Summarium (sommaire de chapitre)

LA RÉVOLUTION

Table

[TOME I 7](#_Toc153044120)

[INTRODUCTION. 7](#_Toc153044121)

[CHAPITRE PREMIER. 10](#_Toc153044122)

[CHAPITRE II. 12](#_Toc153044123)

[CHAPITRE III. 17](#_Toc153044124)

[CHAPITRE IV. 23](#_Toc153044125)

[CHAPITRE V. 28](#_Toc153044126)

[CHAPITRE VI. 32](#_Toc153044127)

[CHAPITRE VII. 36](#_Toc153044128)

[CHAPITRE VIII. 42](#_Toc153044129)

[CHAPITRE IX. 47](#_Toc153044130)

[CHAPITRE X. 50](#_Toc153044131)

[CHAPITRE XI. 57](#_Toc153044132)

[CHAPITRE XII. 63](#_Toc153044133)

[CHAPITRE XIII. 69](#_Toc153044134)

[CHAPITRE XIV. 71](#_Toc153044135)

[CHAPITRE XV. 75](#_Toc153044136)

[RÉSUMÉ GÉNÉRAL. 82](#_Toc153044137)

[TABLE DES MATIÈRES. 84](#_Toc153044138)

[TOME II 88](#_Toc153044139)

[AVANT-PROPOS. 88](#_Toc153044140)

[CHAPITRE PREMIER. 89](#_Toc153044141)

[CHAPITRE II. 91](#_Toc153044142)

[CHAPITRE III. 97](#_Toc153044143)

[CHAPITRE IV. 102](#_Toc153044144)

[CHAPITRE V. 110](#_Toc153044145)

[CHAPITRE VI. 117](#_Toc153044146)

[CHAPITRE VII. 123](#_Toc153044147)

[CHAPITRE VIII. 127](#_Toc153044148)

[CHAPITRE IX. 130](#_Toc153044149)

[CHAPITRE X. 133](#_Toc153044150)

[CHAPITRE XI. 140](#_Toc153044151)

[CHAPITRE XII. 144](#_Toc153044152)

[CHAPITRE XIII. 148](#_Toc153044153)

[CHAPITRE XIV. 158](#_Toc153044154)

[RÉSUMÉ GÉNÉRAL. 169](#_Toc153044155)

[TABLE DES MATIÈRES. 170](#_Toc153044156)

[TOME III 170](#_Toc153044157)

[AVANT-PROPOS. 170](#_Toc153044158)

[CHAPITRE PREMIER. 171](#_Toc153044159)

[CHAPITRE II. 175](#_Toc153044160)

[CHAPITRE III. 179](#_Toc153044161)

[CHAPITRE IV. 182](#_Toc153044162)

[CHAPITRE V. 186](#_Toc153044163)

[CHAPITRE VI. 190](#_Toc153044164)

[CHAPITRE VII. 195](#_Toc153044165)

[CHAPITRE VIII. 198](#_Toc153044166)

[CHAPITRE IX. 202](#_Toc153044167)

[CHAPITRE X. 207](#_Toc153044168)

[CHAPITRE XI. 214](#_Toc153044169)

[CHAPITRE XII. 217](#_Toc153044170)

[CHAPITRE XIII. 220](#_Toc153044171)

[CHAPITRE XIV. 223](#_Toc153044172)

[CHAPITRE XV. 227](#_Toc153044173)

[CHAPITRE XVI. 232](#_Toc153044174)

[CHAPITRE XVII. 242](#_Toc153044175)

[CHAPITRE XVIII. 245](#_Toc153044176)

[CHAPITRE XIX. 251](#_Toc153044177)

[CHAPITRE XX. 254](#_Toc153044178)

[CHAPITRE XXI. 258](#_Toc153044179)

[RÉSUMÉ GÉNÉRAL. 262](#_Toc153044180)

[TABLE DES MATIÈRES. 263](#_Toc153044181)

[TOME IV 263](#_Toc153044182)

[AVANT-PROPOS. 263](#_Toc153044183)

[CHAPITRE PREMIER. 268](#_Toc153044184)

[CHAPITRE II. 271](#_Toc153044185)

[CHAPITRE III. 275](#_Toc153044186)

[CHAPITRE IV. 279](#_Toc153044187)

[CHAPITRE V. 282](#_Toc153044188)

[CHAPITRE VI. 284](#_Toc153044189)

[CHAPITRE VII. 290](#_Toc153044190)

[CHAPITRE VIII. 295](#_Toc153044191)

[CHAPITRE IX 301](#_Toc153044192)

[CHAPITRE X. 306](#_Toc153044193)

[CHAPITRE XI. 311](#_Toc153044194)

[CHAPITRE XII. 313](#_Toc153044195)

[CHAPITRE XIII. 316](#_Toc153044196)

[CHAPITRE XIV. 320](#_Toc153044197)

[CHAPITRE XV. 325](#_Toc153044198)

[CHAPITRE XVI. 331](#_Toc153044199)

[CHAPITRE XVII. 339](#_Toc153044200)

[CHAPITRE XVIII. 345](#_Toc153044201)

[CHAPITRE XIX. 350](#_Toc153044202)

[CHAPITRE XX. 354](#_Toc153044203)

[CHAPITRE XXI. 359](#_Toc153044204)

[CHAPITRE XXII. 364](#_Toc153044205)

[CHAPITRE XXIII. 370](#_Toc153044206)

[RÉSUMÉ GÉNÉRAL. 374](#_Toc153044207)

[TABLE DES MATIÈRES. 379](#_Toc153044208)

[TOME V 379](#_Toc153044209)

[AVANT-PROPOS. 379](#_Toc153044210)

[CHAPITRE PREMIER. 380](#_Toc153044211)

[CHAPITRE II. 384](#_Toc153044212)

[CHAPITRE III. 389](#_Toc153044213)

[CHAPITRE IV. 391](#_Toc153044214)

[CHAPITRE V. 395](#_Toc153044215)

[CHAPITRE VI. 399](#_Toc153044216)

[CHAPITRE VII. 402](#_Toc153044217)

[CHAPITRE VIII. 405](#_Toc153044218)

[CHAPITRE IX. 409](#_Toc153044219)

[CHAPITRE X. 412](#_Toc153044220)

[CHAPITRE XI. 415](#_Toc153044221)

[CHAPITRE XII. 418](#_Toc153044222)

[CHAPITRE XIII. 421](#_Toc153044223)

[CHAPITRE XIV. 425](#_Toc153044224)

[CHAPITRE XV. 428](#_Toc153044225)

[CHAPITRE XVI. 430](#_Toc153044226)

[CHAPITRE XVII. 433](#_Toc153044227)

[CHAPITRE XVIII. 436](#_Toc153044228)

[CHAPITRE XIX. 440](#_Toc153044229)

[CHAPITRE XX. 443](#_Toc153044230)

[CHAPITRE XXI. 446](#_Toc153044231)

[CHAPITRE XXII. 450](#_Toc153044232)

[CHAPITRE XXIII. 453](#_Toc153044233)

[CHAPITRE XXIV. 457](#_Toc153044234)

[TABLE DES MATIÈRES. 464](#_Toc153044235)

[TOME VI 464](#_Toc153044236)

[AVANT-PROPOS. 464](#_Toc153044237)

[CHAPITRE PREMIER. 465](#_Toc153044238)

[CHAPITRE II. 469](#_Toc153044239)

[CHAPITRE III. 472](#_Toc153044240)

[CHAPITRE IV. 476](#_Toc153044241)

[CHAPITRE V. 479](#_Toc153044242)

[CHAPITRE VI. 482](#_Toc153044243)

[CHAPITRE VII. 484](#_Toc153044244)

[CHAPITRE VIII. 489](#_Toc153044245)

[CHAPITRE IX. 492](#_Toc153044246)

[CHAPITRE X. 496](#_Toc153044247)

[CHAPITRE XI. 500](#_Toc153044248)

[CHAPITRE XII. 503](#_Toc153044249)

[CHAPITRE XIII. 507](#_Toc153044250)

[CHAPITRE XIV. 510](#_Toc153044251)

[CHAPITRE XV. 514](#_Toc153044252)

[CHAPITRE XVI. 518](#_Toc153044253)

[CHAPITRE XVII. 522](#_Toc153044254)

[CHAPITRE XVIII. 525](#_Toc153044255)

[CHAPITRE XIX. 529](#_Toc153044256)

[CHAPITRE XX. 533](#_Toc153044257)

[CHAPITRE XXI. 537](#_Toc153044258)

[TABLE DES MATIÈRES. 543](#_Toc153044259)

[TOME VII 543](#_Toc153044260)

[AVANT-PROPOS. 543](#_Toc153044261)

[CHAPITRE PREMIER. 544](#_Toc153044262)

[CHAPITRE II. 547](#_Toc153044263)

[CHAPITRE III. 550](#_Toc153044264)

[CHAPITRE IV. 554](#_Toc153044265)

[CHAPITRE V. 559](#_Toc153044266)

[CHAPITRE VI. 562](#_Toc153044267)

[CHAPITRE VII. 565](#_Toc153044268)

[CHAPITRE VIII. 568](#_Toc153044269)

[CHAPITRE IX. 572](#_Toc153044270)

[CHAPITRE X. 575](#_Toc153044271)

[CHAPITRE XI. 578](#_Toc153044272)

[CHAPITRE XII. 581](#_Toc153044273)

[CHAPITRE XIII. 585](#_Toc153044274)

[CHAPITRE XIV. 589](#_Toc153044275)

[CHAPITRE XV. 592](#_Toc153044276)

[CHAPITRE XVI. 597](#_Toc153044277)

[CHAPITRE XVII. 601](#_Toc153044278)

[CHAPITRE XVIII. 605](#_Toc153044279)

[CHAPITRE XIX. 608](#_Toc153044280)

[CHAPITRE XX. 612](#_Toc153044281)

[TABLE DES MATIÈRES. 619](#_Toc153044282)

[TOME VIII 619](#_Toc153044283)

[AVANT-PROPOS. 619](#_Toc153044284)

[CHAPITRE PREMIER. 620](#_Toc153044285)

[CHAPITRE II. 623](#_Toc153044286)

[CHAPITRE III. 625](#_Toc153044287)

[CHAPITRE IV. 627](#_Toc153044288)

[CHAPITRE V. 630](#_Toc153044289)

[CHAPITRE VI. 634](#_Toc153044290)

[CHAPITRE VII. 637](#_Toc153044291)

[CHAPITRE VIII. 640](#_Toc153044292)

[CHAPITRE IX. 642](#_Toc153044293)

[CHAPITRE X. 645](#_Toc153044294)

[CHAPITRE XI. 651](#_Toc153044295)

[CHAPITRE XII. 655](#_Toc153044296)

[CHAPITRE XIII. 658](#_Toc153044297)

[CHAPITRE XIV. 662](#_Toc153044298)

[CHAPITRE XV. 668](#_Toc153044299)

[CHAPITRE XVI. 675](#_Toc153044300)

[CHAPITRE XVII. 679](#_Toc153044301)

[CHAPITRE XVIII. 681](#_Toc153044302)

[CHAPITRE XIX. 688](#_Toc153044303)

[TABLE DES MATIÈRES. 695](#_Toc153044304)

[TOME IX 695](#_Toc153044305)

[AVANT-PROPOS. 695](#_Toc153044306)

[CHAPITRE PREMIER. 707](#_Toc153044307)

[CHAPITRE II. 712](#_Toc153044308)

[CHAPITRE III. 718](#_Toc153044309)

[CHAPITRE IV. 723](#_Toc153044310)

[CHAPITRE V. 727](#_Toc153044311)

[CHAPITRE VI. 732](#_Toc153044312)

[CHAPITRE VII. 735](#_Toc153044313)

[CHAPITRE VIII. 740](#_Toc153044314)

[CHAPITRE IX. 744](#_Toc153044315)

[CHAPITRE X. 750](#_Toc153044316)

[CHAPITRE XI. 753](#_Toc153044317)

[CHAPITRE XII. 760](#_Toc153044318)

[CHAPITRE XIII. 768](#_Toc153044319)

[CHAPITRE XIV. 771](#_Toc153044320)

[CHAPITRE XV. 775](#_Toc153044321)

[CHAPITRE XVI. 779](#_Toc153044322)

[TABLE DES MATIÈRES. 784](#_Toc153044323)

[TOME X 784](#_Toc153044324)

[AVANT-PROPOS. 784](#_Toc153044325)

[CHAPITRE PREMIER. 789](#_Toc153044326)

[CHAPITRE II. 793](#_Toc153044327)

[CHAPITRE III. 798](#_Toc153044328)

[CHAPITRE IV. 804](#_Toc153044329)

[CHAPITRE V. 809](#_Toc153044330)

[CHAPITRE VI. 813](#_Toc153044331)

[CHAPITRE VII. 816](#_Toc153044332)

[CHAPITRE VIII. 822](#_Toc153044333)

[CHAPITRE IX. 827](#_Toc153044334)

[CHAPITRE X. 833](#_Toc153044335)

[CHAPITRE XI. 837](#_Toc153044336)

[CHAPITRE XII. 842](#_Toc153044337)

[CHAPITRE XIII. 846](#_Toc153044338)

[CHAPITRE XIV. 849](#_Toc153044339)

[CHAPITRE XV. 853](#_Toc153044340)

[CHAPITRE XVI. 859](#_Toc153044341)

[CHAPITRE XVII. 865](#_Toc153044342)

[CHAPITRE XVIII. 869](#_Toc153044343)

[TABLE DES MATIÈRES. 874](#_Toc153044344)

[TOME XI 874](#_Toc153044345)

[AVANT-PROPOS. 875](#_Toc153044346)

[PREMIÈRE LETTRE. 878](#_Toc153044347)

[DEUXIÈME LETTRE. 879](#_Toc153044348)

[TROISIÈME LETTRE. 880](#_Toc153044349)

[QUATRIÈME LETTRE. 885](#_Toc153044350)

[CINQUIÈME LETTRE. 889](#_Toc153044351)

[SIXIÈME LETTRE. 893](#_Toc153044352)

[SEPTIÈME LETTRE. 895](#_Toc153044353)

[HUITIÈME LETTRE. 899](#_Toc153044354)

[NEUVIÈME LETTRE. 902](#_Toc153044355)

[DIXIÈME LETTRE. 904](#_Toc153044356)

[ONZIÈME LETTRE. 908](#_Toc153044357)

[DOUZIÈME LETTRE. 911](#_Toc153044358)

[TREIZIÈME LETTRE. 915](#_Toc153044359)

[QUATORZIÈME LETTRE. 917](#_Toc153044360)

[QUINZIÈME LETTRE. 922](#_Toc153044361)

[SEIZIÈME LETTRE. 926](#_Toc153044362)

[DIX-SEPTIÈME LETTRE. 930](#_Toc153044363)

[DIX-HUITIÈME LETTRE. 934](#_Toc153044364)

[DIX-NEUVIÈME LETTRE. 939](#_Toc153044365)

[VINGTIÈME LETTRE. 945](#_Toc153044366)

[VINGT ET UNIÈME LETTRE. 950](#_Toc153044367)

[VINGT-DEUXIÈME LETTRE. 953](#_Toc153044368)

[VINGT-TROISIÈME LETTRE. 959](#_Toc153044369)

[VINGT-QUATRIÈME LETTRE. 961](#_Toc153044370)

[VINGT-CINQUIÈME LETTRE. 963](#_Toc153044371)

[VINGT-SIXIÈME LETTRE. 967](#_Toc153044372)

[TABLE DES MATIÈRES. 970](#_Toc153044373)

[TOME XII 972](#_Toc153044374)

[AVANT-PROPOS. 972](#_Toc153044375)

[CHAPITRE PREMIER. 978](#_Toc153044376)

[CHAPITRE II. 981](#_Toc153044377)

[CHAPITRE III. 986](#_Toc153044378)

[CHAPITRE IV. 989](#_Toc153044379)

[CHAPITRE V. 994](#_Toc153044380)

[CHAPITRE VI. 998](#_Toc153044381)

[CHAPITRE VII. 1002](#_Toc153044382)

[CHAPITRE VIII. 1005](#_Toc153044383)

[CHAPITRE IX. 1009](#_Toc153044384)

[CHAPITRE X. 1012](#_Toc153044385)

[CHAPITRE XI. 1018](#_Toc153044386)

[CHAPITRE XII. 1022](#_Toc153044387)

[CHAPITRE XIII. 1026](#_Toc153044388)

[CHAPITRE XIV. 1029](#_Toc153044389)

[CHAPITRE XV. 1032](#_Toc153044390)

[CHAPITRE XVI. 1035](#_Toc153044391)

[CHAPITRE XVII. 1038](#_Toc153044392)

[CHAPITRE XVIII. 1045](#_Toc153044393)

[CHAPITRE XIX. 1053](#_Toc153044394)

[RÉSUMÉ GÉNÉRAL. CONCLUSION. 1057](#_Toc153044395)

[TABLE DES MATIÈRES. 1061](#_Toc153044396)

———

²

# TOME I

La Révolution française et le régicide.

LA RÉVOLUTION

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

L’ORIGINE ET LA PROPAGATION DU MAL EN EUROPE

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU’À NOS JOURS

PAR

MGR GAUME

Protonotaire apostolique, vicaire général de Reims, de Montauban et d’Aquila, docteur en théologie, chevalier de l’ordre de Saint-Sylvestre, membre de l’Académie de la religion catholique de Rome, de l’Académie des sciences, arts et belles-lettres de Besançon, etc.

Que enim semináverit homo, hæc et metet.

(Galat. VI, 8.)

Ce que l’homme aura semé, il le récoltera.

———

RÉVOLUTION FRANÇAISE

TOME I ou PREMIÈRE PARTIE

———

PARIS

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

4, RUE CASSETTE

1856

## INTRODUCTION.

Quelque optimiste qu’on soit, il est difficile de nier que le mal existe au sein des sociétés modernes, et même qu’il existe dans des proportions effrayantes.

— « Le mal n’est pas plus grand aujourd’hui qu’autrefois ; tous les siècles se ressemblent ; les hommes ont toujours été les mêmes ; notre époque peut soutenir la comparaison avec toutes les autres époques. » Voilà ce que plusieurs s’empressent de répondre.

« On entend dire assez communément, reprend le comte de Maistre, que tous les siècles se ressemblent et que les hommes ont toujours été les mêmes. Mais il faut bien se garder de ces maximes générales, que la légèreté ou la paresse inventent pour se dispenser de réfléchir. Tous les siècles, au contraire, manifestent un caractère particulier et distinctif qu’il faut considérer soigneusement. Sans doute, il y a toujours eu des vices dans le monde ; mais ces vices peuvent différer en quantité, en nature, en qualité dominante et en intensité. Ce qu’il y a d’extrêmement remarquable, c’est qu’à mesure que les siècles s’écoulent, les attaques contre l’édifice catholique deviennent toujours plus fortes ; en sorte qu’en disant toujours : Il n’y a rien au delà, on se trompe toujours[[1]](#footnote-2). »

Mais ne nous en rapportons pas au témoignage d’autrui. Comparons nous-mêmes l’Europe d’aujourd’hui à l’Europe d’autrefois. Afin d’avoir les termes d’une comparaison sérieuse, remontons à l’époque qui divise en deux parties l’histoire des sociétés chrétiennes, à cette époque dont le nom seul indique la fin du moyen âge et le commencement de l’ère moderne, la Renaissance.

Si, d’une part, il est vrai que le catholicisme, qui seul rend raison du pouvoir et du devoir, est l’âme des sociétés ; si, d’autre part, il est vrai, comme on le prétend, que notre époque peut soutenir la comparaison avec toutes les autres époques, cette proposition signifie, qu’aujourd’hui le catholicisme est appliqué à la société, à la famille, à l’individu, d’une manière au moins aussi intime et aussi complète qu’autrefois. Voyons ce qu’il faut penser de cette affirmation.

Premier fait. — À part quelques contrées septentrionales, l’Europe, il y a quatre siècles, était toute catholique. Aujourd’hui, la moitié de l’Europe n’est plus catholique, l’autre moitié ne l’est guère qu’à demi.

Deuxième fait. — Il y a quatre siècles, l’indissolubilité du lien conjugal était la loi universelle de la famille. Aujourd’hui le divorce est légalement établi dans la moitié de l’Europe.

Troisième fait. — Il y a quatre siècles, le suicide, cet attentat suprême qui annonce chez ceux qui s’en rendent coupables l’extinction du sens moral, était inconnu des nations chrétiennes. Aujourd’hui, ce crime, qui aurait épouvanté nos pères, est devenu si commun qu’on n’y fait plus attention, et que même il a ses apologistes.

Sous ce triple rapport, le catholicisme est-il appliqué à la société, à la famille, à l’individu, d’une manière aussi complète aujourd’hui qu’autrefois ?

Quatrième fait. — Il y a quatre siècles, il n’y avait pas de théâtres en Europe ; pas d’arts corrupteurs, pas de conspiration générale du talent et du génie contre la foi et les mœurs. Aujourd’hui, l’Europe est couverte de théâtres, où chaque soir des milliers de spectateurs applaudissent à la mise en scène et au triomphe des plus dangereuses passions. Les rues, les places, les jardins publics sont peuplés de statues indécentes ; les galeries, les salons, les livres offrent de toutes parts des tableaux et des gravures que la pudeur ne peut regarder sans rougir. Des milliers d’intelligences inondent, depuis quatre siècles, l’Europe entière d’ouvrages en vers et en prose, dans lesquels il n’est pas un crime contre Dieu, contre l’Église, contre les pouvoirs publics, contre les époux et les parents, qui ne trouve sa formule et même son apologie.

À tous ces points de vue, notre époque peut-elle soutenir la comparaison avec les époques où rien de tout cela n’existait ?

Cinquième fait. — Tandis qu’autrefois l’Europe avait une hiérarchie sociale, des libertés publiques, une conscience publique ; tandis que chez les nations chrétiennes la paix n’était troublée qu’à la surface, c’est-à-dire dans l’ordre des faits et non dans l’ordre des principes, en sorte que les dynasties avaient un lendemain et les peuples un avenir : aujourd’hui toute hiérarchie sociale composée d’éléments naturels et historiques a disparu ; toutes les libertés publiques sont absorbées par la centralisation ; la conscience publique altérée ou éteinte ne flétrit plus guère que l’insuccès, et les fondements mêmes de la famille, de la propriété, de l’ordre social sont ébranlés jusque dans leurs profondeurs.

Dans les âmes ou dans les rues, la Révolution est en permanence. Sur leurs trônes chancelants, les rois ressemblent aux matelots placés au sommet du navire pendant la tempête. Le bruit du trône qui s’écroule aujourd’hui, annonce presque toujours la chute du trône qui s’écroulera demain. Les peuples mécontents nourrissent au fond de leur cœur la haine de toute supériorité, la convoitise de toute jouissance, l’impatience de tout frein, et la force matérielle est devenue l’unique garantie de l’ordre social. Et malgré cette force imposante, malgré le progrès, malgré l’industrie, malgré la prise de Sébastopol, l’Europe a peur. Un secret instinct lui dit qu’elle peut périr, comme Balthasar, au milieu d’un banquet, la coupe de la volupté à la main.

Qu’on veuille bien méditer froidement et sans parti pris ces points de comparaison, qu’il serait facile de multiplier, et dire si l’époque où l’on trouve tous ces symptômes, peut soutenir le parallèle avec toutes les autres époques de l’histoire !

L’affirmer, c’est prétendre : ou qu’aucune des choses qui viennent d’être signalées n’est un mal ni une cause de mal ; ou que l’Europe moderne offre, sous d’autres rapports, une compensation tellement abondante, qu’il lui reste un patrimoine de vérités et de vertus, en un mot de catholicisme, au moins égal à celui de ses aïeux. En est-il ainsi ?

À part quelques symptômes heureux dont il ne faut ni contester l’existence ni exagérer la signification, partout le mal reste stationnaire ou continue ses funestes progrès.

Pas une des nations séparées de l’Église par le schisme ou par l’hérésie n’a fait, comme nation, un pas pour rentrer au bercail.

Au sein même des pays demeurés catholiques, à qui appartient la moisson des âmes ? En France, en Italie, en Belgique, en Espagne, quels journaux tiennent le dé de la conversation.

On parle d’un mouvement religieux : mais quel est-il ? Individuel ou social ? Les conversions sauvent les particuliers, le retour aux principes peut seul sauver les nations. Or, quelle place ont reprise dans les constitutions et les chartes modernes, les principes sociaux du christianisme ? L’amour, l’indifférence, la crainte ou la haine, lequel de ces sentiments domine notre époque, à l’égard de l’Église, cette grande monarchie des intelligences, établie dans le monde moral pour y maintenir l’harmonie, comme le soleil la maintient dans le monde planétaire ? Qu’est devenue son indépendance territoriale, la soumission à ses préceptes, l’entière liberté de son action ?

On parle des crimes d’autrefois : où sont les iniquités privées et publiques commises par nos pères et que nous ne commettons plus, que nous commettons moins souvent, avec des caractères moins odieux, ou que nous expions par des remords plus sincères et par des réparations plus éclatantes ? Que disent chaque année les statistiques de la justice criminelle ?

Le naturalisme en religion, la centralisation en politique, l’affaiblissement du sens moral, le mépris de l’autorité quelque soit son nom, l’empire ténébreux des sociétés secrètes, le règne visible du sensualisme, ces grands symptômes de décadence inconnus autrefois, sont des faits qui frappent tous les regards, et pour lesquels il n’y a pas de compensation.

Pour tout dire d’un seul mot : l’émancipation progressive de l’Europe de la tutelle du catholicisme, sa sortie de l’ordre divin et la substitution, en toutes choses, de la souveraineté de l’homme à la souveraineté de Dieu : voilà le caractère distinctif de l’époque moderne ; voilà ce que nous appelons la Révolution*[[2]](#footnote-3)* ; voilà le mal !

Du reste, qu’on veuille bien le remarquer, la comparaison qui précède n’a pour but ni de dénigrer l’époque actuelle ni de jeter le découragement dans les Âmes. Il reste encore de bons éléments, surtout en France ; la sève de la foi qui opère par la charité circule encore active et abondante dans les veines d’un grand nombre de chrétiens, toujours restés fidèles ou heureusement revenus de leurs erreurs ; enfin, la main maternelle de la Providence demeure visiblement étendue sur l’Europe occidentale.

Mettre l’opinion en garde contre les endormeurs, réveiller le zèle de tous en signalant la grandeur du mal et l’imminence du péril, tel est le but de cette esquisse.

Et maintenant, ce mal qui nous enveloppe et nous pénètre de toutes parts ; ce mal que chacun voit de ses yeux et touche de ses mains, qui aux uns fait pousser des cris de joie, aux autres des cris d’alarme ; ce mal qui tient l’ordre social en échec et le monde suspendu sur un abîme : d’où vient-il ?

Après le péché originel, les uns le voient principalement : dans la Révolution française et la liberté de la presse qui en est sortie ; les autres, dans le Voltairianisme ou la philosophie du dix-huitième siècle ; ceux-là, dans le Césarisme ou la politique païenne ; ceux-ci, dans le Protestantisme ; quelques-uns, dans le Rationalisme ; plusieurs, dans la Renaissance.

Ainsi, les causes prochaines et généralement reconnues du mal seraient :

La Révolution française,

Le Voltairianisme,

Le Césarisme,

Le Protestantisme,

Le Rationalisme,

La Renaissance.

On ne peut nier qu’il y ait de tout cela dans la maladie sociale. Mais toutes ces causes sont-elles réellement des causes et des causes isolées, indépendantes les unes des autres, et non les effets successifs d’une cause première, les évolutions différentes d’un même principe ? Pour le savoir, et il importe souverainement de ne pas l’ignorer, il faut, l’histoire à la main, faire la généalogie de chacune. Si le résultat invariable de cette étude est de montrer, dans tous ces faits, le même principe générateur, dans toutes ces causes une racine commune de laquelle toutes sont sorties, il faudra bien reconnaître pour cause principale et prochaine du mal actuel, ce principe dont tout ce que nous voyons est la conséquence.

Il importe souverainement, disons-nous, de ne pas l’ignorer. Ce n’est pas en un jour que la société est arrivée dans le défilé redoutable où elle peut périr. Nous sommes fils de nos pères ; nous portons le poids de leur héritage. Avant tout, il est nécessaire de bien connaître le passé, qui seul explique le présent. Il est nécessaire que nous sachions sur quelle pente le monde s’est abandonné, et vers quels sommets il doit reprendre son essor. C’est dire que l’histoire généalogique du mal actuel est d’une importance capitale.

L’ignorer, c’est nous exposer à égarer nos coups, à nous consumer à frapper les branches en épargnant la racine, c’est diviser nos forces. Or, en présence de la redoutable unité du mal, diviser nos forces est plus qu’un péril, c’est une faute ; lutter isolément, c’est se faire battre ; rester sur la défensive, c’est tout au plus retarder l’heure de périr.

Si on n’y prend garde, les éléments de régénération qui nous restent n’iront-ils pas en s’affaiblissant ? Ce mot fatal : Il est trop tard, que quelques-uns murmurent déjà, ne deviendra-t-il pas le cri général ? Le présent n’offre qu’un point d’appui chancelant. Derrière un épais rideau se cache l’avenir : l’avenir, plein d’espérance pour les uns, de terreur pour les autres, de mystère pour tous ; par les uns salué comme le règne absolu du bien, par les autres redouté comme le règne absolu du mal, par tous attendu avec anxiété. Or, l’avenir sera ce que nous l’aurons fait.

Dans cette situation quel parti prendre ? Se lamenter ? Ce serait puérilité. S’endormir en comptant sur l’imprévu ? Ce serait fatalisme. Que faut-il donc faire ? Il faut combattre. Combattre, c’est, d’abord, se vaincre soi-même en se dépouillant de tout préjugé, afin de rechercher avec succès la véritable cause du mal. C’est, ensuite, l’attaquer avec ensemble et avec vigueur. Quelles que soient les destinées du monde, ce courageux labeur ne sera pas sans fruit ; il contribuera puissamment à former ou de nobles vainqueurs, ou de nobles victimes.

Qu’on veuille bien ne pas l’oublier : la question du mal n’est pas une question spéculative ou purement religieuse ou indifférente pour le grand nombre. Il n’en est pas de plus pratique ni de plus grave, ni qui touche de plus près à tous les genres d’intérêts. Elle est vraiment, et à tous les points de vue, la question de vie ou de mort. Les flots menaçants qui naguère ont failli déborder sur la société, continuent de battre à la porte de chaque demeure. Qui peut répondre longtemps encore de la solidité des digues tant de fois menacées qui les arrêtent ? Et si, aujourd’hui, ces digues venaient à céder, qui peut dire que nous ne serions pas emportés, demain, dans un cataclysme tel que le monde n’en a point vu ?

Afin de concourir, autant qu’il est en nous, à l’œuvre de salut commun, nous allons, en commençant par la révolution française, étudier successivement dans son origine, dans ses caractères et dans son influence, chacune des causes du mal indiquées plus haut.

Ici, ni polémique, ni discussion, ni esprit de système, ni parti pris, mais des faits : des faits authentiques, des faits rapportés avec impartialité, et dont nous laisserons même à autrui le soin d’apprécier la signification et de tirer les conséquences. Simple narrateur, nous donnerons constamment la parole à l’histoire. Son autorité et non la nôtre doit servir de base au jugement du lecteur.

La seule chose que nous demandons, c’est qu’on s’abstienne de prononcer avant d’avoir lu.

Paris, fête de saint Joseph 1856.

———

LA  
RÉVOLUTION FRANÇAISE,  
PÉRIODE DE DESTRUCTION.

## CHAPITRE PREMIER.

De la révolution.

Ce que c’est que la Révolution en général. — Nécessité de le savoir. — Définition de la Révolution. — Preuves de cette définition données par la Révolution elle-même.

Avant de parler de la Révolution française, indiquée en première ligne comme cause du mal actuel, il est nécessaire de dire ce qu’est la Révolution en général. Cela est nécessaire, d’une part, afin de bien connaître la nature de cette puissance redoutable qui, épiant la société comme le tigre sa proie, se promet de la broyer sous ses dents de fer et de réaliser le chaos ; d’autre part, afin de savoir avec certitude quelle est sa véritable origine et quels sont les nouveaux Palus-Méotides d’où sont sortis les barbares dont elle nous menace, de manière à ne pas nous tromper sur les moyens de la combattre et à mesurer nos efforts à la grandeur du péril.

Il n’y a pas aujourd’hui deux questions en Europe, il n’y en a qu’une : c’est la question révolutionnaire. L’avenir appartiendra-t-il, oui ou non, à la Révolution ? Tout est là.

La Révolution ! ce mot devenu populaire se répète en même temps à Paris, à Londres, à Berlin, à Madrid, à Vienne, à Naples, à Bruxelles, à Fribourg, à Turin, à Rome, et partout il retentit comme le bruissement de la tempête. Excepté ceux qui l’ont gravé sur leur front comme signe de ralliement, ce mot fait instinctivement frissonner tout homme qui aux souvenirs du passé rattache les prévisions de l’avenir.

Cet instinct n’est pas trompeur : la Révolution n’est ni morte ni convertie. Elle n’est pas morte : mille voix proclament son existence : elle-même la révèle fièrement devant les cours d’assises chargées de frapper ses adeptes. Elle n’est pas convertie : quoi qu’elle en dise, la révolution est toujours la même : l’essence des êtres ne change pas. Dans sa haine toujours ancienne et toujours nouvelle, la Révolution menace également le trône des rois et la borne des champs, le coffre-fort du capitaliste et la caisse d’épargnes de l’ouvrier. Pour elle rien n’est sacré : ni l’ordre religieux, ni l’ordre social, ni les droits acquis, ni la conscience, ni la liberté, ni même la vie. Elle hait tout ce qu’elle n’a pas fait, et tout ce qu’elle n’a pas fait elle le détruit. Donnez-lui aujourd’hui la victoire, et ce qu’elle fut hier vous verrez qu’elle le sera demain.

Aussi, le triomphe ou la défaite de la Révolution est la question intime, qui tient tous les esprits en suspens. Pour elle ou contre elle, tous agissent et parlent sous son influence. Elle entre dans tous les calculs, elle pèse sur toutes les vies. Pendant que l’Église prie pour empêcher une victoire justement redoutée, les gouvernements ont l’œil toujours ouvert sur la marche de la Révolution. Dans le monde industriel et commercial, on ne vend plus, on n’achète plus, on ne forme plus de spéculations tant soit peu importantes, sans regarder à l’horizon ; et les chances favorables ou défavorables à la Révolution, devenues le régulateur de la confiance, modifient les transactions et se cotent à la Bourse. Tous comprennent que la Révolution triomphante ou vaincue est le dernier mot du duel à outrance qui se livre sous nos yeux, et qui peut finir, par la victoire de la Révolution, d’un moment à l’autre.

Mais qu’est-ce que la Révolution ? Poser une semblable question c’est en montrer l’importance.

Si, arrachant le masque à la Révolution, vous lui demandez : Qui es-tu ? elle vous dira : « Je ne suis pas ce que l’on croit. Beaucoup parlent de moi, et bien peu me connaissent. Je ne suis ni le carbonarisme qui conspire dans l’ombre, ni l’émeute qui gronde dans la rue, ni le changement de la monarchie en république, ni la substitution d’une dynastie à une autre, ni le trouble momentané de l’ordre public. Je ne suis ni les hurlements des Jacobins, ni les fureurs de la Montagne, ni le combat des barricades, ni le pillage, ni l’incendie, ni la loi agraire, ni la guillotine, ni les noyades. Je ne suis ni Marat, ni Robespierre, ni Babeuf, ni Mazzini, ni Kossuth. Ces hommes sont mes fils, ils ne sont pas moi. Ces choses sont mes œuvres, elles ne sont pas moi. Ces hommes et ces choses sont des faits passagers, et moi je suis un état permanent.

 » Je suis la haine de tout ordre religieux et social que l’homme n’a pas établi et dans lequel il n’est pas roi et Dieu tout ensemble ; je suis la proclamation des droits de l’homme contre les droits de Dieu ; je suis la philosophie de la révolte, la politique de la révolte, la religion de la révolte ; je suis la négation armée*[[3]](#footnote-4)* ; je suis la fondation de l’état religieux et social sur la volonté de l’homme au lieu de la volonté de Dieu ; en un mot, je suis l’anarchie ; car je suis Dieu détrôné et l’homme à sa place. Voilà pourquoi je m’appelle Révolution, c’est-à-dire renversement, parce que je mets en haut ce qui, selon les lois éternelles, doit être en bas, et en bas ce qui doit être en haut. »

Cette définition est exacte ; la Révolution elle-même va nous le prouver en énumérant ses exigences. Qu’a toujours demandé et que demande encore la Révolution ?

La Révolution a toujours demandé, elle demande encore la destruction de l’ordre social et religieux existant. Elle l’attaque incessamment, sur tous les points et de mille manières : par l’injure, par la calomnie, par le sarcasme, par la violence ; elle l’appelle esclavage, superstition, dégradation. Elle veut tout détruire, afin de tout refaire.

La Révolution demande la souveraineté de l’homme, Roi, Sénat, ou Peuple, dans le but d’établir soit le despotisme d’un seul, soit le despotisme de la multitude, soit une monarchie dans laquelle le roi est esclave du parlement, et le parlement esclave de l’opinion, et l’opinion esclave de quelques hommes.

La Révolution demande la liberté, c’est-à-dire le laisser faire en toutes choses, sauf, plus tard, à ne rien laisser faire sans sa permission : le morcellement et l’aliénation illimités de la propriété, la liberté illimitée de la concurrence ouvrière, la liberté illimitée de la parole, des cultes et du divorce.

La Révolution demande l’égalité, c’est-à-dire l’abolition de tous les droits acquis, de toutes les hiérarchies sociales, de toutes les autorités établies, de toutes les supériorités, au profit du nivellement complet.

La Révolution demande la séparation de l’Église et de l’État, afin de ruiner l’influence sociale de cette dernière, la dépouiller impunément, faire absorber le pouvoir spirituel ou de Dieu, par le pouvoir temporel ou de l’homme, de manière à réaliser sa maxime favorite : l’Église doit être dans l’État, et le prêtre dans la sacristie.

La Révolution demande la reconnaissance politique et la protection de tous les cultes, afin de mettre sur la même ligne l’erreur et la vérité, de les rendre aux yeux des peuples l’objet d’une égale indifférence, de les confondre dans un commun mépris, et par là de substituer à la religion révélée de Dieu la religion naturelle, fabriquée par l’homme, interprétée et sanctionnée par lui.

La Révolution demande une charte, c’est-à-dire l’anéantissement de la constitution naturelle, historique, telle qu’elle s’est formée et développée, durant des siècles, par les traditions et coutumes nationales, afin de la remplacer par une nouvelle constitution, faite d’un trait de plume, dans le but d’abolir tous les droits antérieurs, excepté ceux qui sont contenus dans cette nouvelle charte, et uniquement parce qu’ils y sont.

Telles sont les principales demandes de la Révolution. Depuis quatre siècles, ses organes, dans toute l’Europe, ne cessent de les renouveler tantôt une à une, tantôt toutes ensemble, quelquefois d’une manière impérieuse, le plus souvent sous des formules soi-disant gouvernementales.

Nous disons depuis quatre siècles. À cette époque, en effet, la Révolution, c’est-à-dire la théorie païenne de la souveraineté absolue de l’homme, se formule chez les nations chrétiennes. Partie d’en haut pour descendre en bas, elle nous présente trois phases distinctes. Depuis la Renaissance jusqu’en 1789, elle est royale, en 1789 elle devient bourgeoise ; aujourd’hui elle tend à devenir populaire.

Inspirés par l’esprit de l’antiquité païenne, la plupart des rois chrétiens ont voulu se faire Césars ; et l’histoire nous les montre poursuivant pendant trois siècles, comme dernier mot de leur politique, l’affaiblissement et la destruction de toute puissance capable de contrebalancer leur pouvoir absolu, ou d’en gêner l’exercice. Ils ont voulu se faire Papes, de là l’oppression systématique de l’Église, la spoliation de ses biens et la proclamation de maximes tendant à consacrer leur affranchissement de son autorité sociale.

À la fin du dernier siècle, les classes moyennes réagissent avec une épouvantable énergie contre le paganisme monarchique, le renversent et le confisquent à leur profit. À l’exemple des rois, les révolutionnaires de 89 se font Césars, ils se font Papes. Nous les voyons, en conséquence, faire table rase de ce qui restait de l’état religieux et social ; et, du milieu des ruines, on les entend proclamer à leur profit la souveraineté absolue de l’homme sur tout ordre donné.

Le peuple, dont le bras a exécuté la Révolution, le peuple, pour qui on disait qu’elle était faite, et qui en a été la victime ; le peuple, à son tour, aspire au Césarisme et à la Papauté, et, d’une voix de plus en plus terrible, il crie à la bourgeoisie : Ôte-toi de là, que je m’y mette ! Ainsi, après avoir été royale et bourgeoise, la Révolution menace de devenir populaire. « La sauterelle mangera les restes de la chenille ; le ver, les restes de la sauterelle ; la nielle, les restes du ver, et il ne restera rien[[4]](#footnote-5). » Telle sera, si Dieu n’y met la main, la dernière phase de la Révolution.

En effet, ce que le paganisme royal et le paganisme bourgeois ont demandé pour eux, le paganisme démocratique le demande pour lui, à savoir : la suprématie absolue de l’homme dans l’ordre religieux et dans l’ordre politique. La suprématie absolue entre les mains de la multitude, c’est la destruction universelle ; par conséquent l’abolition de la propriété, pour arriver, comme le peuple l’entend, et il ne s’en cache pas, au communisme, et du communisme à la jouissance.

Comment se faire illusion sur ce point ? La propriété est-elle autre chose qu’un privilège de possession donné de Dieu à l’un plutôt qu’à l’autre, soit par la naissance et l’hérédité, soit par le travail réussi, soit par des spéculations heureuses ? La sainteté de la propriété est-elle autre chose que la soumission à la loi de Dieu qui défend le vol ? Si donc la Révolution ne reconnaît pas la loi divine comme obligatoire dans la religion, dans l’autorité, dans la famille, dans la constitution, dans la hiérarchie sociale, pourquoi reconnaîtrait-elle le privilège de la propriété ? Et si elle entreprend de remettre tout à neuf, religion, État, famille, commune, peuple et constitution, pourquoi de ce remaniement universel exclure la propriété[[5]](#footnote-6) ?

Voilà ce dont l’Europe est aujourd’hui menacée.

## CHAPITRE II.

La révolution française.

Nécessité actuelle de l’étudier. — Sa généalogie. — Témoignages : de Ségur. — Mercier. — De Boufflers. — Cerutti. — Roussel. — De Gerlache — Charles Nodier.

La haine de tout ordre religieux et social que l’homme n’a pas établi et sur lequel il n’exerce pas une souveraineté absolue ; la proclamation des droits de l’homme en toutes choses contre les droits de Dieu ; la fondation d’un nouvel ordre religieux et social fabriqué par l’homme, gouverné par lui, indépendamment des volontés de Dieu ; en un mot, l’apothéose de l’homme, voilà, ainsi que nous l’avons montré, la Révolution dans son essence, la Révolution proprement dite, la Révolution qui menace actuellement l’Europe entière, et dont tous les genres de bouleversement ne seront que la mise en scène.

Mais cette puissance ténébreuse, d’où vient-elle ? Ainsi que nous l’avons dit, les uns lui assignent pour cause principale la Révolution française de 1789. Ils établissent cette généalogie en montrant dans la Révolution de 1789, la haine et la destruction de l’ordre religieux et social établi, au profit du nivellement universel[[6]](#footnote-7) ; la proclamation des droits de l’homme contre les droits de Dieu ; la reconstruction d’un ordre religieux et social, fabriqué par l’homme et gouverné par lui et pour lui ; en un mot, ils montrent clairement dans la Révolution française, l’homme substituant en toutes choses ses volontés arbitraires aux lois éternelles, et faisant son apothéose religieuse et sociale.

À moins de nier l’histoire, rien de tout cela ne peut être contesté. Mais, à son tour, la Révolution française de 1789 n’est pas née dans une nuit, comme un champignon sous un arbre. Elle a ses racines dans le passé : quelles sont ces racines ? Elle est la mise en scène de certains principes, de certaines idées : quels sont ces principes et ces idées ? d’où sont-ils venus ?

Soit qu’on envisage la Révolution française comme un simple fait, soit qu’on la considère comme le fait générateur de la grande Révolution qui nous menace, il importe souverainement à l’Europe de savoir d’où elle est sortie.

Envisagée simplement comme un fait, la Révolution de 1789 est sans contredit l’événement capital de l’histoire moderne. Elle n’a pas seulement imprimé à l’Europe un ébranlement qui dure encore : elle coupe la vie de l’Europe en deux. La Révolution a mis fin à un ordre social européen dont l’origine se perdait dans la nuit des siècles. Du milieu des ruines du passé, elle a fait surgir un ordre nouveau. Elle a proclamé des principes religieux, philosophiques et politiques ; elle a inauguré des coutumes, des mœurs, un langage inconnus des peuples chrétiens. La plupart de ses maximes sont entrées dans les esprits et régissent l’opinion. Elle a fait plus, elle s’est traduite en institutions et en lois qui forment une large base du droit public européen.

Si elle a cessé d’exister comme fait matériel, si même elle a été modifiée dans plusieurs de ses actes, la Révolution dans son esprit vit toujours. Cet esprit puissant continue de souffler sur l’Europe. Il inspire toutes les révolutions que nous voyons, depuis soixante ans, éclater autour de nous. Toutes reconnaissent la Révolution française pour leur mère :

Magnæ matri grata fília*[[7]](#footnote-8)*. Ses théories sont leurs théories ; ses promesses, leurs promesses ; ses grands hommes, leurs grands hommes ; ses ennemis, leurs ennemis ; sa manière de procéder, ses actes et son langage, restent le modèle obligé de leur manière de procéder, de leurs actes et de leur langage.

Aussi, quand on veut y regarder de près, on voit que c’est la Révolution française, c’est-à-dire ses principes et ses idées, qui tient l’Europe divisée en deux camps ; que sous un nom ou sous un autre, elle est au fond de toutes nos luttes philosophiques, politiques, littéraires ou guerrières : les uns voulant son triomphe à tout prix, parce qu’ils lui font honneur des libertés, du progrès et des lumières dont ils jouissent ; les autres combattant avec énergie, parce qu’ils lui imputent et les calamités du présent et les terreurs de l’avenir.

Or, cette Révolution, objet d’amour pour les uns, de haine pour les autres, de qui est-elle fille ? Amis et ennemis comprennent toute l’importance de cette question fondamentale. De là, une foule d’ouvrages publiés depuis soixante ans sur les causes de la Révolution française. L’extrême divergence d’opinions qu’on y trouve est une preuve qu’on a voulu établir la généalogie de la Révolution beaucoup plus par le raisonnement que par l’histoire, par des déductions logiques que par des faits. Ainsi, les uns l’attribuent au voltairianisme et à la philosophie du dix-huitième siècle, ce que d’autres nient formellement ; ceux-ci la font remonter jusqu’à Louis XI, quelques-uns au protestantisme, et leur opinion est longuement combattue par d’autres historiens.

Il en est même qui, prenant des prétextes pour des causes, attribuent sérieusement la Révolution de 1789 à un déficit dans les finances et à certains abus de l’ancien régime. C’est ainsi qu’on a donné pour cause à la Révolution de 1830 les ordonnances de Charles X, et à celle de 1848 la réforme électorale. Tout le monde sait aujourd’hui que ces prétendues causes ne furent que des prétextes, des mots de ralliement, ou, si on veut, le gramme qui fit pencher la balance ; mais personne n’y voit la cause de ces grands événements.

Pour établir avec certitude la généalogie de la Révolution, il est une marche plus simple et plus sûre.

On constate la généalogie d’un fait, comme on constate la généalogie d’un homme. Pour constater la généalogie d’un homme deux moyens sont employés : on fait parler des témoins compétents ; on contrôle leurs témoignages, en interrogeant l’individu lui-même, dans ses paroles et dans ses actes.

Telle est la marche que nous avons suivie pour constater la généalogie de la Révolution française. Des témoins vont être entendus ; leurs dépositions seront contrôlées par la Révolution, à qui nous donnerons la parole pour témoigner d’elle-même.

Or, depuis soixante ans et au delà, une foule de témoins qui ont assisté à la naissance de la Révolution, dont les uns ont acclamé la nouvelle venue, dont les autres l’ont maudite, et qui tous ont recherché avec soin ses titres généalogiques, déposent d’une voix unanime en disant :

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE EST FILLE DE L’ÉDUCATION DE COLLÈGE.

Écoutons quelques-uns de leurs témoignages. Parlant de l’éducation classique pendant les trois derniers siècles, l’auteur de la Décade historique s’exprime ainsi : « Par une singulière inconséquence, les monarques et leurs ministres voulant conserver l’autorité absolue, laissaient recevoir à la jeunesse une éducation républicaine. Thémistocle, Aristide, Épaminondas, Solon, Cicéron, Caton, Cincinnatus, Scipion, étaient les modèles qu’on lui proposait. Les rois applaudissaient Brutus. Les leçons des sages de l’antiquité répandues par de savants traducteurs, les législations de Sparte, d’Athènes et de Rome commentées par des politiques éclairés, avaient achevé de changer totalement les idées, les caractères et le langage. Les institutions étaient monarchiques, et les habitudes républicaines. Les prétentions et les privilèges étaient aristocratiques, les opinions et les mœurs devenaient démocratiques. Les avocats, tous les hommes de lettres, avec quelque fondement, les clercs les plus obscurs, avec démence, ne concevaient pas pourquoi ils ne seraient pas des Lycurgue et des Cicéron[[8]](#footnote-9). »

Ces dispositions générales s’individualisaient dans la tête de chaque collégien. L’auteur du Tableau de Paris, Mercier, écrivant dans sa propre histoire celle de ses jeunes contemporains, disait, en 1785 : « Le nom de Rome est le premier qui ait frappé mon oreille. Dès que j’ai pu tenir un rudiment, on m’a parlé de Romulus et de sa louve, on m’a parlé du Capitole et du Tibre. Les noms de Brutus, de Caton et de Scipion me poursuivaient dans mon sommeil ; on entassait dans ma mémoire les épîtres familières de Cicéron ; de sorte que j’étais loin de Paris, étranger à ses murailles, et que je vivais à Rome, que je n’ai jamais vue, et que probablement je ne verrai jamais.

 » Les Décades de Tite-Live ont tellement occupé mon cerveau pendant mes études, qu’il m’a fallu dans la suite beaucoup de temps pour redevenir citoyen de mon pays, tant j’avais épousé les fortunes de ces anciens Romains. J’étais républicain avec tous les défenseurs de la république ; je faisais la guerre avec le sénat contre le redoutable Annibal ; je rasais Carthage la superbe ; je suivais la marche des généraux romains et le vol triomphant de leurs aigles dans les Gaules ; je les voyais sans terreur conquérir le pays où je suis né ; je voulais faire des tragédies de toutes les stations de César ; et ce n’est que depuis quelques années que je ne sais quelle lueur de bon sens m’a rendu Français et habitant de Paris.

 » Il est sûr qu’on rapporte de l’étude de la langue latine un certain goût pour les républiques antiques et qu’on voudrait pouvoir ressusciter cette dont on lit la grande et vaste histoire.

 » Il est sûr qu’en entendant parler du sénat, de la liberté, de la majesté du peuple romain, de ses victoires, de la juste mort de César, du poignard de Caton qui ne peut survivre à la destruction des lois, il en coûte pour sortir de Rome, et pour se retrouver bourgeois de la rue des Noyers.

 » C’est cependant dans une monarchie que l’on entretient perpétuellement les jeunes gens de ces idées étrangères, qu’ils doivent perdre et oublier bien vite, pour leur sûreté, pour leur avancement et pour leur bonheur ; et c’est un roi absolu qui paye les professeurs, pour nous expliquer gravement, toutes les éloquentes déclamations lancées contre le pouvoir des rois : de sorte qu’un élève de l’ancienne université de Paris, quand il se trouve à Versailles et qu’il a un peu de bon sens, songe malgré lui à Tarquin, à Brutus, à tous les fiers ennemis de la royauté. Alors sa pauvre tête ne sait plus où elle en est : il est un sot ou un esclave né, ou il lui faut du temps pour se familiariser avec un pays qui n’a ni tribuns, ni décemvirs, ni sénateurs, ni consuls[[9]](#footnote-10) »

En attendant le moment favorable pour ressusciter les tribuns, la république et les consuls, on accueillait avec transport les hommes et les ouvrages qui entretenaient dans les âmes l’amour de la liberté, en peignant sous les plus belles couleurs les glorieuses républiques de l’antiquité classique. Un des livres qui ont le plus contribué à exalter l’admiration pour les formes gouvernementales de l’ancienne Grèce, c’est le Voyage du jeune Anacharsis.

Or, le 25 août 1789, le chevalier de Boufflers prononçait, pour la réception de l’abbé Barthélémy à l’Académie française, un discours qui nous donne le thermomètre des idées qu’on était à la veille d’appliquer à la France. Caractérisant les utiles et surprenants travaux du nouvel académicien, M. de Boufflers dit au récipiendaire : « Également fait pour avancer à pas de géant dans toutes les carrières, vous avez préféré celle qui vous ramenait vers la sage antiquité, et moins occupé de vous faire le grand nom que vous méritez, que de rappeler tous les hommes des anciens âges à la mémoire et à l’attention de celui-ci, vous vous êtes consacré à l’étude de la belle antiquité.

 » Vous parlez ; aussitôt la nuit de vingt siècles fait place à une lumière soudaine, et laisse éclore à nos yeux le magnifique spectacle de la Grèce entière, au plus haut degré de son antique splendeur. Argos, Corinthe, Sparte, Athènes et mille autres villes disparues sont repeuplées. Vous nous ouvrez les temples, les théâtres, les gymnases, les académies, les édifices publics, les maisons particulières, les réduits les plus intérieurs. Admis sous vos auspices dans leurs assemblées, à leurs écoles, à leurs repas, nous voilà mêlés à tous leurs jeux, initiés à tous les mystères, confidents de toutes les pensées, et jamais les Grecs n’ont aussi bien connu la Grèce, jamais ils ne se sont aussi bien connus entre eux que votre Anacharsis nous les a fait connaître…… En nous les offrant pour modèles, vous nous rendez leurs émules. Déjà, en fait de patriotisme un même sentiment nous élève, une même raison nous dirige…… Nous savons comme les Grecs qu’il n’est de véritable existence qu’avec la liberté, sans laquelle on n’est point homme[[10]](#footnote-11). »

Si cela n’est pas assez clair, écoutons le témoignage d’un homme qui connaissait bien l’influence de l’enseignement classique, puisqu’il l’avait longtemps pratiqué ; et l’esprit de la Révolution, puisqu’il en fut un des plus chauds partisans. La même année que M. de Boufflers prononçait son discours, le P. Cerutti publiait trois odes imitées d’Horace. Dans la préface, il s’exprime en ces termes : « L’esprit littéraire a produit l’esprit philosophique ; l’esprit philosophique a produit l’esprit législatif. » Voilà, en trois mots, toute la généalogie de la Révolution.

Elle est tellement évidente qu’on la trouve racontée dans les mêmes termes par un homme dont les vues et les principes n’ont rien de commun avec ceux du P. Cerutti. « La rétrogradation, dit l’illustre Donoso Cortès, a commencé en Europe avec la restauration du paganisme littéraire, qui a amené successivement les restaurations du paganisme philosophique, du paganisme religieux et du paganisme politique. Aujourd’hui le monde est à la veille de la dernière de ces restaurations, la restauration du paganisme socialiste[[11]](#footnote-12). » Aussi, l’écrivain du Moniteur qui rend compte de l’ouvrage de Cerutti a soin d’ajouter : « Les leçons d’Horace revêtues d’images fortes et vraies s’approprient merveilleusement et appartiennent à cette révolution. Horace nous avertit des prodiges du temps présent, tandis que le temps présent nous met Horace en lumière et lui sert de vivant commentaire[[12]](#footnote-13). »

Écoutons un nouveau témoin. L’auteur du Château des Tuileries trace le tableau suivant de la société française au moment où la Révolution éclata : « L’homme des champs, dit-il, qui avait amassé quelque argent, envoyait son fils au collège dans l’intention d’en faire un prêtre, un avocat, un médecin. De la masse de ces enfants de cultivateurs qui peuplaient les collèges, les trois quarts rentraient dans leurs foyers avant d’avoir parcouru les huit années consacrées aux études, préférant guider le soc de la charrue au défrichement des langues mortes ; mais le peu de temps qu’ils avaient donné à ce travail avait suffi pour leur inculquer quelque teinture de l’histoire ancienne. À la veillée, les contes des fées étaient remplacés par des récits, des fragments de l’histoire grecque et romaine. Enfin, il n’était pas un village où l’on n’entendît confondre les noms de Vesta, Alcibiade, Auguste, Néron, etc. Cette confusion, que le voyageur ne pouvait entendre sans sourire, a cependant été une des causes du peu d’étonnement et de la soumission que l’habitant des campagnes a montrés à la révolution.

 » Vous sentez bien que dans cette situation des esprits, dont les pores ouverts de l’entendement, si on peut s’exprimer ainsi, étaient disposés à pomper toutes les idées nouvelles quelque gigantesques qu’elles pussent être, rien ne fut plus facile que de surprendre la confiance et les suffrages de cette nombreuse portion de la société, et d’établir ainsi cette chaîne secrète de communication entre les esprits les plus élevés et les moins instruits.[[13]](#footnote-14) »

« Ajoutez à cela, continue un autre écrivain, que l’histoire, les mœurs, la mythologie de l’antiquité, avaient été popularisés par les poètes, les peintres, les sculpteurs, les graveurs ; que les tableaux, les statues, les estampes, les jardins, les galeries, la cour, la ville, les châteaux, n’offraient aux yeux que la représentation en marbre, en pierre, sur toile ou sur papier, des aventures des dieux, déesses, héros de la Grèce ou de Rome, et vous comprendrez comment ensuite on écouta sans surprise tous les discours emphatiques et remplis de paganisme des orateurs révolutionnaires ; comment on accueillit sans en rire les projets les plus extravagants, renouvelés des Grecs ; comment on subit si facilement ce joug abrutissant d’une assemblée de bourgeois, s’arrogeant un pouvoir mille fois plus despotique que celui de la monarchie qu’ils venaient de renverser, mais s’autorisant, pour commettre une usurpation si odieuse, pour débiter tant d’absurdités, pour commettre tant de crimes, de l’exemple de Brutus, de Cassius, Spartacus, de tous les scélérats de l’antiquité[[14]](#footnote-15). »

Cependant, il faut le reconnaître avec un commentateur de Salluste, la Révolution dans sa forme grecque et romaine ne fut bien comprise que par les classes lettrées. « Lorsqu’à la fin du dernier siècle, dit M. de Gerlache, la France, c’est-à-dire la partie lettrée de la société française, dégoûtée de ses propres institutions, et éprise de celles de l’antiquité, voulut passer de la monarchie à l’état républicain, elle échoua, parce que ce changement n’était ni dans les mœurs ni dans l’esprit de la nation. De là vient que la révolution eut cela de commun avec la révolution opérée par César, qu’elle marcha à son but par des violences, des massacres et des proscriptions. Le règne de la Terreur ressemble sous beaucoup de rapports au second triumvirat[[15]](#footnote-16). »

Si la masse des populations, étrangère aux études de collège, vit la Révolution avec indifférence, souvent avec terreur ; si elle la saisit uniquement par le côté qui flattait son orgueil et sa cupidité, la génération qui avait fréquenté la belle antiquité, salua avec enthousiasme la Révolution comme le retour de l’âge d’or. Un témoin oculaire, Charles Nodier, après avoir dépeint les scènes horribles de la révolution et le dévergondage des assemblées populaires, ajoute : « Ce qu’il y a de remarquable, c’est que nous étions tout prêts à cet ordre de choses exceptionnel, nous autres écoliers qu’une éducation anomale et anormale préparait assidûment, depuis l’enfance, à toutes ces aberrations d’une politique sans base. Il n’y avait pas grand effort à passer de nos études de collège aux débats du Forum et à la guerre des esclaves. Notre admiration était gagnée d’avance aux institutions de Lycurgue et aux tyrannicides des Panathénées : on ne nous avait jamais parlé que de cela.

 » Les plus anciens d’entre nous rapportaient qu’à la veille des nouveaux événements, le prix de composition de rhétorique s’était débattu entre deux plaidoyers, à la manière de Sénèque l’Orateur, en faveur de Brutus l’Ancien et de Brutus le Jeune. Je ne sais qui l’emporta aux yeux des juges, de celui qui avait tué son père ou de celui qui avait tué ses enfants ; mais le lauréat fut encouragé par l’intendant, caressé par le premier président et couronné par l’archevêque. Le lendemain, on parla d’une révolution et on s’en étonna ; comme si on n’avait pas dû savoir qu’elle était faite dans l’éducation… C’est un témoignage que la philosophie du dix-huitième siècle ne put s’empêcher de rendre aux jésuites, à la Sorbonne et à l’Université[[16]](#footnote-17). »

Le même observateur ajoute : « Pour que l’éducation d’un citoyen soit saine et utile, il faut qu’elle soit naturelle, qu’elle sorte d’elle-même des autres institutions, et qu’elle concoure à leur conservation, comme celles-ci contribuent à la sienne… Voilà, je crois, des principes si clairs qu’ils n’auraient pas besoin d’être soutenus par des exemples ; mais que l’on cherche à se rendre compte, si l’on veut, de l’effet qu’aurait produit l’éducation de Sparte dans une monarchie, ou même dans une république qui n’aurait pas été Sparte ; qu’on essaye de transporter, par la pensée, les méthodes d’instruction des anciens chez les modernes… il y aura de quoi exciser la dérision de tous les bons esprits.

 » Cela sera inouï, inexplicable, extravagant ; personne ne le comprendra ; et cependant tout le monde l’a vu, tout le monde l’a éprouvé : cette éducation a été celle du siècle qui a fait la révolution ou qui l’a laissé faire ; et ce vice, je le répète, est là cause incontestable de tous nos malheurs. Français, nous n’avions pas reçu une éducation française ; citoyens d’une monarchie, nous n’avions pas reçu une éducation monarchique ; ajoutez : chrétiens, nous n’avions pas reçu une éducation chrétienne. Soit inadvertance, soit préjugé, soit ignorance et présomption, on nous avait formés comme à dessein pour un ordre de choses dans lequel nous n’étions pas nés, pour un but qui ne pouvait jamais se présenter à notre esprit, pour une destination politique que nous nous sommes données à la fin, non qu’elle convînt à nos mœurs et à notre caractère, mais parce qu’on l’avait rendue plus ou moins nécessaire à tous.

 » De quoi retentissait, en effet, depuis longtemps la chaire de l’instruction, sinon des exemples déplacés et dangereux de quelques républiques et de quelques héros des temps passés, dont nous ne pouvions nous rapprocher que par des parodies indécentes et cruelles ?… Le Français, presque dépouillé du sentiment national, se réfugia dans les souvenirs de l’antiquité et se prêta sans efforts au projet bizarre des dépositaires de l’instruction, en accueillant une éducation historique fondée sur des idées et des affections propres à d’autres temps, à d’autres-lieux, à d’autres gouvernements, à d’autres hommes.

 » On reçut l’éducation, c’est-à-dire la vie sociale, au nom des Grecs et des Romains, qui n’avaient rien de commun avec nous ; on ne pensa point que la plupart de ces actions éclatantes dont leurs annales ont perpétué le souvenir, incompatibles avec la morale perfectionnée des sociétés modernes, ne sont, aux yeux de la raison et de l’humanité, que des crimes détestables ; et que certains des demi-dieux de nos collèges auraient été justement livrés à la claie et à l’échafaud… Aveugle enthousiasme, fausse et malheureuse imitation qui a rappelé trop souvent le popularisme anarchique des Gracques, la criminelle ambition de César, le désespoir de Caton et le parricide de Brutus[[17]](#footnote-18) ! »

Ailleurs encore, et avec une nouvelle énergie, il rend l’éducation de collège responsable non-seulement des parodies grotesques de la Révolution, mais encore des atrocités qui souillent cette époque sans analogue dans l’histoire. Nous livrons ces paroles à la méditation des instituteurs de la jeunesse. Il dit : « L’enseignement des collèges, alors comme aujourd’hui, se composait en grande partie de faits antérieurs au christianisme, de notions empruntées à la brutale philosophie des païens, de mensonges pompeux qui donnaient à des frénésies absurdes tout l’attrait de la vertu et tout l’éclat de la gloire. Cette génération avait été nourrie, comme l’élève du Centaure, avec la moelle des bêtes sauvages ; il ne faut pas s’étonner qu’elle en ait eu la férocité.

 » C’est ainsi qu’à nous autres enfants perdus des écoles d’Athènes et de Rome s’était fait connaître la liberté, sous l’aspect de l’adorable furie de Corneille. Joignez à ce malheur radical d’une instruction abusive, diamétralement détournée de son but moral par l’ineptie et la présomption des faux sages, la contagion des premiers exemples, et félicitez le jeune homme à l’âme robuste qui a pu s’armer à travers tant de périls des forces d’une raison prématurée. Il n’en était pas ainsi de nous. Adeptes d’une histoire idéalisée par les sophistes, déchus de notre âme, nous ne savions mettre à sa place que l’instinct et la logique des lions[[18]](#footnote-19). »

Les témoignages qui précèdent montrent assez clairement la nature et l’origine des dispositions dominantes dans les classes lettrées au moment de la Révolution : ceux qui suivent achèveront de déchirer le voile qui cache encore, à certains yeux, la généalogie de la terrible Déesse.

## CHAPITRE III.

Nouveaux témoignages : Dumonchel. — Auger. — Grégoire. — Bernardin de Saint-Pierre. — Daunou. — Briot. — Dupuy. — Boissy d’Anglas. — Dupais. — Fourcroy. — La Décade philosophique. — Camille Desmoulins. — Pagès. — Condorcet. — Danton. — Talleyrand. — Chateaubriand.

À peine la révélation a-t-elle vu le jour, que le corps enseignant s’empresse de la reconnaître pour sa fille et de revendiquer publiquement les honneurs de la paternité. Le 8 janvier 1790, le recteur de l’Université de Paris, l’abbé Dumonchel, à la tête de tous les professeurs, se présente à la barre de l’Assemblée nationale, et prononce ce discours, qu’il faut relire deux fois : « C’est dans notre sein que vous aviez les plus sincères et les plus zélés admirateurs. Interrogeant nuit et jour les ombres de tous ces grands hommes qui ont immortalisé les républiques de Grèce et d’Italie, nous retrouvions dans les monuments d’Athènes et de Rome ces sentiments généreux de liberté et de patriotisme, dont leurs cendres sont encore toutes brûlantes.

 » Dépositaires du feu sacré, nous n’avons point à nous reprocher de l’avoir laissé éteindre entre nos mains. Mais notre éducation était une contradiction avec nos mœurs et nos usages. Nous parlions de patrie et de liberté, et nous n’apercevions autour de nous ni liberté ni patrie.

 » Les temps sont changés. On ne sourira plus de pitié à ces vieilles vertus des Grecs et des Romains. L’Assemblée nationale a fait revivre dans son sein le génie des grands hommes de l’antiquité ; elle a transporté les vertus de Rome et de Sparte dans un royaume où, avant elle, on ne trouvait que des tyrans et des esclaves[[19]](#footnote-20). »

Des tonnerres d’applaudissements interrompent plusieurs fois ce discours, dont l’assemblée entière demande l’impression.

Grâce aux études de collège, non-seulement les élèves sont tout prêts pour la révolution, les maîtres eux-mêmes l’embrassent comme une vieille connaissance, et s’y trouvent comme dans leur élément. Pour ne parler que des prêtres, témoins entre beaucoup d’autres : les abbés Poultier, Dumonchel, Cérutti, Grégoire, Schneider, Daunou, Chabot, Bernard, Auger, Dotteville, qui, à force de vivre avec les anciens, finissent par être de la politique de Brutus et de la religion de Socrate.

Dans son panégyrique de l’abbé Auger, un révolutionnaire fameux, Hérault de Séchelles, s’exprime ainsi : « L’abbé Anger plaça, pendant dix ans, tout son bonheur dans Démosthène. Il étudia dans tous leurs replis les constitutions des Grecs, leurs gouvernements, leurs lois, leurs usages, leurs mœurs. La géographie même de l’Attique, ses villages et jusqu’à ses ruisseaux s’embellissaient à ses yeux d’une importance antique et presque religieuse. Grâce aux soins de l’abbé Auger, le prince de l’éloquence ancienne reconquit sa domination dans tout l’empire littéraire.

 » Représentant de Démosthène, il sentit que toute l’éloquence grecque et romaine avait droit d’attendre de lui les mêmes services. Quelques années s’écoulent, et tout à coup je le vois reparaître à la tête d’un nouveau cortège d’illustres morts : Socrate, Lysias, Lycurgue, Isée, Andocide et Dinarque, Gorgias et Alcidamas, Cicéron, enfin, dont l’immense gloire interdit l’éloge, et qui coûta trente ans d’études et de respects à l’abbé Auger.

 » Les passions les plus enivrantes ne s’emparent pas plus exclusivement du cœur qu’elles dominent, que le sien n’était maîtrisé par Démosthène, par Cicéron. Un jour, sur les bords de la Seine, la promenade nous conduisit sur les hauteurs d’une colline, où vivait seul un vieil ermite ignoré de la nature entière. L’abbé Auger l’aborde, lui ôte son chapeau, puis le regardant fixement : « Connaissez-vous Cicéron ? lui demanda-t-il. — Non, répondit le solitaire. — Pauvre homme ! » s’écrie l’abbé Auger, et à l’instant il lui tourne le dos[[20]](#footnote-21)… »

 » La Révolution trouva l’abbé Auger au milieu des républiques de la Grèce, et cette âme si remplie de la dignité de l’homme et du droit éternel qui consacre son égalité, n’eut besoin d’aucun effort pour se livrer sincèrement dans sa patrie à ces mêmes jouissances que son imagination avait si souvent savourées dans l’histoire. Trop heureux de pouvoir adresser à des assemblées de Français le langage des Romains et ces mêmes périodes que les Grecs avaient rendues les formules de la liberté, on le vit publier une suite de discours où respire l’amour de nos nouvelles lois, et dirigeant désormais toute son érudition vers notre bonheur, tracer l’histoire de la constitution romaine, pour la déposer ensuite auprès du berceau de la constitution française.

 » Hélas ! ce fut ton dernier ouvrage ! homme de la nature ! ami des muses !… Que les dieux accordent à ta cendre une terre plus légère, des fleurs et un printemps éternel autour de ton urne, et tandis que ton ombre, errante dans l’Élysée, converse sans doute avec les ombres de Lysias, d’Eschine, d’Isocrate, nous placerons ton image entre Démosthène, dont tu reproduisis la gloire, et Socrate, auquel la nature t’avait fait ressembler par les traits du visage, comme par quelques rapports intimes d’une sagesse supérieure*[[21]](#footnote-22)*. »

Les détails suivants achèveront de faire connaître l’abbé Auger, ainsi que l’influence de l’antiquité classique sur lui-même et sur la jeunesse révolutionnaire, dont il fut un des principaux instituteurs. Professeur d’éloquence au collège de Rouen, membre de l’Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, l’abbé Auger s’était tellement épris des auteurs païens, que l’évêque de Lescar, dont il était grand vicaire, l’appelait ordinairement son vicaire général in pártibus Atheniénsium.

« Accoutumé à vivre avec les anciens, il avait puisé dans ses lectures cette fierté, cet amour de la liberté et de la chose publique, toutes ces vertus que, dans l’abjection où nous tenait un gouvernement corrupteur, nous croyions inimitables il n’y a encore que trois ans. Quel contraste entre les exemples qu’un enfant admirait dans ses auteurs classiques, et les discours qu’il entendait, et les hommes qu’il rencontrait dans la société au sortir du collège ! Il y avait de quoi bouleverser sa jeune tête, et lui donner une idée bien chétive de ses contemporains.

 » Dans les commencements de la Révolution, une jeune duchesse disait devant son fils, de neuf à dix ans : « On a fait les mots nouveaux de liberté et de patrie pour égarer le peuple. » — « Tu te trompes, maman, reprit l’enfant avec vivacité, ces mots-là étaient très-familiers aux anciens ; aussi étaient-ils d’autres hommes que nous. » Le précepteur fut renvoyé huit jours après.

 » L’abbé Auger écrivit aussi sur plusieurs points politiques, et toujours dans les principes que nourrissait en lui la lecture de ses chers anciens. Sa Constitution romaine et son Traité de la Tragédie grecque furent ses derniers ouvrages littéraires, mais non ses derniers travaux[[22]](#footnote-23). »

Pénétré de l’esprit de fierté et de liberté qu’on respire chez les Grecs et chez les Romains, personne ne mit plus de chaleur et de persévérance que lui à soutenir les principes schismatiques de la constitution civile du clergé, pour laquelle il combattit jusqu’à la mort.

À son tour, un confrère de Dumonchel et d’Auger, l’abbé Grégoire, s’écrie : « Le génie vertueux est le père de la liberté et des révolutions. Aristogiton et Brutus n’ont pas été plus utiles à la nôtre par leur exemple, que Démosthène et Cicéron par leurs ouvrages. Sans les efforts de la république des lettres, la république française serait encore à naître*[[23]](#footnote-24)*. »

Dans son enthousiaste reconnaissance pour la belle antiquité, le fougueux tribun ajoute : « Réimprimons tous les bons auteurs grecs et latins avec les variantes et la traduction française à côté… Certes, si nos armées pénètrent en Italie, l’enlèvement de l’Apollon du Belvédère et de l’Hercule Farnèse serait la plus brillante conquête. C’est la Grèce qui a décoré Rome ; mais les chefs-d’œuvre des républiques grecques doivent-ils décorer le pays des esclaves ? La république française doit être leur dernier domicile. Philippe de Macédoine disait : « Je réussirai plutôt à dompter la belliqueuse Sparte que la savante Athènes. » Réunissons donc le courage de Sparte et le génie d’Athènes. Que de la France on voie s’échapper sans cesse des torrents de lumière pour éclairer tous les peuples et brûler tous les trônes[[24]](#footnote-25) ! »

Où l’abbé Grégoire a-t-il appris cet étrange langage ? Est-ce sur les genoux de sa mère ? Où a-t-il puisé ces idées encore plus étranges ? Est-ce au grand séminaire ? Non ; entre son premier âge et sa vie publique, il a passé huit ans à l’école des Grecs et des Romains, il en a le langage et les idées. Or, ce langage et ces idées, qui ne sont ni d’un chrétien ni d’un Français, sont le langage et les idées de la Révolution elle-même.

« C’est le collège, dit un témoin non suspect, qui a produit la Révolution avec tous les maux dont elle est la source. Notre éducation publique altère le caractère national. Elle déprave les jeunes gens en leur apprenant à toujours parler et à ne jamais agir, à voir les beaux discours honorés et les belles actions sans récompense. Elle remplit leur esprit de contradictions, en insinuant, suivant les auteurs qu’on explique, des maximes républicaines, ambitieuses et dénaturées. On rend les hommes chrétiens par le catéchisme, païens par les vers de Virgile, Grecs ou Romains par l’étude de Démosthène ou de Cicéron, jamais Français.

 » L’effet de cette éducation si vaine, si contradictoire, si atroce, est de les rendre pour toute leur vie bavards, cruels, trompeurs, hypocrites, sans principes, intolérants… Ils n’ont emporté du collège que le désir de remplir la première place en entrant dans la société… Voyant que leurs études ne peuvent leur servir à rien pour parvenir, la plupart finissent par une ambition négative, qui cherche à abattre tout ce qui s’élève pour se mettre à sa place : c’est l’esprit du siècle. Ainsi, tous les maux sortent du collège*[[25]](#footnote-26)*. »

On le voit, amis et ennemis, les témoins sont unanimes à déposer que la Révolution est fille de l’éducation de collège.

Dans son rapport officiel sur l’instruction publique, l’oratorien Daunou reconnaît qu’en 1789 l’éducation, vicieuse à son point de vue, a néanmoins porté dans ses flancs la glorieuse Révolution qui régénère à la liberté le peuple français et qui doit y régénérer le monde. « Là, dit-il, les pensées des grands hommes étaient continuées par d’autres grands hommes. L’éloquence et la philosophie s’unissaient pour jeter quelquefois aux pieds des trônes épouvantés de longs sillons de lumière à travers l’antique nuit des préjugés et des erreurs. Là, se formait une sorte d’opinion publique qui s’accoutumait à murmurer autour des gouvernements*[[26]](#footnote-27)*. »

Il ajoute que l’instruction classique conduisait à l’admiration des philosophes qui en étaient les commentateurs, et notamment du précurseur de la Révolution, « cet immortel auteur d’Émile, jeté par erreur dans nos temps modernes et parmi des foules d’esclaves, comme le représentant de l’antiquité et de la liberté. »

« En conséquence, continue en termes très-explicites le révolutionnaire Briot, sur les bancs du collège nous obéissions aux tyrans, mais nous admirions en secret Brutus et Chéréas*[[27]](#footnote-28)*. » Peut-on dire plus clairement que c’est aux études classiques, que toute cette génération devait sa haine des tyrans et son admiration pour les régicides ?

De son côté, le littérateur Dupuy, mort en 1795, disait à ses derniers moments : « J’étais républicain avant la Révolution par suite de mes études ; je meurs républicain, content et glorieux : le règne de la justice et de la paix est arrivé. »

Pour louer dignement le défunt, en manifestant ses sentiments personnels, un autre lettré, M. de Sacy, lui fit l’épitaphe suivante :

Des chefs-d’œuvre d’Athènes il enrichit la France,

Et des vertus de Sparte il a rempli son cœur !

Dans le même sens parle Boissy d’Anglas. « C’est, dit-il, en 1786, quelques instants avant l’expiration de l’ancien régime, que des hommes alors considérables organisèrent le Lycée. Les leçons qu’on y donnait, surtout celles qui avaient pour objet l’histoire et la littérature, ne tardèrent pas à déplaire aux despotes. C’est là que Garat, retraçant l’histoire des républiques anciennes, façonnait nos âmes à l’énergie républicaine. Séguier prépara des réquisitoires, mais l’opinion publique défendit le lycée. On sentit dès lors la nécessité de le respecter, et l’on n’osa frapper un établissement auquel le public se portait en foule[[28]](#footnote-29). »

À Boissy d’Anglas succède un autre fils de la Révolution, Dupuis, qui fait ainsi la généalogie de sa mère : « La Convention nationale, dont le nom sera immortel dans les annales du monde, quel que doive être le résultat de ses pénibles efforts pour régénérer un peuple dégradé par une longue servitude, et pour montrer enfin au reste de l’univers asservi une société d’bommes affranchis de la tyrannie des rois, des nobles, des prêtres, a conçu le projet le plus hardi qui pût jamais être formé, celui de fonder une vaste république sur les débris d’une monarchie corrompue…

 » Cet ouvrage est plus encore celui de l’éducation que celui des lois. L’éducation ancienne avait de grands défauts, mais tout imparfaite qu’elle était, c’est elle, enfin, qui a formé les hommes qui ont amené la Révolution. Il vous faut une éducation nationale et républicaine : vous ne pouvez plus différer sans compromettre le salut de la république, qui doit s’appuyer sur cette base[[29]](#footnote-30). »

« Les collèges, continue Fourcroy, furent le berceau de la Révolution. Pour la développer et la maintenir, il nous faut une éducation complètement républicaine. Les derniers cris de l’ignorance, des préjugés, du fanatisme vont être étouffés par la sagesse et la grandeur des institutions républicaines… Quatre-vingt-dix écoles nouvelles semblent sortir tout d’un coup du néant… Au lieu de quelques traits de l’histoire grecque et romaine qui ne donnaient autrefois qu’une idée confuse de ces deux peuples fameux et qui semaient dans nos jeunes esprits quelques germes de républicanisme, que le despotisme monarchique et les habitudes devaient bientôt y étouffer ou y comprimer, on offrira à de jeunes républicains la série non interrompue de l’histoire des hommes illustres, depuis les temps fabuleux jusqu’aux époques modernes[[30]](#footnote-31). »

Mères et nourrices de la Révolution, tel est aussi le nom que le recueil littéraire le plus considérable de la fin du dernier siècle donne aux études de collège, et l’hommage qu’il leur rend. « C’était, dit la Décade philosophique, une contradiction bien bizarre de notre éducation sous l’ancien régime ; on nous mettait dans les mains, lorsque nous étions enfants, des livres faits pour inspirer l’amour de la patrie, la grandeur d’âme, le désintéressement, toutes les vertus. Nos jeunes cœurs palpitaient à ces traits d’héroïsme des Aristide, des Épaminondas, des Caton, des Brutus, etc. Mais à peine sortions-nous du collège, qu’il fallait oublier à grand-peine ces sublimes exemples. On ne trouvait nulle part la réalité de ces magnifiques tableaux : point de liberté, point de patrie.

 » C’est maintenant qu’il peut y avoir un heureux accord entre nos lumières et nos mœurs, entre nos lectures et notre conduite. Voulez-vous faire des républicains ? que vos jeunes gens lisent Tite-Live, Salluste, Tacite, Plutarque, etc.[[31]](#footnote-32) »

« Mes chers amis, ajoutait Camille Desmoulins, puisque vous lisez Cicéron, je réponds de vous : vous serez libres*[[32]](#footnote-33)*. »

« Avec la Renaissance, écrit un autre témoin, l’esprit républicain de l’antiquité reparaît en Europe : La démocratie est sortie des collèges. Depuis le quinzième siècle, l’instruction scientifique n’a plus eu que deux sources, la Grèce et Rome, pays républicain par excellence, terre natale du régicide[[33]](#footnote-34). »

Après avoir demandé, comme le dernier progrès de la raison, que l’éducation soit athée, Condorcet veut, pour perpétuer la Révolution, que les Vies de Plutarque deviennent le livre classique par excellence ; il veut qu’on réhabilite aux yeux de la jeunesse les Gracchus, les Drusus, a tous ces anciens tribuns voués dans certains livres à l’exécration des siècles, et qui ont presque toujours soutenu la cause de la justice ; » puis, faisant honneur à la Renaissance et aux études de collège, qui l’ont perpétuée, de la glorieuse Révolution française, il dit : « Au commencement du quinzième siècle, l’Europe entière, plongée dans l’ignorance, gémissait sous le joug de l’aristocratie nobiliaire et de la tyrannie sacerdotale ; mais, depuis cette époque, les progrès vers la liberté ont, dans chaque nation, suivi ceux des lumières avec cette constance qui annonce entre deux faits une liaison nécessaire, fondée sur les lois éternelles de la nature[[34]](#footnote-35). »

Voici une déposition bien autrement significative, c’est celle de Danton. Du haut de la tribune de la Convention, au milieu des ruines de l’ordre religieux et social, le géant révolutionnaire adresse aux congrégations enseignantes cet éloge qui fait rougir et trembler : « C’est aux moines, s’écrie-t-il, cette espèce misérable, c’est au siècle de Louis XIV, que nous devons le siècle de la vraie philosophie. C’est aux jésuites que nous devons ces élans sublimes qui font naître l’admiration[[35]](#footnote-36). La république était dans les esprits vingt ans au moins avant sa proclamation. Corneille avait parlé en Romain, et celui qui avait dit :

Pour être plus qu’un roi, tu te crois quelque chose,

était un vrai républicain[[36]](#footnote-37). »

Sauf erreur, ce précieux témoignage dit clairement : « Depuis la Renaissance, même dans les congrégations religieuses enseignantes, l’éducation classique est un jeu de bascule. On charge un des plateaux de la balance du poids le plus considérable possible d’admiration pour les auteurs païens, pour les hommes, les maximes et les institutions de l’antiquité. Comme contrepoids, on met dans l’autre plateau un peu d’instruction chrétienne et quelques exercices religieux ; et on se flatte d’avoir établi dans les âmes l’équilibre et même la prépondérance du christianisme ! L’expérience de 1793 prouve toute l’illusion d’un pareil système. »

L’évêque de la Révolution, M. de Talleyrand, parle comme Danton : « Dans les anciennes écoles, dit-il, où tant d’intérêts se réunissaient pour tromper, pour dégrader l’espèce humaine, il s’est pourtant trouvé des hommes dont les courageuses leçons semblaient appartenir aux plus beaux jours de la liberté, et qui ont préparé à l’insu du despotisme la Révolution qui vient de s’accomplir[[37]](#footnote-38). »

Après Talleyrand écoutons M. de Chateaubriand. Prêtres et laïques, nobles et plébéiens, démocrates et royalistes, tous doivent déposer, afin de rendre incontestable la généalogie de la Révolution. Dans son Essai sur les Révolutions, publié en Angleterre au moment même où la monarchie française s’écroulait, Chateaubriand proclame hautement que la Révolution était sortie des collèges, qu’elle n’était autre chose que l’application des études classiques ; que les institutions de Sparte et d’Athènes en étaient l’idéal, Lycurgue le législateur, et les jacobins, les seuls révolutionnaires sérieux, de vrais Spartiates, ni plus ni moins. Le témoignage de l’illustre écrivain a d’autant plus de poids, que lui aussi partageait alors, grâce à son éducation, plus d’une idée révolutionnaire.

« Notre Révolution, dit-il, a été produite en partie[[38]](#footnote-39) par des gens de lettres qui, plus habitants de Rome et d’Athènes que de leur pays, ont cherché à ramener dans l’Europe les mœurs antiques… Les écoles publiques étaient des sources où l’on abreuvait la jeunesse de fiel et de haine contre tous les autres gouvernements… C’est au moment où le corps politique, tout maculé des taches de la corruption, tombait en une dissolution générale, qu’une race d’hommes, se levant tout à coup, se met dans son vertige à sonner l’heure de Sparte et d’Athènes.

 » Les Jacobins avaient aperçu que le vice radical existait dans les mœurs, dans l’inégalité des fortunes et mille autres obstacles. Où trouver le talisman pour faire disparaître tant de difficultés ? À Sparte. Quelles mœurs substituera-t-on aux anciennes ? Celles que Lycurgue mit à la place des anciens désordres de sa patrie. Le plan était donc tracé depuis longtemps ; il ne restait plus aux Jacobins qu’à le suivre…

 » Raréfiés au feu de l’enthousiasme républicain, ils déployèrent une énergie dont on n’a jamais eu d’exemple, et des forfaits que tous ceux de l’histoire mis ensemble pourraient à peine égaler. Les gardes nationales achetées, des agents placés à leur poste dans tous les coins de la république, le mot communiqué aux sociétés affiliées, les monstres, se bouchant les oreilles, donnèrent l’affreux signal qui devait rappeler Sparte de ses ruines. Il retentit dans la France comme le cri de l’ange exterminateur : les monuments des hommes s’écroulèrent, et les tombes s’entrouvrirent[[39]](#footnote-40).

 » Tels furent les Jacobins. On a beaucoup parlé d’eux, et peu de gens les ont connus. La plupart publient les crimes de cette société, sans nous apprendre le principe général qui dirigeait leurs vues. Il consistait, ce principe, dans le système de perfection, vers lequel le premier pas à faire était la restauration des lois de Lycurgue*[[40]](#footnote-41)*. »

Chateaubriand montre qu’en effet toutes les mesures ordonnées par les Jacobins ont leur modèle dans les républiques de la Grèce. « Il y avait à Athènes trois factions : la Montagne, composée, ainsi que le fameux parti du même nom en France, des citoyens les plus pauvres de la République, qui voulaient une pure démocratie. La Plaine réunissait les riches possesseurs des terres, qui demandaient une constitution oligarchique. — Enfin la troisième, appelée la Côte, se composait des négociants de l’Attique. Également effrayés de la licence des pauvres et de la tyrannie des grands, ils demandaient un gouvernement mixte : c’étaient les modérés[[41]](#footnote-42). On voit ici la source d’où les Français ont tiré les noms des partis qui les divisèrent.

« Le bouleversement total que les Français et surtout les Jacobins ont voulu opérer dans les mœurs de leur nation en assassinant les propriétaires, transportant les fortunes, changeant les costumes, les usages et Dieu même, n’a été qu’une imitation de ce que Lycurgue fit dans sa patrie. Il institua les repas publics et les leschès, bannit l’or et les sciences, ordonna des réquisitions d’hommes et de propriétés, fit le partage des terres, établit la communauté des enfants et presque celle des femmes[[42]](#footnote-43). Les Jacobins le suivirent pas à pas dans ces réformes violentes, prétendirent à leur tour anéantir le commerce ; extirper les lettres, avoir des gymnases, des philities ou repas civiques, des clubs ; ils voulurent forcer la vierge ou la jeune épouse à recevoir malgré elle un époux ; ils mirent surtout en usage les réquisitions, et se préparaient à promulguer les lois agraires[[43]](#footnote-44). »

« Il semble, ajoute Chateaubriand, que cet homme extraordinaire, Lycurgue, n’ait rien ignoré de ce qui peut toucher les hommes, qu’il ait embrassé à la fois tous les genres d’institutions les plus capables d’agir sur le cœur humain, d’élever leur génie, de développer les facultés de leurs âmes. Plus on étudie les lois de Lycurgue, plus on est convaincu que depuis lui on n’a rien trouvé de nouveau en politique*[[44]](#footnote-45)*. »

Pas même l’Évangile ! Voilà cependant les axiomes que l’on admettait, que l’on proclamait au moment de la Révolution ! Si l’éducation avait altéré à ce point un esprit d’élite comme M. de Chateaubriand, quel effet avait-elle dû produire sur la multitude des âmes vulgaires ?

Ce qui suit n’est pas moins significatif. Pour le jeune Chateaubriand, tout ce qui n’est pas païen est barbare, l’Église est ennemie des sciences, et c’est à la Renaissance du paganisme que l’Europe chrétienne est redevable de sa civilisation et de ses lumières… Autre préjugé de l’éducation de collège dont l’éloquent écrivain devait faire plus tard une si éloquente justice.

« Au moyen âge, dit-il, une philosophie barbare s’étendit sur l’Occident, en même temps que la haine des sciences régnait sur ceux qui auraient pu les protéger. C’était alors que les empereurs faisaient des lois pour bannir les mathématiciens et les sorciers ; que les papes incendiaient les bibliothèques de Rome… Cependant Constantinople venait de passer sous le joug des Turcs, et le reste des philosophes grecs fugitifs trouvèrent un asile en Italie. Les lettres commencèrent à revivre de toutes parts… On commença à faire revivre les philosophies de la Grèce. De là sortirent Gassendi l’épicurien, Descartes le pyrrhonien, Spinoza l’athée, Bayle le sceptique, Locke et son Essai, un des plus beaux monuments du génie de l’homme[[45]](#footnote-46). »

Suit un dithyrambe en l’honneur des philosophes grecs, glorieux éducateurs de l’Europe moderne, de leurs institutions sociales et de leurs principaux interprètes. Devant eux Chateaubriand est en extase. Au lieu d’admirer les Apôtres ou quelques uns des Pères de l’Église, il s’écrie : « Platon, Fénelon, J. J. Rousseau ! Nous allons offrir le beau groupe de ces trois génies, qui renferme tout ce qu’il y a d’aimable dans la vertu, de grand dans les talents, de sensible dans le caractère des hommes. Dans Platon l’éducation du citoyen commence à la naissance. Porté dans un lieu commun, il attend qu’un lait inconnu vienne satisfaire ses besoins. À peine adolescent, le gymnase occupe ses instants…

 » Si parmi ces enfants communs de la patrie il s’en trouve un qui, par la beauté de ses traits, les indices de son génie, décèle le grand homme futur, on l’enlève à la foule. Un philosophe lui dévoile le grand Être… Il voyage et devient un des magistrats de la patrie. Tel est l’homme politique de Platon. Le divin disciple de Socrate, dans le délire de sa vertu, voulait spiritualiser les hommes terrestres…

 » L’influence de Télémaque a été considérable : il renferme tous les principes du jour. Il respire la liberté, et la Révolution même s’y trouve prédite. Que l’on considère l’âge où il a paru, et l’on verra qu’il est un des premiers écrits qui ont changé le cours des idées nationales en France…

 » Émile est autant au-dessus des hommes de son siècle qu’il y a de différence entre nous et les premiers Romains. Que dis-je ! Émile est l’homme par excellence ; car il est l’homme de la nature, son cœur ne connaît point de préjugé Tel est le fameux ouvrage qui a précipité notre Révolution… Peut-être n’y a-t-il dans le monde que cinq ouvrages à lire : l’Émile en est un[[46]](#footnote-47). »

Quelles idées ! et quel langage dans la bouche du futur auteur du Génie du christianisme ! En voyant l’éclipse de cette belle intelligence, comment ne pas répéter les paroles de saint Augustin : « Fleuve maudit de l’éducation païenne, jusques à quand continuera-t-on de jeter les enfants des hommes dans tes ondes infernales ? C’est là, ô mon Dieu ! que je perdis la lumière de mon esprit et l’innocence de mon cœur[[47]](#footnote-48) ! »

## CHAPITRE IV.

Suite des témoignages : Henri Heine. — Frédéric Schlegel. — Andrieux. — Le Moniteur. — M. Michelet. — M. Bastiat. — M. le comte de Champagny. — François de Neufchâteau. — Chazal. — Alloury. — La Révolution elle-même. — Deux périodes dans son histoire : la période de destruction et la période de reconstruction.

Afin d’arriver à la certitude, il faut, dans la grave investigation qui nous occupe, entendre aussi des témoins étrangers. Voici, d’abord, un philosophe allemand qui ne sera pas suspect. « Avant Louis XVIII, dit Henri Heine, la religion qui régnait en France était la mythologie classique. Cette belle religion avait été prêchée avec un tel succès au peuple français par ses écrivains, ses poètes et ses artistes, qu’à la fin du siècle précédent, la vie extérieure et intellectuelle, en France, portait tout à fait le costume païen.

 » Pendant la Révolution la religion classique fleurit dans sa plus énergique magnificence. Ce n’était pas là une singerie à la manière alexandrine. Paris apparaissait comme la continuation naturelle d’Athènes et de Rome.

 » Sous l’empire, cet esprit s’éteignit insensiblement, les dieux de la Grèce ne régnèrent plus que sur le théâtre, et la vertu romaine ne posséda plus que les champs de bataille. Une nouvelle foi avait surgi qui se résuma dans un seul nom : Napoléon ! Cette foi règne encore dans la masse.

 » On a donc tort de dire que le peuple français est irréligieux, parce qu’il ne croit plus au Christ et à ses saints ; dites plutôt : L’irréligiosité des Français consiste à croire maintenant à un homme au lieu de croire aux dieux immortels. Dites encore : Les Français sont irréligieux, parce qu’ils ne croient plus à Jupiter, plus à Diane, plus à Vénus. Ce dernier point est incontestable ; je sais au moins qu’à l’égard des Grecs, les Français sont toujours restés orthodoxes[[48]](#footnote-49). »

Dans sa Philosophie de l’Histoire, Frédéric de Schlegel, caractérisant à grands traits la renaissance du paganisme au sein de l’Europe, perpétuée par les études de collège, et de conséquence en conséquence aboutissant à la catastrophe révolutionnaire, s’exprime en ces termes :

« L’étude des écrivains de l’ancienne Rome fut ranimée… des poètes latins, des savants de cour, formés à l’école des anciens, des écrivains politiques, des hommes d’État et de grande influence, initiés par l’étude des anciens à l’histoire et à politique gréco-romaine, des amateurs de tout genre, passionnés pour l’antiquité païenne, donnèrent le ton à cette époque de la culture intellectuelle de l’Europe.

 » Ce fut aussi de cette érudition grecque, de cette littérature ancienne ressuscitée, que l’esprit du siècle reçut principalement sa direction, son caractère et sa forme… Cette prétendue renaissance, à prendre la chose dans un sens plus élevé, n’en fut jamais une. Ce que l’on avait acquis, quelque empressé qu’on fût de le produire et d’en faire parade, n’était plutôt qu’une lueur vaine et passagère, et n’offrait pas une base solide et pure.

 » Plusieurs de ces esprits classiques étaient beaucoup plus versés dans l’histoire et la politique des anciens, ou même dans leur mythologie, qu’ils reproduisaient avec engouement, ils étaient plus citoyens de la vieille Rome ou d’Athènes qu’ils n’étaient hommes de leur temps, au courant des affaires de leur époque, vraiment chrétiens, et instruits des principes et des doctrines du christianisme… Ce caractère de la science est un enthousiasme pour l’antiquité païenne qui ne se concentra pas dans la région de l’art et du beau, mais qui s’étendit à toute la littérature, à l’histoire, à la politique et à la conduite elle-même.

 » Quand on pense à la terrible catastrophe qui approchait, l’application inconsidérée qu’on voit faire de cette tendance classique à tous les rapports de la vie et de l’humanité, choque et fait peine ; car l’effet intellectuel qu’elle eut sur l’époque ressemble à celui d’un breuvage enivrant et magique, grâce auquel, l’Europe, courant à l’appât d’objets au fond sans grande utilité pour elle, s’oubliait au sein des enchantements de sa vanité, et ne voyait ni la grandeur imminente du danger, ni sa dépravation intérieure, ni le précipice affreux au bord duquel l’imprudente osait jouer…

 » Ici toutes les phases historiques de la maladie révolutionnaire, que nous avons vue ailleurs passer du premier des Brutus, et de la fondation de la République, à travers les guerres de la rivalité punique, à travers de rapides conquêtes, pour arriver au despotisme et jusqu’à Tibère et à Dioclétien, se succédèrent avec une rapidité effrayante, et se trouvèrent parcourues dans l’espace d’à peine une génération[[49]](#footnote-50). »

Le principe païen étant semé à pleines mains par l’éducation classique dans tous les pays de l’Europe, le célèbre philosophe ajoute avec beaucoup de vérité : « Au fond, il est injuste d’appeler toujours cette Révolution, Révolution française, ou de la regarder comme exclusivement propre à la France. C’était une maladie politique dont tous les peuples étaient alors épidémiquement infectés…*[[50]](#footnote-51)*

 » Le nouveau paganisme n’était pas d’ailleurs entièrement négatif, il avait quelque chose de positif. Idolâtrie politique ; son idole était l’État. Que l’idole du jour fût tantôt la République et la déesse de la Liberté, tantôt la grande Nation, et enfin la gloire militaire, ce ne sont là que des nuances : la chose est au fond la même. C’est toujours le même esprit antichrétien qui séduit le siècle et veut gouverner le monde… Le vrai précipice où s’engouffre le monde actuel est cette idolâtrie politique, quels que soient la forme et le nom qu’elle porte. Avant que cet abîme de perdition soit comblé, on ne verra point s’élever sur un sol pur et renouvelé la maison du Seigneur, où la paix et la justice s’embrassent[[51]](#footnote-52). »

Après avoir vu naître la Révolution, après l’avoir aidée à grandir, un lettré fameux, un président du Tribunat, déplore les écarts de sa terrible pupille, et déclare à la face du monde qu’elle est sortie avec toutes ses erreurs de l’étude des auteurs païens. Le 1er vendémiaire an IX, jour anniversaire de la Fondation de la République, Andrieux ouvrait la séance du Tribunat par le discours suivant : « L’influence des livres qui servaient à notre éducation, l’admiration pour cette belle littérature grecque et latine… tout a exalté l’enthousiasme, tout nous a jetés dans les exagérations… »

« Pourquoi n’avouerais-je pas, Tribuns, nos excès et nos malheurs ? que servirait de vouloir les cacher ? l’univers en est plein. On voulut, ou l’on parut vouloir une république, telle qu’elle a pu exister chez des peuples peu nombreux, dont le territoire avait quinze ou vingt lieues d’étendue ; et l’on fit abstraction de toutes les différences essentielles qui se trouvaient entre ces anciennes sociétés, et une nation d’environ vingt-cinq millions d’individus, répandus sur une surface de vingt mille lieues carrées ; on fit abstraction des vieilles habitudes de cette nation, de ses nombreux préjugés et de sa longue corruption. Ceux qui prétendaient transformer tout à coup les Français en Grecs et en Romains, semblaient même ignorer ou méconnaître les institutions de ces anciens peuples. Ils oubliaient qu’à Sparte et dans Athènes, chaque citoyen possédait un troupeau d’esclaves ; qu’à Rome, l’horrible esclavage était aussi usité. Tels étaient les modèles qu’on citait hardiment, en prêchant l’égalité, la liberté, l’humanité*[[52]](#footnote-53)*. »

On les citait, on les commentait, on les imitait si bien, qu’un jour le Moniteur put dire : « Par les intérêts, les sentiments, les idées politiques qu’il renferme, Cicéron ne pouvait plaire avant la Révolution qu’aux amis de la littérature ancienne. Maintenant, il doit être du plus grand intérêt pour les Français naturalisés citoyens des républiques d’Athènes et de Rome*[[53]](#footnote-54)*. »

« Eh oui ! s’écrie un homme qu’on ne s’attendait guère à trouver parmi nos témoins, l’imitation farouche des républicains de l’antiquité était le point de vue qui dominait pendant la Révolution*[[54]](#footnote-55)*. »

Puisque nous en sommes aux contemporains, écoutons encore deux témoins seulement, parmi une multitude qu’il serait facile de citer. En se repliant sur lui-même, quiconque a fait ses classes dans l’université ou ailleurs, rendra témoignage des faits qu’ils affirment. « Sous le nom de Tarquin, dit M. Bastiat, nous détestions la royauté ; on nous passionnait tour à tour pour le peuple et pour la noblesse, pour les Gracques et pour Drusus. Et presque tous nous prenions parti pour le peuple et ses tribuns, et nous sentions naitre en nous la haine du pouvoir et la jalousie de toute supériorité de noblesse de fortune.

 » Quel est le sujet ordinaire des thèmes et des versions, des compositions en vers et en prose ? C’est Scévola qui se brûle la main pour se punir d’avoir manqué d’assassiner Porsenna ; c’est le premier Brutus qui tue ses enfants soupçonnés de complot contre la patrie ; c’est un second Brutus qui poignarde César, son bienfaiteur ; et d’autres encore qu’on exalte comme les types du patriotisme et les adorateurs héroïques de la liberté… Combien de fois nos jeunes cœurs n’ont-ils pas palpité d’admiration, hélas ! et d’émulation à ce spectacle ! C’est ainsi que nos professeurs, prêtres vénérables, pleins de science et de charité, nous préparaient à la vie chrétienne…

 » Ce que l’éducation a mis dans l’esprit passe dans les actes. Il est convenu que Sparte et Rome sont des modèles : donc il faut les imiter ou les parodier. L’un veut instituer les jeux olympiques, l’autre les lois agraires, et un troisième le brouet noir des esclaves. Que voulait Robespierre ? Élever les âmes à la hauteur des vertus républicaines des peuples antiques. Que voulait Saint-Just ? Nous offrir le bonheur de Sparte et d’Athènes, et que tous les citoyens portassent sous leur habit le couteau de Brutus. Que voulait le sanguinaire Carrier ? Que toute la jeunesse envisage désormais le brasier de Scévola, la mort de Socrate et l’épée de Caton. Que voulait Rabaut Saint-Étienne ? Que, suivant les préceptes des Crétois et des Spartiates, l’État s’empare de l’homme dès le berceau et même avant la naissance. Que voulait la section des Quinze-Vingt ? Qu’on consacre une église à la Liberté, et qu’on fasse ériger un autel sur lequel brûlera un feu perpétuel, entretenu par de jeunes vestales. Que voulait la Convention tout entière ? Que nos communes ne renferment désormais que des Brutus et des Publicola[[55]](#footnote-56). »

L’auteur des Césars, M. le comte Franz de Champagny, donne à la Révolution la même généalogie que tous les autres témoins. Après avoir tracé dans quatre volumes remplis de faits et de citations le tableau de l’antiquité classique au siècle d’Auguste, l’éminent écrivain termine son remarquable ouvrage par un rapprochement étincelant de vérité, entre l’époque actuelle et celle qu’il vient de décrire. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu’une rapide analyse de ce travail, qu’il faut lire tout entier.

Il dit : « L’égalité des droits civils entre tous les membres d’une même société, un développement tout nouveau de la puissance matérielle de l’homme sont sortis de la Révolution… Mais, il faut l’avouer, si de tels faits ou de tels principes se rattachent au mouvement qui a agité la fin du dix-huitième siècle, les uns ne lui ont guère servi que comme de voiles ou de prétextes, les autres n’en ont été que les conséquences involontaires et imprévues…

 » Une surexcitation de l’esprit païen a été le souffle qui a poussé la tempête de 1792… La Révolution a été bercée dans une éducation semi-païenne et dans les habitudes de la déclamation classique : sotte parodiste de l’antiquité, qu’elle admirait sans la comprendre.

 » Du premier bond le mouvement révolutionnaire dépasse le paganisme… Ni l’antiquité ni les Césars n’avaient proclamé l’apothéose de l’homme et le droit brutal de la force, qui en est la conséquence, d’une manière aussi absolue, aussi nue, aussi déhontée… Replacé sous la loi païenne, loi fatale, oppressive, homicide, l’homme fait bon marché des droits de l’homme et de sa liberté. On reconnaît à la société non pas seulement ce que lui concède le christianisme, le droit de punir, mais ce que lui donnait l’antiquité, le droit d’immoler. De tous les points de la France, le char funèbre conduit au bourreau princes et tribuns, gentilshommes et philosophes, prêtres et laïques, vieillards et jeunes filles, holocauste affreux incessamment offert au fantôme de la chose publique, parlant par Robespierre et représenté par une prostituée.

 » À partir de ce jour, la société subit sans adoucissement, dans l’ordre religieux non moins que dans l’ordre politique, toutes les conditions de la vie païenne. La contrefaçon de l’idolâtrie n’est-elle pas allée jusqu’à ressusciter ses fêtes et ses dieux ? Un paganisme de boutique ne s’est-il pas installé sur nos autels ? L’antiquité n’a-t-elle pas été parodiée par ces pompes de tréteaux, ces théories crottées que conduisait en qualité de grand prêtre le cul-de-jatte Couthon ? Tout ce ridicule était imposé à une société chrétienne par une douzaine de Thémistocle et de Brutus de collège, que Rome eût jetés dans la boue de la prison Mamertine. Mais il faut comprendre que tout cela était logique, et que ce paganisme ridicule était bien le fils du paganisme classique*[[56]](#footnote-57)*. »

Nous venons d’entendre le présent, écoutons de nouveau le passé. Voici un témoin de choix ; un témoin parfaitement renseigné, puisqu’il vit naître la Révolution, qu’il en fut l’admirateur, qu’il en connut l’esprit et qu’il travailla longtemps, dans les positions les plus élevées, à réaliser l’idée révolutionnaire : ce témoin est le ministre du Directoire, François de Neufchâteau. Dans un discours solennel, où il exhorte la jeunesse à marcher sur les traces de ses pères, il proclame hautement et sans détour que la Révolution n’a pas eu d’autre but que de refaire la France à l’image des Grecs et des Romains ; que cette idée a été l’âme de la Révolution, sa boussole, sa gloire, le secret de son opiniâtre énergie ; il dit : « Quel fut, citoyens, le but moral qui détermina la nation française à conquérir sa liberté ? Quelle est cette vertu constante de la Révolution, si ce n’est l’opiniâtre volonté de remonter à cet état de sagesse et de gloire, de pureté et de splendeur, longtemps heureux partage du petit nombre de peuples qui connurent la grande science d’être libres[[57]](#footnote-58) ! »

Il est temps de clore cette longue liste de témoignages. Nous allons le faire par la déposition suivante, qui résume toutes les autres, et que nous livrons sans commentaire aux méditations du lecteur.

On avait dénoncé au Directoire, comme suspectes de royalisme, je ne sais quelles écoles de Paris, accusées d’enseigner clandestinement des principes monarchiques. Un des hommes qui connurent le mieux la Révolution et qui la secondèrent avec le plus d’énergie, le promoteur du tribunal révolutionnaire, le régicide Ghazal, soutient l’accusation. Le 12 vendémiaire an VI, il monte à la tribune et prononce ces mémorables paroles : « On recueille ce qu’on a semé : souffrez qu’on sème la royauté, et la royauté sera recueillie…

 » L’instruction fait tout. C’est par elle qu’on supporte aujourd’hui le despotisme dans les îles de la Grèce, où jadis on adora l’égalité.

 » Nous-mêmes, nous ne relevâmes nos fronts courbés sous la servitude de la monarchie, que parce que l’heureuse incurie des rois nous laissa nous former aux écoles de Sparte, d’Athènes et de Rome. Enfants, nous avions fréquenté Lycurgue, Solon, les deux Brutus, et nous les avions admirés ; hommes, nous ne pouvions que les imiter.

 » Nous n’aurons pas la stupidité des rois ; tout sera républicain dans notre république.

 » Nous poursuivrons les traîtres qui y professeraient sa haine, et nous exigerons encore qu’on y professe son amour. Le dernier soupir de l’homme libre doit être pour son pays : on ne l’obtient qu’en obtenant son premier sentiment. Instituteurs, vous le ferez naître, ou l’on vous arrachera le dépôt sacré de la patrie. Nous l’arracherions au père lui-même, s’il organisait pour eux la dégradation, l’opprobre et le supplice de la servitude[[58]](#footnote-59). »

En conséquence, Chazal demande, aux applaudissements de l’assemblée, la peine de la déportation perpétuelle contre tout maitre de la jeunesse qui sera convaincu de ne l’avoir pas nourrie dans la haine de la royauté et dans l’amour de la république[[59]](#footnote-60).

Pour constater la généalogie de la Révolution, nous venons d’interroger les témoins qui l’ont vue naître. Ils sont irréprochables ; tous connaissent la nouvelle venue, les uns l’ont acclamée et les autres maudite. Ils sont nombreux ; pour prononcer dans la cause la plus importante, le jury le plus difficile en demanderait beaucoup moins. Les dépositions sont unanimes ; elles se résument toutes dans ces mots de Charles Nodier et de M. Alloury : « La Révolution française fut la mise en scène de nos études de collège ; nous sommes révolutionnaires et nous en sommes fiers ; mais nous sommes les fils de laRenaissance, avant d’être les fils de la révolution[[60]](#footnote-61). »

Pour atténuer le poids de ces témoignages, qu’on ne dise pas, comme quelques-uns, qu’il est puéril d’attribuer un aussi grand effet que la Révolution française, à une cause aussi petite que l’éducation de collège, ou, comme on le répète en plaisantant, à des thèmes et à des versions.

Ce qui est puéril, pour ne pas employer un autre mot, c’est de délivrer gratuitement un certificat d’hallucination à tous les témoins qui viennent de déposer ;

Ce qui est puéril, c’est de contester qu’on recueille ce qu’on a semé, que l’arbre se reconnaît à ses fruits, que l’éducation c’est la société, car l’éducation, c’est l’homme[[61]](#footnote-62) ;

Ce qui est puéril, c’est de donner un démenti à l’histoire universelle, qui nous dit que l’homme est juif parce qu’il a été élevé dans le judaïsme ; mahométan, parce qu’il a été élevé dans le mahométisme ; luthérien, parce qu’il a été élevé dans le luthéranisme ; païen, parce qu’il a été élevé dans le paganisme ;

Ce qui est puéril, c’est de nier que la Révolution fut l’ouvrage non des femmes et du peuple, mais des classes élevées dans les collèges ; que ces classes lettrées, nourries, pendant huit ans, dans l’admiration des républiques anciennes, trouvèrent à leur entrée dans le monde une société organisée sur des bases toutes différentes, et que la regardant, par comparaison, comme un système de barbarie et d’esclavage, elles voulurent à tout prix la refondre sur le modèle de l’antiquité.

Quoi qu’on dise et quoi qu’on fasse, les affirmations que nous avons produites et dont la liste imposante pourrait être augmentée indéfiniment ; ces affirmations, venues des amis et des ennemis de la révolution ; ces affirmations, qui n’ont pu être concertées, sont graves, elles sont absolues. Sont-elles vraies, et jusqu’à quel point ?

Nous n’avons pas besoin de répéter que, sous tous les rapports, cette question est capitale et d’un intérêt actuel. En effet, les études classiques, dont on assure que la Révolution fut le résultat, continuent, quant au fond, d’être les mêmes aujourd’hui qu’au dix-huitième siècle, avec cette différence qu’au lieu d’être prêtres ou religieux, la plupart des maîtres sont laïques, les familles généralement moins chrétiennes, et l’esprit public faussé ou appauvri par cinquante millions de mauvais livres de plus.

Afin de contrôler les témoignages que nous venons d’entendre, il faut donner la parole à la Révolution elle-même et l’obliger de répondre catégoriquement à ces questions : « Est-il vrai, comme on vient de le dire, que tu es fille de la Renaissance et dés études de collège ? Que dis-tu de toi-même ? » C’est le second moyen de constater sa généalogie.

Si, d’une part, il est vrai, comme l’affirment unanimement les témoins qui viennent de déposer, que les études classiques, en inspirant l’admiration pour l’antiquité grecque et romaine, inspirent par là même le dédain pour le christianisme et l’ordre social qui en est sorti ; si, d’autre part, il est vrai que depuis sa naissance jusqu’à sa mort, la Révolution française répète continuellement, par chacun de ses actes, par chacun de ses discours, ce double refrain : Je méprise le christianisme, je déteste le christianisme et son ordre social ; j’admire et j’adore l’antiquité, et ses institutions et ses grands hommes ; je suis Grecque, je suis Romaine ; nous aurons une contre-preuve péremptoire des témoignages entendus, et il restera acquis à l’histoire que la démocratie de 1793 est sortie des collèges.

Or, la Révolution ne peut répondre que par des faits. Entre elle et les témoins appelés, il y aura donc parfait accord si les faits produits par la Révolution, et qui sont la Révolution elle-même, affirment et prouvent jusqu’à la dernière évidence que l’esprit qui l’anima, c’est-à-dire tout à la fois les maximes qu’elle prit pour point de départ, le but qu’elle poursuivit, les institutions, les exemples, les noms, les hommes et les peuples dont elle invoqua constamment l’autorité, qu’elle adopta pour modèles, qu’elle s’efforça de faire revivre, que tout cela se trouve dans la Renaissance et dans les études de collège ; et que tout cela avait été dès l’enfance, l’objet des études et de l’admiration des promoteurs et des acteurs de la Révolution.

Afin de rendre incontestable le témoignage de la Révolution, nous le prendrons presque toujours dans le Moniteur. Pour nier, il faudra déchirer les pages les plus authentiques de ce livre inexorable.

Voici, d’ailleurs, l’ordre de notre étude. L’histoire de la Révolution française se divise d’elle-même en deux périodes : la période de destruction et la période de reconstruction.

Détruire et reconstruire, voilà toute la Révolution. En venant au monde, elle trouve un ordre religieux et social dont elle fait table rase. Puis, du milieu des ruines, elle essaye de tirer un nouvel ordre religieux et social. Dans un premier travail, nous allons entendre la Révolution témoignant de son œuvre de destruction, et disant au nom de qui elle l’a fait. Elle nous rendra compte, dans un second travail, de son œuvre de reconstruction et du modèle qu’elle a voulu imiter. C’est ainsi qu’en nous montrant l’esprit qui l’anima dans la double phase de son existence, la Révolution nous aura dit avec certitude de qui elle est fille, et quelle est sa généalogie.

## CHAPITRE V.

La révolution et les droits de l’homme.

États généraux. — Composition de l’assemblée. — Dénigrement du christianisme et du passé chrétien. — Apothéose de l’homme. — Déclaration de ses droits. — Elle est empruntée aux Athéniens, aux Spartiates et aux Romains.

En 1789, Louis XVI convoque, à Versailles, les états généraux du royaume. Le but du monarque est de s’entourer de lumières, afin d’arrêter d’un commun accord avec ses sujets les meilleures mesures pour combler un déficit et opérer différentes réformes, jugées utiles ou nécessaires.

Les états généraux ne se contentent pas de simples réformes. Ils déclarent que la société française a besoin d’être régénérée ; qu’on ne peut y parvenir qu’en renversant de fond en comble l’ancien édifice, pour en bâtir un autre sur un plan nouveau. Bientôt, sous le nom d’Assemblée constituante, ils se mettent à l’œuvre, afin de doter le royaume très-chrétien d’une constitution plus parfaite que l’ancienne.

Par leur éducation, par leur naissance, par leur position sociale, par leurs lumières, les membres qui composent cette assemblée sont l’élite de la nation. On compte parmi eux des évêques, des prêtres, des religieux éminents : tous sont catholiques. Élevés dans les maisons chrétiennes, ils ont eu exclusivement pour maîtres des jésuites, des oratoriens, des doctrinaires, des bénédictins, des barnabites, des prêtres séculiers, recommandables par leur savoir et respectés pour leurs vertus. De plus, ils sont les législateurs d’un peuple chrétien.

Il est donc naturel de penser qu’ils vont s’inspirer des doctrines sociales de l’Évangile, et qu’ils vont faire passer dans leur œuvre sinon le texte, du moins l’esprit de ce code divin ; qu’ils vont chercher les bases principales du nouvel ordre de choses dans les anciennes traditions de la monarchie de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis ; qu’ils vont interroger avec soin les chartes et les institutions des États catholiques de l’Europe ; en un mot, que les monuments et les législateurs des siècles chrétiens seront leurs oracles, de manière à faire servir la sagesse des pères à l’avantage des enfants.

C’est tout le contraire qui a lieu.

L’assemblée, ou plutôt la Révolution, qu’elle personnifie, commence par dire des siècles chrétiens, des institutions françaises et du gouvernement monarchique tout le mal imaginable. Son but est de répudier hautement le passé chrétien et de bien constater qu’elle n’en tire pas son origine. Pour administrer en détail les preuves de ce fait il faudrait citer presque toutes les pages de l’ancien Moniteur. Contentons-nous de quelques extraits :

Dans la séance du 25 juillet 1789, un des membres les plus respectables de l’assemblée, l’archevêque de Bordeaux, s’exprime en ces termes : « Messieurs, vous avez voulu que le comité que vous avez nommé pour rédiger un projet de constitution vous présentât, dès aujourd’hui, au moins une partie de son travail. Votre impatience est juste, et le besoin d’accélérer la marche commune s’est à chaque instant fait sentir à notre cœur comme au vôtre. Une constitution nationale est demandée et attendue par tous nos commettants. Elle seule peut, en posant la liberté des Français sur des bases inébranlables, les préserver des dangers d’une fermentation, et assurer le bonheur des races futures.

 » Jusqu’à ces derniers temps, et je pourrais dire jusqu’à ces derniers moments, ce vaste et superbe empire n’a cessé d’être la victime de la confusion et de l’indétermination des pouvoirs. Notre histoire n’est qu’une suite de tristes combats, dont le résultat a toujours été ou l’accroissement d’un fatal despotisme, ou l’établissement, peut-être plus fatal encore, de la prépondérance et de l’aristocratie des corps.

 » Le temps est arrivé, où une raison éclairée doit dissiper d’anciens prestiges. C’est à tracer les premiers fondements de l’édifice que vos mains généreuses vont élever à la liberté et avec elle à la dignité de l’homme, que vous nous avez appelés ; c’est devant vous que nous avons à répondre, c’est devant les représentants d’un grand empire, c’est devant l’Europe entière, dont les regards sont attachés sur nous, et qui attend de vos lumières un modèle qui sera bientôt imité.

 » D’abord nous avons jugé, d’après vous, que la constitution devait être précédée d’une déclaration des droits de l’homme et du citoyen ; non que cette déclaration pût avoir pour objet d’imprimer à ces vérités premières une force qu’elles tiennent de la morale et de la raison, qu’elles tiennent de la Nature qui les a déposées dans tous les cœurs auprès du germe de la vie ; mais c’est à ces titres mêmes que vous avez voulu qu’à chaque instant la nation pût y rapporter chaque article de la Constitution, dont elle s’est reposée sur nous. Vous avez prévu que si, dans la suite des âges, une puissance quelconque tentait d’imposer des lois qui ne seraient pas une émanation de ces mêmes principes, ce type originel et toujours subsistant dénoncerait à l’instant à tous les citoyens le crime ou l’erreur[[62]](#footnote-63). » Toute l’assemblée applaudit.

Ainsi, d’après l’illustre archevêque, la confusion et le despotisme régnant depuis quatorze siècles sur le royaume très-chrétien ; son histoire n’étant qu’une suite de tristes combats, jusqu’au moment où la raison vient dissiper cette nuit de la barbarie et sauver la liberté et la dignité humaines, en proclamant les droits que l’homme tient de la nature et qui jusque-là avaient été méprisés et méconnus, voilà le résumé de l’influence sociale du christianisme sur la France !

Où le prélat avait-il pris de pareilles idées ? Qui lui avait enseigné un langage au moins étrange dans la bouche d’un évêque ? Mgr de Cicé n’était ni protestant ni disciple des protestants, ni philosophe ni disciple des philosophes ; il était tout simplement fils de son éducation de collège, et il parle le langage que sa mère lui a enseigné.

Un autre ecclésiastique, l’abbé Grégoire, jette aussi l’insulte au passé chrétien et monarchique de la France : « Jusqu’ici, dit-il à la tribune, l’État n’offrait plus qu’une nation en proie à tous les maux ; le pauvre citoyen, le triste citoyen arrosait ses fers de ses larmes, nos campagnes de ses sueurs, sans oser parler de ses droits, et lorsque la France se réveille, le despotisme agonisant fait un dernier effort, il lève son bras pour nous replonger dans l’avilissement et le malheur. Vainement ferait-on couler des fleuves de sang : la révolution s’achèvera. La Raison étend son empire et resplendit de toutes parts. Rallions-nous autour du roi pour le défendre et pour relever avec lui le temple de la patrie[[63]](#footnote-64) ! »

C’est à qui répudiera les gloires de la France chrétienne, et déclarera le christianisme non avenu dans le royaume de Charlemagne et de saint Louis : « Les droits de l’homme, disait le comte de Montmorency, sont invariables comme la justice, éternels comme la raison. Loin de nous ces détestables principes, que les représentants de la nation doivent craindre de l’éclairer. Nous ne sommes plus dans ces temps de barbarie où les préjugés tenaient lieu de raison. Serions-nous ici si les lumières de la sagesse n’eussent dissipé les ténèbres qui couvraient notre horizon*[[64]](#footnote-65)* ? »

« Messieurs, s’écrie à son tour le comte de Castellane, si vous daignez jeter les yeux sur la surface du globe terrestre, vous frémirez avec moi, sans doute, en considérant le petit nombre de nations qui ont conservé, je ne dis pas la totalité de leurs droits, mais quelques idées, quelques restes de leur liberté. Sans sortir de notre Europe, ne voyons-nous pas des peuples entiers s’imaginer qu’ils doivent obéissance à des lois faites par des despotes, qui ne s’y soumettent pas ? Mais c’est de la France que nous devons nous occuper, et, je le demande, est-il une nation qui ait plus constamment méconnu les principes d’après lesquels doit être établie toute bonne constitution*[[65]](#footnote-66)* ? »

Vient ensuite Durand de Maillane, qui dit : « Je suis chargé par mon bailliage de réclamer une déclaration des droits de l’homme. Cette déclaration, qui devrait être affichée dans les villes, dans les tribunaux, dans les églises même, serait la première porte par laquelle on doit entrer dans l’édifice de la constitution nationale. Un peuple qui a perdu ses droits, et qui les réclame, doit connaître les principes sur lesquels ils sont fondés[[66]](#footnote-67). »

Pas une fois les noms de Jésus-Christ, de l’Évangile, du christianisme ne se trouvent sur les lèvres de ces législateurs, pendant la discussion des droits de l’homme ; ce terrain, en effet, est tout païen. La fable classique de l’état de nature et d’un contrat social primitif, cercle vicieux qui fait dériver de l’homme la puissance sur l’homme, est le point de départ de leurs théories : l’homme de la nature, l’homme des bois, l’homme avant et sans la révélation, tel est pour eux le vrai type de l’humanité.

« Messieurs, dit M. de Crénière, je viens vous présenter ce que j’ai médité dans le calme de la retraite. Je n’ai pour guide que ma raison, pour mobile que l’amour de l’humanité. Les Français demandent et veulent une constitution libre. J’ai juré de la demander pour eux, mais avant de faire une constitution, déterminons le sens qu’il faut donner à ce mot.

 » L’homme dans l’état de nature n’est ni libre ni esclave : il n’a ni droit à exercer ni devoir à remplir. En entrant en société, il contracte des devoirs, mais il n’a pu s’imposer des devoirs sans acquérir des droits équivalents ; il n’a pu faire le sacrifice de son indépendance naturelle sans obtenir en échange la liberté politique. Les droits qu’il acquiert par son acte d’association sont donc naturels ; ils sont, par la même raison, imprescriptibles, et ils sont la base de cette même association. Ces droits sont le code naturel de toutes les nations de l’univers. Il suit de là que toute société existant par un pacte, et ne pouvant se conserver que par l’établissement des lois et l’action des lois, les associés ont le droit imprescriptible de faire leurs lois, de créer, de conserver, circonscrire et déterminer l’autorité qui les exécute[[67]](#footnote-68). »

Ce pathos mythologique est couvert d’applaudissements.

Après avoir, pendant deux mois, prodigué les injures et les calomnies au passé chrétien de la France et de l’Europe, les douze cents lettrés concluent, par l’organe de l’évêque d’Autun, qu’il faut tout détruire, parce que tout est à refaire*[[68]](#footnote-69)*. Et la Révolution, s’armant du marteau, au lieu de conserver soigneusement ce qui était bon, de modifier avec prudence ce qui ne l’était pas, frappe à coups redoublés sur les bases mêmes de la constitution religieuse et monarchique du plus beau royaume après celui du ciel. Réaction aveugle et terrible du paganisme bourgeois contre le paganisme royal ! Depuis la Renaissance, les rois avaient travaillé à se faire Césars, et ils avaient, à leur profit, abattu l’aristocratie, annihilé les libertés des provinces, ils avaient voulu se faire Papes, et ils avaient systématiquement opprimé l’Église. À son tour le peuple, achevant cette œuvre païenne, se fait César, et il détruit la royauté ; il se fait Pape, et il abolit toute religion autre que la sienne.

Arrive la nuit fameuse du 4 août, nuit de fièvre et de délire, où tous les membres de l’Assemblée travaillant à l’envi à faire des ruines, décrètent ce qui suit :

Art. Ier. L’Assemblée nationale détruit entièrement le régime féodal.

Art. II. Les privilèges pécuniaires, personnels ou réels, en matière de subsides sont abolis à jamais.

Art. III. Une constitution nationale et la liberté publique étant plus avantageuses aux provinces que les privilèges dont quelques-unes jouissaient, et dont le sacrifice est nécessaire à l’union intime de toutes les parties de l’empire, il est déclaré que tous les privilèges particuliers des provinces sont abolis sans retour.

Art. IV. Tous les citoyens, sans distinction de naissance, pourront être admis à tous les emplois et dignités ecclésiastiques, civiles et militaires, et nulle profession n’emportera dérogeance.

Art. V. À l’avenir il ne sera envoyé en cour de Rome aucuns deniers pour annates ou pour quelque autre cause que ce soit.

Art. VI. L’Assemblée nationale décrète qu’en mémoire des grandes et importantes délibérations qui viennent d’être prises pour le bonheur de la France, une médaille sera frappée, et qu’il sera chanté en actions de grâces un Te Deum dans toutes les paroisses et églises du royaume[[69]](#footnote-70).

À la vue de ce monceau de ruines, terrible prélude de ruines plus grandes encore, les apôtres de la Révolution battent des mains. En l’honneur de cette nuit désastreuse qui forme de tant de débris la première marche du trône et de l’autel où l’homme souverain doit bientôt s’asseoir, ils chantent un dithyrambe, comme le chrétien pourrait en chanter pour célébrer la nuit bénie, où naquit le Libérateur du monde.

« En une nuit, la face de la France a changé ; l’ancien ordre de choses que la force a maintenu malgré l’opposition de cent générations, a été renversé.

 » En une nuit, l’arbre fameux de la féodalité, dont l’ombre couvrait toute la France, a été déraciné.

 » En une nuit, l’homme cultivateur est devenu l’égal de celui qui, en vertu de ses parchemins antiques, buvait la sueur et dévorait le fruit de ses veilles. L’homme noble a repris la place que lui marquaient la nature et la raison.

 » En une nuit, les longues entreprises de la cour de Rome, ses abus, son avidité, ont trouvé un terme et une barrière insurmontable que viennent de poser pour une éternité la sagesse et la raison humaine.

 » En une nuit, le triple pouvoir féodal, aristocratique, parlementaire, a été anéanti. Ces corporations fameuses par leur tyrannie et leurs cruautés, ne présentent plus aujourd’hui qu’un corps languissant, terrassé par un bras vigoureux, et se débattant inutilement contre les efforts du patriotisme.

 » En une nuit, la France a été sauvée, régénérée.

 » En une nuit, un peuple nouveau semble avoir repeuplé ce vaste empire, et sur les autels que les Anciens peuples avaient élevés à leurs idoles, ils placeront l’image d’un Dieu juste, bienfaisant, tel qu’une raison sauvage le leur avait montré, et tel qu’ils l’avaient appris de la nature dans le fond des forêts[[70]](#footnote-71). »

Après ce premier acte de souveraineté absolue, la Révolution déclare qu’elle a retrouvé les droits de l’homme oubliés et violés depuis dix-sept siècles ; puis, les rédigeant en axiomes, elle les proclame comme la base d’un nouvel ordre de choses et le gage d’une ère de bonheur éternel pour le genre humain.

Elle dit : « Les représentants du peuple français, constitués en assemblée nationale, considérant que l’ignorance, l’oubli ou le mépris des droits de l’homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d’exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de l’homme… » En conséquence, l’Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l’Être suprême, les droits suivants de l’homme et du citoyen :

Art. Ier. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Art. II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l’homme. Ces droits sont : la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l’oppression.

Art. III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d’autorité qui n’en émane expressément.

Art. IV. La loi est l’expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation.

Art. V. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l’ordre public établi par la loi.

Art. VI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l’homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l’abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Art. VII. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Art. VIII. L’Assemblée nationale, voulant établir la constitution française sur les principes qu’elle vient de reconnaître et de déclarer, abolit irrévocablement les institutions qui blessaient la liberté et l’égalité des droits :

« Il n’y a plus ni noblesse, ni pairie, ni distinctions héréditaires, ni distinctions d’ordre, ni régime féodal, ni justices patrimoniales, ni aucun des titres, dénominations et prérogatives qui en dérivaient, ni aucun ordre de chevalerie, ni aucune des corporations ou décorations pour lesquelles on exigeait des preuves de noblesse ou qui supposaient des distinctions de naissance, ni aucune autre supériorité que celle des fonctionnaires publics dans l’exercice de leurs fonctions.

 » Il n’y a plus, pour aucune partie de la nation, ni pour aucun individu, aucun privilège ni exception au droit commun de tous les Français.

 » Il n’y a plus ni jurandes, ni corporations de professions, arts et métiers.

 » La loi ne reconnaît plus ni vœux religieux ni aucun autre engagement qui serait contraire aux droits naturels ou à la constitution[[71]](#footnote-72). »

L’histoire va nous dire si, au lieu d’être le gage d’une ère de bonheur, cette déclaration des droits n’est pas le redoutable levier dont la Révolution se servira pour tout bouleverser.

En attendant, voilà l’homme déclaré roi : Toute autorité réside essentiellement en lui ; le prince est son mandataire, nommé par lui, responsable à lui.

Voilà l’homme déclaré Dieu : Tout vœu, tout engagement fait à l’Être suprême, est nul, si l’homme ne l’autorise*[[72]](#footnote-73)*.

Là-dessous est caché ce que nous verrons bientôt : l’échafaud de Louis XVI et l’autel de la Raison.

Dans ce programme est la Révolution tout entière, c’est-à-dire l’apothéose de l’homme. De là procède, dans l’ensemble et dans les détails, l’œuvre de destruction et l’œuvre de reconstruction révolutionnaire. Or, c’est une chose bien peu connue, quoique digne de l’être beaucoup : toute cette doctrine n’est que la doctrine même de la belle antiquité. En examinant l’ouvrage du citoyen Guéroult[[73]](#footnote-74) à l’usage des législateurs de la Révolution, nous en donnerons la preuve irrécusable.

Pour le moment, qu’il nous soit permis d’adresser à la conscience publique les questions suivantes : Comment se fait-il qu’après dix-huit siècles de christianisme et de civilisation chrétienne, les Athéniens, les Spartiates et les Romains se retrouvent les oracles des législateurs français ? Comment ces derniers, répudiant leur passé religieux et national, ont-ils reproduit si fidèlement le système antique de l’apothéose sociale de l’homme ? Qui leur avait appris à le connaître si bien, et à l’admirer comme le type de la perfection sociale et le principe régénérateur des nations ? Comment, en un mot, eux Français par leur naissance, monarchistes par leurs traditions, chrétiens par leur baptême et par leur éducation maternelle, étaient-ils devenus démocrates et païens dans leurs idées et dans leur langage ?

## CHAPITRE VI.

La révolution et le peuple souverain.

Apothéose du peuple au nom des Grecs et des Romains. — Personnifié en Hercule. — Investi de la puissance législative : Assemblée parlementaire, club des Jacobins. — Investi de la puissance exécutive : Prise de la Bastille. — Le peuple excusé, félicité d’avoir ramené les beaux jours d’Athènes et de Rome.

Le peuple déclaré roi, déclaré Dieu, toutes les voix se réunissent pour l’acclamer, tous les encensoirs lui jettent à l’envi le parfum de leurs aromates : on dirait qu’on veut l’enivrer de sa puissance. L’exemple de ces adulations insensées et coupables ne se trouve que chez les démagogues de l’ancienne Grèce, chez les tribuns ou les candidats ambitieux de la vieille Rome. Alors aussi avait lieu l’adoration du peuple, et Cicéron nous apprend qu’à ce roi collectif, à ce Dieu en guenilles, on promettait des victimes humaines pour obtenir ses faveurs : tels maîtres, tels disciples.

Par l’organe des modernes païens, la Révolution dit au peuple : « Tu es la seule autorité qui n’ait pas besoin d’avoir raison pour légitimer tes actes. Tous les pouvoirs émanent essentiellement de toi ; tu es la raison, tu es la sagesse, tu es la force, tu es la loi, tu es Dieu ; il n’y en a pas d’autre que toi*[[74]](#footnote-75)*.

« Les exemples de l’antiquité et surtout des Romains m’ont appris à dire : Je ne veux ni de deux ni de trois pouvoirs ; je n’en reconnais qu’un seul, je ne veux qu’un souverain, et je le vois là où il est, dans le peuple. J’ai parcouru les empires heureux où les excès de la tyrannie avaient lassé les peuples, et où, revenus de leur erreur, ils s’étaient ressaisis de leurs droits. La Grèce et l’Italie m’ont offert des exemples que les journalistes des clubs n’oseraient contester : je les ai vus heureux sous le gouvernement républicain*[[75]](#footnote-76)* ! »

En conséquence, le nom du peuple est dans toutes les bouches, il est gravé sur toutes les monnaies, il est imprimé en tête et au bas de tous les décrets. C’est lui qui établit les magistrats et qui juge les rois, qui fait ou défait les demi-dieux, qui conduit leurs cendres au Panthéon, ou qui les fait jeter dans l’égout ; c’est lui qui proscrit, qui confisque, qui brûle, qui démolit, qui guillotine, qui règle tout avec une autorité souveraine dans la société et dans la religion.

Afin de lui rendre sensible sa toute-puissance, la Révolution lui décrète une statue colossale en bronze, placée à la pointe de l’île de la Fraternité, ci-devant l’île Saint-Louis, avec cette inscription : au seul souverain[[76]](#footnote-77).

Mais cette statue ne peut être vue qu’à Paris, et il faut que l’image du nouveau Dieu soit présente à tous ses adorateurs. Au bas de tous ses actes officiels, la Révolution, s’inspirant de la belle antiquité, fait placer l’effigie du peuple roi. C’est un Hercule tout nu, foulant aux pieds une couronne, la tête ceinte de lauriers, la main gauche appuyée sur une massue, la droite soutenant un globe sur lequel posent la liberté et l’égalité. Les deux déesses sont debout et ailées ; les jambes et la poitrine nues. La Liberté passe le bras droit sur le cou de l’Égalité, qui, de son bras gauche, embrasse par la taille, sa sœur, la Liberté. De la main droite l’Égalité tient le niveau ; de la main gauche la Liberté tient la pique révolutionnaire, surmontée du bonnet phrygien. De chaque côté d’Hercule sont les initiales R. F. : idée et exécution, tout est parfaitement classique.

Pour les modernes comme pour les anciens tribuns, le peuple c’est bien l’Hercule mythologique, la personnification de la force brutale ; en un mot, pour eux, le peuple c’est la populace. Afin de le flatter en l’identifiant avec eux et en s’identifiant avec lui, ils font deux choses : ils prennent son costume, ils affectent son langage ; et ils l’introduisent en qualité de juge au sein de leurs assemblées.

« Les manières sans-culottes nous débordant, dit l’auteur de l’Histoire pittoresque de la Convention*[[77]](#footnote-78)*, c’était parmi nous un laisser-aller, une grossière rudesse de formes qui nous mettait en dehors de toute politesse, et surtout qui nous montrait sans dignité. À un petit nombre d’exceptions, tous les députés paraissaient revêtus du costume de la canaille.

 » C’était un large pantalon d’été, d’étoffe légère, à plusieurs raies, ou tricolore, ou plus communément bleu et rouge, jaune et rouge, marron et rouge : car cette dernière couleur dominait toujours. Une veste courte, ou un habit à basques rétrécies, dont les revers carrés et larges touchaient aux bras, composait la parure, avec un gilet quelquefois tricolore, mais plus communément d’une seule couleur. Une cravate lâche, de soie ou de mousseline, nouée avec négligence. Pour certains un bonnet rouge, pour d’autres un chapeau tricorne ou rond, à forme haute.

 » Des sabots à ceux-ci, des bottes à revers à ceux-là, complétaient le costume, accompagné indispensablement d’un énorme bâton noueux ou d’un grand sabre en bandoulière, ou enfin de pistolets passés en sautoir à la ceinture, quand on en avait une, ce qui était assez commun, ou à demi cachés dans les poches du gilet ou de l’habit. Très-peu osaient se poudrer, car ceci était presque un signe de proscription. Il fallait à Robespierre sa popularité pour que sa frisure à frimas fût soufferte. On portait les cheveux gras, huileux, mal peignés, assez longs et rattachés par derrière en catogan épais, ou en queue très-longue et excessivement serrée.

 » Le langage était à l’avenant de la mise. Il fallait employer des termes communs et des phrases triviales. Celui qui les assaisonnait de propos orduriers, de blasphèmes, acquérait une haute considération. Plus on jurait, plus on hurlait, et mieux on obtenait les honneurs de la sans-culotterie[[78]](#footnote-79). Ces honneurs étaient décernés surtout par les tribunes garnies de canaille et des tricoteuses de Robespierre.

 » Les tricoteuses de Robespierre, qui s’étaient élevées à la hauteur d’une puissance, étaient une masse de vieilles coquines émérites, d’ex-marchandes de la halle, de filles entretenues et de bas étage, qui se rendaient chaque jour aux tribunes de l’assemblée, pour gagner les quarante sous par jour qu’on leur donnait. Elles avaient à remplir la fonction de représenter le peuple souverain. C’étaient elles qui vociféraient contre les députés honnêtes gens et qui applaudissaient la Montagne. Robespierre était leur dieu, Marat leur idole, Saint-Just leur amour. Aucune pitié, aucune vertu n’existaient dans ces âmes flétries par le crime ou la débauche ; et quand il fallait préparer des mesures atroces, c’étaient elles qui par leurs clameurs nous y amenaient toujours.

 » Par exemple, le 16 janvier, jour décisif dans le jugement du roi, les tricoteuses se trouvaient fidèlement à leur poste avec les chefs de file des Jacobins. On les voyait armées de sabres, de bâtons, de pistolets, parcourir la salle dans ses tribunes, dans ses avenues, intercepter les portes, les corridors. On les entendait menacer chaque député dont l’opinion leur était suspecte, leur disant qu’à défaut de la tête du roi on prendrait la leur.

 » On faisait circuler parmi cette foule enragée des viandes froides, du vin, des liqueurs fortes. On excitait les esprits, on vociférait des imprécations horribles. Il s’élevait des paris pour ou contre le résultat du scrutin, et des plaisanteries abominables amenaient des éclats de rire qui n’étaient pas moins affreux. Nul respect pour le malheur, aucune pitié pour la victime ne touchaient ces âmes abruties par l’enthousiasme révolutionnaire. On se montrait avide de voir tomber une tête innocente, on dévouait à la mort le reste de la famille royale, et les monstres osaient se dire des citoyens[[79]](#footnote-80) ! »

Pendant la Révolution deux puissances exerçaient le pouvoir souverain : le sénat parlementaire et le Club des Jacobins. Le peuple, qui régnait dans le premier, régnait aussi dans le second.

Pour bien connaître le nouveau Dieu, il est nécessaire de le suivre sur ce nouveau théâtre, ou plutôt « dans ce pandœmónium où les cris, les colères, les injures, les jurements, les accusations réciproques, les « menaces du geste et de la voix, tout retraçait les séances des esprits infernaux, lorsque sous des voûtes brûlantes ils complotent des crimes et se flattent d’obscurcir la grandeur de l’Éternel[[80]](#footnote-81). »

Ce fameux club commença d’exister en 1790, dès que les dominicains ou jacobins de la rue Saint-Honoré eurent été expulsés de leur maison. Il tenait ses séances dans le local de la bibliothèque du couvent. C’était une salle vaste, de forme gothique, haute, construite de manière à pouvoir contenir une réunion nombreuse. On l’accommoda au moyen de constructions : il y eut des tribunes, un bureau, une place pour le président. Les murs étaient tendus de draperies tricolores ornées de devises anarchiques, des portraits et des bustes des révolutionnaires les plus fameux.

« J’y ai vu, bien antérieurement au meurtre de Louis XVI, deux portraits, ceux de Jacques Clément et de Ravaillac, environnés d’une guirlande de chêne en manière de couronne civique. Au-dessus était leur nom, accompagné de la date de leur régicide, et au-dessous il y avait ces mots : Ils furent heureux, ils tuèrent un roi*[[81]](#footnote-82)*. »

Autour de la salle régnaient des tribunes, destinées au peuple roi. C’est là qu’on recevait la canaille des deux sexes, et dont on se servait en façon de représentation du souverain, pour faire approuver les propositions atroces ou incendiaires que mettaient en avant les anarchistes purs[[82]](#footnote-83).

Le club des jacobins, composé de treize cents membres environ, était le chef de tous ceux du même genre qui infectaient le sol de la France, qui l’agitaient, la mettaient à feu dans presque toutes les communes. Il y avait entre eux une correspondance active, détaillée, journalière, invariablement hostile à ceux qui ne portaient pas le bonnet rouge et qui ne professaient pas des principes destructeurs de tout empire.

Tous les chefs de la Montagne étaient membres du club, ainsi que les révolutionnaires d’un rang inférieur et non moins démagogues. Jamais la Convention n’osa prendre de mesures importantes qu’après en avoir conféré avec les jacobins. Leur club fut véritablement le double de la puissance souveraine, et la portion la plus énergique. On ne pouvait assez le redouter, tant sa susceptibilité était extrême et ses vengeances terribles. Il ne concevait la liberté qu’avec le concours des prisons, des fers, et à demi noyée dans le sang. Tous les maux, tous les crimes, toutes les résolutions funestes qui pendant trois années désolèrent la France, partirent de cet antre d’horreur*[[83]](#footnote-84)*.

Au club des Jacobins, chaque nouveau venu un peu marquant, chaque général débarquant à Paris devait se montrer, sous peine de voir suspecter son civisme. Les présentations avaient lieu le soir, car les séances se tenaient pendant la nuit, lorsque les têtes étaient échauffées par la nourriture et les libations bachiques. Les noms et les souvenirs des Grecs et des Romains, mêlés aux jurons et aux expressions les plus grossières, retentissaient jusqu’au jour sous les voûtes de cette tanière démagogique.

C’est là qu’au nom du peuple souverain, le comédien Collot-d’Herbois, donnant une leçon à Dumouriez, lui disait dans un langage parfaitement classique : « Que sont devenus les généraux à grande renommée ? Leur ombre s’est évanouie devant le génie tout-puissant de la liberté. Ce n’est pas un roi qui t’a nommé, Dumouriez, ce sont tes concitoyens. Souviens-toi qu’un général de la république ne doit jamais transiger avec des tyrans. Tu as entendu parler de Thémistocle. Il fut calomnié, et il fut injustement puni par ses concitoyens ; il trouva un asile chez les tyrans, mais il fut toujours Thémistocle. On lui proposa de porter les armes contre sa patrie : « Mon épée, dit-il, ne servira jamais les tyrans, et il se l’enfonça dans le cœur*[[84]](#footnote-85)*. »

À l’imitation du peuple de Sparte, d’Athènes et de Rome, le peuple français investi par les lettrés de la toute-puissance législative, ne tarde pas à vouloir jouir, comme son modèle, de la puissance exécutive. Les journées du 14 juillet, des 6 et 7 octobre 1789, du 10 août, des 2, 3 et 4 septembre 1792 et beaucoup d’autres éclairent quelques-uns de ses actes. Laissons dans l’ombre les horreurs qui souillèrent la plénitude de son empire, citons seulement quelques détails sur la prise de la Bastille, qui fut pour ainsi dire son entrée en scène.

Aux cris : Marchons à la Bastille, on y égorge nos frères*[[85]](#footnote-86)* ! une multitude immense armée de fusils, de sabres, d’épées, de haches, se porte vers la Bastille en criant : À la Bastille, à la Bastille ! Le faubourg Saint-Antoine y afflue tout entier. Les portes sont enfoncées à coups de haches, trois voitures de paille sont amenées ; on y met le feu pour incendier les corps de garde et les bâtiments. Des canons pris au garde-meuble sont mis en batterie contre les tours. Le gouverneur propose de capituler ; mais le peuple roi se récrie au nom de capitulation, et le combat continue avec une nouvelle fureur. On brise les portes, les meubles, les croisées ; tout est en combustion depuis les caves jusqu’au comble. L’or, l’argent, les archives sont au pillage. Tout est ravagé, dévasté[[86]](#footnote-87).

On saisit le gouverneur, M. de Launay. Les uns lui arrachent les cheveux, les autres lui appuient leur épée sur la poitrine ; bientôt on aperçoit sa tête au bout d’une pique, avec cet écriteau : De Launay, gouverneur de la Bastille, perfide et traitre envers le peuple. Plusieurs de ses officiers et soldats sont égorgés ou pendus après l’action.

La victoire que le peuple vient de remporter à Paris met en effervescence toutes les autres parties du souverain. N’être pas peuple est un crime, et le sexe même ne peut garantir du terrible niveau. M. de Montesson est fusillé au Mans, après avoir vu égorger son beau-père ; en Languedoc, M. de Barras est coupé en morceaux, devant sa femme prête d’accoucher. En Normandie, un seigneur paralytique est abandonné sur un bûcher dont on le retire les mains brûlées ; en Franche-Comté, madame de Batteville est forcée, la hache sur la tête, de faire l’abandon de ses titres ; la princesse de Listenay y est également contrainte, ayant la fourche au cou, et ses deux filles évanouies à ses pieds. Madame de Tonnerre, M. Lallement ont le même sort. Le chevalier d’Ambly, traîné sur un fumier, voit danser autour de lui des furieux qui viennent lui arracher les cheveux et les sourcils. M. d’Ormesson, M. et Madame de Montessu ont pendant trois heures le pistolet sur la gorge demandant la mort comme une grâce ; et ne voulant pas consentir à la cession de leurs droits, ils sont tirés de leurs voitures et jetés dans un étang[[87]](#footnote-88).

Comme leurs devanciers, les nouveaux tribuns du peuple excusent ces peccadilles et en rejettent la faute sur la tyrannie ; puis ils félicitent le nouveau souverain d’avoir fait revivre les beaux jours d’Athènes et de Rome.

« Que l’on compare, écrit Mirabeau, le nombre des innocents sacrifiés par les méprises et les sanguinaires maximes des tribunaux, qu’on les compare avec les soudaines et impétueuses vengeances de la multitude, et qu’après on décide de quel côté se trouve la barbarie… Ah ! si la colère du peuple est terrible, c’est le sang-froid du despotisme qui est atroce : ses cruautés systématiques font plus de malheureux en un jour, que les insurrections populaires n’immolent de victimes pendant des années… Voilà ce qui a provoqué le peuple ; il a puni un petit nombre de ceux que le cri public lui désignait comme auteurs de ses maux[[88]](#footnote-89). »

« Les premiers coups frappés par le peuple, ajoute le député Gouy d’Arcy, sont dus à l’effervescence qu’inspire nécessairement l’anéantissement du despotisme et la naissance de la liberté. Il n’était guère possible qu’un peuple qui venait de briser le joug sous lequel il gémissait depuis longtemps, n’immolât à sa fureur ses premières victimes… Le gouverneur d’un fort pris d’assaut, d’un fort, gouffre de la liberté, ne pouvait guère avoir un autre sort. Tombé entre les mains des défenseurs de la liberté, d’un peuple nombreux qu’il avait voulu sacrifier au despotisme, il a eu ce qu’il méritait*[[89]](#footnote-90)*. »

« On frémit, continue un autre démagogue, à la seule idée de ces horreurs, inévitables effets de huit cents ans de vexations publiques et particulières. L’Assemblée nationale était profondément affligée de tous ces désordres, mais elle savait qu’ils étaient moins les crimes du peuple que ceux d’un gouvernement tyrannique, qui, depuis plusieurs siècles, foulait aux pieds les droits les plus sacrés[[90]](#footnote-91). »

Puis, félicitant le peuple de ce premier succès, gage de tant d’autres, ils lui chantent sa victoire en ces termes : « Sur les ruines encore sanglantes de la Bastille, était le foyer de cette flamme patriotique qui devait bientôt embraser et régénérer la nation. Ce n’était plus Paris, mais une ville nouvelle et un peuple nouveau… La jeunesse se portait en foule des corps de garde aux districts, et s’exerçait dans ces assemblées populaires à discuter et à soutenir les droits des hommes. De longues files de jeunes femmes et de jeunes filles, vêtues de robes blanches, parées des couleurs de la nation, précédées de tambours et de timbales, marchaient au temple, escortées des cohortes citoyennes ; et après avoir remercié le ciel de la conquête de la liberté, venaient à l’hôtel de ville rendre hommage aux héros de la Révolution.

 » La religion elle-même devenue nationale consacrait ces fêtes civiques. L’encens fumait sur les autels, la chaire de vérité, si longtemps prostituée au despotisme des prêtres et des rois, proclamait enfin les vraies lois de la nature… Deux compagnies, tambours battants, enseignes déployées, conduisaient à l’hôtel de ville le premier orateur de la liberté française, M. l’abbé Fauchet. Il marchait au milieu des applaudissements, entouré des officiers des districts, et précédé d’un héraut qui portait une couronne civique : on se croyait transporté aux beaux jours de Rome et d’Athènes[[91]](#footnote-92). »

## CHAPITRE VII.

La révolution et le christianisme.

Guerre à mort de la révolution contre ses deux rivaux. — Contre le christianisme. — Spoliation de l’Église. — Spoliation accomplie au nom des Romains. — Décrets de spoliation. — Actes et paroles sacrilèges inspirés par l’antiquité païenne. — Abolition des vœux et des ordres religieux. — Abolition accomplie au nom de l’idée païenne et de l’horreur du moyen âge.

L’homme remis, au nom de la Nature et à l’instar de l’antiquité, en pleine possession de ses droits souverains, il lui reste, pour les exercer sans obstacle, à abattre ses deux rivaux : la religion et la royauté. Voyons-le à l’œuvre, d’abord contre le christianisme.

Après avoir à son début et dans l’intérêt de son triomphe, protesté de son respect pour la religion, la Révolution jette le masque et déclare que la religion dépend d’elle, et qu’elle entend la modifier à son gré. En attendant qu’elle établisse elle-même sa propre religion, choses et personnes tout devient l’objet de ses attaques. Elle commence par la propriété de l’Église.

Quand, dans les siècles chrétiens, des rois, des empereurs, des princes s’emparèrent des biens du clergé, ce fut un acte de violence et de brigandage. Aucun des spoliateurs n’essaya de soutenir thèse pour justifier sa conduite, en niant au propriétaire dépouillé le droit de posséder. Le Dieu-Peuple, la Déesse-Nation, divinités parfaitement grecques et romaines, n’étaient plus connues. Il était réservé à la Révolution et à la Renaissance, sa mère, de les faire revivre avec leurs antiques droits. Pendant plus d’un mois, on discute à l’Assemblée constituante sur le droit de propriété ; on le dénie à l’Église pour l’attribuer exclusivement à la Nation, et la Nation, qui vient de retrouver ses droits, s’empare des biens de l’Église.

Le 10 octobre, l’évêque d’Autun commence l’attaque. Ressuscitant au profit de la Nation le despotisme des Césars, il dit : « Les ressources nécessaires à notre régénération ne sont pas suffisantes. Mais il en est une immense qui peut s’allier avec le respect pour les propriétés ; elle existe dans les biens du clergé. La Nation, jouissant d’un droit très-étendu sur tous les corps, en exerce de réels sur le clergé ; elle peut détruire les agrégations de cet ordre, qui pourraient paraître inutiles à la société, et nécessairement leurs biens deviendraient le juste partage de la Nation, qui deviendra propriétaire de la totalité des fonds du clergé[[92]](#footnote-93). »

À M. de Talleyrand succède Barnave, qui dit crûment : « Le clergé existe par la Nation, la Nation pourrait le détruire ; il résulte évidemment de ce principe que la Nation peut retirer des mains du clergé des biens qui n’ont été affectés et donnés que par elle[[93]](#footnote-94). »

Essayant les théories socialistes de Sparte sur la propriété, Thouret continue : « Les personnes, les choses, tout est soumis dans l’État à la Nation… Les individus existant avant la loi ont des droits qu’ils tiennent de la nature, tel est le droit de propriété. Tout corps, au contraire, n’existe que par la loi, et leurs droits dépendent de la loi ; elle peut les modifier, les détruire et prononcer qu’aucun corps ne peut être propriétaire. Ainsi, l’acte par lequel l’Assemblée nationale anéantira le prétendu droit de propriété que le clergé s’attribue n’est pas une spoliation*[[94]](#footnote-95)*. »

Garat, Grégoire, soutenus par la majorité, continuent l’œuvre de destruction. Ils prétendent, comme leurs devanciers, sortis des mêmes écoles, que le clergé n’est pas et ne peut pas être propriétaire, que le clergé n’existe que par la Nation ; qu’elle peut le détruire et partager ses biens ; que dans l’État, les choses et les personnes appartiennent à la Nation. En un mot, toutes les idées relatives à la constitution de la propriété dans les républiques de Sparte et de Rome, se trouvent, comme autant d’axiomes, sur ces lèvres chrétiennes et sacerdotales*[[95]](#footnote-96)* !

En dehors de l’Assemblée, les démagogues de collège demandent à grands cris l’œuvre de spoliation. L’un d’entre eux, Cérutti, écrivait : « Après quatorze siècles de barbarie, il est temps d’interroger la raison : elle seule doit régénérer cette monarchie. La hiérarchie ecclésiastique n’est qu’une gradation d’orgueil. La papauté est un débris usurpé de l’empire romain. L’épiscopat est une principauté uniquement mondaine… L’espèce de divinité que l’Église a voulu communiquer à ses biens est un blasphème contre l’Évangile et contre la propriété. L’abbé Sieyès a supérieurement démontré que le sacerdoce est une profession dans l’État, ainsi que le service militaire. Il n’existe pas de fond territorial assigné aux officiers ni aux généraux d’armée : pourquoi en faut-il aux officiers et aux généraux de l’Église ? Dira-t-on que les choses existent ainsi depuis des siècles ? Les marais pontins existaient depuis des siècles, et le pape régnant les dessèche[[96]](#footnote-97). »

En vain, Mgr de Boisgelin, l’abbé d’Eymar, l’abbé Maury et quelques autres, faisant appel au bon sens, à la justice, à l’intérêt même de la société et de la propriété, combattent la monstrueuse omnipotence attribuée à la Nation, et démontrent que le clergé est propriétaire au même titre que tout autre propriétaire ; qu’en attaquant la propriété du clergé, on ébranle toute autre propriété ; que cette grande injustice prépare la ruine de France[[97]](#footnote-98).

En vain, pour réfuter le prétexte tiré des besoins de l’État, le clergé renonce à toutes ses exemptions pécuniaires ; en vain, par l’organe de Mgr de Cicé, il offre quatre cents millions pour combler le déficit[[98]](#footnote-99) : tout devient inutile.

À la vue du spectre du moyen âge, évoqué par Lebrun, les cœurs chancellent :

« Remontons, s’écrie-t-il, à l’origine des propriétés ecclésiastiques. Le despotisme et la corruption précipitèrent les chrétiens dans les déserts ; ils défrichèrent ; la féodalité s’établit, et l’anarchie se déploya sur toute la France ; l’abus et l’ignorance transformèrent les prêtres en propriétaires*[[99]](#footnote-100)*. »

La raison chrétienne, la justice, la prévoyance s’évanouissent devant la belle théorie de Mirabeau, que la loi fait la propriété, et que la nation faisant la loi, elle dispose avec un pouvoir souverain de la propriété. « Messieurs, s’écrie le tribun, qu’est-ce que la propriété en général ? C’est le droit que tous ont donné à un seul de posséder exclusivement une chose à laquelle dans l’état naturel, tous avaient un droit égal. Et d’après cette définition générale, qu’est-ce qu’une propriété particulière ? C’est un bien acquis en vertu des lois. Oui, messieurs, c’est la loi qui seule constitue la propriété ; parce qu’il n’y a que la volonté publique qui puisse opérer la renonciation de tous, et donner un titre, comme un garant à la jouissance d’un seul…[[100]](#footnote-101). »

De sa définition, Mirabeau conclut avec ses adhérents que, malgré les fondations, la Nation est restée dans tous ses droits ; que le clergé n’est pas un ordre, n’est pas un corps ; que dans une nation bien organisée le clergé ne doit pas être propriétaire ; que le clergé n’a pu acquérir qu’à la charge de l’État ; et que la Nation peut quand elle veut rentrer dans tous ses droits.

Puis il ajoute : « Il serait temps dans cette Révolution, qui fait éclore tant de sentiments justes et généreux, que l’on abjurât les préjugés d’ignorance orgueilleuse qui font dédaigner les mots salaire et salariés. Je ne connais que trois manières d’exister dans la société : il faut y être mendiant, voleur ou salarié. — Le propriétaire n’est lui-même que le premier des salariés, ce que nous appelons vulgairement sa propriété, n’est autre chose que le prix que lui paye la société, pour les distributions qu’il est chargé de faire aux autres individus, pour ses consommations et dépenses, les propriétaires sont les agents, les économes du corps social[[101]](#footnote-102). »

Or, cette théorie spoliatrice du clergé et mère du communisme, d’où venait-elle ? comment s’était-elle enracinée dans les têtes ? Il importe beaucoup de le savoir : l’abbé Maury va nous l’apprendre. Voyant l’Assemblée entraînée par Mirabeau, il réclame la parole, et s’élançant à la tribune : « Le principe que je combats, s’écrie-t-il, n’est pas nouveau ; il remonte fort loin ; je vais esquisser sa généalogie. À Rome, des publicistes obligeants voulurent soutenir que tous les biens des Romains appartenaient à César. Le chancelier Duprat reproduisit ce système en ne l’appliquant qu’au clergé pour l’appliquer ensuite à toutes les propriétés. M. de Paulmy le reproduisit encore, et Louis XV le proscrivit et l’appela un système de Machiavel. Il vint alors se réfugier dans l’Encyclopédie ; c’est de là que M. de Mirabeau l’a tiré[[102]](#footnote-103). »

Ainsi, la théorie est née dans la belle antiquité. Oubliée pendant tout le moyen âge, elle reparaît avec la Renaissance, qui la formule, qui la lègue à la philosophie, qui la transmet à la Révolution, et la Révolution l’applique. Est-ce clair ?

Or, l’éducation continuant d’être la même, produit encore les mêmes idées et les mêmes effets. N’est-il pas admis aujourd’hui dans toute l’Europe que, pourvu qu’une loi soit régulièrement votée, les gouvernements peuvent à leur guise modifier le droit de propriété ? N’est-il pas de bon ton de s’incliner jusqu’à terre devant l’Assemblée constituante de 1789 ? À quelques exceptions près, tous les journaux qui se publient en France n’approuvent-ils pas les spoliations de l’Église accomplies en Piémont par M. Cavour et en Espagne par M. Madoz ? Qui est-ce qui proteste ? Où est l’esprit public qui s’inquiète et qui réclame ?

Enfin, le 2 novembre 1790, l’Assemblée séduite par la théorie païenne de Mirabeau, décrète que : Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la Nation*[[103]](#footnote-104)*.

Ce jour-là naquit le socialisme.

À partir de ce moment, le peuple souverain fait tomber comme la grêle les décrets organiques de la spoliation : c’est Dèce, c’est Dioclétien, c’est le paganisme reparaissant dans les actes, comme il a reparu dans l’idée.

Le 10 décembre 1790, il met en vente pour quatre cents millions de biens ecclésiastiques. Cinquante mille églises, chapelles, couvents, glorieux rendez-vous de tous les arts, sont mutilés ou détruits.

Le 3 mars 1791, il s’empare des pierres précieuses et de l’argenterie des églises, chapitres et communautés, qui a été ou qui pourra être jugée inutile.

Le 26 août, il s’empare de tous les vases, meubles et ustensiles de cuivre et de bronze, existant dans les communautés, églises et paroisses supprimées.

Le 14 septembre, il s’empare, chemin faisant, des possessions du Saint-Siège, les États d’Avignon et le comtat Venaissin.

Le 16 août 1792, il s’empare des immeubles réels affectés aux fabriques des églises cathédrales, paroissiales et succursales, à quelque titre que ce puisse être.

Le 17, il s’empare de tous les jardins, vergers, locaux occupés par les religieux ou les religieuses.

Le 18, il s’empare de tous les biens des corporations, congrégations séculières, ecclésiastiques ou laïques, d’hommes ou de femmes ; de ceux des séminaires, collèges, familiarités, confréries, et de toutes autres associations de piété et de charité.

Le 9 septembre, il s’empare de l’argenterie des églises dépendant de la liste civile.

Le lendemain, « considérant que les objets en or et en argent employés au service du culte dans les églises conservées sont de pure ostentation, et ne conviennent nullement à la simplicité qui doit accompagner le service, » il s’empare de tous ces objets et les convertit en monnaie destinée au payement de ses armées[[104]](#footnote-105).

Le 12 septembre, il s’empare de toutes les grilles en fer des maisons religieuses, et les destine à la fabrication des piques, pour l’armement des citoyens.

Le 19, il s’empare de tous les biens de l’ordre de Malte.

Le 27, il s’empare de tous les meubles et effets des maisons religieuses, les destine au campement des troupes et les met à la disposition des généraux.

Le 13 août 1793, il s’empare de toutes les cloches, pour faire les canons nécessaires à la défense de la république.

Le 25 brumaire an II, il s’empare de tous les presbytères et de leurs revenus, et les destine au soulagement de l’humanité souffrante et à l’éducation républicaine.

Le 28 nivôse an II, il s’empare du linge des églises et le destine aux hôpitaux militaires.

Le 23 prairial an II, il s’empare de toutes les cloches existant encore à Paris, et ordonne d’en faire des canons.

En Belgique, en Espagne, en Italie, ses généraux s’emparent de toute l’argenterie des églises. À Rome, ils la mettent en réquisition, et ne laissent qu’un seul calice dans chaque église[[105]](#footnote-106).

Enfin, pour couronner son œuvre, le peuple-dieu condamne à dix ans de galères tout prêtre qui oserait présenter comme injuste la vente ou l’acquisition des biens du ci-devant clergé[[106]](#footnote-107).

En conséquence, on voit, chaque jour, se succéder à la barre de la Convention, des députations municipales, qui déposent sur l’Autel de la Patrie les dépouilles de leurs églises.

C’est la commune de Meaux qui apporte 1,114 marcs 2 onces d’argent provenant, dit-elle, des dieux inutiles de ce district.

C’est la commune de Bercy qui offre à la Patrie l’argenterie de sa pauvre église.

C’est la commune de Nemours qui apporte trois caisses remplies d’or, d’argent, de vermeil et de pierres précieuses, provenant d’une incursion philosophique dans les églises de son territoire.

C’est l’administration des Invalides dont l’orateur dit : « Nous vous apportons la dépouille de l’hypocrisie et les hochets de la superstition ; La superstition avait quelque chose de bon et de réel, c’était l’or et l’argent dont elle couvrait sa hideuse effigie, et que nous venons déposer aux pieds de l’Autel de la Patrie, non pas à la vérité pour sauver des âmes, mais pour sauver la République et consolider le règne de la Raison et de la Liberté. »

C’est la commune de Sèvres (Seine-et-Oise) qui fait hommage de l’argenterie de son église en disant : « On n’immolera plus de victimes humaines aux dieux imaginaires. Le Dieu républicain, c’est la Liberté : Vive la République une et indivisible ! »

Ce sont les communes de Clichy, de Boissy-sur-Seine, de Brunoy, de Vaugirard, des Petits-Andelys, de Clamart, et une foule d’autres, qui apportent l’argenterie de leurs églises et qui assaisonnent leur offrande de l’impiété la plus révoltante. « La commune de Clamart, dit son orateur, se félicite de n’être pas la dernière à venir déposer aux pieds de la sagesse nationale les hochets de la superstition et l’arsenal du fanatisme. Et nous aussi, nous avons la gloire de partager le saint enthousiasme de la Raison. Législateurs, qu’avec ces brimborions sacrés, ces puériles pagodes, disparaissent pour jamais les arlequinades célestes qui ont stupéfié la plupart des hommes depuis dix-huit siècles ! Plus de ministres, plus d’apôtres, plus de cultes ; que chacun adore l’Être suprême à sa manière : c’est un droit qu’il tient de la Nature. La Patrie, voilà la Divinité d’un vrai républicain ! »

Viennent ensuite les Jacobins de Franciade (Saint-Denis), qui font hommage à la Convention de la tête et des ossements de leur patron, l’apôtre des Gaules, et qui, se moquant avec une lâche ironie de ce qu’ils appellent une relique puante, des guenilles et des pourritures dorées, ajoutent : « Vous, jadis les instruments du fanatisme, saints, saintes et bienheureux de toute espèce, montrez-vous enfin patriotes ; levez-vous en masse, marchez au secours de la Patrie, partez pour la Monnaie ; et puissions-nous, par votre secours, obtenir dans cette vie le bonheur que vous nous promettez pour une autre ! »

Que penser des lettrés qui assis aux bancs des législateurs applaudissent à de pareilles infamies, qui les provoquent, et qui, pour les immortaliser, ordonnent de les enregistrer au Moniteur ?

Comme si le paganisme classique qui les inspire avait dû se retrouver jusque sur les lèvres du peuple, la commune de Sèvres justifie ses spoliations sacrilèges par un souvenir de la belle antiquité. Elle dit à la Convention : « Citoyens, Denis de Syracuse ôta à Jupiter son manteau d’or, disant : Il est trop froid en hiver et trop chaud en été. Nous venons d’ôter à nos prêtres, à nos saints, les richesses et les vêtements splendides qui contrastent trop avec la simplicité du sans-culotte Jésus, dont ils se disaient les ministres. Notre culte va être désormais celui de la Liberté. Nous déposons sur l’Autel de la Patrie sept marcs d’or, 219 marcs d’argenterie, 300 marcs de vermeil et plusieurs diamants et pierres précieuses[[107]](#footnote-108). »

Quelques jours après arrivent les envoyés de la section des Gravilliers. Ces misérables entrent dans l’enceinte de la Convention vêtus d’habits pontificaux et sacerdotaux, et en dansant la Carmagnole. Quand le dais parait, la musique joue des airs obscènes, et chacun, se dépouillant de ses habits usurpés, les jette en l’air, pour ne conserver que l’uniforme de garde national ; de telle sorte qu’on voit voler et retomber avec bruit sur le pavé de la salle les mitres, les crosses, les étoles et les dalmatiques. Pour compléter cette saturnale, on donne la parole à un petit enfant qui lit une déclaration d’athéisme, et sollicite la Convention de décréter un catéchisme républicain. Ce petit malheureux est vivement applaudi, et reçoit l’accolade du président.

Les départements ne tardent pas à suivre l’exemple de la capitale. Toutes les routes de France sont couvertes de chariots qui transportent à la Monnaie les dépouilles des églises, en attendant qu’elles le soient des charrettes amenant des hécatombes de victimes humaines au tribunal révolutionnaire. Jamais le monde ne fut témoin d’un pareil spectacle.

Le 9 brumaire an II, on voit arriver plusieurs voitures apportant l’argenterie des églises du district de Provins.

Le 11, Chaumette, revenu d’une tournée dans la Nièvre avec Fouché, dit à la commune de Paris : « Dans mon département il n’y a plus de prêtres ni de pauvres. L’on a débarrassé les châteaux d’émigrés ainsi que les autels, de ces monceaux d’or qui alimentaient la vanité des nobles et des prêtres. Pour 30 millions d’effets précieux vont être amenés à Paris. Déjà deux voitures chargées de croix, de crosses d’or, et pour à peu près deux millions d’espèces monnayées, sont arrivées à la Monnaie : trois fois autant suivent le premier envoi. Il faut que le département de Paris imite celui de la Nièvre[[108]](#footnote-109). »

Le 14, un convoi plus considérable arrive de la Picardie. Il s’arrête aux portes de la Convention. Des sacs et des malles remplis d’or et d’argent sont introduits dans la salle. La Révolution bat des mains ; et son commissaire, André Dumont, prenant la parole, s’exprime en ces termes : « Dans la commission que vous m’avez donnée dans les départements du nord-ouest, j’ai trouvé dans une abbaye de moines, près d’Hesdin, 61,000 livres, dont j’ai fait hommage à la Convention. On m’a accusé d’être brouillé avec la religion ; eh bien, j’ai fait une réquisition, et trois ou quatre cents saints m’ont demandé à venir à la Monnaie. Il n’existe plus dans les églises du département de la Somme ni plomb, ni cuivre, ni argent. Ils ont été remplacés par du bois, du fer-blanc, et du verre. Les flammes de la liberté ont succédé aux croix des clochers, et les citoyens ont partout crié Vive la République*[[109]](#footnote-110)* ! »

Les jours suivants, et surtout pendant le mois de janvier 1794, de longues files de voitures conduisent à la Monnaie, en guise de dons patriotiques, les vases sacrés, les croix, les objets précieux des églises de Sedan, de Grenoble, de Rochefort, des départements de Seine-et-Oise et du Loiret, de Rosai et d’ailleurs. En façon de lettre de voiture, la commune régénérée de Rosai envoie à la Convention la pièce suivante : « Nous avons fait porter à la trésorerie l’or et l’argent des églises ; les lambeaux d’étoffe du fanatisme ont été déchirés, et servent à couvrir nos enfants ; les saints de bois sont brûlés et nous ont chauffés une fois ; nous vous apportons une somme de 500 livres, pour subvenir aux besoins des vainqueurs de Toulon[[110]](#footnote-111). » La commune de Beaurepaire (Isère), en faisant hommage de ses dons patriotiques, c’est-à-dire de l’argenterie de son église, écrit à la Convention : « Citoyens, nous vous adressons nos dons patriotiques dans une caisse faite avec les planches du ci-devant confessionnal de la ci-devant religion. »

Pour insulter publiquement au christianisme, les convois arrivés aux portes de la ville se transforment en processions ou plutôt en mascarades sacrilèges. Le charretier marche devant ses chariots, la mitre en tête, et le bâton de chantre ou la crosse d’évêque à la main : un grand nombre de Jacobins le suivent affublés d’habits sacerdotaux[[111]](#footnote-112).

C’est ainsi que le nouveau dieu poursuit à outrance le christianisme son rival, et l’insulte en le dépouillant. Ses propres biens, il les change en armes contre lui. De ses temples, il fait des écuries pour ses chevaux ; de son or et de son argent, de la monnaie pour ses sujets ; de son linge sacré, de la charpie pour ses malades, et de ses cloches des canons pour ses soldats. Ce qu’il fait en France il le fait partout, et ce n’est là que le commencement.

Les sujets de Jésus-Christ, il les délie de leur serment de fidélité, et les oblige à lui prêter serment à lui-même. Partant du principe païen de sa souveraineté absolue, l’homme déclare que les vœux religieux sont incompatibles avec les droits qu’il tient de la Nature ; que le serment du religieux est un suicide civil ; que l’époque la plus déplorable, pour la nature humaine, est celle où fut consacrée une pareille barbarie ; que l’homme ne peut aliéner ce qu’il tient de la Nature ; que Dieu ne peut reprendre à l’homme les biens et la liberté qu’il lui a donnés ; que tous les corps étant faits pour la Nation, la Nation peut les détruire ; que le jour où elle détruira les ordres religieux, elle rendra un service inestimable à la liberté, aux arts, à l’agriculture*[[112]](#footnote-113)*.

Demandez à l’histoire à quel siècle il faut remonter pour trouver un pareil renversement de la raison ? Demandez-lui de quelle époque date ce mépris profond du moyen âge, qui eut la barbarie de reconnaître et d’encourager les vœux religieux ? Qui apprit à ces Français à traiter ainsi leurs pères ? Qui enseigna à ces chrétiens un langage si complètement païen ?

En attendant, le 14 février 1790, le peuple souverain déclare qu’il ne reconnaît plus les vœux monastiques, et décrète en conséquence que « les ordres et congrégations de l’un et de l’autre sexe sont et demeureront supprimés en France, sans qu’on puisse à l’avenir en établir d’autres[[113]](#footnote-114). »

Le 18 août 1792, achevant son ouvrage et « considérant qu’un État vraiment libre ne doit souffrir aucune corporation, pas même celles qui, vouées à l’enseignement public, ont bien mérité de la patrie, et que le moment d’anéantir les corporations religieuses est aussi celui de faire disparaître à jamais tous les costumes qui leur étaient propres, et dont l’effet nécessaire serait d’en rappeler souvenir, il supprime toutes les corporations religieuses et congrégations séculières d’hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, même celles uniquement vouées au service des hôpitaux et au soulagement des malades, sous quelques dénominations qu’elles existent, ensemble les familiarités, confréries et toutes autres associations de piété et de charité ; déclare en outre abolis et prohibés tous les costumes ecclésiastiques, religieux et des congrégations séculières, pour l’un et l’autre sexe[[114]](#footnote-115). »

## CHAPITRE VIII.

La révolution et le christianisme (suite).

Guerre aux personnes. — Prêtres accusés de tous les crimes, poursuivis, égorgés comme au temps des Romains. — Guerre universelle au christianisme. — Appel à l’insurrection contre Dieu. — Anacharsis Clootz. — Invitation au pape, au nom de l’antiquité, à abolir le christianisme et à ressusciter la république romaine. — L’autorité du pape abolie à Rome, rétablissement de la république romaine. — Dernier mot de la Révolution dans son œuvre de destruction religieuse.

Après avoir délié les sujets de Jésus-Christ de leur serment de fidélité, et leur avoir défendu de lui en faire à l’avenir, le nouveau dieu les oblige à lui prêter serment de fidélité à lui-même, non-seulement dans l’ordre civil, mais encore dans l’ordre religieux.

De sa pleine autorité il établit un système de religion, une religion nationale. Sous un voile de christianisme, c’est l’apothéose de l’homme. Portant la faux dans un champ qui n’est pas à elle, la Révolution commence par bouleverser la hiérarchie catholique. D’après un travail de Bois-Landri, marchand de Paris, elle change les noms et les limites des diocèses[[115]](#footnote-116), en supprime une partie, en crée de nouveaux, nomme des évêques, à qui elle dit : « Je vous défends, ainsi qu’à toute église ou paroisse de France et à tout citoyen français, de reconnaître, en aucun cas et sous quelque prétexte que ce soit, l’autorité d’un évêque ordinaire ou métropolitain, dont le siège serait établi sous la domination d’une puissance étrangère, ni celle de ses délégués résidant en France ou ailleurs ; je vous défends, à vous, nouveaux évêques, de vous adresser au pape pour en obtenir aucune confirmation. Évêques, curés, vicaires et autres ministres du culte, vous êtes mes fonctionnaires[[116]](#footnote-117). »

Faire une Église sans pape, absorber à son profit la double autorité spirituelle et temporelle, se faire représenter en médaillon, avec cette inscription : Imperator et summus póntifex, empereur et souverain pontife : voilà, dans sa plus simple expression, le dernier mot du peuple souverain, et le principe générateur de la constitution civile du clergé. C’est le principe social de l’ancien paganisme ; c’est le césarisme pur ; c’est le gallicanisme élevé, dans l’ordre politique, à sa dernière formule. Qui avait remis ce principe en honneur ? Qui l’avait formulé, enseigné, prêché ? Un jour, nous le demanderons à l’histoire.

Cependant le jour arrive où l’homme propose à l’acceptation publique son essai de religion[[117]](#footnote-118). L’immense majorité du clergé refuse de se parjurer. Alors commence contre les personnes la guerre à mort, qui se poursuivait contre les choses. L’ancien paganisme, personnifié dans Néron, reparaît avec toutes les splendeurs de sa cruauté. Jamais bêtes malfaisantes ne furent traquées par des chasseurs avec le même acharnement que les prêtres catholiques, par les proconsuls de l’Hercule révolutionnaire. Comme leurs devanciers des premiers siècles, qui accusaient les chrétiens de tous les malheurs de l’empire, les modernes païens, pour vouer à la haine publique leurs innocentes victimes, les chargent de tous les forfaits, leur imputent toutes les calamités[[118]](#footnote-119).

Sur tous les points de la France, et jusqu’au fond des campagnes, retentissent ces cris de mort : « Les prêtres réfractaires parcourent le pays avec les torches du fanatisme, ils répandent des écrits incendiaires. Le ci-devant évêque est généralement soupçonné d’être à la tête de ces scélératesses. Le directoire du département, qui est inondé de ces libelles, a saisi avant-hier neuf gros paquets de ces brûlots de faussaires. Souffrira-t-on longtemps encore la guerre de ces pirates ? Alger et Maroc n’ont jamais recélé d’hommes plus pervers. La loi existe, que le fléau disparaisse[[119]](#footnote-120). »

« Nous fondons nos espérances sur le décret contre les prêtres factieux. Jamais il n’y eut de loi si nécessaire et si instante. Il n’est pas de moyens qu’ils n’aient employés pour allumer partout les torches du fanatisme. Nous voyons employer tour à tour la flamme, le fer et le poison. Ils agitent les esprits faibles et les dévots superstitieux ; ils leur montrent l’enfer prêt à s’entrouvrir pour engloutir ceux qui ne suivent pas leurs projets de révolte[[120]](#footnote-121). »

« Les prêtres réfractaires assassinent et incendient. Leurs agents vont dans les maisons des patriotes et les égorgent. Il y a quelques jours que dix vertueux patriotes sont tombés sous le fer de ces cannibales… Les prêtres réfractaires sont le fléau de la République. Des plaintes éclatent de toutes parts contre cette horde sacrilège… On assassine au nom de Dieu. Les prêtres sanguinaires s’agitent pour perdre la patrie. Qu’ils sachent, les malheureux ! que les hommes du 9 thermidor sont ici, et ces hommes, c’est la Convention tout entière[[121]](#footnote-122) ! »

Comme aux premiers jours du christianisme, le nom de chrétien était pour les païens celui de tous les crimes, ainsi pour leurs disciples le nom de prêtres devient synonyme de tous les forfaits. En conséquence, les 2, 3, 4 et 5 septembre 1792, la Révolution organise contre eux un massacre général. Les prisons des Carmes, de Sainte-Pélagie, de Saint-Firmin, de l’Abbaye, du grand Châtelet, de la Conciergerie, de la Force et du cloître des Bernardins, sont teintes du sang de plus de deux cents prêtres.

Le jour même, 3 septembre, où elle accomplit cette boucherie, la commune de Paris écrit aux départements : « Une partie des conspirateurs féroces, détenus dans les prisons, a été mise à mort par le peuple, et sans doute la nation entière s’empressera d’adopter un moyen si nécessaire de salut public*[[122]](#footnote-123)*.

Ceux qui échappent au sabre des égorgeurs, n’échappent pas aux fureurs de la loi. Le 14 février 1793, la Révolution met leur tête à prix et promet, cent livres de récompense à quiconque découvrira ou fera arrêter un prêtre insermenté. Cent édits de proscription sont lancés contre eux. Errants dans les forêts, jetés dans les cachots, égorgés, fusillés, noyés, mitraillés, guillotinés, déportés, des milliers, de prêtres et de fidèles périssent pour avoir résisté au paganisme triomphant, qu’une poignée de lettrés veut imposer à la France.

Toutefois, comme aux premiers jours de l’Église, quelques courages faiblissent. Des Judas se rencontrent dans la tribu sainte. La Révolution s’empresse d’exploiter leur apostasie. Digne fille de l’antiquité païenne, elle n’a point oublié les exemples de sa mère. Pour avilir le christianisme, Dioclétien en faisait jouer les mystères sur le théâtre ; ainsi, un coup est monté par la Révolution, pour livrer le christianisme à l’insulte la plus sanglante qu’il ait jamais reçue, même sous Néron.

« Le 9 novembre 1793 un tumulte effroyable se fait entendre en dehors de la Convention ; ce sont les hurlements, les acclamations d’une foule en délire, joyeuse, enivrée de débauche et d’impiété. Voilà bientôt que nous voyons apparaître les acteurs de cette scène abominable. Les uns sont vêtus grotesquement des habits sacerdotaux, d’autres traînent dans la boue les bannières et les croix ; des prostituées boivent dans les vases sacrés ; plusieurs ânes mêlés à la troupe ploient sous le faix des chapes, des chasubles dont on les a couverts ; un entre autres a une mitre épiscopale attachée debout, sur la tête, entre les deux oreilles.

 » Tout cela fait horreur à voir. Mais ce qui augmente le scandale c’est la présence parmi ces scélérats de Gobel, évêque de Paris, et d’un certain nombre d’ecclésiastiques de son diocèse, qui par leur présence annoncent que les gens de bien doivent se préparer à quelque nouvelle infamie.

 » Gobel monte à la tribune et dit : « Aujourd’hui il ne doit plus y avoir d’autre culte national que celui de la Liberté et de l’Égalité ; je renonce à mes fonctions de ministre du culte catholique, mes Vicaires font la même déclaration. Nous déposons sur votre bureau nos lettres de prêtrise. Puisse cet exemple consolider le règne de la Liberté et de l’Égalité : vive la République ! »

 » À ce cri, à cette démoralisation complète, la frénésie s’empare des tribunes et de l’Assemblée. On vocifère, on s’embrasse : on aurait dit que l’apostasie sauvait la France[[123]](#footnote-124) ! »

Fière d’un pareil succès, la Révolution veut que le monde entier le connaisse, afin, dit-elle, d’étendre son règne, en éclairant l’Europe sur les progrès de la Raison. En conséquence, elle décrète que toutes les apostasies sacerdotales qui prouvent les progrès de là philosophie, seront conservées dans un registre public et adressées à tous les départements ; en outre, qu’elles seront traduites dans les langues étrangères et envoyées chez les différents peuples de l’Europe[[124]](#footnote-125).

Elle ne s’en tient pas là. Dans toute l’étendue de sa domination, elle pensionne les apostats ; elle décrète la destitution de tout évêque qui s’opposerait au mariage des prêtres ; elle ferme les églises, abat les croix, fait taire les cloches ; défend de chômer le dimanche, défend de vendre du poisson le vendredi, défend sous peine de déportation l’exposition publique ou extérieure d’aucun signe particulier à aucun culte ; supprime tous les noms de saints ou de saintes partout où ils se trouvent.

Les églises deviennent des temples, et sous peine de mort on dira : Faubourg Antoine, faubourg Marceau, faubourg Denis ; temple Germain, temple Laurent, temple Roch ; rue Guillaume, rue Honoré, rue Apolline, rue Hyacinthe, rue Anne, rue Jacques. Saint-Denis s’appellera Franciade ; Saint-Malo, port Malo ; Saint-Aignan, Carismont ; Saint-Amour, Franc-Amour ; ainsi en tout et partout.

La haine antichrétienne semble aller jusqu’au scrupule. « Le 5 octobre 1793, la Section de la Croix-Rouge à Paris, craignant que cette dénomination ne perpétue le poison du fanatisme, déclare au conseil de la Commune, qu’elle y substituera celui de Section du Bonnet-Rouge*[[125]](#footnote-126)*.

Ce caractère de destruction et de propagande universelle que manifeste en toute occasion la Révolution française, mérite d’être soigneusement remarqué. Il montre clairement qu’elle n’est ni la révolte, ni la rébellion, ni l’anarchie locale ; mais bien l’insurrection générale contre tout ce que, dans son omnipotence, l’homme n’a pas établi. Cherchez quel principe d’ordre religieux ou social, quelle autorité divine ou humaine, quel droit acquis, quelle institution elle n’a pas battus en brèche ? De là est sortie la persécution la plus générale et la ruine la plus étendue, depuis le règne de Néron et de Dioclétien.

Pour accomplir son œuvre, la Révolution a plusieurs missionnaires à ses ordres. En France, ses proconsuls et leurs bourreaux ; à l’étranger, ses orateurs et ses boulets. Sur ces derniers elle écrit ses maximes, et partout où ils tombent ils prêchent et accomplissent l’œuvre de destruction. Là où ses armées ne pénètrent pas, elle envoie les discours incendiaires de ses tribuns. Tantôt elle invite les peuples à secouer le joug ; tantôt elle va jusqu’à sommer le vicaire de Jésus-Christ de rendre au genre humain la liberté que le christianisme lui a ravie : le tout au nom de la Nature et des anciens Romains.

« Peuples, s’écrie-t-elle, les tyrans qui avaient opprimé les âmes, vous avaient rabaissés à vos propres yeux ; reprenez l’idée de votre dignité. La loi seule peut vous commander ; c’est vous qui êtes le législateur : car le principe de toute souveraineté réside essentiellement en vous. Nul homme n’est votre supérieur, que parce que vous l’avez chargé vous-même de l’exécution de la volonté générale.

 » Écoutez la grande Nation qui vous dit : Les hommes naissent et demeurent libres. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l’utilité commune, et c’est la volonté commune qui seule a le droit de les établir. Ô homme ! sous quelque climat que tu respires, quelles que soient tes opinions, tes préjugés, tes maîtres, voilà tes titres. Ils sont aussi anciens que le temps, aussi sacrés que l’humanité, aussi durables que la Nature. Le genre humain les avait perdus, c’est la France qui les publie par l’organe de ses députés[[126]](#footnote-127). »

En conséquence, un des plus ardents démagogues se constitue le propagateur de l’idée révolutionnaire, et s’intitule l’orateur du genre humain. C’est Anacharsis Clootz, l’auteur de la République universelle et de la Nullité de toutes les religions. Le 19 juin 1790, il se présente à la barre de l’Assemblée à la tête d’une députation du genre humain. Le président, M. de Menou, l’annonce avec solennité, et dit que la députation se compose d’Anglais, de Prussiens, de Siciliens, de Hollandais, de Russes, de Polonais, d’Allemands, de Suédois, d’Italiens, d’Espagnols, de Suisses, d’Indiens, de Turcs, d’Arabes, de Chaldéens, etc., chacun dans son costume national.

Anacharsis prend la parole et dit : « La solennité civique du 14 juillet ne sera pas seulement la fête des Français, mais encore la fête du genre humain. La trompette qui sonne la résurrection d’un grand peuple a retenti aux quatre coins du monde, et les chants d’allégresse d’un chœur de vingt-cinq millions d’hommes libres ont réveillé les peuples ensevelis dans un long esclavage… Il nous est venu une grande pensée, et oserions-nous dire qu’elle fera le complément de la grande journée nationale ?

 » Un nombre d’étrangers de toutes les contrées de la terre demandent à se ranger au milieu du Champ de Mars, et le bonnet de la liberté qu’ils élèveront avec transport sera le gage de la délivrance prochaine de leurs malheureux frères. Vous verrez dans votre cortège des hommes libres, dont la patrie est dans les fers, dont la patrie sera libre un jour par l’influence de votre courage inébranlable et de vos lois philosophiques.

 » Jamais ambassade ne fut plus sacrée. Nos lettres de créance ne sont pas tracées sur le parchemin, mais notre mission est gravée en lettres ineffaçables dans le cœur de tous les hommes, et grâce aux auteurs de la Déclaration des droits, ces chiffres ne seront plus inintelligibles aux tyrans… Quelle leçon pour les despotes ! Quelle consolation pour les peuples infortunés, quand nous leur apprendrons que la première nation de l’Europe nous a donné le signal du bonheur de la France et des deux mondes*[[127]](#footnote-128)*. »

Ce discours est plusieurs fois interrompu par les applaudissements de l’Assemblée. Il est bien entendu que la députation du genre humain assistera à la fête de la Fédération, et le président, M. de Menou, ajoute : « L’Assemblée y met une condition, c’est que lorsque vous retournerez dans votre patrie, vous raconterez à vos concitoyens ce que vous avez vu. »

Cette invitation a été comprise : de locale qu’elle était en 1790, la Révolution est devenue européenne.

Renchérissant sur les idées humanitaires de l’orateur du genre humain, l’abbé Grégoire demande, au nom de l’égalité universelle, l’abolition de l’aristocratie de la peau. Le 4 juin 1793, une mascarade est organisée par la propagande révolutionnaire, et l’on voit défiler devant la Convention une députation de nègres et de négresses au son d’une musique guerrière. Elle est précédée d’une bannière sur laquelle sont peints un blanc, un mulâtre et un nègre, debout, armés d’une pique et coiffés du bonnet phrygien. « Citoyens, s’écrie Grégoire, j’ai une demande à soumettre à votre philosophie ; il existe encore une aristocratie, celle de la peau : plus grands que vos prédécesseurs, vous la ferez disparaître[[128]](#footnote-129). » La proposition de Grégoire est adoptée avec enthousiasme.

Pendant que l’Assemblée applaudit à la propagande de la Révolution, le théâtre a pour mission de la rendre populaire. Dans une des pièces le plus souvent jouées, la Comédie-Parade, un acteur remplit le rôle fort applaudi de tribun du peuple. Le tribun se présente devant le Saint-Père, auquel il tient ce discours : « Homme libre, je viens à la tête du peuple romain vous annoncer qu’il veut un chef et non un maître. Plus d’une fois les enfants de Marius et de Scipion ont rougi de vos saintes momeries… Baignés du sang des proscriptions, foulés sous les pieds, gouvernés par des imposteurs, ils lèvent la tête ; ils réclament non des lois établies par l’aristocratie, mais celles que dicta, de tout temps, la Nature, celles dont la défense plongea le couteau dans le sein des Gracques, auxquels je succède…

 » La liberté ! L’égalité ! Plus de pontife souverain, Plus d’excommunication ! Plus d’inquisition ! Acceptez dans toute son étendue la sage constitution française et la Déclaration des droits de l’homme. Si vous vous refusez à nos décrets, vous allez être ramené à Césène, votre patrie. Le peuple romain, en déployant son antique puissance, épargnera votre faiblesse ; parlez sans crainte[[129]](#footnote-130). »

Ce discours est toujours accueilli par des applaudissements à tout rompre.

Pour les citoyens qui ne peuvent assister au spectacle et pour l’Europe entière, le Moniteur publie à la même époque les fameuses Lettres au pape, dont nous ne pouvons citer qu’une partie.

« Très-saint Père, comment ne pas s’étonner des excès auxquels se livrent les tyrans pour éteindre le foyer des vérités qui les menacent !… On m’assure que Votre Sainteté est le premier instigateur de cette nouvelle croisade. Vous, Saint-Père, qui foulez aux pieds les cendres des Camille et des Cincinnatus, vous qui jouez sérieusement des farces ridicules sur le superbe théâtre où les Scipion et les Paul Émile triomphaient en traînant des rois attachés à leurs chars, pensez-vous de bonne foi que la liberté soit un bien facile à ravir au peuple ardent à la conserver ?…

 » La Déclaration des droits de l’homme renferme en elle-même une force absolument invincible, parce qu’elle est celle de la Nature. Jamais Zoroastre et Confucius, Solon et Lycurgue, Numa ni Jésus, jamais aucun sage de l’antiquité n’a présenté un code de morale plus simple, plus naturelle, plus attrayante que cette déclaration.

 » Quel spectacle majestueux de voir la première nation de l’Europe se lever tout entière, et d’une seule voix dire : Je suis libre, et je veux que le genre humain le soit avec moi ! Peuples de tous les climats, levez-vous, secouez les chaînes de la crédulité, de l’erreur, de la superstition et du despotisme. Ne souffrons plus qu’une caste barbare nous égare encore dans la recherche d’un salut chimérique. Périsse le sacerdoce ! C’est de notre bonheur sur la terre que nous devons nous occuper.

 » Assemblez vos peuples, Saint-Père, levez-vous au milieu d’eux et dites-leur : Descendants du plus grand peuple du monde, assez et trop longtemps l’imposture a désolé votre patrie ; le jour de la vérité est arrivé… Rejetez toutes les fables ridicules, rentrez dans la jouissance de vos droits naturels ; soyez libres et souverains ; soyez vos seuls législateurs : renouvelez la république romaine. Mais pour vous préserver des vices et des abus qui ont anéanti l’ancienne, ne souffrez parmi vous ni patriciens, ni chevaliers, ni cardinaux, ni prélats, ni évêques, ni prêtres, ni moines, ni vestales, soyez tous citoyens. Je vous remets ma tiare, j’espère que mon clergé suivra mon exemple[[130]](#footnote-131). »

Il est permis de douter que jamais langage aussi effrontément païen soit sorti d’une bouche chrétienne. Où l’auteur l’avait-il appris ? Est-ce dans les Pères de l’Église ou les Actes des Martyrs ? Ce qu’il y a de très-instructif, c’est que Mazzini et les siens le répétaient hautement en 1849.

Enfin, pour frapper le christianisme au cœur, la Révolution fait marcher ses armées sur l’Italie. Il est si vrai que tel est son but, que ses généraux le disent publiquement. Kellermann, nommé commandant en chef de l’armée des Alpes, prend congé de la Convention en ces termes : « Citoyens législateurs, c’est vers l’Orient que vous dirigez nos pas ; c’est pour délivrer Rome antique du joug des prêtres, que vous commandez aux soldats français de franchir les Alpes : nous les franchirons[[131]](#footnote-132) ! »

En effet, la Révolution franchit les Alpes, s’empare de Rome, chasse le vicaire de Jésus-Christ, le traîne de prison en prison jusqu’à ce qu’il meure. Alors elle bat des mains, elle proclame son triomphe absolu, éternel. L’instrument de son œuvre, Berthier, entre le premier dans Rome, monte au Capitole, et prononce ce fameux discours, qui résume toute la Révolution dans sa guerre contre le christianisme :

« Mânes de Caton, de Pompée, de Brutus, de Cicéron, d’Horténsius, recevez l’hommage des Français libres dans le Capitole, où vous avez tant de fois défendu les droits du peuple et illustré la république romaine.

 » Ces enfants des Gaulois, l’olivier de la paix à la main, viennent dans ce lieu auguste pour y rétablir les autels de la liberté dressés par le premier des Brutus.

 » Et vous, peuple romain, qui venez de reprendre vos droits légitimes, rappelez-vous le sang qui coule dans vos veines ; jetez les yeux sur les monuments de gloire qui vous environnent, reprenez votre antique grandeur et les vertus de vos pères*[[132]](#footnote-133)*. »

Le même jour, 27 pluviôse an VI, il écrit au Directoire : « Le peuple romain s’est déclaré rentré dans ses droits usurpés ; il m’a demandé la protection de la République française, et Rome est libre. »

En effet, le peuple romain s’était rendu au Capitole, où, après avoir déclaré qu’il ne reconnaissait plus l’autorité du pape, il proclama la république romaine aux cris mille fois répétés de Vive la République française ! Magnæ matri, grata fília.

Le 13 ventôse, le président Merlin annonce au conseil des Anciens la grande nouvelle par un message ainsi conçu : « Citoyens représentants, depuis quatorze cents ans, l’humanité demande la destruction d’un pouvoir antisocial, dont le berceau ne semble placé sous le règne de Tibère, que pour s’approprier la duplicité, la féroce tyrannie, la sombre politique, la soif du sang de ce père de Néron*[[133]](#footnote-134)*. »

Suit l’effrayant tableau des prétendus crimes de la papauté, puis le message ajoute : « C’était à la République française à sécher les larmes de l’humanité. Le Directoire exécutif a ordonné à l’armée d’Italie de marcher sur Rome et de prendre vengeance de tant d’outrages… Rome libre a été purgée de la présence du despote, ses armes ont été ôtées, et sa retraite a donné lieu à une fête solennelle… Le peuple romain a lui-même proposé une fête, d’un caractère antique et noble, dédiée à la gloire de la République française, et qui doit avoir lieu dans le Forum romain, sous les arcs de triomphe des empereurs Titus et Septime Sévère.

 » Le Directoire n’a plus qu’un trait à ajouter. Le gouvernement provisoire de Rome a nommé un ambassadeur près la République française. Ô citoyens représentants ! quel trait dans les annales du monde que l’envoi à Paris d’un ministre des consuls romains ! Quelle âme apathique pourrait demeurer insensible à un pareil spectacle ! Qui peut sans tressaillir entendre le réveil du peuple romain ? Qui pourrait ne pas saluer sa république renaissante ? Mais surtout qu’il est beau de porter aujourd’hui le titre de citoyen français, et de voir ce grand peuple éteindre pour jamais les foudres du Vatican, de la même main qui relève au Capitole les autels de la Liberté[[134]](#footnote-135) ! »

Ainsi, anéantissement de la royauté de Jésus-Christ, substitution de la royauté de l’homme à l’instar et au nom de la belle antiquité : voilà le dernier mot de la Révolution dans ses rapports avec le christianisme. C’est là, on ne le niera pas, une idée toute païenne. Comment, nous le demandons de nouveau, cette idée était-elle rentrée triomphante dans les têtes des lettrés révolutionnaires ? Où l’avaient-ils reçue ? Quels maîtres leur avaient appris à l’admirer ? Dans quels livres, dans quelles écoles avaient-ils puisé leur enthousiasme pour les formes sociales de l’antiquité grecque et romaine ?

## CHAPITRE IX.

La révolution et la monarchie.

Monarchie attaquée dans la noblesse. — Noblesse défendue au nom des Romains. — Abolie au nom des Grecs et des Romains.

L’homme s’étant déclaré Dieu, et, dans l’ivresse de son apothéose, poursuivant le christianisme d’une haine implacable, spoliant, profanant, détruisant, brisant, proscrivant, égorgeant, anéantissant selon la mesure de ses forces et le règne de son rival, et jusqu’aux derniers vestiges de ce règne ; telle fut, nous venons de le voir, la Révolution dans l’ordre religieux.

À sa domination plénière restait un second obstacle : la monarchie. Comme au christianisme, elle lui déclare une guerre à mort. Dans cette guerre antiroyale, plus encore que dans la guerre antichrétienne, l’influence de l’antiquité classique se montre avec éclat C’est elle qui enthousiasme les âmes, qui arme les bras, qui inspire les paroles, qui dicte les lois et qui sanctifie les mesures les plus atroces.

De même qu’avant d’attaquer la personne même du vicaire de Jésus-Christ, la Révolution attaque les ministres de la religion : de même avant d’attaquer la personne même du roi, elle s’en prend aux plus dévoués sujets de la royauté.

Le 4 août 1789, elle abolit tous les privilèges de la noblesse. Et tel est l’engouement pour l’antique égalité des citoyens de Rome et d’Athènes, que les plus beaux noms de France paraissent les premiers sur la-liste des démolisseurs. C’est le vicomte de Noailles qui ouvre la scène, et qui demande une égale distribution de toutes les charges publiques ; c’est le duc d’Aiguillon, qui, appuyant la proposition et lui donnant plus de latitude, excite un enthousiasme universel ; c’est le duc du Châtelet qui prouve l’avantage des mesures proposées ; c’est le comte de Guiche qui accuse les précédents orateurs de n’être pas assez généreux ; c’est le comte d’Agonit, qui, étendant la mesure révolutionnaire, demande l’abolition des privilèges des provinces[[135]](#footnote-136).

Le 19 juin 1790, elle abolit tous les titres de noblesse. C’est encore un noble, le chevalier Alexandre de Lameth, qui commence le mouvement de ce jour, comme le vicomte de Noailles avait déterminé celui du 4 août. C’est un Montmorency, le premier baron chrétien, qui demande l’abolition des armoiries. En vrai républicain, il dit : « Je demande que dans ce jour de l’anéantissement général des distinctions antisociales qui contrarient vos principes, l’Assemblée n’épargne pas une des marques qui rappellent le plus le système féodal ; que toutes les armes et armoiries soient abolies ; que tous les Français ne portent plus désormais que les mêmes enseignes, celles de la liberté*[[136]](#footnote-137)*. »

Croirait-on que c’est un plébéien, l’abbé Maury, qui est obligé de prendre la défense des patriciens contre un Noailles et un Montmorency ? Croirait-on surtout que, pour faire triompher sa cause, il ne connaisse rien de mieux que d’appeler à son secours l’antiquité païenne, et de défendre la noblesse française au nom des Romains ? « Les Romains, s’écrie-t-il, connaissaient des ordres de chevaliers, et les Romains se connaissaient en liberté… La noblesse héréditaire existait chez les Gaulois. Lisez les Commentaires de César, vous y verrez les noms des premiers Gaulois déjà célèbres dans la nation par leur noblesse. L’ordre de la chevalerie existait dans les Gaules ; s’il n’eût pas existé, les Romains l’auraient établi, parce que les chevaliers étaient distingués à Rome des patriciens et des plébéiens[[137]](#footnote-138). »

Malgré l’éloquence de l’abbé Maury, un membre de la noblesse, M. de Lambel, demande la suppression de tous les titres de ducs, de comtes et autres restes de féodalité, comme une conséquence de la Déclaration des droits de l’homme, M. de Lafayette appuie la motion. Il est suivi de M. Charles de Lameth, qui demande en outre l’abolition du titre de monseigneur donné aux évêques. Le Pelletier de Saint-Fargeau veut qu’il soit défendu de prendre d’autre dénomination que celle de sa famille, et signe sa motion, Michel Lepelletier, supprimant de Saint-Fargeau. Enfin M. de Lanjuinais, personnage très-religieux, frappe sur les titres d’Éminence, de Grandeur, d’Abbé, particuliers aux ecclésiastiques.

Comment expliquer cette anomalie, unique dans l’histoire, sinon par le contre-sens en vertu duquel, depuis plus de deux siècles, on envoyait les enfants de la classe nobiliaire et de la France monarchique se former à l’école des républicains[[138]](#footnote-139) ?

En conséquence, la Révolution décrète que la noblesse héréditaire est pour toujours abolie en France ; que les titres de marquis, chevalier, écuyer, comte, vicomte, messire, prince, baron, vidame, noble, duc, et tous autres titres semblables, ne pourront être pris par qui que ce soit, ni donnés à personne ; qu’aucun citoyen ne pourra porter que le vrai nom de sa famille ; que personne ne pourra faire porter une livrée à ses domestiques, ni avoir des armoiries ; que les titres de monseigneur et de mes seigneurs ne seront donnés ni à aucun corps, ni à aucuns individus, ainsi que les titres d’excellence, d’altesse, d’éminence, de grandeur[[139]](#footnote-140).

Le 6 août 1791, elle décrète que tous les ordres de chevalerie ou autres, toute décoration, tout signe extérieur qui suppose des distinctions de naissance sont supprimés en France, et il ne pourra en être établi de semblables à l’avenir. Elle n’excepte que l’ordre de Cincinnatus, établi en Amérique.

Le 27 septembre, elle décrète que tout citoyen français qui, désormais, insérerait dans ses quittances, obligations, promesses, et généralement dans tous les actes quelconques, quelques-unes des qualifications supprimées par la constitution, sera condamné par corps à une amende égale à six fois la valeur de sa contribution mobilière.

Le 24 juin 1792, elle décrète que tous les titres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public seront brûlés.

Le 13 août 1793, elle décrète que toutes les maisons où seraient conservées des armoiries, seront confisquées au profit de la République.

Le 8 pluviôse an II, elle décrète cinq ans de fers contre tout notaire, greffier et autres dépositaires quelconques qui insérerait dans ses actes, minutes ou expéditions, aucune qualification tendant à rappeler d’une manière directe ou indirecte le régime féodal ou nobiliaire.

Puis, comme récompense de leurs concessions, elle décrète contre les nobles la spoliation de tous leurs biens, meubles et immeubles, au profit de la Nation ; puis, l’obligation pour les pères et mères d’enfants émigrés, de fournir l’habillement et la solde de deux hommes, par chaque enfant émigré, durant tout le temps de la guerre ; puis, l’enlèvement de tous leurs titres de propriété ; puis leur bannissement à perpétuité du territoire français ; puis, en cas d’infraction de leur bannissement, leur arrestation, leur jugement par une commission militaire et leur exécution dans les vingt-quatre heures ; puis, la destruction de leurs châteaux et des fortifications qui les entourent ; puis, la suppression irrévocable du nom de châteaux donnés à leurs habitations ; puis, les poursuivant jusqu’à la troisième génération, elle déclare inhabiles à toutes fonctions administratives, municipales et judiciaires, les père, fils, frère, oncle, neveu, époux d’émigrés et alliés au même degré ; puis, pour en finir avec cette race odieuse, elle décrète de ne faire ni paix ni trêve avec les aristocrates, et les met tous hors la loi[[140]](#footnote-141).

Avant de quitter la noblesse, arrêtons-nous un instant pour voir la part qui revient à l’antiquité classique dans la suppression de ce grand corps. À ce que nous avons déjà dit, nous ajouterons les détails suivants.

C’est au nom des Grecs et des Romains, que les titres de noblesse sont supprimés. Par l’organe de leurs élèves, ces maîtres admirés ne cessent de redire : « La langue française doit éprouver en même temps que l’empire la révolution qui doit la régénérer. Notre langue deviendra la plus noble des langues vivantes, si nous voulons la purifier au feu de la Liberté et la rendre enfin digne du Peuple-roi. Quoi de plus humiliant que d’être tutoyé par un faquin que l’on appelle monseigneur ? Les Spartiates, les Grecs et les Romains connurent-ils jamais ce mot insignifiant de notre langue corrompue ? S’il fut engendré par la féodalité, il doit disparaître avec ses horreurs[[141]](#footnote-142).

 » Qu’au titre même de monsieur, on substitue celui de citoyen. Le mot de citoyen est un mot sacré. Républicains comme les Romains, plus libres qu’eux, destinés à être aussi vertueux, ne faisons précéder les noms d’aucun titre. Disons : Pétion, Condorcet, Payne, comme on disait à Rome : Caton, Cicéron, Brutus. Si cette simplicité nous semble rudesse, si elle nous semble prématurée, ajournons-la, mais ajournons aussi la République[[142]](#footnote-143). »

C’est au nom des Grecs et des Romains, que sont anéanties toutes les distinctions et décorations de la noblesse. « Il est essentiel, crient les lettrés de collège, d’après le grand principe de l’égalité, sans laquelle il n’y a point de république, de supprimer, non-seulement toute distinction pécuniaire, mais toute distinction héréditaire de prince, duc, comte, marquis. On ne doit pas souffrir qu’un citoyen se dégrade en donnant à son égal un nom de dignité autre que celui qui vient du suffrage de ses concitoyens et de la loi.

 » J’insiste pour que les nobles soient contraints de remettre au président de leur district, leurs cordons bleus, leur toison, de s’enrôler en qualité de simples soldats dans la garde nationale ; en cette qualité de faire sentinelle devant le corps de garde du district, afin de rassurer pleinement les patriotes sur la sincérité de la conversion des Tarquins. Alors, s’ils abjurent de cœur l’aristocratie, ils pourront devenir secrétaires de district, comme ce Démétrius, fils du roi Ptolomée, et prince royal de Syrie, à qui le Sénat fit avoir, à cause de sa belle main, une charge de greffier, qu’il exerça toute sa vie, dit l’histoire, avec beaucoup d’honneur. Ceux qui n’auront pas la philosophie de Démétrius, et ne seraient pas contents de ces conditions, peuvent aller sur les bords du Mississipi se faire appeler Monseigneur, ou Votre Altesse Sérénissime*[[143]](#footnote-144)*. »

C’est au nom des Grecs et des Romains, qu’on se moque de la noblesse et qu’on rend suspecte sa facilité à se dépouiller de ses titres et privilèges. « Il ne reste plus à nos ennemis, s’écrie la Révolution, d’autre ressource que celle dont usa le Sénat de Rome, quand voyant le peu de succès de toutes ses batteries contre les Gracques, il s’avisa de cet expédient pour perdre les patriotes : ce fut d’engager un tribun d’enchérir sur tout ce que proposerait Gracchus, et à mesure que celui-ci ferait quelque motion populaire d’en faire une bien plus populaire encore, et de tuer ainsi les principes et le patriotisme par les principes et le patriotisme poussés jusqu’à l’extravagance.

 » Le jacobin Gracchus proposait-il le repeuplement et le partage de deux ou trois villes conquises, le ci-devant feuillant Drusus proposait d’en partager douze. Gracchus mettait-il le pain à seize sous, Drusus mettait à huit le maximum. Ce qui lui réussit si bien que, dans peu, les habitués du Forum trouvant que Gracchus n’était plus à la hauteur, et que c’était Drusus qui allait au pas, se refroidirent pour leur défenseur qui, une fois dépopularisé, fut assommé d’un coup de chaise par l’aristocrate Scipion Nasíca, dans la première insurrection[[144]](#footnote-145)… »

C’est au nom des Grecs et des Romains, qu’on demande la proscription de la noblesse et qu’on plaisante sur l’émigration à laquelle on la réduit. Par la bouche d’un de leurs disciples les plus dévoués et les plus influents, les antiques républicains disent : « L’Assemblée nationale doit faire ce que pratiquait le Sénat de Rome. Qu’elle rende cette courte sentence qui effrayait tant César et Antoine au milieu de leurs légions… qu’elle déclare M. de Choiseul-Goulfier et Baptiste Montmorin ennemis de la patrie. Traître Choiseul ! O Scelus ! o Pestis ! o Labes ! lui aurait dit Cicéron…

 » Les lamentations sur l’hégire du comte d’Artois sont comiques. « Monseigneur comte d’Artois est du nombre des proscrits ! Ma plume s’arrête je frémis… mes cheveux se dressent sur ma tête… La postérité le croira-t-elle ? » Eh ! monsieur l’aristocrate, la postérité a bien cru que le roi Denys s’était fait maître d’école à Corinthe ; elle a bien cru que les Tarquins n’étaient jamais rentrés dans Rome ; elle a bien cru que Brutus avait fait mourir ses enfants pour avoir voulu les rappeler ; elle a bien cru que Aristodème, Agis, avaient été mis à mort par leurs sujets, et tu te récries que madame la comtesse d’Artois ait été obligée de suivre son mari[[145]](#footnote-146) ! »

C’est au nom des Grecs et des Romains, qu’on demande l’égorgement de la noblesse. « Citoyens, voilà cinq ou six conspirations consécutives, la conspiration Broglie, la conspiration Favras, etc. Dites-moi combien vous en faudra-t-il encore, pour vous apprendre le degré de confiance que vous devez donner aux discours gravés sur l’airain, au serment civique, et à la toge de cette multitude de grands et de petits satrapes réformés, qui n’attendent que le moment favorable pour prendre l’habit militaire et la cocarde noire ? N’espérons avec eux ni paix ni trêve. Souvenons-nous de ce mot de Cicéron, dont j’ai fait l’épigraphe, heureux de la France libre ; et qui valait mieux que toute ma brochure : Quæ quóniam in fóveam íncidit, obruátur : Puisque la bête est dans le piège, qu’on l’assomme. Souvenons-nous de ce que disait éternellement le vieux Caton, toutes les fois qu’il allait au Sénat et que c’était sou tour d’opiner. Quel que fût l’ordre du jour, sans s’embarrasser de la sonnette qui l’y rappelait, il ne disait que ces deux mots : Delénda Carthágo ; j’opine qu’il faut détruire Carthage. J’opine qu’il faut raser le château de Versailles au lieu de le rebâtir ; j’opine qu’il faut descendre au moins avec une lanterne comminatoire dans les quatre-vingt-trois départements[[146]](#footnote-147)… »

« Si le club monarchique se contentait d’arborer l’étendard de la servitude, m peuple généreux pourrait le souffrir, comme les Spartiates ont souffert les Ilotes ; mais lorsque ces vils esclaves, ces serpents venimeux se glissent sous l’herbe pour darder leur poison, il est de la Nation d’écraser les insectes qui menacent la tranquillité et la salubrité de nos jours. Le club monarchique est un repaire de conspirateurs, c’est à l’assemblée d’ordonner que ces nouveaux Mánlius soient précipités du roc Tarpéien*[[147]](#footnote-148)*. »

Le même langage, les mêmes idées, les mêmes arguments se lisent à chaque page du Moniteur, ainsi que dans les publications nombreuses et trop peu connues de cette époque. La noblesse peut dire maintenant ce qu’on gagne à faire étudier à la jeunesse, même sous des maîtres religieux, le beau latin et le beau grec dans les grands auteurs de Rome et d’Athènes.

## CHAPITRE X.

La révolution et la monarchie (Suite).

Avilissement de la royauté. — Statue décernée à Rousseau. — Mépris de la Royauté. — Prérogatives royales attaquées et soutenues au nom des Grecs et des Romains. — Insurrection, déchéance et régicide précitées par les Romains et les Athéniens.

En abolissant la noblesse, la Révolution détruisait l’ouvrage avancé qui protégeait la place ; et la place, c’était la royauté. Comme elle avait livré la Religion au mépris, la Révolution commence par avilir la Royauté. Profitant de la faiblesse du monarque, elle lui fait faire des actes qui ruinent son autorité dans le respect des peuples. Entre un grand nombre citons seulement quatre exemples.

Elle fait signer à Louis XVI la Déclaration des Droits de l’Homme et la Constitution civile du clergé. En cela, le prince infortuné signe son abdication, et comme roi et comme roi très-chrétien ; car il signe la souveraineté absolue de l’homme ou du peuple dans l’ordre religieux et social.

Elle lui fait signer l’abolition de sa meilleure milice, la noblesse.

Elle lui fait signer l’apothéose de ses plus grands ennemis. La postérité voudra-t-elle croire que le nom de Louis XVI se trouve à la tête et au bas de la pièce suivante ?

« Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l’État, roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

 » L’Assemblée nationale a décrété, et nous voulons et ordonnons ce qui suit :

 » L’Assemblée nationale, pénétrée de ce que la Nation française doit à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau, et voulant lui donner dans la personne de sa veuve un témoignage de la reconnaissance nationale, décrète ce qui suit[[148]](#footnote-149) :

 » 1° Il sera élevé à l’auteur d’Émile et du Contrat social, une statue portant cette inscription : La Nation Française libre, à Jean-Jacques Rousseau. Sur le piédestal sera gravée la devise : Vitam impéndere vero.

 » 2° Marie-Thérèse Le Vasseur, veuve de Jean-Jacques Rousseau, sera nourrie aux dépens de l’État ; à cet effet, il lui sera payé annuellement, des fonds du Trésor national, la somme de douze cents livres.

 » Mandons et ordonnons à tous les tribunaux, corps administratifs et municipalités, que les présentes ils fassent transcrire sur leurs registres, lire, publier et afficher dans leurs ressorts et départements respectifs, et exécuter comme loi du royaume.

 » En foi de quoi, Nous avons signé et fait contresigner ces dites présentes, auxquelles Nous avons fait apposer le Sceau de l’État. À Paris, le vingt-neuvième jour du mois de décembre, l’an de grâce mil sept cent quatre-vingt-dix. Signé : Louis. Et plus bas, M.-L.-F. Duport, et scellées du Sceau de l’État. »

Elle lui fait écrire officiellement à l’Europe entière qu’il applaudit à la Révolution. Voici quelques passages de l’étrange lettre adressée, au nom de Louis XVI, par M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, aux ambassadeurs et ministres près les cours, et imprimée par l’ordre de l’Assemblée.

« Le roi me charge, monsieur, de vous mander que son intention la plus formelle est que vous manifestiez ses sentiments sur la Révolution et sur la Constitution, à la cour où vous résidez…

 » Ce que l’on appelle la Révolution n’est que l’anéantissement d’une foule d’abus, accumulés depuis des siècles*[[149]](#footnote-150)*, par les erreurs du peuple ou le pouvoir des rois.

 » Les ennemis de la Constitution ne cessent de répéter que le roi n’est pas heureux : comme s’il pouvait exister pour un roi d’autre bonheur que celui du peuple ! Ils disent que son autorité est avilie : comme si l’autorité fondée sur la force n’était pas moins puissante et plus incertaine que l’autorité de la loi ! Enfin, que le roi n’est pas libre ! Calomnie atroce, si l’on suppose que sa volonté a pu être forcée ; absurde, si l’on prend pour défaut de liberté le consentement que Sa Majesté a exprimé plusieurs fois de rester au milieu des citoyens de Paris, consentement qu’il devait accorder à leur patriotisme, même à leur crainte et surtout à leur amour…

 » Paris, ce 23 avril 1791. »

Enhardie par ces glorieux succès, la Révolution attaque directement la royauté. Ne parlons ni des journées d’octobre, ni des journées de juin et d’août, où elle va l’insulter, l’outrager jusque dans ses palais ; ne parlons ni des nombreux et abominables pamphlets publiés contre elle, occupons-nous seulement des actes faits et signés par la Révolution elle-même.

Le 23 octobre 1790, elle décrète que le drapeau tricolore remplacera le drapeau blanc ; que les anciens étendards ou guidons seront brûlés à la tête de la troupe sous les armes.

Le 24, elle décrète que les boutons des gardes nationales porteront écrits : La loi, le roi. Cette devise fut vivement critiquée par les vrais républicains : « Il fallait, disaient-ils, graver le peuple français. Combien cette devise eût été plus noble ! la fierté romaine y respire. » En attendant, un garde national signait : « Soufflot, le Romain, commandant un bataillon des gardes nationales. »

Le 31 mai, elle renvoie les gardes du roi et met le commandant en jugement, pour cause d’incivisme. Peu après, elle ordonne de dire bleu national, au lieu de bleu de roi ; elle efface les fleurs de lis même de l’écusson royal ; elle veut que tout militaire possesseur de brevet, commission ou lettres de service expédiés avec les signes de la royauté, les fasse passer sans délai au ministre de la guerre qui lui en adressera une nouvelle expédition au nom de la République ; elle supprime tous les signes de la royauté dans les églises et dans les monuments publics ; elle veut que les particuliers les fassent disparaître de tous les meubles ou ustensiles d’un usage journalier, sous peine de confiscation ; elle défend à tout fabricant de papiers ou propriétaire de papeterie d’employer des formes ou transparents, portant des fleurs de lis ou autres attributs de la royauté, sous peine de confiscation des papiers et instruments de l’art. En cas de réimpression de livres, gravures, cartes géographiques, elle défend aux imprimeurs ou éditeurs de réimprimer les privilèges du roi, ou les dédicaces à des princes, seigneurs, altesses ; elle défend aux relieurs, graveurs, sculpteurs, peintres, dessinateurs, d’employer comme ornement aucun emblème de la royauté.

Pour en finir plus vite, elle ordonne au nom des Grecs et sur la motion de Camille Desmoulins de fondre toutes les statues des rois. « Timoléon, dit-il, ayant rétabli la liberté à Syracuse, pour n’y laisser aucune trace de la tyrannie, et pour subvenir à un déficit, il fit vendre à l’encan toutes les statues des rois… Pourquoi ne ferions-nous pas également justice de toutes celles que nous avons en France ? Pourquoi ne pas exercer, pour toutes leurs dilapidations du trésor, une sorte de recours contre les images de ces rois, et les obliger à payer leur contribution patriotique, en les métamorphosant en pièces de six liards[[150]](#footnote-151) ? »

Enfin, poussant la haine jusqu’aux limites du ridicule, elle décrète que « tous les propriétaires de maisons, et, à leur défaut, les locataires ou fermiers, aux frais desdits propriétaires, seront tenus, dans un mois pour tout délai, sous les peines portées par la loi, de faire retourner toutes les plaques de cheminées ou contre-feux portant des fleurs de lis[[151]](#footnote-152).

Le 20 septembre 1793, elle décrète, sur la proposition de Garran-Coulon, que le bonnet de la liberté sera substitué aux fleurs de lis, marquées sur les milles qui bordent les routes de France[[152]](#footnote-153).

Enfin, pour anéantir jusqu’à la dernière trace de la royauté, elle s’en prend aux tombes des morts. Le 1er août 1793, elle décrète que tous les tombeaux et mausolées des ci-devant rois, élevés dans l’église de Saint-Denis, dans les temples et autres lieux, dans toute l’étendue de la république, seront détruits le 10 août prochain[[153]](#footnote-154).

Pendant qu’on joue avec la tête des rois, qu’on jette leurs cendres au vent, qu’on mutile leurs statues et qu’on les traîne dans la fange, on chante avec ivresse ces vers d’un élève du collège Louis-le-Grand, le dithyrambique Lebrun :

Purgeons le sol des patriotes

Par des rois encore infecté :

La terre de la liberté

Rejette les os des despotes !

De ces monstres divinisés

Que tous les cercueils soient brisés !

Que leur mémoire soit flétrie !

Et qu’avec leurs mânes errants

Sortent du sein de la patrie

Les cadavres de ses tyrans !

La royauté démantelée, effacée dans tout ce qui peut en rappeler le souvenir, la Révolution s’attaque à l’institution même. Voyons sous l’influence de quel principe, sous le patronage de quels noms, sous l’autorité de quels exemples, elle marché à l’accomplissement de son œuvre.

Remontant à l’idée païenne qui la domine et l’inspire, la Révolution commence par déclarer qu’elle ne veut pas du titre de roi de France. Ce titre l’offusque, « attendu que les anciens monarques, ne s’appelant que roi des Perses, des Scythes, des Macédoniens, semblaient se regarder plutôt comme les chefs que comme les maîtres du pays ; tandis que ceux d’aujourd’hui s’appelant plus hardiment rois de France, rois d’Espagne, tiennent ainsi le terrain, et sont bien sûrs d’en tenir les habitants[[154]](#footnote-155). »

Puis, elle déclare qu’elle ne veut pas de ces mots par la grâce de Dieu, attendu qu’un roi n’est roi que par la grâce du peuple*[[155]](#footnote-156)*. En conséquence, elle proclame que le roi n’est que le représentant héréditaire de la nation, son premier commis, créé par elle, maintenu par elle, responsable à elle*[[156]](#footnote-157)*. Là est toute la théorie du régicide qui s’accomplira plus tard.

En attendant, les républicains de Rome et d’Athènes poussent des cris de fureur aux moindres marques de respect données à la royauté. L’Assemblée nationale décrète que la justice sera rendue au nom du roi. Là-dessus de s’écrier : « Y a-t-il rien de plus inconséquent et de plus servile que ce décret ? Ils ont reconnu cent fois que la Nation est le Souverain, et ils rendent la justice non au nom du souverain, mais au nom du pouvoir exécutif, qui n’est qu’une commission subalterne et amovible par sa nature, comme toutes les commissions. La justice n’est que l’application de la loi ; partant, elle doit être rendue au nom du législateur, et non pas de celui qui n’est que l’instrument passif et aveugle de la loi. Le roi n’est rien, à proprement parler, que le premier huissier, ou, si l’on veut une qualification plus relevée, le commandant général des huissiers du pouvoir législatif. A-t-on jamais, chez aucun peuple, rendu la justice au nom du premier huissier ? Qui ne voit que la loi a deux représentants dans uns nation : le pouvoir législatif qui la médite et la décrète, c’est la partie noble et intelligente ; et le pouvoir exécutif qui l’applique, c’est la partie animale.

 » Pourquoi retrouve-t-on toujours dans les décrets ce mot si malsonnant à des oreilles républicaines : « Le roi sera supplié. » Il semble que prier ne serait pas encore assez humble ! La Nation parle à un individu, vingt-quatre millions d’hommes à un seul, le Souverain à un sujet ; et cette Nation oublie sa souveraineté ; elle se dégrade pour supplier son sujet !… Ce qui est infiniment plaisant pour les observateurs des galeries, c’est de voir, au moindre message du pouvoir exécutif, et pendant la lecture de ses lettres, l’érection de toutes ces oreilles de représentants, la contenance et l’attitude des douze cents rois, l’admiration, la stupidité, la superstition, la servitude peinte sur tous les visages. En étudiant toutes ces physionomies on se croit transporté dans une antichambre, et non au milieu du congrès de la République de France, et dans ce Sénat qui parait à Cíneas une assemblée de rois. Ils ont décrété les 25 millions par assis et levé, et à l’un de ces assis et levé, il ne s’est trouvé que quatre républicains qui aient eu le courage de se tenir debout[[157]](#footnote-158). »

Les cris augmentent lorsque l’abbé Sieyès ose conserver dans la loi sur la presse quelques paroles respectueuses pour la royauté. Sur-le-champ, il est relevé par les Romains du péché d’incivisme. « La première fois que je vis l’abbé Sieyès, écrit le doyen des Cordeliers, je fus fort content de cette tête. Je crus remarquer en lui ce caractère de tête et cette pâleur qui effrayait César dans Cassius et Cimber ; j’étais ravi de lui voir ces traits d’un conjuré et je le prenais pour un Romain. Aujourd’hui, je vois bien que ce n’est qu’un chanoine de Chartres. Quelle différence dans les siècles et dans les hommes ! Si vous étiez né à Rome, mon cher docteur, et que vous eussiez parlé des rois avec respect, vous auriez été pour le moins noté sur les tablettes du censeur ; vous auriez passé pour un citoyen indigne du nom d’homme, pour un homme de la seconde espèce, d’une espèce inférieure et servile ; on vous aurait regardé comme les colons regardent les noirs.

 » Puisque les temps sont changés, je n’empêche pas, monsieur l’abbé, que vous parliez du prince avec vénération ; mais du moins vous dirai-je, comme Cicéron à Antoine : Il fallait ramper tout seul, te prosterner tout seul, embrasser tout seul les genoux de César ; mais nous ne t’avions pas donné la mission de nous jeter tous avec toi à ses pieds*[[158]](#footnote-159)*. »

Ceci est à l’eau de rose en comparaison de l’algarade suivante : « Dans son adresse, Saint-Priest a l’insolence de nous appeler deux fois les sujets de Louis XVI ! Vil esclave, retourne au faubourg de Péra, où tu es né, où tu as sucé la servitude avec le lait, où tu as été élevé à regarder comme le comble des honneurs d’être admis à te prosterner trois fois devant un sultan imbécile. Tu es indigne d’avoir ce front de l’homme, ce front élevé vers le ciel, et les deux pieds, faits pour soutenir droit le plus fier des animaux. Va marcher à quatre pattes à Constantinople, ou reste caché dans les antichambres des Tuileries. Là, dis : Le roi, mon maître, dis-toi le plus humble de ses sujets, de ses valets, si tu veux ; mais apprends que les Français n’ont de maître que la loi, ne sont sujets que de la loi. Tu as beau faire, nous sommes parvenus enfin à inculquer dans l’esprit des peuples ce grand principe de l’égalité. Nous avons allumé ce volcan éternel d’insurrection contre tout despotisme. Garde-toi de nous traiter comme des sujets d’un roi ; car nous saurions te montrer que, puisque tu ne veux pas être notre égal par la loi, nous serons tes maîtres par la force[[159]](#footnote-160). »

La violence de leur langage fut au comble lorsque, le 1er janvier 1791, le président de l’Assemblée se rendit aux Tuileries, pour faire au roi et à la famille royale les compliments d’usage. Il dit entre autres choses : « Sire, nous nous rappelons avec attendrissement que vous vous êtes déclaré le chef de votre peuple, en vous mettant à la tête de la Révolution[[160]](#footnote-161). »

Aussitôt les Romains de reprendre : « Pendant que vous aduliez César, on jouait Brutus aux Français. La pièce était applaudie à tout rompre. Quelle disparate scandaleuse entre la conduite des représentés et le système adulateur des représentants ! Combien de Brutus parmi les premiers !… « Nous nous rappelons avec attendrissement que vous vous êtes déclaré le chef de votre peuple ! » — Un peuple libre a-t-il un chef ?— Votre peuple ! — Nous ne sommes donc pas à nous ? Nous sommes le peuple d’un autre, nous sommes les esclaves d’un maître ! — Et la reine ! — Des compliments à cette femme… l’Assemblée nationale, grand Dieu ! — Et son fils ! — Un enfant ! Le Sénat à ses pieds ! Les représentants d’un peuple souverain ! Ô Brutus[[161]](#footnote-162) ! »

Non-seulement ils proscrivent toute marque extérieure de respect pour la royauté ; afin d’achever de l’avilir, ils veulent au nom des Romains que le roi de France soit vêtu comme un bourgeois. Ils écrivent : « L’homme libre ne veut point voir son général, son magistrat, son législateur en habits de théâtre. Il ne veut point les trouver dans les jardins de Lucullus ; il veut les voir couverts de laine et dans la médiocrité, tels que Cincinnatus, lorsqu’il quittait sa charrue pour sauver l’État ; Fabius, lorsqu’il refusa les présents du roi d’Épire ; Aristippe, qui légua sa fille à son ami. Je vois que nous nous abandonnons à de basses adulations… Mais nous avons parmi nous des Brutus, des Horaces, des Mútius, prêts à se brûler le poignet plutôt que de céder aux tyrans[[162]](#footnote-163). »

La Constitution disait : « L’héritier présomptif portera le nom de prince royal. » Et les républicains de collège de demander : « Pourquoi conserver cette dénomination de prince ? Le fils de Brutus n’était ni altesse, ni prince*[[163]](#footnote-164)*. »

Et la reine ! « Si jamais deux mots ont dû s’étonner de se trouver ensemble, ce sont ceux-ci : Reine des Français. La Russie, l’Angleterre, la Hongrie, la Suède, peuvent avoir des reines, mais ce qui a toujours distingué les Francs, c’est qu’ils n’en ont point. Il ne peut pas y avoir de reine des Français, la loi salique est formelle. Marie-Antoinette d’Autriche est la femme du roi, et rien de plus. Pour moi, rien ne pourra forcer ma bouche à saluer une femme de ce nom de reine des Français.

 » Depuis que l’Assemblée nationale l’a décrété, j’ai reconnu, comme les autres, Louis XVI pour roi des Français ; en conséquence, j’ôte mon chapeau quand il passe, et si je suis de garde, je présente les armes ; mais vous m’avouerez, mes chers concitoyens, que pour des philosophes, pour des amis de la liberté et de l’égalité, c’est bien assez d’une Majesté[[164]](#footnote-165). »

Du mépris de la royauté on passe à la spoliation de ses biens. C’est au nom des Grecs qu’on la demande. « Du temps d’Homère, disent les admirateurs de la belle antiquité, celui de tous les rois qui faisait la meilleure chère et qui avait les plus beaux jardins, le roi des Phéaciens, n’avait pas plus de mille arpents, plantés la plupart en pommiers, dont Homère parle avec enthousiasme, tandis qu’il ne daigne pas dire un mot des fauves, ni de la chasse à tir d’Alcinoüs. Et vous, déplorez donc amèrement le dépouillement de Louis XVI ; posez une tirelire dans les quatre-vingt-trois départements pour l’aider à vivre[[165]](#footnote-166). »

Et la Nation décrète la vente de tous les biens de la couronne.

Après la spoliation des biens vient l’abolition des prérogatives. C’est au nom des Grecs et des Romains qu’on avait attaqué et défendu les privilèges de la noblesse ; c’est au nom des mêmes autorités qu’on discute les prérogatives de la royauté.

Est-ce au roi, est-ce à la Nation qu’appartient le droit de déclarer la guerre ? Cette première question est élucidée par les lumières de l’antiquité païenne. M. de Clermont-Tonnerre plaide pour le roi, et répondant à l’objection : « La Nation peut-elle abandonner un droit si précieux ? » Ne confondons pas, dit-il, la Nation qui a créé tous les pouvoirs avec le corps constituant, qui, comme le roi, n’existe que par la Nation, contre lequel il y a aussi le terrible remède de l’insurrection. Il y a deux écueils à éviter : celui de céder rapidement au vœu national quand ce vœu est passion ; celui de lui résister quand il est justice. Souvenez-vous de Démosthène rappelant en vain au peuple, avec tous les charmes de l’éloquence, les intérêts du peuple ; voyez-le dénoncer en vain les orateurs soudoyés par Philippe ; voyez ce peuple ingénieux et frivole détourner les yeux de l’intérêt de la patrie pour se repaître des adulations macédoniennes[[166]](#footnote-167). »

Après M. de Clermont-Tonnerre, qui invoque les Athéniens, c’est M. de Cazalès qui appelle au secours de la monarchie française les Romains et les Spartiates. « Toutes les nations, s’écrie l’orateur chrétien et monarchique, qui ont connu la division des pouvoirs, ont confié le droit de paix et de guerre au pouvoir exécutif. À Rome, ce Peuple-roi, jaloux jusqu’au délire du pouvoir législatif, avait confié au Sénat le pouvoir de faire la paix et la guerre ; avec le pouvoir exécutif, il n’est pas possible de méconnaître l’utilité de cette combinaison… » Puis, convaincu qu’il est de l’intérêt de la patrie de conserver au roi le pouvoir de déclarer la guerre, il ajoute : « Or, la patrie doit être l’objet exclusif de notre amour. L’amour de la patrie fait plus que des hommes, il fait des citoyens. Il a créé les Spartiates, à l’existence desquels nous sommes tentés de ne pas croire, en voyant combien nous sommes indignes de les imiter*[[167]](#footnote-168)*. » Enfin, arrive Mirabeau, qui, de sa voix de tribun, invoque en faveur de la prérogative royale l’autorité du peuple-roi, du législateur par excellence. Il s’attache à montrer qu’une assemblée de sept cents députés n’est pas capable d’exercer le droit de paix et de guerre, que dans cette supposition toute responsabilité est vaine. « Ce Romain, s’écrie-t-il, qui, portant la guerre dans les plis de sa toge, menaçait de secouer, en la déroulant, tous les fléaux de la guerre, celui-là devait sentir toute l’importance de sa mission. Mais le sénat nombreux qui l’envoyait au milieu d’une discussion orageuse et passionnée, avait-il éprouvé cet effroi que le redoutable et douteux avenir de la guerre doit inspirer ? »

Puis répondant à l’objection que le roi peut abuser de ce pouvoir et de ses succès militaires, il ajoute : « C’est parmi les nations qui n’avaient point de rois que ces succès ont fait les rois. C’est pour Carthage, c’est pour Rome que des citoyens tels qu’Annibal et César étaient dangereux. Tarissez l’ambition ; faites qu’un roi n’ait à regretter que ce que la loi ne peut accorder ; faites de la magistrature ce qu’elle doit être, et ne craignez plus qu’un roi rebelle, abdiquant sa couronne, s’expose à courir de la victoire à l’échafaud*[[168]](#footnote-169)*. »

Le même jour, où tout en ayant l’air de défendre la royauté, on la menace de l’échafaud, le théâtre exalte contre elle l’opinion publique en jouant Mánlius Capitolínus.

Du droit de faire la guerre on passe à celui de nommer les généraux de l’armée, et, au nom des Grecs et des Romains, on le réclame en faveur du peuple. Le rapporteur de la commission s’exprime en ces termes : « Nous avons des militaires dont le patriotisme est pur et inaltérable. C’est un bienfait particulier de la Nature ; ils sont nés avec Athènes, Sparte et Rome dans le cœur. Rome perdit sa liberté lorsque les légions nommèrent leurs chefs. Il serait sans doute à craindre en accordant ce privilège, que le choix allât chercher des hommes complaisants pour les passions des électeurs. Mais ce qu’il n’est point inutile d’observer, c’est que dans Athènes, dans Sparte et dans Rome, c’était le peuple qui nommait les généraux ; c’est que dans Rome, c’était le peuple qui nommait les tribuns chargés de faire des levées. Les officiers du peuple passaient en revue chaque tribu, marquaient les citoyens qui devaient marcher contre l’ennemi… Tant que cet ordre exista, la république fut en sûreté*[[169]](#footnote-170)*. »

Viennent ensuite les lettres de cachet. C’est Danton et Mirabeau ; disons mieux, ce sont les Athéniens qui les font supprimer, « Trente tyrans, s’écrie Mirabeau, oppriment Athènes ; Théramène, admis à partager leur pouvoir, et non complice de leur fureur, ose s’y opposer. Son implacable ennemi, Crítias, l’accuse devant le Sénat de troubler l’État et de conspirer contre le gouvernement. Ce sénat servile ne l’est point assez pour condamner Théramène, il n’ose l’absoudre, mais il frémit de verser le sang de ce courageux citoyen. Crítias s’aperçoit qu’on balance à servir sa haine ; il lève la voix et dit : « C’est le devoir d’un souverain magistrat d’empêcher que la justice ne soit surprise. Je remplis ce devoir. La loi ne veut pas qu’on fasse mourir un des trois mille, si ce n’est pas l’avis du Sénat. Eh bien, j’efface Théramène de ce nombre, et le condamne à mort en vertu de mon autorité et de celle de mes collègues.

 » Théramène se réfugie au pied de l’autel et s’écrie : « Je m’étonne que des gens sages comme vous ne voient pas qu’il n’est pas plus difficile d’effacer leur nom du rôle des citoyens que celui de Théramène. » Crítias viole l’asile où s’est réfugiée sa victime ; ses satellites l’arrachent de l’autel ; les sénateurs consternés fuient et se dispersent. Socrate seul prodigue d’impuissants efforts pour sauver l’innocent opprimé.

« L’application saute aux yeux. « Ô mes aveugles concitoyens, nous crie M. Danton, ne comprendrez-vous pas cette effrayante vérité : Il n’est pas plus difficile d’effacer votre nom du rôle des citoyens que le mien*[[170]](#footnote-171)*. »

Dans la prévision que la royauté ne se laissera pas annihiler sans combat, la Révolution prend ses mesures. Chaque jour les Romains, maîtres de la tribune et de la presse, poussent à la résistance, à l’insurrection, et au besoin à la déchéance.

C’est Goupil de Préfeln qui du haut de la tribune s’écrie : « Catilina est aux portes de Rome ; Catilina menace d’égorger les sénateurs, et l’on fait la futile et frivole question : Y a-t-il à délibérer[[171]](#footnote-172) ? »

C’est un illustre lettré qui écrit au démagogue Desmoulins : « Courage, cher défenseur de la liberté ! Quand même la bataille d’Allia serait perdue, quand même les Gaulois seraient dans Rome, nous ne vous abandonnerons pas. Comme ces sénateurs vénérables qui attendirent les barbares sur leur chaise curule, nous saurions braver la mort et mourir à notre poste. Mais, grâce au ciel, les Romains n’ont point été vaincus. Quoiqu’on rebâtisse en ce moment Versailles, et que notre Caton, M. Camus, le souffre, on n’a point encore rebâti le despotisme. Elle respire encore au milieu de nous la toute-puissante Assemblée nationale ; elle respire pour la terreur des despotes non-seulement de la France, mais encore de l’Europe[[172]](#footnote-173). »

C’est Anacharsis Clootz qui, prêchant la résistance et quelque chose de plus que la résistance, s’exprime en ces termes parfaitement classiques : « Continuez à foudroyer les tyrans et leurs suppôts. Votre véhémence vous attire des ennemis ; on vous accuse d’un déchaînement coupable. Mais Démosthène et Cicéron étaient moins modérés que vous lorsqu’il s’agissait du salut de la Grèce et de Rome, contre les attentats du roi de Macédoine et de Catilina. Les novices de la liberté voudraient soustraire le sceptre aux carreaux de l’éloquence ; ils s’irritent en voyant lever d’une main hardie la pourpre royale. Mais les émissaires de Philippe accusaient les Desmoulins d’Athènes de la même audace ; ils insinuaient au peuple qu’en arrachant le masque au pouvoir exécutif de la Grèce, c’était blesser les amphictyons qui eurent la faiblesse de rendre Philippe l’arbitre de leurs décrets. L’événement justifia les imprécations énergiques de Démosthène. Tâchons de conserver la liberté indéfinie de la presse, si nous voulons conserver la liberté conquise. Ce palladium inconnu aux anciens nous préservera du joug des Macédoniens*[[173]](#footnote-174)*. »

C’est Camille Desmoulins qui, poussant ouvertement à l’insurrection, dit : « Le mot insurrection est crétois ; il désigne le droit de soulèvement accordé aux citoyens de Crète par les lois du sage Minos, lorsque la magistrature abusait de sa puissance… Je me suis fabriqué des provisions le 12 juillet, d’après ces mots du consul dans les dangers de la République : Vidéte ne quid respública detriménti cápiat. D’après ces mots de notre général, l’insurrection et la lanterne sont les plus saints devoirs*[[174]](#footnote-175)*. »

C’est le Mercure national qui fait entendre ce cri : « Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers ! Vous délibérez, Athéniens, et Philippe est à vos portes ! Vous dormez, Français, et vos plus cruels ennemis sont dans votre sein ! vous dormez, et ils veillent ! Trop confiants dans vos forces, vous vous trouverez chargés de chaînes à votre réveil[[175]](#footnote-176) ! »

C’est la Décade philosophique qui donnant le thème des lampions de 1848, dit nettement : « Du pain, du fer et du salpêtre, voilà tout ce qu’il faut à des républicains*[[176]](#footnote-177)*. »

C’est toute une cohue de lettrés qui demandent à grands cris la déchéance et le régicide, au nom des Grecs et des Romains, leurs maîtres et leurs modèles. « Il n’a pas suffi aux Romains, dit l’un, d’abolir le nom de roi, ils ont jugé qu’ils devaient extirper la royauté, en arracher les branches et la racine, dans quelque main que l’exercice en fût confié. Ils s’efforcèrent donc d’imprimer dans l’esprit des peuples des principes si purs et si élevés, qu’ils suffirent pour leur inspirer une haine éternelle contre le despotisme. Dès lors, le nom de roi devint odieux au peuple romain. Voilà les sentiments qui animent les peuples libres, ceux qui conviennent aux Français, s’ils veulent l’être[[177]](#footnote-178). »

« Il est temps, s’écrie un autre, de terminer cette lutte révoltante de la royauté contre la république. Lorsque les Prussiens se répandaient comme un torrent dans les plaines de la ci-devant Champagne alors il était indubitable que quelque nouveau César croyait déjà toucher au dénouement en voyant la France déchirer, comme Caton, ses entrailles de sa propre main. Mais Caton ne fut qu’un simple mortel, et le peuple, image de la Nature, est impérissable comme elle[[178]](#footnote-179). »

En prenant pour épigraphe de son journal le mot que nous allons citer, un troisième répète chaque jour pendant deux ans, vingt mille fois par jour, le cri régicide d’un Romain : Víctima haud ulla ámplior potest magísque opíma mactári Jovi, quam rex*[[179]](#footnote-180)*. La victime la plus belle et la plus agréable qu’on puisse immoler à Jupiter, c’est un roi[[180]](#footnote-181) !

C’est Lebrun qui fait chanter dans toute la France le fameux couplet :

Tyrans, les nations sommeillent.

Ah ! si jamais ils se réveillent

Ces peuples souverains détrônés par les rois !

Enfin, c’est l’Assemblée tout entière qui, traduisant sa pensée par un acte inouï dans l’histoire d’aucun peuple chrétien, inaugure solennellement, dans la salle de ses séances, le buste de Brutus*[[181]](#footnote-182)*. Placé au-dessus du fauteuil du président, le classique ennemi des rois plane sur l’Assemblée, l’inspire de son esprit et lui dicte sa conduite.

## CHAPITRE XI.

Brutus et Louis XVI.

La Révolution se personnifiant dans Brutus. — Brutus patron de l’Assemblée nationale et du club des Jacobins — Brutus exalté. — Brutus poussant à l’abolition de la royauté. — Séance du 22 septembre 1792. — Adresses à la Convention. — Fête de l’abolition de la royauté.

À l’exemple de l’Assemblée, le club des Jacobins prend officiellement Brutus pour son patron. Dès ce moment la Révolution tourne nettement à l’abolition de la royauté et au régicide. Personnifiée dans Brutus, elle ne connaît plus que les exemples et les maximes des tyrannicides de l’ancienne Rome. Elle les invoque à tout propos. Ils sont le meilleur argument de ses orateurs, comme l’última ratio des acteurs du drame sanglant qui se dénoua le 21 janvier.

La statue de Brutus est dans toutes les rues, son nom dans toutes les bouches. Son effigie baisée, vénérée, fait verser des larmes et pousser des soupirs : « Ô vous, les plus grands des humains, vous dont mon cœur a arrosé de larmes d’admiration et de reconnaissance les images sacrées, divin Caton, divin Brutus, etc.[[182]](#footnote-183) » Chaque soir, sur tous les points de la France, le théâtre l’offre aux applaudissements frénétiques de la foule : entrons dans quelques détails.

« Le 27 août 1792, le peuple régénéré brisait les bustes des grands hommes de la France chrétienne, renversait de tous côtés les statues des rois et les tableaux des saints. Toutes les images furent remplacées par le buste de Brutus. C’était le roi qui l’avait fait venir de Rome, lorsque David fut chargé par Sa Majesté de faire le tableau du supplice des fils de ce Romain.

 » Brutus fut multiplié à l’infini, Des copies en plâtre enlaidirent presque toutes les assemblées et sociétés populaires du royaume. Ce farouche aristocrate romain fut alors nommé patron de tous les Jacobins de l’univers. Le buste de Brutus ayant été apporté solennellement dans la salle de la rue Saint-Honoré. Manuel le présenta à tous les républicains de la France et tint ce discours : « C’est ici, dit-il, qu’il faut préparer la chute des rois, la chute de Louis le dernier. C’est donc ici que doit reposer l’image de ce grand homme, qui, le premier, a manifesté le désir de purger la terre des rois. Regardez Brutus, citoyens, il vous rappellera sans cesse que, pour être de bons citoyens, vous devez toujours être prêts à sacrifier ce que vous avez de plus cher, même vos enfants, au bien de votre pays.

 » Actuellement que les élections s’avancent, considérez que s’il se trouve un Brutus dans l’Assemblée nationale, la France est sauvée, puisqu’elle n’aura plus de rois ! Nous devons donc tous jurer, et moi-même le premier j’en fais le serment : Dans quelque poste que je me trouve, tous mes efforts tendront à purger la terre de cette peste appelée royauté.

 » Toutes les mains se lèvent au même instant et tous les membres prononcent avec énergie le serment suivant : « Je promets d’employer, dans quelque poste que je me trouve placé, tous mes efforts pour purger la terre de la royauté. »

 » Brutus est alors adopté comme patron du club, qui donne l’ordre de prescrire le même serment à toutes les sociétés affiliées[[183]](#footnote-184). »

Le même jour, Anacharsis Clootz vient dire à l’Assemblée nationale, en présence de Brutus, que Louis XVI n’aurait point de successeur ; que si les Timoléon et les Brutus n’avaient pas versé quelques gouttes d’un sang impur, des torrents de sang humain auraient coulé ; qu’un décret de proscription contre les monarques ferait cesser les maux de la République…

« Il faut, ajoute-t-il en glorifiant le régicide, de puissants motifs réprimants pour bourreler la conscience de puissants scélérats. Les républicains de la Grèce et de l’Ausonie se connaissaient en vertus publiques : imitons leur vénération pour les immortels Scévolas. Donnons des couronnes de chêne et des arpents fertiles aux vengeurs immédiats des droits de l’homme, aux sacrificateurs des empires, aux exécuteurs courageux de la justice éternelle, Quant à moi, je prononce le serment d’être fidèle à la nation universelle, à l’égalité, à la liberté, à la souveraineté du genre humain. Gallophile de tout temps, mon cœur est français, mon âme est sans-culotte[[184]](#footnote-185). »

De longs applaudissements accueillent ce discours sanguinaire.

Le même jour le souvenir de Brutus inspire à l’Assemblée une résolution vraiment romaine. La section de la Sorbonne apporte à la barre les franges du drapeau qu’elle a reçu de Lafayette et qu’elle a brûlé. On propose de purifier cet or par le feu, avant de le recevoir dans le trésor public… « Non, s’écrie Merlin, l’or venu d’un traître doit être rejeté. Quand les Romains se furent affranchis du joug des tyrans, Brutus renvoya l’or de Tarquin et sa fille au camp de Porsenna[[185]](#footnote-186). »

De son côté le peuple adore Brutus. Il l’adore au théâtre, dans les rues, à l’église et dans ses fêtes religieuses. L’admiration qu’il avait puisée au collège pour ce personnage classique, Voltaire l’avait exprimée dans sa tragédie de Brutus. Cette pièce était constamment jouée sur tous les théâtres. Plus qu’aucune autre elle contribue à exalter l’esprit du régicide.

« Et moi aussi, s’écrie un des spectateurs, je veux parler de Brutus : c’est un besoin pour mon âme. L’affluence était considérable. En me faisant estropier pour prendre un billet, j’admirais la noble ardeur qui portait les démocrates à Brutus… Entré dans la salle, chacun ne veut se placer qu’à côté d’un vrai démocrate. Ah ! mes frères, placez-vous sans hésiter : le parterre est intact…

 » La toile se lève :

Destructeurs des tyrans, vous qui n’avez pour rois

Que les dieux de Numa, vos vertus et nos lois,

Enfin notre ennemi commence à nous connaître, etc.

……………………

Tarquin nous a remis dans nos droits légitimes,

Le bien public est né de l’excès de ses crimes.

 » Tout est saisi, applaudi avec transport. Parvenus au quatrième acte, où Brutus dit à son fils :

Mais je te verrai vaincre ou mourir avec moi,

Vengeur du nom romain, libre encore et sans roi.

tous, par une explosion de patriotisme, nous faisons voler les chapeaux en l’air en criant : Vive la nation ! vive la loi ! Mille chapeaux et plus, agités, sont l’expression de l’âme au défaut de la voix, qui quelquefois se refuse à l’enthousiasme… Arrive le vers :

Dieux ! donnez-nous la mort plutôt que l’esclavage !

 » Alors les mains, les pieds, les voix se réunissent pour exprimer le vœu unanime, et dans ce chorus épouvantable chacun éprouve :

Que le sort de son sang est de vaincre les rois.

 » La pièce achevée, on a demandé que le buste de Voltaire soit apporté sur le théâtre et couronné. Les comédiens ont cédé au vœu du public[[186]](#footnote-187). »

Brutus devient l’oracle de la France. Clubistes, journalistes, harangueurs, c’est à lui que tous en appellent pour accuser ou défendre. « Que les imbéciles et les fripons, disait le classique Desmoulins, m’appellent modéré s’ils le veulent, je ne rougis pas de n’être pas plus enragé que Brutus… Suis-je si coupable de n’avoir pas cru que Tacite fût un aristocrate et un radoteur ? Que dis-je, Tacite ? Ce Brutus même dont vous avez l’image, il faut que Hébert le fasse chasser comme moi de la société ; car si j’ai été un songe-creux, je l’ai été avec Tacite et Machiavel, avec Thrasybule et Brutus[[187]](#footnote-188). »

Comme nous le verrons bientôt, cent autres parlent le même langage. L’admiration de Brutus devient une fièvre, une épidémie qui s’étend sur toute la France. Les petites villes de province, les villages mêmes retentissent de son nom. Saint-Pierre-le-Moûtier, dans la Nièvre, s’intitule : Brutus le Magnanime. La petite commune de Ris, près Corbeil, le choisit pour patron de son église. Le 10 brumaire an II, elle se présente à la barre de la Convention, et l’orateur tient ce discours : « Citoyens, notre patron était saint Blaise ; mais un jeune volontaire nous a parlé de Brutus ; il nous a rapporté ses actions. Soudain saint Blaise a été délogé, et Brutus mis à la place. Mais deux choses nous gênent encore : c’est le nom de Ris, nom d’un ci-devant marquis notre tyran ; l’autre, notre curé. Veuillez bien décréter que notre commune s’appellera désormais Commune de Brutus, et que nous n’aurons plus de curé. Nous déposons sur votre bureau la bannière de saint Blaise, le calice, la patène et tous les autres hochets. »

Les pétitionnaires chantent ensuite un hymne patriotique qui est couvert d’applaudissements, et toutes leurs demandes sont décrétées[[188]](#footnote-189). Bientôt une société populaire vient annoncer à la Convention trois grandes nouvelles qui la comblent de joie : « Les laboureurs travaillent les ci-devant jours de dimanche ; le fanatisme est à genoux devant la statue de la Liberté ; la décade a été célébrée par une fête civique, dans laquelle on a promené avec pompe le buste de Brutus*[[189]](#footnote-190)*. »

La haine des tyrans, si longtemps glorifiée au collège, si vivement applaudie au théâtre, si bien personnifiée dans Brutus, bouillonnait au fond des âmes, lorsque arriva la fameuse séance du samedi, 22 septembre 1792.

Ce jour-là, on commence par proclamer de nouveau la souveraineté du peuple, on enivre l’Assemblée de souvenirs classiques en lui disant : « Représentants du peuple souverain, la mission dont vous êtes chargés exigerait et la puissance et la sagesse des dieux. Lorsque Cíneas entra dans le sénat de Rome, il crut voir une assemblée de rois. Une pareille comparaison serait pour nous une injure. Il faut voir ici une assemblée de philosophes, occupés à préparer le bonheur du monde[[190]](#footnote-191). »

Puis, exaltant sa toute-puissance, on ajoute : « La Convention nationale, devant laquelle tous les pouvoirs s’anéantissent, doit marquer les première instants de son existence politique par déclarer d’abord que tous les pouvoirs sont destitués*[[191]](#footnote-192)*. »

On arrivait par degrés au point où l’on voulait en venir. Inspiré par Brutus dont l’image est sous ses yeux, par Brutus avec qui il s’est tant de fois identifié sur le théâtre, par Brutus dont l’esprit plane sur l’assemblée, le comédien Collot-d’Herbois monte lentement à la tribune et dit : « Il est une délibération que vous ne pouvez remettre à ce soir, que vous ne pouvez différer un seul instant sans être infidèle au vœu de la Nation ; c’est l’abolition de la royauté*[[192]](#footnote-193)*. »

À ces mots il s’élève des applaudissements unanimes.

Le calme à peine rétabli, on voit se diriger vers l’image de Brutus, un vrai lettré, le prêtre Grégoire, qui prononce la fameuse catilinaire où, sous une forme parfaitement classique, respire toute la haine sauvage du républicanisme païen ; « Je demande, s écrie-t-il, que par une loi solennelle vous consacriez l’abolition de la royauté. »

L’assemblée entière se lève et décrète par acclamation la proposition de Grégoire. Une seule voix demande une discussion.

« Eh ! reprend Grégoire, qu’est-il besoin de discuter quand tout le monde est d’accord ? Les rois sont dans l’ordre moral ce que sont les monstres l’ordre physique. Les cours sont l’atelier des crimes et la tanière des tyrans. L’histoire des rois est le martyrologe des nations. Dès que nous sommes tous également pénétrés de cette vérité, qu’est-il besoin de discuter ? Je demande que ma proposition soit mise aux voix, sauf à la rédiger ensuite avec un considérant digne de la solennité de ce décret[[193]](#footnote-194). »

La proposition de Grégoire, mise aux voix, est adoptée au bruit des plus vifs applaudissements. Les mânes de Brutus durent tressaillir, et les maîtres de tous ces législateurs applaudir aux succès de leurs leçons.

De tous les coins de la France les lettrés envoient des adresses aux pères conscrits pour les féliciter de l’abolition de la royauté. Il en vient de Rennes, de Dôle, de Bordeaux, de Montluçon, de Saumur, de Romorantin, de l’Yonne, de la Marne, de l’Ariège, etc. Toutes respirent le républicanisme le plus romain[[194]](#footnote-195).

« Pères de la patrie, écrivent ceux de Tarbes, une constitution faite sous un roi héritier de plusieurs siècles de despotisme ne pouvait qu’être imparfaite. Ce trône conspirateur ayant été renversé, dictez-nous des lois qui portent l’empreinte de l’indépendance républicaine[[195]](#footnote-196). »

« Législateurs, disent ceux de Montréal, district de Condom, le peuple souverain, indigné de la perfidie de Louis Capet, a désiré l’abolition de la royauté ; vous l’avez prononcée, vous avez rempli votre devoir. Nos femmes accourues pour entendre lire l’adresse que nous vous envoyons, ont demandé d’être admises à la signer, et elles vous disent avec l’enthousiasme du patriotisme : Et nous aussi, nous étions républicaines avant le 10 août[[196]](#footnote-197). »

Ceux de Sézanne s’expriment ainsi : « Nous demandons que vous déclariez que Paris a bien mérité de la patrie. Louis XVI n’est encore jugé que dans l’opinion ; nous demandons que vous vous occupiez enfin de ce grand coupable[[197]](#footnote-198). »

D’autres vont plus loin ; ils célèbrent par des fêtes solennelles l’abolition de la royauté. Voici le procès-verbal d’une de ces fêtes. Quoique un peu long, nous le donnons en entier ; car il nous semble montrer mieux que tous les discours à quel diapason les études classiques avaient monté les têtes, non-seulement à Paris, mais jusque dans le fond des provinces. Partout où se rencontre un vieux lettré ou un rhétoricien frais émoulu, attendez-vous à trouver le langage et les idées des Grecs et des Romains. S’ils parlent, toute leur phraséologie est prise dans les Catilinaires ou dans les Philippiques de Cicéron. Les grands mots de patrie, de république, de liberté, d’égalité, de haine à la tyrannie, défrayent toute leur éloquence de théâtre. S’ils agissent, soyez sûrs que d’un seul bond ils se reporteront jusqu’au sein de la belle antiquité, et que dans quelque parodie ridicule, si elle n’était atroce, ils s’efforceront de faire revivre les usages, les idées, les principes, les souvenirs du paganisme.

Donc, à l’extrême frontière orientale de la France, dans la petite ville de Morteau, se trouvait un de ces jeunes admirateurs de Rome et d’Athènes. Les occupations du notariat ne lui avaient rien fait perdre de son enthousiasme pour les grands hommes et les grands peuples, au milieu desquel il venait de passer ses huit années de collège. De concert avec quelques-uns de ses camarades, il organise la fête dont on va lire le procès-verbal.

« Procès-verbal de la fête de l’enterrement de la Royauté, célébrée à Morteau par les amis de la liberté et de l’égalité républicaines, pour servir d’adhésion à la loi qui abolit la royauté en France.

 » L’an mil sept cent quatre-vingt-douze, le premier de la République française, le huit décembre, les membres de la société républicaine, établie à Morteau, ayant fixé au présent jour la fête de l’enterrement de la Royauté, se sont assemblés à cet effet dans la salle de leurs séances.

 » Deux courriers se sont présentés et ont annoncé que leurs frères, les bourgeois habitant les montagnes de Valengin, désirant partager notre allégresse, allaient arriver… L’assemblée concertée avec la municipalité, à délibéré qu’il serait à l’instant envoyé une députation pour les recevoir. Cette députation a été composée de quatre officiers municipaux, douze vétérans, vingt amazones armées de piques, vingt nourrissons de la République, six membres de la Société républicaine, un détachement de la garde nationale, et un piquet de la même garde à cheval.

 » Cette députation est allée recevoir ces bons voisins à l’entrée du bourg. Vérification faite par appel nominal, ils se sont trouvés au nombre de 1138, non compris l’avant et arrière-garde, composée de cinquante-cinq cavaliers. En tête de la troupe marchaient trois hommes de couleur, enchaînés, qui venaient réclamer les bienfaits de la nation française. La musique exécutait alternativement le Ça ira et l’Hymne national.

« La troupe marchait sous un étendard représentant d’un côté Minerve donnant la main au Génie de la Liberté sur l’Autel de la Patrie, foulant aux pieds sceptres et couronnes brisés ; à droite l’Hydre terrassée, avec l’inscription : Sort des despotes. De l’autre côté, Guillaume Tell décochant son arc. Suivaient quantité de voitures en forme d’amphithéâtre, sur lesquelles étaient placés les respectables vieillards, les femmes et les enfants helvétiens, décorés des bonnets rouges et des rubans tricolores.

 » Un membre de la députation était prêt à prononcer un discours de réception, lorsque la troupe valenginoise a demandé de rendre, avant tout, hommage à l’arbre de la liberté. Ce désir accueilli, le symbole du bonheur a été entouré. L’hymne national a été chanté, et un mouvement spontané d’un saint enthousiasme a fait fléchir les genoux, au divin couplet : Amour sacré de la patrie. »

Après l’adoration, un citoyen du Locle prononça un discours dans lequel il prophétisa une ère de bonheur inconnue jusqu’alors au peuple français régénéré. Le président de la société répondit en acceptant l’augure et en admettant à la séance de la société républicaine les citoyens et citoyennes de Valengin.

Au président succède à la tribune un membre de cette société, lequel imitant le fameux quoúsque tandem, débute par ces mots : « Jusqu’à quand parlerons-nous de roi et de royauté ? Jusqu’à quand nous entretiendrons-nous de tyrans et de tyrannie ? Déjà depuis trop longtemps ils furent nos idoles. Depuis trop longtemps ils firent courber nos têtes sous leur sceptre de fer. Qui ignore que la vie de nos rois sont un tissu de meurtres, de carnages, de parricides, d’empoisonnements, d’infanticides ?… Puisse le sceptre que nous allons briser être en horreur à nos neveux !… Si la monarchie commença par un brigand, qu’elle finisse par un traître !…

 » Les fêtes qui jusqu’ici ont été célébrées par la plupart des peuples semblaient n’avoir d’autre but que de les entretenir dans l’ignorance et dans le fanatisme… Un despotisme qui enchaîne les sentiments est plus tyrannique mille fois que l’arbitraire des Denys et des Tarquins… Quel siècle, puissant Architecte de l’univers ! que celui où les yeux des humains, couverts d’un épais bandeau, n’apercevaient la lumière qu’à travers un nuage plus épais encore ! Mais ils ont passé ces temps ou les Français vieillis dans la servitude, et courbés sous le joug des tyrans et de leurs satellites, devaient se réjouir des maux qui les accablaient.

 » Nos fêtes sont plus pures, nos cérémonies sont plus religieuses. En substituant à ces Te Deum, que peu d’entre nous comprennent, l’hymne sacré des Marseillais, nous tirons l’homme de sa léthargie : nous lui apprenons quand, pourquoi et contre qui il doit tirer ses armes ; nous débrouillons à ses yeux un chaos qui l’enveloppait ; nous lui prouvons qu’il était fait pour ces merveilles ! Qu’elles sont incompréhensibles ! Que l’histoire vante tant qu’elle voudra les Scipion, les Annibal… les Dumouriez, les Custine figureront plus longtemps au Temple de Mémoire. Les vainqueurs des Thermopyles céderaient la palme aux défenseurs de la patrie… Ô France ! ô République ! ô Patrie, si chère à mon cœur ! tu vas donc enfin triompher de tous tes ennemis. »

Ces ennemis sont les rois et les prêtres, c’est-à-dire le christianisme dans l’ordre religieux et dans l’ordre social. À la place de la double royauté de Dieu, l’homme inaugure la sienne : c’est l’apothéose païenne. Parlant de la bienfaisante philosophie qui a compris tous les peuples dans les liens de la fraternité, l’orateur dit que les nègres et les Suisses adorent notre sainte révolution ; que les Suisses aiment à penser qu’ils ont aussi nos sympathies, et que « le Génie bienfaisant de la France saura distinguer ces sommets trop longtemps couverts de glaces et de frimas, de ces contrées heureuses qu’embellissent Pomone et Cérès… »

Un membre de la société ajoute : « Je pense que l’on ne peut faire que d’applaudir aux sentiments patriotiques que notre frère vient de manifester dans ce discours ; mais j’observe que, quelque utile, quelque agréable que soit cette séance, il est temps de se lever pour enterrer cette royauté qu’on laisse trop longtemps sur les tréteaux.

 » Le président a annoncé que la séance était suspendue jusqu’à huit heures du matin du lendemain.

 » Ce jour-là, une salve d’artillerie a annoncé l’ouverture de la cérémonie, qui a commencé par les Vigiles de l’office des morts, traduits en langue française et travestis, chantés autour d’un mannequin, emblème de la royauté, représentant fidèlement la double face du scélérat Louis XVI. Il était décoré de tous les ordres et du manteau royal, tenant d’une main le sceptre et de l’autre un poignard.

 » Le convoi, éclairé par des pages aux livrées de la cour, s’est mis en marche.

 » Les coureurs et les nègres à la livrée des princes de Coblentz, ont fait l’ouverture.

 » Marchaient en tête Voltaire et Rousseau, portant les flambeaux de la philosophie, et après eux, un Savoisien et un Belge.

 » Suivaient des vétérans et des vieillards helvétiens.

 » Un groupe d’élèves de la patrie ayant avec eux de jeunes Valenginois.

 » Les amazones républicaines, avec elles les citoyennes d’Helvétie.

 » Les jeunes citoyennes françaises et valenginoises.

 » Vingt musiciens.

 » Douze chantres.

 » Le mannequin royal supporté par un laboureur et un jacobin sans-culotte.

 » La reine entre deux docteurs de Sorbonne, porteurs des saints canons et de toute la pretentaille théologique.

 » Suivait de très-près le Cardinal Collier, avec dame Valois-Lamothe, en grande réflexion.

 » Les dignitaires de tous les ordres mendiés ou brocantés,

 » L’aumônier de la cour et une entremetteuse.

 » Un gros groupe d’aristocrates de toutes les classes, à longues oreilles.

 » Un exempt des maréchaux de France et un lieutenant de police fuyant devant le tableau des Droits de l’Homme, porté en bannière par un nombreux groupe de jacobins helvétiens et français, ayant au milieu d’eux trois hommes de couleur portant les débris de leurs chaînes.

 » Le convoi, égayé par des chants funèbres tournés en ridicule, entremêlés à chaque strophe d’airs burlesques exécutés par la musique, ayant parcouru les rues illuminées, est enfin arrivé à l’arbre sacré de la liberté, au pied duquel s’est trouvée creusée la fosse de la royauté.

 » Mercure, son caducée en main, fend la presse et annonce le Temps et le Destin ; ils paraissent. Le Temps, à la tête chauve, front ridé, barbe blanche, grandes ailes, sablière en main, armé de sa faux, s’arrête un instant et dit : « J’ai mesuré le cours de la tyrannie des rois ; Capet, tu l’as fini. Destin, prononce. » Il reprend aussitôt sa marche rapide.

 » Le Destin, le front couvert de son casque, revêtu de sa cuirasse et armé de son bouclier, dépose sur le bord de la fosse le vase de Pandore et prononce cet arrêt : « Atropos, coupe le fil des crimes des rois ; Clotho et Láchesis, filez les siècles d’or. »

 » À ces mots, le fantôme funeste est englouti, la fosse est recouverte et les ridicules emblèmes des distinctions arrachés par les sans-culottes sont rejetés dans le vase de Pandore, qui est à l’instant refermé par le Destin qui disparaît avec le vase. »

Voyez comme tous ces collégiens connaissent leur mythologie ! Le nom, les fonctions, les attributs, les moindres détails du costume des divinités païennes, ils savent tout cela ad amússim.

« Parait le Génie de la France revêtu d’une robe blanche, coiffé à la grecque, ceint d’un ruban tricolore, tenant en main le globe ; il prononce ces paroles consolantes : « Républicains, essuyons nos larmes ; le Destin vient de couronner nos travaux, notre constance et notre courage ; les oppresseurs ne sont plus ; le règne de la liberté commence… Jurez sur la tombe de la royauté exécration éternelle aux tyrans… »

 » À l’instant un cri général se fait entendre : Périssent les tyrans ! Vive la République universelle !

 » Le convoi a formé un cercle et a manifesté son allégresse par des chants et des rondeaux civiques, publiant le triomphe de la liberté. »

Avant l’enterrement, la société républicaine avait tenu, dès le matin, une séance où furent reçus membres de la société soixante-dix-sept citoyens helvétiens. Un des récipiendaires retraça les bienfaits de la Révolution. À ce discours un des membres de la société répondit par cette oraison funèbre de la royauté :

« Consummátum est.

 » Il n’est plus.

 » Il n’est plus, le despotisme ! Le Génie de la Liberté et la philosophie ont renversé son trône hideux. Ils ont arrêté leur vol sur la terre des Français ; ils ont embrasé les âmes de leurs feux bienfaisants ; ils ont animé, éclairé des législateurs dignes de la Grèce et de Rome. Les Droits de l’Homme sont promulgués… Muse de l’histoire, ta plume lassée de tracer les crimes des rois, des reines, des pontifes et des druides de tous les temps… ta plume teinte de sang échappait de tes mains, et tu ne la reprenais que pour instruire les races futures… Muse, repose-toi, essuie tes larmes ; il n’est plus, le despotisme ; le fanatisme expire, consummátum est.

 » Ils sont écoulés les siècles de malheur et de désolation. Un ère plus heureux (sic) commence, c’est celui de la liberté des peuples… Tu n’es plus esclave ; prends un nouveau burin, et transmets à la postérité les travaux d’un peuple qui conquit sa liberté sur ses prêtres et ses rois… Ô Rousseau ! que n’ai-je ton génie créateur pour te célébrer ! Vous, bon abbé de Saint-Pierre, savant et vertueux Mably, dont les lumières et les projets furent traités de chimères des âmes sensibles… qui par votre sagesse et vos travaux êtes les architectes de la liberté des peuples… le marbre et le bronze vous montreront aux siècles les plus reculés…

 » L’arbre sacré sera partout le signe de la liberté des peuples et de leur fraternité ; les chaînes de la royauté et de la superstition tomberont à l’impulsion électrique de la philosophie… Je vois l’aurore du jour heureux de la République universelle composée de toutes les républiques partielles du globe… Déjà elle va revoir les lieux où elle fut adorée, d’où les Césars et les papes l’ont chassée ; elle va visiter cette ville, d’où le premier des Brutus expulsa les Tarquins, et lui sacrifia son propre fils… ce champ où Scévola, ce digne régicide, ce digne républicain, fit trembler un tyran et délivra sa patrie ; elle va pleurer sur la cendre de Caton, qui ne put survivre à sa patrie, sur le triste sort de Brutus, le dernier des Romains et le premier des Français.

 » Les frères helvétiens ayant manifesté l’intention de rejoindre leurs foyers, la société a unanimement décidé qu’avant de quitter ces bons voisins, on irait encore rendre une visite respectueuse à l’arbre de la liberté, ce qui s’est exécuté sur-le-champ. Là, les genoux fléchis, on a répété le couplet : Amour sacré de la patrie ; puis, avant de se séparer, on a dansé sur la fosse de la royauté, et enfin nos bons amis sont partis, ayant avec eux douze sans-culottes français, qui les ont accompagnés jusqu’à la frontière, où ils se sont quittés en se donnant le baiser d’union et de paix. »

Il est à remarquer que dans cette pièce les noms de Luther, de Zwingle, de Farel et autres réformateurs ne sont pas invoqués une seule fois. Cependant les acteurs et les orateurs de la fête sont des protestants suisses ou des catholiques voisins et amis des Suisses, qui tous tenaient à rappeler les souvenirs chers à des républicains. Au contraire, ils prononcent avec éloge les noms de Voltaire, de Rousseau, de Brutus, de Caton. C’est une preuve de plus que la Révolution se reconnaît pour la fille de la Renaissance et non de la Réforme, de Brutus et non de Luther. Cette dame sait sa généalogie.

## CHAPITRE XII.

Brutus et Louis XVI (suite).

Les Romains, et surtout Brutus, invoqués constamment dans le procès de Louis XVI. — Brutus demandant tour à tour la mort, l’exil ou la détention du roi. — Brutus décidant que Louis est jugeable ; qu’il sera jugé par la Convention ; qu’il sera jugé sans appel.

L’abolition de la royauté n’était qu’un pas pour arriver au régicide. Plus nettement encore que le précédent, ce nouvel attentat est l’œuvre des démagogues anciens, et surtout de Brutus. À peine la royauté est-elle abolie, qu’on invoque les grands hommes de la belle antiquité, pour prouver que la hache homicide doit frapper la tête de l’infortuné Louis XVI. Le nom de roi disparait du langage et fait place, comme dans les auteurs classiques, à celui de tyran. On accumule alors dans les discours et dans les journaux toutes les horreurs imputées aux tyrans par les écrivains de la Grèce et de Rome, et on les fait retomber sur la tête des rois en général et particulièrement de Louis XVI.

C’est Camille Desmoulins, le vrai lettré de l’époque, qui, prenant la tâche à forfait, s’en acquitte de la manière suivante : « Voici, dit-il, d’après Tacite, le tableau des rois. Pour eux, tout est crime. Crime à Drusus d’avoir demandé aux diseurs de bonne aventure s’il ne posséderait pas un jour de grandes richesses. Crime au journaliste Cremútius d’avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains. Crime à Torquátus Silánus de faire de la dépense. Crime d’être allé à la garde-robe sans avoir vidé ses poches et en conservant dans son gilet un jeton à la face royale, ce qui était un manque de respect à la figure sacrée des tyrans. Crime de ne pas invoquer le génie divin de Caligula. Crime à la mère du consul Fúlvius Géminus d’avoir pleuré la mort funeste de son fils.

 » Tout porte ombrage aux tyrans. Avez-vous de la popularité ? Vous êtes un rival du prince. Suspect.

 » Êtes-vous riche ? le peuple peut être corrompu par vos largesses. Suspect.

 » Êtes-vous pauvre ? il n’y a personne d’entreprenant comme celui qui n’a rien. Suspect.

 » Êtes-vous vertueux et austère ? vous êtes un nouveau Brutus. Suspect.

 » Êtes-vous orateur, philosophe, poète ? Suspect.

 » C’est ainsi que sous les tyrans il n’est pas possible d’avoir une qualité, à moins qu’on n’en fasse un instrument de la tyrannie, sans éveiller la jalousie des despotes et s’exposer à une perte certaine… Si un lion empereur avait eu une cour et une garde prétorienne de tigres et de panthères, ils n’eussent pas mis plus de personnes en pièces que les délateurs, les affranchis, les empoisonneurs et les coupe-jarrets des Césars ; car la cruauté causée par la faim cesse avec la faim, au lieu que celle causée par la crainte, la cupidité et les soupçons des tyrans, n’a point de bornes.

 » Que les royalistes ne viennent pas me dire que cette description ne conclut rien ; que le règne de Louis XVI ne ressemblait point à celui des Césars. Si elle n’y ressemblait point, c’est que chez nous la tyrannie, endormie depuis longtemps au sein des plaisirs et se reposant sur la solidité des chaînes que nos pères portaient depuis quinze cents ans croyait n’avoir plus besoin de la terreur. Mais aujourd’hui que le peuple s’est réveillé et que l’épée de la République a été tirée contre les monarchies, laissez la royauté remettre le pied en France ; c’est alors que ces médailles de la tyrannie si bien frappées par Tacite et que je viens de mettre sous les yeux de mes concitoyens, seront la vivante image de ce qu’ils auront à souffrir de maux pendant cinquante ans. »

Puis il conclut, en disant : « Les rois n’ont point cessé d’être anthropophages depuis Homère. La royauté n’a fait, depuis Agamemnon, que de prendre du ventre et un appétit démesuré. De là, le mot de Caton le Censeur, dont la haine pour les rois était aussi forte que réfléchie : Un roi est un animal qui se nourrit de chair humaine*[[198]](#footnote-199)*. »

Donc, la victime la plus agréable à immoler à Jupiter, c’est un roi.

De pareilles diatribes, répétées chaque jour sur tous les tons, exaltent jusqu’à la fureur, on le comprend sans peine, la haine de la royauté. Aussi chaque semaine la Convention voit arriver de tous les points de la France des masses d’adresses demandant la mort du tyran.

Les lettrés de Pithiviers, de Bourg, de Rennes, de Péronne, de Provins, de Saint-Claude, de Villefranche, de Meilhan et d’autres villes, en envoient qui se résument ainsi : « Hâtez-vous d’abattre toutes les têtes du monstre d’un seul coup. Les mânes de vos frères, victimes de la perfidie de ce lâche assassin, crient vengeance, nous la sollicitons ; que le traître tombe sous le glaive de la loi ! Un grand coupable reste à punir ; il était roi et assassina son peuple ; sa vie n’est désormais que l’espoir des traîtres et l’aliment du crime, Que le ci-devant roi et son infâme compagne soient livrés au glaive de la justice, afin que leur supplice épouvante celui qui ambitionnerait d’usurper la souveraineté du peuple… S’il se trouvait de nouveaux Césars, de nouveaux Brutus se lèveraient en foule pour leur donner la mort[[199]](#footnote-200).

 » Quant aux triumvirs, aux dictateurs, aux tribuns, précipitez-les, précipitez-les de la roche Tarpéienne. Les Catilina sont odieux, n’hésitez pas à les frapper. Les pères de la patrie, s’ils sont justes, doivent être sévères en même temps[[200]](#footnote-201). »

« Les nations, disent les citoyens d’Auxerre, sont dans l’attente du jugement que vous allez rendre sur les crimes de Louis XVI. Qu’il soit terrible ; qu’il soit prompt ; qu’il fasse frémir les tyrans de la terre. »

Danton, Couthon, Grégoire, Saint-Just, Robespierre, les pères de la patrie ! Quels pères et quelle patrie !…

Afin de les rassurer sur les conséquences du régicide, les lettrés Brissot et Robert ajoutent : « Quoi ! on nous menace de quelques brigands couronnés et de meutes d’esclaves : Athènes et Sparte ont-elles jamais craint les armées innombrables que les despotes de la Perse traînaient à leur suite ? A-t-on dit à Miltiade, à Cimon, à Aristide : Recevez un roi, ou vous périrez ? Ils auraient répondu dans un langage digne des Grecs : Nous nous verrons à Marathon, à Salamine. Et les Français aussi auront leur Marathon, leur Salamine, s’il est des puissances assez folles pour les attaquer. Ici le nombre même est du côté de la liberté ; et nous aurons à envier aux Spartiates la gloire qu’ils ont eue de lutter avec peu de héros contre des nuées d’ennemis. Nos Thermopyles seront toujours couverts de légions nombreuses… La France est plus avancée que Rome ne l’était au moment de l’expulsion des Tarquins ; Rome avait elle-même expulsé son tyran, et elle pouvait se borner au mépris ; notre tyran, comblé de bienfaits, nous a trahis, et nous lui devons une haine implacable*[[201]](#footnote-202)*. »

Enfin, les membres de la section du Luxembourg jurèrent de poignarder le monarque, si la Convention ne le condamnait pas à périr sur l’échafaud. Pour avoir montré des sentiments aussi énergiques, cette portion de Paris reçut la dénomination de Mútius Scévola[[202]](#footnote-203).

Pour compléter ces vœux sanguinaires, deux députations des quarante-huit sections de Paris se présentent, à quinze jours d’intervalle, à la barre de la Convention.

La première, le 2 décembre au soir, s’exprime ainsi : « Représentants du peuple français, une section du souverain, cette section terrible qui ne redoute point les baïonnettes, qui a fait la Révolution, nous députe vers vous, et vous parle par notre organe.

 » Lorsque notre intrépidité eut tiré de l’esclavage la volonté souveraine, elle s’arrêta, et dit : Que la vengeance d’un peuple libre soit solennelle. Aussitôt le peuple vous avertit de sa souveraineté. Allez, vous dit-il, le monstre qui voulait anéantir la liberté est enchaîné. Punissez mes assassins ; il n’y a d’autre inviolabilité que la mienne. Que tarde donc votre bras ? La détestable coupe de Circé circulerait-elle parmi vous ? Osez achever l’histoire de la plus horrible conjuration. Nous vous le jurons, nous sommes prêts à ratifier le jugement que vous nous devez[[203]](#footnote-204). »

La seconde, le lundi soir 17 décembre, parle en ces termes parfaitement classiques par l’organe de Gouchon, son orateur : « Les hommes du faubourg Antoine paraissent à votre barre ; l’amour de la patrie leur en fait un devoir. Le monstre du royalisme se ranime à la torche des factions ; que pourriez-vous espérer d’une trahison ? Le feu sacré du 10 août a dévoré les sceptres et les couronnes, il a tari le fleuve de la corruption. Des feuilles de chêne et l’estime de vingt-cinq millions d’hommes, voilà tout ce que peut désirer l’ambition.

 » N’a-t-on pas osé dire que les hommes du 14 juillet voulaient demander que Louis XVI échappât au glaive de la justice ? Nous les avocats d’un roi ! nous assez peu dignes de notre gloire pour mettre dans la balance les débris d’une couronne et le bonnet de la liberté ! Cette calomnie atroce ne mérite pas de réponse. Notre justification est écrite sur les ruines de la Bastille et sur le fer de nos piques*[[204]](#footnote-205)*. »

Tonnerre d’applaudissements, demande unanime de l’impression du discours.

Les adresses qu’on vient de lire sont à coup sûr un monument effrayant de fanatisme républicain et de patriotisme sauvage ! S’il n’est pas le résultât de l’admiration classique pour les païens de Rome et d’Athènes, qu’on veuille bien en indiquer la cause.

La Convention elle-même va nous montrer plus nettement encore qu’elle agit sous l’influence de la belle antiquité. Forte de l’espèce de suffrage universel dont nous venons de voir l’expression, elle se met en devoir de satisfaire au vœu du peuple-roi, en faisant le procès de Louis XVI. Quatre questions sont proposées : Le roi est-il jugeable ? par qui doit-il être jugé ? comment sera-t-il jugé ? quelle peine doit lui être appliquée ?

Comme on avait attaqué ou défendu les prérogatives de la royauté au nom des Grecs et des Romains, c’est en invoquant la même autorité et particulièrement celle de Brutus, qu’on va discuter la tête du roi de France et résoudre ces questions.

Le roi est-il jugeable ? Mailhe, au nom du Comité de législation, répond en ces termes : « Citoyens, la Nation a parlé. La Nation vous a choisis pour être les organes de ses volontés souveraines. Ici toutes les difficultés disparaissent ; ici l’inviolabilité royale est comme si elle n’avait jamais existé… L’accusé n’est plus roi. Il a repris son titre original, il est homme ; s’il fut innocent, qu’il se justifie ; s’il fut coupable, son sort doit servir d’exemple aux nations. » On applaudit.

Mais enfin, puisque les nouveaux Brutus invoquent l’autorité souveraine du peuple, encore faudrait-il s’assurer si le peuple ratifiera leur jugement. À cette difficulté très-logique, les exemples de l’antiquité serviront d’éclaircissement, et le dogme païen de la souveraineté du peuple de fin de non-recevoir.

« Le jugement que vous porterez sur le ci-devant roi, continue le rapporteur, sera-t-il soumis à la ratification du peuple ? Cette question a été agitée dans votre comité de législation. Il croit qu’elle doit être rejetée.

 » À Rome, les consuls jugeaient toutes les affaires criminelles lorsqu’il s’agissait d’un crime de lèse-majesté populaire, la sentence devait être soumise au peuple.

 » À Sparte, quand le roi était accusé d’avoir enfreint les lois ou trahi les intérêts de la patrie, il était jugé par un tribunal composé de son collègue, du sénat et des éphores, et il avait le droit d’appeler au peuple.

 » Mais, ni les consuls de Rome, ni les rois, ni le sénat, ni les éphores de Sparte n’étaient revêtus d’une représentation vraiment nationale[[205]](#footnote-206). »

À Mailhe succède Saint-Just : « J’entreprends, dit-il, de prouver que Louis peut être jugé… Un jour les hommes aussi éloignés de nos préjugés que nous le sommes de ceux des Vandales, s’étonneront de la barbarie d’un siècle où ce fut quelque chose de religieux que de juger un tyran… On s’étonnera qu’au dix-huitième siècle on ait été moins avancé que du temps de César. Le tyran fut immolé en plein sénat, sans autres formalités que vingt-deux coups de poignard, sans autres lois que la liberté de Rome.

« Et aujourd’hui ou fait avec respect le procès d’un homme assassin d’un peuple, pris en flagrant délit, la main dans le sang, la main dans le crime ! On ne peut point régner innocemment. Tout roi est un rebelle, un usurpateur. Il n’y avait rien dans les lois de Numa pour juger Tarquin : on le jugea selon le droit des gens. Hâtez-vous de juger le roi ; car il n’est pas un citoyen qui n’ait sur lui le droit qu’avait Brutus sur César. Louis étant un autre Catilina, le meurtrier, comme le consul de Rome, jugerait qu’il a sauvé la patrie[[206]](#footnote-207). »

Au nom des Romains, Mailhe et Saint-Just ont montré que Louis XVI est jugeable ; au nom des Romains, voici Lefort qui prétend qu’il ne doit pas être jugé. Les exemples, l’histoire, les maximes, le droit public des nations chrétiennes sont comptés pour rien : tout le procès roule sur l’autorité de l’antiquité classique.

« Citoyens, dit Lefort, ami des hommes, j’ai toujours été l’ennemi sentimental des rois. Tite, Trajan, Marc-Aurèle, dont l’histoire a dit tant de bien, avaient une teinte prononcée de férocité d’état » La possession du pouvoir absolu aurait corrompu la vertu même…

 » Donnez à la terre un grand exemple de magnanimité. Faites venir Louis Capet dans cette auguste assemblée et dites lui : Tu n’es plus roi ; telle est la volonté du peuple ; nous écarterons de ta vue l’image de tes forfaits. Tu voulais nous égorger, tu méritais la mort, nous te laissons la vie. Nous faisons plus, nous te faisons citoyen français : ce titre est plus grand que celui de roi. Telle était la pensée des Romains. Fabricius ne se serait pas donné pour le roi d’Épire, ni le dernier des Romains pour Jugurtha. Ainsi le peuple français t’élève au lieu de te punir. Un vrai républicain n’est ni cruel ni féroce ; il est ferme comme Caton, son âme haute et fière chasse les rois et me s’abaisse pas à les punir[[207]](#footnote-208). »

Malgré le plaidoyer de Lefort, la Convention décide que Louis est jugeable.

Par qui doit-il être jugé ? Par l’organe de Robespierre, les Romains répondent : Il sera jugé par la Convention. « Quel est le parti, s’écrie le farouche tribun, que la saine politique prescrit pour cimenter la République naissante ? C’est de graver profondément dans les cœurs le mépris de la royauté et de frapper de stupeur tous les partisans des rois[[208]](#footnote-209).

« Lorsqu’une nation à été forcée de recourir au droit de l’insurrection, elle rentre dans l’état de nature à l’égard du tyran. Comment celui-ci pourrait-il invoquer le pacte social[[209]](#footnote-210) ? Il l’anéantit ; toutes les lois disparaissent ; elles sont remplacées par celles de la nature, celle qui est la base de la société même, le salut du peuple…

 » Dans quelle république la nécessité de punir le tyran fut-elle litigieuse ? Tarquin fut-il appelé en jugement ? Qu’aurait-on dit à Rome, si des Romains avaient osé se déclarer ses défenseurs ?… Je demande que la Convention nationale déclare Louis traître à la nation française, criminel envers l’humanité ; je demande qu’a ce titre il donne un grand exemple au monde, destiné à nourrir dans le cœur des peuples le sentiment de leurs droits et l’horreur des tyrans, et dans celui des tyrans, la terreur salutaire de la justice du peuple[[210]](#footnote-211). »

En conséquence, la Convention nationale décrète qu’elle jugera Louis XVI[[211]](#footnote-212).

Comment sera-t-il jugé ? Ici encore l’antiquité classique, Brutus en tête, décide la question. « Citoyens, s’écrie le régicide Remi, apprenez aux peuples à punir les tyrans d’une manière digne d’eux. Hercule ne s’amusait pas à faire un procès en règle aux brigands qu’il poursuivait ; il en purgeait la terre… La meilleure manière de juger un roi, c’est la plus courte ; c’est celle de Scévola et de Brutus. Hâtez-vous donc pour fonder une république éternelle, de cimenter son berceau du sang d’un roi parjure[[212]](#footnote-213).

 » La lassitude, reprend Robespierre, amènerait une décision fatale. Quelle est donc la mesure que vous devez prendre ? C’est de juger sur-le-champ, sans désemparer. Je soutiens que, d’après les principes, il faut condamner le ci-devant roi, sur-le-champ, à mort, en vertu de l’insurrection*[[213]](#footnote-214)*. »

Toutefois, quelques membres voyant qu’on courait au régicide sans même sauver les apparences, sollicitent un délai : de là un grand tumulte. Un des plus furieux démagogues, Julien de Toulouse, le fait cesser en demandant, au nom de l’antiquité, qu’on juge immédiatement : « Citoyens, s’écrie-t-il, on tend à dissoudre la République, mais nous avons fait le serment de mourir en hommes libres. J’habite les hauteurs*[[214]](#footnote-215)* ; ce passage que l’on attaque deviendra celui des Thermopyles. Là, des Spartiates sauront mourir ; mais en mourant ils sauveront la liberté[[215]](#footnote-216). »

Julien est applaudi, et l’Assemblée décide qu’elle jugera sans délai et sans appel au peuple.

Le roi sera-t-il entendu ? La Convention décide qu’il sera cité à la barre pour entendre son acte d’accusation, mais que ses avocats ne seront entendus qu’après le prononcé du jugement. Cette proposition de Danton, où respire la soif du sang, fut cependant combattue, et toujours au nom de Brutus et des Romains, « Plusieurs projets de décret, dit Manuel, ont pour objet de tellement précipiter votre décision, que Louis XVI ne puisse être entendu. Brutus donna la mort à César sans aucune forme de procès, sans doute ; mais il l’assassina en plein sénat. Si César eût été en prison, certainement ce généreux Romain aurait demandé que l’ennemi vaincu fût jugé. Je demande que Louis soit entendu[[216]](#footnote-217). »

Quelle peine doit lui être appliquée ? Rien n’est plus douloureusement instructif que le drame, sans exemple, auquel nous allons assister. Les lettrés du dix-huitième siècle ne connaissent que l’antiquité païenne. Pour eux, les Romains sont tout. Si on demande la vie du roi, c’est au nom des Romains ; si on demande sa mort, c’est encore au nom des Romains ; si on demande l’exil pour lui et les siens, c’est toujours au nom des Romains.

La citoyenne Olympe de Gouges offre à la Convention de se charger de la défense de Louis XVI, pour qui elle demandera l’exil. « Citoyen président, écrit-elle, je suis franche et loyale républicaine, personne n’en doute, pas même ceux qui feignent de méconnaître mes vertus civiques. Je puis donc me charger de cette cause… Qu’il me soit permis d’ouvrir à la Convention nationale une opinion qui me parait digne de toute son attention. Les Romains se sont immortalisés par l’exil de Tarquin. Il ne suffit pas de faire tomber la tête d’un roi pour le tuer : il vit encore longtemps après sa mort ; mais il meurt véritablement quand il survit à sa chute[[217]](#footnote-218). » Ordre du jour.

Au nom des Romains, Olympe de Gouges a demandé l’exil pour le roi, Buzot le demande pour les membres de la famille royale, et c’est toujours au nom des Romains. Il dit : « Un grand acte de vengeance nationale va bientôt s’accomplir. Le trône est renversé, le tyran va bientôt n’être plus. Prenez garde, le despotisme vit encore dans ces cœurs corrompus qui favoriseraient son retour, s’ils le pouvaient impunément.

 » Comme les Romains, après avoir chassé Tarquin, s’engagèrent par serment à ne souffrir jamais de roi dans leur ville, vous avez décrété la peine de mort contre celui qui proposerait le rétablissement de la monarchie. Comme eux, vous avez encore un grand exemple à donner. Rome n’avait pas perdu les avantages de son origine ; son peuple, fier et pauvre, n’avait pas longtemps fléchi sous le joug de la tyrannie. Les sages lois de Numa et de Sérvius avaient réglé l’exercice des droits de citoyen. Tarquin seul avait paru les méconnaître, et ce peuple généreux chassa son premier tyran.

 » Cependant il se trouva dans son sein de nombreux partisans de la royauté. Tarquin le Superbe aurait été rappelé par eux sans le terrible courage de Brutus, sacrifiant la paternité au salut de la république naissante, et un successeur lui eût peut-être été donné, sans la sagesse même du consul déterminant le peuple à bannir Lucius, le dernier du sang des Tarquins… Je demande que les membres de la ci-devant famille royale aillent porter ailleurs que dans la république le malheur d’être nés près du trône, d’en avoir connu les maximes et reçu les exemples[[218]](#footnote-219). »

Parlez-moi de Buzot ; voilà un écolier qui a profité de ses études. Pour rendre hommage à son savoir classique, ses camarades de la Convention demandent à l’unanimité l’impression de son discours ; mais on ajourne sa proposition.

À Buzot succède Saint-Just : « Et moi aussi, dit-il, je demande l’exil éternel de tous les Bourbons et la mort de celui d’entre eux qui remettrait le pied en France. Brutus chassa les Tarquins pour assurer la liberté de Rome ; mais ici je ne sais pas si l’on ne chasse point les Bourbons pour faire place à d’autres Tarquins. (Applaudissements.) Rome avait des rois, mais Rome avait Brutus ; je ne le vois point ici. Quand nos Tarquins seront chassés, j’attends Catilina avec son armée. J’abhorre les Bourbons. Je demande qu’on chasse tous les Bourbons, excepté le roi, qui doit rester ici, vous savez pourquoi. (On applaudit.) On affecte en ce moment de lier d’Orléans au jugement du roi, pour sauver peut-être celui-ci ou pallier son jugement. Je demande que le comité de constitution présente d’ici au jugement du roi les droits de l’homme et l’acte constitutionnel de la république, et que la famille d’Orléans se retire le lendemain[[219]](#footnote-220). »

Comme celle de Buzot, la demande de Saint-Just est ajournée.

Sur-le-champ, Brutus Louvet s’élance à la tribune, et renchérissant de classicisme sur le préopinant, il s’exprime en ces termes : « Je m’oppose à l’ajournement. Représentants du peuple, ce n’est pas moi qui viens appuyer la proposition de Buzot, c’est l’immortel fondateur d’une république fameuse, c’est le père de la liberté romaine, Brutus.

 » Oui, Brutus ; et son discours, prononcé il y a plus de deux mille ans, est tellement applicable à notre situation actuelle, qu’on croirait que je l’ai fait aujourd’hui. Las de la tyrannie, le peuple romain venait de jurer haine éternelle à la royauté, il venait de chasser son despote, Tarquin le Superbe ; et jaloux de sa liberté naissante, il la sentait compromise par la seule présence de quelques Tarquins restés au milieu de lui. Brutus aussitôt assemble ce peuple si digne de la république, et devant lui, s’adressant à son collègue, neveu de Tarquin : Français, je jure que c’est Brutus qui parle ; je ne suis que son interprète fidèle, écoutez attentivement Brutus : Le peuple romain ne croit pas avoir recouvré pleinement sa liberté, lorsqu’il voit le sang de ses rois odieux subsistant dans Rome. Descendant de Tarquin, délivre-nous de cette crainte. Peut-être est-elle vaine, mais enfin elle inquiète les amis de la république.

 » Nous le savons[[220]](#footnote-221), tu as contribué à chasser les rois ; achève ce bienfait, ôte du milieu de nous jusqu’à leur fantôme. Le peuple romain est juste, il ne ravira pas les biens, mais quitte la ville ; pars à l’instant. Les citoyens de Rome imaginent que la royauté ne sortira d’ici parfaitement qu’avec le dernier de la famille des Tarquins.

 » Fort de l’autorité d’un grand homme, fort de l’exemple d’un peuple qu’il affranchit, je vous invite à renouveler un des plus fiers décrets de Rome, au jour de ses vertus. C’est d’après la motion de Brutus que je demande l’expulsion de tous les individus de la famille des Bourbons, à l’exception de la femme, de la sœur et des enfants de Louis Capet, vingt-quatre heures après le jugement du ci-devant roi[[221]](#footnote-222). » (Grands applaudissements.)

Voyez comme Brutus Louvet connaît dans les plus petits détails son histoire romaine ! Noms, généalogies, actes, discours, tout lui est présent. Par contre, le savant collégien élevé par des prêtres aurait été peut-être fort embarrassé de faire la biographie de saint Pierre, ou même de réciter le nom des douze apôtres, fondateurs d’une république bien autrement célèbre que la république romaine.

Quoi qu’il en soit, dans la séance du 19 décembre, Faye veut empêcher l’exil des membres de la famille royale, au moins de Philippe Égalité. Sa grande préoccupation est de réfuter l’autorité des Romains alléguée par Louvet et qui plus tard sera de nouveau alléguée par Lanjuinais.

« On a cru, dit-il, en vous citant l’exemple des Romains entraîner votre décision ; mais, citoyens, voyez ce qu’était la république romaine lorsque les Tarquins en furent chassés, et voyez ce qu’est la république française au jour où l’on vous propose de chasser les Bourbons. À Rome, il suffisait d’avoir assez d’or et de crédit pour gagner trente mille individus, et la liberté cessait d’être. Ici, il faudrait séduire treize millions de Français, et ceux-là qui ont proposé le bannissement des Bourbons savent bien que la chose est impossible. Les Français seront toujours républicains. Ils ont juré le maintien de leur souveraineté, et la mort plutôt que l’esclavage. » (Applaudissements[[222]](#footnote-223).) Et en considération des Romains, Philippe Égalité n’est pas banni.

Si au lieu de la mort on demande l’exil pour le roi lui-même, c’est encore au nom des Romains. Le 29 décembre, Mousson dit à la tribune : « On vous a cité l’exemple de Brutus, mais César avait une armée formidable et triomphante, il avait dans le sénat de nombreux partisans, il était près d’asservir sa patrie. Si César avait été sans armes, sans puissauce, c’est Brutus qui fût peut-être devenu son défenseur. Je demande que la peine de mort soit abolie, et que Louis soit banni à perpétuité[[223]](#footnote-224). »

Si on demande l’appel au peuple pour ratifier le jugement de la Convention, c’est encore et toujours au nom des Romains. Tel est le thème de Vergniaud dans la séance du 31 décembre. Son discours tout émaillé de souvenirs classiques se termine ainsi : « On s’est écrié que la vertu avait toujours été en minorité sur la terre, mais Catilina fut en minorité dans le sénat romain : et si cette minorité insolente eût prévalu, c’en était fait de Rome, de la patrie et de la liberté. On nous dénonce au fer des assassins ! mais nous savons que Tibérius Gracchus périt par la main d’un peuple égaré qu’il avait constamment défendu. Son sort n’a rien qui nous épouvante ; tout notre sang est au peuple ; en le versant pour lui nous n’aurons qu’un regret, c’est de n’en avoir pas davantage à lui offrir. Ils disent que c’est aux Catilinas à régner dans le sénat ! Mais non ; ils sont lâches, nos assassins, ils sont lâches nos petits Marius, nourris dans la fange du marais ou ce tyran fut réduit à se cacher un jour[[224]](#footnote-225). »

Pour détruire l’effet du discours de Vergniaud, Jean-Bon Saint-André s’écrie : « Catilina aussi parlait de la souveraineté du peuple ; c’était en son nom qu’on conspirait contre la liberté. »

Dubois-Crancé conclut en disant dans le style antique : « Vengeons notre patrie du tyran qui a voulu l’asservir. Disons ensuite au peuple : Fais voler nos têtes sur les échafauds, nous rendrons grâces aux dieux, nous aurons sauvé la patrie[[225]](#footnote-226). »

La Convention semble encore indécise. Gensonné monte à la tribune, parle dans le sens de Vergniaud, et attaquant les députés de la Montagne, qui se pavanaient de leur républicanisme et de leurs services, il s’écrie : « S’ils ont aidé à sauver la chose publique, ils l’ont fait par instinct, comme les oies du Capitole. » Arguments, épigrammes, tout est pris dans les auteurs classiques ; ils n’en connaissent, ils n’en estiment pas d’autres : à qui la faute ?

Combattant Gensonné, Barrère s’oppose à l’appel au peuple. Afin de rassurer les timides qui craindraient un blâme de la part du peuple souverain, et obtenir un arrêt de mort sans appel : « Non, dit-il, je ne, puis penser qu’une nation loyale et généreuse ait envoyé ses représentants sur la brèche pour combattre la tyrannie, et qu’ensuite cette même nation pût les poursuivre et les immoler. Non, tes Français ne seront jamais aussi injustes ni aussi atroces ! »

Où va-t-il en chercher la preuve ? Dans le caractère français ? Non. Dans les faits de notre histoire ? Non ; mais dans l’éternel réservoir de toutes les preuves des orateurs de la Révolution.

« Il fallait, dit-il, dérober au peuple romain la vue du Capitole, pour qu’il pût se décider à punir Mánlius, et Mánlius était coupable. Mais vous qui avez sauvé le Capitole français, ne craignez pas que la nation l’oublie… J’ai prouvé que l’appel au peuple n’existait à Rome que parce qu’il n’y avait à Rome que des magistratures et non pas une représentation, et que le peuple exerçait sans cesse sa magistrature par lui-même. Ainsi, je demande que la Convention statue elle-même sur le sort de Louis Capet[[226]](#footnote-227). »

Cet ainsi est péremptoire pour les élèves des Romains. L’avis de Barrère est adopté, et la France aura le 21 janvier.

## CHAPITRE XIII.

Brutus et Louis XVI (fin).

Appel nominal. — Majorité régicide — Sentence de mort sans appel et sursis, prononcée au nom de Brutus.

L’intervalle qui sépare le discours de Barrère du 21 janvier mérite toute notre attention. Il contient la révélation sans nuages de l’influence exercée par les études de collège sur le drame sanglant qui au point de vue politique résume toute la Révolution : l’assassinat de Louis XVI.

Dans la terrible séance des 15 et 16 janvier eut lieu l’appel nominal et le vote motivé de chaque conventionnel. Nous conjurons tous les hommes d’État, tous les parents, tous les amis de l’ordre social, tous les professeurs de grec et de latin, tous les adversaires de la réforme chrétienne de l’enseignement, de vouloir bien y assister. Ils diront ensuite s’il n’y a, comme on le prétend, aucun danger à tenir la jeunesse pendant les années décisives de la vie à l’école des Grecs et des Romains, et à l’enthousiasmer pour les grands hommes et les grandes choses de la belle antiquité.

Sur sept cent vingt et un votants, c’est à peine si on en trouve quelques-uns dont la sentence contre Louis XVI ne soit pas motivée par un souvenir païen. Un nom, un exemple de l’antiquité est pour le grand nombre des plus influents, l’unique raison de leur vote. Idées et impressions, tout dans leur langage est grec ou romain. À la tribune comme au collège, les mots de liberté, de tyran, de république, de républicains, de salut du peuple, circulent sur leurs lèvres et ont le même sens que dans la bouche ou sous la plume des auteurs classiques.

Ainsi, Calés, Deleyre, Jean-Bon Saint-André, Paganel, Dameron, Boilleau, Lindet, Roux et beaucoup d’autres formulent ainsi leur vote : « Je vote pour la mort, et tout mon regret est de n’avoir pas à la prononcer contre tous les tyrans ; pour le maintien de la République et pour le salut du peuple, je vote pour la mort ; tous les peuples qui ont voulu être libres, n’ont pu l’être que par la mort des tyrans, je vote pour la mort ; un républicain ne consulte que les intérêts de la patrie ; je vote pour la mort ; je suis humain, j’abhorre le sang, mais je crois bien mériter de la patrie en votant pour la mort ; je ne puis voir des républicains dans ceux qui hésitent à frapper un tyran, je vote pour la mort ; un tyran disait qu’il voudrait que le peuple romain n’eût qu’une tête, pour l’abattre d’un seul coup, Louis Capet a autant qu’il était en lui exécuté cet atroce désir ; je vote pour la mort[[227]](#footnote-228). »

Pour un grand nombre l’idée païenne se résume dans un nom de l’antiquité classique, et, quelle que soit leur sentence, ce nom est le motif de leur vote.

Manuel, au nom des Romains, demandé la réclusion du roi, et, au nom de Brutus, jure de le poignarder s’il tente de ressaisir la couronne : « Des Français doivent avec leurs lumières être plus que des Romains. Louis est un tyran, mais ce tyran est couché par terre. Il est trop facile à tuer pour que je le frappe. Qu’il se relève, et je jure que j’ai le poignard de Brutus, si jamais un César se présente dans le sénat. »

Louvet : « J’ai pour moi les leçons de l’histoire et l’exemple célèbre du premier des Brutus, dont l’image, citoyen président, est au-dessus de ta tête, comme pour me rappeler ce généreux exemple ; je vote pour la réclusion. »

Enlard : « Les rois chassés du trône n’y ont jamais remonté ; les rois qui ont trouvé des Brutus ont eu des successeurs ; je vote pour la réclusion. »

Rabaut Saint-Étienne : « Je me suis convaincu que rien ne peut mieux assurer l’abolition de la royauté que de laisser vivant dans sa nullité le Taquin qui fut roi ; je vote pour la réclusion. »

Alassœur : « Pour établir mon opinion, j’ai consulté l’histoire. Rome chassa les rois et eut à liberté. César fût assassiné par Brutus et eut un successeur ; je vote pour la réclusion. »

Marcy : « L’existence de la République naissante est attachée à l’existence de Louis. L’expulsion de Tarquin enfanta la République ; la mort de César le triumvirat ; je vote pour l’expulsion du ci-devant roi ; »

Lakanal le lettré, le pédagogue, se posant en Spartiate : « Un vrai républicain parle peu ; je vote pour la mort. »

Guesno, se posant en Romain et singeant Brutus : « Je vote pour la mort, et je renouvelle le serment de ne jamais exister sous un nouveau tyran et de ne vivre désormais que pour combattre celui qui faudrait succéder au tyran que je condamne. »

Duprat, singeant Caton : « Je condamne à mort Louis le traître. Je prévois que l’exécution de son jugement hâtera les sinistres projets des ambitieux conjurés. Mais si les Catilina pouvaient l’emporter sur les nombreux défenseurs des droits du peuple, je vous apprendrais comment un Français doit mourir quand la liberté est perdue. »

Milhaud : « Quiconque ne pense pas comme Caton, n’est pas digne d’être républicain ; je vote pour la mort. »

Barrère : « L’arbre de la liberté, a dit un auteur ancien, croît lorsqu’il est arrosé du sang des tyrans ; je vote pour la mort, »

Bazire : « Tarquin exilé se présente bientôt devant Rome : Coriolan, simple sénateur banni, met en péril la république romaine. Les despotes ne pardonnent jamais à leur patrie ; je vote pour la mort. »

Blad : « Si vous faites tomber la tête d’un roi conspirateur, vous devez à l’exemple de Rome chasser la famille des Tarquins ; je vole pour la mort de Capet et l’expulsion de sa famille. »

Porchel : « Si les Tarquins bannis ne purent rentrer dans Rome asservie, c’est qu’ils n’avaient pas, comme Capet, de nombreux amis ; je vote pour la mort. »

Mais c’est Brutus, le patron de l’Assemblée, qui a l’éloquent honneur de motiver le plus grand nombre de ces votes régicides. En voici quelques-uns :

Fréron : « Je demande qu’avant de prononcer le décret de réclusion, l’image de Brutus soit voilée et son buste retiré de cette enceinte ; je vote pour la mort. »

Louchet : « Si l’opinion de ceux qui votent pour la détention ou le bannissement venait à prévaloir, j’appuierais la motion faite par Fréron, pour qu’on emporte d’ici l’image de Brutus ; je vote pour la mort. »

Vouland : « Je demande pour Louis le même supplice qui fut infligé par Brutus à ses fils ; je vote pour la mort.

Pélissier : « Le grand homme, Brutus, dont je vois ici l’effigie, terrassa le tyran de Rome ; il ne donna point de motifs ; je vote pour la mort. »

Taillefer : « J’applique en frémissant la loi qui fait mourir mon semblable ; mais j’ai les yeux fixés sur l’image de celui qui délivra Rome des tyrans ; je vote pour la mort. »

Chasles : « En présence de l’image de Brutus, je vote pour la mort. »

Amar : « La mort de Louis est nécessaire, j’en jure par Brutus ; je vote pour la mort[[228]](#footnote-229). »

Cinq jours après, l’échafaud de Louis XVI était dressé sur la place de ta Révolution.

## CHAPITRE XIV.

Réflexions.

En présence de cet échafaud, dressé par Brutus, quelques réflexions seulement.

Si dans le cours du procès, on avait constamment invoqué les grands hommes du christianisme, les Pères de l’Église, les conciles, les docteurs et les martyrs ; si on s’était appuyé de leurs maximes, autorisé de leurs exemples, pénétré de leur esprit ; si pour montrer qu’on agissait sous leur inspiration, on avait placé leur buste dans l’Assemblée et parlé constamment leur langage, on dirait avec raison : Les conventionnels étaient disciples et admirateurs des chrétiens ; c’est au nom du christianisme qu’ils condamnèrent Louis XVI à mourir.

De même, si dans le cours du procès, on avait constamment invoqué Luther, Calvin, Zwingle, Farel, Arius, Mahomet ; si on s’était appuyé de leurs maximes, autorisé de leurs exemples, pénétré de leur esprit ; si, pour montrer qu’on agissait sous leur inspiration, on avait placé leur buste dans l’Assemblée et parlé constamment leur langage, on dirait avec raison : Les conventionnels étaient disciples et admirateurs de Luther, de Calvin, d’Arius, de Mahomet ; c’est au nom du protestantisme, de l’arianisme, du mahométisme, qu’ils condamnèrent Louis XVI à mourir.

Si donc, dans le cours du procès, on a constamment invoqué les républicains de Rome et d’Athènes ; si on s’est appuyé de leurs maximes, autorisé de leurs exemples, pénétré de leur esprit ; si, pour montrer qu’on agissait sous leur inspiration, on a placé leur buste dans l’Assemblée et constamment parlé leur langage ; si, en particulier, la majorité régicide qui a décidé que le roi est jugeable, qu’il sera jugé par la Convention, qu’il sera jugé sans appel, qu’il sera condamné à mort, a motivé son vote par l’autorité des républicains de Rome et d’Athènes, et de Brutus en particulier, n’est-on pas en droit de dire : Les conventionnels étaient disciples et admirateurs des républicains de Rome et d’Athènes ; c’est au nom de l’antiquité païenne, Brutus en tête, qu’ils ont condamné Louis XVI à mourir ?

Reste à savoir maintenant qui avait, après dix-huit siècles de christianisme, remis en tel honneur les républicains de Rome et d’Athènes ? qui avait ressuscité Brutus, qui en avait fait pour la jeunesse lettrée le type du patriotisme, le modèle du vrai républicain et l’oracle des législateurs chrétiens et français ?

Si c’est l’éducation de collège, et l’éducation donnée exclusivement par des religieux et par des prêtres, donnée dans le royaume très-chrétien, donnée à des jeunes gens dont l’éducation maternelle avait été généralement chrétienne, il faut reconnaître que les thèmes et les versions, les narrations, amplifications, déclamations et tragédies classiques ne sont pas chose indifférente.

Il faut reconnaître que, quels que soient les professeurs, c’est un mauvais moyen de former des citoyens monarchiques, que de les faire élever par des républicains.

Il faut reconnaître que la réforme des études n’est pas une simple question de grec et de latin, une question oiseuse ou de peu d’importance, et à laquelle il soit permis de rester indifférent.

Il faut reconnaître, enfin, que la légèreté seule ou l’ignorance peut traiter d’exagérés et d’esprits chagrins, ceux qui, en présence de l’échafaud de Louis XVI, de cet échafaud dressé par Brutus, signalent à l’attention des gouvernements et des familles un système d’enseignement qui aboutit à un pareil résultat.

Pour se rassurer et rassurer les autres, les endormeurs disent : « 93 est passé : les idées se sont améliorées ; l’enseignement classique n’est plus le même aujourd’hui qu’autrefois ; en tout cas il est désormais sans danger.

 » 93 est passé !— À voir aujourd’hui la douceur de nos mœurs, cette horrible crise nous apparaît comme un accident, dont la cause est inexplicable et dont le retour ne peut être à craindre. Il n’en est pas ainsi. Sachons au contraire que 93 n’a été que le développement naturel et légitime des principes posés, la conséquence logique de l’abdication du christianisme. Sachons que l’Europe, tant qu’elle flottera entre la foi qui la préserve toujours et le néopaganisme qui n’a pas renoncé à l’envahir, demeurera toujours suspendue sur le même abîme.

 » 93 est passé, et, j’en ai l’espérance, nous ne verrons pas son retour. Mais l’esprit de 93, l’esprit révolutionnaire, l’esprit païen vit au milieu de nous. Il a ses chaires, ses écoles, ses apôtres, ses prosélytes ; il a imprimé ses traces dans les lois ; il nous a même habitués à lui, et nos neveux s’étonneront un jour de la placide sécurité et de l’infatuation étrange avec laquelle nous le laissons marcher au milieu de nous.

 » Dans la politique européenne, quels pas n’ont point faits les influences du paganisme ? Les rapports des peuples ont été changés. Vingt-deux ans de guerre, d’une guerre inexpiable et immiséricordieuse comme les guerres antiques, ont rompu les traditions de la famille européenne. Pourquoi toutes les nations semblent-elles, comme aux temps antiques, se constituer seulement pour la guerre, si elles ne sentent pas, sans se l’avouer, que l’antagonisme païen s’est relevé contre le christianisme, que le temps est revenu de ces duels à outrance, non entre les souverains, mais entre les peuples, non avec des armées, mais avec des populations entières, non jusqu’au sang, mais jusqu’à la mort et à la mort d’une nation[[229]](#footnote-230) ? »

« Les idées se sont améliorées ! Depuis vingt-cinq ans surtout elles s’améliorent d’une manière sensible ! » — S’il entrait dans notre plan de discuter, nous dirions : « Avez-vous regardé au fond des choses ? Ne mettez-vous point vos désirs à la place de la réalité, et l’exception à la place de la règle ? » Mais comme nous faisons de l’histoire, nous ne contestons rien : nous nous contentons de citer des faits. La preuve certaine de l’amélioration générale des idées, pendant le dernier quart de siècle, est sans doute dans l’amélioration des mœurs publiques durant cette période, car les mœurs sont aux idées ce que les fruits sont à l’arbre. Eh bien, voici, d’après les documents officiels publiés par le gouvernement[[230]](#footnote-231), la statistique morale de la France, depuis vingt-cinq ans. Nous ne parlons que des crimes les plus énormes. « Le nombre des crimes contre les personnes a été croissant chaque année, pendant le quart de siècle qui vient de s’écouler, de manière à présenter, de 1826 à 1850, une augmentation de 31 pour 100. »

Les accusations d’assassinat ont augmenté de 22 pour 100.

Les accusations d’infanticide, de 49 pour 100.

Les accusations de parricide ont presque doublé : de 9 leur nombre annuel s’est élevé à 17.

Les attentats à la pudeur sur des enfants au-dessous de seize ans, ont plus que triplé. Les accusations de ce crime, qui n’étaient que de 136 année moyenne, de 1826 à 1830, ont été de 420 de 1846 à 1850.

Les attentats à la pudeur sur des adultes, se sont accrus de 34 pour 100.

À Paris, où l’on signale surtout l’amélioration des idées, les accusations de ces crimes, qui, de 1826 à 1830, étaient chaque année en moyenne de 13, se sont élevées, de 1846 à 1850, au chiffre annuel de 35.

Sous le rapport de la criminalité en général, le département de la Seine est arrivé à un accusé par 1,365 habitants : c’est le rapport le plus élevé.

Le nombre des jeunes détenus, qui, en 1837, était de 1,334, est en 1854 de 9,364[[231]](#footnote-232).

Quant au crime le plus significatif, le suicide, Mercier écrivait en 1785 : « On se tue à Paris depuis environ vingt-cinq ans ; le nombre des suicides peut monter, année commune, à 150 personnes[[232]](#footnote-233). »

Pendant la période de 1835 à 1849, c’est-à-dire pendant quatorze ans, le nombre des suicides en France a été de 43,493 : hommes, 32,783 ; femmes, 10,710[[233]](#footnote-234).

Il est à remarquer que le plus grand nombre des accusés, et particulièrement des récidifs, appartient à la Classe lettrée.

Le nombre des naissances illégitimes, qui en 1805, était de 45,000, s’élève aujourd’hui au chiffre annuel de 73,000 !

De ces chiffres il nous semble permis de conclure en disant avec un savant médecin : « De même que les maladies et la mort servent à mesurer la salubrité d’un pays et l’état sanitaire d’une population, de même le nombre et la qualité des crimes peuvent donner la mesure de la moralité d’un pays et de l’amélioration des idées[[234]](#footnote-235) » Nous ajouterons : et de la sécurité avec laquelle on peut continuer un système d’éducation qui a si puissamment contribué à nous faire ce que nous sommes.

On se hâte de reprendre : L’enseignement classique n’est plus le même ! — En quoi est-il changé ? N’est-ce pas toujours Cornélius, Quinte-Curce, Salluste, Ovide, Virgile, Tite-Live, Horace, Démosthène, les Grecs et les Romains qui règnent dans les établissements d’instruction publique aujourd’hui comme au dix-huitième siècle ?

Voyez ce qui se pratique. Le jeune enfant que sa mère livre aux collèges, lycées, séminaires, institutions, pour y recevoir l’instruction, et qui n’a appris jusque-là qu’à lire, écrire et prier Dieu, est aussitôt mis en face de l’antiquité, qu’il doit contempler, étudier, méditer, approfondir pendant huit mortelles années.

Il vit une année avec les hommes illustres de Rome, dont l’histoire et la glorification sont extraites de Tite-Live, par le bon M. Lhomond. C’est là qu’il apprend à admirer Brutus, Mútius Scævola et les farouches défenseurs de la liberté romaine ; il passe à Cornélius Nepos et à la vie des grands hommes de la Grèce ; puis il arrive au Seléctæ, qui présente la société païenne comme une société de saints, et insinue dans l’esprit qu’il n’est pas nécessaire d’être chrétien pour être vertueux, puisque le paganisme avait une si belle morale et la pratiquait si bien ; ensuite, on lui fait consumer je ne sais combien de temps à traduire d’insipides récits de batailles dans Quinte-Curce et dans César, ou de fades descriptions poétiques dans Ovide ou dans Virgile. Il prend dans Plutarque les sentiments du républicanisme antique, et un enthousiasme absurde pour la fausse liberté et la fausse démocratie ; dans Lucien, le scepticisme ; dans Cicéron, l’éclectisme ; dans Horace, le sensualisme ; il demeure enfin huit années dans le commerce assidu des écrivains qui ont précédé le christianisme. Il s’approprie et s’assimile laborieusement leurs idées, leurs sentiments, leur manière de voir, de juger et d’agir. N’est-ce pas là ce qui se pratique aujourd’hui comme au dix-huitième siècle, et ce qu’on appelle avoir fait ses études ?

Les grands hommes, les orateurs, les poètes, les martyrs, les héros que la religion a produits, nos gloires nationales, la littérature, les arts, les institutions et les mœurs des peuples chrétiens, tout cela cède le pas aux études païennes : on en parle seulement dans des cours d’histoire, auxquels les jeunes gens assistent une ou deux fois par semaine, et dont il ne leur reste ensuite rien dans la mémoire ; tandis que la moindre aventure des dieux, le moindre axiome des prétendus sages de l’antiquité est gravé profondément dans l’esprit de la jeunesse, se retrouve à chaque instant dans les auteurs qu’elle explique, repasse sous les yeux mille fois dans le coûts des études.

« N’est-il pas incroyable qu’on voie encore, à l’heure qu’il est, s’écriait naguère un homme du monde, les pédagogues en toge, en soutane ou sous le froc monacal, expliquer, pendant huit années, les annales de vingt peuples morts, et, s’enfonçant dans les obscures régions d’une merveilleuse antiquité, exalter l’imagination de nos jeunes élèves, en leur signalant les ombres fantastiques de Léonidas, de Scévola, de Décuis, de Clélie, déployer à leurs yeux les hauts faits de Sésostris, de Cyrus, d’Alexandre, personnages à demi fabuleux, guerriers d’un monde à peu près idéal ; tandis que les noms les plus glorieux de la terre des Français sont laissés dans l’oubli ?…

 » Nos écoles retentissent des oraisons du consul romain contre Catilina, contre Verrès, pour Milon ; des harangues mensongères de Tite-Live, des fictions de Quinte-Curce ; tandis que les discours, les combats, les vertus de nos pères ne semblent pas dignes de nous instruire… Prétend-on former des sujets à la monarchie, en ne leur parlant que d’Athènes et de Rome ?…

 » Aujourd’hui que la nation aime à connaître ce qu’elle fut, afin d’éviter ce qu’elle ne doit plus être, et pressentir ce qu’elle peut devenir, vous, scrutateurs opiniâtres de la haute antiquité, daignez descendre jusqu’à la France, vous y établir ; et, négligeant enfin vos héros babyloniens, mèdes, grecs et romains, parlez-nous un peu des nôtres[[235]](#footnote-236).

Cet enseignement est désormais sans danger ! — À quel point de vue ? — Au point de vue religieux ? Cet enseignement est, quant au fond, le même aujourd’hui qu’autrefois. Or, cet enseignement a été, suivant le mot d’un illustre évêque, la plus redoutable épreuve de l’Église depuis son berceau ; il a profondément ébranlé le christianisme en Europe, par la raison très-simple qu’il en a effacé la notion, détruit le sens, altéré l’esprit, diminué le prestige, en y substituant la notion, le sens, l’esprit et le prestige de la civilisation grecque et romaine, faite par et pour le paganisme ; et ceux-là même qui, par miracle, conservent après de telles études la foi chrétienne, sont et demeurent païens en tout ce qui n’est pas du domaine de la religion[[236]](#footnote-237).

Il y a pourtant une politique chrétienne, un art chrétien, une littérature chrétienne ; c’est là ce qui est délaissé, incompris, inconnu même de la société moderne.

Au point de vue politique ! — Une chose est de notoriété publique : Il y a dans les écoles un esprit d’opposition qu’aucun gouvernement n’a pu extirper, et qu’on ne déracinera pas, tant que l’enseignement classique sera ce qu’il est. On sort des collèges avec des idées antiques, des vertus et des vices antiques. Après huit ans d’études païennes, on comprend la société, l’autorité, l’ordre, la liberté, la politique, comme les comprenait un jeune Grec du temps d’Alcibiade, ou un jeune Romain du temps de César et de Brutus.

Ce qu’il y a au fond de l’enseignement classique, ce qu’on puise dans les écrits de Cicéron, Plutarque, Salluste, Tacite, Virgile, Horace, Démosthène, c’est un ensemble d’idées philosophiques, morales et politiques, en opposition avec celles qu’il faut avoir dans la pratique de la vie moderne, surtout eu égard aux devoirs du citoyen. Tous les esprits turbulents, tous les conspirateurs, tous les révolutionnaires de l’antiquité, sont présentés à la jeunesse comme des modèles de dévouement, de générosité, des martyrs de la liberté, et, quand on a lu Tacite, on est l’ennemi-né des tyrans, et on en voit partout.

Plus tard, les déceptions ou les nécessités de la vie font changer d’opinion ; on se refait peu à peu une autre éducation au contact des réalités sociales, et, comme leur esprit n’a pas reçu de principes arrêtés, la plupart de nos jeunes Brutus sont, à quarante ans, des conservateurs féroces qui ont pris la liberté en horreur. Voilà la vérité.

Si elle vous parait contestable, c’est que vous ne vous souvenez plus, aujourd’hui, de ce que vous avez vu hier. Vous avez donc oublié les discours des lettrés révolutionnaires de 1848, leurs bulletins, leurs proclamations, leurs professions de foi, les articles de leurs journaux, le titre seul d’un grand nombre de leurs journaux, leurs clubs, leurs théories, leurs actes et jusqu’aux programmes de leurs fêtes ? Veuillez prendre la peine de les relire, et vous direz, la main sur la conscience, si, à soixante ans d’intervalle, les lettrés de collège ne se sont pas trouvés les mêmes, moins la facilité, grâce à Dieu, d’exécuter leurs projets[[237]](#footnote-238).

L’esprit démocratique avec toutes ses conséquences est tellement le produit spontané des études de collège, comme elles se font encore aujourd’hui, que ce fait a été publiquement reconnu et applaudi, par un de nos derniers ministres de l’instruction publique. Regardant la République comme l’état social le plus parfait, et comme une nation en progrès, celle qui passe de la monarchie à la forme gouvernementale de Rome et d’Athènes, M. Carnot écrivait le 25 février 1848, aux recteurs d’académies : « Les élèves des établissements de l’université doivent désirer de s’associer à l’éclatante manifestation de joie et d’espérance qui, en ce moment, accueille dans toute la France, la proclamation de la République. Par la nature même de leurs études, tous sont préparés à comprendre la grandeur du progrès que la patrie vient d’accomplir en relevant le drapeau républicain. Vous voudrez bien donner deux jours de congé[[238]](#footnote-239). »

Sous une forme différente, n’est-ce pas, en 1848, la pensée du grand maître Dumonchel en 1790 ?

Si l’exemple de la France ne nous suffit pas, prêtons actuellement l’oreille à la presse révolutionnaire d’Allemagne, de Belgique, de Piémont, de Suisse et d’Espagne. Nous faut-il quelque chose de plus ? Allons à Fribourg, à Turin, à Rome, ces trois villes catholiques entre toutes, où, pendant les quarante dernières années, l’éducation classique a été donnée exclusivement par d’excellents religieux ou par des prêtres non moins excellents : voyez ce qui s’y passe ; souvenez-vous de ce qui s’y est passé. Parmi les noms révolutionnaires de ces différents pays, cherchez ceux qui brillent d’un plus sinistre éclat ; demandez de quels collèges sont sortis, quel enseignement ont reçu, au nom de quels souvenirs ont agi les jeunes démagogues qui, après avoir bouleversé leur patrie, ont renouvelé le règne de la terreur avec son républicanisme farouche, ses spoliations et ses assassinats ; qui, enfin, à l’imitation de leurs pères de 93, ont chassé le pape et rétabli la République romaine ?

Il n’est pas besoin de répéter ce que nous avons écrit ailleurs et que nous rappelons ici, une fois pour toutes : Nous ne blâmons, ni n’accusons, ni n’attaquons personne, pas plus les ordres religieux enseignants que le clergé séculier ou l’Université. Nous rendons hommage aux talents, aux intentions, aux vertus de tous ; nous signalons seulement un système d’études qui, malgré les talents, les intentions et les vertus, produit les plus déplorables résultats, en politique aussi bien qu’en religion. Ce n’est pas de la polémique que nous faisons, c’est de l’histoire.

## CHAPITRE XV.

Histoire du régicide politique.

La même que celle du suicide. — Régicide très-commun dans l’antiquité. — Inconnu au moyen Age. — Reparaissant avec la Renaissance. — Raison de ce fait. — Paroles de MM. Chauffour et Pagès. — Passage de Cicéron. — Régicide commis au nom de Brutus. — Histoire d’Oligati. — Célébré par les lettrés de la Renaissance. — Brutus présenté à l’admiration de la jeunesse de collège. — Tragédie du P. Porée. — Tragédie de Voltaire. — La Révolution et le culte de Brutus. — Paroles de Condorcet. — Brutus et le républicanisme antique encore admirés dans les collèges. — Témoignage de Ruffini. — Des socialistes actuels, — Résumé général.

L’histoire du régicide politique, dont nous venons de retracer le plus mémorable exemple, ne finit pas à Louis XVI : ses annales sanglantes arrivent jusqu’à nos jours, et Dieu veuille que nous en ayons lu la dernière page ! En tout cas, n’est-il pas utile de remonter une bonne fois à l’origine de cette famille de Brutus, qui parcourt aujourd’hui le monde, de cette dynastie du poignard, qui l’épouvante ? N’est-il pas nécessaire de rechercher les causes de cette épidémie da régicide dans les temps modernes, qui, en moins de dix ans, vient de faire le tour de l’Europe ?

Pour les sicaires de nos jours, comme pour leurs aïeux, républicain et régicide sont deux mots qui s’appellent, deux idées qui se commandent. L’amour de la liberté et de la République, comme ils le comprennent, les conduit à la haine de ce qu’ils appellent tyrannie, et à l’assassinat de ceux qu’ils appellent tyrans. Quelle cause a puissamment et depuis longtemps contribué, et contribue encore, à exalter jusqu’au fanatisme, ces sentiments d’un républicanisme farouche, et à étouffer tout respect religieux pour l’autorité et pour la vie des princes ? Les faits suivants pourront aider à trouver la réponse.

L’histoire du régicide est la même que celle du suicide. Ces deux fléaux, dont l’un porte l’épouvante dans les sociétés, et l’autre, la désolation dans les familles, ont suivi les mêmes phases et accusent les mêmes causes. Pour ne parler que du régicide politique : très-commun dans l’antiquité, inconnu au moyen âge, il reparaît avec la Renaissance.

Mais, entre la Renaissance et le régicide politique quel rapport peut-il y avoir ? Ouvrons l’histoire.

Depuis la Renaissance, nous dit-elle, l’Europe monarchique envoie l’élite de sa jeunesse se former à l’école de l’antiquité républicaine.

De cette étrange anomalie quelles ont été les conséquences ?

« Avec la Renaissance et la Réforme, sa fille directe, répondent MM. Chauffour et Pagès (de l’Ariège[[239]](#footnote-240)), l’esprit républicain et démocratique de l’antiquité reparaît en Europe. La démocratie sortie des collèges combat partout, tantôt par la parole et tantôt par l’épée. Elle hérite de tous les droits que toutes les supériorités s’étaient arrogés avant elle, et le régicide entre avec bien d’autres crimes dans ce redoutable héritage. L’instruction scientifique n’eut plus que deux sources, la Grèce et Rome, pays républicain par excellence, terre natale du régicide.

 » L’histoire écrite de la Grèce commence à l’expulsion et au meurtre de ses rois. Tous sont expulsés ou immolés par les princes ou les sénats de l’Hellénie. Rome nous apparaît avec une haine encore plus prononcée de la monarchie. Quel triste récit nous ont laissé ses historiens de la royauté ! Quel effroyable tableau que le règne des Tarquins !

 » Au contraire quel noble spectacle offert au monde par ce Brutus digne de Rome, et ce sénat digne de Brutus ! Comme l’histoire fait vibrer toutes les cordes généreuses du cœur humain, entre la tombe du despotisme expirant et le berceau de la liberté naissante ! Comme la gloire, la puissance, l’immortalité, s’accumulent sur ce capital républicain ! Comme un Brutus et un Caton terminent avec un pathétique courage ce grand drame de l’humanité, ouvert par un autre Brutus, illustré par un autre Caton ! Et voyez après, d’Auguste à Augustule, comme Rome s’éteint, comme le genre humain s’abaisse[[240]](#footnote-241) ! »

Constamment le beau côté de la médaille offerte à notre étude, c’est la république ; le côté odieux, la royauté. Aussi, partout dans l’antiquité, la haine de la monarchie et le régicide. Romulus frappe Remus ; Brutus frappe César ; Macron étouffe Tibère ; Chéréas tue Caligula ; Stéphanus assassine Domitien ; Mnesthée poignarde Aurélien. « Pendant deux mille ans, le monde joue avec la tête des rois[[241]](#footnote-242). »

Pas un des auteurs dont on nourrit notre enfance, qui blâme le régicide ; au contraire, tous l’approuvent, et les meilleurs comblent d’éloges ceux qui le commettent. César est assassiné. Aussitôt le plus grand orateur de Rome, l’oracle de nos collèges, l’objet constant de l’admiration des maîtres et des élèves, Cicéron écrit ces lettres, prononce ces harangues, compose ces traités que toute la jeunesse lettrée de l’Europe traduit, explique, admire depuis trois siècles : « Quelle joie pour moi, dit-il, de voir de mes yeux la juste mort du tyran ! Quelle gloire pour moi ! Brutus, brandissant en l’air son poignard ensanglanté, a daigné nommer Cicéron et lui attribuer le recouvrement de la liberté. En effet, c’est par mon conseil que César a été tué. Brutus et Cassius, votre action est la plus belle que puissent faire des mortels. Vous êtes, non des héros, mais des dieux ; une gloire éternelle vous attend[[242]](#footnote-243). »

Nous venons d’entendre l’orateur, écoutons le moraliste. Dans un ouvrage, composé avec tout le calme de la réflexion, pour servir de règle de conduite à son fils, dans ce Traité des devoirs, regardé comme la perle de la morale de l’antiquité, Cicéron traite ainsi la question du régicide : « Quel crime plus odieux, s’écrie-t-il, pour justifier Brutus, assassin de son bienfaiteur et de son père, que de tuer non-seulement un homme, mais son ami ! Celui qui tue un tyran qu’il aime et de qui il est aimé, est donc coupable ? Nullement : le peuple romain, au contraire, regarde cette action comme le sublime de la vertu… Entre nous et les tyrans point de société, mais une haine à mort. La nature vous livre la dépouille de celui qu’il est si beau de tuer. Or, c’est un devoir d’exterminer cette race impie et féroce. Il faut retrancher de la société ces monstres farouches, revêtus d’une forme humaine[[243]](#footnote-244). »

Voilà ce que des jeunes gens de dix-huit ans doivent apprendre et savoir, sous peine de n’être rien dans la société !

Cependant le christianisme parait. D’une auréole divine, il entoure les dépositaires du pouvoir, et l’assassinat des princes cesse d’être une maladie endémique de l’humanité. Au quinzième siècle, la Renaissance remet en honneur l’antiquité grecque et romaine : avec elle revient le régicide. « Depuis cette époque, quelle haine de rois ! quel mépris aveugle de la royauté ! Élisabeth frappe Marie Stuart ; Cromwell, aidé du parlement, frappe Charles Ier. Dans cette France, classique en Europe pour l’amour de ses rois, Henri III meurt assassiné ; Henri IV meurt assassiné ; Louis XV est frappé d’un fer meurtrier ; la Convention tue Louis XVI[[244]](#footnote-245). » Une machine infernale et un poignard sont dirigés contre Napoléon Ier ; Louis XVIII évite par miracle la balle d’un assassin ; le duc de Berry est poignardé ; le duc de Parme égorgé ; Louis-Philippe subit sept tentatives d’assassinat ; la reine d’Angleterre en est à la quatrième ; le roi de Prusse, l’empereur d’Autriche, la reine d’Espagne, l’empereur des Français, ont failli plusieurs fois de périr par le fer des régicides.

Quand le monde moderne, enivré de l’esprit républicain et démocratique de l’antiquité, ne tue pas les rois, il les chasse, à l’instar de Rome et d’Athènes, au souffle d’une émeute. L’Amérique chasse don Pedro ; la France chasse Charles X et Louis-Philippe ; Rome chasse le pape. En Portugal, en Espagne, en Belgique, nous avons vu les couronnes en suspens devant le glaive, le droit attendant sa consécration de la force ; et de toutes parts on rencontre des monarques qui fuient, des princes qui mendient, des royautés que chacun coudoie, mesure, insulte dans la rue. Fille de l’antiquité, l’Europe joue, comme sa mère, avec la couronne et la tête des rois. Redevenus souverains à l’instar des peuples païens, les peuples modernes ne connaissent pour obtenir le redressement de leurs griefs, vrais ou prétendus, que le poignard des assassins ou le canon des barricades.

« Tout est éteint, continue M. Pagès, et la réalité, et les mystères et les fictions de la puissance. Le fer, la presse, la parole, le siècle, l’état social, tout est régicide, complice du régicide, fauteur du régicide. Et au milieu de cette perversité des idées, la société ne sait opposer que des lois à la force ; elle est impuissante de volonté et de caractère à se prendre corps à corps avec l’état des esprits. Elle ne peut changer les mœurs que par les mœurs, les doctrines que par les doctrines, la vieille éducation que par une éducation nouvelle. Qu’a-t-elle fait ?… Le monde va à la dérive et chacun le laisse aller ! Et lorsqu’il se brise à l’écueil, on accuse les peuples, les agitateurs des peuples, les corrupteurs des peuples[[245]](#footnote-246)… »

En attendant, on n’en continue pas moins d’envoyer la jeunesse, la jeunesse qui dogmatise, à l’école des républicains de l’antiquité. Et l’on se flatte qu’elle en reviendra parfaitement monarchiste !

Fatal aveuglement ! L’histoire des quatre derniers siècles nous apprend qu’au contact de l’antiquité, la jeunesse des collèges se prend infailliblement d’admiration pour les institutions, les hommes et les idées antiques. Elle nous apprend que les maîtres les plus respectables n’ont point empêché ce résultat. Elle nous apprend que, dans tous les collèges ou gymnases de l’Europe, on ne se contente pas, ce qui d’ailleurs est impossible, d’expliquer froidement du grec et du latin ; mais que les professeurs se font un devoir d’exalter les grands modèles, un mérite d’y réussir, et une gloire de passionner leurs élèves pour le génie, le caractère, les actions éclatantes des orateurs, des poètes, des héros de la Grèce et de Rome. En compulsant les annales, aujourd’hui peu connues, de la pédagogie moderne, on trouve que les leçons des maîtres, les thèmes, les versions, les amplifications des élèves, les plaidoyers publics, les séances des académies littéraires, les tragédies, jouées chaque année pendant plus de deux cents ans, aux distributions de prix, dans toutes les maisons d’éducation, ne sont guère qu’un long dithyrambe en l’honneur des Grecs et des Romains.

Et puis les rois s’en vont ; et l’Europe est menacée de devenir républicaine ou cosaque ; et sur les bancs des collèges on courbe la tête sous le joug des tyrans, mais on admire en secret Brutus et Chéréas ; et les révolutions se succèdent, les régicides se multiplient : et l’on s’en étonne !

Il est un nom surtout qui, depuis la Renaissance, est devenu pour la jeunesse de collège l’objet d’un véritable culte et le cri de ralliement des assassins politiques : c’est celui de Brutus.

Vers la fin du quinzième siècle, à l’aurore même de la Renaissance, vivait à Milan un célèbre professeur de littérature appelé Montanus. Ayant reçu une injure du duc Galéas Sforza, il dissimule, mais jure de se venger. Au nombre de ses élèves était un jeune homme, à peine âgé de dix-huit ans, appelé Jérôme Oligati. Un jour, Montanus, après avoir suivant son habitude exalté devant sa classe Brutus et Cassius, prend Oligati en particulier, lui montre, à l’exemple de Cicéron, Brutus traversant les siècles environné d’une auréole impérissable et comblé des éloges de la postérité. Il fait briller à ses yeux la gloire immortelle qu’il acquerra lui-même en délivrant sa patrie du tyran Galéas. Ces leçons portent leur fruit. Quelques jours après, le 26 décembre 1476, Oligati assassine le duc de Milan, en présence de tout le peuple, dans l’église de Saint-Étienne[[246]](#footnote-247).

On l’arrête, on le condamne au dernier supplice, et jusqu’à la mort, le jeune démocrate conserve son stoïcisme républicain. Pas un sentiment chrétien ne s’éveille dans cette âme paganisée. La pensée de son immortalité l’occupe tout entier et lui inspire, même sur l’échafaud, ces paroles dignes d’un Romain : Courage, Jérôme, dans tous les siècles on parlera de toi ; le supplice sera cruel, sans doute, mais il sera court, tandis que ta gloire sera éternelle*[[247]](#footnote-248)*.

Ce premier régicide commis dans les temps modernes, à l’imitation de Brutus, excite l’enthousiasme des lettrés de l’époque. Nous avons encore les odes latines où, réunissant dans une commune louange l’imitateur et le modèle, ils appellent tous les cœurs généreux à suivre leur exemple. Contentons-nous de citer Petrus Crinitus, qui, dans un chant fameux, quoique peu connu de nos jours, célèbre, avec un enthousiasme parfaitement classique, l’héroïsme du nouveau Brutus :

« La vertu de l’antique Italie préparait un sacrifice aux mânes de Brutus. Tout à coup, en immolant une victime choisie à Mars vengeur, elle tourne ses regards vers les braves Insubriens ; elle admire un bras courageux. Que vois-je ? s’écrie-t-elle, où suis-je appelée ? Adieu, sacrifice de Brutus. Voici mon élève, voici ma gloire, voici le vengeur du crime qui me montre son poignard teint du sang d’un tyran. Quel courage ! quelle haine de la tyrannie ! C’est vraiment mon nourrisson. Nouvelle hostie, qu’on lui prépare de nouvelles victimes et qu’elles soient dignes de son grand cœur. Quiconque déteste les tyrans, abhorre la tyrannie, viendra sacrifier avec moi et consacrer ce jour solennel par l’immolation d’une hécatombe[[248]](#footnote-249). »

Ce concert d’éloges insensés n’a jamais été interrompu. On est stupéfait en voyant toutes les tragédies de collège, tous les suasoires de rhétorique, tous les commentaires écrits, où sont présentés à l’admiration de la jeunesse le caractère et les actes du premier et du second Brutus. Ce qui n’a pas moins le droit de surprendre, c’est l’incontestable bonne foi des hommes qui croyaient pouvoir, sans péril, jouer avec de pareilles idées.

Pour n’en citer qu’un exemple : au commencement du dix-huitième siècle, le P. Porée, jésuite, professeur de rhétorique au collège Louis le Grand, à Paris, faisait représenter par ses élèves sa Tragédie de Brutus. Or, la pièce finit ainsi : répondant au licteur qui vient lui annoncer la mort de ses fils exécutés par ses ordres, Brutus se lève et s’écrie : « C’est bien ; Rome est vengée. Maintenant, dieux tutélaires, écoutez ma prière : J’ai délivré ma patrie des tyrans ; si jamais il se rencontrait un homme qui voulût l’asservir, qu’il sorte de mon sang un citoyen généreux qui, en présence de Rome entière, poignarde l’usurpateur, et qu’à jamais le nom de Brutus soit fatal aux tyrans. C’est tout ce que demande le père, le consul, le vengeur de la liberté[[249]](#footnote-250). »

Pas une voix ne s’éleva pour signaler le danger d’une pareille pièce, jouée devant des jeunes gens et par des jeunes gens de dix-huit à vingt ans. Au contraire, le public applaudit ; et les vénérables confrères du P. Porée, applaudissant avec le public, dirent que Brutus, noblement homicide de ses enfants pour l’amour de la patrie, éterniserait la mémoire du célèbre professeur[[250]](#footnote-251). Les poètes de la Compagnie chantèrent qu’à la mort de ce grand homme tout l’Olympe avait pris le deuil ; que Melpomène s’était arraché les cheveux ; qu’Euterpe avait brisé ses chalumeaux et Calliope sa trompette[[251]](#footnote-252) ; et, pour consoler la terre, le pieux père Griffet, interrompant ses travaux ascétiques, s’empressa de donner une nouvelle édition de Brutus*[[252]](#footnote-253)*.

Quelque temps après la représentation de la pièce, dans laquelle il avait peut-être figuré comme acteur, un élève du P. Porée, Voltaire, donne, en 1732, sa tragédie de Brutus, calquée sur celle de son maitre. Cette pièce dit en français, pour le théâtre public, ce que le P. Porée avait dit en latin, pour les théâtres de collège. On y lit entre autres les vers fameux :

Si dans le sein de Rome il se trouvait un traître,

Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,

Que le perfide meure au milieu des tourments ;

Que sa cendre coupable et condamnée aux vents,

Ne laisse ici qu’un nom plus odieux encore,

Que le nom des tyrans que Rome entière abhorre.

Et lorsque le sénateur vient annoncer l’exécution des fils de Brutus, celui-ci demande :

…Mon fils n’est plus ?

le sénateur. C’en est fait… et mes yeux…

Brutus. Rome est libre, il suffit ; rendons grâces aux dieux[[253]](#footnote-254).

Une génération n’est pas écoulée, et la France se trouve peuplée de Brutus. On n’entend plus que les noms de Rome et de Sparte, de tyran et de tyrannie, de liberté et de république. Des milliers de Romains font serment de ne connaître, en présence de l’intérêt de la liberté, ni parenté, ni tendresse paternelle, ni piété filiale. Brutus est l’objet d’un enthousiasme sans exemple. Il est promené en triomphe, comme un saint, dans les rues de Paris ; il donne son nom à des milliers d’enfants ; il devient patron de paroisse ; il préside à la Convention ; il trône aux Jacobins ; il conduit Louis XVI à l’échafaud. La tragédie de Voltaire est jouée, par ordre, trois fois la semaine sur les théâtres de la capitale ; elle se joue continuellement dans les provinces. Toujours elle est accueillie par des tonnerres d’applaudissements, et la foule, ivre de républicanisme, ne respire que le meurtre des tyrans et des aristocrates.

Au milieu des flots de sang que fait couler le républicanisme révolutionnaire, Condorcet écrit : « Ceux qui ont pu observer, depuis un demi-siècle, les progrès de l’opinion, ont vu quelle a été sur elle l’influence des tragédies de Voltaire… Que ceux qui voudraient la nier se rappellent Brutus accoutumant un peuple esclave aux fiers accents de la liberté, et, au bout de soixante ans, se trouvant encore au niveau de la révolution française[[254]](#footnote-255). »

Et aujourd’hui, on continue de jouer avec les mêmes idées ! À l’heure qu’il est, les milliers de jeunes gens qui sont dans les milliers de maisons d’éducation de l’Europe ont entre les mains des milliers de livres, où ils apprennent à admirer d’éloquentes diatribes contre les tyrans et la tyrannie, des harangues non moins éloquentes en faveur du peuple opprimé par les patriciens ; où ils lisent le pompeux éloge de Brutus qui tua ses fils, et de Brutus qui tua son père, par amour de la liberté ; et malgré les leçons de l’expérience, malgré les réclamations des personnes les plus sensées, ces milliers de livres seront, à la rentrée prochaine, remis entre les mains de la jeunesse, étudiés et commentés !

« Le danger, dit-on, ne vient pas de là ; Brutus est mort, son esprit est éteint. » — Soit ; mais encore serait-il prudent d’éviter ce qui peut le faire revivre, même dans une seule âme : combien faut-il de sicaires pour assassiner un roi ?

Et puis, est-il aussi certain que vous le prétendez que Brutus soit mort et que son esprit soit éteint ? Que signifie donc la fête de Brutus, instituée à Rome en 1849, en l’honneur de l’assassin de Rossi ? Quel esprit révèle le banquet commémoratif du 24 février, donné, l’année dernière, par les démocrates européens réfugiés en Amérique, et l’inscription placée dans la salle du festin : Tu peux tuer cet homme avec tranquillité ? Cette parole, digne de Brutus, est-elle autre chose que la répétition de celle de Sénèque, propagée, il y a soixante ans, par Camille Desmoulins : La plus agréable victime à immoler à Jupiter, c’est un roi ? Est-elle autre chose que la devise placée par les Jacobins de 93 au bas du portrait de Ravaillac : Il fut heureux, il put tuer un roi ?

Quel sens donnez-vous au manifeste des socialistes qui, naguère parti de Londres, retentit aujourd’hui même dans toute l’Europe ? « Salut, Marianne, pleine de force, le peuple est avec toi, le fruit de tes entrailles, la République, est béni ! Sainte Marianne, mère du droit, aie pitié de nous ! délivre-nous !

 » Vierge Marianne, entends, écoute, exauce nos litanies, nos prières et nos vœux ! Asile du banni, liberté du captif, patrimoine du pauvre, famille du paria, espoir de l’affligé, force du faible, foi du mourant, immortalité du mort, rends-nous la France, rends-nous la patrie, rends-nous la République !

 » Vierge de la Liberté, délivre-nous des rois et des papes !

 » Vierge de l’Égalité, délivre-nous des aristocrates !

 » Vierge de la Fraternité, délivre-nous des soldats !

 » Vierge de la Justice, délivre-nous des juges !

 » Vierge de la Vérité, délivre-nous des diplomates !

 » Vierge de la Sincérité, délivre-nous des alliances et des conférences !

 » Vierge de la Probité, délivre-nous des excellences, des mouchards, du Sénat, des voleurs, du budget, de l’emprunt, de l’impôt, de la Bourse, de la Banque, du grand-livre, de la guerre, de la famine, de la peste, de l’empire et de l’Empereur !

 » Vierge du droit et du devoir, du courage et de la force, Vierge de l’honneur, montre-toi enfin ! Que chacun dise : C’est elle ! Anime-nous, soutiens-nous, combats avec nous ! Il est temps. À cette heure, princes et ambassadeurs, tous ces mangeurs d’hommes sont à table. Le couvert est mis. La carte de l’Europe est leur nappe. Ils se servent les peuples et se découpent les nations. Italie, Pologne, Hongrie, Roumanie sont les plats chauds partagés par le lion qui se réserve la France. Les animaux prennent leur nourriture. Surprends-les à la curée, arrache-leur la proie et coupe-leur l’appétit. Marche sur ces monstrueux asticots qui rongent le monde en le souillant, comme s’il était déjà mort. Sauve la France ! sauve l’humanité ! Donne le signal, sonne le tocsin de Février, et pousse avec nous notre cri de bataille et de victoire : vive la république démocratique et sociale universelle ! Ainsi-soit-il !

 » Le Comité de la Commune révolutionnaire,

 » Félix Pyat, Rougée, G. Jourdain. »

Libre à nous de fermer les yeux pour ne pas voir, de nous boucher les oreilles pour ne pas entendre ; quiconque jouit de la faculté de lier deux idées reconnaît à ce document que la race de Brutus n’est pas éteinte, que son esprit vit encore, qu’il poursuit le même but, et que les lettrés de collège d’aujourd’hui le comprennent et le traduisent comme ceux de 1793 : « Pour moi, disait le régicide Poultier, je n’ai jamais vu qu’un poignard entre Brutus et César, entre un républicain et un roi. Si le roi se saisit du poignard, le républicain tombe et périt ; si c’est le républicain, il ne doit pas balancer, s’il veut que la Liberté reste debout[[255]](#footnote-256). »

Parce que ce manifeste empreint d’une violence sauvage, nous inspire une juste horreur, prétendre qu’il n’a trouvé d’écho dans aucune caverne démocratique, qu’il n’a éveillé les secrètes sympathies d’aucun cœur, c’est se flatter qu’il n’y a plus de socialistes en France, en Suisse, en Italie, en Europe. La chose est-elle bien certaine ?

Vous oubliez donc que pour faire un socialiste il suffit de deux négations et d’une affirmation : négation de foi ; négation de fortune ; affirmation d’appétits à satisfaire. Comptez maintenant.

Vous oubliez encore que l’école de Brutus et des démocrates de l’antiquité continuant à être fréquentée par la jeunesse, elle continue de former des mazziniens, c’est-à-dire les socialistes et les sicaires qui nous épouvantent.

Au nom de tous ceux dont il serait trop long de rapporter le témoignage, écoutons un ami intime, un complice affidé de Mazzini. C’est l’avocat italien Ruffini, aujourd’hui réfugié en Angleterre, mais revenu de ses erreurs. Dans un récent ouvrage[[256]](#footnote-257), il s’exprime ainsi : « Mon enfance fus pieusement élevée par un de mes oncles, curé dans les environs de Gênes. En 1818, je fus mis au collège des religieux somasques, qui suivent les mêmes principes et les mêmes livres que les autres corps enseignants, ecclésiastiques ou laïques. Or, un jour je proposai aux camarades de ma division l’établissement d’une république. Mon ouverture fut très-favorablement accueillie, et je m’aperçus que les mots république et autorité consulaire obtenaient un assentiment général et très-marqué. Alors je m’écrie : Que ceux qui sont pour la république lèvent la main. Toutes les mains se levèrent ; il n’y eut pas une voix discordante.

« Chose étrange, mais très-vraie ! dans le Piémont, qui était alors le gouvernement le plus absolu, l’éducation publique était toute républicaine. L’histoire de la Grèce et de Rome, la seule chose qu’on nous enseignât avec un peu de soin, n’était qu’une déclamation perpétuelle contre la monarchie, un panégyrique splendide de la démocratie. Athènes et Sparte, heureuses et florissantes aussi longtemps qu’elles restaient républiques, déclinaient du jour, où le pouvoir passait dans une seule main. Rome datait sa grandeur et sa puissance du jour où elle chassait les Tarquins ; la grande république, qui avait conquis le monde, se flétrissait entre les mains des Césars.

 » Il semblait qu’on excitât à dessein notre indignation contre les tyrans et notre admiration même pour leurs assassins. Nos sujets de composition étaient pris dans cet ordre d’idées. Tantôt nous devions lancer le tonnerre de notre éloquence latine contre César prêt à passer le Rubicon, et lui prouver dans un discours en trois points, avec exorde et péroraison, que c’était l’acte d’un fils dénaturé que d’opprimer la république, sa mère ; tantôt il nous fallait déifier en vers et en prose les deux Brutus, Mucius Scévola ou Caton.

 » C’est ainsi que, dès notre âge le plus tendre, on nous inspirait des idées et des sentiments tout opposés à ceux dont nous avions besoin dans la vie réelle, et qu’on nous animait d’un aveugle enthousiasme pour des actions et des vertus dont la société où nous allions entrer devait condamner et punir l’imitation comme un crime.

 » N’était-ce pas absurde ? N’était-ce pas semer imprudemment des dangers que nous récolterions dans l’avenir[[257]](#footnote-258) ? »

On le voit, dans tous les pays, l’éducation restant la même, continue de produire les mêmes résultats : ni les dates ni les hommes n’y font rien. On ne change pas l’essence des choses. Quelle que soit l’habileté des agriculteurs, quelle que soit la bonté du sol, l’ivraie produit toujours de l’ivraie.

En résumé, depuis la Renaissance, l’Europe chrétienne et monarchique envoie l’élite de sa jeunesse se former à l’école de l’antiquité païenne et républicaine. De là ce fait palpable : chrétienne par son baptême, monarchique par son histoire, l’Europe moderne vit dans un état permanent d’hostilité contre le christianisme et de fermentation démocratique. De là ce double esprit qui la tiraille en sens contraires et qui par le chemin du régicide et des révolutions la conduit au précipice. À cela quel remède humain ? un seul : l’éducation.

« Or, disait Donoso Cortès, il n’y a que deux systèmes possibles d’éducation : le païen et le chrétien. C’est la restauration du système païen qui nous a conduits à l’abîme où nous sommes, et nous n’en sortirons certainement que par la restauration du système chrétien[[258]](#footnote-259). »

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Terminons ce premier travail sur la Révolution française par un résumé général. Chacun pourra voir d’un coup d’œil s’il est vrai, et jusqu’à quel point, que nous sommes les fils de la Renaissance avant d’être les fils de la Révolution, et que la Révolution ne fut autre chose que la mise en scène des études de collège.

Je suis la négation armée[[259]](#footnote-260), telle est la définition que la Révolution donne d’elle-même et qu’elle justifie par son langage et par ses œuvres. La Révolution française vient de montrer qu’elle aussi est la négation armée, c’est-à-dire la Révolution même en action. Tout détruire afin de tout refaire : Voilà mon but, dit-elle officiellement à la France, dès les premiers jours de 1790[[260]](#footnote-261). Ainsi, son histoire se divise naturellement en deux périodes : la période de destruction, et la période de reconstruction. Nous venons d’étudier la première, elle se résume dans le tableau suivant.

Le 5 mai 1789, les états généraux composés de douze cent treize députés sont installés à Versailles. Dès les premières séances, le feu est mis aux matières inflammables préparées depuis longtemps, et le 20 juin l’explosion révolutionnaire commence. La haine dans toute l’étendue, dans toute la profondeur du mot, la haine de l’ordre religieux et social, la haine de Dieu et des rois, la haine des personnes et des choses, déborde sur la France, comme la lave embrasée d’un volcan. En quelques mois, une des plus florissantes portions de l’Église universelle, le plus beau royaume de l’Europe, bouleversés, couverts de sang et de ruines, ne présentent plus que l’image du chaos.

À la lueur des flammes, sous les coups de la hache, du marteau, de tous les instruments de destruction, disparaissent du sol dont elles étaient l’ornement cinquante mille églises ou chapelles. Dans ce nombre figurent une foule de monuments du premier ordre, soit par leur destination, soit par leurs souvenirs, soit par les chefs-d’œuvre de tout genre dont ils sont le rendez-vous. Telles sont les cathédrales de Cambrai, d’Arras, les magnifiques églises de Marmoutier, de Cîteaux, de Cluny et beaucoup d’autres.

Dans le même désastre sont enveloppées douze mille abbayes, couvents, prieurés, monastères, fondations séculaires des rois, des princes et des fidèles. Ce qui échappe au marteau révolutionnaire est converti en casernes, en magasins, en écuries, en salles de spectacle, d’agiotage, et, sous le nom de Clubs, en cavernes de démolisseurs et d’assassins.

Vingt mille châteaux pillés, brûlés, dévastés, rasés jusqu’au sol, mêlent leurs ruines à celles des abbayes et des églises. Aucun souvenir historique, aucune gloire nationale ne les protège. Au contraire, la Révolution semble s’acharner avec plus de fureur contre les antiques manoirs des vainqueurs de Bouvines, de Damiette, de Ptolémaïde, de Jérusalem, de Denain, de Fontenoy.

Dans ces châteaux, dans ces abbayes, dans ces couvents et ailleurs, plus de quatre-vingt mille bibliothèques sont saccagées, dispersées, lacérées, vendues à vil prix. Des bandes de vandales travestis en officiers municipaux, non moins ignorants qu’empressés à détruire, enlèvent les livres et les emmagasinent dans des greniers ; d’autres en font le catalogue avec la toise et le pied de roi, ce qui leur parait si naturel qu’ils en dressent procès-verbal. Le plus grand nombre en tirent parti et les rendent aux épiciers. « Nous avons vu, dit un témoin oculaire, des pâtisseries enveloppées avec des feuilles du Saint Athanase de Montfaucon, magnifique ouvrage valant aujourd’hui trois ou quatre cents francs[[261]](#footnote-262). »

Les manuscrits les plus rares, les statues, les bas-reliefs, les peintures, les vitraux, éprouvent le même sort. C’est au milieu des cris tumultueux et d’une joie semblable à celle des sauvages des forêts, dansant autour de leurs victimes, que les sauvages de la civilisation accomplissent leurs actes de vandalisme stupide. Personne ne pourra jamais raconter tous les faits inqualifiables qui forment comme les épisodes de ce grand drame de destruction. Des tableaux d’église deviennent des auvents de boutiques de limonadiers. La toile, purifiée de ses couleurs, est employée à vêtir les petits sans-culottes. On a vu un soldat faisant bouillir avec des morceaux de cadres dorés sa marmite au pied du pilier intérieur d’une église de Paris, et ayant pour tablier de cuisine un tableau du Guide, valant trente mille francs [[262]](#footnote-263).

De la guerre aux choses nous avons vu la Révolution passer à la guerre aux personnes. Métamorphosée en assemblée constituante, elle détruit en vingt-trois mois l’ouvrage de douze siècles ; elle renverse le trône de France et ébranle tous les trônes de l’Europe. Elle anéantit les trois ordres de l’État, les trente-deux provinces, les trente-deux intendances, les treize parlements, les douze mille tribunaux inférieurs, les vingt universités de France, les droits attachés à quarante mille fiefs et châteaux, les privilèges des provinces et des pays d’État, les franchises de toutes les villes, bourgs et villages, les titres héréditaires et les distinctions personnelles, les corporations, jurandes, maîtrises de tous les arts et métiers, désorganise la propriété, la famille, frappe au cœur l’autorité paternelle, et envoie plusieurs milliers d’hommes en exil ou à l’échafaud. Voilà son œuvre dans l’ordre social.

Dans l’ordre religieux, elle anéantit l’ancienne discipline de l’Église, supprime cinquante évêchés, trois cents chapitres, deux cents institutions religieuses ; abolit les vœux de religion, les ordres de chevalerie ; détruit les congrégations enseignantes de l’un et de l’autre sexe, les académies, collèges, séminaires, et jusqu’aux associations religieuses vouées au soulagement des pauvres et au soin des malades ; massacre par milliers les prêtres, les religieux, les religieuses et les catholiques.

Enfin, elle décapite l’ordre religieux et social en faisant périr le pape en prison et le roi sur l’échafaud.

Au nom de qui la Révolution française a-t-elle accompli la première partie de sa tâche ?

C’est au nom des Grecs et des Romains, et en copiant leurs constitutions, que la Révolution donne son programme de destruction et proclame les droits de l’homme.

C’est au nom des Grecs et des Romains, que le peuple est déclaré roi, le suffrage universel établi, la centralisation consacrée, le principe de la propriété ébranlé, le clergé spolié, et les ordres religieux abolis.

C’est au nom des Grecs et des Romains, que le souverain pontife est chassé de ses États et la République romaine proclamée au Capitole.

C’est au nom des Grecs et des Romains, que la noblesse est dépouillée de ses privilèges, de ses titres, de ses droits, de ses biens, bannie et décimée.

C’est au nom des Grecs et des Romains, que toutes les prérogatives de la royauté sont discutées, attaquées et finalement anéanties.

C’est au nom des Grecs et des Romains, que la royauté est abolie.

C’est au nom des Grecs et des Romains, que la République est proclamée, et Brutus choisi pour patron de la France législative.

C’est au nom des Grecs et des Romains, que la tête de Louis XVI est demandée.

C’est au nom des Grecs et des Romains, et de Brutus en particulier, qu’il est décidé que Louis XVI est jugeable ; qu’il sera jugé par la Convention ; qu’il sera jugé sans appel et qu’il subira la peine de mort.

Tels sont les faits principaux que jusqu’ici l’histoire apporte à l’appui de cette proposition : La Révolution française fut la traduction littérale des études de collège.

En fournit-elle d’autres ? Nous le verrons dans un prochain travail.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. 7

CHAPITRE PREMIER. 10

De la révolution.

Ce que c’est que la Révolution en général. — Nécessité de le savoir. — Définition de la Révolution. — Preuves de cette définition données par la Révolution elle-même.

CHAPITRE II. 13

La révolution française.

Nécessité actuelle de l’étudier. — Sa généalogie. — Témoignages : de Ségur. — Mercier. — De Boufflers. — Cerutti. — Roussel. — De Gerlache — Charles Nodier.

CHAPITRE III. 18

Nouveaux témoignages : Dumonchel. — Auger. — Grégoire. — Bernardin de Saint-Pierre. — Daunou. — Briot. — Dupuy. — Boissy d’Anglas. — Dupais. — Fourcroy. — La Décade philosophique. — Camille Desmoulins. — Pagès. — Condorcet. — Danton. — Talleyrand. — Chateaubriand.

CHAPITRE IV. 24

Suite des témoignages : Henri Heine. — Frédéric Schlegel. — Andrieux. — Le Moniteur. — M. Michelet. — M. Bastiat. — M. le comte de Champagny. — François de Neufchâteau. — Chazal. — Alloury. — La Révolution elle-même. — Deux périodes dans son histoire : la période de destruction et la période de reconstruction.

CHAPITRE V. 28

La révolution et les droits de l’homme.

États généraux. — Composition de l’assemblée. — Dénigrement du christianisme et du passé chrétien. — Apothéose de l’homme. — Déclaration de ses droits. — Elle est empruntée aux Athéniens, aux Spartiates et aux Romains.

CHAPITRE VI. 33

La révolution et le peuple souverain.

Apothéose du peuple au nom des Grecs et des Romains. — Personnifié en Hercule. — Investi de la puissance législative : Assemblée parlementaire, club des Jacobins. — Investi de la puissance exécutive : Prise de la Bastille. — Le peuple excusé, félicité d’avoir ramené les beaux jours d’Athènes et de Rome.

CHAPITRE VII. 37

La révolution et le christianisme.

Guerre à mort de la révolution contre ses deux rivaux. — Contre le christianisme. — Spoliation de l’Église. — Spoliation accomplie au nom des Romains. — Décrets de spoliation. — Actes et paroles sacrilèges inspirés par l’antiquité païenne. — Abolition des vœux et des ordres religieux. — Abolition accomplie au nom de l’idée païenne et de l’horreur du moyen âge.

CHAPITRE VIII. 42

La révolution et le christianisme (suite).

Guerre aux personnes. — Prêtres accusés de tous les crimes, poursuivis, égorgés comme au temps des Romains. — Guerre universelle au christianisme. — Appel à l’insurrection contre Dieu. — Anacharsis Clootz. — Invitation au pape, au nom de l’antiquité, à abolir le christianisme et à ressusciter la république romaine. — L’autorité du pape abolie à Rome, rétablissement de la république romaine. — Dernier mot de la Révolution dans son œuvre de destruction religieuse.

CHAPITRE IX. 47

La révolution et la monarchie.

Monarchie attaquée dans la noblesse. — Noblesse défendue au nom des Romains. — Abolie au nom des Grecs et des Romains.

CHAPITRE X. 51

La révolution et la monarchie (Suite).

Avilissement de la royauté. — Statue décernée à Rousseau. — Mépris de la Royauté. — Prérogatives royales attaquées et soutenues au nom des Grecs et des Romains. — Insurrection, déchéance et régicide précitées par les Romains et les Athéniens.

CHAPITRE XI. 57

Brutus et Louis XVI.

La Révolution se personnifiant dans Brutus. — Brutus patron de l’Assemblée nationale et du club des Jacobins — Brutus exalté. — Brutus poussant à l’abolition de la royauté. — Séance du 22 septembre 1792. — Adresses à la Convention. — Fête de l’abolition de la royauté.

CHAPITRE XII. 63

Brutus et Louis XVI (suite).

Les Romains, et surtout Brutus, invoqués constamment dans le procès de Louis XVI. — Brutus demandant tour à tour la mort, l’exil ou la détention du roi. — Brutus décidant que Louis est jugeable ; qu’il sera jugé par la Convention ; qu’il sera jugé sans appel.

CHAPITRE XIII. 70

Brutus et Louis XVI (fin).

Appel nominal. — Majorité régicide — Sentence de mort sans appel et sursis, prononcée au nom de Brutus.

CHAPITRE XIV. 72

Réflexions.

CHAPITRE XV. 76

Histoire du régicide politique.

La même que celle du suicide. — Régicide très-commun dans l’antiquité. — Inconnu au moyen Age. — Reparaissant avec la Renaissance. — Raison de ce fait. — Paroles de MM. Chauffour et Pagès. — Passage de Cicéron. — Régicide commis au nom de Brutus. — Histoire d’Oligati. — Célébré par les lettrés de la Renaissance. — Brutus présenté à l’admiration de la jeunesse de collège. — Tragédie du P. Porée. — Tragédie de Voltaire. — La Révolution et le culte de Brutus. — Paroles de Condorcet. — Brutus et le républicanisme antique encore admirés dans les collèges. — Témoignage de Ruffini. — Des socialistes actuels, — Résumé général.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL. 83

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

ŒUVRES de MGR GAUME

Paris, Gaume frères et J. Duprey, éditeurs, 3, rue de l’Abbaye.

1. — Le Catéchisme de Persévérance, 9e édition, 8 vol. in-8 (35 fr.), véritable trésor de doctrine recommandé à son apparition par le Souverain Pontife, patronné par neuf évêques français, adopté aujourd’hui dans la plupart des diocèses pour les établissements d’éducation, a vite pénétré au sein des familles catholiques, où il n’a cessé d’être lu et relu comme un des plus complets et des plus intéressants exposés de la Religion depuis le commencement du monde jusqu’à nos jours. « La doctrine du Catéchisme de persévérance, a dit S. É. Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, est puisée aux meilleures sources ; son style est clair, attachant, vif et pénétrant. Le plan en est vaste et embrasse à la fois l’histoire du christianisme et des ordres religieux, l’exposition des dogmes, l’explication de la morale, des sacrements et des cérémonies de l’Église ; la méthode employée par l’auteur est celle qu’ont suivie avec tant de succès les Pères grecs et latins, celle enfin que Fénelon et plusieurs grands évêques désiraient qu’on fît revivre parmi nous. »

L’Abrégé du Catéchisme de Persévérance, 1 vol. in-18, 29e édition (1 fr. 80), le Catéchisme des Mères, 1 vol. in-18 (80 cent.), et le Petit Catéchisme des Mères, 1 vol. in-32 (30 cent.), sous une forme simple et concise, présentent d’une manière très-complète la Religion dans son ensemble et dans l’admirable enchaînement de ses parties.

Ces trois abrégés vont se développant avec les différents âges, tout en suivant le même plan ; ils ont ainsi l’inappréciable avantage d’une marche parfaitement uniforme dans l’instruction religieuse.

II. — La Révolution, 12 vol. in-8 (42 fr.), traduite dans les principales langues de l’Europe, est un riche arsenal de faits et de preuves accumulés par une prodigieuse érudition pour dévoiler et combattre dans ses causes et dans ses effets le mal qui mine la société moderne. Toujours appuyé sur l’histoire, l’auteur expose de temps en temps et toujours à propos son sentiment sur les hommes et sur les choses avec une hauteur de vues et une fermeté de coup d’œil qui rappellent de Maistre et Donoso Cortès.

III. — Les Trois Rome, 3e édition, 4 vol. in-12 (16 fr.), viennent d’être enrichies de notes qui, tout en conservant à la nouvelle édition le texte primitif, signalent les principaux changements survenus depuis le premier voyage de l’auteur. « Cet ouvrage de Mgr Gaume, dit M. Louis Veuillot, fruit d’un travail intelligent et d’une vaste lecture, est le plus complet. C’est le vrai guide religieux dans Rome et dans l’Italie. »

L’Histoire des Catacombes, 1 vol. in-8 (6 fr.), conduit pour ainsi dire par la main le voyageur catholique dans la glorieuse cité des martyrs, et lui fait parcourir dans tous les sens, voir et comprendre ce chef-d’œuvre de la Ville éternelle.

IV. — Le Ver rongeur, 1 vol. in-8 (6 francs), et les Lettres à Mgr Dupanloup sur l’Éducation, 1 vol. in-8 (5 fr.), signalent, dès 1851, l’urgence des réformes sans lesquelles l’éducation, même avec l’enseignement libre, resterait complice des malheurs de la France.

Où allons-nous ? 1 vol. in-8 (2 fr. 50), publié en 1864 mettait sous nos yeux la peinture lamentable et trop véridique de l’état désastreux où l’éducation toute païenne des deux derniers siècles et l’éducation impie du siècle actuel ont réduit la France et l’Europe.

L’éminent et infatigable prélat vient de donner à cet ouvrage son complément par la publication de :

Où en sommes-nous ? 1 vol. in-8 (5 fr.). « Cette très-remarquable étude sur les événements de 1870-1871 nous montre, dit la Revue de l’Enseignement chrétien (n° de novembre), un talent qui ne sait pas descendre, un zèle qui ne se ralentit pas, une perspicacité qu’on ne peut prendre en défaut. »

V. — Le Traité du Saint-Esprit, 2e édition, 2 vol. in-8 (12 fr.), est, au jugement unanime des principaux organes de la presse, un des ouvrages les plus importants qui aient été publiés depuis le traité du Pape, par le comte de Maistre.

D’une forme littéraire en harmonie avec la richesse du fond, le Traité du Saint-Esprit, à la phrase lucide, alerte et précise, aux beautés fortes et sévères, a été composé pour quatre motifs principaux : la gloire du Saint-Esprit, qui n’est plus assez connu ; l’avantage du clergé, qui a pour mission de le faire connaître, mais qui peut justement se plaindre de la pénurie d’ouvrages sur le Saint-Esprit ; le besoin des fidèles, pour qui l’on ne multiplie pas assez les instructions sur la troisième personne de la sainte Trinité ; enfin, l’intérêt de la société, qui, dominée aujourd’hui par tant de préjugés et d’erreurs inspirés par l’Esprit du Mal, n’a jamais eu un plus grand besoin de l’assistance de l’Esprit du Bien.

— Le Manuel des Confesseurs, 9e édition, 1 vol., in-8 (6 fr.), est un précieux recueil des meilleurs ouvrages qui ont paru sur la direction des âmes. « Nous applaudissons avec une véritable joie, dit S. É. Mgr Donnet, à l’heureuse idée qui a porté Mgr Gaume à réunir en forme de manuel les conseils qu’une sagesse plus divine qu’humaine avait dictés à saint Liguori, à saint Charles, à saint François de Sales, à saint Philippe de Néri, à saint François Xavier. Nous donnons de grand cœur notre approbation à ce Manuel, et nous en conseillons la lecture à tous les prêtres de notre diocèse. »

VII. — Voici la liste de plusieurs petits traités de Mgr Gaume, qui ont reçu de la presse catholique les éloges les plus flatteurs, et du public l’accueil le plus sympathique :

Bethléem ou l’École de l’Enfant Jésus, petites visites à la crèche, pour le temps de Noël, d’après saint Alphonse de Liguori. 1 vol. in-18 (1 fr. 50).

Ramener les chrétiens à la crèche de Bethléem, cette grande école de vérité et de vertu, dont tous les enseignements sont des lois aussi indispensables au bonheur temporel des nations qu’au salut des âmes, seconder ainsi les vues de l’Église et aider la dévotion des fidèles pendant le temps consacré au mystère de la sainte Enfance : tel est le double but de cet opuscule.

Credo ou Refuge du Chrétien dans les temps actuels. 1 vol. in-18 (80 cent.)

Ce petit traité fait connaître l’existence, la nécessité, la sûreté de ce refuge, afin qu’aux heures du péril le chrétien s’y mette à couvert, certain d’échapper à toutes les attaques de ses ennemis, si perfides ou si violents qu’ils soient.

Horloge de la Passion, 19e édition, 1 vol. in-18 (1 fr. 30) Ce livre est en effet une horloge. Là se trouvent comptées une à une toutes les heures de la longue agonie du Rédempteur, pendant laquelle s’accomplissaient un à un les nombreux oracles des prophètes et s’épuisait goutte à goutte le calice amer au fond duquel étaient la mort de l’Homme-Dieu et la vie du genre humain.

Judith et Esther, mois de Marie du XIXe siècle. 1 vol., in-18 (1 fr. 30)

La Profanation du Dimanche, considérée au point de vue de la Religion, de la Société, de la Famille, de la Liberté, du Bien-Être, de la Dignité humaine et de la Santé. 3e édition. 1 vol. in-18 (1 fr. 30)

La Religion dans le temps et dans l’éternité, 1 vol. in-18 (1 fr. 30)

La Vie n’est pas la Vie. 1 vol, in-18 (2 fr.)

Le but de ce livre est de détromper, consoler, éclairer, encourager à la conquête de la vraie vie les pèlerins de la terre, en leur montrant les splendeurs de la vie nouvelle et impérissable qui les attend au-delà du tombeau,

L’Eau bénite au XIXe siècle. 3e édition, précédée du bref du Souverain Pontife à l’auteur, et d’une lettre du cardinal Altieri, 1 vol. in-18 (2 fr.)

Le Grand Jour approche. 16e édition. 1 vol. in-18 (90 cent.)

Le Seigneur eut mon partage, 7e édition. 1 vol. in-18 (90 cent.)

Le Signe de la Croix au XIXe siècle, contenant un bref de S. S. Pie IX, qui attache au Signe de la Croix une indulgence de 50 jours. 4e édition. 1 vol. in-18 (2 fr.)

Suéma ou la Petite Esclave africaine enterrée vivante, histoire contemporaine. 1 vol. -in-18. (1 fr. 30)

VIII. — L’Histoire du Bon Larron, 1 vol. in-12 (3 fr.), est aussi complète et aussi intéressante qu’elle peut l’être. L’Évangile contient à peine quelques lignes au sujet du Bon Larron.

En les développant avec autant de science que de sagacité, en les complétant par des milliers de témoignages empruntés à l’Écriture sainte, aux Pères de l’Église, aux historiens juifs, aux auteurs païens, le savant auteur a trouvé matière à l’exposition d’une foule de détails extrêmement curieux et instructifs, et découvert la méthode tout à la fois ingénieuse et attrayante de souder l’histoire sacrée à l’histoire profane.

VOYAGE

CÔTE ORIENTALE D’AFRIQUE

PENDANT L’ANNÉE 1806

Par le R. P. HORNER

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE,

SUPÉRIEUR DE LA MISSION DE ZANZIBAR

ACCOMPAGNÉ DE DOCUMENTS NOUVEAUX SUR L’AFRIQUE

Mgr GAUME

Protonotaire apostolique

1 vol. in-12… 3 fr.

Paris, Gaume frères et J. Duprey, éditeurs, 3, rue de l’Abbaye.

Nous avons annoncé, dans la petite histoire de Suéma, la publication prochaine d’un ouvrage plus étendu sur l’Afrique orientale, séjour actuel de la jeune orpheline.

Par les nombreux détails qu’il renferme sur un vaste pays, à peine connu des Européens, sur les tribus qui l’habitent, sur leurs mœurs, sur leur manière de vivre, sur les difficultés et les périls rencontrés à chaque instant par l’intrépide explorateur, qui le premier a pénétré dans l’intérieur de certaines terres, cet ouvrage offre l’intérêt le plus varié et le mieux soutenu.

Toute l’Europe admire le courage des rares voyageurs tels que Caillé, Backer, Speke, Decken. Livingstone, du Chaillou, qui, pour découvrir les sources de certains fleuves, l’existence de certaines villes, la position de certaines contrées de la mystérieuse Afrique, se sont lancés dans ces régions inhospitalières, soit avec quelques compagnons seulement, armés comme eux de pied en cap, soit à la tête de puissantes caravanes, organisées à grands frais. Publiées dans les différentes langues de l’Europe, les relations de leurs voyages ont été accueillies avec faveur et lues avec avidité.

À moins d’un mécompte que rien ne fait prévoir, le récit que nous publions sera lu, nous en avons la confiance, avec un intérêt égal et un profit plus grand. La même admiration est acquise d’avance au missionnaire catholique qui, seul et sans autre défense que sa croix de bois et son bâton de pèlerin, affronte les mêmes difficultés, brave les mêmes périls et expose généreusement sa santé et sa vie pour découvrir, non des rivières, des villes ou des montagnes, mais des peuples à sauver.

Tel est le révérend père Horner et tel est son ouvrage. De ce dernier il nous est permis de faire l’éloge, puisqu’il n’est pas de nous. À part quelques chapitres, de nature à augmenter l’intérêt et l’utilité du livre, nous n’en sommes que l’éditeur.

Puisse ce Voyage, comme l’Histoire de Suéma, éveiller en faveur de la malheureuse Afrique les sympathies de tous les cœurs généreux ! C’est le moyen de mettre, enfin, un terme aux calamités sans nombre, sans exemple et sans nom, qui pèsent encore sur la terre de Cham.

———

Chez les mêmes Éditeurs :

AUTRES OUVRAGES DE Mgr GAUME

À quoi sert le Pape ? broch. in-18.

Opuscules comprenant La Situation. — Ou allons-nous ? — La question des classiques. — L’Europe en 1848. 1 vol. in-8. (5fr.)

²

# TOME II

La religion de la Révolution française.

## AVANT-PROPOS.

La première partie de cet ouvrage présente le rapide tableau des destructions révolutionnaires.

« Mais, dit-on, si la Révolution a détruit des choses nobles et utiles, n’a-t-elle pas le mérite d’avoir supprimé une foule d’abus, et cette suppression ne balance-t-elle pas le mal qu’elle a fait ? »

Nous ferons remarquer que l’examen de ces questions ne rentre pas nécessairement dans notre plan, et que nous pouvons nous dispenser d’y répondre. Qu’on veuille bien ne pas l’oublier : nous envisageons la Révolution française comme un fait ; notre but est d’en montrer le principe générateur. Voici néanmoins quelques considérations générales qui peuvent aider à résoudre la difficulté.

1° L’histoire consciencieusement interrogée autorise à répondre que l’on a, sur beaucoup de points, exagéré les abus qui servirent de motif ou de prétexte à la Révolution ; qu’on a souvent donné comme un état de choses permanent ce qui n’était qu’un fait accidentel ; et comme imputable à tous ou au plus grand nombre, ce dont quelques-uns seulement étaient responsables ; que par un abus de mots familier aux passions, on a flétri du nom de servitude, de vexations et d’injustices ce qui, dans la réalité, n’était que l’obéissance légitime et l’exercice irréprochable du droit ;

2° Que les abus réels, dont nous ne contestons ni le nombre, ni la gravité, pouvaient être abolis autrement que par la Révolution : la royauté elle-même allait au-devant des réformes ; la noblesse les acceptait ; le clergé s’y prêtait volontiers, et, pour rassurer tous les intérêts, offrait généreusement de combler le déficit des finances ;

3° Que le vrai moyen de supprimer les abus, c’était précisément d’empêcher la Révolution, au lieu de la faire ; d’en sortir, au lieu d’y entrer ;

4° Que la Révolution, en détruisant les abus, n’a fait que détruire son propre ouvrage. Avant de devenir bourgeoise en 1789, la Révolution avait malheureusement commencé par être royale et nobiliaire. C’est elle qui, surtout depuis Richelieu, faisant oublier aux classes supérieures les lois éternelles de la justice et de l’équité, les avait poussées à confisquer à leur profit une partie des droits, des libertés, des privilèges légitimes des classes inférieures : ce qui constituait, en général, les abus dont on demandait la réforme ;

5° Que la Révolution n’a pas détruit les abus, mais les a seulement déplacés.

Ainsi, nous croyons que le despotisme des rois, de Louis XIV lui-même, ne fut jamais plus dur que celui des sept cents rois de la Convention, des triumvirs et du Directoire.

On conviendra que les insolences et les vexations de la noblesse ne furent pas plus odieuses que celles des proconsuls révolutionnaires : Carrier, Schneider, Bo, Fréron, Lequinio et leurs collègues.

Les redevances et les dîmes que le peuple payait au seigneur ecclésiastique ou laïque, étaient-elles beaucoup plus onéreuses que les réquisitions de toute nature, les emprunts forcés, les impôts progressifs, le maximum, toutes choses établies par la Révolution : sans parler des contributions toujours croissantes, que, depuis cette époque, le peuple paye au seigneur État ?

Les confiscations de droits, de libertés et de privilèges commises par la noblesse et la royauté, peuvent-elles être comparées aux confiscations de la Révolution, qui anéantit d’un seul coup tous les droits, franchises et privilèges des corporations d’arts et métiers, des communes et des provinces ; efface jusqu’au dernier vestige des droits acquis ; ébranle la propriété même, et, ne laissant debout que des individualités isolées et sans force, livre la France désarmée à un pouvoir omnipotent qui, un jour, s’appelle Robespierre ?

Enfin, en matière d’injustices juridiques, où trou-Ve-t-on les plus nombreuses et les plus criantes ? Dans les annales des anciens parlements, ou dans les fastes du tribunal révolutionnaire ?

L’objection que nous venons de rapporter n’est pas complète. Elle a une seconde partie qui est celle-ci : « Si la Révolution a causé de grands maux, n’a-t-elle pas produit de grands biens ? » Nous l’examinerons dans les livraisons suivantes.

LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,  
PÉRIODE DE RECONSTRUCTION RELIGIEUSE.

## CHAPITRE PREMIER.

Pourquoi la Révolution invoque toujours l’antiquité païenne, quelquefois Voltaire et Rousseau, jamais Luther ni Arius. — Affinité entre la Révolution et l’antiquité classique. — Raison de cette affinité. — Marche de la Révolution dans son œuvre de reconstruction.

Dans son œuvre de destruction, nous avons vu la Révolution invoquer constamment l’antiquité classique, quelquefois Voltaire, plus souvent Rousseau ; mais Luther, Calvin, Mahomet, Arius, jamais. D’où vient ce fait remarquable, et quelle en est la signification ?

Il est facile de répondre que l’antiquité grecque et romaine avait été longtemps et soigneusement enseignée à la jeunesse révolutionnaire, ce qui n’avait eu lieu ni pour le luthéranisme, ni pour le calvinisme, ni pour le mahométisme, ni pour l’arianisme ; qu’il était tout simple que cette jeunesse, parvenue au pouvoir, voulût réaliser dans les faits des doctrines admirées, et regardât, sinon comme un devoir, au moins comme un droit, de renverser de fond en comble un ordre religieux et social entièrement différent du type antique, devenu son rêve et son idole.

La réponse est bonne, sans doute, mais elle n’est pas suffisante. L’enthousiasme de la Révolution pour le paganisme a une cause plus profonde : elle est dans l’affinité intime qui fait graviter l’époque révolutionnaire vers l’époque païenne, aussi naturellement que la loi d’attraction fait graviter vers le pôle l’aiguille aimantée.

Qu’était-ce, en effet, que l’ancien paganisme, le paganisme classique de Sparte, d’Athènes et de Rome ? C’était un état social fondé sur la volonté arbitraire de l’homme, et non sur la volonté de Dieu ; c’était un ordre de choses dans lequel l’homme était dieu et roi tout ensemble. « Dans le paganisme, tout était dieu, excepté Dieu lui-même, » dit Bossuet, qui le dit d’après saint Augustin, qui le dit d’après l’histoire. Or, en dernière analyse, ce tout se réduisait à l’homme, ou plutôt au démon, dont l’homme était la dupe et l’esclave. Des milliers de dieux qu’il s’était forgés, l’homme n’en adorait sérieusement qu’un seul : c’était lui, lui homme déchu, lui orgueil et volupté. En un mot, religion et société, l’homme païen avait tout fait à son image et à son profit, après avoir brisé le joug des lois divines, religieuses et sociales.

Que fut la Révolution ? « Une Révolution proprement dite, disait du haut de la tribune le président Vernier, c’est le combat de la Raison contre les préjugés, de l’enthousiasme sacré de la liberté contre le fanatisme, la tyrannie, la superstition : telle est la Révolution que nous allons jurer de maintenir[[263]](#footnote-264). » D’autant plus précieuse que la source d’où elle émane est moins suspecte, cette définition est un trait de lumière. Elle dit clairement que dans son essence la Révolution est le renversement de l’ordre religieux et social existant, la fondation d’un ordre nouveau sur la souveraineté absolue de l’homme : en d’autres termes, que la Révolution est l’apothéose de l’homme. Tel est son principe générateur, sa boussole, le dernier mot de ses discours et de ses actes, qui autrement restent à l’état d’impénétrables mystères.

Avec cette donnée, on comprend à merveille : 1° pourquoi dans le choix de ses autorités et de ses modèles, la Révolution ne s’arrête ni à Luther, ni à Calvin, ni à Mahomet, ni même à Arius. Aucun de ces personnages n’avait complètement déifié l’homme. Tous courbaient encore sa tête sous le joug de quelques vérités révélées. Leur temps n’était pas l’époque de l’apothéose sociale de l’homme. Les invoquer et les prendre pour modèles, c’eût été, pour la Révolution, rétrograder.

On comprend ; 2° pourquoi Voltaire et Rousseau, quoique invoqués plus souvent, restent néanmoins sur le second plan. De tous les modernes, ils sont les plus avancés dans la déification de l’homme ; néanmoins ils ne sont pas complets. S’ils sont les précurseurs immédiats de la Vérité révolutionnaire, ils ne sont pas cette vérité en personne. Pour une raison ou pour une autre, ils ne proclament pas sans réticence la souveraineté absolue de l’homme dans l’ordre religieux et dans l’ordre social. Leur temps n’était pas l’époque de l’apothéose publique de l’homme et de son règne incontesté.

On comprend : 3° pourquoi la Révolution, franchissant dix-huit siècles, s’élance d’un seul bond au sein de l’antiquité païenne ; pourquoi elle s’y complaît, pourquoi les gloires du paganisme sont ses gloires, ses grands hommes les siens, ses vertus les siennes ; pourquoi, sur tous les tons, elle chante les unes, et pourquoi, avec une opiniâtre fidélité, elle s’efforce d’imiter les autres. En effet, ordre religieux et social, langage, maximes, modèles, la Révolution trouve dans l’antiquité classique tout ce qu’elle peut désirer, et elle ne le trouve que là.

Ajoutons qu’elle l’y trouve dans les conditions les plus propres à flatter son orgueil. Aussi, la civilisation de Rome et d’Athènes est pour elle plus qu’un sujet de fierté : c’est entre ses mains une arme contre le christianisme. Éprise d’admiration pour les institutions, les vertus, les arts, la civilisation des anciens, qu’une éducation menteuse a fait miroiter devant ses yeux, la Révolution tient ce langage : « Du sein du polythéisme est sortie la civilisation la plus remarquable. Si une religion qu’on dit être fausse a pu produire une pratique aussi belle, un ensemble qui, après deux mille ans, fait l’admiration des chrétiens eux-mêmes, qu’est-ce donc qu’une religion ? Fausse ou vraie, ce n’est point d’elle que la société dérive. Tout bien, toute civilisation, tout ordre social ressort, en définitive, de l’homme ; le reste habite les nuages. Faire revivre cette magnifique antiquité, où l’homme seul était le maître, c’est mon devoir, c’est ma gloire, ce sera le but de tous mes efforts[[264]](#footnote-265). »

Or, pour arriver à son apothéose, l’homme antique avait fait deux choses : séduit par le prince du mal, il avait détruit l’ordre religieux et social basé sur la volonté divine ; et sur ses ruines, il avait édifié un ordre religieux et social basé sur la volonté humaine. Pour l’observateur attentif, toute l’histoire du paganisme se résume en deux mots : destruction et reconstruction.

Eh bien, toute la Révolution se résume également en deux mots : destruction et reconstruction.

Nous l’avons vue, à peine éclose, attaquer avec un acharnement sans exemple toute autorité religieuse, toute autorité sociale, toute distinction, toute propriété, tout privilège, tout droit qu’elle n’avait pas établi.

Après avoir nivelé le sol et acquis, comme l’homme antique, le droit de dire, debout sur les ruines qu’il a faites : moi seul je suis grand, l’homme révolutionnaire va s’efforcer, toujours à l’instar de l’homme antique, de créer un ordre religieux et social dans lequel il sera tout, comme Dieu est tout dans le monde.

Regardons-le, d’abord, instituant sa religion. Comme l’homme antique proclamait Jupiter et la métempsycose, tout en se moquant dans la pratique du roi de l’Olympe et de la transmigration des âmes, l’homme révolutionnaire décrète, pour la forme, l’Être suprême et l’immortalité de l’âme : mais dans le fond, le véritable Dieu qu’il adorera ce sera lui, sa raison et ses sens. La première fête de sa religion résumera ces deux mots : ce sera la fête de la liaison, de la Raison rendue palpable dans une femme assise sur l’autel. L’homme aux pieds de Vénus ! tel sera, par un juste châtiment de l’orgueil, le terme abject auquel, dans les deux époques de son apothéose sociale, l’homme viendra fatalement aboutir.

À cette première fête s’ajouteront, comme dans la belle antiquité, d’autres fêtes, destinées à glorifier l’homme dans les différents mystères de sa vie publique et de sa vie privée.

La Révolution reconnaîtra des vertus, mais des vertus antiques, des vertus qu’elle aura déclarées telles, vertus purement humaines, qu’elle se fera gloire de pratiquer sans les lumières de la foi et sans le secours de la grâce. Pour célébrer ces vertus, elle instituera des fêtes ; pour les honorer, elle fondera des récompenses. Elle aura ses héros et ses demi-dieux, qu’elle placera dans ses temples, à qui elle décernera les honneurs de l’apothéose et de l’immortalité. Ainsi avait fait l’homme de Sparte, de Rome et d’Athènes.

L’homme révolutionnaire instituera aussi sa royauté, en prenant pour modèle la royauté de l’homme antique, avec ses dénominations, ses formes et ses rouages : royauté absolue, universelle, aux ordres et même aux caprices de laquelle il faudra se soumettre, corps et biens, sans mot dire, sous peine de mort.

Le règne souverain de l’homme entraînera, en religion comme en politique, un renouvellement général. Il y aura une ère nouvelle, un calendrier nouveau, une numération nouvelle, un langage nouveau, des noms nouveaux, des mœurs nouvelles et même un costume nouveau : tout cela rigoureusement calqué sur le modèle de l’homme antique.

Rien de tout cela ne pourra s’établir ou subsister, à moins que l’enseignement, s’emparant des âmes, ne vienne façonner les classes populaires et les jeunes générations au nouvel ordre de choses. II y aura donc un enseignement public et un enseignement privé, l’un pour l’adulte, l’autre pour l’enfant : et tous les deux apprendront à l’homme qu’il est roi et au peuple qu’il est dieu.

Enfin, l’apothéose sociale de l’homme aboutira, en Europe, à la fin du dix-huitième siècle, comme elle aboutit dans l’antiquité, dix-huit siècles avant, à l’état religieux et social le plus humiliant et au despotisme le plus dur.

L’histoire va nous apprendre quelle est la valeur de ces analogies et la justesse de ces déductions.

## CHAPITRE II.

L’homme et sa religion.

Trois phases dans la restauration religieuse entreprise par la Révolution. — Religion officielle de Chaumette et de Robespierre. — Religion des théophilanthropes. — Religion de Quintus Aucler et de son école. — Discours de Robespierre et de la Vicomterie. — Fête de la Raison.

Ainsi que nous l’avons vu, l’histoire de la Révolution se divise en deux périodes : la période de destruction et la période de reconstruction. Dans un premier travail nous avons suivi la Révolution depuis la proclamation des droits de l’homme, la démolition de la Bastille, l’abolition de la noblesse et la prise des Tuileries, jusqu’au meurtre de Louis XVI ; depuis la nuit fameuse du 4 août, la suppression du clergé, les massacres de septembre, jusqu’au sac de Rome et à l’enlèvement du pape : et nous l’avons vue faisant partout, au nom des Grecs et des Romains, table rase de la religion et de la royauté. La période de destruction est désormais parcourue. Il nous reste à étudier la période de reconstruction et à savoir sous quelle influence elle va s’accomplir, vers quel pôle elle va graviter.

Au christianisme qu’il a proscrit, à la royauté qu’il a abolie, l’homme se met en devoir de substituer sa religion et sa royauté. Où ira-t-il chercher le type de l’un et de l’autre ?

Son organe officiel, la Convention, commence par déclarer hautement que le christianisme ne fournira aucun élément à sa religion ; qu’il en est indigne ; que la moindre parcelle de son dogme ou de sa morale souillerait son œuvre ; que la source pure où il puisera, c’est la brillante religion de Rome et d’Athènes : cette religion sans mystères et sans miracles, prise dans la seule nature et dont l’homme est tout ensemble le fondateur, le pontife et le dieu.

« Je le demande en présence de l’image de Brutus, s’écrie Jacob Dupont, qui arma les braves Marseillais contre les rois et la royauté ? Sont-ce les préjugés et l’ignorance du quatorzième siècle ? Croyez-vous donc, citoyens législateurs, fonder et consolider la République avec des autels autres que ceux de la Patrie : la Nature et la Raison, voilà les dieux de l’homme ; voilà mes dieux. Admirez la Nature, cultivez la Raison, et si vous voulez que le peuple soit heureux, hâtez-vous de propager ces principes…

 » Il serait plaisant de préconiser une religion adaptée à une Constitution qui n’existe plus ; préconiser une religion monarchique dans une république ; une religion qui enseigne qu’il vaut mieux obéir à Dieu qu’aux hommes !… Le moment de la catastrophe est arrivé. Tous les préjugés doivent tomber en même temps. Il faut les anéantir, ou que nous en soyons écrasés. Il faut, du 10 août au r janvier 1793, parcourir avec hardiesse et courage l’espace de plusieurs siècles[[265]](#footnote-266). » Dix-huit siècles et même plus, comme nous le verrons bientôt.

« Fanatiques, n’espérez rien de nous, continue Robespierre, traçant le plan du nouveau culte, toutes les fictions disparaissent devant la vérité et toutes les folies tombent devant la Raison. Toutes les sectes doivent se confondre dans la religion universelle de la Nature.

 » Prêtres ambitieux, n’attendez pas que nous travaillions à rétablir votre empire. Qu’y a-t-il de commun entre les prêtres et Dieu ? Les prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à la médecine (vifs applaudissements). Combien le dieu de là nature est différent du Dieu des prêtres ! Je ne connais rien de si ressemblant à l’athéisme que les religions qu’ils ont faites. Les prêtres ont créé Dieu à leur image. Ils l’ont fait jaloux, capricieux, avide, cruel, implacable. Le véritable prêtre de l’Être suprême, c’est la Nature ; son temple, l’univers ; son culte, la vertu ; ses fêtes, la joie d’un grand peuple[[266]](#footnote-267). »

Viennent ensuite comme modèle des fêtes de la nouvelle religion, ces fêtes de la Grèce auxquelles on ne peut penser sans enthousiasme[[267]](#footnote-268).

L’antiquité qui fournit les fêtes fournira aussi la morale ; celle du christianisme n’est que superstitions et absurdités.

« Citoyens, dit la Vicomterie, après mille siècles d’erreurs, de crimes et de calamités, après mille siècles d’une dépravation profonde et générale, je viens vous parler de morale et de vertu. De futiles orateurs, des fous, des charlatans de toute espèce, traînèrent trop longtemps après eux la foule des humains, leur donnèrent de leurs mains sacrilèges des recettes barbares, des poisons pour des remèdes. Alors l’œuvre fatale du monde fut consommée…

 » La morale ne fut jamais dans cet amas gothique et barbare de distinctions et de sophismes des Thomas, des Augustin et des Jérôme. Ces charlatans, jadis si révérés, ont indignement confondu toutes les notions du juste et de l’injuste. Ces révérends fous ont rempli, pendant quinze cents ans, l’Europe de leur démence… Je chasse devant moi des fantômes bizarres et cruels ; je mets à leur place les lois primitives : la Raison, l’Humanité, la Nature ; voilà les divinités que j’adore, voilà les divinités qui consoleront la terre des maux que lui ont faits les tyrans et les prêtres…

 » Je vois en morale, depuis Socrate jusqu’à nos jours, un vide de trois mille ans… La conséquence saute aux yeux : c’est à Socrate qu’il faut remonter pour ressaisir le fil de la nature[[268]](#footnote-269). »

La Convention demande avec enthousiasme l’impression de ce discours.

À la suite de Chaumette, de Robespierre, de la Vicomterie et de beaucoup d’autres, viennent Boissy d’Anglas et Lequinio, qui, développant les idées de leurs prédécesseurs, rédigent un code complet de religion, conforme au Code de la Grèce et de Rome. Nous donnerons plus loin l’analyse de ces curieux documents.

Cependant la religion officielle inventée, élaborée par ces nouveaux hiérophantes, avec sa morale naturelle, ses fêtes grecques et romaines, n’est que la première phase de la reconstruction religieuse entreprise par la Révolution. La religion des théophilanthropes marque la seconde. Cette religion, complètement rationaliste en dogmes, socratique en morale, romaine en fait de culte, est un second pas vers la restauration du polythéisme. On voit les théophilanthropes, fidèles imitateurs des anciens, adorer le feu sacré, offrir des sacrifices au Dieu suprême et des libations aux dieux inférieurs.

Enfin, arrive, avec la Thréicie, la troisième phase ou le troisième pas vers la restauration complète et matérielle du polythéisme classique. Nous ferons connaître les ouvrages publiés très-sérieusement dans ce but et l’argumentation non moins sérieuse de leurs auteurs.

Nous verrons les nouveaux païens s’efforcer de faire prévaloir leurs doctrines, jusqu’au moment où la Providence donne un coup de balai, qui jette au vent comme autrefois les dieux, les temples et les pontifes.

Passons rapidement en revue ces trois phases de la reconstruction religieuse entreprise par la Révolution, inspirée, ici comme ailleurs, par les souvenirs classiques.

L’homme révolutionnaire s’étant déclaré dieu, il se décerne des fêtes : la première est la fête de la Raison. Pour l’instruction de la postérité, racontons une fois de plus cette fête dans laquelle, après dix-huit siècles de christianisme, on voit la chair de nouveau déifiée, replacée publiquement sur l’autel et recevant, dans la personne d’une courtisane, l’encens et l’ado ration de l’homme. Aussi bien, nul fait ne prouve mieux l’influence de la Renaissance et des études de collège sur la génération révolutionnaire.

Le 9 novembre 1793, la Commune de Paris avait décidé que les arrêtés révolutionnaires, concernant les apostasies des prêtres et l’apothéose de la Raison, seraient traduits en italien et envoyés au pape, pour le guérir de ses erreurs. La Convention avait, le même jour, infligé au christianisme les outrages sanglants dont nous avons parlé[[269]](#footnote-270). Enfin, la divinité de la Raison fut décrétée par le conseil municipal, et la fête de la déesse fixée au lendemain. Entre tous les échappés de collège qui avaient organisé l’épouvantable scandale, se distinguait Anaxagoras Chaumette, dont toute la fortune, comme il le dit lui-même, consistait en un buste en plâtre de Brutus[[270]](#footnote-271).

Le dimanche 10 novembre, les tambours, retentissant dans toutes les rues de Paris, appellent le peuple à la fête de la nouvelle divinité. Une foule immense encombre bientôt les abords de Notre-Dame : le bruyant cortège s’avance venant de l’hôtel de ville. Au-dessus de tous les modernes païens, ayant à leur tête le procureur de la commune de Paris, Chaumette, paraît la Déesse. C’est une danseuse de l’Opéra, mademoiselle Maillard. Elle est assise dans un fauteuil doré, garni de guirlandes de chêne et porté par quatre sans-culottes vêtus de rouge. Un bonnet rouge sur la tête, les cheveux épars sur les épaules, une tunique blanche recouverte à moitié par un manteau bleu céleste, composent son costume. De la main droite elle tient une pique au jet d’ébène ; de la gauche, une branche de chêne ; sous ses pieds elle foule un crucifix[[271]](#footnote-272).

Devant la Déesse marche un groupe de jeunes citoyennes vêtues de blanc, ceintes de rubans tricolores et la tête couronnée de fleurs. Viennent ensuite les principaux acteurs de la fête et les députés de chaque section, coiffés du bonnet rouge. Le cortège entre lentement dans Notre-Dame, dont le portail avait été dépouillé de ses statues chrétiennes.

Dans le sanctuaire, près de la grille du chœur, on voit une montagne au sommet de laquelle s’élève un temple d’une architecture simple et majestueuse.

Sur la façade de ce temple brillent ces mots : à la philosophie.

Au-devant, est la statue de la Philosophie, entourée des bustes des Sages anciens et modernes qui ont le plus contribué par leurs ouvrages aux progrès de la Raison et à l’avènement de la Révolution.

Sur le versant de la montagne, on aperçoit un autel circulaire, avec des festons de feuilles de chêne : c’est l’autel de la Raison.

Au milieu brille une torche allumée qu’on appelle le flambeau de la vérité. Tout cet appareil a pour but de rappeler l’état de nature et l’heureuse liberté dont les hommes primitifs jouissaient dans les forêts, abrités par le chêne et nourris de son fruit.

À droite et à gauche de la montagne se tiennent, dans l’attitude du respect, les autorités constituées.

Une musique républicaine, placée au pied de la montagne, exécute en langue vulgaire l’hymne que le peuple entend d’autant mieux, qu’il exprime des vérités naturelles et non des louanges mystiques et chimériques. Pendant cette musique majestueuse on voit des rangées de jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de chêne[[272]](#footnote-273) ; descendre de la montagne un flambeau à la main, passer en s’inclinant devant l’autel de la Raison, puis remonter sur le sommet de la montagne : ce sont les nymphes de la Déesse.

Enfin arrive la Déesse elle-même. Mettant pied à terre, elle va s’asseoir sur l’autel pour recevoir les hommages des mortels, inclinés devant son front rayonnant.

Des enfants l’encensent avec des cassolettes remplies de parfums, et chacun vient l’adorer.

Pendant l’adoration, on chante des hymnes en son honneur en tendant les bras vers elle, puis on prononce des discours analogues à son culte ; enfin, la Déesse descend de la montagne et rentre dans son temple en faisant des mines gracieuses et bienveillantes à ses adorateurs. La musique peint l’allégresse de l’assemblée, et chacun jure d’être fidèle à la nouvelle divinité.

Cependant la fête n’était pas complète : la Convention y manquait. Dans la matinée, le département de Paris s’était rendu à la barre de l’Assemblée pour l’inviter à se joindre au peuple. Dufourny, l’orateur de la députation, avait dit : « La race humaine est enfui régénérée ; le fanatisme et la superstition ont disparu, la Raison seule a des autels, ainsi le veut l’opinion générale. Vous avez décrété que la ci-devant église métropolitaine de Paris serait désormais consacrée à la Raison. Nous y célébrons une fête en l’honneur de cette Divinité ; le peuple nous y attend ; la présence de la Convention y est nécessaire, afin que cette fête ne soit pas un acte partiel, mais le résultat du vœu de la Nation[[273]](#footnote-274). »

L’humanité régénérée parce qu’elle abjure le christianisme et que, revenant au paganisme antique, elle adore une femme placée sur les autels : voilà pourtant où en étaient, à la fin du dix-huitième siècle, les admirateurs des Grecs et des Romains !

Le président Laloi répond : « L’invitation des autorités constituées de Paris est flatteuse, et chacun de nous en particulier se sent entraîné par le désir de vous accompagner ; mais la Convention, fidèle à son poste, a besoin de se consulter. Je vous invite à la séance[[274]](#footnote-275). »

Charlier. « Je convertis en motion la demande des pétitionnaires[[275]](#footnote-276). » La Convention la décrète, et pour se préparer à la fête de son apothéose, l’homme insulte le christianisme, son mortel ennemi. Ainsi, l’Assemblée reçoit en triomphe les sans-culottes de Vaugirard, qui déposent sur l’autel de la patrie l’argenterie de leur église. Vient ensuite un détachement de l’armée révolutionnaire, qui défile dans le sein de la Convention, au bruit du tambour. La marche est ouverte par des volontaires, dont les uns portent au bout de leurs piques des ornements d’église, d’autres ont recouvert leurs uniformes de chasubles et de chapes.

L’orateur de la bande s’arrête en face du président et dit : « Depuis six semaines, les républicains que vous voyez devant vous marchent pour l’affermissement de la liberté et l’anéantissement du fanatisme. Dans le département de l’Oise nous avons arrêté cent prêtres ; nous les avons mis à Chantilly, où ils auront le temps de lire leur bréviaire. Vous voyez sur nous une partie des dépouilles de l’évêque de Sentis. À Luzarches, nous avons pris 162 marcs d’argent ; à Sentis et aux communes voisines 320 ; les cloches sont tombées partout où nous avons passé. Nous amenons avec nous dix hommes qui vont payer de leur tête leurs forfaits. Nous avons trouvé deux drapeaux couverts de fleurs de lis : nous vous demandons la permission d’y mettre le feu et de danser la carmagnole autour. »

Accordé ; et ils dansent aux applaudissements de toute l’Assemblée[[276]](#footnote-277).

En ce moment, on annonce que la cérémonie à laquelle la Convention a été invitée est finie. « Malgré cela, s’écrie Thuriot, je demande que la Convention se rende au temple de la Raison, pour y chanter l’hymne de la Liberté. Cette démarche est du plus grand intérêt. La Convention prouvera par cet acte formel que l’opinion ne l’a point devancée dans la destruction des préjugés. Le peuple y retournera volontiers pour accompagner ses représentants[[277]](#footnote-278). »

La proposition de Thuriot est décrétée.

Comme on se disposait à partir, le grand prêtre de la déesse Raison, Chaumette, paraît à la barre, avec sa divinité en chair et en os : « Citoyens, dit-il, le peuple vient de faire un sacrifice à la Raison, dans la ci-devant église métropolitaine. Il vient en offrir un autre dans le sanctuaire de la loi ; je prie la Convention de l’admettre[[278]](#footnote-279). » Accordé.

Un groupe de musiciens ouvre la marche, exécutant divers morceaux de musique. Les jeunes orphelins des défenseurs de la patrie viennent ensuite ; ils chantent un hymne patriotique qu’on répète en chœur. Des citoyens couverts du bonnet rouge s’avancent en répétant les cris : Vive la République ! à bas le fanatisme ! vive la Raison ! vive la Montagne !

Les membres de l’Assemblée mêlent leurs cris à ceux des citoyens ; la salle retentit d’applaudissements.

Au son d’une musique guerrière s’avance un cortège de jeunes filles vêtues de blanc, ceintes de rubans tricolores, la tête ornée de fleurs. Arrivées en face du président, ces jeunes filles se rangent en cercle, tandis que tous les citoyens défilent en répétant les hymnes qu’ils venaient de chanter au temple, en l’honneur de la Raison. Bientôt paraît la Déesse ; c’est une belle femme, portée par quatre hommes, dans un fauteuil orné de guirlandes de chêne. Les applaudissements recommencent ; on agite en l’air les chapeaux et les bonnets ; l’enthousiasme est dans tous les cœurs. La Déesse est placée au-devant de la barre, vis-à-vis le président. Le silence succède aux acclamations[[279]](#footnote-280).

Chaumette prend la parole et dit : « Vous l’avez vu, citoyens législateurs, le fanatisme a lâché prise ; il a abandonné la place qu’il occupait à la Raison, à la Justice, à la Vérité. Ses yeux louches n’ont pu soutenir l’éclat de la lumière. Il s’est enfui. Nous nous sommes emparés des temples qu’il nous abandonnait. Nous les avons régénérés. Aujourd’hui tout le peuple de Paris s’est transporté sous les voûtes gothiques, frappées si longtemps de la voix de l’erreur, et qui, pour la première fois, ont retenti du cri de la vérité. Là, nous avons sacrifié à la Liberté, à l’Égalité, à la Nature. Nous n’avons point offert nos sacrifices à de vaines images, à des idoles inanimées. Non, c’est un chef-d’œuvre de la Nature que nous avons choisi pour la représenter, et cette image sacrée a enflammé tous les cœurs. Un seul vœu, un seul cri s’est fait entendre de toutes parts. Le peuple a dit : Plus de prêtres, plus d’autres dieux que ceux que la nature nous offre !

 » Nous, ses magistrats, nous avons recueilli ce vœu ; nous vous l’apportons. Du temple de la Raison, nous venons encore dans celui de la loi pour fêter la Liberté. Nous vous demandons que la ci-devant métropole de Paris soit consacrée à la Raison et à la Liberté. Le fanatisme l’a abandonnée, les êtres raisonnables s’en sont emparés : consacrez leur propriété[[280]](#footnote-281). »

Ce discours est couvert d’applaudissements.

Reprenant la parole, le pontife de la Raison ajoute : « Il n’y a plus d’autre culte, d’autre religion que la religion de la Raison et le culte de la Liberté. Tombez en face d’un grand peuple et de son auguste Sénat ; tombez, voile de la Raison. »

Le voile tombe en effet et laisse voir à découvert les traits de la Déesse vivante en la personne de la danseuse de l’Opéra. Les applaudissements redoublent.

Le citoyen Laloi président, répond à Chaumette : « L’Assemblée voit avec la plus vive satisfaction le triomphe que la Raison remporte aujourd’hui sur la superstition et le fanatisme. Elle allait se rendre en masse au milieu du peuple, dans le Temple que vous venez de consacrer à cette Déesse, pour célébrer avec lui cette auguste et mémorable fête : ce sont ses travaux et le cri d’une victoire qui l’ont arrêtée[[281]](#footnote-282). »

Sur la proposition de Chabot, la demande de Chaumette est à l’instant décrétée. Romme demande que la Déesse soit placée à côté du président. Chaumette la conduit au bureau. Le président et les secrétaires lui donnent le baiser fraternel, au milieu des acclamations unanimes.

Tous les baisers fraternels donnés et reçus, Thuriot renouvelle sa motion, et la Convention se lève pour aller recommencer à Notre-Dame la fête de la Raison, à laquelle elle venait déjà d’adresser un si singulier hommage : il était quatre heures.

Les sept cents conventionnels, coiffés du bonnet rouge, se mêlent à la foule qui précède et qui suit le char de la Déesse. On traverse Paris depuis les Tuileries jusqu’à Notre-Dame, au milieu des transports et des acclamations. La Déesse est placée de nouveau sur l’autel, chacun l’adore, puis toutes les voix se réunissent pour chanter l’hymne de Chénier :

Descends, ô Liberté, fille de la Nature :

Le peuple a reconquis son pouvoir immortel,

Sur les pompeux débris de l’antique imposture

Ses mains relèvent ton autel, etc.

Publiquement rétabli, comme religion, par les lettrés révolutionnaires, le paganisme antique devait reparaître avec toutes ses conséquences. Ce n’était même, à le bien prendre, qu’en vue de ses conséquences, qu’ils l’avaient rétabli. Pendant qu’on s’adresse à la Déesse de la Raison, dans la grande nef et dans le sanctuaire, son culte se pratique dans les chapelles, a Chaque chapelle du pourtour de l’église, soigneusement voilée au moyen de tapisseries et de cloisons de planches, est devenue un lieu de dissolution, de gourmandise et d’impudicité. Il faut avoir assisté à cette profanation atroce pour en concevoir l’horreur. Les prostituées affluaient là, et les mystères de Gnide et de Lesbos avaient cessé cette fois d’être célébrés dans le secret de la nuit et des appartements reculés. La chose eut tant d’éclat qu’elle indigna jusqu’à Robespierre. Après le supplice de Chaumette, il disait : « Ce misérable méritait cent fois la mort, ne fût-ce qu’à cause des turpitudes qu’il avait autorisées ce jour là[[282]](#footnote-283). »

En effet, ce jour de la fête de la Déesse Raison, ce 10 novembre 1793, est, sans contredit, le jour le plus humiliant des quatorze siècles de notre histoire. Seul il a été témoin d’une solennité, disons mieux, d’une orgie nationale, complètement païenne pour le fond et pour la forme. Reste à savoir comment cette scène a pu se reproduire, après dix-huit siècles de christianisme, au sein du royaume très-chrétien ; comment les auteurs de cette manifestation idolâtrique, digne d’Héliogabale, se trouvent, non parmi le peuple ignorant et grossier, mais dans cette classe de la société qu’une instruction plus étendue et dirigée par des maîtres pieux aurait dû surtout mettre à l’abri de pareils égarements.

Les fondateurs du nouveau culte ne s’en tiennent pas à la démonstration parisienne ; ils font célébrer la fête de la Raison dans tous les districts de France, dont chacun eut sa déesse. Rien mieux : à l’usage des nouveaux idolâtres, ils composent un livre d’heures intitulé : Offices des décades, ou discours, hymnes et prières en usage dans les temples de la Raison. Nous en parlerons plus tard.

Les jours suivants, on voit les différentes sections de Paris venir en pèlerinage soit à la Convention, soit au club des Jacobins, pour rendre leurs hommages à la Raison. Voici de quelle manière elles honorent la Déesse. Les sections des Champs-Élysées, des Amis de la patrie et de l’Observatoire entrent solennellement au club des Jacobins et déclarent qu’elles ne reconnaissent d’autre culte que celui de la Liberté et d’autre divinité que la Raison.

Celle de la Montagne défile dans la salle de la Convention. En tête marche une troupe de comédiens qui chantent des airs patriotiques. Ils sont suivis d’une multitude de citoyens et de citoyennes dont une grande partie est revêtue d’ornements sacerdotaux, qui par le nombre, la variété des couleurs et la richesse des matières, éblouissent les regards. On voit paraître ensuite de vastes corbeilles dans lesquelles sont déposés des vases d’or, de vermeil et d’argent de toutes les formes et enrichis de pierreries. L’orateur de la section annonce que la superbe dépouille qui est sous les yeux de l’Assemblée provient du temple élevé à Roch et à son chien. Applaudissements.

La section de l’Unité lui succède. On voit entrer des tambours, des sapeurs et des canonniers revêtus d’habits sacerdotaux, suivis d’un groupe de femmes habillées en blanc, avec une ceinture aux trois couleurs. Après elles, vient une file immense d’hommes rangés sur deux lignes et couverts de dalmatiques, chasubles, chapes. Ces habits proviennent tous de la ci-devant église de Germain des Prés. Remarquables par leur richesse, ils sont de velours et d’autres étoffes précieuses, rehaussés de magnifiques broderies d’or et d’argent.

On apporte ensuite sur un brancard des calices, des ciboires, des soleils, des chandeliers, des plats d’or et d’argent, une châsse superbe, une croix de pierreries, et mille autres ustensiles de pratiques superstitieuses. Le cortège entre dans la salle aux acclamations des spectateurs. Il est suivi d’un groupe portant un drap noir et chantant : Marlborough est mort et enterré, pour figurer la destruction du fanatisme, La musique exécute ensuite l’hymne révolutionnaire ; et on voit tous les citoyens revêtus d’habits sacerdotaux danser la Carmagnole, au bruit de l’air de Ça ira. L’enthousiasme universel se manifeste par des acclamations prolongées.

Dubois, l’orateur de la section, paraît à la barre et dit : « La Raison vient de remporter une grande victoire sur le fanatisme. Une religion d’erreur et de sang est anéantie. Le bonheur va renaître. Ce jour n’est pas loin, j’ose le prédire. Muse de l’Histoire, brise tes pinceaux ; tu n’as eu jusqu’à ce jour que des crimes à peindre ; tu n’auras désormais que des vertus à célébrer. Nous jurons (tout le monde lève la main), nous jurons de n’avoir d’autre culte que celui de la Raison ! »

Un cri unanime part de tous les coins de la salle : Nous le jurons ! Le discours et le serment sont accueillis par des transports d’une joie universelle.

Le président Laloi répond : « En un instant, vous faites rentrer dans le néant dix-huit siècles d’erreurs. Votre philosophie vient de faire à la Raison un sacrifice digne d’elle et digne de vrais républicains. L’assemblée reçoit votre offrande et votre serment au nom de la patrie. »

Toutes les voix : « Nous le tiendrons[[283]](#footnote-284) ! »

Pas plus que la Révolution elle-même, le culte de la Raison n’est une improvisation subite. Avant de monter en personne sur les autels, la Raison avait été adorée dans les livres des philosophes, et dans les chaires d’un trop grand nombre de professeurs. À quelle époque remonte, dans les temps modernes, cette apothéose philosophique de la Raison ? Quels furent les préparateurs de son règne ? Quels en sont aujourd’hui les soutiens ? Est-ce du moyen âge ou de l’antiquité, de Platon ou de saint Thomas, que descendent ses adorateurs et ses pontifes ? Nous nous permettons de le demander aux aînés et même aux puînés de la famille, les rationalistes et les semi-rationalistes.

## CHAPITRE III.

Fête de l’être suprême.

L’Être suprême décrété au nom de l’antiquité. — Ce que c’est que l’Être suprême de la Révolution. — Discours de Robespierre. — Hymnes de Lebrun, de Chénier. — Description de la fête.

Le 10 novembre 1793 marque l’apogée de la Raison dans sa souveraineté et dans l’usage qu’elle en fait. Tout ce que nous allons voir n’est que la conséquence de son apothéose. Lorsqu’elle trouve bon de décréter l’existence de l’Être suprême et l’immortalité de l’âme, ne croyez pas qu’elle fasse un acte de soumission à une autorité quelconque ; elle fait, au contraire, un acte de souveraineté absolue. Sous ce rapport, le 7 mai 1794 est identique au 10 novembre 1793. La Convention sanctionnant l’initiative de Chaumette est l’organe de la Raison souveraine, comme elle le fut plus tard en sanctionnant l’initiative de Robespierre[[284]](#footnote-285).

Par-dessus les dissentiments auxquels ils s’immolent, il y a entre les lettrés révolutionnaires l’indissoluble lien de la liberté de penser. Or, ce dogme, le seul qu’ils reconnaissent, les replace, pour le fond et pour la forme, en plein paganisme. Ainsi, chez les Romains, les dieux se faisaient par décret du Sénat, sur l’initiative de quelqu’un de ses membres ; de même, c’est en imitant les Romains et en invoquant leur autorité que Robespierre fait décréter par le Sénat de France l’Être suprême, et lui obtient droit de bourgeoisie. Rien de plus instructif que son discours : le paganisme de collège y coule à pleins bords.

Après avoir parlé de la vertu de Caton, que le genre humain respecte ; de celle de Brutus, que la postérité ne permet que dans l’histoire ancienne ; de Sparte, qui brille comme un éclair dans une nuit éternelle[[285]](#footnote-286) ; de la barbarie et de la corruption, qui depuis cette époque ont envahi le monde ; après avoir dit que l’immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l’essence de la République, il ajoute : que l’idée de l’Être suprême et de l’immortalité de l’âme étant bonne, est républicaine ; que le chef-d’œuvre de la société serait de créer en l’homme un instinct rapide qui le portât à faire le bien ; mais que cela étant impossible, il faut y suppléer par le sentiment religieux. Tel est l’avis de Lycurgue, de Solon, de Socrate et de tous les vrais républicains de l’antiquité.

« Prenons ici, dit-il, les leçons de l’histoire[[286]](#footnote-287). Voyez-vous avec quel art profond César, plaidant dans le Sénat, romain en faveur des complices de Catilina, s’égare dans une digression contre le dogme de l’immortalité de l’âme, tant ces idées lui paraissent propres à éteindre dans le cœur des juges l’énergie de la vertu ? Cicéron, au contraire, invoquait contre les traîtres et le glaive des lois et la foudre des dieux. Socrate mourant entretient ses amis de l’immortalité de l’âme. Léonidas aux Thermopyles, soupant avec ses compagnons d’armes, au moment d’exécuter le dessein le plus héroïque que la vertu humaine ait jamais conçu, les invite pour le lendemain à un autre banquet, dans une vie nouvelle… Caton ne balança point entre Épicure et Xénon, Brutus et les illustres conjurés qui partagèrent ses périls et sa gloire, appartenaient à cette secte sublime des stoïciens, qui poussa si loin l’enthousiasme de la vertu[[287]](#footnote-288)… Le stoïcisme enfanta des émules de Brutus et de Caton, jusque dans les siècles affreux qui suivirent la perte de la liberté romaine[[288]](#footnote-289). »

Ces autorités sont péremptoires, et tous les disciples des Grecs et des Romains se préparent à suivre l’exemple de leurs maîtres, en acclamant l’Être suprême. Leur ferveur s’élève jusqu’à l’enthousiasme lorsqu’ils apprennent de la bouche de Robespierre que l’Être suprême ne pèsera pas plus sur leur vie, que le grand Jupiter ne pesait sur celle des lettrés de Rome et d’Athènes.

En effet, l’Être suprême de la Révolution n’est pas, comme on pourrait le croire, le Dieu véritable, le Dieu de la foi ; c’est un être imaginaire, créé par la Raison et doté par elle d’attributs et de qualités conformes à ses caprices. Ainsi, cet Être suprême n’a point établi de religion positive ; il ne connaît qu’une religion universelle dans laquelle toutes les sectes se confondent ; il regarde la prière comme un outrage ; il ne reçoit l’hommage que des hommes libres ; il a décrété la République dès l’origine des temps ; c’est lui qui inspire les régicides, qui guide leur courage, et qui fait sa principale occupation de détrôner les rois, comme Jupiter de foudroyer les Titans ; il ne veut ni temples, ni prêtres, ni encens ; il n’est pas le Dieu des chrétiens, mais le dieu de la pensée ; les créatures ne sont point ses organes ; il n’a créé ni démons, ni enfer, ni peines éternelles.

Tels sont les attributs du dieu fils de la Raison[[289]](#footnote-290).

Répandues dans le discours de Robespierre, ces idées sont résumées dans les pièces officielles que nous citerons bientôt, et en particulier dans l’hymne de Lebrun, chanté, comme celui de Chénier, en l’honneur de l’Être suprême :

Ce Dieu de la pensée

N’a pas besoin d’autels, de prêtres ni d’encens.

……………………………………………

C’est en face du ciel, devant l’Être des êtres,

Que tes législateurs ont détrôné les rois.

Lui-même, ô Nation ! libre enfin de tes prêtres,

Voulut qu’un Dieu présent sanctifiât tes droits.

Ce Dieu, si différent du Dieu que nous formons,

N’a jamais contre l’homme armé de noirs démons.

Il n’a point confié sa vengeance au tonnerre.

Il n’a point dit aux deux : Fous instruirez la terre ;

Mais au lieu des enfers, il créa le remords,

Et n’éternise point la douleur et la mort

L’Être suprême aura droit de bourgeoisie ; mais son culte, quel sera-t-il et comment le faire admettre ? L’antiquité classique résoudra cette double difficulté. « Rassemblez les hommes, continue Robespierre, et vous les rendrez meilleurs. Le plus magnifique de tous les spectacles est celui d’un grand peuple assemblé. On ne parle jamais sans enthousiasme des fêtes nationales de la Grèce ; cependant elles n’avaient guère pour objet que des jeux où brillaient la force du corps, l’adresse, ou tout au plus le talent des poètes et des orateurs. Mais la Grèce était là ; on voyait un spectacle plus grand que les jeux, c’étaient les spectateurs eux-mêmes ; c’était le peuple vainqueur de l’Asie, que ses vertus républicaines avaient élevé quelquefois au-dessus de l’humanité. On voyait les grands hommes qui avaient sauvé et illustré la patrie ; les pères montraient à leurs fils Miltiade, Aristide, Épaminondas, Timoléon, dont la seule présence était une leçon vivante de magnanimité, de justice et de patriotisme. » Applaudissements[[290]](#footnote-291).

Fiers de penser qu’ils figureraient un jour dans les fêtes de la France, redevenue la Grèce, les Miltiade, les Aristide, les Épaminondas, les Timoléon de 93 volent avec enthousiasme le culte public de l’Être suprême ; plus, quarante-deux fêtes, renouvelées des Grecs et des Romains. Ils demandent ensuite que leur vole et le discours de Robespierre soient traduits dans toutes les langues et répandus par tout l’univers[[291]](#footnote-292).

Le 20 prairial, 8 juin 1793, fut choisi pour inaugurer le nouveau dieu. Assistons à cette seconde manifestation religieuse de la Révolution. Ici, comme dans le récit précédent, nous laissons la parole à la Révolution elle-même :

« Dès la veille au soir, toutes les maisons avaient été simultanément ornées, comme par enchantement, de branches d’arbre, de guirlandes de feuillage et de fleurs, qui répandaient dans les rues une odeur agréable, jointe à un coup d’œil enchanteur. Les couleurs tricolores flottaient à toutes les fenêtres ; elles étaient devenues la parure de toutes les femmes.

 » Dès l’aube du jour, toute la ville était en mouvement. Un appel général s’est fait au son du tambour, dans toutes les rues de Paris. Hommes, femmes, enfants, tous se rendent au chef-lieu de leur section Les seuls adolescents de quatorze à dix-huit ans sont armés de sabres, de fusils et de piques. À huit heures, une salve d’artillerie, tirée au pont Neuf, annonce que le moment de se rendre au jardin national des Tuileries est arrivé.

 » Les citoyens et citoyennes partent de leurs sections respectives en deux colonnes[[292]](#footnote-293) : les hommes et les garçons à droite, les femmes, les filles et les jeunes garçons à gauche. Les adolescents, formés en bataillon carré et marchant douze de front, autour du drapeau de leur section, s’avancent au centre. Les pères portent à la main une branche de chêne, symbole de la force et de la liberté ; les mères des bouquets de roses, symbole des grâces ; les jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de pampre, des corbeilles remplies de fleurs, symbole de la jeunesse.

 » Toutes les sections, arrivées au jardin national des Tuileries, exécutent des chants et des danses sous ces arbres antiques, qui plus d’une fois avaient vu les réjouissances ordonnées par les despotes, lorsqu’il naissait un petit monstre de leur race. Cependant le son des trompettes annonce la Convention, et tout le monde se range en cercle autour d’une vaste estrade dressée devant le palais. Les membres de l’Assemblée portent le grand habit bleu de roi, la ceinture aux trois couleurs et le chapeau surmonté du panache tricolore ; plusieurs ont des culottes de peau humaine[[293]](#footnote-294). Ils sont suivis des membres du tribunal révolutionnaire.

 » Du haut d’une tribune élevée, Robespierre adresse au peuple le discours suivant : « Citoyens républicains, il est enfin arrivé ce jour à jamais fortuné que le peuple français consacre à l’Être suprême. Jamais le monde qu’il a créé ne lui offrit un spectacle aussi digne de ses regards… N’est-ce pas lui qui, dès le commencement des temps, décréta la république ?… Il n’a point créé les rois pour dévorer l’espèce humaine ; il n’a point créé les prêtres pour nous atteler comme des animaux au char des rois… L’Auteur de la nature avait lié tous les mortels par une chaîne immense d’amour et de fidélité ; périssent les tyrans qui ont osé la briser !… »

 » À ces mots, Robespierre, prenant une torche enflammée, descend de l’amphithéâtre et s’avance vers le bassin du parterre. Au centre de ce bassin s’élevait un groupe de figures allégoriques représentant l’Athéisme, l’Ambition, l’Égoïsme, qui, à travers les haillons de la misère, laissaient apercevoir les insignes de la royauté. Arrivé à ce groupe, le pontife y met le feu, toutes les figures allégoriques disparaissent sous un nuage épais de fumée, d’où l’on voit sortir la statue de la Sagesse, qui d’une main montre le ciel et de l’autre tient une couronne formée d’étoiles. »

Après cet auto-da-fé, Robespierre remonte à la tribune et continue en ces termes : « Il est rentré dans le néant, ce monstre que le génie des rois avait vomi sur la France… que la Nature reprenne donc tout son éclat et la Sagesse tout son empire. L’Être suprême n’est point anéanti… Français, vous combattez les rois, vous êtes dignes d’honorer la Divinité… Être des êtres, nous n’avons pas à t’adresser d’injustes prières[[294]](#footnote-295), tu connais les créatures sorties de tes mains. La haine de la mauvaise foi et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec l’amour de la justice et de la patrie : notre sang coule pour la cause de l’humanité ; voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que nous t’offrons[[295]](#footnote-296). »

À la suite de ce discours, accueilli par d’immenses applaudissements, tout le peuple se met en marche vers le Champ de Mars, alors appelé champ de la Réunion.

En tête, s’avancent plusieurs détachements de cavalerie et d’infanterie.

Ils sont suivis par un groupe de cent tambours.

Après les tambours viennent vingt-quatre sections de Paris marchant sur deux colonnes, chacune de six personnes de front, les hommes à droite, les femmes et les enfants à gauche, au milieu un corps de musique, exécutant des airs patriotiques.

Paraît ensuite la Convention nationale, entourée d’un ruban tricolore porté par l’Enfance, ornée de violettes ; l’Adolescence, de myrte ; la Virilité, de chêne, et la Vieillesse, de pampre et d’olivier. Chaque représentant porte à la main un bouquet d’épis de blé, de fleurs et de fruits, symbole de la mission qui leur a été confiée.

Au centre de la Convention nationale s’avance un char d’une forme antique, sur lequel s’élève un trophée composé des instruments de labour, des arts et métiers avec les productions du territoire français. On y remarque une charrue surmontée d’une gerbe de blé ; sur les gradins, le marteau, l’enclume, une presse d’imprimerie, tous les attributs des arts utiles. Un petit trophée, sur le devant, formé d’un violon, d’une flûte, indique que les arts agréables contribuent aussi au bonheur de l’homme. Au sommet du char se dresse la statue de la Liberté, ombragée par un chêne, qui rappelle l’heureux état de nature. Le char, entièrement drapé de rouge, est traîné par huit taureaux vigoureux, aux cornes dorées, et couverts de fleurs et de guirlandes.

« Tout, dans cette marche, rappelle ces fêtes antiques dont l’histoire nous a conservé le souvenir, que notre imagination embellit peut-être, et que nous ne pouvons jamais espérer de voir imitées ni surpassées. On regrettait cependant que les Français ne fussent point alors revêtus du nouveau costume qu’on leur prépare. L’aspect de la fête en eut été bien plus imposant et vraiment d’un goût antique[[296]](#footnote-297). »

Après la Convention, un groupe de cent tambours ; puis vingt-quatre sections, marchant dans le même ordre que les premières.

Au centre s’avance le Char des aveugles, portant cette inscription : La République française honore le malheur. Pendant la marche, les aveugles exécutent un hymne à la Divinité, paroles du citoyen Deschamps, musique du citoyen Bruny.

Débouchant par le pont Tournant, après avoir fait le tour de la statue de la Liberté, le cortège passe le pont de la Révolution, le bord de l’eau, la place des Invalides, l’avenue de l’École militaire et entre dans le Champ de Mars.

« Au milieu de cette vaste plaine s’élève une montagne artificielle d’un effet extraordinaire. La Convention se place sur la cime. Sur les flancs sont échelonnés dix vieillards pris dans chaque section, dix mères de famille, dix jeunes filles de quinze à vingt ans, dix adolescents de quinze à dix-huit ans, et dix enfants mâles au-dessous de huit ans. Les dix mères de famille, fournies par chaque section, sont vêtues de blanc et portent le ruban tricolore en écharpe de droite à gauche. Les dix jeunes filles sont aussi en blanc et portent le ruban tricolore comme les mères ; elles ont les cheveux tressés de fleurs. Les dix adolescents sont armés de sabres. La colonne des hommes, une branche de chêne à la main, se développe à droite de la Montagne, et la colonne des femmes à gauche, tenant des fleurs à la main. Tous les bataillons carrés des adolescents se rangent en cercle autour de la Montagne, au milieu de la musique, derrière les tambours.

Chacun ayant pris place, l’office commence par l’hymne de Chénier à l’Être suprême. En voici quelques strophes :

Source de vérité, qu’outrage l’imposture,

De tout ce qui respire éternel protecteur,

Dieu de la Liberté, père de la Nature,

Créateur et conservateur.

………………………………………

L’esclave et le tyran ne t’offrent point d’hommage,

Ton culte est la vertu ; ta loi, l’égalité.

Sur l’homme libre et bon, ton œuvre et ton image,

Tu soufflas l’immortalité.

Quand du dernier Capet la criminelle rage

Tombait d’un trône impur écrasé sous nos coups,

Ton invisible bras guidait notre courage,

Tes foudres marchaient devant nous.

………………………………………

À venger les humains la France est consacrée ;

Sois toujours l’allié du peuple souverain,

Et que la République immortelle, adorée,

Écrase les trônes d’airain.

Longtemps environné de volcans et d’abîmes,

Que l’Hercule français, terrassant ses rivaux,

Debout sur les débris des tyrans et des crimes,

Jouisse enfin de ses travaux.

Après cet Introït, les vieillards et les adolescents, placés sur la montagne, chantent sur l’air des Marseillais :

Dieu puissant, d’un peuple intrépide

C’est toi qui défends les remparts :

La victoire a, d’un vol rapide,

Accompagné nos étendards.

Les Alpes et les Pyrénées

Des rois ont vu tomber l’orgueil ;

Au Nord nos champs sont le cercueil

De leurs phalanges consternées :

Avant de déposer nos glaives triomphants,

Jurons d’anéantir le crime et les tyrans !

Tous les hommes répandus dans le Champ de Mars répètent en chœur le refrain.

Les mères de famille et les jeunes filles, placées sur la montagne, chantent une seconde strophe : celles-ci promettent de n’épouser que des citoyens qui auront servi la patrie, et les mères remercient l’Être suprême de leur fécondité :

Entends les vierges et les mères,

Auteur de la fécondité !

Nos époux, nos enfants, nos frères,

Combattent pour la liberté ;

Et si quelque main criminelle

Terminait des destins si beaux,

Leurs fils viendront sur des tombeaux

Venger la cendre paternelle.

le chœur :

Avant de déposer nos glaives triomphants,

Jurons d’anéantir le crime et les tyrans !

Toutes les femmes répandues dans le Champ de Mars répètent le refrain.

Comme le Credo catholique se chante par tout le peuple, tout ce qui est sur la montagne, Robespierre, la Convention, le tribunal révolutionnaire, hommes et femmes, chantent le Credo ou, si l’on veut, l’Offertoire républicain, contenu dans la strophe suivante :

Guerriers, offrez votre courage ;

Jeunes filles, offrez des fleurs ;

Mères, vieillards, pour votre hommage,

Offrez vos fils triomphateurs ;

Bénissez dans ce jour de gloire

Le fer consacré par leurs mains ;

Sur ce fer vengeur des humains

L’Éternel grava la victoire.

le chœur :

Avant de déposer nos glaives triomphants,

Jurons / Jurez d’anéantir le crime et les tyrans !

À l’Offertoire succède l’Élévation. Le refrain à peine fini, les mères soulèvent dans leurs bras leurs plus jeunes enfants et les présentent en hommage à l’Auteur de la nature. Les jeunes filles jettent des fleurs vers le ciel ; les adolescents tirent leurs sabres et jurent de rendre partout leurs armes victorieuses ; les vieillards, ravis, étendent les mains sur leurs têtes et leur donnent la bénédiction paternelle.

Depuis le commencement de la cérémonie jusqu’à la fin, l’encens ne cessa de fumer autour de la montagne sur laquelle étaient placés les vieillards, les jeunes filles, la Convention et Robespierre[[297]](#footnote-298).

La messe païenne finit par une décharge générale d’artillerie, interprète de la vengeance nationale ; et tous les assistants, confondant leurs sentiments dans un embrassement fraternel, font retentir les airs du cri général : Vive la République ! Un roulement de tambours annonce le départ ; et la journée se termine par des repas civiques, pris par toutes les familles dans les rues et sur le seuil des maisons. Le Moniteur ajoute : « Ainsi se termina la fête dont nous ne connaissons point d’autre exemple chez aucun peuple ; une fête instituée par la Raison, non à des divinités absurdes, non à des attributs, à des symboles de l’essence divine, mais à l’Auteur de la nature lui-même[[298]](#footnote-299). »

Pendant toute la durée de la cérémonie, Robespierre, en sa double qualité de pontife de l’Être suprême et de président de la Convention, avait Marché seul, laissant entre lui et ses collègues une distance de quinze à vingt pas et s’offrant aux applaudissements de la foule, revêtu d’un magnifique habit violet, ceint d’une écharpe tricolore et coiffé d’un chapeau à haute forme, que surmontait Un panache aux couleurs nationales.

Si dans son essence, le paganisme antique fut l’apothéose de l’homme, peuplant l’Olympe de divinités de sa création et donnant à chacune un caractère, des attributs, une mission conformes aux penchants de son cœur : on demande ce qu’étaient les lettrés révolutionnaires quand on les voit fabriquer à leur usage un Être suprême, et, suivant la passion dominante de l’époque, en faire un dieu républicain !

## CHAPITRE IV.

Fête de la nature.

Liste des fêtes révolutionnaires. — Calendrier des Romains reproduit par la Révolution. — Description de la fête de la Nature. — Quatre stations. — Sacrifice à la déesse de la Liberté. — Hymne aux Lapons.

La Raison avait ses autels ; l’Être suprême était décrété ; on avait la Junon et le Jupiter du nouvel Olympe. Ce commencement ne suffisait pas. La Révolution, qui avait tout détruit, devait essayer de tout reconstruire, dans l’ordre religieux aussi bien que dans l’ordre social. Mais d’après quel modèle ? En lisant la longue série des fêtes révolutionnaires et la manière de les célébrer, nous nous sommes demandé si tout cela était un original ou une copie. Une séance de quelques heures aux bibliothèques publiques a suffi pour nous apprendre que les révolutionnaires n’ont rien inventé. Pauvres jeunes hommes ! ils n’ont fait que recueillir leurs souvenirs de collège et copier le calendrier des Romains.

Dans tous les Trésors d’antiquités vous lisez que les Grecs et les Romains avaient placé les différentes parties de la nature, les saisons de l’année, les âges de la vie, les sciences, les travaux, les affections, les vertus, les actes remarquables, sous la protection de certaines divinités inférieures (dii minúti), qui en étaient la personnification et dont ils célébraient le culte par des fêtes solennelles. Telles étaient, entre autres, les fêtes et les divinités suivantes :

Pour la nature en général, Ops ou Rhea, dont la fête se célébrait dans les premiers mois de l’année ;

Pour les quatre saisons, Janus, Flore, Pomone et Vertumne, dont les fêtes avaient lieu en janvier, mars, juin, août et novembre ;

Pour les vendanges, en particulier, Bacchus avec les fêtes appelées Vinalia et Brumalia, et pour les semences, Cérès avec les fêtes appelées Seista ou Cerealia ;

Pour toutes les productions de la terre, Vesta avec les Vestalia, fixées au mois de juin ;

Pour l’agriculture, Saturne avec les Saturnália, au mois de décembre ;

Pour les artisans ou l’industrie, fortis Fortuna, le 24 juin ;

Pour les sciences, les lettres, les beaux-arts, les neuf Muses, 30 juin ;

Pour l’enfance, le dieu Vagitanus et la déesse Cunina, dont les fêtes se célébraient le 1er juin ;

Pour la jeunesse, Hébé ;

Pour l’âge viril, Hercule ;

Pour la vieillesse, Saturne ou le Temps ;

Pour les aïeux, les Mânes avec les fêtes Feralia et Lemuria, célébrées au mois de février et de mai ;

Pour le mariage, Jupiter Perfectus, Juno Perfecta, Hymen, Venus Suada, dont les temples étaient partout et dont les fêtes tombaient aux premiers mois de l’année ;

Pour l’amour, Vénus ;

Pour l’amour conjugal, Juno Pronuba ;

Pour la maternité, Diana ou Juno Lucina.

Pour les affections et les vertus, on avait : la Raison, le Courage, l’Honneur, la Piété, la Bonne Foi, la Pudeur, l’Amitié, le Bonheur, la Liberté, dont les temples étaient voisins les uns des autres[[299]](#footnote-300), et les fêtes échelonnées dans les différents mois de l’année.

Pour les actes remarquables, les victoires, par exemple, c’était Jupiter Victor, dont la fête tombait au mois d’avril ; pour l’expulsion des rois, la fondation de la République et de la Liberté, le Regifúgium, dont la fête se célébrait en février.

Ils avaient en outre des fêtes particulières pour les hameaux et les bourgs, Fériæ Paganicæ ou Pag final la ; puis des fêtes plus solennelles pour les grandes villes, Lectistérnia, Novendiália.

Toutes ces fêtes se célébraient avec des danses, de la musique, des courses, des spectacles, des jeux et autres divertissements.

Or, par ses décrets des 8 mai 1793 et 24 juin 1794, la Révolution institua les fêtes suivantes : à la Nature ; — à l’Ouverture des travaux de la campagne ; — au Retour de la verdure ; — au Retour des fruits ; — aux Moissons ; — aux Vendanges ; — à la Clôture des travaux de la campagne ; — à l’Agriculture ; — aux quatre Saisons ; — à la Poésie ; — aux Lettres ; — aux Sciences ; — à l’Industrie[[300]](#footnote-301) ; — à l’Enfance ; — à la Jeunesse ; — à l’Amour ; — au Mariage ; — à l’Amour conjugal ; — à la Maternité ; — à l’Amour paternel ; — à la Tendresse maternelle ; — à la Vieillesse ; — aux Aïeux ; — au Courage ; — à la Piété filiale ; — à la Bonne Foi ; — à la Pudeur ; — à l’Amitié ; — au Bonheur ; — à la Liberté ; — au Stoïcisme ou aux Vertus de Marc-Aurèle ;

À la fondation de la République ; — à l’Abolition de la royauté ; — au Régicide ; — à la Haine des tyrans ; — à la Victoire ; — à la Souveraineté du Peuple.

« Quelques-unes de ces fêtes, disent les législateurs, sont particulières aux cantons, les autres aux districts, d’autres aux départements et aux lieux où l’Assemblée nationale tient ses séances. Elles ont rapport aux époques de la nature à celles de la société humaine et à celles de la Révolution française.

Dans tous les cantons il y a au moins un théâtre national pour la libre réunion des citoyens. Les hommes s’y exercent à la musique, à la danse et aux autres parties de la gymnastique ; les femmes s’y instruisent à la danse, à la musique : tous pour concourir à donner aux fêtes nationales plus de beauté et de solennité[[301]](#footnote-302).

Aux fêtes nationales de canton, il y a un tribunal de vieillards, nommé pour donner la palme du canton aux citoyens et aux communes qui se sont distingués dans les divers concours qui ont eu lieu.

Des palmes de district et de département seront aussi distribuées[[302]](#footnote-303).

Déchirez ce livre, si vous trouvez ailleurs un pareil calque de l’antiquité classique. Brûlez-le, quand vous aurez prouvé que l’éducation de collège ne fut pour rien dans cette résurrection du paganisme religieux.

La description détaillée de quelques-unes de ces fêtes, prises dans les différentes catégories des Romains, montrera plus clairement encore, s’il est possible, la généalogie de la religion révolutionnaire.

Fête de la Nature[[303]](#footnote-304). — Elle est la même que celle d’Ops ou Rhéa. Il faut savoir que cette fête, consacrée à la régénération de la France dans les principes de l’état de nature, fut célébrée avec une pompe extraordinaire. Sur l’ordre de la Convention, tous les départements avaient envoyé à Paris chacun un député, chargé de présenter à la fête le drapeau du département. La plupart de ces députés étaient des vieillards à cheveux blancs. Pendant la nuit du 9 au 10 août, ils se réunissent aux membres de la Convention, et se mettent solennellement en marche vers la place de la Bastille.

Écoutons les documents officiels : « C’est le 10 août. La Convention nationale, les envoyés des Assemblées primaires, les autorités constituées de Paris, les sociétés populaires et le peuple s’assemblent sur le vaste emplacement où fut la Bastille. La réunion est fixée aux premiers rayons du soleil, afin que l’accomplissement de la Régénération de la France soit associé à ce lever de l’astre du jour qui fait tressaillir la Nature. Des inscriptions gravées sur les débris de la Bastille rappellent l’histoire des victimes que les despotes y ont si longtemps entassées. Cette histoire des forfaits de la tyrannie, lue sur des pierres mutilées par la hache de la Liberté, porte dans les âmes des impressions douloureuses et attendrissantes. C’est avec ces émotions que tous les regards se tournent vers une statue de la Nature, élevée au milieu de ces mêmes ruines. Sous la figure d’une femme gigantesque, la mère des êtres paraît dans les airs au sommet d’une large colonne, qui s’élance du centre d’un bassin, exhaussé de quelques degrés au-dessus du niveau du sol.

 » L’aspect de la Déesse, les emblèmes dont elle est entourée, le caractère antique et majestueux de sa figure, l’inscription écrite sur le piédestal : Nous sommes tous ses enfants ; tout répand au loin l’idée sensible de la grandeur de la Nature et de sa bienfaisance. De ses mamelles, qu’elle presse de ses mains, s’épanchent dans un vaste bassin deux sources d’une eau pure et abondante, image de son inépuisable fécondité.

 » Le bruit du canon, prolongé en échos dans les airs, se fait entendre ; une musique douce, des chants harmonieux et civiques, sortent du milieu de ce tonnerre de la Liberté. Alors le président de la Convention nationale[[304]](#footnote-305), debout devant la statue de la Nature, et la montrant au peuple, porte ainsi la parole : « Souveraine du sauvage et des nations éclairées, ô Nature ! ce peuple immense, rassemblé aux premiers rayons du jour devant ton image, est digne de toi : Il est libre. C’est dans ton sein, c’est dans tes sources sacrées qu’il a recouvré ses droits, qu’il s’est régénéré. Après avoir traversé tant de siècles d’erreurs et de servitude[[305]](#footnote-306), il fallait rentrer dans la simplicité de tes voies, pour retrouver la Liberté et l’Égalité. Ô Nature ! reçois l’expression de l’attachement éternel des Français pour tes lois ; et que ces eaux fécondes qui jaillissent de tes mamelles ; que cette boisson pure qui abreuva les premiers humains, consacrent, dans cette coupe de la Fraternité et de l’Égalité, les serments que te fait la France en ce jour, le plus beau qu’ait éclairé le soleil, depuis qu’il a été suspendu dans l’immensité de l’espace. »

 » À la suite de cette espèce d’hymne, seule prière, depuis les premiers siècles du genre humain, adressée à la Nature par les représentants d’une nation et par les législateurs, le président remplit une coupe de forme antique de l’eau qui tombe du sein de la Nature et en fait des libations autour de la statue. Il boit dans la coupe et la présente à ceux des envoyés du peuple français qui, par leur âge, ont obtenu de porter la bannière, sur laquelle est écrit le nom de leurs départements respectifs. Tous, en même nombre que les départements, montent successivement les degrés qui conduisent autour du bassin ; et dans un ordre déterminé par le hasard alphabétique, ils s’approchent de la coupe sainte de l’Égalité et de la Fraternité.

 » En la recevant des mains du président, qui ensuite leur donne le baiser fraternel, l’un a dit : « Je touche aux bords de mon tombeau ; mais en pressant cette coupe de mes lèvres, je crois renaître avec le genre humain qui se régénère, a

 » Un autre, dont les vents font flotter les cheveux blanchis : « Que de jours ont passés sur ma tête ! Ô Nature ! je te remercie de n’avoir pas terminé ma vie avant celui-ci. »

 » Un autre, comme s’il eût assisté à un banquet des nations et qu’il eût bu à l’affranchissement du genre humain, disait en tenant la coupe : « Hommes, vous êtes tous frères ! Peuples du monde, soyez jaloux de notre bonheur, et qu’il vous serve d’exemple. »

 » Un autre : « Que ces eaux pures dont je vais m’abreuver soient pour moi un poison mortel, si tout ce qui me reste de vie n’est pas employé à exterminer les ennemis de la Nature et de la République. » » Un autre, saisi d’un esprit prophétique en s’approchant de la Déesse : « Ô France ! s’écrie-t-il, la Liberté est immortelle ; les lois de ta République, comme celles de la Nature, ne périront jamais. »

 » Tous, profondément émus par le spectacle qu’ils ont sous les yeux et par celui qu’ils donnent eux-mêmes, sont pressés de répandre par la parole les sentiments dont leurs âmes sont remplies. À chaque fois que la coupe passe d’une main dans une autre, les mouvements électriques d’une joie solennelle se mêlent au bruit des canons.

 » Quand cette cérémonie, qui rappelle d’une manière si auguste, et qui ramène en quelque sorte les premiers jours du genre humain, a été accomplie, la foule immense s’est mise en mouvement et a pris par les boulevards la marche, qui lui était tracée. Ce cortège d’une nation régénérée à la Liberté et rendue à la Nature commençait par les sociétés populaires, par ces sociétés qui ont si puissamment concouru à cette régénération. Leur bannière présentait un œil ouvert sur des images, emblème ingénieux, signe rassurant et menaçant de cette garde vigilante que les sociétés populaires ont toujours faite autour de la Liberté, et à laquelle aucun traître n’a pu et ne pourra échapper.

 » La Convention nationale a paru ensuite, précédée de la Déclaration des droits de l’homme et de l’Acte constitutionnel ; elle était placée au milieu des envoyés des Assemblées primaires, liés les uns aux autres par un léger ruban tricolore. En présence du Peuple souverain, aucun costume orgueilleux ne devait distinguer ses représentants. Chacun d’eux portait à la main un bouquet d’épis de blé et de fruits. Ainsi se renouvelait cette sublime alliance, aperçue par les peuples des républiques anciennes, entre l’agriculture et la législation, et qu’ils figurèrent dans leurs allégories en faisant de Cérès la législatrice des sociétés.

 » Les envoyés des Assemblées primaires portaient dans une main une pique, arme de la Liberté contre les tyrans ; dans l’autre, une branche d’olivier, symbole de la paix et de l’union fraternelle entre tous les départements d’une seule et indivisible République.

 » Après les envoyés des Assemblées primaires, il n’y a plus eu aucune division de personnes et de fonctionnaires, ni même aucun ordre tracé, aucune régularité prescrite dans la marche. Le conseil exécutif était dispersé au hasard ; l’écharpe du maire ou du procureur de la commune, les plumets noirs des juges, ne servaient qu’à faire remarquer qu’ils marchaient les égaux du forgeron et du tisserand. Là, des différences qui semblent imprimées par la Nature même étaient effacées par la Raison, et l’Africain, dont la face est noircie par les feux du soleil, donnait la main à l’homme blanc, comme à son frère ; là, tous étaient égaux comme hommes, comme citoyens, comme membres de la souveraineté ; tout s’est confondu en présence du peuple source unique de tous les pouvoirs, qui en émanant de lui, lui restent toujours soumis ; et dans cette confusion sociale et philosophique, tout a donné la vue et le sentiment de cette Égalité sacrée, première loi de la Nature et première loi de la République.

 » Mais si les distinctions sociales s’évanouissaient, tout ce que la société a de plus utile dans ses travaux et de plus attendrissant dans ses bienfaits figurait avec éclat dans la fête, et, en prononçant plus fortement son caractère, ajoutait à sa magnificence. Traînés sur un plateau roulant, les élèves de l’institution des Aveugles faisaient retentir les airs de leurs chants joyeux, et montraient le Malheur consolé et honoré.

 » Portés dans de blanches bercelonnettes, les nourrissons de la maison des Enfants-Trouvés annonçaient que la République était leur mère ; que la Nation entière était leur famille, et qu’eux aussi ils pourraient prononcer un jour le nom de patrie.

 » Les artisans, si longtemps privés de s’honorer de leur métier, quelquefois même condamnés par l’orgueil à en rougir, portaient leurs instruments et leurs outils comme une des plus belles décorations de cette pompe sociale. Sur une charrue, devenue un char de triomphe, un vieillard et sa vieille épouse, traînés par leurs propres enfants, offraient, dans un tableau vivant, l’histoire à jamais célèbre de Biton et de Cleobis.

 » Dans ces honneurs décernés à ceux qui vivent pour la société, vous n’étiez pas oubliés, ô vous qui êtes morts pour la cause de la République ! Huit chevaux blancs, ornés de panaches rouges, traînaient dans un char de triomphe l’urne où l’on avait déposé leurs cendres révérées. Le sombre cyprès ne faisait point pencher autour de l’urne ses branches mélancoliques. Une douleur, même pieuse, aurait profané cette apothéose : des guirlandes et des couronnes, les parfums d’un encens brûlé dans des cassolettes, un cortège de parents, le front orné de fleurs, une musique où dominaient les sons guerriers de la trompette ; tout, dans cette marche triomphale, ôtait à la mort ce qu’elle a de funèbre, et ranimait, pour participera l’allégresse publique, les mânes sacrés des citoyens, devenus immortels dans les combats.

 » À certaine distance de tous ces objets, au milieu d’une force armée, roulait avec un fracas importun, chargé des attributs proscrits de la royauté et de l’aristocratie, un tombereau semblable à ceux qui conduisent les criminels au lieu de leur supplice. Une inscription gravée sur le tombereau portait : Voilà ce qui a toujours fait le malheur de la société humaine. À cette vue, le peuple paraissait frémir d’horreur, et les dépouilles de la victoire indignaient encore les vainqueurs.

 » Cinq fois, dans l’espace qu’elle doit parcourir, cette pompe auguste s’est arrêtée, et chaque station a représenté les monuments qui rappelaient les plus beaux actes de la Révolution, ou des cérémonies qui la consacraient et qui l’achevaient.

 » Vers le milieu de la longueur des boulevards s’élevait un arc de triomphe, ouvrage du Génie de l’architecture et de celui de la peinture, associés par le patriotisme. Home antique et Athènes, la cité des arts, ont exécuté en ce genre peu de dessins plus beaux. L’arc de triomphe était érigé pour représenter la gloire de ce moment de la Révolution de 1789, où l’on vit des femmes, devenues intrépides par le sentiment de la Liberté, traîner des canons, et, portées sur les affûts, diriger en quelque sorte les hommes où il fallait attaquer la tyrannie ; combattre elles-mêmes, à Versailles, les satellites des despotes, et mettre en fuite ceux qui échappaient à leurs coups. Les quatre côtés de l’arc triomphal rappelaient, par de simples inscriptions, les résultats de ce mémorable événement.

« Sur une des faces, on lisait : Comme une vile proie, elles ont chassé les tyrans devant elles ; sur l’autre : Le peuple, comme un torrent, inonda leurs portiques : ils disparurent ; sur la troisième, en parlant du peuple : Sa justice est terrible ; sur la face opposée : Sa clémence est extrême. Tandis que l’architecture, la peinture et la sculpture se réunissaient ainsi pour transmettre à la postérité le souvenir des héroïnes des 5 et 6 octobre, ces femmes courageuses figuraient elles-mêmes au milieu des monuments de leur gloire, et, comme au chemin de Versailles, on les voyait assises sur les affûts des canons[[306]](#footnote-307). Toute la marche s’est arrêtée devant elles ; le peuple les contemplait, et le président de la Convention nationale leur a parlé en ces termes :

« Quel spectacle ! la faiblesse du sexe et l’héroïsme du courage ! Ô Liberté ! ce sont là tes miracles ! C’est toi qui, dans ces deux journées où le sang, à Versailles, commença à expier les crimes des rois, allumas dans le cœur de quelques femmes cette audace qui fit fuir ou tomber devant elles les satellites du tyran. Par toi, sous des mains délicates, roulèrent ces bronzes, ces bouches à feu qui firent entendre à l’oreille d’un roi le tonnerre, augure du changement de toutes les destinées. Le culte que t’ont voué les Français a été impérissable, à l’instant où tu es devenue la passion de leurs compagnes. Ô femmes ! la Liberté, attaquée par tous les tyrans, pour être défendue a besoin d’un peuple de héros ; c’est à vous à l’enfanter. Que toutes les vertus guerrières et généreuses coulent avec le lait maternel dans le cœur de tous les nourrissons de la France. Les représentants du Peuple souverain, au lieu de fleurs qui parent la beauté, vous offrent le laurier, emblème du courage et de la victoire : vous le transmettrez à vos enfants. »

 » En prononçant ces dernières paroles, le président leur a donné l’accolade fraternelle ; il a posé sur la tête de chacune d’elles une couronne de lauriers, et le cortège de la fête, à laquelle elles se sont unies, a repris la route des boulevards au milieu des acclamations universelles.

 » La place de la Révolution était marquée pour la troisième station ; elle s’est faite devant la statue de la Liberté, élevée sur le piédestal de la statue anéantie d’un des plus vils et des plus corrompus de nos tyrans. La Liberté, comme fille de la Nature, paraissait à travers l’ombrage de jeunes arbres dont elle était environnée. Les rameaux des peupliers pliaient sous le poids des attributs offerts à la Divinité par l’amour des Français. C’étaient des bonnets rouges et des rubans aux couleurs nationales ; c’étaient des vers trouvés plus beaux, parce qu’ils n’exprimaient tous qu’un même sentiment ; c’étaient des dessins tracés au crayon, et qui faisaient revivre les prodiges de la Révolution ; c’étaient des guirlandes de fleurs, animées par ce pinceau éternel qui vivifie et décore les champs. La multitude et le choix des offrandes annonçaient que ce n’était pas une cérémonie, mais un culte, et que tous les cœurs avaient cédé à l’enthousiasme de leur idolâtrie.

 » Mais il ne suffisait pas de ces offrandes ; il fallait encore un sacrifice à la Déesse. Presque à ses pieds était un immense bûcher destiné à le recevoir. Tout ce qui avait servi à la représentation et au faste de la royauté devait être la matière du sacrifice. Placé entre la statué et le bûcher, au moment de cette grande purification d’un empire par le feu, le président de la Convention nationale a prononcé le discours suivant :

« Ici, la hache de la Loi a frappé le tyran. Qu’ils périssent aussi ces signes honteux d’une servitude, que les despotes affectaient de reproduire sous toutes les formes à nos regards ; que la flamme les dévore ; qu’il n’y ait plus d’immortel que le sentiment de la vertu qui les a effacés. Justice ! Vengeance ! Divinités tutélaires des peuples libres, attachez à jamais l’exécration du genre humain au nom du traître qui, sur un trône relevé par la générosité, a trompé la confiance d’un peuple magnanime. Hommes libres ! peuples égaux d’amis et de frères, ne composez plus les images de votre grandeur que des attributs de vos travaux, de vos talents et de vos vertus. Que la pique et le bonnet de la Liberté ; que la charrue et la gerbe de blé ; que les emblèmes de tous les arts par qui la société est embellie, forment désormais toutes les décorations de la République ! Terre sainte ! couvre-toi de ces biens réels qui se partagent entre tous les hommes, et deviens stérile pour tout ce qui ne peut servir qu’aux jouissances exclusives de l’orgueil ! »

 » Aussitôt après ce discours, le président a pris une torche enflammée ; il l’a appliquée contre le bûcher, couvert de matières combustibles, et à l’instant, trône, couronne, sceptre, fleurs de lis, manteau ducal, écussons, armoiries, toutes ces livrées odieuses du despotisme, ont disparu au bruit pétillant des flammes qui les enveloppaient de toutes parts, et au milieu des acclamations de plus de huit cent mille âmes. Dans le même instant encore, comme si tous les êtres vivants devaient partager cet affranchissement de la première des créatures vivantes et en ressentir l’allégresse, trois mille oiseaux de toutes les espèces, portant à leur cou de minces banderoles tricolores où étaient écrits ces mots : Nous sommes libres ; imitez-nous, se sont élancés avec les étincelles du milieu des flammes dans le vaste et libre espace des airs.

 » La quatrième station s’est faite devant les Invalides, devant ce monument de l’orgueil d’un despote, mais déjà perfectionné par la bienfaisance et par la souveraineté nationale. Après avoir anéanti la tyrannie des rois, la France a été obligée de combattre et d’anéantir un nouveau monstre, non moins dangereux pour la Liberté : le Fédéralisme. Un monument signalait ici cette victoire récente. Sur la cime d’un rocher était exhaussée une statue colossale représentant le Peuple français. Tandis que d’une main forte il renouait le faisceau des départements, un monstre dont les extrémités inférieures étaient terminées en dragon de mer, sortant des roseaux d’un marais fétide, s’efforçait d’atteindre, en rampant, jusqu’au faisceau pour le rompre. Le colosse, écrasant sous ses pieds la poitrine du monstre, de sa massue balancée sur sa tête allait le frapper du coup mortel. En contemplant ces emblèmes, élevés dans les airs à une grande hauteur, le peuple a reconnu sa force et son triomphe ; et les images sous lesquelles lui-même et son histoire étaient retracés à ses yeux sont devenues le texte du discours que le président a prononcé dans cette circonstance :

« Peuple français, te voilà offert à tes propres regards sous un emblème fécond en leçons instructives. Ce géant dont la main puissante réunit et rattache en un seul faisceau les départements qui font sa grandeur et sa force, c’est toi. Ce monstre dont la main criminelle veut briser le faisceau et séparer ce que la nature a uni, c’est le fédéralisme. Peuple dévoué à la haine et à la conjuration de tous les despotes, conserve toute ta grandeur pour défendre ta liberté. Qu’une fois au moins sur la terre, la puissance soit alliée à la vérité et à la justice.

Fais à ceux qui veulent te diviser la même guerre qu’à ceux qui veulent t’anéantir ; car ils sont également coupables. Que tes bras, étendus de l’Océan à la Méditerranée, et des Pyrénées au Jura, embrassent partout des frères, des enfants ! Retiens sous une seule loi et sous une seule puissance une des plus belles portions de ce globe, et que les peuples esclaves, qui ne savent admirer que la force et la fortune, témoins de tes vastes prospérités, sentent le besoin de s’élever comme toi à cette liberté qui t’a fait l’exemple de la terre. »

 » L’entrée seule du Champ de Mars, local de la dernière station, offrait aux yeux, à l’imagination et aux âmes une de ces leçons sublimes et touchantes dont il n’appartient qu’à la Liberté de concevoir l’idée et de présenter le spectacle. À deux Termes placés vis-à-vis l’un de l’autre, comme les deux colonnes de l’ouverture d’un portique, était suspendu un ruban tricolore, et au ruban un niveau, allégorie sensible de cette égalité sociale qui retient tous les hommes sur un plan commun et les nivelle devant la loi, comme ils le sont par la Nature.

Après s’être tous courbés ou plutôt relevés sous ce niveau, la Convention nationale, les quatre-vingt-sept commissaires des départements, tous les envoyés des Assemblées primaires, ont monté les degrés de l’Autel de la Patrie ; et dans le même temps qu’un peuple innombrable, couvrant la vaste étendue du Champ de Mars, se rangeait avec recueillement autour de ses représentants et de ses envoyés, le président, parvenu au point le plus élevé de l’Autel de la Patrie, ayant à ses côtés le vieillard le plus avancé en âge parmi les commissaires des départements, de cette hauteur, comme de la véritable Montagne sainte, a publié le recensement des votes des Assemblées primaires de la République, et a proclamé en ces mots la Constitution :

« Français, vos mandataires ont interrogé, dans quatre-vingt-sept départements, votre raison et votre conscience sur l’acte constitutionnel qu’ils vous ont présenté ; quatre-vingt-sept départements ont accepté l’acte constitutionnel. Jamais un vœu plus unanime n’a organisé une République plus grande et plus populaire. Il y a un an, notre territoire était occupé par l’ennemi ; nous avons proclamé la République ; nous fûmes vainqueurs. Maintenant, tandis que nous constituons la France, l’Europe l’attaque de toutes parts : Jurons de défendre là Constitution jusqu’à la mort ; la République est éternelle. »

 » Immédiatement après cette proclamation, le président a déposé dans l’Arche, placée sur l’Autel de la Patrie, l’acte constitutionnel et le recensement des votes du peuple français.

 » À cet instant, la plus grande époque du genre humain, tout a été comme ébranlé par les salves d’artillerie répétées sans intervalle, et par un million de voix confondues dans les airs en un seul cri. On eut dit que le ciel et la terre répondaient à cette proclamation de la seule constitution, depuis qu’il existe des peuples, qui ait donné à un grand empire une liberté fondée sur l’Égalité, et qui fait de la fraternité un dogme politique.

 » Les quatre-vingt-sept commissaires des départements qui, durant la marche, avaient tenu chacun une pique à la main, se sont rapprochés du président de la Convention, pour déposer leurs piques dans ses mains. Il les a réunies en un seul faisceau noué par un ruban aux couleurs de la nation. À cet acte qui peignait aux yeux l’unité, l’indivisibilité de la République, les retentissements redoublés de l’airain ont de nouveau fait monter au ciel la joie de la terre.

 » Tout était accompli pour l’existence de la République ; mais il lui restait une dette sacrée à acquitter, celle de la reconnaissance envers les Français morts en combattant pour sa cause. Descendue de l’Autel de la Patrie, la Convention nationale a traversé une portion du Champ de Mars et s’est rendue, vers l’extrémité, au temple funèbre, où des décorations antiques, semblables aux monuments dont l’histoire des arts et des républiques nous a transmis la beauté, attendaient la cendre de nos défenseurs. Le char suivait. La grande urne dépositaire des cendres chéries a été transportée sur le vestibule du Temple, élevée à tous les regards. La Convention nationale s’est répandue sous les colonnes, sous les portiques. Tous les spectateurs placés au-dessous se sont découverts. Une foule immense, attendrie et respectueuse, a prêté un silence profond. Le président, penché sur l’urne que, d’une main il tenait embrassée, tandis que de l’autre il portait et montrait au peuple la couronne de lauriers destinée aux martyrs fondateurs de la liberté, leur adresse en ces mots les hommages, et, pour ainsi dire, le culte de la patrie : « Terminons cette auguste journée par l’adieu solennel que nous devons à ceux de nos frères qui ont succombé dans les combats. Ils ont été privés de concourir à la constitution de leur pays ; ils n’ont pas dicté les articles de la charte française, mais ils les avaient préparés. Inspirés par leur dévouement héroïque, ils ont écrit la liberté avec leur sang. Hommes intrépides ! cendres chères et précieuses ! urne sacrée ! je vous salue avec respect ; je vous embrasse au nom du peuple français ; je dépose sur vos restes protecteurs la couronne de lauriers que la patrie et la Convention nationale m’ont chargé de vous présenter. »

 » Telle était la marche, tels étaient les objets et les tableaux offerts aux regards du Peuple souverain, dans l’inauguration de la République française. Jamais la Liberté ne s’était montrée plus auguste aux siècles et aux nations. Le Peuple a été grand et majestueux comme elle[[307]](#footnote-308). »

Comme bouquet de cette fête de la Nature, inspirée par les plus purs souvenirs mythologiques, les lettrés inondent la France d’hymnes en prose et en vers, dans lesquelles ils célèbrent à l’envi le bonheur des sauvages. L’un d’eux s’écrie : « Heureux Lapon ! que le contentement et l’innocence cachent si bien dans ce coin le plus reculé du monde ! tu ne crains point la disette, et tes oreilles ne sont jamais frappées du bruit des combats, qui ravagent et détruisent souvent les provinces et les villes les plus florissantes de l’Europe. Sans désirs comme sans regrets, tu dors tranquille, exempt de peines et de soucis. Tu prolonges ta vie paisible au delà d’un siècle avec une santé constante, une vieillesse facile. Elles te sont ignorées ces myriades de maladies qui nous affligent, nous, Européens. Comme l’oiseau, tu vis dans les forêts ; tu ne sèmes point, tu ne moissonnes point, et cependant le Dieu très-bon pourvoit à ta nourriture. Ô sainte Innocence ! ton trône est-il donc parmi les Faunes, dans les contrées les plus âpres et les plus reculées du septentrion ? Aimes-tu mieux te montrer sous des vêtements d’écorce d’arbre que dans des habits de soie ? Les anciens l’ont pensé ainsi ; peut-être avaient-ils raison. »

Puis, vantant la supériorité scientifique du sauvage sur l’homme civilisé, il ajoute, toujours suivant les anciens : « Dans les temps héroïques de la Grèce, où le gland du chêne vert était encore la principale nourriture de ses habitants à demi sauvages, les végétaux de cette contrée étaient mieux connus que dans le siècle de Théophraste[[308]](#footnote-309). »

La chose est claire ; pour se régénérer complètement, il ne reste au genre humain qu’à brûler les villes et les hameaux, à se dépouiller de tout vêtement, à retourner dans les forêts et à cesser de manger du pain pour se nourrir de glands !

Voilà pourtant où en était la raison publique en France, parmi les classes sorties des collèges ! D’où venait un pareil appauvrissement ? De quels aliments ces âmes, élevées par des religieux et des prêtres, avaient-elles été nourries ? À quelle époque faut-il remonter pour rencontrer les fêtes dont la solennité du 10 août est une ridicule, une humiliante parodie ? Où trouve-t-on et le fond et la forme de ces hymnes à la Nature, si ce n’est chez les poètes classiques et chez les révolutionnaires élevés à leur école ? En entendant les disciples, on croit entendre les maîtres, et la pièce qu’on vient de lire n’est peut-être qu’une version faite au collège :

……………… Per se dabat ómnia tellus ;

Contentíque cibis, nullo cogénte, creátis,

Arbúteos fœtus, montanáque fraga legébant.

Conáque et in duris hæréntia mora rubétis,

Et quæ decíderant pátula Jovis árbore glandes.

……………… silva natívas opes

Et opáca déderant antra natívas domos.

………………………………………………

………………………………………………

Tunc tellus commúnis erat ;

Sponte sua, sine lege, fidem rectúmque colébat.

Telle est la doctrine séduisante des maîtres admirés de la jeunesse : Tibulle, Ovide, Sénèque, Horace, etc.

Ne nous étonnons pas de trop trouver, sous des plumes vulgaires, ce dithyrambe en l’honneur des Lapons et l’état de nature. Les esprits d’élite s’étaient laissé séduire par les rêves politiques et sociaux de cette belle antiquité, si longtemps admirée au collège. Au moment même où l’on célébrait l’étrange fête dont nous venons de raconter l’histoire, Chateaubriand écrivait : « Si celui qui s’est arraché aux jouissances de la fortune pour aller au delà des mers contempler le plus grand spectacle qui puisse s’offrir à l’œil du philosophe, méditer sur l’homme libre de la nature, si un tel homme mérite quelque confiance, lecteurs, vous le trouverez en moi…

 » On se vante d’aimer la liberté, et presque personne n’en a une juste idée. Lorsque clans mes voyages parmi les nations indiennes du Canada, je me trouvai pour la première fois seul au milieu d’un océan de forêts, ayant, pour ainsi dire, la nature entière prosternée à mes pieds, une étrange révolution s’opéra dans mon intérieur. Je me dis à moi-même : « Ici plus de villes, plus d’étroites maisons, plus de présidents, de République, de rois, surtout plus de lois et plus d’hommes. Des hommes ! Si, quelques bons sauvages, qui comme moi errent libres où la pensée les mené, mangent quand ils veulent, dorment où et quand il leur plaît ; et pour essayer si j’étais rétabli dans mes droits originels, je me livrais à mille actes de ma volonté, qui faisaient enrager le grand Hollandais qui me servait de guide, et qui, dans son âme, me croyait fou.

 » Délivré du joug tyrannique de la société, je compris alors les charmes de cette indépendance de la nature. Je compris pourquoi pas un sauvage ne s’est fait Européen, et pourquoi plusieurs Européens se sont fait sauvages ; pourquoi le sublime discours sur l’inégalité des conditions est si peu entendu de la plupart de nos philosophes… Pour moi, je contemplais d’un œil de géant le reste de ma race dégénérée… Les vertus des sauvages sont autant au-dessus de nos vertus conventionnelles, que l’âme de ces hommes de la nature est au-dessus de celle de l’homme de la société… Bienfaisants sauvages, puissiez-vous jouir longtemps de votre indépendance[[309]](#footnote-310) ! »

Il nous serait facile de citer vingt autres pièces écrites dans le même esprit.

## CHAPITRE V.

Fêtes de la Fondation de la République, — de la Jeunesse, — des Époux, — de la Vieillesse.

Fête de la Fondation de la République. — Le décret du 13 thermidor an IV, qui en donne le programme, est ainsi conçu : « Le Directoire exécutif, considérant que chez les Romains, une des principales fêtes était celle de l’expulsion des Tarquins ; que le 10 août, dernier jour du despotisme royal en France, ne doit pas être moins cher aux Français, arrête : 1° la fête du 10 août sera célébrée le 23 de ce mois dans toutes les communes de la République ; 2° le président rappellera au peuple assemblé l’histoire abrégée du 10 août. Il suspendra ensuite à l’Arbre de la Liberté l’inscription suivante : Au 10 août. — Honneur aux braves qui renversèrent le trône. On exécutera des jeux, des courses à pied et à cheval. Les pères et les mères des défenseurs de la patrie auront dans ces jeux une place distinguée ; une inscription entourée de lauriers désignera leur place. Des danses termineront la fête[[310]](#footnote-311). »

Absolument comme chez les Grecs et chez les Romains.

Après la chute de Robespierre, cette fête fut élevée au rang de première classe. Le décret du 17 thermidor ordonne qu’elle durera deux jours et sera célébrée de la manière suivante :

« Première journée. — Les administrateurs municipaux de tous les corps constitués, escortés par la garde nationale, partiront de la maison commune. Ils seront précédés de six groupes : le premier, composé de pères de famille ; le second, de mères de famille ; le troisième, de jeunes gens de dix-huit ans et moins ; le quatrième, de jeunes filles à peu près du même âge ; le cinquième, d’enfants mâles ; le sixième, d’enfants de l’autre sexe. Les hommes et les femmes tiendront à la main une branche de chêne[[311]](#footnote-312). Les chapeaux seront ornés de rubans tricolores.

 » Le cortège se rangera sur la place publique, autour de l’Autel de la Patrie. Il y aura sur l’autel des sabres, des haches, des massues et un faisceau de plusieurs drapeaux aux trois couleurs. À l’extrémité opposée de la place on verra un trône et les emblèmes de la royauté, un sceptre, une couronne, un écusson armorié. Après un discours du président, analogue à l’objet de la fête, il sera chanté un hymne renfermant une invocation à la Liberté. Les six groupes recevront des mains du président les armes déposées sur l’autel[[312]](#footnote-313), se porteront rapidement, au son d’une musique guerrière, à l’autre extrémité de la place, et le trône s’écroulera sous leurs coups redoublés, pour rappeler que l’abolition de la royauté est due au courage du peuple entier. Cette cérémonie se fera au son des fanfares, au bruit d’une décharge de mousqueterie et au cri répété de : Haine à la tyrannie !

 » Les six groupes reviendront déposer leurs armes sur l’Autel de la Patrie. Le président remettra à chacun d’eux un drapeau, en prendra un lui-même et, accompagné des corps constitués, il ira le planter sur les débris du trône. Les six groupes imiteront son exemple. Le cortège se remettra en marche pour retourner à la maison commune, et les danses commenceront sur la place publique.

 » Seconde journée. — Le lendemain, le cortège, partant de la maison commune, se rangera également autour de l’Autel de la Patrie : on posera sur l’autel des guirlandes de feuillage, de fleurs et un flambeau allumé. À l’autre extrémité de la place on verra un nouveau trône formé des débris du premier, recouvert d’un manteau aux trois couleurs et surmonté des emblèmes de la tyrannie triumvirale[[313]](#footnote-314) : un masque, un bandeau, des poignards et des torches. Après le chant d’un hymne à la Liberté, le président prendra le flambeau allumé sur l’Autel de la Patrie. Accompagné des présidents des différents corps constitués et suivi des six groupes, il se portera, au son d’une musique guerrière, à l’autre extrémité de la place, dépouillera le trône du manteau tricolore et mettra le feu au trône, pour rappeler que l’abolition de la tyrannie triumvirale est due particulièrement au courage des dépositaires de l’autorité. Cette cérémonie se fera au bruit d’une décharge d’artillerie, au son des fanfares et au cri répété de : Haine à la tyrannie !

 » Le président reviendra près de l’Autel, y placera avec solennité le livre de la Constitution républicaine, et en lira le dernier article à haute voix. Les six groupes et le peuple entier répondront à cette lecture par ce cri : Vive la Constitution ! vive la République ! Pendant cette cérémonie, deux membres de chaque autorité constituée iront chercher la statue de la Liberté, et la reconduiront à l’extrémité de la place, sur les débris des trônes détruits. Le président prendra sur l’autel les guirlandes : il en gardera une et distribuera les autres aux six groupes. Le cortège s’avancera vers l’autre extrémité de la place, et le président et les six groupes suspendront leurs guirlandes à la statue de la Liberté. Le cortège reviendra à la maison commune ; des danses s’établiront autour de l’autel de la Patrie et de la statue de la Liberté[[314]](#footnote-315). »

Qu’on nous permette de le demander : Si un Grec ou un Romain, revenu sur la terre, s’était trouvé tout à coup dans une de ces fêtes républicaines, aurait-il douté qu’il fût dans son propre pays ? Exercices, évolutions, tyrannie triumvirale, république, liberté, autel de la patrie, danses, choses et mots, tout, excepté la cocarde tricolore, n’est-il pas dans les usages et le vocabulaire de son pays ?

Plus complète encore eût été son illusion, s’il avait entendu les discours des modernes Brutus, déclamant contre les Tarquins et les triumvirs. N’aurait-il pas cru lire une page de son histoire nationale, en lisant l’histoire des Marius, des Sylla, des Octave et des Antoine de collège, se supplantant les uns les autres ; puis, après avoir travaillé de concert à prendre le pouvoir, s’accusant mutuellement d’ambition, d’hypocrisie, d’égoïsme, et se livrant fraternellement au fer du bourreau et à l’horreur de la postérité ?

Ainsi, le lendemain de la victoire, les vainqueurs du 9 thermidor adressent aux Français la proclamation suivante : « Citoyens, des conspirateurs hypocrites, frappés par vos véritables représentants, s’étaient réfugiés dans le sein d’une municipalité perfide. Ils rassemblaient une force armée, provoquaient les citoyens contre la représentation nationale, et menaçaient d’envahir les droits du peuple.

 » À peine les manœuvres des conspirateurs Robespierre, Saint-Just et Couthon et leurs complices ont été connues, les sections de Paris ont environné la Convention nationale ; les citoyens ont fait aux représentants du peuple un rempart de leur corps, de leurs armes un appui.

 » Le 31 mai le peuple fit sa Révolution ; le 9 thermidor la Convention nationale a fait la sienne : la Liberté applaudit également à toutes les deux.

 » Puisse cette époque terrible, où de nouveaux tyrans, plus dangereux que ceux que le fanatisme et la servitude couronnent, être le dernier orage de la Révolution[[315]](#footnote-316) ! »

Cette proclamation est signée de Collot d’Herbois, président de la Convention, Barrère, etc. La veille encore, ces conspirateurs hypocrites, ces nouveaux tyrans étaient pour leurs bourreaux les plus grands citoyens et presque des dieux.

Quelques mois après, les vainqueurs du 12 germinal an III décrètent d’arrestation Collot d’Herbois, Barrère, Billaud Varennes, Vadier, Choudieu, Léonard Bourdon, etc. Le même jour paraît une proclamation par laquelle Collot d’Herbois, Barrère et les autres vaincus sont signalés à l’Europe comme « une poignée de factieux qui avaient opprimé la Convention et médité la mort de la République ; qui avaient appelé autour d’eux tout l’affreux cortège de leurs propres forfaits et les crimes auxiliaires de leurs complices : la Convention a su terrasser la faction et maintenir la liberté[[316]](#footnote-317). »

Les vainqueurs du 12 germinal sont vaincus à leur tour, et le 1er prairial an III, la Convention nationale décrète d’arrestation quatorze de ses membres : Bourbotte, Duquesnoy, Duroy, Prieur, Romme, Soubrany, Goujon, Albitte, Peysard, Lecarpentier, Pinet, Bory, Payan et Rhull.

Le même jour une proclamation dit aux Français : « Des hommes trop connus par le rôle infâme qu’ils ont joué sous le règne affreux de la dernière anarchie ont organisé la révolte sous le nom d’insurrection. Quoi que tente la perfidie, la Convention nationale sera toujours digne de son poste. Le Génie de la Liberté l’enflamme ; elle saura remplir ses destinées[[317]](#footnote-318). »

Ces proscriptions sanglantes de la Convention à l’égard de ses propres membres, ces discours infamants prononcés contre ceux qu’on adorait la veille, toutes ces luttes de Titans cherchant à escalader le ciel de la puissance, se faisant pour y parvenir un marchepied des cadavres de leurs collègues, et pour s’y maintenir un rempart de leurs têtes : tout cela ne rappelle-t-il pas trait pour trait les assassinats et les proscriptions des anciens triumvirs, leur course incessante au pouvoir, et leurs philippiques contre leurs compétiteurs vaincus ? Afin que rien ne manque au parallèle, c’est au nom de la patrie et de la liberté qu’égorgent les anciens et les nouveaux Brutus, que proscrivent les anciens et les nouveaux Sylla.

Fête de la Jeunesse. — Sans qu’il soit besoin de le répéter, toute la Révolution est la mise en scène des études du collège. En toutes choses, dans ses constitutions comme dans ses fêtes et ses institutions sociales, on la voit imiter servilement Rome et Athènes. Elle n’a point encore, il est vrai, de censeurs, mais la loi réserve des privilèges à la vieillesse, à la maternité, à la fidélité conjugale. Dans les pompes publiques, on honore la chasteté, en associant au cortège des époux et des enfants le chœur des vierges de l’Opéra. Les sages de la république décernent à des jours marqués des couronnes de roses à la pudeur et des médailles à la vertu : autant de souvenirs de l’antiquité.

Ses fêtes en particulier sont toutes empreintes de matérialisme et d’idolâtrie. La Fête de l’Agriculture rappelle, ainsi que nous l’avons vu, le vieux culte de Cérès ; la Fête des Époux, celle de l’hyménée ; la Fête du Peuple souverain, l’antique apothéose de l’homme dans la personne du peuple roi ; la Fête de la Vieillesse n’est qu’une froide imitation de la fête du vieux Saturne ; celle de la Jeunesse retrace la fête d’Hébé.

Le ministre de l’intérieur, François de Neufchâteau, invitant la France entière à célébrer cette dernière solennité, s’exprime en ces termes : « La Fête de la Jeunesse n’est pas sans doute la moins intéressante des fêtes morales. L’époque sentimentale de cette fête associe le printemps de la vie à celui de l’année. Vidée dune fête de la Jeunesse est empruntée des républiques anciennes. Les Athéniens célébraient aussi au printemps leurs éphébées, qui n’étaient autre chose que la fête des jeunes gens, admis alors à prêter le serment de vivre et de mourir pour la patrie. Ce peuple ingénieux avait suivi les règles d’une profonde politique, dans l’institution de ces fêtes vraiment nationales. Elles étaient les preuves d’une civilisation perfectionnée, mais qui ne pouvaient s’adapter avec succès qu’aux réunions d’un peuple libre. Les Français ont eu raison d’imiter cette institution antique, depuis qu’ils ont repris leur égalité primitive[[318]](#footnote-319). »

La fête s’accomplit en plein air devant l’Autel de la Patrie, en présence des autorités, des chefs de famille et de tout le peuple. L’armement des jeunes gens parvenus à l’âge de seize ans, l’inscription sur le registre des citoyens des jeunes gens parvenus à l’âge de vingt ans ; la délivrance de la carte civique à chacun d’eux ; la couronne de chêne donnée aux élèves qui se sont le plus distingués ; des chants patriotiques, des discours sur la morale du citoyen ; des jeux et des exercices gymnastiques, sont les principales cérémonies de cette fête. Les vieillards des deux sexes y occupent une place d’honneur[[319]](#footnote-320).

Le 10 germinal an IV (samedi 2 avril 1796), la Fête de la Jeunesse fut célébrée avec toute la pompe possible dans les douze municipalités du canton de Paris. Quelques mauvais citoyens se permirent de s’égayer aux dépens de l’institution athénienne. Aussitôt le Moniteur leur répond : « Nous ignorons si, chez les Romains, l’institution destinée à marquer le passage de l’adolescence à l’état d’homme et de citoyen pouvait paraître ridicule ; mais il est certain que lorsqu’un jeune homme prenait la robe virile, c’était l’occasion d’une grande fête. Le père donnait un festin à sa famille et à ses amis, en réjouissance de ce que son fils était en état de servir la république. C’est à la fin du repas qu’on ôtait au jeune homme la robe prétexte ; on l’accompagnait au temple pour y faire les sacrifices ordinaires, on le conduisait ensuite à la place publique comme pour l’initier aux affaires de la patrie. Jeunes Français, devenus citoyens d’une grande et immortelle république, vous n’écouterez point ces hommes perfides[[320]](#footnote-321). »

Cela veut dire : Les anciens avaient une fête de la Jeunesse ; nous en aurons une : tant pis pour ceux qui ne comprennent pas que notre perfection consiste à imiter en tout les Grecs et les Romains.

Fête des Époux. — Cette fête n’est pas moins classique que les autres. En voici, avec l’exposé des motifs, le programme tracé par Boissy d’Anglas, président de la Convention : « La fête du mariage chez des hommes égaux et libres doit être la plus belle des fêtes : c’est celle de l’amour et de la volupté ; qu’elle soit digne de son institution et des sentiments qui doivent l’embellir. Que le jeune homme nouvellement épris y paraisse sous l’égide des mœurs, à côté de sa jeune amante ; que les époux unis depuis peu viennent y renouveler leurs serments.

 » Il me semble que la Nature a formé pour ces aimables cérémonies le voluptueux mois de floréal[[321]](#footnote-322) ; il me semble que le parfum des fleurs, le chant des oiseaux, la douce température de l’air s’unissent aux émotions de l’âme pour embellir la solennité des plus doux sentiments du cœur.

 » Je vois un autel de gazon, élevé à quelque distance de la cité, sur un tapis de verdure, et sous la voûte d’un feuillage impénétrable aux feux de l’astre du jour[[322]](#footnote-323). Les époux unis depuis la dernière fête s’avancent en ordre, et avec cette contenance paisible qui annonce le vrai bonheur : des guirlandes de fleurs les unissent ensemble, et des bouquets de roses font leur parure. Ils sont précédés de jeunes filles dont l’habillement est celui de l’innocence. Leurs danses vives et légères peignent l’allégresse de ce beau jour ; les jeunes gens se pressent autour d’elles ; ils se mêlent à leurs jeux ; ils font retentir les airs de chansons patriotiques ou relatives à la solennité qui les rassemble.

 » Les jeunes époux s’approchent de l’autel ; ils reçoivent des couronnes de fleurs et des rameaux de myrte, dont ils ornent leur tête et leur sein ; ils jurent ensemble de remplir toutes les obligations que la Nature et la société leur imposent ; et des cris de joie, mille fois répétés, consacrent au nom de la Patrie des serments qui lui sont chers. Un vieillard[[323]](#footnote-324), placé à côté de l’autel, s’élève sur les gradins qui l’entourent. Son aspect est le signal du silence ; on le respecte, on l’aime et on va l’entendre avec plaisir. Il parle aux jeunes époux de leurs obligations les plus sacrées, de celles que lui-même a si bien remplies[[324]](#footnote-325). »

On sera sans doute charmé d’entendre le discours d’un de ces vieillards, debout devant l’autel de gazon, et mariant au nom de la Nature, de la République et de la Déesse tutélaire du mariage. Voici quelques lignes de celui qui fut prononcé le 10 floréal an IV par le citoyen Chappe, président de l’administration centrale du canton de Paris : « Citoyens, nous célébrons la Fête des Époux. l’union conjugale est l’objet de notre hommage. Divinité protectrice [[325]](#footnote-326) du bonheur des humains et des mœurs, tes augustes lois la prescrivent[[326]](#footnote-327) et la couvrent d’honneur. Vous qui m’écoutez, ayez pour guide les vertus républicaines ; elles vous conduiront à pas sûrs aux plus hautes destinées[[327]](#footnote-328). »

« Après le sermon, les danses et les jeux recommencent, et succèdent à ces touchantes cérémonies. Les jeunes gens s’exercent à la lutte, a la course, a tous les exercices qui donnent de l’agilité ou de l’adresse ; ils reçoivent des prix que leur décernent les vieillards. Des fleurs, un ruban ou un rameau de verdure suffisent pour consacrer leur victoire et pour honorer leurs succès[[328]](#footnote-329). »

Fête de la Vieillesse. - Si les fêtes qui précèdent sont romaines ou athéniennes, la Fête de la Vieillesse est Spartiate : on en jugera par la description officielle. « L’an IV de la République française, une et indivisible, à huit heures du matin, les citoyens Guebert, président ; Lesueur, Huyot, Courtois, Porché et Prouteau, administrateurs ; et Tobie, commissaire du Directoire exécutif, se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

 » Les jeunes élèves des différentes écoles de l’arrondissement, avec leurs instituteurs et institutrices, les détachements des 13e, 14e et 15e brigades de la garde nationale sédentaire, un détachement d’infanterie et la musique de la 28e demi-brigade, ainsi qu’un détachement des élèves trompettes, un détachement de vétérans de la garde nationale, les vieillards qui avaient été invités à la fête, des artistes demeurant sur l’arrondissement, les membres des comités de bienfaisance, les commissaires de police et les juges de paix, assesseurs et greffiers, sont successivement arrivés.

 » À neuf heures et demie, il a été formé deux députations, chacune de seize élèves de l’un et de l’autre sexe, parmi ceux qui se sont le plus distingués. Elles étaient présidées, l’une par un officier municipal, l’autre par deux ; elles étaient environnées d’un détachement de la garde nationale et précédées d’un corps de musique militaire. Elles sont allées en cortège attacher, aux portes des vieillards désignés, des guirlandes avec des inscriptions portant leurs noms et ces mots : Respecta la vieillesse. Elles étaient encore chargées de prendre les vieillards et de les amener au boulevard Martin, en face de l’ancien Opéra.

 » Immédiatement après s’est formé le cortège principal, ainsi qu’il suit :

 » En tête, un peloton de cavalerie, précédé de son trompette ; suivaient les élèves trompettes, qui précédaient un détachement de la 28e avec ses tambours ;

 » La garde nationale, formée en haie sur la droite et sur la gauche, renfermait le cortège ;

 » Les élèves des deux, sexes des écoles primaires et autres, rangés sur deux files, accompagnés de leurs instituteurs et institutrices, avaient au milieu d’eux les vieillards invités ;

 » Le livre de la Constitution de l’an III, porté sur un trophée par deux jeunes citoyens, précédait de jeunes élèves des deux sexes qui tenaient des corbeilles de fleurs, et au milieu, un jeune citoyen portait une bannière sur laquelle on lisait : Respect à la Vieillesse ;

 » Suivait un détachement de la garde nationale avec son drapeau ;

 » Venaient ensuite les membres des comités de bienfaisance ;

 » Les juges de paix, assesseurs et greffiers ;

 » Les administrateurs, le président de la municipalité et le commissaire du Directoire exécutif, environnés des vétérans de la garde nationale ;

 » Les vieillards invités, les membres des comités de bienfaisance et des autorités constituées, avaient chacun à la main un bouquet de fleurs ;

 » Un détachement de la garde nationale avec drapeaux ;

 » Un détachement de la 28e et un peloton de cavalerie fermaient le cortège ;

 » Les employés, ayant un ruban tricolore au bras, dirigeaient la marche ;

 » Le cortège s’est ainsi rendu, par la rue Laurent, le faubourg, la porte et le boulevard Denis, à l’ancien Opéra, pour y recevoir les vieillards et y faire la réunion générale ;

 » Après que le cortège a eu défilé devant eux, ils ont été invités à se placer immédiatement avant la municipalité ; un corps de musique a été placé en tête du cortège, et l’autre, avec les tambours de la garde nationale, a été placé en avant du livre de la Constitution ; le reste des deux députations s’est réuni, chacun au corps auquel il appartenait ;

 » La marche n’a point été arrêtée ; elle a continué par la porte et le faubourg Martin, jusqu’au temple Laurent, qui avait à cet effet été décoré de tentures et de drapeaux tricolores ;

 » À l’entrée dans le temple, l’orgue a exécuté un grand morceau de musique ;

 » Chacun s’étant placé d’après les dispositions adoptées, les vieillards, désignés comme le principal objet de la fête, ont pris place à la droite et à la gauche du président ;

 » Il a été exécuté un morceau par la musique ; » Après un bruit de tambours et de trompettes, le président a prononcé le discours suivant :

« Citoyens, — C’est par des institutions simples, prises dans la nature même de l’homme, que les législateurs éclairés s’appliquèrent dans tous les temps à resserrer les liens de l’association générale. Lycurgue, qui donna des lois à Sparte, plaça le respect pour la vieillesse en tête des devoirs les plus essentiels ; il voulait faire rendre à cet âge respectable une sorte de culte. Un vieillard cherchait une place dans les jeux Olympiques, des jeunes gens l’appelèrent comme pour lui en offrir une, et le couvrirent de huées lorsqu’il fut auprès d’eux. Les ambassadeurs des Lacédémoniens, voyant ce manque de respect, se levèrent aussitôt, appelèrent le vieillard, et le placèrent honorablement au milieu d’eux. Cette action ayant excité des applaudissements universels : Grand Dieu ! s’écria le vieillard, tous les Grecs connaissent la vertu, mais les Lacédémoniens seuls la pratiquent.

 » Jeunes citoyens, enfants aimables, voyez ces cheveux blanchis dans une longue carrière ; ces fronts vénérables vous commandent le respect. Un jeune homme respectait davantage, à Sparte, un simple citoyen plus âgé que lui qu’un magistrat de son âge. La vieillesse est une sorte de magistrature qui s’exerce par l’influence de la vertu. »

 » Ce discours a été accompagné de nombreux applaudissements et des cris répétés de Vive la République !

 » Les couplets suivants du citoyen Piis sur la vieillesse ont été chantés par un artiste que son épouse accompagnait sur l’orgue, et les accents vivement sentis d’une voix brillante qui se mariait à la douce mélodie de l’instrument touché avec goût, ont ému tous les cœurs, déjà disposés à l’attendrissement :

Air : C’est un enfant.

Il est des chênes respectables Que le fer ne toucha jamais, Et dont les cimes vénérables Sont l’orgueil des vastes forêts. À la République, Quel ombrage antique Fait plus d’honneur, à tous égards, Que les vieillards ? (Bis.)

Quand le peuple, aux fêtes publiques Voit sur le front des vétérans Le vert des couronnes civiques, Se marier aux cheveux blancs, Ce tableau sublime Lui plaît et l’anime ; Il chante en chœur de toutes parts : Gloire aux vieillards ! (Bis.)

 » Les jeunes élèves ont été invités d’offrir en hommage aux vieillards les prémices de leurs talents.

 » Aussitôt de jeunes citoyens ont déposé leurs habits, ont couru sur des fleurets, se sont élancés sur une espèce d’estrade, et au son d’une musique militaire, ils ont essayé leurs forces et déployé leur adresse avec beaucoup de grâce. Ils sont ensuite venus offrir leurs fleurets aux vieillards, et ont reçu du président le baiser fraternel et un bouquet.

 » Cette démonstration a été suivie par les couplets suivants :

Jour heureux, ô jour de tendresse !

Où le zèle inspire nos chants ;

Pour bien célébrer la vieillesse,

Unissons nos faibles accents.

Le noble exemple qu’on nous donne

Nous fait chérir les bonnes mœurs ;

À la vertu que l’on couronne

Présentons aussi quelques fleurs.

Évitant ce triste Héraclite,

Pleurant sur nos faibles travers,

Et ce caustique Démocrite

Tympanisant tout l’univers ;

Nos vieillards surent toujours plaire

Par les grâces et l’enjouement

De Fontenelle et de Voltaire,

D’Anacréon, toujours chantant.

 » Ces couplets, chantés avec grâce par de jeunes citoyennes, élèves du citoyen Verron, leur ont aussi mérité l’accueil le plus encourageant.

 » Ces exercices ont été terminés par un morceau de musique que la citoyenne Vincent, âgée de six ans et demi, a exécuté sur un forte-piano, et tous les assistants lui en ont témoigné leur satisfaction par de nombreux applaudissements.

 » L’intérêt particulier que les vieillards respectables qui en étaient l’objet ont pris à ces divers exercices en augmentait le charme, et n’en a pas été la récompense la moins flatteuse.

 » Après un bruit de trompettes et de tambours, le commissaire du Directoire exécutif s’est levé et a dit :

« Qui que vous soyez, citoyens, étrangers, vous tous qui, conduits par une piété vraiment filiale, venez dans ce temple payer à la vieillesse le tribut que lui doit le jeune âge, soyez bénis ! Puissent vos heureux enfants, glorieux imitateurs de votre religieux exemple, vous rendre, après un long cours d’années prospères, un hommage aussi tendre que celui que vous offrez dans ce moment à vos vénérés pères !

 » Enfants, apportez des fleurs, et couvrez-en ces sages.

 » (De jeunes citoyennes s’élancent aussitôt vers les vieillards, font voler sur eux à flocons les fleurs qui remplissent leurs corbeilles.)

 » Touchez avec respect ces cheveux qu’ont blanchis cent hivers.

 » Baisez avec transport ces mains laborieuses qui ont assuré votre existence et préparé votre liberté.

 » Enfants de tout sexe, de tout âge ; guerriers, citoyens, magistrats, levez-vous, inclinez-vous honneur aux pères de la patrie !

 » (À l’instant, la municipalité et tous les fonctionnaires publics se sont levés spontanément et ont, dans un religieux silence, exprimé aux vieillards le sentiment profond de vénération dont le commissaire du Directoire exécutif était l’organe.)

 » Guerre à mort au gouverneur d’Angleterre !…

 » Vive la République ! »

 » Les applaudissements qui ont accompagné ce discours n’ont cessé que pour laisser entendre la voûte du temple retentir du pas de charge et du carillon national, exécutés par la musique militaire et les tambours réunis.

 » Ensuite les artistes ont chanté l’hymne suivant, du citoyen Plancher Valcour :

Air : Tandis que tout sommeille.

Que l’on prête en silence

L’oreille à nos accords !

Modérez vos transports,

Beauté, jeunesse, enfance !

Nous célébrons,

Nous couronnons

La vertu, la sagesse ;

Émus, saisis à son aspect,

D’un ton timide, circonspect,

Et pénétrés d’un saint respect,

Nous chantons la vieillesse.

Rome, Olympie, Athènes,

Thèbes, Sparte et Lesbos

Couronnaient les héros

Qui brisèrent leurs chaînes ;

Ils célébraient,

Ils honoraient

La beauté, la jeunesse.

Aussi fiers, mais beaucoup plus grands,

Plus justes, plus reconnaissants,

Les républicains triomphants

Célèbrent la vieillesse !

Rome, Olympie, Athènes, Thèbes, Sparte et Lesbos Couronnaient les héros Qui brisèrent leurs chaînes ; Ils célébraient, Ils honoraient La beauté, la jeunesse. Aussi fiers, mais beaucoup plus grands, Plus justes, plus reconnaissants, Les républicains triomphants Célèbrent la vieillesse !

 » Cet hymne fini, le président a couronné, au son de la musique et des tambours, et au milieu des applaudissements universels, les citoyens :

 » Jean Lefèvre, agriculteur, âgé de quatre-vingts ans, demeurant rue des Récolets, n° 7, division de Bondy ;

 » Étienne-Charles Delalande, ancien professeur de mathématiques, âgé de soixante-neuf ans, rue Neuve-Sauveur, n° 332, division de Bonne-Nouvelle ;

 » Pierre-Antoine Desloges, lieutenant à la suite, âgé de soixante-deux ans, rue Denis, n° 45, division de Bon-Conseil ;

 » Marie-Anne Landa, femme Labarrière, âgée de soixante-seize ans, rue Neuve-Égalité, 315, division de Bonne-Nouvelle ;

 » Et Marie Dumoulin, femme Basset, âgée de soixante-quatorze ans, rue Triboudin, n° 15, division de Bon-Conseil ;

 » Lesquels avaient été choisis au scrutin pour être proposés en exemple à leurs concitoyens, conformément à l’article 2 de l’arrêté du Directoire exécutif du 27 thermidor an IV.

 » Le Chant du départ a annoncé que la cérémonie était terminée, et la douce joie qui s’épanouissait sur tous les visages a manifesté les sentiments que cette auguste solennité avait imprimés dans tous les cœurs.

 » Le cortège est rentré à la municipalité dans le même ordre qu’il était venu ; les vieillards couronnés étaient placés au milieu des membres de l’administration.

 » Elle a offert à ces dignes objets de la vénération publique un banquet fraternel où a présidé une aimable gaieté, et où ont été portés les toasts à la République, à la Constitution de l’an III, et guerre à mort au gouvernement anglais.

 » Ensuite les membres de l’administration nommés commissaires à cet effet les ont conduits, dans des voilures, au spectacle du théâtre de la République et des Arts, d’où ils les ont reconduits en voiture, également, à leur domicile respectif.

 » Du tout a été dressé le présent procès-verbal et ont signé, le président, les administrateurs et le commissaire du Directoire exécutif.

 » Ainsi signé : Guebert, président ; Lesueur, Huyot, Courtois, Porche et Prouteau, administrateurs ; et Tobie, commissaire du Directoire exécutif.

 » Pour copie conforme,

 » F. Ricou, secrétaire en chef. »

Complétons le procès-verbal officiel par les détails suivants. Les vieillards, hommes et femmes, couronnés de chêne, étaient déposés au théâtre, dans douze loges ornées de guirlandes. » Toutes les âmes, fortement émues par la nouveauté du spectacle, étaient préparées à recevoir des impressions profondes. » Pour venir en aide à ces sentiments, les acteurs de l’Opéra présentaient aux regards Œdipe banni par ses fils ingrats, et protégé par la piété de sa fille.

À la suite de la pièce, on promenait sur le théâtre deux vieillards ceints de pampre et assis sur une charrue, et le chœur chantait :

Le Temps blanchit leur tête vénérable :

Enfants, couronnez-la de fleurs.

À ce signal, des groupes d’enfants costumés en Amours accouraient par toutes les issues, chargeant les vieillards de guirlandes de roses ; puis les spectateurs se retiraient en comparant ces ridicules émotions de coulisses aux souvenirs classiques du stade d’Olympie et des panathénées de la ville de Minerve[[329]](#footnote-330).

## CHAPITRE VI.

Fêtes du Régicide et de l’Agriculture. — Discours. — Célébration à Paris, à Besançon. — Temple bâti à Cybèle, au carré des Champs-Élysées. — Prémices des biens de la terre offerts à la Déesse.

Fête du Régicide. — Pour peu qu’on étudie l’antiquité païenne, on voit, comme nous l’avons remarqué, qu’entre les milliers de dieux qu’il s’était forgés, l’homme n’en adorait sérieusement qu’un seul, c’était lui. La même chose se reproduit dans le paganisme moderne. Sous le nom de toutes les divinités qu’elle décrète, dans toutes les fêtes qu’elle institue, la Raison, déifiée de nouveau, s’adore seule et se glorifie. Soit qu’elle élève des temples aux dieux, ou qu’elle dresse des échafauds aux rois, elle manifeste également sa souveraineté. Or, le meurtre de Louis XVI, commandé et accompli par elle, était un témoignage trop glorieux de sa toute-puissance, pour n’être pas célébré avec une solennité particulière.

Décrétée le même jour que la fête de l’Être suprême, la Fête du Régicide traverse toute la Révolution. Le Moniteur va nous apprendre dans quel esprit et de quelle manière elle se célébrait. Le 30 nivôse an II, une députation du club des Jacobins se présente à la barre de la Convention. « Représentants d’un peuple libre, dit l’orateur, c’est aujourd’hui l’anniversaire de la mort légale du tyran. Un si beau jour, qui retrace aux âmes républicaines un acte ordonné par la Raison et par la Nature[[330]](#footnote-331), comme le premier pas du bonheur pour l’humanité entière, doit être célébré par tout homme qui sent sa dignité. »

Le président Vadier répond : « Citoyens, l’anniversaire de la mort du tyran est un jour de terreur et de deuil pour les tyrans et leurs suppôts ; ce jour mémorable annonce le réveil des peuples asservis. La massue révolutionnaire est prête à écraser ces monstres. Citoyens, la fête que vous allez célébrer doit électriser le courage des sans-culottes comprimé pendant trop longtemps, apaiser les mânes des victimes égorgées sous les drapeaux de la tyrannie, et venger le genre humain des outrages qu’il a reçus pendant quatorze siècles. C’est devant la statue de la Liberté que va sonner la dernière heure des brigands couronnés et de leurs infâmes satellites[[331]](#footnote-332). »

Pour rendre la fête plus complète, on propose d’y faire serment de haine à la royauté. C’est au nom des Grecs et des Romains que la royauté avait été abolie et Louis XVI condamné à mort. C’est encore au nom des Grecs et des Romains que ce serment est demandé et voté à l’unanimité. « Les peuples anciens, dit le conventionnel Hardy, avaient cette coutume, et ils s’excitaient mutuellement dans cette haine de la tyrannie, qui leur a fait faire tant de prodiges, en renouvelant souvent, et d’un mouvement unanime, le serment d’être républicains[[332]](#footnote-333). »

En conséquence, parait un décret du 4 ventôse an IV, ainsi conçu :

« Art. 1er. Aucun membre des autorités constituées de la République ne pourra désormais entrer en exercice de ses fonctions sans avoir préalablement prêté le serment de haine à la royauté. Ceux qui exerceraient leurs fonctions sans avoir prêté ce serment seront punis de la peine de la déportation.

 » Art. 2. Ceux des juges qui n’ont pas encore prêté le serment de haine à la royauté le prêteront dans les trois jours de la publication de la présente loi. Ceux qui, n’ayant pas donné leur démission dans ledit délai, n’auraient pas, à son expiration, prêté ce serment, seront punis de la même peine de la déportation[[333]](#footnote-334). »

Conformément aux décrets de la Convention et du Directoire, la Fête du Régicide se célèbre à Paris de la manière suivante : Le 21 janvier, à sept heures du matin, une salve d’artillerie annonce l’anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français. À neuf heures, toutes les troupes de la garnison sont rassemblées sur les principales places. Là, tous les militaires, sous les armes, renouvellent le serment de haine à la royauté. Les pièces d’artillerie attachées aux différents corps annoncent par des salves réitérées ce serment des guerriers républicains. Toutes les troupes viennent ensuite se ranger en bataille dans les rues et sur la place adjacente au Temple de la Victoire[[334]](#footnote-335), choisie pour la cérémonie. Le frontispice est orné de trophées militaires et des couleurs nationales. Au-dessus de la principale porte on lit en gros caractères les inscriptions suivantes :

au 2 pluviôse[[335]](#footnote-336),

jour d’effroi pour Les traîtres et les parjures.

Plus bas :

Si dans la République il se trouvait un traître

Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,

Que le perfide meure au milieu des tourments !

Voltaire, Brutus[[336]](#footnote-337).

Le temple est décoré avec une pompe extraordinaire. Au centre s’élève un autel qui soutient le livre de la Constitution. Autour de l’autel, sur des trépieds antiques, brûlent des parfums. Au fond de la nef s’élève une vaste estrade, que décorent les statues de la République, de la Liberté et de l’Égalité. Dans la partie supérieure de l’estrade sont placés cinq fauteuils pour le Directoire exécutif et un siège pour le secrétaire général. De chaque côté de l’autel s’élèvent des amphithéâtres, destinés aux corps diplomatiques et aux autorités constituées.

À onze heures, le Directoire exécutif, accompagné de sa garde à pied et à cheval, précédé de ses huissiers et messagers d’État, des ambassadeurs et ministres des républiques alliées, arrive au Temple de la Victoire. La musique exécute l’Hymne à la Patrie. Quand tout le monde a pris place, le président prononce un discours analogue à la fête.

Quelques extraits des discours prononcés à la même occasion, mais dans différentes années et dans différents lieux, nous donneront la mesure de l’exaltation républicaine à laquelle les grands modèles de l’antiquité avaient monté les têtes. On peut affirmer que jamais, chez aucun peuple, pas même chez les Romains, la royauté n’a reçu de pareilles injures.

« Ce fut en ce jour, s’écriait le président Treilhard[[337]](#footnote-338), au moment où je parle, que le tyran subit la peine due à ses forfaits. C’était beaucoup pour la justice d’avoir frappé le coupable ; c’était peu pour la Nation, si du même coup la royauté n’était pas anéantie… Défenseurs des rois ! dites-nous quel crime fut étranger à la royauté ?… Peuple ! tu voulus être libre, eh bien, la royauté ouvrit aussitôt sa boîte et vomit sur toi tous les maux de la terre. Tu voulus être libre ! la royauté te fit la guerre ; la royauté projeta de t’affamer ; la royauté te plongea dans tous les excès de la licence. Tu voulus être libre ! la royauté s’efforça aussitôt de couvrir la France de deuil et d’échafauds… Peuple ! tu désires la paix ! eh bien, haine à la royauté, c’est elle qui donne la guerre. Tu éprouves des privations ! haine à la royauté, c’est elle qui voulut t’asservir par la famine. Tu appelles la concorde et l’union ! haine à la royauté, qui organisa la guerre civile et le massacre des républicains[[338]](#footnote-339). »

La même année, Vernier, président du conseil des Anciens, s’exprime en ces termes : « Citoyens représentants, il suffit à l’homme de sentir la dignité de son être pour idolâtrer la liberté… Jeté depuis des siècles*[[339]](#footnote-340)* dans un esclavage héréditaire, combien doit lui être chère l’époque mémorable où il est entré dans tous ses droits !… Si le bonheur peut exister sur la terre, c’est dans une république démocratique[[340]](#footnote-341) qu’il doit se rencontrer ; c’est dans un tel gouvernement que l’homme se trouve le plus rapproché de ses droits primitifs, de sa liberté naturelle et de son indépendance… Une Révolution proprement dite est le combat de la Raison contre les préjugés, de l’enthousiasme sacré de la liberté contre le fanatisme la tyrannie, l’orgueil et la superstition : telle est la Révolution que nous allons jurer de maintenir[[341]](#footnote-342). »

Aux extrémités de la France, même langage et mêmes idées. Le jour de la Fête du Régicide, le citoyen Vernerey, président de l’administration centrale de Besançon, prononçait dans le temple de la Raison, en présence des autorités constituées, le discours suivant : « Citoyens, lorsque après quatorze siècles de barbarie, d’ignorance et d’esclavage, une grande nation a rompu ses fers, détrôné et puni son tyran, brisé les autels de la superstition et du fanatisme, le devoir des magistrats chargés d’en rappeler au peuple le souvenir est de se replier sur les événements, d’en rechercher les causes et de lui en offrir le résultat avec cette franchise austère et républicaine qui caractérise les hommes libres… Il arriva enfin ce jour de triomphe pour la France libre, ce jour de deuil et de consternation pour les partisans de la royauté, ce jour à jamais mémorable dans les annales de la République, qui fit connaître à l’Europe étonnée la force des peuples et la faiblesse des rois.

 » Mânes des patriotes immolés sous les murs du château des Tuileries, consolez-vous, vous êtes vengés… À peine le peuple français eut proclamé la souveraineté, tous les despotes résolurent sa ruine, et la France libre eut à lutter contre toute l’Europe esclave. Mais ne craignez pas, citoyens, que les vainqueurs de Valmy laissent périr une patrie qu’ils ont une fois sauvée. Ils sont républicains ! vous les verrez bientôt devenir les émules des héros de la Grèce et de Rome… Si je vous ai rappelé le souvenir des forfaits et des crimes du despotisme, c’est uniquement pour vous bien pénétrer de la haine que vous allez jurer à la royauté. Mais restez unis, fermes et indivisibles. ; abandonnez à leurs remords les monstres qui se sont rendus coupables de tant de crimes : qu’ils vivent, mais pour être témoins de nos fêtes qui les affligent et de nos vertus qui les désespèrent[[342]](#footnote-343) ! »

Une odeur de philippique et de catilinaire, une antiphrase continuelle, les invocations obligées des Grecs et des Romains, le préjugé fondamental introduit parla Renaissance, que tous les siècles chrétiens furent des siècles de barbarie, d’ignorance et d’esclavage : voilà ce qu’on trouve dans ce discours officiel du lettré de province.

La harangue qui suit mérite la plus sérieuse attention. Celui qui la prononce est un professeur de belles-lettres à Besançon, le citoyen Briot. Il va nous révéler la secrète influence des études classiques sur la jeunesse révolutionnaire. Pour texte de son discours, il choisit ces vers de Voltaire dans Brutus, la pièce par excellence de la Révolution :

Si dans le sein de Rome il se trouvait un traître

Qui regrettât les rois et qui voulut un maître,

Que le perfide meure au milieu des tourments !

Que sa cendre coupable, abandonnée aux vents,

Ne laisse ici qu’un nom plus odieux encore

Que le nom des tyrans que Rome entière abhorre !

« Citoyens !… la punition solennelle d’un roi sera une des belles époques de l’histoire du genre humain… Aujourd’hui une horde homicide devait effacer à coups de poignard l’ignominie que le 21 janvier imprima sur le front de la royauté et immoler des holocaustes expiatoires aux mânes de Louis XVI… Cette fête n’a rien de sinistre. Ce n’est pas la mort d’un homme que nous aimons à rappeler ; nous célébrons l’événement mémorable qui a éclairé les nations et ébranlé les trônes ; nous perpétuons le souvenir de ce grand acte de justice nationale qui a placé un tyran sous la main de son peuple…

La haine de la royauté est-elle autre chose qu’une conséquence naturelle et certaine de l’amour de la Liberté et de la République ? Un républicain peut-il envisager un roi autrement que le sauvage de l’Afrique envisage le tigre prêt à le dévorer ? Ce sentiment de haine pour la royauté a animé ces nations que nous apercevons encore resplendissantes de gloire à travers la nuit des siècles. C’est lui qui a enfanté tant de grandes actions et d’illustres exploits. La terreur et l’oppression faisaient ramper sous les tyrans ; mais on éprouvait une sorte de jouissance à pouvoir flétrir impunément les cendres de leurs ancêtres. On servait sous Charles IX, Louis XIV et Louis XVI ;

mais on admirait Scévola, les Brutus et Chéréas… »

Qui les admirait ?… Où les admirait-on ?… Qui apprenait à les admirer ?…

Dans la haine qu’il exhale contre les tyrans, le professeur d’humanités va nous donner un échantillon de son admiration pour les régicides classiques, et de la manière dont il la transmettait à ses élèves. Partant, comme tous les autres, de la fable païenne d’un contrat social primitif, il s’adresse aux rois et s’écrie : « Scélérats ! quel être vous donna des hommes à dévorer ? La nature nous fit égaux ; quand notre suffrage ou notre stupidité vous remit les rênes du gouvernement, avons-nous stipulé notre servitude, le meurtre de nos descendants, l’incendie de nos villes, la dévastation de nos campagnes ? Quel usage avez-vous fait de nos pouvoirs, de nos forces, de notre argent ? Nous vous avions chargés de nous défendre, et vous nous avez massacrés ; nous vous avions chargés de protéger notre culte et nos dieux, et vous nous avez chassés, emprisonnés, écartelés, brûlés par milliers, sous le futile prétexte des opinions religieuses[[343]](#footnote-344). Bourreaux ! vous avez enchaîné nos consciences ; vous nous avez précipités à coups de poignard aux pieds de cette idole sanglante que la stupidité des peuples et les crimes des rois ont élevée au Capitole !… Tyrans du monde, le monde entier se lève aujourd’hui contre vous ; vous êtes jugés. Quatorze cents ans de crimes, de carnage, de deuil crient vengeance et justice. Votre souffle furieux a seul allumé les feux du Tartare ; ils doivent vous punir[[344]](#footnote-345)… »

Aux discours succède le serment, le président le prononce en ces termes : Je jure haine à la royauté. Toute l’assemblée se lève et répète : Je le jure. C’est ainsi que les lettrés de collège célèbrent clans toute l’étendue de la République la Fête du Régicide. Parlant de ce qui se passe à Paris, le Moniteur ajoute : « Et les voûtes du temple de la Victoire retentissent de ce serment sacré et des cris de Vive la République ! Le Directoire exécutif descend de l’estrade et s’avance en silence vers l’autel de la Patrie. Le président y dépose l’acte du serment. Alors le Conservatoire de musique exécute l’hymne du 21 janvier[[345]](#footnote-346), dont chaque strophe est terminée par un chant d’imprécation contre les parjures. Elle commence ainsi :

Les flammes de l’Etna, sur ses laves antiques,

Ne cessent de verser des flots plus dévorants ;

Des monstres couronnés les fureurs despotiques

Ne cessent d’ajouter aux forfaits des tyrans.

S’il en est qui veuillent un maître,

De rois en rois, dans l’univers,

Qu’ils aillent mendier des fers,

Ces Français indignes de l’être.

 » On chantait aussi l’hymne de Chénier, intitulé le Serment républicain :

Jurons, le glaive en main, jurons à la patrie

De conserver toujours l’égalité chérie,

De vivre, de périr pour elle et pour nos droits,

De venger l’univers opprimé par les rois.

S’il en est qui veuillent un maître, etc.

S’il en est qui veuillent un maître, etc.

 » Au retour, tous les citoyens attachés au service intérieur du Directoire prêtent le serment républicain entre les mains du ministre de l’intérieur. Chacun des ministres reçoit le serment des employés de ses bureaux, et, chaque année, préside solennellement à la plantation d’un arbre de la liberté devant la porte d’entrée ou dans la principale cour de sa maison[[346]](#footnote-347). »

Afin d’exalter jusqu’au délire le fanatisme républicain et la haine de la royauté, par l’exemple des grands modèles de l’antiquité classique, le soir de la Fête du Régicide le gouvernement faisait jouer sur tous les théâtres des pièces républicaines, telles que Brutus, Épicharis, Caïus Gracchus, etc.[[347]](#footnote-348).

Fête de l’Agriculture. — La Raison, qui dans la fête du 10 août avait honoré la Nature en bloc, l’adore en détail dans des fêtes particulières. De ce nombre est la fête de l’Agriculture. Le décret du 21 prairial en fixe l’époque au 10 messidor et détermine la manière dont elle sera célébrée dans toutes les communes de la République. En voici la teneur : « Le Directoire exécutif, considérant que, si l’agriculture est le premier des arts, c’est surtout dans une République ; considérant, en outre, que l’oubli des honneurs publics que mérite l’agriculture est une marque certaine de l’esclavage et de la corruption d’un peuple[[348]](#footnote-349) ;

 » Arrête :

 » Art. 1er. La Fête de l’Agriculture, fixée au 10 messidor par la loi du 3 brumaire, sera célébrée dans tous les cantons de la République avec tout l’éclat que les localités pourront permettre.

 » Art. 2. Les administrations municipales sont chargées des préparatifs à faire à cet égard.

 » Art. 3. Les administrateurs, la garde nationale, tous les citoyens et citoyennes, convoqués au son du tambour et des fanfares, se rangeront en ordre sur la place publique.

 » Art. 4. À quelques pas devant l’autel de la Patrie, on placera une charrue ornée de feuillage et de fleurs et attelée de bœufs ou de chevaux. Dans les communes où l’on pourra se procurer un char, il suivra la charrue et sera surmonté d’une statue de la Liberté, tenant d’une main une corne d’abondance, et montrant de l’autre les ustensiles du labourage, entassés sur le devant du char.

 » Art. 5. La charrue sera précédée d’un groupe de vingt-quatre laboureurs, choisis parmi les plus anciens du canton, et recommandables par la constance et le succès de leurs travaux ; ils seront précédés de leurs femmes et de leurs enfants. Tous tiendront d’une main un des ustensiles du labourage, et de l’autre, un bouquet d’épis et de fleurs. Les chapeaux seront ornés de feuillage et de rubans tricolores.

 » Art. 6. L’administration municipale désignera celui des laboureurs qui mérite d’être proposé pour exemple ; son nom sera proclamé à haute voix, et pendant toute la cérémonie il sera placé à côté du président.

 » Art. 7. Le président prononcera un discours analogue à l’objet de la fête.

 » Art. 8. Au son d’une musique instrumentale entremêlée d’hymnes, le cortège s’avancera dans la campagne et se rangera en ordre dans un champ dont la municipalité pourra disposer.

 » Art. 9. Les laboureurs se mêleront parmi les citoyens armés, et à un signe donné, ils feront l’échange momentané des ustensiles de labourage contre les fusils.

 » Art. 10. Au son des fanfares et des hymnes, le président enfoncera dans la terre le soc de la charrue et commencera un sillon.

 » Art. 11. Les laboureurs rendront les fusils ornés d’épis et de fleurs et reprendront les ustensiles, en haut desquels flotteront des rubans tricolores.

 » Art. 12. Le cortège reviendra sur la place publique ; le président et le laboureur orné du prix déposeront sur 1’autel de la Patrie tous les ustensiles et les couvriront d’épis, de fleurs et des diverses productions de la terre. Cette cérémonie se fera également au son des fanfares et des chants.

 » Art. 13. La fête sera terminée par des danses.

 » Signé ; Carnot, président. »

En conséquence, les principales communes de France, transformées en villes grecques, accomplirent la cérémonie officielle, imitée des fêtes de Triptolème et de Cérès. Les corps constitués, magistrats, généraux, fonctionnaires, dans leur costume romain, grec ou persan, se plaçaient devant 1’autel de la Patrie. Un char antique, attelé de deux bœufs presque blancs, aux cornes dorées et garnies de bandelettes, de feuillage et de fleurs, portaient une charrue d’or. La Liberté venait ensuite, assise sur un second char plus grand, plus élevé, attelé de huit bœufs, marchant quatre de front ; elle était entourée des attributs de 1’agriculture, instruments, fleurs et gerbes, et elle avait à ses pieds deux jeunes vestales, occupées à brûler des parfums. Les deux chars faisaient le tour de la plaine ; à la suite on dirigeait une charrue et l’on traçait un sillon devant l’autel. La solennité était en outre rehaussée par des chants, des discours, des hymnes de circonstance, des danses et des exercices gymnastiques. Voilà le spectacle que la France entière donnait au monde à la fin du dix-huitième siècle.

Cette description et le programme officiel qu’on vient de lire ne font connaître qu’imparfaitement l’esprit païen qui présidait à cette cérémonie après l’avoir inspirée. Pour en avoir une juste idée, il faut lire dans le Moniteur la description de la fête de l’Agriculture, telle qu’elle fut célébrée à Paris le 10 messidor an IV :

« L’administration centrale du département de la Seine, dit le journal officiel, a célébré, le 10 messidor, la Fête de l’Agriculture avec toute la pompe dont elle est susceptible. La simplicité champêtre et la magnificence nationale se sont heureusement alliées pour rendre cette fête remarquable.

 » Un char décoré de tous les produits de la terre, accompagné de la Société libre de l’Agriculture, de l’administration du Muséum d’histoire naturelle et de l’École vétérinaire, portant un faisceau d’instruments d’agriculture surmonté d’une gerbe d’épis, au-dessus de laquelle flottait l’oriflamme nationale, s’avançait vers un temple de verdure qu’on avait érigé à Cybèle, au milieu du grand carré des Champs-Élysées ; à l’entrée de l’enceinte s’élevaient deux taureaux de grandeur colossale.

 » Le char était traîné par six bœufs ornés de guirlandes, de bandelettes, d’étoiles ; les cornes des bœufs et leurs sabots étaient dorés[[349]](#footnote-350). La forme antique de ce char, les groupes des laboureurs, de gardes sédentaires enlacés dans les bras de l’un et de l’autre, et indiquant par là que ceux qui tour à tour cultivent et défendent les champs servent également l’agriculture[[350]](#footnote-351), représentaient ces anciennes fêtes que la fertile Phrygie célébrait en l’honneur de la déesse des Moissons, au pied du mont Ida[[351]](#footnote-352).

 » Le char de Bacchus, orné de fruits et de pampres, prêtait aussi à l’illusion[[352]](#footnote-353) ; l’enfant assis sur un tonneau représentait le jeune dieu revenant vainqueur du Gange lorsque, lassé d’effrayer les humains, il vint leur enseigner l’art de cultiver la vigne.

 » Le président de l’administration, monté sur le parvis du temple, a prononcé un discours analogue, à la suite duquel il a proclamé les noms des trois laboureurs dont les travaux ont mérité la couronne d’encouragement. Les trois laboureurs ont pris place auprès du président.

 » Celui-ci a tracé un sillon au chant de l’air : Ça ira, et les fermières, meunières, boulangères, laboureurs, meuniers, boulangers, ont déposé sur le stylobate du temple les instruments de leur état et les prémices des biens de la terre[[353]](#footnote-354).

 » On a chanté un hymne à l’Agriculture, suivi d’une musique pastorale qui invitait aux danses, aux jeux et aux plaisirs de toute espèce. Après un repas civique avec l’administration, les trois laboureurs couronnés ont été conduits au théâtre du Vaudeville[[354]](#footnote-355). »

Est-ce un article du Moniteur français qu’on vient de lire, ou bien une page de quelque historien de l’antiquité païenne ? Le doute est permis. Un temple élevé à Cybèle, Bacchus promené en triomphe, des vestales brûlant de l’encens, des hommes et des femmes offrant à la déesse les prémices des biens de la terre : voilà ce que Paris a vu, a fait après dix-huit siècles de christianisme ! Qui a organisé cette fête païenne ? Qui a ressuscité matériellement l’idolâtrie, dans la métropole de la civilisation ? Est-ce le peuple ? Sont-ce les femmes ? Non. Qui donc ? Les lettrés de collège, tous élevés par des prêtres !

## CHAPITRE VII.

Fête de la souveraineté du peuple.

But de cette fête. — Discours de Jean Debry, de Santhonax, du président des Anciens. — Célébration de cette fête. — Discours de Barras. — Fête des morts ou des martyrs de la liberté. — Discours de Barras, de Boissy-d’Anglas, de Guyomard. — Célébration. — Discours de Tallien.

L’homme révolutionnaire traduisait successivement en faits religieux et sociaux les doctrines dont l’avait nourri son éducation. Qu’est-ce que la première et la plus solennelle de ses fêtes, la fête de la déesse Raison ? si ce n’est la manifestation sensible du rationalisme antique ; de ce rationalisme dont Cicéron, César, Platon, les héros et les philosophes de la Grèce et de Rome furent les illustres disciples ; de ce rationalisme qui, reproduit par la Renaissance et propagé sous le couvert des anciens, envahit peu à peu le seizième et le dix-septième siècle ; qui s’épanouit au dix-huitième, et qui finit par se réaliser d’une manière palpable dans le culte dont Chaumette est le grand prêtre et la danseuse Maillard la divinité.

La Révolution établit une autre fête non moins solennelle, la Fête de la Souveraineté du Peuple. Qu’est-ce que cette nouvelle fête ? Sinon la traduction de la doctrine antique du Césarisme. À Sparte, à Athènes, à Rome, où la génération révolutionnaire a fait son éducation, n’a-t-elle pas vu l’homme-roi, souverain du monde, principe du droit[[355]](#footnote-356), ne relevant que de lui, reconnaissant pour la forme la divinité de Jupiter Olympien, très-grand et très-bon, et étant lui-même dans la pratique des choses le vrai dieu, le dieu-peuple, le dieu-césar, ayant ses temples, ses autels, ses prêtres, ses victimes : hécatombes humaines qui en allant au sacrifice lui faisaient, et non à Jupiter, l’offrande de leur vie par ces paroles sacramentelles, dont retentirent pendant plusieurs siècles les échos des amphithéâtres : César, ceux qui vont mourir te saluent : Cæsar, moritúri le salútant.

Chose remarquable ! Chaumette et Anacharsis Clootz disaient, eux aussi, en allant au supplice : Le Peuple est dieu ; il ri y a pas d’autre dieu que lui. Sa volonté, principe et règle du bien et du mal, est la volonté de Dieu même. « Nous avons vu, s’écriait Bailly au sein de l’Assemblée constituante, vos anciens, à l’imitation des temps antiques, porter le Livre sacré, exposer la Loi devant l’assemblée, inclinée dans un silence respectueux. Qui refusera d’obéir, lorsque vous avez obéi ? Par cette solennité vous avez institué la religion de la Loi. Chez les peuples libres et dignes de l’être, la loi est une divinité, l’obéissance est un culte[[356]](#footnote-357). »

Redevenu ce qu’il était dans le paganisme, par l’abolition de toute autorité religieuse et sociale, l’homme révolutionnaire proclame sa souveraineté, il en fait un dogme de foi, un dogme religieux. Il veut qu’on le reconnaisse, et il établit une fête solennelle pour le célébrer. Le 11 pluviôse an VI, Jean Debry demande officiellement l’établissement de cette fête ; il veut que l’Acte dans lequel, au début de la Révolution, le Peuple-Roi grava le dogme de son indépendance, soit porté en procession le jour de cette fête, afin que dans la France régénérée la déclaration des droits joue le même rôle que les tables de Moïse chez le peuple hébreu. Il veut, pour le bonheur du monde, que le dogme si longtemps oublié de la Souveraineté du peuple resplendisse comme le soleil dans la nature. « Quand les premiers hommes, dit-il, se prosternèrent devant le soleil, ils l’appelèrent le Père de la Nature. Il ne parut point à leurs yeux voilé par des nuages, ni précédé par la tempête ; mais il s’avançait radieux dans l’immensité de l’espace, répandant à grands flots des torrents de vie et de lumière : c’est ainsi que la Constitution doit marcher[[357]](#footnote-358). »

En conséquence, l’Assemblée décrète par acclamation : « qu’il sera célébré le 30 ventôse de chaque année, dans toutes les communes de la République, une fête solennelle qui sera nommée la Fête de la Souveraineté du Peuple[[358]](#footnote-359) »

Tous les cœurs palpitaient, lorsque, à quelques jours de là, Santhonax paraît à la tribune, et dit : « Citoyens législateurs, à la veille de la plus auguste des fêtes républicaines, il m’est impossible de retenir les idées qui me pressent. Demain vous célébrerez la souveraineté du peuple. À ce mot, tous les faisceaux des consuls doivent s’incliner[[359]](#footnote-360). »

Puis, s’adressant au dieu-peuple, il lui rappelle que sa divinité est établie sur les ruines de la tyrannie et du fanatisme, et qu’à moins d’abdiquer il doit exterminer ces deux rivaux de sa puissance. « Peuple-souverain, si tu attaches quelque importance aux droits que tu as reçus de la Nature, garde-toi de te laisser surprendre par tes plus mortels ennemis. Éloigne de cette auguste enceinte celui qui ne veut ni défendre ni reconnaître ta souveraineté ; celui qui, dans sa rage implacable, voudrait te la ravir, en rétablissant le trône et les autels sur le cadavre sanglant du dernier des républicains[[360]](#footnote-361). »

Le jour même de la fête, le président des Anciens glorifie le nouveau dieu et lui redit avec un dévot enthousiasme que les deux époques de son règne sont les seules époques de lumière et de liberté ; que depuis Lycurgue, Solon, Numa, jusqu’à la Révolution française, le monde a vécu dans l’esclavage et dans la barbarie. « L’Europe, dit-il, était condamnée, depuis plus de vingt siècles, à la barbarie et à la servitude : mais les nations ressuscitent à la voix des hommes de génie. Que cette fête ne soit pas une vaine cérémonie ; que ce jour voie creuser le tombeau de tous les oppresseurs du Peuple ; que l’éclat de ce jour, où l’orgueil des faisceaux s’abaisse devant la Majesté souveraine du Peuple soit éternel comme lui[[361]](#footnote-362) ! »

Ce discours fut prononcé devant l’assemblée, au retour de la cérémonie, qui s’accomplit de la manière suivante. On avait élevé au milieu des Tuileries, entre le Palais National et le premier bassin, un stylobate qui supportait le faisceau départemental. Tout le long de la spirale décrite par le ruban tricolore qui la nouait, étaient appendus des boucliers portant chacun le nom d’un département. Du sommet du faisceau sortait un arbre de liberté. À chaque angle du stylobate était placé un trépied de forme antique, sur lequel brûlaient des parfums. Chacune des quatre faces du stylobate présentaient quelques-uns des articles de la Constitution ou de la Déclaration des droits, qui ont rétabli ou sont destinés à conserver les Droits de l’homme[[362]](#footnote-363).

Célébrée, s’il est permis de le dire, dans la chapelle privée du gouvernement, la fête n’eut pas aux Tuileries la même pompe qu’aux municipalités de Paris et dans les provinces. On en jugera par le programme officiel et par la circulaire du ministre de l’intérieur. Les arrêtés des 23 et 28 pluviôse portent ce qui suit :

« Art. 1er. La fête de la Souveraineté du Peuple sera célébrée, le 30 ventôse prochain, dans toutes les communes de la République.

 » Art. 2. Dans les dix jours qui précéderont la fête, toutes les administrations municipales se rassembleront, afin de prendre les mesures nécessaires pour la faire célébrer de la manière la plus solennelle qu’il sera possible.

 » Art. 3. Il sera choisi dans chaque commune un certain nombre de vieillards, non célibataires[[363]](#footnote-364), lesquels seront invités à représenter le Peuple dans les cérémonies de la fête. Le nombre de ces vieillards devra être proportionné à la population, de manière cependant qu’ils ne soient pas moins de douze ni plus de cent.

 » Art. 4. Une enceinte sera formée dans la principale place publique de la commune, ou, à défaut, dans un champ voisin. Au milieu, et sous un arbre de la liberté, s’élèvera un autel de la Patrie, entouré de verdure et surmonté du drapeau tricolore : le livre de la Constitution sera placé sur l’autel. Si la cérémonie a lieu dans les temples décadaires, ces édifices seront décorés de figures emblématiques représentant la Souveraineté du Peuple et le Peuple ; la figure de la Souveraineté sera debout, celle du Peuple assise et couronnée de chêne et de laurier. À leurs pieds sera enchaîné le Despotisme.

 » Art. 5. Dès le matin, les vieillards nommés se réuniront dans la maison commune, et de là se rendront en ordre au lieu de la cérémonie. Quatre jeunes gens de la commune marcheront devant eux, portant chacun un écriteau. Sur le premier on lira : La souveraineté réside essentiellement dans l’universalité des citoyens.

 » Sur le second : L’universalité des citoyens français est le souverain.

 » Sur le troisième : Nul ne peut, sans une délégation légale, exercer aucune autorité ni remplir aucune fonction publique.

 » Sur le quatrième : Les citoyens se rappelleront sans cesse que c’est de la sagesse des choix dans les assemblées primaires électorales que dépendent principalement la durée, la conservation et la prospérité de la République.

 » Les jeunes gens seront choisis par les vieillards, parmi ceux qui ont fréquenté avec plus d’assiduité les écoles publiques, et se sont distingués par leur patriotisme.

 » Chacun des vieillards aura à la main une baguette blanche. Après eux marcheront les fonctionnaires publics, les instituteurs et leurs élèves, suivis de groupes représentants l’Agriculture, l’Industrie, le Commerce, les Arts et les Sciences, figurés par des cultivateurs, des ouvriers, des négociants, des artistes et des hommes de lettres, munis chacun des attributs de sa profession. Des détachements des défenseurs de la patrie fermeront le cortège.

 » Art. 6. Lorsque le cortège sera arrivé dans l’enceinte, les jeunes gens qui porteront les écriteaux iront les planter des deux côtés de l’autel de la Patrie. Les vieillards se rangeront en demi-cercle devant cet autel.

 » Art. 7. La cérémonie commencera par quelques hymnes patriotiques analogues à la fête.

 » Art. 8. Les vieillards s’avanceront ensuite au milieu de l’enceinte, et réunissant leurs baguettes, ils en formeront un faisceau qu’ils lieront avec des bandelettes tricolores.

 » Art. 9. Un des vieillards montera sur les degrés de l’autel de la Patrie et adressera aux magistrats les paroles suivantes : La souveraineté du Peuple est inaliénable.

 » Art. 10. Le premier magistrat présent à la cérémonie répondra : Le Peuple a su, par son courage, reconquérir ses droits trop longtemps méconnus ; il saura les conserver par l’usage qu’il en fera.

 » Les appariteurs, qui, pendant ces discours, auront tenu leurs faisceaux abaissés devant la Souveraineté du Peuple, les relèveront, et un chœur de musique terminera la cérémonie.

 » Art. 11. Le cortège retournera ensuite à la maison commune. Les jeunes gens qui portaient les écriteaux porteront au retour le Livre de la Constitution et le faisceau, et marcheront devant les magistrats, qui marcheront eux-mêmes devant les vieillards.

 » Art. 12. L’après-midi sera consacrée aux courses, luttes, danses et autres exercices et jeux. Le soir les théâtres doivent retentir de chants patriotiques et n’offrir que des spectacles propres à inspirer l’horreur du royalisme et de l’anarchie, ces deux éternels ennemis de la souveraineté du Peuple[[364]](#footnote-365). »

Pendant la cérémonie avaient lieu des discours dans lesquels on proclamait la divinité du Peuple, les bienfaits de son règne, la nécessité de l’affermir, et les saintes émotions que cette nouvelle ère faisait éprouver à tous les cœurs. « Citoyens, s’écriait Barras, quel spectacle majestueux présente dans ce jour la Grande Nation ! En ce même moment tous ses enfants sont rassemblés dans leurs communes respectives ; ils sont tous ralliés près de l’autel de la Patrie, devant le Livre de la Loi ; ils se pénètrent tous du saint amour de leur pays, et du désir de conserver sa Constitution. Pour ramener à ce seul but toutes les opinions différentes, étouffer l’esprit royaliste, fondre toutes les passions dans l’unique et ardent désir de maintenir les droits et les devoirs sacrés des hommes et des citoyens, les Français réunis célèbrent aujourd’hui, par une fête solennelle, la Souveraineté du Peuple.

 » Citoyens, libérateurs des peuples, pacificateurs de l’Europe, vous semblez avoir épuisé presque tous les triomphes : mettez le comble à tant d’honneurs par un triomphe plus brillant, perfectionnez-vous dans l’art de choisir les organes de vos volontés souveraines. Mettre les destinées de la République en des mains vertueuses et purement républicaines, est le dernier degré de gloire où puisse parvenir la Grande Nation… Ô Peuple souverain ! ni royauté, ni dictature ; tu n’en veux point. Tu veux inflexiblement la Constitution de 1795, la liberté, la République[[365]](#footnote-366) ! »

Des discours vides de sens, des parodies ridicules, des adolescents portant au bout de longs bâtons des écriteaux où sont peintes des maximes antisociales, des vieillards à cheveux blancs portant dévotement à la main des baguettes blanches, les liant ensemble, au moment le plus solennel de la cérémonie, avec un ruban tricolore, tout ce peuple présidé par ses magistrats, s’inclinant devant sa propre divinité, et terminant toute cette pompe par des courses et des luttes imitées de Sparte et de Rome : ô abaissement de la raison humaine !

N’est-ce pas le cas de s’écrier une fois de plus : Antiquité classique, où nous as-tu conduits ?

De même que le peuple souverain avait eu des fêtes solennelles pour célébrer les actes les plus brillants de son règne, et des fêtes moins solennelles pour s’entretenir dans le sentiment de sa dignité ; ainsi il avait certaines apothéoses mémorables pour honorer ses héros les plus illustres, et une fête annuelle dans laquelle il faisait la commémoration de tous les martyrs de la liberté. Ici encore se manifeste l’esprit de l’antiquité classique. Est-ce aux nations chrétiennes, aux auteurs chrétiens, que sont empruntés les cérémonies et les discours dont nous allons donner un échantillon ?

Le 14 prairial an III, Barras demande l’institution de la Fête des Martyrs de la Liberté. « Citoyens, dit-il, je viens vous proposer de donner un grand témoignage de reconnaissance, de regrets, à d’illustres victimes. Le 31 octobre 1793 fut le jour affreux où les assassins de la patrie traînèrent à l’échafaud des représentants fidèles : l’échafaud fut pour eux le chemin de l’immortalité. Ombres de Vergniaud et des républicains qui l’accompagnèrent au supplice, que ce jour puisse vous apaiser !… Je demande que, dans toute la République il soit célébré, le 31 octobre prochain, une pompe funèbre en l’honneur des amis de la liberté qui ont péri sur l’échafaud[[366]](#footnote-367). »

La proposition est votée au milieu des plus vifs applaudissements.

Par un amendement, Boissy-d’Anglas demande que la fête soit consacrée à apaiser les mânes de toutes les victimes de la tyrannie décemvirale, et que le même jour on célèbre l’anniversaire de la proclamation de la République : « Il faut, dit-il, une commémoration à cette éclatante journée qui a fixé les destinées de la France. Quelle plus belle circonstance pour célébrer la proclamation de la République que celle où vous jetez des fleurs sur la tombe des hommes qui, après l’avoir préparée par leur ouvrage, l’avoir défendue par leurs vertus, ont eu la gloire de la sceller de leur sang[[367]](#footnote-368) ! »

Guyomard s’oppose à la réunion en un seul jour de toutes ces commémorations. « J’appuie, dit-il, la première proposition de Boissy, mais je crois que nous ne pouvons pas rire et pleurer dans le même jour[[368]](#footnote-369). » En conséquence, il fut décrété qu’on diviserait les fêtes ; que le 11 vendémiaire serait le jour pour pleurer, et le 10 août le jour pour rire.

Le jeudi 11 vendémiaire, tous les députés sont en costume ; tous ont un crêpe au bras. Au bas de la tribune est placée une urne funéraire, couverte de crêpes et de couronnes funèbres ; elle est ombragée par des feuillages et des guirlandes mêlées de chêne et de cyprès ; une palme la surmonte. Sur le socle on lit ces inscriptions : Ils ont recommandé à la pairie leurs frères, leurs épouses et leurs enfants. — Aux magnanimes défenseurs de la liberté morts dans les prisons ou sur les échafauds pendant la tyrannie !

Tallien paraît à la tribune et dit : « Citoyens, je veux pleurer sur les mânes des Vergniaud, des Condorcet, des Camille Desmoulins[[369]](#footnote-370). » À ces mots, les artistes du Conservatoire exécutent un chant funèbre. La cérémonie est un instant interrompue par une motion de Bailleul contre les factions de Paris. Puis, le chœur chante un hymne aux Mânes des Martyrs de la liberté.

En forme de Meménto, Hardy lit les noms de quarante-sept victimes tombées sous la hache décemvirale. Le président prononce une oraison funèbre dans laquelle il redit les services, les vertus, le courage, la fin tragique des martyrs ; et la fête se termine par des marches et différents airs guerriers[[370]](#footnote-371). »

Il resterait à parler des fêtes de la Reconnaissance, du Malheur, de l’Hospitalité, et d’autres encore. Comme les précédentes, toutes ont pour but de rappeler des souvenirs de l’antiquité classique, de glorifier des sentiments purement humains, des vertus purement naturelles : c’est-à-dire d’exalter l’orgueil de l’homme en lui persuadant que pour être parfait il n’a besoin ni des lumières de la foi ni du secours de la grâce. C’est la traduction liturgique des auteurs de collège, et surtout des Vies de Plutarque, le grand instituteur de la génération révolutionnaire.

## CHAPITRE VIII.

Fêtes décadaires.

Motifs de leur institution. — L’exemple de l’antiquité classique. — Mode de célébration conforme à celui établi par Lycurgue. — Discours d’Échassériaux. — Loi qui les établit et les rend obligatoires.

La Révolution n’a pas seulement des fêtes solennelles où elle glorifie l’homme dans les grands mystères de sa vie publique : elle en établit de moins brillantes, mais dont la célébration plus souvent répétée entretiendra dans les citoyens les sentiments des vertus antiques, convenables à des républicains, émules des Romains et des Spartiates. Nous avons nommé les fêtes décadaires.

Le 23 nivôse an III (12 janvier 1795), Échassériaux monte à la tribune, et parlant du projet proposé par le comité d’instruction publique, il dit : « Je ne trouve pas dans ce plan cette espèce de féerie qu’on doit rencontrer dans les fêtes d’un peuple libre et républicain, et que l’on retrouve dans les institutions de ce genre dont l’antiquité s’honore. Sans doute, l’instruction doit former la base de nos fêtes décadaires, mais il faut aux hommes autre chose que l’instruction : il faut des jouissances. Il n’en est point dans les républiques de plus pures, de plus chères que celles de l’égalité, de la fraternité et de l’amour de la patrie.

 » On courait, à Sparte et à Rome, aux fêtes civiques qui retraçaient ces sentiments des âmes libres ; les anciens démocrates nous ont laissé de profonds modèles dans ce genre d’instruction. Votre comité n’a point assez consulté le génie des anciens législateurs. C’est dans ce moment surtout, lorsque nous venons de traverser un siècle de philosophie et de lumière, lorsque nous avons ramené l’homme à la Raison et à la Nature, qu’on voudrait reporter encore l’esprit humain sous le joug des préjugés religieux du onzième siècle ; c’est dans ce moment que vous devez imprimer par toutes vos lois une trempe prononcée aux esprits, aux mœurs et aux habitudes de la nation, que vous devez rappeler sans cesse aux principes de la République.

 » Voyez les anciens législateurs : c’est en donnant du caractère à leurs fêtes civiques qu’ils ont attaché la durée et l’immortalité à leur ouvrage. Voyez quel amour, quel charme le génie de Lycurgue avait imprimé à ces fêtes célébrées sous le ciel, sous les regards de la loi et de la vertu, en présence des citoyens de tout âge et de tout sexe[[371]](#footnote-372). »

Après avoir défendu de tout son pouvoir qu’on admette dans les fêtes aucun élément de superstition sous peine de voir bientôt un prêtre et des autels assis sur les ruines de la démocratie, le disciple de Lycurgue ajoute : « Ce n’est point une religion que vous avez à faire dans ce moment [[372]](#footnote-373) et que la République vous demande, ce sont des fêtes civiques ; c’est la patrie que vous avez à célébrer. Vous devez être politiques et non théologiens. Une République ne doit point être fondue dans les moules de la superstition. Ce n’est point l’œuvre de Moïse que vous avez à faire, c’est celui de Lycurgue[[373]](#footnote-374). »

Chénier pense comme Échassériaux. Il bannit toute idée religieuse des fêtes civiques, afin que l’homme soit délivré sans retour de tous les préjugés. Il veut seulement que ces fêtes soient de nature à faire oublier celles de la religion, et à propager, comme chez les anciens, la morale naturelle par des hymnes, des jeux et des danses. Il dit : « La liberté conquise par la puissante énergie du peuple ne s’affermit que par des lois sages, ne s’éternise que par les mœurs. C’est avec les institutions tutélaires de la liberté qu’il faut attaquer les institutions tyranniques et antisociales. La philosophie ne commande pas de croire ; les dogmes, les mystères, les miracles lui sont étrangers ; elle suit la Nature, et n’a pas la folle prétention de changer ses lois immuables, d’interrompre son cours éternel[[374]](#footnote-375). »

Il veut cependant « des instructions morales, écrites dans un style élégant et correct ; des hymnes civiques, dont la poésie soit simple et grande ; une musique mélodieuse et pure ; des danses non étudiées, les danses de la joie et de la liberté[[375]](#footnote-376). »

Enthousiaste de sa belle conception, l’orateur s’écrie en finissant : « Puissions-nous toujours, puissent nos successeurs se bien persuader que des moyens de cette nature sont les seuls qui puissent réussir, quand on veut s’opposer au torrent des erreurs superstitieuses ! La guerre aux préjugés est une guerre philosophique : les préjugés sont des opinions, on ne tire pas le canon contre eux. On peut tuer les hommes, on ne saurait tuer l’opinion. Quand l’opinion suit une direction dangereuse, un gouvernement habile lève des philosophes et non des armées[[376]](#footnote-377). »

Un grand nombre d’orateurs viennent successivement demander l’établissement des fêtes civiques et décadaires. Chacun apporte à la tribune une impression de collège, un mot de Lycurgue, un exemple de Home ou une loi d’Athènes. Lequinio, en mission, écrit que toute la France demande à grands cris ces bienfaisantes solennités.

Enfin, le 22 pluviôse an III, Échassériaux, interprète de tant de vœux, reparaît à la tribune, tout rayonnant de souvenirs classiques. « Le philosophe, dit-il, qui descend des siècles où fleurirent les institutions immortelles qui firent la force et le bonheur de la Grèce, ne marche plus qu’à travers les tombeaux où le fanatisme et la tyrannie ont précipité les générations. Depuis ces jours de gloire, où vingt peuples assemblés célébraient la victoire, les vertus de la patrie, le monde n’offre point de spectacle qui enchante les regards et console le cœur de l’homme sensible.

« La tyrannie et la superstition ont dévoré la terre : vous l’avez vengée de l’une, législateurs, vous devez la soulager des maux de l’autre. Vous n’irez pas prendre dans le ciel votre puissance. Le chef-d’œuvre de la législation est de rapprocher l’homme de la Nature. Les premiers de tous les législateurs du monde, vous allez, sur les ruines de toutes les erreurs, rétablir le cours des vertus et de la Nature[[377]](#footnote-378). »

Venant aux détails d’exécution, il veut que l’exemple de l’antiquité soit le type des nouvelles fêtes. « La vieillesse, dit-il, et les différents âges de la vie, les enfants, qui sont l’espérance de l’État, doivent faire un des principaux ornements des fêtes civiques. Quel spectacle attendrissant n’offraient pas les fêtes de Sparte, où les vieillards et la jeunesse venaient tour à tour, en chantant, célébrer les belles actions de leurs ancêtres et jurer de les surpasser en bravoure et en vertu ; ces fêtes où les mères venaient avec des larmes de joie vouer leurs enfants à la République. Près de trois mille ans se sont écoulés, et les institutions de Lycurgue retentissent encore avec honneur jusqu’à nous[[378]](#footnote-379). »

Le respect de la vieillesse, la musique, les hymnes patriotiques, les jeux, accompagnement obligé des fêtes civiques, sont empruntés des anciens. « Rappelons, dit l’orateur, que ce sont les jeux qui formèrent les grands hommes de l’antiquité : c’est des champs de Mars, où elle vivait dans des exercices continuels, que s’élançait cette jeunesse romaine, pour aller combattre les peuples aguerris du Rhin et du Danube[[379]](#footnote-380). »

En souvenir des Spartiates, les banquets civiques seront rétablis. « Ah ! c’est dans ces banquets que le citoyen, assis avec ses frères, goûte, en chantant sa patrie, les vrais plaisirs de la fraternité. Si l’on pouvait faire un souhait à cette tribune, ce serait que la Convention elle-même donnât chaque année l’exemple d’un banquet fraternel à toute la République. Quel beau jour que celui où les législateurs de la France viendraient jurer entre eux, devant le peuple, une union solennelle ! Les Romains avaient élevé un temple à la Concorde : le voilà ce temple impérissable qu’il faudrait élever parmi nous[[380]](#footnote-381). »

Pour célébrer les fêtes civiques et décadaires, il faut des édifices. Échassériaux ajoute avec raison que l’intérieur obscur de nos temples, la forme de leur architecture, ne sont pas en harmonie avec les riantes solennités de la religion nouvelle. En attendant mieux, il demande que les assemblées se tiennent en plein air, sous les yeux de la Nature. Rabaut Saint-Étienne est d’avis qu’on bâtisse des temples : un par canton, pour l’époque où les frimas ne permettraient pas d’honorer l’Être suprême sur le gazon[[381]](#footnote-382).

Afin d’être complet dans toutes ses parties, il manque au nouveau culte des chants liturgiques ; car pour les prêtres ils sont trouvés : les instituteurs primaires et les officiers municipaux, en écharpe tricolore, se partagent les fonctions du sacerdoce républicain. Un appel fait, au Champs de Mars le 1er vendémiaire an III, invite tous les artistes à se mettre à l’œuvre. Cette pièce officielle commence ainsi : « Sous le règne du despotisme, le génie enchaîné n’avait que peu de cordes à toucher sur sa lyre : aujourd’hui la liberté lui rend tout son essor. Les Pindares et les Tyrtées se multiplient[[382]](#footnote-383). »

Afin d’exciter leur émulation, le gouvernement proclame leurs noms et leurs titres de gloire. « Voici, dit-il, les noms des poètes et compositeurs qui ont contribué à l’ornement des fêtes nationales, depuis la conquête de la liberté :

 » Au premier rang marchent le représentant du peuple Marie-Joseph Chénier ;

 » Le citoyen Lebrun, dont le génie pindarique a célébré sept fois la liberté, les arts et nos victoires ;

 » Le citoyen Théodore Désorgues, qui sept fois aussi s’est empressé de mêler ses accents poétiques à nos chants d’allégresse ;

 » Enfin le citoyen Rouget de Lille, le véritable Tyrtée français ;

 » Les citoyens Baour-Lormian, Vaison, Davrigny, Pillet, Fline, Lachabaussière, la citoyenne Pipelet.

 » Au premier rang des compositeurs, la Nation proclame le citoyen Gossec, le citoyen Méhul, le citoyen Catel, les citoyens Bertin, Jadin, Lesueur, Langlé, Lefèbvre, Eler, Pleyel, Martin ; tous noms déjà célèbres, et qui promettent à la France une recette abondante de tributs civiques.

 » Poètes et compositeurs, la Nation vous proclame dignes de sa reconnaissance, et vous invite encore par vos talents à l’ornement des fêtes nationales[[383]](#footnote-384). » Enfin, Boissy d’Anglas, non moins impatient que ses collègues de voir l’installation du nouveau culte, en chante par anticipation les merveilles et les bienfaits. « C’est par vos fêtes, dit-il, que vous consommerez avec certitude la révolution commencée par la philosophie. Bientôt on ne connaîtra que pour les mépriser ces dogmes absurdes, enfants de l’erreur et de la crainte, dont l’influence sur l’espèce humaine a été si constamment nuisible. Bientôt la religion de Socrate, de Marc-Aurèle et de Cicéron, sera la religion du monde ; et vous aurez la gloire d’avoir eu à cet égard l’initiative de la sagesse[[384]](#footnote-385). »

Est-ce clair ?

Les circonstances retardèrent l’accomplissement de tant de vœux jusqu’aux 6 et 15 thermidor an VI.

Alors seulement les fêtes décadaires furent légalement établies et rendues universellement obligatoires. Deux lois parurent sur ce point important. La première veut que les mariages soient célébrés seulement les décadis, au chef-lieu de canton. En guise de prône, l’administration municipale, en costume, donne lecture aux citoyens des lois et actes de l’autorité publique pendant la semaine précédente ; du bulletin décadaire contenant les traits de bravoure et les actions propres à inspirer le civisme ; de plus un article instructif sur l’agriculture et les arts mécaniques. L’administration procédera ensuite à la célébration des mariages, et proclamera les naissances et décès, ainsi que les actes d’adoption et de divorce. Les instituteurs et institutrices d’écoles, soit publiques, soit particulières, sont tenus de conduire leurs élèves chaque jour de décadi ou de fête nationale au lieu de la réunion des citoyens[[385]](#footnote-386).

Dans la seconde loi se révèle une fois de plus le despotisme de l’homme. Lui qui refuse d’obéir à Dieu, qui abolit son culte, le chasse de ses temples, tue ses prêtres, veut, tout en proclamant la liberté, qu’on respecte sa religion, qu’on chôme ses fêtes et qu’on rende à sa volonté souveraine une obéissance religieuse. Sur la proposition de Briot et de Grandmaison, le travail sera obligatoire les jours consacrés au repos par la religion catholique, et le décadi rigoureusement férié. « Quoi ! dit ce dernier, tandis que le grand prêtre de Rome, attaqué depuis si longtemps par la philosophie et détrôné par nos braves défenseurs, est obligé de porter de lieux en lieux sa piété vagabonde, ses ministres osent encore exercer parmi nous un insolent despotisme : ils défendent de travailler le dimanche, et empêchent les ouvriers catholiques de s’occuper ce jour-là dans les ateliers des théophilanthropes, qui ne célèbrent que le décadi[[386]](#footnote-387) ! » Il conclut à ce que le renvoi des fêtes religieuses au décadi soit ordonné. Ce renvoi est décrété avec la proposition de Briot, tendant à ce qu’il soit défendu de fermer les boutiques les jours consacrés au repos par l’ancien calendrier[[387]](#footnote-388).

Voici le texte même de la loi :

« art. 1er. Les décadis et les jours de fêtes nationales sont des jours de repos dans la République.

 » Art. 2. Les autorités constituées, leurs employés, et ceux des bureaux au service du public, vaquent les jours énoncés, sauf le cas de nécessité et l’expédition des affaires criminelles.

 » Art. 3. Les écoles publiques vaquent les mêmes jours, ainsi que les écoles particulières et pensionnats des deux sexes. Les administrations feront fermer les établissements où l’on ne se conformerait pas aux dispositions du présent article.

 » Art. 4. Les écoles publiques, ainsi que les établissements particuliers d’instruction pour les deux sexes, ne peuvent vaquer aucun autre jour de la décade que le quintidi, sous les peines portées en l’article 3.

 » Art. 5. Les significations, saisies, contraintes par corps, ventes et exécutions judiciaires, n’ont pas lieu les jours affectés au repos des citoyens, à peine de nullité.

 » Art. 6. Les ventes à l’encan et au cri public n’ont pas lieu les mêmes jours, à peine d’une amende qui ne peut être moindre de 25 francs, ni excéder 300 francs.

 » Art. 7. Il n’est fait aucune exécution criminelle les décadis et jours de fêtes nationales.

 » Art. 8. Durant les mêmes jours, les boutiques, magasins et ateliers seront fermés, sous les peines portées en l’article 605 du Code des délits et des peines, sans préjudice néanmoins des ventes ordinaires de comestibles et objets de pharmacie. En cas de récidive, il y aura lieu à l’amende portée en l’article 5, et à un emprisonnement qui ne pourra excéder une décade.

 » Art. 9. Pourront cependant les administrations municipales autoriser les étalages portatifs d’objets propres à l’embellissement des fêtes.

 » Art. 10. Tous les travaux dans les lieux et voies publiques, ou en vue des lieux et voies publiques, sont interdits, sous les peines portées en l’article 6, sauf les travaux urgents spécialement autorisés par les corps administratifs, et les exceptions pour les travaux de la campagne pendant le temps des semailles et des récoltes[[388]](#footnote-389). »

En ajoutant à cette loi le message du Directoire du 19 germinal de la même année, déclarant que les fêtes décadaires auront pour résultat l’établissement de la morale universelle, sur les ruines des préjugés et du fanatisme ; voulant qu’on affecte à leur célébration les édifices ci-devant consacrés à la superstition ; qu’on change les fêtes patronales en fêtes locales et champêtres ; enfin, qu’on crée dans chaque commune des inspecteurs, des ordonnateurs salariés chargés de diriger les fêtes décadaires et de présider à leur célébration : on connaîtra la Constitution, l’esprit, le but des fêtes décadaires.

Dans la forme et dans le fond tout y respire l’antiquité classique ; c’est la déification de l’homme se consacrant des fêtes, comme il le faisait à Rome et à Sparte, il y a deux mille ans ; les célébrant de la même manière, se dressant des autels sur les débris des autels du Dieu vivant, et voulant que, dans l’ordre religieux, toutes les têtes se courbent devant sa souveraineté, comme elles doivent, sous peine de l’échafaud, s’y courber dans l’ordre social.

## CHAPITRE IX.

Généalogie des fêtes religieuses de la révolution.

Témoignage. — Ouvrage de Boissy d’Anglas. — C’est sur le modèle des Grecs et des Romains que les fêtes doivent être établies et célébrées. — Le Français tient du Grec et du Romain. — Le christianisme doit être banni de la religion républicaine. — Fêtes des Vendanges, — de la Paternité, — du Mariage, — de la Mort. — Programme de Lequinio.

« Les fêtes de la Révolution, comme la plupart des choses de cette époque, sont des idées renouvelées des Grecs et des Romains[[389]](#footnote-390). »

Après avoir lu ce qui précède, nous ne savons s’il peut rester le moindre doute sur la vérité de cette affirmation. En tout cas, nous avons un moyen infaillible de le dissiper ; c’est de faire parler la Révolution elle-même. Son langage nous dira nettement si dans l’ordre religieux, aussi bien que dans l’ordre social, son but constant fut ou ne fut pas de ressusciter l’antiquité classique, regardée par elle comme le type de la perfection.

En 1794, Boissy-d’Anglas adresse à la Convention son fameux Essai sur les fêtes nationales[[390]](#footnote-391). Cet ouvrage devint le guide officiel des fondateurs de la nouvelle religion. Membre éminent et modéré de la Convention, dont il fut un jour le courageux président, Boissy-d’Anglas établit, avec un sang-froid qui ne se dément pas un instant, la nécessité de prendre pour types des fêtes révolutionnaires, les fêtes de l’antiquité païenne.

Il commence par dire que « Robespierre parlant de l’Être Suprême au peuple le plus éclairé du monde, lui rappelait Orphée enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale. » Les anciens peuples, ajoute-t-il, dont nous étudions l’histoire, pour nous éclairer par les monuments de leur sagesse, ont établi des fêtes conformes à leurs mœurs naturelles… Les Romains, dont la guerre était le métier et qui naquirent conquérants, comme d’autres peuples naissent agricoles et industrieux, les Romains avaient des combats pour spectacles, et des luttes à mort pour délassements… Le goût aimable et délicat des Grecs les portait vers les plaisirs de l’esprit et du cœur et vers l’enthousiasme des grands talents. Leur âme sensible était ouverte à toutes les émotions qui peuvent l’attendrir et l’épurer ; leur imagination, développée par l’aspect de tous les contrastes dont la nature, en sa variété, avait embelli leurs climats, était riche, active et mobile, et devait se reproduire dans toutes leurs institutions.

 » Ils avaient créé une religion brillante, où tout était animé et en action ; ils l’avaient composée de tous les dogmes qui peuvent donner et promettre le plaisir et le bonheur ; ils l’avaient ornée de toutes les cérémonies qui frappent les sens pour émouvoir l’âme, des fictions les plus riantes, des illusions les plus douces ; et leurs institutions politiques et religieuses, en se prêtant un mutuel secours, au lieu de se combattre comme chez toutes les nations modernes*[[391]](#footnote-392)*, se dirigeaient vers le même but et savaient l’atteindre, en formant des hommes susceptibles d’être animés par l’amour des grandes choses, par le sentiment des plaisirs aimables, par l’attrait de la gloire, par la raison et par la volupté… Les bosquets d’Idalie étaient des asiles pour l’amour et pour le plaisir, comme l’isthme de Corinthe un théâtre pour le génie et pour la gloire.

 » La religion des anciens fut donc toujours politique et nationale. Parmi nous, au contraire, la religion n’a jamais formé qu’une puissance isolée et particulière. Les spectacles, les bals et les autres plaisirs publics étaient l’objet de ses excommunications ; il semblait qu’elle ne pût supporter rien de ce qui devait développer dans l’homme le sentiment de sa dignité et de ses forces intellectuelles[[392]](#footnote-393). »

La conclusion de cette théorie, si profonde et surtout si vraie, est qu’on a fait un acte de haute politique en abolissant le christianisme, et que, « le Français tenant du Grec et du Romain, il faut instituer des fêtes où se réfléchisse le caractère des peuples de l’Attique et des peuples du Latium. Il faut que la valeur du Français soit inébranlable, que la haine de la tyrannie soit au rang de ses plus chères vertus ; il faut qu’il prenne la véritable attitude dont il est digne, celle de médiateur du monde, et qu’il obtienne par le développement imposant de la force d’être choisi pour devenir l’arbitre de l’univers et pour ordonner la destinée du genre humain. C’est par vos fêtes que vous l’élèverez à ce haut rang[[393]](#footnote-394). »

Voilà pour le Romain.

Voici pour le Grec : « Vous ne voulez point créer un peuple belliqueux et conquérant : les Français le deviendraient bientôt si vos fêtes n’étaient que guerrières ; vous leur opposerez le contraste si consolant des vertus paisibles et civiles. La Nature a fait de la nation française un peuple essentiellement agricole : vous honorerez l’agriculture. L’Attique célébrait ses vendanges, et l’Égypte ses moissons : Bacchus et Ceris étaient tour à tour honorés aux époques où leurs riches faveurs se distribuaient aux humains.

 » Il y aura donc [[394]](#footnote-395) une fête publique pour la Clôture de la vendange, comme pour celle de la moisson, au chef-lieu de chaque commune ; l’abandon et l’égalité en seront les seuls ordonnateurs. La contrainte en sera bannie et la liberté y sera rappelée. Ici, des pipeaux rustiques inviteront à la danse les jeunes garçons et les jeunes filles ; là, d’autres jeunes citoyens s’exerceront à la course, à la lutte, ou se livreront à d’autres exercices[[395]](#footnote-396) ; ici les vieillards et les pères se raconteront leurs anciens exploits, les merveilles de la Révolution et les principaux traits de son histoire… Par ces salutaires institutions, le peuple français saura être tour à tour agriculteur et guerrier, et il ne quittera la charrue que pour se réunir sous la tente[[396]](#footnote-397). »

Ce qui précède est romain et athénien ; ce qui suit est lacédémonien. Boissy d’Anglas institue la Fête de la Paternité et du Mariage ; mais, en vrai Spartiate, il en exclut « le froid célibataire dont la présence porterait la tiédeur et la contrainte au milieu des doux épanchements qui sauront en faire le charme[[397]](#footnote-398). »

Passant à la fête de la Mort, il nous explique quelle est la foi des républicains modernes sur l’autre vie ; on verra qu’elle est au-dessous de celle de leurs maîtres, les républicains de l’antiquité[[398]](#footnote-399).

« C’était, dit-il, quelque chose de bien consolant que cette certitude que les prêtres osaient nous offrir de soulager avec des prières et des cérémonies, ou par la pratique soutenue de quelques vertus, les peines de ceux que nos cœurs avaient chéris, c’était une illusion. Je ne veux pas fonder de nouvelles erreurs et rétablir des fables qui ont régné pendant trop de siècles. Honorons les morts afin d’offrir aux vivants des consolations, des espérances et des sujets d’émulation.

 » Les anciens possédaient à un très-haut degré l’art de reporter dans leurs institutions publiques toutes les sensations qui peuvent agir sur le cœur des hommes. Leurs fêtes funèbres furent un des grands moyens pour perfectionner l’éducation publique et diriger toutes les affections du peuple vers l’amour de la gloire et vers le mépris de la mort, qui en est le compagnon inséparable. Cette pompe du trépas, ces jeux, ces combats, ces luttes, ces libations et ces sacrifices qui rassemblaient sur la tombe des morts la multitude qui révérait leur mémoire, avaient quelque chose de si auguste et de si touchant que, même après trente siècles, ils nous attendrissent et nous enflamment par les seuls récits qui nous en restent. Que sera-ce quand nous en serons les témoins nous-mêmes[[399]](#footnote-400) ?

 » L’idée de la mort, chez les anciens, n’était point une idée importune ; elle était consolatrice et bienfaisante, ils y trouvaient un encouragement pour la gloire, un aiguillon pour la volupté. Les anciens considéraient la mort comme un asile tutélaire, et non comme un écueil redoutable. C’était parce qu’ils apprenaient tous les jours à mourir, qu’ils savaient vivre vertueux et libres[[400]](#footnote-401).

 » Le mépris de la mort, en effet, est la première vertu des républicains.

 » Vous honorerez aussi la mémoire à jamais illustre des fondateurs de la liberté française et de ceux qui l’auront scellée de leur sang. Les jeunes gens brûleront du désir de les imiter un jour ; les vieillards verseront des larmes en songeant qu’ils ne peuvent plus l’espérer ; mais tous se réuniront dans un même esprit pour jeter des fleurs sur leurs tombes et pour célébrer leurs exploits. Ainsi les Athéniens chantaient dans toutes leurs fêtes Harmodius et Aristogiton, dont le dévouement et le courage, en frappant les deux Pisistrate, préparèrent l’affranchissement de leur pays[[401]](#footnote-402). »

De toutes ces fêtes naîtra, comme chez les Grecs et chez les Romains, le désir de la gloire. « Ce désir qui prépare à la vertu, qui inspire ces sentiments qui, dans les républiques anciennes, enfantèrent tant de miracles, qui fit naître tous les grands hommes dont le souvenir nous pénètre d’admiration et de respect : Cicéron aimait la gloire, et Cicéron sauva son pays[[402]](#footnote-403). »

Avoir doté la France du bonheur et des vertus des Grecs et des Romains, tel sera le bénéfice de ces fêtes ; c’est beaucoup sans doute ; mais ce n’est pas assez. Léquinio, collègue de Boissy-d’Anglas, et comme lui auteur d’un programme motivé de la religion révolutionnaire, s’écrie : « Quel vif et riant tableau ne présentera point la France en ce temps, si ces fêtes sont fidèlement et soigneusement exécutées ! Il me semble voir se réaliser alors, sur le sol de la République, le bonheur des Champs Élysées ; il me semble voir toutes les nations étrangères saisies d’étonnement, déposer tout à coup leurs haines antiques, éteindre à l’envi le flambeau de la guerre, accourir de tous les points de l’univers pour nous admirer, et finir par se réjouir avec nous, par embrasser nos principes et nos lois, adopter nos usages et nos mœurs, les reporter avec enthousiasme dans leur pays, et répandre sur les parties les plus reculées du globe un océan de félicité[[403]](#footnote-404). »

Copiant jusqu’au bout les Lacédémoniens, les Athéniens et les Romains, nos deux fondateurs de religion ne manquent pas d’ajouter : « Vous voudrez, citoyens représentants, que toutes les cérémonies publiques émanent de l’autorité du gouvernement et ne puissent émaner que de lui. Vous seuls devez régler la direction et la morale de cette religion civile que vous devez donner à la France. Ainsi, vous anéantirez la superstition, l’ignorance et les préjugés ; ainsi vous bannirez pour jamais le fanatisme de dessus la terre, où vous ne laisserez subsister que celui de la Liberté[[404]](#footnote-405). »

On nous pardonnera ces longs extraits : pour les croire, il est des choses qu’il faut lire de ses yeux dans les monuments originaux.

## CHAPITRE X.

Ouvrages religieux de la révolution.

Le calendrier. — Catéchisme. — Vie des saints. — Eucologe. — Prônes.

Le paganisme, en tant que système religieux, était restauré conformément au modèle classique, dans son esprit et dans ses formes principales.

Dans son esprit : il était l’adoration de l’homme et de la matière, le naturalisme pur, tel que l’antiquité le professait. « Parmi les fêtes du christianisme, avait dit Boissy d’Anglas, on ne voit jamais celles des choses, mais toujours celles des personnes. Chez les anciens, au contraire, les phénomènes de la nature, les secrets de l’agriculture et des arts, les préceptes sacrés des sciences économiques, les grandes actions, étaient sans cesse présentés à l’esprit dans les plus brillantes cérémonies… Les principaux actes de la vie civile auront donc leurs cérémonies et leurs fêtes, comme les grands phénomènes de la Nature, les belles époques de notre histoire, les Vertus morales et les travaux ordinaires de l’industrie, de l’agriculture et des arts[[405]](#footnote-406). »

Dans ses formes principales : il avait ses dieux et ses déesses, ses temples, ses fêtes, son calendrier, son organisation publique, sa hiérarchie officielle, sa législation pénale[[406]](#footnote-407). Boissy d’Anglas et Léquinio en étaient les Lycurgue et les Numa ; Chaumette, Robespierre, Laréveillère-Lepaux, les souverains pontifes ; la Convention et le Directoire, les conciles généraux ; Lebrun, Chénier, Deschamps, les hymnographes ; Gossec, Méhul, les musiciens ; le peintre David, le grand maître des cérémonies.

Cependant la restauration n’était pas complète. Pour faire pénétrer dans les âmes la connaissance et l’esprit de la nouvelle religion, cinq choses essentielles manquaient : un Calendrier, un Catéchisme, une Vie des saints, un Eucologe et un Cours de prônes. La France ne tarda pas à en être dotée.

Le Calendrier. — Nulle part l’intention bien arrêtée de ramener le peuple français au naturalisme païen ne se montre plus nettement que dans le calendrier républicain. Le 3 brumaire an II, Fabre d’Églantine, rapporteur de la commission chargée de la confection de ce monument, s’exprime en ces termes : « Citoyens, la régénération du peuple français entraîne nécessairement la réforme de l’ère vulgaire. Nous ne pouvions plus compter les années où les rois nous opprimaient, comme un temps où nous avions vécu. Une longue habitude du calendrier grégorien a rempli la mémoire du peuple d’un nombre considérable d’images qu’il a longtemps révérées et qui sont encore aujourd’hui la source de ses erreurs religieuses ; il est donc nécessaire de substituer à ces visions de l’ignorance les réalités de la Raison et au prestige sacerdotal la vérité de la Nature… Saisissez l’occasion de ramener par le calendrier, le livre le plus usuel de tous, le peuple français à l’agriculture…

 » Lorsqu’à chaque instant de l’année, du mois, de la décade et du jour, les regards et la pensée du citoyen se porteront sur une image agricole, sur un bienfait de la Nature, vous ne devez pas douter que chaque citoyen ne conçoive de l’amour pour les présents réels et effectifs de la Nature qu’il savoure… Les prêtres avaient assigné à chaque jour de l’année la commémoration d’un prétendu saint… Nous avons pensé que la Nation, après avoir chassé cette foule de canonisés de son calendrier, devait y retrouver en place toutes les utiles productions de la terre, les instruments dont nous nous servons pour la cultiver, et les animaux domestiques, nos fidèles serviteurs.

 » En conséquence, les grains, les pâturages, les arbres, les racines, les fleurs, les fruits, les plantes, sont disposés dans le calendrier de manière que la place et le quantième que chaque production occupe, est précisément le temps et le jour où la Nature nous en fait présent.

 » À chaque quintidi est inscrit un animal domestique, avec rapport précis entre la date de cette inscription et l’utilité réelle de l’animal inscrit.

 » Chaque décadi est marqué par le nom d’un instrument aratoire, le même dont l’agriculture se sert au temps précis où il est placé ; de sorte que, par opposition, le laboureur, dans le jour de repos, retrouvera consacré dans le calendrier l’instrument qu’il doit reprendre le lendemain : idée touchante qui ne peut qu’attendrir nos nourriciers[[407]](#footnote-408). »

À l’imitation des Grecs, on avait d’abord nommé épagomènes les cinq jours complémentaires. « Ce mot, continue le rapporteur, n’était que didactique ; nous avons pensé qu’il fallait pour ces cinq jours une dénomination collective qui portât un caractère national. Or, dès la plus haute antiquité, les Gaulois nos aïeux s’étaient fait honneur de la dénomination de sans-culottes. L’histoire nous apprend qu’une partie de la Gaule, dite ensuite Lyonnaise, était appelée la Gaule culottée, Gallia braccáta ; par conséquent le reste des Gaules jusqu’aux bords du Rhin, était la Gaule non culottée : nos pères dès lors étaient donc des sans-culottes. Ainsi les cinq jours complémentaires seront appelés les sans-culottides.

Le Catéchisme. — Le catéchisme des droits de l’homme, c’est-à-dire le manuel de la souveraineté de la Raison [[408]](#footnote-409) et les éléments de la morale républicaine dans le sens païen du mot, fut imprimé à des millions d’exemplaires. Il devint le livre obligé de toutes les écoles, dans les villes et dans les campagnes. Les jours de décadi les enfants étaient interrogés publiquement sur ce catéchisme, qu’ils devaient réciter par cœur[[409]](#footnote-410). Ce n’est qu’après avoir satisfait à cette obligation dans le temple de la Raison et de la Fraternité, qu’il leur était permis de s’exercer à la lutte, à la course, comme les jeunes républicains de Sparte.

La Vie des saints. — Les Vies de Plutarque donnaient le commentaire pratique du Catéchisme républicain. Au début même de la Révolution, on avait demandé la formation de bibliothèques communales dans lesquelles figuraient en première ligne les Vies de Plutarque, avec obligation pour les instituteurs d’en faire la lecture aux enfants pendant deux heures chaque dimanche[[410]](#footnote-411).

Que tous ces lettrés de collège savaient bien ce qu’ils faisaient ! Semez du Plut arque, avait dit un de leurs oracles, et vous récolterez des républicains. Longtemps avant la Révolution, les Vies de Plutarque avaient remplacé dans une certaine classe de la société les Vies des saints. Hommes et femmes, enfants et vieillards, lisaient cet ouvrage. Là, on prenait des thèmes pour la jeune Marie Stuart ; là, Aymot cherchait des modèles pour les enfants de nos rois ; Henri IV y trouvait les maximes de sa politique plus qu’équivoque[[411]](#footnote-412). C’est ce livre que Rousseau enfant dévorait et qui faisait de lui un républicain, comme il fit plus tard de madame Roland un philosophe, et de Charlotte Corday une stoïcienne.

On trouve en effet, dans les Vies de Plutarque, deux choses capitales : des actes d’une vertu toute humaine et l’enthousiasme républicain, suivi de l’apologie perpétuelle du suicide. Avec ses honnêtes gens sans religion, cet auteur, plus peut-être qu’aucun autre, a contribué à créer le naturalisme moderne ; naturalisme en vertus ; naturalisme en politique et en appréciation des choses ; naturalisme en histoire, en philosophie, en art ; partout la glorification de l’homme, de sa raison, de sa prudence, de sa force. Nul livre ancien n’a été plus exalté, plus répandu que celui-là ; nul n’est devenu aussi populaire[[412]](#footnote-413).

Un Eucologe. — En 1793, parut l’Eucologe ou livre d’heures destiné aux fidèles de la nouvelle religion. On nous saura gré de faire connaître en détail ce livre unique et malheureusement introuvable aujourd’hui[[413]](#footnote-414). C’est un petit volume in-18 de 84 pages, et qui porte pour titre : Office des décades, ou discours, hymnes et prières en usage dans les temples de la Raison*[[414]](#footnote-415)*, par les citoyens Chénier, Dusausoir et Dulaurent.

Avis de l’éditeur, frontispice, tout est remarquable. « L’accueil favorable, dit le citoyen Dufart, que le public a fait à cet ouvrage, dont la première édition s’est épuisée dans moins d’une décade, est une des plus douces récompenses qu’ait pu espérer l’éditeur. Encouragé par un prix si flatteur de ses soins, il va les redoubler, persuadé que la même indulgence accueillera la suite des discours, hymnes, moralités et prières des mêmes auteurs, et d’autres encore dont les noms estimables doivent ajouter au succès de cette collection, dont le principal but est de propager les principes sacrés de la Raison, base inébranlable de notre impérissable République. »

En tête des livres d’heures, il est assez d’usage de mettre une vignette analogue au sujet et à l’esprit de l’ouvrage : l’Eucologe révolutionnaire remplit fidèlement cette condition. Au-dessus de la page figure, appuyé sur deux branches de chêne, un vaste bonnet phrygien ; de chaque côté, formant encadre, ment, sont les faisceaux romains ; au bas de la page, pour relier les faisceaux, deux enfants de la Nature, coiffés du bonnet phrygien et lisant leur Eucologe. Ainsi, dès la première page brille avec éclat l’antiquité classique.

L’ouvrage commence par un hymne à la Liberté, espèce d’Introït à la messe révolutionnaire[[415]](#footnote-416).

Descends, ô Liberté, fille de la Nature ;

Le peuple a reconquis son pouvoir immortel :

Sur les pompeux débris de l’antique imposture

Ses mains relèvent ton autel.

Venez, vainqueurs des rois, l’Europe vous contemple ;

Venez ; sur les faux dieux étendez vos succès :

Toi, sainte Liberté, viens habiter ce temple ;

Sois la Déesse des Français.

……………………………………………

……………………………………………

Au Peuple Souverain tous les rois font la guerre ;

Qu’à tes pieds, ô Déesse, ils tombent désormais ;

Bientôt, sur le cercueil des tyrans de la terre,

Les peuples vont jurer la paix.

Guerriers libérateurs, race puissante et brave,

Armés d’un glaive humain, sanctifiez l’effroi ;

Terrassé par nos coups, que le dernier esclave

Suive au tombeau le dernier roi.

En guise d’épître vient le discours suivant, sur la célébration des fêtes décadaires[[416]](#footnote-417). « Citoyens, le devoir d’un vrai patriote est d’employer tous ses moments à étendre, autant que ses moyens le lui permettent, les progrès de la Raison, de la Liberté et de l’Égalité… Citoyens, je n’abuserai point de vos moments ; je vous demanderai simplement la faveur d’écouter quelques détails sur l’usage de célébrer les jours de repos par des fêtes… »

Après cet exorde, le nouvel apôtre arrive en droite ligne à l’antiquité classique. « Chez les Romains., il y avait un jour désigné où le temple de Mars était ouvert ; les guerriers s’y rendaient en pompe pour déposer sur ses autels les trophées qui avaient orné leurs victoires, et l’aigle romaine déployait ses ailes avec plus de fierté, pour ombrager les lauriers dont on allait couronner la statue du dieu.

 » Ce peuple vigilant sur ce qui pouvait cimenter sa puissance et anéantir celle des despotes orgueilleux, sentit bientôt l’importance d’encourager l’agriculture et de rassembler par des fêtes la partie du peuple qui y était destinée. Ce noble motif créa celles appelées Palilia, en l’honneur de Palès. Un jour était désigné où les jeunes agriculteurs s’assemblaient et venaient en foule au temple ; là, d’un œil satisfait, ils contemplaient les bergères ornées de fleurs, qui, d’une main innocente, offraient le lait préparé pour la Déesse.

 » La Grèce avait quatre espèces de fêtes principales : les jeux Olympiques, qui duraient cinq jours et se célébraient tous les quatre ans, en l’honneur de Jupiter Olympien ; les jeux Pythiens, en l’honneur d’Apollon ; les Isthmiens, en l’honneur de Neptune ; et les Néméens, consacrés à Hercule. Cette province florissante ne négligea pas non plus d’en instituer pour ce sexe intéressant qui partage avec nous la moitié de ce globe, dont il fait l’ornement. Chaque année, lorsque la douce influence des Gémeaux fertilise la terre, Gnide ouvrait ses remparts, et dans son temple, Corinthe, Salamine, Lesbos, Mitylène, la fière Sparte, envoyaient l’élite de leur jeunesse, pour y parer les autels de la Déesse des myrtes nouveaux que Flore avait cultivés pour elle. »

Après avoir dit que ces fêtes avaient pour but de rendre hommage à la Divinité et de faire jouir en commun les citoyens des plaisirs inappréciables de la liberté, le prédicateur ajoute : « Un si noble motif pourrait-il échapper à nos législateurs ? Non. Ils ont élevé un temple universel pour la République, et afin qu’il reposât sur des bases inébranlables, à qui l’ont-ils consacré ? à la Raison. »

Suit une exhortation pathétique à tous les citoyens, citoyennes, jeunes républicains, espoir de la patrie, à venir assidûment aux offices de la Raison. La péroraison en résume les motifs. « Citoyens, s’écrie l’orateur, il est temps de se résumer. J’ai tâché de vous prouver par quelques détails, puisés dans l’histoire des républiques anciennes, que de tous les temps les usages ont consacré par des fêtes les jours de repos ; heureux si j’ai pu vous convaincre ! plus heureux encore si j’ai pu vous faire envisager comme un plaisir bien doux, de venir écouter avec une profonde attention les décrets immortels que la sagesse de vos législateurs rend chaque jour pour votre bonheur ! »

Et cela se lisait dans les temples de la Raison, pendant le règne de Robespierre !

À l’Épitre succède un chant en façon de prose, pour préparer à l’Évangile.

Aristocrate téméraire,

Fuis de ce temple, éloigne-toi !

Cours t’enfoncer dans ton repaire,

Patriotes, écoutez-moi.

Tendre fille de la Nature,

Liberté, que ta flamme pure

Étincelle dans cet écrit !

Toi par qui les hommes sont frères,

Désormais tes douces lumières

Doivent éclairer mon esprit.

………………………………

………………………………

Que par toi mon âme ennoblie

Donne l’essor à mon génie

Pour chanter dignement ta loi, etc., etc.

Un discours en vers sur l’anniversaire de la mort du dernier tyran français, compose l’Évangile de l’Eucologe républicain. Après les diatribes d’usage contre la tyrannie, le citoyen Dusausoir y fait l’éloge suivant du chêne de la liberté :

Arbre majestueux qu’éleva le courage,

Attends avec fierté ton bienfaisant ombrage ;

Prépare à nos enfants les douceurs du repos,

Nous serons trop payés de nos nobles travaux.

Le chêne de Dodone enfantait des oracles,

Le chêne des Français produira des miracles, etc.

Après l’Évangile vient le Prône. Pour le rendre plus intéressant on le fait prononcer quelquefois par un jeune républicain. Ainsi, le premier de l’Office est prononcé par le jeune Comminge, âgé de dix ans, le décadi 20 ventôse de l’an II. C’est une déclamation furibonde contre les rois, les prêtres et les nobles. Dans la bouche d’un enfant, on ne peut rien imaginer de plus odieux.

Viennent ensuite quelques couplets en l’honneur de l’arbre de la liberté. Ils sont suivis d’un second modèle de prône, prononcé le décadi 30 ventôse, par le jeune Poupardin, âgé de huit ans, dans le temple de la Raison, ci-devant église Roch. Le prédicateur célèbre les bienfaits de l’éducation républicaine, et termine par la prière suivante : « Dieu bienfaisant, toi que j’adore et qui as choisi la Raison pour être le génie tutélaire de la France, reçois nos vœux… Reçois le serment solennel que tes enfants, doux espoir de la patrie, te font par ma voix, de vivre pour la Liberté, la Raison et l’Égalité ; donne-nous la prudence et le courage nécessaires à des républicains vertueux, qui ne veulent croître que pour défendre l’ouvrage immortel de leurs respectables pères, la République une et indivisible des Français : Vive la République ! »

En guise de Préface succède un chant intitulé : les Conspirateurs dévoilés. On invite la France entière à remercier l’Être suprême d’avoir donné à la République la Convention et la Montagne, on le conjure de conserver les jours précieux de l’auguste sénat :

………………………… Dieu puissant,

Vois sur ton saint autel fumer un pur encens.

Conserve avec bonté les jours intéressants

Qu’un auguste sénat, objet de nos prières,

Destine sans réserve au salut de ses frères !

C’est toi qui nous donnas ce sénat tant chéri ;

Quand il fait tout pour nous, nous ferons tout pour lui.

Montagnards courageux, grâce vous soit rendue !

Sans vos soins vigilants la France était perdue, etc.

Afin d’occuper agréablement les fidèles pendant l’office, et de fournir aux parents un exemple de l’éducation qu’ils doivent donner à leurs enfants, les chants sont suivis d’une double histoire, celle du Bon père et de la Bonne mère, racontée par le citoyen Dulaurent, le décadi 20 frimaire, à la fête de la Raison et de la Vérité.

Le bon père est un républicain qui, pour récompenser ses enfants, les conduit dans une bibliothèque où il leur fait admirer les ouvrages de Rousseau et de Voltaire : « Voilà, dit-il, les grands hommes qui nous ont préparé le chemin où nous marchons aujourd’hui. » De là on passe au théâtre, qui n’a rien que de très-utile quand on y joue des pièces tirées de la belle antiquité : « Que Brutus, au milieu du sénat romain, repousse avec mépris l’ambassadeur des rois et ses offres perfides ; que les Horaces oublient tout ce que la nature et l’amour peuvent inspirer de plus doux, pour ne voir que les dangers de leur patrie et voler à sa défense ; qu’on célèbre les douceurs de l’union villageoise ; que l’on décerne le prix de la beauté à la sagesse qu’accompagnent les talents : les théâtres concourent à l’éducation nationale, ils seront l’école des mœurs et l’esprit public sera bientôt formé. »

Comme preuve le moraliste cite la pièce du Retour, jouée au Vaudeville, où il a conduit ses enfants.

« Cette pièce leur cause une joie extrême, en voyant un bon curé qui, au mariage de Mathurin, danse la ronde qu’il a dansée à ses propres noces, et fait chorus avec sa femme. Ce tableau avait frappé particulièrement les enfants, qui, le soir à table, ne manquèrent pas de demander si les curés se mariaient ? Et pourquoi pas, mes enfants ? Ils ont si longtemps marié les autres : c’est leur tour aujourd’hui ; la Raison les a rendus à la Nature. »

Comme prière du soir, les enfants avant de se coucher adressent un hymne à la Liberté.

La seconde histoire, appelée la Bonne mère, se termine par ce trait caractéristique. « J’ai rempli une tâche bien douce à mon cœur, si j’ai pu, ô mères qui m’écoutez, bien exprimer tous les sentiments du vôtre. Ah ! connaissez toute l’importance, toute la dignité de votre caractère. Il exista sur la terre un Brutus ; il exista pareillement une Cornélie. Nous avons juré d’imiter l’un, vous avez juré d’imiter l’autre. » Après quelques couplets en l’honneur du jeune Barra, on récite le Pater, le Credo et le Décalogue républicains, et l’office est terminé.

Voici le Pater[[417]](#footnote-418) : « Liberté, bonheur suprême de l’homme sur la terre, que ton nom soit célébré par toutes les nations ; que ton règne bienfaisant arrive, pour détruire celui des tyrans ; que ton culte sacré remplace celui de ces idoles méprisables que tu viens de renverser ; que la justice soit désormais la règle de nos volontés.

 » Ne laisse plus tes lâches ennemis partager avec nous notre pain quotidien ; méprise leurs offenses, mais punis leurs audacieux attentats ; fais-les rentrer dans la fange de l’esclavage, puisqu’ils s’y plaisent ; seconde nos efforts pour venger l’humanité de leur scélératesse ; ne nous laisse point succomber à la séduction de leurs infâmes agents ; mais délivre-nous pour toujours de la féodalité, et fais qu’un jour, enfin, l’univers retentisse des noms sacrés de liberté, d’égalité et de justice. »

Credo républicain. « Je crois dans un Être suprême qui a créé les hommes libres et égaux, qui les a faits pour s’aimer et non pour se haïr ; qui veut être honoré par des vertus et non par le fanatisme, et aux yeux duquel le plus beau culte est celui de la Raison et de la Vérité.

 » Je crois que l’unité et l’indivisibilité de la République fait le bonheur du peuple ; qu’un attachement sans bornes à la Constitution qu’il a acceptée peut seul lui en assurer la jouissance, et que l’homme, pour conserver ses droits, ne doit jamais oublier ses devoirs.

 » Je crois à la destruction prochaine de tous les tyrans et de tous les rebelles, à la régénération des mœurs, à la propagation de toutes les vertus et au triomphe éternel de la Liberté. »

Afin d’arriver à ce paradis révolutionnaire, voici le décalogue qu’il faut suivre :

commandements républicains :

La République tu serviras,

Une, indivisible seulement.

Aux fédéralistes feras

La guerre éternellement.

En bon soldat tu te rendras

À ton service exactement.

Pour tous les cultes tu seras,

Comme veut la loi, tolérant.

Les beaux-arts tu cultiveras :

D’un État ils sont l’ornement.

À ta section tu viendras

Convoquée légalement.

Ta boutique tu fermeras

Chaque décadi strictement.

La Constitution tu suivras

Ainsi que tu en as fait serment.

À ton poste tu périras

Si tu ne peux vivre librement.

Un cours de prônes. — Pour satisfaire à tous les besoins des fidèles et initier le peuple au paganisme républicain, un cours de prônes était nécessaire : ceux de l’Eucologe ne suffisaient pas. Le régicide Poultier fut le Bonnardel du néopaganisme. Son ouvrage, imprimé, par ordre de la Convention, à l’usage de la France républicaine, est annoncé comme il suit dans le Moniteur du 16 octobre 1794 : « Discours décadaires pour toutes les fêtes républicaines, par le citoyen Poultier, député à la Convention nationale. À Paris, chez les frères Hautbout, imprimeurs des écoles républicaines, rue Martin, vis-à-vis le théâtre des Sans-Culottes. L’abondance des matières nous a empêché jusqu’à présent de faire connaître cette production estimable, destinée par son auteur à l’instruction du peuple, et surtout du peuple des campagnes. »

Ces détails, minutieux en apparence, nous ont paru nécessaires pour faire croire à l’existence de ce singulier ouvrage. L’estimable production dont parle le Moniteur est tout simplement une preuve de plus de la déchéance de la raison, à la fin du dix-huitième siècle de l’ère chrétienne, et de la volonté bien arrêtée des lettrés révolutionnaires de restaurer le paganisme, comme système de religion nationale. Le naturalisme en religion, le tyrannicide en politique, et par-dessus tout la haine du christianisme, voilà le fond de ces prônes officiels.

Poultier dédie ses sermons à sa fille, âgée de trois ans. Au lieu de l’amour des hommes, il lui prêche la haine des rois et des prêtres : « Née dans une république, tes yeux ne seront pas souillés par l’aspect d’un roi, ni ton âme indignée des crimes de ses satellites et de l’orgueil de ses esclaves.

 » Un prêtre imposteur n’a point consacré au mensonge ni à la superstition le premier jour de ta naissance.

 » Ta jeunesse ne sera point tourmentée par des pratiques minutieuses, ni ta raison obscurcie par des mystères révoltants.

 » Sans cesse près de toi, je défendrai ta jeune âme contre les insinuations pernicieuses du fanatisme. »

Le premier prône est à Dieu.

Voici l’exorde : « Père des hommes et de la liberté, nous élevons jusqu’à toi notre voix reconnaissante. Tout se réunit sous la voûte éternelle de la nature pour te bénir… tu secondes nos efforts journaliers en faisant naître, croître et mûrir les fruits qui servent à notre nourriture et à nos plaisirs. Nous te cherchions à travers le voile épais que des prêtres imposteurs et perfides avaient mis entre toi et nous ; enfin ce voile est déchiré : nous pouvons aujourd’hui te présenter un hommage pur et digne de ta grandeur suprême… tu nous as donné la vie à tous, tous nous te devons le témoignage de notre gratitude. Les rois usurpateurs de la souveraineté du peuple étaient parvenus à étouffer cette vérité, ils avaient établi des prêtres pour nous rendre vils, abjects et méchants. Nous abjurons pour toujours leur funeste doctrine. »

Tout le discours est le développement de ces idées de haine, résumées dans la péroraison suivante : « Pères, mères, vieillards, instituteurs, magistrats, faites que cette auguste solennité ne soit pas perdue pour la génération naissante ; versez dans l’âme virginale de l’enfance les -principes salutaires que nous venons de consacrer, et la patrie vous comptera au nombre de ses meilleurs citoyens. » Le second discours est à la Nature. Ici l’orateur est dans son élément. Il commence par cette invocation : « Ô Nature ! tu es la bienfaitrice des hommes ; tu fais aimer l’ingénuité de l’enfance, lu développes les grâces fières de la jeunesse, tu remplis de force l’âge viril, tu imprimes une douce majesté aux cheveux blancs… Celui qui t’abandonne se déprave, devient méchant ; il est son propre fléau et celui de la société. En suivant les lois de la Nature, au contraire, on se complaît dans la vertu ; on adore la liberté et son pays, on ne craint pas la mort. Tel est l’homme de la Nature, et combien il diffère de l’homme des prêtres ! » Mépris de l’histoire, de la conscience, de l’expérience, de la révélation, de la raison, toutes les erreurs les plus monstrueuses sont entassées dans ces quelques lignes.

Le christianisme, qui dégrade l’homme et le pervertit, sera donc un objet de haine et de persécution ; la Nature, qui le perfectionne, sera l’objet de son culte : « Ô Nature ! nous viendrons chaque année dans ces champs parés de tes dons, répéter nos cantiques de tendresse et de reconnaissance… Et toi, sœur de la Nature, Égalité sainte ! toi que calomnient les ennemis du peuple, maintiens parmi nous la douce fraternité, déconcerte, par les efforts des partisans de ton culte, ces hypocrites ambitieux qui voudraient te bannir de notre république, et ressusciter les privilèges et les rangs. »

Le troisième discours est au Genre humain.

Les principes de 93 portent un caractère d’universalité qui fait de la Révolution bien autre chose qu’une Révolution française : c’est la Révolution : la Révolution de l’Europe et du monde. De là ces appels que les démagogues font si souvent, peut-être sans en connaître la portée, à tous les peuples, au genre humain lui-même. Nous avons vu qu’un des plus fameux, Anacharsis Clootz, s’intitulait l’orateur du genre humain, et qu’il parlait toujours au nom de son client.

Le prédicateur Poultier l’imite dans ce discours : « L’Être suprême a créé une grande famille qui s’est répandue sur tous les points de la terre, pour y former une chaîne de fraternité et d’amour. Il grava dans l’âme des individus de cette famille immense la sensibilité affectueuse et la pitié accueillante ; mais les ambitieux et les fourbes corrompirent ces moyens de félicité. La tyrannie se leva hideuse et jura l’entier asservissement du genre humain.

 » Grâces te soient rendues, ô peuple français ! le genre humain, par tes efforts généreux, ne sera plus asservi : il renversera les vains complots des fourbes et des rois… Dieu du peuple et de la liberté ! vois d’un œil secourable les nations opprimées ! Réveille-les de leur longue léthargie ; qu’une sainte rage arme leurs bras flétris par les chaînes, du, poignard de la mort ; que les têtes couronnées tombent d’un coup, et ce sera vraiment la fête du genre humain ! C’en est fait, les grandes destinées du monde vont s’accomplir, et avec la régénération des Français doit commencer l’insurrection générale de l’uni vers ; l’oppression va finir, et toutes les nations en levant leur main exterminatrice, vont répéter, vont répéter ensemble ce cri formidable : La Liberté ou la Mort ! »

Le quatrième est au Peuple français.

On y célèbre sa glorieuse délivrance de la servitude ; on l’exalte comme le plus grand, le plus courageux, le plus beau de tous les peuples ; on l’exhorte à poursuivre l’œuvre de l’affranchissement de toutes les nations, et l’âge d’or recommencera pour les mortels.

Le cinquième est à la Reconnaissance.

L’orateur glorifie la France d’avoir ouvert le Panthéon aux grands hommes, et désire qu’elle y réserve une place pour les laboureurs. En effet, « dans les beaux siècles de Rome, on quittait la charrue pour commander les armées ; et les plus illustres généraux, après leurs triomphes, retournaient avec empressement à la charrue… D’ailleurs, n’est-ce pas l’agriculture qui produit toutes les vertus propres à consolider notre constitution ? N’est-ce pas elle qui, en couvrant les prairies de différents troupeaux, dont les races, adroitement combinées, forment une nouvelle race surprise du perfectionnement de sa toison ?… Ainsi vous formerez les mœurs ; vous formerez un peuple tour à tour agriculteur et guerrier, qui maniera avec une égale adresse les armes et la charrue ; et nos enfants placeront avec empressement vos images révérées au temple auguste de la Reconnaissance. »

Écoutez Lycurgue, imitez Cincinnatus ; soyez Grecs, soyez Romains : et le monde sera régénéré !

Le sixième est à la Liberté des peuples !

Tout ce qu’il est possible d’inventer de calomnies contre l’influence sociale du christianisme est condensé dans ce discours. La religion, qui, pour toute réponse à ceux qui l’accusent de prêcher l’esclavage, peut se contenter de montrer une mappemonde, cette religion, respectée même des sauvages, est ici dénoncée à la haine de tous les peuples. Le faiseur de prônes républicains est conséquent. Il ne comprend que la liberté comme ses classiques la lui ont montrée chez les Grecs et chez les Romains ; il la veut ainsi pour tout le monde. La liberté chrétienne, qui est tout autre chose, lui est et lui doit être odieuse.

« La République et la religion du Christ, dit-il à son auditoire, sont incompatibles : elles se combattent perpétuellement. Bannissons pour toujours cette secte liberticide et ses dangereux partisans. Point de tolérance pour les intolérants. Au lieu de diviser le genre humain pour des rêves inintelligibles, nous voulons le réunir en un faisceau d’amour, de prospérité et de liberté. Venez, écrivains éloquents, enflammés du bien public ; semblables à l’Etna, vomissez sur tous les hommes couverts de crimes une lave brûlante qui les cinérise et les consume… L’univers imitera notre exemple, et alors nous serons dignes, après avoir imperturbablement assuré notre indépendance, de fonder celle du monde entier. » N’est-ce pas encore aujourd’hui le rêve des fils de la Révolution ?

Le septième est au 21 janvier.

Ce titre dit tout. Les Romains ont fait le 21 janvier, ils le feront encore s’il doit encore être fait. « Pour moi, dit leur fidèle disciple, je n’ai jamais vu qu’un poignard entre Brutus et César, entre un républicain et un roi ! Si le roi se saisit du poignard, le républicain tombe et périt ; si c’est le républicain, il ne doit pas balancer, s’il veut que la liberté reste debout. »

Nous laissons sur ce trait les admirateurs quand même de l’éducation classique.

Bornons là cette analyse ou plutôt cet humiliant tableau de l’appauvrissement de la raison et de la perversité des âmes à cette époque, préparée par trois siècles d’enthousiasme pour le paganisme. Aussi bien les discours : À la Bienfaisance, aux Martyrs de la liberté, au premier Vendémiaire, à l’Amour conjugal, etc., ne sont que la répétition du thème Spartiate et romain que nous venons d’expliquer.

## CHAPITRE XI.

Nouvelles phases de la religion révolutionnaire.

Retour plus marqué vers le polythéisme. — La philanthropie. — Son origine. — Elle professe la morale de Socrate, — demande le culte du feu, — fait des oblations aux dieux supérieurs et inférieurs. — Elle a ses prêtres, — sa liturgie, — ses fêtes, — l’appui du gouvernement, — obtient la plupart des églises de Paris, — s’établit en France et à l’étranger, — finit au bout de six ans.

Si païennes qu’elles soient, les fêtes officielles que nous venons de décrire ne révèlent pas complètement les projets des lettrés qui, pour l’instruction des siècles, se trouvaient alors les maîtres absolus du pouvoir. L’iconolâtrie, c’est-à-dire le culte symbolique des divinités païennes, ne leur suffisait pas. Ils voulaient le culte réel des dieux de la Grèce et de Rome. Repeupler toutes les parties de la nature des divinités antiques, les faire adorer à Paris et en France sous les mêmes noms et de la même manière que Sparte, Rome et Athènes les adoraient dans la Grèce et dans l’Italie ; substituer les rites païens aux rites chrétiens, la morale de Sénèque, de Cicéron et de Platon à celle de l’Évangile, la Religion naturelle à la révélation ; en un mot, restaurer complètement et matériellement le paganisme classique, telle est la pensée qui fermenta dans leurs têtes et qu’ils s’efforcèrent de traduire en institutions durables.

Une foule d’ouvrages furent écrits pour développer ce projet et en montrer l’utilité et la haute convenance[[418]](#footnote-419). À une époque où l’ignorance et l’oubli du passé empêchent tant de personnes de profiter des leçons de l’expérience, il est bon de reproduire cette preuve curieuse entre toutes de l’influence des études de collège.

Le premier essai public et régulièrement constitué de paganisme qui se présente à côté du culte officiel, c’est la philanthropie. Une des salles de l’hôpital Sainte-Catherine, rue Saint-Denis à Paris, fut, en 1795, le berceau de cette nouvelle forme du paganisme religieux, dont Laréveillère-Lepaux devint le grand prêtre[[419]](#footnote-420).

Une poignée de vieux jacobins, de régicides désœuvrés, d’anciens affidés de Robespierre, inventent une religion comme on invente une théorie ; puis se rassemblant autour d’un autel et affectant un maintien sérieux, on les voit adorer une divinité de leur choix, prononcer de longues harangues en l’honneur de l’Auteur de la nature, lui offrir, comme de nouveaux Abels, des fleurs et des fruits récoltés dans le. jardin du Luxembourg. Pour accomplir leurs rites sacrés, ils se revêtent d’un costume sacerdotal. Debout autour d’un autel, enveloppés d’une robe bleue, avec une ceinture rose, ils tiennent en main des encensoirs et des corbeilles de fleurs et de fruits, et chantent des hymnes rimés en l’honneur de la Nature.

Le temple est orné de tablettes où sont gravés les préceptes de la religion naturelle. L’autel est une table ornée de fleurs, de fruits, de guirlandes et de rubans tricolores.

Instruite par la Renaissance, la Révolution avait dit : « Je vois en morale, depuis Socrate jusqu’à nos jours, un vide de trois mille ans[[420]](#footnote-421). » Les philanthropes déclarent que leur morale est celle de Socrate, de Platon, de Cicéron, de Caton, de Brutus, d’Épictète, de Sénèque, de Marc-Aurèle, d’Antonin. « Il est constant, dit un des fondateurs de la nouvelle religion, que si nos louables intentions avaient été suivies, le temple auguste de la Morale universelle eût été rétabli ; Dieu y eût été adoré en esprit et en vérité. La tribune y était offerte à tous les sages, sans distinction de religion ni de secte. Un musulman, un juif, un Chinois, un lama, pouvait devenir orateur comme un autre, et énumérer à sa manière toutes les maximes de la sagesse et les grandes vérités de la morale[[421]](#footnote-422). »

Leur Rituel dit qu’ils ne demandent pas à Dieu le pouvoir de faire le bien, ce pouvoir étant inhérent à notre nature[[422]](#footnote-423).

Chaque père de famille est le prêtre de sa maison ; néanmoins les familles doivent chaque neuvième jour se réunir en commun pour les exercices du culte. Nul n’est admis que par initiation, comme aux mystères de la bonne Déesse ou de Cérès. Chaque néophyte porte sous ses vêtements une figure symbolique de sa profession de foi. Les actes habituels de la vie, tant publics que particuliers, sont précédés ou accompagnés de quelques cérémonies religieuses. Il y a un culte journalier et domestique dont le chef de famille est le régulateur.

Il y a aussi un culte public qui s’accomplit dans le temple. Dans ce temple, comme dans celui de Vesta, brûle un feu perpétuel. On ne peut entrer dans ce temple sans avoir fait des ablutions. Des gardiens, qui rappellent les vestales, sont préposés à la garde de ce feu, dont l’extinction serait un malheur.

Dans les réunions, on chante des hymnes, des morceaux de poésie lyrique qui rendent les assistants plus vertueux et plus attachés à la République. Les prêtres offrent des sacrifices aux Dieux : à l’Éternel, des épis de riz et de froment, des grenades, des pommes, des figues, des dattes, du sel, de l’huile ; aux dieux inférieurs, tels que l’air, le feu, la terre et l’eau, ils adressent des prières et font des libations. La réunion se termine, comme à Rome, par des danses saintes[[423]](#footnote-424).

À sa naissance, l’enfant est élevé vers le ciel et présenté au temple. Le ministre trempe son doigt dans une coupe d’eau et trace sur le front de l’enfant C. T., qui signifie citoyen théophilanthrope ; il lui met un peu de miel[[424]](#footnote-425) sur les lèvres en disant : Qu’il soit doux comme le miel de l’abeille ; puis, lui donnant une fleur odorante, il dit : Que le parfum de ses vertus soit plus suave que cette fleur ; qu’elle fasse un jour (si c’est une fille) le bonheur d’un époux, la joie et la consolation de ses parents ; si c’est un garçon, à la fleur le prêtre joint un petit rameau de chêne ou de laurier, et, à ces mots, le bonheur d’un époux, il substitue, la gloire de sa patrie. Enfin, on chante un hymne dans lequel on dit :

Dieu bon, d’un crime imaginaire

Pourrais-tu punir nos enfants ?

Au mariage, les époux sont entrelacés de rubans et de guirlandes de fleurs, dont les extrémités sont tenues par les anciens de leurs familles. Pour le décès, on a des urnes ombragées de feuillage et des discours funèbres dans le goût antique.

Entre autres fêtes, les théophilanthropes célébraient celles de Socrate, de Rousseau, de la Tolérance, du Rétablissement de la religion naturelle. Le 3 pluviôse an VI (23 janvier 1797), ils célébrèrent cette dernière, au temple de la Victoire (Saint-Sulpice). Les prêtres étant assemblés, ayant à leur tête Laréveillère-Lepaux, appelé le Pape théophilanthropique, tous en grand costume, cinq pères de famille s’avancent au chant des hymnes, portant chacun une bannière avec les inscriptions suivantes :

Sur la première : Religion ;

Sur la deuxième : Morale ;

Sur la troisième : Juifs ;

Sur la quatrième : Catholiques ;

Sur la cinquième : Protestants.

Le porte-bannière de la Religion prononce à haute voix les paroles suivantes : « Au nom de tous les hommes, soit qu’ils professent extérieurement un culte religieux appuyé de divers dogmes et embelli par différentes cérémonies, soit que, n’exposant aux regards publics aucuns signes visibles de religion, ils se contentent de donner en gage à la société la simple pratique des vertus. »

Après ce discours il donne avec sa bannière le baiser de paix aux autres bannières, puis les réunit toutes les cinq en faisceau avec un ruban tricolore.

Les chants, les hymnes, les oblations aux divinités continuent l’auguste cérémonie, qu’achèvent les danses saintes.

Les théophilanthropes comptaient bon nombre de frères dans le Directoire et le Corps Législatif. Parmi leurs adeptes figuraient aussi des savants, des artistes, des hommes de mérite et de talent, entre autres Bernardin de Saint-Pierre qui, à Saint-

Thomas d’Aquin, fut le parrain théophilanthropique d’un nouveau-né.

Les ministres et les agents du gouvernement concouraient de tout leur pouvoir au succès de la nouvelle religion. Le ministre de l’intérieur, François de Neufchâteau, envoyait gratuitement le Manuel dans les départements. Il récompensait Pavat, ex-curé de Bertrand-la-Boissière, pour avoir approprié des airs aux cantiques de la nouvelle secte. On leur donna pour temples presque toutes les églises de Paris. Ainsi ils possédèrent : Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Sulpice, Saint-Thomas d’Aquin, Saint-Étienne du Mont, Saint-Médard, Saint-Germain l’Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-Gervais, Saint-Merry, Saint-Nicolas des Champs.

Ils partagèrent aussi Notre-Dame avec l’Église constitutionnelle. Ce fut le 11 février 1798 que les délégués des théophilanthropes se présentèrent au comité des administrateurs de l’église de Notre-Dame. Ils leur exhibèrent l’arrêté de l’administration départementale de la Seine, qui leur assurait communauté de jouissance de cet édifice. Le comité statua : 1°Que l’autel catholique serait exclusivement réservé à ce culte et transporté dans la nef, attendu que les théophilanthropes s’emparaient du chœur ; 2° que si les deux gardiens de l’église voulaient donner leur ministère aux théophilanthropes, on les dispenserait de servir les catholiques, et qu’ils seraient tenus d’opter ; 3° que l’orgue étant aussi à l’usage des théophilanthropes, les catholiques ne s’en serviraient plus. Il fut encore statué que les attributs, décorations et emblèmes de chaque culte seraient ôtés lorsque l’autre officierait. Les emblèmes des théophilanthropes étaient des tableaux portant des inscriptions telles que la suivante : Nous croyons à l’existence de Dieu et à l’immortalité de l’âme ; les douze signes du zodiaque, et au-dessous de chaque signe trente papillons, symbole des moments fugitifs de notre existence. Des costumes particuliers distinguaient les âges, les sexes et les prêtres.

Les philanthropes commençaient leur office d’une heure à deux heures après midi, après avoir dévoilé les inscriptions et disposé leur autel et ses fleurs. À Notre-Dame, l’orateur se plaçait constamment sur le trône de l’ancien archevêque. À Saint-Sulpice et à Saint-Gervais, ils exerçaient leurs cérémonies dans la nef. Il se faisait une quête pendant le chant des hymnes, et à la fin de chaque réunion, des bouquets de fleurs étaient distribués par une dame, à chacun des assistants, qui s’étaient assis et placés dans l’enceinte, autour de l’autel, couronnés d’épis de blé et de fleurs les plus belles et les plus magnifiques : ces bouquets étaient distribués en signe d’union et de fraternité.

Ils eurent des écoles des deux sexes dans plusieurs quartiers de Paris, entre autres au mont Panthéon. Les élèves avec les instituteurs et institutrices figuraient exactement dans les assemblées religieuses.

À l’instar du culte officiel de Robespierre et de la Convention, la théophilanthropie eut ses livres liturgiques, son Cours de prônes, ses Heures, son Catéchisme. Parmi ces nombreuses productions, on distingue le Manuel des Théophilanthropes, reçu comme livre fondamental ; l’Année Religieuse, beaucoup plus étendue, et qui renferme des cantiques, des discours moraux, et un traité de Dubroca, ex-barnabite, sur la Piété filiale, la Donne foi dans le commerce, le Culte de la religion naturelle, les Fêtes de la vieillesse, de la Fondation de la République et de la Souveraineté du Peuple. Chemin est l’auteur du plus grand nombre de ces ouvrages ; il a beaucoup figuré parmi les théophilanthropes comme directeur, orateur et auteur. Il a rédigé le Manuel, le Rituel, l’Année Religieuse, la Morale des Sages de tous les pays et de tous les siècles, le Code de la religion et de la morale naturelle.

À la prédication intérieure qui avait lieu dans leurs temples, les théophilanthropes ajoutaient la prédication extérieure, par leurs journaux et par leurs missionnaires. Entre un assez grand nombre de feuilles périodiques, ils rédigeaient l’Écho des cercles patriotiques, la Feuille villageoise, l’Ami des Théophilanthropes, etc.

Les localités voisines de Paris furent les premières à adopter la nouvelle religion. Un nommé Gillet, accusateur public à Versailles, aidé de Challan, ex-législateur, l’établit dans cette ville, et tint les réunions dans la chapelle du château. Un peintre-vitrier en fut le fondateur à Andrésy, non loin de Versailles : Choisy-sur-Seine et Montreuil embrassèrent le même culte.

En 1797, un prêtre nommé Latapy l’établit à Bordeaux, dans l’église de Saint-Éloi. Il passa ensuite à Bernay, à Soissons, à Poitiers, à Châlons-sur-Marne, à Coligny, dans le département de l’Ain, à Clamecy, dans le département de la Nièvre, et même à Liège, en Belgique.

À Bourges, la première séance des théophilanthropes s’ouvrit solennellement dans la cathédrale, le 29 février 1798, par un nommé Trottier, décoré d’une ceinture blanche, à fleurs bleues, debout devant un autel triangulaire, sur lequel était un oranger et des fleurs. À Trottier, qui prononça le discours d’inauguration, succéda Heurtaut-Lamerville, ex-constituant. Il pérora sur l’existence de l’Être suprême, et mit au ciel Antonin et Marc-Aurèle.

Rattachant leur culte à celui de la Convention, les théophilanthropes à peine installés à Bourges célébrèrent la Fête officielle des Époux. Sur leur autel triangulaire ils placèrent deux pigeons, symbole de la tendresse conjugale, qui furent portés sur les épaules, dans une procession, à l’autel de la Patrie. À la fête de la Vieillesse, trois officiers municipaux, accompagnés de tambours, allaient attacher dés guirlandes à la porte de quelques vieillards.

Le département de l’Yonne fut celui où la théophilanthropie obtint plus d’extension et de durée. Elle s’empara rapidement des communes de Coulanges-la-Vineuse, Travant, Saint-Clément, Griselles-le-Bocage ; mais nulle part elle n’eut autant de succès que dans les villes d’Auxerre et de Sens. Le chef de la secte, dans cette dernière ville, fut un nommé Benoît Lamothe, qui, le 10 floréal an XI, avait péroré dans le temple de la Raison, sur la Religion naturelle et le culte de la Déesse en chair et en os. Il inaugura la nouvelle religion dans le temple du ci-devant grand séminaire, et autant par ses discours que par ses écrits, il réussit à lui former un grand nombre d’adeptes.

Les théophilanthropes avaient conçu les plus vastes espérances. Leurs missionnaires parcouraient la Suisse, l’Italie, le Piémont, et ils rêvaient le retour de l’Europe entière au vrai culte de la Nature. Dans ce dernier pays, un de leurs apôtres, le prêtre Morardo, ci-devant piariste, publia un ouvrage intitulé : Pensées libres sur le culte religieux et ses ministres. Dans cette production il loue Julien l’Apostat, se déchaîne contre les fondateurs d’ordres ; veut qu’on supprime le chant, le célibat, le costume ecclésiastique, les confessionnaux, qu’on déporte les prêtres fanatiques en pays lointain, et qu’un comité de philosophes, chargé de reviser les bibliothèques, fasse brûler tous les livres contraires au bon sens, c’est-à-dire à la philanthropie, seule religion, suivant lui, qui convienne à l’humanité.

À l’apparition de cette nouvelle forme du paganisme religieux, Barras avait dit au pontife Laréveillère : Mon cher collègue, si tu veux que ta religion s’établisse, il faut, à l’exemple de Jésus, commencer par te faire pendre. Laréveillère n’en fit rien ; et, après avoir jeté assez d’éclat, obtenu assez de succès pour montrer l’imbécillité intellectuelle de cette époque, la théophilanthropie commença peu à peu à décliner. Le zèle se refroidit tellement, qu’en l’an VIII les théophilanthropes de Paris étaient restreints aux quatre temples suivants : Le temple de la Reconnaissance (Saint-Germain l’Auxerrois) ; le temple de l’Hymen (Saint-Nicolas des Champs) ; le temple de la Victoire (Saint-Sulpice) ; le temple de la Jeunesse (Saint-Gervais).

Enfin, le 12 vendémiaire an X (4 octobre 1801), les consuls prirent un arrêté portant que les théophilanthropes ne pourraient pins se réunir dans les édifices nationaux. Quelques réclamations inutiles furent le dernier acte public de cette religion expirante[[425]](#footnote-426).

La théophilanthropie dura six ans. Ainsi, à la fin du dix-huitième siècle, à Paris, la métropole des lumières, la capitale du royaume très-chrétien, après trois cents ans d’une éducation donnée exclusivement par le clergé, il s’est trouvé une génération de lettrés qui a fait, pendant six ans, profession publique de la morale de Socrate, réhabilité le culte du feu et les sacrifices aux divinités supérieures et inférieures ; qui a eu ses temples, ses prêtres, sa liturgie, ses missionnaires et l’appui du gouvernement. Voilà un fait de plus acquis à l’histoire, et enregistré au bénéfice de la pédagogie païenne.

## CHAPITRE XII.

NOUVELLES PHASES DE LA RELIGION RÉVOLUTIONNAIRE (Suite.)

Dernier pas vers le polythéisme. — Quintus Aucler et son école. — Demande formelle d’un retour au paganisme classique, comme religion nationale et comme culte domestique. — Jugement d’un écrivain moderne.

Le paganisme poltron des théophilanthropes, le culte iconolâtrique de Robespierre et de la Convention, ne sont qu’un premier pas vers le retour à l’antique idolâtrie. La logique demande quelque chose de plus, et bientôt elle trouve un courageux interprète. « Chaumette, Robespierre, Laréveillère, d’Auberménil, vous êtes inconséquents avec les principes de la Révolution. Vos fêtes symboliques ne sont que les préludes d’un culte réel. L’admirable antiquité est un fait religieux et social, et ce fait est indivisible. Restaurateurs de cette glorieuse époque dans l’ordre politique, d’où vient que vous ne la restaurez qu’imparfaitement et timidement dans l’ordre religieux ? Cette restauration vous est commandée, elle est la plus noble partie de la tâche de la Révolution.

 » Vous devez restaurer le polythéisme, attendu que le polythéisme est essentiellement lié aux institutions sociales de Rome et de la Grèce que vous rétablissez ;

 » Attendu que le polythéisme est la religion qui convient le mieux à l’homme ;

 » Attendu que le polythéisme est l’antique religion, la religion paisible du genre humain avant qu’un particulier vînt la scinder ;

 » Attendu que c’est la religion de laquelle sont sortis les plus grands peuples, les plus grands hommes et les plus grandes choses. »

Tels sont les considérants de Quintus Aucler et de son école.

Bientôt paraît un livre sérieux dans le but de démontrer la nécessité de revenir complètement à la religion des grandes républiques de la Grèce et de l’Italie. Avant d’analyser l’ouvrage, disons un mot de l’auteur.

Gabriel-André Aucler, né à Argenton, exerçait en 1789 la profession d’avocat. Son éducation pieusement païenne l’avait rempli d’admiration pour les hommes et les choses de Rome et d’Athènes. La révolution, qui semble lui promettre la résurrection de ces grandes républiques, obtient toutes ses sympathies. Tandis que ses camarades de collège travaillent à restaurer Athènes et Rome dans l’ordre politique, lui tourne toutes ses vues à les restaurer dans l’ordre religieux.

À toutes les fêtes païennes qu’il voit établir, il bat des mains ; mais sa logique ne se contente ni du mysticisme allégorique inventé par Boissy d’Anglas, Chaumette ou Robespierre, ni du polythéisme timide de Chemin et d’Auberménil. La montagne élevée dans la nef de Notre-Dame, où était venue trôner la déesse de la Raison, ne le satisfait pas plus que l’autel des théophilanthropes, chargé de fruits et de verdure.

Toutes ces fêtes, tous ces essais ne sont pour lui que les cérémonies inaugurales d’un culte plus complet. Il demande formellement que le polythéisme ancien soit matériellement rétabli dans toutes ses parties, comme religion nationale ; et pour joindre l’exemple à la parole, il se fait prêtre des Dieux. Suivant l’usage des Renaissants, il change son nom, et Gabriel-André devient Quintus Nautius. Il se déclare descendu d’une famille sacerdotale de l’ancienne Rome[[426]](#footnote-427), prend un costume analogue à son origine, et on le voit, au milieu de nombreux néophytes, revêtu d’une robe longue, semblable à celle, du flamen diális ou grand prêtre de Jupiter, célébrer dans sa maison, jusqu’en 1801, les mystères des divinités de l’Olympe. Plusieurs années même après le rétablissement de la religion catholique, il continue publiquement ses pratiques.

L’ouvrage longuement médité dans lequel il soutient son projet parut en 1799. Il est intitulé : La Thréicie[[427]](#footnote-428), ou la seule voie des sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale, volume in-8°, de 440 pages.

Pour le nouvel hiérophante il n’y a que deux sortes de religion : le Monothéisme et le Polythéisme. Quant au premier, c’est Typhon, c’est Arimane, ce sont les esprits maudits qui inspirent cette religion du néant. « Où sont, dit-il, les civilisations régulières ? Chez tous les peuples polythéistes : l’Inde, la Chine, l’Égypte, la Grèce et Rome. Les peuples monothéistes sont tous barbares et destructeurs. Si la civilisation commence à rayonner en Europe depuis le quinzième siècle, c’est que la foi au monothéisme s’y est à peu près perdue[[428]](#footnote-429). »

Quintus Nautius s’attaque particulièrement au christianisme. Comme la Renaissance, comme la Révolution, il dit de sa doctrine et de son influence tout le mal imaginable. Il l’accuse d’avoir corrompu la religion universelle, d’avoir substitué la fable à la vérité, d’avoir produit toutes les horreurs, tous les crimes, tous les mensonges, toutes les calomnies, d’avoir perverti toutes les idées de morale et de justice[[429]](#footnote-430). « Tels sont les crimes, les horreurs qu’a produits le monothéisme, qu’il faudrait dire que l’humanité entière doit s’occuper à les pleurer. Ô fourberie ! ô imposture ! ô zélotypie abominable qui a fait le malheur du monde[[430]](#footnote-431) ! »

Pour lui, Constantin est mille fois plus scélérat que Néron. Ses décrets en faveur du christianisme ont tout perdu. De là date la chute de la grande civilisation grecque et romaine, qui avait couvert le monde de merveilles. « Quels exploits, s’écrie-t-il, voit-on faire aux chrétiens ? Dès qu’ils ont un peu de tolérance ou qu’ils sont en force, ils insultent le culte public ; ils en renversent les monuments, ils incendient les temples. De là le triomphe des barbares et les ténèbres de l’ignorance répandues sur la terre, pendant quinze cents ans[[431]](#footnote-432). »

Telle est la démolition passionnée du christianisme à laquelle se livre Quintus Nautius. Mais après avoir détruit, il faut édifier. « Peuples de l’Europe, dit-il froidement, il ne vous reste qu’un moyen de vous régénérer, c’est de revenir au polythéisme. D’une part, le polythéisme est la religion de vos aïeux, et la seule vraie dans son essence ; d’autre part, c’est du sein de cette religion que sont sortis les plus grands peuples du monde, les plus grands hommes et les plus grandes choses. »

Le nouveau Numa prouve qu’entre tous les fils de la Révolution, il a été particulièrement choisi pour accomplir cette régénération incontestablement classique. « Le polythéisme, dit il, est une religion si importante, et les Dieux, après l’avoir donnée aux hommes, ont tellement voulu la conserver, que, de peur qu’elle ne se perdît dans la mutation des âges, ils ont choisi, dans toutes les nations, certaines races qu’ils ont chargées de la conserver. Ainsi, les Corybantes en Crète, les Cabires en Phrygie, les descendants de Nautès à Rome. Après la prise de Troie, Énée apporta cette religion en Italie sous la garde de Nautès, qui dirigeait toutes les opérations de la fuite : Cum penátibus et magnis diis. Plus tard, les descendants de Nautès l’apportèrent à Rome, où ils furent nommés les Nautius je suis descendu de cette race ; c’est la tradition de ma famille et celle du pays que j’habite. Je garde en dépôt les mystères de cette religion, comme les descendants des Semnothètes gardent, dans les montagnes d’Écosse, la doctrine des anciens druides…

 » Ma famille jouit d’une estime qui n’a jamais été contredite ; j’ai occupé plusieurs magistratures avec honneur ; je fais depuis vingt ans une profession honorable à la satisfaction de mes concitoyens ; je ne suis pas fait pour vous en imposer… Malheureux siècle, c’est ton indignité qui te fait croire ces choses fausses ou impossibles ! Avorton, né près de la mort, abandonné à une monstrueuse matérialité, tu traites tes devanciers de fourbes ou d’insensés. Les poltrons ne croient point au courage, ni les courtisanes à la chasteté[[432]](#footnote-433). »

D’ailleurs, quand on contesterait à Quintus Nautius sa généalogie sacerdotale, la religion qu’il veut établir se prouverait d’elle-même. Écoutons : « Il y a un être unique, universel, qui produit éternellement des êtres dans lesquels il verse toutes ses productions. Cet être est la Prothisée des hymnes d’Orphée, les plus religieuses, suivant Pausanias, et les plus saintes de toutes. Voilà le premier anneau de la chaîne. De là tous les Dieux et les différents ordres de génies que tous les peuples ont honorés, avant qu’un particulier s’avisât de couper la chaîne et de n’en proposer que le premier anneau… Ces dieux sont répandus partout, ils trônent dans les astres étincelants, dans les plaines, dans les vallées, dans les montagnes, qui, si elles n’étaient pas contenues par des esprits qui les informent, se dissoudraient. Une conspiration de Dieux maintient les formes de la terre. Vous ne pouvez faire un pas, vous ne pouvez tourner la tête à droite ou à gauche, la porter en avant ou en arrière, sans les rencontrer.

 » De ces Dieux les plus grands hommes annonçaient l’existence, et marquaient pour eux la plus vive piété. Lisez Platon, Plutarque, Xénophon, Thucydide, Démosthène, Isocrate, Cicéron, Tite-Live, Tacite, Polybe, Justin, etc.

 » … Il y a de plus un ferment universel, qui est l’esprit qui joint l’âme au monde. Son action est continuelle ; il change tout : c’est le grand Protée. Il dissout tous les êtres morts, et les prépare en les dissolvant à être le lieu où de nouveaux êtres viennent du grand abîme de la Nuit se corporifier. Tout cela est enseigné par Orphée dans l’hymne de la Nuit ; lisez-la : vous y trouverez toute la doctrine que je veux ici vous montrer… Ne pas honorer les Dieux serait un crime. Ne pas les honorer par les rites que je vous présente serait négliger les dons des Dieux ; et si ces rites ont été donnés des Dieux aux hommes, ils leur ont été donnés comme les seuls qui conviennent à la nature de l’homme. Non-seulement ils sont les véritables expressions de ce qui est, les seuls qui aient quelque mérite dans l’existence des choses, mais les seuls moyens qui peuvent faire le grand œuvre de l’univers, la régénération de l’homme[[433]](#footnote-434). »

Quant au choix du polythéisme antique, Quintus Nautius n’est point embarrassé. Ce choix était donné par l’éducation et par la situation. L’éducation avait appris à admirer entre toutes cette religion de Numa qui avait produit le géant des peuples. Les fêtes civiques, le culte des déesses, allégorique, il est vrai, comme dans les derniers temps de Rome, ne se refusaient nullement à l’assimilation d’un dogme mystique qui n’était, après tout, qu’une renaissance de la doctrine épurée des néo-platoniciens. Il s’agissait tout simplement de ressouder le dix-huitième siècle au cinquième. La réforme toute romaine du calendrier, de la numération, des idées politiques, des costumes, tout cela voulait-il autre chose[[434]](#footnote-435) ?

« Français et Belges, races gauloises et celtiques, s’écrie l’auteur de la Thréicie, vous vous êtes débarrassés enfin du culte où s’étaient rattachés les barbares ; cependant tout peuple a besoin d’une religion positive. Qu’étiez-vous avant l’apostasie de Clovis ? Vous apparteniez à ce grand empire romain qui était venu répandre parmi vous la civilisation et les lumières de la pensée et des arts. Votre langue, votre éducation et vos mœurs l’attestent encore aujourd’hui. Délivrés désormais de l’obstacle, vous devez songer à vous régénérer, pour être dignes de rappeler sur vos provinces la faveur des douze grands dieux. La chaîne éternelle qui lie notre monde aux pieds de Jupiter n’est point rompue, mais obscurcie à vos regards par les nuées de l’ignorance[[435]](#footnote-436). »

En conséquence, Quintus Nautius, complétant l’œuvre de la Révolution, veut que l’année sacrée commence au mois de mars, comme chez les Romains ; il veut que chaque mois soit rendu à sa divinité tutélaire, et qu’on célèbre toutes les fêtes marquées dans le calendrier de Numa et de César, de la manière que les Romains eux-mêmes les célébraient. « Je vous ai montré, dit-il, quels sont les mystères que vous devez avoir, et qui peuvent opérer votre régénération ; je vais vous montrer maintenant quels sont les rites que vous devez suivre… Ce sont les rites de l’empire romain, dont vous n’êtes que les démembrements. Peuples, hâtez-vous de les embrasser ; monarques, donnez-les à vos peuples, et soyez en unité avec les dieux par les analogies de l’univers[[436]](#footnote-437). »

Cinquante pages sont consacrées à expliquer les fêtes de chaque mois, leurs motifs, leur date ; les ablutions, les offrandes, les sacrifices qui doivent les accompagner[[437]](#footnote-438).

Après l’organisation du culte public, vient celle du culte domestique. La seconde comme la première est entièrement calquée sur les traditions de la grande Rome. Les prêtres de la nouvelle religion doivent se régler pour la manière de vivre et pour le choix des aliments, sur l’exemple des anciennes races hiérophantiques. Ils ne peuvent manger des animaux solipèdes : « C’est ainsi que ma famille et moi en avons toujours usé ; et c’est avec une grande satisfaction que je vois ma chère épouse, qui n’y est point assujettie, s’y assujettir elle-même, et tous mes enfants se tenir scrupuleusement attachés à cette règle. »

« Vous commencerez le jour, continue l’hiérophante, par faire aux Dieux des sacrifices, et vous n’irez point reposer dans votre lit que vous ne leur en fassiez encore. Vous leur offrirez des parfums, et chaque maison aura, à cet effet, un encensoir qui vous attestera continuellement la présence des Dieux : je ne vous dis rien de moi-même. Celui qui vous donne ces préceptes est un des plus anciens auteurs qui aient écrit : « Apaisez les Dieux par des libations et par des hosties, dit Hésiode, et quand vous irez vous coucher, et quand la lumière du matin aura frappé vos yeux[[438]](#footnote-439). »

« Que personne n’ait assez peu de piété pour toucher aux mets de sa table avant qu’il en ait offert les prémices aux Dieux, de qui il les tient. Chaque famille aura pour cet usage une palette qui restera sur la table ; vous brûlerez ensuite ces prémices au feu. N’oubliez point, en vous levant de table, l’hymne de grâce. Vous remercierez les Dieux des biens qu’ils vous ont donnés. Vous prierez surtout Cérès, Proserpine, Pallas, vos Lares, vos Pénates et Vesta. Vous ferez commémoration des morts, et vous prierez les Dieux Mânes d’être favorables aux âmes de vos ancêtres[[439]](#footnote-440). »

« Vous n’habiterez pas une maison, vous ne labourerez point un champ, vous ne travaillerez point une vigne que vous ne l’ayez purifiée. Vous ne ferez pas un mariage sans prendre les augures. Ne laissez mourir personne sans lui avoir fait les dernières ablutions. Offrez aux Dieux Mânes des sacrifices, et les priez qu’ils lui soient favorables. C’est un très-grand crime, dit Horace, de négliger les funérailles, nulla piácula te solvent. Dans toutes les occasions de la vie vous sacrifierez aux Dieux. Vous n’aborderez pas un pays sans invoquer le Génie du lieu et tous les Dieux qui y président. Vous ne verrez pas une forêt sans adorer les Faunes et les Nymphes qui l’habitent. Aucun rite religieux ne doit se négliger : ils descendent tous du ciel. Les anciens, qui observaient si scrupuleusement ces rites, étaient bien aussi grands et aussi vertueux que nous. Ils ont été pratiqués par les plus grands héros, par les Hector, les Énée ; par les plus grands philosophes, les Platon, Cicéron, Xénophon, Plutarque[[440]](#footnote-441). »

« Ô hommes ! régénérez-vous, vous en avez les moyens dans les mystères que les Dieux vous ont donnés ; c’est par leurs rites et leurs sacrements seuls que vous pouvez y parvenir… Ô Dieux ! répandez votre action sur mon ouvrage, et faites-lui porter les fruits que vous avez droit d’en attendre[[441]](#footnote-442). »

« Il ne faut pas croire, ajoute un écrivain de nos jours, que la doctrine de Quintus Aucler fut la manifestation isolée d’un esprit exalté qui cherchait sa foi à travers les ténèbres. Ceux qu’on appelait alors les théosophes n’étaient pas éloignés d’une semblable formule. Les martinistes, les philalèthes, les illuminés et beaucoup d’autres professaient une philosophie analogue, dont les définitions et les pratiques ne variaient que par les noms.

 » Plusieurs philosophes de cette époque suivirent Quintus Aucler dans cette rénovation des idées païennes. Dupont de Nemours publia sa Philosophie de l’univers, fondée sur les mêmes éléments d’adoration envers les intelligences planétaires. Ces idées semblaient si naturelles alors, que Dupont de Nemours, président du conseil des Anciens, en entretenait parfois l’Assemblée, ou en faisait l’objet des séances de l’Institut[[442]](#footnote-443).

 » Le premier livre de Senancourt contenait un système tout pareil.

 » L’école particulière de Quintus Aucler survivait encore sous la Restauration, si l’on s’en rapporte à un ouvrage intitulé Doctrine céleste, d’un nommé Lenain, qui paraît avoir obscurément continué le culte des Dieux dans la ville d’Amiens, jusqu’en 1821[[443]](#footnote-444). »

Ces tendances vers le paganisme n’ont rien qui doive étonner. Quand l’homme se soustrait à l’empire de la Rédemption, il rentre forcément et au même degré sous l’empire du démon. Quintus Aucler était le logicien de la Révolution, comme les révolutionnaires étaient les logiciens de la Renaissance. « L’aspiration nouvelle aux Dieux, continue l’auteur déjà cité, après mille ans d’interruption de leur culte, n’avait-elle pas commencé à se montrer au quinzième siècle, alors que sous le nom de Renaissance, l’art, la science et la philosophie se renouvelaient au souffle inspirateur des exilés de Byzance ? Les Médicis, accueillant les philosophes accusés de platonisme par l’inquisition de Rome, ne firent-ils pas de Florence une nouvelle Alexandrie ?

 » Le mouvement, s’étendant en Europe, semait en Allemagne les germes du panthéisme à travers les transitions de la réforme ; l’Angleterre à son tour se détachait du pape ; et dans la France, où l’hérésie triomphe moins que l’indifférence et l’impiété, voilà toute une école de savants, d’artistes et de poètes, qui, aux yeux comme à l’esprit, ravivent sous toutes les formes la splendeur des Olympiens. C’est par un caprice joyeux peut-être que les poètes de la pléiade sacrifient un bouc à Bacchus[[444]](#footnote-445) ; mais ne vont-ils pas transmettre leur âme et leur pensée intime aux épicuriens du grand siècle, aux spinosistes, aux gassendistes, qui auront aussi leurs poètes, jusqu’à ce qu’on voie apparaître au-dessus des couches fécondées par l’esprit ancien, l’Encyclopédie tout armée, achevant en moins d’un siècle la démolition du moyen âge politique et religieux ?

 » À son tour l’art ne secondait-il pas la philosophie et les lettres ? Anges et saints, ne frémissez-vous pas dans les plis roides de vos robes et de vos dalmatiques, en voyant croître et fleurir, sous vos tutélaires ogives, ces pompes d’art païen qu’on décore du nom de Renaissance ? Quoi ! le cintre romain, la colonne de marbre aux acanthes de bronze, le bas-relief étalant ses nudités voluptueuses et son dessin correct, au pied de vos longues figures hiératiques, que l’ironie accueille désormais ! Rien n’est donc plus vrai que ce que disait un moine prophète de l’époque : « Je te vois entrer nue dans » la demeure sainte et poser un pied triomphant sur » l’autel, impudique Vénus. »

 » Les trois Vertus que vous voyez près de cette tombe royale sont assurément les trois Grâces ; ces anges sont les deux Amours, Éros et Antéros ; cette femme si belle, qui repose à demi nue sur un lit exhaussé dont elle a rejeté les voiles, n’est-ce pas Cythérée elle-même ? Et ce jeune homme, qui, près d’elle, semble dormir d’un sommeil plus profond, n’est-il pas l’Adonis des mystères de Syrie ?

 » Oui, l’art de la Renaissance avait porté un coup mortel à l’ancien dogme et à la sainte austérité de l’Église, avant que la Révolution française en balayât les débris.

 » Dans l’éducation même, comme dans les livres offerts à ces générations nouvelles, la mythologie ne tenait-elle pas plus de place que l’Évangile ? Quintus Aucler ne fait donc, dans sa pensée, que compléter et régulariser un mouvement irrésistible. Voilà seulement comment on peut expliquer une pensée qui semble aujourd’hui toucher à la folie, et qu’on ne peut saisir tout entière que dans les minutieuses déductions d’un livre, qui impose le respect par l’honnêteté des intentions et par la sincérité des croyances[[445]](#footnote-446). »

Tel est le jugement d’un écrivain non suspect. Il nous semble désormais établi que si la France n’est pas redevenue païenne, ce n’est la faute ni de la Renaissance, ni des lettrés révolutionnaires. Rendons grâce à la Providence qui a déjoué leurs funestes projets ; mais sachons profiter de la leçon.

## CHAPITRE XIII.

Persistance de l’esprit de 93. — Révolution de février 1848. — Parallèle. — Médailles. — Actes officiels. — Fêtes. — Journaux. — Discours. — Tendances. — Demande de retour au paganisme.

Les mêmes circonstances étant données, les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets. Élevée comme celle de 1793 à l’école des Républiques de l’antiquité, la génération de 1848 s’est montrée la fidèle héritière de son aînée. Si elle ne l’a pas imitée en tout, ne doit-on pas dire que c’est le temps et non la volonté qui lui a manqué ?

Dans les médailles frappées à cette époque, on voit reparaître : les Droits de l’homme ; le Peuple Souverain, personnifié dans l’Hercule jacobin, avec les deux déesses de la Liberté et de l’Égalité ; la devise Liberté, Égalité, Fraternité ; le Suffrage universel ; les Faisceaux consulaires, avec le bonnet phrygien ; la généalogie révolutionnaire, marquée par les millésimes 1789, 1793, 1830, 1848, avec la devise : Droits de l’homme reconquis ; et par ces mots : La jeune Montagne de 1848, à la vieille Montagne de la Convention de 1793 ; la tendance de 93 exprimée par cet exergue : À bas les jésuites ; et par cet autre : Les vainqueurs de Février demandent que le drapeau rouge soit celui de la République démocratique ; et par ceux-ci : Vive Blanqui ou la mort ; Impôt d’un milliard sur les riches ; et par les suivants : À bas les tyrans, les sept plaies de la République, le haut clergé, l’aristocratie, etc.[[446]](#footnote-447).

Les actes et les fêtes ne sont pas moins significatifs. En les lisant, on croit lire l’ancien Moniteur. Le 25 février, c’est la déclaration officielle que le gouvernement de la France est le gouvernement républicain ; le 26, le rétablissement sur tous les monuments publics de la devise de la République : Liberté, Égalité, Fraternité, avec ordre aux concierges de tous ces monuments de requérir immédiatement tous les ouvriers à cet effet ; le 25, le rétablissement des trois couleurs dans l’ordre qu’avait adopté la République française ; le 26, l’abolition de la royauté, sous quelque forme que ce soit ; le 27, l’abolition de la noblesse, avec tous les titres et qualifications qui s’y rapportent.

Le 26, c’est, comme en 1791, la mise en liberté des détenus politiques[[447]](#footnote-448) ; le même jour, c’est l’adoption des enfants des combattants sous le nom d’enfants de la patrie ; le 27, c’est l’inauguration de la Révolution sur la place de la Bastille ; le 28, et chaque jour des trois mois suivants, c’est la plantation des arbres de la liberté sur les places, dans les rues et les carrefours de Paris, ainsi que dans toutes les communes de la République. Mêmes cérémonies, mêmes discours. C’est Ledru-Rollin s’écriant au milieu du Champ de Mars : « Salut à toi, arbre glorieux, symbole de la délivrance et de la liberté ; salut à toi ! Je le prédis avec bonheur : à cette place, où il y a soixante ans on venait fraterniser au nom de la liberté, à cette place nous verrons bientôt se ranger autour de toi les députations du monde entier[[448]](#footnote-449). »

Ainsi parlait, dans les mêmes circonstances, le général Blanchard pendant la Révolution : « Arbre chéri, image touchante de la prospérité des peuples, que les fronts victorieux de ceux qui t’ont planté soient un jour ombragés de tes rameaux[[449]](#footnote-450) ! »

En décrétant dès le principe le droit au travail et à l’assistance, la Révolution de 1848 n’a fait que copier la Révolution de 1793.

« Le 19 mars, la Convention nationale, mettant au nombre de ses principaux devoirs celui d’asseoir sur les bases éternelles de la justice et de la morale une nouvelle organisation des secours publics,… après avoir déclaré comme principes :

 » 1° Que tout homme a droit à sa subsistance, par le travail s’il est valide, par des secours gratuits s’il est hors d’état de travailler ;

 » 2° Que le soin de pourvoir à la subsistance du pauvre est une dette nationale ;

 » Décrète ce qui suit :

 » Art. Ier. Il sera attribué par chaque législature une somme annuelle à chaque département de la République, laquelle sera employée en secours en faveur de l’indigence.

 » Art. II. Au moyen de ce que l’assistance du pauvre est une dette nationale, les biens des hôpitaux, fondations, dotations en faveur des pauvres, seront vendus dans la forme qui sera réglée par le comité d’aliénation.

 » Art. VI. Il sera formé dans chaque canton une agence chargée de la distribution du travail et des secours aux pauvres valides et non valides[[450]](#footnote-451). »

Un peu plus tard, c’est, après l’impôt des quarante-cinq centimes, qui rappelle le fameux emprunt forcé de six cents millions, la proposition de l’impôt progressif, à l’instar de 1793. C’est encore, à l’exemple du passé, la délivrance des prisonniers pour dettes et l’abolition à leur égard de la contrainte par corps.

Le 9 mars 1793, la Convention nationale déclare que « les prisonniers pour dettes seront élargis, que la contrainte par corps est abolie[[451]](#footnote-452). »

Le 6 avril, c’est la demande officielle de l’émancipation de la femme, glorieuse extension de la loi du divorce de la Convention nationale, dont M. Crémieux demande le rétablissement. C’est, comme en 1792, l’établissement de clubs de femmes et de repas civiques. Enfin, il n’est pas jusqu’à l’envahissement de l’Assemblée par l’émeute qui ne soit une réminiscence de 1793.

Le 25 mars, c’est au Champ de Mars, comme en 1790, la fête de la Fédération, avec cérémonies et discours calqués sur le même modèle. « Citoyens, je vous remercie, dit Ledru-Rollin, au nom du gouvernement provisoire, d’avoir eu la pensée de renouveler ici un grand souvenir, celui de la fédération de 1790. Ce théâtre de la fédération, ce Champ de Mars rappelle un glorieux passé : la France divisée en aristocraties, en provinces, venant, à l’appel du peuple de Paris, abjurer sur l’autel de la patrie les vieilles haines et les ressentiments séculaires, pour ne faire qu’un peuple, le peuple français. Notre Révolution est accomplie… Les autres pays suivront l’exemple que nous avons donné, et bientôt disparaîtra sous le souffle populaire la poussière des trônes où s’endormait l’oisiveté des rois[[452]](#footnote-453). »

Le 2 avril, c’est la fête des Écoles et des Travailleurs au Champ de Mars, avec emblèmes, drapeaux, cérémonies, chants et discours copiés de la première révolution.

Le 20 avril, c’est la fête de la Fraternité. « À dix heures, la cérémonie a commencé. Le canon a grondé ; les hymnes révolutionnaires ont retenti, et bientôt, de ces trois cent mille poitrines, de cette ville noblement représentée par ses enfants unis en armes, est partie une acclamation formidable… À chaque peloton se joignaient des citoyens sans armes, des femmes, des enfants se détachant de la foule émue qui couvrait les abords de l’Arc de triomphe… Oui, elle vivra, notre sainte, notre glorieuse, notre fraternelle république ! Elle sera éternelle comme l’humanité… Flambeau du monde, elle chassera les ténèbres de l’ignorance, de la superstition et de la peur[[453]](#footnote-454). »

Nous passons sous silence les autres fêtes du Travail, de la République, etc., qui eurent lieu à Paris et dans les provinces. Venons à la grande fête de la Concorde, célébrée au Champ de Mars le 21 mai 1848. Elle nous reporte aux plus beaux jours de 1793, à la fête de la Nature ou de l’Être suprême. Cinq cents jeunes filles, vêtues de blanc, couronnées de feuilles de chêne, ceintes des couleurs nationales, ouvrent la marche. « Heureuse idée, s’écrient les lettrés du jour, qui affriande l’imagination et la reporte au temps de la Grèce antique. »

« L’architecture de nos monuments contribue à entretenir l’illusion. En présence de ces péristyles grecs, de ces frontons doriques, de ces colonnes corinthiennes, on peut se croire transporté dans l’Agora d’Athènes. Déjà le char antique consacré à Cérès, orné de guirlandes de feuillage, surmonté d’une charrue et d’une vaste corbeille pleine d’épis dorés, et sur lequel se balancent les arbres divins, l’olivier de Minerve, le laurier d’Apollon et le chêne d’Hercule, est arrêté sur la place de la Concorde.

 » À l’entrée du Champ de Mars s’élèvent deux grandes pyramides de forme triangulaire, partant d’une large base circulaire. Trois statues de quatorze pieds de hauteur sont adossées à chacune de ces pyramides. Autour de celle de gauche, on voit la France, l’Allemagne et l’Italie. Cette dernière porte la coiffure de Cybèle et tient une épée nue sur son épaule et une tiare à la main. Autour de la pyramide de droite, sont la Liberté, coiffée du bonnet phrygien, appuyée sur une massue et tenant en main des fers brisés ; l’Égalité, couronnée de pampres et de grappes de raisin, avec le niveau dans les mains ; la Fraternité, étendant une main et posant l’autre sur sa poitrine. »

Pour le nu et l’accusé des formes, rien de plus païen que ces Déesses. Les inscriptions ne le sont pas moins : La Nature pour principe et la loi pour sauvegarde. — La Nation règne. — Le Peuple est souverain, ses mandataires administrent.

« Au milieu du Champ de Mars, sur un piédestal très-élevé, apparaît la statue colossale de la République. Cette statue, par M. Clésinger, est coiffée du bonnet phrygien et drapée à l’antique ; elle tient de la main gauche des couronnes de chêne qu’elle prend sur son autel, et pèse dans sa main droite une épée et une branche d’olivier, comme si elle offrait au monde la paix ou la guerre. Une des merveilles du Champ de Mars était le Cirque antique, où trente mille spectateurs devaient trouver place. (Malheureusement il s’est trouvé réduit aux proportions mesquines d’un amphithéâtre.)

 » La fête, cependant, n’en a pas été moins belle. Le ciel était radieux, le soleil avait voulu mêler ses pompes à celles de la terre et assister au grand lever de notre République. Qu’on voie les milliers de têtes du peuple, les forêts de baïonnettes, les cavaliers étincelants, la procession des travailleurs, la mosaïque des toilettes élégantes, qu’on évoque la tempête des acclamations, les bruyantes fanfares et les roulements du tambour, l’illusion n’est possible qu’à ce prix. À la place de la majesté grandiose des cérémonies romaines, voici la liberté populaire.

 » Voici d’abord le Trophée de la machine à défricher, traîné par douze superbes chevaux de labour, et salué des plus vives acclamations. Il est suivi du Trophée des corporations de tapissiers, passementiers, doreurs et fleuristes. Le brancard qui le porte repose sur les épaules des représentants de ces corporations, et les cordons du baldaquin dont il est surmonté sont tenus par de jeunes filles en costume de nymphes, gracieux épisode imité des Grecs. À quelques pas s’avance le Temple en plâtre des citoyens maçons ; puis la Pyramide de petits pains, élevée par les boulangers. Elle est suivie de près et presque éclipsée par ï Obélisque de cigares, dû à l’industrie des ouvriers de la Manufacture nationale des tabacs. Enfin, tous les regards se fixent sur le Trophée du Bazar de voyage, espèce d’arc triomphal composé de havresacs, de pantoufles, de filets de pêche et autres bric-à-brac.

 » Après la fête pacifique est venue la fête guerrière ; après la fête du soleil, la récréation nocturne. Le peuple en foule a assisté à cette seconde fête, on ne peut plus républicaine : la prise de la Bastille[[454]](#footnote-455). »

Ajoutons, pour ne rien oublier, que Paris a revu en 1848 quelques Déesses de la Raison. Une entre autres dans le costume traditionnel de la Maillard et de la Momoro a parcouru, portée sur un brancard triomphal, les rues de la Harpe et des Mathurins Saint-Jacques. Elle était accompagnée d’une foule assez nombreuse qui, à n’en pas douter, l’aurait suivie au Temple, si elle était allée en prendre possession Mais ces divinités de 1848, moins heureuses que celle de 1793, n’ont eu ni les hommages de Notre-Dame, ni les honneurs de l’assemblée. Ici, comme ailleurs, le temps a manqué à la Révolution de février ; on voit seulement que l’idée de l’apothéose n’était pas morte.

Ce n’est pas seulement la forme populaire, c’est aussi la pensée intime de 1793 qui se retrouve dans la Révolution de 1848. Aux deux époques, c’est le peuple redevenu souverain qui parle, qui agit, qui renverse le trône, qui ouvre les prisons, qui rend la justice, qui délie du serment de fidélité tous les fonctionnaires de l’ordre civil, judiciaire, militaire et administratif, et qui déclare, comme en 1790, qu’ils sont désormais les serviteurs de la République, au nom de laquelle tous leurs devoirs leur seront imposés. Le 24 février : « Le Peuple souverain déclare : le gouvernement, ayant forfait à son mandat, est dissous. Signé : Jules Viard, Ch. Fauvety. »

Le même jour : « Au nom du Peuple souverain, un gouvernement provisoire est installé ; il est composé, de par la volonté du peuple, des citoyens Fr. Arago, Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flocon, Ledru-Rollin, Recurt, Marrast, Albert, ouvrier mécanicien. »

Le 25, « au nom du peuple français, il est interdit aux membres de l’ex-chambre des pairs de se réunir ; la chambre des députés est dissoute. »

Bientôt on proclame les maximes les plus avancées de 93 : « la souveraineté du peuple, seul pouvoir légitime et impérissable. — La déclaration des Droits de l’homme proclamée par Robespierre, point de départ de l’ère nouvelle, mais non dernier terme du progrès. — Égalité de droits par l’éducation donnée à tous ; — droit au travail garanti ; — indépendance absolue des consciences ; — le clergé démocratisé ; — élection des évêques par les prêtres ; — sainte alliance des peuples ; — fraternité universelle, comme la rêvait Anacharsis Clootz. — La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres ; il appartient à la loi de déterminer la manière dont cette dette doit être acquittée. — Le peuple est souverain ; le gouvernement est son ouvrage et sa propriété ; les fonctionnaires publics sont ses commis. — Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu’ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre, qui est le genre humain, et contre le législateur de l’univers, qui est la Nature[[455]](#footnote-456). »

Surtout on a grand soin de signaler les rapports généalogiques de la Révolution avec les études classiques, en disant que, par la nature même de leurs études tous les élèves des collèges sont préparés à comprendre la grandeur du progrès que la patrie vient d’accomplir en relevant le drapeau républicain[[456]](#footnote-457). »

Comme un pas de plus vers la belle antiquité, on demande « qu’il soit construit immédiatement un Colisée à l’instar de Rome. »

Quant à la religion, pour laquelle on a dit que la Révolution de février se montrait bien disposée, nous demandons qu’on lise les discours prononcés à l’Assemblée constituante de 1789, au moment où allait s’ouvrir l’ère sanglante de la persécution ; on jugera s’ils ne sont pas beaucoup plus rassurants que ceux dont nous allons citer quelques phrases :

« La vente des sacrements, des prières publiques et des cérémonies funèbres doit cesser. Par quelle inconcevable aberration les prêtres ont-ils fait de la maison de prière une caverne de marchands ? — Nous engageons l’Église à se dépouiller des formes hypocrites sous lesquelles la lettre de l’Évangile est depuis longtemps ensevelie. — Un archevêque coûte à la France 40 mille francs : assez pour ouvrir un hospice à cent malades. — Un évêque tire de l’État 25 mille francs : assez pour nourrir trente familles indigentes. — Un chanoine mange 8 mille francs et n’a rien à faire : assez pour fournir des instituteurs à deux mille enfants. — Le clergé coûte 50 millions : assez pour réduire notablement les octrois sur toute la France. — Retranchez donc du budget : archevêques, évêques, prêtres ; dès lors vos malades seront soignés, vos enfants instruits, vos pauvres abrités, et le peuple nourri à meilleur marché.

 » Conclusion : Que le prêtre soit soutenu non par ceux qui s’en passent, mais par ceux qui s’en servent. Bénéfice net : 50 millions d’économie pour tous, et une religion sincère pour chacun[[457]](#footnote-458). »

Imité mot pour mot des discours qui précédèrent la spoliation du clergé en 1790, ce qui suit n’annonce pas de meilleures tendances. « Au nom de la vérité et de la justice chrétienne, il est fait à savoir à la France, à toutes les puissances de l’Europe, à tous les peuples de la terre, que la véritable puissance de l’Église chrétienne, que Jésus-Christ avait remise à ses apôtres, est passée après leur mort aux autorités et tribunaux civils, pour organiser par eux le règne de Dieu sur la terre[[458]](#footnote-459). »

C’est la maxime perfectionnée de la première Révolution : l’Église est dans l’État.

Comme sa sœur aînée, la Révolution de 1848 efface autant qu’elle peut tous les souvenirs, tous les emblèmes de la royauté et de la supériorité sociale ; mais comme elle aussi, elle les remplace par les statues des Barra et des Viala. « Jusqu’ici les rois, les princes du sang, avaient usurpé les plus beaux emplacements de la capitale pour la représentation de leur auguste figure… Enlevons ces images, et mettons à leur place celles des enfants du peuple qui se sont distingués par leur dévouement à la République. Ainsi se vérifieront ces mots de l’Évangile : Il a déposé les puissants de leur piédestal et il a élevé les petits[[459]](#footnote-460). »

Dans ses rapports avec les peuples étrangers, la Révolution de 1848 se pose nettement comme l’héritière de la République universelle et humanitaire, ce rêve favori de la première Révolution. Elle dit officiellement : « En 1792, les idées de la France et de l’Europe n’étaient pas préparées à comprendre et à accepter la grande harmonie des nations entre elles, au bénéfice du genre humain. La pensée du siècle qui finissait n’était que dans la tête de quelques philosophes. La philosophie est populaire aujourd’hui. Cinquante années de liberté de penser, de parler et d’écrire, ont produit leur résultat. La Raison rayonnant par-dessus les frontières des peuples a créé entre les esprits cette grande nationalité intellectuelle qui sera l’achèvement de la Révolution française et de la constitution de la fraternité internationale sur le globe[[460]](#footnote-461). »

Pour élaborer plus activement les principes philosophiques et humanitaires, nous voyons, à l’instar de 1790, se former sur tous les points de la France des sociétés populaires, et nous entendons, toujours comme en 1790, proclamer ces assemblées les sauvegardes de la République. « Les clubs sont les barricades vivantes de la démocratie. À l’aide des barricades matérielles du 24 février, nous avons renversé l’étalage vermoulu de la royauté constitutionnelle, avec sa corruption, ses privilèges et ses abus ; à l’aide des barricades morales qu’on nomme clubs, nous poserons les institutions sans lesquelles la république ne serait qu’un vain mot. C’est par les clubs, cette seconde Assemblée nationale, toujours permanente, toujours agissante, que doit s’édifier le nouvel ordre social. Comme membre du Souverain, chacun de nous aujourd’hui a une mission à remplir[[461]](#footnote-462). »

Cette mission est la même qu’en 1790 : déifier le peuple, porter sur le pavois certains tribuns qu’on chassera le lendemain, et provoquer les plus sanglants excès, en parodiant le langage de la première Révolution.

Au club de Montmartre, c’est Michel de Bourges qui dit : « Le peuple est tout ; le reste rien. La vérité habite l’âme du peuple ; partout ailleurs il n’y a que mensonge. Les temps sont venus, le peuple va régner (Bravos) ; je vois briller à vos fronts, à vous tous, le diadème de la royauté. Le lendemain de son triomphe, le peuple examinera l’origine des fortunes et du capital ; le peuple dressera les comptes de la bourgeoisie, et certes il en a bien le droit, comme il a celui d’examiner les comptes de la royauté. (Applaudissements.) À moins que la bourgeoisie ne fasse volontiers son sacrifice, ce à quoi je l’engage fortement. (Tonnerre de bravos !) Le peuple produit ; c’est à lui que tout appartient. (Acclamations.) »

À Montrouge, un orateur à moitié ivre monte à la tribune, et invite à voter pour les trois représentants rouges. Ensuite, faisant force signes de croix, ii prononce la litanie suivante :

« Mon Dieu, qui êtes tout-puissant, faites arriver » à la Chambre de Flotte, Vidal et Carnot.

 » Mon Dieu, vous qui aimez la France, faites que » de Flotte, Vidal et Carnot soient nommés.

 » Mon Dieu, vous qui voulez le bonheur du peuple, faites que Carnot, de Flotte et Vidal soient nos » représentants. (Signe de croix.) Au nom du Père, » du Fils et du Saint-Esprit. »

L’assemblée a répondu : Amen ! à cette farce sacrilège.

C’est ainsi qu’aux beaux temps de 93, les patriotes et les tricoteuses récitaient les litanies au saint cœur de Marat.

Cette mission, les clubs de 1848, qui ont amené les journées de juin, peuvent se flatter de l’avoir remplie aussi bien que les clubs de 1789, qui amenèrent les journées d’octobre, de juin et du 10 août 1792.

Comme la première Révolution avait couvert la France de proconsuls, investis d’une autorité absolue ; ainsi la Révolution de 1848 s’empresse d’envoyer dans tous les départements des commissaires munis des lettres de créance qu’on n’a point oubliées.

Le samedi 9 mars 1793, la Convention décrétait : « Des commissaires tirés du sein de la Convention nationale se rendront sans délai dans les divers départements de la République ; ils seront au nombre de quatre-vingt-deux, lesquels se diviseront en quarante et une sections de deux membres chacune ; ces membres parcourront ensemble deux départements ; ils auront le droit de prendre toutes les mesures qui leur paraîtront nécessaires pour établir l’ordre partout où il sera troublé, de suspendre provisoirement de leurs fonctions et même de faire mettre en état d’arrestation ceux qu’ils trouveraient suspects, etc.[[462]](#footnote-463) »

« Quels sont vos pouvoirs ? dit la circulaire de M. Ledru-Rollin aux nouveaux proconsuls. Ils sont illimités. Agents d’une autorité révolutionnaire, vous êtes révolutionnaires aussi. La victoire du peuple vous a imposé le mandat de faire proclamer, de consolider son œuvre. Pour l’accomplissement de cette tâche, vous êtes investis de sa souveraineté, vous ne relevez que de votre conscience, vous devez faire ce que les circonstances exigent pour le salut public[[463]](#footnote-464). » La consanguinité de la Révolution de 1848 et de la Révolution de 1793 se manifeste encore par l’esprit, le langage et les tendances des journaux qui leur servent d’organe. Nous citerons seulement les titres de quelques-uns. Dans la première Révolution vous avez : l’Ami des Jacobins ; le Défenseur des droits du peuple, avec cette épigraphe : Nec Cæsar, nec Marius, nec Sylla ; l’Ennemi des aristocrates ; l’Ennemi des oppresseurs ; l’Ennemi des tyrans ; le Tocsin de Richard sans peur, avec cette épigraphe :

Tremblez, aristocrates, et redoutez ma plume,

Elle sera pour vous plus dure que l’enclume.

le Procureur général du peuple ; les Actes des Apôtres, avec cette épigraphe : Victrix causa diis plácuit… ; l’Alambic ; la Lanterne magique nationale ; À deux liards mon journal ; le Compère Mathieu ; l’Arlequin ; la Savonnette républicaine ; la Poule patriote ; Dom Grognon ; la Trompette du père Bellerose ; la Commune de Paris ; le Vieux Cordelier ; la Bouche de fer ; le Journal de la Montagne ; le Tribun du Peuple ; le Journal des Sans-Culottes ; le Bulletin du Tribunal révolutionnaire ; le Journal des Jacobins ; le Journal des Halles ; le Père Duchêne ; le Capitaine Canon ; le Journal du Ça ira ; le Bonnet rouge ; le Sans-Quartier ; l’Anti-Royaliste, avec cette épigraphe : « Il n’y a pas de rois dans la nature ; l’Ami du Peuple, par Marat ; le Véritable Ami du Peuple, par un b… de sans-culotte, qui ne se mouche pas du pied, et qui le fera bien voir ; les Lettres b… patriotiques de la mère Duchêne ; Gâchis de Jean Bart et du père Duchêne ; Je m’en f…s, ou Jean Bart appareillant la corvette l’Égalité, journal b… patriotique ; Je m’en f…s, liberté, libértas, f…tre.

Nous en passons, et des plus sonnants[[464]](#footnote-465).

En 1848, Paris est subitement inondé de journaux, que des milliers de voix crient dans les rues, comme on criait le Père Duchêne et les autres feuilles démocratiques de 1792. Le titre seul du plus grand nombre prouve surabondamment que l’esprit révolutionnaire n’a pas vieilli.

Nous avons entre autres : l’Accusateur publie ; l’Aimable faubourien, journal de la canaille ; l’Arlequin démocrate ; le Banquet social ; le Bonnet rouge, qui déclare avoir pris sa plume à l’aile du vieux coq de 93 ; les Boulets rouges ; la Colère d’un vieux républicain ; la Commune de Paris ; le Démocrate égalitaire ; la Foudre ; la Guillotine ; le Journal du Diable ; le Journal des Sans-Culottes ; la Carmagnole ; la Lanterne ; le Journal des Barricades ; le Père André ; le Journal des Montagnards, avec cette phrase significative : « Nous réveillons du tombeau ces héroïques montagnards qui périrent en 93, avec la liberté vaincue. » Le Père du Peuple ; le Père Duchêne ; le Peuple souverain ; le Pilori ; la République rouge ; le Robespierre ; le Sanguinaire ; le Spartacus ; le Tocsin des travailleurs ; la Mère Duchêne ; le Tribunal révolutionnaire ; le Tribun du peuple ; le Vieux Cordelier ; la Voix des clubs.

Voilà un faible échantillon de la presse républicaine en 1848[[465]](#footnote-466). Qui rédigeait ces feuilles incendiaires ? De jeunes échappés de collège et de petits séminaires, des lettrés de haut ou de bas étage, fiers de se dire tribuns du peuple, continuateurs de Brutus, et fils légitimes des grands démocrates de 93.

En effet, les journaux des deux époques ne se ressemblent pas seulement par le titre. Dans les uns comme dans les autres, mêmes idées, même langage, mêmes tendances. Le Père Duchêne de 92, attaquant un jour les abus, s’exprime en ces termes : « Je ne vous quitterai pas plus que votre ombre, vous qui vous engraissez aux dépens du peuple, vous qui accaparez nos subsistances ; vous qui avez deux visages, qui tendez la main aux sans-culottes en signe d’amitié, et qui, dans le fond du cœur, voudriez les voir aux cinq cent mille diables ; vous, qui vous servez de la patte du chat pour tirer les marrons du feu ; vous, qui portiez la besace avant la Révolution, et qui nagez maintenant dans l’or ; point de quartier pour les voleurs, les intrigants, les ambitieux. J’y périrai, f… ! ou les projets des traîtres s’en iront en eau de boudin. »

Le nouveau Père Duchêne traite comme il suit le même sujet : « Le Père Duchêne, ca veut dire l’ami, le défenseur du peuple, l’ennemi des aristocrates, des faux patriotes, des injustes, des humbles d’hier, orgueilleux d’aujourd’hui ; des corrompus d’hier, pourris d’aujourd’hui.

 » Le Père Duchêne, ca veut dire le journal du peuple, du peuple républicain, qui souffre, qui a faim, qu’on flatte, qu’on exténue, qu’on bâillonne, qu’on trompe, qu’on insulte et qu’on tue, s’il n’est pas content.

 » Le Père Duchêne, c’est le pilori de l’égoïsme, c’est le poteau des hommes du lendemain, qui ont mangé à tous les râteliers, et qui viennent manger à celui du peuple, après avoir mangé à celui des rois…

 » Je tiens à mon nom, parce qu’il sera l’insomnie des hommes du pouvoir qui ont promis au peuple du travail, du pain et la République, et qui ne lui donnent ni pain, ni travail, ni la République.

 » J’y tiens, parce que c’est un nom républicain, et que je ne l’échangerais pas contre celui de Brutus[[466]](#footnote-467). »

La Révolution de 1848, qui, dans l’ordre politique, copie de son mieux la Révolution de 1793, montre pour le paganisme classique le même penchant que son aînée. Après l’inauguration solennelle de la politique païenne, après les fêtes religieuses imitées de l’antique, 93 eut son Quintus-Aucler. Ce logicien prouva qu’il fallait, sous peine d’inconséquence, revenir au polythéisme, comme culte national et domestique. On se rappelle qu’en 1848 le journal la République prêcha constamment la même doctrine. Ainsi, 1850 donne un successeur à Quintus-Aucler. Avec des expressions plus timides, et sous des formes plus voilées, M. P. Lacour demande formellement le retour à l’antique religion du genre humain[[467]](#footnote-468).

Dans son éloge du polythéisme, il commence par protester énergiquement contre l’auteur du Génie du christianisme, qui a caractérisé le polythéisme chez les peuples de la Grèce et de Rome, en l’appelant un culte de crimes. Cette qualification infamante lui paraît souverainement injuste. « Elle provoque, ajoute-t-il, les investigations du doute. On cherche à quelle influence morale les grands hommes de la Grèce et de Rome durent leurs talents, leurs vertus, leur humanité ; on se demande si Homère et Virgile, si Socrate et Platon, Aristote, Thucydide, Miltiade, Aristide, Caton, Cicéron, Plutarque, Marc-Aurèle, Titus et cent autres, étaient, en secret, des monstres d’impudicité et de férocité. Oserait-on le supposer[[468]](#footnote-469) ?

 » Certainement non ; mais alors, comment, au sein du polythéisme, ces grands hommes ont-ils pu s’élever en mérite, en probité, en bonnes mœurs, autant et souvent plus que les grands hommes de la société moderne, bien que l’influence du monothéisme eût enveloppé ceux-ci dès le berceau, et que, pendant leur vie, ils eussent eu pour exemples et pour sujets d’émulation les beaux ouvrages et les nobles actions de tous ces hommes de l’antiquité polythéiste ? L’espèce humaine, au lieu de se perfectionner, aurait-elle donc dégénéré ? Cela n’est pas probable ; mais si l’être humain est toujours doué des mêmes aptitudes et au même degré, cela ne prouve-t-il pas contre l’idée si désavantageuse que M. de Chateaubriand voulait donner de l’influence du polythéisme[[469]](#footnote-470) ? »

Voilà qui est clair : Le paganisme est tellement bon, qu’il forme les grands hommes et les grandes vertus, et le christianisme tellement mauvais, que ses sectateurs ne peuvent, malgré les beaux ouvrages et les nobles actions des païens, s’élever au même degré de grandeur et de vertu ! Au reste, M. Lacour n’est que le fils candide de son éducation de collège. Un renaissant n’a-t-il pas écrit : « Le polythéisme est le berceau de toute religion. Il plaît singulièrement à celle des facultés de l’homme qui se développe la première, à la sensibilité, il aide au développement de l’instinct… il évertue les talents et donne naissance aux vertus héroïques ; on devient artiste ou héros par l’exaltation du polythéisme[[470]](#footnote-471). »

Quiconque aspire aux vertus héroïques, quiconque veut se faire un nom dans les arts ou dans la guerre, doit redevenir polythéiste. Toute nation qui veut sortir de l’ignorance et de la barbarie, et s’élever en moralité, en lumière et en civilisation, doit prendre le même moyen. « Quant aux sciences, continue l’auteur, ce qu’il y a de certain, c’est que l’esprit de la société monothéiste ayant entraîné le monde dans la barbarie, en affectant d’appeler folie la science des philosophes païens, on ne doit point attribuer uniquement à l’invasion des barbares du Nord la perte des arts et les ténèbres du moyen âge. Le monde moderne n’a progressé vers la perfection morale et vers le développement des sciences, des lettres et des arts, que lorsque les hommes, pour s’éclairer et pour s’instruire, se sont adressés aux auteurs païens, aux intelligences qui s’étaient développées sous l’influence du polythéisme[[471]](#footnote-472). »

L’auteur en parait très-convaincu ; aussi il demande comme une nécessité sociale, « qu’on reprenne le vieux procès de la pluralité des dieux et de l’unité absolue, quand ce ne serait que par amour pour la vérité. — C’est une cause jugée, vous pressez-vous de me dire, et l’assentiment des plus grands génies a confirmé le jugement en faveur de l’unité. — Mais alors, pourquoi craindrait-on de reproduire tous les raisonnements de la défense pour et contre ? On ne nous a laissé que les déclamations et les railleries insultantes des apologistes du monothéisme contre le polythéisme, et les raisons de celui-ci ont été supprimées. Les hommes sont-ils donc condamnés pour toujours à ne pas oser rechercher, à ne pas même vouloir entendre les raisons que les philosophes polythéistes de l’antiquité peuvent faire valoir, pour avertir les peuples de ce que peut être l’influence et l’esprit de l’unité absolue[[472]](#footnote-473) ? » Cette idée révolte le nouveau Quintus-Nautius. Avocat de tant de grands hommes, l’admiration de sa jeunesse ; apologiste d’une religion, principe de la civilisation la plus brillante et la plus forte, il prouve que le monde a été ingrat en abandonnant le paganisme. Tout ce qu’il a, tout ce qu’il est, tout ce qu’il sait en fait d’art, l’homme le doit au paganisme.

Pressant son argumentation, il veut qu’on lui réponde par oui ou par non, aux questions suivantes : « Le genre humain doit-il au polythéisme la création des arts, la découverte de l’écriture ?

 » Lui doit-il la littérature, les sciences ?

 » Lui doit-il primitivement l’organisation de la société humaine, et définitivement la civilisation ?

 » Le monothéisme absolu et sans idoles, si le polythéisme n’eût point existé antérieurement, pouvait-il produire la création des arts, l’invention des lettres, la littérature et les sciences, et enfin l’organisation de la société humaine ?

 » La civilisation aurait-elle été possible ?

 » Et possible, serait-elle plus morale que la civilisation obtenue sous l’influence du polythéisme[[473]](#footnote-474) ? »

En attendant la réponse de ses adversaires, M. Lacour donne la sienne. Il demande : « Existe-t-il un art chrétien, un art inspiré par l’esprit du monothéisme chrétien seul ? — Et il répond hardiment : Non. Il existe des monuments érigés par le christianisme ; mais il n’existe pas d’art chrétien. L’inspiration est due à l’étude des monuments antiques, de ce qu’on appelle, avec une sorte de mépris, l’art païen. Quand rendrons-nous donc justice à l’heureuse influence du polythéisme sur la civilisation du monde et sur le christianisme lui-même ?… Je ne crois donc pas à un art chrétien. Ce mot est un moyen inventé dans ces derniers temps, où la spoliation s’enveloppe de tant d’excuses, pour attribuer au monothéisme chrétien ce qui n’est pas de lui, et pour faire prévaloir son prétendu génie artistique sur le génie des religions païennes. C’est une assertion sacerdotale à laquelle les esprits les plus éclairés et les plus indépendants se sont laissé prendre[[474]](#footnote-475). »

Si le christianisme a été l’ennemi des arts, il a été le destructeur de la civilisation. Sous son influence, le monde est arrivé au chaos dans lequel nous le voyons se débattre. Ce n’est donc pas le christianisme qu’il faut invoquer pour sauver la société, c’est le polythéisme ; ce n’est pas au christianisme que doivent tendre les peuples modernes, c’est au paganisme. « On se trompe donc, dit l’auteur, lorsqu’on insiste sur l’autorité, sur l’influence et sur l’esprit des dogmes du monothéisme absolu, comme moyen de régénérer aujourd’hui la puissance des idées et du sentiment religieux. Le progrès social et la perfectibilité morale sont des conséquences qu’il est impossible de faire naître de l’unité absolue. Ce qui en est un exemple, c’est que les arts, les sciences, la civilisation et l’industrie n’ont progressé davantage chez les peuples modernes que du moment où ces peuples ont été moins esclaves de leur croyance à l’influence civilisatrice de cette unité absolue. Malgré le savoir et l’éloquence des Pères de l’Église, nés dans le polythéisme, ou formés par l’étude des écrivains polythéistes, le système théologique de l’unité absolue fit passer le monde ancien de la civilisation la plus avancée à la barbarie[[475]](#footnote-476). »

En redevenant païenne pour se sauver, la société n’aurait-elle pas à regretter du moins la charité chrétienne et les établissements de tout genre qu’elle a fondés ? Nullement. La charité n’appartient pas au monothéisme ; elle est fille du paganisme de la Grèce et de Rome. « Les hospices, continue l’avocat de l’antiquité classique, sont antérieurs au christianisme L’idée sainte et générante de ces institutions appartient au polythéisme. Les Grecs avaient fondé dans plusieurs endroits des édifices publics, où tous les étrangers étaient admis. Les Romains imitèrent cet exemple[[476]](#footnote-477). »

Tout était donc pour le mieux dans la belle antiquité ; malheureusement le christianisme vint abolir le culte de Jupiter Hospitalier ; ce qui entraîna la ruine des hospítia ou hospitália. Or, l’hospitalité des particuliers cessant par l’effet du monothéisme et du paupérisme social des chrétiens, il a bien fallu que les gouvernements se chargeassent des devoirs auxquels les chrétiens renonçaient, ou forcément ou en haine de Jupiter Hospitalier. De là est venue la fondation des hôpitaux. Ces hôpitaux coûtent fort cher ; le vrai moyen de dégrever l’Europe est de revenir au culte de Jupiter Hospitalier.

Sous le rapport matériel et moral, il y aurait tout à gagner. On peut en juger par le tableau suivant de la charité païenne, que M. Lacour cite avec autant de complaisance que de bonne foi. « Le reproche que M. de Chateaubriand fait à la mythologie, de n’avoir point fondé d’hôpitaux, est un anachronisme. L’esclavage inhérent à l’état où elle avait trouvé la société exclut la misère publique ; mais la mythologie n’avait-elle pas créé dans chaque famille le plus touchant des établissements de bienfaisance, en consacrant le foyer domestique au culte de Jupiter Hospitalier ! Eh ! quoi de plus admirable, dans un temps où l’homme errait pour ainsi dire sur la terre, qu’une religion qui faisait supposer dans chaque voyageur une divinité venue pour éprouver le cœur humain[[477]](#footnote-478) ?… »

Le christianisme et le paganisme comparés au point de vue des arts, des lumières, de la liberté, de la morale, de la civilisation, de la charité, l’intrépide Quintus-Nautius de 1850 conclut comme son homonyme de 1799, en portant la question au tribunal de la conscience publique. « Deux dogmes, dit-il, le paganisme et le christianisme, se disputent la possession morale de l’homme ; mais ce qui les distingue l’un de l’autre, c’est que le premier n’exige pas une soumission aussi aveugle que le second. Des tourments affreux, tant de l’esprit que du corps, des peines éternelles pour des délits passagers et humainement excusables, même pour des déterminations dignes d’éloge, tels que le doute philosophique, protègent le christianisme. Ces peines créent autour de l’homme une atmosphère de terreurs.

 » Le christianisme tend au socialisme, au communisme et touche au panthéisme. Sa conséquence secrète est la négation du bien et du mal. Cette conséquence funeste ne peut naître du paganisme.

 » Si indépendamment de ces tendances antisociales, on cherche dans l’histoire des peuples célèbres de l’antiquité ce qui fit naître les arts et les sciences, le droit de propriété, la conscience du bien et du mal, en un mot, créa la morale, on ne trouve devant soi que le polythéisme.

 » D’un autre côté, si on demande à l’histoire quelle est la croyance qui a produit plus de divisions, de disputes et de haines, causé la perte de plus de monuments, lutté davantage contre les efforts de l’esprit humain curieux de connaître la vérité, sanctifié ou absous plus de persécutions et de persécuteurs, inventé plus de moyens de destruction, fomenté plus de guerres civiles, l’histoire nous met en présence du monothéisme.

 » Cette opposition si grande d’esprit et d’influence entre le christianisme et le paganisme est-elle sans signification, sans avertissement providentiel, sans instruction ? Se pourrait-il qu’elle ne méritât pas de fixer l’attention de tout homme qui désire savoir laquelle des deux religions est plus avantageuse à l’organisation de la société humaine[[478]](#footnote-479) ? »

Mais l’examen est inutile : la question est décidée. Ce que le monde a de mieux à faire, c’est de revenir au paganisme, dont la gracieuse mythologie, la brillante civilisation, les grands hommes et les grandes vertus font à juste titre l’admiration de la jeunesse éclairée. « Seize siècles d’expérience, dit en finissant M. Lacour, doivent suffire pour connaître l’influence d’une opinion et d’un système. La raison humaine est donc suffisamment avertie ; elle peut prononcer sur le plus ou moins de mérite moral et social du polythéisme et du monothéisme[[479]](#footnote-480). »

Nous demandons où en est une époque dans laquelle on peut impunément écrire de pareilles choses ?

Nous demandons d’où est venu cet engouement pour le paganisme de la Grèce et de l’Italie ?

Nous demandons si l’esprit de la Révolution n’est pas, sous tous les rapports, identiquement le même en 1848 et en 1793 ?

Nous demandons comment il se fait qu’au lieu d’attaquer dans sa source l’esprit païen qui menace l’Europe de catastrophes sans exemple, les chefs des nations ou s’endorment au sein des jouissances, ou ne s’occupent que des intérêts matériels, ou consument leurs forces à frapper les branches sans jamais toucher à l’arbre lui-même ?

Pas plus que celle de Quintus Aucler en 1796, la restauration du polythéisme par M. Lacour en 1850 n’est un fait isolé. Vers le culte des Dieux gravitent aujourd’hui même des hommes de toutes les conditions, en plus grand nombre qu’on ne pense. Nous ne parlons ni de ce qui se passe en Amérique, ni de l’adoration matérielle du soleil qui se pratique dans certaines provinces de France, ni de cette foule de pratiques récentes qui ont fait dire à un évêque, dans une lettre pastorale : Il est impossible de se le dissimuler, nous retournons au paganisme.

Nous voulons seulement signaler un livre beaucoup plus populaire que celui de M. Lacour, imprimé en 1851, à Paris, et qui invite la jeunesse de l’un et de l’autre sexe à mettre ses désirs, ses craintes, ses passions mêmes, sous la protection des anciens Dieux de la mythologie, avec promesse d’en obtenir lumière et protection : nous savons de bonne part que ce livre est entre des milliers de mains.

Voici d’abord le nom des êtres auxquels il faut s’adresser : Jupiter, Saturne, Neptune, Pluton, Mars, Bacchus, Vulcain, Pan, Apollon, Mercure, Vesta, Cérès, Vénus, Aurore, Bellone, Junon, Proserpine, Diane, Minerve, Thémis, Flore, Cybèle, Pomone, Latone, Féronie, les Sibylles, les Muses, les Nymphes, les Faunes, les Tritons, les Centaures, les Pénates, les Lares, les Génies, les Parques, les Géants, les Sirènes, les Harpies, les Lamies, les Furies, Cerbère, Éole, Momus, Sérapis, Priape, Janus, Jason, Thésée, Hercule, Achille, Atlas, Orphée, Persée, Esculape, Aristée, Prométhée, Minos, Rhadamante, Caron.

Dans ce nouveau calendrier, chaque divinité, chaque saint exerce un patronage spécial. Voulez-vous de la gloire ? invoquez Jupiter, Dieu des hommes et roi des Dieux, fils de Saturne et de Rhéa. Du bonheur ? invoquez Saturne, fils du Ciel et de Vesta. Du courage dans les combats ? invoquez Mars, fils de Junon et dieu de la guerre. De la joie et du repos ? Pan, dieu des champs, fils de Mercure et de Pénélope. Des talents ? Apollon, lumière du monde, fils de Jupiter et de Latone. De la richesse ? Cérès, déesse de l’abondance, fille de Saturne et de Rhéa. Des amours et des plaisirs ? Vénus, fille de Jupiter et de Diane. De la science ? Minerve, fille du cerveau de Jupiter. La résignation dans l’adversité ? Cybèle, fille du Ciel et de Vesta. De bons conseils ? les Sibylles, conseillères des Dieux. Des consolations ? les Pénates, fils de Mercure et de Lare. Des remèdes ? Esculape, fils d’Apollon et de Coronis. De la prudence ? Persée, fils de Jupiter et de Danaé[[480]](#footnote-481).

C’est ainsi qu’on popularise aujourd’hui même, avec la connaissance de la mythologie, le culte secret du polythéisme ; que Satan se crée des adorateurs ; et qu’après avoir été artistique, politique, philosophique et littéraire, le paganisme tend à se perpétuer tout entier en devenant dogmatique et moral.

## CHAPITRE XIV.

Préparations à la religion révolutionnaire.

Essais partiels depuis la Renaissance. — Culte de Platon à Florence ; — des Muscs à Venise ; — de Romulus à Rome. — Messe de la fondation de Rome. — Fondation des confréries de Socrate. — Doctrines, prières, hymnes, rituel des confrères. — Ils sont répandus dans toute l’Europe. — Pères des francs-maçons. — La Révolution sortie des collèges et non des loges maçonniques. — Résumé général.

La religion révolutionnaire est, sans contredit, l’essai de restauration païenne le plus complet qu’on ait vu. Nous disons le plus complet, car il avait été préparé de longue main par des essais partiels.

Chose trop peu connue ! depuis son origine la Renaissance tendit à se formuler, non-seulement en théorie politique, philosophique, artistique et littéraire, mais encore en système religieux.

Ainsi, nous la voyons, à peine éclose, instituer à Florence, par le ministère de Ficin, le culte de Platon, et célébrer la nativité du nouveau saint par une fête solennelle, empreinte d’un caractère religieux et même mystique[[481]](#footnote-482). Adorateur de l’antiquité, Ficin, prêtre et chanoine, n’a chez lui ni crucifix, ni madone, ni images de saints, mais seulement un buste de Platon, devant lequel il entretient une lampe nuit et jour allumée. Il propose de lire ses écrits à l’église en guise d’Évangile ; et, en parlant à ses auditeurs, Ficin les appelle, non plus mes frères en Jésus-Christ, mais mes frères en Platon.

À Venise, André Navigero adore les Muses dans sa maison, leur dresse un autel, et chaque année leur offre un Martial en holocauste[[482]](#footnote-483).

Presque à la même époque, à Rome, au pied du Quirinal, Pomponius Lætus rétablit le culte de Romulus, lui élève un autel et lui offre de l’encens : il ne s’en tient pas là. De concert avec Callimaco Esperiente et quelques autres renaissants, il fonde une confrérie philosophique, littéraire, politique et surtout religieuse. La première condition pour y être admis, c’est de renoncer à son nom de baptême et de le remplacer par un nom païen. « Tous ces lettrés, dit le savant cardinal Quirini, étaient tellement dominés par l’amour du paganisme, qu’on les aurait pris bien plutôt pour des sectateurs de Platon disputant sur l’immortalité de l’âme, que pour des disciples de Jésus-Christ. Ainsi, pour entrer dans leur confrérie, il fallait renoncer à son nom de baptême et prendre un nom païen. Ils agissaient de la sorte, non pour exciter l’émulation des jeunes gens, mais par honte du christianisme et par engouement du paganisme[[483]](#footnote-484). »

Pomponius alla jusqu’à prendre ou à se laisser donner le titre de souverain Pontife, et un de ses disciple signait : Prêtre de l’Académie romaine. Aussi Volterrano et Vivès accusent Pomponius Lætus d’idolâtrie positive[[484]](#footnote-485). Des découvertes récentes ont donné la preuve matérielle de cet essai de restauration païenne, accompli par ces renaissants fanatiques, au sein même de la capitale du monde chrétien. Dans une crypte des catacombes de Callixte, déblayée il y a moins de deux ans, on a trouvé gravées sur les parois les deux inscriptions suivantes :

regnante rom. pomp. pont. max.

« Pomponius, souverain pontife, régnant à Rome. »

La seconde inscription nous apprend que le néopaganisme a non-seulement un pape, mais des prêtres :

pomponius pontifex maximus,

pantacatus sacerdos academiæ romanæ.

« Pomponius, souverain pontife, Pantacatus, prêtre de l’Académie romaine. »

On le voit, dès l’origine, le paganisme renaissant usurpe un langage qui révèle la prétention de se substituer au christianisme. Aux paroles, les renaissants joignent les actes. Dans leurs réunions, ils offrent des sacrifices avec des cérémonies païennes. Leur chef, après avoir renouvelé le culte de Romulus, institue la Fête de la fondation de Rome[[485]](#footnote-486). En 1483, Pomponius la fait célébrer dans sa maison[[486]](#footnote-487). Enhardis par le succès, les néopaïens parviennent, chose inouïe ! à célébrer cette solennité d’un nouveau genre dans une église de Rome, avec l’offrande des saints mystères. Voici, d’après les monuments originaux, la description de cette étrange fête :

« L’an 1501, le dimanche, onze mars, le révérend seigneur François, évêque de Ferentino, a célébré une messe solennelle au maître-autel de l’église d’Ara-Cœli. Il a dit la messe des saints martyrs Victor et Fortunat, dont la fête tombe le vingt avril, jour anniversaire de la fondation de Rome. Cette fête de la fondation de Rome se célèbre chaque année par les poètes de la ville. Si j’ai bonne mémoire, c’est Pomponius Lætus qui, le premier, l’a établie il y a peu d’années[[487]](#footnote-488).

 » Ont assisté à cette messe, le gouverneur de la ville et le sénateur, l’ambassadeur du grand-duc de Lithuanie, l’ambassadeur de Florence, les conservateurs de la chambre urbaine, environ vingt évêques, dom Bernardino Gambara, sous-diacre apostolique[[488]](#footnote-489), et une foule d’autres personnes. La messe a été chantée par les chantres du pape.

 » À la messe a succédé le discours : il a été fait par un jeune Romain, dans son habit de tous les jours. Avant de commencer, il est venu se mettre à genoux devant le maître-autel, où il a récité le Pater noster ou ce qu’il a voulu[[489]](#footnote-490). Et, sans demander la bénédiction, ce qui n’a pas paru convenable pour un discours profane, il est monté en chaire. Il a fait une harangue fort applaudie. Après quoi il a proclamé les noms des dignitaires de l’académie littéraire. Ensuite nous nous sommes rendus au palais des Conservateurs, où nous avons dîné. Le dîner a été assez maigre et sans bon vin. Il a été suivi d’une comédie dont on n’a guère pu jouir à cause de l’affluence des spectateurs[[490]](#footnote-491). »

Célébrer l’anniversaire de la fondation de Rome païenne, que saint Jean appelle la grande prostituée, comme on célébrerait la fête de la Chaire de saint Pierre ; la célébrer dans une église, par une messe solennelle suivie d’un sermon fait par un laïque, puis d’un dîner, puis d’une comédie ! Si tout cela est bien dans l’esprit du christianisme, nous ne voyons pas pourquoi on ne célébrerait pas aussi, de la même manière, l’anniversaire de la fondation de Ninive, de Babylone, de Paris, de Londres, de Bruxelles ou d’Amsterdam. À coup sûr cela ne se ferait plus aujourd’hui ; mais tel était l’enthousiasme de cette époque pour l’antiquité païenne, qu’on jouait avec toutes ces choses, dont ne prévoyait pas les conséquences.

Quoi qu’il en soit, le paganisme renaissant se montrait, dans ses véritables adeptes, avec l’inaliénable caractère qu’il eut dans l’antiquité ; il fut orgueil et volupté. Orgueil, Pomponius et ses disciples étaient de francs rationalistes. Ennemis de toute autorité, ils conspiraient contre les pouvoirs établis[[491]](#footnote-492) ; et discutaient dans leurs réunions, à la manière des anciens philosophes, sur les dogmes les plus sacrés de la religion, et ne craignaient pas de soutenir les erreurs les plus monstrueuses et les plus contraires à la foi[[492]](#footnote-493). Volupté, ils prêchaient d’exemple et de parole le culte du plaisir ; tout cela au nom des souvenirs païens, et dans un langage digne d’Horace ou d’Épicure[[493]](#footnote-494).

À l’exemple de Rome et de Florence, l’Europe entière se couvrit de Confréries socratiques, où les lettrés s’essayaient à l’envi à ruiner le christianisme et à restaurer le paganisme. Quelque nouveau, quelque incroyable qu’il puisse paraître, le fait est certain. C’est un trait de lumière qui ne permet plus de se méprendre sur l’esprit et la marche de la Renaissance, dans l’ordre religieux. L’ouvrage qui le contient est tout à la fois si précieux et si peu connu, qu’on nous permettra d’en donner une assez longue analyse.

Il existe donc un livre intitulé : Manuel des panthéistes, ou rituel pour célébrer les fêtes de la confrérie de Socrate[[494]](#footnote-495).

L’auteur est un renaissant fameux, qui se fait gloire de s’appeler Janus Junius Tolandus Eoganesius. Avant de se montrer publiquement l’ennemi acharné du christianisme, il s’était nourri de la belle antiquité, et s’était fait connaître par une dissertation sur la mort d’Attilius Regulus, par un poème intitulé Clito, et par des commentaires sur Cicéron.

Dans une longue introduction, Janus Junius explique l’origine de la confrérie de Socrate, sa propagation dans toute l’Europe, et ses principes en matière de religion.

« La confrérie de Socrate, dit-il, doit son origine aux réunions dont Platon et Xénophon, disciples immortels du divin Socrate, nous ont laissé la description. C’est sur leur modèle et sous le patronage des anciens qu’elle a été formée. Tout s’y passe comme chez les Grecs et chez les Romains, et nous nous en faisons gloire, car nous ne cachons ni l’origine ni la nature de notre confrérie[[495]](#footnote-496).

 » Les membres de la société de Socrate sont des philosophes qui ne jurent sur la parole d’aucun maître, et qui, s’élevant au-dessus de tous les préjugés de naissance, d’éducation, de coutume, de religion, de société, jugent de toutes choses sacrées, comme on dit, et profanes avec une souveraine indépendance[[496]](#footnote-497). Ils s’appellent communément panthéistes, à cause de leur opinion particulière sur Dieu et sur l’univers. Leur devise est ce mot d’un ancien : Du grand Tout viennent toutes choses, et de toutes choses le grand Tout est formé[[497]](#footnote-498). De cette maxime qu’ils ont sans cesse à la bouche, ils donnent l’explication suivante : Le grand Tout est infini, tant en étendue qu’en puissance. Il est un, par le prolongement et la contigüité de ses parties. Il est immobile et mobile, incorruptible et éternel ; il absorbe tout ce qu’il a produit[[498]](#footnote-499).

 » En conséquence, ils soutiennent que la matière est éternelle ; que toutes les idées sont corporelles ; que la pensée n’est qu’un mouvement particulier du cerveau ; que, conformément à la doctrine d’Horace et de Virgile, il n’y a pas d’âme individuelle, mais seulement une âme universelle ; que cette âme universelle est un feu éthéré qui environne tout, qui pénètre tout, qui met tout en mouvement[[499]](#footnote-500) ; que la terre et le soleil sont les deux seuls principes des choses, le père et la mère de toutes les créatures, l’homme compris[[500]](#footnote-501).

 » De là, continue Janus Junius, cette réponse que je fis un jour, dans une auberge d’Allemagne, à un impertinent qui me demandait qui j’étais : Mon père, lui dis-je, c’est le soleil, ma mère, la terre, ma patrie, le monde, tous les hommes, mes parents[[501]](#footnote-502).

 » Les associés de Socrate, ajoute-t-il, ont un langage et une doctrine pour le vulgaire, et une pour les frères. Ils admettent toutes les sectes dans leur sein ; ne reconnaissent d’autre loi que la loi naturelle ; d’autre oracle que la raison ; d’autre devoir que de combattre à outrance toutes les tyrannies et toutes les superstitions[[502]](#footnote-503). Comme on voit, leur religion est simple, claire, facile, gratuite, ennemie de toutes les fables dont on nourrit le peuple, et tolérante pour tous. Prêtres de la Nature, successeurs des pythagoriciens et des druides, ils se livrent aux études qui occupaient ces anciens philosophes[[503]](#footnote-504).

 » Ils sont répandus dans toute l’Europe. On les compte en grand nombre à Paris, à Venise, dans toutes les villes de Hollande, particulièrement à Amsterdam, à Rome même, et surtout à Londres et dans une infinité de lieux. Partout ils ont des réunions où ils boivent, mangent, et, ce qu’il y a de plus agréable, philosophent ensemble. Leur philosophie repose sur le solide fondement du grand Tout, universel et éternel[[504]](#footnote-505). »

Voilà donc un fait acquis à l’histoire : La Renaissance a enfanté une multitude de sociétés socratiques, formées sur le modèle des associations rationalistes des Grecs et des Romains. Ces confréries forment une vaste secte religieuse, ou plutôt antireligieuse et antisociale. Elle a pour but et pour effet de saper le christianisme et de soutenir, sous le patronage de Socrate, de Platon, de Virgile, d’Horace, de Cicéron, en un mot de tous les auteurs classiques, les plus monstrueuses erreurs : le rationalisme, le panthéisme, le naturalisme, le matérialisme, l’éternité de la matière, l’âme universelle, la réabsorption de tous les êtres dans le grand Tout, le mépris de toute religion positive et la haine de toute autorité.

Dès les premières années de la Renaissance, ces énormités inconnues du moyen âge, et renouvelées de la philosophie grecque et romaine, étaient soutenues avec tant d’audace par les néopaïens, que le concile de Latran, en 1512, se vit obligé de les frapper d’une condamnation solennelle.

Cette condamnation ne les arrêta pas plus dans leur cours qu’elle n’en tarit la source. On les voit, au contraire, aller se développant avec la connaissance et l’admiration de la belle antiquité. Au dix-septième siècle, où vivait Janus Junius, elles se montrent en pleine floraison. Elles sont comme un feu souterrain qui, pendant trois siècles, couve dans le sein de l’Europe, et finit par faire explosion lorsque les lettrés se trouvent maîtres absolus du pouvoir. Pendant la même période, l’Europe fut couverte d’ordres religieux enseignants ; l’éducation, on peut le dire, était alors le monopole du clergé. Comment se fait-il que dans tous les pays chrétiens, et avec une éducation chrétienne, un si grand nombre de lettrés soient devenus les sectateurs fanatiques de Socrate et de Platon, au point de devenir les ennemis acharnés de la religion et de la société ?

En attendant la réponse, montrons les confréries socratiques préludant par leurs cérémonies aux fêtes païennes de la Révolution.

Elles avaient un rituel imprimé comme les nôtres, en caractère rouge et noir. Il se divise en trois parties dont nous allons donner l’analyse. Une partie des prières et des instructions qu’il contient se récitait toujours, ou, suivant la prescription des auteurs païens, se chantait dans chaque réunion[[505]](#footnote-506). Dans les fêtes plus solennelles, tels que les deux solstices ou la réception d’un nouveau confrère, le rite s’accomplissait tout entier. Presque toujours l’hiérophante expliquait le Canon ou le Credo philosophique, d’où il tirait des enseignements conformes à la doctrine des anciens socratiques. À jour fixe, il commentait la loi de Nature ; puis, glorifiait la Raison, ses droits souverains, son infaillibilité ; ses lumières qui dissipent les préjugés, les vaines terreurs, les fausses révélations. Enfin, il faisait bonne justice des faux miracles, des faux mystères, des faux oracles et des contes de vieille qui défigurent la religion[[506]](#footnote-507). »

La Révolution a-t-elle fait autre chose ?

Mais rien n’est plus instructif que la manière dont les néopaïens pratiquaient leur culte et enseignaient leur doctrine. Entrons dans la salle qui leur sert de chapelle. À la partie supérieure, voyons le prêtre de la Raison, le summus póntifex de l’académie romaine, ou, comme ils disent, le modiperátor, tenant dans ses mains le livre de la loi, donnant le ton et dirigeant les cérémonies. Voyons ensuite les simples fidèles partagés en deux chœurs, psalmodiant les maximes de la loi naturelle, ou chantant alternativement des antiennes à la Déesse Raison.

Première partie du rituel ou de l’office socratique[[507]](#footnote-508).

LE PRÊTRE.

« Le bonheur et la joie.

LES FRÈRES.

 » Nous commençons une réunion socratique.

LE PRÊTRE.

 » Que la philosophie fleurisse.

LES FRÈRES.

 » Avec les belles-lettres et les beaux-arts[[508]](#footnote-509).

LE PRÊTRE.

 » Que cette réunion soit consacrée à la vertu, à la liberté, à la santé : triple vœu des sages.

LES FRÈRES.

 » Et maintenant et toujours[[509]](#footnote-510).

LE PRÊTRE.

 » Vivent les Jeux et les Ris.

LES FRÈRES.

 » Que les Muses et les Grâces nous soient favorables.

LE PRÊTRE.

 » Nous ne jurons sur la parole d’aucun maître.

LES FRÈRES.

 » Pas même de Socrate, et nous exécrons tout texte sacré. »

Après cet Introït, le prêtre lit l’Épître suivante, tirée des apôtres de la nouvelle religion : « Cependant, dit-il, afin que tout se fasse, sauf les droits de la liberté, suivant les règles tracées par les meilleurs et les plus grands de tous les hommes, écoutez, mes chers frères, les paroles de Marcus Porcins Caton, rapportées par Marcus Túllius Cicéron, le très-saint père de la patrie, au chapitre XIII du livre de la Vieillesse[[510]](#footnote-511). »

En guise de Deo grátias, les frères répondent :

« Nous nous sommes faits les adorateurs de la Vérité et de la Liberté, afin d’être délivrés de la tyrannie et de la superstition.

LE PRÊTRE.

 » Avant tout, dit Caton, je dois vous avertir que j’ai toujours eu des confrères. C’est moi qui, étant questeur, ai institué les confréries. Les jours de fête de la bonne Déesse, je buvais et philosophais avec mes amis.

LES FRÈRES.

 » Loués soient Socrate et Platon, Marcus Caton et Marcus Cicéron[[511]](#footnote-512).

LE PRÊTRE.

 » Afin de vivre joyeux et de mourir tranquilles, scrutons l’origine des choses.

LES FRÈRES.

 » Afin que délivrés de toute crainte, nous demeurions impassibles.

le prêtre.

 » Et aussi, afin de dissiper les vaines terreurs en nous moquant des sornettes des anciens, chantons l’hymne d’Ennius. »

Tous ensemble chantent cet hymne qui, dans la bouche des modernes païens est une dérision évidente des prêtres, de la religion et de son enseignement : « Je ne fais pas plus de cas de Marcus l’augure que d’un zeste ; pas plus des aruspices de carrefour ; pas plus des astrologues, avec leur double cercle ; pas plus des devins d’Isis et des interprètes des songes. Ni l’art, ni la science n’en font des hommes divins ; ils ne sont que les prêtres de la superstition et d’impudents menteurs, qui ont la prétention de montrer aux autres une route qu’ils ne connaissent pas. À ceux à qui ils promettent des richesses, ils demandent de l’argent, et leur laissent tout ce qu’ils promettent, pourvu qu’ils en obtiennent une drachme[[512]](#footnote-513). »

Les renaissants du dix-huitième siècle, Voltaire, Rousseau, Diderot, Robespierre, Lebrun, Chénier, la Révolution, n’ont fait que répéter à grand orchestre et dans les temples de la Raison, l’hymne d’Ennius. Le prêtre lit ensuite un passage de Caton et de Xénophon exhortant à boire à la manière des Sabins.

LES FRÈRES.

« Loué soit Xénophon ; imités soient les rustiques Sabins[[513]](#footnote-514).

le prêtre.

 » Buvons aux Grâces,

LES FRÈRES.

 » À petites rasades. »

Ainsi finit la première partie de l’office. La seconde ressemble à une parodie plus sacrilège encore de la célébration des saints mystères. Comme après la messe des catéchumènes, on ne laissait dans l’église que les fidèles, le prêtre commence par ces mots d’Horace : « Éloignez le vulgaire[[514]](#footnote-515). »

LES FRÈRES.

« Tout est clos, tout est en sûreté.

LE PRÊTRE.

 » Dans le monde tout est Un, et Un est tout en tout.

LES FRÈRES.

 » Le grand Tout est Dieu, immense, éternel.

le prêtre.

 » Chantons l’hymne du grand Tout, tiré de notre père Pacuvius : « Le grand Tout anime, forme, nourrit, développe, crée toutes choses ; il ensevelit, » il absorbe en lui toutes choses ; il est le père de » tout, et tout périt pour renaître[[515]](#footnote-516). »

Après le chant du panthéisme, le prêtre récite une prière à la Raison, tirée de Marcus Túllius Cicéron :

« Ô philosophie ! guide de la vie ! ô toi qui découvres la vertu et qui chasses le vice, que serions-nous, que seraient tous les hommes sans toi ? C’est toi qui as bâti les villes, toi qui as réuni les hommes dispersés dans les forêts ; toi qui as inventé les lois, réglé les mœurs et dirigé la vie. Nous recourons à toi, nous nous mettons sous ta protection, nous nous dévouons tout entiers à ton culte[[516]](#footnote-517). »

Voilà bien, sauf erreur, le rationalisme actuel ; voilà bien la théorie moderne de l’état de nature, base de toutes les utopies religieuses et sociales de notre époque.

On chante ensuite le répons suivant, tiré de Cicéron : « Ô raison ! tu es la loi primitive et véritable ; tu es la lumière et la boussole de la vie. Tu suffis à tout, au châtiment comme à la récompense ; les furies n’existent pas, c’est le remords que tu crées qui en tient lieu. La vertu se suffit à elle-même, elle est sa magnifique récompense[[517]](#footnote-518). »

Voilà bien encore le naturalisme moderne. Puisqu’il trouve tout en lui-même, quel besoin l’homme a-t-il de la grâce ? Quel besoin du Dieu qui a dit : Sine me nihil potéstis fácere… ego ero merces tua magna nimis ?

Cependant l’office avance, et le prêtre dit : « Il faut maintenant lire posément le Canon philosophique ; écoutez-le, mes chers frères, avec attention, et pesez-en toutes les paroles : c’est le père Marcus Tullius Cicéron qui va parler (Questions académiques, livre Ier, chapitre VI et VII). « La Nature se divise en deux parties ; la partie qui produit et la partie qui est produite. La partie qui produit est une certaine force qui retient les molécules unies entre elles ; on l’appelle l’âme du monde. L’énergie de cette force s’appelle Providence ou Nécessité, parce qu’elle est la continuation fatale de l’ordre éternel[[518]](#footnote-519). »

LE PRÊTRE.

Chantons maintenant le Principe universel.

Le rituel indique l’hymne du panthéisme, tiré de Virgile, Géorgiques, livre IV, vers 220. Tous chantent : Esse ápibus partem divínæ mentis, etc.[[519]](#footnote-520) On ne peut s’empêcher d’admirer comment ces socratiques avaient su profiter de leurs études de collège : ils connaissent à merveille tout ce qui, dans les auteurs classiques, peut favoriser leur système[[520]](#footnote-521).

À l’hymne et au canon succède le Meménto. Pour que rien ne manque à la certitude de leur généalogie et à la volonté de restituer le paganisme en parodiant le christianisme, les socratiques récitent en forme de litanies le Meménto suivant :

LE PRÊTRE.

« Glorieux Salomon[[521]](#footnote-522),

LES FRÈRES.

 » Sois-nous propice.

le prêtre.

 » Glorieux Anaximandre[[522]](#footnote-523).

les frères.

 » Sois-nous propice[[523]](#footnote-524).

le prêtre.

 » Glorieux Xénophane,

les frères.

 » Sois-nous propice.

le prêtre.

 » Glorieux Mélissus,

les frères.

 » Sois-nous propice.

le prêtre.

 » Glorieux Démocrite,

les frères.

 » Sois-nous propice.

le prêtre.

 » Glorieux Parménide,

les frères.

 » Sois-nous propice.

le prêtre.

 » Glorieuse Cléobuline,

les frères.

 » Sois-nous propice.

le prêtre.

 » Glorieuse Théano,

les frères.

 » Sois-nous propice. »

De peur qu’on ne les accuse d’ingratitude, le rituel porte, en lettres rouges, à la suite du Meménto : « Il a été fait mémoire de Socrate, Platon, Xénophon, Caton et Cicéron dans la première partie de l’office. »

le prêtre.

« Loué soit tout le chœur des philosophes, serviteurs et servantes de la vérité[[524]](#footnote-525).

les frères.

 » Honneur et gloire à ceux qui en sont dignes.

le prêtre.

 » Buvons aux Muses

les frères.

 » À médiocres rasades. »

Ainsi se termine la seconde partie de l’office.

Dans la troisième, les confrères s’exhortent à vivre gaiement et à mourir sans crainte. Dans les deux premières parties, le culte de la Raison ; dans la troisième, le culte de la chair : Orgueil et volupté, voilà, nous ne saurions trop le dire, tout le paganisme ancien et moderne. Pour se remplir de ces grandes pensées, l’assistance chante en chœur l’hymne d’Horace : Justum et tenácem, etc.

LE PRÊTRE.

« Afin de bien vivre et de bien mourir, écoutez attentivement, mes chers frères, la règle certaine, infaillible, qu’il faut suivre. C’est Marcus Tullius Cicéron qui, dans son langage inimitable, va nous instruire[[525]](#footnote-526).

LES FRÈRES.

 » Les oreilles grandes ouvertes, les cœurs en haut, nous écoutons[[526]](#footnote-527).

LE PRÊTRE.

 » La vraie loi, c’est la droite raison, conforme à la nature, répandue dans tous les hommes, immuable, éternelle, qui s’explique et s’interprète elle-même[[527]](#footnote-528).

LES FRÈRES.

 » C’est par cette loi que nous voulons être gouvernés ; nullement par les mensonges et les fables de la superstition.

LE PRÊTRE.

 » Vous avez raison ; toutes les lois positives ne sont ni fixes, ni durables, ni universelles, ni efficaces[[528]](#footnote-529).

LES FRÈRES.

 » Elles ne sont utiles à personne, si ce n’est à ceux qui les interprètent. »

Quel devoir sort de là ? Évidemment celui de faire une guerre à outrance à la superstition. C’est au nom de Cicéron que le prêtre exhorte les frères à le remplir. Quant à la conclusion, elle est la même qui fut formulée par la Révolution, lorsqu’en 1793 elle écrivait au pape de rendre au genre humain la liberté que le christianisme lui avait ravie, afin qu’il n’y ait plus sur la terre d’autre religion que la religion naturelle[[529]](#footnote-530).

Les frères répondent qu’ils y sont parfaitement disposés ; et, en preuve, ils entonnent à l’adresse du superstitieux la chanson suivante : « Le superstitieux ne veille ni ne dort tranquille ; il ne vit point heureux ; il ne meurt pas content : vivant et mort, il est la proie des prêtres[[530]](#footnote-531). »

La Révolution, traduisant littéralement les chants de la Renaissance, disait en 1794 : « L’homme des prêtres vit sans cesse dans les transes… À son lit de mort on redouble ses maux par de lugubres cérémonies. Il ne meurt pas, on le force de mourir. Mais l’homme de la nature finit comme il a vécu ; il sourit à tout ce qui l’environne : il ne meurt pas, il s’endort[[531]](#footnote-532). »

Là-dessus le prêtre dit : « Buvons,

LES FRÈRES.

 » Ainsi soit-il.

LE PRÊTRE.

 » À l’honneur de la confrérie,

LES FRÈRES.

 » À larges rasades. »

Quand on a fini de boire, le prêtre termine l’office par la prière suivante : « Bacchus éternel et tout-puissant, qui as établi principalement sur le boire la société humaine, sois-nous propice, et fais que ceux dont la tête est alourdie par la boisson d’hier soient soulagés par la boisson d’aujourd’hui ; et que cela ait lieu en buvant et en buvant encore. Ainsi soit-il[[532]](#footnote-533). »

Entre ces parodies sacrilèges du christianisme, entre ces essais partiels de restauration du paganisme, comme religion, tentés successivement, depuis l’origine de la Renaissance, sur les différents points de l’Europe, par des hommes graves, instruits, nombreux, appartenant à toutes les catégories des classes élevées, et les parodies publiques, l’essai plus complet accompli par la Révolution, quelle est la différence, si ce n’est du plus ou du moins ? De part et d’autre, mêmes inspirations classiques ; même adoration de la raison et de la chair, c’est-à-dire même apothéose de l’homme. Seulement, dans le premier cas, tout se passe dans des conciliabules de lettrés, obligés encore de cacher leurs projets, tandis que dans le second cas, les lettrés n’ayant plus rien à craindre, mettent au grand jour leurs utopies païennes ; et, de gré ou de force, appellent l’Europe à les adopter dans l’ordre religieux et dans l’ordre social.

Considéré au point de vue politique, le livre étrange que nous venons d’analyser est d’une extrême importance ; il met au grand jour une des causes les plus actives de la Révolution française de 1793 et des révolutions actuelles : la Franc-Maçonnerie.

Dans son Histoire du jacobinisme, le savant Barruel nous dévoile l’influence incalculable des sociétés maçonniques sur l’Europe moderne. D’où vient qu’il a oublié les sociétés de Socrate ? Sont-elles moins antisociales et moins impies que les autres ? Furent-elles moins nombreuses et moins influentes ? Comment prétendre faire la généalogie des filles sans parler de la mère ? Comment ne pas reconnaître que parmi ces associations ténébreuses, et parfaitement identiques dans leur esprit, dans leurs moyens et dans leur but, les dernières en date sont sorties des premières, et que les maçons sont fils des socratiques ?

« En effet, l’origine historique de la maçonnerie ne date que du dix-septième siècle. C’est à cette époque que la politique devint une science populaire. Elle avait été subordonnée jusque-là au système religieux que la Réforme (fille directe de la Renaissance) venait de détruire ou au moins d’ébranler d’une manière irréparable. Ce n’est que vers le milieu du dix-huitième siècle que cette science choisit pour sanctuaire les sociétés occultes, parce qu’elles ne pouvaient encore marcher à découvert dans la société publique. Je n’ai pas besoin de dire pourquoi elles s’éteignirent dans la Révolution ; la raison en saute aux yeux. La Révolution les avait complètement débordées, parce que les révolutions vont toujours beaucoup plus loin que la prévision indiscrète et présomptueuse de ceux qui les font[[533]](#footnote-534). »

D’ailleurs, l’histoire à la main, nous avons prouvé que les sociétés socratiques ont eu, comme la maçonnerie, pour but constant le renversement de l’ordre religieux et social chrétien, et l’établissement d’un ordre religieux et social imité du paganisme, dans lequel l’homme émancipé ne connaît d’autre dieu, d’autre roi, d’autre autorité que lui ; que dans ces sociétés renouvelées des Grecs et des Romains, se trouvent les pratiques ridiculement sacrilèges qui font une partie du rituel de la maçonnerie.

Enfin, les nombreux témoignages cités au commencement de notre premier volume établissent de la manière la plus irréfragable, qu’avant la Révolution, la plupart des jeunes gens, nobles et bourgeois, sortaient des collèges avec des aspirations républicaines et démocratiques très-marquées. Or, à ce moment, ils n’étaient pas affiliés aux sociétés maçonniques. Est-il bien établi que postérieurement la plupart en aient fait partie ? en a-t-on la preuve incontestable ? Ce qui est certain, c’est qu’un grand nombre, parmi les plus célèbres, n’ont fait qu’un pas du collège à la tribune révolutionnaire.

Il n’est pas moins constant qu’aujourd’hui encore, un trop grand nombre de jeunes gens emportent des collèges les mêmes dispositions. Pas plus que leurs devanciers, ils ne les doivent aux sociétés secrètes, mais uniquement à leurs études classiques. C’est donc vouloir prendre ou donner le change, que de faire sortir la Révolution des antres du jacobinisme.

Pour être dans le vrai, il faut, ce nous semble, tenir compte des faits qui viennent d’être rapportés. Bien que nous n’ayons pu que les indiquer, il en résulte cet autre fait, d’une importance capitale, à savoir : que c’est à la Renaissance du paganisme que l’Europe moderne doit ce peuple de barbares, tour à tour lettré et grossier, en habits de drap et en guenilles, qui, régulièrement constitué, vit et conspire dans les ténèbres, nuit et jour épiant la société comme le tigre épie sa proie ; et qui, pour premier acte de pouvoir, après la victoire, ressuscite le paganisme antique dans ses doctrines, dans son langage, dans ses institutions politiques et dans ses fêtes religieuses et civiles.

S’il n’est pas donné à l’homme de guérir l’Europe, elle saura du moins comment on l’a perdue.

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Nous venons d’étudier la Révolution dans son œuvre de reconstruction religieuse. De cette étude purement historique, voici le résultat sommaire :

C’est à l’imitation de l’antiquité classique que la Révolution inaugure le culte de la Raison, et qu’à la fin du dix-huitième siècle on revoit l’homme prosterné, comme au siècle d’Auguste, aux pieds de Vénus.

C’est au nom des Grecs et des Romains que la Révolution établit le culte iconolâtrique de l’Être Suprême, et proclame l’immortalité de l’âme.

C’est au nom des Grecs et des Romains, et en copiant mot à mot leur calendrier, que la Révolution institue ses fêtes officielles, eu prescrit la célébration, et en détermine les cérémonies.

C’est au nom des Grecs et des Romains que, faisant un pas de plus vers le paganisme classique, elle inaugure la religion des théophilanthropes.

C’est au nom des Grecs et des Romains qu’elle substitue publiquement la morale de Socrate à la morale de Jésus-Christ ; quelle réhabilite le culte du feu, et qu’elle offre des sacrifices aux divinités supérieures et inférieures.

C’est au nom des Grecs et des Romains que, pressée par la logique, elle demande formellement dans un grand nombre d’ouvrages, ceux de Quintus Aucler en particulier, le retour social au polythéisme, et la restauration réelle du culte public et domestique des Romains.

À moins de déchirer l’histoire, voila des faits qu’il est impossible de nier.

Quelle en est la cause ?

« Vous trouvez étrange, dit un écrivain distingué, vous trouvez puéril, absurde qu’on attribue à l’influence du paganisme dans l’éducation les parodies ridicules ou atroces de la Révolution française, les erreurs, les travers, les agitations et les maux que vous déplorez comme nous : alors dites-nous pourquoi et comment la société française, élevée, enseignée, éduquée, jusqu’en 1789, par des jésuites, des oratoriens, des prêtres, des instituteurs religieux, s’est trouvée, à la fin du dix-huitième siècle, composée en grande partie de nobles corrompus, d’abbés de cour ou de boudoir, d’écrivains sceptiques, de poètes licencieux et de bourgeois démagogues ?

 » Dites-nous pourquoi et comment, depuis trois siècles, les souverains, les grands de la terre, les hommes instruits ont donné au monde tant de mauvais exemples, commis tant d’abus, excité tant de passions, semé tant d’idées fausses et perverses ; pourquoi, non contents de les corrompre par le spectacle de leurs débauches et de celles de leur cour, les rois ont arraché une à une aux peuples leurs antiques libertés municipales et provinciales, fondements nécessaires de toutes les autres libertés ; pourquoi les peuples, à leur tour, appelés à se gouverner eux-mêmes, se sont consumés en vains et stériles efforts pour organiser l’ordre et la liberté ?

 » Dites-nous pourquoi, à Rome et dans toute l’Italie, avec de saints papes, des souverains catholiques, une censure rigoureuse des livres et des journaux, un enseignement exclusivement confié à des ecclésiastiques respectables, on s’est trouvé cependant, en 1848, en face d’un peuple révolutionnaire, chassant le pape, renversant les gouvernements, parodiant le meurtre de César dans l’assassinat M. de Rossi, rêvant le rétablissement de l’ancienne république unitaire de Rome, et assez coupable pour acclamer Mazzini ou assez lâche pour le subir ?

 » Dites-nous pourquoi et comment la plus grande partie de la société européenne est sortie du christianisme pratique, sans lequel elle ne peut vivre ;

comment, chez la plupart des hommes, la foi s’est changée en indifférence, l’espérance en désespoir, la charité en égoïsme ?

« Dites-nous pourquoi, depuis trois siècles, les idées, les goûts, les sentiments, les usages chrétiens ont fait place à des idées, à des goûts, à des sentiments païens ; pourquoi les rois, les hommes d’État, tous ceux qui gouvernent le monde par le droit, la puissance ou le génie, ont fait des exemples et des souvenirs de la Grèce et de Rome la règle de leurs actions ; pourquoi on a abandonné l’architecture, la sculpture, la peinture, la musique chrétiennes, pour reprendre les traditions artistiques de l’antiquité ; pourquoi on a abandonné, dans beaucoup de diocèses, la liturgie catholique pour en fabriquer de nouvelles en meilleur latin ; pourquoi on ne voit dans les musées, les palais, les jardins publics, que des emblèmes mythologiques, que les statues des dieux, déesses et héros du paganisme ; pourquoi toute la littérature du siècle de Louis XIV n’est, à peu d’exceptions près, composée que d’imitations, de traductions, de reproductions des ouvrages des auteurs païens ; pourquoi Machiavel, Montesquieu, Rousseau, Mably, tous les pères de la Révolution, ne se sont appuyés que sur l’histoire de Rome, de Sparte, d’Athènes, pour donner des leçons de politique ; pourquoi les républicains de 1793, comme l’a fait remarquer M. de Cormenin, admiraient tant et voulaient imposer à la France les lois, les mœurs, les usages, le caractère, les discours, les vêtements, la vie et la mort des aristocrates les plus fiers et les plus insolents de l’antiquité ; pourquoi ces farouches démagogues n’avaient à la bouche que les noms de Brutus, d’Horatius Coclès, des Gracques, etc. ; pourquoi leurs successeurs et élèves, les démagogues et socialistes de 1848, empruntaient à Platon et à Lycurgue des plans de gouvernement ; pourquoi enfin on ne peut pas, dans la société actuelle, ouvrir un livre, entrer dans un édifice public, étudier l’histoire contemporaine, considérer les institutions des peuples chrétiens, leurs gouvernements, leurs mœurs, leurs usages, leurs amusements, leur théâtre, sans y trouver la trace et l’empreinte du paganisme ?

 » Voilà une partie des questions que s’adressent aujourd’hui et depuis longtemps beaucoup d’esprits sérieux, d’hommes instruits, de bons citoyens et de bons catholiques. À ces questions, auxquelles personne jusqu’ici n’avait répondu d’une manière satisfaisante et décisive, un prêtre respectable, M. l’abbé Gaume, est venu proposer une solution qui avait déjà été indiquée par monseigneur Parisis, évêque de Langres, qui a été adoptée par monseigneur le cardinal archevêque de Reims, que plusieurs hommes éminents, et notamment le R. P. Ventura, M. de Montalembert, M. Donoso Cortès, etc., avaient déjà signalée comme la seule véritable.

 » Cette solution consiste à dire que la Renaissance a mis le paganisme dans l’enseignement ; que l’enseignement, depuis trois siècles, a versé le paganisme goutte à goutte dans le corps social ; que l’infiltration de ce poison a gangrené le monde, que le remède à un tel mal c’est de transfuser, pour ainsi dire, du sang chrétien dans les veines de la jeunesse, de ne la nourrir et l’abreuver que d’idées, de pensées, d’exemples, de souvenirs empruntés aux siècles et aux auteurs chrétiens.

 » On peut refuser d’admettre cette explication, on peut contester l’efficacité de ce remède ; mais alors il faut donner une autre explication, indiquer un autre remède.

 » Il ne suffit pas, ce me semble, de dire comme monseigneur Dupanloup : « Continuez à faire ce que nos pères ont fait » ; attendu qu’il est certain que nos pères n’ont pas prévu les révolutions et les maux de la société actuelle, et n’ont pas su l’en préserver. Dire à un homme qui est arrivé au bord d’un précipice et qui en mesure la profondeur : « Continuez à aller devant vous, à suivre la route que vos pères ont tracée il y a trois siècles. »

 » À moins de promettre à cet homme un miracle, d’être sûr que Dieu enverra ses Anges pour empêcher qu’il ne se heurte la tête et ne se brise les membres en roulant dans l’abîme, n’est-ce pas donner un conseil bien étrange et assez difficile à pratiquer[[534]](#footnote-535) ? »

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 88

CHAPITRE PREMIER. 89

Pourquoi la Révolution invoque toujours l’antiquité païenne, quelquefois Voltaire et Rousseau, jamais Luther ni Arius. — Affinité entre la Révolution et l’antiquité classique. — Raison de cette affinité. — Marche de la Révolution dans son œuvre de reconstruction.

CHAPITRE II. 91

L’homme et sa religion.

Trois phases dans la restauration religieuse entreprise par la Révolution. — Religion officielle de Chaumette et de Robespierre. — Religion des théophilanthropes. — Religion de Quintus Aucler et de son école. — Discours de Robespierre et de la Vicomterie. — Fête de la Raison.

CHAPITRE III. 97

Fête de l’être suprême.

L’Être suprême décrété au nom de l’antiquité. — Ce que c’est que l’Être suprême de la Révolution. — Discours de Robespierre. — Hymnes de Lebrun, de Chénier. — Description de la fête.

CHAPITRE IV. 103

Fête de la nature.

Liste des fêtes révolutionnaires. — Calendrier des Romains reproduit par la Révolution. — Description de la fête de la Nature. — Quatre stations. — Sacrifice à la déesse de la Liberté. — Hymne aux Lapons.

CHAPITRE V. 110

Fêtes de la Fondation de la République, — de la Jeunesse, — des Époux, — de la Vieillesse.

CHAPITRE VI. 117

Fêtes du Régicide et de l’Agriculture. — Discours. — Célébration à Paris, à Besançon. — Temple bâti à Cybèle, au carré des Champs-Élysées. — Prémices des biens de la terre offerts à la Déesse.

CHAPITRE VII. 123

Fête de la souveraineté du peuple.

But de cette fête. — Discours de Jean Debry, de Santhonax, du président des Anciens. — Célébration de cette fête. — Discours de Barras. — Fête des morts ou des martyrs de la liberté. — Discours de Barras, de Boissy-d’Anglas, de Guyomard. — Célébration. — Discours de Tallien.

CHAPITRE VIII. 127

Fêtes décadaires.

Motifs de leur institution. — L’exemple de l’antiquité classique. — Mode de célébration conforme à celui établi par Lycurgue. — Discours d’Échassériaux. — Loi qui les établit et les rend obligatoires.

CHAPITRE IX. 130

Généalogie des fêtes religieuses de la révolution.

Témoignage. — Ouvrage de Boissy d’Anglas. — C’est sur le modèle des Grecs et des Romains que les fêtes doivent être établies et célébrées. — Le Français tient du Grec et du Romain. — Le christianisme doit être banni de la religion républicaine. — Fêtes des Vendanges, — de la Paternité, — du Mariage, — de la Mort. — Programme de Lequinio.

CHAPITRE X. 133

Ouvrages religieux de la révolution.

Le calendrier. — Catéchisme. — Vie des saints. — Eucologe. — Prônes.

CHAPITRE XI. 140

Nouvelles phases de la religion révolutionnaire.

Retour plus marqué vers le polythéisme. — La philanthropie. — Son origine. — Elle professe la morale de Socrate, — demande le culte du feu, — fait des oblations aux dieux supérieurs et inférieurs. — Elle a ses prêtres, — sa liturgie, — ses fêtes, — l’appui du gouvernement, — obtient la plupart des églises de Paris, — s’établit en France et à l’étranger, — finit au bout de six ans.

CHAPITRE XII. 144

CHAPITRE XIII. 149

Persistance de l’esprit de 93. — Révolution de février 1848. — Parallèle. — Médailles. — Actes officiels. — Fêtes. — Journaux. — Discours. — Tendances. — Demande de retour au paganisme.

CHAPITRE XIV. 158

Préparations à la religion révolutionnaire.

Essais partiels depuis la Renaissance. — Culte de Platon à Florence ; — des Muscs à Venise ; — de Romulus à Rome. — Messe de la fondation de Rome. — Fondation des confréries de Socrate. — Doctrines, prières, hymnes, rituel des confrères. — Ils sont répandus dans toute l’Europe. — Pères des francs-maçons. — La Révolution sortie des collèges et non des loges maçonniques. — Résumé général.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL. 169

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME III

La Révolution française et la société.

## AVANT-PROPOS.

Si quelque chose est capable de dessiller les yeux des chrétiens et des membres du clergé, qui regarderaient avec indifférence ou prévention la réforme de l’enseignement, c’est, nous osons le dire, le spectacle de la Révolution dans son œuvre de reconstruction religieuse.

Ils viennent de voir toute une génération s’efforçant de restaurer publiquement le paganisme de Rome et de la Grèce. Ils ont entendu proclamer officiellement le rétablissement de toutes les fêtes de l’ancien polythéisme ; ils ont vu adorer Vénus à Paris et dans toute la France ; ils ont vu élever un temple à Cybèle, au sein de la capitale, et les populations d’alentour offrir à la Déesse les prémices des biens de la terre ; ils ont revu Bacchus et son tonneau ; Cérès, sa charrue, ses nymphes, ses épis et ses bœufs aux cornes dorées ; Vesta, son feu sacré et ses vestales.

Ils ont entendu proclamer la religion de Socrate, à la place de la religion chrétienne ; ils ont vu le culte de la Nature, des Dieux et des demi-Dieux, soutenu par le gouvernement, s’emparer de toutes les églises de Paris et d’une partie de celles des provinces. Ils ont vu de nombreuses victimes dépouillées de leurs biens et de leurs droits, jetées en prison, et même traînées à l’échafaud, pour avoir refusé de participer à la nouvelle idolâtrie.

Quand cela s’est-il fait ? — Au dix-huitième siècle de l’ère chrétienne, après trois cents ans d’une éducation donnée par des religieux et des prêtres respectables, sans concurrence laïque, sans monopole universitaire, sans liberté de la presse.

Par qui cela s’est-il fait ? — Cela s’est fait, non par les femmes, non par le peuple, mais par des hommes, jeunes pour la plupart, élevés exclusivement par le clergé séculier et régulier.

Au nom de qui cela s’est-il fait ? — Est-ce au nom de l’éducation maternelle ? — Mais tous ces néopaïens avaient été baptisés ; la plupart avaient été bercés sur les genoux d’une mère pieuse ; tous avaient jusqu’à dix ans pratiqué avec une foi sincère les devoirs de la religion catholique, plusieurs même avec une piété touchante.

Est-ce, comme quelques-uns le prétendent, au nom du protestantisme, duquel ils font découler tous les maux de l’Europe moderne ? — Mais cela s’est fait dans un pays où le protestantisme ne domina jamais ; dans un pays où il avait été jusqu’alors odieux et méprisé ; dans un pays où la jeunesse n’étudiait ni la vie, ni les ouvrages de Luther, de Calvin, de Zwingle, dont elle connaissait à peine le nom, et dont elle n’invoque jamais ni l’autorité ni l’exemple.

Est-ce dans la confession d’Augsbourg, dans les institutions de Calvin ou dans les articles fondamentaux de l’anglicanisme, que les lettrés de la Révolution ont pris l’idée de leur religion de la Nature, de leurs fêtes iconolâtriques et de leurs repas spartiates ?

Quels rapports généalogiques y a-t-il entre les discussions théologiques des réformateurs et les apothéoses des lettrés de la Révolution, leurs cérémonies grecques et romaines, leurs danses saintes, leurs luttes, leurs courses religieuses, leurs jeux olympiques et leurs panathénées ?

Dira-t-on que tout cela procède du libre penser, né du protestantisme ? — Mais l’histoire répond que le libre penser n’est pas venu du protestantisme. La Renaissance le revendique pour son fds. Par la bouche d’Érasme elle a dit au monde : C’est moi qui ai pondu l’œuf, Luther l’a fait éclore. Ego péperi ovum, Luthérus exclúsit. La généalogie est authentique ; nous le montrerons ailleurs.

En attendant, si les faits qui précèdent sont de nature à faire réfléchir sérieusement le clergé et les chrétiens, ceux que nous allons exposer appellent toute l’attention des hommes d’État, des pères de familles ; en un mot, de tous ceux qui, craignant, non sans motif, pour leur fortune, leur bien-être et leur sécurité, désirent avant tout de voir fermer l’ère — déjà si longue — des révolutions.

LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,  
PÉRIODE DE RECONSTRUCTION SOCIALE.

## CHAPITRE PREMIER.

L’homme et sa royauté.

Forme républicaine empruntée à l’antiquité. — Manifeste de la République française : Discours de Grégoire. — Robespierre veut pour la France la République romaine : Témoignage de Sénart et de Beaulieu. — Paroles de Saint-Just. — Traits de ressemblance entre la République française et la République romaine.

Qui peut plus peut moins. La Révolution s’était reconnu le droit de fabriquer une religion : à plus juste titre devait-elle s’attribuer celui de faire un gouvernement. Pour trouver le modèle de son édifice religieux, nous l’avons vue remonter d’un seul bond au sein de l’antiquité païenne. Là encore, elle ira chercher le type de son édifice social. Rome, Athènes, Sparte, seront pour elle l’idéal de la perfection. Vers ces points lumineux qui brillent au milieu des épaisses ténèbres dont le reste du monde est enveloppé, la reportent toutes ses études de collège, toutes ses admirations classiques. Au delà et en deçà, il n’y a que servitude et barbarie.

Or, la République était le gouvernement de ces peuples modèles, et, grâce à notre éducation, nous avons cru que chez eux la liberté, l’égalité, la participation aux affaires, le bonheur, les lumières étaient le partage de tous. La vérité est que toutes ces républiques étaient fondées sur l’esclavage, et que les avantages sociaux n’étaient le partage que du très-petit nombre. Nous y voyons les hommes divisés en deux catégories : les libres et les esclaves. Ces derniers sont, relativement aux premiers, dans le rapport de dix à un, et même au delà. Sparte compte dix mille citoyens et cent mille esclaves ; Athènes a vingt mille citoyens et quatre cent mille esclaves ; à Rome, les esclaves sont plus nombreux encore.

Qui dit esclave, chez les Grecs comme chez les Romains, dit quelque chose de moins qu’une bêle de somme. Pour l’esclave ni famille, ni cité, ni propriété, ni liberté de son intelligence ou de sa personne. Il ne respire que sous le bon plaisir de son maître, qui peut le frapper, le vendre, le tuer impunément. L’esclave dispense le maître de tous les soins domestiques, l’engraisse de ses sueurs et lui laisse la faculté ou de passer sa vie dans l’oisiveté, ou de se livrer aux affaires publiques.

Sous les dénominations différentes d’archontes, d’éphores, d’aréopage ou de sénat, ce petit nombre d’hommes libres règnent en maîtres absolus. Pour eux les honneurs, les richesses, le pouvoir. Au sein de ces assemblées, presque toujours des factions rivales, des patriciens insolents ou des tribuns ambitieux, des intérêts privés en conflit avec les intérêts publics. Quelques milliers d’hommes appelés le peuple nomment ces magistrats souverains : honnêtes électeurs qui se battent dans les comices, qui offrent leurs suffrages pour quelques drachmes, qui les vendent pour quelques paires de gladiateurs. Hors de là, tout est esclave. Ainsi, dans l’antiquité, vous trouvez sous l’écorce républicaine l’oppression des trois quarts du genre humain, l’exploitation de l’homme par l’homme sur la plus vaste échelle, l’aristocratie la plus orgueilleuse, la souffrance et la dégradation sous tous les noms et sous toutes les formes.

Trompés par leur éducation de collège, les lettrés révolutionnaires ne connaissent que les dehors brillants des républiques de la Grèce et de l’Italie, et c’est là qu’ils vont chercher leurs modèles. « Chose étrange ! dit un publiciste de nos jours, la Révolution française se faisait contre l’aristocratie, et Rome républicaine, dont on invoquait les souvenirs, était essentiellement aristocratique. Cette égalité, au nom de laquelle on bouleversait tout en France, n’existait pas dans la société romaine, qui avait pour piédestal l’esclavage. Enfin, cette fraternité humaine que l’on préconisait tant, on la devait au christianisme, que l’on persécutait. Tant il est vrai que les peuples se laissent mener le plus souvent par des mots, et ne savent ce qu’ils font, soit qu’ils pensent détruire, soit qu’ils pensent édifier[[535]](#footnote-536). »

Tel est, en effet, l’entraînement des modernes régénérateurs qu’ils ne tiennent compte ni de la différence des temps, ni des traditions nationales, ni des progrès que le christianisme à fait faire à l’humanité, ni de l’étendue du territoire, ni du génie des peuples modernes, ni des ruines qu’il faut amonceler pour réaliser leur utopie. Une tendance invincible, la tendance de l’aimant vers le fer, attire la Révolution vers cette belle antiquité, où l’homme était son dieu et son roi. Là, et là seulement, l’homme révolutionnaire respire à l’aise ; là, et là seulement, il se contemple avec orgueil dans son œuvre, et en la montrant au christianisme il lui dit fièrement : C’est moi seul qui ai fait cela ; qu’ai-je besoin de toi ?

Aussi, la forme gouvernementale de l’antiquité devient l’idée fixe de la Révolution. À la réaliser elle emploie tous les efforts de son génie, toute la puissance de son bras. L’œil fixé sur le but, elle abattra sans pitié tout ce qui s’oppose à sa marche ; sous son terrible niveau, elle écrasera la France, elle la manipulera, elle la pétrira de ses mains sanglantes, jusqu’à ce qu’elle puisse entrer dans le moule païen, afin d’en sortir grecque ou romaine. Le crime même ne l’arrêtera pas, tant elle est convaincue que la fin sanctifie les moyens, et qu’à la réalisation de ses rêves est attaché le bonheur du genre humain.

Le roi, dont elle vient de briser le sceptre et de demander la tête, n’est pas encore monté sur l’échafaud, qu’elle s’empresse de proclamer la République.

C’est de ce jour que la France comptera ses années, comme l’enfant compte les siennes du jour de sa naissance, l’esclave du jour de sa liberté. Pour la Révolution, le passé monarchique de la France et des peuples chrétiens est non avenu. « L’ère vulgaire, s’écrie-t-elle, fut l’ère de la cruauté, du mensonge, de la perfidie et de l’esclavage ; elle a fini avec la royauté, source de tous nos maux.

 » La Révolution a retrempé l’âme des Français ; chaque jour elle forme aux vertus républicaines…

Les Tyriens dataient du recouvrement de leur liberté ; les Romains, de la fondation de Rome. Les Français datent de la fondation de la liberté.

 » La Révolution française, féconde, énergique dans ses moyens, vaste, sublime dans ses résultats, formera pour l’histoire, pour le philosophe, une de ces grandes époques qui sont placées comme autant de fanaux sur la roule éternelle des siècles[[536]](#footnote-537). »

Par l’organe de celui qui avait demandé l’abolition de la royauté, la Révolution donne son programme et le lance comme une torche incendiaire à tous les peuples de l’Europe. Elle annonce que l’ère républicaine qui commence pour la France sera l’ère du renouvellement universel. Elle déclare une guerre à mort à tous les rois, et invite tous les peuples à briser leurs fers. Que dis-je ? elle leur ordonne d’être libres sous peine de mort. C’est au mois de novembre 1792 que l’abbé Grégoire, président de la Convention, prononça ce fameux discours, qui fit tressaillir l’Europe entière :

« Représentants d’un peuple souverain, s’écrie le tribun, ce fut un grand jour pour l’univers que celui où la Convention nationale de France prononça ces mots : La royauté est abolie. De celle nouvelle ère, beaucoup de peuples dateront leur existence politique. Depuis l’origine des sociétés, les rois sont en révolte ouverte contre les nations ; mais les nations commencent à se lever en masse pour écraser les rois. La Raison qui resplendit de toutes parts révèle d’éternelles vérités ; elle déroule la grande charte des Droits de l’homme, l’épouvantail des despotes.

 » Semblable à la foudre, plus la liberté fut comprimée, plus son explosion sera terrible : cette explosion va se faire dans les deux mondes et renverser les trônes, qui s’abîmeront dans la souveraineté des peuples. Il arrive donc ce moment où l’orgueil stupide des tyrans sera humilié, où les rois deviendront l’horreur de l’Europe purifiée, où leur perversité héréditaire n’existera plus que dans les archives du crime. Bientôt enfin on verra cicatriser les plaies des nations, reconstituer, pour ainsi dire, l’espèce humaine, et améliorer le sort de la grande famille…

 » La majeure partie du genre humain n’est esclave, disait un philosophe, que parce qu’elle ne sait pas dire non.

 » Estimables Allobroges[[537]](#footnote-538), vous avez dit non ; et soudain la liberté, agrandissant son horizon, a plané sur vos montagnes ; et dès ce moment vous avez fait votre entrée dans l’univers. (Applaudissements universels.)

 » Ne redoutez pas les menaces des despotes de l’Europe. Ils assemblent de nouvelles phalanges pour faire la guerre au printemps ; mais cette guerre expiatoire creuse leur tombeau : les efforts des rois sont le testament de la royauté. La France esclave était autrefois l’asile des princes détrônés ; la France libre est devenue l’appui des Souverains détrônés. Elle vient de déclarer, par l’organe de ses représentants, qu’elle ferait cause commune avec tous les peuples décidés à secouer le joug pour n’obéir qu’à eux-mêmes.

 » Les statues des Capet ont roulé dans la poussière ; elles se changent en canons pour les foudroyer, s’ils osaient relever leur tête et lutter contre la Nation ; si quelqu’un tentait de nous imposer de nouveaux fers, nous les briserions sur sa tête. La liberté ne périra chez nous que quand il n’y aura plus de Français ; et périssent tous les Français, plutôt que d’en voir un seul esclave !

 » Généreux Allobroges, vous désirez vous incorporer à la République française, unir vos destins aux nôtres. La Convention nationale pèsera, discutera solennellement une demande de cette importance ; mais quelle que soit sa décision, dans les Français vous trouverez toujours des amis. Eh ! tous les hommes ne sont-ils pas frères ? Celui qui parcourt des régions lointaines peut-il rencontrer un homme sans être en famille, à moins qu’il ne rencontre un roi ? (Tonnerre d’applaudissements.)

 » Que nos bras s’étendent vers les tyrans pour les combattre, vers les hommes pour les embrasser, vers le ciel pour le bénir. Unis par des liens indissolubles, formons un concert d’allégresse qui augmentera le désespoir farouche des rois, et l’espoir des peuples opprimés.

 » Un siècle nouveau va s’ouvrir. Les palmes de la fraternité en orneront le frontispice. Alors la liberté planant sur l’Europe visitera ses domaines, et cette partie du globe ne contiendra plus ni forteresses, ni frontières, ni peuples étrangers[[538]](#footnote-539). »

Les quatre députés allobroges sont conduits vers le président. L’assemblée se lève tout entière, et fait retentir le cri de Vivent les nations ! Le président donne aux députés, au nom de la République française, le baiser fraternel[[539]](#footnote-540).

Bientôt la liberté de Rome et de Sparte, franchissant les frontières de la France, ira visiter ses domaines, et sur les drapeaux de la République française, les peuples voisins liront ce décret de la Révolution qui les invite à jouir des bienfaits de son règne : La liberté ou la mort[[540]](#footnote-541).

C’est un principe admis : la France sera république. Mais dans l’antiquité, la forme républicaine n’est pas la même partout. Serons-nous Spartiates, Crétois, Athéniens ou Romains ? Cette grave question occupa vivement les esprits : chacun voulant faire adopter sa république de prédilection, comme celle qui convenait le mieux à la France. Les traces de ces débats, incroyables aujourd’hui, se trouvent non-seulement dans les livres et les journaux de l’époque, mais aussi dans les longues colonnes du Moniteur, pendant les plus belles années de la Révolution.

Robespierre, que son professeur Hérivaux, avait surnommé le Romain, finit par obtenir, grâce aux efforts de ses partisans et de ses condisciples, Lebrun et Camille Desmoulins, une préférence marquée pour la forme républicaine de l’ancienne Rome. C’est le lit de Procuste qu’il avait rêvé pour la France, et tous ses efforts tendirent à l’y faire entrer.

« Je choquerai sans doute beaucoup d’opinions, dit à ce sujet l’agent révolutionnaire Sénart, mais je dois dire la vérité. Les pièces du Comité d’insurrection, établi à Paris, ne laissent aucun doute sur l’intention de la municipalité de Paris[[541]](#footnote-542), d’établir uti régime municipal centralisé dans cette ville, applicable à la municipalité dans la même forme que celle établie à Rome, pour rendre la ville de Paris supérieure aux autres communes de la France, sous la désignation de ville capitale, comme était Rome, capitale de l’empire romain et de ses conquêtes… La France était divisée en provinces militaires et gouvernée par des consuls et des proconsuls. Les pièces trouvées dans les papiers d’Hébert et de Chaumette ne laissent à cet égard aucun doute[[542]](#footnote-543). »

« À peine Robespierre, ajoute M. Beaulieu, paraît-il au conseil de la Commune, qu’il se prépare à faire exécuter le système de démocratie qu’il avait mis en avant. Dès les premiers jours de l’Assemblée constituante, il se déclare l’antagoniste de tous les pouvoirs intermédiaires. Il ne veut point d’administration départementale, point déjugés nommés par les électeurs, ou autre pouvoir public ; point de jurés désignés par l’autorité civile. Il demande que tout soit gouverné et jugé par des hommes pris dans les sections de Paris, et que leurs actes et leurs jugements soient sans appel.

 » Le parti de Robespierre voulait établir à Paris un gouvernement semblable à celui de Rome, mais en retranchant le sénat. Le peuple eût délibéré sur la place publique, fait les lois, prononcé les jugements ; voilà ce que ce parti entendait par la souveraineté du peuple. J’ai la certitude de cette particularité, ayant connu des hommes qui avaient à cet égard des renseignements positifs. Le maire Pache était un de ceux qui travaillaient le plus ardemment à l’exécution de ce projet, qui eut tout concentré à Paris, comme l’empire romain était concentré dans Rome[[543]](#footnote-544). »

Robespierre n’est pas le premier qui ait eu ce projet. Dès le seizième siècle les études classiques l’avaient fait éclore dans la tête de quelques lettrés. On lit dans les Mémoires de Sully[[544]](#footnote-545) : « Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France, fut nommé gouverneur de Paris par le duc de Mayenne. Il répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l’Histoire romaine avait inspiré à cet officier, qui se piquait d’esprit et de pénétration, un projet singulier : il méditait de changer la France en république et d’ériger Paris la capitale de ce nouvel État. »

« C’est à cette démocratie absolue, continue Beaulieu, que tendit continuellement Robespierre pendant toute la durée de son pouvoir. C’est pour réaliser ce mode de gouvernement, auquel s’opposaient les Girondins, qu’il fit exercer tant de persécutions et commettre tant d’assassinats. Son coopérateur le plus ardent dans le conseil de la Commune était Billaud-Varennes, personnage encore plus féroce que lui, et qui venait de sortir de la congrégation de l’Oratoire, où il enseignait ce qu’on appelle les basses classes[[545]](#footnote-546). »

De là vient qu’en discutant la Constitution de 1793, Saint-Just, l’âme damnée de Robespierre, s’oppose avec énergie à la création de plusieurs municipalités dans Paris. Il veut que cette ville conserve sa haute prépondérance : « Diviser Paris, dit-il, c’est opprimer ou partager la France. La population de Paris n’est point redoutable pour la liberté. On veut frapper Paris pour arriver jusqu’à la Nation. Quand Paris s’émeut, c’est un écho qui répète nos cris, et la France entière les répète. N’accusons point Paris, et au lieu de le diviser et de le rendre suspect à la République, rendons à cette ville en amitié les maux qu’elle a soufferts pour nous… Il ne faut point diviser Paris, ni nous en prendre à lui de nos propres erreurs[[546]](#footnote-547). »

Les faits confirment les témoignages des historiens, et révèlent l’influence de Robespierre et de son école sur la forme et les allures romaines de la République française : pour le moment un seul suffira.

Au point de vue gouvernemental, l’ancienne Rome présente cinq phases successives : La Royauté, la République, le Décemvirat, le Triumvirat et l’Empire.

La Révolution française nous offre les mêmes phases. À l’exemple des Romains, elle commence par abolir la royauté ; à l’exemple des Romains, elle proclame la République. Comme celle de Rome, la République de la Révolution subit l’oppression des Décemvirs, puis celle des Triumvirs, et finit, comme son aînée, par courber la tête sous le sabre d’un empereur.

Dans ce cadre, que nous n’avons pas inventé, vient se placer d’elle-même toute la vie extérieure de la Révolution.

## CHAPITRE II.

La guerre.

Rapports entre la République romaine et la République française. — La guerre élément des deux Républiques. — Mêmes motifs, même langage, même but. — Paroles de Boissy d’Anglas. — Décret et proclamation de la Convention. — Langage des tribuns : Ruhl, Mailhe, Danton. — Harangue de Dumouriez, des Athéniens de Metz, des Brutus francs-comtois. — Discours de Berthier au Capitole.

Grâce à l’influence, tantôt occulte, tantôt manifeste, mais longtemps prépondérante de Robespierre et de ses partisans, l’élément romain domine dans la Révolution, comme il domina dans les collèges. Entre mille, les débats du procès de Louis XVI, que nous avons rapportés[[547]](#footnote-548), en sont une preuve irrécusable. Cet élément poussa la République française dans les voies de la République romaine, et la condamna fatalement à en reproduire les différentes phases.

La première chose dont la République romaine eut à s’occuper, c’est la guerre. L’expulsion des Tarquins arme contre elle les rois voisins. Rome fait la guerre, et la fait avec succès. Elle y prend goût, et pendant toute la durée de son existence la guerre est son élément.

Par un fait analogue commence la République française. Les outrages dont la royauté est l’objet dans la personne de Louis XVI, le meurtre de ce monarque, les provocations incessantes à la révolte adressées à toutes les nations, arment les rois de l’Europe contre la République française. Comme Rome, elle fait la guerre ; comme Rome, elle déploie une énergie terrible, et envahit les provinces voisines ; comme Rome, enfin, elle fait, ainsi que nous allons le voir, une guerre païenne, et la guerre dure autant que son existence.

Chose remarquable ! les révolutionnaires eux-mêmes proclament ce singulier rapprochement, et, comme on le pense bien, ils s’en glorifient. « Citoyens, dit Boissy d’Anglas, la République romaine affermit sa liberté par les victoires de ses guerriers, la politique habile de ses consuls et l’austère équité de ses magistrats ; toujours attaquée, toujours triomphante, sans cesse irritée et toujours maîtresse d’elle-même ; éternellement combattue par les artifices de ses rivaux, et déjouant constamment leurs intrigues, tous les efforts de ses ennemis ne servirent qu’à rendre sa puissance plus solide, ses possessions plus étendues, et sa gloire plus brillante.

 » La République française, dès sa naissance, paraît réservée aux mêmes destinées ; de nombreux ennemis l’ont aussi menacée ; elle a été attaquée par les rois, agitée par les factions, trahie par les rebelles, tyrannisée par les démagogues. Toujours victorieuse, mais sans cesser d’être pacifique ; terrible dans les combats, mais constamment sage après les succès, elle force ses ennemis à admirer son courage et à se louer de sa modération[[548]](#footnote-549). »

La République romaine, encore au berceau, eut à lutter tout à la fois contre les rois étrangers et contre les partisans de la royauté déchue, qu’elle renfermait dans son sein : elle sut organiser la guerre au dehors et au dedans. Il en fut de même de la République française. Saisie au berceau par ces conditions fatales, son premier soin est d’organiser la guerre extérieure et intérieure. L’esprit qui l’anime, le but qu’elle se propose, les moyens qu’elle emploie, le langage même dont elle se sert, tout cela présente un grand intérêt à l’observateur, qui recherche sérieusement la généalogie de la Révolution. Parlons d’abord de la guerre extérieure.

Le langage est l’expression des idées. Or, en attendant que les aigles conduisent nos légions au combat, comme elles y conduisaient les Romains, le langage militaire de la Révolution, celui de ses généraux et de ses tribuns, s’inspire de l’antiquité.

Afin de se montrer Français, les soldats devront fixer leurs regards, non sur Poitiers, Bouvines ou Rocroy, mais sur les Thermopyles, Salamine et Marathon. Pour s’armer en masse contre les tyrans, la France devra lire des harangues de Tite-Live, de Salluste ou de Tacite. Le 12 juillet 1792, la Révolution, voyant l’Europe coalisée contre elle, commence par lancer un décret à la manière du sénat romain : « L’Assemblée nationale décrète que la patrie est en danger. » Lorsque le danger de la patrie aura cessé, l’Assemblée le déclarera par un acte conçu en ces termes : « Citoyens, la patrie n’est plus en danger[[549]](#footnote-550). »

Le meurtre de Louis XVI ne fait qu’aggraver le danger de la patrie. En conséquence, quelques jours après cet événement et l’assassinat du régicide Lepelletier, la Révolution adresse au peuple français l’amplification suivante : « Citoyens, le tyran n’est plus. Il a subi sa peine, et le peuple n’a fait entendre que des acclamations pour la République et pour la liberté… Paris est tranquille. Cependant le crime n’a pu être entièrement paralysé dans cette immense cité.

 » Un attentat vient d’être commis sur la souveraineté nationale : un de vos représentants vient d’être assassiné pour avoir voté la mort du tyran… Citoyens, ce n’est pas un homme seul qui a été frappé, c’est vous ; ce n’est pas Michel Lepelletier qui a été lâchement assassiné, c’est encore vous ; ce n’est pas sur la vie d’un député que les coups du meurtrier ont porté, c’est sur la vie de la Nation, c’est sur la souveraineté du Peuple.

 » Mais, console-toi, Lepelletier ; ta mort même sera utile à la République. Le crime de Sextus donna à Rome la liberté publique, celui de Papirius lui donna la liberté civile. L’attentat d’Appius sur Virginie remit le peuple dans cette horreur pour les tyrans, que lui avaient donnée les malheurs de Lucrèce.

 » Non, la République ne manquera pas de défenseurs. Si, à Rome, les amis de César parvinrent à exciter le peuple en agitant devant lui la robe ensanglantée d’un tyran, que ne doit pas attendre la Convention nationale pour la défense de la patrie, en découvrant devant le peuple français la blessure mortelle et sanglante d’un de ses représentants !

 » Citoyens, quand vous irez remplir les flottes et les armées de la République, quand vous volerez au combat contre les esclaves des rois, rappelez-vous la fermeté héroïque de Michel Lepelletier à son dernier moment[[550]](#footnote-551)… »

Le 23 février 1793, les mêmes tribuns envoient, par des courriers extraordinaires, la proclamation suivante au peuple français, pour l’appeler aux armes. Cette proclamation, qui retentit comme le tocsin, est ainsi conçue :

« Tel est le malheur d’un peuple qui s’est donné des rois, qu’il ne peut en secouer le joug, sans entrer en guerre avec les tyrans étrangers…

 » Il n’est que trop vrai que la France libre doit lutter seule contre l’Europe esclave… Eh bien ! la France triomphera, si sa volonté est ferme et constante… Les nations libres trouvent des ressources dans les plus grandes extrémités. Rome, réduite au Capitole, ne s’en relève que plus terrible. La Fortune s’unit à l’audace, et la Victoire au courage. Nous en appelons à vous, vainqueurs de Marathon et de Salamine… République naissante, voilà tes modèles. Tu étais réservée à donner à l’univers le spectacle le plus étonnant. Jamais cause pareille n’agita les hommes. Il ne s’agit pas de l’intérêt d’un jour, mais de celui des siècles ; de la liberté d’un peuple, mais de celle de tous.

 » Français, que la grandeur de ces idées enflamme ton courage. Écrase tous les tyrans, plutôt que de redevenir esclave… Esclave ! Quoi ! des rois nouveaux s’engraisseraient encore de ton or, de tes sueurs et de ton sang !… Non, nous disparaîtrons de la terre, ou nous y resterons indépendants. Allons, que la France ne soit qu’un camp et la Nation une armée.

 » Et vous, mères tendres, épouses sensibles, femmes françaises, loin de retenir dans vos bras les citoyens qui vous sont chers, excitez-les à voler à la victoire.

 » Au lieu de pleurer sur leur départ, entonnez comme les Spartiates des chants d’allégresse ; et en attendant leur retour, que vos mains leur tressent des couronnes.

 » Amour sacré de la patrie, de la liberté, de la gloire, passions conservatrices des républiques, sources d’héroïsme et de vertus, embrasez les âmes. Jurons tous sur le tombeau de nos pères et le berceau de nos enfants ; jurons par les ossements de nos frères, encore épars dans les campagnes, que nous les vengerons ou que nous mourrons comme eux.

 » Et vous, matelots et soldats, qu’une émulation salutaire vous anime, et que des succès égaux vous couronnent. Si vous êtes vaincus, la France devient la risée des nations et la proie des tyrans. Voyez ces féroces vainqueurs se précipiter sur elle. Ils outragent, ils dévastent, ils égorgent, ils ne trouvent pas assez de victimes pour assouvir les mânes de Capet.

 » Mais si vous êtes vainqueurs, c’en est fait des tyrans. Les peuples s’embrassent ; et honteux de leur longue erreur, ils éteignent à jamais le flambeau de la guerre, et on vous proclame les sauveurs de la patrie, les fondateurs de la République, les régénérateurs de l’univers.

 » Et vous qui mourrez au champ d’honneur, rien n’égalera votre gloire. La patrie reconnaissante prendra soin de vos familles, burinera vos noms sur l’airain, les creusera dans le marbre ; ou plutôt ils resteront gravés sur le frontispice du grand édifice de la liberté du monde. Les générations en les lisant diront : « Les voilà ces héros français qui brisèrent » les chaînes de l’espèce humaine, et qui s’occupaient de notre bonheur lorsque nous n’existions » pas. »

 » Heureuse France, telles sont les hautes destinées qui s’ouvrent devant toi. Que l’histoire ne trouve dans ses fastes rien qui ressemble à tes triomphes ; efface tout à coup la gloire des républiques de la Grèce et de Rome.

 » Pour nous, fermes à notre poste, nous promettons de donner l’exemple du civisme, du courage et du dévouement. Nous imiterons, s’il le faut, ces sénateurs romains qui attendaient la mort sur leurs chaises curules[[551]](#footnote-552). »

Cette proclamation, qui hérissa la France de lances et de piques, qui fit marcher quatorze armées sur les frontières et qui mit l’Europe en combustion, est de l’éloquence de tribuns, ou jamais il n’en fut. Telle est, pour le fond aussi bien que pour la forme, sa ressemblance avec les harangues des anciens démagogues de Rome, insérées dans le Conciónes, qu’elle pourrait tout aussi bien être signée Tibérius Gracchus ou Caïus Marius que Chaudieu et Dubois-Crancé.

Une autre proclamation adressée comme la précédente aux quatre-vingt-trois départements, est rédigée dans le même goût : « Citoyens, les tyrans qui s’arment pour ramener parmi vous les siècles du despotisme, apprendront enfin que les atteintes qu’ils voudraient porter à votre liberté pourraient devenir funestes à leurs propres intérêts, en les exposant à une honteuse défaite ou à la régénération de leurs peuples.

 » S’ils sont assez ignorants pour se flatter que cent mille esclaves redonneront des fers à des millions de citoyens dignes de la liberté ; s’ils vous forcent à combattre, rappelez-vous, généreux défenseurs de la patrie, que les fastes de l’histoire n’offrent l’exemple d’aucune nation domptée dans les beaux jours de sa liberté, et que toutes les tentatives du despotisme n’ont servi qu’à rehausser le triomphe des citoyens qu’il s’efforça de subjuguer.

 » Les Scythes écrasèrent l’armée de Cambyse ; Miltiade, avec dix mille Athéniens, mit en fuite Darius et ses cent mille esclaves ; Xerxès et ses millions de soldats subirent le même sort à Platée et à Salamine ; trois cents Spartiates se dévouèrent à une mort certaine pour intimider un ennemi formidable, par ce prodige de valeur. Cet exemple sauva leur patrie. Pélopidas et son bataillon sacré taillèrent en pièces vingt-six mille Spartiates ; mais c’est qu’alors ils combattaient pour donner des fers à Thèbes. Ces exemples vous prouvent que la liberté est invincible[[552]](#footnote-553). »

On ne s’en tient pas aux proclamations. Les députés se transportent dans les sections de Paris, afin de stimuler l’enthousiasme patriotique et assurer la levée en masse. Ruhl, rendant compte de sa mission, dit à la tribune : « Forestier et moi nous sommes rendus à la section des Tuileries. Tous les citoyens ont juré que, comme les habitants de Sagonte, ils s’enseveliraient sous les ruines de leurs maisons enflammées, plutôt que de se soumettre au joug des tyrans coalisés contre nous[[553]](#footnote-554). »

Mailhe ajoute : « Nous nous sommes rendus, Barrère et moi, à la section du Panthéon. Nous avons vu les larmes des citoyens ; ce n’étaient pas des larmes de faiblesse, c’étaient les larmes d’Achille jurant de venger Patrocle[[554]](#footnote-555). »

Quoi de plus classique d’expressions, d’idées et de sentiments que le discours de Danton, prononcé dans la même circonstance ! « Faites partir vos commissaires. Qu’ils disent à la classe opulente : Il faut que l’aristocratie de l’Europe, succombant sous nos efforts, paye notre dette, ou que vous la payiez. Le peuple n’a que du sang, il le prodigue. Allons, misérables, prodiguez vos richesses ! (Vifs applaudissements.) Voyez, citoyens, les belles destinées qui vous attendent ! Quoi ! vous avez une nation entière pour levier et la Raison pour point d’appui, et vous n’avez pas encore bouleversé le monde ! (Tonnerre d’applaudissements.) Il faut pour cela du caractère, et la vérité est qu’on en a manqué. Vos discussions sont misérables ; je ne connais que l’ennemi ; battons l’ennemi. Vous qui me fatiguez de vos discussions particulières, au lieu de vous occuper du salut de la République, je vous répudie tous comme traîtres à la Patrie. Et que m’importe ma réputation ! Que la France soit libre, et que mon nom soit flétri !

Que m’importe d’être appelé buveur de sang ! Eh bien ! buvons le sang des ennemis de l’humanité, s’il faut ; combattons, conquérons la liberté[[555]](#footnote-556). »

À la tête des armées, les généraux républicains parlent le même langage. Dumouriez, rendant compte de ses exploits, appelle un de ses lieutenants l’Ajax français ; puis il ajoute : « La liberté triomphe partout. Guidée par la philosophie, elle parcourra l’univers. Elle s’assoira sur tous les trônes après avoir écrasé le despotisme, après avoir éclairé les peuples. Les défilés de la forêt d’Argonne ont été les Thermopyles, où une poignée de soldats de la liberté ont présenté, pendant quinze jours, à une armée formidable une résistance imposante. Plus heureux que les Spartiates, nous avons été secourus par deux armées animées du même esprit[[556]](#footnote-557). »

Le 2 septembre 1792, quelques officiers de la garnison de Lille, se présentent à la barre de la Convention, et disent : « Nous venons jurer une haine éternelle aux tyrans, et une confiance entière dans l’Assemblée nationale. » À quoi le président Guadet répond : « Citoyens, c’est à l’histoire à vous donner votre récompense : elle placera vos noms à côté de ceux des Spartiates[[557]](#footnote-558). » (Vifs applaudissements.)

Par l’organe de leur chef, les Athéniens de Metz, félicitant les Spartiates de Thionville sur leur résistance à l’armée prussienne, leur disent : « C’est en vain que leurs phalanges nombreuses se sont présentées au pied de vos murailles, vous vous êtes rappelé vos serments ; vous vous êtes souvenus qu’une poignée d’hommes, amis de la liberté, avait autrefois arrêté aux Thermopyles les armées innombrables des barbares descendus pour l’opprimer. Vous les avez imités ces fameux Grecs ; comme eux vous avez résisté ; comme eux vous êtes demeurés libres ; comme eux vous vivrez à jamais dans la mémoire de la postérité, et la qualité de citoyen de votre ville deviendra désormais un titre dont les Français seront aussi jaloux, que les différents peuples le furent autrefois de celui de citoyen romain[[558]](#footnote-559). »

Répondant à l’appel de la Convention pour la levée en masse, les Brutus de Franche-Comté commencent une adresse en ces termes : « Les montagnes du Jura sont couvertes de Spartiates. Dès l’instant de la Révolution, ces hommes fiers se sont réunis pour la consolider. Leur atmosphère n’est plus qu’un épais nuage de patriotisme, le tonnerre de la liberté s’y est constamment fait entendre[[559]](#footnote-560). »

À l’autre extrémité de la France, les Jacobins de Cognac parlent un langage non moins classique : « Pères conscrits, vous avez déclaré la patrie en danger ; non, elle n’y est point ; elle est sauvée, puisque tous les citoyens volent à sa défense. Dans le district de Cognac, le nombre des enrôlés est de six cent cinquante. Nos volontaires sont jeunes et vigoureux : Ils ont le bras de Milon et la lance de Coclès[[560]](#footnote-561). »

Pendant toute la durée de la fièvre révolutionnaire, le même langage se fait entendre : preuve évidente que le même esprit continue. En 1797, Berthier, vainqueur de Rome, adresse à son armée, du haut du Capitole, la fameuse harangue qui retrouve naturellement ici sa place : « Mânes de Caton, de Pompée, de Brutus, de Cicéron, d’Hortensius, recevez l’hommage des Français libres, dans le Capitole, où vous avez tant de fois défendu les droits du peuple et illustré la République romaine.

 » Ces enfants des Gaulois, l’olivier de la paix à la main, viennent dans ce lieu auguste, pour y rétablir les autels de la liberté, dressés par le premier des Brutus.

 » Et vous, peuple romain, qui venez de reprendre vos droits légitimes, rappelez-vous le sang qui coule dans vos veines ; jetez les yeux sur les monuments de gloire qui vous environnent ; reprenez votre antique grandeur et les vertus de vos pères[[561]](#footnote-562). »

Tel est le langage militaire de la Révolution. Si la bouche parle de l’abondance du cœur, nous demandons quels maîtres avaient formé le cœur de la Révolution, de ses généraux et de ses tribuns ?

## CHAPITRE III.

Les armées de la révolution.

Le sang et l’or éléments de la guerre. — La République française s’en procure par les mêmes moyens que les républiques anciennes. — Loi d’Athènes, institution de Lycurgue. — Garde nationale. — But de son institution, discours de Robespierre. — Levées en masse. — Souvenir de Lacédémone. — Conscription. — Discours de Porte et de Lavaux. — L’Europe rentre dans les conditions sociales du paganisme.

La Révolution c’est la guerre ; car c’est la substitution de la souveraineté de l’homme à la souveraineté de Dieu. Au dedans, guerre de l’homme contre ceux qu’il opprime ; au dehors, guerre contre ceux qu’il menace. Telle fut la vie de toutes les républiques anciennes, celle de Rome en particulier, l’archétype de la République française. Sept cents ans de guerres continuelles, à peine interrompus par quelques intervalles de paix très-courts, voilà son histoire.

Le sang et l’or sont les deux éléments de la guerre. Comment la République française, incarnation vivante de la Révolution, fournira-t-elle à l’immense consommation qu’elle doit faire de l’un et de l’autre ? En imitant ses aïeules et ses modèles, les républiques de l’antiquité.

Une loi d’Athènes, oubliée des peuples chrétiens, mais admirée dans les collèges depuis la Renaissance, publiée avec éloge au commencement de la Révolution par la Décade philosophique et proposée par elle aux législateurs français, comme pièce intégrante d’une juste et sage législation, était ainsi conçue : « Que tous les Athéniens portent les armes, depuis dix-huit ans jusqu’à quarante : jusqu’à vingt ans, dans le territoire de l’Attique ; passé cet âge, hors des frontières[[562]](#footnote-563). » Nous verrons plus tard que toute l’éducation de la jeunesse française fut organisée par la Révolution dans le sens de cette loi.

À Sparte, d’où elle était venue, cette loi était accompagnée d’une autre institution, également admirée par les disciples de Solon et de Lycurgue. « Les réquisitions forcées de chevaux, d’esclaves, etc., dit Chateaubriand, sont de Lycurgue. Il semble que cet homme extraordinaire nait rien oublié… Pour les jacobins, le premier pas à faire vers la perfection était la restauration des lois de Lycurgue… Par cette légère esquisse, j’ai essayé de donner un fil aux écrivains qui viendront après moi…[[563]](#footnote-564) »

La Révolution s’approprie la loi d’Athènes et l’institution de Lycurgue. Sur la demande réitérée de Mirabeau et de Robespierre, elle crée d’abord la garde nationale.

Le 20 avril 1791, l’organe de la commission établie à cet effet, Rabaud, célèbre les avantages politiques de la milice citoyenne ; puis, passant aux joies qu’elle doit procurer et aux souvenirs qu’elle rappelle, il s’écrie : « C’est un beau moment pour un citoyen que celui où, sorti de l’enfance, et renonçant aux jeux de cet âge, il voit la patrie lui tendre les bras, le créer homme, et le recevoir au nombre de ses défenseurs : que ce moment doit laisser chez lui de profonds ressouvenirs ! À l’âge de son inscription, s’il se trouve éloigné de son pays, il faut que le souvenir de son devoir l’y rappelle ; que son cœur palpite en songeant à l’inscription de ses compagnons d’âge ; que son imagination enflammée lui retrace la douceur de ses fêtes publiques, la joie pure de ses parents, leurs tendres embrassements, les félicitations de ses amis, et le serment solennel à tous ses concitoyens pour le maintien de la Constitution. C’est par de telles institutions que les anciens Grecs, ces maîtres dans l’art de faire chérir la patrie, avaient su attacher les citoyens par un sentiment passionné au pays qui les avait vus naître. C’est ainsi que se forme, que se propage l’esprit public[[564]](#footnote-565). » En conséquence, la Révolution, fait passer la loi d’Athènes dans sa constitution et décrète : Art. CIX : « Tous les Français sont soldats ; ils sont tous exercés au maniement des armes[[565]](#footnote-566). »

Nous avons dit que la Révolution c’est la guerre au dedans et au dehors. En créant la garde nationale, elle veut se créer une armée contre les ennemis intérieurs, c’est-à-dire contre quiconque lui porte ombrage et essaye de lui résister. Ce qu’elle veut, elle le dit nettement par la bouche de Robespierre, le grand promoteur de l’établissement de la milice citoyenne.

Son fameux discours des 27 et 28 avril 1791 se résume ainsi : « La garde nationale n’est pas établie pour repousser les ennemis du dehors : elle est établie pour faire le contrepoids à l’armée dépendante du chef de l’État, et opposer un rempart au despotisme. En conséquence, la garde nationale ne doit dépendre, dans aucune de ses parties, du pouvoir exécutif. Le prince et ses agents ne doivent pouvoir ni nommer ses chefs, ni la récompenser, ni la punir. La garde nationale c’est le peuple armé. Le peuple c’est la généralité des individus qui composent la société. Sans aucune exception, tous les citoyens doivent être admis à remplir les fonctions de garde national. Tous ne sont-ils pas également les enfants de la patrie ? Quels sont ceux que vous jugez incapables de porteries armes ? ceux qui ne sont pas favorisés de la fortune ? Où étaient-ils donc le jour de la prise de la Bastille, ceux qui demandent une exclusion ? S’ils avaient vu cette journée, ils ne feraient pas cette insulte à une partie respectable de leurs concitoyens[[566]](#footnote-567). »

Les idées de Robespierre sont traduites en décret : à l’exemple d’Athènes, tous les Français, depuis dix-huit ans jusqu’à quarante, seront soldats citoyens, chargés de maintenir l’ordre dans l’intérieur de l’Attique ; la garde nationale dépendra des officiers civils, qui, eux-mêmes, dépendront du pouvoir législatif ; la garde nationale aura le pas sur la gendarmerie nationale et la troupe de ligne, lorsqu’elle se trouvera en concurrence de service avec elle[[567]](#footnote-568).

Puis, en souvenir des Spartiates, la Révolution, « voulant rendre honneur à la vieillesse, permet que dans chaque canton il se forme une compagnie de vétérans, de gens âgés de plus de soixante ans, vêtus comme les autres et distingués par un chapeau à la Henri IV. Les vétérans assisteront, assis, aux exercices des gardes nationales et distribueront les prix[[568]](#footnote-569). »

L’institution des bataillons de la vieillesse ne fut que la traduction en article de loi de la demande d’un vieillard de soixante-quatre ans, Callières de l’Étang. Cet ancien avocat au Parlement, caporal dans une compagnie du district des Cordeliers, sollicita en ces termes la formation, par les soixante districts réunis, d’un bataillon de cinq cent quarante vieillards. « L’antiquité, dit-il, nous offre des exemples d’une pareille institution. Elle fut proposée par Aristide, chez les Athéniens, dans la guerre de Xerxès, qui menaçait de donner des fers à toute la Grèce ; et par Caton, âgé de soixante-seize ans, dans la guerre des Romains contre Carthage, À la première époque, on vit marcher la phalange de la vieillesse grecque ; à la seconde époque, on vit briller le spectacle noble et touchant d’une légion de six mille vieux Romains. La jeunesse et la virilité s’enflammèrent davantage à la vue de ces braves vétérans, et la victoire fut gagnée parles deux peuples. Leurs fers furent brisés, la Grèce fut vengée, Carthage fut vaincue.

 » J’ose vous répondre de la facilité de former ce bataillon. Je me suis déjà assuré d’un bon nombre de vieux patriotes qui sont impatients de voir agréer leurs services[[569]](#footnote-570). »

Est-il besoin de dire que le pouvoir législatif, c’est-à-dire la Révolution délibérante, s’empara de la garde nationale, qui fut entre ses mains et entre celles de ses proconsuls l’instrument constant des atrocités inouïes qui pendant dix ans désolèrent la capitale et les provinces, et des parodies burlesques qui en firent la risée de l’Europe ?

Armée contre ses ennemis de l’intérieur, la Révolution devait s’armer contre ses ennemis du dehors. Pour cela, d’Athènes elle passe à Lacédémone. Là, elle trouve les réquisitions de Lycurgue qui lui improvisent trois cent mille soldats, destinés à combattre sur les frontières. Le 26 février 1793, elle dit : « La Convention nationale déclare à tous les Français que les despotes coalisés menacent la liberté. En conséquence, elle décrète : Tous les citoyens français, depuis l’âge de dix-huit jusqu’à quarante ans accomplis, non mariés ou veufs sans enfants, sont en état de réquisition permanente, jusqu’au complément de 300,000 hommes. »

Le 1er août de la même année, elle met à la réquisition du ministre de la guerre tous les officiers de santé, pharmaciens, chirurgiens et médecins, depuis l’âge de dix-huit ans jusqu’à celui de quarante.

Le 23 du même mois elle décrète que « tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées ; que les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront des armes ; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront les vieux linges en charpie, et, en souvenir de Lacédémone, les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l’unité de la République. Le bataillon de chaque district sera réuni sous une bannière portant cette inscription : Le peuple français debout contre les tyrans[[570]](#footnote-571). »

Cependant les familles sont dans le deuil, les campagnes se dépeuplent, la misère est à son comble. Pour la consoler la Révolution adresse à la France ces paroles, où respire le républicanisme de Brutus et le matérialisme de Platon : « Les tyrans sont plus embarrassés que nous. Qu’ils apprennent, les scélérats, qu’à moins de frapper la terre de stérilité, nous soutiendrons la guerre jusqu’à la fin des siècles. Nous aurons toujours des moissons et des assignats ; mais les tyrans n’auront pas toujours des écus et des dupes. La lumière des droits de l’homme percera tôt ou tard les ténèbres des droits usurpés. Une nation de vingt-cinq millions d’insurgents, une nation de soldats dont les femmes se dévouent aux travaux agricoles, est impérissable.

 » La France est comme une vaste forêt qui, nonobstant des coupes annuelles, existe toujours pour l’utilité du genre humain. La guerre que nous faisons aux bestiaux ne dépeuple pas les pâturages, et la guerre des tyrans contre les hommes ne dépeuple pas la République une et indivisible. La population augmente : nos moines ont disparu et nos prêtres se marient[[571]](#footnote-572). »

Toutefois ces levées ou réquisitions extraordinaires ne pouvaient suffire. Il fallait les rendre permanentes ou du moins périodiques. Pour atteindre ce but il n’y avait pas grand effort : il suffisait de faire des réquisitions spartiates une institution fixe, en imposant à tous les citoyens, sans exception, l’obligation d’exercer le métier des armes. Cela eut lieu, en effet : la Révolution créa la conscription, et la France fut mise en coupe réglée.

Dès ce moment le système militaire de l’Europe chrétienne fut changé. Autrefois, on soutenait de longues guerres avec vingt ou trente mille hommes : une armée d’alors n’était guère qu’une division d’aujourd’hui. L’Europe actuelle est partout non-seulement sur le pied de guerre, mais, si l’on peut dire ainsi, sur le pied de conquête. Chaque grande puissance est organisée non-seulement pour garantir sa sécurité, mais pour menacer celle des autres. Ce système des grandes armées permanentes, renouvelé de l’antiquité, produit un triple résultat : d’une part, il épuise les finances de l’État, et aggrave l’impôt dans des proportions menaçantes ; d’autre part, il constitue le plus puissant et le plus rapide moyen de répandre tour à tour les principes démocratiques et les principes absolutistes, en d’autres termes, l’esprit révolutionnaire ; enfin, il fait rentrer les nations chrétiennes dans les conditions sociales du paganisme, au point de ne plus connaître, comme les républiques anciennes, que la paix armée et l’obligation de vivre sous la pression du despotisme militaire.

C’est le 19 fructidor an VI que la conscription fut décrétée. Peu de jours avant, Porte avait dit à la tribune : « Le jour où la Convention nationale décréta la levée en masse fut celui où l’on dispersa les tyrans. Le jour où vous décréterez que la levée en masse de la jeunesse française est une institution permanente, vous décréterez que la République est impérissable[[572]](#footnote-573). » Bientôt Portiez (de l’Oise) préconise en ces termes la nouvelle institution : « Citoyens législateurs, s’écrie-t-il, vous venez de réaliser une des plus belles conceptions qu’ait enfantées le génie de la Révolution. La conscription militaire est peut-être le fondement le plus solide de la République[[573]](#footnote-574). » Néanmoins, cette belle conception, que Lavaux présenta comme une distraction et un exercice salutaire aux jeunes gens, porta la tristesse dans toute la France. Elle fut regardée, avec raison, comme l’acte barbare d’un despotisme aveugle qui créait l’impôt du sang et qui le faisait peser exclusivement sur le pauvre. De là vient que Portiez lui-même aurait voulu que l’esprit public fut préparé à recevoir cette institution par l’éducation des anciennes républiques, promise à la France, et dont il réclame la prompte organisation. Il dit : « Mais la conscription, comment est-elle envisagée ? Comme une loi de rigueur et de contrainte… Une institution de cette importance aurait du être précédée de l’organisation de l’instruction publique. Alors en eussent été développés sur toute la surface de la République les bases, l’esprit et la sagesse[[574]](#footnote-575). »

Le besoin de chair à canon ne permit pas d’attendre que la France eût appris à admirer la conscription. Le 8 vendémiaire parut la proclamation suivante : « Français, à l’instant même où le corps législatif vient de donner au peuple généreux qu’il représente l’utile institution de la conscription militaire, de graves circonstances lui prescrivent d’en recueillir promptement les fruits : et par une soudaine application de cette loi, qui garantit la liberté publique, il appelle 200,000 citoyens à partager l’honneur de défendre la patrie… Pères de famille, bénissez vos enfants appelés par la mère commune. Mères, épouses, ne retenez pas leurs pas généreux ; commandez-leur l’héroïsme, précipitez-les vers la gloire[[575]](#footnote-576). »

Deux ou trois millions de jeunes gens, la force de la France et l’espoir des familles, immolés sur les champs de bataille, des torrents de larmes, des ruines de fortune et des tortures de cœur inexprimables furent, comme on sait, les premiers fruits de cette utile institution.

## CHAPITRE IV.

Les finances de la révolution.

Réquisitions. — Confiscations. — Impôts. — Impôts progressifs. — Impôt sur le luxe. — Dons patriotiques. — Les actrices de Paris. — Spoliations. — Bilan. — Monnaie, emblèmes païens. — Assignats à l’effigie de Brutus, de Caton et de Publicola.

La République avait du sang ; il lui restait à se procurer de l’or. L’exemple de Lycurgue lui vint en aide. Pédant huit ans les réquisitions de toute nature tombent sur la France régénérée, comme la grêle sur les moissons pendant un jour d’orage.

On requiert le linge, les souliers le blé, les fourrages ; on requiert les chevaux pour transporter les réquisitions, et les charretiers pour conduire les chevaux ; on requiert un cheval sur vingt-cinq, dans toute l’étendue de la République, pour monter la cavalerie ; on requiert le harnais de chaque cheval ; puis une voiture solide par canton, avec les cuirs et harnais nécessaires pour un attelage complet de quatre chevaux ; on requiert tous les chevaux de luxe propres au trait ou à la selle ; on requiert un mulet sur dix, dans toute l’étendue de la République, avec bât, voiture et charretier[[576]](#footnote-577) ; puis on requiert tous les journaliers, manouvriers, agriculteurs et laboureurs, pour faire les récoltes dans les districts qui manquent de bras[[577]](#footnote-578).

On requiert toutes les grilles des couvents pour en faire des piques à l’usage des défenseurs de la patrie ; on requiert les statues des rois et leur mobilier somptueux pour en faire des canons, destinés à foudroyer les tyrans[[578]](#footnote-579) ; on requiert les cloches des églises pour le même usage et pour faire de la monnaie de billon ; on requiert les vases sacrés des monastères, des cathédrales, des plus modestes églises de campagne, ainsi que l’argenterie et la vaisselle des particuliers, pour en faire des pièces d’or et d’argent. Peine de mort à quiconque aura conservé une assiette, une cuillère, une timbale en l’un ou l’autre de ces métaux. Lycurgue n’avait-il pas banni l’or et l’argent de sa république ? Le 8 octobre 1794, la Convention va jusqu’à décréter que les sceaux de l’État, le sceptre et la couronne, seront brisés et portés à la monnaie[[579]](#footnote-580).

Les réquisitions ne suffisant pas, on bat monnaie sur la place de la Révolution. La guillotine, dressée sur tous les points de la France, fait chaque jour tomber plusieurs centaines de têtes : autant de victimes, autant de confiscations de fortunes particulières. Le 31 juillet 1793, la Révolution confisque en masse tous les biens de la Vendée ; le 3 janvier 1794, elle décrète la confiscation de toutes les matières d’or et d’argent trouvées dans les lieux secrets et caches y le 26 juillet, elle confisque tous les biens des Académies et sociétés littéraires.

Dans son insatiable soif d’or, la Révolution n’attend même plus la condamnation de ses victimes pour s’emparer de leurs dépouilles. Le 19 mars 1793, en foulant aux pieds toutes les lois de la justice et de l’humanité, elle rend l’abominable décret dont voici la teneur : « Les biens de tout individu décrété d’accusation, ou contre lequel l’accusateur public aura formé un acte d’accusation, et qui se donnera la mort, sont acquis et confisqués au profit de la Nation, de la même manière et dans les mêmes formes que s’il avait été condamné[[580]](#footnote-581). »

Aux réquisitions, aux confiscations se joignent les impôts progressifs, les emprunts forcés et la spoliation sur une vaste échelle. Comme ses aïeules de Sparte et de Rome, comme sa fille de 1848, la Révolution fait des lois somptuaires, frappe le luxe, et établit l’impôt progressif. « C’est dans le luxe, s’est écrié Camille Desmoulins, qu’est la racine du mal ; il n’y a point de liberté, point d’égalité possible sans cette loi de Lycurgue, qui défendait à Sparte d’avoir des meubles faits autrement qu’avec la cognée et la scie[[581]](#footnote-582). » En conséquence, le 18 mars 1793, la Révolution décrète en principe que, « pour atteindre à une proportion plus exacte dans la répartition des charges que chaque citoyen doit supporter en raison de ses facultés, il sera établi un impôt gradué et progressif sur le luxe et les richesses, tant foncières que mobilières[[582]](#footnote-583). »

Le 7 thermidor, appliquant son principe, elle décrète que « tous les Français payeront une contribution personnelle de cinq livres par chaque année. »

En souvenir des lois de Lycurgue, elle ajoute que « les hommes et les femmes âgés de plus de trente ans et non mariés, seront tenus de payer un quart en sus de toutes leurs contributions personnelles et somptuaires[[583]](#footnote-584). »

Indépendamment de la contribution personnelle, elle décrète « qu’il sera payé des taxes somptuaires. Ainsi, les cheminées autres que celles de la cuisine et celle du four seront taxées, dans les villes de 50,000 âmes et au-dessus, à cinq livres pour la première ; dix livres pour la seconde ; quinze livres pour chacune des antres. Dans les villes au-dessous de 50,000 âmes, jusqu’à 15,000, la taxe sera la moitié de celles ci-dessus. Dans les communes au-dessous de 15,000, du quart.

 » Nulle cheminée ne jouira de l’exception, quoiqu’on n’y fasse pas habituellement du feu, à moins qu’elle ne soit fermée dans l’intérieur et scellée en maçonnerie.

 » Les poêles payeront la moitié des taxes ci-dessus, dans les mêmes proportions, eu égard à la population.

 » Il sera payé aussi une taxe à raison des domestiques mâles, uniquement attachés à la personne et aux soins du ménage, savoir : dix livres pour le premier ; trente pour le second ; quatre-vingt-dix pour le troisième : ainsi de suite, dans une proportion triple.

 » Il sera payé pour les chevaux et mulets de luxe, sans distinction de chevaux de selle et de trait, savoir : vingt livres pour le premier ; quarante, pour le second ; quatre-vingts, pour le troisième ; ainsi de suite en suivant la proportion double.

 » Il sera payé pour les voitures suspendues, carrosses, cabriolets, et par paire de roues vingt livres pour la première voiture ; quarante par paires de roues pour la seconde ; cent vingt aussi par paires de roues pour la troisième ; en augmentant dans la même proportion à raison du nombre des voitures, soit que le propriétaire ait ou non des chevaux, ou qu’il n’en ait que pour un seul attelage[[584]](#footnote-585). »

Après avoir mis la France à pied, la Révolution la met à la mendicité. Ce qui reste après l’impôt progressif, elle le prend par les emprunts forcés. Le 20 mai 1793, elle décrète un emprunt forcé d’un milliard sur les citoyens riches[[585]](#footnote-586). Le 19 frimaire an IV, elle dit : « Considérant qu’il y a urgence, il est fait, pour subvenir aux besoins de la patrie, un appel de fonds en forme d’emprunt, sur les citoyens aisés de chaque département. L’emprunt sera de 600,000,000 en valeurs métalliques[[586]](#footnote-587). »

Soit que les besoins de la patrie ne fussent pas bien démontrés, soit qu’on eût peu de confiance en la mire commune, l’emprunt ne se couvrait pas. En conséquence, le 29 nivôse, la Révolution déclare que c’est un emprunt forcé[[587]](#footnote-588).

Tout cela ne suffisant pas, on a recours aux dons patriotiques. Dès sa naissance la Révolution avait employé ce moyen dont l’application donna lieu à la scène suivante : il convient de la rapporter ici, parce que le génie de la belle antiquité y respire tout entier. « Le lundi 7 octobre 1789, le président de l’Assemblée demande audience pour des citoyennes qui viennent offrir leurs bijoux à la Patrie. Elles entrent au milieu des applaudissements, en robes blanches, sans parure, sans faste, mais ornées de cette belle simplicité qui caractérise la vertu.

 » M. le Président observe que la politesse française exige qu’elles soient reçues dans l’enceinte ; on leur présente des sièges, et l’huissier leur donne la main. M. Bouche, député d’Aix, est leur organe, et lit de leur part le discours suivant : « Lorsque les Romaines firent hommage de leurs bijoux au Sénat, c’était pour lui procurer l’or nécessaire à l’accomplissement du vœu fait à Apollon, par Camille, avant la prise de Véies.

 » Les engagements contractés envers les créanciers de l’État sont aussi sacrés qu’un vœu. La dette publique doit être acquittée, mais par des moyens qui ne soient pas onéreux au Peuple. C’est dans ces vues que des femmes d’artistes viennent offrir à l’auguste Assemblée nationale des bijoux qu’elles rougiraient de porter quand le patriotisme en demande le sacrifice. Puisse cet exemple être suivi par des citoyennes dont les fortunes sont supérieures aux nôtres[[588]](#footnote-589) ! »

M. le Président répond : « L’Assemblée nationale voit avec une vraie satisfaction les offres généreuses auxquelles votre patriotisme vous détermine. Puisse le noble exemple que vous donnez propager le patriotisme, et trouver autant d’imitateurs qu’il trouvera d’approbateurs[[589]](#footnote-590) ! »

Le discours et la réponse sont couverts d’applaudissements[[590]](#footnote-591).

Le président était M. de la Luzerne, évêque de Langres. Les citoyennes, ornées de cette belle simplicité qui caractérise la vertu, étaient vingt actrices de Paris : leurs noms sont au Moniteur*[[591]](#footnote-592)*.

« La plus jeune de ces citoyennes porte sur le bureau une cassette qui renferme leur offrande. Le bureau devient en ce moment un véritable autel de la patrie, où des femmes immolent l’idole des femmes, l’amour de la parure[[592]](#footnote-593). »

Quoique imitée de la plus belle antiquité, cette scène émouvante, présidée par un digne évêque, n’eut pas le résultat qu’on en attendait. Comme la vieille Rome avait, pendant sept cents ans, pillé, écorché, dévoré le monde ancien, sans être assouvie ; de même la Révolution, fatalement poussée dans les voies de sa mère, organise la spoliation sur la plus vaste échelle connue dans l’histoire, pille la France et les pays conquis, dévore leurs richesses et meurt d’inanition. Depuis Lisbonne jusqu’à Naples, depuis Trêves jusqu’à Bruxelles, Anvers et Amsterdam, des convois lui apportent incessamment les richesses provenant de la vente des propriétés de l’Église, du pillage et des contributions forcées. En un seul jour, la Belgique lui envoie vingt-neuf chariots chargés de matières d’or et d’argent[[593]](#footnote-594).

Elle prend tous les biens du clergé, dont le revenu, à cette époque, dépassait cent cinquante millions, elle prend tous les biens de la noblesse, qui égalaient au moins ceux du clergé ; elle prend tous les biens de la couronne, qui n’étaient pas moins considérables[[594]](#footnote-595) ; elle prend les forêts de l’État ; elle prend toute l’argenterie des églises, des châteaux, des couvents, des particuliers ; elle prend toutes les cloches, tous les bijoux, toutes les pierres précieuses, tous les objets en bronze et en cuivre ; elle prend tous les biens des émigrés, même plébéiens ; elle prend tous les biens de ses victimes, révolutionnaires ou non ; elle prend dans les bourses et dans les maisons de tous les citoyens, par les impôts, par les emprunts forcés, par les réquisitions de toute nature qu’elle multiplie et qu’elle ne rembourse jamais[[595]](#footnote-596) ; elle crée pour trente-trois milliards quatre cent trente millions quatre cent quatre-vingt-un mille six cent vingt-trois livres d’assignats[[596]](#footnote-597).

Et tout cela est dévoré en sept ans, et si bien dévoré qu’en revenant d’Égypte, Napoléon ne put trouver dans les caisses de l’État quinze cents francs, pour envoyer un courrier en Italie[[597]](#footnote-598) ; et que, enfin, le 30 septembre 1797, la République faisait publiquement une banqueroute de cinquante milliards.

Tel est le prix modique auquel la France acheta la gloire d’être transformée pour un instant en république ancienne par ses Lycurgues de collège.

Des montagnes d’or et d’argent avaient été à la disposition de la République, dont le premier soin, dit-on, fut de les convertir en monnaie, pour payer ses soldats et alimenter le commerce. Mais où ira-t-elle chercher ses inscriptions, ses types et ses effigies ? Notre ancienne monnaie d’or proclamait la Royauté de Jésus-Christ. Christus vincit, régnât, imper al ; notre monnaie d’argent, la royauté de l’homme subordonnée à la royauté de Dieu : Ludovícus, Dei grátia Rex. Souvenir d’un ordre social que l’éducation a présenté comme la honte du genre humain, cette monnaie est odieuse à la Révolution. Sans examen, sans discussion, les traditions nationales, les types chrétiens sont écartés. Ici, comme dans tout le reste, la Révolution n’inventera rien, elle ne fera que copier, et l’antiquité classique lui fournira ses modèles.

En exergue, elle grave le principe païen de la souveraineté de l’homme : la Nation, la Loi, le Roi[[598]](#footnote-599) ; qu’elle remplace bientôt par ces autres légendes plus explicites : République française : Le peuple seul est souverain[[599]](#footnote-600). Dieu est effacé, l’homme seul est grand : Homo vincit, regnat, ímperat. C’est l’antique apothéose, renouvelée des Romains : Senátus populúsque Románus ; puis, Cæsar imperátor et Summus Póntifex.

Cette apothéose de l’homme parut tellement impie, qu’un membre de l’assemblée s’écria : « Je demande qu’on conserve quelque chose de ces anciens emblèmes, qui nous rappellent nos devoirs envers la Divinité. Un État doit, comme un individu, donner publiquement des preuves de sa religion. La décadence de la religion sera marquée par la destruction de ses emblèmes sur les monnaies[[600]](#footnote-601). » À quoi le classique Bouche répondit : « Ceux à qui la nouvelle monnaie ne plaira pas feront bien de s’en passer[[601]](#footnote-602). »

Les types et les ornements sont pris à la même source. Le 11 avril 1791 et le 5 février 1793, la Révolution choisit solennellement, pour empreinte de ses monnaies d’or et d’argent, le Faisceau et la Couronne de chêne, souvenir des Romains ; le Bonnet de la Liberté, souvenir des Grecs ; enfin le Génie de la France, debout devant un autel, et gravant sur des tables la Constitution avec le sceptre de la Raison*[[602]](#footnote-603)*.

Comme si tout cela n’était pas assez explicite, le 12 octobre 1793, la Révolution décrète que la monnaie de bronze portera la Figure de la Nature, symbole de notre régénération : souvenir du mythologique état de nature, tant chanté par les poètes classiques[[603]](#footnote-604).

Restait l’effigie. Celle des rois avaient été supprimée[[604]](#footnote-605). Quels sont les grands hommes dont les traits la remplaceront, et qui, personnifiant la Révolution française, iront proclamer dans toute l’Europe qu’elle est leur fille, et eux, ses inspirateurs, ses modèles et ses idoles ? Un acte solennel de la Convention va nous révéler ce fait d’une signification non douteuse. Les décrets des 15 décembre 1792 et 23 mai 1793 établissent que « les assignats de cinquante livres porteront l’effigie d’Hercule terrassant l’hydre ; ceux de cinquante sous, la tête de Brutus ; ceux de quinze sous, la tête de Caton ; ceux de dix sous, la tête de Publicola[[605]](#footnote-606). »

La Révolution connaît sa généalogie. Si, comme on le prétend, elle est fille de Rousseau, de Voltaire, de Luther, pourquoi ne proclame-t-elle pas leur paternité, en inscrivant sur ses monnaies l’effigie de ses aïeux ? D’où vient qu’elle va chercher ses ancêtres dans l’antiquité classique ?

## CHAPITRE V.

Esprit de la révolution dans la guerre.

Mot d’ordre pris dans les souvenirs classiques. — Haine universelle. — Haine à mort. — Discours de Robespierre. — Tous les rois condamnés à mort. — Discours des Jacobins. — Pitt déclaré l’ennemi du genre humain. — Guerre faite comme dans l’antiquité, pour avoir du butin. — Décret qui défend de faire des prisonniers anglais ou hanovriens. — Massacre de Fleurus. — Hymne de guerre, par Chénier. — Autre décret qui défend de faire aucun prisonnier espagnol. — Discours de Barrère contre la Vendée.

En voyant sur ses assignats la tête des grands républicains de l’ancienne Rome, le soldat de la Révolution s’inspirera de leurs exemples, et se fera gloire de les imiter. Cela ne suffît point. Le soldat n’a pas toujours des assignats, et il peut oublier la leçon qu’ils lui donnent. Or, la Révolution veut qu’en présence de l’ennemi, ses soldats vivent constamment dans l’antiquité et au milieu de ses grands hommes, comme ils y vécurent au collège. En conséquence, le 1er août 1793, elle décrète que les généraux d’armée emploieront pour mot d’ordre les noms des anciens républicains[[606]](#footnote-607).

Cette excitation de tous les jours, de toutes les nuits faite au nom des tyrannicides de Rome et d’Athènes, à la haine des Rois, à la haine de tout ce qui n’est pas partisan de la République, ne semble pas encore à la Révolution une prédication assez éloquente. Le 24 avril 1793, elle accueille avec enthousiasme les articles suivants, proposés par Robespierre : 1° « Celui qui opprime une nation se déclare l’ennemi de toutes ; 2° Ceux qui font la guerre à un peuple, pour arrêter les progrès de la liberté et anéantir les Droits de l’homme, doivent être poursuivis par tous, non comme des ennemis ordinaires, mais comme des assassins et des brigands révoltés ; 3° Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu’ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre, qui est le genre humain, et contre le législateur de l’univers, qui est la Nature[[607]](#footnote-608). »

En conséquence, le 27 avril, la Révolution envoie à ses armées une proclamation qui finit ainsi : « Le cri de vos ennemis est la Paix ou la Royauté ; le vôtre doit être : la République ou la Mort*[[608]](#footnote-609)* !

Elle ne s’en tient pas là ; dans son délire, elle condamne à mort tous les rois de l’Europe. Le 20 janvier 1794, Couthon s’écrie, à la tribune des Jacobins : « Notre tyran a été puni ; il reste à punir les autres, et c’est aux Jacobins à le faire. Je demande qu’on nomme quatre commissaires chargés de rédiger l’acte d’accusation de tous les rois ; que cet acte soit envoyé au tribunal de l’opinion publique, afin qu’il n’y ait plus aucun roi qui puisse trouver un ciel qui veuille l’éclairer ou une terre qui veuille le porter[[609]](#footnote-610). »

Cette proposition, vivement applaudie, est adoptée. Sur la demande de Momoro, on nomme pour commissaires Robespierre, Billaud-Varennes, Couthon, Collot d’Herbois et Lavicomterie. Avant qu’elle soit rendue, la sentence des rois est exécutée. On apporte leurs portraits, ils sont livrés aux flammes au milieu même de la salle ; et les Brutus en bonnet rouge « dansent la Carmagnole en foulant aux pieds les débris de ces monarques grillés[[610]](#footnote-611). »

À l’instar des Romains qui, après la bataille de Cannes, décernèrent les honneurs du triomphe au général qui n’avait pas désespéré du salut de la République, la Révolution, se voyant toute l’Europe sur les bras, décrète son éternité[[611]](#footnote-612) ; puis, du délire de l’orgueil retombant dans le délire de la haine, elle rend l’incroyable décret que nous allons rapporter.

Le ministre anglais Pitt causait de grands embarras à la Révolution, qui lui imputait tantôt ses revers, tantôt la famine, tantôt la disparition du numéraire : à ses yeux, le nom de Pitt était celui de tous les crimes. En conséquence, le 9 août 1793, Garnier monte à la tribune, et au nom de Scévola demande l’assassinat du ministre anglais : « Les contre-révolutionnaires, dit-il, sont dirigés par Pitt ; mais ce scélérat payera de sa tête les attentats qu’il a tramés. Oui, je le jure, il se trouvera un nouveau Scévola qui délivrera le monde de ce monstre. Je soutiens que chacun a le droit d’assassiner un homme qui a conçu le projet d’assassiner l’espèce humaine. Je demande donc que vous décrétiez que Pitt est l’ennemi du genre humain, et que tout le monde a le droit de l’assassiner[[612]](#footnote-613). »

Sur la proposition de Gouthon, la dernière partie de la motion de Garnier est écartée, et la Révolution rend le décret suivant : « Au nom du Peuple français, la Convention nationale décrète que William Pitt, ministre du gouvernement britannique, est l’ennemi du genre humain[[613]](#footnote-614). »

On ne s’en tient pas là. Jean Debry propose l’organisation d’un corps de 1,200 tyrannicides, qui se dévoueront à aller attaquer corps à corps, individuellement, les tyrans de l’Europe. Mailhe prouve la moralité de cette institution. Chabot et Merlin déclarent qu’aussitôt après la cessation de leurs fonctions législatives, ils s’enrôleront dans ce corps, qu’on pourra nommer vengeur de l’humanité. La Convention prend en considération la proposition de Jean Debry, et la renvoie à l’examen de ses comités[[614]](#footnote-615).

Cette haine nationale, cette haine furieuse n’a son type que dans l’antiquité païenne. « Les nations de l’antiquité, dit le tribun Échassériaux, séparées les unes des autres par les lieux et les institutions, dont l’existence était fondée sur la guerre, ne connaissaient entre elles que des maximes atroces de droit des gens et de politique ; elles se combattaient avec tout l’acharnement des nations sauvages ; elles ne cessaient de se combattre et de se détruire. Malheur aux vaincus ! était leur fatale devise. Le temple de Janus n’était fermé que lorsque tout était vaincu ou dans les fers[[615]](#footnote-616). »

Fille de l’antiquité, la Révolution imite jusqu’au dernier les exemples de sa mère. Comme les Grecs et surtout les Romains ne faisaient la guerre que pour conquérir du butin et du territoire ; comme le sang de leurs semblables ne leur coûtait rien à verser, et que même, en vertu d’une loi particulière, le général qui prétendait aux honneurs du triomphe devait avoir tué cinq mille ennemis : ainsi la Révolution fait la guerre pour ravager et conquérir ; et le sang de l’ennemi ne lui est pas plus cher qu’aux Romains.

Pendant huit années, on suit les armées révolutionnaires en Belgique, en Hollande, en Espagne, en Sardaigne, en Italie, à la trace de l’incendie, du pillage et de la dévastation. La guerre reprend son caractère païen. C’est ainsi que la Révolution elle-même la comprend et qu’elle l’organise. Un arrêté de ses commissaires porte ce qui suit : « Tous les biens, meubles, immeubles, vaisseaux, marchandises, denrées, effets, créances et propriétés quelconques des gouvernements en guerre avec la France ceux des prêtres, des moines, membres des églises ou des corporations religieuses, émigrés des pays conquis entre le Rhin et la mer, ainsi que les dépôts faits par les membres des églises ou corporations, sont saisis et confisqués au profit de la République française[[616]](#footnote-617). »

Après le butin, le sang. Le 26 mai Barrère monte à la tribune, et dans une harangue où respire l’esprit de Brutus et de Caton, il s’écrie : « La haine de Rome contre Carthage revit dans les âmes françaises, comme la foi punique revit dans les cœurs anglais. Spéculateurs britanniques, marchands de trahisons et d’esclaves, banquiers de crimes et de contre-révolutionnaires, nous vous abhorrons !… Disons donc au nom de la République : Guerre à mort à tout soldat anglais ou hanovrien ! Il n’y a que les morts qui ne reviennent pas. Les rois et leurs esclaves sont incorrigibles ; il faut qu’ils disparaissent… l’humanité consiste à exterminer ses ennemis… Soldats de la liberté, quand la victoire vous présentera des Anglais, frappez ; il ne doit en revenir aucun ni sur les terres liberticides de la Grande-Bretagne, ni sur le sol libre de la France[[617]](#footnote-618) ! »

En conséquence, la Convention rend à l’unanimité le décret suivant : « Il ne sera fait aucun prisonnier anglais ou hanovrien[[618]](#footnote-619). »

À ce décret en succède bientôt un autre. Le 11 août 1794, Barrère monte de nouveau à la tribune, et s’exprime ainsi : « Toute l’Europe sait que sept mille Espagnols ont lâchement posé les armes devant nos républicains. La capitulation fut douce pour ces esclaves, ils furent renvoyés à leur despote sur leur parole. Il eût mieux valu les garder, il eût mieux valu les punir. Les esclaves enterrés dans un champ de bataille ne se relèvent plus contre la liberté… Il est utile à la politique d’assimiler l’Espagnol à l’Anglais. Nous vous proposons de décréter qu’il ne sera plus fait de prisonniers espagnols ni dans les combats ni dans les sièges…

 » Ce décret sera utile ; il retentira aux oreilles du peuple espagnol, et pourra aider à le réveiller dans son tombeau monarchique. Ne nous bornons pas à cette peine infligée aux satellites du roi espagnol. Il faut dénoncer les tyrans de Madrid à l’opinion publique, à l’Europe, à l’humanité. Vous avez déjà devancé les jugements suprêmes de la postérité pour les brigands anglais : leur nom est écrit avec infamie dans les annales du genre humain et dans vos décrets, à côté de la honte de Carthage… La vertu de Régulus honora Rome et étonna Carthage, mais elle doit être ignorée dans les royaumes espagnols. »

La Révolution tressaille à la voix du tribun et adopte à l’unanimité le décret suivant : « Il ne sera plus fait de prisonniers espagnols[[619]](#footnote-620). »

L’homme devenu son dieu et son roi, ne reculant devant aucun crime pour établir sa souveraineté absolue : voilà bien l’homme de l’antiquité classique, tel qu’on le fait admirer dans César, dans Sylla et dans ce peuple romain qui, pendant sept cents ans, ne cesse de piller et d’égorger pour régner seul. Le silence de la tombe est le signe de sa victoire. Ubi solitúdinem fáciunt, pacem appéllant[[620]](#footnote-621).

Les sauvages décrets de la Révolution ne furent pas une lettre morte. Le 8 messidor an II (26 juin 4794), les républicains gagnent la bataille de Fleurus. Analysant à la tribune les rapports des généraux et des représentants du peuple, Barrère nous apprend ce qui suit : « Les républicains, dit-il, ont jonché de lauriers et des cadavres de la servitude la plaine de Fleurus… Ils aperçoivent au loin une division en uniforme rouge ; le décret de la Convention qui a proclamé la guerre à mort contre les Anglais apparaît aussitôt. Le général Duhem fait foncer avec la baïonnette sur les habits rouges, au lieu de les faire prisonniers. Pas un na échappé aux coups des républicains (Bravo ! Bravo ! s’écrie-t-on dans toutes les parties de la salle, mort aux Anglais)… Huit à dix mille esclaves jonchent le champ de bataille. Tous les rouges ont été tués ; nul ménagement n’a été exercé envers ces brigands : pas un Anglais atteint par les républicains ne respire. Comment pensez-vous que l’armée de la Sambre a exécuté votre décret sur les perfides Anglais ; et combien de prisonniers croyez-vous que nous ayons faits ? un seul. (Vifs applaudissements[[621]](#footnote-622).) »

« Pour célébrer cette victoire, ajoute l’organe de la Révolution, c’est à la musique à rappeler les chants de Tyrtée, en prenant le caractère énergique qui convient à un peuple libre. »

Quelques jours après, un des Tyrtées de la République, Chénier s’inspirant comme Barrère des souvenirs démagogiques des Grecs et des Romains, publie son hymne de guerre :

De Brutus éveillons la cendre.

Ô Gracques, sortez du cercueil ;

La liberté dans Rome en deuil

Du haut des Alpes va descendre :

Disparaissez, prêtres impurs ;

Fuyez, impuissantes cohortes,

Camille n’est plus dans vos murs,

Et les Gaulois sont à vos portes.

Gloire au peuple français ! il sait venger ses droits.

Vive la République et périssent les rois !

………………………………………

………………………………………

Rois conjurés, lâches esclaves,

Vils ennemis du genre humain,

Vous avez fui, le glaive en main,

Vous avez fui devant nos braves ;

Et de votre sang détesté

Abreuvant ses vastes racines,

Le chêne de la liberté

S’élève aux cieux sur vos ruines.

Gloire au peuple français ! Il sait venger ses droits.

Vive la République et périssent les rois ! etc., etc.[[622]](#footnote-623)

Toute la France retentit de cet hymne, qu’on serait tenté de prendre pour le chant de mort des sauvages de l’Océanie, lorsqu’au milieu de leurs forêts, ils s’invitent à quelque festin de chair humaine. Et cependant, cette pièce est l’œuvre d’un jeune élève du pieux collège Mazarin, candide admirateur de Brutus et des Gracques !

La haine que la Révolution manifeste contre les ennemis étrangers l’anime contre les ennemis intérieurs. S’inspirant de la parole du vieux Caton : II faut détruire Carthage, le sanguinaire Barrère répète jusqu’à six fois dans le même discours : Il faut détruire la Vendée. Ce discours, qu’on prendrait plutôt pour le rugissement d’un tigre que pour la parole d’un homme, fut prononcé au milieu d’applaudissements unanimes, le 7 octobre 1793.

« La Vendée, dit le démagogue, est le cœur de la République. C’est là qu’est réfugié le fanatisme ; c’est là que les prêtres, les cordons rouges, les cordons bleus et les croix de Saint-Louis élèvent des autels ; c’est là que les émigrés, les puissances coalisées, ont rassemblé les débris d’un trône conspirateur… C’est donc sur la Vendée que vous devez porter toute votre attention ; c’est contre la Vendée que vous devez déployer toute l’impétuosité nationale.

 » Détruisez la Vendée ; Valenciennes et Condé ne sont plus au pouvoir de l’Autrichien.

 » Détruisez la Vendée ; l’Anglais ne s’occupe plus de Dunkerque.

 » Détruisez la Vendée, et le Rhin sera délivré des Prussiens.

 » Détruisez la Vendée, et l’Espagne se verra harcelée, conquise.

 » Détruisez la Vendée, et une partie de cette armée de l’intérieur ira renforcer l’armée du Nord, si souvent trahie.

 » Détruisez la Vendée, et Lyon ne résistera plus. Toulon insurgera contre les Espagnols et les Anglais, et l’esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la Révolution républicaine.

 » La Vendée, et encore la Vendée : voilà le charbon politique qui dévore le cœur de la République française : c’est là qu’il faut frapper[[623]](#footnote-624). »

En conséquence, Barrère propose et il obtient : 1° l’unité du commandement, et le pouvoir absolu entre les mains d’un seul général, attendu que chaque général, comme Scipion l’Africain, voulant être Scipion le Vendéiste, cette ambition personnelle entrave les opérations ; 2° l’extermination la plus prompte possible de la Vendée : la brièveté de la guerre sera la mesure des récompenses réservées au général victorieux.

« La Convention, ajoutait-il, doit donner à toute l’armée révolutionnaire de l’Ouest un rendez-vous général, d’ici au 20 octobre, à Mortagne et à Chollet. Les brigands doivent être vaincus et exterminés sur leurs propres foyers. Semblables à ce géant fabuleux qui n’était invincible que quand il touchait la terre, il faut les soulever, les chasser de leur propre terrain pour les abattre. Non, la Convention ne laissera pas sans gloire et sans récompense l’armée et le général qui auront terminé l’exécrable guerre de la Vendée[[624]](#footnote-625). »

Des massacres en masse, des atrocités sans exemple, 1,800 villages brûlés, furent le fruit de ce discours.

## CHAPITRE VI.

Récompenses militaires.

Elles sont imitées de l’antiquité païenne. — Récompenses des villes et des armées. — Décrets qui déclarent qu’elles ont bien mérité de la patrie. — Les simples soldats couronnés de chêne. — Récompenses des généraux. — Triomphe. — Description d’un triomphe romain pendant la Révolution.

La République française fait la guerre, comme la faisaient les républiques de l’antiquité. L’esprit qui l’anime ne se manifeste pas seulement par la haine et la cruauté ; il se traduit encore dans les usages et les institutions qui se rattachent à la guerre. Ainsi, chez tous les peuples des récompenses attendent les soldats vainqueurs. Pour honorer ses guerriers, la Révolution pouvait choisir des exemples parmi les nations chrétiennes. Elle n’a garde de le faire ; franchissant les dix-huit siècles qu’elle regarde comme non avenus, elle va chercher des modèles dans cette grande République romaine, dont elle se glorifie d’être la fille.

Or, quand une ville ou une armée s’étaient signalées par quelque trait de courage, Rome les récompensait en déclarant par l’organe du sénat ou du peuple, qu’elles avaient bien mérité de la patrie. Cette phrase sacramentelle est remise à l’ordre du jour par la Révolution. Cent fois elle revient sous forme de décret dans les colonnes du Moniteur.

« Au nom du peuple français, la Convention nationale, le Directoire exécutif, décident : Les habitants de Lille ont bien mérité de la patrie ; les habitants de Longwi n’ont pas démérité de la patrie ; l’armée dirigée contre Toulon a bien mérité de la patrie ; les armées de la Moselle et du Rhin ont bien mérité de la patrie ; l’armée des Pyrénées-Orientales ne cesse de bien mériter de la patrie[[625]](#footnote-626). »

Avec le langage romain revivent les usages romains. Chez ce peuple modèle, des couronnes de chêne étaient la récompense ordinaire des soldats qui s’étaient signalés par quelque action d’éclat. La République française remet en honneur la couronne de chêne.

Baptiste, valet de chambre de Dumouriez, s’est distingué à la bataille de Jemmapes. Dumouriez l’envoie à Paris ; il se présente à la barre de la Convention. L’assemblée demande que le président lui donne le baiser fraternel. Barrère prend la parole et s’écrie : « C’est avec une feuille de chêne que les Romains commandèrent de grandes et belles actions. La monnaie de l’honneur fut le trésor des républiques anciennes. Eh bien, tirons de ce trésor un équipement militaire pour ce brave citoyen. » (Applaudissements unanimes.)

On fait passer le citoyen Baptiste au vestiaire ; on le revêt d’un uniforme ; et, la couronne de chêne sur la tête, il reparaît dans l’assemblée, qui trépigne d’enthousiasme.

Bretêche, soldat de Dumouriez, a reçu quarante et une blessures à Jemmapes. On le mande à Paris. Chénier sollicite pour lui la couronne civique, et parle en ces termes à la Convention : « Lorsque les républiques anciennes, à l’époque de leur splendeur, voulaient récompenser de grandes actions, une feuille de chêne payait la dette de la patrie. Vous mettrez à profit cette grande leçon ; vous n’avilirez pas le sang d’un patriote en le payant avec de l’or. Laissons les trésors aux tyrans ; la gloire est la monnaie des républiques. Que Bretêche en jouisse, qu’il soit solennellement appelé dans cette enceinte où sont discutés les intérêts du premier peuple de la terre ; que la couronne de chêne, prix du civisme et du courage, soit posée par le président de la Convention nationale sur cette tête couverte de cicatrices[[626]](#footnote-627). »

Bretêche est introduit, et le président de la Convention, Dubois-Crancé, lui dit : « Brave Bretêche, tu as versé ton sang pour cimenter la liberté ; sur ton front les représentants du peuple vont attacher la palme du civisme et de l’immortalité, » Bretêche monte au fauteuil ; le président l’embrasse, lui pose une couronne de chêne sur la tête, et le fait asseoir à ses côtés[[627]](#footnote-628).

Il est bon de savoir que Bretêche était un soldat sans fortune. Les eaux de Bourbonne lui étaient ordonnées, mais il n’avait pas le sou pour s’y rendre, et ses feuilles de chêne ne pouvaient le défrayer. Il fallut que le ministre de la guerre prît sur lui de fournir aux frais de son voyage. En attendant, les austères Brutus qui payaient le sang avec des feuilles d’arbre se gorgeaient des biens de la France entière vendus et pillés.

Pour être juste, nous devons ajouter qu’ils se montraient quelquefois plus généreux. C’est ainsi qu’à l’exemple des Romains, qui donnaient des terres à leurs soldats, la Révolution, par son décret du 26 juin 1793, alloue comme récompense aux défenseurs de la patrie, pour 600 millions de propriétés territoriales[[628]](#footnote-629). Voilà, on ne le niera pas, qui est parfaitement romain, et romain de la bonne époque.

Les honneurs que la République réserve à ses généraux victorieux ne le sont pas moins. L’Italie vient d’être conquise : les républicains de France se sont emparés de tout ce que la Péninsule possède de plus rare en tableaux et en statues, comme jadis les républicains de Rome s’étaient emparés de tous les objets d’art de la Grèce. Or, les pères avaient apporté, à Rome, en triomphe ces riches trophées ; leurs fils jugent convenable de les imiter, en apportant triomphalement, à Paris, les dépouilles de l’Italie. Afin que leur intention ne soit un mystère pour personne, ils déclarent eux-mêmes que c’est pour imiter le triomphe de Paul Émile qu’ils ont organisé la fête dont on va lire la description.

Le Moniteur du 27 juillet 1798 s’exprime ainsi : « La fête de la Liberté, déjà si belle pour tout Français, sera encore embellie par l’entrée triomphale des objets de science et d’art recueillis en Italie. Le bananier, le palmier, le cocotier, le papayer, que le citoyen Baudin vient d’apporter de l’île de la Trinité, les couvriront de leur ombrage ; des animaux des déserts brûlants d’Afrique, d’autres venus des climats glacés du Nord, les accompagneront.

Ainsi, toutes les parties du monde ont été mises à contribution pour enrichir la plus belle de nos fêtes, pour la rendre aussi pompeuse que le fut chez les Romains le triomphe de Paul Émile[[629]](#footnote-630). »

Comme chez les Romains, le triomphe dura deux jours.

Le premier jour, tous les citoyens désignés pour accompagner les monuments antiques et autres fruits des conquêtes, se réunissent sur les bords de la Seine, près du Muséum d’histoire naturelle. Les chars destinés à porter les monuments sont rangés sur le boulevard du Sud : ils sont ornés de trophées, de guirlandes et d’inscriptions. La marche du cortège est ouverte par un détachement de cavalerie et par un corps de musique militaire.

À dix heures le triomphe se met en marche. Les chars forment trois divisions.

En avant de la première paraît une bannière sur laquelle on lit : Histoire naturelle. Le 1er char porte des minéraux ; le 2e, des pétrifications de Vérone ; le 3e, des graines de végétaux étrangers ; le 4e, des végétaux étrangers vivants ; le 5e, un lion d’Afrique ; le 6e, une lionne ; le 7e, une lionne du désert de Java ; le 8e, un ours de Berne. Ces chars sont suivis de deux chameaux et de deux dromadaires. Le 9e char porte des outils, instruments et ustensiles d’agriculture en usage dans l’Italie, avec cette inscription : Cérès sourit à nos trophées. Le 10e, deux blocs de cristal des montagnes de la Suisse.

Un détachement de troupes termine cette division, dont les chars sont accompagnés par les professeurs, élèves et amateurs d’histoire naturelle.

La seconde division est précédée d’une bannière, sur laquelle on lit : Livres, manuscrits, médailles, musique. Les artistes des principaux théâtres, les conservateurs des bibliothèques, les artistes typographes, les professeurs du collège de France suivent la bannière. Ces derniers portent le buste d’Homère, posé sur un trépied antique. Devant le buste on voit une bannière avec cette inscription : Sept villes se disputèrent l’honneur de lui avoir donné naissance.

Un détachement de troupes termine cette seconde division.

La troisième est annoncée par une bannière, sur laquelle on lit : Beaux-Arts. Tous les professeurs et élèves de peinture, sculpture, architecture, marchent des deux côtés des chars de cette division, et portent une oriflamme avec cette inscription :

La Grèce les céda, Rome les a perdus ;

Leur sort changea deux fois ; il ne changera plus.

Sur les deux premiers chars sont les quatre chevaux antiques, de bronze doré, qui décoraient la place Saint-Marc, à Venise. Inscription : Chevaux transportés de Corinthe à Rome, et de Rome à Constantinople ; de Constantinople à Venise, et de Venise en France ; ils sont enfin sur une terre libre. Sur le 3e char sont placés Apollon et Clio. Inscription : Tous deux ils rediront nos combats, nos victoires. Sur le 4e, Melpomène et Thalie ; sur le 5e, Erato et Terpsichore ; sur le 6e, Calliope et Euterpe ; sur le 7e, Uranie et Polymnie ; sur le 8°, une Vestale portant le feu sacré ; sur le 9e, l’Amour et Psyché ; sur le 10e, Vénus et Cupidon ; sur le 11e le Mercure du Belvédère ; sur le 12e, Vénus et Adonis ; sur le 13e, l’Antinoüs égyptien ; sur le 14e, le Tireur d’Épine ; sur le 15e, le Gladiateur mourant ; sur le 16e, le Méléagre et une Amazone ; sur le 17e, Trajan ; sur le 18e, l’Hercule Commode ; sur le 19e, Marcus Brutus, avec cette inscription : Il frappa le tyran et non la tyrannie. Le 20e porte Caton et Porcie. Inscription : Il faut cesser de vivre, en cessant d’être libre ; le 21e, Démosthène. Inscription : Des orateurs fameux le modèle et le maître. Le 22e, Posidippe ; le 23e, Ménandre ; le 24e, la Santé ; le 25e, Cérès ; le 26e, le Laocoon ; le 27e, l’Apollon du Belvédère.

Vient ensuite une bannière sur laquelle on lit : Artistes, accourez : voici vos maîtres. Le 28e char porte la Transfiguration de Raphaël et quelques chefs-d’œuvre du Dominiquin et de Jules Romain ; le 29e, les tableaux du Titien, de Paul Véronèse, etc. Inscription : Iris de ses couleurs embellit leurs palettes.

Après les chars parait le buste antique de Junius Brutus, porté par les défenseurs de la patrie. L’autel sur lequel il est posé a pour inscription le passage de Tacite : Rome fut gouvernée d’abord par des rois : Junius Brutus lui donna la liberté et la république. L’inscription est terminée par ces mots de Brutus dans la tragédie de Voltaire : Rome est libre, il suffit…

Le buste de Brutus est suivi des commissaires envoyés en Italie à la recherche des objets d’art et de science. Ils portent à leur chapeau une plume tricolore, et à la main une couronne de laurier.

Un nombreux détachement de troupes ferme la marche.

Comme les triomphateurs romains montaient au Capitole, où ils faisaient hommage à Jupiter des trophées conquis sur les ennemis, les nouveaux triomphateurs se rendent au Champ de Mars, où le cortège se range autour de la Déesse de la liberté. Placée sur l’Autel de la Patrie, environnée des statues d’Apollon et des Muses, du buste de Brutus et de la statue d’Homère, cette statue reçoit les hommages des modernes Romains. Afin que rien ne manque à la résurrection de la belle antiquité, le Conservatoire de musique exécute le Carmen seculáre d’Horace : une danse générale et une illumination terminent cette première journée[[630]](#footnote-631).

Le lendemain, à trois heures de l’après-midi, toutes les autorités constituées, le Directoire à leur tête, se rendent au Champ de Mars. Tous environnent l’Autel de la Patrie. La musique exécute l’invocation à la Liberté. Les membres du Directoire couvrent de lauriers le buste de Brutus. Après quoi, ils distribuent aux commissaires en Italie des médailles portant cette légende : Les Sciences et les Arts reconnaissants !

Les troupes font des manœuvres ; un aérostat enlève dans les airs les attributs de la Liberté ; et pendant que les danses remplissent toute l’étendue du Champ de Mars, des chœurs de musique font retentir de nouveau le chant séculaire d’Horace, exactement comme aux beaux jours de Rome. Cette pièce, qui complète l’imitation du triomphe antique, révélant mieux que tous les discours le Génie de la Révolution, aussi bien dans la guerre que dans la paix, nous allons la rapporter.

CHANT SÉCULAIRE.

PROLOGUE.

Profanes, loin d’ici : venez, tendre jeunesse ;

Le Pontife du Dieu des vers

Va faire entendre, en ce jour d’allégresse,

Des accents inconnus encore à l’univers.

Que le peuple en silence écoute nos concerts !

le pontife.

Phébus, le dieu du Pinde, inspire mon génie ;

Il m’apprit à parler le langage des Dieux :

Venez, et secondez mes chants religieux,

Enfants du plus beau sang qu’honore l’Ausonie.

Et vous, vous que chérit la reine de Délos,

Qui voit le daim tomber sous le trait qu’elle lance,

Jeunes vierges, chantez, observez la cadence

De ces vers qu’inventa la muse de Lesbos.

Chantez d’un cœur pieux le beau fils de Latone ;

Chantez avec respect la Déesse des bois,

Qui protège nos chants, qui ramène les mois,

Et qui, pendant la nuit, de rayons se couronne.

Un jour du chaste hymen ayant subi les lois,

Vous direz : Je chantai, dans les jeux séculaires,

Un hymne solennel qui plut aux Dieux prospères,

Et la lyre d’Horace accompagnait ma voix.

HYMNE À APOLLON.

les deux chœurs.

Ô Dieu puissant du Pinde, immortel Apollon,

Qui perças de tes traits le coupable Titye,

Tu sus de Niobé punir l’orgueil impie,

Et ce héros qui fit chanceler Ilion !

Vainement il était du sang d’une Déesse ;

Sa lance formidable ébranlait les remparts :

Le plus vaillant des Grecs, le favori de Mars,

Dès qu’il t’osa braver, reconnut sa faiblesse.

………………………………………………

………………………………………………

Toi qui dans le Sirbès laves tes blonds cheveux,

Qui règles des neuf Sœurs la divine harmonie,

Accorde quelque gloire aux Muses d’Ausonie,

Jeune et bel Apollon, sois propice à nos vœux.

chœur de jeunes garçons.

Chantez Diane, ô charmantes Romaines !

chœur de jeunes filles.

Et Latone si chère au souvenir des Dieux.

chœur de jeunes garçons.

Chantez Diane ; elle aime les fontaines

Et du noir Apennin les épaisses forêts,

La fraîcheur de l’Algide et les jeunes bosquets.

chœur de jeunes filles.

Vous célébrez Tempé, cette plaine charmante,

Et Délos, ce rivage où Phébus vit le jour,

Ce carquois d’or, parure éblouissante,

Et cette lyre si puissante,

Gage chéri d’un fraternel amour.

………………………………………………

………………………………………………

………………………………………………

les deux chœurs.

Ô blond Phébus, et vous, Divinités des bois,

Radieux ornement de la voûte azurée,

Ô famille adorable et toujours adorée,

Dans ce jour solennel entendez notre voix !

Obéissant aux vers des Sibylles divines,

Les jeunes vierges de ces lieux

Et les jeunes Romains vont célébrer les Dieux

Qui protègent les sept collines.

chœur de jeunes garçons.

Soleil, dont le char éclatant

Dispense et ravit la lumière,

Tu renais tous les jours, tous les jours différent,

Mais avec ta clarté première.

………………………………………………

………………………………………………

chœur de jeunes filles.

Et vous, chaste Lucine, ou propice Ilithye,

Secourez la jeune beauté

Dont le sein va donner la vie

Au fruit de son amour qu’elle a longtemps porté.

Déesse, de l’hymen soyez la protectrice ;

Maintenez le décret propice

Aux vierges qui forment ses nœuds !

Puisse Rome, sous votre auspice,

Voir bientôt dans son sein naître un peuple nombreux

les deux chœurs.

………………………………………………

………………………………………………

………………………………………………

………………………………………………

Que la terre aux troupeaux offre des prés humides !

Puissent du laboureur les champs combler les vœux,

Cérès d’épis dorés couronner ses cheveux,

Et les brebis timides

Respirer un air pur, boire des eaux limpides !

chœur de jeunes garçons.

Dépose ton carquois et ton arc redouté,

Phébus, daigne sur nous jeter un œil de père.

chœur de jeunes filles.

Et vous, Reine des cieux, au croissant argenté,

Des filles des Romains écoutez la prière.

les deux chœurs.

………………………………………………

………………………………………………

………………………………………………

Dieux protecteurs, donnez des mœurs et des vertus

À notre docile jeunesse ;

Accordez le repos à la froide vieillesse,

Le bonheur et la gloire aux fils de Romulus.

………………………………………………

………………………………………………

………………………………………………

Les Mèdes, effrayés par nos haches sanglantes,

Redoutent ce vainqueur de la terre et des flots.

Les nations de l’Inde, autrefois insolentes,

Attendent en tremblant l’ordre de ce héros.

La vertu méconnue et l’austère décence

Osent reparaître en ces lieux,

Et mènent l’heureuse abondance.

………………………………………………

………………………………………………

………………………………………………

Jupiter nous protège, oui, si j’en crois mon cœur ;

Nos vœux des Immortels obtiennent la clémence :

Nous venons de chanter et Phébus et sa sœur,

Au sein de nos foyers remportons l’espérance.

Pierre Daru.

Voilà ce qu’on chantait officiellement à Paris au dix-huitième siècle de l’ère chrétienne !

Si, à ce chant, à ces danses, à toutes ces pompes, vous ajoutez l’égorgement des prisonniers exécuté à Fleurus, vous aurez une reproduction aussi exacte que possible du triomphe romain. Ce qui n’empêchera pas certaines personnes de soutenir avec une égale assurance, et que les études de collège ne sont pour rien dans la Révolution française, et que tout vient du protestantisme !

## CHAPITRE VII.

L’apothéose.

L’apothéose. — Dernière récompense militaire empruntée mot à mot des Romains. — Apothéose de Barra et Viala. — Description de la fête.

Dans l’antiquité païenne, l’homme s’était attribué le droit de faire des dieux. Lorsqu’un général, un empereur, un citoyen s’était distingué par des actions éclatantes, le sénat romain s’assemblait, et les pères conscrits discutaient gravement les titres du candidat à la divinité. Si la sentence lui était favorable, il devenait dieu ; il avait ses temples, ses autels, ses prêtres ; et, si c’était une femme, ses prêtresses. Rome comptait plus de soixante collèges sacerdotaux, établis pour honorer ces divinités de fabrique humaine. Le jour de l’apothéose, les sénateurs, les chevaliers, les matrones, accompagnés de corps de troupes et de chœurs de musique, se rendaient à la demeure du défunt. Là, on versait des pleurs officiels ; puis le cortège, précédé de l’image du dieu futur, se mettait en marche en chantant des hymnes en son honneur ; des jeunes gens choisis portaient le corps. Au Champ de Mars, on prononçait l’oraison funèbre ; le corps était brûlé ; la joie éclatait par des chants et des danses : le dieu était fait[[631]](#footnote-632).

La Révolution ne manqua pas de copier mot à mot cette institution. Par l’organe de son sénat, nous la voyons multiplier les apothéoses et rendre à ses grands hommes les mêmes honneurs que Rome antique rendait aux siens. Racontons ici une de ces apothéoses pour vertus guerrières ; nous parlerons ailleurs des apothéoses pour vertus civiques.

La Convention apprend qu’un jeune républicain, de treize ans, nommé Joseph Barra, vient d’être tué par les brigands de la Vendée, et qu’il est mort en criant : Vive la République ! Ce fait, digne des temps antiques, semble éminemment propre à exciter dans tous les cœurs l’enthousiasme de la liberté. Robespierre s’en empare, monte à la tribune, fait, en style cicéronien, l’éloge du jeune héros et sollicite pour lui les honneurs de l’apothéose. Barrère demande, en attendant, que le portrait de Barra soit fait par David, aux frais de la République, et exposé dans toutes les écoles primaires. Ces deux motions, couvertes d’applaudissements, sont adoptées à l’unanimité[[632]](#footnote-633).

Pendant qu’on organise la fête, la Convention mande à Paris la mère, le frère et la sœur de Barra : ils débarquent à Sceaux-l’Unité. Le lendemain, la Société populaire de cette ville les conduit solennellement à la barre de la Convention, et montrant l’image de Barra, elle s’exprime en ces termes : « Pères de la Patrie, à ces traits reconnaissez un enfant digne de vous.

 » Nous eûmes le bonheur de posséder hier dans notre sein la mère, le frère et la sœur de l’immortel Barra ; nous nous sommes empressés de les accompagner à votre barre. Vous la voyez devant vous, cette vertueuse républicaine qui a donné le jour à ce jeune héros, et qui lui a fait sucer avec le lait l’amour de la patrie. »

« Je demande, s’écrie Charlier, que pour honorer la vertu, la mère de Barra monte avec ses deux enfants à côté du président. » La proposition est décrétée au milieu des applaudissements.

L’orateur reprend : « Heureuse citoyenne, l’allégresse que ta présence fait éprouver à nos augustes représentants et aux citoyens et citoyennes qui nous écoutent, le baiser fraternel que tu recevras bientôt du président de la Convention, au nom de la Patrie reconnaissante, sont an dédommagement bien doux de la perte que tu as faite. Mais non, tu n’as rien perdu, ton fils n’est pas mort ; il a reçu une nouvelle existence, il est né à l’immortalité[[633]](#footnote-634) ! »

Sur ces entrefaites, arrive la nouvelle qu’un jeune Avignonnais, nommé Agricole Viala, vient d’être tué par les ennemis de la République, au moment où il coupait le câble d’un bateau sur lequel ils devaient franchir la Durance. Aussitôt on appelle son oncle et son instituteur à Paris : on fait graver le portrait du neveu, et on décrète que Viala sera réuni à Barra pour entrer au temple de l’Immortalité. Sur la proposition de Barrère, l’apothéose est définitivement fixée au 30 messidor. « Le comité, dit-il, vous propose de renvoyer au 30 messidor la cérémonie civique dans laquelle vous décernerez aux mânes de Viala et de Barra les honneurs du Panthéon. »

David, chargé de l’ordonnance de la fête, présente son programme à la Convention, et s’exprime ainsi : « Peuples, écoutez ; et vous, tyrans, lisez et pâlissez ; je vais mettre sous les yeux du monde les titres que Barra et Viala ont à la reconnaissance nationale… et nous, représentants du peuple, honorons les Mânes encore sanglants de ces jeunes héros. À treize ans, ils ont égalé la gloire des héros de l’antiquité.

 » Ô Barra ! ô Viala ! les urnes qui renferment vos cendres seront portées par des mères et de jeunes guerriers… que le père, accompagné de ses fils, leur dise : Ô mes enfants ! à leur exemple, soyez la terreur des rois ! Que la mère dise à ses filles : Apprenez que la vraie richesse est de posséder beaucoup d’enfants, qui seront un jour les défenseurs de la patrie ; et qu’à l’exemple de Cornélie, ils soient votre parure et l’ornement de vos maisons[[634]](#footnote-635). »

Voici le détail officiel de l’apothéose. À trois heures du soir une décharge générale de l’artillerie annonce la cérémonie. Le peuple se rend au jardin national (jardin des Tuileries) ; sur l’amphithéâtre paraît la Convention, dont chaque membre tient à la main un épi de blé, symbole de sa mission. La musique la précède, et chante des airs analogues à la fête.

Après ce chant, le président de la Convention monte à la tribune et prononce un discours, où sont développés aux yeux du peuple les traits héroïques de Barra et d’Agricol Viala, leur piété filiale, en un mot, tous les titres qui leur ont mérité les honneurs du Panthéon ; puis, il remet l’urne de Viala entre les mains d’une députation d’enfants, choisis dans chaque section, du même âge que nos jeunes républicains, savoir, depuis onze ans jusqu’à treize inclusivement.

Les restes mortels de Barra, enfermés dans une autre urne, sont déposés entre les mains des mères dont les enfants sont morts glorieusement pour la défense de la liberté. À ces respectables citoyennes, également envoyées par les différentes sections, l’honneur de porter ces restes précieux, gage immortel de la tendresse filiale dont cet héroïque enfant a donné des preuves si touchantes.

À cinq heures très-précises, une seconde salve d’artillerie se fait entendre.

Les députations des mères et des enfants se mettent en marche sur deux colonnes. Le cortège est précédé d’un grand nombre de tambours, dont les sons lugubres et majestueux expriment la marche et les sentiments d’un grand peuple rassemblé pour la cérémonie la plus auguste.

Chaque colonne a en tête les images de Barra et de Viala, dont les actions sont représentées sur la toile.

À la colonne de droite, sont les députations des enfants ; à celle de gauche, les députations des mères[[635]](#footnote-636).

Le milieu des deux colonnes est occupé par les artistes des théâtres formant six groupes, qui marchent dans l’ordre suivant :

Le premier groupe est composé de la musique instrumentale ; le second, des chanteurs ; le troisième, des danseurs ; le quatrième, des chanteuses ; le cinquième, des danseuses ; et le sixième, des poètes qui récitent les vers qu’ils ont composés en l’honneur de nos jeunes héros.

Viennent ensuite les représentants du peuple, entourés de braves militaires blessés pour la défense de la patrie ; le président de la Convention donne la main droite à l’un d’entre eux, désigné par le sort ; et la gauche, à la mère de Barra et à sa fille.

Le peuple ferme la marche.

De distance en distance les tambours font entendre leurs roulements funèbres, et la musique ses sons déchirants. Les chanteurs expriment nos regrets par des accents plaintifs, et les danseurs, dans des pantomimes lugubres et militaires.

On s’arrête ; tout se tait. Tout à coup le peuple élève la voix, et par trois fois s’écrie : Ils sont morts pour la patrie !… Ils sont morts pour la patrie !… Ils sont morts pour la patrie !…

Arrivés dans cet ordre au Panthéon, les deux colonnes se rangent chacune en demi-cercle, pour laisser libre le milieu de l’enceinte, et donner passage à la Convention, qui va se placer sur les degrés du temple. Toujours les jeunes enfants, les musiciens, les chanteurs, les danseurs et les poètes sont placés du côté de Viala ; les mères, les musiciennes et les danseuses du côté de Barra.

Cependant les urnes sont déposées sur un autel élevé au milieu de la place. Autour de cet autel, les jeunes danseuses exécutent des danses funèbres qui retracent la plus profonde tristesse ; elles répandent des cyprès sur les urnes. Au même instant, les musiciens et les chanteurs déplorent les ravages du fanatisme, qui nous a privés de ces jeunes républicains.

Un nouveau silence succède aux cris de la douleur : le président de la Convention s’avance, embrasse les urnes, et les yeux élevés vers le ciel, proclame, en présence de l’Être suprême et du peuple, les honneurs de l’immortalité pour Barra et Agricol Viala. Au nom de la Patrie reconnaissante, il les place au Panthéon, dont les portes s’ouvrent au même instant.

Tout change ; la douleur disparaît ; l’allégresse publique la remplace, et le peuple par trois fois fait entendre ce cri : Ils sont immortels !… Ils sont immortels !… Ils sont immortels !…

L’airain sonne et les jeux commencent.

Les tambours font retentir les airs d’un roulement guerrier ; les danseuses, d’un pas joyeux, répandent des fleurs sur les urnes, et font disparaître les cyprès ; les danseurs, par des attitudes martiales qu’accompagne la musique, célèbrent la gloire des deux héros ; les poètes récitent des vers en leur honneur, et les jeunes soldats font des évolutions militaires.

Le président de la Convention nationale s’avance au milieu du peuple ; il prononce un discours après lequel les mères portent l’urne de Barra dans le Panthéon, et les jeunes enfants celle de Viala.

Le président ferme les portes du temple, et donne le signal du départ. On observe pour le retour le même ordre qu’en allant.

Arrivée au Jardin National, la Convention reprend sa place sur l’amphithéâtre. Le président fait un nouveau discours, dans lequel il retrace aux mères les leçons de vertu qu’elles doivent inspirer de bonne heure à leurs enfants, afin qu’ils se rendent dignes un jour des honneurs éclatants que la Patrie vient de décerner à Barra et à Viala ; il exhorte les jeunes soldats à venger bientôt leur mort, à se montrer toujours prêts comme eux à se dévouer glorieusement pour la défense de la patrie. Le peuple termine cette touchante et mémorable cérémonie par les cris réitérés de Vive la République[[636]](#footnote-637) !

C’est ainsi que la Révolution fait les demi-dieux.

Nous serions curieux de savoir dans quel chapitre de la Confession d’Augsbourg a été copié le programme de cette fête ?

## CHAPITRE VIII.

Les constitutions.

Comme la République romaine, la République française s’occupe en même temps de faire la guerre et de faire des constitutions et des lois. — Comme Rome avait cherché les siennes en Grèce, la Révolution cherche les siennes dans l’antiquité. — Appel à tous les lettrés. — Dubayet, Grégoire, Rabaut Saint-Étienne, Danton, Saint-Just, Carrier. — Vœux de Barrère, Fabre d’Églantine, Hérault de Séchelles, Camille Desmoulins, Chabot. — Guéroult et son ouvrage. — Constitution calquée sur celles des Grecs et des Romains.

La guerre redevenue païenne, et la maxime atroce de l’antiquité : Malheur aux vaincus ! remise en honneur et fidèlement pratiquée par la Révolution à l’égard de ses ennemis, voilà ce que nous venons de constater. En attendant que sur ce point l’histoire nous fournisse de nouveaux rapprochements, nous voyons, par une coïncidence remarquable, la jeune République française occupée des mêmes soins que la vieille Rome au berceau.

Quoique en lutte avec ses voisins, la Rome de Brutus travaille à se donner une constitution et des lois : et au milieu du tumulte d’une guerre générale, la Révolution française s’occupe à fonder son ordre social en se donnant une constitution et des lois républicaines. Avec une activité incessante elle presse ce travail. « Citoyens, disait-elle par l’organe de Condorcet, une ligue puissante nous assiège de toutes parts, vous ne pouvez vous dissimuler les dangers auxquels nos troubles intérieurs exposent la République. Le remède à ces maux, c’est l’établissement d’une constitution républicaine. Citoyens, vous devez vous hâter d’apprendre à la France, à l’Europe que ce devoir est rempli[[637]](#footnote-638). »

Or, la République romaine était allée chercher ses lois dans la Grèce. Fidèle à cet exemple, la République française va demander les siennes à l’antiquité. Le 19 octobre 1792, la Révolution fait un appel à tous les lettrés qui connaissent l’ancienne Grèce et l’ancienne Italie, à tous les possesseurs de fragments de constitutions et de lois antiques, et les invite à mettre leurs trésors à la disposition des législateurs.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de constitution, invite tous les amis de la liberté et de l’égalité, à lui présenter, en quelque langue que ce soit, les plans, les vues et les moyens qu’ils croiront propres à donner une bonne constitution à la République française ; autorise son comité de constitution à faire traduire et publier par la voie de l’impression les ouvrages qui seront envoyés à la Convention nationale[[638]](#footnote-639). »

L’intention de l’Assemblée est parfaitement comprise. Le passé chrétien de la France et de l’Europe est non avenu : ce n’est pas là qu’on ira chercher. Avocats, médecins, professeurs, philosophes, journalistes, hommes de lettres, tous fouillent avec ardeur le champ de l’antiquité classique. Épris d’une égale admiration pour la Grèce et pour l’Italie, ils veulent qu’on retrouve dans la République française tout ce qu’il y a de plus parfait dans ces républiques modèles. Si elle est fille de Rome, elle est petite-fille d’Athènes et de Sparte : aux traits de sa mère elle mêlera les traits de ses aïeules. De là vient que, malgré le puritanisme de Robespierre, la République française n’aura jamais la physionomie complètement romaine.

Bientôt chacun apporte ou ses découvertes récentes ou ses souvenirs de collège. C’est l’abbé Grégoire qui veut que le Français réunisse la vertu de Sparte au génie d’Athènes ; c’est Rabaut Saint-Étienne qui demande, conformément aux lois de Lycurgue et de Minos, que l’État s’empare de l’homme dès le berceau et même avant la naissance[[639]](#footnote-640) ; c’est Danton qui, invoquant le grand principe de Lacédémone, veut que tous les enfants appartiennent à la République avant d’appartenir à leurs pères ; c’est Saint-Just qui veut, sous peine de mort, nous faire goûter le bonheur de Sparte et d’Athènes, et nous élever à la fierté romaine, en exigeant que tous les citoyens portent sous leur habit le poignard de Brutus[[640]](#footnote-641).

C’est Carrier qui veut, pour nous rendre vraiment Romains, que toute la jeunesse française ait continuellement devant les yeux le brasier de Scévola, la mort de Cicéron et l’épée de Caton. C’est Aubert-Dubayet demandant, au nom de la loi romaine, le rétablissement du divorce. C’est Barrère faisant, au nom d’Athènes et de Sparte, créer à Paris l’école de Mars : « À Athènes, à Lacédémone, s’écrie-t-il, il y avait des écoles pour les guerriers. C’est de ces écoles primaires de l’héroïsme qu’on vit sortir tant de grands hommes, dont les actions sont aujourd’hui notre admiration et notre exemple. »

C’est toute une troupe de jeunes démocrates, sortis naguère du collège, qui veulent, pour nous rendre Grecs, instituer les jeux olympiques, rétablir les lois agraires et restaurer le brouet noir des Spartiates. C’est une autre troupe, non moins ardente, qui, pour nous rendre Romains, veut que les Français du dix-huitième siècle prennent des noms romains, et que les communes de France ne renferment désormais que des Brutus et des Publicola.

C’est Fabre d’Églantine qui, introduisant dans le calendrier les jours sans-culottides, en souvenir des épagomènes des Grecs, justifie au nom des anciens et la chose et le nom, en disant à la tribune : « Dès la plus haute antiquité, les Gaulois nos aïeux se sont fait honneur de la dénomination de sans-culottes. L’histoire nous apprend qu’une partie de la Gaule était appelée Gaule culottée, Gallia bracáta ; mais le reste, jusqu’aux bords du Rhin était la Gaule non culottée. Nos pères étaient donc des sans-culottes. »

C’est Hérault de Séchelles qui, nommé membre de la commission de constitution, s’empresse de faire chercher à la Bibliothèque nationale le code de Minos pour en doter la France. C’est Camille Desmoulins qui, pendant quatre ans, présente chaque jour dans ses journaux les institutions des anciennes républiques comme la vraie base de la République française.

Enfin, c’est Chabot qui, regardant les Français comme les administrés de Lycurgue et de Solon, s’écrie : « Citoyens, la nation à laquelle vous allez donner des lois participe aux mœurs austères des Spartiates et à la douce civilisation des Athéniens. Sparte est dans nos faubourgs et dans nos campagnes ; Athènes dans nos grandes villes. En un mot, les Français ont toutes les vertus des deux républiques rivales de la Grèce. Vous devez donc marcher à leur bonheur en suivant les principes opposés de Solon et de Lycurgue[[641]](#footnote-642). »

On serait infini si on voulait rapporter toutes les motions du même genre. Or, dans ces aspirations grecques et romaines ne voir que des vœux puérils, des manifestations d’un fanatisme isolé ; ou, comme on dirait aujourd’hui, des excentricités sans conséquence, serait une erreur. L’inexorable histoire redira de siècle en siècle que les législateurs révolutionnaires prenaient au sérieux tous ces rêves de collège, et que pendant huit ans ils ne reculèrent devant aucun forfait pour les imposer à la France, après les avoir traduits en lois et sanctionnés par la mort.

Mais, parmi tous les fournisseurs législatifs, celui qui remporta la palme fut un membre du corps enseignant : le citoyen-Guéroult, professeur de rhétorique au collège d’Harcourt. Pendant que toutes les têtes travaillent à rechercher les vestiges des lois antiques, il publie son fameux recueil des Constitutions des Spartiates, des Athéniens et des Romains. Un cri de joie universelle salue l’apparition de cet ouvrage. L’organe officiel du gouvernement, le Moniteur, embouche la trompette et présente l’écrit de Guéroult comme l’évangile des législateurs.

« Au moment, dit-il, où les représentants du peuple français s’occupent de donner à la République une constitution capable de réparer les maux et de faire oublier les vices de la première, s’il est un ouvrage intéressant et pour le législateur qui construit l’édifice, et pour le citoyen qui doit juger, c’est sans doute le tableau des trois républiques célébrés qui ont brillé par la vertu, par les arts et par la gloire. C’est à ce titre que nous leur indiquons l’écrit du citoyen Guéroult. Ils trouveront rassemblés, dans un très-petit volume, les éléments dont se composaient les constitutions de Sparte, d’Athènes et de Rome[[642]](#footnote-643). »

On ne s’en tient pas à de stériles éloges. Par un vote solennel, la Convention gratifie l’auteur d’une somme de deux mille livres, à titre de récompense nationale, pour son utile travail[[643]](#footnote-644). L’ouvrage du professeur de rhétorique devient l’oracle des législateurs révolutionnaires. C’est là, comme nous allons le voir, qu’ils ont pris les bases de leurs constitutions républicaines ; et, sinon quant à la lettre, du moins quant à l’esprit, la plupart des lois et des institutions qui transformèrent la France de cette époque en république de l’antiquité.

L’apothéose de l’homme, c’est-à-dire la souveraineté du peuple, s’exerçant sur l’ordre religieux et sur l’ordre social, sans dépendance et sans contrôle, forme la base fondamentale des constitutions de Sparte, d’Athènes et de Rome. « Le peuple d’Athènes, convoqué en assemblée générale, exerçait indistinctement toutes les fonctions de la royauté. Il était tour à tour législateur, magistrat, juge ; lui seul faisait les lois. Le second archonte, nommé par le peuple, s’appelait le roi des sacrifices ; il veillait au maintien du culte, et comme chef de la religion, il présidait aux sacrifices publics. À Sparte, les rois, nommés par le peuple, étaient les chefs de la religion. Chez les Romains, le pouvoir législatif était exercé par le peuple lui-même, dans les assemblées générales. C’est là qu’à la pluralité des suffrages, il faisait les lois, créait les magistrats et décidait de la paix et de la guerre. La religion était réglée par le sénat ; mais c’était le peuple qui, en vertu de sa souveraineté, ordonnait en dernier ressort de ce qui concernait le culte public[[644]](#footnote-645). »

À l’exemple des Grecs et des Romains, la Révolution proclame la souveraineté absolue du peuple, base de son édifice social. « Tout pouvoir vient du peuple ; axiome incontestable, car la force consiste dans la masse et dans le nombre[[645]](#footnote-646). »

Dans la discussion de la Constitution, un membre de l’assemblée va jusqu’à déclarer que le peuple est Dieu, et qu’il n’en reconnaît point d’autre. « Nous poserons, dit-il, la première pierre de notre pyramide constitutionnelle sur la roche inébranlable de la souveraineté du genre humain. Les attributs d’une divinité fantastique appartiennent réellement à la divinité politique. J’ai dit, et le répète, que le genre humain est Dieu ; les aristocrates sont des athées. C’est le genre humain que j’avais en vue lorsque j’ai parlé du peuple-dieu, dont la France est le berceau et le point de ralliement. Sa souveraineté réside essentiellement dans le genre humain ; elle est une, indivisible, imprescriptible, immuable, inaliénable, impérissable, illimitée, sans bornes, absolue et toute-puissante… Les têtes faibles qui veulent un Dieu en trouvent un sur la terre, sans aller chercher je ne sais quel souverain à travers les nuages[[646]](#footnote-647). »

Pour aider les têtes faibles, Chaumette, quelques jours avant de monter à l’échafaud, travaillait activement à établir le culte du Dieu-Peuple[[647]](#footnote-648).

En termes différents la Révolution consacre le dogme antique, lorsqu’elle écrit dans sa Constitution : « La souveraineté réside dans le peuple. — Elle est une, indivisible, imprescriptible et inaliénable. — Chaque section du Souverain assemblée doit jouir du droit d’exprimer sa volonté avec une entière liberté. — Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l’instant mis à mort par les hommes libres[[648]](#footnote-649). »

De la souveraineté du peuple découlait, chez les anciens, le droit pour le peuple de faire les lois. Du même principe, la Révolution tire la même conséquence : « Le peuple est souverain, tous les droits dérivent de ce principe[[649]](#footnote-650). » « La loi c’est la volonté des gouvernés : donc les gouvernants ne doivent avoir aucune part à sa formation[[650]](#footnote-651). »

Or, le peuple romain faisait lui-même les lois dans les assemblées générales. Là-dessus, de vifs débats ont lieu à la Convention : les uns veulent qu’on copie et qu’on exécute à la lettre l’article de la constitution romaine. Les autres, malgré leur enthousiasme pour l’antiquité, soutiennent que la pratique en est impossible. « Je ne sais, disait un de ces derniers, ce que signifient les éternelles déclamations de quelques orateurs qui, dans un territoire de vingt-cinq mille lieues carrées, dans un État peuplé de vingt-cinq à vingt-six millions d’hommes, appellent sans cesse cette immense quantité de citoyens à l’exercice presque journalier de leurs droits. Ah ! sans doute, il était aisé, dans les anciennes républiques, de convoquer éternellement le peuple. Si nous étions citoyens romains, si nous avions des esclaves et une classe d’hommes qui fit tous les travaux domestiques, commerciaux et agricoles, je proposerais l’établissement de forum dans toutes les villes, bourgades, et jusque dans le plus petit hameau. Mais est-ce bien là notre position[[651]](#footnote-652) ? »

À quoi Camille Desmoulins répond : « Je ne conçois pas ce que c’est qu’une République sans forum, sans place publique et sans le veto du peuple. Nous n’avons point de place publique assez grande, mais nos districts y suppléent, et remplissent bien mieux l’objet de la tribune et du forum[[652]](#footnote-653). »

Lorsque la perfection est impossible, il faut au moins en approcher le plus qu’on peut[[653]](#footnote-654). En conséquence, la Révolution décrète : « La loi est l’expression libre et solennelle de la volonté générale ; un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution ; une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures. — Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi. — La loi doit être soumise à la ratification du peuple. — S’il y a réclamation, on convoque les assemblées primaires[[654]](#footnote-655). »

Dans les Républiques de Sparte, d’Athènes et de Rome, le peuple, en sa qualité de souverain, créait ses magistrats, les jugeait, les révoquait : il en sera de même dans la République française. « Si le peuple est incapable de faire de bonnes lois, il est très-capable de nommer de bons législateurs[[655]](#footnote-656). »

Ainsi, le peuple souverain nomme ses députés ; nomme les administrateurs, les arbitres publics, les juges criminels et de cassation ; nomme le conseil exécutif, qui, à son tour et au nom du peuple, nomme les généraux d’armée, révoque et remplace ses agents[[656]](#footnote-657). « Je veux, avait dit l’oracle de la Convention, que tous les fonctionnaires publics, nommés par le peuple, puissent être révoqués par lui, sans autre motif que le droit imprescriptible qui lui appartient de révoquer ses mandataires[[657]](#footnote-658). »

En un mot, reconnaissance indéfinie de la puissance électorale du peuple ; nomination par lui de tout agent d’une partie de son pouvoir dans la paix et dans la guerre ; car à Rome, à Athènes, à Sparte, les généraux nommaient les centeniers et les capitaines ; mais les généraux étaient nommés par le peuple ; abolition de toute charge suprême ; exercice d’un an, ou de deux tout au plus, dans toute portion de pouvoir ; responsabilité devant le peuple de tout fonctionnaire public[[658]](#footnote-659) : tel est l’esprit entièrement classique de la Constitution de la République française.

« Cette œuvre assise sur le bronze, disent les conventionnels, subsistera : la race des tyrans et des esclaves périra, et les Spartiates, les Romains et les Français resteront[[659]](#footnote-660). »

Tout-puissant dans l’ordre social, le peuple de Sparte, de Rome et d’Athènes, l’était aussi dans l’ordre religieux ; en sorte qu’il pouvait graver sur ses médailles : Empereur et pontife : Imperátor et summus póntifex. Par l’organe du roi des sacrifices ou par le ministère du Sénat, le peuple réglait la nature et les cérémonies du culte ; établissait ou abolissait les fêtes religieuses ; admettait au nombre des dieux de la patrie les dieux étrangers, en créait de nouveaux, et leur donnait droit de bourgeoisie.

En proclamant, comme point de départ, la souveraineté absolue du peuple, la Révolution lui reconnaît les mêmes droits : droit d’abolir la religion établie, et il en a usé ; droit d’établir une nouvelle religion, et il en a usé ; droit d’instituer des fêtes religieuses, et il en a usé ; droit de décréter des dieux et des déesses, et il en a usé ; droit de décréter des héros et des demi-dieux, et il en a usé ; droit de les placer sur les autels et de les adorer, et il en a usé ; droit de les chasser de leur temple et de les jeter aux égouts, et il en a usé.

Lorsqu’il lui annonça tant de glorieuses prérogatives, l’organe de la Constituante, Talleyrand, dit en termes formels : « La religion, ses ministres, les religieux, les pauvres, sont à la Nation. Ces dispositions sont sages, vous n’en feriez en aucun temps ni déplus sûres, ni de plus conformes à la saine politique, ni de mieux assorties au véritable esprit de la religion[[660]](#footnote-661). »

« Peuple, crie à son tour Cérutti, la religion est le complément et la consécration de la morale et de la politique. Un mobile si puissant demande à être sagement combiné. Jusqu’ici des chimères affreuses ont attristé ou ensanglanté les temples. Notre Révolution emportera dans son cours ces chimères absurdes. Concentrées dans un seul et vaste foyer, comme dans un miroir ardent, les lumières du dix-huitième siècle vont résoudre en vapeurs et précipiter en fusion les préjugés barbares amoncelés par tant de siècles. Donnons à l’univers l’exemple d’une constitution pure : corrigeons les erreurs de la terre et celles du ciel[[661]](#footnote-662). »

## CHAPITRE IX.

Les constitutions (suite).

Égalité universelle, base de la Constitution. — Les comédiens, les juifs, le bourreau. — Le tutoiement. — Liberté de la presse. — Liberté des cultes. — Le Sénat, comme à Rome. — La puissance tribunitienne. — La centralisation. — But de la Constitution. — Moyen de despotisme. —Éloges de la Constitution au nom des Grecs et des Romains. — Médailles en son honneur. — Son apothéose.

On lit dans l’ouvrage de Guéroult, à propos de la constitution des Athéniens : « Aristide fit porter une loi par laquelle tous les citoyens, quelle que fut leur fortune, pouvaient prétendre aux emplois et aux magistratures. — Ainsi fut détruite l’aristocratie des richesses. Le gouvernement devint purement démocratique, et l’égalité des citoyens la base de la constitution athénienne[[662]](#footnote-663). »

À cette lecture, la Révolution bat des mains, et la loi d’Athènes devient une des bases de la Constitution française : « Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi. — Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics[[663]](#footnote-664). »

Avant de connaître la lettre de cette loi démocratique, les premiers révolutionnaires en connaissaient l’esprit. On les voit, fidèles à leurs souvenirs de collège, demander à l’envi l’égalité universelle. Le 22 octobre 1789, Robespierre disait à la Constituante : « Tous les citoyens, quels qu’ils soient, ont droit de prétendre à tous les degrés de représentation. La souveraineté réside dans le peuple ; chaque individu a donc droit de concourir à la loi par laquelle il est obligé, et à l’administration de la chose publique, qui est la sienne. Sinon, il n’est pas vrai que tous les hommes sont égaux en droits, que tout homme est citoyen[[664]](#footnote-665). »

À Robespierre succède M. de Clermont-Tonnerre, qui demande les droits de l’homme et du citoyen, c’est-à-dire la faculté d’être général d’armée, député, ministre : 1° pour les comédiens, attendu qu’ils présentent sur les théâtres les chefs-d’œuvre de l’esprit humain, des ouvrages remplis de cette saine philosophie[[665]](#footnote-666) qui, ainsi placée à la portée de tous, a préparé avec succès la Révolution ; 2° pour les protestants et les juifs, attendu que si Dieu a voulu que nous nous accordions sur la morale, il n’a réservé qu’à lui seul les lois dogmatiques ; 3° pour le bourreau, attendu que le préjugé qui le repousse est vague, léger et ne porte que sur des formes[[666]](#footnote-667).

Enfin, pour assurer le triomphe complet de l’égalité, on décrète qu’à l’exemple des peuples libres de l’antiquité, tout le monde se tutoiera. « L’esprit de fanatisme, d’orgueil et de féodalité, disent-ils, nous a fait contracter l’habitude de nous servir de la seconde personne du pluriel lorsque nous parlons à un seul. Beaucoup de maux résultent de cet abus ; il oppose une barrière à l’intelligence des sans-culottes ; il entretient la morgue et éloigne les vertus fraternelles. En conséquence, tous les républicains seront tenus à l’avenir de tutoyer, sans distinction, ceux ou celles à qui ils parleront en un seul, sous peine d’être déclarés suspects et ennemis de l’égalité[[667]](#footnote-668). »

« En vertu de ce décret, sanctionné par la mort, et digne des saturnales du paganisme, maîtres et serviteurs n’emploient plus en se parlant que le tu du sans-culottisme, et les personnages les plus influents par leur rang et leur prépondérance dans le gouvernement affectent dans leur mise, leur langage et leurs manières, le cynisme le plus révoltant[[668]](#footnote-669). » Chaumette veut qu’à l’instar de la Convention, les membres de la Commune de Paris portent des sabots.

Avant de passer en décret, la modification républicaine du langage avait été, suivant l’usage, réclamée par les lettrés révolutionnaires, au nom de l’antiquité. L’un d’eux s’exprime ainsi : « Les Spartiates, les Grecs et les Romains disaient tu et non pas vous. Si nous voulons la liberté, parlons-en le langage. Je propose donc à tous les amis de la liberté et de l’égalité, surtout aux membres des clubs patriotiques, d’adopter le langage pur et simple de la Nature. Si je parlais au roi ou au président du corps législatif même, je lui parlerais suivant les règles de la grammaire et non suivant l’usage.

 » Je dirais au roi : Louis, nous t’avons élevé à la seconde place de l’État, nous avons même insulté à nos descendants en promettant aux tiens l’honneur de tenir les rênes du char superbe que nous te confions. Tu nous assures de le conduire au gré de ton maître, le peuple ; de te conformer à la Constitution, qui est fondée sur la liberté et l’égalité. Je te somme de par la raison d’en parler le langage et d’accoutumer tes oreilles à l’entendre… Nous avons détruit les titres ridicules de la ci-devant noblesse ; nous ne disons plus monseigneur ; proscrivons aussi l’usage d’appeler un autre homme monsieur. Que les mots sieur, monsieur soient supprimés, et que l’on appelle chacun par son nom patronymique. Monsieur qui vient de dóminus, maître de maison, pour le distinguer de l’esclave, je le supprime ; parce que dans un pays où il n’y a ni maîtres ni serfs, toute dénomination qui pourrait en rappeler l’idée est dangereuse à la liberté. J’en dis autant des femmes, nulle ne doit être appelée madame, par la même raison qu’il n’y a plus de maîtresses ni d’esclaves[[669]](#footnote-670). »

Le principe de la souveraineté, ou même de la divinité du peuple, n’a pas encore donné tous ses fruits. « On jouissait à Athènes, dit l’ouvrage de Guéroult, de la plus grande liberté dans les opinions religieuses[[670]](#footnote-671). »

Cet article de la Constitution athénienne fut traduit dans la Constitution républicaine par la liberté illimitée des cultes, et surtout par la liberté de la presse. « Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le libre exercice des cultes ne peuvent être interdits[[671]](#footnote-672). »

Conformément à la pratique des Grecs et des Romains, les révolutionnaires entendirent par la liberté des cultes, la liberté illimitée de l’erreur en matière de religion ; la liberté illimitée d’en faire profession publique ; la liberté de restaurer le culte des dieux et des déesses de l’antiquité ; la liberté d’outrager la religion catholique, de la détruire, de la dépouiller ; la liberté de guillotiner ses ministres et ses fidèles ; la liberté, en un mot, d’avoir toute espèce de religion, excepté la véritable.

Quant à la liberté de la presse, ils la réclament comme le plus puissant moyen d’assurer l’apothéose de l’homme, c’est-à-dire comme le moyen le plus efficace de détruire tout ordre religieux et tout ordre social, que l’homme n’a pas établi. « Vous ne devez pas balancer, disent-ils, de déclarer franchement la liberté de la presse. C’est la presse qui a détruit le despotisme ; c’est elle qui précédemment avait détruit le fanatisme. L’arbre de la liberté ne croît que par l’influence salutaire de la liberté d’imprimer. » Ainsi parlent Robespierre, Barrère et le duc de la Rochefoucauld[[672]](#footnote-673).

« Voulez-vous réformer des abus ? continue l’abbé Sieyès, la liberté de la presse vous prépare les voies. Avez-vous besoin d’une bonne institution ? la liberté de la presse vous sert de précurseur.

Par elle la liberté cesse d’être resserrée dans de petites agrégations républicaines. Elle est pour l’immensité de l’espace ce qu’était la voix de l’orateur sur Ia place publique d’Athènes et de Rome[[673]](#footnote-674). »

« Laissez, ajoute Lavicomterie, laissez la liberté de la presse éclairer tous les forfaits. Ah ! quand les dangers de tout imprimer seraient aussi réels qu’ils sont faux, est-ce un titre pour en arrêter la marche bienfaisante ? Mais les dangers sont nuls pour les gens de bien, ils n’existent que pour les coupables. Doit-on éteindre le feu parce qu’il lance la foudre ? Doit-on laisser le fer dans les entrailles de la terre parce qu’on en forge des poignards ? S’il arme des mains barbares, apprends, homme stupide, qu’on en fait le soc de ta charrue[[674]](#footnote-675). »

Tallien conclut en disant, aux Jacobins : « Si on vous dépouille de la liberté de la presse, toutes vos institutions périssent ; les tyrans triomphent et la Révolution est manquée. Donc, la liberté de la presse ou la mort[[675]](#footnote-676) ! »

Et les Jacobins répondent par cet article de loi : « La liberté des opinions et de la presse est illimitée comme la pensée ; et quiconque tentera de la restreindre de quelque manière que ce soit sera puni de mort[[676]](#footnote-677). »

La pratique ressemble peu à ce langage. La liberté révolutionnaire consista essentiellement dans le droit de tout dire, excepté la vérité ; dans le droit de tout faire, excepté le bien.

« Chez les Romains, dit encore le livre du citoyen Guéroult, le sénat était le conseil permanent de l’État[[677]](#footnote-678). »

Athènes aussi avait son sénat dans l’aréopage. La République française devait donc avoir le sien. Ce sénat a porté tour à tour les noms d’Assemblée constituante, d’Assemblée législative, de Convention. Suivant le langage des gouvernements démocratiques, où tous les pouvoirs émanent du peuple par voie d’élection, ce sénat est censé le peuple lui-même agissant par ses mandataires. Or, dans l’esprit de l’antiquité classique, comme dans celui de la Révolution, le peuple étant omnipotent, son sénat ne tarde pas à s’attribuer toutes les prérogatives de la souveraineté et d’en exercer tous les droits.

Il commence par se déclarer inviolable, déclarant infâme et traître envers la nation, et coupable de crime capital, quiconque oserait rechercher un de ses membres pour ses actes législatifs[[678]](#footnote-679).

Et conformément à l’exemple des Brutus, ils foulent aux pieds l’inviolabilité du roi et des citoyens ! Ils se logent dans les palais de la République et s’adjugent de splendides honoraires[[679]](#footnote-680) ! Ils fabriquent des milliers de lois, décrets, ordonnances, injustes, absurdes, spoliateurs, sanguinaires, tyranniques, et, devant tous leurs caprices législatifs, il faut courber la tête sous peine de mort !

Pour justifier leurs excès ils invoquent et leur toute-puissance et les exemples de l’antiquité : « Le crime en deuil pleure sur la tombe des conjurés. L’aristocratie appelle leur destruction un acte de dictature. Brutus et Cassius aussi furent accusés de tyrannie ; pour avoir immolé César, ils furent accusés par Antoine… Que la Convention plane sur les pouvoirs, qu’ils la respectent et fassent le bien ! Qu’on mette de la différence entre être libre et se déclarer indépendant pour faire le mal. Que les hommes révolutionnaires soient des Romains et non point des Tartares. » Et c’est Saint-Just, le proconsul du Bas-Rhin, le séide de Robespierre, qui tient ce langage[[680]](#footnote-681) !

La souveraineté ne se partage pas plus que la divinité. Or, partant du principe que le peuple est souverain, qu’il est dieu, ils déclarent absurde l’existence d’un pouvoir rival à côté du leur. « Que signifient deux pouvoirs indépendants dans l’État, quand il est plus clair que le jour qu’il n’y en a qu’un seul, celui du Souverain ? Dira-t-on que cette indépendance n’est que relative, et que ces deux pouvoirs dépendent également du peuple ? Je dis, moi, que l’existence de deux pouvoirs indépendants l’un de l’autre, mais dépendants du peuple, n’est qu’un appel éternel à l’insurrection[[681]](#footnote-682). »

Ce pouvoir exorbitant, sera-t-il donc sans contrôle et sans contrepoids ? Il en aura un, répond Robespierre, ce sera le peuple lui-même. Il défendra ses droits contre son sénat, comme les tribuns le défendaient à Rome. « Pour prévenir la tyrannie on a imaginé deux moyens : l’équilibre des pouvoirs et le tribunat. Le premier ne peut être qu’une chimère ou un fléau, et l’histoire ne m’a pas appris à respecter le second. Je ne confie point la défense de la cause sacrée du peuple à un homme faible et corruptible. La protection des tribuns suppose l’esclavage du peuple. Je n’aime point que le peuple romain se retire sur le mont Sacré, pour demander des protecteurs à un sénat despotique et à des patriciens insolents ; je veux qu’il reste dans Borne et qu’il en chasse tous ses tyrans. Il n’y a qu’un seul tribun du peuple que je puisse avouer, c’est le peuple lui-même ; c’est à chaque section de la République française que je réserve la puissance tribunitienne[[682]](#footnote-683). »

Une dernière conséquence du dogme païen de la souveraineté du peuple, c’est la centralisation. Le peuple étant l’unique souverain, et le peuple agissant souverainement par ses mandataires ou son sénat, toute l’action gouvernementale doit être concentrée dans ce sénat, et résider dans la ville où lui-même établit son trône : tout doit partir de là, tout doit y revenir. Le reste ne peut être qu’obstacle ou moyen. Obstacle, il sera impitoyablement brisé ; moyen, il fonctionnera exclusivement d’après les ordres et dans le sens du pouvoir central.

Alors nous aurons l’image parfaite de la république de Rome, maîtresse du monde ; de la république d’Athènes, où vingt mille bourgeois régnaient sur quatre cent mille esclaves ; nous serons revenus à la grande unité matérielle de l’empire de Tibère : toutes les libertés individuelles, communales et provinciales seront absorbées au profit de la souveraineté, qui s’appellera tour à tour la Convention, le Directoire, l’État, Mirabeau ou Robespierre ; l’œuvre de la civilisation chrétienne par la liberté et par la hiérarchie des ordres sera détruite, et nous entrerons dans les voies de la civilisation païenne, c’est-à-dire que nous serons constamment placés entre le despotisme et l’anarchie. Ainsi, par un terrible retour sera consommée, au profit de la bourgeoisie, l’œuvre de centralisation et d’omnipotence que Louis XIV et tous les rois de l’Europe, depuis la Renaissance, avaient si aveuglément entreprise au profit de la royauté.

Toutes ces conséquences du principe païen, avec le principe lui-même, sont fidèlement inscrites dans les constitutions révolutionnaires de 1791 et de 1793.

« Une constitution nationale, est-il dit, étant plus avantageuse aux provinces que les privilèges dont quelques-unes jouissaient, il est déclaré que tous les privilèges particuliers des provinces, principautés, pays, cantons, villes et communautés d’habitants, soit pécuniaires, soit de toute nature, sont abolis sans retour[[683]](#footnote-684). »

Afin d’anéantir toute trace de supériorité, le décret du dixième jour du deuxième mois de l’an II, supprime toutes dénominations de ville, bourg et village, et leur substitue celui de commune.

Anéantir tout principe de résistance au pouvoir absolu, en faisant passer sur toutes les institutions sociales le pesant niveau de l’égalité ; organiser la France entière au point de vue de la centralisation, comme une vaste machine dont tous les rouages secondaires obéissent forcément et aveuglément au moteur principal : tel est le but avoué des constituants… « Le principal objet de la nouvelle division du royaume par départements, dit Mirabeau, est de détruire l’esprit des provinces, comme on a cherché à détruire l’esprit de tous les corps. Il faut changer la division actuelle par provinces, parce qu’après avoir aboli les prétentions et les privilèges, il serait imprudent de laisser subsister une administration qui pourrait offrir des moyens de les réclamer et de les reprendre[[684]](#footnote-685). »

Comme on avait anéanti la grande propriété, « il faut encore, ajoute-t-il, et pour la même raison, ne pas conserver de trop grands départements. L’administration y serait, par cela même, nécessairement concentrée en très-peu de mains, et toute administration concentrée devient bientôt aristocratique[[685]](#footnote-686). »

« La nouvelle division territoriale, ajoute le rapporteur du comité de Constitution, a pour but de régénérer la France en la fondant dans le grand tout national, et de faciliter le jeu du mécanisme représentatif, de manière que d’un ressort commun partent tous les mouvements du corps politique[[686]](#footnote-687). »

Tous parlent dans le même sens ; puis résumant leurs travaux, par l’organe du Moniteur ; ils disent : « Il était décrété que les lois seraient faites par les représentants de la nation ; que ces représentants seraient élus parle peuple : il était donc nécessaire d’établir une égalité proportionnelle de représentation. Les antiques divisions du royaume ne pouvaient servir de base à cette opération fondamentale. D’ailleurs, après avoir aboli les prétentions et les privilèges, il n’était pas de la prudence d’en laisser subsister le germe dans l’État, par une division qui, les rappelant sans cesse, pourrait offrir la tentation et les moyens de la rétablir. Après avoir détruit toutes les espèces d’aristocraties, il ne convenait pas de conserver de grandes administrations, qui pourraient se croire assez fortes pour entreprendre de résister au chef du pouvoir exécutif, et assez puissantes pour manquer impunément de soumission à la législature. C’était de plus une vue vraiment patriotique, que d’éteindre l’esprit de province, qui n’est qu’un esprit individuel ; de ramener à l’unité politique tous les membres de l’état, et d’en subordonner les parties diverses au grand tout national[[687]](#footnote-688). »

Après avoir brutalement détruit, au lieu de l’améliorer, l’ancienne constitution de la France, après avoir foulé aux pieds tous les droits acquis, toutes les libertés, toutes les franchises, toutes les traditions nationales ; après avoir organisé le despotisme et préparé à leur patrie et à l’Europe un avenir de déceptions, de crimes et de calamités, tel que le monde chrétien n’en vit jamais, les nouveaux Lycurgues se contemplent dans leur œuvre, et trouvant qu’il est bon, ils en proclament l’excellence, et, au nom des Athéniens, obligent la France entière à la proclamer avec eux, sous peine de mort[[688]](#footnote-689).

« Français, s’écrient-ils, la Constitution assure à jamais votre liberté ; les droits de l’homme étaient méconnus, insultés depuis des siècles, ils ont été rétablis pour l’humanité entière. La nouvelle division du royaume efface jusqu’aux dernières traces des anciens préjugés, et substitue à l’amour-propre des provinces, l’amour véritable de la patrie. Voyez, Français, la perspective de bonheur et de gloire qui s’ouvre devant vous ! Voyez la génération nouvelle, comme ses sentiments sont purs, nobles, patriotiques ! Ne déshonorez point le plus bel ouvrage dont les annales du inonde nous aient transmis la mémoire[[689]](#footnote-690). »

« Que les machinateurs de gouvernements oppressifs, de systèmes antipopulaires, continue Hérault de Séchelles, combinent péniblement leurs projets ; les Français, qui aiment sincèrement la patrie, n’ont qu’à descendre dans leurs cœurs ; ils y lisent la République. La charte d’une république ne peut pas être longue. La royauté tenait beaucoup de place dans notre dernier code, mais nous en sommes enfin débarrassés pour jamais. Nous ne daignons pas reparler de tant de puérilités : ces souvenirs ne sont plus aujourd’hui que du domaine de l’histoire, qui sera forcée de les raconter en rougissant… La Constitution brise toutes les séparations de territoire, en fondant et en rendant plus compacte que jamais l’ensemble départemental, en sorte que la patrie n’aura plus, pour ainsi dire, qu’un seul et même mouvement[[690]](#footnote-691). »

L’éloge de leur chef-d’œuvre ne se lira pas seulement dans les journaux et dans les livres, il descendra du haut des chaires. Le 13 juillet 1791, la métropole de Paris entendit les paroles suivantes, sorties de la bouche du citoyen Hervier, prêchant devant les électeurs : « Citoyens, la Constitution a fondé le trône du monarque sur l’autel de la patrie. Les citoyens ont créé les rois, ils sont les premiers rois, les souverains des rois… Sages électeurs, qui avez travaillé à la Révolution, quelle doit être votre joie en portant vos regards sur ce vaste empire, si heureusement changé ! »

Puis, révélant l’esprit de naturalisme païen qui a dicté les noms des nouvelles divisions territoriales, comme il dictera bientôt les noms des jours et des mois, l’orateur sacré ajoute : « Les rivières et les montagnes ont donné leurs noms aux divers départements nous oublions l’ancien langage des lieux du despotisme. La géographie s’est embellie comme la morale. Partout nous entendons la Nature… Quelle Révolution ! Où sont les princes ? Où sont les pontifes ? Où sont les cours ? Où sont les despotes ? Ils ont passé… Français, notre Révolution est l’opération de Dieu. Rendons-lui grâce : Te Deum laudámus[[691]](#footnote-692). »

Mais ce qui flatte le plus ces admirateurs des législateurs antiques, c’est la pensée d’avoir égalé, peut-être même surpassé leurs modèles : « Jamais, s’écrient-ils, jamais les républiques, les États, les empires ; jamais Athènes, Sparte, Rome, Carthage, n’auraient pu toutes ensemble faire de constitution plus parfaite que la nôtre[[692]](#footnote-693). »

En conséquence, ils décrètent la peine de mort contre quiconque sera convaincu d’avoir voulu ébranler ou modifier la Constitution ; ils décrètent, à l’imitation des Romains, que la Constitution sera gravée sur des tables, au sein du Corps législatif ; ils décrètent que des médailles seront frappées pour éterniser le jour où ils ont achevé leur ouvrage[[693]](#footnote-694).

Ce n’est pas tout ; faisant eux-mêmes leur apothéose dans celle de leur œuvre, ils décrètent qu’un tableau représentant la Constitution sous la forme d’une Déesse, revêtue des couleurs nationales et entourée de Génies, foulant aux pieds les Abus sous lesquels la France gémissait, et élevant des trophées à la Révolution, sera placé dans la salle de leurs séances[[694]](#footnote-695).

## CHAPITRE X.

Les lois.

Lois athéniennes fournies par la Décade philosophique. — Elles passent dans le code de la Révolution. — Loi contre les tyrans. — Serment des élèves de l’université de Paris. — Loi des suspects. — Loi contre la propriété. — Son but est de multiplier les petits propriétaires. — Fête en l’honneur des acquéreurs des biens nationaux. — Loi contraire à l’autorité paternelle. — Le droit de tester, l’égalité des partages. — Loi qui abaisse l’âge de la majorité. — Loi sur l’abandon des enfants. — Invitation à nous faire Athéniens.

Ce que l’ouvrage de Guéroult avait été pour les Constituants, la Décade philosophique le fut pour les Législateurs. À l’appel de la Convention, les rédacteurs de cette Revue, qu’on peut appeler les doctrinaires de 92, s’empressent de donner de longs extraits de l’ouvrage de Samuel Petit sur les lois des républiques de l’antiquité. « Ce recueil, disent-ils, est infiniment précieux, car il contient les lois des Athéniens, éparses dans les écrits des philosophes, des orateurs et même des poètes. Voici quelques-unes de ces lois, qu’il est du plus grand intérêt de publier aujourd’hui, que l’on songe sérieusement à donner une bonne constitution à la France et à établir une législation sage et juste[[695]](#footnote-696). »

Première loi. — « Quit soit l’ennemi de tous les Athéniens, et qu’il soit impunément mis à mort, celui qui renverserait le gouvernement républicain, ou celui qui après sa destruction accepterait une magistrature ; que ses biens soient vendus, excepté la dixième partie, que l’on consacrera à Minerve. Celui qui le tuera ou conseillera de le tuer sera pur de meurtre. Que tous les Athéniens, chacun dans sa tribu et dans l’assemblée générale, jurent, au milieu des sacrifices, qu’ils n’épargneront jamais quiconque tenterait ou seconderait de pareils crimes[[696]](#footnote-697). »

Le régicide établi en principe, le meurtre de Louis XVI, la condamnation à mort de tous les rois, l’assassinat juridique de plusieurs milliers de victimes, les arrêts sanglants du tribunal révolutionnaire, la formation d’un corps de tyrannicides, ne sont que l’application littérale de cette loi d’Athènes, inscrite dans le code révolutionnaire, sous le titre de Serment de haine à la royauté, et d’inviolabilité de la République.

Afin de préparer l’enfance elle-même à cette haine homicide, la Révolution lui fait d’abord prêter le serment de mourir pour la patrie et pour la Constitution. La scène suivante rappelle le petit Annibal, la main étendue sur un réchaud, jurant haine aux Romains, ou les jeunes Athéniens jurant, aux fêtes de Minerve, sous les yeux de tout le peuple, de tuer sans pitié les ennemis de leur patrie.

Le lundi 2 juillet 1791, on voit arriver à la barre de l’Assemblée huit cents étudiants de l’université de Paris, ayant les professeurs à leur tête. Le jeune orateur de la députation dit : « Nos pères ont juré de mourir pour la défense de la liberté ; animés des mêmes sentiments, leurs enfants viennent sur leurs traces déposer sur l’Autel de la patrie, le serment d’être fidèles à la loi ; serment trop profondément gravé dans nos cœurs pour que nous le trahissions jamais. »

Le président Alexandre Beauharnais les félicite de leur civisme et lit la formule du serment. Élèves et professeurs lèvent la main et prêtent le serment d’une voix unanime. L’enthousiasme des spectateurs éclate par de nombreux applaudissements ; et bientôt les petits Annibals universitaires, au nombre de quatre mille, traversent le parquet en répétant avec transport le serment de mourir pour la patrie[[697]](#footnote-698). Dulce pro pátria mori : c’est de l’Horace tout pur[[698]](#footnote-699).

Ils sont suivis par les élèves des institutions libres. Grâce à leur éducation classique, tous sont animés des mêmes sentiments républicains, tous ont pris au sérieux, comme le disait le recteur Dumonchel, les vieilles vertus des Grecs et des Romains. Leur langage montre de quels aliments intellectuels ils sont nourris.

Ceux de la section des Lombards imitent le laconisme des Spartiates, et se contentent de crier en défilant dans la salle : Nous jurons de vaincre ou de mourir[[699]](#footnote-700).

Ceux de la section Marat sont plus explicites, et prouvent qu’ils connaissent à fond leur Tite-Live. Un de leurs professeurs s’approche de la barre et dit : « Citoyens législateurs, vous voyez devant vous les jeunes élèves de la section Marat. Embrasés du feu sacré de la liberté, et dirigés par les sages leçons de leurs instituteurs, ces jeunes citoyens depuis longtemps brûlaient d’envie de venir exprimer aux pères de la patrie (patres conscrípti) toute l’ardeur dont ils sont animés. Vos regards paternels vont les encourager ; daignez, législateurs, entendre l’expression de leurs sentiments par leur propre organe.

Un des petits Brutus s’avance, et de sa voix d’écolier répète la leçon suivante : « Législateurs, vous voyez devant vous un essaim de jeunes Français dont l’âme, courageuse et fière de sa liberté, attend avec impatience le moment où ils pourront supporter le poids des armes pour voler à l’ennemi. Nous avons juré de prouver à l’univers et à la postérité que les rives de la Seine sont peuplées d’hommes aussi courageux que ceux que l’on admira autrefois sur les bords du Tibre.

 » Nous savons ce que les Horace, les Fabricius, les Fabius, les Cincinnatus, ont fait pour sauver Rome : nous savons que trois cents Spartiates demi-nus préparèrent par leur mort glorieuse la ruine du tyran de l’Asie et de ses lâches satellites.

 » Nous savons [[700]](#footnote-701) que, tant que les peuples ont soutenu par leur courage les hommes vertueux qui leur dictaient des lois, Sparte et Rome ont été libres au milieu des douze despotes qui voulaient les asservir.

 » Eh bien, nous les défendrons ces lois ; oui, législateurs, nous le jurons devant vous, la sublime inscription des Thermopyles sera la nôtre : Passant, va dire à Sparte que nous sommes tous morts ici pour le soutien de ses saintes lois[[701]](#footnote-702). »

De vifs applaudissements accueillent ce discours dont l’Assemblée vote la mention honorable et l’insertion au Bulletin[[702]](#footnote-703).

Des clubs de la Jeunesse s’établissent à Paris et dans les provinces. Le club de Brest écrit à ceux de Paris : « Jurons sur l’autel de la patrie de verser jusqu’à la dernière goutte de notre sang, pour faire respecter les lois qui émanent du respectable tribunal de la liberté française. « Paris répond par ce mot, pris dans quelque version de Tacite : « Clara ea victóriæ in præsens, in pósterum úsui ; armáque quibus indigébant adépti, magna per Germánias Galliásque fama, libertátis auctóres celebrabántur[[703]](#footnote-704). » La bouche parle de l’abondance du cœur.

Seconde loi. — « Qu’on envoie pour dix ans en exil quiconque est trop puissant dans la République. » — « C’était une ancienne loi des Athéniens ; le peuple exilait ceux qui lui étaient odieux ou suspects, à cause de leurs richesses, de leurs grandes qualités ou de leur renommée[[704]](#footnote-705). »

La Révolution perfectionne la loi d’Athènes : ce n’est pas en exil, mais à la mort qu’elle envoie ceux qui lui sont odieux ou suspects. Les lois atroces qu’elle rend contre les riches, les nobles, les suspects en général, sont la loi d’Athènes mise en pratique sur une vaste échelle et avec une cruauté digne de Dracon.

Troisième loi. — « Qu’on fixe l’étendue de terre qu’un citoyen peut posséder. « Aristote dit la raison de cette loi : c’est qu’on voulait, autant que possible, empêcher une trop grande inégalité dans les fortunes. Le mal est qu’on ignore absolument quelle était l’étendue de terrain que Solon, par sa loi, permettait de posséder[[705]](#footnote-706) ; mais on voit par un passage de Varron qu’une ancienne loi défendait aux Romains d’avoir plus de cinq cents arpents[[706]](#footnote-707) ».

Cette loi énonce clairement le principe païen commun à Sparte et à Rome, que c’est la loi qui fait la propriété. La Révolution proclame ce principe de l’antiquité : « La nation fait la loi, dit Mirabeau, la loi fait la propriété. » — « La propriété, continue Robespierre, est le droit qu’a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion des biens qui lui est garantie par la loi*[[707]](#footnote-708)*. » De là découlent naturellement les lois agraires que nous trouvons à la tête de l’histoire des républiques classiques. Lois et conséquences, la Révolution adopte tout et met tout en pratique.

C’est en vertu de la loi païenne sur la propriété qu’elle dépouille le clergé, la noblesse et tous ceux qu’elle trouve trop riches. C’est en vertu de la même loi qu’à l’exemple des démocrates de Rome et d’Athènes, elle exécute le partage des terres, afin de multiplier ses partisans en multipliant les petits propriétaires.

Rien de plus explicite à cet égard que le décret du 15 août 1792. En voici la teneur : « L’Assemblée nationale décrète : 1° que dès cette année, immédiatement après les récoltes, tous les terrains et usages communaux autres que les bois seront partagés entre les citoyens de chaque commune ; 2° que ces citoyens jouiront en toute propriété de leurs portions respectives. L’Assemblée nationale décrète aussi dans la vue de multiplier les petits propriétaires : 1° qu’en la présente année, et immédiatement après les récoltes, les terres, vignes et prés appartenant ci-devant aux émigrés, seront divisés par petits lots de deux, trois ou au plus quatre arpents, pour être ainsi mis à l’enchère, et aliénés à perpétuité. »

Poussée par les théories classiques d’individualisme et de centralisation qui inspiraient la Révolution, la Convention nationale, constituant la dette publique, en 1793, décide que l’État prend à sa charge les dettes des communes, et qu’il vendra à son profit les biens communaux.

En vertu du même principe elle avait, dès le début, supprimé les corporations d’arts et métiers. Inquiets de l’isolement dans lequel ils se trouvent jetés par cette mesure liberticide, les ouvriers de Paris essayent de former des associations de secours mutuels ; mais la Révolution s’empresse de comprimer le vœu populaire. Le 14 juin 1791, le député le Chapelier dénonce à l’Assemblée nationale cette forme d’association, et propose de l’interdire par un décret, qui est rendu séance tenante. On trouve dans son discours les germes de la théorie socialiste dont l’expérience de 1848 a suffisamment constaté le danger. « Il n’y a plus, dit-il, de corporation dans l’État ; il n’y a plus que l’intérêt de chaque individu et l’intérêt général. C’est à la Nation, c’est aux officiers publics en son nom, à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin, et des secours aux infirmes[[708]](#footnote-709). »

Le décret du 4 juin 1793 perfectionne celui du 15 août 1792, il porte : « Le partage des biens communaux sera fait par tête d’habitant domicilié, de tout âge et de tout sexe, absent ou présent. Les fermiers, métayers, valets de labour, domestiques, et généralement tous les citoyens auront droit au partage[[709]](#footnote-710). »

La vente des propriétés marche de pair avec le partage. Le 25 juin 1791, Camus, avocat du clergé, lit à la tribune l’adresse suivante : « Le district de Clamecy me charge de vous annoncer qu’il a terminé toutes les adjudications des biens nationaux qui sont sur son territoire. Cent cinquante laboureurs sont devenus propriétaires. Voici comment se termine l’adresse que les administrateurs m’ont chargé de vous présenter : « Tous les citoyens se sont empressés d’acquérir : ils bénissent les lois qui leur assurent la liberté, le premier bonheur de l’homme. Qu’ils soient exécrés à jamais ceux qui n’auront pas le courage de la défendre ! Qu’ils soient rayés de l’honorable liste des citoyens français, les noms de ceux qui craindront de mourir plutôt que de souffrir qu’on leur porte la plus légère atteinte !… Signé Bonhomme[[710]](#footnote-711) ».

Le jour où pour la première fois les biens nationaux trouvèrent des acquéreurs fut un jour de triomphe pour la Révolution. Les Jacobins organisèrent une fête pour le célébrer. La description de cette fête, nouvelle preuve du vertige produit par l’admiration de l’antiquité, est si peu connue que nous croyons devoir la rapporter.

Dans leur séance du 3 janvier, ceux de Commercy prennent l’arrêté suivant : « La société des Amis de la Constitution, reconnaissant dans les premiers acquéreurs des biens nationaux les premiers artisans de la fortune publique, les précurseurs dans l’abondance domestique de ceux de leurs compatriotes qui, à leur exemple, deviendront propriétaires, a arrêté ce qui suit : Une fête sera organisée pour célébrer cet heureux événement. »

Le il janvier ils se rendent, précédés de la musique et accompagnés de la garde nationale, à l’hôtel de la Commune, où se fait la vente des domaines nationaux. La dernière enchère ayant été close, ils entrent dans la salle, et l’orateur de la société prenant la parole, s’exprime ainsi : « Citoyens, les yeux de l’univers sont en ce moment fixés sur la France. C’est de la vente des biens nationaux que dépend le salut de la patrie. Votre nombreux rassemblement, l’ardeur des enchères, tout rassure la chose publique. Vous tous qui tenez des assignats, voyez la flamme prête à les dévorer quand ils auront servi à des payements qui vous rendront possesseurs d’un terrain. Sans vous, acquéreurs des domaines nationaux, la nation se fût recouverte de son habit de deuil. Nous vous prions de vous rendre au lieu de nos séances, où nos coassociés désirent vous témoigner la satisfaction patriotique dont nous vous sommes tous redevables. »

Des battements de mains couronnent ce discours, auquel le président du district répond : « Le directoire du district ne peut qu’applaudir à la démarche patriotique de la société des Amis de la Constitution. Vous voulez couronner le premier acquéreur, et cette résolution mériterait à chacun de vous une couronne civique. »

Les Jacobins donnent le bras aux acquéreurs des biens nationaux, et tous ensemble, précédés des tambours, escortés de la garde nationale, se rendent par des rues, bordées de spectateurs, à la salle des Amis de la Constitution.

Le président prend une couronne d’épis de blé, entrelacés d’un ruban tricolore, pour la poser sur la tête du premier acquéreur. On le cherche en vain. M. Michel, premier acquéreur, patriote zélé, mais citoyen timide, content d’avoir fait le bien, avait fui l’honneur. Tandis qu’une modestie poussée trop loin éloignait ce père respectable, une curiosité civique amenait avec quelques autres citoyennes sa fille, demoiselle recommandable par la jeunesse, par les grâces du corps, et plus encore par les qualités de l’esprit et du cœur. Par acclamation, la couronne destinée à l’auteur de ses jours lui est déférée. En la lui plaçant sur la tête le président lui adresse ces nobles paroles : « Les anciens ornaient la tête de la Divinité de l’agriculture d’une couronne d’épis de blé. Le patriotisme emploie aujourd’hui cet emblème, comme le symbole de l’espérance que lui font concevoir les acquéreurs des domaines nationaux. Recevez-le aussi comme une marque de nos sentiments particuliers pour vous. »

Aux autres acquéreurs, en leur donnant des bouquets : « La patrie vous offre par mon ministère un bouquet d’épis de blé, surmonté d’une branche de pin. Cybèle, Déesse du ciel et de la terre, amena jadis le siècle d’or, et on lui dédia un semblable attribut. Nous aimons à appliquer à la réalité qui se prépare ces signes qu’établit la fiction, pour exciter à faire paraître ce beau siècle, alors imaginaire, mais dont vous êtes aujourd’hui les artisans. »

Ensuite, tous ces Français remis dans tordre naturel, par la déclaration des droits de l’homme, s’embrassent en répétant la devise : Vivre libre ou mourir. La table servie, on passe dans l’appartement où elle est dressée. Le président donne la main, pour J’y conduire, à la jeune citoyenne couronnée. De nombreux toasts sont portés ; on lit des vers pour célébrer le grand acte qui vient d’être accompli ; on illumine la grande place, et derrière un transparent on voit la couronne civique, récompense des acquéreurs, avec la devise vivre libre ou mourir[[711]](#footnote-712).

Célébrer par une fête l’application de la doctrine la plus antisociale que le despotisme ait jamais inventée ; récompenser par des couronnes civiques les premiers violateurs publics du droit de propriété ; le tout arrosé de vin de Champagne et orné de fleurs mythologiques : dans quel siècle chrétien trouve-t-on quelque chose de semblable ? Pour être témoin d’un pareil spectacle, ne faut-il pas remonter aux plus mauvais jours de l’antiquité païenne, alors qu’on élevait des autels au dieu des voleurs ? Voilà pour le droit public. Passant au droit civil et domestique, la Décade trouve dans la juste et sage législation d’Athènes, d’autres lois qu’elle ne manque pas de recommander aux législateurs révolutionnaires.

Quatrième loi. — Que tous les enfants légitimes partagent également entre eux l’héritage paternel. — « Du temps de Minos, les héritages furent partagés également entre les enfants et entre les parents. Il ne fut plus permis d’assurer à des hommes, qui n’existent point encore, des propriétés immenses qui leur donnent des droits odieux sur les travaux de la multitude dépouillée. Ainsi, la douce égalité naquit dans la Crète, à la voix du sage Minos. Puisse cette sage philosophie, traitée naguère de belle chimère, se réaliser enfin dans nos lois et dans nos mœurs[[712]](#footnote-713). »

Le vœu de la Décade fut entendu, et la loi d’Athènes inscrite dans le Code français. Pour arriver à ce résultat, l’amour de la Grèce, où naquit la douce égalité, l’emporta sur l’amour de Rome, qui consacrait l’autorité paternelle dans toute son étendue. Plus libéral et non moins respectueux, le droit féodal reconnaissait au père de famille le droit de se choisir un héritier privilégié : cet héritier était ordinairement l’aîné. Un pareil droit était trop contraire aux principes d’égalité, c’est-à-dire d’abaissement universel, professés par la Révolution, pour n’être pas attaqué avec vigueur.

Chose digne de mémoire ! les premiers coups viennent d’un membre de la noblesse. Dès le 12 août 1789, M. de Gaillon, élevé comme tant d’autres à l’école des républiques anciennes, monte à la tribune et s’écrie : « Puisqu’on veut détruire le régime féodal, il faut porter la hache sur tous les abus qui en naissent ; en conséquence, je propose l’abolition du droit d’aînesse. »

Viennent ensuite Pétion, Chapelier, Merlin et une foule d’autres qui prouvent, au nom de l’antiquité, que ce droit doit être aboli. « Rien de ce que la Nature réprouve, dit Merlin, ne peut être ni juste ni équitable ; et d’ailleurs, comme l’a très-bien dit un philosophe de l’antiquité, la première partie de la justice est l’égalité : Prima enim pars æquitátis est æquálitas. Invoquera-t-on les principes du gouvernement français ? Ce gouvernement est libre, l’égalité politique de tous les citoyens en est la base, et admettre des droits d’aînesse ou de masculinité, c’est en contrarier l’esprit, c’est aller contre les principes fondamentaux[[713]](#footnote-714). »

À Merlin succède Buzot qui, invoquant franchement le principe païen que la loi fait la propriété, dit : « Le droit de ces conventions sociales ne tient son existence que de la loi ; de plus, la loi ne peut pas faire exécuter la volonté d’un individu qui n’est plus. La loi peut supprimer la convention qu’elle garantit : le droit de tester peut donc être aboli[[714]](#footnote-715). »

Oui, s’écrie-t-on, personne ne peut commander dans la tombe ; poursuivons l’aristocratie jusque dans les tombeaux. D’ailleurs, le droit successif que nous établissons, maintenant la balance et la division des propriétés, sous ce rapport il doit être considéré comme une source de prospérité publique[[715]](#footnote-716).

En conséquence, la Révolution décrète que « la faculté de disposer de ses biens, soit à cause de mort, soit entre vifs, soit par donation contractuelle en ligne directe, est abolie ; et, conséquemment tous les descendants auront une portion égale sur les biens des ascendants[[716]](#footnote-717). » Comme on le voit, ce décret bouleverse de fond en comble l’ancienne constitution de la propriété. De là sont venus parmi nous, la mobilité et le morcellement indéfini de la fortune territoriale. Serait-il vrai, comme le pensent de bons esprits et comme l’expérience semble le prouver, que cette mobilité et ce morcellement continuel sont une source de misère, une semence de socialisme ? Serait-il vrai qu’à cette cause on doit attribuer, du moins en grande partie, l’affaiblissement alarmant de l’autorité paternelle et de l’esprit de famille, l’infériorité de notre agriculture, enfin, le renversement d’un des plus forts boulevards contre le despotisme ?

S’il en est ainsi ; c’est un nouveau bienfait dont nous sommes redevables, non à M. de Gaillon, à Pétion, à Merlin, à Buzot, ni aux autres démagogues, mais aux Athéniens et aux Crétois dont ils furent les interprètes, en d’autres termes, aux études de collège, dont la loi révolutionnaire est la traduction littérale[[717]](#footnote-718).

Pour achever d’ébranler l’autorité paternelle, la Révolution décide, en considération de l’éducation républicaine qui sera donnée à la jeunesse, que bien avant l’âge de vingt-cinq ans les jeunes Français seront capables de remplir des fonctions publiques, et elle fixe la majorité à vingt et un ans. « Qu’on ne parle donc plus de puissance paternelle : loin de nous ces termes pleins de pouvoir, d’autorité absolue, formule de tyran, système ambitieux que la nature indignée repousse. Renversons à jamais un système qui a fondé sur l’autorité seule, ce qui ne doit être établi que sur la douceur et les bienfaits d’un côté, le respect et la gratitude de l’autre. L’homme devient maître de lui-même aussitôt qu’il entre dans l’exercice de son droit de propriété personnelle. La majorité est dans l’introduction de l’homme dans l’état social ; elle est fixée à vingt et un ans[[718]](#footnote-719). »

Citons une cinquième loi d’Athènes recommandée par la Décade.

Cinquième loi. — Les pères et mères ont le droit d’abandonner leurs enfants. — « Ce droit s’étendait aussi sur les enfants adoptifs. Une telle jurisprudence parait d’abord cruelle et injuste ; mais il faut observer que les parents n’avaient le droit d’abdiquer ainsi la paternité, que pour une cause connue et approuvée par les juges[[719]](#footnote-720). »

Comme si l’avis de quelques hommes pouvait rendre juste et sage, une législation barbare et contraire aux premiers principes du droit naturel. N’importe, cette législation fut celle d’Athènes, et on ne trouverait rien à dire si elle était remise en vigueur.

Au contraire, la Décade, qui vient de la rappeler au souvenir des législateurs, et qui veut à tout prix que nous soyons Athéniens, s’écrie en finissant : « Que les Athéniens étaient un peuple aimable ! Plus on étudie les mœurs, le caractère, les usages des anciens Grecs, plus on reconnaît que l’esprit, la gaieté, le courage, la beauté, la force, le génie des arts et de la liberté, tout se réunissait pour faire de cette peuplade le premier peuple du monde[[720]](#footnote-721). »

Faisons-nous Athéniens.

## CHAPITRE XI.

Les lois (suite).

La famille révolutionnaire porte les grands caractères de la famille païenne. — Loi du divorce empruntée des Romains. — L’opinion préparée à cette loi. — Discussion. — Votée en principe au nom des Romains, sur la motion d’Aubert-Dubayet. — Mode d’exécution, comme chez les Romains. — Discours de Cambacérès, de Camille Desmoulins, de Chaumette. — La Révolution de 1848 demande le rétablissement du divorce, et pourquoi.

Le principe d’égalité universelle, conséquence de la souveraineté absolue de l’homme, n’a pas permis à la Révolution de prendre pour type de la famille républicaine la famille des Romains. L’influence de la Grèce, où naquit la douce égalité, domine dans les deux lois sur la majorité et sur le droit de tester. Dans la loi du divorce Rome va reprendre son empire. Ainsi, grâce à l’affaiblissement de l’autorité paternelle et à la dissolubilité du lien conjugal, la famille révolutionnaire réunira les grands caractères de la famille dans l’antiquité classique.

Comme toutes celles que nous avons rapportées, la loi du divorce fut préparée par les lettrés de collège. Dès le commencement de la Révolution, ils lancent des ballons d’essai. Les journaux, les brochures, les pamphlets, les livres adressés aux immortels représentants du peuple français, se succèdent sans interruption. La demande du divorce se présente ordinairement sous le patronage du nom romain, quelquefois sous celui de la loi de nature, et toujours en vertu de l’apothéose de l’homme, proclamée par la Déclaration des droits. « Vous, s’écrie l’auteur des Réflexions d’un bon citoyen en faveur du divorce, immortels représentants de la nation française, réunis pour venger la nature et ses droits, anéantissez le despotisme matrimonial ; rendez ses victimes aux bonnes mœurs en accordant le divorce[[721]](#footnote-722). »

Un autre, parlant au nom de sa science de collège, continue : « Le divorce, institué dès la naissance du monde, était usité chez les Égyptiens, les Athéniens et les Romains. L’Évangile n’y est pas contraire… La faculté de divorcer resserrera les nœuds de l’hyménée, plutôt que de les rompre… Heureux l’enfant qui reçoit la vie de deux époux unis par la tendresse : les myrtes de l’amour ombragent son berceau[[722]](#footnote-723). »

À mesure qu’on avance, les demandes deviennent plus explicites : « Après la Déclaration des droits de l’homme, qui a brisé nos fers, écrit un troisième, je ne vois plus parmi nous que deux sortes d’esclaves, les époux liés par des nœuds mal assortis, et les statues de la place des Victoires. Pourquoi les premiers traînent-ils encore leurs barbares et impolitiques chaînes ? Ah ! que nos législateurs s’empressent de rendre au bonheur les seuls infortunés dont ils n’ont point essuyé les larmes… Point de constitution sans l’entière destruction de l’ancien régime ; point de constitution sans le renversement de tous les abus, de tous les préjugés. Suffît-il d’ailleurs de rendre le Français libre dans la vie publique, s’il est esclave dans la vie privée ? Interrogeons sur ce point Athènes, Rome… qui ont reconnu le divorce avec la liberté ; ou plutôt imitons ces grands et sages modèles, et qu’à la fête de la Confédération l’on ne s’attriste pas à l’aspect d’un préjugé, d’un esclavage, survivant à tant d’esclavages et à tant de préjugés si glorieusement anéantis[[723]](#footnote-724). »

Après avoir pris les Dieux à témoins de l’immoralité publique, un quatrième s’écrie : « Pour y remédier, je ne connais qu’un moyen, le divorce. » Sur quoi un autre lettré, panégyriste du précédent, continue : « Le succès le plus flatteur pour l’auteur est de voir les représentants de la nation accueillir ses idées. Pourront-ils, en effet, être assez peu sensibles au bonheur de leur patrie, pour négliger le seul fondement qui peut le rendre durable ? Non, ils ne laisseront pas à leurs successeurs la noble tâche qui fit la gloire des Lycurgue, des Solon, des Numa ; et à tant d’autres titres que leur donnera la postérité, ils aimeront à joindre celui de Restaurateurs des mœurs françaises[[724]](#footnote-725). »

L’opinion ainsi préparée, les députés s’emparent de la question. Bouchotte publie le Parfait accord de la raison et de la religion, pour le rétablissement du divorce[[725]](#footnote-726) ; Audrein demande une mention honorable pour l’auteur d’un livre en faveur du divorce. Roux ajoute : « La question du divorce n’est pas encore à l’ordre du jour, mais j’espère qu’elle y viendra. En attendant, je demande la mention honorable de l’hommage fait à l’assemblée[[726]](#footnote-727). » La mention est décrétée.

Enfin, arrive la discussion du Code civil. Le 30 août 1792, Aubert Dubayet s’exprime ainsi : « Il est temps de le reconnaître, la femme ne doit point être l’esclave de l’homme. L’Hymen n’admet point l’asservissement d’une seule des parties. Verrons-nous plus longtemps les femmes victimes du despotisme des pères et de la perfidie des maris ? Non ; nous voulons que toutes les unions reposent sur le bonheur, et nous parviendrons à ce but en déclarant que le divorce est permis (vifs applaudissements). Loin de rompre ainsi les nœuds de l’hyménée, vous les resserrez davantage : dès que le divorce sera permis, il sera très-rare. À Rome il fut quatre cents ans en vigueur avant qu’on en usât[[727]](#footnote-728). »

Cette dernière raison est péremptoire, et séance tenante l’assemblée déclare, en principe, que le mariage est dissoluble par le divorce. La salle retentit d’applaudissements[[728]](#footnote-729).

Le 20 septembre, paraît le décret suivant : « L’Assemblée nationale, considérant combien il importe de faire jouir les Français de la faculté du divorce, qui résulte de la liberté individuelle, dont un engagement indissoluble serait la perte, après avoir décrété l’urgence, décrète ce qui suit : le mariage se dissout par le divorce. »

Rome, qui a fourni l’exemple de la loi, donnera aussi le mode d’exécution. Les Romains admettaient comme causes de divorce : 1 ° la simple volonté des deux parties, c’est ce qu’ils appelaient la diffaréation[[729]](#footnote-730) ; 2° la demande collective du divorce en présence de sept témoins ; 3° la demande de l’un des conjoints ainsi conçue : Res tuas tibi habéto[[730]](#footnote-731) ; 4° l’absence de la femme du domicile conjugal pendant trois nuits : trinóctium ; 5° les prétextes les plus frivoles : avoir assisté aux jeux publics sans permission, avoir causé trop familièrement avec une affranchie, avoir une tache sur la figure, et semblables motifs de la même gravité[[731]](#footnote-732). On connaît à cet égard les exemples de Cicéron, de César, de Paul Émile et d’une foule d’autres. Ajoutons que chez les Romains les époux divorcés pouvaient se remarier ensemble, comme le prouve la conduite de Caton et de Mécène.

En conséquence, la Révolution reconnaît comme causes de divorce : 1° le consentement mutuel des époux ; 2° la demande collective du divorce faite par les époux, en présence de témoins et de l’officier municipal ; 3° la demande d’un seul des conjoints, sur la simple allégation d’incompatibilité d’humeur ; 4° l’absence de l’un des époux, sans nouvelles, pendant cinq ans ; 5°enfin l’émigration. Les époux divorcés se partagent les enfants, et, comme chez les Romains, ils peuvent se remarier ensemble[[732]](#footnote-733).

En révisant le Code civil de 1792, les Révolutionnaires de 1794 se montrent sur tous ces points les fidèles imitateurs de leurs devanciers : mêmes principes, même langage et mêmes résultats.

Dans la séance du 23 fructidor an II, Cambacérès, rapporteur du Comité de législation, parle en ces termes : « Le mariage est la loi primitive de la Nature ; le célibat est an vice que le législateur doit poursuivre. La liberté personnelle est la première dans l’ordre de la Nature, elle doit être la plus respectée. Ce que la volonté fait, la volonté peut le changer. La volonté des époux fait la substance du mariage ; le changement de cette volonté en opère la dissolution : de là le principe du divorce[[733]](#footnote-734).

« Le divorce est le surveillant et le modérateur du mariage… Le divorce est fondé sur la nature, sur la raison, sur la justice. Qu’on forme les mœurs, et les divorces seront rares. Sous les mœurs simples de la République, le Romain ignora le divorce… L’indissolubilité n’étant point une loi de la nature, elle ne saurait être une loi de la société conjugale[[734]](#footnote-735). »

Conformément à l’exemple des Romains, il est donc arrêté que le divorce sera une des lois de la famille républicaine. Mais quel laps de temps devra s’écouler pour que la femme puisse convoler à de secondes noces ? Cette question donna lieu à de longs débats ; elle fut tranchée par l’autorité des Romains. « Je porterai, dit Hermann, ce terme rigoureux et fatal à neuf mois et dix jours, pour les femmes robustes, et à dix mois accomplis pour tous les cas extraordinaires. Nous suivons en cela l’exemple des Romains, qui nous valaient bien en fait d’observation à cet égard[[735]](#footnote-736). »

En conséquence, la Convention adopte le terme de neuf mois et demi[[736]](#footnote-737).

La cause de divorce pour incompatibilité d’humeur fut aussi vivement discutée. Les uns veulent qu’on allègue des preuves, les autres s’y opposent. La victoire reste à ces derniers, grâce à Camille Desmoulins, qui s’écrie : « Cet article est pris dans les lois romaines. Montesquieu trouve ces lois majestueuses, en ce qu’elles ne permettaient jamais à des époux d’énoncer de pareils motifs. Et vous, citoyens, pourquoi voulez-vous en exiger, quand vous avez décrété vous-mêmes que le divorce pouvait avoir lieu par la simple volonté d’un seul époux[[737]](#footnote-738) ? »

Poussant jusqu’à des limites inconnues le principe d’émancipation, quelques-uns proposent de mettre au nombre des causes de divorce l’incivisme ; ils n’échouent que sur la difficulté de prouver le fait. D’autres, prétendant que le divorce n’est pas une loi nouvelle, mais un simple retour à la loi. de Nature, demandent qu’il soit établi un jury égalitaire, pour décider des cas de répudiation. « Ce jury, disent-ils très-sérieusement, serait composé de femmes, si c’est le mari qui provoque ; et d’hommes, si c’est la femme qui veut répudier[[738]](#footnote-739). »

La proposition fut accueillie par les applaudissements de l’Assemblée et des tribunes.

À peine rendue, la loi du divorce porte ses fruits. Depuis cette époque, les colonnes du Moniteur, devenues le thermomètre de la morale républicaine, montrent le nombre des divorces, à Paris, balançant presque celui des mariages. La Révolution encourage le retour aux mœurs de la belle antiquité, et félicite publiquement ceux qui en donnent l’exemple. Qu’il nous suffise de rapporter en preuve le discours officiel de Chaumette aux époux divorcés, qui venaient se remarier ensemble.

« Citoyens et citoyennes, le règne des mœurs commence. Il était réservé au divorce de rajeunir d’anciennes alliances, et de remplacer par des charmes inconnus jusqu’alors les dégoûts et la fatigue inséparables d’un lien indissoluble. La facilité d’une rupture rassure les âmes timides. Libres de se séparer, les époux n’en sont que plus unis. Le divorce est le père des égards mutuels, des complaisances, des soins, perpétuels aliments de feux honnêtes. C’est bien ici le cas de s’écrier avec un philosophe : Le divorce est le dieu tutélaire de l’hymen[[739]](#footnote-740). »

Est-il nécessaire de remarquer que les mêmes théories païennes se sont reproduites avec éclat quoique sous des formes différentes, pendant la Révolution de 1848 ? Le 12e bulletin officiel de la République, en date du 6 avril, ne dit-il pas : « Notre première république eut l’instinct et le sentiment d’un respect patriotique pour les femmes… Honte et désolation ! Pauvres femmes, fleurs flétries avant d’éclore, martyres d’une civilisation menteuse et d’une société impie, lamentez-vous comme les filles de Sion ; car il n’y aura jamais assez de larmes pour laver les affronts que vous avez subis… C’est une grande prédication que celle de l’affranchissement sérieux et moralisateur des femmes[[740]](#footnote-741). »

Quelques semaines après ce ballon d’essai, lancé par son Égérie, M. Crémieux, ministre de la justice, explique l’affranchissement de la femme en demandant, du haut de la tribune, le rétablissement du divorce.

Quelques-uns s’en étonnent, et il faut les admirer. Comment voudriez-vous qu’il en fût autrement ? Tant que vous sèmerez de l’ivraie, vous récolterez de l’ivraie. Continuez, comme vous le faites, de passionner la jeunesse lettrée pour l’antiquité païenne, et la jeunesse admirera l’antiquité païenne, et l’âge mûr s’efforcera d’en reproduire les théories et les institutions, celles surtout qui favorisent les mauvais penchants de la nature humaine. Nous irons même au delà, ou, pour mieux dire, nous tomberons plus bas que les peuples païens ; car la chute se mesure à la hauteur de laquelle on tombe. Et, par exemple, quoique elle nous ait enseigné le socialisme, jamais l’antiquité n’a émis des doctrines aussi sauvages que celles qui nous menacent ; quoique institutrice du divorce, elle n’a jamais porté l’impudeur au même point que la Révolution française, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE XII.

Les lois (fin).

Lois sur le mariage dictées par l’esprit de l’antiquité. — Loi sur la bâtardise demandée par les lettrés. — Écrit de Peuchet. — Scène à la Convention. — Décrétée en principe sur le rapport de Cambacérès. — Exposé des motifs de la loi par Chabot. — Récompenses aux filles mères. — Résumé de ce qui précède. — L’œuvre constitutionnelle et législative de la Révolution, calque de l’antiquité. — Mot de Châteaubriand. — La Révolution donne pour sanction à ses lois l’exemple de Socrate.

Le règne de l’homme, c’est le règne de la force. L’instrument de la force, c’est le soldat. Toutes les républiques de l’antiquité sont organisées d’après ce principe : avoir des citoyens soldats, les avoir vigoureux et robustes, en avoir le plus possible, tel est le but de leurs institutions conjugales et de leur éducation.

S’inspirant des plus immondes doctrines de Platon dans sa République, la Révolution pousse par tous les moyens à la production des enfants, proscrit toute infamie de naissance, et va jusqu’à honorer par des récompenses nationales l’acte criminel qui donne des défenseurs à la patrie. Calqués sur le modèle de l’antiquité, ses systèmes pédagogiques ont pour but principal, ainsi que nous le verrons plus tard, de former des soldats, et des soldats vigoureux.

Après l’exemple des Romains, un des motifs que les législateurs révolutionnaires invoquent le plus souvent pour demander le divorce, c’est qu’il favorise la population. Nous venons d’entendre Cambacérès disant, au nom du comité de législation, que le célibat est un vice que le législateur doit poursuivre. » Un autre avait dit : « N’est-il pas évident que l’indissolubilité du mariage nuit beaucoup à la population ; que sans elle les mariages seraient plus fréquents et plus féconds ; qu’en les chargeant d’entraves on y fait renoncer un grand nombre de personnes[[741]](#footnote-742) ? »

Tout cela n’est qu’un retour à l’antiquité, comme nous le voyons par le discours de Portalis sur les motifs du Code civil. « Dans une société naissante, dit ce jurisconsulte, qui lui-même admet le divorce, le mariage n’est guère considéré que dans ses rapports avec la propagation de l’espèce… On voit sans scandale une femme passer successivement dans les bras de plusieurs maris ; on permet l’exposition des enfants faibles et mal conformés. L’ancien usage qui autorisait un citoyen romain à prêter sa femme à un autre, pour en avoir des enfants d’une meilleure espèce, était une loi politique[[742]](#footnote-743). »

Sans dire un mot pour flétrir ces abominables coutumes, qu’on ne trouve guère que chez les peuples modèles de l’antiquité classique, Portalis continue : « Quand une nation est formée, ou a assez de peuple, l’intérêt de la population devient moins sensible, on s’occupe plus des douceurs et de la dignité du mariage que de sa fin. Alors la faculté du divorce est prescrite ou laissée, selon les mœurs et les idées reçues dans chaque pays… selon que l’on a intérêt de favoriser l’égalité des fortunes ou d’en empêcher la trop grande division[[743]](#footnote-744). »

Puis, il ajoute : « Aujourd’hui la liberté des cultes est une loi fondamentale ; et la plupart des doctrines religieuses autorisent le divorce : la faculté du divorce se trouve donc liée parmi nous à la liberté de conscience*[[744]](#footnote-745)*. »

Portalis raisonne comme si l’Évangile n’avait pas été prêché. Ses oracles sont les législateurs de l’antiquité. Pour lui, le divorce n’est qu’une affaire de police, qui varie suivant les temps et les degrés de latitude. Pour la Révolution elle-même le divorce est un pas déplus vers la belle antiquité, et le moyen d’obtenir rapidement des générations républicaines, qui remplacent les générations monarchiques.

Une fois placée sur cette pente glissante, la logique l’entraîne au delà de toutes bornes : après le divorce, la bâtardise, en attendant la promiscuité. Comme ils l’ont fait pour le divorce, les lettrés commencent la réhabilitation de la bâtardise. À partir de 1790, on les entend répéter : « Quand l’Assemblée nationale n’aurait point fait une loi positive de l’égalité de droits de tous les hommes, la religion et la philosophie se réuniraient pour demander la proscription de la bâtardise, pour effacer de la législation française les distinctions insensées et barbares qui privent l’homme en naissant de ses droits les plus chers… Les erreurs de la morale ont créé dans la société une classe persécutée et méconnue de la loi civile, que l’intolérance désigne sous le nom d’illégitime : comme s’il y avait des hommes plus légitimes les uns que les autres.

 » Il est temps de faire cesser cette injustice. En conséquence je proposerai le projet de loi que voici : — La bâtardise et ses effets sont supprimés, comme contraires aux droits de l’homme. — La sainteté du mariage civil sera toujours respectée, mais l’enfant né hors des cérémonies qui le caractérisent n’en aura pas moins tous les droits de famille. — Les distinctions de mère naturelle et de mère légitime sont détruites[[745]](#footnote-746). »

Ils ajoutent que l’abolition de la bâtardise facilitera la division des propriétés, en appelant les enfants à la succession de leur mère naturelle : ce qui ferait beaucoup de bien sans nuire à personne[[746]](#footnote-747).

D’autres s’écrient que la loi qui flétrit le bâtard est un crime ; que les lumières et la force de la Raison doivent réhabiliter les malheureuses mères naturelles ; qu’il n’est pas juste de conserver un préjugé funeste, lorsque tant d’autres disparaissent à mesure que notre régénération s’avance ; qu’il y a un excès de fanatisme à jeter de l’infamie sur deux êtres chers à la Nature ; qu’à l’abolition de ce préjugé corrupteur la France devra d’excellents citoyens et une partie de son bonheur[[747]](#footnote-748).

« Le mot illégitime, ajoutent-ils, est une injure à la Raison, une insulte à la justice ; on doit le proscrire comme un barbarisme inintelligible. Continuons donc de demander à l’Assemblée nationale la destruction de la bâtardise, l’égalité civile de quiconque ne s’est pas rendu coupable de délit ; que toute mère soit mère de son enfant, que celui-ci en porte le nom, hérite de sa propriété, ait tous les droits de la famille à son égard : ce retour à la Raison préviendra une grande immoralité[[748]](#footnote-749). »

Tout cela revient à dire : pour qu’il n’y ait pas de voleur dans la société, déclarez que le vol n’est pas vol.

Enfin, pour émouvoir le cœur des représentants, qui ne demandent pas mieux, ils emploient un argument plastique, dont ils connaissent d’avance la force irrésistible. Le 25 mars 1792, ils font paraître à la barre de la Convention une fille mère qui vient implorer la commisération et la justice des législateurs en faveur d’une classe d’infortunés que les lois ont jusqu’à présent rejetés insolemment de la société. « Ô honte des lois civiles ! s’écrie la suppliante, les liens sacrés de la Nature sont un opprobre. La tendre mère n’ose presser sur son sein l’enfant que lui donna l’erreur qui lui est chère encore.

 » D’où vient l’abaissement où l’on réduit l’enfant que donne la Nature ? N’est-ce pas de la féodalité ? La féodalité n’est plus, et le préjugé subsiste encore. C’est à vous à laver cette tache originelle. Je viens vous demander une loi qui permette aux mères d’enfants naturels de leur laisser leur succession, et qui rende les enfants naturels habiles à recevoir des legs universels. La Patrie acquerra des hommes précieux[[749]](#footnote-750). » (On applaudit.)

À quoi le président Gensonné répond : « Les lois de la Nature sont les premières lois d’un peuple libre. L’Assemblée applaudit aux précieux sentiments qui ont dicté votre pétition. Elle la prendra en grande considération : elle vous invite aux honneurs de la séance*[[750]](#footnote-751)*. »

En effet, le 4 juin 1793, sur le rapport de Cambacérès, la Convention décrète, d’abord en principe, comme elle l’a fait pour le divorce, que les enfants nés hors mariage seront admis à succéder à leurs père et mère[[751]](#footnote-752).

Le 4 juillet, voulant abolir jusqu’au nom de la bâtardise, elle décrète que les enfants désignés ci-devant sous le nom d’enfants trouvés porteront à l’avenir le nom d’enfants naturels de la Patrie ; que tous les autres seront appelés orphelins, avec défense de leur donner un autre nom[[752]](#footnote-753).

Le 21 septembre, Chabot vient demander la loi elle-même, dont il résume ainsi les motifs : « La Déclaration des droits établit que les hommes sont égaux en droits. La société a intérêt à diviser les fortunes. Ce n’est point en les abandonnant à des muscadins collatéraux que l’on parviendra à ce but ; mais bien en les livrant à des enfants que des lois bizarres condamnent à l’opprobre et à la misère.

 » Ont-ils moins de droits à la succession de leurs parents que ceux qu’on veut bien appeler légitimes ? Légitime ! Il faudrait bannir ce mot du Code civil… Ne doit-on pas encourager par tous les moyens possibles les unions fruit d’un sentiment tendre et épuré ? Car il viendra un temps (et peut-être n’est-il pas loin) où la Convention déclarera inéligibles aux places les hommes qui ne seront pas mariés. On doit encourager le mariage[[753]](#footnote-754) ; il faut que les hommes fassent beaucoup d’enfants, pour assurer les forces de la République et son triomphe[[754]](#footnote-755). »

Dans ces dernières considérations se révèle tout l’esprit de l’antiquité. Un des collègues de Chabot, Terrasson, appuie sur sur la considération des mœurs les excellentes propositions de Chabot[[755]](#footnote-756).

Enfin, le 1re novembre, l’inévitable Cambacérès, organe du comité de législation, propose les articles suivants, que la Convention décrète pour faire partie du Code civil : 1° Les enfants actuellement existants nés de père et mère non engagés dans les liens du mariage, seront admis aux successions de leurs père et mère, ouvertes depuis le 11 juillet 1789. Ils le seront également à celles qui s’ouvriront à l’avenir. 2° les droits de successibilité sont les mêmes que pour les enfants légitimes[[756]](#footnote-757). » Elle déclare en outre communs aux enfants nés hors mariage les secours décrétés en faveur des enfants des défenseurs de la patrie[[757]](#footnote-758).

Il ne reste plus pour achever la régénération de la France, en la ramenant complètement à la loi de Nature, si vantée par les poètes classiques, que d’encourager les citoyennes non mariées à faire des enfants pour assurer les forces et le triomphe de la République. Deux nouvelles lois comblent cette lacune. La première établit qu’il sera élevé dans chaque district une maison où la fille enceinte pourra se retirer pour y faire ses couches ; qu’elle pourra y entrer à telle époque de sa grossesse qu’elle voudra ; que toute fille qui déclarera vouloir allaiter elle-même l’enfant dont elle sera enceinte, et qui aura besoin des secours de la Nation, aura droit de les réclamer[[758]](#footnote-759).

La seconde accorde une gratification de cinquante livres à toute fille qui deviendra mère.

« On ne rougit pas, s’écrie là-dessus un conventionnel, de nous proposer, et nous fîmes passer en loi, la gratification de cinquante francs à toute fille qui deviendrait mère. Cette abominable démoralisation découlait naturellement des mœurs à la mode. On avait fait de la Raison une déesse dont l’échafaud était l’autel, et on y sacrifiait au crime en immolant la vertu[[759]](#footnote-760). »

Ainsi en était-il, quoique avec moins d’impudeur peut-être, dans l’antiquité païenne. La déification de la chair ; l’homme aux pieds de Vénus : voilà le terme inévitable auquel aboutit toujours son apothéose.

S’il entrait dans notre plan de pousser plus loin l’étude de la législation révolutionnaire, on serait étonné de voir combien de lois, parmi celles qui régissent l’Europe actuelle, sont d’origine païenne : et presque personne ne s’en doute ! et, ce qu’il y a de plus sérieux, presque personne ne s’en effraye ! Comme si les sociétés pouvaient rester chrétiennes en conservant dans leur sein, et en s’assimilant par tous les moyens possibles, des éléments païens ; ou comme si les sociétés chrétiennes, en redevenant païennes, ne devenaient pas ingouvernables !

En attendant qu’une main courageuse mette à nu ce honteux et funeste mystère, contentons-nous d’offrir aux méditations de tous le résumé imparfait de ce qui précède.

Il demeure établi qu’en matière de droit constitutionnel la Révolution emprunte aux constitutions antiques et que nous leur devons les axiomes suivants : — le genre humain a commencé par l’état de nature, c’est-à-dire par l’état sauvage ; — un contrat synallagmatique est la base de la société humaine ; — le peuple jouit d’une souveraineté absolue, sans dépendance et sans contrôle ; — tout pouvoir émane du peuple, qui en juge les dépositaires ; — l’Église est dans l’État ; — l’enfant appartient à l’État avant d’appartenir à ses parents ; — tous les cultes sont politiquement indifférents, dès qu’ils dépendent du souverain et qu’ils ne troublent pas l’ordre extérieur ; — L’insurrection est un droit, quelquefois un devoir ; — l’égalité universelle est la première condition de la liberté ; — la centralisation est un principe d’ordre et de stabilité.

En matière de droit civil : — C’est la loi qui fait la propriété ; — le père de famille n’a pas le droit de tester suivant sa volonté ; — le morcellement indéfini de la propriété est une source de prospérité publique ; — le mariage dépend de l’autorité civile ; — le divorce est une loi du mariage ; puis, une foule d’autres lois, décrets et arrêtés qui enveloppent notre existence tout entière comme dans un vaste réseau.

Si à tous ces principes de droit constitutionnel et civil on ajoute les maximes légales, en nombre incalculable, puisées aux sources classiques, on aura la preuve matérielle que l’œuvre législative de la Révolution est dans son ensemble, comme son œuvre religieuse, un calque de l’antiquité, et dans ses détails, un composé bizarre d’éléments spartiates, crétois, athéniens et romains, formant, suivant l’expression de Chateaubriand, un habit d’arlequin sur le dos de la République française.

Un dernier fait achèvera la démonstration. À l’antiquité païenne la Révolution n’emprunte pas seulement ses constitutions et ses lois ; elle lui en demande encore la sanction. Pour assurer l’attachement à son œuvre, elle ne veut ni de Dieu ni du serment : elle se contente d’invoquer l’exemple de Socrate, et dit aux Français : Regardez et faites comme lui.

Il faut rapporter textuellement cet incroyable langage. En finissant son rapport sur le Code civil, Cambacérès dit à la Convention : « Citoyens, le Code civil établit l’ordre moral. Mais quelle sanction donnerons-nous à nos lois ? Nous ne voulons plus ni des serments ni des autels des Dieux. Pour nous, plus sages que tous les législateurs, pour nous, libres de tous les préjugés, nos lois ne seront que le Code de la Nature, sanctionné par la Raison et garanti par la Liberté. L’attachement aux lois, l’obéissance aux lois : voilà le gage de la félicité publique. Le plus sage des hommes aima mieux mourir que d’y porter atteinte, et placé entre l’amour de la vie et l’amour des lois, Socrate préféra la ciguë[[760]](#footnote-761). »

Il ne manquait plus que d’ajouter avec Érasme : « Saint Socrate, priez pour nous ; Sancte Sócrates, or a pro nobis. »

## CHAPITRE XIII.

Les institutions sociales.

Elles révèlent clairement l’esprit générateur de la Révolution, et le font pénétrer dans les mœurs. — Importance que la Révolution y attache, à l’exemple de Lycurgue. — Paroles de Barrère. — Appel à tous les lettrés pour obtenir un plan d’institutions. — Paroles de Thirion. — Institution du jury faite au nom des Romains et à l’instar de Rome. — Paroles de M. de Pastoret. — Paroles de Duport. — Éloges de cette institution romaine par Robespierre, Sieyès, Thouret, Garat. — Établissement du calendrier révolutionnaire. — Son but. — Rapport de Fabre d’Églantine. — Fêtes des Sans-culottides. — Déification de l’homme.

Des constitutions et des lois naissent les institutions sociales. Celles-ci sont aux premières ce que l’expression est à la pensée, le corps à l’âme : établies pour les sens, elles font passer dans les mœurs les constitutions et les lois. La Révolution le comprit à merveille : de là vient qu’elle attacha pour le moins autant d’importance à la rédaction du Code des institutions républicaines, qu’à celle du Code civil. « Citoyens, disait Couthon, vous avez nommé deux commissions : l’une pour rédiger le Code des lois rendues jusqu’à ce jour ; l’autre pour rédiger le Code des institutions sociales. Nous sentons tous combien sont importantes les institutions civiles ; ce sont les institutions qui façonnent les hommes à la forme du gouvernement qu’ils ont adoptée. Nous avons la démocratie, il faut que nos institutions soient démocratiques[[761]](#footnote-762). »

À ce motif, l’inévitable antiquité vient ajouter son autorité toute-puissante : « Citoyens, ajoute Barrère, sans les institutions il n’est point de république organisée. Partout la décadence des républiques a été précédée de la corruption des institutions sociales. Lycurgue ne parvint à faire sa République si extraordinaire que par des institutions. Je demande donc un plan complet d’institutions républicaines[[762]](#footnote-763). »

Tous expriment le même vœu. Or, comme ils ont fait un appel aux lettrés pour obtenir les éléments des constitutions et des lois, ils demandent de nouveau le tribut de leurs lumières pour créer des institutions. « Je dirais volontiers, s’écrie Thirion, que pour constituer une République il faut trois choses : 1° des institutions ; 2° des institutions ; 3° des institutions… Appelons de toutes parts autour de nous les penseurs. Fixons l’attention de tous les philosophes de la République sur les institutions qu’il convient de donner aux Français, pour assurer leur liberté et maintenir leur gouvernement démocratique[[763]](#footnote-764). »

L’appel de la Convention fut entendu ; quelques penseurs l’avaient même devancé. Ainsi, dès l’aurore de la Révolution, M. de Pastoret avait écrit : « Les Romains, comme tous les peuples dignes de la liberté[[764]](#footnote-765), avaient senti la liaison étroite qui existe entre les principes du gouvernement et les principes de la législation criminelle… Les jurés n’y étaient pas élus pour chaque crime en particulier. Au commencement de l’année, on nommait quatre cent cinquante citoyens, qui devaient en remplir les fonctions jusqu’à l’année suivante. Cette institution très-peu connue, quoiqu’elle mérite de l’être beaucoup, me paraît surtout devoir être préférée, comme assurant les droits de l’innocence et de l’humanité[[765]](#footnote-766). »

Après M. de Pastoret, revient le citoyen Guéroult qui, dans ses Constitutions, donne le texte précis de l’institution romaine : « Chaque année, dit-il, le Préteur dresse la liste des citoyens qui doivent exercer les fonctions de juré, pour les affaires criminelles[[766]](#footnote-767). »

L’étude de l’antiquité fait découvrir à Duport qu’à Rome les jurés avaient à prononcer non sur la question de droit, mais sur la question de fait. « C’est un droit du peuple, dit-il, c’est un droit éternel, inattaquable, de garder les pouvoirs qu’il ne peut exercer. Or, il peut exercer celui de décider du fait : donc il faut le lui conserver. On peut séparer le fait et le droit ; je le prouve par des exemples : cette distinction se faisait à Rome. Rappelez-vous les júdices ordinárii, les centúmviri, les préteurs, dont le tribunal était tribunal de fait et de droit[[767]](#footnote-768). »

Une institution romaine ne peut être qu’une constitution excellente. « Est-il en notre pouvoir, s’écrie Duport, de refuser une institution bienfaisante, sans laquelle la liberté n’est qu’un mot vide de sens et une pompeuse chimère ? Ne sommes-nous donc pas encore las des assassinats juridiques, que nous avons tant de fois déplorés ? Que de milliers de malheureux ont été condamnés par la barbarie de nos lois ? Ne négligeons donc point d’établir des jurés ; hâtons-nous, nous serions comptables du sang qui peut être versé avant les jours de cette salutaire institution[[768]](#footnote-769). »

« Quand ma fortune dépendra d’un juré, continue Robespierre, je me rassurerai. Je ne craindrai plus le juge qui, réduit à appliquer la loi, ne pourra jamais s’écarter de la loi. Je regarde donc comme un point incontestable que les jurés sont la base la plus essentielle de la liberté[[769]](#footnote-770). »

« L’institution des jurés en matière criminelle, ajoute Desmeuniers, est le fondement le plus solide de la liberté politique et de la liberté individuelle : il est de votre devoir de consacrer cette institution dans la Constitution. Je rappellerai cette pensée de Solon qu’il ne faut pas chercher les meilleures institutions, mais les moins mauvaises possible[[770]](#footnote-771). »

Or, conclut Goupil de Préfeln, les jurés nous préserveront des erreurs et du despotisme du pouvoir judiciaire[[771]](#footnote-772). »

Enfin, Sieyès, Thouret, Garat et une foule d’autres voient dans l’institution des jurés tous les avantages réunis. Suivant eux, elle procurera au citoyen, quel qu’il soit, le bonheur d’être jugé par ses pairs, et consacrera ainsi le grand principe de l’égalité ; elle affaiblira la puissance des juges comme hommes ; les citoyens, occupés de la chose publique, s’attacheront de plus en plus à la chose publique, en sorte que l’établissement des jurés sera une source de patriotisme[[772]](#footnote-773). »

Il appartiendrait aux magistrats de dire si l’institution du jury est aussi salutaire qu’on vient de l’annoncer ; si elle sauvegarde les droits de l’innocence et de l’humanité, assure la liberté politique et individuelle, et affectionne vivement les citoyens à la chose publique. Ce que l’histoire nous apprend, c’est que jamais tribunal n’a commis autant d’assassinats juridiques que le tribunal révolutionnaire, où fonctionnait cependant, et dans toute sa ferveur primitive, l’institution du jury.

Quoi qu’il en soit, au nom des Romains et des autres peuples dignes de la liberté, la France est dotée de l’institution du jury. Exactement comme à Rome, les jurés seront appelés dans les affaires criminelles, et ils auront à prononcer non sur la question de droit, mais sur la question de fait. Ainsi l’établit le décret révolutionnaire du 4 janvier 1791[[773]](#footnote-774).

L’établissement du jury n’est qu’une partie du vaste système d’institutions sociales médité par la Révolution. Elle va nous donner un code complet, dont l’exécution métamorphosera si bien la France en pays de l’antiquité, que les peuples modernes ne la reconnaîtront plus ; tandis que les Athéniens, les Crétois, les Spartiates ou les Romains, s’ils sortaient de leurs tombeaux et venaient la visiter, se croiraient dans leur patrie.

Et d’abord, l’introduction du Calendrier républicain change toute notre vie sociale. Entre la France de la veille et la France du lendemain, elle place un abîme, et des hauteurs du christianisme la fait descendre au naturalisme païen. Tel est, d’ailleurs, le but avoué de la Révolution.

Écoulons son organe officiel : « La régénération du peuple français, l’établissement de la République, ont entraîné nécessairement la réforme de l’ère vulgaire. Nous ne pouvions plus compter les années où les rois nous opprimaient comme un temps où nous avions vécu. Les préjugés du trône et de l’Église, les mensonges de l’un et de l’autre, souillaient chaque page du calendrier dont nous nous servions. Vous avez réformé ce calendrier ; vous lui en avez substitué un autre… Une longue habitude du calendrier grégorien a rempli la mémoire du peuple d’un nombre considérable d’images qu’il a toujours révérées, et qui sont encore aujourd’hui la source de ses erreurs religieuses. Il est donc nécessaire de substituer à ces visions de l’ignorance les réalités de la Raison, et au prestige sacerdotal, la vérité de la Nature[[774]](#footnote-775). »

En conséquence, le nombre septénaire, qui rappelle le grand ouvrage de la création, est remplacé par le nombre décadaire. Le nom des mois fixe la pensée sur les variations atmosphériques, et celui de chaque jour, au lieu de redire à l’homme les exemples et les bienfaits de quelque saint, offre à ses méditations une graine, une plante, un animal, un instrument aratoire. Cette méditation constante, obligée, sur les productions de la bienfaisante Nature, sur les instruments et les animaux de labour, aura pour effet non-seulement de ramener l’homme au matérialisme antique, mais encore de faire des Français un peuple de Cincinnatus, par l’amour de l’agriculture. « Idée touchante, s’écrie le rapporteur, qui ne peut qu’attendrir nos nourriciers, et leur montrer enfin qu’avec la République est venu le temps où un laboureur est plus estimé que tous les rois de la terre ensemble[[775]](#footnote-776). »

Tandis que le calendrier fera des Français un peuple agriculteur, l’éducation en fera un peuple soldat. Ainsi sera reproduit, dans toute sa perfection, le type Spartiate et romain : là est le premier mot de la Révolution dans ses institutions sociales, comme le dernier est dans l’apothéose de l’homme.

À ce double but tendent, comme le montrent et l’esprit de leur institution et la manière dont elles sont célébrées, les fêtes purement civiques, marquées dans le nouveau calendrier. L’homme seul en est l’objet, comme il en est le créateur et le pontife.

Par exemple, à la fin de chaque année ordinaire, le calendrier républicain marque cinq jours de fête appelés les Sans-culottides. Ces fêtes sont : la fête du Génie, la fête du Travail, la fête de la Vertu, la fête de l’Opinion, la fête des Récompenses. Les années bissextiles en comptent une de plus, appelée par excellence la Sans-culottide.

« Le Primidi, premier des Sans-culottides, dit l’interprète de la. liturgie révolutionnaire, sera consacré à l’attribut le plus précieux et le plus relevé de l’espèce humaine, à l’Intelligence[[776]](#footnote-777)… Ce jour-là tout ce qui tient à l’invention et aux opérations créatrices de l’esprit humain sera préconisé publiquement et avec une pompe nationale.

 » Le duodi, deuxième des Sans-culottides, sera consacré à l’Industrie et à l’activité laborieuse ; les actes de constance dans le labeur, de longanimité dans la confection des choses utiles à la patrie, seront préconisés publiquement et avec une pompe nationale.

 » Le tridi, troisième des Sans-culottides, sera consacré aux grandes, aux belles, aux bonnes actions individuelles ; elles seront préconisées publiquement et avec une pompe nationale.

 » Le quartidi, quatrième des Sans-culottides, sera consacré à la cérémonie du témoignage public et de la gratitude nationale envers ceux qui, dans les trois jours précédents, auront été préconisés et auront mérité les bienfaits de la Nation.

 » Le quintidi, cinquième des Sans-culottides, se nommera la fête de l’Opinion.

 » Ici s’élève un tribunal d’une espèce nouvelle. Si pendant l’année les fonctionnaires publics, dépositaires de la loi et de la confiance nationale, n’ont pas su se rendre dignes de l’estime et de l’amour de tous leurs concitoyens, qu’ils prennent garde à la fête de l’Opinion. Dans ce jour unique et solennel la loi ouvre la bouche à tous les citoyens sur le moral, le personnel et les actions des fonctionnaires publics. Permis à l’opinion de se manifester sur ce chapitre de toutes les manières : les chansons, les allusions, les caricatures, les pasquinades, le sel de l’ironie, les sarcasmes de la folie, seront dans ce jour le salaire de celui des élus du peuple, qui l’aura trompé ou qui se sera fait mésestimer ou haïr… Ce seul jour de fête contiendra mieux les magistrats dans leur devoir, pendant le cours de l’année, que ne le feraient les lois mêmes de Dracon[[777]](#footnote-778). »

Quatre années ordinaires forment une Franciade, en mémoire de la Révolution qui, après quatre ans d’efforts, a conduit la France au gouvernement républicain. Le dernier jour de la Franciade, appelé la Sans-culottide, sera consacré à la Révolution et sera célébré par des jeux républicains[[778]](#footnote-779).

Voilà bien l’homme s’isolant de la Divinité, et, devenu, comme dans l’ancien paganisme, l’objet de son propre culte, s’honorant en lui-même et dans ses œuvres.

## CHAPITRE XIV.

Les institutions sociales (suite).

Fête de la Fédération. — Critiquée par les vrais républicains, parce qu’elle n’est pas assez antique. — Fête des Victoires. — Portrait du vrai républicain. — Fête de la Reconnaissance. — Paroles du citoyen Tobie. — Autres fêtes. — Sainte-Geneviève changée en temple païen. — Par qui.

Les fêtes religieuses dont nous avons donné la description dans la seconde partie de cet ouvrage ont, comme les fêtes civiles, pour but final l’apothéose de l’homme. L’homme retournant à l’antiquité païenne, l’homme seul, l’homme partout et toujours, voilà le refrain de chacune d’elles. Ce même refrain va nous être répété par les fêtes dont il nous reste à parler, et qui forment une partie importante des institutions sociales de la Révolution.

Afin de consacrer dans le souvenir des générations le jour mémorable où, secouant quatorze siècles d’esclavage et de barbarie, elle avait conquis la liberté de la France et préparé celle du genre humain, la Révolution institue la fête solennelle de la Fédération. Tous les départements y assistent dans la personne de leurs représentants. Paris s’est mis en devoir de préparer le théâtre de la fête « la plus auguste, la plus majestueuse, la plus imposante qui, depuis que les fastes du monde nous sont connus, eût encore honoré l’espèce humaine[[779]](#footnote-780). »

Ce théâtre est le Champ de Mars. « Il avait été entièrement bouleversé. Un mois à l’avance, la population parisienne travaille avec ardeur à lui donner la forme exigée par le programme de la fête. Tandis que les hommes de toutes les classes, armés de pioches, de pelles, de hoyaux, creusent le sol, l’exhaussent, le nivellent ; les femmes les plus élégantes, mêlées aux actrices et aux dames de la Halle, roulent la terre dans des brouettes, la portent dans leurs tabliers, forment la montagne civique sur laquelle doit s’élever l’autel de la Patrie, ainsi que l’immense amphithéâtre destiné à recevoir les spectateurs, femmes, enfants, vieillards et tous ceux qui ne doivent pas entrer dans les bataillons armés. Cet appareil pompeux exalte les esprits jusqu’au délire. L’élégante Parisienne se croit métamorphosée en superbe républicaine et le plus frivole petit-maître se demande s’il n’est pas Romain[[780]](#footnote-781). »

Le jour de la fête arrive. Au milieu de la vaste enceinte apparaît l’Autel de la Patrie, élevé de plus de vingt-cinq pieds. On y monte par quatre escaliers, terminés chacun par une plate-forme, couronnée de cassolettes antiques où l’on brûle de l’encens. La façade du midi porte deux inscriptions :

Les mortels sont égaux ; ce n’est pas la naissance,

C’est la seule vertu qui fait leur différence.

La loi dans un État doit être universelle ;

Les mortels, quels qu’ils soient, sont égaux devant elle.

Sur la face opposée on voit des Génies sonnant de la trompette, avec ces deux inscriptions : « Songez aux trois mots qui garantissent ce décret : la Nation, la Loi, le Roi. » — « La Nation c’est vous ; la Loi c’est encore vous, c’est votre volonté ; le Roi c’est le gardien de la Loi. »

Sur le côté qui fait face à la Seine, brille la Liberté avec tous les attributs de l’Abondance et de l’Agriculture ; et de l’autre, un Génie planant dans les airs, avec ce mot : Constitution.

L’évêque d’Autun célèbre la messe sur l’autel de la Patrie. Tous les corps constitués renouvellent le serment civique, et tous les soldats-citoyens se précipitent dans les bras l’un de l’autre en se promettant liberté, égalité, fraternité[[781]](#footnote-782).

« Auprès du bataillon des vétérans et des vieillards, stationne celui des enfants. Ces trois bataillons retraçaient ces fêtes lacédémoniennes, dont parle Plutarque, où il y avait toujours trois danses en trois bandes, celle des vieillards, celle des hommes faits et celle des enfants.

 » Les vieillards ouvrent le bal en chantant :

Nous avons été jadis

Jeunes, vaillants, hardis.

 » Les enfants viennent les derniers, chantant de toutes leurs forces :

Et nous bientôt le serons,

Et tous vous surpasserons.

 » Ces deux bandes confondent ensuite leurs embrassements. Les vieillards regrettent d’être nés trop tôt pour jouir longtemps des fruits de la prise de la Bastille, les enfants d’être nés trop tard pour en avoir été les conquérants[[782]](#footnote-783). »

Toute rayonnante qu’elle soit de pierreries grecques et romaines, la fête ne paraît pas assez antique aux vrais républicains. Pleins de leurs souvenirs de collège, ils disent : « Si la fête l’a emporté sur celles de l’antiquité, ce n’est point par le cortège. Qu’est-ce que les trois heures que celui-ci a mis à défiler, en comparaison des trois jours qu’il a fallu au triomphe de Paul Émile pour passer tout entier devant le peuple romain ? » Vingt-deux mille couverts dressés dans les jardins de la Muette attendaient les fédérés. Des tables sans fin étaient servies avec une abondance digne de Lucullus et d’Antoine. Jamais assurément la prodigalité ne fut moins condamnable que dans cette fête, qui devait célébrer la liberté de la France et les décrets précurseurs de celle du genre humain.

Cependant la liberté est économe autant que le despotisme est dissipateur. C’est avec ces repas et ces fêtes que les aristocrates de Rome corrompaient le peuple. C’est avec vingt-deux mille tables que César faisait supporter sa dictature. C’est ainsi que les candidats riches supplantaient ceux qui n’étaient qu’honnêtes gens, et lorsque ensuite les Caton ou les Tubéron, pour satisfaire à l’usage établi, voulaient aussi régaler le peuple, lui servaient un repas stoïcien, et à la place des tapis de Perse, étendaient sur les triclinium des peaux de chèvres, malgré tout leur mérite, ils étaient rejetés de la préture. « Itaque, dit Cicéron, homo integérrimus, civis óptimus, his hædínis péllibus a prætúra dejéctus est. »

Une chose toutefois les console et leur fait espérer le retour des beaux jours de Rome, ce sont les démonstrations de souveraineté que le peuple donne, pendant le banquet fédéral, sur l’emplacement de la Bastille. « Pendant que les spectateurs et les convives qui se croyaient dans les jardins d’Alcine ne pouvaient s’en arracher, le terrain de la Bastille et ses cachots, convertis en bocages, retenaient par d’autres charmes ceux qu’un an écoulé n’avait pas pu encore accoutumer à en croire leurs yeux.

 » On avait planté un bois artificiel formé de grands arbres, et très-bien illuminé. Au milieu de cet antre du despotisme, on avait aussi planté une pique, surmontée du bonnet de la Liberté. À côté, on avait enterré des ruines de la Bastille, parmi lesquelles on voyait, avec des fers et des grilles, le bas-relief représentant des esclaves enchaînés. Ces décombres et les souvenirs qu’ils rappelaient, contrastaient singulièrement avec l’inscription qu’on lisait à l’entrée du bocage, inscription simple et d’une beauté de situation vraiment sublime : Ici on danse[[783]](#footnote-784). »

Après s’être glorifiée dans sa victoire sur la royauté, la Révolution célèbre son triomphe sur ses ennemis du dehors. Pour cela elle institue la fête des Victoires.

Le 27 vendémiaire an II, Chénier en parle en ces termes : « Des jeux militaires, exécutés dans le Champ de la Fédération, par cette colonie de Spartiates, par ces jeunes élèves de l’école de Mars ;… une musique fière et belliqueuse animant des danses civiques ; des hymnes préparant de nouvelles victoires, en chantant les victoires passées ; le Temple de l’Immortalité s’ouvrant devant le peuple ;… le président de la Convention nationale gravant pour les siècles, sur la pyramide du temple de l’Immortalité, le nom des armées de la République : voilà les principales images qui ont paru dignes d’être présentées au peuple français, triomphant des tyrans de l’Europe, et préparant par ses victoires la paix qu’il doit un jour accorder au monde[[784]](#footnote-785). »

Puis, on chantait l’hymne en l’honneur du vrai républicain, qui révèle l’esprit de la fête et le but de son institution :

Des grands cœurs, des héros, il suit le noble élan,

Il pleure avec Caton la liberté romaine,

Et plutôt que de voir couronner un tyran,

Il sait comme Caton s’affranchir de sa chaîne.

Vertu, des vrais Romains, qui sur les bords du Tibre

Du glaive de la mort avait armé Brutus,

Et qu’il crut un vain mot en cessant d’être libre,

Vous redressez enfin ses temples abattus.

Au meurtre des tyrans instruits par ce grand homme,

Si jamais parmi nous naissaient d’autres Césars,

Bientôt d’autres Brutus, vengeurs d’une autre Rome,

À l’envi dans leurs flancs plongeraient cent poignards.

Il est écrit que la Révolution ne saurait rien dire ni rien faire sans s’inspirer de l’antiquité classique. Ainsi, dans un discours prononcé à la fête, parfaitement païenne, de la Reconnaissance, le citoyen Tobie dit entre autres choses : « Et vous, élèves de Clio, gravez sur le marbre, burinez sur l’airain, le nom des hommes bienfaisants… Consacrez à l’immortalité les actions de ceux qui ont servi la République, ou qui ont souffert pour elle. Enfants de Polymnie, sanctifiez vos harmonieux concerts par l’hymne à la Reconnaissance.

 » Que la voûte céleste retentisse des noms de nos législateurs, auteurs de l’auguste Constitution de l’an III. Mourons, s’il le faut, pour le maintien de nos saintes lois, bien sûrs d’obtenir de l’équitable postérité un monument illustre près du passage des Thermopyles, et un soupir de la reconnaissance nationale[[785]](#footnote-786). »

Beaucoup d’autres fêtes furent établies dans le but d’honorer l’homme dans ses différents âges, ou la Nature, sa complaisante compagne en divinité. Telles sont les fêtes : des Enfants ; des Adolescents ; de la Vieillesse ; du Printemps ; de l’Été ; de l’Automne et de l’Hiver ; des Aïeux et de Jemmapes. C’est à l’occasion de cette dernière que Barrère disait à la tribune : « Dans les Républiques anciennes, les fêtes célébrées après les batailles étaient des jeux funèbres. Le plus célèbre orateur venait sur la place publique prononcer l’éloge des héros et des patriotes morts pour leurs saintes lois — Voilà les fêtes qui conviennent à des républicains[[786]](#footnote-787). »

La Révolution copie littéralement ce programme.

À toutes ces fêtes qu’il établit en son honneur, et dont le nombre dépasse celui des fêtes consacrées à Dieu et aux saints par l’Église catholique, l’homme veut qu’on assiste sous peine de mort. Mais entre toutes ces solennités, les plus significatives sont les apothéoses. Elles forment une partie essentielle des institutions sociales de la Révolution, et comme le couronnement de son œuvre liturgique.

Déjà nous avons parlé des apothéoses pour vertus guerrières. Il serait trop long de décrire toutes les apothéoses pour vertus civiques ; celles de Mirabeau, de Lepelletier, de Fabre de l’Hérault, et d’un grand nombre d’autres. Nous nous bornerons à rapporter en détail celle de Marat. La connaître, c’est, à quelques variantes près, les connaître toutes. Elle nous montrera le paganisme non plus sous forme d’iconolâtrie, mais ressuscité matériellement ; nous verrons l’homme révolutionnaire, tombé plus bas que l’antique adorateur de l’oignon et du crocodile, offrant son encens à un être tellement ignoble, que la Révolution elle-même finit par le jeter aux égouts.

Dans l’antiquité, l’apothéose supposait l’existence, ou entraînait la construction d’un temple pour recevoir les nouveaux dieux. Il n’est pas sans intérêt de savoir par qui et sur quels motifs, l’église dédiée à la patronne de Paris fut transformée en Panthéon, et destinée à loger les demi-dieux de la Révolution.

Le dimanche 3 avril 1791, le département de Paris, ayant à sa tête M. de la Rochefoucauld, président, et M. de Pastoret, procureur général syndic, se présente à la barre de l’Assemblée nationale, et M. de Pastoret donne lecture de l’arrêté suivant : « Extrait des registres du directoire de département : M. le procureur général a dit : « Mirabeau n’est plus. Les larmes que fait couler la mort d’un grand homme ne doivent pas être des larmes stériles. Plusieurs peuples anciens renfermaient dans des monuments séparés leurs prêtres et leurs héros. Rendons cette espèce de culte à l’amour constant de la liberté et des hommes ; que la tombe d’un grand, homme devienne l’autel de la liberté. »

 » Le procureur général syndic entendu, le directoire arrête qu’il sera fait une députation à l’Assemblée nationale pour demander 1° que le nouvel édifice de Sainte-Geneviève soit destiné à recevoir les cendres des grands hommes, à dater de l’époque de notre liberté ; 2° que l’Assemblée nationale seule puisse juger à quels hommes cet honneur sera décerné ; 3° qu’Honoré Riquetti Mirabeau en est jugé digne ; 4° que les exceptions qui pourraient avoir lieu pour quelques grands hommes morts avant la Révolution, tels que Descartes, Voltaire, J. J. Rousseau, ne pourront être faites que par l’Assemblée nationale ; 5° que le directoire du département de Paris soit chargé de faire mettre promptement l’édifice de Sainte-Geneviève en état de remplir sa nouvelle destination, et fasse graver au-dessus du fronton ces mots : Aux grands hommes la Patrie reconnaissante[[787]](#footnote-788). »

La proposition est décrétée à l’unanimité moins trois voix.

Bientôt le temple est préparé, et à la suite de nombreuses apothéoses arrive celle de Marat. Avant de la décrire, il est bon de rappeler quelques détails sur le nouveau dieu.

## CHAPITRE XV.

Apothéose de Marat.

Notice sur Marat. — Ses motions sanguinaires. — Son portrait. — Ses mœurs. — Demande de son apothéose par les sections de Paris. — Son apothéose aux Jacobins. — Ils proposent de le faire vénérer dans toute la France. — Discours classique de David. — Honneurs que la Convention rend à Marat. — On adore son cœur dans l’église des Cordeliers. — Litanies en son honneur. — Ses reliques sont honorées dans une chapelle bâtie sur la place du Carrousel. — Son culte public dure quatorze mois. — Son apothéose officielle. — Sa fête dans les provinces, à Besançon, à Port-Malo et à Bourg-Régénéré.

Marat n’était pas Français. Né dans le territoire de Genève, il était venu chercher fortune en France, où il exerçait la médecine. La Révolution eu fait un énergumène. Tour à tour rédacteur de l’Ami du Peuple et député de Paris à la Convention, il ne parle que d’insurrection, de massacre et d’incendie. Dès le mois d’août 1789, il veut qu’on pende huit cents députés à huit cents arbres du jardin des Tuileries. Le premier, il conçoit l’exécrable projet de déblayer les prisons de la République par un massacre général. Il avait d’abord proposé l’incendie, mais on choisit de préférence le fer des assassins. Dès la matinée du 2 septembre 1792, commencent les journées de sang et d’ignominie dont les détails sont assez connus. Afin qu’on ne doute point de la part qu’il y a prise, Marat signe le 5 septembre la circulaire que le Comité de surveillance de la Commune de Paris adresse à toutes les municipalités de France, pour les engager à purger leurs prisons, par les moyens employés à Paris[[788]](#footnote-789).

Ce monstre, de plus en plus altéré de sang, ne cesse de crier que la France est remplie d’oppresseurs du peuple ; propose l’établissement d’un comité chargé de faire arrêter les suspects ; donne des mandats d’arrêt en blanc ; veut que cent mille parents d’émigrés soient pris en otage ; demande, pour régénérer la France, deux cent soixante-dix mille têtes, et accompagne cette terrible demande d’une menace plus terrible peut-être. « La France, dit-il, ne sera libre, heureuse, puissante, qu’après avoir tué deux cent soixante-dix mille aristocrates, et les trois quarts des membres de la Convention. Si vous ne m’accordez les têtes que je demande dans la justice, le peuple indigné en fera tomber bien d’autres dans sa fureur. »

Chose inouïe ! ces rugissements du tigre trouvèrent de l’écho, et des hommes se montrèrent inconsolables de n’avoir pas vu accomplir la boucherie demandée par Marat. Son collègue Milhaud, député du Cantal, disait à la tribune : « Marat, l’ami du peuple, avait dit avec beaucoup de raison que, pour l’affermissement de la liberté, la massue nationale devait faire tomber deux cent mille têtes. Eh ! quoi, citoyens, deux cent mille hommes libres ont déjà péri dans les combats : qui de nous pour éviter de si grands malheurs, s’il avait tenu sous le glaive de la liberté tous les conspirateurs, tous les traîtres, ne les aurait pas exterminés ? N’eût-il sauvé qu’un ami de la liberté, en faisant couler le sang de tous les tyrans et de leurs satellites, ce Jacobin généreux aurait bien mérité de l’humanité[[789]](#footnote-790). »

Le peuple désigné par Marat, c’est la populace de Paris. Il est son ami, son tribun, son dieu. Il parle comme elle, il écrit dans son vil jargon, il affecte même par calcul d’être vêtu comme elle. Un chapeau rond en lambeaux couvre sa tête. Ses cheveux noirs, gras et en désordre, sont liés par une ficelle ; une houppelande sale, à collet de velours décoloré, des culottes de peau, des bas de laine tombant sur ses talons, et des chaussures rapiécées composent ses vêtements. Le physique répond au costume. Sa taille ne s’élève pas à cinq pieds, sa tête d’une grosseur disproportionnée, son regard farouche, sa physionomie sinistre, le corps couvert d’une lèpre hideuse, trahissent une âme féroce, une âme de sang et de boue, où bouillonnent les passions les plus violentes et les plus lubriques[[790]](#footnote-791). En lui la volupté s’unit à la cruauté : c’est un païen complet. Ses mœurs sont tellement infâmes que son corps, dévoré par des maladies honteuses, exhale une odeur de putréfaction.

La nouvelle de sa mort est à peine connue, que les sections de Paris viennent à la Convention demander pour leur idole les honneurs de l’apothéose. Elles veulent que les mânes du Caton français soient vengés, en entrant solennellement au temple de l’Immortalité. « Peuple, s’écrient-elles douloureusement, tu as perdu ton ami ; Marat n’est plus ! Ô spectacle affreux ! il est sur un lit de mort ! Où es-tu, David ? il te reste un tableau à faire.

 » Aussi le ferai-je, » s’écrie David présent à la séance.

Les sections terminent en demandant pour Charlotte Corday un supplice exceptionnel, qui porte l’effroi dans les âmes parricides[[791]](#footnote-792).

De leur côté, les Jacobins, prévenant l’apothéose officielle, placent Marat parmi les divinités qu’ils invoquent dans leurs fureurs, et elle devient bientôt la plus terrible : son image préside à leurs séances. Dans ces jours de sanglante mémoire, où il faut sous peine de mort donner quelque signe de patriotisme, chacun se croit obligé d’avoir sur sa cheminée quelque petite figure de Marat qui lui sert de paratonnerre. Ce n’est pas seulement l’effigie, c’est le corps même de Marat qu’ils proposent d’offrir à la vénération du monde entier. L’un d’eux, Caillères de l’Étang, se présente à la Convention, et dit : « Voulez-vous reconnaître les services que Marat a rendus au peuple ? Voulez-vous servir la cause de la liberté ? Que le corps de Marat soit embaumé et porté dans tous les départements. Que dis-je ? que toute la terre voie les restes de ce grand homme, de ce vrai républicain[[792]](#footnote-793) ! »

En attendant, la Convention décide, sur la demande de Chabot, qu’elle assistera tout entière aux funérailles de Marat, que son corps sera promené dans les principales rues de Paris, et qu’elle jurera sur sa tombe de défendre comme lui la cause du peuple. David est député avec Maure et Bentabole pour préparer la cérémonie. Il reparait bientôt à la tribune, et annonce que les obsèques de Marat ne peuvent avoir la pompe qu’on désire. En effet, le cadavre de ce misérable tombait en lambeaux et répandait une odeur infecte, malgré les compositions chimiques dont on ne cessait de l’arroser.

« Il a été arrêté, continue David, que son corps serait exposé, couvert d’un drap mouillé, représentant sa baignoire. Il sera inhumé aujourd’hui, à cinq heures du soir. Sa sépulture aura la simplicité convenable à un républicain incorruptible. Que sa vie vous serve d’exemple ! Caton, Aristide, Sacrale, Timoléon, Fabricius et Phocion, vous dont j’admire la vie, je n’ai pas vécu avec vous ; mais j’ai connu Marat, je l’ai admiré comme vous ; la postérité lui rendra justice[[793]](#footnote-794). »

Pour se consoler, l’Assemblée décrète que le buste de Marat, placé à côté de celui de Bru tus, ornera la salle de ses séances ; que son portrait sera fait en tapisserie des Gobelins, et que son nom sera donné à la rue des Cordeliers et à l’île Boin. Puis, de la servante de Marat, sa concubine avouée, elle fait sa femme et déclare qu’elle sera, comme la Thérèse de J. J. Rousseau, nourrie aux frais de l’État.

En dehors de la Convention, des honneurs extraordinaires sont rendus à cet être ignoble. Des arcs de triomphe et des mausolées provisoires lui sont érigés sur les places publiques ; les poètes célèbrent à l’envi sa mémoire[[794]](#footnote-795), et tous les théâtres retentissent de ses éloges. Il n’existe bientôt plus en France un lieu de réunions publiques qui ne soit témoin de l’installation solennelle du buste de Marat.

Le 28 octobre 1793, on célèbre une fête en son honneur dans l’église de Germain des Prés. Un cénotaphe s’élève au milieu de l’église ; à l’entrée sont des trophées composés des portraits de Louis XV, de Louis XVI, de leurs ministres, de cardinaux, de prélats et autres personnages. Après la cérémonie, ils sont brûlés en l’honneur de Marat. Pendant le sacrifice, les musiciens de l’Opéra, tous présents à la fête, chantent des hymnes en l’honneur du Caton français.

Ce délire impie est loin d’avoir atteint ses dernières limites. Le club des Cordeliers élève un autel au cœur de Marat, dans l’église même où il tient ses séances. La Convention décrète qu’une députation de vingt-quatre de ses membres assistera à la cérémonie. Ils prennent au garde-meuble une urne superbe en agate antique ; ils y déposent le cœur de Marat, le placent sur l’autel, allument des cierges, et chantent les litanies suivantes composées par Brochet, membre du Comité révolutionnaire de la section Marat : « Cœur de Jésus ; cœur de Marat. Cor Jesu ; cor Marat. Ô sacré cœur de Jésus, ô sacré cœur de Marat. Cor sacrum Jesu ; cor sacrum Marat, vous avez les mêmes droits à nos hommages. » Puis, par un sacrilège qui n’a pas de nom, comparant la citoyenne Evrard, concubine de Marat, à la vierge Marie, l’auteur dit que si la vierge Marie a sauvé l’enfant Jésus en Égypte, la citoyenne Evrard a soustrait Marat au glaive de Lafayette, qui était un nouvel Hérode.

De l’église des Cordeliers, le culte de Marat passe sur les places publiques. Au Carrousel, on élève une espèce de temple funéraire, en forme de mausolée, revêtu de gazon et entouré d’un grillage. Dans l’enceinte du temple est un édicule ou sanctuaire renfermant les reliques de Marat, son buste, sa lampe, sa baignoire et son écritoire. Une sentinelle veille nuit et jour auprès de cette chapelle. Toutes les semaines on voit des processions de clubistes, coiffés du bonnet rouge, parcourir les rues et faire leurs stations sur le Carrousel. Elles sont suivies de ces femmes folles, appelées furies de guillotine, et conduites par les égorgeurs d’Avignon et du 2 septembre. C’étaient les prêtres et les prêtresses de Marat[[795]](#footnote-796).

Le culte public de Marat dura pendant quatorze mois. La cérémonie de l’apothéose officielle n’eut lieu que le 21 septembre 1794, deux mois après la mort de Robespierre. La veille, quatrième jour des Sans-culottides, à sept heures du soir, la section Marat vient déposer le corps du futur demi-dieu dans le vestibule de la salle des séances de la Convention. L’orateur, s’adressant aux commissaires de l’Assemblée chargés de recevoir le précieux dépôt : « Citoyens représentants, dit-il, la section Marat vous remet les dépouilles mortelles du martyr de la liberté dont elle porte le nom… Ses vertus attachent notre reconnaissance à sa cendre précieuse. Un décret, l’appelant au Panthéon, l’éloigné, mais ne le sépare point de nous ; ce décret nous console, puisque la Convention elle-même le porte au temple de l’Immortalité. »

Un des commissaires répond : « Citoyens, vous avez plus particulièrement connu les vertus privées de Marat ; mais ses vertus publiques ont éclaté partout, et la reconnaissance a déjà rendu le martyr de la liberté immortel. Que son exemple soit sans cesse présent à notre souvenir ! Nous déposons sur ses cendres cette couronne civique, ornée de rubans tricolores, emblème de la couronne immortelle que lui déposeront la reconnaissance et l’estime des races futures[[796]](#footnote-797). »

Le corps est gardé jusqu’au lendemain par un détachement de trente-six citoyens, six vétérans, douze citoyens de la garde de la Convention, six élèves de l’École de Mars, et six orphelins des défenseurs de la patrie.

Le lendemain le cortège se rend au Panthéon dans l’ordre suivant : 1° Un corps de cavalerie, précédé de trompettes ; 2° Un groupe de tambours ; 3°Les sociétés populaires ; 4° Un groupe des élèves de l’École de Mars ; o° Les autorités constituées des sections de Paris ; 6° Un groupe des élèves du camp de Mars ; 7° Les tribunaux ; 8° Un second groupe des élèves du camp de Mars ; 9° Un groupe d’artistes, représentant la masse du peuple, et destinés à célébrer par des chants les vertus de Marat ; 10° L’institut national de musique ; 11°Un groupe de citoyennes en nombre égal à celui des départements, et portant des corbeilles remplies de fleurs destinées à être jetées par elles sur la tombe de Marat ; 12° Le char de triomphe de Marat ; 13° La Convention nationale, enfermée dans un ruban tricolore soutenu par les quatre âges ; 14° Les orphelins des défenseurs de la patrie, précédés de leur musique ; 15° Un groupe de blessés de toutes les armées ; 16° Un troisième groupe des élèves du camp de Mars ; 17° Un groupe de tambours ; 18° Un corps de cavalerie fermant la marche.

« Le cortège sort par le pont Tournant, traverse la place de la Révolution, suit la rue de la Révolution, la rue Honoré, la rue du Roule, la rue de la Monnaie, le pont Neuf, la rue Thionville, la rue Française, la rue de la Liberté, la place Michel, la rue Hyacinthe, la rue Jacques, et arrive à la place du Panthéon[[797]](#footnote-798). »

Dans la rue Thionville, le cortège s’arrête en face du club des Cordeliers, et le président de cette société, placé sur une tribune, prononce le discours suivant : « C’est de cette tribune que l’ami du peuple foudroyait les tyrans. Hommes qui que vous soyez qui l’avez connu, glorifiez-vous tous de lui rendre aujourd’hui les honneurs de l’immortalité. Marat est mort ! Quel immense trésor de vertus républicaines il nous a laissé ! Imitons-le, citoyens ; que ses œuvres soient désormais la morale du républicain ; imitons-le, et la France inspirera à l’univers, l’estime, l’amitié et le respect qu’attirent à soi les vertus[[798]](#footnote-799) ! »

À trois heures et demie le cortège entre au Panthéon. Le président de la Convention prononce un discours, les fleurs et les couronnes jetées par les citoyennes couvrent l’urne du héros. Les artistes exécutent un grand chœur à la gloire du martyr de la liberté ; puis, on se rend aux théâtres, tous ouverts au peuple ce jour-là, et jouant les pièces les plus propres à nourrir son amour de la liberté et sa haine des tyrans et de la tyrannie.

Ce n’était pas assez de tant d’honneurs : le président de la Convention appelle Marat un saint, et le président des Jacobins le met bien au-dessus du Sauveur du monde. Afin de perpétuer son culte, on lui assigne un jour dans le calendrier ; sa fête est fixée au 4 août[[799]](#footnote-800).

La France en délire imite Paris. La fête du dieu Marat est célébrée solennellement aux extrémités opposées de la République : au sud, au midi et au nord, à Besançon, à Port-Malo (Saint-Malo) et à Bourg-Régénéré (Bourg en Bresse). Malgré les détails déjà longs sur l’apothéose de Marat, nous ne craignons pas de donner ici la description de deux de ces fêtes. Il faut enfin qu’on apprenne par des faits, et par des faits multipliés, jusqu’où l’enivrement de la liberté républicaine, fruit de l’éducation de collège, avait conduit la génération révolutionnaire, et où il peut nous reconduire encore.

Un témoin oculaire, Charles Nodier, décrit en ces termes la fête du dieu anthropophage, à Besançon. « Le sang des victimes ne manque pas au dieu anthropophage dont la France élevait les autels, car la mort de Marat avait décuplé la rage des proscripteurs et le travail des bourreaux. Il faut avoir assisté à ces funérailles sacrilèges, pour se trouver le courage d’y croire. Comme elles eurent partout le même caractère, elles offrirent partout le même spectacle avec les mêmes particularités ; et on peut s’en rapporter à mon récit[[800]](#footnote-801).

 » Le cortège s’ouvrait par une meute d’hyènes à deux pieds, ivres de liqueurs fortes et altérées de carnage. Elle roulait ses flots confus au-devant des tambours lugubres et voilés, en hurlant des imprécations obscènes et féroces qui n’avaient rien de la voix de l’homme : c’étaient les prêtres de Marat, c’étaient ses hymnes et ses cantiques. Le Raphaël de la Convention avait jugé à propos de reproduire, dans cette épouvantable solennité, l’appareil même de la mort du tyran devenu dieu, sans frapper l’imagination des spectateurs d’un tableau presque aussi affreux que la réalité.

 » Le cercueil mortuaire était remplacé par une sorte de vasque oblongue qui figurait la baignoire, où Marat venait chercher de temps en temps des adoucissements imparfaits à la lèpre hideuse dont il était dévoré.

 » Un drap impur et sanglant la recouvrait, et tombait de là jusqu’à terre, balayant de tous côtés la fange des rues, si ce n’est dans un endroit où il était retroussé, pour laisser échapper un bras livide, un bras flétri et mutilé qu’on avait emprunté pour cet usage à l’amphithéâtre d’anatomie, et aux doigts duquel on avait lié une plume, afin de montrer sans doute que le patriote infatigable à son œuvre ne savait pas donner de moments au repos, quand il s’agissait de dresser des listes de proscription. Ni dans les sacrifices des barbares, ni dans les raffinements impies des plus cruelles exécutions, on ne se figurera jamais d’objet qui soit capable d’exciter au même degré l’effroi, l’horreur et le dégoût.

 » Derrière les porteurs farouches de ce repoussant simulacre s’avançaient, le bonnet rouge en tête et le crêpe au bras, entre deux rangs de soldats, les citoyens qualifiés de la ville, les magistrats, les juges, les comités révolutionnaires, les Jacobins, les députés du peuple.

 » Toute cette cohue s’arrêta dans une église, qui, par bonheur, était déjà profanée. Peut-être même est-il permis de penser, pour se soulager de l’intolérable tourment de cette idée, que c’était là le seul lieu de l’univers où Dieu ne fût pas présent[[801]](#footnote-802). »

L’odieuse apothéose qui a lieu à Besançon se reproduit à Bourg en Bresse. Nous le savons officiellement par le procès-verbal de la fête de Marat, célébrée dans cette ville[[802]](#footnote-803).

« Un coup de canon, parti à l’aurore, a fait lever tous les sans-culottes. Chacun s’est rendu à son poste.

 » Cent jeunes filles, la tête couverte de guirlandes de chêne, ont entouré un char sur lequel étaient placés cinq vieillards vénérables, entrelacés et soutenus dans les bras de quinze vierges nubiles, s’empressant de les réchauffer de la pureté de leur haleine, et chargées de les soigner pendant toute la fête.

 » Un bataillon des jeunes élèves de la patrie, qui n’avaient point dormi de toute la nuit, de peur de ne pas se réveiller assez matin, suivait le char.

 » La garde nationale, cinquante hussards du premier régiment à cheval, ainsi que la gendarmerie, la compagnie des vétérans, celle des invalides, veillaient à la tranquillité et formaient deux haies.

 » Les mères de famille patriotes, les autorités publiques, les membres de la société des sans-culottes, tous étaient confondus, et marchaient cependant avec cet ordre que dicte la simple nature.

 » Les uns portaient le buste de notre ami Marat, d’autres celui de Pelletier, tous deux couverts de chêne. Une partie des membres élevaient dans les airs tous les différents emblèmes de la liberté que la société avait pu rassembler.

 » Ici, on voyait une charrue attelée à deux chevaux ; un sans-culottes, monté dessus, portait une gerbe de blé, et l’autre le drapeau tricolore, surmonté du bonnet chéri de la liberté ; un brave agriculteur, assis sur sa charrue, semblait faire entrouvrir le sein de la mère féconde qui nous habille et nous nourrit.

 » Là, le canon retentissait au loin ; ici, la simple musette annonçait les plaisirs purs et champêtres.

 » À la suite venait, enchaîné, le démon du fédéralisme ; il avait deux figures : l’une, douce et mielleuse ; l’autre, hideuse et jetant le sang par la bouche. Un serpent venimeux sifflait à ses oreilles et semblait encore vouloir l’instruire à tourmenter les patriotes ; les débris d’une robe de procureur le couvraient en partie ; il tenait d’une main la branche d’olivier, et de l’autre un poignard. Il portait d’un côté cette inscription : Portrait du fédéralisme, et de l’autre : Tombeau de la chicane. Enfant des furies, il a été précipité dans les flammes empestées qui s’exhalaient de vieux terriers et du reste impur des vestiges de la féodalité, qui avaient pu échapper jusqu’à ce jour au feu dévorant.

 » Une statue équestre du petit Condé était traînée sur une claie et salissait la boue.

 » Le cortège, s’acheminant ainsi aux cris de Vive la République ! vive la Montagne ! et en entonnant des hymnes patriotiques, a parcouru la ville ; les accents de la liberté retentissaient dans les airs, et blessaient, dans les maisons, les aristocrates cachés.

 » Arrivé sur la place Jemmapes (du Greffe, vieux style), le citoyen D…, maire, a lu un discours en mémoire de Marat, et a prononcé les paroles suivantes aux jeunes enfants des deux sexes :

« Ô vous, jeunes élèves de la patrie, vous qui devez recueillir les fruits de l’arbre révolutionnaire que vos pères ont planté ! écoutez aujourd’hui la voix des bons sans-culottes qui vous aiment, qui vous portent dans leur sein, dont vous êtes tous les enfants, et qui n’aspirent à la vieillesse que dans l’espoir de vous voir porter une feuille de chêne sur leur tombe.

 » On a corrompu vos jeunes cœurs, mes tendres amis ; on vous a insinué une chanson perfide qui n’était autre chose qu’un arrêt de mort sur tous les bons patriotes.

 » Vous chantiez : À la guillotine, Marat ! et Marat était un bon patriote et l’ami du peuple et de l’égalité. Il fut assassiné par une ci-devant noble ; ce mot seul le justifie à votre petit discernement.

 » Vous chantiez : À la guillotine les maratistes ! Vous me poursuiviez dans les rues avec ce cri perfide ; eh bien, ces maratistes, désignés à vous par des prêtres scélérats, vous prouveront jusqu’au dernier soupir qu’ils sont amis de la nature première, des peuples opprimés et esclaves, et qu’ils n’ont jamais aspiré qu’à l’anéantissement des rois et despotes en tout genre, soit qu’ils soient chargés de la couronne ou de la tiare. Encore un moment, et tous les tyrans tomberont. Le temps des vertus est arrivé : vous êtes jeunes, n’aspirez qu’aux mœurs républicaines, étudiez le caractère de Brutus ; et si le salut de la patrie l’exige, souhaitez de mourir pour elle comme Marat. »

 » Arrivé sur la place, devant la Commune, près du monument élevé à Marat, autour duquel on lit ces quatre inscriptions :

 » La première : L’ami du peuple assassiné par les ennemis du peuple ;

 » La seconde : Ici, les fédéralistes ont brûlé l’effigie de Marat ;

 » La troisième : Ici, les sans-culottes ont rendu justice aux vertus de Marat ;

 » La quatrième : Peuple, que ton erreur le serve à jamais de leçon !

 » Le citoyen D… a prononcé l’oraison de Marat, a rappelé au peuple souverain sa force et sa marche révolutionnaire, et a fini par faire entourer la pyramide de Marat par toutes les femmes, qui ont déposé leurs guirlandes de chêne sur les piques de la grille qui environne son tombeau.

 » Le cortège s’est rendu ensuite à l’église de Brou, où les tables étaient dressées, où chaque patriote avait porté son dîner, et où les pauvres avaient été invités comme premiers convives.

 » Là, les épanchements fraternels : là, le président de la société a donné, au nom de tous, le baiser de sans-culotte à un député des sociétés voisines, à un vieillard, à une jeune fille et à un défenseur de la patrie.

 » Le citoyen D… a proposé de boire en mémoire de Marat, et l’a porté ainsi :

ATTENTION.

 » Préparez les urnes,

 » Versez et comblez les urnes,

 » Alignez les urnes,

 » Laissez fumer l’encens en mémoire de Marat,

 » Serrez les urnes,

 » Élevez-les à la grande voûte,

 » Reportez-les au chœur,

 » Approchez-les de la tombe,

 » Versez des larmes,

 » Épuisez vos pleurs,

 » Alignement.

 » Reposez l’urne sur le catafalque avec unité et indivisibilité, en trois temps égaux.

 » Recueillez-vous, sans-culottes, et applaudissez : Marat est heureux ; Marat, notre ami, est mort pour la patrie !

 » Le repas s’est passé avec ordre, avec joie et sans ivresse. Trois mille citoyens, tant de la ville que de la campagne, embellissaient cette fête.

 » Au premier signal, les tables ont été enlevées, et la musique et la danse ont succédé à la promenade civique et au festin. La nuit approchait, le canon annonce le départ, et tous, en bon ordre, se sont rendus à la société, où les bustes de Marat et de Lepelletier ont été placés aux cris de Vive la République ! et Vive à jamais les sans-culottes. »

Est-ce, il y a quelque mille ans, chez un peuple païen, dans une bourgade de l’Attique ou dans un municipe du Latium qu’a lieu cette fête, à laquelle n’ont rien à envier ni les Saturnales ni les Bacchanales ? Non.

Cela s’est fait « à Bourg-Régénéré, chef-lieu du département de l’Ain, 20 brumaire an II de la République une, indivisible et démocratique.

 » En foi de quoi, signé C…, président ;

 » B…, M…, D…, secrétaires. »

## CHAPITRE XVI.

Institutions sociales (fin).

La Révolution convoque tous les arts à la célébrer. — Naturalisme païen. — Institution de la musique sur le modèle de la musique ancienne. — Quel est le dernier mot de la Révolution. — Remarquable aveu de François de Neufchâteau. — Paroles de Léquinio. — Exercices gymnastiques renouvelés des Grecs. — Course, lutte. — Jeux Olympiques. — Courses de chars et de chevaux. — Pauloti, Peuchet, Talleyrand, Danton. — Célébration des jeux Olympiques. — Repas Spartiates. — Paroles de Barrère et de Payan. — Repas franco-savoisien.

Pour célébrer ses grands hommes, chanter ses victoires, exciter ses guerriers au combat, l’antiquité avait demandé aux arts leur concours. Que font ordinairement les peintres, les sculpteurs, les poètes de la Grèce et de l’Italie, sinon glorifier l’homme, soit en reproduisant ses traits, soit en exaltant ses hauts faits, quelquefois même en déifiant ses passions, sous la forme de divinités ?

La Révolution imite fidèlement cet exemple. Rouget de Lisle, Chénier, Désorgues, Lebrun, Méhul, Gossec, Beauvallet, David, sont ses sculpteurs, ses peintres et ses poètes. Animés de son esprit, ils travaillent pour elle. Cherchez une statue, un tableau, une gravure, une pièce poétique de cette époque qui ait pour but de glorifier une idée, un objet de l’ordre surnaturel ; vous n’en trouverez pas : peinture, sculpture, poésie, tout se réduit au naturalisme païen dans lequel l’homme lui-même s’est renfermé.

Or, dans les républiques anciennes, la musique guerrière avait, dit-on, rempli un rôle important. Grâce à l’enseignement classique, Tyrtée est un personnage populaire. La Révolution, dont la guerre est l’élément, ou plutôt qui est la guerre elle-même, s’empresse de lui donner des successeurs. Elle élève la musique guerrière au rang d’une institution sociale. Le but qu’elle se propose, les autorités qu’elle invoque, l’esprit qui doit animer ses musiciens, et qui anime la Révolution elle-même, toutes ces choses, d’une signification non douteuse, nous sont révélées par un des ministres du directoire, François de Neufchâteau.

Dans une circonstance solennelle, s’adressant aux élèves du Conservatoire, il leur dit : « Consultez, jeunes citoyens, les oracles de la sagesse : consultez les plus grands des philosophes : le premier d’entre eux, Platon, attachait tant d’importance à la musique, qu’il ne dédaigna pas de classer les sons qui sollicitent aux vertus ; un autre, Aristote, considérait votre art comme un des creusets où s’épurent les mœurs d’une nation. À l’âge de quatre-vingts ans, le plus vertueux des Romains, Caton, prenait des leçons de musique, et gémissait de n’avoir pu les recevoir plus tôt. Les disciples de Pythagore avaient recours à la musique pour s’exciter aux grands dévouements. Ah ! qui de nous se rappellera jamais sans émotion cet air précurseur des combats, qui tant de fois présida aux victoires de nos guerriers ?… Ainsi Sparte avait des champs de gloire ; ainsi la Grèce triomphait de Xerxès, aux mélodieux accords de ses guerriers… Chantez donc les vertus, chantez donc les mœurs, chantez les mânes chéris de nos défenseurs ; chantez l’immortalité de la patrie… Prouvez que si les héros et les vertus appartiennent aux peuples libres, les prodiges de l’harmonie ne naissent que pour les vertus, ne chantent que pour les héros, ne s’animent jamais que pour la liberté[[803]](#footnote-804). »

La musique avec les caractères qu’on exige forme une partie des institutions sociales dont l’ensemble doit, en vertu du progrès, reconduire la France à l’antiquité classique et en faire l’image vivante de Sparte et de Rome. Telle est, de l’aveu d’un homme qui la connut bien, la pensée dominante de la Révolution, son âme, sa force, et le but de tous ses efforts. « Quel fut, continue l’orateur, le but moral qui détermina la nation française à conquérir sa liberté ? Quelle est cette vertu constante de la Révolution qui a dissipé du feu de ses rayons l’obscurité profonde où ses ennemis acharnés se flattaient de l’ensevelir ? Quelle est-elle, si ce n’est l’opiniâtre volonté de remonter à cet état de sagesse et de gloire, de pureté et de splendeur, longtemps heureux partage du petit nombre de peuples qui connurent la grande science d’être libres ? Vous voyez la place éminente que vous réserve, sous le régime républicain, l’art sublime dont la patrie vous a dotés. Porter les hommes à la vertu, accélérer les pas des héros vers la victoire, attacher les citoyens aux institutions et aux solennités nationales, quel magnifique partage[[804]](#footnote-805) ! »

Sous la Convention, Léquinio avait tenu le même langage. Il voulait qu’on favorisât le plus possible l’introduction et le développement de la musique, dont les prodigieux effets sont connus de la plus haute antiquité. « Vous vous souviendrez, dit-il, que la Carmagnole et l’Hymne des Marseillais nous ont gagné plusieurs batailles, et vous réaliserez les miracles d’Orphée, jusque sur les rochers du Finistère[[805]](#footnote-806). »

Pendant que la Révolution institue, d’après le modèle de l’antiquité, une musique destinée à accélérer le pas de ses guerriers vers la victoire et à chanter les mânes chéris de ses défenseurs, elle provoque, toujours à l’instar de l’antiquité, le rétablissement de certains usages civils qui doivent nous donner, dans toute sa perfection, la physionomie grecque et romaine. Les jeux militaires, les exercices gymnastiques, les courses de chars et de chevaux, formaient une partie essentielle des spectacles du Cirque et des assemblées d’Olympie. Aux yeux de la Révolution, la France ne sera pas régénérée si tous ces usages ne prennent rang parmi ses institutions sociales.

Ainsi, les élèves de l’école de Mars célèbrent les victoires de la Révolution par des jeux militaires ; ainsi la course, la lutte, les différents exercices gymnastiques entrent comme partie essentielle dans l’éducation de la jeunesse et dans les habitudes du peuple. Aujourd’hui encore vous voyez au jardin des Tuileries les arènes, où les adolescents s’exerçaient à la lutte et à la course. Dans le palestre sont plusieurs dés en marbre blanc, surmontés de statues représentant de jeunes coureurs, ainsi que les divinités qui président aux jeux, et dans une nudité complète. À l’extrémité, s’élèvent en amphithéâtre les bancs circulaires de marbre blanc, sur lesquels siégeaient les vieillards, juges des jeux. Le champ du combat est en contre-bas du sol, afin que des gradins dont il était entouré, tout le peuple pût jouir commodément du spectacle.

En plaçant dans les rues et les promenades publiques, sur le bord des chemins et aux façades des maisons des croix, des statues et des images de Marie et des saints, le catholicisme voulait que l’homme exilé eût sans cesse devant les yeux le consolant souvenir de la patrie : la Révolution veut que l’antiquité classique s’offre partout à ses regards. Un décret du comité de salut public, en date du 25 floréal an XI, ordonne que « les carrés placés entre les arbres du Jardin national des plantes seront ornés de monuments en marbre, pris dans les maisons nationales, et qu’il y sera établi des exèdres, semblables à ceux où les philosophes grecs donnaient leurs leçons[[806]](#footnote-807). »

Dans son Rapport à la Convention sur les fêtes nationales, Léquinio veut qu’on établisse des cirques dans toutes les communes, et que la jeunesse s’y livre, comme autrefois celle d’Athènes et de Sparte, aux exercices gymnastiques. « Dans les campagnes, dit-il, il serait simple autant qu’utile de construire en gazon, pour l’été, de pareils cirques, où tous les spectateurs puissent être assis, et jouir de la fête sans éprouver de lassitude. Aux exercices de l’esprit se joindront ceux du corps. Des courses, des luttes, et les autres exercices gymnastiques, deviendront des aliments continuels à l’émulation de la jeunesse. Les prix accordés aux jeunes gens seront une couronne de chêne un livre élémentaire, une branche de laurier, avec l’embrassement paternel du vieillard le plus ancien. Telle est l’espèce de récompense qui convient le plus au génie républicain[[807]](#footnote-808). »

Quant aux courses de chars et de chevaux, la pensée de les rétablir fut une des premières de la Révolution. Dès l’année 1790, Lafont-Pouloti publie son Mémoire sur la course des chars et des chevaux, dans lequel il démontre la nécessité de ressusciter les jeux Olympiques : « Je veux, dit-il, un spectacle qui fasse acquérir à la jeunesse un génie martial : Je propose à cet effet les courses des chars. Ces courses illustrèrent l’ancienne Grèce ; elles faisaient l’objet principal de ses fêtes, et contribuèrent à y fixer cette supériorité de lumières qui l’a si longtemps distinguée du reste du monde. Ce goût subjugua aussi les Romains, rehaussa l’éclat de Rome, et ne se perdit qu’avec la splendeur de l’empire… J’ai sur cet objet des notions peu communes, fruit de recherches laborieuses et de l’étude la plus approfondie sur l’organisation des célèbres jeux Olympiques et de ceux de Rome. Si l’on désire établir un pareil spectacle, j’offre d’en donner la forme, le mode et toute l’ordonnance[[808]](#footnote-809). »

Tel est le grave travail auquel ce membre du musée de Paris et de plusieurs académies savantes avait consacré vingt ans de sa vie. C’est une preuve ajoutée à mille autres de l’engouement que l’éducation de collège avait inspiré pour l’antiquité païenne, et de la conviction, peut-être plus sincère qu’on ne pense, où était la jeunesse révolutionnaire, que la régénération de la France consistait à copier le plus fidèlement possible les institutions et les usages d’Athènes et de Rome.

Le vœu de Lafont-Pouloti n’est pas une demande isolée. La même idée, appuyée des mêmes motifs, est soutenue avec chaleur par d’autres écrivains, notamment par l’évêque d’Autun et par Peuchet. « Tout ce qui se fait en présence du peuple rassemblé, s’écrie ce dernier, acquiert un caractère de grandeur que n’offre point la pompe des cérémonies privilégiées. Le concours de la multitude, l’aspect des cieux, l’expression libre des sentiments, l’enthousiasme de l’âme, naturalisent dans les habitudes un maintien qu’on prendrait pour de l’orgueil, si l’on ne savait point qu’il naît de l’usage de la liberté publique. Tels, à Rome et dans la Grèce, les jeux Olympiques, les courses de chars, les applaudissements du peuple, étaient autant de moyens d’entretenir parmi les citoyens l’amour de la gloire et le sentiment des vertus quelle fait naître.

 » C’est par de semblables institutions que l’antiquité a produit les grands caractères qui nous étonnent… Aux fêtes que le désœuvrement et l’amour des riens ont fait naître, je voudrais qu’on vît succéder en France de magnifiques courses de chevaux et de chars. Le champ de la Fédération, les arènes de Nîmes, d’autres lieux encore, pourraient offrir des emplacements spacieux et convenables à ces jeux du peuple français, qui rappelleraient ceux de la Grèce et de l’antique Rome. C’est là que de toutes les parties de l’empire se rassembleraient, à des époques déterminées, tous ceux qui voudraient disputer le prix de la victoire, qu’ils recevraient des mains du peuple, au milieu des cris et des trépidations de l’allégresse publique. C’est à tant d’avantages sans doute, réunis dans ce genre d’institution politique, qu’on doit attribuer l’idée de M. Talleyrand, qui, dans son rapport sur l’éducation nationale, a demandé que l’exercice des chevaux y entrât comme une partie intégrante et principale. Pourquoi ne célébrerait-on point par des courses olympiques le 14 juillet, ou l’époque non moins mémorable du 14 septembre[[809]](#footnote-810) ? »

Lancé par les lettrés, arrivant peu à peu aux législateurs, le rétablissement des jeux Olympiques suit, comme on voit, la même marche que toutes les autres résurrections de l’antiquité. Si donc les spectacles du cirque romain et des combats d’Olympie ne sont pas devenus une institution régulière et générale de la Révolution, si tout s’est borné à des essais plus ou moins nombreux, il est naturel de l’attribuer non au défaut de volonté, mais au manque de temps.

En attendant la construction des cirques et des amphithéâtres, Danton veut que le peuple entier célèbre les grandes actions qui auront honoré la Révolution. « Il faut, dit-il, qu’il se réunisse dans un temple, et je demande que les artistes les plus distingués concourent pour l’élévation de cet édifice, où, à un jour indiqué, seront célébrés les jeux nationaux. Si la Grèce eut ses jeux Olympiques, la France solennisera aussi ses jeux Sans-culottides. Je demande que la Convention consacre le Champ de Mars à la célébration des jeux nationaux, qu’elle ordonne d’y élever un temple où les Français puissent se réunir en grand nombre. Cette réunion alimentera l’amour sacré de la liberté, et augmentera les ressorts de l’énergie nationale ; c’est par de tels établissements que nous vaincrons l’univers[[810]](#footnote-811). »

Le Directoire accomplit le vœu de Danton. Le 1er vendémiaire an VII., Paris eut le bonheur d’assister aux jeux Olympiques. Voici la description officielle de cette fête, qui fait rétrograder la France de deux mille ans.

« Conformément à la loi du 27 thermidor an VI, qui charge le Directoire exécutif de faire faire les dispositions convenables dans la Commune où siège le corps législatif, pour célébrer, d’une manière digne de la grande Nation, l’époque immortelle qui a assuré sa prospérité, et au programme arrêté le 9 fructidor dernier, d’après les ordres du Directoire exécutif, de nouveaux embellissements avaient été ajoutés, dans le Champ de Mars, à ceux pratiqués pour les fêtes précédentes.

 » À la suite de l’amphithéâtre, une ligne de séparation, formée de trophées et de figures emblématiques, divisait le Champ en deux parties, méridionale et septentrionale.

 » Dans la première s’élevait un fort, flanqué de bastions et garni d’artillerie et d’autres machines de guerre ; on avait aussi tracé dans cette partie, par des piquets et des cordons tricolores, la carrière que devaient fournir les coureurs à pied, et le stade pour les courses à cheval et les courses de chars.

 » Dans la partie septentrionale, près des bords de la rivière, avait été formée une vaste arène pour les exercices de la lutte. Deux figures d’énorme structure y représentaient, l’une, le Fanatisme à l’air hypocrite, armé d’un poignard, commandant le meurtre au nom du ciel ; l’autre, le Despotisme farouche, tenant à la main un glaive ensanglanté, et insultant à la misère des peuples opprimés.

 » Entre cette arène et l’amphithéâtre avaient été construits, autour d’une enceinte carrée, des portiques d’une architecture élégante, distribués en soixante-huit arcades.

 » Au centre de l’enceinte, un Temple élevé à l’Industrie, ouvert de tous côtés et décoré d’une colonnade d’ordre dorique, invitait les citoyens à venir rendre hommage à cette divinité tutélaire, dont la statue occupait le milieu du temple.

 » Sous les portiques, étaient étalés les objets les plus précieux des fabriques et manufactures françaises, qui y avaient été exposés au jugement du public.

 » L’ouverture de cette exposition eut lieu solennellement le troisième jour complémentaire parle ministre de l’intérieur. À dix heures du matin, il s’était rendu au Champ de Mars, précédé de l’école des trompettes, d’un détachement de cavalerie, d’un corps de musique militaire, des hérauts, des régulateurs et appariteurs des fêtes, des artistes inscrits pour l’exposition, du jury nommé par le Directoire exécutif pour l’examen des produits de l’industrie française et du bureau central.

 » Le jury était composé des citoyens d’Arcet, membre de l’Institut national ; Molard, membre du Conservatoire des Arts et Métiers ; Chaptal, membre de l’Institut national ; Gilet-Laumont, membre du Conseil des Anciens ; Duquesnoy, de la Société d’Agriculture du département de la Seine ; Moëtte, sculpteur, membre de l’Institut national ; Ferdinand Berthout, horloger, membre de l’Institut national ; Gallois, homme de lettres, associé de l’Institut national ; Vier, peintre, membre de l’Institut national.

 » Les citoyens s’étaient portés en foule au Champ de Mars, pour assister à cette cérémonie. Le cortège, après avoir fait le tour de l’enceinte consacrée à l’exposition, s’est rendu à l’Autel de la Patrie, où le ministre de l’intérieur a prononcé le discours suivant[[811]](#footnote-812). »

 » Ce discours fut couronné des plus vifs applaudissements ; les artistes et manufacturiers présents à la cérémonie firent en particulier éclater leur reconnaissance pour le zèle infatigable du ministre de l’intérieur à activer les progrès des arts, de l’industrie et du commerce.

 » Le lendemain, c’est-à-dire aujourd’hui, à peine la sixième heure a sonné, que le salpêtre enflammé appelle les citoyens à se réunir au Champ de Mars.

 » L’astre qui règle les saisons, entrant dans le signe de la Balance, se lève majestueux sur l’horizon, et semble s’applaudir de se trouver en rapport avec la terre de l’égalité. Il chasse au loin les nuages qui avaient obscurci le ciel les jours précédents, et se pare de tout son éclat, pour ouvrir le cercle de la septième année de l’ère républicaine.

 » Mille cris d’allégresse s’élèvent dans les airs. Tous les citoyens quittent leurs demeures ; ils s’embrassent et se félicitent ; tous se portent en foule au lieu indiqué pour la fête.

 » Déjà des orchestres nombreux répandus dans le Champ de Mars exécutaient des airs patriotiques ; déjà la trompette appelait les concurrents dans les exercices de la joute et de la lutte, à venir disputer le prix de l’adresse et de la vigueur.

 » Ils sortent en ordre de la maison du Champ de Mars, et s’avancent au son d’une musique guerrière, tous vêtus de blanc, en veste et pantalon, distingués seulement par des ceintures rouges ou bleues. Quatre hérauts à cheval et autant à pied, costumés à l’antique, et tenant un caducée à la main, dirigent la marche. Deux pelotons d’appariteurs, portant une canne blanche, les accompagnent. Un détachement de troupes à pied et à cheval ouvre et ferme le cortège.

 » Ils arrivent dans cet ordre au bassin de la rivière, à l’extrémité du Champ de Mars, vis-à-vis l’île des Cygnes. Les deux rives se garnissent à l’instant d’innombrables spectateurs.

 » Le canal est couvert de barques rouges ou bleues, et décorées de pavillons tricolores. Soixante marins divisés en deux troupes, aussi distinguées par les mêmes couleurs, s’élancent chacun sur celle qui appartient à son parti et va se ranger dans son quartier, sous les ordres de son chef.

 » Quatre anciens marins, juges de la joute, prennent séance sur un grand bateau, sur lequel vont aussi se placer les tambours et la musique militaire.

 » Le bureau central, chargé de présider à ces exercices, prend place sur des sièges qui lui avaient été préparés sur le bord de la rivière.

 » Chaque concurrent des deux partis, monté sur un pont étroit, pratiqué à la proue des barques, doit fondre, la lance en arrêt, sur un concurrent du parti opposé, et s’efforcer de le renverser dans l’eau.

 » La charge sonne ; les barques, chassées à force de rames, s’élancent les unes contre les autres ; les combattants se pressent, se heurtent, se renversent ; chaque parti veut avoir la victoire ; les chefs animent les leurs du geste et de la voix ; la musique échauffe les jouteurs ; l’onde blanchit sous les coups des rames, en un instant la rivière est couverte de rames, de lances, de chapeaux, d’hommes nageant au milieu des barques. Chaque parti fait retentir l’air des cris de la joie ou de la douleur, selon qu’il voit les siens vainqueurs ou vaincus.

 » La victoire, qui avait flotté incertaine, semblait se décider contre le parti bleu. Son chef s’en aperçoit et frémit, il ranime les forces épuisées des siens et les ramène au combat. La joute s’engage de nouveau. Les bleus redoublent d’efforts, ils renversent tout ce qui s’oppose à eux ; chaque coup de lance précipite dans l’eau un de leurs adversaires ; bientôt il ne s’en présente plus pour les combattre ; tous sont renversés de leurs barques ; le parti bleu est vainqueur ; des fanfares célèbrent sa victoire.

 » Les juges de la joute ordonnent aux champions de ce parti de disputer le prix entre eux. La charge sonne de nouveau, la mêlée recommence ; enfin, il n’en reste plus que deux, le citoyen Louis Creps, âgé de 26 ans, et le citoyen Adrien Meyé, âgé de 22 ans, tous deux du Gros-Caillou, département de la Seine. Ils reviennent au combat l’un contre l’autre ; le citoyen Meyé gagne le premier prix, le citoyen Creps obtient le second.

 » Le bureau central les proclame vainqueurs. Les spectateurs applaudissent à leur triomphe.

 » Ces exercices sont à peine achevés, que la trompette appelle les citoyens au spectacle de la lutte. En un moment les bords de la rivière sont dégarnis ; la foule se porte sur les talus qui environnent l’arène.

 » Seize athlètes y attendaient le signal du combat. Ils sont divisés en deux bandes : l’une distinguée par des couleurs bleues, l’autre par des couleurs rouges.

 » Le bureau central, établi juge de la lutte, en proclame les conditions : les deux partis doivent s’avancer l’un vers l’autre ; chacun des concurrents cherchera à renverser, à force de bras, l’adversaire que le hasard aura placé devant lui ; celui qui tombera sera obligé de donner à l’instant au vainqueur les rubans qui distinguent le parti dans lequel il combat.

 » Des appariteurs nombreux, répandus dans l’arène, sont chargés de veiller à ce que cette loi de la lutte soit ponctuellement exécutée.

 » Un orchestre, placé dans l’arène, exécute des airs guerriers. Le signal se donne ; les seize athlètes s’avancent l’un vers l’autre, et se saisissent ; tout ce que peuvent la souplesse, la force, l’agilité, la ruse, est mis tour à tour en usage par ces robustes lutteurs : ils se serrent, se poussent, se heurtent ; enfin la force est obligée de céder à la force, huit d’entre eux sont étendus sur la poussière. Les appariteurs s’avancent pour aider aux vaincus à se relever. Les spectateurs donnent des applaudissements à leurs efforts, et les consolent de leur défaite.

 » Une seconde lutte s’engage entre les huit vainqueurs, ils font également des prodiges de vigueur et d’adresse ; les spectateurs sont longtemps en suspens sur le sort du combat ; un dernier effort est vaincu par un effort plus heureux ; quatre des combattants tombent sous les coups de leurs adversaires.

 » Les quatre vainqueurs, sans reprendre haleine, se retournent et fondent l’un sur l’autre, deux contre deux, avec toute l’impétuosité de la foudre. Ce choc terrible décide de la victoire : deux des athlètes sont ébranlés, perdent l’équilibre et roulent sur l’arène ; les deux autres, les citoyens Digot et Oriot, restent vainqueurs de la lutte.

 » Des fanfares célèbrent leur victoire, et les citoyens leur donnent les plus vifs applaudissements.

 » Une dernière lutte doit décider lequel de ces deux rivaux aura le premier prix. À peine ils se donnent le temps de respirer ; déjà ils sont en présence, et demandent le signal du combat.

 » La trompette répond à leur impatience : ils s’avancent l’un vers l’autre, s’arrêtent, s’observent et se mesurent quelque temps des yeux, en étudiant le moyen de se saisir avec le plus d’avantage. Le citoyen Digot l’emporte par la taille et la souplesse ; le citoyen Oriot a plus de roideur et d’aplomb. Le citoyen Digot livre à son adversaire des assauts répétés ; il le presse, il le pousse, mais le citoyen Oriot reste inébranlable sur ses pieds. Un profond silence règne dans l’assemblée pendant ce combat, les inclinations se partagent pour l’un ou pour l’autre des lutteurs, chacun fait des vœux secrets pour celui auquel il s’intéresse. La faveur publique ranime leur ardeur et redouble leurs forces : le citoyen Oriot parvient enfin à saisir son rival au corps ; il le serre étroitement dans ses bras, et l’enlevant de terre, le terrasse et tombe lui-même sur lui.

 » Les appariteurs déclarent la lutte finie. Le citoyen Oriot présente la main à son rival pour le relever, et l’embrasse au milieu des acclamations et des applaudissements des spectateurs.

 » La musique exécute des chants de victoire. Le bureau central proclame premier vainqueur de la lutte le citoyen Charles-Pierre Oriot, âgé de trente-trois ans, boucher, demeurant à Paris, rue de la Grande-Truanderie ; et second vainqueur dans le même exercice, le citoyen Digot, bonnetier, âgé de trente-quatre ans, demeurant aussi à Paris, rue de la Vieille-Draperie.

 » Après ces jeux, deux grands chars de forme antique, ornés de lauriers et de divers emblèmes de la souveraineté du peuple, font le tour du Champ, s’avançant dans l’arène. Ils portent des groupes de citoyens qui figurent le peuple français ; tous ont des couronnes de chêne et de laurier.

 » L’un des chars a pour inscription :

 » le peuple français vainqueur au 14 juillet.

 » L’autre char :

 » le peuple français vainqueur au 10 aout.

 » Les citoyens qui occupent les deux chars descendent vers le milieu de l’arène, et, s’armant de flambeaux allumés, mettent le feu aux figures hideuses du Despotisme et du Fanatisme.

 » Ils forment ensuite des danses autour du bûcher, leur orchestre joue des airs patriotiques. Tous les citoyens applaudissent ; chacun se dispute le plaisir de lancer un brandon sur les deux monstres qui ont désolé la France pendant tant de siècles. L’air Ça ira, premier soupir de la liberté renaissante, est joué et redemandé avec transport pendant cette expiation civique.

 » On ne remarquait pas que le soleil avait fourni la moitié de sa course ; des hérauts, précédés de trompettes, appellent à un banquet fraternel les vainqueurs dans la joute et dans la lutte. Une table avait été servie pour eux sous une tente : il s’y asseyent au milieu des juges des jeux.

 » Un grand nombre de citoyens vont aussi s’asseoir à d’autres tables et sous de vastes tentes, qui avaient été préparées pour le public dans les allées latérales au cirque. La joie et l’allégresse continuent à animer ces repas de famille ; de nombreux toasts sont portés à la République, à ses fondateurs, aux armées républicaines de terre et de mer, à la Constitution de l’an II.

 » Les autres citoyens se répandent sous les portiques, où sont exposés les produits de l’industrie française, et vont admirer les chefs-d’œuvre qui y sont étalés.

 » À deux heures après midi, une salve d’artillerie annonce la seconde partie de la fête.

 » Des hérauts, accompagnés de trompettes, parcourent le cirque, en invitant leurs concitoyens à se placer sur les talus de la partie méridionale ; il peuvent à peine suffire à l’affluence qui redouble.

 » Des orchestres disposés sur le talus exécutent pendant ce temps des airs patriotiques.

 » Le Directoire exécutif se rend à la maison du Champ de Mars avec ses ministres et un grand nombre d’officiers généraux dans l’ordre accoutumé.

 » Après un discours de Treilhard, président du Directoire, et un hymne de Chénier, une salve d’artillerie annonce l’ouverture des jeux. Tous les concurrents, dans les divers jeux, s’avancent et font le tour du cirque, précédés des hérauts et d’une musique militaire[[812]](#footnote-813). À leur tête se distinguent les vainqueurs de la joute et de la lutte.

 » Les prix sont portés sur des brancards ornés de fleurs et de verdure.

 » La vue de ces riches chefs-d’œuvre des manufactures nationales augmente l’émulation et enflamme tous les cœurs du désir de vaincre.

 » Ces divers prix consistent dans les objets suivants :

Joute.

 » 1er prix. Un grand vase d’argent, de forme étrusque, avec son couvercle et un plateau.

 » 2e prix. Deux cafetières d’argent, de forme grecque, avec un plateau.

Lutte.

 » 1er prix. Grand sucrier d’argent en forme de globe, soutenu sur un trépied ; deux cafetières et divers accessoires, le tout sur un grand plateau d’argent.

 » 2e prix. Une grande fontaine d’argent, avec la théière et la laitière.

Course à pied.

 » 1er prix. Une montre à répétition enrichie de diamants, montée sur une bague, de la manufacture nationale de Besançon, fabrique du citoyen Auzières.

 » 2e prix. Un fusil double, garni en acier ciselé, les fonds en or, de la manufacture nationale de Versailles.

 » 3e prix. Un sabre en acier, enrichi d’or de rapport, ne tenant en rien, pour l’exécution, aux formes suivies jusqu’à ce jour, de la même manufacture.

Course à cheval.

 » 1er prix. Un fusil double, garni en argent, décoré de diverses ciselures, représentant des sujets relatifs à la marine ; les platines d’un modèle neuf. Les canons enrichis d’or de rapport, et les bois ornés de sculptures précieuses.

 » De plus une carabine garnie en argent, à double détente, visières et alidades à cylindre, canon rayure à étoiles ; même manufacture.

 » 2e prix. Deux groupes en porcelaine : l’un représente le sacrifice d’Iphigénie en Tauride, l’autre, le triomphe de l’Amour ; manufacture nationale de Sèvres.

Course de chars.

 » 1er prix. Un nécessaire d’armes, garni de deux paires de pistolets, l’une de combat, à double détente, visières et alidades à cylindre, garnitures et platines ciselées en acier, les fonds en or, les canons rayure à rochet ; l’autre, de poche, à détente cachée et double secret, d’une construction nouvelle, de la manufacture nationale de Versailles.

 » 2e prix. Une pendule, d’une nouvelle invention, faite par le citoyen Michel, horloger, demeurant Maison d’Angiviliers. Cet artiste a obtenu un brevet d’invention pour cet ouvrage.

 » La barrière s’ouvre pour les courses à pied. Les concurrents, au nombre de cent cinquante, vêtus d’une veste ou d’un pantalon de nankin, ou d’étoffe blanche, sont divisés en dix pelotons pour la course d’essai.

 » Au signal donné, chaque peloton s’élance, l’un après l’autre, d’une barrière près des termes, vers le but placé devant l’Autel de la Patrie.

 » Les vainqueurs, dans les courses d’essai, sont les citoyens :

 » Premier peloton : Piette, Selletere, Lomandie.

 » Deuxième peloton : Budeau, Potemont, Lepingleux.

 » Troisième peloton : Bertinot, Beaumanne et Deschamps.

 » Quatrième peloton : Villemereux, Régnier et Boitard.

 » Cinquième peloton : Dutillier, Leduc et Sausseraut.

 » Sixième peloton : Angelmann, Bernard et Pâté.

 » Septième peloton : Maillard, Olivier et Peré.

 » Huitième peloton : Ribé, Tustani et Payen.

 » Neuvième peloton : Monnier, Maridebour et Boncourt.

 » Dixième peloton : Douet, Soufflot et Chenoise.

 » Ils reçoivent des juges des jeux une plume dont ils ornent leur chapeau, et redescendent au bruit d’une musique militaire vers la barrière du départ, pour fournir la course décisive. Le tambour donne le signal du départ. Ils partent et s’élancent dans le stade. Le premier qui touche le but est le citoyen Michel Villemereux, sergent-major des grenadiers du Corps législatif, âgé de vingt et un ans.

 » Il est suivi par le citoyen Élie-Nicolas-Stanislas Piette, employé à la trésorerie, demeurant à Paris, rue de Chartres.

 » Le citoyen Louis Régnier, grenadier du Corps législatif, touche le but le troisième.

 » Le bureau central les proclame premier, second et troisième vainqueurs des courses à pied.

 » La barrière s’ouvre aussitôt pour les courses à cheval. Six concurrents se présentent, vêtus d’une veste à l’écuyère, portant un chapeau rond surmonté d’une plume, qui s’attache sous le menton avec un ruban.

 » On leur donne à chacun une ceinture de soie de couleur différente, tous montent des chevaux nés en France.

 » La trompette sonne ; déjà les coursiers écumants ont fourni la moitié de la course quand l’œil les cherche encore au point du départ. Deux des écuyers ont laissé derrière eux leurs rivaux. Le citoyen Vernet est sur la même ligne que le citoyen Dubost ; souvent il est prêt à le dépasser, mais il ne peut se glisser entre les piquets et son rival, qui, serrant de près et avec art les limites, frappe le but avant lui.

 » De toutes les parties de l’arène on applaudit à leur triomphe, et le bureau central, leur adjugeant les prix, proclame premier vainqueur de la course à cheval le citoyen Alexandre Dubost, ex-officier du génie, âgé de vingt-huit ans, natif de Lyon, demeurant à Paris ; et second vainqueur dans le même exercice, le citoyen Charles Vernet, peintre, âgé de quarante ans, natif de Bordeaux, demeurant à Paris.

 » Un dernier prix, celui de la course des chars, reste à disputer. Les concurrents se présentent, vêtus d’un habit français (espèce de tunique courte ouverte par le milieu et attachée par des ganses sur la poitrine). Leur chapeau est relevé par devant et surmonté d’une plume.

 » On leur donne à chacun un manteau de couleur différente.

 » Ils conduisent chacun un char de forme antique, sur lesquels sont peints divers emblèmes. La beauté des coursiers est relevée par de riches draperies.

 » Les chars doivent parcourir la moitié de l’arène jusqu’à l’Autel de la Patrie ; là, se diviser en deux bandes qui, après avoir parcouru chacune un côté du stade, en suivant diverses sinuosités désignées par des jalons, reviendront par la grande allée, en face de l’amphithéâtre, au point du départ.

 » Les chars sont rangés sur une même ligne, dans la place que le sort a assignée à chacun ; les conducteurs, penchés sur leurs chevaux et les yeux fixés sur l’ordonnateur des jeux, attendent, en palpitant, le signal du départ.

 » Il se donne : les chars s’élancent plus prompts que l’éclair, et laissent derrière eux des torrents de poussière ; les roues dorées, réfléchissant les rayons du soleil, semblent des tourbillons de feu roulant dans l’arène. Les acclamations qui s’élèvent des différentes parties du talus, à mesure qu’ils en approchent, redoublent l’émulation des conducteurs. Ils pressent de la voix et de l’aiguillon leurs coursiers blanchissants d’écume. La vitesse de leur course, la soif de la gloire, la crainte d’être vaincus, les agitent.

 » Déjà ils ont parcouru la moitié de la carrière, et divers intervalles les séparent ; deux d’entre eux ont de beaucoup dépassé leurs rivaux. Ils fixent tous les regards ; sûrs de vaincre, ils n’ont plus de rivalité que pour la primauté de la victoire. L’intérêt public redouble à mesure qu’ils approchent. Le citoyen Chaponel touche le premier le but, et après lui le citoyen Baccuet.

 » Tous les spectateurs leur donnent les plus vifs applaudissements.

 » Les juges des jeux et les hérauts proclament solennellement vainqueurs de la course des chars, le citoyen Théodore Chaponel, âgé de vingt-quatre ans, demeurant à Paris ;

 » Et second vainqueur, dans la même course, le citoyen Georges Baccuet, âgé de vingt-sept ans, demeurant aussi à Paris, rue Caumartin.

 » On les conduit en triomphe auprès de l’Autel de la Patrie, et ils prennent place avec les autres vainqueurs des jeux.

 » Le bureau central, juge des jeux, invite le ministre de l’intérieur à descendre au pied de l’amphithéâtre, pour distribuer les prix aux vainqueurs des jeux.

 » Le ministre de l’intérieur, précédé de deux huissiers et de quatre hérauts, et accompagné des membres du bureau central, va se placer entre les deux cippes ; un héraut appelle les vainqueurs des jeux ; le ministre leur donne l’accolade fraternelle, et leur remet à chacun les prix qui leur ont été décernés. Les spectateurs donnent aux vainqueurs de nouveaux applaudissements, et des fanfares célèbrent leur triomphe.

 » Le soleil, dont la lumière n’avait été obscurcie par aucun nuage depuis son lever, laisse à la nuit à prolonger les jouissances de cette délicieuse journée. À l’instant, la place de la Révolution, les Champs-Élysées, la maison du Champ de Mars, celle des Invalides, le Temple de l’Industrie et les portiques qui l’entourent, les palais des conseils, les dômes et les principaux édifices publics, décorés d’une illumination brillante, paraissent s’enflammer et répandent au loin une lumière éclatante[[813]](#footnote-814). »

Évidemment la Révolution n’a emprunté à l’antiquité classique ni ses constitutions, ni ses lois, ni ses institutions sociales, ni ses fêtes. Il faut être l’auteur exagéré du Ver rongeur pour soutenir qu’elle a été la mise en scène des études de collège !

Toutefois l’éducation moderne ne cesse de répéter : La perfection consiste à philosopher comme les Grecs et les Romains ; à écrire, à parler, à peindre, à sculpter, à bâtir, à gouverner, comme les Grecs et les Romains. La Révolution conclut naturellement que la perfection consiste à imiter, en toute chose, les Grecs et les Romains, ces éternels modèles du beau, du bon, du bien. Et nous venons de l’entendre invitant, par les discours de ses orateurs et l’exemple de la capitale, toutes les provinces à s’amuser comme s’amusaient, il y a deux mille ans, Athènes, Rome et Sparte.

Afin que la transformation soit complète, la voici qui dit à la France : Tu mangeras, tu t’habilleras, tu pèseras, tu mesureras, tu parleras comme la belle antiquité ; quand tu auras fait toutes ces choses, et qu’aux noms chrétiens tu auras substitué pour toi et pour tes enfants les plus beaux noms de la Grèce et de Rome, tu seras parfaite : je pourrai te montrer avec orgueil à mes amis et à mes ennemis.

Aux jeux Olympiques succèdent les Repas spartiates. Camille Desmoulins, le plus classique des révolutionnaires, demande le premier le rétablissement de ces repas qui rappellent les antiques mœurs de Lacédémone. Danton, son autre lui-même, lui prête le secours de son puissant organe. Léquinio fait entrer l’idée de Camille Desmoulins dans son plan de fêtes et d’institutions républicaines[[814]](#footnote-815).

« Des banquets fraternels, dit-il, servis en public avec la plus grande frugalité, seront un des moyens les plus efficaces d’anéantir les restes de la funeste distinction des conditions sociales. Ces repas fraternels procureront aux riches l’heureuse occasion de partager l’aisance de leur table ; ils y recevront des leçons d’égalité. Les indigents y trouveront le dédommagement frugal de leurs privations et le moyen d’atteindre à l’égalité, en osant se familiariser avec les riches.

 » Ces banquets doivent être animés par des chants civiques ; des danses et des jeux doivent leur succéder. Dans le cas où la température de la saison, ou bien l’intempérie des météores ne permettra point de célébrer ses repas et ses réjouissances en plein air, il y aura dans chaque commune un édifice distribué de la manière la plus favorable à cette destination[[815]](#footnote-816). »

En attendant la construction des réfectoires Spartiates, le classique régénérateur propose de convertir à l’usage des repas civiques les églises et les chapelles. « C’est, dit-il, un moyen de plus d’arriver sans secousse à faire oublier les motifs de leur construction. Seulement il faut avoir grand soin d’en bannir tout ce qui pourrait le plus légèrement retracer les idées attachées aux inepties et aux mensonges des cultes religieux[[816]](#footnote-817). »

Mais la joie républicaine aime le grand air. Les tables lacédémoniennes sont dressées dans les rues et sur les places publiques. Elles envahissent Paris. Dès les quatre heures du soir, !a circulation des voitures devient impossible dans certains quartiers. Depuis le petit pont Notre-Dame, jusqu’au-dessus du faubourg, deux rangées de tables occupent chaque côté de la rue Saint-Jacques.

« Quel délicieux spectacle ! s’écrie Barrère, on y buvait à la liberté nationale, on avait toutes les formes de l’égalité naturelle. La contagion de l’exemple a fait des progrès rapides. De proche en proche, nos places publiques se sont transformées en banquets. Là, on voyait deux ou trois familles qui faisaient le repas commun avec cette gaieté calme d’une conscience républicaine. Ici, des vieillards et une tendre mère, réunis à leurs voisins, attiraient les regards des passants, apprenaient à un enfant de cinq ans une chanson patriotique, et applaudissaient à ses essais comme à l’espérance de leur maison et de la patrie. Plus loin, autour d’une table couverte de mets grossiers et peu nombreux, c’étaient des applaudissements robustes et des cris éclatants de Vive la République ! La fraternité a eu tous les symptômes d’une épidémie, et en moins de trois jours la moitié de Paris soupait dans les rues[[817]](#footnote-818). »

« Ces repas publics, ajoute l’agent national Payan, rapprochent les cœurs, présentent des mœurs antiques. J’ai assisté à l’un de ces repas, donné par des sans-culottes indigents. La fraternité la plus douce, le délire de l’amour de la patrie, la frugalité y régnaient ; mais la gaieté remplaçait un luxe inutile. La petite-maitresse criait dans les rues : « Voyez » comme j’aime l’égalité ; je mange publiquement » avec mes domestiques[[818]](#footnote-819). »

Depuis le banquet civique de la Fédération jusqu’aux soupers homériques du Directoire, on suit la Révolution à la trace de ses repas fraternels. Plus de fêtes, plus de solennités nationales, plus de victoires, plus d’événement important sans banquet. Au mois de novembre 1792, quatre députés savoyards arrivent à Paris pour demander l’incorporation de leur pays à la République française. Un repas fraternel est donné à cette occasion ; et Léquinio écrit : « Le banquet fut servi simplement : l’égalité, la liberté, la franchise en firent le plus agréable des festins. C’est aux Champs-Élysées que s’est tenue cette fête franco-savoisienne, et ce nom leur convenait encore davantage ; car les Champs-Élysées sont partout où les hommes se rassemblent pour s’embrasser fraternellement et pour célébrer la destruction des tyrans et les conquêtes de la liberté[[819]](#footnote-820). »

Il est bien arrêté que tous ces régénérateurs de la France ne diront pas un mot sans consulter le vocabulaire de l’antiquité classique. Hélas ! ils n’en connaissent pas d’autre.

## CHAPITRE XVII.

Costumes.

Abolition de la perruque au nom des Grecs et des Romains. — Cheveux coupés à la Titus. — Bonnet phrygien. — Patrons (de costume) grec et romain pour hommes et pour femmes. — Costumes officiels imités de l’antiquité. — Costumes des femmes. — Madame Tallien.

Ce n’est pas assez pour la France de se divertir et de manger comme les Athéniens et les Spartiates, il faut qu’elle s’habille à l’antique.

Pour le choix du costume, comme pour les constitutions et les lois, la Révolution fait un appel aux lettrés et aux artistes. Ils répondent par l’organe de Chénier que le costume français, surtout le costume officiel, est inartiste et sans dignité. Mais au lieu de chercher des modèles dans les costumes du moyen âge, si remarquable par l’ampleur, la grâce, la décence et l’appropriation au climat et au génie national, ils s’adressent à l’antiquité classique[[820]](#footnote-821).

Afin d’être grecque et romaine de la tête aux pieds, la France portera, d’abord, le bonnet phrygien, souvenir du peuple aimable chez qui on vit naître la douce égalité. Mais la perruque, alors fort en usage, n’est pas seulement aux yeux des lettrés régénérateurs un signe d’aristocratie, elle est encore un obstacle insurmontable à la nouvelle coiffure. La Révolution décrète la suppression des perruques.

Le chirurgien Salles devient son organe, et s’exprime en ces termes : « Nous devons redoubler d’efforts pour faire renaître parmi nous la précieuse égalité. Tout signe extérieur qui tend à distinguer un homme d’un autre doit s’évanouir. C’est d’après ce principe incontestable que je vous dénonce l’usage de la perruque. Rappelons-nous ces jours heureux où Rome libre ne reconnaissait d’autre maître qu’elle-même : les Scévola, les Brutus, les Scipion, les Caton, portaient-ils des perruques ? Non, ils n’en portaient point.

 » Mais d’où vient donc l’origine des perruques ? Qui les a inventées ? L’aristocratie. Louis XIII fut le premier qui empaqueta sa tête dans une calotte de cheveux postiches. On imagina ensuite, d’après les ordres du tyran, de lacer les cheveux dans un filet ; enfin, de quoi ne sont pas capables des esclaves pour plaire à leurs maîtres ? on parvint à copier une chevelure entière assez bien pour représenter des cheveux naturels.

 » Cette découverte aristocratique parut si précieuse au despote Louis XIV, si improprement appelé le Grand, qu’il créa quarante-huit charges de barbiers perruquiers, suivant la cour, et que, jaloux de répandre dans les États voisins les principes destructeurs de l’égalité, il envoya des perruques en Espagne, en Italie, en Angleterre.

 » L’invention de la perruque étant par elle-même très-aristocratique et tendant à détruire tout principe d’égalité dans un pays libre, je demande qu’elle soit supprimée[[821]](#footnote-822). »

Des applaudissements universels accueillent ce réquisitoire.

Les perruques tombent sous le coup. Un arrêté du 1er frimaire an II les interdit formellement. Pour faire belle place au bonnet rouge, les hommes et les femmes se font tondre à la Titus. C’est dans les premiers jours de mars 1792 que l’usage du bonnet rouge s’introduit parmi les Jacobins. Le président, les secrétaires, les orateurs à la tribune en sont coiffés. Ce signe éclatant de l’égalité se répand dans les promenades et aux spectacles. Au Théâtre-Français ou de la Nation, après la représentation de la mort de César, on apporte sur la scène le buste de Voltaire ; on lui met sur la tête[[822]](#footnote-823) le bonnet rouge, et il reste ainsi exposé aux yeux des spectateurs pendant l’entracte et la seconde pièce[[823]](#footnote-824).

Les femmes révolutionnaires se parent de la même coiffure. Sans l’opposition armée des citoyennes de la halle, le bonnet rouge remplaçait le chapeau et le bonnet blanc sur toutes les têtes féminines. Grâce à l’intervention de la Commune de Paris, la cocarde tricolore fut pour les filles et les matrones françaises le seul signe d’égalité légalement obligatoire. Huit jours de prison étaient le châtiment de l’oubli ou de la négligence sur ce point important du costume régénéré.

Mais si l’image ou le bonnet phrygien demeure facultatif pour les femmes, il devient obligatoire pour les hommes. Un décret du 16 brumaire an II ordonne à tous les membres du conseil de la Commune de Paris de porter le bonnet rouge. La Convention en orne sa tête ; les sections de Paris, les sociétés populaires n’ont plus d’autre coiffure, et bientôt la contagion de l’exemple ou de la peur le fait adopter par tous les citoyens. Ce signe d’égalité paraît tellement respectable, qu’une motion est faite dans le but de réserver l’honneur de le porter aux seuls fonctionnaires publics. « Ce serait, dit l’orateur, avilir le bonnet rouge que de permettre à tous les citoyens de le porter. — Le bonnet rouge, répond Lubin, est le signe de la liberté : donc le droit de le porter appartient à tous les citoyens, comme la chose qu’il représente[[824]](#footnote-825). »

D’après l’observation de Lubin, le conseil de la Commune passe à l’ordre du jour sur la proposition de réserver aux seules autorités constituées le droit de porter le bonnet phrygien.

Classique par sa coiffure, la France doit l’être dans toutes les parties de son costume : c’est le vœu de la Révolution. Un de ses organes le manifeste en ces termes : « Feuilletons Homère, il nous apprendra quel était le costume des Grecs des temps héroïques… Les Athéniens ne portaient aucun vêtement qui ressemblât à nos culottes. L’habillement des femmes était admirable pour l’élégance et le goût. Leur tunique descendait jusqu’aux talons ; elle s’attachait avec un bouton sur l’épaule ; elle n’avait point de manches et tout le bras était à découvert[[825]](#footnote-826)…

« En vain on chercherait un vêtement plus simple, plus commode que la tunique. Adoptons la tunique. Conserverons-nous les chemises ? Il le faudra bien ; en les supprimant on risquerait d’être lapidé par la foule des délicats. Les bras de la tunique ne doivent pas dépasser le coude : que le bras reste nu comme la main. Pourquoi craindrions-nous de montrer les muscles gonflés, les gros nerfs de nos bras ? c’est la beauté de l’homme. La tunique ne doit pas descendre jusqu’aux genoux, sinon elle embarrasserait pour la course, et peut-être elle aurait moins de grâce. Une ceinture assez large pour contenir une bourse ou quelques effets précieux : une boucle serrera sur les reins cette ceinture, et la forcera de former jusqu’au bas de larges plis. Sous la tunique, nous serons vêtus d’un caleçon ; il ne faudrait pas qu’on le vît : qu’il soit comme celui des Romains.

 » Parlons des chaussures. Il nous en faut deux comme aux Romains. D’abord, une simple pantoufle très-légère, ou mieux encore une simple semelle, attachée par quelques liens. Cette chaussure laisserait voir les doigts du pied, et ajouterait à l’expression de la figure entière. Cette pantoufle ou semelle, garnie de bandelettes, serait notre chaussure pour l’intérieur ; elle équivaudrait à la solea des Romains.

 » Pour sortir, nous prendrions comme eux le cálceus. Mais je voudrais que ce cálceus ne fût qu’une simple sandale, formée de bois, de liège ou de fortes semelles de cuir ; qu’elle ne fût point couverte comme nos souliers, et qu’on pût l’attacher ou la détacher facilement du pied, sans presque y porter la main. Cette haute sandale ne nous servirait que dans les rues. Nous la laisserions toujours à la porte des lieux où nous entrerions, et l’on y pratiquerait un lieu pour cet usage. La seule chaussure des militaires doit être cette grosse et forte sandale, que de fermes liens attacheraient sur leurs pieds nus.

 » Le manteau sera le peplon des Grecs. Le goût indiquerait la manière la plus agréable de le porter, de l’attacher. Sans doute le vieillard ne le porterait pas comme le jeune homme ; le fat comme le philosophe. Ainsi que dans la Grèce et dans Rome, on reconnaîtrait les mœurs des citoyens à la manière de porter le manteau.

 » Venons maintenant aux citoyennes.

 » Vous aurez aussi votre tunique ; mais elle sera plus longue que celle des citoyens. Je souhaiterais que vous pussiez la relever plus ou moins, suivant votre goût. Si la nature vous a donné une jambe fine, bien faite, pourquoi la cacheriez-vous ?

 » Abandonnez pour jamais les bas. Liez avec des rubans une semelle sous vos pieds nus ; et lorsque vous sortirez, prenez des sandales plus légères que celles des hommes, serrées sur votre pied avec plus de soin et de goût. Vous serrerez par une ceinture votre tunique à longs plis. Soutenez si vous voulez votre ceinture par des rubans attachés sur les épaules.

 » Qu’un simple nœud contienne derrière votre tête vos cheveux toujours lavés, quelquefois légèrement parfumés. Que de ce nœud s’échappent plusieurs boucles qui viennent jouer sur votre cou, sur votre dos, sur vos épaules ; ou bien encore un simple ruban relevant les cheveux par derrière et venant sur l’un des côtés de la tête se nouer en formant une rosette. Cette coiffure pittoresque, simple, se retrouve dans plusieurs tableaux et statues antiques, et mérite d’être naturalisée parmi nous.

 » Je me trompe fort, ou c’est à peu près ainsi que doivent être vêtus des républicains[[826]](#footnote-827). »

Ce patron de mode, très-sérieusement dessiné par un des graves auteurs de la Décade philosophique, est un nouveau thermomètre de l’état des esprits. Il est donc bien avéré que la volonté opiniâtre de la Révolution, comme dit François de Neufchâteau, est de refaire complètement la France à l’image de la Grèce et de Rome. À ses yeux comme à ceux de la Renaissance sa mère, l’habillement des peuples chrétiens du moyen âge n’est pas moins gothique que leurs idées. D’ailleurs Grecs et Romains pour le fond, n’est-il pas logique de l’être pour la forme ?

En effet, du théâtre où la Renaissance les avait replacés, les costumes grecs et romains descendent dans les rues, pénètrent dans les salons, s’étalent fièrement sur les places publiques, sous les galeries du palais National (Royal), que les nouveaux Romains prennent fièrement, dans leur imagination, pour les portiques du Colisée ou du Forum. La toge, la tunique, les sandales avec les bandelettes, le manteau attaché sur l’épaule par un bouton, rien ne manque à l’accoutrement classique. Si le bon temps de 93 eût duré, il n’est pas douteux que l’exemple des lions de l’époque ne fût devenu la règle du goût et la Gaule culottée, Gallia bracáta, la gens togáta des auteurs latins.

Déjà le costume romain, à peu près complet, était devenu le costume officiel des membres du Directoire. Pour le faire adopter, Grégoire cite l’exemple des Athéniens et des Romains ; et il blâme fortement les Spartiates de la Convention d’avoir voulu ressusciter le sans-culottisme de Lacédémone. « À Athènes, dit-il, si quelqu’un se fût comporté d’une manière irrespectueuse envers un magistrat, surtout lorsqu’il avait sur la tête la couronne de myrte, qui était le symbole de sa dignité, il eût été privé de ses droits de citoyen. On se rappelle le trait de ce Romain qui, à l’aspect des faisceaux, descendit de cheval pour honorer le consul dans la personne de son fils… Les tyrans qui opprimaient la Convention mirent presque la propreté, la décence au rang des crimes contre-révolutionnaires, et se firent un mérite d’afficher jusque dans leur costume le mépris de la pudeur[[827]](#footnote-828). »

En conséquence, les membres du corps législatif revêtent la robe longue et blanche et le manteau écarlate des sénateurs romains ; les membres des tribunaux reçoivent pour marque distinctive un faisceau avec une hache suspendue en sautoir, et les juges de paix une branche d’olivier. Les Directeurs portent le manteau couleur nacarat, doublé de blanc, la ceinture bleue à franges d’or, le chapeau rond, retroussé d’un côté et orné d’un panache tricolore.

Ce costume officiel, déjà passablement classique, se perfectionne avec le temps. Le 20 février 1798, il brille sur les épaules des législateurs, avec les embellissements suivants : un manteau écarlate, brodé sur le bord en bleu foncé, et descendant jusqu’à terre, se rattache avec un bouton d’or sur l’épaule droite, de manière que le bras est parfaitement libre. Le bras gauche est entièrement couvert ; mais pour lui conserver la faculté d’agir, le manteau se retrousse et se rattache sur l’épaule gauche avec une ganse d’or, de laquelle pendent deux glands pareils.

« Ce vêtement, continue le Moniteur, qui tient beaucoup de la toge et de la chlamyde des Romains, a de différent avec celle-ci qu’il se retrousse sur l’épaule gauche, tandis que la chlamyde se rattachait sur l’épaule droite. La coiffure est une toque de bleu violet, ronde, mais qui devient carrée à son extrémité supérieure. L’extrémité inférieure est garnie d’un bandeau de taffetas couleur de feu, noué à gauche par une ganse et deux petits glands d’or. Il sort du nœud une plume tricolore qui se recourbe par derrière. Il faut avouer que ce costume a quelque chose d’imposant et de sénatorial[[828]](#footnote-829). »

Plus que jamais les réminiscences d’Athènes et de Rome occupent les esprits. Pendant que les hauts fonctionnaires adoptent le pállium et la toge, les femmes font revivre dans leur costume les républicaines de l’antiquité.

Ennuyées d’avoir passé sans plaisirs les deux hivers de 1792 et de 1793, elles se dédommagent pendant celui de 1794. Jamais Paris ne vit tant de fêtes, tant de concerts, de spectacles, de bals et de festins. À la négligence qu’on avait affectée sous la Terreur, succède l’éclat des parures. Au théâtre, sur les boulevards, dans les jardins publics aussi bien que dans les salons, les femmes se montrent vêtues en Grecques et en Romaines. La reine de cette époque, madame Tallien, surnommée Notre-Dame de thermidor, donne le ton ; et l’enthousiasme pour le costume classique est poussé jusqu’à l’indécence la plus révoltante.

Suivant le précepte de la Décade philosophique, la robe fendue sur le côté jusqu’au dessus du genou laisse voir la jambe à découvert. Les jambes ornées de bracelets sont nues, ainsi que les pieds, dont les doigts portent des anneaux en diamants et en émeraudes. De simples sandales retenues par des bandelettes de couleur composent toute la chaussure. Une tunique drapée à l’athénienne dessine la taille, et laisse à nu les bras et la gorge. Sur les épaules flotte une écharpe dont la couleur rouge rappelle la chemise des guillotinés[[829]](#footnote-830). Malgré la rigueur de la saison, les femmes ne craignent pas de sortir dans ce costume plus que léger, et des maladies inflammatoires, suivies de morts nombreuses, sont le résultat de cet enthousiasme féminin pour l’antiquité classique.

## CHAPITRE XVIII.

Langage.

Il est tout classique. — Discours de l’électeur Bach. — Poésie. — Discours et lettre d’Anacharsis Clootz. — Discours de Jallon. — Paroles de Sillery et d’Égalité, de l’évêque de Langres, de Dupont de Nemours, de Goupil de Préfeln, de Fréteau. — Procès de Louis XVI. — Jugement des Girondins. — Déchéance de Robespierre.

Le langage est à l’unisson des modes et des institutions sociales. Images, preuves, souvenirs, maximes, comparaisons, pensées, sentiments, tournures de phrase, tout est pris dans l’antiquité, tout reflète les études de collège. On a pu s’en convaincre par les nombreux passages des orateurs et des écrivains que nous avons eu occasion de rapporter. Contentons-nous de citer quelques nouveaux exemples de langage en prose et en vers, officiel ou spontané. Aussi bien, faudrait-il, si on voulait montrer l’universalité de la langue païenne pendant la Révolution, se résigner à transcrire d’un bout à l’autre les longues colonnes du Moniteur.

Le programme du Lycée pour l’an 1790 s’exprime ainsi : « M. Garat recommencera l’histoire des divers peuples de la Grèce, des peuples de cette heureuse contrée qui a eu la gloire de donner aux Romains leur premier code de lois, comme les premières leçons de goût et des beaux-arts, des sciences et de la philosophie. »

Plus loin on fonde des prix pour savoir :

1° Quels furent l’origine, les progrès et les effets de la pantomime chez les anciens ;

2° Si l’ostracisme a contribué au maintien ou à la décadence des républiques de la Grèce ;

3° Quelle fut dans les gouvernements anciens l’influence des lois somptuaires, et quels effets elles pourraient produire dans les gouvernements modernes.

En même temps on publie les Feuilles de Terpsichore, journal de musique ; la Grande période ou le Retour de l’âge d’or avec l’épigraphe virgilienne :

Magnus ab íntegro seclórum náscitur ordo.

On appelle le jardin du Palais-Royal, le Forum du peuple parisien.

Vient ensuite l’Appel à l’Assemblée nationale, par les volontaires nationaux de la Bastille, avec cette épigraphe :

Longa tyrannórum rábies quam cóndidit arcem

Magnam, terríbilem, déstruit una dies.

Le 6 février, ces mêmes volontaires se présentent à la barre de l’Assemblée. Dussaulx porte la parole en leur nom, et termine ainsi son discours : « La couronne murale est tout ce que désirent les volontaires de la Bastille, quoiqu’ils aient aussi mérité la couronne civique. »

Le 23 avril suivant, après la destruction de l’ancien ordre social, le député Dupont s’écrie dans le ravissement : « Il n’y a plus de privilèges ; il n’y a plus de provinces ; les départements sont sortis de votre génie, comme Minerve du cerveau de Jupiter. » Ce langage païen métamorphosé par la Révolution devient un langage sans nom dans l’histoire, et se trouve sur toutes les lèvres. Fourcroy, président des Jacobins, est accusé par Montaut d’inertie et d’incivisme. Fourcroy prend la parole pour se justifier, et dit : « Après vingt ans de travaux, je suis parvenu, en professant la médecine, à nourrir le sans-culotte mon père, et les sans-culottes mes sœurs… Je suis resté toujours à mon poste… On ne m’a vu que trois fois au lycée des Arts, et cela dans l’intention de le sans-culottiser[[830]](#footnote-831). »

Fourcroy et son langage sont accueillis par des applaudissements unanimes. Dans la même séance, deux sommités de l’époque, Dubois-Crancé et Montaut, échangent des interpellations et des réponses. Dubois avoue qu’il a dit à Couthon, son collègue à Lyon, que la levée révolutionnaire, comme les autres, était composée de trois éléments ; d’Aristocrates, de J… F… et de Patriotes, et qu’il n’eu donnerait pas six liards[[831]](#footnote-832). »

À la tribune, Payan accuse Bacot, qui lui crie : « Tu en as menti ; » et Marat y jure comme un portefaix. Demandant la destruction de la Vendée, l’extermination des émigrés, la destruction des tombeaux des rois, qu’il appelle des porte-sceptres, du sang et encore du sang, Barrère s’écrie, aux applaudissements de l’Assemblée : « Le temps de la Révolution est celui de la justice sévère : le fondement des républiques commence par la vertu inflexible de Brutus[[832]](#footnote-833). »

Le 12 mars 1793, le même Barrère veut justifier Dumouriez : « Il n’est pas étonnant, dit-il, de voir dénoncer le vainqueur de Jemmapes et d’Argonne. Je sais bien que dans une république, il faut que le roc Tarpéien soit près du Capitole ; mais jusqu’ici Dumouriez n’est encore monté qu’au Capitole, et quand des scélérats viendront dire que la roche Tarpéienne est là, je leur dirai que c’est pour eux[[833]](#footnote-834). » C’est le même Barrère, qui demandant l’expulsion des étrangers, dit à la Convention qu’elle doit renouveler le travail d’Hercule en nettoyant les écuries d’Augias.

Dans un discours prononcé le 30 messidor an VII, à la réunion du Manège, le citoyen Bach, docteur en médecine et électeur, propose les moyens de consolider la République : « S’il suffisait, dit-il, pour consolider la République, du courage de Léonidas et des trois cents Spartiates, chargés avec lui de la défense des Thermopyles ; de l’intrépidité de Mutius Scévola, bravant, une main étendue sur des charbons ardents, la fureur de Porsenna ; du dévouement de Curtius, s’élançant dans un précipice, pour fixer la victoire sous les étendards de Rome, nous pourrions proclamer que la République est sauvée…

 » 0(Irons pour modèle à nos législateurs Lucius Junius Brutus, condamnant à mort et faisant exécuter sur la place publique ses deux fils, qui avaient conspiré pour rétablir Tarquin sur le trône ; Manlius Capitolínus, qui, étant consul, dans la guerre contre les Latins, fit trancher la tête à son propre fils pour avoir combattu contre sa défense… Les anciennes républiques de Rome et d’Athènes n’auraient pas rempli le monde de leur gloire, si elles avaient usé de tant de lenteurs et de ménagements envers les accusés.

 » Écoutez : Marcus Mánlius, surnommé le Capitolin pour avoir repoussé les Gaulois du Capitole, fut cependant précipité du haut de la roche Tarpéienne, pour avoir aspiré à la royauté. Phocion, de qui Alexandre disait que c’était le seul homme de bien qu’il connût dans Athènes ; Phocion, qui avait empêché ce conquérant de faire la guerre à sa patrie ; Phocion, qui avait commandé avec succès dans la guerre contre Philippe ; Phocion, philosophe et grand orateur, ayant été accusé, étant archonte, d’avoir eu des intelligences avec les ennemis, fut condamné et mis à mort. Lorsque Rome et Athènes se furent relâchées de cette sévérité conservatrice, Rome et Athènes devinrent la proie des traîtres et des ambitieux.

 » Si le peuple leur est sacrifié, il ne restera plus à chacun de nous qu’à répéter ces mots de Philoxène à Denys, le tyran de Syracuse, qui exigeait qu’il louât ses vers, pour le retirer du cachot où il l’avait fait enfermer : Qu’on me ramène en prison… Les Jacobins n’attendent que le signal ; et nous irons, nouveaux Hercules, porter le coup fatal à la dernière tête de l’hydre contre-révolutionnaire. Nous n’avons pas à craindre qu’il s’élève dans notre assemblée quelque nouveau Pisistrate, qui aspire à asservir sa patrie. Nous ne nous écarterons jamais de notre but, et plus heureux au moral qu’Archimède au physique, nous aurons trouvé le point d’appui, d’où nous pourrons renverser de fond en comble l’échafaudage gothique des vieilles institutions…

 » Ombres illustres des victimes de Vendôme, immolées sur l’autel des dieux sanguinaires ! ombres révérées des républicains massacrés à Grenelle ! ombres non moins précieuses des démocrates de la Suisse et de l’Italie ! et vous, ombres immortelles de nos héros sacrifiés dans les combats, qui vous plaisez sans doute à voltiger dans ce berceau de la liberté, reprenez pour un moment vos cadavres ensanglantés ; levez-vous et venez avec nous, avec vos camarades mutilés, avec vos veuves et vos orphelins, venez demander avec nous une justice entière, une prompte vengeance[[834]](#footnote-835) ! »

Du milieu de cette riche variété d’ombres révérées, illustres, immortelles, des cadavres, des orphelins et des veuves de ces ombres, l’orateur s’écrie : « Si le cercle du Manège n’est pas dissous, il pressera les pas lents de la Déesse boiteuse ; il lui fera peser dans ses balances éternelles les intérêts du peuple, et ceux de ses modernes sénateurs du triumvirat, renouvelé des Antoine, Lépide et César… Quelques transfuges de la cause de ces modernes Appius, de ces nouveaux Caligula demanderont leur mort ; pour moi, convaincu que la société n’a le droit d’ôter la vie à aucun de ses membres, je demande pour vous tous, législateurs ou ministres, complices des traîtres, que vous soyez condamnés à balayer les rues de Paris, revêtus de ce grand costume qui vous a donné l’orgueil, l’avarice et la cruauté des rois, que vous vouliez singer[[835]](#footnote-836). »

La poésie rivalise avec la prose. On peut en juger par cet échantillon pris au hasard entre mille. L’auteur est un homme grave, un membre du parlement, dont l’éducation a été faite d’après les bons auteurs. Sa pièce, fort louée par le Moniteur, est intitulée : Ode aux poètes français sur leur silence dans les circonstances présentes. Elle porte pour épigraphe ces mots d’Horace :

Pótius nova

Cantémus Augústi témpora.

Faut-il aussi compter les Muses

Parmi nos secrets ennemis ?

Excusez, fils de Polymnie ;

Le crime est loin de l’Hélicon :

Des cœurs gâtés par l’infamie

N’entrent point au sacré vallon.

Qui du céleste aréopage

Sait parler le divin langage

Sans doute est toujours vertueux.

Eh ! s’il est ainsi, quel mystère

Aujourd’hui vous force à vous taire ?

Craint-on, lorsqu’on est fils des dieux,

Aux sons divins de voire lyre,

Que l’on vous prenne pour Phébus ?

Quel moment pour un beau délire !

Tandis que le fier Alexandre,

Accompagné des fils de Mars,

Au milieu de l’Asie en cendre

Plante ses nombreux étendards,

Apelle au fond de son asile,

Sans effroi, paisible et tranquille,

Voit la foudre et n’en tremble pas.

Puis il peint le despotisme et les ennemis l’État cherchant à affamer le peuple :

Tel, lorsque des fils d’Orithie,

Les sifflements nous font frémir,

Il suffit contre leur furie

Du souffle aimable de Zéphir.

…………………………………

Marchez sur les pas de Fontane

Et suivez son vol sans effroi ;

Sur le Parnasse il brille, il plane,

Pour avoir applaudi son roi.

À qui ne chante que Glycère

Le triomphe est trop éphémère ;

L’encens qui brûle à ses autels

Bientôt s’évapore et s’épuise ;

Mais songez qu’on s’immortalise

À célébrer les Immortels[[836]](#footnote-837).

Passons au langage officiel. Voici d’abord Anacharsis Clootz qui, dans un discours solennel, s’adressant aux républicains des Pays-Bas, les appelle, en langage cicéronien, Sans-culottes bataves, et prend pour texte de sa harangue ce passage de Tacite : Croyez-moi donc, pères conscrits, consommez cette union de deux peuples qui ont les mêmes mœurs… Pourquoi Lacédémone et Athènes sont-elles tombées ? Pour avoir exclu de leur sein les vaincus. Il parle ensuite des limites naturelles de la Gaule ; des satrapes du Danube ; de l’hydre marécageuse qui voulait déchirer les rubans du faisceau départemental ; de la montagne sainte qu’on n’abaissera jamais au niveau d’une plaine fangeuse ; des Bataves, des Allobroges, des Gaulois, dont les muscadins ont éprouvé la valeur civique, dans six mémorables batailles.

« Vos sans-culottes, Belges et Bataves, s’écrie-t-il, seront heureux comme nos sans-culottes : nous danserons ensemble la Carmagnole. Nos bataillons nettoieront les étables d’Augias ; nous avons dans Paris les forges des Cyclopes, le levier d’Archimède et le coup de pied de Pompée. Un élan robuste rétablira la Gaule dans ses anciennes limites. Il faudra respecter un citoyen français, comme jadis un citoyen romain. Malheur au tyran qui voudra nous empêcher de réciter notre credo républicain dans nos voyages ! Rien n’arrêtera le torrent de la sans-culotterie. Bataves, on ne vous demande pas si vous avez des culottes sur le corps, mais on exige que vous ayez les principes de la sans-culotterie dans l’âme. C’est en Hollande que nous détruirons Carthage[[837]](#footnote-838). »

C’est le même Anacharsis qui écrit à Camille Desmoulins : « L’ingratitude de nos Athéniens ne saurait s’étendre jusqu’à J. B. Clootz, qui habite la France, comme Anacharsis habitait la Grèce. L’amour de la liberté, une fortune indépendante, m’ont accoutumé à la vie des peuples nomades. J’ai sacrifié mon ambition à ma philosophie… Pourvu que Socrate ne boive pas la ciguë, peu importe que les scrutateurs refusent leurs suffrages à Socrate. Les promenades du Portique, et les jardins d’Épicure, et les salons de Platon subsisteraient encore, si les Grecs avaient pu se préserver de la tyrannie et de l’anarchie.

 » Combattons ces deux hydres et abandonnons les écharpes tricolores à la foule des candidats. Les applaudissements des Athéniens ont fait mourir de joie plusieurs poètes ; quant à moi, mon bonheur est inséparable de la liberté des Français, prélude de la liberté universelle[[838]](#footnote-839). »

La province rivalise avec la capitale. Orléans entend Marius soulevant le peuple contre le sénat : c’est le citoyen Jallon, président général des sections de la ville. Il les exhorte à marcher contre la Convention.

« Citoyens, leur dit-il, à l’exemple des Romains, qui, aux premiers dangers de la patrie, se rendaient en foule sur la place publique, vous avez voulu vous rassembler tous dans le même lieu. Chez ce peuple courageux, la défaite de ses ennemis ou la punition des coupables suivait de près ses énergiques délibérations : comme les siens, vos efforts ne seront pas impuissants… Que sont devenus les vrais patriotes, les Benoît, les Tassin de Montcour ? Citoyens, leurs mânes gui planent dans cette enceinte, leurs ombres plaintives vous demandent vengeance. Elles vous crient de sauver la patrie. Le salut de leur pays fut leur dernier vœu[[839]](#footnote-840), hâtez-vous de l’accomplir. Qu’auriez-vous à redouter, citoyens ? Paris ne contient d’hommes mécontents dans son sein que les membres d’un sénat conspirateur[[840]](#footnote-841). »

Faut-il attaquer ? faut-il défendre, faut-il punir, faut-il indiquer une règle de conduite, on ouvre l’histoire des Grecs et des Romains, on invoque leur autorité, on parle leur langage : on ne sort pas de là. Après la mort de Louis XVI, le conventionnel Levasseur dénonce Philippe Égalité et Sillery, son acolyte. L’un et l’autre sont suspects, parce que Chartres, fils d’Égalité, et Valence, général républicain, gendre de Sillery, sont accusés de conspiration contre l’État. Sillery demande la parole et dit : « J’appuie la demande de Levasseur. Si mon gendre est coupable, je suis ici devant l’image de Brutus ; je sais quel jugement il porta contre son fils. »

Un murmure favorable accueille les paroles de Sillery. Égalité en prend une sorte de courage, et voulant à son tour obtenir une part de cette faveur, il dit : « Si je suis coupable, je dois être puni ; cela va sans dire. Si mon fils l’est, je vois aussi Brutus. » Cette fois cependant l’imitation ridicule et inconvenante d’Égalité provoque contre lui une huée générale mêlée de grands éclats de rire, et lui vaut le nom de pire Saturne[[841]](#footnote-842).

À l’imitation des lettrés, le peuple essaye de bégayer le langage classique. Un sans-culotte en carmagnole membre du conseil de la commune de Sceaux-l’Unité, écrit aux citoyens du département de Paris : « Dites à nos concitoyens que ceux qui vivaient des abus et de la sueur du peuple sont toujours avides du sang du peuple : ils sont comme Saturne qui a dévoré ses enfants. »

Ce langage classique n’est pas celui de quelques démocrates isolés, ni celui des mauvais jours de la Terreur. Tous l’ont appris au collège, et depuis le commencement de la Révolution, tous le parlent comme leur langue maternelle. Le 24 juillet 1789, à l’occasion des lettres interceptées de M. de Castelnau, ambassadeur français à Genève, l’évêque de Langres dit à la tribune : « Après une grande fermentation dans sa patrie et une guerre civile, le grand Pompée eut la grandeur d’âme de livrer au feu les lettres qui auraient pu prolonger les malheurs de la patrie. Je conclus donc qu’il est plus conforme à la générosité de la nation de suivre l’exemple des Romains, et qu’il faut précipiter dans les flammes les papiers dont il s’agit[[842]](#footnote-843). »

Voulez-vous obtenir quelque chose, gardez-vous de citer notre histoire ; allez chercher vos exemples dans la vénérable antiquité païenne.

Dupont de Nemours continue : « Si le pouvoir législatif, dit-il, peut agir indépendamment du pouvoir exécutif, et réciproquement, la nation n’aura plus à choisir qu’entre l’hydre de Lerne ou le dragon de Cadmus[[843]](#footnote-844). »

Dans la séance du 30 août 1789, Goupil de Préfeln, veut exciter à la résistance, et il s’écrie à la tribune : « Catilina est aux portes de Rome ; Catilina menace d’égorger les sénateurs, et l’on fait la petite et frivole question : Y a-t-il à délibérer[[844]](#footnote-845) ? »

Le 19 octobre 1789, l’Assemblée nationale tient sa première séance à Paris, dans une salle de l’archevêché. Bailly et Lafayette viennent la féliciter d’être venue s’installer dans la capitale. Le président Fréteau leur répond : « La première ville d’un vaste empire eut toujours une influence immense sur sa destinée. Rome, vertueuse et libre, fut l’idole de l’Italie et la terreur du monde. Paris, ramené par le Génie de la Liberté, par la voix de la Raison, à des mœurs plus pures et plus simples, sera le modèle de la France et l’amour de l’univers[[845]](#footnote-846). »

Puis, parlant de Lafayette : « Ce héros est un sage que le seul intérêt de l’humanité appela sur les champs de la gloire, et qui sous les drapeaux d’un guerrier à jamais illustre, sembla comme lui priser les leçons d’un nouveau Lycurgue autant et plus peut-être que les palmes des triomphes[[846]](#footnote-847). »

Un autre lettré, montant à la tribune pour se plaindre des longs discours, s’écrie : « Le génie républicain ne parviendra-t-il jamais à nous débarrasser de cette éloquence parlière, qui ne saurait convenir aux émules des Laconiens ? »

Dans les circonstances les plus terribles, alors que pour laisser aux faits toute leur éloquence la parole se condense et se dépouille de tout ornement étranger, la phraséologie païenne n’abandonne jamais les révolutionnaires. Les circonstances dont nous voulons parler sont au nombre de trois : le procès de Louis XVI, le jugement des Girondins, la séance du 9 thermidor, qui détermina la chute de Robespierre.

On n’a pas oublié que la tête du roi de France fut demandée ou défendue au nom des Grecs et des Romains. C’est Brutus qui a assassiné Louis XVI ; tel est le dernier mot du drame parlementaire qui aboutit au 21 janvier.

Dans le procès des Girondins, Isnard, l’un des accusés, s’écrie : « Quand dans la même balance on met un homme et la patrie, je penche toujours pour la patrie, que j’adore et que j’adorerai toujours : et, je le déclare, si mon sang était nécessaire pour sauver la patrie, sans bourreau, je porterais ma tête sur l’échafaud, et moi-même je ferais filer le fer fatal qui devrait trancher le cours de ma vie[[847]](#footnote-848). »

C’est Régulus, Brutus, Cassius ou Caton qui viennent de parler. Écoutons Curtius. « Citoyens, continue Lanthenas, j’ai les mêmes sentiments à vous exprimer qu’Isnard : le même dévouement est dans mon cœur. Nos divisions ont creusé sous nos pas un abîme profond ; les vingt-deux membres dénoncés doivent s’y précipiter, si leur sort, quel qu’il soit, peut le combler et sauver la république[[848]](#footnote-849). »

Un autre girondin, Fonfrède, veut obtenir un délai de huit jours pour l’instruction du procès. « Citoyens, dit-il, chez les anciens peuples, le malheur fut un objet de culte public. Deux grands hommes dans l’antiquité furent bannis : Aristide, parce qu’il était juste ; Cicéron, au milieu d’un sénat faible, eut le courage de faire bannir Catilina ; il fut lui-même banni à son tour. Je crois que le sort de ces deux grands hommes est commun à quelques-uns de nos collègues[[849]](#footnote-850). »

À son tour, Saint-Just emprunte contre les Girondins un souvenir classique, et dit dans son réquisitoire : « Maintenant qu’ils sont convaincus de faire ouvertement la guerre à la liberté, vous saurez déployer votre sévérité contre eux, et, comme le consul romain, jurer que vous avez sauvé la patrie[[850]](#footnote-851) ! »

Billaud-Varennes ajoute, en leur reprochant les querelles qu’ils ont excitées dans la Convention : « Quand Caton et César s’invectivaient grièvement au sein même du sénat, étaient-ce là des querelles particulières ? Le sort de la république n’était-il pas lié à leurs personnalités[[851]](#footnote-852) ? »

Il leur reproche, en outre, d’avoir permis que Louis XVI et sa famille, après leurs humiliations, assistassent aux séances du Corps législatif, et il s’écrie : « Quand on exposait ainsi tous les jours aux regards avides du public un roi et sa famille tombés de si haut, n’était-ce pas répéter la scène machiavélique de la robe ensanglantée de César, afin de convertir, par ce spectacle imposant, l’indignation générale en commisération, et insensiblement en oubli des atrocités du despote[[852]](#footnote-853) ? »

Puis se tournant vers les Girondins, il leur dit : « La voix du peuple vous accuse. Vous ne récuserez pas un témoignage qui a déjà conduit au supplice le tyran auquel vous vouliez succéder, n’ayant pu, à l’exemple d’Octave, de Lépide et d’Antoine, lui conserver la vie pour devenir ses plus lâches esclaves… Il est constant que l’insurrection des 31 mai, 1er et 2 juin était nécessaire pour arrêter le cours de vos abominables complots. C’est Catilina pris sur le fait et dans ses propres filets… un de vos complices, Dumouriez, honore les membres de la montagne du nom de régicides ! Mais répondez : jamais les ennemis implacables de l’oppression royale ont-ils renversé les tyrans pour en créer de nouveaux ? Brutus n’immola pas César dans l’intention d’aplanir la route du trône à Octave. Brutus, en frappant un despote, voulut abattre d’un même coup tous les prétendants au pouvoir suprême ; et il fallut que ce grand homme, si bien nommé le dernier des Romains, se donnât lui-même la mort dans un excès de désespoir pour que la tyrannie pût se rétablir dans Rome[[853]](#footnote-854). »

Au milieu de la séance dans laquelle, en vertu des souvenirs classiques, on décrète leur mort, un des Girondins, Guadet, se console par un autre souvenir classique. Se tournant vers Louvet, son collègue : C’est aujourd’hui, lui dit-il, que Clodius exile Cicéron.

Nous trouvons le même langage, les mêmes souvenirs de collège, dans la séance orageuse du 9 thermidor. La veille, Robespierre disait aux jacobins : « Sauvez encore la liberté. Si, malgré tous nos efforts, il faut succomber, eh bien ! mes amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme ! » À quoi le peintre David répond, en embrassant Robespierre : « Robespierre, je la boirai avec toi ! »

Le 9 thermidor, quand Tallien veut faire décréter d’arrestation Robespierre, il s’écrie : « L’homme qui est à la tribune est un nouveau Catilina. Ceux dont il s’était entouré étaient de nouveaux Verres. » Fréron continuant Tallien : « On voulait former un triumvirat qui rappelât les proscriptions sanglantes de Sylla. » Barrère continuant Fréron : « Citoyens, vous voyez ici la conspiration la plus atroce, ourdie avec un art et un sang-froid que n’eurent jamais ni les Pisistrate ni les Catilina. » Billaud Varennes continuant Barrère : « Ce dont nous devons nous occuper, c’est d’anéantir les scélérats : nous irons au Panthéon avec plus d’enthousiasme lorsque nous aurons purgé la terre. »

En ce moment arrive Collot d’Herbois ; il traverse rapidement la salle, monte à la tribune, et dit : « Citoyens, voici le moment de mourir à votre poste ! Les scélérats ont investi les comités de salut public et s’en sont emparés. » — « À ces mots, écrit un conventionnel, tous les députés montent chacun sur son siège, comme autre fois les sénateurs romains attendant sur leurs chaises curules et au seuil de leurs portes les Gaulois vainqueurs et la mort[[854]](#footnote-855). »

Pendant la nuit du 9 au 10 thermidor, les crieurs publics annoncent en ces termes la chute de Robespierre : La grande conspiration et la chute de Catilina Robespierre. Les journaux de l’époque ajoutent : « Des listes de proscription sortaient chaque jour du cabinet de ce tyran, qui préféra d’abord la férocité froide de Sylla aux emportements furieux de Catilina[[855]](#footnote-856). »

Les clubs, qui la veille adoraient Robespierre, tiennent le même langage.

La Société montagnarde et régénérée de Rhodez écrit à la Convention : « Le masque est tombé. Les Catilinas, les Ferrés n’existeront plus au milieu des représentants d’un grand peuple ; la liberté, l’égalité ne seront plus de vains mots. Nous jurons une haine éternelle et une guerre à mort aux rois, aux dictateurs, aux triumvirs, aux aristocrates, à tous les ennemis de la souveraineté du peuple[[856]](#footnote-857) ! »

Les administrateurs du département de l’Aveyron envoient la pièce suivante : « Vive la République ! Vive la Convention ! Les journées des 9 et 10 thermidor seront une époque mémorable dans les fastes de la République. Des Catilinas, des Verrès, des monstres, sous le masque du patriotisme, voulaient l’anéantir. Nouveaux Brutus, vous les avez frappés. C’en est fait de la tyrannie, le peuple français sera libre[[857]](#footnote-858) ! ».

C’est avec les mêmes couleurs que, le jour de la Fête du 9 thermidor, le président du conseil des Anciens trace le portrait de Robespierre. « La plupart des révolutions, dit-il, ont eu leur Sylla ; il était aussi dans les destins de la République française d’avoir le sien. Un conspirateur découvert n’en devient que plus furieux. Catilina ne garda plus de mesure, dès que Cicéron eut révélé et prouvé au sénat qu’il conspirait contre la liberté. Salluste dit de cet ambitieux conjuré « qu’il était naturellement porté au mal, et qu’il s’était familiarisé avec le crime ; que son esprit était entreprenant, artificieux, habile à tout dissimuler, et que c’est avec ce caractère qu’il se livra à la fureur de s’emparer de la République. Ce portrait n’est-il pas tout entier celui du Catilina français[[858]](#footnote-859). »

Le même langage païen descend des chaires des professeurs. Dans le discours, d’ouverture de l’École de droit, prononcé à Paris le 6 septembre 1791, on trouve ce qui suit : « Nous sommes citoyens avant tout, et c’est avant tout l’amour et le bien de la patrie que nous devons avoir en vue. Oui, la patrie, la patrie est tout pour des citoyens. On s’aime véritablement en aimant la République. L’inflexible Romain immole ses enfants au salut de la République ; il en ordonne le supplice, il fait plus, il le voit. Le père est absorbé et comme anéanti dans le consul. La nature s’effraye, mais la patrie, plus forte que la nature, lui rend autant d’enfants qu’il conserve de citoyens par la perte de son propre sang. Voilà le cœur que vous devez apporter ici : toute autre disposition vous ferait manquer votre but. L’école du droit public doit être l’école des vertus sociales ; et si, ce que je ne présume pas, il en était un d’entre vous dont le cœur pût préférer son être ou sa famille à la patrie, qu’il s’éloigne de cette enceinte et qu’il cesse de nous infecter de son souffle impur[[859]](#footnote-860) ! »

## CHAPITRE XIX.

Poids et mesures.

Les Français sans distinction obligés de parler grec et latin. — Observations de Millin sur les dénominations des poids et mesures, de M. Rohrbacher. — Arrêté du Directoire. — La Révolution n’a fait qu’imiter la Renaissance. — Les figures de rhétorique du P. Caussin. — Anecdote rapportée par saint François de Sales.

Excepté pour le tutoiement et les mots de citoyen et de citoyenne, la France était libre de parler le langage grec et romain de ses régénérateurs. Cette liberté ne tarde pas à disparaître. Grâce au nouveau système des poids et mesures, le riche et le pauvre, l’industriel et le manœuvre, l’habitant de la campagne comme le membre de l’Institut, la cuisinière au marché, comme la grande dame dans son salon, seront obligés, sous peine d’amende, de parler latin et grec, en français.

L’unité des poids et mesures, dont nous ne contestons pas les avantages, fut proposée au nom du grand principe révolutionnaire, l’égalité universelle, et présentée comme un moyen de propagande. « La philosophie, disent dans leur rapport les commissaires de l’Académie des sciences, aimera un jour à contempler dans l’écoulement des siècles, le génie des sciences donnant aux nations l’uniformité des mesures, emblème de l’égalité et gage de la fraternité qui doit unir les hommes… Ce nouveau moyen de cimenter l’unité de la République est encore un motif d’estime et de liaison entre les Français et les autres peuples[[860]](#footnote-861). »

Bientôt paraît le tableau officiel des poids et mesures avec leurs dénominations. Le peuple français est obligé d’enrichir sa langue des mots : mètre, décimètre, centimètre, millimètre ; gramme, décagramme, kilogramme ; cade, décicade, centicade ; bar, décibar, centibar ; grave, décigrave, centigrave ; gravet, décigravet, centigravet, et une foule d’autres[[861]](#footnote-862).

Ces dénominations bizarres, nées de la manie plus bizarre encore de vouloir, à tout prix, transformer la France en pays grec et romain, donnèrent lieu à de justes et nombreuses réclamations. « Le vice du système est tel, disait Millin, qu’il rend souvent les nouvelles dénominations inintelligibles ; bien plus, il leur fait quelquefois signifier le contraire de ce qu’on veut qu’elles expriment.

 » Une des premières règles de la philosophie du langage proscrit les mots dont les racines ont été prises dans des idiomes différents. Elle range avec raison ces hybrides parmi les dénominations barbares ; les auteurs de la nouvelle nomenclature se sont cependant affranchis de cette règle, qui me semble devoir être conservée.

 » En adaptant le mot mètre à l’unité des mesures linéaires usuelles, ils l’ont allié, pour exprimer ses fractions, avec les mots deci, centi, milli, dérivés du latin, décies, centum, mille, et ils ont dit : décimètre, centimètre, millimètre.

 » Les Latins avaient également emprunté du grec le mot metrum, mesure ; mais jamais, en composition, ils ne l’ont allié avec des mots puisés dans leur propre langue. Pour exprimer des vers de cinq ou six pieds, ils ont dit pentamètre, hexamètre, et non pas quinquimètre, seximètre, etc. Nous ne trouverons dans aucun des écrits qu’ils nous ont laissés de traces d’une semblable combinaison, et ils étaient cependant jaloux de répandre leur langue républicaine.

 » Les modernes, qui ont voulu faire entrer l’idée d’une mesure dans les combinaisons des noms, ont aussi employé le mot mètre ; mais ils ont évité l’union monstrueuse du grec avec le latin, avec le français ou avec leur langue maternelle : ils ont dit : graphomètre, chronomètre, géomètre, stéréomètre, thermomètre, baromètre, etc., et non pas scribomètre, temporimètre, terremètre, solidomètre, calorimètre[[862]](#footnote-863), ponderimètre.

 » Il aurait donc fallu, pour nos mesures linéaires, exprimer les fractions par des termes dérivés du grec, comme le mot mètre ; et au lieu de décimètre, centimètre, millimètre, dire décatomètre, hécatomètre, chiliosomètre ; ou bien, en conservant les noms dérivés du latin, décies, centum, mille, substituer à mètre un mot également latin.

 » Mais on peut faire un reproche bien plus grave à la nouvelle nomenclature des poids et mesures.

 » J’ai exposé que le vice de la composition des mots leur faisait souvent dire le contraire de ce qu’on veut qu’ils expriment, et je trouve malheureusement dans cette nomenclature la preuve de ce que j’avance. Un étranger qui lira pour la première fois les mots mètre, décimètre, centimètre, millimètre, pensera, et devra penser en effet que le décimètre vaut dix mètres, le centimètre cent mètres, et le millimètre mille mètre ; tandis qu’au contraire le décimètre n’est que la dixième partie du mètre, le centimètre sa centième partie, et le millimètre sa millième.

 » Ainsi, au lieu de tirer les racines numériques des noms cardinaux décies, centum, mille, dix, cent, mille, il fallait prendre les noms ordinaux décimus, centésimus, millésimus, dixième, centième, millième ; et dire, supposé que le barbarisme fût conservé, desimare, centesimare, millesimare ; et sans cela, l’erreur des noms produira toujours une erreur de fait, erreur grave dans les calculs ; ou bien il faudra recourir à l’explication qui décéléra sans cesse le vice de ces noms, en se montrant contraire à la signification qui doit résulter du rapprochement de leurs racines[[863]](#footnote-864). »

« On reproche à quelques écrivains du moyen âge, ajoute le savant auteur de l’Histoire de l’Église, une grande licence à fabriquer des mots plus ou moins barbares. Et, à vrai dire, ils n’y ont été surpassés que par les savants de nos jours. Encore les auteurs du moyen âge ne forgent-ils des expressions latines qu’avec des éléments latins, tandis que nos savants physiciens, chimistes, médecins, botanistes, géologues et autres, se forgent chaque jour du français avec des rognures de grec, de latin, d’allemand, d’anglais accolées ensemble, de telle sorte que ce n’est d’aucune langue humaine.

 » On a même vu tel pays, la France par exemple, où le roi et les deux assemblées des notables, pour donner le nom à une chose utile, le système décimal des poids et mesures, ont proscrit solennellement tous les mots français, pour leur en substituer législativement de tout à fait barbares, tels que centiare, millilitre, dont la tête est dérobée aux Latins, le ventre aux Grecs, et qui n’ont de français que le bout de la queue.

 » Et ces pédantesques législateurs de barbarismes, ces corrupteurs officiels de la langue française, continueront à crier contre le latin barbare de la scolastique, eux qui contraignent le peuple français, sous peine d’amende, à parler un français barbare[[864]](#footnote-865). »

Pour être juste, il faut dire qu’ici, comme ail-leur, la Révolution ne fait qu’imiter les exemples de la Renaissance. Pendant les quinzième, seizième et dix-septième siècles, il est rare de trouver un érudit qui ne cherche pas à émailler ses livres de quelques mots grecs de son invention. En cela même consistait, aux yeux de l’opinion, une partie de la gloire littéraire. Comme échantillon de leur savoir-faire, nous copions ici la nomenclature des figures de rhétorique telle qu’elle se trouve dans le Traité de l’éloquence du P. Caussin, jésuite, professeur de rhétorique à Paris au commencement du dix-septième siècle.

S’il est vrai, comme le disent encore aujourd’hui les fds de la Renaissance, que les auteurs du moyen âge ont défiguré la langue latine en y introduisant des mots barbares, inintelligibles, hideux de forme et vides de sens, la liste abrégée qu’on va lire leur servira à prouver que leurs aïeux ont glorieusement réparé les fautes des temps de barbarie, en enrichissant le latin et les langues modernes d’une foule de mots gracieux, intelligibles, agréables de physionomie et riches de sens.

Noms des principales figures de rhétorique[[865]](#footnote-866) : l’Acyron, l’Actiologie, l’Agnactèse, l’Allœuse, l’Amphidiosthose, l’Anaclase, l’Anaccenose, l’Anadioplose, l’Anacrèse, l’Analepse, l’Anancacon, l’Anascève, l’Anastrophe, l’Antipophore, l’Antimétabole, l’Antisagogue, l’Antistœchon, l’Antitheton, l’Antizeugmenon, l’Aparethmèse, le Diorisme, l’Apoplanèse, l’Apophase, l’Apophonisme, l’Aposiopèse, l’Asyntacton, l’Asyntheton, la Brachyépéie, la Catara, la Cléticon, la Cœnote, la Diabole, la Diacope, la Diallage, la Diallelon, la Dyalisie, la Dianée, la Diaporèse, la Diatypose, la Dilemmaton, l’Énagonion, l’Épanadiplose, l’Épanalepse, l’Épenarthose, l’Épembole, l’Épenthymère, l’Épexergasie, l’Épibole, l’Épidiorthose, l’Épiplexie, l’Épitrechon, l’Épizeuxe, l’Exartèse, l’Exuthénisme, l’Homœoploton, l’Homœoteleuton, l’Hyperbaton, l’Hypexérèse, l’Isocolon, la Lyton, la Métabase, la Mésozeugme, la Mycterisme, l’Omoticon, l’Oxymoron, la Palindromie, la Paradiastole, la Parasiopèse, la Parison, la Paromocon, la Pathopée, la Plethynticon, la Polyptoton, la Polysyntheton, la Procatalepsie, la Procatasceve, la Prodiasaphèse, la Prosapodose, la Prosynapantèse, la Prupergasie, la Pysme, la Streptotylon, la Syscevase, la Symploce, la Synathroisme, la Synaccéiose, la Tapinose et la Zeugme[[866]](#footnote-867).

Le P. Caussin consacre quatre-vingts pages in-quarto à expliquer ces charmants hiéroglyphes ; ou si vous aimez mieux, à ouvrir sous les yeux de la jeunesse chacune de ses gracieuses chrysalides. Afin de joindre l’exemple au précepte, il démontre très-doctement, par des citations nombreuses, que le grand maître de l’éloquence, Cicéron, n’a presque jamais ouvert la bouche sans faire quelqu’une de ces figures. Par exemple, s’il dit : « Les racines des lettres sont amères, mais les fruits sont doux » ; il fait une Apophonisme. S’il dit : « Qu’on sache bien que je n’ai rien voulu obscurcir, rien voulu taire » ; il fait une Apoplanèse. En cherchant bien, on trouverait que lorsqu’il disait à quelqu’un : Bonjour ; ou : Comment te portes-tu ? il faisait une Tapinose. Ce qu’il y a de sûr, c’est qu’en disant : « Il faut être fou pour nier qu’on doive faire mourir un assassin », il fait une Prupergasie ; et en disant : « Regardez Rullus placé entre le camp romain et le camp ennemi » ; il fait une Diatypose ; et en disant : « Oui, oui, le temps viendra ; » il fait une superbe Diabole[[867]](#footnote-868).

Aux exemples succèdent des canevas d’amplifications, dans lesquels les jeunes gens auront à faire jouer tous les ressorts de l’art dont le savant professeur vient de montrer le mécanisme. Ces engins d’éloquence doivent être calculés et employés dans un discours, comme les canons et les arquebuses dans une bataille. Ils doivent tirer tant de coups, à tel moment donné ; tantôt faire feu de file, tantôt feu croisé ou feu de peloton. Pour un bon discours, un discours vraiment cicéronien, il faut, dans l’exorde, tant d’Oxymoron, tant de Prodiasaphèse et tant de Stretotylon ; la proposition doit être émaillée de Myctérismes, d’Antimétaboles et de Brachyépéies ; le corps du discours ne peut se passer de Procatalepsies, d’Anadioploses, de Polysynthetons et d’Épanadiphoses ; la péroraison réclame impérieusement l’Épidorthose, l’Antizeugmenon, la Catara, l’Homœoteleuton et la Prodiasaphèse.

Sortis du collège, les jeunes rhétoriciens faisaient de leur mieux pour orner leurs discours de cette belle variété de figures, ou du moins pour les émailler des mots grecs qu’ils avaient entendu franciser par leurs maîtres. Là était le vernis du discours et le plus beau fleuron de l’orateur. Or, il arriva qu’un de ces élèves de la bonne école vint prêcher l’avent dans un monastère de la Visitation. Les mots grecs voltigeaient sur ses lèvres, presque aussi nombreux que les mots français. Il ne citait les auteurs grecs que dans leur langue originale ; de plus il changeait en terminaisons françaises quantité de mots grecs. Par exemple, il se servait ordinairement de ces mots : philafthie, antipéristase, aflosie, elenche, analyse, symmiste, théodidacte, antonomasie, athanasie, et autres semblables.

Ces bonnes filles, étonnées d’entendre un langage qui leur était si peu connu, prenaient le prédicateur pour un nouveau prophète que Dieu leur avait envoyé ; de l’admiration on passe au désir de l’imitation. Conformément aux dispositions de l’époque, une d’entre elles croit qu’il est du meilleur goût de se servir de ces beaux mots dans la conversation. Malheureusement elle oublie la signification de quelques-uns et la juste application qu’il faut faire des autres. Ainsi, au lieu de dire : Je voudrais être dans l’éternité bienheureuse, elle dit : « Je voudrais être dans l’athanasie. » On lui parle d’une jeune personne qui se montre fort hardie : « Cela ne m’étonne pas, dit-elle, elle a beaucoup d’analyse. »

Un jour la supérieure tombe malade d’une grosse fièvre : c’était dans les grandes chaleurs de juillet. Les infirmières tâchent de tenir la chambre le plus fraîchement qu’elles peuvent. Le médecin arrive et dit que la fraîcheur peut augmenter la fièvre, à cause de l’antipéristase. La sœur grecque l’entend. Sa mémoire lui dit qu’antipéristase signifie amour-propre. Là-dessus elle se prend d’un beau zèle contre le docteur, et dit aux infirmières : « Voilà un médecin qui s’entend aux choses spirituelles ! Comment, pour avoir cherché un peu de rafraîchissement dans une fièvre brûlante, il ose dire que notre mère a de l’antipéristase ? Cela ne regarde pas les médecins ; c’est l’affaire des confesseurs[[868]](#footnote-869). »

L’anecdote est de saint François de Sales. Dans sa naïveté, elle indique à merveille comment le néologisme classique de la Révolution avait, grâce à la Renaissance, envahi les langues modernes.

## CHAPITRE XX.

Noms.

Noms populaires et scientifiques empruntés à l’antiquité. — Noms des sections de Paris. — Noms des principaux révolutionnaires. — Noms donnés aux enfants. — Greffe de l’hôtel de ville de Paris. — Quatre classes de noms. — Nomenclature. — Remarques sur ces noms. — Guillemardet à Revers.

Aux dénominations grecques et romaines des choses les plus usuelles, se joignent les noms classiques donnés aux choses d’un ordre plus relevé. Pendant que sur les lèvres du peuple viendront se placer vingt fois le jour les mots de litre, de gramme, de mètre, avec leurs nombreux composés, la bourgeoisie et le monde officiel diront musée, athénée, prytanée, génies, gymnase, cirque olympique, panthéon, hippodrome, apothéose, triumvirs, décemvirs, comices, municipalités, préfets, dictateurs, consuls, tribunat, sénat, empereur, plébiscite, sénatus-consulte, et une foule d’autres mots, non moins classiques que les idées dont ils sont l’expression.

La capitale et les provinces parleront le même langage.

Paris est divisé en quarante-huit sections qui portent les noms suivants : Section de l’Homme armé — du Bonnet rouge — des Piques — de Molière — de la Révolution — des Enfants rouges — du Bonnet de la liberté — de la Montagne — des Droits de l’homme — des Sans-culottes — de Marat — de Brutus — de Mútius Scévola, etc. Dans les départements Saint-Malo s’appelle Port-Malo ; Lyon, Commune affranchie ; Saint-Denis, Franciade ; Bourg-la-Reine, Bourg-Libre ; Bourg en Bresse, Bourg-Régénéré ; Sarrelouis, Sarre-Libre ; Moulins-Engilbert, Moulins-la-République ; Château-Chinon, Chinon-la-Montagne ; Saint-Pierre-le-Moûtier, Brutus-le-Magnanime. La petite ville de Bourbon-Lancy obtient de la Convention la faveur de changer son nom odieux et insupportable en celui de Bellevue-les-Bains ; et Montreuil-sur-Mer, non moins heureuse, s’appelle Montreuil-la-Montagne[[869]](#footnote-870).

Le 14 brumaire an II, la section des Arcis se présente à la barre de l’Assemblée et par l’organe de son orateur, Chamouleau, demande avec plein succès l’adoption du projet suivant : « Citoyens, dit Chamouleau, point de mœurs, point de République.

Je propose donc de faire au peuple un cours de morale muet, en appliquant aux places, aux rues, etc., de toutes les communes de la République, les noms de toutes les vertus. Toute place publique portera le nom d’une vertu principale. Les rues voisines seront désignées par les noms des vertus qui auront un rapport direct avec cette vertu principale. Lorsqu’il n’y aura pas assez de vertus, on se servira de ceux de quelques grands hommes ; mais on les rangera dans l’arrondissement de leur vertu principale.

 » À Paris, par exemple, le palais National s’appellera le Temple du Républicanisme ; la place du parvis Notre-Dame, place de l’Humanité républicaine ; la Halle, place de la Frugalité républicaine. Les rues adjacentes, pour la première, seront les rues de la Générosité, de la Sensibilité, etc. ; pour la seconde, celles de la Tempérance, de la Sobriété, etc. Il s’ensuivra de là que le peuple aura à chaque instant le nom d’une vertu dans la bouche, et bientôt la morale dans le cœur[[870]](#footnote-871). » (Applaudissements).

C’est surtout aux enfants que la Révolution se montre jalouse de faire porter des noms classiques. Il existe un livre qui, sur ce point, révèle plus fidèlement que tout autre le génie de l’époque. Ce livre unique dans le monde, ce sont les registres de la Commune et de l’état civil de la ville de Paris, pendant les années 1792, 93, 94 et 95. Une bienveillante amitié nous ayant permis de les parcourir, nous allons en reproduire quelques pages.

« Le 4 novembre 1792, Charles Villette, député à la Convention nationale, assisté de témoins, a présenté à la municipalité un garçon, né de la veille, de son légitime mariage avec la citoyenne Valicourt. Il l’a nommé Voltaire Villette. Le patron choisi par Charles Villette a fait des miracles plus certains et surtout plus utiles à l’humanité que les Dominique, les Thomas d’Aquin et tant d’autres inscrits au martyrologe.

 » Le 12 novembre 1792, le citoyen Lebrun, ministre des affaires étrangères[[871]](#footnote-872), a présenté à la municipalité sa fille, née d’hier, et lui a donné le nom de Civilis-Victoria-Jemmapes-Dumouriez-Lebrun. »

Quelquefois l’officier civil se permet de baptiser. Nous citerons un seul acte de ce baptême républicain : « J’ai fait les demandes suivantes en qualité de parrain et marraine.

 » Êtes-vous républicain et républicaine ? — Sur quoi ils ont répondu qu’oui.

 » Que me présentez-vous ?

 » Une républicaine.

 » Que demandez-vous pour elle ?

 » La République une et indivisible ; la liberté, l’égalité, mort aux tyrans couronnés et à tous leurs satellites.

 » Jurez que vous donnerez l’éducation républicaine au nouveau-né, et que vous l’entretiendrez, si en cas ses père et mère étaient morts pour la patrie, jusqu’à ce qu’elle pourrait en prendre vengeance. »

 » L’officier public levant le bonnet de la liberté, et le mettant sur la tête de l’enfant nouveau-née, dit : Égalité ; ainsi baptisée, au nom de la République une et indivisible, mort à tous les tyrans couronnés de la terre. Vive la République[[872]](#footnote-873) ! »

À Paris, la municipalité en corps administre le baptême. « Le 14 brumaire, un citoyen de la section Bonne-Nouvelle apporte en triomphe, accompagné de toute la section, une jeune enfant, qu’on a fait baptiser sous le nom de Reine. Organe de la mère, le citoyen demande qu’on substitue à ce nom proscrit celui de Fraternité ; plusieurs citoyens demandent qu’on y ajoute celui de Bonne-Nouvelle. La Commune y consent. Le nom de Fraternité-Bonne-Nouvelle est donné à cette enfant, qui reçoit le baptême civique sous le drapeau de la section et au milieu des cris d’allégresse[[873]](#footnote-874). »

La formule d’acte de l’état civil est invariablement la même : « L’an de la République une et indivisible, naissance d’un tel, fils ou fille du citoyen et de la citoyenne, etc. »

Suivent les noms des nouveau-nés. Ils se divisent en quatre classes : les noms païens, les noms des héros de la Révolution, les noms du calendrier républicain, les noms des productions de la Nature.

Pour l’édification des races futures, pour la gloire éternelle désuétudes de collège, pour la consolation des maîtres de la jeunesse, et pour l’instruction de tous, voici quelques-uns de ces noms : Brutus, Junius-Brutus, Décimus-Brutus, Brutus-Scévola, Brutus-Publicola, Matthieu-Brutus, Laurent-Brutus, Charles-Brutus, Joseph-Brutus, Hyacinthe-Brutus, Jean-Brutus, Juste-Brutus, Benoît-Brutus, Denis-Brutus, Louis-Brutus, Brutus-l’Espérance, Clément-Brutus, Aimable-Brutus, Thomas-Brutus, Pierre-Brutus, Ambroise-Brutus, Baptiste-Brutus, Jacques-Brutus, Brutus-Marat, Rousseau-Brutus, Helvétius-Brutus, Nestor-Brutus, Brutus-Égalité, Brutus-Décadi, Brutus-Fructidor, Brutus-Floréal, Frimaire-Brutus, Prairial-Brutus, Brutus-Germinal, Brutus-Lavande.

Mutius, Alexandre-Mutius, Mutius-Scévola[[874]](#footnote-875), Antoine-Scévola, Auguste-Scévola, François-Scévola, Pierre-Mutius-Scévola, Fleurus-Scévola, Aristide-Scévola, Étienne-Scévola, Caton, Fleurus-Caton, César, Jules César, Cicéron, Achille, Achille-Aristide, Aristide-Germinal, Horace, Horace-Camille, Paul-Émile, Régulus, Alexandre-Régulus, Socrate, Énée, Curtius, Solon, Solon-Floréal, Hercule, Auguste, Hercule-Égalité, Camille, Camille-Messidor, Émile-Aristide, Lycurgue, Romulus, Romulus-Réséda, Junius, Fabricius, Mars, Archimède, Valérius-Publicola, Fabius, Metellus-Fabius, Camillus-Adrianus, Camille-Diogène, Marc-Antoine, Scipion, Scipion-Ventôse, Gracchus, Caïus-Gracchus, Frédéric-Gracchus, Cincinnatus, Sisinius, Numa, Titus, Quintus, Sévère-Décadi, Juvénal, Ajax, Anaxagore, Simonide, Démosthène, Eutrope, Ariste, Alcibiade, Tyrtée, Agésilas, Aristippe, Philarète, Philodème, Thymélé, Épaminotidas, Timoléon, Polyphème Marat, Marat-Brutus, Marat-Duchesne, Marat-la-Montagne, Rousseau-Marat, François-Marat, Honoré-Marat, Robespierre, Félix-Robespierre, Lepelletier, Lepelletier-Marat, Saint-Fargeau-Robespierre, Fabrede-l’Hérault, J.-J.-Rousseau, Voltaire, Helvétius Érasme-Républicain, Viala, Barra, Courageux-Barra.

Floréal, Jacques-Floréal, Prairial, Prairial-Panthéon, Prairial-Unité, Prairial-Primidi, Jean-Prairial, Alphonse-Prairial, Germinal, André-Germinal, Paul-Germinal, Messidor, Henri-Messidor, André Messidor, François-Messidor, Jacques-Messidor, Charles-Messidor, André-Fructidor, Nivôse, Nivôse-Affranchi, Claude-Vendémiaire, Charles-Vendémiaire, François-Brumaire, Ostende-Messidor, Mathurin-Duodi, Brumaire-Décadi, Frimaire-Tridi, Pierre-Nonidi, Décadi, Éternel-Décadi, Panthéon, Prairial-Panthéon, Grenelle-Pluviôse, Auguste-Liberté, Égalité, Fraternité, Narcisse-la-Raison, Narcisse-la-Montagne, Républicain-Liberté, Auguste-la-Montagne, François-Raison, Montagne, Port-de-la Montagne, Désiré-Ventôse, Tridi-Ventôse, Jean-Indivisible, Républicain, Guillaume-Républicain, Plébiscite, Pierre-Fleurus, Jean-sans-Culotte, Franc-Patriote, Va-de-bon-Cœur.

Némophile, Montagne-Agricole, Rustique, Beau-Soleil, Travail, Salpêtre, Lion, Barbot, Basilic, Cèdre, Radis, Frétillaire, Fromental, Froment, Jasmin, Jasmin-Messidor, Laurier, Beau-Laurier, Laurier-Rose, Narcisse, Olivier, Platane, Peuplier, Hêtre, Acacia, Lilas, Coudrier, Romarin, Maximilien-Romarin, François-Romarin, Pierre-Romarin, Panais, Réséda, Sarrasin, Tournesol, Rosier, Troëne, Brocoli, Blé, Argile, Lavande, Carotte.

Voilà pour les citoyens : passons aux citoyennes.

Hébé, Minerve, Bellone, Flore, Uranie, Astrée, Cérès, Aurore, Aspasie, Chloé, Polymnie, Zélie, Palmyre, Prothaïs, Iphigénie, Iphigénie-Fortunée, Aménaïde, Artémise, Artémise-Floréal, Olympiade, Flore-Liberté, Flore-sans-Culotte, Paméla, Porcennie, Cornélie, Servilie, Lucrèce, Valérie, Virginie, Épicharis, Éponine, Simpronie, Sextilie, Clélie.

Clémence-Brutus, Julie-Marat, Bomaine, Romaine-Réséda, Républicaine, Marguerite-Républicaine, Alzire, Franciade, Raison, Montagne-Triomphante, Raison-Réfléchie, Unité, Jeannette-Unité, Rose-Unité, Liberté, Liberté-Chérie, Liberté-des-Champs, Désirée-de-la-Patrie, Francine-Fraternité.

Geneviève-Floréal, Adèle-Floréal, Adèle-Prairial, Madeleine-Messidor, Jeanne-Messidor, Flore-Liberté, Aurore-de-la-Liberté, Annette-Primidi, Geneviève-Sextidi, Décade, Adélaide-Duodi.

Fleur, Belle-Fleur, Grainière, Rustique, Diamante, Corbeille-d’Or, Violette, Ivraie, Myrte, Myrtile, Basilide, Rose, Rose-Lucrèce, Aimable-Rose, Rose-Blanche, Rosalie-Flore, Rose-Asperge, Rose-Vertu, Asperge, Fougère, Fougère-Liberté, Amarante, Flore-Amarante, Amarante-Désirée, Narcisse-Immortelle, Garance, Libre-Garance, Orange, Églantine, Prunelle, Sarrasine, Azerole, Résine, Mélisse, Jonquille, Sensitive, Balsamine, Pêche, Camomille, Amande, Tulipe, Pistache, Lavande, Verveine.

Multipliez cent mille fois ces différents noms, surtout ceux des païens, et vous aurez une idée à peu près exacte du martyrologe révolutionnaire.

Telle est donc la nomenclature des patrons et des patronnes qu’après dix-huit siècles de christianisme le peuple le plus spirituel de l’Europe juge convenable de choisir à ses fils et à ses filles. Les protestants donnèrent, en général, à leurs enfants, des noms de l’Ancien Testament : David, Salomon, Jacob, Abraham. Cet usage n’est pas catholique, mais il est encore chrétien. La Révolution, arrivant droit au paganisme et au naturalisme, proclame une fois de plus qu’elle est fille non de la Réforme, mais de la Renaissance.

Dans le fait, si un Grec ou un Romain, revenu sur la terre, compulsait les registres de l’état civil de la métropole des lumières, ne se croirait-il pas dans son propre pays ? De tous les grands hommes de sa patrie, quel est celui dont il ne retrouverait pas le nom ? Quel autre que lui pourrait reconnaître pour ses compatriotes et ses coreligionnaires les citoyens Scévola, Gracchus, Phocion, Épaminondas, et les citoyennes Aspasie, Iphigénie, Lucrèce, Clélie ? Quand la postérité étonnée lira cette étrange nomenclature, hésitera-t-elle à voir dans la génération révolutionnaire une génération infatuée de l’antiquité, et qui, à tout prix, voulait être romaine, Spartiate, athénienne ? Et si elle se demande comment cette génération est apparue dans le monde moderne, lui sera-t-il difficile de répondre : Tels maîtres, tels disciples ?

On a pu remarquer que dans un assez grand nombre de cas, le nom d’un saint est accolé à un nom païen : Denis-Brutus, Pierre-Scévola, etc. La crainte a fait ce bizarre assemblage. Le plus souvent tous les noms sont païens ; ils révèlent les francs républicains et surtout les lettrés. Le nom de famille dont ils sont suivis, et que, par discrétion, nous avons supprimé, en est la preuve authentique.

Si le paroxysme révolutionnaire s’était prolongé, tous ces noms choisis par l’enthousiasme classique ou imposés par la crainte auraient fini par devenir populaires. Déjà on les voit figurer dans les actes officiels. Les Rois de la Terreur s’en faisaient un titre de gloire ; et, à leur exemple, les proconsuls en mission avaient soin de s’en parer. Cependant les vainqueurs du 9 thermidor prétendirent que les agents de Robespierre déshonoraient ces noms, synonymes de toutes les vertus républicaines. En conséquence, par respect pour l’antiquité, et non pour le ridicule de la chose, ils firent défense de les porter.

« Toutes les fois, dit Bréard, qu’on vient nous faire un rapport contre les hommes les plus purs, examinons ce qu’un homme était avant la Révolution, ce qu’il a dû être depuis, ce qu’il a été en effet ; sachons comment une maison dans laquelle on voyait naguère à peine une chaise et un lit présente aujourd’hui le spectacle de l’opulence la plus fastueuse. Sachons pourquoi des hommes qui ne jouissaient d’aucune considération ont eu besoin d’abandonner le nom de leur père pour prendre un nom célèbre dans l’antiquité. Croyez-vous que ceux qui ont pris le nom de Socrate et de Brutus en avaient les vertus ? Non. La plupart d’entre eux s’étaient déshonorés par des bassesses dans leurs départements, et ils avaient besoin de ces nouveaux noms et d’affecter les dehors du patriotisme pour venir à Paris escroquer des places et voler la République ! Croyez-vous que ces gens qui sont venus à votre barre en se parant du nom de Socrate eussent bu la ciguë si on la leur eût présentée ? Non, non. Ce ne sont pas les noms des hommes illustres de l’antiquité qu’il faut usurper, ce sont leurs vertus qu’il faut imiter, qu’il faut surpasser, s’il est possible[[875]](#footnote-876). »

Malgré le discours de Bréard, fort applaudi par la Convention, les Brutus et les Publicola ne se pressaient pas de quitter leurs noms illustres. Entre beaucoup d’autres, nous en citerons la preuve suivante. Parmi les commissaires envoyés dans les départements pour rechercher les séides de Robespierre, figure le conventionnel Guillemardet, devenu depuis préfet de l’Allier. Le décret de la Convention du 14 frimaire an III lui assigne la Seine-et-Marne, l’Yonne et la Nièvre. Arrivé à Nevers, son premier acte est de convoquer les membres de la municipalité. Le commissaire, accompagné de son secrétaire et de quelques gendarmes, les reçoit dans la grande salle du château, et commence par procéder à l’appel nominal. S’adressant au premier : « Citoyen, comment t’appelles-tu ? Mútius-Scévola. — Et toi ? Brutus. — Et toi ? Valérius-Publicola. — Et toi ? Épaminondas. — Et toi ? — Cincinnatus.

 » Gendarmes, s’écrie Guillemardet, arrêtez-moi tous ces étrangers ! »

La gendarmerie fait son devoir ; et Nevers a la douleur de voir toutes ses illustrations de collège conduites en prison.

## CHAPITRE XXI.

Noms (suite).

Noms païens venus de la Renaissance, adoptés par les lettrés. — Baptiseurs en Italie. — Noms païens de quelques renaissants. — Célèbre procès de Milan. — Antonio Maria Majoragio. — Son plaidoyer devant le Sénat. — Étrange aberration produite par l’amour de l’antiquité. — Son influence sociale.

On rapporte qu’un philosophe païen, voyant un enfant mal élevé, se tourna vers le père et lui donna un soufflet. Si la Révolution est coupable des aberrations que nous venons de signaler, la Renaissance sa mère est-elle innocente ?

Qui avait appris aux jeunes Spartiates de 93 que les noms païens étaient les plus illustres et les seuls qui convinssent à des hommes libres ? La Renaissance.

Qui avait dès l’enfance fait retentir à leurs oreilles ces noms fameux, comme synonymes du génie, de la grandeur d’âme, du courage et de la vertu ? La Renaissance.

Qui leur avait donné l’exemple de changer leurs noms chrétiens en noms païens ? La Renaissance.

Sans doute on avait vu, à différentes époques, quelques pédants s’appeler entre eux Virgile ou Cicéron, mais avant le quinzième siècle, l’Europe n’avait jamais vu toute la gent lettrée, devenue anabaptiste, se dépouiller à l’envi des noms consacrés par l’héroïsme chrétien, pour s’affubler des noms des dieux et des hommes du paganisme. Ce fait, dont la signification n’est pas douteuse, et dont les conséquences le sont encore moins, est tout à la fois si important pour nous et si peu connu du grand nombre, qu’il est nécessaire de le remettre en lumière.

À peine arrivés à Venise et à Florence, les Grecs, chassés de Constantinople, se mettent à expliquer leurs anciens philosophes. De toutes les parties de l’Europe, on accourt à l’école des nouveaux maîtres. Moins prompte à s’enflammer est la paille sèche que l’Italie à se prendre pour l’antiquité d’un enthousiasme poussé jusqu’au délire. Par un point ou par un autre, chacun veut être antique. Dès l’abord, on propose sérieusement d’interdire l’usage de l’italien et de rendre obligatoire l’antique langage du Latium. Les lettrés, à l’envi, changent leur nom chrétien, pour prendre des noms païens. À Rome et à Florence surtout, il y a des baptiseurs officiels qui transforment les étudiants venus d’Angleterre, de France ou d’Allemagne, en personnages de la Grèce et de Rome.

Ainsi, Pietro Buonamico de Calabre s’appelle Julius-Pomponius-Lætus. Il fonde une académie dont tous les membres doivent, comme condition nécessaire d’admission, prendre un nom grec ou romain. Le fameux Ruchlin arrive d’Allemagne, et à peine entré à l’école des Grecs, il reçoit d’Ermolao Barbaro le nom classique de Capnion.

L’Anglais Jean Caye devient Janus Caïus. Pour montrer qu’il est de race romaine, Georges Merlani, né dans le Milanais, change son nom de famille en celui de Mérula. Cette généalogie fabriquée est pour lui un titre de gloire dont il s’applaudit plus sérieusement qu’un grand seigneur de ses litres de noblesse. « Je félicite ma famille, écrit-il à Ghilini, de conserver quelque chose de romain. Je me félicite moi-même d’avoir découvert et mis en relief un nom que la nature m’avait donné et qui était à peine connu[[876]](#footnote-877). »

Bolzanio reçoit au baptême les noms de Jean et de Pierre. Son maître, Sabellicus, fameux renaissant, voit dans son élève des dispositions à la poésie : aussitôt il lui métamorphose son nom de Pierre en celui de Pierius, qui veut dire favori des Muses : et Bolzanio s’appelle toute sa vie Pierius-Valerianus-Bolzanius.

Sabellicus ne fait que transmettre ce qu’il a reçu. Né dans un petit village d’Italie appelé Valeria, il est baptisé sous les noms de Marco Antonio, qui joints à son nom de famille en font prosaïquement Marco-Antonio Coccio. Par l’addition d’une lettre, de Coccio il fait Cocceius, ce qui est plus romain. Le nom de son village devient Vicovaro, Vicus Varronis, ce qui le rend célèbre. Enfin, le surnom classique de Sabellicus lui est donné par son maître Pomponius Lœtus, par allusion au pays des Sabins, dans le voisinage duquel il est né. Ainsi Marco-Antonio Coccio da Valeria devient dans la république des lettres Marcus-Antonius-Cocceius-Sabellicus e Vico Varronis.

Les protestants, qu’on a, bien a tort, donnés comme ennemis de la Renaissance, ne se montraient pas moins jaloux de porter des noms classiques. Un des plus célèbres lettrés de la secte Schvartz reçoit de Luther lui-même le nom grec de Melancthon.

Jacques Voorbroeck s’appelle Jacobus Perizonius ;

Jean Toland, Janus-Junius-Eoganesius.

Ottman Nachtgal devient Ottomanus Luscinius ;

Jean Butgers, Janus Butgersius ;

Jean Herbst, Joannes Oporinus, du mot grec qui veut dire automne ;

Robert Winter, Robertus Chimerinus, du mot grec qui veut dire hiver ;

Thomas Reines, Thomasius Reinesius ;

Georges Schuler, Georgius Sabinus, en mémoire du poète latin de ce nom.

Le P. Galluzzi s’intitule Tarquinius Gallutius ; François Conti, Franciscus-Quintianus-Stoa, ce qui veut dire Portique des Muses ; Florent Chrestien, Quintus-Septimius-Florens-Christianus ; Lucilio Vanini, Pompeius et Julius Cæsar. Antoine Urceo, né à Erberia près de Reggio, devient Codrus.

En France, le professeur Mignaut, appelé de Dijon, à la chaire de droit de Paris, s’appelle Minos*[[877]](#footnote-878)*. Il faut avouer que pour un jurisconsulte français, ce nom n’est pas mal trouvé. On regrette seulement que Minos n’ait pas ressuscité ses deux collègues, et signé : Minos-Eaque-Rhadamanthe, professeur de droit à l’université de Paris.

Vient ensuite toute une armée de lettrés, de philosophes et de pédagogues, modérateurs de l’opinion, qui, pendant deux siècles, familiarisent l’Europe avec tous les noms de l’antiquité et qui habituent la jeunesse à les prononcer, comme les synonymes de la grandeur et de la gloire. Nous avons Caïus Julius, Scaliger ; Coriolanus, Martirano-Fabius, Maretto ; Scévola, de Sainte-Marthe ; Horalius, Spanochio ; et une foule d’autres.

Les rangs inférieurs de la République des lettres comptent par centaines des Ulysses, des Aëtius, des Scipion, des Cornélius, des Valerius, des Junius Brutus, des Lycosthènes, des Annius, des Caïus, des Gnaphæus, des Régulus, des Æmílius, des Macrinus, des Niger, des Fabius Lupus, des Britannicus, des Popilius, et des Publicola. Voilà ce qu’a fait la Renaissance : la Révolution a-t-elle fait autre chose ?

Ajoutons que si les démagogues de 93 prenaient au grand sérieux leurs noms païens, ils ne faisaient encore qu’imiter les renaissants. Jamais enfant de la foi ne s’est montré plus jaloux de son nom de baptême, que les fils de la Renaissance de leur nom classique. Il existe à cet égard un fait capital que nous allons rapporter : c’est le fameux procès de Milan.

Au seizième siècle, vivait dans cette ville un professeur de lettres latines, nommé Antonio-Maria Majoragio. Pour faire dignement son entrée dans la république savante, il change son nom chrétien en celui de Marcus Antonínus Majoragius. Des harangues cicéroniennes prononcées dans plusieurs universités d’Italie, des préfaces sur Homère, Hésiode, Virgile, Démosthène, une apologie de Cicéron, rendent célèbre le nouveau Marc-Antoine. Sa gloire empêche de dormir ses rivaux. Ils lui intentent un procès devant le sénat de Milan pour avoir usurpé un nom qui ne lui appartient pas. Deux d’entre eux, coupables du même crime, se portent pour accusateurs : c’est Fabius Lupus et Macrinus Niger. Le sénat évoque l’affaire et s’assemble en grande pompe pour la juger. Nous avons la défense de Majoragio ; cette pièce curieuse ayant soixante-deux pages in-octavo, nous nous contenterons d’en donner l’analyse[[878]](#footnote-879).

« Pères conscrits, dit Majoragio, la jalousie m’oblige à comparaître aujourd’hui devant vous. Mes adversaires, qui se croyaient les dominateurs éternels de la République des lettres, se voyant aujourd’hui détrônés, ont intenté une accusation contre moi. Quel est mon crime ? Tu as changé de nom, disent-ils ; jusqu’ici tout le monde te connaissait sous le nom d’Antonio Maria, et maintenant tu te fais appeler Marcus Antonius. Voilà l’accusation ; voilà le crime[[879]](#footnote-880).

 » Je l’avoue, ma mère, bonne femme s’il en fut, voulut qu’à mon nom d’Antoine on ajoutât celui de Marie, comme étant d’un bon augure. Or, j’ai changé tout cela, et je vais vous prouver, Pères conscrits, que je l’ai pu et que je l’ai dû.

 » 1° Je l’ai pu. De quel front mes accusateurs me font-ils un crime de ce qu’ont fait tous les hommes illustres de notre temps et qui fait une partie de leur gloire ? Qui est plus célèbre aujourd’hui, dans la république des lettres, que Baptiste Egnatius ? Cependant il a changé son nom. Et, Dieux immortels ! quels longs circuits il a parcourus pour arriver à cette glorieuse transformation ! De Jean de Cipello qu’il était, il est, à force d’efforts, devenu Baptista Egnátius[[880]](#footnote-881). Fabieno Vetula ne se fait-il pas appeler Fabius Vigil ? Thomas Ingeramio n’est-il pas devenu Phœdrus Volterranus ? Angelo de Montepulciano n’est-il pas célèbre sous le nom de Politianus ? Dominique de Caldario ne signe-t-il pas Domitius Calderinus ? Jean-Paul de Paris n’est-il pas Janus Parrhasius ?

 » Qui d’entre vous, Pères conscrits, ne connaît l’exemple d’Aide de Bassano, qui a si bien mérité des lettres grecques et latines ? Quoique né à Bassano, il signe Románus ; puis, Aldus Románus ; puis, il prend le nom de l’antique famille Manútia, et signe Aldus-Manútius-Románus. Enfin, comme il était très-lié avec Alberto Pio, prince de Carpi, il a trouvé moyen de s’insinuer dans cette illustre lignée, et il est devenu Aldus-Pius-Manútius-Románus[[881]](#footnote-882).

 » Je laisse d’autres exemples pour venir à celui des Romains, dont la haute sagesse doit nous servir de règle de conduite. Chez ce peuple immortel, toutes les fois qu’un étranger recevait le titre de citoyen romain, il lui était libre de prendre un nom romain à son choix. Ainsi, le poète Archias, devenu citoyen romain, se fait appeler Aulus-Licinius. Ainsi l’historien Antipater, honoré de la même faveur, devient Lucius-Cælius. Ainsi, Démétrius Mega perd son nom pour celui de Publius-Cornélius.

 » On me dira peut-être, Pères conscrits : Ce changement de nom ne convient pas. — En quoi, je vous prie, la religion des Dieux immortels est-elle violée par un changement de nom[[882]](#footnote-883) ?

 » Mais cela ne se fait pas depuis l’établissement de la Persuasion[[883]](#footnote-884) et de la foi chrétienne. — Le Christ lui-même n’a-t-il pas changé le nom de plusieurs de ses disciples ? Loin de condamner les changements de noms, les chrétiens ne les pratiquent-ils pas encore tous les jours ? Lorsqu’on reçoit la profession d’un religieux ou d’une vierge vestale, ne lui donne-t-on pas un nouveau nom[[884]](#footnote-885) ?

 » Mais cet usage scandalise les peuples ! — Quel est le savant qui doive se mettre en peine de ce que pensent les ignorants[[885]](#footnote-886) ? Il demeure donc bien établi que j’ai pu changer de nom.

 » 2° Je l’ai dû. Vous n’ignorez pas, Pères conscrits, que je suis un candidat des Muses, un adorateur de la belle antiquité ; vous n’ignorez pas davantage que je suis l’apologiste de Cicéron. Or, dans ma réfutation de Célius Calcagninus, qui s’était permis de critiquer le prince de l’éloquence, j’ai poussé le scrupule jusqu’à n’employer aucun mot, aucune tournure, aucune formule, inconnus des auteurs du siècle d’or. En cela, j’ai suivi le précepte de Caïus Julius César, qui pose le choix des mots comme le fondement de l’éloquence[[886]](#footnote-887).

 » Étant tel que je viens de dire, comment paraître dans la République des lettres avec un nom qui a quelque chose de barbare ? Mon nom péchait deux fois contre l’antiquité. D’abord, je ne connais pas de Romain qui se soit appelé Marie. Ensuite, vous-mêmes, Peres conscrits, connaissez-vous un Romain qui ait eu tout à la fois un nom d’homme et un nom de femme ?

 » J’ai donc dû métamorphoser mon nom de Maria en celui de Marcus, par la modification de la dernière syllabe ; de plus, j’ai dû le mettre devant celui d’Antonius ; car c’eût été un barbarisme complètement inconnu de l’ancienne Rome, que de m’appeler Antonius-Marcus[[887]](#footnote-888). Du reste, je n’ai agi de la sorte que par le conseil des plus savants hommes de notre temps, et c’est à Ferrare, après mes harangues et mon apologie de Cicéron, que la voix publique m’a confirmé le nom glorieux que je porte[[888]](#footnote-889).

 » Au conseil des savants s’est joint l’exemple des Romains. Les Romains, ces hommes si sages, permettaient à leurs candidats, lorsqu’ils briguaient les magistratures, de se décorer des noms des patriciens et des plus illustres familles, afin de se rendre plus recommandables au peuple et d’obtenir plus facilement ses suffrages. À plus forte raison doit il nous être permis, à nous candidats des Muses, de prendre le nom le plus élégant et le plus sonore qui nous convient.

 » Vous savez, Pères conscrits, que les lettres sont le plus beau présent des Dieux immortels. Dès lors vous savez, ô vous dont la gloire approche de celle des Dieux ! que la plus noble fonction que l’homme puisse exercer, c’est d’étudier et d’enseigner les lettres[[889]](#footnote-890). Peuple et sénat de l’illustre cité de Milan, vos enfants ne sauront, ils ne seront jamais rien s’ils ne connaissent les belles-lettres. Dieux immortels ! quel génie, quelle éloquence pourraient exprimer même la moindre partie du plaisir qu’on éprouve à étudier les auteurs anciens ! Quoi de plus délicieux que la lecture des grands poètes ! Quelle cadence ! quelle harmonie[[890]](#footnote-891) ! Certes, ni les fêtes de la religion, ni les fêtes de la famille, ni les jeux, ni les plaisirs de la campagne, ni les voluptés, n’ont rien de comparable à l’étude des anciens poètes[[891]](#footnote-892).

 » Vous le voyez, Pères conscrits, pour mettre toutes choses en harmonie, un nom romain est nécessaire à celui qui veut enseigner les lettres. Son nom doit le recommander, c’est-à-dire lui donner de la gravité et de l’importance. Si le changement de nom ne donnait pas de la dignité, pourquoi les Romains auraient-ils autorisé les candidats à prendre des noms illustres ? Pourquoi, au jour de leur élection, les papes changeraient-ils le leur ? Pourquoi le Christ aurait-il imposé un nouveau nom au chef de son Église ? S’il en est ainsi, à combien plus forte raison ne sommes-nous pas autorisés, nous, prêtres des Muses, nous qui faisons profession de renoncer à tout pour nous dévouer à leur culte, à user de la faculté de changer de nom[[892]](#footnote-893) ? »

Après cette harangue, le Sénat délibère et prononce que l’illustre Antonio Maria Majoragio est autorisé à s’appeler Marcus-Antonius-Majoragius.

À la lecture de cet étrange procès, on ne sait ce qui doit le plus étonner : ou l’importance que les lettrés de la Renaissance mettent à se transformer en Grecs et en Romains : ou la gravité du Sénat de Milan qui écoute sérieusement de pareils débats et qui juge gravement une pareille affaire.

Quoi qu’il en soit, il demeure établi par cet incroyable spécimen de l’esprit public au seizième siècle, que, pour les lettrés de cette époque, devenir renaissant, c’était prendre une vie nouvelle, s’initier à une autre société, embrasser une sorte de sacerdoce ; que le plus beau présent que Dieu ait fait aux hommes ce n’est pas l’Évangile, mais la littérature antique ; que les joies de la famille, que les délices de l’eucharistie ne procurent pas à l’âme autant de contentement que la lecture d’Homère et de Virgile.

Quand on voit de graves magistrats prendre au sérieux de pareilles billevesées, comment calculer l’influence de semblables discours, et surtout de semblables exemples, sur des imaginations de quinze ans ?

Ne dites pas que c’étaient là de simples passes dans le tournoi littéraire, des tours curieux de la gymnastique intellectuelle, des jeux d’imagination, un fanatisme ridicule et sans conséquence. Voulez-vous savoir quelle a été sur la jeunesse de collège, et par elle sur la société européenne, l’influence de ces belles choses, reproduites à son usage, pendant plus de deux siècles, sous mille formes variées ?

Interrogez la Révolution.

Histoire du passé, elle vous dit : « Je suis sortie de l’éducation classique, comme Minerve du cerveau de Jupiter, toute vivante et armée de toutes pièces. Constitutions, lois, institutions sociales, fêtes, langage, noms, mœurs, costumes, principes et application de principes, je lui dois tout. »

Prophétie de l’avenir, elle ajoute : « Mêmes causes, mêmes effets. Sous prétexte de beau grec et de beau latin, de belle poésie et de belle littérature, continuez de mettre pendant huit ans, en contact avec les idées républicaines, démocratiques, naturalistes et socialistes, la jeunesse qui fait l’opinion : et tenez pour certain que vous me reverrez, telle que vos pères m’ont vue en 1793, telle que vous-mêmes m’avez entrevue en 1848, et peut-être plus belle ; avec mes aspirations républicaines et mes maximes démocratiques ; avec mes fantômes de liberté et d’égalité et ma haine de l’ordre religieux et de l’ordre social ; avec mes fêtes et mes bœufs aux cornes dorées ; et, ce qui n’est pas moins certain, avec mes Gracchus et leurs lois agraires ; avec mes Triumvirs et leurs proscriptions ; avec mes Brutus, mes Scévola, mes Timoléon et leurs poignards.

 » Je ne suis pas morte ; pour revenir, je n’attends qu’un signal : c’est à vous de voir. »

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Je suis grecque, je suis romaine : tel est l’éternel refrain que la Révolution nous a répété, en déroulant devant nos yeux l’ensemble et les détails de son œuvre de reconstruction religieuse. Même tendance et même langage dans son œuvre de reconstruction sociale.

Les cinq phases que présente l’existence sociale de l’ancienne Rome : la Royauté, la République, le Décemvirat, le Triumvirat et l’Empire, nous les retrouvons fidèlement reproduites dans l’existence sociale de la République française.

Rome abolit la royauté ; la République française abolit la royauté.

Rome par ce fait s’attire la guerre étrangère et intérieure ; la République française a le même sort.

Rome, après l’abolition de la royauté, proclame le gouvernement républicain ; la République française imite cet exemple.

Rome tombe successivement sous la domination des décemvirs et des triumvirs ; la République française n’échappe pas à cette destinée. « Rome finit par courber la tête sous le sabre d’un empereur, maître absolu, qui absorbe en lui tous les pouvoirs ; la France république devient l’empire français, dont le chef exerce sans contrôle la puissance souveraine.

Rome, dont les maximes et les exemples démocratiques sont une insulte et une menace pour les rois voisins, soutient la guerre contre eux, la fait avec énergie pt la conduit avec succès.

La République française fait, par sa conduite et par ses discours, un appel à l’insurrection générale des peuples et à la destruction des rois ; la guerre s’allume entre elle et l’Europe ; elle la soutient pendant quelque temps avec une vigueur terrible.

Rome fait une guerre païenne, c’est-à-dire spoliatrice et immiséricordieuse.

La République française porte partout la spoliation, la dévastation et la cruauté, au point de ne plus faire de prisonniers.

Rome confisque non-seulement les libertés, mais encore les propriétés des vaincus, et avec la guerre elle nourrit la guerre.

La République française fait servir les riches dépouilles de l’Europe à payer ses soldats, à fabriquer des armes et de nouveaux moyens de destruction.

Rome paye ses soldats avec une monnaie qui rappelle des noms et des faits patriotiques ; la République française, qui veut être romaine, paye ses soldats avec une monnaie qui rappelle les noms et les faits de l’ancienne Rome.

Rome veut que tous ses citoyens soient soldats. La République française décrète que tout Français est soldat.

Rome récompense ses armées en déclarant qu’elles ont bien mérité de la patrie ; ses soldats, en leur donnant des couronnes de chêne ; ses généraux en leur décernant les honneurs du triomphe.

La République française se sert exactement des mêmes moyens pour récompenser ses armées, ses soldats, ses généraux.

Rome met le comble aux honneurs qu’elle accorde à ses guerriers en faisant leur apothéose.

La République française a des apothéoses pour les vertus guerrières.

Rome, tout en faisant la guerre au dedans et au dehors, se donne une constitution dont elle demande les éléments aux républiques de la Grèce.

La République française, tout en faisant la guerre, travaille à une constitution dont elle demande les éléments aux républiques de l’antiquité.

Rome se donne une constitution basée sur la souveraineté du peuple, avec toutes les conséquences qu’entraîne cette souveraineté, et Rome vit dans des dissensions intestines qui ne finissent qu’avec elle.

La République française donne le même principe à sa constitution, et jusqu’à la fin subit les mêmes conséquences.

Rome a un droit civil emprunté des Grecs, comme son droit constitutionnel : entre autres choses ce droit proclame le jury, le partage égal des biens paternels entre les enfants, et consacre le divorce.

La République française a son droit civil emprunté de l’antiquité comme son droit constitutionnel, et ce droit proclame le jury, le partage égal, et consacre le divorce.

Rome a des institutions sociales qui traduisent aux yeux du peuple sa constitution et ses lois : ces institutions en général sont les fêtes, les apothéoses, les usages.

La République française a aussi ses institutions sociales, qui popularisent, en les fixant, les principes et l’esprit de sa constitution et de ses lois. Ces institutions, fêtes, apothéoses, usages, sans exception aucune, sont renouvelés des Grecs et des Romains.

Rome a un langage romain, empreint de son caractère, de sa croyance religieuse, de ses souvenirs nationaux, approprié à son génie et à ses besoins : ses enfants portent les noms de leurs pères ; Romains, ils sont Romains de mœurs, de langage, de costume et de dénomination.

La République française abjure le langage français, et prend un langage romain, empreint du caractère de l’ancienne Rome et de l’ancienne Grèce, de leurs croyances, de leurs souvenirs nationaux. Pour se transformer complètement dans ses modèles, elle veut qu’au lieu de conserver les mœurs et le costume, de porter les noms de leurs pères, les enfants des républicains français revêtent le costume, adoptent les mœurs et portent les noms des dieux et des déesses, des héros et des héroïnes de l’antiquité classique.

Telle est, vue d’un coup d’œil d’ensemble, la Révolution française dans son œuvre de reconstruction sociale.

Ou l’histoire est une lettre morte, ou ces faits signifient dans la bouche de la Révolution : Qu’ai-je pu faire de plus pour apprendre au monde que, dans l’ordre social aussi bien que dans l’ordre religieux, je suis grecque, je suis romaine ?

Si vous lui demandez comment après dix-huit siècles de christianisme, au milieu d’un monde chrétien, elle est grecque et romaine, elle vous répond avec assurance : Je le suis parce qu’on m’a appris à l’être ; je le suis malgré mon éducation maternelle, malgré les traditions de mon pays, malgré la soutane blanche ou la soutane mes maîtres, je le suis uniquement en vertu e éducation de collège.

Et nunc, reges, intellígite.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 171

CHAPITRE PREMIER. 172

L’homme et sa royauté.

Forme républicaine empruntée à l’antiquité. — Manifeste de la République française : Discours de Grégoire. — Robespierre veut pour la France la République romaine : Témoignage de Sénart et de Beaulieu. — Paroles de Saint-Just. — Traits de ressemblance entre la République française et la République romaine.

CHAPITRE II. 176

La guerre.

Rapports entre la République romaine et la République française. — La guerre élément des deux Républiques. — Mêmes motifs, même langage, même but. — Paroles de Boissy d’Anglas. — Décret et proclamation de la Convention. — Langage des tribuns : Ruhl, Mailhe, Danton. — Harangue de Dumouriez, des Athéniens de Metz, des Brutus francs-comtois. — Discours de Berthier au Capitole.

CHAPITRE III. 180

Les armées de la révolution.

Le sang et l’or éléments de la guerre. — La République française s’en procure par les mêmes moyens que les républiques anciennes. — Loi d’Athènes, institution de Lycurgue. — Garde nationale. — But de son institution, discours de Robespierre. — Levées en masse. — Souvenir de Lacédémone. — Conscription. — Discours de Porte et de Lavaux. — L’Europe rentre dans les conditions sociales du paganisme.

CHAPITRE IV. 183

Les finances de la révolution.

Réquisitions. — Confiscations. — Impôts. — Impôts progressifs. — Impôt sur le luxe. — Dons patriotiques. — Les actrices de Paris. — Spoliations. — Bilan. — Monnaie, emblèmes païens. — Assignats à l’effigie de Brutus, de Caton et de Publicola.

CHAPITRE V. 187

Esprit de la révolution dans la guerre.

Mot d’ordre pris dans les souvenirs classiques. — Haine universelle. — Haine à mort. — Discours de Robespierre. — Tous les rois condamnés à mort. — Discours des Jacobins. — Pitt déclaré l’ennemi du genre humain. — Guerre faite comme dans l’antiquité, pour avoir du butin. — Décret qui défend de faire des prisonniers anglais ou hanovriens. — Massacre de Fleurus. — Hymne de guerre, par Chénier. — Autre décret qui défend de faire aucun prisonnier espagnol. — Discours de Barrère contre la Vendée.

CHAPITRE VI. 191

Récompenses militaires.

Elles sont imitées de l’antiquité païenne. — Récompenses des villes et des armées. — Décrets qui déclarent qu’elles ont bien mérité de la patrie. — Les simples soldats couronnés de chêne. — Récompenses des généraux. — Triomphe. — Description d’un triomphe romain pendant la Révolution.

CHAPITRE VII. 196

L’apothéose.

L’apothéose. — Dernière récompense militaire empruntée mot à mot des Romains. — Apothéose de Barra et Viala. — Description de la fête.

CHAPITRE VIII. 199

Les constitutions.

Comme la République romaine, la République française s’occupe en même temps de faire la guerre et de faire des constitutions et des lois. — Comme Rome avait cherché les siennes en Grèce, la Révolution cherche les siennes dans l’antiquité. — Appel à tous les lettrés. — Dubayet, Grégoire, Rabaut Saint-Étienne, Danton, Saint-Just, Carrier. — Vœux de Barrère, Fabre d’Églantine, Hérault de Séchelles, Camille Desmoulins, Chabot. — Guéroult et son ouvrage. — Constitution calquée sur celles des Grecs et des Romains.

CHAPITRE IX. 203

Les constitutions (suite).

Égalité universelle, base de la Constitution. — Les comédiens, les juifs, le bourreau. — Le tutoiement. — Liberté de la presse. — Liberté des cultes. — Le Sénat, comme à Rome. — La puissance tribunitienne. — La centralisation. — But de la Constitution. — Moyen de despotisme. —Éloges de la Constitution au nom des Grecs et des Romains. — Médailles en son honneur. — Son apothéose.

CHAPITRE X. 208

Les lois.

Lois athéniennes fournies par la Décade philosophique. — Elles passent dans le code de la Révolution. — Loi contre les tyrans. — Serment des élèves de l’université de Paris. — Loi des suspects. — Loi contre la propriété. — Son but est de multiplier les petits propriétaires. — Fête en l’honneur des acquéreurs des biens nationaux. — Loi contraire à l’autorité paternelle. — Le droit de tester, l’égalité des partages. — Loi qui abaisse l’âge de la majorité. — Loi sur l’abandon des enfants. — Invitation à nous faire Athéniens.

CHAPITRE XI. 215

Les lois (suite).

La famille révolutionnaire porte les grands caractères de la famille païenne. — Loi du divorce empruntée des Romains. — L’opinion préparée à cette loi. — Discussion. — Votée en principe au nom des Romains, sur la motion d’Aubert-Dubayet. — Mode d’exécution, comme chez les Romains. — Discours de Cambacérès, de Camille Desmoulins, de Chaumette. — La Révolution de 1848 demande le rétablissement du divorce, et pourquoi.

CHAPITRE XII. 218

Les lois (fin).

Lois sur le mariage dictées par l’esprit de l’antiquité. — Loi sur la bâtardise demandée par les lettrés. — Écrit de Peuchet. — Scène à la Convention. — Décrétée en principe sur le rapport de Cambacérès. — Exposé des motifs de la loi par Chabot. — Récompenses aux filles mères. — Résumé de ce qui précède. — L’œuvre constitutionnelle et législative de la Révolution, calque de l’antiquité. — Mot de Châteaubriand. — La Révolution donne pour sanction à ses lois l’exemple de Socrate.

CHAPITRE XIII. 221

Les institutions sociales.

Elles révèlent clairement l’esprit générateur de la Révolution, et le font pénétrer dans les mœurs. — Importance que la Révolution y attache, à l’exemple de Lycurgue. — Paroles de Barrère. — Appel à tous les lettrés pour obtenir un plan d’institutions. — Paroles de Thirion. — Institution du jury faite au nom des Romains et à l’instar de Rome. — Paroles de M. de Pastoret. — Paroles de Duport. — Éloges de cette institution romaine par Robespierre, Sieyès, Thouret, Garat. — Établissement du calendrier révolutionnaire. — Son but. — Rapport de Fabre d’Églantine. — Fêtes des Sans-culottides. — Déification de l’homme.

CHAPITRE XIV. 224

Les institutions sociales (suite).

Fête de la Fédération. — Critiquée par les vrais républicains, parce qu’elle n’est pas assez antique. — Fête des Victoires. — Portrait du vrai républicain. — Fête de la Reconnaissance. — Paroles du citoyen Tobie. — Autres fêtes. — Sainte-Geneviève changée en temple païen. — Par qui.

CHAPITRE XV. 228

Apothéose de Marat.

Notice sur Marat. — Ses motions sanguinaires. — Son portrait. — Ses mœurs. — Demande de son apothéose par les sections de Paris. — Son apothéose aux Jacobins. — Ils proposent de le faire vénérer dans toute la France. — Discours classique de David. — Honneurs que la Convention rend à Marat. — On adore son cœur dans l’église des Cordeliers. — Litanies en son honneur. — Ses reliques sont honorées dans une chapelle bâtie sur la place du Carrousel. — Son culte public dure quatorze mois. — Son apothéose officielle. — Sa fête dans les provinces, à Besançon, à Port-Malo et à Bourg-Régénéré.

CHAPITRE XVI. 233

Institutions sociales (fin).

La Révolution convoque tous les arts à la célébrer. — Naturalisme païen. — Institution de la musique sur le modèle de la musique ancienne. — Quel est le dernier mot de la Révolution. — Remarquable aveu de François de Neufchâteau. — Paroles de Léquinio. — Exercices gymnastiques renouvelés des Grecs. — Course, lutte. — Jeux Olympiques. — Courses de chars et de chevaux. — Pauloti, Peuchet, Talleyrand, Danton. — Célébration des jeux Olympiques. — Repas Spartiates. — Paroles de Barrère et de Payan. — Repas franco-savoisien.

CHAPITRE XVII. 243

Costumes.

Abolition de la perruque au nom des Grecs et des Romains. — Cheveux coupés à la Titus. — Bonnet phrygien. — Patrons (de costume) grec et romain pour hommes et pour femmes. — Costumes officiels imités de l’antiquité. — Costumes des femmes. — Madame Tallien.

CHAPITRE XVIII. 246

Langage.

Il est tout classique. — Discours de l’électeur Bach. — Poésie. — Discours et lettre d’Anacharsis Clootz. — Discours de Jallon. — Paroles de Sillery et d’Égalité, de l’évêque de Langres, de Dupont de Nemours, de Goupil de Préfeln, de Fréteau. — Procès de Louis XVI. — Jugement des Girondins. — Déchéance de Robespierre.

CHAPITRE XIX. 252

Poids et mesures.

Les Français sans distinction obligés de parler grec et latin. — Observations de Millin sur les dénominations des poids et mesures, de M. Rohrbacher. — Arrêté du Directoire. — La Révolution n’a fait qu’imiter la Renaissance. — Les figures de rhétorique du P. Caussin. — Anecdote rapportée par saint François de Sales.

CHAPITRE XX. 255

Noms.

Noms populaires et scientifiques empruntés à l’antiquité. — Noms des sections de Paris. — Noms des principaux révolutionnaires. — Noms donnés aux enfants. — Greffe de l’hôtel de ville de Paris. — Quatre classes de noms. — Nomenclature. — Remarques sur ces noms. — Guillemardet à Revers.

CHAPITRE XXI. 259

Noms (suite).

Noms païens venus de la Renaissance, adoptés par les lettrés. — Baptiseurs en Italie. — Noms païens de quelques renaissants. — Célèbre procès de Milan. — Antonio Maria Majoragio. — Son plaidoyer devant le Sénat. — Étrange aberration produite par l’amour de l’antiquité. — Son influence sociale.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL. 263

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME IV

La Révolution française et la culture.

## AVANT-PROPOS.

Est-il vrai que la Révolution française a détruit une foule d’abus ? — À cette première question nous avons indiqué la réponse par quelques considérations générales, placées en tête de la seconde livraison.

On demande de plus, si la Révolution n’a pas produit des biens réels ; et on parle avec assurance des principes sacrés et des grandes conquêtes de 89. Un journal fort répandu vient même d’écrire les lignes suivantes : « Ce que vous appelez, vous, une Révolution terrible, nous l’appelons, nous, une magnifique restauration : « 4° De l’Autorité, » 2° De la Religion, » 3° De la Famille, » 4° De la Propriété. »

Il est inutile de répéter que le plan de notre ouvrage ne nous oblige point à répondre : nous racontons, nous ne discutons pas. Voici cependant un principe général de solution :

« Le catholicisme étant la vraie religion, conséquemment la raison de toutes les autorités, la consécration de tous les droits, et le principe de toute perfection sociale : la Révolution française a-t-elle été catholique ?… Catholique dans ses principes, dans ses moyens, dans son but,… dans ses résultats directs ? …

 » Quels hommes l’ont préparée ?… Quels hommes l’ont accomplie ?… Quels hommes l’ont acclamée ?…

Comment l’Église l’a-t-elle jugée ? …

 » En d’autres termes : La Révolution française a-t-elle été une application plus intime et plus complète du catholicisme à l’autorité, à la société, à la famille, à la propriété, à l’individu ? »

Supposé que la réponse ne soit pas douteuse, la question est résolue. Entrons toutefois dans quelques détails.

Les Droits de l’homme et du citoyen, qui renferment les trois grands dogmes : de la souveraineté du peuple, de la dignité et de la fraternité humaines, avec leurs conséquences ; voilà, sauf erreur, les principes sacrés de 1789[[893]](#footnote-894).

En ce que ces droits ont de juste et de réel est-il vrai que la Révolution les a inventés ? Est-il vrai qu’elle les a réhabilités[[894]](#footnote-895) ? Étaient-ils inconnus avant elle ? Quels sont ceux que l’Évangile avait oublié de proclamer, de formuler ; et, mieux que cela, de faire respecter ?

La souveraineté du peuple ! — Pour savoir si c’est un dogme, un principe, et surtout un principe sacré, il faut savoir avant tout si c’est une vérité ou une erreur. Est-il vrai, comme l’a prétendu la Révolution, que l’homme ou le peuple est la source du pouvoir ? Est-il vrai que la société est un fait de convention, dans lequel Dieu n’entre pour rien ? Est-il vrai que, tour à tour roi et sujet, l’homme est doué du privilège de se commander et de s’obéir en même temps, en vertu de sa seule autorité ? Est-il vrai que la souveraineté du peuple est un élément d’ordre et de sécurité ?

Ne serait-il pas vrai qu’en droit, c’est un mot vide de sens ou plein d’athéisme ; et en fait, une arme redoutable et toujours chargée, aux mains des ambitieux et des anarchistes ? Depuis que ce principe a été proclamé, la France et l’Europe ont-elles subi moins de révolutions, moins de guerres sanglantes ? Ont-elles moins à craindre le retour de ces catastrophes ?

La dignité de l’homme ! — Elle consiste tout à la fois dans la haute idée que l’homme a de lui-même et dans le respect qu’il a pour lui et pour son semblable. Noblesse oblige : avoir une haute idée de la dignité humaine et ne la respecter ni en soi ni dans autrui, c’est orgueil et mensonge.

Depuis 1789, l’homme se respecte-t-il beaucoup plus lui-même, qu’il ne le faisait avant cette époque ? Son âme ? La souille-t-il par moins d’intrigues, moins d’ambitions, moins de bassesses en tout genre ? Sa conscience, la vend-il moins souvent ? Ses serments lui sont-ils plus sacrés, et sa liberté même résiste-t-elle mieux à l’appât de l’or ou des honneurs ? Son corps ? Le respecte-t-il beaucoup plus, par une répression plus exacte de ses ignobles penchants ; par un plus grand mépris du luxe qui l’énerve, du sensualisme qui le dégrade ; par une plus grande horreur du suicide qui le livre, avant le temps, à la pourriture de la tombe ?

Depuis 1789, l’homme respecte-t-il beaucoup plus son semblable, qu’il ne le faisait avant cette époque ? Est-ce un acte de respect que cette prédication de matérialisme, d’impiété et de révolte, par les exemples, par les arts, par les livres, par les journaux, que depuis 1789 l’homme ne cesse d’adresser à l’homme ? Est-ce un acte de respect que le culte de Vénus, de Cybèle, de Bacchus et de Vesta, qu’un jour il trouva bon de lui imposer ?

Les prisons de Pie VI et de Pie VII ; l’échafaud de Louis XVI et de Marie Antoinette ; la proscription et la spoliation du clergé et de la noblesse ; l’impôt du sang frappé sur le pauvre par la conscription ; le divorce rétabli dans la famille ; l’autorité paternelle démantelée ; la propriété ébranlée jusque dans ses fondements ; l’enfant déclaré propriété de l’État ; et sous peine de n’être rien, obligé, s’il est riche, à porter sur son front l’effigie de l’État ; s’il est pauvre, condamné à l’atelier, à l’usine, à la manufacture, où sauf quelques rares exceptions, on ne connaît Dieu que pour le blasphémer, les mœurs pour les outrager, le dimanche pour le profaner ; le travail, toujours ; le repos, jamais : voyez-vous là autant de preuves éclatantes du respect de l’homme pour l’homme, dans les différentes positions sociales ?

La fraternité ! - Est-il vrai que la Révolution a, sinon inventé, du moins affermi et consacré le dogme de la fraternité humaine ? Est-il vrai qu’aujourd’hui les peuples de l’Europe en général, et les Français en particulier, s’aiment les uns les autres d’un amour plus intime, plus réel et plus constant, qu’avant 1789 ? Est-il vrai qu’aujourd’hui il y a en France et en Europe beaucoup moins de partis opposés, et que ces partis sont beaucoup moins haineux et beaucoup moins menaçants qu’autrefois ?

La fraternité révolutionnaire, telle que l’histoire nous l’a fait connaître, n’est-ce pas l’amour vague, stérile de l’espèce humaine, et le mépris, quelquefois la haine farouche de l’individu ? La fraternité révolutionnaire, n’est-ce pas la fraternité de parti ; la fraternité qui dépouille, qui noie, qui fusille, qui guillotine tout ce qui ne marche pas avec elle ? Cette fraternité triomphante au champ de bataille de Fleurus, à la place de Grève, à Lyon, à Nantes, pendant la Terreur, ne reviendrait-elle pas, embellie de nouvelles qualités, le jour où le socialisme, dernier fils de la Révolution, serait maître du pouvoir ? La fraternité révolutionnaire passée et future, est donc bien caractérisée par le mot si connu de Champfort : Ô l’heureux temps que le temps où nous sommes où l’homme dit à l’homme : embrassons-nous ou je t’assomme.

Passons aux grandes conquêtes de 1789.

On désigne ainsi : l’unité judiciaire et gouvernementale, l’égalité et la liberté sous tous les noms : liberté individuelle, liberté civile, liberté politique, liberté de la presse, liberté des cultes ; et, enfin, le progrès.

L’unité judiciaire ! — Depuis qu’on a supprimé les coutumes légales, la plupart sanctionnées par une longue expérience, conformes au caractère des provinces et souvent aux exigences des lieux, pour uniformiser la législation civile, est-il bien avéré que la justice est mieux rendue ; le règne de la chicane moins prospère ; qu’il y a moins de procès ; qu’ils sont moins longs, et surtout qu’ils coûtent moins cher ? D’autres peuvent répondre. Ce que tout le monde sait, c’est que nous avons sept ou huit codes différents, et plusieurs myriades d’articles de lois ; c’est que les statistiques accusent une augmentation toujours croissante dans le nombre des procureurs et des avocats, comme dans celui des médecins.

L’unité gouvernementale ! — Au premier coup d’œil, il est beau, sans doute, de voir un État organisé comme une immense machine, dont tous les rouages, habilement engrenés les uns dans les autres, obéissent à un moteur unique, qui lui-même obéit à la volonté d’un être irresponsable, qu’on appelle l’État. Mais avec cette unité gouvernementale, qui n’est autre chose que la centralisation, plus de libertés provinciales ; plus de franchises municipales ; plus de mouvement propre, individuel ou collectif ;

plus de hiérarchie naturelle et historique ; plus de rempart sérieux contre le despotisme ou l’anarchie.

À la place, dépendance absolue du pouvoir central qui se mêle de tout, qui dispose de tout, qui règle tout, qui concentre dans la tête toute la vie sociale, politique, civile, administrative ; qui est tout à la fois soldat, diplomate, administrateur, ingénieur, instituteur, nourrice et bonne d’enfant ;

À la place, prépondérance de la capitale, à tel point qu’il suffit d’une émeute à Paris pour jeter la France en révolution ;

À la place, trente-six millions d’hommes entre les mains d’un homme ou de quelques hommes, aujourd’hui catholiques et monarchistes, demain déistes et républicains : en sorte que ces trente-six millions d’hommes, qui se disent libres, ne savent jamais vingt-quatre heures à l’avance quel système politique ils doivent défendre ni quelle cocarde ils doivent arborer.

L’égalité ! — Il faut dire le nivellement. Au lieu d’égaliser en élevant, n’est-il pas vrai que la Révolution a voulu égaliser en abaissant ? Au lieu de tout ennoblir, que n’a-t-elle pas avili ? Elle a avili le pouvoir religieux et le pouvoir social : le premier par l’outrage, le second par le meurtre ; elle a avili la famille par le divorce ; la propriété, par la spoliation légalement accomplie ; l’autorité paternelle, par la violation de ses droits les plus saints. Et parce qu’il n’y a plus de rois, en sommes-nous plus libres ? Et parce qu’il n’y a plus ni comtes, ni ducs, ni marquis, en sommes-nous plus nobles ? Et parce qu’il n’y a plus de grands propriétaires, avons-nous moins de pauvres ?

L’égalité devant la loi ! — C’est-à-dire le même code pénal et les mêmes juges pour tous. Est-ce que l’inégalité devant la loi avait pour but d’assurer l’impunité du coupable ? Et puis cette égalité, vous ne l’avez pas : est-ce que le militaire est jugé comme le citoyen ? Et là où elle règne, cette égalité est-elle un bien ? Voir le haut fonctionnaire, le magistrat, le prêtre, assis sur la même sellette que l’empoisonneur et l’assassin vulgaire, jugé par les mêmes juges, envoyés au même bagne : est-il bien certain que ce spectacle est éminemment propre à affermir le respect de l’autorité, sans lequel il n’y a pas de société possible ?

Enfin, depuis qu’il est jugé par un jury, composé d’hommes complètement étrangers aux formes de la justice, le Français est-il beaucoup mieux jugé ? Que fut le Tribunal révolutionnaire, où fonctionna cependant, dans sa pureté native, l’institution du jury ?

L’égalité politique. — C’est-à-dire le droit électoral. Est-ce qu’avant 1789 le droit de voter était inconnu en Europe et surtout en France ? Nos pères n’étaient-ils pas appelés à l’exercer avec plus de connaissance de cause, et même avec un peu plus d’indépendance, que pendant la Révolution ! Comment étaient données la plupart des charges de la commune, de la province, de l’association ouvrière, marchande, industrielle, scientifique et religieuse ? N’est-ce pas le suffrage de tous les citoyens qui formait les états généraux ?

L’égalité politique ! — C’est-à-dire l’admissibilité de tous à tous les emplois[[895]](#footnote-896). Décréter, d’un trait de plume, que tous les citoyens d’un grand pays, sans garantie d’indépendance matérielle, sans apprentissage héréditaire, sans autre distinction que celle du mérite personnel, sont admissibles et peuvent être admis immédiatement à tous les emplois, n’est-ce pas, en droit, décréter une utopie ; et, en fait, l’intrigue en action, le déclassement général, et comme dernier résultat, la haine d’un ordre social impuissant à satisfaire toutes les vanités mécontentes, toutes les ambitions imprudemment excitées ?

Sur ce point l’histoire, depuis soixante ans, ne vous a-t-elle rien appris ?

La liberté ! — D’abord, la liberté individuelle. En 1789, il n’y avait en France qu’une Bastille, renfermant, le 14 juillet, sept détenus. Quatre ans plus tard, la France était dotée de quarante-huit mille bastilles, contenant deux cent mille prisonniers politiques. Et encore aujourd’hui : la liberté individuelle n’est-elle nullement atteinte par la conscription militaire, inconnue avant 1789 ? Ne sommes-nous pas surveillés et inspectés dans tous les actes de notre vie, depuis le berceau jusqu’à la tombe ?

Liberté civile ! — Y avait-il des esclaves en 1789 ? La liberté de faire des transactions était-elle moins générale ou plus entravée que depuis cette époque ? La liberté d’acquérir et de posséder, en nom individuel ou collectif, était-elle moins étendue et moins respectée ? N’y avait-il point de juges à Berlin pour le meunier de Sans-Souci ? La liberté de disposer de son bien par donation entre vifs, ou par testament, moins absolue qu’elle ne l’est de nos jours ? Comme membre de la province, de la commune, de l’association ouvrière ou religieuse, le citoyen français ne jouissait-il pas de franchises et de garanties qui n’existent plus ?

Liberté communale, liberté provinciale ? — N’ont-elles pas été l’objet tout particulier de la fureur révolutionnaire ?

Liberté d’enseignement ? — N’a-t-elle pas été constamment repoussée par tous les adeptes de la Révolution, qui ont consacré le principe païen que l’enfant appartient à l’État ?

Liberté politique — Pour avoir eu pendant dix ans une tribune aux harangues, douze cents députés à la Constituante, sept cents à la Convention ; pour avoir eu une Montagne et une Plaine ; pour avoir entendu les discours parlementaires de Mirabeau, de l’abbé Maury, de Cazalès, de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just et d’une foule d’autres, la France a-t-elle été dotée de lois plus équitables, plus paternelles, plus conformes aux grands principes sur lesquels reposent la religion, la société, la famille, la propriété ?

A-t-elle été plus libre ? Liberté pour la France de jurer, sur l’autel de la patrie, des constitutions informes sorties du cerveau de quelques Lycurgues de collège ; liberté de se transformer en république grecque et romaine ; liberté de penser, ni plus ni moins, comme la Convention, comme les Jacobins, comme les Triumvirs, comme le Directoire ; liberté pour tout Français d’être nuit et jour aux ordres d’un pouvoir despotique, et de lui donner, sans mot dire, son dernier écu et son dernier enfant, sinon l’exil ou l’échafaud : n’est-ce pas, dans la réalité des choses, la liberté politique dont la France fut redevable à la Révolution ?

Liberté de la presse ! — Que faut-il penser de cette nouvelle conquête de la Révolution ? La religion, la société, les bonnes mœurs ont-elles lieu de s’en applaudir ? Quelle presse la Révolution a-t-elle émancipée ? Est-ce la liberté ou la licence qu’elle a conquise ?

Liberté des cultes ! — Le culte catholique était-il libre pendant la Révolution ? — Dans la langue révolutionnaire, liberté des cultes veut dire : indifférence absolue pour toutes les religions ; mépris égal pour l’Évangile et pour le Coran ; liberté de professer publiquement les erreurs les plus monstrueuses, et même d’adorer, en plein christianisme, les divinités païennes ; liberté d’observer la décade ou d’aller à la guillotine ; mais surtout, liberté d’outrager la vraie religion ; liberté de fermer les églises catholiques, de les spolier, de les changer en étables ; liberté d’insulter et de proscrire les prêtres ; liberté de tout dire, excepté la vérité ; liberté de tout faire, excepté le bien ; liberté de tout adorer, excepté Dieu.

Le progrès ! — Dans l’ordre moral, est-il prouvé que la foi, les mœurs, le respect de l’autorité, l’accomplissement de tous les devoirs, la pratique de toutes les vertus, sont en progrès depuis la Révolution ?

Est-il prouvé que depuis cette époque de régénération, l’égoïsme est plus rare, le blasphème moins commun, la profanation du dimanche moins générale et moins scandaleuse ?

Est-il prouvé qu’il y a beaucoup moins de vols, de fraudes, d’assassinats, d’enfants trouvés, d’infanticides, de suicides ?

Dans l’ordre matériel : Est-il bien certain que le peuple vit à meilleur marché qu’avant 1789 ; qu’il mange plus de viande ; qu’il boit plus de vin et de meilleure qualité ; qu’il porte des étoffes plus solides ; qu’il travaille moins, qu’il se repose plus souvent ; qu’il a un avenir plus assuré qu’autrefois ?

S’il y a des éléments nouveaux de prospérité, des inventions nouvelles, des perfectionnements nouveaux, la logique oblige-t-elle à en faire honneur à la Révolution ? N’y a-t-il pas un progrès du temps et de l’esprit humain tout à fait distinct des mouvements révolutionnaires ?

Quant à l’agriculture, ses progrès ne se sont-ils pas accomplis aussi bien et même mieux sur des terres féodales, que sur des sols morcelés et démocratisés par la Révolution ? Est-ce que, par hasard, vous voyez un rapport nécessaire entre les principes de 89 et le drainage, l’engrais artificiel, la culture du tabac et de la pomme de terre ? N’obtient-on pas en Angleterre, par exemple, les mêmes produits sur des terres substituées, avec une perfection et une abondance qui nous dépassent de vingt coudées ? N’est-ce pas sur les grandes propriétés féodales de ce pays qu’on a pu élever, former et multiplier les races animales qui se perdent chez nous, et qu’on nous propose de remplacer par la chair du cheval et de l’autruche ?

Quant à l’industrie : Où est la preuve que la vapeur, l’électricité, le procédé Ruolz, le daguerréotype, le chloroforme, sont des conquêtes de la Révolution ?

Conclusions :

1° Tous les biens se transforment en maux quand l’homme se les approprie en dehors des lois divines. Ainsi, la Révolution voulait la liberté en toutes choses, et on a eu la licence et le despotisme en toutes choses. Elle voulait une monarchie tempérée par la loi, et la monarchie elle-même, cette sauvegarde de la liberté, a disparu dans la lutte. Elle voulait la protection du bourgeois contre le noble, et on a eu la guerre du pauvre contre le propriétaire.

2° En ce qu’ils ont de vrai, les principes de la Révolution ne sont pas nouveaux.

3° En ce qu’elles ont d’utile, les conquêtes qu’on lui attribue ne sont pas son ouvrage.

4° Si la Révolution a produit quelque bien, c’est indirectement et præter intentiónem : à peu près comme la tempête qui déracine les forêts, renverse les édifices et bouleverse le sol, sauf à laisser l’atmosphère plus pure et le ciel plus serein.

5° La grande utilité de la Révolution, c’est qu’elle a été un grand enseignement et une grande expiation.

Puisse l’Europe profiter de l’un et de l’autre !

LA  
RÉVOLUTION FRANÇAISE,  
PÉRIODE D’AFFERMISSEMENT.

## CHAPITRE PREMIER.

L’enseignement révolutionnaire.

Nécessaire pour perpétuer la Révolution. — Importance extrême que la Révolution y attache. — Discours de Chazal. — Preuves que l’enseignement classique a fait la Révolution. — Discours de Luminais. — Caractère, principe, but de l’éducation révolutionnaire. — Principe païen que l’enfant appartient à l’État. — Omnipotence de l’État sur l’éducation, — Paroles de Rabaut Saint-Étienne, Danton, Jacob Dupont, Petit. — Création de l’école normale.

Dans sa religion, dans sa forme gouvernementale, dans ses lois, dans ses institutions, dans ses fêtes, dans son costume et jusque dans son langage, la France est devenue officiellement grecque et romaine. Mais cette transformation extérieure n’est qu’un placage. Œuvre de la terreur ou du fanatisme, elle peut disparaître avec les causes passagères qui l’ont produite. Le seul moyen de la rendre durable est une transformation analogue dans les esprits.

Cette transformation intérieure ne peut être que l’œuvre de l’éducation : la Révolution le comprend à merveille. Par l’organe d’un de ses ministres, François de Neufchâteau, elle dit aux instituteurs de la jeunesse : « Nous avons tout détruit, nous y étions forcés. Il nous faut tout régénérer ; l’instruction publique en est le seul moyen : c’est le premier de nos besoins[[896]](#footnote-897). »

Aussi, depuis l’Assemblée constituante jusqu’au Directoire, l’éducation publique fait sa première et sa plus constante préoccupation. Avec un bon sens qui peut nous servir de leçon, elle ne cesse de déclarer qu’à ses yeux l’éducation est l’âme des formes sociales et la garantie de leur durée ; car l’éducation c’est l’homme, c’est la société qui sera république ou monarchie, suivant que l’éducation elle-même sera républicaine ou monarchique. Dans d’autres questions vous pourrez surprendre la Révolution tâtonnante et incertaine, peut-être lui arracher quelques concessions : sur ce point elle n’hésite, ni ne fléchit, ni ne varie jamais. Sa pensée, cent fois exprimée du haut de la tribune, se trouve tout entière dans les paroles du régicide Chazal, qu’il est bon de relire et de méditer de nouveau.

Le 12 vendémiaire an VI, dénonçant je ne sais quelles maisons d’éducation, soupçonnées d’enseigner clandestinement des principes monarchiques, Chazal disait au conseil des Cinq-Cents : « L’éducation que je vous dénonce est la lime sourde attachée à la base de la République pour l’user : elle parviendra lentement, mais sûrement à sa fin. Vous avez vu de faibles insectes piquer les bourgeons les plus tendres des arbres à fruit, et y déposer des vers qui doivent croître avec eux et les dévorer. Voilà le travail d’un grand nombre d’instituteurs : ils déposent le ver royal dans les bourgeons de l’arbre de la liberté.

 » On recueille ce qu’on a semé ; souffrez qu’on sème la royauté, et la royauté sera recueillie. L’instruction fait tout. C’est par elle qu’on supporte aujourd’hui le despotisme dans ces îles de la Grèce où l’on adora l’égalité.

 » Nous-mêmes, nous ne relevâmes nos fronts, courbés sous la servitude de la monarchie, que parce que l’heureuse incurie des rois nous laissa nous former aux écoles de Sparte, d’Athènes et de Rome. Enfants, nous avions fréquenté Lycurgue, Solon, les deux Brutus, et nous les avions admirés ; hommes, nous ne pouvions que les imiter…

 » Nous n’aurons pas la stupidité des rois. Tout sera républicain dans notre République ; nous punirons les traîtres qui y professeraient sa haine, et nous exigerons encore qu’on y professe son amour. Le dernier soupir de l’homme libre doit être pour son pays ; on ne l’obtient qu’en obtenant son premier sentiment. Instituteurs, vous le ferez naître, ou l’on vous arrachera le dépôt sacré de la patrie. Nous l’arracherions au père lui-même, s’il organisait pour eux la dégradation, l’opprobre et le supplice de la servitude[[897]](#footnote-898). »

La conclusion de ce discours est la demande de la déportation à perpétuité contre les instituteurs ou les institutrices qui ne donneraient pas à la jeunesse une éducation républicaine.

La logique de Chazal, ou plutôt de la Révolution, peut paraître cruelle ; mais elle est irréprochable. Une fois de plus, elle prouve que les enfants des ténèbres entendent mieux leurs intérêts que les fils de la lumière.

Un autre révolutionnaire, Luminais, s’exprime comme Chazal. Pour lui, l’influence décisive de l’éducation sur les destinées de la République est l’alphabet de la vérité. En conséquence, il demande qu’on embrase les âmes des enfants de l’amour de la patrie, et qu’on fasse naître en eux le désir ardent d’imiter les grands hommes de l’antiquité, ces patriarches de la vertu, qui ne cesseront jamais de nous servir de modèles ; il demande que la République s’empare de l’éducation, afin que ni les instituteurs ni les élèves ne puissent échapper à l’enlacement des principes de républicanisme dans lesquels on veut les prendre et les retenir. « L’âme et les affections de l’enfance, dit-il, sont le domaine de la société entière. Personne n’aie droit de s’en emparer ni d’en changer la direction. Les instituteurs doivent promettre de les élever dans les principes républicains, et il faut les attacher à cette obligation par les liens d’un serment solennel… Vous ne devez pas souffrir qu’aucun citoyen enseigne la morale sans l’attache du gouvernement, et sans que celui qui enseigne vous donne une garantie suffisante de sa moralité et de sa fidélité aux lois. Il ne peut vous en donner de meilleure qu’une femme et des enfants. Vous avez le droit de l’exiger ; vous devez le faire, le salut public le commande.

 » Pour inspirer plus sûrement les principes républicains, nous établissons une feuille périodique appelée le Bulletin des Instituteurs ; nous avons voulu suppléer par là à ces grandes et profondes impressions que les jeunes gens recevaient autrefois dans les anciennes républiques, en assistant aux Assemblées primaires, en y entendant solennellement discuter les grands intérêts de leur patrie par des hommes vertueux et éloquents[[898]](#footnote-899). »

« Si le législateur, s’écrie Garnier de Saintes, ne s’empare pas de la génération qui croit, la Révolution se trouvera arrêtée d’un demi-siècle. Je demande une loi qui mette les maisons d’éducation sous la surveillance directe du gouvernement[[899]](#footnote-900). »

Vingt autres discours, qu’il serait facile de rapporter, établissent jusqu’à l’évidence la maxime de Chazal : « On recueille ce qu’on a semé ; c’est l’éducation qui fait tout. »

Mais quelle sera l’éducation révolutionnaire ? S’il est vrai que la Révolution est la haine de tout ordre religieux et social qu’elle n’a point établi, avec la prétention de faire un ordre religieux et social à son image ; s’il est encore vrai que pour la Révolution le beau idéal c’est l’antiquité classique, il demeure évident que l’éducation révolutionnaire sera la haine de l’ordre religieux et social existant et la gravitation perpétuelle vers le type ancien ; qu’aux trois républiques de Sparte, d’Athènes et de Rome, elle empruntera ses principes et son mode de pédagogie ; en un mot, fille de l’antiquité, la Révolution voudra que ses enfants soient faits à son image, comme elle-même est faite à l’image de sa mère. Que l’histoire confirme cette induction, et nous aurons la preuve intrinsèque la plus irrécusable de la généalogie de la Révolution française. Interrogeons les faits.

Le principe fondamental de l’éducation chez les anciens était que l’enfant appartient à la République avant d’appartenir à ses parents. Sur ce même principe, sans cesse invoqué, pose tout l’édifice de la pédagogie révolutionnaire. On le trouve écrit presque à toutes les pages du Moniteur ; contentons-nous d’en citer quelques-unes.

Le 22 janvier 1794, Grégoire s’écrie du haut de la tribune : « L’éducation est dans toutes les branches soumise à l’autorité du gouvernement. » Pison Dugaland va plus loin ; et, reconnaissant à l’État le droit de faire une religion, il veut que la République décrété une morale ; prérogative fondée sur l’exemple de Numa, de Minos, de Lycurgue et de Solon[[900]](#footnote-901).

« Toute la doctrine de l’éducation, dit Rabaut Saint-Étienne, consiste à s’emparer de l’homme dès le berceau, et même avant sa naissance ; car l’enfant qui n’est pas né appartient déjà à la Patrie. L’éducation s’empare de tout l’homme sans le quitter jamais ; en sorte que l’éducation nationale n’est pas une institution pour l’enfance, mais pour la vie entière[[901]](#footnote-902). »

« Il est temps, ajoute le Spartiate Danton, il est temps de rétablir le grand principe, que les enfants appartiennent à la République avant d’appartenir à leurs parents. Personne plus que moi ne respecte la nature, mais l’intérêt social exige que là seulement doivent se réunir les affections. Qui me répondra que les enfants, travaillés par l’égoïsme des pères, ne deviennent dangereux pour la République ? Nous avons assez fait pour les affections, devons-nous dire aux parents, nous ne vous les arrachons pas, vos enfants ; mais vous ne pourrez les soustraire à l’influence nationale[[902]](#footnote-903) ! »

« C’est un préjugé généralement répandu en France, continue Béranger, que les enfants appartiennent à leurs parents. Cette erreur est très-funeste en politique[[903]](#footnote-904). »

Après Béranger, vient Santhonax, qui, demandant au nom des Romains l’éducation commune et républicaine, proclame comme un dogme l’omnipotence de l’État.

« Apportons, dit-il, tous nos soins à propager les lumières républicaines. Cette propagation n’existe que dans l’éducation commune. Comment les anciennes républiques ont-elles vaincu des peuples qui les surpassaient en nombre et en puissance ? C’est que l’on avait appris à chaque citoyen qu’il combattrait un jour pour sa patrie, et qu’il en avait pris dès ses plus jeunes années l’engagement sacré. Si, au lieu de leçons d’indépendance, on n’eût appris aux jeunes Romains qu’à regretter Tarquin, qu’à blasphémer la main de Scévola et de Brutus : Brutus et Scévola auraient eu peu de successeurs. Vous n’avez qu’un moyen à prendre pour assurer le succès de vos institutions républicaines, c’est de forcer les enfants des riches à recevoir la même éducation que les enfants des pauvres. Je connais les droits des pères sur leurs enfants ; mais je connais aussi les droits de la République. Ses droits sont les premiers de tous, elle est la mère commune. Quand vous envoyez au combat la jeunesse, vous ne consultez pas d’inciviques parents ; qu’il en soit de même lorsqu’il s’agit de fonder l’éducation républicaine[[904]](#footnote-905). »

Jean Debry, Ducos, Condorcet, Talleyrand, Lepelletier, Lakanal, Chénier, Saint-Just, Robespierre, Léquinio, Sempronius-Gracchus-Vilate, tous les révolutionnaires, sans exception, proclament le même principe.

Pour donner une haute idée de l’omnipotence de l’État sur l’éducation, et pour la faire sentir efficacement aux générations lettrées, Jacob Dupont propose de ressusciter à Paris l’Académie et le Portique, et d’y attirer toute la jeunesse de l’Europe, qui sera chargée de répandre partout les lumières de la philosophie. « Avec quel plaisir, dit-il, je me représente nos philosophes, qui ont rendu tant de services à la Révolution, et qui en rendront encore tant à la République, Pétion, Sieyès, Condorcet, entourés dans le Panthéon, comme les philosophes grecs à Athènes, d’une foule de disciples venus des différentes parties de l’Europe, se promenant à la manière des péripatéticiens, et enseignant, celui-là le système du monde ; celui-ci le système social, montrant dans l’arrêté du 17 juin 1789 le germe de l’insurrection du 14 juillet, du 10 août et de toutes les insurrections qui vont se succéder avec rapidité dans toute l’Europe, de telle manière que les jeunes étrangers, de retour dans leur pays, puissent y répandre les mêmes lumières, et opérer pour le bonheur de l’humanité les mêmes révolutions[[905]](#footnote-906) ! »

De son côté, le conventionnel Petit, renchérissant sur l’idée de Dupont, prouve que tout le monde a besoin d’être formé à l’esprit républicain. En conséquence, il demande une école universelle de républicanisme pour tous les citoyens. « Il est, dit-il, un préliminaire indispensable à l’établissement des écoles primaires, c’est une école universelle de républicanisme. C’est à nous, législateurs, c’est à nous, fondateurs de la République, à ouvrir cette grande école. Le local de l’enseignement sera tout le territoire français. Vieillards, jeunes gens, femmes, ignorants ou savants, nous serons tous élèves. Notre maître sera la Nature, et ce que nous avons à apprendre est déjà dans nos cœurs[[906]](#footnote-907). »

De ce vaste projet, réduit à des proportions modestes, naquit l’École normale. Elle fut fondée pour devenir le foyer de l’esprit républicain et la pépinière de nouveaux Solons et de nouveaux Lycurgues. Admis à la barre de la Convention, le 8 pluviôse an III, les élèves disaient : « Le foyer des lumières est ici dans toute sa pureté. C’est à la lueur de ce feu sacré que l’éducation française doit s’élever à un degré qui ne fut jamais atteint dans les plus fameuses républiques de l’univers. Et ce point de perfection est le but des écoles normales[[907]](#footnote-908). »

À quoi le président répondit : « Solon et Lycurgue, avant de donner à la Grèce des lois protectrices de la liberté, allaient consulter les sages et les savants dans les régions les plus éloignées… Vous êtes appelés à une grande mission[[908]](#footnote-909). »

Cependant, la Révolution s’empresse de traduire en articles de lois draconiennes sa toute-puissance sur l’éducation. Le 17 décembre 1793 elle décrète : « Les pères et mères, tuteurs ou curateurs qui auront négligé de faire inscrire leurs enfants sur les registres des écoles publiques seront punis, pour la première fois, d’une amende égale au quart de leurs contributions ; et pour la seconde fois, suspendus de leurs droits de citoyens pendant dix ans[[909]](#footnote-910). »

La Révolution n’y va pas de main morte. On voit qu’elle comprend à merveille l’influence décisive de l’éducation.

## CHAPITRE II.

L’enseignement révolutionnaire (suite).

Caractères intimes de cet enseignement. — C’est la Révolution elle-même se perpétuant et prenant pour modèle l’époque de l’apothéose sociale de l’homme. — Caractère antireligieux et antisocial. — Paroles de Talleyrand, Condorcet, Lanthenas, Ducos. — Décret de la Convention. — Les instituteurs prêtres de la Nature. — Caractère classique. — Paroles de Danton, Rabaut Saint-Étienne, Chénier, Daunou. — Aveu remarquable.

Comme il s’était proclamé, en 1789, maître absolu dans l’ordre religieux et dans l’ordre social, l’homme révolutionnaire vient, conséquemment à ce principe, de se proclamer maître absolu des âmes par l’éducation. Son but est de se perpétuer. Quelle sera donc l’éducation qu’il donnera aux enfants dont il s’est emparé ? Une éducation qui sera ce qu’il est lui-même, la haine de l’ordre religieux et de l’ordre social existants ; une éducation commune qui produira le nivellement universel ; une éducation qui, par tous les moyens, transformera les Français en Romains et en Spartiates, de manière à faire revivre la glorieuse époque où l’homme était tout à la fois son Roi, son Pontife et son Dieu.

Dès le mois de septembre 1791, Talleyrand crie, du haut de la tribune, que l’ancien régime dégradait l’espèce humaine, et que la déclaration des droits de l’homme, c’est-à-dire tout ce qu’il y a de plus antireligieux et de plus antisocial, doit composer à l’avenir un nouveau catéchisme pour l’enfance[[910]](#footnote-911).

À Talleyrand succède Condorcet, qui nous livre le secret de la Révolution en déclarant que l’instruction primaire, objet de toute sa sollicitude, a pour but de rendre le peuple raisonneur, afin de le soustraire à l’empire des prêtres. « L’instruction, dit-il, est nécessaire pour garantir le peuple des pièges du sacerdoce ; ce serait le trahir que de ne pas lui donner une instruction morale, indépendante de toute religion particulière[[911]](#footnote-912). »

En conséquence, il veut qu’on fixe pour base à l’instruction publique l’athéisme. « Toute religion particulière, dit-il, est mauvaise : les dogmes ne sont que de la mythologie. Soutenir qu’il soit utile d’enseigner la mythologie d’une religion, c’est dire qu’il peut être utile de tromper les hommes. La proscription doit s’étendre sur ce qu’on appelle religion naturelle ; car les philosophes théistes ne sont pas plus d’accord que les théologiens sur l’idée de Dieu et sur ses rapports moraux avec les hommes… Je voudrais que les instituteurs fissent, de temps en temps, quelques miracles dans leurs leçons hebdomadaires et publiques. Les miracles d’Élie ou de saint Janvier, et mille autres, ne seraient point difficiles à répéter. Ce moyen de détruire la superstition est un des plus simples et des plus efficaces[[912]](#footnote-913). »

« C’est ainsi, continue Lanthenas, que l’humanité, si longtemps consternée sous le poids des chaînes de l’ignorance, renaîtra, et que la philosophie répandra sans obstacles ses impérissables trésors[[913]](#footnote-914). »

« L’homme qui dépend d’une autre raison que la sienne, ajoute le classique Ducos, n’est libre qu’à demi ; et ce reste de liberté appartient encore au premier imposteur qui sait s’emparer de ses préjugés ou de ses passions.

 » Ne vous y trompez pas, les rois, les nobles et les prêtres sont les enfants de l’erreur. Le retour des préjugés, voilà la véritable contre-révolution. Hâtez-vous de prévenir leur influence en donnant des écoles primaires. Que l’éducation soit commune et forcée pour tous. Il faut opter entre l’éducation domestique et la liberté… L’éducation domestique peut devenir le dernier refuge de l’aristocratie… Comment concilier une constitution républicaine avec une éducation monarchique ?

 » L’enseignement doit convenir également à tous les citoyens, égaux en droits. Tous les enfants nés dans la République, quelle que soit la fortune de leurs pères, doivent être assujettis à suivre pendant un certain temps les écoles primaires.

 » Les mœurs d’un peuple corrompu ne se régénèrent point par de beaux discours, mais par de vigoureuses et brusques institutions. Tant que par une instruction commune vous n’aurez pas rapproché le pauvre du riche ; tant que, pour me servir des expressions de Plutarque, vous n’aurez pas acheminé à une même trace et monté sur une même forme de vertu tous les enfants de la patrie, c’est en vain que vos lois proclameront la sainte Égalité. La République sera toujours divisée en deux classes, les citoyens et les messieurs.

 » Ce n’est pas au serment que Lycurgue arracha des Lacédémoniens que ce peuple surnaturel dut la stabilité de son bonheur et de ses lois ; c’est au soin qu’il prit de faire, pour ainsi dire, sucer aux enfants l’amour de leur pays avec le lait de leur nourrice. Aussi, remarquez que les lois si sages et si douces de Numa tombent avec lui, parce qu’il avait, chose étrange dans un législateur, oublié l’éducation publique[[914]](#footnote-915). »

Conformément aux exemples des Spartiates, l’éducation révolutionnaire sera commune, forcée, démocratique. Cela ne suffit pas, il faut qu’elle soit antireligieuse. « Un orateur, ajoute Ducos, a paru affligé de voir les prêtres exclus du plan d’enseignement public. Introduire dans les écoles des prêtres de la secte catholique, c’est en exclure les citoyens de toutes les autres. Peut-être a-t-on vu dans cette admission des prêtres une mesure d’économie. Pour moi, je l’avoue, j’aimerais mieux leur abandonner les finances de la République que l’éducation des jeunes citoyens ; j’aimerais mieux ruiner le trésor public que de pervertir et corrompre l’esprit public. C’est par raison, non par économie, que je suis peu disposé en faveur des prêtres ; et je me rappelle encore à leur sujet l’histoire de ce joueur de flûte ancien dont parle Plutarque, qu’on payait simple pour jouer et double pour se taire, car il jouait faux. La première condition de l’instruction publique est de n’enseigner que des vérités : voilà l’arrêt d’exclusion des prêtres[[915]](#footnote-916). »

Et toute l’Assemblée d’applaudir.

Avec non moins de faveur est accueilli Béranger, demandant qu’en matière de pédagogie on suive pas à pas l’exemple des anciennes républiques.

« L’instruction, dit-il, se distingue essentiellement de l’éducation. Chez les Scythes et les Samnites, et surtout chez les Lacédémoniens, l’instruction publique était inconnue, tout consistait dans l’éducation. Les enfants étaient élevés en commun, et c’est dans cette communauté qu’ils puisaient cette justice, cette valeur et cette tempérance qu’on ne peut s’empêcher d’admirer. N’est-ce pas à cela qu’il faut attribuer le dévouement héroïque des trois cents Spartiates[[916]](#footnote-917) ? »

« Nous n’avons jamais eu, continue Dulaure, de système général d’instruction. Appelez à votre secours toutes les têtes pensantes. En attendant, vous vous occuperez à préparer l’esprit public. Dix-huit siècles d’ignorance et de superstition sont accumulés sur les têtes vulgaires. Publiez une instruction simple, qui sera faite à Paris pour toute la République[[917]](#footnote-918). »

Après avoir entendu plusieurs autres orateurs, entre autres Lepelletier, qui défend de parler de religion aux enfants, la Révolution décrète ce qui suit : « On enseignera dans les écoles, que tous, sans exception, doivent fréquenter, les droits de l’homme, la constitution, le tableau des actions héroïques et vertueuses[[918]](#footnote-919). Les garçons seront exercés aux exercices militaires, auxquels présidera un officier de la garde nationale, et on les formera à la natation. Plusieurs fois l’année, ils aideront dans leurs travaux les vieillards et les parents des défenseurs de la patrie. Les ministres d’un culte quelconque ne pourront être admis aux fonctions de l’enseignement public, dans aucun degré, qu’en renonçant à toutes les fonctions de leur ministère. Tout ce qui concerne les cultes religieux ne sera enseigné que dans les temples. Les personnes chargées de l’enseignement dans les écoles primaires s’appelleront instituteurs. Une fois par semaine l’instituteur donnera une instruction publique, à laquelle tous les citoyens de tout âge, de l’un et de l’autre sexe, seront invités d’assister. Ces instructions auront pour objet de développer les principes de la morale et du droit naturel[[919]](#footnote-920). »

La Révolution remplace le prêtre par l’instituteur. Elle veut que ce prêtre de la Nature soit respecté de tous ; autant qu’elle peut, elle le grandit par le traitement qu’elle lui donne, par le rang distingué qu’elle lui assigne. Afin que sa pensée devienne sensible aux. yeux du peuple, elle demande ce qui suit : « Que tous les instituteurs soient présentés par le Comité de salut public et nommés par la Convention ; qu’ils -portent la cocarde tricolore et le bonnet rouge ; qu’ils marchent de pair avec les législateurs ; que toujours, et surtout dans les fêtes nationales, ces premiers fonctionnaires publics, ces apôtres de la liberté et de l’égalité, ces créateurs de l’homme[[920]](#footnote-921), occupent une place légale et attirent le plus profond respect de tout citoyen français ; qu’ils s’emparent des enfants dès l’âge de six ans, les tiennent en pension, et ne les rendent à leurs parents qu’à l’âge de dix-sept ans[[921]](#footnote-922). »

« Ces pensions, est-il dit, sont nécessaires pendant les cinquante premières années de la République. Sans doute les frais seront immenses, mais les riches ont de fortes épaules. Barbare, me crie-t-on, tu veux donc briser tous les liens de la douce paternité ? Va, tu n’as pas d’entrailles, tu n’es qu’une bête féroce ! —

Prends garde de n’être pas toi-même une bête féroce, en sacrifiant à ton seul plaisir de faire une poupée de ton enfant l’homme et l’humanité ! »

Un Spartiate ne désavouerait ni ces sentiments ni ce langage. Mais nous allons voir l’éducation révolutionnaire graviter bien plus fortement encore vers le type républicain de la Grèce et de Rome.

Après s’être occupé du costume classique de l’instituteur, la Révolution pourvoit à celui des élèves : le bonnet rouge en sera la pièce essentielle. À l’exemple des Athéniens, elle adopte les orphelins de ses soldats, et leur donne le nom d’enfants de la patrie*[[922]](#footnote-923)*. Or, le 18 brumaire an II, la Convention fait défiler devant elle ces petits sans-culottes de cinq à sept ans, leur accorde un drapeau, et décrète qu’il sera donné à chacun un bonnet rouge, pour qu’ils aient toujours présent à leurs yeux ce symbole de la liberté.

Quelques jours après, le 26 novembre 1793, une troupe de jeunes démocrates de la section Mutius Scévola paraît à la barre de la Convention. L’un d’eux, âgé de sept ans, récite l’histoire du vieux Romain. L’assemblée tout entière applaudit, et Danton, s’élançant à la tribune, s’écrie : « Citoyens, dans ce moment où la superstition succombe, pour faire place à la raison, vous devez donner une centralité à l’instruction publique. Sans doute, vous disséminerez dans les départements des maisons où la jeunesse sera instruite dans les grands principes de la raison et de la liberté[[923]](#footnote-924) ; mais le peuple entier doit célébrer les grandes actions qui ont illustré la Révolution. Il faut indiquer un jour où seront célébrés les jeux nationaux. Si la Grèce eut ses jeux Olympiques, la France solennisera aussi ses jours Sans-culottides. Que le berceau de la liberté soit encore le centre des fêtes nationales ! Je demande que la Convention consacre le Champ de Mars aux jeux nationaux ; qu’elle ordonne d’y élever un temple, où les Français puissent se réunir en grand nombre. C’est par de tels établissements que nous vaincrons l’univers[[924]](#footnote-925). »

À son tour, Rabaut Saint-Étienne présente un plan d’instruction publique, et se demande s’il est un moyen d’élever tout à coup la génération à la hauteur des vertus républicaines. Il répond : « Ce moyen existe, sans doute ; il consiste dans ces grandes et communes institutions si bien connues des anciens, qui faisaient qu’au même jour, au même instant, chez tous les citoyens, dans tous les âges et dans tous les lieux, tous recevaient les mêmes impressions par les sens, par l’imagination, par tout ce que l’homme a de facultés…

 » Il suit de cette observation qu’il faut distinguer l’instruction publique de l’éducation nationale. L’instruction publique éclaire et exerce l’esprit ; l’éducation nationale doit former le cœur. L’éducation nationale demande des cirques, des gymnases, des jeux publics ; le concours fraternel de tous les âges et de tous les sexes, et le spectacle imposant et doux de la société humaine rassemblée[[925]](#footnote-926). »

Puis, s’élançant d’un bond au sein de l’antiquité classique, ce type obligé de toute perfection sociale, il justifie sa théorie par l’exemple péremptoire des républiques de la Grèce. « Personne, dit-il, n’ignore quelle était à cet égard l’éducation des Crétois et des autres peuples grecs, et surtout de ces Spartiates qui passaient leurs jours dans une société continuelle, et dont toute la vie était un apprentissage et un exercice de toutes les vertus. »

Sa crainte est que ses contemporains, dégradés par le christianisme et par la monarchie, ne puissent imiter qu’imparfaitement les exemples de ces peuples surnaturels. « Lorsque j’ai voulu, s’écrie-t-il en gémissant, méditer sur les moyens de nous appliquer quelque chose de ces institutions antiques, j’avoue que ma pensée s’est alangourie et débilitée. Trop de différence avec ces peuples et avec leur temps défend de porter nos vues si haut… Ce qu’il y a de certain, c’est qu’il faut absolument faire des Français un peuple nouveau[[926]](#footnote-927). »

Chénier explique en quoi doit consister ce renouvellement. Il consiste à ramener les Français au modèle Spartiate, en formant non des hommes instruits, mais des soldats vigoureux, et au besoin des athlètes. « Quel est, dit-il, notre devoir en organisant l’instruction ? C’est de former des républicains… La course, la lutte, l’art de nager, l’exercice du canon, du fusil, le maniement de la pique, du sabre et de l’épée, telle est la gymnastique d’un peuple libre. Tout cela n’est point nécessaire à des esclaves ; ils doivent être faibles, parce qu’ils doivent servir. Une race républicaine doit être robuste. Que des prix de gymnastique soient distribués dans les jeux publics.

 » Toutes ces institutions républicaines pressent l’âme des citoyens et l’environnent d’un triple rempart de patriotisme. C’est à elles qu’il faut rapporter ce que les écrivains célèbres ont trop spécialement attribué à l’influence du climat. La Grèce n’est point une terre privilégiée. Ce n’est pas, il faut en convenir, parce que la petite ville d’Athènes était située dans le 39e degré de latitude, qu’elle a produit, dans l’espace d’un siècle et demi, un plus grand nombre d’hommes prodigieux que les plus vastes États de l’Europe moderne dans l’espace de quatorze siècles[[927]](#footnote-928).

 » En effet, aujourd’hui qu’on y cherche en vain l’Aréopage et les jardins des philosophes, le climat est resté le même ; et néanmoins les descendants de Thémistocle et d’Aristide, les descendants de Socrate et de Sophocle courbent également la tête sous la verge d’un pacha et sous la férule évangélique d’un archimandrite. Fondateurs de la République, consommez votre ouvrage ; que la rouille des temps anciens ne ronge plus nos institutions[[928]](#footnote-929). »

Dans une autre occasion, Chénier, au nom du Comité d’instruction, insiste de nouveau sur la nécessité de rendre à la France l’éducation Spartiate et athénienne, dont il veut qu’on rétablisse au plus tôt la partie gymnastique, théâtrale et musicale. « Tout se tient, s’écrie-t-il, dans l’instruction publique. Sans la gymnastique, par exemple, qui faisait le principal des jeux publics dans Athènes et Lacédémone, ne vous flattez pas d’avoir jamais des fêtes dont le but soit utile et l’intérêt puissant. Sans de vastes arènes couvertes, vous n’obtiendrez jamais des exercices gymnastiques. Quant aux jeux scéniques, l’effet n’en peut être complet dans des théâtres restreints comme les nôtres… Lycurgue regardait les banquets civiques comme le principal moyen de resserrer les nœuds qui unissent tous les membres de la cité… Il faut surtout cultiver cet art si estimé des législateurs et des philosophes de la Grèce, cet art le plus démocratique de tous, et dont la puissante énergie enfante et célèbre les victoires[[929]](#footnote-930). »

La voix de Chénier n’est pas une voix isolée. Tous ses collègues parlent comme lui et demandent avec énergie le retour à l’éducation des peuples classiques. C’est Lakanal qui veut une éducation dont l’État soit le maître absolu ; la formation aux mœurs républicaines, la gymnastique, les exercices militaires, présidés par un officier de la garde nationale, et le couronnement des enfants par les vieillards, en souvenir de Sparte[[930]](#footnote-931).

C’est le grave Daunou qui vient jeter le poids de son autorité dans la balance. Afin de consacrer en les développant et en les perpétuant les conséquences de l’éducation païenne qui avait préparé la Révolution, il demande avec instance le rétablissement des fêtes nationales de la Grèce. À ses yeux, c’est le meilleur moyen de nous rendre Grecs, c’est-à-dire républicains et démocrates. Il dit : « Le plus vaste moyen d’instruction publique est. dans l’établissement des fêtes nationales. Renouvelez donc au sein de la France ces brillantes solennités qui offraient jadis aux communes assemblées de la Grèce le ravissant spectacle de tous les plaisirs, de tous les talents et de toutes les gloires. J’ignore s’ii est dans les annales du monde des tableaux plus pleins de vie et de sentiments, plus capables d’entraîner l’homme à des pensées grandes et augustes[[931]](#footnote-932), que ces jeux antiques, qui ont attaché au nom de quelques bourgades des souvenirs immortels. Renouvelez, il est temps, ces institutions bienfaisantes ; rassemblez-y les exercices de tous les âges : la musique, la danse, la course, la lutte, les évolutions militaires et les représentations scéniques[[932]](#footnote-933). »

Le dernier et le plus puissant motif invoqué par Daunou est que l’éducation doit achever la Révolution qu’elle a préparée. « Oui, s’écrie-t-il, c’est aux lettres qu’il est réservé de finir la révolution qu’elles ont commencée[[933]](#footnote-934). »

Qui a des oreilles pour entendre entende.

## CHAPITRE III.

L’enseignement révolutionnaire (fin).

Calqué sur l’enseignement des Spartiates, des Athéniens et des Romains. — Paroles de Bouquier, Boissel, Jean Debry. — Demandé par les lettrés. — Vœux de la Décade philosophique. — Loi qui décrète des gymnases, des jeux publics, comme chez les anciens. — École des enfants de la patrie. — Matérialisme Spartiate de l’enseignement. — Paroles de Baraillon, Chaptal. — Discrédit des études classiques. — Aveu très-remarquable de Condorcet. — Paroles de Mercier et de Saint-Just. — Ignorance du latin antérieure à la Révolution.

En entendant la lecture de ce qui précède, un grave personnage s’est écrié : Ces hommes étaient fous ! — Soit ; mais qui les avait rendus tels ? Qui avait rendu cette folie si contagieuse que tous en étaient atteints ? Nous disons tous, et nous allons le prouver en citant de nouveaux témoignages. Sur ce point capital, on nous permettra de les multiplier.

Dans la séance du 22 frimaire an II, Bouquier veut qu’on revienne franchement à l’éducation Spartiate : « À un peuple qui a conquis la liberté, il ne faut, dit-il, que des hommes agissants, vigoureux et robustes. Les plus belles écoles, les plus utiles, les plus simples, où la jeunesse puisse prendre une éducation républicaine, sont, n’en doutez pas, les séances publiques des départements et surtout des sociétés populaires[[934]](#footnote-935). »

Au club des Jacobins Boissel s’écrie : « L’objet de l’instruction est de rendre les hommes parfaitement démocrates. — Le meilleur moyen d’y réussir, ajoute un de ses collègues, c’est de faire revivre les coutumes des Spartiates[[935]](#footnote-936). »

« Une partie essentielle de l’éducation publique, continue Pison Dugaland, est le récit des triomphes des héros républicains, des chants à leur louange, la course, la lutte, l’escrime, la fronde, l’arc, l’arquebuse, la danse, enfin, qui rapproche les sexes[[936]](#footnote-937). » Exactement comme à Sparte et à Athènes.

Jean Debry veut que l’éducation fasse avant tout des Romains et des Spartiates. « Je rappellerai, dit-il, à votre souvenir ce que nous rapporte l’histoire des citoyens de Rome antique et de Sparte, de ces hommes qui dès l’enfance et pendant la paix, accoutumés à la frugalité, compagne de l’égalité, à la souffrance, à l’intempérie et à l’existence la plus laborieuse, trouvaient leur repos dans la vie des camps et les jours de combat[[937]](#footnote-938). »

Il veut que la France présente le spectacle d’un peuple tout entier instruit dès l’enfance dans l’art de se défendre et de vaincre. « À mesure, dit-il, que les forces se développeront, les exercices de la gymnastique se feront plus en grand. Les jeunes gens, formés en escouades, en sections, en compagnies ; réunis aux fêtes de commune ou de canton, exécuteront toutes les évolutions militaires. Plusieurs écoles guerrières seront établies ; nul n’y sera admis sans avoir quinze ans accomplis, et sans avoir été précédemment exercé dans sa commune[[938]](#footnote-939). »

Suivant lui, cette éducation renouvelée des Grecs et des Romains, tuera infailliblement le royalisme et la superstition. « Si la tyrannie royale, dit-il, paraissait mépriser, dans ces derniers temps, l’influence que peuvent avoir sur les âmes ces exemples républicains de la Grèce et de Rome, c’est parce qu’elle comptait sur cette profonde dégradation, infuse dans toutes les classes de la société… Le fanatisme ulcéré rôde encore autour de l’enfance, pour tâcher de faire fermenter dans ces cœurs naïfs la haine de la République et l’amour de la superstition. Ah ! s’il faut une superstition, ayons enfin celle de la liberté ; créons-en le fanatisme ; que nos jeux, que nos fêtes, que nos spectacles, que toutes nos institutions nous ramènent à son autel sacré[[939]](#footnote-940). »

Il annonce que par ce moyen les royalistes eux-mêmes se convertiront à la République. « Ils ne pourront, dit-il, résister aux larmes de leurs enfants qui, à la vue des jeunes gens de leur âge vainqueurs dans les jeux publics, diront à leurs pères : « Vous m’avez fait ilote, et j’étais né pour être Spartiate[[940]](#footnote-941). » L’orateur frappe le coup décisif en s’écriant : « Citoyens législateurs, contemplez les peuples de la Grèce. Malgré le laps de vingt siècles, nous sommes encore tributaires des monuments de leurs arts et de leurs sciences. Par quel moyen opérèrent-ils tant de choses étonnantes ? L’amour de la liberté, et le souvenir de leurs victoires. Mais ces succès si vantés eussent été bientôt perdus, si des législateurs instruits n’en avaient sans cesse buriné l’image, en la présentant dans les jeux, dans les fêtes, clans les écrits, au théâtre, à la tribune ; si dans sa famille, à la place publique, dans les chemins, enfant, homme, vieillard, un Grec n’avait eu sans cesse devant les yeux Miltiade vainqueur à Marathon, ou Léonidas mourant aux Thermopyles. Voilà, n’en doutez pas, les véritables fondements de la gloire de ces peuples qui seront longtemps nos modèles[[941]](#footnote-942). »

Comme les constitutions, les lois et les institutions sociales, l’établissement d’une éducation républicaine à l’instar de Rome et de Sparte avait été, sur la demande de la Révolution, préparé par les lettrés de collège. Dans cette résurrection générale de l’antiquité, les rédacteurs de la Décade philosophique tiennent encore ici un rang distingué. Voici leur système de pédagogie : Placer les écoles dans les campagnes à l’instar des anciens philosophes, développer énergiquement les forces physiques de la jeunesse, repeupler la nature de tous les souvenirs de la mythologie, telle est pour eux la perfection.

Ils disent : « Au lieu d’emprisonner les enfants entre quatre murs et de leur faire respirer l’air empoisonné des villes, pourquoi ne transplanterions-nous pas nos écoles au milieu des campagnes riantes, sous des dômes de verdure, à l’ombre des bosquets et des bois religieux ? C’est dans les jardins de l’Académie et du Lycée que les philosophes de la Grèce enseignaient la sagesse à leurs élèves. De longues allées, des promenades délicieuses, le murmure des eaux qui coulaient à l’ombre des platanes et des oliviers, le temple des Muses, de Cérès, de Diane ; sur la route, les tombeaux des grands hommes qui étaient morts pour la patrie, ou qui l’avaient illustrée par leurs talents ou par leurs vertus ; près de là, de vastes gymnases où la jeunesse s’accoutumait à des exercices vigoureux : tout ce qui peut fortifier le corps et éclairer l’esprit avait été réuni par ces Grecs ingénieux…

 » Qu’il serait facile d’imiter cet exemple, nous qui avons déjà avec les Grecs une si grande conformité de mœurs et de caractère ! Le gymnase qui convient le mieux aux enfants de la liberté, c’est une prairie émaillée de fleurs. Les Grecs avaient consacré l’olivier à Minerve, le myrte à Vénus, la vigne à Bacchus, le laurier à Apollon, le peuplier à Hercule, le pin à Neptune, le chêne à Jupiter. Dans leur aimable mythologie, ils avaient presque fait une religion de la botanique. Faisons-en nous-mêmes les attributs les plus glorieux et les plus honorables de la vertu et du civisme. Elle fera l’ornement de nos fêtes agricoles, de nos fêtes funèbres, de nos fêtes religieuses. Nous avons déjà l’arbre de la Liberté, de la Réunion, de la Fraternité ; ayons aussi celui de la Victoire, de la Reconnaissance, de l’Amitié, de la Fidélité conjugale[[942]](#footnote-943). »

Suffisamment édifiée, la Révolution décréta des gymnases, des jeux publics propres à chaque localité, des chants patriotiques, des discours sur la morale publique, des distributions de récompenses. Elle décréta, en outre, un livre classique intitulé Esprit des grands hommes, destiné à faire revivre l’esprit des hommes illustres de l’antiquité[[943]](#footnote-944).

Les enfants de la Patrie, élèves de l’école Bourdon, située au prieuré Martin, à Paris, pratiquaient littéralement les principes athéniens et spartiates, proclamés à la tribune. Le Moniteur raconte que le 19 prairial an III ils jouèrent une pièce patriotique. Les jeux de la gymnastique ne contribuèrent pas peu à soutenir et à délasser l’attention des spectateurs. L’inauguration des bustes des jeunes Barra et Viala fut terminée de la manière la plus agréable par des chants et des couplets patriotiques, entremêlés de danses, de marches et de musique guerrière[[944]](#footnote-945).

Tout cela peut développer l’homme physique, mais l’homme intellectuel et moral, quel soin en prend la Révolution ? elle n’en tient aucun compte. Pourvu que le peuple lui donne, comme à Sparte, de robustes garçons et de vigoureuses filles, c’est tout ce qu’elle demande. En conséquence de ce grossier matérialisme de l’antiquité, sans cesse invoqué comme modèle, le conventionnel Baraillon, demande, aux applaudissements unanimes de la Convention, qu’on réduise l’instruction primaire, pour les garçons : à l’étude des droits de l’homme, de la Constitution, de la morale républicaine, de la grammaire française, de l’arpentage, des éléments de physique, de l’art vétérinaire et de l’histoire de la Révolution ; pour les filles : à la place de l’arpentage, des règles de médecine sur la menstruation, la grossesse, les couches, les suites des couches, l’allaitement et la manière d’élever à la patrie des enfants sains et robustes. « Le système que je propose, s’écrie-t-il, peuplera les landes de la République en moins d’un siècle ; et les Françaises, quoique beaucoup moins fécondes que les Chinoises, n’en couvriront pas moins notre sol de leur progéniture[[945]](#footnote-946). »

L’impression du discours est ordonnée.

Le même matérialisme Spartiate et athénien sera la doctrine des écoles spéciales de la Révolution. Après avoir fondé l’Institut, dont le premier acte (21 janvier 1796) fut la prestation solennelle du serment de haine à la royauté, la Révolution créa des écoles destinées à l’enseignement supérieur. Voici un échantillon des doctrines morales qu’on y professait.

Le 22 octobre 1796, à l’installation de l’École spéciale de santé de Montpellier, Chaptal s’exprimait ainsi : « L’anatomie et la physiologie doivent être la base de l’éducation. Si telle eût été la marche de l’éducation dans les siècles qui nous ont précédés, nous n’eussions jamais vu des imaginations déréglées créer des mondes imaginaires, et substituer des fantômes à des réalités. Nous n’aurions pas à gémir sur les maux que la superstition a Causés à l’espèce humaine, et le genre humain, oppressé sous vingt siècles de fanatisme[[946]](#footnote-947), aurait déjà couronné le faîte de l’édifice des sciences, si l’étude expérimentale de l’homme avait pris la place de son étude métaphysique… Les médecins ont eu la sagesse de se taire ou le courage de dévoiler des vérités qui, en faisant connaître à l’homme, l’homme lui-même, le dégageaient du terrorisme des prêtres. Aussi leur a-t-on fait de tout temps un reproche qui les honore[[947]](#footnote-948). »

Voilà qui est entendu ; le reproche de matérialisme fait aux médecins était, aux yeux de la Révolution, un titre d’honneur revendiqué publiquement, en présence des jeunes gens appelés aux nouvelles écoles.

Au milieu de cet entraînement vers les grossières doctrines du paganisme dans ses plus mauvais jours, que deviennent les belles-lettres, les lettres antiques ? Les Romains de 93, Grégoire, Daunou, Hérault de Séchelles et leur école, continuent de les adorer et de les traiter comme les mères de la Révolution ; les Athéniens, tels que Condorcet et autres, leur font infidélité et se permettent de les traiter comme l’architecte traite l’échafaudage quand l’édifice est bâti ; les Spartiates les chassent brutalement de la République, comme ces enfants ingrats qui mettent à la rue leurs vieux parents, lorsqu’ils ont reçu leur succession.

Dans son plan d’éducation révolutionnaire, Condorcet réserve au petit nombre l’étude des lettres antiques. Avec un bon sens qu’e plusieurs auront peine à lui pardonner, il en conteste l’utilité, il va même jusqu’à en signaler le danger. En conséquence, il ne veut pas qu’on donne plus de deux ans à l’étude du grec et du latin ; il ne le veut pas, parce qu’il serait indigne d’un républicain de courber la tête sous le joug de l’autorité, même celle des Romains et des Grecs. « Si désormais, dit-il, on doit croire ce qui est prouvé, et non ce qu’ont pensé autrefois les docteurs d’un autre pays ; si on doit se conduire d’après la raison, et non d’après les préceptes ou l’exemple des anciens peuples ; si nos lois ne sont plus les conséquences des lois établies jadis par des hommes, qui avaient d’autres idées ou d’autres besoins, comment l’enseignement des langues anciennes serait-il une partie essentielle de l’instruction générale ?

 » Elles sont utiles, dira-t-on, aux savants, à ceux qui se destinent à certaines professions ; c’est donc à cette partie de l’instruction qu’elles doivent être renvoyées.

 » Le goût, ajoutera-t-on, se forme par l’étude des grands modèles. Mais le goût porté à ce degré où l’on a besoin de comparer les productions des différents siècles et des langues diverses, ne peut être un objet important pour une nation entière.

 » Je demanderai ensuite si la raison des jeunes élèves sera formée assez pour distinguer, dans ces grands modèles, les erreurs qui s’y trouvent mêlées à un petit nombre de vérités ; pour séparer ce qui appartient à leurs préjugés et à leurs habitudes ; pour les juger eux-mêmes au lieu d’adopter leurs jugements.

 » Je demanderai si le danger de s’égarer à leur suite, de prendre auprès d’eux des sentiments qui ne conviennent ni à nos lumières, ni à nos institutions, ni à nos mœurs, ne doit pas l’emporter sur l’inconvénient de ne pas connaître leurs beautés ?

 » Je demanderai si on peut regarder la connaissance approfondie d’un idiome étranger, celle des beautés de style qu’offrent les ouvrages des hommes qui l’ont employé, comme une de ces connaissances générales que tout homme éclairé, tout citoyen qui se destine aux emplois de la société les plus importants ne puisse ignorer. Par quel privilège singulier, lorsque le temps destiné à l’instruction force de se borner dans tous les genres à des connaissances élémentaires, le latin seul serait-il l’objet d’une instruction plus étendue ? Il ne se trouve aucun ouvrage de science, de philosophie, de politique vraiment important qui n’ait été traduit ; toutes les vérités que renferment les livres existent, et mieux développées, et réunies à des vérités nouvelles, dans les livres écrits en langue vulgaire.

 » Enfin, puisqu’il faut tout dire, l’étude longue, approfondie des langues des anciens serait peut-être plus nuisible qu’utile. Nous cherchons dans l’éducation à faire connaître des vérités, et les livres des anciens sont remplis d’erreurs. Nous cherchons à former la raison, et ces livres peuvent l’égarer. Nous sommes si éloignés des anciens, qu’il faut avoir sa raison déjà tout armée pour que ces précieuses dépouilles puissent l’enrichir sans la corrompre[[948]](#footnote-949). »

C’est au point de vue politique surtout qu’il signale le danger des auteurs païens. Avec une logique qui rappelle celle d’Érasme[[949]](#footnote-950), il montre que la manie de vouloir faire avec les modèles anciens des orateurs politiques ne réussit qu’à former des tribuns, à déshonorer les assemblées législatives et à mettre en péril l’ordre social. « Les modèles anciens, dit-il, ne peuvent servir qu’aux esprits déjà formés. Qu’est-ce, en effet, que des modèles que l’on ne peut imiter sans examiner sans cesse ce que la différence des mœurs, des religions, des idées, oblige d’y changer ? Je n’en citerai qu’un exemple. Démosthènes, à la tribune, parlait aux Athéniens assemblés ; le décret que son discours avait obtenu était rendu par la nation même. Ici, nous prononçons des discours, non devant le peuple, mais devant ses représentants. Si une éloquence passionnée peut égarer quelquefois les assemblées populaires, ceux qu’elle trompe n’ont à prononcer que sur leurs propres intérêts ; leurs fautes ne retombent que sur eux.

 » Mais des représentants du peuple qui, séduits par un orateur, céderaient à une autre force que celle de la raison, trahiraient leur devoir, puisqu’ils prononcent sur les intérêts d’autrui, et perdraient bientôt la confiance publique, sur laquelle seule toute constitution représentative est appuyée. Ainsi, cette même éloquence, nécessaire aux constitutions anciennes, serait, dans la nôtre, le germe d’une corruption destructive. Pesez toute l’influence de ce changement dans la forme des constitutions, et prononcez ensuite si c’est aux premières années de la jeunesse que les orateurs anciens doivent être donnés pour modèles. cette habitude des idées antiques, prise dans notre jeunesse, est peut-être une des principales causes de ce penchant presque général à fonder nos nouvelles vertus politiques sur un enthousiasme inspiré dès l’enfance[[950]](#footnote-951). »

Ce que Condorcet dit des lettres païennes en style académique, son collègue Mercier le dit en style Spartiate. Dans son rapport sur l’établissement des professorats de langues étrangères, il commence par proclamer l’influence décisive des livres classiques, en disant : Les véritables éducateurs sont les livres ; puis, intrépide disciple de Lycurgue, qui veut des soldats laboureurs et non des muscadins : « La République, s’écrie-t-il, ne doit à personne ni grec, ni latin, ni hébreu, ni métaphysique, ni histoire, ni géométrie transcendante. Des études superficielles de quelques poètes et de quelques orateurs ont engendré cette horde de folliculaires libellistes qui, comme les sauterelles de l’Égypte, ont mis en putréfaction la récolte entière. » Il aurait pu ajouter : et nous ont engendrés nous-mêmes.

 » Eh ! plût à Dieu qu’à la place de ces peintres, de ces statuaires, de ces décorateurs, de ces graveurs, de ces versificateurs, de ces folliculaires, de tous ces gratte-papier, gratte-toile, gratte-pierre, gratte-métaux, que l’on a trop encouragés, nous eussions des gratte-terre, bêchant le potager et plantant légumes nouveaux et arbres fruitiers ! Ô la belle toile pour exercer son imagination ! Ô la pompeuse idylle ! Et puisque l’on parle tant des Grecs, qu’on se rappelle donc que leurs salles d’études étaient toutes dans les campagnes[[951]](#footnote-952). »

Études classiques, belles-lettres et beaux-arts, le roi des Spartiates, Saint-Just, traite tout cela avec encore moins de façon. « À quoi bon le grec, dit-il dédaigneusement, puisque les Spartiates n’ont rien écrit[[952]](#footnote-953) ! »

La Révolution s’occupe donc peu du grec et du latin. Mais au dédain qu’elle affecte pour ces deux langues il ne faut pas attribuer, comme quelques-uns, l’ignorance dans laquelle nous sommes de ces deux idiomes. Longtemps avant la Révolution on savait peu le latin et moins encore le grec. Au commencement du dix-huitième siècle, le P. Judde, jésuite, disait que les régents de sa compagnie n’étaient pas capables de faire un thème corrigé gui valût quelque chose, à moins d’y mettre un temps considérable[[953]](#footnote-954).

Leurs successeurs n’étaient pas plus habiles. En 4785, Mercier écrivait : « Il y a dix collèges de plein exercice à Paris. On y emploie sept ou huit ans pour apprendre la langue latine ; et, sur cent écoliers, quatre-vingt-dix en sortent sans la savoir[[954]](#footnote-955). »

Et l’on a la naïveté d’écrire aujourd’hui que dans certaines maisons d’éducation « les humanistes et les rhétoriciens ont une connaissance approfondie des principes et des grâces de la langue latine ! » Risum teneátis.

## CHAPITRE IV.

Plan de Labène.

Il résume les idées précédentes. — Éducation commune comme à Sparte. — Différentes périodes dans l’éducation. — Jardin de l’enfance. — Gymnase de l’enfance. — Éducation anticatholique. — Jeux révolutionnaires. — Histoire des anciens démocrates.

Dans ses essais de reconstruction religieuse, la Révolution avait trouvé un logicien qui lui avait dit : Puisque tu ressuscites l’antiquité dans l’ordre social, il est de rigueur que tu la ressuscites dans l’ordre religieux. Et Quintus Aucler, complétant la religion officielle de Chaumette et de Robespierre et la théophilanthropie de la Réveillère-Lépaux, demanda nettement le retour pur et simple au polythéisme romain. Toutes les aspirations révolutionnaires vers la pédagogie de Sparte et d’Athènes, toutes les idées émises par les orateurs du haut de la tribune, et flottantes encore dans l’opinion, finissent aussi par trouver un logicien qui les condense, les coordonne et en fait un plan complet d’éducation calqué sur ceux des Grecs et des Romains.

Ce logicien de la pédagogie, c’est Labène, lettré en renom, républicain dès le collège, et membre de l’Institut.

Comme tous les orateurs que nous venons d’entendre, comme la Révolution elle-même, Labène part de cet axiome que l’éducation fait tout. En conséquence, il s’adresse aux régénérateurs de la France, et leur dit : « Il faut absolument créer des hommes nouveaux, si vous voulez maintenir votre nouvelle Constitution. Il faut tout changer dans l’ordre moral, comme vous avez tout changé dans l’ordre politique. Nos législateurs l’ont compris. Ils ont dit : Ou nous mourrons avec la liberté française, ou le tyran tombera sous nos coups. Ô jour à jamais mémorable où, nouveaux Brutus, ils ont fondu sur les triumvirs d’un mouvement unanime, et se sont tous disputé l’honneur de les immoler.

 » Mais ce n’est pas assez, braves législateurs, d’avoir frappé les tyrans, il faut aujourd’hui que vous nous régénériez à une nouvelle vie. Vous nous avez faits libres, faites-nous vertueux. Complétez votre ouvrage. Changez la source d’un fleuve, vous le changerez dans tout son cours ; changez l’éducation d’un peuple, vous changerez son caractère et ses mœurs[[955]](#footnote-956). »

La vie nouvelle que l’auteur demande pour la France est la vie d’Athènes et de Sparte : comme la Révolution, il n’en connaît pas d’autre. Le seul moyen d’atteindre ce but est que la République s’empare de l’enfant dès le berceau, et que l’éducation soit commune. « Non, s’écrie-t-il, il n’y aura jamais de vraie république, tant qu’il n’y aura pas d’éducation commune. Ah ! que les anciens connaissaient bien mieux que nous l’heureux secret de se perpétuer libres ! Voyez par quels ressorts Numa parvint à amollir cette férocité de courage qui faisait des Romains autant de brigands, tandis que le législateur des Spartiates parvint à faire d’un peuple amolli un peuple de héros[[956]](#footnote-957). »

La communauté d’éducation doit commencer dès le berceau. L’auteur la divise en différentes périodes : de la naissance à trois ans ; de trois ans à sept ans ; de sept ans à dix ans ; de dix ans à dix-sept ; de dix-sept à vingt et un. Puis, écrivant spécialement pour la commune de Paris, qui doit servir de modèle à toutes les autres, il veut que jusqu’à l’âge de trois ans toutes les mères soient tenues d’aller promener leurs enfants au jardin du Luxembourg, décoré du nom de Jardin de l’Enfance.

« Là, dit-il, les dames deviendront citoyennes, et les femmes du peuple deviendront les dignes émules des Dames. Tandis que les mères se formeront aux vertus républicaines, nos petits marmots, habitués à être toujours ensemble, se formeront à la fraternité. Je crois déjà voir cette troupe innocente de jeunes Amours folâtrer et bondir ensemble sur l’herbe comme des agneaux ; courir, tomber, se relever, se caresser, se battre, se consoler, rire et pleurer tout à la fois, tandis que les mères, réunies autour d’un vase plein d’un lait salubre, se livrent à tous les aiguillons de la gourmandise, rient, chantent, conversent entre elles et s’abreuvent à longs traits des doux charmes de l’égalité[[957]](#footnote-958). »

Cependant le triste hiver vient mettre un terme à cette idylle pédagogique : l’instituteur n’en est pas déconcerté. Il bâtit un jardin d’hiver, dont la douce température fait éclore des fleurs et des fruits, dont le pavé est un gazon et le toit un berceau de feuillage. Sur les parois il peint la Joie, Flore et les Grâces. Tout cela est déjà fort engageant. Néanmoins, pour ôter aux mères tout prétexte de désertion, il établit à Paris et dans toutes les grandes communes : « une voiture par section, bien commode, bien spacieuse, bien suspendue, destinée à transporter dans le Jardin de l’Enfance la mère et son nourrisson, deux fois par jour et à heure fixe : ce sera la diligence de Paphos. Ainsi, la mère et l’enfant vivront dans un printemps continuel. Ainsi, les premiers pas de l’enfant ne seront semés que de roses. Ainsi, les devoirs pénibles de la maternité ne seront que jeux, plaisirs et délices[[958]](#footnote-959). »

Voilà nos petits marmots de Spartiates arrivés à trois ans. De quatre à sept, l’auteur continue sa tâche réjouissante. « Pendant les trois premières années les enfants, semblables à Hercule écrasant les serpents qui entouraient son berceau, ont été sous la magistrature exclusive de la mère. La patrie veut que cette magistrature soit maintenant partagée par le père. Il l’exercera sous les yeux de tous les pères, solidairement intéressés à l’éducation commune. » Dans ce but, Labène, à qui les châteaux ne coûtent rien, bâtit à côté du jardin de l’Enfance, un second monument qu’il appelle Gymnase de l’Enfance.

« Vous donnez, dit-il, à ce monument un caractère plus mâle. Que le gravier remplace le gazon ; que les escarpolettes remplacent les guirlandes de fleurs. Élargissez ce bassin ; nous ne voulons plus nous baigner, nous voulons nager. Que ce monument soit un cirque plutôt qu’un parterre. Qu’on voie de toutes parts les statues de la Force, de l’Adresse, de l’Agilité ; que Milon y soit terrassant un bœuf. Tel sera le nouveau séjour que fréquenteront les jeunes républicains ; telle sera la nouvelle école où, sans distinction de sexe ni de costume, ils seront conduits par les pères et les mères, seuls magistrats du nouveau temple[[959]](#footnote-960). »

Des enfants de sept ans, nageant ensemble, sans distinction de sexe, cela ne s’est vu que dans les gymnases de Lycurgue et dans la république de Platon. C’est pour cela même qu’on le redemande.

« Mais quand le petit peuple républicain ne sera pas à l’eau, de quoi allez-vous l’occuper ? « De jeux. — Et puis ? — De jeux. — Et puis encore ? — De jeux. Oui, je veux qu’ils deviennent citoyens, en jouant et en polissonnant. Tantôt les mères seront de la partie, tantôt les pères ; quelquefois tous ensemble. Et toujours la bonne mère commune, la Patrie, sera au milieu de ses enfants. Tous les législateurs anciens firent des jeux leur principal levier pour élever l’homme à la hauteur des vertus civiques. On croit être dans un pays enchanté, lorsqu’on lit l’histoire des Grecs et des Romains[[960]](#footnote-961). On ne voit que fêtes, jeux, spectacles, tous plus brillants, plus pompeux les uns que les autres. On ne conçoit pas comment ces peuples ont eu assez de temps pour conquérir les uns l’Asie, les autres l’univers ; c’est que tous les jeux tendaient à aguerrir l’homme. Les jeux anciens faisaient des héros[[961]](#footnote-962). »

L’esprit pédagogique de la Révolution est tout entier dans ce paragraphe : je me trompe, il y manque la haine du christianisme. L’auteur s’empresse de combler cette lacune en ajoutant : « Mais tout fut perdu du moment où le christianisme se propagea. Tout fut perdu du moment où les prêtres élevèrent des temples, établirent des rites, firent des processions. Voulant faire un homme digne de la liberté, les législateurs anciens en avaient fait une espèce de dieu ; voulant faire un homme propre à encenser leur divinité, les prêtres en firent une espèce de bête[[962]](#footnote-963). »

Voilà l’estime que tous ces hommes élevés par des prêtres faisaient du christianisme !

Faire des Français des athlètes ne suffit pas, il faut en faire des athlètes républicains ; il faut, comme à Sparte, leur inspirer une haine farouche pour tout ce qui n’est pas eux. « Surtout, continue le grand instituteur, imprimez à vos jeux une physionomie nationale ; variez-les tant qu’il vous plaira, mais que j’y voie toujours le cachet de la République. Chez tous les peuples on apprend à danser ; chez les Grecs seuls on apprenait en dansant l’histoire de son pays… Les enfants aiment à jouer aux barres, c’est leur jeu favori. Eh bien, jouons aux barres. Nous voilà vingt : dix d’un côté, dix de l’autre, et courons. Mais un moment : celui qui se laissera prendre ne sera plus Français, il sera un Anglais, c’est-à-dire un lâche.

 » Voyez quelle ardeur ! Hélas ! en voilà un de pris. Ô malheur ! le deuil est dans le camp : un de nos camarades est Anglais ; allons, tâchons de le rendre Français. Nouvelles courses, nouveaux périls. C’est autour de la prison que se font les plus grands efforts. Là, sont les Hector, les Achille, les Ajax, les Diomède. C’en est fait ; Hector a délivré ses camarades : Ils ne sont plus Anglais. C’est ainsi que, par un léger changement, nous infuserons dans l’âme de l’enfance, la haine et le mépris du plus vil de tous les peuples[[963]](#footnote-964). »

Ce qui suit est simplement atroce. « Je voudrais, continue Labène, qu’on conservât le jeu du sabot ; mais à la dénomination de sabot je substituerais celle de tyran. Je serais même d’avis qu’on donnât au bois la forme d’une vilaine petite tête de roi, qu’on surmonterait d’une couronne. Voilà ce que je ferais fouetter par les enfants. Comme ces petits marmots s’exciteraient à fouetter un roi ! Comme ils se plairaient à le faire sauter ! Si, à cinq ou six ans, l’homme goûte déjà du plaisir à fouetter un tyran ; doutez-vous qu’à vingt ans il n’en goûte un mille fois plus doux à le poignarder[[964]](#footnote-965) ? »

Pour développer ces beaux sentiments, la parole s’ajoutera aux jeux de l’enfance. « On racontera des histoires propres à faire de ces enfants de nouveaux Brutus. On leur montrera sur un petit théâtre la prise de la Bastille, le tyran conduit prisonnier dans Paris, son trône renversé, sa tête coupée, exposée sur un échafaud. Après ceux de papa, maman, les premiers noms qu’ils apprendront à lire seront : Patrie, Liberté ; les premières phrases : Vivre libre ou mourir ! Tremblez, tyrans ! Ô ma Patrie ! je t’adores[[965]](#footnote-966). »

Dans quel livre Labène a-t-il copié ces premières leçons du catéchisme de l’enfance ? Est-ce dans Calvin, Luther ou Jansénius ?

## CHAPITRE V.

Plan de Labène (suite).

Éducation de sept à dix ans. — Exercices militaires. — Les vieillards chefs de milice. — Étude des héros de l’antiquité. — La lutte. — Soldats laboureurs. — Éducation des filles. — Natation, équitation, arts, danses. — Spectacles, fêtes. — Éloge de Labène. — Récompense nationale.

Nous avons vu quelle sera l’éducation de quatre à sept ans : de sept à dix, elle sera plus républicaine encore. À sept ans, l’enfant cesse d’appartenir à sa mère, il est à la Pairie. Il endosse le costume national, et le tambour, battant la première fois pour lui, le convoque à la section. Là, il exerce le premier droit de sa liberté en se nommant des chefs. Dans cette période les filles sont séparées des garçons. « Jusqu’ici nous avions confondu les deux sexes : leurs jeux, leurs plaisirs avaient été communs. Aujourd’hui il faut séparer ces couples naissants. Quelle douleur ! Rentrez dans vos familles, jeunes vierges ; allez pleurer avec vos mères ces vieux amis que le berceau vous avait donnés. Bientôt je reviendrai vous indiquer l’heureux secret qui pourra les ramener vers vous, et vous dire par quelle route vous pourrez les faire passer du Temple de la Liberté, au Temple de l’Hymen[[966]](#footnote-967). »

Précédés de tambours, les jeunes républicains de sept ans se sont réunis dans leur section ; formés en comices, ils ont nommé leurs commandants. Il ne leur manque plus que des magistrats pour les guider, pour les surveiller. « Ah ! c’est ici qu’il nous faut de ces vrais républicains, de ces Caton de l’antique Rome, dont la vie soit pure, dont les mœurs soient saintes[[967]](#footnote-968) ; aux pères seuls appartiendra leur élection ; parmi les pères seuls ils pourront être élus[[968]](#footnote-969). »

Les magistrats sont nommés ; l’éducation entre dans une nouvelle phase. « Tambours, battez : ils partent. Précédés de leurs commandants, suivis de leurs magistrats, ils arrivent au Cirque national. Là, ils contemplent les statues de tous les grands hommes de l’antiquité. C’est Mutius Scévola, qui tient sa main sur un brasier ardent et qui la regarde froidement brûler ; c’est Coclès, qui arrête lui seul une armée de vils esclaves ; c’est Brutus, qui, pour affranchir sa patrie, en poignarde le tyran. Ombres augustes, héros magnanimes, illustres martyrs de la liberté, venez embraser ces jeunes élèves des feux divins dont vous êtes embrasés ! Nouveaux Thémistocles, qu’ils ne puissent dormir en songeant aux grands services que vous avez rendus à la patrie et à la récompense plus grande encore que vous en avez reçue[[969]](#footnote-970). »

À cette première leçon reçue par les yeux succède l’imitation des ombres augustes, a Le premier jeu dont s’occuperont nos élèves en présence de tous ces héros sera l’exercice militaire. C’est le jeu le plus national, parce qu’il a pour but la défense de la patrie. Quel est l’enfant qui ne soit mille fois plus amoureux de son fusil et de son sabre de bois qu’Achille ne pouvait l’être de ses armes forgées par Vulcain ? À neuf ans, vous leur donnerez de vrais petits fusils, de vrais petits sabres. Formez des camps, établissez des sentinelles, donnez des consignes. Que ce ne soient plus des enfants à qui vous commandez ; mais de vrais soldats, de vrais Spartiates[[970]](#footnote-971). »

À la force du Spartiate le Français doit unir la souplesse et la grâce de l’Athénien. L’exercice au fusil et au sabre de bois nous donnera des soldats, la lutte formera des types d’académie. « C’est ici le moment de faire revivre un exercice auquel la Grèce a dû ces prodiges de souplesse et de dextérité ; ces corps si pleins et si nerveux, et cependant si sveltes et si légers. Il faut que le Français ait la stature du Grec, en même temps que son courage et son civisme. Il faut que le peintre et le sculpteur retrouvent parmi nous cette belle nature qu’ils sont obligés d’aller chercher parmi les ruines de l’ancien temps[[971]](#footnote-972). »

Sans qu’il soit besoin de le dire, on voit que le dernier mot de la pédagogie révolutionnaire est de nous refaire, corps et âme, à l’image de l’antiquité classique.

D’Athènes, l’instituteur revient à Sparte. « Quels seront, dit-il, les juges de tous ces combats ? Les vieillards. Voilà le moment d’imprimer dans le cœur de l’enfance le plus profond respect pour la vieillesse. Dans Rome libre, la vénération des jeunes citoyens pour les vieillards égalait presque celle des mortels pour les dieux de l’Olympe. À Sparte, les vieillards étaient tout. C’était la patrie elle-même couverte de rides et de cheveux blancs. Je voudrais que partout où passerait un vieillard, il reçût les mêmes honneurs qu’autrefois un militaire décoré. Ce que je dis des hommes, je le dis à plus forte raison des femmes. Mais je défendrais aux célibataires de l’un et de l’autre sexe de jamais porter le costume de la vieillesse[[972]](#footnote-973). »

C’est du Lycurgue tout pur ; ce qui suit ne l’est pas moins.

De dix ans à dix-sept, les enfants deviennent artisans, laboureurs ; puis, gardes nationaux ; puis, soldats ; puis, vieillards respectés de toute la Grèce.

« À l’art militaire doit se joindre l’art agricole. Je veux que tous les républicains soient laboureurs[[973]](#footnote-974). Tous les jeunes laboureurs, divisés par escouades, se lèveront au son d’une musique brillante et gaie. Le soir chaque décurie se retirera dans sa tente aux sons d’une musique langoureuse, propre à appeler Morphée avec tous ses pavots[[974]](#footnote-975). »

Les jeunes républicains, devenus les Cincinnatus de Tite-Live ou les vétérans laboureurs des Églogues de Virgile, sont maintenant formés. Restent les petites républicaines : l’auteur revient à elles. Il veut qu’elles soient élevées en commun, sous la surveillance de toutes les mères. Pour les recevoir, il bâtit un jardin appelé le Jardin de la Virginité. Là, on mange en commun comme à Sparte. « Que le jardin soit le lieu du goûter, et qu’on goûte en commun. Si quelque petite gourmande apporte des bonbons, tant mieux, tout le monde en goûtera. S’il n’y a que du pain, tant mieux encore, tout le monde apprendra à s’en passer[[975]](#footnote-976). »

Le repas en commun est spartiate, le travail sera romain. En mémoire de Tanaquil et de son fuseau, il veut que les vierges républicaines apprennent à coudre et à filer. « Je n’entends pas, dit-il, qu’on aille dans le Jardin de la Virginité uniquement pour goûter et courir ; je veux qu’on y travaille. Qu’on apprenne donc à manier l’aiguille ; qu’on rapporte dans les villes la quenouille si bêtement reléguée dans les campagnes : la quenouille doit être le sabre des femmes[[976]](#footnote-977). »

Aux travaux sédentaires se joignent les exercices corporels. Dans le Jardin de la Virginité sont un manège et un bassin. Les jeunes filles apprennent la natation et l’équitation. « De tous les exercices qui peuvent convenir à la femme, celui de la natation me paraît le plus utile. L’équitation sera très-utile aux vierges[[977]](#footnote-978). »

Elles ne seront pas seulement des Amazones et des Clélies, elles seront encore des Pénélopes, des Minerves et des Muses. « Je veux que tous les trésors du génie leur soient ouverts ; nouvelles Muses, je veux qu’elles s’emparent de l’Hélicon ; qu’elles se distribuent de nouveau l’empire des arts, et qu’il n’y en ait aucune qui ne sache peindre sur la toile les traits de son époux et de ses enfants, chanter sur la lyre leurs exploits et leurs vertus. J’aimerais à les voir aux Gobelins se peindre elles-mêmes sans s’en douter sur une tapisserie. Quel plaisir en voyant sortir de l’aiguille quelque Junon ou quelque Diane ! Hommes, forgez la foudre, mais laissez Vénus former les Grâces[[978]](#footnote-979). »

À Sparte, à Athènes, les jeunes filles s’exerçaient avec les garçons dans les gymnases ; à Rome, les Vestales assistaient à tous les jeux publics. Ces exemples sont péremptoires. « Je veux, dit Labène, que nos jeunes vierges paraissent souvent sous les yeux du peuple ; je veux qu’elles assistent à toutes les fêtes que donnera la Patrie et qu’elles en fassent le plus bel ornement. Tous les décadis, les deux sexes se réuniront pour chanter et danser en commun ; le matin dans le Temple, le soir dans le Cirque. Le 1re frimaire arrivé, jeunes républicains et jeunes républicaines vont se réunir sous de vastes portiques, en présence de la commune assemblée ; ils vont marier leurs voix au son de mille instruments, et sur un théâtre national représenter des pièces civiques[[979]](#footnote-980). »

Il veut encore qu’il y ait des fêtes solennelles où les jeunes filles couronneront leurs frères vainqueurs dans les jeux olympiques. « Dès la veille, dit-il, il se formera dans le Jardin de la Virginité un tribunal suprême composé des mères et des vierges elles-mêmes. Les Minerves qui auront réuni le plus de suffrages seront les divinités bienfaisantes qui recevront des mains des vieillards la couronne de gloire, et la poseront sur la tête des jeunes athlètes. Ainsi, l’émulation sera la même dans les deux sexes. Tous les deux seront sans cesse sous les yeux de la Patrie, et tous les deux, en suivant les routes différentes que leur trace la Nature, arriveront également au temple de la Gloire[[980]](#footnote-981). »

Les exercices de Mars y conduisent le jeune Spartiate ; les œuvres de Nausicaa couvrant la nudité d’Ulysse y conduisent la jeune républicaine. Elle doit filer, tisser, couper et coudre les chemises et les vêtements que la mère commune, la Patrie, destine à l’indigence. Seule, la jeune ouvrière aura le droit de lui donner l’ouvrage de ses mains.

« Mais que le Jour de bienfaisance soit une des plus grandes fêtes de la République. Que toute la commune, en chantant des hymnes analogues à la fête, accompagne les jeunes vierges vêtues de blanc, parées de fleurs ; qu’entourées de leurs mères et des magistrats, elles montent dans l’asile du malheur et de la vertu ; que le vieillard, à l’aspect de la jeune beauté qui vient compatir à ses maux, croie voir la divinité descendre du ciel pour le soulager, ou la Patrie elle-même venant avec tous ses enfants pour le secourir[[981]](#footnote-982). »

Afin d’achever la régénération de la France, en faisant revivre complètement l’antiquité grecque et romaine, où tout était jeux, fêtes et plaisirs, le pédagogue de la Révolution n’a plus qu’un vœu à former, c’est que tout le monde danse. « Ah ! s’écrie-t-il, que je voudrais voir renaître cette danse de Sparte, composée de tous les âges, animée de tous les sentiments, ornée de toutes les grâces, brillante de toutes les vertus ! Que j’aimerais à entendre les vieillards chantant leurs antiques prouesses, tout brûlants encore des feux du jeune âge, s’écrier avec attendrissement :

Nous avons été jadis

Jeunes, vaillants, hardis !

 » Citoyens, législateurs, voilà ce que vous demande la Patrie[[982]](#footnote-983). »

Ce tissu d’atrocités et de fadaises ; ce témoignage humiliant de l’appauvrissement de la raison à la fin du dix-huitième siècle, ce monument incroyable du fanatisme classique poussé jusqu’au délire, s’appelle le Traité de l’éducation dans les grandes républiques[[983]](#footnote-984).

L’auteur n’est ni un fou, ni un premier venu. C’est un lettré en renom, c’est un franc républicain, qui, nourri dès l’enfance parmi les Athéniens et les Spartiates, connaît à fond leurs institutions pédagogiques, et n’en parle que chapeau bas ; c’est un membre de l’Institut, associé à la section de philosophie morale…

Il y a mieux, son livre est salué par des applaudissements unanimes. En publiant les Constitutions des Grecs et des Romains, Guéroult avait donné à la Révolution le secret de s’établir ; en publiant son Éducation, Labène lui donne le secret de se perpétuer. La Révolution reconnaissante fait pour Labène ce qu’elle a fait pour Guéroult. Le Moniteur chante ses louanges : « L’ouvrage que nous annonçons, dit-il, respire à chaque page l’amour de la patrie, l’enthousiasme de la liberté, la pureté des mœurs…

Rien de plus aimable que les jeux qu’emploie l’auteur pour élever et instruire des républicains : rien n’est moins impraticable que son plan. En adoptant sa méthode, les élèves seraient à vingt et un ans les plus vertueux des citoyens et les plus instruits des hommes[[984]](#footnote-985). »

On ne s’en tient pas aux éloges. Par son décret du 4 novembre 1795, la Convention décerne au citoyen Jean-Gervais Labène une somme de deux mille livres, à titre de récompense nationale.

Nous sommes donc autorisé à regarder le plan pédagogique de Labène comme le résumé pratique des idées de la Révolution en matière d’éducation nationale. L’analyse rapide de cet ouvrage nous a montré sur quelle pente la France était placée, et le terme probable où elle eût abouti si la Révolution avait eu vingt-cinq ans de règne.

## CHAPITRE VI.

Le théâtre révolutionnaire.

Il est l’école de la Révolution à l’usage de l’âge mur. — Son influence. — Paroles de Mercier, Condorcet, Étienne et Martainville. — Importance que la Révolution attache aux théâtres. — Décrets. — Comme la Révolution, le théâtre fait deux choses : il détruit et il édifie. — Pièces qui déifient l’orgueil. — Pièces antireligieuses : Mélanie, Éricie, Julie, le Mari directeur. — Pièces mixtes, Charles IX, de Chénier, le Diner des peuples.

Dans l’ordre moral, comme dans l’ordre physique, les êtres se perpétuent par les moyens qui les produisent. La Révolution française est née de l’enseignement. Depuis la Renaissance, l’enseignement avait été donné par le collège et par le théâtre. La Révolution, qui ne l’ignore pas, s’empresse de consacrer ce double moyen de s’affermir et de se perpétuer.

Par l’éducation, elle vivra dans les générations naissantes. Il lui reste à s’emparer des générations déjà formées. Or, il existe une école publique, passionnée, populaire, dont l’enseignement, s’adressant à tous les sens à la fois, produit sur les masses un effet puissant et immédiat : c’est le théâtre.

Fils de la Renaissance, le théâtre moderne était depuis son origine le préparateur actif de la Révolution. Pendant tout le cours des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles qu’avait-il fait, sinon populariser chez les peuples modernes les Grecs et les Romains ; présenter à l’admiration publique leurs grands hommes, leurs institutions sociales, leurs vertus et même leurs passions ? Or, tous les démagogues et tous les adultères, tous les régicides et tous les tyrans de l’antiquité classique, tous les dieux et toutes les déesses de l’Olympe et du Capitole, paradant devant l’Europe ébahie, faussaient insensiblement les idées, corrompaient les mœurs, enflammaient les imaginations et préparaient le monstrueux, mais inévitable essai de restauration païenne qu’on appelle la Révolution.

Écoutons un homme non suspect : « Autrefois l’adultère était puni de mort ; aujourd’hui celui qui parlerait de ces lois austères et antiques serait prodigieusement sifflé. Voyez toutes nos comédies, si l’on ne rit pas toujours aux dépens des maris. Ces gentillesses ne sont qu’une apologie perpétuelle de l’adultère. Tous les arts deviennent complices de ces exhortations à l’infidélité. Nos tableaux, nos statues et nos estampes, qu’offrent-ils ? tous les tours heureux et triomphants joués au pauvre dieu Hymen. Nos peintures ne sont pas plus chastes que nos vers.

 » Tout homme qui consulte la nature et les hommes au lieu des journalistes et des académiciens sourit de pitié en démêlant le faux, le bizarre, le ton mensonger de notre tragédie. Quoi ! se dit-il, nous sommes au milieu de l’Europe, scène vaste et imposante des événements les plus variés et les plus étonnants, et nous n’avons pas encore un art dramatique à nous ! Nous ne pouvons composer sans le secours des Grecs, des Romains, des Babyloniens et des Thraces. Nous allons chercher un Agamemnon, un Œdipe, un Thésée, un Oreste, etc. Nous sommes environnés de toutes les sciences, de tous les arts, des miracles multipliés de l’industrie humaine ; et tandis que mille personnages divers nous environnent avec leurs traits caractéristiques, appellent la chaleur de nos pinceaux et nous commandent la vérité, nous quittons aveuglément la nature vivante, où tous les membres sont enflés, saillants, pleins de vie et d’expression, pour aller dessiner un cadavre grec ou romain, colorer ses joues livides, habiller ses membres froids, le dresser sur ses pieds tout chancelant, et imprimer à cet œil terne, à cette langue glacée, à ces bras roidis, l’idiome et le geste qui sont de convenance sur les planches de nos tréteaux ! Quel abus du mannequin ! Voilà pourtant le fantôme que la nation, par une sotte habitude, adore sous le nom de goût[[985]](#footnote-986). »

Voici un second témoin, encore moins suspect, s’il est possible, que le premier. « Ceux, dit Condorcet, qui ont pu observer depuis un demi-siècle les progrès de l’opinion ont vu quelle a été sur elle l’influence des tragédies de Voltaire, combien cette foule de maximes philosophiques répandues dans ses pièces ont contribué à dégager l’esprit de la jeunesse des fers d’une éducation servile, et à faire penser ceux que la mode dévouait à la frivolité. Ainsi, l’on a pu dire pour la première fois qu’une nation avait appris à penser, et les Français, longtemps endormis sous le joug d’un double despotisme, ont pu déployer à leur premier réveil une raison plus forte même que celle des peuples libres. Que ceux qui voudraient nier ces effets se rappellent Brutus accoutumant un peuple esclave aux fiers accents de la liberté, et, au bout de soixante ans, se trouvant encore au niveau de la Révolution française[[986]](#footnote-987). »

Les auteurs de l’Histoire du Théâtre pendant la Révolution ajoutent : « Nous partageons l’opinion de ceux qui pensent que le théâtre n’a pas été un des moyens les moins puissants employés par ceux qui voulaient accélérer l’époque de cette grande Révolution. Le trône et l’autel journellement présentés sur le théâtre comme des objets d’horreur et de mépris accoutumèrent le peuple à se jouer de ce qu’il avait longtemps vénéré. Lui apprendre le secret de sa force, c’est lui en indiquer l’usage ; et l’expérience a prouvé s’il a bien su profiter des leçons et des exemples que lui offraient les plus célèbres ouvrages des auteurs qui signalèrent le dernier siècle.

 » Ce ne serait peut-être pas une assertion trop hasardée de dire qu’écrire en France l’histoire du théâtre, c’est tracer l’histoire morale du peuple depuis deux cents ans[[987]](#footnote-988). »

Comme elle avait ordonné d’établir dans toutes les communes des écoles primaires pour l’enfance, la Révolution s’empressa de multiplier partout les théâtres pour l’âge mûr. Le décret du 13 janvier 1791 autorise tout citoyen à élever un théâtre public et à y faire représenter des pièces de tout genre, à la seule condition de faire, préalablement à l’établissement de son théâtre, sa déclaration à la municipalité du lieu[[988]](#footnote-989).

À la place de ses églises démolies et brûlées, la France se couvre de salles de théâtre ; et au lieu de ses religieuses et de ses prêtres dispersés, elle a pour s’instruire des comédiens et des comédiennes. Du haut de ces nouvelles tribunes, comme du haut de la chaire de l’instituteur, la Révolution se réserve le droit exclusif d’enseigner. Et qu’enseigne-t-elle ?

Par son décret du 25 pluviôse an IV, elle déclare que « le but essentiel des théâtres est de concourir, par l’attrait même du plaisir, à l’épuration des mœurs et à la propagation des principes républicains ; que la loi du 2 août 1793, qui ordonne la représentation périodique, sur les théâtres de Paris, de pièces républicaines, ordonne aussi que tout théâtre sur lequel seraient représentées des pièces tendant à réveiller la honteuse superstition de la royauté sera fermé ; que celle du 14 du même mois charge textuellement les conseils généraux des communes de diriger les spectacles, et d’y faire représenter les pièces les plus propres à développer l’énergie républicaine. En conséquence, il est ordonné de fermer tous les théâtres sur lesquels seraient représentées des pièces tendant à dépraver l’esprit public, et à réveiller la honteuse superstition de la royauté[[989]](#footnote-990). »

La loi du 2 août 1793 porte : « Art. 1er. À dater du 4 de ce mois, sur les théâtres qui seront désignés par la municipalité, on représentera trois fois par semaine Brutus, Caïus-Gracchus, Guillaume Tell et autres pièces de ce genre, capables d’entretenir dans les cœurs l’amour de la liberté et du républicanisme[[990]](#footnote-991). »

D’autres décrets ordonnent de jouer, spécialement aux fêtes nationales, les pièces les plus républicaines. Le jour de la fête du régicide, le Brutus de Voltaire était officiellement représenté sur tous les théâtres de la République. Comme si ce n’était pas assez, le décret du 18 nivôse an IV porte : « Tous les directeurs, entrepreneurs et propriétaires de spectacles de Paris sont tenus, sous leur responsabilité individuelle, de faire jouer chaque jour par leur orchestre, avant la levée de la toile, les airs chéris des républicains, tels que la Marseillaise ; Ça ira ; Veillons au salut de l’empire et le Chant du départ. Dans l’intervalle des deux pièces, on chantera toujours l’hymne des Marseillais ou quelque autre chant patriotique[[991]](#footnote-992). »

Épurer les mœurs et propager les principes républicains, telle est donc la mission du théâtre révolutionnaire. Dans l’esprit de la Révolution, épurer les mœurs, c’est les délivrer des entraves de la superstition, et les élever au niveau des mœurs antiques ; propager les principes républicains, c’est faire passer dans l’âme de tous les Français l’âme de Brutus, de Timoléon, de Gracchus, de tous les démagogues de la Grèce et de Rome. En un mot, la haine du christianisme et de la royauté, la résurrection du paganisme religieux et social, voilà toute la prédication du théâtre révolutionnaire : c’est aussi toute la Révolution.

De là deux sortes de pièces, celles qui ont pour but de détruire l’ordre religieux et social existant, et celles qui ont pour but d’en édifier un autre : jamais programme ne fut mieux rempli.

Chaque soir vingt-cinq théâtres s’ouvraient au peuple de Paris ; et vingt-trois étaient toujours encombrés d’une foule tumultueuse. On suppose aisément la quantité de Grecs et de Romains qui parurent sur la scène. Toutefois ils y furent balancés par les papes, les papesses, les capucins et les religieuses qui furent livrés à la risée publique[[992]](#footnote-993).

La plupart des compositions dramatiques de cette époque sont d’un tel cynisme d’impiété que nous n’osons les exhumer. Contentons-nous de dire que les unes livrent aux sarcasmes des faubourgs l’Homme-Dieu, le Saint des saints ; les autres représentent des papes aux enfers. Quelques auteurs, et entre eux l’odieux Sylvain Maréchal, font servir la comédie et le vaudeville à propager l’athéisme et le culte de la Raison.

Pour faire abhorrer le christianisme et la vie religieuse on joue la Mélanie de la Harpe, l’Éricie ou la Vestale de Fontenelle, Julie ou la Religieuse de Nîmes de Pougens, et cent autres pièces dans lesquelles les vœux monastiques sont présentés comme le joug le plus barbare que jamais le fanatisme et la cupidité des uns aient imposé à la faiblesse et à l’innocence des autres. La Julie de Pougens et les Victimes cloîtrées de Monvel portèrent jusqu’au fanatisme la haine des couvents et l’exécration du despotisme monacal.

« Julie est une fille malheureuse que des parents barbares ont contrainte de se faire religieuse. Mais la nature a donné à Julie le besoin d’aimer ; elle a le malheur de se permettre ce sentiment, le malheur plus grand d’y succomber, et enfin le malheur extrême de ne pouvoir cacher à sa supérieure les suites de sa faiblesse. On l’enferme dans un cachot, où, couchée sur un peu de paille, réduite à un peu de pain qu’on lui jette à regret, elle attend, elle invoque la mort. Fléchier, l’évêque de Nîmes, instruit de ce qui se passe, se transporte au couvent délivre la prisonnière, menace la supérieure de là justice, et lui donne pour pénitence de lire tous les jours le chapitre de l’Évangile sur la femme adultère[[993]](#footnote-994). »

Voilà de quelle odieuse manière les religieuses punissent un simple malheur. La cupidité les rend plus cruelles encore : Eugénie, jeune fille de bonne maison, est entrée au couvent. Les religieuses sont avides de son bien. On l’enferme dans un affreux souterrain. Là, on la voit couchée sur la paille, mangeant du pain noir à la pâle lueur d’une lampe prête à s’éteindre, souffrant des tourments mille fois plus cruels que la mort. Le maire averti force la porte du couvent et rend la jeune fille à la liberté. « Ces deux pièces, où l’horrible atteint son nec plus ultra, excitent l’enthousiasme le plus vif[[994]](#footnote-995). »

Après avoir livré les ordres religieux à la haine, le Théâtre les livre au mépris. Le 25 février 1791, fut joué au milieu de l’enivrement général le Mari directeur de Flins. Des moines défroqués viennent rendre visite à des religieuses bernardines, et leur tiennent des propos galants, fort déplacés dans la bouche des disciples de saint François. Un commissaire national arrive et annonce aux dames du couvent qu’elles ont recouvré leur liberté. Elles font éclater leur joie. Le ci-devant directeur des nonnes fait aussi abdication de son état et envoie son froc au commissaire. Celui-ci s’avise de s’en affubler, et va avec impudeur se placer au tribunal de la confession. La première personne qui se présente, c’est sa femme. Elle se confesse d’avoir eu trois inclinations ; mais reconnaissant son mari, elle donne à son aveu un tour fort adroit dont le curieux impertinent a la bonté de se contenter.

Sa fille vient se confesser à son tour, et avoue à son père son inclination pour un moine, qu’il lui donne sur-le-champ en mariage. À cette nouvelle, les moines et les religieuses chantent des gaudrioles et dansent au milieu de leur réfectoire comme dans un bal public. C’est avec cette pièce, l’une des plus courues de la Révolution, et les autres du même genre que le Théâtre éteignait dans les cœurs tous les sentiments de vertu et d’honnêteté[[995]](#footnote-996).

Il ne s’en tient pas là ; pour multiplier les parjures par l’attrait du plaisir, il montre, dans l’Intérieur d’un ménage républicain, le bonheur d’un prêtre marié avec une femme infidèle à ses vœux, et le Moniteur exalte l’excellent ton de cette pièce. « Là, dit-il, figure une gouvernante imbue de tous les préjugés possibles, et particulièrement de ceux de dévotion. Elle va en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, où elle est témoin d’un miracle et fait vœu de ne pas se marier. À son retour, son maître veut lui faire épouser Germance malgré son vœu. La personne de Germance lui plaît assez pour la décider à rompre son vœu et à donner sa parole. Mais bientôt elle se reproche son engagement comme un horrible sacrilège, en apprenant que ce Germance est le nouveau curé du pays. Mais les scrupules ne tiennent pas contre les excellentes raisons que lui oppose Germance, et surtout contre les aimables qualités qu’elle découvre en lui. Elle se marie, et l’amour finit par faire de la dévote une bonne républicaine[[996]](#footnote-997). »

Pendant qu’il livre à la haine et au mépris d’un peuple aveugle les engagements les plus sacrés, les institutions les plus respectables du christianisme ; pendant qu’il met ainsi le parjure à l’ordre du jour, la torche dans la main de l’incendiaire et le marteau dans celle du démolisseur, le Théâtre trouve le secret d’envelopper dans une exécration commune la religion et la royauté. Le Charles IX de Chénier est la solution de ce problème. Voltaire n’avait cessé de dire : « Loin d’ensevelir la mémoire de la Saint-

Barthélémy, il faut la rappeler sans cesse au souvenir des hommes, pour achever de détruire l’empire du fanatisme en le montrant dans toute son horreur. Oui, le fanatisme religieux arma la moitié de la France contre l’autre ; oui, il changea en assassins ces Français aujourd’hui si doux et si polis… Il faut le redire tous les ans le 24 août, afin que nos neveux ne soient jamais tentés de renouveler religieusement les crimes de nos détestables pères[[997]](#footnote-998). » La déclamation calomnieuse de Voltaire est pour la Révolution parole d’Évangile ; et au moment de donner elle-même la Saint-Barthélemy du peuple, elle fait jouer la Saint-Barthélemy des prêtres et des rois. On voit sur la scène un roi de France, un prédécesseur de Louis XVI, ordonnant le massacre de son peuple ; un prince de l’Église en grand costume, le cardinal de Lorraine, bénissant les poignards ; un fils égorgeant son père ; on entend le tocsin qui appelle au carnage. Toutes les têtes sont électrisées ; l’horreur des assassins, la pitié pour les victimes éclatent en cris, en larmes, en trépignements frénétiques. Malheur au roi, malheur au prêtre rencontré par la foule au sortir de cette représentation, qui marquera longtemps dans les annales dramatiques[[998]](#footnote-999).

Dans le même but que Charles IX fut composée la Mort de Calas. « Les amis de la Révolution, qui voulaient saper le parlement et le clergé, arrachèrent le voile sanglant qui couvrait cette horrible catastrophe, pour inspirer au peuple la haine profonde du fanatisme et des anciennes institutions. Des exemples aussi affreux frappent le vulgaire plus fortement que de grandes phrases ou de subtils raisonnements. Cette tactique n’a point échappé aux meneurs cachés derrière le rideau de la Révolution. Le meurtre de Calas, de la Barre, les massacres des Cévennes et la Saint-Barthélemy ont fait plus d’ennemis à l’ancien régime que tous les discours des orateurs les plus célèbres de l’Assemblée constituante[[999]](#footnote-1000). »

À ces pièces, qu’on peut appeler mixtes, succèdent les pièces qui attaquent directement la monarchie. Nous citerons, entre beaucoup d’autres, le Dîner des Peuples. La Nature a invité tous les Peuples à un diner. Le peuple anglais, accompagné de ses deux Chambres, arrive le premier : la Nature a peine à le reconnaître, tant elle le trouve changé. Viennent ensuite le Batave, l’Américain, enfin le peuple français. La Nature embrasse et caresse ces deux derniers : ce sont ses vrais enfants. — Cependant la Royauté veut être du repas, quoiqu’elle n’y soit pas invitée. Elle arrive sur un char doré, traîné par les peuples espagnol, autrichien, prussien. — La Royauté, au seul aspect du Français, s’épouvante ; elle se concerte avec la Chambre des Pairs pour accabler ce peuple dangereux ; elles mettent l’une et l’autre un bandeau sur les yeux des peuples, et arment leurs mains de poignards.

La Nature se précipite alors au-devant des peuples aveuglés, et les conjure de mettre fin à leurs horribles projets contre le peuple son ami. « Hélas ! s’écrie-t-elle douloureusement, qui pourra vous accorder ? — Le Temps ! » répond le vieillard à la faux, qui paraît tout à coup, et dont la présence met en fuite la Royauté et l’Aristocratie, désignée par la Chambre des Pairs. Le bandeau tombe du front des peuples ; ils témoignent leur reconnaissance au peuple français, et tous finissent par s’embrasser en frères.

Pour abréger, nous avons omis bien des détails ; en voici un pourtant qui mérite d’être mentionné.

Tous les peuples ont déjà leur portion du dîner, lorsque le peuple nègre survient. Il n’a été mis en liberté qu’au moment même, et cela encore grâce au peuple français qui a brisé ses fers. — Il s’approche humblement des peuples qui mangent, dans l’espoir de partager les fruits que leur a donnés la Nature ; mais il est chassé, rebuté. — Le peuple français lui tend les bras, et divise en bon frère sa portion avec lui. Ajoutons en finissant que c’est Aristophane qui a servi de modèle à l’auteur[[1000]](#footnote-1001).

## CHAPITRE VII.

Le théâtre révolutionnaire (suite).

Pièces antisociales et pièces républicaines : Timoléon, Caïus Gracchus, Rienzi, Brutus, de Voltaire. — Anecdote, mœurs Spartiates. — La liberté conquise, le Jugement dernier des rois. — Pièces qui déifient la chair : Agathine, Galatée, Lovelace, Jugement de Paris. — Témoignage. — Cruauté et volupté. — Discours de Danton. — Mœurs formées par le théâtre.

Les pièces que nous venons d’analyser ne sont en quelque sorte que des ballons d’essai. Pour monter les âmes à la hauteur des passions démagogiques, la Révolution puise à pleines mains dans l’inévitable répertoire de l’antiquité classique. Au peuple, qui applaudit à outrance, Chénier présente dans Timoléon un frère qui fait assassiner son frère, accusé d’avoir conspiré contre la liberté. Pour mettre le comble à cette scène d’horreur, le meurtrier dit à la mère de la victime que son fils était l’assassin du peuple, et l’invite à se réjouir de sa mort :

Du peuple et de nos lois il était l’assassin ;

Remerciez les dieux, ils ont conduit ma main.

Puis, montrant au peuple le poignard sanglant, il s’écrie, aux grands applaudissements de la foule :

Pour frapper un perfide,

J’ai violé la loi qui défend l’homicide.

Mais les rois ne sont point protégés par la loi,

Et, magistrat de nom, Timophane était roi.

Et le chœur répond :

Peuple libre et vengé, lève ton front auguste,

Toi qui de Timophane a puni l’attentat.

Les lois étaient sans force et son trépas est juste,

Ton poignard a sauvé l’État[[1001]](#footnote-1002).

À Timoléon succède Caïus Gracchus. Rien de plus faible que cette nouvelle tragédie de Chénier. Néanmoins le public applaudit à outrance aux maximes révolutionnaires de Gracchus. C’est le pathos démocratico-socialiste, c’est une séance du club des Cordeliers et la demande fanatique de la loi agraire[[1002]](#footnote-1003).

Vient ensuite le Rienzi de Laignelot. « Rienzi, né à Rome au quatorzième siècle, puisa dans la lecture de Cicéron, de Tite-Live, des deux Sénèque et des Commentaires de César, une passion violente pour la liberté républicaine. Il se fit décerner par le peuple de Rome le titre de tribun. Pétrarque le comparait à Brutus [[1003]](#footnote-1004). » Il n’en fallait pas davantage pour en faire une des idoles de la Révolution.

Mais tous ces succès, tous ces applaudissements disparaissent devant ceux dont le Brutus de Voltaire fut constamment honoré.

Jouée officiellement trois fois par semaine sur les principaux théâtres de Paris, cette pièce est la véritable école du républicanisme révolutionnaire. Suspendue pendant quelque temps par ordre de la police, elle fut reprise le 9 novembre 1791. « Cette représentation vivement désirée fit craindre qu’elle ne fut très-orageuse. Les officiers municipaux crurent devoir prendre des mesures de sûreté, et on lut sur les affiches : « Le public est prévenu qu’on » entrera sans cannes, bâtons, épées et sans aucune » espèce d’armes offensives… » Brutus produisit une immense sensation, et le public trouva sublimes des maximes qui vingt ans auparavant lui auraient fait horreur. La représentation fut extrêmement tumultueuse. La toile fut à peine levée que les applaudissements éclatèrent. Ils devinrent un véritable tonnerre lorsque l’acteur prononça cet hémistiche : Vivre libre et sans roi.

 » Après la pièce le parterre demanda le buste de Voltaire. Il fut apporté au milieu des applaudissements et des cris de Vive Voltaire ! Dans une seconde représentation, pour satisfaire aux regards avides du public, on avait placé sur chaque côté du théâtre les deux bustes de Brutus et de Voltaire[[1004]](#footnote-1005). »

Le républicanisme farouche qui respire dans cette pièce passe dans l’âme des spectateurs et de là dans les mœurs révolutionnaires. Un jour la garde nationale de Strasbourg venait de se battre contre les Prussiens, au pont de Kehl. Le canon grondait encore que la salle de spectacle était déjà pleine : on jouait Brutus. « Tels étaient, dit un spectateur, les acclamations, les applaudissements frénétiques, que je ne cessais de me demander si nous étions à Strasbourg ou à Rome, sur les bords du Rhin ou sur les bords du Tibre. Les émotions de la seconde pièce furent plus violentes encore. Alors nous n’étions plus ni à Strasbourg ni à Rome ; nous étions certainement à Sparte. L’acteur qui venait d’être si vivement applaudi dans Brutus annonça d’un ton noble et pénétré qu’une actrice, madame Froment, qui devait jouer dans la seconde pièce, ayant perdu son père et son mari, tués quelques heures auparavant à la défense du pont de Kehl, l’administration priait le public de la dispenser de paraître.

 » Il finissait à peine qu’on entend frapper à grands coups de poing sur une banquette de la galerie. C’était un Jacobin qui, élevant la voix, s’écrie en colère : « Est-ce devant des républicains qu’on ose se couvrir d’une si lâche excuse ? Vous confondrait-on, citoyens, avec ces chiens d’esclaves de l’autre rive qui s’époumonent à hurler des Libéra quand nous les avons fouettés ? Deux hommes sont morts pour la patrie ! Gloire immortelle à leur mémoire ! Les femmes de Lacédémone se paraient de leurs habits de fêté quand leurs pères, leurs maris ou leurs enfants étaient tombés sur le champ de bataille… N’espère donc pas nous apitoyer sur le malheur d’une citoyenne favorisée par le destin des combats. Va lui dire de paraître, va lui dire de chanter ; dis-lui surtout de nous épargner ses larmes. C’est aujourd’hui un jour de fête, et les larmes sont aristocrates[[1005]](#footnote-1006). » Et l’actrice fut obligée de paraître et de chanter.

Une autre pièce, la Liberté conquise, est la mise en scène, sur une vaste échelle, des sentiments du peuple régénéré aux sources de l’antique démocratie. Ici, les acteurs, ou plutôt l’acteur c’est le peuple lui-même, armé de pioches, de marteaux, de haches, de tous les instruments de destruction ; c’est le peuple devenu souverain, et faisant acte de sa souveraineté en pillant, tuant, brisant, démolissant avec délices. « Il faut, dit M. Martinville, que le délire révolutionnaire ait été bien général pour qu’un ouvrage aussi informe ait été couvert d’applaudissements, et ait longtemps attiré la foule au Théâtre-Français[[1006]](#footnote-1007). »

Harny fut le père de cette pièce, pour laquelle le peuple lui décerna une couronne civique. L’éloge du poète, joint au succès de son œuvre, attestera à la postérité l’état d’effervescence dans lequel on se trouvait à cette époque. Le fait suivant ne l’attestera pas avec moins d’éloquence. Dans une représentation de la Liberté conquise, le public aperçoit Arné de Dôle, soldat aux gardes françaises et l’un des vainqueurs de la Bastille. Le parterre se lève avec enthousiasme et demande que Arné descende sur le théâtre et reçoive la couronne civique. Mais l’actrice Sainval, n’en ayant point, prend le bonnet d’un particulier qui représentait un personnage du peuple, et le pose sur la tête d’Arné au milieu des plus vifs applaudissements[[1007]](#footnote-1008).

Après la pièce d’Harny, l’esprit de Gracchus, de Brutus et de tous les démagogues, si longtemps admiré au collège, si soigneusement entretenu par les livres, fait au théâtre une explosion qui ne rencontre plus de résistance. Plus d’autres pièces que des pièces révolutionnaires. Des spectateurs effrénés viennent hurler des chansons patriotiques, et chaque soir remplissent les écoles populaires de la Révolution d’épouvante et de terreur : on ne rougit plus de rien.

On trouve successivement le Père Jacobin, le Patriote du 10 août, dans lesquels le dévergondage révolutionnaire semble atteindre les dernières limites ; l’Othello de Ducis, où l’horrible est porté au plus haut degré, et qui eut un succès fou ; Robert chef de Brigands, se constituant le vengeur de la société ; l’Expulsion des Tarquins, de Leblanc ; puis, Épicharis et Néron ou Conspiration pour la Liberté ; puis, les Catilinas modernes. Ces pièces sont l’apothéose de l’assassinat et l’insulte des victimes. Elles sont suivies de cent autres, qui sont plutôt des saturnales que des spectacles. On ne joue plus que les pièces anciennes qui offrent des allusions aux circonstances révolutionnaires, et encore faut-il en retrancher tout ce qui ne sent pas assez le sang. C’est ainsi qu’on corrige même le Brutus de Voltaire. Comment s’étonner de voir le spectacle avili à ce point, quand la Harpe ne craint pas de venir sur le Théâtre de la République, le bonnet rouge en tête, et dans le costume de sans-culotte le plus prononcé, hurler une hymne patriotique de sa façon et recevoir les applaudissements d’énergumènes, dont ses strophes échauffent encore le fanatisme[[1008]](#footnote-1009) ?

Terminons cette dégoûtante nomenclature, qu’on pourrait étendre indéfiniment, par une pièce qui dépasse tout ce que nous avons vu, et qui eut un succès sans exemple : c’est le Jugement dernier des Rois. Jouée pour la première fois le 18 octobre 1793, cette pièce est sinon la plus atroce de la Révolution, du moins la plus propre à faire connaître les mœurs du temps. En voici l’analyse.

Un vieux Jacobin, victime du despotisme d’un roi de France, est abandonné depuis vingt ans dans une île déserte. Il y gémit sur les crimes des rois et sur les tourments des peuples. Il a tracé sur un rocher ces mots qu’il adore : Liberté, Égalité. Tout à coup, il voit un navire qui cingle à pleines voiles vers son île et qui débarque une foule d’étrangers. Ce sont des sans-culottes de tous les pays de l’Europe, qui conduisent une cargaison de rois. Le vieillard enchanté reconnaît des Français, et demande ce qui les amène. L’Europe est libre, lui dit-on ; la France a donné le mouvement, les peuples sont tous en République. Ils ont envoyé chacun un sans-culotte à une convention générale, chargée d’exporter dans une île déserte les tyrans couronnés. Vous allez les voir paraître tous, excepté un dont la France a fait justice. Le vieillard leur assure que son île est propre à recevoir l’odieuse cargaison ; il y a même, ajoute-t-il, un volcan qui d’un moment à l’autre peut exterminer tous ces tyrans.

Charmés de cette réponse, les sans-culottes retournent au navire. Chaque souverain, la corde au cou, est amené par un sans-culotte de sa nation et montré, à peu près comme on fait à la foire les animaux vivants d’une ménagerie. Voilà le roi d’Angleterre ; celui-ci est le roi de Prusse ; celui-là, l’empereur François ; puis paraît le roi de Naples ; puis, le roi d’Espagne avec un pied de nez ; puis, le gros Stanislas, roi de Pologne ; puis, l’impératrice de Russie, élégamment surnommée la Cateau du Nord ; enfin, le pape Pie VI.

Après les avoir accablés de coups de pieds, de poings et de bâtons, d’outrages et des plus grossières injures, les sans-culottes se retirent, et ont la générosité d’apprendre à ces infortunés qu’ils sont voisins d’un volcan. À la frayeur qui s’empare d’eux succède une scène digne du pinceau révolutionnaire. Ces monarques s’injurient comme des forts de la halle, se crachent au visage, se déchirent avec les ongles, et l’impératrice de Russie casse avec son sceptre la tête du pape. Pendant la lutte la terre tremble ; le volcan inonde l’Ile d’une lave brûlante ; tous les souverains sont anéantis, et le silence de la mort forme le dénouement de ce drame épouvantable.

L’auteur fut demandé à grands cris par une tourbe féroce, avide de savourer de tels carnages. Un acteur vint jeter au public le nom de Silvain Maréchal. L’auteur était digne de la pièce[[1009]](#footnote-1010).

Après avoir déifié l’orgueil en enseignant la haine de la religion et de la royauté, l’admiration des démocrates et l’adoration de la démocratie, le théâtre, trop fidèle organe du paganisme, déifie la chair. Pas une leçon de sensualisme et d’immoralité qu’il ne donne ; pas un sentiment honnête, capable d’empêcher l’homme de se vautrer dans la fange, qu’il ne frappe de ridicule : toutes les digues sont renversées et le torrent coule à pleins bords.

Pour l’instruction de la postérité, citons au moins le titre de quelques-unes des pièces les plus courues de cette nouvelle catégorie. Dans Caton d’Utique et la Mort de Beaurepaire, vous avez l’apologie du suicide ; dans les Dangers de l’Opinion, la Modération et les Contre-Révolutionnaires, celle de tous les crimes contre la famille, la propriété et la sûreté personnelle. Le succès de ces pièces fut prodigieux. Jamais les tricoteuses des tribunes ne firent mieux leur métier. Le moindre signe d’improbation eût été un arrêt de mort, et le spectateur était obligé d’entendre sans sourciller les provocations les plus brutales au meurtre, au pillage, à tous les forfaits[[1010]](#footnote-1011). La modération changée en crime capital ! C’est Dugazon qui se chargea de familiariser l’opinion avec cette idée nouvelle.

Dans les pièces suivantes, tout ce qu’il y a de plus immonde dans les désordres contraires aux mœurs passe, à peine gazé des oripeaux dramatiques, devant les yeux des spectateurs, et va porter la corruption jusqu’aux dernières fibres de l’âme : Agathine ou la Fille naturelle ; Galatée ; Myrrha ; le Lovelace français, pièce infâme, qui suffirait à déshonorer l’époque révolutionnaire, si elle ne l’était pas bien plus encore par les applaudissements frénétiques donnés à cette leçon publique d’immoralité révoltante ; Didon ; l’Amour et la Raison ; le Valet rival ; l’Amant jaloux ; l’Amant femme de chambre ; les Amours de Colombine ; Télémaque dans l’île de Calypso ; l’Amour quêteur ; l’Extravagance amoureuse ; les Déguisements amoureux ; les Esclaves par amour ; les Amants voleurs ; les Amants invisibles ; Bélis et l’Hymen ; Florette et Colin ; les Amours de la mère Ragot ; les Amours de madame Miroton ; le Siège de Cythère ; le Mari à deux femmes ; l’Amant brutal ; le Temple de l’Hymen ; le Triple mariage ; l’Amour anglais ; l’Amant jaloux ; les Amours de Bastien et de Julienne ; le Mari fille ; l’Enchère amoureuse ; le Souper de la courtisane ; le Jugement de Pâris.

Rendant compte de cette dernière pièce, l’organe officiel de la Révolution s’exprime ainsi : « Tout ce que le luxe a de magnificence, tout ce que l’imagination la plus heureuse peut concevoir de grâce et de volupté, tout ce que les arts peuvent produire de merveilles, voilà ce qui a servi à former le ballet intitulé le Jugement de Pâris, joué pour la première fois, le mardi 5 mars, sur le théâtre de l’Opéra.

 » Le sujet en est simple et entièrement conforme à la fable. Junon, Minerve et Vénus se disputent le prix de la beauté. Jupiter ne peut les mettre d’accord. Mercure s’empare de la pomme pour la porter au berger Pâris, qui doit adjuger le prix à la beauté… Vénus paraît au bain, à sa toilette. Et c’est là que l’auteur a eu l’art de rassembler, sans indécence, les tableaux les plus voluptueux et les plus séduisants.

 » On connaît le jugement. Junon promet à Pâris les grandeurs, les richesses ; Minerve, la gloire des conquérants ; Vénus, entourée de toute sa cour, lui offre des triomphes amoureux qui le flattent davantage. Elle a le prix et unit Pâris à la nymphe Anone.

 » Le ballet est de Gardel, la musique de Méhul ; il est dansé par la belle Saulnier, par l’élégante Chérigny, par Vestris, en un mot par tout ce que la danse possède de plus distingué. Ces noms connus sont pour ceux qui les portent un éloge auquel on ne peut rien ajouter[[1011]](#footnote-1012). »

Pendant qu’à l’opéra on représente, sans indécence, Vénus à sa toilette, Vénus au bain, Vénus entourée de toute sa cour, Vénus faisant triompher la plus honteuse comme la plus redoutable des passions, voici ce qui se passe dans les autres théâtres, où l’on joue chaque soir les pièces que nous avons indiquées, et d’autres encore. « Là, dit un témoin oculaire, tout respire la corruption, tout est scandale. Les acteurs sont les uns d’un âge mûr, les autres des enfants. Les premiers sont l’espèce d’hommes la plus vile qu’il y ait à Paris ; ceux qui sont plus jeunes, les enfants mêmes, ne leur cèdent qu’en expérience, non en émulation.

 » Je fus admis, avec quelque difficulté il est vrai, à la répétition d’une comédie et d’un ballet. Une vive indignation s’empara de moi quand j’entendis les leçons qu’on donnait à ces petits garçons et à ces petites filles. De prétendus maîtres de goût leur apprenaient comment il faut prononcer les équivoques ; comment, dans ces occasions, les gestes doivent être tantôt d’accord avec la physionomie, tantôt en contradiction apparente avec elle ; comment en appuyant sur certaines syllabes on forme un sens obscène. C’étaient des moyens d’impudicité présentés sous des termes ordinaires.

 » Au ballet ce fut pis encore. L’histoire nous apprend en rougissant que l’affreux Tibère faisait servir l’enfance même à ses plaisirs ; mais ce n’était pas le crime de Rome entière ; il n’y avait point à Rome de rendez-vous autorisés, de foires où l’on exposait cette marchandise bien parée[[1012]](#footnote-1013). »

La chute se mesure à la hauteur de laquelle on tombe. Des hauteurs du christianisme, la Révolution tombe au-dessous de l’antiquité païenne, sa mère et son modèle. Mais en quoi elle reste sur même niveau, c’est la constante union de la volupté et de la cruauté : du sang et des plaisirs, orgueil de la raison et orgueil de la chair ; voilà partout et toujours le paganisme ancien et le paganisme moderne. C’est après avoir bu pendant le jour le sang des gladiateurs égorgés dans l’amphithéâtre que, le soir étant venu, Rome se rendait aux lupanars. C’est après avoir, le matin, demandé des têtes et assisté au spectacle de la guillotine, que la Révolution, à la lueur des flambeaux, s’enivrait de voluptés immondes.

C’est après avoir, grâce à l’antiquité classique, contemplé Vénus au bain, que Danton, au nom de la même antiquité, faisait entendre du haut de la tribune ce discours, qu’on prendrait pour le hurlement du tigre altéré de sang : « On nous reproche d’être des buveurs de sang ; eh bien ! s’il le faut, soyons des buveurs de sang… une nation en révolution est comme l’airain qui bout et se régénère dans le creuset. Citoyens, la statue de la Liberté n’est pas fondue ; le métal bouillonne ; si vous ne surveillez pas le fourneau, vous en serez tous brûlés. C’est aujourd’hui qu’il faut que la Convention décrète que tout homme du peuple aura une pique aux frais de la nation. Les riches la payeront. Il faut décréter encore que dans les départements où la contre-révolution s’est manifestée, quiconque a l’audace d’appeler cette contre-révolution sera mis hors la loi.

 » À Rome Valérius Publicola eut le courage de proposer une loi qui portait peine de mort contre quiconque appellerait la tyrannie. Eh bien ! moi, je déclare que quiconque oserait appeler la destruction de la liberté ne périra que par mes mains, dussé-je après porter ma tête sur l’échafaud. Heureux d’avoir donné un exemple de vertu à ma patrie[[1013]](#footnote-1014). » (Tonnerre d’applaudissements.)

De cette école du théâtre et de la place de la guillotine, de ce mélange immonde de sang et d’infamies se formaient, comme on peut le penser, des mœurs publiques qui échappent à toute description. « On changeait de mari comme d’appartement ; et dans une affaire majeure, un époux cédait sa moitié, ou par forme de balance, d’à-compte ou de pot-de-vin. C’était une confusion, un chaos libidineux inexprimable. La facilité de se quitter rendait la vie intérieure aussi fâcheuse que l’autre ; à chaque querelle, on tirait de son côté ; les tribunaux n’étaient occupés qu’à prononcer des divorces ; et, dans un salon, une femme, jouant à la bouillotte, faisait souvent la chouette à cinq ou six de ses maris.

 » Et on aimait, et on jouissait de mille manières : à la table, au jeu, au bal, aux spectacles, tandis que chaque jour le sang ruisselait dans les rues de Paris. On trouvait dans les salons un peu à la mode deux listes du jour en permanence : celle des suppliciés de la veille, et celle des pièces que les théâtres représenteraient ce même soir. On passait de l’une à l’autre avec la même indifférence, disputant sur la personne d’un condamné avec autant de chaleur que sur le nom d’une actrice. On avait toujours connu quelqu’un des premiers, et on s’en consolait en soupant avec quelqu’une de celles-ci.

 » Jamais, tant que je conserverai la mémoire, je ne perdrai le souvenir de ces jours d’horreur et de tranquillité, de ce mélange de scènes sanglantes et de fêtes en plein air : on égorgeait chaque soir sur la place de la Révolution au bruit des instruments de danse. Dans les Champs-Élysées, on voyait filer à côté l’une de l’autre la charrette chargée de victimes et la voiture, devenue fiacre, qui conduisait à la Courtille la jolie divorcée, remariée du matin ; et le peuple, avec un égal empressement, portait ses regards ici et là. Le lendemain recommençait le même spectacle, et nul ne s’en formalisait. Ainsi, nous étions toujours vis-à-vis d’une tête de mort et d’une guirlande de roses[[1014]](#footnote-1015). »

## CHAPITRE VIII.

Les décemvirs révolutionnaires.

Rapports entre la République romaine et la République française. — Décemvirs et triumvirs. — Biographies des principaux personnages qui personnifient la Révolution. — Biographie de Camille Desmoulins. — Devenu républicain au collège. — Il ne sait que l’antiquité ; il ne parle que sa langue. — Exemples tirés de ses Révolutions et de son Vieux Cordelier. — Son discours au Palais-Royal. — Classique dans sa vie publique, il l’est aussi dans sa vie privée. — Son mariage. — Pièce originale. — Nom et baptême qu’il donne à son fils. — Aveu de M. Michelet. — Exclu des Jacobins. — Trahi par Robespierre. — Condamné à mort. — Ses dernières paroles. — Sentiments et mort de sa femme.

Jusqu’ici nous avons vu la République française reproduisant toutes les phases de la République romaine. Celle-ci commence par l’abolition de la Royauté ; cet acte lui attire la guerre étrangère et la guerre intestine ; elle soutient l’une et l’autre avec énergie et avec succès. Au milieu du bruit des armes, Rome républicaine se donne une constitution, des lois, des institutions politiques et civiles. Les Décemvirs tentent d’usurper le pouvoir des rois qu’ils ont chassés : ils sont chassés à leur tour ; et Rome, toujours en lutte au dedans et au dehors, continue ses conquêtes jusqu’à ce qu’elle tombe sous le joug des Triumvirs : le Triumvirat est le passage sanglant qui la conduit à l’empire. Alors la fière République, tremblant sous le sabre d’un despote, donne au monde le spectacle de la corruption des mœurs et de l’avilissement des caractères, le plus humiliant dont l’histoire nous ait conservé le souvenir.

Inaugurée par l’abolition de la Royauté, la République française voit surgir de ce fait la guerre étrangère et la guerre civile. Contre les ennemis extérieurs et contre les ennemis intérieurs, elle déploie une terrible énergie et obtient d’éclatants succès. Malgré les préoccupations de la lutte, elle se donne des constitutions, des lois, des institutions politiques et civiles. Bientôt des Décemvirs sortis de son sein aspirent au pouvoir suprême qu’ils ont renversé. Des partis se forment qui se heurtent et se supplantent pendant toute la durée de la République. Le champ de bataille reste à des Triumvirs semblables à ceux de l’ancienne Rome. Ils noient la France dans un déluge de larmes, de sang et de crimes. La corruption des mœurs, la perversité des idées et l’avilissement des caractères atteignent des limites inconnues dans l’histoire des peuples modernes. La République, usée par ses propres excès, devient la proie d’un nouveau César, dont l’empire est regardé comme un bienfait.

Ou l’histoire doit renoncer à rien établir, ou tous ces rapprochements, qui ne sont ni inventés, ni forcés, prouvent jusqu’à l’évidence que la République française fut un calque de la République romaine, et, d’un bout à l’autre, la mise en scène des études de collège. Pour achever la démonstration, il nous reste à faire l’histoire des Décemvirs, des Triumvirs et de leur règne.

Suivant l’usage de donner aux hommes et aux choses des noms classiques, le nom de Décemvirs et de Triumvirs est appliqué pendant la Révolution aux ambitieux qui aspiraient au pouvoir suprême. Après le 9 thermidor, il est spécialement employé dans les actes officiels, à désigner Robespierre et ses complices. Avant cette époque, il caractérise certains membres des comités de salut public, de sûreté générale et même de la Convention, dont, peut-être à leur insu, Robespierre se sert pour détruire ses ennemis et arriver à ses fins. C’est par leur moyen qu’il disperse les Brissotins, abat les Girondins, tue le parti de Danton, écrase Chaumette et les Hébertistes, jusqu’à ce que, d’épuration en épuration, il arrive, maître presque absolu du pouvoir, avec ses deux affidés, Couthon et Saint-Just, à la journée du 9 thermidor, dans laquelle il succombe, et avec lui le Triumvirat.

Comme ces Décemvirs et ces Triumvirs sont l’expression la plus exacte de la Révolution, il est d’un grand intérêt de les connaître. Ces hommes ne sont pas nés d’eux-mêmes, ils ne sont pas tombés tout faits au milieu de la Révolution, ils ne se sont pas improvisés. Ainsi, de qui sont-ils fils ? Par qui ont-ils été formés ? Quel esprit les anime ? Quelle pensée domine leurs pensées, et d’où vient cette pensée ? Autant de questions capitales que les biographies suivantes aideront à résoudre. Nous donnerons seulement celles de Camille Desmoulins, de Saint-Just, de Couthon et de Robespierre. Des limites que nous ne devons point franchir nous obligent à restreindre ce travail, qu’on peut étendre aux autres lettrés de la Révolution, avec la certitude d’arriver invariablement au même résultat.

Ami d’enfance de Robespierre, député à la Convention, provocateur du 10 août et des massacres de septembre, régicide, membre du Comité de salut public, auteur de la Philosophie au peuple français, des Révolutions de France et de Brabant et du Vieux Cordelier, Camille Desmoulins est un des hommes qui, par ses actes et par ses écrits, a exercé le plus d’influence sur l’époque révolutionnaire. Nous empruntons à un de ses parents, M. Matton, les détails qui suivent :

« Camille Desmoulins naquit à Guise, en Picardie, en 1762. Son père était lieutenant général au bailliage de cette ville, et très-attaché à la royauté. Sa mère s’appelait Madeleine Godart de Wiège. Témoin de la vivacité d’esprit du jeune Camille et de son amour pour l’étude, M. de Viefville des Essarts, son parent, obtint pour lui une bourse à ce fameux collège de Paris d’où sont sortis presque tous les hommes de la Révolution, au collège Louis le Grand. C’est là que Camille fit connaissance avec Maximilien Robespierre. L’éducation toute républicaine qu’on donnait alors à des jeunes gens nés pour vivre sous une monarchie contribua beaucoup à développer leur amour de la liberté et de l’indépendance. Sans cesse et sous toutes les formes, on leur présentait l’histoire des Gracques, des Brutus, des Caton. Camille était toujours avec Robespierre, et la conversation roulait le plus souvent sur la constitution de la République romaine.

 » Dans une de ses premières classes, il reçut pour prix les Révolutions romaines de Vertot. La lecture de cet ouvrage le transporta d’admiration : aussi dans la suite il en eut toujours un volume dans sa poche. C’était pour lui un compagnon indispensable, c’était son vade-mecum. Il en usa ou en perdit au moins une vingtaine d’exemplaires. C’est peut-être à cet ouvrage excellent et à l’étude particulière qu’il a faite des discours de Cicéron, et surtout de ses Philippiques, que l’on doit le style vif et tranchant qui distingue ses écrits.

 » Les idées républicaines qu’il avait puisées dans Cicéron et dans Vertot allaient chez lui jusqu’à l’exaltation. On va s’en convaincre : dans les vacances de 1784, il allait souvent chez madame Godart de Wiège, sa parente, qui s’amusait beaucoup à le contrarier sur ses idées politiques. Un jour, pendant le dîner, et en présence d’un grand nombre de convives, elle le contrarie plus que jamais. Camille se lève furieux, jette sa serviette, monte sur la table au milieu des plats et parle pendant une heure, pour lui prouver, et à la société qui l’entoure, que le gouvernement républicain est le seul qui convienne à des hommes libres, et qu’il n’y a que des esclaves qui puissent courber la tête sous le joug de la royauté[[1015]](#footnote-1016). »

Camille Desmoulins avait alors vingt-deux ans.

Issu d’une famille noble et royaliste, élevé par des prêtres, Camille, devenu républicain à l’école des auteurs classiques, se montre toute sa vie la personnification de ses principes littéraires. Au sortir du collège, en 1788, il publie un plan de constitution républicaine. L’ouvrage est intitulé la Philosophie au peuple français, et se réduit à deux idées : l’antiquité païenne est l’âge d’or ; les siècles chrétiens sont l’âge de fer. La conséquence est qu’il faut renverser l’ordre de choses existant et retourner à l’ordre antique. L’épigraphe est invariablement prise d’un auteur païen : Expergiscámur, ut erróres nostros coárguere possímus. Sola autem nos philosóphia excitábit, sola somnum excútiet gravem. (Seneca, De Philosóphia). Puis, faisant un appel au peuple français, il s’écrie : « Il est temps que vous leviez la tête, et que vous recouvriez votre liberté originelle. Si vous veniez à mollir, vous retomberiez dans cette honteuse et triste servitude de vos infortunés ancêtres[[1016]](#footnote-1017). »

L’année suivante, il publia la France libre ; cet ouvrage est écrit dans le même esprit que le précédent.

Le nouveau Lycurgue ne connaît que la Grèce, Rome et les Romains ; il ne voit de beau et de bon que leur gouvernement et leurs actes : il ne sait imiter que leur conduite, parler que leur langage.

C’est à peine si dans ses nombreux écrits on trouve un paragraphe qui ne soit émaillé de quelque citation des auteurs païens, de quelque réminiscence de collège. La possession est complète. « J’ai, dit-il, un faible pour les Grecs et les Romains. Les rapprochements, les images, les traits que je leur emprunte sont comme des espèces d’estampes dont j’enrichis ma feuille périodique[[1017]](#footnote-1018). »

Citons seulement quelques exemples pris au hasard : « Il n’y a d’État vraiment libre que celui où tout citoyen peut écrire sur sa coquille : Je donne ma voix contre Aristide, parce qu’il est juste… Je vais aux Cordeliers, c’est là qu’on maintient les principes. Quand les sept sages de la Grèce seraient membres du district des Cordeliers, et qu’il renfermerait dans son sein et les jardins d’Acadème et ceux d’Épicure, et le Lycée et le Portique, je défie que la logique y fût plus saine… Les patriotes ont fait des prodiges de valeur ; nous avons vu un père de famille, plus grand que Decius, venir dévouer ses trois fils à la patrie[[1018]](#footnote-1019). »

Heureux des succès de la Révolution française, il s’écrie : « Le plus beau spectacle qui se soit jamais offert à l’esprit humain est sans doute d’observer ces tremblements de terre, qui vont ébranler tous les trônes de l’Europe, renverser entièrement les uns et mettre les autres presque au niveau du sol. Sans doute il s’élèvera des Tacites et des Tites-Lives dignes d’écrire ce morceau si intéressant de l’histoire du monde[[1019]](#footnote-1020). » La révolution de Brabant, qui n’a pas encore chassé les prêtres, lui paraît manquée, et il dit : « Peuples imbéciles ! et vos idées, et votre âme, ne songez-vous donc pas à l’agrandir ? Mais tels sont les hommes sous le joug des mages. Athènes peut secouer le joug des tyrans, Rome celui des Tarquins mais l’esclavage des prêtres a cela de propre qu’il abrutit et abâtardit l’espèce humaine à tel point qu’elle ne peut s’en délivrer[[1020]](#footnote-1021). »

De la haine des prêtres il passe à la haine des rois, toujours au nom des Romains : « Je ne prétends, dit-il, gêner personne dans ses affections, et je leur permets de se prosterner devant le Roi, sa femme, ses frères, ses tantes, ses cousins. Mais liberté du culte ; moi, je réserve mon idolâtrie pour la majesté du peuple. La liberté, l’égalité, voilà mes dieux. La nation veut un Roi ; puisque cela est décrété, je n’ai rien à dire. Mais peut-on trouver mauvais que je sois de ces Romains qui gémissent quand Antoine, aux Lupercales, impose le diadème à César*[[1021]](#footnote-1022)* ? »

Et plus loin : « Le Prince a commencé à visiter les lieux publics ; une foule immense de peuple suivait sa voiture ; les rues retentissaient d’acclamations : Vive le Roi ! vive la Reine ! À Dieu ne plaise que je blâme les largesses faites au peuple ; le Prince ne peut faire un meilleur usage des vingt millions qu’on lui a donnés pour se divertir, mais je n’ai pas laissé de dire, en voyant le carrosse, comme Laocoon : Hoc inclúsi ligno occultántur Achívi. Les Grecs sont cachés dans ce bois[[1022]](#footnote-1023). »

Enfin, provoquant directement l’Europe entière à l’assassinat des Rois, et cela au nom des auteurs classiques, il met pour épigraphe à son journal, les Révolutions de France, ce mot de Sénèque : l’Víctima haud ulla ámplior potest magísque opíma mactári Jovi, quam Rex : La meilleure et la plus agréable victime qu’on puisse immoler à Jupiter, c’est un Roi.

Aussi, dans le procès de Louis XVI, il vote pour la mort sans appel et sans sursis, et motive son vote en disant : « Un Roi mort, ce n’est pas un homme de moins. Je vote pour la mort, trop tard peut-être pour l’honneur de la Convention nationale[[1023]](#footnote-1024). »

Même langage dans le Vieux Cordelier ; même esprit de haine contre l’ordre religieux et social établi. Écoutons encore : « Tous les États libres, en tolérant tous les cultes, ont proscrit le papisme seul, et avec raison, la liberté ne pouvant permettre une religion qui fait de la servitude un de ses dogmes. J’ai donc toujours pensé qu’il fallait retrancher au moins le clergé du corps politique ; mais pour cela il suffisait d’abandonner le catholicisme à sa décrépitude et le laisser finir de sa belle mort, qui était prochaine. Il n’y avait qu’à laisser agir la raison et le ridicule sur l’entendement des peuples, et avec Montaigne, « regarder les églises comme des petites » maisons d’imbéciles, qu’il fallait laisser subsister » jusqu’à ce que la raison eût fait assez de progrès, » de peur que les fous ne devinssent furieux… « Comment, d’ailleurs, ignorer que la liberté elle-même ne saurait se passer de l’idée d’un Dieu rémunérateur, et qu’aux Thermopyles, le célèbre Léonidas exhortait ses trois cents Spartiates en leur promettant le brouet noir, la salade et le fromage chez Pluton : apud ínferos cœnatúri[[1024]](#footnote-1025) ? »

Les atrocités révolutionnaires, l’encombrement des prisons, le nombre chaque jour croissant des victimes, peut-être la crainte de le grossir lui-même, semblent ralentir sa fureur, et, dans le Vieux Cordelier, il prêche la modération et la liberté individuelle, dont, à ses yeux, la liberté de la presse est la garantie. Or, les souvenirs de collège qu’il a constamment invoqués pour égorger et détruire, il les invoque en faveur de sa nouvelle thèse.

« Pourquoi, dit-il, la clémence serait-elle devenue un crime dans la République ? Prétendons-nous être plus libres que les Athéniens, le peuple le plus démocrate qui ait jamais existé, et qui avait élevé cet autel à la Miséricorde, devant lequel le philosophe Demonax, plus de mille ans après, faisait encore prosterner les tyrans ? Je crois avoir bien avancé la démonstration que la saine politique commande une semblable institution. Et notre grand professeur, Machiavel, que je ne me lasse point de citer, regarde cet établissement comme le plus important et de première nécessité pour tout gouvernement, le souverain devant plutôt abandonner les fonctions de comité de sûreté générale que celles de comité de secours. C’est à lui seul surtout, recommande-t-il, que le dépositaire de la souveraineté doit réserver la distribution des grâces et tout ce qui concilie la faveur, laissant aux magistrats la disposition des peines et tout ce qui est sujet aux ressentiments[[1025]](#footnote-1026). »

Quant à la liberté de la presse, garantie de la liberté individuelle, il en prouve la nécessité à l’aide des Grecs et des Romains. « Qu’est-ce qui distingue la République de la Monarchie ? Une seule chose, la liberté de parler et d’écrire. Ayez la liberté de la presse à Moscou, et demain Moscou sera une République. Quel est le meilleur retranchement des peuples libres contre les invasions du despotisme ? c’est la liberté de la presse ; et ensuite, le meilleur ? c’est la liberté de la presse ; et après, le meilleur ? c’est encore la liberté de la presse. En un mot, l’âme des Républiques, leur pouls, leur respiration, le souffle auquel on reconnaît que la liberté vit encore, c’est la franchise du discours.

 » Vois à Rome quelle écluse d’invectives Cicéron lâche pour noyer dans leur infamie Verrès, Catilina, Clodius, Pison et Antoine ! Le poète Catulle traîne dans la boue Jules César.

 » Railleur et malin, non-seulement le peuple d’Athènes permettait de parler et d’écrire, mais on voit par ce qui nous reste de son théâtre que son plus grand divertissement était de voir jouer sur la scène ses généraux, ses ministres, ses philosophes. Lis Aristophane, et tu seras étonné de l’étrange ressemblance d’Athènes et de la France démocrate. Tu y trouveras un Père Duchesne comme à Paris, les bonnets rouges, les ci-devant, les orateurs, les motions et les séances absolument comme les nôtres ; en un mot, tu y trouveras une antiquité de trois mille ans dont nous sommes contemporains…

 » La seule ressemblance qui manque, c’est que, quand ses poètes le représentent ainsi, à son opéra et à sa barbe, tantôt sous le costume d’un vieillard, et tantôt sous celui d’un jeune homme, dont l’auteur ne prenait pas même la peine de déguiser le nom et qu’il appelait le peuple, le peuple d’Athènes, loin de se fâcher, proclamait Aristophane le vainqueur des jeux, et encourageait par tant de bravos et de couronnes à faire rire à ses dépens, que l’histoire atteste qu’à l’approche des Bacchanales les juges des pièces de théâtre et le jury des arts étaient plus occupés que tout le sénat et l’aréopage ensemble, à cause du grand nombre des comédies qui étaient envoyées au concours.

 » Notez que ces comédies étaient si caustiques, contre les ultra-révolutionnaires et les tenants de la tribune de ce temps-là, qu’il en est telle, jouée sous l’archonte Stratoclès, quatre cents ans avant Jésus-Christ, laquelle si elle était traduite mettrait debout les Cordeliers, car Hébert soutiendrait que la pièce ne peut être que d’hier, de l’invention infernale de Fabre d’Églantine, contre lui et le Père Duchesne, et que c’est le traducteur qui est la cause de la disette des subsistances ; et il jurerait de le poursuivre jusqu’à la guillotine. Les Athéniens étaient plus indulgents et non moins chansonniers que les Français : loin d’envoyer à Sainte-Pélagie, encore moins à la place de la Révolution, l’auteur qui, d’un bout de la pièce à l’autre, décochait les traits les plus sanglants contre Périclès, Cléon, Lamarchus, Alcibiade, contre les comités et présidents des sections, et contre les sections en niasse ; les sans-culottes applaudissaient à tout rompre, et il n’y avait personne de mort par suite de la représentation, que ceux des spectateurs qui crevaient à force de rire d’eux-mêmes.

 » Qu’on ne dise pas que cette liberté de la presse et du théâtre coûta la vie à un grand homme, et que Socrate but la ciguë. Il n’y a rien de commun entre les Nuées d’Aristophane et la mort de Socrate, qui arriva vingt-trois ans après la première représentation, et plus de vingt ans après la dernière. Les poètes et les philosophes étaient depuis longtemps en guerre ; Aristophane mit Socrate sur la scène, comme Socrate l’avait mis dans ses sermons : le théâtre se vengea de l’école. C’est ainsi que Saint-Just et Barrère te mettent dans leurs rapports du Comité de salut public, parce que tu les a mis dans ton journal ; mais ce qui a fait périr Socrate, ce ne sont point les plaisanteries d’Aristophane, qui ne tuaient personne, ce sont les calomnies d’Anitus et de Mélitus qui soutenaient que Socrate était l’auteur de la disette, parce qu’ayant parlé des dieux avec irrévérence dans ses dialogues, Minerve et Cérès ne faisaient plus venir de beurre et d’œufs au marché.

 » N’imputons donc pas le crime de deux prêtres, de deux hypocrites, et de deux faux témoins à la liberté de la presse, qui ne peut jamais nuire et qui est bonne à tout.

 » Charmante démocratie que celle (des sans-culottes)

d’Athènes ! Solon n’y passa point pour un muscadin ; il n’en fut pas moins regardé comme le modèle des législateurs, et proclamé par l’oracle le premier des sept Sages, quoiqu’il ne fît aucune difficulté de confesser son penchant pour le vin, les femmes et la musique ; et il a une possession de sagesse si bien établie, qu’aujourd’hui encore on ne prononce son nom dans la Convention et aux Jacobins que comme celui du plus grand législateur. Combien ont parmi nous une réputation d’aristocrates et de Sardanapales, qui n’ont pas publié une semblable profession de foi !

 » Et ce divin Socrate, un jour, rencontrant Alcibiade sombre et rêveur, apparemment parce qu’il était piqué d’une lettre d’Aspasie : « Qu’avez-vous ? » lui dit le plus grave des Mentors ; auriez-vous » perdu votre bouclier à la bataille ? Avez-vous été » vaincu dans le camp à la course, ou à la salle « d’armes ? Quelqu’un a-t-il mieux chanté ou joué » de la lyre que vous à la table du général Nicias ? » Ce trait peint les mœurs. Quels républicains aimables !

 » Pour ne parler que de leur liberté de la presse, la grande renommée des écoles d’Athènes ne vint que de leur liberté de parler et d’écrire, de l’indépendance du Lycée, des administrateurs de police. On lit dans l’histoire que, Sophocle ayant voulu soumettre les jardins ou les écoles de philosophie à l’inspection du sénat, les professeurs fermèrent la classe ; il n’y eut plus ni maîtres, ni écoliers, et les Athéniens condamnèrent l’orateur Sophocle à une amende de vingt-quatre mille drachmes, pour sa motion inconsidérée. On ignorait dans les écoles jusqu’au nom de l’archonte. C’est cette indépendance qui valut à l’école d’Athènes sa supériorité sur celle de Rhodes, de Milet, de Marseille, de Pergame et d’Alexandrie. Ô temps de la démocratie ! ô mœurs républicaines ! où êtes-vous[[1026]](#footnote-1027) ? »

Dans sa conduite politique et dans sa conduite privée, aussi bien que dans ses écrits, Camille Desmoulins fait revivre, autant qu’il peut, les mœurs républicaines de la belle antiquité. C’est lui qui, au Palais-Royal, ameute le peuple de Paris et prépare le premier acte éclatant de la Révolution, la prise de la Bastille. Voici en quels termes lui-même raconte le fait : « J’aime à me rappeler, et on ne me ravira pas cet honneur, que c’est moi qui, au Palais-Royal, le dimanche 12 juillet, monté sur une table, environné de dix mille citoyens, et montrant un pistolet à ceux qui ne pouvaient m’entendre, appelai tout le monde aux armes. C’est moi qui proposai aux patriotes de prendre sur-le-champ des cocardes, pour pouvoir se reconnaître et se défendre contre les assassins enrégimentés[[1027]](#footnote-1028).

 » Le peuple m’ayant dit de choisir les couleurs, je criai : Ou le vert, couleur de l’espérance ; ou le ruban de Cincinnatus, couleur de la République. Et comme on se fut décidé pour le vert, après avoir dit à tous les satellites de la police mêlés parmi la foule qu’ils pouvaient me regarder en face, que je ne tomberais pas vivant entre leurs mains, je descendis, et j’attachai à l’instant à mon chapeau le ruban vert. L’abbé Sabatier dit que c’est avouer que j’ai mérité le dernier supplice ; mais mon titre à la reconnaissance de mes concitoyens c’est d’avoir bravé ce danger : C’est par là que je vaux, si je vaux quelque chose[[1028]](#footnote-1029). »

Quinze mois après Camille Desmoulins se maria. Son mariage fut célébré le 29 décembre 1790, à l’église Saint-Sulpice, par l’abbé Bérardier[[1029]](#footnote-1030), proviseur du collège Louis le Grand pendant que Camille Desmoulins y faisait ses études. Un des témoins était l’ami d’enfance de l’époux, Maximilien Robespierre[[1030]](#footnote-1031).

L’année suivante Camille Desmoulins eut un fils qu’il nomma Horace. Il ne le fit point baptiser. Mais au lieu du baptême catholique, il lui donna le baptême républicain. Usant de la liberté des cultes et d’un décret de l’Assemblée nationale qui autorisait les pères à présenter leurs enfants à la patrie, il porta son fils sur un autel, élevé à cet effet dans chaque municipalité, et l’offrit à la Déesse[[1031]](#footnote-1032). Ces sentiments politiques et religieux en avaient fait un homme antique. Fréron, écrivant à la femme de Camille, lui dit : « Fais-lui mon compliment sur sa réponse fière à Barnave : elle est digne de Brutus, notre éternel modèle[[1032]](#footnote-1033). » Sur quoi, l’aveu suivant échappe à M. Michelet : « L’imitation farouche des républicains de l’antiquité était le point de vue qui dominait pendant la Révolution[[1033]](#footnote-1034). »

Tous les écrits, tous les actes de Camille Desmoulins. jusqu’à la fin de sa carrière, présentent ce double caractère de républicanisme et d’impiété. Admis au club des Jacobins, il est, dans les séances des 8 et 9 janvier 1794, dénoncé pour ses numéros du Vieux Cordelier comme l’apôtre du plus pernicieux modérantisme.

Il essaye de se défendre. Son camarade de collège, son ami d’enfance, Robespierre, qui voulait le perdre avec Danton et Phélippeaux, lui fait publiquement le reproche, d’ailleurs très-fondé, de s’être laissé enivrer par les auteurs anciens, et de professer des doctrines condamnables dans le Vieux Cordelier, dont il demande qu’on fasse un auto-da-fé. « Camille, dit-il, est un admirateur des anciens ; les écrits immortels de Cicéron et de Démosthènes font ses délices. La ressemblance des termes seuls lui monte la tête. L’orateur grec et le romain font des philippiques, l’un contre le tyran de Macédoine, l’autre contre un scélérat conspirateur. Camille croit, en lisant Phélippeaux, lire encore les Philippiques de Cicéron et de Démosthènes ; mais qu’il ne s’abuse pas, les anciens ont fait des philippiques, et Phélippeaux n’a composé que des philippotiques… Je demande pour l’exemple, que les numéros de Camille soient brûlés dans la société. »

À cette trahison, Camille se révolte et dit à Robespierre ce mot qui le perdit : Brûler n’est pas répondre. Robespierre, irrité, appelle dans la séance du lendemain, 9 janvier, le couteau de la guillotine sur la tête de son ami, en disant : « Je déclare aux vrais Montagnards que la victoire est dans leurs mains, qu’il n’y a plus que quelques suspects à écraser[[1034]](#footnote-1035). »

Le 1er avril, l’affidé de Robespierre, Saint-Just, monte à la tribune de la Convention et fait un long rapport contre Camille Desmoulins, qui, avec Danton, Phélippeaux, Fabre d’Églantine, est décrété d’accusation et incarcéré au Luxembourg. Ce rapport, ou pour mieux dire cet acte d’accusation, évidemment concerté entre les triumvirs, tend, dès le début, à laver, au nom des Romains, le perfide Robespierre du sang de son ami. Il commence en ces termes :

« Il y a quelque chose de terrible dans l’amour sacré de la patrie ; il est tellement exclusif qu’il immole tout, sans pitié, sans frayeur, sans respect humain, à l’intérêt public : il précipite Manlius, il entraîne Régulus à Carthage, jette un Romain dans un abîme et met Marat au Panthéon[[1035]](#footnote-1036). »

Pendant sa captivité, Desmoulins écrit à sa femme : « Ma justification est dans mes huit volumes républicains. » Le 5 avril, traduit avec Danton au tribunal révolutionnaire, il répond à cette question : « Quel est ton âge ? — Trente-trois ans, l’âge du sans-culotte Jésus. » Danton, interrogé sur son nom et sa demeure, répond : « Ma demeure sera bientôt le néant, et mon nom sera inscrit un jour au panthéon de l’histoire[[1036]](#footnote-1037). »

Païen jusqu’à la mort, Desmoulins, avant de monter à l’échafaud, envoie à sa femme, en guise d’adieux, les lignes suivantes : « Je meurs à trente-quatre ans… Je vois bien que la puissance enivre presque tous les hommes, qui tous disent comme Denys de Syracuse : La tyrannie est une belle épitaphe. Mais console-toi, veuve désolée ! l’épitaphe de ton pauvre Camille est plus glorieuse : c’est celle des Brutus et des Calons les tyrannicides*[[1037]](#footnote-1038)* ». La femme de Camille Desmoulins (mademoiselle Laridon) avait fini par partager les sentiments classiques de son mari. Accusée par Saint-Just d’avoir touché trois mille livres pour faire ouvrir les prisons encombrées de suspects et massacrer le tribunal révolutionnaire, elle fut condamnée à mort le 13 avril Après avoir entendu son jugement, elle s’écria : « Répandre le sang d’une femme, les lâches !… Mais savez-vous bien que le sang d’une femme a toujours été fatal aux tyrans ? Savez-vous bien que le sang d’une femme a chassé de Rome pour toujours les Tarquin et les Décemvirs ? Réjouis-toi, ô ma patrie ! et reçois avec transport ce présage de ton salut, de ton bonheur. La tyrannie qui pèse sur toi va finir[[1038]](#footnote-1039). »

## CHAPITRE IX

Les triumvirs révolutionnaires. — Saint-Just.

Sa naissance. — Son éducation classique. — Elle décide de sa vie. — Il est ce que furent les païens : orgueil et volupté. — Poème d’Organt. — Scandales de Saint-Just. — Haine du christianisme. — Mutilation de la cathédrale de Strasbourg. — Serment de Scévola. — Lettre à Robespierre. — À d’Aubigny. — Discours contre Louis XVI. — Contre l’Angleterre. — Sur les prisons. — Loi agraire. — Demande de mort contre Hérault de Séchelles et Simon. — Contre Danton et Camille Desmoulins. — Réquisitoire contre les suspects.

Sinon de droit, au moins de fait, la puissance révolutionnaire se personnifiait, la veille du 9 thermidor, dans trois hommes : Saint-Just, Couthon et Robespierre. Étudier les Triumvirs, c’est étudier dans son expression la plus élevée la Révolution elle-même, dans son origine, dans son esprit, dans ses actes et dans ses dernières tendances. Commençons par Saint-Just, le plus jeune des Triumvirs.

Antoine-Louis-Léon-Florelle de Saint-Just naquit le 25 août 1769, à Decize, petite ville du Nivernais. Son père, Louis-Jean de Saint-Just de Richebourg, était chevalier de l’ordre de Saint-Louis ; sa mère, Marie-Anne Robinot, était née à Nevers et s’y était mariée. Vers 1770 le père et la mère de Saint-Just vinrent avec leur jeune enfant habiter Blérancourt (dans le département de l’Aisne). Dès l’âge le plus tendre, il fut mis au collège de Soissons, dirigé par les Oratoriens. Il eut pour professeurs de rhétorique et de philosophie les Pères Pruneau et Monnier ; mais ses véritables maîtres furent les auteurs païens. « Il s’en nourrit avidement et de bonne heure. Tacite surtout l’attirait par sa concision, par l’âpreté de son langage plein d’amertume, dur et austère à force d’être serré. Les éludes classiques de Saint-Just eurent une étrange influence sur sa pensée et sur son style[[1039]](#footnote-1040). »

Entré à vingt-quatre ans dans la vie politique, Saint-Just ne fait qu’un saut du collège à la tribune. Plus que tout autre révolutionnaire il peut dire : Je suis fils de mon éducation classique : mes jugements, mes haines, mes admirations, mon langage, ma vie sont son œuvre. Le temps m’a manqué pour me modifier ou me refaire. Saint-Just est donc un sujet précieux pour étudier les influences de l’éducation pieusement païenne des collèges, telle qu’on la donnait avant la Révolution, et telle qu’on la donne encore aujourd’hui dans les meilleurs établissements.

À l’exemple des lettrés de la Grèce et de Rome dont il venait de savourer les ouvrages, et qui, au rapport de Pline le Jeune, débutèrent tous par chanter la luxure, Saint-Just publie en 1789 un poème heureusement oublié aujourd’hui, intitulé Organt. Par dérision il annonce qu’il se vend dans le palais même du pape, au Vatican. Cet ouvrage dépasse les infamies de la Pucelle de Voltaire, les saletés athées de la Guerre des Dieux de Parny, les Contes dévergondés de Rabelais et de la Fontaine[[1040]](#footnote-1041). Ce qu’il chante, Saint-Just le met en pratique. Les aventures scandaleuses du jeune collégien alimentent la chronique du pays et effrayent les pères de famille. Sa liaison publiquement adultère avec madame Thorin compromet son élection à l’Assemblée législative, et il part pour Paris avec cette femme, dont il ne se sépare qu’à la mort.

À l’orgueil des sens se joint l’orgueil de la raison. Saint-Just ne veut ni de l’ordre religieux ni de l’ordre social existants. En 1790, n’étant encore qu’électeur, il publie son Esprit de la Révolution.

Applaudissant à la désorganisation universelle qui s’accomplissait, il loue particulièrement la Révolution de la spoliation du clergé et de l’attribution de ses biens à l’État et aux communes : « Tout le monde, dit-il, pouvait bâtir et réparer, mais les communes ont surtout montré leur sagesse en détruisant, en démolissant… L’Assemblée nationale a refusé de déclarer la religion catholique celle de l’État, et elle a bien fait ; c’était une loi de fanatisme qui eût tout perdu[[1041]](#footnote-1042). »

L’élève des Oratoriens ne s’en tient pas là : il se pose en réformateur religieux. Son éducation lui a montré la plus belle civilisation, les plus hautes vertus, sortant du sein des fables olympiques, et il en conclut que toutes les religions sont également bonnes, c’est-à-dire également indifférentes. S’il a une préférence, c’est pour la religion des grands hommes qu’il admira au collège.

Je laisserai le Turc, le Huron

Se faire un dieu chacun à leur façon,

Bien pénétré du sublime système

Que Dieu n’est rien que la sagesse même,

Et que l’honneur, la vertu, la raison,

Bien avant nous, dans Émile et Caton,

Valaient leur prix sans le sceau du baptême.

Comme on le voit en 1790, comme en 1793, Saint-Just ne croit déjà plus en Dieu. Toutefois il n’est pas athée, il est panthéiste : pour lui la vérité n’est pas dans la religion, mais dans les religions ; et il proclame que chacun a le droit de se faire un Dieu à sa guise. C’est ainsi qu’il prépare l’intronisation, dans un Olympe de convention, de l’Être suprême, qu’il fabriquera de compte à demi avec son ami Robespierre[[1042]](#footnote-1043). Nous l’entendrons lui-même nous dire dans ses Fragments que sa religion est un souvenir du paganisme de la Grèce. Le temple où l’on adore son Être suprême, c’est un pastiche du Panthéon, comme le prêtre qu’il a inventé n’est lui-même qu’une réminiscence du sacrificule de l’antiquité.

« L’encens, dit-il, fume nuit et jour dans les temples publics, et sera entretenu tour à tour, pendant vingt-quatre heures, par des vieillards âgés de soixante ans. L’hymne à l’Éternel est chanté par le peuple, tous les matins, dans les temples. Le peuple français voue sa fortune et ses enfants à l’Éternel. L’âme immortelle de ceux qui sont morts pour la patrie est dans le sein de l’Éternel[[1043]](#footnote-1044). »

La haine du catholicisme le suit partout. Un des plus magnifiques monuments qu’aient élevés le génie et la foi, la cathédrale de Strasbourg, ne peut trouver grâce devant lui. Le 24 novembre 1793, il prend, de concert avec son collègue Lebas, l’arrêté suivant : « Les représentants près de l’armée du Rhin chargent la municipalité de faire abattre les statues de pierre qui sont autour du temple de la Raison, et d’entretenir un drapeau tricolore sur la tour du dit temple. Signé : Saint-Just et Lebas[[1044]](#footnote-1045). »

Immédiatement le maire Monet requiert « pour enlever et détruire toutes les statues du temple de la Raison, non-seulement les ouvriers, mais les citoyens en état de se servir d’un marteau, pour les abattre le plus promptement possible[[1045]](#footnote-1046). » Dès le 30 novembre une partie des statues gisaient sur le pavé de la place.

Nous venons de voir Saint-Just dans sa période de destruction, nous allons le suivre dans sa période de reconstruction. Dans la seconde comme dans la première, les témoignages de l’histoire, les discours de Saint-Just, ses actes, ses écrits, nous le montrent également inspiré par son éducation de collège.

Au mois de mai 1790, quelques membres de l’Assemblée nationale avaient protesté publiquement contre l’égalité des cultes. La protestation fut répandue à profusion dans la campagne de Blérancourt. On la fit rechercher et saisir, et la municipalité la brûla en grande pompe sur la place publique. On rédigea procès-verbal de la cérémonie, à laquelle avait assisté la garde nationale, et on l’envoya à l’Assemblée constituante avec une adresse où nous lisons ces mots : « M. de Saint-Just a prêté le serment civique, et il a promis de mourir par le même feu qui a dévoré la protestation[[1046]](#footnote-1047). »

Un admirateur contemporain de Saint-Just ajoute : « Ce jeune homme ne se borna pas à jurer qu’il était prêt à se jeter dans les flammes et à y périr plutôt que d’oublier son serment. Encore tout plein des souvenirs de cette République romaine dont il se figure être un des héroïques enfants, Scévola de collège, Saint-Just place sa main ouverte sur le brasier où se tordaient encore les derniers vestiges du libelle contre-révolutionnaire, et, plus fort que la douleur, il laisse dévorer ses chairs tout en prêtant serment[[1047]](#footnote-1048). »

C’est dans la fidélité de Saint-Just à reproduire les grands hommes de l’antiquité que ses panégyristes, passés et présents, trouvent le sujet de leurs éloges : « Oui, je fus l’ami de Saint-Just… Qu’êtes-vous, vous qui érigez en crimes les affections les plus légitimes[[1048]](#footnote-1049), les passions les plus généreuses ?… Tous les hommes de bien qui n’ont pas de poignard à opposer à vos forfaits doivent périr et vous dire comme Thraséas à Néron : « Puisque la mort est une dette, il vaut mieux la payer en homme libre que de chicaner en esclave… » Ô mon ami, je ne conserve la vie que pour plaider les intérêts de ta gloire.

Je me suis rappelé Blasius de Cumes, qui avoue hautement devant le sénat romain son amitié pour Tibérius Gracchus, que le sénat romain vient d’assassiner[[1049]](#footnote-1050). »

Réimprimées à Paris en 1834 et à Toulouse en 1850, les œuvres de Saint-Just sont précédées d’une pompeuse notice dans laquelle on attribue les vertus et les mérites de Saint-Just à son éducation classique, en le félicitant de n’avoir reculé devant aucun moyen pour faire de la France une nouvelle Sparte, et on ajoute en parlant de sa mort : « Ainsi fut assassiné, à vingt-six ans et demi, le plus vertueux des hommes. »

Saint-Just se montre digne de ces éloges, et prouve que son acte de naissance devrait être antidaté de deux mille ans. À peine sorti du collège, il se prend d’admiration pour Robespierre le Romain. Le 19 août 1790, il lui écrit de Blérancourt la lettre suivante : « Vous qui soutenez la Patrie chancelante contre le torrent du despotisme et de l’intrigue ; vous que je ne connais, comme Dieu, que par vos merveilles ; je m’adresse à vous pour vous prier de vous unir à moi pour sauver notre triste pays… Je ne vous connais pas, mais vous êtes un grand homme. Vous n’êtes pas seulement le député d’une province, vous êtes celui de l’humanité et de la République[[1050]](#footnote-1051). »

Plus tard, le 20 juillet 1792, il écrit à son ami d’Aubigny : « Depuis que je suis ici, je suis tourmenté d’une fièvre républicaine qui me dévore et me consume… Vous êtes des lâches qui ne m’avez point apprécié. Ma palme s’élèvera pourtant et vous obscurcira peut-être. Infâmes que vous êtes… arrachez mon cœur et mangez-le ; vous deviendrez ce que vous n’êtes point : grands… Ô Dieu ! faut-il que Brutus languisse oublié loin de Rome ! Mon parti est pris, cependant : si Brutus ne tue point les autres, il se tuera lui-même[[1051]](#footnote-1052).

Ce n’est pas en vain que Saint-Just se compare à Brutus. Enfant, il a fréquenté ce farouche républicain et il l’a admiré ; homme, il ne pouvait que l’imiter. La haine des rois, la soif du sang, qui avec la fièvre des voluptés sont tout le paganisme et comme l’âme des anciens démocrates, composent l’âme de leur jeune disciple.

Entré à la Convention, il monte à la tribune le 13 novembre 1792, et entreprend d’établir que Louis XVI est jugeable. Autorités, exemples, phraséologie, tout dans cette harangue victorieuse est emprunté à l’antiquité grecque et romaine. « Un jour, dit Saint-Just, les hommes, aussi éloignés de nos préjugés que nous le sommes de ceux des Vandales, s’étonneront de la barbarie d’un siècle où ce fut quelque chose de religieux de juger un tyran… On s’étonnera qu’au dix-huitième siècle on ait été moins avancé que du temps de César. Là, le tyran fut immolé en plein Sénat, sans autre formalité que vingt-trois coups de poignard, et sans autre loi que la liberté de Rome. Et aujourd’hui on fait avec respect le procès d’un homme assassin d’un peuple, pris en flagrant délit, la main dans le sang, la main dans le crime !…

 » Quelle procédure voulez-vous faire, lorsque les crimes de Capet sont écrits partout avec le sang du peuple ; lorsque le sang de vos défenseurs a coulé jusqu’à vos pieds, jusqu’à cette image de Brutus ? Nul ne peut régner innocemment. Tout roi est un rebelle ou un usurpateur… Il n’y avait rien dans les lois de Numa pour juger Tarquin : on le jugea selon le droit des gens. Le peuple même ne pourrait effacer le crime de la tyrannie ; le droit des hommes contre la tyrannie est personnel.

 » Hâtez-vous donc de juger le roi ; car il n’est pas un citoyen qui n’ait sur lui le droit que Brutus avait sur César… Louis étant un autre Catilina, le meurtrier, comme le consul de Rome, jurerait qu’il a sauvé la liberté… Peuple, si le roi est jamais absous, souviens-toi que nous ne serons jamais plus dignes de ta confiance, et tu pourras nous accuser de perfidie[[1052]](#footnote-1053). »

Quand on voit l’assurance de langage et la conviction au moins apparente avec lesquelles les régicides de 1793 demandent l’assassinat de Louis XVI, on se prend quelquefois à douter si les modernes Brutus avaient bien la conscience de leur crime, ou si le fanatisme républicain, puisé dans les collèges, ne leur faisait pas envisager comme légitime l’imitation de leurs modèles. Le simple doute suffit, ce nous semble, pour faire réfléchir ceux qui, malgré les leçons de l’expérience, continuent de prendre sur eux la terrible responsabilité de résoudre le problème que les jésuites, les oratoriens, les doctrinaires, tous les excellents maîtres antérieurs à la Révolution ne surent pas résoudre, celui de former une jeunesse monarchique avec des maîtres républicains.

Le 27 décembre, Saint-Just prend de nouveau la parole pour repousser l’appel au peuple. Poursuivant l’infortuné monarque d’une haine implacable, il veut son sang, il le veut de suite, et promet à la Convention, si elle le lui donne, les bénédictions de la postérité. « Quoi ! s’écrie-t-il, il faut qu’un peuple infortuné qui brise ses fers et punit l’abus du pouvoir se justifie de son courage et de sa vertu !…

Postérité, tu béniras tes pères : tu sauras ce qu’il leur en a coûté pour être libres. Si vous permettez l’appel au peuple, vous dites : Il est douteux que le meurtrier soit coupable. Ne voyez-vous pas que cet appel tend à diviser le peuple ?… Ce pardon qu’on cherche à vous suggérer, c’est l’arrêt de mort de la liberté : ce jour va décider de la République ; elle est morte si le tyran reste impuni[[1053]](#footnote-1054). »

Le nouveau Brutus a bu le sang des rois, et sa soif n’en est que plus brûlante. Saint-Just devient le pourvoyeur solennel de la guillotine. C’est lui qui, en sa qualité de membre du Comité de salut public, fait contre les Girondins, ses anciens collègues, ce rapport dont chaque phrase semble suer le sang, et qui le même jour fait tomber la hache révolutionnaire sur vingt et une têtes législatives.

C’est lui qui, le 26 octobre 1793, en fait un autre contre l’Angleterre, et parodiant le trait du père d’Annibal, demande qu’on fasse jurer à tous les enfants des républicains français une haine éternelle à cette autre Carthage.

C’est lui qui le 26 février 1794 en fait un nouveau sur les prisons encombrées de victimes, et dans lequel l’extermination semble parler par la bouche du jeune échappé de collège. Il s’écrie : « L’étranger n’a qu’un moyen de nous perdre, c’est de nous corrompre. C’est Philippe qui remue Athènes… On se plaint des mesures révolutionnaires, mais nous sommes des modérés en comparaison des autres gouvernements… Citoyens, on arrête en vain l’insurrection de l’esprit humain ; elle dévorera les tyrans ; mais tout dépend de la fermeté de nos mesures. La première de toutes les lois est la conservation de la République[[1054]](#footnote-1055).

 » Il me semble voir une immense chaîne autour du peuple français dont les tyrans tiennent un bout et la faction des indulgents tient l’autre pour nous serrer… Vous n’avez pas le droit d’être cléments[[1055]](#footnote-1056). » Afin d’autoriser sa parole par un grand exemple, il ajoute : « Lycurgue avait cette idée dans le cœur lorsque, après avoir fait le bien de son pays, avec une rigidité impitoyable, il s’exila lui-même[[1056]](#footnote-1057). »

Puis revenant au thème favori que jusqu’à la Révolution les rois n’ont été que des tyrans, il continue : « La monarchie, jalouse de son autorité, nageait dans le sang de trente générations. Et vous balanceriez à vous montrer sévères contre une poignée de coupables ! Ceux qui demandent la liberté des aristocrates ne veulent point la République. Ceux qui font des révolutions à demi ne font que se creuser un tombeau. La Révolution nous conduit à ces principes que celui qui s’est montré l’ennemi de son pays n’en peut être propriétaire ; que celui-là seul à des droits dans notre patrie qui a contribué à l’affranchir. Les propriétés des patriotes sont sacrées, mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux. Épargnez l’aristocratie, et vous vous préparerez cinquante ans de troubles. Osez, ce mot renferme toute la politique de notre Révolution[[1057]](#footnote-1058). »

La Convention applaudit avec enthousiasme aux propositions de Saint-Just, qui demande la loi agraire, en vertu de laquelle seraient partagés aux patriotes indigents tous les biens des ennemis de la République, « afin, disait l’orateur, de venger le peuple de douze cents ans de forfaits contre ses pères. »

En attendant que le peuple en ait sa part, les grands républicains profitent largement des biens des proscrits. Dans son rapport du 31 mars 1794, Saint-Just les accuse de se donner des repas à cent écus par tête. Les convives ordinaires étaient Danton, Fabre d’Églantine, Lacroix, Phélippeaux, Hérault de Séchelles et d’autres encore[[1058]](#footnote-1059). Saint-Just les accuse d’être des Sinons qui trompent le peuple, des singes du vertueux Marat, des profanateurs des grands noms de l’antiquité qu’ils ont pris pour faire parler d’eux, acquérir du pouvoir et se vendre plus cher.

La conclusion de cette philippique, c’est du sang. « Fripons, s’écrie le vertueux Saint-Just, allez aux ateliers, allez labourer la terre. Vils artisans de calamités, allez vous instruire à l’honneur parmi les défenseurs de la patrie ; mais non, vous n’irez point : l’échafaud vous attend[[1059]](#footnote-1060). »

Puis, se tournant vers la Convention, l’orateur sanguinaire ajoute : « Que votre politique embrasse un vaste plan de régénération. Osez tout ce que l’intérêt d’un État libre commande. Où donc est la roche Tarpéienne ? Ou n’osez-vous pas en précipiter l’aristocratie ? Le résultat d’une sévérité inflexible sera le bonheur, non de Persépolis, ce bonheur est celui des corrupteurs de l’humanité ; mais le bonheur de Sparte et d’Athènes, le bonheur de haïr les tyrans et de retourner à la Nature…

 » Tout ce qui existe autour de nous doit finir, parce que tout ce qui existe autour de nous est injuste… Un révolutionnaire doit être prêt à marcher dans le sang et dans les larmes[[1060]](#footnote-1061). »

La destruction de tout ce qui n’est pas elle, pour but immédiat ; Sparte, Athènes, la Nature, pour but final : voilà le rêve de la Révolution ; voilà l’éducation classique ; voilà l’âme des Jacobins de collège, celle de Saint-Just en particulier.

En conséquence, parut l’affreux décret qui investit le Tribunal révolutionnaire de pouvoirs illimités ; et qui établit des catégories de coupables tellement indéterminées, qu’elles permettent d’envoyer à la guillotine qui on voudra.

Cette première harangue de Saint-Just n’est qu’un ballon d’essai, et comme un premier pas vers la ruine des partis qu’on voulait anéantir.

Le 19 mars, le même orateur reparaît à la tribune et demande du sang, le sang de ses collègues Hérault de Séchelles et Simon. Les souvenirs classiques appuient son argumentation. Il dit : « Le Sénat de Rome fut honoré pour la vertu avec laquelle il foudroya Catilina, sénateur lui-même. Hérault et Simon sont des conspirateurs[[1061]](#footnote-1062). » Quelques jours après, les deux Catilinas montaient à l’échafaud.

Le 31 mars, encore du sang. Cette fois, c’est celui de Danton, de Camille Desmoulins et de leurs partisans. Après avoir, suivant l’usage, parlé de Manlius et du Capitole, de Régulus et de Carthage, de Curtius et de son abîme, Saint-Just demande la tête de Camille Desmoulins. Une haine concentrée perce dans son réquisitoire. En parlant de Saint-Just, Camille Desmoulins avait écrit, dans sa brochure en faveur du général Dillon, incarcéré par ordre de la Convention : « Après Legendre, le membre de la Convention qui a la plus grande idée de lui-même, c’est Saint-Just. On voit dans sa démarche et son maintien qu’il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la République, et qu’il la porte sur ses épaules avec respect, comme un saint sacrement. » En apprenant cette plaisanterie, Saint-Just avait dit : « Et moi, je lui ferai porter la sienne comme un saint Denis. » C’est le 31 mars qu’il tient parole. Passant à Danton, Saint-Just invoque tous les souvenirs de l’antiquité païenne pour écraser ce géant de la tribune. Entre autres choses il dit : « Danton proposait, il y a trois ans, aux Jacobins la loi de Valérius Publicola, qui ordonnait aux Romains de tuer sur l’heure ceux qui parleraient de Tarquin : Danton ne trouva plus ni éloquence, ni sévérité contre Dumouriez, qui trahissait ouvertement la patrie et voulait faire un roi. On vous répète le mot de Vergniaud : La Révolution est comme Saturne, elle dévorera ses enfants. Non, la Révolution ne dévorera pas ses enfants, mais ses ennemis… Peu importe, au reste, que le temps ait conduit des variétés diverses à l’échafaud, au cimetière, au néant, pourvu que la liberté reste… Le monde est vide depuis les romains, et leur mémoire le remplit et prophétise encore la liberté… Soyez donc inflexibles ; c’est l’indulgence qui est féroce, puisqu’elle immole la patrie[[1062]](#footnote-1063). »

Les condamnés opposent une certaine résistance à la force. Le 5 avril, jour de l’exécution, Saint-Just, faisant allusion à cette circonstance, dit à la Convention : « Non, la liberté ne reculera pas. Voilà le jour de gloire ; voilà le jour où le Sénat romain lutta contre Catilina. Qui peut vous refuser sa vénération[[1063]](#footnote-1064) ? »

Le 15 avril, l’infatigable pourvoyeur de l’échafaud demande, toujours au nom des Romains, de nouvelles rigueurs ; il dit : « Si vous faites toutes ces choses, vous sauverez la patrie, mais n’attendez d’autre récompense que l’immortalité. Codrus mourut précipité dans un abîme ; Lycurgue eut un œil crevé par les fripons de Sparte et mourut en exil ; Phocion et Socrate burent la ciguë. Athènes même ce jour-là se couronna de fleurs. N’importe, ils avaient fait le bien… Si la République romaine renaissait, elle se glorifierait beaucoup de nous, et rougirait beaucoup de ses autres successeurs[[1064]](#footnote-1065).

Insistant de plus en plus, pour obtenir du sang, sur les exemples décisifs de cette antiquité dont la Révolution est la fille et dont elle doit être l’image, il ajoute : « Il n’y eut personne assez éhonté dans Rome pour déplorer la sévérité qui fut déployée contre Catilina ; mais Rome aimait alors la liberté… L’aristocratie appelle la destruction des chefs des factions un acte de dictature. Brutus et Cassius aussi furent accusés de tyrannie pour avoir immolé César : ils furent accusés par Antoine !… Que l’heureuse exaltation soit honorée ; qu’on se sou vienne que Caton était un homme exalté[[1065]](#footnote-1066). »

L’effet de cette harangue fut le décret du même jour, qui encombra de victimes les quarante-huit mille bastilles révolutionnaires, et qui, jusqu’au 9 thermidor, inonda la France d’un déluge de sang.

## CHAPITRE X.

Les triumvirs révolutionnaires, Saint-Just (suite).

Conduite de Saint-Just à Strasbourg. — Visites domiciliaires. — Arrestations. — Contribution. — Réquisition. — Lettre de Gatteau. — Paroles de Courtois. — Mot et action Spartiate de Saint-Just. — Soif de sang. — Fragments. — Base d’une constitution. — Éducation lacédémonienne. — Dernier discours de Saint-Just. — Son arrestation. — Sa mort.

Nous venons de voir Saint-Just épanouissant son âme dans sa conduite privée et dans ses harangues parlementaires ; il achèvera de nous la montrer tout entière dans ses actes officiels et dans ses écrits politiques.

En qualité de commissaire près de l’armée du Rhin, il arrive à Strasbourg vers la fin d’octobre 4793. Son premier arrêté ordonne des visites domiciliaires dans toute la ville. Pendant la nuit du 30 octobre, les plus respectables habitants, les notaires, banquiers, agents de change, voient leurs maisons envahies, leurs papiers saisis, leurs richesses emportées, eux-mêmes vont expier dans les cachots le crime d’être riches : trois mille suspects remplissent les prisons de Strasbourg, déjà gorgées de détenus. Puis il frappe la ville d’un emprunt forcé de neuf millions.

Ce n’est pas tout ; le 24 brumaire il prend, avec son collègue Lebas, les arrêtés suivants, qui, pour le fond et pour la forme, rappellent les admirables proconsuls de l’antiquité : « La municipalité de Strasbourg tiendra deux mille lits prêts dans les vingt-quatre heures, pour être délivrés aux soldats, avec le respect dû à la vertu et aux défenseurs de la patrie.

 » Dix mille hommes sont nu-pieds à l’armée, il faut déchausser tous les aristocrates de Strasbourg, et que demain, à dix heures du matin, les dix mille paires de souliers soient en marche pour le quartier général[[1066]](#footnote-1067). »

Le même jour, on affiche sur les murs cette autre proclamation : « Tous les manteaux de Strasbourg sont en réquisition ; ils devront être rendus demain soir dans le magasin de la République[[1067]](#footnote-1068). »

Le 20 février, il déclare que les maisons de ceux qui n’exécuteront pas les lois seront rasées[[1068]](#footnote-1069).

Quelques jours après, Robespierre fait en ces termes l’éloge de Saint-Just à la Convention : « Saint-Just, dit-il, a rendu les services les plus éminents, en créant une Commission populaire qui s’est élevée à la hauteur des circonstances, en envoyant à l’échafaud tous les aristocrates, municipaux, judiciaires et militaires. Ces opérations patriotiques ont réveillé la force de la Révolution. »

Après le 9 thermidor, les habitants de Strasbourg firent entendre leurs gémissements à la Convention ; leur adresse nous apprend quelque chose des opérations patriotiques de Saint-Just. « En peu de temps, dit-elle, on réunit à la municipalité 6,879 tant habits que vestes, culottes et pantalons ; 4,767 paires de bas ; 16,921 paires de souliers ; 863 paires débottés ; 1,351 manteaux ; 20,518 chemises ; 4,524 chapeaux ; 523 paires de guêtres ; 143 sacs à pain ; 29 quintaux de charpie ; 21 quintaux de vieux linge ; 2,673 draps de lit ; 900 couvertures et un grand nombre d’autres objets ; et dans le même temps les citoyens portèrent à l’arsenal une immense quantité de vieux cuivre pour servir à la fonte des canons.

 » La plupart de ces effets sont restés entassés dans les magasins ; une partie y a pourri ou a été mangée par les rats ; on a abandonné le reste au premier venu ; mais le but de spoliation était rempli ; et c’est tout ce qu’on se proposait[[1069]](#footnote-1070). »

Un témoignage tout différent nous fait connaître la conduite de l’incorruptible Saint-Just, c’est celui du patriote Gatteau. « Saint-Just, dit-il, a porté de vigoureux coups de hache au fanatisme des Alsaciens… Il a tout régénéré, et, pour achever son ouvrage, il nous arrive de tous les coins une colonne d’apôtres révolutionnaires, de solides sans-culottes ; la sainte guillotine est dans la plus grande activité, et la bienfaisante terreur produit ici, d’une manière merveilleuse, ce qu’on ne devait pas espérer, d’un siècle au moins, par la raison et la philosophie. Quel maître b… que ce garçon-là ! La collection de ses arrêtés est sans contredit un des plus beaux monuments historiques de la Révolution. Strasbourg, septidi, 27 brumaire an II[[1070]](#footnote-1071). »

Tous les biographes sérieux de Saint-Just sont unanimes à attribuer la conduite de ce jeune démagogue à l’inspiration païenne. « Dans ses auteurs latins, dit M. Ed. Fleury, Saint-Just avait lu que pour mieux s’assurer d’un pays conquis les Romains en déplaçaient la population entière, qu’ils transplantaient au loin dans l’intérieur de leur immense empire ; puis, dans les foyers et dans les biens de ces malheureux, les vainqueurs introduisaient des colonies militaires de vieux légionnaires rendus à l’agriculture. Saint-Just avait tressailli à l’aspect grandiose de ces immenses iniquités du despotisme de ses héros de prédilection. « Il faut, disait-il » dans un fragment écrit de sa main et saisi dans ses » papiers, il faut changer tous les noms des villages » et des villes d’Alsace, et les remplir des soldats » de l’armée ; car on ne peut gouverner sans » amis[[1071]](#footnote-1072). »

Courtois, dans son rapport sur les papiers de thermidor, appelle Saint-Just « l’orateur étourdi de vingt-six ans, qui, à peine échappé de la poussière de l’école, tout gonflé de sa petite érudition, se montre fier de ses lectures. Parce qu’il a lu Lycurgue et qu’il a appris comment le législateur de Sparte avait, dans l’espace de quelques années, formé un peuple de braves, cet écolier, mauvais copiste de l’antiquité, sans examen des localités, des mœurs et de la population, appliquant ce qui est inapplicable, venait dire à la Convention, d’un ton de suffisance comique, s’il n’eût été atroce, que ce ri était pas le bonheur de Persépolis, mais celui de Sparte que l’on avait promis à la France[[1072]](#footnote-1073). »

Tel était son enthousiasme pour les Spartiates qu’un jour il disait au jeune Nodier, étudiant à Strasbourg : « Que fais-tu dans cette ville ? — J’étudie le grec. — Le grec ! à quoi bon le grec, puisque les Lacédémoniens n’ont rien écrit[[1073]](#footnote-1074) ? »

Sa conduite répondait à son langage. Étant aux avant-postes pendant une nuit d’hiver, il apprend qu’un jeune officier de Noyon, qui avait été son compagnon d’études, et qu’il disait aimer comme son frère, devait se trouver à peu de distance. Il se fait conduire auprès de lui, appelle son ami, qui, sans se douter qu’il manque à la consigne, s’empresse de répondre à cette voix si connue. Saint-Just le presse contre son cœur et dit : « Le ciel soit loué doublement puisque je t’ai revu et que je puis donner dans un homme qui m’est si cher une leçon mémorable de discipline en l’immolant au salut public ; » et il le fait fusiller. Cet acte d’héroïsme lacédémonien (Dieu veuille épargner de telles vertus à nos descendants !) fut mis à l’ordre du jour de l’armée[[1074]](#footnote-1075).

Se posant comme le type du républicain de vieille roche, Saint-Just n’omet rien pour faire passer ses sentiments spartiates dans l’âme de tous les révolutionnaires. C’est lui qui disait à la Convention : « Il n’y a point de prospérité à espérer tant que le dernier ennemi de la liberté respirera ; vous avez à punir non-seulement les traîtres, mais les indifférents même ; vous avez à punir quiconque est passif dans la République : ce qui est hors le souverain est ennemi… Entre le peuple et ses ennemis, il n’y a plus rien de commun que le glaive… Vous avez voulu une république, si vous ne voulez point en même temps ce qui la constitue, elle ensevelira le peuple sous ses débris. Ce qui constitue une république, c’est la destruction totale de ce qui lui est opposé… Une nation ne peut se régénérer que sur des monceaux de cadavres[[1075]](#footnote-1076). »

Ces horribles menaces ne sont pas de vains mots. Après le 9 thermidor, un agent de Saint-Just, Lejeune, attaché au bureau de la police générale, écrit à la Convention pour se justifier : « Soumis aux ordres de Robespierre et de Saint-Just que le Comité a chargés de la police générale, je me suis destiné à tremper avec eux mes mains dans le sang… Je devais présenter à leurs yeux vingt mille victimes à immoler[[1076]](#footnote-1077). »

Mais pour établir que Saint-Just ne fut toute sa vie que le fils de son éducation de collège, c’est-à-dire un admirateur fanatique et souvent atroce de l’antiquité classique, nous avons un témoignage plus irrécusable encore, c’est celui de Saint-Just lui-même. Ce témoignage est écrit de sa propre main dans ses Fragments de Constitution. C’est là que Saint-Just montre à découvert le fond de son âme. « De révolutionnaire, nous le voyons se transformer en socialiste. L’écolier qui a joué jusqu’à présent au Brutus, qui a assassiné un roi par imitation de l’antiquité romaine, va maintenant se déguiser en Lycurgue, et essayer de soumettre la France au joug égalitaire des lois communistes de Sparte. Ses traductions de collège à la main, il invoque et applique les traditions d’un passé qui n’a jamais pu durer qu’un moment, tant il était absurde, antirationnel, antinaturel. Il ne tient compte ni de cent essais restés partout sans succès, ni des progrès du temps et de la civilisation, ni des habitudes transformées en mœurs nationales, ni des impossibilités matérielles et morales. Lycurgue a réussi ; Saint-Just doit réussir[[1077]](#footnote-1078). » Ainsi pensaient tous ses camarades de collège.

Les Fragments de Saint-Just furent composés pour servir de base à la Constitution de 1793. C’est un calque des institutions de Rome et surtout de Sparte appliquées à la France. Langage, autorités, exemples, principes, tendances, tout y est irréprochablement classique. En voici une rapide analyse :

Pour Saint-Just, la forme républicaine est le type du gouvernement, et le titre de citoyen au-dessus de tout : « Là où l’on censure les ridicules, on est corrompu. Là où l’on censure les vices, on est vertueux. Le premier tient de la monarchie, l’autre de la République. Le gouvernement républicain a pour principe la vertu, sinon la terreur. Un citoyen vertueux doit être plus considéré qu’un magistrat. Lorsqu’on parle à un fonctionnaire on ne doit pas dire citoyen ; ce titre est au-dessus de lui[[1078]](#footnote-1079). »

La forme républicaine suppose l’égalité. Pour l’établir, Saint-Just attaque la propriété, la famille, le mariage, et prélude au communisme lacédémonien. Il dit : « Là où il y a de très-gros propriétaires, on ne voit que des pauvres. Rien ne se consomme dans les pays de grande culture. Un homme n’est fait ni pour les métiers, ni pour l’hôpital, ni pour les hospices : Tout cela est affreux[[1079]](#footnote-1080). Il ne faut ni riches ni pauvres. Un malheureux est au-dessus des gouvernements et des puissances de la terre : il doit leur parler en maître ; l’opulence est une infamie… Il faut détruire la mendicité par la distribution des biens nationaux aux pauvres… Tous les ans, le 1er floréal, le peuple de chaque commune choisira, parmi ceux de la commune exclusivement, et dans les temples, un jeune homme riche, vertueux et sans difformité, âgé de vingt et un ans accomplis et de moins de trente ans, qui choisira et épousera une vierge pauvre en mémoire de l’égalité humaine[[1080]](#footnote-1081). » Passant à l’éducation : « Les enfants, dit-il, appartiennent à leur mère jusqu’à cinq ans, si elle les a nourris, et à la République ensuite, jusqu’à la mort. La mère qui n’a pas nourri son enfant a cessé d’être mère aux yeux de la patrie. Elle et son époux doivent se présenter devant le magistrat pour y répéter leur engagement, ou leur union n’a plus d’effets civils.

 » L’instruction commune est nécessaire. Les enfants sont formés au laconisme du langage : il ne leur faut que des exercices. Les enfants mâles sont élevés, depuis cinq ans jusqu’à seize ans, par la patrie. Depuis cinq ans jusqu’à dix, ils apprennent à lire, à écrire, à nager. Ils sont vêtus de toile dans toutes les saisons. Ils couchent sur des nattes ; ils sont nourris en commun et ne vivent que déracinés, de fruits, de légumes, de laitage, de pain et d’eau. Depuis dix ans jusqu’à seize, l’éducation est militaire et agricole. Ils sont distribués aux laboureurs dans le temps des moissons. Jusqu’à seize ans, ils ont le même costume. De seize à vingt et un, le costume d’ouvrier ; de vingt et un à vingt-cinq, celui de soldat. Ils ne peuvent prendre le costume des arts qu’après avoir traversé, aux yeux du peuple, un fleuve à la nage, le jour de la fête de la Jeunesse. Les instituteurs des enfants sont des vieillards élus par le peuple parmi ceux qui ont obtenu l’écharpe de la vieillesse[[1081]](#footnote-1082). »

Pour l’éducation, Saint-Just nous reconduit en ligne droite à Lacédémone. Pour le mariage, il va plus loin et nous ramène au mythologique état de nature. Il dit : « L’homme et la femme qui s’aiment sont époux. S’ils n’ont point d’enfants, ils peuvent tenir leur engagement secret ; mais si l’épouse devient grosse, ils sont tenus de déclarer au magistrat qu’ils sont époux. Les époux qui n’ont point eu d’enfants pendant les sept premières années de leur union, et qui n’en ont point adopté, sont séparés par la loi et doivent se quitter[[1082]](#footnote-1083). »

Ce qui suit achève de briser les derniers liens de la famille, et rétablit au profit de la République un droit de mainmorte, bien autrement étendu que celui contre lequel la Révolution a tant déclamé. Saint-Just dit : « L’hérédité est exclusive entre les parents directs. Les parents directs sont les aïeuls, le père et la mère, les enfants, le frère et la sœur. Les parents indirects ne succèdent point. La République succède à ceux qui meurent sans parents directs[[1083]](#footnote-1084). » Après avoir aboli la propriété, la famille, l’ordre social existant, Saint-Just abolit la religion, en confondant tous les cultes dans un commun mépris. « Tous les cultes, dit-il, sont également protégés. Mais dans aucun engagement civil les considérations de culte ne sont permises, et tout acte où il est parlé de culte est nul. Les temples publics sont ouverts à tous les cultes. Le prêtre d’aucun culte ne peut paraître en public avec ses attributs, sous peine de bannissement[[1084]](#footnote-1085). »

Le sol est déblayé : Saint-Just va reconstruire. Il fonde l’ordre religieux sur le culte de l’Être suprême et de la Nature, adorés nuit et jour par des vieillards de soixante ans, et donne un calendrier à peu près semblable à celui qui fut décrété par la Convention le 18 floréal an II. À l’ordre social il substitue les institutions de Rome et de Sparte. « Les hommes, dit-il en souvenir de Lycurgue, qui auront toujours vécu sans reproche porteront une écharpe blanche à soixante ans. Le respect de la vieillesse est un culte dans notre patrie. Un homme à l’écharpe blanche ne peut être condamné qu’à l’exil. Les vieillards qui portent l’écharpe blanche doivent censurer, dans les temples, la vie privée des fonctionnaires et des jeunes hommes qui ont moins de vingt et un ans[[1085]](#footnote-1086).

 » Les communes éliront, tous les deux ans, six vieillards recommandables par leurs vertus, dont les fonctions seront d’apaiser les séditions. Ces vieillards seront décorés d’une écharpe tricolore et d’un panache blanc. Lorsqu’ils paraissent revêtus de leurs attributs, le peuple garde le silence. Si le trouble continue, les vieillards annoncent le deuil de la loi. Si un vieillard est assassiné, la République est en deuil un jour, et tous les travaux cesseront[[1086]](#footnote-1087). »

Au culte de la vieillesse se joint le culte des morts avec les mânes et les Champs Élysées. « Les cimetières seront de riants paysages ; les tombes sont couvertes de fleurs, semées tous les ans par l’enfance. Il faut que le respect des morts soit un culte et que l’on croie que les martyrs de la liberté sont les génies tutélaires du peuple[[1087]](#footnote-1088). »

Entraîné par son admiration pour Sparte, Saint-Just arrive jusqu’au rétablissement du socialisme. Babeuf et ses successeurs ont reçu de lui leur science, sinon complète, du moins fort avancée, comme Saint-Just lui-même l’avait reçue de Lycurgue. Il veut que le domaine public s’afferme à ceux qui n’ont point de terres ; il veut que la vertu, les bienfaits, le malheur, la vieillesse soient indemnisés sur le domaine public ; il veut que chaque citoyen âgé de vingt et un ans soit obligé de remettre à un officier public, tous les ans, le dixième de son revenu et le quinzième du produit de son industrie ; il veut que tout citoyen rende compte tous les ans dans le temple de l’emploi de sa fortune ; il veut qu’on bannisse, excepté dans les monnaies, l’or et l’argent ; il veut que tout propriétaire qui n’a point de métier et qui n’est pas magistrat, qui a plus de vingt-cinq ans, soit tenu de cultiver la terre jusqu’à cinquante ans ; que chaque année, sous peine d’être privé du droit de citoyen, il élève quatre moutons à raison de chaque arpent de terre[[1088]](#footnote-1089).

Et pour rappeler la frugalité de Sparte, il ordonne que nul ne mange de chair le troisième, le sixième, le neuvième jour des décades[[1089]](#footnote-1090).

Pour couronner toutes ces théories, il consacre solennellement le principe d’où elles émanent, la souveraineté absolue de l’homme, il dit : « L’insurrection est un droit exclusif du peuple et du citoyen. Tout étranger, tout homme revêtu de fonctions publiques, s’il la propose, est hors la loi et doit être tué sur l’heure, comme usurpateur de la souveraineté[[1090]](#footnote-1091). »

Ainsi, en mémoire de Rome, d’Athènes et de Sparte, la République pour forme gouvernementale, la Nature pour divinité, la suprématie absolue de l’État, la spoliation des riches et le partage des terres comme lois organiques, l’agriculture et la guerre pour occupations : telles sont les bases religieuses et sociales de la constitution de Saint-Just[[1091]](#footnote-1092).

Enfin, le jeune écolier, comme l’appelle Courtois, qui, au nom des Grecs et des Romains, vient de répandre des flots de sang et de doctrines anarchiques, doit bientôt suivre ses victimes à l’échafaud. « Un instant tous les partis ont pu s’entendre pour renverser la royauté et fonder cette république toute païenne, tout historique, sur les débris d’une société profondément catholique et monarchique. Mais il devient bientôt évident que ce régime ne convenait point à la nation, et même à plusieurs de ses représentants[[1092]](#footnote-1093). » Aussi Robespierre aspirait depuis longtemps à la dictature. Afin d’y parvenir, il forme, après différentes tentatives restées sans succès, un triumvirat occulte dont il est l’Octave, Saint-Just et Couthon, l’Antoine et le Lépide. Nous dirons bientôt comment ce projet fut découvert.

En attendant, le matin du 9 thermidor Saint-Just monte à la tribune pour faire l’apologie de Robespierre et la sienne. Pas même dans ce dernier moment ses souvenirs classiques ne l’abandonnent. Il commence ainsi le discours qu’il ne devait pas achever : « Citoyens, le cours des choses a voulu que cette tribune aux harangues fût peut-être la roche Tarpéienne pour celui qui viendra vous dire que des membres du gouvernement ont quitté la route de la sagesse… Il est des hommes que Lycurgue eût chassés de Lacédémone, sur le sinistre caractère et la pâleur de leur front… Caton aurait chassé de Rome le mauvais citoyen qui aurait appelé l’éloquence dans la tribune aux harangues, le tyran de l’opinion… Démosthènes était-il tyran ? sa tyrannie sauva longtemps la liberté de la Grèce. Ainsi la médiocrité jalouse voudrait conduire le génie à l’échafaud[[1093]](#footnote-1094)… »

Le tumulte de l’Assemblée ne permet pas à Saint-Just de continuer. Décrété d’arrestation et saisi au milieu même de la Convention, il est conduit avec Robespierre à la prison du Luxembourg. Le geôlier, Guyard, créature de Robespierre, n’en peut croire ses yeux. Il se met à genoux devant Robespierre, et, à peine les gardes de la Convention partis, il ouvre les portes à ses prisonniers. Les deux triumvirs se rendent à l’hôtel de ville, et cherchent en vain à soulever le peuple en leur faveur. En attendant, la Convention les met hors la loi. Ils sont arrêtés de nouveau. À une heure du matin Saint-Just est conduit à la Conciergerie, et le soir même, 10 thermidor (28 juillet 1794), il eut la tête tranchée avec Robespierre et ses complices.

Ainsi mourut à vingt-six ans et demi, victime de son éducation de collège, un des plus farouches révolutionnaires et en même temps un des plus fidèles imitateurs des républicains de la Grèce et de Rome[[1094]](#footnote-1095).

## CHAPITRE XI.

Les triumvirs révolutionnaires. — Couthon.

Quelques axiomes. — Couthon fils de son éducation de collège. — Ses discours. — Injures à la Royauté. — Apothéose du peuple. — Éloge de la révolte. — Haine du Clergé. — Haine de la Royauté. — Procès de Louis XVI. — Jugement des Rois. — Cruautés à Lyon. — Mort du Triumvir.

————————

On connaît l’arbre à ses fruits. — La bouche parle de l’abondance du cœur. — L’homme ne peut transmettre que ce qu’il a reçu. — La transmission de la vie intellectuelle et morale se fait par l’éducation.

Tant que ces axiomes seront des vérités, la conduite et le langage de l’adolescence et de l’âge mûr seront, thèse générale, l’infaillible pierre de touche des principes reçus dans la jeunesse[[1095]](#footnote-1096). Couthon en est une nouvelle preuve : il n’y a pas d’effet sans cause. Comment cet enfant baptisé, né au sein d’une province très-religieuse, élevé par des prêtres, respirant au milieu d’une société monarchique et chrétienne, se trouve-t-il tout à coup, à son entrée dans le monde, un républicain forcené, un monstre d’impiété, de cruauté et de débauche, en un mot, un vrai païen ?

Couthon, appelé la panthère du triumvirat, était né au village d’Orcet en Auvergne. La Révolution le trouve avocat au tribunal de Clermont-Ferrand. Député de cette ville à l’Assemblée législative, la première fois qu’il prend la parole, c’est pour injurier la royauté : déclarer que le roi n’est que le premier fonctionnaire du peuple ; défendre de lui donner, lorsqu’il vient à l’Assemblée, un beau fauteuil d’or, comme si celui du président était indigne de lui ; proscrire les titres de Sire et de Majesté, comme s’il y avait une autre majesté que celle du peuple*[[1096]](#footnote-1097)*. Le 29 mai 1792, il demande qu’on prononce sans désemparer le licenciement de la garde du roi, qu’il appelle une troupe de brigands qui conspirent contre la liberté.

Le 21 septembre, Manuel vient dire : « Représentants du peuple souverain, la mission dont vous êtes chargés exigerait et la puissance et la sagesse des Dieux. Lorsque Cinéas entra dans le sénat de Rome, il crut voir une assemblée de rois ; il faut voir ici une assemblée de philosophes, occupés à préparer le bonheur du monde[[1097]](#footnote-1098). » Couthon bat des mains ; et le futur triumvir fait en ces termes l’apothéose du peuple : « Notre mission est grande, elle est sublime. Je ne crains pas qu’on ose reparler de la royauté, elle ne convient qu’aux esclaves. Les Français seraient indignes de la liberté qu’ils ont conquise, s’ils songeaient à conserver une forme de gouvernement marquée par quatorze siècles de crimes… Eh bien ! jurons tous la souveraineté du peuple, sa souveraineté entière : vouons une exécration égale à la royauté, à la dictature, au triumvirat, et à toute espèce de puissance individuelle quelconque qui tendrait à modifier, à restreindre cette souveraineté[[1098]](#footnote-1099). »

Le 9 avril 1792 il demande les honneurs de la séance pour des soldats révoltés et flétris par une condamnation solennelle : « N’est-il pas, s’écrie-t-il, du devoir de l’Assemblée de faire oublier à ces malheureux les maux qu’ils ont soufferts, et d’honorer en eux le triomphe de la liberté ? Quand on aurait quelques reproches à leur faire, il faudrait être bien esclave des vieux préjugés pour vouloir déshonorer des hommes que la loi a innocentés. L’Assemblée a rompu leurs fers ; elle les a rétablis dans tous les droits de citoyen ; ils viennent donc ici avec tous leurs droits, et puisqu’il est d’usage d’admettre tous les pétitionnaires aux honneurs de la séance, ils ne doivent pas être, à cet égard, distingués des autres citoyens[[1099]](#footnote-1100). »

Sa haine des prêtres égale sa haine des rois. C’est lui qui, attribuant aux prêtres fidèles les troubles dont la France était agitée, disait le 7 octobre 1791 : « Nous ne pourrons jamais rétablir le calme si nous ne prenons des mesures rigoureuses contre les prêtres réfractaires… Ils continuent leurs fonctions, ils disent la messe : cela est très-sérieux. J’insiste pour que nous méditions sérieusement sur les mesures qu’exigent les circonstances[[1100]](#footnote-1101). »

L’ennemi de la tyrannie royale et sacerdotale, Couthon, qui devait être l’instrument de la dictature et le séide du dictateur, vote le 25 septembre 1792 la République une et indivisible, et demande la peine de mort contre quiconque proposera la dictature[[1101]](#footnote-1102) ; puis, le 9 août 1793, fait porter le décret qui déclare Pitt ennemi du genre humain[[1102]](#footnote-1103). Autant il exalte le peuple, autant il méprise les rois. Dans la terrible séance du 14 janvier 1792, voyant les débats se prolonger sur quelques points du procès de Louis XVI, il s’écrie : « C’est une chose bien affligeante pour la chose publique : voilà trois heures que nous perdons notre temps pour un roi ! Sommes-nous des républicains ! Non. Nous sommes de vils esclaves[[1103]](#footnote-1104). » Et il demande qu’on passe de suite à l’appel nominal, puis à l’exécution du malheureux prince. « Tel est, dit-il, le service que nous sommes appelés à rendre au genre humain, que nous ne devons pas craindre de déchirer le masque et le prestige de la royauté, et apprendre aux peuples comment il faut traiter les tyrans. Je ne suis pas du nombre de ceux qui craignent les despotes étrangers. Le coup qui fera tomber la tête de Louis retentira jusque autour de leurs trônes, et en ébranlera les fondements[[1104]](#footnote-1105). » Sa haine des rois arrive jusqu’au délire. Le 20 janvier 1794, il dit aux Jacobins : « Notre tyran a été puni ; il reste encore à punir les autres, et c’est aux Jacobins à le faire. Je demande que la société nomme quatre commissaires chargés de rédiger l’acte d’accusation de tous les rois ; que cet acte soit envoyé par les Jacobins au tribunal de l’opinion publique de tous les pays, afin qu’il n’y ait plus aucun roi qui puisse trouver un ciel qui veuille l’éclairer et une terre qui veuille le porter[[1105]](#footnote-1106). » Ce même Couthon, si insultant pour les rois, exigeait qu’on lui parlât chapeau bas, à lui et à ses pareils, sous prétexte de faire respecter la majesté du peuple souverain dont il était une si noble partie[[1106]](#footnote-1107).

Envoyé à Lyon en qualité de commissaire de la République, l’ami du peuple, l’apôtre de la liberté, de l’égalité et de la fraternité écrit de cette ville, le 9 octobre 1793 : « Les mesures sont si bien prises que nous pouvons nous promettre que nous les tuerons tous ou qu’ils seront tous enchaînés… Aucun d’eux n’échappera ; le tocsin sonne dans toutes les communes de campagne, et l’ordre est donné partout de leur courir sus, comme sur des animaux féroces qui cherchent à dévorer le genre humain[[1107]](#footnote-1108). » Le 13 il écrit aux Jacobins de Paris : « La ville de Lyon n’est plus au pouvoir des rebelles ; les troupes de la République ont purgé le sol de la liberté des brigands qui s’étaient réfugiés dans ses murs. Ceux qui ont échappé au fer de nos braves tombent chaque jour sous la hache des lois[[1108]](#footnote-1109). »

Au massacre succède la destruction. Lyon n’oubliera jamais le nom du proconsul qui, porté sur les épaules d’un robuste sans-culotte frappait avec un petit marteau d’argent les superbes édifices qui devaient tomber, et qui tombèrent en effet sous les coups des démolisseurs.

Enfin ce triumvir, digne par ses cruautés et par ses débauches de ses collègues Saint-Just et Robespierre, dignes eux-mêmes d’Octave, d’Antoine et de Lépide, leurs modèles, périt avec eux sur l’échafaud le 10 thermidor.

## CHAPITRE XII.

Les triumvirs révolutionnaires. — Robespierre.

Biographie. — Études de collège. — Il est ce que son éducation l’a fait. — Ses mœurs. — Tribun du peuple, ses discours. — Déifie le peuple. — Au nom des Grecs et des Romains attaque l’ordre social établi. — Son entrée triomphale à Arras. — Attaque la royauté. — Condamne le roi au nom des sentiments républicains.

Robespierre est la Révolution en chair et en os. Haine profonde de l’ordre religieux et social établi par le christianisme, admiration sans bornes pour les institutions sociales de l’antiquité grecque et romaine, réalisation à tout prix et par tous les moyens de ce type admiré : voilà Robespierre ; voilà aussi la Révolution. Comment ces idées négatives et positives étaient-elles venues à ce jeune homme, né dans un pays chrétien et monarchique, nourri d’un lait chrétien, élevé par des prêtres respectables ? Comment s’étaient-elles si fortement enracinées dans son esprit qu’elles ont dominé sa vie ? Pour l’instruction de tous, des gouvernements, des prêtres, des pères de famille et des instituteurs de la jeunesse, l’histoire va répondre.

François-Maximilien-Joseph-Isidore Robespierre naquit à Arras en 1759. Privé dès le bas âge de son père et de sa mère, il fut recueilli, ainsi que son frère Augustin, par M. de Conzié, évêque d’Arras, qui leur fit obtenir une bourse au collège Louis-le-Grand, à Paris. Pendant l’éducation de Robespierre, ce collège eut tour à tour pour proviseurs l’abbé Proyart et l’abbé Bérardier. Les principaux condisciples de Robespierre furent Camille Desmoulins, Lebrun, depuis ministre de l’intérieur, Sulleau, journaliste, tué le 10 août à la tête d’une fausse patrouille, Dupont-Dutertre, depuis ministre de la justice, et Fréron. Leur professeur de philosophie fut l’abbé Royou[[1109]](#footnote-1110).

Robespierre fit d’assez bonnes études, et plusieurs fois son nom fut proclamé aux distributions de prix. Dans une circonstance solennelle, un prince de la famille royale étant venu visiter le collège, c’est Robespierre qu’on choisit pour le complimenter.

Nourri comme tous ses camarades de l’étude des auteurs païens, il se montra, jeune encore, animé d’un enthousiasme sans mesure pour les institutions de la Grèce et de Rome. Sans prévoir les terribles conséquences de son enseignement, Hérivaux, son professeur de rhétorique, exaltait, comme le font encore aujourd’hui tous les professeurs, les grands hommes de l’antiquité, leurs vertus, leur génie, leur amour de l’indépendance et de la liberté. Ces leçons, reçues avidement par Robespierre, s’imprimaient pour ne s’effacer jamais dans sa jeune âme, et se manifestaient dans son langage. Regardé pour cela comme un jeune homme de grande espérance, Hérivaux lui voua une affection particulière et ne l’appela que le Romain.

« Au surplus, continue un de ses biographes contemporains, cet enthousiasme pour les républiques anciennes n’était point particulier à Robespierre. Tous les écoliers à peu prés en étaient là ; et à force l’entendre vanter par nos professeurs Sparte, Rome et Athènes, nous sortions des collèges plutôt Grecs et Romains que Français. Il en est encore un peu ainsi. Si l’on a fait plus d’attention au républicanisme de Robespierre, c’est à cause du rôle qu’il a joué dans la suite[[1110]](#footnote-1111). »

Entré dans la vie, Robespierre transmet ce qu’il a reçu. Son éducation, négative ou à peu près en fait de religion, le laisse sans force contre les passions naissantes. De retour à Arras après ses études de droit, il est dominé par l’amour des femmes ; et nous verrons que, malgré le titre d’incorruptible dont on l’a décoré, cet amour honteux le domina toute sa vie. À l’adoration de la chair se joint chez lui, comme chez tous les lettrés de l’antiquité païenne, l’adoration de l’orgueil. Robespierre manifeste ce nouveau culte dans toute sa vie publique. Le joug de toute autorité lui pèse, et avant d’être régicide, triumvir et dictateur, il se montre républicain fanatique et tribun du peuple.

Député aux états généraux, il fait le serment du jeu de paume, et le 27 juillet il monte à la tribune pour rendre la noblesse responsable de l’incendie de ses châteaux, appeler sur elle de nouvelles rigueurs et innocenter les coupables. Il dit : « Les ménagements envers les conspirateurs sont une trahison envers le peuple[[1111]](#footnote-1112). » Le 31 il ajoute : « Je réclame dans toute leur rigueur les lois qui doivent soumettre les hommes suspects à des jugements exemplaires[[1112]](#footnote-1113). »

Le 9 et le 22 février, parlant sur le même sujet, et continuant son rôle de tribun, il demande qu’on épargne le bon peuple qui promène le meurtre et l’incendie d’un bout de la France à l’autre. « Il n’est pas permis, dit-il, d’oublier que le peuple se trouve tout à coup soulagé d’une longue oppression ; des hommes égarés par le souvenir de leurs malheurs ne sont pas des coupables endurcis ; les moyens de despotisme ne peuvent assurer la liberté ; les accidents ne sont tombés que sur les magistrats qui ont refusé justice au peuple. Qu’on ne vienne donc pas calomnier le peuple ! J’appelle le témoignage de la France entière ; j’atteste tous les bons citoyens, tous les amis de la Raison, que jamais Révolution n’a coûté si peu de sang et si peu de cruautés[[1113]](#footnote-1114). »

En conséquence, le 13 mars, il demande l’élargissement des prisonniers : « Ces infortunés, détenus pour leurs vertus et pour avoir laissé échapper quelques preuves d’énergie et de patriotisme[[1114]](#footnote-1115). » Le 8 août, il demande les honneurs funèbres pour les vainqueurs de la Bastille, et veut que l’Assemblée nationale assiste à la cérémonie[[1115]](#footnote-1116). Quatre jours après, le nouveau Gracchus prend la défense des trois régiments révoltés à Nancy ; il demande de plus amples informations, ne voit, au surplus, dans leur conduite qu’une erreur de patriotisme, et finit par rejeter la faute de l’insurrection sur les officiers[[1116]](#footnote-1117). »

Non content de transformer les coupables en victimes, il veut que les victimes deviennent les coupables ; et le 21 octobre, il demande l’établissement d’un tribunal chargé de connaître des crimes de lèse-nation, et il veut que ce tribunal, indépendant de la royauté, soit composé de personnes amies de la Révolution, investies de force armée, puisqu’elles auront à combattre les grands, qui sont les ennemis du peuple[[1117]](#footnote-1118). Là est l’idée première de ce tribunal révolutionnaire qui, sous le règne du triumvir, couvrira la France d’échafauds et fera tomber par milliers les plus saintes et les plus nobles têtes.

Le lendemain, tout pénétré des souvenirs de Rome et d’Athènes, il demande en faveur du peuple le suffrage universel comme il existait dans ces républiques « La Constitution, dit-il, établit que la souveraineté réside dans le peuple, dans tous les individus du peuple. Chaque individu a donc droit de concourir à la loi par laquelle il est obligé, et à l’administration de la chose publique, qui est la sienne, sinon il n’est pas vrai que tous les hommes sont égaux en droits, que tout homme est citoyen[[1118]](#footnote-1119). »

Afin de compléter l’apothéose absolue du peuple, il demande pour lui la liberté illimitée de la chasse, la liberté illimitée d’élever des théâtres, la liberté illimitée de la presse, la liberté illimitée des clubs et des affiliations aux clubs. Plusieurs de ces libertés sont formellement réclamées au nom sacré des Grecs et des Romains. « La liberté de la presse, dit-il, ne peut être gênée en aucune manière, si ce n’est dans les États despotiques… N’allez pas opposer l’intérêt des fonctionnaires publics à celui de la patrie. Aristide condamné n’accusait pas la loi qui donnait aux citoyens le droit de dénonciation. Caton, cité soixante fois en justice, ne fit jamais entendre la moindre plainte ; mais les décemvirs firent des lois contre les libelles[[1119]](#footnote-1120). »

Chose remarquable ! pas un des douze cents députés ne songe à répondre : « Que nous font les Grecs et les Romains ? Nous n’élaborons des lois ni pour Athènes ni pour Rome. » Au contraire, tous écoutent ces heureuses citations avec le respect d’écoliers pour leurs maîtres, et, les regardant comme des oracles, ils en font la règle de leur conduite.

Tant de libertés peuvent amener des abus : qui jugera les coupables ? qui plaidera leur cause ? Au nom des Romains, Robespierre répond que ce sera le peuple lui-même ; et au nom de cette autorité péremptoire, la France sera dotée du jury, l’ordre judiciaire bouleversé de fond en comble, et les offices ministériels abolis. Afin d’arriver à la destruction de ces derniers en les rendant odieux et ridicules, Robespierre s’écrie : « Chez quel peuple libre a-t-on jamais eu l’idée d’une pareille institution ? Les Romains avaient-ils des tableaux d’avocats ? Quand Cicéron foudroyait Verres, avait-il été obligé de postuler un certificat auprès d’un directoire et de faire un cours de pratique chez un homme de loi[[1120]](#footnote-1121) ? »

Législateur et juge de par l’autorité des Grecs et des Romains, le peuple, pour imiter autant qu’il pourra ces modèles inimitables, abolira la peine de mort. Le 30 mai 1791, Robespierre lui dit du haut de la tribune : « La nouvelle ayant été portée à Athènes que des citoyens avaient été condamnés à mort dans la ville d’Argos, on courut dans les temples et on conjura les dieux de détourner des Athéniens des pensées si cruelles et si funestes. Je viens prier des législateurs qui doivent être les organes des lois éternelles d’effacer du code français des lois de sang, qui commandent des meurtres juridiques[[1121]](#footnote-1122). » En conséquence, il demande l’abolition de la peine de mort et prouve sa thèse par une leçon d’histoire romaine, dans laquelle on voit figurer Sylla, Octave, Tibère, Caligula, la loi Porcia et toute l’érudition de collège[[1122]](#footnote-1123).

Dans les Républiques anciennes le peuple était armé ; donc le peuple français doit l’être, et il le sera. Le Romain demande l’établissement de la garde nationale et l’admission de tous les citoyens domiciliés dans cette milice populaire ; puis il révèle en ces termes le but de l’institution : « Est-elle établie, dit-il, pour repousser les ennemis du dehors ? non ; vous avez pour cela une armée formidable. Mais partout où une force militaire considérable existe sans contrepoids, le peuple n’est pas libre. Ce contrepoids, quel est-il ? Les gardes nationales. D’après ce principe, il faut organiser la garde nationale de manière que le pouvoir exécutif ne puisse abuser de la force immense qui lui est confiée[[1123]](#footnote-1124). »

Après cette campagne en faveur du peuple, Robespierre demande à ses commettants les honneurs du triomphe, qu’il a si bien mérités. « Il annonce son retour prochain à Arras à une de ses anciennes maîtresses, en lui confiant le vœu d’être reçu en triomphe. Ce triomphe eut lieu, en effet, dans les premiers jours d’octobre 1791. Le cortège qui vint au-devant du Romain se composait d’un groupe de vieillards portant des couronnes civiques, d’un chœur de femmes vêtues de blanc et d’une troupe d’enfants chargés de répandre des fleurs. La garde nationale était sous les armes, et la ville illuminée[[1124]](#footnote-1125). »

Autant Robespierre exalte le peuple, autant il abaisse le roi et déteste la royauté. « Comment voudrait-on, dit un homme politique de notre époque, qu’il en fût autrement ? L’instruction scientifique de Robespierre, comme celle de la jeunesse lettrée depuis la Renaissance, n’avait eu que deux sources, la Grèce et Rome. L’histoire écrite de la Grèce commence à l’expulsion et au meurtre de ses rois. Rome nous apparaît encore avec une haine plus prononcée de la monarchie. Quel triste récit nous ont laissé ses historiens de la royauté !…

 » Au contraire, quel noble spectacle offert au monde par ce Brutus digne de Rome, et ce Sénat digne de Brutus ! Comme la gloire, la puissance, l’immortalité s’accumulent sur ce Capitole républicain ! Comme un Brutus et un Caton terminent avec un patriotique courage ce grand drame de l’humanité ouvert par un autre Brutus, illustré par un autre Caton[[1125]](#footnote-1126) ! »

Ainsi, dans l’histoire telle qu’elle est enseignée au collège, le beau coté de la médaille c’est la République ; le côté odieux, c’est la royauté. Robespierre ne l’avait pas compris autrement : toute sa vie politique en est la preuve. Jamais homme ne montra pour la royauté un dédain plus superbe, une haine plus profonde. Le 8 octobre 1789, Louis XVI fait savoir à l’Assemblée qu’il se réserve l’examen de quelques articles de la Constitution. « La réponse du roi, s’écrie Robespierre, est destructive non-seulement de la Constitution, mais encore du droit national d’avoir une Constitution… Est-ce au pouvoir exécutif à critiquer le pouvoir constituant de qui il émane ? Il n’appartient à aucune puissance de la terre de s’élever au-dessus d’une nation et de censurer ses volontés… Vous n’avez d’autre moyen d’éviter les obstacles que de briser les obstacles[[1126]](#footnote-1127). »

Ce langage est modéré, respectueux même, en comparaison de celui qu’il tient quelques mois plus tard. Dans la séance du 19 mai 1791, il ose le premier dire devant une assemblée de législateurs français : « Il est inexact d’appeler le roi le représentant de la nation. Le roi est le commis de la nation, pour exécuter les volontés nationales. C’est ici le moment de commencer cette grande Révolution, qui s’étendra sur toutes les parties du monde[[1127]](#footnote-1128). » Et il demande qu’on dépouille le roi de ses prérogatives, et notamment du droit de faire la guerre.

Amoindrir la royauté ne lui suffit pas, il faut la détruire. Le 18 juin 1791, demandant le licenciement de tous les officiers de l’armée, il commence ainsi sa harangue calomnieuse, comme disait Cazalès : « Au milieu des ruines de toutes les aristocraties, quelle est cette puissance qui semble élever encore un front audacieux et menaçant ? Vous avez reconstitué toutes les fonctions publiques suivant le principe de l’égalité et de la liberté, et vous conservez un corps de fonctionnaires publics armés, créé par le despotisme, qui est à la fois le démenti le plus formel de la Constitution et l’insulte la plus révoltante à la dignité du peuple[[1128]](#footnote-1129). »

Cinq jours après, le 23 juin, Robespierre, le front radieux, reparaît à la tribune, et en vrai Romain il réclame des couronnes civiques pour ceux qui ont arrêté le roi à Varennes. Le 26, il demande avec empire qu’on fasse subir un interrogatoire au roi et à la reine sur les motifs de leur fuite. « Qu’on ne dise pas, s’écrie-t-il, que l’autorité royale sera dégradée. Un citoyen, une citoyenne, un homme quelconque, à quelque dignité qu’il soit élevé, ne peut jamais être dégradé par la loi. La reine est une citoyenne ; le roi est un citoyen, comptable à la nation, et en qualité de premier fonctionnaire public il doit être soumis à la loi[[1129]](#footnote-1130). »

Sa haine classique des rois se manifestant de plus en plus avec les événements, le 30 novembre 1792, Robespierre dévoile à la Convention le fond de sa pensée. « Je demande, dit-il, que le dernier tyran des Français, le chef, le point de ralliement des conspirateurs, soit condamné à la peine de ses forfaits[[1130]](#footnote-1131). »

Le 4 décembre, il s’attaque à l’institution même de la monarchie, et veut qu’on décrète en principe que nulle nation ne peut se donner un roi. « Il faut, dit-il, réparer l’outrage fait à la souveraineté nationale par une proposition qui supposerait qu’une nation aurait le droit de s’asservir à la royauté. Non ; c’est an crime pour une nation de se donner un roi. Je demande qu’il soit décrété en principe que nulle nation ne peut se donner un roi. L’Assemblée a décidé qu’elle prononcerait elle-même le jugement du ci-devant roi. Je soutiens que, d’après les principes[[1131]](#footnote-1132), il faut le condamner sur-le-champ à mort, en vertu de l’insurrection[[1132]](#footnote-1133). »

On dirait que la soif du sang royal empêche de dormir le nouveau Brutus. Le 13 décembre, remontant à la tribune, il dit : « Je demande que rien n’arrête la marche de la Commune par rapport à ce criminel, dont vous devez à la nation entière la plus prompte justice[[1133]](#footnote-1134). » Le 26, son langage devient plus impérieux et s’empreint d’une teinte plus marquée de républicanisme antique. « La haine des tyrans, dit-il, et l’amour de l’humanité ont une racine commune dans le cœur de l’homme juste qui aime son pays. La clémence qui compose avec la tyrannie est barbare. C’est à l’intérêt suprême du salut public que je vous appelle. (Salus populi supréma lex esto). C’est la voix de la patrie qui se fait entendre[[1134]](#footnote-1135). »

Le 15 janvier, il vote contre l’appel au peuple ; le 16, il opine en ces termes, dignes d’un Spartiate : « Je n’aime point, dit-il, les longs discours, nous sommes envoyés pour cimenter la liberté publique par la condamnation du tyran, et cela me suffit. Je suis inflexible pour les oppresseurs, parce que je suis compatissant pour les opprimés. Le seul moyen de vaincre les despotes, c’est d’élever le caractère français à la hauteur des principes républicains, et d’exercer sur les rois et sur les esclaves des rois l’ascendant des âmes fières et libres sur les âmes serviles et insolentes ; je vote pour la mort[[1135]](#footnote-1136). »

La mort des rois : telle est la hauteur à laquelle, suivant Robespierre, doivent s’élever les principes républicains : tel est le dernier mot de son admiration classique pour les démocrates de l’antiquité.

## CHAPITRE XIII.

Les triumvirs révolutionnaires — Robespierre (suite).

Il attaque l’ordre religieux. — Discours. — Œuvre de reconstruction. — Il essaie de fonder une nouvelle religion. — C’est la religion de l’antiquité classique. — Discours. — Il veut affermir la Révolution. — Éducation. — Elle est grecque et romaine. — Il aspire au pouvoir suprême. — Il attaque ses rivaux au nom de l’antiquité.

La Révolution est la négation armée ; et par conséquent la destruction de tout ce que l’homme n’a pas établi, et l’exaltation de l’homme sur un piédestal de ruines. Dans Robespierre nous l’avons vue jusqu’ici accomplissant avec persévérance ce double travail au point de vue social. Nous allons la suivre, incarnée dans le même homme, marchant d’un pas égal à l’apothéose de l’homme dans l’ordre religieux.

L’élève du collège Louis le-Grand a vu dans l’antiquité classique la plus belle époque de l’humanité, l’époque de la civilisation la plus brillante, des plus grands caractères, des plus hautes vertus, des institutions sociales les plus parfaites. L’homme a fait cela sans le christianisme ; il l’a fait sans autre religion que la foi à des dieux imaginaires, ouvrages de ses mains, et souvent complices de ses passions : il l’a fait tout seul. Partant de ce principe, Robespierre proteste contre toute autorité religieuse qui aurait la prétention de se donner pour nécessaire à l’homme, s’imposer à lui et ne pas relever de lui.

Le 31 mai 1790, à propos de la constitution civile du clergé, il révèle sa pensée dans la théorie suivante : « Toutes les fonctions publiques, dit-il, sont d’institution sociale. Les prêtres sont des magistrats. Aucune magistrature n’a le droit d’exister qu’autant qu’elle est utile. Devant cette maxime disparaissent les bénéfices, les cathédrales, les collégiales, les cures, et tous les évêchés que ne demandent pas les besoins publics, les archevêques, les cardinaux[[1136]](#footnote-1137). »

Voilà l’Église dans l’État. Une fois dans cette geôle, la Révolution la dépouille et la soufflette sur les deux joues. Le 2 novembre, Robespierre vote avec enthousiasme la spoliation du clergé. Toutes les familles de prêtres, de religieux et de religieuses sont expulsées de leurs couvents sous un feu roulant de plaisanteries et de quolibets.

Ce spectacle sourit particulièrement à la Révolution. Dans tous les lieux qu’elle envahit, son premier soin est de le renouveler. Au moment où nous écrivons ces lignes, les frères de Robespierre le donnent en Espagne et en Italie, avec le laisser passer des gouvernements. Ce sont là, quoi qu’on en dise, autant d’atteintes au principe de la propriété. Et après avoir donné au peuple de pareils exemples de spoliation, faudra-t-il beaucoup s’étonner si un jour le peuple veut appliquer à d’autres qu’à des prêtres et à des moines ce nouveau droit, en vertu duquel l’État, la Nation peut disposer du bien d’autrui ? La propriété, c’est le champ de Naboth ou le moulin de Sans-Souci. Qu’on soit meunier ou capucin, peu importe, la justice et le droit sont les mêmes pour l’un et pour l’autre.

La révolution n’y regarde pas de si près. Le 18 novembre 1790, elle demande, par l’organe de Robespierre, la spoliation du saint-siège, c’est-à-dire l’incorporation à l’empire français du comtat d’Avignon : « Attendu, dit l’orateur, que l’oppression et le despotisme ont seuls pu faire passer Avignon sous la domination papale[[1137]](#footnote-1138). »

Dans le même moment, afin de consacrer par un acte solennel la souveraineté de l’homme sur le simulacre de religion qu’elle daigne conserver provisoirement, la Révolution décrète que la messe des élections sera précédée du Veni Creátor, et terminée par le : Dómine, salvam fac gentem, salvam fac legem, salvum fac regem[[1138]](#footnote-1139). »

Ce provisoire ne sera pas de longue durée. Pour Robespierre comme pour toute cette génération, nourrie des mêmes idées que lui, le christianisme est la religion du despotisme et de la superstition : c’est rendre service à l’humanité que de le détruire. Et Robespierre s’écrie : « L’anarchie a régné en France depuis Clovis jusqu’au dernier des Capets[[1139]](#footnote-1140). »

Aussi, quand il veut fonder une religion, il a grand soin de déclarer qu’il repousse et le Dieu, et le culte, et les prêtres du christianisme ; qu’entre sa religion et la leur il n’y a rien, il ne peut rien y avoir de commun ; que l’idéal de l’ordre religieux est dans les immortelles républiques de l’antiquité. « Prêtres ambitieux, s’écrie-t-il, n’attendez pas que nous travaillions à rétablir votre empire. Vous vous êtes tués vous-mêmes, et on ne revient pas plus à la vie morale qu’à l’existence physique. Et d’ailleurs, qu’y a-t-il de commun entre les prêtres et Dieu ? Les prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à la médecine. (Tonnerre d’applaudissements.)

« Combien le dieu de la Nature est différent du Dieu des prêtres ! À force de défigurer l’Être suprême, ils l’ont anéanti autant qu’il était en eux. Les prêtres ont créé Dieu à leur image ; ils l’ont fait jaloux, capricieux, avide, cruel, implacable ; ils l’ont traité comme jadis les maires du palais traitèrent les descendants de Clovis, pour régner sous son nom et se mettre à sa place. Ils l’ont relégué dans le ciel comme dans un palais, et ne l’ont appelé sur la terre que pour demander à leur profit des dîmes, des richesses, des honneurs, des plaisirs et de la puissance. Le véritable prêtre de l’Être suprême, c’est la Nature ; son temple, l’univers ; son culte, la vertu ; ses fêtes, la joie d’un grand peuple[[1140]](#footnote-1141). »

Après avoir longuement parlé de César, de Catilina, de Socrate, de Léonidas et des Thermopyles, de Zénon, de Brutus, de Caton, de Solon et de Lycurgue, il continue : « Le plus magnifique de tous les spectacles est celui d’un grand peuple assemblé. On ne parle jamais sans enthousiasme des fêtes nationales de la Grèce… Combien il serait facile au peuple français de donner à ses assemblées un plus grand caractère ! Un système de fêtes nationales serait à la fois le plus doux lien de la fraternité et le plus puissant moyen de régénération[[1141]](#footnote-1142). »

Et il fait décréter quarante-deux fêtes politico-religieuses, calquées sur les fêtes de l’antiquité classique[[1142]](#footnote-1143).

Dans la personne de Robespierre, la Révolution a fait table rase de l’ordre religieux et social établi par le christianisme. Du milieu de tant de décombres, nous venons de voir le Triumvir essayer de tirer un nouvel ordre religieux : reste l’ordre social. Robespierre n’est pas embarrassé : l’ordre social sera conforme au type de perfection qu’il a dans l’esprit. Or, nous savons par les papiers du 9 thermidor, par le témoignage de Sénart et d’autres historiens, que la pensée intime de Robespierre était de ressusciter la République romaine ; de faire de Paris la capitale du monde moderne, comme Rome le fut du monde ancien ; de diviser l’empire français en provinces militaires, et de le gouverner par des proconsuls[[1143]](#footnote-1144) Une partie de ce plan fut réalisée ; l’autre devait l’être si Robespierre fût parvenu à la dictature, objet de toute son ambition, motif de toutes ses cruautés.

En attendant, voyons avec quelle profonde habileté il prépare son règne. D’une part, il s’attache à façonner l’esprit public à l’acceptation de ses théories gouvernementales, en voulant que la jeunesse soit élevée dans les idées républicaines de la Grèce et de Rome ; avec non moins d’opiniâtreté il attaque, d’autre part, tous les obstacles à son triomphe, supplante, abat successivement tous ses rivaux ; et, suivant l’expression de Saint-Just, il marche au Capitole les pieds dans le sang et dans les larmes.

Quant à l’éducation, il y revient souvent. Le 13 juillet 1793, il lit à la Convention le plan de pédagogie laissé par le régicide Lepelletier de Saint-Fargeau, et l’approuve avec chaleur, comme un chef-d’œuvre que la main de l’humanité semble avoir tracé. Or, comme celui de Saint-Just, ce plan n’est pas autre chose qu’un calque de ceux de Lycurgue et de Platon. « Tous les enfants appartiennent à la République. Depuis l’âge de cinq ans jusqu’à douze pour les garçons, et jusqu’à onze pour les filles : tous les enfants, sans distinction et sans exception, sont élevés en commun aux dépens de la République. Tous, sous les saintes lois de l’égalité, reçoivent mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, mêmes soins[[1144]](#footnote-1145). »

À ses yeux, la perfection serait de continuer cette éducation en commun jusqu’à dix-huit et vingt ans ; mais il n’ose encore l’espérer. « Prolonger, dit-il, l’instruction publique jusqu’à l’adolescence est un beau songe. Quelquefois nous l’avons rêvé délicieusement avec Platon ; quelquefois nous l’avons vu avec enthousiasme réalisé dans les fêtes de Lacédémone ; quelquefois nous en avons trouvé l’insipide caricature dans nos collèges. »

« Ici, continue le rapporteur, s’élève une question bien importante. L’instruction publique des enfants sera-t-elle obligatoire pour les parents, ou les parents auront-ils seulement la faculté de profiter de ce bienfait national ?

 » D’après les principes, tous doivent y être obligés.

 » Dans l’intérêt public, tous doivent y être obligés.

 » Dans peu d’années, tous doivent y être obligés[[1145]](#footnote-1146). »

Rien de nouveau sous le soleil révolutionnaire : c’est mot à mot la fameuse instruction universelle, gratuite et obligatoire de 1848.

Le 18 floréal, Robespierre revient encore à son thème favori. Inaugurant la religion et les fêtes de l’antiquité classique, il veut, très-logiquement d’ailleurs, que l’éducation de la jeunesse soit en harmonie avec le nouvel ordre de choses. Il dit : « Que l’éducation publique soit surtout dirigée vers ce but ; vous lui imprimerez un grand caractère, analogue à la vertu de notre gouvernement et à la grandeur des destinées de notre République. Vous sentirez la nécessité de la rendre commune et égale pour tous les Français. Il ne s’agit plus de former des messieurs, mais des citoyens ; la patrie seule a le droit d’élever ses enfants ; elle ne peut confier ce dépôt à l’orgueil des familles[[1146]](#footnote-1147). »

Mais jamais Robespierre ne s’est expliqué plus clairement sur ce sujet que dans sa harangue du 7 février 1794, où il traite des principes de la morale républicaine. Profondément convaincu par son éducation que les républiques de l’antiquité sont l’âge d’or du genre humain, il proclame bien haut que le but de la Révolution est de les faire revivre. « Quel est, s’écrie-t-il, le but où nous tendons ? Nous voulons la jouissance paisible de la liberté et de l’égalité ; nous voulons un ordre de choses où toutes les âmes s’agrandissent par la communication continuelle des sentiments républicains ; en un mot, nous voulons toutes les vertus et tous les miracles de la République, à la place de tous les vices et de tous les ridicules de la monarchie[[1147]](#footnote-1148). »

Où Robespierre a-t-il puisé cette idée flatteuse de la France républicaine ? De quelle république a-t-il admiré les vertus et les miracles ? Celle de Gênes ou de Venise ? En tenant ce langage, quel type a-t-il dans l’esprit ? Écoutons : « Il n’est que la démocratie où l’État est véritablement la patrie, et peut compter autant de défenseurs intéressés à sa cause qu’il renferme de citoyens. Voilà la source de la supériorité des peuples libres sur les autres. Si Athènes et Sparte ont triomphé des tyrans de l’Asie, il n’en faut point chercher d’autre cause… Remontez donc sans cesse le ressort des gouvernements républicains… Une nation est vraiment corrompue lorsqu’elle passe de la démocratie à l’aristocratie ou à la monarchie.

 » Lorsque, après quatre cents ans de gloire, l’avarice a enfin chassé de Sparte les mœurs avec les lois de Lycurgue, Agis meurt en vain pour les rappeler. Démosthènes a beau tonner contre Philippe, Philippe trouve dans les vices d’Athènes dégénérée des avocats plus éloquents que Démosthènes. Qu’importe que Brutus ait tué le tyran ? la tyrannie vit encore dans les cœurs, et Rome n’existe plus que dans Brutus[[1148]](#footnote-1149). »

La conclusion est qu’il faut, au moyen de l’éducation, entretenir dans la France régénéré les mœurs de Lycurgue et le républicanisme de Brutus.

Quant à la destruction de ses rivaux, Robespierre, s’inspirant toujours des exemples de l’antiquité classique, demande sans cesse par lui-même ou par ses affidés des mesures promptes, terribles, impitoyables contre ceux qu’il appelle des modernes Cacus, c’est-à-dire d’affreux brigands. Le 27 brumaire, il s’exprime ainsi : « Représentants du peuple français, sentez votre dignité. Vous pouvez concevoir un orgueil légitime : vous avez aboli la royauté et puni les tyrans ; vous avez brisé toutes les idoles coupables devant qui vous avez trouvé le monde prosterné. Portez la lumière dans les antres de ces modernes Cacus, où l’on partage les dépouilles du peuple en conspirant contre la liberté. Quel que soit le sort personnel qui vous attend, votre triomphe est certain ; la mort même des fondateurs de la liberté est un triomphe. Jusque sous le règne des lâches empereurs de Rome, on adorait les images sacrées des héros qui étaient morts en combattant contre eux. On les appelait les derniers des Romains[[1149]](#footnote-1150). »

La hache révolutionnaire, qu’au nom de l’antiquité Robespierre a fait tomber sur tant de victimes, doit immoler, toujours en vertu des mêmes exemples, de nouvelles hécatombes. Le 25 décembre, développant à la Convention les principes du gouvernement révolutionnaire, il tient ce discours évidemment appris au collège : « Les défenseurs de la République adoptent la maxime de César : Ils croient qu’on n’a rien fait tant qu’il reste quelque chose à faire. La Révolution est la guerre de la liberté contre ses ennemis. Le gouvernement révolutionnaire ne doit aux ennemis du peuple que la mort. Ceux qui nomment les lois révolutionnaires arbitraires ou tyranniques sont des sophistes stupides. Les temples des Dieux ne sont pas faits pour servir d’asile aux sacrilèges qui viennent les profaner. Le gouvernement révolutionnaire est appuyé sur la plus sainte de toutes les lois, le salut du peuple.

 » Élevons-nous à la hauteur des vertus républicaines. Thémistocle avait plus de génie que le général qui commandait la flotte des Grecs. Cependant celui-ci, pour réponse à un avis nécessaire qui devait sauver la patrie, leva le bâton pour le frapper. Thémistocle se contenta de lui répliquer : « Frappe, mais écoute ; » et la Grèce triompha des tyrans de l’Asie. Scipion valait bien un autre général romain ; et Scipion, après avoir vaincu Annibal et Carthage, se fit une gloire de servir sous son ennemi. Ô vertu des grands hommes ! que sont devant toi toutes les agitations et toutes les prétentions des petites âmes ? Ô patrie ! as-tu moins de droits sur les représentants du peuple français que la Grèce et Rome sur leurs généraux[[1150]](#footnote-1151) ? »

En conséquence, il demande la tête de tous les généraux et officiers prévenus de conspiration avec Dumouriez ; de tous les étrangers, banquiers et autres individus prévenus de connivence avec les rois ligués contre la République française.

Tel est le langage invariable de Robespierre pendant tout le cours de sa vie politique. Or, ces discours dont il serait facile de donner beaucoup d’autres échantillons, et dans lesquels idées, sentiments, exemples, autorités, expressions, tout est païen ; ces discours qu’on croirait prononcés il y a deux mille ans à la tribune aux harangues, par quelque démocrate de l’ancienne Rome, ne sont-ils pas la preuve évidente que Robespierre est resté ce que l’a fait son éducation de collège ? Et puisque son langage est celui de tous, ne faut-il pas en conclure que Saint-Just, Couthon, Barrère, Vadier, Bourdon, Camille Desmoulins et autres Automédons du char révolutionnaire ne furent, suivant le mot de Charles Nodier, que des écoliers récemment arrivés de Rome et de Sparte, et transformés en législateurs français ?

## CHAPITRE XIV.

Règne des triumvirs.

Traits de ressemblance entre la République française et la République romaine. — Portrait des triumvirs romains et de leur règne. — Reproduit par les triumvirs français. — La Terreur, inaugurée au nom des Romains. — Combattue par les mêmes autorités. — Listes de proscription. — Loi des suspects. — Prisons partout. — Prisons de Paris, noms et détails. — Bières des vivants. — Condamnations sans discernement et en masse. — Mot de Saint-Just.

Poussée par une force mystérieuse, la République française a reproduit dans l’ordre politique toutes les phases de la République romaine : l’abolition de la Royauté, la République, le Triumvirat et l’Empire. Or, l’histoire nous dépeint en ces termes le règne des anciens triumvirs. « Après la défaite de leurs rivaux, Octave, Antoine et Lépide eurent une entrevue dans laquelle ils firent cette ligue connue sous le nom de Triumvirat, et convinrent de s’arroger le pouvoir suprême, sous le titre de Triumvirs, réformateurs de la république. Les triumvirs organisèrent le règne de la terreur, afin d’arriver à leur fin en massacrant tous ceux qui pouvaient s’opposer à leurs projets ambitieux. On disputa longtemps sur ceux qui devaient être proscrits. Ils s’abandonnèrent enfin leurs amis et leurs parents. La tête de Cicéron fut livrée par Octave, en échange de celle de l’oncle d’Antoine et du frère de Lépide. La richesse fut aussi un titre de proscription. En cela fidèles imitateurs des premiers triumvirs, dont Salluste écrit : « Ce fut assez d’être riche en terre ou en » argent, ou de posséder quelque belle maison de » campagne pour être criminel[[1151]](#footnote-1152). »

« Les Triumvirs arrivent à Rome, affichent leurs listes de proscription et les font exécuter. Il y eut plus de trois cents sénateurs et plus de deux mille chevaliers massacrés. Des fils livrèrent leurs pères aux bourreaux pour profiter de leurs dépouilles. Rome entière fut remplie de carnage, la tribune aux harangues chargée de têtes coupées, et les rues jonchées de cadavres. Les Triumvirs vendaient les biens des proscrits et en distribuaient le prix à leurs soldats. Puis, ils firent un édit par lequel il était ordonné à tous les citoyens de se réjouir de la proscription et défendu, sous peine de mort, de donner des marques de douleur et de tristesse[[1152]](#footnote-1153). »

Octave ne fut pas le moins barbare des trois. L’histoire l’accuse d’avoir fait assassiner les deux consuls Hirtius et Pansa[[1153]](#footnote-1154). Il traitait avec une lâche barbarie ses victimes les plus distinguées. Une d’elles lui ayant demandé en suppliant les honneurs de la sépulture, il lui répondit : Ne t’en inquiète pas, les vautours en auront soin[[1154]](#footnote-1155). Un père et un fils implorant sa clémence l’un pour l’autre, Octave leur ordonne de remettre leur destinée à la décision du sort ou d’un duel. Le père tend la gorge au poignard ; le fils de désespoir se perce de son épée : et le triumvir jouit avec délices du spectacle de cette double mort[[1155]](#footnote-1156). Après la prise de Pérouse, voyant que plusieurs prisonniers cherchaient à s’excuser ou à implorer sa clémence, il prévient leurs instances par ce mot digne d’un cannibale : Il faut mourir, moriéndum esse[[1156]](#footnote-1157). Parmi les officiers qui s’étaient rendus à lui, il en choisit trois cents de l’ordre du sénat et de l’ordre des chevaliers, et aux ides de Mars, il les fait immoler sur l’autel consacré à César[[1157]](#footnote-1158).

Ajoutez qu’en matière de croyances, Octave est un libre penseur qui se moque ouvertement de Jupiter et de la religion des ancêtres, qui fait des lois sévères pour la réforme des mœurs, et qui donne publiquement l’exemple du libertinage et de l’adultère. Bientôt il rompt le Triumvirat, condamne Lépide à l’exil perpétuel et force Antoine à se tuer[[1158]](#footnote-1159).

Quant aux mœurs des triumvirs et surtout d’Octave, elles sont une orgie perpétuelle, comme nous le verrons plus tard[[1159]](#footnote-1160).

Or, cet homme de sang, de luxure et d’impiété est de la part des fiers Romains l’objet des flatteries les plus basses, de la servilité la plus abjecte, d’hommages, enfin, qui vont jusqu’à l’adoration. Virgile, Horace, Ovide, tous les lettrés de l’époque à l’envi chantent ses louanges ; le sénat change en temple la maison où il était né, et consacre ce temple à cette divinité en chair et en os. Les titres les plus pompeux lui sont prodigués : on l’appelle père de la patrie, divin, dieu. Chaque année on célèbre par des jeux publics l’anniversaire de sa naissance, et tous les ordres de l’État jettent en son honneur quelques pièces de monnaie dans le gouffre de Curtius[[1160]](#footnote-1161).

En résumant les principaux traits de ce tableau, nous voyons le règne de la terreur, les listes de proscription, les massacres, les confiscations des biens des victimes, la luxure marchant de pair avec la cruauté, enfin, l’abaissement des caractères se manifestant par l’obéissance muette et par les plus basses flatteries de la part des Romains pour le despote qui leur tenait le pied sur la gorge.

Par quel mystère tous les traits de ce Triumvirat, passé depuis deux mille ans, se retrouvent-ils, mot pour mot, dans le Triumvirat de 1793 ? La ressemblance est telle que, dans son rapport sur les papiers de Robespierre, le conventionnel Courtois ne trouve pas, dans les annales du monde, d’autre terme de comparaison au Triumvirat de Saint-Just, Couthon et Robespierre, que celui d’Auguste, Antoine et Lépide[[1161]](#footnote-1162). Il montre la justesse de sa comparaison par le tableau des cruautés et des bassesses qui signalent les deux époques.

« Le règne de la Terreur, continue un écrivain moderne, ressemble, sous beaucoup de rapports, au second Triumvirat[[1162]](#footnote-1163). »

Le conventionnel Dupin ajoute que les Triumvirs exerçaient un despotisme dont nos annales ne présentent aucun exemple, et dont on ne pourrait trouver le modèle que dans les règnes de Tibère et de Néron[[1163]](#footnote-1164).

Un autre révolutionnaire compare Robespierre et ses complices à Sylla et à Catilina. « Ils n’épargnèrent ni âge, ni sexe, ni classe ; les vertus étaient des arrêts de mort ; il suffisait d’être riche pour n’être pas innocent… Ce portrait n’est-il pas tout entier celui du Catilina français[[1164]](#footnote-1165). » Puis il s’écrie naïvement : « Ne serait-on pas tenté de croire à la reproduction des mêmes êtres à certaines périodes de siècles tant célébrées par les anciens[[1165]](#footnote-1166) ? »

Eh non ! on n’est pas tenté d’y croire. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les Triumvirs révolutionnaires et leurs adorateurs avaient été nourris de paganisme, et ils furent de vrais païens : voilà le mystère. L’éducation est la métempsycose qui a reproduit à deux mille ans d’intervalle, et, si la Révolution triomphe (Dieu nous en préserve !), qui reproduira les mêmes êtres, la même cruauté, les mêmes avilissements, les mêmes crimes : le paganisme ne change pas, et on récolte ce qu’on a semé. Du reste, que la comparaison de Courtois entre le règne des Triumvirs romains et celui des Triumvirs français soit exacte, l’histoire va le prouver.

Si le fait n’était stéréotypé dans le Moniteur, personne ne voudrait croire que c’est au nom des Romains que fut décrété le Règne de la Terreur. Dans le discours mémorable où il inaugure, pour le bonheur de la France régénérée, ce gouvernement draconien, Robespierre s’exprime en ces termes : « Quel est le principe fondamental du gouvernement démocratique, c’est la vertu. Je parle de la vertu publique qui opéra tant de prodiges dans la Grèce et dans Rome… La Terreur n’est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu ; elle est moins un principe particulier qu’une conséquence du principe général de la démocratie, appliqué aux plus pressants besoins de la patrie… Domptez par la Terreur les ennemis de la liberté, et vous aurez raison comme fondateurs de la République. Le gouvernement de la Révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie.

 » On se plaint de la détention des ennemis de la République ; on cherche ses exemples dans l’histoire des tyrans, parce qu’on ne veut pas les chercher dans celle des peuples libres ni dans le génie de la liberté menacée. À Rome, quand le consul découvrit la conjuration et l’étouffa au même instant par la mort des complices de Catilina, il fut accusé d’avoir violé les formes : Par qui ? Par l’ambitieux César, qui voulait grossir son parti de la horde des conjurés ; par les Pison, par les Clodius, et tous les mauvais citoyens qui redoutaient pour eux-mêmes la vertu d’un vrai Romain et la sévérité des lois. Punir les oppresseurs de l’humanité, c’est clémence, leur pardonner, c’est barbarie[[1166]](#footnote-1167). »

Ainsi, pour établir et justifier le règne de la Terreur, invoquer l’exemple des Romains ; transformer ceux qui oseraient se plaindre en mauvais citoyens, en Césars ambitieux, en Pisons, en Clodius ; absoudre les égorgeurs en les donnant pour de vrais Romains : voilà, pour le fond et pour la forme, le discours qui éleva à sa dernière puissance le despotisme du Triumvirat.

Sous le nom de loi des suspects, une liste interminable de proscription fut dressée par les Triumvirs. Cette loi, rédigée par Merlin, qui en reçut le nom de Merlin le Suspect, fut ainsi expliquée dans une circulaire officielle du procureur de la Commune, Chaumette : « Sont suspects 1° ceux qui, dans les assemblées du peuple, arrêtent son énergie ;

2° ceux qui parlent mystérieusement des malheurs de la République ; 3° ceux qui ont changé de langage et de conduite suivant les événements ; 4° ceux qui plaignent les fermiers et les marchands ; 5° ceux qui fréquentent les ci-devant nobles, les prêtres réfractaires ; 6° ceux qui n’ont pas pris une part active dans tout ce qui intéresse la Révolution ; 7° ceux qui ont reçu avec indifférence la Constitution républicaine ; 8° ceux qui, n’ayant rien fait contre la liberté, n’ont aussi rien fait pour elle[[1167]](#footnote-1168). »

Comme on voit, il était impossible à quiconque déplaisait à un jacobin de ne pas appartenir à l’une de ces catégories. En attendant qu’elle se couvrît de prisons, la France tombe dans la stupeur à la vue d’une loi qui menace de l’échafaud, qui en menace sans cesse, qui en menace tout le monde ; qui en menace pour toutes sortes d’actions, et même pour l’inaction ; qui en menace pour toute espèce de preuves, et sans ombre de preuves ; qui en menace toujours, par l’aspect seul d’un pouvoir absolu et d’une cruauté sans frein ; qui suspend sur chaque action un supplice, sur chaque parole une menace, sur le silence même une suspicion ; qui place sous chaque pas un piège ; dans chaque famille, dans chaque réunion, un traître ; sur les tribunaux des assassins, de manière à mettre, à toutes les heures du jour et de la nuit, tous les citoyens à la torture[[1168]](#footnote-1169).

Le décret du 23 ventôse vient ajouter à l’horreur de cette situation. Il établit « que tout citoyen est tenu de découvrir les conspirateurs et les individus mis hors la loi ; que quiconque les recèlera chez lui ou ailleurs sera regardé et puni comme leur complice[[1169]](#footnote-1170). »

Il faut le dire à la gloire du nom français, dix mille familles eurent l’héroïsme de violer ce funeste décret et de cacher dans leur sein le malheureux que la mort était toujours sur le point d’atteindre. On cite des pères envoyés à l’échafaud pour avoir caché leurs fils : tel Guadet, père du représentant de ce nom[[1170]](#footnote-1171).

Cependant la haine, la cupidité, les passions les plus honteuses multiplient les délations. Il n’y a plus rien de sacré, et on en vient à ce point que la dénonciation, rendue respectable, est recommandée comme le premier des devoirs aux fils, aux amis, aux serviteurs. « Ah ! s’écrie un témoin oculaire, c’était une époque terrible, où l’on faisait du patriotisme sauvage avec de la fureur et de l’hypocrisie. Ceux qui n’ont point vu ce temps ne se le représenteront point tel qu’il a été : ceux qui se le rappellent sont des monstres s’ils ne s’opposent pas à son retour. Malheur et exécration éternelle à qui en dotera son pays[[1171]](#footnote-1172) ! »

Or, qui en avait doté la France de 1793 ? Les Triumvirs et leurs complices. Qui avait fait les Triumvirs et leurs complices ? Quelles maximes les ont dirigés ? Quel langage ont-ils parlé ? Quels noms, quels exemples ont-ils invoqués ? Quel but ont-ils hautement avoué et constamment poursuivi ?

Nous venons de voir que c’est au nom des Romains que la Terreur fut imposée à la France. À ce fait si remarquable s’en joint un autre plus remarquable encore, s’il est possible : la réaction contre la Terreur se fit au nom des Romains. À Camille Desmoulins revient l’honneur d’avoir entrepris cette tâche. Citer aux Triumvirs, aux Jacobins, à la génération révolutionnaire le droit public établi par l’Évangile, l’autorité des législateurs chrétiens, les exemples et les souvenirs des nations modernes, eût été peine perdue : personne n’eut compris, personne n’eût été convaincu. D’ailleurs, pour Camille Desmoulins toutes ces choses étaient non avenues. Une seule autorité a droit au respect, c’est l’autorité des Grecs et des Romains ; un seul évangile peut être cité, c’est l’histoire des républiques de l’antiquité classique. Tel est le contrepoids que Desmoulins essaie de jeter dans la balance du despotisme triumviral.

« Pourquoi, dit-il dans son Vieux Cordelier, la clémence serait-elle devenue un crime dans la République ? Prétendons-nous être plus libres que les Athéniens, le peuple le plus démocrate qui ait jamais existé et qui avait élevé cet autel à la Miséricorde, devant lequel le philosophe Dimonax, plus de mille ans après, faisait encore prosterner les tyrans ? Je crois avoir bien avancé la démonstration que la saine politique commande une semblable institution. Et notre grand professeur, Machiavel, que je ne me lasse point de citer, regarde cet établissement comme le plus important et de première nécessité pour tout gouvernement… Ce qui rendrait furieux les Anglais, c’est si l’on disait de la France ce que disait Dicéarque de l’Attique : Nulle part au monde on ne peut vivre plus agréablement qu’à Athènes, soit qu’on ait de l’argent, soit qu’on n’en ait point[[1172]](#footnote-1173)

 » Or, la liberté ne confond point la femme ou la mère du coupable avec le coupable lui-même ; car Néron ne mettait point Sénèque au secret et ne le séparait pas de sa chère Pauline : et c’était Néron !

 » La liberté ne défend pas aux prisonniers de se nourrir avec leur argent comme ils l’entendent ; car Tibère laissait aux prisonniers toutes les commodités de la vie : Quibus vita concéditur, iis vitæ usus concédi debet : et c’était Tibère !

 » La liberté ne requiert pas que le cadavre d’un condamné soit décapité ; car Tibère disait : Ceux des condamnés qui auront le courage de se tuer, leur succession ne sera point confisquée et restera à leur famille ; c’est le remercîment que je leur fais de m’avoir épargné la douleur de les envoyer au supplice : et c’était encore Tibère[[1173]](#footnote-1174) ! »

Bien que parfaitement classiques, les réclamations de Camille Desmoulins ne sont point écoutées ; elles irritent les Triumvirs et le conduisent lui-même à l’échafaud.

En effet, le règne de la Terreur et la loi des suspects sont victorieusement défendus au nom des Grecs et des Romains. Barrère, alors un des séides de Robespierre, monte à la tribune et justifie en ces termes le code sanglant du Triumvirat : « La loi qui fait arrêter les personnes suspectes a été et a dû être portée, et je dirai : noble, suspect ; prêtre, suspect ; homme de cour, homme de loi, suspects ; banquier, suspect ; étranger, suspect ; agioteur, commerçant, suspects ; citoyen déguisé d’état et de forme, suspect…

 » Des citoyennes se sont présentées à la barre et ont fait entendre des réclamations. Eh ! qu’eussent-elles dit, ces femmes solliciteuses pour des arrestations momentanées, et qui se refusent à des sacrifices nécessaires à la patrie, si le président de la Convention, ouvrant devant elles le livre des républiques anciennes, leur eût dit : « La mère des plus patriotes et des plus courageux Romains apprend qu’une bataille a été donnée et que le sort de la république y était attaché ; elle vole sur les chemins au-devant des courriers qui apportaient la nouvelle.

 » L’envoyé de l’armée en voyant la mère des Gracques, qui avaient péri dans le combat, lui dit : Mère, tes trois enfants sont morts dans le combat. — Eh ! vil esclave, répond la citoyenne, t’ai-je demandé si mes enfants vivent ? Dis-moi que la bataille est gagnée, et courons au Capitole en rendre grâces aux dieux.

 » La citoyenne de Rome perdait pour jamais ses enfants, et ses enfants étaient patriotes ! Pouvez-vous dire que votre perte momentanée est égale à la sienne ?

 » Pétitionnaires des maisons d’arrêt, admirez du moins cette réponse dictée par le plus pur patriotisme[[1174]](#footnote-1175). »

C’est avec de pareilles raisons que les démagogues de collège ferment la bouche aux épouses, aux sœurs, aux malheureuses mères des victimes !

Elles se retirent, et la loi des suspects est maintenue, exécutée avec une nouvelle rigueur, et le règne de la Terreur, fondé au nom des Romains, continue au nom des Romains.

Dion Cassius nous a dit qu’Octave, Antoine et Lépide remplirent Rome de carnage, et qu’on rencontrait partout des cadavres et des têtes coupées. Sous l’empire du moderne Triumvirat, la France se couvrit de prisons et d’échafauds. Pour une bastille royale renfermant, le 14 juillet 1789, sept prisonniers la république eut quarante-huit mille sept cent quatre-vingt-quatre bastilles populaires renfermant, dans les premiers mois de 1794, plus de deux cent mille prisonniers politiques. Paris comptait trente-six vastes maisons d’arrêt, contenant en moyenne huit mille détenus politiques[[1175]](#footnote-1176) ; de plus, quatre-vingt-seize autres prisons moins spacieuses, annexées aux sections et aux comités révolutionnaires[[1176]](#footnote-1177).

Quelques détails nécessaires mettront en relief la ressemblance qui existe sur ce point entre les anciens et les modernes Triumvirs. De nouveau, nous laissons à d’autres le soin d’expliquer cet effrayant mystère.

Les principales prisons de Paris étaient : Pélagie, Lazare, Montaigu, les Quatre-Nations, le Luxembourg, les Carmes, le Plessis, Port-Libre, les Bénédictins anglais, l’Abbaye, Bicêtre, Dreneuc, Force-grande, Force-petite, Salpêtrière, les Anglaises au faubourg Antoine, la prison de la rue de Sèvres, les Madelonnettes, l’hôtel Talaru, rue de la Loi, Picpus et la Conciergerie, appelée l’antichambre de la guillotine parce que chaque après-midi on y transférait des autres prisons ceux qui, le lendemain matin, devaient comparaître devant le tribunal révolutionnaire, situé au-dessus des cachots de la Conciergerie, et le soir monter à l’échafaud[[1177]](#footnote-1178).

L’approvisionnement de la Conciergerie se faisait de la manière suivante : vers les deux heures après midi, on voyait partir du palais de justice une longue file de voitures appelées les Bières des vivants.

Ces véhicules étaient de longs chariots avec des banquettes latérales, traînés par quatre chevaux et accompagnés de quatre gendarmes à cheval et d’un huissier du Tribunal révolutionnaire, placé sur le devant. Arrivé à la prison, l’huissier obligeait tous les prisonniers à descendre dans la cour, faisait l’appel, séparait les élus, et composait sa cargaison en allant la compléter ailleurs. Elle était de cinquante à soixante victimes par jour. Vers la fin de son règne, le chef du Triumvirat avait décidé d’en porter le nombre à cent par jour dans chaque salle de jugement[[1178]](#footnote-1179).

Cent victimes par jour pour le festin des Triumvirs !

Dans ce triage sanglant, il se commettait souvent des erreurs monstrueuses qui se renouvelaient à la Conciergerie. Un jour on demande un citoyen pour aller au Tribunal révolutionnaire. Le nom était mal écrit, on ne pouvait le déchiffrer. On croit lire le nom du citoyen Gonthière, artiste distingué, qui réclame contre l’erreur qui va le conduire à l’échafaud. « C’est égal, dit l’agent révolutionnaire, il m’en faut encore un. Peu m’importe lequel, il s’expliquera au tribunal[[1179]](#footnote-1180) » ; et le vieillard fut entraîné.

« Un autre jour on apporte à la Conciergerie plus de quatre-vingts mises en liberté, délivrées par le Comité de sûreté générale, et il se trouve que le Tribunal révolutionnaire en avait fait guillotiner soixante deux[[1180]](#footnote-1181). »

« Le 8 thermidor, on vient demander pour la guillotine le nommé Vermantois, chanoine de Chartres. « Personne ne parait, personne parmi nous n’avait été chanoine. Il me faut un chanoine, répétait sans cesse l’envoyé de Fouquier-Tinville, il me faut un chanoine. » Enfin, après mille recherches, on découvre un jeune homme, autrefois militaire, du nom de Courlet-Vermantois, fils d’un conseiller de Dijon. On lui remet l’acte d’accusation ; il proteste qu’il n’a jamais eu rien de commun avec une cathédrale. N’importe, on le traduit au tribunal, et il est exécuté[[1181]](#footnote-1182). »

Ce mépris païen de la vie des hommes rappelle fidèlement celui d’Octave pour les prisonniers de Pérouse, qu’il fait massacrer indistinctement sans vouloir les entendre. De plus, il n’est que l’accomplissement littéral de l’ordre de l’un des Triumvirs. Un jour le maire de Strasbourg, Monet, présentait à Saint-Just, encore au lit, quelques réclamations en faveur de détenus qu’il protégeait. Saint-Just se dresse sur son coude, et regardant froidement son élève, lui dit : « Tu peux avoir raison pour quelques individus, mais il existe un grand danger, et nous ne savons où frapper. Eh bien ! un aveugle qui cherche une épingle dans un tas de poussière saisit le tas de poussière[[1182]](#footnote-1183). »

Pour en finir plus vite, Collot d’Herbois, qui fut longtemps le satellite de Robespierre, disait : « Il faut mettre des barils de poudre dans les prisons, et à coté une mèche permanente[[1183]](#footnote-1184). »

Sa proposition n’eut pas de suite ; mais il est certain que la conspiration des prisonniers du Luxembourg ne fut qu’une fable inventée pour envoyer des fournées entières à la guillotine. Il serait également prouvé que les Triumvirs avaient formé le projet, et cela d’accord avec la commune de Paris, de se défaire de tous les prisonniers dans un jour d’émeute que l’on aurait aisément excitée, et qui probablement aurait eu lieu la nuit du 9 au 10 thermidor. On avait récemment changé à cet effet tous les commis des prisons, pour que ces instruments de crime leur fussent totalement dévoués[[1184]](#footnote-1185).

« Aux approches du 9 thermidor, écrit un détenu de Port-Libre, nous acquîmes la certitude que sans la chute de Robespierre nous devions tous être massacrés[[1185]](#footnote-1186). »

« De là vient, ajoute un prisonnier des Madelonnettes, que deux jours avant le 9 thermidor on nous enleva jusqu’aux mouchettes. On ne voulait pas que les détenus n’attentassent point à leur vie, mais on voulait leur ôter jusqu’à la moindre défense contre ceux qui devaient être chargés d’y attenter. De là vient encore que, sous prétexte de faire des latrines, on creusait de larges fosses dans les jardins et les préaux de toutes les maisons d’arrêt. Nul doute que ces fosses ne fussent destinées à enterrer les morts et à soustraire à la connaissance du peuple les victimes qu’on voulait égorger[[1186]](#footnote-1187). »

Et parce qu’elle a écrit sur un chiffon de papier appelé Déclaration des droits les mots liberté, égalité, fraternité, la Révolution continuera de passer, aux yeux de certaines personnes, pour avoir eu le sentiment profond de la dignité de l’homme et inauguré l’ère de la liberté, de l’égalité et de la fraternité ! ! !

## CHAPITRE XV.

Règne des triumvirs (suite).

II reproduit en l’embellissant celui des triumvirs romains. — Riouffe notice, mémoires. — Autres témoins. — Détails sur ce qui se passe à la Conciergerie, au Luxembourg, à Port-Libre, à Lazare, à Picpus à Talaru, à l’Abbaye, au Plessis. — Jugement sur les triumvirs.

Salluste nous apprend qu’Octave prenait plaisir à faire égorger devant lui ses prisonniers les uns parles autres, mais l’histoire ne dit pas qu’il les ait mis au secret dans de noirs cachots ; qu’il leur ait donné, moins pour les faire vivre que pour les empêcher de mourir, des aliments qu’on jetterait à peine aux chiens ; ni qu’il les ait condamnés à de longues angoisses, mille fois plus cruelles que la mort. Ce que les anciens triumvirs n’ont pas fait, les triumvirs modernes l’ont réalisé : en sorte que, suivant l’expression d’un historien, le Triumvirat de 1794 a été une nouvelle édition illustrée du Triumvirat de l’ancienne Rome. Le droit d’être cru en racontant des atrocités qu’on ne trouve nulle part dans l’histoire des peuples chrétiens n’appartient qu’aux témoins oculaires et aux victimes. Nous les laisserons parler, après avoir fait connaître le principal narrateur.

Au mois d’octobre 1793 les agents de Robespierre arrêtaient à Bordeaux un jeune Français, un Espagnol et le représentant du peuple Duchâtel. Tous les trois sont dirigés sur Paris sous la garde de deux gendarmes. À Agen, un des gendarmes, ancien cuisinier, fait river à la jambe du jeune Français et de l’Espagnol un boulet ramé de quarante livres : on leur lie les mains, on leur ceint le corps d’une triple corde et on les oblige à marcher. Arrivés à Paris, on les jette dans le cachot le plus infect de la Conciergerie : ils y restent pendant quatorze mois. Ce jeune citoyen français, incarcéré comme partisan des Girondins, s’appelait Honoré Riouffe. Au point de vue sous lequel nous étudions la révolution française, sa biographie offre un grand intérêt.

Honoré Riouffe naquit à Rouen le 1er avril 1764. Privé de bonne heure de son père et de sa mère, il fut confié par son tuteur à un curé de campagne, qui se chargea de sa première éducation. Sa jeune Âme, nourrie des auteurs païens, prit les qualités des aliments qu’on lui donnait ; et lorsque Riouffe vint à Paris pour achever ses humanités, il était déjà possédé du charme des lettres antiques, auxquelles il vouait un culte exclusif. Sa fréquentation avec les grands hommes de la Grèce et de l’Italie lui avait aussi inspiré une haute admiration pour les institutions républicaines. Cette admiration irréfléchie le jeta dans le parti de la Gironde et devint la cause de ses malheurs. « Il était naturel, dit son biographe, que Riouffe, nourri de la littérature des Grecs et des Romains, se passionnât pour les témérités d’hommes ardents, présomptueux, qui, plus remplis de talents que de lumières, voulurent arracher au pouvoir, les faibles droits dont ils avaient juré le maintien[[1187]](#footnote-1188). »

Athènes, Rome et Sparte étaient à ses yeux les seuls points lumineux du globe. Pour lui, comme pour tous les lettrés de son époque, l’Europe chrétienne était le type de la servitude et de la barbarie. L’histoire a conservé de lui ce mot qu’il adressait à Napoléon, au sujet du concordat et de l’institution des corps politiques : « Les temps du despotisme sont passés irrévocablement. Autrefois l’État était dans l’Église : vous avez fait qu’aujourd’hui l’Église est dans l’État. »

L’influence de sou éducation classique se révèle plus explicitement encore dans son ouvrage intitulé Quelques chapitres[[1188]](#footnote-1189).

Riouffe, que ni les mécomptes de sa vie, ni les tortures de sa détention, ni les mensonges révolutionnaires n’avaient pu dégriser, proteste avec énergie contre le retour de la monarchie, à plus forte raison contre l’établissement d’un gouvernement absolu ; et jure ses grands dieux que la liberté conquise par la Révolution est impérissable, et que jamais la France ne courbera la tête sous le joug d’un despote. « On en sera convaincu, s’écrie — t-il, si on se rappelle qu’un très-grand nombre d’hommes se sont donné ou ont reçu la mort pour la liberté ; que, bien plus étonnants que Brutus, qui avait sucé avec le lait la haine des tyrans, ces grands hommes ont trouvé cette haine dans la force de leur âme ; que tous sont morts comme Régulus, irréprochables comme Camille, patriotes comme le dernier des Brutus. Jamais un peuple honoré par de tels hommes ne retournera à la servitude.

 » Eh bien ! ce peuple, c’est nous-mêmes ; ces grands hommes, ce n’est ni Phocion, ni Thémistocle, ni Camille, ni Cicéron : c’est Vergniaud, c’est Ducos et Fonfrède, jeunes et tendres frères, tendres gémeaux, qui luiront désormais aux yeux des amis de la liberté, comme Castor et Pollux, aux regards des nautoniers[[1189]](#footnote-1190). »

Voilà qui est bien entendu : jamais la France ne souffrira le despotisme ; et quand elle le souffrirait, jamais Honoré Riouffe ne consentira à plier sa tête républicaine sous le joug. Or, peu de temps après, Napoléon arrive au pouvoir, Riouffe devient préfet de l’empire, administre successivement les départements de la Côte-d’Or et de la Meurthe, et meurt à Metz en 1813[[1190]](#footnote-1191).

Entrant dans les détails de sa captivité, qui dura quatorze mois, Riouffe dit en tête de ses Mémoires : « J’ai parlé de Bordeaux et des émissaires du tyran (Robespierre) ; mais je n’ai point prétendu inculper Tallien[[1191]](#footnote-1192). Je me garde bien d’attaquer des hommes qui peuvent dire comme Scipion : tel jour j’ai sauvé ma patrie. Lorsque Flaminius proclama la liberté de la Grèce, les Grecs couvrirent leurs temples et leurs places de ses statues. Ils poussèrent des cris de joie si forts et si unanimes, qu’au rapport de Plutarque les oiseaux tombèrent morts. Flaminius fut obligé de se dérober à leurs transports[[1192]](#footnote-1193). »

Puis il ajoute ces lignes, qui montrent combien cette âme pleine de paganisme était vide de christianisme : « Des hommes tels que Robespierre et Saint-Just, fortement exaltés et profondément machiavélistes, ont dû rejeter tout ce qui n’était pas fanatique ou machiavéliste comme eux. Poussés hors de toutes limites par le mot révolutionnaire, mot plus V funeste à l’humanité que celui de Trinité et d’Eucharistie, ils ont du se trouver réduits à n’avoir pour partisans que l’écume de la nation[[1193]](#footnote-1194). »

Maintenant que nous connaissons Riouffe et que nous savons que sa déposition ne peut être suspecte, quittons-le un instant pour entendre d’autres témoins. Ces témoins sont tous des prisonniers de la Terreur, étrangers les uns aux autres, écrivant séparément, et ne sachant même pas si leurs notes, furtivement rédigées, traverseraient jamais les barreaux de leurs prisons. Pour autoriser son récit, l’un d’eux s’exprime en ces termes : « Je vais dire beaucoup de choses que la vraisemblance rejette. Mais j’accuse ici publiquement, j’accuse à haute voix, en présence de ma patrie, que ces cannibales ont ensanglantée de tant de crimes ; je les défie de me poursuivre juridiquement. Si je n’appuie pas tous ces faits sur des pièces authentiques, sur des témoins irréprochables, j’appelle sur ma tête le glaive des lois. Je consens à être puni comme un vil calomniateur[[1194]](#footnote-1195). »

Voyons quel était l’état des prisonniers sous le régime de l’égalité, de la liberté et de la fraternité. « Arrivés sur le seuil de la Conciergerie, de lourdes portes s’ouvraient devant vous. D’énormes dogues, au nombre déplus de vingt, secondaient les guichetiers. Lorsqu’un prisonnier était entré, on le faisait flairer par un de ses animaux : il était sous sa responsabilité. Il y avait de ces dogues dans toutes les prisons. Parmi ceux de la Conciergerie, il en était un distingué par sa taille, sa force et son intelligence : ce Cerbère se nommait Ravage. Il était chargé pendant la nuit de la garde de la cour et du préau.

 » Des prisonniers pour s’échapper parviennent à faire un trou, en argot un housard. Rien ne s’opposait plus à leurs désirs, sinon la vigilance de Ravage et le bruit qu’il pouvait faire. Ravage se tait ; mais le lendemain matin on s’aperçut qu’on lui avait attaché à la queue un assignat de cent sous, avec un petit billet où étaient écrits ces mots : On peut corrompre Ravage avec un assignat de cent sous et un paquet de pieds de mouton. Ravage, promenant et publiant ainsi son infamie, excita nos éclats de rire. Il en fut quitte, dit-on, pour cette humiliation et quelques heures de cachot[[1195]](#footnote-1196). »

« Du greffe de la Conciergerie on entre, en ouvrant d’énormes portes, dans des cachots appelés la Souricière ; il faudrait plutôt les nommer la Ratière. Un citoyen nommé Beauregard, homme aussi honnête qu’aimable, fut mis à son arrivée dans ce cachot. Les rats lui mangèrent en différents endroits la culotte sans respecter la chair. Il fut obligé de se couvrir toute la nuit la figure de ses mains pour sauver son nez et ses oreilles[[1196]](#footnote-1197). »

« Dans le cachot appelé Bombée, des cadavres vivants étaient couchés entre des planches dont la forme représentait des bières. On en voyait sortir tous les matins des vapeurs méphitiques qui pendant longtemps en bouchaient l’entrée. Dans celui appelé Saint-Vincent, les prisonniers étaient si pressés et l’on y respirait un air si corrompu que, sur trente-six malheureux qui y étaient renfermés, vingt-neuf ont été retirés morts successivement. Au-dessus de ce cachot, on voyait souvent Fouquier-Tinville à travers les barreaux d’une fenêtre plonger sa vue sur les victimes errantes dans la cour, et sembler désigner celles qu’on immolerait le lendemain[[1197]](#footnote-1198). »

Écoutons un autre témoin : « À la Conciergerie, dit-il, j’ai vu des malheureux entassés pêle-mêle sur de la paille pourrie, en proie à la vermine, aux rats et aux souris, qui venaient dévorer jusqu’aux souliers de leurs pieds, et tout cela pour ne pouvoir payer cinquante écus un lit de sangle et un matelas, qui souvent ne servaient qu’une nuit. Quelques-uns de ces infortunés ont expiré sous mes yeux, victimes d’un traitement si barbare. Il fallait bien se garder de s’en plaindre. La peine de mort était prononcée contre quiconque aurait osé leur donner la plus petite marque de compassion[[1198]](#footnote-1199). »

Les prisonniers de la Conciergerie étaient livrés chaque nuit à une autre torture, dont il est impossible de se faire l’idée. « Chaque nuit, continue le témoin, vers les onze heures du soir, on distribuait, par un soupirail, les actes d’accusation aux victimes destinées à l’holocauste du lendemain. Les distributeurs, dans les épanchements d’une gaieté féroce, appelaient cela le Journal du soir. Si par hasard il se trouvait identité de nom, on ne se donnait pas la peine de chercher le véritable individu. « Bon, bon, disaient-ils au malheureux à qui sa mauvaise étoile faisait échoir un pareil cadeau, prends toujours ; que ce soit aujourd’hui ou demain, il faudra bien que tu y passes. » Les prisonniers, arrachés au sommeil par leurs voix épouvantables et insultantes, croyaient que c’était leur arrêt. Ainsi, ces mandats de mort, destinés à soixante ou quatre-vingts personnes, étaient distribués chaque jour de manière à en effrayer six cents[[1199]](#footnote-1200). »

À l’insulte se joignaient le vol, la cruauté et même l’assassinat. « Les guichetiers exigeaient jusqu’à quinze livres pour remettre les extraits mortuaires des victimes. Des moribonds étaient emportés sans pitié à l’échafaud. Des femmes enceintes ou accouchées depuis quelques heures étaient traînées au tribunal et exécutées. La ciguë et le poison étaient distribués largement aux misérables marqués du sceau de la mort, et tombant d’inanition[[1200]](#footnote-1201). »

Quittons la Conciergerie, où nous reviendrons plus tard, et voyons ce qui se passe dans les autres prisons. Le Luxembourg renfermait en masse les rues nobles de l’Université, de Grenelle et de Saint-Dominique. « Comme pour nous donner à comprendre ce qui nous attendait, écrit un de ses habitants, on fit entrer les sans-culottes Grammont et Lapalu. Grammont, peu content d’avoir assassiné les prisonniers de Versailles, eut l’horreur de se vanter devant nous d’avoir bu dans le crâne de l’un d’eux. Lapalu déclara n’avoir fait périr que sept mille hommes, dans les départements environnant Commune-Affranchie, où cet anthropophage faisait tout à la fois les fonctions de dénonciateur, de témoin, d’accusateur, déjugé et de juré. Il ajoutait : « Il y avait dans les départements quatre cent mille têtes fédéralisées, que j’aurais pu faire couper pour peu que j’eusse aimé à verser le sang[[1201]](#footnote-1202). »

« On prit à notre égard les mesures les plus arbitraires et les plus minutieuses : argent, bagues, assignats, argenterie, bijoux, boucles, nécessaires, rasoirs, couteaux, canifs, ciseaux, fourchettes, clous, épingles, boutons de manches, boucles à col, tout nous fut enlevé.

 » On ne servait par jour qu’un seul repas. Il se composait de viande pourrie, de légumes pleins de cheveux, de bourbe et de vers. Les maladies se multiplièrent, la mort était peinte sur tous les visages, et l’on n’entendait pour toute nouvelle que la voix sépulcrale d’un scélérat soudoyé qui venait sous les fenêtres des détenus crier : « La liste des soixante ou des quatre-vingts gagnants à la loterie de la sainte Guillotine. »

 » Un jour l’avide traiteur avait servi de la viande tellement gâtée, que l’odeur seule infectait tout le réfectoire. On se mit à murmurer, on alla trouver le traiteur, on lui fit voir que sa viande était peuplée d’habitants. Il se fâcha et s’impatienta, et on prit un plat qu’on jeta dans la cuisine. Il crie que les prisonniers se révoltent. L’administrateur survient, on lui exhibe les plats de viande dont sans microscope il pouvait apercevoir la peuplade. Il s’indigne, lorsque arrive un autre administrateur qui nous menace des mesures les plus rigoureuses[[1202]](#footnote-1203). »

Du Luxembourg passons « H Port-Libre (Port-Royal), situé près de l’Observatoire. Là aussi se reproduisent des actes d’inhumanité qu’on ne trouve que dans l’antiquité païenne. « Au nombre des prisonniers était la jeune comtesse de Malezy. Chaque jour elle portait à sa mère, détenue comme elle, une partie de sa subsistance, dont elle se serait souvent passée sans ce soin filial. Un jour elle demande avec l’accent de la douleur l’ouverture du cachot pour remplir ce devoir. La troupe de geôliers était à table et se régalait d’un civet de chat, autre victime de leur dégoûtante barbarie. Ni la résignation courageuse, ni l’intéressant maintien de cette jeune citoyenne ne fléchirent les cerbères. « Que ta mère attende, lui dirent-ils avec tous les accompagnements grossiers d’un langage digne d’eux, nous ne sommes pas ses valets. » Des pleurs échappent des yeux de sa fille. « Tu pleures, lui dit un des sbires, attends, attends, je veux bien me déranger, mais à deux conditions : la première, de manger du chat ; et la seconde, de boire dans mon verre. »

 » En vain, par des représentations douces, la jeune comtesse essaie de démontrer le dégoût invincible que sa grossesse et ses souffrances lui donnent pour manger du chat et boire du vin, dont elle ne boit jamais. Point de clef sans cela. Il fallut bien que la tendresse filiale surmontât cette humiliation. Elle se résigne à subir les deux épreuves, l’inconvénient qui devait en être et qui en effet en fut la suite immédiate, le rire indécent et les sales plaisanteries des auteurs de cette gentillesse. Ce ne fut qu’à ce prix qu’elle obtint, au moins au bout d’une grande heure, la permission de porter à manger à sa malheureuse mère et de la voir quelques minutes[[1203]](#footnote-1204). »

« La richesse était réputée crime dans le vocabulaire des Triumvirs. Un des articles du règlement de la prison ordonnait aux prisonniers riches de nourrir les prisonniers pauvres, en disant : « Il faut que les riches expient leur fortune. »

 » Nous fumes promptement réduits à l’égalité de la misère, de la souffrance et de la malpropreté. On a pris à deux détenus, à l’un onze cents livres, à l’autre dix mille livres. Non-seulement on a refusé de leur rendre ces sommes ; mais on a eu l’inhumanité de les laisser au dépourvu de tout, sans draps, sans chemises, sans bas ni souliers[[1204]](#footnote-1205). »

« Quand je quittai la prison, on n’aurait pu me toucher sur aucune partie du corps sans écraser un insecte. Aux douleurs physiques on avait soin d’ajouter les tortures morales, qui ne nous laissaient de repos ni le jour ni la nuit. On apportait ordinairement les actes d’accusation, c’est-à-dire les arrêts de mort, sur les onze heures du soir. L’agent de la justice appelait le gardien : « Hé ! allons, ouvre. — Le gardien : Combien t’en faut-il aujourd’hui ? — Cinq. — Comment ! il ne t’en faut que cinq ? — Non. — Et l’on glissait les actes sous la porte des détenus[[1205]](#footnote-1206). »

À la prison Lazare c’étaient les mêmes indignités, les mêmes tortures à l’égard des malheureux, qu’on semblait avoir entrepris de faire mourir avant de les égorger. « Chaque jour, dit une des victimes, on nous annonçait par des gestes trop expressifs que nous étions destinés à la guillotine ; nous remarquions entre autres un fort de la halle qui venait très-souvent nous donner cette pantomime. Les administrateurs, ivres la plupart du temps, refusaient opiniâtrement de laisser entrer du bouillon et des médicaments. L’inspecteur Dupommier nous disait : « Je voudrais voir une guillotine permanente à la porte de chaque prison, je me ferais un plaisir d’y attacher avec mon écharpe tous ceux qui y seraient. »

 » L’administrateur Dumoutier faisait la guerre aux vieilles lames de couteaux rouillées, aux petits instruments d’acier pour les dents. Il retira jusqu’aux grandes épingles des femmes, en jurant qu’il enverrait au tribunal révolutionnaire celles à qui il en trouverait par la suite. À l’échafaud pour une épingle… ! ô tyrannie… ! ô ma patrie… !

 » Le citoyen Maillé, âgé de seize ans (le jeune duc de Maillé), y fut conduit pour avoir observé qu’un hareng salé de son dîner était rempli de vers. Cette observation fut regardée par les agents des Triumvirs comme une étincelle de rébellion[[1206]](#footnote-1207). »

À Picpus, nous trouvons le même respect pour la dignité humaine. Là encore se montre l’inspecteur Dupommier, dont la brutale ignorance nous donne la mesure de celle des geôliers, guichetiers et autres agents subalternes, chargés de soigner les victimes du Triumvirat. Dupommier vient un jour faire sa visite. Il entre dans la cellule d’un prisonnier qu’il trouve occupé à lire. « Que fais-tu là ? — Tu le vois. — Ce n’est pas ainsi que tu dois répondre ; que fais-tu là ? — Tu en es témoin, je lis. — Eh ! quelle est cette lecture ? — Tiens, vois ; et il lui présente le livre. Dupommier, qui ne savait pas lire, lui dit en colère : Ton procédé est de la dernière insolence. Songe à me répondre, f… ; car sans cela je verrai ce que je dois faire. — Je ne pouvais mieux le faire qu’en te présentant ce livre ; et si tu ne sais pas lire, je vais t’apprendre quel en est le titre. — Oui, f…, je veux le savoir ; ces b…-là sont si insolents, qu’on n’en viendra jamais à bout. — Puisqu’il faut te le dire, c’est… — Eh bien, dis donc ! — C’est Montaigne. — Oh ! puisque c’est de la Montagne, continue de lire ; voilà ce qu’il faut. Mais une autrefois ne sois pas si impertinent. Malpeste ! un livre fait par la Montagne ! bravo, bravo[[1207]](#footnote-1208) ! »

Dans toutes les prisons, la cruauté, le vol, l’infamie étaient à l’ordre du jour. « À Talaru, on ne craignait pas de nous vendre trente sous soixante-douze haricots. En entrant à l’Abbaye, j’étais malade ; j’approchais d’heure en heure de ma destruction ; je ne pouvais manger. Le geôlier vint me voir. « Ah ! ah ! me dit-il, tu n’es donc pas accoutumé aux prisons. Mes agents m’ont rendu que tu ne voulais pas manger. J’en ai informé le comité. On m’a répondu : « Eh bien ! il faut le laisser crever[[1208]](#footnote-1209). »

« Au Plessis, le geôlier prélève la dime sur toutes les fournitures faites par les autres fripons ses agents. Nous payâmes vingt-sept livres un canard et quatre bouteilles de vin. Le vol avait enrichi nos tyrans. On voyait un misérable Hali, administrateur subalterne des prisons, reposer dans les alcôves les plus voluptueuses, sous des lambris dorés, foulant les tapis de Turquie, s’asseyant sur le lampas, et répétant sa sotte figure devant les plus belles glaces.

 » Geôliers, administrateurs, inspecteurs, agents des prisons, ivres la plupart du temps, abusaient de toutes les femmes qui voulaient se soustraire à la mort, et qui n’en étaient pas moins sacrifiées… Dans le journal, l’article du tribunal était toujours l’objet de notre sollicitude et de notre curiosité. Tous les jours soixante, parmi lesquels nous retrouvions nos infortunés compagnons. Le monstre que défit Thésée se contentait tous les ans de quarante victimes ; Robespierre, plus féroce, en voulait cinquante mille[[1209]](#footnote-1210).

 » Chaque jour nous avions sous les yeux des scènes plus cruelles que la mort. Un ancien capitaine de cavalerie, moribond sur son grabat, ne pouvant obtenir aucun soulagement, aucun remède, eut le courage de se traîner en chemise jusque dans la cour, pour effrayer par son aspect la pitié du concierge. Il en fut rebuté et jeté dans un cabanon, sur un mauvais matelas, où il mourut. Ce cadavre y était oublié quand des prisonniers, arrivant de Normandie, furent amenés au Plessis. Des femmes nourrissant leurs enfants furent mises dans cet horrible lieu. En parcourant leur sombre demeure, elles rencontrent ce corps inanimé, leur sang se glace, et l’intérieur du cachot n’offre bientôt plus qu’un sol jonché de moribonds. Ainsi, le supplice de Mézence s’est renouvelé de nos jours[[1210]](#footnote-1211). »

Rien de plus logique : on récolte ce qu’on sème. Vous avez planté l’arbre païen ; dans ce collège Duplessis en particulier, on l’a cultivé longtemps et avec amour, est-il étonnant qu’il ait donné ses fruits ?

Continuant de manifester son indignation et son étonnement, le témoin, nourri lui-même de l’antiquité, s’adresse aux Triumvirs et s’écrie : « Pourra-t-on jamais croire que trois misérables coquins soient parvenus à dominer la France, à dicter leurs lois à vingt-cinq millions d’hommes subjugués ; à voir à leurs pieds sénateurs, généraux, magistrats ; à disposer de la vie, de la volonté, de la fortune d’un État aussi vaste que puissant ? Jamais nos enfants mêmes ne pourront se le persuader, et notre histoire sera la fable de l’avenir[[1211]](#footnote-1212). »

« Oui, un Robespierre ! un Couthon ! un Saint-Just ont régné ! un fantôme de bonnet rouge a couvert leur couronne, et d’un bras de fer ils ont soumis et ravagé leur pays. Aucun siècle[[1212]](#footnote-1213), aucune partie du monde n’offre un pareil exemple d’avilissement et de servitude. César subjugua sa patrie, mais César passa le Rubicon couvert de gloire et de lauriers. Doué de tous les dons de la nature, se disant descendant de Vénus, il put séduire le peuple, l’armée ; et, vainqueur de Pompée, régner sur les bords du Tibre. Mais trois malheureux échappés de leur village, sans nom, sans courage, sans talents, conduits par l’hypocrisie et servis par la scélératesse, ont atteint le même but[[1213]](#footnote-1214) ! »

Le témoin a raison de dire que dans aucun siècle chrétien, chez aucune nation moderne on ne trouve l’exemple du Triumvirat de Saint-Just, Couthon et Robespierre : il faut en chercher le modèle dans l’antiquité classique, chez ce peuple romain objet de tant d’admiration.

## CHAPITRE XVI.

Règne des triumvirs (suite).

Manducation de chair humaine. — Tanneries de peau humaine. — Preuves. — Jugement des prisonniers. — Tribunal révolutionnaire. — Détails sur Fouquier-Tinville, sur Dumas, sur les jurés. — Guillotine dans le tribunal. — Jugement de Fouquier-Tinville. — Exécutions quotidiennes. — Avidité des lettrés pour ce spectacle. — Leurs propos. — Avidité du peuple. — Exécution de Bailly. — Culte de la guillotine. — Origine de la guillotine.

Les horreurs dont le rapide tableau vient de passer sous nos yeux ne se trouvent réunies que chez les peuples païens, et seulement à quelques époques de leur histoire, telles que le règne des Triumvirs et dune dizaine de Césars, leurs dignes successeurs. Mais, comme nous l’avons déjà remarqué, la gravité de la chute est proportionnée à la hauteur de laquelle on tombe. Abusant des lumières de l’Évangile et de la civilisation chrétienne, les plus riches dons qui aient jamais été faits à l’humanité, les Triumvirs modernes et leurs complices ont dû, en plusieurs points, surpasser la barbarie de leurs modèles. En effet, l’histoire leur impute certaines monstruosités dont l’antiquité païenne n’offre pas d’exemples.

Elle leur impute, entre autres, d’avoir nourri ou laissé nourrir leurs prisonniers de chair humaine ; d’avoir établi ou laissé établir des tanneries de peau humaine, et autorisé le commerce public de ce nouveau produit.

Ce qu’il y a de certain et ce qui peut rendre tout croyable, c’est qu’on a vu le sans-culotte Grammont boire dans le crâne d’une de ses victimes ; des mégères boire le sang et manger le cœur encore palpitant des Suisses égorgés le 10 août ; des cannibales de l’Abbaye obliger mademoiselle de Sombreuil à boire un verre de sang pour arracher son père à la mort. On a vu mieux : le Moniteur du 22 août 1795 rapporte ce qui suit : « L’adjudant général Bouland donnait aux soldats vingt livres par paire d’oreilles humaines, qu’il s’amusait à clouer dans sa chambre. Le fait est tellement positif que ce Bouland présenta à un député un mémoire de huit cents livres à ordonnancer pour le payement de quatre-vingts oreilles. Cette pièce a été entre les mains de Laignelot. Un des collègues de Bouland, Thurrau, s’amusait à faire tuer des enfants qu’on portait au bout des baïonnettes[[1214]](#footnote-1215). »

L’économiste Roland, ministre de la Convention, conseillait aux familles de distiller les corps de leurs parents morts pour en faire de l’huile[[1215]](#footnote-1216).

Dans sa Bibliothèque philosophique, le révolutionnaire Brissot avait déduit gravement les raisons qui légitiment, suivant lui, l’établissement de boucheries humaines. Brissot part de ce principe puisé dans les poètes classiques, que l’état de Nature est l’âge d’or de l’humanité ; que l’homme habitant les forêts est le type de l’humanité : d’où il conclut que l’homme de la Nature, le sauvage, mangeant volontiers de la chair humaine, s’en abstenir est un préjugé, fruit de l’éducation ; que le préjugé est même nuisible, en ce qu’il prive l’homme de son meilleur aliment. Mais entendons Brissot lui-même. « Si le mouton, dit-il, le loup et l’homme ont la faculté de pouvoir se nourrir d’autres animaux, ne peut-on pas demander pourquoi le mouton, le loup et l’homme n’auraient pas également le droit de faire servir leurs semblables à leur appétit ?

 » On objectera que tous les êtres ont une répugnance invincible à dévorer ceux de leur espèce. — Pour réponse à une pareille objection, l’homme de la Nature mènerait celui qui la fait dans ses forêts… il le conduirait chez les anthropophages ; et là, spectateur de ces festins de chair humaine, où la gaieté même préside, il lui demanderait ce qu’est devenue dans tous ces êtres cette répugnance pour la chair de leurs semblables ; il lui demanderait pourquoi la Nature n’est pas uniforme dans ses institutions ; il le conduirait enfin chez ces Caraïbes qui n’ont aucune répugnance à dévorer les membres encore palpitants de leurs enfants, qu’ils ont engraissés… Ne serait-ce pas à votre éducation que vous êtes redevables de cette aversion pour la chair de vos semblables, tandis que ces sauvages, qui ne sont pas guidés par les institutions sociales, ne font que suivre l’impulsion de la Nature ?…

 » Je ne vois pas ce qu’on pourrait répondre à de pareils raisonnements ! !…

 » Quelle est la raison pour laquelle nous mangeons les animaux ? C’est qu’ils sont remplis de molécules organiques qui s’assimilent parfaitement aux parties de notre corps. Or, un loup trouvera dans un loup, l’homme dans l’homme, ces molécules organiques qui seules peuvent entretenir l’économie animale. Des individus de chaque espèce peuvent donc exercer leur appétit sur les individus de leur espèce, par la même raison qu’ils peuvent le faire sur des individus étrangers à leur classe.

 » Il résulte de là 1° que tous les êtres, pour subsister, ont droit de se servir des autres êtres susceptibles d’être assimilés à leur individu ;

 » 2° que les individus de chaque espèce peuvent se nourrir de leurs semblables[[1216]](#footnote-1217). »

La seule chose qui nous empêche d’user de ce droit naturel et primitif, c’est la loi, née des préjugés de l’éducation. Or, la Révolution, fille des études classiques, n’a-t-elle pas redit à satiété que son but était de reconduire l’homme à l’état de nature, à cet âge d’or chanté par les poètes, et de lui restituer tous les droits que la barbarie sociale lui avait fait perdre ?

Quant au fait particulier de la manducation de chair humaine, il est. attesté par plusieurs prisonniers détenus dans différentes maisons d’arrêt, qui n’ont pu se concerter, et dont rien n’autorise à récuser le témoignage. L’un d’eux, renfermé à l’Abbaye, s’exprime ainsi : « On ne pourra jamais ôter l’idée aux détenus de cette abominable prison qu’on n’y mangeait pas de la chair humaine. Ce qui donnait lieu à cette croyance, c’est qu’il est arrivé souvent que, pendant la nuit, on entendait des voix gémissantes qui semblaient s’éteindre dans les tortures et le râle de la mort[[1217]](#footnote-1218). »

Un autre écrit du Plessis : « On faisait transférer à Bicêtre ceux qui trouvaient le vin mauvais ou la viande pourrie. Le salé passait pour de la chair de guillotinés. L’administrateur Hali appelait cela un plat de Ci-Devant ; et il riait aux éclats. Il est certain que la police d’alors ordonna cette terrible ressource[[1218]](#footnote-1219). »

L’existence de tanneries de peau humaine, pendant le Triumvirat, ne parait pas moins certaine. Trois entre autres auraient été établies : au Pont-de-Cé, à Étampes et au château de Meudon. Citons quelques preuves :

1° Peu de jours après le 9 thermidor, Galetti, dans le Journal des lois, dénonça celle de Meudon. Billaud-Varennes, Vadier, Collot-d’Herbois et Barrère, membres du Comité de salut public, nièrent le fait, et accusèrent Galetti de calomnie. Cette accusation faisait planer la mort sur la tête du journaliste. Pour le sauver, un de ses abonnés lui envoie sur-le-champ un livre relié en peau humaine. Dès le lendemain, Galetti fait placarder sur tous les murs de Paris une grande affiche en papier bleu, dans laquelle il annonce qu’il possède, comme un digne monument de la tyrannie des Triumvirs, une Constitution de 1793, imprimée à Dijon, chez Causse, sur papier vélin, et reliée en peau humaine qui imite le veau fauve. « Nous offrons de la montrer, ajoute-t-il, à tous ceux qui seraient curieux de la voir. »

Billaud-Varennes et ses collègues n’osèrent plus ouvrir la bouche[[1219]](#footnote-1220).

 » 2° À la fête de l’Être suprême, dit Prudhomme, plusieurs députés avaient des culottes de peau d’homme, conformes à celles qui furent envoyées à Barrère par un général de la Vendée[[1220]](#footnote-1221). »

3° Le 12 ventôse 1795, Merlin de Thionville disait à la Convention : « On assure qu’on a vu dans la Vendée des généraux républicains porter des culottes de peau d’hommes. »

4° M…, ancien commissaire des guerres dans les armées républicaines de la Vendée, écrit le 30 septembre 1851, non pas qu’on a vu, mais qu’il a vu et revu de ses yeux, à Saumur, Angers et Nantes, plusieurs officiers portant des culottes de peau humaine.

5° M., avocat à la cour d’appel de Paris, écrit en 1851 : « Mon grand-père était, au moment de la Révolution, à la tête d’une des tanneries les plus importantes de Paris. Mon père avait alors quinze à seize ans, et s’est trouvé, par suite des relations de son père, en rapport avec un tanneur-mégissier, qui préparait des peaux humaines pour en faire un des accessoires de son commerce. Cet homme se nommait Simounot ou Simouneau. Sa fabrique était à Étampes, et il avait un dépôt ou une maison de détail à Paris. C’est dans cette maison que mon père a eu occasion de voir des peaux humaines. Quant aux lieux où étaient établies ces tanneries, on cite le château de Meudon, Étampes, le Pont-de-Cé, où l’on préparait surtout les peaux provenant des corps des malheureux Vendéens[[1221]](#footnote-1222). »

Après avoir rapporté bien imparfaitement la manière dont les Triumvirs traitaient leurs prisonniers, il nous reste à dire comment ils les jugeaient. Chaque jour soixante à quatre-vingts personnes comparaissent devant le tribunal révolutionnaire. Comment les expédier toutes en suivant régulièrement les formes de la justice ? Craignant que l’occupation ne manque aux bourreaux, Robespierre, aidé des Jacobins, fait décréter, le 8 brumaire an II, « pour empêcher qu’on ne rende interminables les procès des conspirateurs, et obtenir qu’une prompte justice soit rendue au peuple, 1° qu’on débarrassera le tribunal révolutionnaire des formes qui étouffent la conscience et empêchent la conviction ; 2° que les jurés auront la faculté de mettre fin aux débats en déclarant que leur conscience est assez éclairée[[1222]](#footnote-1223). »

Quatre jours après la mort de Robespierre, le 14 thermidor, Brival révèle à la tribune toute la cruauté du Triumvir. « Je vais, dit-il, citer à l’Assemblée un fait qui la fera frémir d’horreur. Un homme, à qui Robespierre a fait donner un appartement superbe dans le pavillon de Flore, et qui se servait des meubles de la République qui y étaient, m’a rapporté, il y a quelques jours, que Robespierre lui avait dit que, plusieurs jurés du tribunal révolutionnaire ne votant pas la mort dans toutes les causes, il allait les faire renouveler[[1223]](#footnote-1224). »

En conséquence, l’infatigable pourvoyeur de la guillotine, Fouquier-Tinville[[1224]](#footnote-1225), foule impunément aux pieds toutes les lois de la justice et des simples convenances : les victimes sont condamnées avant d’être jugées. Entre mille, Sénart, son greffier, chargé de préparer les dossiers des accusés, rapporte dans ses Mémoires le fait suivant : « Un jour, dit-il, un des employés de l’exécuteur vient au tribunal révolutionnaire. Fouquier parut, auquel il dit : — Je suis venu, citoyen, te demander combien il te faut de voitures ? — Fouquier calcula sur ses doigts en disant : 8, 10, 12, 18, 24, 30 : il y a trente têtes pour aujourd’hui. — L’employé le salue et lui dit : Cela suffit. — Je dis à Fouquier : Quoi ! l’audience n’est pas commencée, et tu sais d’avance le nombre des têtes ? — Bah, bah, je sais à quoi m’en tenir. Au surplus, je saurai faire taire les modérés[[1225]](#footnote-1226). »

Le 21 messidor an II, sous prétexte de la fameuse conspiration du Luxembourg, il fait exécuter sans jugement quarante-huit prisonniers. Exécuter sans juger ! au milieu de Paris, égorger au nom de la loi quarante-huit citoyens que la loi n’a pas condamnés ! En massacrer, aux journées de septembre, mille quatre-vingt-neuf, sans distinction, sans pitié, sans procès ! Et l’on parle de la Saint-Barthélemy[[1226]](#footnote-1227) !

Fouquier avait dans les différentes prisons de Paris des agents chargés de dresser les listes de proscription. Au Luxembourg, c’était un nommé Boyenval. En parcourant les cachots, il disait : « Pour celui-là, nous le ferons bientôt guillotiner, c’est pour la première Fournée. C’est moi qui suis chargé de cela : je vous le mènerai bon train. Nous en laissons quelques-uns, comme cela, pour amorcer les autres, et nous les ramasserons ensuite en peloton[[1227]](#footnote-1228). » Aussi, Fouquier, qui comptait particulièrement sur lui, le faisait entrer mystérieusement dans son cabinet avant l’audience, et lui dictait sa déposition.

Là encore, c’était le concierge Guyard qui par ses cruautés cherchait à soulever les prisonniers, afin de les dénoncer comme conspirateurs. Il faisait si peu de cas de la vie des hommes, qu’ayant un jour confondu le nom d’un prévenu avec un autre : « Qu’importe celui-là ou un autre, dit-il, pourvu que j’aie mon nombre ? Qu’il passe aujourd’hui ou demain, cela n’est-il pas égal[[1228]](#footnote-1229) ? »

Ce mépris païen de la justice et de la vie des hommes devant ce tribunal de sang était tellement connu que Sénart, parlant de ce qui lui est arrivé à lui-même, écrit : « Héron, fameux par sa férocité, était le bouledogue de Robespierre. Un jour, il vint me trouver dans le cabinet où je travaillais au rapport. Il me dit d’un ton mielleux : — Je voudrais te prier de me rendre un service important, tu le peux. Si tu fais ce que je te demande, je te remettrai à l’instant un effet de 600 livres. J’ajouterai un présent de 3,000 livres ; je te payerai 1,800 livres, et te ferai avoir une place fixe de 10,000 livres.

 » J’écoutai, mais avec indignation, toutes ces offres. Enfin, il termina sa proposition par m’inviter à insérer dans mon rapport, sur l’affaire de Saint-Malo, le nom de sa femme, afin de la faire guillotiner. Ma femme, dit-il, est une conspiratrice, elle est de Port-Malo. Quand on glisse le nom de quelqu’un dans une grande affaire, cela va ; il suffit d’indiquer le nom des complices ; on fait l’appel, les têtes tombent ; et pouf, pouf, ca va[[1229]](#footnote-1230). »

Le sanguinaire Dumas[[1230]](#footnote-1231), président du tribunal, ne seconde pas avec moins d’impudeur que Fouquier-Tinville les intentions des Triumvirs. Depuis le procès des Girondins, dont plusieurs firent, par leurs réponses, trembler sur leurs sièges ces bourreaux et ces valets de bourreaux, le tribunal juge révolutionnairement, c’est-à-dire sans aucune formalité. Pour tout interrogatoire, Dumas se contente de demander au prévenu son nom. L’impossibilité de le donner ne sauve même pas la victime. La maréchale de Noailles, atteinte de surdité et âgée de plus de quatre-vingts ans, répond à toutes les questions : Qu’est-ce que vous dites ? « Tu ne vois pas qu’elle est sourde ? dit à Dumas un des juges. — Eh bien, écrivez, répond celui-ci, qu’elle a conspiré sourdement. » Cette atroce plaisanterie est l’arrêt de mort de la maréchale.

Tantôt il apporte le jugement de mort écrit et signé avant même que les accusés aient paru à l’audience ; tantôt il dédaigne même de s’informer du nom des prévenus, et si l’un d’eux fait remarquer cet oubli : « Tu ne seras pas oublié au départ, lui répond le monstre ; tu auras ta place dans la charrette. » D’autres fois il dit à un accusé qui lui présente des certificats de civisme : « Les conspirateurs en ont toujours. » Et dans la même séance, au même instant, il dit à un autre qui n’a pas le même acte à produire : « Les conspirateurs n’en ont jamais[[1231]](#footnote-1232). »

Du reste, jamais de témoins appelés, point de défense permise, aucun moyen d’obtenir la parole pour une explication justificative[[1232]](#footnote-1233).

À l’exemple du président et du procureur, les jurés se font un jeu de verser le sang. Ils ne prennent plus la peine de se retirer dans la salle des délibérations, ils donnent leur opinion à haute voix, devant le public, en présence des accusés, en face de la guillotine, que Fouquier, ivre de meurtre, a fait dresser dans l’enceinte même du tribunal[[1233]](#footnote-1234). L’histoire a conservé la manière dont opinaient quelques-uns de ces cannibales. L’un, interrompant l’accusé, disait : « Tu me donnes un démenti, donc tu insultes le tribunal : hors des débats. » Un autre : « Ma conscience est assez éclairée : feu de file[[1234]](#footnote-1235) ! »

Nous venons de dire que Fouquier-Tinville avait fait dresser la guillotine dans l’enceinte même du tribunal révolutionnaire : le fait nous a été transmis par un témoin oculaire qui le rapporte en ces termes : « Quelque temps avant le 9 thermidor, Fouquier-Tinville fit construire dans la salle du tribunal révolutionnaire un amphithéâtre assez vaste pour contenir cent cinquante accusés. Au bas de ces petits gradins, comme il les appelait, il fit dresser la guillotine, et se proposait de faire juger, condamner et exécuter à la fois et sans désemparer ses malheureuses victimes. C’est à cette occasion que Collot-d’Herbois lui dit : « Misérable ! tu veux donc démoraliser le supplice ! » Et l’ordre fut donné de démolir l’échafaud[[1235]](#footnote-1236). »

La mort même ne soustrait pas les victimes à la haine de Fouquier. À l’issue de l’audience où il venait de faire condamner à mort les Girondins, il apprend que Valazé s’est tué avec un canif. Il se lève et dit : « Sur le fait qui vient de m’être dénoncé par l’officier de gendarmerie, qu’un des condamnés s’est poignardé, je requiers 1° que deux huissiers aillent s’informer de son nom ; 2° que dans le cas où le condamné se serait, par la mort, soustrait à son jugement, son cadavre soit porté sur une charrette et exposé au lieu du supplice[[1236]](#footnote-1237). » Ce qui fut exécuté.

Au surplus, pour faire connaître en deux mots cet abominable tribunal, ou, pour mieux dire, cette réunion d’égorgeurs patentés, il suffit de lire quelques-uns des considérants du jugement qui, suivant le mot de Fréron, envoie ces monstres cuver dans les enfers le sang dont ils se sont enivrés.

« Attendu qu’ils ont fait périr, sous la forme déguisée d’un jugement, une foule innombrable de Français de tout âge et de tout sexe :

 » En imaginant à cet effet des projets de conspiration dans les différentes maisons d’arrêt de Paris ;

 » En dressant ou faisant dresser dans ces différentes maisons des listes de proscription ;

 » En amalgamant dans le même acte d’accusation, mettant en jugement, faisant traduire à l’audience et conduire au supplice, plusieurs personnes de tout âge, de tout sexe, de tout pays, et absolument inconnues les unes aux autres ;

 » En requérant et ordonnant l’exécution de femmes qui s’étaient dites enceintes, et dont les gens de l’art avaient déclaré ne pouvoir constater l’état de grossesse ;

 » En jugeant, dans deux, trois ou quatre heures au plus, trente, quarante, cinquante et jusqu’à soixante individus à la fois ;

 » En encombrant sur des charrettes destinées pour l’exécution du supplice des hommes, des femmes, des jeunes gens, des vieillards, des sourds, des aveugles, des malades et des infirmes ;

 » En faisant préparer des charrettes dès le matin, et longtemps avant la traduction des accusés à l’audience ;

 » En ne désignant pas dans les actes d’accusation les qualités des accusés : de sorte que, par cette confusion, le père a péri pour le fils, et le fils pour le père ;

 » En ne donnant pas aux accusés connaissance de leur acte d’accusation, ou en la leur donnant au moment où ils entraient à l’audience ;

 » En refusant la parole aux accusés, à leurs défenseurs ; en se contentant d’appeler les accusés par leurs noms, âges et qualités, et leur interdisant toute défense ;

 » En jugeant et condamnant des accusés sans témoins et sans pièces ;

 » En mettant en jugement des personnes qui ont été condamnées, exécutées avant la comparution des témoins et l’apport des pièces demandées et jugées nécessaires pour effectuer leur mise en jugement ;

 » En donnant une seule déclaration sur tous les accusés en masse ;

 » En proposant de saigner les condamnés, pour affaiblir le courage qui les accompagnait jusqu’à la mort ;

 » Le tribunal condamne à la peine de mort : Fouquier, ex-accusateur ; Hermann, ex-président[[1237]](#footnote-1238) ; Foucault, ex-juge ; Scellier, ex-président ; Garnier de Launay, ex-juge ; Leroi, ex-juré ; Renaudin, ex-juré ; Villate, ex-juré ; Prieur, ex-juré ; Chatelet, ex-juré ; Girard, ex-juré ; Boyenval, tailleur d’habits ; Benoît, ci-devant agent du pouvoir exécutif[[1238]](#footnote-1239) ; Lanne, ex-juge ; Verney, ci-devant porte-clefs au Luxembourg ; Dupommier, ex-administrateur de police[[1239]](#footnote-1240). »

Nous mettons quiconque au défi de trouver dans l’histoire d’aucun peuple, une page semblable à celle qu’on vient de lire.

Or, cette page a été écrite par les Triumvirs : « Tous ces crimes, disait Barrère, sont l’ouvrage des Triumvirs que vous venez d’abattre. » ces Triumvirs, fanatisés par leur éducation de collège, croyaient que la fin sanctifie les moyens ; et que pour conduire la France au bonheur de Rome et de Sparte il leur était permis et même commandé, comme disait Saint-Just, de la faire marcher dans le sang et les larmes.

Le Moniteur ajoute : « Les seize condamnés à mort ont subi, le 18, vers les onze heures, leur jugement sur la place de Grève. Ils ont été conduits sur trois charrettes, au milieu d’une multitude immense qui les couvrait de huées et de malédictions. Fouquier répondait quelquefois par les plus horribles prédictions. Sa figure était pâle et livide, tous ses muscles contractés, ses yeux égarés et animés par la colère. Il a été exécuté le dernier. Le peuple a demandé sa tête ; l’exécuteur l’a saisie par les cheveux et l’a offerte aux regards de la multitude[[1240]](#footnote-1241). »

Chaque jour, depuis seize mois, les membres du tribunal révolutionnaire avaient donné dans leurs victimes le spectacle sanglant qu’eux-mêmes donnaient à leur tour. C’est par fournées de 20, de 30, de 40, de 50, de 80 qu’ils les envoyaient à l’échafaud. Incroyable époque ! Les rues de Paris, les places, les boulevards, sillonnés aujourd’hui par les transports du commerce, par les omnibus, les voitures de place et de luxe, étaient alors parcourus, matin et soir : d’un côté, par les Bières des vivants qui allaient chercher aux différentes maisons d’arrêt les prisonniers à égorger ; de l’autre, par les Charrettes du bourreau qui du tribunal révolutionnaire conduisaient les victimes à la boucherie.

Les lettrés de la Convention, qui voyaient avec bonheur la France s’épurer dans le sang et devenir peu à peu Grecque et Romaine, étaient les premiers à ce spectacle du jour. Quelques-unes de leurs atroces paroles sont arrivées jusqu’à nous. « Allons, allons à la Guillotine, disaient les uns., cela en vaut la peine. — Il n’y en a que douze, il ri y a pas déplaisir, disaient les autres ; je ri y vas pas. » On voyait des députés monter sur des pierres pour compter le nombre des têtes. À chaque chute du couteau, les uns disaient : « Pan ! coquin. » Les autres criaient : « Bravo. » Les autres s’en allaient en disant : « C’est le petit panier. » D’autres : « C’est dommage, il n’y en a plus[[1241]](#footnote-1242) ! »

« Lorsqu’il fut question de juger la petite Renault, Louis (du Bas-Rhin) fut un de ceux qui, en ma présence, molestèrent le plus cette malheureuse enfant : « Il faut, disait-il, donner à cette affaire un certain éclat ; c’est de mettre la chemise rouge aux accusés. Les plus petites choses conduisent aux grandes ; les appareils font illusion, et par l’illusion on conduit le peuple. — Oui, dit Vadier ; mais il faut du réel, il faut du sang. — Louis (du Bas-Rhin) : Les poètes [[1242]](#footnote-1243) nous représentent le sage mis à l’abri d’un mur d’airain. Élevons-en un de têtes entre nous et le peuple.

 » Le jour de l’exécution, Voulland apercevant le convoi venir : « Partons, dit-il à ceux qui étaient à côté de lui, allons auprès du grand autel voir célébrer la messe rouge » ; et ils partirent.

 » Un soir il y avait une grande quantité de guillotinés, Louis (du Bas-Rhin) dit : « Cela va bien, les paniers s’emplissent. — Alors, répond Voulland, faisons provision de gibier. — Mais, dit Vadier à Voulland, je t’ai vu sur la place de la Révolution près de la guillotine ? — J’ai été rire de la mine que ces gueux-là font à la fenêtre. — Oh, dit Vadier, le plaisant passage que le vasistas ! Ils vont par là éternuer habilement dans le sac. Je m’y amuse, j’y prends goût, j’y vais souvent. — Vas-y demain, reprit Amar, il y aura grande décoration ; j’ai été aujourd’hui au tribunal, j’irai pour sûr. — Vadier : Coupons des têtes, nous avons besoin d’argent, ce sont des confiscations indispensables. » — Un autre avait pour mot favori : Broyons du rouge[[1243]](#footnote-1244).

Afin de procurer aux confrères de province le plaisir d’assister à la messe rouge, un autre lettré, Dulac, surveillant au tribunal révolutionnaire, publiait un recueil intitulé Compte rendu par très-haute et très-puissante Dame Guillotine, contenant la nomenclature des morts[[1244]](#footnote-1245).

Pour exprimer toutes ces variétés dans le massacre, on avait inventé des mots nouveaux : Fusillades, noyades, mitraillades, guillotinades, empoisonnades, déportations verticales. La guillotine surtout fonctionnait sans relâche. À Paris, on guillotinait en même temps sur cinq places différentes : À la place de Grève, au Carrousel, à la place de la Révolution, au champ de Mars, à la barrière du Trône, dans le faubourg Saint-Antoine. Là, un aqueduc immense qui devait voiturer du sang avait été creusé. « Disons-le, quelque horrible qu’il soit de le dire : Tous les jours le sang humain se puisait par seaux, et quatre hommes étaient occupés, au moment de l’exécution, à les vider dans un aqueduc[[1245]](#footnote-1246). »

« Les agents des Triumvirs avaient d’abord entassé quinze personnes dans leur charrette meurtrière. Bientôt ils en mirent trente, enfin jusqu’à quatre-vingt-quatre. Et quand la mort de Robespierre est venue arracher le genre humain à leurs fureurs, ils avaient tout disposé pour en envoyer cent cinquante à la fois à la place du supplice.

 » C’était vers les trois heures après midi que ces longues processions de victimes descendaient du tribunal, et traversaient lentement, sous de longues voûtes, les sombres corridors, au milieu des prisonniers, rangés en haie pour les voir passer. J’ai vu ainsi défiler quarante-cinq magistrats du parlement de Paris, trente-trois du parlement de Toulouse, trente fermiers généraux, les vingt-cinq premiers négociants de Sedan. J’ai vu une multitude de femmes les plus belles, les plus jeunes, les plus intéressantes, les mains comprimées dans d’indignes fers, le cou garni d’un affreux collier, tomber pêle-mêle dans ce gouffre de la Conciergerie, d’où elles sortaient pour aller par douzaines inonder l’échafaud de leur sang.

 » J’ai vu vingt femmes du Poitou, pauvres paysannes pour la plupart, assassinées ensemble. Je les vois encore ces malheureuses victimes, étendues dans la cour de la Conciergerie, accablées de la fatigue d’une longue route et dormant sur le pavé. Leurs regards, où ne se peignait aucune intelligence du sort qui les menaçait, ressemblaient à ceux des bœufs entassés dans les marchés, et qui regardent fixement et sans connaissance autour d’eux. Toutes furent exécutées.

 » J’en ai vu qui étaient nourrices et à qui on arrachait leur enfant au moment même où il s’abreuvait d’un lait dont le bourreau allait tarir la source. N’ai-je pas vu, avant le 9 thermidor, traîner à la mort des femmes qui s’étaient déclarées enceintes ?

 » J’ai vu dans une fournée ce que la nature avait de plus aimable, quatorze jeunes filles de Verdun, d’une candeur sans exemple, et qui avaient l’air de jeunes vierges parées pour une fête, menées ensemble à l’échafaud. La cour des femmes avait l’air, le lendemain de leur mort, d’un parterre dégarni de ses fleurs par un orage. Je n’ai jamais vu parmi nous de désespoir pareil à celui qu’excita cette barbarie[[1246]](#footnote-1247). »

En lisant ces horreurs, on ne manque pas de jeter à la tête du clergé ces mots, qui, en effet, pour plusieurs sont sans réplique : « les monstres qui commettaient de pareils crimes étaient élèves des jésuites, des oratoriens, des barnabites, des prêtres réguliers et séculiers ! » — Non, mille fois non. Ils étaient sortis de leurs mains, cela est vrai ; mais ils n’avaient pas été élevés par eux. Ils étaient élèves des païens, à qui ils ressemblent trait pour trait. Quand une génération a fait fausse route, dit M. Guizot, on demande aussitôt par qui elle a été élevée : tels maîtres, tels disciples.

Ajoutons, pour l’honneur du nom français, que la nature humaine livrée à sa propre perversité n’est pas capable de tant de scélératesse. De même que, dans les héros du christianisme, les miracles de vertu exigent une communication directe et abondante du Saint-Esprit ; de même, dans les héros du paganisme, les prodiges du crime supposent l’intervention directe de l’esprit infernal. Mais aussi, comme la communication de la grâce, si abondante qu’elle soit, ne diminue pas la liberté des saints, en sorte qu’ils ont tout le mérite de leurs œuvres ; ainsi l’influence du mauvais esprit, dont ils se sont faits les esclaves, n’ôte pas la liberté aux méchants : en sorte qu’ils demeurent chargés de toute la responsabilité de leurs crimes.

Si les lettrés révolutionnaires se montraient avides du spectacle de la guillotine, le peuple, comme on le pense bien, y accourait en foule. Depuis qu’on avait aboli le sacrifice divin, le supplice de l’homme était le sacrifice de la nouvelle religion. Aux formes ordinaires se joignaient parfois des cérémonies plus solennelles, dont les spectateurs se repaissaient avec délices. C’était la mort des gladiateurs de l’ancienne Rome, souvent précédée de circonstances propres à amuser le peuple-roi.

Le 10 novembre 1793, à la requête de Fouquier-Tinville, Bailly, ancien maire de Paris, ancien président de la fameuse séance du jeu de paume aux états généraux, est condamné à mourir au milieu de ses administrés. Les mains liées derrière le dos, on le fait monter sur la fatale charrette ; on le traîne lentement au champ de Mars, où l’instrument de mort était dressé. Il est impossible de raconter toutes les souffrances qu’on lui fit endurer pendant ce long trajet. On lui cracha dessus ; on le couvrit de boue ; des hommes furieux s’approchaient pour le frapper, malgré les bourreaux eux-mêmes, indignés de tant de fureur. Une pluie froide qui tombait à verse ajoutait encore à l’horreur de la situation. On avait attaché à la fatale charrette un drapeau rouge, qui, aux termes de l’arrêt, devait être lacéré et brûlé par l’exécuteur, avant l’exécution dudit Bailly. Des cannibales le déchirent, et, le trempant dans le ruisseau, lui en frappent le visage avec violence.

Au champ de Mars de nouvelles tortures attendent la victime. La populace, trouvant que le supplice de l’ancien maire de Paris n’est pas assez long, l’oblige de descendre de la charrette et de faire à pied le tour de l’enceinte du champ de Mars. Cette terrible promenade finie, les cannibales ne sont pas satisfaits ; ils imaginent un nouveau divertissement. Ils exigent des bourreaux qu’ils démontent toutes les pièces de la guillotine, et les obligent à transporter l’échafaud dans un tas d’ordure sur les bords de la Seine. Les monstres veulent forcer le patient à porter sur son corps épuisé les lourdes planches de l’instrument du supplice. Bailly succombe sous le faix. La populace rit d’une joie féroce. Les exécuteurs chargent sur une charrette l’instrument de mort, et Bailly, couvert d’outrages et de boue, attend que l’échafaud soit dressé[[1247]](#footnote-1248).

En apprenant ces détails, le classique Riouffe dit : « Bailly est mort comme le juste de Platon, ou comme Jésus-Christ. Si on demande d’où nous étions si bien instruits des détails des exécutions, qu’on sache que c’était par le moyen du bourreau, qui, pendant une année entière, n’a cessé un seul jour d’être appelé dans notre horrible demeure, et qui racontait aux geôliers ces abominables circonstances[[1248]](#footnote-1249). »

Dans toute religion il faut un culte, des victimes, des temples et des autels. Religion de l’homme, le paganisme ancien prit l’homme pour sa victime ; ses autels et ses temples étaient les dolmens, les cirques, les amphithéâtres ; ses sacrificateurs les tigres et les lions, ou des hommes plus féroces que ces animaux. L’homme païen assistait avec délices à ces sacrifices humains, il chérissait les autels sur lesquels ils s’accomplissaient, et les lions de Numidie, devenus ses prêtres, étaient protégés par la loi.

Redevenu païen, l’homme révolutionnaire saccage les temples de Dieu, tue ses prêtres, abolit son culte, suspend l’immolation de la divine victime, et poussé par une loi fatale, il se fait une religion. Il a ses temples : ce sont la place de Grève, la place de la Révolution ; ses victimes sont ses semblables ; son autel, la guillotine ; sa messe, l’exécution ; ses prêtres, les bourreaux. Il assiste en foule à cette messe sanglante ; il honore le bourreau[[1249]](#footnote-1250) ; il chérit, il adore l’autel : et le culte de la guillotine remplace le culte de la croix. Il l’appelle Sainte ; il l’appelle sa Dame. Les orfèvres, les ébénistes, les graveurs sont occupés à reproduire l’image de la Sainte sous toutes les formes, en toute sorte de bois ou de métal, à l’usage de toutes les bourses.

Les femmes la portent en boucles d’oreilles, les hommes en épingles de chemise : celui-ci la grave sur son cachet ; celui-là en possède une en argent, qui décore sa cheminée ; un autre en achète une en acajou, qu’il place sur la table et qu’il fait fonctionner pour charmer ses convives et lui-même ; d’autres la transportent sur le théâtre, et, à l’Ambigu, on guillotine les quatre fils Aymon[[1250]](#footnote-1251), et le théâtre des Sans-Culottes donne au public la Guillotine d’amour.

Terminons ces tristes, mais éloquents détails par quelques mots sur l’origine de cet instrument de supplice devenu si fameux.

1° La guillotine était en usage chez les Spartiates et chez les Romains. Un ancien auteur, Achille Bocchi, fit paraître à Bologne, en 1555, un ouvrage intitulé Symbólicæ quæstiónes de univérso génere ; et le dix-huitième de ces symboles représente un Spartiate sur le point d’être exécuté au moyen d’une guillotine. Deux gravures allemandes de la même époque (1550 et 1553), l’une de Georges Pentz, l’autre de H. Aldegrever, représentent le même instrument de supplice. La seconde indique par le mot Manlius le supplice du fils de cet implacable Romain qui veut faire respecter la discipline militaire. Du mot Manlius semble dérivé celui de mannaia, par lequel l’italien du seizième siècle désigne la guillotine. L’auteur anglais Randleholme, dans son Académie des armoiries, dit en propres termes que « les Romains décapitaient les criminels sur un billot fixé entre deux supports, dans la partie supérieure desquels était engagée une hache qui glissait par des rainures pratiquées le long des deux montants latéraux[[1251]](#footnote-1252). »

2° Pendant tout le moyen âge, et jusqu’à la Renaissance, on ne trouve pas de trace de la guillotine. Ce genre de supplice où l’homme, couché sur une planche, est tué comme une bête, avait sans doute paru trop matériel et trop peu en rapport avec l’idée d’expiation, que le christianisme attache à la mort du coupable.

3° La Renaissance du paganisme arrive, et la guillotine reparaît. Le premier exemple de décollation par la guillotine eut lieu à Gênes, le 13 mai 1507, sur la personne de Démétri Giustiniani, condamné pour avoir excité le peuple à la révolte contre Louis XII. Le chroniqueur Jean d’Authon en parle en ces termes : « Arrivé au lieu du supplice, il estendit le cou sur le chappus (charpente) ; le bourreau print une corde à laquelle tenoit attaché un gros bloc, à tout une doulouere tranchante, hantée dedans, venant d’amont entre deux poteaux ; et tira ladite corde, en manière que le bloc tranchant à celui Genevois tomba entre la teste et les épaules, et que la teste s’en alla d’un côté et le corps de l’autre. »

4° Le docteur Guillotin n’est pour rien dans le plan ni dans la construction de la machine qui porte son nom. Député aux états généraux, il demanda la réforme du Code pénal, et proposa une machine à décapiter qui vous fait sauter la tête d’un coup d’œil, et vous ne souffrez pas ; mais il ne dit pas autre chose. L’inadvertance de l’orateur qui égaya l’Assemblée fut relevée par Lepelletier, rédacteur des Actes des apôtres. Ce journaliste chansonna Guillotin et sa machine, à laquelle il donna le nom de Guillotine. Le premier modèle du fatal instrument est dû à un nommé Schmidt, fabricant de pianos à Strasbourg. On en fit l’essai à Bicêtre, le 10 avril 1792, sur trois cadavres. Le docteur Louis, secrétaire de l’Académie de chirurgie, proposa quelques modifications. De là vient que la guillotine fut d’abord appelée Louisette. Mais, grâce à la chanson de Lepelletier, elle reprit bientôt son premier nom, au grand regret du docteur Guillotin, mort à Paris en 1814[[1252]](#footnote-1253).

Il résulte de ces détails et d’autres encore que le paganisme est revenu dans les sociétés modernes, non-seulement avec ses idées politiques, philosophiques, religieuses et sociales, avec ses arts corrompus et corrupteurs, avec ses démocrates et ses triumvirs ; mais encore avec tout son bagage de coutumes, de noms, de mœurs, de théâtres, sans excepter un de ses genres de supplices. Au reste, n’est-il pas naturel qu’après avoir, suivant la mesure de ses forces, imité les Grecs et les Romains dans sa vie, l’homme révolutionnaire ait voulu, sciemment ou par instinct, leur ressembler dans sa mort ?

## CHAPITRE XVII.

Proconsuls révolutionnaires.

Portrait des proconsuls romains. — Des proconsuls modernes. — Cruautés, brigandages, infamies. — Lyon, la Vendée. — Rossignol, Léquinio, Lanot, Lefio, Bô, Dupin, Couthon, Francastel, Schneider, Joseph Lebon, Danton, Hébert, Robespierre, Carrier. — Ses dernières paroles, sa mort. — Correspondance des proconsuls. — Laignelot, Pilot, Achard, Lebon, Chalier, Maignet, Émery, Juge, Fauvety, Benet, Fouché.

Pour exécuter leurs massacres, Octave, Antoine et Lépide avaient de nombreux agents, qui secondaient leurs fureurs. Ce nouveau trait de ressemblance avec leurs devanciers ne manque pas aux modernes Triumvirs. L’idée fixe de Robespierre était, comme nous l’avons vu, de ressusciter la république romaine, et de gouverner la France par des proconsuls. Le décret du 9 mars 1793 commence l’exécution de ce plan, et nomme quatre-vingt-deux commissaires tirés du sein de l’Assemblée nationale, lesquels se diviseront en cinquante et une sections, de deux membres chacune. Ils parcourront ensemble deux départements. Ces commissaires, revêtus de pouvoirs à peu près illimités, sont autorisés à envoyer sous les drapeaux tous les hommes en état de porter les armes ; à se faire remettre par ceux qui ne rejoindraient pas les armées toutes les armes de guerre, habillements et équipements militaires ; à se faire livrer tous les chevaux et mulets non employés à l’agriculture ou aux arts de première nécessité ; à exiger de toutes les autorités constituées les comptes de leur administration ; à prendre toutes les mesures qui leur paraîtraient nécessaires pour établir l’ordre partout où il sera troublé ; à suspendre provisoirement de leurs fonctions, et même à faire mettre en état d’arrestation ceux qu’ils trouveraient suspects[[1253]](#footnote-1254).

Le règne des proconsuls commence. Ce qu’il fut dans l’ancienne Rome, il l’est dans la France républicaine. « Qui a pu te pousser à la révolte ? demandait Tibère à un chef de barbares. — Vous-même, qui envoyez pour garder vos troupeaux, non des chiens, mais des loups[[1254]](#footnote-1255). » Ce mot résume le règne des proconsuls anciens et modernes. Parlant contre l’un d’eux, Cicéron s’écrie : « Toutes les provinces gémissent, tous les peuples libres se plaignent, tous les royaumes crient contre notre cupidité et nos violences. Le peuple romain ne peut plus soutenir non les armes, non les révoltes, mais les larmes, mais les plaintes de l’univers[[1255]](#footnote-1256). »

Et ailleurs : « Nous en sommes venus au point que l’on s’informe quelles sont les villes riches, les villes opulentes, pour chercher une occasion d’y porter la guerre, afin de les mettre au pillage. Est-ce pour vos alliés, est-ce contre vos ennemis, que vous envoyez vos armées ? Les ennemis ne sont-ils pas un prétexte ? N’est-ce pas plutôt à vos alliés, à vos amis que vos armées vont porter la guerre ? Quelle ville d’Asie est assez riche pour assouvir la cupidité, je ne dis pas d’un général, d’un lieutenant, mais d’un simple tribun militaire[[1256]](#footnote-1257) ? »

Pour esquisser le tableau des spoliations, des cruautés, des actes de luxure et d’iniquité commis par les proconsuls de l’ancienne Rome, il faudrait citer tous les historiens profanes[[1257]](#footnote-1258). Ainsi, toutes les pages de nos annales sont souillées des crimes des proconsuls révolutionnaires, dignes agents des Triumvirs. Pourvoyeurs officiels du trésor et de l’échafaud, ils couvrent toutes les routes de la France de fourgons apportant à Paris l’or des provinces et de charrettes voiturant des victimes. « La France, dit Riouffe, n’offre plus que l’image d’un pays conquis par des sauvages. Les cannibales du dehors secondaient parfaitement les monstres de Paris. Jamais anthropophages n’ont eu de pourvoyeurs plus zélés et plus entendus. De tous les coins de la France on charriait des victimes à la Conciergerie ; elle se remplissait sans cesse par les envois des départements, et se vidait sans cesse par le massacre[[1258]](#footnote-1259). »

Quoi qu’il puisse nous en coûter, suivons un instant les traces de ces régénérateurs de la France à l’instar de Rome et de Sparte. À ce voyage sont invités surtout les pères de famille et les maîtres de la jeunesse. « Voici Lyon, à moitié rasé et devenu le tombeau de ses habitants ; voici la Vendée, à peine habitée par quelques hommes, errant dans les sépulcres et se nourrissant d’un pain arrosé de larmes, pétri avec les cendres de leurs maisons et les os de leurs amis. La pacification de ce malheureux pays s’est établie sur les ruines de vingt villes et de dix-huit cents villages incendiés[[1259]](#footnote-1260). »

Rossignol est à Angers, Carrier à Nantes. Rossignol dit à un nommé Grignon, marchand de bœufs, qu’il vient de faire général de brigade : « Ah ça, Grignon, te v’là général de brigade ; tu vas passer la Loire ; tue tout ce que tu rencontreras ; c’est comme ca qu’on fait une révolution. » Grignon profite si bien de la leçon qu’après avoir tué sans pitié hommes, femmes et enfants, et des municipalités en écharpe ; qu’après avoir pillé l’argenterie des églises, il fait filer les bestiaux des morts dans ses métairies. Il couronne sa carrière révolutionnaire en donnant son avis pour faire fusiller son beau-père. Il existe mille témoins de ce fait[[1260]](#footnote-1261). »

Mais laissons parler le Moniteur : ses pages impitoyables contiennent d’étranges révélations. Le 21 thermidor, le règne des Triumvirs étant expiré, des plaintes, des accusations inouïes arrivent de toutes parts à la Convention contre les proconsuls révolutionnaires. Deux membres de l’Assemblée, Girod Pouzol et Bézard, sont chargés de faire un rapport sur ces dénonciations. D’après des faits innombrables et de notoriété publique, d’après les lettres des proconsuls eux-mêmes, ils dépeignent ainsi les émules de Verrès : « Ils ont établi la guillotine en permanence ; ils ont donné au bourreau l’accolade fraternelle au nom de la Convention, en l’appelant le vengeur du peuple ; ils ont converti la guillotine en tribune aux harangues, forcé les jeunes citoyens d’y monter et de fouler aux pieds le sang de leurs parents et de leurs amis.

 » Léquinio a envoyé en pays étranger deux tonnes d’écus ; et lui qui, au commencement de la Révolution, devait 12,000 livres aux États de Bretagne, a non-seulement payé ses dettes, mais acquis depuis son proconsulat de nouveaux biens ; on a trouvé chez lui des calices, des ciboires, des patènes, des chasubles très-riches ; il est entré dans une prison et a bridé la cervelle à un prisonnier sans défense.

 » Lanot se fait constamment précéder par la guillotine et deux bourreaux ; lui-même marche entouré de tous les coquins du pays ; il fait exposer pendant vingt-quatre heures aux regards du public le cadavre d’un vieillard, père de onze enfants, qu’il a fait exécuter ; il se traîne de taverne en taverne avec une bande de gens toujours ivres comme lui ; il ordonne la démolition d’une maison à laquelle, dans l’ivresse, il a cru voir des créneaux ; en la démolissant, une pierre tombe sur une femme et la tue. « Bah ! dit-il, ce ri est rien ; il faut que le peuple » s’amuse. »

 » Lefiot, sur un indice d’incivisme, envoie quatre citoyens de Montargis à la guillotine, et un grand nombre d’autres à la Société populaire, pour y recevoir, debout et la tête nue, une remontrance patriotique.

 » Bô dit qu’en révolution on ne doit connaître ni parents, ni amis ; que le fils peut égorger son père, si celui-ci n’est pas à la hauteur des circonstances. Avec quelques brigands de sa suite, il se fait un jeu d’arracher toutes les croix, de détruire toutes les images du culte, obligeant tous les hommes et toutes les femmes d’imiter son exemple ; il fait juger ses victimes à huis clos. Sans jury, sans aucune forme, il immole à sa rage, entre autres victimes, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, l’honneur du pays ; il répond à la nièce d’un détenu qui sollicite la grâce de son oncle : Je prendrai la tête ; je te laisserai le tronc ; retire-toi. Il crée une commission révolutionnaire qu’il compose d’hommes atroces et perdus de débauche. Ces hommes fabriquent des timbres étrangers, et menacent les citoyens aisés de leur faire parvenir des lettres timbrées de Worms et de Coblentz, s’ils ne leur apportent les sommes d’argent qu’ils désignent. Dans un moment d’inquiétude sur les subsistances, il dit : Rassurez-vous, la France sera assez populeuse avec douze millions d’hommes ; on tuera le reste, et bientôt vous ne manquerez plus de vivres.

 » Dupin vole cent mille livres en assignats, mille louis en or et cinq cent mille livres d’effets.

 » Couthon, porté sur les épaules d’un robuste Jacobin, fait en grande cérémonie le tour de la place Bellecour, à Lyon, suivi d’un cortège de démolisseurs armés de pioches et de leviers. Se faisant approcher d’une des façades qui décorent ce vaste espace, et la frappant d’un petit marteau doré, il prononce gravement la sentence : « Au nom de la » loi, je te condamne à être démolie. »

 » Une mère de famille dont le mari a eu quelques relations d’affaires avec Couthon vient, la veille de son départ de Lyon, se jeter à ses pieds, avec trois petits enfants, pour solliciter la grâce de leur père : « Grâce, dit-elle ; pitié pour ces trois orphelins. — Orphelins ? dit Couthon en regardant sa montre, pas encore. J’ai connu ton mari, c’est un dévot, un saint ; je lui prouve mon amitié, je lui procure au plus tôt la couronne du ciel. » Et comme elle sanglotait : « Ton mari est fort laid ; toi, tu es jeune et jolie : une bonne républicaine n’a pas besoin d’un mari pour être heureuse[[1261]](#footnote-1262). »

Collot-d’Herbois égale en cruauté son collègue Couthon, qu’il surpasse en immoralité. Trois femmes dont les maris sont sur le point d’être exécutés viennent implorer sa clémence. Il les fait arrêter toutes les trois et exposer au poteau pendant six heures sur la place publique[[1262]](#footnote-1263).

Hentz et Francastel font conduire d’innombrables victimes à la boucherie au son d’une musique militaire, cribler de coups de sabre et de baïonnette de jeunes enfants de deux ou trois ans, massacrer deux mille sept cents hommes qui avaient mis bas les armes sur la foi de l’armistice[[1263]](#footnote-1264).

Schneider parcourt les villes et les villages du Bas-Rhin suivi d’un fourgon portant la guillotine. C’est au nom de cette inséparable compagne qu’il requiert les chevaux, les voitures, les vivres, les vêtements, les femmes, les filles qui ont le malheur de lui plaire. C’est lui qui fait couronner de fleurs et illuminer la guillotine aux dépens de la famille des suppliciés[[1264]](#footnote-1265).

« Joseph Lebon commet les actes les plus forts peut-être en barbarie ancienne et moderne. Un jour, recevant une dépêche, il fait tenir un malheureux sous le couteau de la guillotine pendant plus de dix minutes, jusqu’à ce qu’on lui ait lu les détails d’une victoire remportée par les armées républicaines. Puis, le faisant exécuter, il ajoute : Descends maintenant aux enfers pour annoncer aux aristocrates une nouvelle victoire de la République[[1265]](#footnote-1266). »

C’est Barras et Fréron qui écrivent de Toulon : « Il a été décidé que tous les maçons des six départements environnants seront requis d’arriver avec leurs outils, pour une démolition générale et prompte de la ville. Avec une armée de douze mille maçons, la besogne ira grand train, et Toulon doit être rasé en quinze jours… Tous les jours, depuis notre arrivée (19 décembre 1793), nous faisons tomber deux cents têtes (8 février 1794). Les fusillades sont ici à l’ordre du jour : fusillades jusqu’à ce qu’il n’y ait plus de traîtres[[1266]](#footnote-1267) ! »

À Montbrison, c’est Javoques qui, semblable à la bête du Gévaudan, est l’assassin et le dévastateur du pays. Dans la seule commune de Montbrison, il immole à sa haine particulière plus de cent personnes, presque tous pères ou mères de famille. Il enlève des trésors en numéraire, assignats et argenterie, n’accuse à la Convention que 774,496 livres, tandis que la dépouille d’un seul individu lui a fourni près de 500,000 livres en numéraire. « Le sang, dit-il plusieurs fois, ruissellera un jour dans Montbrison comme l’eau dans les rues après une grande pluie. Que je serais heureux, disait-il à un juge de son tribunal révolutionnaire, si je pouvais changer mon sort contre le tien ! Que je savourerais le plaisir de faire guillotiner tous ces b…-là ! N’en laisse échapper aucun ; je ne reconnais de vrais patriotes que ceux qui, comme moi, sont à même de boire un verre de sang !

Un mois d’avance, il fait apporter dans sa chambre, à Saint-Étienne, des paquets de cordes destinés à lier les détenus : il baise les cordes avec transport, les présente à baiser à ceux qui entrent, en disant qu’elles sont plus précieuses pour lui que tous les trésors dont est couvert son parquet. Il publie, d’après Marat, son idole, qu’il faut encore deux millions de têtes pour achever la Révolution. Il ordonne à son armée proconsulaire de tirer sur les ci-devant nobles, prêtres, hommes de loi, comme sur des bêtes fauves. Trois tribunaux révolutionnaires sont successivement établis par lui dans la commune de Feurs, tous sans jurés, sans débats, et sans qu’il soit permis aux accusés d’avoir des défenseurs et de produire des témoins à décharge[[1267]](#footnote-1268).

Ce sont Danton et Rousselin qui lèvent sur la ville de Troyes une taxe révolutionnaire de 1 million 700,000 livres, et mettent en réquisition toutes les denrées et tous les comestibles pour alimenter leur table[[1268]](#footnote-1269).

Députés en mission, commissaires de la Convention, chefs des armées, tous volent à pleines mains ; ils lèvent sur trois cent quarante-huit districts des taxes qu’on ne saurait estimer à moins de 100 millions. Strasbourg paye 12 millions ; Rouen, 10 millions ; Marseille, 4 millions ; la part de Paris est effroyable ; à Bordeaux, trois négociants payent à eux seuls 2 millions ; savoir : Raba, 1,200,000 livres ; Péchotte, 500,000 livres ; Martin-Martin, 300,000 livres. Des districts moyens comme Beaugency payent jusqu’à 500,000 livres. Nantes et les environs sont littéralement écorchés par Carrier. De ces sommes fabuleuses, le trésor ne reçut pas une obole[[1269]](#footnote-1270).

C’est Hébert, le Père Duchesne, qui friponne à Paris, comme les autres en province. Le 5 janvier 1794, il monte à la tribune des Jacobins, et s’écrie effrontément : « Justice, Jacobins, justice ! Je suis accusé, dans un libelle qui a paru aujourd’hui, d’être un brigand audacieux, un spoliateur de la fortune publique ! » — Camille Desmoulins : « En voilà la preuve. Je tiens à la main l’extrait des registres de la trésorerie nationale qui porte que le 2 juin il a été payé à Hébert, par Bouchotte, une somme de 123,000 livres pour son journal ; le 4 octobre, 60,000 livres pour 600,000 exemplaires du Père Duchesne, tandis que ces exemplaires ne devaient coûter que 17,000 livres[[1270]](#footnote-1271). »

C’est l’incorruptible Robespierre à qui Billaud-Varennes reproche publiquement d’autoriser les dilapidations du trésor. « Un secrétaire du comité de salut public, dit-il, a volé 114,000 livres. J’ai demandé son arrestation, et Robespierre, qui parle sans cesse de justice et de vertu, est le seul qui l’ait empêché d’être arrêté[[1271]](#footnote-1272). » C’est encore Robespierre qui, furieux de l’arrestation d’un sans-culotte faite à Lyon par Fouché, lui dit avec rage : « Apprends que les patriotes ne volent point, et que tout leur appartient. » Cet honnête sans-culotte avait été à la fois le dénonciateur et le juge de sept citoyens dont il s’était approprié les dépouilles au détriment de leurs héritiers[[1272]](#footnote-1273).

C’est Bourdon de l’Oise qui enferme ses victimes dans des caves, dont il fait murer les portes et les soupiraux, qui fait sauter les têtes des royalistes dans la chapelle des Tuileries, et qui plus tard propose à la Convention de fusiller ses collègues dans cette même chapelle[[1273]](#footnote-1274).

C’est Carrier qui, à lui seul, renouvelle à Nantes toutes les cruautés et toutes les infamies des triumvirs anciens et modernes, de Tibère, de Caligula et d’Héliogabale. Arrivé à Nantes, il choisit cinquante scélérats déterminés, et les organise sous le nom de Compagnie de Marat. Il leur fait prêter un serment dont voici la formule : Je renonce, par ce serment, à l’amitié, à la parenté, à la fraternité, à la tendresse paternelle et filiale. Cinquante tigres déchainés n’auraient jamais fait autant de ravages que ces cinquante monstres à face humaine.

Par eux, Carrier égorge sans juger, traîne au supplice des femmes enceintes, fusille en un jour cent trente-deux victimes, exige d’une veuve 50,000 livres pour ne pas l’incarcérer, vole 60,000 livres de tabac, et fait mourir le propriétaire. Il invente les noyades et le mariage républicain, qui consiste à attacher ensemble un homme et une femme, et à les précipiter dans les eaux ; il fait périr dans les prisons deux mille prisonniers qu’il fait hacher à l’arme blanche, pêle-mêle, hommes, femmes et enfants ; pendant six semaines, la garde nationale est occupée à recouvrir les fosses des victimes. On lui dit qu’il juge avec trop de précipitation : « Bah ! faut-il tant de preuves ? on les jette à l’eau, c’est bien plus tôt fait. »

Il passe sur une place, voit une femme à la fenêtre et lui fait tirer dessus ; il fait enterrer quatre hommes tout vivants. En échange de la liberté de leur père, il demande l’honneur des filles ; il sacrifie trois femmes à sa lubricité, puis les fait guillotiner. II s’intitule le Boucher de la Convention, et dit qu’il en serait volontiers le bourreau. Il invente un bateau à soupape pour couler à fond ses victimes, noie trois mille petits enfants, noie les prêtres, les vieillards, les femmes, sans distinction, sans jugement : en sorte que les témoins oculaires portent le nombre des victimes de Carrier à près de neuf mille.

Le peuple manque de pain, on lui dit qu’il est urgent de s’occuper des subsistances. Le proconsul, qui vit comme un sybarite, répond : « Le premier b… qui me parle de subsistance, je lui f… la tête à bas ! J’ai bien affaire de toutes vos sottises ! » Il ne parle que la menace à la bouche et le sabre à la main. — « Moi et mes camarades, dit un factionnaire appelé en témoignage, nous avons vu, le 2 brumaire, entre onze heures et minuit, plus de huit cents personnes des deux sexes dépouillées inhumainement, noyées, coupées par morceaux et fusillées. Leurs habits, leurs bijoux furent vendus le lendemain par leurs bourreaux. » Pendant qu’on égorge ses victimes, le proconsul passe la nuit dans les orgies ; sa maison était un sérail[[1274]](#footnote-1275).

Pour se justifier devant ses juges et à la face de la République de toutes ces horreurs, pour se consoler de la mort qui l’attend, quelle autorité invoque-t-il ? Celle de l’antiquité classique : le serment d’Annibal, le serment de haine à l’aristocratie et à la royauté ; la loi suprême des républiques antiques : Salus pópuli supréma lex esto. Pères de famille, instituteurs de la jeunesse, et vous tous qui plaisantez sur l’influence sociale de ce que vous appelez des thèmes et des versions, écoutez les paroles de Carrier au moment d’expier ses forfaits. Jusqu’à la mort fidèle à ses souvenirs de collège, d’une voix solennelle il dit à ses juges : « J’avais juré, la main étendue sur l’autel de la patrie, de sauver mon pays : j’ai tenu mon serment. J’envisage le brasier de Scévola, la ciguë de Socrate, la mort de Cicéron, l’épée de Caton : j’endurerai leurs tourments, si le salut du peuple l’exige[[1275]](#footnote-1276) ! »

Dans sa prison, il tenta de s’empoisonner, comme Socrate ; puis de se tuer, comme Caton*[[1276]](#footnote-1277)*. Aucun de ces moyens classiques n’ayant réussi, il mourut, comme ses victimes, sur l’échafaud.

Résumant les crimes de tous ces imitateurs fanatiques des démocrates de l’antiquité, le magistrat chargé d’appeler sur la tête de ces grands coupables le glaive de la justice s’exprime en ces termes : « Tout ce que la cruauté a de plus barbare, tout ce que le crime a de plus perfide, tout ce que l’autorité a de plus arbitraire, tout ce que la concussion a de plus affreux, et tout ce que l’immoralité a de plus révoltant, compose leur acte d’accusation. Dans les fastes les plus reculés du monde, dans toutes les pages de l’histoire, même des siècles barbares, on trouverait à peine des traits qui puissent se rapprocher des horreurs commises par les accusés. Néron fut moins sanguinaire, Phalaris moins barbare et Syphone moins cruelle[[1277]](#footnote-1278). »

Quelque hideux que soit le tableau des crimes des modernes proconsuls, il en est un autre plus hideux encore : c’est celui de leur correspondance avec les Triumvirs. Si les tigres écrivaient, ils n’écriraient pas autrement. Pour apprécier jusqu’à quel degré le républicanisme classique avait fanatisé cette génération, citons quelques pages prises au hasard, dans ce recueil démocratique dont on pourrait composer un volume in-folio.

Laignelot et Léquinio écrivent de Rochefort « qu’ils viennent de remporter un nouveau triomphe sur les préjugés ; qu’ils ont proposé à la Société populaire de nommer un guillotineur, que le citoyen Ance s’est écrié avec un noble enthousiasme qu’il ambitionnait l’honneur de faire tomber les têtes des assassins de sa patrie, qu’ils ont proclamé le patriote Ance guillotineur. « Nous l’avons, ajoutent-ils, invité à dîner, et, en dînant, à prendre ses pouvoirs par écrit et à les arroser d’une libation en l’honneur de la République[[1278]](#footnote-1279) ! »

Pilot écrit de Commune-Affranchie (Lyon) : « Ma santé ne se rétablit que parce qu’on guillotine autour de moi. 60, 80, 200 à la fois sont fusillés, et tous les jours on a le plus grand soin d’en mettre ensuite en état d’arrestation, pour ne pas laisser de vide dans les prisons[[1279]](#footnote-1280). »

Dans une lettre datée de la même ville, 21 ventôse an II, et contre-signée Fouché, les proconsuls écrivent aux Triumvirs : « Dans la fête qui eut lieu hier, nous avons vu le peuple applaudir à tout ce qui portait un caractère de sévérité, à tout ce qui pouvait réveiller des idées fortes, terribles ou touchantes. Le tableau qu’offrait la commission révolutionnaire, suivie des deux exécuteurs de la justice nationale, tenant en main la hache de la mort, a excité les cris de sa sensibilité et de sa reconnaissance. »

Achard, de la même ville : « Chaque jour les têtes tombent. Quelles délices tu aurais éprouvées si tu eusses vu avant-hier cette justice nationale de 209 scélérats ! Quel ciment pour la République ! en voilà déjà plus de 500 ; encore deux fois autant y passeront sans doute, et puis ca ira ! »

Le même : « Si on veut sauver le vaisseau de la République, point de pitié ! du sang ! du sang ! » Le même : « Encore un nouveau philippotin découvert. Quelle est donc cette rage qu’ont tous ces crapauds des marais de vouloir, contre tout bon sens, croasser encore et se rouler dans la fange bourbeuse, qu’à la fin dame guillotine soit obligée de les recevoir tous les uns après les autres à sa croisée salutaire ?

 » Le tribunal poursuit avantageusement sa carrière. Hier, dix-sept ont mis la tête à la chatière, et aujourd’hui huit y passent et vingt et un reçoivent le feu de la foudre.

 » Quatre cent mille livres se dépensent par décade pour les démolitions. Encore si l’ouvrage paraissait ! Mais l’indolence des démolisseurs démontre clairement que leurs bras ne sont pas propres à bâtir une république. »

Valréas : « Je ne reconnais plus qu’une sainte, la guillotine. »

Darthé, d’Arras : « Lebon est revenu de Paris. Tout de suite un jury terrible, à l’instar de celui de Paris, a été adapté au tribunal révolutionnaire. Ce jury est composé de soixante b… à poil. La guillotine depuis ce temps ne désempare pas ; les ducs, les marquis, les comtes et les barons, mâles et femelles, tombent comme grêle. »

Joseph Lebon, de Cambrai : « La machine est en bon train ; messieurs les parents et amis d’émigrés et de prêtres réfractaires occupent la guillotine. »

Collot-d Herbois : « La guillotine est trop lente ; ce genre de supplice est trop doux. Nous pourrions en rassembler cinq cents à la fois dans un parc, et on pourrait les foudroyer avec des canons chargés à mitraille ; ils seraient déchirés, morcelés, et on les achèverait à coups de sabre, de hache ou de baïonnette. »

Tallien : « Les proconsuls ont été envoyés à Bordeaux pour sans-culottiser les Gascons, saigner les bourses et niveler les têtes. »

Chalier dresse une liste de proscription qu’il intitule : « Boussole des patriotes pour les diriger sur la mer du civisme. »

Maignet, qui en quinze jours a fait tomber mille têtes à Orange, écrit : « La sainte guillotine va tous les jours ; marquis, comtes, procureurs montent sur madame ; dans peu de jours soixante chiffonniers y passeront. »

Gatteau appelle les biens nationaux la planche aux assignats, et le bourreau le grand monnoyeur de la République. »

Collot-d’Herbois, à Commune-Affranchie : « Les démolitions sont trop lentes ; il faut des moyens plus rapides à l’impatience républicaine : l’explosion de la mine, l’activité dévorante de la flamme peuvent seules exprimer la toute-puissance du peuple ; sa volonté doit avoir l’effet du tonnerre… »

Francastel, à Arras, donne pour mot d’ordre républicain : « Pillage ; ralliement ; horreur. »

Emery, à Commune-Affranchie : « Vous dites que vous vous êtes assurés des traîtres et que vous les tenez sous les verrous ; le seul verrou national pour les traîtres doit être celui de la guillotine, tout autre est mauvais. »

Juge, à Orange : « Ami, la sainte guillotine va tous les jours. Ces jours derniers, le frère de Maury, l’ex-constituant, monta le premier ; notre ancien procureur de la commune, le marquis d’Autane, sept de Grillon et notre général Grelly. »

Fauvety, à Orange : « Nous allons ; la commission a rendu 197 jugements dans 18 jours. »

Benet, à Orange : « Tu connais la position d’Orange, la guillotine est placée devant la montagne. On dirait que toutes les têtes en tombant lui rendent l’hommage qu’elle mérite… Encore un triomphe de la liberté sur l’esclavage, de la raison sur le fanatisme. Un ci-devant prêtre, curé de Salon, passe sous mes fenêtres enrobe rouge, escorté par la gendarmerie ; devine où va le cortège… Demain, on en annonce sept ou huit. L’esprit public se vivifie dans cette commune. »

Fouché, à Nevers : « Que la foudre éclate par humanité ! ayons le courage de marcher sur des cadavres pour arriver à la liberté[[1280]](#footnote-1281). »

Le courage nous manque pour continuer cette hideuse, mais instructive nomenclature. En la terminant, le conventionnel Courtois s’écrie : « Il faut conserver tous ces traits à l’histoire, citoyens. Ô Caligula ! ô Néron ! ô Tigellin ! tyrans en chef et tyrans subalternes des siècles passés, consolez-vous dans vos tombeaux ! Des enfants qui durent être ceux de la liberté ont surpassé vos caprices et vos fureurs[[1281]](#footnote-1282) ! »

Il a raison de chercher des termes de comparaison dans le paganisme : le paganisme seul est semblable à lui-même. Il faut conserver ces traits de ressemblance afin qu’on sache, de manière à ne jamais l’oublier, que le paganisme, ramené par l’éducation, était revenu dans la France de 93 avec toutes ses cruautés, toutes ses infamies, tous les caractères qui le signalèrent à l’époque des Triumvirs et des Césars.

## CHAPITRE XVIII.

Victimes révolutionnaires.

Deux catégories. — Portrait moral. — Prisonniers lettrés. — Leur vie : galanterie, orgies, étude des auteurs païens, suicide, mort païenne. — Conciergerie, Port-Libre, Madelonnettes, Luxembourg.

Nous venons de peindre les bourreaux, il reste à peindre les victimes. Le portrait moral de celles-ci est le complément nécessaire du tableau de l’époque révolutionnaire. La France, alors comme aujourd’hui, se divisait en deux catégories. L’une, composée des lettrés de collège, des femmes et des hommes du peuple qu’ils avaient faits à leur image ; l’autre, des hommes et des femmes qui, n’ayant pas bu à la coupe de l’éducation classique, étaient étrangers à l’esprit de la Révolution. Ces deux catégories se retrouvent dans les prisons.

Par ses vertus angéliques, par sa résignation sublime, par son héroïsme dans les tourments, par sa douceur dans la mort, cette dernière classe de victimes a reproduit, sous le glaive des modernes païens, l’immortel spectacle donné par les premiers martyrs du christianisme dans les amphithéâtres du peuple-roi.

La première retrace la mort des païens que les Triumvirs et les Césars immolaient à leur fureur. Sénèque s’ouvre les veines ; Caton se poignarde en lisant Platon ; Démosthènes s’empoisonne ; les Épicuriens, condamnés à mort, passent leurs derniers jours dans des orgies : tous meurent avec l’insensibilité de la brute, sans remords et sans espérance. Ainsi meurent, pendant la tourmente révolutionnaire, leurs admirateurs et leurs disciples.

Sous le règne de la Terreur, les maisons d’arrêt de Paris contenaient habituellement de huit à dix mille prisonniers. Cette population, sans cesse décimée par la guillotine, était sans cesse alimentée par les convois envoyés de tous les départements par les proconsuls. Le décret de la Convention rendu le 16 avril 1794, sur la proposition de Saint-Just, organe de Robespierre, porte : « Art. 1er. Les prévenus de conspiration seront traduits, de tous les points de la République, au tribunal révolutionnaire, à Paris[[1282]](#footnote-1283). » La majorité des prévenus se composait des débris des partis vaincus : brissotins, girondins, hébertistes, dantonistes. « À très-peu d’exceptions près, la Conciergerie, pendant plus de dix mois, n’a renfermé que des patriotes, et sur un homme des castes opposées, on massacrait mille sans-culottes[[1283]](#footnote-1284). »

À ce troupeau de victimes, il faut joindre, dans les autres prisons de Paris, un certain nombre de nobles échappés aux proscriptions antérieures, soit pour avoir donné des gages à la Révolution, soit pour toute autre cause, plusieurs habitants de la campagne arrêtés comme suspects, enfin, quelques prêtres oubliés dans les massacres de septembre[[1284]](#footnote-1285). C’est de la majorité seule que s’occupent les historiens des prisons dont les ouvrages servent de base à notre récit.

Or, quelle était, d’après les témoins oculaires, la vie de ces hommes qui, hier guillotineurs, devaient être guillotinés demain ? Comment passaient-ils les instants fugitifs qui leur étaient laissés pour se préparer à la mort ? Chanter l’amour profane, faire des orgies, étudier les auteurs païens, fabriquer du poison, se suicider, et se préparer, eux chrétiens, à paraître devant Dieu en méditant, non l’Évangile, non l’Imitation de Jésus-Christ, mais en invoquant Brutus et en lisant Platon.

Entrons à la Conciergerie. Voici Montjourdain qui, au moment de partir pour l’échafaud, adresse une pièce de vers à sa femme pour l’engager, non à se résigner et à prier, mais à se livrer aux plaisirs, en exprimant le regret de ne pouvoir plus s’y livrer lui-même :

Si dix ans j’ai fait ton bonheur,

Car le de briser mon ouvrage ;

Donne un moment à la douleur,

Consacre au plaisir ton bel âge.

………………………………….

………………………………….

Je vais vous quitter pour jamais :

Adieu plaisirs, joyeuse vie,

Propos libertins et vins frais,

Qu’avec quelque peine j’oublie[[1285]](#footnote-1286).

À Port-Libre, Coittant, Laval-Montmorency, Vigée, l’avocat Lamalle, le citoyen C. T., charment leurs ennuis en rimant l’amour à l’adresse des prisonnières.

Coittant :

Dans ce salon point de parure,

Ni d’ornement que la beauté

Sortant des mains de la nature ;

Riche de sa simplicité,

Ou n’y rencontre aucune glace,

Et chacun de nous est heureux

De pouvoir y prendre place.

Le fils aîné de Cythérée

Est prisonnier ainsi que nous,

Et tant que dure la soirée,

Il veut folâtrer avec vous.

Laval-Montmorency :

L’amour séduit les cœurs sous l’air de la constance,

Il semble dans nos bras arrêter le bonheur.

Les souris, les doux soins, la tendre prévenance,

Nous ont bientôt plongés dans une aimable erreur ;

Le premier charme a fui ; l’objet que l’on caresse

Pour un nouvel amant médite une faveur, etc.[[1286]](#footnote-1287)

En quittant les Madelonnettes pour passer dans l’antichambre de la guillotine, les prisonniers disent avec douleur : « Il faut donc nous séparer de vous, maîtresses adorées… On ne connaît plus dans notre prison les douces étreintes de l’amour[[1287]](#footnote-1288). » Et l’un d’eux, Dumontet-Lambertie, entonne un chant d’amour mêlé d’impiétés et de souvenirs païens :

Liberté, remplace tous les dieux, etc.

Dans toute la pièce il n’est question que de Thémis, Thalie, Melpomène, Damon, Cypris, Vénus et Apollon[[1288]](#footnote-1289).

Au Plessis, le citoyen N… passe sa vie à chanter des vers galants à une détenue, qui lui envoie des baisers à travers les barreaux de sa fenêtre[[1289]](#footnote-1290).

À Port-Libre, c’est un amant idolâtre de sa maîtresse qui lui fait passer des billets dans la manche d’un gilet[[1290]](#footnote-1291).

« De nombreuses amantes circulaient chaque jour autour des prisons. Une d’elles acheta du fossoyeur, au prix de cent louis, la tête de son amant, qu’elle avait suivi jusqu’au pied de l’échafaud[[1291]](#footnote-1292). »

Vénus, replacée au grand jour sur les autels de la France entière, reçoit des adorations dans tous les cachots de la République. Comme ceux de Paris, les prisonniers lettrés d’Issoudun célèbrent la déesse jusqu’à leur dernier soupir ; c’est Dubuc qui se prépare à monter sur l’échafaud en chantant :

Flambeau sacré de la nature,

Amour, viens, etc.

Un autre :

Un tendre amant, Belle Clémence, etc.[[1292]](#footnote-1293).

Nous ne finirions pas si nous voulions enregistrer toutes les pièces de vers, tous les quatrains érotiques composés dans les prisons de Paris, pendant le règne de la Terreur, par ces lettrés de collège qui le lendemain devaient monter à l’échafaud. Ils ne s’en tiennent pas là. Fidèles aux leçons d’Horace, de Virgile, d’Ovide, de Térence, de tous ces maîtres de la jeunesse, ils se livrent dans l’antichambre même de la guillotine à des actes que notre plume refuse de rapporter.

Les choses vont si loin, que la police de Robespierre se croit obligée d’intervenir.

« L’amour régnait au Luxembourg, écrit un témoin oculaire, acteur peut-être dans ces scènes de désordre. Il avait le plus de part dans le choix des sociétés. Les petits vers, les couplets, les jeux, la médisance et la musique remplissaient les journées. Cette réputation de galanterie était tellement répandue dans Paris, qu’un administrateur de police, Marino[[1293]](#footnote-1294), dit un jour aux prisonniers assemblés : « Savez-vous ce qu’on répand dans le public ? On répand que le Luxembourg est le premier bordel de Paris, que vous êtes ici un tas de…, et que c’est nous qui vous servons de… » La publicité de certaines aventures galantes, la luxure de quelques dames firent prendre à l’administration de police le parti de séparer les deux sexes. Les rues nobles de l’Université, de Grenelle, de Dominique étaient en masse au Luxembourg[[1294]](#footnote-1295). »

« À la Force, même spectacle. C’est Kersaint, le député, qui, avant son arrestation, s’était jeté dans les bras d’une femme avec laquelle il vivait en Sybarite dans une campagne d’où les Triumvirs l’arrachèrent pour le plonger dans leurs cachots. Il s’y fit suivre par un attirail immense d’ustensiles de toute façon pour la préparation du thé, du chocolat et de bien d’autres friandises dont la privation eût trop coûté à ses goûts sensuels.

 » Le 21 octobre 1793, appelé au tribunal révolutionnaire, il entre dans un cabinet et se perce d’une épée. Mais soit mauvaise qualité de l’épée, soit défaut de courage, le peau fut à peine effleurée, et il porta sa tête sur l’échafaud.

 » C’est Gusman qui a pour maîtresse une des plus jolies femmes de Paris, à qui on accorde l’entrée de la Force, moyennant de riches contributions. Gusman fait avec elle et d’autres débauchés reclus des orgies d’où il ne sort qu’à minuit et quelquefois plus tard, mais toujours dans un état complet d’ivresse bruyante qui le rend fort incommode à ses voisins. Enfin, notre prison recélait des amants, et autour de ces murs impitoyables rôdaient sans cesse des amantes inquiètes[[1295]](#footnote-1296). »

Même conduite jusqu’à la Conciergerie. « Dans une enceinte entourée de barreaux de fer, les communications avec l’extérieur continuaient. Là les amants redoublaient de tendresse. Il semblait qu’on fût convenu de se dépouiller de cette pudeur grimacière, très-bonne quand on peut attendre des moments plus favorables. Les plus tendres baisers étaient sans cesse pris et rendus sans résistance comme sans scrupule, etc., etc.[[1296]](#footnote-1297) »

Buvons, mangeons, chantons, jouissons de toute manière du jour présent, car demain nous mourrons ! telle était la devise des prisonniers. « Notre train de vie, écrit l’un d’entre eux, est un mélange d’horreur et d’une gaieté en quelque sorte féroce. Nous plaisantons sur les objets les plus terribles, au point que nous démontrions l’autre jour à un nouvel arrivé de quelle manière cela se fait, par le moyen d’une chaise à qui nous faisions faire la bascule[[1297]](#footnote-1298). »

Cette insensibilité sur leur avenir ne les abandonne pas plus que le souvenir des maîtres païens qui leur en ont donné le modèle. Gornay est appelé au tribunal révolutionnaire. Avant d’y monter, il boit le vin blanc, mange des huîtres avec ses camarades, fume tranquillement en s’entretenant avec eux sur l’anéantissement de notre être. « Ce n’est pas tout, leur dit-il, à présent que nous avons bien déjeuné, il s’agit de souper, et vous allez nous donner l’adresse du restaurateur de l’autre monde, pour que je vous fasse préparer pour ce soir un bon repas[[1298]](#footnote-1299). »

Il ne faut pas oublier ici la confidence que fit Danton quelques instants avant de partir pour son exécution, et qui résume la vie de la plupart de ces tristes victimes : « Qu’importe, dit-il, si je meurs ? j’ai bien joui dans la Révolution, j’ai bien dépensé, bien riboté, bien caressé des filles ; allons dormir ! » Telles furent les dernières paroles de cet homme que l’on disait si pur et si délicat[[1299]](#footnote-1300).

Rien ne pouvait convertir ces tristes lettrés. « Nous avions, dit Riouffe, dans notre chambre, un bon bénédictin, toujours les mains jointes sur la poitrine, et tourmenté surtout du désir de faire des prosélytes. Ducorneau était le diable de ce nouveau saint Antoine. Tantôt il lui volait son bréviaire, tantôt il lui éteignait sa lampe ; quelquefois il mêlait aux psaumes chantés par le bonhomme le refrain d’une chanson égrillarde. Mais le saint homme ne perdait pas courage : toujours aux aguets et toujours priant, il avait ses yeux, sur son bréviaire et sur Ducorneau. Le moine offrait ses souffrances à Dieu, et se montrait d’autant plus endurant, qu’il espérait bien qu’à la fin il en convertirait au moins un ou deux. Pour répondre à ses éternels sermons, et las d’argumenter, nous imaginâmes d’élever autel contre autel. Nous eûmes bientôt un culte, des hymnes et des chantres. Alors le saint père désespéra vraiment de notre salut[[1300]](#footnote-1301). »

Cette sacrilège plaisanterie était plus sérieuse qu’elle n’en a l’air. La vue même de l’échafaud ne peut réveiller dans leur âme un sentiment chrétien. Ayant appris sa condamnation, Ducorneau se livre à toutes les jouissances qu’il peut se procurer, et pendant son dernier repas, écrit et chante ces vers, suprême reflet de son éducation de collège :

Si nous passons l’onde noire,

Amis, daignez quelquefois

Ressusciter la mémoire

De deux vrais amis des lois.

Dans ces moments pleins de charmes,

Fêtez-nous parmi les pots,

Et versez au lieu de larmes

Quelques flacons de bordeaux.

Trinquez, retrinquez encore,

Et les verres bien unis,

Chantez d’une voix sonore

Le destin de vos amis.

Nos reconnaissantes ombres,

Planant au milieu de vous,

Rempliront ces voûtes sombres

De frissonnements bien doux.

Puis, invoquant les éternels souvenirs classiques, il ajoute en vrai poêle du siècle d’Auguste :

Enfin la noire imposture

Nous traîne à son tribunal ;

Nous allons à la Nature

Payer le tribut fatal.

Au dernier moment, Socrate

Sacrifiait à la santé.

Notre bouche démocrate

Ne boit qu’à la liberté.

Pleins de vos leçons augustes,

Oui, mes amis, nous mourrons

Comme tous ces fameux justes,

Les Brutus et les Catons !

Si, malgré la calomnie,

Il nous faut vivre encor,

Nous userons de la vie

Comme nous bravons la mort[[1301]](#footnote-1302).

Dans le cachot voisin, c’est Réal qui chante sans cesse, et qui attend la mort en faisant de la musique.

Au Plessis, un autre écrit : « La romance suivante, que j’avais faite en me disposant à la mort, fit mon bonheur : Un tendre amant, belle Clémence, etc.[[1302]](#footnote-1303). »

Aux Madelonnettes, un détenu a reçu son acte d’accusation, et en attendant d’une minute à l’autre le gendarme qui doit le conduire au tribunal de sang, il se met à composer une ariette, et l’essaie sur sa flûte. « Je suis fâché, dit-il à son ami, de ne pouvoir te procurer un autre morceau ; demain je ne serai plus. » En effet, le lendemain il fut exécuté[[1303]](#footnote-1304).

« Dans la même prison, une citoyenne, voyant ses amants la précéder à l’échafaud, nous disait : « Ah ! laissez-moi tenir mes pleurs ; j’en dois l’hommage à la Nature et à l’Amour[[1304]](#footnote-1305). »

Riouffe lui-même avait composé son chant de mort ; « et, dit-il, nous le récitions tous les jours » :

Entends ma voix, finis mes maux ;

Reçois, bienfaisante Nature,

Au sein de l’éternel repos,

Ton innocente créature.

Vingt Brutus, par des factieux

Punis d’adorer leur patrie,

Des flots de leur sang généreux

Inondent un peuple en furie.

Ainsi qu’un sauvage abruti

Brise l’œuvre de Praxitèle,

Sans pudeur on détruit Bailly,

Couvert d’une gloire immortelle.

Tristes ombres de nos amis,

Notre voix en vain vous implore,

Et vous fuyez ces murs rougis

De votre sang qui fume encore[[1305]](#footnote-1306).

Quelle prière et quel langage pour un chrétien qui s’attend d’heure en heure à mourir ! Pas une de ces pensées consolantes que la religion inspire à l’homme qui souffre, et qui va quitter la vie, n’est exprimée une seule fois dans cette longue histoire des prisons ! « Qu’on sache, continue Riouffe, que le mépris de la mort était devenu une chose triviale ; et que Socrate, au milieu de quatre mille personnes de tout âge et de tout sexe que j’ai vu massacrer dans un an, n’aurait été remarqué que par son éloquence [[1306]](#footnote-1307)… J’ai observé que les idées religieuses se sont fort épurées dans toutes les têtes. Elles se retraçaient à très-peu de personnes dans ces terribles moments, preuve que l’espèce humaine commence à en être bien guérie en France[[1307]](#footnote-1308). »

L’aveu est superflu : l’histoire des prisons révolutionnaires nous apprend assez que les lettrés de cette époque étaient tout autre chose que des chrétiens.

Tous néanmoins ne mouraient pas avec cette quiétude socratique, le beau idéal des disciples de l’antiquité. Entre beaucoup d’autres, Marat-Mauger se livre à la Conciergerie aux fureurs d’Oreste ; et meurt dans les convulsions du désespoir. Comme pour venger l’honneur de la philosophie, on lui fait l’épitaphe suivante :

Dans un corps sale et pourri

Gisait une âme épouvantable ;

Depuis ce matin, Dieu merci,

L’âme et le corps sont au diable[[1308]](#footnote-1309).

## CHAPITRE XIX.

Victimes révolutionnaires (suite).

Fabrication de poison. —Éloge du suicide. — Souvenirs de Virgile ; la métempsycose. — Chants païens — Matérialisme. — Mort des Girondins. — Riouffe faisant avec Platon la préparation à la mort. — Traits de vertu et d’héroïsme dus aux prisonniers non lettrés.

Avec les orgies et les vers galants, une des principales occupations des prisonniers, dans toutes les maisons d’arrêt, était de fabriquer du poison et de se ménager quelque secret moyen de s’ôter la vie. Citons seulement quelques faits : « Mon existence, écrit un détenu de l’Abbaye, étant un fardeau que je ne pouvais plus supporter, je résolus de m’en affranchir. Toute mon imagination tendit vers ce but désiré. J’avais un chandelier de cuivre, je m’étais procuré du vinaigre, je composai du vert-de-gris. J’avais déjà recueilli une forte dose de poison, lorsque mon projet fut découvert[[1309]](#footnote-1310). »

À la Conciergerie un autre écrit : « J’étais déterminé à me donner la mort. Aussitôt que j’aurais reçu mon acte d’accusation, je l’eusse fait ; les exemples généreux ne me manquaient pas. Roland, Clavière, Buzot, Barbaroux, Valazé m’avaient ouvert la carrière ; et avant eux tous, Cassius, Brutus et Caton. Sur la même cruche avec laquelle j’allais chercher de l’eau pour ma provision, j’aiguisais, en philosophant, le couteau qui devait me délivrer de mes tyrans[[1310]](#footnote-1311). »

Tous les jours ces généreux exemples de l’antiquité avaient des imitateurs dans les différentes prisons. À Pélagie, Luillier se punit de ses propres mains de ses fourberies et de ses crimes. La femme Duplay, hôtesse de Robespierre, se pend durant la nuit. À l’infirmerie de la Conciergerie, Chabot s’administre du sublimé corrosif ; aux Madelonnettes, Cuny se tue d’un coup de couteau ; Girardot, ancien banquier, de sept coups de poignard ; le marquis Lafarre, d’un coup de couteau ; au Luxembourg, Sénèque Luillier s’ouvre les quatre veines ; en plein tribunal, Valazé se tue avec un stylet ; sous les yeux du public, Romme, Duquesnoy, Goujon, Bourbotte, Duroy et Soubrany se suicident avec des ciseaux ; Condorcet s’empoisonne à Clamart ; Roland se poignarde au pied d’un arbre, près de Rouen ; Clavière se tue à coups de couteau dans un cachot de la Conciergerie[[1311]](#footnote-1312). À la Force, Duchâtelet s’empoisonne avec de l’opium ; Kersaint se perce avec une épée à l’hôtel de ville ; Robespierre se tire un coup de pistolet[[1312]](#footnote-1313) ; Lebas se brûle la cervelle ; Henriot se brûle la cervelle ; ailleurs, c’est Leprêtre qui se brûle la cervelle en présence des gendarmes ; c’est Hyvert, qui, en face du bourreau, se plonge dans la poitrine un poignard jusqu’au manche ; c’est Darthé et Gracchus Babeuf, qui, en entendant leur arrêt de mort, se suicident en plein tribunal[[1313]](#footnote-1314). Ainsi partout.

Pas une voix qui flétrisse cette effroyable boucherie ; pas une plume qui proteste, au nom du sens moral, contre ce dévergondage du meurtre ; au contraire, les assassins d’eux-mêmes sont des cœurs généreux, dignes des héros de l’antiquité, dont ils se montrent les fidèles imitateurs. Citons encore quelques pages : « Je fus jeté en prison le 4 août 1793, écrit Champagneux ; les prisons de la Force et toutes celles de Paris, qu’on avait si fort multipliées, furent bientôt encombrées de détenus : six mois après mon arrestation, il y en eut au delà de dix mille. Quelles réflexions me fournissait cet étrange spectacle ! Les Mirepoix, les Périgord et beaucoup d’autres grands seigneurs ; Valazé, parmi les fermiers généraux, Vergniaud à côté de Linguet, les pères de la Révolution confondus avec les partisans de la royauté.

 » À peine ce ramas de prisonniers se fut un peu assis dans les cachots, que l’on vit les jeux, les repas et la recherche de toutes les jouissances devenir l’objet principal des désirs et des sollicitudes de presque tous les reclus. J’ai vu plus d’une fois l’un des acteurs des divertissements de la Force, appelé au tribunal révolutionnaire, c’est-à-dire à la mort, ne pas causer d’autre interruption dans les jeux que celle du temps nécessaire pour lui trouver un remplaçant —

 » C’était le député Aubry qui regrettait tout à la fois les objets de son ambition et de ses plaisirs. Il en était tout occupé dans sa prison ; et c’était surtout pour se procurer les visites d’une petite fille de service dont il paraissait épris. Quand toute communication entre les prisonniers et les gens du dehors fut interdite, je vis Aubry dans le désespoir…

 » C’était Achille Duchâtelet, à qui je dus un secours bien précieux. Je savais que Miranda s’était procuré du poison, afin de demeurer maître de son sort. Un jour que je portais envie à son bonheur, Duchâtelet, qui était présent, promit de me satisfaire sous peu de jours. En effet, il ne tarda pas à me remettre une dose d’opium. Jusque-là j’avais été agité par des inquiétudes continuelles sur le sort qui m’attendait ; du moment que je vis ma destinée entre mes mains, je respirai, et j’attendis avec un calme vraiment inimaginable [[1314]](#footnote-1315) le dernier coup de la tyrannie, bien sûr de lui échapper au moment où elle croirait me frapper. Aussi n’eus-je rien de plus pressé que de cacher ce précieux trésor ; il ne me quitta jamais. Et aujourd’hui même que les orages sont passés, je le garde avec un soin extrême, pour conserver, dans toutes les situations de ma vie, ce regard tranquille et serein avec lequel j’affrontais alors l’avenir.

 » Duchâtelet s’empoisonna le 20 mars 1794. Ce siècle n’était pas digne de lui. Ses lumières, ses talents, ses vertus eussent honoré les plus beaux jours d’Athènes et de Rome. J’héritai de son Sénèque : ce souvenir me sera toujours précieux[[1315]](#footnote-1316). »

Le classique Riouffe parle ainsi de la mort de Clavière : « Né dans une république ancienne, et fils adoptif d’une république nouvelle qui lui destine la ciguë, il s’enfonce un couteau dans le cœur en récitant ces vers de Voltaire :

Les criminels tremblants sont traînés au supplice,

Les mortels généreux disposent de leur sort.

 » Illustre Genevois ! je fus digne de toi ; je t’entendis sans pâlir délibérer sur ta mort ; j’approuvai la résolution républicaine ; je vis le couteau se promener sur ta poitrine, et ta main assurée marquant la place où tu devais te frapper. Je t’eusse imité ; mais, comme toi, je n’en avais pas reçu le signal. La femme de Clavière apprend la mort de son mari et s’empoisonne. Ô étincelle de vertu républicaine ! vous sillonnez ces longues ténèbres, où la France a été plongée pendant plus d’une année entière[[1316]](#footnote-1317) ! »

Appeler le suicide une étincelle de vertu républicaine, ceux qui s’en rendent coupables des hommes généreux, se montrer fièrement résolu de les imiter ; voilà, nous osons l’affirmer, un renversement du sens moral, qu’on ne trouvera chez aucune nation chrétienne avant que les auteurs païens soient devenus les instituteurs de la jeunesse.

Si, comme quelques-uns de leurs classiques modèles, tous les prisonniers ne se donnent pas la mort de leurs propres mains, ils s’y préparent en vrais disciples, non de Jésus-Christ, mais de Socrate et de Platon. Leur dernier souci en quittant la vie est que leurs enfants marchent sur leurs pas, et que leur exemple serve de modèle à la postérité.

Le collège du Plessis, devenu prison, retentit, malgré sa destination nouvelle, des noms illustres de Virgile, de Cicéron, de Brutus, que ses salles avaient redit si souvent aux oreilles des jeunes lettrés, libres alors, et aujourd’hui chargés de fers. Inspiré par ses souvenirs, l’un d’eux se prépare à la mort en se traduisant à lui-même le panthéisme et la métempsycose, qu’il a appris dans les Géorgiques et l’Énéide de Virgile. « À la dissolution de la matière, écrit-il, l’esprit vital s’échappe de sa prison, pour renaître sous une nouvelle forme. Ainsi, l’esprit vital de tel homme s’est montré successivement sous la forme d’un arbre, d’une mouche, d’un lion, d’une plante, et doit s’y développer encore après sa mort. Telle bergère, avant d’avoir pris la forme humaine, a revêtu celle d’un oiseau, d’un papillon, d’une rose.

 » Dans ces arbres, dans ces bosquets, nous sommes entourés de nos aïeux. Cette croyance doit nous faire respecter tous les êtres vivants ; ils ont été ce que nous sommes, et nous serons un jour ce qu’ils sont. Dieu a voulu que notre mort fût un sommeil qui, en nous ôtant le souvenir de ce que nous avons été, nous permit de passer par les plaisirs, et surtout par les espérances de la jeunesse et des autres âges… C’est dans cette délicieuse rêverie que, prêt à vivre dans une autre vie, je cherchais des fantômes consolants qui pussent adoucir ma prochaine agonie[[1317]](#footnote-1318). »

Un autre, pour adoucir ses peines et se préparer à la mort, se souvient de Théocrite, il invoque la Nature et chante les moissons. Ses vers sont émailles des noms consolateurs de Zéphir, de Cérès, de Pomone. « Pour me consoler, dit-il, j’essayais d’évoquer la Nature dans ce qu’elle a de plus riant : je chantais les moissons. Toutefois j’abandonnai bientôt cette esquisse… le désespoir s’emparait tout de bon de mon âme[[1318]](#footnote-1319). »

Où va-t-il chercher du courage ? Sénèque et Épictète ne lui suffisent plus, et, au lieu de tourner ses regards vers la croix, il dit : « Je m’abstenais presque entièrement de nourriture, non que je fusse bien déterminé à mourir, mais je trouvais dans l’appauvrissement de mon sang une patience, une résignation que ne pouvaient me donner toutes les leçons de Sénèque et d’Épictète lui-même[[1319]](#footnote-1320). » Enfin, il se met à traduire Platon. Pauvre jeune homme ! pauvre éducation ! pauvre société !

À la Force, Achille Duchâtelet se prépare à la mort en apprenant le grec, et l’oratorien Daunou ne se nourrit que de lectures classiques. « On le trouvait toujours, dit Champagneux, Tacite, Cicéron ou un autre auteur ancien à la main[[1320]](#footnote-1321). »

« Pichegru était un homme de Plutarque, ou il n’y en eut jamais. Le jour de son arrestation, on trouva sous son oreiller un Thucydide, et quand il entra dans la prison il témoigna l’envie de relire Sénèque[[1321]](#footnote-1322). »

Grâce à ces réminiscences classiques, qui leur servent de consolation, de confession, de repentir, de prières des agonisants, ils s’enveloppent du manteau d’Anaxagoras, et attendent l’échafaud comme ce philosophe attendait la mort*[[1322]](#footnote-1323)*.

Tandis que les uns cherchent leur consolation suprême dans les poètes, les autres, non moins fidèles à leur éducation, cherchent du courage pour eux et des leçons pour leurs familles dans les grands hommes de l’antiquité. Condamné à mort, Phélippeaux écrit à sa femme : « S’il faut à la patrie une victime bien pure et bien dévouée, j’éprouve un certain orgueil à lui servir d’holocauste. J’aime à croire que tu te pénétreras de ces grandes idées. Porcia et Cornélie doivent être tes modèles, comme j’ai toujours évoqué l’âme de Brutus et de Caton. »

Puis, en partant pour l’échafaud, il lui écrit ces derniers vers dans lesquels il lui recommande son fils :

Alimente en son cœur le germe des vertus,

Et qu’il retrouve en toi la mère des Gracchus[[1323]](#footnote-1324).

Aux Madelonnettes, c’est Lachabeaussière qui, sur le point de mourir, chante la Flûte de Pan, le Clairon de Bellone, les Bosquets de l’Hélicon, et qui, en vrai classique, salue eu ces termes l’arbre de la liberté qu’on venait de planter dans la prison :

Un arbre, si l’on croit aux contes de Moïse, etc.[[1324]](#footnote-1325)

Souvent même, pendant le trajet de la prison à l’échafaud, ils chantent :

Allons, enfants de la patrie,

Le jour de gloire est arrivé, etc.[[1325]](#footnote-1326).

Comme exercice religieux, ils célèbrent les fêtes républicaines en chantant la Carmagnole, et Vigée l’amour et l’impiété :

Pierre fut un de ces mortels

Qu’adora la sainte ignorance, etc.[[1326]](#footnote-1327).

Partout l’exemple et l’apologie du suicide. Riouffe raconte ainsi la mort des Girondins : « Valazé avait dans les yeux je ne sais quoi de divin ; il jouissait par avant-goût de sa mort glorieuse. On voyait qu’il était déjà libre et qu’il avait trouvé dans une grande résolution la garantie de sa liberté. Le dernier jour, avant de monter au tribunal, il revint sur ses pas pour me donner une paire de ciseaux en me disant : « C’est une arme dangereuse ; on craint que nous n’attentions sur nous-mêmes. » L’ironie digne de Socrate avec laquelle il prononça ces mots produisit sur moi un effet que je ne démêlai pas bien ; mais quand j’appris que ce Caton moderne s’était frappé, je n’en fus point surpris.

 » Vergniaud jeta du poison qu’il avait conservé, et préféra de mourir avec ses collègues. À l’interrogatoire, on demande à Girey-Dupré des renseignements sur Brissot, il ne fit que cette réponse sublime : « J’ai connu Brissot, j’atteste qu’il a vécu comme Aristide. »

 » Les Girondins furent condamnés à mort dans la nuit du 30 octobre 1793, vers les onze heures. Ils nous annoncèrent leur condamnation par des chants patriotiques qui éclatèrent simultanément, et toutes leurs voix se mêlèrent pour adresser les derniers hymnes à la liberté[[1327]](#footnote-1328). »

Les Girondins étaient la fleur des lettrés révolutionnaires, la gloire des collèges, l’orgueil de leurs maîtres, toute l’éloquence cicéronienne de l’époque. « C’est la première fois, s’écrie Riouffe, qu’on a massacré en masse la jeunesse, la beauté, le génie, la vertu… Vous êtes morts comme des hommes qui avaient fondé la liberté républicaine ; vous brillez au milieu de tant de lâcheté et d’incivisme, comme Caton et Brutus au milieu d’un sénat corrompu[[1328]](#footnote-1329). »

Pour compléter à la manière antique l’éloge funèbre de ces hommes antiques, il ne manquait à Riouffe que d’ajouter : Sit vobis terra levis !

En guise de recommandation de l’âme, d’autres prêchent jusqu’au dernier moment à leurs compagnons de supplice un matérialisme grossier. La salle de la toilette, à la Conciergerie, vit un jour, la tête rasée et les mains liées derrière le dos, Momoro, Vincent, Hébert, Ronsin, Mazuel et quatorze autres condamnés, attendant le signal du départ ; et, au milieu d’eux, Anacharsis Clootz faisant partie de la même fournée, comme eux la tête rasée et les mains liées derrière le dos, mourant de peur qu’un seul d’entre eux ne crût en Dieu, et jusqu’au dernier soupir leur prêchant le matérialisme[[1329]](#footnote-1330).

Les plus lettrés se préparent à la mort comme Caton d’Utique : ils commencent par souper le mieux qu’ils peuvent. « Nos soupers, dit Riouffe, étaient plus philosophiques que ceux de Platon, mais quelquefois aussi bruyants que ceux des amants de Pénélope. Notre rire avait l’air d’un vertige. Une table grossière rassemblait dix-huit à vingt prisonniers. Souvent la moitié s’y asseyait pour la dernière fois, et on les voyait boire la gaieté dans la coupe de la mort.

 » Dans mon cachot j’avais traduit le Phédon. Quel drame sublime ! quelles augustes leçons ! et de quels sentiments elles pénétraient les victimes du lendemain lorsque, dans le silence de la nuit et sous les voûtes de leurs cachots, elles prêtaient l’oreille aux enseignements de Platon, qui leur enseignait, au nom du divin Socrate, à supporter leur situation présente et à la préférer au sacrilège triomphe des méchants ; car leur âme sans souillure allait jouir dans le sein de Dieu d’une éternelle félicité[[1330]](#footnote-1331). »

En France, au dix-huitième siècle de l’ère chrétienne, le Phédon à la place de l’Évangile, Socrate à la place de Jésus-Christ, le paganisme à la place du christianisme, à la vie et à la mort ! Quel spectacle ! et quelle en est la cause ?

Qu’on nous pardonne ces longs détails sur les prisons de la Terreur. Pour montrer l’épouvantable influence de l’éducation païenne sur la génération révolutionnaire, il était nécessaire de déshabiller et les bourreaux et les victimes. Avec les auteurs non suspects qui nous servent de guide, citons maintenant quelques traits qui reposeront l’âme fatiguée de toutes ces scènes de paganisme pratique. Ils sont dus exclusivement à des habitants de la campagne et à des jeunes filles, double catégorie de victimes qui n’avaient pas bu à la coupe empoisonnée de l’éducation classique[[1331]](#footnote-1332). « L’ai resté six mois à la Conciergerie, écrit un détenu, en proie aux plus horribles anxiétés. J’y ai vu le tableau mouvant des nobles, des hommes de lettres, des cultivateurs et des sans-culottes… J’ai vu des cultivateurs dire leurs prières matin et soir, se recommander à la bonne vierge Marie, faire le signe de la croix, mais ne voulant pas entendre parler du curé intrus, regrettant les messes, les sermons et les prônes du réfractaire. Ô Voltaire ! ô Rousseau ! mes divins maîtres, vous ne les auriez pas fait guillotiner[[1332]](#footnote-1333). »

« J’ai vu, continue Riouffe, de jeunes femmes de chambre vouloir mourir avec leurs maîtresses. Une bonne religieuse ne voulut pas sauver sa vie au prix d’un très-léger mensonge. La marquise de Bois-Bérenger et sa sœur, la comtesse de Malezy, se conduisirent réellement avec un héroïsme surhumain. Toutes ces femmes étaient très-jeunes et de la plus intéressante figure.

 » La jeune marquise de Bois-Bérenger ne quittait pas sa mère d’un instant ; elle veillait sur elle, et on eût dit que la sollicitude de la mère était passée tout entière dans l’âme de la fille. Pour la mère, elle était muette et pétrifiée : c’était Niobé changée en pierre. Toutes ces jeunes femmes avaient une piété douce, et semblaient des anges qui prennent leur essor vers le ciel. La comtesse de Malezy disait à son père : « Je me serrerai tant contre vous, mon bon père, vous qui êtes si vertueux, que Dieu me laissera passer malgré mes péchés. » Elle avait une des plus séduisantes figures et des plus aimables qu’il fût possible de voir[[1333]](#footnote-1334). »

Le trait suivant de piété filiale est comparable à tout ce qu’on connaît de plus touchant et de plus héroïque. Au milieu de l’hiver de 1793, un honnête père de famille, jouissant d’une grande aisance, est arrêté au fond de la province et destiné au tribunal révolutionnaire. Attaché avec quelques compagnons d’infortune sur une charrette découverte, on le traîne à petites journées, de prison en prison, vers la capitale. Sa fille, âgée de quatorze ans, fait deux cents lieues à pied pour le suivre. Pendant le jour, elle accompagne la charrette, console son père par sa présence, hâte quelquefois le pas et s’en va dans chaque ville, dans chaque village, chercher des aliments, mendier une couverture, ou du moins un peu de paille, pour reposer son père dans les différents cachots échelonnés sur la route. La nuit, elle dort où elle peut, souvent à la porte de la prison. Supérieure à la crainte, à la fatigue, aux privations, elle arrive à Paris, et la porte de la Conciergerie peut seule la séparer pour jamais de son pauvre père.

Habituée à fléchir des geôliers, elle essaie l’empire de la pitié sur des bourreaux. Pendant trois mois, elle veille tous les matins à la porte des membres du comité de salut public ; pendant trois mois, elle vit de promesses perfides, de refus injurieux, de menaces même. Son père parait devant ses juges assassins. Au moment où l’exécrable Dumas ferme la bouche à ce malheureux, qui va prouver qu’on le prend pour un autre, sa fille veut faire entendre le cri de la nature : elle est entraînée avec violence hors du tribunal. Le père, témoin de ce déchirant spectacle, monte à l’échafaud en pensant que sa fille va rester seule au monde, livrée au désespoir et aux horreurs de l’indigence.

Le jour même de l’exécution, la pauvre orpheline reprend, en l’arrosant de ses larmes, le chemin de sa province. Elle peut arriver jusqu’en Bourgogne ; là, ses forces la trahissent. Une pauvre famille de cultivateurs lui donne l’hospitalité ; elle raconte son histoire. Le père et la mère se regardent en pleurant, et adoptent la jeune héroïne. Devenue enfant de la maison, elle enseigne quelques talents agréables à sa jeune sœur, qui, en retour, lui apprend les travaux nécessaires pour gagner son pain de chaque jour[[1334]](#footnote-1335).

## CHAPITRE XX.

Abaissement des caractères.

Avidité des triumvirs anciens et modernes. — Spoliations des victimes. — Paroles de Lesage, de Courtois, de Riouffe. — Correspondance intime trouvée chez Robespierre. — Les hommes publics. — Les sociétés populaires. — Les particuliers. — Supplice inique de la jeune Cécile Renaud. — Noms donnés à Robespierre. — Flatteries incroyables. — Abaissement des caractères inconnu ailleurs que dans le paganisme.

Les historiens romains nous ont montré les Triumvirs préparant dans le secret de leurs conciliabules l’oppression de leur patrie et partageant à leurs soldats les dépouilles de leurs victimes. Après le 9 thermidor, on trouva au domicile de Robespierre des notes écrites de sa main, dans lesquelles sont consignés ses projets liberticides. On y lit que les ennemis des Triumvirs sont les riches ; qu’il faut proscrire les écrivains, comme les plus dangereux ennemis de la patrie ; qu’il faut une volonté une ; qu’il faut étendre l’insurrection, payer les sans-culottes, les armer, les colérer, les éclairer, les retenir dans les villes, se servir du peuple et faire des lois populaires[[1335]](#footnote-1336).

Par la loi du 9 mars 1793, qui crée le tribunal révolutionnaire, les Triumvirs établissent la confiscation des biens de toutes les victimes au profit de l’État et des patriotes, c’est-à-dire à leur profit et au profit de leurs agents. Cette loi de sang et de vol faisait dire à un révolutionnaire lui-même : « Quand à la naissance de la révolution, tenant un assignat dans ma main, j’y lisais : Hypothéqué sur les domaines nationaux, je me disais : la Royauté corruptrice, le clergé hypocrite, la noblesse insolente, sont donc pour jamais abolis en France, car leurs dépouilles sont partagées et divisées dans les mains de tous les citoyens.

 » Mais quand, maintenant, je lis le même mot sur notre papier-monnaie, mon cœur ne peut se défendre d’un sentiment de tristesse. Ce papier, me dis-je, représente peut-être dans mes mains la chemise d’un indigent, mis à mort pour avoir donné l’asile à un persécuté ; ou le petit coin de terre que de longues privations avaient ménagé à un malheureux, qu’un ennemi personnel a dénoncé et fait périr. Leurs familles sont maintenant sans asile, sans ressource, et c’est moi qui possède la valeur représentative de leurs biens[[1336]](#footnote-1337). »

De plus, Salluste nous montre les fiers Romains à genoux devant le triumvir Octave, devant cet illustre bourreau qui, non content d’égorger de sang-froid ses innombrables victimes, les accablait de lâches injures. Frappé de la ressemblance entre l’abaissement des caractères et la servitude des âmes pendant le règne des Triumvirs français et celui des Triumvirs romains, Courtois s’écrie : « Et quelle différence entre tous ces plats valets de la tyrannie, ces fondateurs d’autels, ces distributeurs de couronnes et ce vil Anicius, qui proposait chez les Romains d’ériger un temple au dieu Néron, à ces chevaliers qui demandaient qu’on fit un sanctuaire de la maison dans laquelle Octave était né[[1337]](#footnote-1338) ? »

« L’humanité, continue Riouffe, a été plus dégradée en France pendant un an qu’elle ne l’est en Turquie depuis cent ans. Examinez sous Tibère la conduite de ce sénat qui le fatiguait par sa bassesse, et vous ne trouverez rien de marqué au coin d’une adulation plus féroce… Comme ils ont donné l’exemple de la plus grande férocité, ils ont aussi donné l’exemple de la plus grande servitude*[[1338]](#footnote-1339)*. »

Quelque énergiques qu’elles soient, les affirmations de Riouffe et de Courtois sont au-dessous de la vérité. On en jugera par les extraits suivants des lettres adressées à Robespierre, et saisies chez lui après le 9 thermidor.

L’arme la plus redoutable entre les mains des Triumvirs était la loi des suspects. Le 2 juillet 1793 les citoyens Granet, Pellicot et Archier, administrateurs des Bouches-du-Rhône, glorifient au nom des Romains cette loi de sang portée au nom des Romains ; et, voulant faire leur cour à Robespierre, ils lui écrivent : « Le soupçon, quand il s’agit du salut de l’État, devient légitime. Dans les beaux jours de la République de Rome, Catilina fut soupçonné, dénoncé même au sénat, avant que l’on eût des preuves parfaites de sa conspiration[[1339]](#footnote-1340). »

Le 23 prairial an II, c’est le citoyen J. P. Besson, un des fiers démocrates assassins du tyran Louis XVI, et aujourd’hui proconsul des Triumvirs, qui écrit de Forcalquier à Robespierre : « Toi qui éclaires l’univers par tes écrits, saisis d’effroi les tyrans, et rassure le cœur de tous les peuples ; tu remplis le monde de ta renommée ; tes principes sont ceux de la Nature, ton langage celui de l’Humanité. Tu rends les hommes à leur dignité, et, fécond créateur, tu régénères ici-bas le genre humain. Ton génie et ta sage politique sauvent la liberté. Tu apprends aux Français, par les vertus de ton cœur et l’empire de ta raison, à vaincre ou mourir pour la liberté et la vertu, et à la France, jadis si fière et hautaine, à adorer l’égalité. Ménage ta santé pour notre bonheur et pour notre gloire : c’est mon cœur pur comme le tien qui t’en conjure[[1340]](#footnote-1341). »

Le 7 mars 1792, la Société populaire de Caen lui écrit en ces termes : « Salus et honor, salut à l’incorruptible Robespierre. La Société de Caen sait que le père du patriotisme était à son poste quand il fallut défendre ses enfants du Calvados… Elle vient silencieusement ajouter une palme à sa couronne civique. Robespierre, ce nom qui fait ta gloire, ce nom qui porte l’effroi dans l’âme des tyrans, sera le mot d’ordre qui nous ralliera pour les combattre[[1341]](#footnote-1342). »

Les Brutus de la capitale sont encore plus dévots que ceux des provinces. Le bruit se répand que Robespierre est malade. Bientôt on ajoute que Couthon est indisposé. L’alarme se répand dans la ville, et l’on croit entendre ce cri formidable dont parle Bossuet, qui retentissait dans les rues de Versailles : Madame se meurt ! Sur-le-champ les sociétés populaires des sections de la Fraternité, de l’Unité, des Piques et du Temple, se rassemblent et envoient chaque matin une députation pour savoir des nouvelles de Robespierre et de Couthon, avec ordre de rendre compte à la Société de l’état de leur santé, qui doit être chère à tous les bons républicains. Et depuis le 9 ventôse jusqu’au 29 pluviôse an II, on voit les citoyens Lebout, Frémiot, Genty, Louia, Minet, Lucas, Cerf, Marche, Petit, Perrier, plus six membres de la Société de la section du Temple, se présenter successivement chez Robespierre et chez Couthon, avec un dévouement que ne surpassèrent point les courtisans de Louis XIV ou les sénateurs de Tibère.

Aux lettres des personnages publics et des sociétés populaires, ajoutons quelques extraits des correspondances privées.

Le il prairial an II, le citoyen H… j’écrit de Vesoul à Robespierre : « Représentant, vous respirez encore pour le bonheur de votre pays, en dépit des scélérats et des traîtres qui avaient juré votre perte. Grâces immortelles en soient rendues à l’Être suprême, qui veille sur vos jours : il sait qu’ils sont précieux à la patrie[[1342]](#footnote-1343). »

On voit dans le Moniteur que Robespierre, afin de se rendre intéressant, parle sans cesse de traîtres et d’assassins qui en veulent à sa vie ; il se fait même accompagner quand il sort de la Convention ou des Jacobins. Cette dénonciation vague était ordinairement le signal de quelque nouvelle épuration, qu’elle justifiait d’avance. Le démocrate Vésulien le félicite sans doute d’être échappé à quelque poignard, aussi imaginaire que celui de l’infortunée Cécile Renaud, gratuitement immolée à l’idole du Triumvirat. C’est à propos de cet acte de barbarie sauvage, que Riouffe s’écrie que jamais adulation n’avait été plus féroce.

« Il est bien démontré, dit-il, que la jeune Cécile Renaud, âgée de seize à dix-huit ans, n’a jamais eu le projet de tuer Robespierre. Cependant on l’arrête, on la plonge dans les cachots. On invente de nouveaux supplices pour prouver au tyran combien ses jours sont sacrés. Tout ce qui connaît cette malheureuse jeune fille doit périr : son père, ses parents, ses amis, ses connaissances, ses frères, qui répandent leur sang aux frontières, sont amenés chargés de fer, pour le verser sur l’échafaud. Soixante personnes que la jeune Renaud n’a jamais vues, aussi innocentes qu’elle, l’accompagnent à l’échafaud comme complices, et couvertes d’une chemise rouge[[1343]](#footnote-1344) »

Le 2 messidor an II, le citoyen Dupont, ancien commissaire des guerres, écrit de Saint-Omer au chef du Triumvirat, et lui parle en ces termes : « Robespierre, républicain vertueux et intègre, ferme appui et colonne inébranlable de la République française, une et indivisible, permets aujourd’hui qu’un vrai citoyen, pénétré de tes sublimes principes et rempli de la lecture de tes illustres écrits où respirent le patriotisme le plus pur, la morale la plus touchante, vienne à ton tribunal réclamer la justice, qui fut toujours la vertu innée de ton âme[[1344]](#footnote-1345). »

Le 2 février 1792, le citoyen V…, ancien inspecteur des droits réservés, lui exprime son admiration en lui disant qu’il est le vrai citoyen français, réunissant en lui et l’énergie d’un ancien Spartiate ou d’un Romain des premiers temps et l’éloquence d’un Athénien ; l’ennemi déclaré des tyrans et du despotisme, l’apôtre de la liberté, l’homme éminemment sensible, humain et bienfaisant[[1345]](#footnote-1346).

Le 30 prairial, ce n’est plus de l’admiration, c’est de l’adoration. Le citoyen C… écrit de Château-Thierry : « À Robespierre, citoyen fondateur de la République. Permettez, je vous supplie, à un jeune homme de quatre-vingt-sept ans de vous féliciter sur ce qu’il a vu et lu dans le Moniteur… Je vous regarde comme le messie que l’éternel à promis pour réformer toutes choses[[1346]](#footnote-1347). »

Le 22 messidor, le citoyen J… lui écrit de Toulouse : « Tu es mon apôtre, parce que tu as voulu constamment le bien. Juge du plaisir dont je viens de jouir lorsque des personnes à qui j’exprimais mon admiration pour toi et mon désir de te connaître, de te voir, de t’entendre, m’ont assuré que la ressemblance entre nous deux était frappante, jusqu’à me dire : « Tu veux voir Robespierre, regarde-loi dans ce miroir. » Je rougis de ne ressembler que par la physionomie au corégénérateur et bienfaiteur de ma patrie[[1347]](#footnote-1348). »

Le 31 janvier 1792, le citoyen D…, marchand mercier à Paris, le supplie « de lui faire l’honneur d’ordonner, sur les fonts de baptême, un nom si cher à la patrie, qui est le vôtre, à un innocent qui me va naître, et que j’espère élever pour l’État, sous les auspices d’un parrain qui a donné tant de preuves de sa capacité, de son patriotisme, et enfin de toutes les vertus, et dont le nom est et sera en vénération dans tous les siècles présents et futurs[[1348]](#footnote-1349). »

Le 14 messidor an II, le citoyen Jacques M…, membre du directoire du district de Montpellier, lui écrit de Ganges : « La Nature vient de me donner un fils. J’ai osé le charger du poids de ton nom. Puisse-t-il être aussi utile et aussi cher à sa patrie que toi ! Mes vœux, les vœux d’un père ne voient rien au delà[[1349]](#footnote-1350). »

Un autre, en lui écrivant, commence ainsi : « Admirable Robespierre, colonne, pierre angulaire de l’édifice de la République française, salut[[1350]](#footnote-1351). »

Un autre : « J’ai été saisi d’horreur en apprenant les dangers que tu as courus : rassure-toi, brave républicain, l’Être suprême, dont tu viens de prouver l’existence, veille sur tes jours ; ils seront conservés malgré tes ennemis nombreux, et la République sera sauvée[[1351]](#footnote-1352). »

Un autre : « Robespierre, je veux rassasier mes yeux et mon cœur de tes traits ; et mon âme, électrisée de toutes tes vertus républicaines, rapportera chez moi ce feu dont tu embrases tous les bons républicains. Tes écrits le respirent, je m’en nourris ; mais permets-moi de te voir.

 » Ton ancien camarade de classe depuis Tréguier jusqu’à Hérivaux, D… d’Amiens[[1352]](#footnote-1353). »

Les uns font de Robespierre un Messie, un Fétiche ; ceux-ci en font un Dieu, une espèce d’Être suprême, à qui rien n’échappe. « Robespierre, colonne de la République, génie incorruptible, qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout, et qu’on ne peut tromper ni séduire, c’est à toi, homme éloquent, que s’adressent deux hommes qui, sans avoir ton génie, possèdent ton âme tout entière.

 » Les sans-culottes Peys et Rompillon[[1353]](#footnote-1354).

 » Saint-Calais, le 45 nivôse l’an II. »

Voici toute une commune qui se prosterne à ses pieds et qui lui écrit : « Citoyen Maximilien Robespierre, législateur et père du bon peuple, le conseil général et toute la commune de Marion, canton de Grignols, district de Bazas, département du Bec-d’Ambez, assemblés au sujet de la religion, ont l’honneur de vous représenter qu’elle chanta, avec son charitable pasteur, bon républicain, le Te Deum, à la fin duquel des acclamations de Vive Robespierre ! vive la République ! s’élevèrent jusqu’au ciel.

 » Le conseil général et toute la commune se jettent à vos pieds, espérant que vous voudrez bien avoir pour agréable qu’elle garde son pasteur. « Daignez nous accorder l’usage de la cloche, pour rassembler le bon peuple, et daignez, par votre réponse, rassurer le citoyen Artigaux, notre curé[[1354]](#footnote-1355). »

Ce qui élève Robespierre si haut et fait de lui au moins un demi-dieu dans l’estime de ses adorateurs, c’est qu’il est pour eux l’image vivante de Brutus. Le citoyen J… lui écrit : « Tous les braves Français vous crient par mon organe : Béni soit Robespierre, le digne imitateur de Brutus. La couronne, le triomphe vous sont dus, et ils vous seront déférés, en attendant que l’encens civique fume devant l’autel que nous vous élèverons, et que la postérité révérera tant que les hommes connaîtront le prix de la liberté[[1355]](#footnote-1356). »

Un autre : « Sage législateur, la Patrie, la Nature, la Divinité te doivent une triple couronne, et j’acquitte un juste tribut en t’offrant les fruits que j’ai recueillis de tes principes[[1356]](#footnote-1357). »

Un autre : « L’estime que j’avais pour toi dès l’Assemblée constituante me fit te placer au ciel, à côté d’Andromède, dans un projet de monument sidéral que je proposai pour immortaliser notre Révolution[[1357]](#footnote-1358). »

Enfin, c’est l’évêque constitutionnel de Bourges, Torné, qui lui écrit : « Immortel défenseur des droits du peuple…, combien je serais heureux si je pouvais mériter le glorieux surnom de petit Robespierre[[1358]](#footnote-1359) ! »

Vadier, le fier démocrate : « Rien ne peut être plus honorable à un amant de la liberté que l’amitié de Robespierre et l’estime inappréciable de ce tribun incorruptible du peuple[[1359]](#footnote-1360). »

On ne peut imaginer quelle quantité de lettres de ce genre furent adressées à Robespierre de tous les points de la France et par toutes sortes de personnes. « Dans ce nombre presque infini de flagorneries, dirons-nous avec Courtois, on nous pardonnera sans doute de ne citer qu’une pièce ou deux du genre indiqué à cet endroit du rapport[[1360]](#footnote-1361). »

Il en est une dernière qui n’a pas été connue de Courtois, et que nous devons rapporter comme complément de toutes les autres. Dans une vente d’autographes, faite à Paris en 1855, s’est trouvée la lettre suivante, datée du 13 prairial an II[[1361]](#footnote-1362) :

« Depuis le commencement de la Révolution, je suis amoureuse de toi ; mais j’étais enchaînée, et j’ai su vaincre ma passion ; aujourd’hui que je suis libre parce que j’ai perdu mon mari dans la guerre de la Vendée, je veux en face de l’Être suprême t’en faire la déclaration. Je me flatte, mon cher Robespierre, que tu seras sensible à l’aveu que je te fais : il en coûte à une femme de faire de tels aveux, mais le papier souffre tout, et on rougit moins de loin qu’en face l’un de l’autre. Tu es ma divinité suprême, et je n’en connais d’autres sur la terre que toi : je te regarde comme mon ange tutélaire, et ne veux vivre que sous tes lois : elles sont si douces, que je te fais le serment, si tu es aussi libre que moi, de m’unir à toi pour la vie. Je t’offre pour dot les vraies qualités d’une bonne républicaine, 40,000 livres de rente et être une jeune veuve de 22 ans ; si cette offre te convient, réponds-moi, je t’en supplie. Mon adresse est a la veuve Takin, poste restante à Nantes. Si je te prie de me l’adresser poste restante, c’est que je crains que ma mère ne me gronde de mon étourderie…, etc., etc.

 » Veuve Takin. »

Cet être, objet de tant de louanges ; cet être tour à tour Brutus et Démosthène héros et demi-dieu ; cet être que les uns proclament le vertueux, l’incorruptible, le père de la patrie, la pierre angulaire de l’édifice républicain, dont ils donnent respectueusement le nom sacré à leurs enfants ; que les autres appellent le créateur, le régénérateur du genre humain, le Messie promis par l’Éternel, leur ange, leur Dieu unique, dont on ambitionne de voir la face comme le suprême bonheur ; à qui on attribue la science, la prévision, l’infaillibilité de Dieu même ; aux pieds duquel on se prosterne ; à qui on promet de l’encens et des autels ; qu’on place déjà dans le ciel : cet être est le moderne Octave, le chef des Triumvirs, l’incarnation de la Révolution, le Roi de la Terreur, Robespierre le Romain, qui, sous le masque de l’hypocrisie, marchant à la dictature et de là au rétablissement de la République romaine, invente pour arriver à ses fins des complots imaginaires, et dans des orgies nocturnes dresse des listes de proscription qui chaque jour, pendant une année entière, lui donnent pour son festin cinquante et jusqu’à quatre-vingts victimes humaines, dont il boit le sang, enlève la fortune et laisse ou fait tanner la peau !

« Ah ! s’écrie Courtois dans son Rapport, c’est ici qu’on le peut dire : Si la peste avait des emplois et des trésors à distribuer, elle aurait aussi ses courtisans[[1362]](#footnote-1363). » On peut ajouter : Elle aurait des adorateurs, comme Robespierre, si son règne avait duré, aurait eu des temples et des autels.

« Déjà, dit un autre conventionnel, avant sa chute, il était plus qu’un roi. Il aurait pu, si on lui avait fait cadeau du turbot de Tibère, non-seulement nous consulter sur la sauce à lui donner, mais encore trouver parmi nous des cuisiniers pour le faire cuire[[1363]](#footnote-1364). »

Or, cette immense correspondance d’esclaves, comme l’appelle Courtois, quelle en est la date ? L’ère de la liberté. Par qui est-elle signée ? Exclusivement par des Brutus, des Publicolas, des Gracchus et des Thémistocles de collège. Voilà donc où aboutit ce fier amour de l’indépendance, cette haine superbe de la tyrannie, toutes ces protestations fastueuses de vivre libre ou de mourir. Cherchez dans le moyen âge, tant méprisé, tant de fois appelé par la Renaissance, par ses admirateurs, ses pédagogues et ses élèves, le temps de la barbarie, de l’esclavage et de l’avilissement de l’espèce humaine : où trouverez-vous l’exemple d’une pareille abjection ? « L’humanité a été plus dégradée en France pendant un an qu’elle ne l’est en Turquie depuis cent ans[[1364]](#footnote-1365). »

Pour rencontrer une dégradation semblable, il faut remontera cette Rome antique, tellement peuplée de valets, même aux jours de la splendeur républicaine, que Jugurtha put dire avec vérité en la quittant : « Ville vénale, tu périras sans résistance le jour où tu trouveras un acheteur : Urbem venálem et mature peritúram si emptórem invénerit[[1365]](#footnote-1366). » Il en sera toujours ainsi des peuples corrompus, quelque avancés qu’ils soient dans la civilisation et dans la connaissance du grec et du latin. Ce qui donne de la dignité à l’homme, ce n’est pas l’étude de la belle antiquité, c’est la foi ; et les études de collège ne l’avaient pas donnée à la génération révolutionnaire, pas plus qu’elles ne la donneront à la génération actuelle.

## CHAPITRE XXI.

Mœurs et chute des triumvirs.

Ressemblance entre les anciens et les nouveaux triumvirs. — Mœurs de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just. — Paroles de Georges Duval, de Riouffe, de Courtois. — Orgies à Maisons-Alfort, Auteuil, Passy, Vanves, Issy, Clichy. — Barrère, Dupin, Vouland, Vadier. — Témoignage du Moniteur. — Des historiens de la Révolution. — Les Triumvirs livrés par une femme. — Dernier trait de ressemblance avec les modèles classiques. — Dîner chez Couthon. — Carnot surprend la liste des proscrits. — Complot. — Journée du 9 thermidor. — Chute et mort des Triumvirs.

Octave, Antoine et Lépide, nous disent les historiens, étaient fameux non-seulement par leurs cruautés et leurs rapines, mais encore par leurs débauches, leurs impiétés et leur luxure. Octave en particulier, qui sous le nom d’Auguste faisait des lois sévères pour la réforme des mœurs, donnait publiquement l’exemple de l’adultère, se livrait à des orgies que la plume la moins réservée hésite à décrire, et se moquait à tout propos de la religion des ancêtres. Élever des statues et des autels à de pareils êtres, les honorer comme des dieux, est le dernier degré de l’avilissement.

Nous avons soulevé un coin du voile qui cache la vie de Saint-Just : celle de Couthon est digne du nom donné à ce triumvir, appelé la Panthère du Triumvirat. Il nous reste à parler de celle de l’incorruptible Robespierre, et de quelques-uns des vertueux Catons qui le précipitèrent de la roche Tarpéienne après avoir longtemps secondé ses fureurs.

L’histoire nous apprend que le triomphe de Robespierre à Arras, après sa première campagne révolutionnaire, fut préparé par une de ses anciennes maîtresses. Elle nous apprend qu’il vivait conjugalement avec une des filles de son hôte, à Paris, le menuisier Duplay. Elle nous apprend qu’il ne se refusait ni les dîners fins ni les orgies dégoûtantes des anciens triumvirs. « Vous qui avez entendu souvent faire l’éloge de la sobriété de Robespierre, écrit Georges Duval dans ses Souvenirs de la Terreur, si je vous disais que lui aussi ne se refusait pas toujours le plaisir de ces petites orgies, non pas, il est vrai, avec les hommes que je viens de citer : Hébert, Pache, Momoro, Rousin, Maillard, Hassenfratz, etc., mais avec des gens de son choix, vous seriez un peu étonnés ! Cela est vrai pourtant, et j’en dirai quelque chose en son lieu. Les dîners fins de Robespierre méritent bien un article à part[[1366]](#footnote-1367). »

Quels étaient les hommes du choix de Robespierre, les amis dignes de partager ses plaisirs ? Riouffe va nous l’apprendre. « Couthon, dit-il, venait journellement se perdre dans les délices de Bagatelle. Robespierre, Saint-Just, Le… Taschereau, voltigeaient aux environs de Passy, et la fin du jour y ramenait toujours ces féroces tyrans[[1367]](#footnote-1368). »

Dans son rapport sur les papiers saisis chez les vaincus du 9 thermidor, Courtois va s’expliquer avec toute la précision possible sur la sobriété lacédémonienne de ces amis de la vertu. « Ces hommes, dit-il, qui, au sortir de leurs criminelles orgies, ivres de vin et de sang, venaient souvent, à l’aide d’un sophisme ou d’un jeu de mots, surprendre à l’humanité trompée des législateurs ces décrets nationicides par qui, comme de l’étincelle électrique, des milliers d’innocents frappés tombaient tous à la fois, à la même heure, d’une extrémité à l’autre de la République ; ces hommes, enfin, pour nous amener au bonheur de Sparte, voulaient anéantir douze ou quinze millions de Français, et espéraient bien, après cette transfiguration révolutionnaire, nous distribuer à chacun une charrue et quelques landes à défricher, pour nous sauver des dangers du bonheur de Persépolis[[1368]](#footnote-1369). »

Ailleurs : « Tacite en traçant les forfaits qui marquèrent le règne de Domitien, a écrit celui de Robespierre. Nos oppresseurs ont tout imité, tout, jusqu’aux scènes de Caprée. Ils avaient près de Paris plusieurs maisons de plaisance où ils se livraient aux plus infâmes débauches. Ils trouvaient toujours là la table de Lucullus, tandis que ce qu’ils appelaient la populace manquait de tout, et ils se proclamaient effrontément les premiers des sans-culottes…

 » Des notes, des dépositions que votre comité a entre les mains, attestent qu’Auteuil, Passy, Vanves, Issy étaient successivement le lieu de leurs plaisirs et de leurs débauches. Maisons près Alfort contenait surtout une maison d’émigré, louée par Deschamps, l’aide de camp de Henriot, et bien digne des faveurs de nos décemvirs. C’est là surtout, dans un local superbe, environné d’un parc de quatorze arpents, que Robespierre et ses amis Saint-Just, Couthon venaient, avec les abominables chefs de la force armée parisienne, se délasser de temps en temps des fatigues de régner… La Société révolutionnaire de Maisons-Alfort atteste que cette bande se livrait dans la maison de Deschamps aux plus grandes infamies, se permettait toutes sortes d’excès qui révoltaient les amis des mœurs, et que ces orgies se répétaient souvent[[1369]](#footnote-1370). »

« On sait la vie désordonnée que menaient à Clichy Barrère, Dupin, Vouland et Vadier. Ils avaient là une de ces petites maisons dont le luxe et les mystères rappelaient admirablement les beaux jours d’Octave et d’Antoine. « Les déesses de ces vertes retraites étaient la Démahis et la Bonnefoy, et encore la Vestris de l’Opéra, qui était amenée par Vouland… Robespierre, Couthon, Saint-Just et un petit nombre d’autres députés y étaient quelquefois admis ; mais cela était rare : c’était les jours où il fallait inventer de ces conspirations que l’échafaud devait anéantir. Alors il n’y avait pas de femmes ; alors les jardins de Clichy pouvaient se comparer à cette lie de Caprée, où Tibère et Séjan, au milieu des orgies, imaginaient des proscriptions et de nouveaux supplices[[1370]](#footnote-1371). »

C’est dans un de ces fameux dîners, qu’après avoir compté le nombre de têtes qu’il fallait abattre, on discuta le partage des terres. « Chaque famille, disait Couthon, aura une portion de terre, au milieu de laquelle s’élèvera une modeste cabane couverte en chaume. — Ce sera l’âge d’or des Français, disait Dupin. — Le bonheur de la France, ajouta Saint-Just, aura lieu lorsque chacun, retiré sur son arpent de terre, passera doucement sa vie à le cultiver ; — Du pain, de l’eau et du fer, voilà le meilleur des mondes ! s’écria Couthon. — Des patates, comme les noirs, ajouta Barrère, en voilà assez pour être heureux. » C’était en mangeant les mets les plus délicats, en buvant les vins les plus généreux, que ces régénérateurs de la France mettaient au pain et à l’eau les Français qu’ils ne proscrivaient pas[[1371]](#footnote-1372) ! »

Le Moniteur lui-même va nous fournir son contingent de scandale. Dans la séance du 27 thermidor (14 août), Barras, une lettre dénonciatrice à la main, vint accuser les Robespierristes tombés.

Barras blâmant l’immoralité ! Il lut ce qui suit : « Les satyres avaient dans presque toutes les communes environnant Paris des lieux de plaisance ou ils s’abandonnaient à tous les excès. »

Il parait que Robespierre s’était réservé Monceau ; Bagatelle était pour Couthon ; Saint-Just avait le Raincy. Quand ces sultans étaient dans ces lieux enchantés, l’entrée en était rigoureusement défendue. Malheur au citoyen qui n’eût pas respecté ces ordres souverains. Arrêté aussitôt comme suspect, il eût été le lendemain compris par Fouquier au nombre des conspirateurs des prisons[[1372]](#footnote-1373).

Un soir, une dame respectable vint pour solliciter la grâce de son mari, incarcéré comme suspect. Elle s’adresse à la concierge du lieu et demande à parler à M. T… — Tu veux lui parler ? — Je n’ai qu’un mot à lui dire. — La concierge, la regardant fixement, ajoute : — Toi ! tu n’es pas faite pour aller avec ces gens-là. » À ces mots on entend les fenêtres du premier qui s’ouvrent, des verres qui tombent, des cris, des chants désordonnés. — « Entends-tu ? continue la concierge ; monte si tu veux ; mais je te préviens qu’ils sont tous nus comme des vers. » Nous garantissons l’authenticité du fait.

Cette débauche hypocrite tombe enfin dans la notoriété publique, et arrive jusqu’à la publicité de l’histoire. Voici un curieux passage de l’Histoire, non suspecte, de la Révolution par deux amis de la liberté : « Presque tous ces décemvirs, aussi prodigues de la fortune publique dans leur intérieur que prodigues du sang humain à la Convention, avaient dans les environs de Paris des lieux de plaisance, des maisons secrètes et isolées où, se vautrant dans les débauches les plus crapuleuses, ils renouvelaient de nos jours les scènes de Caprée.

 » Robespierre avait à Maisons un château magnifique, entouré d’un parc superbe et provenant d’un émigré. Il faisait occuper ce château par un aide de camp d’Henriot qui lui servait à la fois de concierge et de pourvoyeur. Cet aide de camp avait soin, quand Robespierre arrivait à petit bruit et particulièrement la nuit, de tenir le château garni de femmes de mauvaise vie et d’une table somptueusement servie, où l’on se livrait à des excès de tout genre. C’était au milieu des lubriques images réfléchies par des glaces nombreuses, au milieu des peintures lascives éclairées par cent bougies, à l’odeur des parfums brûlant dans des cassolettes précieuses, à la senteur des vins les plus exquis, que le dieu Robespierre, entouré de Couthon, de Saint-Just et d’Henriot, d’une main tremblante de débauche, signait de nombreuses proscriptions[[1373]](#footnote-1374). »

Ces tristes documents, auxquels nous pourrions en ajouter d’autres, prouvent qu’à toutes les époques et sous tous les climats, le paganisme est le même : l’adoration de l’orgueil et l’adoration de la chair ; que la cruauté, le vol, la luxure et l’impiété, quatre caractères distinctifs des triumvirs romains et de quelques césars leurs continuateurs, se trouvent réunis dans la personne des Triumvirs modernes, et ne se trouvent au même degré réunis que là ; en sorte que, sous le nom de Révolution et de révolutionnaires, le paganisme ancien et ses sectateurs étaient bien dûment ressuscités, en France, à la fin du dix-huitième siècle. Comment et par qui s’était faite cette résurrection ? Nous demandons la réponse à la conscience publique.

Un dernier trait achève la ressemblance entre le triumvirat classique et le triumvirat révolutionnaire. Quels étaient, en dernière analyse, Octave, Antoine et Lépide, Saint-Just, Couthon et Robespierre ? Des ambitieux qui, voulant à tout prix s’emparer du pouvoir, conspiraient contre la liberté publique, contre la fortune et la vie des particuliers. Ils n’étaient pas autre chose, comme on l’a répété si souvent après le 9 thermidor, que des Catilinas ! Or, dans la chute des triumvirs et des conspirateurs romains, les femmes jouent un rôle décisif. Lépide s’enivre de luxure et meurt en exil ; Antoine s’endort dans les bras de Cléopâtre, et le triumvirat est anéanti. Une femme fait échouer la conspiration de Catilina.

« Parmi les conjurés, dit Salluste, se trouvait un certain Quintus Curius, homme de bonne naissance et de mauvaises mœurs. Il avait une vieille intrigue d’amour avec une femme noble appelée Fulvia, qui l’accueillait plus froidement depuis qu’il était ruiné. Un jour il laisse échapper devant elle des paroles mystérieuses et hautaines ; puis il lui fait des promesses merveilleuses ; puis il menace de la tuer si elle continue de lui tenir rigueur. Il excite ainsi la curiosité de cette femme, qui se trouve bientôt satisfaite. Celle-ci ne tut point ce qu’elle savait du complot. Cicéron, en ayant été informé, gagna Fulvia, qui fit parler Curius tant qu’on voulut. Ainsi le consul fut instruit d’avance et jour par jour de toutes les démarches et de tous les projets des conjurés[[1374]](#footnote-1375). »

Ce récit est l’histoire, écrite il y a deux mille ans, de la chute des modernes Catilinas. Un témoin oculaire donne à ce sujet quelques détails peu connus, et d’ailleurs parfaitement authentiques. Tallien, proconsul à Bordeaux, avait trouvé dans les prisons de cette ville une jeune Espagnole d’une grande beauté, et s’en était épris à tel point, qu’il ne vivait que pour elle. Il la rendit à la liberté et la prit chez lui. Malgré les actes de spoliation et de cruauté dont le proconsul se souillait, on le trouva modéré. Il fut dénoncé au Comité de salut public, qui ordonna son rappel.

Tallien rentre à Paris effrayé du sort qui l’attend. Pour achever de l’exaspérer, sa maîtresse elle-même, qui l’a suivi, est arrêtée. Tout ce que le proconsul en disgrâce peut tenter pour la rendre à la liberté demeure inutile. Tallien, que l’amour rend furieux, jure de renverser les Triumvirs. Il savait, comme plusieurs de ses collègues, que Robespierre avait une liste de proscription d’environ quarante conventionnels. Quels étaient les noms ? Et comment les connaître ?

« Billaud-Varennes avait une maîtresse ; qui s’en refusait alors ? C’était presque Accoutume, et qui s’en fût passé se serait rendu coupable de bonnes mœurs, et par suite eût été véhémentement soupçonné d’être chrétien et royaliste[[1375]](#footnote-1376). Cette créature, appelée la citoyenne Billaud-Varennes, vivait en intimité avec la fille Duplay, maîtresse de Robespierre. Celle-ci parle un jour à son amie du calepin rouge de Robespierre. La citoyenne Billaud-Varennes sent sa curiosité piquée jusqu’au vif. Mais comment la satisfaire ? Elle vivait clandestinement avec le fils Duplay, frère de la maîtresse de Robespierre, laquelle vivait aussi, à l’insu de Robespierre, avec un nommé Renaud. C’est à ce dernier que le fils Duplay, poussé par sa maîtresse, s’adresse pour obtenir des renseignements sur le terrible calepin. Renaud fait parler la fille Duplay ; il apprend que Robespierre écrivait les noms de tous ceux dont il voulait se défaire sur des tablettes reliées en maroquin rouge qu’il portait toujours sur lui, dans une poche faite exprès au côté droit de son habit.

 » Renaud communique ce renseignement au jeune Duplay. Celui-ci en fait part à sa maîtresse, la citoyenne Billaud-Varennes, qui n’a rien de plus pressé que de le transmettre à Billaud-Varennes lui-même. Ce député le porte à Vadier, à Foucher, à Tallien, à Carnot. Mais comment lire dans ce livre mystérieux ?

 » Couthon donne un dîner. Il y invite Robespierre, Lebrun, Saint-Just, Henriot, Carnot et Billaud-Varennes. C’était au mois de juillet, par une chaleur excessive. Chacun se met à l’aise, et quitte son habit dans le salon de Couthon. On passe dans la salle à manger ; Carnot, dès qu’il a vu Robespierre se déshabiller, ainsi que ses collègues, forme rapidement le projet de risquer le tout pour le tout. On servait le potage, quand il feint une colique, sort, et se dirige vers la chambre à coucher. Mais s’arrêtant au salon, il s’empare vivement de l’habit de Robespierre, saisit le calepin, l’ouvre, y voit son nom et celui d’environ quarante autres conventionnels. Il remet le tout en place, et poursuit sa route vers les lieux privés.

 » Bientôt, rentrant par une autre porte, il s’aperçoit que Robespierre est pareillement sorti. — Où est-il ? — Il a eu froid, et il est allé se vêtir.

 » On peut juger de l’émotion de Carnot lorsqu’il voit revenir Robespierre portant son habit. Il feint une nouvelle indisposition et se retire tout à fait avant le second service. Il court chez Tallien, auquel il apprend ce qu’il a découvert. De là, ils se rendent chez Legendre, chez Vadier et chez tous les proscrits. Tallien, harcelé par sa maîtresse, déclare qu’il faut brusquer l’attaque du dictateur, et la fixe au 9 thermidor. La chose est convenue. On se compte, on s’assure d’une partie des tribunes, on se distribue les rôles. Les préparatifs terminés, les conjurés se réunissent chez Barras, où ils passent la nuit qui précède le 9 thermidor avec des femmes et dans une orgie effroyable, préparés à combattre les Triumvirs et à défendre leur vie jusqu’à la dernière extrémité[[1376]](#footnote-1377). »

Catilina et ses complices, les vrais démagogues romains, passèrent aussi les nuits qui précédèrent leurs exploits avec des femmes et des armes. Les leçons de Salluste, comme on voit, n’étaient pas oubliées. Il y a plus, les Grecs d’Homère se battent pour des femmes, leurs élèves en font autant. Dans le paganisme moderne, comme dans l’ancien, la femme, c’est-à-dire la chair, redevient le dernier mot de la religion et de la politique.

La journée du 9 thermidor est trop connue pour qu’il soit nécessaire d’en redire les événements. Contentons-nous de quelques détails qui prouveront qu’après avoir été élevés avec les païens, avoir vécu en païens, les Triumvirs moururent en païens. L’hôtel de ville envahi, l’effroi saisit les conspirateurs. Henriot se jette par une fenêtre sur un tas d’immondices où il est arrêté ; Robespierre jeune imite Henriot, et ne réussit qu’à se blesser ; Robespierre aîné essaye de se brûler la cervelle, et se Tracasse seulement la mâchoire ; Lebas se tue ; Saint-Just est découvert dans un réduit obscur, et Couthon dans un égout. Il était environ quatre heures du soir.

Bientôt un membre du Comité révolutionnaire de la section de la Montagne arrive tout haletant aux Tuileries, et annonce à la Convention que l’hôtel de ville est réduit et qu’on apporte Robespierre aîné sur un brancard. Un immense cri de victoire éclate. « Le lâche Robespierre est là ! dit Charlier, qui vient de prendre le fauteuil de la présidence ; voulez-vous qu’il entre ? — Non ! non ! » s’écrie-t-on de toutes parts. Thuriot s’élance à la tribune, et parle en ces termes de celui qu’on adorait la veille : « Le cadavre d’un tyran ne peut que porter la peste ; la place qui est marquée pour lui et ses complices, c’est la place de la Révolution. Il faut que les deux comités prennent les mesures nécessaires pour que le glaive de la loi les frappe sans délai[[1377]](#footnote-1378). » La proposition est décrétée avec applaudissement.

Immédiatement les membres des deux Comités de salut public et de sûreté générale, Barrère, Amar, Vouland, Billaud-Varennes, Collot-d’Herbois, se réunissent dans une salle voisine de celle où râle Robespierre. Sur l’ordre des comités, Robespierre est porté sur une planche au Comité de salut public, le 10 thermidor, entre une et deux heures du matin, par quelques canonniers et des citoyens armés. Il est déposé sur la table de la salle d’audience qui précède le lieu des séances du Comité.

Une boîte de sapin qui contenait quelques échantillons de pain de munition, envoyée de l’armée du Nord, est posée sous sa tête, et lui sert en quelque façon d’oreiller. Il reste pendant près d’une heure dans un état d’insensibilité qui laisse croire qu’il va mourir. Enfin, vers les quatre heures du matin, il commence d’ouvrir les yeux. Le sang coule en abondance de la blessure qu’il a à la mâchoire inférieure gauche. Cette mâchoire est brisée et percée d’un coup de feu ; sa chemise est tout ensanglantée ; il est sans chapeau et sans cravate. Il a un habit bleu de ciel, le même qu’il portait le jour de la fête de l’Être suprême, une culotte de nankin, des bas de coton bleu rabattus jusque sur les talons. À deux ou trois reprises différentes, Robespierre fut vivement maltraité par quelques citoyens, notamment par un canonnier de son pays, qui lui reprocha militairement sa perfidie et sa scélératesse[[1378]](#footnote-1379).

Pendant toute la nuit les crieurs publics parcoururent les rues en criant : La grande conspiration de Catilina Robespierre et de ses complices[[1379]](#footnote-1380).

À neuf heures du matin, on alla chercher les autres prisonniers restés à l’hôtel de ville, lugubre convoi qui traversa lentement Paris, au milieu de la foule que le bruit des événements avait fait descendre au bord de la rivière. Des gendarmes de l’escorte portaient plusieurs brancards, l’un couvert d’un grand drap qui cachait le cadavre de Lebas ; ceux-là découverts, et sur lesquels on voyait Couthon et un autre blessé. Saint-Just suivait à pied, les mains liées, portant un habit de couleur chamois, un gilet blanc et une culotte de gris tendre ; une vaste cravate au nœud prétentieux est passée autour de son cou.

Sur l’ordre de Billaud-Varennes, Barrère et Collot-d’Herbois, Robespierre et tous ses complices sont transférés à la Conciergerie. « Singularité frappante ! s’écrie Riouffe ; Danton, Hébert, Chaumette et Robespierre ont occupé le même cachot. Tant de travaux et de crimes ont abouti à leur conquérir quatre pieds de terrain à la Conciergerie et une planche à la place de la Révolution[[1380]](#footnote-1381) ! »

À la Conciergerie, c’est-à-dire à l’antichambre de la guillotine, les prisonniers appartiennent à Fouquier-Tinville. Pour les envoyer à la mort, il lui suffit de constater leur identité, attendu que le décret de la Convention les a mis hors la loi. Cette formalité ne peut être remplie que par des officiers municipaux de la commune habitée par les prévenus ; or, tout le corps municipal de Paris est lui-même hors la loi. Pour la première fois, Fouquier-Tinville se sent pris de scrupule.

Semblable au chacal qui vient sournoisement lécher le sang des victimes égorgées par le tigre, cet hypocrite, également vil et cruel, a l’effronterie de se présenter escorté de tout son odieux tribunal à la barre de l’Assemblée, et prenant la parole, il dit : « Il est une difficulté qui arrête la marche du tribunal. Parmi les grands coupables que vous avez mis hors la loi se trouvent les officiers municipaux ; il ne s’agit plus pour exécuter l’arrêt contre les rebelles que de constater l’identité des personnes. Mais, à cet égard, j’observe qu’un décret exige que cette identité soit constatée en présence de deux officiers municipaux de la commune des prévenus. Or, il nous est impossible de satisfaire à cette formalité dans cette circonstance, où les municipaux sont frappés eux-mêmes. Je demande à la Convention de lever cette difficulté[[1381]](#footnote-1382). »

On se regarde, on échange quelques paroles. Sur la proposition de Thuriot, on renvoie le tribunal révolutionnaire au Comité de sûreté générale, qui lui indiquera la marche à suivre : elle fut simple. Les Triumvirs vivants et mourants sont apportés, vers les trois heures de l’après-midi, à ce même tribunal, hier encore encombré de leurs victimes.

« Es-tu Robespierre ? Es-tu Saint-Just ?Es-tu Couthon ? Es-tu Henriot ? Es-tu Dumas ? demande le président du tribunal. — Oui », dit chaque prisonnier. On écrit la réponse signée de deux témoins, et c’est tout.

Le soir, vers sept heures, les grilles du palais de justice s’ouvrent pour laisser passer les charrettes. C’est au bruit des huées, des menaces, des cris de mort, que se fait le trajet jusqu’à la place de la Révolution, par la rue Saint-Honoré tout entière. Les condamnés, les mains liées derrière le dos, debout ou assis sur les charrettes, sont au nombre de vingt-deux : leur âge peu avancé annonce que la plupart sont des républicains récemment formés au collège : Robespierre aîné, 35 ans ; Couthon, 38 ans ; Lavalette, 40 ans ; Henriot, 33 ans ; Dumas, 37 ans ; Saint-Just, 26 ans ; Payan, 27 ans ; Vivier, 50 ans ; Gobeau, 26 ans ; Lescot-Fleuriot, 39 ans ; Robespierre jeune, 34 ans ; Bernard, 34 ans ; Gency, 33 ans ; Simon (le cordonnier), 58 ans ; Laurent, 33 ans ; Warmé, 29 ans ; Forestier, 47 ans ; Guérin, d’Hasard, Cochefer, Bougon, Quenet, sans indication d’âge[[1382]](#footnote-1383).

Les regards s’attachaient surtout à la charrette qui portait les deux Robespierre, Couthon, Saint-Just et Henriot. Ces dieux de la veille, mutilés et couverts de sang, ressemblaient à des bandits que la gendarmerie a surpris dans les bois et dont elle n’a pu se saisir qu’en les blessant. Lorsque le lugubre cortège fat arrivé au pied de l’échafaud, les valets du bourreau descendirent Robespierre, lui ôtèrent l’habit bleu noué sur ses épaules et l’étendirent par terre, jusqu’au moment où son tour vint de recevoir la mort. Pendant l’exécution de ses complices il ne donna aucun signe de sensibilité ; mais avant de recevoir le coup fatal, il eut une souffrance cruelle à endurer. Le bourreau lui arracha brusquement l’appareil que le chirurgien avait mis sur sa blessure, la mâchoire inférieure se détacha, et laissa jaillir des flots de sang : en sorte que la tête du Triumvir n’offrait plus qu’un objet informe et dégoûtant.

Après l’exécution, le bourreau montra au peuple la tête des trois Triumvirs, Robespierre, Saint-Just et Couthon. « Ainsi périrent, ajoute le Moniteur, ces trois monstres, qui renouvelaient depuis quelque temps les proscriptions des Marius et des Sylla[[1383]](#footnote-1384). »

Fille de la République romaine, dont elle a reproduit tous les traits, la République française finit comme sa mère : au Triumvirat succède l’Empire ; car le Directoire ne fut qu’une halte dans la boue.

## CHAPITRE XXII.

Madame Roland.

Républicaine à neuf ans par la lecture des Vies de Plutarque. — Pa rôles de madame Roland. — Première communion. — Lectures littéraires et historiques qui réveillent ses premières impressions. — Le doute naît dans son âme. — Son christianisme s’évanouit. — Elle redevient ce que sa première éducation l’a faite, républicaine. — Pour se consoler de la mort de sa mère, elle lit Rousseau. — Rousseau lui explique Plutarque. — Elle se marie. — Sa correspondance. — Détails sur sa captivité. — Ses occupations. — Elle lit Plutarque et Tacite. — Elle veut se tuer. — Sa mort. — Éloges qui lui ont été donnés.

L’antiquité païenne, admirée dans les collèges, a produit parmi les jeunes gens toute une génération de Brutus, de Catons, de Publicolas, de Lycurgues et de Solons. Présentée aux jeunes personnes, cette coupe enivrante produit des Clélies, des Porcias et des Cornélies. Nous n’en citerons ici que deux preuves éclatantes : madame Roland et Charlotte Corday. L’une et l’autre de mœurs sévères ; l’une et l’autre élevées au-dessus des basses régions où vécurent les Théroigne de Méricourt, les Rose Lacombe et tant d’autres héroïnes révolutionnaires : elles se présentent devant la postérité comme le type accompli de la femme républicaine. Comment ces deux Françaises sont-elles devenues des Romaines et des Spartiates ? Interrogeons l’histoire.

Manon Philipon, plus tard madame Roland, naquit à Paris en 1756, d’un père artiste et d’une mère qui réunissait à une charmante figure une âme céleste[[1384]](#footnote-1385). Douée d’une grande vivacité d’esprit, entourée de soins assidus, la jeune enfant apprit bientôt à lire. Depuis le seizième siècle, les Vies de Plutarque remplaçaient, dans la plupart des familles, les Fleurs des vies des saints. Plutarque se trouvait sous tous les formats, à la portée de tous les âges et de toutes les bourses. Les Vies de Plutarque furent un des premiers livres mis entre les mains de la jeune Philipon, le premier qu’elle comprit et le dernier qu’elle oublia. Plutarque fut son père nourricier ; il forma son esprit, son cœur, son caractère, sou tempérament moral. La place qu’il avait prise dans cette âme ardente, il ne la perdit jamais.

Écoutons madame Roland nous révélant elle-même ce mystère, que nous livrons à la méditation des mères de famille. « Plutarque, écrit-elle, semblait être la véritable pâture qui me convint. Je n’oublierai jamais le carême de 1763 (j’avais alors neuf ans !), où je l’emportais à l’église en guise de semaine sainte. C’est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaine, sans que je songeasse à le devenir[[1385]](#footnote-1386).

Après celle première couche de paganisme, vient la semaille des idées chrétiennes. À onze ans, la jeune fille est mise en pension dans un couvent. Ses belles qualités la font bientôt distinguer de ses compagnes et de ses maîtresses. Quand arrive le jour de la première communion, l’idée de l’engagement qu’elle va contracter l’attendrit tellement, que, baignée de larmes, il lui est impossible d’aller à l’autel sans le secours d’une religieuse qui la soutient pour la diriger à la table sainte[[1386]](#footnote-1387).

Cette vive impression de piété la suit hors du couvent. Rentrée dans sa famille, elle lit avec bonheur la Philothée de saint François de Sales et le Manuel de saint Augustin. Aux lectures pieuses, elle joint des lectures littéraires et historiques. Rollin, Crévier, le P. d’Orléans, Vertot, le P. Catrou, interprètes et admirateurs des anciens, ravivent les sentiments républicains déposés dans son âme par Plutarque. Elle se passionne de plus en plus pour les républiques, où elle rencontre plus de vertus dignes de son admiration. Elle se demande en gémissant pourquoi elle n’est pas née dans leur sein, imaginant que là seulement elle pouvait trouver un homme digne de s’unir à elle[[1387]](#footnote-1388).

« Vers l’âge de seize ans, dit-elle, j’allai avec ma mère voir la cour, à Versailles. Ma mère me demanda si j’étais contente de mon voyage. — Oui, lui répondis-je, pourvu qu’il finisse bientôt. Encore quelques jours, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurai que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils donc ? — Sentir l’injustice, et contempler à tout moment l’absurdité !

 » Je soupirais en songeant à Athènes, où j’aurais également admiré les beaux-arts, sans être blessée par le spectacle du despotisme[[1388]](#footnote-1389). Je me promenais en esprit dans la Grèce ; j’assistais aux jeux olympiques, et je me dépitais de me trouver française. Ainsi, frappée de tout ce que m’avait offert le beau temps des républiques, je glissais sur les orages dont elles avaient été agitées ; j’oubliais la mort de Socrate, l’exil d’Aristide, la condamnation de Phocion. Je ne savais pas que le ciel me réservait pour être témoin d’erreurs pareilles à celles dont ils furent les victimes, et participer à la gloire d’une persécution du même genre, après avoir professé leurs principes[[1389]](#footnote-1390). »

À la vue de la brillante civilisation et des grandes vertus de l’antiquité païenne, envisagée au travers d’un prisme trompeur, elle se surprend, comme tant d’autres, à se demander à quoi sert le christianisme dans le monde ? Sa raison commence de s’inquiéter sur les dogmes : le doute prend naissance[[1390]](#footnote-1391).

Bientôt la jeune fille, naguère si pieuse, laisse échapper ces paroles : « Il faut avouer que la religion catholique, très-peu convenable à un jugement sain, éclairé par des connaissances, et soumettant les objets de sa croyance aux règles du raisonnement, est très-propre à captiver l’imagination[[1391]](#footnote-1392). » Cependant elle reste encore fidèle à ses pratiques de piété. Elle se confesse, et s’accuse de son désir excessif de plaisir, de ses distractions, de son froid dans les exercices de la religion. « Deux ou trois fois l’an, dit-elle » j’allais prendre la divine nourriture, en songeant à ce qu’avait écrit Cicéron, qu’après toutes les folies des hommes à l’égard de la Divinité, il ne leur restait plus qu’à la transformer en aliment pour la manger[[1392]](#footnote-1393). »

Le christianisme, plaqué en quelque sorte sur cette âme, tombe peu à peu sous l’action du doute, et le paganisme, qui en fut le premier possesseur, y régnera désormais sans rival. Comme la plante se nourrit d’air et de lumière, il se nourrit de tout ce qui environne la jeune fille, de tout ce qu’elle voit, de tout ce qu’elle entend. « Mes parents, dit-elle, avaient l’habitude de faire chaque dimanche quelques promenades champêtres. C’était au bois de Meudon que je me plaisais, au milieu de ces solitudes, où je me livrais encore avec plus de liberté à mes méditations.

 » On dirait que dans l’éducation que j’ai reçue, que dans les idées que j’ai acquises par l’élude, tout avait été combiné pour m’inspirer l’enthousiasme républicain. Ainsi, dans mes lectures, je me passionnais pour les réformateurs de l’inégalité. J’étais Agis et Cléomène à Sparte ; j’étais les Gracques à Rome ; et, comme Cornélie, j’aurais reproché à mes fils qu’on ne m’appelât que belle-mère de Scipion. Je m’étais retirée avec le peuple sur le mont Aventin, et j’avais voté pour les tribuns[[1393]](#footnote-1394). »

Cependant elle perdit sa mère ; sa douleur fut extrême. Où ira-t-elle chercher des consolations ? Dans les grandes pensées de la foi ? Non. À l’école des anciens, elle est devenue, hélas ! comme tant d’autres, non-seulement républicaine, mais philosophe. « La philosophie, dit-elle, a dissipé chez moi les illusions d’une vaine croyance. Mais elle n’a point anéanti l’effet de certains objets sur mes sens. Je puis encore assister avec intérêt à la célébration de l’office divin, quand elle se fait avec gravité. J’oublie le charlatanisme des prêtres, le ridicule de leurs histoires, ou l’absurdité de leurs mystères ; je ne vois que la réunion d’hommes faibles implorant le secours d’un Être suprême[[1394]](#footnote-1395). »

Pour se consoler de la mort de sa mère, l’ancienne élève du couvent se nourrit de la Nouvelle Héloïse ! « J’avais vingt et un ans. Rousseau me fit alors une impression comparable à celle que m’avait faite Plutarque à huit ans. Il me sembla que c’était l’aliment qui me fût propre et l’interprète des sentiments que j’avais avant lui, mais que lui seul savait m’expliquer. Plutarque m’avait disposée pour devenir républicaine ; il m’avait inspiré le véritable enthousiasme des vertus publiques et de la liberté ; Rousseau me montra le bonheur domestique auquel je pouvais prétendre[[1395]](#footnote-1396). »

Plutarque et Rousseau la dirigent dans le choix d’un époux. « Occupée, dit-elle, dès mon enfance, à considérer les rapports de l’homme en société ; nourrie de la plus pure morale, familiarisée avec les grands exemples, n’aurais-je vécu avec Plutarque et tous les philosophes que pour m’unir à un marchand qui ne jugerait rien, ni ne sentirait rien comme moi[[1396]](#footnote-1397) ? »

Or, il existait un homme de lettres, philosophe, économiste, qui rédigeait pour l’Encyclopédie des articles sur les manufactures. Il hérissait ses écrits de citations et d’exemples puisés dans l’histoire ancienne, « et il n’est pas étonnant, ajoute son biographe, qu’il soit mort comme plusieurs de ces Romains qu’il aimait tant à citer[[1397]](#footnote-1398). » Cet homme s’appelait Roland de la Platière ; c’est à lui que mademoiselle Philipon donna sa main.

La Révolution éclate. Madame Roland et son mari y voient la réalisation de leurs rêves et la saluent avec enthousiasme. Le 22 juin 1790, madame Roland écrit de Lyon : « Le ciel n’a pas voulu que je fusse témoin d’aucun des grands spectacles dont Paris a été le théâtre et dont j’aurais été ravie. Je m’en suis dédommagée en me livrant avec transport à tous les sentiments qu’ils ont dû enflammer dans toutes les âmes saines. Je me rappelle avec attendrissement cet instant de ma jeunesse où, nourrissant mon cœur, dans le silence de la retraite, de l’étude de l’histoire ancienne, je pleurais de dépit de n’être pas née Spartiate ou Romaine. Je n’ai plus rien à envier aux républiques antiques, un jour plus pur nous éclaire[[1398]](#footnote-1399). »

Toute sa correspondance réfléchit l’idée païenne qui domine son âme. La marche de la Révolution lui donne des craintes ; elle n’est pas sans quelque inquiétude sur la sincérité des dévouements républicains. Elle écrit : « On trouve bien des Cicérons qui sauveraient la République pour s’en vanter, on ne voit guère de Catons qui la sauvassent pour elle-même[[1399]](#footnote-1400). » Ailleurs : « J’attends de vos sections des arrêtés vigoureux. S’ils trompent mon attente, je croirai qu’il n’y a plus qu’à gémir sur les ruines de Carthage… Que faire dans un pareil état de choses ? S’ensevelir dans la retraite ou se dévouer comme Décius[[1400]](#footnote-1401). »

Parlant du deuil causé par la mort de Mirabeau, elle écrit : « Les Lameth ont gémi à la manière de César en apprenant la mort de Pompée[[1401]](#footnote-1402). » Plus loin : « Brissot a parlé aux Jacobins ; il a traité la question de l’inviolabilité du roi. Ce n’était pas un simple orateur, c’était un homme libre[[1402]](#footnote-1403) défendant la cause du genre humain avec la majesté du génie même de la liberté. Il a électrisé les cœurs… Enfin, j’ai vu le feu de la liberté s’allumer dans mon pays !… Je finirai de vivre quand il plaira à la Nature[[1403]](#footnote-1404). »

Tels sont ses sentiments politiques. Voyons ses sentiments religieux : « Sans doute, dit-elle, les idées religieuses, la croyance d’un Dieu, l’espoir de l’immortalité s’accordent fort bien avec la philosophie et lui prêtent une plus grande base en même temps qu’elles lui procurent le plus beau couronnement ; mais la religion de nos prêtres n’offrait que des objets de crainte puérile et de misérables pratiques pour suppléer aux bonnes actions. Elle consacrait d’ailleurs les maximes du despotisme dont s’appuie l’autorité de l’Église. Louis XVI avait peur de l’enfer et de l’excommunication ; il était impossible de n’être pas avec cela un pauvre roi[[1404]](#footnote-1405). »

Écrivant à une amie, elle lui dit : « Socrate se disait avoir un esprit familier avec lequel il s’entretenait toujours avant de prendre aucune résolution importante ou de donner des avis. J’avoue qu’il me fâche un peu de trouver ces petites démoneries dans la vie des grands hommes. Je trouve qu’il en est du démon de Socrate comme des consultations mystiques de Moïse dans le tabernacle, des conférences de Numa avec la nymphe Égérie et du pigeon de Mahomet[[1405]](#footnote-1406). »

Ni l’expérience des hommes, ni les déceptions de la vie, ne peuvent donner un langage ou des sentiments chrétiens à cette âme dont Plutarque s’était emparé le premier, et que l’Évangile n’avait fait qu’effleurer. Au moment de son arrestation, elle s’écrie : « Ô Danton ! c’est ainsi que tu aiguises tes couteaux contre tes victimes ! Aussi cruel que Marius, plus affreux que Catilina, tu surpasses leurs forfaits sans avoir leurs qualités[[1406]](#footnote-1407). »

« Arrivée en prison, je fis une note des ouvrages que j’aurais à me procurer : d’abord les Vies de Plutarque, qu’à huit ans je portais à l’église au lieu d’une Semaine sainte[[1407]](#footnote-1408). » Pas un livre chrétien !

« J’ai pris dans ma prison une véritable passion pour Tacite ; je ne puis m’endormir sans avoir lu quelques morceaux de lui[[1408]](#footnote-1409). »

Le dégoût de la vie et le souvenir de son mari la saisissent au seuil de la prison ; elle laisse échapper ces paroles : « Je ne puis vivre sur les ruines de ma patrie, j’aime mieux m’y ensevelir : Nature, ouvre ton sein ! Si j’avais à renaître avec le choix des dispositions, je ne changerais pas d’étoffe ; je demanderais aux dieux de me rendre celle dont ils m’ont formée… Roland est juste comme Aristide, sévère comme Caton ; ce sont ses vertus qui lui ont donné des ennemis[[1409]](#footnote-1410). »

Comme il arrive à l’homme dans le malheur ou sur le bord de la tombe de se replier sur lui-même et de vivre dans le passé, madame Roland, seule entre les quatre murs d’une prison, se reporte aux jours de son enfance. Ses plus chers souvenirs lui reviennent, et, les voyant évanouis, elle s’écrie : « Dans les élans de mon jeune cœur, je pleurais à douze ans de n’être pas née Spartiate ou Romaine. J’ai cru voir dans la Révolution française l’application inespérée des principes dont je m’étais nourrie… Brillantes chimères[[1410]](#footnote-1411) ! »

« Ô Brutus ! dont la main hardie affranchit vainement les Romains corrompus, nous avons erré comme toi ! Ces hommes purs, dont l’âme ardente aspirait à la liberté, se sont flattés comme toi que le renversement de la tyrannie allait ouvrir le règne de la justice ; il n’a été que le signal des passions haineuses et des vices les plus hideux. Tu disais, après les proscriptions des Triumvirs, que tu avais plus de honte de ce qui avait causé la mort de Cicéron que de douleur de sa mort même ; tu blâmais tes amis de Rome de ce qu’ils se rendaient esclaves plus par leur faute que par celle des tyrans. C’est ainsi que je m’indignais du fond de ma prison[[1411]](#footnote-1412). »

Dans le récit de sa captivité, nous trouvons sans cesse, non la pensionnaire du couvent, mais l’élève de Plutarque. « Grandpré étant venu me voir en prison, je lui ai dit : J’ai été fréquemment réveillée par le bruit ; j’ai cru entendre le tocsin. — Mais je l’ai cru aussi, ce n’est rien. — Ce sera ce qu’il plaît aux Dieux ; si l’on me tue, ce sera dans ce lit[[1412]](#footnote-1413). »

« Le sensible Champagneux m’engagea vivement à continuer mes Notices historiques, ce que je fis à sa prière, abandonnant pour quelque temps mon Tacite et mon Plutarque, dont je me nourrissais mes après-dînées[[1413]](#footnote-1414). » Pour montrer l’étendue de son sacrifice, elle ajoute : « J’ai pris pour Tacite une sorte de passion ; je le relis pour la quatrième fois de ma vie avec un goût tout nouveau. Je le saurai par cœur. Je ne puis me coucher sans en avoir savouré quelques pages[[1414]](#footnote-1415). » C’était quelques jours avant sa mort !

Pour faire l’éloge de Buzot elle dit : « Buzot professait la morale de Socrate et conservait la politesse de Scipion. Le scélérat ! Aussi l’intègre Lacroix, le sage Chabot, le doux Lindet, le réservé Thuriot, le savant Duroi, l’humain Danton et leurs fidèles imitateurs l’ont déclaré traître à la patrie. Ils ont fait raser sa maison et confisquer ses biens comme autrefois on condamna Aristide et on bannit Scipion[[1415]](#footnote-1416). »

Elle forme le projet d’écrire à Robespierre et trace les lignes suivantes : « Voyez le sort de ceux qui agitèrent le peuple, lui plurent ou le gouvernèrent, depuis Viscellinus jusqu’à César, et depuis Hippon, le harangueur de Syracuse, jusqu’à nos orateurs parisiens. Marius et Sylla proscrivirent des milliers de chevaliers, un grand nombre de sénateurs, une foule de malheureux ; ont-ils étouffé l’histoire, qui voue leur mémoire à l’exécration ?… La postérité rend à chacun sa place, mais c’est au Temple de Mémoire. Thémistocle n’en meurt pas moins en exil, Socrate dans sa prison et Sylla dans son lit[[1416]](#footnote-1417). »

Tout espoir de délivrance étant perdu, elle fait deux choses dont le type se trouve à chaque page de la belle antiquité : elle se livre à la haine de ses ennemis, et prend la résolution de se suicider.

« Calomniateurs abominables ! s’écrie-t-elle, comparables à ces insensés qui condamnèrent Socrate, aux jaloux qui perdirent Phocion, aux intrigants qui bannirent Aristide, aux scélérats qui assassinèrent Dion, vous dites au peuple : Voilà la liberté ! et vous la violez… Juste ciel ! éclaire ce peuple pour lequel je désirais la liberté. La liberté ! elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort et savent à propos se la donner[[1417]](#footnote-1418). »

En conséquence, elle forme le projet de se laisser mourir de faim, puis elle l’abandonne et préfère boire de l’opium ; elle en demande à une de ses plus intimes amies (Sophie Canet). « Sans doute alors, s’écrie un de ses biographes, elle se rappelait la ciguë de Socrate et le beau drame de sa mort, sur lequel elle avait esquissé une étude à l’âge de vingt-deux ans[[1418]](#footnote-1419). » Son amie lui répond qu’il est plus digne d’elle d’attendre la mort que de se la donner ; qu’elle doit laisser ce forfait à ses juges.

Madame Roland se range à l’avis de son amie, non sans avoir froidement discuté la légitimité du suicide, et s’être prononcée pour l’affirmative. « La vie est-elle un bien qui nous appartienne ? Je crois à l’affirmative. Tant qu’il existe devant nous une carrière où nous pouvons pratiquer le bien et donner un grand exemple, il convient de ne point la quitter. Mais si la malveillance y prescrit un terme, il est permis de le devancer[[1419]](#footnote-1420). »

Enfin l’heure du supplice approche. Après avoir appris à penser comme les grands hommes de Plutarque, après avoir parlé et agi comme eux, elle leur demeure semblable dans la mort. Dans son écrit intitulé Mes dernières pensées, elle dit : « Être ou ri être pas, c’est la question. Elle sera bientôt résolue pour moi… Divinité, Être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d’heureux, toi dont je crois l’existence, je vais me réunir à ton essence.

 » Adieu, soleil, dont les brillants rayons portaient la sérénité dans mon âme, comme ils la rappelaient dans les cieux ! Adieu, campagnes solitaires dont le spectacle m’a si souvent émue ! Adieu, cabinets paisibles où j’ai nourri mon esprit de la vérité[[1420]](#footnote-1421). »

Après cette recommandation de l’âme, l’élève de Plutarque monte sur la fatale charrette. Arrivée sur la place de la Révolution, elle s’incline devant la statue colossale de la Liberté, et prononce ces dernières paroles : « Ô Liberté ! que de crimes commis en ton nom ! »

Ainsi mourut madame Roland, victime de son éducation, le 10 novembre 1793, le jour même de la fête de la déesse Raison.

En entendant sa sentence de mort, elle avait dit : « Roland se tuera. » En effet, il n’eut pas plutôt appris la mort de sa femme, que, saisi d’un sombre désespoir, il quitta Rouen, où il s’était réfugié, et alla se suicider au pied d’un arbre. On trouva sur lui ce billet : « Qui que tu sois qui me trouves gisant, respecte mes restes : ce sont ceux d’un homme qui consacra toute sa vie à être utile, et qui est mort comme il a vécu, vertueux et honnête. Au moment où j’ai appris qu’on avait égorgé ma femme, je n’ai pas voulu rester plus longtemps sur une terre souillée de crimes. »

Se dire vertueux au moment où l’on va commettre froidement le dernier des forfaits ! Quelle vertu et quelle morale ! Quel renversement du sens chrétien !

Il en est un plus grand peut-être, c’est celui des hommes qui louent un pareil acte : « Quoi de plus beau, s’écrient les apologistes de madame Roland, qu’une conviction de sympathie pareille, et que la conscience intime d’un attachement assez profond entre deux cœurs pour leur faire sentir que le moment où l’un va mourir sera le moment où se rompra la vie de l’autre[[1421]](#footnote-1422) ? » — « Deux femmes et un vieillard, abîmés dans la douleur, parlaient de la vie et de la mort comme auraient pu le faire Sénèque et Thraséas. Roland se tua le 15 novembre 1793. Sa femme, qui avait eu la volonté de s’empoisonner, aima mieux mourir sur l’échafaud, afin de donner un grand exemple[[1422]](#footnote-1423). »

S’ils ne tiennent aucun compte des préceptes du christianisme, les lettrés de collège s’extasient sur les miracles produits par l’éducation païenne. Leurs paroles sont une preuve de plus que madame Roland n’a pas été autre chose qu’une malheureuse enfant séduite par les auteurs païens. « La jeune personne, dit M. Barrière, qui pleurait à quatorze ans de n’être pas Spartiate ou Romaine ne semblait appartenir ni à son temps ni à son pays[[1423]](#footnote-1424). La Grèce et l’Italie étaient sans cesse présentes à sa pensée ; elle vivait pour ainsi dire au milieu des républiques anciennes ; elle admirait la sagesse de leurs lois, la force de leurs institutions, la simplicité de leurs mœurs. Son cœur se sentait ému aux seuls mots de gloire, de liberté, de patrie. En parcourant l’histoire des Romains et des Grecs, elle élevait son âme à la contemplation de tout ce qu’il y a de grand dans leurs vertus, de fier et d’héroïque dans leurs actions ; elle s’entretenait avec leurs grands hommes, et son imagination, tout occupée des honneurs immortels que décerne la reconnaissance des peuples libres, ne voyait que la gloire de Léonidas et les trophées de Miltiade ; elle oubliait l’exil d’Aristide et la mort de Phocion. Quand elle reportait ses idées et ses regards vers la France, son siècle et son pays n’avaient point à gagner à la comparaison.

 » Cette âme nourrie des œuvres de Plutarque, et que Plutarque n’aurait pas jugée indigne de ses crayons, n’est nulle part au-dessous des terribles événements qu’elle raconte… Elle sut allier aux grâces d’une Française les idées républicaines d’une femme de Lacédémone ou d’Athènes[[1424]](#footnote-1425). »

« Qu’une fille du Tibre ou de l’Eurotas, façonnée par l’éducation, fortifiée par les mœurs, exaltée par l’exemple, se soit élevée aux plus sublimes vertus de son pays, la postérité se prêtera à la possibilité d’un héroïsme qu’elle verra sortir de pareils éléments ; mais qu’une femme n’ayant jamais eu sous les yeux que des habitudes bourgeoises, servîtes préjugés, superstitions puériles, se trouve prête et debout quand l’heure est venue, c’est ce qu’on aura peine à croire[[1425]](#footnote-1426)… » — « Les prodiges de la fermeté de madame Roland et l’héroïsme de sa mort ne me surprirent point : tout était d’accord dans cette femme célèbre. Ce ne fut pas seulement le caractère le plus fort, mais encore le plus vrai de notre révolution[[1426]](#footnote-1427). »

« C’est la belle et noble liberté qu’elle veut, la liberté drapée à l’antique[[1427]](#footnote-1428) : l’élégante Éleuthérie des Grecs, avec ses deux charmantes familières, Adéone et Abéone, qui vont et viennent ; l’imposante liberté de Tibérius, érigée sur le mont Aventin, au milieu des colonnes de marbre[[1428]](#footnote-1429). »

Devant une pareille aberration, la raison se trouble et la plume tombe des mains.

## CHAPITRE XXIII.

Charlotte Corday.

Analyse des ouvrages écrits sur elle. — Sa naissance. — Son arrestation. — Son interrogatoire. — Ses lettres à son père et à Barbaroux. — Sa mort. — Son éducation. — Éloges qui lui ont été donnés.

À côté de madame Roland, et sur un piédestal non moins élevé, paraît Charlotte Corday. Commençons par l’analyse des deux ouvrages spéciaux publiés sur cette fille célèbre, et dans lesquels nous avons puisé, en grande partie, les éléments de notre travail. Cette étude servira comme d’encadrement au tableau et d’introduction à l’histoire. D’une part, elle montre le goût dominant des esprits cultivés et le caractère de la littérature pendant la Révolution ; d’autre part, elle fait pressentir les influences qui armèrent le bras de mademoiselle d’Armont.

Le premier ouvrage porte pour titre : Charlotte Corday décapitée à Paris, ou Mémoire pour servir à V histoire de la vie de cette femme célèbre ; par Couet-Gironville, Paris, an IV. L’auteur, qu’on croirait né, il y a deux mille ans, à Rome ou à Sparte, ne voit, ne sait que l’antiquité classique. Chrétien et écrivain, sur une chrétienne, il prend pour épigraphe ce mot sceptique Tacite : « Si quis piórum mánibus locus, si, ut sapiéntibus placet, non cum córpore extinguúntur magnæ ánimæ, plácide quiéscas. S’il est un lieu destiné aux mânes des bons, si, selon l’opinion des sages, les grandes âmes ne périssent pas avec le corps, repose en paix[[1429]](#footnote-1430). »

Afin de justifier son travail, il rappelle qu’après l’assassinat judiciaire de Socrate, ses disciples, Platon, Lysias et Criton, composèrent l’apologie de leur maître ; qu’il adresse celle de Charlotte Corday à la postérité, parce que les Républiques sont remplies de Manlius qui montent au Capitole par le chemin qui conduit à la roche Tarpéienne, façonnant leurs discours et leur silence au cours des circonstances, tandis que la postérité ne balancera pas à distinguer le sang des Mammées d’avec celui des Poppées. « En tout cas, ajoute-t-il, si mon écrit doit me valoir un arrêt de proscription, cette idée ne m’arrêtera pas dans la franche émission de mes pensées ; je me sens le courage de Callisthène, et je ne redoute point le supplice que l’Alexandre des Macédoniens lui fit endurer[[1430]](#footnote-1431). »

Au début, il trace le portrait des matrones françaises de la Révolution. Les mauvaises sont des Paculles Minies, des Locustes ; les bonnes, des Volumnies, des Cornélies, des Simpronies, des Véturies, des Virgilies. Les vrais républicains sont des Coriolans ; les faux, tels que Marat et Robespierre, des Syllas, des Marius, des Perennius.

« Qui donc, s’écrie-t-il, osera porter sur le corps de Marat une main tyrannicide ? Ce n’est point dans la Convention ni dans les administrations que l’humanité trouvera un Dion, un Timoléon, un Aratus, pour écraser un sectaire de Dracon. Le Génie de la liberté cherchait en vain parmi les Français un Thésée qui eût l’intrépidité de terrasser ce monstre de l’anarchie. Sa dernière ressource fut auprès des femmes. Il savait que le sang des Philotis et des Harmodies coulait dans les veines des Françaises ; il savait que, si parmi les citoyens la postérité de Brutus sommeillait, celle de Clélie existait avec une magnanimité capable d’approcher de la gloire de la fondatrice de la République romaine… Le succès couronna bientôt ses désirs. Pendant que les représentants s’amusaient à jouer dans la tribune avec la quenouille d’Hercule, la massue de ce destructeur de monstres, laissée à l’abandon, était dédaigneusement foulée aux pieds par tous les opprimés : une nouvelle Palmyre eut seule le courage de la relever, pour en frapper le féroce persécuteur[[1431]](#footnote-1432). »

Venant à son héroïne, il ne connaît qu’une manière de faire son éloge : c’est de la comparer constamment avec les grandes femmes de l’antiquité païenne. « Charlotte, profondément affectée des horreurs que commettait Marat, formait le vœu de devenir le Décius de sa patrie. Se voyant délaissée par les Calons et les Cicérons, sa belle âme s’indignait. Plus grande dans les périls que l’intrépide Porcie, plus réfléchie dans sa douleur que l’épouse d’Asdrubal, elle se flattait encore qu’il sortirait de la masse des citoyens, ennemis de la tyrannie, un héros de la vertu[[1432]](#footnote-1433). »

Vaine attente ! Alors, l’amour de la patrie l’emportant sur tous les sentiments de la nature, elle arrive à Marat… « Le monstre subit le sort réservé à Cyrus par la célèbre Tomyris…

 » La célèbre Thébé qui délivra la ville de Phères du tyran Alexandre, pour prix d’un si grand service, fut-elle conduite à l’échafaud ? Voilà l’exemple qu’il fallait suivre à l’égard de Corday. Mais non !… Sur la fatale charrette, c’était une autre Iphigénie, qui s’était arrachée aux bras d’Agamemnon pour s’immoler au salut de sa patrie. Épicharis entre les mains des bourreaux ne fit pas paraître plus de dignité aux approches de son supplice… L’histoire ne variera point sur la gloire de Corday. Dans tous les temps elle tiendra une place honorable dans les écrits des Plutarques français. Oui, fille généreuse, ton nom sera gravé au Temple de l’Immortalité ; tes cendres seront mêlées avec celles des Tyrannicides de la Grèce et de l’Italie[[1433]](#footnote-1434). »

Tel est le ton général du Mémoire, et l’on peut soutenir que l’auteur, fidèle à ses études de collège, a cru faire une pièce du meilleur goût. En tout cas, il n’est pas douteux qu’en invoquant tous les grands souvenirs classiques, il n’ait eu l’intention de relever infiniment aux yeux de ses contemporains le caractère et l’action de son héroïne. C’est à peine si on ose lui en faire un reproche : d’une part, on ne voyait alors, grâce à l’éducation, de véritable grandeur que chez les Grecs et chez les Romains ; d’autre part, Charlotte Corday ne fut, en réalité, qu’une républicaine antique. Sentiments, langage, conduite, nous verrons que tout en elle respire non la chrétienne, mais la Romaine ou la Spartiate ; tout prouve la lecture assidue non de la Vie des saints, mais des Vies de Plutarque et des histoires de Tacite.

Le second ouvrage est intitulé Charlotte de Corday, essai historique sur la personne et l’attentat de cette héroïne ; par M. Louis du Bois. Paris, 1838. Plus riche de faits que le précédent, ce mémoire est moins classique dans la forme, mais aussi païen dans le fond. « L’antiquité n’offre pas un plus généreux dévouement que celui de mademoiselle de Corday. » Telle est la première phrase de l’auteur. La seconde, est un parallèle entre son héroïne et les grandes républicaines de l’antiquité, notamment Épicharis. Tous ceux qui ont parlé [[1434]](#footnote-1435) de Charlotte Corday se sont placés, pour faire son éloge, au même point de vue. Nous saurons bientôt s’ils ont eu raison. Faisons d’abord, en quelques mots, la biographie de cette jeune fille.

Marie-Anne-Charlotte de Corday d’Armont naquit le 27 juillet 1768, dans la commune de Lignières, département de l’Orne. Sa famille, une des plus nobles de la province, se distinguait par ses sentiments monarchiques. Deux frères de Charlotte émigrèrent à l’époque de la Révolution. Ayant perdu leur mère de bonne heure, Charlotte et sa jeune sœur furent placées au couvent de l’Abbaye-aux-Dames, à Caen, où elles firent leur éducation sous la direction de madame de Belsunce et de madame de Pontécoulant. Sortie de pension, Charlotte continua d’habiter Caen avec sa tante, madame de Bretteville, veuve, âgée de soixante ans, et femme d’une conduite irréprochable.

La Révolution éclate ; les Girondins sont exilés et se retirent en Normandie. Le mardi 9 juillet 1793, sans rien dire à personne, Charlotte Corday part de Caen ; elle arrive à Paris le jeudi 11, vers midi, et va descendre dans la rue des Vieux-Augustins, à l’hôtel de la Providence. Le 12 au matin, elle écrit à Marat pour lui demander une audience. Ne recevant pas de réponse, elle écrit un second billet qu’elle porte elle-même vers les huit heures du soir. S’étant fait introduire auprès de Marat, elle le poignarde dans le bain. Immédiatement arrêtée, elle est conduite à l’Abbaye. Le 16, elle comparaît devant le tribunal révolutionnaire, qui la condamne à mort, et qui la fait exécuter le lendemain 17, vers les sept heures du soir. Entre son arrestation et son supplice, Charlotte Corday écrit deux lettres dont nous allons parler : la première à son père, la seconde au girondin Barbaroux.

Interrogée par le président[[1435]](#footnote-1436), qui lui demande pourquoi elle a assassiné Marat, elle répond : « J’ai tué un homme pour en sauver cent mille. J’étais républicaine bien avant la révolution, et je n’ai jamais manqué d’énergie.

— Qu’entendez-vous par énergie ?

— Ceux qui mettent l’intérêt particulier de côté et savent se sacrifier pour leur patrie.

— Quelles sont les personnes que vous fréquentiez à Caen ?

— Très-peu : je connais Larue, officier municipal, et le curé de Saint-Jean.

— Comment nommez-vous ce curé ?

— Duvivier.

— Est-ce à un prêtre assermenté ou insermenté que vous alliez à confesse à Caen ?

— Je n’allais ni aux uns ni aux autres. »

Chauveau-Lagarde, son avocat, ne trouve moyen de plaider les circonstances atténuantes qu’en exaltant son calme et son abnégation sublimes et en rejetant l’attentat qu’elle a commis sur son fanatisme républicain. « Vous m’avez défendue, lui dit l’accusée, d’une manière délicate et généreuse ; c’était la seule qui pût me convenir. »

Reconduite en prison après son arrêt de mort, un confesseur se présente à elle. Corday lui dit : « Remerciez de leur attention pour moi les personnes qui vous ont envoyé, mais je n’ai pas besoin de votre ministère[[1436]](#footnote-1437). »

Le lendemain soir, 17 juillet, Charlotte Corday traversait les rues de Paris, assise, seule, sur la fatale charrette, et conservant jusqu’à la mort son stoïcisme républicain.

Dans la lettre d’adieu qu’elle écrit à son père, elle s’exprime ainsi : « Je vous prie de m’oublier, ou plutôt de vous réjouir de mon sort. N’oubliez pas ce vers de Corneille : Le crime fait la honte, et non pas l’échafaud. »

La veille de sa mort, écrivant à Barbaroux, elle lui dit : « On n’est guère content de n’avoir qu’une femme sans conséquence à offrir aux mânes d’un grand homme… J’ai souffert des cris de quelques femmes, mais qui sauve sa patrie ne s’aperçoit pas de ce qu’il en coule. Je jouis de la paix ; le bonheur de mon pays fait le mien… Ceux qui me regretteront se réjouiront de me voir dans les Champs-Élysées avec Brutus et quelques anciens ; car les modernes ne me tentent pas, ils sont si vils[[1437]](#footnote-1438) ! »

Quel langage et quelle conduite !

Voilà une jeune fille noble, qui, contrairement aux traditions et aux exemples de sa famille, est républicaine, qui l’est à la manière des Romaines ou des Spartiates, qui l’est bien avant la Révolution, c’est-à-dire depuis l’âge de dix-huit ou même de seize ans, peut-être plus tôt !

Voilà une jeune fille, née chrétienne et élevée dans un couvent, qui déclare en plein tribunal avoir mis de côté les devoirs les plus essentiels du christianisme ; qui, au moment de mourir, refuse froidement le ministère d’un prêtre ; qui, malgré cela, écrit à son père de se réjouir de son sort ; et qui, en vraie païenne, fait consister son bonheur éternel à être dans les Champs-Élysées avec Brutus !

Comment expliquer ces étranges, ces douloureux contrastes ? ou, plutôt, l’explication n’est-elle pas évidente ? La bouche parle de l’abondance du cœur, et l’homme est fils de son éducation. Charlotte Corday parle le langage des républicains de l’antiquité ; elle imite leurs exemples, et telle est son admiration que, dans le vain espoir de partager leur sort, elle professe leurs plus grossières erreurs et abjure la foi de son baptême : elle s’est donc formée à leur école.

Si quelque doute pouvait rester sur la légitimité de cette conséquence, il s’évanouirait à la lecture des témoignages que nous allons rapporter.

« Dans la retraite du couvent, dit M. Dubois, Charlotte avait trouvé l’occasion de satisfaire son goût pour l’étude. Cette brillante histoire de la Grèce, ces vénérables annales de Rome avaient allumé dans son âme les sentiments d’une liberté qui devait affranchir le monde et réaliser le rêve séduisant de l’amélioration du sort des hommes[[1438]](#footnote-1439). »

À la lecture des auteurs païens elle joignait celle de leurs plus fidèles imitateurs, de leurs admirateurs les plus ardents. C’étaient Corneille, son grand-oncle, ce Romain égaré dans nos temps modernes[[1439]](#footnote-1440) ; Raynal et Rousseau, ces éloquents et fiers amis de la liberté*[[1440]](#footnote-1441)*.

« Sa pensée, dit l’auteur de la France sous la Convention, errait sans cesse au milieu des grands hommes de l’ancienne Rome ; ses nuits entières étaient consacrées aux méditations sur les ouvrages des plus illustres écrivains de l’antiquité*[[1441]](#footnote-1442)*. »

« Qui nous dira, écrit un de ses apologistes, par quelle éducation première, par quelles études, par quelles méditations, Charlotte Corday, issue de la classe nobiliaire, belle, modeste et chaste, était devenue, à vingt-cinq ans, une républicaine résignée à un grand coup qui ne pouvait que la conduire à la mort ? Charlotte Corday ne fut ni fragile, ni coquette, ni dévote ; elle était républicaine, et dans ce sentiment étaient toute sa vie, tout son avenir. Versée dans la lecture des anciens, elle se représentait c es fier es et vertueuses Spartiates ou Romaines qu’ont dessinées Plutarque et Tite-Live. Elle voyait dans Marat pis encore qu’un Hippias, qu’un Tarquin ou qu’un Appius Claudius. Heureuse si elle eût pu le frapper au milieu d’une fête ou l’atteindre sur sa chaise curule[[1442]](#footnote-1443). »

« Dans la retraite du couvent, ajoute un de ses derniers biographes, elle sut se faire une éducation Ce fut à Plutarque, ce peintre éloquent des grandes actions de l’antiquité, qu’elle la demanda. Plutarque fut l’instituteur de cette jeune fille[[1443]](#footnote-1444). »

Enfin, après son arrestation, Charlotte elle-même déclara qu’elle avait lu tous les anciens depuis Tacite[[1444]](#footnote-1445).

Victime de ses lectures particulières, on peut dire que Charlotte Corday le fut aussi de l’engouement universel qui se manifestait alors pour les hommes, les idées et les choses de l’antiquité classique. Comme exemple du diapason auquel, sous ce rapport, l’éducation avait monté les têtes, citons, pour terminer notre étude, quelques pièces contemporaines.

Dans ses Mémoires, le conventionnel Louvet s’écrie : « Dans son interrogatoire, Charlotte Corday m’a nommé : j’ai reçu ma récompense, je suis sûr de ne pas mourir ! Charlotte Corday, toi qui seras désormais l’idole des républicains ; dans l’Élysée où tu reposes avec les Vergniaud, les Sidney, les Brutus, entends mes derniers vœux… et bientôt j’irai dans les lieux où tu règnes me réunir à ma femme et m’entretenir avec toi[[1445]](#footnote-1446). »

Un autre lettré, nommé Courigueur, compose les vers suivants pour mettre au bas du buste de l’héroïne :

Émule des Brutus et des Guillaume Tells,

Tu purgeas ton pays d’un monstre anthropophage.

La mort devint le prix de ton noble courage :

Rome, au lieu d’échafaud, t’eût dressé des autels[[1446]](#footnote-1447).

André Chénier lui adresse une ode dont voici quelques strophes :

Un scélérat de moins rampe dans cette fange.

La vertu t’applaudit ; de sa mâle louange,

Entends, belle héroïne, entends l’auguste voix.

Ô vertu ! le poignard, seul espoir de la terre,

Est ton armée sacrée, alors que le tonnerre

Laisse régner le crime et te vend à ses lois.

La Grèce, ô fille illustre ! admirant ton ouvrage,

Épuiserait Paros pour placer ton image

Auprès d’Harmodius, auprès de son ami ;

Et des chœurs sur ta tombe, en une sainte ivresse,

Chanteraient Némésis, la tardive déesse,

Qui frappe le méchant sur son trône endormi.

Deux jours après le supplice de Charlotte Corday, un jeune citoyen, honnête et modéré, écrit la lettre suivante, inspirée par la vue de la jeune et fière républicaine allant à l’échafaud : « Le 17 juillet, vers le soir, je rencontrai dans la rue Saint-Honoré Charlotte Corday sur la fatale charrette. N’ayant ni appui, ni consolateur, elle était exposée aux huées continuelles d’une foule indigne du nom d’hommes. Pendant deux heures, depuis son départ jusqu’à l’arrivée à l’échafaud, elle garda la même fermeté. Elle expira, et sa grande âme s’éleva au sein des Caton, des Brutus[[1447]](#footnote-1448) et de peu d’autres, dont elle égale ou surpasse les mérites.

 » Charlotte, âme céleste ! n’étais-tu qu’une mortelle ? Triomphe, France ! triomphe, Caen ! car tu as produit une héroïne dont à Borne ou à Sparte on cherche en vain un semblable exemple… Pour m’encourager à aimer cette patrie, dont j’ai l’honneur d’être un fils adoptif, je n’aurai pas besoin désormais de me ressouvenir des Spartiates et des Romains, il me suffira de penser à Charlotte Corday. Son souvenir m’engage et m’excite à toutes les vertus républicaines, et, par conséquent, à la haine implacable des ennemis de la liberté[[1448]](#footnote-1449).

 » Usurpateurs du 31 mai, je suis las de vivre au milieu de tant d’horreurs que vous commettez ; il ne me reste plus que deux espérances : ou, par vos soins, de mourir en victime de la liberté sur cet échafaud honorable ; ou de concourir à faire disparaître vos mensonges, afin que votre tyrannie finisse avec l’erreur, et qu’au lieu même de sa mort, l’immortelle Charlotte Corday ait une statue avec cette inscription :

 » plus grande que Brutus[[1449]](#footnote-1450) ! »

Tel est l’ordre de sentiments et d’idées dans lequel l’étude des auteurs païens avait conduit la génération révolutionnaire.

Sur quoi Charles Nodier reprend : « Tressez des couronnes pour les vertus naturelles et humaines qui améliorent le sort des peuples, si vous pensez que la vertu a besoin de couronnes, et n’en attachez plus aux poignards. Les Brutus et les Cassius que Charlotte Corday allait chercher aux Champs-Élysées (pauvre fille toute Romaine, qui ne reconnaissait de héros que les héros de sa république, d’autres dieux que ses dieux) n’étaient en réalité que des furieux qui avaient poussé à la dernière expression le délire du sophisme. Dieu, qui peut retirer la vie du sein de l’homme par un seul acte de sa volonté, n’a pas fait mourir Caïn, qui avait fait mourir son frère ; et vous, dont les lumières imparfaites suffisent à peine à distinguer le bien du mal, vous tuez[[1450]](#footnote-1451) ! »

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Tout en soutenant avec vigueur la guerre au dedans et au dehors, la République romaine se donne une constitution et des lois, et par l’éducation de la jeunesse pourvoit à sa perpétuité.

La République française imite sur tous ces points la République romaine.

Romains de naissance, d’esprit et de caractère, les fils de Romulus veulent une éducation romaine qui les fasse revivre dans leurs descendants.

Français de naissance, mais Romains et Grecs par leur éducation, les révolutionnaires de 93 fondent une république grecque et romaine, et veulent une éducation qui assure la perpétuité de leur œuvre en formant des générations grecques et romaines.

À Rome et à Sparte, l’axiome fondamental de l’éducation était que l’enfant appartient à l’État avant d’appartenir à sa famille ; son but, d’en faire un soldat vigoureux, et ses moyens, la gymnastique, la natation, l’exercice des armes, la danse, les fêtes populaires, l’étude et l’admiration des grands hommes de la patrie, soit dans les livres, soit au théâtre.

La Révolution française proclame les mêmes principes, pratique les mêmes moyens, répudie toutes les gloires nationales pour faire admirer les gloires antiques, et pendant cinq ans déploie toute son énergie pour transformer la jeunesse française en jeunesse grecque et romaine.

Cependant la République romaine finit par tomber sous le joug des Triumvirs qui l’oppriment, la dégradent, l’inondent de sang et la façonnent à la servitude. La République française suit pas à pas la même voie.

Les Triumvirs romains furent des monstres en qui se réunissent quatre grands caractères : l’ambition, la cruauté, la volupté, l’impiété.

Mêmes caractères, à un degré égal sinon supérieur, dans les Triumvirs français.

Les Triumvirs romains, chargés de crimes et d’anathèmes, disparaissent pour faire place à l’empire.

Les Triumvirs français, leurs imitateurs, subissent le même sort et conduisent la France au même terme.

Tel est, en peu de mots, le résumé de cette quatrième livraison.

Quant à l’ensemble de notre étude sur la Révolution, exprimons une dernière fois notre pensée. En traçant l’histoire de la Révolution française, mère et modèle de toutes les Révolutions qui, depuis soixante ans, éclatent autour de nous, notre but principal a été de révéler à tous les yeux le principe générateur de tous ces phénomènes. Au lieu de nous livrer à des raisonnements plus ou moins contestables sur les causes de la Révolution française, nous avons cité des faits : au lieu de discuter, nous avons raconté.

Étudiant d’abord la Révolution elle-même, la Révolution proprement dite, nous avons vu qu’elle n’est autre chose que la négation armée contre tout ordre religieux et social que l’homme n’a pas fait ; et la substitution d’un ordre religieux et social dont l’homme est l’architecte, le pontife et le dieu. L’époque païenne, dans laquelle tout était dieu excepté Dieu lui-même, fut le règne de la Révolution au double point de vue religieux et social ; et nous avons vu la Révolution française graviter perpétuellement vers ce type admiré, s’efforcer par tous les moyens de le faire revivre, afin de proclamer de nouveau le règne absolu de l’homme sur tout ordre donné. Principes religieux, philosophiques, civils, politiques ; institutions sociales, lois, mœurs, langage, éducation, vie intérieure et vie extérieure, elle emprunte tout à l’antiquité.

Voilà un premier fait.

En voici un second : Tous les révolutionnaires disent d’une voix unanime que c’est à leur éducation de collège qu’ils sont redevables de leur admiration pour l’antiquité ; que, trouvant dans leur pays un ordre religieux et social complètement différent de celui qu’ils avaient appris à admirer dans leur jeunesse, ils se sont cru le droit et le devoir de le renverser, pour lui substituer le type grec et romain. La Révolution elle-même, consciencieusement interrogée depuis sa naissance jusqu’à sa mort, dans ses discours et dans ses actes, répète éternellement le même refrain : Je suis Grecque, je suis Romaine.

Ces faits, que l’on ne peut pas plus nier que la lumière du soleil, conduisent à deux conclusions :

1° Puisque la Révolution en elle-même a une profondeur incommensurable, il serait puéril de s’aveugler sur les moyens de la combattre.

On ne ferme pas l’ère des révolutions par des chartes constitutionnelles, ces chartes mêmes sont des morceaux révolutionnaires. En France, nous forgeons des constitutions et des chartes depuis 1789 jusqu’à 1852 ; et la gueule béante de la Révolution n’a pas été fermée par ces tampons de papier.

On ne ferme pas non plus l’ère des révolutions par la force. La force peut chasser momentanément la Révolution de la rue, mais elle ne l’empêche pas de rugir dans les âmes.

Il y a une puissance, il n’y en a qu’une qui puisse fermer l’ère des Révolutions : c’est le catholicisme.

Nous disons le catholicisme et non le christianisme. Le christianisme protestant, né du libre examen, et déifiant la raison, est révolutionnaire au premier chef. Il est donc radicalement impuissant à combattre la Révolution. Il en est de même du christianisme schismatique, dont l’existence même est, dans l’ordre religieux, la Révolution en permanence.

La Révolution est une négation absolue, armée. Or, une négation ne peut être combattue que par une affirmation contraire ; une négation absolue, par une affirmation également absolue ; une négation armée, par une affirmation armée, par le martyre. Cette affirmation absolue, armée, ne se trouve que dans le catholicisme, qui posant toute la vie humaine sur l’ordre divin, a seul le droit de dire à la Révolution : « Entre toi et moi, l’opposition est complète ; tu es le non absolu, et moi je suis le oui absolu ; tu es la philosophie de la révolte, la politique de la révolte, la religion de la révolte ; et moi je suis la philosophie de l’obéissance, la politique de l’obéissance, la religion de l’obéissance ; tu es la fondation de l’ordre religieux et social sur la volonté arbitraire de l’homme ; et moi je suis la contradiction adéquate de tout ordre religieux et social établi sur la volonté de l’homme, dirigé par la volonté de l’homme, sans rapport avec l’accomplissement de la volonté de Dieu ; en un mot, tu es la haine poussée jusqu’à la destruction, et moi je suis l’amour élevé jusqu’au martyre. »

2° S’il est puéril de chercher ailleurs que dans le catholicisme l’opposé de la Révolution, il ne l’est pas moins de prétendre que le catholicisme peut être opposé efficacement à la Révolution, si, pendant les huit années décisives de la vie, l’élite de la jeunesse apprend à admirer les institutions, les idées, les hommes et les choses d’une époque qui fut le triomphe religieux et social de la Révolution, car elle fut le règne absolu de l’homme sur tout ordre donné. Désormais l’expérience est faite. Voilà bientôt quatre siècles que, par une anomalie sans exemple dans l’histoire, l’Europe monarchique envoie ses jeunes générations se former aux écoles républicaines de Rome et de Sparte ; et voilà bientôt quatre siècles que l’Europe marche de révolutions en révolutions.

C’est en vain que, pour persévérer dans ce funeste système, on dit : « Ayons de bons professeurs, et ce contact sera sans danger. Tels maîtres, tels disciples[[1451]](#footnote-1452). »

Tels maîtres, tels disciples ! Rien de plus vrai que cette maxime : en voici la preuve. À moins de fermer volontairement les yeux à la lumière, on voit, depuis quatre siècles, l’Europe chrétienne se transformer peu à peu en société païenne, prendre les idées, les arts, les goûts, les mœurs et la physionomie grecque et romaine ; ses places publiques, ses jardins, ses villas, ses galeries, ses palais ruissellent de tableaux lubriques, de statues obscènes, de gravures immondes, effigies des hommes, des dieux et des déesses de l’antiquité : qui a fait cela ? Est-ce le peuple ?

Depuis quatre siècles, l’Europe chrétienne s’est peuplée de théâtres, où, chaque nuit, des milliers de spectateurs applaudissent à la mise en scène des passions, au triomphe même du crime : qui a bâti ces théâtres ? qui en compose les pièces ? Est-ce le peuple ?

Depuis quatre siècles, l’Europe chrétienne est inondée de livres et de journaux où sont livrés au mépris les vérités les plus saintes, les devoirs les plus sacrés ; où les forfaits de toute nature, la révolte, le régicide, l’adultère, l’inceste, le vol, l’empoisonnement, le suicide, ont leur théorie et leur panégyrique : qui a fait ces livres, ces journaux ? qui les fait encore ? Est-ce le peuple ?

Depuis quatre siècles, l’Europe chrétienne est minée par des milliers de sociétés secrètes, plus antireligieuses et plus antisociales les unes que les autres, tantôt armant du poignard le bras des assassins, tantôt poussant les masses aux barricades : qui a créé ces sociétés ? qui les dirige ? qui leur donne le mot d’ordre ? Est-ce le peuple ?

Depuis quatre siècles, on voit l’Europe chrétienne tomber successivement dans le dévergondage de mœurs et d’idées du seizième siècle, dans la corruption dorée du dix-septième, dans les orgies de la régence, dans le cynisme de la philosophie, dans les saturnales de 93 : qui l’a conduite dans toutes ces voies immondes et sanglantes ? Est-ce le peuple ?

Toutes ces choses sont révolutionnaires, archi-révolutionnaires, car elles sont une provocation incessante à la révolte de l’orgueil et à la révolte des sens, à la révolte de toutes les puissances de l’homme contre l’ordre religieux et social établi de Dieu. Or, toutes ces choses, dont la funeste influence s’est étendue sur l’Europe entière, comme la lèpre sur le corps qu’elle ronge : quelle en est la source ? où en est le type admiré ? qui les a faites ? qui les médite ? qui les organise ? qui les accomplit encore à l’heure qu’il est, de l’orient à l’occident, du nord au midi ?

À toutes ces questions l’histoire n’a pas deux réponses, elle n’en a qu’une : elle montre les générations lettrées, les générations de collège.

Et cependant, ces générations lettrées furent baptisées comme le peuple, nourries d’un lait chrétien comme le peuple ; comme le peuple, elles eurent des mères chrétiennes ; elles professèrent jusqu’à leur entrée au collège la religion de leurs mères ; elles en remplirent les devoirs avec conviction, quelquefois même avec une piété touchante : par quel milieu ont-elles passé ? Quel nouveau baptême ont-elles reçu ?

Et cependant ces générations eurent de bons professeurs. Jusqu’à la Révolution française elles furent élevées exclusivement par les jésuites, les bénédictins, les oratoriens, les doctrinaires, le clergé régulier et séculier. Le clergé séculier, les ordres religieux enseignants étaient puissants et respectés ; ils étaient riches en hommes de talents, de science et de vertus ; les familles étaient généralement plus chrétiennes qu’aujourd’hui, et les habitudes de foi plus générales dans la société. Alors point de liberté de la presse, point de concurrence laïque, point de monopole universitaire.

Or, vous dites : tels disciples, tels maîtres. Soit ; mais j’en conclus que les maîtres de ces générations ne furent ni les ordres religieux ni les prêtres séculiers. Ceux-ci ne furent que les répétiteurs et les maîtres d’études. Les éducateurs de ces générations sont ceux dont elles portent l’image. Dans toutes les maisons d’éducation, les vrais professeurs sont les hommes dont les écrits ou les hauts faits sont chaque jour expliqués, commentés, présentés à l’admiration de la jeunesse. Les, vrais professeurs sont : Homère, Démosthènes, Cicéron, Horace, Virgile, Tite-Live, Salluste, Plutarque, César, Brutus, Alexandre, Thémistocle. Je vois bien derrière ces colosses un petit homme noir, qu’on appelle le professeur. Mais c’est un simple porte-voix, un truchement, un interprète[[1452]](#footnote-1453). Il n’a qu’une chose à professer, c’est l’admiration. S’ingénier à découvrir de nouvelles beautés dans le modèle qu’il explique est son rôle : à les faire valoir consiste sa supériorité. L’enfance a besoin d’entraînement ; la froide critique amènerait l’indifférence et l’apathie. Il faut donc, bon gré, mal gré, qu’il admire, qu’il vante, qu’il accentue. Il faut que pour exhausser la statue il se fasse piédestal. Ainsi se passent les choses.

Répétiteurs et maîtres d’études, les professeurs en soutane ont subi les conséquences de leur condition. Quand ces générations sorties de leurs mains ont été maîtresses d’elles-mêmes, maîtresses du pouvoir ; quand elles ont pu manifester l’esprit qu’elles avaient pris au collège, et mettre en pratique les leçons qu’elles avaient retenues, elles ont honni, chassé, exilé, dépouillé, guillotiné les religieux et les prêtres ; puis elles ont élevé sur le pavois, elles ont acclamé, encensé, invoqué, imité jusque dans leurs excès les plus monstrueux leurs véritables professeurs, les philosophes, les poètes, les orateurs, les démocrates de l’antiquité.

Rien n’est changé. Nourries des mêmes leçons, élèves des mêmes maîtres, ce qu’elles firent hier, les générations de collège le feront demain, si la puissance leur est donnée : voyez ce qui se passe sous nos yeux. S’il était en Europe trois villes qui dussent échapper à l’esprit révolutionnaire, c’étaient, sans contredit, Rome, Turin, Fribourg. Là, plus qu’ailleurs, régnaient des habitudes de foi puissamment enracinées ; là, un esprit religieux plus prononcé et plus répandu ; là, point de monopole universitaire ; là, au contraire, depuis quarante ans, le monopole de l’éducation classique a été entre les mains de prêtres respectables et de religieux vénérés. Que sont aujourd’hui ces trois villes, catholiques entre toutes ? Où en est l’esprit public, l’esprit religieux, l’esprit d’ordre et de subordination ? Quel rang occupent dans le respect et l’affection des générations lettrées les maîtres en soutane ? Faites-vous donner la biographie de leurs démagogues, et vous saurez de quelles maisons d’éducation sont sortis tous ces hommes qui bouleversent leur pays et qui épouvantent l’Europe.

Au reste, telle est, depuis quelques années, la lumière que les faits ont jetée sur cet effrayant mystère, qu’elle frappe également les hommes désintéressés de toutes les opinions et de tous les pays.

Après avoir rapporté le remarquable témoignage de Ruffini (Lorenzo Benoni), cité dans notre première livraison, le Journal des Débats ajoute : « Lorenzo a raison de demander compte à ses premiers maîtres des fautes même qu’il a pu commettre en entrant dans la vie. Où peut mener cette éducation ? On exalte des imaginations qui n’ont que trop de vivacité ; on ne fait rien pour préparer les hommes à la vie réelle. Et c’est ainsi que ces braves religieux envoient dans la société des songes-creux et des conspirateurs.

 » Le plus vif souvenir de Lorenzo, c’est celui d’une conspiration dont il est le Brutus, et qui frappe un César de quinze an ?, tyran dangereux qui menace le déjeuner de ses camarades. La chute de l’ennemi public est suivie d’une proclamation, où Lorenzo annonce qu’il établira la liberté sur une base large et solide. « Je ne suis pas bien sûr, ajoute-t-il, que j’eusse une idée très-claire de ce que cela pouvait signifier ; mais c’était une grande phrase qui sonnait bien, et les enfants se laissent aisément séduire par des mots. »

« Jeux d’enfants, dira-t-on. Mais plus tard ces hommes, qui ne connaissent d’autres héros que des Romains de théâtre, et qui ne comprennent la liberté qu’à la façon de l’abbé Vertot, voudront jeter la société dans le moule étroit de leur pensée, et ne reculeront ni devant le sang ni devant les ruines pour atteindre les insaisissables chimères dont on a bercé leurs premiers ans[[1453]](#footnote-1454). »

N’est-ce pas en un mot toute l’histoire de la Révolution française ?

De son côté, un journal protestant de Suède signale en ces termes les résultats politiques et religieux de l’éducation classique : « En 1848 on apprit en France à comprendre le vide que laisse l’éducation soi-disant classique, qui, remplissant les jeunes intelligences de l’idée de la société ancienne, est peu propre à une époque de paix et de travail ; on apprit à comprendre, disons-nous, que c’était cette éducation générale, vacillante et étrangère à la vie pratique, qui, en premier lieu, rendait les révolutions faciles. On a reconnu que les choses ne pouvaient pas aller autrement, puisque toute la première éducation méconnaissait le présent, ses intérêts, ses usages, ses besoins, et enthousiasmait la jeunesse pour les formes tyranniques des gouvernements républicains des temps passés.

 » On a trouvé dans les horreurs de la première république un reflet fidèle de ces enseignements pervers, dont on ne cessait de rassasier l’esprit des jeunes gens. Même les noms et les habits romains, qu’on cherchait à moderniser alors en France, ne dénoncent-ils pas à l’extérieur les résultats de la nourriture spirituelle donnée à cette génération ? Dès lors aussi on dut commencer à comprendre que l’irréligion et l’indifférentisme général étaient en très-grande partie une suite naturelle d’une éducation classique qui ne cessait de dérouler devant l’intelligence tendre et impressionnable de la jeunesse les charmes de mille tableaux immoraux, de louer, de personnifier, de déifier la dégradation de la nature humaine dans les passions d’un Jupiter, d’un Apollon, d’une Vénus, d’un Mercure ; de rapporter avec complaisance mille aventures pleines des corruptions d’une mythologie lascive, et tout cela avant même que l’intelligence soit assez mûre pour recevoir les premières idées du Dieu du christianisme et de la régénération que sa grâce a préparée à l’homme pécheur, avant que le cœur et la volonté soient assez formés pour aimer et embrasser la morale élevée et sainte de cette religion[[1454]](#footnote-1455). »

À ces témoignages nous ajouterons les confidences qui nous furent faites à Rome, il y a trois ans, par un vénérable religieux, membre éminent d’un ordre illustre.

« Après avoir pris connaissance, nous dit-il, de l’ouvrage dans lequel vous avez soulevé la grande question des classiques, je suis rentré en moi-même ; j’ai fait mon examen de conscience, et je l’ai fait tout haut, en présence de nos pères. Je leur ai dit : « Mon père était un saint ; j’ai été élevé sous ses yeux jusqu’à l’âge de dix ans. À cette époque, je fus placé au collège des Scolopi, religieux très-respectables par leurs vertus et par leur savoir. Comme tous mes camarades, je fus nourri des auteurs païens. Eh bien ! malgré mon éducation de famille si pieuse, malgré mon éducation de collège si chrétienne, à seize ans les idées païennes dominaient tellement mon esprit, que toute mon ambition était de devenir tribun du peuple. Ce n’est pas moi qui ai manqué à l’occasion, c’est l’occasion qui m’a manqué. Hélas ! elle n’a pas manqué à tous. » À ces mots, de grosses larmes tombèrent de ses yeux : le frère du saint homme est un des révolutionnaires les plus connus d’Italie.

« Eh, oui ! ajoutait-il, il y a un vice profond dans l’enseignement. »

« Nous avons ici, continuait un illustre prélat, une jeunesse et une bourgeoisie ingouvernables. Dans leur tête, un immense orgueil se combine avec la vanité italienne. En parlant des anciens Romains, ils ne disent jamais que nos ancêtres. Ils aspirent à ressusciter l’ancienne République, et leur rêve favori est de gouverner le monde par des proconsuls. La faute en est à l’éducation qu’ils reçoivent, et dans laquelle on ne cesse de leur parler avec emphase de Brutus, de Caton, de Cicéron, du Capitole et du Peuple Roi. À Rome, comme ailleurs, on récolte ce qu’on sème. »

Et en France il se trouve en 1856, comme en 1852, des académiciens qui ne craignent pas d’écrire que signaler les dangers de ce déplorable système d’études, « c’est manquer de révérence à l’Église, c’est incriminer trois siècles de son enseignement universel, c’est faire le procès aux corporations les plus austères, aux docteurs les plus illustres ! ! ! »

Avant donc que d’écrire apprenez à penser. Terminons par quelques maximes générales :

1° Demander avant tout la liberté d’enseignement, c’est prendre le change sur la véritable cause du mal. Le point capital n’est pas de rendre l’enseignement libre ; c’est de le rendre chrétien[[1455]](#footnote-1456). Jusqu’à la Révolution, le clergé a joui de la liberté d’enseignement entière et universelle : cette liberté n’a pas sauvé l’Europe.

2° Attaquer le monopole universitaire, signaler les doctrines perverses de quelques membres du corps enseignant, et en même temps protéger comme la prunelle de ses yeux, conserver avec un soin jaloux entre les mains de la jeunesse les auteurs qui enseignent ces mêmes doctrines, c’est édifier d’une main et détruire de l’autre. Avant 1789, le monopole universitaire n’existait pas, les professeurs ne prêchaient ni l’impiété ni l’anarchie ; la Révolution n’en a pas été moins faite, et faite par les études de collège.

3° Combattre avec vigueur le socialisme qui menace l’Europe ; s’élever énergiquement contre la licence de la presse ; poursuivre jusque dans ses derniers retranchements le gallicanisme théologique et liturgique ; réfuter chaque jour les écrivains impies et licencieux qui corrompent les cœurs, pervertissent les intelligences et surexcitent toutes les passions : efforts louables, nécessaires ; mais labeur insuffisant, sinon stérile. N’est-ce pas frapper les branches, tandis qu’il faudrait attaquer la racine ?

4° Déployer un grand zèle pour créer des crèches, des asiles, des hôpitaux ; s’imposer de généreux sacrifices pour faire élever les fds du peuple par les frères des écoles chrétiennes ; les filles du peuple par les sœurs de charité ; les jeunes personnes des classes supérieures dans les couvents : tout cela sans doute est fort méritoire devant Dieu et devant les hommes. Mais, trois siècles d’expérience autorisent à le dire, si là se borne notre sollicitude, nous ne sauverons pas la société. Ce n’est pas le peuple, ce ne sont pas les femmes qui font les révolutions. Les femmes les subissent, le peuple les exécute : c’est la pensée des sages qui les conçoit[[1456]](#footnote-1457).

Le cataclysme de 1789 ne fut préparé ni par des femmes, ni par des laboureurs, ni par des bûcherons. Et, sans les connaître, on peut affirmer que les créateurs et les directeurs actuels de la Marianne et de toutes les sociétés secrètes dont l’Europe est enveloppée ne portent ni la jupe de la couturière, ni le falbalas de la grande dame, ni les sabots du manœuvre, ni la blouse de l’ouvrier.

5° Puisque la Révolution française, c’est-à-dire la plus grande catastrophe des temps modernes, n’a été que la mise en scène des études de collège, notre thèse est démontrée.

Nous pourrions nous en tenir là, après avoir cependant recommandé à l’admiration publique le patriotisme éclairé des défenseurs intrépides d’un enseignement qui, continuant d’être ce qu’il est, produira infailliblement les mêmes résultats.

On nous répond : « Sans doute, il est impossible de nier l’influence des études de collège sur la Révolution française ; mais elle a eu d’autres causes. N’est-il pas vrai, par exemple, qu’on doit l’attribuer, en grande partie du moins, au Voltairianisme, à cette philosophie moqueuse, rationaliste, antichrétienne et antisociale, qui avait envahi le dix-huitième siècle ? »

La livraison suivante donnera la réponse à cette question.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 265

CHAPITRE PREMIER. 270

L’enseignement révolutionnaire.

Nécessaire pour perpétuer la Révolution. — Importance extrême que la Révolution y attache. — Discours de Chazal. — Preuves que l’enseignement classique a fait la Révolution. — Discours de Luminais. — Caractère, principe, but de l’éducation révolutionnaire. — Principe païen que l’enfant appartient à l’État. — Omnipotence de l’État sur l’éducation, — Paroles de Rabaut Saint-Étienne, Danton, Jacob Dupont, Petit. — Création de l’école normale.

CHAPITRE II. 273

L’enseignement révolutionnaire (suite).

Caractères intimes de cet enseignement. — C’est la Révolution elle-même se perpétuant et prenant pour modèle l’époque de l’apothéose sociale de l’homme. — Caractère antireligieux et antisocial. — Paroles de Talleyrand, Condorcet, Lanthenas, Ducos. — Décret de la Convention. — Les instituteurs prêtres de la Nature. — Caractère classique. — Paroles de Danton, Rabaut Saint-Étienne, Chénier, Daunou. — Aveu remarquable.

CHAPITRE III. 277

L’enseignement révolutionnaire (fin).

Calqué sur l’enseignement des Spartiates, des Athéniens et des Romains. — Paroles de Bouquier, Boissel, Jean Debry. — Demandé par les lettrés. — Vœux de la Décade philosophique. — Loi qui décrète des gymnases, des jeux publics, comme chez les anciens. — École des enfants de la patrie. — Matérialisme Spartiate de l’enseignement. — Paroles de Baraillon, Chaptal. — Discrédit des études classiques. — Aveu très-remarquable de Condorcet. — Paroles de Mercier et de Saint-Just. — Ignorance du latin antérieure à la Révolution.

CHAPITRE IV. 282

Plan de Labène.

Il résume les idées précédentes. — Éducation commune comme à Sparte. — Différentes périodes dans l’éducation. — Jardin de l’enfance. — Gymnase de l’enfance. — Éducation anticatholique. — Jeux révolutionnaires. — Histoire des anciens démocrates.

CHAPITRE V. 284

Plan de Labène (suite).

Éducation de sept à dix ans. — Exercices militaires. — Les vieillards chefs de milice. — Étude des héros de l’antiquité. — La lutte. — Soldats laboureurs. — Éducation des filles. — Natation, équitation, arts, danses. — Spectacles, fêtes. — Éloge de Labène. — Récompense nationale.

CHAPITRE VI. 287

Le théâtre révolutionnaire.

Il est l’école de la Révolution à l’usage de l’âge mur. — Son influence. — Paroles de Mercier, Condorcet, Étienne et Martainville. — Importance que la Révolution attache aux théâtres. — Décrets. — Comme la Révolution, le théâtre fait deux choses : il détruit et il édifie. — Pièces qui déifient l’orgueil. — Pièces antireligieuses : Mélanie, Éricie, Julie, le Mari directeur. — Pièces mixtes, Charles IX, de Chénier, le Diner des peuples.

CHAPITRE VII. 293

Le théâtre révolutionnaire (suite).

Pièces antisociales et pièces républicaines : Timoléon, Caïus Gracchus, Rienzi, Brutus, de Voltaire. — Anecdote, mœurs Spartiates. — La liberté conquise, le Jugement dernier des rois. — Pièces qui déifient la chair : Agathine, Galatée, Lovelace, Jugement de Paris. — Témoignage. — Cruauté et volupté. — Discours de Danton. — Mœurs formées par le théâtre.

CHAPITRE VIII. 297

Les décemvirs révolutionnaires.

Rapports entre la République romaine et la République française. — Décemvirs et triumvirs. — Biographies des principaux personnages qui personnifient la Révolution. — Biographie de Camille Desmoulins. — Devenu républicain au collège. — Il ne sait que l’antiquité ; il ne parle que sa langue. — Exemples tirés de ses Révolutions et de son Vieux Cordelier. — Son discours au Palais-Royal. — Classique dans sa vie publique, il l’est aussi dans sa vie privée. — Son mariage. — Pièce originale. — Nom et baptême qu’il donne à son fils. — Aveu de M. Michelet. — Exclu des Jacobins. — Trahi par Robespierre. — Condamné à mort. — Ses dernières paroles. — Sentiments et mort de sa femme.

CHAPITRE IX 304

Les triumvirs révolutionnaires. — Saint-Just.

Sa naissance. — Son éducation classique. — Elle décide de sa vie. — Il est ce que furent les païens : orgueil et volupté. — Poème d’Organt. — Scandales de Saint-Just. — Haine du christianisme. — Mutilation de la cathédrale de Strasbourg. — Serment de Scévola. — Lettre à Robespierre. — À d’Aubigny. — Discours contre Louis XVI. — Contre l’Angleterre. — Sur les prisons. — Loi agraire. — Demande de mort contre Hérault de Séchelles et Simon. — Contre Danton et Camille Desmoulins. — Réquisitoire contre les suspects.

CHAPITRE X. 309

Les triumvirs révolutionnaires, Saint-Just (suite).

Conduite de Saint-Just à Strasbourg. — Visites domiciliaires. — Arrestations. — Contribution. — Réquisition. — Lettre de Gatteau. — Paroles de Courtois. — Mot et action Spartiate de Saint-Just. — Soif de sang. — Fragments. — Base d’une constitution. — Éducation lacédémonienne. — Dernier discours de Saint-Just. — Son arrestation. — Sa mort.

CHAPITRE XI. 313

Les triumvirs révolutionnaires. — Couthon.

Quelques axiomes. — Couthon fils de son éducation de collège. — Ses discours. — Injures à la Royauté. — Apothéose du peuple. — Éloge de la révolte. — Haine du Clergé. — Haine de la Royauté. — Procès de Louis XVI. — Jugement des Rois. — Cruautés à Lyon. — Mort du Triumvir.

CHAPITRE XII. 315

Les triumvirs révolutionnaires. — Robespierre.

Biographie. — Études de collège. — Il est ce que son éducation l’a fait. — Ses mœurs. — Tribun du peuple, ses discours. — Déifie le peuple. — Au nom des Grecs et des Romains attaque l’ordre social établi. — Son entrée triomphale à Arras. — Attaque la royauté. — Condamne le roi au nom des sentiments républicains.

CHAPITRE XIII. 319

Les triumvirs révolutionnaires — Robespierre (suite).

Il attaque l’ordre religieux. — Discours. — Œuvre de reconstruction. — Il essaie de fonder une nouvelle religion. — C’est la religion de l’antiquité classique. — Discours. — Il veut affermir la Révolution. — Éducation. — Elle est grecque et romaine. — Il aspire au pouvoir suprême. — Il attaque ses rivaux au nom de l’antiquité.

CHAPITRE XIV. 322

Règne des triumvirs.

Traits de ressemblance entre la République française et la République romaine. — Portrait des triumvirs romains et de leur règne. — Reproduit par les triumvirs français. — La Terreur, inaugurée au nom des Romains. — Combattue par les mêmes autorités. — Listes de proscription. — Loi des suspects. — Prisons partout. — Prisons de Paris, noms et détails. — Bières des vivants. — Condamnations sans discernement et en masse. — Mot de Saint-Just.

CHAPITRE XV. 328

Règne des triumvirs (suite).

II reproduit en l’embellissant celui des triumvirs romains. — Riouffe notice, mémoires. — Autres témoins. — Détails sur ce qui se passe à la Conciergerie, au Luxembourg, à Port-Libre, à Lazare, à Picpus à Talaru, à l’Abbaye, au Plessis. — Jugement sur les triumvirs.

CHAPITRE XVI. 333

Règne des triumvirs (suite).

Manducation de chair humaine. — Tanneries de peau humaine. — Preuves. — Jugement des prisonniers. — Tribunal révolutionnaire. — Détails sur Fouquier-Tinville, sur Dumas, sur les jurés. — Guillotine dans le tribunal. — Jugement de Fouquier-Tinville. — Exécutions quotidiennes. — Avidité des lettrés pour ce spectacle. — Leurs propos. — Avidité du peuple. — Exécution de Bailly. — Culte de la guillotine. — Origine de la guillotine.

CHAPITRE XVII. 342

Proconsuls révolutionnaires.

Portrait des proconsuls romains. — Des proconsuls modernes. — Cruautés, brigandages, infamies. — Lyon, la Vendée. — Rossignol, Léquinio, Lanot, Lefio, Bô, Dupin, Couthon, Francastel, Schneider, Joseph Lebon, Danton, Hébert, Robespierre, Carrier. — Ses dernières paroles, sa mort. — Correspondance des proconsuls. — Laignelot, Pilot, Achard, Lebon, Chalier, Maignet, Émery, Juge, Fauvety, Benet, Fouché.

CHAPITRE XVIII. 348

Victimes révolutionnaires.

Deux catégories. — Portrait moral. — Prisonniers lettrés. — Leur vie : galanterie, orgies, étude des auteurs païens, suicide, mort païenne. — Conciergerie, Port-Libre, Madelonnettes, Luxembourg.

CHAPITRE XIX. 353

Victimes révolutionnaires (suite).

Fabrication de poison. —Éloge du suicide. — Souvenirs de Virgile ; la métempsycose. — Chants païens — Matérialisme. — Mort des Girondins. — Riouffe faisant avec Platon la préparation à la mort. — Traits de vertu et d’héroïsme dus aux prisonniers non lettrés.

CHAPITRE XX. 357

Abaissement des caractères.

Avidité des triumvirs anciens et modernes. — Spoliations des victimes. — Paroles de Lesage, de Courtois, de Riouffe. — Correspondance intime trouvée chez Robespierre. — Les hommes publics. — Les sociétés populaires. — Les particuliers. — Supplice inique de la jeune Cécile Renaud. — Noms donnés à Robespierre. — Flatteries incroyables. — Abaissement des caractères inconnu ailleurs que dans le paganisme.

CHAPITRE XXI. 362

Mœurs et chute des triumvirs.

Ressemblance entre les anciens et les nouveaux triumvirs. — Mœurs de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just. — Paroles de Georges Duval, de Riouffe, de Courtois. — Orgies à Maisons-Alfort, Auteuil, Passy, Vanves, Issy, Clichy. — Barrère, Dupin, Vouland, Vadier. — Témoignage du Moniteur. — Des historiens de la Révolution. — Les Triumvirs livrés par une femme. — Dernier trait de ressemblance avec les modèles classiques. — Dîner chez Couthon. — Carnot surprend la liste des proscrits. — Complot. — Journée du 9 thermidor. — Chute et mort des Triumvirs.

CHAPITRE XXII. 367

Madame Roland.

Républicaine à neuf ans par la lecture des Vies de Plutarque. — Pa rôles de madame Roland. — Première communion. — Lectures littéraires et historiques qui réveillent ses premières impressions. — Le doute naît dans son âme. — Son christianisme s’évanouit. — Elle redevient ce que sa première éducation l’a faite, républicaine. — Pour se consoler de la mort de sa mère, elle lit Rousseau. — Rousseau lui explique Plutarque. — Elle se marie. — Sa correspondance. — Détails sur sa captivité. — Ses occupations. — Elle lit Plutarque et Tacite. — Elle veut se tuer. — Sa mort. — Éloges qui lui ont été donnés.

CHAPITRE XXIII. 373

Charlotte Corday.

Analyse des ouvrages écrits sur elle. — Sa naissance. — Son arrestation. — Son interrogatoire. — Ses lettres à son père et à Barbaroux. — Sa mort. — Son éducation. — Éloges qui lui ont été donnés.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL. 377

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME V

Le voltairianisme.

## AVANT-PROPOS.

Avoir établi d’une manière incontestable que la Révolution française de 1789 fut la mise en scène des études de collège suffirait, ce nous semble, à justifier les instantes prières que, depuis quatre ans, nous nous permettons d’adresser aux gouvernements, aux familles, aux maîtres de la jeunesse, pour les engager à réformer un système d’enseignement d’où est sortie une pareille catastrophe.

Toutefois, afin de ne laisser aucun nuage dans les esprits, nous devons répondre à une objection. Il en est qui, regardant le Voltairianisme ou la philosophie du dix-huitième siècle comme une des causes principales de la Révolution française, disent : « Sans aucun doute les études classiques contribuèrent puissamment à la Révolution ; mais Voltaire, Rousseau, Mably et les autres philosophes du siècle passé, n’ont-ils pas été les principaux auteurs de ce grand événement ? Toutes les doctrines religieuses, sociales, politiques de la Révolution ne se trouvent-elles pas dans leurs écrits ? Et leurs écrits n’étaient-ils pas, à la fin du dix-huitième siècle, les oracles de l’opinion ? »

Le fait est vrai, et nous voulons faire mieux que de le reconnaître. Afin d’aider au triomphe de l’objection, nous allons, fidèle à notre méthode historique, établir par des documents incontestables la part qui revient au Voltairianisme dans le cataclysme de 1789. Après quoi on nous permettra de montrer celle qui revient aux études classiques et à la Renaissance dans le Voltairianisme lui-même. Tel est l’objet de ce nouveau travail, dont voici la division.

Nous adressant à la Révolution elle-même, nous lui demandons : Est-il vrai que tu comptes Voltaire, Rousseau, Mably et les autres philosophes du dix-huitième siècle parmi tes ancêtres ?

Puis, nous adressant à Voltaire, à Rousseau, à Mably et aux autres philosophes, nous leur demandons : Qui êtes-vous ? comment êtes-vous apparus dans le monde ? quelle est votre généalogie ? de qui êtes-vous fds ?

Comme nous avons constaté la descendance de la Révolution non par des raisonnements, mais par des faits, nous suivrons la même marche pour constater la filiation du Voltairianisme. Nous tenons à le répéter : ce n’est pas de la polémique que nous faisons, c’est de l’histoire.

LE  
VOLTAIRIANISME.

## CHAPITRE PREMIER.

Apothéose de Voltaire.

La Révolution reconnaît Voltaire pour un de ses pères. — Demande de la municipalité de Paris pour obtenir la translation des restes de Voltaire. — Paroles de Regnault de Saint-Jean d’Angély, de Treilhard. — Demande d’une fête en l’honneur de Voltaire. — Paroles de Gossin, de Regnault. — Arrivée de Voltaire à Paris. — Station à la Bastille. — Description de l’apothéose. — Caractère païen de cette cérémonie.

Il est un reproche qu’on n’a jamais fait à la Révolution, et qu’en effet elle ne mérite pas, c’est d’ignorer sa généalogie et de méconnaître ses ancêtres. Or, ses premiers sourires furent tout à la fois pour Brutus, Scévola, Thémistocle, Lycurgue, Voltaire, Rousseau, Mably. À peine sortie des langes de son berceau, elle manifeste sa piété filiale en associant dans les mêmes honneurs ses pères et ses aïeux.

L’histoire nous a dit ce qu’elle a fait pour les premiers chefs de sa lignée ; il lui reste à nous apprendre ce qu’elle a fait pour ses ascendants immédiats.

Le dimanche 8 mai 1791, la municipalité de Paris demande à l’Assemblée nationale que les restes de Voltaire soient amenés triomphalement dans la capitale. Regnault[[1457]](#footnote-1458) appuie la demande, « attendu, dit-il, que Voltaire est le seul homme qui ait repoussé le fanatisme et éclairé l’ignorance[[1458]](#footnote-1459). »

À Regnault succède Treilhard. « Voltaire, dit-il, en 1764 ; commençait la Révolution dont nous sommes témoins ; il l’annonçait telle que nous la voyons. C’est à lui que nous la devons ; et c’est peut-être un des premiers pour lesquels nous devons les honneurs que vous destinez aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie. Je ne parle pas ici de la conduite particulière de Voltaire : il suffit qu’il ait honoré le genre humain, qu’il soit l’auteur d’une révolution aussi belle, aussi grande que la nôtre, pour que nous nous empressions tous de lui faire rendre au plus tôt les honneurs qui lui sont dus[[1459]](#footnote-1460). »

Appeler grand homme celui qui toute sa vie a été l’esclave des plus ignobles passions ; bienfaiteur de la patrie celui qui, dès le premier jour où il sut tenir une plume, ne cessa d’outrager les plus pures gloires de son pays, et de le démoraliser par les moyens les plus sataniques ; l’honneur du genre humain, celui dont la vie littéraire fut une prostitution continuelle du talent, et une attaque insensée contre l’édifice religieux et social, dont la chute devait attirer sur le monde des maux incalculables : outrage à la vérité, renversement du sens chrétien ! Mais Voltaire a fait la Révolution, il est son père : Treilhard est logique.

Le 30 mai, Gossin demande les honneurs du Panthéon pour Voltaire et la fixation du jour de l’apothéose. « Voltaire, dit-il, a créé un monument qui repose sur les plus grands bienfaits comme sur les plus sublimes productions du génie : Voltaire a terrassé le fanatisme, dénoncé les erreurs jusqu’alors idolâtrées de nos antiques institutions ; il a déchiré le voile qui couvrait toutes les tyrannies. Les Français devenus libres décerneront au libérateur de la pensée l’honneur qu’a reçu d’eux un des fondateurs de la liberté[[1460]](#footnote-1461). »

Appuyant la motion de Gossin, Regnault monte de nouveau à la tribune et s’écrie : « Je réclame les honneurs du Panthéon pour le philosophe qui osa, un des premiers, parler aux peuples de leurs droits, de leur dignité, de leur puissance, au milieu d’une cour corrompue. Son regard perçant a lu dans l’avenir, et a aperçu l’aurore de la liberté, de la régénération française, dont il jetait les semences avec autant de soin que de courage… Voltaire a fait par son exemple une Révolution dans l’histoire ; eh bien ! cette Révolution a préparé la nôtre[[1461]](#footnote-1462). »

La demande est convertie en décret. Le dimanche 10 juillet 1791 une députation du corps municipal se transporte à la barrière de Charenton pour recevoir le corps de Voltaire qui arrivait de Romilly à Paris.

Le trajet, de quarante lieues, n’avait été qu’une suite non interrompue d’honneurs funèbres. Le char qui portait le cercueil avait toujours été escorté par les officiers municipaux et les gardes nationales de chacune des communes situées sur son passage. De distance en distance, des groupes de jeunes filles vêtues de blanc étaient venues y déposer des couronnes de (leurs. Des branches de laurier et de chêne entrelacées de roses, de myrte et de fleurs des champs ombrageaient ce char de forme antique, sur lequel on lisait pour inscription deux vers de Voltaire :

Si l’homme est créé libre, il doit se gouverner ;

Si l’homme a des tyrans, il doit les détrôner.

Il était nuit lorsque le cortège arriva à Paris. Tout avait été préparé pour le recevoir. Des flambeaux, des illuminations de tout genre éclairent sa marche à travers la capitale, et la multitude qui l’accompagne fait de son entrée un véritable triomphe. Le corps est conduit, au milieu des acclamations du peuple, sur les ruines de la Bastille ; une plate-forme domine l’emplacement de la tour qui a servi de prison à Voltaire. Avant d’y être placé son cercueil est montré à la foule, qui aux plus vifs applaudissements fait succéder un religieux silence. Là reposent jusqu’au lendemain les reliques du libérateur de la pensées au milieu des fleurs et des arbrisseaux de toute espèce, sous un berceau de roses, de myrtes et de lauriers.

À côté s’élève, en guise de colonne triomphale, un rocher formé avec les pierres provenant des décombres de la Bastille. Le sommet et les contours de ce rocher sont décorés de diverses figures symboliques, avec l’inscription suivante :

reçois en ces lieux où t’enchaina le despotisme,

voltaire,

les hommages que te rend la patrie.

Le lendemain, il juillet, a lieu la translation des restes de Voltaire au Panthéon. Rien n’a été épargné pour ajouter à l’éclat de cette cérémonie.

Le cortège se met en marche à deux heures, dans l’ordre suivant :

Plusieurs compagnies de cavalerie, les sapeurs, les tambours, les canonniers et les jeunes élèves de la garde nationale ;

Une députation des collèges, les clubs et les sociétés patriotiques, portant chacun ses bannières et ses devises, au nombre desquelles on remarque les suivantes empruntées de Voltaire :

Les mortels sont égaux ; ce n’est point la naissance,

C’est la seule vertu qui fait leur différence.

Exterminez, grand Dieu, de la terre où nous sommes,

Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes.

De nombreux détachements de la garde nationale et une multitude d’hommes armés marchent en ordre de bataille, et, au milieu d’eux, figurent tous les forts de la halle en costume, formant un corps séparé ; suivent les citoyens de Varennes et de Nancy, portant les médaillons couronnés de lauriers de Rousseau, de Mirabeau et de Franklin ;

Après eux, les vainqueurs et démolisseurs de la Bastille, portant les fers, les boulets, les chaînes, les cuirasses trouvés dans cette forteresse, et précédés de leur chef, Palloy ;

Un brancard sur lequel sont placés plusieurs volumes intitulés : Procès-verbal des électeurs et Insurrection parisienne, par Dussaulx ;

Les habitants du faubourg Saint-Antoine, portant le drapeau et le plan de cette forteresse. On voit parmi eux une femme en amazone, revêtue de l’uniforme de garde national, distinction que sa coopération à la prise de cette forteresse lui a fait accorder. Elle est armée d’un bâton, dont le haut bout, terminé par une pointe de fer, porte ces mots :

la dernière raison du peuple.

Un groupe de citoyens armés de piques, dont l’une est surmontée du bonnet de la liberté, avec cette légende :

de ce fer naquit la liberté.

Les gardes françaises portant un modèle de la Bastille, sculpté avec une pierre provenant de la démolition de cette forteresse[[1462]](#footnote-1463) ;

Après eux marche le club des jacobins, qui, par un sentiment d’orgueil bien digne de cette trop célèbre société, affecte de se séparer des autres sociétés patriotiques ;

Les anciens électeurs de 1789 et de 1790 ;

Les Cent-Suisses et les gardes suisses sous les armes ;

Une députation des différents théâtres de la capitale, précédant immédiatement la statue de Voltaire. Cette statue d’or, couronnée de lauriers, est portée par les jeunes élèves des arts, en costume antique ; les uns élèvent dans les airs, au milieu de guirlandes de chêne, et des divers attributs des Muses, des médaillons où se lit le nom des principaux ouvrages du demi-dieu. Les autres portent un coffre doré qui renferme une édition de ses œuvres en soixante-dix volumes : c’était un présent de Beaumarchais.

Derrière, suivaient en foule les académiciens, les savants, les gens de lettres et les artistes.

Des chœurs de musiciens, chantant des hymnes et s’accompagnant du son d’instruments antiques, précèdent le char portant le sarcophage dans lequel est renfermé le cercueil de Voltaire. Ce char, dont les roues et toutes les formes rappellent les chars des triomphateurs romains, avait été construit d’après les dessins du célèbre David. Douze chevaux gris-blanc, attelés sur quatre de front et conduits à la main par des gardes vêtus à la romaine, traînent ce chef-d’œuvre, image fidèle de la grandeur et de la majesté des conceptions antiques.

Sur ce char s’élève une pyramide tronquée, décorée d’une riche draperie en velours vert semé d’étoiles d’or et surmontée d’un lit funèbre sur lequel repose l’image plastique de Voltaire. Cette figure représente le philosophe demi-couché sur un lit de repos. Les draperies qui l’environnent laissent voir les formes de son corps ; les bras sont nus et le visage ne porte pas l’empreinte de la mort. Au-dessus de sa tête la Renommée, sous l’emblème d’une jeune fille ailée, tient suspendue une couronne d’étoiles. Les parfums les plus exquis brûlent dans des cassolettes placées aux quatre coins du char, et exhalent dans les airs les plus suaves odeurs.

Le sarcophage est orné de plusieurs inscriptions :

Sur le devant :

aux manes de voltaire.

Sur l’une des faces latérales :

il combattit les athées et les fanatiques ;

il inspira la tolérance ;

il réclama les droits de l’homme

contre la servitude et la féodalité.

Sur l’autre face latérale :

poète, philosophe, historien,

il a fait prendre un grand essor à l’esprit humain,

et nous a préparés à devenir libres.

Par derrière :

il défendit calas,

sirven, labarre et monbailly.

Ce pompeux sarcophage, élevé de quarante pieds, s’avance lentement, et dans sa marche ébranle au loin les rues qu’il traverse.

Il est suivi du procureur général syndic, des ministres, des ambassadeurs de diverses cours étrangères, des députations de l’Assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité, des sections, de la Cour de cassation, des juges des tribunaux de Paris et des juges de paix. La marche est fermée par le bataillon des vétérans et par un corps de cavalerie.

Le cortège suit tous les boulevards depuis l’emplacement de la Bastille et s’arrête devant l’Opéra, qui occupait alors le théâtre de la Porte-Saint-Martin. La façade de cet édifice est décorée de festons de feuillages et de draperies retroussées par des guirlandes de fleurs. Le buste de Voltaire est placé sur un autel à l’antique, et au-dessous on lit ces inscriptions :

pandore,

le temple de la gloire,

samson,

opéras dont Voltaire était l’auteur. Des acteurs, en habits de caractère, viennent déposer sur ce buste des couronnes, et entonnent à sa gloire un hymne analogue à la circonstance.

Ensuite le cortège reprend sa marche, continue les boulevards jusqu’à la place Louis XV et suit le quai de la Conférence, le pont Royal et le quai des Théatins, déjà connu alors sous le nom de quai Voltaire.

Il s’arrête devant l’hôtel Villette, situé au coin de la rue de Beaune. C’était là que Voltaire avait passé ses derniers jours.

Quatre peupliers très-élevés, que réunissent des festons de feuillages de chêne et des guirlandes de laurier, forment une voûte de verdure, au milieu de laquelle est suspendue une couronne de roses qui descend sur le char au moment de son passage. La façade de l’édifice porte cette légende :

son esprit est partout, et son coeur est ici.

Sur le devant est une estrade en amphithéâtre sur laquelle sont rangées cinquante jeunes filles, vêtues de robes blanches avec des ceintures bleues, une couronne de roses sur la tête et une couronne civique à la main. Deux d’entre elles se distinguent par de longs habits de deuil : ce sont les filles de Calas.

Madame de Villette, qu’avait adoptée la tendresse paternelle de Voltaire, s’avance alors pour placer une couronne sur la tête de la statue de son oncle ; et, poussée par les plus vifs sentiments de tendresse et de douleur, elle entoure de ses bras et couvre de baisers le marbre inanimé qui fait revivre ses traits chéris. À cette scène touchante, l’attendrissement le plus profond s’empare de tous les spectateurs, et les lugubres accords d’une musique déchirante ajoutent encore à l’émotion générale. On chante ensuite en chœur des strophes d’une ode de Chénier mise en musique par Gossec.

La station achevée, le cortège, auquel se joignent madame de Villette, entourée de la famille Calas, la Harpe, qui était aussi un fils adoptif de Voltaire, et un groupe nombreux de dames vêtues de blanc et ornées de ceintures et de rubans aux trois couleurs, reprend sa marche et se dirige vers le théâtre de la Nation, aujourd’hui Odéon.

Devant l’ancien emplacement de la Comédie française, situé rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, qui se trouve sur le passage du char de triomphe, est un buste de Voltaire couronné par deux Génies, et au bas duquel on lit cette inscription :

il fit son oedipe à dix-sept ans.

À l’Odéon, un nouvel hommage est réservé aux mânes du patriarche de Ferney. Les draperies les plus magnifiques, des guirlandes artistement disposées décorent toute la façade de ce monument ; des festons en spirales entourent les colonnes, et chacune d’elles porte l’un des titres des pièces de Voltaire, renfermés dans trente-deux médaillons. Sur le fronton de l’édifice est inscrite cette légende :

il fit irène à quatre-vingt-trois ans.

À l’arrivée du cortège, le vestibule, que ferme une draperie, s’ouvre et montre dans le fond la figure en marbre de Voltaire toute resplendissante de lumières. Bientôt on voit les principaux personnages dramatiques qu’il a mis en scène, venir, dans leurs costumes et avec tous leurs attributs, rendre leurs hommages au Génie créateur qui les a si dignement représentés. Brutus lui offre un faisceau de lauriers Orosmane, les parfums de l’Arabie ; Alzire, les trésors du nouveau monde ; Nanine, un bouquet de roses ; et, pendant cette scène de la reconnaissance, une musique délicieuse exécute à grand orchestre les chœurs de l’opéra de Samson.

Il était nuit quand le cortège se remit en marche à la lueur des flambeaux et des illuminations, et il n’arriva qu’à dix heures du soir au Panthéon, où la dépouille mortelle de Voltaire fut déposée avec toute la pompe digne de cette fête triomphale[[1463]](#footnote-1464).

« Cette cérémonie, ajoute le Moniteur, a été une véritable fête nationale. Partout on voyait les bustes de Voltaire couronnés, on lisait les maximes les plus connues de ses immortels ouvrages ; elles étaient clans la bouche de tout le monde. Dans toute la longueur de la route que ce superbe cortège a traversée, une foule innombrable de citoyens garnissait les rues, les fenêtres, les toits des maisons[[1464]](#footnote-1465). »

Couronnes, char de triomphe, illumination, acclamations, procession, ostension des reliques, hymnes, encens, reposoir, la Révolution n’oublie rien dans le culte qu’elle rend à Voltaire. Peut-elle dire d’une manière plus explicite : Il est mon saint, il fut mon père ?

## CHAPITRE II.

Apothéose de Rousseau.

La Révolution le reconnaît pour son père. — Pension à sa veuve. — Demande des honneurs du Panthéon. — Paroles d’Eymard. — Description de l’apothéose.

Ca qu’elle venait d’accomplir en l’honneur de Voltaire, la Révolution le fit pour Rousseau.

Le mardi 21 décembre 1790, Barère et Eymard montent à la tribune et demandent une pension aux frais de l’État pour la veuve[[1465]](#footnote-1466) de Jean Jacques Rousseau, et une statue pour Rousseau lui-même. « Athènes, s’écrie Barère, éleva la famille d’Aristide y que ne fera pas la nation française pour la veuve de J. J. Rousseau ? » Aux applaudissements de toute l’assemblée, Thérèse Levasseur reçoit une pension viagère de 1,200 livres[[1466]](#footnote-1467).

Plaidant pour Rousseau : « Dans le moment, dit Eymard, où la plus étonnante et la plus complète des révolutions s’opère en France, quelle reconnaissance ne devez-vous point à celui qui vous a mis dans les mains les armes victorieuses, avec lesquelles vous avez combattu le despotisme et assuré pour jamais nos droits à la liberté ? Je demande qu’après avoir donné un grand exemple au monde, cette gloire soit encore réservée à la France, d’avoir, à l’exemple des peuples anciens, honoré d’une manière digne d’elle et digne de lui l’homme immortel qui fut son bienfaiteur, ou plutôt celui du genre humain*[[1467]](#footnote-1468)*. » La salle retentit d’applaudissements unanimes, et Rousseau aura une statue.

Cela ne suffit pas : Rousseau doit partager avec Voltaire les honneurs de l’apothéose.

Le samedi 27 août 1791, une députation des gens de lettres de Paris se présente à l’Assemblée, présidée par M. Victor Broglie. L’orateur s’exprime en ces termes :

« Vous avez placé au Panthéon ce génie universel à qui l’on a reproché d’envahir tous les genres, mais qui ne s’en rendit maître que pour terrasser sous les pieds de la philosophie le monstre du fanatisme et de la superstition. Voltaire fut le précurseur nécessaire de vos travaux ; il abattit devant vous tout ce qui pouvait vous faire obstacle ; il rasa pour ainsi dire la place où vous avez élevé l’édifice de notre liberté.

 » Vous lui avez accordé les honneurs qui lui étaient dus : vous êtes quittes envers sa mémoire ; l’êtes-vous envers celle de l’auteur du Contrat social ? L’égalité des droits entre les hommes et la souveraineté du peuple, Rousseau fut le premier à les établir en système sous les yeux mêmes du despotisme. Ces deux idées mères ont germé dans les âmes françaises et dans les vôtres par la méditation de ses écrits ; et si, comme on ne peut le contester, notre constitution entière n’en est que le développement, Rousseau est le premier fondateur de la constitution française… Nous sollicitons pour la mémoire de ce grand homme des honneurs qui vengeront sa cendre, qui acquitteront la France et qui ajouteront à votre gloire[[1468]](#footnote-1469). »

Le président répond : « L’Assemblée nationale, en détruisant tous les titres d’orgueil, a donné un plus grand éclat aux véritables titres de gloire. Elle a voulu que désormais les talents, la vertu, le génie fussent les seules marques de distinction entre les citoyens de l’empire. C’était mettre au premier rang celui qui les rassembla toutes ; c’était mettre J. J. Rousseau à une place où il ne pût avoir de supérieur. L’Assemblée prendra votre demande en considération et vous invite d’assister à la séance[[1469]](#footnote-1470). »

Eymard demande que l’Assemblée se prononce immédiatement. « Offrez-nous, dit-il, à l’exemple des anciens, des objets d’émulation ; offrez-nous ces récompenses qui survivent à ceux qui les ont obtenues[[1470]](#footnote-1471). » Une seule difficulté s’oppose au vote de l’assemblée, M. Girardin d’Ermenonville prétend qu’il est propriétaire des restes de Rousseau. La difficulté est aplanie par M. Matthieu Montmorency : « Les faits, dit-il, dont viennent de s’occuper les préopinants devaient être éloignés d’une question qui appartiendra tout entière à l’admiration et à la reconnaissance nationales. Je crois impossible que M. Girardin veuille se refuser aux honneurs que l’on veut rendre à Rousseau, et qu’il veuille disputer à la Nation les cendres d’un homme qui lui appartient à tant de titres. L’Assemblée, qui est impatiente de céder au sentiment qui l’anime, satisferait aux droits sacrés de la propriété et au vœu national si elle voulait décréter que les honneurs décernés aux grands hommes seront rendus à Rousseau, et renvoyer au comité de constitution pour l’exécution[[1471]](#footnote-1472). »

Cette proposition est acceptée, et le 21 septembre paraît le décret qui décerne à Rousseau les honneurs du Panthéon[[1472]](#footnote-1473). Afin de préparer l’enthousiasme, Palloy vient, le 6 octobre, faire hommage à l’assemblée du buste de Rousseau, sculpté en relief sur une pierre de la Bastille[[1473]](#footnote-1474). L’Assemblée manifeste sa vive reconnaissance et décrète que le buste de Rousseau sera placé dans la salle de ses séances. À son tour, Joseph Chénier compose pour le jour de la fête un hymne où toutes les conditions et tous les âges célèbrent les louanges du futur demi-dieu.

Enfin arrive le 20 vendémiaire an III (11 octobre 4794), jour fixé, comme on disait, pour la cérémonie la plus belle, la plus grecque qu’on ait encore vue. Le 18, l’urne funéraire qui renferme les cendres de Rousseau est enlevée de l’île des Peupliers, et portée en triomphe par les citoyens d’Ermenonville jusque dans la commune d’Émile, ci-devant Montmorency. Elle y reste jusqu’au lendemain.

Le 19, le cortège se met en marche pour Paris. Vers les six heures du soir, il arrive à la place de la Révolution et s’arrête au pont tournant, aux pieds de la Renommée, qui semble annoncer à l’univers l’apothéose d’un grand homme[[1474]](#footnote-1475). C’est là qu’une députation de la Convention vient recevoir les restes de Rousseau.

L’urne cinéraire, conduite respectueusement sur un char orné de guirlandes, est déposée au milieu du grand bassin du palais National (les Tuileries), dans une petite île factice, environnée de saules pleureurs et de peupliers, qui rappelaient aux spectateurs les pièces d’eau d’Ermenonville. Là, dans un petit temple de forme antique, repose l’urne de Jean-Jacques. Elle y reçoit pendant toute la nuit les hommages du peuple, jusqu’au moment de sa translation au Panthéon.

Le 20, dès neuf heures du matin, les citoyens se portent en foule au jardin National : tout annonce une fête d’un peuple libre. Lorsque tous ceux qui doivent former le cortège sont assemblés, la Convention nationale, quittant le lieu de ses séances, paraît sur la vaste tribune placée devant le péristyle du palais. À ce moment, l’Institut de musique exécute une marche, suivie de l’air composé par Rousseau : J’ai perdu tout mon bonheur. Ensuite, du haut de cette tribune, le président lit à haute voix les décrets rendus pour honorer la mémoire de Rousseau. Cette lecture, souvent interrompue par de nombreuses acclamations, est suivie de l’air de Rousseau : Dans ma cabane obscure.

Enfin le cortège se met en marche, composé de la manière suivante :

Premier groupe. Musiciens exécutant les touchants accords du Devin du village et d’autres airs de la composition de J. J. Rousseau.

Deuxième groupe. Botanistes portant des plantes, des fleurs et des fruits, avec cette inscription :

l’étude de la nature

le consolait de l’injustice des hommes,

Troisième groupe. Artistes et artisans de toute espèce, avec les instruments de leur art et de leur métier, et portant l’inscription suivante :

il réhabilita les arts utiles.

Quatrième groupe. Députés des sections de Paris, portant les tables des droits de l’homme, avec cette inscription :

il réclama le premier ces droits imprescriptibles.

Cinquième groupe. Mères, vêtues à l’antique, les unes tenant leurs enfants par la main, les autres les portant dans leurs bras, avec cette inscription :

il rendit les mères à leurs devoirs

et les enfants au bonheur.

C’est en effet à Rousseau, c’est à son éloquence que les mères doivent un bonheur que jusqu’alors elles avaient ignoré, le bonheur d’allaiter elles-mêmes leurs enfants, et de les élever sous leurs yeux.

La statue de J. J. Rousseau couronnée par la Liberté. Sur le piédestal on lit sa devise favorite :

vitam impendere vero.

consacrer sa vie à la vérité.

et au-dessous la légende suivante :

au nom du peuple français,

la convention nationale à j. j. rousseau.

an iie de la république.

Sixième groupe. Habitants de Franciade, d’Émile et de Groslay, portant cette inscription :

c’est au milieu de nous

qu’il fit héloïse, émile et le contrat social.

Septième groupe. Habitants d’Ermenonville entourant le char qui porte l’urne cinéraire, sur laquelle sont gravés ces mots :

ici repose l’ami de la nature et de la vérité.

Huitième groupe. Genevois avec l’envoyé de leur République ; ils portent cette inscription :

genève aristocrate l’avait proscrit ;

genève régénérée à vengé sa mémoire.

Neuvième groupe. La Convention nationale entourée d’un ruban tricolore, et précédée du Contrat social, appelé le Phare des législateurs.

Tous ces groupes marchent, sur dix de front, aux acclamations de la foule pressée sur le passage du cortège.

Comme Voltaire avait fait une station à l’hôtel Villette, Rousseau en fait une dans la rue Honoré, en face du club des Jacobins. Là, une couronne civique est déposée sur le sarcophage du libérateur.

Arrivé au Panthéon, le sarcophage renfermant le cercueil de Rousseau est porté triomphalement dans l’intérieur du temple, et placé sur une estrade élevée sous le dôme. Pendant ce temps, l’Institut de musique exécute l’air composé par Jean-Jacques : Je l’ai planté, je l’ai vu naître.

Le président de la Convention nationale (Cambacérès), dans une oraison funèbre en l’honneur de Rousseau, retrace les travaux et les écrits qui lui assurent l’immortalité :

« Citoyens, dit-il, les honneurs du Panthéon, décernés aux mânes de Rousseau, sont un hommage que la nation rend aux vertus, aux talents, au génie… Moraliste profond, apôtre de la liberté et de l’égalité, il a été le précurseur qui a appelé la nation dans les routes de la gloire et du bonheur ; et si une grande découverte appartient à celui qui l’a le premier signalée, c’est à Rousseau que nous devons cette régénération salutaire qui a opéré de si heureux changements dans nos mœurs, dans nos coutumes, dans nos lois, dans nos esprits, dans nos habitudes…

 » À sa voix l’homme a été libre, depuis le berceau jusqu’au cercueil. Citoyens, le héros de tant de vertus devait en être le martyr… Sa vie aura une époque dans les fastes de la vertu, et ce jour, ces honneurs, cette apothéose, tout annonce que la Convention nationale veut acquitter à la fois envers le philosophe de la Nature, et la dette des Français et la reconnaissance de l’humanité[[1475]](#footnote-1476). »

Après le panégyrique, Cambacérès, en grand costume, s’approche du sarcophage, et jette, au nom de la France entière, des fleurs sur la tombe de cet homme célèbre.

La cérémonie se termine par l’hymne de Chénier, musique de Gossec, dont la première strophe est chantée parles vieillards et les mères de famille, la seconde par les députés de la Convention, la troisième par les enfants et les jeunes filles, la quatrième par les habitants de Genève, et la cinquième par les jeunes gens ; le chœur est répété par le peuple et tous les assistants.

les vieillards et les mères de famille.

Toi qui d’Émile et de Sophie

Dessinas les traits ingénus,

Qui de la nature avilie

Rétablis les droits méconnus,

Éclaire nos fils et nos filles,

Forme aux vertus leurs jeunes cœurs,

Et rends heureuses nos familles

Par l’amour des lois et des mœurs.

le chœur.

Ô Rousseau ! modèle des sages,

Bienfaiteur de l’humanité,

D’un peuple fier et libre accepte les hommages,

Et du fond du tombeau soutiens l’égalité.

les représentants du peuple.

Ta main, de la terre captive

Brisant les fers longtemps sacrés,

De sa liberté primitive

Trouva les titres égarés.

Le peuple s’armant de la foudre

Et de ce contrat solennel,

Sur les débris des rois en poudre

À posé son trône éternel.

le chœur.

Ô Rousseau, etc.

les enfants et les jeunes filles.

Tu délivras tous les esclaves ;

Tu flétris tous les oppresseurs ;

Par toi, sans chagrins, sans entraves,

Nos premiers jours ont des douceurs.

De ceux dont tu pris la défense,

Reçois les vœux reconnaissants :

Rousseau fut l’ami de l’enfance ;

Il est chéri par les enfants.

le chœur.

Ô Rousseau, etc.

les genevois.

Tu vois, près de ta cendre auguste,

Tes amis, tes concitoyens ;

Philosophe sensible et juste,

Nos oppresseurs furent les tiens ;

Et dans ta seconde patrie,

Genève agitant son drapeau,

Genève, ta mère chérie,

Chante son fils, le bon Rousseau.

le chœur.

Ô Rousseau, etc.

Les jeunes gens.

Combats toujours la tyrannie

Que fait trembler ton souvenir :

La mort n’atteint pas ton génie,

Ce flambeau luit pour l’avenir.

Ses clartés pures et fécondes

Ont ranimé la terre en deuil,

Et la France, au nom des deux mondes,

Répand des fleurs sur ton cercueil.

Le chœur.

Ô Rousseau, modèle des sages,

Bienfaiteur de l’humanité,

D’un peuple fier et libre accepte les hommages,

Et du fond du tombeau soutiens l’égalité[[1476]](#footnote-1477).

Le lendemain, dans la séance du club des Jacobins, Boissel, vice-président, monte à la tribune, et s’exprime ainsi : « Citoyens, je viens vous rendre compte de l’exécution de votre arrêté qui décerne une couronne civique aux mânes de J. J. Rousseau. Lorsque le char qui portait le buste de ce philosophe s’est arrêté à l’entrée de cette enceinte, et tandis qu’un jeune citoyen posait la couronne sur la tête de Jean-Jacques, votre vice-président, portant la parole au peuple, a dit : « Citoyens, la Société des amis de la liberté et de l’égalité, sectateurs, professeurs et continuateurs invariables des principes et de la doctrine de l’immortel Jean-Jacques, vient exprimer, par l’offrande d’une couronne civique aux mânes de cet ardent ami de l’humanité, sa résolution de ne cesser de le prendre pour modèle et pour guide dans ses travaux… »

 » Ce discours, citoyens, a été couvert d’applaudissements. Votre vice-président a été invité de monter sur le char pour représenter les quatre âges. Il s’est assis aux pieds de la veuve de Jean-Jacques ; il a été conduit ainsi jusqu’au Panthéon[[1477]](#footnote-1478). »

On le voit, l’apothéose de Rousseau rivalise avec celle de Voltaire. Jamais Paris ne rendit des hommages plus éclatants à Jésus-Christ. Jamais il ne fit de procession plus solennelle et plus pompeuse pour honorer le Fils de Dieu, que celle où promenant en triomphe les cadavres de Voltaire et de Rousseau, il les offrit à la vénération publique, et les conduisit solennellement dans une église catholique devenue leur sanctuaire. Voltaire et Rousseau honorés dans la capitale de la France à l’égal du Saint des saints, et, depuis soixante ans, la Révolution donnant à l’Europe et au monde le scandale inouï des deux coryphées du libertinage et de l’impiété placés dans la même église que Jésus-Christ lui-même ! La Révolution n’est pas morte.

Mais oublions le côté sacrilège de ces apothéoses. En donnant au patriarche de Ferney et au philosophe de Genève de semblables témoignages de piété filiale, la Révolution ne dit-elle pas, dans un langage qui ne souffre pas plus de contradiction qu’il ne demande de commentaire : Oui, je suis fille de Voltaire et de Rousseau ?

## CHAPITRE III.

Mably et les autres philosophes.

La Révolution est destruction et reconstruction. — Voltaire la personnifie dans son œuvre de destruction religieuse. — Rousseau dans son œuvre de destruction sociale : l’un et l’autre dans son œuvre de reconstruction religieuse et sociale. — Mably, autre préparateur de la Révolution. — Son épitaphe. — Demande, en sa faveur, d’une statue, des honneurs du Panthéon. — Paroles d’Arnoux et de Dussaulx. — La Révolution reconnaît tous les autres philosophes pour ses aïeux. — Paroles de M. de Landine, de Chabroud, de Prud’homme, de Baudin, de Robespierre, de Riouffe. — Le témoignage de la Révolution justifié par la philosophie elle-même. — Filiation du voltairianisme.

La Révolution française fut destruction et reconstruction. Destruction de l’ordre religieux et de l’ordre social établi ; reconstruction d’un ordre religieux et d’un ordre social fabriqué par l’homme, dirigé par lui, et organisé en vue d’assurer sa souveraineté universelle. Dès lors, rien de plus logique que la double apothéose dont nous venons de retracer l’histoire. Voltaire personnifie spécialement la Révolution dans son œuvre de destruction religieuse ; Rousseau la personnifie spécialement dans son œuvre de destruction sociale : l’un et l’autre la personnifient également dans ses principes de reconstruction religieuse et sociale. Ainsi, comme le chêne est tout entier dans le gland caché sous terre : de même, au dix-huitième siècle, la Révolution est tout entière dans Voltaire et dans Rousseau.

Animés du même esprit que leurs maîtres, les autres philosophes sont aussi, quoique à des degrés inférieurs, les précurseurs de la Révolution. Celle-ci, en fille reconnaissante, n’oublie aucun de ses aïeux, et rend à chacun suivant ses œuvres. Or, il est un homme qui par ses principes politiques et par son admiration pour les institutions républicaines de l’antiquité, marche l’égal de Voltaire et de Rousseau, qu’il devance par ses théories socialistes : cet homme, c’est Mably. Une soutane de moins et un peu d’éloquence de plus, et comme eux il entrait au Panthéon.

Dès sa naissance, la Révolution le reconnaît pour un de ses ancêtres, et son portrait, répandu avec profusion, est présenté à la reconnaissance publique avec cette inscription :

Voilà les traits de ce grand homme

Conduit par ses écrits à l’immortalité,

Né digne de Sparte et de Rome,

Mort trop tôt pour la France et pour la liberté[[1478]](#footnote-1479).

Bientôt on demande pour lui une statue[[1479]](#footnote-1480) ; puis, on réimprime ses œuvres en disant : « Je devais à la patrie la publication de ses ouvrages, dans un temps surtout où l’on a besoin de tant de lumières sociales et politiques et de tant de vertus ! Quels ouvrages plus capables que les siens de donner les unes et d’inspirer l’amour des autres[[1480]](#footnote-1481) ? » Enfin, on sollicite pour lui les honneurs du Panthéon. « Mably, dit le député Arnoux, a écrit pour les peuples ; il leur a appris leurs droits, qu’ils ignoraient ou qu’ils avaient oubliés. Il est une récompense digne de lui et digne de vous ; nous venons vous la demander. Cette récompense est son image dans le monument que vous avez élevé aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie.

 » Les titres de Mably à cette gloire sont consignés dans ses ouvrages. Ils ont servi de flambeau clans la carrière de la Révolution…

 » Vous ne serez pas les derniers, législateurs, à payer cette dette sacrée, du moins si j’en crois l’accueil que vous fîtes naguère à l’un de nous lorsque dans un moment d’enthousiasme il désignait Mably au Panthéon. Grand homme, tout le dit à mon cœur, l’heure de l’immortalité va bientôt sonner pour toi*[[1481]](#footnote-1482)*. »

L’Assemblée applaudit, et renvoie la motion aux trois comités réunis de salut public, de législation et d’instruction publique. Les comités négligent de donner leur rapport, et l’heure de l’immortalité ne sonne pas pour Mably.

Quant aux autres philosophes du dix-huitième siècle, la Révolution ne laisse échapper aucune occasion de se proclamer leur fille et de leur payer le tribut de sa piété filiale. Dès le 1er août 1791, elle dit, par l’organe de M. de Landine : « Les auteurs des déclarations des droits naturels ont très-bien établi que l’homme est né libre… Je me plais à adopter, à professer les mêmes principes. Locke, Cumberland, Hume, Rousseau et plusieurs autres les ont développés ; leurs ouvrages les ont fait germer parmi nous[[1482]](#footnote-1483). »

Plus loin : « À peine sortis des forêts, nos pères n’avaient que le bon sens de la nature… et ces philosophes qui nous ont les premiers appris le chemin du bonheur et de la liberté, ces philosophes décriés par toutes les tyrannies, ne doivent-ils pas enfin recevoir la récompense de leur zèle, en nous voyant profiter de leurs lumières[[1483]](#footnote-1484) ? »

Ailleurs elle s’écrie : « Montesquieu, Rousseau, Mably, Voltaire, n’eussent point tourné librement leurs réflexions sur l’état de misère où se trouvait réduite la pauvre espèce humaine, et s’ils n’eussent point eu la noble hardiesse de publier leurs pensées à leurs risques et périls, jamais le peuple n’eut soupçonné ses droits, jamais il ne se fût insurgé. Soyez reconnaissants envers ceux de nos contemporains qui entretiennent avec courage ce feu sacré, allumé par nos prédécesseurs. Un bon livre est un levier capable de remuer le monde entier[[1484]](#footnote-1485). »

Toujours guidée par la reconnaissance, elle ajoute : « La prise de la Bastille est le premier des événements qui contribuèrent à la conquête de la liberté… La raison recueille cette fois les fruits d’une victoire qu’elle avait longtemps préparée. Montesquieu, Rousseau, Mably, vous aviez forgé les armes dont fut frappée la tyrannie, qui reléguait au rang des chimères les principes que vous avez révélés et que nous nous faisons gloire de professer[[1485]](#footnote-1486). »

Ailleurs encore, par l’organe de Robespierre : « Mon Dieu, c’est celui qui protège les opprimés et qui extermine les tyrans ; mon culte, c’est celui de la justice et de l’humanité… Déjà le flambeau de la philosophie, pénétrant jusqu’aux conditions les plus éloignées d’elle, a chassé tous les redoutables ou ridicules fantômes que l’ambition des prêtres et la politique des rois nous avaient ordonné d’adorer au nom du ciel… Bientôt, sans doute, l’évangile de la raison et de la liberté sera l’évangile du monde[[1486]](#footnote-1487). »

« La philosophie, conclut Riouffe, a été notre force motrice… Que font les écrivains contre-révolutionnaires ? Ils attaquent cette philosophie avec acharnement. S’ils parviennent à détruire l’esprit philosophique, ils feront infailliblement la contre-révolution. On peut donc dire avec certitude qu’un antiphilosophe est un antirépublicain[[1487]](#footnote-1488). »

Cent autres passages non moins explicites sont consignés dans le Moniteur, ce livre inaltéré et inaltérable, où la Révolution elle-même a déposé librement ses pensées les plus intimes. Il demeure donc bien établi que la Révolution s’est proclamée fille de Voltaire et de Rousseau, ou de la philosophie du dix-huitième siècle.

Cette descendance est-elle fondée ?

Sur la parole de la Révolution, on peut sans crainte répondre affirmativement ; car, nous le répétons, mieux que personne la Révolution connaît sa généalogie. Toutefois ne nous en rapportons pas à son témoignage. Allons au fond des choses, et rappelons-nous que toute la Révolution est dans ces deux mots : détruire et reconstruire. Détruire l’ordre religieux et l’ordre social établi par le christianisme ; reconstruire un ordre religieux et un ordre social sur le modèle de l’antiquité classique, voilà, à moins de nier l’histoire, toute la Révolution dans la double phase de son existence.

Or détruire et reconstruire n’est-ce pas là tout le voltairianisme, toute la philosophie du siècle passé ? Envisagée dans son ensemble, dans ses chefs, en France et en Angleterre, dans ses principaux labeurs, dans ses efforts constants, la grande ligue des lettrés du dix-huitième siècle est-elle autre chose qu’une attaque incessante contre le christianisme et contre l’ordre social établi par le christianisme ? Quel principe chrétien en philosophie, en morale, en politique, en littérature, a-t-elle respecté ? Quelle institution née du christianisme, depuis la papauté jusqu’aux ordres religieux, aux corporations laïques, à la société domestique, à la propriété même, n’a-t-elle pas battue en brèche ? En un mot, quelle personne, quelle chose chrétienne a été à l’abri de ses sarcasmes ou de ses sophismes ?

Et en même temps, quelles aspirations constantes vers la belle antiquité ! quelles louanges de sa liberté, de sa civilisation, de ses vertus, de ses lois, de ses arts, de ses institutions, de ses usages, de ses philosophes, de ses orateurs, de ses poètes et de ses héros ! quels efforts persévérants pour reconduire les nations modernes vers ce type admiré !

De ces faits généraux et de notoriété publique, il résulte que la Révolution était dans la philosophie comme l’enfant dans le sein de sa mère ; qu’elle était toute formée, toute vivante dans l’ordre des idées avant de devenir visible et palpable dans l’ordre des faits.

Elle est donc fondée l’objection qu’on nous adresse en disant : « La Révolution française n’est pas fille seulement des études de collège, mais encore du voltairianisme. » Loin de nier le fait, nous venons de l’établir.

Mais, à son tour, de qui est fils le voltairianisme ? car enfin il n’est pas né comme un champignon sous un arbre. Il a une généalogie : quelle est-elle ?

Les voltairiens nous répondent aujourd’hui même : Nous sommes philosophes et révolutionnaires, et nous en sommes fiers ; mais nous sommes les fils de la Renaissance et de la philosophie, avant d’être les fils de la Révolution[[1488]](#footnote-1489).

Dans notre étude généalogique du mal, cette assertion, on le comprend, est d’une importance extrême. Reste à savoir si elle est vraie et jusqu’à quel point. Pour former notre opinion, il faut interroger l’histoire, et lui demander si en effet Voltaire, Rousseau, Mably, Hume, Cumberland, les encyclopédistes et les autres philosophes entraînés dans leur orbite, sont fils de la Renaissance et des études de collège. Nous le saurons avec certitude si, d’une part, ils ont été dès le bas âge formés par la Renaissance, nourris de son lait, animés de son esprit ; et si, d’autre part, leurs ouvrages et leurs actes pendant tout le cours de leur vie, ne sont que l’épanouissement de leurs études classiques.

## CHAPITRE IV.

Voltaire.

Fils de la Renaissance et des études de collège, il perd la foi et les mœurs. — Ses premiers vers. — Témoignage de l’éducation classique qu’il reçut. — Ignorance et mépris du christianisme. — Enthousiasme pour le paganisme. — Témoignage de Condorcet. — De la Harpe. — De Lefranc de Pompignan. — Analyse de la Philosophie de l’histoire. — Toutes les théories, toutes les fables de l’antiquité classique, admirées et reproduites par Voltaire. — Mépris constant du christianisme, de sa langue, de ses arts, de ses hommes. — Éloge de la Renaissance.

Voltaire est un des exemples les plus effrayants de l’influence des études de collège sur l’esprit et le cœur de la jeunesse. « C’est en étudiant Virgile, disait saint Augustin, que bien jeune encore je perdis mon innocence[[1489]](#footnote-1490). » « C’est en vivant au milieu des Grecs et des Romains et de leurs myriades de divinités que j’ai perdu la foi, disait Napoléon, et cela m’est arrivé d’assez bonne heure, à treize ans[[1490]](#footnote-1491). » Plus malheureux encore, Voltaire y perdit l’une et l’autre. Écoutons ses biographes.

Voltaire (François-Marie Arouet) naquit à Chatenay, près Paris, le 20 février 1694. À dix ans il fut placé au collège Louis le Grand, tenu par les jésuites. « J’ai passé sept années au collège Louis le Grand… Le marquis de Châteauneuf, ambassadeur à la Haye, m’emmena avec lui en qualité de page en 1713[[1491]](#footnote-1492). » Plusieurs célébrités de l’ordre, le père Charlevoix, le père Tournemine, le père Lejay et le père Porée, furent tour à tour les maîtres de Voltaire, qui eut ce qu’on appelle des succès de collège. En 1710 il obtint le prix de vers latins (strictæ oratiónis). Quelques pièces de vers français qu’il fit au collège montrent de quel aliment on nourrissait sa jeune intelligence. Il traduisait ainsi une épigramme de l’Anthologie :

Léandre, conduit par l’Amour,

En nageant disait aux orages :

Laissez-moi gagner les rivages ;

Ne me noyez qu’à mon retour.

On lui donnait pour devoir une pièce de vers sur la statue de Pygmalion, et il rendait pour copie :

Si Pygmalion la forma,

Si le ciel anima son être,

L’Amour fit plus, il l’enflamma :

Sans lui que servirait de naître ?

Il traduisait aussi des Odes d’Anacréon ; puis on lui faisait composer des vers sur la mort de Néron, qui se tue lui-même, et il rapportait ce quatrain :

De la mort d’une mère exécrable complice,

Si je meurs de ma main, je l’ai bien mérité ;

Et n’ayant jamais fait qu’actes de cruauté,

J’ai voulu, me tuant, en faire un de justice[[1492]](#footnote-1493).

On voit dans quel pays le jeune Arouet vivait au collège. L’antiquité classique devint son horizon. Emprunter aux Grecs et aux Romains leurs sentiments, leurs images, leur langage même, fut pour lui l’unique source du beau et la condition du succès : toute sa vie poétique nous en offrira la preuve. En attendant, citons encore une composition qu’il fit ayant à peine quinze ans. Un jour le régent de Voltaire fut prié par un vieil invalide de lui faire un placet en vers pour le Dauphin. Le régent renvoya l’invalide à son écolier, qui rapporta les vers suivants :

Noble sang du plus grand des rois,

Son amour et notre espérance,

Vous qui, sans régner sur la France,

Régnez sur le cœur des Français ;

Pouvez-vous souffrir que ma veine,

Par un effort ambitieux,

Ose vous donner une étrenne,

Vous qui n’en recevez que de la main des dieux ?

La Nature en vous faisant naître,

Vous étrenna de ses plus beaux attraits,

Et fit voir dans vos premiers traits

Que le fils de Louis était digne de l’être.

Tous les dieux à l’envi vous firent leurs présents :

Mars vous donna la force et le courage ;

Minerve, dès vos jeunes ans,

Ajouta la sagesse au feu bouillant de l’âge ;

L’immortel Apollon vous donna la beauté,

Mais un Dieu plus puissant, que j’implore en mes peines,

Voulut aussi me donner mes étrennes

En vous donnant la libéralité.

Voilà bien la phraséologie mythologique, telle qu’on l’enseigne dans les collèges ; voilà bien les sources poétiques ouvertes par la Renaissance au génie chrétien. Parlant de lui-même, Voltaire qui, comme ses camarades, prenait au sérieux ces lois du Parnasse, ajoute qu’Apollon a présidé à sa naissance ; que ce dieu puissant lui a ouvert son sanctuaire, et autres choses non moins classiques[[1493]](#footnote-1494).

Dans l’ode qu’il composa quelques années après sur sainte Geneviève, il parle des dieux soulevés contre les rois ; de Mars qui conduit son char attelé par la Haine. Sa pièce n’ayant pas réussi, il se vengea par une satire tout émaillée des noms poétiques du Parnasse, de Phébus, de Catulle, de Mécénas, d’Anacréon, de Virgile, d’Horace, d’Homère, de Rome et de la Grèce[[1494]](#footnote-1495).

Cependant la fréquentation assidue de la belle antiquité ne tarde pas à inspirer au jeune Arouet, plus précoce que les enfants de son âge, un profond dégoût pour le christianisme. Le père Porée et le père Lejay remarquent cette disposition, « et se donnent des peines infinies pour faire goûter à leur élève les grandes vérités de la religion[[1495]](#footnote-1496). » Vains efforts ! La place était prise, hélas ! et pour toujours. « Dès l’âge de douze ans, le jeune Arouet étalait les principes et faisait les railleries qu’il a déposées depuis dans une foule d’ouvrages. Il est très-vrai que le père Lejay lui prédit dès lors qu’il serait le porte-drapeau de l’incrédulité*[[1496]](#footnote-1497)*. » À la perversion de l’esprit se joint la corruption du cœur. Dès qu’il a franchi le seuil du collège Voltaire a une maîtresse, fille de bonne maison, qu’il tente d’enlever. C’était en 1713, il avait dix-neuf ans[[1497]](#footnote-1498).

Si Voltaire a perdu au collège son innocence et sa foi, il y a trouvé une passion invincible pour l’antiquité païenne. Il ne rêve que les belles-lettres, entendues comme on les entendait au collège, calquées sur les modèles anciens, inspirées de leur esprit, empruntant leurs formes, et, autant que la chose était possible, exprimant leurs sentiments religieux et politiques : « à tel point, disent les Mémoires de Servières, qu’il ne voulut jamais se prêter aux vues de son père, qui le destinait au barreau[[1498]](#footnote-1499). »

Âme vide de christianisme et ivre de paganisme, voilà Voltaire avant même d’être sorti de Louis le Grand. Comment ce jeune enfant entré au collège à dix ans, avec le double trésor de la foi et de l’innocence de cet âge, confié à des maîtres vertueux et habiles, entouré de soins particuliers, se trouve-t-il si vite incrédule et libertin, contempteur public du christianisme, et admirateur passionné du paganisme ? Si Voltaire n’avait perdu au collège que la foi et les mœurs, on pourrait l’attribuer aux mauvaises compagnies et aux mauvaises lectures, ce qui pourtant serait peu vraisemblable dans un collège de jésuites et à une époque où la liberté de la presse n’existait pas. Ne serait-il pas plus naturel de dire que Voltaire a trouvé l’écueil de son innocence et de sa foi là où saint Augustin, Napoléon et tant d’autres ont trouvé l’écueil de la leur ?

Mais, de plus, s’être passionné sans retour pour l’antiquité païenne, comment expliquez-vous ce mystère ? En attendant la réponse, Voltaire lui-même nous dit par sa vie tout entière : « Je suis fils de mon éducation littéraire ; je fus élevé non à Paris, au collège Louis le Grand, par des jésuites, mais à Rome et à Athènes, par Salluste, Cicéron, Tacite, Virgile, Ovide, Horace, Anacréon ; les pères Porée, Lejay, Tournemine, ne furent que mes répétiteurs, ; mes vrais professeurs furent les auteurs païens. »

Et il le prouvera surabondamment en se moquant des enseignements des uns, en pratiquant fidèlement les leçons des autres ; en poursuivant sans relâche ses répétiteurs de sa haine, de ses mépris et de ses sarcasmes, tandis qu’il exaltera jusqu’aux nues ses professeurs, leurs écrits, leurs idées et leurs actions.

En effet, tel se montre Voltaire an sortir du collège, tel il sera jusqu’à la fin de sa longue carrière. L’analyse de ses ouvrages ne présente pas trois idées, elle n’en présente que deux : l’ignorance ou la haine du christianisme, et l’admiration du paganisme. Or, si on réfléchit à l’empire souverain que l’élève du collège Louis le Grand exerça pendant plus de soixante ans sur l’Europe entière, on pourra mesurer l’influence de la Renaissance et des éludes classiques sur les idées et sur les mœurs, en un mot, sur la philosophie du dernier siècle, et par conséquent sur la Révolution française, qui en est sortie.

Les ouvrages de Voltaire peuvent se diviser en deux catégories : les ouvrages antireligieux et les ouvrages antisociaux.

Caractérisant les premiers, un admirateur de Voltaire, Condorcet, s’exprime en ces termes : « Cachant son nom et ménageant les gouvernements, Voltaire dirige tous ses coups contre la religion ; il intéresse même la puissance civile à en affaiblir l’empire. Une foule d’ouvrages sortis de sa plume se répandirent en Europe. Son zèle contre la religion, qu’il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l’Europe depuis sa naissance, de la superstition qui Pavait abrutie, et comme la source des maux que ces ennemis de l’humanité continuaient de faire encore, semblait doubler son activité et ses forces. « Je suis las, disait-il un jour, de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j’ai envie de leur prouver qu’il n’en faut qu’un seul pour le détruire[[1499]](#footnote-1500). »

Tous les genres de mépris déversés sur les siècles chrétiens, sur les gloires et les institutions chrétiennes, par Machiavel, Ulric de Hutten, Érasme et les autres renaissants, éblouis des beautés de l’antiquité païenne, leurs calomnies odieuses, leurs plaisanteries sacrilèges reparaissent dans Voltaire assaisonnés d’un nouveau sel. Ce qui était arrivé au seizième siècle se renouvelle, mais sur des proportions plus étendues, au dix-huitième. L’ivraie du paganisme, jetée à pleines mains dans le champ de l’Europe, produit une vaste moisson. « Les libres penseurs, ajoute Condorcet, qui n’existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées et parmi les littérateurs, les savants, les grands, les gens en place, se multiplièrent dans toutes les classes de la société comme dans tous les pays[[1500]](#footnote-1501). »

« Descartes, continue la Harpe, avait fait une révolution dans la philosophie ; Voltaire en fit une bien plus étendue dans la morale des nations et dans les idées sociales. L’un a secoué le joug de l’école, qui ne pesait que sur les savants ; l’autre a brisé le sceptre du fanatisme, qui pesait sur l’univers[[1501]](#footnote-1502). »

Soixante-dix ans d’une guerre à outrance contre Jésus-Christ, qu’il ose appeler l’infâme, contre sa personne adorable, contre ses dogmes, contre sa morale, contre ses mystères : voilà Voltaire dans ses œuvres philosophiques, dans sa correspondance, dans ses poésies fugitives, dans ses innombrables pamphlets, plus obscènes et plus impies les uns que les autres. « Il a été poète, écrivait en 1781 l’éloquent archevêque de Vienne, pour chanter sur tous les tons de la poésie les leçons de l’impiété ; orateur, pour déclamer contre la religion et ses ministres ;

historien, pour altérer les faits au préjudice de la révélation, de l’Église et des saints ; philosophe, ou jaloux de le paraître, pour obscurcir les vérités les plus précieuses des nuages du scepticisme. Il a dû à ce titre, plus encore qu’à ses talents littéraires, le bruit qu’il a fait dans le monde. Ajouterons-nous à tant d’excès l’amour effréné de la liberté populaire, l’aversion pour l’autorité souveraine, l’esprit d’indépendance ; voilà donc ce que c’est que cette édition promise avec tant d’emphase : un amas de sarcasmes, de maximes anarchiques, d’ordures et d’impiétés[[1502]](#footnote-1503). »

Ces appréciations générales veulent être justifiées par les ouvrages mêmes de Voltaire, de manière à établir clairement que l’élève du collège Louis le Grand fut pendant toute sa vie, ainsi que nous l’avons dit, le fils de son éducation littéraire, c’est-à-dire une âme vide de christianisme et ivre de paganisme. Or, dans ses différents écrits en prose ou en vers, Voltaire, fidèle disciple de la Renaissance, réchauffe toutes les fables et toutes les théories de l’antiquité païenne, établit l’apothéose de l’homme au double point de vue de l’orgueil et de la chair, et bat en brèche tout ce qui, dans l’ordre religieux et social, n’est pas l’ouvrage de l’homme émancipé.

Ainsi, dans sa Philosophie de l’histoire, il nie l’unité de la race humaine ; il enseigne que le langage est une invention de l’homme ; que, conformément à la croyance des poètes classiques, les hommes ont vécu longtemps dans les forêts à l’état de brutes[[1503]](#footnote-1504). « Les premiers hommes, dit-il gravement, ne pouvaient guère suffire à leurs besoins, et, ne s’entendant pas, ils ne pouvaient se secourir ; ils ne pouvaient se défendre contre les animaux féroces qu’en lançant des pierres et en s’armant de grosses branches d’arbres ; et de là peut-être vint cette notion confuse de l’antiquité, que les premiers héros combattaient contre les lions et les sangliers avec des massues[[1504]](#footnote-1505). »

Si au lieu d’avoir étudié au collège pendant plusieurs années, appris par cœur et admiré les Métamorphoses d’Ovide, les Géorgiques de Virgile, les Épîtres d’Horace et les travaux d’Hercule, Voltaire avait étudié avec le même soin la Bible et les auteurs chrétiens, aurait-il eu de pareilles idées ?

Suivant les auteurs païens, et suivant Voltaire leur disciple, l’homme a inventé non-seulement la société, mais la religion. « Primus in orbe deus fecit timor. Lorsqu’après un grand nombre de siècles quelques sociétés se furent établies, il est à croire qu’il y eut quelque religion, quelque espèce de culte grossier. Les hommes, alors uniquement occupés du soin de soutenir leur vie, ne pouvaient remonter à l’auteur de la vie. La connaissance d’un dieu formateur, rémunérateur et vengeur est le fruit de la raison. Tous les peuples furent donc pendant des siècles ce que sont aujourd’hui les habitants de plusieurs côtes méridionales de l’Afrique, ceux de plusieurs îles, et la moitié des Américains[[1505]](#footnote-1506). »

Vient ensuite, dans Voltaire, comme dans les auteurs classiques, l’éloge de cet âge d’or. L’historien philosophe dit : « Ces peuplades d’Amérique et d’Afrique sont libres et nos sauvages d’Europe n’ont pas même l’idée de la liberté[[1506]](#footnote-1507). » Les sauvages sont libres ! libres de la liberté d’aller nus, de vivre de chasse et de pêche, d’adorer les manitous, de se tuer et de se manger ! Telle est la liberté de l’âge d’or. Quand la Révolution, célébrant la fête de la déesse Nature, chantera : Heureux Lapons ! on saura qu’elle n’est que l’écho de Voltaire, qui n’est lui-même que l’écho d’Ovide et des anciens.

Pour inventer une société, une religion, il faut s’entendre ; or, suivant Voltaire, les hommes primitifs ne s’entendaient pas. La difficulté est sérieuse, mais elle ne l’arrête point. « Avant d’en venir à former une société, dit-il, il faut un langage, et c’est le plus difficile. On aura sans doute commencé par des cris qui auront exprimé les premiers besoins ; ensuite les hommes les plus ingénieux, nés avec les organes les plus flexibles, auront formé quelques articulations, que leurs enfants auront répétées. Tout idiome commençant aura été composé de monosyllabes. C’est avec cette brièveté qu’on s’exprimait dans les forêts des Gaules et de la Germanie. Les Grecs et les Romains n’eurent des mots plus composés que longtemps après s’être réunis en corps de peuple[[1507]](#footnote-1508). »

Grâce à l’invention du langage, dont Voltaire, appuyé des Grecs et des Romains, vient de révéler le secret, les hommes pourront former une société. Il leur faut, de plus, une religion ; Voltaire, consulté sur le choix, n’hésiterait pas à leur dire que le polythéisme ayant pour base la métempsycose et le panthéisme de Virgile, de Platon et de Pythagore, est la meilleure. Ici encore, lorsque ces théories insensées passant dans l’ordre des faits, la Révolution s’efforcera de ramener les hommes au polythéisme, elle ne fera qu’imiter Voltaire, interprète de ses études de collège.

« Les chrétiens primitifs, dit-il, les quakers, sont aussi pacifiques que les Indiens. La religion chrétienne, que ces seuls primitifs suivent à la lettre, est aussi ennemie du sang que la pythagoricienne. Mais les peuples chrétiens n’ont jamais observé leur religion, et les anciennes castes de l’Inde ont toujours pratiqué la leur. C’est que le pythagorisme est la seule religion au monde qui ait su faire de l’horreur du meurtre une piété filiale et un sentiment religieux. Tous ceux qui adoptèrent cette religion crurent voir les âmes de leurs parents dans tous les hommes qui les environnaient ; ils se crurent tous frères, pères, mères, enfants les uns des autres. Cette idée inspirait nécessairement une charité universelle : on tremblait de blesser un être qui était de la famille. En un mot, l’ancienne religion de l’Inde et celle des lettrés de la Chine sont les seules dans lesquelles les hommes riaient pas été barbares[[1508]](#footnote-1509). »

Peuples de l’Europe, faites-vous pythagoriciens, Hindous ou Chinois, mais surtout ne restez pas chrétiens : telle est la conclusion évidente de cette page de philosophie classique.

Dans les auteurs de collège si admirés de Voltaire, le paganisme est tour à tour métempsycose et panthéisme ; leur disciple ne manque pas de le préconiser à ce double point de vue. Il dit : « Dans l’antiquité, le jeune homme s’écriait : Je suis moi-même une partie de la Divinité. Cette opinion a été celle des plus respectables philosophes de la Grèce, de ces stoïciens qui ont élevé la nature humaine au-dessus d’elle-même, celle des divins Antonins, et il faut avouer que rien n’était plus capable d’inspirer de grandes vertus[[1509]](#footnote-1510). Se croire une partie de la Divinité, c’est s’imposer la loi de ne rien faire qui ne soit digne de Dieu[[1510]](#footnote-1511). » Faisons-nous panthéistes.

Si vous cherchez à quelle époque tous ces systèmes de philosophie païenne, inconnus ou méprisés en Europe depuis la publication de l’Évangile, se sont produits de nouveau avec éclat et ont repris dans les classes lettrées leur funeste empire, l’histoire vous montrera, non l’arianisme, non le moyen âge, non le protestantisme, mais la Renaissance.

## CHAPITRE V.

Voltaire.

Analyse de l’Essai sur les mœurs. — Éloge constant de l’antiquité païenne, de ses arts et de sa littérature, de sa liberté de la parole et des cultes. — Mépris profond du christianisme et du moyen âge, de sa langue, de son art, de ses lois, de sa science. — Admiration pour la Renaissance. — Généalogie du libre penser. — Apothéose de l’homme.

Le mépris constant du christianisme, l’admiration non moins constante du paganisme, dont la Philosophie de l’histoire vient de nous offrir quelques témoignages, est l’Égérie qui continue d’inspirer Voltaire dans son Essai sur les mœurs des nations. Commençant par les arts, il dit : « La belle architecture, la sculpture perfectionnée, la peinture, la bonne musique, la vraie poésie, la vraie éloquence, la manière de bien écrire l’histoire, enfin la philosophie même, tout cela ne parvint aux nations que par les Grecs[[1511]](#footnote-1512). »

Comme Voltaire est bien ici le fidèle écho de son éducation classique ! Ces erreurs, passées en axiomes, ne sont-elles pas encore la monnaie courante des collèges ? Qu’étaient, il y a peu d’années, pour les classes lettrées, les gloires de l’Europe chrétienne, l’art chrétien, la musique chrétienne ? La plupart des collégiens actuels connaissent-ils quelque chose de comparable à Cicéron pour l’éloquence, à Virgile pour la poésie, à Platon pour la philosophie ? Près de ces géants, que sont à leurs yeux saint Chrysostome, saint Basile, saint Augustin, saint Thomas, la Bible même et les prophètes ?

Ce que Voltaire aime surtout chez les Grecs, c’est le libre penser. « Les Grecs, dit-il, avaient tant d’esprit qu’ils en abusèrent ; mais ce qui leur fait beaucoup d’honneur, c’est qu’aucun de leurs gouvernements ne gêna les pensées des hommes. Athènes laissa une liberté entière non-seulement à la philosophie, mais à toutes les religions. Elle recevait tous les dieux étrangers ; elle avait même un autel dédié aux dieux inconnus. Rome fit comme Athènes. Les Romains adoptèrent ou permirent les cultes de tous les autres peuples, à l’exemple des Grecs. Cette association de toutes les divinités du monde, cette espèce d’hospitalité divine, fut le droit des gens de toute l’antiquité[[1512]](#footnote-1513). »

Liberté de la parole, liberté des cultes ! Quelles charmantes cités que Rome et Athènes, quel agréable séjour ! Faisons-nous Grecs, faisons-nous Romains. Nous avons d’autant plus de raison de nous y décider, que le christianisme avec son intolérance a été un fléau pour le monde. « Comme il n’y avait point de dogmes dans cette sage antiquité, continue Voltaire, il n’y eut point de guerre de religion. C’était bien assez que l’ambition, la rapine, versassent le sang humain, sans que la religion achevât d’exterminer le monde[[1513]](#footnote-1514). »

Comme un autre élève du collège Louis le Grand, Robespierre, le voulut plus tard, Voltaire veut que, conformément au modèle antique, on reconnaisse un être suprême, et que les lettrés modernes, comme les Cicéron et les César d’autrefois, se moquent de la religion ou s’en servent comme d’un moyen de gouverner. « Les Romains, dit-il, adoraient un être suprême, Deus óptimus máximus. À cette connaissance d’un Dieu, à cette indulgence universelle, qui sont le fruit de la raison cultivée, se joignit une foule de superstitions qui sont le fruit de la raison commencée. Pourquoi les vainqueurs et les législateurs de tant de nations n’abolirent-ils pas ces sottises ? C’est qu’étant anciennes elles étaient chères au peuple, et qu’elles ne nuisaient point au gouvernement. Les Scipion, les Paul-Émile, les Cicéron, les Caton, les César, avaient autre chose à faire qu’à combattre les superstitions de la populace. Quand une vieille erreur est établie, la politique s’en sert comme d’un mors que le vulgaire lui-même s’est mis dans la bouche, jusqu’à ce qu’une autre superstition vienne la détruire, et que la politique profite de cette seconde erreur comme elle a profité de la première[[1514]](#footnote-1515). »

« Telles étaient, conclut Voltaire, ces deux nations les plus spirituelles de la terre, les Grecs et les Romains, nos maîtres[[1515]](#footnote-1516). »

À cette admiration naïve de l’antiquité classique, se joint le mépris profond du christianisme. Un des maîtres de la jeunesse au dix-septième siècle, avait défini le moyen âge : le temps où les hommes étaient à moitié bêtes ; Voltaire est entièrement de son avis, et tous les renaissants le partagent. « Tous ces siècles de barbarie, s’écrie-t-il, sont des siècles d’horreurs et de miracles. Les détails de ces temps-là sont autant de fables, et qui pis est de fables ennuyeuses[[1516]](#footnote-1517)…

 » Tant de fraudes, tant d’erreurs, tant de bêtises dégoûtantes, dont nous sommes inondés depuis dix-sept siècles, n’ont pu faire tort à notre religion. Elle est sans doute divine, puisque dix-sept siècles de friponneries et d’imbécillités n’ont pu la détruire[[1517]](#footnote-1518) ! »

Au nombre de ces friponneries, il range entre autres le voyage de saint Pierre à Rome, son crucifiement sous Néron, et autres faits capitaux de l’histoire du christianisme, en ayant soin d’ajouter que les générations de collège n’en croient pas le premier mot. « Ces inepties, dit-il, sont aujourd’hui méprisées de tous les chrétiens instruits[[1518]](#footnote-1519). »

De ces inepties, de ces friponneries, Voltaire en prend son parti ; mais ce qu’il ne peut pardonner au christianisme, c’est d’avoir détruit cette belle antiquité, ce magnifique empire romain, la plus grande gloire de l’humanité. Avec cette ironie qui lui est propre il dit : « Le christianisme ouvrait le ciel, mais il perdait l’empire ; car toutes les sectes nées dans son sein combattaient l’ancienne religion de l’empire : religion fausse, religion ridicule sans doute, mais sous laquelle Rome avait marché de victoire en victoire pendant dix siècles[[1519]](#footnote-1520). »

À ce trait, comment ne pas reconnaître le terrible effet de l’éducation classique, qui, montrant sous une religion fausse la civilisation la plus brillante, fait dire au jeune homme : À quoi bon le christianisme pour la société ?

Voltaire continue : « Lorsqu’on passe de l’histoire de l’empire romain à celle des peuples qui l’ont déchiré dans l’Occident, on ressemble à un voyageur qui, au sortir d’une ville superbe, se trouve dans des déserts couverts de ronces. L’entendement humain s’abrutit dans les superstitions les plus lâches et les plus insensées. L’Europe entière croupit dans cet avilissement jusqu’au seizième siècle[[1520]](#footnote-1521). »

Autant de mots, autant de mensonges. Il était magnifique cet empire romain où régnait en souverain le droit brutal de la force, où les trois quarts du genre humain étaient esclaves ! Elles n’étaient ni lâches, ni insensées les superstitions romaines, les mystères de la bonne déesse, les fêtes de Priape, les combats de gladiateurs ! Il n’était pas abruti l’entendement humain qui, dans les sages eux-mêmes, aboutissait au néant de la pensée ! Évidemment Voltaire avait vu l’antiquité sous les dehors brillants qu’on fait admirer au collège, et il n’avait pas eu le temps ou n’avait pas pris la peine de refaire son éducation.

Continuant sa marche à travers les siècles, il ajoute : « On passe dans le treizième siècle de l’ignorance sauvage à l’ignorance scolastique, pire que la plus honteuse ignorance[[1521]](#footnote-1522). » Saint Bernard un sauvage ! saint Louis, saint Thomas, pires que des sauvages ! La cathédrale de Chartres, la Sainte-Chapelle, des œuvres de sauvages ! « décombres de bâtiments du moyen âge qu’une curiosité grossière et sans goût recherche avec avidité[[1522]](#footnote-1523) ! »

Aux yeux de l’élève de la belle antiquité, le langage n’est pas moins barbare que les œuvres. Voltaire en juge comme on en juge dans les collèges, il dit : « Saint Bernard et Abélard, au douzième siècle, auraient pu être regardés comme de beaux esprits ; mais leur langue était un jargon barbare, et ils payèrent en latin tribut au mauvais goût du temps. La rime à laquelle on assujettit ces hymnes latines des douzième et treizième siècles, est le sceau de la barbarie[[1523]](#footnote-1524). » Le Verbum supérnum pródiens, le Lauda, Sion, le type de la barbarie ! et pourquoi ? Parce qu’elles ne sont pas en vers du siècle d’Auguste. « Ce n’était pas ainsi, s’écrie Voltaire, que Horace chantait les jeux séculaires[[1524]](#footnote-1525). »

Cela veut dire : l’antiquité ne versifiait pas ainsi. L’antiquité seule a su versifier. Quiconque ne versifie pas comme elle est un barbare ; ainsi on me l’a enseigné au collège. C’est le même préjugé qui pendant trois siècles a fait regarder la Sainte-Chapelle comme un monument barbare.

Après avoir jugé, de son point de vue païen, la langue, les hommes, les institutions du moyen âge, il reste à Voltaire, pour achever son œuvre, de juger la science qui dominait cette grande époque. Il le fait en deux mots. « La théologie scolastique, dit-il, fit plus de tort à la raison et aux bonnes études, que rien avaient fait les Huns et les Vandales[[1525]](#footnote-1526). »

Quand et comment le monde chrétien sortira-t-il de la barbarie ? Lorsque le soleil de l’antiquité païenne se lèvera sur l’Occident, et qu’on fera étudier à la jeunesse les bons auteurs romains[[1526]](#footnote-1527). Voltaire salue avec transport ce jour de régénération ; il s’écrie : « Que connaissait-on en Allemagne, en France, en Angleterre, en Espagne et dans la Lombardie septentrionale ? Les coutumes barbares et féodales, aussi incertaines que tumultueuses, les duels, les tournois, la théologie scolastique et les sortilèges. Des milliers d’écoliers se remplissaient la tête de chimères, et fréquentaient jusqu’à quarante ans les écoles où on les enseignait. Ceux qui, nés avec un vrai génie, cultivé par la lecture des bons auteurs romains, avaient échappé aux ténèbres de cette érudition étaient, depuis le Dante et Pétrarque, en tris-petit nombre.

 » Ce fut une chose admirable de voir Laurent de Médicis, le père des muses, le père de la patrie, résister au pape, cultiver les belles-lettres, donner des spectacles au peuple et accueillir tous les savants grecs de Constantinople. Ce fut dès lors que Florence fut comparable à l’ancienne Athènes[[1527]](#footnote-1528). »

À partir de cette glorieuse époque, le monde renaît, les arts refleurissent, le libre penser d’Athènes et de Rome reprend son empire. Les préjugés disparaissent avec les ténèbres de la superstition : on dirait qu’un Dieu est de nouveau descendu sur la terre pour la régénérer. « La musique, dit Voltaire, ne fut bien cultivée qu’après le seizième siècle… La vraie philosophie ne commença à luire aux hommes qu’à la même époque… Les Sophocle, les Démosthènes, les Cicéron et les Virgile (remis en honneur) sont les précepteurs de tous les temps… II n’y a que quatre siècles pour les beaux arts : il faut être fou pour dire que ces arts ont nui aux mœurs[[1528]](#footnote-1529). » Le théâtre, où triomphent toutes les passions, la musique de la volupté, la peinture du nu, la sculpture du nu : rien de tout cela n’a nui aux mœurs !

Cette Renaissance si chaste, Voltaire la contemple avec amour, comme un fils contemple sa mère : avec orgueil il la compare aux siècles barbares qui l’ont précédée. Il dit : « La France, sous François Ier, commençait à sortir de la barbarie. Il faut avouer que, malgré l’instinct heureux qui animait ce prince en faveur des arts, tout était barbare en France, comme tout était petit, en comparaison des Romains… Il n’y avait pas un homme en France, avant ce temps-là, qui sût lire les caractères grecs[[1529]](#footnote-1530). »

« Au seizième siècle, les théistes ou déicoles, plus attachés à Platon qu’à Jésus-Christ, plus philosophes que chrétiens, rejetèrent témérairement[[1530]](#footnote-1531) la révélation divine, dont les hommes avaient trop abusé, et l’autorité ecclésiastique, dont on avait abusé encore davantage. Ils étaient répandus dans toute l’Europe, et se sont multipliés depuis en un excès prodigieux. C’est la seule religion sur la terre qui ait été la plus plausible. Composée originairement de philosophes qui se sont tous égarés d’une manière uniforme[[1531]](#footnote-1532), passant ensuite dans l’ordre mitoyen de ceux qui vivent dans le loisir attaché à une fortune bornée, elle est montée depuis chez les grands de tous les pays, et elle a rarement descendu chez le peuple[[1532]](#footnote-1533). »

Voilà bien la généalogie du rationalisme ou libre penser : né de Platon, remis en honneur par la Renaissance, gagnant d’abord les philosophes, puis les classes moyennes, enfin les classes élevées, et finissant par devenir la religion des générations de collège dans toute l’Europe.

Cependant le libre penser ne tarde pas à produire, dans les temps modernes, les mêmes effets qu’il produisit dans l’antiquité païenne. « À la même époque, continue Voltaire, un athéisme funeste, qui est le contraire du théisme, naquit encore dans presque toute l’Europe des divisions théologiques. On prétend qu’alors il y avait plus d’athées en Italie qu’ailleurs. Cette espèce d’athéisme osa se montrer presque ouvertement en Italie vers le seizième siècle[[1533]](#footnote-1534). »

Voltaire, en bon fils, n’a garde d’accuser la Renaissance d’être la mère de l’athéisme. Suivant son habitude, il le met au compte de la théologie scolastique. Comme s’il n’y avait pas eu des divisions théologiques avant la Renaissance, sans qu’elles aient produit des athées ! Comme si l’Italie du seizième siècle, où il y avait le plus d’athées, n’avait pas été plus que le reste de l’Europe exempte des divisions théologiques ! Mais quelques lignes plus bas Voltaire se donne un démenti à lui-même, et nous apprend que c’est la fréquentation des auteurs païens, maîtres de déisme et d’athéisme, qui a fait naître les déistes et les athées : et il est loin de le trouver mauvais.

« Quant aux philosophes, dit-il, qui m’en ; l’existence d’un Être suprême, ou n’admettent qu’un Dieu indifférent aux actions des hommes, et ne punissant le crime que par ses suites naturelles, la crainte et le remords ; quant aux sceptiques qui, laissant à l’écart ces questions insolubles et dès lors indifférentes, se sont bornés à enseigner une morale naturelle, ils ont été très-communs dans la Grèce, dans Rome, et ils commencent à le devenir parmi mus, mais ces philosophes ne sont pas dangereux[[1534]](#footnote-1535). »

Ajoutons que le caractère dominant de l’Essai sur les mœurs est, comme dans l’antiquité païenne, l’apothéose de l’homme. Pour Voltaire, la Providence n’est rien dans les événements de ce monde : c’est l’homme qui fait tout, qui par ses bonnes ou mauvaises qualités décide de tout. Maître absolu et indépendant, il n’y a entre Dieu et lui qu’un lien tellement faible, que Condorcet dit naïvement : « L’histoire de Voltaire a encore cet autre avantage, c’est qu’elle peut être enseignée en Angleterre comme en Russie, en Virginie comme à Berne et à Venise. Il n’y a placé que ces vérités dont tous les gouvernements peuvent convenir : Qu’on laisse à la raison humaine le droit de s’éclairer ; que le citoyen jouisse de sa liberté naturelle ; que la religion soit tolérante*[[1535]](#footnote-1536)*. »

Ce que Voltaire trouve inexplicable dans l’histoire, il l’explique, non par la Providence, mais par la destinée : absolument comme faisaient les anciens. Parlant de la grandeur et de la décadence des Romains, il dit : « N’y a-t-il pas visiblement une destinée qui fait l’accroissement et la ruine des États ? Qui aurait prédit à Auguste qu’un jour le Capitole serait occupé par un prêtre d’une religion tirée de la religion juive aurait bien étonné Auguste. Pourquoi ce prêtre s’est-il enfin emparé de la ville des Scipions et des Césars ? C’est qu’il l’a trouvée dans l’anarchie : il s’en est rendu maître presque sans effort*[[1536]](#footnote-1537)*. »

Cette manière d’écrire l’histoire, devenue si commune depuis la Renaissance, à quelle école Voltaire l’a-t-il apprise ? Est-ce en étudiant l’Écriture, les Pères de l’Église, Vincent de Beauvais, ou la Cité de Dieu de saint Augustin ?

## CHAPITRE VI.

Voltaire.

Le siècle de Louis XIV. — Dénigrement continuel du christianisme. — Éloge continuel de l’antiquité païenne. — Voltaire pousse au césarisme, au libre penser des anciens philosophes. — Effets du libre penser. — Mœurs du siècle de Louis XIV. — Chambre des poisons. — Voltaire apprécie l’éloquence, la philosophie, la religion au point de vue des modèles classiques. — Il prêche le retour à la religion des grands hommes de l’antiquité. — Il la pratique. — Il lui tait de nombreux partisans. — Projet de Maupertuis.

Comme l’Essai sur les mœurs, le Siècle de Louis XIV peut se résumer en deux mots : dénigrement continuel du christianisme et des siècles de foi, louange continuelle de l’antiquité classique reproduite avec éclat au siècle de Louis XIV, qui, à ce titre, reçoit les éloges de Voltaire.

Fidèle écho de son éducation, l’auteur ne voit rien de grand en éloquence, en poésie, en art, en institutions sociales, en civilisation, en philosophie que les siècles où le paganisme a régné : siècles anciens où il régnait en souverain absolu ; siècles modernes où il a régné par son esprit et par l’imitation de ses ouvrages. Tous les autres siècles avec leurs arts, leur éloquence, leur philosophie, leurs institutions, leurs grands hommes, ne comptent pas, ou ne comptent qu’au chapitre des hontes de l’humanité.

« Quiconque pense, dit-il, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l’histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d’époque à la grandeur de l’esprit humain, sont l’exemple de la postérité.

 » Le premier de ces siècles à qui la véritable gloire est attachée est celui de Philippe et d’Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthènes, des Aristote, des Platon, des Apelle, des Phidias, des Praxitèle : cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce. Le reste de la terre alors connue était barbare[[1537]](#footnote-1538).

 » Le second âge est celui de César et d’Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d’Horace, d’Ovide, de Varron, de Vitruve.

 » Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II. On vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l’Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savants que les Turcs chassaient de la Grèce : c’était le temps de la gloire de l’Italie. Les arts, toujours transportés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup.

 » Le quatrième est celui qu’on nomme le siècle de Louis le Grand. Tous les arts, à la vérité, n’ont pas été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre ; mais la raison humaine en général s’est perfectionnée. La saine philosophie n’a été connue que dans ce temps. Ainsi, pendant neuf cents ans le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique[[1538]](#footnote-1539). »

Or, le plus précieux avantage de la saine philosophie, née de la Renaissance et développée au siècle de Louis XIV, est de pousser les rois au Césarisme, de manière à reproduire le type immortel des Augustes de Rome. Voltaire se déclare hautement le partisan de cette philosophie qui, abaissant toute autorité, même spirituelle, devant l’autorité royale, et absorbant toutes les libertés au profit du despotisme, conduit les sociétés modernes dans la voie des révolutions et des catastrophes sans cesse renaissantes.

Parlant de la religion et du clergé, il dit : « Prêter serment à un autre qu’à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque ; c’est dans le prêtre un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, n’ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie. L’esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s’est étendu dans presque toutes les conditions, est le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples ; et un des plus grands changements qui se soient faits dans nos mœurs sous Louis XIV, c’est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu’ils sont sujets du roi avant d’être les serviteurs du pape. On ne croirait pas que les souverains eussent obligation aux philosophes. Cependant il est vrai que cet esprit philosophique qui a gagné presque toutes les conditions, excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des souverains. Si on dit que les peuples seraient heureux quand ils auraient des philosophes pour rois, il est très-vrai de dire que les rois en sont plus heureux quand il y a beaucoup de leurs sujets philosophes[[1539]](#footnote-1540). »

Insistant sur la nécessité de retourner au Césarisme antique, il dit en vingt endroits de sa correspondance : « On ne s’était pas douté que la cause des rois fut celle des philosophes ; cependant il est évident que des sages qui n’admettent pas deux puissances sont les premiers soutiens de l’autorité royale. » Voltaire se plaint ailleurs du peu de progrès de la philosophie. Le tableau qu’il fait des mœurs des classes lettrées au siècle de Louis XIV [[1540]](#footnote-1541) prouve cependant que le fils aîné de la Renaissance, le libre penser, exerçait un empire capable de satisfaire les plus difficiles. Il dit : « Tandis que madame de la Vallière et madame de Montespan se disputaient la première place dans le cœur du roi, toute la cour était occupée d’intrigues d’amour : Louvois même était sensible[[1541]](#footnote-1542). »

Nous dirons à notre tour : Tandis que le libre penser affaiblissait dans les esprits les vérités de la foi, les cœurs se livraient sans retenue à leurs penchants. Continuellement on jouait sur les théâtres de la cour et des princes les amours des dieux de l’Olympe et des héros de l’antiquité ; on pratiquait dans la conduite les enseignements du théâtre. C’est ainsi qu’on faisait à Rome, à Athènes, à Florence, dans les beaux siècles d’Auguste, de Périclès et de Médicis. Ces intrigues dont parle Voltaire produisirent les honteux et funestes effets que produit dans tous les temps la plus violente et la plus cruelle des passions. « C’est alors, dit-il, que l’empoisonnement commença d’être commun en France. Ce crime, par une fatalité singulière[[1542]](#footnote-1543), infesta la France dans le temps de la gloire et des plaisirs qui adoucissaient les mœurs, ainsi qu’il se glissa dans l’ancienne Rome aux plus beaux jours de la République[[1543]](#footnote-1544). »

Après avoir cité une longue liste de grands et de lettrés poursuivis pour ce crime, il ajoute : « L’amour fut la première source de ces horribles aventures[[1544]](#footnote-1545). Ce crime devint si commun, qu’on fut obligé d’ériger un tribunal exclusivement chargé d’en connaître : on le nomma la chambre des poisons[[1545]](#footnote-1546). »

Chez Voltaire, le goût, le jugement, la manière d’apprécier les choses les plus simples comme les plus importantes n’ont d’autre règle que les principes de son éducation classique : citons encore quelques exemples. À propos de l’éloquence de la chaire, il dit : « Peut-être serait-il à souhaiter qu’on bannît la coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler longtemps sur une citation d’une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministère. Le texte devient une espèce de devise ou plutôt d’énigme que le discours développe[[1546]](#footnote-1547). »

L’usage moderne de prêcher sur un texte isolé est inconnu des saints Pères. La Renaissance venue, on prit pour modèle du discours chrétien la harangue cicéronienne. L’homélie fut dédaignée par les grands orateurs. Trop souvent la chaire est devenue une tribune, et la parole de Dieu la parole de l’homme. Toutefois, pour conserver au discours un cachet religieux, on a gardé le texte, qui, suivant la remarque de Voltaire, n’est plus guère qu’une espèce de devise ou d’énigme. Cette observation nous parait juste ; mais la raison que Voltaire donne de son blâme est curieuse. Au lieu de dire : Les Pères de l’Église ne faisaient pas ainsi, il dit, en vrai renaissant : « Jamais les Grecs et les Romains ne connurent cet usage[[1547]](#footnote-1548). » Il est très-probable que si les Grecs et les Romains l’eussent connu, Voltaire l’aurait trouvé bon.

Si les anciens sont les maîtres de l’éloquence, ils le sont aussi de la philosophie. Pour Voltaire, les philosophes chrétiens sont non avenus. Saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas lui-même, n’existent pas. « Depuis Platon, dit-il, jusqu’à Locke, il n’y a rien : personne dans cet intervalle n’a expliqué les opérations de notre âme[[1548]](#footnote-1549). »

En éloquence, en philosophie, allons donc chercher nos modèles dans l’antiquité classique. Ce n’est pas assez, qu’elle soit aussi notre règle en matière de religion. « Il est affreux, continue Voltaire, que l’Église chrétienne ait toujours été déchirée par des querelles, et que le sang ait coulé pendant tant de siècles par des mains qui portaient le Dieu de la paix : cette fureur fut inconnue au paganisme. La religion des païens ne consistait que dans la morale et dans les fêtes. La morale, qui est commune aux hommes de tous les temps et de tous les lieux, et les fêtes, qui n’étaient que des réjouissances, ne pouvaient troubler le genre humain. L’esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion[[1549]](#footnote-1550). » La conclusion est évidente ; le paganisme est plus favorable au bonheur de l’humanité et à la paix des nations que le christianisme. Fille de Voltaire, la Révolution s’efforcera de mettre en pratique les oracles de son père.

En attendant, Voltaire, qui n’ose pas, comme Quintus Nautius, prêcher ouvertement le retour au polythéisme, invite les nations à secouer le joug de l’Évangile et à embrasser la religion de la nature. Tel est le but du poème sur la loi naturelle. Cet ouvrage n’est que la profession d’un déisme vague, sans autorité positive, sans influence réelle sur la conduite, et semblable, trait pour trait, à celui des philosophes païens, Cicéron, Virgile, Horace, tous les maîtres admirés de Voltaire. C’est de plus un édit de persécution contre toute religion positive, a attendu, dit Condorcet, qu’il n’y est question de religion que pour combattre l’intolérance. Cet ouvrage, qui trente ans plus tard eut paru un livre presque religieux, fut brûlé par ordre du parlement de Paris, qui commençait à s’effrayer des progrès de la raison[[1550]](#footnote-1551). »

Or, la religion de la nature, ou plutôt le paganisme philosophique chanté par Voltaire, ne consiste pas seulement dans l’apothéose de la raison, mais aussi dans l’apothéose de la chair. Fidèle disciple de ses maîtres, Voltaire, après avoir déifié l’orgueil, déifie les sens en chantant la volupté. Ses poésies fugitives, ses Contes, Candide, la Pucelle, resteront comme les honteux monuments du culte rendu par ce chef des lettrés au sensualisme le plus abject.

Pour donner en ce point plus d’autorité à sa parole, ce que Voltaire enseigne il le pratique. Sa vie n’est qu’une longue adoration de Vénus. Nous ne souillerons pas notre plume en retraçant cette suite continuelle d’infamies, qui commencent au sortir du collège et se prolongent jusqu’à la décrépitude[[1551]](#footnote-1552). Qu’il nous suffise d’indiquer la manière dont Voltaire et ses amis pratiquaient la loi naturelle. Après avoir dit qu’à limitation d’Horace, on soupait chez le roi de Prusse dans une salle où étaient peintes toutes les impudicités païennes les plus abominables, Voltaire ajoute : « Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant ces peintures, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel… Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris. Dieu était respecté ; mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n’étaient pas épargnés… Il n’entra jamais dans le palais ni femmes ni prêtres ; Frédéric vivait sans cour, sans conseil, sans culte[[1552]](#footnote-1553). »

Voltaire ne quittait le temple de Priape que pour entrer dans celui de Gnide ou de Lesbos. Une de ses nombreuses amies, la fameuse marquise du Châtelet, pratiquait avec lui la religion de la nature, à laquelle ses études classiques l’avaient admirablement disposée. « Elle possédait, dit Voltaire, le latin comme M. Dacier. Elle savait par cœur les plus beaux morceaux d’Horace, de Virgile et de Lucrèce. Tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Elle n’était pas contente de l’histoire universelle de Bossuet ; elle était indignée qu’elle roulât presque tout entière sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs[[1553]](#footnote-1554). » Si l’histoire universelle avait roulé tout entière sur les Grecs et les Romains, à la bonne heure !

Après avoir chanté les deux dogmes fondamentaux du polythéisme, Voltaire se déclare ouvertement disciple de cette religion. À la fin d’un dialogue d’une impiété révoltante, il fait en ces termes sa profession de foi : « Je suis de la religion de tous les hommes, de celle de Socrate, de Platon, d’Aristide, de Cicéron, de Caton, de Titus, de Trajan, d’Antonin, de Marc-Aurèle, de Jésus… Je détesterai l’infâme superstition, et je serai attaché à la vraie religion jusqu’au dernier soupir de ma vie[[1554]](#footnote-1555). »

La religion de la belle antiquité, chantée, professée et pratiquée par Voltaire, ne tarda pas à faire de nombreux prosélytes dans les classes lettrées. « Voltaire, dit la Harpe, vit succéder à ceux qui, nourris dans les préjugés, avaient repoussé la vérité, une génération nouvelle qui ne demandait qu’à la recevoir, et qui croissait en s’instruisant dans ses écrits. Il ne vit pas, il est vrai, disparaître entièrement les restes honteux de la barbarie qu’il nous a tant reprochés, mais du moins il les vit attaquer de toutes parts et dut espérer avec nous leur anéantissement[[1555]](#footnote-1556). »

L’enthousiasme de ces jeunes philosophes de collège pour l’antiquité païenne allait jusqu’à la folie. Un des plus connus, le président de l’Académie de Berlin, Maupertuis, avait le projet de créer une ville latine[[1556]](#footnote-1557).

## CHAPITRE VII.

Voltaire.

Ses pièces de théâtre. — Elles attaquent le christianisme et exaltent le paganisme. — Tragédie de Brutus l’Ancien. — Tragédie de Brutus le Jeune, ou la Mort de César. — Glorification du républicanisme et de l’assassinat politique. Tragédie de Mahomet, violente attaque contre le christianisme. — Lettre de Voltaire à Frédéric.

Démolir le christianisme et substituer à ses dogmes et à ses préceptes les utopies païennes de la religion naturelle, de la morale philosophique, voilà ce qu’a fait Voltaire dans ses ouvrages en prose. Démolir la monarchie en déclarant la guerre au despotisme, en préconisant les institutions de la Grèce et de Rome, afin d’exalter les sentiments républicains, voilà ce qu’il fait surtout dans ses principales pièces de théâtre. C’est lui qui, développant ces funestes principes tant caressés par la Renaissance, si souvent préconisés dans les collèges, a donné le branle à son siècle et amené le triomphe de la liberté révolutionnaire. Plus hardi que les renaissants du seizième et du dix-septième siècle, moins avancé que les démagogues de 1793, il a très-habilement continué les uns et préparé les autres. « Si Voltaire, dit Condorcet, eût mis dans ses premiers ouvrages philosophiques les principes du vieux Brutus, ni Montesquieu ni Rousseau n’eussent pu écrire leurs ouvrages[[1557]](#footnote-1558). »

Nous avons dit continué. En effet, Voltaire avait eu sur la scène d’illustres prédécesseurs qui, en présentant à l’admiration des Français les Grecs et les Romains, avaient puissamment développé dans les âmes le mépris de l’ordre social existant, et l’admiration pour les hommes et les institutions de l’antiquité classique. « Quel rapport, demande la Harpe, y a-t-il entre la nation française, même du temps de Corneille, et le génie de cet écrivain ? N’a-t-on pas dit, avec beaucoup de justesse, qu’il semblait que Corneille fût né Romain, et qu’il eût écrit à Rome… ? Est-il plus vraisemblable que Racine n’ait écrit que pour la cour de Louis XIV, Racine, nourri de la lecture des anciens, idolâtre des Grecs, évidemment formé par eux, épris d’Euripide et de Sophocle, comme Corneille l’était de Lucain et de Sénèque[[1558]](#footnote-1559) ? »

Entrant dans la voie ouverte par Racine et Corneille, Voltaire donne, en 1730, la tragédie de Brutus (l’Ancien). « Depuis Cinna, dit Condorcet, notre théâtre n’avait point retenti des fiers accents de la liberté. Jamais les droits d’un peuple opprimé n’avaient été exposés avec plus de force, d’éloquence, de précision même que dans la seconde scène de Brutus[[1559]](#footnote-1560). » Palissot ajoute : « Malgré les grandes beautés de la tragédie de Brutus, elle n’eut pas, dans sa nouveauté, tout le succès qu’elle méritait : la nation n’était pas encore mûre pour un pareil ouvrage. Il fallait que la France devînt libre pour se mettre au niveau de cette pièce : aussi fut-elle accueillie avec transport quand elle fut remise l’année dernière (1791) au théâtre[[1560]](#footnote-1561). »

La tragédie de Brutus est pleine de maximes toutes plus propres les unes que les autres à exalter la haine des rois et le fanatisme du poignard, sentiments que la Révolution faisait profession d’adorer, et dont elle entendait toujours l’expression avec des tonnerres d’applaudissements.

Destructeurs des tyrans, vous qui n’avez pour rois

Que les dieux de Numa, vos vertus et nos lois.

……………………………………………

Accoutumons des rois la fierté despotique

À traiter en égale avec la république.

……………………………………………

Et dès qu’aux lois de Rome il (Tarquin) ose être infidèle,

Rome n’est plus sujette, et lui seul est rebelle.

Qu’aux tyrans désormais rien ne reste en ces lieux

Que la haine de Rome et le courroux des dieux !

Pour les lettrés de collège, Louis XVI était inévitablement Tarquin, et c’est pour l’avoir trouvé infidèle à la nation qu’ils l’envoyèrent à l’échafaud. « Tarquin rebelle à Rome, dit Palissot, un roi rebelle à la nation, était une expression de génie dans le sujet de Brutus ; mais la France était loin alors d’en sentir la beauté et la convenance[[1561]](#footnote-1562). » Voltaire l’y préparait comme lui-même y avait été préparé par ses études de collège.

Après avoir glorifié Brutus l’Ancien, qui tue ses fils, il glorifie Brutus le Jeune, qui tue son père pour l’amour de la liberté : « Brutus succède la Mort de César*[[1562]](#footnote-1563)*. Dans la préface, adressée à Bolingbroke, Voltaire lui-même révèle les sentiments démagogiques qui l’ont animé dans la composition de cette pièce. Parlant d’une représentation de la tragédie anglaise de Brutus, par Shakespeare, il s’exprime en ces termes : « Avec quel ravissement je voyais Brutus, tenant encore un poignard teint du sang de César, assembler le peuple romain, et lui parler ainsi du haut de la tribune aux harangues : Romains, s’il est quelqu’un de vous qui ait été attaché à César, qu’il sache que Brutus ne l’était pas moins ! Oui, je l’aimais, Romains ; et si vous me demandez pourquoi j’ai versé son sang, c’est que j’aimais Rome davantage[[1563]](#footnote-1564) ! »

Voilà ce que Voltaire voit, entend avec ravissement. Où a-t-il puisé ce fanatisme républicain qui, sous prétexte de liberté, ne recule devant aucun forfait ? Afin de le communiquer aux autres, Voltaire fait admirer, dans la Mort de César, un fils qui, par amour de la liberté, poignarde de sa propre main, en plein sénat, son bienfaiteur et son père. Et Saint-Just, grand admirateur de Brutus et de Voltaire, dira, dans le procès de Louis XVI : « La meilleure manière de juger un tyran, et la plus courte, est celle de Brutus, qui assassina César sans autre formalité que vingt-trois coups de poignard. » Devant cette courte analyse pâlissent les vers les plus républicains. Citons-en toutefois quelques-uns :

Vous voulez un monarque et vous êtes Romains !

Quel est ce vil Romain qui veut avoir un roi ?

…… Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers.

………………………………………………

Non, tu n’es pas Brutus ! Ah ! reproche cruel ! César, tremble, tyran : voilà ton coup mortel ;

………………………………………………

Non, tu n’es pas Brutus ! Je le suis, je veux l’être.

………………………………………………

…………… Nous méprisons la vie ;

Nous détestons César, nous aimons la patrie.

Nous la vengerons tous : Brutus et Cassius

De quiconque est Romain raniment les vertus.

………………………………………………

Un vrai républicain n’a pour père et pour fils

Que la vertu, les dieux, les lois et son pays.

………………………………………………

Qu’il est beau de périr dans des desseins si grands !

De voir couler son sang dans le sang des tyrans !

………………………………………………

Le sénat, Rome et vous, vous avez tous ma foi :

Le bien du monde entier me parle contre un roi.

J’embrasse avec horreur une vertu cruelle ;

J’en frissonne à vos yeux, mais je vous suis fidèle.

………………………………………………

César fut un héros !

Puisqu’il était tyran, il n’eut point de vertus.

Oui, nous approuvons tous Brutus et Cassius.

Et l’on s’étonne des régicides commis au nom de Brutus, ainsi que des serments odieux prêtés sur le poignard par les affidés des sociétés secrètes !

La Mort de Césars que les révolutionnaires devaient jouer sur la place Louis XV, après l’avoir représentée au collège et applaudie aux théâtres publics, est le complément de la tragédie de Brutus. Au tableau déchirant d’un peuple opprimé par les tyrans, au tableau brillant de la liberté, il était logique, pour conduire à la révolte, de faire succéder la peinture du despotisme ; et pour glorifier le régicide, de montrer, suivant l’expression de Condorcet, « la force et la grandeur des caractères, le sens profond qui règne dans les discours des assassins de César. Ces derniers Romains occupent et attachent les spectateurs, les jeunes gens surtout, encore pleins de ces objets que l’éducation a mis sous leurs yeux[[1564]](#footnote-1565). »

Dans cette pièce, tous les personnages se tutoient comme égaux, et Brutus même tutoie César, qu’il reconnaît pour son père. « Pour goûter la sublime éloquence de cette pièce, disait en 1781 le marquis de Luchet, il faudrait des spectateurs romains et non des petits-maîtres efféminés[[1565]](#footnote-1566). » Patience ! l’éducation et le théâtre aidant, vous aurez bientôt des spectateurs romains qui applaudiront Brutus, qui goûteront sa sublime éloquence, qui tueront César, et qui guillotineront républicainement les petits-maîtres efféminés, parmi lesquels vous figurerez, messieurs les marquis, qui écrivez de pareilles choses.

Dans Brutus, Voltaire vient d’exalter le fanatisme de la liberté ; dans la Mort de César, il a glorifié la haine de la tyrannie et le meurtre des tyrans. Afin de montrer qu’en sapant la monarchie il ne perd pas de vue le christianisme dont il a juré la ruine, il l’attaque avec une violence inouïe dans Mahomet ou le Fanatisme. Cette pièce surexcite la haine contre la religion, les préjugés, les fourberies sacerdotales, les prêtres et tout ce qu’il y a de sacré. « Jamais peut-être la rage forcenée du fanatisme, les transports de l’ambition et de la vengeance n’ont été peints avec plus de vigueur[[1566]](#footnote-1567). » Comme la Mort de César, cette pièce fut jouée pour la première fois en 1742.

« Mahomet, ajoute Palissot, l’un des plus importants ouvrages de Voltaire, est une pièce dirigée contre le fanatisme, l’une des plus dangereuses maladies de l’esprit humain, et l’une des principales causes du malheur du monde. C’est surtout dans les États où domine une religion exclusive et intolérante que cette maladie a produit le plus de ravages. Mahomet doit donc être regardé comme un véritable service rendu aux nations, comme un bienfait envers l’humanité.

 » Si l’auteur l’eût osé, il aurait choisi son sujet dans notre propre histoire, qui malheureusement ne lui en eût offert qu’un trop grand nombre. Mais dans la servitude où le despotisme tenait enchaînés tous les arts, l’auteur fut réduit à paraître se détourner de son but pour y parvenir.

 » Malgré toutes ces précautions, et quelque soin que l’auteur eût pris pour voiler sa marche, il n’échappa point à la persécution. Sa pièce à peine représentée fut dénoncée comme un ouvrage scandaleux et impie[[1567]](#footnote-1568). »

Usant d’un stratagème digne de lui, Voltaire, pour échapper à la persécution, envoie sa tragédie au pape Benoît XIV, avec une lettre respectueusement filiale. Le souverain pontife, qui ne pouvait, à quatre cents lieues de distance, connaître les intentions perfides de Voltaire, comme on les connaissait en France, ne voit dans la pièce que la critique du mahométisme, et fait répondre à Voltaire une lettre obligeante. Comme on le pense bien, celui-ci ne manque pas de s’en prévaloir. En même temps, il écrit au roi de Prusse pour lui révéler sa pensée intime. Dans sa lettre, datée de Rotterdam, 20 janvier 1742, il dit à Frédéric, auquel il dédie Mahomet : « Votre Majesté sait quel esprit m’animait en composant cet ouvrage. L’amour du genre humain et l’horreur du fanatisme, deux vertus qui sont faites pour être toujours auprès de votre trône, ont conduit ma plume…

 » Je me croirai bien récompensé de mon travail, si quelqu’une de ces âmes faibles, toujours prêtes à recevoir les impressions d’une fureur étrangère, peut s’affermir contre ces funestes séductions par la lecture de cet ouvrage, et si elle se dit à elle-même : Pourquoi obéirais-je en aveugle à des aveugles qui me crient : Haïssez, persécutez, perdez celui qui est assez téméraire pour n’être pas de notre avis sur des choses même indifférentes et que nous n’entendons pas ? »

Le public en France ne prit pas le change, et la police défendit de représenter Mahomet, qui ne reparut sur la scène que dix ans plus tard.

Au reste, il y a dans Mahomet des vers transparents que les lettrés saisissaient à merveille, et dont ils faisaient des axiomes : celui-ci, par exemple, où le fanatisme fait sa profession de foi :

Mon triomphe en tout temps est fondé sur l’erreur.

## CHAPITRE VIII.

Voltaire.

Tragédie de Mérope. — Maximes dangereuses. — Lettre du P. Tournemine, jésuite. — Tragédie d’Olympie. — Elle popularise l’antiquité au point de vue religieux. — Tragédie de Catilina ou Rome sauvée. — Exaltation des sentiments républicains. — Voltaire veut que les jeunes personnes connaissent Cicéron. — Éloge. — Il se plaint qu’on n’aille pas assez au spectacle étudier les Grecs et les Romains. — Éloge complet des Grecs et des Romains. — Voltaire se révèle tout entier. — Il meurt comme il a vécu.

L’élève du collège Louis le Grand, qui avait appris du P. Porée l’art de faire des vers*[[1568]](#footnote-1569)*, donne, en 1743, sa tragédie de Mérope. Il a préludé à cette pièce par Œdipe (1724), dans laquelle il enseigne le fatalisme, fait des prêtres et des fidèles des hypocrites ou des fripons :

Nos prêtres ne sont point ce qu’un vain peuple pense :

Notre crédulité fait toute leur science ;

Par Brutus (1730), par la mort de César (1730), par Mahomet (1742), dont nous avons fait connaître les tendances antichrétiennes et antisociales ; par plusieurs condamnations, soit à l’exil, soit à la Bastille, et par une vie notoirement débauchée.

Dans Mérope, qui passe pour une de ses meilleures pièces, Voltaire sème des maximes par lesquelles il sape dans leurs fondements la religion et la monarchie. Tantôt, préludant à l’égalité républicaine de la Révolution, il attaque la noblesse et flatte l’orgueil plébéien ; tantôt il bat en brèche le droit royal d’hérédité ; plus loin, il prêche le suicide, et, après avoir ainsi ébranlé dans le respect du peuple l’ordre religieux et l’ordre social, il fait un appel à l’insurrection. Citons quelques-uns de ces axiomes :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Qui sert bien son pays n’a pas besoin d’aïeux.

………………………………………………

Quand on a tout perdu, quand on n’a plus d’espoir,

La vie est un opprobre et la mort un devoir.

………………………………………………

Je suis le sang d’Hercule, et je suis dans les fers !

………………………………………………

Tu peux, si tu le veux, m’accuser d’imposture,

Ce n’est pas aux tyrans à sentir la nature.

En 1792, Palissot a soin d’ajouter : « Il n’est personne qui n’ait retenu ces vers[[1569]](#footnote-1570). »

Continuant son œuvre, Voltaire, à l’exemple de tous les poètes de la Renaissance, a soin de populariser sur le théâtre l’antiquité classique au point de vue religieux. Après les héros et les héroïnes, paradent sur la scène française les prêtres et les prêtresses du paganisme : « Olympie, disent les Mémoires de Servières, inspira une pitié et une terreur attendrissante. Mais de tous les coups de poignard qu’on se donne sur la scène, aucun n’attendrit plus que la fin d’Olympie. La décoration était magnifique : le bûcher, disposé avec art, faisait frémir ; c’étaient de véritables flammes. L’autel sur lequel était Olympie faisait voir tout le spectacle. Les prêtres et les prêtresses, arrangés loin d’elle en demi-cercle, laissaient à la princesse tonte la liberté de se précipiter. Cette tragédie produisit un grand effet.

 » Les gens de lettres accueillirent une pièce qui retraçait ce que l’antiquité avait de plus auguste et de plus imposant[[1570]](#footnote-1571). Il n’était donné qu’à M. de Voltaire d’introduire sur la scène française quelques rites des anciens mystères du paganisme avec des prêtres et des prêtresses en habits de costume, et l’appareil du bûcher qui fait le dénouement de la pièce[[1571]](#footnote-1572). »

Persuadé par son éducation que l’antiquité classique est tout ce qu’il y a de plus beau au monde, Voltaire passe sa vie dans le pays où il a été élevé. D’Athènes il vient à Rome, puis retourne à Athènes, qu’il laissera bientôt pour revenir à Rome. En 1752, la métropole de l’esprit républicain lui fournit un nouveau sujet de tragédie : c’est Catilina ou Rome sauvée. Le but de Voltaire dans cette pièce est de populariser Cicéron, qu’il a tant admiré au collège comme orateur, et d’en faire le plus grand des hommes politiques, le plus vertueux des citoyens. Les jeunes gens n’ont pas besoin de ses leçons, il le sait ; mais il craint que leurs sœurs ne connaissent pas assez le libérateur de la République, et ne le placent pas dans leur estime au-dessus de tout ce que le monde a vu de plus grand.

Dans la préface, Voltaire lui-même s’exprime ainsi : « On a eu surtout pour objet de faire connaître Cicéron aux jeunes personnes qui fréquentent les spectacles. Les grandeurs passées des Romains tiennent encore toute la terre attentive[[1572]](#footnote-1573) ; et l’Italie moderne met une partie de sa gloire à découvrir quelques ruines de l’ancienne. On montre avec respect la maison que Cicéron occupa. Son nom est dans toutes les bouches, ses écrits dans toutes les mains. Ceux qui ignorent dans leur patrie quel chef était à la tête de ses tribunaux il y a cinquante ans savent en quel temps Cicéron était à la tête de Rome[[1573]](#footnote-1574). »

Voilà bien la critique la plus sanglante du système d’études introduit par la Renaissance. Chrétiens, nous serions embarrassés de nommer les apôtres, les docteurs de l’Église, les pères des sociétés modernes ; Français, nous ignorons jusqu’à nos gloires nationales, et nous connaissons par cœur les noms et les actes des païens d’Athènes et de Rome ! Mais au lieu de combattre ce monstrueux contre-sens, Voltaire y applaudit, et veut le rendre éternel en achevant par le théâtre l’œuvre des collèges.

« Les ouvrages de ce grand homme, ajoute-t-il, servaient à notre éducation ; mais on ne savait pas jusqu’à quel point sa personne était respectable. Les lumières que nous avons acquises*[[1574]](#footnote-1575)* nous ont appris à ne lui comparer aucun des hommes qui se sont mêlés de gouvernement et qui ont prétendu à l’éloquence… César était un grand homme ; mais Cicéron était un homme vertueux… Ce qu’on a voulu représenter dans cette tragédie, c’est moins encore l’âme farouche de Catilina que l’âme généreuse et noble de Cicéron qu’on a voulu peindre. »

Voilà de quelle manière Voltaire parle de ses maîtres ; quant à ses répétiteurs, les a-t-il jamais choisis pour autre chose que pour en faire l’objet de ses sarcasmes ?

En conséquence, il insiste pour qu’on aille au théâtre où l’on voit les anciens Romains, les anciens Grecs, l’ancienne Rome, l’ancienne Athènes ; il se plaint du peu d’assiduité qu’on met à venir à leur école. « Ceux, dit-il, qui sont remplis de l’étude de Cicéron et de la République romaine ne sont pas ceux qui fréquentent les spectacles. Ils n’imitent pas Cicéron, qui y était assidu[[1575]](#footnote-1576). Il est étrange qu’ils prétendent être plus graves que lui. Les hommes choisis qui ont cultivé les arts n’ont point encore communiqué ce vrai goût à toute la nation ; c’est que nous sommes nés moins heureusement que les Grecs et les Romains… Si cet ouvrage fait connaître un peu l’ancienne Rome, c’est tout ce qu’on a prétendu et tout le prix qu’on attend[[1576]](#footnote-1577). » Or, pour Voltaire, faire connaître l’ancienne Rome, c’est glorifier les sentiments et les actes d’un républicanisme farouche qui, s’emparant des esprits, prépareront à la France les Catons et les Brutus de la Révolution. Citons quelques-uns de ses vers :

La vertu disparait, la liberté chancelle,

Mais Rome à des Catons, j’espère encore pour elle.

………………………………………………

Et vous, dignes Romains, jurez par cette épée,

Qui du sang des tyrans sera bientôt trempée,

………………………………………………

Jurez tous de périr ou de vaincre avec moi !

………………………………………………

La patrie est un nom sans force et sans effet,

On le prononce encore, mais il n’a plus d’objet[[1577]](#footnote-1578).

Ô grandeur des Romains, ô majesté flétrie !

………………………………………………

Sur le bord du tombeau, réveille-toi, patrie !

De César en tous temps il faut se défier.

Méritez que Caton vous aime et vous admire.

Fils de son éducation classique et toujours semblable à lui-même, Voltaire manifeste à la fin de sa carrière la même admiration pour l’antiquité païenne, pour ses institutions, ses idées, ses grands hommes, dont il donnait des preuves à douze ans. Tant est vraie cette parole divine : Que le jeune homme marchera jusqu’au tombeau dans la voie où il marqua ses premiers pas.

Ainsi Voltaire, envoyant sa tragédie d’Oreste à la duchesse du Maine, lui dit : « M. de Malezieu mettait dans sa déclamation toute l’âme des grands hommes d’Athènes. Permettez-moi, madame, de rappeler ici ce qu’il pensait de ce peuple inventeur, ingénieux et sensible qui a servi à tirer l’Europe moderne de sa grossière ignorance… Il était bien loin de penser comme ces hommes ridiculement austères et ces faux politiques qui blâment encore les Athéniens d’avoir été trop somptueux dans leurs jeux publics, »

Ensuite il loue la duchesse d’avoir fait traduire et représenter l’Iphigénie en Tauride d’Euripide ; puis il ajoute : « Je fus témoin de ce spectacle… Je me livrai aux mœurs et aux coutumes de la Grèce d’autant plus aisément qu’à peine j’en connaissais d’autres.

 » Je n’ai point copié l’Électre de Sophocle, il s’en faut de beaucoup ; j’en ai pris autant que j’ai pu tout l’esprit et toute la substance. Les fêtes que célébraient Égiste et Clytemnestre, l’arrivée d’Oreste et de Pylade, l’urne dans laquelle on croit que sont renfermées les cendres d’Oreste, l’anneau d’Agamemnon, le caractère d’Électre, celui d’Iphise, qui est précisément la Chrysothémis de Sophocle, et surtout les remords de Clytemnestre, tout est puisé dans la tragédie grecque.

 » C’est à vous, madame, à conserver les étincelles qui restent encore parmi nous de cette lumière précieuse que les anciens nous ont transmise. Nous leur devons tout. Aucun art n’est né parmi nous, mais la terre qui porte ses fruits étrangers s’épuise et se lasse ; et l’ancienne barbarie percerait encore malgré la culture. Les disciples d’Athènes et de Rome deviendraient des Goths et des Vandales sans cette protection éclairée des personnes de votre rang[[1578]](#footnote-1579). »

Ce passage, où se révèle si clairement l’âme de Voltaire, n’est-il pas le résumé le plus exact de la Renaissance et de l’éducation de collège qui en est issue ? Le christianisme non avenu dans la civilisation du monde ; l’Europe sans arts, sans littérature, sans lumière, plongée dans la plus grossière barbarie jusqu’à la Renaissance du paganisme littéraire ; les nations modernes devant tout non aux apôtres, aux Pères de l’Église, aux grands génies du moyen âge, mais aux Grecs et aux Romains ; la nécessité de rester à leur école, de les prendre constamment pour modèles, de les cultiver avec amour, sous peine pour nous de redevenir Goths et Vandales ; Voltaire ne voyant rien de beau et de bon que dans Athènes et dans Rome, méprisant souverainement tout ce qui ne vient pas de là ; Voltaire avouant que lui, né chrétien, dans un pays chrétien, élevé par des jésuites, ne connaît guère d’autres mœurs et d’autres coutumes que celles de la Grèce ! Cette étrange, cette déplorable, cette longue aberration d’une belle intelligence a une cause. Si cette cause n’est pas l’éducation de collège, quelle est-elle ?

Jusqu’au dernier soupir, Voltaire resta ce que nous l’avons vu pendant toute sa carrière, depuis l’âge de douze ans : une âme vide de christianisme et ivre de paganisme. Au moment de paraître devant Dieu, il répond au curé de Saint-Sulpice, qui lui demande s’il croit à la divinité de Jésus-Christ : Je crois qu’il faut laisser mourir les gens en paix. En même temps, il se plonge dans l’antiquité païenne ; ce qui lui reste de forces, il le consacre à travailler à sa tragédie d’Irène, heureux si, comme Sophocle, il peut, à quatre-vingts ans, charmer encore Athènes[[1579]](#footnote-1580). »

Quel exemple pour tous ! quel avertissement pour les pères de famille ! quelle leçon pour les maîtres de la jeunesse !

## CHAPITRE IX.

Rousseau.

Son rôle dans la philosophie du dix-huitième siècle. — Il attaque l’ordre social existant, pour le remplacer par les institutions de l’antiquité. — Rousseau élève de Plutarque. — Ses paroles. — Éloge de la Renaissance. — Nécessité pour les nations de se retremper aux sources antiques. — Moyens. — Prendre pour point de départ l’état de nature et le gouvernement de Lacédémone. — Analyse du Contrat social. — Système du plus monstrueux esclavage. — Communisme et socialisme venus de Lycurgue par Rousseau.

Les deux patriarches de la philosophie du dix-huitième siècle sont Voltaire et Rousseau. Détruire l’ordre religieux et l’ordre social existants, tel est le but commun de leurs efforts ; mais l’histoire nous apprend que dans cette guerre insensée chacun d’eux a son rôle particulier. À Voltaire, la tâche de saper le christianisme, à Rousseau celle d’ébranler la société. Nous avons vu que Voltaire était sorti du collège tout armé pour cette lutte impie ; nous l’avons vu, fils de son éducation, poursuivant sans relâche, pendant sa longue carrière, le christianisme, au nom des Grecs et des Romains, dont l’esprit l’anime, dont il invoque sans cesse les exemples et les maximes, et pour lesquels il professe une admiration exclusive, qui dure jusqu’à la mort.

Quant à Rousseau, qui l’a formé ? À quel âge a-t-il reçu les principes républicains dont il est l’infatigable apôtre ? À quelle école a-t-il puisé les utopies sociales qu’il cherche constamment à faire prévaloir pendant sa vie, qui après sa mort finissent par triompher avec la Révolution, et sont encore aujourd’hui le point de départ de tous les ennemis de la société ? Telles sont les questions que nous allons examiner.

Jean-Jacques Rousseau, fils d’un horloger de Genève, naquit dans cette ville le 28 juin 1721. Privé de sa mère en naissant, il passa ses premières années dans la compagnie de son père, qui avec le lait de sa nourrice lui laissa sucer le lait du paganisme[[1580]](#footnote-1581).

Écoutons Rousseau lui-même : « À huit ans, dit-il, Plutarque devint ma lecture favorite. Le plaisir que je prenais à le relire sans cesse me guérit un peu des romans, et je préférai bientôt Agésilas, Brutus, Aristide, à Orondate, Artamène et Juba. De ces intéressantes lectures, des entretiens qu’elles occasionnaient entre mon père et moi, se forma cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude qui m’a tourmenté tout le temps de ma vie, dans les situations les moins propres à lui donner l’essor.

 » Sans cesse occupé de Rome et d’Athènes, vivant pour ainsi dire avec leurs grands hommes… je me croyais Grec ou Romain. Je devenais le personnage dont je lisais la vie. Le récit des traits de constance et d’intrépidité qui m’avaient frappé me rendait les yeux étincelants et la voix forte. Un jour que je racontais à table l’aventure de Scévola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action[[1581]](#footnote-1582). »

Qu’ajouter à ce témoignage ? Rousseau est un élève de Plutarque. C’est à huit ans qu’il a reçu de son maître les sentiments républicains qui l’ont animé toute sa vie. Madame Roland se glorifie d’avoir puisé, à neuf ans, à la même école, les mêmes principes. Et l’on nie l’influence des auteurs païens sur la jeunesse ! Ni l’éducation du couvent, ni les calamités publiques, ni les malheurs personnels, ni la prison, ni l’échafaud ne peuvent faire de madame Roland une chrétienne, ni la guérir de ses utopies républicaines. Ainsi, dans Rousseau, le premier pli demeure immuable. Comme le chêne sort du gland, toute la vie de Rousseau ne sera que l’épanouissement de sa première éducation. Il sera religieux, sans christianisme, comme les grands hommes de Plutarque ; philosophe comme Platon ; politique comme Solon ; législateur comme Lycurgue, et l’on pourra dire de lui qu’il est un Spartiate né dans les temps modernes. Interrogeons ses ouvrages.

À l’exemple de Voltaire, Rousseau commence par faire l’éloge de la Renaissance sa mère, la mère des lumières, du libre penser et de la civilisation moderne. « C’est un grand et beau spectacle, s’écrie-t-il, de voir l’homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts, dissiper par les lumières de sa raison les ténèbres dans lesquelles la nature l’avait enveloppé. Toutes ces merveilles se sont renouvelées depuis peu de générations.

 » L’Europe était retombée dans la barbarie des premiers âges. Les peuples de cette partie du monde, aujourd’hui si éclairée, vivaient, il y a quelques siècles, dans un état pire que l’ignorance… Il fallait une Révolution pour ramener les hommes au sens commun. Elle vint enfin du côté où on l’aurait le moins attendue.

 » Ce fut le stupide musulman, ce fut l’éternel fléau des lettres qui les fit renaître parmi nous. La chute du trône de Constantin porta dans l’Italie les débris de l’ancienne Grèce ; la France s’enrichit à son tour de ces précieuses dépouilles. Bientôt les sciences suivirent les lettres, à l’art d’écrire se joignit l’art de penser ; gradation qui parait étrange et qui n’est que trop naturelle ; et l’on commença à sentir le principal avantage du commerce des muses, celui de rendre les hommes plus sociables[[1582]](#footnote-1583). »

N’est-ce pas là, dans toute sa naïveté, l’élève de l’antiquité classique ? Pour lui le christianisme est non avenu ; il a laissé tomber le monde dans la barbarie ; il a fallu le retour du paganisme pour l’en tirer ; l’Europe moderne, avec ses lumières, son art d’écrire et sa liberté de penser, est née des Grecs, chassés de Constantinople et recueillis en Italie.

En conséquence, Rousseau soutient que les sociétés modernes n’ont pas d’autre moyen de se rajeunir que de se retremper sans cesse aux sources antiques, d’autant que la vertu, condition vitale des nations, est le partage exclusif des Grecs et des Romains. « Quand on lit l’histoire ancienne, dit-il, on se croit transporté dans un autre univers et parmi d’autres êtres. Qu’ont de commun les Français, les Anglais, les Russes, avec les Grecs et les Romains ? Rien presque que la figure. Les âmes fortes de ceux-ci paraissent aux autres des exagérations de l’histoire. Comment eux, qui se sentent si petits ; penseraient-ils qu’il y ait eu de si grands hommes ? Ils existèrent pourtant, et c’étaient des humains comme nous. Qu’est-ce qui nous empêche d’être des hommes comme eux ? Nos préjugés, notre basse philosophie, et les passions du petit intérêt concentrées avec l’égoïsme dans tous les cœurs, par des institutions ineptes que le génie ne dicta jamais[[1583]](#footnote-1584). »

Peuples modernes, de petits que vous êtes voulez-vous devenir grands ? Faites-vous Grecs et Romains. À vos préjugés, à votre basse philosophie, substituez leurs pures croyances, leur noble philosophie ; que leurs sages institutions remplacent vos institutions ineptes.

Rousseau s’empresse de justifier cette provocation audacieuse à la destruction de l’ordre social fondé par le christianisme. Exaltant Lycurgue et Numa, fondateurs de Sparte et de Rome, il dit : « Tous les anciens législateurs cherchèrent des liens qui attachent les citoyens à la patrie et les uns aux autres : ils les trouvèrent dans des usages particuliers, dans des cérémonies religieuses qui par leur nature étaient toujours exclusivement nationales ; dans des jeux qui tenaient beaucoup les citoyens rassemblés ; dans des exercices qui augmentaient, avec leur vigueur et leurs forces, leur fierté et l’estime d’eux-mêmes ; dans des spectacles qui, leur rappelant l’histoire de leurs ancêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéressaient les cœurs, les enflammaient d’une vive émulation, et les attachaient fortement à cette patrie dont on ne cessait de les occuper.

« Ce sont les poésies d’Homère récitées aux Grecs solennellement assemblés, non dans des coffres, sur des planches et l’argent à la main, mais en plein air et en corps de nation ; ce sont les tragédies d’Eschyle, de Sophocle et d’Euripide représentées souvent devant eux ; ce sont les prix dont, aux acclamations de toute la Grèce, on couronnait les vainqueurs dans les jeux, qui, les embrasant continuellement d’émulation et de gloire, portèrent leur courage et leurs vertus à ce degré d’énergie dont rien aujourd’hui ne nous donne l’idée, et qu’il. n’appartient pas même aux modernes de croire[[1584]](#footnote-1585). »

Tout cela prouve victorieusement notre thèse ; car tout cela prouve que les anciens législateurs avaient compris que pour faire des Grecs et des Romains dévoués à leur patrie il fallait des institutions grecques et romaines ; des spectacles grecs et romains pour rappeler continuellement aux jeunes générations l’histoire de leurs ancêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires ; des poésies grecques et romaines pour entretenir dans les âmes l’esprit national ; en un mot, une éducation vraiment grecque et vraiment romaine. La conclusion est évidente : voulez-vous faire des chrétiens et des Français, ayez non pas des institutions, des spectacles, des poésies, une éducation grecs et romains, mais des instituions, des spectacles, des poésies, une éducation chrétiens et français. Que demandons-nous autre chose ?

Comme Ovide, Virgile, Horace, Cicéron et les autres auteurs païens, ses maîtres et ses modèles, Rousseau prend pour point de départ de ses théories sociales l’existence d’un état de nature. Cet état, dans lequel les hommes, dispersés dans les bois, vivaient sans lois, sans villes, sans gouvernement, lui semble la perfection de l’humanité[[1585]](#footnote-1586). Là il faut remonter pour retrouver les droits primitifs de l’homme et expliquer l’origine des sociétés. Pour Rousseau comme pour les autres publicistes élèves de la belle antiquité, Dieu n’est pour rien dans la formation des sociétés humaines ; elles sont le résultat d’un pacte ou contrat synallagmatique : espèce de cercle vicieux par lequel l’homme se donne autorité sur lui-même. « Le contrat social, dit Rousseau, consiste en ce que chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale, et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout[[1586]](#footnote-1587). »

Partant toujours de son hypothèse ou plutôt de sa chimère favorite, Rousseau continue en disant gravement : « Ce passage de l’état de nature à l’état civil produit dans l’homme un changement très-remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l’instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. C’est alors seulement que, la voix du devoir succédant à l’impulsion physique, le droit à l’appétit, l’homme, qui jusque-là n’avait regardé que lui-même, se voit forcé d’agir sur d’autres principes et de consulter sa raison avant d’écouter ses penchants[[1587]](#footnote-1588). »

Du contrat social Rousseau déduit logiquement la plus formidable théorie de notre époque, le communisme Spartiate de Lycurgue. Il dit : « Chaque membre de la communauté se donne à elle, au moment qu’elle se forme, lui et toutes ses forces, dont les biens qu’il possède font partie… L’État, à l’égard de ces membres, est maitre de tous leurs biens par le contrat social… Les terres des particuliers réunies et contiguës deviennent le territoire public, et ce droit de souveraineté, s’étendant des sujets au terrain qu’ils occupent, devient à la fois réel et personnel ; ce qui met les possesseurs dans une plus grande dépendance, et fait de leurs forces mêmes les garants de leurs fidélité : avantage qui ne semble pas avoir été bien senti des anciens monarques, qui, ne s’appelant que rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens, semblaient se regarder comme les chefs des hommes plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d’aujourd’hui s’appellent plus habilement rois de France, d’Espagne, d’Angleterre, etc. ; en tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs d’en tenir les habitants[[1588]](#footnote-1589). »

Les yeux fixés sur Lacédémone, l’élève de Plutarque continue : « Le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous… Au lieu de détruire l’égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime*[[1589]](#footnote-1590)*, à ce que la nature avait pu mettre d’inégalité physique entre les hommes ; et pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit. Sous les mauvais gouvernements, cette égalité n’est qu’apparente et illusoire ; elle ne sert qu’à maintenir le pauvre dans sa misère et le riche dans son usurpation. Dans le fait, les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent, et nuisibles à ceux qui n’ont rien. D’où il suit que l’état social n’est avantageux aux hommes qu’autant qu’ils sont tous quelque chose, et qu’aucun d’eux n’a rien de trop[[1590]](#footnote-1591). » Comme aucun gouvernement n’est possible avec cette égalité chimérique, il s’ensuit que tous sont mauvais ; qu’il faut les modifier ou les détruire, en donnant quelque chose à ceux qui n’ont rien, en ôtant à ceux qui ont de trop ; enfin que la propriété est une usurpation, a Le premier, dit Rousseau, qui, ayant enclos un terrain, s’avisa de dire : Ceci est à moi ! et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, de misères et d’horreurs n’eût point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d’écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n’est à personne[[1591]](#footnote-1592) ! » Avec ces maximes spartiates, qui anéantissent le droit de propriété, consacrent toutes les spoliations, et, en quatre pas, conduisent à la loi agraire, vous mettez le monde en combustion. Or, ces maximes de Lycurgue, interprétées par Rousseau, sont aujourd’hui même l’épée de Damoclès suspendue sur l’Europe : nouveau bénéfice de notre admiration pour les anciens.

## CHAPITRE X.

Rousseau.

Il fait l’apothéose de l’homme ou du peuple dans l’ordre social. — Il lui attribue l’infaillibilité, la souveraineté. — Ces attributs, étant divins, sont incommunicables. — Le gouvernement du peuple gouvernement des dieux. — Application de ces principes. — Le peuple seul propriétaire des biens. — Seul propriétaire des personnes. — Enfants appartenant à l’État. — Éducation commune et égalitaire comme chez les Spartiates. — Autorité souveraine du peuple sur la religion. — Modèle fourni par l’antiquité. — Le christianisme, qui refuse de reconnaître cette autorité, doit être banni de la société. — Il rompt l’unité politique. — Il prêche l’esclavage. — Il ne peut faire que des lâches et nous rendre inférieurs aux Grecs et aux Romains.

L’antiquité classique était l’apothéose de l’homme dans l’ordre religieux et dans l’ordre social. Admirateur de cette antiquité, Voltaire fait l’apothéose de l’homme dans l’ordre religieux, Rousseau dans l’ordre social. À l’homme ou au peuple, ce dernier attribue l’infaillibilité, la souveraineté absolue, indivisible et inaliénable.

« Le corps politique, dit-il, est un être moral qui a une volonté, et cette volonté générale est la source des lois. Elle est pour tous les membres de l’État la règle du juste et de l’injuste ; vérité qui, pour le dire en passant, montre avec combien de sens tant d’écrivains ont traité de vol la subtilité prescrite aux enfants de Lacédémone pour gagner leur frugal repas, comme si tout ce qu’ordonne la loi pouvait n’être pas légitime[[1592]](#footnote-1593). »

Toutes les craintes que ces maximes sociales ou plutôt antisociales peuvent faire naître, Rousseau les dissipe en disant, au nom du grand Lycurgue, que le peuple, en détruisant toute supériorité hiérarchique, concilie infailliblement la justice avec l’égalité. « La volonté générale, écrit-il, est toujours droite, et tend toujours à l’utilité publique ; il importe, pour avoir bien l’énoncé de la volonté générale, qu’il n’y ait pas de société partielle dans l’État, et que chaque citoyen n’opine que d’après lui : telle fut l’unique et sublime institution du grand Lycurgue[[1593]](#footnote-1594). »

Quand la Révolution française, fille de Rousseau, détruira tous les ordres de l’État, toutes les corporations, toutes les franchises provinciales, toutes les libertés communales, pour ne laisser que des individualités sans force devant un pouvoir central, nous nous souviendrons qu’elle ne fait autre chose que d’appliquer à la France l’unique et sublime institution du grand Lycurgue, et nous bénirons de nouveau la Renaissance et les études de collège.

De l’infaillibilité de l’homme découle, avec l’inaliénabilité du pouvoir et la puissance exclusive de faire des lois, le droit sacré d’insurrection. « La souveraineté, continue Rousseau, est inaliénable, elle est indivisible[[1594]](#footnote-1595)… Il ne faut plus demander à qui il appartient de faire des lois, puisqu’elles sont des actes de la volonté générale, ni si le prince est au-dessus de la loi, puisqu’il est membre de l’État ; ni si la loi peut être injuste, puisque nul n’est injuste envers lui-même, ni comment on est libre et soumis aux lois, puisqu’elles ne sont que des registres de nos volontés*[[1595]](#footnote-1596)*. »

De ces admirables principes, dont ses yeux éblouis ont vu la brillante application dans l’antiquité païenne, Rousseau conclut par une exclamation d’enthousiasme et par une provocation directe à la destruction de l’ordre social existant. « S’il y avait, s’écrie-t-il, un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement… Il y a telles positions malheureuses où l’on ne peut conserver sa liberté qu’aux dépens de celle d’autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l’esclave ne soit extrêmement esclave : telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n’avez point d’esclaves, mais vous l’êtes ; vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j’y vois plus de lâcheté que d’humanité[[1596]](#footnote-1597). »

Ailleurs, s’expliquant plus clairement encore, il ajoute : « Toute société qui ne repose pas sur un contrat social est une tyrannie. Si je ne considérais que la force et le droit qui en dérive, je dirais : Tant qu’un peuple est contraint d’obéir et qu’il obéit, il fait bien ; sitôt qu’il peut secouer le joug et qu’il le secoue, il fait encore mieux[[1597]](#footnote-1598). »

À l’exposé des principes succède l’application.

Déjà nous avons vu que dans l’ordre social régénéré, dont Plutarque lui a montré l’idéal, Rousseau veut que la propriété du sol appartienne, comme à Sparte, exclusivement à l’État. À la propriété des biens il joindra, toujours comme à Sparte, la propriété des personnes. Pas plus que la société, la famille n’est un fait divin et indépendant. C’est l’État qui la constitue ; les parents sont des producteurs et les enfants des produits au bénéfice de l’État, auquel ils appartiennent dès leur naissance, et qui a seul le droit de les marquer à son effigie[[1598]](#footnote-1599).

« Comme on ne laisse pas, dit Rousseau, la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d’autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l’éducation de leurs enfants, qu’elle importe à l’État encore plus qu’aux pères. Que si l’autorité publique, en prenant la place des pères, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d’autant moins sujet de se plaindre, qu’à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, et qu’ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfants qu’ils exerçaient séparément sous le nom de pères. L’éducation publique, sous des règles prescrites par le gouvernement et sous des magistrats établis par le souverain, est donc une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. Si les enfants sont élevés en commun dans le sein de l’égalité, s’ils sont imbus des lois de l’État et des maximes de la volonté générale, ne doutons pas qu’ils n’apprennent à se chérir mutuellement comme des frères, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, et à devenir un jour les défenseurs et les pères de la patrie dont ils auront été si dûment les enfants[[1599]](#footnote-1600). »

Quel solennel démenti l’expérience a donné à ces utopies de l’élève de Plutarque ! Le plus déplorable est que ces funestes maximes ne sont pas surannées ; de Rousseau elles ont passé aux révolutionnaires ; par les révolutionnaires elles se sont incarnées dans les lois ; et, toujours ravivées par l’éducation, elles se maintiennent au pouvoir dans toute l’Europe, de Naples à Lisbonne.

Si l’État a droit sur les propriétés et sur les âmes, à plus forte raison a-t-il un pouvoir souverain sur la religion, qui, dans le plan de Rousseau, ne doit et ne peut être, comme dans l’antiquité, qu’un instrument de règne. Chez les Grecs, le sénat ou l’aréopage, chez les Romains, les empereurs, s’étaient faits souverains pontifes : c’étaient les czars d’autrefois. Chefs suprêmes de la société, ils l’étaient de la religion : cérémonies, fêtes, prêtres, dieux même, dépendaient de leur volonté. Le culte s’administrait comme toute autre partie du service public. Après Machiavel et Hobbes, dont nous parlerons ailleurs, nul, avant la Révolution française, n’a formulé ce principe païen aussi crûment que le philosophe de Genève.

« Les Romains, dit-il, ayant étendu avec leur empire leur culte et leurs dieux, et ayant souvent eux-mêmes adopté ceux des vaincus, en accordant aux uns et aux autres le droit de cité, les peuples de ce vaste empire se trouvèrent insensiblement avoir des multitudes de dieux et de cultes, à peu près les mêmes partout[[1600]](#footnote-1601) : et voilà comment le paganisme ne fut enfin dans e monde qu’une seule et même religion.

 » Ce fut dans ces circonstances que Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel, ce qui, séparant le système théologique du système politique, fit que l’État cessa d’être un, et causa les divisions intestines qui n’ont jamais cessé d’agiter les peuples chrétiens. Or, cette idée nouvelle d’un royaume spirituel n’ayant jamais pu entrer dans les têtes des païens, ils regardèrent toujours les chrétiens comme de vrais rebelles, qui, sous une hypocrite soumission, ne cherchaient que le moment de se rendre indépendants et maîtres, et d’usurper adroitement l’autorité qu’ils feignaient de respecter dans leur faiblesse. Telle fut la cause des persécutions[[1601]](#footnote-1602). »

La conclusion est que le paganisme, qui maintient l’unité dans l’État, est préférable au christianisme, qui crée des divisions éternelles. C’est au nom de ce principe qu’un disciple de Lycurgue et de Rousseau, Quintus Aucler, demandera formellement le retour social au polythéisme.

« Ce que les païens avaient craint, continue Rousseau, est arrivé ; alors tout a changé de face : les humbles chrétiens ont changé de langage, et bientôt on a vu ce prétendu royaume de l’autre monde devenir, sous un chef visible, le plus violent despotisme dans celui-ci. Cependant, comme il y a toujours eu un prince et des lois civiles, il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction, qui a rendu toute bonne politique impossible dans les États chrétiens, et l’on n’a jamais pu venir à bout de savoir auquel du maître ou du prêtre on était obligé d’obéir[[1602]](#footnote-1603). »

Nations modernes, voulez-vous briser le joug du plus violent despotisme ? voulez-vous rendre possible le règne de la bonne politique ? bannissez le christianisme ! La difficulté est d’y réussir : Rousseau s’en afflige, et il ajoute : « Plusieurs peuples cependant, même en Europe ou dans son voisinage, ont voulu conserver ou rétablir l’ancien système, mais sans succès : l’esprit du christianisme a tout gagné. Mahomet eut des vues très-saines, il lia bien son système politique ; et tant que la forme de son gouvernement subsista sous les califes ses successeurs, ce gouvernement fut constamment un et bon en cela.

 » Parmi nous, les rois d’Angleterre se sont établis chefs de l’Église ; autant en ont fait les czars ; mais par ce titre ils s’en sont moins rendus les maîtres que les ministres. Partout où le clergé fait un corps, il est maître et législateur dans sa patrie.

 » De tous les auteurs chrétiens, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu. le mal et le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l’aigle, et de tout ramener à l’unité politique, sans laquelle jamais état ni gouvernement ne sera bien constitué. Mais il a dû voir que l’esprit dominateur du christianisme était incompatible avec son système. Ce n’est pas tant ce qu’il y a d’horrible et de faux dans sa politique, que ce qu’il y a de juste et de vrai qui l’a rendue odieuse.

 » Il y a une religion qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires, et les empêche d’être à la fois dévots et citoyens. Telle est la religion des lamas, telle est celle des Japonais, tel est le christianisme romain. Il est si évidemment mauvais, que c’est perdre le temps de s’amuser à le démontrer : tout ce qui rompt l’unité sociale ne vaut rien[[1603]](#footnote-1604). »

Le catholicisme rompt l’heureuse unité qui régnait dans les nations païennes, premier motif de l’exclure de la société. Un nouveau regard sur le monde d’autrefois, le type de la perfection, fait découvrir à Rousseau un second motif de bannir le christianisme de l’ordre social : c’est une religion d’esclaves. « Le christianisme, dit-il, est une religion toute spirituelle, occupée uniquement des choses du ciel ; la patrie du chrétien n’est pas de ce monde. Pourvu qu’il n’ait rien à se reprocher, peu lui importe que tout aille bien ou mal ici-bas… S’il se trouve parmi les chrétiens un seul ambitieux, un Catilina, par exemple, un Cromwell, celui-là très-certainement aura bon marché de ses compatriotes. Dès qu’il aura trouvé par quelque ruse l’art de s’emparer de l’autorité publique, voilà un homme constitué en dignité : Dieu veut qu’on le respecte. Bientôt voilà une puissance : Dieu veut qu’on lui obéisse. Le dépositaire de cette puissance en abuse ; c’est la verge dont Dieu punit ses enfants. On se ferait conscience de chasser l’usurpateur[[1604]](#footnote-1605). »

Dans quel théologien vraiment orthodoxe Rousseau a-t-il trouvé la consécration de la tyrannie ? Le catholicisme est la religion de la liberté. Dans cette belle antiquité, objet de l’admiration de Rousseau, les trois quarts du genre humain étaient esclaves : qui a brisé leurs fers ? Dans la personne des archontes, des éphores et des césars, le despotisme le plus dur pesait sur le monde : qui l’a détruit en intimant aux souverains ce dogme nouveau, que leur pouvoir n’est qu’un dépôt, dont ils rendront un compte sévère au juge commun des rois et des peuples ? Quand il le pouvait, le paganisme tuait les despotes, et il marchait de révolutions en révolutions : le catholicisme fait mieux, il les empêche de naître ; et quand sa voix était écoutée, il terminait les conflits sans effusion de sang. Aujourd’hui même, si quelque despote parvient à s’emparer du pouvoir, les principes de liberté déposés au fond des sociétés chrétiennes l’obligent à régner avec équité, ou son règne n’est qu’éphémère. Voilà pourquoi, dit Montesquieu, le despotisme n’a jamais pu s’établir à demeure chez les nations chrétiennes.

Mais Rousseau n’entend rien aux doctrines sociales du catholicisme. Infatué du système antique, il veut que les peuples opprimés se révoltent, et, juges et parties, qu’ils aient recours aux seuls moyens connus à Rome et dans la Grèce, l’insurrection et le tyrannicide. Élevé comme Rousseau à l’école de la Renaissance, le monde moderne, depuis plusieurs siècles, met en pratique les doctrines sociales du paganisme, et pour obtenir le redressement de ses griefs vrais ou prétendus, il emploie le poignard des assassins ou la canon des barricades. En est-il plus libre ?

Rousseau trouve un nouveau motif de bannir le catholicisme de la société, parce que, suivant lui, il nous rend, sous le rapport militaire, inférieurs aux Grecs et aux Romains. C’est en présence des brillantes annales militaires de l’Europe chrétienne, de la France surtout, que le philosophe de Genève ose jeter une pareille injure au front du christianisme ! Voici son langage : « Survient-il quelque guerre étrangère, les chrétiens marchent sans peine au combat, ils font leur devoir, mais sans passion pour la victoire : ils savent plutôt mourir que vaincre. Qu’on imagine quel parti un ennemi fier, impétueux, passionné, peut tirer de leur stoïcisme ! Supposez votre république chrétienne vis-à-vis de Sparte ou de Rome, les pieux chrétiens seront battus, écrasés, détruits, avant d’avoir eu le temps de se reconnaître. C’était un beau serment, à mon avis, que celui des soldats de Fabius ; ils ne jurèrent pas de mourir ou de vaincre, ils jurèrent de revenir vainqueurs, et tinrent leur serment. Jamais des chrétiens n’en eussent fait un pareil, ils auraient cru tenter Dieu.

 » Mais je me trompe en disant une république chrétienne : chacun de ces deux mots exclut l’autre. Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance : les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves. Sous les empereurs païens, les soldats chrétiens étaient braves. Tous les auteurs chrétiens l’assurent, et je le crois ; c’était une émulation d’honneur contre les troupes païennes. Dès que les empereurs furent chrétiens, cette émulation ne subsista plus ; et quand la croix eut chassé l’aigle, toute la valeur romaine disparut[[1605]](#footnote-1606). »

Peut-on dire plus clairement : Cessons d’être chrétiens ; faisons-nous Grecs ou Romains, afin d’être braves et libres comme eux ? Quelles études, quelle éducation, quels auteurs ont conduit Rousseau à une pareille aberration ?

## CHAPITRE XI.

Rousseau.

Mise en œuvre du système social calqué sur le modèle de l’antiquité. — Le peuple doit faire ses affaires par lui-même. — Point de représentants. — Cette théorie jugée impraticable par les révolutionnaires eux-mêmes. — Paroles de Vergniaud et de Robert. — Mépris de l’ordre social chrétien et de la monarchie. — Admission de tous les citoyens à tous les emplois civils. — Obligation pour tous d’être soldats comme dans les anciennes républiques. — Fin de sociétés régénérées sur le modèle de Sparte et de Rome. — Conclusion.

Exclure le christianisme de la société, par conséquent renverser l’ordre social qui lui doit l’existence, faire revivre les institutions politiques des républiques anciennes : voilà en trois mots le système gouvernemental de Rousseau et le principe régénérateur des nations modernes. Tous les rouages de cette merveilleuse machine sont élaborés et disposés dans leur ordre respectif, il ne reste qu’à les mettre en mouvement. L’antiquité classique, qui a donné à Rousseau l’idée de l’ouvrage, lui fournit aussi les moyens d’exécution.

Le peuple est souverain : mais comment exercera-t-il sa souveraineté ? L’œil fixé sur Sparte, sur Athènes et sur Rome, Rousseau répond : Par lui-même. « Les lois, dit-il, n’étant que des actes authentiques de la volonté générale, le souverain ne saurait agir que quand le peuple (le souverain) est assemblé. Le peuple assemblé ? dira-t-on ; quelle chimère ! C’est une chimère aujourd’hui ; mais ce rien était pas une il y a deux mille ans. Les hommes ont-ils changé de nature ?

 » Les bornes du possible dans les choses morales sont moins étroites que nous ne pensons : ce sont nos faiblesses, nos vices, nos préjugés, qui les rétrécissent. Les âmes basses ne croient point aux grands hommes : de vils esclaves sourient d’un rire moqueur à ce mot de liberté.

« Par ce qui s’est fait, considérons ce qui se peut faire. Je ne parlerai pas des anciennes républiques de la Grèce ; mais la république romaine était, ce me semble, un grand État, et la ville de Rome une grande ville. Cependant il se passait peu de semaines que le peuple romain ne fut assemblé, et même plusieurs fois. Non-seulement il exerçait les droits de la souveraineté, mais une partie de ceux du gouvernement, et tout ce peuple était, sur la place publique, presque aussi souvent magistrat que citoyen… De l’existant au possible, la conséquence me parait bonne[[1606]](#footnote-1607). »

Excellente ! s’empressa de répondre le peuple souverain, le peuple des collèges formé, comme Rousseau, à l’école des Grecs et des Romains. Sa première fantaisie fut de s’assembler en comices, en assemblées primaires, en assemblées électorales. L’expérience ne tarda pas à montrer que le système de Rousseau était impraticable, attendu qu’il était impossible d’appliquer à une nation de vingt-cinq millions d’hommes libres une organisation faite pour quelques petites républiques comme Athènes ou Sparte, et même pour Rome, où ce qu’on appelait le peuple était peu nombreux et possédait des esclaves chargés des soins et des intérêts domestiques, pendant que les citoyens remplissaient sur la place publique le rôle d’électeur ou de magistrat.

Les plus grands admirateurs de Rousseau et de l’antiquité firent bonne justice de cette utopie, admirable seulement au collège. « Pensez-vous, disait Vergniaud à la tribune de la Convention, que ces maximes appliquées seulement par leurs auteurs à des États circonscrits, comme les républiques de la Grèce, dans d’étroites limites, doivent l’être rigoureusement et sans modification à la République française ? Dans ce cas, soyez conséquents comme Lycurgue : comme lui, partagez les terres entre tous les citoyens… Que les hommes auxquels vous aurez accordé le titre de citoyen ne payent plus d’impôts. Que d’autres hommes auxquels vous refuserez ce titre soient tributaires, et fournissent à vos dépenses. Ayez des étrangers pour faire votre commerce, des ilotes pour cultiver vos terres, et faites dépendre votre subsistance de vos esclaves[[1607]](#footnote-1608). »

Voilà pour la France en général. De son côté, le conventionnel Robert, parlant au nom de Paris, dont il était député, s’exprimait en ces termes : « Les Romains avaient leurs esclaves ; les Lacédémoniens leurs ilotes. C’était une réelle aristocratie que la qualité de citoyen de Rome et de Sparte : aujourd’hui tout est changé, le grand livre de l’égalité est ouvert, il n’y a plus d’esclaves que les esclaves du vice et du crime. Si, comme à Rome, il n’y avait en France que quelques milliers de citoyens, je vous dirais : Ordonnez de fréquents rassemblements des corps aristocratiques, des citoyens exclusifs, et vous aurez tout fait.

 » Je ne sais ce que signifient les éternelles déclamations de quelques orateurs qui, dans un territoire de vingt-sept mille lieues carrées, dans un État peuplé de vingt-six millions d’hommes, appellent sans cesse cette immense multitude de citoyens à l’exercice presque journalier de leurs droits.

 » Ah ! sans doute, il était aisé dans les anciennes républiques de convoquer éternellement le peuple. Si nous étions citoyens romains, si nous avions des esclaves, si toutes les propriétés de la République appartenaient à une seule classe d’hommes ; s’il existait une autre classe qui fit tous les travaux domestiques, tous les travaux du commerce, tous les travaux de l’agriculture, et moi aussi je dirais qu’il faut consulter le peuple sur toutes les opérations des représentants ; je proposerais l’établissement de forums dans toutes les villes, bourgades, et jusque dans le plus petit hameau. Mais est-ce bien là notre position politique ? Et quand on propose ces trop fréquents rassemblements du peuple, n’est-ce pas comme si on proposait l’abandon du commerce et de l’agriculture, et par conséquent la ruine de l’État[[1608]](#footnote-1609) ? »

Rousseau, qui ne voit que Sparte, et qui trace son plan de société dans son cabinet, soutient intrépidement son système. Quant au principe et quant à l’exécution, il le veut dans toute sa perfection classique. Plus d’industrie, plus de commerce incompatibles avec les fonctions de citoyen. Par lui-même, et non par des mandataires, le peuple exercera sa puissance : le salut de la République est à ce prix. S’il est vraiment digne de la liberté, le citoyen n’hésitera pas à négliger ses intérêts personnels pour s’occuper de la chose publique.

« Sitôt, dit-il que le service public cesse d’être la principale affaire des citoyens, et qu’ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l’État est déjà près de sa ruine. Faut-il marcher au combat ? ils payent des troupes, et restent chez eux. Faut-il aller au conseil ? ils nomment des députés, et restent chez eux. À force de paresse et d’argent, ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie, et des représentants pour la vendre.

 » C’est le tracas du commerce et des arts, c’est l’avide intérêt du gain, c’est la mollesse et l’amour des commodités qui changent les services publics en argent. On cède une partie de son profit pour l’augmenter à son aise. Donnez de l’argent, et bientôt vous aurez des fers. Ce mot de finance est un mot d’esclave : il est inconnu dans la cité. Dans un État vraiment libre, les citoyens font tout avec leurs bras, et rien avec de l’argent. Loin de payer pour s’exempter de leurs devoirs, ils paieraient pour les remplir eux-mêmes.

 » L’idée des représentants est moderne ; elle nous vient du gouvernement féodal, de cet inique et absurde gouvernement dans lequel l’espèce humaine est dégradée et où le nom d’homme est un déshonneur[[1609]](#footnote-1610). »

Telle est la flatteuse définition que les disciples de la Renaissance ne manquent jamais de donner du système gouvernemental des peuples chrétiens au moyen âge. Avec quel superbe dédain ils le comparent à l’état social de l’antiquité ! Comme ils insistent pour arracher le monde au premier et le ramener au second ! « Dans les anciennes républiques, s’écrie Rousseau, jamais le peuple n’eut des représentants : on ne connaissait pas ce mot-là[[1610]](#footnote-1611). »

Non-seulement les citoyens étaient admissibles à tous les emplois qu’ils occupaient par eux-mêmes, tous avaient encore l’honneur et le devoir d’être soldats. Aussi l’élève de Plutarque, qui veut à tout prix régénérer l’Europe en la rendant grecque et romaine, ajoute : « Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l’être par métier. Tel fut le système militaire des Romains, tel doit être celui de tout État libre[[1611]](#footnote-1612). »

L’Europe aura la conscription.

De tout cela résultera infailliblement l’amour de la patrie : c’est lui qui, réveillant l’esprit républicain de Rome et d’Athènes, sauvera le monde dégradé par le christianisme et la monarchie. « Il est certain, dit gravement Rousseau, que les plus grands prodiges de vertus[[1612]](#footnote-1613) ont été produits par l’amour de la patrie.

C’est lui qui produisit tant d’actions immortelles dont l’éclat éblouit nos faibles yeux, et tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des fables, depuis que l’amour de la patrie est tourné en dérision.

 » Osons opposer Socrate même à Caton : l’un était plus philosophe, l’autre plus citoyen. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes : mais entre César et Pompée, Caton semble un demi-dieu parmi les mortels. Un digne élève de Socrate serait le plus vertueux de ses contemporains : un digne émule de Caton en serait le plus grand. La vertu du premier ferait son bonheur ; le second chercherait son bonheur dans celui de tous. Voulons-nous que les peuples soient vertueux, commençons par faire aimer la patrie[[1613]](#footnote-1614) ! »

Quelle sera la fin des sociétés modernes ainsi régénérées ? La même que celle des sociétés antiques : la prospérité matérielle. À quel signe reconnaîtra-t-on cette prospérité, que le christianisme n’a pas su procurer au monde ? Disciple fidèle de Platon et de Lycurgue, Rousseau répond : À la multiplication de l’espèce. Le gouvernement qui la favorise le plus est le meilleur, celui qui l’obtient est le plus heureux, À ce compte, la Chine est le pays le plus parfait et le plus heureux du globe ! « Quelle est, dit Rousseau, la fin de l’association politique ? C’est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu’ils se conservent et prospèrent ? C’est leur nombre et leur population. Le gouvernement sous lequel les citoyens peuplent et multiplient davantage est infailliblement le meilleur. Autrefois la Grèce florissait au sein des plus cruelles guerres, le sang y coulait à flots, et tout le pays était couvert d’hommes. Un peu d’agitation, dit Machiavel, donne du ressort aux âmes, et ce qui fait vraiment prospérer l’espèce, c’est moins la paix que la liberté[[1614]](#footnote-1615). »

La conclusion directe de ce passage est qu’il faut bannir le célibat. La conclusion indirecte et plus étendue est qu’il faut exclure le catholicisme, puisqu’il consacre le célibat, et constitue les sociétés sur des bases inconnues des anciens législateurs ; enfin, que le vrai moyen de régénération pour les peuples modernes est de redevenir républicains à l’instar des Romains et des Grecs.

Ainsi, considérée dans son ensemble, la doctrine politique de Rousseau se formule par les articles suivants :

Dieu n’est pour rien dans la fondation des sociétés, c’est un fait purement humain ; l’état de nature est l’état primitif de l’homme ; sentant le besoin de se réunir, les hommes, isolés dans les forêts, ont fait entre eux un contrat social ; ce contrat est la base de tous les droits et de tous les devoirs. Les sociétés sont arrivées à l’apogée de leur gloire dans l’antiquité classique à Sparte, Athènes et Rome ; le christianisme et la monarchie les ont fait dégénérer ; le retour du paganisme au quinzième siècle a commencé à les tirer de la barbarie dans laquelle la monarchie et le christianisme les avaient plongées ; pour achever de les guérir, il faut continuer ce mouvement salutaire et faire revivre en Europe l’antiquité classique, son esprit, ses usages, ses institutions sociales, seules capables de produire encore de grands hommes et de grandes vertus.

Comme on le voit, deux choses, et deux choses seulement, se trouvent au fond de ce système : l’ignorance et la haine du christianisme dans ses rapports avec la société, l’admiration fanatique des institutions sociales du paganisme. En prêchant le naturalisme le plus absolu, Émile répète sous une autre forme la même doctrine. Il en est ainsi des autres ouvrages de Rousseau.

Comme Voltaire, Rousseau peut donc se définir une âme vide de christianisme et ivre de paganisme.

À l’exemple de Cicéron, de Lycurgue, de Plutarque et des autres grands hommes de l’antiquité, ses maîtres et ses modèles, Rousseau vécut en libre penseur. De là ses raisonnements pour et contre le duel, l’apologie et la condamnation du suicide, la facilité à pallier l’adultère et les raisons propres à en faire sentir l’horreur, la négation et l’affirmation de l’existence de Dieu. Passant avec une égale facilité du protestantisme au catholicisme et du catholicisme au protestantisme, il attaque et défend tour à tour le christianisme, tout en voulant une religion pour le peuple. Quant à lui, son culte est le culte antique, le culte de l’orgueil et des sens. Sa vie est un scandale public, dont il se fait gloire dans ses Confessions, et sa mort celle d’un héros de Plutarque.

Elle arriva cinq semaines environ après celle de Voltaire, le 3 juillet 1778, à Ermenonville, dans la terre de M. le marquis de Girardin.

## CHAPITRE XII.

Montesquieu.

Précurseur de Rousseau. — Formé à la même école. — Attaque le christianisme. — Lettres persanes. — Temple de Gnide. — Exalte l’antiquité classique. — Grandeur et décadence des Romains. — Esprit des lois inspiré surtout par Tacite et Plutarque. — Mort de Montesquieu. — Analyse de l’Esprit des lois. — Dénigrement de la monarchie. — Éloge continuel du gouvernement républicain de Sparte, d’Athènes et de Rome.

« Ce que Montesquieu avait fait lire aux maîtres, Rousseau le fit lire aux valets. » Dans ce mot devenu célèbre, on trouve le lien d’affinité qui unit les deux publicistes du dernier siècle. Issus de la même famille, le même esprit les inspire. Mais Montesquieu, plus timide, ou, comme on dirait aujourd’hui, moins avancé que Rousseau, voile habituellement sa pensée, soit qu’il attaque le christianisme, soit qu’il exalte l’antiquité. Peut-être même n’a-t-il pas vu les conséquences éloignées, ni les dernières applications de ses principes. Quoi qu’il en soit, ce qu’il dit à demi-mot, Rousseau l’exprime franchement. L’un et l’autre, fils de la Renaissance, jugent la société d’après les enseignements de leur mère. Pour Montesquieu comme pour Rousseau, le type des institutions sociales est dans l’antiquité classique, et le meilleur gouvernement est le gouvernement républicain de Sparte, d’Athènes et de Rome.

Comment Charles de Secondât, baron de la Brède et de Montesquieu, né d’une famille noble, nourri d’un lait chrétien, élevé dans une monarchie, où il occupe une position éminente, se trouve-t-il, malgré tant de raisons de ne l’être pas, admirateur constant des républiques de l’antiquité païenne ? Tout effet a une cause. Or, chez Montesquieu, la cause de l’anomalie que nous signalons n’est pas survenue avec les années, elle date de la jeunesse. Né au château de la Brède en 1689, Montesquieu débute dans le monde littéraire par ses Lettres persanes, publiées en 1721.

Cet ouvrage, inspiré par l’esprit de la Renaissance, est une attaque continuelle, quoique plus ou moins déguisée, contre le christianisme. Le héros du roman, Usbek, est un libre penseur au double point de vue de la morale et de la foi. Malgré les réclamations du cardinal de Fleury, les Lettres persanes ouvrirent à Montesquieu les portes de l’Académie. Le caractère antichrétien de cette production fait le sujet particulier des éloges de d’Alembert. Nous allons citer les paroles de cet académicien, qui s’y entendait, en ajoutant que, pour être dans le vrai, il faut leur donner deux fois plus de force qu’elles n’en ont à la lecture.

« Montesquieu, dit son panégyriste, s’exprime quelquefois assez librement non sur le fond du christianisme, mais sur des matières que trop de personnes affectent de confondre avec le christianisme même ; sur l’esprit de persécution dont tant de chrétiens ont été animés ; sur les usurpations temporelles de la puissance ecclésiastique ; sur la multiplication excessive des monastères, qui enlève des sujets à l’État, sans donner à Dieu des adorateurs ; sur quelques opinions qu’on est tenté d’ériger en dogmes ; sur nos disputes de religion, toujours violentes et souvent funestes[[1615]](#footnote-1616). »

Ce qu’il y a au fond de ces phrases, habilement indécises, c’est que Montesquieu, comme tous les fils de la Renaissance, adore le libre penser en matière de religion, admire le despotisme césarien, et demande la paix avec l’erreur.

La première idole du paganisme était l’orgueil, la seconde était la chair. De l’autel de l’une, Montesquieu passe à l’autel de l’autre. Le Temple de Gnide est un licencieux dithyrambe en l’honneur de la volupté.

Dans l’Histoire de la grandeur et de la décadence des Romains, Montesquieu attire les regards vers la belle antiquité. L’empire romain est présenté aux nations chrétiennes et monarchiques, comme le chef-d’œuvre de l’homme et le modèle de la perfection. « M. de Montesquieu, continue d’Alembert, trouve les causes de la grandeur des Romains dans l’amour de la liberté, du travail et de la patrie qu’on leur inspirait dès l’enfance ; dans ces dissensions intestines qui donnaient du ressort aux esprits, et qui cessaient tout à coup à la vue de l’ennemi ;… dans l’honneur du triomphe, sujet d’émulation pour les généraux ; dans la protection qu’ils accordaient aux peuples révoltés contre leurs rois ; dans l’excellente politique de laisser aux vaincus leurs dieux et leurs coutumes[[1616]](#footnote-1617). »

À ne pas s’y méprendre, cela dit aux nations modernes : « Voulez-vous prospérer et grandir ? jetez les yeux sur ce magnifique empire romain ; aimez la liberté, le travail et la patrie comme les Romains les aimèrent ; ayez des dissensions intestines qui donnent du ressort à vos esprits, surtout encouragez la révolte des peuples contre les rois. » Or, les nations de l’Europe pouvaient répondre à Montesquieu, avec le recteur Dumouchel, en 1790 : « Nous n’avons ni liberté ni patrie, comment pouvons-nous les aimer ? Nous n’avons ni tribune ni forum pour nous exercer à ces dissensions intestines qui fortifient les âmes. Protéger les peuples contre les rois, ce serait nous contredire ; nous sommes sujets d’une monarchie, et non pas républicains. »

La conclusion se devine, et si Montesquieu avait vécu, il l’aurait vue réduite en pratique par la Révolution. Il aurait vu la France enivrée de l’amour de la liberté et de la patrie, riche en dissensions intestines, donnant le signal de l’insurrection universelle des peuples contre les rois, et, pour se régénérer, voulant à tout prix ressusciter la république romaine.

C’est surtout dans l’Esprit des lois, son principal ouvrage, que Montesquieu se montre fils de la Renaissance et de son éducation de collège. Ici, les expressions deviennent plus claires, les rapprochements plus nombreux, les préférences plus marquées, les tendances plus manifestes et mieux caractérisées. « Ce qui serait obscur pour les lecteurs vulgaires, dit son panégyriste, ne l’est pas pour ceux que l’auteur a eus en vue. M. de Montesquieu ayant à présenter quelquefois des vérités importantes, dont l’énoncé absolu et direct aurait pu blesser sans fruit, a eu la prudence de les envelopper, et, par cet innocent artifice, les a voilées à ceux à qui elles seraient nuisibles, sans qu’elles fussent perdues pour les sages[[1617]](#footnote-1618). »

Comme tous ses devanciers depuis la Renaissance, c’est dans l’antiquité païenne que Montesquieu va puiser ses théories politiques et sociales. Pour lui l’Évangile, comme élément politique, est non avenu, la mission sociale de l’Église n’existe pas. « Parmi les ouvrages, ajoute d’Alembert, qui lui ont fourni des secours et quelquefois des vues pour le sien, on voit qu’il a surtout profité des deux historiens qui ont pensé le plus : Tacite et Plutarque[[1618]](#footnote-1619). »

D’Alembert continue par l’éloge du Temple de Guide, et termine en racontant ainsi la mort de son héros : « Après avoir satisfait avec décence à tous ses devoirs, plein de confiance en l’Être éternel auquel il allait se rejoindre, il mourut avec la tranquillité d’un homme de bien, qui n’avait jamais consacré ses talents qu’à l’avantage de la vertu et de l’humanité*[[1619]](#footnote-1620)*. »

Attaquez tant que vous voudrez le christianisme dans ses dogmes et dans sa morale, sapez l’ordre religieux et social qu’il a établi, pourvu que vous ayez exalté l’antiquité classique, prêché l’amour de la liberté et de la patrie, vous serez, aux yeux de tous les fils de la Renaissance, un homme de bien, et vous pourrez mourir tranquille avec l’espérance d’aller, suivant la pensée de Virgile, vous rejoindre à l’Être éternel !

Ne parlons ni des Lettres persanes ni du Temple de Guide ; occupons-nous seulement de l’Esprit des lois, et voyons jusqu’à quel point cet ouvrage est profitable à la vertu et à l’humanité.

On cherche vainement dans cet ouvrage les grandes idées catholiques sur l’origine et la mission du pouvoir. Dieu n’intervient en aucune sorte dans la formation des sociétés. C’est l’homme qui les fait, comme il bâtit une maison ; avec une autorité souveraine il crée, il dispose, il règle tout suivant son intérêt, ses besoins ou ses plaisirs.

Dieu et le christianisme écartés, il ne reste pour expliquer l’origine des sociétés que la fable païenne de l’état de nature et du contrat social. Comme tous les politiques de la Renaissance, Montesquieu la prend pour point de départ. Il prétend que, dans cet heureux état, les hommes, dispersés dans les bois et ne sentant que leur faiblesse, ne cherchaient point à s’attaquer les uns les autres, en sorte que la paix est la première loi naturelle. C’est l’âge d’or de Virgile et d’Ovide. Montesquieu oublie la chute originelle. Hobbes, de son côté, a vu l’homme naturellement méchant, passionné, despote, par conséquent ennemi de son semblable, et pour lui la guerre est la première loi naturelle.

Cette doctrine déplaît à Montesquieu. Il s’écrie : « Le désir que Hobbes donne d’abord aux hommes de se subjuguer les uns les autres n’est pas raisonnable. Il demande pourquoi, si les hommes ne sont pas naturellement en état de guerre, ils sont toujours armés, pourquoi ils ont des clefs pour fermer leurs maisons. Mais on ne sent pas qu’on attribue aux hommes, avant l’établissement des sociétés, ce qui ne peut que leur arriver après cet établissement, qui leur fait trouver des motifs pour s’attaquer et pour se défendre[[1620]](#footnote-1621). »

Ailleurs il ajoute : « Dans l’état de nature les hommes naissent bien dans l’égalité, mais ils n’y sauraient rester. La société la leur fait perdre, et ils ne redeviennent égaux que par les lois[[1621]](#footnote-1622). »

Cette théorie de l’état de nature et du contrat social, qui en est la conséquence, ne se trouve ni dans la Genèse, ni dans les Pères, ni dans la tradition catholique : elle est fausse chrétiennement, historiquement, philosophiquement, mais elle est vraie mythologiquement. Cela suffît à Montesquieu et à tous ceux qui, à son exemple, furent habitués dès l’enfance à ne rien voir au delà de l’horizon de l’antiquité classique.

Après avoir révélé les bases des sociétés humaines, Montesquieu passe aux formes qu’elles ont adoptées. Il compare entre eux les différents gouvernements. Comme on peut s’y attendre, sa préférence est pour le gouvernement républicain. « La vertu, dit-il, est le grand mobile des républiques, tandis que l’honneur seulement et la crainte sont les principaux ressorts des gouvernements monarchiques et despotiques[[1622]](#footnote-1623). »

On comprend combien un pareil privilège est capable de flatter la fibre démocratique. Ce qu’ajoute Montesquieu est de nature à la flatter plus agréablement encore : « Le peuple, dit-il, est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité[[1623]](#footnote-1624). Il n’a à se déterminer que sur des choses qu’il ne peut ignorer et des faits qui tombent sous les sens. Il sait très-bien qu’un homme a été souvent à la guerre, qu’il a eu tels et tels succès : il est donc très-capable d’élire un général. Il sait qu’un juge est assidu, que beaucoup de gens se retirent de son tribunal contents de lui ; qu’on ne l’accuse pas de corruption : en voilà assez pour qu’il élise un préteur. Il a été frappé de la magnificence on des richesses d’un citoyen : cela suffit pour qu’il puisse choisir un édile[[1624]](#footnote-1625). »

Suivant les bonnes traditions de la Renaissance, Montesquieu confirme son argumentation par l’inévitable exemple des Grecs et des Romains. « Si l’on pouvait, dit-il, douter de la capacité naturelle qu’a le peuple pour discerner le mérite, il n’y aurait qu’à jeter les yeux sur cette suite continuelle de choix étonnants que firent les Athéniens et les Romains[[1625]](#footnote-1626). » Comme Rousseau, comme Mably, comme tous les théoriciens de la même école, Montesquieu oublie constamment que Rome, Athènes, Sparte comptaient à peine quelques milliers d’électeurs ; et ce qui pouvait convenir à une cité, ils veulent l’appliquer à des États qui comptent des millions d’hommes libres ! L’expérience seule pouvait faire justice de ces dangereuses utopies.

Elle n’était pas faite au dix-huitième siècle. Dès lors, comment le désir de vivre en république ne serait-il pas venu à ceux qui entendaient les régulateurs de l’opinion dire avec -Montesquieu : « Dans les républiques, où les richesses sont également partagées, il ne peut y avoir de luxe. Cette égalité faisait l’excellence d’une république ; il suit que moins il y a de luxe dans une république, plus elle est parfaite. Il n’y en avait point chez les premiers Romains ; il n’y en avait point chez les Lacédémoniens. Les lois du nouveau partage des champs, demandées avec tant d’instance dans quelques républiques, étaient salutaires par leur nature, elles ne sont dangereuses que comme action subite[[1626]](#footnote-1627). »

Cet appel au remaniement de la propriété n’a pas été perdu. Montesquieu le rend plus clair encore en ajoutant : « Les richesses particulières n’ont augmenté que parce qu’elles ont ôté à une partie des citoyens le nécessaire physique ; il faut donc qu’il leur soit rendu. Pour que l’État monarchique se soutienne, le luxe doit aller en croissant, du laboureur à l’artisan, aux négociants, aux nobles, aux magistrats, aux grands seigneurs, aux traitants principaux, aux princes : sans quoi tout serait perdu[[1627]](#footnote-1628). »

Les raisonnements républicains de Montesquieu font plus que de rendre odieux le gouvernement monarchique, ils le mettent dans une impasse. D’un côté, la monarchie ne peut subsister sans encourager le luxe ; d’un autre côté, le luxe, de l’avis même de Montesquieu, crée mille besoins factices, excite toutes les passions, et conduit infailliblement l’État à sa ruine par la corruption des mœurs. La première conclusion qui sort de là est évidemment celle-ci : l’État républicain, où le luxe n’est pas nécessaire, est préférable à l’État monarchique. La seconde, énergiquement déduite par la Révolution, est l’abolition de la royauté, l’établissement de la République avec la maxime Spartiate : À des républicains, il ne faut que du pain, de la poudre et du fer[[1628]](#footnote-1629).

## CHAPITRE XIII.

Montesquieu.

Admiration pour l’antiquité. — Droit d’insurrection. — Régicide. — Pureté des mœurs. — Belle coutume matrimoniale. — Bonne police des Romains sur l’exposition des enfants. — Éloge des institutions grecques. — Mépris des arts et du commerce. — Éloge des Romains. — Paroles de Xénophon, de Plutarque, de Diodore de Sicile. — Affaiblissement de la raison chrétienne chez Montesquieu. — Ignorance, erreurs, préjugés. — La punition du sacrilège. — La puissance et les biens du clergé. — Fatalisme. — Le protestantisme et le suicide. — Conclusions.

Ou Montesquieu n’a pas refait son éducation de collège, ce qu’on ne saurait admettre ; ou il n’a pu se soustraire en la refaisant à ses premières impressions, ce qui est plus vraisemblable. Tel est, en effet, son admiration pour l’antiquité classique, qu’il n’y trouve presque rien à blâmer, et qu’il justifie même une foule de maximes et d’usages dont tout bomme impartial découvre au premier coup d’œil les vices et les dangers. C’est ainsi qu’en parlant des Crétois il dit : « Les Crétois, pour tenir les premiers magistrats dans la dépendance des lois, employaient un moyen bien singulier : c’était celui de l’insurrection… L’amour de la patrie corrige tout[[1629]](#footnote-1630). »

Quelques années après la mort de Montesquieu, la Révolution, recueillant par amour de la patrie l’innocent principe de la Crète, disait dans son langage : « L’insurrection est un moyen avoué du Créateur, qui a donné la force à l’homme comme la griffe à l’animal, pour repousser son ennemi. Je t’ai donné des bras, ramasse des cailloux. L’insurrection d’un peuple est le coup de queue de la baleine submergeant l’esquif du harponneur. C’est le premier, le plus beau, le plus incontestable droit des peuples outragés[[1630]](#footnote-1631). »

Montesquieu va plus loin, et justifie le régicide. « Il y avait, dit-il, un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grèce et d’Italie, qui faisait regarder comme un homme vertueux l’assassin de celui qui avait usurpé la souveraine puissance. À Rome surtout depuis l’expulsion des rois, la loi était précise, les exemples reçus ; la République armait le bras de chaque citoyen, le faisait magistrat pour le moment et l’avait pour sa défense. Brutus ose bien dire à ses amis que, quand son père reviendrait sur la terre, il le tuerait tout de même. C’était un amour dominant pour la patrie, qui, sortant des règles ordinaires des crimes et des vertus, n’écoutait que lui seul, et ne voyait ni citoyen, ni ami, ni bienfaiteur, ni père : la vertu semblait s’oublier pour se surpasser elle-même ; et l’action qu’on ne pouvait d’abord approuver, parce qu’elle était atroce, elle la faisait admirer comme divine[[1631]](#footnote-1632). »

Ce n’est pas seulement dans l’ordre politique que le gouvernement républicain de la Grèce et de Rome enchante Montesquieu, c’est encore sous le rapport des mœurs, des vertus et des institutions civiles. « Les femmes, dit-il, ont peu de retenue dans les monarchies… Chacun se sert de leurs agréments et de leurs passions pour avancer sa fortune… Dans les républiques les femmes sont libres par les lois, et captives par les mœurs : le luxe en est banni, et avec lui la corruption et les vices.

 » Dans les villes grecques, la pureté des mœurs est une partie de la vertu ; dans les villes grecques, où un vice aveugle régnait d’une manière effrénée, où l’amour n’avait qu’une forme qu’on n’ose dire, la vertu, la simplicité, la chasteté des femmes y étaient telles, qu’on n’a guère jamais vu de peuple qui ait eu, à cet égard, une meilleure police[[1632]](#footnote-1633). »

Quoi qu’il en soit, comment douter de la pureté des mœurs dans un État républicain où se trouvent des institutions et des coutumes auxquelles Montesquieu voue son admiration ? « Les Samnites, dit-il, avaient une coutume qui, dans une petite république, devait produire d’admirables effets. On assemblait tous les jeunes gens, et on les jugeait. Celui qui était déclaré le meilleur de tous prenait pour sa femme la fille qu’il voulait. Celui qui avait les suffrages après lui choisissait encore ; et ainsi de suite…

 » Les Samnites descendaient des Lacédémoniens ; et Platon, dont les institutions ne sont que la perfection des lois de Lycurgue, donna à peu près une pareille loi[[1633]](#footnote-1634). »

Dans cette belle coutume, que devient le consentement du père et la liberté de la femme ? Qu’elle ait ou non de l’antipathie, ou du dégoût, ou d’autres motifs, il faut que la jeune fille accepte pour époux celui qui lui est imposé ! Quelle haute moralité dans cette belle coutume ! Quels admirables effets devaient produire des unions contractées sous de pareils auspices !

Des institutions matrimoniales, qu’il trouve admirables, Montesquieu passe aux devoirs de la paternité, dont la police lui paraît assez bonne. « Les premiers Romains, dit-il, eurent une assez bonne police sur l’exposition des enfants. Romulus, dit Denys d’Halicarnasse, imposa à tous les citoyens la nécessité d’élever tous les enfants mâles et les aînées des filles. Si les enfants étaient difformes et monstrueux, il permettait de les exposer, après les avoir montrés à cinq des plus proches voisins[[1634]](#footnote-1635). »

Le droit légal d’exposer, c’est-à-dire de livrer à la mort tous les enfants difformes et toutes les filles, excepté les aînées, voilà ce que Montesquieu ose appeler une assez bonne police ! Comment expliquer dans une âme honnête une pareille aberration, sinon par le fanatisme aveugle que l’éducation avait inspiré à Montesquieu pour les Romains, « ce peuple, dit-il, qui sut le mieux accorder ses lois avec ses projets[[1635]](#footnote-1636) » ? Et ailleurs : « Je me trouve fort dans mes maximes lorsque j’ai pour moi les romains[[1636]](#footnote-1637). » À la vue de cette belle intelligence si tristement dévoyée, on n’en continuera pas moins de soutenir qu’il n’y a nul inconvénient à nourrir la jeunesse dans l’admiration de l’antiquité classique !

De l’Italie Montesquieu repasse dans la Grèce, et nous explique le secret de la gloire et de la prospérité incomparables des républiques d’Athènes et de Sparte. Amené à parler de l’éducation et des institutions sociales, il dit : « Les anciens Grecs, pénétrés de la nécessité que les peuples qui vivaient dans un gouvernement populaire fussent élevés à la vertu[[1637]](#footnote-1638), firent pour l’inspirer des institutions singulières. Quand vous voyez, dans la vie de Lycurgue, les lois qu’il donna aux Lacédémoniens, vous croyez lire l’histoire des Sévarambes. Les lois de Crète étaient l’origine de celles de Lacédémone, et celles de Platon en étaient la correction.

 » Je prie qu’on fasse un peu d’attention à l’étendue de génie qu’il fallut à ces législateurs pour voir qu’en choquant tous les usages reçus, en confondant toutes les vertus, ils montraient à l’univers toute leur sagesse. Lycurgue mêlant le larcin avec l’esprit de justice, le plus dur esclavage avec l’extrême liberté, les sentiments les plus atroces avec la plus grande modération, donna de la stabilité à sa ville.

 » Il semble lui ôter toutes les ressources, les arts, le commerce, l’argent, les merveilles. On y a de l’ambition sans espérance d’être mieux ; on y a les sentiments naturels, et on n’y est ni enfant, ni mari, ni père : la pudeur même est ôtée à la chasteté. C’est par ces chemins que Sparte est menée à la grandeur et à la gloire… La Crète et la Laconie furent gouvernées par ces lois… Les Samnites eurent les mêmes institutions[[1638]](#footnote-1639). »

À notre tour nous prions qu’on fasse un peu attention que ce panégyrique étrange émane de Montesquieu ; qu’il l’adresse, avec l’autorité de son nom, à des hommes faits, à des hommes que leur position sociale rendra plus tard les régulateurs de l’opinion ; qui seront magistrats, jurisconsultes, législateurs, et feront la société à leur image. La France aura-t-elle lieu de s’étonner, lorsque, moins de quarante après la mort de Montesquieu, elle verra surgir toute une génération de lettrés et de juristes qui voudront à tout prix lui appliquer les admirables institutions des Crétois, des Samnites, des Athéniens et des Spartiates ?

Montesquieu, qui sans doute ne prévoyait pas les conséquences de ses doctrines, continue d’exalter les gouvernements républicains de l’antiquité classique, au détriment des monarchies modernes. « Il faut, ajoute-t-il, se mettre dans l’esprit que dans les villes grecques, surtout celles qui avaient pour principal objet la guerre, tous les travaux et professions qui pouvaient conduire à gagner de l’argent étaient regardés comme indignes d’un homme libre. La plupart des arts, dit Xénophon, corrompent le corps de ceux qui les exercent ; ils obligent de s’asseoir à l’ombre ou près du feu ; on n’a de temps ni pour les amis ni pour la république. Ce ne fut que dans la corruption de quelques démocraties que les artisans parvinrent à être citoyens. Aristote soutient qu’une bonne république ne leur donne jamais le droit de cité.

« L’agriculture était encore une profession servile, et ordinairement c’était quelque peuple voisin qui l’exerçait : les Ilotes, chez les Lacédémoniens ; les Périéciens, chez les Crétois ; les Pénestes, chez les Thessaliens ; d’autres peuples esclaves, dans d’autres républiques. Enfin tout bas commerce était infâme chez les Grecs. Il aurait fallu qu’un citoyen eût rendu des services à un esclave, à un locataire, à un étranger : cette idée changeait l’idée de la liberté grecque. Aussi Platon veut-il dans ses lois qu’on punisse un citoyen qui ferait le commerce[[1639]](#footnote-1640). »

Toutes ces idées sont-elles bien en harmonie avec notre état social ? Aujourd’hui le désir que chacun éprouve de sortir de sa condition, le déclassement qui en est la suite, sont devenus un embarras sérieux et même une menace pour les gouvernements. Peut-on affirmer que cette fâcheuse tendance ne provient en aucune façon du mépris pour l’agriculture, le commerce, les arts mécaniques, dont les fils de laboureurs, de négociants et d’artisans, qui font leurs classes, trouvent si souvent l’expression dans leurs auteurs, et notamment dans le plus admiré de tous, Cicéron ?

Enfin Montesquieu termine son long panégyrique de l’antiquité par ces paroles, qui révèlent son âme tout entière : « On ne peut jamais quitter les Romains. C’est ainsi qu’encore aujourd’hui, dans leur capitale, on laisse les nouveaux palais pour aller chercher les ruines[[1640]](#footnote-1641) ! « Montesquieu aurait pu ajouter : Même les églises et les monuments chrétiens.

Afin de compléter cet éloge en montrant tout ce qu’il y a de vérité dans le portrait que l’éducation de collège nous fait de ces admirables Grecs et de ces admirables Romains, citons, puisque l’occasion s’en présente, quelques témoignages d’auteurs non suspects :

« Lysandre, dit Xénophon[[1641]](#footnote-1642), ayant battu les Athéniens, on jugea les prisonniers. On accusa les Athéniens d’avoir précipité dans la mer tous les captifs de deux galères et résolu en pleine assemblée de faire couper le poing aux prisonniers qu’ils feraient. Ils furent tous égorgés. » — « Une fois, dit Plutarque[[1642]](#footnote-1643), les Argiens firent mourir quinze cents de leurs concitoyens. » Faisons-nous Grecs !

« Les Romains, dit Diodore de Sicile, achetaient des troupes d’esclaves pour labourer leurs terres et avoir soin de leurs troupeaux. Ils leur refusaient la nourriture. Ces malheureux étaient obligés d’aller voler sur les grands chemins, armés de lances et de massues, couverts de peaux de bêtes, et de grands chiens autour d’eux. Ce fut une des causes de la guerre des esclaves[[1643]](#footnote-1644). » Faisons-nous Romains !

À côté de l’admiration pour l’antiquité païenne dont son âme est remplie, Montesquieu, comme tous les fils de la Renaissance, laisse voir l’affaiblissement du sens chrétien. Ce mal négatif de l’éducation de collège se révèle, dans l’auteur de l’Esprit des lois, par des erreurs, des ignorances, des préjugés inconnus des écrivains du moyen âge. C’est ainsi qu’il ignore complètement la mission sociale de l’Église ; qu’il nie sa puissance coactive et l’obligation imposée aux princes chrétiens de faire respecter ses lois. « La peine du crime, dit-il, doit être tirée de la nature même du crime. Pour que la peine des sacrilèges simples[[1644]](#footnote-1645) soit tirée de la nature de la chose, elle doit consister dans la privation de tous les avantages que donne la religion : l’expulsion hors des temples, etc., peines purement ecclésiastiques.

 » Que si le magistrat, confondant les choses, recherche aussi le sacrilège simple, il détruit la liberté des citoyens. Le mal est venu de cette idée, qu’il faut venger la Divinité ; mais il faut honorer la Divinité, et ne la venger jamais[[1645]](#footnote-1646). » Voilà un puissant raisonnement ! Et que fait le magistral qui envoie au bagne ou à l’échafaud le voleur et l’assassin, sinon venger la Divinité qui défend le vol et l’assassinat ? Le crime n’est tel que parce que Dieu, et non l’homme, le déclare.

Ailleurs, il demande le divorce de la société et de l’Église, et attribue à la barbarie des peuples la puissance du clergé[[1646]](#footnote-1647).

Encore si le clergé faisait un bon usage des biens qu’on lui donne ! mais il s’en sert pour vivre lui-même et pour faire vivre le peuple dans l’oisiveté[[1647]](#footnote-1648). Au moyen-âge, le clergé avait couvert l’Europe de monuments de tout genre, encouragé toutes les sciences, favorisé tous les progrès légitimes, soulagé magnifiquement toutes les misères. Tout cela n’est rien : pour Montesquieu, le moyen âge n’existe pas.

Comme il n’a vu ni couvents ni hôpitaux dans toute la belle antiquité, il ne peut comprendre leur place dans son plan d’organisation sociale. « Henri VIII, dit-il, voulant réformer l’église d’Angleterre, détruisit les moines, nation paresseuse et qui entretenait la paresse des autres. Il ôta encore les hôpitaux, où le bas peuple trouvait sa subsistance, comme les gentilshommes trouvaient la leur dans les monastères. Depuis ce changement, l’esprit de commerce et d’industrie s’établit en Angleterre[[1648]](#footnote-1649). À Rome, les hôpitaux font que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent, excepté ceux qui ont de l’industrie, excepté ceux qui cultivent les arts, excepté ceux qui ont des terres, excepté ceux qui font le commerce[[1649]](#footnote-1650). » Ce jugement de Montesquieu justifie d’avance toutes les spoliations de l’Église accomplies en Europe depuis soixante ans. Mais qu’on y prenne garde, s’il est permis de dépouiller les prêtres oisifs, le peuple pourra bien ne pas toujours comprendre qu’il soit défendu de dépouiller les bourgeois fainéants.

L’affaiblissement de la raison chrétienne se manifeste dans Montesquieu d’une manière plus grave encore. Quelques-unes de ses opinions touchent au fatalisme païen. Nous voulons parler entre autres de sa fameuse théorie des climats, dont l’influence semble ôter à l’homme la liberté, au point d’excuser les actes les plus condamnables. Le midi de l’Europe est resté catholique, le nord est devenu protestant : savez-vous pourquoi ?

« Quand la religion chrétienne, répond Montesquieu, souffrait, il y a deux siècles, ce malheureux partage qui la divisa en catholique et en protestante, les peuples du Nord embrassèrent la protestante, et ceux du Midi gardèrent la catholique. C’est que les peuples du Nord ont et auront toujours un esprit d’indépendance et de liberté que n’ont pas les peuples du Midi ; et qu’une religion qui n’a point de chef visible convient mieux à l’indépendance du climat que celle qui en a un[[1650]](#footnote-1651). » C’est le climat qui fait qu’on est protestant ou catholique : la religion dépend du degré de latitude.

Le suicide est déterminé par la même cause. « Il est clair, continue Montesquieu, que les lois civiles de quelques pays ont eu des raisons pour flétrir l’homicide de soi-même ; mais en Angleterre on ne peut pas plus le punir qu’on ne punit les effets de la démence[[1651]](#footnote-1652). » D’après cette théorie, pourquoi un autre moraliste ne dirait-il pas : « Il est clair que les lois civiles de quelques pays ont eu des raisons pour flétrir le vol, l’adultère, l’empoisonnement ; mais en Russie, en Espagne, en France, en Afrique, on ne peut pas plus le punir qu’on ne punit les effets de la démence ? »

De l’étude des ouvrages de Montesquieu, il résulte que l’admiration pour l’antiquité et le mépris des siècles chrétiens, du moins au point de vue social, sont les deux sentiments qui dominent son âme ; que l’auteur de l’Esprit des lois, né dans une monarchie, est républicain de désir et de conviction ; que, soit à raison des traditions de caste et de famille, soit à cause du milieu dans lequel il a vécu, Montesquieu est moins avancé dans ses opinions que Voltaire et Rousseau, ses contemporains ; qu’on trouve dans ses écrits la plupart des aspirations, des insinuations et des principes que nous verrons réalisés dans les faits par la Révolution française. Si donc la Renaissance, propagée par l’enseignement, ne fut pas autre chose dans son esprit que le mépris des siècles chrétiens et l’exaltation de l’antiquité païenne, n’est-on pas obligé de conclure que Montesquieu, comme les autres philosophes du dix-huitième siècle, est bis de la Renaissance et de son éducation de collège ?

## CHAPITRE XIV.

Mably.

Mably un des principaux auteurs de la Révolution. — Sa naissance. — Son éducation chez les jésuites. — Il entre au séminaire de Saint-Sulpice, est fait sous-diacre. — Il quitte le séminaire et la théologie pour se livrer à l’étude des auteurs païens. — Il y passe soixante ans. — Son culte pour l’antiquité. — Sa mort. — Son éloge par l’abbé Brizard. — Mably âme vide de christianisme, ivre de paganisme. — Analyse de Phocion. — Vœu en faveur de la Révolution.

« On a député des hommes aux états généraux : et nous, hommes de lettres, nous y avons député des ouvrages ; et ces ouvrages sont cause qu’il y a eu une assemblée nationale, et que depuis elle a prospéré[[1652]](#footnote-1653) »

Rien de plus vrai que cet hommage de piété filiale rendu par la Révolution à la littérature. Dans leurs ouvrages, tous les lettrés, philosophes, juristes, encyclopédistes du dix-huitième siècle, furent présents aux états généraux. Ils les présidèrent, ainsi que les autres assemblées révolutionnaires. Parmi ces députés, l’histoire veut qu’après Voltaire, Rousseau, Montesquieu, on donne une place honorable à l’abbé de Mably. « Parmi ceux auxquels notre Révolution doit son principe, Mably est le seul qui soit digne de marcher après Rousseau : s’il vivait, il serait citoyen[[1653]](#footnote-1654). »

Gabriel Bonnot de Mably, d’une famille noble du Dauphiné, naquit à Grenoble en 1709. Bien jeune encore, il fut envoyé au collège de Lyon, tenu par les jésuites. Il en sortit passionné pour les Grecs et les Romains. Ses éludes achevées, il vint à Paris, sur l’invitation du cardinal de Tencin, son parent, qui l’engagea à embrasser la carrière ecclésiastique. Mably entre au séminaire du Saint-Esprit, commence son cours de théologie, et reçoit le sous-diaconat.

L’ordination ne lui fait perdre ni ses goûts ni ses souvenirs de collège. Emporté par son amour de l’antiquité, il quitte le séminaire, et abandonne ses livres de théologie pour les Vies de Plutarque. Il les lit avec avidité, ainsi que les auteurs anciens, Thucydide, Platon, Cicéron, qu’il savait presque par cœur ; et puise dans cette lecture cet esprit d’indépendance, cet enthousiasme pour les républiques de la Grèce et de l’Italie qui se révèlent dans ses écrits et qu’il professe toute sa vie[[1654]](#footnote-1655).

C’est ainsi que nous avons vu Voltaire, entraîné vers les belles-lettres, pour lesquelles il s’était passionné au collège, résister à son père et refuser de se livrer à l’étude du droit.

« Dans la culture des lettres, Mably cherchait moins ce qu’elles offrent d’agréable et de séduisant que ce qu’elles ont de solide et d’utile. Il y cherchait, non pas seulement des modèles de style et de langage, mais des leçons et des exemples de morale et de vertu. En se pénétrant des beautés morales des anciens et des grands modèles, il passait des mots aux choses, et, suivant l’expression de Montaigne, de l’écorce à la moelle, et se nourrissait de vérités plus substantielles et de ces Sentiments sublimes qui échauffent leurs écrits[[1655]](#footnote-1656). » Comme nous le verrons, c’est littéralement ce que fit Luther.

« Son caractère le portait à l’austérité ; les austères vertus de Lacédémone le charmèrent… Il se fit un esprit, un caractère, des vertus qui appartenaient à des siècles reculés ; et les légers Parisiens virent avec étonnement paraître au milieu d’eux un jeune Spartiate, un peu adouci par le commerce de Platon[[1656]](#footnote-1657). »

Le jeune sous-diacre lacédémonien affecte un genre de vie conforme à ses principes. Retiré dans un modeste appartement, il vit seul au milieu des anciens. S’il vient chez sa parente madame de Tencin, s’il parle, s’il écrit, c’est pour soutenir, en vrai disciple de Lycurgue et de Platon[[1657]](#footnote-1658), que les richesses, inutiles aux États, sont un poison pour les citoyens ; que les arts, enfants du luxe, ne sont pas moins pernicieux que leur père ; et d’autres maximes de la belle antiquité. De tous les hommes qui ont vécu depuis Adam jusqu’à lui, celui qu’il vénère le plus, c’est Caton. Le gouvernement qu’il admire pleinement et exclusivement, c’est celui de Lacédémone. De là vient qu’une femme d’un esprit distingué, le louant de ce qu’il montre du caractère : « Du caractère, madame, répond Mably, on n’en peut avoir dans certains pays : mais si j’étais né à Sparte, je sens que j’aurais été quelque chose[[1658]](#footnote-1659). »

Ses opinions, sa manière de vivre, deviennent pour lui un sujet d’éloge. « Si parmi nous, dit un de ses panégyristes, Mably était singulier, ce n’est pas qu’il affectât de l’être ; c’est que son caractère, son esprit, sa façon de penser, ses vertus, n’étaient pas de notre siècle : c‘est qu’il s’était formé sur des modèles qui ne sont plus les nôtres. Dans les beaux jours d’Athènes, il aurait été confondu dans la foule des citoyens estimables, parce que tous lui auraient ressemblé ; dans les beaux jours de Sparte, il aurait été encore moins remarqué. Parmi nous, il était comme ces figures antiques dont la sage attitude et la sévère beauté contrastent avec les statues maniérées des modernes[[1659]](#footnote-1660). »

Rien ne modifie les sentiments dont il a puisé le germe au collège et qu’il a développés par ses lectures. « Il était si constant dans les principes qu’il s’était formés et qui étaient devenus une partie inséparable de lui-même, qu’il ne pouvait pas plus les quitter qu’il n’aurait pu dépareiller quelques-uns de ses membres ou de ses traits[[1660]](#footnote-1661). »

Après avoir vécu soixante-seize ans, et en avoir passé plus de soixante dans le commerce exclusif des anciens, l’abbé de Mably, beaucoup moins Français que Spartiate et Athénien, alla rendre compte à Dieu de cette vie ecclésiastique consacrée à faire et à refaire sous toutes les formes la comparaison des Grecs et des Romains avec les peuples modernes, à établir la supériorité des premiers sur les seconds, et à fournir, sans le savoir, quelques-unes des armes les plus terribles que la Révolution ait employées pour détruire la religion et la monarchie.

Suivant un de ses biographes, sa mort fut digne de sa vie. Il en raconte les détails de la manière suivante : « À ses derniers moments, il eut la fermeté de Socrate, et non le charlatanisme de nos modernes Peregrinus qui dressent encore leurs tréteaux sur le lit mortuaire… Mably cessa de vivre avec la tranquillité que donne le souvenir d’une vie sans reproche, et une juste confiance en celui qui a promis à la vertu des récompenses incorruptibles[[1661]](#footnote-1662). »

La vérité est, nous sommes heureux de le dire, que Mably, se voyant en danger de mort, demanda les sacrements, et les reçut avec édification. Il mourut à Paris le 23 avril 1785.

L’abbé Brizard écrivit l’éloge du défunt. L’Académie des inscriptions le couronna. Nous rappelons cette circonstance et nous citons le début de l’orateur comme une preuve nouvelle de l’esprit général de la littérature au dix-huitième siècle. Brizard s’exprime ainsi : « Pendant quinze siècles, une épaisse nuit étendit son voile sur la nature entière : toutes les lumières furent éteintes : on corrompit les sources de la morale ; la vertu ne fut plus qu’un vain nom, et les mœurs, tombées dans l’oubli, parurent un sujet de mépris et de ridicule. Un homme est venu qui, nourri de la lecture des anciens, retrouva dans leurs écrits les traces de ce type céleste, de ce beau dont nous avions perdu le sentiment[[1662]](#footnote-1663). »

Depuis la chute de l’ancien paganisme jusqu’à la Renaissance, la nuit régnant sur l’Europe ; toutes les lumières éteintes ; les sources de la morale corrompues ; le monde attendant pour sortir de la barbarie un homme nourri à l’école des païens ; ce nouveau Messie régénérant les nations que l’Évangile a laissées tomber dans l’abîme de la corruption et de l’erreur, en leur expliquant les écrits de Lycurgue et de Platon, dépositaires du beau céleste dont le monde chrétien a perdu le sentiment : que dire d’une si étrange aberration ? comment expliquer l’effrayante bonne foi avec laquelle des hommes, d’ailleurs estimables, débitent de pareils blasphèmes ? Ô éducation de collège, que tu nous as fait de mal !

En voyant la mise en scène des principes républicains de l’antiquité qu’il avait si longtemps admirés, Brizard mourut de douleur le 23 janvier 1793, deux jours après le meurtre de Louis XVI.

Quant à l’abbé de Mably, il ne vit pas ce qu’il avait fait ; mais ce qu’on voyait alors était en partie son ouvrage. Comme celles des autres philosophes contemporains, ses œuvres se réduisent à dire : « Le christianisme, comme élément social, ne mérite pas d’occuper la pensée des sages ; il a laissé tomber le monde dans la barbarie ; les vrais principes sociaux se trouvent dans l’antiquité classique : étudier Sparte, Athènes, Rome, leur législation et leur politique, c’est contempler le beau, le vrai dans sa source, c’est trouver le secret de la régénération des peuples modernes. » Mably passe cinquante ans à répéter cet éternel refrain, qu’il délaye en vingt-trois volumes : nous allons le montrer par l’analyse rapide de ses principaux ouvrages. Commençons par un des plus importants, les Entretiens de Phocion.

Dans ce dialogue, imité de Platon, Phocion fait un cours de politique à l’usage des rois et surtout à l’usage du peuple. Il passe en revue les gloires et les malheurs de la Grèce : trouve la cause des premières dans les vertus patriotiques, celle des seconds dans les arts, la richesse et l’oubli des lois de Lycurgue.

C’est dans cet ouvrage qu’en digne fils de la Renaissance, Mably jette à pleines mains l’injure au front des siècles chrétiens, et dépose aux pieds de sa mère l’hommage de toute son admiration et de toute sa reconnaissance filiale. Écoutons son langage : « Le christianisme, dit-il, que les barbares embrassèrent, les laissa dans leur première ignorance… On n’avait aucune loi politique ni civile… La force décidait seule du droit… Veut-on se faire une idée de la morale de ces siècles barbares, qu’on se rappelle que la piété même prit une teinte du brigandage, que le gouvernement des fiefs avait accrédité. Les croisades furent regardées comme un acte de religion, propre à honorer Dieu… On fit des lois absurdes ou injustes, on soupçonna que la société avait besoin d’une puissance législative… J’abrège l’histoire honteuse de notre barbarie.

 » L’Europe ne prit enfin une face nouvelle que quand… les lettres[[1663]](#footnote-1664), réfugiées à Constantinople, passèrent en Italie, après la ruine de l’empire d’Orient. On commença à lire les anciens, et par des progrès assez rapides on se mit à portée de cultiver les sciences qui, en éclairant l’esprit, préparent le cœur à aimer l’ordre, les lois et la morale… La lecture de Platon et de Cicéron devait mettre nos pères sur le chemin de la vérité ; mais les préjugés étaient trop anciens et trop répandus pour être dissipés en un moment*[[1664]](#footnote-1665)*… »

Phocion exalte ensuite les petites républiques de la Grèce et les trouve bien préférables aux grandes puissances. Il veut qu’on remette en vigueur les lois de Lycurgue et de Platon, qu’on habitue dès l’enfance tous les citoyens à la course, à la danse, à la frugalité, à l’exercice des armes ; que tout citoyen soit tour à tour soldat et magistrat, et qu’enfin on bannisse sévèrement l’argent et le commerce. « Les personnes, ajoute Mably, qui ne parlent que d’étendre le commerce et d’enrichir l’État ont-elles pesé, comme Phocion, les avantages et les inconvénients attachés aux richesses ? En ce cas, je les invite à nous faire part de leurs découvertes. Qu’elles réfutent Platon, Aristote, Cicéron, tous les politiques de l’antiquité[[1665]](#footnote-1666). »

Mably est tellement convaincu que le retour aux lois et aux institutions sociales de l’antiquité classique est le seul moyen de salut pour les nations chrétiennes, qu’il formule un vœu dont, nous aimons à le croire, il n’avait pas la conscience, mais que dix ans plus tard les jacobins devaient prendre comme règle de conduite et réaliser avec la sauvage énergie des anciens Spartiates.

« Je voudrais, dit Mably, que vous eussiez été témoin des sentiments que le discours de Phocion faisait naître dans le cœur d’Aristias… Il ne parlait que par paroles entrecoupées : que ne puis-je… ? Ô Lycurgue… ! Je tenterais… j’oserais Le salut de la patrie n’est pas encore désespéré… Vous, Phocion, par pitié pour vos malheureux concitoyens, empêchez-les de périr. Soyez notre Lycurgue. Pourquoi ne feriez-vous pas aujourd’hui dans Athènes le miracle qu’il fit autrefois dans Lacédémone ?… Vous trouverez encore, comme Lycurgue, trente citoyens capables de vous seconder… Quand la loi règne, tout citoyen doit obéir ; mais quand par sa ruine la société est dissoute, tout citoyen devient magistrat ; il est revêtu de tout le pouvoir que lui donne la justice, et le salut de la république doit être sa suprême loi. Thrasybule mérita une gloire immortelle pour nous avoir affranchis du joug de trente tyrans[[1666]](#footnote-1667). »

## CHAPITRE XV.

Mably.

Mably ne voit que l’antiquité classique. — Il est Spartiate. — Paroles de Brizard. — De Mably. — Analyse des Observations sur les Grecs. — État de nature. — Contrat social. — Expulsion des rois, principe de la gloire et de la liberté de la Grèce. — Prédication de l’égalité et du communisme. — Tableau mensonger de Sparte. — Mépris poulies sociétés formées par le christianisme. — Éloge des Grecs. — Analyse des Observations sur les Romains. — Mépris de la France.

Le point de vue auquel sou éducation l’a placé pour étudier les sociétés humaines, Mably ne le change jamais : c’est un astronome dont la lunette demeure toujours braquée sur le même point du ciel. « Pour mieux apprécier, dit Brizard, les gouvernements de l’Europe, il se transporte chez les anciens ; c’est là qu’il va chercher ses objets de comparaison, et c’est à l’école d’Athènes, de Sparte et de Rome qu’il étudie les causes auxquelles les États doivent leur grandeur et leur décadence…

 » En parcourant les beaux siècles de la Grèce et de Rome, Mably avait vu des vertus et des hommes extraordinaires. Leurs institutions, leurs lois, leur amour de l’égalité, de la patrie, de la vertu, le mépris de la mort et des richesses, tous ces traits d’héroïsme, de désintéressement, d’amour du bien public, ces élans de la liberté qui embellissent chaque page de leur histoire, élevèrent son âme et la remplirent d’admiration pour les législateurs qui savaient former de tels hommes et inspirer de tels sentiments dans les cœurs. Le respect religieux qu’il conçut dès lors pour les lois de Lycurgue et le gouvernement de Rome dans les beaux jours de la République laissèrent dans son esprit des traces qui ne s’effacèrent jamais ; et de ces belles institutions il en fit comme le modèle commun sur lequel il mesura tous les gouvernements modernes[[1667]](#footnote-1668). »

Ni les observations de ses amis, ni leurs conseils, ni la lassitude même du public, rien ne déconcerte Mably : il est Grec, et il demeure Grec. Il veut que tout le monde le devienne : s’il en est autrement, la société est perdue. « Laissez vos Grecs, m’a-t-on dit plusieurs fois, leur histoire est usée. Qui ne connaît pas Lacédémone, Lycurgue, Athènes, Solon, Thèbes, Épaminondas, la ligue des Achéens et Aratus ? On est las d’entendre parler de la bataille de Salamine et de la guerre du Péloponnèse. Pouvais-je me rendre à ces conseils ?… Ce serait un grand malheur, si on se lassait d’étudier les Grecs et les Romains[[1668]](#footnote-1669). »

Telle est la fin de non-recevoir que Mably place en tête de ses Observations sur les Grecs. Dans ce nouvel ouvrage, l’auteur, à l’exemple des autres philosophes de son siècle, prend pour point de départ de l’humanité le mythologique état de nature. Il nous représente les premiers Grecs vivant isolés dans les bois, ne marchant qu’armés et ne connaissant d’autre droit que celui de la force. « Tels ont été, dit-il, tous les peuples à leur naissance ; tels sont encore les sauvages de l’Amérique que la fréquentation des Européens n’a pas civilisés[[1669]](#footnote-1670). »

Ces élèves de collège ne tiennent compte ni de la Bible, ni de l’histoire, ni du bon sens. Ovide, Virgile, Lucrèce, Horace sont leurs oracles : le ridicule même n’ébranle pas leur foi, tant il est vrai que dans l’éducation les livres ne sont rien !

De cette première utopie en découle une autre, celle d’un contrat social. Les rois de l’Hellénie l’ayant violé, les Grecs reprirent leurs droits primitifs. Ainsi firent les Français en 1789. « Sans cette révolution, dit gravement Mably, la Grèce, despotiquement gouvernée, n’aurait produit ni les lois, ni les talents, ni les vertus que la liberté et l’émulation y firent naître[[1670]](#footnote-1671). »

Comment ne pas le croire, et comment les contemporains de Mably n’auraient-ils pas désiré le gouvernement démocratique d’un désir égal à leur haine de la royauté, quand ils lisaient le portrait suivant de la république de Lycurgue ? « La souveraineté dont le peuple y jouissait le portait sans effort à tout ce que l’amour de la liberté et de la patrie peut produire de grand et de magnanime dans un État purement populaire…

 » Pour rendre les citoyens dignes d’être véritablement libres, Lycurgue établit une parfaite égalité dans leur fortune… Il proscrivit l’usage de l’or et de l’argent, et donna cours à une monnaie de fer. Il établit des repas publics, où chaque citoyen fut contraint de donner un exemple continuel de tempérance et d’austérité. Il voulut que les meubles des Spartiates ne fussent travaillés qu’avec la cognée et la scie ;-il borna, en un mot, leurs besoins à ceux que la nature exige indispensablement… Les enfants, formés par une éducation publique, se faisaient en naissant une habitude de la vertu de leurs pères. Les femmes étaient faites à Sparte pour animer et soutenir la vertu des hommes. Les exercices les plus violents, en leur donnant un tempérament robuste, les élevaient au-dessus de leur sexe, et préparaient leur âme à la patience, au courage et à la fermeté des héros. Tout citoyen était soldat[[1671]](#footnote-1672). »

Traduisant en faits les doctrines de Lycurgue et de Mably, son interprète, la Révolution décréta l’égalité Spartiate, les repas publics, l’éducation commune ; exerça les jeunes filles à la gymnastique et à la natation ; créa la conscription et la garde nationale ; frappa le luxe de l’impôt progressif, et, au lieu d’une monnaie de fer, donna cours à une monnaie de papier.

Ce qui doit surtout inspirer aux nations chrétiennes et monarchiques le désir de devenir Spartiates et républicaines, c’est que décidément il n’y a de courage militaire que parmi les républicains. Reproduisant les idées ou plutôt les injures de Rousseau, « nous ne connaissons plus, ajoute Mably, ce que c’est que de subjuguer une nation libre. Depuis que la monarchie est le gouvernement général de l’Europe que tout est sujet et non citoyen…, le désespoir ne peut plus enfanter des prodiges, et on ne doit pas s’attendre à trouver des peuples qui préfèrent leur ruine à la perte de leur liberté. Les Spartiates et les Athéniens voulaient mourir libres[[1672]](#footnote-1673). »

Après avoir loué longuement l’art militaire des Grecs, décrit avec complaisance la phalange macédonienne et les fonctions des phalangistes ; après avoir examiné au point de vue de la politique la plus profonde si Alexandre eut raison de quitter son costume grec pour prendre celui des Perses ; après avoir jugé ses marches, ses haltes, ses expéditions, Mably veut avant tout que les nations modernes conservent la mémoire de ces Grecs auxquels nous devons tout. Pour cela il forme une espèce de calendrier dans lequel il nomme entre autres : « Les Lacédémoniens, les Athéniens, les Crétois, les Thébains, les Étoliens, les Thessaliens, les Phthiotes, les Méliens, ceux de la Doride, de la Phocide et de la Locride ; les Ænians, les Alissiens, les Dolopes, les Athamantes, les Leucadiens, les Molosses, les Argiens, les Sicyoniens, les Éléens, les Messéniens et les Actéens. »

Prosterné devant ces Grecs, la nation la plus illustre de l’antiquité, Mably invite l’univers à l’admirer avec lui, et surtout à l’imiter : « La Grèce, s’écrie-t-il, n’a eu presque aucune République qui ne se soit rendue célèbre. Je ne parlerai point d’Athènes, de Corinthe, de l’Arcadie, de la Béotie. Mais quelle société offrit jamais à la raison un spectacle plus noble, plus sublime que Lacédémone ? Quel peuple aussi attaché à toutes les vertus que les Spartiates ? En lisant leur histoire, nous nous sentons échauffer ; si nous portons encore dans le cœur quelque germe de vertu, notre Âme s’élève, et semble vouloir franchir les limites étroites dans lesquelles la corruption de notre siècle nous retient[[1673]](#footnote-1674). »

Voilà pour les institutions ; voici pour les hommes : « Un éloge particulier que mérite la Grèce, c’est d’avoir produit les plus grands hommes dont l’histoire doive conserver le souvenir. Je n’en excepte pas la République romaine. Qu’opposera-t-on à un Lycurgue, à un Thémistocle, à un Cimon, à un Épaminondas[[1674]](#footnote-1675) ? »

Qui nous rendra Grecs, qui nous rendra Spartiates ? Efforçons-nous du moins d’approcher de ces modèles inimitables. Tel est le vœu de Mably, l’élève des jésuites de Lyon, le sous-diacre de Saint-Sulpice.

Dans ses Observations sur les Romains, il en forme un autre : c’est de voir, pour le salut du monde, les nations modernes retourner à l’école de la République de Romulus et de Numa. Mably félicite les Romains d’avoir profité des sages leçons des Grecs. Il est une institution seulement qu’il ne leur pardonne pas, qu’il ne pardonne dans aucun pays, attendu qu’elle était inconnue à Lacédémone, c’est la noblesse.

Mably la définit : « Un corps dont la qualité propre est, dans tous les temps et dans tous les lieux, de mépriser le peuple[[1675]](#footnote-1676). » Si elle ne fit pas périr la République romaine par les querelles qu’elle suscita, c’est que les Romains étaient libres et vertueux ; mais chez les nations chrétiennes, qui ne sont ni libres ni vertueuses, elle serait funeste. Si tout cela vous parait douteux, Mably vous cite une autorité à laquelle il n’y a rien à répondre. « Machiavel, dit-il, a prouvé, dans ses discours sur Tite-Live, que la liberté ne peut subsister longtemps dans une république où il y a des nobles ; c’est une vermine qui carie insensiblement la liberté[[1676]](#footnote-1677). »

Nous ne suivrons pas l’abbé de Mably dans le long éloge de plus de cinq cents pages qu’il consacre à la sagesse, à la justice, à la vertu des Romains ; aussi bien le connaissons-nous déjà par celui des Grecs : le fond est le même, le nom seul est changé[[1677]](#footnote-1678). Citons seulement un passage qui montre à quel degré était arrivée l’admiration de Mably pour les Romains et son mépris pour sa propre nation. En parlant d’une histoire de France, qu’il suppose bien faite, il dit : « Peut-être n’aurais-je pas eu moins de plaisir à connaître comment un peuple reste dans une éternelle enfance, qu’à démêler les ressorts de la grandeur romaine. »

L’injustice de Mably parut telle, qu’un de ses admirateurs ne put s’empêcher de s’écrier : « L’éternelle enfance de la nation française ! Et le peuple viril, le peuple offert en exemple à toutes les nations, est celui que les talents, les arts, la philosophie, le luxe ont amolli sans pouvoir l’adoucir ; dont les jeux mêmes étaient sanglants ; qui applaudissait le gladiateur mourant de bonne grâce, et tourmentait par des huées atroces les derniers instants de celui qui expirait contre les règles de l’art ; qui traînait en triomphe les rois vaincus et même des reines dont il aurait du respecter le courage et le malheur ; qui, n’ayant plus besoin d’augmenter sa population, vendait à l’encan les peuples subjugués, comme les sauvages d’Amérique reçoivent parmi eux l’ennemi vaincu s’ils ont une cabane vide, et le font périr dans les tourments s’ils n’ont pas de cabane à remplir. Quels enfants que Charles le Sage, Louis le Père du peuple, Henri IV, Louis XIV, Sully, Colbert, Duguesclin, Condé, Turenne ! Quels enfants que Bossuet, Fénelon, Corneille, Racine, la Bruyère, Pascal, géants du peuple lettré, suivis par des hommes qui furent leurs égaux sans être leurs imitateurs, et qui brillèrent du même éclat avec un génie différent[[1678]](#footnote-1679) ! »

Le mépris de son pays, le mépris de ses lois, de ses usages, de ses arts, de ses lettres, de ses gloires, de ses grands hommes, voilà donc ce qu’on puise dans l’éducation de collège. Et quand on a répété : Les auteurs païens sont sans danger, attendu qu’ils ne feront pas revivre le culte de Jupiter, de Mercure ou de Vénus, on croit avoir tout dit.

## CHAPITRE XVI.

Mably.

Toujours en dehors du christianisme. — Analyse des Principes de morale. — Mably opposé à l’Évangile. — Mépris des vertus chrétiennes. — Mably ne connaît que les vertus païennes. — Sa morale est celle de l’intérêt. — Il approuve un passage scandaleux de Cicéron. — Analyse des Droits de citoyen. — Mably pousse au renversement de l’ordre social. — Prêche la république. — Mably perdu par sou éducation de collège. — Paroles de Brizard.

Si nous avons bien lu, le rôle social de l’Église n’est pas indiqué, le nom même de notre Seigneur Jésus-Christ ne se trouveras une seule fois dans les vingt-trois volumes du sous-diacre de Saint-Sulpice. Ce que nous pouvons affirmer, c’est que ce nom adorable brille par son absence dans un livre de Mably, où il aurait dû tenir la première place : nous voulons parler des Principes de morale. À raison de son origine, cet ouvrage est une des plus scandaleuses prédications du naturalisme en matière de religion. Toujours placé en dehors du christianisme, l’auteur cherche les principes des vertus dans l’homme, et ses exemples non dans l’histoire des saints, mais chez les Romains et chez les Grecs. Pour lui, les vertus chrétiennes ne sont rien ; il ne daigne même pas les nommer. La prudence, la force, la justice, la tempérance, l’amour de la patrie et l’amour de la gloire, vertus tout humaines, praticables, à certain degré, sans les lumières de la foi et le secours de la grâce, telles, en un mot, qu’elles sont enseignées à l’enfance dans le Seléctæ e profánis, forment toute la perfection.

Aux yeux du disciple de Lycurgue et de Caton, le catholicisme n’a rien entendu à classer les vertus et les devoirs. En tête de nos obligations, la théologie place ce que nous devons à Dieu ; Mably regarde cet ordre comme funeste. « Cette méthode, dit-il, qui parait d’abord la seule raisonnable, est précisément ce qui a produit une grande partie de nos préjugés et de nos malheurs, parce quelle n’est point proportionnée à la nature de l’homme[[1679]](#footnote-1680). »

Et Notre-Seigneur a dit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre esprit, de tout votre cœur et de toutes vos forces : c’est le premier et le plus grand commandement. Le second est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. »

Mably, qui peut-être n’a jamais lu l’Évangile, n’est point arrêté par ce passage. Il soutient sa thèse en citant, d’après Juvénal, les excès auxquels la superstition conduisit les habitants d’Ombos et ceux de Tentyre[[1680]](#footnote-1681). « Les chrétiens eux-mêmes, ajoute-t-il, n’ont pas été exempts de ces erreurs. On a persécuté quelquefois son prochain sans plaire à Dieu ; on a cru que Dieu avait besoin de nos bras pour défendre la vérité, et les peuples ont été les dupes du zèle fanatique ou de l’ambition et de l’avarice des grands qui les menaient au combat[[1681]](#footnote-1682). »

Peuples, laissez outrager votre prince ; enfants, laissez outrager votre père ; hommes, laissez outrager votre Dieu : il n’a pas besoin de vous pour se défendre. Agir autrement, ce serait être dupe de votre fanatisme personnel, ou de l’ambition et de l’avarice d’autrui. À l’indifférence en matière de religion, Mably ajoute le mépris des vertus chrétiennes. Les peuples les meilleurs sont ceux où des philosophes moins subtils que les théologiens ont prêché des vertus plus humaines. « Ces sages, dit-il, enseignaient tout bonnement à leurs compatriotes que les vertus qui font les bons citoyens, les bons pères de famille, les bons amis, les bons maîtres et les bons serviteurs, sont les premières vertus, et que le meilleur moyen de mériter les faveurs du ciel, c’est d’être utile aux hommes… Cette philosophie plus humaine dont je parle fera des Aristides, des Épaminondas, des Socrates, des Décius, des Fabricius, des Camilles et des Scipions[[1682]](#footnote-1683). »

Pour Mably, voilà les vrais saints, auxquels le christianisme n’a rien à comparer. Comment ces beaux fruits ont-ils crû dans l’antiquité païenne ? C’est que là tout portait à la vertu. Les anciennes républiques fondées par les philosophes étaient mieux instruites que les nôtres, fondées par Jésus-Christ, par les apôtres et les Pères de l’Église. Leurs lois, leur gouvernement, leur police, étaient disposés de telle façon que chaque citoyen ne pouvait se rendre heureux qu’autant qu’il paraissait en quelque sorte s’oublier pour ne s’occuper que du bonheur public.

« Chaque vertu, dit Mably, avait une récompense certaine, et les mœurs publiques étaient telles, que c’était pour son avantage particulier que chaque citoyen pratiquait, autant que ses forces le permettaient, ces vertus héroïques qui nous étonnent et qui nous paraissent presque des mensonges[[1683]](#footnote-1684). »

Voilà bien la théorie de la morale de l’intérêt, qui, pendant la Révolution, prendra, dans la bouche de Lavicomterie, le nom de morale calculée, et donnera à la France une génération d’Épaminondas, de Socrates et de Fabricius.

Ce code de morale est basé sur deux contrats sociaux : le premier, qui mit fin à l’état de nature ; le second, qui en fut la conséquence immédiate, et que l’homme formula ainsi à son voisin : « Tu es homme, mais je le suis aussi, et nos droits sont égaux ; si tu me bats, je te battrai ; entrons donc en négociation : je défendrai ton bonheur et tu défendras le mien. Voilà le traité d’alliance perpétuelle que la Nature a rendu nécessaire, parce qu’elle voulait nous réunir en société… » C’est donc de là, conclut Mably, que je dois tirer toutes les règles de la morale[[1684]](#footnote-1685). »

Les principales vertus qui sortent de ce décalogue sont l’amour de la patrie, l’amour du bien public et l’amour de la gloire ; elles ne furent parfaites qu’à Sparte[[1685]](#footnote-1686). Or, l’amour de la patrie n’empêchait pas, chez les saints du paganisme, un autre amour. Par un fanatisme qui doit faire trembler, Mably excuse ce vice et trouve à louer une des pages les plus immorales de Cicéron. « Je prie, dit-il, mes censeurs de se rappeler comment Cicéron, en plaidant pour Cælius, excuse ses galanteries avec Claudia. Ce sage consulaire, si savant dans la connaissance du cœur humain, n’avait pas sans doute une morale relâchée.

 » Accordons, dit-il, quelque chose à l’âge[[1686]](#footnote-1687), pourvu que l’erreur n’ait que des moments. »

« Voilà, mon cher Ariste, quoi qu’en puissent dire vos censeurs, les principes d’une morale qui veut tirer quelque parti de nos vices pour nous corriger. Ces censeurs du bon air auraient-ils le front de vouloir être plus sages que Caton ? Cet homme, que tous les siècles admireront, approuvait fort un jeune homme qui préférait d’aller dans un lieu peu honnête à notre prétendue gloire de séduire une citoyenne et de troubler l’ordre et la paix d’un ménage vertueux. Horace nous l’apprend : ce jugement de Caton lui paraît le jugement d’un dieu : Dia senténtia Catónis. »

À la vue de tant de perfection chez les Romains, de tant d’abrutissement chez les Français, Mably s’écrie douloureusement : « Nous ne sommes pas dignes de nous gouverner comme les romains[[1687]](#footnote-1688). »

Puis, relevant son front assombri, il laisse échapper ces paroles dignes d’un Romain, et que la Révolution a tant de fois répétées, jusqu’au pied de l’échafaud royal ; la France parlant au roi lui dit : « Qui êtes-vous ? La nation vous a fait ce que vous êtes. La France ne vous appartient pas ; c’est vous qui lui appartenez : vous êtes son homme, son procureur, son intendant. C’est par méprise, par adresse et par ambition que vos pères se sont emparés de la puissance législative. Une usurpation heureuse est-elle donc un titre si respectable, que vos peuples ne puissent plus réclamer les lois imprescriptibles de la Nature, quand vous ne voudrez plus reconnaître d’autre règle de vos actions que votre bon plaisir[[1688]](#footnote-1689) ? »

Quelques années à peine séparent cet appel à l’insurrection des états généraux ; et entre les états généraux, l’abolition de la royauté, l’établissement de la République et le vingt et un janvier, combien en comptez-vous ? Tel est donc l’effet des doctrines grecques et romaines semées dès l’enfance dans l’âme de Mably et par lui répandues dans la société lettrée. Sans avoir l’air d’en convenir, lui-même avoue que c’est son éducation de collège qui lui a tourné la tête. Dans ses Droits du citoyen, reconnaissant qu’il est allé aussi loin que la prudence le permet, il dit : « Avec plus d’amour de la patrie et de la liberté que je ne vous en montre, je passerais ici pour un visionnaire. La tête a tourné à ce pauvre homme ; c’est dommage, disaient mes amis, il paraissait avoir du sens ; il s’est gâté l’esprit à lire l’histoire des Grecs et des Romains qu’il aimait, et qui ne sont plus bons qu’à faire des héros de romans ou de théâtre[[1689]](#footnote-1690). »

Le témoignage suivant est encore plus direct : « Mably, écrit l’abbé Brizard, s’est nourri dans tous les temps de la lecture des anciens ; il savait presque par cœur Platon, Thucydide, Xénophon, Plutarque et les ouvrages philosophiques de Cicéron. Il fut toujours leur admirateur passionné. Et véritablement les anciens sont encore et seront toujours nos maîtres[[1690]](#footnote-1691). »

« C’est à cette école des anciens, et surtout dans l’histoire et les écrits des peuples libres, que l’on puise avec leur génie des leçons de morale, de grandeur d’âme, d’amour de la patrie, des lois et de la liberté. Ceux qui ne voient que du grec et du latin dans cette étude s’abusent étrangement : tant qu’on pourra puiser à cette source pure, l’ignorance et la servitude ne s’empareront pas tout à fait de l’univers, il y aura toujours de l’espoir.

 » C’est là que s’est formé Mably, et il a peut-être encore plus cherché dans ces saintes émanations les traces de leurs vertus que le feu de leur génie[[1691]](#footnote-1692). »

En se rappelant les biographies précédentes de Voltaire, de Rousseau et de Montesquieu, on trouve que parmi les philosophes du dix-huitième siècle, Mably est la quatrième victime de la Renaissance et des études de collège.

## CHAPITRE XVII.

Condorcet.

Sa naissance. — Son éducation chez les jésuites. — Âme vide de christianisme et ivre de paganisme. — Sa Profession de foi. — Son Mémoire sur l’organisation des académies. — Ses discours pleins de souvenirs classiques. — Son mépris pour ses maîtres et sa haine pour le christianisme. — Lettres à Voltaire, à Turgot. — Sa haine de l’ordre social. — Son fanatisme républicain. — Il fait brûler tous les titres de noblesse. — Est proscrit avec les Girondins. — Républicain et païen jusqu’à la mort. — Il meurt comme Socrate.

Pendant que les jésuites de Paris voyaient sortir de leurs mains Voltaire ; ceux de Toulouse, Cérutti ; ceux de Lyon, Mably ; leurs confrères de Reims faisaient l’éducation d’un nouveau philosophe, qui, dès l’enfance, passionné comme les autres pour l’antiquité païenne, allait prendre rang parmi les plus ardents ennemis de la religion et de la société. Cette nouvelle victime des études de collège s’appelle Jean-Antoine Caritat, marquis de Condorcet.

Né le 17 septembre 1743, dans la petite ville de Ribemont, en Picardie, Condorcet perdit son père à l’âge de quatre ans. Pour soustraire son fils unique aux premiers dangers de l’enfance, sa pieuse mère le voua à la sainte Vierge et lui fit porter le blanc jusqu’à sa huitième année. Quand sa onzième année fut venue et avec elle le temps de commencer les études classiques, l’évêque de Lisieux, oncle de Condorcet, confia son neveu à un jésuite. Celui-ci le prépara à entrer au collège de Reims, dirigé par les pères de sa compagnie. Au mois d’août 1756, Condorcet, alors âgé de treize ans, y remportait le prix de seconde.

« Le jeune Condorcet, dès qu’il ouvrit les yeux, dit Arago, se vit entouré d’une famille composée des plus hauts dignitaires de l’Église et d’hommes d’épée parmi lesquels les idées nobiliaires régnaient sans partage ; ses premiers guides, ses premiers instituteurs furent des jésuites. Quel fut le fruit d’un concours de circonstances si peu ordinaires ? En matière politique, le détachement le plus complet de toute idée de prérogative héréditaire : en matière religieuse, le scepticisme poussé jusqu’à ses dernières limites[[1692]](#footnote-1693). »

Étrange phénomène ! Voilà un jeune enfant, issu d’une famille noble, né d’une mère profondément pieuse qui n’oublie rien pour sauver l’innocence et la foi de son fils unique, qui le tient sous son aile jusqu’à onze ans, qui le confie, riche du double trésor de l’innocence et de la foi, aux pères de la compagnie de Jésus, et qui, à dix-sept ans, lorsqu’il sort de leur collège, est démocrate et sceptique. La profession de foi qu’il fit à cet âge, et que nous analyserons bientôt, justifie tristement les paroles de son biographe.

Or, tout fait a une cause : comment expliquer celui-ci dans Condorcet ? Comment l’expliquer dans Voltaire, dans Cérutti, dans Mably, dans Condillac et dans les autres philosophes que nous aurons encore à nommer ?

En quittant Reims, Condorcet vint commencer à Paris ses études mathématiques au collège de Navarre. Il se trouvait déjà fort éloigné des idées chrétiennes, auxquelles malheureusement il ne devait jamais revenir. « En sortant du collège, continue Arago, Condorcet était déjà un penseur profond. Je trouve dans une lettre de 1773, adressée à Turgot, et intitulée Ma profession de foi, qu’à l’âge de dix-sept ans le jeune écolier avait porté ses réflexions sur les idées de justice, de vertu, et cherché (en laissant de côté des considérations d’un autre ordre), comment notre propre intérêt nous prescrit d’être justes et vertueux[[1693]](#footnote-1694). »

Cela signifie que, dédaignant les enseignements du christianisme, et cherchant dans sa propre raison les bases de la morale, le jeune Condorcet suppose que l’homme se suffit à lui-même pour être vertueux et réaliser dans tous les siècles les types glorieux qu’il a longtemps admirés dans Cornélius, dans Plutarque ou dans le Seléctæ. C’est le naturalisme en matière de religion, par conséquent l’indifférence à l’égard de toute religion révélée. Condorcet lui-même prend soin de nous le dire.

Dans un Mémoire sur l’organisation des sociétés savantes en Europe, et particulièrement en Espagne, Condorcet engage les autorités espagnoles à ne jamais consulter pour les choix les principes religieux des candidats. Il leur pose cette question : « Croyez-vous qu’une académie composée de l’athée Aristote, du brahme Pythagore, du musulman Alhasen, du catholique Descartes, du janséniste Pascal, de l’ultramontain Cassini, du calviniste Huyghens, de l’anglican Bacon, de l’arien Newton, du déiste Leibnitz, n’en eut point valu une autre[[1694]](#footnote-1695) ? »

Voilà pour le dogme. Ailleurs, faisant profession de ne connaître que les vertus grecques et romaines, il parle ainsi des vertus évangéliques : « Je pense, dit-il, qu’en établissant de l’ordre entre les vertus, il faut mettre la justice, la bienfaisance, l’amour de la patrie, le courage, la haine des tyrans, bien loin au-dessus de la chasteté, de la fidélité conjugale, de la sobriété[[1695]](#footnote-1696). Un chrétien perdra à dompter les aiguillons de la chair, le temps qu’il aurait pu employer à des choses utiles à l’humanité[[1696]](#footnote-1697). »

À l’exemple de Cornélius Nepos, il croit qu’il faut distinguer, en fait de mœurs, ce qui n’est que local de ce qui est de tous les temps et de tous les lieux. Ainsi, la fornication est permise ou défendue suivant les degrés de longitude : cela n’est que local[[1697]](#footnote-1698).

Au libre penser, Condorcet joint l’amour des lettres, dont le type, à ses yeux, se trouve exclusivement dans les modèles de l’antiquité et dans leurs imitateurs.

Répondant au comte de Choiseul-Gouffier, lorsqu’il fut reçu à l’Académie française, le 26 février 1784, Condorcet lui dit : « Vous avez offert un grand exemple aux jeunes gens à qui le sort fait le présent dangereux d’une grande fortune… Amateur ardent de l’antiquité et des arts, vous avez tout quitté pour aller en étudier les débris au milieu des ruines d’Éphèse et d’Athènes, et interroger les monuments de ce peuple si grand et si aimable à qui nous devons tout, puisque nous lui devons nos lumières[[1698]](#footnote-1699). »

Et l’Évangile ? et les grands génies chrétiens de l’Orient et de l’Occident ? Condorcet les ignore ou les méprise : qui lui en a parlé ? qui les lui a fait étudier, admirer ?

L’esprit, le cœur, l’imagination, tout en lui vit dans l’antiquité. Le 4 septembre 1784 il ouvre en ces termes la séance de l’Académie des sciences : « Ce jour glorieux pour nous semble retracer à nos yeux les temps à jamais célèbres où les héros d’Athènes ne dédaignaient pas de venir, au retour de leurs victoires, entendre dans les écoles la voix d’Anaxagore et de Socrate ; où ces Césars, si grands dans le sénat, si terribles à la tête des légions, déposant les lauriers cueillis sur les bords de l’Euphrate et du Rhin, se plaisaient à discuter les principes de la philosophie avec Apollonius, avec Pline, avec Maxime… Mais ces temps, qui furent ceux de la gloire ou du bonheur des nations gouvernées par ces grands hommes, ne forment dans l’histoire qu’un petit nombre de jours sereins, qui ont brillé de loin en loin au milieu d’une longue suite de siècles condamnés à l’erreur et à la misère[[1699]](#footnote-1700). »

On ne le niera pas, pour le fond et pour la forme, l’éducation de collège respire dans cette amplification de rhétorique. Cet amour pour les lettres entraîne Condorcet vers celui qui en est l’oracle : il adore Voltaire. En compagnie de d’Alembert, il va lui porter ses hommages à Ferney, et commence avec le Dalaï Lama du dix-huitième siècle, comme dit M. Arago, une correspondance active, dans laquelle l’élève des jésuites révèle son mépris pour la religion et sa haine pour ses maîtres, ou plutôt pour ses répétiteurs.

Le 10 avril 1772 il écrit à Voltaire : « Pourquoi, mon illustre maître, ne m’avez-vous pas envoyé le neuvième volume de l’Encyclopédie ? Croyez-vous que personne prenne plus de part que moi au sort de Gargantua ? Je n’ai jamais aimé les mangeurs d’hommes, et depuis que j’ai vu dans vos ouvrages qu’il avait mangé dix pèlerins en salade, je l’ai pris en aversion, lui, son abbaye et tous ceux qui en vivent…

 » M. Bergier[[1700]](#footnote-1701) a eu la bonté d’écrire que nous étions des encyclopédistes qui avaient en une après-dinée fait trois ou quatre cents vers impies pour assurer le succès de la pièce (les Druides). Ce Bergier l’avait approuvée l’année dernière ; mais toutes les bégueules titrées l’ayant trouvée irréligieuse lorsqu’on l’a jouée à Versailles, et lui en ayant fait des reproches, il a dit que ce n’était plus la même. Nous l’avons convaincu d’avoir menti, et voilà qu’il est regardé dans son parti comme un confesseur. On l’a comparé aux saints Pères, qui mentaient si effrontément pour la foi, et il aura une grosse pension sur l’abbaye de Thélème à la première promotion…

 » Les marchands de croquets azymes se plaignent que le commerce tombe tous les ans…

 » Voilà les nouvelles du temps. Je n’en ai point de meilleures à vous mander.

 » Ce mardi, dit vulgairement le mardi saint[[1701]](#footnote-1702). » Condorcet n’avait pas vingt-neuf ans lorsqu’il traçait ces lignes, dignes d’un païen, digues surtout de celui à qui elles sont adressées.

Ailleurs, il dit à Voltaire… « Les amis des jésuites ont déjà changé de projets trois ou quatre fois :

Et qui change aisément est faible ou veut tromper.

Il faut donc vous en défier ; qu’il y ait une congrégation de moines chargés d’abrutir la jeunesse avec jésuites ou sans jésuites, cela est toujours également détestable. L’esprit est le même… Ne trouvez-vous pas comme moi que, dans toutes les nations, la race d’hommes la plus méprisable et la plus odieuse est celle des prêtres catholiques ?…

 » Adieu, mon cher et illustre maître. Conservez-vous bien. Vivez pour la bonne cause ; vous êtes comme le Jupiter d’Homère : seul dans un des plats de la balance, vous l’emporterez contre toute la foule des sots, des fripons, des intrigants, des fanatiques et même des athées[[1702]](#footnote-1703). »

La haine qu’il porte à la religion et aux jésuites n’est surpassée que par son amour pour les philosophes et la philosophie. Cette âme vide de christianisme et ivre de paganisme ne saurait souffrir qu’on l’empêche lui et ses compagnons d’armes de démolir à leur gré l’édifice religieux et social, pour en édifier un sur le modèle antique, dans lequel il n’y aura plus ni superstition, ni servitude. Le 16 janvier 1774, Condorcet écrit à Turgot : « Le parlement a condamné le Bon Sens (du baron d’Holbach) et le livre d’Helvétius (De l’esprit) toujours à être lacérés et brûlés, à l’exemple de l’empereur Tibère, de glorieuse mémoire[[1703]](#footnote-1704). »

Quand Condorcet sera devenu membre de la Convention, nous verrons quelle sera sa conduite en matière de liberté.

En attendant, il attaque avec une rage nouvelle le christianisme et ses défenseurs, et, pour réussir dans cette lutte impie, il sollicite l’influence du ministre Turgot. Dans ses lettres de juillet 1774 et janvier 1775, il dit : « Si l’on ne peut donner la chasse aux bêtes féroces, il faut du moins faire du bruit pour les empêcher de se jeter sur les troupeaux… Votre entrée au ministère est un coup de foudre… Qu’il y a de choses à faire pour le bien public ! Proscrire le fanatisme et faire justice des assassins de Labarre…

 » Après le mal d’une religion intolérante, dont la morale dirigée par les prêtres est nécessairement abjecte et cruelle, le plus grand mal est de voir les principes de la monde publique être la risée de tous les gens éclairés. Or, c’est le point où nous en sommes. Le colosse est à demi détruit ; mais il faut achever de le briser, parce qu’il est important de mettre quelque chose à sa place[[1704]](#footnote-1705). »

Dans Condorcet, comme dans tous les admirateurs fanatiques de la Renaissance, le mépris de l’ordre social existant s’allie à la haine de l’ordre religieux. Tout ce qui ne peut pas se justifier par un exemple de la belle antiquité est pour lui inutile et ridicule. Ainsi, à propos du sacre de Louis XVI, il écrit à Turgot (22 septembre 1774) : « Ne croyez-vous pas que, de toutes les dépenses inutiles, la plus inutile comme la plus ridicule serait celle du sacre ? Trajan n’a point été sacré[[1705]](#footnote-1706). »

La Révolution éclate, et avec elle l’enthousiasme républicain de Condorcet. Le nivellement de l’ordre social, l’émancipation de la raison humaine, en un mot, l’apothéose de l’homme, qui lui rappelle les beaux jours de l’antiquité classique, le transportent de bonheur. Le 12 juin 1790, il se présente avec l’Académie des sciences à la barre de l’Assemblée nationale, et prononce un discours dans lequel il dit : « Chacun de nous, comme homme, comme citoyen, vous doit une éternelle reconnaissance pour cette déclaration des droits qui, enchaînant les législateurs eux-mêmes par les principes de la justice universelle, rend l’homme indépendant de l’homme, et ne soumet sa volonté qu’à l’empire de la raison. Vous avez étendu vos bienfaits à tous les pays, à tous les siècles, et dévoué toutes les erreurs, comme toutes les tyrannies, à une destruction rapide[[1706]](#footnote-1707). »

Devenu législateur, Condorcet ne laisse échapper aucune occasion de travailler efficacement à la destruction rapide de toutes les erreurs et de toutes les tyrannies.

Nous ne reparlerons pas du plan d’éducation publique qu’il propose à la Convention. On se rappelle que Condorcet base le développement moral de l’homme sur l’athéisme, et, pour donner un démenti à l’Évangile, veut qu’une fois par semaine les instituteurs primaires fassent quelque miracle en présence de leurs élèves et de tout le village assemblé.

Avec non moins de zèle, le marquis de Condorcet attaque l’ordre social. Le 19 juin 1792, il monte à la tribune, et, poussant jusqu’au vandalisme ses sentiments républicains, il s’exprime en ces termes : « C’est aujourd’hui l’anniversaire de ce jour mémorable où l’Assemblée constituante, en détruisant les hochets de la noblesse, dont elle avait anéanti déjà les prérogatives, a mis la dernière main à l’édifice de l’égalité politique. Attentifs à imiter un si bel exemple, vous l’avez poursuivi jusque dans les dépôts qui servent de refuge à son incorrigible vanité. C’est aujourd’hui que, dans la capitale, la raison brûle au pied de la statue de Louis XIV ces immenses volumes qui attestaient la vanité de cette caste.

 » D’autres vestiges subsistent encore dans les bibliothèques publiques, dans les chambres des comptes, dans les archives des chapitres à épreuves, où l’on exigeait des preuves, et dans les maisons de généalogistes ; il faut envelopper ces dépôts dans une destruction commune. Vous ne ferez point garder aux dépens de la nation ce ridicule espoir qui semble menacer l’égalité… Je vous proposerai donc le décret suivant :

« Art. 1er. Tous les litres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public, quel qu’il soit, seront brûlés.

 » Art. 2. Les directoires de chaque département seront chargés de l’exécution du présent décret. » (Adopté dans la même séance et sans discussion[[1707]](#footnote-1708).)

Sous les coups de Condorcet et de tous les jeunes lettrés de collège, la noblesse est tombée, la monarchie est tombée, la tête d’un roi de France est tombée, la religion est proscrite, la république est inaugurée. Mais bientôt la raison, déclarée indépendante, se personnifie tantôt dans un parti, tantôt dans un autre, et le premier usage qu’elle fait de sa souveraineté est d’écraser sans pitié ses plus dévoués adorateurs. Condorcet ne devait pas échapper à l’empire de la terrible divinité.

Proscrit avec les girondins, il erre pendant quelque temps et finit par trouver un refuge chez la veuve Vernet, rue Servandoni, n° 21. Quelques mois après, ne se croyant plus en sûreté, il parvient à sortir de Paris. Le 5 avril 1794, en veste et en gros bonnet de laine, il se dirige sur Clamart, se présente, vers les dix heures du soir, à l’habitation de M. et de madame Suard, qui, au lieu de l’hospitalité, lui donnent pour se consoler les Épîtres d’Horace ! Ne sachant où porter ses pas, Condorcet se réfugie dans les carrières, où il passe la nuit et la journée du lendemain. Le 7, poussé par la faim, il entre dans un cabaret de Clamart, est arrêté et conduit à Bourg-la-Reine, dont la prison devait lui servir de tombeau.

Jusqu’à la mort, il est dominé par ses souvenirs de collège. Dans les dernières lignes qu’il trace, il exprime la volonté que sa fille soit élevée dans l’amour de la liberté, de l’égalité, dans les mœurs et vertus républicaines ; et, pour ajouter aux paroles l’autorité de l’exemple : « Quant à moi, dit-il, je périrai comme Socrate[[1708]](#footnote-1709). »

En effet, lorsque le 8 au matin, le geôlier de Bourg-la-Reine ouvrit la porte de son cachot, il ne trouva qu’un cadavre. Condorcet s’était empoisonné avec une forte dose de poison concentré, qu’il portait depuis quelque temps dans une bague. Ainsi, à part la ciguë, sa mort fut celle de Socrate.

## CHAPITRE XVIII.

D’Alembert.

Sa naissance. — Son éducation. — Il en sort passionné pour l’antiquité. — Son discours à l’Académie. — Son élégie aux Mânes de mademoiselle de Lespinasse. — Ses hommages à la Renaissance. — Il lui attribue la régénération du monde, les lettres, les arts, la philosophie. — Réflexions sur les lettres et sur les arts.

Le 16 novembre 1717, le commissaire du quartier de Notre-Dame, à Paris, ramassait sur les marches de l’église de Saint-Jean le Rond un enfant récemment exposé. Soit qu’il eût des instructions secrètes, soit que l’existence de cet enfant parût assez délicate pour exiger des soins assidus, le commissaire le confia à la femme d’un pauvre vitrier, qui l’éleva avec une sollicitude maternelle. Cet enfant, qu’on sut plus tard être fils naturel de Destouches Conon, commissaire provincial d’artillerie, et de madame de Tencin, fut nommé Jean-le-Rond d’Alembert.

À quatre ans il fut mis dans une pension. À dix ans il connaissait si bien ses auteurs classiques, que son maître déclara qu’il n’avait plus rien à lui apprendre. Il entra au collège Mazarin, passionné pour les belles-lettres et surtout pour la poésie latine, à laquelle il donnait tous les moments que lui laissaient les occupations de la classe*[[1709]](#footnote-1710)*. Ses maîtres étaient des jansénistes fanatiques qui, cherchant à l’attirer dans leur parti, s’efforçaient de lui persuader que la poésie desséchait le cœur. D’Alembert passa cinq ans entre leurs mains, et tout ce qu’ils obtinrent de lui fut un commentaire sur l’Épitre aux Romains, qu’il fit pendant sa première année de philosophie.

La place était prise dans l’âme du jeune d’Alembert, et le jansénisme de ses professeurs n’y eut pas plus d’accès que la doctrine catholique du père Porée dans celle de Voltaire et d’Helvétius. À peine sorti du collège, d’Alembert se lie étroitement avec ces deux philosophes, ainsi qu’avec Condorcet et Diderot. Ici, on se demande, comment des jeunes hommes soumis à des influences si opposées, venus de collèges si différents, se trouvent-ils sans effort, et comme naturellement, en harmonie de sentiments et de pensées ? Qui se ressemble s’assemble. Il est facile de voir que, malgré les leçons contradictoires de leurs professeurs en soutane, leur éducation a été la même ; qu’ils aiment, qu’ils admirent, qu’ils regardent comme leurs maîtres et leurs oracles les grands hommes de l’antiquité ; qu’ils n’ont que peu ou point de confiance en la parole de leurs répétiteurs, d’estime et d’affection pour leur personne. Eux-mêmes ne tarderont guère à manifester tous ces sentiments, et leur vie entière ne sera qu’un éloge continuel de l’antiquité païenne, de ses grands hommes et de ses grandes choses, un mépris et une haine non moins continuels pour les jésuites, les jansénistes et le christianisme lui-même.

Après s’être fait recevoir avocat, puis médecin, d’Alembert se livra avec ardeur aux mathématiques, sans oublier jamais son Tacite, dont il était l’admirateur passionné[[1710]](#footnote-1711). Ses ouvrages mathématiques sont sans contredit le véritable fondement de sa gloire, et le placent avec Euler parmi les plus célèbres géomètres de son siècle. En 1754, ils lui ouvrirent les portes de l’Académie française, et d’Alembert occupa le fauteuil laissé vacant par la mort de l’évêque de Vence. Dans son discours de réception, où il trouve à parler de Cicéron, de Démosthène, de Pompée, de César, de Mithridate, des Lacédémoniens, de tous ses souvenirs de collège, il trouve aussi le moyen de placer un réquisitoire contre la religion et en faveur de la philosophie.

Faisant l’éloge de son prédécesseur, il dit : « Il fut surtout bien éloigné de ce zèle aveugle et barbare qui cherche l’impiété où elle n’est pas, et qui, moins ami de la religion qu’ennemi des sciences et des lettres, outrage et noircit les hommes irréprochables dans leur conduite et dans leurs écrits… La religion doit aux lettres et à la philosophie l’affermissement de ses principes, les souverains l’affermissement de leurs droits combattus et violés dans des siècles d’ignorance, les peuples cette lumière générale qui rend l’autorité plus douce et l’obéissance plus fidèle[[1711]](#footnote-1712). »

L’éducation de collège, qui n’avait point armé l’esprit de d’Alembert contre l’incrédulité, avait, à plus forte raison, laissé son cœur sans défense contre les attraits de la volupté. Ce n’est ni dans les églogues de Virgile, ni dans l’Énéide, ni dans les poésies d’Horace ou d’Ovide, ni même dans Cicéron, que le jeune homme trouve un frein sérieux à ses passions naissantes. D’Alembert aima éperdument mademoiselle de Lespinasse. Dans les soupirs qu’il lui adresse on croit entendre Tibulle, tant le fond et la forme sont dignes du beau siècle d’Auguste.

Elle meurt, et, le 22 juillet 1776, d’Alembert lui consacre une élégie, qu’il intitule : Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse. « Ô vous ! dit-il, qui ne pouvez plus m’entendre, vous que j’ai si tendrement aimée… vous que j’ai préférée à tout, hélas ! s’il peut encore vous rester quelque sentiment dans ce séjour de la mort[[1712]](#footnote-1713) qui bientôt sera le mien, voyez mon malheur et mes larmes… Hélas ! personne n’en versera sur ma tombe, et j’y descendrai bientôt après vous, en m’écriant avec Brutus au moment où il se donne la mort : Ô vertu ! nom stérile et vain, à quoi m’as-tu servi durant les soixante années que j’ai traînées sur la terre !… Ô nature ! ô destinée ! je me soumets à ce fatal arrêt de mon sort ; je vois, avec Horace, la fatalité enfoncer ses clous de fer sur ma tête infortunée[[1713]](#footnote-1714). »

La même absence de christianisme se retrouve dans les œuvres littéraires et philosophiques de d’Alembert. Ce n’est pas assez, la haine du christianisme y marche de front avec l’admiration pour l’antiquité classique. Sa Correspondance, son Discours préliminaire de l’Encyclopédie, ses Éléments de philosophie, en offrent la preuve à chaque page.

« Dans le premier de ces ouvrages, dit un auteur peu suspect, M. Lacretelle, d’Alembert et Voltaire font un déplorable assaut de mépris pour la religion chrétienne. Un grand poète et un grand géomètre semblent s’y donner le divertissement de jouer une conspiration… Une pensée domine dans leurs lettres, c’est celle de réunir contre la révélation toutes les forces de l’esprit philosophique[[1714]](#footnote-1715). »

D’Alembert, reçu dans tous les salons, met Voltaire au fait de tout ce qui se passe à Paris, lui donne des conseils utiles à leur cause, lui indique les sujets à traiter, les hommes à tourner en ridicule, applaudit à ses sarcasmes, et se montre l’ardent apôtre de la philosophie. S’il écrit à son digne ami le roi de Prusse, c’est pour lui recommander de jeunes philosophes et le supplier de demander au sultan la réédification du temple de Jérusalem, pour les embarras de la Sorbonne et les menus plaisirs de la philosophie. « Cette réédification, dit-il, est ma folie, comme celle de la destruction de la religion chrétienne est celle du patriarche de Ferney[[1715]](#footnote-1716). »

Le Discours préliminaire de l’Encyclopédie tient le premier rang parmi les œuvres littéraires de d’Alembert. C’est le programme scientifique du matérialisme et du naturalisme païen. Après l’avoir lu, Voltaire battit des mains et envoya des compliments à l’auteur. Tous les philosophes firent écho à leur chef et s’écrièrent : « Le Discours préliminaire de l’Encyclopédie est au nombre de ces ouvrages précieux que deux ou trois hommes, tout au plus, dans chaque siècle, sont en état d’exécuter[[1716]](#footnote-1717). »

Dans la première partie, où il expose la généalogie des sciences, d’Alembert établit comme principe de toutes les connaissances humaines le sensualisme de Locke, grossièrement renouvelé des philosophes païens. « C’est à nos sensations, dit-il, que nous devons toutes nos idées… Ainsi pensaient les anciens, et on convient généralement que les anciens avaient raison ; et ce n’est pas la seule question sur laquelle nous commençons à nous rapprocher d’eux[[1717]](#footnote-1718). »

Des sensations agréables ou désagréables naît la connaissance du bien et du mal, du juste et de l’injuste, et, par voie de conséquence, la connaissance de Dieu et des autres vérités fondamentales de la morale. « Il est évident, conclut-il, que les notions purement intellectuelles du vice et de la vertu, le principe et la nécessité des lois, la spiritualité de l’âme, l’existence de Dieu et nos devoirs envers lui, en un mot les vérités dont nous avons le besoin le plus prompt et le plus indispensable, sont le fruit des premières idées réfléchies que nos sensations occasionnent[[1718]](#footnote-1719). »

De la même source vint chez les premiers hommes, et peut-être en assez peu de temps, la découverte de la médecine, de l’agriculture, de tous les arts nécessaires, de la géométrie, des mathématiques, de l’astronomie et de toutes les sciences qui s’y rattachent[[1719]](#footnote-1720).

Des sensations naquirent aussi les sociétés, et avec les sociétés naquit le langage. La communication des idées, dont le langage est le véhicule, a donné naissance à l’histoire[[1720]](#footnote-1721).

L’histoire est d’invention humaine. Aussi, elle racontera exclusivement les œuvres de l’homme. Ses qualités bonnes ou mauvaises décideront de tous les événements : lui seul, lui toujours, lui partout ; la Providence nulle part. Un couvercle de plomb étendu sur la tête du genre humain empêchera tout rayon du ciel d’arriver jusqu’à lui, et l’homme se trouvera libre dans ce monde dont il est le modérateur suprême.

N’apercevant rien au delà de l’horizon du temps et de la matière, l’homme ne verra dans les arts que l’imitation de la belle nature. Nés de la combinaison des idées primitives, nées elles-mêmes des sensations, les arts n’auront et ne pourront avoir d’autre objet que l’imitation de la nature, si connue et si recommandée des anciens*[[1721]](#footnote-1722)*. Le beau idéal, céleste, surnaturel n’existant plus, la mission des arts sera de chercher clans toutes les parties de la nature le beau, sensible, palpable, matériel ; le reproduire fidèlement, quel qu’il soit, sera leur gloire ; flatter les sens, leur terme final.

« À la tête des connaissances qui consistent dans l’imitation doivent être placées la peinture et la sculpture, parce que ce sont celles de toutes où l’imitation approche le plus des objets qu’elle représente, et parle plus directement aux sens… Ces arts expriment indifféremment et sans restriction toutes les parties de la belle nature, et la représentent telle quelle est[[1722]](#footnote-1723). » Là est l’apologie du nu sous toutes les formes et dans toutes sortes d’objets ; là est le matérialisme de l’art, et de sacerdoce divin qu’il était, sa transformation en prédicateur d’iniquité. Ainsi, l’ont trop bien compris les artistes de la Renaissance.

Telles sont, suivant d’Alembert, l’origine, la généalogie, la mission des sciences et des arts. Quelle en est l’histoire ? Le littérateur philosophe l’expose dans la seconde partie de son discours. Cette histoire n’a que deux pages : la première, c’est l’antiquité grecque et romaine ; la seconde, l’époque moderne postérieure à la prise de Constantinople en 1453. Avant et après, le reste est barbarie. Ici, d’Alembert, qui a pleuré sa Lydie en style de Tibulle, prend le ton de Pindare pour chanter la Renaissance, sa glorieuse mère, la mère des sciences, des arts et de la philosophie : Alma parens, alma virum ! C’est elle qui a tiré le monde de la barbarie dans laquelle l’Évangile l’a laissé pendant mille ans ; grâce à son influence salutaire tout a repris la vie. L’esprit littéraire est son premier bienfait ; l’esprit artistique est le second et le troisième l’esprit philosophique. L’esprit philosophique est le règne de la raison qui ramènera dans les temps modernes les lumières, la liberté, le bonheur, en un mot, les beaux jours de Rome, d’Athènes et de Sparte.

Comme celui de tous les Renaissants, son dithyrambe débute par une insulte obligée au christianisme, dont le règne est inévitablement celui de la barbarie, de la superstition et de l’esclavage. D’où viennent ces trois fléaux ? De ce que les siècles chrétiens avaient cessé d’étudier les grands modèles de l’antiquité païenne, dont il croit sérieusement que le monde ne peut se passer.

Il dit : « La plupart des beaux esprits de ces temps ténébreux se faisaient appeler poètes ou philosophes. Que leur en coûtait-il, en effet, pour usurper deux titres dont on se pare à si peu de frais, et qu’on se flatte toujours de ne guère devoir à des lumières étrangères. Ils croyaient qu’il était inutile de chercher les modèles de la poésie dans les ouvrages des Grecs et des Romains, et ils prenaient pour la véritable philosophie des anciens une tradition barbare qui la défigurait… Qu’on joigne à ce désordre l’état d’esclavage où presque toute l’Europe était plongée, les ravages de la superstition qui naît de l’ignorance et qui la reproduit à son tour ; et on verra que rien ne manquait aux obstacles qui éloignaient le retour de la raison et du goût ; car il n’y a que la liberté d’agir et de penser qui soit capable de produire de grandes choses[[1723]](#footnote-1724).

« Aussi, fallut-il au genre humain, pour sortir de la barbarie, une de ces révolutions qui font prendre à la terre une face nouvelle ; l’empire grec est détruit, sa ruine fait refluer en Europe le peu de connaissances qui restait encore au monde… et la lumière renaît de toutes parts…

 » On dévora sans distinction tout ce que les anciens nous avaient laissé dans chaque genre ; on les traduisit, on les commenta ; et par une espèce de reconnaissance on se mit à les adorer[[1724]](#footnote-1725). »

Tous les arts datent de la même époque et viennent de la même source. « Les beaux-arts, continue d’Alembert, sont tellement unis avec les belles-lettres, que le même goût qui cultive les unes porte aussi à perfectionner les autres… Dès qu’on commença à étudier les ouvrages des anciens en tout genre, les chefs-d’œuvre antiques qui avaient échappé en assez grand nombre à la superstition et à la barbarie, frappèrent bientôt les yeux des artistes éclairés. On ne pouvait imiter les Praxitèle et les Phidias qu’en faisant exactement comme eux, et le talent n’avait besoin que de bien voir[[1725]](#footnote-1726) : aussi Raphaël et Michel-Ange ne furent pas longtemps sans porter leur art à un point de perfection qu’on n’a point encore passé depuis[[1726]](#footnote-1727). »

Aux hommages qu’il rend à la Renaissance, d’Alembert a soin de joindre ses remercîments à l’Italie, qui en fut la nourrice. « Nous serions injustes, dit-il, si, à l’occasion du détail où nous venons d’entrer, nous ne reconnaissions point ce que nous devons à l’Italie : c’est d’elle que nous avons reçu les sciences, qui, depuis, ont fructifié si abondamment dans toute l’Europe ; c’est à elle surtout que nous devons les beaux-arts et le bon goût, dont elle nous a fourni un grand nombre de modèles inimitables[[1727]](#footnote-1728). » Voltaire, Rousseau, Mélanchton, Mably, d’Alembert, tous les lettrés philosophes, hérétiques et révolutionnaires adressent d’une voix unanime le même compliment à la chrétienne Italie. Elle doit en être d’autant plus flattée, que jamais il ne leur arrive de la féliciter d’être le foyer d’où a rayonné sur le monde la lumière évangélique et la civilisation chrétienne. D’où vient ce mystère ? Ne serait-ce pas qu’à leurs yeux la Renaissance est tout autre chose que le rayonnement de l’Évangile, autre chose que le développement de la civilisation chrétienne, autre chose, en un mot, que le christianisme dans les lettres, dans les arts, dans la philosophie : christianisme qu’ils détestent et dont ils ne croient pas pouvoir diminuer l’influence et préparer la ruine d’une manière plus efficace qu’en se faisant les panégyristes et les apôtres dévoués de la Renaissance ?

Quoi qu’il en soit, d’Alembert ne cesse de redire avec toutes les générations de collège, depuis trois siècles jusqu’à nos jours, que le moyen âge est un temps de barbarie, que le christianisme n’a ni littérature, ni arts, ni philosophie. À force d’être répétés à la jeunesse, ces mensonges grossiers sont aujourd’hui rivés dans les têtes. Et pourtant, la vérité est que le christianisme a sa littérature, sa peinture, sa sculpture, sa musique, ses arts, sa philosophie incomparablement plus riches, plus variés, plus beaux, plus en harmonie avec nos besoins intellectuels et moraux que ceux de la belle antiquité : l’objet seul est différent. La littérature païenne et celle de la Renaissance, qui en est sortie, s’exercent sur les objets du monde matériel : elles ont pour objet l’homme matériel ou simplement raisonnable, ses sentiments, ses intérêts, ses joies, ses douleurs, ses passions surtout, sans jamais rattacher ces conditions ou ces faits de la vie terrestre à la vie surnaturelle : tout se renferme, comme dans le paganisme, dans l’étroit horizon du temps.

L’art païen et l’art de la Renaissance, sans inspiration surnaturelle, s’exercent uniquement à reproduire ce qu’on appelle la belle nature. Et en vertu de ce principe, l’idéal céleste a été complètement écarté : et comme la belle nature se trouve surtout dans l’homme et dans la femme, l’art s’est étudié à reproduire, non-seulement sans rougir, mais encore comme une sorte d’obligation envers lui-même, toutes les nudités les plus révoltantes. Et pour copier dans tous ses détails la belle nature, il a fallu des modèles vivants ! Et chaque jour des milliers de victimes vendent leur pudeur aux prétendues exigences de l’art ! Et les infamies qui s’exécutent dans le secret de l’atelier viennent s’étaler en peinture, en sculpture, en gravure, en bronze, en bois, en marbre, dans les magasins, dans les maisons, sur les places publiques, dans les jardins, dans les palais et quelquefois jusque dans les églises ! Et l’on en est venu à tout excuser en disant : C’est un objet d’art !

Oui, d’art corrupteur, d’art infernal dont les ravages sont d’autant plus terribles que pour en ressentir les meurtrières atteintes il suffit d’avoir des yeux.

## CHAPITRE XIX.

D’Alembert.

Nouveau bienfait de la Renaissance, l’esprit philosophique. — Opposition qu’il rencontre. — Éloge de ceux qui le propagent. — Portrait moral de Bacon. — Jugement sur Descartes. —Éléments de philosophie de d’Alembert. — Le sensualisme pour base. — La morale de l’égoïsme. — Le communisme en est la conséquence. — Derniers moments de d’Alembert. — Il meurt en lisant Tacite.

Les lettres et les arts tels que nous les voyons depuis trois siècles dans l’Europe chrétienne sont, suivant d’Alembert, les fruits de la Renaissance. Nous lui devons encore l’esprit philosophique. Or, l’esprit philosophique dont nous parle d’Alembert, et qu’il met au-dessus de tous les bienfaits de la Renaissance, n’est pas autre chose que la souveraineté absolue de la raison, ou, suivant le langage d’aujourd’hui, le rationalisme. Dans les siècles chrétiens, l’humanité avait aussi son esprit philosophique : on ne le refusera, nous l’espérons, ni à saint Augustin, ni à saint Anselme, ni à saint Thomas. Mais c’était l’esprit philosophique inspiré et dirigé dans ses investigations par le christianisme, et respectueusement soumis à la foi, comme le fils à sa mère. La gloire de la Renaissance est d’avoir émancipé la raison, comme elle a émancipé la société.

« Pendant que les arts et les belles-lettres, dit d’Alembert, étaient en honneur, il s’en fallait beaucoup que la philosophie fit le même progrès. La plupart des ouvrages des anciens philosophes avaient été détruits… La scolastique, qui composait toute la science prétendue des siècles d’ignorance, s’opposait encore aux progrès de la philosophie dans ce premier siècle de lumières… Enfin, quelques théologiens osaient la combattre en abusant de la soumission [[1728]](#footnote-1729) des peuples. On avait permis aux poètes de chanter dans leurs ouvrages les divinités du paganisme, parce qu’on était persuadé avec raison que les noms de ces divinités ne pouvaient être qu’un jeu dont on n’avait rien à craindre[[1729]](#footnote-1730).

 » Mais l’on craignait[[1730]](#footnote-1731), ou l’on paraissait craindre les coups qu’une raison aveugle pouvait porter au christianisme : comment ne voyait-on pas qu’il ne pouvait redouter une attaque aussi faible ?… D’ailleurs, quelque absurde qu’une religion puisse être, reproche que l’impiété seule peut faire à la nôtre, ce ne sont jamais les philosophes qui la détruisent : lors même qu’ils enseignent la vérité, ils se contentent de la montrer, sans forcer personne à la connaître ; un tel pouvoir n’appartient qu’à l’Être tout-puissant[[1731]](#footnote-1732). »

Ces sophismes ne tromperaient pas un enfant ; mais ils ont cela de précieux qu’ils caractérisent nettement le nouvel esprit philosophique, constatent l’opposition des hommes clairvoyants des quinzième et seizième siècles au libre penser inauguré par la Renaissance, et démasquent la marche ténébreuse suivie par le rationalisme païen pour envahir de nouveau le monde intellectuel.

Suit un brillant éloge des principaux apôtres de la nouvelle philosophie : Bacon, Descartes, Locke, Newton. « Tels sont, conclut d’Alembert, les principaux génies que l’esprit humain doit regarder comme ses maîtres, et à qui la Grèce eût élevé des statues, quand même elle eût été obligée pour leur faire place, d’abattre celles de quelques conquérants[[1732]](#footnote-1733). »

Pour compléter cet éloge, traçons en passant le portrait moral de celui de ces illustres personnages que d’Alembert appelle le plus grand, le plus universel et le plus éloquent des philosophes, Bacon[[1733]](#footnote-1734). Vil flatteur de la reine Elisabeth, il justifia la condamnation du comte d’Essex, son bienfaiteur, et se fit abhorrer de toute l’Angleterre. Plus vil encore auprès de Jacques Ier, il reçut pour prix de ses adulations le titre de chancelier. Dénigrement de ses rivaux, flagorneries auprès des grands, l’histoire ne mentionne pas une bassesse, pas une manœuvre indigne que Bacon n’ait commise pour parvenir à cette charge.

La philosophie de la Renaissance n’était pas plus alors qu’elle ne l’a été depuis un frein sérieux aux passions. Dans Bacon elle laissait libre carrière à l’ambition et à la cupidité. Accusé par le parlement de vénalité et de corruption, l’illustre philosophe se vit obligé de présenter une réponse détaillée à tous les chefs de l’accusation intentée contre lui : il parut devant la cour le 1er mai 1621, et confessa dans les termes les moins équivoques le crime de corruption dont il était chargé, en vingt-huit articles différents. Ce qui veut dire qu’il se reconnaissait pour un illustre fripon.

Telle était l’évidence des faits, que Bacon s’abandonna entièrement à la merci de ses juges. Il fut condamné à une amende de quarante mille livres sterling, à être enfermé dans la tour de Londres, pour y rester à la volonté du roi ; déclaré en outre pour toujours incapable de posséder aucune charge ni aucun emploi dans le royaume, avec défense de siéger jamais au parlement, et de reparaître de sa vie dans le ressort de la cour. Comme Salluste, après avoir écorché l’Afrique, se retira dans ses somptueuses villas du Pincio, d’où il écrivait ses traités de morale, Bacon, retiré dans ses terres, écrivit ses livres de Philosophie morale et politique*[[1734]](#footnote-1735)*. Fils de la même mère, tous les philosophes se ressemblent.

Quant à Descartes, dont la philosophie a été condamnée tout à la fois par la Sorbonne, par Rome et par le synode protestant de Dordretch, d’Alembert, qui le reconnaît pour un de ses aïeux, en parle en ces termes : « Au chancelier Bacon succéda l’illustre Descartes. Cet homme rare avait tout ce qu’il faut pour changer la face de la philosophie… Descartes a osé montrer aux bons esprits à secouer le joug de la scolastique, de l’opinion, de l’autorité, en un mot, des préjugés et de la barbarie ; et par cette révolte dont nous recueillons aujourd’hui les fruits, il a rendu à la philosophie un service plus essentiel peut-être que tous ceux qu’elle doit à ses illustres prédécesseurs. On peut le regarder comme un chef de conjurés qui a eu le courage de s’élever le premier contre une puissance despotique et arbitraire, et qui, en préparant une révolution éclatante, a jeté les fondements d’un gouvernement plus juste et plus heureux qu’il n’a pu voir établi[[1735]](#footnote-1736). »

D’Alembert se console en disant : « La philosophie, qui forme le goût dominant de notre siècle, semble, par les progrès qu’elle fait parmi nous, vouloir réparer le temps qu’elle a perdu, et se venger de l’espèce de mépris que lui avaient marqué nos pères[[1736]](#footnote-1737). »

Pour hâter son triomphe, d’Alembert lui-même compose des Éléments de philosophie.

Toute vérité vient de la sensation ; la sensation est donc le principe universel de nos connaissances : le plus précieux de nos sens c’est le toucher : c’est par lui que nous distinguons le juste et l’injuste dont les sensations sont nécessairement différentes : sentir c’est être homme, bien sentir c’est être philosophe : se conduire de manière à ne faire jamais éprouver à autrui des sensations désagréables, c’est le propre de l’honnête homme et le critérium de la vertu[[1737]](#footnote-1738). Telle est la philosophie de d’Alembert ou plutôt de Locke et des autres sensualistes, élèves du Lycée et du Portique.

Entre la philosophie et la religion, divorce complet. D’Alembert exclut des Éléments de philosophie non-seulement la religion révélée, mais encore la religion naturelle*[[1738]](#footnote-1739)*. Il n’a besoin ni de l’une ni de l’autre. Sans elles il peut, grâce au toucher, fonder une métaphysique, une logique et même une morale complète. « La morale, dit-il, est une suite nécessaire de l’établissement des sociétés… C’est à des motifs purement humains que les sociétés ont dû leur naissance : la religion n’a eu aucune part à leur première formation…

 » C’est par les sens que nous apprenons quels sont nos rapports avec les autres hommes et nos besoins réciproques ; et c’est par ces besoins réciproques que nous parvenons à connaître ce que nous devons a la société et ce qu’elle nous doit. Il semble donc qu’on peut définir très-exactement l’injuste, ou, ce qui revient au même, le mal moral : Ce qui tend à nuire à la société en troublant le bien-être physique de ses membres[[1739]](#footnote-1740). »

Le sacrifice de notre bien-être physique aux besoins physiques de nos semblables est l’héroïsme de la vertu. « Ce sacrifice n’est pas dans la nature, dit d’Alembert, mais il est dans l’amour éclairé de notre propre bonheur, qui consiste dans la paix avec nous-mêmes et l’attachement de nos semblables. Ainsi, l’amour éclairé de nous-mêmes est le principe de tout sacrifice moral[[1740]](#footnote-1741). »

C’est la morale de l’égoïsme, si bien enseignée par Mably et si logiquement démontrée à la tribune de la Convention par Lavicomterie, sous le nom de morale calculée. Noble morale que celle-là, et bien capable de mettre un frein aux passions ! Quel était donc l’appauvrissement de la raison dans ce dix-huitième siècle, où les intelligences d’élite débitaient sérieusement de pareilles billevesées aux esprits vulgaires qui les acceptaient comme des oracles ? Cependant ce siècle fut élevé exclusivement par des prêtres ! N’accusons ni les jésuites ni le clergé séculier, mais reconnaissons que dans les collèges, au-dessus de l’enseignement sacerdotal, il en est un autre plus puissant qui avait séduit cette jeunesse infortunée, et qu’elle propageait avec ardeur, comme elle propagera plus tard les idées républicaines, puisées à la même source.

Du bien-être physique posé comme principe générateur de la morale, d’Alembert déduit logiquement l’aumône obligatoire, en attendant que la Révolution, plus logique encore, en déduise le communisme, ce rêve chéri de tous les admirateurs de la belle antiquité. « Tous ceux, dit-il, qui ont plus que le nécessaire relatif doivent à l’État au moins une partie de ce qu’ils possèdent au delà[[1741]](#footnote-1742). »

Suit un réquisitoire contre le luxe, dont d’Alembert demande l’abolition, comme à Sparte et à Rome ; puis, le vœu de voir cette morale mise en catéchisme par quelque philosophe[[1742]](#footnote-1743).

Si d’Alembert avait prolongé son existence, il aurait vu ses derniers vœux accomplis par la Révolution. Il aurait assisté à l’abolition du luxe et à la résurrection de la simplicité lacédémonienne ; il aurait pu lire le Catéchisme des Droits de l’Homme et mourir en paix au spectacle des vertus républicaines enfantées par l’enseignement de la morale égalitaire de Lycurgue et de Platon.

Mais la mort n’attend pas. Elle trouva d’Alembert au milieu du monde païen où il était entré dès l’enfance, où il avait passé sa vie[[1743]](#footnote-1744), et dans lequel, hélas ! il devait mourir. Son dernier amusement fut de deviner les énigmes du Mercure ; sa dernière occupation, de corriger sa traduction de Tacite. Telle fut sa préparation à la mort. Sa recommandation de l’âme consista dans ces dernières paroles qu’il adressa à son confrère de l’Académie Pougens : Entendez-vous ma poitrine qui s’emplit ? C’était le 29 octobre 1783.

« Il n’a voulu, ajoute Condorcet, payer aucun tribut, même extérieur, aux préjugés de son pays, ni rendre hommage en mourant à ce qu’il avait fait toute sa vie profession de mépriser[[1744]](#footnote-1745). »

## CHAPITRE XX.

Helvétius.

La philosophie actuelle tend au paganisme. — Paroles de monseigneur l’évêque de Poitiers. — Cette philosophie vient du dix-huitième siècle. — Paroles de M. Guizot. — La philosophie du dix-huitième siècle vient de la Renaissance. — Helvétius. — Son éducation chez les jésuites. — Son enthousiasme pour Quinte-Curce. — Pour Locke. — Âme vide de christianisme et ivre de paganisme. — Il débute par des vers. — Analyse de l’Esprit. — Il est rationaliste et sensualiste. — Analyse de l’Homme. — Mépris du moyen âge. — Éloge de l’antiquité classique. — Haine du clergé, et des jésuites surtout. — Une question.

Dans une Instruction synodale publiée en 1855, monseigneur l’évêque de Poitiers combat avec vigueur la philosophie actuelle, dont les principes conduisent à la destruction de toute religion et de toute société. Puis, l’éloquent prélat pousse le cri d’alarme et établit, preuves en main, que « la philosophie, de nos jours, a entrepris, de nous faire revenir, sous prétexte de religion, jusqu’au paganisme.

« Oui, messieurs, je n’exagère rien, la philosophie de ce temps a une prédilection marquée pour le paganisme, pour ses dogmes aussi bien que pour sa morale. Celui-ci n’hésite pas à regretter les vieilles divinités de la Gaule. Celui-là nous propose sérieusement d’abandonner un dogme qui, selon lui, n’appartient pas à l’essence de la révélation chrétienne, le dogme de l’éternité des peines et des récompenses, pour revenir, sous l’action de l’esprit progressif de la France, à la croyance des druides, c’est-à-dire à l’antique métempsycose, interprétée à l’aide de l’astronomie, de la géologie et de la philosophie modernes[[1745]](#footnote-1746).

 » D’autres se plaignent que l’esthétique manque à l’Évangile, le gracieux au Crucifié. Le maître principal ne veut pas qu’on se hâte d’accuser l’anthropomorphisme ni l’idolâtrie qu’il a répandue : c’est la première conquête de la liberté et de l’intelligence, il a une immense supériorité sur tout ce qui l’a précédé[[1746]](#footnote-1747). Enfin, un publiciste distingué nous assure que là où règne le spiritualisme on pourrait dire sans témérité qu’à ne considérer que les actes, il n’y a pas une grande différence entre un philosophe honnête et un honnête chrétien. Et cette conclusion, il l’appuie sur une leçon récente d’un professeur renommé qui établit : Que les philosophes anciens étaient d’excellents directeurs spirituels de l’humanité ; que leur morale ne manquait d’aucune des garanties désirables ; qu’elle était presque aussi précise que celle des Pères de l’Église ; qu’elle était populaire et pratique, et s’adressait à tout le monde ; qu’elle possédait une sanction très-suffisante ; enfin, qu’elle avait son mobile presque surnaturel et qu’on y trouve la doctrine de la grâce dans toute sa sévérité[[1747]](#footnote-1748). Aussi les saints du christianisme sont-ils mis tout naturellement en société des héros païens : Oh ! s’écrie-t-on, si l’âme du dernier des Brutus, si l’âme de saint Louis s’étaient racontées elles-mêmes, quelle belle psychologie morale nous aurions[[1748]](#footnote-1749) ! »

Or, cette philosophie, dont l’application reconduirait le monde au chaos, n’est pas née d’elle-même. Les hommes qui la professent ont des aïeux. Ils se font gloire de reconnaître pour tels les philosophes du dix-huitième siècle. Écoutons M. Guizot dans son discours de réception à l’Académie française, en remplacement de Destutt de Tracy. « Un grand siècle, dit-il, un siècle qui a conquis le monde, s’éloigne à peine de nous ; un grand philosophe, le dernier d’une génération de grands philosophes, se couche à peine dans la tombe ; et me voici appelé à dire ma pensée sur cette époque immense et sur son digne représentant. Convient-il à des fils de juger publiquement leur père ? Le dix-huitième siècle nous a faits ce que nous sommes. Idées, mœurs, institutions, nous tenons tout de lui, et nous lui devons, et pour mon compte je lui porte une affection filiale : qu’elle pénètre, qu’elle paraisse dans mes paroles, même les plus libres. Si nos paroles sont libres, à qui le devons-nous ? Le dix-huitième siècle a fait notre liberté. Dans cette enceinte, hors de cette enceinte, partout, toute pensée qui se déploie, toute voix qui s’élève sans entrave, rend témoignage de la gloire du dix-huitième siècle et de son bienfait. Montesquieu, Voltaire, Rousseau, puissants génies, noms immortels, nous serons libres comme vous nous avez voulus[[1749]](#footnote-1750). »

À leur tour, les philosophes du dix-huitième siècle, bien qu’instruits par le clergé, se déclarent hautement fils de la Renaissance et de leurs études de collège. Les mêmes éloges qu’ils reçoivent de leurs descendants, ils les adressent à leurs aïeux. Nous avons entendu ceux de Voltaire, de Rousseau, de Mably, de Condorcet ; voici un nouveau frère dont la parole mérite d’être écoutée, car il ne tient pas le dernier rang dans la famille philosophique : c’est Helvétius.

Claude Adrien Helvétius, né à Paris en 1715, fut placé dès l’âge le plus tendre au collège des Jésuites. Sa jeune imagination ne tarda pas à se frapper au récit des batailles racontées par Quinte-Curce et par Homère. Ces deux auteurs changèrent son caractère. Il était fort timide, il devint audacieux. Sou goût pour l’étude disparut, il ne respirait que la guerre, et voulait à tout prix embrasser la carrière des armes. On voit ici une nouvelle preuve de l’effet produit par les premières études. Dès le bas âge, Charles XII, roi de Suède, s’était aussi passionné pour Quinte-Curce. Il le portait toujours dans sa poche ; c’est à cette lecture, dit Frédéric, roi de Prusse, qu’il faut attribuer les extravagances de ce prince et le désir qu’il eut toute sa vie de ressembler à Alexandre. « C’est Quinte-Curce, ajoute-t-il, qui perdit la bataille de Pultawa[[1750]](#footnote-1751). »

Dominé par son goût pour l’art militaire, Helvétius arriva en se traînant sur les derniers bancs de la classe jusqu’en rhétorique. Les amplifications étaient à la mode au collège. Le P. Porée, trouvant dans celles d’Helvétius plus d’idées et d’images que dans celles de ses condisciples, loua ses premiers efforts et lui donna des soins particuliers. Il lisait avec lui les grands modèles de l’antiquité. Helvétius reprit goût à l’étude des lettres. Mais bientôt une nouvelle passion vint donner à son esprit une direction qui ne devait plus changer. « Étant encore au collège, il étudia la Philosophie de Locke. Ce livre fit une révolution dans ses idées : il devint un zélé disciple du philosophe anglais[[1751]](#footnote-1752). »

L’enthousiasme pour cette philosophie rationaliste et sensualiste, l’admiration exclusive pour l’antiquité païenne et l’ignorance ou le mépris de la littérature et de la philosophie catholiques, telles sont les dispositions dans lesquelles Helvétius sortit des mains de ses maîtres, et ces dispositions durèrent autant que sa vie. Navire sans lest et sans boussole, nous le verrons voguer à l’aventure et se heurter à tous les écueils.

À peine hors du collège, son père, qui le destinait aux finances, l’envoya chez M. d’Armancourt, son oncle maternel et directeur des fermes à Caen. Là, le jeune Helvétius fut occupé des lettres et de la philosophie plus que de la finance, et plus occupé des femmes que des lettres et de la philosophie. Cependant, par la protection de la reine, il fut nommé à vingt-trois ans fermier général[[1752]](#footnote-1753). Cette place lui donnait de l’opulence et des loisirs. Il en profita pour se lier avec Fontenelle, Montesquieu, Condorcet, Voltaire, et augmenter cette famille de lettrés philosophes dont les collèges du temps remplirent les hautes classes de la société, l’administration, la finance, la magistrature, la cour, les châteaux, les académies et les parlements.

Suivant le ton de l’époque, Helvétius débuta par quelques pièces de vers. Il y dépose ses idées philosophiques. Voltaire l’encourage et lui écrit : « Votre première épître est pleine d’une hardiesse de raison bien au-dessus de votre âge, et plus encore de nos lâches écrivains qui se resserrent sous le compas d’un censeur royal… Ne craignez pas d’orner le Parnasse de vos talents… Quoi ! pour être fermier général, on n’aurait pas la liberté de penser ! Eh ! Atticus était fermier général. Les chevaliers romains étaient fermiers généraux. Continuez donc, Atticus[[1753]](#footnote-1754). »

À la voix du maître, Helvétius continue. En 1758 parut son livre de l’Esprit. La philosophie battit des mains et s’écria : « C’est un bon livre… Sa plus grande faute me parait d’avoir déclamé contre le despotisme de manière à faire croire non pas aux despotes, qui ne lisent guère, ni à leurs vizirs, qui lisent encore moins, mais aux sous-vizirs ou à leurs espions, que tous les gens d’esprit sont leurs implacables ennemis, ce qui peut exciter une persécution contre les gens d’esprit[[1754]](#footnote-1755). »

Voici en quelques mots l’analyse de ce bon livre. 1° Toutes les facultés de l’homme se réduisent à la sensibilité physique, et nous ne différons des animaux que par l’organisation extérieure ; 2° notre intérêt, fondé sur l’amour du plaisir ou la crainte de la douleur, est l’unique mobile de nos jugements et de nos actions, le principe de toute morale ; 3° les notions du juste et de l’injuste varient selon les coutumes ; 4° tous les hommes sont susceptibles des mêmes passions, que l’éducation développe plus ou moins. C’est ni plus ni moins le matérialisme abject, tel qu’il était compris et pratiqué dans les beaux jours d’Athènes et de Rome.

À l’Esprit succède le traité de l’Homme et de son éducation, publié seulement après la mort de l’auteur. Pour Helvétius comme pour tous les élèves de la Renaissance, le moyen âge, ses arts, ses institutions, sa philosophie, sont la honte de l’humanité : c’est un axiome. Voici en quels termes Helvétius le formule : « Que sont les scolastiques ? De tous les enfants d’Adam, les plus stupides et les plus orgueilleux. Le pur scolastique tient entre les hommes la place qu’occupe entre les animaux celui qui ne laboure point comme le bœuf, ne porte point le bât comme la mule, n’aboie point au voleur comme le chien, mais qui, semblable au singe, salit tout, brise tout, mord le passant et nuit à tous. Le scolastique, puissant en mots, est faible en raisonnements. Aussi que forme-t-il ? Des hommes savamment absurdes et orgueilleusement stupides. Les siècles d’or des scolastiques furent ces siècles d’ignorance dont, avant Luther et Calvin, les ténèbres couvraient la terre. Alors les hommes, changés comme Nabuchodonosor en brutes et en mules, étaient sellés, bridés, chargés de pesants fardeaux, ils gémissaient sous le faix de la superstition ; mais enfin quelques-unes des mules venant à se cabrer, elles renversèrent à la fois la charge et le cavalier[[1755]](#footnote-1756). »

Ce qui révolte surtout le jeune païen, c’est de penser que la scolastique, la théologie, le christianisme enfin, ont altéré la notion de la vraie vertu et rendu la terre veuve des Minos et des Codrus, ces grands saints du collège. Il s’écrie : « Au moment où le christianisme s’établit, que prêcha-t-il ?…

Que le ciel est la vraie patrie des hommes. Ces discours attiédirent dans le laïque l’amour de la gloire, du bien public et de la patrie. Les héros devinrent plus rares. Le prêtre se saisit de l’autorité, et, pour se la conserver, décrédita la vraie gloire et la vraie vertu, et ne souffrit plus qu’on honorât les Minos, les Codrus, les Lycurgue, les Aristide, les Timoléon, enfin tous les défenseurs et les bienfaiteurs de leur patrie… Ô vénérables théologiens ! ô brutes[[1756]](#footnote-1757) ! »

Le plus grand obstacle au retour de la belle antiquité, seule féconde en lumières et en vertus, c’est donc le clergé. Avec une habileté et une violence égales, Helvétius l’attaque d’abord dans ses richesses. « Un des plus grands services à rendre à la France, dit-il, serait d’employer une partie des revenus trop considérables du clergé à l’extinction de la dette nationale[[1757]](#footnote-1758). » Docile aux leçons de ses maîtres, la Révolution a commencé par là et fini par la banqueroute.

Passant à l’autorité du clergé, l’élève du collège Louis le Grand continue : « Il faut que le clergé ne puisse rien sur le citoyen. La crainte du prêtre dégrade l’esprit et l’âme, abrutit l’un, avilit l’autre… L’esprit religieux fut toujours incompatible avec l’esprit législatif, et le prêtre toujours l’ennemi du magistrat. Le premier institua les lois canoniques, le second les lois politiques. L’esprit de domination et de mensonge présida à la confection des premières ; elles furent funestes à l’univers[[1758]](#footnote-1759). »

Dans le clergé, Helvétius ne connaît rien de plus redoutable que ses anciens maîtres. Il voit « leur général au fond de sa cellule comme l’araignée au centre de sa toile ; il étend ses fils dans toute l’Europe, et il est, par ces mêmes fds, averti de tout ce qui se passe… Cet homme commande à une société dont les membres sont entre ses mains ce que le bâton est dans celles du vieillard ; il parle par leur bouche, il frappe par leur bras. Aussi despote que le Vieux de la Montagne, il a des sujets aussi soumis. On les voit, à son commandement, se précipiter dans les plus grands dangers, exécuter les entreprises les plus hardies[[1759]](#footnote-1760). »

Tandis qu’Helvétius, Condorcet, Voltaire, élevés par les jésuites, traitent ainsi leurs professeurs en soutane, ils exaltent jusqu’aux nues leurs véritables maîtres, les philosophes, les orateurs et les poètes de l’antiquité. D’où vient ce fait, qui au dernier siècle se manifesta dans toute l’Europe, et qui de nos jours s’est reproduit en Espagne, en Suisse, en Italie ?

## CHAPITRE XXI.

Helvétius.

Établissement d’une religion philosophique. — Son programme. — Ses caractères. — En l’attendant, il faut détruire le christianisme. — Faire refleurir la religion païenne. — Elle est passablement bonne, beaucoup meilleure que le christianisme. — Le moyen de la faire refleurir, c’est l’éducation classique. — Mort d’Helvétius.

Les attaques d’Helvétius contre le clergé ne sont qu’un premier pas pour arriver à la destruction du christianisme lui-même. Aux yeux du disciple d’Anaxagore et d’Épicure, la raison humaine n’a besoin ni de Dieu ni de révélation pour créer une religion et une morale. Helvétius a la modeste prétention de réaliser ce problème ; il en réunit les éléments. Quelques années plus tard, on verra la Révolution française, formée à la même école, mettre la dernière main à cet ouvrage, et inaugurer solennellement une religion et une morale de main d’homme.

Voici le Credo et le Décalogue d’Helvétius : « Dieu a dit à l’homme : Je t’ai créé, je t’ai donné cinq sens, je t’ai doué de mémoire, et, par conséquent, de raison. J’ai voulu que ta raison, d’abord aiguisée par le besoin, éclairée ensuite par l’expérience, pourvût à ta nourriture, t’apprit à féconder la terre, enfin toutes les sciences de première nécessité. J’ai voulu que, cultivant cette même raison, tu parvinsses à la connaissance de mes volontés morales, c’est-à-dire de tes devoirs envers la société, des moyens d’y maintenir l’ordre ; enfin, à la connaissance de la meilleure législation possible. Voilà le seul culte auquel je veux que l’homme s’élève, le seul qui puisse devenir universel, le seul digne d’un Dieu, et qui soit marqué de son sceau et de celui de la vérité. Tout autre culte porte l’empreinte de l’homme, de la fourberie et du mensonge. La volonté d’un Dieu juste et bon, c’est que les fils de la terre soient heureux, et qu’ils jouissent de tous les plaisirs compatibles avec le bien public. Tel est le vrai culte, celui que la philosophie doit révéler aux nations[[1760]](#footnote-1761). »

Les philosophes de nos jours qui préconisent la morale de Socrate en l’appelant la vraie morale de ce monde, qui sourient de pitié au nom de révélation et de morale évangélique, qui bornent tous les devoirs de l’homme aux devoirs sociaux, toutes les vertus aux vertus purement humaines, tous les dogmes à la foi dans la raison ; en un mot, qui se disent envoyés pour élever l’humanité en la faisant passer des bras du christianisme dans ceux de la philosophie, ces philosophes ne sont ni des novateurs ni des chefs d’école : ils sont tout simplement les disciples d’Helvétius, comme lui-même l’était des philosophes païens. M. Guizot a eu raison de s’écrier : « Le dix-huitième siècle nous a faits ce que nous sommes. »

Nous connaissons l’essence de la religion philosophique ; Helvétius va nous révéler les notes ou caractères extérieurs qui la distinguent de toutes les religions fausses.

La religion philosophique sera gaie, tolérante, économique, politique, pacifique et pacifiante.

« Des magistrats éclairés, dit-il, seront, comme à Rome et à Sparte, revêtus de la puissance temporelle et spirituelle, ce qui empêchera tout conflit, en étant toute contradiction entre les préceptes religieux et les préceptes patriotiques[[1761]](#footnote-1762). Quelle puissance n’aura pas sur les esprits une instruction morale donnée par un sénat ! Avec quel respect les peuples n’en recevront-ils pas les décisions ! C’est uniquement du corps législatif qu’on peut attendre une religion bienfaisante, et qui d’ailleurs, peu coûteuse, n’offrira que des idées grandes et nobles de la Divinité, n’allumera dans les âmes que l’amour des talents et des vertus, et n’aura enfin, comme la législation, que la félicité des peuples pour objet[[1762]](#footnote-1763). »

Si créer une religion sur le papier n’est pour Helvétius que l’affaire d’un instant, l’établir dans le monde lui paraît une entreprise dont le succès demande un temps assez long. Cette pensée l’afflige. II s’écrie : « Qu’arrivera-t-il jusqu’à ce moment ? Les hommes n’auront que des idées confuses de la morale[[1763]](#footnote-1764). » En attendant que tous les peuples, jaloux de leur bonheur, aient embrassé le vrai culte que la philosophie doit leur révéler, Helvétius examine les deux grandes religions entre lesquelles, faute de mieux, le monde est réduit à choisir. Ces religions sont : d’un côté, le catholicisme, qu’il appelle le papisme ; et, de l’autre, le paganisme.

La première doit être absolument abandonnée et immédiatement détruite. Elle est nuisible au genre humain, parce qu’elle n’a aucun des caractères de la religion philosophique. « Le papisme n’est aux yeux d’un homme sensé qu’une pure idolâtrie[[1764]](#footnote-1765). »

Il est très-coûteux. « Deux cent mille prêtres coûtent deux cents millions par an… J’observerai même à ce sujet que la puissance temporelle étant spécialement chargée de veiller au bonheur temporel des peuples, elle a le droit de se charger elle-même de l’administration des legs faits à l’indigence, et de rentrer dans tous les fonds que les moines ont volés aux pauvres[[1765]](#footnote-1766). »

Il est intolérant. « Il a des dogmes. Or tout dogme est un germe de discorde et de crime jeté entre les hommes. Quelle est la religion vraiment tolérante ? Celle ou qui n’a, comme la païenne, aucun dogme ; ou qui se réduit, comme celle des philosophes, à une morale saine et élevée, qui sans doute sera un jour la religion de l’univers[[1766]](#footnote-1767). »

Il n’est ni humain, ni doux, ni gai. « Il étouffe les passions, et tout culte qui étouffe les passions produit des talapoins, des bonzes, des brahmines et jamais de héros, d’hommes illustres et de grands citoyens. Il comprime les âmes sous le poids de la crainte, il fait des hommes des esclaves vils et pusillanimes. À ses yeux l’homme juste, humain envers ses semblables n’est point assuré de la faveur du ciel[[1767]](#footnote-1768). »

Il n’est pas politique. « Il ne divinise pas le bien public. Pourquoi ce dieu n’a-t-il pas encore son culte, son temple et ses prêtres ? Le papisme aime mieux vénérer l’humilité. Mais cette humilité qui favorise la vileté et la paresse, doit-elle être la vertu d’un peuple ? Non ; le noble orgueil fut toujours celle d’une nation célèbre. C’est le mépris des Grecs et des Romains pour les peuples esclaves qui, concurremment avec leurs lois, leur soumit l’univers[[1768]](#footnote-1769). »

Enfin, il n’est ni pacifique ni pacifiant. Il dispose de la puissance spirituelle en faveur du clergé. « Or, on n’a rien fait contre le corps sacerdotal lorsqu’on l’a simplement humilié. Qui ne l’anéantit point suspend et ne détruit pas son crédit[[1769]](#footnote-1770). »

Cette ignorance et cette haine du christianisme, communes à toutes les générations lettrées des derniers siècles et même du nôtre, ne forme qu’un côté de la médaille. Au mépris du christianisme et de ses institutions, l’élève de la Renaissance joint une admiration souvent irréfléchie, mais toujours constante, pour l’antiquité païenne : Helvétius en est une preuve nouvelle.

En attendant l’avènement de la religion philosophique, la seconde chose que les peuples ont à faire, c’est de retourner au paganisme. Cette religion, n’étant point la religion philosophique, n’est pas, il est vrai, la bonne religion. « Mais comme il a d’assez nombreux rapports avec elle, dit Helvétius, le paganisme, est de tontes les fausses religions, la moins nuisible au bonheur des hommes.

« En effet, la religion païenne n’était que le système organisé de la nature. Saturne était le temps ; Cérès, la matière ; Jupiter, l’esprit générateur. Toutes les fables de la mythologie n’étaient que les emblèmes de quelques principes de la nature. Était-il si absurde d’honorer sous des divers noms les différents attributs de la Divinité ?

 » Au reste, je veux que la religion païenne ait été absurde. Pour une religion, ce tort n’est pas le plus grand de tous ; et si ses principes ne sont pas entièrement destructifs du bonheur public, et que ses maximes puissent s’accorder avec les lois et l’utilité générale, c’est encore la moins mauvaise de toutes. Telle était la religion païenne. Jamais d’obstacles mis par elle aux projets d’un législateur patriote. Elle était sans dogme, par conséquent humaine et tolérante[[1770]](#footnote-1771). Nulle dispute, nulle guerre entre ses sectateurs, que ne pût prévenir l’attention la plus légère des magistrats. Son culte d’ailleurs n’exigeait point un grand nombre de prêtres, il n’était point nécessairement à charge à l’État.

 » Les dieux lares et domestiques suffisaient à la dévotion journalière des particuliers. Quelques temples élevés dans les grandes villes, quelques collèges de prêtres, quelques fêtes pompeuses suffisaient à la dévotion nationale. Ces fêtes, célébrées dans les temps où la cessation des travaux de la campagne permet à ses habitants de se rendre dans les villes, devenaient pour eux des plaisirs. Quelque magnifiques que fussent ces fêtes, elles étaient rares et par conséquent peu dispendieuses. La religion païenne n’avait donc essentiellement aucun des inconvénients du papisme.

 » Cette religion des sens était d’ailleurs la plus faite pour les hommes, la plus propre à produire ces impressions fortes qu’il est quelquefois nécessaire au législateur d’exciter en eux…

 » Les dieux et les déesses vivaient en société avec les mortels, prenaient part à leurs fêtes, à leurs guerres, à leurs amours. Neptune allait souper chez le roi d’Éthiopie. Les belles et les héros s’asseyaient parmi les dieux : Latone avait ses autels, Hercule déifié épousait Hébé. Les héros moins célèbres habitaient les champs et les bocages de l’Élysée. C’est là qu’Achille, Patrocle, Ajax, Agamemnon et tous les guerriers qui combattaient sur les murs de Troie, s’occupaient encore d’exercices militaires. C’est là que les Pindare et les Homère célébraient encore les jeux Olympiques et les exploits des Grecs. L’espèce d’exercice et de chant qui sur la terre avait fait l’occupation des héros et des poètes, tous les goûts enfin qu’ils y avaient contractés, les suivaient encore dans les enfers. Leur mort n’était proprement qu’une prolongation de leur vie.

 » Cette religion donnée, quel devait être le désir le plus vif, l’intérêt le plus puissant des païens ? Celui de servir leur patrie par leurs talents, leur courage, leur intégrité, leur générosité et leurs vertus… Que trouver chez un peuple sans désir ? des commerçants, des capitaines, des soldats, des hommes de lettres, des ministres habiles ? Non : mais des moines[[1771]](#footnote-1772). »

Mais ce qui aux yeux d’Helvétius constitue la supériorité de la religion païenne, c’est son mépris de la chasteté et sa haine de la tyrannie. Le sage législateur d’Athènes, dit-il, Solon, faisait peu de cas de la chasteté monacale. Si dans ses lois, dit Plutarque, il défendit expressément aux esclaves de se parfumer et d’aimer les jeunes gens, c’est que même dans l’amour grec Solon n’apercevait rien de déshonnête.

 » Mais ces fiers républicains qui se livraient sans honte à toutes sortes d’amours ne se fussent point abaissés au vil métier d’espion. Un Grec ou un Romain n’eût point sans rougir reçu les fers de l’esclavage. Le vrai Romain ne supportait pas même sans horreur la vue d’un despote d’Asie. Du temps de Caton le Censeur, Eumènes vient à Rome. À son arrivée toute la jeunesse s’empresse autour de lui ; le seul Caton l’évite. Pourquoi, lui demande-t-on, Caton fuit-il un souverain qui le recherche, un roi si bon, si ami des Romains ? Si bon qu’il vous plaira, répond Caton : tout roi est un mangeur d’hommes que tout citoyen vertueux doit fuir[[1772]](#footnote-1773). Qui a plus de vénération pour le fondateur d’un ordre de fainéants que pour un Minos, un Mercure, un Lycurgue, etc., n’a sûrement pas des idées justes de la vertu. »

Mais quel moyen de faire refleurir la religion païenne, si supérieure au christianisme ? Sans hésiter, Helvétius répond : L’éducation de collège. Elle remplit l’âme d’admiration pour l’antiquité classique et émancipe la raison. « Qu’un jeune homme, dit-il, soit nourri de la Vie des saints, il aura de la vertu des idées différentes de celui qui, livré à des études plus honnêtes et plus instructives, aura pris pour modèles les Socrate, les Scipion, les Aristide, les Timoléon. Il est impossible que le mot vertu ne réveille en nous des idées diverses, selon qu’on lit Plutarque ou la Légende dorée. Chez les païens, c’est aux Hercule, aux Castor, aux Cérès, aux Bacchus, aux Romulus qu’on rend les honneurs divins ; chez les catholiques, c’est à des moines vils, à un Dominique, à un Antoine, qu’on décerne ces mêmes honneurs[[1773]](#footnote-1774). »

Reconnaissant que c’est ainsi que lui-même a été formé, il ajoute : « Qu’on me présente dans l’histoire ou sur le théâtre un grand homme grec ou romain, je l’admirerai. Les principes de vertu reçus dans mon enfance m’y forceront[[1774]](#footnote-1775). »

Faire étudier et admirer dès l’enfance les Grecs et les Romains, voilà, suivant Helvétius, le moyen de donner de nobles idées de la vertu et de remettre en honneur la religion qui les produit. L’éducation imitée des Grecs et des Romains a un autre avantage : elle forme des corps vigoureux et robustes : en sorte que, pour nous rendre physiquement et moralement Grecs et Romains, il n’y a rien de mieux que de rétablir sans restriction l’éducation de Rome et de Sparte. « Convaincus, dit-il, de l’importance de l’éducation physique, les Grecs honoraient la gymnastique. Peut-être désirerait-on que je présentasse ici le tableau des jeux et des exercices des anciens Grecs. Mais que dire à ce sujet qu’on ne trouve dans les Mémoires de l’Académie des inscriptions, où l’on décrit jusqu’à la manière dont les nourrices lacédémoniennes élevaient les Spartiates et commençaient leur éducation ?…

 » Ce que j’observerai, c’est que l’éducation physique est négligée chez presque tous les peuples européens… Cependant, point de loi qui dans les collèges défende la construction d’une arène où les élèves d’un certain âge pourraient s’exercer à la lutte, à la course, au saut ; apprendraient à voltiger, nager, jeter le ceste, soulever des poids, etc. Or, dans cette arène, construite à l’imitation de celle des Grecs, qu’on décerne des prix aux vainqueurs, nul doute que ces prix ne rallument bientôt dans la jeunesse le goût naturel qu’elle a pour de tels jeux. Une bonne loi produira cet effet[[1775]](#footnote-1776). »

La Révolution nous la donnera.

Habitués dès l’enfance à admirer les vertus, les maximes, les actions éclatantes des Socrate, des Aristide, des Caton, qui n’étaient pas chrétiens, qui ne se confessaient pas, qui ne communiaient pas, qui ne jeûnaient pas, qui n’assistaient point à la messe, les jeunes gens se prennent à douter de la nécessité de tous ces préceptes et de la vérité de la religion qui les établit : leur raison s’émancipe.

Cette émancipation de la raison par l’enseignement classique est d’autant plus inévitable, que cet enseignement est, suivant Helvétius, la négation permanente de l’influence des religions sur les vertus et la félicité des peuples. « Des hommes plus pieux qu’éclairés, dit-il, ont imaginé que les vertus des nations dépendaient de la pureté de leur culte. Qu’importe la croyance ? Ce fut sous Constantin que la religion chrétienne devint la religion dominante. Elle ne rendait cependant point les Romains à leurs premières vertus. On ne vit point alors de Décius se dévouer pour la patrie, ni de Fabricius préférer sept acres de terre aux richesses de l’empire. Les rois les plus chrétiens ne furent pas les plus grands des rois. Peu d’entre eux montrèrent sur le trône les vertus des Tite, des Trajan, des Antonin. Quel prince dévot leur fut comparable ? Le mal que font les religions est réel, et le bien imaginaire[[1776]](#footnote-1777). »

Tout incroyable qu’elle paraisse, la thèse d’Helvétius en faveur du polythéisme sera, quelques années plus tard, reprise avec éclat par Quintus Aucler. Ne nous pressons pas trop de crier à la folie. Au fond, il n’y a que deux religions dans le monde : le catholicisme et le paganisme ; le culte de Dieu ou le culte de l’homme, esclave et dupe de Satan. Quand l’homme se soustrait à l’empire de la rédemption, il retombe inévitablement et proportionnellement sous l’empire du démon. Ce qui est vrai pour l’homme est vrai pour les sociétés. Tenons pour certain que si l’abandon du catholicisme pouvait devenir complet, les nations modernes n’adopteraient ni le protestantisme, ni le judaïsme, ni le mahométisme, mais le paganisme sous une forme ou sous une autre. Lorsqu’elle eut rompu avec le christianisme, vers quelle religion gravita la Révolution française ?

Pour achever le portrait d’Helvétius, ajoutons qu’il se montre partout républicain démocrate[[1777]](#footnote-1778).

Or, s’il est vrai qu’on connaît l’arbre à ses fruits, nous demandons à tout homme impartial ce qu’est Helvétius. Pour qui sont ses mépris et ses haines ? Pour qui ses éloges, ses affections et ses tendances ? Reste à savoir comment ce philosophe païen, ce citoyen de Rome et de Sparte, dont, à coup sûr, le type ne se trouve pas en Europe depuis l’établissement social du christianisme jusqu’à la Renaissance, apparaît, avec beaucoup d’autres, au milieu du dix-huitième siècle, malgré la piété de ses maîtres ?

Ni les années, ni les revers, ni la maladie ne modifient les idées qu’Helvétius a reçues dans sa jeunesse. Retiré dans sa terre de Voré, il passe ses derniers jours à mettre en vers les doctrines sensualistes et rationalistes de Locke et d’Épicure.

C’est au milieu de cette occupation que, le 26 décembre 1771, une attaque de goutte remontée lui ôta subitement la vie.

## CHAPITRE XXII.

D’Holbach.

Sa naissance. — Son éducation. — La communauté d’idées le rapproche des autres philosophes. — Ses soupers. — Analyse de son Système de la nature. — C’est dans toute son étendue le naturalisme païen. — Éternité de la matière. — Il la prouve par les auteurs classiques. — Fatalité, mêmes preuves. — Nature Dieu, mêmes preuves. — Négation de Dieu et de la Providence, mêmes preuves. — De l’immortalité de l’âme, mêmes preuves. — Mobile de la vertu, la gloire humaine, mêmes preuves. — Légitimité du suicide, mêmes preuves. — Mort païenne de d’Holbach.

Encore une victime de l’éducation de collège. Paul Thiry, baron d’Holbach, né en 1723 dans le Palatinat, fut amené à Paris dès son bas âge et élevé à la même école que ses jeunes contemporains. Il ne rapporta de ses études qu’un goût passionné pour la belle littérature, la belle philosophie, les beaux-arts, c’est-à-dire la littérature, la philosophie et les arts tels qu’ils sont enseignés par les grands maîtres et réalisés dans les modèles de l’antiquité grecque et romaine. En dehors de cet horizon, le jeune d’Holbach ne voit rien, ou plutôt il ne voit que ténèbres et barbarie. Le monde surnaturel est nul pour lui, ou s’il existe, c’est comme je ne sais quel fantôme importun dont il faut, pour assurer le bonheur du monde, le débarrasser au plus vite. À cette tâche parfaitement païenne, d’Holbach consacre sa vie.

À peine sorti du collège, l’affinité secrète qui existe entre tous les fils d’une même mère lui fait rechercher la société des littérateurs, des philosophes et des artistes non moins païens que lui. Sa fortune le met en état de faire de sa maison le rendez-vous général des lettrés de profession et d’un grand nombre de jeunes seigneurs qui, comme lui, goûtent et encouragent les tendances religieuses et politiques dont la révolution française devait être la terrible manifestation.

Tous les dimanches, le jeune baron, que le fameux Galiani appelait le premier maître d’hôtel de la philosophie, donne à souper à ses amis. Ces banquets somptueux rappellent ceux de Socrate à Athènes, de Ficin à Florence, de Callimaque à Rome, de Frédéric à Potsdam, de Voltaire à Ferney. Avec une licence qui ne rougit de rien, on y discute les principes les plus sacrés de la religion et de la société, on les tourne en dérision, et on s’excite à les battre en brèche : l’athéisme et le paganisme sont à l’ordre du jour. Le jeune d’Holbach paye sa dette en publiant successivement une foule d’ouvrages plus impies les uns que les autres. Nous nous contenterons d’analyser brièvement celui qui révèle le mieux sa philosophie et l’école où il l’avait apprise : on comprend que nous voulons parler du Système de la nature.

Ce livre, comme on en trouve beaucoup dans l’antiquité classique, comme il n’en existe aucun dans le moyen âge, comme il en a paru un grand nombre depuis la Renaissance, est l’apothéose la plus effrontée de la Raison et de la chair. L’athéisme, le matérialisme, le fatalisme, toutes ces erreurs monstrueuses que la Renaissance, à son début, reproduisit dans le monde sous le couvert des anciens philosophes, et que Léon X lui-même, au concile de Latran, en 1512, flétrit avec tant d’énergie en déclarant que cette philosophie nouvelle était infectée jusque dans ses racines : toutes ces erreurs systématiquement exposées composent le livre de d’Holbach.

« L’homme, dit-il, est l’ouvrage de la Nature, il existe dans la nature, il est soumis à ses lois, il ne peut s’en affranchir, il ne peut, même par la pensée, en sortir. Pour un être formé par la nature et circonscrit par elle, il n’existe rien au delà du Grand Tout dont il fait partie ; les êtres que l’on suppose au-dessus de la nature ou distinguées d’elle-même seront toujours des chimères[[1778]](#footnote-1779). »

À la négation du monde surnaturel succèdent, comme une conséquence logique, le fatalisme et le matérialisme. « Que l’homme, continue d’Holbach, subisse sans murmurer les arrêts d’une force universelle qui ne peut revenir sur ses pas, ou qui jamais ne peut s’écarter des règles que son essence lui impose… L’homme est un être purement physique ; l’homme moral n’est que cet être physique considéré relativement à quelques-unes de ses façons d’agir, dues à son organisation particulière… L’homme doit son existence au mouvement nécessaire de la matière, qui se produit, s’augmente et s’accélère sans le concours d’aucun agent extérieur… La création n’est qu’un mot… L’homme parfait est celui qui suit les lois de la Nature[[1779]](#footnote-1780). »

Ces doctrines révoltantes ne sont pas ce qui nous effraye le plus. Ce qui nous fait trembler, c’est l’influence des études païennes sur l’esprit du jeune philosophe. À ces monstrueuses affirmations, il faut des preuves. Où d’Holbach va-t-il les chercher ? Dans le seul monde qu’il connaisse, auprès des seuls maîtres qu’il admire. D’un bond, il s’élance dans l’antiquité classique, et en revient escorté des philosophes de la Grèce et de Rome. Puis, d’un ton triomphant, il s’écrie : « Presque tous les anciens philosophes ont été d’accord pour regarder le monde comme éternel. Ocellus Lucanus dit formellement en parlant de l’univers : Il a toujours été et il sera toujours. Cicéron ajoute que la perfection de l’homme consiste à suivre les lois de la nature[[1780]](#footnote-1781). » Qu’avez-vous à dire ?

Continuant sa thèse en faveur de l’éternité de la matière et du mouvement nécessaire, principe générateur des êtres, d’Holbach arrive à cette conclusion : « Ainsi contentons-nous de dire que la matière a toujours existé, qu’elle se meut en vertu de son essence, que tous les phénomènes de la nature sont dus aux mouvements divers des matières variées qu’elle renferme et qui font que, semblable au phénix, elle renaît continuellement de ses cendres[[1781]](#footnote-1782). »

Comment fera-t-il passer ces nouvelles erreurs ? En les mettant sous le patronage inévitable de ses auteurs classiques. « Le poète Manilius exprime cette doctrine dans ces beaux vers : Sous l’empire de la mort tout ce qui est créé change, et la face de la terre et les nations. Le monde seul ne change pas, ce qu’il fut hier, il le sera toujours[[1782]](#footnote-1783).

 » Tel fut aussi le sentiment de Pythagore, ainsi qu’il est exprimé par Ovide au livre XV de ses Métamorphoses : « Tout change, rien ne périt[[1783]](#footnote-1784). » Qui oserait attaquer le sentiment de Manilius, de Pythagore et d’Ovide ?

Fort de pareilles autorités, d’Holbach continue intrépidement sa marche et nous explique comment le Grand Tout ou la Nature s’y prend pour former les êtres. Puis il ajoute : « Prétendre que la nature est gouvernée par une intelligence, c’est prétendre qu’elle est gouvernée par un être pourvu d’organes, attendu que sans organes il ne peut y avoir ni perception, ni idées, ni intuition, ni pensées, ni volonté, ni plan, ni actions[[1784]](#footnote-1785). »

Peuples chrétiens, si telle n’est pas votre croyance, tant pis pour vous ! Ce que je vous enseigne est la doctrine du divin Platon et de son disciple Aristote, presque aussi divin que son maître. Écoutez : « La matière, dit Platon, et la nécessité sont la même chose, et cette nécessité est la mère du monde…[[1785]](#footnote-1786). Anaxagore fut, dit-on, le premier qui supposa l’univers créé et gouverné par une intelligence. Aristote lui reprochait d’employer cette intelligence à la production des choses, comme un dieu-machine, c’est-à-dire lorsque toutes les bonnes raisons lui manquaient[[1786]](#footnote-1787). »

Négation de la liberté, négation de l’âme, négation de la vertu, négation des miracles, négation du péché originel, en un mot, négation universelle de l’ordre divin, telles sont les conséquences que d’Holbach tire sans détour de ses doctrines, en s’appuyant constamment et exclusivement de l’autorité des auteurs païens[[1787]](#footnote-1788).

Il va plus loin, il essaye de justifier ces monstrueuses erreurs, et de montrer l’influence désastreuse des vérités contraires. Si dans cette incroyable polémique il citait au moins une fois Luther, Calvin, Zwingle ou quelque réformateur, ce serait une consolation pour ceux qui prétendent que la philosophie du dix-huitième siècle est fille du protestantisme ; mais non : d’Holbach s’en tient impitoyablement à ses auteurs classiques. Il veut qu’on sache bien qu’il n’a pas eu et qu’il ne connaît pas d’autres maîtres. Il vient de soutenir la mortalité de l’âme, et il ajoute : « Lorsque le dogme de l’immortalité de l’âme, sorti de l’école de Platon, vint à se répandre chez les Grecs, il causa les plus grands ravages, et détermina une foule d’hommes mécontents de leur sort à terminer leurs jours. Ptolémée Philadelphe, roi d’Égypte, en voyant les effets que ce dogme, que l’on regarde aujourd’hui comme si salutaire, produisait sur les cerveaux de ses sujets, défendit de l’enseigner sous peine de mort[[1788]](#footnote-1789)… Bien des gens, persuadés de l’utilité du dogme de l’autre vie, regardent ceux qui osent le combattre comme des ennemis de la société. Cependant il est aisé de se convaincre que les hommes les plus éclairés de l’antiquité ont cru non-seulement que l’âme était matérielle et périssait avec le corps, mais encore ont attaqué sans détour l’opinion des châtiments de l’avenir. Ce sentiment n’était point propre aux épicuriens ; nous le voyons adopté par des philosophes de toutes les sectes, par des pythagoriciens, des stoïciens, enfin par les hommes les plus saints et les plus vertueux de la Grèce et de Rome.

Parmi ces grands saints, d’Holbach cite Ovide, Pythagore, Timée de Locres, Zénon, Cicéron, Sénèque le Philosophe et Sénèque le Tragique ; enfin les plus saints de tous Épictète et Marc-Aurèle.

« Épictète, dit-il, a les mêmes idées dans un passage très-digne de remarque rapporté par Arrien ; le voici fidèlement traduit : « Mais où allez-vous ? ce ne peut être dans un lieu de souffrances ; vous ne faites que retourner à l’endroit d’où vous êtes venu ; vous allez être de nouveau paisiblement associé avec les éléments d’où vous sortez. Ce qui dans votre composition était de la nature du feu retournera à l’élément du feu ; ce qui était de la nature de la terre va se rejoindre à la terre ; ce qui était air va se réunir à l’air ; ce qui était eau va se résoudre en eau : il n’y a point d’enfer[[1789]](#footnote-1790). »

 » Enfin, le sage et pieux Antonin dit : Celui qui craint la mort ou craint d’être privé de tout sentiment, ou craint d’éprouver des sensations pénibles. Si vous perdez tout sentiment, vous ne serez plus sujet aux peines et à la misère. Si vous êtes pourvu d’autres sens d’une nature différente, vous deviendrez une créature d’une nature différente. La mort n’est que la dissolution des éléments dont chaque animal est composé[[1790]](#footnote-1791). »

La conséquence de ces doctrines de la belle antiquité est, suivant d’Holbach, qu’il faut bien se garder de parler aux hommes, et aux enfants surtout, des fables d’un avenir inutile à connaître, et qui n’a rien de commun avec leur félicité présente. Pour les exciter à la vertu il faut, à l’exemple des saints de la Grèce et de Rome, de Cicéron en particulier, leur parler de l’immortalité des âmes courageuses qui, peu contentes d’exciter l’admiration de leurs contemporains, veulent encore arracher les hommages des races futures[[1791]](#footnote-1792).

« Ne traitons pas d’insensé l’enthousiasme de ces génies vastes et bienfaisants qui ont écrit pour nous, qui nous ont guéris de nos erreurs : rendons-leur les hommages qu’ils ont attendus de nous, lorsque leurs contemporains injustes les leur ont refusés. Arrosons de nos pleurs les urnes des Socrate, des Phocion ; lavons avec nos larmes la tâche que leur supplice a faite au genre humain. Répandons des fleurs sur le tombeau d’Homère. Adorons les vertus des Titus, des Trajan, des Antonin, des Julien[[1792]](#footnote-1793). »

Disciple jusqu’au bout du paganisme classique, d’Holbach place le suicide parmi les titres à l’immortalité, il s’écrie : « Les Grecs, les Romains, et d’autres peuples que tout conspirait à rendre courageux et magnanimes, regardaient comme des héros et des dieux ceux qui tranchaient volontairement le cours de leur vie[[1793]](#footnote-1794)… Eh, de quel droit blâmer celui qui se tue par désespoir. La mort est le remède unique du désespoir. C’est alors qu’un fer est le seul ami, le seul consolateur qui reste au malheureux. Lorsque rien ne soutient plus en lui l’amour de son être, vivre est le plus grand des maux, et mourir est un devoir pour qui veut s’y soustraire[[1794]](#footnote-1795). »

Que cette désolante doctrine ne vous révolte pas ; apprenez qu’elle est celle d’hommes plus sages que vous, et en particulier du vertueux Sénèque : « Vivre malheureux est un mal ; mais rien n’oblige à vivre malheureux : mille voies courtes et faciles nous sont ouvertes pour nous mettre en liberté[[1795]](#footnote-1796). »

D’Holbach termine ce cours de religion, fidèlement emprunté de l’antiquité grecque et romaine, par cette invocation qu’on croirait écrite il y a deux mille ans : « Ô Nature ! souveraine de tous les êtres, et vous ses filles adorables, Vertu, Raison, Vérité ! soyez à jamais nos seules divinités. C’est à vous que sont dus l’encens et les hommages de la terre. Réunissez, ô déités secourables ! votre pouvoir pour soumettre les cœurs. Tirez-nous des abîmes où la superstition nous plonge. Brisez dans les mains sanglantes de la tyrannie le sceptre dont elle nous écrase ; que l’homme ose enfin s’affranchir, qu’il soit heureux et libre, esclave seulement de vos lois[[1796]](#footnote-1797). »

Quelques mois encore, et la Révolution allait réaliser les vœux du baron d’Holbach. Quant à lui, justifiant, ainsi que les autres philosophes, cette parole divine qu’on meurt comme on a vécu et qu’on vit comme on a été élevé, il mourut le 21 janvier 1789, en disant qu’il allait, comme tous les animaux, retomber dans le néant.

## CHAPITRE XXIII.

Généalogie du voltairianisme.

Tous les philosophes du dix-huitième siècle se définissant en deux mots : âmes vides de christianisme et ivres de paganisme. — Comparaison détaillée de leurs doctrines avec cette des auteurs classiques. — Sur le monde. — Sur Dieu. — Sur l’âme. — Sur la morale. — Sur la vertu. — Sur les peines éternelles. — Sur la société. — Sur la forme de gouvernement. — Sur les moyens de gouverner les peuples et de les rendre bons et heureux : le despotisme césarien, les honneurs, le bourreau, le divorce, les courtisanes, l’abolition de la propriété et le communisme. — Toutes ces doctrines littéralement tirées des auteurs enseignés au collège.

Les mêmes études qu’on vient de lire resteraient à faire sur Diderot, Piron, Robinet, Boulanger, Lalande, Toussaint, Lamettrie, Maupertuis, Buffon, de Maillet, Locke, Cumberland, Bolingbrocke, Condillac, d’Argens, Brissot, Raynal et quelques autres dont la réunion forme ce qu’on appelle la philosophie du dix-huitième siècle ou le Voltairianisme[[1797]](#footnote-1798). Le défaut d’espace ne nous permet pas de consigner ici ce travail. Il suffit de savoir qu’il offre invariablement le même résultat : c’est-à-dire que la vie intellectuelle et morale des uns et des autres n’est que l’épanouissement de leur éducation de collège : nous entendons l’éducation donnée non par les hommes, mais par les livres. Même admiration pour l’antiquité païenne, même ignorance et même mépris du christianisme.

D’une part, afin de n’obliger personne à nous croire sur parole ; d’autre part, afin de déchirer les derniers lambeaux du voile qui pourraient cacher encore à certains yeux la généalogie du Voltairianisme, nous allons, dans un rapide tableau, mettre en regard tous les philosophes du dix-huitième siècle avec les auteurs païens. Le lecteur décidera quel est le degré de parenté qui les unit.

L’ordre religieux et l’ordre social sont les principaux objets des doctrines philosophiques du dernier siècle. Nous ne parlons ni de la littérature ni des arts : il est de notoriété publique qu’aux yeux du Voltairianisme il n’existe ni arts ni littérature, excepté chez les Grecs et chez les Romains, ou chez leurs imitateurs depuis la Renaissance.

Dans l’ordre religieux, il faut distinguer le dogme et la morale. Sur le dogme, Diderot, d’Holbach, Buffon, de Maillet, Robinet, Lamettrie et les autres, nient la création et enseignent que le monde a été construit par les seules forces de la nature, que l’eau est le principe de toutes choses, que le monde est le grand animal, le grand tout, duquel sortent tous les êtres pour y rentrer un jour, que ce monde est éternel.

Cette manière de bâtir l’univers par les seules forces de la nature n’est pas nouvelle. Anaximandre, Anaximène, Thalès, Épicure et plusieurs autres philosophes cités dans les ouvrages classiques de Diogène Laërce et de Cicéron le bâtissaient, comme les philosophes du dix-huitième siècle, par les seules forces de la nature[[1798]](#footnote-1799).

Buffon, de Maillet et d’autres modernes font sortir le monde de l’eau, qui contient, suivant eux, le germe de tout ce qui existe, des plantes, des animaux, de l’homme, qui fut d’abord poisson, carpe, brochet, morue. « L’eau est le principe de toutes choses, nous dit de Maillet, elle contient toutes les semences… Ainsi, le Nord, chargé de parties aqueuses, sera le lieu que les hommes marins ont commencé à habiter : c’est par cette raison que les multitudes innombrables d’hommes dont les parties méridionales de l’Asie et de l’Europe ont été inondées sont sorties des régions septentrionales… Il y aura toujours dans tous les hommes une marque impérissable qu’ils tirent leur origine de la mer. Considérez leur peau avec un microscope, vous la verrez toute couverte de petites écailles, comme l’est celle d’une jeune carpe[[1799]](#footnote-1800). »

Cette doctrine fut celle de Thalès, qui vit aussi dans l’eau claire le principe de toutes choses ; d’Anaximandre, qui vit l’homme poisson nager dans l’Océan avant de bâtir des palais ; du très-classique Homère, qui, tout en chantant le siège de Troie, vit les hommes et les dieux sortir du sein de Thétis, c’est-à-dire des eaux de l’Océan[[1800]](#footnote-1801).

Le monde grand animal, grand tout, produisant tout et absorbant tout, ce monde grand favori de Diderot, de d’Holbach, d’Helvétius, est précisément le monde de Zénon, de Platon, de Speusippe, de Virgile, de Sénèque et des meilleurs auteurs de collège[[1801]](#footnote-1802).

Sur l’existence de Dieu, il y a divergence parmi les philosophes du dix-huitième siècle : les uns affirment, les autres nient ; ceux-là affirment et nient tour à tour. Voltaire et d’Alembert disent oui ; d’Holbach et de Maillet disent non ; Robinet, Lamettrie, Raynal, Diderot, disent tantôt oui et tantôt non. Ces variations dépendent du maître dont ils viennent de prendre les leçons. Prodicus, Simonide, Stilpon, Théodore, Lucrèce, sont contre Dieu ; Platon, Cicéron, Tacite sont pour. Diagoras, Protagoras et une foule d’autres non moins recommandables sont tantôt pour et tantôt contre [[1802]](#footnote-1803).

Sur la nature de Dieu, mêmes opinions entre les maîtres et les élèves. Voltaire enseigne le dieu grande âme, et âme unique ; c’est le dieu de Virgile, de Platon, de Pythagore et de Zénon[[1803]](#footnote-1804). D’Holbach enseigne le dieu grand tout ; c’est le dieu de Xénophane, qui dit en propres termes que tout ce qui existe ne fait qu’un et que cet un est dieu*[[1804]](#footnote-1805)*. Diderot, Boulanger. Raynal, Voltaire et beaucoup d’autres enseignent le dieu tranquille. C’est le dieu d’Épicure et même d’Aristote, qui ne se mêle jamais de ce qui se passe ici et qui se garderait bien de veiller sur nos actions, crainte de troubler son repos[[1805]](#footnote-1806).

Sur l’âme, parfait accord entre les modernes et les anciens. Fréret, Lamettrie, d’Holbach, d’Argens, quelquefois Voltaire, nient son existence. Ce jour-là, ils répètent les leçons d’Épicure, d’Anaximène, d’Anaxagore et de Xénophane[[1806]](#footnote-1807). Le lendemain ils se ravisent, et soutiennent qu’ils ont une âme moitié corps et moitié esprit ; qu’ils en ont deux, et même jusqu’à trois d’espèces différentes. Pourquoi non ? Aristote leur a dit qu’il jouit d’une âme moitié corps et moitié esprit ; Platon, qu’il en possède jusqu’à trois dont la première loge dans le cerveau, la seconde dans la poitrine et la troisième sous le cœur[[1807]](#footnote-1808). D’Argens se reconnaît aussi possesseur d’une âme, mais toute petite, toute subtile, toute matière. C’est l’âme de Démocrite, qui n’était autre chose qu’un globule tout rond et léger comme une plume[[1808]](#footnote-1809). À son tour, Diderot se pique d’émulation, et voit en lui une âme-dieu, émanation de Dieu, particule de Dieu. Il vient de relire ses classiques, et il a vu que telle fut l’âme de Pythagore, de Platon, d’Aristote, de Sénèque, d’Épictète et de Virgile qu’il sait par cœur[[1809]](#footnote-1810).

Robinet, qui étudie à la même école, compte autant d’âmes qu’il y a de choux et de navets dans son jardin ; il en trouve dans le soleil, dans la lune, dans la terre, dans les cailloux et jusque dans son briquet, qui sait très-bien l’instant où il doit faire feu. C’est Thalès qui vient de lui faire la leçon[[1810]](#footnote-1811).

L’âme est-elle mortelle ? Avec Lucrèce et Épicure, Helvétius, Fréret, Lamettrie, Voltaire répondent que oui[[1811]](#footnote-1812). Diderot proteste et ne veut pas mourir tout entier. « Je fus chien, dit-il, je fus chat, je fus homme. Pourquoi ne reviendrais-je pas un jour sous l’habit d’un frère capucin ou sous la guimpe d’une visitandine ? » Mention très-honorable à Diderot pour avoir bien étudié son Virgile et son Diogène Laërce, dans lequel il a vu que Pythagore fut d’abord Athalide, fils de Mercure ; puis, Euphorbes, blessé au siège de Troie ; puis, Hermotime ; puis, pauvre pêcheur sous le nom de Pyrrhus ; enfin, après sa cinquième mort, philosophe sous le nom de Pythagore : sans compter les autres morts après lesquelles il se trouvait aussi tantôt chien, tantôt chat et surtout fève[[1812]](#footnote-1813).

Du dogme passons à la morale. Existe-t-il un bien ou un mal moral ? Les vertus et les vices sont-ils de vains mots ou des réalités ? Sur ce point, Diderot, Fréret, Lamettrie, Voltaire, d’Holbach, ne sont d’accord ni entre eux, ni avec eux-mêmes. N’en soyons pas surpris : les disciples ne sont pas au-dessus des maîtres. Socrate, Platon, Pythagore, Zénon disent oui ; Pyrrhon, Aristippe, Straton, Épicure disent non[[1813]](#footnote-1814).

Admettons l’existence de la vertu, et demandons aux philosophes du dix-huitième siècle quelle en est la nature ? L’utile, répondent Raynal, Helvétius et un grand nombre d’autres. Tout se réduit à l’intérêt privé ou à l’intérêt public. C’est la pure doctrine d’Aristippe, qui disait à ses disciples : Le sage ne fait rien que pour lui ; de Cicéron, qui ajoute : La vraie mesure de la vertu est dans l’utilité publique[[1814]](#footnote-1815).

Pour tous les Voltairiens sans exception, les châtiments de l’enfer et la récompense du ciel sont des préjugés et des chimères, bons pour contenir le peuple, mais dont les philosophes ont le droit de se moquer. C’est l’idée favorite de tous les plus célèbres auteurs de l’antiquité. Il ne faudrait avoir lu ni Cicéron, ni Horace, ni Virgile, ni Pline, ni Sénèque, ni les tragiques grecs et romains, ni Platon lui-même, pour ignorer que les dieux des anciens philosophes ne se mettaient pas en colère et ne punissaient pas ; que la doctrine sur les Champs-Élysées et le Tartare n’était que pour le peuple et que les libres penseurs s’en moquaient. Qui ne sait pas que ceux-là mêmes qui croyaient à la permanence de l’âme après la mort la distinguaient de notre immortalité et qu’ils étaient surtout bien éloignés de croire, à raison de la métempsycose, à des peines éternelles[[1815]](#footnote-1816) ?

Pour Helvétius, d’Holbach et les autres philosophes, la pudeur, la mortification, l’humilité, la chasteté, sont des vertus de préjugé. Ils ont appris cette doctrine de Diogène, d’Épicure et de Cratès[[1816]](#footnote-1817). Après cette rapide excursion dans l’ordre religieux, entrons dans l’ordre social.

Toute l’école Voltairienne est républicaine et démocrate. Tous les auteurs classiques sont républicains et démocrates. Tout le dix-huitième siècle prêche la haine de la royauté, et préconise le régicide politique. Toute l’antiquité classique grecque et romaine prêche la haine de la royauté et préconise le régicide politique.

Après avoir aboli la religion chrétienne, nié tous les motifs de vertu qu’elle propose et qui assurent le repos et le bonheur des sociétés, la philosophie propose ses moyens de gouvernement : le despotisme, les honneurs, le bourreau, le divorce, les courtisanes, l’abolition de la propriété.

Le despotisme. « Un souverain, disent Boulanger et Helvétius, a plus de pouvoir que les dieux pour rétablir et réformer les mœurs. C’est donc le souverain qui doit prêcher ; c’est à lui qu’il appartient de réformer les mœurs… C’est à lui à fixer l’instant où chaque action cesse d’être vertueuse et devient vicieuse[[1817]](#footnote-1818). » Voilà mot pour mot le système antique dans lequel l’homme, sous le nom de César, d’archonte ou d’aréopage, réunissant en lui la puissance temporelle et la puissance spirituelle, courbait les têtes et les âmes sous son sceptre de fer.

Les honneurs. « Les titres, disent Helvétius et d’Holbach, les honneurs, les récompenses, l’estime publique et tous les plaisirs dont cette estime est représentative sont les récompenses les plus propres à faire renaître l’amour de la vertu[[1818]](#footnote-1819). » Ainsi raisonnera toute l’antiquité classique, ainsi raisonnera la Révolution.

Le bourreau. Helvétius continue : « Ce ne sont point les anathèmes de la religion, c’est l’épée de la justice qui dans les cités désarme les assassins ; c’est le bourreau qui retient le bras du meurtrier. La crainte du supplice peut tout dans les camps, elle peut tout aussi dans les villes… Elle rend les citoyens honnêtes et vertueux… Les vertus sont donc l’œuvre des lois et non de la religion[[1819]](#footnote-1820). » Lorsqu’en 1793 les disciples d’Helvétius ne reconnurent que des vertus légales, ils inaugurèrent le sacerdoce du bourreau.

Le divorce. Les yeux immuablement fixés sur les grands législateurs de Sparte et d’Athènes, les philosophes du dix-huitième siècle préconisent un nouveau moyen de régénérer les sociétés chrétiennes : c’est le divorce, si connu de l’antiquité. Ils disent : « Deux époux cessent-ils de s’aimer ? pourquoi les condamner à vivre ensemble ? … Le divorce est une suite des lois des contrats… En le défendant on fait le malheur des personnes qui ne sauraient vivre ensemble, et souvent on les force aux plus grands crimes[[1820]](#footnote-1821). »

Les courtisanes. Le premier apôtre de ce moyen gouvernemental, dans les temps modernes, c’est Voltaire : dans son Discours sur le bonheur, il s’écrie :

La Nature, attentive à remplir nos désirs,

Vous appelle à son dieu par l’attrait des plaisirs.

« Qu’on ouvre l’histoire, ajoute son ami Helvétius, et l’on verra que dans tous les pays où certaines vertus étaient encouragées par l’espoir des plaisirs des sens, ces vertus ont été les plus communes et ont jeté le plus grand éclat… Les plaisirs de l’amour, ainsi que le remarquent Plutarque et Platon, sont les plus propres à élever l’âme des peuples et la plus digne récompense des héros… Ils formèrent le caractère de ces vertueux Samnites, chez qui la plus grande beauté était le prix de la plus grande vertu… Qu’on se rappelle ces fêtes solennelles, où les belles et jeunes Lacédémoniennes s’avançaient demi-nues en dansant dans l’assemblée du peuple. Quel triomphe pour le jeune héros qui recevait la palme de la gloire des mains de la beauté !… Peut-on douter qu’alors ce jeune guerrier ne fût ivre de vertu[[1821]](#footnote-1822) ? »

L’abolition de la propriété. Cette immonde théorie, qui touche à la promiscuité même, est copiée mot pour mot des lois de Lycurgue et de la république de Platon, et les modernes disciples de l’antiquité n’hésitent pas à la proposer comme le dernier terme de la perfection sociale. « Supposons, si l’on veut, disent-ils, un pays où les femmes soient en commun. Plus dans ce pays elles inventeraient de moyens de séduire, plus elles multiplieraient les plaisirs de l’homme… Leur coquetterie n’aurait rien de contraire au bonheur public… Leurs faveurs deviendraient un encouragement aux talents et aux vertus[[1822]](#footnote-1823)… Ôtez la propriété, il n’y a plus de passions furieuses, plus d’actions féroces, plus d’idées de mal moral. Aussi, pour couper racine aux vices et à tous les maux d’une société, sans me soucier des railleries de ceux qui redoutent la vérité, la première loi que j’établis sera conçue en ces termes : Rien dans la société n’appartiendra singulièrement ni en propriété à personne, que les choses dont il fera un usage habituel, soit pour ses besoins, soit pour ses plaisirs, ou son travail journalier[[1823]](#footnote-1824). »

Brissot, que nous regrettons de ne pouvoir citer, est plus explicite encore, et ôte à Proudhon le mérite de ses découvertes[[1824]](#footnote-1825). Le catéchiste de la Révolution, Mably, voulait appartenir à une société qui prît la résolution généreuse d’obéir aux lois de Platon. « Je ne puis, s’écriait-il, abandonner cette agréable idée de la communauté des biens[[1825]](#footnote-1826). » Tous enfin, infatués de paganisme, rêvaient le rétablissement pur et simple de l’organisation des sociétés anciennes.

Il est temps de finir cette histoire généalogique du Voltairianisme, qu’il serait facile de poursuivre dans ses moindres détails. Ce qui précède suffit pour nous autoriser à dire avec l’auteur des Helviennes : « La prétendue philosophie moderne n’est qu’une radoteuse de plus de deux mille ans, qui reparaît chargée de rouge et de fard, pour rajeunir son teint basané par les siècles… ses apôtres ne sont que des païens ressuscités[[1826]](#footnote-1827). »

Tout cela est évident ; ce qui ne l’est pas moins, c’est la réponse aux questions suivantes : Comment la philosophie païenne, avec toutes ses monstrueuses erreurs sur la religion et sur la société, a-t-elle reparu vivante au dix-huitième siècle de l’ère chrétienne ? Comment cette philosophie, combattue, méprisée, dédaignée, abhorrée pendant tout le moyen âge, a-t-elle, depuis la chute de Constantinople, repris son déplorable empire en Occident ? Qui l’a remise en honneur ? Où la jeunesse des derniers siècles a-t-elle appris à l’admirer ? Qui a exalté devant elle les grands noms de Lycurgue, de Platon, de Virgile, d’Homère et de tous ces hommes dont les doctrines réunies forment l’ensemble du Voltairianisme, père de la Révolution ?

## CHAPITRE XXIV.

Du dix-huitième siècle.

Tableau général et définition. — Mémoires de Bachaumont. — Prédiction de l’avocat général Séguier. — Le paganisme général au dix-huitième siècle. — Dans les arts, salons de Diderot. — Dans les lettres, traductions éternelles des auteurs classiques. — Dans les sciences, sujets de prix, proposés par l’Académie des inscriptions. — Au théâtre, titres des opéras, tragédies et pièces dramatiques. — Dans les mœurs, Mémoires de Bachaumont. — Dans l’éducation, paroles du P. Grou. — Cause du mal. — Passage de l’Apologie de l’institut des jésuites. — Manifestation de l’esprit païen, expulsion des jésuites, chassés par leurs propres élèves. — Liste des philosophes élevés par eux et par les autres ordres religieux. — Conclusion.

Des faits qui précèdent résulte la définition suivante du Voltairianisme ou de la philosophie du dix-huitième siècle : dans l’ordre philosophique, le Voltairianisme, c’est le rationalisme ; dans l’ordre religieux, le naturalisme ; dans l’ordre moral, le sensualisme ; dans l’ordre social, le républicanisme. C’est l’effort persévérant d’un siècle pour se débarrasser de l’ordre religieux et social fondé par le christianisme, afin d’établir un ordre religieux et social fondé sur la raison humaine.

Or, l’armée philosophique se divise en trois corps dont chacun est chargé d’accomplir sur un point particulier l’œuvre de destruction et de reconstruction : les encyclopédistes, les économistes, les patriotes. Le général en chef, Voltaire, combat tour à tour avec ces différents corps, sans appartenir exclusivement à aucun.

« Les encyclopédistes, en perfectionnant la métaphysique, moyen le plus propre à dissiper les ténèbres dont la théologie l’avait enveloppée, ont détruit le fanatisme et la superstition.

 » À ceux-ci ont succédé les économistes : s’occupant essentiellement de la morale et de la politique pratique, ils ont cherché à rendre les peuples plus heureux, en appliquant l’homme à l’étude de la nature, mère des vraies jouissances.

 » Enfin, des temps de trouble et d’oppression ont enfanté les patriotes, qui, remontant à la source des lois et de la constitution des gouvernements, ont démontré les obligations réciproques des sujets et des souverains, approfondi l’histoire et fixé les grands principes de l’administration[[1827]](#footnote-1828). »

Ce langage anodin renferme un sens caché. Voici l’interprétation, vraiment prophétique, qu’en donnait l’avocat général Séguier, dans son réquisitoire contre le Système de la nature du baron d’Holbach. « L’impiété, dit ce magistrat, ne borne pas ses projets d’innovation à dominer sur les esprits et à arracher de nos cœurs tout sentiment de la Divinité : son génie inquiet, entreprenant, ennemi de toute dépendance, aspire à bouleverser toutes les institutions politiques. Ses vœux ne seront remplis que lorsqu’elle aura détruit cette inégalité nécessaire de rang et de condition, lorsqu’elle aura avili la majesté des rois, rendu leur autorité précaire et subordonnée aux caprices d’une foule aveugle, et lorsque enfin, à la faveur de ces étranges changements, elle aura précipité le monde entier dans l’anarchie, et dans tous les maux qui en sont inséparables[[1828]](#footnote-1829).

Nous avons passé en revue l’armée philosophique, et nous avons démontré que toutes ses doctrines antireligieuses et antisociales se trouvent littéralement et exclusivement dans les auteurs païens dont elle avait été nourrie. Ainsi, à moins de nier que l’ivraie vient de l’ivraie, à moins de contester aux philosophes une généalogie dont ils se font gloire, et qu’ils connaissent mieux que personne, il n’est plus possible de douter que le Voltairianisme soit né de la Renaissance et des études de collège. « Oui, disent-ils encore de nos jours, nous sommes philosophes et révolutionnaires, et nous en sommes fiers ; mais nous sommes les fils de la Renaissance avant de l’être de la philosophie et de la Révolution[[1829]](#footnote-1830). »

Une preuve nouvelle vient à l’appui de ce langage. On se tromperait, si on regardait Voltaire, Rousseau, Helvétius, Mably et leurs principaux compagnons d’armes comme des exceptions. Au dix-huitième siècle, la jeunesse lettrée, prise en général, était, à différents degrés, imbue des mêmes principes, détestait les mêmes choses, partageait les mêmes admirations et manifestait les mêmes tendances. Du collège, le paganisme rayonnait sur toute la société, la pénétrait de son esprit et la transformait activement en l’image de l’antiquité classique.

Que faisaient pendant le dix-huitième siècle cette foule de peintres, de sculpteurs, de graveurs, d’artistes en tout genre, dont les noms mêmes sont à peine parvenus jusqu’à nous ? Si on veut le savoir, qu’on parcoure le Salon de Diderot[[1830]](#footnote-1831). On verra que leur occupation constante est de reproduire à l’infini les sujets de l’histoire et de la mythologie païenne, ou de transformer en dieux et en déesses de l’Olympe nos vierges et nos martyrs. En visitant leurs galeries, l’habitant de Rome, d’Athènes ou de Pompéi, se trouverait dans son pays. Auguste fermant le temple de Janus, les Grâces, les Vestales, Jupiter changé en pluie d’or, Trajan, Hippomène et Atalante, Marc Aurèle, Achille, Artémise au tombeau de Mausole, Minerve, le grand prêtre Corésus, s’immolant pour Callirhoé ; des pastorales dignes des fresques de Pompéi et les réflexions de Diderot dignes des pastorales : voilà ce qui s’étale de toutes parts. Voyez encore les meubles, les bronzes, les tapisseries, les décorations des appartements, et dites si tout cela n’est pas le paganisme dans toute sa désinvolture !

Que faisaient les humanistes ? Traduire, commenter, annoter, éditer pour la centième fois les auteurs païens et surtout Tacite, l’ennemi des despotes, afin de préparer, le sachant ou sans le savoir, la terrible explosion qui devait ébranler tous les trônes et livrer au mépris des peuples ou au fer du bourreau, les rois et les princes transformés en tyrans[[1831]](#footnote-1832).

Que faisaient les corps savants, les princes de la littérature ? Un bon moyen de le savoir, c’est de lire les Mémoires de l’Académie des inscriptions correspondant à cette époque. Voici quelques-uns des sujets de prix proposés, depuis 1736 jusqu’à 1789, par la grave assemblée.

En 1736 : « Quelles étaient les lois communes aux peuples de la Grèce qui formaient le corps hellénique ? »

En 1738 : « Quelles étaient les lois de l’île de Crète ? si Lycurgue en fit usage dans celles qu’il donna à Lacédémone. »

En 1739 : « Quels étaient le mois et le jour de l’année romaine où les consuls entraient en charge ? » En 1741 : « Combien de fois le temple de Janus a-t-il été fermé ? »

En 1744 : « Quels étaient dans la Grèce les sacerdoces attachés à certaines familles ? »

En 1745 : « Quels étaient les droits des métropoles grecques sur les colonies ? »

En 1750 : « Quelle fut l’autorité du sénat romain sur les colonies romaines ? »

En 1753 : « Quels furent l’origine, le rang et les droits des chevaliers romains ? »

En 1754 : « Quel fut le système religieux que Denys d’Halicarnasse assure avoir été particulier aux Romains ? »

En 1755 : « Quels étaient les attributs d’Osiris, Isis et Orus ? »

En 1756 : « Quels étaient les attributs de Jupiter Ammon ? »

En 1757 : « Quel était l’état des villes et des républiques situées dans le continent de la Grèce européenne ? »

En 1758 : « Quels étaient les attributs d’Harpocrate et d’Anubis ? »

En 1759 : « Si Sérapis était une divinité originaire d’Égypte ? »

En 1760 : « Quelles idées les Égyptiens se formaient-ils de Typhon ? »

En 1761 : « Quels sont les noms que l’antiquité a donnés au Nil ? »

En 1762 : « Quelles étaient les divinités inférieures de l’Égypte[[1832]](#footnote-1833) ? »

En 1763 : « Quels étaient les droits et prérogatives du póntifex máximus de Rome sur les sacerdoces de la ville et des provinces ? »

En 1764 : « Quelles étaient les différentes classes des prêtres égyptiens, leurs marques distinctives, leurs fonctions, leurs sacrifices ? »

En 1765 : « Par quelles causes les lois de Lycurgue se sont-elles altérées chez les Lacédémoniens ? »

En 1766 : « Quelle éducation les Athéniens donnaient-ils à leurs enfants dans les siècles florissants de la République ? »

En 1766 : « Quel était l’habillement des deux sexes chez les Égyptiens avant le règne des Ptolémées ? »

En 1767 : « Quels étaient les attributs de Saturne et de Rhée ? »

En 1768 : « Quels étaient les attributs de Jupiter en Grèce et en Italie ? »

En 1770 : « Faire l’examen critique des historiens d’Alexandre. »

En 1771 : « Quels étaient les noms et les attributs de Junon dans la Grèce et à Rome ? »

En 1772 : « Quels étaient les noms et les attributs d’Apollon et de Diane dans la Grèce et en Italie ? »

En 1773 : « Quels étaient les noms et les attributs de Minerve dans la Grèce et en Italie ? »

En 1774 : « Quel était l’état de l’agriculture chez les Romains jusqu’à Jules César ? »

En 1775 : « Quels étaient les noms et les attributs de Vénus dans la Grèce et en Italie ? »

En 1776 : « Quel était l’état de l’agriculture chez les Romains depuis César jusqu’à Théodose ? »

En 1777 : « Quels étaient les noms et les attributs de Cérès et de Proserpine dans la Grèce et en Italie ? »

En 1779 : « Quels étaient les noms et les attributs de Pluton et des différentes divinités infernales, Proserpine exceptée ? »

En 1787 : « Quels furent l’origine, les progrès et les effets de la pantomime chez les Romains ? »

En 1789 : « Si l’ostracisme et le pétalisme ont contribué au maintien ou à la décadence des républiques de la Grèce[[1833]](#footnote-1834) ? »

Voilà quelles étaient, à la veille de la Révolution, les études dont s’occupaient et dont occupaient l’Europe savante les plus graves d’entre les lettrés du dix-huitième siècle !

Que faisaient les autres ? Et de quoi occupaient-ils cette portion frivole et désœuvrée de la société qu’on appelle le monde ? Pour toute réponse nous citons les titres des principales pièces de théâtre jouées de 1712 à 1743. — Ballets : Idoménée, Creuse, les Amours de Mars et de Vénus, Médée et Jason, les Amours déguisés, Arion, les Fêtes de Thalie, Calypso, Théonée, Ajax et Hypermnestre, Ariadne et Thésée, Jugement de Paris, Sémiramis, les Amours de Prothée, Pirithoüs, les Fêtes grecques et romaines, Télégone, les Stratagèmes de l’Amour, Pyrame et Thisbé, les Amours des Dieux, Or ion, les Amours des Déesses, Endymion, le Ballet des Sens, l’Empire de l’Amour, Achille et Déidamie, les Grâces, les Voyages de l’Amour, Castor et Pollux, les Caractères de l’Amour, les Amours du Printemps, les Fêtes d’Hébé, le Temple de Gnide, Isbé, le Pouvoir de l’Amour, l’École des Amants, les Augustales, les Fêtes de Polymnie, Jupiter vainqueur des Titans, les Fêtes de l’Hymen, Daphnis et Chloé, Pygmalion, les Amours de Tempe, Tithon et l’Aurore.

À côté des ballets, spécialement réservés pour la cour et la haute noblesse, marchent les pièces dramatiques, auxquelles la noblesse et la bourgeoisie assistent avec un égal empressement : — Les Jeux de l’Amour, Callisthène, l’Amoureux sans le savoir, le Divorce, l’Ile du Divorce, l’Amour Marin, Pyrrhus, Brutus, Alexandre, le Nouveau Tarquin, Alcibiade, l’Esclavage de Psyché, Endymion, la France galante, l’Amante difficile, Réunion des Amants, Érigone, Électre, Danaüs, Momus à Paris, le Triomphe de l’Amour, Cassius et Victorinus, les Caprices de l’Amour, l’Empire de l’Amour, Pélopé, l’Ile du Mariage, Hippolyte et Aricie, Audience de Thalie, Didon, les Courses de Tempé, les Billets doux, Sabinus, le Père rival, les Grâces, les Adieux de Mars, Mariage par lettre de change, l’Amante en tutelle, les Amants jaloux, les Amours anonymes, Artaxerce, Arisbe et Marins, Tout pour Amour, le Retour de Mars, les Buses de l’Amour, les Français au sérail, les Mascarades amoureuses, Médée et Jason, l’Amour paysan, Lysimaque, Cybèle amoureuse, le Jugement d’Apollon, les Muses, Mahomet, l’Amant Prothée, l’Enlèvement d’Europe, Bajazet, Dardanus, les Jardins d’Hébé, Deucalion et Pyrrha, Antoine et Cléopâtre, Minos, Alcyone, le Prix de Cythère, la Foire de Cythtre, le Siège de Cythère, Phaéton, la Mort de César, l’Amour musicien, l’École des Amours grivois, les Nymphes de Diane, Denys le Tyran, l’Amour au village, les Fêtes de Corinthe, Nanine, les Amours des grands hommes, Épicharis, les Jeux Olympiques.

Nous en passons une foule, et des meilleures.

Cependant le paganisme, qui avait envahi le monde lettré, qui parlait par l’organe des philosophes, qui se développait en articles scientifiques dans les mémoires des sociétés savantes, qui du haut des théâtres s’introduisait par tous les sens jusqu’à la moelle des âmes, produisit des mœurs en rapport avec ses doctrines. Qu’étaient les soupers du régent ? les soirées de Louis XV ? les réunions des grands seigneurs dans leurs châteaux de la ville et de la campagne ? Quel rôle jouaient les courtisanes et les actrices[[1834]](#footnote-1835) ? Les plus grands noms de France accolés aux noms des Arnoux, des Clairon, des Deschamps, des Leclerc, des Guimard, des Mazarelli et d’une foule d’autres[[1835]](#footnote-1836). Des enlèvements, des fuites scandaleuses, des mariages plus scandaleux encore. Paris dépensant annuellement cinquante millions pour solder d’illustres infamies[[1836]](#footnote-1837).

Puis, toute cette noblesse corrompue, toute cette bourgeoisie désœuvrée, toute cette classe lettrée, à l’imitation des Romains dégénérés du temps de Tibère, jouant la comédie à la ville et à la campagne, composant à l’envi de petits vers galants et de petits madrigaux émaillés de Vénus et de Cupidons, et les récitant, comme intermèdes, dans leurs soupers chez les Tencin, les Graffigny, les Geoffrin et autres dames plus ou moins philosophes[[1837]](#footnote-1838).

La mort elle-même ne la tire presque plus du sybaritisme dans lequel elle est plongée. C’est alors que le suicide commence, alors qu’il vient de bon ton de mourir comme mouraient les stoïciens et les épicuriens de l’antiquité, l’insensibilité dans le cœur et la plaisanterie sur les lèvres. On connaît la fin de Voltaire, de d’Alembert et des principaux modèles de ce siècle. Voici, entre cent autres, celle d’un de leurs nombreux disciples.

« Vers de M. le comte de Maugiron, lieutenant général, une heure avant sa mort :

Voici donc mon heure dernière !

Venez, bergères et bergers,

Venez fermer ma paupière ;

Qu’au murmure de vos baisers

Tout doucement mon âme soit éteinte.

Finir ainsi, dans les bras de l’Amour,

C’est du trépas ne point sentir l’atteinte ;

C’est s’endormir sur la fin d’un beau jour.

 » M. de Maugiron logeait chez M. l’évêque de Valence ; le clergé se pressait de lui apporter les secours spirituels, lorsqu’il se retourna et dit à son médecin : Je les attraperai bien ; ils croient me tenir, et je m’en vais. Il mourut à ces mots[[1838]](#footnote-1839). »

Le clergé lui-même, car il faut sonder l’ulcère jusqu’au fond, le clergé dans un trop grand nombre de ses membres paye son tribut à l’esprit classique du dix-huitième siècle. On le voit scrutant les auteurs païens beaucoup plus que les Écritures[[1839]](#footnote-1840), exaltant les Grecs et les Romains, les popularisant de toutes manières ; et, comme conséquence, rougissant du christianisme, ainsi que ce grand vicaire de Cahors dont Bachaumont raconte le trait suivant :

« 28 août 1765. Le panégyrique de saint Louis, prononcé le 23 de ce mois dans la chapelle du Louvre par M. l’abbé Bassinet, grand vicaire de Cahors, fait grand bruit. On lui reproche d’avoir converti en cérémonie absolument profane cet éloge consacré spécialement au triomphe de la religion. Il en a supprimé jusqu’au signe de croix. Point de texte, aucune citation de l’Écriture ; pas un mot de Dieu ni de ses saints. Il n’a envisagé Louis IX que du côté des vertus politiques, guerrières et morales (un héros de Plutarque). Il a frondé les croisades, il a heurté de front la cour de Rome[[1840]](#footnote-1841). »

Ailleurs, c’est l’abbé Legendre, grand-oncle de la duchesse de Choiseul, qui écrit des comédies ; c’est l’abbé de Prades, aidé de l’abbé Yvon, qui en 1751 soutient en pleine Sorbonne une thèse en faveur du matérialisme[[1841]](#footnote-1842). C’est l’abbé de Bernis qui rime les Géorgiques françaises et les Quatre parties du jour[[1842]](#footnote-1843).

Plus loin, c’est l’abbé Corné, chanoine d’Orléans, qui, le jour de Pâques 1772, prêchant à Versailles, devant le roi, dédaigne de faire le signe de la croix. « Sa Majesté s’est retournée vers le duc d’Ayen, son capitaine des gardes, et lui en a témoigné sa surprise : « Vous verrez, Sire, répond le plaisant, que c‘est un sermon à la grecque. » L’orateur en effet commence : « Les Grecs et les Romains, etc. » Le roi ne put tenir son envie de rire, et le prédicateur, déconcerté, s’est ressenti pendant tout son discours de cette plaisanterie[[1843]](#footnote-1844). »

Ainsi, philosophie, arts, sciences, théâtres, idées, mœurs, esprit général, tout ce siècle a une teinte prononcée de paganisme. « Panem et circénses, du pain et des plaisirs, telle était, s’écrie un témoin oculaire, la devise du peuple romain, et telle est celle du peuple français[[1844]](#footnote-1845). » Plus explicite est un des éducateurs de ce siècle, qui n’a pu s’empêcher de reconnaître le fait et d’en signaler la cause.

« Notre éducation est toute païenne, s’écrie douloureusement le P. Grou de la Compagnie de Jésus. On ne fait guère lire aux enfants, dans les collèges et dans l’enceinte des maisons, que des poètes, des orateurs et des historiés profanes… Je ne sais quel mélange confus se forme dans leurs têtes des vérités du christianisme et des absurdités de la fable, des vrais miracles de notre religion et des merveilles ridicules racontées par les poètes, surtout de la morale de l’Évangile et de la morale humaine et toute sensuelle des païens. Je ne doute pas que la lecture des anciens, soit poètes, soit philosophes, n’ait contribué à former ce grand nombre d’incrédules qui ont paru depuis la Renaissance des lettres…

 » Ce goût du paganisme contracté dans l’éducation publique ou privée se répand ensuite dans la société… Nous ne sommes point idolâtres, il est vrai, mais nous ne sommes chrétiens qu’à l’extérieur, si même la plupart des gens de lettres le sont aujourd’hui, et dans le fond nous sommes de vrais païens, et par l’esprit, et par le cœur, et par la conduite[[1845]](#footnote-1846). »

Placé à un autre point de vue, Voltaire constatait le même fait que le père jésuite : « Je vois avec plaisir, écrivait-il, qu’il se forme dans l’Europe une république immense d’esprits cultivés. La lumière se communique de tous côtés. Il s’est fait depuis environ quinze ans une révolution dans les esprits qui fera une grande époque. Les cris des pédants annoncent ce grand changement, comme le croassement des corbeaux annoncent le beau temps… » Et ailleurs : « Dans vingt ans Dieu aura beau jeu[[1846]](#footnote-1847). »

Tout cela n’était que trop vrai. Or, à l’approche de la tempête dont le sourd bruissement se faisait entendre dans le lointain, en présence de cette société qui tombait en lambeaux, rongée par le rationalisme et le sensualisme, c’est-à-dire par le paganisme dans sa double manifestation intellectuelle et morale, que faisait-on dans les collèges ? Au lieu de tremper fortement la jeunesse dans l’esprit chrétien par l’étude approfondie de la pensée chrétienne, sociale, historique, littéraire et nationale, on la nourrissait à peu près exclusivement d’auteurs païens ; on la faisait vivre avec les Babyloniens, les Égyptiens, les Grecs et les Romains ; on lui faisait jouer des comédies et des tragédies païennes ; on la passionnait, par tous les moyens, pour la belle antiquité, ses grands hommes et ses grandes choses[[1847]](#footnote-1848).

Et on s’en faisait gloire ! Pour obtenir grâce devant ce siècle, presque entièrement sorti de leurs collèges, les jésuites menacés dans leur existence croient devoir lui rappeler que leur compagnie ne le cède à personne en admiration pour les auteurs païens, et que personne n’a mis plus de soin à les enseigner.

Leur défenseur officiel, le P. Cerutti, s’exprime en ces termes : « Les faits que l’Institut veut graver dans la mémoire de la jeunesse sont les plus intéressants par leur nature[[1848]](#footnote-1849). C’est le Tableau des Romains, tracé par le pinceau moelleux de Tite-Live, ou par le crayon hardi de Salluste, ou par le burin profond de Tacite. C’est l’Histoire des Grecs, écrite avec tant de force et de rapidité par Thucydide, avec tant d’aménité et d’abondance par Xénophon, avec tant d’érudition et de bon sens par Plutarque…

 » Les belles-lettres sont la pâture que l’Institut présente à l’imagination. Par les bel les-lettres on doit entendre particulièrement l’éloquence et la poésie. L’une et l’autre dans Rome et dans Athènes, comme dans le terrain le plus propre et le plus fécond, jetèrent les plus profondes racines, et s’élevèrent au plus haut point de leur grandeur. Quels orateurs qu’un Démosthène et un Cicéron ! Quels poètes qu’un Homère, un Pindare, un Virgile, un Horace ! Quels ornements pour leur siècle ! Quels modèles pour les siècles à venir ! Ce sont ceux que l’Institut veut qu’on propose à la jeunesse*[[1849]](#footnote-1850)*… »

Cela veut dire : « Voilà ce que nous sommes ; voilà la manne exquise dont nous vous avons nourris, et vous nous chassez ! Enfants ingrats ! »

En effet, le moment arrive de récolter ce qu’on a semé. Alors se manifestent les résultats de l’éducation pieusement païenne donnée à la jeunesse. L’élément pieux s’évanouit, l’élément païen éclate avec une violence extrême. La jeunesse lettrée proclame, à la face de l’Europe, ceux qu’elle reconnaît pour ses véritables maîtres et dont elle entend pratiquer les leçons ; comme aussi ceux qu’elle regarde comme ses maîtres d’études, dont elle déteste l’habit et le nom, et qu’elle mépriserait, si leurs vertus ne rendaient le mépris impossible. On reste confondu en voyant que c’est par leurs propres élèves qu’au dix-huitième siècle les jésuites furent chassés de France, d’Espagne, de Portugal et de Naples, comme ils l’ont été de nos jours de Fribourg, de Turin et de Rome.

Pour ne parler que de notre patrie, la liste suivante, bien que fort incomplète, nous semble renfermer un grave enseignement. Le chef de la croisade contre la Compagnie de Jésus et contre la religion, Voltaire, fut élevé par les jésuites ; Helvétius par les jésuites ; Condorcet, par les jésuites ; Diderot, par les jésuites ; d’Argenson, par les jésuites ; Reynal, par les jésuites ; Turgot, par les jésuites ; Dupuy, par les jésuites ; de la Porte, par les jésuites[[1850]](#footnote-1851) ; Millot, par les jésuites ; Chauvelin, par les jésuites[[1851]](#footnote-1852) ; Ripper de Monclar, par les jésuites ; Prévost, par les jésuites ; d’Olivet, par les jésuites ; Morellet, par les jésuites ; Marmontel, par les jésuites ; Piron, par les jésuites. Tous les parlements qui prononcèrent leur expulsion étaient peuplés de leurs élèves, et la plupart des lettrés qui les poursuivirent de leurs quolibets sortaient de chez eux[[1852]](#footnote-1853).

À la vue de ce fait douloureux on se demande comment cette antipathie pour des maîtres respectables s’était formée dans toute une génération élevée par leurs soins ? Comment cette même antipathie s’est manifestée de nos jours là où elle aurait dû le moins exister ? Comment il se fait, par exemple, que les jésuites ont été expulsés de Fribourg, de Turin et de Rome par leurs propres élèves, non aux cris de Jansénius, de Luther ou de Calvin, mais aux cris de Vive la République, vive Cicéron, vive Brutus ?

Des mains des autres ordres religieux, barnabites, oratoriens, doctrinaires, chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et du clergé séculier, sortirent : d’Alembert, d’Holbach, Boulanger, le cardinal Dubois, à Paris ; Volney, à Angers ; Condillac, à Grenoble ; Parny, à Rennes ; et ailleurs : Duclos, Toussaint, d’Argens, Andra, l’abbé de Prades, que Frédéric appelait son petit hérétique ; Chastellux, Brissot, et une foule d’autres qui viennent donner la main à Robespierre, à Saint-Just, à Camille Desmoulins, à Billaud-Varennes, à Grégoire, à Talleyrand, à Couthon, à Chazal, à toute la génération révolutionnaire de 1793, sortie des mêmes collèges. Enfin, tous les libertins de la Régence, tous les encyclopédistes, tous les philosophes païens du dix-huitième siècle, tous les avocats, hommes de lettres, médecins, journalistes, qui préparèrent et qui firent la Révolution, furent élevés dans des établissements ecclésiastiques par des instituteurs religieux.

« De là, il faut conclure d’abord que pour faire de bons chrétiens les bons professeurs ne suffisent pas.

 » De là, il faut conclure encore : ou que l’éducation et l’instruction sont sans influence sur l’esprit et le cœur des jeunes gens ; ou que l’éducation et l’instruction qu’on a données pendant le dix-huitième siècle à la jeunesse chrétienne étaient détestables.

 » Sous quel rapport cette éducation et cette instruction étaient-elles mauvaises ? ce n’était pas sous le rapport de l’enseignement religieux. Ce serait alors, si on soutenait cela, qu’on calomnierait l’Église. Ce n’était pas sous le rapport de l’exemple donné par les maîtres ; ce serait alors, si on osait le dire, qu’on insulterait les congrégations religieuses, et en particulier les jésuites, dont les mœurs étaient, de l’aveu même de d’Alembert., à l’abri de tout reproche[[1853]](#footnote-1854).

 » Or, toute l’éducation consiste dans trois choses : la pureté de l’enseignement religieux, la moralité des maîtres et l’enseignement littéraire. S’il est impossible d’accuser l’enseignement religieux non plus que la moralité des maîtres au dix-huitième siècle, il faut bien arriver à dire que c’est leur enseignement littéraire qui a causé et leur ruine et la corruption de la société[[1854]](#footnote-1855). »

La preuve que la corruption des idées et des mœurs au dix-huitième siècle vient de l’enseignement littéraire, et ne vient que de là, nous l’avons montrée écrite à chaque page de l’histoire de cette honteuse époque ; à chaque ligne de la vie et des ouvrages des soi-disant philosophes ; dans chaque acte de la Révolution ; dans chaque phrase des orateurs de la Convention ; dans toutes les dépositions des témoins oculaires, à charge ou à décharge, de cette terrible catastrophe.

Cette preuve, nous l’avons montrée, et tout le monde peut la voir comme nous, encore vivante à Versailles, à Compiègne, à Fontainebleau, au Louvre, à Anet, dans tous les châteaux royaux ou princiers, dans les jardins et les places publiques, ornés exclusivement, pendant le dix-huitième siècle, des statues et des portraits des héros et des divinités du paganisme. Elle est encore vivante, et nous l’avons vue, dans les titres et le sujet des compositions littéraires, des opéras, des ouvrages dramatiques, des études historiques et scientifiques, des produits des arts mécaniques et libéraux de la même époque.

Or, si c’est dans le système d’enseignement suivi, et suivi de bonne foi, par ses religieux instituteurs que ce malheureux siècle a puisé son engouement pour le paganisme, nous adjurons tout homme impartial de dire s’il est sage, s’il est permis, en face des leçons de l’expérience, de continuer un pareil système ?

« Espère-t-on être aujourd’hui plus habile que le père Porée, le maître de Voltaire et d’Helvétius ; que les abbés Proyart et Royou, les maîtres de Camille Desmoulins et de Robespierre ; plus habile, plus prévoyant et surtout plus heureux que les La Rue, les Jouvency, les Brumoy, les Cervier, les Rollin, ces maîtres si pieux, si instruits, si exercés dans l’art difficile d’élever la jeunesse ? Se flatte-t-on de prendre des précautions qu’ils ont négligées, de donner des contre-poisons qu’ils n’ont pas connus ? A-t-on un moyen sur, efficace, éprouvé, de neutraliser les effets de l’enseignement classique et païen sur l’esprit et le cœur des enfants ?

 » Si on a trouvé ce moyen, c’est un crime d’en faire mystère ; et si on ne l’a pas découvert, comment ose-t-on dire : Continuez d’enseigner comme ont enseigné vos pères ; continuez d’enseigner comme les pieux instituteurs des mains desquels sont sortis tous les voltairiens et tous les révolutionnaires : il n’y a rien à changer[[1855]](#footnote-1856). »

On répondra sans doute : 1° qu’un mauvais esprit soufflait sur le dix-huitième siècle ; que cet esprit antichrétien et antisocial pervertissait les jeunes gens au sortir du collège, et que telle est la vraie cause du Voltairianisme ;

2°Que l’enseignement littéraire de la fin du seizième siècle et de tout le dix-septième, aussi païen que celui du dix-huitième, a produit néanmoins une génération chrétienne et vertueuse.

L’examen de ces questions sera l’objet des deux livraisons suivantes.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 383

CHAPITRE PREMIER. 383

Apothéose de Voltaire.

La Révolution reconnaît Voltaire pour un de ses pères. — Demande de la municipalité de Paris pour obtenir la translation des restes de Voltaire. — Paroles de Regnault de Saint-Jean d’Angély, de Treilhard. — Demande d’une fête en l’honneur de Voltaire. — Paroles de Gossin, de Regnault. — Arrivée de Voltaire à Paris. — Station à la Bastille. — Description de l’apothéose. — Caractère païen de cette cérémonie.

CHAPITRE II. 389

Apothéose de Rousseau.

La Révolution le reconnaît pour son père. — Pension à sa veuve. — Demande des honneurs du Panthéon. — Paroles d’Eymard. — Description de l’apothéose.

CHAPITRE III. 394

Mably et les autres philosophes.

La Révolution est destruction et reconstruction. — Voltaire la personnifie dans son œuvre de destruction religieuse. — Rousseau dans son œuvre de destruction sociale : l’un et l’autre dans son œuvre de reconstruction religieuse et sociale. — Mably, autre préparateur de la Révolution. — Son épitaphe. — Demande, en sa faveur, d’une statue, des honneurs du Panthéon. — Paroles d’Arnoux et de Dussaulx. — La Révolution reconnaît tous les autres philosophes pour ses aïeux. — Paroles de M. de Landine, de Chabroud, de Prud’homme, de Baudin, de Robespierre, de Riouffe. — Le témoignage de la Révolution justifié par la philosophie elle-même. — Filiation du voltairianisme.

CHAPITRE IV. 396

Voltaire.

Fils de la Renaissance et des études de collège, il perd la foi et les mœurs. — Ses premiers vers. — Témoignage de l’éducation classique qu’il reçut. — Ignorance et mépris du christianisme. — Enthousiasme pour le paganisme. — Témoignage de Condorcet. — De la Harpe. — De Lefranc de Pompignan. — Analyse de la Philosophie de l’histoire. — Toutes les théories, toutes les fables de l’antiquité classique, admirées et reproduites par Voltaire. — Mépris constant du christianisme, de sa langue, de ses arts, de ses hommes. — Éloge de la Renaissance.

CHAPITRE V. 400

Voltaire.

Analyse de l’Essai sur les mœurs. — Éloge constant de l’antiquité païenne, de ses arts et de sa littérature, de sa liberté de la parole et des cultes. — Mépris profond du christianisme et du moyen âge, de sa langue, de son art, de ses lois, de sa science. — Admiration pour la Renaissance. — Généalogie du libre penser. — Apothéose de l’homme.

CHAPITRE VI. 404

Voltaire.

Le siècle de Louis XIV. — Dénigrement continuel du christianisme. — Éloge continuel de l’antiquité païenne. — Voltaire pousse au césarisme, au libre penser des anciens philosophes. — Effets du libre penser. — Mœurs du siècle de Louis XIV. — Chambre des poisons. — Voltaire apprécie l’éloquence, la philosophie, la religion au point de vue des modèles classiques. — Il prêche le retour à la religion des grands hommes de l’antiquité. — Il la pratique. — Il lui tait de nombreux partisans. — Projet de Maupertuis.

CHAPITRE VII. 407

Voltaire.

Ses pièces de théâtre. — Elles attaquent le christianisme et exaltent le paganisme. — Tragédie de Brutus l’Ancien. — Tragédie de Brutus le Jeune, ou la Mort de César. — Glorification du républicanisme et de l’assassinat politique. Tragédie de Mahomet, violente attaque contre le christianisme. — Lettre de Voltaire à Frédéric.

CHAPITRE VIII. 410

Voltaire.

Tragédie de Mérope. — Maximes dangereuses. — Lettre du P. Tournemine, jésuite. — Tragédie d’Olympie. — Elle popularise l’antiquité au point de vue religieux. — Tragédie de Catilina ou Rome sauvée. — Exaltation des sentiments républicains. — Voltaire veut que les jeunes personnes connaissent Cicéron. — Éloge. — Il se plaint qu’on n’aille pas assez au spectacle étudier les Grecs et les Romains. — Éloge complet des Grecs et des Romains. — Voltaire se révèle tout entier. — Il meurt comme il a vécu.

CHAPITRE IX. 414

Rousseau.

Son rôle dans la philosophie du dix-huitième siècle. — Il attaque l’ordre social existant, pour le remplacer par les institutions de l’antiquité. — Rousseau élève de Plutarque. — Ses paroles. — Éloge de la Renaissance. — Nécessité pour les nations de se retremper aux sources antiques. — Moyens. — Prendre pour point de départ l’état de nature et le gouvernement de Lacédémone. — Analyse du Contrat social. — Système du plus monstrueux esclavage. — Communisme et socialisme venus de Lycurgue par Rousseau.

CHAPITRE X. 417

Rousseau.

Il fait l’apothéose de l’homme ou du peuple dans l’ordre social. — Il lui attribue l’infaillibilité, la souveraineté. — Ces attributs, étant divins, sont incommunicables. — Le gouvernement du peuple gouvernement des dieux. — Application de ces principes. — Le peuple seul propriétaire des biens. — Seul propriétaire des personnes. — Enfants appartenant à l’État. — Éducation commune et égalitaire comme chez les Spartiates. — Autorité souveraine du peuple sur la religion. — Modèle fourni par l’antiquité. — Le christianisme, qui refuse de reconnaître cette autorité, doit être banni de la société. — Il rompt l’unité politique. — Il prêche l’esclavage. — Il ne peut faire que des lâches et nous rendre inférieurs aux Grecs et aux Romains.

CHAPITRE XI. 420

Rousseau.

Mise en œuvre du système social calqué sur le modèle de l’antiquité. — Le peuple doit faire ses affaires par lui-même. — Point de représentants. — Cette théorie jugée impraticable par les révolutionnaires eux-mêmes. — Paroles de Vergniaud et de Robert. — Mépris de l’ordre social chrétien et de la monarchie. — Admission de tous les citoyens à tous les emplois civils. — Obligation pour tous d’être soldats comme dans les anciennes républiques. — Fin de sociétés régénérées sur le modèle de Sparte et de Rome. — Conclusion.

CHAPITRE XII. 423

Montesquieu.

Précurseur de Rousseau. — Formé à la même école. — Attaque le christianisme. — Lettres persanes. — Temple de Gnide. — Exalte l’antiquité classique. — Grandeur et décadence des Romains. — Esprit des lois inspiré surtout par Tacite et Plutarque. — Mort de Montesquieu. — Analyse de l’Esprit des lois. — Dénigrement de la monarchie. — Éloge continuel du gouvernement républicain de Sparte, d’Athènes et de Rome.

CHAPITRE XIII. 426

Montesquieu.

Admiration pour l’antiquité. — Droit d’insurrection. — Régicide. — Pureté des mœurs. — Belle coutume matrimoniale. — Bonne police des Romains sur l’exposition des enfants. — Éloge des institutions grecques. — Mépris des arts et du commerce. — Éloge des Romains. — Paroles de Xénophon, de Plutarque, de Diodore de Sicile. — Affaiblissement de la raison chrétienne chez Montesquieu. — Ignorance, erreurs, préjugés. — La punition du sacrilège. — La puissance et les biens du clergé. — Fatalisme. — Le protestantisme et le suicide. — Conclusions.

CHAPITRE XIV. 430

Mably.

Mably un des principaux auteurs de la Révolution. — Sa naissance. — Son éducation chez les jésuites. — Il entre au séminaire de Saint-Sulpice, est fait sous-diacre. — Il quitte le séminaire et la théologie pour se livrer à l’étude des auteurs païens. — Il y passe soixante ans. — Son culte pour l’antiquité. — Sa mort. — Son éloge par l’abbé Brizard. — Mably âme vide de christianisme, ivre de paganisme. — Analyse de Phocion. — Vœu en faveur de la Révolution.

CHAPITRE XV. 433

Mably.

Mably ne voit que l’antiquité classique. — Il est Spartiate. — Paroles de Brizard. — De Mably. — Analyse des Observations sur les Grecs. — État de nature. — Contrat social. — Expulsion des rois, principe de la gloire et de la liberté de la Grèce. — Prédication de l’égalité et du communisme. — Tableau mensonger de Sparte. — Mépris poulies sociétés formées par le christianisme. — Éloge des Grecs. — Analyse des Observations sur les Romains. — Mépris de la France.

CHAPITRE XVI. 435

Mably.

Toujours en dehors du christianisme. — Analyse des Principes de morale. — Mably opposé à l’Évangile. — Mépris des vertus chrétiennes. — Mably ne connaît que les vertus païennes. — Sa morale est celle de l’intérêt. — Il approuve un passage scandaleux de Cicéron. — Analyse des Droits de citoyen. — Mably pousse au renversement de l’ordre social. — Prêche la république. — Mably perdu par sou éducation de collège. — Paroles de Brizard.

CHAPITRE XVII. 438

Condorcet.

Sa naissance. — Son éducation chez les jésuites. — Âme vide de christianisme et ivre de paganisme. — Sa Profession de foi. — Son Mémoire sur l’organisation des académies. — Ses discours pleins de souvenirs classiques. — Son mépris pour ses maîtres et sa haine pour le christianisme. — Lettres à Voltaire, à Turgot. — Sa haine de l’ordre social. — Son fanatisme républicain. — Il fait brûler tous les titres de noblesse. — Est proscrit avec les Girondins. — Républicain et païen jusqu’à la mort. — Il meurt comme Socrate.

CHAPITRE XVIII. 441

D’Alembert.

Sa naissance. — Son éducation. — Il en sort passionné pour l’antiquité. — Son discours à l’Académie. — Son élégie aux Mânes de mademoiselle de Lespinasse. — Ses hommages à la Renaissance. — Il lui attribue la régénération du monde, les lettres, les arts, la philosophie. — Réflexions sur les lettres et sur les arts.

CHAPITRE XIX. 445

D’Alembert.

Nouveau bienfait de la Renaissance, l’esprit philosophique. — Opposition qu’il rencontre. — Éloge de ceux qui le propagent. — Portrait moral de Bacon. — Jugement sur Descartes. —Éléments de philosophie de d’Alembert. — Le sensualisme pour base. — La morale de l’égoïsme. — Le communisme en est la conséquence. — Derniers moments de d’Alembert. — Il meurt en lisant Tacite.

CHAPITRE XX. 448

Helvétius.

La philosophie actuelle tend au paganisme. — Paroles de monseigneur l’évêque de Poitiers. — Cette philosophie vient du dix-huitième siècle. — Paroles de M. Guizot. — La philosophie du dix-huitième siècle vient de la Renaissance. — Helvétius. — Son éducation chez les jésuites. — Son enthousiasme pour Quinte-Curce. — Pour Locke. — Âme vide de christianisme et ivre de paganisme. — Il débute par des vers. — Analyse de l’Esprit. — Il est rationaliste et sensualiste. — Analyse de l’Homme. — Mépris du moyen âge. — Éloge de l’antiquité classique. — Haine du clergé, et des jésuites surtout. — Une question.

CHAPITRE XXI. 451

Helvétius.

Établissement d’une religion philosophique. — Son programme. — Ses caractères. — En l’attendant, il faut détruire le christianisme. — Faire refleurir la religion païenne. — Elle est passablement bonne, beaucoup meilleure que le christianisme. — Le moyen de la faire refleurir, c’est l’éducation classique. — Mort d’Helvétius.

CHAPITRE XXII. 455

D’Holbach.

Sa naissance. — Son éducation. — La communauté d’idées le rapproche des autres philosophes. — Ses soupers. — Analyse de son Système de la nature. — C’est dans toute son étendue le naturalisme païen. — Éternité de la matière. — Il la prouve par les auteurs classiques. — Fatalité, mêmes preuves. — Nature Dieu, mêmes preuves. — Négation de Dieu et de la Providence, mêmes preuves. — De l’immortalité de l’âme, mêmes preuves. — Mobile de la vertu, la gloire humaine, mêmes preuves. — Légitimité du suicide, mêmes preuves. — Mort païenne de d’Holbach.

CHAPITRE XXIII. 458

Généalogie du voltairianisme.

Tous les philosophes du dix-huitième siècle se définissant en deux mots : âmes vides de christianisme et ivres de paganisme. — Comparaison détaillée de leurs doctrines avec cette des auteurs classiques. — Sur le monde. — Sur Dieu. — Sur l’âme. — Sur la morale. — Sur la vertu. — Sur les peines éternelles. — Sur la société. — Sur la forme de gouvernement. — Sur les moyens de gouverner les peuples et de les rendre bons et heureux : le despotisme césarien, les honneurs, le bourreau, le divorce, les courtisanes, l’abolition de la propriété et le communisme. — Toutes ces doctrines littéralement tirées des auteurs enseignés au collège.

CHAPITRE XXIV. 462

Du dix-huitième siècle.

Tableau général et définition. — Mémoires de Bachaumont. — Prédiction de l’avocat général Séguier. — Le paganisme général au dix-huitième siècle. — Dans les arts, salons de Diderot. — Dans les lettres, traductions éternelles des auteurs classiques. — Dans les sciences, sujets de prix, proposés par l’Académie des inscriptions. — Au théâtre, titres des opéras, tragédies et pièces dramatiques. — Dans les mœurs, Mémoires de Bachaumont. — Dans l’éducation, paroles du P. Grou. — Cause du mal. — Passage de l’Apologie de l’institut des jésuites. — Manifestation de l’esprit païen, expulsion des jésuites, chassés par leurs propres élèves. — Liste des philosophes élevés par eux et par les autres ordres religieux. — Conclusion.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME VI

Le césarisme.

## AVANT-PROPOS.

Dans la livraison précédente il a été prouvé surabondamment :

1° Que le Voltairianisme ou la philosophie du dix-huitième siècle a puissamment contribué à la Révolution française, dans l’ordre religieux et dans l’ordre social ;

2° Que même, à parler exactement, le Voltairianisme c’est la Révolution accomplie dans les esprits, en attendant qu’elle passât dans les faits ;

3° Que le Voltairianisme a constamment affirmé que les vraies lumières, la vraie liberté, la vraie civilisation, ne se trouvaient qu’au sein des républiques de Sparte, d’Athènes et de Rome ; que le règne social du christianisme avait été une époque de barbarie, d’esclavage et de superstition ; que cet âge de fer n’avait cessé en Europe qu’à partir de l’époque de la Renaissance ;

4° Que le Voltairianisme n’a cessé de prendre pour type de la perfection l’antiquité païenne, sa philosophie, sa morale, ses grands hommes, ses arts, sa littérature, ses institutions sociales ; qu’il a employé

2 avant-propos.

tous ses efforts pour persuader aux nations que le vrai moyen de se régénérer c’était de se refaire, aussi complètement que possible, à l’image des Grecs et des Romains ;

5° Que le Voltairianisme est sorti tout entier des collèges catholiques, et quant aux hommes et quant aux doctrines. Quant aux hommes, tous les voltairiens ont été élevés par le clergé séculier et régulier ; quant aux doctrines, toutes sans exception se trouvent littéralement dans les auteurs classiques, et ne se trouvent que là ;

6° Que le Voltairianisme n’a été produit ni par l’enseignement des professeurs, qui était orthodoxe, ni par leurs exemples, qui étaient irréprochables, mais uniquement par l’enseignement littéraire ;

7° Que le Voltairianisme lui-même a prouvé cette généalogie en adorant les auteurs païens, et en chassant ses maîtres en soutane ;

8° Que le Voltairianisme ne peut être regardé ni comme une aberration passagère, ni comme une exception malheureuse composée de quelques individus seulement ; mais que tout le dix-huitième siècle, dans la généralité des classes lettrées, était voltairien, c’est-à-dire païen d’idées, de langage, de mœurs, de vie et de mort.

Pour échapper à la conséquence qui jaillit de ces faits, et innocenter les études classiques, on dit : « A à dix-huitième siècle, il soufflait sur l’Europe un esprit d’impiété qui pervertissait la jeunesse au sortir du collège. Telle est la véritable cause du Voltairianisme ; l’éducation littéraire n’y est pour rien ou seulement pour peu de chose. »

Cette réponse ne résout pas la difficulté, elle la recule. Il s’agit de savoir quel était cet esprit d’impiété et d’où il venait. On reprend : « C’était, dans l’ordre social, l’esprit d’indépendance, l’esprit républicain provoqué par le Césarisme, c’est-à-dire par l’absolutisme des rois, de Louis XIV en particulier, contre lequel se formait depuis longtemps, dans les classes élevées, une réaction terrible. Dans l’ordre religieux, c’était le libre penser, né du Protestantisme. Voilà pourquoi le Voltairianisme n’a pas été autre chose qu’une guerre incessante contre la société et contre le catholicisme. »

Le Césarisme d’une part, le Protestantisme de l’autre, tels seraient donc les ancêtres du Voltairianisme ou de la philosophie du dix-huitième siècle.

Malgré les difficultés que présente cette solution, nous voulons bien l’accepter. Mais le Césarisme et le Protestantisme ne sont pas nés d’eux-mêmes : ils ont leurs causes. Afin d’avancer d’un pas dans notre histoire généalogique du mal, il faut donc nous adresser au Césarisme et au Protestantisme, et leur demander, comme nous l’avons fait pour le Voltairianisme et la Révolution : De qui êtes-vous fils ? Quelle est votre généalogie ? La réponse du Césarisme formera la présente livraison ; celle du Protestantisme composera la livraison suivante.

Dans les graves circonstances où se trouve l’Europe, en vue des éventualités peut-être plus graves de l’avenir, il nous semble difficile de traiter un sujet plus important, au double point de vue de la religion et de la société. L’avenir sera fils du présent, comme le présent est fils du passé : à moins de savoir d’où nous venons, il est impossible de savoir où nous allons.

LE  
CÉSARISME.

## CHAPITRE PREMIER.

Idée du césarisme.

Importance de la question. — Définition du Césarisme. — Son origine. — Son histoire dans l’antiquité. — Il fonde l’ordre religieux et social sur la souveraineté de l’homme. — Du peuple, cette souveraineté liasse à César. — La loi Régia. — Droits et prérogatives de César. — Paroles de Gravina, de Terrasson. — Article de la loi Régia. — Résultats du Césarisme dans l’antiquité.

En entrant dans le monde, le mal a produit le dualisme. De là, deux hommes dans l’homme, et deux cités sur la terre. De là aussi, deux philosophies, deux littératures aussi opposées entre elles que les deux esprits qui les inspirent, les principes d’où elles partent, les moyens qu’elles emploient, et le but auquel elles tendent. De là, par une conséquence non moins absolue, deux politiques : la politique du bien et la politique du mal, la politique chrétienne et la politique païenne. Les faire connaître l’une et l’autre c’est mettre devant les yeux des nations la vie et la mort, car c’est leur signaler les deux routes dont l’une conduit au bonheur et l’autre à l’abîme.

Pour y réussir, le moyen tout à la fois le plus sûr et le plus conforme au plan de notre ouvrage, est de tracer à grands traits l’histoire de ces deux politiques et de leurs résultats généraux dans le monde, aux diverses époques de leur règne. Commençons par la politique païenne, que nous appelons le Césarisme.

Un médaillon représentant une tête d’empereur avec cette inscription : Dives Cæsar, imperátor et summus póntifex : le divin César, empereur et souverain pontife, voilà le Césarisme.

En fait, le Césarisme est la réunion de la souveraineté temporelle et de la souveraineté spirituelle dans la main de l’homme, que l’homme s’appelle peuple, sénat, empereur ou roi. En droit, c’est la doctrine qui prétend fonder un ordre de choses sur cette base.

Dans ce système, l’homme social, émancipé de la tutelle des lois divines, règne sans contrôle sur les âmes et sur les corps. Sa raison est la règle du vrai, sa volonté la source du droit. Le but suprême de sa politique c’est le bien-être matériel, sans rapport avec le bien-être moral. Les destinées futures de l’humanité n’entrent pour rien dans ses calculs. Pour lui, la religion n’est qu’un instrument de règne. Elle est dans sa main, et il la régit, comme toute autre branche d’administration, par des prêtres, ses fonctionnaires et ses agents. Tant que son intérêt le demande, et dans les limites où il le demande, il la fait respecter, sinon il l’abandonne et même la persécute. Dès qu’elles assurent la sécurité de la jouissance, en maintenant le peuple dans le devoir, toutes les religions, si contradictoires qu’elles soient, sont bonnes à ses yeux ; il les protège toutes sans croire à aucune.

Dans l’ordre social, même suprématie. Tout vient de l’homme, tout retourne à l’homme. C’est lui qui, au moyen d’un contrat dressé par lui, signé de lui, fonde les sociétés. Le pouvoir, il le crée et le délègue avec droit de le reprendre ; la liberté, il la mesure à chacun ; la propriété, il la fait ; la famille, il la constitue ; l’éducation, il la donne ; la fortune, il la gouverne : rien n’échappe à sa souveraineté.

Comme on voit, le Césarisme dessiné dans ses grandes lignes est l’apothéose sociale de l’homme. En principe, c’est la proclamation des droits de l’homme contre les droits de Dieu, et, en fait, le despotisme élevé à sa dernière puissance. Tel fut le système qui régit le monde antique.

Ce système remonte au jour où, par un acte solennel de révolte, l’homme, proclamant son indépendance, devint à lui-même comme son dieu : éritis sicut dii, suivant le mot profond du texte sacré. Au lieu de se gouverner et de gouverner les créatures d’après les volontés divines, il gouverna toutes choses suivant ses volontés arbitraires. L’état social fondé sur cette révolte audacieuse en fut le châtiment : jamais esclavage pareil ne pesa sur le monde. Sous les noms divers de Peuple et de César, l’homme le subit et l’imposa tour à tour.

Sans examiner si les païens admettaient ou non, en théorie, l’origine divine du pouvoir, il est certain que, dans la pratique générale, ils tenaient pour la négative. Au commencement, toutes leurs histoires nous présentent l’homme, sous le nom de peuple, comme la source de l’autorité, agissant dans son intérêt et non dans celui de la divinité. Ce n’est pas pour pratiquer plus parfaitement la loi de Dieu, mais pour satisfaire plus facilement à ses besoins, qu’il établit des sociétés. Si les dieux — et quels dieux ! — interviennent, ce n’est guère que pour la forme ; la religion n’est pas un but, mais un moyen de gouverner.

Sparte, Athènes, Rome, les autres républiques de l’antiquité classique n’ont pas d’autre point de départ, d’autre règle de conduite[[1856]](#footnote-1857). Là, dans le principe, tout s’incline non devant la majesté des dieux, mais devant la majesté du peuple. Roi, il fait les lois, crée les magistrats, les sénats, les empereurs ; il les juge, les absout ou les condamne. Pontife, il interprète à son gré la loi naturelle, dont il a conservé quelques lambeaux ; il établit des sacerdoces, adopte et fait des dieux, institue des fêtes, prescrit des rites, ordonne des sacrifices et choisit les victimes. Il fait la propriété, la donne, l’ôte, la partage. Il règle les mariages, proscrit ou commande la polygamie et le divorce. Il s’empare de l’enfant dès sa naissance, lui laisse ou lui ôte la vie, le nourrit pour son compte et l’élève à son profit ; en un mot, sous le nom de Peuple, l’homme révolté s’arroge tous les droits de Dieu et les exerce sans contrôle.

Tel est, tant qu’elles restèrent républiques, le joug de fer qui pesa sur ces cités fameuses qu’une éducation mensongère nous représente, depuis quatre siècles, comme le type de la perfection sociale et le paradis de la liberté.

Avec le temps, les nationalités de l’ancien monde viennent se perdre dans l’empire fondé par Romulus. C’est alors que le peuple romain, maître de tous les peuples, devient par excellence le Peuple-Roi, qui, lui-même, se personnifie bientôt dans un homme appelé le divin César. À cet homme individuel passent tous les droits, toutes les prérogatives religieuses et sociales de l’homme collectif ou du peuple, c’est-à-dire tout à la fois du peuple romain et de tous les autres, dont celui-ci est le dominateur et l’héritier.

Roi, pontife et dieu, César règne en souverain sur le monde. Roi et pontife, il fait dans l’ordre social et religieux tout ce que faisait le peuple. Il est la loi vivante et suprême. Cette loi oblige les autres, mais ne l’oblige pas lui-même. Dieu, il s’attribue les titres et les prérogatives de la divinité ; il parle de son éternité et de ses divines oreilles[[1857]](#footnote-1858). Vivant, il se fait offrir des sacrifices et condamne au dernier supplice ceux qui refusent d’y participer ; mort, il a des temples et des autels[[1858]](#footnote-1859).

Un ordre de choses s’établit sur le dogme de l’omnipotence et de la divinité de César. Au lieu qu’autrefois on adorait le peuple, maintenant on adore le divus Imperátor. La majesté du premier devient la majesté du second[[1859]](#footnote-1860). Tandis que les anciens légistes disaient : « Toute volonté du peuple est loi, » les juristes impériaux disent : « Toute volonté de César est loi : quidquid plácuit príncipi legis habet vigórem[[1860]](#footnote-1861). » Cet axiome, devenu si fameux, est la base légale du Césarisme. Il proclame l’apothéose de l’homme, principe fondamental auquel il faut toujours remonter si on veut se faire une idée juste de l’histoire religieuse et sociale de l’antiquité païenne, aussi bien que de l’époque moderne, amenée par la Révolution à proclamer le même dogme. Ce point capital exige des preuves et des éclaircissements : nous allons les demander à l’histoire.

Lorsque Auguste, vainqueur de ses rivaux, rentra dans Rome après la bataille de Philippes, les poètes, hier ses ennemis, aujourd’hui ses adorateurs, furent les premiers à lui offrir leur encens ; le sénat, qui l’aurait condamné aux gémonies, s’il avait été vaincu, le proclama père et sauveur de la patrie ; et le peuple, dont les huées auraient accompagné le supplice de l’ancien triumvir, lui fit hommage, ce n’est pas assez, lui fit litière de sa liberté. Tous ses droits civils et politiques, de quelque nature qu’ils fussent, il s’en dépouilla en sa faveur. En échange, il ne demanda à son nouveau maître que des plaisirs, et la paix pour jouir des plaisirs : panem et circénses. Cette translation de l’omnipotence religieuse et sociale se lit par la loi Régia[[1861]](#footnote-1862), si célèbre dans l’histoire du droit romain.

En vertu de cette loi, César succède à tous les droits du sénat et du peuple. Dans l’ordre politique, il est le chef suprême de la force armée de terre et de mer ; il a le gouvernement suprême de la République, avec le droit absolu de paix et de guerre. Dans l’ordre administratif, il est consul, consul perpétuel, proconsul, proconsul perpétuel, sénateur, chef du sénat, qu’il convoque et qu’il dissout, tribun du peuple et tribun perpétuel. Dans l’ordre civil et législatif, il est censeur, il est préteur. Ses édits, ses décrets, ses avis, ses lettres, ses rescrits, ses décisions, ont force de loi[[1862]](#footnote-1863). Ainsi, dans l’ordre social, César possède le pouvoir à tous les degrés, sous tous les noms et sous toutes les formes.

Il en est de même dans l’ordre religieux. Il est prêtre, il est augure, il est souverain pontife, chef absolu de tous les sacerdoces et de toutes les religions. « Les Césars, dit le juriste Gravina, comprirent que la plénitude du pouvoir civil leur échapperait s’ils n’y joignaient la plénitude du pouvoir religieux, et si, en prenant le souverain pontificat, ils ne devenaient les arbitres suprêmes des choses divines, par lesquelles toutes les choses humaines sont réglées et dirigées. Ainsi, pour mettre l’humanité tout entière sous leur main, ils ne se contentent ni de l’augurât, ni du quindécemvirat, les deux plus grands sacerdoces de Rome ; mais, à l’exemple d’Auguste, ils prennent le souverain pontificat. En vertu de cette dignité, ils commandent à tous les pontifes et à tous les sacerdoces, ils décident souverainement de la religion, des cérémonies, des rites et du culte des dieux. Ils interprètent le droit religieux dans tout ce qu’il a d’obscur, et leur interprétation a force de loi[[1863]](#footnote-1864). »

Cette translation de pouvoir a lieu en faveur de chaque nouveau César ; et les empereurs ont grand soin de constater ce fait capital en le gravant sur leurs médailles, où l’on trouve invariablement depuis Auguste jusqu’à Gratien, les titres de divin, d’empereur, de souverain pontife, de consul, de proconsul, de tribun du peuple, et tous ceux qui proclament leur omnipotence absolue dans l’ordre religieux aussi bien que dans l’ordre social.

Telle est la loi Royale*[[1864]](#footnote-1865)* qui sert de base à l’ordre social de l’antiquité, et dont le texte assez long se résume tout entier dans l’article suivant : « Tout ce qui, d’après l’usage de la République, lui paraîtra conforme à la majesté des choses divines, humaines, publiques et privées, que César ait le droit et le pouvoir de le faire[[1865]](#footnote-1866). »

Est-il besoin de dire que l’abrutissement des âmes, l’aplatissement des caractères, la dégradation universelle, des révolutions sans cesse renaissantes, les cruautés et les débauches les plus monstrueuses, furent les résultats d’un système politique qui, faisant un dieu de Néron, de Caligula, de Domitien, transformait leurs caprices en lois religieuses et sociales, obligatoires dans tout l’empire ? :

## CHAPITRE II.

Idée de la politique chrétienne.

Abolition de la loi Régia. — Division du pouvoir. — Paroles du pape saint Gélase à l’empereur Anastase. — La politique chrétienne adoptée par Constantin, par Charlemagne, par les rois chrétiens. — Exposition qu’en fait saint Bernard. — Saint Thomas. — Source du pouvoir. — Origine et but des sociétés. — Magnifique tableau de la politique et de la société chrétiennes par saint Thomas.

Depuis vingt siècles, l’homme, esclave de l’homme, se débat dans les fers qu’il s’est volontairement imposés. Dieu prend le monde en pitié. Son fils en personne descend du ciel pour régénérer toutes choses, l’ordre social aussi bien que l’ordre religieux. Saisissant la loi Régia, il la déchire et en attache les lambeaux à la croix ; puis, à cette charte du plus monstrueux esclavage, il substitue la grande charte de la liberté universelle. Pour inaugurer une royauté nouvelle et une politique nouvelle, il divise le pouvoir[[1866]](#footnote-1867). À côté de César il crée le pontife. À César il laisse la puissance des corps, au pontife il donne le domaine des âmes. Comme l’âme et le corps, la société spirituelle et la société temporelle, unies sans se confondre, marcheront d’un pas assuré dans la voie de leur perfection. La liberté humaine est sauvée, car le despotisme césarien est rendu pour jamais impossible.

Dans la politique chrétienne, le pouvoir, au lieu de monter de la terre, descend du ciel. Ministre de Dieu, et non mandataire du peuple, César cesse d’être autonome pour devenir le premier sujet des lois divines. Revêtu de l’infaillibilité de Dieu lui-même, le pontife conserve ses lois, les interprète, les proclame ; et, s’il y a lieu, César, l’évêque du dehors, mettant le glaive au service de l’esprit, les fait exécuter.

Tandis que dans le Césarisme les destinées futures de l’homme ne sont comptées pour rien, que le bien-être matériel est le but suprême de la politique, et la religion un instrument de règne : dans la politique chrétienne, les destinées futures de l’homme sont le point de départ des constitutions ; le bien-être moral, le but suprême de la politique, et la religion la fin ultérieure à laquelle se rapporte l’ordre social tout entier. En un mot, tandis que le Césarisme est la proclamation des droits de l’homme, la politique chrétienne est la proclamation des droits de Dieu. Ainsi, le Césarisme c’est la révolution, puisqu’il met en haut ce qui doit être en bas, et en bas ce qui doit être en haut ; la politique chrétienne c’est l’ordre, puisqu’elle met chaque chose à sa place, en haut ce qui doit être en haut, en bas ce qui doit être en bas.

Comme la semence déposée dans une terre féconde se développe bientôt par une végétation vigoureuse, la parole divine, qui contient toute la politique chrétienne : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, donne naissance à une société nouvelle pleine d’avenir et d’énergie. Devant les tribunaux et dans les amphithéâtres, sous la dent des lions et au milieu des bûchers, les apôtres et les martyrs, en disant aux empereurs et à leurs bourreaux : Nous ne pouvons pas, non póssumus, révèlent l’existence de cette jeune société, et en affermissent les fondements.

Malgré qu’ils en aient, il faudra que les Césars abdiquent leur divinité, et bientôt leurs oreilles entendront de la bouche même des pontifes, l’exposé de la grande charte de la liberté humaine. « Il y a, auguste Empereur, deux choses par lesquelles ce monde est gouverné : l’autorité sacrée du pontife et la puissance de César. L’autorité des évêques est d’autant plus redoutable qu’ils doivent rendre compte à Dieu, dans le dernier jugement, même du salut des rois. Vous n’ignorez pas que, quoique votre dignité vous élève au-dessus des autres hommes, vous devez courber humblement la tête devant les pontifes, chargés de la dispensation des choses divines, et que vous devez leur être soumis en ce qui tient à l’ordre de la religion et à l’administration des saints mystères. Vous savez qu’en toutes ces choses vous dépendez de leur jugement, et que vous n’avez pas le droit de les assujettir à vos volontés. Dans tout ce qui est de l’ordre public, ces mêmes évêques obéissent à vos lois ; à votre tour vous devez leur obéir en tout ce qui concerne les choses saintes, dont ils sont les dispensateurs[[1867]](#footnote-1868). »

Entre les paroles du pontife chrétien et les discours des flamines de l’ancienne Rome adressés à César, il y a l’infini. La grande charte de l’ordre et de la liberté qu’ils ont reçue en dépôt, les papes se la transmettent les uns aux autres ; les Pères de l’Église et les docteurs l’expliquent aux peuples et aux rois : elle devient la base du droit public. Au concile de Nicée, Constantin lui rend hommage par ces nobles paroles : « Dieu vous a faits ses pontifes, dit-il aux évêques, et vous a donné la puissance de juger nos peuples et nous-mêmes. Il est donc juste que nous nous soumettions à vos jugements et non pas que nous entreprenions d’être vos juges. Dieu vous a établis pour être comme nos dieux, et quelle apparence que des dieux fussent jugés par des hommes[[1868]](#footnote-1869) ? »

Solennellement reconnue par Charlemagne et par ses successeurs à l’empire, la grande charte de la liberté est déjà populaire au onzième siècle. L’illustre fondateur de Clairvaux, saint Bernard, écrivant à Conrad, roi des Romains, lui expose en ces termes le plan de la politique chrétienne : « Dieu seul, dit-il, est proprement souverain. Le Fils de Dieu fait homme a été investi par son Père de cette puissance souveraine. Parmi les hommes il n’y a de puissance ou de droit de commander, si ce n’est de Dieu et par son Verbe. Le Fils de Dieu fait homme, Jésus-Christ, est tout à la fois souverain pontife et roi souverain. Il réunit dans sa personne, et par là même dans son Église, et le sacerdoce et la royauté.

« Mais le sacerdoce est un, comme Dieu est un, comme la foi est une, comme l’Église est une, comme l’humanité est une. La royauté est multiple comme les nations ; elle est fractionnée en rois divers et indépendants les uns des autres. Mais ces nations si diverses qui partagent l’humanité sont ramenées à l’unité humaine et à l’unité divine par l’unité de la foi chrétienne, par l’unité de l’Église catholique, par l’unité de son sacerdoce.

 » Le devoir, l’honneur, la prérogative du premier roi chrétien, tel que l’empereur, c’est d’être le bras droit, l’épée de la chrétienté pour défendre tout le corps, principalement la tête, et seconder son influence civilisatrice au dedans et au dehors[[1869]](#footnote-1870). »

Des lèvres de l’abbé de Clairvaux, cette doctrine passe sur celles du plus grand des théologiens. Dans son opuscule De regímine príncipum, saint Thomas explique ainsi l’organisation chrétienne des sociétés : « La fin de la communauté, dit-il, est la même que celle des individus. Or, si vous demandez à un chrétien : Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde ? il répond : Dieu m’a créé et mis au monde pour le connaître, l’aimer, le servir et par ce moyen arriver à la vie éternelle, qui est ma fin.

« Interrogée sur le même point, toute communauté chrétienne doit faire la même réponse : nulle autre ne peut se soutenir[[1870]](#footnote-1871). »

Partant de ce principe, lumineux comme le soleil, le docteur angélique développe magnifiquement les lois qui régissent l’ordre social fondé par le christianisme, les devoirs réciproques des rois et des sujets, ainsi que les rapports des royaumes temporels avec le royaume de Jésus-Christ qui est l’Église. L’ordre et l’harmonie semblent couler de la plume de l’admirable philosophe.

Pour saint Thomas, chaque royaume particulier est un navire fourni de son équipage et muni de tous ses agrès. Le roi en est le pilote. Lancé en pleine mer, ce navire cingle vers le port. Ce port est la fin pour laquelle le royaume a été créé. Avec sa lucidité ordinaire, saint Thomas prouve que cette fin n’est et ne peut être ni la richesse ni le plaisir, mais seulement l’acquisition de la vertu. La vertu elle-même est sans objet, si elle ne conduit pas à la possession du souverain bien qui est Dieu même[[1871]](#footnote-1872).

« Or, ajoute l’illustre théologien, si l’homme pouvait par ses forces naturelles parvenir à cette fin ultérieure, ce serait au roi de l’y conduire. Car, dans l’ordre humain, le roi étant le supérieur le plus élevé, à lui seul appartiendrait de diriger à la fin suprême tout ce qui est au-dessous de lui. C’est ainsi qu’en tout et partout, nous voyons celui qui préside à la fin ou à l’usage d’une chose, diriger ceux qui préparent les moyens nécessaires pour arriver à cette fin. L’homme de mer dirige le constructeur de navires ; l’architecte dirige le maçon, le chef des armes dirige l’armurier.

 » Mais l’homme ne pouvant, par des vertus purement humaines, parvenir à sa fin, qui est la possession de Dieu, il en résulte que ce n’est pas une direction humaine, mais une direction divine qui doit l’y conduire. Le Roi à qui cette direction suprême appartient est Celui qui n’est pas seulement homme, mais Dieu en même temps, notre Seigneur Jésus-Christ, qui faisant les hommes enfants de Dieu les conduit au céleste royaume.

 » Afin que les choses temporelles et les choses - spirituelles ne fussent pas confondues, cette direction suprême a été confiée non aux rois, mais aux prêtres, et surtout au Souverain Prêtre, le successeur de Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, le Pontife romain, à qui tous les rois du peuple chrétien doivent être soumis, comme au fils même de Dieu. Tel est l’ordre : le moins se rapporte au plus, l’inférieur est soumis au supérieur, et tous arrivent à leur fin[[1872]](#footnote-1873). »

Pour voir dans une image sensible cette belle et profonde exposition de la politique chrétienne, il faut donc considérer chaque royaume comme un navire dont le roi est le pilote, et tous les royaumes chrétiens réunis, comme une imposante escadre, dont chaque bâtiment doit, pour arriver au port, se rattacher au vaisseau amiral, qui est le royaume visible de Jésus-Christ ou l’Église, dont le souverain pontife est le pilote. Si maître qu’il soit sur son navire, chaque pilote n’est pas indépendant. Afin de rester dans l’ordre, il doit toujours manœuvrer d’après les signes de l’amiral, de manière à diriger son bâtiment vers le terme final de la navigation. À ce titre chaque roi est obligé de pourvoir au salut éternel de son peuple, soit en ordonnant ce qui peut le procurer, soit en défendant ce qui peut l’empêcher. C’est le pape qui lui fait connaître l’un et l’autre : de même que c’est l’amiral qui donne des ordres aux capitaines et qui dirige l’escadre[[1873]](#footnote-1874).

En résumé, le Verbe éternel, par qui l’univers a été créé et en qui il subsiste, est la loi, la voie la vérité, la vie, et par là même le roi souverain des nations. En se faisant homme, il a uni et subordonné en sa personne la terre au ciel, l’humanité à la divinité. Ce qui s’est accompli dans l’Homme-Dieu, s’accomplira proportionnellement dans toutes les créatures. Tout doit être assujetti au Christ, et, par le Christ, à Dieu son père. Telle est la grande loi de la réhabilitation humaine et la fin de la création. Cette grande subordination sera consommée, comme dit l’Apôtre, lorsque, après avoir détruit toute principauté, toute puissance, toute force, le Christ se soumettra lui-même, avec son royaume, à Celui qui lui aura soumis toute chose, afin que Dieu soit tout en tous[[1874]](#footnote-1875).

D’où il résulte que l’univers est une vaste théocratie, qui se forme dans le temps pour s’accomplir dans l’éternité[[1875]](#footnote-1876).

Ce magnifique principe est-il la base de la politique chrétienne ? Nous le verrons dans les chapitres suivants.

En attendant, l’exposition lumineuse de saint Thomas montre toute la différence du Césarisme ou de l’ordre social païen et de l’ordre social chrétien.

Le premier dit : La Société est un fait humain.

Le second dit : La Société est un fait divin.

Le premier : Pontife et roi tout ensemble, l’homme ou César règne en maître absolu sur les corps et sur les âmes : il ne relève de personne.

Le second : César n’a pas le domaine des âmes ; et même dans l’ordre temporel, il est soumis aux lois divines dont le souverain pontife est le conservateur et l’interprète.

Le premier dit : Nul pouvoir qui puisse ou qui doive contre-balancer celui de César : franchises, libertés, distinctions, éducation, propriété, tout doit venir de lui, dépendre de lui, se rapporter à lui.

Le second dit : Soumission de César au pontife ; respect aux libertés de tous, aux franchises, aux titres, aux droits acquis.

Le premier dit : La religion est un instrument de règne.

Le second dit : La religion est le but des règnes et la fin des empires.

Le premier dit : L’Église est dans l’État, comme la servante dans la maison.

Le second dit : L’État est dans l’Église, comme l’enfant entre les bras de sa mère.

Le premier dit : Mon suprême devoir est de procurer aux peuples le plus de jouissances possible, sans considération avec leur fin dernière.

Le second dit : Mon devoir est de faire peu pour les plaisirs des peuples, beaucoup pour leurs besoins, tout pour leur vertu, afin de les conduire à la possession éternelle du souverain bien.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les deux systèmes sociaux qui se partagent la durée des siècles. Entre le jour et la nuit, l’opposition n’est pas plus complète. De là sont sorties deux civilisations différentes. La civilisation païenne, ou le culte social de l’homme avec la force brutale pour règle, l’esclavage pour base, le sensualisme pour but ; la poésie, la peinture, la sculpture, la musique, les fêtes, les théâtres, tous les arts corrompus et corrupteurs pour accompagnement ; les crimes, les bouleversements et la dégradation pour résultat. La civilisation chrétienne ou le culte social de Dieu, avec la vérité pour règle ; la liberté pour base ; l’affranchissement de l’esprit pour but ; tous les arts sanctifiés et sanctificateurs pour accompagnement ; la vertu, la paix et le véritable progrès pour résultat.

Nos aïeux, simples et naïfs, optèrent pour le système chrétien. Un rapide coup d’œil sur leur histoire nous montrera les bénéfices qu’ils en retirèrent, ainsi que l’idée sublime qu’ils avaient de la politique et de la royauté.

## CHAPITRE III.

Histoire de la politique chrétienne.

Base de la politique chrétienne. — Pouvoir social de la papauté. — Paroles des écrivains protestants. — Les rois de France et d’Angleterre jugés par le pape. — Compromis des rois de France et d’Aragon. — Appel au jugement du pape. — Affaire de Louis le Débonnaire, de Lothaire, roi d’Austrasie. — Déposition de l’empereur Henri IV. — Bulle de saint Grégoire VII. — Déposition de l’empereur Frédéric. — Bulle d’Innocent TV.

Dans la personne de Pierre, le fils de Dieu est le chef visible de la société chrétienne. Par la bouche de cet autre lui-même, il dit éternellement aux rois et aux peuples cette parole toujours ancienne et toujours nouvelle : « Toute puissance m’a été donnée au ciel et sur la terre ; » et à ses vicaires dans la suite des siècles : « Je vous donnerai les clefs du royaume des deux ; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; vous êtes la lumière du monde enseignez toutes les nations et apprenez-leur à prendre toutes mes lois pour règle de leur conduite[[1876]](#footnote-1877). »

« Tout est soumis à ces clefs, s’écrie Bossuet ; tout, mes frères, rois et peuples, pasteurs et troupeaux[[1877]](#footnote-1878). »

Dépositaire de l’autorité du Roi des rois, organe infaillible de ses volontés, le Souverain Pontife se trouve placé au sommet de la hiérarchie sociale : entre ses mains sont les rênes qui doivent diriger le monde chrétien vers sa fin dernière ; sur son navire est la boussole qui doit indiquer la route à tous les navires, les maintenir dans leur ordre de bataille et les acheminer au port de l’éternité. À lui le droit de tracer la marche et de donner le mot d’ordre aux conducteurs des peuples ; à lui de juger en dernier ressort les conflits entre les pilotes et les équipages, en notifiant aux uns et aux autres les lois de l’éternelle justice. Et comme un pouvoir judiciaire est nul s’il n’est armé, à lui le droit de forcer par des peines efficaces les coupables à l’obéissance, et même d’ôter le commandement aux capitaines obstinément rebelles, qui, trahissant leur mission, conduiraient aux abîmes et leur navire et les passagers.

À moins de soutenir que la fin suprême des nations n’est pas la même que celle des individus, c’est-à-dire que cette fin renfermée dans les limites des temps consiste à vendre, acheter, boire, manger, dormir et digérer en paix sans souci de l’éternelle vie ; ou que chaque pouvoir social a le droit de régner suivant ses caprices ; ou enfin, qu’il a le droit d’interpréter infailliblement la loi divine : ces principes sont d’une évidence incontestable. Le moyen âge en fit la base de son ordre social. Et quelque dur qu’il soit de l’entendre, il faut le redire : ces grandes vérités avec les conséquences pratiques qui en découlent, ont créé la civilisation chrétienne et fondé la liberté du monde ; comme l’oubli de ces mêmes vérités reconduit le monde à la barbarie et à l’esclavage. Telle est ici l’évidence des faits et la certitude du droit, que les protestants eux-mêmes lui rendent hommage. C’est même une justice qui leur est due, ils le font avec une bonne foi et une admiration capables de faire rougir certains écrivains soi-disant catholiques.

« Pour être soumis à la haute direction du pape, disent-ils, qu’on né croie pas que les royaumes du moyen âge en fussent moins heureux ni moins libres : le contraire est la vérité. C’était une belle souveraineté que celle des Innocent et des Grégoire… Respectez-moi, soumettez-vous, obéissez, disait-elle ; en échange, je vous donnerai l’ordre, la science, l’union, l’organisation, le progrès… D’une main, la papauté luttait contre le Croissant ; de l’autre, elle étouffait les restes du Paganisme énergique du Septentrion. Elle ralliait comme autour d’un point central, les forces morales et intellectuelles de l’espèce humaine : elle était despote comme le soleil qui fait rouler le globe[[1878]](#footnote-1879). »

Diriger au flambeau de l’Évangile l’humanité régénérée dans la voix du véritable progrès ; inspirer des lois, créer des institutions en rapport avec ce but élevé ; y ramener toutes les sciences, tous les arts et jusqu’aux fêtes populaires ; faire de tous les royaumes chrétiens une famille toujours armée contre la barbarie, tel fut pour les nations du moyen âge, le premier bienfait de la politique chrétienne. Maintenir la paix dans leur sein, en éloigner les deux plus grands fléaux de l’humanité, le schisme et l’hérésie, terminer, autant que possible, leurs querelles en évitant l’effusion du sang, est le second.

« N’était-ce pas chose admirable, continue l’auteur déjà cité, de voir un empereur allemand, dans la plénitude de sa puissance, au moment même où il précipitait ses soldats pour étouffer le germe des républiques d’Italie, s’arrêter tout à coup et ne pouvoir passer outre ; des tyrans couverts de leur armure, environnés de leurs soldats, Philippe de France ou Jean d’Angleterre, suspendre leur vengeance et se sentir frappés d’impuissance ? … À la voix de qui, je vous prie ? À la voix d’un pauvre vieillard, habitant une cité lointaine, avec deux bataillons de mauvaises troupes, et possédant à peine quelques lieues d’un terrain contesté ! N’est-ce pas un spectacle fait pour élever l’âme, une merveille plus étrange que toutes celles dont la légende est remplie[[1879]](#footnote-1880) ? »

Les exemples que l’auteur cite avec une si légitime admiration, ne sont pas des faits isolés. L’histoire de l’Europe au moyen âge est pleine de monuments et d’actes solennels, qui font briller avec éclat la loi fondamentale de la politique chrétienne, le règne de Jésus-Christ et l’autorité sociale de la papauté.

Les Capitulaires de Charlemagne commencent ainsi : « Notre Seigneur Jésus-Christ régnant à jamais : Moi, Charles, par la grâce et la miséricorde de Dieu, roi et chef du royaume des Francs, dévot défenseur et humble coadjuteur de la sainte Église de Dieu : à tous les ordres de la piété ecclésiastique et à toutes les dignités de la puissance séculière, le salut de la perpétuelle paix et béatitude au Christ, seigneur Dieu éternel[[1880]](#footnote-1881). »

Dans les actes des particuliers pendant le moyen âge, on trouve fréquemment, avec l’année du règne des princes, cette formule des premiers chrétiens : « Regnánte Jesu Christo, Jésus-Christ régnant. »

Souvent à la mort d’un roi, on lit : « Fait dans l’année que mourut le roi N., sous le règne de Jésus-Christ, et tandis que nous attendions de lui un nouveau roi[[1881]](#footnote-1882). »

Suivant le protestant Blondel, nos ancêtres apposaient cette formule à leurs actes pour nous rappeler sans cesse que tout ce qui nous regarde est administré sous la royauté de Jésus-Christ, dépend de lui, doit être rapporté à lui ; que les rois eux-mêmes, maîtres des affaires sous lui, sont avec les peuples ses heureux serviteurs, et qu’avec leurs sujets ils se reconnaissent les sujets de ce Roi souverain[[1882]](#footnote-1883).

Ce règne social de Jésus-Christ n’est pas, comme le prétend l’ignorance ou la mauvaise foi, une invention du moyen âge au profit de la papauté. Le moyen âge n’est que le continuateur des premiers siècles. Dès l’an 250, nous voyons les chrétiens dater les actes des martyrs de la manière suivante : « Ces choses ont eu lieu sous les consuls ou empereurs N., N., comme disent les Romains ; mais, pour nous, sous le règne de notre Seigneur Jésus-Christ, à qui soient l’honneur et la gloire aux siècles des siècles[[1883]](#footnote-1884). »

Aux monuments écrits se joignent les actes. En 1298 la guerre éclate entre Philippe de France et Edouard d’Angleterre. Malgré l’esprit nouveau introduit par le Césarisme allemand, les deux puissants monarques conviennent de remettre au souverain pontife le jugement de leur différend. Le père commun entend les plaintes de ses fds ; et pour ne blesser personne rejette la guerre sur le démon, l’éternel ennemi du genre humain ; puis, juge, définit et prononce que la paix aura lieu aux clauses et conditions qu’il indique. Les deux rois s’inclinent devant la sentence du vicaire de Jésus-Christ ; le sang cesse de couler, et une fois de plus les peuples bénissent la puissance sociale de la papauté[[1884]](#footnote-1885).

En 1365 se rencontre un fait analogue, glorieux vestige de l’ancien droit social de l’Europe chrétienne. Le roi de France et le roi d’Aragon sont en guerre. Tout à coup ils se souviennent qu’ils sont rois chrétiens, que le sang des peuples leur sera redemandé, et qu’il existe dans le système social de l’Europe un moyen pacifique de rétablir l’harmonie. Avec une simplicité sublime ils écrivent le compromis suivant : « Nostre saint-père le pape du consentement de nous et de nostre dict frère, sera chargé pour en ordonner, parties ouïes, si comme il lui semblera à faire par raison, et que nous et nostre dict frère nous en soumettrons à nostre dict sainct-père, sans préjudice de nostre souveraineté, par les plus fortes sûretés qu’il pourra estre faict et ne pourrons jamez nous ne nostre dict frère, ne les successeurs de nous ou de luy, procéder par voye de faict ne de guerre, pour occasion des demandes et choses dessus dictes, ou des dépendances, mais en connoistre toujours nostre dict sainct-père, qui est et qui sera pour le temps[[1885]](#footnote-1886). »

Comme on voit, dès le commencement de l’Église, toutes les grandes causes religieuses arriver des différentes chrétientés de l’Orient et de l’Occident, au tribunal suprême du saint-siège, ainsi nous voyons la France, l’Angleterre, l’Espagne, l’Allemagne du moyen âge soumettre leurs grandes causes sociales au jugement du souverain pontife.

Cette haute magistrature, les papes l’exercent, non, comme on l’a prétendu, en vertu d’une concession des rois et des peuples, concession imaginaire et dont on ne trouve pas de vestige ; mais bien en vertu d’un droit inhérent à leur qualité de chefs de la société chrétienne, d’interprètes infaillibles des lois divines, et de juges divinement établis pour décider les points de droit aussi bien public que privé, et revêtus de l’autorité nécessaire pour faire exécuter leurs sentences. Tel est le titre que les successeurs de Pierre invoquent toutes les fois qu’ils accomplissent un de ces grands actes d’autorité sociale, si légitimes, si salutaires, si justement bénis au moyen âge, et si odieusement calomniés de nos jours.

Grégoire IV, dans les différends entre Louis le Débonnaire et ses enfants ; Nicolas 1er dans l’affaire de Lothaire, roi d’Austrasie ; Urbain II, Victor III, tous invoquent leur droit, et non la concession chimérique dont on parle. Mais citons quelques faits plus éclatants. L’empereur Henri IV, appelé le Néron de l’Allemagne, nom qu’il mérita trop justement par ses cruautés, ses débauches, ses brigandages et ses attentats contre la liberté de ses peuples, les droits de ses voisins et l’autorité de l’Église, est plusieurs fois averti par le père commun des rois et des peuples de rentrer en lui-même et de se souvenir que le pouvoir lui a été donné non pour détruire, mais pour édifier, non pour opprimer, mais pour protéger. Henri méprise les avertissements. Viennent les menaces, dont il ne tient aucun compte.

Alors le souverain pontife se souvient qu’il est le vicaire du Roi des rois, et prononce en ces termes la déchéance de celui qui s’est déclaré lui-même indigne du trône : « Bienheureux Pierre, il vous a plu et il vous plaît que Je sois le chef du peuple chrétien, spécialement confié à votre sollicitude ; et par vous m’a été donné de Dieu le pouvoir de lier et de délier au ciel et sur la terre. En conséquence, pour l’honneur et la défense de votre Église, de la part du Dieu tout-puissant Père et Fils et Saint-Esprit, en vertu de votre puissance et de votre autorité, J’ôte au roi Henri, fils de l’empereur Henri, qui, avec un orgueil inouï s’est insurgé contre votre Église, le gouvernement de toute l’Allemagne et de l’Italie.

 » Et Je délie tous les chrétiens du serment de fidélité qu’ils lui ont fait, et je défends à quiconque de lui obéir comme à un roi. Car il est juste que celui qui s’étudie à diminuer l’honneur de votre Église, perde lui-même l’honneur dont il jouit. En vertu de votre autorité, dont Je suis héritier, je l’enchaîne par le lien de l’excommunication, afin que les nations sachent et éprouvent que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre le Fds du Dieu vivant a bâti son Église, et que les portes de l’enfer ne prévaudront point contre elle.

 » Donné l’an de l’incarnation du Seigneur mil soixante-quinze.[[1886]](#footnote-1887) »

Deux siècles plus tard, en 1245, Innocent IV, en présence du concile général de Lyon, invoque le même droit et use de la même formule contre l’empereur Frédéric, cet autre César dont les crimes furent la terreur et la honte de son siècle. Après avoir énuméré les forfaits de tout genre dont Frédéric s’est souillé, ainsi que les avertissements paternels dont il a été l’objet et qu’il a méprisés, le souverain pontife rappelle qu’il a été établi pour peser dans la balance le mérite et le démérite, le juste et l’injuste, pour maintenir la paix de l’Église et la tranquillité générale de la société chrétienne.

Puis il ajoute : « En conséquence, la cause soumise à l’examen diligent du saint concile, puisque Nous tenons, malgré notre indignité, la place de Jésus-Christ sur la terre, et qu’il Nous a été dit dans la personne du bienheureux Pierre : Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que lu délieras sur la terre sera délié dans le ciel ; Nous déclarons privé par le Seigneur de tout honneur et dignité, et tel Nous dénonçons et déclarons par notre sentence le susdit prince qui s’est rendu si indigne de l’empire, du royaume et de toute espèce d’honneur et dignité, et qui par ses iniquités a mérité d’être rejeté de Dieu et privé du droit de régner ; déliant pour toujours de leur serment ceux qui lui ont juré fidélité, défendant en vertu de l’autorité apostolique à quiconque de lui obéir désormais comme s’il était empereur ou roi, frappant d’excommunication ipso facto ceux qui lui donneraient conseil ou assistance ; que ceux auxquels appartient l’élection de l’empereur lui choisissent librement un successeur.

« Donné à Lyon, le 16 des calendes d’août, l’année troisième de notre pontificat[[1887]](#footnote-1888). »

Ces actes éclatants que n’osent avouer certains catholiques, ces pontifes pour lesquels l’impiété n’a pas assez de colères, les protestants les admirent. Parlant des papes et de l’exercice de leur suprématie sociale, le célèbre Jean de Muller écrit ces paroles : « Sans les papes, Rome n’existerait plus ; Grégoire, Alexandre, Innocent, opposèrent une digue au torrent qui menaçait toute la terre ; leurs mains paternelles élevèrent la hiérarchie, et à côté d’elle la liberté de tous les États[[1888]](#footnote-1889). »

Ce torrent, c’était le Césarisme. Inspiré par ses légistes, Frédéric II voulait marcher sur les traces de quelques-uns de ses prédécesseurs, et aspirait à être le seul souverain, le seul propriétaire, la seule loi du monde.

« Comme ses prédécesseurs, disent deux écrivains gallicans, Frédéric ne cachait point le projet de relever l’empire des Césars, et, sans l’influence des papes, il est probable que l’Europe aurait subi le joug des empereurs de la Germanie. Frédéric, rêvant à son tour la monarchie universelle, tendait certainement à s’affranchir de la suprématie de Rome. L’empereur faisait appeler par son chancelier tous les autres rois du monde rois provinciaux, et il s’intitulait lui-même la loi vivante[[1889]](#footnote-1890). »

D’une part, il prétend réduire les rois de Suède, de Danemark, d’Angleterre, d’Espagne et de France, au rang de ses vassaux ; d’autre part, il prétend que les papes lui serviront d’instrument dans cette entreprise, comme le Mufti de Constantinople en sert au Grand Turc. Les papes s’opposent avec un courage invincible à ce monstrueux despotisme. Pour sauver la liberté et l’indépendance de l’Église, et avec elle la liberté et l’indépendance de tous les rois et peuples de l’Europe, ils privent de toute autorité les modernes Nérons.

Où est le mal ?

## CHAPITRE IV.

Histoire de la politique chrétienne (suite).

Permanence du droit pontifical. — Déposition d’Henri VIH. — Bulle de Paul ni. — Déposition d’Élisabeth. — Bulle de saint Pie V. — Réflexions. — Paroles de M. Coquerel. — De Louis Blanc. — Dilemme. — Résultats sociaux de la politique chrétienne et du Césarisme.

Les idées des peuples et des rois peuvent changer, les nations choisir de nouvelles formes gouvernementales, mais le droit ne change pas. En plein seizième siècle, une nouvelle sentence d’excommunication et de déposition fondée sur la même autorité va frapper une tête non moins odieuse que celle de Frédéric. Un tyran, dont les mœurs rappellent celles d’Héliogabale, et la cruauté celle de Caligula, Henri VIII, fait asseoir tous les crimes sur le trône d’Angleterre, et souille l’île des saints par le pillage des monastères, la destruction des églises, la profanation des tombeaux et le supplice de soixante-douze mille catholiques.

Le père de la grande famille européenne est informé de tant d’excès ; il avertit, il reprend, il conjure : tout est inutile. Se rappelant alors et son devoir et son droit, il dépose le monstre couronné, décharge l’Angleterre de l’obligation de se soumettre à ses odieux caprices, et, autant qu’il est en lui, sauve le navire de l’abîme où le conduit son coupable pilote. « Celui, dit Paul III, qui de son immobile éternité imprime par sa providence à toutes les créatures le mouvement que nous admirons, a daigné, dans sa clémence, Nous établir, sans mérite de notre part, son Vicaire sur la terre, Nous placer sur le trône de la justice et Nous dire comme à Jérémie : Voilà que je t’ai constitué sur les nations et sur les royaumes, avec pouvoir d’arracher et de détruire, d’édifier et de planter.

 » Imitant celui dont la miséricorde égale la puissance, pressé par la sollicitude apostolique qui Nous oblige à veiller au bien de toutes les personnes divinement confiées à nos soins, Nous nous voyons obligé, pour les mettre à l’abri des erreurs, des scandales, des excès et des énormités de tout genre dont la malice du démon les environne, de sévir contre ceux qui en sont les auteurs[[1890]](#footnote-1891). »

En conséquence, pour mettre le tyran hors d’état de nuire, et sauver ainsi l’ordre public, la liberté, la propriété, la foi de l’Angleterre, le souverain pontife fait le vide autour de lui, en défendant, sous peine d’encourir la même excommunication dont il est frappé, de lui obéir, de lui prêter aide ou assistance ; puis, s’il demeure obstiné, le chef de la famille européenne ordonne à tous les rois ses fils d’aller au secours de l’Angleterre, et de la délivrer du sanglier qui la ravage[[1891]](#footnote-1892).

L’Angleterre méconnaît la voix du père commun, et eu punition de sa désobéissance, elle tombe sous le joug d’une femme dont les cruautés, les injustices, les infamies, ont une place à part dans l’histoire ; d’une femme dont la main souillée du sang de sa sœur, signe le long martyre de l’Irlande, la mort au milieu de tortures inouïes de tout ce que l’Angleterre a de plus recommandable, la spoliation sur la plus vaste échelle, et enfin, ce qui est mille fois plus triste, l’acte qui arrache à l’île des saints son antique foi, pour la jeter en proie au Césarisme aveugle et brutal, personnifié dans la fille d’Anne de Bouleyn.

Le trône de Pierre est occupé par un saint. Fidèle à sa mission, Pie V, suivant l’exemple de ses prédécesseurs, fait usage du droit social dont la papauté est dépositaire. Le 23 février 1570, il lance contre Élisabeth la sentence de déposition, fondée, non sur un droit conventionnel, mais sur l’autorité apostolique. « Celui qui règne dans les hauteurs, à qui a été donnée toute puissance au ciel et sur la terre, a confié le gouvernement souverain de l’Église une, sainte, catholique et apostolique, hors de laquelle il n’y a point de salut, à un seul chef sur la terre, savoir, le prince des apôtres, Pierre, et au successeur de Pierre, le pontife romain. Seul il l’a établi prince sur toutes les nations et sur tous les royaumes, afin de déraciner, de détruire, de dissiper et de jeter au vent, de planter et d’édifier, de manière à contenir le peuple fidèle par le lien de la charité et dans l’unité du Saint-Esprit, et de le présenter sain et sauf à son Rédempteur…

 » En conséquence, appuyé sur l’autorité de celui qui, malgré notre indignité, a daigné Nous placer sur ce trône souverain de la justice, dans la plénitude de l’autorité apostolique, Nous déclarons la susdite Élisabeth hérétique et fautrice des hérétiques, et ses adhérents excommuniés et retranchés de l’unité du corps de Jésus-Christ.

 » De plus, Nous la déclarons privée de tout droit au royaume d’Angleterre, ainsi que de toute autorité, dignité et privilège ; et les grands, les sujets et les peuples dudit royaume, et tous ceux qui lui ont prêté un serment quelconque, déliés pour toujours de tout serment de fidélité et d’obéissance, comme Nous les délions par l’autorité des présentes. Défendons et interdisons, sous peine d’excommunication, à tous et à chacun d’obéir, soit à elle-même, soit à ses ordres ou à ses lois[[1892]](#footnote-1893). »

D’après ces actes solennels, on voit, suivant la pensée de Leibnitz, conforme à celle de saint Thomas, que les papes sont les chefs spirituels, et les empereurs ou rois, les chefs temporels mais subordonnés de l’Église universelle ou de la société chrétienne : le droit public repose sur cette base, et les jurisconsultes du moyen âge raisonnent sur ce pied-là[[1893]](#footnote-1894).

On voit de plus, nous le répétons, que c’est en vertu d’une autorité inhérente à leur charge, et non en vertu d’une concession ou d’un compromis, que les souverains pontifes exercent leur suprême magistrature. L’histoire le dit et la raison le prouve.

Comme dans l’ordre religieux il faut de toute nécessité un juge infaillible du vrai, de même dans l’ordre social il faut un juge suprême du juste. Ôtez ce jugement au pape, vous le donnez à la force. Le duel, justement défendu entre les particuliers, devient non-seulement légitime, mais nécessaire de peuple à peuple, et de peuples à rois. Or pesez la conséquence : si l’ordre social est tellement constitué que la raison du plus fort soit la dernière raison du droit, où est la bonté, où est la justice, où est la sagesse de Dieu ? Le genre humain n’est plus, comme dit Rousseau, qu’une agrégation d’individualités hostiles, régie par la morale des loups.

Toutefois, en voyant les papes déposer les rois et délier les sujets de leur serment de fidélité, plusieurs se scandalisent. Pour excuser cette conduite, les uns essayent des explications malheureuses ; ils n’avouent les faits qu’avec timidité et presque en rougissant : aux yeux des autres, l’époque qui reconnaissait pour base de son droit public une pareille tyrannie semble barbare, et ils saluent comme l’ère de la délivrance le jour où finit la souveraineté sociale de la papauté. Que tous entendent ce que leur répondent des hommes non suspects.

« Le pouvoir papal, dit un ministre protestant, disposant des couronnes, empêchait le despotisme de devenir atroce. Aussi, dans ces temps de ténèbres, ne voyons-nous aucun exemple de tyrannie comparable à celle des Domitien de Rome. Un Tibère était impossible, Rome l’eût écrasé. Les grands despotismes arrivent quand les rois se persuadent qu’il n’y a rien au-dessus d’eux : c’est alors que l’ivresse d’un pouvoir illimité enfante les plus atroces forfaits[[1894]](#footnote-1895). »

« En élevant les rois au-dessus de toute juridiction ecclésiastique, ajoute Louis Blanc, vous avez cru placer les trônes dans une région inaccessible aux orages. Cette erreur fait pitié. L’émancipation du pouvoir papal ne change rien à la nécessité d’un contrôle. Elle ne fait que le déplacer, elle le transporte au parlement d’abord, puis à la multitude. Le moment vint, en France, où la nation s’aperçut que l’indépendance des rois c’était la servitude des peuples. La nation alors se leva indignée, à bout de souffrances, demandant justice. Mais les juges de la royauté manquant, la nation se fit juge elle même, et l’excommunication fut remplacée par un arrêt de mort[[1895]](#footnote-1896). »

Tel est, en effet, le dilemme impitoyable que les détracteurs de la politique chrétienne ont à résoudre : ou vous admettez dans la société un pouvoir sans contrôle, ou vous ne l’admettez pas.

Si vous l’admettez, vous consacrez avec le despotisme le plus monstrueux l’abrutissement de la nature humaine, en rivant à jamais les fers de l’esclavage au trône de tous les tyrans.

Si vous ne l’admettez pas, voici l’alternative qui se présente. : ou le contrôle de la raison ou le contrôle de la force ; ou la souveraineté du pape ou la souveraineté du peuple ; ou l’excommunication ou l’échafaud ; ou les canons du Vatican ou les canons des barricades.

À chacun son goût : dans leur simplicité, nos aïeux, s’inclinant devant la souveraineté sociale du vicaire de Jésus-Christ, lui disaient : « Vous êtes le père commun des rois et des peuples : à vous de décider entre vos enfants. » En cela, nous les avons trouvés barbares et nous avons dit à Pierre : « Nous ne reconnaissons pas ton autorité sociale ; nous ne voulons pas que tu te mêles de nos affaires ; nous saurons bien les régler sans toi. »

Voici quelques-uns des bénéfices de cet acte de modestie et de piété filiale :

1° L’Europe est rentrée fatalement dans les conditions sociales du paganisme, où, en cas de conflits sociaux, la force seule décidait du droit ;

2° Tandis que dans la longue période de six cents ans on trouve à peine cinq ou six rois, bourreaux de leurs peuples et opprobres de l’humanité, privés d’un pouvoir dont ils étaient manifestement indignes ; c’est par centaines qu’il faut compter, depuis la Renaissance, les trônes renversés, les couronnes jetées au vent, les rois, bons ou mauvais, chassés, dépouillés de tout honneur et dignités, condamnés à l’exil, périssant sous la hache du bourreau ou par le fer des assassins.

3° Avec la suprématie pontificale, religieusement acceptée, nous n’aurions eu ni les guerres de religion qui ont ensanglanté l’Allemagne, la France, l’Angleterre et la Suisse, aux seizième et dix-septième siècles ; ni le partage de la Pologne ; ni les scandaleux traités qui, attribuant à l’erreur des droits qu’elle n’a pas, donnent une patente aux faux monnayeurs de la vérité. Nous n’aurions eu ni les spoliations sacrilèges du joséphisme, ni l’ébranlement général de la propriété, ni les saturnales de 93, ni le culte de la Raison : et encore aujourd’hui nous n’aurions ni l’incertitude du droit, ni la négation du devoir, ni des dynasties sans lendemain, ni des peuples sans avenir, ni des sociétés ingouvernables, ni ce déluge universel de doctrines monstrueuses qui menacent de transformer notre civilisation en barbarie, et de renverser l’Europe dans l’abîme sans fond du socialisme.

Voilà pourtant ce que fait dans le monde un dogme de plus ou un dogme de moins.

HISTOIRE DU CÉSARISME  
AVANT LA RENAISSANCE.

## CHAPITRE V.

Droit politique.

Les empereurs d’Allemagne. — Le droit romain, politique et civil. — Paroles de Schlégel. — D’un auteur français. — Pandectes trouvées à Amalfi. — Université de Bologne. — Irnérius. — La Renaissance du droit païen venue d’Italie. — Juristes de France, d’Angleterre et d’Espagne. — Doctrines qu’ils enseignent. — Balde. — Jean de Paris.

La Renaissance, qui formula nettement le Césarisme et le rendit pratique en Europe, est un arbre : or, tout arbre a ses racines. Nous voyons serpenter celles du Césarisme à travers les siècles du moyen âge. Le mal est impérissable, comme la concupiscence au cœur de l’homme. La gloire d’une époque est de l’empêcher de se constituer à l’état religieux ou social. Telle fut, à l’égard du Césarisme en particulier, celle du moyen âge.

Dès le onzième siècle, le paganisme politique trouve des princes ambitieux et cupides, disposés à le restaurer à leur profit. En première ligne figurent les Henri, les Othon, les Lothaire, les Frédéric d’Allemagne. Honorés par le saint-siège du titre de César et d’Auguste, ils prétendent en exercer les anciennes prérogatives, rêvent la monarchie universelle à leur profit, et commencent à ébranler le dogme fondamental de la politique chrétienne, si glorieusement proclamé par Charlemagne : la séparation des pouvoirs, et la subordination nécessaire du pouvoir temporel au pouvoir spirituel.

En Allemagne, ils prêchent leurs prétentions par la force ; en Italie, ils leur cherchent un appui dans la popularité. Sur toutes les cités de la péninsule ils répandent un esprit d’indépendance, non pour les affranchir, mais pour les attacher à leur parti. De là naissent pour l’Italie des dissensions interminables, et pour l’Europe les grandes luttes du sacerdoce et de l’empire. L’instinct de leur ambition devient le thème favori des juristes courtisans qui, dans les universités de Bologne et de Padoue, essayent de le justifier devant la jeunesse de toutes les nations.

Le droit public et le droit civil : voilà les deux courants par lesquels les idées politiques et sociales de l’antiquité païenne, reviennent scientifiquement au sein de l’Europe de Charlemagne et de saint Louis. Si nul fait n’est plus certain, nul n’établit mieux la grande thèse que nous soutenons, à savoir : Que le Césarisme moderne n’est qu’un rameau empoisonné qui à reverdi sur le vieux tronc du paganisme, au souffle de l’enseignement classique.

Écoutons à ce sujet un des plus célèbres philosophes allemands.

« Un autre présent non moins malheureux que celui de l’Aristote arabe, dit Frédéric de Schlégel, introduit en Europe par Frédéric II, fut l’ancien droit et le vieux code romain, que le gibelin Frédéric Ier confirma solennellement dans les plaines de Roncaglia, avec tous les droits réguliers et toutes les prérogatives de la couronne qu’il sut en faire découler à son profit ; ouvrant ainsi pour les siècles suivants la porte à tous les tours et détours de la chicane, à cette dialectique inextricable du barreau, à une scolastique juridique sans issue et sans fin.

 » Déjà sans doute, avant lui, la jurisprudence romaine, ce code prolixe de Justinien faisait autorité sous les empereurs est-francs, lorsque le jurisconsulte allemand Irnérius fonda à Bologne une chaire de cette nouvelle science. Mais les vieilles formules de domination universelle qui se trouvent éparses dans ce corps de droit romain souriaient tout particulièrement aux empereurs gibelins ; ils s’en servirent donc avec assez peu de réserve contre les empereurs grecs et contre d’autres rois, comme de titres évidents ou du moins très-plausibles du droit qu’ils revendiquaient à la monarchie universelle.

 » Ainsi, c’est à partir du temps des Gibelins, et par suite de la vogue des principes absolus, que ce corps de lois romaines, dont les formules artificielles et le rigoureux enchaînement ne s’harmonisaient ni avec la vie nouvelle, ni avec les mœurs allemandes, ni avec l’esprit du christianisme, devient l’objet d’une science à la mode, ou plutôt l’occasion d’une nouvelle maladie du siècle.

 » La vraie tâche de la science du droit dans l’Occident chrétien, aurait été de ne voir dans cette vieille jurisprudence qu’un art parfait ; d’emprunter par conséquent ses formes, mais d’en réformer l’esprit d’après les principes et les idées du droit chrétien, en se faisant un devoir de puiser aux sources indigènes et de recueillir cette foule d’excellentes choses répandues dans les anciennes législations germaines. Toutes locales, il est vrai, et éminemment individuelles, celles-ci pour la plupart convenaient aux mœurs simples et à l’enfance d’une nation belliqueuse, sans répondre aux besoins des civilisations postérieures plus avancées ; et cependant elles offrent partout, avec des traces d’une haute équité, la base nette et précise de la liberté véritable[[1896]](#footnote-1897). »

« Pour déterminer la renaissance de l’antiquité, ajoute un écrivain français, il fallait une cause morale : elle se présenta. Tant qu’il n’y avait en Italie que des prétendants à l’empire issus du sang carlovingien, la couronne impériale, que Charlemagne avait placée au-dessous de la tiare, s’inclina devant la tiare sous le règne de ses successeurs. Mais Othon Ier importa en Italie des sentiments nouveaux, nés en Allemagne. Ces sentiments, hostiles à la papauté, rompirent l’alliance que Charlemagne avait formée entre le pouvoir pontifical et la puissance temporelle.

 » La guerre éclata entre ces deux principes, non par des négociations ni des discussions canoniques, mais par des violences, mais par des actes d’autorité. Sous la protection d’Othon et avec son appui, Gerbert invoqua les auteurs païens dans sa lutte contre la cour pontificale : il invoqua la raison humaine contre la puissance religieuse… La liberté ramenait à l’antiquité, dont les semences, conservées jusqu’au quatorzième siècle, germèrent alors et produisirent la Renaissance. De la surgirent, ex Allemagne, l’indépendance religieuse ; en Italie, la liberté nationale ; en France, l’esprit philosophique[[1897]](#footnote-1898). »

Il est difficile de tracer plus nettement et en moins de mots l’histoire du Césarisme en Europe. Toutefois cette exposition ne suffit pas. La question du Césarisme est tellement grave en elle-même, elle intéresse à un si haut point les sociétés modernes, qu’elle exige de plus grands développements.

« Les princes de Germanie, dit le savant auteur de l’Histoire universelle de l’Église, auxquels les papes transportèrent la dignité impériale, après l’extinction de la ligue masculine de Charlemagne, méconnurent peu à peu l’idée chrétienne de cette dignité, pour reprendre peu à peu l’idée païenne de Néron et de Caligula. Ils ne se disaient pas encore dieux ou souverains pontifes, mais ils y tendaient ; et parce que les papes s’opposaient à cette tendance, ils entreprirent de défaire les papes légitimes, et d’en faire de leur fabrique[[1898]](#footnote-1899). »

Si les nouveaux Césars ne se donnent pas encore pour souverains pontifes et pour dieux, leurs légistes les donnent dès lors pour la loi vivante et souveraine, pour la loi incarnée. « L’empereur, disent-ils, dès le douzième siècle, telle est la loi vivante qui commande aux rois. De cette loi vivante dépendent tous les droits possibles. C’est elle qui les corrige, qui les dissout, qui les lie. L’empereur est l’auteur de la loi, et n’y est tenu qu’autant qu’il veut bien. Son bon plaisir est la règle du droit[[1899]](#footnote-1900). »

Les juristes païens ne disaient pas mieux.

C’est ainsi que l’idée de l’impérialité païenne se formule sous Henri V. Ses successeurs, avec leurs légistes de Bologne, en tirent les conséquences naturelles : que l’empereur allemand est le seul maître du monde, le seul propriétaire ; que ni rois ni particuliers n’ont rien que sous son bon plaisir ; que les souverains d’Espagne, d’Angleterre et de France ne sont que des rois provinciaux[[1900]](#footnote-1901), destituables au gré de l’empereur.

On en était là, lorsqu’en 1133, un exemplaire des Pandectes de Justinien est découvert en Italie, dans la petite ville d’Amalfi. Cet événement, qui attire l’attention de toute l’Europe, donne une nouvelle impulsion à l’étude du droit romain et vient à propos favoriser les prétentions césariennes des empereurs d’Allemagne. Lothaire fonde une chaire de droit romain à Bologne. Une de ses créatures, Irnérius, Allemand de naissance, en est nommée titulaire. Tous les efforts du nouveau professeur tendent à étendre l’autorité du droit romain. Il obtient sans peine de l’empereur que les ouvrages de Justinien seraient cités dans le barreau, et auraient force de loi dans l’empire. Les juristes de son école l’élevèrent jusqu’aux nues et le surnommèrent la lumière du droit, lucérna juris. Irnérius mourut en 1190.

Il est triste de le dire, mais c’est de l’Italie qu’est venue la renaissance du droit césarien, comme la renaissance de la philosophie et de la littérature païennes. « Au temps d’Irnérius, dit Terrasson, il n’y avait point d’écoles de droit en Allemagne ; et, d’ailleurs la jurisprudence romaine se cultivait en Italie plus qu’en aucun autre endroit de l’Europe. De là vient que l’Allemagne envoyait ses légistes se former aux écoles d’Italie[[1901]](#footnote-1902), » de même qu’au quinzième siècle elle envoyait ses lettrés se former à Florence et à Rome.

L’Allemagne n’est pas la seule tributaire de l’Italie. Aux leçons des juristes italiens, Gosia, Bulgare, Roger, Othon, Hugolinus, Azon, Accurse, Cinus de Pistoie, Bariole, Balde et autres encore, la France envoie ses jeunes légistes pendant les douzième, treizième et quatorzième siècles. De là nous reviennent, pour ne nommer que les plus connus, Pierre de Belle-Perche (de Bella Pértica), Durand le Speculátor, et Placentin, qui enseigna longtemps et avec éclat à Montpellier. L’Angleterre et l’Espagne imitent la France[[1902]](#footnote-1903).

Or toute cette génération de juristes antérieurs à la Renaissance soutient hautement les principes fondamentaux du droit césarien. Ils enseignent entre autres : que l’empire est d’institution divine ; qu’il est un et indivisible ; que Constantin n’a pu le diminuer en donnant au pape le patrimoine de saint Pierre ; qu’en tout cas cette donation n’oblige nullement ses successeurs. Pour être cru, nous avons besoin de citer leurs paroles.

Le plus célèbre disciple de Bartole, Balde de Pérouse, que les légistes de la Renaissance ont décoré du nom d’Apollon Pythien, Apollo Pýthius, s’exprime ainsi dans sa Préface du Digeste : « Vous objectez que l’empereur a autrefois diminué les droits de l’empire en faisant une donation à l’Église ? Je réponds que cette donation est un fait, mais ne constitue pas un droit, et qu’elle ne préjudicie point aux droits des successeurs à l’empire. En effet, si l’empereur ne peut imposer à son successeur ses propres lois, à plus forte raison ne peut-il lui imposer la loi d’un contrat. Il ne peut diminuer les droits de l’empire, en retrancher une partie, en retenir une autre, car l’empire est un être indivisible… et de même, la dignité impériale est d’institution divine, et nul homme n’a le pouvoir de la supprimer[[1903]](#footnote-1904). »

Pour une raison ou pour une autre, on laisse soutenir ces thèses, au moins étranges, en présence de la jeunesse. Comme on joua plus tard avec les idées philosophiques et littéraires du paganisme, on jouait alors avec les principes du Césarisme, dont on était loin de prévoir les terribles conséquences. Cependant, de l’Italie, cet enseignement rayonne dans toute l’Europe. Nous le retrouvons en Angleterre, en Espagne et en France, professé plus ou moins explicitement par les juristes royaux des treizième et quatorzième siècles. Les Recueils de jurisprudence ancienne, et en particulier l’ouvrage de Savaron, De la souveraineté du Roy[[1904]](#footnote-1905), en contiennent la preuve.

Nous nous contenterons de citer, entre tous, le jurisconsulte français Jean de Paris (Joánnes de Parísiis), qui dans son Traité de la puissance du roi et du peuple, s’exprime en ces termes : « La donation de Constantin est nulle, par une foule de raisons exposées dans la Glose du droit civil[[1905]](#footnote-1906). La première, c’est que l’empereur est appelé toujours Auguste, parce que le propre de l’empereur est d’augmenter l’empire et non de le diminuer. D’où il appert que cette donation a été invalide. La seconde, c’est que l’empereur n’est que l’administrateur de l’Empire et de la République, suivant le texte formel de la loi Régia. Donc si le simple administrateur de l’Empire se permet de le diminuer ou de le ravager, la donation est invalide. Tel est l’enseignement du droit[[1906]](#footnote-1907). »

Ce droit, Jean de Paris le dit nettement, c’est la loi Régia ; loi qui constitua le Césarisme païen ; loi que vous faites imprudemment revivre, que vous enseignez publiquement dans les écoles, qu’invoquèrent constamment, comme nous le verrons bientôt, tous les ennemis de la papauté, depuis les Césars d’Allemagne, jusqu’aux modernes révolutionnaires.

## CHAPITRE VI.

Histoire du césarisme avant la renaissance. Droit politique (suite).

Dante et son livre de la Monarchie. — Principes du Césarisme. — Arguments de Dante, philosophiques, politiques et théologiques. — Il soutient la monarchie universelle et l’omnipotence de César. — Sa doctrine contraire à l’enseignement catholique. — Conséquences qui en découlent.

La doctrine du Césarisme, si agréable à l’orgueil des rois, devient le Credo de leurs courtisans, ainsi que le thème favori des lettrés ambitieux et mécontents de la papauté. Au nombre de ces derniers, on regrette de trouver en première ligne Dante Alighieri, le chantre célèbre de la Divine Comédie. Mais plus l’aberration de ce grand génie est déplorable, plus elle devient péremptoire en faveur de la cause que nous soutenons. La lecture des auteurs païens lui a perverti le sens en politique, comme elle lui a faussé le goût en littérature. Poète sublime partout où il est chrétien, il devient plat et ridicule lorsqu’il fait le mélange bizarre, que chacun connaît, des choses saintes et des choses profanes, des fleurs mythologiques et des pensées chrétiennes. C’est ainsi, par exemple, que, transformant Notre-Seigneur en Jupiter, il s’écrie : « O sommo Giove, che fosti crocifisso per noi ! Ô grand Jupiter, qui as été crucifié pour nous[[1907]](#footnote-1908) ! » Légiste érudit, Dante a étudié le droit, et cette étude, jointe à des rancunes personnelles, l’a rendu Gibelin fanatique. Logicien nerveux, il déduit en arguments fortement enchaînés sa pensée politique dans son ouvrage De monárchia.

Ce livre fameux peut être appelé le code du Césarisme au moyen âge. Le poète juriste établit sa thèse sur deux sortes de raisonnements : les raisonnements philosophiques et les raisonnements politiques. Les premiers consistent à dire que Dieu gouvernant le monde par un seul mouvement et un seul moteur, l’humanité, image de Dieu, doit être gouvernée par un seul, qui est le prince. Les seconds se formulent ainsi : la paix est le souverain bien des peuples ; la pluralité des princes expose les peuples à une foule de conflits : un supérieur unique est nécessaire pour maintenir l’ordre[[1908]](#footnote-1909).

Cette théorie qui n’admet qu’un seul empire, une seule société sur la terre, cache, comme on voit, une formidable résurrection du Césarisme païen. Dante insiste sur cette idée ; il la retourne en tout sens ; puis il demande quel est l’empire qui a droit à la domination universelle ? Sans hésiter, il répond que c’est l’empire romain. Fondé par Romulus, ou plutôt par la Nature, développé par Auguste, continué par Constantin, personnifié dans Frédéric, l’empire romain subsiste encore, et il subsiste avec tous ses droits. Le caractère du peuple romain, ses victoires, le bien de l’humanité, but unique de ses conquêtes, l’élection de Dieu lui-même : tels sont, aux yeux du poète légiste, les titres imprescriptibles de l’empire romain à la domination exclusive de l’univers.

« Le peuple romain, dit-il, fut créé par la nature elle-même pour l’empire. En effet, suivant Aristote, non-seulement les particuliers, mais les peuples naissent les uns pour obéir, les autres pour commander. Donc le peuple romain, qui a conquis le monde, avait le droit de le conquérir : Dieu lui-même a prononcé[[1909]](#footnote-1910). »

C’est ainsi qu’avec une hardiesse inouïe Dante met le fait à la place du droit. Le moyen âge réclamait d’autres arguments, il n’était pas assez philosophe pour accepter sans murmure cette brutale apothéose de la force. Dante l’a compris, et il recourt à des raisonnements théologiques. Nous citons : « Si l’empire romain n’a pas été un empire légitime, le péché d’Adam n’a pas été expié dans le Christ. Il est vrai, le Christ a subi l’expiation du péché. Mais il faut savoir que la punition n’est pas simplement une peine infligée au coupable ; elle implique de la part de celui qui l’inflige une juridiction légitime. La peine infligée sans droit n’est pas une punition, c’est une injustice.

 » Si donc le Christ n’avait pas souffert sous un juge légitime, il n’aurait pas été puni ni le péché expié. Or, ce juge légitime devait avoir juridiction sur le genre humain tout entier, puisque le genre humain tout entier était puni dans la chair du Christ, devenu notre caution. Mais Tibère César, dont Pilate était le vicaire, n’aurait pas eu juridiction sur le genre humain, si l’empire romain n’eût été légitime. C’est pourquoi Hérode, sans savoir ce qu’il faisait, et Caïphe, par un décret de la Providence, remirent le Christ à Pilate pour être jugé… Que ceux donc qui se disent les fils de l’Église cessent d’attaquer l’empire romain, puisqu’ils voient le Christ lui rendre hommage au commencement et à la fin de sa vie terrestre[[1910]](#footnote-1911). »

L’empire romain est donc un empire de jure. Vous devez le croire, sous peine de nier l’expiation du péché en Jésus-Christ et par conséquent la rédemption du monde. Vous devez le croire encore parce que le peuple romain fut le bienfaiteur perpétuel de l’humanité, un peuple saint et le vrai peuple de Dieu. « Le peuple romain a constamment tendu au bien général de l’humanité. Ses actions nous le montrent exempt de cette cupidité qui lui fut toujours en horreur. En établissant la paix universelle et cette liberté si chère aux hommes, ce peuple saint, pieux et glorieux, semble avoir négligé ses propres intérêts, pour ne s’occuper que du salut du genre humain[[1911]](#footnote-1912). »

Il est impossible de falsifier plus effrontément l’histoire : mais passons. Peuple-Roi par droit de naissance, dominateur universel par vocation divine, bienfaiteur perpétuel du genre humain par ses conquêtes, le peuple romain est le vrai peuple de Dieu, et l’empire romain l’institution définitive et voulue de Dieu pour le bien de l’humanité. « Tout cela, dit le logicien du Césarisme, est hors de doute. Ce qui n’est pas moins incontestable, c’est que les Césars furent et qu’ils sont encore les oints du Seigneur, contre lesquels ont vainement frémi tous les rois de la terre[[1912]](#footnote-1913). »

Néron, Tibère, Caligula, Héliogabale, Henri, Frédéric Barberousse, les oints du Seigneur ! Telles sont les conséquences auxquelles aboutit Dante, poussé, d’une part, par son admiration pour l’antiquité païenne ; et, d’autre part, par sa logique de fer. Que cette aberration ne nous étonne que médiocrement. Nous la retrouverons exprimée dans les mêmes termes par les juristes élevés à l’école de la Renaissance.

En terminant son exposition de principes, Dante essaye de frapper un coup décisif. Historien, jurisconsulte et théologien, il place le Césarisme sous la triple autorité de l’histoire, de la théologie et du droit. Il invoque les grands souvenirs qui saisissent l’imagination, il se plaît à décrire la grandeur de ce peuple romain, qui n’a eu l’empire que parce qu’il était le plus digne de l’avoir. Dans ses succès il reconnaît la main de Dieu ; son enthousiasme ne tarit pas : on dirait un professeur de rhétorique, comme l’Europe en a tant vu depuis quatre siècles, s’efforçant d’enthousiasmer dans quelque amplification sonore la jeunesse chrétienne pour cette Rome si puissante, si sainte, si féconde en grands hommes et en grandes actions : Alma parens, alma virum !

Chose digne de remarque ! À six cents ans d’intervalle, l’étude admirative de l’antiquité a jeté un compatriote de Dante, Gioberti, dans des excès analogues. L’habitude de vivre au milieu des souvenirs de la Grèce et de Rome lui faisait prendre en pitié les peuples régénérés par le christianisme : il en était arrivé à un véritable paganisme politique[[1913]](#footnote-1914).

La conclusion de Dante est que c’est un devoir de conserver dans la plénitude de ses prérogatives cet empire romain, la plus belle création de la nature et son plus grand bienfait. Telle est aussi, comme nous le verrons bientôt, la conclusion de tous les légistes royaux sortis des collèges de la Renaissance : seulement, au lieu de l’appliquer à l’empire romain, chacun d’eux l’applique à la monarchie de son choix, en attendant que les révolutionnaires de 1793, revenant au point de départ du Césarisme, entreprennent franchement la restauration de la République romaine, et donnent naissance à l’empire.

Dans la dernière partie de son livre, Dante traite des rapports du sacerdoce et de l’empire. Soit crainte, soit pudeur, ici le courage lui manque. La conséquence forcée de ses principes est la réunion de la souveraineté spirituelle et temporelle dans une seule main. Les juristes de la Renaissance tirèrent hardiment cette conséquence, d’abord au profit des rois, puis au profit du peuple. Le moyen âge n’était pas prêt pour cette théorie de l’esclavage renouvelé du paganisme. Dante se borne à établir l’indépendance absolue de l’État.

Reprenant ses arguments théologiques, il dit : « Le sacerdoce et l’empire descendent directement de Dieu. L’empire, car il ne vient ni de l’Église ni du vicaire de Jésus-Christ, puisqu’il les a précédés. Les deux pouvoirs sont indépendants, parce qu’ils tendent à des fins différentes. Le pouvoir impérial conduit l’homme au paradis de la terre, le pouvoir pontifical au paradis de l’autre monde. Le paradis de la terre, c’est la paix universelle que César seul peut donner. S’il en est ainsi, et si Dieu destine l’humanité à un double bonheur, à un bonheur terrestre et à un bonheur céleste, le prince romain est l’élu de Dieu au même titre et dans les mêmes conditions que le souverain pontife[[1914]](#footnote-1915). »

La doctrine de Dante est contraire à l’enseignement de la théologie catholique. Elle pèche par la précision dogmatique qu’il veut lui imposer ; car elle suppose au profit des individus ou des familles royales une sorte de bulle d’institution envoyée du ciel. Sans doute, l’origine du pouvoir est divine : non est potéstas nisi a Deo ; mais l’apôtre ne va pas au delà : la question de personne ou de dynastie est réservée.

C’est ici un point de droit social que, dès les premiers siècles, saint Chrysostome explique avec une admirable lucidité. « Il n’y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Que dites-vous ? Tout prince est donc établi de Dieu ? Je ne dis point cela, puisque je ne parle d’aucun prince en particulier, mais de la chose en elle-même, c’est-à-dire de la puissance. J’affirme que l’existence des principautés est l’œuvre de la divine sagesse, et que c’est elle qui fait que toutes choses ne sont point livrées aux caprices du hasard. C’est pourquoi l’apôtre ne dit pas qu’il n’y a point de prince qui ne vienne de Dieu ; mais il dit, parlant de la chose en elle-même : Il n’y a point de puissance qui ne vienne de Dieu[[1915]](#footnote-1916). »

Dante, qui, en sa qualité de Gibelin, a de bonnes raisons de nier ces distinctions fondamentales, affirme d’un homme ce que l’apôtre dit du pouvoir en général ; il affirme de plus que cet homme-pouvoir, représentant immédiat et direct de Dieu, c’est César, l’empereur romain, hors l’empire duquel il n’y a pour la société ni paix, ni bonheur, ni salut.

Trois conséquences résultent de cette doctrine :

La première, que le pouvoir de l’empereur est complètement indépendant du pouvoir pontifical ;

La seconde, que l’empereur est le monarque universel ;

La troisième, que le domaine temporel du pape est un abus, car il est en opposition avec la monarchie universelle. « L’empereur, dit le logicien du Césarisme, n’est pas le propriétaire du pouvoir, il en est le dépositaire, l’usufruitier : il ne lui appartient pas de modifier le titre en vertu duquel il règne. Si donc Constantin a cédé aux papes le siège de Rome, il a agi sans droit ; la donation est nulle. En scindant l’empire, il a été contre le droit impérial ; car l’office de l’empereur est de tenir le genre humain dans la domination d’un seul[[1916]](#footnote-1917). »

## CHAPITRE VII.

Histoire du césarisme avant la renaissance. Droits politiques (fin).

Philippe le Bel, ses actes arbitraires. — Averti par le pape. — États généraux. — Leurs réponses insensées. — Paroles de Louis Blanc et de Sismondi. — Bulle du pape. — Le saint-siège continue d’être la clef de voûte de l’édifice social de l’Europe. — Hommages rendus à la suprématie pontificale. — L’empereur Albert. — La Bulle d’or. — Louis XI. — Henri VII. — Alexandre VI et les rois d’Espagne et de Portugal.

La théorie païenne de Dante survécut aux censures de Rome. Perpétuée, du moins quant à certains principes, par l’enseignement du droit, elle gagne peu à peu l’Europe entière. Dans les conflits qui surgissent entre le sacerdoce et l’empire, on la voit constamment invoquée par les juristes royaux.

À la fin du treizième siècle, Philippe le Bel trouve bon de s’emparer, sous le nom de droit de régale, des revenus des évêchés, abbayes et autres bénéfices vacants de son royaume, jusqu’à la nomination de nouveaux titulaire[[1917]](#footnote-1918). Le souverain pontife Boniface VIII réclame contre cette spoliation sacrilège. En cela, il n’accomplissait pas seulement un devoir sacré envers l’Église ; il faisait de plus un acte éminemment social. Le droit de propriété est le même pour tous. Si vous l’attaquez dans l’évêque ou dans le moine, vous l’ébranlez dans le prince, dans le noble et dans le bourgeois. Depuis 1789, ce point n’est plus discutable.

Au lieu de reconnaître sa faute, Philippe, poussé par ses courtisans et soutenu par les juristes, s’abrite derrière les principes du Césarisme, et se déclare, quant au temporel, indépendant de la papauté. Dans de nombreuses lettres où respire la bonté du père et la fermeté du successeur de Pierre, le pape avertit son cher fils de rentrer en lui-même[[1918]](#footnote-1919). Au lieu d’obéir à ce qui est en même temps son intérêt et son devoir, le roi continue ses spoliations. C’est alors que le vicaire de Jésus-Christ menace de faire usage du droit souverain exercé par ses prédécesseurs. En réponse, Philippe convoque les états généraux de son royaume, expose la question à son point de vue et au point de vue de ce qu’on appellerait aujourd’hui, par antiphrase, la dignité nationale ; il obtient trois remontrances, du clergé, de la noblesse et du tiers état : c’était en 1302.

Le clergé, placé entre son devoir et le respect qui est dû aux puissances, adresse la sienne au pape, et sans toucher le fond de la question, conjure Sa Sainteté de maintenir la bonne harmonie entre la Mère et sa Fille aînée, harmonie si nécessaire au bien général et qui règne depuis si longtemps.

La noblesse envoie la sienne au sacré collège. Elle lui dit fièrement que le roi de France n’est sujet qu’à Dieu, quant au temporel ; que la noblesse du royaume est prête à défendre cette doctrine les armes à la main. Puis les signataires ajoutent : « Ne les universitez ne li peuples dudict royaume, ne requerons ne ne voulons avoir ne correction ne amende sur les choses devant dictes par lui (le pape) ne par son authorité, ne par son pouvoir, ne par autre, fors que par ledict notre sire le roy[[1919]](#footnote-1920). »

Le tiers état fit sa réponse au roi lui-même. Œuvre de quelque légiste de l’école de Dante, cette pièce est un immense pathos en plusieurs pages in-folio. On y fait remonter l’indépendance absolue du roi de France jusqu’à Adam ; ce qui est prouvé par les paroles du Créateur au père du genre humain : Quod calcáverit pes tuus, tuum erit : la terre sur laquelle tu poseras le pied est à toi. Viennent ensuite, les uns après les autres, Melchisédech, Josué, Samuel, les Prophètes, qui plaident pour le roi contre le pape.

Forts de tant d’autorités, le tiers état conclut non-seulement en poussant Philippe à la résistance, mais, le pape étant mort, il demande que le roi punisse sa mémoire. « Vous, noble Roy sur tous les autres princes, héritage-défenseur de la foy, destruiseur de l’injustice, povez et devez et estes tenus requerre et procurer, que ledict Boniface soit tenus et punis en la maniéré que l’on le pourra et devra et doit faire après sa mort. Sique vostre souveraine franchise soit gardée et déclarée[[1920]](#footnote-1921). »

« Insensés, leur crie Louis Blanc, vous ne savez pas que l’indépendance des rois c’est la servitude des peuples[[1921]](#footnote-1922) ! »

« C’est alors, ajoute le protestant Sismondi, que, pour la première fois, la nation et le clergé s’ébranlèrent pour défendre les libertés de l’Église gallicane. Avides de servitude, ils appelèrent liberté le droit de sacrifier jusqu’à leur conscience aux caprices de leurs maîtres, et de repousser la protection qu’un chef étranger et indépendant leur offrait contre la tyrannie. Au nom de ces libertés de l’Église, on refusa au pape le droit de prendre connaissance des taxes arbitraires que le roi levait sur le clergé ; de l’emprisonnement arbitraire de l’évêque de Pamiers ; de la saisie arbitraire des revenus ecclésiastiques de Reims, de Châlons, de Laon, de Poitiers ; on refusa au pape le droit de diriger la conscience du roi, de lui faire des remontrances sur l’administration de son royaume, et de le punir par les censures de l’excommunication lorsqu’il violait ses serments… Il aurait été trop heureux pour les peuples que les souverains despotiques reconnussent encore au-dessus d’eux un pouvoir venu du ciel, qui les arrêtât dans la roule du crime[[1922]](#footnote-1923). »

Aux premières aberrations de la France, aux violences de langage et même d’action, le père commun se contente d’opposer avec calme le droit public de la société chrétienne. Dans un langage plein de douceur et de dignité, la bulle Unam, sanctam, rappelle les grands principes sur lesquels repose la suprématie du vicaire de Jésus-Christ, et qui seuls servent de frein au despotisme des rois et de rempart à la liberté des peuples. Ce monument de la sollicitude pontificale est d’une telle importance dans la grave question qui nous occupe, qu’on nous permettra de le rapporter tout entier.

« Boniface, serviteur des serviteurs de Dieu.

 » La foi nous oblige de croire et de professer que la sainte Église catholique, apostolique est une… C’est pourquoi l’Église une et unique n’est qu’un seul corps, ayant, non pas deux chefs, chose monstrueuse, mais un seul chef, savoir : Jésus-Christ, et Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, ainsi que le successeur de Pierre ; le Seigneur ayant dit à Pierre lui-même : Pais mes brebis, en général : ce qui montre qu’il les lui a confiées toutes sans exception. Si donc les Grecs et d’autres encore disent qu’ils n’ont point été confiés à Pierre et à ses successeurs, il faut qu’ils avouent qu’ils ne sont point les brebis de Jésus-Christ, puisque le Seigneur a dit, selon saint Jean : Qu’il n’y a qu’un seul troupeau et un seul pasteur.

 » Qu’il ait en sa puissance les deux glaives, l’un spirituel et l’autre temporel, c’est ce que l’Évangile nous apprend ; car les apôtres ayant dit : Voici deux glaives ici, c’est-à-dire dans l’Église, puisque c’étaient les apôtres qui parlaient, le Seigneur ne leur répondit pas : C’est trop ; mais : C’est assez. Assurément celui qui nie que le glaive temporel soit en la puissance de Pierre méconnaît cette parole du Sauveur : Remets ton glaive dans le fourreau.

 » Le glaive spirituel et le glaive matériel sont donc l’un et l’autre en la puissance de l’Église ; mais le second doit être employé pour l’Église, et le premier par l’Église. Celui-ci est dans la main du prêtre, celui-là dans la main des rois et des soldats, mais sous la direction et la dépendance du prêtre. L’un de ces glaives doit être subordonné à l’autre, et l’autorité temporelle doit être soumise au pouvoir spirituel.

 » En effet, suivant l’Apôtre, Toute puissance vient de Dieu. Celles qui existent sont ordonnées de Dieu. Or, elles ne seraient pas ordonnées si un glaive n’était pas soumis à l’autre glaive, et comme inférieur, ramené par lui à l’exécution de la volonté souveraine. Car, suivant saint Denis, c’est une loi de la Divinité que ce qui est infime soit coordonné par des intermédiaires à ce qui est au-dessus de tout. Ainsi, en vertu des lois de l’univers, toutes choses ne sont pas ramenées à l’ordre immédiatement et de la même manière ; mais les choses basses par les choses moyennes, ce qui est inférieur par ce qui est supérieur.

 » Or, la puissance spirituelle surpasse en noblesse et en dignité toute puissance terrestre, et nous devons tenir cela pour aussi certain qu’il est clair que les choses spirituelles sont au-dessus des temporelles. C’est ce qui fait voir aussi non moins clairement l’oblation, la bénédiction et la sanctification des dîmes, l’institution de la puissance et les conditions nécessaires du gouvernement du monde.

 » En effet, d’après le témoignage de la Vérité même, il appartient à la puissance spirituelle d’instituer la puissance terrestre, et de la juger, si elle n’est pas bonne. Ainsi se vérifie l’oracle de Jérémie touchant l’Église et la puissance ecclésiastique : Voilà que je t’ai établi sur les nations et les royaumes, et le reste comme il suit.

 » Si donc la puissance terrestre dévie, elle sera jugée par la puissance spirituelle. Si la puissance spirituelle d’un ordre inférieur dévie, elle sera jugée par celle qui lui est supérieure. Si c’est la puissance suprême, ce n’est pas l’homme qui peut la juger, mais Dieu seul, suivant la parole de l’Apôtre : L’homme spirituel juge et n’est jugé lui-même par personne.

 » Or, cette puissance qui, bien qu’elle ait été donnée à l’homme et qu’elle soit exercée par l’homme, est, non pas humaine, mais divine, Pierre l’a reçue de la bouche divine elle-même, et Celui qu’il confessa l’a rendue, pour lui et ses successeurs, inébranlable comme la pierre. Car le Seigneur lui a dit : Tout ce que tu lieras, etc. Donc, quiconque résiste à cette puissance ainsi ordonnée de Dieu résiste à l’ordre même de Dieu, à moins que, comme le manichéen, il ri imagine deux principes, ce que nous jugeons être une erreur et une hérésie. Aussi Moïse atteste que c’est dans le principe, et non dans les principes, que Dieu créa le ciel et la terre.

 » Ainsi, toute créature humaine doit être soumise au pontife romain, et nous déclarons, affirmons, définissons et prononçons, que cette soumission est absolument de nécessité de salut[[1923]](#footnote-1924). »

Cette exposition de principes fut comme le testament du courageux pontife, qui mourut bientôt après. Jamais peut-être avertissement plus clair et plus solennel n’avait été donné à l’Europe pour lui rappeler l’antique voie suivie par ses pères et les dangers de la voie nouvelle dans laquelle on l’engageait imprudemment. Cette voie nouvelle était le Césarisme, qui, rejetant le contrôle social de la papauté, devait ouvrir l’ère des révolutions ; et, après avoir consacré la suprématie de la force, établir en droit le contrôle du poignard : nous en sommes là.

En attendant que nous disions comment l’Europe est arrivée à ces extrêmes frontières de la barbarie, citons en preuve la dernière bulle du pape de la démocratie moderne. Au mois de juin de cette année, 1856me de l’ère chrétienne, Mazzini adresse aux socialistes la proclamation suivante. Après avoir parlé de l’absence du droit, de l’oppression des peuples et des gouvernements de l’Europe, responsables devant Dieu et devant les hommes des coups de poignard, qui brillent comme des éclairs au milieu des ténèbres, il continue :

« Si un homme du peuple se lève et poignarde un Judas en plein midi sur la voie publique, je ne me sens pas le courage de jeter la pierre à cet homme, qui assume sur lui de représenter la justice sociale haïe de la tyrannie. Je ne crains pas de la part des honnêtes gens une interprétation sinistre de mes paroles, si j’ajoute qu’il y a dans la vie et dans l’histoire des nations des moments exceptionnels, auxquels ne peuvent s’appliquer les jugements ordinaires des hommes, et qui n’admettent que les inspirations de la conscience et de Dieu…

 » Le poignard qu’Harmodius couronnait de roses a été une arme sainte ; saint le poignard de Brutus ; saint le stylet du Sicilien qui a donné le signal des vêpres siciliennes ; saint le dard de Guillaume Tell. Lorsque dans un pays où toute justice est morte où un tyran opprime par la terreur la conscience d’une nation et renie Dieu qui la veut libre, un homme pur de haine et de toute vile passion, mu par l’amour seul de la patrie et du droit éternellement incarné en lui, se lève en face du tyran et lui crie : “Tu tortures plusieurs millions de mes frères, tu leur refuses ce que Dieu leur avait accordé ; tu tourmentes leurs corps et tu corromps leurs âmes ; par toi ma patrie agonise chaque jour ; sur toi repose tout un édifice de servitude, de déshonneur et de honte ; eh bien, moi je renverse cet édifice en te frappant à mort !” Alors je reconnais dans cette manifestation de terrible égalité entre le maître de tant de millions d’hommes et un seul individu le DOIGT DE DIEU…[[1924]](#footnote-1925). »

L’Europe du quatorzième siècle n’en était pas là. Malgré l’entêtement momentané et même les violences coupables de Philippe le Bel ; malgré les protestations révolutionnaires des états de 1302, renouvelées aux états de 1360 et de 1406 ; malgré les démonstrations à peu près semblables des barons anglais en 1301 ; malgré les criailleries des gens de justice qui s’étaient constitués les gardiens et les défenseurs des prétendues franchises et libertés césariennes, le siège apostolique n’en continue pas moins d’être l’âme de la religion, et la religion l’âme de la société.

Cela est si vrai, qu’Arnaud de Brescia et le tribun Rienzi, infatués de l’antiquité classique, essayent en vain de rétablir à Rome l’empire romain avec les prérogatives de César.

Cela est si vrai, que nous avons vu les rois de France, d’Angleterre et d’Aragon soumettre humblement leurs différends au souverain pontife et s’en rapporter fidèlement à sa décision.

Cela est si vrai, que nous voyons (1303) l’empereur Albert écrivant au pape : « Je reconnais que l’empire romain a été transféré par le siège apostolique des Grecs aux Germains, en la personne de Charlemagne ; que le droit d’élire le roi des Romains destiné à être empereur a été accordé par le siège apostolique à certains princes ecclésiastiques et séculiers ; que les rois et les empereurs reçoivent du siège apostolique la puissance du glaive matériel ; que les rois des Romains qui doivent être promus empereurs sont agréés par le même siège, principalement et spécialement pour être les avocats et les principaux défenseurs de la sainte Église romaine et de la foi catholique[[1925]](#footnote-1926). »

Cela est si vrai, que les empereurs d’Allemagne successeurs d’Albert continuent, aux termes de la Bulle d’or, donnée en 1350, de se regarder comme l’épée de l’Église ; qu’ils reçoivent la couronne des mains du pape, et que l’assemblée des électeurs de l’empire ressemble bien plus à un conclave de cardinaux qu’à une réunion de princes séculiers[[1926]](#footnote-1927) ; que les droits d’immunités et d’annates, double hommage de la soumission respectueuse de l’Europe et de sa piété filiale envers le saint-siège, sont généralement respectés[[1927]](#footnote-1928) ; que les crimes contre Dieu sont toujours les plus grands crimes aux yeux de la loi ; que l’hérésie, loin déposséder le moindre droit civil, est toujours regardée comme un fléau, poursuivie comme un ennemi public[[1928]](#footnote-1929) ; en un mot, que dans tous les codes de l’Europe le roi ne vient qu’après Jésus-Christ, l’homme qu’après Dieu.

Cela est si vrai que, même la veille du jour où le torrent du paganisme allait tout emporter, au moment où le quinzième siècle s’achevait, la suprématie pontificale recevait, dans quatre circonstances mémorables, un nouvel hommage des plus grands princes de l’Europe.

Pie II se plaint à Louis XI de l’acte par lequel Charles VII avait renouvelé la Pragmatique-Sanction ; et Louis XI met ces privilèges aux pieds du saint-père, en lui écrivant le 27 novembre 1461 : Agissez désormais dans notre royaume comme vous l’entendrez[[1929]](#footnote-1930).

Henri VII d’Angleterre, après avoir heureusement terminé la guerre des deux Roses, et réuni par son mariage York à Lancastre, demande à Innocent VIII la sanction de ses droits, et il en obtient, en 1487, une bulle qui prononce l’anathème contre quiconque entreprendrait d’usurper le trône sur lui ou sur ses héritiers.

Christophe Colomb vient de découvrir le nouveau monde et d’en prendre possession au nom du roi Ferdinand et de la reine Isabelle. Ces puissants monarques s’empressent de demander au vicaire de Jésus-Christ la confirmation de leurs droits. En réponse, le pape leur envoie, avec une mappemonde sur laquelle il a lui-même tracé une ligne de démarcation[[1930]](#footnote-1931), la bulle dont voici la teneur :

« Dans la plénitude de la puissance apostolique, de l’autorité que Dieu Nous a donnée en la personne de saint Pierre, et dans notre qualité de vicaire de Jésus-Christ, dont Nous faisons les fonctions sur la terre, Nous vous donnons, accordons et assignons par les présentes, pour toujours, et à vos héritiers et successeurs, rois de Castille et de Léon, toutes les îles et terres fermes découvertes et à découvrir par vos envoyés et capitaines, vers le couchant et le midi, en tirant une ligne d’un pôle à l’autre, à cent lieues des îles Açores, du côté du midi et du couchant. N’entendons néanmoins préjudicier à la possession des rois et princes chrétiens, dans ce qu’ils en auraient découvert avant Noël dernier[[1931]](#footnote-1932). »

Puis, rappelant le but de ce droit suprême, le pontife leur dit qu’il leur donne ce monde afin qu’eux-mêmes le donnent au Roi des rois, en le faisant entrer par le baptême dans la grande famille des peuples chrétiens. « À condition, dit le pape, qu’en vertu de la sainte obéissance à nos ordres, et suivant les promesses que vous Nous avez faites et que Nous ne doutons pas que vous n’exécutiez, vous ayez grand soin d’envoyer dans ces terres fermes et ces îles des hommes savants, expérimentés et vertueux, pour en instruire les habitants dans la foi catholique et dans les bonnes mœurs[[1932]](#footnote-1933). »

Enfin, lorsqu’en 1494, au sujet de leurs conquêtes en Afrique, dans les royaumes d’Alger, de Tunis, de Fez et de Maroc, un conflit s’élève entre l’Espagne et le Portugal, une sentence arbitrale du saint-siège oriente et délimite leurs possessions respectives[[1933]](#footnote-1934).

## CHAPITRE VIII.

Histoire du césarisme avant la renaissance. Droit civil.

Droit civil chrétien. — Ses origines. — Ses caractères. — Variété. — Simplicité. — Garant de toutes les franchises et conservateur du caractère national. — Administration patriarcale de la justice. — Passage du chancelier de l’Hospital. — Charlemagne. — Saint Louis. — Renversement de l’ancien ordre par l’introduction du droit romain. — Passage de Refuge. — Conséquences de l’introduction du droit romain. — Les procès. — La justice vénale. — Le parlement permanent. — La création des avocats. — Nouveau passage de l’Hospital.

Comme il avait créé un droit politique, le christianisme avait aussi créé un droit civil. Fondé sur les principes de l’Évangile, sur les coutumes des nations héritières de l’empire romain, et même sur les règles de justice et d’équité naturelle qu’on trouve dans la législation romaine, ce droit était en harmonie avec la foi, les mœurs, le génie des nouveaux peuples. Il concordait avec le droit politique chrétien, et l’un et l’autre étaient couronnés par le droit canon ; de même que toutes les sciences étaient couronnées par la théologie.

La variété et la simplicité formaient les principaux caractères du droit civil. L’Évangile, qui n’est pas venu pour détruire la nature, mais pour la perfectionner, laisse à chaque peuple comme à chaque individu le caractère qui le distingue. Ainsi, la fameuse loi Gombette, fondée sur les coutumes des peuples germains, régit le royaume de Bourgogne.

Les anciens Gaulois, habitants du sol avant l’invasion française, continuaient d’observer le droit romain en tout ce qui n’était pas contraire à leurs coutumes[[1934]](#footnote-1935).

Les pays occupés par les Francs étaient soumis à la loi salique.

Les Francs habitants des rives du Rhin, et fondateurs du royaume de Cologne, étaient jugés selon les lois ripuaires.

Le Bavarois suivait le code bavarois.

Les Goths suivaient les lois gothiques,

Les Lombards les lois lombardes.

Semblable à la tribu de Lévi, qui n’avait point de partage dans la terre promise, le clergé était censé n’appartenir à aucun peuple. De là vient que le droit romain était la loi des ecclésiastiques, de quelque nation qu’ils fussent.

Dans les différentes législations que nous venons d’énumérer, on trouve quelques vestiges du droit civil des Romains[[1935]](#footnote-1936). Peu après ces vestiges s’effacent. Les Visigoths d’Espagne abandonnent complètement le droit romain, et un passage de nos Capitulaires laisse croire qu’il fut aussi aboli chez les Francs[[1936]](#footnote-1937). Dans ce qui en était conservé, tout ce qui était contraire à l’esprit chrétien en avait été directement aboli ou était tombé en désuétude, de telle sorte qu’au moyen âge le droit civil, considéré dans son ensemble, était chrétien et national[[1937]](#footnote-1938).

À la variété se joignait la simplicité. Quelques lois écrites, des coutumes héréditaires consacrées par des actes authentiques et passées dans les mœurs, formaient la base et l’interprétation du droit, dont elles indiquaient la sanction. Dans le silence de la coutume, on avait recours au droit romain, non comme texte obligatoire, mais comme raison écrite. Cette législation indigène, appropriée à chaque peuple, était connue de tous ceux qu’elle régissait. De là naquit l’institution vraiment sensée d’un jury, bien différent du jury de la Révolution. Non-seulement chaque catégorie de citoyens était jugée suivant la loi de sa nation ; mais encore chaque citoyen avait pour juge ses pairs. Un Gaulois était jugé par un Gaulois, un Franc par un Franc, un Bourguignon par un Bourguignon. Chaque cause était décidée par des juges du même rang et de même condition que les plaideurs, et choisis parmi les habitants du lieu où les parties avaient leur domicile. Le magistrat qui présidait était assisté ordinairement de douze pairs, suivant l’usage des anciens Germains[[1938]](#footnote-1939).

Ainsi le caractère principal du droit était la personnalité ; non pas que chaque individu pût choisir la loi par laquelle il devait être régi ; le droit était personnel en ce sens que chacun était régi par le droit de sa nation. Tel était l’amour de nos pères pour leurs libertés et leurs franchises, pour tout ce qui tendait à conserver à chaque nation, à chaque cité, son caractère original et sa vie propre, que, lors de l’affranchissement des communes par Louis le Gros, chaque commune affranchie eut sa charte particulière, établissant au profit de la commune un système particulier d’administration. Là étaient stipulés les immunités municipales, le droit des citoyens d’élire leurs magistrats, la milice locale ; d’en nommer les officiers, et de faire des règlements concernant les donations, les successions et les autres intérêts de la commune[[1939]](#footnote-1940).

Ce qui se passait en France avait lieu dans toute l’Europe : l’Espagne est célèbre par ses fueros. On admire encore le mot sacramentel que le grand justicier d’Aragon, au nom des cortès, adressait au roi d’Espagne le jour de son couronnement : « Nos que valemos tanto como vos, y que podemos mas que vos, vos hazemos nuestro rey y señor, contal que guardeis nuestros fueros : se no, no. Nous qui valons autant que vous, et qui pouvons plus que vous, nous vous faisons notre roi et seigneur, à condition que vous garderez nos franchises : sinon, non. »

La simplicité même de la législation, signe manifeste, dit Tacite, de la perfection sociale[[1940]](#footnote-1941), rendait les procès très-rares et très-faciles à juger. La science du droit n’étant pas une science exotique, le ministère des avocats et des procureurs était inutile : on ne le connaissait pas. Quelques belles pages du chancelier de l’Hospital nous peignent l’administration de la justice dans ces temps de barbarie, qu’il a, comme nous, le mauvais goût de regretter.

« Premièrement, dit-il, il fault croire que nos pères vivoient en une si grande rondeur, franchise et sincérité, qu’il n’y avoit comme point de procez et différends entre eulx ; et le plus certain argument de cela est le peu de juges qu’ils avoient pour vuider leurs procez.

 » Charlemagne envoyoit coustumièrement par tous les lieux et provinces de son royaulme gens de probité et de suffisance pour rendre et administrer la justice, réparer les abus, torts et griefs, oppressions et violences faictes par qui que ce feust[[1941]](#footnote-1942) ; et quand il se présentait affaire d’importance ou quelques différends entre grands seigneurs, il faisoit venir les partyes en sa présence, prenoit cognoissance de cause, et les appoinctoit, ou du moins en cas de difficulté, faisoit voir le procez en son conseil, et luy-même en donnoit l’arrest.

 » Saint Louis feust en son temps fort grand justicier. Ce bon prince, après avoir ouy messe, s’alloit ordinairement esbattre au bois de Vincennes, se seoir au pied d’ung chesne, faisant asseoir près de lui quelques seigneurs de son parlement, puis demandoit à haute voix s’il y avoit quelqu’ung qui demandast justice et qui eust partye. S’il se présentoit quelqu’ungs, il les escoutoit fort paisiblement, puis il prononçoit la sentence après avoir ouy les deux partyes, et, notez diligemment ce point, sans ministère d’avocats ny procureurs.

 » Voilà sans mentir une admirable simplicité, de laquelle nous sommes si éloignez qu’il est aisé à judger que l’avarice des siècles postérieurs a fait monter peu à peu l’injustice et chicanerie au période et pas glissant qu’elle est aujourd’huy. Nous apprenons de nos anciens que l’empereur Charlemagne feust le premier de tous nos rois qui autorisa les gentilshommes, ayant de grands fiefs avec droit de cens et de rentes sur aulcungs roturiers et villageois, d’ouyr leurs différends et rendre la justice. Mais tout cela se faisoit sous le nom du roy et par forme de commission tant seulement : et ne pensons jamais à l’heureuse condition de ces siècles-là, que quand et quand nous ne déplorions les misères que le renversement de cet ordre nous a apportées. Car alors les seigneurs ne faisant pas leur profit des procez de leurs subjects, n’avoient garde de les multiplier ny favoriser les plaideurs[[1942]](#footnote-1943). »

Quelle fut la cause de ce renversement et des misères qu’il a apportées à l’Europe ? Ce fut, du moins en grande partie, l’introduction du droit romain. Saint Louis obtint une copie des Pandectes : « Si on se fût borné, dit Refuge, à corriger d’après cette compilation plus savante que régulière les anciennes lois barbares, la législation eût acquis en même temps plus de clarté et de précision ; mais elle fut adoptée dans son entier, et les anciennes lois furent négligées, mais non pas tout à fait abrogées[[1943]](#footnote-1944). »

Le droit romain se substituant peu à peu à la législation indigène et à cette justice en quelque sorte patriarcale, où les avocats n’étaient pas nécessaires, puisqu’il s’agissait de coutumes connues de tout le monde, les procès se multiplièrent et obligèrent à faire de la fonction de rendre la justice une fonction permanente et dès lors vénale.

« La justice cessant d’être gratuite, continue le chancelier de l’Hospital, tout a esté perverti. Et comme les judges allechez d’ung gain sordide et illibéral, ont commencé d’aimer les procez, le peuple s’y est tellement accoustumé et la practique a pris tel credict parmi nous, qu’il ne fault pas aujourd’huy moins de temps à se rendre bon practicien, c’est-à-dire sçavant au mestier de plaidoyrie, qu’à faire ung docteur en droict ou en la faculté de médecine[[1944]](#footnote-1945). »

Les prétentions césariennes de Philippe le Bel et les remontrances serviles des états généraux de 1302 hâtèrent en France l’établissement du droit romain, tout parsemé de maximes absolutistes[[1945]](#footnote-1946). L’Hospital le fait remarquer en disant : « Nous apprenons par le cours de nostre histoire que du temps de Philippe le Bel, environ l’an 1300, on trouva nécessaire de bastir en l’isle de paris ung palais royal, où tout un chacung pourroit s’adresser, comme à la propre personne du roy, pour avoir raison de tous différends par judgement soubverain[[1946]](#footnote-1947). »

Le parlement, qui jusqu’alors était ambulatoire, devint fixe ; de temporaire il devint permanent, et il fallut en établir dans d’autres villes. Cependant, soit à raison de la difficulté de se faire juger en parlement, soit à cause de la répugnance que le sens chrétien et national opposait à la nouvelle législation, les procès en parlement étaient encore relativement peu nombreux. « Il ne fault donc pas s’esmerveiller, ajoute le chancelier, de ce que nous lisons du petit nombre de procez et de ce que nous trouvons par escript qu’en ce temps-là l’herbe verdissoit en la court du palais de Paris, comme ez prés des champs.

 » On ne sçavoit lors que c’estoit de plaider par escript, et produire par-devant les judges les causes. Les témoings y estoient ouys, les pièces, titres et instrumens leus et examinez, et le judge, par l’advis du conseil y assistant, donnoit son judgement… Cet ordre fust changé ; on mist les pièces par escript. De là, les procez par escript, qui ont esté depuis si fréquens en la science de la practique[[1947]](#footnote-1948). »

Le mal ne fit que s’aggraver lorsque le droit romain, prenant chaque jour de nouveaux accroissements, multiplia les juristes et amena la création des avocats. Écoutons encore le chancelier. « Je fais une aultre observation de grandissime conséquence pour mon desseing, et qui tesmoigne la loyauté et prévoyance admirable de nos prédécesseurs, à sçavoir que les partyes étoient anciennement ouyes par leur bouche sans ministère d’aulcung advocat ni procureur, et chascung étoit contraint de venir aux assignations en personne : voulant par tels moyens estouffer les procez dès leur naissance, et par ainsy empescher toutes les rejections qui pullulent souvent d’une mauvaise souche[[1948]](#footnote-1949). »

Jusqu’à la Renaissance et même postérieurement, il fallait obtenir du roi des lettres qu’on appelait lettres de grâce, pour plaider par procureur. François Ier, le grand promoteur du droit romain ainsi que de l’art païen et de la littérature païenne, rendit, en 1528, ces lettres de grâce perpétuelles usque ad revocatiónem. « Ainsi, ajoute l’Hospital, furent créez en nombre excessif les procureurs tant ez courts soubveraines que subalternes ; et ceste sorte de gens, la plupart desquels n’ont d’aultre but que de faire multiplier, provigner et immortaliser les procez, ne trouvent jamais de maulvaise cause, excepté quand ils ont une pauvre partye, qui n’a pas moyen de fournir aux frais, ou qu’ilz ont espuisé leurs cliens jusques aux moelles, sont encore favorisez de maulvais judges, parce qu’ilz font en leur jargon venir l’eau au moulin.

 » Le sçavant Budée se plaint merveilleusement de son temps[[1949]](#footnote-1950), et soubtient que la troisième partie des hommes de ce royaulme qui sont en quelque rang vivent et s’entretiennent de la practique et de la despouille d’aultrui. Il est donc bien aisé de judger que de ceste semence sont levez et multipliez à l’infini les procez par tout le royaulme, parce qu’il n’y a canton ny quartier d’iceluy qui ne soit peuplé de ceste graine à foison[[1950]](#footnote-1951). »

## CHAPITRE IX.

Histoire du césarisme avant la renaissance. Droit civil (suite).

Engouement pour le droit, civil des Romains. — Danger de cette étude. — Bulle d’Honorius III. — Défense d’enseigner le droit romain à Paris. — Bulle d’Innocent IV, sur le même sujet, adressée à toute l’Europe. — Prière aux rois de faire cesser l’enseignement du droit romain. — Remarquable passage de Roger Bacon. — Les légistes continuent cette étude. — Leur caractère. — État politique et civil de l’Europe avant 1453.

Dès le principe les souverains pontifes avaient vu les conséquences fatales du Césarisme politique, et ils l’avaient combattu avec une persévérance et une énergie trop bien justifiées aujourd’hui par quatre siècles de révolution. Avec non moins de constance, ils s’opposent à l’introduction du Césarisme dans l’ordre civil. Parmi les nombreux témoignages de ce fait, nous nous contenterons de rapporter les deux bulles fameuses d’Honorius III et d’Innocent IV.

Enseigné dans la plupart des universités comme raison écrite et non comme texte obligatoire, le droit romain finissait, ainsi que nous venons de le voir, par se substituer au droit indigène, et grâce à quelques princes aidés des légistes, par s’imposer à l’Europe. Le penchant de la jeunesse et même d’une partie du clergé, durant les treizième et quatorzième siècles, pour cette étude classique, était un triste prélude de l’engouement qui devait éclater à la Renaissance. Dans leur intelligente sollicitude, les papes signalèrent avec force ce nouveau danger.

En 1219 Honorius III donne, spécialement pour la France, sa bulle Super spécula. « Sans doute, dit-il, la sainte Église ne refuse pas le concours des lois civiles dans lesquelles on trouve des vestiges de justice et d’équité. Cependant, comme en France et dans d’autres contrées les laïques ne se servent pas du droit romain, et que rarement il se présente des causes ecclésiastiques de telle nature qu’elles ne puissent être décidées par le droit canon ; afin qu’on s’occupe beaucoup plus des sciences sacrées, Nous interdisons absolument, et défendons strictement à quiconque, soit à Paris, soit dans les villes ou autres lieux voisins, d’enseigner ou d’étudier le droit civil ; et si quelqu’un ose faire le contraire, qu’il soit non-seulement privé du droit de défendre les causes, mais encore excommunié par l’évêque du lieu[[1951]](#footnote-1952). » Cette bulle a fourni matière à bien des commentaires : les uns appliquant la défense aux ecclésiastiques seulement ; les autres soutenant qu’elle regarde aussi les laïques[[1952]](#footnote-1953). Ce qu’il y a de certain, c’est qu’elle fut observée par les membres du clergé. « Les ecclésiastiques, dit M. Fournel, s’obstinèrent à traiter toutes les matières par les principes et la pratique du droit canonique, ce qui ravalait l’autorité royale, en soumettant le sort de la fortune des Français à la domination de la cour de Rome. Ce fut pour corriger cet abus que Philippe le Bel, par l’ordonnance de 1287, exclut les ecclésiastiques de l’exercice des justices temporelles et des emplois de procureurs[[1953]](#footnote-1954). »

Si la parole d’Honorius est susceptible d’interprétations différentes, elle n’en manifeste pas moins la peine profonde qu’éprouvait le saint-siège en voyant l’extension progressive du droit romain, dont le dernier résultat devait être de substituer un droit étranger au droit indigène, et de faire ainsi perdre à l’Europe avec son cachet originel une partie de l’esprit chrétien.

Cette prévoyante sollicitude, dont on a tenu si peu de compte à la papauté, nous la retrouvons dans Innocent IV. En 1254, l’illustre pontife donne sa bulle Dolentes. Mêmes plaintes, mêmes menaces que dans celle d’Honorius ; avec cette différence que le pape ne s’adresse plus seulement à la France, mais à tous les rois de l’Europe, en les conjurant de faire cesser dans leurs royaumes l’étude du droit romain, sinon comme raison écrite, du moins comme texte obligatoire.

« Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les prélats des royaumes de France, d’Angleterre, d’Écosse, de Galles, d’Espagne et de Hongrie, salut et bénédiction apostolique.

 » Nous sommes navré de douleur, lorsque Nous considérons comment la tribu cléricale autrefois si pieuse et si sainte, oubliant sa première dignité, descend des hauteurs de la sainteté dans la profondeur du vice. En effet, des rapports nombreux fatiguent continuellement nos oreilles d’une rumeur horrible, et Nous apprennent que, négligeant et, ce qui est bien plus grave, dédaignant les études philosophiques, pour ne rien dire en ce moment de la science sacrée, les clercs courent en foule aux leçons de droit séculier. Et ce qui mérite bien autrement la colère de Dieu, à l’heure qu’il est, dans plusieurs parties du monde les prélats ne choisissent plus pour les dignités ecclésiastiques, les honneurs et les prébendes, de sujet qui ne soit professeur en droit séculier ou avocat…

 » Par cette constitution irréfragable, Nous statuons qu’à l’avenir aucun professeur de droit séculier ou avocat, quels que soient les titres et privilèges que lui donne sa haute science du droit séculier, ne sera choisi pour les dignités ecclésiastiques, personats, prébendes, ni même pour les bénéfices d’un ordre inférieur, à moins qu’il ne soit versé dans les autres sciences libérales, et recommandable par sa vie et ses mœurs. Car les choix de ce genre déshonorent le clergé, en bannissent la sainteté, y font régner le faste et la cupidité, à tel point que les entrailles de la sainte mère l’Église en sont déchirées par d’incroyables douleurs. Si quelques prélats osaient, par une présomption damnable, porter quelque atteinte à ce statut salutaire, qu’ils sachent que leur acte est nul de plein droit, et qu’eux-mêmes pour cette fois sont privés du pouvoir de collation. Et s’ils osent réitérer leur révolte, ils auront à craindre la privation de leurs propres prélatures.

 » En outre, comme dans les royaumes de France, d’Angleterre, d’Écosse, de Galles, d’Espagne et de Hongrie, les causes des laïques se jugent, non d’après le droit romain, mais d’après le droit coutumier des laïques, et qu’elles peuvent être décidées par les constitutions ecclésiastiques des saints Pères ; et que le droit romain, surtout à cause de la malice des hommes, bouleverse bien plus qu’il n’appuie le droit canon et le droit coutumier, de l’avis et à la prière de nos frères et autres religieux, Nous statuons que dans les susdits royaumes les lois séculières ne seront plus enseignées, si toutefois les rois et les princes le trouvent bon : en tout cas notre premier statut conservant toute sa vigueur.

 » Donné à Rome, etc.[[1954]](#footnote-1955). »

Un arrêt de la cour du roi, de 1267, conforme au vœu du saint-siège, essaye de mettre un frein à la funeste tendance des esprits vers l’étude passionnée du droit romain. C’est donc un fait bien remarquable acquis à l’histoire qu’au milieu du treizième siècle le droit coutumier, c’est-à-dire le droit national, complété par le droit canon, régnait exclusivement entre les laïques dans les principaux royaumes de l’Europe, et que le désir du saint-siège était que cet ordre de choses fût religieusement conservé. Rien de plus sage que ce vœu du père commun. Le chancelier de l’Hospital nous a fait connaître les misères incalculables qu’apportait dans l’ordre social l’envahissement progressif du droit romain, et Innocent IV nous révèle les conséquences non moins fâcheuses qui en résultaient dans l’ordre religieux.

Comme elle fut, plus tard, sourde aux voix qui lui signalaient les dangers de son engouement pour le paganisme philosophique, artistique et littéraire, l’Europe des treizième et quatorzième siècles se montra trop peu docile aux avertissements de la papauté, et continua de jouer avec la renaissance du paganisme législatif. Cependant la vérité ne manque jamais de témoins. Un des plus grands génies de cette époque fait entendre, à la fin du treizième siècle, des protestations énergiques : c’est Roger Bacon, le savant de premier ordre, l’inventeur de la poudre, du télescope et du miroir ardent. Du fond de sa cellule, l’illustre franciscain, héritier de l’esprit de saint Bernard et de saint Thomas, voit le Césarisme, sous le nom de droit public et de droit civil, gagner chaque jour du terrain dans l’Europe chrétienne ; il signale le mal au pape lui-même, en assigne la cause et en montre le remède. Il est intéressant d’entendre M. Cousin appréciant cette noble tentative.

« Roger Bacon, dit-il, est de la plus rigoureuse orthodoxie scolastique en exigeant que, dans l’harmonie nécessaire de la philosophie et de la théologie, la philosophie subordonne toujours ses explications au texte sacré, et porte le même esprit dans l’étude du droit canonique. Il demande que le droit canonique soit exclusivement fondé sur les décisions de l’Église, et il se plaint, avec une vivacité portée souvent jusqu’à la véhémence, qu’on s’efforce de lui ôter peu à peu ce saint fondement, et qu’on l’altère en y mêlant des explications tirées du droit civil.

 » Il s’adresse à Clément, qui, dans le siècle, avait été un jurisconsulte renommé ; il le prie de faire cesser ce désordre, qui ne va pas à moins qu’à ruiner l’autorité de l’Église. Il rassemble tous les reproches qu’on peut faire aux gens de lois sur leur avidité qui refuse aux pauvres la justice, sur leur esprit de chicane qui se répand partout et infecte la société tout entière. Le temps est venu de réformer l’étude du droit canonique et de sauver l’Église menacée par les juristes…

 » Ce passage est précieux en ce qu’il marque fidèlement le vrai caractère de la philosophie à cette époque, la profonde soumission à l’Église dans les esprits les plus indépendants, le zèle égal de la papauté dans les ordres les plus dissemblables, dans le franciscain Roger Bacon, comme dans le dominicain saint Thomas, et aussi parce qu’il nous peint de la manière la plus vive les alarmes que jetait parmi tous les serviteurs de l’Église romaine l’entreprise de la royauté française d’émanciper l’État et la société de la domination ecclésiastique à l’aide du droit civil, opposé ou mêlé au droit canonique[[1955]](#footnote-1956). »

La voix de Roger Bacon fut presque étouffée par les clameurs des juristes païens. Cette classe d’hommes qui devait son importance à l’établissement du droit romain, dont elle s’était infatuée dans les écoles, contribua plus que toute autre à pousser l’Europe chrétienne hors de sa voie, et nous verrons qu’après la Renaissance elle n’est restée que trop fidèle à ses funestes traditions.

« Ce qui, entre autres, dit M. Rohrbacher, égara et perdit Frédéric Barberousse et Philippe le Bel, ce furent ce qu’on appelle les légistes, des hommes qui étudient les lois, mais les lois purement humaines, surtout les lois de Rome païenne, où les Césars étaient à la fois empereurs, pontifes et dieux, et par suite la loi antique et suprême. Plus ou moins imbus de cette idolâtrie politique, les légistes faisaient entendre à chaque prince qu’au lieu d’être soumis à la loi de Dieu interprétée par l’Église, il était lui-même la loi vivante et souveraine des autres ; regardant ainsi comme non avenues et l’autorité de l’Église catholique, et la souveraineté du Christ sur la terre : ramenant ainsi et justifiant en principe, tout à la fois, et la plus effroyable tyrannie et la plus effroyable anarchie. Car, si la loi de Dieu, si l’Église du Christ qui l’interprète, n’est de rien pour les rois, elle ne sera de rien pour les peuples, elle ne sera de rien pour personne.

« Aussi peut-on remarquer dès lors, parmi les légistes et leurs semblables, un certain Bas-Empire des intelligences : bas pour les idées et les sentiments ; ne voyant que la matière, l’individu, que le roi, tout au plus un peuple particulier, mais point l’humanité entière, l’humanité régénérée en Dieu par le christianisme, et s’avançant dans l’Église catholique vers l’humanité parfaite et triomphante au ciel.

 » On ne voit rien, on ne veut rien voir de tout cela, on ne veut pas même le laisser voir aux autres. Pour cela, on altère, on déguise les faits, on les fausse par des interprétations malignes. On dissimule le bien, on relève et on exagère le mal. On dirait que le Bas-Empire des Grecs, avec sa bassesse d’idées et de sentiments, avec son esprit de chicane, de duplicité, mais surtout d’antipathie contre l’Église romaine, a passé de Constantinople en Occident, et s’y est comme naturalisé parmi les écrivains des trois derniers siècles. C’est comme une invasion de barbarie savante, qui ne laisse apparaître dans l’histoire que des querelles, des guerres, des ruines, sans rien qui console ou édifie l’âme du lecteur chrétien[[1956]](#footnote-1957). »

Malgré tous ces germes de mal déposés depuis longtemps au sein des nations chrétiennes par l’enseignement du paganisme civil et politique, malgré les prétentions des rois et la révolte des passions populaires, telle fut, jusqu’à la Renaissance, la puissance de l’esprit chrétien, qu’il arrêta constamment l’invasion de la barbarie savante.

Gela est si vrai, qu’avant 1453 l’Europe nous présente encore un vaste ensemble de nationalités régénérées par le même baptême, professant la même foi, soumises à la même autorité pour toutes les choses du for intérieur, et pour les grands principes de l’ordre extérieur. Le droit des gens est chrétien : toute la valeur morale de la diplomatie, ses principes, sa règle avouée, elle les emprunte à la croyance catholique et au titre de membre de l’Église, commun à tous les chefs d’empire.

Le droit politique est chrétien : on reconnaît encore partout comme articles fondamentaux de toute constitution qu’une nation chrétienne ne peut être gouvernée que par un roi catholique, et que tout roi qui devient hérétique ou apostat perd par là même le droit de régner sur une nation chrétienne. Alors encore ce principe était aussi élémentaire que peut l’être aujourd’hui cet axiome : qu’un roi barbare, qui nie les droits de l’humanité, ne peut régner sur une nation civilisée. À la même époque, les nations chrétiennes professent encore cet autre dogme social, que quiconque reste excommunié, séparé de l’Église un an et un jour, perd tout droit politique, notamment celui de commander à des chrétiens[[1957]](#footnote-1958). Et pour nos pères cela est aussi clair que l’article de notre droit pénal : « Quiconque est frappé de mort civile perd tous ses droits civils et politiques, et ne saurait plus commander à des citoyens[[1958]](#footnote-1959). »

Le droit civil est chrétien, car les deux actes qui fondent et perpétuent les familles étaient deux actes religieux, le sacrement de mariage et le sacrement de baptême.

Aujourd’hui une constitution civile et politique toute différente a succédé à celle dont nous venons de tracer le rapide tableau, et qui s’est maintenue jusqu’à la Renaissance. De toutes parts, ce qu’il est convenu d’appeler le droit naturel a été substitué au droit chrétien ; le caractère surnaturel qui dominait la vie sociale de l’Europe s’est effacé à peu près partout. D’où vient une si déplorable transformation ? Nous le verrons dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE X.

Histoire du césarisme depuis la Renaissance. — Machiavel.

Changement radical dans la politique, dû à la Renaissance, témoignage non suspect de M. Matter. — Machiavel père du Césarisme moderne. — Sa vie. — Sa politique païenne. — Témoignage de Gentillet, d’Henri Estienne. — Machiavel souche de la génération des politiques révolutionnaires. — Témoignage de la Révolution. — Preuves de son influence. — Éditions de ses ouvrages. — Réfutations qu’on croit nécessaire de faire de ses doctrines. — Frédéric II roi de Prusse.

La veille de la Renaissance, l’Europe avait ses sciences, sa littérature, sa poésie, ses arts, sa philosophie, ses fêtes, ses institutions, sa politique. Tout cela, né sur son sol, inspiré par sa religion et par son histoire, lui donnait une vie propre, continuation d’un glorieux passé. Perfectionner toutes ces choses en leur conservant fidèlement, le caractère national et chrétien de leur origine, en cela consistait le véritable progrès.

Arrive la Renaissance, un esprit étranger souffle sur l’Occident. L’Europe, rougissant d’elle-même, répudie son passé, brise les grandes lignes de sa civilisation ; et, comme un enfant, se met à l’école des païens, apportés d’Orient par les Grecs chassés de Constantinople, afin de renaître sous leur influence à une vie nouvelle. Entendons un rationaliste de nos jours, jugeant à son point de vue ce mouvement décisif qu’il nomme un progrès, et que l’histoire appelle une volte-face insensée.

« Le progrès que nous avons entrepris de décrire, dit M. J. Matter, et qui, dans le cours des trois derniers siècles, est une succession des luttes les plus violentes, prend son origine dans la Renaissance des études les plus pacifiques, les plus inoffensives[[1959]](#footnote-1960). C’étaient des études de littérature et de philosophie. Cette philosophie et cette littérature étaient même antiques. Cinq siècles de décadence et de barbarie avaient passé sur l’une et l’autre[[1960]](#footnote-1961) ; elles étaient froides, elles étaient glacées.

 » Mais un orage, l’invasion de Constantinople par les Turcs, jeta ces lumières dans le sein des populations d’Occident par les réfugiés grecs, au moment même où ces populations, grâce aux travaux des Pétrarque et des Boccace, renaissaient d’elles-mêmes au goût, à la raison, au sentiment de la dignité humaine[[1961]](#footnote-1962). L’éclair rencontra des éclairs.

 » Neuf ans après la prise de Constantinople naquit en Italie Pomponace, qui devait émanciper la philosophie ; et, sept ans après Pomponace, y naquit Machiavel, qui devait émanciper la politique. « Ces deux hommes amenèrent le changement de toutes les doctrines et de toutes les institutions, sur lesquelles reposaient l’ordre moral et l’ordre social du monde. À ces deux hommes, qui furent les plus grands parmi les élèves des réfugiés, et aux deux faits d’émancipation qui dominent les études morales et politiques de cette époque, se rattachent tous les autres faits, toutes les autres doctrines. Tout se trouve amené et expliqué par ces faits et par ces hommes[[1962]](#footnote-1963). »

Dans l’ordre de nos études nous devons parler maintenant de Machiavel : Pomponace viendra plus tard.

Nicolas Machiavelli naquit à Florence, d’une famille noble, le 3 mai 1469. Il fut, avec Politien et Marcèle Ficin, un des premiers élèves des Grecs.

À leur école il s’enivra, comme ses condisciples, d’enthousiasme pour l’antiquité païenne. Tandis que Politien se voue à la littérature antique et Ficin à la philosophie, Machiavel se sent entraîné vers l’histoire et la politique. Ces trois âmes enfermées chacune dans son cercle n’en sortiront plus, et par un phénomène jusque-là sans exemple en Europe, ces âmes victimes de leur éducation seront jusqu’à la fin vides de christianisme et ivres de paganisme.

Comme tous les hommes célèbres de l’ancienne Rome, qui, au rapport de Pline le jeune, débutèrent en chantant la volupté, Machiavel fait son entrée dans la nouvelle république des lettres par deux comédies tellement obscènes que la pudeur nous empêche de les analyser. Que le nom de la Mandrogola et de la Clizia soit un épouvantait qui fasse détourner la tête à qui l’entendra prononcer. À ces pièces succèdent l’Âne d’or, imité de Lucien et d’Apulée, le Belphégor et quelques petits poèmes non moins licencieux.

Le paganisme n’est pas seulement volupté, il est surtout orgueil ; et Machiavel est républicain démocrate. Comme tous les révolutionnaires de 1789, élevés par les mêmes maîtres, Machiavel trouve absurde, despotique, intolérable, le gouvernement de son pays. Il entre dans la conspiration de Soderini contre la maison de Médicis. Il est arrêté et mis à la question ; mais il ne fait aucun aveu. Les Médicis lui pardonnent, le protègent, et par leurs bienfaits l’engagent à écrire l’histoire de Florence.

Il se met à l’œuvre. « Mais, dit-il lui-même, en écrivant pour Florence j’avais les yeux fixés sur Tite-Live. » Les illustres tyrannicides de l’antiquité troublent son sommeil. Il trempe dans une nouvelle conspiration dont le but était d’assassiner le cardinal Jules de Médicis, qui fut dans la suite élevé au souverain pontificat sous le nom de Clément VII. Arrêté de nouveau, on ne put lui opposer que les éloges continuels qu’il faisait de Brutus et de Cassius. Si cela ne suffisait pas pour le condamner à mort, cela suffisait et au delà pour le priver de ses pensions. Ce nouvel échec le précipita dans la misère ; il la supporta pendant quelques années, et mourut en 1527 d’un remède pris à contre-temps.

Au rapport de Spizélius, sa mort fut celle d’un vrai païen, ou, si l’on veut, d’un libre penseur comme le Renaissance en a tant produit. Telle éducation, telle vie, et telle vie, telle mort. L’admiration pour les grands hommes de l’antiquité qu’il a puisée dans les leçons de ses premiers maîtres, Machiavel la ressent jusqu’à sa dernière heure. Agité par le remords, il s’écrie : « Tout considéré, j’aime mieux être en enfer avec les lumières du monde, Aristote, Platon, Alexandre et les autres grands hommes de l’antiquité, que d’être en paradis avec les saints, dont le plus grand nombre furent des êtres méprisables[[1963]](#footnote-1964). »

Quoi qu’il en soit du témoignage de Spizélius, nous demandons ce qu’il faut penser d’une école dont les maîtres et les plus célèbres disciples laissent la plupart douter s’ils ont conservé la foi ? Mais ce qui n’est pas douteux, c’est le paganisme absolu des doctrines politiques de Machiavel. Elles sont contenues principalement dans ses Discours sur les décades de Tite-Live, dans son Traité de la république et dans son livre du Prince. Constatons d’abord que Machiavel est bien, suivant l’expression de M. Matter, le père de la politique moderne, c’est-à-dire du Césarisme.

Inutile de rappeler que nous entendons par là l’apothéose sociale de l’homme ; l’absorption du pouvoir spirituel et temporel au profit de l’homme, peuple, empereur ou roi ; fondant l’ordre social non sur la volonté de Dieu, mais sur la volonté souveraine de l’homme ; le dirigeant non à l’accomplissement des commandements de Dieu, mais à la satisfaction des volontés arbitraires de l’homme ; non au bonheur éternel de l’humanité, mais à son bien-être temporel.

Les éléments du Césarisme étaient, comme nous l’avons montré, répandus ca et là dans l’Europe du moyen âge ; mais jamais ils ne triomphèrent de l’élément chrétien. Machiavel les réunit, les condense, les formule, en fait un corps de doctrine, et suivant l’expression de Frédéric de Prusse, son livre devient le Bréviaire des rois.

« L’œuvre de Machiavel, dit M. Matter, marque une ère nouvelle, une ère de subversion complète ; non pas une ère de simple rupture entre la religion et la politique, mais une ère de subversion fondamentale de leurs anciens rapports. En effet, non-seulement Machiavel fait abstraction de tous les principes de droit divin et de légitimité religieuse ; non-seulement la politique, chez lui, se réduit aux faits et aux moyens purement humains, elle va jusqu’à ranger la religion elle-même au nombre de ses moyens ; et de cette manière, son système est à la fois la substitution du matérialisme au spiritualisme, et la subordination de la religion à la politique[[1964]](#footnote-1965). »

Sur ces principes renouvelés de l’ancien Césarisme, nous verrons que la plupart des gouvernements monarchiques ou républicains, légitimes ou révolutionnaires, ont depuis la Renaissance fondé leur politique. Machiavel venait de descendre dans la tombe, et déjà un auteur protestant écrivait : « Du temps du feu roi Henri II et auparavant, on s’estoit toujours gouverné à la françoise, c’est-à-dire en suivant les traces et enseignements des ancêtres ; mais depuis on s’est gouverné à l’italienne et à la florentine, c’est-à-dire en suivant les enseignements de Machiavel, Florentin. Tellement que depuis ce temps-là jusqu’à présent, le nom de Machiavel a esté et est célèbre et estimé comme du plus sage personnage du monde, et mieux entendu en affaires d’Estat ; et ses livres tenus chers et précieux par les courtisans italiens et italianisés, comme si c’estoient livres de sibylles, où les payens avoient leur recours quand ils vouloient délibérer de quelques grandes affaires concernant la chose publique ; ou comme les Turcs tiennent cher et précieux l’Alcoran de leur Mahumet[[1965]](#footnote-1966). »

Dans son ouvrage Príncipum mónitrix Musa, Henri Estienne ne s’élève pas avec moins d’énergie contre Machiavel et ses doctrines : « Je t’aime, dit-il, ô Florence ! car tu me rappelles des souvenirs de jeunesse !… Mais je dois te l’avouer, tu me serais plus chère si tu n’avais pas donné le jour à l’impie Machiavel… Pourquoi n’a-t-il pas été brûlé avec ses livres ?… France, ô ma patrie ! tu serais maintenant heureuse… si tu n’avais pas respiré ce poison, et s’il n’avait pas infecté l’esprit de tes enfants… Je sais la cause du mal, j’ai pu la connaître pendant le long séjour que j’ai fait à la cour, et je veux la révéler à tous. Sachez donc que les livres empestés de Machiavel ont ouvert à l’esprit français une école d’immoralité[[1966]](#footnote-1967). »

En 1792, un fils de la Révolution faisant la généalogie politique de sa mère déclare qu’elle descend des anciens par Machiavel, par Montesquieu, par Rousseau. « Machiavel, dit-il, fut le modèle de toutes les vertus… La politique moderne doit autant à ses études des anciens qu’à celles de Folard. On retrouve sans cesse dans l’auteur de l’Esprit des lois, et dans celui du Contrat social, des observations empruntées de lui. Le but du Prince est de mettre les opprimés en garde contre les oppresseurs. La preuve que ses contemporains en jugèrent ainsi, c’est qu’il parut précieux à Soderini et aux républicains de Florence… Machiavel était chrétien ; mais chrétien comme tous les gens sensés de ce temps-là*[[1967]](#footnote-1968)*, c’est-à-dire qu’il partageait les opinions de cette secte qui partout, la France exceptée, s’est étendue exactement et en proportion du progrès de la philosophie et des arts[[1968]](#footnote-1969), de cette secte à laquelle Lelio Socin donna bientôt son nom en Italie. Aussi, les inquisiteurs, dans leur index des livres prohibés, ne manquent-ils pas de caractériser l’homme qui fut autant l’ennemi de la superstition que de la tyrannie, par cette phrase : Nicolas Machiavel, Florentin, athée, quoiqu’il ait voulu paraître chrétien[[1969]](#footnote-1970). Ce reproche passera, et le nom du sage, du vertueux Machiavel, sera inscrit dans les fastes des défenseurs de la raison et de la liberté[[1970]](#footnote-1971). »

En parlant de Machiavel, les autres révolutionnaires disent : « Notre maître à tous[[1971]](#footnote-1972) » ; et Camille Desmoulins l’invoque avec Brutus, comme la dernière raison de la vérité. « Fort des exemples de l’histoire, dit-il, et des autorités de Thrasybule, Brutus et Machiavel…, j’ai exprimé par écrit mes sentiments sur le meilleur mode de révolutionner… Si j’ai été un songe-creux, je l’ai été non-seulement avec Tacite et Machiavel, mais avec Loustalot et Marat, avec Thrasybule et Brutus[[1972]](#footnote-1973). »

La Révolution, qui mieux que personne connaît ses aïeux, ne laisse échapper aucune occasion de propager les œuvres de Machiavel. Elle encourage ceux qui les traduisent, et les doctrinaires de 1792 ne manquent pas de faire l’éloge du maître et de ses écrits. « Machiavel, dont le nom ne devrait certainement pas être une injure, Machiavel, qui vaut beaucoup mieux que sa réputation, a écrit des discours sur la première décade de Tite-Live[[1973]](#footnote-1974)… » Dans la crainte qu’on ne donne pas assez de temps et de soins à l’étude des excellents auteurs païens, qui ont servi de maîtres à Machiavel, qui a servi de maître à Buchanan, qui a servi de maître à Hobbes, qui a servi de maître à Gravina, qui a servi de maître à Montesquieu, qui a servi de maître à Fébronius, qui a servi de maître à Rousseau, qui a servi de maître à la Révolution, les rédacteurs de la Décade ont soin de dire : « Espérons qu’on ne négligera pas dans notre éducation la langue de tant de grands hommes, des Cicéron, des Brutus, etc., faits pour inspirer l’amour de la patrie, de la liberté et de toutes les vertus[[1974]](#footnote-1975). »

Aux témoignages se joignent les faits révélateurs de l’influence de Machiavel. Le premier est le nombre des éditions de cet auteur depuis la Renaissance jusqu’à nos jours. On peut affirmer qu’aucun ouvrage sérieux sorti de la plume d’un renaissant n’a été aussi souvent réimprimé que la science politique de Machiavel. Bien que fort incomplet, le détail suivant des éditions qui en ont été faites dans les différents pays de l’Europe prouve la vogue soutenue dont a joui le publiciste florentin, et par conséquent l’influence sociale qu’il exerce depuis quatre siècles.

Les premières traductions de Machiavel parurent en France avec l’attache de hauts personnages et les approbations officielles de plusieurs poètes du temps. Ses ouvrages étaient proposés comme des boutiques de sagesse Ils furent imprimés à Florence on ne sait combien de fois ; puis à Venise en 1540 et 1546 ; à Rome, en 1550 ; à Paris, en 1633 ; à Liège, en 1648 ; à Amsterdam et à Paris, en 1686 ; à Paris, en 1694 ; à Londres, en 1747 ; à Paris, en 1768 ; à Florence, en 1796 et 1799 ; à Paris, en 1799, 1804, 1810, 1811 ; à Florence, en 1810 ; à Paris, en 1823, etc., etc.

Un second fait sont les réfutations nombreuses qu’on a cru devoir faire de ses doctrines. Or, on ne réfute pas la mort, on n’oppose pas de digue au torrent desséché. Dès le seizième siècle, Machiavel fut vigoureusement réfuté par Gentillet et par Henri Estienne, dont nous avons cité les ouvrages. Ces réfutations n’arrêtèrent pas le progrès des doctrines machiavéliques. Au contraire, on les voit se développer avec le temps, et, devenant de plus en plus pratiques, s’incarner dans la politique européenne. Deux cents après sa mort, Machiavel était plus vivant que jamais. C’est au point qu’un roi, d’ailleurs peu scrupuleux en fait de politique, crut devoir, au nom de l’humanité, flétrir hautement le patriarche moderne du Césarisme et ses doctrines subversives de toute morale et de toute liberté.

« Le Prince de Machiavel, dit Frédéric de Prusse, est en fait de morale ce qu’est l’ouvrage de Spinosa en matière de foi. Spinosa sapait les fondements de la foi, et ne tendait pas à moins qu’à renverser l’édifice de la religion ; Machiavel corrompit la politique, et entreprit de détruire les principes de la saine morale… Il s’est trouvé que les théologiens ont sonné le tocsin et crié aux armes contre Spinosa, qu’on a réfuté son ouvrage en forme, et qu’on a défendu la Divinité contre ses attaques. Tandis que Machiavel n’a été que harcelé par quelques moralistes, et qu’il s’est soutenu, malgré eux et malgré sa pernicieuse morale, sur la chaire de la politique jusqu’à nos jours.

 » J’ose prendre la défense de l’humanité contre ce monstre qui veut la détruire ; j’ose opposer la raison au sophisme et au crime… J’ai toujours regardé le Prince de Machiavel comme un des ouvrages les plus dangereux qui se soient répandus dans le monde[[1975]](#footnote-1976)… — C’est ainsi, ajoute Frédéric en terminant sa réfutation, qu’on peut voir démasqué ce politique, que son siècle fit passer pour un grand homme, que beaucoup de ministres ont reconnu dangereux, mais qu’ils ont suivi, dont on a fait étudier les abominables maximes aux princes et que beaucoup de politiques suivent, sans vouloir qu’on les en accuse[[1976]](#footnote-1977). »

Pour apprécier les reproches que Frédéric fait à Machiavel, pour vérifier l’assertion de M. Matter qui attribue à l’illustre fils de la Renaissance la paternité du Césarisme moderne, il reste deux choses : la première, exposer la doctrine politique de Machiavel ; la seconde : comparer cette doctrine à la politique européenne depuis quatre siècles. Nous l’essayerons dans les chapitres suivants.

## CHAPITRE XI.

Doctrines de Machiavel.

Ses deux principaux ouvrages : Discours sur Tite-Live ; le Prince. — Profession de foi politique de Machiavel. — Sous le rapport politique, l’Europe est barbare — L’abandon de l’antiquité en est la cause. — L’éducation cause de cet abandon. — Nécessité et possibilité pour l’Europe d’imiter les Grecs et les Romains. — Machiavel se donne pour le restaurateur de leur politique. — Leurs principes et les siens sur l’origine des sociétés. — Sur la meilleure forme de gouvernement. — Sur les moyens de conserver et d’agrandir les États.

Les deux principaux ouvrages politiques de Machiavel sont : les Discours sur les Décades de Tite-Live, divisés en trois livres, formant quatre-vingt-huit chapitres, et le Prince, qui contient vingt-six chapitres.

Machiavel, dont le nom est devenu synonyme d’hypocrisie et de dissimulation, ne mérite nullement ce reproche : il est au contraire d’une franchise cynique. Dès la première page de ses Discours sur Tite-Live, il inaugure sans phrase la politique païenne.

« Quand je considère, dit-il, tout le respect qu’on professe pour l’antiquité, quand je vois très-souvent, pour ne pas citer une foule d’autres exemples, acheter à grand prix un fragment de quelque antique statue pour l’avoir chez soi, pour en faire l’ornement de sa maison, et pouvoir le faire imiter par ceux qui aiment les arts ; quand je vois ensuite les artistes mettre tous leurs soins à le copier ; et que, d’un autre côté, je vois dans l’histoire les actes les plus sublimes île vertu accomplis par les royaumes et les républiques de l’antiquité, parles rois, les capitaines, les habitants des villes, les législateurs et les autres citoyens amis de leur patrie, plutôt admirés qu’imités, que dis-je ? tellement dédaignés par chacun qu’il ne reste plus aucun vestige de cette antique vertu, je ne puis m’empêcher de m’étonner et de gémir.

 » J’en ai d’autant plus sujet qu’on invoque l’antiquité sur plusieurs points, tels que la médecine et les lois civiles : et quand il est question de constituer les républiques, de conserver les États, de gouverner les royaumes, de créer les armées, d’administrer la guerre, de juger les sujets, d’accroître les empires, on ne trouve ni prince, ni république, ni capitaine, ni citoyen qui ait recours aux exemples des anciens.

 »Je me persuade que cela provient, non pas tant de l’infirmité à laquelle l’éducation présente a conduit le monde, ou du mal qu’a fait à beaucoup de provinces et cités chrétiennes un repos regardé comme le souverain bonheur, que du manque d’une vraie connaissance de l’histoire, qui empêche d’en tirer, en la lisant, le sens intime et le suc qu’elle renferme. De là vient qu’un nombre infini de lecteurs parcourent avec plaisir cette grande variété de faits dont elle se compose, sans y chercher des règles de conduite, jugeant que l’imitation de l’antiquité est non-seulement difficile, mais impossible : comme si le ciel, le soleil, les éléments, les hommes, avaient changé de mouvement, de rapport et de puissance, et s’ils n’étaient plus les mêmes aujourd’hui qu’autrefois.

 » J’ai voulu les tirer de cette erreur. C’est pour cela que j’ai cru nécessaire de commenter, au moyen de la science ancienne et moderne, tous les livres de Tite-Live échappés à l’injure du temps, afin que ceux qui liront mes discours retirent une véritable utilité de l’histoire. L’entreprise sans doute est difficile ; mais aidé de ceux qui m’ont engagé à la tenter, j’espère fournir la carrière de manière à laisser à ceux qui me suivront peu de chemin à faire pour arriver au but[[1977]](#footnote-1978). »

Tel est le programme de Machiavel : il importe d’en bien pénétrer le sens. Or, de ce passage fondamental, il résulte ce qui suit :

Pour Machiavel le christianisme est non avenu. Les Renaissants ses confrères publiaient sur tous les tons que l’Europe chrétienne n’avait eu ni littérature, ni arts, ni philosophie ; ou qu’elle n’avait eu qu’une littérature, des arts et une philosophie barbares ; que l’antiquité seule possédait tous ces trésors, et qu’à elle seule il fallait les demander. Et ils avaient remis l’antiquité en tel honneur, qu’on achetait au poids de l’or le moindre débris de ses ouvrages[[1978]](#footnote-1979).

À son tour, Machiavel dit avec autant de raison : « L’Europe jusqu’ici n’a eu ni politique, ni vertus, ni civilisation ; ou elle n’a eu qu’une politique, des vertus et une civilisation barbares. Seule l’antiquité classique a connu la politique et la civilisation ; c’est à elle qu’il faut les redemander. Les histoires des anciennes républiques sont pleines des plus beaux exemples, des plus sublimes vertus, et néanmoins dans le gouvernement des États, dans la conduite de la guerre, dans l’administration de la justice, nul ne songe à prendre pour modèle les Grecs et les Romains. Que dis-je ? on en a une espèce de crainte, en sorte qu’il ne reste parmi nous aucun vestige de la vertu antique. »

Il résulte de cet aveu que, malgré ses tentatives incessantes, le Césarisme n’avait pu, à l’époque de la Renaissance, persuader aux peuples chrétiens d’aller chercher les règles de leur politique chez les Grecs et chez les Romains ; que les prétendues vertus des païens, leur manière de gouverner les peuples, d’administrer la justice, de faire la guerre et d’agrandir les États, inspiraient à l’Europe chrétienne un tel éloignement qu’il n’en restait pas vestige.

2° Cet oubli, ce mépris de la sagesse antique, Machiavel l’attribue, entre autres causes, à l’éducation de l’Europe*[[1979]](#footnote-1980)*. L’aveu est péremptoire. Au moyen âge on n’étudiait donc pas, ou beaucoup moins qu’on ne le fait depuis la Renaissance, les auteurs païens, les républiques païennes ; surtout on ne les étudiait pas, comme on le fait depuis quatre siècles, avec un enthousiasme soutenu et pour en faire les modèles de la vie publique et privée. Merci à Machiavel d’avoir si bien justifié l’auteur du Ver rongeur ; accusé d’aberration et presque d’hérésie, pour avoir signalé une rupture éclatante dans l’éducation publique à l’époque de la Renaissance.

Merci encore à Machiavel d’avoir dit comme nous, que c’est par l’éducation que le paganisme social, aussi bien que le paganisme artistique et littéraire, est revenu dans le monde. L’éducation l’avait fait oublier, l’éducation devait le faire revivre. « Peut-être, dit-il, mériterais-je d’être accusé d’erreur, si dans ces discours je m’étends sur les louanges des anciens Romains, et si j’exerce ma censure contre le siècle où nous vivons. Certes, si la vertu qui régnait en ces temps-là et le vice qui souille tout de nos jours n’étaient pas plus manifestes que la clarté du soleil, je parlerais avec plus de retenue : mais la chose est tellement évidente qu’elle frappe tous les yeux. J’oserai donc exposer sans détour ce que je pense de ces temps et des nôtres, afin que l’esprit des jeunes gens qui liront mes écrits puisse fuir l’exemple des uns et tacher d’imiter les autres, toutes les fois que la fortune leur en présentera l’occasion[[1980]](#footnote-1981). »

Voilà bien le Renaissant fanatisé par son éducation, et l’aveugle qui se donne pour guide à d’autres aveugles. C’est en les suivant que l’Europe est tombée dans la fosse.

3° Machiavel, honteux de la barbarie de l’Europe, se déclare le restaurateur de la politique des Grecs et des Romains. En fait de science politique, l’Europe des papes, de Charlemagne, de saint Louis, de saint Ferdinand, est dans les ténèbres, elle est égarée dans les voies de l’erreur. Pour retrouver la vraie science du gouvernement, il est nécessaire de rétrograder de quinze siècles. Les Grecs et les Romains sont les brillants anneaux auxquels il faut rattacher les siècles modernes. De cette condition dépendent la civilisation et le progrès : la tâche est gigantesque. De peur qu’elles ne s’en effrayent, Machiavel fait l’honneur de dire aux nations chrétiennes qu’il ne leur est pas impossible d’imiter les sublimes vertus des païens[[1981]](#footnote-1982).

Qu’a été la Révolution française, sinon l’effort surhumain d’une génération de collège pour élever la France à la hauteur des vertus de Rome et de Sparte ?

4° Machiavel se donne comme le complément obligé de la Renaissance. Vous admirez l’antiquité dans les arts ; mais ce n’est là qu’une partie, et même la moins importante, de la civilisation antique. Pour compléter le mouvement régénérateur, il faut faire revivre la politique ancienne. Si on trouve bon de traiter les individus malades par des recettes venues de l’antiquité, n’est-il pas logique de soumettre au régime social des anciens les nations que le christianisme a laissé tomber dans la barbarie[[1982]](#footnote-1983) ? »

Ainsi ont raisonné depuis la Renaissance tous les faiseurs de révolutions ; ainsi ils raisonnent aujourd’hui, ainsi ils raisonneront demain.

Après cette audacieuse déclaration de principes, le nouveau Lycurgue entre résolument en matière. Pour lui, l’Europe du quinzième siècle, c’est pour nous l’Océanie d’aujourd’hui. Il pose en fait qu’en matière politique elle ne sait rien, qu’il faut tout lui apprendre : et il lui fait le catéchisme. Inutile de dire que sa politique est la contre-partie adéquate de la politique chrétienne.

Jamais les hommes n’ont vécu à l’état sauvage ; la société est un fait primitif et divin, en ce sens que l’homme a été créé sociable et que tout pouvoir vient de Dieu : tel est, suivant le christianisme, l’origine et le fondement des sociétés.

Machiavel enseigne tout le contraire : la société n’est ni un fait primitif ni un fait divin. Choisissant pour oracles les auteurs païens, il prend son point de départ dans la fable de l’état sauvage. Suivant lui, les hommes, primitivement dispersés dans les bois, furent conduits par le désir du bien-être, ou par le sentiment de la crainte, à se rapprocher et à s’unir en vue de leur intérêt commun. De là le contrat social, principe générateur des sociétés[[1983]](#footnote-1984).

Cette double fable de l’état de nature et du contrat social, chantée à la jeunesse de collège par les auteurs classiques, fidèlement reproduite par Machiavel, et religieusement transmise par ses continuateurs, fut, comme nous l’avons montré, le grand principe de la Révolution française. Elle sera l’âme de toutes celles qui la suivront ; car elle est, en principe, l’apothéose sociale de l’homme.

Sans condamner aucune forme de gouvernement, le christianisme préfère la monarchie. Toutes les grandes nations chrétiennes ont été monarchiques ; et l’expérience a prouvé que l’autorité d’un seul est, à tout prendre, une garantie plus sûre de stabilité, de liberté, par conséquent de véritable progrès, qu’un pouvoir partagé.

Pour Machiavel, Rome est le type de la perfection sociale, et Rome était une république. Sa préférence est pour la forme républicaine. Avec quelle complaisance il décrit le bonheur et les avantages du gouvernement populaire ! Telle est sa perfection que les orages mêmes l’affermissent ; que la liberté, confiée à la garde du peuple, demeure inviolable comme la Divinité dans son sanctuaire ; que les fautes mêmes du peuple sont bien moins graves et se réparent plus facilement que celles des rois. « Voyez Rome, s’écrie-t-il ; la création des tribuns du peuple, l’antagonisme perpétuel des patriciens et des plébéiens, au lieu de la ruiner, l’ont fait grandir[[1984]](#footnote-1985)… La liberté est plus en sûreté entre les mains du peuple qu’entre celles des grands. La multitude est plus sage et moins changeante que les princes ; les fautes commises par le peuple se réparent plus facilement que celles d’un prince ; le peuple est tellement sage à l’égard de ses intérêts, que sa voix est la voix de Dieu[[1985]](#footnote-1986). »

Tout cela dit aux nations monarchiques de l’Europe : « Ayez une tribune aux harangues, des orateurs parlementaires, soyez républicains, et vous aurez réalisé la perfection : vous serez semblables à la grande Rome. » Or, ces déclamations démocratiques, auxquelles l’histoire contemporaine a donné et donne encore de si solennels démentis, n’en ont pas moins fait leur chemin. Elles tiennent l’ordre social en échec, et recommandent aux gouvernements et aux pères de famille le système d’éducation qui les inspire.

Aux sociétés qu’il a formées, le christianisme enseigne les moyens de se conserver et de grandir. « C’est la justice, dit-il, qui élève les nations ; c’est le péché qui les affaiblit et qui les ruine. Toute nation qui ne se soumet pas à la loi de Dieu périra[[1986]](#footnote-1987). »

Pour Machiavel, l’Écriture n’est pas une autorité. Tite-Live est son oracle, Rome son modèle. Les moyens de conservation et d’agrandissement employés par les Romains, voilà pour les nations le secret de la durée et de la puissance. Le premier, c’est le violence. Continuant de catéchiser son ignorante élève, Machiavel dit à l’Europe chrétienne : « Rome s’accrut des ruines d’Albe. Détruire les villes ennemies, en transporter les habitants échappés au carnage dans la république victorieuse : tel est le premier moyen d’agrandissement pratiqué par les Romains. Ce moyen leur réussit à merveille, puisque sous son sixième roi Rome pouvait déjà mettre quatre-vingt mille hommes sous les armes, tandis que Sparte et Athènes, deux républiques également bien constituées, ne purent jamais en armer chacune plus de vingt mille[[1987]](#footnote-1988). »

Ainsi, la guerre antique, la guerre avec la spoliation et la transportation des vaincus, voilà le modèle que le fils aîné de la Renaissance ose proposer à l’Europe chrétienne[[1988]](#footnote-1989) !

Après la violence, la ruse. Le second moyen d’agrandissement proposé par Machiavel, c’est la fourberie. Ici encore, cela va de soi, il s’appuie de l’exemple des Romains. Il les loue d’avoir trompé les peuples du Latium, en leur donnant à croire qu’ils seraient sócii, les alliés des Romains, tandis qu’ils ne furent que leurs tributaires et presque leurs esclaves. Il loue Cyrus d’avoir trompé son oncle Cyaxare, roi des Mèdes, et il soutient que celui qui ne sait pas tromper ne parviendra jamais à une grande puissance. « Si un prince, dit-il, veut faire de grandes choses, il est nécessaire qu’il sache commander et tromper. La fourberie est d’autant moins blâmable qu’on sait mieux la cacher, comme le faisaient les Romains[[1989]](#footnote-1990). »

Est-ce là du Césarisme, et du Césarisme révoltant ? Sans doute, et nous ne l’ignorons pas, avant Machiavel l’Europe chrétienne avait vu des actes de machiavélisme. Mais poser le mensonge en principe, réduire la fourberie en doctrine, la présenter comme un élément indispensable de succès qu’on peut employer sans scrupule et dont on n’a même pas à rougir, si on est assez habilement hypocrite pour la cacher : il était réservé à la Renaissance de donner au monde chrétien un pareil scandale.

Et il est encore aujourd’hui des hommes qui appellent la Renaissance un beau et magnifique mouvement ; l’explosion des forces latentes qui réagissaient contre la barbarie depuis mille ans ! Ah ! que l’Europe n’est-elle restée dans sa barbarie de mille ans, avec ses savants barbares les Thomas, les Bernard, les Roger Bacon ; avec ses architectes barbares, qui la couvrirent de leurs œuvres colossales, et surtout avec ses monarques barbares dont la maxime était que si la bonne foi était bannie du reste de la terre, on devrait la retrouver dans le cœur des rois !

De savoir si l’immorale doctrine de Machiavel est tombée d’elle-même devant l’indignation des gouvernements, ou si depuis quatre siècles elle joue quelque rôle dans la politique de l’Europe, c’est, une question dont on peut trouver la solution en parcourant les annales de la diplomatie.

## CHAPITRE XII.

Doctrines de Machiavel (suite).

Nouveaux moyens de tranquillité et d’agrandissement : le meurtre des rois, l’assassinat des nations, l’asservissement du pouvoir spirituel : — Machiavel applique à l’Italie les principes généraux de sa politique césarienne. — Il ouvre la voie aux protestants et aux révolutionnaires. — Il fait le programme de Luther, de Mazzini et de Charles-Albert. — Tous les rêves actuels des démagogues italiens lui appartiennent.

En attendant la réponse de l’histoire, continuons d’écouter l’illustre disciple de la Renaissance, l’admirateur réfléchi de l’antiquité. L’éducation de l’Europe n’est pas finie ; elle est loin de connaître tous les secrets de l’admirable politique des Grecs et des Romains.

À la violence et à la fourberie, Machiavel ajoute un troisième moyen de tranquillité et d’agrandissement. Ce moyen si connu dans l’antiquité classique, c’est l’assassinat des rois et même des nations. Voici le titre du chapitre dans lequel le précepteur de l’Europe traite ce sujet : « Comme quoi il est nécessaire, pour sauvegarder la liberté reconquise, de tuer les fils de Brutus[[1990]](#footnote-1991). » Après un pompeux éloge de Brutus, qui, pour punir ses fils d’avoir conspiré contre la liberté, non-seulement les condamne à mort, mais veut encore assister à leur exécution, il ajoute : « Quiconque aura lu l’histoire des anciennes républiques restera convaincu que dans le passage de la république à la tyrannie, ou de la tyrannie à la république, il est nécessaire de faire une exécution mémorable des ennemis du nouvel ordre de choses. Celui qui s’empare de la tyrannie et laisse vivre Brutus, celui qui fonde un état libre et n’immole pas les fils de Brutus doit s’attendre à une chute prochaine[[1991]](#footnote-1992). »

Il ne s’en tient pas là ; dans le chapitre suivant il enseigne que le prince qui s’est emparé du pouvoir suprême doit exterminer la race entière de celui qui a été dépossédé, sous peine de ne jamais vivre tranquille[[1992]](#footnote-1993).

Enfin, dans le Prince, complétant sa doctrine, il indique la manière dont ces atrocités doivent être commises pour être profitables. « Malgré ses cruautés, dit-il, Agathocle se maintint sur le trône ; c’est qu’il sut commettre ses cruautés à propos[[1993]](#footnote-1994). » Or, les commettre à propos, c’est exécuter tout d’un coup et à la fois toutes les violences qu’on juge utiles à ses intérêts. « Faites assassiner ceux qui vous sont suspects et ceux qui se déclarent vos ennemis, mais ne faites point traîner votre vengeance[[1994]](#footnote-1995). »

Dans les premiers temps des monarchies de l’Europe, alors que le christianisme n’était pas encore parvenu à dompter l’élément païen, on voit, il est vrai, des assassinats royaux : mais la théorie de l’assassinat, la politique de l’assassinat, où la trouve-t-on ? Aujourd’hui cette théorie existe : elle ne manque ni de partisans ni même d’admirateurs. Désormais, quand la postérité épouvantée demandera où les meurtriers des enfants d’Edouard, où les assassins de Louis XVI et de sa famille avaient puisé leurs inspirations, nul ne sera embarrassé de répondre. Il montrera Machiavel ; et derrière Machiavel, Brutus et les Romains, dont l’éducation fit pour Machiavel les modèles accomplis de la politique.

De l’assassinat des rois, Machiavel passe à l’assassinat des nations. Ce nouveau forfait lui paraît non-seulement permis, mais obligé, dès qu’il est utile.

« Les Spartiates, dit-il, et les Romains peuvent ici nous servir d’exemple. Les Spartiates se maintinrent dans Athènes et dans Thèbes en -n’y confiant le pouvoir qu’à un petit nombre de personnes, néanmoins ils les perdirent par la suite. Les Romains, pour rester maîtres de Capoue, de Carthage et de Numance, les détruisirent et ne les perdirent pas. Ils voulurent en user dans la Grèce comme les Spartiates ; ils lui rendirent la liberté, et lui laissèrent ses propres lois ; mais cela ne leur réussit point. Il fallut, pour conserver cette contrée, qu’ils y détruisissent un grand nombre de villes, ce qui était le moyen sûr de posséder. Et, dans le fait, quiconque ayant conquis un État accoutumé à vivre libre ne le détruit point doit s’attendre à en être détruit. Quelque précaution qu’on prenne, quelque chose que l’on fasse, si l’on ne dissout point l’État, si l’on rien disperse point les habitants, on les verra à la première occasion rappeler, invoquer leurs libertés, leurs institutions perdues, et s’efforcer de les ressaisir[[1995]](#footnote-1996). »

Cette théorie classique de l’extermination, de la dispersion, de la transplantation des vaincus, formulée par Machiavel, exaltée par Saint-Just, n’a-t-elle pas été pratiquée, autant qu’elle a pu l’être, par la Révolution ? N’a-t-elle pas rendu à la guerre son caractère antique, et remis en honneur la farouche maxime des Grecs et des Romains : « Væ victis ! Malheur aux vaincus ! »

Machiavel indique un nouveau moyen d’affermir le pouvoir et de maintenir la tranquillité dans l’État : c’est la religion. Ici, la politique de Machiavel est le renversement absolu de la politique chrétienne. Le christianisme disait : La religion est le but suprême des empires ; le prince est l’instrument de Dieu pour le bien des peuples ; le bien des peuples, c’est leur fin ; leur fin, c’est la possession éternelle du souverain bien. Pour Machiavel, la religion est un instrument de règne, c’est un moyen aux mains du prince pour maintenir les peuples dans le devoir, protéger les bornes des champs et assurer aux rois la tranquille possession du pouvoir. Voici ses paroles ; jamais le Césarisme antique ne s’exprima avec une crudité plus révoltante.

« La religion, dit-il, est un excellent moyen de gouvernement. La religion des Romains était fondée sur les oracles des dieux et sur le sacerdoce des augures et des aruspices. De là venaient les sacrifices, les temples, les supplications. Le peuple croyait facilement que les dieux qui pouvaient prédire les biens et les maux avaient aussi le pouvoir de les envoyer. Les oracles tenaient donc le monde dans la crainte et la piété. Les chefs de la république romaine encourageaient cette croyance ; et c’est le devoir de tout homme politique de favoriser ce qui se présente à l’avantage de la religion, eût-il la certitude que c’est un mensonge. Il doit l’accréditer, afin de maintenir le peuple dans la crainte et la soumission ; et plus il sera habile, et plus il aura soin de le faire[[1996]](#footnote-1997). »

« Ainsi firent les Romains, les vrais modèles de la bonne politique. Que si quelquefois les oracles ou le vol des oiseaux étaient contraires à quelque entreprise évidemment nécessaire, ils avaient soin d’interpréter les oracles et les pronostics dans le sens de leur résolution, de manière à faire croire qu’ils agissaient d’après leur réponse, et à maintenir dans le peuple le respect des dieux[[1997]](#footnote-1998). »

Tel est le système de jonglerie sacrilège que Machiavel ose proposer à l’imitation des princes chrétiens ! Réduit à sa plus simple expression, son langage déjà si clair signifie : Au lieu d’être l’épée de l’Église et les défenseurs de la religion, comme le disait la barbarie du moyen âge, les rois doivent dominer la religion et l’Église. La religion est entre leurs mains un instrument de règne, un Janus à double face, bon pour fasciner les uns, pour effrayer les autres ; mais un Janus que César fait tourner à son gré : vaine idole qui n’a d’importance qu’autant qu’elle favorise l’intérêt de César.

Machiavel a-t-il prêché dans le désert ? Aucun roi de l’Europe, depuis quatre siècles, ne s’est-il fait son auditeur et son disciple ? Sainte Église de Dieu, mère des peuples et reine des rois, si aujourd’hui vous n’êtes plus rien dans les conseils des Césars, si vous n’avez plus où reposer votre tête, si les enfants que vous avez nourris et élevés vous poursuivent de leurs haines et de leurs insultes, nous savons du moins à quelle école ils se sont pervertis ! À la Renaissance et à son fils aîné, à Machiavel et aux Romains, est due la théorie des outrages dont ils vous abreuvent et des châtiments qu’ils se préparent.

À l’exposé des principes succède l’application. Un seul obstacle sérieux s’oppose au rétablissement du Césarisme en Europe : c’est l’Église romaine. D’une part, sa constitution ; de l’autre, sa possession du patrimoine de saint Pierre, sont une protestation permanente contre la monarchie universelle et la suprématie absolue des princes. Avec cet instinct du mal qui ne trompe jamais, Machiavel comprend que là, en effet, est le nœud de la difficulté, là le point de mire vers lequel doivent se diriger tous les coups. Il l’indique à ses successeurs, et lui-même commence l’attaque. Ce qu’il va dire de l’Église romaine, on peut le pressentir. Ce que nous pouvons affirmer, c’est que tout ce qui en a été dit depuis quatre siècles, par les protestants, par les philosophes du dix-huitième siècle, par les démagogues de 1793, par les impies et les mazziniens d’aujourd’hui, n’a été et ne sera jamais que la traduction affaiblie des paroles de Machiavel, le véritable restaurateur de la politique païenne. Pour être cru, il faut citer : « Comme quoi l’Italie est tombée en ruines pour avoir manqué de religion, et cela par la faute de l’Église romaine[[1998]](#footnote-1999) ; tel est le titre du chapitre qu’il consacre aux intérêts de l’Italie.

Venant aux détails : « Rien ne prouve mieux, dit-il, l’affaiblissement de la religion que de voiries peuples qui sont le plus rapprochés de l’Église romaine, maîtresse de la religion, être les plus irréligieux. Pour qui considère les principes du christianisme et l’application si opposée qu’on en fait, il est certain que la ruine ou le châtiment sont proches. Or, comme plusieurs croient que le bonheur de l’Italie dépend de l’Église de Rome, je veux prouver le contraire, en alléguant mes raisons, deux entre autres qui, selon moi, sont sans réplique.

 » La première est que les scandales de la cour de Rome ont fait perdre à l’Italie toute espèce de piété et de religion. De là sont nés des maux et des désordres innombrables. Nous devons donc à l’Église de Rome et aux prêtres, nous autres Italiens, d’être des impies et des vauriens[[1999]](#footnote-2000). »

Voilà ce qui s’écrivait au centre même de l’Italie, avant l’apparition du protestantisme, par un catholique, par un homme regardé comme l’oracle de la sagesse ! Lorsque, quelques années plus tard, nous entendrons Luther crier du fond de l’Allemagne que l’Église romaine est la prostituée de l’Apocalypse ; que les nations doivent fuir loin d’elle, si elles ne veulent pas être enveloppées dans les châtiments si bien dus à ses crimes, sera-t-il autre chose que le traducteur de Machiavel ? Quand nous entendrons Ulric de Hutten répéter dans sa Triade que Rome est la sentine des vices, qu’on n’y adore que l’or, la pourpre et les femmes, qu’elle est la source du mal ; quand nous entendrons tous les autres réformateurs flétrissant la corruption de l’Église romaine, lui imputant l’altération du christianisme, le mépris dans lequel il est tombé, et autorisant ainsi leur séparation, nous saurons qu’ils ne furent que les échos affaiblis de Machiavel ; nous saurons que pour le dénigrement de l’Église, comme pour tout le reste, la réforme n’est que l’élève et la fille de la Renaissance.

Passons à la seconde raison pour laquelle l’Église de Rome est le fléau de l’Italie. Après avoir fait le programme de Luther, Machiavel va faire celui de Mazzini. Laissons-le parler : « Nous avons à l’Église romaine une autre obligation plus grande encore, c’est qu’elle est la cause de notre ruine politique : je veux dire que c’est elle qui a tenu et qui tient notre pays divisé. Jamais l’union ni le bonheur n’ont régné dans un pays, à moins qu’il n’ait formé tout entier une seule république ou obéi à un seul prince : comme il est arrivé à la France et à l’Espagne. Or, la cause qui empêche l’Italie d’être dans le même état, et de n’avoir ni une république ni un prince qui la gouverne, c’est uniquement l’Église de Rome.

 » D’une part, elle a une puissance temporelle trop faible pour s’emparer de toute l’Italie et en devenir la reine ; d’autre part, ce domaine temporel n’est pas assez peu important pour que la crainte de le perdre n’ait pas poussé l’Église à le faire défendre par des princes puissants contre ceux qui, en Italie, pouvaient lui porter ombrage[[2000]](#footnote-2001).

 » Ainsi, l’Église romaine n’ayant été ni assez puissante pour s’emparer de l’Italie, et n’ayant jamais permis qu’un autre y régnât, elle nous a empêchés de vivre sous un seul chef. Condamnée à porter le joug de plusieurs princes et seigneurs, l’Italie est tombée dans un tel état de désunion et de faiblesse, qu’elle est une proie offerte non-seulement à des barbares puissants, mais encore à quiconque voudra s’en emparer. Voilà de quoi nous sommes redevables, nous autres Italiens, à l’Église et non à d’autres[[2001]](#footnote-2002). »

Est-ce une proclamation de Mazzini qu’on vient de lire, une proclamation datée de Londres il y a quelques mois et placardée hier à Rome ou à Turin ? ou bien est-ce une leçon de politique donnée, à Florence, il y a bientôt quatre siècles, par Machiavel, le premier élève en politique de la Renaissance ; une prophétie de l’avenir, une règle à suivre pour la délivrance de la péninsule ? Le doute est permis.

Ce qui est certain, c’est que pas un des rêves brûlants, pas une des utopies subversives qui tiennent aujourd’hui l’Italie sur un volcan, pas une des diatribes qui font de l’Église romaine et de son domaine temporel le point de mire de tous les démagogues actuels, qui ne se trouve, mot pour mot, avec ses motifs, dans Machiavel. À moins d’un miracle, il devait en être ainsi. Après avoir admiré, dès l’enfance, la grandeur des anciens Romains, l’unité aristocratique de l’ancienne Italie, comment être Italien, nourri à l’école de l’antiquité, et ne pas rêver le retour de cet ordre de choses ? Comment ne pas chercher par tous les moyens à le réaliser ? L’Europe et Pie IX en particulier savent maintenant d’où vient le mal.

Machiavel ne s’en tient pas à de simples théories, il aspire à la pratique. Après avoir fait le programme de Luther et de Mazzini, il trace celui de Charles-Albert. « Italiens, voulez-vous l’unité italienne sous un prince italien ? Voulez-vous la résurrection de ces jours de force, de gloire et de bonheur dont jouirent vos ancêtres sous la grande unité romaine ? Ne vous contentez pas de vœux stériles : mettez la main à l’œuvre. La première chose à faire, c’est de chasser les barbares de l’Italie. » Tel est le sens littéral du dernier chapitre du Prince, intitulé Exhortation à délivrer l’Italie des barbares[[2002]](#footnote-2003).

« En réfléchissant, dit Machiavel, surtout ce que j’ai exposé ci-dessus, et en examinant en moi-même si aujourd’hui les temps seraient tels en Italie, qu’un prince nouveau pût s’y rendre illustre, et si un homme prudent et courageux trouverait l’occasion et le moyen de donner à ce pays une nouvelle forme, telle qu’il en résultât de la gloire pour lui et de l’utilité pour la généralité des habitants, il me semble quêtant de circonstances concourent en faveur d’un pareil dessein, que je ne sais s’il y eut jamais un temps plus propice que celui-ci pour ces grands changements*[[2003]](#footnote-2004)*…

 » Si, pour apprécier toute la valeur de Thésée, il était nécessaire que les Athéniens fussent désunis : de même, en ces jours, pour que quelque génie italien pût s’illustrer, il était nécessaire que l’Italie fût réduite au terme où nous la voyons, plus opprimée que les Hébreux, plus esclave que les Perses, plus désunie que les Athéniens, sans chefs, sans institutions, battue, dépouillée, déchirée, envahie et accablée de toute espèce de désastres… Elle en est à attendre, presque mourante, celui qui la guérira de ses blessures, fera cesser le pillage et les saccagements que souffre la Lombardie, mettra un terme aux vexations et aux exactions qui accablent les royaumes de Naples et de la Toscane, et cicatrisera enfin des plaies si invétérées qu’elles sont devenues fistuleuses.

 » Aussi on la voit priant sans cesse le ciel de lui envoyer quelqu’un qui la délivre de la cruauté et de l’insolence des Barbares. On la voit d’ailleurs toute disposée, toute prête à se ranger sous le premier étendard qu’on osera déployer devant ses yeux… Ici la justice brille dans tout son jour ; car la guerre est toujours juste lorsqu’elle est nécessaire, et les armes sont sacrées lorsqu’elles sont l’unique ressource des opprimés*[[2004]](#footnote-2005)* Ici, tous les vœux du peuple appellent un libérateur, et avec de telles dispositions le succès ne peut être douteux…

 » Mais ce qu’il faut faire avant toutes choses, ce qui doit être la base de l’entreprise, c’est de se pourvoir de forces nationales[[2005]](#footnote-2006) ; car ce sont les meilleures qu’on puisse posséder…

 » Que l’Italie, après une si longue attente, voie enfin paraître son libérateur ! Je ne puis trouver de termes pour exprimer avec quel amour, avec quelle soif de vengeance, avec quelle fidélité inébranlable, avec quelle vénération et quelles larmes de joie il serait reçu dans toutes ces provinces qui ont tant souffert de ces inondations d’étrangers ! Quelles portes pourraient rester fermées devant lui ! Quels peuples refuseraient de lui obéir ! Quelle jalousie s’opposerait à ses succès ! Quel Italien ne l’entourerait de ses respects ! Y en a-t-il un seul dont la domination des barbares ne fasse bondir le cœur ? Que votre illustre maison prenne donc sur elle ce noble fardeau…[[2006]](#footnote-2007). »

Ici, tout commentaire est superflu. Nous ne voudrions pas parier que la veille du jour, où en 1851, le héros de Novare arbora le drapeau de la liberté italienne, il ne s’était pas endormi sur cette exhortation de Machiavel, ou plutôt sur cette harangue de Tite-Live.

## CHAPITRE XIII.

Doctrines de Machiavel (fin).

Le livre du Prince. — Machiavel apprend aux rois à pratiquer sa politique. — Le premier moyen qu’il leur conseille, c’est de prendre pour modèles quelques héros de l’antiquité et surtout les Romains — Sortie de Frédéric. — Portrait moral des Romains, caractère de leur politique. — Cruauté et fourberie. — Le second moyen, c’est d’être lion et renard. — Le but à atteindre, c’est le despotisme. — Conclusion. — La politique de Machiavel, c’est le Césarisme antique.

Pour avoir toute la pensée de Machiavel, c’est-à-dire pour connaître le Césarisme tel qu’il l’enseigne, il faut joindre à l’étude de ses Discours sur Tite-Live la lecture de son livre du Prince. Dans ses Discours, Machiavel instruit l’Europe en général et forme l’opinion publique ; dans le Prince, le plus célèbre de ses ouvrages, il instruit particulièrement les rois dans l’art de gouverner suivant les principes de sa politique. Il s’adresse à tous les souverains ; « Car celui qui imprime un livre, dit Frédéric de Prusse en parlant de celui-ci, parle à tout l’univers[[2007]](#footnote-2008). »

Prenant toujours pour point de départ l’idée fondamentale de la Renaissance que le paganisme seul offre des modèles achevés en toute chose, il dit : « Le prince doit avant tout faire ce qu’ont fait plusieurs grands hommes qui, prenant pour modèle quelque ancien héros bien célèbre, avaient sans cesse sous leurs yeux ses actions et toute sa conduite, et les prenaient pour règle. C’est ainsi qu’on dit qu’Alexandre le Grand imitait Achille, que César imitait Alexandre, et Scipion prenait Cyrus pour modèle[[2008]](#footnote-2009). »

Vous l’entendez : saint Louis de France, saint Henri d’Allemagne, saint Ferdinand d’Aragon, saint Étienne de Hongrie, Charlemagne, Théodose, aucun des grands princes formés à l’école du christianisme et qui régnèrent pour le bonheur de leur nation et pour la gloire de l’humanité n’est compté pour rien. Le nouveau précepteur des rois veut rendre à l’Europe des Achille, des César, des Alexandre, des rois païens, pour qui l’humanité n’était qu’un piédestal, les serments des toiles d’araignée, les lois de la justice et les devoirs les plus sacrés des hochets qu’ils savaient briser sans scrupule et sans honte pour arriver à leurs fins.

Chose honteuse ! conformément aux prescriptions de Machiavel et au fanatisme inspiré par la Renaissance, nous voyons, pendant les seizième et dix-septième siècle, un grand nombre de Renaissants laïques et ecclésiastiques traduire, annoter, commenter les Hommes illustres de Plutarque, pour en faire le livre classique des rois et des reines[[2009]](#footnote-2010).

La manie de Machiavel et de tous les Renaissants de recourir sans cesse à l’antiquité, de ne jurer que par elle, de l’invoquer à tout propos, et surtout les Romains, inspire à Frédéric cette sortie : « L’auteur, dit-il, appuie ses doctrines sur la pratique des Romains… mais les Romains, dans l’heureux temps de la République, étaient les plus sages brigands qui aient jamais désolé la terre. Ils conservaient avec prudence ce qu’ils acquéraient avec injustice ; mais enfin il arriva à ce peuple ce qui arrive à tout usurpateur : il fut opprimé à son tour[[2010]](#footnote-2011). »

Comme il est constant que toutes les théories politiques de Machiavel exposées dans les Discours et dans le Prince sont prises chez les Romains ; que le peuple-roi est le grand modèle proposé par le restaurateur du Césarisme ; en un mot, que c’est moins Machiavel que Tite-Live qui instruit, complétons la pensée de Frédéric, en plaçant ici le portrait moral des Romains et le caractère de leur politique. Un admirateur de l’antiquité, un traducteur de Tacite, nous fournira ce tableau.

« Sept cents ans de guerre continuelle, dit Dureau de la Malle, à peine interrompus par deux ou trois intervalles de paix très-courts, en faisant des Romains le peuple le plus intrépide de la terre, en avaient fait un peuple cruel. Leur droit des gens était horrible ; l’esclavage domestique, le pouvoir atroce que la loi donnait aux pères et aux maris sur les femmes et les enfants, surtout ces combats de gladiateurs si fréquents dans la capitale et dans les provinces, et perpétuels dans les camps, tout contribuait à les endurcir, à les rendre féroces.

 » Comme ils recevaient la mort sans peine, ils la donnaient sans remords : ils versaient le sang comme l’eau même. Leur religion avait des traces de barbarie ; plus d’une fois ils se permirent d’immoler des victimes humaines. Ces affreux sacrifices paraissent dans la seconde guerre punique et auparavant ; ils reparaissent encore sous Marius et sous Jules César ; on les retrouve jusque sous les derniers empereurs.

 » Quel peuple que celui où, malgré l’opprobre attaché au vil métier de gladiateur, des chevaliers, de[[2011]](#footnote-2012) sénateurs, des femmes même, jusqu’à des empereurs s’empressaient de descendre dans l’arène !

Comme si ce peuple féroce eût trouvé dans le meurtre, dans le spectacle de la mort, dans la vue du sang et des blessures, je ne sais quel inconcevable raffinement de volupté, qu’ils ne balançaient pas d’acheter même au prix du déshonneur !…

 » On voit des restes de la férocité nationale dans les plus grands hommes, dans ceux même dont l’histoire a le plus vanté la douceur et la clémence. Jules César fait tuer de sang-froid après la victoire L. Ligarius, L. César, Afranius, Faustus Sylla. Brutus, embarrassé d’un train de prisonniers qui gênait sa marche, les fait massacrer. Germanicus crie à ses soldats, vainqueurs des Chérusques : Exterminez, exterminez, vous n’aurez la paix que par la destruction entière de la nation.

 » Ce caractère de cruauté perce dans les plus sages et les plus vertueux écrivains. Tacite parle dans ses Mœurs des Germains de soixante mille Bructères qui vinrent s’égorger à la vue du camp romain, et l’idée du spectacle de ce massacre, dont jouirent les soldats de son pays, arrache à Tacite un cri, lui donne une joie de cannibale.

 » Vous n’avez seulement qu’à ouvrir le dictionnaire de ce peuple ; voyez combien leur langue est riche pour exprimer toutes les idées de destruction. Ils ont trois mots pour dire du sang : cruor, sanguis, tabum. Ils ont un mot pour exprimer la mort naturelle, mors ; et un autre pour exprimer la mort violente, nex ; et combien d’expressions pour dire tuer : occídere, interfícere, interímere, perímere, necáre, mactáre, trucidáre, obtruncáre, etc., etc. !

 » Vous n’avez qu’à lire leurs poètes, voyez comme ils se complaisent à décrire bien longuement des batailles bien meurtrières ; ils n’omettent pas une seule blessure : ils en retracent les circonstances les plus dégoûtantes. En lisant dans Virgile les atrocités qui déshonorent son Énée, je m’étais dit d’abord : il faut donc que l’esprit d’imitation soit bien servile, pour avoir égaré à ce point ce grand poète, pour lui avoir persuadé de copier un défaut qui, en tant d’endroits, me gâte l’Iliade d’Homère. Mieux instruit, j’ai reconnu que le poète romain n’avait point cherché à imiter en cela le poète grec : qu’il n’avait fait, comme lui, que copier les mœurs et flatter le goût de son siècle[[2012]](#footnote-2013). »

En fait de cruauté les Grecs valaient donc les Romains ; ces deux peuples se valaient encore en fait de fourberie. Pour l’asservir, les politiques romains trompaient le peuple, en favorisant, en accréditant le mensonge et la superstition. C’est en jouant sur les mots urbs et cívitas qu’ils trouvèrent moyen de faire raser Carthage, en vertu même du traité qui garantissait la conservation de cette ville. La mauvaise foi dos Grecs est proverbiale ; nous montrerons plus tard que le proverbe est fondé. Et pourtant, voilà les deux peuples constamment proposés depuis la Renaissance comme modèles aux nations chrétiennes ! Faut-il être étonné si la politique moderne, la politique révolutionnaire, tient plus ou moins du Grec et du Romain ?

Si elle n’en tient pas davantage, ce n’est pas la faute de Machiavel. Traçant d’après les modèles classiques le portrait d’un prince vraiment politique, vraiment capable de gouverner et de se maintenir au pouvoir, Machiavel ne craint pas de dire que son caractère doit tenir du lion et du renard. Ce type est obligé, puisque les anciens rapportent que plusieurs héros furent confiés au centaure Chiron, afin qu’il les nourrît et les élevât. « Par cet instituteur, moitié homme et moitié bête, ils ont voulu, dit-il, signifier qu’un prince doit avoir en quelque sorte deux natures, et que l’une a besoin d’être soutenue par l’autre. Le prince devant donc agir en bête, tâchera d’être tout à la fois renard et lion : renard pour connaître les pièges, lion pour épouvanter les loups[[2013]](#footnote-2014). »

Ce n’est pas seulement pour éviter les pièges que le prince doit être renard, c’est surtout pour en tendre. S’il veut se rendre habile dans cet art odieux, qu’il écoute Machiavel. « Un prince bien avisé, dit le restaurateur de la politique païenne, ne doit point accomplir sa promesse, lorsque cet accomplissement lui serait nuisible, et que les raisons qui l’ont déterminé à promettre n’existent plus. Il lui sera toujours facile de trouver des prétextes légitimes pour colorer son manque de parole. Plus il saura faire le renard, et mieux il réussira ; mais il est nécessaire de bien cacher cette bête, et d’être grand menteur et grand dissimulateur.

 » Il est toujours bon à un prince de paraître clément, fidèle, humain, religieux, sincère ; il l’est même d’être tout cela en réalité. Mais il faut en même temps qu’il soit assez maître de lui pour pouvoir et savoir au besoin montrer les qualités opposées.

 » Il doit bien comprendre qu’il n’est pas possible à un prince, et surtout à un prince nouveau, d’observer dans sa conduite tout ce qui fait que les hommes sont réputés gens de bien ; et qu’il est souvent obligé, pour maintenir l’État, d’agir contre l’humanité, contre la charité, contre la religion même. Il faut donc qu’il ait l’esprit assez flexible pour se tourner à toutes choses, selon que le vent et les accidents de la fortune le commandent. Il faut, comme je l’ai dit, qu’autant qu’il peut il ne s’écarte pas de la voie du bien ; mais qu’au besoin il sache entrer dans celle du mal.

 » Au surplus, dans les actions des hommes, et surtout des princes, qui ne peuvent être scrutées devant un tribunal, ce que l’on considère, c’est le résultat. Que le prince donc songe uniquement à conserver sa vie et son État : s’il y réussit, tous les moyens qu’il aura pris seront jugés honorables et loués par tout le monde[[2014]](#footnote-2015). »

Que les souverains modernes prennent pour règle la doctrine de Machiavel, et l’Europe arrive en ligne droite en plein siècle de Tibère et de Néron ; nous sommes au sein de cette belle antiquité, où l’athéisme politique régnait en maître sous le nom de droit du plus fin ou du plus fort ; où les princes étaient vraiment lion et renard, et les peuples poule et mouton ; où la fin sanctifiant les moyens, le succès tenait lieu de morale, justifiait tous les crimes et conduisait à l’apothéose. En tout cas, si quelques-unes de ces maximes classiques ont prévalu en Europe depuis quatre siècles, il est bon, très-bon, de constater que ce n’est pas au protestantisme, mais bien à la Renaissance, et à la Renaissance seule, qu’il faut les attribuer : cuíque suum.

Machiavel indique aux princes ses élèves différents cas où ils doivent pratiquer ses principes : nous n’en rapporterons qu’un seul. À propos des troupes auxiliaires dont il leur conseille de ne pas ou peu se servir, il insinue la morale du loup, que Frédéric de Prusse flétrit en ces termes : « Les mauvais exemples que Machiavel propose aux princes sont de ces méchancetés qu’on ne saurait lui passer. Il allègue Hiéron de Syracuse, qui, considérant que ses troupes auxiliaires étaient également dangereuses à garder et à congédier, les fit toutes tailler en pièces. De pareils faits révoltent, lorsqu’on les trouve dans l’histoire ; mais on se sent indigné de les voir rapportés dans un livre fait pour l’instruction des princes[[2015]](#footnote-2016). »

Par cette abominable doctrine, où Machiavel veut-il en venir ? À rétablir dans toute sa splendeur le Césarisme antique. Or, le Césarisme antique, c’est l’apothéose de l’homme ; et l’apothéose de l’homme, c’est le despotisme et la centralisation qui en est la conséquence forcée. De même que la philosophie, la peinture, la sculpture, la littérature inaugurées par les artistes et les lettrés, fils de la Renaissance, sont la philosophie, la peinture, la sculpture, la littérature antiques ; ainsi, la politique inaugurée par Machiavel, le fils aîné de la Renaissance, c’est le Césarisme antique dans toute son intégrité. Les manifestations sont différentes, mais le principe est le même. Il demeure donc établi qu’au lieu d’être, dans son ensemble, un beau et magnifique mouvement, la Renaissance n’a été dans son ensemble qu’une invasion générale du paganisme au sein de l’Europe chrétienne, et la plus redoutable épreuve de l’Église depuis son berceau.

## CHAPITRE XIV.

Buchanan.

La politique de Machiavel se propage en Europe. — Buchanan. — Sa biographie. — Son ouvrage De jure regni. — Ses idées entièrement classiques sur l’origine des sociétés. — État de nature. — Contrat social. — But matérialiste de la société. — La religion instrument de règne. — Le peuple juge des cas de conscience sociaux. — Doctrine du régicide. — Conséquence forcée de la politique païenne fidèlement conservée. — Enseignée par les mazziniens.

La politique de Machiavel prit en Europe comme une traînée de poudre[[2016]](#footnote-2017). Dans tous les pays elle rencontre des lettrés qui la professent et des rois qui l’accueillent, avec des additions, des modifications, des applications plus ou moins importantes. Buchanan l’explique à l’Écosse ; Bodin à la France ; Hobbes à l’Angleterre ; Wolf, Puffendorf, Grotius, Fébronius et d’autres encore la répandent en Allemagne ; Gravina en Italie, jusqu’à ce que Rousseau, la traduisant en français, l’enseigne à l’Europe entière. À la suite de ces maîtres marchent partout des légions de juristes, professeurs de droit, avocats, parlementaires, tous plus ou moins courtisans, qui encouragent les rois dans la voie du despotisme césarien et préparent dans toute l’Europe les réactions terribles, dont nous sommes depuis si longtemps les témoins et les victimes.

Buchanan, que nous avons nommé le premier, naquit en Écosse en 1506. Bien jeune encore il vint à Paris pour étudier les belles-lettres. Ce qu’on entendait alors par là, c’était l’histoire, l’éloquence, la poésie des Grecs et des Romains. Les chaires de l’université ne retentissaient pas d’autre chose, et dans ces premiers moments de la Renaissance l’admiration de l’antiquité allait jusqu’au délire. Au milieu de cette atmosphère païenne, le jeune Buchanan se prend tout à la fois d’un amour irrésistible pour la poésie de Virgile et d’Horace, et d’un profond mépris pour le christianisme, ses gloires et ses institutions les plus respectables. Ainsi préparé au libre penser, son âme s’ouvre aux opinions de Luther, qui faisaient alors grande rumeur dans l’université de Paris. Toutefois il reste encore catholique de nom, et retourne dans sa patrie, où le roi Jacques lui confie l’éducation de son fils naturel.

À l’exemple d’Érasme, de Hutten, de Reuchlin, et d’une foule d’autres Renaissants, Buchanan fait sa première campagne dans la république des lettres en décochant des épigrammes contre les moines, en composant des tragédies antiques et des hendécasyllabes obscènes. Sa pièce contre les franciscains, Fratres fraterrimi, le fait passer de la cour dans une prison, d’où il se sauve par la fenêtre.

Puni, non corrigé, il voyage en Angleterre et en France, régente à Paris et à Bordeaux, puis se rend en Portugal, où il obtient, par la protection de Govea, une chaire à l’université de Coïmbre. Ses doctrines l’ayant rendu suspect, il est mis en prison. Sa captivité dure un an, qu’il emploie à traduire les Psaumes en vers latins. Sur sa promesse de s’amender, la liberté lui est rendue ; il en profile pour revenir à Paris, où il entre chez le maréchal de Brissac en qualité de précepteur de son fils. Cinq ans après il repasse en Écosse, est chargé de l’éducation de Jacques VI, et fait profession publique de protestantisme.

Digne fils de la Renaissance, Buchanan vit et meurt en libre penseur. Un ancien auteur raconte que, les ministres s’étant présentés à son lit de mort pour l’engager à se recommander à Dieu par quelque prière, il leur dit : « Je n’ai jamais su d’autre prière que celle-ci :

Cynthia prima suis míserum me cepit océllis,

Contráctum nullis ante cupidínibus. »

À peine eut-il récité dix à douze vers de cette licencieuse élégie de Properce qu’il expira[[2017]](#footnote-2018). Il avait soixante-seize ans. Tant est vrai le proverbe : Telle éducation, telle vie ; et telle vie, telle mort.

Son grand ouvrage politique est intitulé De jure regni apud Scotos. Il parut en 1579[[2018]](#footnote-2019). Suivant le goût antique, l’ouvrage est en forme de dialogue : Buchanan et Metellanus sont les interlocuteurs. Les premiers chapitres, consacrés à l’exposé des principes, se résument ainsi : « Le genre humain a commencé par l’état de nature. Les hommes dispersés dans les bois, habitant sous des huttes, ont senti le besoin de s’unir en société. Ils ont choisi pour les commander le plus habile. Avec lui ils ont fait un pacte. La communauté, restée juge de l’accomplissement des conditions, conserve le droit de le révoquer, de le changer. Le roi n’est que son commis ; il n’a pas le droit de faire des lois ; mais il a l’obligation de recevoir celles que la communauté juge bon de lui imposer. Le roi qui viole le contrat est un tyran. « Tout cela, dit Buchanan, nous est enseigné par les auteurs anciens, et en particulier par Homère[[2019]](#footnote-2020). »

Ici revient la question du tyrannicide. En instituant un juge suprême des conflits entre les princes et les peuples, la politique chrétienne avait donné la seule solution digne de Dieu et digne de l’homme de ce formidable problème. Comme tous les juristes césariens, Buchanan ne veut ni de la politique chrétienne ni de la suprématie sociale de la papauté ; et la force des choses le conduit en ligne droite à la doctrine de la suprématie du peuple, à la théorie de la révolte, à la théologie du poignard. Il la professe avec une audace que Machiavel lui-même n’osa jamais se permettre. Inutile de dire qu’il s’appuie des grands exemples de l’antiquité classique.

« Je veux, dit-il, que la multitude soit l’interprète des lois et le conseil du prince. En effet, il y a plus de lumières et de sagesse dans la multitude que dans un seul homme, fût-il sans égal par sa prudence et son génie. La multitude juge mieux de toutes choses que chacun de ses membres en particulier. Chaque individu possède quelques particules de vertu qui, réunies ensemble, forment une vertu éminente[[2020]](#footnote-2021). »

Voilà qui est charmant ; ce qui suit ne l’est pas moins. « La preuve de ce que je dis, vous la trouvez dans le laboratoire des pharmaciens, et principalement dans l’antidote appelé le mithridatique. Pour le composer on emploie plusieurs choses nuisibles par elles-mêmes, mais qui mêlées ensemble font un contre-poison d’excellente qualité. Il en est de même des hommes[[2021]](#footnote-2022) »

La multitude ou le peuple est donc investie du pouvoir de juger le roi. Mais si le roi refuse de se laisser juger ; s’il est impossible de l’y contraindre ; si, regardant sa conduite comme irréprochable, il y persévère malgré le peuple qui la croit tyrannique : qui mettra un terme au conflit ? qui jugera le procès ? Le poignard, répond Buchanan.

« Les tyrans, dit-il en se servant des propres paroles de Cicéron[[2022]](#footnote-2023), appartiennent bien plus à la race des loups et des bêtes malfaisantes qu’à celle des hommes. Celui qui les tue est un bienfaiteur public. Si j’étais législateur, j’ordonnerais que cette engeance fût embarquée et noyée en pleine mer loin de la vue de la terre, de peur que l’odeur de leurs cadavres n’infectât les humains ; j’ordonnerais qu’une prime en argent fût donnée à leurs bourreaux, non seulement par la patrie, mais encore par chaque particulier, comme on en donne aux tueurs de loups ou aux preneurs de leurs petits[[2023]](#footnote-2024). »

À cette théorie, Metellanus fait une objection : « S’il nous est permis, dit-il, de courir sus aux loups, il ne s’ensuit pas que nous puissions tuer les rois devenus tyrans ; car nous sommes liés envers eux par un serment de fidélité. » Buchanan répond que la société repose sur un contrat synallagmatique ; que le roi qui le viole devient tyran, et qu’en conséquence il est permis à chacun de le tuer comme un loup[[2024]](#footnote-2025).

Qu’on ne croie pas que Buchanan se donne pour l’inventeur de cette politique de cannibale ; non : il a soin de dire où il l’a puisée et de la mettre sous le patronage des grands hommes qu’il admira dès l’enfance. « Je vois, dit-il, à peu près toutes les nations partager ce sentiment. Ainsi, il est passé en usage de louer Thébé, qui tua son mari ; Timoléon, qui tua son frère ; Cassius, qui tua son fils ; Fulvius, qui tua son fils comme il se rendait auprès de Catilina ; Brutus, qui tua ses fils et ses proches, qui conspiraient en faveur des Tarquins. Et il y avait des récompenses publiques pour les tyrannicides ; et dans plusieurs villes de la Grèce on leur rendait des honneurs solennels, tant on était persuadé qu’entre les hommes et les tyrans il n’y a aucun rapport d’humanité, et ceux qui aujourd’hui même poussent les hauts cris en entendant cette doctrine ne pensent pas autrement. Tout cela prouve qu’en blâmant des faits qu’ils voient accomplir sous leurs yeux, tandis qu’ils en approuvent et en louent dans l’histoire de plus atroces, ils sont bien plus touchés de leurs intérêts personnels que du bien ou du malheur public.

 » Mais enfin, ajoute Metellanus, le droit que vous donnez à chacun de tuer les tyrans de son autorité privée peut donner lieu à toutes sortes de crimes. »

Buchanan répond : « Je dis ce qui peut, ce qui doit être fait légitimement ; je n’exhorte personne à le faire[[2025]](#footnote-2026). La doctrine est claire ; le projet demande de la réflexion, l’entreprise de la prudence, l’exécution de la vertu[[2026]](#footnote-2027). »

Ce qui effraye le plus, mais qui étonne le moins en lisant cette monstrueuse doctrine, c’est la fidélité avec laquelle elle a été conservée depuis la Renaissance, l’audace avec laquelle elle a été pratiquée, la justification qui en a été faite par les assassins de Louis XVI, et qui en est faite encore aujourd’hui par leurs successeurs. Aux paroles des socialistes de Londres et de New-York, que nous avons citées dans notre première livraison, ajoutons la récente profession de foi de leurs frères d’Italie.

Au mois de juin de cette année 1856, la Gazette des Alpes, gourmandant M. Manin d’avoir osé flétrir la théorie du poignard, s’exprime ainsi : « M. Manin nous répondra peut-être qu’il n’a pas accusé tous les Italiens, mais seulement un petit nombre qu’il croit de vils sectaires du parti austroclérical. Non, cela n’est, point. Nous, au contraire, nous lui disons que parmi ceux qui se sont servis du couteau en Italie, il y a eu des hommes aimant sincèrement la liberté, d’une vie pure et de mœurs honnêtes. Ils ont cru que lorsqu’on n’avait pas de fusil on ne pouvait pas s’insurger et combattre avec le fusil, et que pour l’obtenir des sentinelles autrichiennes, il ne suffisait pas de le demander gracieusement et galamment, comme on demande une fleur à une personne aimée ; ils ont cru que ce n’était pas un assassinat de punir par le poignard des crimes que la force arrachait à la sainte justice des lois ; ils ont pensé que, lorsqu’un homme s’est mis en état de ne pouvoir être puni autrement que par un assassinat, le citoyen devient l’exécuteur de la justice publique, et que le crime est un acte héroïque.

 » À tort ou à raison, ils pensaient comme Montesquieu ; s’ils se sont trompés, s’ils ont été entraînés par un faux amour de la patrie, qui a été pourtant celui de Brutus, de Chéréas, d’Aristogiton et de Timoléon, ils ont cru que ce qui était considéré comme de l’héroïsme par les plus grands peuples du monde ne pouvait être de l’infamie pour nous. »

Les autres journaux socialistes du Piémont font écho à la Gazette des Alpes. Voici le langage du Vessillo de Verceil : « Lorsqu’une nation opprimée et comprimée, dépourvue de moyens de résistance, abandonnée (ou pis encore) des puissants qui ont ou qui prétendent avoir la mission de la racheter avec les armes, et qui n’ont pas la force de reconnaître le droit, étend pour se défendre une main exterminatrice sur ses oppresseurs, quel que soit le nom qu’ils portent, dans quelque lieu qu’ils se trouvent, et les atteint soit par le plomb, soit par le poignard, soit par le feu, soit par le poison, à défaut d’autres armes, cette nation ne fait qu’employer ses moyens naturels de défense. Nous ajoutons que, quelle que soit la forme de cette défense, soit que la nation entière se lève en masse, soit que les individus se fassent justice individuellement, cela ne change rien à la raison naturelle, qui inspire le devoir de détruire d’abord celui qui peu à peu nous détruirait, en se faisant un jeu de nos droits les plus sacrés. »

Même langage sur les lèvres des régicides belges. « Nous sommes tous solidaires de l’humanité, crient-ils à l’Europe. C’est pourquoi nous remercions cordialement tous les cœurs généreux qui se vouent à démasquer et à frapper les despotes partout où ils apparaissent ; c’est là l’ennemi commun que nous sommes fiers de combattre à côté d’eux, bien convaincus qu’ils ne désarmeront pas tant que le monde entier ne sera pas purgé de la race des oppresseurs… Heureux si une seule voix répond à cet appel, qu’il est donné à d’autres de mieux provoquer[[2027]](#footnote-2028) ! »

Nous avons dit que cette doctrine du tyrannicide n’a rien qui doive étonner. Elle est venue de l’antiquité païenne, et nous nous obstinons à cultiver l’antiquité païenne. Nous avons beau faire, l’ivraie produit l’ivraie ; l’antiquité païenne produit la politique païenne ; et la politique païenne conduit forcément au régicide ou aux barricades. Comment de bonne foi croire que toute la jeunesse de l’Europe peut consacrer huit années à étudier, à admirer les Républiques antiques, à se pénétrer des sentiments, des idées, des opinions des Grecs et des Romains, sans qu’il en reste quelque chose dans les esprits et dans les cœurs ? Aujourd’hui cela n’est plus possible.

L’histoire a parlé, elle continue de parler tous les jours, sous nos yeux, dans tous les pays. Relisez le procès de Louis XVI, le fait d’Olgiati, les aveux de Ruffini que nous avons cités dans nos précédentes livraisons ; si cela ne vous suffit pas, écoutez les hommes les moins suspects.

En 1836, au moment où l’assassin Alibaud venait d’attenter aux jours du roi Louis-Philippe, une discussion s’engagea entre M. Bigot de Morogues et le Journal des Débats. M. Bigot de Morogues prétendait, comme nous, que les études classiques telles qu’on les pratique inspiraient aux jeunes gens les plus détestables idées politiques, et le Journal des Débats répondait que c’était, au contraire, la lecture des écrits révolutionnaires qui égarait et corrompait tant d’intelligences.

Armand Carrel intervint dans cette discussion pour montrer que les idées de Saint-Just, Marat, Robespierre, que les traditions de 93, venaient du dix-huitième siècle ; que le dix-huitième siècle venait de la Renaissance, et que, par conséquent, il n’y avait pas de milieu à prendre ; que M. de Morogues avait raison, qu’il fallait ou remonter jusqu’à la source des idées révolutionnaires modernes, anathématiser la glorieuse Renaissance, ou renoncer à dire que les passions de notre temps étaient nécessairement et uniquement filles des égarements de 93. « Tandis qu’à Paris, ajoutait Armand Carrel, on nous soutient que c’est la réimpression des œuvres de Saint-Just et de Robespierre qui met en péril les jours du monarque, à Londres c’est dans Plutarque, c’est dans Rollin, c’est dans les récits du Jeune Anacharsis, qu’on va puiser les apologies de Louis Alibaud. »

Si cela ne vous suffit pas encore, écoutez les régicides eux-mêmes, dont à l’heure qu’il est les révélations épouvantent l’Europe. Gallenga, affidé de Mazzini et membre du parlement de Turin, raconte froidement le projet qu’il avait formé d’assassiner le roi Charles Albert, son entrevue avec Mazzini, son séjour à Turin, les mesures prises pour approcher du tyran ; décrit le riche poignard qui armait son bras, vante le noble sentiment qui faisait battre son cœur. Qui a formé ce nouveau Ravaillac ? Un autre mazzinien, Companella nous dit : « Gallenga était venu de Corse, né Brutus, grandi Brutus, fait Brutus, Brutus déterminé. Bien loin de l’exciter, Mazzini fit des objections, discuta, mit en avant tout ce qui pouvait l’émouvoir. Brutus resta inébranlable. »

Plus explicite encore est Gallenga lui-même. Dans une lettre en date du 1er novembre 1856, publiée par tous les journaux, il reconnaît le crime qu’on lui impute, le déplore ; puis, au moment de quitter la scène politique, il révèle la funeste cause de cet égarement de jeunesse, et comme le criminel du haut de l’échafaud, il jette à l’Europe, en guise d’adieux, ces dernières et solennelles paroles[[2028]](#footnote-2029) : « Combien sont grands les vices d’une éducation qui travaille à nous réchauffer le cœur aux vertus romaines, et qui exige ensuite que les ames bouillantes des jeunes gens puissent discerner la différence à mettre entre la théorie et la pratique ! que les maitres qui élèvent la jeunesse prennent exemple et changent de langage[[2029]](#footnote-2030). »

Est-ce assez clairs ?

Et il est des maîtres qui s’obstinent à ne pas changer de langage ! qui, Cicéron, le Conciónes, Tacite entre leurs mains et entre les mains de leurs élèves, n’en continueront pas moins de réchauffer le cœur de la jeunesse aux vertus romaines !

Et il est des gouvernements qui se préoccupent beaucoup plus des fluctuations de la Bourse, que de cette inoculation incessante de poison à des milliers d’enfants !

Et il est des hommes qui honnissent, qui outragent ceux qui demandent la réforme d’un pareil système ! Que Dieu leur pardonne et les éclaire.

Mais on a beau nier l’histoire, nier l’évidence, se boucher les oreilles pour ne pas entendre, fermer les yeux pour ne pas voir, les hommes impartiaux diront avec nous : Nous sentons, nous voyons, nous touchons de nos mains le paganisme régicide, qui se révèle partout autour de nous ; nous savons d’où il vient ; et malgré les faux fuyants de la mauvaise foi et la stupide obstination du parti pris, ils s’écrieront comme Galilée : « E pur si muove. »

## CHAPITRE XV.

Bodin.

Double caractère de la politique de l’antiquité : souveraineté du peuple et souveraineté du prince, anarchie ou despotisme. — Mêmes caractères et mêmes résultats dans la politique moderne. — Bodin. — Son histoire. — Renaissant et libre penseur. — Ses écrits. — Dialogues sur la religion. — Traité de la république. — Précurseur de l’Esprit des lois. — Bodin s’inspire constamment de l’antiquité. — Il demande pour les époux le rétablissement de la répudiation facultative. — Pour les pères le droit de vie et de mort sur les enfants. — Influence de Bodin. — Éditions de ses ouvrages. — Autres professeurs césariens. — École des naturalistes.

Chez les anciens, le pouvoir souverain réside d’abord dans le peuple ; puis, du peuple il passe à des individualités appelées, tour à tour, Archontes, Éphores, ou César. Aussi nous voyons toute la politique grecque et romaine flotter perpétuellement entre le despotisme de la multitude et le despotisme de quelques-uns, pour aboutir, dans l’un et l’autre cas, à l’apothéose de l’homme.

Partis du même point, les légistes de la Renaissance arrivent au même terme. Sous leur plume l’idée païenne prend deux courants opposés : les uns favorisent le despotisme de la multitude, et ils sont républicains ; les autres favorisent le despotisme d’un seul, et ils sont de vils courtisans. De là vient ce phénomène inconnu du moyen âge, que les nations modernes oscillent perpétuellement entre ces deux extrémités. Si Machiavel est césarien, Buchanan est démocrate. Bodin est tantôt l’un et tantôt l’autre.

Ce nouvel organe de la politique païenne naquit à Angers en 1530. À l’école des auteurs païens, il puisa, comme ses jeunes contemporains, une admiration fanatique pour l’antiquité, un mépris égal pour le moyen âge, et, ce qui naît de ce double sentiment, le libre penser. Comme celui de Buchanan, l’esprit de Bodin se tourna vers la politique. Professeur de droit à Toulouse, il écrit son fameux discours : De instituénda in república juventúte. Cet ouvrage, reçu avec applaudissement, est adressé au peuple et au sénat de Toulouse, puis récité publiquement par l’auteur dans les écoles de cette ville. On y trouve le germe des idées que Bodin développera plus tard dans son Traité de la République.

Venu à Paris, il entre au barreau et captive pendant quelque temps les bonnes grâces du roi Henri III. Député aux états de Blois, en 1576, par le tiers état de Vermandois, il montre pour le protestantisme un zèle ardent qui lui attire beaucoup d’ennemis. Quoiqu’il ne l’ait jamais embrassé publiquement, il eut toujours pour ce fils de la Renaissance un penchant secret. On en trouve la preuve dans une de ses lettres à Jean Bautran des Matras. Mais, ainsi que nous l’avons remarqué, le libre penser qui poussait vers la réforme un si grand nombre de Renaissants, qui l’y poussait lui-même, l’entraîna vers le côté politique du paganisme.

Ayant perdu les bonnes grâces du roi, Bodin suivit le duc d’Alençon en Angleterre en 1579. On enseignait alors publiquement dans l’université de Cambridge ses Livres de la République, que lui-même avait mis en latin. De retour en France, Bodin se retira à Laon pour se livrer à la composition. Nous le voyons, en 1589, écrire aux habitants de cette ville pour leur persuader de se déclarer en faveur du duc de Mayenne. « C’était, dit son historien, une suite de son esprit républicain, qui le portait toujours à ce qui pouvait contribuer à affaiblir l’autorité royale[[2030]](#footnote-2031). » Bodin mourut de la peste en 1596, à Laon, où il avait été nommé procureur du roi.

Avant de parler de son livre De la République, il est bon, pour faire connaître Bodin, de dire un mot de ses Dialogues sur la religion*[[2031]](#footnote-2032)*. Cet ouvrage est tel qu’au moyen âge l’auteur d’un pareil livre eût été brûlé vif. En marquant le chemin que l’Europe lettrée avait fait depuis un siècle, la production de Bodin est une preuve nouvelle que le libre penser apporté par la Renaissance poussa les esprits catholiques à des erreurs monstrueuses auxquelles les hérésiarques du seizième siècle demeurèrent étrangers. Le Dialogue, composé huit ans avant la mort de Bodin, résume les véritables sentiments de l’auteur.

Le titre d’Heptaplomeron vient de ce que les interlocuteurs sont au nombre de sept ; ils passent en revue toutes les religions : les uns attaquent et les autres défendent. L’Église catholique est attaquée la première ; vient ensuite le luthéranisme ; le troisième choc tombe sur toutes les sectes en général ; le quatrième sur les naturalistes ; le cinquième sur les calvinistes ; le sixième sur les juifs, et le dernier sur les mahométans. Par un artifice commun aux libres penseurs de l’époque, l’auteur, suivant la remarque du P. Mersenne, conduit tellement l’attaque que les chrétiens sont toujours battus. La victoire reste aux naturalistes et aux juifs. Il en devait être ainsi :

Bodin était l’élève des auteurs païens, vrais naturalistes en fait de religion ; de plus, il vivait dans l’intimité de quelques juifs qui avaient ébranlé sa foi[[2032]](#footnote-2033).

L’ouvrage le plus connu de Bodin est son Traité de la République. Il est divisé en six livres, et forme un volume in-folio. Pour donner une idée générale des matières qu’il traite et de l’esprit qui l’inspire, il suffit de dire que ce livre semble avoir donné naissance à l’Esprit des lois. En tout cas, le Traité de Bodin et l’ouvrage de Montesquieu sont deux jalons qui indiquent la marche du paganisme politique depuis la Renaissance.

Dans l’un et l’autre, on trouve l’admiration soutenue des institutions sociales de l’antiquité : l’indépendance absolue du pouvoir, c’est-à-dire la négation de la suprématie sociale de l’Église ; la religion présentée non comme la fin dernière des sociétés, mais comme un moyen de gouverner. « Polybe, dit Bodin, gouverneur et lieutenant de Scipion l’Africain, est estimé le plus sage politique de son âge, ores qu’il fust droit athéiste. Néanmoins il recommande la religion sur toutes choses, comme le fondement principal de toute république, de l’exécution des lois, de l’obéissance des sujets envers les magistrats, de la crainte envers les princes, de l’amitié mutuelle entre eux, et de la justice envers tous[[2033]](#footnote-2034). »

Dans Bodin, comme dans Montesquieu, on trouve une espèce de fatalisme, conséquence trop naturelle de l’absence de foi. Ainsi le système des climats du célèbre président est emprunté tout entier à l’ouvrage de Bodin : Méthodus ad fácilem historiárum cognitiónem.

De l’ordre politique Bodin passe à l’ordre civil. Infatué de la sagesse des anciens, et surtout des Romains, il propose nettement de rétablir la famille sur la double base romaine, du divorce ou du moins de la répudiation sans motif légal, et de l’omnipotence paternelle. Beaucoup ont cru et beaucoup répètent que le rétablissement du divorce en Europe est dû au protestantisme. Une chose est certaine, c’est qu’il a été demandé, ou du moins la répudiation facultative, dès le seizième siècle, par un catholique, dont les ouvrages étaient publiquement enseignés dans les écoles ; ce qu’il y a de certain encore, c’est que pour rétablir le divorce la Révolution n’a pas invoqué l’autorité de Luther ou de Calvin ; mais, comme Bodin, l’autorité des Romains et des Grecs.

Enfin, ce qu’il y a de certain, c’est qu’elle a admis pour prononcer le divorce, non les motifs allégués par Luther, mais les causes alléguées par le droit romain.

Une de ces causes est le consentement mutuel des parties, sans obligation de déclarer le motif de leur séparation. La Révolution admit cette cause, et Bodin semble avoir dicté l’article du Code qui la consacre. Après avoir parlé des avantages de la répudiation, bonne pour tenir en cervelle les femmes superbes et les maris fâcheux, il ajoute : « Mais il n’y a rien de plus pernicieux que de contraindre les parties à vivre ensemble, s’ils ne disent la cause de la séparation qu’ils demandent et qu’elle soit bien vérifiée ; car en ce faisant, l’honneur des parties est au hasard, tandis qu’il serait couvert si la séparation ne portait point de cause. Et de fait, les Romains ne mettaient aucune cause, comme on peut voir quand Paul Émile répudia sa femme, qu’il confessait être fort sage et honnête et de maison fort noble, et de laquelle il avait plusieurs beaux enfants. Et lorsque les parents de la femme s’en plaignirent à lui voulant savoir la cause, il leur montra son soulier, qui était beau et bien fait, disant que lui seul sentait où il le blessait.

 » Et si la cause ne semble pas suffisante au juge, ou qu’elle ne soit bien vérifiée, il faut que les parties vivent ensemble, ayant à toute heure l’un et l’autre l’objet de son mal devant les yeux. Cela fait que, se voyant réduits en extrême servitude, crainte et discord perpétuel, les adultères, et bien souvent les meurtres et empoisonnements s’en ensuivent, et qui sont pour li plupart inconnus aux hommes : comme il fut découvert à Rome auparavant que la coutume fut pratiquée de répudier sa femme ; car le premier fut Spurius Carvilius, environ cinq cents ans après la fondation de Rome[[2034]](#footnote-2035). »

Sur quoi Bodin raconte ce qui suit : « Une femme était surprise et condamnée d’avoir empoisonné son mari, et elle en accusa d’autres qui par compagnie et communication entre elles en accusèrent jusqu’à soixante-dix de même crime, qui furent toutes exécutées[[2035]](#footnote-2036). »

Et on a le courage de nous répéter sans cesse que les vieux Romains étaient des modèles accomplis de toutes les vertus !

Quant à l’autorité paternelle, Bodin, l’œil toujours fixé sur les Romains, veut qu’on accorde aux pères le droit de vie et de mort sur leurs enfants. « Il est besoin, dit-il, de rendre aux pères la puissance de la vie et de la mort, que la loi de Dieu et de la nature leur donne : loi qui a été la plus ancienne qui fust onques, commune aux Perses et aux peuples de la haute Asie, comme aux Romains et aux Hébreux, aux Celtes, et pratiquée en toutes les Indes occidentales auparavant qu’elles ne fussent assujetties des Espagnols : autrement il ne faut jamais espérer voir les bonnes mœurs, l’honneur, la vertu, l’ancienne splendeur des républiques rétablies[[2036]](#footnote-2037). »

Cela veut dire que le christianisme, qui a modifié la puissance paternelle, a eu tort ; que pendant les siècles chrétiens il n’y a eu ni bonnes mœurs, ni honneur, ni vertu ; que, si l’Europe chrétienne a quelque souci de sa perfection, elle doit faire revivre l’ancienne splendeur des républiques classiques par le rétablissement du droit paternel de vie et de mort sur les enfants. Remarquons bien que l’homme qui tient ce langage n’est ni un protestant ni un Turc ; c’est un catholique, mais un catholique élevé par la Renaissance, c’est-à-dire un catholique de nom, et, sous plusieurs rapports, un vrai païen d’idées et de langage.

Remarquons en outre que Bodin n’est pas un particulier obscur, un personnage méprisé ou sans influence. Non, c’est le favori des rois ; c’est un professeur de droit, un avocat au parlement de Paris, un auteur dont les ouvrages publiquement enseignés, de son vivant, dans les universités, sont, après sa mort, reproduits cent fois par la presse dans toutes les parties de l’Europe. On les imprime successivement à Paris, en 1557 ; à Lausanne, en 1577 ; à Paris, en 1578, 1579, 1586 ; à Genève, en 1588 ; dans la même ville traduits en italien, en 1588 ; à Turin, en 1590 ; à Lyon, en 1598 ; à Strasbourg, en 1598 ; à Genève, en 1600 ; cinq fois à Francfort, en 1622 ; à Cologne, en 1645 ; à Paris, en 1755, 1756,1764, 1766, 1779, etc., etc.

Cet effrayant succès fut préparé et seulement surpassé par celui de Machiavel, le patriarche de la politique païenne en Europe. En vain Bodin et Machiavel ont été mis à l’index. Depuis la Renaissance l’Europe est devenue presque sourde aux avertissements de sa mère, et Bodin et Machiavel n’ont pas cessé d’avoir des lecteurs et des panégyristes. Parmi ces derniers, Bodin a la gloire de compter l’éditeur licencieux et frondeur de Catulle, de Properce, de Tibulle et de vingt autres infamies, l’abbé Langlet, élevé comme son modèle à l’école de la belle antiquité. « La République de Bodin, dit-il, a toujours été estimée des connaisseurs. Cet ouvrage est plein des plus grands et des plus sages principes de la politique et du droit public. L’auteur appuyé toujours ce qu’il dit ou sur les lois, ou sur les auteurs anciens. »

En même temps que celle de Bodin, des chaires de politique et de jurisprudence païenne s’élèvent dans toutes les parties de l’Europe. En Allemagne, nous trouvons, en 1524, Sichard, professeur à Tubingue ; eu 1530, Ulric Zazius, à Fribourg ; en 1558, Ferrari, à Marburg ; en 1550, Mudée, à Louvain ; en 1557, Viglius à Ingolstadt. Viennent ensuite Wolf, Grotius, Matthæus, Herman Coringius, Puffendorf et une foule d’autres. En Italie, à Padoue et à Bologne, Fulgose, Pontanus, Accolti, Fichard, Barthélémy et Socin, Alciat, Pancirole, Farinaccio et enfin Gravina.

L’Espagne et l’Angleterre obéissent au même mouvement. La France, il faut le dire à sa gloire, cède la dernière à l’entraînement général. Ainsi, en 1554, de Thou, premier président du parlement de Paris, soutient encore que les ordonnances et les coutumes sont le droit commun du royaume, et que le droit romain n’y a lieu que comme raison écrite[[2037]](#footnote-2038) ; et l’ordonnance de Blois, en 1577, continue de défendre l’enseignement du droit romain à l’université de Paris. « Nous défendons, dit l’article 69, à ceux de l’université de Paris de lire ou graduer en droit civil[[2038]](#footnote-2039). »

Mais bientôt, sous l’influence de Guillaume Budée, le patron de la Renaissance, de Cujas, le père de l’école historique du droit romain, et d’autres encore, s’élève une génération de juristes qui peuple les universités de l’Europe, les cours, les parlements, et qui se perpétue, chez nous, en passant par Dumoulin, par Pithou, par Rapin de Thoyras, par Talon, par Montesquieu, par Daguesseau, jusqu’à la Révolution française. Le culte du roi et l’agrandissement de son pouvoir ; l’opposition au saint-siège et la frayeur de ce qu’ils appellent les prétentions de la cour de Rome ; la soumission de l’Église à l’État, sous prétexte de libertés gallicanes : ces trois points résument l’enseignement et la vie de la plupart de ces légistes Césariens.

L’imprimerie, ce grand outil de la Renaissance, propage incessamment leurs doctrines. Les éditions des Pandectes se multiplient à l’infini : ce qui signifie que l’Europe lettrée ne montre pas moins d’empressement à restaurer le paganisme politique et civil que le paganisme philosophique, artistique et littéraire. Dans l’espace de quatre-vingt-deux ans, de 1479 à 1663, on compte en France, en Italie et en Allemagne seulement, quatre-vingt-seize éditions du droit romain, grands in-folio chargés de notes et de commentaires.

De cet entraînement vers la science sociale de l’antiquité naît l’école des naturalistes. Pour les Renaissants, l’Évangile n’est plus la source du droit ni le type de la perfection sociale, pas plus que l’art chrétien n’est la règle du beau. Pour retrouver l’un et l’autre, il faut recourir à la nature et à l’antiquité classique, son fidèle interprète. Au lieu qu’avant la Renaissance on ne parlait que du droit chrétien, depuis on ne parle que du droit naturel. Les auteurs de cette science foisonnent, surtout au delà du Rhin. Quel est l’Allemand, le Hollandais de cette époque qui n’ait pas écrit quelque lourde compilation ou quelque long commentaire, farci de textes païens, sur le droit naturel, social, politique et civil[[2039]](#footnote-2040) ?

Jusqu’à ce que nous montrions le résultat matériel de toutes ces doctrines, laissons-les fermenter, et continuons l’histoire des hommes qui en furent les grands propagateurs.

## CHAPITRE XVI.

Hobbes.

Sa vie. — La Renaissance en fait un juriste césarien. — Son Léviathan. — Analyse de cet ouvrage. — Le traité du citoyen, De cive, copié dans les auteurs classiques. — Passages de Cicéron et d’Horace. — Remarque de Balmès. — Doctrine politique de Hobbes. — L’état de nature. — Le contrat social. — But de la société, le bien-être matériel. — Le procurer, mission du pouvoir. — Moyens de le procurer. — L’omnipotence du prince ou de l’État. — Dans l’ordre temporel. — Dans l’ordre spirituel. — Pouvoir de régler le culte, de faire la morale, de définir la doctrine. — Le Césarisme ressuscité. — Hobbes païen jusqu’à la mort.

Né à Malmesbury, en 1588, Hobbes se livra dès l’enfance à l’étude des auteurs païens. L’admiration de l’antiquité, l’ignorance et le mépris du christianisme, l’adoration de la chair, tels furent les fruits durables qu’à l’exemple de tant d’autres ce jeune Anglais retira de son commerce passionné avec les Grecs et les Romains. Toute sa vie Hobbes adora la chair, c’est-à-dire, suivant l’expression de son historien, le vin et les femmes[[2040]](#footnote-2041). À quatorze ans, il avait traduit en vers latins la Médée d’Euripide[[2041]](#footnote-2042). Aristote, qu’il étudia pendant cinq ans, le remplit d’idées fausses, incomplètes, inapplicables, sur l’origine et les lois de la société. Venu en France vers 1627, il se livre de nouveau à son attrait pour la littérature antique et traduit Thucydide.

Cependant l’âge lui inspire des goûts plus sérieux, et il s’adonne à la science sociale, dont il devient un des maîtres. Son oracle est l’antiquité païenne, commentée, dans les temps modernes, par les juristes Césariens. Dans son ouvrage intitulé Léviathan, il semble avoir pris pour guide Dante, dont il reproduit mot à mot la théorie. Voici l’analyse de cet écrit. Par esprit de réaction contre les parlementaires anglais, Hobbes prêche à la royauté le despotisme le plus absolu. « La paix, dit-il avec Dante, est le grand bien du monde ; sans elle il n’y a point de sûreté dans un État ; la paix ne peut subsister sans le commandement, ni le commandement sans les armes : les armes ne valent rien si elles ne sont mises entre les mains d’un seul ; la crainte des armes ne peut point porter à la paix ceux qui sont conduits à se battre pour un mal plus terrible que la mort, je veux dire pour les discussions sur les choses nécessaires au salut[[2042]](#footnote-2043). »

Afin de détruire cette cause de troubles, il pousse au Césarisme et à une religion d’État placée sous la dépendance du prince : toutes choses qui sont le renversement de l’ordre social chrétien, et que l’Église catholique ne pourra jamais permettre. Dans cette pensée, Hobbes, pour flatter l’orgueil des rois, dévoile à leurs yeux le tableau des maux imaginaires que le saint-siège a faits dans le monde. Cette diatribe est empreinte d’une telle violence, que l’auteur, ne se croyant plus en sûreté, quitta Paris au cœur de l’hiver et s’embarqua pour son pays[[2043]](#footnote-2044). C’était en 1651.

Pendant son séjour en France, Hobbes avait aussi composé l’ouvrage qui a fait sa réputation. Nous voulons parler de son traité du citoyen, De cive, qu’il nous reste à faire connaître. Dans ce livre de philosophie sociale, Hobbes reproduit avec une crudité de langage digne de Machiavel les principes et les conséquences du Césarisme antique.

Comme tous les juristes de la Renaissance, il prend pour point de départ l’état de nature. Suivant Hobbes, les hommes sont naturellement méchants : d’où il résulte que l’état de nature était la guerre de tous contre tous. Que les hommes soient naturellement méchants, Hobbes l’affirme, non d’après la Révélation, mais sur l’autorité des grands hommes de l’antiquité classique. Il cite le mot de Caton l’Ancien, qui appelle les rois des animaux de la race des tigres*[[2044]](#footnote-2045)* ; et celui d’un autre, qui dit que les peuples sont de la race des loups[[2045]](#footnote-2046). Hobbes donne raison à l’un et l’autre.

On voit ici quels sont ses auteurs de prédilection. Ovide, Virgile et d’autres classiques ont fait le plus riant tableau de l’état de nature : c’était l’âge d’or. Il en est qui l’ont peint sous des couleurs toutes différentes ; parmi ces derniers se trouvent Horace et Cicéron : Hobbes est de leur avis. Ainsi, quand Rousseau et Brissot nous donnent le sauvage comme le type de l’homme primitif, et l’état de nature comme le règne absolu du bonheur ; quand Hobbes, Machiavel et leur école nous diront tout le contraire, nous saurons que les uns et les autres n’ont rien inventé. Échos différents, mais fidèles, de l’antiquité païenne, ils ne font que répéter les leçons de leurs maîtres. Ailleurs nous avons cité les rêves dorés de Virgile et d’Ovide ; pour en finir et prouver une bonne fois que les théories sociales les plus opposées sur l’état primitif de l’homme reproduites par les modernes sont copiées des anciens, nous allons rapporter les paroles d’Horace et de Cicéron.

« Il fut un temps, dit le dernier, où les hommes erraient dans les campagnes à la manière des animaux, se nourrissant de proie comme les bêtes féroces, ne décidant rien par la raison, mais tout par la force. On ne professait alors aucune religion, on n’observait aucune morale ; il n’y avait point de lois pour le mariage. Le père ne savait quels étaient ses enfants, et l’on ignorait la possession des biens, en vertu des principes de l’équité. Aussi les passions aveugles et téméraires régnaient tyranniquement au milieu de l’erreur et de l’ignorance, employant pour se satisfaire leurs abominables satellites, les forces du corps[[2046]](#footnote-2047). »

Horace met en vers la doctrine de Cicéron : « Quand les hommes, dit-il, commencèrent à ramper sur la terre, ce n’était qu’un troupeau d’animaux bruts et muets, qui se disputaient avec les ongles ou le poing un peu de glands ou une tanière. Ils se battirent ensuite avec des bâtons et des armes que l’expérience leur fit inventer. Enfin, ils trouvèrent des sons et des paroles pour exprimer leurs pensées. Peu à peu ils se lassèrent des combats et songèrent à se bâtir des villes, à faire des lois pour empêcher le vol, le brigandage, l’adultère : car, avant Hélène, plus d’une femme avait déjà été un affreux sujet de guerre. Le plus fort, abusant de sa force, à la manière de la brute, frappait le faible, comme fait le taureau dans un servile troupeau : ils se disputaient ainsi les plaisirs d’une inconstante Vénus ; mais leurs trépas sont restés sans gloire[[2047]](#footnote-2048). Si vous consultez l’origine des choses, vous avouerez que c’est la crainte de l’injustice qui a fait les lois. La nature suffit à discerner ce qui est bon de ce qui ne l’est pas, ce qu’il faut rechercher de ce qu’il faut fuir ; mais elle est impuissante à distinguer l’injustice de l’iniquité[[2048]](#footnote-2049). »

« Singulière coïncidence d’opinions, s’écrie Balmès, touchant l’origine de la société, entre les philosophes de l’antiquité, privés de la lumière de la foi, et ceux de nos jours qui ont abandonné cette lumière ; les uns et les autres manquant de l’unique guide, qui est le récit de Moïse, ne sont parvenus, en recherchant l’origine des choses, qu’à trouver le chaos, dans l’ordre physique comme dans l’ordre moral. À peu de différence près, on trouve dans Horace et Cicéron le même langage que chez Hobbes, Rousseau et autres écrivains de la même école[[2049]](#footnote-2050). »

La coïncidence ne nous parait pas singulière du tout. Est-il singulier que des hommes élevés par les mêmes maîtres, nourris des mêmes idées, aient les mêmes opinions ? Ce qui doit paraître bien autrement singulier, c’est l’obstination avec laquelle certaines personnes soutiennent que l’étude des auteurs païens est sans danger dès qu’on en fait disparaître les obscénités grossières et qu’on a pour les expliquer des professeurs prêtres ou religieux. Les passages de Cicéron et d’Horace que nous venons de rapporter ne contiennent point d’obscénités grossières, ils se trouvent dans les éditions classiques en usage dans les maisons chrétiennes d’éducation : voyez pourtant ce qu’ils produisent : la confusion de toutes les notions sur l’origine des choses, du pouvoir et du langage, le rationalisme et le bouleversement de l’ordre religieux et social, ni plus ni moins !

La conséquence obligée de l’état de nature, suivant Hobbes, c’est le pacte social. Las de courir les bois, de s’entre-égorger, de vivre dans une crainte perpétuelle, les hommes un jour se réunissent et conviennent de vivre en société, lis passent un contrat, en vertu duquel tous se dépouillent de leurs droits et de leur indépendance personnelle en faveur du chef qu’ils se donnent, et qui est chargé de protéger la communauté[[2050]](#footnote-2051). Ainsi, l’homme crée la société comme il fait un marché ou comme il bâtit une maison, sans que Dieu s’en mêle. De cette théorie il résulte, d’une part, que tout pouvoir émane de l’homme, qui le prête, mais qui ne l’aliène jamais ; c’est la Révolution en principe[[2051]](#footnote-2052) ; et, d’autre part, que la société n’a pas le droit de vie et de mort. En effet, la société ou la puissance qui la représente n’a d’autres droits que ceux qui lui ont été donnés par les membres de la communauté. Mais aucun membre de la communauté n’a droit de vie et de mort sur lui, autrement vous justifiez le suicide.

Là se trouve, si je ne me trompe, l’origine mystérieuse de la double thèse si souvent soutenue, depuis la Renaissance, en faveur du suicide, pour justifier la peine de mort ; ou de l’abolition de la peine de mort, fondée sur le défaut radical de puissance dans la société pour ôter la vie à un de ses membres.

L’homme, ayant fait, la société sans le secours de Dieu et dans son intérêt personnel, s’est proposé non l’accomplissement social des commandements de Dieu, mais la satisfaction de ses besoins, le bien-être et le plaisir. À lui procurer ces avantages, à bien assurer la tranquille jouissance, consiste toute la mission du prince : là est toute la politique. « Le salut du peuple, dit Hobbes, est la suprême loi. Par le salut, il ne faut, pas entendre la conservation d’une vie quelconque, mais, autant qu’il se peut, d’une vie heureuse. Car, en instituant librement les sociétés, les hommes ont eu pour but de vivre aussi agréablement que possible. Les rois violeraient donc la loi de nature s’ils ne s’efforçaient par tous les moyens légaux de pourvoir abondamment non pas seulement à la subsistance, mais aux plaisirs de tous les citoyens[[2052]](#footnote-2053). »

Noble politique, qui après quinze siècles de christianisme ramène les nations civilisées au panem et circénses des Romains !

Ce n’est pas tout ; le bien-être, et la paix pour jouir du bien-être, étant la fin de la société régénérée, le prince disposera du pouvoir nécessaire pour assurer l’un et l’autre. Pouvoir souverain dans l’ordre temporel, pouvoir également souverain dans l’ordre spirituel : et nous avons le Césarisme dans toute sa splendeur.

Pouvoir souverain dans l’ordre temporel. Conformément à la doctrine de l’antiquité, Hobbes établit que vis-à-vis du prince ou de l’État le droit de propriété n’existe pas. « Accorder, dit-il, à tous les citoyens le droit absolu de propriété sur ce qu’ils possèdent est une maxime séditieuse. J’entends un droit qui exclut non-seulement celui des autres citoyens, mais encore celui de la nation. Un pareil droit n’existe pas. Qui a un maître n’a pas de domaine[[2053]](#footnote-2054). »

Pour le prouver il recourt au droit antique, et montre que le maître a tout pouvoir, tant sur les biens que sur la personne de l’esclave ; et c’est à ce pouvoir despotique qu’il assimile celui du chef de la cité. « Eu effet, dit-il, l’État ou la cité est maître de tout, d’après le pacte social. Avant ce contrat point de propriété pour personne : tout était commun. Dis-moi donc d’où te vient le droit de propriété, sinon de l’État ? Et à l’État d’où vient-il, sinon de la concession que chacun lui a faite ? Tu lui as donc aussi, comme les autres, concédé ton droit. Ton domaine et ta propriété est donc ce qu’il plaît à l’État et dure autant qu’il lui plaît[[2054]](#footnote-2055). »

En d’autres termes : c’est la loi qui fait la propriété ; c’est la nation qui fait la loi : donc la nation peut défaire la propriété, s’emparer de tout ou remettre tout en commun. C’est, mot pour mot, l’antique droit césarien ; mot pour mot, la théorie spoliatrice de la Révolution ; mot pour mot, le thème favori du socialisme et du communisme.

Pouvoir souverain dans l’ordre spirituel. Plus que toute autre, il est une chose qui peut troubler la tranquille jouissance du bien-être : c’est la religion. En vertu de son mandat, le prince a le droit et le devoir de juger si une doctrine religieuse apporte ou non la paix ; le droit et le devoir de l’admettre ou de la proscrire. « Il importe souverainement à la paix publique, dit Hobbes, qu’on n’enseigne aux citoyens aucunes opinions ou doctrines en conséquence desquelles ils croient ou ne pouvoir en conscience obéir aux lois de l’État, c’est-à-dire aux ordres de l’homme ou de l’assemblée qui dispose du pouvoir souverain ; ou qu’il est permis de leur résister ; ou que l’obéissance les expose à des châtiments plus grands que la désobéissance. En effet, si le prince commande quelque chose sous peine de mort temporelle, et que le prêtre le défende sous peine de mort éternelle, l’un et l’autre avec le même droit, il s’ensuivra non-seulement que les citoyens même innocents pourront être légalement punis, mais encore que la société périra.

 »Nul ne peut servir deux maîtres. Or, celui auquel nous croyons devoir obéir par crainte de la damnation éternelle n’est pas moins maître que celui auquel on obéit par crainte de la mort temporelle : il l’est même un peu plus. Donc le chef de la société, prince ou sénat, a seul le droit de juger les opinions et les doctrines contraires à la paix et de défendre qu’on les enseigne[[2055]](#footnote-2056). »

Voilà Néron justifié, et le Césarisme païen avec toutes ses prérogatives d’autrefois.

Pour qu’on sache bien qu’il entend absorber la puissance spirituelle au profit de la puissance temporelle, Hobbes a soin d’ajouter : « Ce que j’ai dit regarde le pouvoir que dans certains royaumes beaucoup attribuent au chef de l’Église romaine… Le jugement des doctrines pour savoir si elles sont ou non contraires à l’obéissance civile ; et si elles y sont contraires, le droit de les proscrire, je l’attribue ici à la puissance civile. Puisque, d’une part, personne ne peut refuser au chef de l’État le droit de veiller à la paix et à la défense de la société ; et que, d’autre part, il est manifeste que les doctrines dont j’ai parlé intéressent la paix publique, il s’ensuit nécessairement que le prince a le droit de les juger, de les permettre ou de les défendre[[2056]](#footnote-2057). »

Non-seulement la doctrine religieuse, mais encore le culte doit être réglé par l’État. « Il faut, dit le juriste césarien, lui obéir en tout ce qu’il prescrira comme une manière d’honorer la Divinité, c’est-à-dire comme devant faire partie du culte[[2057]](#footnote-2058). »

Quant à la morale, c’est, comme dans l’antiquité, le prince qui la fait. « Règle générale, dit Hobbes, on ne doit appeler homicide, adultère ou vol que ce qui est déclaré tel par les lois civiles. Non-seulement chez les infidèles, mais encore chez les chrétiens, c’est de l’autorité du prince qu’on doit recevoir les règles de la morale. À lui le droit de déterminer ce qui est crime et ce qui ne l’est pas, juste ou injuste. D’où il résulte manifestement que même dans les États chrétiens on doit obéissance au gouvernement en tout, aussi bien dans les choses spirituelles que dans les choses temporelles[[2058]](#footnote-2059). »

Tel est le despotisme brutal auquel il condamne l’humanité. Et il ne veut pas qu’on sourcille, à plus forte raison qu’on se révolte : « Attendu que ce serait violer le contrat social[[2059]](#footnote-2060) ! »

Ces doctrines, qui rejettent les nations modernes en plein paganisme, Hobbes les expose dans plusieurs ouvrages avec une assurance et une vigueur de logique qui vous feraient douter s’il n’est pas de bonne foi. En tout cas, on se demande comment ce ferme esprit est arrivé à une pareille aberration. Eh ! comment les juristes césariens ses devanciers et ses successeurs, Buchanan, Bodin, Rousseau, Mably, toute l’école révolutionnaire, y sont-ils arrivés ? En partant de ce double axiome consacré par la Renaissance : Que les siècles chrétiens où régna la politique chrétienne furent des siècles de servitude civile et d’empiétement pontifical ; que les siècles païens où régna le Césarisme populaire ou impérial furent les vrais siècles de la liberté et de la civilisation. De là, pour Hobbes comme pour les autres, le règne social du christianisme est une lacune dans les annales de l’humanité ; le droit public qu’il a établi ne compte pas. Afin de renouer la chaîne de la science politique, il faut rattacher l’époque moderne à l’époque antérieure à l’Évangile, partir des principes du droit naturel, tels que l’antiquité classique les a connus et appliqués ; et, avec leurs conséquences, les formuler en systèmes à l’usage de l’Europe abrutie par le christianisme.

Avec une effrayante naïveté, Hobbes suppose que l’Église n’existe pas dans le monde, et qu’il n’y a sous le ciel aucun tribunal divinement établi pour interpréter infailliblement les lois divines, en sorte que les souverains temporels sont encore aujourd’hui ce qu’ils furent dans l’antiquité : empereurs et souverains pontifes : Imperátor et summus póntifex.

« Dire que ce droit d’interprétation appartient à une autorité étrangère distincte du pouvoir civil, c’est prétendre que les souverains ou les gouvernements ont confié la direction de la conscience de leurs sujets à une puissance hostile : ce qui est le comble de l’absurdité. Partout, en effet, où la puissance spirituelle et la puissance temporelle ne sont pas concentrées dans la même main, elles sont en état d’hostilité. Il reste donc que dans tout État chrétien le droit d’interpréter l’Écriture sainte, c’est-à-dire le droit de mettre fin à toutes les controverses, dépend et dérive des chefs du gouvernement[[2060]](#footnote-2061). »

Ainsi, vous niez l’infaillibilité du pape, et vous voilà forcés d’admettre l’infaillibilité du prince ou du parlement ; vous niez le contrôle du Vatican, et vous voilà forcés d’admettre le contrôle des barricades ou l’avilissement de la brute ; vous niez la suprématie sociale de l’Église, et vous voilà forcés d’admettre l’omnipotence de César ; vous honnissez la politique chrétienne, et vous tombez lourdement dans la politique païenne. Vous êtes punis par où vous avez péché. Malheur aux aveugles qui conduisent les nations dans la voie de l’erreur ; mais malheur plus grand à ceux qui les ont aveuglés !

Les auteurs païens qui l’avaient enivré de leurs doctrines, Hobbes les chérit jusqu’à la mort, et c’est en leur compagnie qu’il rend le dernier soupir. On voit ce vieillard de quatre-vingts ans, fidèle aux goûts de sa jeunesse, se préparer à paraître devant Dieu en traduisant en vers anglais l’Iliade et l’Odyssée. Sa religion est celle de Socrate. Elle est simple et facile : pratiquer quelques vertus humaines, douter de tout, se livrer aux penchants de son cœur, admirer par-dessus tout la belle antiquité, consacrer sa vie à la faire revivre en s’inspirant constamment de la lecture de ses grands hommes : voilà tout Hobbes[[2061]](#footnote-2062).

## CHAPITRE XVII.

Gravina.

Il résume le Césarisme. — Classique dès sa jeunesse. — Il change son nom de baptême et celui de son village. — Il compose des tragédies païennes. — Fonde l’Académie des Arcades. — Langage usité dans cette Académie. — Gravina se propose de ramener le monde à l’état de nature. — Avec ses associés il embrasse la vie pastorale. — Lois qu’il donne aux Arcadiens. — Il les rédige dans le style des Douze Tables. — Il exhorte constamment au culte de l’antiquité. — Réclamations contre la Renaissance et les études païennes. — Mauvaise réponse de Gravina.

Dans la chaîne de la tradition césarienne, plusieurs anneaux intermédiaires séparent Hobbes de Gravina. Les limites de ce travail ne nous permettent pas de nous en occuper. Aussi bien, ils sont tous de la même matière que ceux dont nous avons donné et dont nous donnerons l’analyse. Admiration de la politique païenne, négation de l’action sociale de l’Église, prédication du Césarisme impérial ou populaire, tels sont invariablement les éléments dont ils se composent. Quant à Gravina, plusieurs raisons commandent de le faire connaître on détail. Il est le plus célèbre juriste Césarien de ces derniers temps ; venu après les autres, il résume la doctrine de ses prédécesseurs ; il a écrit en Italie, et il est bon qu’on sache si, malgré la présence de la papauté, l’influence de la politique païenne se faisait sentir dans la Péninsule, aussi bien qu’en France, en Angleterre, en Allemagne et dans le reste de l’Europe ; enfin, Gravina, qui clôt le dix-septième siècle, ouvre le dix-huitième, dont il inaugure la politique.

Le petit village de Ruggiano, dans la Calabre, vit naître en 1664 un enfant qui reçut au baptême le nom de Jean : c’était Gravina. Dès l’âge le plus tendre il est envoyé à Naples pour faire son éducation. Là, il se trouve, comme tous ses camarades, en face de l’antiquité grecque et romaine, que des maîtres pieusement païens ne cessent d’exalter devant leurs élèves. Le jeune Gravina écoute avidement, et se persuade bien vite que tout ce qui n’est pas grec ou romain n’est ni beau ni respectable ; que pour figurer avec honneur dans le monde éclairé il est nécessaire d’avoir quelque chose d’antique, et que l’homme le plus digne d’envie serait celui qui par les idées, par le goût, par le langage, par les noms et les souvenirs tiendrait le plus du Grec ou du Romain.

En conséquence, au sortir du collège, il veut être Romain et il change son nom de Jean en celui de Janus. Être Romain ne lui suffit pas, il veut être Grec, et lorsqu’il viendra fonder à Rome l’académie des Arcades, il s’intitulera Bion de Crates[[2062]](#footnote-2063). Le village de Ruggiano n’est pas cité par Tite-Live ; Gravina se fait donc originaire de l’antique Conséntia, et s’intitule civis Consentínus. En cela il suivait l’exemple d’un Renaissant fameux son compatriote, qui de Pierre de Calabre était devenu Julius Pomponius Lætus Consentínus.

Là ne se borne pas son imitation. « À l’exemple de Pomponius Lætus, dit l’auteur de sa vie, il admire la superstition des Romains, et les loue de convoquer le sénat dans le temple des dieux, afin que la présence de la Divinité lui inspirât de sages conseils[[2063]](#footnote-2064). » « Gravina tenait cette sacrilège manière de penser de son compatriote Pomponius, tellement fanatisé par l’étude des auteurs païens, qu’il préférait la religion païenne à la religion chrétienne, et qui, après avoir élevé un autel à Romulus, fut sur le point de lui immoler des victimes, disant que le christianisme n’était bon que pour des barbares[[2064]](#footnote-2065). »

Plein d’enthousiasme pour la littérature et la politique de l’antiquité, Gravina se rendit à Rome, à l’âge de vingt-cinq ans ; il y passa le reste de sa vie, non dans la ville des papes, mais dans la ville des Césars. Nommé professeur de droit à la Sapience, il développe devant la jeunesse les théories que nous analyserons bientôt, tout en composant des tragédies antiques : Palamède, Andromède, Appius Claudius, Papiniánus et Sérvius Tullius.

En faisant ses tragédies, Gravina avait sans doute voulu mettre en pratique les règles qu’il avait lui-même tracées ; car il est auteur d’un Art poétique. La Ragione poética est un ouvrage parfaitement païen, dans lequel Gravina s’efforce d’établir que l’amour platonique n’est pas une chimère. « C’est, dit le Journal littéraire, de la métaphysique la plus raffinée et à l’usage de bien peu de personnes[[2065]](#footnote-2066). »

Pour se survivre à lui-même et perpétuer le goût antique, dont il est l’adorateur et dont il se croit le pontife, Gravina fonde, en 1696, l’académie des Arcades. Les usages, les lois, le but de cette société indiquent assez clairement que, à part certaines modifications, l’esprit de Pomponius Lætus vivait encore à Rome. Or, dans une académie fondée par Gravina en vue de conserver dans toute sa pureté primitive le goût antique, idées, langage, formes du style, tout doit exhaler le parfum de l’antiquité.

D’abord, les noms des confrères sont des noms païens. Alexandre Guidi s’appelle Erilo Cleoneo, et, comme nous l’avons vu, Gravina est devenu Bione Crateo. Lorsque en 1740 cette académie reçut Voltaire au nombre de ses membres, voulant lui faire le plus grand honneur connu dans le monde lettré, elle lui donna le surnom de Museo, ce qui signifie le grand prêtre des Muses et leur premier favori. Voltaire lui-même, pour rendre la pareille, appelait l’abbé de Lille Publius Virgílius de Lille[[2066]](#footnote-2067).

L’Académie a un conseil composé de douze membres qui s’appellent les duodécemvirs, duodecémviri. Elle se propose deux choses : la première, un innocent désir de gloire ; la seconde, de retracer l’image de la vie pastorale des premiers hommes, leur innocente simplicité, leur égalité parfaite, en un mot, le bonheur d’une société vivant dans l’état de nature, sans chef, et seulement en vertu d’un pacte entre ses membres ; et cela dans le but de changer par ce touchant spectacle les mœurs du monde.

Mais il faut entendre Gravina lui-même, autrement on ne nous croirait pas.

Dans son oraison inaugurale, Pro légibus Arcadum, il s’exprime en ces termes : « Arcadiens, j’en jure par Hercule ! nous n’avons rien de commun avec les ambitieux et les avares. Six ans avant de nous réunir dans les champs et d’embrasser la vie pastorale, nous avons, dans l’intention de quitter la ville, renoncé à l’orgueil, à l’intrigue, à l’avarice et aux pompes mondaines. Maintenant que nous sommes revenus à la simplicité de la nature, efforçons-nous d’un commun accord d’en imiter l’innocence et la candeur. Nous avons mis en commun nos droits et nos volontés. Nous avons un conseil composé d’un gardien et de douze duodécemvirs, qui règlent les affaires de la société ; mais leurs actes ne sont valides qu’après avoir reçu l’approbation de toute la République : c’est l’égalité parfaite. Entre nous nulle distinction de rang ni de dignité, comme il convient à des hommes qui ont dépouillé le masque civil pour revenir à la vie pastorale. Nous nous sommes interdits le patronage des grands qui souvent se change en domination.

 » Votre constitution, Arcadiens, est claire et simple, telle qu’elle convient à des hommes qui, purifiés de toute tache d’ambition séculière, se portent d’eux-mêmes vers la loi de la nature, à laquelle, après un long exil, nous sommes enfin rendus, et dans le sein de laquelle nous avons puisé les lois que nous vous avons écrites en latin… Notre unique but, outre le culte des lettres, est un innocent désir de louanges[[2067]](#footnote-2068). »

Fadaises et puérilités ! Toutefois, qu’on ne l’oublie pas, ces puérilités et ces fadaises, passées des collèges dans les cœurs et sur les lèvres des générations lettrées, furent, en 1793, le fond et la forme de la fête de la Nature, une des pages les plus humiliantes de l’histoire de l’esprit humain ; le fond et la forme du système politique de la Révolution, qui, pendant cinq ans, martyrisa la France pour la ramener à l’état de nature.

Dans la République d’Arcadie, les noms, les idées, le but de la société sont classiques ; ce n’est pas assez : afin que tout soit en harmonie, les lois elles-mêmes seront formulées dans le style des Douze Tables[[2068]](#footnote-2069).

Comme Gravina se propose de convertir le monde en offrant à son imitation une société revenue à l’état de nature, dévouée au culte des lettres antiques et animée du seul désir de la gloire, il ne néglige aucune occasion de prêcher l’amour de l’antiquité et de tonner contre le moyen âge, assez barbare pour l’avoir méprisée. Tel est le sujet de ces deux oraisons, de la Restauration des études et de l’Esprit des études[[2069]](#footnote-2070). Mais c’est dans son oraison du Changement des doctrines que Gravina donne libre essor à son zèle pour ramener le monde au culte de l’antiquité. La harangue commence ainsi : « Après que la Grèce fut tombée au pouvoir des barbares, la désolation envahit les contrées jadis les plus florissantes de l’univers, et força les savants à prendre la résolution unanime d’abandonner leurs Dieux Lares, de partir pour une terre étrangère, et, emportant avec eux la science des Grecs, de se réfugier en Italie, comme dans un asile sacré. Autant cette calamité ôta de gloire à la Grèce, autant elle en procura à l’Italie. C’est donc à la Grèce que l’Italie fut redevable une seconde fois de la lumière des sciences. Les arts que jadis les Romains vainqueurs de la Grèce apportèrent en Italie, et qu’ils perdirent ensuite, ces mêmes arts, obligés de fuir, nous les avons recouvrés par Emmanuel Chrysoloras, Bessarion, George de Trébizonde, Gaza, Argyropulos, Chalcondyle, Lascaris. Instruits par eux dans les lettres grecques, Léonard Arétin, Philelphe, Guarini, Pogge, et d’autres encore, établirent des écoles de littérature grecque par toute l’Italie[[2070]](#footnote-2071). »

Ce zèle tout à la fois ridicule et dangereux pour l’antiquité païenne, cette insulte constamment jetée au front des siècles chrétiens, accusés de barbarie pour n’avoir eu d’autres lumières que celles de l’Évangile, des papes et des Pères de l’Église, excitaient parmi les personnes sages et prévoyantes de vives et trop justes réclamations. Suivant la coutume de ses devanciers, Gravina ne daigne pas en nommer les auteurs. Il se contente de les traiter comme ses successeurs nous traitent nous-mêmes, de disciples de Julien, de croisés en sabots.

« Nouveau genre de piété, s’écrie-t-il, que de persécuter les lettres et de dénigrer partout les beaux-arts !… Ils ne rougissent pas de détourner la jeunesse de l’étude des auteurs grecs et latins, comme d’une étude profane et indigne de cette religion, dont ces mêmes lettres, sous les auspices de la Divinité, ont fait si longtemps l’éducation. Ils vont plus loin ; la doctrine de Platon, jadis reine des écoles chrétiennes, qu’ils voient refleurir de nos jours, et après tant de siècles reprendre une vie nouvelle, ils ne peuvent souffrir qu’on l’étudié. Ils condamnent même les poètes. Ah ! si la jeunesse les étudiait, elle n’irait ni aux spectacles ni dans les mauvais lieux. Les suites fâcheuses du vice si bien dépeintes dans leurs vers seraient une leçon pour son inexpérience[[2071]](#footnote-2072). » Voilà qui est péremptoire : « Jeune homme, si tu veux te conserver chaste, lis Ovide, Catulle, Tibulle, Horace, Virgile. »

Saint Augustin pensait un peu différemment.

## CHAPITRE XVIII.

Gravina (suite).

Son ouvrage de l’Origine et du progrès du droit civil. — Son système social et politique copié de Dante. — Enthousiasme de Gravina pour le droit romain. — Son livre de l’Empire romain. — Panégyrique du Césarisme et de la monarchie universelle, âme de la Révolution et du socialisme. — Gravina demande l’empire universel de l’homme. — Veut que le siège en soit à Rome. — Il enthousiasme les jeunes gens de Rome pour leurs ancêtres. — Pour leurs lois saintes et pieuses. — Désire que le droit romain redevienne la loi du monde entier. — Son oraison à Pierre le Grand. — Sa mort.

L’enthousiasme que Gravina montre pour la littérature païenne, il le manifeste pour le droit romain et la politique dont ce droit est la base. En fait de science sociale Gravina n’invente rien ; il est tout simplement l’écho de Dante, le copiste de Hobbes et le disciple des autres juristes enfants comme lui de la Renaissance. « Ce qui le distingue, dit son historien, c’est qu’il mêle à leurs doctrines le libre penser de Descartes et quelques rêveries de Platon[[2072]](#footnote-2073). » L’analyse de ses ouvrages va nous en donner la preuve. Dans son cours intitulé De l’origine et du progrès du droit civil[[2073]](#footnote-2074), Gravina expose son opinion sur l’origine des sociétés. Elle se résume dans les points suivants : 1° l’état de nature ; 2° la brutalité primitive de la race humaine ; 3° la découverte de la raison, provoquée par les cruautés de l’état de guerre universelle ; 4° le pacte social, fondé sur la nécessité de se défendre ; 5° la société instituée par l’homme sans l’intervention divine ; 6° la cession de la liberté en échange de la sécurité ; 7° la souveraineté résidant dans le peuple, transmise en dépôt par le peuple, avec faculté de la reprendre si le peuple juge que son mandataire n’en fait pas bon usage ; 8° le peuple romain, devenu le maître de tous les peuples, remettant par la loi Régia la plénitude de sa puissance à l’empereur Auguste et à ses successeurs ; 9° Auguste et ses successeurs, héritiers de tous les droits religieux et sociaux du peuple romain et de tous les peuples, devenus empereurs et souverains pontifes, fondent pour le bonheur du monde l’immense empire romain ; 10° l’empire romain est indivisible, inaliénable et impérissable ; car il est la monarchie universelle[[2074]](#footnote-2075).

Tel est le formidable despotisme devant lequel Gravina s’extasie, et dont il raconte, en style cicéronien, l’heureux progrès en Europe. Parlant à ses élèves de la prétendue découverte des Pandectes à Amalfi, il s’exprime en ces termes : « Lorsque, après un long silence, les oracles des lois romaines furent réveillés, l’Italie, depuis longtemps oublieuse d’elle-même, se regarda enfin, et dans ces lois reconnut l’antique majesté de l’empire. Par elles, elle recouvra sur l’univers entier, jadis soumis à ses lois, sinon l’empire, du moins l’autorité de son nom, et celle qui avait perdu la domination de la force régna désormais par la raison. « Devant nos lois tous les peuples baissèrent leurs faisceaux, et ceux qui avaient cessé d’obéir aux armes des Romains obéirent à leur sagesse[[2075]](#footnote-2076). »

Gravina ne manque pas d’ajouter que jusqu’alors l’Europe était dans les ténèbres, régie par des lois barbares et des coutumes sanguinaires ; mais, quand apparaît le droit romain, tout change de face, la raison retrouve son oracle, l’Italie reprend son antique majesté, et un reflet de la gloire impérissable des anciens Romains illumine l’Europe, que n’avait point éclairée le code évangélique !

Ce qui est certain, c’est, comme nous l’avons vu, qu’à partir de cette époque il se manifesta, même à Rome, une ardeur inquiétante pour l’étude du droit romain. Une pareille tendance n’échappa point au regard pénétrant de saint Bernard, qui, écrivant au pape Eugène, lui dit : « Chaque jour dans votre palais retentit avec fracas la voix des lois, mais des lois de Justinien, non du Seigneur. Est-ce pour le mieux ? C’est à vous de voir. Ce que je sais, c’est que la loi du Seigneur est une loi immaculée qui convertit les âmes ; quant aux autres, elles sont moins des lois que des procès et des chicanes[[2076]](#footnote-2077). »

Les éloges du droit romain dont il parsème ses leçons, éloges qu’il est loin de donner au droit canonique dont il fut nommé professeur, ne suffisent point à Gravina. Sous le titre de Livre unique sur l’empire romain, il refait l’ouvrage de Dante, et se laisse aller à tout son enthousiasme pour le Césarisme, pour la souveraineté du peuple, à qui il appartient de juger les tyrans, et pour ce qu’il ne rougit pas d’appeler l’antique liberté romaine[[2077]](#footnote-2078).

« Le livre de l’Empire romain, dit Le Clerc, est celui où Gravina fait paraître le plus de génie et de connaissance de l’antiquité romaine. On voit aussi qu’il a eu à cœur cette matière, et qu’il restait en lui du zèle pour la liberté ancienne, qu’il ne faisait paraître que dans la mesure dont cela est permis à Rome… Il reconnaît au peuple le droit de juger le tyran. Je ne conçois pas qu’on puisse s’exprimer plus fortement sur l’article de la liberté, et il faut que M. Gravina fût bien hardi pour tenir un pareil langage à Rome, telle qu’elle est aujourd’hui[[2078]](#footnote-2079). »

La définition de l’empire romain lui sert d’entrée en matière. « L’empire romain, dit-il, est la société de toutes les nations, régie suivant les lois de l’équité par un même droit civil et public[[2079]](#footnote-2080). » Pour lui comme pour Dante, cette monarchie universelle est établie en vue du bonheur général du genre humain ; elle est immortelle, indivisible, inaliénable : il tient son démembrement pour nul, et le rétablissement de son intégrité pour une obligation imposée solidairement à toutes les nations. « Comme c’est pour le bonheur de tous, dit-il, que l’empire romain a été établi, on n’a pu le détruire, ni en faire un royaume personnel, ni en changer la forme gouvernementale, expressément ou tacitement, quel que soit le laps de temps écoulé ; puisqu’il n’est ni temps ni raison qui puissent prévaloir contre la justice et contre la liberté humaine, fondée sur l’alliance de toutes les nations dans le sein de l’empire romain. Que s’il vient à être ébranlé, ou démembré, ou modifié, il importe au genre humain de le raffermir et de le restaurer, attendu que rien n’est plus juste que de maintenir et de refaire une chose dont la dissolution entraine la ruine de la société universelle et brise le lien civil de la charité[[2080]](#footnote-2081). »

Ce pathos, assez peu intelligible, signifie que le type de la perfection sociale, c’est une monarchie universelle ; que cette monarchie, c’est l’empire romain ; que cet empire existe toujours ; que, s’il a subi quelques avaries ou quelques modifications, c’est un devoir pour l’humanité de les faire disparaître et de le rétablir dans son état primitif ; que toutes les nationalités doivent disparaître et se fondre de nouveau dans cet empire universel dont César est le chef ; que là est pour chaque nation en particulier, et pour l’humanité en général, la condition nécessaire de la liberté et du bonheur.

Ce rêve gigantesque ne s’est évanoui ni avec Dante, qui, le premier au sein du christianisme, l’a nettement formulé ; ni avec Gravina, qui l’a renouvelé en face même de la papauté. Il est devenu l’âme de la Révolution française. Ce qui la distingue essentiellement de toutes les Révolutions, ce qui fait son caractère propre, c’est la tendance qu’elle a constamment manifestée à devenir universelle. Dès sa naissance, elle l’exprime en faisant la Déclaration des droits, non pas du Français seulement, mais de l’homme en général ; en proclamant la liberté, l’égalité, la fraternité, non de tous les Français, mais de tous les hommes et de tous les peuples ; en se déclarant elle-même une, indivisible, éternelle ; en provoquant par ses manifestes officiels l’insurrection universelle des peuples ; en faisant constamment une guerre de propagande, et en disant vingt fois son dernier mot par l’organe de ses orateurs, Barrère, Camille Desmoulins, Robespierre et surtout Anacharsis Clootz, qui ne reconnaît d’autre réalité religieuse et sociale que le genre humain, dont il s’intitule l’orateur et le pontife.

Et aujourd’hui, en se proclamant unitaire et humanitaire ; en demandant la suppression des nationalités ; en prenant pour cri de guerre la fraternité des peuples, la solidarité du genre humain, que fait le socialisme, fils de la Révolution et petit-fils de la Renaissance, sinon proclamer l’empire universel de l’homme, et poursuivre avec une infatigable ardeur la réalisation d’un rêve qui, à la fin des temps, deviendra, pour l’épreuve des bons et le châtiment des méchants, une terrible réalité ? Ne nous y trompons pas : il y a dans le socialisme quelque chose de plus profond que la soif de jouissances vulgaires ; il y a le désir et l’instinct de la souveraineté absolue de l’homme, dans un avenir que Dieu connaît, sur tout ordre donné. Et si le socialisme, impossible au moyen âge, s’est élevé de nos jours au rang de puissance de premier ordre ; s’il tient l’Europe en échec, c’est que l’Europe, en retournant au paganisme par toutes les voies, s’est peu à peu soustraite à la souveraineté absolue de la Rédemption. Dans ce fait est la raison d’être du socialisme, le secret de sa force et le mystère de l’avenir.

Gravina, qui doit ses aspirations césariennes à l’antiquité classique et à ses modernes commentateurs[[2081]](#footnote-2082), nous donne, comme Dante, la monarchie universelle des Romains pour le vrai peuple de Dieu, dont l’empire est éternel de sa nature, et le démembrement est nul de plein droit. De là résulte la nullité de la donation faite au Saint-Siège par Constantin. Telle est, comme nous l’avons vu, la conclusion des juristes Césariens. À l’aurore de la Renaissance, Valla avait osé la formuler au sein même de l’Italie[[2082]](#footnote-2083). Sa hardiesse le fit bannir de Rome. Gravina, qui n’ose s’exposer au même péril, se contente de poser le principe[[2083]](#footnote-2084).

Pas plus que les autres, cette prétention césarienne n’est tombée en oubli. Lorsqu’il dépouilla le Saint-Siège, Napoléon ne fit-il pas valoir les antiques droits de Charlemagne sur le patrimoine de saint Pierre ? Et n’avons-nous pas vu, il y a quelques mois à peine, la presse révolutionnaire soutenir chaudement la même thèse ?

Gravina, pour qui l’empire romain subsiste encore, attendu qu’il est immortel comme le genre humain, parle en conséquence aux jeunes Romains qui l’écoutent. Jamais il ne les appelle autrement que Quintes, citoyens Romains. À ses yeux ils sont les descendants des anciens maîtres du monde, héritiers de leur sagesse et de leur gloire ; il leur dédie son livre de l’Empire romain, et leur dit : « C’est à vous, citoyens romains, que nous consacrons cet ouvrage, à vous qui par vos armes et par vos lois avez si bien mérité du genre humain[[2084]](#footnote-2085). »

Qu’on ne l’oublie pas, c’est avec ces grands mots que les Arnaud de Brescia et les Rienzi bouleversèrent Rome au moyen âge ; c’est encore en exaltant ce fol orgueil, en répétant les noms sonores de peuple romain, de République et de Capitole, que les mazziniens soulèvent la tempête révolutionnaire qui menace l’Italie.

Gravina, continuant, dit à ces auditeurs : « Aux Grecs la gloire d’avoir inventé la philosophie, aux Romains la gloire d’avoir par leurs lois dissipé la barbarie. Ainsi l’a voulu le Dieu très-bon et très-grand. C’est sa providence qui, en vue du bonheur de l’humanité, leur a donné une si longue suite de victoires ; car ce n’est pas aux hommes que vos aïeux faisaient la guerre, mais aux vices ; c’est pour rendre l’homme à l’humanité qu’ils prirent les armes. Oui, Quirites, vos guerres, toujours faites pour le bonheur du genre humain, furent toujours justes et saintes ; c’est pour cela que vous avez mérité l’empire universel. Eh bien, Quirites, je vous le demande, ces lois bienfaisantes, ne les avez-vous données aux autres que pour les perdre vous-mêmes ? N’est-ce pas plutôt afin d’assurer par leur moyen l’éternité de votre gloire, et d’établir chez tous les peuples les fondements de l’antique vertu du Latium ? C’est dans l’étude assidue de ces lois que vous trouverez la solution de toutes les questions qui intéressent l’humanité, et que, vous retrempant vous-mêmes aux sources antiques, vous ferez revivre les mœurs romaines. Or, le droit romain n’est autre chose que la perfection même de la nature que la philosophie tira du sanctuaire des consciences, et dont les mœurs de vos pères furent la pratique sainte et pieuse[[2085]](#footnote-2086). »

Il est impossible de mieux falsifier l’histoire et de compter avec plus d’assurance sur la crédulité publique. Elle était immaculée la loi romaine qui permet le divorce et le concubinage, qui autorise le créancier à jeter en prison le débiteur insolvable, à lui donner pour toute nourriture une livre de farine ou de son par jour, à lui mettre aux pieds des fers de quinze livres, et enfin à le vendre ou à le couper en morceaux ; qui consacre l’exposition et la vente de l’enfant, et même dans certains cas en ordonne le meurtre immédiat[[2086]](#footnote-2087) ! Elles étaient saintes et pieuses les mœurs d’un peuple conformes à une pareille législation ! Comme elles étaient propres à tirer le monde de la barbarie ! Et comme il est évident que c’est pour les récompenser de les avoir imposées aux nations vaincues que Dieu a donné aux Romains l’empire du monde ! Telles sont cependant les idées dont la Renaissance nourrit la jeunesse lettrée de l’Europe chrétienne : et l’on s’étonne du mépris de cette jeunesse pour le christianisme, de son enthousiasme pour l’antiquité païenne et des révolutions qu’elle accomplit, ou qu’elle médite pour faire revivre ce type de la perfection sociale !

Jamais missionnaire ne montra plus de zèle pour la propagation de l’Évangile, que Gravina pour la diffusion universelle du droit romain. Que cette bienfaisante lumière éclaire l’Italie et les vieilles nations de l’Europe occidentale, cela ne lui suffit pas ; il veut que ce soleil de justice et de civilisation se lève sur les immenses contrées du Nord, qui forment le naissant empire de Russie. Pour Gravina, comme pour tous les libres penseurs du dix-huitième siècle, Pierre Ier est un héros, un Alexandre, un Numa. De Rome, le juriste Césarien adresse au prince schismatique une oraison cicéronienne avec exorde et péroraison pour lui persuader d’adopter le droit romain. L’orateur le compare à Atlas, frère de Saturne, fils d’Uranus et de Rhéa, à Osiris, à Cérès, à Isis, à Bacchus, à Mars, à Jupiter, à Junon, à Vénus, à Minerve, à Diane, à Vulcain, à Apollon, et surtout à Hercule, et lui prouve qu’il a fait plus que tous ces dieux et demi-dieux à la fois.

Puis, dans une prosopopée irréprochable, s’adressant à Ovide et à Iphigénie, il dit au premier : « Ô Nason ! si tu pouvais revivre, avec des larmes moins amères tu pleurerais ton exil, en te voyant, non plus entouré de Scythes inhumains, mais au milieu d’une foule d’Anacharsis[[2087]](#footnote-2088). » Et à la seconde : « Et toi, Iphigénie ! tu ne fuirais pas de la Tauride à pas précipités, aujourd’hui qu’au lieu d’être offerte en sacrifice, tu serais réservée à partager le trône d’un prince dont les poètes et les orateurs chantent à l’envi les vertus[[2088]](#footnote-2089). »

Pierre a le cœur plus dur que son nom, s’il n’est pas touché de tant d’éloquence et s’il n’accède pas aux vœux de l’orateur. Ces vœux, c’est qu’il fasse enseigner le droit romain aux Russes et aux Cosaques. « Grand prince, lui dit Gravina, la seule gloire qui te manque, à toi et à ton empire, c’est d’appeler à ton conseil, pour régler les affaires publiques et privées de tes États, les Solon, les Numa, les Crassus, les Brutus, les Papinien, les Scévola, les Justinien et tant d’autres, soit parmi les sages de la Grèce, soit parmi les rois et les empereurs des Romains, dont l’âme parle encore dans nos lois… Que tu le fasses, et nous te proclamerons meilleur que Trajan, et plus heureux qu’Auguste[[2089]](#footnote-2090). »

Cela veut dire : Voulez-vous civiliser des nations barbares, ne vous donnez pas la peine d’appeler les interprètes du code divin : contentez-vous de leur donner pour législateurs et pour modèles les Romains et les Grecs. Les Renaissants en sont tous là ; ils croient que rétrograder, c’est avancer.

Appelé à Turin sur la fin de sa vie pour y enseigner le droit, Gravina ne put se rendre à l’invitation du prince, et mourut à Rome en 1758.

## CHAPITRE XIX.

Le césarisme en pratique.

Les rois se font papes. — Renversement de la politique chrétienne. — Ordre d’étudier partout le droit romain. — Il supplante le droit coutumier et le droit canon. — On l’impose aux populations. — Ce qui en résulte. — Politique intérieure. — Politique générale. — Politique à l’égard de l’Église. — Richelieu et Mazarin.

On récolte ce qu’on a semé. Les principes du Césarisme, si imprudemment enseignés à la jeunesse de l’Europe, ne tardent pas à se manifester dans les faits. Pour s’en convaincre, il suffit de jeter un coup d’œil général sur la marche des sociétés depuis la Renaissance. Jusqu’à cette époque, l’Église avait, laborieusement, il est vrai, mais victorieusement combattu l’introduction du Césarisme au sein de l’Europe. Dans leurs principes généraux comme dans leurs grandes applications, le droit social et le droit civil étaient restés chrétiens. Au souffle de la Renaissance, les digues opposées au torrent tombent avec rapidité les unes après les autres. Depuis ce moment on voit tous les souverains de l’Europe, marchant sur les traces de quelques-uns de leurs devanciers, aspirer à l’envi à se faire papes.

Les uns, comme les rois d’Angleterre, de Suède, de Danemark, de Prusse, et une foule de princes allemands, rompent complètement avec Rome, et placent sur leur tête la tiare des pontifes. Dans toute l’étendue du mot ils sont redevenus Césars : Imperátor et summus póntifex.

Les autres, tout en restant catholiques, comme les empereurs d’Allemagne, les rois de France, d’Espagne et de Portugal, travaillent constamment à s’émanciper de l’autorité pontificale et à s’approprier la plus large part possible de la puissance spirituelle. Eux aussi, à un degré inférieur, sont redevenus Césars : Imperátor et summus póntifex.

Ce fait capital domine toute la politique des quatre derniers siècles : il en est l’âme et le flambeau. Chaque page de l’histoire révèle la prédominance d’un élément hétérogène, qui n’est autre que le Césarisme, produisant chez les nations modernes, autant que peut le permettre la résistance de l’élément chrétien, les mêmes résultats qu’il produisit dans le monde antérieur à l’Évangile.

La distinction hiérarchique des deux puissances ; la suprématie sociale de la papauté ; l’union de tous les peuples chrétiens sous l’autorité du père commun ; la paix entre eux, la guerre toujours prête contre l’islamisme ou la barbarie qui rôde autour du bercail ; la religion, but suprême des sociétés, et non instrument de règne ; le bonheur éternel de l’humanité et non les jouissances matérielles du temps, fin dernière de toutes choses : telles sont les larges bases et les hautes visées de la politique chrétienne.

Autant qu’il peut, le Césarisme moderne renverse tout cela[[2090]](#footnote-2091). Son grand levier, c’est le droit civil et social de l’antiquité. Il se forme comme une conspiration générale pour le faire prévaloir. Oubliant les défenses des souverains pontifes qui en avaient interdit l’enseignement, surtout dans l’université de Paris, défenses qu’avait encore respectées l’ordonnance de Blois en 1577, Louis XIV ordonne par son fameux édit du mois d’avril 1679 que le droit romain sera enseigné partout, et en particulier dans l’université de Paris : « Dorénavant les leçons publiques du droit romain seront rétablies dans l’université de Paris, conjointement avec celles du droit canonique, nonobstant l’article 69 de l’ordonnance de Blois, et autres ordonnances, arrêts et règlements à ce contraires[[2091]](#footnote-2092)… À la rentrée prochaine des écoles, le droit canonique et civil sera enseigné dans toutes les universités du royaume[[2092]](#footnote-2093). »

Voyez le progrès ! De Thou, Budée, M. Fournel nous ont dit qu’au seizième siècle le droit coutumier et le droit canonique régissaient encore le royaume : aujourd’hui on leur donne un rival dans le droit romain, et ce rival finira bientôt par évincer ses deux adversaires et se mettre à leur place. Cette substitution malheureuse rencontra de vives oppositions dans l’esprit chrétien des populations, surtout en Allemagne. Voici ce que rapporte le savant docteur Jarcke : « L’introduction successive du droit romain, dit-il, avait altéré les anciennes relations patriarcales entre seigneur et vassal.

 » Ce qui reposait sur la coutume particulière et purement locale, la présomption et l’inintelligence des juristes romains prétendirent le juger d’après la lettre d’un système de droit créé mille ans auparavant dans un autre pays et pour un autre peuple. Ces docteurs ne comprenaient ni les droits concernant les personnes, ni les droits constitutifs de la propriété existant chez les paysans allemands. Aux uns ils appliquaient les formes de la liberté et de l’esclavage chez les Romains ; aux autres, les théories romaines de l’emphytéose, de la servitude, du contrat de ferme. Toujours le droit étranger était posé comme la règle…

 » Ainsi, plus d’une fois la théorie des juristes romains, tranchant à l’aveugle dans les rapports sociaux de l’Allemagne, déclare libres des paysans évidemment serfs, en asservit injustement d’autres, à cause de certains services et redevances qui avaient une tout autre signification. Cette double méprise produisit de l’irritation et de l’aigreur. Chez tous se propageait ce sentiment pénible de l’incertitude du droit, mère féconde des grandes révolutions… De là cet article particulier du traité de Tübingen qui exclut des tribunaux les docteurs en droit romain et garantit les anciennes coutumes du pays[[2093]](#footnote-2094). »

Le Césarisme ne se tint pas pour battu. Malgré le traité de Tübingen, le droit romain continua sa marche envahissante, et ce retour forcé à l’antiquité classique fut la principale cause de la guerre des paysans, qui mit à feu et à sang tout le sud de l’Allemagne. Tandis que dans l’ordre civil le droit césarien, s’imposant comme une camisole de force aux nations chrétiennes, irrite et gêne tous les rapports sociaux, anéantit peu à peu les anciennes franchises, étouffe les traditions nationales et façonne les âmes au despotisme ; dans l’ordre social il tend au même but, et change toutes les anciennes relations des rois avec les peuples, des rois avec les rois, et, enfin, des nations avec l’Église.

De là, pour bien constater son influence, trois grands points de vue sous lesquels il faut l’envisager : la politique intérieure, la politique extérieure et la politique vis-à-vis le Saint-Siège. Or, nous pouvons le dire d’avance, le dernier mot de tout cela est, comme dans l’antiquité, l’omnipotence de l’autorité temporelle ou l’apothéose de l’homme.

Politique intérieure. À quelques différences près, en plus ou en moins, la politique intérieure a été la même dans toute l’Europe depuis la Renaissance. Il faut en excepter l’Angleterre, qui, suivant le mot si remarquable de John Russel, s’aperçut à temps que les études païennes menaçaient sa constitution, et qui eut le bon esprit de les restreindre dans de telles limites qu’elles cessèrent d’être un danger[[2094]](#footnote-2095).

Sous l’influence des reines de la maison de Médicis et des Italiens qui les accompagnèrent, la France marche d’un pas rapide dans la voie du Césarisme. « Auparavant, dit Gentillet, on s’estoit toujours gouverné à la françoise, c’est-à-dire en suivant les traces et enseignements des ancêtres ; mais depuis on s’est gouverné à l’italienne et à la florentine, c’est-à-dire en suivant les enseignements de Machiavel Florentin[[2095]](#footnote-2096). » Or, un des points fondamentaux de la politique de Machiavel, qui n’est, comme nous l’avons montré, que le Césarisme ancien, consiste à élever l’autorité du prince sur les ruines de tout ce qui pourrait lui faire obstacle ou lui porter ombrage.

Deux ministres fameux, Richelieu et Mazarin, secondés par les juristes, deviennent les instruments de cette politique d’absorption et d’absolutisme. Sous leurs persévérants efforts disparaissent les constitutions d’État, les privilèges de la noblesse, la plupart des franchises provinciales ; autant de pouvoirs pondérateurs du pouvoir suprême, autant de barrières au despotisme royal, qui jusqu’alors avaient rendu impossible le mot que Louis XIV prononça plus tard : l’État c’est moi.

Après avoir décimé la noblesse par la guerre et par l’échafaud, Richelieu fait deux choses pour l’assujettir au joug du roi : il l’enchaîne par une foule de mesures vexatoires, entre autres par la fameuse ordonnance du mois de janvier 1629, et il la corrompt en l’appelant à la cour. Cette ordonnance interdit à la noblesse toute espèce d’assemblée, ne lui permet d’avoir qu’un petit nombre d’armes dans ses châteaux, et veut qu’elle ne puisse espérer aucun secours du dehors. En conséquence, elle déclare suspecte toute communication avec les ambassadeurs des princes étrangers, défend de les voir et de recevoir aucune lettre de leur part, interdit à quiconque de sortir du royaume sans observer des formalités qui apprennent à tous les Français qu’ils sont prisonniers dans leur patrie[[2096]](#footnote-2097).

« À la suite des reines données à la France par la maison de Médicis, dit Frédéric de Prusse, vint le cardinal de Richelieu, dont la politique n’avait pour but que d’abaisser les grands pour élever la puissance du roi, et pour la faire servir de base à toutes les parties de l’État. Il y réussit si bien qu’aujourd’hui il ne reste plus vestige en France de la puissance des seigneurs et des nobles, et de ce pouvoir dont les rois prétendaient que les grands abusaient. Le cardinal Mazarin marcha sur les traces de Richelieu. Il essuya beaucoup d’opposition, mais il réussit. La même politique qui porta les ministres à l’établissement d’un despotisme absolu en France leur enseigna l’adresse d’amuser la légèreté et l’inconstance de la nation pour la rendre moins dangereuse[[2097]](#footnote-2098). »

Non-seulement ils amusèrent la nation en la distrayant de ses affaires domestiques pour la façonner à la docilité monarchique, mais ils l’avilirent. « En occupant les esprits de ce que les arts, les sciences, les lettres et le commerce ont de plus inutile et de plus attrayant, ils amenèrent le luxe, dont la contagion fit connaître de nouveaux besoins qui ruinaient les grands. Forcés de mendier des faveurs pour étaler un vain faste, ils se préparaient à la servitude. La contagion fut portée dans tous les ordres de l’État, et des hommes obscurs firent aux dépens du peuple des fortunes scandaleuses. On les envia, et l’amour de l’argent ne laissa subsister aucune élévation dans les âmes[[2098]](#footnote-2099). »

La Renaissance leur vint merveilleusement en aide. Elle avait créé le théâtre, les ballets, les fêtes Olympiques, que le Père des lettres, François Ier, avait introduits en France. « Depuis son règne, dit Sully, on ne voyoit ni ne oyoit parler que d’amour, danses, ballets, courses de bague et autres galanteries, dans le pays où résidaient les quatre cours de Catherine, de Marguerite, de Monsieur et du roi de Navarre[[2099]](#footnote-2100). » De tout leur pouvoir Richelieu et Mazarin les encouragèrent. Entre mille faits connus de tout le monde, nous nous contenterons d’en rapporter un qui l’est un peu moins.

En 1595 naquit à Paris le poète Desmarets. Ce jeune homme plut au cardinal de Richelieu, qui le tourna vers la poésie dramatique, pour laquelle il n’avait point d’inclination. Un premier ministre du roi très-chrétien, un cardinal engageant un jeune homme à travailler pour le théâtre, voici d’abord un étrange mystère ; mais ce mystère s’explique si on se rappelle que Richelieu est un politique de la Renaissance, et dont, au rapport de son confident intime l’abbé de Boisrobert, Tacite était le bréviaire d’État. Or, pour les politiques de cette école, la fin sanctifie les moyens ; et Richelieu voulant, par l’affaiblissement de la noblesse, faire du roi de France un roi absolu, une espèce de César, comme ceux dont il étudiait assidûment l’histoire, il fallait attirer la noblesse à la cour. Ce n’était pas assez, il fallait l’amuser par des fêtes splendides, lui faire aimer son esclavage et dépenser son argent. Telle est la raison machiavélique du zèle, autrement inexplicable, du fameux cardinal pour le théâtre et les fêtes dramatiques.

Écoutons à ce sujet Pélisson, dans son Histoire de l’Académie française. Après avoir dit que, lorsque le cardinal connaissait un bel esprit qui ne se portait pas de lui-même à travailler pour le théâtre, il l’y engageait par toutes sortes de soins et de causes, il ajoute : « Voyant que M. Desmarets en était très-éloigné, il le pria d’inventer du moins un sujet de comédie, qu’il voulait donner, disait-il, à quelque autre pour le mettre en vers. M. Desmarets lui en porta quatre bientôt après. Celui d’Aspasie, qui en était un, lui plut infiniment ; mais, après lui avoir donné mille louanges, il ajouta que celui-là seul qui avait été capable de l’inventer serait capable de le traiter dignement, et obligea M. Desmarets à l’entreprendre lui-même, quelque chose qu’il pût alléguer. Ensuite, ayant fait représenter solennellement cette comédie devant le duc de Parme, il pria M. Desmarets de lui en faire tous les ans une semblable ; et lorsqu’il pensait s’en excuser, le cardinal le conjurait de s’occuper pour l’amour de lui à des pièces de théâtre[[2100]](#footnote-2101). »

Desmarets se laissa vaincre, et passa la plus grande partie de sa vie à composer des tragédies et des comédies grecques et romaines, qui contribuèrent bien moins à délasser agréablement le cardinal de la fatigue de ses grandes affaires qu’à énerver la noblesse et à populariser l’esprit de l’antiquité. Il donna successivement Scipion, Roxane, Europe, Mirame, qui fut l’œuvre de Richelieu, et dont la mise en scène coûta au cardinal près de neuf cent mille francs.

Ce que Richelieu avait fait contre la noblesse, Mazarin le continue : violences dans les guerres de la Fronde, caresses à la cour, extinction de l’esprit provincial et oppression partout. Aux ballets et aux comédies, ce nouveau ministre ajoute les jeux sédentaires. « C’est vers 1648, dit l’abbé de Saint-Pierre, qu’on commença à jouer aux cartes à la cour. Le cardinal Mazarin était fin joueur, et jouait gros jeu. Il engagea le roi et la reine régente à jouer, et chacun à l’envi, pour faire sa cour, apprit à jouer. L’on préféra bientôt les jeux de pur hasard, et on y passait les nuits en faisant de grosses pertes, et le jeu devint une passion ruineuse tant pour la fortune que pour la santé. Ce qui est le plus fâcheux, c’est que les jeux de cartes passèrent bientôt de la cour à la ville, et de la ville capitale dans toutes les provinces.

 » Avant cela, il y avait de la conversation ; les uns apprenaient des autres ; on lisait, et la lecture des livres nouveaux et anciens fournissait à la conversation. La mémoire et l’esprit étaient bien plus exercés. Les hommes commencèrent peu à peu à quitter les jeux d’exercice, comme la paume, le mail, le billard, et ils en sont devenus plus faibles et plus malsains, plus ignorants, moins polis, plus inappliqués. Les femmes, qui jusqu’alors s’étaient fait respecter, accoutumèrent les hommes, avec qui elles jouaient toute la nuit, à n’avoir pour elles aucun respect[[2101]](#footnote-2102). »

Attirée à la cour par l’appât des fêtes, retenue par le désir des faveurs, la noblesse contracta des habitudes de luxe et de mollesse qui achevèrent de la ruiner moralement et financièrement. « C’est au commencement du dix-septième siècle, continue l’abbé de Saint-Pierre, que les carrosses ont été inventés, et il y en avait à peine cent dans Paris, qui n’étaient que pour l’usage des grandes dames. Les hommes ne se servaient guère que de chevaux de selle. Les carrosses à vitres aux portières furent inventés il y a quatre-vingts ans, etc. Ces voitures ont servi à augmenter le luxe et la mollesse, et ces commodités nouvelles ont contribué à diminuer la force et la santé par la diminution de l’exercice du corps[[2102]](#footnote-2103). »

Le jeune roi lui-même dut subir l’influence générale. « Louis XIV, continue l’auteur, dont l’éducation dépendait du cardinal, avait vingt ans qu’il ne songeait encore qu’à des ballets[[2103]](#footnote-2104), à des mascarades, à des tournois, à des chasses, à jouer aux cartes et aux dés, et surtout à de petites intrigues d’amour. L’aînée des nièces du cardinal Mazarin fut sa première passion ; il n’aurait pas mieux demandé que de l’épouser[[2104]](#footnote-2105)… Je suis bien informé de ce que je dis. J’ai passé plus de cinquante ans à la cour ou dans la ville capitale ; j’ai connu personnellement la plupart des princes, des ministres, des généraux, et ceux qui ont fait les principaux personnages de mon temps ; j’ai été témoin ou j’ai parlé aux témoins[[2105]](#footnote-2106). »

Au luxe des équipages, des fêtes et du jeu, s’ajoute le luxe de la table et des vêtements, à tel point que Louis XIII est obligé de faire des lois somptuaires pour le réprimer. Une dernière cause achève d’amollir les âmes en les corrompant, c’est le culte des arts païens, dont Richelieu et Mazarin se font les ardents propagateurs. Le dix-septième siècle ne bâtit point de cathédrales, comme les siècles barbares de Charlemagne et de saint Louis : le luxe a changé d’objet ; mais il bâtit Versailles, achève le Louvre et décore Anet, Compiègne, Fontainebleau, Saint-Germain. Parcourez tous ces palais ; vous y verrez ruisseler avec l’or et le marbre toutes les nudités païennes, toutes les scènes les plus lascives de la mythologie et de l’histoire des Grecs et des Romains. Après les avoir admirées, la noblesse se fait une gloire de les reproduire dans ses hôtels et dans ses châteaux. Par un aveuglement sans exemple, tandis que tout conspire à abaisser les caractères afin d’étendre au delà de toutes bornes l’autorité du roi, on donne à la jeunesse une éducation républicaine. Du conflit de ces deux éléments contraires sortira un jour la terrible catastrophe qu’on appelle la Révolution française.

## CHAPITRE XX.

Le césarisme en pratique (suite).

Paroles de Savaron, de Bossuet. — Application du Césarisme à la propriété. — Paroles de Louis XIV. — Politique extérieure. — Matérialisme du droit. — Alliances adultères. — Iniquités. — Politique à l’égard de l’Église. — Se passer de l’Église, mépriser sa voix. — Empiéter sur ses droits. — Arrêts des parlements. — Épanouissement complet du Césarisme dans les pays protestants ; manifestation en France et dans les pays catholiques.

Sur les ruines de la noblesse, des constitutions d’État, des traditions nationales et des libertés publiques, s’élève rapidement l’absolutisme du roi. Les juristes Césariens lui disent, comme leurs devanciers le disaient au divin Auguste : « Le Roy des roys, le Souverain des souverains… vous a constitué comme un dieu corporel pour être respecté, servi et obéi de tous vos sujets, et donné tout pouvoir et autorité suprêmes et affranchi de toute domination autre que la sienne… Dieu vous a seul délégué avec tout pouvoir au gouvernement et régime de votre monarchie[[2106]](#footnote-2107). »

Dans la Politique sacrée, destinée à l’instruction de son royal élève, Bossuet soutient les propositions suivantes :

« 1° Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu’il ordonne.

 » 2° Quand le prince a jugé, il n’y a point d’autre jugement.

 » 3° L’autorité royale doit être invincible. S’il y a dans un État quelque autorité capable d’arrêter le cours de la puissance publique et de l’embarrasser dans son exercice, personne n’est plus en sûreté. Le moyen d’affermir le prince c’est d’établir son autorité, et qu’il voie que tout est en lui. Voilà comme Dieu installe les princes.

 » 4° Pour établir solidement le repos public, et affermir un État, nous avons vu que le prince a dû recevoir une puissance indépendante de toute autre puissance qui soit sur la terre[[2107]](#footnote-2108). »

La même doctrine descend de toutes les chaires de droit ; elle retentit aux parlements et à l’université. Faut-il être étonné des leçons et des actes d’absolutisme que l’histoire reproche si justement à Louis XIV : par exemple, qu’il ait écrit dans ses instructions à son petit-fils : « Choisissez pour ministres les premiers venus, tout doit se faire par vous seul et pour vous seul… ? Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu’on les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul d’examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement… Le défaut essentiel de la monarchie d’Angleterre est que le prince n’y saurait faire de levées extraordinaires sans le parlement, ni tenir le parlement assemblé sans diminuer d’autant son autorité… Il me semble qu’on m’ôte ma gloire quand sans moi on en peut avoir… Le premier fondement des réformations était de rendre ma volonté absolue[[2108]](#footnote-2109). »

Faut-il être étonné que, foulant aux pieds toutes les convenances, toutes les libertés, toutes les traditions, il soit une fois entré au parlement son fouet de chasse à la main ; qu’il ait une autre fois interdit de bâtir dans Paris ou à dix lieues à la ronde, et cela sous peine des galères, afin qu’il pût avoir à meilleur compte les matériaux nécessaires à l’achèvement du Louvre[[2109]](#footnote-2110) ; une autre fois encore, qu’il ait voulu, au mépris de toutes les lois de l’État, donner aux enfants qu’il avait eus de madame de Montespan le droit de succéder à la couronne[[2110]](#footnote-2111) ?

Faisant l’application de ces principes à la propriété, les juristes disent nettement : « Le roi est le seigneur universel des terres qui sont dans son royaume ; car elles ne sont que des concessions faites par ses prédécesseurs, à moins que le contraire ne soit démontré[[2111]](#footnote-2112). » Vingt fois la même doctrine se trouve reproduite, notamment dans les édits de 1629 et de 1692. En conséquence, Louis XIV écrit au Dauphin : « Tout ce qui se trouve dans nos États, de quelque nature que ce soit, nous appartient au même titre, et doit nous être également cher. Les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, et ceux que nous laissons dans le commerce de nos peuples, doivent être par nous également ménagés… Vous devez donc être persuadé que les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d’Église que par les séculiers, pour en user en tout temps comme de sages économes[[2112]](#footnote-2113). »

Ainsi pensent et agissent, depuis la Renaissance, la plupart des rois de l’Europe, et entre autres ce Joseph II, empereur d’Allemagne, que Frédéric de Prusse appelait mon cousin le sacristain, parce que, en vertu de l’absolutisme césarien, il passa sa vie à dépouiller les églises et les monastères.

« Entre cette nouvelle manière d’entendre le haut domaine, dit à ce sujet le docteur Audisio, et le droit de propriété universelle, y a-t-il une grande différence ? C’est donc ainsi que la jurisprudence servile des Grecs et des Romains avait envahi les monarchies modernes[[2113]](#footnote-2114). »

Ce qu’il y a de certain, c’est que lorsqu’en 1789 la Révolution accomplira la spoliation du clergé, de la noblesse et de la couronne elle-même, elle ne fera qu’appliquer au profit de la bourgeoisie les doctrines césariennes proclamées en faveur de la royauté.

Politique extérieure. Grandir le roi chez lui, en absorbant à son profit toutes les libertés, tous les droits, toutes les forces de son royaume, ce n’est là que le commencement du Césarisme : il faut pour perfectionner le type augustal grandir le roi au-dessus de tous les monarques voisins. Telle sera dans chaque cour de l’Europe la politique suivie depuis la Renaissance. Nulle part elle ne se révèle avec plus d’éclat que dans notre patrie. La fin, suivant Machiavel, le grand professeur du Césarisme, sanctifie les moyens ; et pour parvenir à la sienne, la politique de l’absolutisme royal ne recule devant aucune bassesse, devant aucune trahison, devant aucune de ces alliances adultères que le moyen âge n’aurait jamais crues possibles, ou qu’il aurait regardées comme un scandale et une calamité publique.

Ainsi, pour opprimer des princes chrétiens, François Ier ne rougit pas de faire alliance avec les éternels ennemis de la chrétienté, les barbares sectateurs de Mahomet ; ainsi, Henri IV revenu à la foi et assis sur le trône de France, au lieu d’achever, comme les catholiques s’y attendaient, la grande entreprise de saint Louis et de Charlemagne, le triomphe du catholicisme sur le mahométisme et l’hérésie, traite d’un côté avec les Maures d’Espagne pour ébranler la monarchie catholique au delà des Pyrénées, et de l’autre, avec les protestants d’Allemagne pour leur offrir la sécularisation de toutes les principautés ecclésiastiques, et en obtenir la cession de la rive gauche du Rhin, pendant que les Turcs occuperaient l’Autriche, et que la Suède écraserait la catholique Pologne[[2114]](#footnote-2115).

Sous Louis XIII, l’Europe scandalisée voit un prince de l’Église, un cardinal, Richelieu, mettant l’intérêt de son maître au-dessus de tout, foudroyer le protestantisme à la Rochelle, et en même temps prendre à sa solde le roi protestant Gustave-Adolphe, et l’attirer avec ses hordes barbares dans les provinces les plus catholiques, afin d’abaisser la maison d’Autriche, à peine capable de se défendre elle-même. Veuve de ses anciens monuments, la Franche-Comté porte encore écrites sur son front les traces de cette politique païenne, et lègue à ses enfants le nom des Suédois pour synonyme d’incendiaires et d’assassins.

Toutefois le Césarisme n’est qu’à son début. La politique qu’ils suivent à l’égard de l’Allemagne en se liguant avec les protestants contre les catholiques pour une guerre barbare de trente ans, Louis XIII et Richelieu, Louis XIV et Mazarin, la suivent à l’égard de l’Angleterre, où ils fomentent des révolutions, contribuent au régicide de Charles Ier et préparent l’expulsion de sa dynastie ; et cela afin d’élever la maison de France au-dessus de toutes les maisons souveraines et d’accaparer la dignité impériale pour Louis XIII et Louis XIV[[2115]](#footnote-2116).

« Quel chrétien, ajoute M. de Montalembert, pourrait pardonner à Louis XIV, malgré la juste splendeur de sa gloire, ses coupables sympathies pour les Ottomans, alors à la veille de saisir dans Vienne la clef de l’Occident alarmé ; son hostilité contre Sobieski, qui devait briser pour toujours l’ascendant du Croissant ; ses efforts pour arrêter dans sa marche et abaisser dans sa gloire le libérateur de l’Europe, le Charles Martel du dix-septième siècle[[2116]](#footnote-2117) ? »

Comme pour résumer en un seul mot tout cet odieux Césarisme, Duverny, ministre de Louis XIV, disait aux ministres de Sobieski : « Je ne connais au-dessus de moi que mon maître, Jupiter et son épée, et mon maître encore avant Jupiter[[2117]](#footnote-2118). » Il était difficile, dit avec raison M. de Montalembert, d’être plus païen pour la forme et pour le fond.

Quel chrétien, ajouterons-nous, pourra jamais pardonner aux puissances catholiques d’avoir par le traité de Westphalie, en 1648, abjuré solennellement l’antique politique de l’Europe chrétienne, et donné à l’Église catholique le plus rude soufflet qu’elle eût jamais reçu, en substituant le droit naturel au droit chrétien, en introduisant le principe laïque de la sécularisation universelle dans la politique de l’Europe et en accordant à l’hérésie les mêmes droits qu’à la vérité elle-même[[2118]](#footnote-2119) ?

Cette politique païenne de Machiavel, Louis XIV ne se contente pas de la pratiquer, il l’enseigne à son fils. « En se dispensant également d’observer les traités à la rigueur, dit-il au Dauphin, on n’y contrevient pas, parce qu’on n’a point pris à la lettre les paroles des traités, quoiqu’on ne puisse employer que celles-là ; comme il se fait dans le monde pour celle des compliments, absolument nécessaires pour vivre ensemble, et qui n’ont qu’une signification bien au-dessous de ce qu’elles sonnent… Plus les clauses par lesquelles les Espagnols me défendaient d’assister le Portugal étaient extraordinaires, réitérées et pleines de précautions, plus elles marquaient qu’on n’avait pas cru que je m’en dusse abstenir[[2119]](#footnote-2120). »

En vertu de ces principes, on voit Louis XIV, après le meurtre de Charles Ier, traiter en même temps avec les régicides et avec le roi. Il se donne en cela pour modèle au Dauphin : « Je ménageais les restes de la faction de Cromwell, pour exciter par leur crédit quelque nouveau trouble dans Londres[[2120]](#footnote-2121). »

Cette politique n’est pas particulière aux rois de France : l’esprit de la Renaissance la souffle partout. Charles-Quint instruisant son fils lui dit : « Employez toute votre adresse pour obliger les Français à quitter les armes et à demeurer en repos, parce que pendant la paix il vous sera facile de causer des troubles dans ce royaume, et si vous trouvez l’occasion de vous prévaloir de ces troubles intestins, ne la laissez point échapper[[2121]](#footnote-2122). »

Politique à l’égard de l’Église. En abaissant au dedans et au dehors toute puissance rivale de la leur, les rois ont réalisé, autant qu’ils ont pu, le premier mot de la devise césarienne ; ils sont devenus empereurs, imperátor ; pour vérifier le second, il leur reste à se faire papes, summus póntifex. À cela tend leur politique vis-à-vis de l’Église. Elle consiste tout entière à lui dire : « Assez longtemps tu as présidé à la marche des nations, prévenu ou terminé leurs différends, exercé ton contrôle souverain sur leurs monarques ; désormais ils sont assez sages et assez forts pour se passer de toi ; renferme-toi dans ton domaine spirituel, ton règne social est fini. Pendant la longue durée de ton empire tu as usurpé les droits des princes, envahi les propriétés de leurs sujets, opprimé leur liberté ; le temps est venu où les princes et les peuples, reprenant leur héritage temporel et spirituel, vont te dire sur tous les tons : Ôte-toi de la que je m’y mette. » Telle est la marche constante du Césarisme depuis sa rentrée au sein des nations modernes.

« Dès les premiers ans de la Renaissance des lettres, dit M. Matter, on voit une sorte de décadence dans les dispositions morales de l’Europe. En vain retentissent partout les appels de Pie II et de Nicolas V contre les Turcs, dont l’invasion dans les îles, en Italie, dans les provinces du Danube, était si alarmante pour l’ancien empire de la religion ; nulle population ne s’ébranle plus à cette voix jadis si forte, au nom de ce système jadis si puissant. La triple conséquence des études grecques et du mouvement lancé en Europe par les deux plus brillants élèves des réfugiés, Pomponace et Machiavel, fut l’athéisme religieux, l’athéisme moral et l’athéisme politique, qui est la dissolution même du lien social[[2122]](#footnote-2123). »

Le glaive n’est plus aux ordres de l’esprit : les siècles des croisades sont passés pour ne plus revenir ; la politique a perdu son noble caractère d’unité et de dévouement ; chaque capitaine se croit indépendant sur son navire et méconnaît la voix de l’amiral. C’est en vain que Paul III et saint Pie Y conjurent les rois de l’Europe de sauver la foi en Angleterre, en mettant un terme aux saturnales de Henri VIII, aux boucheries d’Elisabeth, aux tortures de l’Irlande ; c’est en vain que par l’organe de son envoyé le Saint-Siège proteste contre le partage sanglant de la noble et catholique Pologne : le Césarisme laisse les bourreaux égorger leurs victimes et partager entre eux leurs membres mutilés.

Les juristes et les courtisans de toute robe représentent aux rois que ces conseils importuns sont autant d’envahissements de la cour de Rome, et leur persuadent de ne plus permettre au père commun, qu’ils appellent un souverain étranger, de faire entendre sa voix dans leur royaume que sous leur bon plaisir. Alors est inventée la formule injurieuse qui servira désormais de laisser passer aux enseignements du vicaire de Jésus-Christ : « Ayant vu [[2123]](#footnote-2124) que dans ladite bulle il n’y a rien de contraire aux libertés de l’Église gallicane et droits de notre couronne, voulons que ladite bulle soit reçue dans tout notre royaume[[2124]](#footnote-2125). »

Après avoir interdit à l’Église de se mêler de leurs affaires, les rois font irruption dans l’ordre spirituel et s’emparent tour à tour de la crosse, de la mitre et même de la tiare des pontifes. Ici encore, pour soutenir leurs prétentions, ils trouvent les juristes païens. En 1650 parurent les Remontrances faites au roi sur le pouvoir et l’autorité que Sa Majesté a sur le temporel de l’État ecclésiastique. L’auteur soutient sans détour que l’Église est dans l’État, subordonnée à l’État, que son patrimoine est le patrimoine du prince ; qu’il peut et qu’il doit être vendu pour subvenir aux besoins de l’État, et autres maximes dans lesquelles respire le Césarisme le plus pur[[2125]](#footnote-2126).

« En conséquence, dit l’auteur de la Monarchie de Louis XIV, quoique les biens de l’Église conservassent en apparence une destination religieuse, ils furent dans la réalité le patrimoine de la noblesse et le prix des services militaires. Des hommes d’armes en possédèrent d’abord une part considérable. Louis XIV continua lui-même, jusqu’en 1687, de conférer à des gentilshommes laïques des bénéfices simples et des pensions sur les évêchés et les abbayes, et eût même réussi, sans le refus persévérant du pape, à réunir les grandes dotations ecclésiastiques aux commanderies de l’ordre militaire de Saint-Louis[[2126]](#footnote-2127). »

À l’exemple de Louis XIV, nous voyons, depuis la Renaissance, la plupart des rois catholiques de l’Europe, d’une part, contester au Saint-Siège le droit d’annales ; et, d’autre part, s’arroger le droit de régale : double essai de spoliation que la Révolution française se chargera de compléter. Non moins graves sont les atteintes portées à l’autorité spirituelle de l’Église. Lisez les arrêts et les remontrances des parlements, les thèses des légistes royaux et même les écrits d’un trop grand nombre de théologiens et de canonistes : il n’est question que des envahissements de la cour de Rome, de la nécessité de mettre une digue à ce torrent de plus en plus menaçant pour l’indépendance des rois et la liberté des peuples : à les entendre, on dirait que le péril de la société vient de Rome.

Un des plus modérés, l’abbé de Saint-Pierre, écrit sérieusement : « Tant que les évêques et les docteurs de la nation ne croiront pas le pape infaillible, il ne pourra nous assujettir malgré nous à ses décisions ; nous aurons toujours la liberté de les examiner, de laisser ses constitutions sans exécution, et la voie de l’appel au futur concile général ; mais la meilleure méthode est de lasser sans exécution celles dont on ne sera pas content. Nous avons pour rempart les anciennes libertés de l’Église de France, et les quatre propositions du clergé de 1682, défendues par tous les parlements du royaume[[2127]](#footnote-2128).

En effet, on se passe du Saint-Siège, autant qu’on peut s’en passer sans aller jusqu’au schisme. Le roi a deux grands vicaires perpétuels : le chancelier de France, qui approuve les livres[[2128]](#footnote-2129) et en permet l’impression ; le parlement, qui tour à tour proclame le droit de régale sur toutes les Églises du royaume, défend de payer les annates, abolit les immunités ecclésiastiques, censure les prédicateurs, défend de prendre le bréviaire romain, mutile ce bréviaire en en retranchant les offices qui lui déplaisent, interdit de publier des indulgences, règle le costume ecclésiastique, détermine les droits des dignitaires, ordonne aux religieux de fermer les portes de leurs couvents à tout novice qui ne serai pas sujet de Sa Majesté, commande aux prêtres d’administrer les sacrements, et fait mourir les jansénistes dans le sein de l’Église par la grâce des baïonnettes[[2129]](#footnote-2130).

Il faudrait copier d’un bout à l’autre les volumineuses collections des arrêts des parlements, les mémoires du clergé de France, les énormes compilations de Pithou, de Dumoulin et autres légistes Césariens, si on voulait faire connaître en détail cette incroyable période de l’histoire du Césarisme moderne en France et dans les autres pays restés catholiques.

Dans les contrées protestantes, c’est-à-dire dans la moitié de l’Europe, le Césarisme s’est traduit par l’émancipation complète de l’autorité de l’Église et l’omnipotence absolue du pouvoir temporel ; en France il s’est épanoui dans la constitution civile du clergé, dans la spoliation complète de ses biens, dans son oppression, dans sa déchéance absolue comme corps social, et enfin dans l’exaltation de l’homme, inscrite dans les constitutions et dans les lois révolutionnaires. Là, Dieu n’est pas même nommé ; les crimes contre lui, le blasphème, l’hérésie, le sacrilège, ne sont l’objet d’aucune répression, tandis que les moindres paroles injurieuses à l’homme, les moindres délits contre son honneur ou sa propriété y sont énumérés avec soin et punis avec une rigueur de logique souvent plus atroce que la pénalité même. La majesté de César brille de toutes parts, elle brille seule ; la majesté divine est complètement effacée : c’est l’antipode d’une législation chrétienne.

## CHAPITRE XXI.

Consécration du césarisme.

Déclaration de 1682. — Elle renferme quatre trahisons. — Odieuse en elle-même. — Plus odieuse à raison des circonstances où elle fut faite. — Affaires de Pamiers et d’Aleth. — Les jésuites de Paris. — Le parlement de Toulouse. — Faiblesse des évêques. — Leur lettre au pape. — Rédaction des quatre articles. — Usage que fait Louis XIV du droit césarien dont il Tient d’être investi. — Lamentations de Fleury. — Doléances de Bossuet. — Conséquences politiques de la déclaration (le 1682. — Opinions de trois théologiens laïques : M. de Maistre, Louis Blanc, Robespierre. — Caractères de la politique depuis cette époque. — Abus préparateurs de la Révolution. — Paroles de Fénelon. — Pourquoi la Révolution, au lieu d’être chrétienne et salutaire, a été païenne et désastreuse. — Conclusion.

L’histoire vient de nous montrer les rois de l’Europe, depuis la Renaissance, s’efforçant par tous les moyens de faire revivre à leur profit le Césarisme antique. Le paganisme politique marchant d’un pas égal avec le paganisme artistique et littéraire, on rêve, pour la France en particulier, le retour du siècle d’Auguste avec Auguste lui-même. À cela on ne voit ni décadence, ni honte, ni péril : au contraire.

Nos annales nous présentent un spectacle bien autrement douloureux. Grâce à l’enseignement classique et à l’opinion formée par cet enseignement, le clergé de France rougit du moyen âge politique aussi bien que du moyen âge philosophique, artistique et littéraire ; il oublie la notion de la politique chrétienne et méconnaît le rôle social de l’Église et du Saint-Siège : il va plus loin, il le nie et le combat. À la suite d’une foule de discours, délivrés, d’aspirations césariennes sortis de la Sorbonne et de l’Université, paraît en 1682 la trop fameuse déclaration, qui n’est autre chose que la consécration ecclésiastique du Césarisme païen.

Cette déclaration se compose des quatre articles suivants :

« Art. 1er. Les papes ni l’Église n’ont reçu de Jésus-Christ aucun pouvoir direct ou indirect sur le temporel des rois. Eu conséquence les rois, responsables à Dieu seul, ne peuvent être déposés ni directement ni indirectement par l’autorité du chef de l’Église, et leurs sujets dispensés de la soumission et de l’obéissance qu’ils leur doivent, ou absous du serment de fidélité.

 » Art. 2. Le concile général est au-dessus du pape.

 » Art. 3. La puissance du pape doit être réglée par les canons, et les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume doivent être maintenues, et les bornes posées par nos pères demeurer inébranlables.

« Art. 4. Les jugements du pape ne sont pas irréformables, à moins que le consentement de l’Église n’intervienne[[2130]](#footnote-2131). »

Sollicitée par Louis XIV, dictée par Colbert, rédigée par l’évêque de Meaux, signée et proclamée par trente-quatre archevêques et évêques et par trente-quatre députés ecclésiastiques, cette déclaration, jusque-là sans exemple dans l’histoire des nations catholiques, fut, malgré les protestations et les menaces réitérées du Saint-Siège, défendue hautement par Bossuet, acclamée par l’Université, souscrite solennellement par les maîtres de la jeunesse.

Or, cette déclaration, ou plutôt le Césarisme ecclésiastique dont elle est la formule, renferme quatre trahisons : trahison envers l’Église, au front de laquelle on jette l’outrage en lui contestant son droit dans le présent, et en l’accusant dans le passé d’usurpation et de tyrannie. Trahison envers les rois, dont on ébranle le trône en les poussant au despotisme. Trahison envers le peuple, qu’on livre à l’esclavage sans autre recours que la force. Trahison envers la société, qu’on lance dans la voie des révolutions en rendant le pouvoir, quel qu’il soit, irresponsable et inamissible, et en provoquant ainsi à la révolte et à l’insurrection.

Odieux en lui-même, cet acte est plus odieux encore, s’il est possible, à raison des circonstances dans lesquelles il fut accompli. Obéré par ses guerres et par son luxe insensé, Louis XIV avait besoin d’argent. En conséquence, au mois de février 1673, il déclare par un édit émané de sa seule autorité le droit de régale inaliénable et imprescriptible dans tous les archevêchés et évêchés du royaume[[2131]](#footnote-2132). Deux évêques seulement ont le courage de défendre les droits du Saint-Siège et la liberté de leurs églises : ce sont les évêques d’Aleth et de Pamiers. Louis XIV ne tient aucun compte de leur opposition, nomme aux bénéfices vacants qui dépendaient de leur collation et s’empare des revenus pendant la vacance. Les deux évêques frappent d’excommunication les pourvus en régale, qui en appellent à l’archevêque de Narbonne et à l’archevêque de Toulouse, métropolitains d’Aleth et de Pamiers.

Les métropolitains cassent les ordonnances des deux évêques, qui interjettent appel au Pape. Innocent XI annule les ordonnances rendues par les archevêques de Narbonne et de Toulouse, écrit plusieurs lettres au roi, et enfin, le 1er janvier 1681, il adresse au chapitre de Pamiers un bref par lequel il frappe d’une excommunication majeure, encourue parce seul fait, les grands vicaires de Pamiers établis par le métropolitain, ceux qui les favorisaient et le métropolitain lui-même ; déclare nuls et invalides les confessions entendues et les mariages célébrés par les prêtres qui n’exerceraient leur ministère qu’en vertu de pouvoirs accordés par ces grands vicaires.

Or, la difficulté était de faire publier le bref. Le Pape, comptant sur la fidélité des jésuites, fait appeler leur général, et lui enjoint d’écrire aux religieux de sa compagnie résidant en France de pourvoir à la publication. La lettre du général et le bref du saint-père arrivent aux jésuites de Toulouse. Les gens du roi ont vent de ce qui se passe : le parlement de Paris s’assemble le 21 janvier 1681. Le procureur général dénonce le fait comme un attentat contre la sûreté du royaume, et requiert que les jésuites de Paris soient mandés à la barre de la cour. Se présentent les PP. de Verthamont, supérieur de la maison professe de cette ville ; Deschamps et Donzaine, recteurs du collège et du noviciat, et Pallu, procureur de la province de France. Ils apportent avec eux le bref du pape et la lettre de leur général. Le père Verthamont dit qu’il pouvait assurer la cour pour tous les jésuites du royaume qu’ils ne manqueraient jamais de fidélité et de zélé pour le service du roi.

En conséquence, maître Denis Talon, avocat du seigneur roi, requiert la saisie des brefs du pape, lettres et missives, et leur déposition sur le bureau : les RR. PP. y consentent. « Puis, l’arrêt prononcé, le président s’est tourné vers les jésuites et leur a dit : La compagnie m’ordonne de vous dire qu’elle est satisfaite de votre obéissance. Ils ont mis les pièces sur le bureau, et ensuite les gens du roi et eux se sont retirés[[2132]](#footnote-2133). »

Plus le clergé séculier et régulier se montre avide de servitude, plus les gens du roi s’enhardissent à l’humilier. Le parlement de Toulouse va plus loin que celui de Paris, il condamne à mort le grand vicaire légitime de Pamiers, le fait exécuter en effigie et traîner sur la claie. « On ne voyait alors, continuent les procès-verbaux du clergé de France, d’un côté, qu’excommunications lancées pour soutenir, disait-on, la définition d’un concile général ; et de l’autre, que proscriptions, exils, emprisonnements et condamnations, même à mort, pour soutenir ce que l’on prétendait les droits de la couronne. La plus grande confusion régnait, surtout dans le diocèse de Pamiers. Tout le chapitre était dispersé ; plus de quatre-vingts curés emprisonnés, exilés ou obligés de se cacher[[2133]](#footnote-2134). »

Pendant ce démêlé, que font les autres évêques pour sauvegarder la liberté dans leurs diocèses ? Ils en appellent non au pape, mais au parlement, aux magistrats séculiers qui les condamnent. Après cet échec ils abandonnent les droits de leurs Églises pour les transporter au roi ; et dans une lettre du 3 février 1682, adressée au pape Innocent XI, eux-mêmes se vantent de leur conduite[[2134]](#footnote-2135). « Le souverain pontife fut si affligé de cette lettre et des sentiments de faiblesse que les évêques y témoignaient, qu’il fut près de trois mois sans y répondre. Pour le consoler, les mêmes prélats dressèrent le 19 mars suivant la déclaration des quatre articles[[2135]](#footnote-2136). »

Afin de montrer la portée politique de ce schisme poltrons nous ne citerons ni les docteurs ultramontains, ni même les bulles des souverains pontifes. Il sera plus nouveau d’entendre des théologiens laïques, tels que le comte de Maistre, Louis Blanc et Robespierre. Insubordination vis-à-vis le saint-siège ; servilisme vis-à-vis le pouvoir temporel ; despotisme envers les inférieurs : voilà ce qu’est à leurs yeux le Césarisme ecclésiastique. « Les fameuses libertés gallicanes, dit le comte de Maistre, ne sont qu’un accord fatal signé par l’Église de France, en vertu duquel elle se soumettait à recevoir les outrages du parlement, à la charge d’être déclarée libre de les rendre au souverain pontife[[2136]](#footnote-2137). »

En effet, Louis XIV ne tarde pas à faire un éclatant usage du droit césarien, dont son clergé vient de l’investir. D’une part, il fait inscrire de force la Déclaration sur les registres de la Sorbonne ; d’autre part, le pape justement indigné et refusant des bulles aux évêques nommés, le roi en appelle au futur concile œcuménique, sans crainte de l’excommunication qui frappe ces sortes d’appels. Puis il envoie son acte d’appel au clergé assemblé, le 30 septembre 1688. Le clergé remercie très-humblement Sa Majesté de l’honneur qu’elle fait à l’assemblée en lui donnant communication de ces actes, et lui offre les applaudissements les plus respectueux pour la sage conduite quelle tient[[2137]](#footnote-2138). Encouragé par cette nouvelle faiblesse, le nouveau César, pour se passer des bulles que le pape refuse à ses évêques nommés, les fait, au mépris des conciles, nommer administrateurs spirituels par les chapitres respectifs ; puis il défend aux évêques de rien imprimer sans la permission de son chancelier ; d’alléguer en leur faveur l’autorité du concile de Trente, et de faire le moindre mouvement sans y être autorisés de par le roi.

Et Fleury de se lamenter en disant : « On ôte aux évêques la connaissance de ce qui leur importe le plus, le choix des officiers dignes de servir l’Église sous eux, et la fidèle administration de son revenu… Si quelque étranger… voulait faire un traité des servitudes de l’Église gallicane, il ne manquerait pas de matières… et il se moquerait fort de nos auteurs de palais qui, avec tout cela, font tant sonner ce nom de liberté, et la font même consister en ces mêmes servitudes[[2138]](#footnote-2139). »

Et Bossuet, si fier vis-à-vis du pape, de se jeter aux genoux de Mme de Maintenon et d’écrire en soupirant au cardinal de Noailles : « Il est temps que Votre Éminence fasse les derniers efforts pour la défense de la religion et de l’épiscopat… Quand on a dit à M. le chancelier qu’il était étrange d’assujettir les évêques à ne pouvoir enseigner que dépendamment des prêtres, et à subir un examen sur la foi, il a répondu qu’il fallait être attentif à ce qu’ils pouvaient écrire contre l’État. Mais les évêques sont gens connus, et, pour ainsi dire, bien domiciliés ; et c’est une étrange oppression de leur lier les mains en ce qui regarde la foi, qui est l’essentiel de leur ministère et le fondement de l’Église… J’implore le secours de Mme de Maintenon, à qui je n’ose en écrire[[2139]](#footnote-2140). »

Nous laissons à penser à quel terme eut abouti dans l’ordre religieux, sans l’intelligente et vigoureuse opposition du Saint-Siège, un clergé qui s’était ainsi avili de ses propres mains ! Ce que l’Europe sait aujourd’hui, c’est que, dans l’ordre politique, il venait, par sa déclaration, de consacrer l’ère non encore fermée des révolutions. Cependant on se demande d’où venait tant de faiblesse ou tant d’aveuglement ? Comment les ordres religieux les plus éclairés, comment le clergé de France, si distingué d’ailleurs, en étaient-ils venus à livrer ainsi au pouvoir temporel les droits du pouvoir spirituel ? Comment ne voyaient-ils plus que nier la suprématie politique de la papauté, c’était enlever la clef de voûte de l’édifice social, et rendre l’Europe semblable à un pays où il n’y aurait pas de cour souveraine pour juger en dernier ressort ?

Car enfin, en niant la suprême direction du pape, on ne fonde pas le règne éternel de la paix. Reste donc tout entière la question devenue si formidable de nos jours : Quand il s’élève des doutes sur l’obéissance des sujets envers le souverain temporel, à qui est-ce en dernier ressort à décider ce cas de conscience ? Ni dans Bossuet, ni dans Fleury, ni dans les juristes césariens de cette époque, pas un mot de réponse : tant la notion de la politique chrétienne s’était effacée depuis la Renaissance ! Et l’on ose soutenir que l’étude admirative de l’antiquité littéraire, artistique et politique n’offre aucun danger, ne laisse aucune trace !

Toutefois, comme il est impossible de supposer une puissance temporelle ne relevant que d’elle-même, et quand on la supposerait possible, comme elle est impraticable chez les peuples chrétiens, où l’esclavage ne saurait plus exister, de la déclaration césarienne de 1682 sont sorties trois conséquences :

La première : Au contrôle de l’intelligence a succédé nécessairement le contrôle de la force. Il n’y a que trois suprématies possibles : et quoi qu’on fasse, il faut opter entre la suprématie des papes, ou la suprématie des rois, ou la suprématie du peuple. Vous rejetez la suprématie des papes, qui pendant mille ans préserva le monde de la tyrannie et ne la consacra jamais ; eh bien, vous aurez, ou la suprématie des rois, qui dans l’antiquité s’appelle tour à tour Tibère, Néron, Caligula, Héliogabale, et dans les temps modernes, Henri VIII, Élisabeth, Ivan, Nicolas ; ou la suprématie du peuple, qui sera la Convention, la Terreur, le Socialisme ; au lieu des décisions du Vatican, comme dernière raison du droit, vous aurez la théologie de l’absolutisme et de l’insurrection ; au lieu des excommunications ultramontaines, vous aurez successivement et quelquefois tout ensemble, les canons des rois, les barricades du peuple, et le poignard des assassins !

« La portée politique de la déclaration de 1682, dit Louis Blanc, était immense. En élevant les rois au-dessus de toute juridiction ecclésiastique, en dérobant aux peuples la garantie que leur promettait le droit accordé au souverain pontife de surveiller les maîtres temporels de la terre, cette déclaration semblait placer les trônes dans une région inaccessible aux orages. Louis XIV y fut trompé… en cela son erreur fut profonde et fait pitié.

 » Le pouvoir absolu, dans le vrai sens du mot, est chimérique, il est impossible. Il n’y a jamais eu[[2140]](#footnote-2141), grâce au ciel, et il n’y aura jamais de despotisme irresponsable. À quelque degré de violence que la tyrannie s’emporte, le droit de contrôle existe toujours contre elle, ici sous une forme, là sous une autre. La déclaration de 1682 ne changeait rien à la nécessité de ce droit de contrôle. Donc elle ne faisait que le déplacer en l’enlevant au pape ; et elle le déplaçait pour le transporter au parlement d’abord, puis à la multitude…

 » Le moment vint en France où la nation s’aperçut que l’indépendance des rois, c’était la servitude des peuples. La nation alors se leva indignée, à bout de souffrances, demandant justice. Mais les juges de la royauté manquant, la nation se fit juge elle-même, et l’excommunication fut remplacée par un arrêt de mort[[2141]](#footnote-2142). »

Chose digne de mémoire ! dans le procès de Louis XVI, toute l’argumentation régicide de Robespierre est fondée sur le premier article de la déclaration de 1682. Rejetant comme Bossuet la suprématie sociale de la papauté, et d’autre part, niant avec raison l’existence d’un pouvoir irresponsable, il conclut logiquement que la nation a le droit de juger et de condamner Louis XVI. « Il n’y a point de procès à faire, dit-il ; Louis n’est point un accusé, vous n’êtes point des juges ; vous êtes, vous ne pouvez être que des hommes d’État et des représentants de la nation. Vous n’avez pas une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer… Louis doit périr parce qu’il faut que la patrie vive[[2142]](#footnote-2143). »

Or, les nations ne pouvant pas toujours s’assembler pour juger leurs rois, nous avons vu Mazzini et ses sectaires, entraînés par la même logique, attribuer aux assassins le droit de venger la liberté des peuples, et, à l’exemple des démocrates de l’antiquité, consacrer la théorie du poignard. Tant il est vrai qu’en sortant du système catholique la politique rentre forcément dans le système païen, et que de gré ou de force les sociétés en subissent les dernières conséquences.

La seconde conséquence de la négation de la suprématie sociale de la papauté est la défiance irrémédiable qui s’est établie entre les rois et les rois, et entre les rois et les peuples. Tous ont senti qu’ils étaient sans garantie morale, les faibles contre le despotisme des forts, et les forts contre la révolte des faibles. Pour remplacer le grand régulateur que le Fils de Dieu avait donné aux sociétés chrétiennes, il a fallu recourir à la politique d’équilibre.

Au dehors, quel est le but de tous les efforts de la diplomatie européenne, des congrès et des alliances plus ou moins saintes, depuis la Renaissance ? L’histoire répond : Équilibrer les forces, afin de rendre la guerre sinon impossible, au moins de plus en plus difficile. Au dedans, quel a été le travail constant des rois et des peuples ? Stipuler des conditions entre les gouvernants et les gouvernés ; faire et défaire des chartes constitutionnelles, mais qui en réalité ne constituent rien, ou ne constituent qu’un ordre matériel et éphémère ; car elles laissent sans solution la question fondamentale du contrôle du pouvoir. Aussi, malgré les serments réciproques, on reste de part et d’autre sur la défensive, jusqu’à ce qu’un nouveau conflit fasse intervenir l’última ratio du Césarisme ; et le duel de la finesse ou le duel de la force, devenu l’oracle du droit, demeure en permanence, hélas ! et la Révolution aussi !

De son côté, la philosophie humaine s’est ingéniée depuis quatre siècles à trouver dans quelque artifice de son invention un moyen autre que la violence de prévenir les conflits sociaux ou de les terminer sans effusion de sang. De là, ce grand nombre d’ouvrages écrits en faveur d’un jury de rois pour décider les questions politiques. Après le Nouveau Cynéas publié au dix-septième siècle, nous avons le Catholique discret du prince Ernest de Hesse-Rhinfels, et au dix-huitième, le célèbre Projet de paix universelle de l’abbé de Saint-Pierre. Enfin, de nos jours, où le besoin d’un moyen pacificateur se fait sentir plus vivement, l’Europe a vu se formelle Congrès de la paix qui s’en va de pays en pays chanter les avantages de la paix et inviter rois et peuples à l’union et à la concorde.

Tentatives louables, si l’on veut, mais qui prouvent, d’une part, la profondeur du mal causé par le Césarisme ; et, d’autre part, l’affaiblissement de la raison en matière de politique chrétienne comme en tout le reste, puisqu’elle ne sait plus s’élever jusqu’au seul moyen vraiment pacificateur. Tentatives impuissantes ! L’Europe n’a pas désarmé ; le glaive ne s’est point changé en soc de charrue ; que dis-je ? depuis l’invasion du Césarisme, les nations modernes ont vu plus de guerres générales, plus de trônes renversés, plus de révolutions sanglantes, que n’en vit, pendant près de mille ans, l’Europe du moyen âge soumise à la suprématie sociale de la papauté. Ce fait capital frappait déjà Bossuet lui-même. « On montre plus clair que le jour, dit-il, que s’il fallait comparer les deux sentiments, celui qui soumet le temporel des souverains aux papes, ou celui qui le soumet au peuple, ce dernier parti, où la fureur, où le caprice, où l’ignorance et l’emportement dominent le plus, serait aussi sans hésiter le plus à craindre. L’expérience a fait voir la vérité de ce sentiment, et notre âge seul a montré, parmi ceux qui ont abandonné les souverains aux cruelles bizarreries de la multitude, plus d’exemples et des plus tragiques contre la personne et la puissance des rois qu’on n’en trouve durant six ou sept cents ans parmi les peuples qui, en ce point, ont reconnu le pouvoir de Rome[[2143]](#footnote-2144). »

Une dernière conséquence du Césarisme sont les excès et les abus dans l’ordre religieux et social, qui, se développant depuis le seizième siècle et surtout pendant le règne de Louis XIV, aboutissent à la terrible réaction de la Révolution française. Voici en quels termes Fénelon les caractérise : « Libertés gallicanes : Le roi, dans la pratique, est plus chef de l’Église que le pape en France : Libertés à l’égard du pape, servitude envers le roi. — Autorité du roi sur l’Église dévolue aux juges laïques : les laïques dominent les évêques. — Abus énormes de l’appel comme d’abus, et des cas royaux. — Abus de ne pas souffrir les conciles provinciaux. — Abus de ne pas laisser les évêques concerter tout avec leur chef. — Abus de vouloir que des laïques demandent et examinent les bulles sur la foi. — Abus des assemblées du clergé, qui seraient inutiles si le clergé ne devait rien fournir à l’État[[2144]](#footnote-2145). »

Fénelon aurait pu ajouter : Anéantissement et corruption systématique de la noblesse, abus[[2145]](#footnote-2146). — Suppression de toutes les constitutions d’État, abus. — Confiscation de toutes les franchises provinciales et de toutes les libertés communales au profit du roi, abus. — Augmentation effrayante de l’impôt pour alimenter des guerres égoïstes de commerce et d’ambition et pour nourrir un luxe babylonien, abus. — Encouragements donnés à la résurrection du paganisme avec toutes ses images lascives, toutes ses maximes rationalistes, césariennes et démocratiques, dans la littérature, dans la peinture, dans la sculpture, dans les théâtres, à Paris, à Versailles, à Compiègne, à Fontainebleau, à Saint-Germain, partout, abus. — Travail incessant pour faire revivre, avec la centralisation du siècle d’Auguste, une civilisation corrompue et corruptrice qui, énervant la France dans le sensualisme, devait la livrer comme une proie au joug du despotisme et aux fureurs de l’anarchie, abus. — En un mot, abus dans la violation des principes fondamentaux de l’antique constitution française si religieuse et si libérale, au profit du Césarisme de Louis XIV, qui le jour où il prononça le mot fameux : L’État c’est moi, prononça l’arrêt de mort de la vieille monarchie française et chrétienne[[2146]](#footnote-2147).

À partir de ce moment, une révolution, ou, pour parler plus exactement, une contre-révolution politique était inévitable : l’explosion n’était plus qu’une question de temps. Après les orgies de la Régence et les scandales de la cour de Louis XV, ce n’était plus seulement une révolution politique qui était inévitable, c’était une révolution sociale. Cette révolution, salutaire si elle était chrétienne, devenait fatale si elle ne l’était pas. Ici se révèlent dans leur effrayante profondeur le mal négatif et le mal positif produits par la Renaissance et les études de collège. D’un côté, ignorant, méprisant même, par suite de son éducation, le christianisme dans ses principes politiques et ses institutions sociales, autant pour le moins que dans sa littérature et ses arts ; de l’autre, admirant, également par suite de son éducation, le paganisme classique dans ses principes politiques et ses institutions sociales, plus encore peut-être que dans sa littérature et dans ses arts, le dix-huitième siècle ne demanda les éléments de la Révolution ni au christianisme ni à l’antique monarchie, mais aux républiques de Rome et de Sparte, qu’il continua de présenter comme le type de la perfection[[2147]](#footnote-2148).

Dominée par cette double influence, la philosophie de cette époque acheva de fausser l’opinion, et au lieu d’une révolution contre le paganisme politique de Louis XIV, d’une révolution contre le paganisme sensualiste de la Régence, on eut en 1789 une révolution au profit de l’absolutisme démocratique et païen de Robespierre, du paganisme athée et sensualiste d’Hébert et de Chaumette. Au lieu de reprendre les traditions chrétiennes de saint Louis, on reprit les traditions païennes de Rome et de Sparte ; au lieu de réformer le clergé, on anéantit la religion ; au lieu de revenir au vrai Dieu, on revint à la mythologie[[2148]](#footnote-2149) ; la déesse Raison, représentée par des femmes prostituées, vint prendre sur les autels catholiques la place de Jésus-Christ ; et comme au siècle d’Auguste, l’homme couvert du sang des rois et de la poussière des trônes, l’homme prosterné aux pieds de Vénus, put dire comme au siècle d’Auguste et de Louis XIV : L’Étal, c’est moi ; la religion, c’est moi ; moi, divin César, empereur et souverain pontife : Divus Cæsar, imperátor et summus póntifex.

Formulées par Machiavel et par tous les juristes, élèves comme lui de la Renaissance, proclamées en 1682 et soutenues jusqu’à nos jours par une partie du clergé de France, consacrées en Allemagne par un évêque fameux[[2149]](#footnote-2150), promulguées en Italie par le synode de Pistoie, conservées fidèlement dans les autres pays catholiques par les parlements, les ministres et les courtisans des princes[[2150]](#footnote-2151), pratiquées sans réserve dans les contrées protestantes, inscrites dans la plupart des codes et des chartes modernes, les doctrines césariennes ont envahi l’Europe, et, sous un nom ou sous un autre, tendent à dominer les nations. Le jour de leur triomphe sera le dernier de la liberté et le premier du plus effroyable despotisme qui ait jamais pesé sur le monde.

L’histoire fidèle de leur généalogie, que nous venons d’esquisser à grands traits, a pour but de montrer la source du mal, et d’empêcher ceux qui sont chargés de veiller au salut des sociétés de prendre le change, en frappant les branches de l’arbre au lieu de couper la racine. Cet arbre est le vieux tronc païen sur lequel ont reverdi, au souffle de la Renaissance, toutes les branches empoisonnées de la science du mal philosophique, artistique, religieux, social et politique.

En traçant le tableau des deux politiques qui ont gouverné le monde et des deux civilisations, opposées auxquelles elles ont donné naissance, loin de nous la pensée de vouloir ressusciter le moyen âge. Puisqu’on nous a fait l’honneur[[2151]](#footnote-2152), en nous associant au révérend P. Ventura et à Donoso Cortès, de nous prêter cette absurde intention, nous répondrons avec ce dernier : « Il y a deux choses à considérer dans le moyen âge : les faits, les principes et les institutions qui ont eu leur origine dans la civilisation propre de ce temps, et les faits, les principes et les institutions qui, bien que réalisés alors, sont la manifestation extérieure de certaines lois éternelles, de certains principes immuables et de certaines vérités absolues. Je condamne à l’oubli ce que les hommes ont établi en ces temps et ce qui devait passer avec eux et avec ces temps ; mais je réclame instamment le rétablissement de tout ce qui, tenu pour certain à cette époque, est certain perpétuellement[[2152]](#footnote-2153). »

Pour innocenter la Renaissance et les études de collège, accusées par l’histoire d’avoir enfanté le Voltairianisme, malgré les efforts et les vertus des congrégations enseignantes, on nous avait dit que le Voltairianisme avait eu pour cause le mauvais esprit qui au dix-huitième siècle soufflait sur l’Europe. On ajoutait que ce mauvais esprit était, d’une part, le Césarisme, et d’autre part, le Protestantisme. Nous venons de montrer que le Césarisme est lui-même fils de la Renaissance et des études de collège ; il nous reste à prouver que le Protestantisme vient de la même source. Tel sera l’objet de la livraison suivante.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 470

CHAPITRE PREMIER. 472

Idée du césarisme.

Importance de la question. — Définition du Césarisme. — Son origine. — Son histoire dans l’antiquité. — Il fonde l’ordre religieux et social sur la souveraineté de l’homme. — Du peuple, cette souveraineté liasse à César. — La loi Régia. — Droits et prérogatives de César. — Paroles de Gravina, de Terrasson. — Article de la loi Régia. — Résultats du Césarisme dans l’antiquité.

CHAPITRE II. 476

Idée de la politique chrétienne.

Abolition de la loi Régia. — Division du pouvoir. — Paroles du pape saint Gélase à l’empereur Anastase. — La politique chrétienne adoptée par Constantin, par Charlemagne, par les rois chrétiens. — Exposition qu’en fait saint Bernard. — Saint Thomas. — Source du pouvoir. — Origine et but des sociétés. — Magnifique tableau de la politique et de la société chrétiennes par saint Thomas.

CHAPITRE III. 479

Histoire de la politique chrétienne.

Base de la politique chrétienne. — Pouvoir social de la papauté. — Paroles des écrivains protestants. — Les rois de France et d’Angleterre jugés par le pape. — Compromis des rois de France et d’Aragon. — Appel au jugement du pape. — Affaire de Louis le Débonnaire, de Lothaire, roi d’Austrasie. — Déposition de l’empereur Henri IV. — Bulle de saint Grégoire VII. — Déposition de l’empereur Frédéric. — Bulle d’Innocent TV.

CHAPITRE IV. 483

Histoire de la politique chrétienne (suite).

Permanence du droit pontifical. — Déposition d’Henri VIH. — Bulle de Paul ni. — Déposition d’Élisabeth. — Bulle de saint Pie V. — Réflexions. — Paroles de M. Coquerel. — De Louis Blanc. — Dilemme. — Résultats sociaux de la politique chrétienne et du Césarisme.

CHAPITRE V. 485

Droit politique.

Les empereurs d’Allemagne. — Le droit romain, politique et civil. — Paroles de Schlégel. — D’un auteur français. — Pandectes trouvées à Amalfi. — Université de Bologne. — Irnérius. — La Renaissance du droit païen venue d’Italie. — Juristes de France, d’Angleterre et d’Espagne. — Doctrines qu’ils enseignent. — Balde. — Jean de Paris.

CHAPITRE VI. 488

Histoire du césarisme avant la renaissance. Droit politique (suite).

Dante et son livre de la Monarchie. — Principes du Césarisme. — Arguments de Dante, philosophiques, politiques et théologiques. — Il soutient la monarchie universelle et l’omnipotence de César. — Sa doctrine contraire à l’enseignement catholique. — Conséquences qui en découlent.

CHAPITRE VII. 491

Histoire du césarisme avant la renaissance. Droits politiques (fin).

Philippe le Bel, ses actes arbitraires. — Averti par le pape. — États généraux. — Leurs réponses insensées. — Paroles de Louis Blanc et de Sismondi. — Bulle du pape. — Le saint-siège continue d’être la clef de voûte de l’édifice social de l’Europe. — Hommages rendus à la suprématie pontificale. — L’empereur Albert. — La Bulle d’or. — Louis XI. — Henri VII. — Alexandre VI et les rois d’Espagne et de Portugal.

CHAPITRE VIII. 495

Histoire du césarisme avant la renaissance. Droit civil.

Droit civil chrétien. — Ses origines. — Ses caractères. — Variété. — Simplicité. — Garant de toutes les franchises et conservateur du caractère national. — Administration patriarcale de la justice. — Passage du chancelier de l’Hospital. — Charlemagne. — Saint Louis. — Renversement de l’ancien ordre par l’introduction du droit romain. — Passage de Refuge. — Conséquences de l’introduction du droit romain. — Les procès. — La justice vénale. — Le parlement permanent. — La création des avocats. — Nouveau passage de l’Hospital.

CHAPITRE IX. 498

Histoire du césarisme avant la renaissance. Droit civil (suite).

Engouement pour le droit, civil des Romains. — Danger de cette étude. — Bulle d’Honorius III. — Défense d’enseigner le droit romain à Paris. — Bulle d’Innocent IV, sur le même sujet, adressée à toute l’Europe. — Prière aux rois de faire cesser l’enseignement du droit romain. — Remarquable passage de Roger Bacon. — Les légistes continuent cette étude. — Leur caractère. — État politique et civil de l’Europe avant 1453.

CHAPITRE X. 502

Histoire du césarisme depuis la Renaissance. — Machiavel.

Changement radical dans la politique, dû à la Renaissance, témoignage non suspect de M. Matter. — Machiavel père du Césarisme moderne. — Sa vie. — Sa politique païenne. — Témoignage de Gentillet, d’Henri Estienne. — Machiavel souche de la génération des politiques révolutionnaires. — Témoignage de la Révolution. — Preuves de son influence. — Éditions de ses ouvrages. — Réfutations qu’on croit nécessaire de faire de ses doctrines. — Frédéric II roi de Prusse.

CHAPITRE XI. 506

Doctrines de Machiavel.

Ses deux principaux ouvrages : Discours sur Tite-Live ; le Prince. — Profession de foi politique de Machiavel. — Sous le rapport politique, l’Europe est barbare — L’abandon de l’antiquité en est la cause. — L’éducation cause de cet abandon. — Nécessité et possibilité pour l’Europe d’imiter les Grecs et les Romains. — Machiavel se donne pour le restaurateur de leur politique. — Leurs principes et les siens sur l’origine des sociétés. — Sur la meilleure forme de gouvernement. — Sur les moyens de conserver et d’agrandir les États.

CHAPITRE XII. 510

Doctrines de Machiavel (suite).

Nouveaux moyens de tranquillité et d’agrandissement : le meurtre des rois, l’assassinat des nations, l’asservissement du pouvoir spirituel : — Machiavel applique à l’Italie les principes généraux de sa politique césarienne. — Il ouvre la voie aux protestants et aux révolutionnaires. — Il fait le programme de Luther, de Mazzini et de Charles-Albert. — Tous les rêves actuels des démagogues italiens lui appartiennent.

CHAPITRE XIII. 514

Doctrines de Machiavel (fin).

Le livre du Prince. — Machiavel apprend aux rois à pratiquer sa politique. — Le premier moyen qu’il leur conseille, c’est de prendre pour modèles quelques héros de l’antiquité et surtout les Romains — Sortie de Frédéric. — Portrait moral des Romains, caractère de leur politique. — Cruauté et fourberie. — Le second moyen, c’est d’être lion et renard. — Le but à atteindre, c’est le despotisme. — Conclusion. — La politique de Machiavel, c’est le Césarisme antique.

CHAPITRE XIV. 517

Buchanan.

La politique de Machiavel se propage en Europe. — Buchanan. — Sa biographie. — Son ouvrage De jure regni. — Ses idées entièrement classiques sur l’origine des sociétés. — État de nature. — Contrat social. — But matérialiste de la société. — La religion instrument de règne. — Le peuple juge des cas de conscience sociaux. — Doctrine du régicide. — Conséquence forcée de la politique païenne fidèlement conservée. — Enseignée par les mazziniens.

CHAPITRE XV. 521

Bodin.

Double caractère de la politique de l’antiquité : souveraineté du peuple et souveraineté du prince, anarchie ou despotisme. — Mêmes caractères et mêmes résultats dans la politique moderne. — Bodin. — Son histoire. — Renaissant et libre penseur. — Ses écrits. — Dialogues sur la religion. — Traité de la république. — Précurseur de l’Esprit des lois. — Bodin s’inspire constamment de l’antiquité. — Il demande pour les époux le rétablissement de la répudiation facultative. — Pour les pères le droit de vie et de mort sur les enfants. — Influence de Bodin. — Éditions de ses ouvrages. — Autres professeurs césariens. — École des naturalistes.

CHAPITRE XVI. 524

Hobbes.

Sa vie. — La Renaissance en fait un juriste césarien. — Son Léviathan. — Analyse de cet ouvrage. — Le traité du citoyen, De cive, copié dans les auteurs classiques. — Passages de Cicéron et d’Horace. — Remarque de Balmès. — Doctrine politique de Hobbes. — L’état de nature. — Le contrat social. — But de la société, le bien-être matériel. — Le procurer, mission du pouvoir. — Moyens de le procurer. — L’omnipotence du prince ou de l’État. — Dans l’ordre temporel. — Dans l’ordre spirituel. — Pouvoir de régler le culte, de faire la morale, de définir la doctrine. — Le Césarisme ressuscité. — Hobbes païen jusqu’à la mort.

CHAPITRE XVII. 529

Gravina.

Il résume le Césarisme. — Classique dès sa jeunesse. — Il change son nom de baptême et celui de son village. — Il compose des tragédies païennes. — Fonde l’Académie des Arcades. — Langage usité dans cette Académie. — Gravina se propose de ramener le monde à l’état de nature. — Avec ses associés il embrasse la vie pastorale. — Lois qu’il donne aux Arcadiens. — Il les rédige dans le style des Douze Tables. — Il exhorte constamment au culte de l’antiquité. — Réclamations contre la Renaissance et les études païennes. — Mauvaise réponse de Gravina.

CHAPITRE XVIII. 532

Gravina (suite).

Son ouvrage de l’Origine et du progrès du droit civil. — Son système social et politique copié de Dante. — Enthousiasme de Gravina pour le droit romain. — Son livre de l’Empire romain. — Panégyrique du Césarisme et de la monarchie universelle, âme de la Révolution et du socialisme. — Gravina demande l’empire universel de l’homme. — Veut que le siège en soit à Rome. — Il enthousiasme les jeunes gens de Rome pour leurs ancêtres. — Pour leurs lois saintes et pieuses. — Désire que le droit romain redevienne la loi du monde entier. — Son oraison à Pierre le Grand. — Sa mort.

CHAPITRE XIX. 535

Le césarisme en pratique.

Les rois se font papes. — Renversement de la politique chrétienne. — Ordre d’étudier partout le droit romain. — Il supplante le droit coutumier et le droit canon. — On l’impose aux populations. — Ce qui en résulte. — Politique intérieure. — Politique générale. — Politique à l’égard de l’Église. — Richelieu et Mazarin.

CHAPITRE XX. 539

Le césarisme en pratique (suite).

Paroles de Savaron, de Bossuet. — Application du Césarisme à la propriété. — Paroles de Louis XIV. — Politique extérieure. — Matérialisme du droit. — Alliances adultères. — Iniquités. — Politique à l’égard de l’Église. — Se passer de l’Église, mépriser sa voix. — Empiéter sur ses droits. — Arrêts des parlements. — Épanouissement complet du Césarisme dans les pays protestants ; manifestation en France et dans les pays catholiques.

CHAPITRE XXI. 544

Consécration du césarisme.

Déclaration de 1682. — Elle renferme quatre trahisons. — Odieuse en elle-même. — Plus odieuse à raison des circonstances où elle fut faite. — Affaires de Pamiers et d’Aleth. — Les jésuites de Paris. — Le parlement de Toulouse. — Faiblesse des évêques. — Leur lettre au pape. — Rédaction des quatre articles. — Usage que fait Louis XIV du droit césarien dont il Tient d’être investi. — Lamentations de Fleury. — Doléances de Bossuet. — Conséquences politiques de la déclaration (le 1682. — Opinions de trois théologiens laïques : M. de Maistre, Louis Blanc, Robespierre. — Caractères de la politique depuis cette époque. — Abus préparateurs de la Révolution. — Paroles de Fénelon. — Pourquoi la Révolution, au lieu d’être chrétienne et salutaire, a été païenne et désastreuse. — Conclusion.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME VII

Le protestantisme.

## AVANT-PROPOS.

Nous avons à reprendre l’objection qui nous a été faite, et dont la réponse forme le trait d’union entre la livraison précédente et celle que nous donnons en ce moment.

On nous a dit : « La Renaissance et les études de collège n’ont pas eu sur le Voltairianisme toute l’influence que vous leur attribuez. Un mauvais esprit soufflait sur le dix-huitième siècle, et pervertissait la jeunesse au sortir des mains de ses pieux instituteurs. Cet esprit mauvais était, d’une part, le Césarisme, et, d’autre part, le Protestantisme. La preuve que la Renaissance et les études de collège sont moins coupables que vous le dites, c’est qu’avec le même enseignement on a formé, à la fin du seizième siècle et pendant tout le cours du dix-septième, des générations vraiment chrétiennes. »

Voilà l’objection. À notre avis, on aurait pu la pousser plus loin. Afin de la compléter nous demanderons nous-mêmes : « Est-ce que le système d’études littéraires, qui est le même aujourd’hui que dans les derniers siècles, ne produit pas, surtout en France, des catholiques fervents et un clergé modèle ? »

Éclaircir tous ces doutes, telle est notre tâche Fidèle au caractère de notre ouvrage, nous la remplirons, non par des raisonnements, mais par des faits ; non en discutant, mais en racontant. Comme nous l’avons fait pour la Révolution française, pour le Voltairianisme et le Césarisme, interrogeant le mauvais esprit qui soufflait sur le dix-huitième siècle, nous lui demanderons : Qui es-tu ? d’où viens-tu ? quels sont les caractères ? quels furent tes moyens ? Est-il vrai que tu es fils du Protestantisme ? et si le Protestantisme est ton père, quel fut ton aïeul ? Le Protestantisme est-il né de lui-même, comme le champignon sous le chêne de la forêt ? Et s’il n’est pas né de lui-même, quelle est sa généalogie ? quel est le secret de sa force ?

À toutes ces questions, dont il est superflu de dire l’importance, l’histoire va répondre.

———————

Depuis la publication du Césarisme, où sa place était marquée, il nous est tombé sous la main une pièce importante pour le grand procès que nous instruisons. Afin de ne pas en priver le lecteur, nous l’insérons ici.

L’attentat récent commis sur la personne du roi de Naples, en ajoutant une nouvelle page à l’histoire du régicide dans les temps modernes, prouve qu’il n’y a pas un prince en Europe qui ne soit aujourd’hui menacé du poignard. Plus que tout autre, Ferdinand devait redouter le fer des assassins. Quelques jours avant le crime, les journaux d’Italie publiaient ce qui suit : « Sentence de mort contre le roi de Naples. » Nous croyons opportun de rappeler la sentence de mort prononcée contre le roi de Naples par le comité mazzinien d’Italie, et qui, imprimée à des milliers d’exemplaires, a été répandue dans tout le royaume. Voici le texte de ce document :

« Considérant que l’homicide politique n’est pas un délit, et moins encore lorsqu’il s’agit de se défaire d’un ennemi qui a dans ses mains des moyens puissants, et qui peut en quelque sorte rendre impossible l’émancipation d’un peuple grand et généreux ;

 » Considérant que Ferdinand de Naples est l’ennemi le plus acharné de l’indépendance italienne et de la liberté de son peuple ;

 » Est approuvée la résolution suivante qui sera publiée par tous les moyens possibles dans le royaume de Naples :

 » Une récompense de 100,000 ducats est promise à celui ou à ceux qui délivreront l’Italie dudit tyran. Et comme il n’y a dans la caisse du comité que 65,000 ducats disponibles pour cet objet, les 35,000 autres seront fournis par souscription. »

« CONSIDERANDO CHE L’OMICIDIO POLITICO NON È UN DELITTO, ed ancora meno quando si tratta di disfarsi d’un nemico che ha in sua mano mezzi potenti, e che puo in qualche modo rendere impossibile l’emancipazione d’un generoso e grande popolo ;

 » Considerando che Ferdinando di Napoli è il nemico più accanito dell’ indipendenza italiana e della libertà del suo popolo ;

 » È approvata la seguente risoluzione da essere pubblicata con tutti i mezzi possibili nel regno di Napoli :

 » Una ricompensa di 100,000 ducati è offerta a colui, od a coloro che libereranno l’Italia dal detto tiranno. E come non vi sono nella cassa del comitato che 65,000 ducati disponibili per questo scopo, gli altri 35,000 saranno esatti per soscrizione[[2153]](#footnote-2154). »

Quand on songe que tous les mazziniens, Gallenga, Rufíni, Mazzini lui-même, sont unanimes à reconnaître avec les régicides de 93 que c’est dans les auteurs païens qu’ils ont puisé cette haine féroce des rois, on se demande où est l’intelligence des gouvernements, la conscience des instituteurs de la jeunesse, qui, après tant d’exemples, s’obstinent à perpétuer un système d’enseignement qui remplit l’Europe de Brutus et d’Aristogiton !

LE  
PROTESTANTISME.

## CHAPITRE PREMIER.

État de la question. — Double caractère de l’impiété voltairienne. — Vient-elle du Protestantisme ? — Dans l’ordre social ? — Dans l’ordre religieux ? — Autorités qu’elle invoque. — Moyens qu’elle emploie. — Pays qu’elle ravage. — But qu’elle se propose. — D’où est venu le Protestantisme ?

Considérée en elle-même et dans ses œuvres, l’impiété du dix-huitième siècle présente un double caractère : elle fut tout à la fois la haine de l’ordre religieux et de l’ordre social existants, et l’aspiration constante vers un nouvel ordre religieux et vers un nouvel ordre social. L’histoire du Voltairianisme ne permet pas de contester l’exactitude de cette définition.

D’où venait cette haine ? On nous avait dit que, dans l’ordre social, elle venait du Césarisme, dont les abus et les scandales accumulés pendant deux siècles jetaient l’irritation clans les esprits. Cette irritation concentrée préparait sourdement une réaction terrible et nourrissait les sentiments républicains, dont les philosophes du dix-huitième siècle se firent les dangereux organes.

Cette explication, nous l’avons admise. Mais en montrant que le Césarisme est fils de l’enseignement classique ; que dans la manifestation de ses principes généraux il est antérieur à Luther ; qu’il doit sa formule et son triomphe au fils aîné de la Renaissance, Machiavel, l’histoire décharge le Protestantisme de la moitié du mal qu’on lui impute. À la Renaissance et aux éludes des classes lettrées reste tout entière la responsabilité du Césarisme, principe de la haine voltairienne contre l’ordre social établi, et préparateur de la Révolution française.

Que le Protestantisme ait enseigné le Césarisme ; qu’il l’ait pratiqué sur une large échelle, la chose est incontestable. Mais en cela il n’a fait que ce que nous faisons nous-mêmes à l’égard de la poudre, dont nous nous servons sans l’avoir inventée.

Si la haine du dix-huitième siècle contre l’ordre social ne peut sans injustice être attribuée, comme cause première, au Protestantisme, on soutient que dans l’ordre religieux cette haine venait, non de la Renaissance et des études classiques, mais de la prétendue Réforme. Cette affirmation est le point capital du débat. À force d’être répétée elle est devenue une sorte d’axiome, et encore aujourd’hui un grand nombre d’hommes respectables voient dans le Protestantisme la cause première de l’impiété voltairienne, de la Révolution et du mal actuel. Sans doute le Protestantisme a causé dans l’ordre religieux d’immenses ravages, attendu qu’il est parmi toutes les hérésies celle dont le principe attaque de la manière la plus formidable l’édifice catholique. Mais la question n’est pas là ; elle est tout entière de savoir si le Protestantisme suffit pour expliquer l’impiété du dix huitième siècle, la Révolution, le socialisme brûlai et pillard, la corruption des mœurs, le mépris de l’autorité, en un mot le mal qui dévore l’Europe moderne.

Pour répondre, il est bon d’examiner d’abord les questions suivantes : Dans sa haine contre l’ordre religieux, quels noms invoque l’impiété voltairienne ? quels sont les moyens qu’elle emploie ? quels pays a-t-elle envahis ? quel est le but qu’elle se propose ?

Si dans sa guerre acharnée contre la religion, l’impiété voltairienne a sans cesse ou du moins souvent à la bouche les noms de Luther, de Calvin, de Zwingli, d’Œcolampade, de Carlostadt ; si elle invoque leur témoignage, si elle se place sous le patronage de leur autorité, nous conviendrons franchement que l’impiété voltairienne se donne pour la fille, non de l’antiquité païenne, mais du Protestantisme, dont elle regarde les fondateurs comme ses aïeux et comme ses maîtres. Mais si jamais il ne lui arrive d’invoquer leurs noms ni de s’abriter derrière leur autorité, si au contraire elle ne saurait émettre une maxime antichrétienne, prononcer un blasphème, provoquer une destruction sans s’appuyer sur les poêles, les orateurs, les philosophes païens : ne faut-il pas, à moins d’avoir deux poids et deux balances, reconnaître avec une égale franchise que l’impiété voltairienne se donne pour la fille, non du Protestantisme, mais de l’antiquité païenne, dont elle regarde les grands hommes comme ses aïeux et comme ses maîtres ?

Or, nous avons vu que jamais le nom des fondateurs du Protestantisme ne se trouve sur les lèvres des philosophes du dix-huitième siècle ; que jamais ils n’invoquent ni leur témoignage ni leur appui. Quelques éloges distribués en passant, souvent même accompagnés de plaisanteries, là se bornent les hommages qu’ils leur rendent. Au contraire, ils semblent ne pouvoir dire un mot sans s’inspirer des auteurs païens : voilà un premier fait.

Examinons ensuite quels furent les moyens employés par l’impiété du dix-huitième siècle pour détruire la religion. Ici même raisonnement que tout à l’heure. Si ses engins de destruction viennent du Protestantisme, s’ils en viennent originairement, nous dirons encore que le mauvais esprit qui soufflait sur le dix-huitième siècle était sorti de la bouche de Luther, et que le patriarche de Ferney, avec sa nombreuse famille, ne fut que le continuateur du moine de Wittemberg. Par la raison contraire, si aucun de ces moyens ne vient du Protestantisme ou n’en vient originairement, nous dirons que l’impiété voltairienne n’est fille ni de Luther ni de Calvin, et qu’il faut lui chercher d’autres aïeux.

Or, les moyens employés par le Voltairianisme pour détruire la religion se divisent en deux classes : les uns attaquent les croyances, les autres les mœurs. Attaque des dogmes par la négation des vérités catholiques et de l’authenticité même des livres saints ; attaque parla calomnie, le sarcasme et le ridicule, versés à pleines mains sur les enseignements, les institutions, les hommes, les lettres, les arts et les siècles chrétiens ; attaque des mœurs par les livres licencieux en vers et en prose, par le théâtre, par les modes, par tous les arts, peinture, sculpture, gravure, danse, musique, devenus autant d’instruments de corruption.

Quant à la négation des vérités catholiques, nous montrerons bientôt qu’elle est fille du libre penser, et que le libre penser ou le Rationalisme est fils de la Renaissance, non du Protestantisme. Nous montrerons de plus qu’en fait de calomnie, de sarcasme et de ridicule, Luther n’a été que l’écho des plus célèbres renaissants. S’il s’agit des attaques contre les mœurs, qui oserait soutenir que les livres obscènes, le théâtre, les arts corrupteurs, les modes indécentes, le luxe sensualiste, ne sont pour rien dans l’immoralité qui avait envahi les classes lettrées du dix-huitième siècle ? Or, tous ces puissants moyens de corruption ne viennent pas du Protestantisme, auquel ils sont antérieurs, et qui les a souvent combattus ; mais bien de la Renaissance, qui la première les a remis en honneur, et qui en a constamment favorisé l’application. Voilà un second fait.

Passant à une autre question, nous avons à examiner quelles parties de l’Europe l’esprit d’impiété avait envahies au dix-huitième siècle. S’il vient du Protestantisme, il aura fait sentir son influence, et il devra encore la faire sentir avant tout et surtout dans les pays où il règne en maître absolu. Ce n’est point ce qui a lieu. S’agit-il de l’esprit d’insubordination et de révolte ? On est forcé de convenir que l’Angleterre et certains pays protestants échappent aux agitations et aux révolutions qui ruinent aujourd’hui les pays catholiques. On est forcé de convenir que les plus puissants organes de l’esprit de révolte au dix-huitième siècle furent des catholiques et non des protestants, et que la grande révolution, celle qui est devenue la mère et le modèle de toutes les autres, a éclaté non dans un pays protestant, mais au sein d’un pays catholique, dans le royaume très-chrétien. On est forcé de convenir qu’aujourd’hui encore la Révolution trouve des sympathies pour le moins aussi vives, des soldats pour le moins aussi ardents et aussi nombreux en France, en Espagne, en Italie, c’est-à-dire dans des pays où le Protestantisme ne régna jamais, que dans les pays luthériens ou calvinistes.

S’agit-il de la négation des dogmes ? Est-il prouvé qu’au dix-huitième siècle il y avait en France, parmi les classes lettrées, moins d’impies et d’incrédules, ou des impies et des incrédules moins avancés qu’en Angleterre, par exemple ? Est-il prouvé qu’aujourd’hui, dans les mêmes classes, il y a en France, en Espagne, en Italie, moins de mécréants qu’en Angleterre, en Suède, en Prusse, en Danemark ? Ce que tout le monde sait, c’est qu’en général le protestant croit encore à la Bible, et les pays catholiques sont remplis de lettrés qui affectent de ne croire à rien, pas même à Dieu. Le protestant observe encore le dimanche, et parmi nous combien d’hommes pour qui le dimanche n’existe plus que dans le calendrier ! Enfin, les retours à la pratique de la religion sont-ils parmi nous plus nombreux et plus éclatants que ne sont parmi les protestants les retours à la vérité catholique ?

Si on parle de la corruption des mœurs, est-il bien certain qu’au dix-huitième siècle elles étaient plus pures en France, toujours parmi les classes élevées, que dans aucun pays protestant ? Où se trouvait alors, où se trouve encore plus de corruption dans le théâtre, plus d’obscénités dans les livres, plus d’immoralité dans les peintures, les gravures, les sculptures ; plus d’indécence dans les modes ? Est-ce dans les pays protestants ou dans les pays catholiques ? qui ne sait que l’Angleterre et l’Allemagne protestante ont toujours interdit et qu’elles interdisent encore sur leurs théâtres la représentation d’un bon nombre de pièces qui jouissent de la vogue parmi nous[[2154]](#footnote-2155) ?

Mais admettons qu’à tous ces points de vue le désavantage est pour le Protestantisme ; il reste un dernier rapport dont l’examen tranche la question. L’esprit d’impiété qui soufflait sur le dix-huitième siècle n’était pas seulement destruction, il était encore reconstruction. S’il était protestant, il devait naturellement tendre à établir le Protestantisme. Or, quelles furent, en politique, en religion, en littérature, en institutions sociales, les aspirations constantes du dix-huitième siècle ? Est-ce pour faire prévaloir en Europe les idées religieuses, littéraires, artistiques et sociales de Luther, de Calvin, de Zwingli, que combattirent Voltaire, Rousseau, Condorcet, Helvétius, Mably et tous les autres philosophes ? N’est-il pas aussi clair que le jour que le rêve de tous ces lettrés catholiques était le retour à l’antiquité païenne et sa restauration à tous les points de vue ? La Révolution, née de leurs écrits, n’a-t-elle pas révélé aux yeux du monde entier l’esprit qui les inspirait et le but suprême qu’ils poursuivirent de toute la puissance de leurs efforts ?

Et puis, cet esprit protestant dont on prétend qu’ils étaient infectés, d’où leur serait-il venu ? L’histoire nous apprend que la plupart des impies du dernier siècle étaient tels au sortir du collège qu’ils furent toute leur vie : âmes vides de christianisme et ivres de paganisme. Comment si jeunes connaissaient-ils le Protestantisme ? Est-ce que dans les collèges ecclésiastiques, où tous sans exception furent élevés, on donnait pour livres classiques les œuvres de Luther ou de Calvin ? Les thèmes et les versions avaient-ils pour sujet les vies, les sentences, les hauts faits des héros de la Réforme ? L’histoire qu’on faisait lire et admirer, était-ce l’histoire des protestants d’Angleterre ou d’Allemagne ? Les grands hommes qu’on chantait en vers et en prose s’appelaient-ils Zwingli, Farel, Œcolampade, Carlostadt ?

Dira-t-on que l’esprit du Protestantisme était dans l’air, qu’il passait par-dessus les murs des collèges et qu’il allait pervertir les jeunes catholiques jusque dans le giron des oratoriens et des jésuites ? Quelque imaginaire qu’elle soit, admettons cette hypothèse ; admettons de plus que ce Protestantisme aérien ait suffi pour paralyser les efforts des instituteurs religieux, et rendre stérile leur enseignement, il resterait encore à dire d’où est sorti ce Protestantisme, et quelles sont les causes qui ont favorisé son développement. Nous répondrons dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE II.

Luther.

Libre penser, âme du Protestantisme. — Origine du libre penser, la Renaissance. — Preuves : vies, écrits, actes des réformateurs. — Témoignages de l’histoire. — Caractères du Protestantisme — Vie de Luther. — Ses premières années. — Il étudie à Eisenach et se passionne pour l’antiquité païenne. — Il étudie à Erfurth. — Paroles décisives de Mélanchthon. — Acte plus décisif de Luther. — Avec qui il entre au couvent. — Il est ordonné prêtre. — Enseigne à Wittemberg. — Va à Rome. — Ses impressions.

Le libre penser est l’âme du Protestantisme, tout le monde en convient ; et les variations incessantes de la Réforme en sont la preuve palpable. Mais se contenter de dire que le libre penser est le père du Protestantisme allemand, du déisme anglais, du philosophisme français et de la Révolution, c’est faire incomplètement la généalogie du mal : la souche reste inconnue. Prenons-y garde, la chose est très-grave ; arrêtons-nous-y, non point comme à une incidence secondaire, mais comme au fond même de la question. Il importe de ne mettre du côté de Luther que ce qui lui appartient réellement et de laisser à la Renaissance sa véritable part. De cette façon on aura, sous un jour convenable et dans leur exacte mesure, les éléments du problème qui nous occupe et de la solution qui doit intervenir.

Ce qui est émane de ce qui fut ; le Protestantisme n’est pas né de lui-même. La révolte de Luther n’est point un événement isolé ; elle a ses antécédents et ses synchronismes. L’hérésiarque, il est vrai, tourna contre l’autorité religieuse, d’une manière violente et solennelle, le principe du libre examen ; mais ce n’est pas lui qui avait mis au jour ce principe. Avant lui un grand nombre de Renaissants, et entre autres Pomponace et Machiavel, les deux plus brillants élèves des Grecs, avaient fait de la souveraine indépendance de la raison un usage plus radical ; car ils s’étaient à la fois émancipés et de l’Église et des saintes Écritures. Pomponace avait séparé la morale de la religion, et Machiavel en avait séparé la politique[[2155]](#footnote-2156). C’est dans l’antiquité païenne que l’un et l’autre trouvèrent le principe et l’application du libre penser ; en d’autres termes, un levier et un point d’appui pour arracher l’Europe chrétienne de ses fondements et la livrer à tous les vents des spéculations indépendantes[[2156]](#footnote-2157).

Il résulte delà que, si le Protestantisme est fils du libre penser, le libre penser est fils de la Renaissance. Afin de constater cette généalogie, nous avons à montrer, d’une part, que le principe de la Réforme est le même que celui de la Renaissance, appliqué à des objets différents ; d’autre part, que ce principe se trouve exclusivement dans l’antiquité païenne et qu’il était inconnu en Europe avant la Renaissance. Ainsi, deux parties dans notre étude : la première contiendra l’histoire du Protestantisme ; la seconde, celle de la Renaissance. Pour réunir tous les genres de preuves, nous étudierons le Protestantisme dans ses fondateurs, dans les témoignages de l’histoire, dans sa nature intime et dans ses grands caractères. Un travail analogue sur les Renaissants nous montrera les liens de parenté qui unissent les deux familles.

Dès l’abord cette communauté d’origine se révèle dans un fait qui domine et qui résume tout le Protestantisme. Ce fait le voici : l’œuvre de Luther et de ses compagnons d’armes fut une Révolution. Or, toute révolution est deux choses : elle est destruction et reconstruction. Luther et les réformateurs ont détruit dans l’ordre religieux le principe de foi ou d’autorité, et l’ont remplacé par le principe du libre examen ou de la souveraineté de la raison en matière de croyances, et spécialement d’interprétation biblique.

Pour accomplir leur double tâche, quelle marche suivent-ils ? Exactement la même qui a été suivie par la Renaissance, par le Césarisme, par le Voltairianisme et parla Révolution française. Pendant des années entières ils font pleuvoir le sarcasme, l’injure, la calomnie sur le passé chrétien de l’Europe et sur le principe d’autorité qui la régissait ; sur le moyen âge, qui est pour eux une époque de barbarie ; sur la philosophie et la théologie scolastiques, qu’ils présentent comme la source de toutes les ignorances et de toutes les hontes qui déshonorent l’esprit humain ; sur les doctrines catholiques et sur les ordres religieux, complices intéressés, disent-ils, des abus qu’ils signalent à l’indignation publique.

Avec la même ardeur qu’ils déploient pour livrer au mépris les siècles chrétiens, ils exaltent l’antiquité païenne. Comme la Renaissance, comme le Césarisme, le Voltairianisme et la Révolution française, ils disent que, pour se régénérer, l’Europe doit remonter aux siècles brillants de Virgile et de Platon, que tout l’espace intermédiaire est esclavage et barbarie. Heureusement, ajoutent-ils, l’aurore d’un nouveau jour vient de luire en Italie. La belle antiquité nous est revenue avec les savants chassés de Constantinople.

Après avoir ainsi préparé les esprits et battu en brèche les ouvrages avancés, une logique implacable entraîne les réformateurs à attaquer le cœur même de la place, l’édifice catholique. Telles furent, au rapport de l’histoire, à laquelle nous allons donner la parole, l’esprit général, la marche et la tactique des fondateurs de la Réforme. Commençons par Luther.

Martin Luther naquit le 10 novembre 1483, à Islèbe, comté de Mansfeld, dans la Saxe. « Mes parents, écrit-il, étaient pauvres. Pour nous nourrir mon père était obligé de bêcher la terre, et ma mère apportait sur ses épaules tout le bois nécessaire à la maison[[2157]](#footnote-2158). » Hans, père de Luther, était un de ces bons paysans d’Allemagne, ardents au travail et à la prière. Le soir, après avoir écouté, au coin du foyer, quelque récit biblique, il faisait la prière et venait souvent s’agenouiller au pied du lit de Martin, en demandant à Dieu que l’enfant grandît dans la crainte du Seigneur[[2158]](#footnote-2159).

En 1497, Luther, âgé de 14 ans, partit pour Magdebourg, afin de commencer ses études. Comme il était pauvre, il mendiait son pain deux fois par semaine, en chantant aux fenêtres des maisons, ou en psalmodiant au chœur. Les habitants de Magdebourg se montrant peu charitables, il prit son sac et son bâton de pèlerin et se rendit à Eisenach, petite ville de Thuringe où sa mère avait des parents. Une veuve nommée Cotta eut compassion du jeune écolier, lui donna l’hospitalité et lui acheta même une flûte et une guitare. Dans ses moments de loisir Luther essayait sur ces instruments quelque vieux cantique du moyen âge, comme : Bénissons le petit enfant qui nous est né, ou Bonne Marie, étoile du pèlerin. Jusque-là Luther est un enfant catholique de naissance, de foi, de mœurs, qui n’a d’autres admirations que des admirations chrétiennes, d’autre vie intellectuelle que celle qu’il a puisée dans le sein de sa pieuse famille et qui rayonne autour de lui dans tout ce qu’il voit, dans tout ce qu’il entend.

À l’abri du besoin, le jeune écolier se livre avec ardeur au travail. Au gymnase d’Eisenach il eut pour maître de grammaire Jean Trébonius. La grammaire comprenait alors l’étude de la langue latine. Renaissant ou, comme on disait alors, humaniste de quelque renom, Trébonius faisait ce qu’on ne faisait point encore ailleurs. Il se piquait d’enseigner le beau latin avec un soin particulier, et il est bien entendu qu’il en cherchait le type non dans les Pères de l’Église ni les grands écrivains du moyen âge, mais dans les auteurs païens[[2159]](#footnote-2160).

L’esprit vif du jeune Luther, sa rare facilité à composer en vers et en prose, le placent bientôt à la tête de ses condisciples. Il passe quatre ans à Eisenach et en sort enivré de la douceur des lettres. En quittant le gymnase, il rêve l’Académie, qu’il regarde comme une fontaine où il pourra s’abreuver à longs traits de littérature et de science. Reprenant son sac et son bâton, il s’achemine vers Erfurth : il avait dix-huit ans.

Dans le système d’études du moyen âge, la dialectique succédait à la grammaire. Sous la direction du docteur Jodocus, Luther s’applique à cette science. Mais bientôt l’amour de l’antiquité, qu’il a puisé dans ses premières classes, lui fait négliger la dialectique et l’entraîne à l’étude approfondie des auteurs païens. Trois siècles plus tard, nous avons vu Mably, déjà sous-diacre et au séminaire de Saint-Sulpice, dominé par la même passion, puisée à la même source, abandonner ses livres de théologie et quitter la carrière ecclésiastique pour aller vivre jusqu’à la mort au milieu des Grecs et des Romains. L’auteur de la vie de Luther est loin d’en faire un reproche à son héros : Son âme avide de savoir, dit Mélanchthon, cherche les sources les plus abondantes et les meilleures. Il lit la plupart des anciens auteurs latins : Cicéron, Virgile, Tite-Live et d’autres encore. Il les lit, non comme un enfant, pour y chercher des mots, mais pour y puiser la science et le modèle de la vie humaine. plus profondément que les autres, il pénètre le sens de leurs enseignements et de leurs maximes ; et comme il était doué d’une admirable mémoire, il n’oubliait rien de ce qu’il avait lu ou entendu. c’est au point que le jeune prodige devint l’admiration de toute l’Académie d’Erfurth[[2160]](#footnote-2161).

En vain le docteur Jodocus Truttvetter s’efforce d’inspirer à Luther des goûts plus sérieux et plus conformes aux instructions de son père, qui le destinait au barreau : la place était prise. Comme Voltaire et pour les mêmes raisons que lui, Luther, épris de la belle littérature, oublie les conseils de son père. Quant à son professeur, il le désole par ses plaisanteries contre la scolastique. Lui-même s’accuse quelque part d’avoir hâté la mort du docteur par ses mutineries contre cette méthode d’enseignement, inconnue de l’antiquité[[2161]](#footnote-2162).

Et cependant, si, au lieu de passer sa jeunesse avec les Grecs et les Romains, Luther avait appris à connaître les siècles chrétiens, il aurait vu les plus illustres docteurs de l’Église, ayant à leur tête saint Thomas d’Aquin, concilier dans un harmonieux ensemble toutes les sciences divines et humaines, les organiser entre elles comme une armée rangée en bataille sous le suprême commandement du Verbe de Dieu, la Sagesse éternelle, de laquelle toutes elles émanent. Il les aurait vus, moyennant la méthode scolastique ou géométrique, distribuer tout l’ensemble comme un camp, comme une place forte, où la philosophie fait l’avant-garde, le boulevard extérieur, et la théologie le gros de l’armée, le corps de la place[[2162]](#footnote-2163).

Mais la Renaissance avait honni cette méthode, et Luther partageait les idées de sa mère et répétait son langage. Bien que ses prédilections fussent ailleurs, néanmoins le jeune adolescent apprit assez de philosophie pour recevoir ses grades. Ce fut en 1504 ; il avait alors vingt-deux ans. Il se mettait même à étudier la philosophie et les morales d’Aristote, lorsqu’un accident imprévu vint changer le cours de ses idées : Alexis, un de ses meilleurs amis, mourut à côté de lui frappé de la foudre. Craignant d’être foudroyé lui-même, Luther tombe à genoux et prend la résolution d’embrasser la vie monastique. Une dernière fois il réunit ses amis pour faire de la musique avec eux. La nuit venue, sans rien dire à personne, il s’en va frapper à la porte du couvent des ermites de Saint-Augustin, à Erfurth, et obtient d’y être reçu novice.

Mais devinez ce qu’il emporte avec lui, comme son trésor le plus précieux, comme son inséparable vade-mecum ! l’Imitation de Jésus-Christ, une Bible, quelque livre ascétique ? Rien de tout cela. Pour viatique intellectuel et moral, ce jeune chrétien qui va se donner à Dieu emporte, soigneusement enveloppés dans un paquet, placé sous son bras : un Plaute et un Virgile[[2163]](#footnote-2164) ! !

Ce fait, peut-être unique dans l’histoire, et qui contient toute une révélation, n’a cependant rien qui doive nous étonner. L’homme n’est-il pas fils de son éducation, et Luther lui-même, Luther, élevé par des religieux et des prêtres, n’a-t-il pas écrit : « À vingt ans je n’avais pas encore lu une ligne des Écritures[[2164]](#footnote-2165) ? » Quoi qu’il eu soit, mieux que tous les discours ce trait, rapporté par les différents historiens de sa vie, nous montre ce qu’était Luther à vingt-trois ans, quelle éducation il avait reçue, quelles étaient les admirations de son esprit et les affections de son cœur. Or, ce qu’était Luther en sortant de l’Université, nous verrons qu’il le sera toute sa vie : le couvent n’y changera rien. Adoléscens juxta viam suam.

Revêtu de l’habit de novice, Luther en accomplit les devoirs avec ferveur. On le voit tour à tour nettoyer les immondices de la maison, balayer les dortoirs, ouvrir et fermer les portes de l’église, monter l’horloge et s’en aller, la besace sur le dos, mendier dans les rues d’Erfurth ; mais surtout il étudie. L’Écriture sainte, les théologiens du moyen âge, les Pères de l’Église, et notamment saint Augustin, occupent tous ses loisirs. Ainsi le veut la règle ; ainsi l’exigent les fonctions du sacerdoce auquel Luther est destiné. En 1507, il prononce ses vœux, reçoit la prêtrise, et le 2 mai de la même année il célèbre sa première messe. L’année suivante, son supérieur, Jean de Staupitz, envoie frère Martin professer la philosophie à l’université de Wittemberg.

Cette université venait d’être fondée par Frédéric, électeur de Saxe. Fidèle à l’esprit de son fondateur, qui se vantait de savoir par cœur tous les poètes classiques de l’antiquité, l’université de Wittemberg devint en Allemagne un des foyers de la Renaissance[[2165]](#footnote-2166). Ses vastes cours, ses nombreuses salles retentissaient continuellement des louanges données par les maîtres et par les élèves aux grands hommes et aux grandes choses de Rome et de la Grèce. Au milieu d’une pareille atmosphère, on comprend tout ce que Luther devait souffrir, obligé qu’il était d’enseigner la philosophie scolastique, la philosophie d’Aristote, ce maître en diable, comme il l’appelait[[2166]](#footnote-2167). « Je me trouve bien, écrivait-il, mais je serais encore mieux si je n’étais contraint de professer la philosophie[[2167]](#footnote-2168). »

Une circonstance inattendue vint faire quelque diversion à sa peine. En 1510 il fut envoyé à Rome pour traiter une affaire relative aux Augustins d’Allemagne : ce voyage lui fut très-funeste. Luther comprenait la Renaissance, comme l’Allemagne elle-même la comprit, au point de vue littéraire et philosophique. Pour lui, c’était la résurrection du beau langage et du libre penser. Il ne se doutait pas qu’elle fût, ni qu’elle pût être la résurrection de toutes les impudicités artistiques dont étaient pleines les cités modèles d’Athènes et de Rome. En apercevant de loin la cité des pontifes, il tombe à genoux, lève les mains au ciel, et saluant la ville éternelle de tous les noms d’amour et de respect, il s’écrie : « Ô Rome sainte, trois fois sanctifiée par le sang de tes martyrs[[2168]](#footnote-2169). » Mais bientôt son âme se révolte en voyant dans les rues, sur les places, dans les musées, dans les fêtes de la ville des papes, une résurrection des nudités et des folies du paganisme. « Cherche-t-il une sainte image, il n’aperçoit que des divinités olympiques, Apollon, Vénus, Mars, Jupiter, auxquelles travaillent mille mains de sculpteurs. Ce sont les dieux de Démosthène, de Praxitèle, les fêtes et les pompes de Délos, le mouvement du Forum, des folies toutes mondaines ; mais cette folie de la croix qu’a chantée l’apôtre, il n’en voit nulle représentation. Il croit rêver, il s’indigne, et parce que Rome n’est pas faite à son image, il est tout prêt à la condamner[[2169]](#footnote-2170). »

D’un autre côté, son éducation, qui lui a fait connaître les vieux Romains, leur mythologie, leurs héros et leurs dieux, lui a laissé ignorer la Rome chrétienne. Entre Auguste et Léon X, tout le passé est mort pour lui. De tous les papes qui se sont succédé sur la chaire de saint Pierre, il ignore les titres à l’admiration et à la reconnaissance. « Il ne se doute pas que l’intelligence n’a de protecteur, après Dieu, que dans son vicaire sur la terre ; que la papauté, en brisant la force matérielle et en la contraignant de plier devant les lois de la morale, a donné le plus beau spectacle auquel l’homme pourra jamais assister[[2170]](#footnote-2171). »

Il était entré dans Rome en pèlerin, il en sort comme Coriolan, s’écriant avec Bembo : « Adieu, Rome, que doit fuir quiconque veut vivre saintement ; adieu, ville où tout est permis, excepté d’être honnête homme[[2171]](#footnote-2172). »

Quand nous entendrons Luther appeler Rome une Babylone, et presser le monde de l’abandonner, nous nous rappellerons ces vers de Bembo et les paroles de Machiavel, et nous saurons que Luther n’a été que l’écho des plus fameux Renaissants.

## CHAPITRE III.

Luther.

Luther reçu docteur en théologie. — Il manifeste tout son mépris pour le moyen-âge. — Ses sermons. — Ses thèses. — Origine et cause de son antipathie. — Paroles de M. Audin. — Influence de la Renaissance sur la Réforme. — Nouveau témoignage de M, Audin. — Dispositions générales des esprits, surtout en Allemagne. — Lettre du chanoine Adalbert.

De retour à Wittemberg, Luther reçoit avec le titre de docteur en théologie celui de prédicateur de la ville ; c’était en 1512. Cette nouvelle position lui permet de se livrer à tout son mépris pour la scolastique, et de répéter devant de nombreux auditoires les sarcasmes et les plaisanteries dont Ulric de Hutten et Reuchlin faisaient retentir l’Allemagne, aux dépens du philosophe de Stagire et du moyen âge. « Les rires excités par Luther étaient si bruyants, dit un historien, qu’on les entendait jusqu’à Erfurth et à Cologne ; et tous les humanistes de ces deux villes d’applaudir à la venue de ce nouveau combattant qui essayait, à l’aide de l’Écriture, de renverser l’autorité de la scolastique[[2172]](#footnote-2173). »

Luther ne s’en tient pas à ses sermons. Dans le secret de sa cellule il compose des thèses en règle contre ce qu’il regarde comme une plaie de l’Église. Jeune encore et fervent religieux, il écrit de Wittemberg, le 8 février 1516, au prieur des Augustins d’Erfurth : « Mon père, j’envoie à l’excellent Jose d’Eisenach cette lettre pleine de questions contre la logique, la philosophie et la théologie, c’est-à-dire d’anathèmes et d’exécrations contre Aristote, Porphyre et les scolastiques, en d’autres termes, contre les mauvaises études de notre temps… Je ne désire rien avec tant d’ardeur, si j’en avais le temps, que de mettre Aristote à nu devant le monde entier, et de montrer dans toute sa honte ce comédien qui a joué si longtemps l’Église avec le masque grec… Une des principales portions de ma croix, c’est d’être condamné à voir les meilleures têtes de nos frères, qui seraient propres aux belles-lettres, perdre leur temps et leur peine dans cette boue et ces immondices[[2173]](#footnote-2174). » Et il envoyait quatre-vingt-dix-neuf thèses contre la scolastique.

L’année suivante il écrit au même prieur : « J’attends avec grande douleur, anxiété et empressement, ce que vous dites de mes paradoxes. Informez-moi donc le plus tôt possible et assurez les révérends pères de la Faculté de théologie que je suis prêt à en venir disputer publiquement, soit en conférence, soit dans le monastère, afin qu’ils n’imaginent pas que je veux marmotter dans un coin rien de semblable, notre université étant en effet assez médiocre pour paraître un coin[[2174]](#footnote-2175). »

Tout ceci précède la fameuse question des indulgences. Luther n’est point encore hérétique ; il est au contraire un fervent religieux. D’où lui vient cette antipathie profonde pour la méthode d’enseignement suivie pendant le moyen âge, et dont les docteurs catholiques ont fait un si magnifique usage ? Pour en trouver l’origine et la cause, il faut remonter à la Renaissance. Écoutons un auteur non suspect : « C’était alors la coutume en Allemagne qu’au sortir des écoles de droit ou de médecine, les jeunes gens allassent compléter leurs études en Italie, à Bologne ou à Padoue. Car poésie, peinture, musique, science naturelle, tous les modes de la pensée s’épanouissaient à la fois sur cette terre privilégiée… Ce spectacle dut frapper vivement des imaginations allemandes, qui n’avaient encore poursuivi la science dans aucune intuition active ou passive[[2175]](#footnote-2176).

 » Tous quittaient donc l’Italie emportant des germes d’indépendance intellectuelle, qu’ils allaient répandre à leur tour dans leur pays… Le doute trouvait son compte à ces pèlerinages dont il entretenait le gout ; il y applaudissait, il y poussait les esprits, persuadé que de ces migrations scientifiques naîtrait quelque beau triomphe pour lui, et pour la foi un obscurcissement prochain. Ce qui devait aider au triomphe du Rationalisme, c’était l’état de la pensée, qu’ils avaient laissée en Allemagne si soumise, si austère, si dévote, et qu’ils trouvaient à Rome, à Venise, à Florence, affranchie, ne relevant de personne, ne reconnaissant ni joug ni maitre.

 » Rieuse, libertine, incrédule, cette pensée va se jouant de tout, du christianisme, de la morale, du clergé et des papes eux-mêmes. Elle a pour organes Dante, qui jette des pontifes tout vifs dans les enfers ; Pétrarque, qui fait de Rome une prostituée, et jusqu’à un moine nommé Baptiste de Mantoue, qui s’est mis à chanter les amours des prêtres[[2176]](#footnote-2177). Leurs livres, quoique défendus par la censure, circulaient dans Rome sous Jules II et Léon X, et se trouvaient dans la bibliothèque de la plupart des cardinaux. Sadolet et Bembo en savaient par cœur de longs fragments, qu’ils s’amusaient à réciter tout haut[[2177]](#footnote-2178). »

À l’amour pour les arts et les lettres antiques se joignait, en Italie, un grand enthousiasme pour la philosophie poétique de Platon. « Les Grecs bannis de Constantinople l’avaient récemment emportée de l’exil et révélée aux âmes italiennes, qui s’étaient tout à coup éprises d’amour pour les rêves mystérieux du disciple de Socrate. Marcile Ficin, Pic de la Mirandole, Laurent de Médicis, le père de Léon X, contribuèrent surtout à répandre les dogmes de cette philosophie, qui, malgré son hétérodoxie, séduisait beaucoup d’hommes religieux. Au lieu d’un Dieu en trois personnes, c’est une âme unique qu’admettent les platoniciens ; âme, rayon, parcelle de la Divinité unie à la matière ; après les épreuves de la vie, l’âme rompt ses liens, et va se perdre dans le sein de la Divinité, comme une goutte dans l’eau de la mer. L’Italie tout entière, avec ses clercs, ses laïques et jusqu’à ses papes, embrassa avidement les théories platoniciennes[[2178]](#footnote-2179), tellement qu’un instant les chants de son Église en furent tout imprégnés[[2179]](#footnote-2180). »

Après avoir dit, sous forme de reproche, ce qui pour d’autres sera un éloge, que le clergé d’Allemagne, au lieu d’aller, comme en Italie, s’inspirer aux sources antiques, aima mieux rester dans ses cloîtres, y étudier les grands théologiens et s’en tenir à la méthode d’enseignement du moyen âge, l’auteur ajoute : « En dehors du clergé, Platon trouva plus d’une âme enthousiaste. Les humanistes, les lettrés, penchaient pour Platon ; Ulric de Hutten, Reuchlin, natures poétiques, répudiaient Aristote et poussaient la multitude vers l’antiquité. La multitude obéissait et se moquait des moines.

 » Vous concevez maintenant que le jour où le prêtre allemand put être raillé et sa parole discutée, où l’on put rire en toute quiétude de ses doctrines littéraires, le docte, par line réaction naturelle à notre orgueil, dut se prendre nécessairement à la parole dogmatique. L’examen vint donc affaiblir la foi. Pour une population aussi religieuse que celle d’Allemagne, c’était un malheur qui brisait le cœur. Ainsi, parce que quelques moines ont mal compris leur siècle, ont eu peur à tort des lumières, que de bruit fit Reuchlin et son école ! « Comment voulez-vous que je croie à ce purgatoire, disait-il, annoncé par une bouche pileuse, qui ne sait pas même décliner musa ? » Et on riait[[2180]](#footnote-2181). »

Nous ne pouvons admettre le jugement de M. Audin. L’expérience a trop bien prouvé qu’en résistant à la Renaissance, le clergé d’Allemagne ne comprenait pas mal son siècle, et qu’il n’avait pas tort d’avoir peur des lumières nouvelles. Sur ce point capital un historien protestant a vu plus juste que l’écrivain catholique. Parlant de la Renaissance littéraire et philosophique antérieure à la réforme, Brucker s’exprime ainsi : « La Renaissance des lettres contribua puissamment à la renaissance de la philosophie[[2181]](#footnote-2182). L’Italie fut la première à se dégoûter de l’ancienne philosophie, de cette philosophie attachée par le lien de l’autorité, auctoritátis capístro. Mais notre Allemagne ne s’endormit pas dans ses anciennes ténèbres ; et comme l’Italie, malgré les vives lumières qui l’éclairaient, elle ne consentit pas à rester l’esclave de la grande superstition. À peine eut-elle aperçu l’aurore de la Renaissance des lettres, et reçu dans les écoles d’Italie leurs précieuses semences, que ses enfants, de retour dans leur patrie, réunirent leurs efforts pour proscrire la barbarie, inaugurer une philosophie et un enseignement plus en harmonie avec le bon sens, exciter les savants, se moquer de l’ignorance, montrer la corruption qui défigurait la république chrétienne et la république des lettres, et indiquer courageusement le remède héroïque qu’exigeait ce mal pestilentiel[[2182]](#footnote-2183). »

De ces précieux témoignages il résulte que les jeunes Allemands revenant d’étudier en Italie s’extasient sur les choses qu’on enseigne et sur la manière dont on les enseigne à Florence, à Padoue, à Boulogne. « L’Europe, disent-ils, est tombée dans les ténèbres, les lettres sont perdues, la philosophie est devenue barbare, l’Église elle-même est corrompue ; nous sommes des bêtes qu’on mène avec le licou de l’autorité ; tous ces maux demandent un remède énergique qui se trouve dans la restauration de l’antiquité artistique, philosophique et littéraire. Imitons l’Italie ; là on parle comme Cicéron, on philosophe comme Platon. Au langage et aux méthodes barbares usités parmi nous ont succédé un langage d’une élégance exquise et des méthodes qui, n’emprisonnant plus l’esprit dans de honteuses entraves, permettent à la pensée de prendre un libre essor et de se livrer à de nobles et utiles investigations. Là, au lieu de posséder, comme nous, quelques traités seulement des grands philosophes de l’antiquité, on possède leurs œuvres tout entières ; au lieu de les étudier comme nous dans des traductions, on les lit dans leur langue originale. Au lieu de jurer sur la parole d’Aristote et des formules que lui ont empruntées nos docteurs, on examine, on s’instruit, et on ne jure sur la parole d’aucun maître. »

Au fond de tout cela, comme on voit, respire l’amour passionné de la forme païenne et du libre penser. Ce langage, inspiré par la Renaissance, résume fidèlement les nombreux pamphlets des humanistes antérieurs à la Réforme, tels que Ulric de Hutten, Reuchlin, et surtout Érasme, ce Voltaire du quinzième siècle, dont la verve intarissable égaya pendant trente ans l’Europe littéraire aux dépens du passé.

« Telle était en Allemagne, dit Brucker, la célébrité d’Érasme, que tous les amis de la belle littérature se rangèrent sous ses étendards pour faire la guerre à la barbarie du moyen âge, et pour conquérir le droit du libre penser[[2183]](#footnote-2184). »

Les hommes les plus graves, même parmi le clergé, se laissent ébranler par les plaisanteries du lettré de Rotterdam, par les sophismes de Reuchlin, et font écho à leurs odieuses et déplorables calomnies. Entre une foule de documents, l’histoire nous a conservé la lettre curieuse qu’écrivait à Reuchlin, en 1483, Bernard Adelman, chanoine d’Augsbourg.

« Ô crime ! s’écrie-t-il, nous méprisons, que dis-je ? nous abhorrons comme du poison, quelquefois même nous sommes empêchés d’étudier ce qui faisait les délices et la volupté des anciens ! Non, non ; à moins d’être immergés dans les lettres latines et grecques, nos jeunes gens ne feront jamais rien.

 » Je n’ignore pas que beaucoup d’hommes, non pas amis de la sagesse, mais de l’orgueil, non pas professeurs de saintes lettres, mais de ténèbres, non pas jurisconsultes, mais écornifleurs de droit, exècrent le nom de poésie, et clabaudent partout que les poètes sont pleins d’obscénités et de niaiseries. C’est pourquoi, Jean, mon bien-aimé, j’ai recours à loi comme au refuge le plus sur des humanistes, afin que tu prennes sous ta protection tous ceux qui sont avides des belles-lettres, que tu veilles au salut de l’État et que tu persuades bien à notre souverain que jamais nul ne pourra parvenir à la vraie connaissance des choses, s’il ne commence par étudier les auteurs païens[[2184]](#footnote-2185). »

Croire que le salut de l’État dépend de la connaissance de Virgile ou d’Horace ! Regarder comme un crime la défense de lire les obscénités poétiques des dieux de l’Olympe ! Prétendre qu’on ne peut arriver à la vérité que par le chemin du mensonge ! Si on lui avait défendu de lire son bréviaire ou d’étudier l’Écriture, le bon chanoine aurait-il fait entendre des lamentations plus douloureuses ? Tel est pourtant le fanatisme pour l’antiquité païenne auquel la Renaissance conduisait les hommes les plus graves ; que devait-il en être des têtes plus légères, et surtout des jeunes gens ? Cette lettre a encore cela de précieux, qu’elle montre la répulsion qu’inspirait l’étude des auteurs païens à la fin du quinzième siècle, les protestations qui s’élevaient contre ce système nouveau, et par conséquent inconnu ou à peu près du moyen âge.

Brucker a soin d’ajouter que cet enthousiasme pour la Renaissance n’était pas personnel au chanoine d’Augsbourg, mais qu’il avait gagné toute l’Allemagne, et surtout la jeunesse, grâce aux lettrés revenus d’Italie, avec la volonté de chasser la barbarie du sein de l’Église.

« Au moment, continue M. Audin, où ces nouveaux mages (les jeunes Allemands revenus d’Italie) venaient annoncer à leurs compatriotes l’étoile lumineuse qui les avait guidés en Italie, où ils étaient allés l’adorer, les bourgeois allemands étaient affranchis… Aussi, vit-on ces affranchis de la veille, une fois que leur corps eut son avenir gagné, songer aussitôt à délivrer leur âme[[2185]](#footnote-2186). Cette lumière spirituelle qui se dégageait des Alpes attira tout d’abord leurs regards : livres, arts, idées, philosophie, tout ce qui venait d’Italie occupa leurs pensées. Les bourgeois saxons sont les premiers disciples de l’école philosophique allemande représentée par Reuchlin, école sceptique et railleuse, et qui a pour devise : Haine aux moines et à tout ce qui vient des couvents !

 » Vous les voyez se prendre, comme s’ils les comprenaient, à ces disputes platoniciennes et aristotéliciennes, qui commencent à agiter en Allemagne toutes les existences, et comme à Rome, adopter pour représentant celui qui parle à l’âme, qui rêve, qui met de la poésie dans toutes ses spéculations. Ces disputes, où le monachisme laissait une trop large part aux humanistes laïques, contribuèrent à l’avènement de la réforme.

 » L’Allemagne voulait imiter l’Italie : Tübingen en 1477, Mayence en 1482, Wittemberg en 1502, et Francfort-sur-l’Oder en 1506, avaient élevé et doté des écoles, et, comme au delà des Alpes, des universités où l’antiquité était expliquée, commentée devant une foule de disciples fervents… Ainsi les évêques, en fondant ces universités, avaient, sans s’en douter, travaillé au triomphe du rationalisme, et préparé la voie aux nouveautés religieuses[[2186]](#footnote-2187). »

Sans se rappeler ce qu’il vient de dire, M. Audin, grand admirateur de la Renaissance, ajoute : « Le clergé catholique eût pu dispenser au peuple la manne nouvelle, s’il eût voulu la chercher où la trouvaient les laïques ; mais il prit un autre chemin, et comme il vit que le passé était la grande source d’inspiration, il songea à l’appeler. Mais au lieu de ces ombres qui avaient rempli l’antiquité de leur gloire, il évoqua d’autres morts : c’étaient Durand, d’Ailly, saint Thomas, Scot…, dieux disputeurs, qui soufflèrent à leurs disciples un esprit de chicane, de ruses, d’équivoques, de subtilités grammaticales, et les aidèrent à recommencer des luttes dont ils avaient emporté le secret[[2187]](#footnote-2188). »

Appeler les plus grands docteurs du moyen âge des professeurs de chicane, d’équivoques et de subtilités grammaticales ; et saint Thomas un dieu disputeur ! Quand aujourd’hui encore on surprend de semblables paroles sur les lèvres d’un catholique instruit, faut-il être étonné des outrages dont les Renaissants du seizième siècle furent si prodigues à l’égard de toutes les gloires chrétiennes et nationales de l’Europe ?

## CHAPITRE IV.

Luther.

Le Protestantisme avant Luther. — Mépris du moyen âge. — Enthousiasme pour l’antiquité païenne. — Querelle des indulgences. — Elle n’est pas la cause du Protestantisme. — Luther attaque l’autorité de l’Église. — Remarquables paroles de Brucker. — Luther, toujours semblable à lui-même, est jusqu’à la mort ce que l’éducation l’a fait. — Il n’est pas autre chose qu’un Renaissant.

Nous arrivons à l’année 1517, année fameuse dans la vie de Luther et dans l’histoire du monde moderne. Les faits que nous avons cités et ceux en bien plus grand nombre que nous pourrions citer encore résument ainsi la situation intellectuelle de l’Européen général et de l’Allemagne en particulier : une grande fermentation des têtes lettrées ; un grand mépris pour le moyen âge, sa science, ses méthodes, ses docteurs ; un grand enthousiasme pour l’antiquité païenne, sa littérature, ses arts, sa philosophie ; un grand désir ou, comme on dirait aujourd’hui, une immense aspiration vers un nouvel ordre de choses et d’idées différent du passé, qu’on regardait comme le règne de la barbarie : telles étaient, grâce à la Renaissance, les dispositions générales des esprits.

Or, qu’est-ce que cela, sinon le Protestantisme dans la plus large acception du mot ? En acclamant la philosophie nouvelle, la poésie nouvelle, la peinture nouvelle, la musique nouvelle, l’histoire nouvelle, la politique nouvelle, la langue nouvelle, en les donnant comme le type du vrai, du beau, du bon, que faisaient les philosophes, les littérateurs, les artistes et les politiques de la Renaissance, en Italie et ailleurs, sinon protester hautement contre toutes ces choses telles que le moyen âge les avait connues, enseignées, pratiquées ; et ainsi convier l’Europe à répudier sa philosophie, sa littérature, ses arts, sa politique, sa civilisation, sa langue même, pour adopter la philosophie, la littérature, les arts, la politique, la civilisation, la langue de l’antiquité grecque et romaine ? De ce Protestantisme universel un seul point jusque-là était excepté, l’autorité dogmatique de l’Église catholique. Sur tout le reste on émancipait la raison et on l’appelait à l’indépendance.

De toutes parts la raison répondait à cet appel. Avec une ardeur qui n’a d’exemple dans l’histoire que celle des Barbares, lorsqu’ils saccagèrent le monde païen et le détruisirent avec ses palais, ses temples, ses dieux et ses institutions, pour faire place au christianisme, on vit l’Europe jeter au vent le patrimoine de ses aïeux, détruire ses monuments, abjurer sa littérature et ses arts traditionnels, répudier sa politique nationale et sa civilisation indigène, pour faire place à l’antiquité païenne. Pendant que les lettres et les arts émancipés des règles de la pudeur, la philosophie du licou de l’autorité, la politique des lois de la justice, inondaient l’Europe de scandales grecs et romains, on entendait le bruit du marteau qui dans Rome même démolissait la première église du monde, l’antique et tant de fois vénérable basilique de Saint-Pierre, pour la remplacer, malgré les réclamations du sens chrétien, par un édifice grec construit d’après les règles de Vitruve[[2188]](#footnote-2189).

Avec plus de zèle que le moyen âge n’en déploya pour rechercher les ouvrages des saints Pères, retrouver les reliques des martyrs ou conquérir le tombeau du Fils de Dieu, on rechercha les livres des païens, les statues de leurs dieux, les débris de leurs temples, les bustes de leurs grands hommes ; on en fêla la découverte par des solennités publiques ; on les plaça avec honneur dans les palais des princes, et l’Europe fanatisée ne se lassait point d’admirer ces honteux vestiges d’un monde qui avait livré ses aïeux aux tigres et aux bûchers, et que Dieu avait détruit dans sa juste colère. On eût dit l’accomplissement en sens inverse du mot de saint Remi au chef des Francs : « Fier Sicambre, brûle ce que, tu as adoré, adore ce que tu as brûlé. »

Cette double prédication de mépris pour l’antiquité chrétienne et d’enthousiasme pour l’antiquité païenne durait depuis cinquante ans. Grâce à son éducation, Luther en était, comme nous l’avons vu, un des plus fervents apôtres. En compagnie de Hutten, de Reuchlin, de Nizolius et d’Érasme, il continuait de faire rire l’Allemagne aux dépens du moyen âge, de ses docteurs et de leurs disciples. « Tous ses efforts, dit Brucker, tendaient non-seulement à dénigrer la philosophie scolastique, mais à la faire chasser des écoles. Cette haine avait, à n’en pas douter, le même principe que dans les savants d’Italie. Enivrés de l’amour de la belle littérature, ils ne pouvaient supporter le joug de la philosophie scolastique ; ainsi Luther, élevé dès sa jeunesse parmi les anciens, était pénétré d’horreur pour la barbarie des écoles[[2189]](#footnote-2190). »

Mélanchthon ajoute : « Cette haine devenait de jour en jour plus vive, par le spectacle qu’offrait aux yeux de Luther la jeunesse allemande, dont les écrits d’Érasme avaient tourné l’admiration vers la belle antiquité et excité le mépris pour la doctrine barbare et sophistique des moines[[2190]](#footnote-2191). »

Luther lui-même, révélant toute sa pensée, s’exprime ainsi dans une lettre à Jodocus : « En résumé, je crois tout simplement qu’il est impossible de réformer l’Église à moins d’abolir de fond en comble le droit canon, les décrétales, la théologie scolastique, la logique, la philosophie, telles qu’elles existent, et de rebâtir à nouveaux frais[[2191]](#footnote-2192). »

On le voit, c’est au principe d’autorité qu’on en veut. Trop habile pour dire d’avance son dernier mot, le Paganisme renaissant, toujours semblable à lui-même, cache son but sous des prétextes menteurs. Au seizième siècle, c’est la barbarie du moyen âge qui lui sert de masque ; plus tard, c’est la superstition ; plus tard encore, le fanatisme et les richesses du clergé : toujours des masques pour cacher sa figure ; toujours des prétextes pour donner le change, jusqu’à ce qu’enfin, la vérité, l’Église, la religion elle-même soient ébranlées dans le respect des peuples. Alors les ennemis se frottent les mains ; et les amis s’écrient : Ah ! nous ne savions pas !

Luther et l’Europe en étaient où nous avons dit lorsque éclata la querelle des indulgences. Il n’entre pas dans notre sujet de rappeler les détails, si connus d’ailleurs, de cette déplorable affaire, qui n’aurait pas eu lieu s’il n’avait fallu reconstruire l’église de Saint-Pierre de Rome, démolie par la Renaissance. Qu’il nous suffise de dire que la question des indulgences ne fut pas plus la cause du Protestantisme que le déficit dans les finances ne fut la cause de la Révolution française ; pas plus que les ordonnances de Charles X ne furent la cause de la révolution de 1830, ou le banquet électoral celle de la révolution de 1848. La querelle des indulgences fut, si on veut, l’étincelle qui mit le feu aux poudres, mais les poudres étaient fabriquées et réunies d’avance.

Soit, comme on l’a prétendu, jalousie de corps en voyant la mission d’annoncer, en Allemagne, l’indulgence jubilaire, confiée aux dominicains, soit, ce qui est plus vraisemblable, désir de profiter d’une occasion solennelle pour faire une campagne en règle contre les docteurs catholiques du moyen âge, c’est-à-dire contre le principe d’autorité, Luther s’en va, la veille de la Toussaint 1517, afficher aux portes de l’église du château de Wittemberg quatre-vingt quinze thèses contre les indulgences.

Dans ce moment décisif, que se passa-t-il dans son âme ? Deux écrivains protestants, Brucker et Seckendorf, vont nous l’apprendre. « Luther, nourri de la belle antiquité, était convaincu que la philosophie et la théologie scolastiques étaient la cause des erreurs qu’il voyait pulluler dans l’Église ; il voyait les soutiens de la superstition romaine s’appuyer sur ces deux moyens pour défendre comme leurs yeux la barbarie de la doctrine et la barbarie des mœurs ; il voyait l’Église romaine asseoir sur cette immense base son pouvoir et son ambition ; il voyait tous les gens de bien impatients de secouer ce joug imposé aux consciences, et il en conclut qu’avant tout il fallait arracher à l’ennemi son armure. À la vue du péril qui le menace, il hésite… mais il jette les yeux sur les grands hommes d’Italie, qui lui ont ouvert la voie ; leur exemple affermit sa grande âme, et il commence l’attaque[[2192]](#footnote-2193). »

C’en est fait, le libre penser, né de la Renaissance, a trouvé un logicien plus hardi et plus conséquent que ses devanciers ; l’autorité dogmatique de l’Église, jusque-là respectée, est battue en brèche : le Protestantisme est complet.

Les esprits étant prédisposés comme ils l’étaient par les admirateurs de l’antiquité païenne, la Réforme prit en Allemagne comme le feu dans les épines sèches. « Une grande partie de cette gloire, dit Brucker, revient aux lettrés catholiques, entre autres, Érasme, Vivès, Lefèvre, Nizolius. Ils n’osèrent pas, il est vrai, attaquer Rome de front, mais ils contribuèrent beaucoup au succès de la bataille en propageant la belle philosophie, en livrant au mépris celle des siècles précédents, et en excitant les autres à chasser ces spectres de la république savante. On n’attendait qu’une main assez hardie pour mettre le feu à la bombe : cette main fut celle de Luther[[2193]](#footnote-2194). »

Une fois le pas franchi, la logique entraîna Luther de négation en négation. Et pourtant, chose remarquable ! il n’alla jamais aussi loin que certains Renaissants d’Italie dont les monstrueuses erreurs furent, comme nous le verrons, condamnées au concile de Latran. Mais en attaquant la philosophie et la théologie scolastiques, il n’en avait pas moins bouleversé tout le système catholique de la science qui faisait de la philosophie la servante de la foi, et renversé la digue qui arrêtait le torrent du Rationalisme[[2194]](#footnote-2195).

Nous ne suivrons pas Luther dans les luttes incessantes qui composent la seconde partie de son orageuse existence. Comme dans la première, il se montre constamment semblable à lui-même et fils de son éducation. Mépris du moyen âge, mépris de sa science, mépris de ses docteurs, mépris de l’Église et de ses enseignements, qu’il traite d’erreurs nées pendant les ténèbres des siècles d’ignorance ; admiration non moins constante pour la littérature de l’antiquité païenne, dont il se pique d’être un modèle, et pour son libre penser, dont il se glorifie d’être l’apôtre. Lisons quelques pages du Tisch-Reden ou Propos de table, cette révélation intime de Luther par Luther lui-même.

« Il y a trente ans, dit-il, la Bible était inconnue, les prophètes incompris… À vingt ans, je n’avais encore rien lu des Écritures[[2195]](#footnote-2196)… Les moines sont les colonnes du papisme ; ils défendent le pape comme certains rats leur roi… Moi, je suis le vif-argent du Seigneur répandu dans l’étang, c’est-à-dire dans la monacaille. Les franciscains sont les poux que le diable attacha à la peau d’Adam ; les dominicains, les puces qui piquent sans cesse… Dans le cloître on n’étudie pas, mais on obscurcit l’Écriture. Un moine ne sait pas ce que c’est que d’étudier ; à certaines heures, il marmotte certaines prières, dites canoniques ; mais, pour le don de lire les Écritures qui m’a été accordé, pas un moine qui l’ait reçu[[2196]](#footnote-2197). »

Saint Bonaventure, saint Thomas étaient des poux et des puces ; saint Bernard, Albert le Grand, Roger Bacon n’avaient ni science ni intelligence ; c’étaient des façons de barbares qui n’étudiaient pas, mais qui obscurcissaient l’Écriture. N’est-ce pas ce que, en d’autres termes, les Renaissants avaient dit avant Luther, ce que plusieurs pensent encore aujourd’hui ?

Des ordres religieux Luther passe aux juristes. Le moyen âge, convaincu de ne rien entendre à la théologie, ni à la philosophie, ni aux belles-lettres, n’est pas moins ignare en matière de jurisprudence et de droit canon. « Qu’est-ce qu’un juriste ? demande Luther. C’est un cordonnier, un fripier, un tailleur de soupes, qui fait métier de disputer de choses qui ne sentent guère bon, du sixième commandement de Dieu, par exemple… Je n’aurais jamais cru qu’ils pussent être aussi papistes qu’ils le sont. Je vois qu’ils sont dans la m… jusqu’au cou : lourdauds qui ne savent pas distinguer le sucre de la m… Omnis jurísta est aut nequísta, aut ignorísta[[2197]](#footnote-2198). »

Les Pères de l’Église ne sont pas mieux traités que les docteurs du moyen âge : ignorants, hérétiques, imbéciles, etc., telles sont les épithètes dont Luther les honore. Quant aux catholiques en général, surtout ceux qui ne sont pas Renaissants : « Ce sont des papistes qui ne savent pas un mot de latin, êtres déchus, sans savoir, sans discernement, misérables écoliers se traînant sur les pas d’Aristote, qu’ils n’ont jamais su lire ; humanistes tout farcis d’un latin qui ferait pitié à un pédant de village ; théologiens qui chantent victoire quand ils ont cité Thomas ou Scot[[2198]](#footnote-2199). »

Pour lui, Luther, qu’on a faussement accusé d’être ennemi de la Renaissance, il se flatte d’être un des plus fins latinistes de son temps. Il faut entendre avec quel superbe dédain il parle du latin de ses adversaires. Répondant à la constitution du pape Adrien VI, il s’exprime en ces termes : « Je regrette de perdre mon temps à répondre à des lettres ignares et vraiment papales. Elles sont écrites d’une manière si sotte et en style si barbare, qu’elles sont indignes d’être réfutées même par un enfant. Mais Dieu frappe miraculeusement l’Antéchrist, jusqu’à lui ôter tout succès, jusqu’à lui ôter la connaissance même de toute langue et toute espèce de talent, en sorte qu’il est en toutes choses tombé dans l’enfance et dans la folie. C’est le comble de la honte d’envoyer un pareil latin à des Allemands, et de proposer à des gens raisonnables de si sottes explications de l’Écriture. Tout cela est vraiment et admirablement papistique, monacal et lovanien[[2199]](#footnote-2200). »

Ses prétentions au beau latin ne sont égalées que par son admiration pour le beau grec. Écrivant à son ami Éobanus Hessus, il lui dit : « Sans l’étude des langues, il n’y a pas de théologie ; théologie et belles-lettres, nous les avons vues emportées dans le même naufrage… Que la jeunesse donc se livre aux muses, c’est mon vœu le plus ardent. Viennent en foule et poètes et rhéteurs pour initier les hommes aux mystères des Écritures… Mon docte ami, sers-toi de ton nom et du mien, si tu veux l’invoquer, pour poétiser la jeunesse. Tout mon chagrin est que notre siècle et mes occupations m’empêchent de hanter les poètes et les rhéteurs anciens, pour devenir grec à mon aise[[2200]](#footnote-2201). »

Luther les avait hantés, et hantés exclusivement jusqu’à vingt ans, comme il nous l’apprend lui-même ; il continuait de les hanter et de marcher au combat sous leur escorte, ainsi que le lui reproche le comte de Carpi. « Fidèle à tes ruses, lui dit-il, tu cites les niaiseries et les fables des poêles, parce qu’elles s’accommodent avec tes mensonges ; tu choisis dans les auteurs païens des noms et des exemples tellement profanes, que ce n’est pas seulement une inconvenance de les rappeler dans des questions sacrées, mais encore une véritable impiété. Qu’ont de commun les vérités de la théologie avec Oreste, Protée, Hercule, Énée, et leurs pareils dont tu émailles les écrits ? Et pendant que tu t’appuies sur de semblables choses, tu conspues ce genre de littérature qui s’oppose à ta doctrine ; car tu n’ignores pas que c’est un scalpel qui sans peine ouvre tes pustules. Voilà pourquoi tu as horreur d’une méthode d’enseignement qui, rejetant les mots et les niaiseries, coupe au vif tout ce qui est superflu, et va directement au but[[2201]](#footnote-2202). »

Afin qu’il demeure bien établi que, sous le nom de Renaissance et de Protestantisme, c’est le vieux paganisme, dont l’essence est tout à la fois orgueil et volupté, qui revient en Europe, Luther déifie la chair après avoir déifié la raison. Son fameux sermon sur le mariage, prêché en 1522, dans la grande église de Wittemberg, n’est que l’écho des chants les plus lubriques des poètes de l’antiquité. Depuis la prédication de l’Évangile, jamais le monde n’avait entendu un semblable appel à la révolte des sens. Après avoir parlé en allemand pour le peuple, Luther traduit son sermon en latin à l’usage des humanistes de tous les pays. Le prince des lettrés, Érasme, se contente de l’appeler une farce ; les autres applaudissent.

Enhardi par le succès, Luther continue dans ses lettres la déification de la chair. À chaque vœu de chasteté rompu, il bat des mains. Carlostadt, archidiacre de Wittemberg, Bernhard, abbé de Kemberg, Gerbel, curé de Strasbourg, se marient, Luther les félicite. « Saluez, leur dit-il, resaluez votre femme… Elle enfantera, s’il plaît à Christ, un fils, qui, de sa verge de fer, brisera les papistes, les sophistes, les religiosistes et les hérodistes. Êtes-vous heureux d’avoir triomphé de cet impur célibat !… Le mariage est un paradis[[2202]](#footnote-2203). »

Lui-même entre dans le paradis de la chair en épousant une religieuse, Catherine Bora, qu’il a tirée de son couvent. Bientôt, de concert avec les humanistes ses admirateurs et ses disciples, Luther brise les dernières entraves imposées à la chair, en niant l’indissolubilité du lien conjugal et en autorisant la polygamie. Sous ce rapport le paganisme est théoriquement et pratiquement restauré.

Pour compléter son triomphe, il restait à lui rendre dans l’ordre social et politique la place que lui avait faite la belle antiquité. Alors point de pape, point d’évêque, point d’Église pour contre balancer le pouvoir de César. Dans la main de l’homme, empereur et souverain pontife, se réunissaient la puissance des corps et la puissance des âmes : c’était le despotisme brutal. Tel qu’il était à Rome et dans la Grèce, le paganisme social reparaît en Europe. D’une voix que rien ne fatigue, Luther, fidèle écho de Machiavel et des anciens, ne cesse de prêcher l’émancipation du pouvoir politique de la tutelle de l’Église. Usurpation, tyrannie, abus, honte de l’Allemagne et du monde, c’est ainsi qu’il représente l’autorité temporelle du saint-siège.

Le moindre signe de respect pour le droit antique le met en fureur. Après la diète d’Augsbourg, il écrit : « Malheur à vous tous qui avez soutenu le papisme à Augsbourg ! Honte sur vos têtes ! La postérité rougira de vous ; elle ne pourra croire qu’elle a eu de semblables ancêtres. Ô diète infâme, qui n’as jamais eu, qui n’auras jamais ta pareille ! tu as couvert de honte nos princes et le pays. Que dira le Turc à l’ouïe d’un tel scandale ? Que diront les Moscovites et les Tartares ? Qui désormais, sous le ciel, aura quelque crainte ou quelque respect de nous autres Teutons, quand on saura que nous nous sommes laissé ainsi honnir, braver, traiter en enfants, en souche, en pierre, par le pape et sa séquelle[[2203]](#footnote-2204). »

Et ailleurs : « Prince, dit-il à l’empereur, sois maître. Le pouvoir qu’a Rome, elle te l’a volé ; le pape mange le grain et nous la paille[[2204]](#footnote-2205). » Cet hymne de Tyrtée soulève la noblesse tout entière ; et Luther fait si bien, que les puissances temporelles de l’Allemagne brisent les derniers liens de subordination sociale qui les unissent au saint-siège. À partir de ce jour, un dualisme profond s’établit entre les rois et les peuples. Des griefs vrais ou prétendus ne tardent pas à se formuler, et le duel sur l’échelle la plus vaste, c’est-à-dire la guerre, le pillage, l’incendie, l’extermination, redevient, comme dans la belle antiquité, la dernière raison du droit.

Enfin, la parole divine s’accomplit dans Luther comme dans les autres : l’adolescent marchera jusqu’au tombeau dans la voie où il marqua ses premiers pas. Avant de mourir en libre penseur, c’est-à-dire en vrai païen, Luther proclame une dernière fois qu’il regarde, ainsi que nous l’a dit Mélanchthon, les auteurs païens comme les modèles de la vie et les maîtres de la doctrine, dont le monde ne peut absolument se passer. « Pour le génie, Aristote l’emporte sur Cicéron. Cicéron nous donne d’admirables leçons de vertus, de la prudence, de la tempérance et des autres. Aristote ne lui est pas inférieur dans ses morales. Leurs ouvrages à mes yeux sont très-utiles, et pour la conduite de la vie d’une absolue nécessité[[2205]](#footnote-2206). » Luther mourut dans ces sentiments à Islèbe, sa patrie, le 18 février 1546.

Si dans son principe la Renaissance fut le libre penser, et dans ses manifestations, le mépris du moyen âge joint à l’admiration et à la restauration aussi complète que possible de l’antiquité païenne, on est bien obligé de conclure des faits qui précèdent que Luther ne fut pas autre chose qu’un Renaissant. Le libre penser que ses prédécesseurs appliquaient à la philosophie, à la littérature, aux arts, à la politique, il en a fait l’application à l’ordre religieux. Entre eux et lui voilà toute la différence. Sans doute cette application est plus hardie que les autres, mais elle est logique, et de plus elle était inévitable.

## CHAPITRE V.

Zwingli.

Progrès du libre penser. — Naissance de Zwingli. — Son éducation. — Elle produit en lui les mêmes effets que dans Luther. — Zwingli étudie à Berne et se passionne pour les auteurs païens. — Il se rend à l’université de Vienne. — Rapport entre lui et Luther. — Ce qu’est Zwingli au sortir de son éducation : âme vide de christianisme et ivre de paganisme. — Il est ordonné prêtre et nommé curé de Glaris. — Nouveau rapport avec Luther. — Occupation de Zwingli dans sa cure. — Étude des auteurs païens. — Leur influence. — Influence d’Érasme. — Nouveau rapport avec Luther.

L’esprit de la Renaissance, dont le foyer était au delà des Alpes, soufflait sur toute l’Europe. Rien ne l’arrêtait : ni la distance des lieux, ni la hauteur des montagnes, ni la différence des idiomes. Comme nous l’avons vu, cet esprit était le libre penser se manifestant, d’une part, par le mépris des siècles chrétiens, et, d’autre part, par l’admiration de l’antiquité païenne. Au moment où il pervertissait le jeune Martin Luther au sein du gymnase catholique d’Eisenach, il faisait une autre victime au centre même de la Suisse.

Le 1er janvier 1484 naissait à Wildhaus, dans le comté de Tockenbourg, en Suisse, Ulric Zwingli. Ses premières années se passèrent avec les enfants du hameau. Ses parents, bons paysans suisses, pleins de foi et de simplicité, ayant remarqué dans le petit Ulric d’heureuses dispositions, le confièrent à son oncle, curé de Wesen, sur les bords du lac de Wallenstadt. Il apprit bientôt à lire et à écrire. De là, il fut envoyé à Bâle, à l’école de Grégoire Binzli. Ce nouvel instituteur lui donna le premier rudiment des langues et ne tarda pas à conseiller aux parents d’Ulric de l’envoyer à Berne.

Sur cette circonstance décisive de sa vie, écoutons un biographe non suspect. « L’école de cette ville, dit M. Chauffeur, avait un maître que les contemporains appellent l’homme le plus savant et le plus illustre qui fut dans la confédération, Wölfflin, ou, pour lui conserver son nom d’érudit, Lupulus. Il était initié aux premiers résultats de la Renaissance, et avait renoncé, dans l’enseignement du latin, aux méthodes puériles du moyen âge et au langage scolastique. Il appréciait les chefs-d’œuvre de l’antiquité classique, et sous son habile direction, Zwingli pénétra dans ces riches domaines et forma son jugement, son gout et son style[[2206]](#footnote-2207). »

C’est, mot pour mot, ce qui arrivait dans le même temps à Luther au gymnase d’Eisenach. Comme Jean Trébonius, Wölfflin Lupulus est un Renaissant. Tous les deux ont secoué le joug des méthodes traditionnelles ; tous les deux sont pleins de mépris pour le moyen âge et d’admiration pour l’antiquité classique ; tous les deux font passer leurs sentiments dans l’âme de leurs jeunes élèves ; et ces élèves, entrés chrétiens à leur école, en sortent païens, et païens pour la vie. Jugement, goût, style, toute leur vie intellectuelle, puisée aux sources antiques, sera l’épanouissement de leur éducation de collège et se résumera, comme celle de Voltaire, de Rousseau, de tous les Renaissants conséquents avec eux-mêmes, en deux mots : mépris du christianisme, admiration pour le paganisme.

En sortant du gymnase d’Eisenach, Luther, comme nous l’avons vu, se rendit à l’université d’Erfurth, pour étudier la dialectique et les arts libéraux. Zwingli passe de Berne à l’université de Vienne pour y faire les mêmes études : il avait quinze ans. Nous n’avons pas oublié les dégoûts de Luther pour la scolastique et sa passion pour les auteurs païens pendant son séjour à Erfurth ; mêmes dispositions dans Zwingli. « En 1499, continue son précieux biographe, il se rendit à Vienne pour étudier, dans cette université fameuse, la philosophie, ou ce qu’on appelait alors de ce nom. Il était prémuni par sa forte éducation littéraire… contre les subtilités misérables d’une vaine dialectique… comme tous les grands hommes du seizième siècle, Zwingli eut pour la scolastique une haine vigoureuse… Il continua à s’exercer dans la musique et à cultiver les lettres, en compagnie de quelques amis qui plus tard furent illustres : Vadian, Glaréan, Jean Fabert[[2207]](#footnote-2208). »

Telles étaient les dispositions de Zwingli à l’égard de la philosophie du moyen âge. Par suite de sa forte éducation littéraire, Luther, à Erfurth, éprouvait, comme nous l’avons vu, un souverain dégoût, manifestait un profond mépris pour la théologie scolastique, pour saint Thomas, Scot, Albert le Grand et tous les docteurs qui l’avaient enseignée avec tant d’éclat. Sous ce nouveau rapport, similitude parfaite entre Luther et Zwingli. « Quant à la théologie scolastique, dit Myconius, contemporain de Zwingli et son ami d’enfance, il vit bientôt combien c’était perdre son temps que de l’étudier. Cette prétendue science n’était que pure confusion, sagesse du monde, vain bavardage, barbarie : l’on n’en pouvait retirer aucune saine doctrine[[2208]](#footnote-2209). »

L’ignorance et le mépris du christianisme, de ses gloires scientifiques, artistiques, philosophiques, théologiques, littéraires, voilà, dans tous les temps, le résultat inévitable de l’éducation classique. Ce mal négatif est immense, et malheureusement il n’est pas le seul. Dégoûté de son aliment naturel, l’esprit de la jeunesse cherche nécessairement une autre nourriture : l’antiquité, objet de ses études dès l’enfance, l’antiquité, qu’on lui a présentée comme ce qu’il y a jamais eu de plus grand, de plus beau, de plus riche au monde, l’attire à elle. Cet attrait, il faut le dire, est d’autant plus fort que l’antiquité est le pays où l’homme déchu respire le plus à l’aise. Là, pour le cœur nul joug difficile à porter ; là, nul frein sérieux à l’indépendance de la pensée. Dans cet attrait dangereux et dans l’admiration qui en est tout ensemble la cause et l’effet, consiste le mal positif de l’éducation classique. Supposé toute une génération élevée de la sorte, il suffira d’une circonstance accidentelle pour l’entraîner loin du catholicisme, et la jeter dans les plus grandes erreurs religieuses et sociales. Tel était Zwingli, au sortir de ses études : navire sans boussole et sans lest, qu’au premier souffle de la tempête nous verrons aller à la dérive.

« Déjà, continue son biographe, la Réforme jetait quelques rayons avant-coureurs. L’enseignement initiateur des humanistes avait réagi même sur les théologiens : on n’approche pas des grands hommes de la Grèce et de Rome sans retirer de leur commerce un souverain dédain pour toute subtilité. Zwingli entendit à Bâle un de ces hommes qui, comme notre Lefebvre d’Étaples, préparaient les voies en portant sur un grand nombre de questions délicates les investigations de leur esprit indépendant[[2209]](#footnote-2210). » Cet homme était Wittembach.

Théodore Wittembach était un humaniste, comme il en foisonnait en Europe au commencement du seizième siècle. Le contact prolongé avec les grands hommes de Rome et de la Grèce en avait fait un libre penseur, et malheureusement il pensait tout haut. « Wittembach, dit Léon Jud, un de ses élèves, était regardé comme une merveille et un phénix. C’est à son école que Zwingli et moi, fûmes formés non-seulement aux belles-lettres, qui lui étaient très-familières, mais encore dans la vraie doctrine évangélique. Car Wittembach… devançait et présageait bien des choses que d’autres ont accomplies plus tard, concernant les indulgences et autres doctrines dont le pontife romain avait affolé le monde depuis si longtemps[[2210]](#footnote-2211). » Et Zwingli reconnaît que c’est de lui qu’il a recueilli, pour la première fois, le principe fondamental de la Réforme, la justification par le Christ[[2211]](#footnote-2212)

Zwingli sortit de Bâle emportant le germe du libre penser. Plus tard, par un juste retour, il développa dans son maître le mal qu’il avait reçu de lui. En 1523, Wittembach, excité par l’exemple de Zwingli, quitta l’université de Bâle et vint s’établir à Bienne, sa patrie, où il commença la Réforme. Quant à Zwingli, âgé seulement de vingt-deux ans, la commune de Glaris l’élut pour son curé. Ordonné prêtre avant l’âge, il prit possession de son bénéfice en 1507.

Luther est entré au couvent avec Plaute et Virgile. Veut-on savoir de quoi s’occupe dans sa cure le jeune pasteur de Glaris, quelle société il fréquente, quels théologiens il consulte ? écoutons encore M. Chauffour. « C’est à Glaris que Zwingli termina son éducation de réformateur. Il suivait depuis longtemps le grand mouvement qui entraînait l’humanité à cette époque. L’on sait quelle influence l’étude des langues exerça sur la marche de la civilisation au quinzième et au seizième siècle. En ouvrant à l’esprit les grands génies de l’antiquité… elle fournissait à l’humanité comme un point de départ dans toutes les directions[[2212]](#footnote-2213), les résultats derniers de la civilisation gréco-romaine.

 » Appliquées à la religion, les langues brisaient le joug des prescriptions papales, en permettant de les rapprocher du texte non altéré de l’Écriture. Elles eurent dans les révolutions du seizième siècle une importance tout à fait comparable à celle que les sciences mathématiques et naturelles ont prise de notre temps. Aussi, tous les grands esprits de cette époque en célèbrent à l’envi et en recommandent r étude.

 » À Berne, à Vienne, Zwingli s’était familiarisé avec la littérature latine. À Bâle, il avait commencé, sans maître, à aborder les Grecs, si supérieurs aux Latins, comme il le dit lui-même. À Claris il poursuivit avec ardeur ses études. Sa correspondance à cette époque est presque exclusivement littéraire[[2213]](#footnote-2214). »

Le jeune curé passe en revue tous les classiques païens, et de chacun il fait un éloge particulier. Dans une place d’honneur, il met les Vies de Plutarque, le premier des livres à étudier. Il parle de ce vaste fleuve des histoires de Tite-Live. Il commente Homère et Lucien, étudie Démosthène, fait une table pour Cicéron, une préface pour Pindare. Pindare surtout le passionne, il en fait un saint. « Qui pourrait dire, s’écrie-t-il, si le génie de Pindare fut plus savant ou plus saint, plus agréable ou plus vertueux ? Sa droiture est sans égale, sa pureté telle qu’on chercherait en vain dans ses poésies une expression lascive. Personne plus que lui n’eut un cœur incorruptible, épris du juste, du vrai, du saint[[2214]](#footnote-2215). »

Le grand panégyriste des anciens en Allemagne, Érasme, eut, comme nous l’avons remarqué, une grande influence sur Luther. C’est au point qu’Érasme lui-même écrit ce mot célèbre que l’histoire a pleinement confirmé : « C’est moi qui ai pondu l’œuf, Luthier l’a fait éclore. Ego péperi ovum, Luthérus exclúsit. » Nouveau rapprochement entre Luther et Zwingli. C’est à Érasme que le curé de Glaris fait honneur de lui avoir ouvert la voie à la pleine indépendance de la pensée. « Parmi les promoteurs du grand mouvement de la Renaissance, dit M. Chauffour, Érasme est l’un de ceux qui eurent, sur Zwingli l’influence la plus profonde et la plus durable. Ils furent longtemps en correspondance… Ils se séparèrent quand Érasme, tournant le dos au progrès, commença à écrire contre Luther. Zwingli n’admirait pas seulement en lui son érudition et la verve inépuisable qu’il avait mise au service de la restauration des lettres. Il lui attribue une influence décisive sur ses idées comme réformateur. C’est à lui et à Wittembach qu’il fait remonter sa conversion au principe de la justification par le Christ[[2215]](#footnote-2216). »

M. Chauffour a soin de confirmer le jugement de Zwingli en disant qu’en effet la Réforme, cette grande émancipation de la liberté de la conscience humaine, fut précédée d’un grand et profond travail de renaissance morale, dont la conséquence immédiate était le rejet de l’autorité de l’Église. On ne peut dire ni plus ni mieux.

## CHAPITRE VI.

Zwingli.

Rapports entre lui et Luther. — Voyage d’Italie, impressions. — Zwingli étudie l’Écriture, comme Luther, sous l’inspiration du libre penser. — Ses doctrines. — Comme Luther il injurie ses contradicteurs. — Il invoque les auteurs païens. — Sa profession de foi, dernière limite du libre penser. — Paradis de Zwingli, panthéon des païens. — Comme Luther, il émancipe la chair. — Il applique le principe païen à l’ordre social. — La guerre. — Mort de Zwingli.

Afin de faciliter la tâche de l’historien qui attribue le Protestantisme à la Renaissance et de constater l’authenticité de cette généalogie, la Providence a permis qu’il y eût dans l’éducation des réformateurs, dans leurs goûts, dans leurs actes, dans leurs doctrines des rapports si nombreux et si frappants, qu’il fût impossible de nier l’existence d’un même principe générateur. Déjà ne semble-t-il pas qu’en écrivant l’histoire de Zwingli à Berne, à Vienne, à Bâle, à Glaris, nous avons reproduit celle de Luther ? Les similitudes vont se continuer.

Jeune encore, et religieux plein de ferveur, Luther fait un voyage à Rome, et nous avons vu les funestes impressions qu’il en rapporte. « J’arrive, dit M. Chauffour, à un autre fait qui eut sur le caractère de Zwingli et sur ses opinions une influence incalculable. Le voyage d’Italie est décisif dans l’histoire de la Réforme. Tous les réformateurs vont y aiguiser leur indignation et leur colère. Zwingli l’accomplit, croyant comme Luther ; et, comme Luther, il en revint troublé dans sa conscience[[2216]](#footnote-2217). »

M. Matter parle comme M. Chauffour. « Depuis 1506, dit-il, simple desservant de Glaris, Zwingli lisait à la fois, dans les textes originaux, Platon, Thucydide, Plutarque, Cicéron et le Nouveau Testament. Ancien aumônier des troupes suisses en Italie, il y avait pris sa part de l’enthousiasme pour l’antiquité qui enivrait ce pays[[2217]](#footnote-2218). »

Un poème allégorique intitulé le Bœuf fut pour Zwingli le fruit de son voyage. On y trouve plus d’une insinuation malveillante contre la papauté, et le germe des diatribes qu’à l’exemple de Luther il lancera plus tard contre Rome.

Entré au couvent, Luther se mit à étudier l’Écriture, non avec la foi soumise d’un catholique, mais sous l’inspiration païenne du libre penser. À Glaris, Zwingli fait la même chose, et l’on conserve encore à Zurich un exemplaire des Épîtres de saint Paul écrites de sa main. Enflé de sa science profane, Zwingli, devenu curé d’Einsiedeln en 1516, s’éleva tout à coup, en vertu de l’indépendance de la pensée, au-dessus de la tradition catholique, au-dessus de la foi de l’Église et de l’enseignement des Pères. Du haut de ce piédestal d’orgueil, il annonce aux nombreux pèlerins accourus au vénérable sanctuaire de Marie que Christ est le seul médiateur, que la seule maniéré d’honorer Marie est d’avoir foi et confiance en son fils, et de consacrer aux pauvres les sommes qu’on voue à ses images.

« L’on conçoit, dit M. Chauffour, l’émotion produite par de telles paroles. Beaucoup s’en indignèrent, écrit Bullinger, et les trouvèrent étranges, inouïes, impies : d’autres les approuvaient hautement. Les pèlerins quittaient Einsiedeln, emportant leurs offrandes et semant en tout pays la nouvelle doctrine. Des foules qui étaient en chemin retournaient sur leurs pas, méditant cette grande parole qui, jusqu’aux conquêtes de la philosophie moderne, fut la plus puissante parole d’affranchissement qui ait été prononcée dans le monde depuis le Christ… Ceci se passait en 1516, avant le grand coup de tonnerre que frappa Luther et dont le monde retentit encore[[2218]](#footnote-2219). »

Cependant des réclamations s’élèvent contre ces scandaleuses doctrines. Zwingli, en Suisse, y répond comme Luther en Allemagne, par des injures. Écrivant à son ami Myconius : « Tous ceux qui aiment la gloire de l’humanité croyaient naguère que nous allions voir refleurir les sciences comme aux plus beaux âges ; mais voici que cette espérance nous est ravie par l’ignorance ou plutôt par l’impudence de quelques hommes qui se liguent contre toute science, pour n’avoir pas à rougir d’eux-mêmes[[2219]](#footnote-2220). »

Nous avons entendu un prince catholique reprocher à Luther de faire intervenir dans les discussions théologiques les plus graves les dieux de l’Olympe, les demi-dieux et les héros du paganisme ; et Luther lui-même nous a dit que sa passion poulies auteurs païens, ces maîtres de la doctrine, ces modèles de la vie, non-seulement ne l’avait pas quitté depuis son enfance, mais encore que sa plus grande ambition était de jouir du repos afin de devenir Grec tout à son aise. Voici Zwingli qui, dans ses sermons, invoque pêle-mêle les noms de Moïse, Paul, Socrate, Pline, et surtout Sénèque, dont il dit en le comparant à saint Basile : « Celui-ci était chrétien et grand théologien, l’autre, païen et encore plus grand théologien[[2220]](#footnote-2221). » Puis, comme Luther, il étudie sans relâche, pour les besoins de la bitte, l’Écriture et les classiques grecs et latins[[2221]](#footnote-2222). Enfin, pour montrer de quel lait il a été nourri, il écrit dans son admiration pour Luther : « Jamais je n’oublierai ce qu’on doit à l’illustre athlète de la Réforme, à ce vaillant Diomède qui a poursuivi la Vénus romaine*[[2222]](#footnote-2223)*. »

Dans Zwingli comme dans Luther, ce n’est pas seulement le langage qui est paganisé, suivant l’expression d’Érasme ; les sentiments et les croyances ne le sont pas moins. Appliquant dans toute sa plénitude à l’ordre religieux le libre penser rapporté en Europe par les grands hommes de l’antiquité qui en furent les illustres apôtres, Zwingli adresse à François Ier sa profession de foi. Expliquant l’article de la vie éternelle, il dit à ce prince : « Vous verrez dans le ciel les deux Adam, le racheté et le Rédempteur. Vous y verrez Abel, Énoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Moïse, Josué, Gédéon, Samuel, Phinéès, Élie, Élisée, Isaïe avec la Vierge mère de Dieu qu’il a annoncée, David, Ézéchias, Josias, Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Paul, Hercule, Thésée, Socrate, Aristide, Antigone, Numa, Camille, Caton, les Scipions. Que peut-on penser de plus beau, de plus agréable, de plus glorieux qu’un pareil spectacle[[2223]](#footnote-2224) ? »

« Qui jamais, s’écrie Bossuet, s’était avisé de mettre ainsi Jésus-Christ pêle-mêle avec les saints ; et à la suite des patriarches, des prophètes, des apôtres et du Sauveur même, jusqu’à Numa, le père de l’idolâtrie romaine ; jusqu’à Caton, qui se tua lui-même comme un furieux, et non-seulement tant d’adorateurs des fausses divinités, mais encore jusqu’aux dieux et jusqu’aux héros, un Hercule, un Thésée, qu’ils ont adorés ? Je ne sais pourquoi il n’y a pas mis Apollon ou Bacchus, et Jupiter même : et s’il en a été détourné par les infamies que les poètes leur attribuent, celles d’Hercule étaient-elles moindres ?

 » Voilà de quoi le ciel est composé, selon ce chef du second parti de la Réformation : voilà ce qu’il a écrit dans une profession de foi qu’il dédie au plus grand roi de la chrétienté, et voilà ce que Bullinger, son successeur, nous a donné comme le chef-d’œuvre et le dernier chant de ce cygne mélodieux*[[2224]](#footnote-2225)*. Et on ne s’étonnera pas que de telles gens aient pu passer pour des hommes extraordinairement envoyés de Dieu afin de réformer son Église[[2225]](#footnote-2226) ! »

Qu’on s’étonne de voir de telles gens se donner pour les réformateurs de l’Église, très-bien ; mais lorsqu’on y regarde de près, rien n’est moins étonnant que leurs aberrations. Le paradis de Zwingli, c’est le panthéon des païens : tous les deux bâtis par le libre penser. Le christianisme en venant dans le monde avait démoli le premier, le paganisme en revenant sur la terre l’a reconstruit et repeuplé. Ajoutons que la première pierre de l’édifice n’a pas été apportée par les protestants, mais par les fils de la Renaissance.

Avant Zwingli, Érasme n’avait-il pas ouvert le ciel à Socrate ? ne voulait-il pas le mettre dans les litanies : « Saint Socrate, priez pour nous ; Sancte Socrates, ora pro nobis ? » Et Pomponius, à Rome, n’avait-il pas déifié Romulus ? Et avant Érasme et Pomponius, Ficin, à Florence, n’avait-il pas fait ce qu’on reproche à Zwingli ? Chose remarquable ! en attendant que leurs successeurs devinssent les dénicheurs des saints du catholicisme, les Renaissants du seizième siècle s’étaient faits les canonisateurs des saints du paganisme. « La loi naturelle, dit le chanoine italien, consiste en deux choses : le culte d’un seul Dieu, et une vie morale. Pythagore, Socrate, Platon et leurs semblables, adorateurs d’un seul Dieu et d’une pureté de mœurs exemplaire, disciples de Moïse ou de la loi naturelle, ont évité l’enfer. Mais la grâce seule du Christ pouvait leur ouvrir le ciel. En conséquence, ils furent transportés dans une région moyenne, où, reposant au sein des limbes, ils apprirent la venue du Messie soit de la bouche des anges, soit par l’organe des prophètes qui habitaient le même séjour. Ainsi, les païens aussi bien que les Juifs, grâce à l’espérance d’abord, puis à la présence du Christ, sont montés parmi les dieux[[2226]](#footnote-2227). »

Ce qu’il y a de répréhensible dans cette doctrine, c’est le droit que s’arroge le libre penser de distribuer à tels et tels personnages des brevets de sainteté et des bulles de canonisation. Si une pareille témérité est condamnable dans Zwingli, est-elle donc innocente dans Ficin, qui lui en a donné l’exemple ? Mais nous sommes ainsi faits. Nous sommes habitués à faire remonter tout le mal soit à la philosophie du dix-huitième siècle, soit au Protestantisme : nous ne voyons rien au delà. Nous ressemblons à un malheureux père qui battrait son fils, parce qu’il est atteint d’une maladie héréditaire qu’il a lui-même communiquée à la mère de cet enfant, qui à son tour l’a donnée au fruit de ses entrailles.

Ces conséquences monstrueuses du libre penser scandalisèrent Luther. Il n’épargna pas Zwingli, et déclara nettement « qu’il désespérait de son salut, parce que, non content de continuer à combattre le sacrement, il était devenu païen en mettant des païens impies et jusqu’à un Scipion épicurien, jusqu’à un Numa, l’organe du démon pour instituer l’idolâtrie chez les Romains, au rang des âmes bienheureuses. Car à quoi nous servent le baptême, les autres sacrements, l’Écriture et Jésus-Christ même, si les impies, les idolâtres et les épicuriens sont saints et bienheureux ? Et cela, qu’est-ce autre chose que d’enseigner que chacun peut se sauver dans sa religion et dans sa croyance[[2227]](#footnote-2228). »

Voilà ce que pensait, il y a trois siècles, le chef du Protestantisme allemand. Écoutons ce que dit aujourd’hui un catholique : « Je dois, écrit M. Chauffeur, citer un passage de la profession de foi de Zwingli, qui, jusqu’à nos jours, a fait un grand scandale parmi les protestants, et qui montre à quelle hauteur Zwingli s’élevait au-dessus de ses contemporains[[2228]](#footnote-2229). »

Après avoir cité le passage que nous avons rapporté, l’auteur ajoute : « Il me paraît être la conséquence logique, nécessaire, des principes que j’ai eu occasion de relever dans l’œuvre de Zwingli… Cette grande pacification dans le domaine religieux, cette réconciliation de l’antiquité païenne et du christianisme, cette apothéose généreuse de la vertu, sous quelque dogme qu’elle se soit abritée, est le point culminant où Zwingli se soit élevé comme réformateur. Par là, il donne la main au monde moderne, et ouvre la voie à ceux qui devaient proclamer plus tard la loi de continuité dans l’histoire du genre humain[[2229]](#footnote-2230). »

Jointe à ce que nous voyons autour de nous, cette appréciation nous donne la mesure des progrès du rationalisme. Que tous en soient épouvantés, mais que nul ne s’en étonne ! Depuis la Renaissance, l’antiquité païenne, ce vaste foyer d’indépendance intellectuelle et morale, est devenue l’école des générations lettrées ; ce serait bien la plus étonnante merveille, si elles en revenaient soumises et croyantes.

Ce que Luther faisait en Allemagne, Zwingli, comme nous venons de le voir, le fait en Suisse. Grâce à eux, la raison est émancipée. Le Paganisme, qui est tout à la fois orgueil et volupté, triomphe dans la moitié de lui-même : reste à compléter sa victoire en émancipant la chair. Ici encore nous voyons Luther et Zwingli marcher sur deux lignes parallèles. L’abolition des lois du célibat, le mariage des religieux et des prêtres figurent parmi les premières et les plus constantes prédications du docteur de Wittemberg ; lui-même confirme ses doctrines par son exemple. Mêmes prédications et même conduite de la part du curé de Glaris.

En 1522, il lance comme ballon d’essai un livre sur la liberté des aliments, puis il adresse à l’évêque de Constance une thèse en forme signée de dix prêtres réformés, pour demander l’abolition du célibat ecclésiastique[[2230]](#footnote-2231). Bientôt lui-même arbore l’étendard de l’émancipation en épousant une riche veuve, nommée Anna Reinhard. Dès ce moment la chair est libérée des liens dont le christianisme l’avait chargée. Sous le double rapport de la raison et des sens, l’homme a reconquis la liberté dont il jouissait au sein de l’antiquité classique : le triomphe du Paganisme est complet.

Restait à faire à l’ordre social l’application de ce grand principe d’indépendance. Dans le système antique, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel sont réunis dans une même main. Pour sauver la conscience humaine, l’Évangile a divisé le pouvoir, et soumis la puissance temporelle à la haute direction de la puissance spirituelle.

En revenant au quinzième siècle, la Paganisme trouve la place prise. Par l’organe de Machiavel il dit au christianisme : Ôte-toi de là que je m’y mette. Fils de la Renaissance, Luther a recueilli cette parole. Ses constants efforts ont pour but de recréer le Césarisme antique ; chasser l’Église du domaine politique, émanciper du pouvoir spirituel les rois et les sociétés, c’est-à-dire substituer les rois aux papes, le sceptre à la tiare. Que de luttes furieuses n’a-t-il pas engagées sur ce point ! Dans sa colère, Dieu lui a donné la victoire ; et le pouvoir sans contrôle est devenu le despotisme ; et les peuples sans garantie n’ont cessé de rêver le régicide et la révolte, et la notion même de la liberté s’est oblitérée au sein de l’Europe chrétienne !

Ce que Luther fait en Allemagne, Zwingli l’accomplit en Suisse. L’autorité sociale de l’Église est niée ; les évêques sont dépouillés de leurs droits temporels ; les conseils urbains, composés de bourgeois, décident les cas de conscience ; Zwingli est amené à proclamer le principe de l’insurrection. « Le chrétien, dit-il, doit obéir au tyran jusqu’à cette occasion dont parle Paul : Si tu peux te rendre libre, fais-le[[2231]](#footnote-2232). » Les anabaptistes croient qu’ils sont opprimés, et que l’heure est venue de briser le joug. Entre eux et les disciples de Zwingli s’allume une guerre furieuse, et la Suisse, comme l’Allemagne, l’Alsace, la Franconie, est bientôt inondée de sang et couverte de ruines. Zwingli soutient sa doctrine les armes à la main. La hallebarde sur l’épaule, il monte à cheval et se fait tuer à la bataille de Cappel, le 11 octobre 1531.

## CHAPITRE VII.

Calvin.

Libre penseur comme Luther et Zwingli. — Naissance et première éducation de Calvin. — Milieu dans lequel il se trouve à Paris. — Ses premières études au collège de la Marche. — Comme Luther à Eisenach, Zwingli à Bâle, Calvin se passionne pour les auteurs païens. — Son maitre Mathurin Cordier. — Calvin commente Sénèque. — Il étudie le droit à Orléans et à Bourges, sous deux Renaissants fameux. — Notice sur Alciat. — Comme Luther à Erfurth et Zwingli à Glaris, Calvin se livre au culte des muses. — Comme eux il étudie l’Écriture et la théologie. — Il quitte Bourges.

Sous quelque climat qu’il soit semé, le gland produit le chêne. Enseigné par la Renaissance, le libre penser produit en Allemagne Luther ; en Suisse, Zwingli ; en France, il produira Calvin. Les nombreux rapports que nous avons signalés entre Luther et Zwingli, nous les retrouvons entre eux et Calvin. Même éducation, mêmes admirations, mêmes mépris, mêmes applications à l’ordre religieux et social ; en un mot, mêmes manifestations du même principe générateur, puisé à la même source.

Le 10 juillet 1509 naquit à Noyon Jean Cauvin. Son père fut Gérard Cauvin, d’abord tonnelier, puis procureur fiscal du comte de Noyon et enfin secrétaire de l’évêque. Pauvre et père d’une nombreuse famille, Gérard trouvait dans les moments de détresse du pain et des vêtements dans la noble et pieuse famille des Mommor. Jean grandissait, et son père, remarquant en lui des dispositions à l’étude, le destina à la carrière ecclésiastique. C’est dans la famille Mommor qu’il reçut les premières leçons de latin. À douze ans il vint continuer au collège de la Marche, à Paris, l’étude des auteurs païens qu’il avait commencée à Noyon.

Malgré les vigoureuses réclamations de la Sorbonne, et entre autres du docteur Béda, dont nous citerons ailleurs les prophétiques paroles, l’université de Paris se peuplait d’humanistes. Là se faisaient entendre Aléandro, venu de Venise la tête pleine de grec et de latin ; Jean du Bellay, tellement passionné pour Horace qu’il dormait avec lui ; Ramus, qui pour socratiser plus à l’aise devait aller respirer l’air libre de Genève ; Melchior Wolmar, un de ces puristes que Luther appelait épilogueurs de mots, qui referaient au besoin le Pater[[2232]](#footnote-2233). Aux humanistes en prose et en vers, se joignaient quelques théologiens qui commentaient l’Écriture, bien moins sous l’inspiration du Saint-Esprit et de la tradition catholique qu’à la lumière du libre penser, tels entre autres : Le Febvre d’Étaples, ancien précepteur des enfants de France ; Guillaume Farel, Arnaud Roussel, et Gérard Roussel, appelés dans le diocèse de Meaux par l’évêque Briçonnet, et qui sous le couvert de la parole de Dieu répandaient la parole de l’homme et le principe rationaliste, dont ils avaient rapporté le venin des écoles de Strasbourg. Tous ces humanistes travaillaient à couvert sous le manteau d’hermine de Guillaume Budée et de Pierre de l’Étoile, « qui tous se mêloient de grec et tant soit peu d’hébrieu, au grand déboire de la Sorbonne, laquelle s’opposa à tout avec une si grande furie, que si l’on eût voulu croire nos maistres, estudier en grec estoit une des plus grandes hérésies du monde[[2233]](#footnote-2234). » Tel est le milieu dans lequel le jeune Cauvin allait se trouver.

Logé chez son oncle Richard, serrurier et excellent catholique, demeurant près de Saint-Germain l’Auxerrois, Calvin allait prendre ses leçons au collège de la Marche. Il y eut pour professeur de basses classes ou de grammaire Mathurin Cordier, qui avait fait des écrivains latins de l’ancienne Rome ses amis, ses hôtes et ses dieux : « Fort bon personnage, dit Bèze, de grande simplicité et fort soigneux en son état : lequel depuis a usé sa vie en enseignant les enfants, tant à Paris qu’à Nevers, Bordeaux, Genève, Neufchâtel, Lausanne, et finalement derechef à Genève, où il est mort cette année 1564, en l’age de quatre-vingt-cinq ans, instruisant la jeunesse en la sixième classe, trois ou quatre jours devant sa mort, qui fut le 8 de septembre[[2234]](#footnote-2235). »

Le fait est que Mathurin Cordier était un Renaissant passionné et un des hommes qui ont le plus contribué à paganiser la jeunesse. Au lieu de former les enfants confiés à ses soins en leur donnant pour sujet de thèmes et de versions des maximes chrétiennes, « il publia, dit du Verdier, l’Interprétation et construction en français des distiques latins qu’on attribue à Caton, ouvrage imprimé plus de cent fois à Lyon et puis ailleurs, d’autant que c’est un livre que les enfants manient à l’école communément[[2235]](#footnote-2236). »

M. Audin, dont le témoignage n’est pas suspect, ajoute : « Cordier était un véritable esprit révolutionnaire qui, après avoir jeté un salutaire désordre dans l’enseignement, aurait voulu traiter le catéchisme comme un rudiment. Il était en chaire élégant et fleuri ; sa phrase, quelque peu familière, sentait l’antiquité ; poète après sa leçon, il laissait au sortir de classe tout l’Olympe païen pour chanter quelque hymne au Seigneur… Cordier penchait pour les nouveautés allemandes, parce que c’étaient des doctrines nées d’hier, et que ceux qui les propageaient entendaient à merveille la langue d’Homère et de Virgile[[2236]](#footnote-2237). »

Cette disposition conduisit Cordier au Protestantisme, et nous verrons qu’il ne fut pas le seul. En attendant, ce que Trébonius à Eisenach fut pour Luther, Lupulus à Berne pour Zwingli, Cordier le fut à Paris pour Calvin. Du collège de la Marche il passe à celui de Montaigu, où, sous la direction d’un professeur Espagnol de naissance, il se livre pour la forme, comme Luther à Erfurth, comme Zwingli à Vienne, à l’étude de la philosophie scolastique : ses meilleures heures sont consacrées à la belle antiquité. Calvin lui-même nous en a laissé la preuve dans son commentaire de Sénèque, qu’il publia au sortir même du collège, à vingt et un ans. Comme pour remercier la famille Mommor et lui montrer les fruits précieux qu’il a retirés de ses bienfaits, il dédie son livre à l’abbé de Hangest, chez qui et avec qui il avait passé ses premières années[[2237]](#footnote-2238).

Ce livre est un monument précieux ou plutôt effrayant de l’enthousiasme pour l’antiquité païenne qui transportait Calvin au sortir du collège. Il va sans dire que Sénèque le Philosophe, que l’écolier confond avec Sénèque le Tragique, est un être surhumain, une espèce de demi-dieu, un saint. Il brille parmi les princes de la belle latinité ; son style est pur comme un rayon de soleil, limpide comme une glace ; il est le point culminant de la philosophie et de l’éloquence romaine. Il n’eut aucun des défauts qu’on lui attribue ; il mourut comme un héros. « Nul ne me contredira, dit classiquement le jeune commentateur, à moins qu’il ne soit né en dépit des Muses et des Grâces[[2238]](#footnote-2239). »

Pour commenter les quelques chapitres du Traité de la clémence, Calvin déploie toute son érudition de fraîche date : il l’étalé, il s’y complaît. À chaque phrase il a l’air de dire : Voyez si je connais mon antiquité ! Faut-il expliquer une phrase, un mot, un fait qui souvent n’en ont pas besoin, il invoque ses classiques les uns après les autres, quelquefois tous ensemble, Cicéron, Horace, Ovide, Virgile, Pline, Quinte-Curce, Claudien, Plaute, César, Tite-Live, Salluste, Térence, Juvénal, Homère. Afin de donner à son œuvre le cachet des fins humanistes de l’époque, il entremêle ses citations de quelques mots grecs ; puis, comme dernier moyen d’élucidation, il rapporte les différentes historiettes de Scévola, de Coclès, de Curtius, certains usages militaires, et décrit des batailles. De tout ce vain étalage résulte un commentaire plus obscur que le texte, et surtout plus ennuyeux. Pour couronner l’œuvre, Papyre Masson affirme qu’à l’exemple des Renaissants célèbres, Calvin signa son livre : Lucius Calvínus civis Románus[[2239]](#footnote-2240).

La passion pour la belle antiquité dégoûte Calvin de la carrière ecclésiastique. Pour se conformer aux désirs ambitieux de son père, il commence l’étude du droit[[2240]](#footnote-2241). À cette époque, il entre en rapports suivis avec un de ses parents, Pierre Robert, de son nom classique Olivetanus, qui venait de traduire la Bible sous l’inspiration du libre penser. « Olivetanus, dit Théodore de Bèze, fit goûter à Calvin quelque chose de la pure religion. Il commençait à se distraire des superstitions papales, et suivit plutôt l’étude des lois que de la théologie, comme elle estoit dès lors ès escoles toute corrompue[[2241]](#footnote-2242). »

Telle est l’opinion insultante que la Renaissance avait accréditée à Paris, comme à Vienne et à Erfurth. Calvin, qui la partageait aussi bien que Luther et Zwingli, se rend à l’université d’Orléans, où lisait en droit un célèbre Renaissant, Pierre de l’Estoile, qui fut depuis président du parlement de Paris. Au rapport de Bèze, Calvin était assidu, docile et plein d’ardeur au travail ; bientôt on ne le tint plus pour escolier, mais pour enseigneur[[2242]](#footnote-2243). Un autre historien ajoute : « Calvin ne faisait d’autre métier au collège que de calomnier ses camarades : aussi l’avaient-ils surnommé Accusatívus. Ils disaient de lui : Jean sait décliner jusqu’à l’accusatif[[2243]](#footnote-2244). »

D’Orléans Calvin passe à Bourges pour compléter son cours de droit. Alciat, appelé d’Italie par François Ier, au prix de douze cents écus d’or par an, attirait la foule à cette université. Ce jurisconsulte fameux est le père de ce qu’on appelle l’école historique du droit. « Alciat, dit Terrasson, fut le premier qui ait entrepris d’associer ensemble le droit et la littérature[[2244]](#footnote-2245). » Passionné pour l’antiquité païenne, il ne voit, il ne sait, il n’admire, il n’enseigne que le droit romain. À ses yeux, tant que les nations chrétiennes n’auront pas substitué à leur droit indigène et national la raison, la sagesse, la justice même qui ont parlé par la bouche de Numa, des décemvirs et des juristes de Justinien, elles seront condamnées à la barbarie. C’est dans l’ordre civil et politique ce que tous les Renaissants ne cessent de répéter dans l’ordre philosophique, artistique et littéraire.

Juriste, poète, philosophe, quelque peu théologien, vrai type de l’humaniste du seizième siècle, Alciat peut dire de l’antiquité païenne : Nourri dans le sérail, j’en connais les détours. Rome antique lui est familière comme s’il l’avait habitée : on dirait un plaideur de la Via sacra, expliquant les lois, les coutumes, les usages du pays latin. Quelquefois, au milieu de la leçon, le poète succède au juriste, et Alciat versifie ses maximes à la façon d’Horace. Du reste, assez libre penseur, riant jusqu’aux larmes des satires de Mélanchthon contre l’enseignement de la théologie catholique ; tenant la religion pour chose indifférente à l’enseignement du droit, et l’éconduisant lorsqu’elle se trouve sur son chemin par ce mot que l’histoire a conservé : Nihil pértinet ad prætóris edíctum : Cela ne regarde pas l’édit du préteur.

Aux leçons d’Alciat nul n’était plus assidu que Calvin. Gravé dans la mémoire ou écrit sur la classique banderole de parchemin, pas un mot du professeur n’était perdu pour l’élève. « De retour au logis, dit Théodore de Bèze, il écrivait, étudiait jusqu’à la nuit, et pour ce faire, mangeait bien peu au souper ; puis le matin, estant réveillé, il se tenait encore quelques instants dans sa couchette, remémorant et ruminant tout ce qu’il avait appris le soir[[2245]](#footnote-2246). » Du couvent, Calvin ne fut sorti qu’avec un seul dieu, Aristote ; des bancs de l’université de Bourges, il en comptait mille qu’Alciat lui donnait à adorer. C’étaient tous ces fondateurs du droit romain que, dans son enthousiasme lyrique, le Milanais comparait à Romulus[[2246]](#footnote-2247).

Bien qu’à l’école d’Alciat Calvin vécût en plein Paganisme, c’est-à-dire qu’il apprît, d’une part, à ignorer et à mépriser le droit civil et politique introduit par le christianisme, la mission sociale de l’Église et de la papauté ; d’autre part, à admirer l’antiquité sous le rapport législatif, après l’avoir dès l’enfance admirée sous le rapport littéraire, cela ne lui suffit pas. Nous avons vu Luther à Erfurth, Zwingli à Glaris laisser les études les plus sérieuses pour cultiver les muses. Entraîné par le même goût, Calvin marche sur leurs traces.

« Bientôt, dit un de ses biographes, l’écolier échangea les empereurs, les consuls, les édiles et la magistrature de Rome contre la Grèce, ses dieux et ses poètes, dont un Allemand du nom de Wolmar avait mission, par ordre du roi, de répandre le culte en France. Melchior Wolmar aimait les élèves qu’il engendrait à Sophocle ou à Démosthène comme les fils de sa propre chair. De là vient qu’il chérissait de prédilection Jean Calvin. Souvent le maître, en descendant de chaire, prenait l’écolier sous le bras, et devisait avec lui dans la cour du collège sur la mythologie grecque, dont il était véritablement amoureux[[2247]](#footnote-2248). »

Après s’être saturés d’études païennes, Luther et Zwingli se décident un jour à étudier l’Écriture sainte et la théologie. Ils apportent à ce travail le mépris du moyen âge et de l’autorité, l’admiration pour l’antiquité et le culte du libre penser. Un soir, Wolmar, se promenant avec Calvin, lui dit : « Ton père s’est trompé sur ta vocation. Tu n’es pas appelé, comme Alciat, à prêcher sur le droit, ni comme moi, à débiter du grec. Livre-toi à la théologie, car la théologie est la maîtresse science de toutes les sciences[[2248]](#footnote-2249). » Wolmar était luthérien, et n’eut garde d’enseigner à Calvin les règles catholiques pour étudier l’Écriture. Le jeune disciple des muses prend la traduction de son parent Olivetanus, et dans son ardeur de néophyte se met à expliquer les textes sacrés, ainsi qu’il eût pu le faire de l’une de ces comédies antiques que commentait Melchior Wolmar, ou comme lui-même l’avait fait du traité de Sénèque. Tel était Calvin lorsqu’il sortit de l’université de Bourges en 1552.

## CHAPITRE VIII.

Calvin.

Mépris pour le Christianisme. — Admiration pour le Paganisme. — Lettre de Ficin. — Calvin à Paris. — Il dogmatise en vertu du libre penser, comme Luther et Zwingli. — Son langage classique. — Restauration du Paganisme sous le double rapport de l’esprit et de la chair. — Despotisme rationaliste de Calvin. — Il déifie la chair. — Il applique le Paganisme à l’ordre social. — Gouvernement de Genève. — Mort de Calvin. — Conclusion.

Fiers de leur grec et de leur latin, les Renaissants d’Italie, qui se donnaient le titre de bilangues et de trilangues, bilingues et trilingues, affectaient un profond mépris pour le moyen âge, c’est-à-dire pour l’enseignement des docteurs, des évêques, des papes eux-mêmes. À leurs yeux, ni les philosophes ni les théologiens catholiques ne méritaient de servir de règle, puisque, ignorant le latinantique et le grec antique, ils n’avaient pu puiser aux sources mêmes de la science. Pour retrouver la véritable philosophie, le véritable sens des Écritures, la véritable théologie, il fallait, d’une part, étudier les textes primitifs, et, d’autre part, lire non pas quelques traités, mais tous les ouvrages des philosophes et des Pères et l’Écriture tout entière.

« Il y a de nos jours, écrivait Marcile Ficin, un grand nombre non pas de philosophes, mais de philopompes, qui se vantent fièrement de connaître le sens d’Aristote ; et pourtant ces gens-là n’ont presque jamais ouï parler Aristote, et encore n’ont-ils reçu que quelques-unes de ses paroles. Dans ce cas même ce n’est pas en grec qu’ils l’ont entendu s’expliquer, c’est dans une langue barbare ; aussi ne comprennent-ils pas le premier mot de sa doctrine[[2249]](#footnote-2250). »

Qu’était-ce que cela, sinon jeter l’insulte au passé, et proclamer pour chacun le droit et le devoir de refaire à sa manière la science théologique, philosophique, politique, artistique et littéraire, en remontant aux sources antiques, sans tenir compte ni de l’enseignement traditionnel ni du principe d’autorité ? Ce principe d’orgueil et d’indépendance que Luther et Zwingli devaient à leur éducation païenne, Calvin l’avait puisé à la même source, et comme eux il en fit l’application à l’ordre religieux et ecclésiastique.

Venu à Paris, il se met à dogmatiser. Chaque nouveauté qu’il annonce, il l’établit d’après l’Écriture interprétée par lui sous l’inspiration du libre penser. Comme Luther en Allemagne, comme Zwingli en Suisse, Calvin trouve dans les textes sacrés l’inutilité de la confession, la négation des sacrements et de l’autorité de l’Église. Comme eux et comme tous les Renaissants, il livre aux moqueries les moines, les couvents, les docteurs, les prêtres catholiques ; déclame contre les abus de l’Église et l’ignorance du sacerdoce, annonce une parole qui doit changer le monde, moraliser la société, détruire la superstition et apporter la lumière.

Grâce à l’esprit d’indépendance qui souffle sur le monde, ces doctrines trouvent de nombreux échos. Calvin lui-même écrit : « J’estois tout esbahi que devant que l’an passât tous ceulx qui avoient quelque désir de la pure doctrine se rangeoyent à moi pour apprendre, combien que je ne fisse quasi que commencer moy-même. De mon côté, d’autant qu’estant d’un naturel un peu sauvage et honteux, j’ai toujours aimé repos et tranquillité, je commençoi à chercher quelque cachette et moyen de me retirer des gens ; mais tant s’en faut que j’en vinsse à bout de mon désir, qu’au contraire toutes retraites et lieux à l’écart m’estoient comme escholes publiques[[2250]](#footnote-2251). »

La vérité est que Calvin, réfugié chez un marchand nommé Étienne de la Forge, dogmatisait en cachette, à huis clos, pendant la nuit. Le bruit de ses prédications parvint aux oreilles de l’autorité, et Calvin, déguisé en vigneron, fut très-heureux de pouvoir sortir de Paris et d’échapper à la police. Retiré à Nérac, comme Luther à la Wartbourg, il compose son Institution chrétienne[[2251]](#footnote-2252). À l’exemple de Luther, qui dans ses disputes théologiques fait intervenir les dieux et les héros du Paganisme, Calvin, élevé à la même école, emprunte ses images à l’histoire mythologique dont il a été nourri.

En parlant de l’auguste sacrifice de nos autels, il ose s’exprimer ainsi : « Certes, Satan ne dressa jamais une plus forte machine pour combattre et abattre le règne de Jésus-Christ. Cette messe est comme une Héleine par laquelle les ennemis de la vérité aujourd’hui bataillent en si grande crudélité, en si grande fureur, en si grande rage. Et vrayement c’est une Héleine avec laquelle ils paillardent ainsi par spirituelle fornication qui est sur toutes la plus exécrable[[2252]](#footnote-2253). »

Nous ne suivrons pas Calvin dans ses différentes fuites à Strasbourg, à Bâle, à Francfort, à Worms, à Ratisbonne, en Italie, en Suisse. Qu’il suffise de savoir que partout il promène le libre penser en matière de religion, comme tant d’autres le promenaient en tous pays en matière d’art, de philosophie et de politique. À sa voix, comme à celle de Luther et de Zwingli, surgissent, surtout parmi les lettrés, des générations de libres penseurs qui accablent de leurs superbes dédains tout ce qui demeure attaché au principe d’autorité, et affectent de ne plus courber la tête que devant l’Écriture sainte. Cette émancipation de la raison, ou, pour parler plus exactement, cette apothéose de l’orgueil, est la première partie de la tâche accomplie par Calvin, par Luther, par Zwingli et les autres réformateurs.

Mais le Paganisme, dont la Renaissance et la Réforme sa fille ne furent que la résurrection, n’est pas seulement orgueil, il est aussi volupté. Comme les libres penseurs de Wittemberg et de Zurich, Calvin ne manque pas de le restaurer sous ce nouveau rapport. Après des déclamations contre le célibat qui rappellent celles de Luther et de Zwingli, Calvin abolit les vœux de religion, nie le sacrement de mariage, proscrit la confession, les abstinences et les jeûnes ; en un mot, brise toutes les entraves imposées à la chair. Autant que peut le permettre l’influence du Christianisme, voilà donc le Paganisme, dans ses deux principes essentiels, rétabli au sein de l’Europe.

Afin de confirmer sa doctrine, Calvin donne l’exemple de l’adoration constante des deux divinités, Junon et Vénus, qui dans l’antiquité classique personnifient l’orgueil et la volupté. Nul ne fut plus despote que lui. « Que veux-tu, Calvin ? lui crie un protestant de nos jours ; convertir la France au calvinisme, c’est-à-dire à l’hypocrisie, mère de tous les vices ? Tu n’y réussiras pas. Que Bèze t’appelle à son aise le prophète du Seigneur ; c’est un mensonge. Chassé de France, tu seras recueilli à Genève, où on te comblera de tous les honneurs imaginables, toi qui parles de pauvreté ! Tu t’y acquerras une autorité illimitée par toutes sortes de moyens, et dès que tu seras sûr d’un parti puissant, tu confisqueras la Réforme à ton profit ; tu feras bannir les fondateurs de l’indépendance genevoise, qui avaient donné leur sang et leurs biens pour la liberté. Tu leur crieras en chaire, à ces âmes patriotes : Balaufres, belitres, chiens ; tu feras brûler, décapiter, noyer et pendre ceux qui voudront résister à ta tyrannie. Ton règne sera long, et tes institutions barbares te survivront pendant un siècle et demi[[2253]](#footnote-2254). »

Ce portrait de Calvin convient à Luther, à Zwingli, à tous les rationalistes, à tous les révolutionnaires, leurs fils et leurs neveux. Au joug légitime de l’autorité ils ne manquent pas de substituer le despotisme de leur raison individuelle. « On dit que la pensée opprimée dormait enchaînée, et qu’à la voix de Luther elle s’éveilla. Et, en vérité, que faisait donc Luther, que de fonder un autre esclavage sous le nom de raison individuelle, instrument de vérité à ses yeux, et vérité absolue, ne procédant que d’elle-même, rayon qui n’a qu’une source humaine, le cerveau d’où il s’échappe ? Voyez donc comme Luther pèse au contraire sur la pensée, obligée de reconnaître le moine pour son père, sans quoi Luther lui dit : « Tu n’es plus ma fille, tu t’égares dans des voies de perdition, tu es la progéniture de l’école. »

 » Et par école vous savez ce qu’il entend, l’enseignement de l’Église qui s’est perpétué d’âge en âge, du Christ à son vicaire, du vicaire aux évêques, des évêques aux prêtres, du prêtre à la communion des fidèles : divine et merveilleuse chaîne d’or qu’il est venu briser de son autorité privée ; car pontife, évêque, Église du Christ, sacerdoce, tout cela est l’œuvre de Satan. Il n’y a plus qu’un prêtre, c’est lui, c’est l’homme[[2254]](#footnote-2255). »

Dans Calvin comme dans Luther, l’homme, devenu son pontife et son dieu, s’adore dans sa raison et dans sa chair. Luther se marie ; Zwingli se marie ; Calvin se marie[[2255]](#footnote-2256) ; Viret se marie ; Farel se marie. Érasme se moque de cette fureur utérine dont les libres penseurs sont tourmentés ; et l’histoire nous apprend qu’en Saxe on définissait le prédicant : un homme à qui femme est plus nécessaire que le pain[[2256]](#footnote-2257). Il en était ainsi dans la belle antiquité.

Calvin n’avait pas attendu le mariage pour émanciper sa chair. On lit dans Stapleton, grave et savant Anglais, âgé de plus de trente ans lorsque Calvin mourut, et qui avait passé une grande partie de sa vie dans le voisinage de Noyon : « Aujourd’hui encore on voit dans la ville de Noyon, en Picardie, les archives et les monuments de ce qui s’y est passé. Aujourd’hui encore on y lit que Jean Calvin, convaincu de sodomie, fut seulement marqué sur le dos par l’indulgence de l’évêque et du magistrat, et qu’il sortit de la ville ; et des hommes très-honorables de sa famille, qui vivent encore, n’ont pu obtenir jusqu’à présent que la mémoire de ce fait, qui imprime à toute la famille une certaine flétrissure, fût effacé des archives de la ville[[2257]](#footnote-2258). »

De son côté, Campianus reprochant aux protestants la vie infâme de Calvin, et leur disant que leur chef avait été fleurdelisé, Wittaker se contente de répondre : « Calvin a été stigmatisé ; mais saint Paul l’a été, et d’autres avec lui[[2258]](#footnote-2259). » Enfin les lu thériens d’Allemagne en parlent comme d’un fait incontestable. Et quant au silence de Bèze, ils répondent que le disciple s’étant illustré par les mêmes crimes que son maître, il ne mérite sur ce point la confiance de personne[[2259]](#footnote-2260).

S’il faut en croire un témoin oculaire, l’âge n’avait pas éteint dans Calvin les flammes des passions les plus abominables. Quand il fut mort on se hâta de jeter sur la face du cadavre un linceul noir, tant on avait peur des regards indiscrets. Mais il arriva qu’un jeune étudiant, s’étant glissé dans la chambre du mort, souleva le drap, et vit des mystères qu’on avait intérêt à tenir cachés. Personne ne lui avait demandé le secret, et il écrivit : « Calvin est mort frappé de la main d’un Dieu vengeur, en proie à une maladie honteuse dont le désespoir a été le terme[[2260]](#footnote-2261). » Cet étudiant, c’était Harranius, venu à Genève pour écouter les leçons de Calvin.

La chair émancipée se livre sans retenue à l’adoration d’elle-même. Le Paganisme grec et romain reparaît à Genève, comme en Allemagne. « Je montrerai, écrit un protestant genevois, à ceux qui s’imaginent que le réformateur n’a produit que du bien, nos registres couverts d’enfants illégitimes ; on en exposait dans tous les coins de la ville et de la campagne ; des procès hideux d’obscénité ; des transactions par-devant notaires entre des demoiselles et leurs amants, qui leur donnaient, en présence de leurs parents, de quoi élever leurs bâtards ; des multitudes de mariages forcés, où les délinquants étaient conduits de la prison au temple ; des mères qui abandonnaient leurs enfants à l’hôpital, pendant qu’elles vivaient dans l’abondance avec leur second mari ; des liasses de procès entre frères ; des tas de dénonciations secrètes : tout cela parmi la génération nourrie de la manne mystique de Calvin[[2261]](#footnote-2262). »

« Sur dix évangélistes, ajoute Calvin lui-même, vous en trouverez à peine un seul qui soit devenu évangélique pour autre chose que pour pouvoir s’adonner plus librement à la crapule et à la débauche… Il est encore une plaie plus déplorable : les pasteurs, oui, les pasteurs eux-mêmes qui montent en chaire, sont aujourd’hui les plus honteux exemples de la perversité et des autres vices… Je m’étonne de la patience du peuple ; je m’étonne que les enfants et les femmes ne les couvrent pas de boue et d’ordures[[2262]](#footnote-2263). »

Luther et Calvin complètent la résurrection du Paganisme en l’appliquant à l’ordre social. Or, dans l’ordre social, le Paganisme c’est l’antique unité de l’État personnifiée dans César. Calvin commence par renverser l’ordre social chrétien en niant la mission politique de l’Église, la distinction des pouvoirs, le but suprême des sociétés ; puis il établit à son profit un despotisme qui joint la cruauté de Néron à l’hypocrisie de Tibère.

Sous le nom de consistoire, il a un tribunal d’inquisition qui fait exécuter ses lois. Il arrête les délinquants, les admoneste, les excommunie, les bannit, les marque au front d’un fer rouge, les fait décapiter, noyer, brûler. Après le code révolutionnaire, dans aucune législation ne revient aussi souvent le mot fatal : Mort. Des potences sont élevées sur plusieurs places de Genève, et surmontées d’un écriteau où on lit : Pour qui dira du mal de monsieur Calvin[[2263]](#footnote-2264).

On désigne à l’habitant de Genève le nombre de ses plats, la forme de ses souliers, la coiffure de sa femme, les amusements qu’il doit s’interdire et les prêches auxquels il doit assister sous peine d’amende. « Alors, dit M. Audin, Genève offre un triste spectacle à l’historien. L’Église tend à s’absorber dans l’État. L’État n’est plus une dualité, mais une unité, où le pouvoir fait l’office d’apôtre et traite la plus belle œuvre de Dieu, comme Catherine Bora le ménage de Luther, en descendant aux plus petits détails de cuisine[[2264]](#footnote-2265). » Un protestant, fanatique admirateur de Calvin, M. Paul Henry, continue : « Les lois de Calvin sont écrites non-seulement avec du sang, mais avec du feu. On dirait des institutions dérobées à Dèce ou à Valens… Il y a dans le code calviniste tout ce qu’on trouve dans la législation païenne, des anathèmes, des verges, du plomb fondu, des tenailles, des cordes pour suspendre par les aisselles, des potences, un glaive, un bûcher, une couronne de soufre[[2265]](#footnote-2266). »

Après avoir traduit en faits le principe païen de la déification de l’homme et réalisé la servitude intellectuelle, le libertinage des mœurs et le despotisme civil, Calvin mourut à Genève le 27 mai 1564.

Et maintenant, si l’histoire mérite quelque croyance, si les faits ont encore une signification, comment nier que l’esprit qui inspira Calvin, Zwingli, Luther, les trois patriarches de la Réforme, c’est l’esprit du libre penser ; que cet esprit qui se manifeste tout à la fois par le mépris profond de l’antiquité chrétienne et par l’admiration non moins profonde de l’antiquité païenne, Luther, Zwingli, Calvin, l’avaient puisé dans leurs études de collège ; que cet esprit, qui s’exhale de l’étude de l’antiquité et qui enivre la jeunesse, soufflait sur l’Europe et particulièrement sur l’Italie depuis l’arrivée des Grecs de Constantinople ; que Luther, Zwingli, Calvin, n’ont fait qu’appliquer à l’ordre religieux et ecclésiastique cet esprit ou ce principe du libre penser qu’un grand nombre de lettrés catholiques avaient précédemment appliqué, et qu’ils appliquaient encore à l’ordre politique, philosophique, artistique et littéraire ?

Il demeure donc bien établi que Luther, Zwingli, Calvin n’ont pas été autre chose que des Renaissants, plus avancés que les autres, si on veut, mais enfin partis du même principe. C’est-à-dire que, suivant le mot pittoresque d’Érasme : La Renaissance a pondu l’œuf et Luther l’a fait éclore. Ego péperi ovum, Luthérus exclúsit.

## CHAPITRE IX.

Mélanchthon.

Le Protestantisme fils de la Renaissance. — Mélanchthon. — Son éducation. — Il se passionne pour l’antiquité païenne. — Son maître lui enseigne le grec en secret. — Reuchlin lui donne un dictionnaire. — Mélanchthon fait une comédie à treize ans. — Il reçoit le baptême à la grecque. — Il quitte le gymnase pour l’université. — Il fait ce que firent Luther, Zwingli, Calvin. — À Tubingue il s’enivre et enivre les autres de la belle antiquité. — Il professe à Wittemberg. — Son discours inaugural. — Deux idées. — Mépris du passé chrétien, admiration de l’antiquité païenne. — Effets de cet enseignement.

Pour établir la généalogie du Protestantisme, il suffît d’avoir prouvé que Luther, Zwingli et Calvin ne furent que des Renaissants. Mais dans une question si grave, il est bon de multiplier les preuves. Ici l’évidence ne sert pas seulement à dissiper l’erreur généralement répandue que le Protestantisme est la première origine du mal actuel ; en la montrant ailleurs, elle oriente nos efforts, concentre nos forces et prépare la victoire.

Les trois généraux de la Réforme ont chacun son aide de camp, ou, si l’on veut, un autre lui-même. À côté de Luther se place Mélanchthon ; de Zwingli, Myconius ; de Calvin, Théodore de Bèze. Faire leur biographie, c’est compléter l’histoire du Protestantisme dans ses principaux fondateurs, par conséquent dans son origine, dans son esprit et dans son but.

Georges Schwartzerde, devenu plus tard Philippe Mélanchthon, naquit à Bretten, dans le Palatinat, le 16 février 1597, treize ans après Luther. Sa famille tenait un rang assez distingué dans le pays. Tout jeune enfant, Georges est envoyé au gymnase de Pforzheim, où enseignait avec un certain éclat un humaniste nommé Georges Simler. « C’était, dit Camérarius, un homme savant et érudit pour ce temps-là. En effet, dans beaucoup d’endroits la jeunesse était mieux instruite que par le passé ; elle recevait une science moins barbare, attendu qu’on lui mettait dans les mains les ouvrages des bons auteurs*[[2266]](#footnote-2267)*. On allait même, dans quelques gymnases, jusqu’à lui enseigner les éléments de la langue grecque, à la grande admiration des anciens et à l’immense satisfaction des plus jeunes[[2267]](#footnote-2268). Ce double sentiment, alors fondé non sur un jugement raisonné, mais sur la nouveauté du fait, engagea Simler à donner dans le principe peu de publicité à son enseignement. Il se contentait donc de faire apprendre le grec en secret à un petit nombre de ses écoliers objet de ses préférences : de ce nombre était Mélanchthon[[2268]](#footnote-2269). »

Nul ne témoignait autant d’ardeur pour l’étude de l’antiquité que le jeune Schwartzerde. Si les auteurs latins étaient ses amis et ses maîtres, les auteurs grecs étaient ses dieux. Une circonstance inattendue porta jusqu’à la passion son amour de Rome et d’Athènes. Le fameux Reuchlin, son parent, venait de temps à autre visiter le gymnase de Pforzheim. Un jour il donne à Georges un lexique grec-latin. L’écolier en est au comble du bonheur. Pour témoigner sa reconnaissance, il compose une comédie dans le goût antique, distribue les rôles à ses camarades, et à la première visite de Reuchlin, la pièce est jouée au grand contentement du célèbre Renaissant : Georges était dans sa treizième année. Reuchlin ne trouve pas de meilleur moyen d’exprimer sa joie qu’en administrant au jeune émule de Plaute, en présence de tout le gymnase, le baptême païen, que lui-même avait reçu en Italie d’Ermolao Barbaro : Georges Schwartzerde devient Philippus Melanchthon[[2269]](#footnote-2270).

Le néophyte des muses demeura deux ans à Pforzheim. Comme Luther avait passé d’Eisenach à Erfurth, Zwingli, de Berne à Vienne, Calvin, du collège de la Marche à Orléans et à Bourges, Mélanchthon quitte le gymnase de Pforzheim pour fréquenter l’Académie d’Heidelberg. Là, il prend chaudement le parti de Bebel, qui défendait la thèse des politióres lítteræ contre les religieux qui en signalaient le danger. Reçu bachelier, il part pour Tubingue, où, tout en étudiant la médecine, le droit et la théologie, il continue, comme Luther, Zwingli et Calvin, à cultiver avec passion les lettres antiques. En lui, même dégoût que dans les autres Renaissants et Réformateurs pour l’enseignement du moyen âge. À les en croire, la science qui avait parlé par l’organe de saint Thomas n’était nullement la théologie, c’était un amas de subtilités épineuses et inextricables, bonnes pour fatiguer l’intelligence, et non pour l’éclairer[[2270]](#footnote-2271).

Pendant son séjour à Tubingue, Mélanchthon s’enivre de plus en plus et continue d’enivrer les autres de la belle antiquité. Ainsi avaient fait ses devanciers à Erfurth, à Vienne, à Bourges. De concert avec Œcolampade, il se livre à l’étude assidue des auteurs grecs, afin de ressusciter la vraie philosophie d’Aristote. En même temps, il explique en secret Virgile et Térence à quelques jeunes gens, ainsi qu’on l’avait fait pour lui au gymnase de Pforzheim[[2271]](#footnote-2272). La chose ayant été connue, on lui donne une chaire de rhétorique où il interprète Cicéron et Tite-Live[[2272]](#footnote-2273). Il n’oublie pas son cher Térence, dont il donne une édition. Dans la préface, il recommande ses comédies comme très-propres à former la jeunesse : il le nomme un modèle de vie et d’éloquence.

Son mépris pour la science et l’enseignement traditionnel du moyen âge augmente en raison directe de son enthousiasme pour les Grecs et les Romains. Le premier de ces deux sentiments trouve bientôt une occasion de se manifester avec éclat. Reuchlin était au plus fort de sa dispute contre les théologiens catholiques, représentés par les docteurs de Cologne : Mélanchthon lui vient en aide, en lui fournissant des injures et lui aiguisant des épigrammes à l’adresse de ses adversaires[[2273]](#footnote-2274).

La part qu’il prenait à la lutte, jointe à sa réputation d’humaniste, le fit appeler en 1518 par l’électeur Frédéric à l’université de Wittemberg pour y professer les langues anciennes ; Mélanchthon avait vingt et un ans. Dès son premier discours, il révèle à ses auditeurs son âme tout entière. Comme celle de Luther, de Zwingli, de Calvin et des Renaissants les plus célèbres, cette âme n’a ni trois pensées ni trois sentiments, elle n’en a que deux : Le mépris du passé chrétien, et l’admiration de l’antiquité païenne, poussés à leurs dernières limites.

La réforme des études, tel fut le sujet de son oraison inaugurale. Après avoir tracé un tableau effrayant de la barbarie du moyen âge, le professeur ajoute : « On se mit, il est vrai, à étudier Aristote ; mais Aristote tronqué, inintelligible : ce fut la pierre d’achoppement de la science et de la foi. De là, les bonnes études négligées, l’érudition grecque oubliée, le mal enseigné pour le bien. De là sortirent les Thomas, les Scot, les Durand, les Séraphiques, les Chérubiniques, et toute cette engeance plus nombreuse que la race de Cadmus[[2274]](#footnote-2275). »

Mais ce que Mélanchthon ne peut pardonner au moyen âge, c’est d’avoir méprisé les auteurs païens, lumières immortelles qui auraient empêché la science de tomber dans la barbarie et l’Église dans la corruption. « Il arriva encore que les anciens non-seulement furent méprisés, mais que le peu qui restait relégué à l’écart périt dans les eaux du Léthé. Ce système d’enseignement régna environ trois cents ans en Angleterre, en France, en Allemagne ; il produisit la corruption de l’Église et la ruine des lettres. Aussi, niaiseries dans les hommes de ce temps, deux fois vieillards[[2275]](#footnote-2276).

Cela se disait le 29 août 1518, à l’université de Wittemberg, en présence de plus de deux mille auditeurs ! Constatons seulement un fait, c’est que, de l’aveu de Mélanchthon, pendant les trois siècles qui précédèrent la Renaissance, les auteurs païens n’étaient étudiés ni en Angleterre, ni en France, ni en Allemagne.

Au mépris du moyen âge succède l’éloge de la Renaissance. « Jeunes gens, je vous félicite du bonheur que vous avez d’être nourris d’aliments incomparablement plus salutaires. Grâce aux excellents auteurs qui sont entre vos mains, c’est à la source même des beaux-arts que vous puisez. Ici, c’est Aristote lui-même, original et complet, qui vous enseigne la philosophie ; là, c’est Quintilien qui vous enseigne la rhétorique ; ailleurs, c’est Pline qui vous apprend l’histoire naturelle. Aux lettres latines joignez les lettres grecques, afin qu’en lisant les philosophes, les théologiens, les historiens, les orateurs, les poètes, vous vous appropriiez les pensées et non les mots [[2276]](#footnote-2277)… »

Quel usage devront-ils faire de toute cette érudition païenne ? Ils devront s’en servir pour devenir philosophes. Mais quelle philosophie embrasseront-ils ? La philosophie du libre penser, l’éclectisme, qui, prenant ce qu’il y a, c’est-à-dire ce qu’il croit de meilleur dans chaque philosophe, en fait un système, une boussole, une règle de mœurs. Étudier à fond Homère, Platon et Aristote chez les Grecs, Virgile et Horace chez les Latins, est le moyen infaillible de réaliser ce chef-d’œuvre[[2277]](#footnote-2278).

Tel est le programme de Mélanchthon ; telle est la voie nouvelle dans laquelle il va conduire cette jeunesse encore catholique, mais qui, grâce à lui, bientôt ne le sera plus. Docile aux leçons de son maître, elle secouera le joug de l’autorité, se fera protestante d’abord, puis rationaliste ; et, après avoir adoré sa raison, elle adorera sa chair. Alors elle sera complètement refaite à l’image des anciens. Par un juste châtiment, Mélanchthon fut condamné à voir de ses propres yeux le résultat de son enseignement.

Dans une lettre qu’il lui adresse, Schwenzfeld, professeur à Wittemberg, s’exprime ainsi : « La situation de l’université est pitoyable ; on ne connaît ni discipline ni crainte de Dieu. Le docteur majeur a prêché encore dernièrement que le monde pensait y trouver des anges, mais qu’en venant eux-mêmes à Wittemberg ils ont été surpris de n’y voir que des démons… L’université de Wittemberg était nommée un cloaque du diable, et on disait publiquement qu’une mère ferait mieux de tuer son fils que de l’envoyer à Wittemberg[[2278]](#footnote-2279). »

Le mal gagne avec le libre penser ; et en 1568 Rodolphe Walter, ami de Mélanchthon, écrit à Blaurer sur l’université de Marbourg en particulier : « Tel est aujourd’hui l’état des universités d’Allemagne, qu’à part le faste et la paresse des maîtres, et l’effroyable corruption des mœurs, elles n’offrent rien de remarquable[[2279]](#footnote-2280). »

À Francfort-sur-l’Oder la sauvagerie est si grande en 1562, que les professeurs eux-mêmes et les bourgeois de la ville ne sont pas sûrs de leur vie ; à Iéna l’université ne produit que des querelleurs ; à Tubingue, le blasphème, l’ivrognerie, la crapule règnent impunément. En 1577 le sous-recteur se plaint de cet état de choses en plein sénat et le compare à celui de Sodome et de Gomorrhe. En parlant de ces excès, Camérarius écrit à Luther : « Plût à Dieu qu’il restât au moins quelque asile à la pudeur, ou qu’on cherchât des cavernes pour cacher la turpitude[[2280]](#footnote-2281). »

En 1556, un autre protestant s’écrie : « On dirait que la fin du monde approche, tant les mœurs se dépravent. Là-dessus tous les gens de bien n’ont qu’une voix. Si on veut examiner la vie et les mœurs d’aujourd’hui, quelle différence avec le siècle passé ! Où sont les rangs, les conditions qui n’aient pas foulé aux pieds les enseignements de nos ancêtres, et qui ne tiennent pas une conduite diamétralement opposée à la leur ? Où est cette gravité et cette vertu qui brillent dans les paroles et dans les actions de nos pères ? Où est la foi, la constance que le dernier siècle admirait à si juste titre dans ses enfants[[2281]](#footnote-2282) ? »

Tels furent, sous le double rapport de la foi et des mœurs, les résultats immédiats de la Renaissance, c’est-à-dire de l’engouement pour l’antiquité païenne.

## CHAPITRE X.

Mélanchthon.

Mélanchthon devient protestant. — Il prépare des recrues à Luther en passionnant la jeunesse pour l’antiquité païenne. — Son admiration pour la Renaissance. — Éloge de Florence. — Les belles-lettres auxiliaires du Protestantisme. — Paroles remarquables. — Passage de Brucker. — Ouvrage de Sadolet. — Lettre de Bembo. — Réflexions. — Mépris du moyen âge. — Fin de non-recevoir opposée aux condamnations des universités catholiques. — Précieux témoignage de Beda. — Comme Luther, Zwingli et Calvin, Mélanchthon déifie la chair. — Bigamie du landgrave de liesse. — Mort de Mélanchthon.

Libre penseur en philosophie, Mélanchthon ne devait pas tarder à l’être en matière de religion. Au nombre de ses auditeurs était son collègue à l’université Martin Luther. L’histoire rapporte qu’il interrompit plusieurs fois par des approbations la première harangue du jeune professeur. Mélanchthon s’annonçait comme réformateur ; il en voulait à la vieille scolastique et aux traditions du passé. Dès ce jour une sympathie secrète, semblable en quelque sorte à celle qui existe entre un principe et sa conséquence, attira ces deux âmes l’une vers l’autre. De la part de Mélanchthon ce pas fut bientôt franchi : de protestant partiel il devint protestant complet, et Luther eut un autre lui-même[[2282]](#footnote-2283).

Tandis que Luther soutient la cause du libre penser sur le terrain de l’Écriture et de la théologie, Mélanchthon lui prépare des recrues en continuant de passionner la jeunesse pour l’antiquité païenne. Bientôt la vaste salle de l’université ne peut contenir les auditeurs qui se pressent pour ouïr le nouveau maître. On y voit des bourgeois, des comtes, des marquis, des barons, des princes, des dignitaires. Mélanchthon explique tour à tour les comédies d’Aristophane, les discours de Démosthène, Hésiode, Homère, Théocrite, Thucydide et Apollonius[[2283]](#footnote-2284).

Quand il a commandé l’admiration pour ces grands hommes, il se prosterne aux pieds de la Renaissance et convie ses auditeurs à lui offrir de solennelles actions de grâces, pour avoir rendu à l’Europe chrétienne les brillants flambeaux dont la lumière dissipe les ténèbres de la barbarie. « L’Europe entière, dit-il, est redevable à la ville de Florence du plus grand bienfait. C’est elle qui la première appela naguère dans son sein les maîtres des lettres grecques, chassés de leur pays. Non-seulement elle les secourut en leur donnant l’hospitalité, mais encore en rétribuant magnifiquement leurs leçons. Dans le reste de l’Italie personne ne faisait attention à ces professeurs de la belle littérature ; et si Florence n’était venue à leur aide, c’en était à peu près fini de la langue et de la littérature grecques…

 » Mais les beaux-arts ayant retrouvé la vie dans Florence, l’Europe entière a participé à cet immense bienfait. Partout s’est manifesté le désir d’étudier les meilleures choses qu’il y ait au monde. L’ardeur des Grecs à restaurer leur langue est devenue pour les Latins un puissant motif de ressusciter celle du Latium, presque entièrement défigurée. Les lois ont été corrigées, et la religion, qui auparavant était étouffée et opprimée dans les rêveries des moines a été purifiée. Ainsi nul doute que Florence ne soit la bienfaitrice du genre humain. À l’exemple de cette ville, dans ces temps malheureux, sachez donc combattre pour les belles-lettres, puisque pour assurer leur triomphe les évêques eux-mêmes prennent les armes[[2284]](#footnote-2285). »

Mélanchthon est tellement convaincu que le Protestantisme philosophique et littéraire introduit par la Renaissance conduit au Protestantisme théologique et dogmatique, qu’il écrit : « J’espère que l’étude des belles-lettres, à laquelle on commence de se livrer, fera naître quelque nouvel Hercule qui délivrera le monde de tous les monstres qui y vivent, et rendra à la philosophie et à la doctrine chrétienne leur pureté et leur gloire primitives[[2285]](#footnote-2286). »

Les monstres, c’étaient les théologiens catholiques ; l’Hercule, ce fut Luther, auquel Mélanchthon donna ce surnom. À chaque page de ses écrits, Mélanchthon revient sur cette nécessité de retremper le christianisme aux sources primitives, de répudier le moyen âge, de mépriser les œuvres et les institutions de l’Église, de changer l’enseignement des théologiens catholiques, qui, faute de la connaissance de l’antiquité, avaient rempli, selon lui, l’Église de doctrines pernicieuses et impies[[2286]](#footnote-2287).

Afin de donner plus d’autorité à sa parole, Mélanchthon, comme Luther, comme Zwingli, comme Calvin, met sans cesse en regard ce qu’il appelle la grossièreté, l’ignorance, la barbarie du moyen âge et les brillantes lumières de l’antiquité païenne. Dans son ouvrage intitulé De la haine de la sophistique, il recommence toutes ses diatribes contre les Thomas, les Scot et les Durand, et déclare que leur enseignement a été la source de la barbarie et de la corruption de l’Église[[2287]](#footnote-2288).

« Ces déclamations incessantes, dit naïvement le protestant Brucker, produisirent un excellent effet : elles réagirent fortement sur les esprits, et les passionnèrent pour la littérature et la philosophie païennes. Tous les esprits élégants se prirent d’un grand zèle pour la réforme de la philosophie ; et bien que tous ne se livrassent pas au culte de cette science, néanmoins ils furent unanimes à rejeter le fumier qui jusqu’alors souillait à peu près toutes les sciences et travaillèrent avec ardeur à acquérir une sagesse et une érudition plus dignes d’hommes raisonnables. Par amour de la philosophie, ils étudièrent les anciens philosophes grecs et latins, ils se firent leurs interprètes, éclairés par le flambeau de la littérature antique, et leur travail ne contribua pas peu à l’avancement de la philosophie[[2288]](#footnote-2289). »

Dans cette guerre fanatique contre l’enseignement traditionnel, c’est-à-dire contre le principe d’autorité, les réformateurs avaient eu pour chefs, et ils continuaient d’avoir pour compagnons d’armes les écrivains catholiques. « Parmi ces ouvriers du libre penser, continue Brucker, il est juste de nommer Jacques Sadolet, qui a écrit un beau livre des Louanges de la philosophie. Ce livre plut tellement au cardinal Pierre Bembo, qu’écrivant au cardinal Polus, il dit : « Depuis le siècle d’Auguste, qui sans contredit a produit les plus grands génies et les plus grands écrivains qui furent jamais, il n’a jamais paru, à mon sens, d’ouvrage meilleur, plus beau, plus magnifique, plus voisin du style, de la manière et de l’éloquence de Cicéron. L’illustre auteur doit sans doute cette gloire à l’amitié qui l’unissait à Érasme et à Mélanchthon. Voyant en eux les champions des lettres, dont ils faisaient servir les charmes à l’avancement de la philosophie, il a suivi leur exemple, et en cela il est digne d’éloge[[2289]](#footnote-2290). »

Voilà donc tous les Pères de l’Église d’Orient et d’Occident, tous les grands docteurs et les grands écrivains du moyen âge, pâlissant, au dire d’un cardinal, devant les païens du siècle d’Auguste ; voilà ce siècle même présenté comme l’apogée de l’esprit humain ; voilà le progrès intellectuel, philosophique, artistique, littéraire, accompli par l’Évangile, non avenu ; voilà pour les nations chrétiennes, si elles veulent se régénérer, la nécessité d’aller mendier au sein du Paganisme des idées philosophiques et des beautés littéraires que le christianisme n’a pas su leur donner !

Ceux qui professent un pareil mépris pour le passé chrétien et un pareil enthousiasme pour l’antiquité païenne, et qui par là deviennent les auxiliaires du libre penser, sont des hommes illustres et au-dessus de tout éloge ! Lorsqu’ils entendaient de pareilles choses, sorties de pareilles bouches, nous demandons ce que devait penser le seizième siècle, et surtout ce que pouvait devenir la jeunesse. Eh ! mon Dieu, ils pensèrent dans l’ordre religieux, philosophique et littéraire, ce que la génération de 89 pensa dans l’ordre politique, à savoir, que le passé n’était que barbarie, et qu’il fallait refaire la société sur le modèle du siècle d’Auguste et de Périclès. Et nous avons eu le Protestantisme et la Révolution.

La barbarie prétendue dont Mélanchthon ainsi que les Réformateurs et les Renaissants accusent les siècles chrétiens n’est pas seulement le sujet intarissable de leurs sarcasmes, elle leur sert de fin de non-recevoir contre la condamnation de leurs erreurs. Preuve très-évidente que ce n’est pas à la forme seulement, mais au fond même de la doctrine qu’en voulait le libre penser. Nous avons entendu Reuchlin s’écrier : « Comment pourrais-je croire à un purgatoire qui m’est annoncé par une bouche pileuse, qui ne sait pas décliner Musa ? » Quand dans leurs dialogues satiriques et leurs comédies bouffonnes, Reuchlin, Hutten, Érasme, Luther ont transformé les théologiens de Cologne, de Louvain, de Paris, en façon de barbares qui ne connaissent ni le beau grec ni le beau latin, ne croient-ils pas avoir répondu victorieusement à toutes leurs raisons ?

C’est le reproche que leur faisait déjà en 1526 le célèbre docteur de Sorbonne Beda. Dans ses notes sur Lefèbre d’Étaples et sur Érasme, il s’exprime ainsi : « C’est par les lettrés ennemis jurés du moyen age et fiers de leur chef que l’hérésie se répand. Parce qu’ils ont une certaine teinture des belles-lettres et des langues, ils se croient capables de raisonner de toutes les sciences sacrées. Grâce à cette tactique, le mal gagne, et il devient d’autant plus incurable que les médecins appelés à le guérir, c’est-à-dire les maîtres de la religion, sont traités de théologastres par ces humanistes qui les méprisent comme des hommes complètement ignorants de ce qu’ils enseignent… En cela, le but de ces grécisants est de s’arroger le titre de théologiens et de se faire passer pour les véritables maîtres de la science sacrée. — Nous, disent-ils, nous puisons la science des choses divines et la vraie notion de la théologie dans les sources mêmes, non dans les ruisseaux ; nous étudions l’Écriture dans les textes originaux, non clans les ouvrages des théologiens scolastiques. Nous lisons les ouvrages des anciens docteurs, non les traités des auteurs du moyen âge. — Voilà les titres que se décernent les humanistes, et qu’au son de la trompette ils annoncent à l’univers. En même temps, ils qualifient les docteurs de l’école de robins, de crasseux, de barbares, d’ignares en fait de belles-lettres, et pour cela d’ennemis des lumières[[2290]](#footnote-2291). »

Élevé à l’école des auteurs païens, les maîtres et les modèles de Luther, de Zwingli et de Calvin, il ne restait plus à Mélanchthon qu’à imiter jusqu’au bout l’exemple de ses devanciers. Nous avons vu les chefs de la Réforme, après avoir déifié l’orgueil de l’homme, finir invariablement par déifier ses sens. Tel est, dans tous les temps et dans tous les lieux, le dernier mot du Paganisme.

Or, un jour, Philippe, landgrave de liesse, libre penseur au gantelet de fer, se met en tête d’avoir deux femmes. La Bible interprétée d’après le principe de Luther lui fournit des textes qui justifient ses désirs. Il demande une décision ou plutôt une approbation solennelle aux chefs de la Réforme : la réponse ne se fait pas attendre. Elle est divisée en vingt-quatre articles, dont le vingt et unième est ainsi conçu : « Si Votre Altesse est résolue d’épouser une seconde femme, nous jugeons qu’elle doit le faire secrètement, comme nous avons dit à l’occasion de la dispense qu’elle demandait, c’est-à-dire qu’il n’y ait que la personne qu’elle épousera, et quelques autres au besoin, qui le sachent, en les obligeant au secret sous le sceau de la confession. Il n’y a pas ici à craindre de contradiction ni de scandale considérable ; car il n’est point extraordinaire aux princes de nourrir des concubines, et, quand le menu peuple s’en scandalisera, les plus éclairés se douteront de la vérité. On ne doit pas se soucier beaucoup de ce qui s’en dira, pourvu que la conscience aille bien. C’est ainsi que nous l’approuvons[[2291]](#footnote-2292). »

Cette consultation est signée de Luther, Mélanchthon, Bucer, Corvin, Adam, Leningen, Vinfert, Mélanther, c’est-à-dire de toutes les gloires de la Réforme à cette époque. L’acte de bigamie se célébra le 3 mars 1540, à Rothenburg sur la Fuld, en présence de Mélanchthon, de Bucer et d’autres théologiens.

Quant à la politique de Mélanchthon, elle fut celle de Luther, de Zwingli, de Calvin, qui fut celle de Machiavel et de la Renaissance : je veux dire le Césarisme antique.

Livré à tout vent de doctrine, en vertu même du libre penser, Mélanchthon, à l’exemple des philosophes de l’antiquité ses maîtres et ses modèles, change continuellement d’opinion et de système[[2292]](#footnote-2293). Comme eux, désespérant de trouver la vérité par le raisonnement, il finit par la demander à des pratiques superstitieuses. Mélanchthon mourut à Wittemberg en 1560, à l’âge de soixante-trois ans.

## CHAPITRE XI.

Théodore de Bèze.

Les chefs du Protestantisme, Renaissants. — Mot de Mélanchthon. - Naissance et première éducation de Théodore de Bèze. — Il se passionne pour les auteurs païens. — Culte de la chair. — Comme Luther, Zwingli, Calvin, Mélanchthon, il emporte cette passion à l’université. — Au lieu d’étudier le droit, il cultive les muses. — Facilité avec laquelle il devient protestant. — Il publie ses poésies. — Est obligé de fuir. — Il se retire à Genève. — Calvin l’envoie professer le grec à Lausanne. — Il sème le libre penser. — Revient à Genève. — Est fait ministre du saint Évangile. — Sa polémique semblable à celle des Renaissants et des auteurs païens. — Il applique le Paganisme à l’ordre social. — Il meurt comme il a vécu. — Païen, il est chanté par des poètes païens.

À côté de Luther nous avons vu Mélanchthon, venu de l’antiquité à la Réforme, passant sa vie à prêcher le mépris du moyen âge et l’admiration pour les grands orateurs et les grands philosophes de Rome et d’Athènes, et disant : « Voulez-vous recoller des libres penseurs, semez des humanistes. » Près de Zwingli nous trouvons Oswald Myconius, le Renaissant évangélique de Lucerne, dont la vie est écrite dans celle de Mélanchthon[[2293]](#footnote-2294). Enfin, à côté de celle de Calvin se dessine la figure de Théodore de Bèze, l’alter ego du réformateur français. Sa biographie n’est pas moins instructive que celle de ses maîtres.

Théodore de Bèze naquit à Vézelay, vieille cité des Éduens, le 24 juin 1319, et fut baptisé dans l’église où saint Bernard avait prêché la croisade. Son père, bailli de la ville, s’appelait Pierre de Bèze, et sa mère Marie Bourdelot : tous deux de noble race. « La famille des Bèze, écrivait plus tard Théodore, est ancienne dans le pays ; elle remonte à plusieurs siècles, et si elle reprenait aux moines ce qu’elle leur a donné, elle serait dans l’abondance[[2294]](#footnote-2295). »

Théodore avait un oncle, Nicolas de Bèze, conseiller au parlement de Paris et prieur de Villeselve. C’est chez lui qu’il vint, à peine dans sa neuvième année, faire ses études en la compagnie d’un de ses cousins à peu près du même âge. Les auteurs païens, qu’on commençait, ainsi que nous l’ont dit Camérarius et Mélanchthon, à mettre entre les mains des enfants, furent le lait dont on nourrit ces jeunes âmes. Pour Théodore, ce lait devint un breuvage enivrant, qui agit d’abord sur ses sens, et plus tard sur sa raison. Chose remarquable ! à douze siècles d’intervalle nous voyons le même résultat dans saint Augustin. « Pendant les sept années qu’il passa dans la maison de son oncle, dit le protestant Faye, il n’y a pas un auteur grec ou latin de quelque renom qu’il ne lut[[2295]](#footnote-2296). »

Un autre protestant, Conrad Schlusselburg., ajoute : « C’est un fait constant que Théodore de Bèze s’enivra dès l’enfance des impudicités et des insolences des poètes ; et qu’il a passé sa vie à satisfaire ses passions, à chanter ses amours, à injurier ses adversaires, et à se transformer en Laïs et en Cupidon[[2296]](#footnote-2297). »

La lecture des auteurs païens, que l’on dit si innocente, avait dans Bèze émancipé la chair : l’esprit ne devait pas tarder à rompre ses chaînes. Théodore avait seize ans : le moment était venu de se livrer à des études spéciales. Sa famille le destine au barreau, et il se rend à l’université d’Orléans pour faire son droit. Comme Luther, Zwingli, Calvin et Mélanchthon avaient emporté du gymnase à l’université leur amour passionné pour l’antiquité païenne au sein de laquelle ils furent nourris, Théodore de Bèze arrive à Orléans, puis à Bourges, dans les mêmes dispositions.

Le jeune adolescent se sert pour ne pas étudier le droit du même prétexte que les rois du Protestantisme avaient mis en avant pour se dispenser de l’étude de la philosophie et de la théologie. « En ce temps-là, dit Faye, le droit était enseigné d’une manière barbare, incompréhensible, d’où il arriva que Bèze prit cette science en horreur et qu’il passa le temps à étudier la belle littérature et les auteurs grecs et latins. Les poètes surtout avaient pour lui un attrait particulier ; il ne se contenta pas de les lire, il s’efforça de les imiter. Avant l’âge de vingt et un ans il composa presque toutes ses poésies, et les dédia à son maître. Catulle et Ovide furent ses modèles de prédilection. Bien qu’il voulût imiter non pas leurs mœurs, mais leur style, il composa certaines épigrammes plus licencieuses que dans la suite il n’aurait voulu[[2297]](#footnote-2298). »

Ni Pierre de l’Étoile, qui enseignait à Orléans avec une grande distinction, ni Alciat, qui remplissait la ville de Bourges de ses auditeurs, ne captivèrent l’attention de Théodore. Ses sympathies étaient pour les grands hommes de l’antiquité et pour Wolmar, qui l’initiait à toutes leurs beautés. Wolmar, avons-nous dit, était protestant : Bèze le devint promptement et sans effort. Aussi naturellement que l’aimant attire le fer, le principe appelle la conséquence. Le libre penser en matière de mœurs et de philosophie conduit au libre penser en matière de croyance et de théologie. C’est à seize ans, ce qui veut dire peu de mois après son arrivée à Orléans, que Bèze, comme lui-même nous l’apprend, goûta la doctrine de la pare religion. À l’apothéose de la chair il joint l’apothéose de la raison. En lui, le Paganisme est complet, et son éducation finie. Toute la vie de Bèze ne sera que l’épanouissement de ce double fait psychologique. Les muses latines continuent d’être ses seules amours. Il ne rêve qu’iambes, et il en fait qu’on dirait échappés au chantre du moineau de Lesbie. Après les avoir lus à ses camarades et les avoir soigneusement retouchés pour leur donner toute la saveur antique, il vient à Paris, et, en 1548, il publie le recueil de ses œuvres lyriques[[2298]](#footnote-2299). Malheureusement Théodore s’était cru dans Rome païenne, et il avait célébré des amours que le parlement condamnait au feu. Parmi les épigrammes du recueil, une surtout fit beaucoup de bruit : c’est celle où il chante un écolier d’Orléans, appelé Audebert, et Candide, la femme d’un couturier, demeurant à Paris, rue de la Calandre[[2299]](#footnote-2300).

Le parlement allait faire saisir le poète, qui prit la fuite après avoir vendu ou amodié ses bénéfices, et, avec Candide, gagna Genève, sous le nom de Thibaut de May. Le ministre Launay n’a pas ménagé la réputation de son coreligionnaire : « Après, dit-il, qu’il se fut souillé en toutes sortes d’infamies et du péché que lui-même n’a pas cité, il débaucha la femme de son prochain, vendit ses bénéfices, et fit sa retraite pour échapper, non pas la persécution, mais le supplice et la punition de ses forfaits. Mais avant de partir il déçut ses fermiers, et se fit faire des avances sur le revenu des bénéfices auxquels il n’avait plus rien ; de quoi nous fûmes fort empêchés durant le colloque de Poissy ; car l’une des veuves avec ses enfants vint crier après lui pour estre satisfaite. Ceste pauvre femme me dit qu’il leur avait emporté plus de douze cents livres.

 » Pour preuve de sa conversion, et qu’il estoit assisté du Saint-Esprit, il composa l’épitre de Passavant : belle drôlerie contre le président Liset, auquel il voulait mal de mort, parce qu’il l’avait condamné à restituer les calices et ornements de la nation de Bourgogne, dont il avait été procureur en l’université d’Orléans, et s’en estoit même venu les vendre sur le pont au Change, sans dire adieu à ses compagnons qui en obtinrent arrêt[[2300]](#footnote-2301). »

Calvin accueillit avec empressement son ancien condisciple. Persuadé, comme tous les réformateurs d’Allemagne, qu’un excellent moyen d’avancer l’œuvre du Protestantisme c’était de passionner la jeunesse pour l’antiquité païenne, il envoya Bèze professer le grec à Lausanne. Ainsi faisait Mélanchthon à Wittemberg.

Pendant neuf ans Bèze put se livrer à tout son enthousiasme pour les Grecs et les Romains et le faire passer dans l’âme de ses nombreux auditeurs. Il eut un brillant succès : on venait pour l’entendre de Berne, de Fribourg et même de l’Allemagne. Ceux qui l’écoutaient croyaient ouïr Mélanchthon.

Comme celui-ci, Bèze fait succéder à l’interprétation des auteurs païens l’explication de l’épître de saint Paul aux Romains. « Il en donna, dit Faye, le sens propre et apostolique[[2301]](#footnote-2302). » C’est-à-dire qu’il l’interpréta non d’après la tradition, mais suivant les lumières du libre penser. Ce travail prélude à la traduction complète du Nouveau Testament avec des notes. Tout en étudiant l’Écriture pour les besoins de la lutte, Bèze se livre, comme à Bourges, à ses penchants favoris : il compose des tragi comédies, et s’abandonne à des actions honteuses qui l’obligent à fuir de Lausanne.

Il vient chercher un refuge à Genève, où Calvin le fait admettre au nombre des pasteurs ; ce ne fut pas sans peine. Cop, Raimond, Énoch, ministres du saint Évangile et membres du consistoire, s’opposèrent à l’ordination de ce prieur « frézé, frisé, poupin, faisant encore le damoiseau, chantant avec ses cheveux grisonnants les nymphes du Parnasse et les Cupidons anciens[[2302]](#footnote-2303). » Devenu le compagnon inséparable de Calvin, comme Mélanchthon l’était de Luther, Bèze sert de second à son maître dans ses luttes incessantes contre les catholiques et contre les protestants d’Allemagne. Le poète à la phrase fleurie et mielleuse, le chantre langoureux de Candide, trempe désormais sa plume dans le fiel.

Luther et Mélanchthon répandent des flots d’injures contre leurs adversaires catholiques ou protestants. Calvin traite les siens de fripons, de fous, d’ivrognes, de furieux, d’enragés, de bêles, de taureaux, d’ânes, de chiens, de pourceaux. L’école de Westphal, selon lui, est une puante étable à cochons[[2303]](#footnote-2304). S’il dit souvent que le diable pousse les papistes, il répète cent et cent fois qu’il a fasciné les luthériens, et qu’il ne peut comprendre pourquoi ils s’attaquent à lui plus violemment qu’à tous les autres, si ce n’est que Satan, dont ils sont les vils esclaves, les anime d’autant plus contre lui qu’il voit ses travaux plus utiles que les leurs au bien de l’Église[[2304]](#footnote-2305). Et il conclut en disant : « M’entends-tu, chien ? m’entends-tu bien, frénétique ? m’entends-tu, grosse bête[[2305]](#footnote-2306) ? »

Bèze enchérit sur son maître. « L’urbanité de Bèze, dit le luthérien Schlusselburg, n’est pas celle de théologiens nourris à l’école de la piété, mais celle de libertins effrontés, de sales baladins sortis des bouges de Thaïs la prostituée ou de Candide fugitive. Si quelqu’un en doute, qu’il lise ses deux fameux dialogues contre Hessus. Ils sont tels qu’on les dirait écrits non par un homme, mais par Belzébuth incarné. La plume se refuse à rapporter les blasphèmes, les obscénités, écrits vraiment avec l’encre du diable, dont ce sale insulteur, cet athée, a rempli ces dialogues dans lesquels il s’agit des questions les plus graves[[2306]](#footnote-2307). »

Inconnu du moyen âge, ce langage a son type dans l’antiquité classique. On en trouve de nombreux exemples dans Cicéron contre Philippe ; dans Démosthène, dans les philosophes les plus admirés. Nous verrons que les premiers Renaissants, tels que Pogge, Philelphe et Valla, en rapportèrent l’usage en Europe. Tant il est vrai que le Paganisme ancien nous est revenu dans toute son intégrité !

Après l’avoir appliqué à l’ordre religieux, Bèze, à l’exemple des autres réformateurs, en fait l’application à l’ordre social. Calvin a fait briller Servet, décapiter Gruet ; il remplit les prisons de Genève de prétendus hérétiques et les livre à de cruelles tortures. Roi et pontife, Calvin exerce à son profit le Césarisme antique : Bèze le justifie. L’autorité qu’il nie à l’Église, il la donne aux princes séculiers. Les laïques sont tout à la fois juges de la doctrine et exécuteurs de leurs propres sentences. Telle est la théorie développée dans l’ouvrage De hæréticis a magistrátu puniéndis. Rien de plus contraire au principe même du Protestantisme.

« L’utilité de ce livre, dit Bayle, est bien peu de chose en comparaison du mal qu’il produit tous les jours ; car dès que les protestants se veulent plaindre des persécutions qu’ils souffrent, on leur allègue les droits que Calvin et Bèze ont reconnus dans les magistrats. Jusqu’ici on n’a vu personne qui n’ait échoué à cet argument ad hominem[[2307]](#footnote-2308). »

Comme Calvin, Luther, Zwingli et Mélanchthon, Théodore de Bèze marche jusqu’à la mort dans la voie païenne où son éducation l’a fait entrer. Le culte de la raison et le culte de la chair composent toute sa religion. C’est aux pieds de ces deux idoles qu’il mourut à Genève, le 13 octobre 1605, âgé de quatre-vingt-six ans.

Les Renaissants à l’envi le réclament comme un des leurs, et font pleuvoir sur sa tombe des epicédia en latin, en grec et en hébreu. Ces pièces, éloquents témoignages de l’esprit du temps, sont vides de christianisme et tout émaillées de souvenirs classiques ; cela veut dire qu’elles sont également dignes de ceux qui les firent, et de celui auquel elles sont adressées. Voici celle d’un Renaissant évangélique, du nom de Jean Jacomot. C’est un dialogue entre un voyageur et un habitant de Genève.

Le voyageur : « Est-ce là, je te prie, le mausolée de Bèze ? Quoi ! un si petit monument pour renfermer les mânes de Bèze ? » Le Genevois : « Bèze a défendu d’employer le marbre dans son tombeau, et de lui élever un monument superbe. » Le voyageur : « Quels sont les personnages qui pleurent ici ? quelle est cette foule en larmes qui environne son sépulcre ? quelles sont les vierges qui se meurtrissent le sein découvert ? » Le Genevois ; « Voici les Muses qui pleurent leur chantre ; voici Pallas qui pleure son nourrisson ; voici les trois Grâces qui pleurent leur ami ; voici Apollon, le père de la guitare ; la Déesse de l’éloquence ; la Beauté ; la pure et gracieuse Innocence[[2308]](#footnote-2309). »

II ne manque que l’acclamation : Sit tibi terra levis !

## CHAPITRE XII.

Propagation du protestantisme.

Mot d’Érasme. — Propager l’étude de l’antiquité païenne pour arriver au libre penser : mot d’ordre donné par les chefs du Protestantisme. — Bien compris et bien observé. — Hermann Buschius, apôtre de la Renaissance. — Il parcourt l’Allemagne en prêchant Homère et Virgile. — Camerarius prêche pour les gymnases et les universités. — Sa vie. — Si les protestants furent ennemis des arts. — Paroles de Zwingli. — Travaux de Camerarius. — Traité de pédagogie. — Traité de morale païenne. — Compositions poétiques de Camerarius.

La Renaissance a pondu l’œuf ; le Protestantisme est l’oiseau qui en est sorti. Les biographies précédentes, écrites d’après les monuments originaux, nous ont donné la justification de ce mot pittoresque d’Érasme. Or, les êtres se perpétuent par les mêmes moyens qui les produisent. S’il est vrai que le Protestantisme est fils de la Renaissance, les réformateurs devront recommander avec instance l’étude de l’antiquité et ne rien omettre pour en propager le culte, et même pour le populariser. Quelle est à cet égard la réponse de l’histoire ?

Elle est courte, mais péremptoire. On la trouve dans l’auteur protestant Gottlieb Buhle, qui s’exprime en ces termes : « Les réformateurs Luther, Mélanchthon, Zwingli, Calvin, Bullinger, Œcolampade, Camerarius, Éobanus Hessus, et les autres savants ligués avec eux pour arriver au même but, se trouvèrent dans une situation telle, au milieu des grands intérêts de la Réformation, qu’il leur était à peine possible de faire autre chose que de recommander instamment l’étude des langues anciennes, comme le meilleur moyen de conduire à une théologie plus raisonnable[[2309]](#footnote-2310) » que la théologie catholique.

Ce qui veut dire en d’autres termes : « Semez des humanistes et vous récolterez des protestants. » C’est bien ainsi que l’entendaient les réformateurs ; et il faut leur rendre cette justice : ils savaient parfaitement ce qu’ils faisaient. Dans cette recommandation se cachent tout à la fois le soupçon mal déguisé que l’Église et les docteurs catholiques ont falsifié les textes sacrés, et l’apothéose de la raison individuelle qui, à l’aide de la connaissance des langues, doit retrouver le sens véritable de l’Écriture, purifier la doctrine et réformer le monde. Comme on le voit, jamais impulsion plus énergique n’avait été donnée au libre penser ; jamais flatterie plus enivrante n’avait été adressée à l’orgueil de l’homme.

Que telle ait été l’intention des chefs du Protestantisme, c’est un fait dont la preuve se trouve en mille endroits de leurs ouvrages. Ni les versions des Pères de l’Église, ni les interprétations de l’Église elle-même, ni l’exégèse de Luther leur maître, ne suffisaient, à leurs yeux, pour tranquilliser l’esprit : il faut de toute nécessité interpréter soi-même les textes originaux ; tel est l’unique moyen, le moyen obligé de parvenir à la vérité et à l’unité de la doctrine. Ce moyen leur paraît infaillible. « Quelle force de conviction, s’écrie Mélanchthon, le grand instituteur de l’Allemagne, nous ressentons chaque jour, lorsque, au milieu du conflit des opinions opposées, nous découvrons par nous-mêmes le vrai sens du Saint Esprit[[2310]](#footnote-2311) ! »

Aussi, malheur aux théologiens catholiques qui osent s’élever contre cette étude païenne des textes sacrés et des langues anciennes, instrument de cette étude. Barbares, cuistres, robins, voilà les épithètes qui leur sont données par les humanistes ; le pacifique Mélanchthon ajoute celles de sacrilèges et de damnés[[2311]](#footnote-2312).

Luther, Chemnitz et tous les autres ne parlaient pas autrement que Mélanchthon[[2312]](#footnote-2313). Pour montrer la nécessité de cultiver avec passion la belle antiquité, les uns livraient à la risée publique la prétendue barbarie littéraire des docteurs catholiques, les autres publiaient les prétendues erreurs commises par l’Église et par les Pères dans l’interprétation des livres saints. C’était le paroxysme de l’orgueil, et cet orgueil fut puni comme il l’a toujours été : le Protestantisme devint une Babel. Au lieu de l’unité de doctrine qui devait être le résultat de l’étude des textes originaux, il y eut des milliers d’interprétations contradictoires, des anathèmes réciproques, des divisions sanglantes.

Quoi qu’il en soit, le mot d’ordre des premiers réformateurs fut parfaitement compris et fidèlement observé. À l’exemple d’Erfurth et de Wittemberg, toutes les universités, tous les gymnases de l’Allemagne devinrent bientôt autant de foyers d’études passionnées et d’enthousiasme fanatique pour l’antiquité païenne. L’imprimerie, qui venait d’être découverte, seconda le mouvement, mais elle ne le créa pas : l’imprimerie fut un outil, non un principe. On ne s’en tint pas à l’enseignement sédentaire des académies. Comme on avait vu les apôtres, la croix à la main, parcourir le monde pour annoncer l’Évangile, on vit les missionnaires de l’antiquité, un Virgile, un Homère, un Cicéron à la main, passer de ville en ville et prêcher à la foule les gloires de Rome et de la Grèce. Entre autres exemples, citons un homme qui consacra quarante années de sa vie à cet apostolat.

Herman Buschius, né à Sassenbourg en 1468, eut pour maître le fameux Renaissant Rodolphe Agricola. Il sortit du gymnase tellement fanatisé pour l’antiquité païenne, qu’il se donna le surnom grec de Pasiphilus, et se dévoua particulièrement au culte de Cicéron. Jeune encore, il partit pour l’Italie afin de se tremper à la source même de la Renaissance. De retour dans son pays, deux occupations partagèrent sa vie : dénigrer le Christianisme et exalter le Paganisme. Il s’acquitta religieusement de la première en coopérant à la rédaction des Epístolæ obscurórum virórum. Comme nous l’avons dit, cet ouvrage est un pamphlet en cinq cents pages contre l’enseignement, les docteurs et les institutions catholiques.

Avec non moins de zèle, Buschius accomplit la seconde partie de sa tâche. Nuit et jour avec les auteurs païens, il les lit, il s’en pénètre, il les apprend par cœur, il les annote et les commente. Ni les obscénités de Pétrone, ni les plaisanteries nauséabondes de Plaute et de Martial ne sont capables d’exciter sa répugnance. Au contraire, il enrichit le monde chrétien de longs commentaires sur ces poètes impudiques, sur Silius Italicus, sur Perse, sur Claudien, et couronne son œuvre par la vie de Sénèque et par des scolies sur Virgile. Afin de montrer les progrès qu’il a faits à l’école de ces grands maîtres, lui-même écrit des poésies dans le goût antique, compose des épigrammes et finit par nous donner un bouquet de fleurs poétiques du très-latin poète Plaute, Plauti latiníssimi poétæ.

Buschius en était là lorsque Luther et Mélanchthon levèrent l’étendard du Protestantisme. Le principe du libre penser, qu’il avait, comme eux, puisé avec abondance aux sources antiques, arriva sans peine à sa dernière conséquence : Buschius se fit protestant. Fidèle à l’ordre des chefs autant qu’aux inspirations de son propre cœur, le nouveau converti parcourt l’Allemagne pour enseigner non la théologie, la philosophie ou la pure parole de Dieu, mais pour prêcher Virgile, Homère, Horace, Ovide, et surtout ses bien-aimés Plaute et Martial. Munster, Osnabrück, Brème, Hambourg, Minden, Deventer, Amsterdam, Utrecht et les principales villes d’Allemagne accoururent successivement à ses leçons, comme un demi-siècle plus tôt les villes et les provinces de l’Europe se portaient en foule aux sermons de saint Vincent Ferrier.

L’enthousiasme était le même : l’objet seul avait changé. Au sortir des leçons du Renaissant, on se battait ; au sortir des sermons du prêtre catholique, on se frappait la poitrine. Après avoir entendu Buschius, le peuple même se moquait de la scolastique, de Thomas, de Scot, de Durand ; il croyait à la barbarie du moyen âge de la même foi qu’il croyait à la belle antiquité, à ses lumières, à sa brillante civilisation. Les orateurs, les poètes, les philosophes de la Grèce et de Rome devenaient pour lui des colosses, l’enseignement traditionnel lui paraissait une entrave à la liberté, un obstacle au progrès, et d’avance il applaudissait à ceux qui, d’une manière ou de l’autre, viendraient débarrasser le sol de cette superfétation gothique. Tel était le danger que les exégèses littéraires de Buschius faisaient courir à la foi, que l’université de Cologne eut soin de le tenir constamment éloigné de cette ville. Buschius mourut en 1534[[2313]](#footnote-2314).

Pendant que Buschius prêche l’antiquité sur les places publiques, avec non moins d’ardeur Camerarius la prêche dans les gymnases et dans les universités. Ami intime de Luther et historien de Mélanchthon, mieux que personne il connaît leur pensée et le secret de la faire triompher. Né à Bamberg en 1500, Joachim Camerarius devint, grâce à ses études classiques, un des humanistes les plus renommés d’Allemagne et un des apôtres les plus fervents du libre penser.

Disons-le en passant, les travaux de Cemerarius et ceux d’une foule de ses coreligionnaires montrent la fausseté d’une assertion qui se répète encore aujourd’hui, savoir : que les protestants en général, et ceux d’Allemagne en particulier, furent ennemis de la Renaissance. La vérité est que, après les Italiens, personne ne montra plus d’enthousiasme pour les auteurs païens que les protestants, et les protestants d’Allemagne. À qui doit-on la plupart des nombreux, des interminables travaux philologiques : commentaires, traductions, annotations, élucubrations païennes dont le seizième siècle fut inondé ? Autant et plus que toutes celles de l’Europe leurs imprimeries n’ont-elles pas, à elles seules, contribué à répandre les ouvrages et à propager le culte de l’antiquité ?

Voici l’origine de l’erreur : tandis que pour les Italiens la Renaissance fut surtout le culte de la forme, le sensualisme ; pour les Allemands, elle fut le libre penser, le rationalisme. Les uns la saisirent par le côté matérialiste, les autres par le côté spiritualiste. À part cette différence, les protestants d’Allemagne se montrèrent constamment les admirateurs du beau littéraire. Quant à leur haine poulies œuvres d’art, elle prenait sa source non dans un sentiment d’hostilité contre la Renaissance, mais dans une erreur religieuse. S’ils détruisent les tableaux, les statues, les crucifix, parce que, suivant eux, ils matérialisent le culte et conduisent le peuple à l’idolâtrie, ils ont soin d’ajouter : « Peignez des Apollon, des Mercure, des Jupiter, des Junon et des Vénus ; sculptez tant qu’il vous plaira des dieux et des demi-dieux, des héros et des héroïnes, nous vous applaudirons : les arts sont des dons de Dieu. »

Sur ce point nul n’a été plus explicite que le rigoriste Zwingli. Et ce qu’il y a d’extrêmement remarquable, s’il détruit ou s’il conserve, c’est toujours l’antiquité païenne qui l’inspire. Au mois de juin 1524, il prêcha contre les images. En sortant du sermon les membres du conseil de Zurich, avec des charpentiers, des tailleurs de pierre et des maçons, se rendent dans les temples, ferment les portes et ôtent les images avec beaucoup de soin. On les déposa d’abord dans une chapelle pour les remettre à qui les réclamerait ; mais personne ne s’étant présenté, elles furent brisées ou brûlées[[2314]](#footnote-2315).

« Ainsi, ajoute M. Chauffour, fut accomplie à Zurich, avec toute la gravité d’un acte officiel et le calme d’une résolution réfléchie, la plus grave innovation qui ait jamais été tentée dans le culte. Tandis que les autres religions convoquent pour leurs cérémonies tous les arts et toutes les magnificences, Zwingli voulait absorber uniquement l’âme dans la méditation religieuse. Il était profondément pénétré de cette maxime de Caton : « Si Dieu est esprit, il doit être honoré spirituellement » ; et de cette grande parole de Sénèque : « Dieu échappe au regard : il ne peut être contemplé que par la pensée[[2315]](#footnote-2316). »

En conséquence de ces puissantes autorités, Zwingli craignait tout ce qui pouvait distraire l’âme de la contemplation intérieure, et il faisait briser les images. « Il n’est pas inutile, continue M. Chauffour, de faire remarquer que cette simplification de culte ne venait pas d’une opposition systématique aux arts : Zwingli ne dédaignait pas les arts, encore moins les considérait-il comme corrupteurs. Il les excluait du culte, mais hors du culte, il leur faisait une large et haute place dans la vie. Nous avons déjà vu son admiration enthousiaste pour les poètes, sa passion pour la musique. Il ne songeait certainement pas à les proscrire, ces arts divins, lui qui les cultivait avec tant d’amour ; mais il ne repoussait pas davantage la peinture. Il dit lui-même : « J’ai grand plaisir aux belles images, aux belles statues… Là où n’existe pas le danger de l’idolâtrie, on n’a pas à s’inquiéter des images. On peut bien conserver les statues des anciens dieux, que personne n’adore ni n’honore : si on les adorait, il faudrait les ôter[[2316]](#footnote-2317). » Enfin, il se trouve un passage où Zwingli applique à la peinture et à la statuaire un nom qu’il réserve aux choses qui ont à ses yeux le plus de prix : il les appelle des dons de Dieu[[2317]](#footnote-2318). »

Revenons à Camerarius. Pour frayer aux autres la route qui conduisit tant de Renaissants au Protestantisme, il consacre ses veilles à faire revivre les libres penseurs de l’antiquité grecque et romaine. Grâce à lui, Démosthène, Xénophon, Homère, Lucien, Galien, Hérodote, Aristote, Théophraste, Archytas, Sophocle, Thucydide, Ésope, Théocrite, Plutarque, Ptolémée, Théon, etc., parlent en latin, et arrivent entre les mains de la jeunesse au milieu des louanges hyperboliques de leur traducteur. De la plume de l’infatigable apôtre de l’antiquité sortent, commentés, annotés, recommandés, Plaute, Térence, Cicéron, Virgile, Quintilien, etc., en un mot, tous les grands maîtres de Rome et de la Grèce.

Camerarius ne s’en tient pas là. Fidèle à sa mission de paganiser la jeunesse afin de la protestantiser, il compose d’abord un plan de pédagogie, dans lequel on ne voit pas figurer un seul auteur chrétien[[2318]](#footnote-2319).

Au traité d’éducation succède un livre encore plus païen, s’il est possible. Préludant au naturalisme moderne, qui réduit toute la religion à la pratique de quelques vertus humaines, bonnes tout au plus à faire d’honnêtes païens, Camerarius publie ses Règles de la vie, ou les Sept Sages. Præcépta vitæ, seu Septem Sapiéntes. Pour diriger l’enfant dans le chemin de la vie et conduire l’homme à la fin dernière, ce n’est plus Notre-Seigneur, ni les prophètes, ni les apôtres, ni les martyrs, ni les saints qu’on appelle auprès de lui : c’est Thalès, Pittacus, Bias, Cléobule, Myson, Chilon[[2319]](#footnote-2320).

II ne suffit pas à Camerarius d’avoir donné des règles pour rendre la jeunesse grecque et romaine ; afin d’accomplir sa tâche dans toute sa plénitude, aux préceptes il joint l’exemple. Le monde lettré lui doit une riche collection d’églogues, entre autres : Tyrsis, Lupus, Lycidas, Melibæus, Daphnis, Pan, Marris, Phyllis, Corydon, etc. Mauvais calque de l’antique, ces églogues sont d’un bout à l’autre émaillées de centons virgiliens, de noms virgiliens, de divinités olympiques. On y trouve Cupidon, Pan, les Furies, les dieux infernaux, le Léthé, les Cyclopes, les Muses de Sicile, Palémon, le chalumeau, les Faunes, les Naïades, les Nymphes, le hêtre bucolique. Il n’est pas jusqu’aux brebis de Ménalque et aux chèvres de Tytire qui ne broutent le thym de la Germanie, comme elles broutèrent jadis celui du pays de Mantoue[[2320]](#footnote-2321).

À ces fadaises joignez l’exégèse de quelques livres saints, dans l’intérêt de la lutte et sous l’inspiration du libre penser, et vous aurez, à peu de chose près, la somme des travaux de celui que le Protestantisme appela l’œil, la fleur et le phénix de l’Allemagne[[2321]](#footnote-2322).

## CHAPITRE XIII.

Propagation du protestantisme (suite).

Éobanus Hessus. — Sa vie, ses travaux. — Jean Caïus en Angleterre. — Ardeur pour la Renaissance. — L’évêque de Winchester. — France, Juste Scaliger. — Ses travaux. — Paroles de Bayle. — Injures adressées par les Renaissants aux grands hommes du Christianisme. — Éloges donnés aux païens. — Trait et mot de Walkenaer. — Les presses protestantes. — Éditions des auteurs païens d’Henri Estienne. — Fidélité au mot d’ordre des chefs de la Réforme.

À la suite de Buschius et de Camerarius, nous voyons un nombre incalculable de protestants retourner dans tous les sens le champ de l’antiquité. Pendant un siècle toutes les forces vives du Protestantisme sont consacrées à passionner l’Europe pour les Grecs et les Romains autant que pour la Bible. C’est à peine si, durant cette période, on peut citer un réformateur ou même un réformé de quelque valeur qui n’ait débuté par des traductions, des annotations, des commentaires d’auteurs païens, ou qui ne les ait enseignés à la jeunesse des universités et des gymnases : citons encore quelques noms.

Un des amis intimes de Luther et de Mélanchthon, le fidèle, dépositaire de leurs pensées, Éobanus Hessus, naquit en 1488. Dès sa jeunesse épris pour l’antiquité grecque et romaine, il changea son nom de baptême, qui était Élie, en celui de Helius, aimant mieux avoir le nom d’un dieu de la fable que celui d’un prophète. C’est son attachement à la poésie qui lui fit adopter de préférence ce nom grec qui, signifiant le soleil ou Apollon, dieu des poètes, lui rappelait sans cesse sa passion favorite. Son goût pour l’antiquité l’attira d’abord vers Érasme, puis vers Mélanchthon, puis au Protestantisme[[2322]](#footnote-2323).

Sa vie privée ajoute un nouveau trait à la vie de la plupart des Renaissants de cette époque. Éobanus ne se piquait pas seulement d’être bon humaniste et poète élégant ; il se flattait aussi d’être le roi des buveurs. Dans ces soupers lettrés de la Renaissance, prélude des soupers philosophiques du dix-huitième siècle, les plus hardis buveurs allemands n’osaient se mesurer avec Éobanus. Un jour cependant il y en eut un qui, voulant lui disputer la victoire, fit apporter un seau rempli de bière de Dantzig. — Bois cela à ma santé, dit-il à Éobanus, et pour prix de ta victoire je te donne un diamant. À ces mots, il tire un diamant de son doigt et le jette dans le seau. Sans s’émouvoir, Éobanus prend le seau et le met à sec, ensuite il le renverse et jette le diamant sur la table. — Bravo ! s’écrient les convives ; et l’adversaire d’Éobanus présente lui-même le diamant au vainqueur. — Crois-tu, lui dit alors Éobanus, que je boive par intérêt ? garde ton diamant et imite-moi, si tu peux. — On remplit le seau, et le savant jouteur essaye de le boire, mais avant d’avoir fini il tombe ivre mort.

Le temps qu’Éobanus ne passe point à boire, il l’emploie à traduire les idylles de Théocrite, l’Iliade d’Homère, etc. ; puis, joignant l’exemple au précepte, il compose des élégies, des poèmes à l’imitation d’Ovide ; enfin, comme pour montrer quel était le dernier mot de ses travaux, il chante, il exalte Luther dans de nombreuses lettres, parmi lesquelles il nous suffira de citer celle qui a pour titre : Ecclésia captíva Luthéro[[2323]](#footnote-2324).

En Allemagne nous trouvons encore Peutinger, Raphelingius, Gronovius, Grævius, les deux Pareus, Ringelberg, Cellarius, qui passa quarante ans de sa vie à annoter les auteurs païens ; Irmisch, qui trouva le moyen de faire cinq gros volumes de notes sur Hérodien, historien du second et même du troisième ordre, dont l’ouvrage n’a pas plus de cent cinquante pages in-octavo. Un de ses collègues passa sa vie à commenter les vingt-sept idylles de Théocrite ; un autre remplit deux salles immenses rien que des ouvrages écrits sur l’Art poétique d’Horace.

En Angleterre, les lettrés accomplissent la même tâche et arrivent au même terme que ceux d’Allemagne. Né à Cantorbéry en 1460, au moment où la Renaissance était dans sa première ferveur, Thomas Linacer quitte son pays et vient chercher en Italie ce qu’il ne pouvait trouver ailleurs. Florence, objet de son admiration, eut sa première visite. Laurent de Médicis le reçut avec faveur et permit qu’il eût les mêmes maîtres que ses enfants. Ces maîtres étaient les pères de la renaissance littéraire, Démétrius Chalcondyle et Ange Politien. Le jeune Linacer puise avidement à cette source et va se perfectionner à Rome, dans l’intimité d’Ermolao Barbaro.

Bien nourri de la belle antiquité, mais uniquement de la belle antiquité, il retourne en Angleterre. La philosophie, la théologie, les arts, les magnifiques monuments chrétiens de son pays, cette splendide cathédrale de Cantorbéry qui ombragea son berceau, ne sont pour lui que barbarie. En 1515, pourvu d’un bénéfice, il reçoit la prêtrise ; hélas ! il avait reçu un autre esprit que celui du sacerdoce catholique. Prêtre de nom, Linacer fut un païen en réalité. Sa vie se passa dans l’étude des auteurs classiques. Il publia : Proclus de sphæra, grec et latin ; puis, De emendáta latíni sermónis structúra ; et enfin, le traité de Galien : De tuénda valetúdine.

Ce premier apôtre de la Renaissance en Angleterre se mettait si peu en peine d’étudier la religion, qu’il ne porta jamais les yeux sur l’Écriture sainte, si ce n’est à la fin de sa vie. Et encore la lecture qu’il en fit le jeta dans une extrême colère. Se sentant fort mal, il se fit apporter le livre divin, et tomba sur l’endroit de saint Matthieu où Notre-Seigneur défend de jurer par le ciel. Comme Linacer était grand jureur, il se scandalisa si fort, qu’il se prit à jurer de toutes ses forces, en disant : « Ou ce livre n’est pas l’Évangile, ou il n’y a point de chrétiens au monde. » Peu après il expira : c’était en 1524.

Linacer ajoute une triste confirmation à l’expérience de saint Augustin et de saint Jérôme. Il répond aussi à ceux qui, de nos jours encore, ne craignent pas de dire : Il n’y a aucun inconvénient à nourrir la jeunesse des auteurs profanes ; le goût des auteurs chrétiens, des Pères de l’Église et de l’Écriture sainte viendra plus tard. Passons à un autre.

Jean Caïus, de son nom de Renaissant, et Caye de son nom de famille, naquit à Norwich en 1518. Passionné dès le bas âge pour l’antiquité, il partit jeune encore pour l’Italie, afin de se perfectionner sous les habiles maîtres qui y enseignaient. Avec un fanatisme ridicule pour les littérateurs et les philosophes païens, il rapporta de son voyage le libre penser en matière de religion. Il prouva son amour pour la Renaissance en faisant bâtir presque à ses frais le collège de Cambridge, qui devint un des foyers des lettres païennes, dont John Russel disait en 1821 : « L’amour des études classiques au seizième siècle faillit renverser la constitution anglaise. » Lui-même paya son tribut d’écrivain à la Renaissance par différents ouvrages, entre autres par un traité in-quarto de la prononciation grecque et latine. Dans toutes les révolutions religieuses, catholiques, schismatiques, luthérienne, puritaine, Caïus fut toujours de l’avis du prince régnant ; on ne peut pratiquer plus parfaitement le libre penser.

Vers 1540 l’ouvrage de Caïus fut attaqué par un de ses collègues. Celui-ci, Renaissant passionné que son amour de l’antiquité avait conduit au Protestantisme, professait le grec à Cambridge. Il entreprit d’en réformer la prononciation. Cette innovation fut regardée comme aussi dangereuse pour le moins qu’une innovation religieuse. La guerre s’allume ; on s’excommunie départ et d’autre : le clergé intervient. L’évêque protestant de Winchester publie une ordonnance en date du 1er juin 1542, par laquelle il défend sous de graves peines de faire aucun changement dans la prononciation du grec. Pour le fond comme pour la forme, les termes de ce curieux mandement méritent d’être cités : In sonis ne philosophator, sed utitor præséntibus. In his si quid emendándum sit, id omne auctoritáti permíttito.

Le zèle de l’antiquité classique ne se ralentit point parmi les protestants. À la fin du seizième siècle, nous le trouvons aussi actif qu’au commencement. Pour un grand nombre, les auteurs païens remplacent la Bible même entre les mains de leurs enfants. Le fameux Barthius en est un nouvel exemple. Né en 1585, il apprend à lire dans ces livresque saint Jérôme appelle la pâture des démons. Un jour, en présence de son père et de toute sa famille, il récite par cœur toutes les comédies de Térence, sans y manquer un seul mot : il avait neuf ans. Ses mœurs furent dignes de son maître. Jeune encore, il se met en route, pèlerin de la belle antiquité. Une grande partie de sa vie se passe à parcourir l’Europe savante, en publiant ses Juvenília, ses Amabília, imitées d’Anacréon. Le reste de ses loisirs jusqu’à sa mort, arrivée en 1658, est consacré à annoter Ésope et Pétrone[[2324]](#footnote-2325) !

Tous les travaux de ces Renaissants aboutissaient ordinairement pour leurs auteurs à la profession du Protestantisme ; pour les lecteurs, au mépris souverain du passé catholique de l’Europe et à l’admiration fanatique de l’antiquité païenne. Entre mille exemples, citons seulement celui de Juste Scaliger. Né en 1540 et Renaissant dès le berceau, Scaliger débute à quinze ans par une tragédie d’Œdipe. Il dévore Homère ; tous les auteurs païens sont de son ressort. Il passe sa longue vie à commenter, annoter, élucider pour la centième fois Térence, Festus, Catulle, Tibulle, Properce, Virgile, Martial, Sénèque le tragique, Galien, César, Empédocle, Hippocrate, Orphée, Eschyle, Théocrite, Bion, Sophocle et une foule d’autres. Sa passion est telle qu’il trouve dans chaque phrase, dans chaque mot de ces grands modèles des beautés infinies, qui n’y furent jamais.

« Je ne sais, dit Bayle lui-même, si l’on ne pourrait pas dire que Scaliger avait trop d’esprit et trop de science pour faire un bon commentaire. Car, à force d’avoir de l’esprit[[2325]](#footnote-2326), il trouvait dans les auteurs qu’il commentait plus de génie et de finesse qu’ils n’en avaient effectivement… Il n’est guère apparent que les auteurs aient songé à tout ce qu’il leur fait dire. Il ne faut pas croire que les vers d’Horace et de Catulle renferment toute l’érudition qu’il plaît à MM. les commentateurs de leur prêter[[2326]](#footnote-2327). »

Autant Scaliger exalte les moindres auteurs païens, autant il déprime les plus illustres auteurs chrétiens.

C’est lui qui ne craint pas de traiter Origène de rêveur ; saint Justin, de simple ; saint Jérôme, d’ignorant ; Ruffin, de vilain maraud ; saint Jean Chrysostome, d’orgueilleux vilain ; saint Basile, de superbe ; saint Épiphane, d’ignare ; saint Thomas, de pédant. Par ceux-là, jugez des autres.

Bien différent est le revers de la médaille. Voici un échantillon des éloges donnés en présence de l’Europe, et surtout de la jeunesse, aux auteurs païens. Nous allons entendre Scaliger, Érasme, Ficin, Gemiste Pléthon, Pontanus, Cardan et les plus célèbres Renaissants.

Qu’est-ce que César ? S’il n’était mort, ce serait un dieu.

Hérodote ? Le lait des muses.

Tite-Live ? Une mer tranquille.

Cicéron ? L’âme de l’éloquence.

Virgile ? La maîtresse muse.

Homère ? Le très-divin, le seul poète du monde.

Ovide ? Le trésor des muses.

Catulle ? Le peigne des muses.

Stace ? Un courrier ailé.

Platon ? Un fleuve éternel ; le père, le meilleur et le plus grand des philosophes.

Aristote ? Un génie vaste comme le monde.

Démosthène ? Hercule nu.

Socrate ? Le Nérée des orateurs.

Pindare ? L’aigle.

Sophocle ? Le sommet du Parnasse.

Caton ? Le plus grand des mortels.

Tacite ? Le maître de la politique, l’arbitre de l’immortalité.

Dion Prusias ? Un philosophe et un orateur auquel on ne trouve personne à préférer.

Ennius ? Une relique qu’il faut adorer comme les vieux chênes des forêts sacrées.

Euripide ? Le poète moraliste dont tous les vers sont des perles.

Ésope ? Le philosophe des enfants.

Horace ? Le phénix des lyriques.

Térence ? Le plus beau, le plus élégant, le plus latin des Latins.

Pétrone ? La candeur, la grâce et la douceur.

Plutarque ? L’éducateur de Trajan.

Polybe ? Le sanctuaire de la politique, Ainsi des autres[[2327]](#footnote-2328).

Ce qu’ils pensaient au seizième siècle des auteurs païens et des auteurs chrétiens, les protestants lettrés continuent de le penser et de le dire. Au dernier siècle existait en Hollande le célèbre triumvirat de la philologie. Les triumvirs étaient Walkenaer, Hemster-Huys et Ruhnkenius. Ils passaient pour les dépositaires de toutes les bonnes traditions de la Renaissance et les interprètes aristocratiques de la belle antiquité. Or le premier, en parlant des Mimes de Sophron et de ceux de Laberius, s’exprime ainsi, dans son commentaire sur les Adoniazuses de Théocrite : « Nous sommes ici des centaines d’amateurs de la belle antiquité qui, pour retrouver ces deux petits ouvrages, donnerions très-volontiers les onze volumes in-folio de saint Augustin, dont cependant nous ne voudrions pas que le savant traité de la Cité de Dieu fût perdu[[2328]](#footnote-2329). »

Tous les ouvrages du plus vaste génie chrétien pour deux méchants et inutiles opuscules païens ! Voilà le vœu des Renaissants luthériens et le cas qu’ils faisaient des monuments du christianisme ! Et l’on viendra nous dire que les réformateurs et les réformés furent ennemis des lettres païennes !

La fièvre de l’antiquité qui travaillait les protestants du seizième siècle ne peut se comparer qu’à la fièvre de l’or qui s’est emparée de l’Europe actuelle. Pendant qu’avec une ardeur infatigable les uns fouillent les champs de la Grèce et de Rome, les autres avec non moins d’ardeur convertissent en volumes les résultats de tant de recherches, et les versent dans le public. On est vraiment étonné du nombre prodigieux de livres païens qui sortirent de leurs presses. Outre les dictionnaires et les grammaires grecques et latines, les traités de prononciation et de prosodie, les philosophies des langues anciennes, les elucidária cárminum, on voit paraître avec notes, commentaires, gloses, scolies et éloges interminables, tous les auteurs profanes grecs et latins, tantôt en grands formats pour les hommes plus avancés, tantôt en petits formats et en traités séparés pour la jeunesse.

En tête de cette armée païenne s’avançant à la conquête de l’Europe, marche l’Andrienne de Térence, sortie des presses de Charles Estienne en 1547 et portant pour titre P. Teréntii afri cómici, omni interpretatiónis génere, in adolescentulórum grátiam facílior effécta ; adjéctus est index latinárum et gallicárum dictiónum. Un pareil livre, avec un pareil titre, prouve mieux que tous les discours l’esprit de l’époque. Sur la même ligne on trouve la Médée d’Euripide, qu’on explique aux enfants et qu’on se plaît à leur faire déclamer. Cette déclamation, toujours accompagnée d’applaudissements, plaisait surtout au jeune Henri Estienne, qui conçut un violent désir de devenir lui-même acteur. Il dévore la grammaire grecque ; bientôt on lui met Médée entre les mains ; il l’apprend par cœur, il la déclame, il devient Grec et aussi protestant.

Successeur de son père, il inonde l’Europe de ses éditions d’auteurs profanes. En 1549 paraît Horace complet, avec notes et arguments ; en 1554, Anacréon complet, avec traduction latine et commentaires ; en 1556, tous les lyriques grecs, avec traduction latine, remarques et variantes. La même année, les idylles de Moschus, de Bion et de Théocrite, avec traduction latine et arguments ; en 1557, Aristote et Théophraste ; même année, Eschyle, avec notes ; Maxime de Tyr, le platonicien ; en 1559, Diodore de Sicile ; en 1560, Pindare, avec traduction latine en regard ; en 1561, Xénophon, avec de nombreuses notes ; en 1562, Sextus Empíricus, philosophe pyrrhonien, græce nunquam, latíne nunc primum éditus ; même année, Themistius.

En 1563, fragments de tous les anciens poètes latins, Ennius, Accius, Lucilius, Laberius, Pacuvius, aliorúmque multórum ; même année, Thucydide, grec et latin, avec notes et commentaires ; en 1566, l’Anthologie, recueil des poètes épigrammatiques, avec double texte, notes et tout ce qui est nécessaire pour sentir le sel de ces pièces si propres à former l’esprit et le cœur de la jeunesse chrétienne. De 1566 à 1592, trois fois Hérodote, grec et latin ; en 1566, les grands poètes grecs, Homère, Orphée, Callimaque, Aratus, Nicandre, Théocrite, etc., etc., avec notes et préfaces à la gloire des auteurs. En 1567, Polémon et Himerius, grec, avec ample annotation ; même année, les Médecins grecs, avec notes et index non solum copiósus, sed étiam órdine artificióso ómnia digésta habens ; même année, choix des tragédies d’Eschyle, de Sophocle et d’Euripide, avec traduction latine en regard ; en 1568, Sophocle, avec un commentaire sur toutes les tragédies ; même année, Sophocle et Euripide, avec un traité de l’orthographe de ces deux auteurs. Même année encore, Maximes des rois, des capitaines, des philosophes et autres personnages anciens, grec avec une traduction latine.

En 1569, Maximes et pensées des comiques grecs, grec et latin ; en 1570, Épigrammes grecques, interprétées mot à mot ; même année, Diogène Laërce, vies, doctrines, maximes des philosophes, grec-latin ; même année encore, Conciónes, choix de discours tirés des historiens grecs et latins, avec index et applications ; en 1572, Plutarque complet, grec et latin, enrichi de notes et d’appendices ; en 1573, la poésie philosophique de la Grèce, Empédocle, Xénophon, Timon, etc., avec notes et préfaces ; en 1573, Éloges de la vertu, tirés des auteurs grecs et latins ; en 1574, Apollonius de Rhodes, avec notes ; en 1575, discours d’Eschine, Lysias, Andronide, Dicéarque, Lycurgue, etc., grec et latin ; même année, Horace, avec notes, arguments, remarques de tout genre ; en 1576, Plaute et sa latinité ; en 1577, Cicéron, épîtres, avec longs commentaires ; même année, Callimaque de Cyrène, hymnes, épigrammes, avec notes et commentaires ; même année, Virgile, avec des notes de tout genre ; en 1578, Centons d’Homère et de Virgile ; même année encore, Platon complet ; en 1579, Théocrite et les autres poètes grecs, idylles, épigrammes, etc., avec un grand luxe de notes ; en 1581, Hérodien, avec commentaires ; même année, Pline le jeune ; en 1585, Aulu-Gelle et Macrobe ; en 1587, les Critiques grecs, avec notes ; en 1588, Denys d’Halicarnasse ; en 1589, Dicéarque, grec et latin ; en 1592, Dion Cassius, Appien, Xiphilin, grec et latin ; en 1593, Isocrate, discours et lettres, grec et latin, avec notes ; en 1594, Memnon, histoires choisies, grec et latin, et beaucoup d’autres.

Ce n’est là qu’une faible partie des travaux de la Réforme en faveur de l’antiquité classique. Pendant tout le cours du seizième siècle, les presses protestantes de Leipzig, de Bâle, d’Amsterdam et de Genève rivalisèrent d’activité avec celles d’Estienne pour reproduire les ouvrages des païens de Rome et d’Athènes. Que vous en semble ? Ces faits incontestables prouvent-ils que les réformateurs et les réformés furent, comme on le prétend, ennemis de la Renaissance ? Ne prouvent-ils pas plutôt l’engouement universel de cette époque pour l’antiquité païenne, et en particulier l’importance extrême que la Réforme attachait au mot d’ordre de ses chefs : Semez des humanistes, et vous récolterez des protestants.

## CHAPITRE XIV.

Propagation du protestantisme (fin).

Réprobation de la philosophie et de la poésie du libre penser. — Léon X, Paul II. — Le libre penser conduit au Protestantisme. — Justesse du mot d’ordre des chefs de la Réforme. — Vermiglio. — Curion. — Dudith. — Gilbert de Longueil. — Autres noms. — Les familles Gentilis et Beccaria. — Averrani. — Landi. — Jugement porté sur toute cette génération d’humanistes.

L’étude passionnée des anciens produisait invariablement un grand mépris pour le christianisme et une grande admiration pour le paganisme. De ce double sentiment naissaient et l’impatience du joug de l’enseignement catholique et le désir du libre penser. Or, le libre penser avait son complément dans le Protestantisme. De là le fait bien remarquable et non moins douloureux d’une foule de Renaissants qui passent du catholicisme au Protestantisme, afin de socratiser à leur aise.

Dès le commencement du seizième siècle, en 1512, Léon X avait solennellement flétri la nouvelle philosophie et la nouvelle poésie, en déclarant qu’elles étaient infectées jusque dans leurs racines : Philosóphiæ et poéseos radices esse inféctas*[[2329]](#footnote-2330)*. Ses successeurs, et en particulier Paul II, réprimèrent énergiquement les propagateurs du libre penser en Italie. « Il y eut un pape, dit le protestant Leibnitz, assez entêté pour former une espèce d’inquisition contre les poètes, dans le temps que les bonnes lettres commençaient à renaître. Il croyait qu’ils voulaient rétablir le Paganisme ; mais on se moqua de ses soupçons[[2330]](#footnote-2331). » Autant de mots, autant d’erreurs. Paul II n’était point un pape entêté, mais le gardien zélé et vigilant du dépôt de la foi. Dans la seconde livraison de cet ouvrage nous avons vu que ce ne furent point les poètes qu’il proscrivit, mais les philosophes de l’académie païenne de Callimaque ; on ne se moqua point de ses soupçons, attendu qu’ils étaient bien fondés, et que dans la réalité ses successeurs bannirent, avec raison, le platonisme et la philosophie grecque de l’Italie.

Néanmoins les germes de cette philosophie, ainsi que la culture ardente du paganisme littéraire, produisirent leurs fruits en Italie et dans les autres pays demeurés catholiques. Citons quelques exemples. Déjà nous avons vu tous les chefs du Protestantisme arriver par l’étude de l’antiquité à l’émancipation de la pensée ; nous les avons entendus recommander cette étude comme un excellent moyen de recruter l’armée des libres penseurs. Leur instinct, leur expérience ne les trompaient pas.

Pierre Martyr Vermiglio, né à Florence en 1500, avait sucé dès le berceau un lait païen. Comme un grand nombre de dames italiennes de cette époque, sa mère s’était passionnée pour les auteurs de l’antiquité. Elle-même apprit la langue latine à son jeune enfant, en lui faisant étudier les comédies de Térence. De l’école de sa mère, ou plutôt de celle de Térence, Vermiglio passa sous la direction de Marcel Virgilio, célèbre Renaissant qui enseignait alors le latin à la jeune noblesse florentine. Il eut pour condisciple François de Médicis, Alexandre Caponi et Pierre Vettori.

Dans son admiration pour l’antiquité, ce dernier avait puisé un tel mépris du moyen âge, ce n’est pas assez, une telle haine du christianisme, qu’étant ambassadeur de sa république, il écrivait : « Si nous voyons bientôt les Turcs débordant en Italie, ce sera tant mieux. Car je m’accommode mal de l’ivresse de ces prêtres, je ne dis pas du pape, qui, s’il n’était pas prêtre, serait un grand homme[[2331]](#footnote-2332). » Sur quoi un écrivain protestant ajoute : « On le voit, ici il ne s’agit pas du chef, il s’agit des ministres de la religion ; il ne s’agit pas de quelques abus de pouvoir, il s’agit du caractère même qui constitue le sacerdoce et qui donne action sur les consciences : c’est là ce qu’on attaque[[2332]](#footnote-2333). »

L’âme toute pleine de l’antiquité et fort légèrement pourvue d’esprit et de connaissances chrétiennes, Vermiglio entre chez les dominicains de Fiesole, et s’applique avec ardeur à l’éloquence. Après trois ans il est envoyé à Padoue, où il étudie la philosophie d’Aristote. Mais, persuadé que ce n’était point connaître Aristote que de le connaître comme saint Thomas, il apprend le grec afin de lire le philosophe de Stagire dans sa langue originale. À l’âge de vingt-six ans on lui confie le ministère de la prédication, qu’il remplit avec éclat dans les principales villes d’Italie. Mais ses goûts d’enfance ne l’abandonnent pas. Comme Luther à Erfurth, Zwingli à Vienne et Calvin à Bourges, Vermiglio, tout en faisant ses sermons, consacre le plus de temps possible au culte de la belle antiquité. On le voit enseigner tour à tour la philosophie et la poésie grecques. À Verceil il explique Homère, à la prière de Benoît Cusani, avec lequel il passe souvent des nuits entières sur des livres grecs.

La bonne opinion qu’on avait de son mérite le fait nommer abbé de Spolète. C’est là que les Commentaires de Bucer sur les Évangiles et le Traité de Zwingli sur la vraie et fausse religion lui tombent entre les mains. Le Protestantisme rencontrant le libre penser, c’est l’éclair rencontrant l’éclair. Vermiglio, qui, comme tant d’autres, avait puisé le second dans ses études païennes, se sent entraîné vers le premier. Le missionnaire catholique devient en chaire un libre penseur. Grand fut le scandale produit par ses doctrines, et non moins grande l’obstination de Vermiglio à les soutenir.

Un soir il va trouver quelques Renaissants de ses amis, Paul Lancisi, maître de langue latine au collège de Vérone, Antonio Flaminio, Jean Valdès et Gáleas Caracciolo. Encouragé par eux, il quitte secrètement l’Italie, se rend à Zurich, puis à Strasbourg, se marie, passe en Angleterre, de là dans les Pays-Bas, puis à Genève, et enfin revient à Zurich, où il meurt en 1562.

Sur les pas de Vermiglio nous voyons, quelques années plus tard, un autre Renaissant prendre la même route et aller en Allemagne épanouir son libre penser : c’est le fameux Curion, né en 1503, nourri de prose et de poésie païennes, et qui à vingt-deux ans va se faire luthérien. Il part, avec deux jeunes gens de ses amis et animés des mêmes dispositions, Jacques Cornelio et François Guarini. Ces deux derniers deviennent ministres du saint Évangile (de la raison), et Curion professeur de belles-lettres à Lausanne et à Bâle. Tite-Live, Cicéron, Appien, Juvénal, Plaute, les maîtres de son enfance, sont les compagnons inséparables de sa vie et les modèles de sa mort. C’est dans leurs bras qu’il rendit l’esprit en 1569.

En écrivant l’histoire d’un trop grand nombre de Renaissants, le mot d’Érasme revient involontairement sous la plume. Paganisés dès l’enfance, ces lettrés tendent au Protestantisme comme le poulet tend à sortir de sa coquille, afin de respirer en plein air. Œufs pondus par Érasme, ils désirent Luther qui doit les faire éclore : Ego péperi ovum, Luthérus exclúsit. Le fameux Dudith en est un nouvel exemple. Né en Hongrie en 1533, il reçoit dans son pays la première teinture des lettres et vient se perfectionner en Italie dans la philosophie et la littérature. A Venise, à Padoue, à Florence, il a pour maîtres les Renaissants les plus célèbres : Manuce, Robertello, Vettori.

Il se passionne pour Cicéron à tel point qu’il ne peut pas plus s’en séparer que l’ombre du corps, et qu’il écrit trois fois de sa main tous ses ouvrages, afin de s’imprimer profondément ses pensées dans l’esprit et prendre plus sûrement son style. En quittant l’Italie, Dudith vient à Paris, où il s’applique à la philosophie sous un Renaissant connu, François Vicomercato. Mais, comme tous ceux que nous avons nommés, il se livre en même temps à son goût pour l’antiquité païenne, en étudiant, sous la direction d’Ange Caninio, la littérature grecque.

Riche de toutes ces connaissances, faible rempart contre les passions du cœur et surtout contre l’orgueil de la raison, Dudith retourne dans son pays, où il est pourvu d’un canonicat de Strigonie. Le Protestantisme lui apparaît bientôt comme le complément de l’émancipation de l’homme et comme le représentant du progrès. Dudith secoue le joug de l’autorité et entre dans le Protestantisme par la porte du mariage. Une fois sur le terrain de la liberté, il socratise à son aise ; de luthérien il se fait socinien ; puis, après une halte assez courte, il continue sa marche, nie jusqu’aux vérités fondamentales du christianisme, et finit par s’endormir dans l’indifférence. C’est dans cet état, dernier terme du rationalisme, que la mort vint le frapper le 23 février 1589.

Dudith paya son tribut à l’antiquité classique en dotant l’Europe d’un volume in-folio de Commentaires sur la météorologie d’Aristote, de poésies latines dans le goût du temps et de lettres aux principaux chefs de la Réforme.

À cet exemple ajoutons celui de Bullinger. Né en 1504, en Suisse, dans le catholique canton de Lucerne, Bullinger est destiné aux études par son père, qui lui-même ne manquait pas de culture intellectuelle. Mais en ce temps-là les auteurs païens n’étaient pas expliquées à la jeunesse, en sorte que, dit le biographe protestant, les études étaient à peu pris nulles partout. Bullinger fut donc envoyé, à l’âge de douze ans, dans le duché de Clèves, à l’école de Mosellanus, Renaissant célèbre, et que l’étude de l’antiquité païenne conduisit, comme tant d’autres, au Protestantisme. Sons la direction de ce nouveau maître, Bullinger s’adonne avec passion à l’étude de la belle antiquité. De Clèves il passe à Cologne, où, tout en étudiant la logique, il se livre, à l’exemple de Luther et de Zwingli, au commerce des muses. Il dévore Aulu-Gelle, Macrobe, Quintilien, Pline, Solin, etc. Cependant il devient prêtre, puis curé dans son pays. Le Protestantisme éclate, Bullinger renonce au sacerdoce, retourne au culte de la belle antiquité, se fait protestant, se marie, est créé ministre et devient le successeur de Zwingli[[2333]](#footnote-2334).

Vers le même temps, la Hollande nous offre un nouvel exemple de l’influence des études païennes sur la foi de la jeunesse. En 1507 naquit à Utrecht Gilbert de Longueil. Doué d’une grande ouverture d’esprit, le jeune enfant entend ses maîtres exalter jusqu’aux nues les auteurs païens qu’ils lui font expliquer. Il se passionne pour ces grands modèles, apprend à fond leur langue et se rend en Italie pour se perfectionner dans la connaissance de l’antiquité. Il en rapporte la conviction que bien penser, c’est penser comme les grands génies de la Grèce et de Rome, dont il a entendu les louanges retentir à tous les échos de Florence, de Venise et de Padoue.

Rentré dans son pays, on lui parle d’humanistes habiles qui, au nom de Platon et d’Aristote mieux connus, battent en brèche l’enseignement catholique. La vérité ne peut être que du côté de la science et des lumières, et non avec l’ignorance et la barbarie. Or, ces humanistes dont le nom est dans toutes les bouches s’appellent Ulric de Hutten, Luther, Camerarius, Mélanchthon. Longueil se range de leur parti, il est protestant. À l’aise au sein de la Réforme, il prépare aux autres la voie que lui-même a suivie. Vingt années de labeur sont consacrées à traduire, annoter, commenter la vie d’Apollonius de Tyane, par Philostrate ; les Métamorphoses d’Ovide, les lettres de Cicéron, les vies de Probus et les comédies de Plaute ! C’est avec ce trésor de mérites que Longueil, dépouillé de la foi de son baptême, parut devant Dieu au commencement de l’année 1543.

Nous pourrions étendre beaucoup cette nomenclature, et montrer par de nouveaux exemples pris dans tous les pays la justesse du mot d’ordre donné par les chefs de la Réforme : Semez des humanistes, et vous récolterez des protestants. Qu’il nous suffise de nommer, en Angleterre, Milton ; en Allemagne, Cisner, Schuler, qui prit le nom de Sabinus ; en France, Lefèbre de Caen, la Ramée, Barthélemy Aneau, Cordier, Chandieu ; en Italie, Gregorio Leti, et cet Averani, de Florence, qui à force d’étudier l’antiquité devint non-seulement protestant, mais stoïcien. On jugera de ce qu’il était quand on saura qu’il nous a laissé quatre-vingt-six dissertations sur les épigrammes grecques ; vingt-six sur les tragédies d’Euripide ; cinquante-huit sur Thucydide ; trente et une sur Tite-Live ; quarante-cinq sur Virgile ; quatre-vingt-douze sur Cicéron. Jamais il ne se promenait sans déclamer des vers d’Homère, de Pindare, de Tibulle. Pour couronner tous ses travaux il traduisit Salluste en grec.

C’étaient quelquefois des familles entières qui passaient de la Renaissance au Protestantisme. Ainsi, nous voyons la famille des Gentilis, de la Marche d’Ancône, franchir les frontières d’Italie et donner au Protestantisme helvétique non-seulement des adeptes, mais des apôtres ; nous voyons un membre de l’ancienne famille Beccaria, de Florence, passionné pour l’antiquité païenne, quitter sa ville natale, embrasser le Protestantisme et s’établir en Danemark, où il prit le nom de Becker, et devint le chef d’une famille qui existe encore. En France, nous voyons à la suite de Calvin, de Bèze, de Cordier, de Farel, de Ramus, le fameux Dolet, donner un tel essor à son libre penser que d’erreurs en erreurs il tombe dans l’impiété la plus révoltante. Il était ami intime d’Hortensius Landi, autre Renaissant, dont un contemporain a écrit quelques lignes qui révèlent ce qu’était en général toute cette génération d’humanistes. « À Bologne, dit cet auteur, nous avons connu à fond Hortensius Landi. À Lyon il nous répéta cette maxime : Chacun fait les lectures de son choix ; pour moi, je n’aime que le Christ et Cicéron. Le Christ et Cicéron me suffisent. En attendant il n’avait le Christ ni dans les mains ni dans ses livres : l’avait-il dans le cœur ? Dieu le sait. Ce que nous savons de sa propre bouche, c’est qu’en fuyant l’Italie pour venir en France, il n’emporta comme consolation du voyage ni l’Ancien ni le Nouveau Testament, mais les lettres familières de Cicéron. Nous ne nous serions pas mis en peine de parler de cet homme ni de sa fortune, digne de sa vie, ni de sa légèreté, ni de sa mollesse, ni de ses mœurs nullement religieuses, si nous ne savions pour l’avoir vu de nos propres yeux que les mêmes vices, le même orgueil, sont communs à tous ces singes de Cicéron. » On le comprend sans peine, Landi devint protestant[[2334]](#footnote-2335).

## CHAPITRE XV.

Témoignages.

Le Protestantisme venu de la Renaissance. — Témoignage de l’auteur protestant Gottlieb Buhle. — De l’étude de l’antiquité est sorti le libre penser. — Le mépris du christianisme. — La révolte contre l’Église. — Mot d’ordre des chefs du Protestantisme. — Témoignage du docteur de Sorbonne Beda. — Mépris d’Érasme et des Renaissants pour les Pères et les docteurs de l’Église qui ne savaient pas le grec. — Réfutation. — Témoignage du comte de Carpi. — Sa lettre à Érasme. — La Renaissance vraie cause du Protestantisme. — État de l’Allemagne avant et après la Renaissance. — Effets des études païennes sur les âmes. — Conclusion.

Nous venons de montrer, d’une part, que les chefs de la Réforme furent les élèves passionnés et les ardents propagateurs de la Renaissance philosophique et littéraire ; d’autre part, qu’ils regardaient l’étude de l’antiquité grecque et romaine comme un puissant moyen de disposer les esprits au Protestantisme : et les faits nous ont révélé la justesse de leurs prévisions. Mais la part que nous attribuons ici à la Renaissance n’est-elle point exagérée ? Les exemples que nous avons cités, et ceux en plus grand nombre qu’on pourrait citer encore, sont-ils aussi démonstratifs qu’ils le paraissent ? Ce n’est pas à nous qu’il appartient de répondre, c’est à l’histoire.

L’auteur protestant Gottlieb Buhle s’exprime ainsi dans son Histoire de la philosophie : « Pendant le moyen âge, où l’homme, dépourvu de toutes connaissances scientifiques, dominé par une aveugle crédulité et plongé chaque jour de plus en plus dans la barbarie, la littérature et la philosophie de l’antiquité cessent pour nous, comme on voit les ténèbres succéder à un beau jour. L’histoire moderne de l’esprit humain commence à l’étude de la littérature classique. Le contraste frappant du goût exquis qui dirigeait les anciens artistes, poètes, historiens et rhéteurs, et de la liberté de penser qui guidait les philosophes, avec les caractères de barbarie que la hiérarchie [[2335]](#footnote-2336) et la scolastique avaient imprimés à toutes les productions des siècles où elles dominaient, firent sentir vivement à l’homme la honte de l’oppression sous laquelle il avait gémi jusqu’alors[[2336]](#footnote-2337). »

Après avoir rappelé l’ardeur incroyable avec laquelle on étudia les anciens, il a soin d’ajouter que de cette étude naquit le libre penser, et qu’alors s’établit le duel entre le principe d’autorité et le principe d’indépendance intellectuelle, entre l’Église et les humanistes. « Delà, dit-il, surgirent des événements dont la propagation des lumières et la liberté de penser devaient être le résultat nécessaire. À la vérité, la lutte fut longue entre la hiérarchie et ceux qui, éclairés par la lecture des grecs et des romains, déchirèrent le voile dont l’Église couvrait son système, démasquèrent sa perversion et démontrèrent le peu de fondement de ses prétentions… Elle ne put échapper au mépris de toutes les personnes éclairées, du moment où l’on consulta les ouvrages originaux des grecs… la philosophie moderne date du rétablissement des anciens[[2337]](#footnote-2338). »

Ici tout commentaire serait superflu. Ce précieux témoignage révèle clairement la pensée intime des réformateurs, le fruit qu’ils retiraient des études classiques et la justesse de leur mot d’ordre. Insistant sur ce point fondamental, l’auteur nous décrit la manière dont les chefs du Protestantisme, aidés de la Renaissance, s’y prirent pour inaugurer le règne du libre penser : « Les lumières, dit-il, dont la Renaissance et l’étude de la littérature et de la philosophie ancienne avaient rallumé le flambeau en Italie répandirent aussi leur influence bienfaisante dans les contrées voisines, spécialement en Allemagne. Vers la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, les savants italiens comptaient parmi leurs disciples un grand nombre d’étrangers qui étudiaient avec eux les ouvrages classiques de l’antiquité. De retour dans leur terre natale, ils y répandaient les germes de connaissances plus approfondies, qui ne tardaient pas à se développer parmi leurs compatriotes et à y fructifier abondamment[[2338]](#footnote-2339). »

À la vue des nouveautés et de l’esprit d’indépendance qui, sous le couvert des Grecs et des Romains, se manifestaient de toutes parts, le principe chrétien de foi et d’autorité poussait le cri d’alarme et combattait avec vigueur : on sentait dès lors qu’il y avait là tout autre chose qu’une question de forme et de littérature. « Cependant, continue l’auteur, la lutte pénible que Pétrarque, Boccace, les savants grecs et leurs amis avaient eu à soutenir en Italie contre la barbarie de la scolastique, les prétentions de la hiérarchie et les ténèbres de la superstition, cette lutte dut s’étendre dans les pays voisins. Aussi, les hommes flairés de ces contrées s’attachèrent-ils d’abord à signaler le néant de la scolastique, à dessiller les yeux du peuple soit par des plaisanteries, soit par des déclamations sérieuses sur l’ignorance, les préjugés, la paresse, le libertinage et la turpitude des moines ; enfin à démontrer le besoin pressant de réformer les éludes littéraires, et d’introduire une philosophie moins absurde. Il fallait purger le terrain de toutes les mauvaises herbes qui le couvraient. C’était le travail le plus méritoire qu’on pût entreprendre à cette époque : il préparait les esprits à recevoir une philosophie nouvelle[[2339]](#footnote-2340). »

Mépris du moyen âge, admiration de l’antiquité païenne : voilà toute la tactique, en voici les résultats. L’historien philosophe ajoute : « Dès qu’on se fut remis à l’étude des langues anciennes et des écrivains profanes, on fut frappé de la différence énorme qui existait entre la philosophie ancienne, puisée à sa source, et la scolastique dominante, et on sentit vivement combien l’une était difforme, et l’autre, au contraire, attrayante pour la raison. Les savants durent donc enfin étudier la Bible et les anciens Pères de l’Église dans leur langue originale. Ces travaux leur firent apercevoir une différence non moins frappante entre le christianisme évangélique et l’ancienne constitution de l’église, d’un coté ; la théologie dogmatique moderne et la papauté, de l’autre.

 » Une pareille découverte ne put manquer d’opérer peu à peu dans la croyance religieuse des théologiens instruits et raisonnables une révolution, non moins grande que celle qui avait été en philosophie la suite de la restauration des belles-lettres ancienne… L’indignation des personnes éclairées du peuple ne fit que s’accroître à mesure que l’étude de la littérature classique de l’antiquité, de la Bible dans la langue originale et de l’ancienne histoire de l’Église, se répandit en Allemagne. Cette étude leur fournit même les armes les plus redoutables dont ils pussent se servir contre la hiérarchie. Il n’est pas étonnant que les premières attaques dirigées en 1517, par Martin Luther, aient réussi au delà de toute espérance[[2340]](#footnote-2341). »

Comme de raison, l’écrivain protestant s’extasie devant ces beaux résultats ; il bénit la Renaissance qui les a donnés et rappelle avec une joie mêlée d’orgueil la profonde sagesse et l’immense portée du mot d’ordre des chefs de la Réforme : Semez des humanistes, et vous récolterez des protestants. « Comme il était, dit-il, dans l’esprit du Protestantisme de faire faire de grands progrès au génie philosophique, les réformateurs, Luther, Mélanchthon, Zwingli, Calvin, Bullinger, Œcolampade, Camerarius, Éobanus Hessus, et les autres savants ligués avec eux pour arriver au même but, se trouvèrent dans une situation telle, au milieu des grands intérêts de la Réforme, qu’il leur était à peine possible de faire autre chose que de recommander instamment l’étude des langues anciennes comme le meilleur moyen de conduire à une théologie plus raisonnable[[2341]](#footnote-2342). »

Si, résumant ce témoignage péremptoire, on fait l’inventaire des bénéfices produits et à produire par l’étude assidue de l’antiquité, on trouve, au jugement des chefs du Protestantisme, la liberté de penser, le mépris de l’enseignement et de l’autorité catholique, la preuve que la philosophie chrétienne et la littérature chrétienne ne sont que barbarie, que l’Église est tombée dans l’erreur et la corruption, la nécessité de réformer tout cela, non en consultant la tradition, ni les docteurs, ni la Bible interprétée par l’Église, mais en lisant soi-même dans le grec et l’hébreu les Pères et l’Écriture, et en les expliquant, d’après les textes originaux, sous l’inspiration du libre penser.

Aux écrivains protestants se joignent, pour constater ces résultats de l’étude passionnée de l’antiquité païenne, les auteurs catholiques. Dès 1529 le docteur Beda, une des gloires de la Sorbonne, reprochant à Érasme ses injures envers les siècles chrétiens, s’exprime en ces termes : « De quelle valeur auraient été les anciens docteurs catholiques s’ils n’avaient pas connu le grec ? Je n’en sais rien, dit Érasme. — Voyez, lecteur, avec quelle jactance Érasme se pose, lui, le Febvre d’Étaples, et à peu près tous les disciples de Luther, au-dessus de tous les docteurs purement latins. Ainsi, suivant Érasme, on doit compter pour peu de chose en théologie les souverains pontifes saint Léon Ier et saint Léon III, saint Grégoire le Grand, saint Isidore, Alcuin, Raban, Aymon, saint Anselme, saint Bernard, Hugues et Richard de Saint-Victor, Pierre Lombard, Guillaume d’Auxerre, saint Thomas, saint Bonaventure, Alexandre de Halès et leurs illustres collègues ! — Quelle pouvait être, dit Érasme, en fait de théologie, la valeur de tous ces hommes, puisqu’ils ne connaissaient pas la grammaire grecque ? —’C’est comme s’il disait : À peu près nulle. Et il ne voit pas que si les Grecs ont leur grammaire, les Hébreux la leur et nous la nôtre, il n’y a cependant pour tous qu’une seule et même théologie, et que toute cette théologie, autant que le Saint-Esprit l’a jugé utile, est très-heureusement infusée ou traduite dans la langue latine !

« Pensez-vous qu’Érasme donne à saint Grégoire le surnom de Grand ? Jamais. — Folies et fadaises[[2342]](#footnote-2343), tels sont à ses yeux les ouvrages de l’immortel pontife. Il ne savait pas le grec, et moi je le sais, et même l’hébreu ; dès lors il n’est d’aucune autorité en théologie, ni lui ni les autres auteurs ou docteurs latins[[2343]](#footnote-2344). — Il faut lui répondre : Si vous n’en croyez à personne, croyez-en du moins aux ouvrages de théologie que nous ont laissés les docteurs purement latins ; croyez-en à l’immense moisson qu’ont produite les semences des lettres déposées dans le champ de l’Église latine. Puis, mettez en regard les heureux fruits qu’ont donnés à la sainte Église, avec toutes leurs langues, les Lefebvre, les Luther, les Œcolampade, les Mélanchthon, et tous les bilangues et les trilangues si fiers de leur savoir, depuis cette fureur de linguistique qui s’est manifestée, il y a environ dix ans[[2344]](#footnote-2345). Vos ouvrages, Érasme, et ceux de ces écrivains sont des monuments authentiques et tristement fameux, qui nous fixent sur ce point[[2345]](#footnote-2346). » Ces cris d’alarmes partis de la première université de l’Europe rencontraient, même en Italie, de puissants échos parmi les catholiques intelligents qui avaient su se défendre de l’entraînement générai. Entre tous écoutons un homme du monde, un littérateur habile, un membre de la cour de Léon X. Répondant à Érasme, le célèbre comte Albert de Carpi disait, il y a plus de trois siècles, les mêmes choses que nous disons nous-mêmes aujourd’hui ; et, chose bonne à remarquer, personne ne le trouvait étrange, personne ne songeait à l’accuser d’outrager l’Église. Sa magnifique lettre établit les points suivants : 1 ° L’étude de la littérature ancienne n’est pas essentiellement mauvaise ; 2° néanmoins, c’est une viande creuse qui affaiblit le tempérament moral ; 3° elle nourrit de vent les âmes qui s’y abandonnent ; 4° elle porte au dégoût des études sérieuses et au mépris de la science catholique ; 5° elle forme des hommes légers, sans force de résistance contre l’erreur ; 6° elle exalte l’orgueil et porte à l’indépendance et à la révolte ; 7° elle est la vraie cause du Protestantisme.

« L’Allemagne est en feu, s’écriait-il, le reste de l’Europe sur un volcan, et tu dis, Érasme, que la première cause du mal, c’est la conduite scandaleuse de quelques prêtres, l’orgueil de quelques théologiens, la tyrannie insupportable de quelques moines. Que le torrent dévastateur ait plusieurs affluents, je ne le contesterai pas ; mais la principale cause de cette tempête est ailleurs, et toi-même le reconnais lorsque tu dis : « Le principe de tout cela, c’est la guerre des théologiens contre les langues et les belles-lettres[[2346]](#footnote-2347). »

« Telle est la cause la plus vraie du mal.

 » De là est venue la haine entre les légistes et les théologiens, d’une part, et les Renaissants de l’autre. De là, la querelle de Reuchlin, première émanation du torrent impur. Je puis en parler, car je n’ai pas été étranger à cette affaire. Grâce à mes relations avec des hommes éminents, je n’ai pas médiocrement servi auprès de Léon X les intérêts de Reuchlin : les lettres qu’il m’a écrites en font foi. De là sortirent les Lettres des hommes obscurs qui livrèrent à la dérision les théologiens qui ne parlaient pas le beau latin. De là enfin, et tu le reconnais ingénument, il est arrivé que parmi vous tous les amateurs de la belle littérature sont devenus les fauteurs de Luther. Telle est la cause de tant de maux[[2347]](#footnote-2348).

 » Soutenu par de pareils adhérents, Luther, naturellement téméraire, ne mit plus de bornes à son audace et à son orgueil. Ô Dieu ! quels malheurs eussent épargnés au monde ces champions de Luther, dans sa lutte contre la théologie catholique, s’ils se fussent livrés avec moins de passion à l’étude des belles-lettres ! Combien il aurait mieux valu qu’ils ne les eussent jamais apprises, que de s’en servir pour allumer le vaste incendie qui met presque toute l’Allemagne en conflagration ! Quel bonheur pour l’Allemagne si ces belles-lettres n’avaient jamais franchi les Alpes, et si les Allemands, contents de leur langue maternelle ou d’une langue latine quelconque, n’eussent jamais excité parmi eux de si atroces dissensions ! Qu’il eût été meilleur de mal parler et de bien penser, que de débiter avec élégance des doctrines impies et bouleverser toute la république chrétienne, de commettre des barbarismes et des solécismes, que d’abolir la vraie religion et les mœurs des ancêtres !

 » Tu le sais, avant que les belles-lettres eussent envahi la Germanie on voyait régner en ce pays la paix, l’union, la tranquillité ; les Allemands se distinguaient par leur gravité, leur constance, leur modestie, leur amour pour les études sérieuses ; chez eux, des philosophes distingués, des mathématiciens illustres, des théologiens éminents, une religion admirable, une piété exquise, une félicité presque sans mélange[[2348]](#footnote-2349). »

Voilà l’effet de l’éducation chrétienne du moyen âge. Comme l’arôme indique la nature de la fleur, cette odeur de vie répandue dans toute la société manifeste la qualité de l’éducation qui l’avait formée. Voici maintenant les effets de l’éducation nouvelle. « Aujourd’hui, continue l’illustre écrivain, tout a changé. Au lieu de la paix, la guerre ; au lieu du repos, le tumulte ; au lieu du calme, la tempête. Quelle cité jouit de la tranquillité ? que dis-je ? quelle maison n’est pas le théâtre d’une guerre intestine ? Guerre entre les époux et les épouses, entre les parents et les enfants, entre les frères et les frères, entre les maîtres et les serviteurs. Les uns demeurent catholiques, les autres se font hérétiques. Dans tout le pays vous avez, pour les lois, la rapine, les brigandages, les homicides, le renversement des châteaux ; pour la pudeur, le viol des vierges consacrées à Dieu et des lupanars ; pour la gravité, la légèreté et la plaisanterie ; pour la discipline, la licence ; pour les études sérieuses, le bavardage et l’impertinence ; pour la modestie, l’arrogance, les rixes et les contentions ; pour la religion, l’hérésie et le blasphème ; pour le bonheur, la suprême misère[[2349]](#footnote-2350). »

En reconnaissant comme nous que l’étude des lettres anciennes n’est pas essentiellement mauvaise, il fait à cet égard les mêmes réserves que nous faisons nous-même, montre le vide et le danger de cette étude, et indique les précautions dont elle doit être environnée, sous peine d’être toujours, ce qu’elle fut dès le principe, une source intarissable d’erreurs et de calamités.

« La grammaire, dit-il, la rhétorique et la poésie sont sans doute des choses belles et utiles ; mais elles ne font pas le sage. Trop souvent, au contraire, elles rendent arrogants et présomptueux ceux qui en font leur étude exclusive. Tous les adhérents de Luther en sont la preuve. Il en est autrement des études sérieuses. La philosophie l’emporte autant sur l’éloquence que la rectitude du jugement sur la facilité d’élocution ; la sagesse, sur le bavardage ; la raison, sur la langue. Silencieux et muets, nous pouvons être sages ; sans la connaissance des choses, sans l’étude de la sagesse, nous ne pouvons être hommes que de nom. N’usons donc pas des choses à rebours ; que le langage serve à la raison, l’éloquence à la sagesse, qu’elle soit son organe et son assaisonnement. Il est absurde de sacrifier la nourriture à l’assaisonnement : c’est la sagesse qui conduit au bonheur, non l’élégance du discours[[2350]](#footnote-2351). »

Il nous semble impossible de mieux caractériser le vide laissé dans les âmes par la Renaissance et le système d’études qu’elle a introduit. Avant elle, l’éducation était toute scientifique ; depuis, elle est devenue toute littéraire : au moyen âge l’éducation était un cours continuel de philosophie ; depuis la Renaissance, elle est un cours continuel de rhétorique. Alors elle apprenait à penser avant d’apprendre à écrire ; depuis, elle apprend à écrire avant d’apprendre à penser. Alors elle formait des hommes de leur temps et de leur pays, en formant des chrétiens ; depuis elle n’a formé trop souvent que des songe-creux et des utopistes, en formant des païens. Alors elle formait des hommes d’action et de dévouement ; depuis elle n’a formé, suivant le mot d’Érasme lui-même, que des bavards en vers et en prose.

Mais écoutons encore le noble écrivain : nous l’aurions payé, qu’il n’aurait pas mieux dit : « L’étude de l’éloquence est souvent un obstacle à l’étude de la philosophie et de la religion. L’homme est trop faible pour mener de front plusieurs sciences à la fois : ce qu’il donne à l’une, il le prend à l’autre. En faisant de l’art de bien dire l’objet principal des études, vous êtes obligés de passer le temps à étudier les beautés de la langue, les propriétés des mots, les observations sur la manière de s’exprimer, les couleurs de Cicéron et les préceptes de Quintilien. Ainsi, de ce qu’il y a de plus important, c’est-à-dire des choses, vous tombez aux mots, du sérieux au léger, du vrai au brillant. Au lieu des philosophes, vous êtes forcés de lire les historiens ; les poètes païens, au lieu des théologiens ; les auteurs de fables, au lieu des écrivains qui traitent des sciences les plus graves[[2351]](#footnote-2352).

 » C’est pourquoi, à moins qu’on ne se livre à cette étude avec prudence et sobriété, le bénéfice ne compensera jamais la perte. Telle est la vérité que le plus sage des hommes, Salomon, confirme par ces paroles : La chasse aux mots ne produit rien ; la connaissance de soi-même produit l’amour de son âme. Le chasseur aux mots se fera remarquer par la volubilité du discours ; mais de la connaissance des choses, peu ou point de nouvelles, bien que ces professeurs de loquacité s’arrogent le droit de parler de tout… Jusqu’où ne vont pas les prétentions de ces rhéteurs et de ces grammatistes qui, pour savoir traduire trois ou quatre mots grecs et agencer quelques formules sonores, se croient capables d’enseigner ce qu’ils n’ont jamais appris ; font sur toute sorte de matière des livres décorés de titres pompeux, qu’ils publient presque avant de les avoir écrits, et qu’ils écrivent avant de les avoir conçus ? Œuvres vaines dans lesquelles vous ne trouvez ni suc ni solidité, mais seulement des niaiseries et des mots vides de sens. Si fortement pressées qu’elles soient, que peut-il sortir d’outrés pleines de vent, sinon du vent[[2352]](#footnote-2353) ? »

L’illustre auteur termine en revenant à son point de départ. De nouveau il démontre à Érasme le mal que la Renaissance a fait à la religion, en jetant le mépris sur le christianisme philosophique, artistique, théologique, et en donnant d’innombrables adhérents au Protestantisme. « Infatués de leurs études païennes, dit-il, tous ces adorateurs de l’antiquité connaissent à peine quelques mots des sciences sérieuses ; et ces mots, ils les ont appris comme les pies et les perroquets, à force de les avoir entendu répéter ; et plus ils les répètent, et moins ils les comprennent. Et cependant ils se moquent de tous ceux qui n’ont pas leur éloquence, qu’ils soient les philosophes les plus exacts ou les théologiens les plus sages ; ils les jugent indignes de toucher aux sciences sacrées, attendu qu’ils ne sont ni trilangues ni bilangues[[2353]](#footnote-2354). »

Dans ses rapports avec le Protestantisme, toute la Renaissance est dans ces derniers mots : Parlez-vous le latin de Cicéron ? comprenez-vous le grec ? vous êtes un grand homme, l’oracle de la vérité. Ignorez-vous ces langues ? fussiez-vous saint Bernard ou saint Thomas, vous êtes un ignare, un cuistre, un Robin qui ne savez ce que vous dites et qui ne méritez aucune confiance[[2354]](#footnote-2355).

L’historien allemand de Luther, Ulenberg, tient exactement le même langage que le prince de Carpi, et prouve avec évidence que Luther n’a pas été autre chose qu’un Renaissant[[2355]](#footnote-2356).

## CHAPITRE XVI.

Témoignages.

La Sorbonne et l’université de Cologne. — Rodolphe de Lange lève en Allemagne l’étendard de la Renaissance. — Condamné parles théologiens de Cologne. — Influence de son école. — Sa mort. — Budée en France. — Opposition à la Renaissance. — Passage de Maimbourg. — Témoignage de Bayle. — De M. Cousin. — De Buhle, — De Zwingli. — De M. Alloury. — De M. Chauffour.

Le Protestantisme est venu du libre penser, et le libre penser est venu de la Renaissance. En preuve de ce fait capital dans l’histoire généalogique du mal actuel, consignons ici quelques nouveaux témoignages, plus significatifs encore, s’il est possible, que ceux que nous venons de rapporter.

Parmi les grandes écoles de théologie du quinzième siècle se distinguaient la société de Sorbonne et l’université de Cologne. Leurs docteurs étaient regardés comme les oracles de la science ; et c’était à juste titre. Fidèles dépositaires de l’esprit si fortement catholique du moyen âge, habitués à l’étude des choses divines, connaissant à fond la lutte éternelle du mal contre le bien, les commencements et les progrès des différentes hérésies, ces hommes de méditation furent saisis d’inquiétude en voyant la fièvre de l’antiquité païenne s’emparer de l’Europe lettrée.

Pour réagir contre cette funeste tendance, Cologne n’attend pas l’explosion du Protestantisme : elle attaque le mal dans son germe. Vers la fin du quinzième siècle (1480 à 1490) un chanoine de Munster, Rodolphe de Lange, lève le premier et avec grand éclat l’étendard de la Renaissance. Il avait eu pour maître Alexandre Hégius, directeur de la fameuse école de Deventer. Cette école, qui avait formé Thomas a Kempis, venait de lancer dans le monde Érasme Agricola, Cæsarius et Herman de Busch, tous les deux chassés de Cologne, Gocklenius, maître de Jean Sturm, et enfin Érasme.

Comme un très-grand nombre de jeunes Allemands, Rodolphe de Lange était allé se perfectionner en Italie ; et comme eux il en était revenu plein de mépris pour l’enseignement traditionnel et d’admiration pour la littérature païenne. Il rejette les livres en usage dans les écoles et veut leur en substituer à d’autres. Par sa position géographique aux confins de l’Allemagne, de la France et de l’Italie, l’université de Cologne était plus en état que toute autre de juger des influences des nouvelles doctrines. Elle s’oppose donc avec vigueur à la réforme de Lange. Elle écrit aux chefs des écoles cathédrales et leur fait défense de changer les livres classiques. Lange, de son côté, résiste opiniâtrement et en appelle aux humanistes italiens. Ceux-ci donnent raison au chanoine, et dans leur réponse condamnent les imbéciles professeurs de Cologne[[2356]](#footnote-2357).

Fort de leur appui, Lange favorise autant qu’il peut, de ses conseils et de son argent, les jeunes amateurs de la belle littérature. Ceux que l’université de Cologne chasse de son sein à cause de leur amour pour les auteurs anciens, il les accueille dans sa maison. Parmi les disciples de cet ardent ennemi de l’enseignement du moyen âge, il faut compter Herman Buschius, qui se fit l’apôtre de la belle littérature et parcourut toutes les villes d’Allemagne pour la prêcher[[2357]](#footnote-2358). Comme la plupart de leurs disciples, le maître et le propagateur de la Renaissance justifièrent tristement les prévisions des docteurs de Cologne. Les élèves de Lange et d’Hégius, devenus de libres penseurs, s’abattirent sur Munster, où ils préparèrent le règne des anabaptistes, sur Heidelberg, Tubingue et Schelestadt en Alsace, où ils introduisirent le Protestantisme. Quant à Rodolphe de Lange, il apprend sur son lit de mort le scandale des thèses de Luther, et il s’écrie : « Le temps est venu où les ténèbres vont être chassées de l’Église et des écoles et faire place à la pureté de la foi dans l’Église et à la beauté primitive du latin dans les écoles[[2358]](#footnote-2359). »

Une de leurs victimes fut Mélanchthon, qui étudia successivement à Heidelberg et à Tubingue. Dans cette dernière ville, il prit le parti de Bebel, qui défendait avec acharnement la thèse des belles-lettres, faisant valoir les études classiques contre les efforts des moines qui les disaient antichrétiennes. Mélanchthon à son tour séduisit Œcolampade. Ce dernier, d’abord religieux fervent, se laissa prendre aux embûches philologiques de Mélanchthon et de Koepfteim (Capiton). Ils en firent un humaniste, puis un apostat. Ainsi que nous l’avons remarqué, Éobanus, Bucer, Capiton et une foule d’autres commencèrent et finirent de la même manière[[2359]](#footnote-2360). « L’éducation classique, ajoute Raumer, est tellement liée à la réforme de l’église, qu’Érasme lui-même le plus souvent n’a pas su s’il. avait affaire avec cette éducation ou avec des questions religieuses[[2360]](#footnote-2361). »

Telle est aussi l’opinion qu’on en avait en France. La Sorbonne, représentée surtout par ses docteurs Noël Beda et Gabriel de Puy-Herbaut, avait l’œil ouvert sur les nouvelles doctrines philosophiques et littéraires : les Renaissants lui étaient suspects. Elle leur déclara la guerre, et sans la protection de Budée, il est vraisemblable que leur triomphe eût été gravement compromis ou du moins longtemps ajourné. Mais Budée se ménagea de telle sorte, que sa passion pour l’antiquité ne le rendit pas suspect aux inquisiteurs. « Ainsi sa réputation demeurant saine fut une puissante protection aux belles-lettres qu’on s’efforçait d’étouffer dans leur naissance, comme la mère et la nourrice des opinions qui ne plaisaient pas à la cour de Rome[[2361]](#footnote-2362).

Mais il faut entendre le classique historien de Budée. « Au milieu des terribles luttes d’opinions, dit-il, et des formidables tempêtes qu’elles soulevèrent, l’étude du grec courut les plus grands dangers. Elle fut regardée comme la racine et la semence de tous les maux. De toutes parts les méchants, la torche à la main, excitèrent l’incendie ; sous le prétexte du bouleversement de l’ancienne manière d’instruire, ils prétendaient non-seulement obscurcir l’éclat de la belle littérature, mais encore la faire chasser par les princes. Dans ces conjonctures difficiles, les amis des belles lettres, étant presque tous suspects en matière de religion, ne se trouvaient pas en sûreté au milieu de ces troupes d’imbéciles. Budée seul jouit d’une réputation intacte. Personne ne put rien trouver à redire ni dans sa vie ni dans ses discours : là fut le salut de la littérature. Si les belles-lettres n’avaient pas rencontré un pareil protecteur, qui prit leur défense à la cour, au parlement, dans les assemblées où elles étaient fortement attaquées, qui leur offrit durant le plus fort de la tempête un abri dans sa maison et un rempart contre les assauts des scélérats, il n’est pas douteux qu’elles eussent été bannies du royaume[[2362]](#footnote-2363). »

On voit par ce témoignage remarquable que la résistance fut vigoureuse, et qu’en France comme en Allemagne elle était fondée sur les mêmes motifs, à savoir, que les Renaissants étaient suspects en matière de religion ; en d’autres termes, qu’ils étaient de libres penseurs. Érasme lui-même convient que telle était l’opinion générale en Europe. Ce qui ne l’empêche pas de se moquer des adversaires de la Renaissance et de fournir aux protestants les injures grossières, dont ils firent un si fréquent usage contre les défenseurs du catholicisme.

Parlant d’un de ces hommes à qui l’histoire a donné si péremptoirement raison, Érasme l’appelle une bête curieuse, un fou, applaudi par d’autres fous qu’on nomme les théologiens et les chartreux[[2363]](#footnote-2364).

Si Érasme avait été moins aveugle, il aurait vu que les théologiens n’étaient pas si bêtes qu’il veut bien le dire. Il aurait vu le Protestantisme envahissant l’Europe sous le masque de la belle littérature. « L’Église gallicane, dit Maimbourg, jouissait d’une paix profonde par les soins du roi François Ier, lorsqu’il prit envie à ce prince de faire refleurir dans son royaume la gloire des lettres… La voie qu’il prit pour y réussir donna l’entrée dans son royaume à l’hérésie. En peu de temps l’université de Paris se trouva remplie d’étrangers qui, parce qu’ils savaient un peu d’hébreu et assez de grec pour paraître beaucoup plus savants qu’ils n’étaient en effet, s’insinuèrent dans les maisons des personnes de qualité, qui, à l’exemple du roi, faisaient grand état des hommes doctes. La Sorbonne députa deux de ses plus sages docteurs au roi, pour lui remontrer qu’il y avait du danger que les grammairiens venus d’un pays infecté de l’hérésie n’apportassent cette contagion en France. Mais le roi, qui était alors tout à fait prévenu en leur faveur, et qui ne considérait en eux que la qualité d’hommes doctes*[[2364]](#footnote-2365)*, ne voulut pas qu’on les inquiétât, de peur que cela n’empêchât les habiles gens de venir en France. Ainsi, le mal croissait toujours, et le venin des opinions hérétiques, qu’on appelait les sentiments des beaux esprits et des savants, se répandait insensiblement*[[2365]](#footnote-2366)*. »

Pour déclarer la Réforme fille de la Renaissance, les protestants et les philosophes se joignent aux écrivains catholiques. « Ce qu’il y a de certain, dit Bayle, c’est que la plupart des beaux esprits et des savants humanistes qui brillèrent en Italie, lorsque les belles-lettres commencèrent à renaître, après la prise de Constantinople, n’avaient guère de religion. Mais d’un autre côté, la restauration des langues savantes et de la belle littérature a préparé le chemin aux réformateurs, comme l’avaient bien prévu les moines et leurs partisans, qui ne cessaient de déclamer contre Reuchlin, et contre Érasme, et contre les autres fléaux de la barbarie. Ainsi, pendant que les catholiques romains ont sujet de déplorer les suites qu’ont eues les études des belles-lettres, les protestants ont sujet d’en louer dieu et de l’en glorifier[[2366]](#footnote-2367). »

Peut-on dire plus clairement : Le Protestantisme est fils de la Renaissance ; sans l’étude passionnée des lettres païennes, la Réforme ne serait pas née ? C’est toujours le mot d’Érasme : Ego péperi ovum, Luthérus exclúsit.

Si la France lettrée du seizième siècle n’est pas devenue protestante dans un plus grand nombre de ses membres, ce n’est pas, comme nous l’avons vu, la faute des études classiques. Sans l’énergique sollicitude des souverains pontifes qui chassèrent le paganisme philosophique de l’Italie, est-il bien certain que cette contrée eût conservé la foi ? En Allemagne la philosophie platonicienne ne rencontra de la part du clergé ni la même surveillance ni la même opposition qu’à Rome, et le paganisme philosophique s’y épanouit librement. La scolastique détrônée, la philosophie de saint Thomas honnie, le platonisme publiquement enseigné dans toutes les chaires des universités : voilà ce qui se passa en Allemagne de 1460 à 1520 ; voilà ce qui prépara les esprits à la Réforme et jeta les fondements du Protestantisme[[2367]](#footnote-2368).

M. Cousin a reconnu ce fait capital dans les lignes suivantes : « Quand la Grèce philosophique apparut à l’Europe du quinzième siècle, jugez quelle impression durent produire ses nombreux systèmes, qu’anime une si entière indépendance, sur ces philosophes du moyen âge encore enfermés dans les cloîtres et les couvents ! Le résultat de cette impression devait être une sorte d’enchantement et de fascination momentanée. La Grèce n’inspira pas seulement l’Europe, elle l’enivra, et le caractère de la philosophie de cette époque est l’imitation de la philosophie ancienne, sans aucune critique… C’est un phénomène que je ne veux ni ne puis taire que l’alliance du platonisme avec la réformation[[2368]](#footnote-2369). »

Le phénomène que signale M. Cousin avait été remarqué avant lui par beaucoup d’écrivains, et c’est ce qui a fait dire à un protestant : « On a souvent considéré le rétablissement des études classiques comme la cause principale des mouvements religieux et moraux qui ouvrent la scène du monde au seizième siècle[[2369]](#footnote-2370). »

« Cette révolution mémorable, dit Gottlieb Buhle, que Martin Luther, Philippe Mélanchthon et leurs amis ou sectateurs commencèrent en 1517, fut amenée par le perfectionnement de la philosophie, suite de la renaissance des études classiques[[2370]](#footnote-2371). »

Mais qu’est-il besoin de tous ces témoignages et d’autres semblables qu’on pourrait rapporter, puisque nous avons sur le point qui nous occupe les déclarations formelles des chefs mêmes de la Réforme ? Les nouvelles lumières, dit Zwingli, qui se sont répandues depuis la renaissance des lettres affaiblissent la crédulité du peuple, lui ouvrent les yeux sur une foule de superstitions et l’empêchent d’adopter aveuglément ce que lui enseignent les prêtres[[2371]](#footnote-2372). »

Parmi les contemporains, citons seulement quelques témoignages. « Pour l’homme qui réfléchit, dit M. Michiels, c’est un spectacle curieux de voir la civilisation gréco-romaine, frappée à mort et ensevelie par le christianisme, sortir lentement de son tombeau, pleine de rancune et altérée de vengeance, fondre à son tour sur son ennemi, le harceler, le combattre sans relâche, le pousser devant elle, la pointe de l’épée contre la gorge, et le précipiter enfin dans l’abîme du Voltairianisme. Quel singulier retour de fortune ! quel bizarre effet de cette grande loi d’équilibre que l’on retrouve partout[[2372]](#footnote-2373) !

 » Il n’est pas moins curieux de voir la France employer d’abord le fer, la flamme, la roue et le gibet ; organiser même un grand massacre, pour comprimer chez elle la Réforme ; puis accueillir cette même Réforme sous un costume d’emprunt, laisser les philologues, les antiquaires, les poètes, les moralistes, les conteurs, les dramaturges, répandre dans les esprits le doute, l’amour de la licence, le sensualisme, les principes antichrétiens des penseurs grecs ! Choyer ainsi son adversaire, partager avec lui l’eau et le feu, sa table et sa couche, parce qu’il a pris un autre nom, revêtu un autre habit, voilà ce qui s’appelle montrer du discernement ! Et ce qui doit paraitre plus extraordinaire encore, c’est que le clergé, maitre de tout l’enseignement, lui ait ouvert la porte, offert un siège près du foyer, remis les clefs du logis ! pouvait-on s’attendre à ce que les chefs mêmes de la religion la livreraient sans défense au polythéisme, au scepticisme déguisés[[2373]](#footnote-2374) ? »

Voilà ce que le simple bon sens, appuyé sur les faits, inspire aux hommes du monde ; et le clergé continuerait de se montrer indifférent ou même hostile à la réforme d’un enseignement qui reconduit l’Europe au paganisme !

Entendons encore M. Alloury, un des rédacteurs philosophes du Journal des Débats. Si aucun témoin n’est plus explicite, aucun n’est moins suspect. Faisant au nom de la génération rationaliste de notre époque la généalogie de la Révolution, du Voltairianisme, du libre penser, de la religion de Socrate, dont il se fait gloire, et bien d’autres avec lui, d’être le fils et le sectateur, il s’exprime en ces termes : « Il est impossible de le méconnaître, l’esprit de la Renaissance était bien ce que nous appellerions aujourd’hui l’esprit nouveau, l’esprit révolutionnaire, l’esprit de réaction contre les idées, les croyances, les institutions du moyen âge. L’école de la Renaissance ne prend pas la peine de dissimuler ses liens avec les divers partis qui sont à l’état d’opposition contre l’Église…

 » Reste à savoir quelle part d’influence on doit reconnaître à l’école de la Renaissance dans l’œuvre bien autrement hostile et bien autrement révolutionnaire accomplie par Luther. Nous n’avons, quant à nous, aucune raison pour nier cette influence ; nous ne savons par quel scrupule M. Charpentier hésite à la reconnaître, et comment il peut affirmer que la Renaissance a été parfaitement innocente de ce grand événement. On ne peut s’étonner que l’esprit d’examen, une fois entré dans le monde, ait produit dans les différentes parties de l’Europe des conséquences plus ou moins étendues, plus ou moins radicales, plus ou moins contraires à l’ordre établi… Sans doute il y a eu des novateurs, des hérétiques avant la Renaissance, et, comme on l’a dit, des réformateurs avant la Réforme… Il n’en est pas moins vrai que toutes ces tentatives isolées avaient échoué jusqu’à Luther ; il n’en est pas moins vrai que, pour amener un incendie, la torche de la Réforme a du s’allumer au flambeau de la renaissance.

 » Dire que la Réforme est sortie de la Renaissance, ce n’est donc pas calomnier la Renaissance ; c’est seulement reconnaître qu’elle a produit des effets divers, plus ou moins heureux, et plus ou moins légitimes, suivant les lieux, les circonstances, le génie particulier des peuples[[2374]](#footnote-2375). »

Si l’histoire a quelque valeur, il demeure donc bien établi, comme le dit M. Chauffour, « que la Réforme est la fille directe de la Renaissance[[2375]](#footnote-2376). »

## CHAPITRE XVII.

Le protestantisme en lui-même.

Mot d’Érasme. — Résumé. — Origine et nature du paganisme ancien, composé de trois éléments : l’élément intellectuel ou philosophique, c’est le libre penser ; l’élément moral, c’est l’émancipation de la chair ; l’élément politique, c’est le Césarisme. — Chute du paganisme. — Réveil du paganisme. — Apparition de Luther. — Le Protestantisme composé des mêmes éléments que le paganisme ancien. — Celui-ci est l’œuvre du démon en personne. — Intervention personnelle et sensible du démon dans la fondation du Protestantisme. — Faits et témoignages.

Suivant le mot pittoresque d’Érasme : La Renaissance a pondu l’œuf, le Protestantisme est l’oiseau qui en est sorti. Telle est la généalogie que nous avions à constater. Pour cela nous avons interrogé la vie et les paroles des fondateurs du Protestantisme, nous avons cité les témoins à charge et à décharge de cette grande révolution. Or, cette étude, constamment appuyée de pièces justificatives, démontre les deux faits suivants :

Le premier, que Luther, Zwingli, Calvin et les autres réformateurs ne firent qu’appliquer à l’ordre religieux le principe du libre penser, que les Renaissants, disciples des Grecs de Constantinople, trouvaient bon d’appliquer, depuis soixante ans, à l’ordre politique, philosophique, artistique et littéraire ;

Le second, que c’est dans les auteurs païens, qu’on commençait à mettre entre les mains de la jeunesse et pour lesquels on la passionnait, que les réformateurs, ainsi que les Renaissants, puisèrent le principe du libre penser, se manifestant tout à la fois par le mépris du christianisme et par l’admiration de l’antiquité païenne.

Pour compléter la démonstration du point capital qui nous occupe, à savoir, que le Protestantisme est le fils de la R naissance, il nous reste à étudier le Protestantisme en lui-même et à montrer ses liens de parenté avec le Paganisme ancien, dont le retour au sein de l’Europe est dû à la Renaissance. De là deux questions à résoudre : Que fut le Paganisme ancien ? qu’est-ce que le Protestantisme ?

Considéré dans son origine, dans ses éléments constitutifs et dans ses manifestations, le Paganisme nous dit : « Je naquis le jour où l’ange rebelle, déguisé en reptile, fit accepter aux pères du genre humain cette parole : Désobéissez, et vous serez comme des dieux. » À ce moment il y eut une sorte d’incarnation de Satan au sein de l’humanité : l’esprit du mal en prit possession. Or, Satan est constamment appelé esprit d’orgueil et esprit immonde ; spíritus supérbiæ, spíritus immúndus. Par ces deux qualités il tient l’homme tout entier. En se soumettant à Satan, l’homme reçut ce double virus ; de même qu’en se soumettant à Dieu l’homme devient un même esprit avec lui : qui adhǽret Deo unus spíritus est. Aussi nous voyons que la révolte originelle, premier germe du Paganisme, fut tout à la fois orgueil de la raison et délectation des sens.

Avec le temps ce germe fatal va se développant. Du cœur de l’homme, où il est pour ainsi dire en réserve, il passe en acte et revêt une forme sensible. Par mille rites, sous mille emblèmes différents, l’homme païen adore sa raison et sa chair avec toutes leurs convoitises. Parodie continuelle du règne de Dieu, le règne de Satan sur l’homme est tout à la fois religieux et social. Dans l’ordre religieux, il nous apparaît avec ses oracles, ses livres, ses prestiges, ses obsessions et ses possessions : toutes choses plus réelles qu’on ne le pense ordinairement. Dans l’ordre social, il organise le monde matériel au double profit de l’orgueil et des sens.

Ainsi, ouvrage du démon, le Paganisme ancien considéré en lui-même n’est pas autre chose qu’un vaste système d’indépendance de l’homme vis-à-vis de Dieu. Il se compose de trois éléments : l’élément intellectuel, l’élément moral et l’élément politique.

L’élément intellectuel, c’est l’émancipation de la raison.

L’élément moral, c’est l’émancipation de la chair.

L’élément politique, c’est le Césarisme, ou le règne absolu de l’homme sur l’ordre religieux et sur l’ordre social.

En un mot, le Paganisme ancien, vu dans son ensemble, est un ordre de choses dans lequel tout était Dieu, excepté Dieu lui-même ; et, en dernière analyse, ce tout se réduisait à l’homme, esclave et dupe du démon. Ajoutons, pour ne rien omettre, que tout ce système d’indépendance était dominé par le dogme de la fatalité.

Cependant le règne visible du démon, inauguré par la proclamation des prétendus droits de l’homme au Paradis terrestre, fut renversé le jour où, du haut du Calvaire, le Rédempteur mourant proclama de nouveau les droits de Dieu. Mais le virus satanique ne fut pas desséché au cœur de l’humanité. Nous voyons, depuis cette époque, Satan continuant de s’agiter dans ses fers, comme l’hyène dans sa cage. Les siècles même les plus chrétiens entendent quelques-uns de ses rugissements. Arius, Pélage, les ignobles sectaires du Nord et du Midi, les Césars non moins ignobles d’Allemagne et d’Orient, ca et là, quelques écrivains essayent de le déchaîner au sein des nations chrétiennes. L’éternelle gloire du moyen âge sera d’avoir rendu toutes ces tentatives inutiles. Jamais, pendant cette période, le règne de Satan ne parvint à se reconstituer, soit à l’état intellectuel, soit à l’état moral ou à l’état politique. Au contraire, on voit alors un ordre religieux, philosophique, politique, artistique et littéraire, ayant, dans son ensemble, pour point de départ et pour point d’arrivée, pour esprit et pour boussole, la soumission de l’homme à Dieu en toutes choses.

Mille ans bientôt sont écoulés, et de nouveau Satan, brisant ses entraves, fait irruption au sein de l’Europe chrétienne. La première parole qu’il prononce, celle qu’il prononcera toujours, car il n’en sait pas d’autre, est celle-ci : « Peuples trop longtemps esclaves, brisez le joug de la barbarie, de la servitude et de la superstition, c’est-à-dire le joug de l’autorité ; contemplez les beaux siècles où l’homme vécut émancipé, faites-les revivre, et vous serez comme des dieux. »

En Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie, des milliers de voix répondent à la sienne. Les uns, prenant pour tâche de briser le joug, consacrent leur vie à livrer au ridicule, au mépris et à la haine l’ordre politique, philosophique, artistique et littéraire des siècles chrétiens. Barbarie, ignorance, esclavage, abus, superstitions : telle est la définition chaque jour répétée de vive voix dans les académies et les gymnases, eu présence de la jeunesse, ou jetée dans le public à des milliers d’exemplaires, qu’ils donnent des siècles de Charlemagne et de saint Bernard, de saint Louis et de saint Thomas, des croisades et des cathédrales. Leurs diatribes deviennent des axiomes ; elles passent de bouche en bouche, et la génération qui les répète n’est pas encore éteinte.

Pendant que les uns prodiguent l’insulte au passé chrétien, les autres, poussant l’homme à son apothéose, exaltent sur tous les tons l’antique époque de son prétendu triomphe. Génie, lumières, vertus, civilisation, liberté, éloquence, poésie, arts, sciences, grands hommes et grandes choses, tout a paru pendant la durée de son règne. Telle est la doctrine dont les lettrés, les philosophes, les orateurs, les pédagogues de toute robe et de tout pays abreuvent et les générations naissantes et les générations formées. On les croit sur parole ; et l’époque où Satan régna en maître absolu sur le monde, où l’orgueil était dieu, où la chair était dieu, où la force était le droit, où la vertu était ce que sont les vers luisants dans l’obscurité de la nuit[[2376]](#footnote-2377) ; où les trois quarts du genre humain étaient esclaves ; où l’homme répandait comme l’eau le sang de l’homme ; où les arts étaient prostitution ; les théâtres et les temples, lupanars ; les cirques, boucheries ; toutes les villes, Sodome ; où enfin la vie religieuse et sociale était telle, qu’elle excitait le dégoût de Dieu lui-même[[2377]](#footnote-2378) : cette longue débauche de Satan avec l’âme humaine s’appela et elle s’appelle encore la belle antiquité ! Et les poètes et les orateurs qui chantèrent ce monstrueux ordre de choses furent présentés comme les plus grands génies que le monde ait jamais vus !

L’Europe en était là lorsque Luther parut. Placé dès l’enfance à l’école de l’antiquité païenne, nourri jusqu’à vingt ans des doctrines que saint Jérôme appelle la pâture des démons, cibus dæmoniórum, il s’assimile plus complètement que tout autre cette perfide nourriture. Il y puise, et il applique dans toute sa plénitude, le principe d’émancipation que ses devanciers, plus heureux ou plus timides, n’en avaient pas rapporté ou qu’ils n’osaient appliquer que d’une manière incomplète. Que telle soit l’histoire psychologique de Luther, les considérations suivantes, jointes aux faits que nous avons cités, ne permettent pas, ce nous semble, le moindre doute à cet égard.

Qu’est-ce, en effet, que l’œuvre de Luther ou le Protestantisme ? Considérée comme hérésie, le Protestantisme est la plus grande de toutes, en ce sens qu’il généralise le principe même de toutes les hérésies, le libre penser. Or, où se trouve le libre penser dans toute sa plénitude, le libre penser formulé en axiome et réduit en pratique ? Vous le cherchez en vain dans les hérétiques antérieurs à Luther, dans les philosophes postérieurs à la prédication de l’Évangile. Pour le rencontrer, il faut remonter aux auteurs païens que Luther, au rapport de Mélanchthon, étudia avec passion comme les modèles de la vie et les maîtres de la doctrine.

Mais à nos yeux le Protestantisme est plus qu’une hérésie : c’est le paganisme même, moins la forme matérielle. Rappelons d’abord que l’ancien paganisme était un vaste système d’indépendance composé de trois éléments : l’émancipation de la raison, l’émancipation de la chair et le Césarisme. Or, le Protestantisme est-il autre chose qu’un vaste système d’indépendance composé des mêmes éléments ?

Dans l’ordre intellectuel ou philosophique, le Protestantisme est l’émancipation de la raison. Ce premier fait n’a pas besoin de preuve ; en cela même le Protestantisme fait consister sa gloire. Il courbe, en apparence, la raison de l’homme devant la Bible ; mais, dans la réalité, il livre l’interprétation, l’authenticité même du livre divin à la raison individuelle, agissant dans la plénitude de son infaillibilité. C’est au point que, s’il lui prend fantaisie de nier la divinité de l’Écriture et la réalité des faits qu’elle contient, la raison protestantisée le peut légitimement sans cesser d’être protestante. Ainsi il en était dans l’ancien paganisme. Alors aussi il y avait un corps de vérités, qu’on pourrait appeler la Bible de la tradition. Mais la raison de l’homme, et surtout la raison des sages, opérait sur les vérités traditionnelles au gré de sa souveraine indépendance. Au lieu de les croire avec respect, elle les admettait ou les rejetait, les discutait, les interprétait, sans autre règle que le principe même de son infaillibilité.

Dans l’ordre moral, le Protestantisme est l’émancipation de la chair. Qu’ont fait Luther, Zwingli, Calvin et les autres fondateurs de la Réforme ? Ils ont constamment déclamé contre toutes les pratiques catholiques qui tendent à soumettre la chair à l’esprit. Ils ont aboli les jeûnes et les abstinences ; ils ont aboli la confession ; ils ont aboli les vœux monastiques ; ils ont exclu le mariage du nombre des sacrements ; ils ont justifié les relations passagères et clandestines des deux sexes ; ils ont nié l’indissolubilité du lien conjugal ; ils ont autorisé la polygamie[[2378]](#footnote-2379). Or, qu’est-ce que tout cela ? sinon l’émancipation de la chair ? À quelques différences près, en plus ou en moins, le paganisme ancien faisait-il, était-il autre chose ?

Ce qu’ils ont prêché, tous les réformateurs l’ont confirmé par leur exemple. Prêtres et religieux, Luther, Zwingli, Carlostadt, Œcolampade, Frédéric Myconius, Bullinger, Jean Hessus, Bucer, Farel, Viret, Ochin, Capiton et une multitude d’autres, foulant aux pieds les engagements les plus sacrés et les faisant fouler à leurs disciples, se sont mariés souvent avec des religieuses tirées de leur couvent. Qu’est-ce encore que cela, sinon l’émancipation de la chair dans leur personne ?

Dans l’ordre politique, le Protestantisme est le Césarisme ancien. Tous les princes protestants se sont faits papes. L’autorité spirituelle et temporelle, la puissance dogmatique et politique, ils l’ont concentrée entre leurs mains ; ils l’ont exercée, ils l’exercent encore, et ils peuvent dire avec vérité comme les Césars d’autrefois : Je suis empereur et souverain pontife : Imperátor et summus póntifex.

Émancipation de la raison, émancipation de la chair, Césarisme : c’est-à-dire apothéose de l’homme dans l’ordre intellectuel, dans l’ordre moral et dans l’ordre social : tels sont les trois éléments constitutifs du Protestantisme. Vous ne les trouvez réunis dans aucune des grandes hérésies qui ont désolé l’Église ; tandis qu’ils furent, mot pour mot, ceux du paganisme ancien. Supposons maintenant que ces éléments, prenant un corps, se personnifient dans des êtres appelés Junon, Vénus, le divin César, ou d’un nom quelconque ; que ces êtres symboliques aient des statues et des temples ; qu’on les honore par des invocations et des sacrifices, n’est-il pas évident que nous aurions le paganisme ancien dans toute son intégrité ? Pour l’être, en effet, il ne manque donc au Protestantisme que la forme plastique et le culte matériel[[2379]](#footnote-2380) ?

Grâce à l’action du christianisme au sein même des nations protestantes, ni cette forme ni ce culte, ne seront rétablis. Toutefois il est remarquable que, dans les temps modernes, la première apologie, en quelque sorte dogmatique du paganisme ancien, ait été faite par un protestant, Gibbon ; il est également remarquable que la Révolution française, dernière fille du Protestantisme et du libre penser, ait tenté de rétablir et la forme et le culte matériel du paganisme. Tant il est vrai qu’il n’y a pas de milieu pour l’homme entre le catholicisme et le paganisme, entre la religion de Jésus-Christ et la religion de Satan, sous une forme ou sous une autre. N’omettons pas un nouveau trait de ressemblance : comme le paganisme ancien, le Protestantisme a renouvelé la doctrine du fatalisme et en a fait un de ses principaux dogmes.

Enfin, le paganisme ancien fut l’œuvre du démon agissant en personne et d’une manière sensible. Cela se voit non-seulement au paradis terrestre, mais encore dans toute la suite de l’histoire. Elle nous montre le démon sous des noms divers, intervenant matériellement dans la fondation de l’idolâtrie chez les différentes nations de l’antiquité : dans la Grèce, en général, sous le nom d’Apollon et d’oracle de Delphes ou de Dodone ; à Athènes, sous le nom de Minerve ; à Rome, sous celui de nymphe Égérie. Plus tard même nous le voyons, sous le pseudonyme d’ange Gabriel, s’entretenir avec le faux prophète de la Mecque et fonder avec lui l’empire formidable qui tint si longtemps en échec le royaume de Jésus-Christ. Or, les deux premiers fondateurs du Protestantisme, Luther et Zwingli, disent nettement qu’ils ont eu des entretiens avec le démon en personne, et que c’est d’après ses inspirations qu’ils ont agi : aucun fait n’est plus incontestable.

Zwingli, songeant à attaquer le catholicisme dans le sacrement qui en est l’âme, se trouvait embarrassé de certains passages de l’Écriture d’où résulte clairement le dogme de la présence réelle. Douze jours se passent à chercher à ces textes un sens détourné. Vains efforts ; enfin la douzième nuit un fantôme noir ou blanc, un inconnu, apparaît à Zwingli et lui dicte une réponse. Zwingli se lève et va prêcher l’explication de l’esprit, et Zurich cesse de croire à la présence réelle[[2380]](#footnote-2381).

Quant à Luther, il raconte lui-même avec une sorte d’orgueil ses nombreuses conférences avec Satan, et s’il abolit le sacrifice de l’autel, justement appelé par les Pères le pivot de l’Église et du monde, il en fait honneur à l’esprit de ténèbres. « Il m’arriva une fois, dit-il, de m’éveiller tout d’un coup sur le minuit, et Satan commença ainsi à disputer avec moi : Écoute, me dit-il, docteur éclairé ; tu sais que durant quinze années tu as célébré presque tous les jours des messes privées. Que serait-ce si de telles messes étaient une horrible idolâtrie[[2381]](#footnote-2382) ? » Les luthériens doutent si peu de la réalité de la conférence, que pour prouver contre les catholiques que la messe est une œuvre païenne, ils les renvoient au témoignage de Satan[[2382]](#footnote-2383).

Cette circonstance n’est pas la seule où le démon se montre à Luther. Le réformateur avoue que sa vie entière a été une suite de combats et de disputes avec Satan. L’esprit lui apparaît et vient le tourmenter le jour, à table, au milieu de ses livres, et jusque dans sa cave. Si Luther a l’air de ne pas faire attention, le diable entre en fureur, bouleverse ses papiers, ferme et déchire ses livres, éteint sa chandelle. La nuit il lui apparaît sous la figure de toutes les divinités de l’Olympe assises à son chevet. Un jour qu’on parlait à souper du sorcier Faust, Luther dit : « Le diable n’emploie pas contre moi le secours des enchanteurs ; s’il pouvait me nuire par là, il l’aurait fait depuis longtemps. Il m’a déjà souvent tenu par la tête, mais il a pourtant fallu qu’il me laissât aller. J’ai bien éprouvé quel compagnon c’est que le diable ; il m’a souvent serré de si près, que je ne savais si j’étais mort ou vivant[[2383]](#footnote-2384). »

Tous les historiens de Luther, catholiques et protestants, reconnaissent la réalité de cette intervention satanique : la négation n’est pas possible. « Mais, demande l’auteur de l’Histoire universelle de l’Église, comment expliquer d’une manière satisfaisante ce fait irrécusable, qui remplit toute la vie de Luther ? Il est évident que Luther y croyait. Cependant ce n’était pas un esprit médiocre ni un caractère pusillanime. La manière la plus rationnelle de l’expliquer, ou plutôt la seule, n’est-ce pas d’y reconnaître une action incessante, une espèce d’obsession de celui que l’Évangile appelle l’esprit de ténèbres, le prince de ce monde, le dieu de ce siècle ; qui, après avoir séduit nos premiers parents, séduisit le monde entier par les idoles[[2384]](#footnote-2385) ? »

Sans qu’il soit besoin de le dire, on voit toute l’importance de cette étude du Protestantisme considéré en lui-même. En montrant sous son véritable jour l’œuvre de Luther, elle justifie pleinement la grande thèse que nous soutenons ; car elle ne laisse subsister aucune incertitude sur l’origine de la prétendue réforme, et en nous apprenant à qui nous avons affaire, elle place la polémique sur son véritable terrain. Au lieu de commencer la généalogie du mal, le Protestantisme ne fait que la continuer ; au lieu d’être cause, il est effet. Dès lors, au lieu de concentrer toute l’attaque sur ce point secondaire, les défenseurs de la religion et de la société sont avertis de porter leurs efforts contre le point culminant ; en un mot, il demeure établi qu’aujourd’hui surtout le duel est entre le catholicisme, d’une part, et le paganisme, de l’autre.

Ajoutons que, parmi les réformés et les Renaissants de cette époque, un grand nombre des plus célèbres pratiquaient l’astrologie judiciaire et les sciences occultes, dont on sait que le but est de mettre l’homme en rapport plus ou moins direct avec le démon. Tels sont, entre autres, Bodin, Agrippa, Ficin, Mélanchthon, Ringelberg, Junianus. Le mal devint tellement contagieux, que dans l’espace de soixante ans, d’après les registres de la ville, cent cinquante individus furent brûlés à Genève pour crime de magie[[2385]](#footnote-2386).

Non-seulement les deux premiers fondateurs du Protestantisme, Luther et Zwingli, mais leurs principaux disciples, Münzer, Pélasge, Carlostadt et d’autres encore, parlent très-sérieusement de leurs entretiens avec le démon et des apparitions sensibles de ce dernier. « En effet, dit Ulenberg, rien n’était plus fréquent à cette époque que de voir Satan se transformer en ange de lumière[[2386]](#footnote-2387). » Nous demandons maintenant à tout homme impartial si de ce qui précède ne résulte pas cette conclusion historiquement et logiquement incontestable, savoir, que le Protestantisme, né de la Renaissance, est le paganisme même moins la forme plastique ?

## CHAPITRE XVIII.

Examen de quelques difficultés.

Luther n’était pas Renaissant. — Réponse : Toute sa vie prouve le contraire. — Il a proscrit les arts. — Distinction essentielle. — Il a déclamé contre les auteurs païens. — Raison de ces déclamations ; elles ne prouvent rien. — Le Protestantisme a eu d’autres causes que la Renaissance. — Examen et nature de ces causes ; distinction fondamentale. — Le Protestantisme aurait eu lieu sans la Renaissance. — Examen de cette question. — Réponse. — La Renaissance n’a pas produit partout le Protestantisme. — Raison de ce fait. — Elle a produit le libre penser. — Phénomène remarquable — Sujet de la livraison suivante.

Contre la généalogie que l’histoire, parlant d’après les monuments originaux, assigne au Protestantisme, on élève plusieurs difficultés.

On dit : 1° « Luther n’était pas Renaissant. Il a proscrit les arts ; il a déclamé tour à tour contre Aristote et contre saint Thomas, contre les auteurs païens et contre les auteurs chrétiens. »

Luther n’était pas Renaissant ! — Toute sa vie prouve le contraire. Déjà nous l’avons vu, personne, après les Italiens, n’acclama avec plus d’enthousiasme la Renaissance philosophique, littéraire et politique ; personne n’étudia avec plus d’ardeur les auteurs païens ; personne n’en fit plus de cas, puisqu’il les regardait comme les modèles de la vie humaine et les maîtres de la doctrine, puisque en entrant au couvent il n’emporta que Plaute et Virgile, puisqu’il recommandait instamment de les étudier comme un moyen d’émanciper la raison, puisqu’un de ses regrets, au milieu de ses luttes orageuses, était de ne pouvoir vivre dans leur compagnie et de devenir Grec à son gré, puisque enfin personne plus que lui et ses disciples n’a travaillé à répandre la connaissance et le culte de l’antiquité païenne.

Luther a proscrit les arts ! — Il a défendu de faire des statues et des tableaux de saints et de saintes, et surtout de les exposer dans les églises, nous le savons ; nous savons de plus, comme tout le monde, que cette conduite lui était imposée par les besoins de la lutte : Luther voulait justifier l’accusation d’idolâtrie qu’il avait portée contre le catholicisme. Mais qu’il ait proscrit les arts profanes, fait lacérer ou briser les portraits et les statues des grands hommes, nous n’en avons pas trouvé trace dans son histoire. Est-ce qu’il n’applaudissait pas, et tous ses disciples avec lui, aux tableaux et même aux caricatures de Cranach et d’Holbein ? Le compagnon d’armes de Luther, Zwingli, n’appelait-il pas les arts des dons divins ? Est-ce que le Protestantisme allemand du seizième siècle n’a pas, plus que tout autre, appelé à son aide le pinceau et le burin des artistes ? N’est-ce pas en Italie que les peintres et les sculpteurs protestants allaient chercher, dans les monuments païens, des modèles du beau, comme les lettrés et les philosophes protestants allaient y puiser, dans l’étude des auteurs classiques, la vraie philosophie et la belle littérature ?

Luther a déclamé contre les auteurs païens. — Dans ses emportements Luther faisait la guerre à tout ce qui n’était pas lui. Aristote et saint Thomas, les Pères de l’Église et les philosophes de l’antiquité, Bucer et Zwingli, Carlostadt et Œcolampade, les auteurs païens et les auteurs chrétiens, rien n’était épargné. Mais ce n’est pas à Luther dans l’état d’ivresse qu’il faut s’en rapporter, c’est à Luther maître de lui-même. Or, nous avons vu pour qui étaient, dans le calme de la raison, ses admirations et ses préférences. Après avoir soutenu que la Réforme est sortie de la Renaissance, « la seule chose qui puisse étonner, ajoute M. Alloury, c’est de voir figurer Luther parmi les détracteurs les plus dédaigneux et les plus passionnés de la littérature ancienne et de toute littérature profane[[2387]](#footnote-2388). M. Charpentier a donné la véritable explication de cette anomalie. La mission que s’était donnée Luther en déclarant la guerre à l’Église et au pape, c’était de ramener le christianisme à son austérité primitive… La contradiction n’était qu’apparente. Le terrible réformateur, en fulminant contre le mouvement littéraire, était conséquent avec lui-même : il était dans son rôle[[2388]](#footnote-2389). »

On dit 2° : « Le Protestantisme eut d’autres causes que la Renaissance. »

Nous le savons ; les uns attribuent l’explosion protestante à la querelle des indulgences et aux abus qui régnaient dans le clergé. C’est ainsi que plusieurs attribuent sérieusement l’explosion révolutionnaire de 1789 à un déficit dans les finances et aux abus de l’ancien régime. Les autres accusent la cupidité des princes avides des dépouilles de l’Église et des couvents ; ceux-là, l’immoralité de certains moines impatients du joug imposé à leurs passions. Enfin, il en est qui voient dans Wiclef, dans Jean Huss, dans Jérôme de Prague, les précurseurs de Luther.

Que toutes ces circonstances réunies aient formé une sorte de préparation au Protestantisme, qu’elles aient contribué même à le propager, personne ne songe à le révoquer en doute. Mais autres sont les causes déterminantes d’un fait, autre la cause efficiente. Les premières, étant extérieures, influent sur le fait, mais ne le constituent pas ; la seconde seule, étant intrinsèque, donne naissance au fait dont elle détermine la nature : à elle seule l’honneur d’être vraiment cause. Cette distinction importante a passé dans le langage ordinaire. Il n’arrive à personne d’attribuer un effet quelconque aux causes déterminantes, mais toujours à la cause efficiente. Ainsi, l’eau, l’air, la chaleur, contribuent à la formation des fruits ; cependant on n’attribue les fruits ni à l’air ni à la chaleur, mais aux arbres : et rien n’est mieux fondé.

Or, si on reconnaît le fruit à l’arbre, on reconnaît également l’arbre au fruit. Si nous n’avons pas perdu de vue les éléments constitutifs et en quelque sorte les propriétés du fruit protestant, nous sommes ramenés à dire avec le comte de Carpi, avec Érasme et avec tous les témoins que nous avons cités, que le Protestantisme est le fruit du libre penser et que le libre penser est le fruit de la Renaissance.

On dit 3° : « Sans la Renaissance le Protestantisme aurait eu lieu, car une réforme était devenue nécessaire. »

Qu’une réforme ait été nécessaire, personne ne le conteste. Mais dire cela, c’est ne rien dire, attendu que, partout où l’humanité existe, des réformes sont toujours nécessaires. La question est de savoir dans quelle mesure et sur quels points la réforme était nécessaire au siècle de Luther, et par qui et dans quelles circonstances elle devait être accomplie. Et puis, une réforme n’est pas une révolution : si la première était nécessaire, la seconde ne l’était pas. L’Église, qui porte en elle-même le principe et la science de son immortalité, l’Église, qui atteint son but avec force et douceur, avait seule mission de se réformer elle-même, ou plutôt de réformer des abus qui étaient en elle, mais qui ne venaient pas d’elle. Commencée au concile de Latran, cette réforme, seule salutaire parce qu’elle était seule légitime, fut, malgré les oppositions du siècle, heureusement achevée au concile de Trente. Ainsi, rien ne prouve que sans la Renaissance le Protestantisme aurait eu lieu. En tout cas, telle n’est point la question : elle est tout entière de savoir si le Protestantisme est venu de la Renaissance. Or, cette généalogie est un fait qui n’est plus contestable.

On dit 4° : « La preuve que le Protestantisme n’est pas la conséquence nécessaire de la Renaissance, c’est que la Renaissance a été générale en Europe, tandis que le Protestantisme a été, dès le début, et qu’il est resté local. »

Rappelons ici le mot de M. Alloury : « Dire que la Réforme est sortie de la Renaissance, ce n’est pas calomnier la Renaissance ; c’est seulement reconnaître qu’elle a produit des effets divers et plus ou moins heureux, suivant les lieux, les circonstances et le génie particulier des peuples[[2389]](#footnote-2390). » M. Alloury a raison. Le libre penser, sorti de la Renaissance, est un principe tellement général et tellement fécond, qu’il produit infailliblement son effet ; seulement cet effet varie suivant les lieux et les circonstances. S’il a précipité l’Allemagne et l’Angleterre dans le paganisme philosophique et dogmatique, il a jeté l’Italie et la France dans le paganisme artistique et littéraire, l’Europe entière dans le Césarisme. Sans doute, il n’a pas réussi partout à se formuler publiquement en hérésie, et en hérésie protestante, mais il a du moins tenté de le faire avec une menaçante énergie.

Que furent les guerres sanglantes de la Suisse et de l’Allemagne pendant et après le règne de Luther et de Zwingli ; que sont nos guerres civiles de France pendant les seizième et dix-septième siècles, sinon la résistance opiniâtre du principe catholique aux attaques non moins opiniâtres du principe protestant pour obtenir le droit de bourgeoisie ? Si ce dernier n’a pas triomphé, il faut en rendre grâces, pour l’Italie, à l’action immédiate et en quelque sorte à la présence réelle de la papauté ; pour la France, à la foi de la nation encore toute pénétrée de l’esprit du moyen âge ; pour l’une et pour l’autre, à la protection spéciale de Celui qui veille sur l’Église et qui la délivra du plus grand danger qu’elle ait couru depuis son berceau.

Mais si, pour les raisons que nous venons d’indiquer, la Renaissance n’a pas produit partout le Protestantisme dans le sens dogmatique du mot, elle a répandu partout le principe même du Protestantisme, et produit, même chez les nations demeurées catholiques, quelque chose de plus que le Protestantisme lui-même. Le libre penser a profondément atteint, dans un grand nombre de leurs membres, les générations lettrées. En Italie c’est par centaines, et en France par milliers, qu’on voit, au seizième siècle, les Renaissants passer au Protestantisme. Les autres, catholiques de nom, ou se montrent généralement peu croyants, ou prennent une teinte marquée de scepticisme et finissent par devenir philosophes et rationalistes. Au moins pour quelque temps, la raison impérieusement dogmatique de Luther enchaîna les réformés à la croyance de certaines vérités ; il n’en fut pas ainsi des libres penseurs catholiques, nulle autorité ne les arrêta dans la voie du rationalisme.

De là ce phénomène, autrement inexplicable, qu’on a observé depuis la Renaissance : les premiers rationalistes connus en Europe, les plus hardis et les plus influents, ont paru au sein des nations catholiques, et ils ont été pour le moins aussi nombreux que dans les pays protestants. Il suffit de nommer Machiavel, Pomponace et leur nombreuse lignée ; Pomponius Lætus, Callimaque, Cardan, Bodin et une infinité d’autres. Avec le temps, le rationalisme des lettrés catholiques et le rationalisme des lettrés protestants ont fini par se réunir, par se fondre, et, en s’élevant aujourd’hui à leur dernière puissance, par former l’atmosphère de scepticisme et de naturalisme universel dans laquelle l’Europe est menacée de périr.

Que ces deux géants du mal soient enfants de la même mère, nous le montrerons dans la livraison suivante.

Il nous reste, pour terminer celle-ci, à répondre aux objections indiquées dans l’avant-propos.

## CHAPITRE XIX.

Examen de quelques difficultés (suite).

l’enseignement classique et les générations lettrées des seizième et dix-septième siècles. — Les générations vraiment chrétiennes sont les générations qui croient et qui pratiquent. — Examen des mœurs des générations lettrées des seizième et dix-septième siècles. — Leur foi sera examinée ailleurs. — Leurs arts. — Leurs repas. — Histoire rapportée par Brantôme. — Leurs salons. — Leurs jardins. — Leurs théâtres domestiques. — Leurs lectures. — Leurs théâtres publics. — Résultats moraux. — Mœurs des cours. — Mœurs des classes élevées. — Témoignages de Laplanche, de Bodin, de Mézeray, de Brantôme. — Du président de Thou. — De Voltaire. — De Mézeray. — De Gentillet.

On a dit : « La preuve que la Renaissance et les études de collège n’ont pas eu l’influence désastreuse que vous leur attribuez, c’est qu’avec le même enseignement on a formé, à la fin du seizième siècle et pendant tout le cours du dix-septième, des générations vraiment chrétiennes. »

Afin de compléter l’objection, nous avons ajouté : « Est-ce que le système d’études, qui est le même aujourd’hui que dans les derniers siècles, ne produit pas, surtout en France, des catholiques fervents et un clergé modèle ? » Voilà le compte que nous avons à régler ; nous allons le faire sans préambule et l’histoire à la main.

Des générations qui croient et qui pratiquent sont des générations vraiment chrétiennes. Est-il vrai, et jusqu’à quel point, que les générations lettrées des seizième et dix-septième siècles méritent ce titre glorieux ? Dans la livraison suivante nous nous occuperons de la foi de ces générations ; parlons seulement ici de leurs mœurs.

Noblesse et bourgeoisie, hommes de lois, savants, écrivains en prose et en vers, peintres, sculpteurs, graveurs, artistes, composent ce qu’on appelle, en général, les générations lettrées. Or, quelles étaient aux époques indiquées les mœurs de ces générations, considérées dans leur ensemble ?

L’arbre se connaît à ses fruits. Pendant les seizième et dix-septième siècles, les générations lettrées ont inondé l’Europe de traductions des auteurs païens les plus obscènes, de romans obscènes, de ballets, de tragédies, de comédies, de poésies obscènes, de statues, de peintures et de gravures obscènes. Leurs palais, leurs hôtels, leurs jardins, leurs tapisseries, leurs meubles en bois, en or, en argent, en acier, en verre, en faïence, reproduisent sous toutes les formes les lubricités païennes. Ces générations se délectent à voir ces objets de leurs yeux, à les toucher de leurs mains, à se servir de ces meubles, dont chaque partie est une page d’immoralité mythologique : les plus immondes sont les plus recherchés[[2390]](#footnote-2391).

Dans leurs soupers, précurseurs de ceux du Régent, de Frédéric, de d’Holbach, quelques-uns se font un jeu de porter, à l’aide de ces objets classiques, la corruption jusqu’au fond des âmes. L’histoire suivante, racontée par Brantôme, nous donne un échantillon des mœurs de la bonne société de cette époque : « J’ai connu, dit-il, un prince de par le monde qui achepta d’un orfèvre une fort belle coupe d’argent doré, comme pour un chef-d’œuvre et grand spéciauté, la mieux élabourée, gravée et sigillée qu’il estoit possible de voir, où estoient taillées bien gentiment et subtilement au burin plusieurs figures de l’Arétin, de l’homme et de la femme ; et ce au bas étage de la coupe, et au-dessus et en haut, plusieurs aussi de diverses manières de cohabitations de bestes…

 » Cette coupe estoit l’honneur du buffet de ce prince ; car, comme j’ai dit, elle estoit très-belle et riche d’art, et agréable à voir au dedans et au dehors. Quand ce prince festinoit les dames et les filles de la cour, comme souvent il les convioit, ses sommeilliers ne falloient jamais, par son commandement, de leur bailler à boire dedans ; et celles qui ne l’avoient jamais veue, ou en buvant ou après, les unes demeuroient estonnées et ne savoient que dire là-dessus ; aucunes demeuroient honteuses et la couleur leur sautoit au visage ; aucunes s’entredisoient entre elles : « Qu’est-ce que cela qui est gravé là dedans ? Je croy que ce sont des salauderies. Je n’y bois plus. J’aurai bien grand soif avant que j’y retournasse boire. »

 » Mais il falloit qu’elles bussent là, ou bien qu’elles esclatassent de soif ; et, pour ce, aucunes fermoient les yeux en buvant ; les autres, moins vergogneuses, point ; qui en avoient entendu parler du mestier, tant dames que filles, se mettoyent à rire sous bourre, les autres en crevoient tout à trac. Les unes disoient, quand on leur demandoit qu’elles avoient à rire et ce qu’elles avoient veu, disoient qu’elles n’avoient rien veu que des peintures, et que pour cela elles ne lairroient à boire une autre fois. Les autres disoient : « Quant à moi, je n’y songe point à mal : la veue et la peinture ne souillent point l’âme. » Les unes disoient : « Le bon vin est aussi bon là qu’ailleurs. »

 » Aux unes on faisoit la guerre pourquoy elles ne fermoient les yeux en beuvant ; elles respondoient qu’elles vouloient voir ce qu’elles buvoient, craignant que ce ne fust du vin, mais quelque médecine ou poison. Aux autres on demandoit à quoy elles prenoient plus de plaisir, ou à voir ou à boire ; elles respondoient : « À tout. » Les unes disoient : « Voilà de belles grotesques ! » Les autres : « Voilà de plaisantes mommeries ! » Les unes disoient : « Voilà de beaux images ! » Les autres : « Voilà de beaux miroirs ! »

 » Bref, cent mille brocards et sornettes sur ce sujet s’entredonnoient les gentilshommes et dames ainsi à table, comme j’ay veu que c’estoit une très-plaisante gausserie, et chose à voir et ouyr ; mais surtout, à mon gré, le plus et le meilleur estoit de contempler ces filles innocentes, ou qui feignoient l’estre, et autres dames nouvellement venues ; à tenir leur mine froide, riante du bout du nez et des lèvres, ou à se contraindre et faire des hypocrites, comme plusieurs dames en faisoient de mesme. Et notez que, quand elles eussent deu mourir de soif, les sommeillers n’eussent osé leur donner à boire en une autre coupe ny verre. Et qui plus est, aucunes juroient, pour faire bon minois, qu’elles ne tourneraient jamais à ces festins ; elles ne laissoient pour cela y tourner souvent ; car le prince estoit très-splendide et friand. D’autres disoient quand on les convioit : « J’iray, mais en protestation qu’on ne nous baillera point à boire dans la coupe ; » et quand elles y estoient, elles y beuvoient. plus que jamais.

 » Voilà les effets de cette belle coupe si bien historiée. À quoi se faut imaginer les autres discours, les songes, les mines et les paroles, que telles dames disoient et faisoient entre elles, à part ou en compagnie. Bref, cette coupe faisoit de terribles effets, tant y estoient pénétrantes ces visions, images et perspectives[[2391]](#footnote-2392). »

Nous avons dû supprimer plusieurs passages de cette graveleuse histoire ; car, ainsi que le dit Brantôme, la couleur en serait sautée au visage.

De la salle à manger passons au salon : mêmes leçons de lubricité. « Ces visions mythologiques, continue l’historien, se réveilloient à la vue des tableaux dont les galeries estoient ornées… Telles peintures et tableaux portent plus de nuisance à une âme fragile qu’on ne pense, comme en estoit un d’une Vénus toute nue couchée et regardée de son fils Cupidon… Tant d’autres y a-t-il et là (dans la galerie du comte de Chasteauvillain) et ailleurs qui sont un peu plus modestement peints et voilés… Mais quasi tout vient à nu et approchant de notre couppe[[2392]](#footnote-2393). » Ces abominations, offertes partout aux regards, avaient popularisé rapidement la science du mal, et Brantôme ajoute : « Aujourd’hui il n’est besoin de ces livres ny de ces peintures ; car on en sait prou. »

Le feu de la débauche brûle dans les jardins comme dans les appartements. « Pensez, continue Brantôme, que le dieu des jardins, messer Priapus, les faunes et les satyres paillards, qui président aux bois, assistent là à ces bons compagnons, et leur favorisent leurs faits et exécutions[[2393]](#footnote-2394). » Ces parterres des Renaissants consistaient principalement en labyrinthes circulaires ou carrés qu’on voyait à profusion dans les demeures royales et les châteaux nobiliaires, où Cupidon tenait le fil qui conduisait ses adorateurs. Rentrée au salon, la belle compagnie se livrait aux petits jeux, « aux représentations mimiques, aux fiscaignes et sarabandes dans lesquelles les dames n’oublioient ny mouvements, ny remuements lascifs, ny gestes paillards, ny tordions bizarres[[2394]](#footnote-2395). »

Après les petits jeux, les spectacles. Sur les théâtres de société on joue Catulle et Anacréon, Aristophane et Térence, nouvellement traduits et non expurgés. Ceux et celles que leur âge, leur complexion morale et physique, éloignent de ces jeux bruyants, se livrent à la lecture. Les Amours de Daphnis et de Chloé, les Amours de Théagène et de Chariclée, traduits par Amyot, l’Art d’aimer d’Ovide, étaient sur toutes les tables[[2395]](#footnote-2396). Aux obscénités anciennes se joignent les obscénités modernes, écrites en vers et en prose par les disciples de la Renaissance. En Italie, Pogge, l’Arioste, Politien, Bibiena, Berni, Mauro, la Casa et une foule d’autres publient des infamies, telles que l’Europe n’en avait point entendu ; en France, Rabelais et la pléiade poétique marchent sur leurs traces et préludent aux Contes de la Fontaine et à cent autres ouvrages non moins corrupteurs.

« Ce qui aggrava l’ire de Dieu, dit l’historien de Laplanche, fut que, la cognoissance des bonnes lettres, ayant été ramenée en France par le roi François…, se tourna aux esprits malins et curieux en occasion de toutes sortes de méchancetés, ce qui s’est trouvé principalement en certains grands esprits adonnez à la poésie françoise, qui lors viendrent à sourdre comme par troupes : les escrits desquels ords et sales, et remplis de blasphèmes, sont d’autant plus détestables, qu’ils sont emmiellés de tous les alléchements qui peuvent faire glisser non-seulement en toute vilaine et puante lubricité, mais aussi en toute horrible impiété, tous ceux qui les ont entre mains[[2396]](#footnote-2397). »

Mais un livre infâme, et qui fera toujours honte à l’humanité, avait alors tous les honneurs de la vogue : c’est celui des Figures de l’Arétin.

Que celui qui en aura le courage voie dans le corrompu Brantôme ce qu’il raconte de la dépravation où l’ouvrage de l’Arétin fit tomber les plus grandes dames, les plus hauts gentilshommes de la cour de tous nos rois de la Renaissance, depuis François Ier jusqu’à Henri III inclusivement. Et le livre de cet infâme Italien, digne élève de la Renaissance, faisait les délices des lettrés de l’époque. « J’ai connu, dit Brantôme, un bon imprimeur vénitien, qui tenoit sa boutique dans la rue Saint-Jacques, qui me dit et jura qu’en moins d’un an il avoit vendu plus de cinquante paires du livre… à force gens mariés et non mariés, à des femmes dont il m’en nomma trois de par le monde, grandes, et que je ne nomme point, et les leur bailla à elles-mêmes et très-bien reliés, soubs serment prêté qu’il n’en donneroit mot[[2397]](#footnote-2398). »

Les infamies qu’on voit dans les livres, dans les statues, dans les tableaux, sur les théâtres de société, on les représente sur les théâtres publics rebâtis par la Renaissance ; et la foule lettrée se porte avidement à ce spectacle, où elle boit la corruption à longs traits. Telle est l’immoralité de ces pièces copiées des Grecs et des Romains, que J. J. Rousseau lui-même ne peut contenir son indignation et qu’il flétrit en ces termes le Joueur de Regnard : « C’est une chose incroyable qu’avec l’agrément de la police on joue publiquement, au milieu de Paris, une comédie où, dans l’appartement d’un oncle qu’on vient de voir expirer, son neveu, l’honnête homme de la pièce, s’occupe avec son digne cortège de soins que les lois payent de la corde… Faux acte, supposition, vol, fourberie, mensonge, inhumanité, tout y est, et tout y est applaudi… Belle instruction pour les jeunes gens qu’on envoie à cette école, où les hommes faits ont bien de la peine à se défendre de la séduction du vice !… On y apprend à ne couvrir que d’un vernis de procédé la laideur du vice, à substituer un jargon de théâtre à la pratique des vertus, à mettre toute la morale en métaphysique, à travestir les mères de famille en petites maîtresses, les filles en amoureuses de comédie[[2398]](#footnote-2399). »

Que cela suffise pour le théâtre, dont nous parlerons ailleurs.

Nos rois de la Renaissance, la plupart élevés comme les lettrés de leur époque, par Plutarque et les auteurs païens, donnent l’exemple de la même corruption. Pendant près de deux siècles, on ne voit à la cour très-chrétienne que ballets, fêtes et plaisirs de tout genre. Pour caractériser d’un seul mot la vie de toute cette haute aristocratie lettrée, Bodin écrivait en 1577 : « Pendant que le navire de notre république avait en poupe le vent agréable, on ne pensoit qu’à jouir… avec toutes sortes de farces, mommeries et mascarades, que purent imaginer les hommes, fondus en toutes sortes de plaisirs[[2399]](#footnote-2400). »

Mézeray ajoute : « On eût pu louer Henri II de l’amour des belles-lettres, si la dissolution de sa cour, autorisée par son exemple, n’eût tourné les plus beaux esprits à composer des romans pleins de visions extravagantes et des poésies lascives pour flatter l’impureté qui tenait en main les récompenses[[2400]](#footnote-2401), et pour fournir des amusements à un sexe qui veut régner en badinant[[2401]](#footnote-2402). »

On récolte ce qu’on sème. Le sensualisme païen gravé, peint, sculpté, écrit, chanté, dansé, ne tarde pas à se manifester dans les mœurs publiques. Sauf une ou deux exceptions, tous nos rois de la Renaissance, depuis François Ier jusqu’à Louis XV inclusivement, se montrent aux regards de l’Europe environnés de mignons, de maîtresses et de bâtards. Celui que les lettrés appelaient Jupiter, Louis XIV, marche à la tête de quatre maîtresses et de onze enfants naturels. Parlant des cours du seizième siècle : « L’impudicité et le luxe, dit Mézeray, y triomphèrent avec une licence effrénée. La trahison, l’empoisonnement et l’assassinat y devinrent si communs, que ce n’était plus qu’un jeu de perdre ceux de la mort desquels on croyait tirer quelque avantage. Avant ce règne[[2402]](#footnote-2403), c’étaient les hommes qui, par leur exemple et par leurs persuasions, attiraient les femmes dans la galanterie ; mais depuis que les amourettes firent la, plus grande partie des intrigues et des mystères d’État, c’étaient les femmes qui allaient au-devant des hommes. Leurs maris leur lâchaient la bride par complaisance et par intérêt, et d’ailleurs ceux qui aimaient le changement trouvaient leur satisfaction dans cette liberté, qui, au lieu d’une femme, leur en donnait cent*[[2403]](#footnote-2404)*. »

Dans les classes lettrées, comme à la cour, les assassinats des femmes par leurs maris et des maris par leurs femmes devinrent très-fréquents, et Brantôme a soin de dire qu’ils étaient la suite des infidélités et des adultères occasionnés par la coupe, les figures et les tableaux de la Renaissance[[2404]](#footnote-2405). « J’alléguerais, ajoute le bizarre moraliste, une infinité de dames plutôt recherchantes que recherchées… J’ai ouï parler de mesme de force pères qui, à l’endroit de leurs filles, ne se font aucune conscience… Cela ressent pourtant son empereur Caligula… La corruption devint telle, qu’on s’aperçut que Vénus n’a nulle demeure fixe comme jadis en Cypre, en Paphos et Amatonte, et qu’elle habite partout[[2405]](#footnote-2406). »

Ce que Brantôme attribue en particulier au paganisme artistique, de Thou l’impute au paganisme littéraire ; quant au fond, l’origine est la même. « Ceux, dit-il, qui passaient en revue les désordres du règne de Henri II, ne comptaient pas pour un des moins funestes cette nuée de Catulle, d’Anacréon, de Tibulle et de Properce, c’est-à-dire de poètes dont sa cour était pleine et qui, par leurs honteuses flatteries pour une femme ambitieuse, corrompirent la jeunesse, dégoûtèrent même l’enfance des études sérieuses, et enfin arrachèrent, par leurs poésies lascives, la pudeur du cœur des jeunes filles[[2406]](#footnote-2407). »

Avant la Renaissance, il y eut des désordres de mœurs, nul ne songe à le contester ; mais la noblesse, la génération lettrée, la cour de France en particulier, étaient loin d’être ce qu’elles devinrent sous l’influence du paganisme. « Nos Françoises, ajoute Brantôme, on les a vues le temps passé fort grossières… ; mais depuis cinquante ans en deçà, elles ont emprunté et appris des autres nations tant de gentillesses, de mignardises d’habits, de belles grâces, de lascivetés, ou d’elles-mêmes s’y sont bien estudiées à se façonner, que maintenant il faut dire qu’elles surpassent toutes les autres en toutes façons[[2407]](#footnote-2408)… » Parlant en particulier de la cour sous Anne de Bretagne, il dit : « Sa cour estoit une fort belle escole pour les dames, car elle les faisoit bien nourrir et sagement, et toutes à son modèle se faisoient et façonnoient très sages et très-vertueuses[[2408]](#footnote-2409). »

Ce que Brantôme raconte des assassinats commis dans les hautes classes du seizième siècle par suite de la corruption venue de la Renaissance continue au dix-septième siècle, et, par Voltaire lui-même, est attribué à la même cause. Après avoir rappelé la multitude des empoisonnements qui avaient lieu dans la classe lettrée ; après avoir montré les plus grands noms de France sur la liste des empoisonneurs, comme nous les avons vus au dernier siècle accolés à ceux des comédiennes ; après avoir dit que les empoisonnements se multiplièrent à tel point qu’on fut obligé d’établir, pour en connaître, un tribunal particulier, appelé la Chambre des poisons, le philosophe ajoute : « Toute la cour était occupée d’intrigues d’amour : Louvois lui-même était sensible. C’est alors que l’empoisonnement commença d’être commun en France. Ce crime, par une fatalité singulière, infecta la France dans le temps de sa gloire et des plaisirs qui adoucissaient les mœurs ; ainsi qu’il se glissa dans l’ancienne Rome, aux plus beaux jours de la République[[2409]](#footnote-2410). »

Cependant les traditions chrétiennes conservaient encore assez d’autorité pour exiger certaines apparences et certains actes de religion. De là ce mélange monstrueux de paganisme et de christianisme qu’on remarque aussi bien dans les livres que dans la conduite des classes lettrées des seizième et dix-septième siècles. Les histoires, les mémoires, les ouvrages de cette époque constatent à chaque page ce phénomène qui accuse la présence d’un double esprit au sein de la société[[2410]](#footnote-2411). Parlant de la reine Marguerite, fille de Catherine de Médicis, Mézeray dit : « Ce fut au faubourg de Saint-Germain quelle tint sa petite cour le reste de ses jours, mêlant bizarrement les voluptés à la dévotion, l’amour des lettres et celui de la vanité, la charité chrétienne et l’injustice. Car, comme elle se piquait d’être souvent vue à l’église, d’entretenir des hommes savants et de donner la dîme de ses revenus aux moines, elle faisait gloire d’avoir toujours quelque galanterie, d’inventer de nouveaux divertissements et de ne payer jamais ses dettes[[2411]](#footnote-2412). »

À ces témoignages contemporains d’hommes du monde et de catholiques, il serait facile d’ajouter ceux des protestants de la même époque. Bornons-nous à un seul. Gentillet déplore les désordres monstrueux de son siècle, les attribue nettement à la Renaissance du paganisme, et fait remarquer la sagesse des anciens Pères, qui recommandent si énergiquement aux chrétiens de ne pas lire ou avec sobriété les auteurs païens ; puis il ajoute : « Lesquelles admonitions sont bonnes et sainctes, et qui sont bien encore nécessaires en noire temps. Car il y a aujourd’hui une infinité de personnes qui se plaisent tant aux auteurs profanes, les uns aux poètes, les autres aux historiens, les autres en la philosophie, qu’ils ne se soucient aucunement de vouloir rien lire ni sçavoir pour le salut et la consolation de leurs âmes.

 » Les uns ne s’en soucient du tout point, les autres réservent ceste estude après qu’ils auront parachevé leurs estudes des autres sciences. Et cependant le temps coule, et bien souvent il advient que quand il faut désloger de ce monde, leurs estudes profanes ne sont pas achevées, ni l’estude des sainctes lettres commencée, et meurent comme bestes.

 » Par ainsi, ne sont aucunement répréhensibles les anciens docteurs d’avoir admonesté les hommes de lire en sobriété les escrits des payens, et de ne s’y adonner tant que pour sçavoir les sciences humaines ils laissassent en arrière la divine, qui est de tant plus excellente que Dieu est excellent par-dessus l’homme. Voire qu’il y a aucuns autheurs payens qui ne deussent jamais estre leus des chrétiens, et du moins estre mis ès mains de la jeunesse, qui n’est de soy que trop encline aux vices et lubricités. Car un jeune escolier pourrait-il mieux apprendre en un bourdeau, parmi les putains et ruffiens, les termes de toute vilenie et lubricité, que dans ce puant Martial, ou dans Catulle et Tibulle, ou dans aucuns livres d’Ovide[[2412]](#footnote-2413) ? »

Et ces vilenies, ces impiétés, qui font mourir les gens comme bêles, souillent encore les classiques actuellement en usage dans nos écoles.

## CHAPITRE XX.

Examen de quelques difficultés (suite).

Témoignage du clergé. — Des congrégations enseignantes. — Les mœurs des trois derniers siècles peintes par trois jésuites. — Pour le seizième siècle, le P. Possevin. — Suivant lui, les mœurs des classes lettrées sont païennes. — Pour le dix-septième siècle, le P. Rapin. — Suivant lui, les mœurs des classes lettrées sont païennes. — Pour le dix-huitième siècle, le P. Grou. — Suivant lui les mœurs des classes lettrées sont païennes. — L’objection anéantie.

Nous venons d’entendre sur les mœurs des générations lettrées des seizième et dix-septième siècles, formées à l’école des auteurs païens, les témoignages des hommes du monde catholiques et protestants. Afin de compléter l’instruction du procès, il est juste, nécessaire même, d’entendre le clergé. Or, parmi les membres de ce corps respectable, il en est dont le témoignage a une autorité toute particulière : ce sont les membres des congrégations enseignantes, et parmi ces congrégations, il en est une surtout qui mérite d’être crue. Répandue par toute l’Europe, en rapport habituel avec les hautes classes de la société, en contact journalier avec la jeunesse lettrée, sortie en majorité de ses collèges, depuis la dernière moitié du seizième siècle jusqu’au milieu du dix-huitième, elle a vu de ses yeux et touché de ses mains les faits qu’elle affirme : nous avons nommé la Compagnie de Jésus. Or, trois jésuites vont nous dire ce qu’il faut penser de la moralité des générations lettrées des trois derniers siècles.

Pour le seizième siècle, nous avons le célèbre P. Possevin, qui écrivit de 1589 à 1611. « L’éducation fait tout, dit-il avec Aristote, non parum, sed totum est qua quisque disciplína imbuátur a púero. De là vient qu’au sein même de Rome, en présence des monuments qui attestent à leurs yeux l’accomplissement des prophéties, les juifs restent juifs. Pourquoi ? Parce que, dès l’enfance, ils ont été nourris dans le judaïsme. C’est pour la même raison que les Turcs restent Turcs, les Tartares, Tartares, les hérétiques et les schismatiques, hérétiques et schismatiques, malgré mille preuves de la fausseté de leurs doctrines.

 » Quelle pensez-vous donc que soit la cause terrible qui précipite les âmes dans le gouffre de leurs appétits, dans les impudicités, les usures, les blasphèmes, l’athéisme, si ce n’est que dès la jeunesse, dans les écoles mêmes, qui sont la pépinière des États, on enseigne tout, excepté la piété ; on explique tout, excepté les bons auteurs chrétiens ; ou si on fait étudier un peu de religion, tout cela se trouve mêlé avec les choses les plus impures et les plus lascives, véritable peste des âmes. À quoi sert, je vous prie, de verser un verre de bon vin dans un tonneau de vinaigre ? Je veux dire, à quoi sert un peu de catéchisme par semaine, quand on verse chaque jour dans l’âme des enfants du Térence et d’autres impiétés ?

 » Telle est aujourd’hui la coutume du monde. Elle n’est point particulière à cette cité ; et plus elle est répandue, plus on s’imagine avoir droit de s’y conformer. L’exemple la sanctionne, et l’abus devient une règle qu’on croit pouvoir suivre en sûreté de conscience. Mais qui tient l’œil fixé sur la volonté de Dieu ne s’épouvante pas des oppositions du monde, et d’autre part, attentif à procurer le salut des âmes, il pèse les choses avec justice et ne donne pas à des âmes baptisées du clinquant pour de l’or, ni des verroteries pour des perles…

 » Voulez-vous donc sauver votre République ? Portez sans délai la cognée à la racine de l’arbre ; bannissez de vos écoles l’étude abusive des livres déshonnêtes et impies qui, sous prétexte d’enseigner à vos enfants la belle langue latine, leur apprennent la langue de l’enfer. Les voyez-vous, à peine sortis de l’enfance, ils se livrent à l’étude de la médecine, ou du droit, ou au commerce, et ils oublient bientôt le peu de latin qu’ils ont appris. Mais ce qu’ils n’oublient pas, ce sont les faits, les maximes impures qu’ils ont lus dans les auteurs profanes et qu’ils ont appris par cœur. Ces souvenirs leur restent tellement gravés dans la mémoire, que toute leur vie ils aiment mieux lire et entendre des choses vaines, et même les plus déshonnêtes, que des choses utiles et honnêtes. Estomacs malades qui vomissent sur-le-champ toute parole de Dieu. Si le temps le permettait, je pourrais être long sur ce chapitre ; car c’est un des points fondamentaux d’où dépend le salut du monde[[2413]](#footnote-2414).

Les États ébranlés jusque dans leurs fondements, les générations de collège se précipitant dans le gouffre du rationalisme, du sensualisme, de l’égoïsme, du blasphème et de l’athéisme ; tous ces maux provenant du commerce impur de la jeunesse chrétienne avec les auteurs païens : telle est l’idée que nous donne de l’état moral des classes lettrées du seizième siècle un témoin oculaire et digne de toute confiance. Pouvait-il dire plus nettement que LEURS MŒURS ÉTAIENT PAÏENNES ?

À la suite de ce tableau douloureux, il s’écrie : « Et c’est nous, nous qui par la grâce de Jésus-Christ vivons au milieu des lumières de l’Évangile ; c’est nous qui perdons l’esprit au point de devenir les instruments de damnation pour les âmes dont nous devons être les anges gardiens, les tuteurs et les guides vers le ciel ! Après qu’ils ont reçu l’innocence baptismale, c’est nous qui mettrons pendant plusieurs années de si lourdes entraves aux pieds de ces enfants, et les empêcherons dans cet âge si enclin à la piété de courir dans les voies de Dieu et de la sanctification[[2414]](#footnote-2415) ! »

« Le P. Possevin, dit-on, parle des auteurs païens non expurgés, et tels qu’à son début la Renaissance les mit entre les mains de la jeunesse. Mais ces auteurs expurgés et enseignés par les ordres religieux n’offrent aucun danger ; les mœurs édifiantes des classes lettrées au dix-septième siècle en sont la preuve irrécusable. »

Dans le monde littéraire, le dix-septième siècle est appelé le grand siècle, le siècle de Louis le Grand. S’il le mérite sous tous les rapports, particulièrement sous le rapport de la liberté et de la politique, c’est une question que nous avons examinée dans le Césarisme. Ici nous n’avons à nous occuper que du rapport moral. Sur ce point, voici le témoignage d’un des hommes les mieux placés pour connaître à fond les générations lettrées de cette époque, puisque, ayant été un de leurs principaux éducateurs, il fut jusqu’à la fin de sa longue carrière en contact immédiat avec elles : cet homme est le père Rapin, jésuite, pendant de longues années professeur de rhétorique au collège Louis le Grand, à Paris.

Dans son ouvrage De la foi des derniers siècles, publié en 1678, il fait le tableau suivant des mœurs du grand siècle. « Y eut-il jamais, s’écrie-t-il, plus de dérèglements dans la jeunesse, plus d’ambition parmi les grands, plus de débauches parmi les petits, plus de débordements parmi les hommes, plus de luxe et de mollesse parmi les femmes, plus de fausseté dans le peuple, plus de mauvaise foi dans tous les états et dans toutes les conditions ? Y eut-il jamais moins de fidélité dans les mariages, moins d’honnêteté dans les compagnies, moins de pudeur et de modestie dans la société ? Le luxe des habits, la somptuosité des ameublements, la délicatesse des tables, la superfluité de la dépense, la licence des mœurs, la curiosité dans les choses saintes et les autres dérèglements de la vie sont montés à des excès INOUÏS.

 » Quelle corruption d’esprit dans les jugements ! quelle profanation et quelle prostitution de ce qu’il y a de plus saint et de plus auguste dans l’exercice de la religion ! Tous les principes de la vraie piété sont tellement renversés, qu’on préfère aujourd’hui dans le commerce un honnête scélérat qui sait vivre à un homme de bien qui ne le sait pas, et faire le crime sagement, sans choquer personne, s’appelle avoir de la probité… Qui ne sait que dans ces derniers temps le libertinage [[2415]](#footnote-2416) passe pour force d’esprit parmi les lettrés ? et ce n’est presque plus que par la corruption et le désordre qu’on s’élève et qu’on se distingue…

 » Je ne dis rien de ces crimes noirs et atroces qui se sont débordés dans cette malheureuse fin des temps, dont la seule idée est capable de jeter l’horreur dans l’esprit. Je passe sous silence toutes les abominations inconnues jusqu’à présent à notre nation… Enfin, pour exprimer en un mot le caractère de ce siècle, on n’a jamais tant parlé de morale, et il n’y est jamais moins de bonnes mœurs ; jamais plus de réformation, et moins de réforme ; jamais plus de savoir, et moins de piété ; jamais de meilleurs prédicateurs, et moins de conversions ; jamais plus de communions, et moins de changements de vie ; jamais plus d’esprit et plus de raison parmi le grand monde[[2416]](#footnote-2417), et moins d’application aux choses solides et sérieuses.

 » Voilà proprement l’image et la peinture de nos mœurs et de l’état où est aujourd’hui parmi nous la religion. Il est vrai qu’on peut dire que l’extérieur en subsiste encore par l’exercice réglé qui se fait des cérémonies dont elle est composée ; mais est-ce dans l’extérieur que consiste notre religion, et de la manière dont nous vivons, NE SOMMES-NOUS PAS DE VRAIS PAÏENS EN TOUTES CHOSES[[2417]](#footnote-2418) ? »

Si nous nous étions permis de tracer un pareil portrait du grand siècle, on n’aurait pas manqué de crier à l’exagération et à la calomnie. Heureusement nous ne sommes que rapporteur. Ce n’est pas nous, c’est le P. Rapin de la compagnie de Jésus, un des hommes célèbres de son temps, un des maîtres les plus distingués de la jeunesse, qui appelle païennes, et païennes en toutes choses, les générations aristocratiques du siècle de Louis XIV : générations exclusivement sorties de ses mains, des mains de ses confrères et des ordres religieux enseignants !

Pour le dix-huitième siècle, voici le P. Grou, membre également distingué de la compagnie de Jésus[[2418]](#footnote-2419). Pas plus que le P. Rapin, il n’est intéressé à dénigrer des générations élevées exclusivement par lui, par ses confrères, ou par le clergé séculier et régulier. Or, dans son traité de la Morale de saint Augustin publié en 1780, il commente ainsi le passage suivant du grand docteur : Cette turpitude n’aide pas à apprendre ces paroles ; mais ces paroles font commettre cette turpitude avec plus de hardiesse[[2419]](#footnote-2420). « Saint Augustin fait cette réflexion au sujet d’un endroit de Térence où un jeune homme s’autorise de l’exemple de Jupiter pour justifier son libertinage ; et à cette occasion il blâme fortement ceux qui expliquaient à la jeunesse les auteurs profanes, tels que Térence, sans aucune précaution ; alléguant pour motif qu’on y apprenait à bien parler et à devenir éloquent. C’est avec beaucoup de raison que le zèle de ce saint docteur s’enflamme contre l’abus de mettre entre les mains des jeunes gens ces ouvrages dangereux, comme s’ils ne pouvaient puiser en d’autres sources le langage pur et l’éloquence.

 » Il est étonnant que le même abus subsiste encore de nos jours dans le christianisme ; non que depuis environ un siècle on n’ait pris quelques mesures pour y obvier, mais on n’a pas porté à cet égard l’attention aussi loin que la chose le mérite. C’est ce qui m’engage à m’expliquer ici sur une matière si intéressante. Je ne ferai qu’en effleurer la substance ; car il faudrait un volume entier pour la traiter pleinement.

 » NOTRE ÉDUCATION EST TOUTE PAÏENNE. On ne fait guère lire aux enfants, dans les collèges[[2420]](#footnote-2421) et dans l’enceinte des maisons, que des poètes, des orateurs et des historiens profanes. On leur en donne la plus haute idée ; on les leur présente comme les plus parfaits modèles dans l’art d’écrire, comme les plus beaux génies, comme nos maîtres. Afin de leur en faciliter l’intelligence, on entre fort avant dans le détail des généalogies et des aventures des dieux et des héros de la Fable. On les transporte à Athènes, dans l’ancienne Rome : on les met au fait des mœurs, des usages, de la religion des anciens peuples ; on les initie, pour ainsi dire, à tous les mystères, à tous les systèmes, à toutes les absurdités du paganisme ; tout ceci est l’objet d’une infinité de commentaires que les savants ont composés sur chaque auteur…

 » Ce système d’étude affaiblit l’esprit de piété dans les enfants. Je ne sais quel mélange confus se forme dans leur tête des vérités du christianisme et des absurdités de la Fable ; des vrais miracles de notre religion et des merveilles ridicules racontées par les poètes ; surtout de la morale de l’Évangile et de la morale tout humaine et toute sensuelle des païens. Nous ne réfléchissons pas assez sur les impressions que reçoit le cerveau tendre des enfants. Mais je ne doute pas que la lecture des anciens n’ait contribué à former ce grand nombre d’incrédules qui ont paru depuis la Renaissance des lettres…, ce qui ne serait pas arrivé si la jeunesse n’avait pas été prévenue d’une admiration servile pour les grands noms de Platon, d’Aristote et des autres.

 » Cette éducation accoutume encore les enfants à se repaître de fictions et de mensonges agréables. De là l’empressement ardent pour les représentations théâtrales, pour les contes, pour les aventures, pour les romans, pour tout ce qui plaît aux sens, à l’imagination, aux passions. De là la légèreté, la frivolité, l’aversion pour les éludes sérieuses, le défaut de bon sens et de solide philosophie… C’est encore dans les collèges que les enfants prennent le goût pour les ouvrages passionnés, obscènes, dangereux à tous égards pour les mœurs. Car tels sont la plupart des anciens poètes ; je n’en excepte pas Térence ni Virgile même…

 » Ce n’est ici que le commencement du mal. Ce goût de paganisme, contracté dans l’éducation publique ou privée, se répand ensuite dans la société, à la faveur des beaux-arts… Passez dans les appartements des grands, dans leurs galeries, dans leurs jardins, dans les cabinets des curieux, que représentent la plupart des tableaux, des statues, des estampes, que des sujets et des personnages empruntés de l’antiquité profane ?… Les femmes elles-mêmes qui veulent lire… apprennent dès l’enfance l’histoire poétique et les principaux traits de l’histoire grecque et romaine : cela fait aujourd’hui une partie essentielle de leur éducation. L’on a traduit pour elles les auteurs anciens, même les plus dangereux ; on a composé des dictionnaires, des abrégés et d’autres livres à leur usage, afin qu’elles pussent être aussi païennes que les hommes…

 » Or, ce sont les littérateurs qui, soit par leurs écrits, soit par leurs discours, donnent le ton à leur siècle, président aux jugements et forment les mœurs publiques[[2421]](#footnote-2422). »

Quelles étaient, aux yeux du P. Grou, les mœurs publiques du dix-huitième siècle, ces mœurs formées, comme il le dit lui-même, par les générations de collège ? Les mêmes qu’au dix-septième siècle, c’est-à-dire des mœurs païennes. Employant pour les caractériser les mêmes termes que son confrère le P. Rapin : « Qu’est-il arrivé de là ? dit-il ; nous ne sommes point idolâtres, il est vrai ; mais nous ne sommes chrétiens qu’à l’extérieur (si même la plupart des gens de lettres le sont aujourd’hui), et dans le fond NOUS SOMMES DE VRAIS PAÏENS, ET POUR L’ESPRIT, ET POUR LE CŒUR, ET POUR LA CONDUITE[[2422]](#footnote-2423). »

Tel est le témoignage rendu par trois jésuites célèbres aux mœurs de leurs propres élèves pendant les trois derniers siècles. Devant ce témoignage péremptoire, nous demandons ce que devient la première difficulté à laquelle nous avions à répondre, savoir : Qu’avec les auteurs païens on a formé, au seizième et au dix-septième siècle, des générations parfaitement chrétiennes ?

Reste la seconde, qui consiste à dire : « Avec le système d’enseignement que vous attaquez nous avons formé, de nos jours, des catholiques fervents, un clergé modèle, des missionnaires héroïques. » Parlons d’abord des catholiques fervents que vous dites formés par l’éducation classique. — Sans entrer dans le fond du débat, il nous suffirait de prier les adversaires de relire les témoignages que nous venons de citer. Aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, où les familles étaient plus chrétiennes, les habitudes sociales plus retenues, les mauvais livres moins répandus ; où les maîtres de la jeunesse étaient exclusivement des prêtres et des religieux respectables, on n’a réussi à former, de l’aveu même de leurs instituteurs, que des générations païennes. Comment le même système, appliqué dans des circonstances bien moins favorables, a-t-il produit des résultats excellents ? La nature humaine a-t-elle changé en mieux ? Que vous dit le spectacle de l’Europe ? Où sont, surtout dans les classes lettrées, ces catholiques dignes des premiers siècles ? Quel en est le nombre ? Avez-vous consulté les statistiques[[2423]](#footnote-2424) ? Ne prendriez-vous point les apparences pour la réalité, les exceptions pour la règle, vos désirs pour des faits ?

Mais voici un homme du monde, un ancien militaire, qui répond directement à l’objection ; on nous permettra de citer sa lettre. « Il y a quelques jours, nous écrit-il, je me trouvais dans une réunion d’ecclésiastiques et de laïques chrétiens. La question des classiques y fut chaudement débattue. Un de vos adversaires, prenant la parole, dit : « Nous sommes vingt-sept ; que chacun se tâte le pouls et dise si l’étude des auteurs païens lui a fait du mal. » S’adressant à son voisin de droite : « Parce que tu as étudié Cornélius, Virgile, Horace, t’en portes-tu plus mal ? — Non. — Et à son voisin de gauche : Et toi ? — Moi, non plus. »

 » Continuant son appel nominal, il arrive à un jeune professeur, qui fait la même réponse et qui ajoute : « Est-ce que les soixante mille membres de la société de saint Vincent de Paul, répandus dans toute l’Europe, n’ont pas fait leurs études avec les auteurs classiques ? En sont-ils moins chrétiens ? Est-ce que les cinquante mille prêtres que nous avons en France n’ont pas étudié les mêmes auteurs ? En sont-ils moins bons ? Le clergé fut-il jamais plus vertueux ? Je voudrais bien savoir ce que les partisans du Ver rongeur auraient à répondre à ces faits péremptoires. »

 » Parbleu ! lui dis-je, il n’est pas difficile de vous satisfaire. Avez-vous lu les ouvrages de M. Gaume, et entre autres les préfaces qu’il a mises en tête de ses classiques chrétiens ? Si vous les avez lus, je m’étonne que vous ne soyez pas satisfait ; et si vous ne les avez pas lus, je m’étonne bien davantage que vous proposiez avec assurance, et nous donniez comme du neuf une objection plusieurs fois et victorieusement réfutée. Au reste, depuis que la discussion est soulevée, je me suis convaincu que, sur cent voix qui ont parlé, il y a plus de quatre-vingt-dix échos. »

 » Le jeune professeur avoua qu’il n’avait pas lu vos ouvrages, mais qu’il les connaissait par des personnes dont l’opinion lui inspirait toute confiance. « J’ai fait comme vous ; j’ai jugé sur ouï-dire. Plus d’une fois j’ai tiré à l’abbé Gaume, comme on tire à la cible. À la fin je me suis dit : Commandant, ce que tu fais n’est pas loyal. Qui n’entend qu’une cloche n’entend qu’un son. Aux galères le juge qui prononce sans avoir entendu les deux parties ! Ainsi te taire ou t’instruire. J’ai lu, et, je l’avoue, lu avec prévention. Les écailles me sont tombées des yeux ; et j’ai l’honneur de vous dire que je suis un converti ; et si vous ne l’êtes pas bientôt, tant pis pour vous !

 » Vous dites donc que les classiques païens sont sans danger, attendu qu’ils n’ont fait aucun mal à personne d’entre nous ; qu’ils ne nous empêchent pas d’avoir soixante mille membres de la société de saint Vincent de Paul et cinquante mille prêtres excellents.

 » Parce que je suis revenu de la campagne de Russie avec mes quatre membres, suis-je en droit de dire que personne n’y est resté ? Et vous-même, monsieur le professeur, que nous possédons avant l’époque ordinaire des vacances parce que le choléra est à Marseille, êtes-vous fondé à nous dire : Je viens de Marseille, et je me porte bien ; donc le choléra n’y fait mourir personne ? Nous sommes ici vingt-sept ; quelle fraction formons-nous du nombre total des jeunes gens élevés, avec nous dans tous les collèges de l’Europe ? Parce que les auteurs païens n’ont fait aucun mal à vingt-sept individus, sommes-nous en droit de conclure qu’ils n’en font à personne ? Ce n’est pas par les exceptions, c’est par les résultats généraux qu’il faut juger un système.

 » Au surplus, en me mettant au nombre des vingt-sept, j’ai eu tort. Messieurs, vous n’êtes que vingt-six, le vingt-septième a été blessé. Je me souviens que c’est en étudiant Quinte-Curce d’abord, ensuite Virgile et Plaute que j’ai acquis des connaissances dont je me serais fort bien passé, et qui ne m’ont pas rendu meilleur, il s’en faut. Combien, pendant les récréations et même en classe, n’ai-je pas entendu, entre camarades, d’allusions, de plaisanteries, de demi-mots, occasionnés par les souvenirs mythologiques ! Je dois ajouter que j’étais républicain, que j’adorais Brutus ; que la nuit il m’arrivait de m’asseoir sur mon lit et de me draper en Romain ; qu’à mes yeux César, Cicéron, Miltiade, dépassaient de six coudées les plus grands hommes de notre histoire. À vrai dire, je ne savais trop ce que je voulais, mais je savais très-bien ce que je ne voulais pas. Mes plus intimes amis partageaient mes sentiments. Cela tenait sans doute à ma mauvaise nature ; mais il faudrait tenir compte des mauvaises natures. Il y en a eu de tout temps, et monsieur le professeur peut-il répondre qu’il n’y en a aucune ni dans son collège, ni dans sa classe ?

 » Vous ne connaissez pas, messieurs, ces mauvaises natures prématurément portées à la curiosité, aux plaisirs des sens, à l’orgueil, à l’incrédulité, à l’insubordination, et qui trouvent à tout cela un aliment dans l’étude assidue des auteurs païens. Pendant tout le temps de vos classes, un bandeau a été placé sur vos yeux, et vous n’avez rien vu dans les passages les plus scabreux ; un glaçon était sur votre cœur, et vous n’avez rien ressenti à la lecture des morceaux les plus passionnés. Aucune aspiration républicaine n’a remué les fibres de votre âme. Honneur à vous ! Vous êtes revenus sains et saufs de la Bérézina ; mais ne concluez pas que personne ne s’y est noyé. »

 » Je n’avais pas fini que le jeune professeur ajouta : « Nous en sommes revenus en nombreuse compagnie, témoin les soixante mille jeunes gens qui forment aujourd’hui notre admirable société de saint Vincent de Paul. »

 » La réponse est la même, repris-je aussitôt. Soixante mille sur plusieurs millions, ce n’est toujours qu’un faible dividende. Et puis, savez-vous si au sortir du collège la moitié, peut-être plus, de ces soixante mille jeunes gens, semés dans toute l’Europe, n’ont pas dû, avant d’arriver au christianisme, décrire une assez longue courbe ? Ces soixante mille jeunes gens vous ont-ils dit, si c’est en vertu de leurs études classiques qu’ils sont restés ou qu’ils sont devenus chrétiens ? Ce qui me paraît vrai, c’est que les auteurs païens sont si peu faits, je ne dis pas pour préparer des membres à la société de saint Vincent de Paul, mais simplement pour nous former à la vie religieuse et sociale, qu’en entrant dans le monde nous sommes obligés d’oublier les dix-neuf vingtièmes de ce qu’ils nous ont appris, sous peine, si nous voulions le mettre en pratique, d’être de très-sots personnages, de tristes citoyens et de fort mauvais chrétiens. Or, un enseignement est bon, lorsqu’on en sort bon parce que, et mauvais quoique ; il ne vaut rien, si on en sort bon quoique, et mauvais parce que.

 » Eh bien ! tel est le système suivi depuis plusieurs siècles. Je n’en citerai qu’une preuve, et celle-là je puis vous la garantir, car je l’ai vue de mes yeux : c’est l’époque de 93. Donnez un coup d’épée à la Révolution française, et vous en verrez sortir l’antiquité païenne toute vivante. La France lettrée de 89 était grosse de Rome et de Sparte, elle accoucha de 90 ; et 90 a produit toutes les révolutions que nous voyons éclater autour de nous. S’il vous est agréable d’en voir de nouvelles et d’en léguer à vos descendants, continuez d’enseigner comme ont enseigné vos pères ; l’ivraie produira toujours l’ivraie. Je m’en tiens à ce fait péremptoire. »

C’est ainsi, nous le disons à regret, que les hommes du monde, guidés par le simple bon sens, font justice des accusations d’exagérations, d’utopies téméraires, que certains membres du clergé séculier et régulier, esclaves obstinés du parti pris, ne rougissent pas de nous adresser, sans nous avoir lu ! Et inimíci hóminis doméstici ejus.

Venons à la seconde partie de l’objection relative au clergé. Ce n’est pas nous qui contesterons l’hommage rendu aux lumières et aux vertus du corps respectable dont nous faisons partie. Seulement la question est de savoir : 1° à qui et à quoi le clergé actuel doit ses vertus : si c’est à ses études classiques ou à la grâce de Dieu, à sa vie pauvre et laborieuse, à son éloignement du monde et à la nécessité où il est de veiller plus que jamais sur lui-même ; 2° S’il serait moins bon, moins éclairé, moins apte aux travaux de saint ministre : l’oraison, la prédication, le catéchisme, la confession ; si le sens catholique et sacerdotal serait moins développé chez lui en supposant que pendant les précieuses années de sa jeunesse il eût été nourri de l’Écriture sainte, des Pères de l’Église, des grands écrivains du christianisme, des Actes des martyrs, au lieu de l’être des fables païennes, des aventures des dieux et des déesses, des exploits plus ou moins grands des Grecs et des Romains.

Du reste, afin de connaître l’influence naturelle des études païennes sur le clergé, remontons à une autre époque ; nous serons plus à l’aise pour examiner la question. « Le prêtre, dit Pierre de Blois, qui s’occupe des frivolités et des tissus de mensonges qu’offrent les idoles païennes, au lieu d’être un modèle de vertu et un miroir d’honnêteté, ne sera pour beaucoup de jeunes gens qu’un piège dangereux. Que peuvent être, pour un héraut de la vérité, les amours fabuleuses des faux dieux ? Quelle démence da chanter Hercule et Jupiter, et de se taire sur le Dieu qui est la voie, la vérité et la vie ! Quelle sottise de s’occuper jusque dans sa vieillesse des récits mensongers des païens, des rêves des philosophes, des détours du droit civil, et de reculer devant l’étude de la théologie ? Est-ce ainsi que l’on rend avec usure à Dieu le talent qu’il nous a confié ? Le prêtre, qui est l’époux du Seigneur, doit fuir les impudiques embrassements de la sagesse du monde, et s’approcher de la chaste et pacifique sagesse qui descend du ciel, etc.[[2424]](#footnote-2425). »

Pour ne pas multiplier les citations, passons au dix-septième siècle. En 1699, un prêtre vénérable, docteur en théologie, a traité le point qui nous occupe. « Les études profanes, dit-il, causent au clergé une sorte de mal du côté du goût et de l’esprit ; elles lui inspirent du mépris pour le style simple de l’Écriture : tant ces lettres humaines sont capables de corrompre, bien loin que l’on en puisse vanter l’utilité. On a vu autrefois un évêque, Théodore de Trica, aimer mieux se laisser déposer que de désavouer son livre des Amours de Théagène et de Chariclée. Presque de nos jours un autre évêque, Torrent, évêque d’Anvers, est mort en achevant un long et laborieux commentaire sur Horace, ainsi que les Pères mouraient en achevant ou en continuant leurs ouvrages sur l’Écriture. Qu’est-ce qui leur a inspiré une conduite si bizarre et si pleine de scandale ? La sensibilité pour les inventions et l’érudition profane.

 » À part le talent, nous voyons le même dérèglement dans la plupart des ecclésiastiques qui se piquent de quelque savoir. Ils sont humanistes, poètes, antiquaires. Ils vous disent par cœur je ne sais combien de beaux endroits des meilleurs auteurs païens. Ils ont appris à fond la Fable et jusqu’à la vaine mythologie. Mais pour ce qui est de l’Écriture et de la tradition, parlez-leur-en, si vous voulez, c’est grande grâce qu’ils daignent vous écouter. L’explication d’un endroit difficile de Virgile ou de Cicéron ; l’accord de quelques points de l’histoire grecque, des réflexions sur quelques ruines anciennes nouvellement découvertes, une médaille, une devise, une phrase agréable, amusements des esprits vains, c’est tout ce qui leur plaît, tout ce qui les occupe[[2425]](#footnote-2426). »

« Pourtant, continue le grave docteur, ce divorce plein et entier, cet oubli parfait dans lequel ils vivent à l’égard des connaissances saintes, vaut sans comparaison mieux que non pas le mélange de quelques autres, qui d’une même bouche soufflent la sainteté et la corruption — N’est-il pas bien déplorable que, sous prétexte de mettre en concorde la foi avec la raison, il s’en trouve qui prouvent la vérité par la Fable, défendent les plus adorables mystères par les ordures des faux dieux ; établissent, ce qui effraye à penser, la possibilité de l’incarnation par la descente de Jupiter en pluie d’or dans le sein de Danaé ? Si ce nouveau genre d’éducation chrétienne se fût montré du temps de saint Augustin, on l’eût entendu tonner par de telles ou semblables paroles, de l’Afrique jusque dans les Gaules : Ô le digne sujet de l’application d’un évêque[[2426]](#footnote-2427) !

Après avoir montré que la philosophie naturelle, curieuse, indiscrète, incrédule, qui soulève mille questions sur les mystères, et prétend rationaliser le christianisme, est venue, parmi le clergé, des études profanes et de la Renaissance, le docteur parle ainsi de l’éloquence sacrée venue de la même source : « Le monde inonde de certains sermonneurs, que l’on ne saurait dire à quoi ils s’étudient… Satyres austères qui parlent de Cupidon dans la chaire. Hommes qui cousent à de vieilles pilleries quelques bonnes et mauvaises morales des livres nouveaux. Prédicateurs par rapsodies et fidéicommis. Francs bohémiens dans l’habillement desquels rien n’est assorti… L’homme voudra toujours agir humainement dans les œuvres de Dieu. Pourquoi voit-on si peu d’effets de l’esprit et de la vertu de Dieu après tant de prédications, sinon parce qu’il y entre trop de sagesse et d’éloquence humaine, et trop peu de prière et d’humilité. Ainsi, l’on ne devrait voir personne dans la chaire qui n’eût médité attentivement l’Écriture et les Pères, qui n’y fût versé et qui n’en fût plein. Il n’appartient qu’à des Abraham de monter sur la montagne pour le sacrifice ; c’est à eux d’y conduire Isaac pour l’immoler, d’y porter la foi et la religion pour l’enseigner.

 » Toutes ces considérations touchant les lettres humaines ne regardent que l’esprit. On en pourrait former encore de très-importantes du côté du cœur. La philosophie inspire naturellement l’orgueil et la présomption. L’éloquence fait perdre l’humilité par son ostentation. Difficilement demeurera-t-on chaste en étudiant les poètes. Pour parler des vertus mêmes que ces lettres peignent, que sont-elles, sinon de vives et fines images de cupidité, qui, éloignant ce que les passions et les vices ont de grossier, ne servent qu’à mieux surprendre et à mieux corrompre par des pièges plus délicats ? Aussi les Pères appellent ces belles morales des païens un miel dans lequel est présenté le poison[[2427]](#footnote-2428). »

En résumé, ignorance et même dégoût de l’Écriture sainte, des Pères de l’Église et des sciences ecclésiastiques ; amour ridicule de l’antiquité païenne et des lectures frivoles ; prétention de rationaliser le christianisme en chaire ; mauvais goût ; oubli de la véritable prédication évangélique ; stérilité de la parole ; orgueil de la raison et sérieux dangers pour les mœurs : tels sont, au jugement du grave théologien, les bénéfices que le clergé du siècle de Louis XIV, dans un grand nombre de ses membres, avait retirés des études païennes. À l’appui de son affirmation, le docteur cite des faits accablants, et il ne les cite pas tous.

Nous le voulons, rien de tout cela n’a lieu de nos jours : le clergé actuel a un goût prononcé pour l’Écriture sainte, les Pères de l’Église, la théologie, l’ascétisme ; il se livre avec ardeur et persévérance à l’étude de ces sciences fondamentales ; ses catéchismes, ses prônes, ses sermons, nourris de la tradition, rappellent la noble et éloquente simplicité de la prédication évangélique, et présentent au peuple chrétien des aliments substantiels ; la chaire ne devient jamais une tribune ; de là descend toujours la parole de Dieu, jamais la parole de l’homme ni les raisonnements de sa sagesse ; aussi la prédication est d’une consolante fécondité. Sous tous ces rapports et sous d’autres encore le clergé actuel est digne de tout éloge : nous le voulons bien.

Malgré cela est-on recevable à présenter les cinquante mille prêtres français comme une apologie vivante des études classiques ? Nous ne le pensons pas. Pour raisonner juste, il est plusieurs choses essentielles dont il faudrait tenir compte, et qu’on oublie.

On oublie que le clergé actuel s’est recruté en esprit national, leur respect de l’autorité, leur amour de l’ordre, leur intelligence de la vie réelle, vous aurez à jamais confondu l’auteur et les partisans du Ver rongeur ; sinon, non.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 551

CHAPITRE PREMIER. 553

État de la question. — Double caractère de l’impiété voltairienne. — Vient-elle du Protestantisme ? — Dans l’ordre social ? — Dans l’ordre religieux ? — Autorités qu’elle invoque. — Moyens qu’elle emploie. — Pays qu’elle ravage. — But qu’elle se propose. — D’où est venu le Protestantisme ?

CHAPITRE II. 556

Luther.

Libre penser, âme du Protestantisme. — Origine du libre penser, la Renaissance. — Preuves : vies, écrits, actes des réformateurs. — Témoignages de l’histoire. — Caractères du Protestantisme — Vie de Luther. — Ses premières années. — Il étudie à Eisenach et se passionne pour l’antiquité païenne. — Il étudie à Erfurth. — Paroles décisives de Mélanchthon. — Acte plus décisif de Luther. — Avec qui il entre au couvent. — Il est ordonné prêtre. — Enseigne à Wittemberg. — Va à Rome. — Ses impressions.

CHAPITRE III. 559

Luther.

Luther reçu docteur en théologie. — Il manifeste tout son mépris pour le moyen-âge. — Ses sermons. — Ses thèses. — Origine et cause de son antipathie. — Paroles de M. Audin. — Influence de la Renaissance sur la Réforme. — Nouveau témoignage de M, Audin. — Dispositions générales des esprits, surtout en Allemagne. — Lettre du chanoine Adalbert.

CHAPITRE IV. 563

Luther.

Le Protestantisme avant Luther. — Mépris du moyen âge. — Enthousiasme pour l’antiquité païenne. — Querelle des indulgences. — Elle n’est pas la cause du Protestantisme. — Luther attaque l’autorité de l’Église. — Remarquables paroles de Brucker. — Luther, toujours semblable à lui-même, est jusqu’à la mort ce que l’éducation l’a fait. — Il n’est pas autre chose qu’un Renaissant.

CHAPITRE V. 568

Zwingli.

Progrès du libre penser. — Naissance de Zwingli. — Son éducation. — Elle produit en lui les mêmes effets que dans Luther. — Zwingli étudie à Berne et se passionne pour les auteurs païens. — Il se rend à l’université de Vienne. — Rapport entre lui et Luther. — Ce qu’est Zwingli au sortir de son éducation : âme vide de christianisme et ivre de paganisme. — Il est ordonné prêtre et nommé curé de Glaris. — Nouveau rapport avec Luther. — Occupation de Zwingli dans sa cure. — Étude des auteurs païens. — Leur influence. — Influence d’Érasme. — Nouveau rapport avec Luther.

CHAPITRE VI. 571

Zwingli.

Rapports entre lui et Luther. — Voyage d’Italie, impressions. — Zwingli étudie l’Écriture, comme Luther, sous l’inspiration du libre penser. — Ses doctrines. — Comme Luther il injurie ses contradicteurs. — Il invoque les auteurs païens. — Sa profession de foi, dernière limite du libre penser. — Paradis de Zwingli, panthéon des païens. — Comme Luther, il émancipe la chair. — Il applique le principe païen à l’ordre social. — La guerre. — Mort de Zwingli.

CHAPITRE VII. 574

Calvin.

Libre penseur comme Luther et Zwingli. — Naissance et première éducation de Calvin. — Milieu dans lequel il se trouve à Paris. — Ses premières études au collège de la Marche. — Comme Luther à Eisenach, Zwingli à Bâle, Calvin se passionne pour les auteurs païens. — Son maitre Mathurin Cordier. — Calvin commente Sénèque. — Il étudie le droit à Orléans et à Bourges, sous deux Renaissants fameux. — Notice sur Alciat. — Comme Luther à Erfurth et Zwingli à Glaris, Calvin se livre au culte des muses. — Comme eux il étudie l’Écriture et la théologie. — Il quitte Bourges.

CHAPITRE VIII. 577

Calvin.

Mépris pour le Christianisme. — Admiration pour le Paganisme. — Lettre de Ficin. — Calvin à Paris. — Il dogmatise en vertu du libre penser, comme Luther et Zwingli. — Son langage classique. — Restauration du Paganisme sous le double rapport de l’esprit et de la chair. — Despotisme rationaliste de Calvin. — Il déifie la chair. — Il applique le Paganisme à l’ordre social. — Gouvernement de Genève. — Mort de Calvin. — Conclusion.

CHAPITRE IX. 581

Mélanchthon.

Le Protestantisme fils de la Renaissance. — Mélanchthon. — Son éducation. — Il se passionne pour l’antiquité païenne. — Son maître lui enseigne le grec en secret. — Reuchlin lui donne un dictionnaire. — Mélanchthon fait une comédie à treize ans. — Il reçoit le baptême à la grecque. — Il quitte le gymnase pour l’université. — Il fait ce que firent Luther, Zwingli, Calvin. — À Tubingue il s’enivre et enivre les autres de la belle antiquité. — Il professe à Wittemberg. — Son discours inaugural. — Deux idées. — Mépris du passé chrétien, admiration de l’antiquité païenne. — Effets de cet enseignement.

CHAPITRE X. 584

Mélanchthon.

Mélanchthon devient protestant. — Il prépare des recrues à Luther en passionnant la jeunesse pour l’antiquité païenne. — Son admiration pour la Renaissance. — Éloge de Florence. — Les belles-lettres auxiliaires du Protestantisme. — Paroles remarquables. — Passage de Brucker. — Ouvrage de Sadolet. — Lettre de Bembo. — Réflexions. — Mépris du moyen âge. — Fin de non-recevoir opposée aux condamnations des universités catholiques. — Précieux témoignage de Beda. — Comme Luther, Zwingli et Calvin, Mélanchthon déifie la chair. — Bigamie du landgrave de liesse. — Mort de Mélanchthon.

CHAPITRE XI. 587

Théodore de Bèze.

Les chefs du Protestantisme, Renaissants. — Mot de Mélanchthon. - Naissance et première éducation de Théodore de Bèze. — Il se passionne pour les auteurs païens. — Culte de la chair. — Comme Luther, Zwingli, Calvin, Mélanchthon, il emporte cette passion à l’université. — Au lieu d’étudier le droit, il cultive les muses. — Facilité avec laquelle il devient protestant. — Il publie ses poésies. — Est obligé de fuir. — Il se retire à Genève. — Calvin l’envoie professer le grec à Lausanne. — Il sème le libre penser. — Revient à Genève. — Est fait ministre du saint Évangile. — Sa polémique semblable à celle des Renaissants et des auteurs païens. — Il applique le Paganisme à l’ordre social. — Il meurt comme il a vécu. — Païen, il est chanté par des poètes païens.

CHAPITRE XII. 590

Propagation du protestantisme.

Mot d’Érasme. — Propager l’étude de l’antiquité païenne pour arriver au libre penser : mot d’ordre donné par les chefs du Protestantisme. — Bien compris et bien observé. — Hermann Buschius, apôtre de la Renaissance. — Il parcourt l’Allemagne en prêchant Homère et Virgile. — Camerarius prêche pour les gymnases et les universités. — Sa vie. — Si les protestants furent ennemis des arts. — Paroles de Zwingli. — Travaux de Camerarius. — Traité de pédagogie. — Traité de morale païenne. — Compositions poétiques de Camerarius.

CHAPITRE XIII. 594

Propagation du protestantisme (suite).

Éobanus Hessus. — Sa vie, ses travaux. — Jean Caïus en Angleterre. — Ardeur pour la Renaissance. — L’évêque de Winchester. — France, Juste Scaliger. — Ses travaux. — Paroles de Bayle. — Injures adressées par les Renaissants aux grands hommes du Christianisme. — Éloges donnés aux païens. — Trait et mot de Walkenaer. — Les presses protestantes. — Éditions des auteurs païens d’Henri Estienne. — Fidélité au mot d’ordre des chefs de la Réforme.

CHAPITRE XIV. 598

Propagation du protestantisme (fin).

Réprobation de la philosophie et de la poésie du libre penser. — Léon X, Paul II. — Le libre penser conduit au Protestantisme. — Justesse du mot d’ordre des chefs de la Réforme. — Vermiglio. — Curion. — Dudith. — Gilbert de Longueil. — Autres noms. — Les familles Gentilis et Beccaria. — Averrani. — Landi. — Jugement porté sur toute cette génération d’humanistes.

CHAPITRE XV. 601

Témoignages.

Le Protestantisme venu de la Renaissance. — Témoignage de l’auteur protestant Gottlieb Buhle. — De l’étude de l’antiquité est sorti le libre penser. — Le mépris du christianisme. — La révolte contre l’Église. — Mot d’ordre des chefs du Protestantisme. — Témoignage du docteur de Sorbonne Beda. — Mépris d’Érasme et des Renaissants pour les Pères et les docteurs de l’Église qui ne savaient pas le grec. — Réfutation. — Témoignage du comte de Carpi. — Sa lettre à Érasme. — La Renaissance vraie cause du Protestantisme. — État de l’Allemagne avant et après la Renaissance. — Effets des études païennes sur les âmes. — Conclusion.

CHAPITRE XVI. 606

Témoignages.

La Sorbonne et l’université de Cologne. — Rodolphe de Lange lève en Allemagne l’étendard de la Renaissance. — Condamné parles théologiens de Cologne. — Influence de son école. — Sa mort. — Budée en France. — Opposition à la Renaissance. — Passage de Maimbourg. — Témoignage de Bayle. — De M. Cousin. — De Buhle, — De Zwingli. — De M. Alloury. — De M. Chauffour.

CHAPITRE XVII. 610

Le protestantisme en lui-même.

Mot d’Érasme. — Résumé. — Origine et nature du paganisme ancien, composé de trois éléments : l’élément intellectuel ou philosophique, c’est le libre penser ; l’élément moral, c’est l’émancipation de la chair ; l’élément politique, c’est le Césarisme. — Chute du paganisme. — Réveil du paganisme. — Apparition de Luther. — Le Protestantisme composé des mêmes éléments que le paganisme ancien. — Celui-ci est l’œuvre du démon en personne. — Intervention personnelle et sensible du démon dans la fondation du Protestantisme. — Faits et témoignages.

CHAPITRE XVIII. 614

Examen de quelques difficultés.

Luther n’était pas Renaissant. — Réponse : Toute sa vie prouve le contraire. — Il a proscrit les arts. — Distinction essentielle. — Il a déclamé contre les auteurs païens. — Raison de ces déclamations ; elles ne prouvent rien. — Le Protestantisme a eu d’autres causes que la Renaissance. — Examen et nature de ces causes ; distinction fondamentale. — Le Protestantisme aurait eu lieu sans la Renaissance. — Examen de cette question. — Réponse. — La Renaissance n’a pas produit partout le Protestantisme. — Raison de ce fait. — Elle a produit le libre penser. — Phénomène remarquable — Sujet de la livraison suivante.

CHAPITRE XIX. 617

Examen de quelques difficultés (suite).

l’enseignement classique et les générations lettrées des seizième et dix-septième siècles. — Les générations vraiment chrétiennes sont les générations qui croient et qui pratiquent. — Examen des mœurs des générations lettrées des seizième et dix-septième siècles. — Leur foi sera examinée ailleurs. — Leurs arts. — Leurs repas. — Histoire rapportée par Brantôme. — Leurs salons. — Leurs jardins. — Leurs théâtres domestiques. — Leurs lectures. — Leurs théâtres publics. — Résultats moraux. — Mœurs des cours. — Mœurs des classes élevées. — Témoignages de Laplanche, de Bodin, de Mézeray, de Brantôme. — Du président de Thou. — De Voltaire. — De Mézeray. — De Gentillet.

CHAPITRE XX. 621

Examen de quelques difficultés (suite).

Témoignage du clergé. — Des congrégations enseignantes. — Les mœurs des trois derniers siècles peintes par trois jésuites. — Pour le seizième siècle, le P. Possevin. — Suivant lui, les mœurs des classes lettrées sont païennes. — Pour le dix-septième siècle, le P. Rapin. — Suivant lui, les mœurs des classes lettrées sont païennes. — Pour le dix-huitième siècle, le P. Grou. — Suivant lui les mœurs des classes lettrées sont païennes. — L’objection anéantie.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME VIII

Le rationalisme.

## AVANT-PROPOS.

Le Césarisme, d’une part ; le Protestantisme de l’autre : tels furent, nous a-t-on dit, les deux éléments dont la réunion forma le Voltairianisme, c’est-à-dire l’esprit antisocial et antireligieux du dix-huitième siècle. Nous avons accepté cette réponse, et l’avons discutée dans les deux livraisons précédentes. Or, l’histoire, parlant d’après les monuments originaux, nous a montré le Césarisme et le Protestantisme sortant de la Renaissance et des études de collège. Elle nous a montré de plus qu’ils ne sont l’un et l’autre que le libre Penser ou le Rationalisme, appliqué à la société et à la religion.

Pour compléter la généalogie du mal dans les temps modernes, il reste à montrer d’où est venu le Rationalisme lui-même. Tel est l’objet de cette huitième livraison. La démonstration du point capital que nous avons à établir sera irréprochable, si nous parvenons à prouver les trois propositions suivantes :

1° Avant la Renaissance il n’y avait point de Rationalistes en Europe ;

2° Depuis la Renaissance on en trouve partout et en grand nombre ;

3° C’est la Renaissance qui les a produits, et produits aussi naturellement que l’arbre produit son fruit.

À mesure que nous avançons dans notre travail d’investigation, l’intérêt grandit, parce que les questions deviennent de plus en plus fondamentales, et que nous approchons de la solution dernière. Ainsi le voyageur à la recherche de la source inconnue d’un fleuve sent, à mesure qu’il avance, sa curiosité devenir plus vive et ses émotions plus profondes. Depuis trois siècles, toute la scène historique de l’Europe, si dramatique, si mouvementée, est remplie par la lutte de l’Église, qui est la raison divine, contre la raison d’État et la raison individuelle : et ces deux forces, c’est au paganisme classique qu’elles ont emprunté l’esprit, le langage et le costume de tous les rôles qu’elles ont joués. Ce spectacle est déjà, ce nous semble, d’un effrayant intérêt ; mais sous le masque de ces deux puissances redoutables se cache le principe plus redoutable encore qui les anime, et qui tend à reconstituer au sein de l’Europe chrétienne le culte de la Raison et l’État pontife et roi des cités antiques.

Ce principe, nous allons essayer de le dévoiler ; alors les moins clairvoyants verront la source du torrent qui envahit l’Europe. Nous aurons la synthèse de l’époque moderne, à coup sûr une des plus solennelles de l’histoire ; et avec le secret des événements accomplis, nous posséderons la clef des grands problèmes qui s’agitent sous nos yeux. En rapportant tout au Rationalisme et à la Renaissance dont il est le fils aîné, par conséquent au Paganisme revenu triomphant au sein de l’Europe, nous avons, disons-nous, la formule qui explique les quatre derniers siècles. Une donnée qui suffit, et qui suffit seule pour expliquer tout un ordre de phénomènes, est, à juste titre, regardée comme un bon principe de solution. Ainsi, dans l’ordre physique, la loi de l’attraction qui explique d’une manière satisfaisante et qui explique seule les phénomènes du système planétaire, est admise comme un vrai principe de solution ; et jusqu’à ce qu’une loi nouvelle plus claire et plus complète vienne la supplanter, la loi de l’attraction demeure la base et la boussole de la science.

Il en est de même dans l’ordre moral. Si on présente un principe, un fait au moyen duquel on rend compte d’une manière satisfaisante de toute l’histoire d’une époque, et sans lequel on ne peut en rendre compte, nous disons que ce fait, ce principe, est un bon moyen de solution, et qu’il doit être tenu pour tel, jusqu’à ce qu’il soit évincé par un principe plus vrai, par une loi plus complète. Or, ni la Révolution française, ni le Voltairianisme, ni le Césarisme, ni le Protestantisme, ne suffisent à expliquer le mal actuel : c’est un fait désormais acquis à l’histoire. Au contraire, le Rationalisme et la Renaissance, c’est-à-dire le Paganisme dans ses manifestations multiples, y suffit, et y suffit seul[[2428]](#footnote-2429).

Si, comme nous osons l’espérer, la vérité de cette formule ressort avec éclat des livraisons qui précèdent et de celles qui suivront, les grandes questions religieuses et sociales de notre temps seront bien simplifiées ; le remède au mal indiqué ; et, ce qui nous paraît d’une importance capitale, la lutte orientée dans toute l’Europe : car il sera démontré que le duel est aujourd’hui entre le paganisme et le catholicisme.

Avant de terminer cet avant-propos, rappelons quelques faits accomplis depuis notre dernière publication ; ces faits donnent un nouvel appui à la grande et sainte cause dont le succès ou la perte décidera infailliblement de l’avenir. « Que l’Europe y prenne garde, disions-nous dès le commencement, la Révolution n’est ni morte ni convertie. » Depuis cette époque, non-seulement elle révèle son existence par des signes éclatants, mais encore elle continue sa marche envahissante. Partout elle se montre ce qu’elle fut, ce quelle sera toujours, la négation armée de tout ordre religieux et social qu’elle n’a pas établi.

En Espagne, à l’heure même où nous écrivons, la seule proposition de rendre au clergé, par elle dépouillé de ses biens et de ses prérogatives, le droit sacré qui lui appartient sur l’éducation, lui fait soulever des tempêtes. Elle triomphe audacieusement en Suisse, par le traité de Neufchâtel ; en Belgique, par l’émeute, avec le laisser passer des gouvernements ; en France, elle multiplie les tentatives de régicide et organise des complots dont les tribunaux viennent de révéler, trois fois en deux ans, le sanglant caractère. À Naples, elle frappe le roi dont elle avait mis la tête à prix ; à Turin, devenu sa forteresse, elle glorifie ses Brutus en attendant qu’elle puisse, comme en 93, leur élever des autels. Partout elle embauche des recrues, discipline ses soldats, échange ses mots d’ordre. On ne peut se le dissimuler, une armée de barbares nous environne ; le sol est miné ; de sinistres nuages assombrissent l’horizon : l’Europe a peur de quelqu’un ou de quelque chose. Le mal est dans les âmes, mais un mal profond, endémique, universel. Qui se recueille devant Dieu pour en pénétrer la vraie cause ?… qui en applique le remède ?… Les rois font de la force ; la Bourse spécule, la société danse : endormeur ou endormi, on dirait que le monde arrive aux jours de Noé. Sicut autem erant in diébus (Noé) ante dilúvium comedéntes et bibéntes, nubéntes et núptui tradéntes… et non cognovérunt donec venit dilúvium, et tulit omnes ita erit et advéntus Fílii hóminis. Matth. XXIV. 38.

LE  
RATIONALISME.

## CHAPITRE PREMIER.

Le rationalisme en lui-même.

Le Rationalisme, grand danger de notre époque. — Comme la Révolution dont il est l’âme, il est destruction et reconstruction. — Tableau. — Trois degrés dans l’erreur : l’hérésie, le scepticisme, le Rationalisme. — Définitions. — Le Rationalisme en lui-même. — Dans l’ordre religieux. — Dans l’ordre social. — Dans l’ordre philosophique. — Dans les faits. — Deux manifestations matérielles du Rationalisme : l’antiquité païenne et la Révolution française.

S’il n’y a pas de société sans croyances, nous demandons ce qu’il faut penser de la société actuelle, de ses chances de bonheur et d’avenir ? Qui dit croyances, dit quelque chose de certain, d’immuable, au-dessus de toute discussion, et qui s’impose comme une loi sainte et sacrée à toutes les intelligences pour les diriger, à toutes les volontés pour les régir d’une manière uniforme. Qui dit croyances, dit une autorité supérieure à l’homme, qui parle à l’homme, et dont la parole, loi et vérité tout ensemble, est tenue pour telle, obéie comme telle.

Or, où sont aujourd’hui les croyances générales de l’Europe, en religion, en politique, en philosophie ? Quel est le nombre de leurs disciples ? quel serait au besoin celui de leurs martyrs ? Connaissez-vous la foi des nations comme nations ? À quoi se réduit le symbole de la plupart des hommes dans les classes instruites en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, partout ? quel est leur décalogue ? Comptez, s’il se peut, le nombre des sectes philosophiques qui fractionnent le monde savant : moins nombreuses et moins promptes à se succéder sont les feuilles des arbres, moins opposés sont le jour et la nuit. Où en est la foi politique ? Ce qu’il y a de commun entre tous les partis ne pourrait-il pas s’écrire sur l’ongle du pouce ?

Il faut plaindre cette génération plus encore que l’accuser. Comment vivre dans une atmosphère corrompue et conserver une santé robuste ? Quelle est l’atmosphère de l’Europe ? Le doute sous toutes les formes ; le doute s’attaquant à tout, corrodant tout, et se manifestant, au sein même des nations catholiques, par des blasphèmes tels que le Protestantisme, comme protestantisme, n’en proféra jamais. C’est après dix-huit siècles de Christianisme que l’Europe entend, et entend sans pâlir, sans courir ni aux armes ni aux autels, des paroles comme celles-ci : « Dieu n’est qu’un mot ; Dieu c’est le mal ; la propriété c’est le vol ; la société c’est l’anarchie ; l’autorité, la tyrannie ; l’Évangile, un mythe ; le Christianisme, une œuvre humaine, un système usé ; Jésus-Christ, un homme ; l’âme, une chimère ; le ciel, un rêve ; l’enfer, une fable ; la vérité et l’erreur, des choses variables avec les siècles et les climats ; le bien et le mal, des êtres de convention ; la pudeur, la bonne foi, l’amitié, le dévouement, les préjugés des sots au profit des fripons ; la conscience publique, une fiction ; les crimes les plus noirs, le suicide, le régicide, des actions héroïques. » Par les livres, par l’éducation, par les théâtres, par les journaux, par les arts, par les chants populaires, par les habitudes sociales, ce doute, comme un terrible bélier, frappe à coups redoublés contre les fondements de la religion, de la société, de la famille, de la propriété même. Tel est le mal qui saisit d’inquiétude tout homme qui veut se donner la peine de réfléchir ; le mal que ne cesse de signaler la voix des Souverains Pontifes[[2429]](#footnote-2430), et dont les progrès continuels menacent le monde de quelque cataclysme inconnu dans le passé, s’ils n’annoncent pas les temps divinement prédits, où il restera à peine quelques étincelles de foi sur la terre.

Sur les ruines qu’il amoncelle, le doute a la prétention de reconstruire une religion, une société à son image, dont la raison sera la déesse et la reine. Écoutons ses organes : « Les doctrines qui doivent présider à notre vie morale, religieuse, politique, littéraire, c’est à nous de les faire ; car nos pères ne nous en ont légué que de stériles et d’usées… Il faut donc en forger de nouvelles. Cette nécessité de notre époque est comprise ou plutôt sentie de tous les esprits[[2430]](#footnote-2431). » Où prendront-ils les éléments de leur travail, ces nouveaux architectes de Babel ? — Voici leur réponse ; pour le fond comme pour la forme elle est digne de leur génie. « Il y a quatre choses, dit l’un d’eux, que je déteste également : le tabac et les cloches, les punaises et le Christianisme[[2431]](#footnote-2432). » Un autre : « Je prouverai que le catéchisme abêtit l’enfance ; je prouverai ensuite qu’il la corrompt[[2432]](#footnote-2433). » Celui-ci : « Toutes les idées fausses qui sont dans le monde en fait de morale et d’esthétique sont venues du Christianisme[[2433]](#footnote-2434). »

Le Christianisme écarté, dans quel fonds puiseront-ils ? Dans la raison. « Il faut, disent-ils, que la raison s’établisse enfin souveraine dans son domaine… Son tour est venu d’organiser la société et de gouverner l’État. La raison et la liberté remplacent les dieux déchus du Christianisme. Il n’y a plus d’autre culte, d’autre religion que la religion de la raison et le culte de la liberté[[2434]](#footnote-2435). » Quant à la morale, elle est toute faite, c’est la morale de Socrate. « La morale de Socrate, ajoutent-ils, est la morale humaine par excellence, la morale de ce monde et de cette vie ; la morale de l’Évangile est la morale surhumaine, la morale de l’autre monde et de l’autre vie. L’une a pour but la vertu laïque, l’autre la perfection mystique. L’une fait des hommes, l’autre fait des saints. Or, est-il écrit que tous les hommes sont des vases d’élection ? Il faut avoir le nécessaire avant de chercher le superflu[[2435]](#footnote-2436). » C’est mot pour mot le langage de leurs aïeux de 93.

Voilà, dans sa double tâche de destruction et de reconstruction, le mal qui enveloppe le monde actuel et qui le pénètre de part en part. Il s’appelle le Rationalisme. Quelle est sa nature ? quelle est son origine ? quelle est l’époque de son apparition au milieu des nations chrétiennes ? Nous allons essayer de répondre.

La soumission de la raison de l’homme à la raison de Dieu par la foi est l’état normal de l’humanité. Que cette loi salutaire soit fidèlement accomplie, et l’ordre règne dans le monde, parce qu’il règne dans l’individu. À cet état de santé intellectuelle sont opposées trois maladies principales : l’Hérésie, le Scepticisme et le Rationalisme. Ces trois maladies marquent les différents degrés par lesquels l’homme, en s’éloignant de Dieu, arrive au suicide de sa raison, au néant de la pensée et au bouleversement de l’ordre universel[[2436]](#footnote-2437). Entre elles il y a de grandes différences. L’hérétique est une raison humaine en révolte obstinée contre la raison divine sur un ou plusieurs points clairement définis par l’Église. Tout en refusant de se soumettre à quelques vérités, l’hérétique courbe encore le front devant un grand nombre d’autres. Inconséquent avec lui-même, il admet et rejette tour à tour l’autorité de Dieu, tandis que pour être conséquent il devrait ou tout nier ou tout admettre, attendu que c’est la même autorité qui parle. L’hérétique est sur la voie du Scepticisme et du Rationalisme ; mais il s’arrête à l’entrée.

Le sceptique est une raison humaine en révolte contre la raison divine sur tous les points, et qui par un juste châtiment est tombée dans le doute universel : espèce de marasme intellectuel où l’homme a des yeux et ne voit plus, des oreilles et n’entend plus. C’est l’extrême limite qui sépare l’homme raisonnable de la brute.

Le rationaliste est une raison en révolte absolue, universelle contre la raison divine et même contre toute raison, et de plus en adoration devant elle-même. L’hérétique a encore foi en quelque chose, le sceptique n’a foi en rien, pas même en lui ; la foi qu’il refuse à Dieu, le rationaliste la place en lui-même. Si le Scepticisme est faiblesse, le Rationalisme est orgueil. Le sceptique méprise la raison, le ration iste l’adore.

Ainsi, le Rationalisme n’est pas seulement un manque de foi en Dieu, mais une foi opposée en l’homme. Par le Rationalisme l’homme chasse Dieu du trône de son intelligence, pour s’y mettre lui-même ; en un mot, le Rationalisme est la déification de la raison, qui, prenant la place du vrai Dieu, s’en attribue toutes les prérogatives, et prétend en exercer tous les droits.

Dans l’ordre religieux, le rationaliste soutient qu’il n’a pas besoin de la révélation, vu que sa raison suffit ; qu’il n’a pas besoin de la grâce de Dieu, attendu que sa volonté est assez forte ; enfin, qu’il n’a pas besoin de l’expiation par le sang de Jésus-Christ, parce que sa vertu est assez pure pour ne pas recevoir de Dieu ce qu’elle possède par elle-même ; et le rationaliste aboutit au Naturalisme païen.

Dans l’ordre social, le rationaliste ne reconnaît aucune autorité que la sienne ; il prétend que l’homme suffit pour fonder les sociétés, pour les conserver et les régir ; que c’est à lui d’en marquer le but et de donner les moyens de l’atteindre ; que nul n’a le droit de s’opposer à sa volonté souveraine, et que cette volonté, source du vrai et règle du droit, est infaillible et doit être tenue pour telle : et le rationaliste aboutit au Césarisme païen.

Dans l’ordre philosophique, le rationaliste n’admet aucune vérité à moins qu’elle ne convienne à sa raison, au tribunal de laquelle tout enseignement, toute doctrine doit comparaître pour être jugée, accueillie ou rejetée en dernier ressort ; en sorte que c’est sa raison qui fait la vérité et qui prétend trouver en elle-même la dernière raison des choses : par le chemin de l’éclectisme, le rationaliste aboutit à l’Apothéose païenne de la raison.

Comme on voit, le Rationalisme est le dernier terme où la révolte de l’homme contre Dieu puisse arriver. Lorsqu’elle passe dans les faits, cette révolte devient la Révolution proprement dite, la mise en haut de ce qui doit être mis en bas, et la mise en bas de tout ce qui doit être en haut. Sa manifestation suprême est l’abolition du culte de Dieu et l’établissement du culte de l’homme dans sa raison et dans sa chair. Le Rationalisme est donc l’homme déchu, l’homme de péché s’élevant au-dessus de toute autorité, de toute tradition religieuse et sociale, se faisant adorer et s’adorant lui-même. Depuis l’origine du monde ce phénomène monstrueux ne s’est vu que deux fois dans sa manifestation plastique : la première dans l’antiquité païenne, la seconde pendant la révolution française. Ajoutons que l’antiquité païenne s’est perpétuée jusqu’à nos jours, chez tous les peuples où le culte de Dieu n’a pas été rétabli par le Christianisme, et que cette antiquité fait, depuis la Renaissance, de persévérants efforts pour se rétablir au sein même des nations chrétiennes avec le double culte de la raison et de la chair. C’est ici une des preuves les plus éclatantes du retour du même principe, et de son influence identique à des époques si éloignées l’une de l’autre.

Comment, après dix-huit siècles de foi, ce principe est-il revenu en Europe ? Comment l’homme de péché, l’homme s’élevant au-dessus de tout ce qui est Dieu pour ne reconnaître d’autre Dieu que lui ; comment cet homme gréco-romain, frappé à mort et enseveli par le Christianisme, est-il tout à coup sorti de son tombeau, plein de rancune et altéré de vengeance ? Qui a réchauffé ses cendres ? qui lui a rendu la vie ? qui l’a fait grandir au point où il est devenu un géant qui menace le Christianisme, le harcèle, le combat sans relâche, le tient partout en échec, et se flatte dans un prochain avenir d’un triomphe éclatant ? Telles sont les graves questions que nous avons à examiner.

## CHAPITRE II.

Le rationalisme et la renaissance.

Origine historique du Rationalisme : témoignages des protestants et des philosophes. — Thomasius. — Spizélius. — Bayle. — Voltaire. — Tous les rationalistes.

Un ancien auteur protestant, Thomasius, faisant la généalogie des Rationalistes, qu’il appelle athées ou athéistes, écrit ces paroles remarquables : « L’histoire, dit-il, présente un fait bien étrange. Depuis la destruction du Paganisme par l’Évangile, on n’avait point vu d’athées en Europe. Il faut venir au quinzième siècle pour en rencontrer. En revenant dans le monde, l’ancien Paganisme a produit ses fruits, et l’on a vu reparaître non-seulement des athées, mais une vaste école d’athéisme ; et cette école s’est trouvée au centre même de la catholicité, en Italie. Elle a eu pour fondateurs et pour disciples des hommes épris de l’amour de la belle antiquité, qui ont ressuscité d’anciennes erreurs bannies depuis des siècles du monde chrétien[[2437]](#footnote-2438)… »

Spizélius, autre protestant antérieur à Thomasius, signale le même fait. « Qui oserait nier, dit-il, que c’est la Renaissance des lettres en Italie, au quinzième siècle, qui a réchauffé, cultivé, commenté, les anciens systèmes de Lucrèce, d’Épicure, d’Horace et des autres, de même qu’elle a ressuscité la philosophie grecque, la médecine et les mathématiques ; que c’est alors qu’un grand nombre de professeurs, en enseignant ces hautes sciences, ont abreuvé la jeunesse du poison de l’athéisme, sous le prétexte de l’autorité des anciens[[2438]](#footnote-2439) ? » Delà tant de traités en faveur de l’immortalité de l’âme publiés alors en Italie ; de là, le décret du concile de Latran, présidé par Léon X, et dont nous parlerons plus tard.

Bayle n’est pas moins explicite. « On se plaint, dit-il, du grand nombre d’athéistes ou gens qui n’ont aucune religion. Cette plainte a surtout paru depuis que les belles-lettres furent rétablies dans l’Occident, après la prise de Constantinople. Elle paraît dans les ouvrages qui ont été publiés en assez grand nombre pour prouver ou la vérité de la religion chrétienne ou l’existence de Dieu. Le monde, la cour et les armées, a-t-on dit dans un dialogue imprimé en 1681[[2439]](#footnote-2440), sont pleins de déistes, de gens qui croient que toutes les religions sont des inventions de l’esprit humain. Ces esprits téméraires doutent de tout. Ils sont armés de difficultés contre les livres du Vieux et du Nouveau Testament, pour ne pas être obligés de croire que ces livres soient des auteurs dont ils portent le nom. De là vient qu’aujourd’hui ceux qui se piquent de quelque capacité pour écrire se sont mis en tête de défendre la religion chrétienne contre les incrédules : tous les travaux tournent de ce côté-là[[2440]](#footnote-2441). »

Depuis Bayle jusqu’à nous ils continuent de tourner du même côté. Cette direction des forces catholiques commence à la Renaissance : à partir de cette époque, on voit l’Europe inondée d’apologies de la religion. Que signifie cette tactique nouvelle, sinon que le Christianisme, qui jusqu’à la Renaissance tenait l’offensive, a été obligé de prendre la défensive ? Que signifie la défense sur toute la ligne, sinon que l’attaque a lieu sur toute la ligne ? Qui attaque le Christianisme sur toute la ligne ? Ce n’est ni le schisme, ni l’hérésie, mais le Rationalisme seul, c’est-à-dire la raison déifiée de nouveau comme dans l’antiquité païenne. Ce fait trop peu remarqué, Bayle a raison de le signaler, car il est décisif pour orienter la lutte actuelle.

« Les incrédules, ajoute-t-il, sont très-nombreux. Les voyageurs en découvrent presque partout, principalement dans les pays de liberté et ou les lettres fleurissent le plus. Que si, sans répéter tous les exemples que j’ai déjà rapportés, je vous nomme seulement quelques-uns des modernes que l’on accuse d’athéisme, un Averrhoès, un Calderino, un Politien, un Pomponace, un Paul Bembo, un Cardan, un Césalpin, un Taurelle, un Crémonius, un Bérizard, un Viviani, pourrez-vous, avec le P. Rapin, croire qu’il n’y a qu’un petit auteur de madrigal, qu’un débauché, qu’un courtisan, qu’une femme galante qui soient susceptibles d’irréligion ? Peut-on caractériser ainsi les philosophes, les médecins, les humanistes les plus célèbres[[2441]](#footnote-2442) ? »

Dans un autre ouvrage, Bayle insiste sur ce fait caractéristique des temps modernes, et devient, s’il est possible, plus explicite encore. Cet homme, auquel on ne peut refuser d’avoir bien connu l’esprit et les tendances de l’Europe contemporaine, s’exprime ainsi : « Vous ne sauriez ôter de l’esprit d’une infinité de gens… que les mêmes hommes qui ont dissipé dans notre siècle les ténèbres que les scolastiques avaient répandues par toute l’Europe [[2442]](#footnote-2443) n’aient multiplié les esprits forts, et ouvert la porte à l’athéisme et au pyrrhonisme, où à la mécréance des plus grands mystères des chrétiens.

Mais ce n’est pas seulement à l’étude de la philosophie que l’on impute l’irréligion, c’est aussi à celle des belles-lettres ; car on prétend que l’athéisme n’a commencé à se faire voir en France que sous le règne de François Ier, et qu’il commença de paraître en Italie lorsque les humanistes y refleurirent… Je ne trouve pas d’athées chez nous avant le règne de François Ier, ni en Italie qu’après la dernière prise de Constantinople, lorsque Argyropule, Théodore de Gaza, Georges de Trébizonde, avec les plus célèbres hommes de la Grèce, se retirèrent auprès du duc de Florence. Ce qu’il y a de certain, c’est que la plupart des beaux esprits et des savants humanistes qui brillèrent en Italie lorsque les belles-lettres commencèrent à renaître, après la prise de Constantinople, n’avaient guère de religion[[2443]](#footnote-2444). »

À ces témoignages non suspects, ajoutons celui de Voltaire, en nous rappelant que personne mieux que les Philosophes, les Protestants et les Rationalistes, ne connaît la généalogie du libre Penser. « Au quinzième siècle, dit-il, les théistes ou déicoles, plus attachés à Platon qu’à Jésus-Christ, plus philosophes que chrétiens, rejetèrent témérairement la Révélation… Ils étaient répandus dans toute l’Europe, et se sont multipliés depuis en un excès prodigieux. C’est la seule religion sur la terre qui ait été la plus plausible. Composée originairement de philosophes qui se sont tous égarés d’une manière uniforme, passant ensuite dans l’ordre mitoyen de ceux qui vivent dans le loisir attaché à une fortune bornée, elle est montée depuis chez les grands de tous les pays, et elle a rarement descendu chez le peuple[[2444]](#footnote-2445). »

« À la même époque, continue l’historiographe du Rationalisme, un athéisme funeste, qui est le contraire du théisme, naquit encore dans presque toute l’Europe… on prétend qu’alors il y avait plus d’athées en Italie qu’ailleurs. Cette espèce d’athéisme osa se montrer presque ouvertement en Italie vers le seizième siècle. Quant aux philosophes qui nient l’existence d’un Être suprême, ou n’admettent qu’un Dieu indifférent aux actions des hommes et ne punissant le crime que par ses suites naturelles, la crainte et le remords ; quant aux sceptiques qui, laissant à l’écart ces questions insolubles, se sont bornés à enseigner une morale naturelle, Ils ont été très-communs dans la Grèce, dans Rome, et ils commencent à le devenir parmi nous[[2445]](#footnote-2446). »

Il nous semble impossible d’écrire avec plus de précision la généalogie du Rationalisme, ou, comme parle Voltaire, de la religion plausible. Inconnu en Europe avant l’arrivée des Grecs de Constantinople, il naît de l’étude des philosophes païens, remis en honneur par la Renaissance. Des savants, qu’il envahit les premiers, il s’étend comme la tache d’huile aux lettrés oisifs ; de ceux-ci aux nobles et aux grands, jaloux de passer pour des esprits forts, et finit par devenir la religion des générations de collège. Une seule classe échappe à la contagion, le peuple, que l’éducation ne met pas en contact avec le Paganisme antique. Au sein des nations modernes, le Rationalisme produit les mêmes fruits que dans l’antiquité grecque et romaine : l’athéisme, le déisme, le naturalisme, le sensualisme ; puis le chaos intellectuel, l’ébranlement général de l’ordre religieux et social avec les révolutions, les crimes et les calamités qui en sont l’inévitable suite.

Aux témoignages que nous venons de rapporter, rien ne serait plus facile que d’en ajouter une foule d’autres, non moins explicites et venus du même camp. Rousseau, Condorcet, d’Alembert, Helvétius, Mably, Luther, Gentillet, Saint-Just, Camille Desmoulins, et tous ceux que nous avons cités dans les précédentes livraisons de cet ouvrage, parlent comme Bayle, Voltaire, Thomasius. C’est donc un fait acquis à l’histoire que les Philosophes, les Protestants, les Révolutionnaires, sont unanimes à faire honneur à la Renaissance de ce qu’ils appellent l’émancipation de la pensée ; que tous proclament, non pas le seizième siècle, le siècle du Protestantisme théologique, mais le quinzième siècle, le siècle du Protestantisme philosophique et littéraire, comme l’époque immortelle où, suivant l’expression de Brucker, fut rompu le licou qui attachait la raison à la foi, la philosophie à l’autorité ; et qu’il n’en est aucun qui ne salue Florence et l’Italie comme le berceau de cette glorieuse révolution. Voilà ce que le Rationalisme lui-même nous dit de son origine. Comme personne mieux que lui ne connaît sa descendance, nous tenons son témoignage pour vrai, jusqu’à ce que les contradicteurs aient démontré qu’il est faux, et le prenons pour point de départ.

Or, ce témoignage affirme trois choses : 1° que le Rationalisme était inconnu en Europe avant la Renaissance ; 2° qu’il a fait son apparition au quinzième siècle ; 3° qu’il a été apporté en Italie par les Grecs chassés de Constantinople. Nous pourrions nous en tenir là. Toutefois, dans la crainte que le témoignage même du Rationalisme ne paraisse insuffisant ou suspect, nous allons le soumettre au contrôle de l’histoire. Dans une question de telle importance, aucun moyen d’arriver à la certitude ne doit être négligé.

Ainsi, est-il vrai historiquement, et en dehors des témoignages que nous venons de citer, que les rationalistes étaient inconnus en Europe avant la Renaissance ?

Est-il vrai que depuis cette époque ils ont foisonné dans tous les pays de l’Occident ?

Est-il vrai qu’ils sont nés du commerce des peuples chrétiens avec l’antiquité païenne, remise en honneur par les Grecs venus de Constantinople ?

Les chapitres suivants vont répondre à cette triple question.

## CHAPITRE III.

Le rationalisme avant la renaissance.

Vraie origine du Rationalisme, — Son règne dans l’antiquité. — Abolition de ce règne par l’Évangile. — Tentatives de Rationalisme au moyen âge. — Scot Érigène. — Abailard. — Amauri de Bène. — David de Dinant. — Raymond Lulle. — Aucun de ces philosophes ne fut un vrai Rationaliste. — Le moyen âge, l’antipode du Rationalisme. — Avant la Renaissance point de Rationalisme en Europe.

Le Rationalisme étant l’adoration que l’intelligence créée se décerne à elle-même, le premier rationaliste fut celui qui, jusque dans le ciel, osa dire : « Je m’élèverai, je placerai mon trône sur les hauteurs, je serai semblable à Dieu ; » et qui, sur la terre, dit aux pères du genre humain : « Désobéissez, et vous serez comme des dieux. » D’une part, l’action incessante de l’ange rebelle sur l’homme devenu son esclave ; d’autre part, la transmission par voie de génération du virus satanique déposé dans les chefs de la race humaine, ont entretenu de siècle en siècle, au sein de l’humanité, le germe fatal du Rationalisme. Après un long et lamentable triomphe dans l’antiquité païenne, nous le voyons terrassé par le Christianisme, et, jusqu’à l’époque de la Renaissance, enchaîné dans toute l’Europe baptisée.

Voulons-nous dire par là qu’il n’y eut dans le cours du moyen âge aucune tentative de révolte intellectuelle, aucune velléité de Rationalisme ? Nullement. L’histoire en signale même un assez grand nombre. Mais le Rationalisme à cette époque, et le Rationalisme après la Renaissance, diffèrent entre eux comme le gland diffère du chêne, le ruisseau du fleuve, un fait particulier et passager d’un fait général et permanent, une erreur maudite d’un système applaudi.

Dès le neuvième siècle, Jean Scot, maître d’école du palais de Charles le Chauve, essaye de ressusciter quelques principes du Rationalisme païen, enseveli depuis longtemps dans la tombe oubliée des philosophes de Rome et de la Grèce. Dans son livre De divisióne natúræ, attribuant à la raison une puissance et des droits qu’elle n’a pas, il l’autorise à sonder et même à expliquer à sa manière les plus profonds mystères. Mais, à la différence des Rationalistes purs, des Rationalistes de nos jours, Scot courbe encore la tête sous les principaux dogmes catholiques. C’est ainsi qu’il admet le mystère de la sainte Trinité et la divinité de la Bible, tout en professant une sorte de panthéisme indien. Au milieu de ce mélange de vérités et d’erreurs, il est assez difficile de démêler quel était le principe fondamental de sa philosophie, et dans quelles limites il en faisait l’application. On est fondé à regarder Scot bien plus comme un hérétique précurseur de Luther, que comme un vrai Rationaliste, légitime aïeul des Rationalistes modernes.

Quoi qu’il en soit, il est très-remarquable que c’est à l’école des auteurs païens que Scot avait puisé et son principe philosophique et ses erreurs. Avant d’arriver à la cour de France, il avait beaucoup voyagé, savait le grec, et s’était passionné pour Aristote, dont il appliqua la méthode syllogistique à l’étude de la religion. « Il ne faut pas s’étonner, dit l’auteur de sa vie, de ce qu’ont remarqué plusieurs hommes doctes, que la philosophie de Scot était tout à fait semblable à celle des Indiens. Car ce ne serait pas une chose nouvelle ni surprenante que Scot et les auteurs de ces philosophies eussent produit d’eux-mêmes, et chacun de son côté, leurs œufs et leurs poulets. Nous savons d’ailleurs que les philosophes Aristote et Platon, que Scot a pris pour guides et pour maîtres, avaient pillé le plus souvent les trésors des philosophes indiens[[2446]](#footnote-2447). »

Il va de soi que le livre de Scot souleva l’indignation générale et qu’il fut frappé par la science de l’époque d’une réprobation solennelle : différence caractéristique entre le moyen âge et les temps actuels[[2447]](#footnote-2448).

Au douzième siècle, on trouve Abailard, l’esprit peut-être le plus indépendant des âges de foi. Enivré des louanges qu’on donne de toutes parts à la pénétration de son génie, le jeune et brillant professeur se croit en état d’expliquer et de faire comprendre aux autres les plus sublimes mystères. Mais jamais il ne dit, comme les Rationalistes actuels qui osent le revendiquer pour un de leurs ancêtres : « En matière de croyances philosophiques et religieuses, la raison de chaque homme est l’autorité suprême. » Toutefois, de la plume et de la bouche d’Abailard tombent de graves erreurs : saint Bernard les réfute, deux conciles les condamnent. La douleur d’Abailard, sa honte, son désespoir, traduisent mieux que tous les discours sa foi au principe d’autorité ; d’une manière plus certaine encore et plus consolante, sa conversion la rend authentique. Abailard rétracte toutes ses erreurs, fait sa paix avec saint Bernard, se retire du monde et demande au souverain pontife la permission de passer le reste de ses jours dans l’abbaye de Cluny. Le pape y consent, et Abailard, tout entier à la prière et à la pénitence, fait jusqu’à sa mort l’édification de la pieuse communauté.

Voici le glorieux témoignage que lui rend Pierre le Vénérable, supérieur de Cluny. Quel est celui de nos Rationalistes qui se montre jaloux de le mériter ? « Je ne me souviens pas, dit-il, d’avoir vu son semblable en humilité. Il lisait continuellement, priait souvent, gardait un perpétuel silence, si ce n’est quand il était forcé de parler, ou dans les conférences qu’il faisait à la communauté. Comme il était tout entier à ses lectures et à ses exercices de piété, il fut attaqué d’une maladie qui le réduisit bientôt à l’extrémité. Tous les religieux sont témoins avec quelle dévotion il fit alors, premièrement, sa confession de foi, puis celle de ses péchés, et avec quelle sainte avidité il reçut le viatique du Seigneur[[2448]](#footnote-2449). »

Entre le fils qui, dans l’emportement de la passion, désobéit à son père sans cesser pour cela de reconnaître les droits de l’autorité paternelle ; puis, rentré en lui-même, expie sa faute par les larmes d’un repentir éclatant, et le fils qui désobéit en niant cette même autorité, et jusqu’à la fin se fait gloire de cette négation sacrilège, tout le monde mesure l’énorme différence. Au témoignage de l’histoire, entre Abailard et un Rationaliste, la différence est la même. Ajoutons que c’est dans la lecture des auteurs païens qu’Abailard avait puisé le principe de ses erreurs[[2449]](#footnote-2450). En sorte qu’en le réunissant à son prédécesseur Scot Erigène, et à son successeur Amauri, nous trouvons que c’est au contact du paganisme que les trois principaux champions de la révolte intellectuelle au moyen âge s’étaient perverti l’intelligence.

Au treizième siècle, Amauri ou Amalric de Bène émet dans un cours de philosophie quelques propositions panthéistiques. Son oracle est un certain philosophe grec nommé Alexandre, contemporain de Plutarque. Charmé d’avoir trouvé un maître dont l’obscurité peut laisser à son disciple la gloire de l’invention, Amauri se permet d’enseigner : « Que tout est Dieu ; que Dieu est tout ; que le Créateur et la créature sont une même chose ; que les idées créent et sont créées[[2450]](#footnote-2451). » Ces blasphèmes sont à peine connus que l’université de Paris se lève tout entière et les condamne. Amauri en appelle au saint-siège, et par cette démarche prouve qu’il reconnaît le principe d’autorité. Amauri peut être un hérétique, mais il n’est pas un Rationaliste. Ajoutons que l’esprit général de cette grande époque était si contraire à toute révolte de l’intelligence, que, par représailles contre le novateur, qui vint à mourir sur ces entrefaites, on retira son corps du cimetière et on l’inhuma dans un lieu profane.

Disciple d’Amauri, David de Dinant ne fut pas mieux accueilli que son maître. Bien qu’au moyen âge les grandes questions des réalistes et des nominaux aient constamment côtoyé le matérialisme et le panthéisme, cependant, grâce au principe tutélaire de l’autorité, également respecté des deux partis, nul ne soutint sciemment et avec opiniâtreté l’une ou l’autre de ces formidables erreurs.

Le quatorzième siècle voit paraître Raymond Lulle. Il faut que les Rationalistes modernes soient bien embarrassés de se faire une généalogie, pour mettre ce personnage au nombre de leurs ancêtres. Raymond Lulle est tout, excepté ce qu’ils prétendent : théologien, philosophe, médecin, chimiste, physicien, jurisconsulte, homme d’État, religieux, applaudi de toute l’Europe pendant soixante ans ; trois fois missionnaire en Afrique, où il est mis à mort par les infidèles. Puis honoré comme un saint, Raymond passe pour être l’auteur de vingt ouvrages dans lesquels se trouvent mêlées la vérité et l’erreur. En 1374, le pape Grégoire XI condamna ce qu’ils contiennent de répréhensible. On y trouve bien des propositions malsonnantes, mais non la formule du Rationalisme. Dans son Mundus subterráneus, le P. Kircher prétend avec raison que si Lulle a soutenu des erreurs, il ne faut pas douter qu’il ne les ait expiées par sa vie austère et pénitente ; qu’il avait résolu de brûler ses livres, mais que ses disciples les ont dérobés à cet acte de sagesse et de justice[[2451]](#footnote-2452).

Tels sont les principaux personnages que l’on donne pour les apôtres du Rationalisme au moyen âge. Or, il n’en est aucun qui ait clairement, systématiquement, obstinément déifié la raison ; aucun qui ait contesté l’autorité infaillible de l’Église ou bravé ses condamnations ; aucun qui ait nié l’ordre surnaturel, la divinité de Jésus-Christ, la nécessité de la grâce ; aucun qui ait réduit le symbole de l’humanité aux enseignements de la pure raison, et le décalogue à la pratique des vertus purement humaines. Il suffit d’ailleurs de se rappeler ce qu’était le moyen âge, tant dans l’ordre religieux que dans l’ordre social, pour avoir la preuve irréfragable que la foi était le principe vital et comme l’âme de cette grande époque. C’est donc un fait acquis à l’histoire qu’avant la Renaissance, le Rationalisme tel qu’il se définit lui-même et tel que nous le voyons régner de nos jours, était inconnu de l’Europe chrétienne.

## CHAPITRE IV.

Causes des tentatives de rationalisme avant la renaissance.

Contact de l’intelligence chrétienne avec l’antiquité païenne. — De là toutes les tentatives de Rationalisme. — Contact avec la Grèce sophistique et avec le mahométisme matérialiste. — Physique et Métaphysique d’Aristote apportées à Paris. — Sa philosophie proscrite par les Pères de l’Église de l’Orient et de l’Occident : Tertullien, saint Irénée, Origène, Lactance, Eusèbe, Hermias, saint Basile de Cappadoce, saint Grégoire de Nazianze, saint Épiphane, saint Ambroise, saint Chrysostome.

Thomasius, Spizélius, Bayle, Voltaire, tous les libres penseurs, protestants et catholiques, affirment que leurs aïeux les Rationalistes ou les Athéistes, comme ils les appellent, étaient inconnus au moyen âge[[2452]](#footnote-2453). L’histoire, appelée en vérification de leur témoignage, a répondu que, en effet, avant la Renaissance, le Rationalisme était, pour employer un mot de saint Augustin, aussi rare en Europe que les corneilles en Afrique. D’une voix unanime, les mêmes témoins font remonter l’origine du Rationalisme à l’arrivée des Grecs en Occident, au milieu du quinzième siècle. Avant de constater historiquement cette seconde partie de leur témoignage, arrêtons-nous sur un point digne du plus sérieux examen, et qui n’aura pas échappé à l’attention du lecteur.

Nous venons de voir que les tentatives de Rationalisme qui se produisent de loin en loin dans le cours du moyen âge furent invariablement déterminées par le contact de, l’intelligence chrétienne avec l’antiquité païenne. On n’a pas oublié que le Césarisme, qui n’est autre chose que le Rationalisme appliqué à l’ordre social, est venu de la même cause. Sans doute le germe de la révolte intellectuelle, et même de toute révolte, est impérissable au cœur de l’homme déchu ; mais il est bien remarquable que chez les peuples chrétiens, comme autrefois chez le peuple juif, l’agent extérieur qui le met en mouvement, c’est toujours le Paganisme. Pour le dire en passant, ceci est plus qu’un fait, c’est une loi : loi immuable dont la formule populaire est l’adage de tous les temps et de tous les lieux : Dis-moi qui tu fréquentes je te dirai qui tu es.

Pour rendre l’existence de cette loi plus évidente, ajoutons que pendant le moyen âge les tentatives de révolte intellectuelle deviennent plus nombreuses et plus graves, à mesure que le contact périlleux que nous avons indiqué devient plus habituel et plus intime. Dans l’histoire psychologique du mal qui dévore l’Europe actuelle et qui la menace d’un cataclysme sans exemple, cette observation a une telle importance, qu’il est nécessaire de la mettre dans tout son jour : nous allons l’entreprendre.

Les croisades avaient mis l’Occident catholique et profondément croyant en contact immédiat et prolongé, d’une part, avec la Grèce, terre classique de l’hérésie, du schisme et du sophisme, dont les savants continuaient de regarder comme leur gloire et de prendre pour oracles les anciens chefs du Portique et du Lycée ; d’autre part, avec l’islamisme panthéiste et fataliste.

L’Europe ne tarde pas à ressentir un malaise jusqu’alors inconnu. De nombreuses sectes, nées de la Cabale, du Manichéisme et du Gnosticisme oriental, s’agitent dans l’ombre. Longtemps on les voit paraître et disparaître, pour reparaître encore sous des noms nouveaux : Cottereaux, Albigeois, Spiritualistes, Fratricelles, Béguards, Vaudois, Flagellants. Hâtons-nous d’ajouter que toutes ces tentatives du vieil homme n’obtinrent aucun triomphe social, je veux dire général et permanent.

Cependant le germe fatal dont elles étaient la manifestation allait se développer au sein des générations lettrées, par l’étude trop passionnée d’Aristote. La Physique et la Métaphysique de cet auteur furent apportées de Constantinople à Paris en 4167. Afin d’être à la portée des savants de l’Occident, ces ouvrages furent traduits en latin, avec les commentaires qu’en avaient donnés les Arabes[[2453]](#footnote-2454).

Comme on se permettait d’enseigner dans les écoles d’Italie les principes de l’ancien droit césarien, à Paris on se mit à jouer en quelque sorte avec la méthode rationaliste du philosophe de Stagyre : jeu perfide dont on était loin de prévoir les dernières conséquences. Parce que la foi était fortement enracinée dans les âmes et dans les institutions sociales, et que de puissants génies, tels que Albert le Grand, saint Bonaventure, saint Thomas, savaient rogner les griffes du lion, le discipliner, le dresser même à certains exercices utiles à la réfutation de l’erreur et à la démonstration de la vérité, on croyait n’en avoir rien à craindre : on oubliait trop les graves avertissements des Pères de l’Église. Ces grands hommes, qui avaient vu de leurs yeux les funestes effets de la philosophie d’Aristote, n’avaient rien négligé pour la bannir à jamais des écoles catholiques. Le moment est venu de faire connaître leurs motifs, de montrer la fidélité avec laquelle on observa pendant de longs siècles leur sage défense ; comment on crut pouvoir l’enfreindre, et quels furent, jusqu’à la Renaissance les résultats de l’influence d’Aristote. Indépendamment de son importance capitale dans la question qui nous occupe, ce point d’histoire aura pour plusieurs, nous osons le croire, tout l’intérêt de la nouveauté.

Après les dogmes de foi, je ne sais s’il est un point sur lequel les Pères de l’Église soient aussi unanimes que dans la proscription de la philosophie païenne, et spécialement de celle d’Aristote. Nous en connaissons vingt-neuf, parmi les plus célèbres, qui ne semblent pas avoir d’expressions assez fortes pour éloigner les chrétiens de cette chaire de pestilence. Voilà jusqu’à quel point on conseillait, dans les premiers siècles de l’Église, l’usage des auteurs profanes pour l’instruction de la jeunesse !

Contentons-nous de quelques témoignages. « De la philosophie, dit Tertullien, sont nées les hérésies. Les Éones de Valentin viennent de Platon ; le Dieu tranquille de Marcion, des stoïciens… Misérable Aristote, qui, pour les hérétiques et les philosophes, as inventé la dialectique, art de disputer, également propre à édifier et à détruire, vrai protée dans ses axiomes, étroite dans ses pensées, tyrannique dans ses arguments, ouvrière de contentions, insupportable à elle-même, s’appliquant à tout et n’élucidant rien. De là ces fables, ces généalogies interminables, et ces questions oiseuses et ces discours qui gagnent comme la gangrène, contre lesquels l’Apôtre voulant nous mettre en garde signale nommément la philosophie, et écrit aux Colossiens : Prenez garde que quelqu’un ne vous trompe par la Philosophie et par de vains raisonnements, selon la tradition des hommes, et non selon l’ordre établi par la sagesse du Saint-Esprit.

 » Saint Paul avait été à Athènes, et il avait appris par ses conversations à connaître cette sagesse humaine, prometteuse mensongère et corruptrice de la vérité, divisée en mille sectes, ennemies jurées les unes des autres. Qu’y a-t-il donc de commun entre Athènes et Jérusalem ? entre l’Académie et l’Église, entre les hérétiques et les chrétiens ? Notre philosophie vient du Portique de Salomon, et voici la leçon de ce grand maître : Il faut chercher le Seigneur avec un cœur simple et droit. Qu’ils se souviennent de cela, ceux qui prétendent nous faire un christianisme stoïcien, platonicien et dialecticien[[2454]](#footnote-2455). »

Dans son livre contre les hérésies, saint Irénée est plus laconique, mais non moins vigoureux que Tertullien, lorsqu’il appelle Aristote « maître en bavardage et en subtilité, que les hérétiques ne manquent jamais d’appeler à leur aide pour corrompre la foi[[2455]](#footnote-2456). »

« La philosophie d’Aristote, ajoute Origène, incline plus que toute autre vers le sensualisme et le matérialisme[[2456]](#footnote-2457) ; » « et vers le fatalisme et l’absurde système de l’éternité de la matière, continue Lactance[[2457]](#footnote-2458). »

« Aristote, écrit Eusèbe, est en grande vénération parmi les hérétiques. C’est à lui qu’ils ont recours lorsqu’ils veulent par leurs subtilités altérer le sens des Écritures[[2458]](#footnote-2459). »

Hermias se moque le plus agréablement du monde d’Aristote et de tous les philosophes païens redevenus les idoles de l’Europe depuis la Renaissance[[2459]](#footnote-2460), et saint Basile de Cappadoce demande avec ironie : « Qu’avons-nous besoin des syllogismes d’Aristote ou de Chrysippe, pour apprendre à connaître le Verbe et sa génération éternelle ? Que veut l’hérétique, en les prenant pour maîtres, sinon montrer son génie et son habileté à fabriquer et à dissoudre des sophismes pour arriver à nier les dogmes de la foi[[2460]](#footnote-2461) ? »

Saint Grégoire de Nazianze, dont quelques-uns se permettent de faire l’avocat des auteurs profanes, est bien autrement énergique, lorsqu’il appelle « les philosophes païens, et en particulier Platon et Aristote, des plaies d’Égypte qui ont désolé l’Église[[2461]](#footnote-2462). »

« Ils sont pleins du virus d’Aristote, s’écrie saint Épiphane, les hérétiques qui méprisent la simplicité du Saint-Esprit… C’est avec les syllogismes de cet homme qu’ils attaquent la divinité de Jésus-Christ. Mais vous avez beau faire, le royaume de Dieu ne consiste ni dans des syllogismes, ni dans des arguments, ni dans des discours arrogants et boursouflés, mais dans la vertu et la vérité[[2462]](#footnote-2463). »

Artisan d’hérésie, docteur d’impiété, qui prétend que la providence de Dieu ne descend que jusqu’à la lune, tel est Aristote aux yeux de l’illustre archevêque de Milan, saint Ambroise[[2463]](#footnote-2464).

Ce que saint Ambroise dit en Occident, un docteur non moins illustre, saint Jean Chrysostome, le proclame en Orient. Pour lui, les philosophes païens, et entre tous Platon et Aristote, ne furent que des Rationalistes, qui, au lieu d’accepter simplement les vérités traditionnelles, les soumirent au scalpel de leur raison et tombèrent dans le scepticisme, en passant par des variations infinies : dangereux ennemis de la foi et pauvres maîtres des chrétiens[[2464]](#footnote-2465).

## CHAPITRE V.

Causes des tentatives du rationalisme avant la renaissance.

Nouveaux témoignages des Pères contre Aristote : Saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille d’Alexandrie ; Énée de Gaza, Henri de Lyon, saint Bernard, le Concile de Paris en 1209. — Ouvrages d’Aristote condamnés au feu. — Ainsi première phase de la fortune d’Aristote, depuis le commencement de l’Église jusqu’au treizième siècle ; interdiction absolue de ses ouvrages. — Décret du cardinal de Courçon. — Seconde phase de la fortune d’Aristote. — Tolérance de sa dialectique. — Bulle de Grégoire IX. — Troisième phase de la fortune d’Aristote. — Autorisation d’enseigner sa Physique et sa Métaphysique après expurgation. — Résumé.

Saint Jérôme, qui ne craint pas d’appeler la rhétorique, la poésie et la philosophie païennes, la nourriture des démons, conserve toute son énergie pour signaler le mal qu’ont fait à l’Église Platon et Aristote. « De leur école, dit-il, sont venus parmi nous les déclamateurs avides de gloire, les sophistes, les contempteurs de l’Écriture et les hérétiques, qui enferment la simplicité de l’Église dans les broussailles de la philosophie[[2465]](#footnote-2466). »

Saint Augustin, qui a déploré si éloquemment l’usage de mettre les auteurs païens entre les mains de la jeunesse, proclame, comme tous les Pères, que c’est dans Aristote que les hérétiques allaient chercher leurs armes[[2466]](#footnote-2467).

« Les hérétiques, s’écrie saint Cyrille d’Alexandrie, nous courent sus armés de la philosophie d’Aristote, et gonflés de l’orgueil qu’inspire la sagesse mondaine, ils font retentir le monde d’un vain cliquetis de paroles[[2467]](#footnote-2468). »

Parlant des philosophes de son siècle, Rousseau les compare à des charlatans sur une place publique qui crient chacun de son côté : Venez à moi ; c’est moi seul qui ne trompe pas ; et qui ne s’entendant sur rien semblent n’avoir d’autre but que de se contredire les uns les autres et eux-mêmes. Énée de Gaza, sorti de l’école de Platon pour devenir chrétien, adresse le même reproche aux philosophes païens, sans excepter son propre maitre. Pour lui, Aristote n’est qu’un dangereux sophiste, qui, altérant la nature de lame et niant son immortalité, conduit le monde dans l’abime d’un grossier matérialisme[[2468]](#footnote-2469).

« La mort de Jésus-Christ, continue Henri de Lyon, a détruit le règne de Platon et d’Aristote ; leur sagesse est comptée pour rien dans l’Église[[2469]](#footnote-2470). » Pouvait-il dire plus clairement que ce n’est point à leur école que doivent s’instruire les chrétiens, et, à plus forte raison, qu’il faut envoyer la jeunesse ?

Aussi saint Bernard s’écrie dans un de ses sermons : « Je me réjouis que vous soyez de l’école du Saint-Esprit. Pourquoi suis-je plus savant que les maîtres ? est-ce parce que j’ai étudié les arguties de Platon ; les subtilités d’Aristote ? Nullement ; c’est, ô mon Dieu, parce que j’ai médité votre loi. Est-ce que les apôtres nous ont enseigné à lire Platon ou à débrouiller les entortillements d’Aristote[[2470]](#footnote-2471) ? »

Cette réprobation solennelle forma l’opinion publique de l’Europe, et, jusqu’au douzième siècle, la règle immuable de sa conduite. À part quelques exceptions momentanées et toujours mal vues, dans aucune école, Aristote ne fut enseigné, moins encore Platon : c’est à peine si quelques-uns de leurs ouvrages étaient connus des érudits[[2471]](#footnote-2472). Vers la fin du même siècle et au commencement du treizième, deux ou trois maîtres en philosophie entreprirent d’expliquer, à la place de la philosophie de saint Augustin, jusqu’alors dominante dans toutes les écoles, certains traités du philosophe de Stagyre. À cette source dangereuse, ils puisèrent les erreurs que nous avons signalées. C’est alors qu’intervint le concile de Sens, tenu à Paris en 1209.

Le célèbre décret de cette assemblée fut la confirmation authentique du jugement des Pères de l’Église et la preuve éclatante de la fidélité avec laquelle on continuait d’y souscrire. Afin d’arrêter le mal dès le commencement et de l’extirper dans sa racine, le concile frappe tout à la fois Aristote et Amauri son disciple. Il condamne au feu les livres d’Aristote, sa Métaphysique et sa Philosophie ; défend, sous peine d’excommunication, à quiconque, de les copier à l’avenir, de les enseigner, de les garder ; livre les disciples d’Amauri au bras séculier, qui en fait brûler dix et déterrer le cadavre de leur maître, dont les cendres sont jetées au vent[[2472]](#footnote-2473). Ainsi, première phase de la fortune d’Aristote : interdiction absolue et condamnation de ses ouvrages.

Le décret du concile de Sens ne fut pas longtemps observé. Les livres d’Aristote, traduits en latin, continuaient d’être lus par un certain nombre de personnes. De plus, les commentaires faits sur ces livres par Alexandre, Algazel et Alkinda, philosophes arabes, entraînaient les esprits dans les plus pernicieuses erreurs, que paraissaient favoriser quelques philosophes régents et auditeurs ou artistes[[2473]](#footnote-2474). En présence de ce fait alarmant, le cardinal de Courçon, délégué, par le saint-siège, en 1215, pour réformer l’Université de Paris, crut devoir faire une concession. Tout en maintenant la défense de lire les ouvrages d’Aristote condamnés au feu, il autorisa l’explication de sa Dialectique[[2474]](#footnote-2475). Jusqu’alors, la philosophie de saint Augustin avait, comme nous l’avons dit, régné dans les écoles. Maintenant saint Augustin cède la place à Aristote, le docteur chrétien au philosophe païen[[2475]](#footnote-2476). Ainsi, seconde phase de la fortune d’Aristote : interdiction absolue de sa Physique et de sa Métaphysique, mais tolérance de sa Dialectique.

La concession faite par le légat profita peu à la république chrétienne, et l’expérience ne tarda pas à justifier les Pères de l’Église et le concile de Sens. À l’école d’Aristote, ce grand maître en subtilités, les universités devinrent trop souvent une arène de disputeurs, ergotant sur toutes choses, parlant sans se comprendre, se faisant un jeu de soutenir avec une égale assurance le pour et le contre, portant même quelquefois dans le domaine de la théologie cet esprit prétendu philosophique, se permettant d’interpréter selon les règles de la dialectique d’Aristote le livre divin, et allant jusqu’à soutenir que certaines choses sont vraies suivant la philosophie, mais non selon la foi. Le mal devint assez grave pour attirer l’attention du saint-siège et provoquer la bulle fameuse de Grégoire IX en 1231.

Dans cette bulle, adressée à l’Université de Paris, le pontife blâme les maîtres de cette école, célèbre entre toutes, d’avoir introduit dans l’enseignement de la théologie des questions purement philosophiques ; substitué au langage natif de la théologie un jargon barbare, mélange odieux de mots chrétiens et de mots païens : imitateurs malheureux des juifs, qui, au retour de la captivité de Babylone, ne parlaient plus le pur langage de leurs aïeux, mais une langue souillée de mots païens, et il les exhorte à redevenir ce qu’ils avaient été, des théologiens et non des philosophes. Puis, dans l’espoir, sans doute, d’obtenir plus facilement la soumission à ses ordres, il adoucit la rigueur du canon émané du concile de Sens, tout en sanctionnant de son autorité souveraine la sagesse de son décret. À l’interdiction absolue de la Métaphysique et de la Physique d’Aristote, il substitue la défense de lire ces ouvrages jusqu’à ce qu’ils aient été convenablement expurgés[[2476]](#footnote-2477). Ainsi, troisième phase de la fortune d’Aristote, interdiction temporaire de sa Physique et de sa Métaphysique.

Il est plus que douteux que la bulle du pape ait obtenu le résultat qu’on devait en espérer. D’une part, aucun monument n’établit qu’on ait expurgé les livres d’Aristote ; d’autre part, on ne tarda pas à voir reparaître de nouvelles erreurs puisées à cette source funeste. Henri de Gand dit qu’on accusait le novateur Simon de Tournai d’avoir appris à l’école d’Aristote ses doctrines empoisonnées[[2477]](#footnote-2478). Une accusation semblable est portée contre d’autres professeurs par Odon, chancelier de l’Université de Paris, puis cardinal-évêque de Tusculum. Il se plaint amèrement de ce que les subtilités philosophiques envahissent le champ de la théologie. Il appelle ce désordre une fornication qui détruit l’alliance légitime de la raison et de la foi ; un crime semblable à celui des Hébreux, qui préféraient les oignons d’Égypte à la manne du désert ; une folie pareille à celle d’un paysan qui se sature tellement de pain noir, qu’il ne reste plus de place dans son estomac pour loger un morceau de pain blanc[[2478]](#footnote-2479).

Comme on le voit, ce n’est pas d’aujourd’hui qu’on signale les dangers des auteurs païens dans l’instruction de la jeunesse chrétienne. Si, au treizième siècle, le bon sens et l’esprit du saint-siège trouvaient des contradicteurs, il rencontrait, aussi bien que de nos jours, des hommes qui en faisaient la règle de leur conduite et de leurs écrits. À l’illustre évêque dont nous venons de rapporter les paroles, joignons le bienheureux Louis, contemporain d’Odon. « Toute cette philosophie païenne, dit l’auteur de sa vie, lui déplaisait ; son bonheur était de prendre ses leçons dans les auteurs chrétiens, tels que saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire. C’est ainsi que dans son enseignement il opposait le christianisme au paganisme[[2479]](#footnote-2480). »

Parmi ces grands hommes également fidèles à conserver les antiques traditions et à respecter les décisions de Rome et des conciles, il faut, à n’en pas douter, compter les illustres docteurs Albert le Grand et saint Thomas, son disciple. Toutefois, il est certain que l’un et l’autre commentèrent Aristote, ou du moins firent un fréquent usage de ses écrits, et cela peu de temps après la défense du concile de Paris et la bulle de Grégoire IX. Comment expliquer ce fait singulier ? Plusieurs savants, entre autres Campanella, pensent que saint Thomas avait obtenu du pape la permission de lire Aristote, afin de combattre par Aristote lui-même le mal qu’il faisait[[2480]](#footnote-2481). Suivant quelques-uns, la défense du pape et du concile n’était que locale ; et ils supposent qu’Albert le Grand et saint Thomas n’étaient pas à Paris lorsqu’ils lisaient les ouvrages d’Aristote, ou qu’ils ne faisaient usage que des écrits non condamnés de cet auteur. Quoi qu’il en soit, il est curieux de voir un peu plus tard la Faculté de théologie de Paris blâmer, devant le pape, frère Thomas de s’être trop servi du Péripatéticien et d’avoir introduit son langage philosophique dans le domaine de la théologie. Que ce blâme soit mérité, ce n’est pas ce que nous disons ; nous disons seulement qu’il a été infligé[[2481]](#footnote-2482).

Résumons, en peu de mots, toute l’histoire de cette fermentation du Paganisme, avec ses causes et ses effets, au commencement du treizième siècle : que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. « Avant cette époque, dit un auteur non suspect, on ne connaissait que quelques traités d’Aristote, enseignés et commentés par quelques maîtres ; mais, en général, il n’avait pas grande réputation, et son nom ne brillait pas. Mais depuis qu’ils furent tous traduits et qu’ils eurent aussi pénétré en France par la voie d’Espagne, où les Arabes en faisaient un cas singulier, on les étudia, on s’en remplit.

 » Bientôt se fît sentir 1’inconvénient de cette doctrine d’un philosophe païen, reçue dans les écoles chrétiennes. On se prévenait de mauvais principes dans les études philosophiques, et on les portait dans la théologie ; quelques-uns allèrent jusqu’à une incrédulité marquée, témoin Simon de Tournai, maître célèbre sur la fin du douzième siècle et au commencement du treizième ; témoin les erreurs d’Amauri de Bène en 1204, que l’Université proscrivit, et dont elle obtint du pape Clément III la condamnation.

 » On remonta à la source du mal, et on pensa que les livres d’Aristote touchant la métaphysique avaient contribué, à inspirer le mépris de la religion chrétienne, et pouvaient encore produire le même effet par la suite. L’Université défendit de les lire, de les copier, et l’on brûla les exemplaires que l’on put trouver. C’est conséquemment à ce décret que Robert de Courçon, légat du pape Innocent III, en 1215, interdit la lecture dans les écoles des livres de physique et de métaphysique d’Aristote. En 1251, le pape Grégoire IX se contenta d’en suspendre la lecture, jusqu’à ce qu’ils fussent corrigés. On voit dans ces condamnations une diminution successive de sévérité. La première est la plus rigoureuse, les autres vont en s’adoucissant. Il paraîtra par les faits que la plus sévère était la plus sage[[2482]](#footnote-2483). »

## CHAPITRE VI.

Cause des tentatives du rationalisme avant la renaissance.

Importance de nos recherches. — Quatrième phase de la fortune d’Aristote : autorisation et même ordre d’enseigner à la jeunesse plusieurs de ses ouvrages, entre autres sa Métaphysique. — Résultat de cette concession. — Témoignage de Gerson et de Clémengis. — Cinquième phase de la fortune d’Aristote : ordre d’enseigner sa morale et la plupart de ses traités. — Nouveaux résultats de cette concession. — — Témoignage de Trithème et de l’archevêque de Rouen. — Occasion du Protestantisme — Résumé : quatre faits principaux.

Comme il arrive trop souvent, la condescendance de l’Église servit de prétexte pour arracher de nouvelles concessions. Et pourtant, avant la fin du treizième siècle, il avait fallu proscrire un système entier d’erreurs, basé sur Aristote et enseigné par plusieurs maîtres. C’est ce qui provoqua la condamnation émanée de l’évêque de Paris, Étienne Tempier, en 1277, ainsi que la bulle fulminante de Jean XXI, de la même année. Dans cette bulle, le souverain pontife blâme fortement les théologiens de Paris, et interdit, en vertu de son autorité suprême, le mélange des opinions philosophiques avec la doctrine céleste que nous avons apprise par la Révélation[[2483]](#footnote-2484).

En 1366, les cardinaux de Saint-Marc et de Saint-Martin, commissaires du pape Clément Y pour réformer l’Université de Paris, indiquent pour la première fois les ouvrages d’Aristote qu’il est formellement enjoint d’expliquer. Parmi ces derniers figurent la Métaphysique et quelques traités de philosophie naturelle[[2484]](#footnote-2485). Ainsi, quatrième phase de la fortune d’Aristote : autorisation et même ordre d’enseigner à la jeunesse plusieurs de ses ouvrages, entre autres sa Métaphysique.

Cette nouvelle concession, arrachée sans doute par les circonstances, fut loin de tourner à l’avantage de ceux qui l’avaient sollicitée. Des contentions incessantes, la triste manie de subtiliser, des puérilités et des sophismes, si amèrement reprochés dans la suite aux théologiens scolastiques ; tout cela succédant à la méthode d’exposition, à la gravité, à la simplicité majestueuse de l’enseignement primitif ; tels furent pour un grand nombre d’esprits les résultats de leur commerce passionné avec Aristote. C’est là le reproche trop fondé qu’adresse à ses collègues mêmes, le célèbre chancelier de l’Université de Paris, Gerson[[2485]](#footnote-2486).

Un autre inconvénient plus grave fut l’autorité magistrale acquise à Aristote. Plusieurs juraient sur sa parole et semblaient attacher autant de valeur-à ses maximes qu’aux oracles de l’Écriture. La raison humaine se substituant peu à peu à la raison divine, commençait visiblement le règne fatal du Rationalisme. « Suivant l’expression de l’Apôtre, écrivait un disciple de Gerson, nos théologiens languissent autour de questions de mots et de cliquetis de paroles, ce qui est le propre des sophistes et non des théologiens. Ils cherchent les trésors de la science parmi les ronces et les broussailles de la philosophie humaine, au milieu desquelles ils languissent et meurent de faim… parce qu’ils n’y trouvent pas de fruits, ou s’ils en trouvent, ces fruits sont semblables aux pommes de la mer Morte, belles au dehors, mais au dedans remplies d’une poussière infecte…

Un grand nombre de scolastiques en sont venus à faire si peu de cas des témoignages les plus inébranlables de l’Écriture, qu’un raisonnement fondé sur une semblable autorité leur paraît faible et vulgaire, et qu’ils l’accueillent par des mépris et des sifflets ; comme si les inventions et les rêveries de la sagesse humaine étaient d’un plus grand poids[[2486]](#footnote-2487). »

Ces réclamations n’arrêtèrent pas la marche triomphale d’Aristote. En 1452, le cardinal Totavillas, chargé de réformer l’Université de Paris, crut devoir ajouter une nouvelle concession à celles que nous avons rapportées. Confirmant les règlements de ses prédécesseurs immédiats, il prescrit, en outre, d’enseigner la Morale d’Aristote[[2487]](#footnote-2488). Ainsi, cinquième phase de la fortune d’Aristote : ordre formel d’enseigner à la jeunesse sa morale et la plupart de ses ouvrages.

Nous avons suivi dans sa marche tortueuse l’élément rationaliste, depuis le treizième siècle jusqu’à la Renaissance. Avant de montrer ce germe fatal devenu un grand arbre au souffle des Grecs de Constantinople, signalons encore les ravages qu’il avait produits en Europe. Le célèbre Jean Trithème proclame que c’est à partir d’Abélard que la philosophie d’Aristote a commencé de souiller la théologie[[2488]](#footnote-2489). Sans nul doute, cette plainte ne s’adresse pas à tous les théologiens, mais à ceux qui, ne tenant pas compte des sages prescriptions des papes Grégoire IX et Jean XXI, introduisirent l’élément sophistique et rationaliste dans l’enseignement de la science sacrée.

Un illustre archevêque de Rouen, presque contemporain de ces théologiens dont nous parlons, expose ainsi les fruits de leur méthode. « On a cru s’assurer, se fortifier et fuir les erreurs de quitter l’Escriture et les Pères, pour estudier cette théologie méthodique ou plustôt nominale, qui a cours en nostre temps : Et l’on s’est bien lourdement trompé. Pour fuir ainsi ce doute, ils tombent dans la présomption, qui s’accompagne toujours d’une excessive hardiesse ; ils affaiblissent la religion, s’appuyant sur de faibles raisons, et, au lieu d’erreurs pardonnables à l’ignorance, qui arrivent à des gens qui ne prétendent pas sçavoir tout, comme plusieurs de l’antiquité en ont eu, sans que cela ait porté préjudice à l’Église, nous voyons un gouffre de téméritez modernes et d’erreurs gnostiques plus dangereuses que les huguenotiques, qui pullulent entre les bandes scholastiques, dont j’attends à dire mon advis, quand je me verrai environné d’un concile[[2489]](#footnote-2490). »

L’esprit raisonneur, la présomption, la suffisance, l’affaiblissement des preuves de la religion, un gouffre de témérités et d’erreurs souverainement dangereuses, tels étaient, au jugement du savant évêque, les résultats de la philosophie païenne dans un grand nombre d’écoles de théologie, au moment de la Renaissance. Lorsqu’on entendra Luther déclamant contre la théologie et la philosophie scolastique, appeler Aristote un maître en diable, une peste, un suppôt de l’enfer, il faudra sans doute faire la part de l’exagération ; mais on ne pourra s’empêcher de convenir que ses accusations n’étaient pas tout à fait sans fondement.

N’oublions pas qu’à son début le Protestantisme se donna comme la réaction légitime contre une méthode d’enseignement si mal notée, même par les catholiques les plus éminents. Ce fut là, ainsi que nous l’avons montré, son premier, son grand cheval de bataille. De ce fait, trop peu remarqué, il résulte que la philosophie païenne, sévèrement bannie par les Pères de l’Église et rappelée peu à peu dans les écoles du treizième et du quatorzième siècle, peut revendiquer une grande part dans les calamités qui ont désolé l’Europe chrétienne.

En résumé, l’histoire de l’esprit humain en Occident, depuis l’établissement de l’Évangile jusqu’à la Renaissance, signale quatre faits principaux. Le premier, qu’il y eut dans le cours du moyen âge plusieurs tentatives de Rationalisme. On voit même s’agiter dans les bas-fonds de la société les germes de la plupart des erreurs modernes, césariennes, communistes, panthéistes, révolutionnaires. Il n’en pouvait être autrement, car la racine du mal est toujours vivace au cœur des fils d’Adam. Mais, d’une part, les hommes en qui se personnifièrent ces erreurs furent relativement peu nombreux ; d’autre part, l’opinion générale ne les donnait pas comme des génies admirables, dont les paroles étaient des oracles et les actions des règles de conduite. On ne traduisait leurs leçons ni en romans pour pervertir le foyer domestique, ni en pièces de théâtre pour corrompre la multitude. La société ne faisait rien pour les propager ; au contraire, elle prêtait docilement son bras à l’Église pour arracher la zizanie.

Le second, que les tentatives de Rationalisme, plus ou moins locales et plus ou moins éphémères, ne changèrent pas l’esprit profondément chrétien de cette époque, et ne firent jamais du moyen âge un libre penseur. La preuve en est palpable ; jamais les trois grandes manifestations du Rationalisme, la négation du principe d’autorité en philosophie, le Naturalisme en religion, le Césarisme en politique, ne parvinrent à se faire jour ni d’une manière complète, ni, à plus forte raison, d’une manière permanente. De toutes les questions qui passionnèrent alors les esprits, la plus formidable, sans contredit, est celle des Nominaux, soulevée par Roscelin et combattue par les Réalistes. Elle pouvait conduire au Panthéisme ou au Matérialisme. Toutefois, malgré les troubles qu’elle occasionna dans les écoles, elle ne produisit, grâce à l’action souveraine du principe d’autorité, ni un matérialiste, ni un panthéiste avoué.

Le troisième, de grandissime importance, que les tentatives de Rationalisme au moyen âge furent invariablement déterminées par le commerce de l’intelligence chrétienne avec les philosophes païens. Mais, comme ce commerce dangereux n’était qu’un fait particulier et accidentel, la philosophie de cette époque se montre, dans son ensemble, fidèle à son glorieux nom de servante de la foi, ancílla fídei. Sauf quelques exceptions, tous ses travaux tendent à prouver, à élucider, et non à combattre les vérités qui sont le principe et la sanction de l’ordre religieux et de l’ordre social. « Héritière du fond, sinon de la forme de la philosophie des Pères de l’Église, la philosophie du moyen âge, dit le savant Moeller, s’appuyant sur des croyances inébranlables, resta toujours la même quant aux principes. Elle gagna ainsi, par des travaux séculaires, une grandeur et une étendue qui n’ont jamais été égalées par aucune autre philosophie[[2490]](#footnote-2491). »

Le quatrième, que les tentatives de Rationalisme au moyen âge devinrent plus nombreuses et plus graves à mesure que le contact avec la philosophie païenne fut plus habituel et plus intime. Néanmoins, les Rationalistes proprement dits, tels que nous les connaissons de nos jours et tels qu’ils se définissent eux-mêmes, furent inconnus pendant cette longue période et jusqu’à la Renaissance.

Telle est la première partie du témoignage de Thomasius, de Spizélius, de Bayle, de Voltaire et de tous les libres penseurs modernes ; nous venons de voir que l’histoire leur donne complètement raison. Mais ce n’est pas tout. Non-seulement ils affirment avec vérité que le Rationalisme était inconnu de l’Europe chrétienne avant la Renaissance, ils soutiennent encore que c’est au quinzième siècle qu’il fit son apparition en Italie, avec les Grecs chassés de Constantinople ; et que de là il s’est répandu dans tous les pays, où il est devenu très-commun. Telle est la seconde partie du témoignage que nous examinons : pour le vérifier, continuons d’interroger l’histoire.

## CHAPITRE VII.

Le rationalisme depuis la renaissance. — Italie.

Il reparaît tel qu’il se montra dans les écoles de philosophie païenne, dont il renouvelle dès le principe les plus graves erreurs. — Rationalisme politique. — Formulé par Machiavel. — Répandu partout. — Témoignages. — Rationalisme philosophique enseigné dès la Renaissance et par les Renaissants. — Témoignages : Spizélius, Pierre Mathieu. — Principaux Rationalistes italiens : Pomponace, Portius, Césalpin, Vernia, César de Crémone, Simon Simonius, Pierre Arétin, Nanno, Oréfo, Côme de Médicis, Machiavel, Pomponius Lætus, Calderino, Bruno.

Sur le point qui nous occupe, les enseignements de l’histoire se résument ainsi : « Soixante ans à peine sont écoulés depuis l’arrivée des Grecs de Constantinople, et le Rationalisme compte en Italie de nombreux sectateurs. Il fait plus ; s’élevant d’un seul bond à son plus haut développement, il reproduit au centre même de la catholicité les plus monstrueuses erreurs de la philosophie païenne : la mortalité de l’âme, le fatalisme, le scepticisme et le panthéisme. De ces erreurs fondamentales en découlent une foule d’autres qui, suivant l’expression même du concile de Latran, ne tendent à rien moins qu’à ruiner le Christianisme et la société de fond en comble. En attendant, le Rationalisme devient en politique, le Césarisme ; en philosophie et en religion, le Libre Penser : dans les arts, dans la poésie, dans la littérature et bientôt dans les mœurs, le Sensualisme, dont le type ne se trouve que dans l’antiquité païenne. Cela se passait, ne l’oublions pas, plusieurs années avant Luther, qui, dans ses plus grands excès, n’alla jamais aussi loin. » Venons aux preuves.

Quant au Rationalisme ou plutôt à l’Athéisme politique qui ravage aujourd’hui l’Europe, l’histoire établit, avec la dernière évidence, qu’il remonte, non pas à Luther, mais à Machiavel[[2491]](#footnote-2492). C’est lui qui, condensant dans ses ouvrages les germes du Césarisme répandus en Europe, l’a érigé en système. C’est lui qui en a rédigé la formule, qui en a dressé le catéchisme, qui l’a fait prévaloir d’abord dans les cours de France et d’Italie, et de là dans toutes les autres. C’est lui qui, foulant aux pieds la distinction chrétienne des deux pouvoirs, a proclamé la doctrine païenne de l’absorption du pouvoir spirituel par le pouvoir temporel, de l’Église dans l’État, de la religion simple instrument de règne, avec ses conséquences, également fatales aux rois et aux peuples.

C’est dans ses écrits et dans ceux de ses premiers disciples qu’on trouve ces définitions athées de la religion : « Culte sacré introduit par les magistrats pour maintenir la paix dans l’État ; — Opinion sur Dieu et le culte qui lui est dû, pieusement établie pour conserver la tranquillité publique ; — Manière d’honorer Dieu approuvée par le pouvoir public, principalement dans le but de maintenir les sujets dans le devoir et la république dans le repos ; — La religion politique est un culte de la Divinité faux et simulé, éloquemment défendu parles prêtres, et fortement par les rois, pour conserver et accroître le bien-être public et privé[[2492]](#footnote-2493). »

En présence de ces définitions scandaleuses qui avaient cours dans la plupart des ouvrages politiques, le savant Stapleton s’adressait sérieusement cette question : « Les politiques de nos jours doivent-ils être comptés parmi les chrétiens ? » Et il répond : « Les politiques sont ceux qui préfèrent à la religion les intérêts de la chose publique et de la chose privée, et qui, regardant la religion comme rien, cachent cette flagrante impiété sous le beau masque de la prudence civile et de la politique ; en sorte que les politiques ne sont autre chose que des athées[[2493]](#footnote-2494). » « Les athées qui gouvernent aujourd’hui les royaumes, continue le célèbre Contzen, se glorifient du nom de politiques[[2494]](#footnote-2495). » « De ces athées, les cours de l’Europe sont pleines, » ajoute Guezarra[[2495]](#footnote-2496). Nous n’insisterons pas davantage sur cette triste vérité, surabondamment prouvée dans notre histoire du Césarisme.

S’agit-il du Rationalisme philosophique, c’est-à-dire de l’émancipation de la raison en matière de croyance divine et humaine, l’histoire lui assigne invariablement la Renaissance pour origine dans toute l’Europe. « Ce furent, dit Spizélius, les professeurs de belles-lettres et de sciences qui, à l’époque de la Renaissance, inoculèrent, sous le couvert de l’autorité des anciens, le poison de l’athéisme à l’imprudente jeunesse[[2496]](#footnote-2497). » Accourue de toute part aux écoles d’Italie, elle but à longs traits à la coupe fatale ; et, de retour dans leur pays, ces jeunes gens y répandirent la contagion : l’Italie fut la première infectée. « Dans ce pays, dit un de nos anciens chroniqueurs, il ne manque pas d’esprits assez libertins pour ne croire qu’à ce qu’il leur plaît, pour honorer Dieu à leur manière et ne s’en rapporter qu’à leur propre jugement. Leur foi sur l’âme consiste à croire qu’il faut jouir et se livrer aux voluptés. Ils comparent le souffle qui nous anime à un grain de sel destiné à préserver le corps de la corruption. En conséquence, leur unique soin est de vivre comme des bêtes. Ils cherchent à se persuader que l’âme n’existe pas, et qu’il n’y a pas de Dieu témoin et vengeur du vice[[2497]](#footnote-2498). »

Un autre auteur contemporain écrit : « Si vous cherchez des athées, vous n’en trouverez nulle part un plus grand nombre qu’en Italie. Infatués des auteurs païens, il serait plus facile de leur prouver, avec Homère ou Virgile, l’existence du Purgatoire, qu’avec l’Évangile la résurrection des morts[[2498]](#footnote-2499). »

Si des généralités on veut descendre aux noms propres, la liste est infinie. Citons seulement quelques-unes des célébrités qui dominèrent cette époque et donnèrent le ton à l’esprit public, comme Voltaire et Rousseau le donnèrent eux-mêmes à leur siècle. Était-il autre chose qu’un libre penseur, ce Pomponace, « le plus grand philosophe de son temps, comme dit M. Matter, qui détache la religion des doctrines morales, dont les enseignements se résument en deux mots : affranchir la philosophie des dogmes de la religion[[2499]](#footnote-2500) ; » et qui, avec une audace jusqu’alors inouïe dans l’Europe chrétienne, attaque l’immortalité de l’âme, la Providence et les miracles ?

Et l’élève de Pomponace, Simon Portius, qui, au grand scandale de l’Église, enseigne dans un traité ad hoc que l’âme meurt avec le corps : « Ouvrage, dit Gesner, plus digne d’un pourceau que d’un homme[[2500]](#footnote-2501) ? »

Et le contemporain de Portius, André Césalpin, qui ose soutenir le fatalisme aussi bien en Dieu que dans l’homme, et qui, faisant du libre arbitre une chimère, fait de l’homme une machine et devient le précurseur de Spinosa[[2501]](#footnote-2502) ?

Et le fameux Vernia, professeur de philosophie à Venise, qui enseigne à la jeunesse l’âme universelle des anciens ? « Et cela, dit Brucker, avec un tel succès, que, suivant l’opinion d’un grand nombre, presque toute l’Italie était imbue de cette monstrueuse erreur, à laquelle il ajoute la négation d’êtres immatériels, excepté les intelligences motrices des sphères ? Non content de professer de vive voix de pareilles impiétés, il les consigne dans son livre de l’Intelligence et des Démons[[2502]](#footnote-2503). »

Et l’émule des précédents, César de Crémone, l’oracle philosophique de l’université de Padoue, auquel ses plus intimes amis reprochent d’avoir été un homme sans aucune religion, et qui dans le secret s’en faisait gloire, niant l’immortalité de l’âme, la Providence, et enseignant, comme Vernia, la chimère de l’âme universelle ? Janus à double face qui disait : Quand j’enseigne ces doctrines, je parle en philosophe ; mais je me soumets au jugement de l’Église. « Ces protestations, remarque Brucker, ne doivent tromper personne. La crainte des inquisiteurs commandait une pareille précaution. Elle fut la ressource de tous les Italiens de cette époque qui voulaient professer l’erreur sans encourir les censures de l’Église. Mais dans le for intérieur, ils conservaient toute l’indépendance du Libre Penser. C’est au philosophe de Crémone qu’on attribue la maxime suivante, renouvelée de Cicéron, et qui leur servait de règle à tous : Dans l’intimité on pense ce qu’on veut, en public suivant l’usage[[2503]](#footnote-2504). »

Et Simon Simonius de Lucques, professeur de philosophie à Genève, d’où il est obligé de fuir en Allemagne, puis en Pologne, semant partout l’athéisme ? En 1588 parut une brochure dont le titre seul fait connaître la réputation que cet homme laissait après lui : « Abrégé de la religion de Simon Simonius, natif de Lucques ; d’abord catholique, ensuite calviniste, puis luthérien ; enfin de nouveau catholique, et toujours athée[[2504]](#footnote-2505). »

Et Pierre Arétin, dont les écrits, dignes de Voltaire, sapent également l’ordre religieux et l’ordre social ; Arétin qui, dans son trop fameux ouvrage des Trois imposteurs, de Tribus impostóribus, porte le cynisme de l’impiété à un degré qu’on n’avait jamais vu et qui n’a pas été dépassé ? On sait que, pour peindre ce rationaliste audacieux, on lui fit l’épitaphe suivante : « Ci-gît Arétin, qui dit du mal de tout le monde, excepté de Dieu ; mais il s’excusa en disant : Je ne le connais pas[[2505]](#footnote-2506). »

Et Cardan de Pavie, médecin, astrologue, grand joueur, philosophe, dont un historien a dit : « Homme sans ombre de foi ni de religion ; en son temps, prince des athées de second ordre qui se cachaient dans l’ombre[[2506]](#footnote-2507) ? »

Et ces deux Florentins, si connus de leur temps, Nanno Grosso et Luca Oréfo ? Pendant toute leur vie ils font profession ouverte d’athéisme ; puis au moment de la mort, joignant la raillerie à l’impiété, l’un demande un crucifix à baiser, mais à la condition expresse qu’il fût de Donatelli, et l’autre se recommande à l’être le plus puissant, Dieu ou le diable, en proférant ce dernier blasphème : « Que le plus fort m’emporte, chi più puo, più tiri[[2507]](#footnote-2508). »

Et, s’il faut en croire plusieurs historiens, Côme de Médicis, le père de la Renaissance ? Averti au moment de la mort de craindre le jugement, il se mit à rire aux éclats en disant : « Imbéciles, retirez-vous. Il n’y a d’autres diables que nos ennemis, ni d’autres dieux que les rois et les princes. Des premiers vient le mal que nous souffrons ; les seconds seuls peuvent nous faire du bien[[2508]](#footnote-2509). »

Et Machiavel, qui, après avoir donné l’athéisme politique comme base gouvernementale, disait en mourant qu’il aimait mieux aller en enfer avec les philosophes, les orateurs et les capitaines de l’antiquité, qui furent tous de grands hommes, que d’être au ciel avec les saints du christianisme, dont la plupart n’eurent ni génie ni talent[[2509]](#footnote-2510) ?

Et Pomponius Lætus qui, à Rome même, au pied du Quirinal, élevait un autel à Romulus ; qui célébrait par des cérémonies religieuses la fête de la fondation de Rome païenne, comme les chrétiens célèbrent la fête de Noël ; qui instituait une académie de Rationalistes, où l’on mettait en discussion les dogmes les plus sacrés ; qui déclarait que le christianisme n’était bon que pour des barbares[[2510]](#footnote-2511) ; qui pleurait d’attendrissement à chaque découverte de quelque vieille statue des dieux et des déesses, et s’écriait : Ô monument des beaux jours de l’humanité[[2511]](#footnote-2512) ? « Insensé et impie ! s’écrie à son tour un docteur catholique. Les beaux jours de l’humanité sont donc pour toi ceux où régnèrent les empereurs païens, ou plutôt les bêtes féroces appelées Césars ! Et tu les préfères au règne de Jésus-Christ, aux jours de salut si longtemps désirés par les patriarches et les prophètes ! »

Pour en finir avec tous ces Italiens plus ou moins célèbres qui formèrent, ou plutôt qui pervertirent, l’esprit public au quinzième siècle et au commencement du seizième, citons encore Domizio Calderino. Cet homme en était venu à une telle antipathie pour le Christianisme, qu’il ne pouvait même plus assister à la messe, disant à ses amis, lorsqu’il les y accompagnait par complaisance : « Allons à l’erreur commune[[2512]](#footnote-2513). »

Après lui apparaît, entre beaucoup d’autres, Jordano Bruno, qui exprime hautement les secrètes pensées de toute cette génération de Rationalistes. Son ouvrage Spaccio della Bestia trionfante n’a été dépassé en cynisme antireligieux ni par les philosophes du dix-huitième siècle, ni par les impies modernes. Arrêté à Venise en 1598, le missionnaire fanatique du Libre Penser est envoyé à Rome, où il reste deux ans prisonnier. Vainement on épuise tous les moyens pour lui faire rétracter ses erreurs. Condamné au feu, il détourne la tête du crucifix qu’on lui présente, et meurt dans l’impénitence.

Cette nomenclature, qu’on pourrait étendre beaucoup, dit assez ce qu’étaient sous le rapport de la foi la plupart des sommités philosophiques de l’Italie au quinzième et au seizième siècle. Quelle fut l’influence de ces libres penseurs, la plupart écrivains féconds et professeurs renommés, qui voyaient autour de leur chaire une jeunesse nombreuse accourue de toutes les parties de l’Europe, l’histoire va nous le dire.

## CHAPITRE VIII.

Le rationalisme depuis la renaissance. — Italie.

Rationalisme dans les mœurs ou émancipation de la chair. — Ses ravages. — Le prince de Parme et sa cour. Niphus, Politien, Alexandre Piccolomini, Bembo, Béroald, Gregorio Leti, Bolzanio, Pogge.

Le Rationalisme est l’apothéose de la raison humaine. Or, l’homme ne déifie sa raison que pour déifier sa volonté et émanciper sa chair : c’est un fait d’expérience générale. De là, dans l’antiquité comme dans les temps modernes, trois grandes manifestations du Rationalisme : le Césarisme en politique ; l’Incroyance en religion ; le Sensualisme en morale. Autour des libres penseurs italiens qui enseignent plus ou moins ouvertement l’émancipation de la raison en matière de doctrine, on voit se grouper et les Rationalistes qui émancipent la volonté de l’homme en politique, et ceux qui émancipent sa chair avec toutes ses concupiscences. Ces derniers pullulent dans les universités et dans les cours italiennes des quinzième et seizième siècles, comme les obscénités païennes dans les galeries et les villas.

Tous ces Rationalistes pratiques traduisent sans honte la philosophie du Libre Penser, dans leur langage et dans leurs mœurs.

Ainsi, le prince de Parme et ses nombreux courtisans ne connaissent d’autre foi que l’athéisme, d’autres règles des mœurs que les vertus romaines et une licence effrénée[[2513]](#footnote-2514).

L’adversaire officiel de Pomponace, Niphus, qui fit tant de bruit en Italie, se donne dans ses écrits pour le disciple d’Aristote, mais il montre par sa conduite qu’il est surtout le disciple d’Épicure. À l’exemple de beaucoup d’autres, il se fait gloire d’avoir été toute sa vie publiquement esclave des passions les plus honteuses[[2514]](#footnote-2515).

À la cour même des Médicis, Politien, l’oracle des lettrés de son époque, qui, accusé d’avoir dit : Je n’ai lu qu’une fois la Bible, et jamais je ri ai mieux perdu mon temps, passe sa vie à résoudre la grave question de savoir s’il faut écrire Vergile ou Virgile, Carthaginensis ou Carthaginiensis. Ses loisirs sont employés à composer des quatrains obscènes en l’honneur de Vénus et de Cupidon, ou des vers galants en l’honneur de sa maîtresse, et son cœur brûle jusqu’à la mort des flammes les plus impures[[2515]](#footnote-2516).

Si le sensualisme païen envahissait le sanctuaire même, on peut juger des ravages qu’il faisait parmi les laïques. Comment raconter la vie et analyser les écrits de la plupart des lettrés italiens de cette époque ? Si on veut en avoir quelque idée, on peut consulter Tiraboschi, dans son Histoire de la littérature italienne. Non contents de se livrer ouvertement au libertinage, un grand nombre employaient leurs loisirs à le chanter en vers et en prose.

L’Arioste remplit ses poésies de tant d’obscénités, que le cardinal Hippolyte d’Esté ne put s’empêcher de lui adresser cette question : Messer Lodovieo, dove diavolo havete pigliato tante coionnerie[[2516]](#footnote-2517) ?

Léonard Arétin compose la pièce infâme entre toutes intitulée : Harangue d’Héliogabale aux courtisanes.

Alexandre Piccolomini, que les Italiens, d’accord avec Boccalini, appellent le premier de leurs poètes comiques, donne des pièces de théâtre telles qu’on rougirait même de les analyser. Sans doute on aime à penser avec le P. Nicéron qu’elles virent le jour pendant la jeunesse de l’auteur. Mais, d’une part, on ne voit pas qu’aucun de ses contemporains lui en ait fait un crime ; d’autre part, elles n’en existent pas moins, et leur mérite littéraire ne les rend que plus dangereuses. Aux tragédies et aux comédies, Piccolomini ajoute des sonnets et des traités remplis des maximes les plus lascives et les plus coupables. Nous citerons entre autres son Orazione in lode delle donne, puis, son Dialogo dove si raggiona della bella creanza delle donne.

Bembo, le cicéronien par excellence, remplit ses Carmina et ses Epístolæ familiáres des pensées les plus licencieuses. « Paul III voulut le nommer cardinal, dit le P. Nicéron, mais quelques personnes jalouses de l’honneur de l’Église représentèrent au pape que les mœurs et les écrits de Bembo étaient plus dignes d’un païen que d’un chrétien. Ces discours firent impression sur le pontife, qui laissa Bembo à l’écart. On ne peut excuser ses poésies, continue naïvement le bon père Nicéron, qu’en disant que Bembo les a composées dans sa jeunesse et étant encore laïque : ce qui paraît fort probable[[2517]](#footnote-2518). » Ce qui est certain, c’est qu’il les a composées et qu’il n’en avait trouvé ni le goût ni le modèle dans les auteurs chrétiens, mais dans les auteurs païens, et surtout dans un des plus licencieux, Térence, dont il faisait son idole. Les Asolins, gli Asolani, sont avec les Rime les ouvrages de Bembo les plus répandus et aussi les plus dangereux : ce sont des entretiens sur l’amour. « Dès leur apparition, dit Imperiali, ils eurent tant de vogue parmi les hommes et les femmes, qu’on aurait passé alors en Italie pour ne savoir point le monde, si on ne les avait pas lus[[2518]](#footnote-2519). » Cette réflexion est un trait de lumière, elle nous découvre l’état des mœurs et de l’esprit public en Italie, moins d’un demi-siècle après la renaissance du paganisme, et plusieurs années avant Luther.

Pendant que Bembo, à Venise et à Padoue, propage le culte de la volupté, Béroald le chante et le pratique à Bologne, en présence de la nombreuse jeunesse de cette université. Franc libertin, les jours de sa vie qu’il ne donne pas aux plaisirs, il les consacre pendant trente ans à élucider les auteurs païens les plus obscènes : Properce, Plaute et l’Âne et or d’Apulée.

Ce que Béroald fait à Bologne, Philelphe le fait tour à tour à Florence, à Sienne, à Milan, tandis que Marini scandalise l’Europe par son fameux poème d’Adonis. Je dis fameux non par le mérite, mais par la licence. Le chant intitulé Trastulli est une description en quatre cents vers des baisers de Vénus et d’Adonis.

Continuant cette génération d’épicuriens et de libres penseurs, Gregorio Leti sort du collège de Cosenza passionné pour les idées et surtout pour les mœurs de la belle antiquité. Deux fois esclave du libertinage de l’esprit et du libertinage du cœur, le jeune Leti se rend à Genève, et ne tarde pas à faire profession ouverte de protestantisme. Les travaux littéraires de Leti sont dignes de ses mœurs ; on peut en juger par ce qu’il en reste, ses diatribes contre Rome et ses ouvrages obscènes.

Citons encore Bolzanio de Bellune, qui consacre ses longues veilles à déchiffrer des hiéroglyphes et à composer des poésies amoureuses ; et le Mantouan, dont la verve inépuisable lança contre le clergé des satires qui n’auraient jamais dû voir le jour et dota sa patrie de plus de cinquante mille vers, dit-on, parmi lesquels les Bucoliques ne sont rien moins que chastes.

Qui ne sait ce que furent, sous le rapport de la licence du langage et de la corruption des mœurs, les libres penseurs Castalion, Asculano, Groto, Puccio, Centio, Codro, Septabina, Mazzucciolo Franco, qui, suivant l’expression de Brucker, ont envoyé à la postérité des chariots d’immondices et d’impiétés[[2519]](#footnote-2520) ?

À tous ces noms tristement célèbres il serait facile d’en ajouter beaucoup d’autres. On peut les voir dans notre histoire du Protestantisme. Mais le vrai type des lettrés italiens de cette époque est le trop fameux Poggio. À ce titre il mérite une notice plus étendue.

## CHAPITRE IX.

Le rationalisme depuis la renaissance. — Italie.

Pogge, type des lettrés de la Renaissance. — Son libertinage, conforme à celui de ses modèles classiques. — Ses Facéties. — Origine et nature de cet ouvrage. — Long tissu d’impiétés et d’obscénités. — Succès scandaleux qu’il obtient. — Traduit, imité, enrichi, première source du torrent d’immoralités qui souille l’Europe. — Pogge frondeur de l’Église. — Sa lettre à Léonard Arétin sur l’hérétique Jérôme de Prague. — Frondeur de toute autorité. — Provocateur à la Révolution. — Lettre de Magliabecchi sur les poètes italiens de la Renaissance. — Jugement de Salvator Rosa.

Élevé à l’école des auteurs païens, Pogge mena dès sa jeunesse une vie conforme aux doctrines et aux exemples de ses maîtres. Avant d’être marié il était déjà père de trois enfants. Son libertinage lui ayant été reproché par le cardinal de Saint-Ange, le jeune libertin lui fit une réponse digne par son cynisme de Catulle ou de Pétrone[[2520]](#footnote-2521). Et c’est lui qu’on voit plus tard reprocher à Philelphe, avec une acrimonie sans exemple, les mêmes désordres dont il est coupable !

Marié à l’âge de cinquante-quatre ans, fut-il plus réglé dans ses mœurs ? L’histoire ne le dit pas. Ce qu’elle dit, c’est que les grossières obscénités répandues à profusion dans ses Facéties et dans ses Lettres sont une preuve tristement incontestable quo sa plume n’était pas plus chaste que sa vie de célibataire. Il nous en coûte de faire connaître le premier de ces ouvrages ; mais s’il est un temps de se taire, il est aussi un temps de parler. La question vitale de l’origine du mal actuel et surtout du Rationalisme, qui ravage aujourd’hui les croyances et les mœurs dans l’Europe entière, commande de dire toute la vérité.

On sait que les Propos de table ou facéties de Luther furent pour l’Occident un immense scandale. Mais on ignore peut-être qu’en ce genre Luther n’a pas le mérite de l’invention. Renaissant lui-même et rien que renaissant, Luther a trouvé en fait de libertinage de conduite et de paroles des modèles qu’il n’a pas surpassés dans ses maîtres les Renaissants d’Italie. Avec le Décaméron et la Généalogie des Dieux, les facéties de Pogge sont le premier ouvrage crûment obscène qui ait affligé l’Europe depuis l’établissement de l’Évangile. C’est un souvenir et une imitation de Lucien et de quelques-uns des libertins les plus éhontés de l’antiquité païenne. En nous donnant une juste idée des Renaissants de cette époque, plusieurs circonstances ajoutent à l’iniquité de l’auteur : sa position personnelle, le temps et le lieu où cet ouvrage immonde fut parlé avant d’être écrit ; enfin, le scandaleux succès qu’il obtint et dont l’auteur se fait gloire.

Pogge était attaché à la cour romaine en qualité d’écrivain des lettres apostoliques. Il devint ensuite secrétaire pontifical, et remplit cette fonction pendant près de quarante ans. Au lieu de lui inspirer du respect pour lui-même et pour l’Église dont il vivait, ce poste d’honneur et de confiance lui servit de voile pour écrire les obscénités qui souillèrent sa vie et qui flétrissent sa mémoire. Pogge lui-même raconte ainsi l’origine de ses Facéties. « Du temps de Martin V, moi et plusieurs secrétaires pontificaux, parmi lesquels étaient Antonio Lusco, Cincio de Rome et Razello de Bologne, nous avions choisi dans le palais même un petit réduit que nous appelions le Buggiale, c’est-à-dire l’officine des mensonges. Là on racontait des nouvelles ; on faisait des contes et des plaisanteries ; on frondait tout ce qu’on n’approuvait pas, et on approuvait fort peu de chose. Le pape surtout n’était pas épargné ; c’est lui qui d’ordinaire était mis le premier sur la sellette[[2521]](#footnote-2522). »

À entendre Pogge, on croirait que ses Facéties ne sont que l’innocent badinage de quelques hommes d’esprit, d’ailleurs pleins de respect pour tout ce qui en est digne : il est loin d’en être ainsi. Long tissu d’impiétés et d’obscénités dégoûtantes, exprimées en plaisanteries, en quolibets, en historiettes où figurent les personnages et les choses les plus vénérables : voilà les facéties. Nous ne souillerons pas notre plume en en transcrivant un seul échantillon. Se figure-t-on cette poignée de lettrés païens, épicuriens et libres penseurs, réunis pendant de longues années dans un coin du Vatican, alors que l’Église, environnée d’ennemis, ne savait auquel entendre pour défendre la foi de l’Europe, sapant par leurs propos médisants, impies et obscènes, la religion, les mœurs, la réputation, s’en faisant gloire, et osant publier ce qu’ils ont dit !

Ce qui achève de confondre l’esprit, c’est l’accueil fait par tous les lettrés de l’Europe à un ouvrage tellement infâme, dit Gesner, qu’il est digne de l’eau et du feu[[2522]](#footnote-2523). On fit des éditions sans nombre des Facéties ; elles furent traduites dans toutes les langues, enrichies des bons mots de quelques autres Renaissants. Et telle était alors la perversion des idées et l’oblitération du sens chrétien parmi les lettrés, qu’un religieux, Jacques de Bergame, ne craignit pas d’appeler cette production satanique un très-bel ouvrage, pulchérrimus liber[[2523]](#footnote-2524).

Pogge lui-même ose se vanter de ce honteux succès. Invectivant contre Valla, avec la politesse de Cicéron et de Démosthènes dans leurs philippiques : « Qu’y a-t-il d’étonnant, lui dit-il, que mes Facéties ne plaisent pas à un homme qui n’a rien d’humain, à un stupide, un sauvage, un fou, un barbare, un manant ? Mais ceux qui en savent un peu plus que toi les approuvent, les lisent ; ils les ont sur les lèvres et dans les mains ; et sache bien, dusses-tu en crever, qu’elles sont répandues dans toute l’Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, et partout où l’on sait parler latin[[2524]](#footnote-2525). »

Pogge a raison ; ses Facéties ne furent pas seulement dévorées par tous les Renaissants de l’Europe, elles furent encore imitées. « Les Facéties de Pogge, dit Nicéron, ont plus contribué à le faire connaître que tout ce qu’il a écrit d’ailleurs. Il fut le premier qui publia quelque chose dans ce goût-là. Il a été suivi d’une infinité d’autres qui ont pillé ses contes, sans lui en faire seulement honneur. C’est ainsi qu’on trouve dans Rabelais, dans les Cent Nouvelles, dans l’Arioste, dans les Ducento Novelle de Celio Malespini, dans la Fontaine, et dans divers auteurs, le conte de l’Anneau de Hans Carvel, dont l’invention est due à Pogge, qui le donne dans la 133° de ses facéties sous le nom de Philelphe[[2525]](#footnote-2526) ».

Nous avons montré dans le Césarisme que les Révolutionnaires et les Mazziniens ne font que répéter mot à mot les enseignements de Machiavel, et dans le Protestantisme que Luther n’a été que l’écho des libres penseurs d’Italie. Ici nous découvrons la première source de ce torrent d’obscénités qui, depuis quatre siècles, allant toujours grossissant et se répandant par mille canaux divers, inonde l’Europe chrétienne et semble aujourd’hui menacer d’une souillure universelle les hameaux les plus obscurs, aussi bien que les bourgs et les cités. Commencé à Pogge, il descend à Rabelais ; de Rabelais à Chorier ; de Chorier à la Fontaine ; de la Fontaine à Voltaire, à Piron, à Parny, à Pigault-Lebrun, pour déborder au delà de toute bornes dans nos dramaturges, nos chansonniers, nos romanciers et nos feuilletonistes.

Père des auteurs obscènes, Pogge est encore le précurseur des écrivains incrédules. Dans leurs diatribes contre les moines, Érasme, Reuchlin, Ulric de Hutten n’ont eu qu’à copier son écrit De humánæ conditiónis miséria. De même, pour justifier Jérôme de Prague et rendre l’Église odieuse, les protestants n’ont eu, sauf quelques mots à changer, qu’à reproduire l’éloge funèbre que Pogge ose faire de cet hérétique. Cette pièce assez peu connue mérite, dans l’intérêt de notre cause, de l’être beaucoup.

Rendant compte dans une lettre à Léonard Arétin des derniers moments de Jérôme de Prague, Pogge commence par laisser indécise la culpabilité de Jérôme[[2526]](#footnote-2527). Il loue sa présence d’esprit, sa fermeté, la force de ses arguments, la dignité de son langage[[2527]](#footnote-2528). Si les sentiments intérieurs de Jérôme étaient conformes à ses paroles, c’était, dit-il, le plus innocent des hommes. Or, comme l’Église ne juge pas de l’intérieur, il résulte qu’en basant sa condamnation sur les actes et les paroles, elle a, au jugement de Pogge, frappé injustement cet homme de bien[[2528]](#footnote-2529). Son éloquence toute cicéronienne le ravit ; elle lui rappelle les grands orateurs de l’antiquité que lui-même admire[[2529]](#footnote-2530). Sa mort, digne de Caton, est le plus imposant spectacle qu’il ait contemplé[[2530]](#footnote-2531). Son enthousiasme allant toujours croissant, il fait de l’hérétique un héros digne de vivre éternellement dans la mémoire des hommes[[2531]](#footnote-2532). Mutius Scévola, Socrate lui-même, les plus grands hommes que Pogge connaisse, sont petits près de l’incomparable stoïcien que l’Église fait périr sur un bûcher[[2532]](#footnote-2533).

À ce langage plus qu’étrange dans la bouche d’un notaire apostolique, succèdent des attaques plus prononcées et plus directes. On sait que le joug de l’autorité religieuse ou politique ne pèse pas moins aux libres penseurs que les règles de la morale.

Dans son traité De infelicitáte príncipum, Pogge n’épargne ni le pape, ni les cardinaux, ni les rois. À ses yeux ils sont coupables d’avoir banni de la terre presque toutes les vertus. La diatribe ne serait pas complète si à l’accusation des grands ne se joignait, comme contraste, l’éloge des prolétaires. Modèle mille fois imité par tous les démocrates fils de la Renaissance, Pogge excite les passions du peuple en lui montrant ses vertus, et en s’apitoyant sur sa misère, dont naturellement l’autorité est la cause[[2533]](#footnote-2534).

Assez sur Pogge, dont nous aurons occasion de reparler. Il suffit pour le moment d’avoir constaté, d’une part, que les ouvrages de ce Renaissant épicurien et libre penseur contribuèrent puissamment à corrompre les cœurs et à pervertir les esprits, plus de cinquante ans avant Luther ; d’autre part, que c’est de Pogge et de ses émules que date en Italie la sinistre génération d’épicuriens, d’incrédules et d’athées, en un mot de Rationalistes, dont ce pays, pas plus que le reste de l’Europe, n’a été préservé depuis quatre siècles, et qui aujourd’hui, malgré la présence de la papauté, continuent de s’agiter dans la Péninsule aussi nombreux et non moins audacieux que partout ailleurs.

Si le cadre de notre ouvrage le permettait, combien de noms fameux viendraient nous dire ce qu’étaient, sous le rapport des mœurs, tous ces essaims de rhéteurs, de poètes, d’humanistes, ou, comme on disait alors, de Bilangues et de Trilangues, que la Renaissance fit éclore en Italie ! Nous pourrions citer les Bibiena, les Casti, les Russoli, les Mauro et mille autres dont la plume distilla la corruption sous toutes les formes[[2534]](#footnote-2535) Après avoir flétri comme elles le méritent les infamies poétiques de La Casa, le savant bibliothécaire de Florence, Magliabecchi, indique une foule de poètes italiens de la même époque dont les ouvrages ne sont pas moins exécrables que ceux de cet auteur[[2535]](#footnote-2536).

Enfin, Salvator Rosa, apportant à notre cause l’autorité de son grand nom de poète et d’artiste, stigmatise avec l’énergie d’une conscience indignée toutes ces poésies corruptrices, qui déshonorent et qui souillent l’Italie. « Grâce à vous, s’écrie-t-il, poètes coupables, quelle est la jeune fille qui aujourd’hui ne comprenne les Priapées ? Quand donc cesserez-vous de chanter les femmes, les cavaliers, les armes et l’amour, aiguillons d’impudicité pour les lecteurs ? Ce n’est point ici une figure de rhétorique : Les temps modernes sont infectés de trois choses : de malice, d’ignorance et de poésie. Entendez-moi, vous, vous qui par vos chants êtes cause que la piété chancelle et que la crainte de Dieu est bannie du monde. C’est vous qui distillez dans les âmes le poison de mille immoralités. Vous jetez l’étincelle sur la matière inflammable ; vous donnez son aliment à l’incendie. Venez ensuite nous dire : Suivant leurs dispositions, de la même fleur l’abeille bienfaisante et la vipère cruelle tirent le poison et le miel. Ô impies, ô quatre fois et six fois misérables ! Vous me mettez le poison à la bouche, et si je meurs vous dites que c’est la faute de mes mauvaises dispositions !

 » Criminelle poésie qui a pris pour modèles les Machiavel et les Érasme, pères des impies modernes. Plus païens et plus coupables que Luther qui sépara le Christ de l’Église, vous vous faites une gloire de ce qui est une honte. Bouffons insolents et athées, vous croyez ne pouvoir écrire avec grâce qu’autant que vous entrez, pour les profaner, dans les églises et dans les sanctuaires. Antéchrists du Parnasse, c’est par vos ouvrages que l’insatiable enfer fait sa plus riche moisson de damnés. Le monde actuel n’a plus d’oreille que pour Lesbie. Pour lui, parler de la vertu n’est plus de mode ; gorgé de poésies obscènes, il ne rêve que Bathylle et Laïs. Époque à faire fuir dans la Thébaïde : siècles à ensevelir dans le silence plutôt qu’à comparer à d’autres siècles[[2536]](#footnote-2537). »

Rien de mieux mérité que les reproches de Salvator Rosa. Corrompus et corrupteurs, la plupart de ces poètes, indignes de ce nom, joignent au libertinage de l’esprit le libertinage du cœur, en sorte que leur conduite ouvertement scandaleuse justifie le proverbe de la Renaissance elle-même : « Rarement on est Caton dans ses mœurs, quand on est Catulle dans ses vers :

Raro móribus éxprimit Catónem

Quisquis vérsibus éxprimit Catúllum. »

## CHAPITRE X.

Le rationalisme depuis la renaissance. — Italie.

À la suite de la politique, de la philosophie et de la poésie, les beaux-arts s’émancipent. — Ce que font les peintres, les graveurs, les statuaires devenus libres penseurs. — Ils chantent la chair avec toutes ses convoitises. — Critique vigoureuse de leurs ouvrages par Salvator Rosa. — Par Érasme. — Par Properce. — Abominations de l’art devenu païen. — Profanation des églises. — Offenses continuelles à la piété et à la pudeur. — Critique du Jugement dernier de Michel-Ange. — La musique devenue païenne et sensualiste. — Ses funestes effets. — Profanation du culte chrétien. — Mêmes effets dans le reste de l’Europe.

Pendant qu’au mépris des enseignements de la foi et des lois de la pudeur, les humanistes, poètes, prosateurs et philosophes, émancipent leur raison et leur plume, les artistes, peintres, graveurs, sculpteurs, nouvelle classe de Rationalistes, émancipent leur pinceau et leur burin. Tous ensemble inondent l’Italie d’un déluge d’obscénités en vers, en prose, en toile, en marbre, en bronze, en bois, en plâtre, qui, glorifiant la chair dans toutes ses convoitises, rappellent les plus mauvais jours de Rome et de Pompéi. Ce que l’œil chrétien n’avait jamais contemplé, le nu pour le nu, ruisselle de toutes parts. Les Jupiter incestueux et adultères, les Léda, les Pasiphaé, les Vénus, les Cupidon, toutes les obscénités mythologiques s’étalent au grand jour dans les villas, dans les jardins, sur les places publiques, dans les rues, dans les galeries. Aux reproductions de l’antique, l’art matérialisé ajoute les inventions de l’imagination la plus libertine. Pas une de ces choses que l’apôtre défend même de nommer qui ne soit curieusement reproduite par des milliers de pinceaux et de burins.

Non contents de parler dans les palais, dans les maisons et dans les lieux profanes, ces prédicateurs de la volupté envahissent le sanctuaire. Les portes des églises étalent dans leurs panneaux les fables les plus immondes de l’antiquité. Les saints et les martyrs deviennent des athlètes ou des philosophes, les anges des génies ; et, quand elles ne reproduisent pas les traits voluptueux des courtisanes, nos saintes deviennent tour à tour des naïades, des nymphes, des déesses, des bayadères, dont les jambes nues, la gorge découverte, le maintien prosaïque et la désinvolture font rougir la pudeur, refoulent la prière au fond de l’âme, et, loin d’élever la pensée jusqu’au ciel, la concentrent dans l’Olympe. Quels sentiments d’adoration, d’humilité, de componction, je vous prie, peuvent exciter dans le cœur une pose académique, un bras potelé, une jambe nue, et toute cette collection de poitrines et de fémurs puissamment accusés, qui semblent l’indispensable condition du beau dans la plupart des tableaux, des sculptures et des gravures prétendues chrétiennes des ouvriers de la Renaissance ? Où est le respect des enseignements du christianisme, des règles de la morale, des traditions de l’art chrétien ? Quel sacerdoce exercent ici les artistes ? Est-ce l’esprit ou la chair qui respire dans leurs productions ? Telles sont cependant les œuvres d’art dont l’Europe moderne est inondée.

Entre mille voix plus autorisées que la nôtre, qui depuis quatre siècles n’ont cessé de protester contre cet immense scandale, écoutons celle d’un homme qui a un droit particulier à être entendu. « Comment se contenir, s’écrie Salvator Rosa, comment se taire, en voyant que plus le pinceau est obscène, plus il flatte et plus il nuit ? De peintures lascives le monde est plein, et par les yeux le cœur trahi aspire de couleurs criminelles le poison qui le tue[[2537]](#footnote-2538). On n’indique du doigt dans les tableaux que les infamies des faux dieux, afin que l’homme s’enhardisse à les imiter. La libidineuse volupté élève partout ses trophées, et plus d’un nouveau Tibère remplit sa demeure de peintures effrontées dignes des gynécées. Non, Horace n’est plus le seul à vouloir que les murs de sa chambre à coucher représentent, peintes sous leur formes variées, les attitudes du crime honteux.

 » Jules Romain sculpta mille fois les postures obscènes. Les impudiques Carrache et les Titien ont profané par des figures de lupanar les palais des princes chrétiens. Des femmes nues sont le seul décor des petits appartements des rois, et de là vient qu’eux-mêmes se changent en Sybarites. De quelque côté qu’il se porte, le regard des jeunes filles se repaît parmi les Vénus et les Bersabée. Faut-il s’étonner qu’elles deviennent des courtisanes ? Avec des Hyacinthe, des Satyres et des Napées, on ne voit dans les musées modernes que des Psyché, des Léda, des Danaé, des Galatée, des Myrrha, des Europe, des Diane et des Ganymède : les Pasiphaé adultères et bestiales sont les brillants ornements des galeries… Et la terre ne s’ouvre pas en gouffres dévorants[[2538]](#footnote-2539) ! »

Ce n’est pas ici une indignation isolée ; le même cri de réprobation n’a cessé de retentir dans toute l’Europe, et, chose assez remarquable, souvent il s’échappe de cœurs adorateurs de la Renaissance, mais qui parfois retrouvent toute l’énergie du sentiment chrétien, de la pudeur et de l’honnêteté. Parlant de ces collections innombrables d’ouvrages scandaleux rassemblés dans les galeries et les musées modernes, Érasme s’exprime ainsi : « Si jamais vous avez visité, à Rome, les musées des Cicéroniens, rappelez-vous si vous y avez vu une statue de Jésus-Christ ou des apôtres. Tous sont pleins des monuments du Paganisme. Et, dans les tableaux, Jupiter changé en pluie et séduisant Danaé attire bien plus nos regards que l’ange Gabriel annonçant à la sainte Vierge le mystère de l’Incarnation ; Ganymède enlevé dans l’Olympe par l’aigle de Jupiter nous délecte bien autrement que Jésus-Christ montant au ciel ; nos regards s’arrêtent avec bien plus de plaisir sur les fêtes de Bacchus et du dieu Terme, toutes pleines de turpitudes et d’obscénités, que sur Lazare rappelé du tombeau, ou sur le Fils de Dieu baptisé par saint Jean. Voilà les mystères qui se cachent sous le voile de l’amour et de l’admiration pour la belle antiquité… Nous ne sommes plus chrétiens que de nom ; nous confessons de bouche Jésus-Christ, mais nous portons dans le cœur Jupiter et Romulus[[2539]](#footnote-2540). »

Plusieurs cherchent à justifier ce scandale, en disant que l’habitude de voiries statues et les peintures indécentes fait disparaître le danger pour les mœurs. Le grand artiste déjà cité répond : « Ô pères, ô mères aveugles et coupables, que faites-vous de votre vigilance, lorsque tous les jours vous achetez, pour meubler vos appartements, de pareils tableaux ? Vous êtes la providence de vos familles, mais que vous sert de garder le seuil, si les toiles corrompent vos enfants dans la maison ? Ces peintures nues, sans voiles, sont des livres d’impudicité. Les pinceaux ont un langage qui fait germer la corruption. Rappelez-vous le raisin de Zeuxis ; mieux que tous les discours il vous dira si les peintures savent attirer les oiseaux[[2540]](#footnote-2541). »

Salvator Rosa n’est ici que l’interprète de saint Paul et des Pères. Le grand apôtre dit que les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs, corrúmpunt mores bonos collóquia prava. Or, une mauvaise peinture, une mauvaise sculpture, ne sont-elles pas de mauvaises paroles, de mauvais livres, où le plus actif de nos sens puise le mal qu’il communique à l’âme, avec plus de fidélité et d’énergie que l’oreille elle-même ? C’est avec raison que saint Grégoire de Nysse appelle les sculptures et les peintures obscènes des spectacles infâmes, infámia spectácula, et Tatien des provocateurs de crimes, vitiórum moniménta. Quand on aura supprimé le péché originel et la concupiscence, on pourra représenter aux yeux ce que Dieu même a voulu qui fût caché ; jusque-là l’art païen avec ses nudités sera une des plus larges sources de corruption.

Il est vraiment étrange que les artistes de la Renaissance se soient fait, et qu’aujourd’hui encore des chrétiens se fassent illusion sur un point qui porte avec soi son évidence. Des païens non suspects leur font ici la leçon. Platon avait prétendu que l’habitude de voir des jeunes filles sans vêtement dans les gymnases ôterait à la concupiscence tous ses aiguillons, et Plutarque nous dit que les mœurs des Athéniens et des Spartiates, où cet usage fut établi, ne tardèrent pas à devenir les plus corrompues de la Grèce[[2541]](#footnote-2542). » Hérodote ajoute avec raison qu’une femme qui quitte ses vêtements se dépouille aussi de sa pudeur, et qu’elle a bientôt appris à ne plus rougir de rien.

On dira qu’il s’agit ici de personnes vivantes ; eh bien, ne parlons que des tableaux et des statues. Aristote défend toute statue, tout tableau impudique[[2542]](#footnote-2543). Un païen moins suspect encore déclare que l’habitude d’en exposer aux regards fut la première source de l’affreuse corruption des Romains. « Celui, dit Properce, qui le premier offrit aux regards des images honteuses dans une maison chaste fut aussi le premier corrupteur de nos jeunes vierges. Il rendit leurs yeux innocents complices de sa perversité. Ah ! qu’il souffre et qu’il gémisse celui qui a fait connaître au monde des plaisirs, en embrasant nos sens du feu séditieux que nos cœurs recèlent. De telles peintures ne décoraient pas les lambris de nos pires ; leurs murailles ne se couvraient pas d’images criminelles[[2543]](#footnote-2544). »

Replacé sous l’influence du Paganisme, l’art devait en arriver là. Le beau est l’objet de l’art. Or, le beau ne se trouve que dans le monde surnaturel ou dans le monde sensible. Le premier est fermé aux artistes libres penseurs. Dans le monde sensible le beau par excellence est le corps humain. Le reproduire dans toutes ses parties, soit pour faire briller le talent de l’artiste, soit plutôt pour flatter la concupiscence des yeux, tel est, à en juger par leurs œuvres, le but suprême des peintres et des sculpteurs dont nous parlons. De là une nouvelle abomination qu’ils osent appeler une exigence de l’art, et dont Salvator parle en ces termes : « Plus le mal vieillit, plus il empire ; on en est venu à établir des sérails de jeunes garçons et de femmes, afin de les faire poser au naturel, etc. » Et depuis la Renaissance ces infamies continuent de se pratiquer dans toutes les grandes villes de l’Europe chrétienne ! Et on se plaint de la corruption des mœurs[[2544]](#footnote-2545) !

Peggiorar sempre, quanto più s’invetera,

Far di ragazzi e femine un serraglio

Per farlo stare al naturale e cetera. — Id.*[[2545]](#footnote-2546)*

Mais il est une chose qui excite surtout la j’iste indignation de l’éloquent artiste, c’est la profanation des églises par l’art païen. Le voyageur qui a visité l’Europe méridionale et étudié avec quelque soin les peintures, les sculptures, les monuments funèbres, les bas-reliefs, les médaillons d’un grand nombre d’églises, ne peut s’empêcher de trouver dans les paroles suivantes la traduction fidèle des sentiments qu’inspire un pareil spectacle. « Ce n’est pas tout, continue le grand peintre que nous aimons à citer, ces artistes font un abus encore plus impie de leur industrie sacrilège. Dans les temples où l’on adore et l’on prie, ils font les portraits des femmes, et la maison de Dieu devient une boutique. Au mépris de toute crainte et de toute foi, les couleurs fomentent l’impiété, l’adultère et l’inceste. Seigneur, vous qui du temple méprisé et profané chassâtes les vendeurs de bœufs et de taureaux, ah ! revenez sur la terre votre fouet à la main ; car parle moyen des peintres il se tient chaque jour dans vos églises un marché plus coupable. Et non-seulement vous dissimulez l’outrage, mais vous souffrez que les frénésies de ces pourceaux soient placées jusque sur vos autels !

 » Voyez quelles postures et quelles grimaces ils font faire à vos saints ! Il en est plus d’un qui, pour s’acquérir le renom de grand connaisseur du corps humain dans tous ses détails, fait montrer aux saintes et leurs seins et leurs cuisses ; en peignant les saints tout nus, il veut se faire ranger parmi les grands maîtres et prouver qu’il n’est pas un muscle dont il ignore la place ni le jeu. Que dire des altitudes, sinon qu’elles sont horribles ? L’un gambade, l’autre galope, celui-là se désespère, avec des figures et des contorsions à faire peur. C’est à peine si on trouve un tableau sacré qui soit chaste : partout l’impureté se mêle à la religion[[2546]](#footnote-2547). »

L’habitude des artistes libres penseurs de prendre pour modèles de leurs saints et de leurs saintes les dieux et les déesses, les héros et les héroïnes du paganisme classique, ainsi que ses effets relativement à la piété des fidèles et à la sainteté de nos églises, n’échappe point à l’illustre critique. « Dans leurs toiles sacrées, dit-il, ne les voit-on pas substituer aux anges et aux saints des démons et des libertins ? Par cette sacrilège idolâtrie les fidèles trompés offrent à l’enfer leurs vœux et leurs soupirs. Au lieu d’un ange et de Marie, ils vénèrent la figure d’Atys et de Méduse, les traits de Bathylle ou d’une Harpie… À l’honneur des lupanars l’encens brûle dans les encensoirs et dans les lampes. De là vient que ce n’est plus que dans les anciens sanctuaires de la piété qu’on va chercher les bienfaits du Seigneur ; car dans ceux d’aujourd’hui il ne fait plus de miracles. C’est vous, peintres, qui obscurcissez la glorieuse auréole de la Religion, et les hérésies vous doivent une grande partie de leurs victoires. Quant aux choses abominables que vous gravez sur le cuivre ou que vous traduisez en couleurs, je n’en parle pas[[2547]](#footnote-2548), dans la crainte d’effrayer les âmes pieuses. »

Di numi in cambio nelle sacre tele

Dipingonoil bardassa e la puttana ?

Onde tradilo poi il stuol fidele,

Con scelerata e folle idolatria,

Porge i voti all’ inferno e le querele.

Chè d’un angelo in vece, e di Maria,

D’ Ati il volto s’ adora e di Medusa,

L’ effigie d’un’ Batillo o d’un’ Arpia.

Ad onor de’ lupanari arde l’incenso

Ne’ turriboli e nelle lampe, etc. — Id.

Afin d’abréger, nous ne traduirons pas la vigoureuse critique du Jugement dernier de Michel-Ange[[2548]](#footnote-2549).

En terminant son travail, Salvator Rosa flagelle comme elle le mérite cette génération innombrable de prétendus artistes, éclose au soleil de la Renaissance et qui a infecté l’Europe chrétienne de ses œuvres impies et obscènes. « Tout le monde est peintre, dit-il ; Rome compte plus de toiles que de lambris. Certaines têtes folles enfantent plus de tableaux que n’en fit Agatharque dans l’antiquité. Ce qui fait dire aux habitants d’au delà des monts que trois choses se trouvent à Rome en abondance : des tableaux, des espérances et des baise-mains. Du Latium les peintures sortent par fourgons, et si nombreuse est l’engeance des peintres qu’elle infecte l’Europe entière.

 » J’ai écrit les sentiments d’un cœur sincère et ami du bien. Que si mon style manque de grâce, du moins je ne manque ni de zèle ni d’amour de la vérité. Mais que mon style soit sublime ou vulgaire, je sais qu’il ne sera pas du goût de ceux que j’ai flagellés : au palais la bile fut toujours amère[[2549]](#footnote-2550). »

La profanation de la musique n’excite pas moins la verve du grand artiste que la profanation de la peinture. À la vue de tout un monde jadis si grave et si pieux, pris tout à coup d’un amour insensé pour les arts païens, son âme s’indigne et laisse échapper ces énergiques accents : « Il n’est pas un coin de notre hémisphère où l’on n’entende solfier, où l’on ne trouve des musiciens. Les princes insensés recherchent cette canaille, scandale des cours et des palais. Qui peut me montrer un musicien dont les chants rappellent la jeunesse à la chasteté ? On ne voit plus dans nos villes que des Sempronie qui par leurs manières et leurs chants effrontés attirent au mal les hommes vertueux. Où jamais a-t-on entendu de pareilles choses ? Rougissez, dames romaines, dont les ariettes licencieuses ont ouvert la voie au déshonneur. Je vous signale et vous interpelle, maîtres indignes, qui avez appris au monde à descendre dans la fange. Ce sont eux, pères et mères, qui jusque dans l’intérieur de vos maisons ravissent à vos filles la première fleur de l’innocence. Leurs chants sont des amorces d’adultère, et vos jeunes vierges, séduites par ces dangereux attraits, deviennent coupables au moins dans leurs désirs. Quel scandale d’entendre aux sacrés lutrins roucouler les vêpres, aboyer la messe, hurler le Gloria, le Credo, le Pater noster, et sur l’air du Tralala chanter le Miserere mei[[2550]](#footnote-2551) ! Qui veut chanter n’a qu’une chose à faire : suivre le psalmiste sacré, imiter Cécile et non Thalie, marcher sur les traces de Job et non d’Orphée. La seule harmonie qui pénètre dans le ciel est celle qui, au lieu de faire entendre des accents coupables, pleure les fautes comme Jérémie. Il n’est pas désormais un chant qui soit chaste : dans les cours la musique est bestiale[[2551]](#footnote-2552). » S’il vivait de nos jours, que dirait le grand artiste de la musique des théâtres et des salons ?

On connaît maintenant l’époque néfaste où les beaux-arts, autrefois si chrétiens, sont devenus libres penseurs[[2552]](#footnote-2553) ; on sait de plus de quelles innombrables obscénités ils ont souillé l’Italie. Comme leur histoire et celle de leurs produits est, à quelques variantes près, la même dans le reste de l’Europe moderne, nous passerons désormais légèrement sur ce sujet.

Le di cui profanissime ariette

Han fatto al disonor le strade piane…

Io sgrido, io sgrido voi, mæstri indegni,

Voi al mondo insegnaste a imputanirsi…

Tutti i canti oggimai sono immodesti, etc.

Elle est La Musica.

## CHAPITRE XI.

Le rationalisme depuis la renaissance. Allemagne.

De l’Italie le Rationalisme passe en Allemagne. — Ravages qu’il y fait. — Témoignages de Cornélius a Lapide, de Lobkowïtz. — Hutten, type des Rationalistes en Allemagne. — Importance de sa biographie. — Ses écrits : Triomphe de Capnion. — Lettres des hommes noirs, — Ses rapports avec les libres penseurs de France. — Sa triade romaine. — Les Rationalistes modernes demandent l’emploi de la force pour extirper le christianisme. — Ils ne sont que les échos de Hutten et d’autres libres penseurs de la Renaissance.

Le Rationalisme politique, philosophique, artistique et littéraire, éclos en Italie au soleil de la Renaissance, ne tarda pas à franchir les Alpes. À la vue des ravages qu’il faisait en France dans les croyances et dans les mœurs, un célèbre docteur de Sorbonne, à qui son siècle décerna le surnom de fléau des hérétiques, Gabriel de Puyherbaut, s’écriait : « Plût à Dieu que l’Italie eut gardé pour elle ses marchandises, ses parfums, ses onguents et ses livres[[2553]](#footnote-2554) ! » Toutes les autres nations de l’Europe auraient le droit de faire le même vœu.

Déjà nous avons vu [[2554]](#footnote-2555) les libres penseurs d’Allemagne, formés aux écoles italiennes, répandre le Rationalisme dans les universités et les gymnases de leur catholique patrie. Or, partout où elle est semée, l’ivraie produit l’ivraie. Bientôt l’Allemagne se vit peuplée de libres penseurs et d’épicuriens. Comme leurs maîtres, ces hommes, foulant aux pieds et l’autorité de la foi et les règles des mœurs, répandirent des doctrines morales et philosophiques qui ne tardèrent pas à se traduire en athéisme, en impiété et en sensualisme : ce fut comme une efflorescence générale du Paganisme ancien. Au témoignage éclatant du célèbre prince de Carpi, cité dans notre Histoire du Protestantisme, il nous suffira d’en ajouter quelques-uns choisis entre mille. « L’Europe presque seule, s’écriait Cornélius a Lapide, professe le Christianisme ; et voilà que presque la moitié de l’Europe se compose d’hérétiques, de schismatiques, de politiques païens et d’athées ; parmi les catholiques, combien de concubinaires, de vindicatifs, de voleurs et d’ivrognes[[2555]](#footnote-2556) !

Cet état de choses, inconnu avant la Renaissance, est également signalé à la même époque par le philosophe allemand Lobkowitz. « Il faut remarquer, dit-il, que l’Europe actuelle, sans excepter l’Allemagne, est infectée des deux pestes de l’athéisme : la peste physique et la peste morale. L’athéisme physique nie la cause des causes, l’athéisme moral la fin des fins. Parmi ces athées, les derniers ne sont pas ceux qui, abusant de leurs voyages et de leurs études en Italie, semblent s’être ligués pour arriver à la perfection de la secte. C’est de ces écoles qu’ils sont sortis pour détruire la piété, la candeur et la bonne foi de leurs aïeux. Que si vous cherchez des athées pratiques, corrupteurs de la vie et des mœurs, la Germanie en est couverte. Rien ne nous empêche de dire avec saint Jérôme : « Dans notre patrie Dieu c’est le ventre, et le plus saint est le plus riche[[2556]](#footnote-2557). »

Comme Pogge est le type de la plupart des lettrés italiens fils de la Renaissance, de même en Allemagne, Ulric de Hutten personnifie les libres penseurs et les épicuriens issus de la même mère. Aux yeux des modernes Rationalistes, il est le chef du mouvement qui entraîna le nord de l’Europe hors des voies du catholicisme, aussi bien sous le rapport de la littérature que sous le rapport de la foi. Antérieur à Luther, dont il prépara les déplorables succès, il passe à bon droit pour un des principaux auteurs des révolutions sanglantes qui ont désolé sa patrie, et même pour le plus ardent promoteur de la Révolution qui menace aujourd’hui l’Europe entière. À ce titre, sa biographie doit tenir une grande place dans l’histoire du mal moderne.

« Dans cette longue éducation du genre humain par lui-même, dit M. Chauffour, où peut-on mieux saisir le commencement des choses que dans les hommes mêmes qui ont donné l’impulsion ? Tout le travail qui s’est réalisé dans la société en réformes religieuses ou politiques, en lois, institutions, mœurs, tous les combats qu’il a fallu livrer, toutes les actions et toutes les réactions se sont opérées dans leur esprit avant d’éclater au grand jour. Par la aussi la biographie acquiert une immense vertu d’enseignement[[2557]](#footnote-2558).

À l’exemple de la jeune génération lettrée à laquelle il appartenait, Hutten, nourri du lait païen, ne tarda pas à s’insurger contre les institutions religieuses et politiques de son pays, contre l’autorité de l’Église, contre les enseignements de la foi et les règles des mœurs. Franc libertin et franc libre penseur, il déclare une guerre à outrance à tout ce qui s’oppose à l’orgueil de sa raison et à l’émancipation de ses convoitises. Son chant de triomphe en l’honneur du fameux Capnion est son entrée en lice. Capnion ou Reuchlin, justement combattu par les théologiens de Cologne et par les ordres religieux[[2558]](#footnote-2559), devient pour ce fait le héros des Rationalistes, et ses adversaires des ignorants, des cuistres, des barbares, dont il faut débarrasser la terre qu’ils déshonorent de leur présence.

« Ceignez-vous les flancs, théologastres, leur crie Hutten, et hâtez-vous de fuir. Nous sommes plus de vingt conjurés pour votre infamie et votre ruine. Nous le devons à l’innocence de Capnion, à votre scélératesse, à la république des lettres… Le sort en est jeté : reculer est impossible ! Non, les Turcs ne sont pas plus odieux que ces hommes !… Quel pontife si inique nous a imposé leur joug ? Et quel empereur si lâche qui l’a toléré[[2559]](#footnote-2560) ? »

Le Triomphe de Capnion n’est qu’un ballon d’essai, et est bientôt suivi de la fameuse satire intitulée Epístolæ obscurórum virórum, Lettres des hommes noirs. Pendant que Pogge, caché avec ses dignes amis dans un coin du Vatican, déverse l’odieux et le ridicule sur les ordres religieux et sur les institutions du moyen âge, Hutten, réfugié dans son château de Steckelberg, compose en compagnie de Crotus Rubianus, Reuchlin et quelques autres, cette diatribe en cinq cents pages qui « fit tant de mal aux moines et à la papauté[[2560]](#footnote-2561). » Les plaisanteries de bon et de mauvais goût, les calomnies, les impiétés, les injures grossières, les obscénités y sont répandues à pleines mains. Précurseur de Voltaire, Hutten attaque tout avec l’arme du ridicule : et l’histoire des saints, et les reliques et les pèlerinages. Comme Voltaire, il cherche, par une odieuse profanation, ses traits les plus acérés dans l’Écriture sainte, dont les faits et les maximes, indignement travestis, se transforment sous sa plume en facéties sacrilèges.

Par un nouveau trait de conformité qui prouve que l’esprit des fils de la Renaissance était le même dans tous les pays, la satire de Hutten obtint le même succès que les Facéties de Pogge. Les éditions se multiplient en latin et en allemand. Tous les lettrés d’Italie, de France, d’Allemagne, de Brabant et d’Angleterre en font leurs délices[[2561]](#footnote-2562). On rapporte qu’Érasme fut guéri d’un abcès, tant il avait ri à la lecture de cet odieux pamphlet.

Enhardi par le succès, Hutten continue sa guerre insensée. Après les avant-postes, il attaque le cœur même de la place. Dans ces nouveaux combats, il ne fait que suivre l’exemple des Renaissants d’Italie. Il vit Rome, et en rapporta la même impression que Boccace, Pogge, Bembo, et plus tard Luther, Montaigne, Rabelais. De là il vint à Paris. « Il s’y rencontra, dit son panégyriste, avec les libres penseurs Lefebvre d’Étaples, Budée, Copp et Rueil, et emporta leur amitié. Il les engagea dans la guerre qu’il avait entreprise contre la barbarie scolastique, ou plutôt il les y affermit, car depuis longtemps ces nobles esprits étaient acquis à cette cause[[2562]](#footnote-2563). »

La constante préoccupation de Hutten à cette époque, c’est de former une sainte ligue des libres penseurs contre les oppresseurs de l’esprit humain. « Plût à Dieu, écrit-il au comte de Nuenar (1517), que tous ceux-là fussent confondus qui s’opposent à la renaissance des lettres !… Si l’Allemagne voulait m’en croire, elle se délivrerait de cette plaie rongeante (les moines) avant de songer à attaquer les Turcs, quoique cela soit aussi bien nécessaire ; car aux Turcs, après tout, nous ne disputons que l’empire, tandis que nous souffrons parmi nous les destructeurs des sciences, des mœurs, de la religion[[2563]](#footnote-2564). »

Soulever l’Allemagne contre l’Église ne suffit pas à Hutten. Comme tous les libres penseurs de la Renaissance, il veut une révolte générale de l’Europe contre le Christianisme. « Aussi il continue sans relâche à former sa vaste conspiration antichrétienne de tout ce qui en France, en Allemagne, en Italie, était distingué par la science, le génie, la noblesse ou le mérite ; à lier plus étroitement ses affidés entre eux de manière à les mener à un assaut général et décisif[[2564]](#footnote-2565).

« Ulric de Hutten et ses amis, précurseurs de la réforme, représentent la réaction de l’incrédulité antique contre les idées fondamentales de la religion et de la révélation. Hutten et les siens partaient du point de vue d’un paganisme grossier… Ulric de Hutten fut le Catilina allemand du seizième siècle… Il fut un ultrarationaliste, qui dans l’intimité honorait Cicéron comme un saint apôtre. Sa brutale et grossière incrédulité païenne se rit du ciel et de l’enfer, comme d’un conte absurde inventé par les prêtres[[2565]](#footnote-2566). »

Le triomphe du libre penser excite sa joie. Il écrit à son ami Pirckheimer : « Notre parti gagne chaque jour du terrain. Les conseillers de l’empereur, ceux des princes, sont des nôtres… C’est pourquoi nous appelons les princes Mécène et Auguste, non pas qu’ils méritent déjà ces beaux noms, mais pour faire naître en eux une généreuse émulation.

Nous n’avons pas mal réussi jusqu’à présent Érasme continue de produire. Guillaume Budée, le plus savant des nobles français, et le plus noble des savants, achève ses annotations sur les Pandectes : j’ai sauté de joie à cette nouvelle. Voilà donc, au même moment, deux Hercule exterminateurs de monstres : Érasme et Budée… Ajoute Lefebvre, qui travaille si bien la philosophie… Ô siècle ! ô lettres ! qu’il est doux de vivre maintenant, quoiqu’il ne soit pas encore temps de se reposer ! Ton heure a sonné, barbarie : ceins-toi les flancs et pars pour un éternel exil[[2566]](#footnote-2567). »

Le meilleur moyen de hâter le départ de la barbarie, et de délivrer l’Europe de la plaie rongeante du monachisme, c’est d’attaquer l’Église qui soutient les ordres religieux et les envoie par tout pays répandre la barbarie : Hutten le comprend. En 1519, le fidèle Renaissant édite Tite-Live et lance contre la cour de Rome et contre les légats trois dialogues remplis de fiel et d’ironie. En même temps il attaque la papauté elle-même, en publiant contre saint Grégoire VII une diatribe qu’il dédie effrontément à Léon X. Ces coups, dont le retentissement fut grand dans la nombreuse armée des libres penseurs, ne sont que le prélude d’une attaque plus violente. Bientôt paraît la Trias romana, la Triade romaine. Il nous en coûte de faire connaître autrement que par le titre cette production que le moyen âge n’aurait jamais crue possible, et que le paganisme seul, avec sa haine impérissable du christianisme, pouvait inspirer. Mais il est nécessaire de dessiller, s’il en est temps encore, les yeux d’une foule d’honnêtes gens qui s’obstinent à nier l’origine du libre penser et ses tendances depuis son apparition en Europe, à l’époque de la Renaissance.

La Triade romaine est un dialogue dont les interlocuteurs sont Hutten et l’un de ses amis, Ehrenhold. Hutten raconte à celui-ci ce que lui a dit de la cour de Rome un voyageur nommé Vadiscus. « Trois choses, dit Vadiscus, maintiennent le renom de Rome : la puissance du pape, les reliques et les indulgences. Trois choses sont rapportées de Rome par ceux qui y vont : une mauvaise conscience, un estomac gâté, une bourse vide. Trois choses ne se trouvent pas à Rome : la conscience, la religion, la foi du serment. Les Romains se rient de trois choses : la vertu des ancêtres, la papauté de saint Pierre, le jugement dernier. Trois choses sont en abondance à Rome : le poison, les antiquités, les places vides. Les Romains vendent publiquement trois choses : le Christ, les dignités ecclésiastiques et les femmes. À Rome les pauvres mangent trois choses : les choux, les oignons et les aulx ; et les riches : la sueur des pauvres, les biens escroqués et les dépouilles de la Chrétienté. Rome a trois sortes de citoyens : Simon le Magicien, Judas Iscariote et le peuple de Gomorrhe. Rome est la source impure d’où découlent sur toute nation la détresse, la corruption, la misère ; et tous les peuples ne s’entendraient pas pour la tarir[[2567]](#footnote-2568) ! »

L’ouvrage tout entier est sur le même ton. Telle fut la sensation produite par ce pamphlet, surtout en Allemagne, que désormais le nom le plus odieux en ce pays fut celui de la cour romaine[[2568]](#footnote-2569). Et pourtant, chose remarquable ! dans ses plus grandes violences, le demi-protestant Hutten ne fait que répéter à sa manière les diatribes lancées contre Rome par ses prédécesseurs, les Rationalistes catholiques d’Italie : Laurent Valla, Machiavel, Pogge, Bembo lui-même. Voilà où en était l’esprit chrétien parmi les Renaissants de cette époque.

Ce n est pas tout ; on entend aujourd’hui, d’un bout de l’Europe à l’autre, les logiciens du libre penser faire appel à la force pour extirper le Christianisme, et, avec raison, tout le monde crie au scandale. « Le despotisme religieux, disent-ils, ne peut être extirpé sans que l’on sorte de la légalité : aveugle, il appelle contre soi la force aveugle[[2569]](#footnote-2570). » Or, il est bon de l’apprendre à ceux qui pourraient l’ignorer, les Rationalistes féroces que nous venons de citer et ceux que nous citerons encore ne sont que les continuateurs de Hutten et de leurs aïeux du quinzième siècle.

Cet homme qui écrivait la main sur la garde de son épée s’adresse cette question : « Mais si nous ne pouvons nous affranchir sans verser le sang ? » Et il répond : « Que ce sang retombe sur ceux qui ne veulent pas renoncer à leur injuste tyrannie. Frappons, s’il le faut, par l’épée, ceux qui se sont si souvent servis de l’épée… Nous purgerons la ville de Rome et son sénat ; nous rendrons à l’empereur la capitale de l’empire ; nous remettrons le pape au niveau des autres évêques : nous diminuerons le revenu des prêtres et leur nombre : nous en garderons à peine un sur cent… Quant à ceux qui s’appellent frères… nous les supprimerons complètement… En détruisant les couvents… nous aurons bien des ressources à employer utilement… Nous donnerons une main aux Bohèmes, qui se sont séparés avant nous de cette engeance rapace, et l’autre aux Grecs, qui se sont séparés seulement de la tyrannie romaine… Jamais je ne reculerai d’une ligne de tout ce que je viens de dire ; je resterai libre, car je ne crains pas la mort. Jamais Hutten ne se fera l’esclave d’un souverain étranger, quelque grand qu’il puisse être, et du pape moins que de tout autre ; car je croirais me déshonorer, et appeler sur moi la colère divine, si j’adorais la bête à cent têtes[[2570]](#footnote-2571). »

Tels sont, mot pour mot, les vœux et les projets du prince des libres penseurs de la Renaissance en Allemagne. Pour qu’il ne manque aucun trait à la ressemblance entre Hutten et les autres Rationalistes de son époque, à l’émancipation de sa raison, le fier apôtre de la force joint l’émancipation de sa chair. Les honteuses débauches auxquelles Hutten se livra, et dont il ne rougit point, lui donnèrent une maladie honteuse qui, après l’avoir tourmenté toute sa vie, le conduisit au tombeau, à l’âge de trente-six ans : (1524) : orgueil et volupté, voilà tout le Rationalisme ancien et moderne. Les écrits de Hutten, secondés par le pinceau d’Holbein et de Cranach, eurent en Allemagne une vogue sans exemple, et la peuplèrent de libres penseurs. Tous devinrent les soutiens de Luther et les fervents apôtres du Protestantisme. Leurs noms et leurs écrits sont connus ; nous nous dispenserons de les citer ici, l’ayant déjà fait dans notre histoire du Protestantisme.

Ajoutons seulement qu’en Allemagne, comme en Italie, la génération des libres penseurs, fils de la Renaissance et pères du Protestantisme, s’est continuée sans interruption jusqu’à nos jours. Reuchlin et Ulric de Hutten donnent la main à Buschius, à Barthius, à Camerarius, à Cornélius Agrippa, le restaurateur de Mercure Trismégiste, qui mérita par son rationalisme impudent les censures de l’Église, et par sa verve satirique la haine de tous ses collègues[[2571]](#footnote-2572) ; à Jacques Acconce, qui dans son livre De stratagemátibus Sátanæ, prêche le mépris du clergé et l’indifférence en matière de religion ; à Kant, à Hegel, et à une foule d’autres. À mesure que cette génération grandit, elle formule plus nettement ses idées. Par l’organe des Rationalistes actuels de l’Allemagne, tels que Heine, Feuerbach et une foule d’autres, l’Europe a entendu des blasphèmes et des cris de révolte contre l’ordre religieux et contre l’ordre social, tels que l’enfer même ne semblait pas capable d’en proférer.

## CHAPITRE XII.

Le rationalisme depuis la renaissance. Angleterre, Espagne, Belgique.

De l’Italie le Rationalisme passe en Angleterre. — Témoignages. — Ravages qu’il fait. — Il prépare le Protestantisme. — Depuis la Renaissance il continue de régner dans ce pays. — M. Alloury. — Rationalisme en Espagne. — Témoignages. — En Belgique. — Témoignages. — En Pologne et dans le Nord. — Preuves. — Érasme, le type et l’apôtre du libre penser. — Ses ouvrages. — Leur influence. — Scandale de ses lettres. — Singulière justification des Renaissants. — Le Rationalisme, né de la Renaissance, toujours vivant en Belgique. — Son dernier mot. — Ce qu’il faut penser de l’éducation actuelle.

Cisner, Caye, Linacer, dont nous avons esquissé la vie dans l’histoire du Protestantisme, et une foule d’autres jeunes Anglais du quinzième siècle, répandirent dans leur pays le libre penser qu’ils étaient venus puiser en Italie, à l’école des Grecs de Constantinople et des premiers Renaissants. La semence ne tarda pas à lever. Bientôt l’Angleterre, comme l’Italie et l’Allemagne, se couvrit de Rationalistes, et se trouva préparée au Protestantisme. Écoutons un auteur anglais de cette époque : « Que dirai-je de l’Angleterre, devenue la sentine de toutes les doctrines empoisonnées ? Grand est parmi nous le nombre des athées. Notre peuple est aujourd’hui comme la tribu de Gad, courant aveuglément après les séducteurs. On ne baptise plus les enfants ; on ne communie plus ; l’oraison dominicale même est abominable[[2572]](#footnote-2573). »

Un autre ajoute : « Il n’y a pas une hérésie, pas un blasphème, pas une énormité en fait de doctrine, qui ne se trouve ou qui ne naisse en Angleterre. Depuis le commencement du monde, on n’a jamais vu autant d’opinions monstrueuses qu’il y en a parmi nous[[2573]](#footnote-2574). »

Au nombre de ces Rationalistes, ou, comme on les appelait alors, de ces athéistes sans pudeur et sans retenue, se distinguait le trop fameux Briand, que Henri VIII appelait son vicaire général clans les enfers[[2574]](#footnote-2575). Autour de ce libre penseur de haute qualité, se groupèrent une foule de Rationalistes de second ordre, qui infectèrent l’Angleterre de leurs pernicieuses doctrines. Ce qui ne s’était jamais vu dans l’Europe chrétienne, avant la Renaissance, l’athéisme y fut publiquement enseigné, et comme les philosophes païens leurs maîtres et leurs modèles, les professeurs de cette monstrueuse doctrine en tirèrent hardiment la dernière, l’inévitable conséquence : le matérialisme le plus grossier. « Nous avons ici, écrivaient deux auteurs anglais, des professeurs qui enseignent publiquement l’athéisme. Le principal article de leur doctrine est que le chrétien ne diffère en rien de la bête ; qu’il ne rendra aucun compte de ses œuvres, mais qu’il mourra comme les animaux et ne ressuscitera jamais[[2575]](#footnote-2576). »

Le jésuite Durée, dans sa réponse à Wittaker, établit, d’après le témoignage des Anglais eux-mêmes, que l’Angleterre comptait un nombre incalculable d’athées ou de Rationalistes, tellement impies qu’on n’avait pas trouvé d’autre nom pour les désigner que celui d’athées[[2576]](#footnote-2577). Voici un témoignage plus grave encore. Le célèbre Cass, professeur de philosophie à Oxford, prémunissant la jeunesse contre l’athéisme qui envahissait l’Angleterre, s’exprime ainsi : « C’est une chose horrible à dire, et pourtant il faut la dire : il en est un grand nombre aujourd’hui qui poussent l’audace jusqu’à soutenir que Dieu n’est pas. Dans quel temps nous vivons ! Si je n’avais vu, si je n’avais entendu ces monstres, certes je n’aurais pas traité si longuement ni avec tant de chaleur un pareil sujet[[2577]](#footnote-2578). »

Si on voulait citer tous les athées fameux, tous les impies, tous les incrédules, tous les épicuriens, tous les sectaires impurs, ridicules ou fanatiques, en un mot tous les libres penseurs qui ont paru en Angleterre depuis la Renaissance jusqu’à nos jours, c’est à peine si un volume entier pourrait contenir leurs noms. On connaît les Cranmer, les Buchanan, les Hobbes, les Hume, les Bolingbroke, les Collins, et Milton, l’apôtre du divorce et du régicide, tour à tour catholique, protestant, arien, puritain, indépendant, contempteur et disciple de toutes les religions, qui finit par ne conserver que celle de la Renaissance, la religion du libre penser. Viennent ensuite les Toland, les Tindal, et ce Beverland athée, épicurien, dont les ouvrages furent condamnés au feu par les protestants eux-mêmes : génération innombrable qui vit encore et qui révèle son existence par une haine satanique contre la vérité, par le matérialisme le plus complet et enfin par des obscénités que la police anglaise est obligée de condamner en rougissant. Or, si vous demandez à cette génération quelle est son origine, elle vous montre, en Angleterre comme en Allemagne et en Italie, non pas le Protestantisme, mais la Renaissance. Avec les voltairiens français elle vous répond, l’histoire à la main : « Nous sommes les fils de la Renaissance avant d’être les fils de la Révolution ; dire que la Réforme est sortie de la Renaissance ce n’est pas calomnier la Renaissance ; c’est seulement reconnaître qu’elle a produit des effets divers suivant les lieux et les circonstances[[2578]](#footnote-2579). »

Malgré l’Inquisition, la catholique Espagne n’échappa point à la contagion du libre penser. À partir de la Renaissance, les athées pratiques y devinrent très-nombreux, surtout parmi les grands et les lettrés. On peut consulter sur ce fait nos auteurs français du seizième siècle : ayant à défendre leur pays du reproche d’athéisme que lui faisaient les Espagnols, ils prouvent par de nombreux documents que la même ivraie germait avec vigueur dans l’antique Ibérie. La nécessité d’être court nous oblige à renvoyer le lecteur à leurs écrits, et entre tous à l’ouvrage de Perrier intitulé Le catholique d’État[[2579]](#footnote-2580).

Citons seulement Sepulveda, renaissant zélé, grand ami d’Aide Manuce, de Pomponace, de Musurus, qui, dans le commerce des païens et de leurs admirateurs, oublie tellement les principes élémentaires du droit chrétien, qu’il ose soutenir contre Las Casas que les Espagnols ont le droit de tuer les Indiens comme des bêtes.

Entre beaucoup d’autres, le Portugal vit sortir de l’école de la Renaissance Emmanuel de Faria, trois fois apôtre du libre penser et dans sa philosophie indépendante, et dans ses poésies obscènes, et dans ses mœurs licencieuses[[2580]](#footnote-2581).

Que dire de la Belgique et des Pays-Bas ? C’est dans ces contrées qu’Érasme se flatte d’avoir le premier pondu l’œuf du libre penser, duquel Luther fit éclore le Protestantisme. Ego péperi ovum, Luthérus exclúsit. Tel père, tel fils ; tel principe, telle conséquence. Aussi le célèbre Voigt ne craint pas d’appeler la Belgique de la Renaissance l’Afrique de tous les monstres du libertinage et du fanatisme[[2581]](#footnote-2582).

Le Hollandais François Junius écrit de son pays, et en particulier d’Amsterdam, que c’est l’asile des athées, et qu’on y trouve une foule considérable de personnes qui se précipitent à l’envi dans l’athéisme. Telle est l’audace de ces libres penseurs, qu’ils nient non-seulement l’existence de Dieu, mais encore les anges, les démons et l’immortalité de l’âme[[2582]](#footnote-2583).

Le même fléau, complètement inconnu du moyen âge, envahit, avec la Renaissance, la Pologne, le Danemark, la Suède et la Livonie[[2583]](#footnote-2584).

Nous aurions ici une foule de noms à faire connaître ; contentons-nous d’en citer un seul qui résume, pour le nord de l’Europe, l’esprit de la Renaissance en matière de mœurs et de croyances. Érasme est le type et l’apôtre du Rationalisme, tel qu’il pouvait se montrer à cette époque dans un pays socialement catholique. Fanatique de l’antiquité païenne, rien dans le moyen âge et presque rien dans le Christianisme ne trouve grâce devant lui. Vingt ans avant Luther, sa verve satirique a répandu contre les institutions religieuses et sociales de la vieille Europe, contre les moines, contre les théologiens, contre les prélats mêmes placés au sommet de la hiérarchie, des épigrammes, des invectives, des calomnies qui sont dans toutes les bouches.

Grâce à l’esprit voltairien éveillé par la Renaissance, les ouvrages d’Érasme eurent un succès fou. Simon de Colines, qui réimprima les Colloques en 1527, les tira à vingt-quatre mille exemplaires, qui furent tous enlevés en quelques mois. Ils étaient le vade-mecum de tout lettré, homme ou femme. On les lisait publiquement dans les collèges, jusqu’à ce que les cardinaux chargés par Paul III de la réforme des abus en interdirent la lecture[[2584]](#footnote-2585). L’Éloge de la folie[[2585]](#footnote-2586), qui parut pour la première fois en 1505 avec les caricatures d’Holbein, eut près de cent éditions. C’est une diatribe en cinq cent vingt-huit pages, à la manière de Pogge et de Machiavel, contre les papes, les cardinaux, les théologiens, les prédicateurs et surtout contre les ordres religieux. Les grands et les princes battirent des mains en voyant bafouer la puissance spirituelle, qu’ils regardaient follement comme la rivale de la leur : ils ne savaient pas que leur tour viendrait[[2586]](#footnote-2587). Ce que nous venons de dire des Colloques et de l’Éloge de la folie s’applique aux Adages.

Dans Érasme comme dans la plupart des lettrés de la Renaissance, l’émancipation de la chair se joint à l’émancipation de la raison. Ne parlons ni du portrait que Scaliger nous a laissé de la conduite d’Érasme[[2587]](#footnote-2588), ni des obscénités dont Érasme a parsemé ses ouvrages ; contentons-nous de citer quelques passages d’une de ses lettres. Voici ce que cet homme, prêtre et religieux, écrit à un de ses amis pour l’engager à venir en Angleterre, ou la Renaissance triomphe et où elle porte ses fruits naturels : « Si tu connaissais bien les qualités de l’Angleterre, tu volerais dans ce pays ; et si la goutte te privait de l’usage de tes pieds, tu désirerais être Dédale. Pour n’indiquer qu’un des nombreux plaisirs qu’on goûte dans ce pays, on y trouve des Nymphes d’une beauté divine, caressantes et faciles, et que tu préférerais sans contredit à tes Muses. Il y a de plus un usage qu’on ne peut assez louer. Si tu arrives, tout le monde te reçoit en te couvrant de baisers ; si tu pars, on ne te laisse aller qu’après t’avoir baisé ; tu reviens, les baisers recommencent ; de quelque côté que tu te tournes, tu reçois des baisers. Si tu avais éprouvé combien ils sont doux et embaumés, tu quitterais ton pays, non pour dix ans seulement, comme fit Solon, mais tu voudrais mourir en Angleterre[[2588]](#footnote-2589). »

N’est-ce pas le lieu de s’écrier : « Eh quoi ! d’un prêtre est-ce là le langage ? Non, d’un prêtre du moyen âge, où ne triomphaient pas les belles-lettres ; oui, d’un prêtre nourri comme Érasme des auteurs païens et tel, pour la honte de l’Église, que la Renaissance en forma un si grand nombre dans toute l’Europe. Remarquons comme toutes ces lascivetés sont émaillées de souvenirs païens. Ce genre était la gloire de l’époque ; pour nous, c’est le certificat d’origine.

Il est assez curieux de savoir comment les Renaissants, prêtres et religieux, essayaient de justifier le soin jaloux qu’ils apportaient à embellir leurs ouvrages de réminiscences païennes, et leur zèle infatigable à recueillir les débris artistiques ou littéraires de l’antiquité. Les uns usaient leur vie de chrétiens, de prêtres et de religieux, à restituer un texte, à rectifier l’orthographe d’un nom, à colliger des variantes, à rassembler les fragments épars de quelque auteur ; les autres, à ramasser des tronçons de colonnes, des bustes, des pieds, des bras, des nez, de quelques statues païennes, tandis qu’ils dédaignaient les plus beaux monuments de la littérature et de l’art chrétien. Le croirait-on ? Pour justifier ses confrères et pour se justifier lui-même d’un pareil fanatisme ; que dis-je ? pour montrer qu’il rentre dans les devoirs du clergé, le célèbre Étienne Ricci, traducteur, annotateur, commentateur allemand des Géorgiques de Virgile, n’hésite pas à invoquer l’autorité de Jésus-Christ, qui aurait commandé ce genre de travail, et l’intérêt de la Religion à laquelle il serait indispensable.

« Le Fils de Dieu Notre Seigneur Jésus-Christ, dit-il, ordonne à ses apôtres de recueillir les restes du repas miraculeux, de peur qu’ils ne soient perdus. Ce précepte ne doit pas s’entendre seulement de la transmission de la doctrine évangélique à la postérité ; mais encore de la conservation des fragments des bons auteurs et des bons artistes en quelque genre que ce soit. En effet, les lettres et les arts sont des dons de Dieu, les secours nécessaires de la vie humaine et les ornements indispensables de l’Église. Je ne rougis donc point du travail auquel je me suis consacré, puisqu’il a pour but de ramasser les miettes des auteurs classiques, d’en faire le profit de la jeunesse, et d’empêcher qu’une négligence coupable ne les laisse périr[[2589]](#footnote-2590). »

II est facile de répondre à Ricci qu’il y a art et art, littérature et littérature, philosophie et philosophie ; que s’il est utile de conserver ce qu’il y a de vraiment bon dans l’antiquité, il est peu digne d’un prêtre et même d’un chrétien de consacrer sa vie à ce genre d’occupation, surtout lorsque, par une préférence odieuse, on ne néglige rien pour sauver de l’oubli les restes du Paganisme, tandis qu’on méprise, qu’on laisse dans l’ombre les plus beaux et les plus utiles monuments de l’art, de la littérature et de la philosophie chrétienne : Hæc opórtuit fácere, et illa non omíttere.

Quoi qu’il en soit, la génération des libres penseurs allemands, belges et bataves, à laquelle, antérieurement à Luther, donnèrent naissance Érasme, Reuchlin, Hutten, s’est perpétuée jusqu’à nos jours. On la voit au seizième siècle peupler la Haye, Amsterdam, Rotterdam, et inonder l’Europe de ses doctrines ; au dix-septième siècle, elle se personnifie en Hollande dans le sceptique Spinosa, comme au seizième elle s’était personnifiée en Belgique dans Marnix du mont Sainte-Aldegonde. À l’exemple d’Érasme, ce nouveau libre penseur publia (1571) sa Ruche romaine, Alveárium románum. Ce livre, rempli de contes burlesques, fut reçu par tous les lettrés avec un applaudissement incroyable, donna lieu à de nombreuses défections au Protestantisme, et fit plus de tort à la Religion que n’aurait fait un livre sérieux et savant. « Les Colloques d’Érasme, dit un auteur protestant, avaient produit le même effet[[2590]](#footnote-2591). »

Plus audacieuse à mesure qu’elle grandit, cette génération, pour qui rien n’est sacré, proclame aujourd’hui, au milieu d’un concert de louanges, les doctrines crûment proudhoniennes de Marnix. Faisant la biographie de son illustre aïeul : « Marnix, dit M. Quinet, n’a pas voulu seulement, à l’exemple d’autres écrivains, discuter l’Église de Rome comme un point littéraire. La lutte est sérieuse et à outrance. Il s’agit non-seulement de réfuter le papisme, mais de l’extirper ; non-seulement de l’extirper, mais de le déshonorer ; non-seulement de le déshonorer, mais, comme le voulait l’ancienne loi germanique contre l’adultère, de l’étouffer dans la boue. Tel est le but de Marnix. Voilà pourquoi, après la dialectique la plus forte, la plus savante, la plus lumineuse, il étend l’opprobre sur le cadavre qu’il traîne dans le grand cloaque de Rabelais. Ne cherchez donc point ici la capitulation de notre temps. C’est un livre non de ruse, mais de véracité, sans merci et sans quartier. Si vous voulez être abusé, ne le lisez pas. Ce qu’il vous promet, il vous le donne. Pour quiconque l’aura lu jusqu’au bout, le dogme catholique aura disparu de fond en comble[[2591]](#footnote-2592). »

## CHAPITRE XIII.

Le rationalisme depuis la renaissance. — France.

Rabelais continuateur de Pogge. — Montaigne libre penseur et épicurien dans ses écrits. — La Boétie. — Charron. — Budée. — Copp. — Rueil. — Lefebvre d’Étaples. — Lamothe-Levayer. — Bayle. — Bodin. — Descartes.

« On ne trouve pas d’athées ou de Rationalistes en France avant le règne de François Ier, ni en Italie qu’après la dernière prise de Constantinople. » Voilà ce qu’ont écrit Spizélius, Thomasius, Bayle et une foule d’autres auteurs. « À la même époque, ajoute Voltaire, un athéisme funeste, qui est le contraire du théisme, naquit dans presque toute l’Europe[[2592]](#footnote-2593). » L’histoire à la main nous avons justifié ce triste témoignage à l’égard des nations étrangères ; il reste à le vérifier pour notre patrie.

De tous les corps savants, la Sorbonne fut, avec l’université de Cologne, celui qui s’opposa avec le plus d’énergie à la renaissance du Paganisme. Dans cette lutte décisive qui devait changer la face de l’Europe, se distinguèrent entre tous les deux célèbres docteurs Béda et Gabriel de Puyherbaut. Pendant de longues années, ils signalèrent, dans des écrits dont la solidité égale l’éloquence, l’influence désastreuse du mouvement insensé qui entraînait leur siècle vers l’antiquité païenne. Malheureusement leur voix prophétique ne fut pas écoutée. La cour et la ville, le roi et le parlement, l’université et les poètes, travaillaient à l’envi à faire fleurir en France la belle littérature, la belle poésie, la belle philosophie, que l’Allemagne, l’Angleterre et surtout l’Italie se glorifiaient d’avoir retrouvées à l’école des Grecs venus de Constantinople.

Bientôt les digues furent rompues, et le libre penser déborda sur la France. Notre patrie, jusque-là si catholique, vit éclore dans son sein, comme dans le reste de l’Europe, toute une génération de Rationalistes. Les uns par leurs raisonnements, les autres par leurs chants, ceux-ci par les obscénités de leur pinceau et de leur burin, ceux-là par leurs travaux philologiques, presque tous par le scandale éclatant de leur vie, ébranlèrent les croyances et corrompirent les mœurs. Contentons-nous de citer quelques noms.

Épicurien et libre penseur, Pogge est le type, comme le premier en date, des Renaissants italiens : Rabelais fut le Pogge de la France. « Pour être un parfait misérable, aucun vice ne lui manque, écrit son contemporain Gabriel de Puyherbaut ; ne cherchez en lui ni crainte de Dieu ni respect pour l’homme. Il foule également aux pieds les choses divines et les choses humaines, et se moque de tout. Quel est le Diagoras qui ait jamais parlé plus mal de Dieu ? Quel est le Timon qui ait jamais plus insulté l’humanité[[2593]](#footnote-2594) ?

La première tâche de Rabelais est de jeter à pleines mains l’odieux et le ridicule sur l’ordre religieux et social du moyen âge, sur l’Église qui l’avait inspiré et sur les ordres monastiques par lesquels l’Église le défendait. Dans l’Europe entière cette tâche fut celle de presque tous les Renaissants, prêtres ou laïques : Pogge, Machiavel, le Mantouan, Érasme et une foule d’autres. Dans son Pantagruel, Rabelais surpasse tous ses devanciers. Des impiétés et des obscénités sans nom, jointes à des calomnies odieuses et à une gaieté bouffonne, composent cette satire atroce contre les moines. Par l’esprit frondeur, la licence, l’incrédulité qu’ils respirent, les autres ouvrages de Rabelais, tels que ses Lettres, son Gargantua, ses Songes drolatiques, forment un immense scandale, et continuent en le grossissant le torrent d’obscénités ouvert par les Facéties de Pogge. Ajoutons que les écrits de Rabelais, comme ceux de Pogge, furent accueillis avec applaudissement et eurent de nombreuses éditions. Afin d’aider au triomphe de l’athéisme et de la corruption dont ils furent parmi nous les premiers propagateurs, la gravure écrivit pour les yeux les scènes coupables que Rabelais présente à l’imagination.

Rabelais n’était pas encore descendu dans la tombe (1553) qu’un autre libre penseur, également fils de la Renaissance, vint continuer son œuvre. Moins échevelé, plus poli, plus contenu que le curé de Meudon, Michel Montaigne, né en 1533, attaque avec un déplorable succès les deux choses les plus sacrées parmi les hommes, les croyances et les mœurs. Qu’on ne s’étonne pas si nous rangeons Montaigne parmi les Rationalistes et les épicuriens. La foi vraie est toujours affirmative ; le libre penser est tantôt affirmatif, tantôt négatif, suivant les caprices de la raison. Si on a pu faire le Christianisme de Montaigne, avec plus de facilité on peut faire le Scepticisme de Montaigne. En lui il y a deux hommes : le païen, fils de son éducation littéraire ; le chrétien, fils de son éducation maternelle. Pour qui a lu les Essais, rien n’est moins contestable.

Loin de nous la pensée de soupçonner la sincérité de Montaigne lorsqu’il écrit qu’il soumet son ouvrage « à l’Église catholique, apostolique et romaine, en laquelle je meurs et en laquelle je suis né[[2594]](#footnote-2595). » Nous dirons seulement que les libres penseurs d’Italie les plus fameux, tels que Pomponace, Nifus, Cardan, firent la même profession de foi. Nous ajouterons avec Tiraboschi que, suivant la maxime du droit : Contre le fait la protestation ne vaut. Protestátio facto contraria non valet. Or, Michel Montaigne a le fait contre lui. Est-ce un chrétien ou un libre penseur qui parle ainsi du suicide ? « La plus volontaire mort, c’est la plus belle ; la vie dépend de la volonté d’autrui ; la mort, de la nôtre. En aucune chose, nous ne devons tant nous accommoder à nos humeurs qu’en celle-là ; la réputation ne touche pas à une telle entreprise ; c’est folie d’y avoir respect[[2595]](#footnote-2596). »

Malgré sa foi à l’Église catholique, dépositaire exclusive de la vérité, Montaigne tombe fréquemment dans des accès de scepticisme. À propos des cannibales, il trouve que nous avons tort de les appeler sauvages, car ils sont plus près que nous de notre grande et puissante mère nature. Il va jusqu’à nier à la vérité son caractère absolu, jusqu’à ne faire plus de l’intelligence humaine que le jouet des préjugés. « Nous n’avons, dit-il, autre mire de la vérité et de la raison que l’exemple et l’idée des opinions et usances du pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police, parfait et accompli usage de toute chose[[2596]](#footnote-2597). »

Ailleurs, oubliant toutes les règles chrétiennes de la pudeur, il confesse qu’il a la bouche effrontée[[2597]](#footnote-2598), et il écrit des contes qui n’ont rien à envier pour la brutalité aux contes plus ou moins fameux dont le seizième siècle amusait son imagination libertine. Nous ne toucherons pas même de loin certains chapitres qui, sous des titres innocents, renferment d’inqualifiables obscénités.

Plus loin, il substitue à l’humilité chrétienne, au détachement évangélique du monde et de la vie, la froide et orgueilleuse philosophie des stoïciens, qui a la prétention de se suffire à elle-même[[2598]](#footnote-2599) ; puis il discute sur la mort à la façon de Cicero et de Seneca, allume une dernière fois cette lanterne cynique de Diogène pour visiter tous les recoins de son âme ; anatomise la maladie et la douleur, et finit en invoquant, comme le bien suprême, la médiocrité, la santé de l’âme et du corps, une vieillesse honorée, sommeillant au doux chant des Muses, avec une strophe d’Horace.

Toutefois, à l’approche de la mort, l’humaniste disparut pour faire place au chrétien. Montaigne fit célébrer la messe dans sa chambre et mourut dans des sentiments qui, nous devons l’espérer, lui auront fait trouver grâce devant Dieu.

Quoi qu’il en soit, Montaigne est, suivant sa propre expression, un de ces métis tels que le moyen âge n’en connut point ; un de ces libres penseurs qui, sous l’apparence de la bonhomie et du respect pour la religion, ont le plus contribué à populariser parmi nous le doublé libertinage de la pensée et de la parole. Aussi, l’Église l’a justement condamné et pour le scepticisme dont il se joue et pour les immondices de ses écrits. Ge qu’il y a de remarquable, c’est qu’à l’exemple d’Érasme et de Voltaire il se moque même des auteurs païens qu’il adore et qui l’ont perverti. Tous ces sages, tous ces chefs d’école, tous ces maîtres de la pensée, tous ces renommés précepteurs de l’esprit humain, depuis Pythagore qui adumbra la vérité de plus près sans l’atteindre, jusqu’à Socrate qui va toujours demandant et émouvant la dispute, non jamais l’arrêtant, jamais satisfaisant, jusqu’à Platon qui n’est qu’un poêle décousu, il trouve tous ces maîtres de la sagesse naturelle, doutant, niant, se contredisant, cherchant la vérité, disent-ils, et au moindre rayon lui tournant le dos pour s’enfoncer dans les ténèbres de leur orgueil et dans la boue de leurs passions. Et il conclut : « Fiez-vous à votre philosophie ; vantez-vous d’avoir trouvé la fève au gâteau ; à voir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques qui fagotterait suffisamment un amas des âneries de l’humaine sapience, il dirait des merveilles[[2599]](#footnote-2600). »

À l’école de Montaigne appartiennent de nombreux disciples, entre autres le démocrate la Boétie et Charron le rationaliste, plus païen que son maître : déiste, socinien, attaquant l’immortalité de l’âme et prêchant l’impudicité[[2600]](#footnote-2601). Viennent encore Budée, Reuil, Copp, Lefebvre d’Étaples ; plus tard, la Mothe-Levayer, une foule d’autres et Bayle, qui les résume tous. Digne fils de la Renaissance, apôtre du libre penser, écrivain d’obscénités révoltantes, Bayle se définit lui-même : Je suis Jupiter assemble-nues, tout mon talent est de former des doutes. Et ailleurs : Je ne suis ni luthérien, ni calviniste, ni anglican, ni catholique ; je suis protestant, parce que je proteste contre tout ce qui se dit et ce qui se fait.

Sur une ligne parallèle marchent Bodin et les libres penseurs politiques sortis de l’école de Machiavel, et dont la doctrine toute païenne s’est résumée de nos jours dans le mot célèbre : la loi est athée, et elle doit l’être.

Nous n’en finirions pas si nous voulions citer tous les Rationalistes qui pullulent en France depuis la Renaissance jusqu’à la fin du siècle de Louis XIV. Venons à celui qui, le premier parmi nous, formula nettement la philosophie du doute et érigea le libre penser en système : nous avons nommé Descartes. Sans scruter ses intentions, sans recommencer l’exposé tant de fois donné de sa méthode philosophique, il suffit pour apprécier Descartes de rappeler que son système a été censuré par la Sorbonne, proscrit par les protestants eux-mêmes, et condamné par le Saint-Siège ; qu’il donna naissance à Spinosa, le géomètre du scepticisme et de l’athéisme, suivant la pensée de Bayle[[2601]](#footnote-2602) ; qu’il a été accusé par la censure de sa philosophie d’avoir puisé la plupart de ses principes dans l’ouvrage sceptique de Jordano Bruno[[2602]](#footnote-2603) ; qu’il a été exalté par tous les libres penseurs comme le père du Rationalisme, dont il a donné la formule.

« Au chancelier Bacon, s’écrie d’Alembert, succéda l’illustre Descartes. Cet homme rare avait tout ce qu’il faut pour changer la face de la philosophie. Descartes a osé montrer aux bons esprits à secouer le joug de la scolastique, de l’opinion, de l’autorité, en un mot, des préjugés et de la barbarie ; et par cette révolte dont nous recueillons aujourd’hui les fruits, il a rendu à la philosophie un service plus essentiel peut-être que tous ceux qu’elle doit à ses illustres prédécesseurs. On peut le regarder comme un chef de conjurés qui a eu le courage de s’élever le premier contre une puissance despotique et arbitraire, et qui, en préparant une révolution éclatante, a jeté les fondements d’un gouvernement plus juste et plus heureux qu’il n’a pu voir établi[[2603]](#footnote-2604). »

Condorcet n’est pas moins explicite. « Le dépôt des anciennes connaissances, dit-il, conservé dans les livres grecs, que les gens de lettres, chassés de Constantinople, firent connaître à l’Italie, y ranima le goût des sciences. Descartes, avec un génie plus vaste et plus hardi, vint mettre la dernière main à la Révolution. Il brisa toutes les chaînes dont l’opinion avait chargé l’esprit humain ; et, portant à la fois sur tous les objets donnés à notre intelligence sa philosophie audacieuse et hardie, assura pour toujours à la raison ses droits et son indépendance[[2604]](#footnote-2605). »

« Esprit indépendant, continuent les Rationalistes de nos jours, novateur hardi, génie d’une singulière puissance, Descartes aimait trop à se faire lui-même ses idées, à se confier à son sentiment intime, pour ne pas reconnaître l’autorité de la raison individuelle, et le droit qu’elle a d’examiner et de juger toute espèce de doctrine. C’est la gloire de Descartes d’avoir proclamé et pratiqué ces principes, et d’être l’auteur de cette réforme intellectuelle, qui a porté son fruit aux dix-septième et dix-huitième siècles, et qui, aujourd’hui plus que jamais, exerce son influence sur le monde philosophique. aujourd’hui, en effet, grâce à Descartes, nous sommes tous protestants en philosophie ; comme nous sommes, grâce à Luther, tous protestants en religion[[2605]](#footnote-2606). »

À ces témoignages qu’il serait facile de multiplier, contentons-nous d’ajouter celui de la Révolution française. Lorsque, faisant connaître au monde sa généalogie, elle rechercha ses aïeux pour les glorifier, en fille reconnaissante, elle n’eut garde d’oublier Descartes. Quelques jours avant de placer la Raison sur les autels de la France régénérée, elle décrète l’apothéose du philosophe moderne, qu’elle regarde comme le meilleur apôtre de la Déesse. La pièce suivante, assez peu connue, servira à édifier les philosophes catholiques qui s’obstinent à défendre le Rationalisme ou le semi-Rationalisme cartésien.

Le mercredi 2 octobre 1793, Chénier, au nom du Comité d’instruction publique, monte à la tribune et propose à la Convention de placer Descartes au Panthéon, à côté de Voltaire et de Rousseau. Pour obtenir cet honneur, il se fonde : 1° sur la nécessité de manifester aux yeux de l’Europe le respect de la Révolution pour la philosophie, sa mère ; 2° sur la haute justice qu’une nation devenue libre en devenant philosophe doit rendre à l’homme prodigieux qui apprit à l’humanité à examiner et non pas à croire. « En conséquence, votre Comité demande pour René Descartes les honneurs du Panthéon français. Ainsi, la nation française et la Convention nationale seront associées à la gloire de ce profond penseur, qui a posé, pour ainsi dire, le flambeau sur la route des siècles, et dont l’existence est une époque remarquable dans l’histoire du génie des hommes. » Le même jour la Convention décrète ce qui suit :

« Art. 1er. René Descartes a mérité les honneurs dus aux grands hommes.

 » Art. 2. Le corps de ce philosophe sera transféré au Panthéon français.

 » Art. 3. Sur le tombeau de Descartes seront gravés ces mots :

au nom du peuple français,

la convention nationale

à rené descartes.

1793. l’an second de la république.

 » Art. 4. Le Comité d’instruction publique se concertera avec le ministre de l’intérieur pour fixer le jour de la translation.

 » Art. 5. La Convention nationale assistera en corps à cette solennité. Le Conseil exécutif provisoire et les différentes autorités constituées renfermées dans l’enceinte de Paris y assisteront également. — À Paris, le seizième jour du premier mois de l’an II de la République française une et indivisible. — L.-J. Charlier, président. Pons (de Verdun) et Louis (du Bas-Rhin), secrétaires[[2606]](#footnote-2607). »

La nomenclature de tous les libres penseurs français issus de Descartes nous conduirait trop loin. Qu’il suffise pour le moment de rappeler que, loin de s’éteindre, cette génération de Rationalistes se développe au dix-huitième siècle, dans Voltaire, Rousseau, d’Alembert, d’Holbach, Helvétius, Lamettrie, les encyclopédistes, les parlementaires et la noblesse de cour. Triomphante en 93, réduite au silence sous l’Empire, elle reparaît sous la Restauration. Sous Louis-Philippe elle reprend toutes ses anciennes allures, s’implante partout, enseigne dans les journaux, dans les revues et dans les chaires publiques. Aujourd’hui, continuant son œuvre, elle attaque avec plus de retenue peut-être, mais avec non moins d’opiniâtreté et de perfidie, le Catholicisme sur tous les points, proclame hautement le naturalisme païen à la place du surnaturalisme chrétien, la religion de Socrate à la place de la religion de Jésus-Christ, et menace l’Église et la société des plus redoutables épreuves qu’elles aient jamais subies.

## CHAPITRE XIV.

Le rationalisme depuis la renaissance. — France.

Desportes. — Regnier. — Amyot. — Malherbe. — Saint-Évremond. — Mot de madame de Maintenon. — La pléiade poétique. — Sacrifice du bouc. — Les artistes enseignent le libre penser. — Leurs œuvres. — Effet de l’enseignement littéraire et artistique du libre penser : athéisme dogmatique et athéisme pratique. — Grand nombre d’athées en France. — Témoignages.

Au Rationalisme philosophique, nous avons vu s’ajouter en Italie le Rationalisme moral : c’est-à-dire que l’émancipation de la raison donna lieu à l’émancipation de la chair. Les épicuriens, ou, comme on les appelait à l’époque de la Renaissance, les athéistes pratiques, n’y furent pas moins nombreux que les athées spéculatifs. Il en fut de même dans le reste de l’Europe, et surtout en France. Les apôtres de l’athéisme pratique furent parmi nous, comme en Italie, les humanistes de tout genre et de toute robe, les poètes et les artistes.

Ici encore contentons-nous de citer quelques noms, parmi des centaines que nous passerons sous silence. Un des premiers traducteurs français de l’épicuréisme païen fut le poète Desportes. Imitateur de Bembo, et comme lui admirateur passionné de la Renaissance, dont il avait vu les œuvres en Italie, ce digne abbé passa une partie de sa vie à composer des poésies érotiques. Tel était alors l’enthousiasme pour tout ce qui rappelait le genre antique, que plusieurs de nos rois, Henri III et Charles IX, payèrent au prix de l’or les œuvres de Desportes. Un sonnet lui valut une abbaye, et ses poésies plusieurs bénéfices qui lui produisaient plus de 10,000 écus de rente. La plupart de ses pièces sont des traductions des poètes les plus licencieux de l’antiquité, Tibulle, Ovide, Properce ; des imitations du voluptueux Arioste, ou des élégies, des stances et même des chansons, auxquelles il faut ajouter deux livres des Amours de Diane et un livre des Amours d’Hippolyte. Desportes était abbé de Bon-Port, et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris ! Être ecclésiastique et profaner ainsi son talent, son caractère et sa vie, est un scandale sans doute ; malgré cela, et même à cause de cela, jouir de la faveur publique, n’est-ce pas un scandale mille fois plus grand, et qui montre à quel point était porté le fanatisme de la Renaissance ?

Dès lors, si on rougit, on n’est pas étonné de voir à cette époque un trop grand nombre de prêtres, de religieux et même de prélats, marcher sur les traces de Desportes, populariser dans le royaume très-chrétien les œuvres les plus immorales de la Grèce et de Rome, y ajouter leurs propres élucubrations, et recevoir en récompense les applaudissements de toute la classe athée, les faveurs des rois et même les dignités de l’Église[[2607]](#footnote-2608).

Entre tous ces hommes que l’intérêt seul de la grande et sainte cause que nous défendons nous oblige à nommer, se distingua le neveu même de Desportes, Régnier, chanoine de Chartres. Consacrée à la satire, sa muse, pour parler le langage de la Renaissance, ne respecta ni les réputations ni les mœurs. Régnier, perverti par son commerce avec les païens, est une âme dans laquelle il n’y a plus un mot d’Évangile. Plein de fiel, il le déverse sans distinction sur tous ceux qui lui déplaisent, et souvent avec une licence brutale. Plein de volupté, il effarouche la pudeur la moins timide, et c’est avec raison que Boileau a dit de lui :

Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,

Ne se sentaient des lieux que fréquentait l’auteur ;

Et si du son hardi de ses rimes cyniques,

Il n’alarmait souvent les oreilles pudiques !

Le prêtre qui, aujourd’hui, se permettrait d’écrire la minime partie des obscénités sorties de la plume du chanoine de Chartres serait justement et infailliblement interdit. Au lieu d’une pénitence trop méritée, Régnier fut récompensé de ses vers, choyé par les grands, applaudi parles humanistes, pourvu de plusieurs bénéfices, et doté, sur une abbaye, d’une pension de deux mille écus. Épicurien dans ses vers, Régnier ne l’était pas moins dans ses mœurs. Les biens sacrés dont il jouissait ne servaient qu’à satisfaire son goût effréné du plaisir. « Vieux à trente ans, dit son biographe, il mourut à quarante, entièrement usé par les débauches. »

Tandis que Desportes et Régnier corrompaient en vers les mœurs de leur siècle, d’autres ecclésiastiques travaillaient en prose à cette œuvre de destruction, avec un succès non moins scandaleux. Forcé d’abréger, nous ne nommerons dans cette nouvelle catégorie que le fameux Amyot. Son début dans le monde lettré fut la traduction des Amours de Théagène et de Chariclée, roman obscène d’Héliodore d’Émèse. Cette plate et dégoûtante lubricité lui valut l’abbaye de Bellozane. Encouragé par ce succès, Amyot traduisit les Amours de Daphnis et de Chloé, autre roman grec plus obscène encore, qui, grâce aux gravures d’Audran, ne contribua guère moins à la corruption des mœurs que la fameuse Coupe de l’Arétin ou les Facéties de Pogge. Amyot passait pour savoir le grec et le latin classiques ; il faisait profession d’adorer la Renaissance, et, malgré les infamies de sa plume, Amyot fut fait précepteur des enfants de France, qu’il forma à l’école de Plutarque ; chevalier de l’ordre du Saint-Esprit, grand aumônier de Charles IX, abbé de Saint-Corneille de Compiègne et évêque d’Auxerre !

Ces encouragements solennels, inexplicables autrement que par le fanatisme de l’antiquité, attirèrent sur les traces de ces heureux ecclésiastiques une foule de lettrés de toute robe et de toute condition, avides d’argent et d’honneurs. Le cadre de notre ouvrage nous oblige de passer sous silence et Muret, et Marot, et cet essaim de Catulle, de romanciers, d’humanistes obscènes qui déshonorent la littérature du seizième et du dix-septième siècle. Quelques noms seulement parmi les plus connus dans la généalogie des Rationalistes épicuriens. À côté de Régnier, nous trouvons Malherbe. Ce poète des princes, et ce prince des prêtres, comme on l’appelait, déshonora son talent par la licence extrême du langage, par son amour effréné des femmes, par son avarice, sa colère, ses impertinences, les violences de son caractère et les brusqueries de son humeur. Digne nourrisson de la Renaissance, son influence fut grande sur les classes lettrées, dont il exprimait en vers élégants les sentiments et les pensées. Un des premiers il donna l’exemple de cette indifférence voltairienne pour la religion, inconnue en Europe avant la Renaissance, et depuis devenue si générale qu’elle semble aujourd’hui passée dans les mœurs des trois quarts des hommes et de la moitié des femmes. Ne respectant pas plus la religion que les femmes, il lui échappait souvent de dire : que les honnêtes gens n’ont pas d’autre religion que celle de leur prince.

Cette profession d’athéisme lui avait inspiré la réponse suivante ou plutôt cette fin de non-recevoir. Lorsque les pauvres lui demandaient l’aumône en lui disant : Nous prierons Dieu pour vous, il leur répondait en ricanant : « Je ne crois pas que vous ayez grand crédit au ciel, vu le mauvais état où Dieu vous laisse en ce monde. J’aimerais mieux que M. de Luynes (favori de Louis XIII) m’ait fait la même promesse. » Sa conduite répondait à ses discours.

Cependant, telle était encore à cette époque l’influence du Christianisme sur les habitudes extérieures, que Malherbe, pas plus que Voltaire, n’osait se dispenser de la loi de la confession et de la communion annuelle ; mais l’esprit de cet acte, tout à la fois si éminemment religieux et si éminemment social, Malherbe ne le comprenait guère mieux que la plupart des libres penseurs de la Renaissance. À l’article de la mort, il refusait de se confesser, sous prétexte qu’il n’avait coutume de le faire qu’à Pâques. Un jeune gentilhomme de ses amis trouva le secret de vaincre sa résistance. « Vous avez, lui dit-il, fait profession de vivre comme les autres hommes, il faut aussi mourir comme eux. — Que voulez-vous dire ? demanda Malherbe. — Quand les autres meurent, reprit le gentilhomme, ils se confessent, communient et reçoivent l’extrême-onction. — Vous avez raison », ajouta Malherbe ; et pour se conformer à la coutume, il envoya chercher le vicaire de Saint-Germain. Or, l’histoire ajoute que le confesseur lui parlant du bonheur de l’autre vie en style peu académique, et lui demandant s’il n’éprouvait pas le désir de jouir bientôt de cette félicité, le moribond lui répondit : « Ne m’en parlez plus ; votre mauvais style m’en dégoûte[[2608]](#footnote-2609). »

À la même école que Malherbe, s’était formé Saint-Évremond, dont les poésies eurent un succès si étonnant que le libraire Barbin payait des auteurs pour lui faire du Saint-Évremond. Élève des jésuites de Paris, et vrai Renaissant pour le fond et pour la forme, Saint-Évremond est un nouveau spécimen de l’esprit des classes lettrées du siècle de Louis XIV. La licence du langage jointe au libertinage de l’esprit et du cœur, le naturalisme en fait de vertus, le sensualisme en fait d’habitudes, avec un certain extérieur de religion, voilà Saint-Évremond comme homme et comme poète.

« Il est de notoriété publique, écrit Bayle, que M. de Saint-Évremond n’a été préparé à la mort ni par aucun ministre ni par aucun prêtre. J’ai ouï assurer que l’envoyé de Florence lui envoya un prêtre, et que cet ecclésiastique lui ayant demandé s’il ne voulait pas se réconcilier : De tout mon cœur, répondit le malade, je voudrais me réconcilier avec l’appétit ; car mon estomac ne fait plus ses fonctions accoutumées. J’ai vu des vers qu’il composa quinze jours avant sa mort, et il ne regrette que d’être réduit aux bouillons, et de ne plus avoir la force de digérer les perdrix et les faisandeaux[[2609]](#footnote-2610). »

Par sa réputation, par sa naissance, par sa longue carrière, Saint-Évremond est un des poètes libres penseurs qui exerça le plus d’influence sur les hommes de lettres et sur la jeune noblesse de son temps. Leur philosophie pratique est la sienne. Il est même certain que la plupart allaient plus loin que Saint-Évremond, et qu’ils ne s’abstenaient pas, comme lui, de faire de la religion la matière de leurs plaisanteries. Entre beaucoup de preuves, voici une ligne de madame de Maintenon qui vaut un livre pour montrer où en était, sous Louis XIV même, l’esprit chrétien dans les classes élevées : « Les progrès du duc de Bourgogne dans la vertu étaient sensibles d’une année à l’autre. D’abord, raillé de toute la cour, il était devenu l’admiration de tous les libertins[[2610]](#footnote-2611). » C’était au petit-fils de Louis XIV, sous les yeux de son grand-père, que s’adressaient ces railleries ! Tant il est vrai qu’à cette époque l’esprit païen était gentilhomme ; que plus tard il s’est fait bourgeois, et que c’est pour cela qu’aujourd’hui il est devenu peuple.

Terminons la liste des Rationalistes épicuriens, fils de la Renaissance, par quelques mots sur la pléiade poétique du seizième siècle. Elle se composait d’Antoine Baïf, Étienne Jodelle, Joachim du Bellay, Henri Bellau, Pierre Ronsard, Pontus de Tyard et Jean Dorât. Tous étaient des libres penseurs et des francs viveurs, c’est-à-dire des Renaissants de mœurs et de croyances[[2611]](#footnote-2612). Cette pléiade fut imaginée par Ronsard, à l’imitation de celle des Grecs. De prime abord Jodelle y fut admis. Si la lubricité la plus révoltante mérite un pareil honneur, personne n’en était plus digne. Nous ne dirons rien de ses vers ni de ceux des autres membres de la pléiade. Un seul trait de leur vie fera connaître ces nouveaux païens et leurs trop nombreux compagnons.

En 1522, ils se réunirent au nombre de cinquante et allèrent à Arcueil faire le carnaval. « Le hasard, dit Binet dans la vie de Ronsard, leur fit rencontrer un bouc ; ce qui donna occasion à quelques-uns d’entre eux, après avoir orné ce bouc d’un chapelet de fleurs, de le mener dans la salle du festin, tant pour faire semblant de le sacrifier à Bacchus, que pour le présenter à Jodelle : le bouc était chez les anciens le prix du poème tragique :

Carmine qui trágico vilem certávit ob hircum,

dit Horace. Et, en effet, le bouc ainsi orné et ayant la barbe peinte fut poussé auprès de la table, où, après leur avoir servi de risée pendant quelque temps, il fut chassé et non pas sacrifié à Bacchus. »

Telle est la version de Binet. Mais un auteur contemporain, Chandieu, assure que le bouc fut réellement sacrifié, et il reproche à Ronsard d’avoir par ce sacrifice fait un acte d’idolâtrie. Ce fait n’aurait rien d’étonnant. À Rome même, Pomponius Lætus offrait bien des sacrifices à Romulus ! Quoi qu’il en soit, Binet ajoute : « Il n’y eut aucun des convives qui ne fît quelques vers en l’honneur du bouc, à l’imitation des bacchanales des anciens. Ronsard, entre autres, en composa sous le titre de Dityrambes à la pompe du bouc d’Étienne Jodelle, poète tragique[[2612]](#footnote-2613).

Si rien n’était plus crapuleux que leurs symposiums renouvelés des Grecs, rien n’était plus obscène que leurs discours. Naudé, voulant justifier un de ces Renaissants des lubricités sans nombre dont il a souillé ces ouvrages, en rejette la faute sur la coutume générale des lettrés de ce temps-là. « Les discours les plus obscènes, dit-il, étaient si familiers aux humanistes d’alors, que lorsqu’on lit Boccace, Pogge, Arétin, La Casa, Castalion, Pacifico Asulano, Jules Crotus, Puccio, Louis Centio, Philelphe, Codrus, Suptabina, Mazzuccio Franco et leurs semblables, on est forcé de convenir que l’impudence, la perversité, l’obscénité, l’impiété ont répandu à pleines gorgées tout leur virus contre Dieu, contre ses ministres, contre les personnes publiques et privées, et contre toute honnêteté et toute pudeur[[2613]](#footnote-2614). »

Ce que les poètes et les prosateurs de la Renaissance écrivaient pour l’esprit, les artistes l’écrivaient pour les yeux. Partout, en France comme en Italie, les arts subirent l’impulsion de la littérature : le fait est tellement connu qu’il n’a pas besoin de preuves. Pas une des infamies de l’antiquité païenne, historique ou mythologique, grecque ou romaine, étudiées au collège, traduites par les humanistes, chantées par les poètes, qui, transformées en peinture, en sculpture, en gravure, ne vînt s’étaler dans nos villes, dans nos galeries, dans nos palais, et qui ne prêchât avec un déplorable succès le sensualisme et l’immoralité. Aussi bien que leurs maîtres et confrères d’Italie, la plupart de nos artistes français, fils de la Renaissance, méritent de tout point les justes anathèmes de Salvator Rosa. Que celui qui serait tenté de nous taxer de rigorisme s’en aille visiter le Louvre, Versailles, Anet, Compiègne, Fontainebleau, le musée de Cluny, les résidences royales, princières ou bourgeoises, décorées à la Renaissance et depuis cette époque jusqu’à nos jours.

Or, cet enseignement du libre penser et du sensualisme, cet enseignement venu d’en haut, applaudi, incessant, présenté à l’esprit, à l’imagination, aux yeux, à toutes les facultés et à tous les sens, ne pouvait pas ne pas produire son fruit[[2614]](#footnote-2615). Dans les esprits, ce fut l’impatience du joug de la foi, le Rationalisme ; dans les cœurs, la légèreté des mœurs, la corruption, l’Épicurisme ; en deux mots, l’athéisme dogmatique et pratique. Aux preuves particulières que nous avons données de ce lamentable résultat, ajoutons des preuves générales. N’étant en quelque sorte qu’individuelles, les premières ne pourraient légitimer une conclusion absolue ; les secondes, au contraire, résultant de l’ensemble des faits, suffisent parfaitement pour caractériser une époque.

Que les libres penseurs aient été très-nombreux en France depuis la Renaissance du Paganisme, la preuve en est, d’abord, dans cette multitude infinie de défenses, d’apologies, de traités, de dissertations, sans cesse publiées pour prouver l’existence de Dieu, la divinité de Jésus-Christ, les miracles, l’immortalité de l’âme, tous les articles du Symbole catholique. La défense suppose l’attaque ; une défense générale, incessante, continuée dans toute l’Europe et notamment en France, depuis quatre siècles, suppose une attaque également générale, incessante, continuée dans toute l’Europe et notamment en France, depuis quatre siècles. Ni le schisme ni l’hérésie n’attaquent le Christianisme sur toute la ligne. De cette attaque générale quel est donc le principe, sinon le libre penser ou le Rationalisme, qui, déifiant la Raison, la constitue juge suprême de tout enseignement divin ? Tel est le phénomène dont le monde est témoin depuis la Renaissance, et uniquement depuis la Renaissance.

Passons aux témoignages de l’histoire. Vers le commencement du dix-septième siècle un auteur célèbre, Grégoire de Toulouse, écrivait : « On compte en France plus de soixante mille athées[[2615]](#footnote-2616) » Joseph Scaliger, né et élevé en France, affirme la même chose[[2616]](#footnote-2617). Dans son traité contre les athées, Alexandre Capelle ne craint pas de dire : « En France, il y a aujourd’hui plus d’hommes sans religion et d’athées, qu’il n’y en avait au temps du Paganismes[[2617]](#footnote-2618). »

Le savant P. Mersenne, qui se trouva si longtemps en rapport avec les hautes classes de la société, nous donne aussi des chiffres effrayants. « En 1623, dît-il, la seule ville de Paris comptait plus de cinquante mille athées ; dans une seule maison il y en a quelquefois jusqu’à douze qui professent cette monstrueuse doctrine. Que ceux qui seraient tentés de me suspecter d’exagération sachent qu’en France et dans les autres royaumes, la multitude des athées est telle qu’on s’étonne que Dieu puisse les laisser vivre[[2618]](#footnote-2619). » Après avoir rapporté le supplice de Vanini[[2619]](#footnote-2620), l’auteur ajoute : « Mais comme la superbe n’a point de bornes et va toujours croissant, elle a fait naître de nos jours et dans le cœur de notre France des cendres de ces malheureux une autre secte qui, sous l’appât d’un nom plus spécieux, expose un venin bien plus pernicieux en sa contagion que le premier. Les complices de cette faction empruntent le nom et le titre de déistes[[2620]](#footnote-2621). » Et ailleurs, s’adressant au cardinal de Richelieu, il dit : « Le nombre des athées en France est si grand, qu’il est à craindre que l’athéisme ne succède à l’hérésie[[2621]](#footnote-2622). »

Un homme considérable de la cour de Louis XIII exprime la même pensée que le P. Mersenne : « Le nombre des athées, dit-il, est énorme[[2622]](#footnote-2623). » Même témoignage dans un autre écrivain du même temps : « Bien que personne parmi nous ne fasse publiquement profession de nier l’immortalité de l’âme et la résurrection des morts, cependant la vie complètement épicurienne de la plupart des hommes indique fort clairement qu’ils ne croient pas à l’autre vie. S’ils ne le disent pas en public, ils le disent dans leurs soupers[[2623]](#footnote-2624). »

Définissant les lettrés de la France aussi bien que ceux du reste de l’Europe, Luther, qui était du nombre, dit : « Ils croient comme des pourceaux, ils vivent comme des pourceaux, ils meurent comme des pourceaux[[2624]](#footnote-2625). » Et Calvin, cet autre missionnaire du Libre Penser : « Leur principe, dit-il, est le fatalisme en vertu duquel, tout venant de Dieu, tout est bon, même la fornication et l’adultère[[2625]](#footnote-2626). »

Nous venons d’entendre des témoins non suspects, en voici d’autres qui ne sont pas moins irréprochables. Le jésuite Cornélius a Lapide juge son époque, et la France en particulier, comme le P. Mersenne : « Du Rationalisme, dit-il, est venu l’épicurisme. Il s’est tellement développé et il fait chaque jour de si grands progrès que Calvin lui-même s’étonne que dans le seul royaume de France il y ait des essaims de savants qui le prêchent, et une foule infinie de disciples qui le pratiquent[[2626]](#footnote-2627). »

Un autre jésuite, le P. Antoine Sirmond, parle comme son confrère, et dit qu’en France les épicuriens qui nient l’immortalité de l’âme sont loin d’être en petit nombre[[2627]](#footnote-2628).

« Livrés sans retenue à leurs appétits, le décalogue de ces Rationalistes pratiques se résumait dans le mot suprême de l’un d’entre eux : « Tout le temps qui n’est pas donné au plaisir est un temps perdu : Perduto è tutto il tempo che in amor non si spende. »

Un troisième jésuite, le P. Garasse, contemporain des précédents, rapporte un fait qui confirme tous les témoignages que nous venons de citer. En 1008, le célèbre Nicolas Rapin tomba malade à Poitiers. Sa vie passée dans l’indifférence pour la religion fit craindre qu’il ne refusât les derniers sacrements. Après bien des difficultés, il finit par consentir à recevoir le P. Jacques de Moucy, jésuite. Touché de la grâce, il se confessa, et après sa confession, se sentant près de mourir, il dit : « Je suis heureux ; mais je ne sais ce qui a pu me mériter la grâce que je viens de recevoir. Tout le bien que je me souviens d’avoir fait depuis mes jeunes ans, a été d’empêcher que l’athéisme ne s’enseignât publiquement dans Paris[[2628]](#footnote-2629). » Voilà où en étaient, à Paris, sous le rapport de la foi, les classes lettrées cent ans après la Renaissance !

Et qu’on ne croie pas que cet athéisme ne fût qu’un vain mot, une espèce de titre de gloire, comme plus tard celui de grues et d’esprits forts, compatible dans le grand nombre avec la foi. Le contraire résulte des écrits de l’époque[[2629]](#footnote-2630), et en particulier du symbole de ces athéistes, qui pullulaient non-seulement en France, mais dans le reste de l’Europe, et dont le refrain était cette maxime : « Tout meurt avec le corps, mens perit et corpus. »

Voici ce symbole fidèlement extrait de leurs ouvrages par un ancien auteur :

Articles négatifs : « Je nie les substances incorporelles ; je nie une intelligence éternelle et souverainement parfaite ; je nie la providence de Dieu ; je nie l’immortalité de l’âme humaine ; je nie les peines de l’autre vie ; je nie la divinité et l’authenticité de l’Écriture ; je nie les miracles de Moïse et de Jésus-Christ. »

Articles affirmatifs : « J’affirme que le monde ou la nature est la seule divinité ; qu’il n’a pas été créé et qu’il ne finira pas ; j’affirme que la religion n’est qu’une pure invention de la politique ; j’affirme que l’athéisme est la religion naturelle et la religion des plus grands hommes ; j’affirme que les instituteurs des religions positives sont des imposteurs ; j’affirme que les prêtres de toutes les religions sont des hypocrites qui ne cherchent qu’à gagner de l’argent ; j’affirme que les adorateurs de la Divinité sont un troupeau d’imbéciles ; j’affirme que tout ce qu’on donne comme surnaturel et qu’on attribue à Dieu est purement naturel ; j’affirme que les miracles ne sont que des contes ou l’effet de l’imagination dans ceux qui disent les avoir vus ; j’affirme que l’athée est meilleur citoyen que le théiste ; j’affirme que la religion est nuisible aux États[[2630]](#footnote-2631). »

Les athées pratiques ou les épicuriens étaient encore plus nombreux que les athées spéculatifs. C’est par troupes que les historiens du temps les comptent à la cour et dans les classes supérieures de la société. « Alors, dit Delaplanche, des esprits malins et curieux en occasions de toutes sortes de méchancetés vinrent à sourdre comme par troupes : les écrits desquels ords et sales, et remplis de blasphèmes, sont d’autant plus détestables, qu’ils sont emmiellés de tous les allèchements qui peuvent faire glisser non-seulement en toute vilaine et puante lubricité, mais aussi en toute horrible impiété, tous ceux qui les ont entre les mains[[2631]](#footnote-2632). »

Un autre historien qui par sa position fut longtemps en rapport habituel avec les grands et les lettrés de son époque, le président de Thou, s’exprime ainsi : « Ceux qui passaient en revue les désordres du règne de Henri II ne comptaient pas pour un des moins funestes cette nuée de Catulle, d’Anacréon, de Tibulle et de Properce, c’est-à-dire de poètes, dont sa cour était pleine, et qui corrompirent la jeunesse, dégoûtèrent même l’enfance des études sérieuses, et enfin arrachèrent, par leurs poésies lascives, la pudeur du cœur des jeunes filles[[2632]](#footnote-2633). »

L’Épicurisme avait de nombreux disciples dont les exemples, plus corrupteurs encore que les écrits des poètes, portaient l’immoralité dans toutes les veines de cette société qui se faisait gloire d’être en toute chose fille de la Renaissance. « Sous Henri III, dit Mézerai, la licence la plus effrénée régna dans les fêtes de la cour. Le roi courait le bal en habits de fille. Il donna un festin, entre autres, à sa mère, où les femmes servirent déguisées en hommes. La reine lui rendit la pareille par un autre, où les dames les plus belles firent le même office, la gorge découverte et les cheveux épars[[2633]](#footnote-2634). » Le dévergondage ne finit pas avec le seizième siècle. « L’hiver de 1608, dit Sully, se passa tout entier en de plus grands divertissements encore que les autres, et dans des fêtes préparées avec beaucoup de magnificence : quelques-unes coûtèrent jusqu’à douze cent mille écus[[2634]](#footnote-2635). »

Il va de soi que la plupart des humanistes, traducteurs, imitateurs, artistes et poètes, qui, eu ressuscitant l’antiquité païenne, avaient monté sur ce pied l’Europe et la France, pratiquaient sans retenue les leçons de lubricité et d’impiété qu’ils leur avaient données[[2635]](#footnote-2636).

## CHAPITRE XV.

Origine philosophique du rationalisme moderne.

La Renaissance vraie mère du Rationalisme. — Les Rationalistes modernes tous élevés à l’école de l’antiquité païenne. — Tous admirateurs ardents de l’antiquité païenne. — Tous ont puisé leur philosophie à l’école de l’antiquité païenne. — Témoignages non suspects. — La philosophie païenne seule admirée, seule acclamée par les Renaissants. — L’Europe divisée en deux camps hostiles : le camp d’Aristote et le camp de Platon. — Enthousiasme incroyable pour Aristote. — Faits curieux.

À moins de nier l’histoire, il est bien démontré que l’apparition du Rationalisme ou de la philosophie païenne en Europe coïncide avec la Renaissance du quinzième siècle et l’arrivée des Grecs de Constantinople. Entre mille, répétons le seul témoignage de Spizélius. « Qui oserait nier, dit cet auteur non suspect, que c’est la Renaissance des lettres en Italie au quinzième siècle qui a réchauffé, cultivé, commenté les anciens systèmes de Lucrèce, d’Épicure, d’Horace et des autres, de même qu’elle a ressuscité la philosophie grecque, la médecine et les mathématiques ; que c’est alors qu’un grand nombre de professeurs, en enseignant ces hautes sciences, ont abreuvé la jeunesse du poison de l’athéisme, sous le prétexte de l’autorité des anciens[[2636]](#footnote-2637) ? »

L’origine historique du Rationalisme est donc certaine. Reste à montrer son origine philosophique. Par là il faut entendre la cause souveraine qui a développé tout à coup, avec une vigueur jusqu’alors inconnue, le principe de révolte intellectuelle, impérissable au cœur de l’homme déchu ; qui a systématisé ce principe et qui a fini par le rendre dominant. Or, nous disons que cette cause est la Renaissance, c’est-à-dire l’antiquité païenne et surtout la philosophie païenne, remise en honneur et enseignée avec enthousiasme à la jeunesse, d’abord en Italie, puis dans toute l’Europe, par les Grecs chassés de Constantinople et par leurs disciples. L’origine philosophique du Rationalisme sera démontrée avec la même évidence que son origine historique si nous établissons :

Que tous les pères du Rationalisme moderne furent élevés à l’école de l’antiquité païenne, pour laquelle ils professèrent une admiration enthousiaste ; Qu’ils puisèrent à cette école leur philosophie ; Que leur philosophie n’est que la philosophie païenne, qu’ils ont reproduite mot pour mot dans toutes ses erreurs, dans toutes ses applications et même dans toutes ses sectes ;

Que la philosophie païenne n’est autre chose dans son principe que le Rationalisme ;

Enfin, que les autorités les plus graves prononcent que la philosophie païenne, et non le protestantisme, est l’origine du Rationalisme moderne.

Commençons par esquisser l’histoire pédagogique des principaux libres penseurs, athéistes et épicuriens du quinzième et du seizième siècle[[2637]](#footnote-2638). Pour la connaître il suffit de les nommer. Le chef des rationalistes italiens, Pomponace, dont la philosophie a pour but, dit M. Matter, d’affranchir la philosophie des dogmes de la religion, fut élevé à Padoue par le Renaissant Pierre Trapolini, disciple des Grecs. La passion de l’antiquité s’empare de sa jeune âme et l’attache par des liens indissolubles à la chaire d’Aristote. S’il devient professeur à Padoue, à Bologne, à Venise, c’est pour enseigner Aristote ; s’il écrit, c’est pour exposer les vrais sentiments d’Aristote, étudié in extenso dans le texte original ; s’il combat, c’est pour défendre Aristote, comme il aurait défendu l’Évangile.

Pomponace forme Simon Porta et Nifus. De la même école sortent Césalpin, César de Crémone, Simon Simonius, Pierre Arétin, Cardan, Achillini, Béroald, et une foule d’autres pédagogues plus ou moins célèbres, qui du haut des chaires de Florence, de Bologne, de Venise et de Padoue, régentent l’opinion et passionnent pour l’antiquité littéraire et philosophique l’élite de la jeunesse accourue à leurs leçons de toutes les parties de l’Europe.

Nourris dès l’enfance des auteurs païens, sur la même ligne marchent Politien, qui adore Virgile ; Marcile Ficin, qui adore Platon ; Pomponius Lætus, qui adore Romulus ; Lazare Buonamico, qui adore Pindare ; Machiavel, qui adore Tite-Live et les Romains ; Philelphe, qui adore Démosthènes et les Grecs ; Cosme de Médicis, qui adore les Grecs et les Romains ; Bembo, Guarini, Piccolomini, Pogge, Laurent Valla, qui adorent Cicéron ; Calderino, qui passe sa vie à commenter les Priapées de Virgile, et Ermolao Barboro, qui s’intitule païen et libre penseur, pagánus sum et spontis meæ ; Jordano Bruno, qui, à l’exemple des philosophes païens, n’adore que sa raison ; Campanella, qui adore Lycurgue, et Vanini, qui s’appelle Jules César.

Ce qui a lieu en Italie a lieu dans toute l’Europe. En Allemagne, Érasme, Ruchlin, Hutten, Camerarius, Buschius, Barthius, Mélanchthon, Luther, ne sont pas autre chose que des jeunes gens formés à l’école de l’antiquité païenne, pénétrés d’admiration pour l’antiquité païenne littéraire et philosophique : comme tous les démagogues de la révolution française l’étaient, grâce aux mêmes études de collège, pour les institutions sociales de l’antiquité païenne. En Suisse, Zwingli, Judd, Farel, Myconius n’étaient, comme nous l’avons prouvé dans le Protestantisme, que des Renaissants fanatisés par leur éducation.

L’Angleterre, l’Espagne, la France, nous offrent le même fait, prouvé par tous les noms connus dans l’histoire des lettres et de la philosophie de cette époque. Linacer, Caye, Cisner, Sepulveda, Emmanuel de Faria, Bèze, Calvin, Lefebvre d’Étaples, Lefebvre de Caen, Budée, Lambin, Muret, Bodin, Montaigne, Rabelais, Charron, la pléiade philosophique, François Ier, Amyot, Desportes, Régnier, Ronsard, sont élèves des Grecs et des Romains, passionnés pour leurs maîtres, imitateurs et prédicateurs enthousiastes des talents, du génie, du langage, des vertus de leurs maîtres. Il en est de même des artistes, peintres, architectes, sculpteurs, graveurs de la même époque, dans l’Europe entière. Pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle l’éducation en Italie, en France, en Allemagne, en Espagne, continue d’être la même. Nous le répétons, ces faits sont tellement connus que ce serait perdre l’encre et le papier que d’écrire une ligne pour les prouver[[2638]](#footnote-2639).

Nous avons maintenant à examiner si c’est de l’école du paganisme qu’est sortie la philosophie rationaliste et épicurienne qui, depuis quatre siècles, a envahi l’Europe. Ici trois suppositions seulement : la philosophie rationaliste et épicurienne qui coule à pleins bords de leurs écrits en prose et en vers, qui s’étale avec impudeur dans leurs œuvres d’art, les philosophes, les poètes, les artistes de la Renaissance et des siècles suivants l’ont eux-mêmes inventée, ou ils l’ont imitée du moyen âge, ou ils l’ont puisée dans l’antiquité païenne.

De ces trois suppositions la première est évidemment inadmissible. L’histoire établit que les Renaissants n’ont rien inventé ; eux-mêmes se glorifient non-seulement de ne rien dire de leur chef, mais encore de parler en vers et en prose, de philosopher, de dessiner, de peindre et de sculpter d’après les types et les modèles de l’antiquité, qu’ils respectent comme les régulateurs parfaits de leur pensée, de leur plume et de leur burin. En sorte que la Renaissance, comme son nom l’indique, a été un calque et non pas une découverte, une imitation et non une invention.

La seconde n’est pas plus admissible que la première. Tous les Renaissants, philosophes, littérateurs, artistes, n’ont-ils pas fait profession d’un souverain mépris pour la philosophie, pour la littérature, pour l’art du moyen âge ? D’une voix unanime n’ont-ils pas appelé cette époque l’époque de la barbarie en toutes choses ? C’est le premier article de leur credo. Et l’on voudrait qu’ils eussent demandé leurs inspirations à la philosophie, à la littérature, à l’art de cette époque ? Mais entre toutes ces choses telles qu’elles étaient au moyen âge et telles que la Renaissance les a faites, il y a la même différence qu’entre le jour et la nuit. Le principe de la philosophie du moyen âge, c’est la soumission de la raison à la foi ; le principe de la philosophie des Renaissants, c’est l’émancipation de la raison de la tutelle de la foi. Au moyen âge, l’art est un sacerdoce chrétien qui cherche ses inspirations et ses types dans le monde surnaturel ; l’art de la Renaissance est un sacerdoce naturaliste et païen qui prend ses inspirations et ses modèles dans la simple nature. L’un est idéal, l’autre plastique ; l’un invente, l’autre copie.

Reste la troisième hypothèse, savoir, que le Rationalisme moderne est fils du Rationalisme païen, ou plutôt n’est que ce Rationalisme lui-même remis en vogue par la Renaissance. Or, cette supposition est une vérité mathématique : trois preuves la démontrent.

Première preuve : l’enseignement philosophique de cette époque. Il fut celui de la philosophie païenne, donné et reçu avec un tel enthousiasme qu’il devint le régulateur des esprits. « Quand les Grecs chassés de Byzance abordèrent en Italie, l’Europe, dit M. Matter, avait une rhétorique, une logique, une philosophie, une théologie, en un mot, la science du monde… L’Europe offrait un système qu’elle ne présente plus de nos jours : partout la même foi ; pour tous le même pontife ; ce pontife, le père de tous les fidèles… La situation morale et politique de tous était semblable, dans tous les cœurs régnaient les mêmes vœux… La religion dirigeait la morale et la politique ; le christianisme avait fondé ou civilisé tous les empires ; le clergé avait créé ou réglé toutes les études ; toutes les doctrines et presque toutes les institutions étaient son œuvre, et cette œuvre faisait à la fois son règne et sa gloire. L’Europe était si bien gouvernée par la religion, qu’au-dessus des codes planaient les décrets du droit canon, qui réglaient à la fois l’État et la famille… Cet ordre de choses offrait non-seulement un caractère hautement religieux et moral, il présentait encore des rapports nettement tracés et reposait sur un fondement sacré, sur des lois divines et par conséquent des lois éternelles… Telle était l’Europe, telles étaient ses institutions et ses doctrines générales avant 1453.

 » Or, tout cet ordre de choses, toutes ces doctrines et ces institutions, les réfugiés de Byzance vinrent les ébranler jusque dans leurs fondements, déchirer le pacte de la religion et de la philosophie ; de la politique séparer la morale et opérer une double émancipation, le tout en substituant à l’autorité la discussion, le progrès à l’immutabilité[[2639]](#footnote-2640). »

Le succès déplorable qu’ils obtinrent avait été préparé. La Renaissance n’est pas venue comme un champignon sous un chêne ; elle avait ses racines dans la concupiscence impérissable au cœur de l’homme et des sociétés. Le libre penser, en particulier, trouva au quinzième siècle un auxiliaire dans l’esprit de révolte manifesté soit par le grand schisme d’Occident : soit par les erreurs de Wiclef et de Jean Hus, soit par les écrits de Dante, de Boccace et de Pétrarque : nous n’avons cessé de le répéter. Après l’avoir dit comme nous, M. Matter ajoute : « Est-il surprenant que la foudre qui vint tomber tout à coup au milieu de ces éléments ait produit des flammes si subites et si vives ? Le génie de la Grèce antique venant souffler sur le génie du temps, c’était l’éclair rencontrant l’éclair[[2640]](#footnote-2641). » Si, comme nous le pensons, ces dernières paroles sont trop absolues, elles prouvent néanmoins qu’au jugement non suspect de M. Matter, le génie de la Grèce antique, apporté en Italie par les réfugiés de Byzance, était bien le génie du libre penser, de l’émancipation de la raison, en un mot le Rationalisme.

« L’apparition des Grecs, avec tout ce qui s’y rattacha, continue notre précieux historien, devint une sorte de résurrection de la Grèce antique, de la vieille Athènes et de ses illustres écoles… Leur enthousiasme alla loin. Pléthon ressuscita toute une religion, toute une philosophie, toute une politique inconnue[[2641]](#footnote-2642), en exposant les croyances de la Hellade, les institutions de Sparte, la morale du Portique. Et tout cela Pléthon le fit connaître avec un zèle, un entraînement qui à lui-même fit oublier qu’il était chrétien[[2642]](#footnote-2643). »

L’ouvrage de Pléthon dont parle M. Matter est intitulé De légibus. L’impiété et l’extravagance du nouveau législateur grec paraissent surtout dans les articles qui concernent la religion. Il reconnaît plusieurs dieux : les uns supérieurs et les autres inférieurs. Il donne à tous ces dieux un roi qu’il nomme Zeus ou Jupiter, exactement comme les païens. Suivant lui, les démons ne sont pas des esprits malins ; le monde est éternel. Comme Platon, il établit la polygamie : il veut qu’il y ait des femmes communes. Tout son livre fourmille de pareilles doctrines[[2643]](#footnote-2644).

« Ce qui est constant, écrit l’ancien auteur de l’ouvrage intitulé Comparátio Platónis et Aristótelis, c’est que Pléthon était si zélé platonicien, qu’il n’avait point d’autres sentiments que ceux de Platon sur la nature des dieux, sur celle de l’âme, sur les sacrifices, etc. Je lui ai entendu dire moi-même, lorsque nous étions à Florence, que dans peu d’années tous les hommes par toute la terre embrasseraient d’un commun consentement et avec un même esprit une seule et même religion, sur une seule prédication qui leur serait faite. Et sur ce que je demandai si ce serait la religion de Jésus-Christ ou celle de Mahomet : Ni l’une ni l’autre, me répondit-il, mais une troisième qui ne sera pas différente du paganisme. Paroles dont je fus si indigné que depuis ce temps-là je l’ai toujours craint comme une vipère dangereuse[[2644]](#footnote-2645). »

Dans cette œuvre de restauration païenne, Pléthon était, à des degrés différents, chaudement secondé par ses compatriotes. « Les livres publiés par les Grecs, ajoute M. Matter, si imbelliqueux qu’ils fussent, excitèrent les esprits plus encore que leurs enseignements. Ces livres n’étaient plus des leçons de grec ; c’était la plus belle littérature et la plus belle philosophie qui fussent au monde. Ensemble, elles inspiraient le goût de la critique, l’amour de la liberté, la haine du despotisme, le mépris de la barbarie. N’était-ce pas s’attaquer à tout ce qui existait ? Ce que ne firent pas les réfugiés et leurs publications fut fait par leurs disciples. Ces disciples étaient nombreux : c’étaient tous les Italiens de goût ; presque tous les princes et prélats de ce pays, et toute la jeunesse un peu éminente des autres. Les uns continuent de soumettre leur raison à l’enseignement de l’Église ; mais il en est qui puisent dans les études et dans le langage de leurs maîtres des inspirations plus hardies, une sorte d’insurrection contre les mœurs, les doctrines, les usages de l’Occident[[2645]](#footnote-2646). »

M. Matter parle d’or. La Renaissance fut une attaque générale contre tout ce qui existait ; or, ce qui existait, c’était l’Europe chrétienne avec sa foi, sa langue, ses arts, sa poésie, sa philosophie, sa politique, ses traditions nationales et chrétiennes. Et des plumes ecclésiastiques osent écrire aujourd’hui que la Renaissance fut un magnifique mouvement !

Pour la propager, la lutte se joignit aux leçons et aux livres. Les réfugiés de Byzance étaient divisés entre eux par un schisme philosophique : les uns jurant par Aristote, les autres adorant Platon. Dès leur arrivée en Italie, ce schisme éclate par des discussions scandaleuses qui rappellent celles des philosophes de l’ancienne Grèce, et par des exagérations de langage dont l’effet immédiat fut d’accroître la fermentation intellectuelle qui travaillait l’Occident.

En présence de l’Europe savante et de la jeunesse studieuse, Pléthon et George de Trébizonde se livrent un duel à outrance, l’un pour soutenir Platon, l’autre Aristote. La question de la prééminence entre ces deux patriarches de la philosophie indépendante devient le grand événement et la passion dominante de l’époque. Les spectateurs s’échauffent, et l’Europe se divise en deux armées hostiles, connues sous le nom de néopéripatéticiens et de néoplatoniciens. Pour défendre la supériorité du héros de son choix, chaque camp, avec une ardeur fiévreuse, se met à scruter les doctrines du Lycée et de l’Académie. Aristote et Platon deviennent pour leurs sectateurs respectifs les plus grands des hommes et même plus que des hommes : ils sont des espèces de dieux, objets de louanges, de tendresses, de démonstrations, qui vont jusqu’à une sorte d’idolâtrie. Justifions nos paroles en commençant par Aristote.

Un des jeunes membres de l’émigration grecque, Michel Apostolius, se permet d’attaquer Aristote. Sur-le-champ, Bessarion lui adresse la mercuriale suivante : « J’ai souffert avec peine que vous ayez accusé d’ignorance un homme aussi savant que Théodore Gaza[[2646]](#footnote-2647) ; mais que vous ayez traité si indignement Aristote même, Aristote notre maître et notre guide en tout genre d’érudition, juste ciel ! cela se peut-il ? Pour moi je ne crois pas qu’il y ait d’audace pareille à celle-là…

 » Puis-je supporter Pléthon ? ou plutôt je ne puis le supporter, quelque considération que mérite un homme de sa sorte, lorsqu’il lui échappe de semblables paroles contre Aristote. Eh ! comment pourrais-je vous souffrir, vous qui n’avez encore étudié à fond aucune de ces matières ? Croyez-moi, considérez à 1’avenir Platon et Aristote comme deux hommes de la plus haute sagesse. Suivez-les pas à pas ; prenez-les pour vos guides ; méditez-les… S’ils sont quelquefois de différent sentiment, n’allez pas les soupçonner d’ignorance, n’ayez jamais une pareille pensée… Admirez leur profond savoir, et par tous les sentiments d’une humble reconnaissance, tenez bon compte des biens qu’ils nous ont procurés. Aujourd’hui surtout que leur autorité, appuyée sur une longue suite d’années, sur l’approbation universelle et sur le commun suffrage de tous les hommes, est parvenue à un si haut point, nous ne pouvons espérer aucune grâce si nous osons les censurer[[2647]](#footnote-2648). »

C’est ainsi qu’un prince de l’Église parle d’Aristote, le père du matérialisme et du machiavélisme ; de Platon, l’apôtre du communisme et de la promiscuité ! S’il avait eu à défendre les apôtres ou les évangélistes, quelles expressions le grave cardinal aurait-il employées ?

À la voix de Bessarion, l’armée péripatéticienne unit sa voix et fait retentir tous les échos de l’Europe d’un immense hourra en faveur d’Aristote. En France, Joseph Scaliger fait de lui la personnalité la plus haute du genre humain ; puis, se prosternant, il lui adresse cet hommage : « Être sublime en tout, apôtre de la vérité, incomparable en toute science, génie immortel, génie divin, j’aime mieux me tromper avec toi que d’avoir raison avec les autres. La marque qu’on devient philosophe, c’est l’amour qu’on a pour toi. Ce n’est pas la Grèce seulement, c’est l’univers entier que tu instruis : de tout ce qui est dans ce monde sublunaire, rien à peu près que tu ne connaisses[[2648]](#footnote-2649). »

Les lettrés de Hollande le vénèrent à l’égal au moins des prophètes et des apôtres. « Telle était, dit Brucker, l’estime des Bataves pour Aristote, que les philosophes de ce pays n’étaient pas moins indignés d’entendre mal parler de lui, que d’entendre mal parler de l’Écriture sainte[[2649]](#footnote-2650). »

Des volumes entiers suffiraient à peine pour enregistrer tous les éloges donnés par l’Italie au philosophe de Stagyre ; et ces éloges se sont prolongés pendant plusieurs siècles. Contentons-nous d’en rapporter un seul. Dans sa préface au livre de l’Ecclésiastique, le jésuite Cornélius a Lapide s’exprime ainsi : « Aristote, le chef des péripatéticiens, a réduit la morale en science méthodique… Dans les livres de morale, il explique si parfaitement la raison des choses qu’à s’en tenir à l’ordre purement naturel, vous n’avez nul besoin des Clément d’Alexandrie ni des Arnobe ; et, pour tout dire d’un seul mot, si en physique Aristote est un homme, pour ses disciples, en morale, il est un dieu. Aussi, un Italien d’un rare génie, ravi d’admiration en voyant que dans ses livres de morale, de politique et de législation, il n’y avait pas la plus petite tache d’erreur, n’a pas craint de dire : « On ne sait de qui Aristote tient le plus, du jurisconsulte ou du prêtre, du prêtre ou du prophète, du prophète ou de Dieu. »

Au lieu de flétrir comme elles le méritent ces adulations ridicules et impies, le bon Cornélius se contente d’ajouter : « C’est trop beau[[2650]](#footnote-2651). »

En France, un des confrères de Cornélius, le P. Rapin, nous donne les ouvrages d’Aristote comme le nec plus ultra de l’intelligence humaine. « Aristote, dit-il, ce génie si plein de raison et d’intelligence, approfondit tellement l’abîme de l’esprit humain, qu’il en pénètre tous les ressorts… Aristote fut le premier qui découvrit la voie pour parvenir à la science par l’évidence de la démonstration, et pour aller géométriquement à la démonstration par l’infaillibilité du syllogisme, l’ouvrage le plus accompli et l’effort le plus grand de l’esprit humain[[2651]](#footnote-2652). » Aux yeux de Casaubon, les philosophes les plus éminents de l’antiquité, les stoïciens, ne sont que des enfants près du divin Aristote, qu’un seul de ses livres place bien au-dessus de tous les mortels[[2652]](#footnote-2653).

Averrhoès ajoute : « Avant la naissance d’Aristote la nature n’était pas complète. En lui, elle a reçu son accomplissement et la perfection de son être ; elle ne saurait aller plus loin. C’est l’extrême limite de ses forces et les bornes de l’intelligence humaine. »

Enchérissant sur Averrhoès, un autre dit : « Aristote est une seconde nature[[2653]](#footnote-2654). »

L’Espagnol Medina affirme que la portée de l’esprit humain n ira jamais jusqu’à pouvoir pénétrer, sans l’assistance d’un génie, les secrets de la nature autant qu’Aristote les a pénétrés. Il croyait, en conséquence, qu’Aristote avait un ange qui l’instruisait visiblement de mille choses auxquelles l’intelligence humaine ne saurait atteindre[[2654]](#footnote-2655).

L’adulation n’est pas encore parvenue à ses dernières limites. On vient d’entendre des néopéripatéticiens faire d’Aristote le plus grand des mortels, un prêtre, un prophète : en voici d’autres qui en font un nouveau Jean-Baptiste précurseur du Messie, un évangéliste, un saint. À Tubingue, un religieux explique en chaire la morale d’Aristote, et dit au peuple : « De même que Jean-Baptiste fut le précurseur de Jésus-Christ dans les mystères de la grâce, ainsi Aristote fut le précurseur de Jésus-Christ dans les mystères de la nature[[2655]](#footnote-2656). »

Spanheim, Fabricius, Agrippa, Magire, Bayle, Burigny, rapportent que dans d’autres églises d’Allemagne on en était venu jusqu’à lire Aristote à la place de l’Évangile[[2656]](#footnote-2657). Que restait-il, sinon de le canoniser et même de le diviniser ? Le fanatisme ne recule pas devant cet acte d’idolâtrie. D’abord, un livre paraît sur le salut d’Aristote, et l’auteur conclut comme le prédicateur de Tubingue qu’Aristote est un nouveau Jean-Baptiste[[2657]](#footnote-2658). Cœlius Rhodiginus ajoute très-logiquement qu’Aristote fit une belle mort et qu’il eut des pressentiments de l’incarnation du Fils de Dieu[[2658]](#footnote-2659).

Le célèbre Sepulveda, un des Renaissants les plus zélés du seizième siècle, n’hésite pas à le mettre au nombre des bienheureux, et il écrit un livre pour soutenir son opinion. « Moi aussi, ajoute le jésuite Gretser, j’incline en faveur d’Aristote comme Sepulveda, dont j’improuve seulement la manière de s’exprimer[[2659]](#footnote-2660). » Au rapport d’un témoin oculaire plusieurs néopéripatéticiens regardaient Aristote comme un dieu, et croyaient que le contredire était à peu près la même chose que contredire la vérité et Dieu même[[2660]](#footnote-2661).

Mises en vogue par les Grecs, chaque jour répétées sous une forme ou sous une autre, dans les livres, du haut des chaires, par toute l’Europe, ces hyperboles, à peine croyables aujourd’hui, se changent en axiomes dans l’armée très-nombreuse des néopéripatéticiens. Comment la jeunesse, habituée à juger sur la parole de ses maîtres, aurait-elle échappé à la séduction ? Comment au sortir des gymnases et des universités la plupart n’auraient-ils pas juré qu’Aristote était le plus grand des philosophes, comme d’autres juraient que Cicéron était le plus grand des orateurs passés, présents, futurs ; et d’autres encore, que l’antique Rome et l’antique Grèce étaient les plus belles choses qu’il y eut jamais au monde ?

Ce résultat était d’autant plus inévitable, que ces louanges exagérées d’Aristote servaient de base à l’enseignement et de règles obligées pour la conduite de la jeunesse.

En effet, peu de temps après la Renaissance, l’autorité d’Aristote devint tellement sacrée dans les écoles que lorsqu’un disputant citait une maxime de ce philosophe, l’élève qui soutenait la thèse n’osait pas dire tránseat, soit, ou je ne m’en occupe pas ; il fallait ou qu’il niât l’exactitude de la citation, ou qu’il l’expliquât à sa manière, afin de lui trouver un sens qui s’accommodât avec le point en question. C’est ainsi que dans nos écoles de théologie on en use aujourd’hui à l’égard seulement des plus illustres docteurs de l’Église, saint Thomas, saint Augustin et de l’Écriture sainte[[2661]](#footnote-2662).

Ce n’est pas tout ; le bras séculier, qui abandonnait l’Évangile aux attaques du Rationalisme, prend Aristote sous sa protection. Les rois deviennent pour les péripatéticiens les évêques du dehors. À Genève, s’écarter d’une ligne de la doctrine du Maître emporte la peine du bannissement. Ramus, conduit au Protestantisme par son amour de l’antiquité, se réfugie dans la ville de Calvin, espérant y platoniser ou socratiser à son aise. Il en est immédiatement empêché par cette verte admonition qu’il reçoit de Théodore de Bèze. « C’est à Genève une loi fondamentale que les professeurs de logique ou d’autres sciences ne s’écartent pas même d’une ligne de la doctrine d’Aristote[[2662]](#footnote-2663). »

En Angleterre, quiconque se permet, même dans les disputes particulières, d’opposer une objection à l’autorité d’Aristote, est puni sans rémission d’une forte amende[[2663]](#footnote-2664).

La France va plus loin. Dans deux écrits [[2664]](#footnote-2665) qui excitèrent la même tempête qu’a soulevée de nos jours un ouvrage qu’il ne nous appartient pas de nommer, Ramus ose attaquer Aristote. Tout le camp péripatéticien se lève ; on crie de toutes parts à l’impiété, au blasphème ; on dit que c’en est fait de la science, du royaume, de la religion ; on demande le supplice du feu pour le sacrilège : la Sorbonne s’assemble, le conseil du roi est convoqué, la France entière est en émoi, comme si, en médisant d’Aristote, Ramus avait escamoté le soleil[[2665]](#footnote-2666).

Enfin, le 10 mai 1543, le Père des lettres, François Ier, qui encourageait la traduction et la propagation des ouvrages les plus immoraux de l’antiquité, rendit l’arrêt suivant : « … Plusieurs sçavants et notables personnes étant les nous, avons supprimé, condamné et aboly, condamnons, supprimons et abolissons lesdits deux livres ; avons fait et faisons inhibitions et défenses à tous imprimeurs et libraires de notre royaume, et à tous autres nos sujets, de quelque état et condition qu’ils soient, qu’ils n’aient plus à imprimer ou faire imprimer lesdits livres, ne publier, vendre ne débiter, sous peine de confiscation desdits livres et de punition corporelle, soit qu’ils soient imprimés en nostre royaume ou autres lieux non estans de nostre obeyssance. Et audit Ramus de ne plus user de telles médisances contre Aristote, sous les peines que dessus[[2666]](#footnote-2667). »

Le fait suivant enchérit sur le premier. En 1624, trois philosophes antipéripatéticiens, Jean Bitault, Antoine Villon et Étienne de Claves, affichent sur les murs de Paris des thèses contraires à la doctrine d’Aristote, ou plutôt des thèses dans lesquelles ils montrent et soutiennent les grossières et dangereuses erreurs de ce philosophe. La Sorbonne censure les thèses et en livre les auteurs au parlement. Le 4 septembre, « sur les conclusions du procureur général du roi et tout considéré, la cour ordonne que les thèses seront déchirées en présence des auteurs ; que de Claves, Villon et Bitault sortiront de Paris dans les vingt-quatre heures, avec défense de se retirer dans les villes du ressort de cette cour, enseigner la philosophie en aucune des universités d’icelui. Fait défense à toute personne, sous peine de la vie, de tenir ny enseigner aucunes maximes contre les anciens auteurs et approuvés[[2667]](#footnote-2668). »

Exiler n’est pas répondre ; mais le fanatisme ne permettait pas de croire qu’Aristote avait pu se tromper. Aussi le Mercure de France ajoute : « Villon, Bitault et de Claves estaient des esprits volatils, encore plus malaisés à fixer que l’arsenic ny le mercure ; ou bien ils estaient des mixtes incorporels où il ne manquait ny souphre ny mercure, mais il y manquait du sel[[2668]](#footnote-2669). »

En 1029, intervint un autre arrêt du Parlement de Paris rendu sur les remontrances de la Sorbonne. Cet arrêt déclare qu’on ne peut choquer les principes d’Aristote sans choquer ceux de la théologie scolastique reçue dans l’Église[[2669]](#footnote-2670).

Traités par les lois comme des ennemis de l’Église et de l’État, les contradicteurs d’Aristote passent pour des mécréants, avec lesquels on ne doit avoir aucun commerce. Ainsi, le célèbre Paul de Foix, si connu par ses ambassades et par son érudition, ne voulut pas voir, à Ferrare, François Patrice, parce qu’il savait que cet illustre savant enseignait une autre philosophie que celle d’Aristote. N’est-ce pas la même conduite que l’apôtre saint Jean prescrit aux fidèles à l’égard des hérétiques : Nec ave ei dixéritis ? En résumant toute l’histoire précédente, ce fait mesure la différence qui existe entre les siècles chrétiens et les âges modernes. D’une voix unanime, les Pères de l’Église flétrissent Aristote et le bannissent des écoles chrétiennes ; au treizième siècle, on brûle encore publiquement à Paris ses principaux ouvrages ; et, grâce à la Renaissance, deux siècles après, Aristote est enseigné partout, écouté comme un oracle, respecté comme un saint et presque adoré comme un dieu !

## CHAPITRE XVI.

Origine philosophique du rationalisme moderne.

Enthousiasme pour Platon. — Témoignages. — Histoire de Marcile Ficin. — Il prépare à la mort Côme de Médicis en lui lisant Platon. — Il professe le platonisme à Florence. — Ses disciples. — Ficin adore Platon. — Il le loue partout. — Ses hyperboles. — Abus de l’Écriture sainte. — Il institue la fête de Platon. — Fonde une Académie de Platon. — Le platonisme prêché en Allemagne, en Angleterre, en Hongrie, à Rome. — Fr. Patrizi écrit au pape pour faire imposer partout l’enseignement de la philosophie de Platon. — Il prétend que c’est le moyen nécessaire pour convertir les pécheurs et ramener les hérétiques.

Pendant que, sous les auspices des Grecs, l’armée d’Aristote épuise, en faveur de son chef, les formules de l’enthousiasme et s’efforce de lui créer des partisans, l’armée de Platon, conduite également par les Grecs, rivalise d’éloges pour son général et ne néglige aucun moyen d’attirer la jeunesse sous sa bannière. On eût dit que le salut de l’Europe dépendait du triomphe du philosophe de Stagyre ou du philosophe d’Athènes. Voici un échantillon des titres donnés à Platon par ses sectateurs : Fleuve intarissable ; seul athlète dans les luttes philosophiques ; grand prêtre de la sagesse ; Homère des philosophes ; le plus éloquent des orateurs ; le plus subtil des dialecticiens ; le plus prudent des jurisconsultes ; le plus sage des législateurs ; le très-bon, le très-grand, le père de la philosophie dont toutes les paroles sont des oracles*[[2670]](#footnote-2671)*. Les expressions leur manquant pour traduire leurs sentiments, ils recourent à Cicéron, et disent avec lui : « Platon est le roi de l’intelligence et de l’éloquence, le maître de la parole ; il a parlé comme Jupiter, si Jupiter parlait ; le dieu des philosophes ; le prince du génie ; l’aimable, l’admirable ; le pontife de la doctrine et de la vertu, avec qui il vaut mieux se tromper que d’avoir raison avec les autres[[2671]](#footnote-2672). »

Nous venons d’entendre Gémiste Pléthon, Pontanus, Galéas, Scaliger, Bessarion, Cardan et une foule d’autres, dont il serait fastidieux de rapporter les hyperboles. Marcile Ficin, chanoine de Florence, ne s’en tient pas à de simples éloges. De concert avec Côme et Laurent de Médicis, il fonde une académie destinée à propager la philosophie et le culte de Platon, monté au ciel avec Jésus-Christ. Mieux que tous les raisonnements, quelques détails sur la vie et les écrits de Ficin feront connaître l’enthousiasme des néoplatoniciens.

« Le grand Côme de Médicis, dit Ficin, le père de la patrie, ayant entendu un philosophe grec nommé Pléthon, fut tellement émerveillé de la philosophie de Platon, qu’il arrêta le projet d’une académie destinée à l’enseigner. Je fus choisi dès mon enfance pour en être le fondateur ; il me dédia à l’étude du grec et me procura tous les auteurs dont j’avais besoin. Toute ma vie je me féliciterai d’être né dans le siècle d’or où la belle antiquité, rappelée de son tombeau, brille comme le soleil sur le monde tombé dans les ténèbres de la barbarie[[2672]](#footnote-2673). » Le jeune Ficin se livre avec ardeur à l’étude de Platon, qui devient son oracle, son évangile et presque son dieu. « Humble prêtre, dit-il, j’ai eu deux pères, Ficin le médecin et Côme de Médicis ; je suis né du premier, j’ai été régénéré par le second. L’un me confia à Galien, tout ensemble médecin et platonicien ; l’autre me consacra au divin Platon, médecin de l’âme[[2673]](#footnote-2674). »

Adorateur de Platon, Ficin le porte partout avec lui ; il pense avec Platon, il parle par Platon. Pendant douze ans, Platon est le sujet inévitable de ses entretiens avec Côme de Médicis. « Je dois beaucoup à Platon, dit-il, mais je ne dois pas moins à Côme. Les vertus que le premier enseigne, je les voyais pratiquées par le second, dont tout le soin était de se rendre conforme à l’idée de la vertu tracée par Platon. À l’exemple de Solon, il voulut jusqu’à la fin être le disciple de ce maître divin. Jamais il ne philosopha autant avec lui qu’au moment de la mort. Vous le savez, vous qui étiez présent ; après que nous eûmes lu le livre de l’Unique principe et du souverain Bien, il mourut, comme pour aller jouir de ce souverain bien, dont il avait trouvé tant de charme à s’entretenir[[2674]](#footnote-2675). »

Au moyen âge, dans ces siècles de barbarie, le chrétien s’efforçait de conformer sa vie à celle de Jésus-Christ ; malade, il jetait les yeux sur lui, méditait sa Passion, priait et faisait prier pour obtenir une bonne mort. Grâce aux lumières de la belle antiquité, voici un prince mourant, assisté par un chanoine qui, au lieu de lui faire recevoir les sacrements, le prépare à paraître devant Dieu en lui lisant Platon ; et le prince meurt en philosophe. Et tout cela dans la bouche de Ficin, prêtre catholique, est un sujet d’éloges !

Cependant Ficin était devenu professeur de philosophie à Florence : il va de soi que Platon enseigna par la bouche de son disciple. La foule se précipite à ses leçons : Florence devient une nouvelle Académie. Les disciples partagent l’enthousiasme du maître. Politien écrit que Ficin opère un miracle bien plus heureux que celui d’Orphée. Orphée ramena Eurydice des enfers, Ficin a rappelé sur la terre la sagesse du divin Platon[[2675]](#footnote-2676). La plupart des Renaissants célèbres assistent au cours de Ficin, et professeurs à leur tour, ils propagent avec ardeur le platonisme en Italie et dans le reste de l’Europe. On compte parmi eux Christophe Landini, Benoît Accolta, Barthélémy et Philippe Valori, Antoine Calderino, Michel Mercati, Comandon, Allio, Platina, Vespucci, Démétrius de Byzance, Guichardin, Alexandre Albizi, Bibiena[[2676]](#footnote-2677).

L’étude passionnée de Platon produit sur Ficin le même effet que l’étude de Virgile produisit sur saint Augustin, de Cicéron sur saint Jérôme, des auteurs païens sur tant de chrétiens, même de religieux et de prêtres : le dégoût de la piété, l’éloignement des livres chrétiens et l’enthousiasme de l’antiquité classique. Ficin ne possède dans sa chambre ni crucifix, ni statue de la sainte Vierge, ni image de saint ; tout cela est remplacé par un buste de Platon devant lequel est suspendue une lampe nuit et jour allumée[[2677]](#footnote-2678). Platon est pour lui un prophète qui a prédit le bonheur du monde, lorsque les hommes embrasseront sa philosophie ; un saint dont il vénère la vie, dont il admire la sainteté et la chasteté, tout en avouant à voix basse qu’il était, comme Socrate, livré à l’amour infâme[[2678]](#footnote-2679).

Il regarde comme un suprême bonheur d’avoir traduit tous ses ouvrages. Il en parle continuellement sur le ton du dithyrambe ; il ne trouve pas un mot, un seul, pour flétrir les monstrueuses infamies de Platon dans son livre de la République. Au contraire, la promiscuité, le communisme, l’infanticide ordonnés par Platon, lui semblent des choses excellentes et les bases d’un État bien réglé[[2679]](#footnote-2680).

Dans cet ordre de choses digne des pourceaux, il voit, comme les malthusiens et les communistes les plus avancés de nos jours, le règne parfait de la charité, dont les hommes actuels ne sont pas capables, l’âge d’or, mais qui viendra lorsque la philosophie gouvernera l’humanité[[2680]](#footnote-2681). Après cette solide apologie, il défie les adversaires de Platon de répliquer un seul mot ; il les exhorte plutôt à se convertir au platonisme et à mêler leurs voix à la sienne pour exalter le divin Platon. « Admirez, dit-il, la profonde sagesse du disciple de Socrate. Esculape-Apollon du genre humain, Platon avait vu que les lois sur la propriété des biens et des femmes, au lieu de faire le bonheur des États, en faisaient le malheur ; avec raison il voulut leur substituer les lois de l’amitié, en ordonnant que tout fût commun entre amis, et par là, ôtant toute cause de division et de misère, nous conduire à la paix et à la félicité[[2681]](#footnote-2682) »

Dans ses leçons, s’adresse-t-il à ses auditeurs, Ficin les appelle non pas mes frères en Jésus-Christ, mais mes frères en Platon[[2682]](#footnote-2683). Avec une conviction qui peut paraître sincère, il leur enseigne le Rationalisme le plus audacieux. « La philosophie, leur dit-il, est un don de Dieu ; celui qui le possède est sur la terre ce que Dieu est dans le ciel. Le philosophe est le médiateur entre Dieu et l’homme ; homme pour Dieu et Dieu pour les hommes[[2683]](#footnote-2684). » En conséquence, Ficin demande sérieusement qu’on enseigne la philosophie de Platon dans les églises comme l’Écriture sainte. S’adressant à son nombreux auditoire, il commence ainsi une de ses leçons : « La philosophie platonicienne, étant une chose sainte, doit être lue dans les offices sacrés. Inspirez-moi, grand Dieu ; je raconterai votre nom à mes frères, je vous louerai dans l’église, je chanterai votre gloire en présence des anges. Nos aïeux les platoniciens avaient coutume, mes très-chers frères, d’enseigner dans les temples la sagesse venue du ciel, je veux dire les saints mystères de la philosophie. Nous les imiterons[[2684]](#footnote-2685). »

Tout ce qui étudie Platon, tout ce qui favorise les disciples de Platon, devient un être sacré auquel Ficin, par un abus sacrilège, ne craint pas d’appliquer les paroles les plus augustes des Livres saints. Dans une lettre adressée au Souverain Pontife, parlant du platonicien Jean Nicolini, il s’exprime en ces termes : « Nous avons possédé naguère un Pontife plein de grâce et de vérité. C‘est un homme envoyé de Dieu, qui s’appelle Jean. Il est venu en témoignage pour rendre témoignage de la divinité de Sixte[[2685]](#footnote-2686). » Ailleurs il répète les mêmes expressions eu faveur de Jean de Médicis ; puis il ajoute : « Votre race, ô Jean, brillera éternellement comme les étoiles du ciel ; les peuples béniront votre postérité ; dans votre race seront enfin bénies toutes les nations[[2686]](#footnote-2687). »

Dans sa préface sur Plotin, il s’adresse en ces termes à ses auditeurs : « Croyez que vous entendez Platon lui-même vous dire de Plotin : Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j’ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le*[[2687]](#footnote-2688)*. »

Si Ficin parle de la sorte des disciples de Platon, que dira-t-il de son maître ? Aux yeux du chanoine paganisé, Socrate est un saint, qui, comme Platon, est monté au ciel avec Jésus-Christ dont il a été la figure ; et là-dessus il établit entre Notre-Seigneur mourant et Socrate ce long et sacrilège parallèle que tout le monde connaît[[2688]](#footnote-2689).

Il ne reste plus à Ficin qu’à perpétuer à Florence son enthousiasme pour Platon, à le propager partout et à lui rendre un culte comme à un dieu. Dans ce but, il institue, d’accord avec Côme de Médicis, la fête de Platon, qu’il célèbre avec tous les platoniciens, dans une villa du grand-duc, par un festin qui rappelait les symposiums des Grecs, et par des discours en l’honneur de Platon, de Socrate et de l’amour platonique ; le tout à l’imitation des platoniciens de l’antiquité[[2689]](#footnote-2690). Et ce qui montre le fanatisme de l’époque, le premier des convives était un évêque[[2690]](#footnote-2691) ! Ficin établit encore à Florence une académie platonicienne, composée de ses meilleurs disciples. Mais bientôt les doctrines communistes de Platon se traduisent par les nouveaux académiciens en conspirations et en complots contre la république. Jacopo da Diacetto, leur chef, est tué, les autres se dispersent et l’Académie s’évanouit[[2691]](#footnote-2692). Il en fut de même, et pour des causes semblables, de l’Académie platonicienne fondée à Rome par Callimaque, à l’instar de celle de Florence.

Ce n’est pas seulement en Italie que le platonisme se répand et avec lui l’enthousiasme pour Ficin, et par-dessus tout l’esprit d’indépendance. Avant 1490, l’Allemagne se remplit d’admirateurs de Ficin et d’adorateurs de Platon. Martin Uranius de Constance célèbre chaque année, au milieu d’un nombreux concours de néoplatoniciens, et avec une grande magnificence, la naissance de Ficin[[2692]](#footnote-2693). Par ordre de plusieurs princes d’Allemagne, Uranius, de concert avec Louis Naukler et Jean Reuchlin, envoie à Ficin l’élite des jeunes Allemands pour en faire l’espoir de la patrie, qui, suivant eux, ne pouvait être régénérée que par la philosophie de Platon[[2693]](#footnote-2694).

Pendant que l’Allemagne court au platonisme comme à un nouvel Évangile, Érasme va le propager en Angleterre. Son plus illustre élève fut le chancelier Morus. Ce grand homme montra bientôt le profit qu’il avait tiré du nouvel enseignement. Sa belle intelligence subit une éclipse, et il publia son Utopie, c’est-à-dire les rêves socialistes de Platon appliqués à la société. À l’autre extrémité de l’Europe, Mathias, roi de Hongrie, entraîné par le mouvement qui emporte le monde vers la philosophie païenne, écrit à Ficin pour le prier de venir lui enseigner Platon. Ficin répond au roi qu’il ne peut quitter Florence, mais qu’il lui enverra quelqu’un de ses disciples. Une lettre de Ficin, datée de 1489, nous apprend que l’honneur de remplacer son maître et d’enseigner le platonisme aux Hongrois échut à Philippe Valori[[2694]](#footnote-2695).

Au milieu de ses triomphes, le platonisme avait subi un double échec : la dispersion de l’Académie platonicienne de Florence et la suppression de celle de Rome. Pour réparer le premier, Ficin continue d’enseigner et de traduire avec un zèle nouveau les anciens disciples de Platon, tels que Plotin, Jamblique. François Patrizi se charge de rétablir à Rome le règne du Platonisme. Après avoir, pendant quatorze ans, passionné de son mieux pour Platon la jeunesse de l’Université de Ferrare, il vient à Rome, professe le platonisme, compose un cours de philosophie universelle d’après Platon, et le dédie au Souverain Pontife. Les louanges qu’il chante tous les jours au philosophe athénien, en présence de ses nombreux auditeurs, sont autant de diatribes contre Aristote. Exalter l’un, rabaisser l’autre : tel est son but, et il l’exprime nettement dans son livre.

S’adressant au pape Grégoire XIV, il lui parle en ces termes : « Comment se fait-il qu’on n’enseigne dans les écoles que les traités d’Aristote les plus hostiles à Dieu et à l’Église ? Aux dialogues de Platon, les moines, ô crime ! préfèrent l’impudente impiété d’Aristote. C’est par ignorance, sans doute ; car ils ne savent pas quelle quantité de poison la jeunesse boit à cette source malfaisante. Quant aux plus admirables de tous les livres, à ces livres divins, ô honte ! ils n’en connaissent pas même le nom. Les Pères disent qu’il est facile de rendre chrétiens les disciples de Platon[[2695]](#footnote-2696). Et voilà que depuis environ quatre siècles les théologiens scolastiques agissent dans un sens tout à fait contraire. Ils posent pour bases de la foi les impiétés d’Aristote. Nous les excusons, car ne sachant pas le grec, ils ne les connaissent pas. Mais n’est-il pas absurde de vouloir établir la vérité par le mensonge[[2696]](#footnote-2697) ? » Suit une longue énumération des erreurs et des impiétés du philosophe de Stagyre.

Non content de débaucher les soldats d’Aristote en dénigrant leur général, Patrizi se souvient des rois et des parlements qui l’ont pris sous leur protection. Afin de rendre la balance égale, il recourt au Souverain Pontife et le conjure de prendre en main la cause de Platon. « Ordonnez, lui dit-il, vous le premier, et que tous les futurs Pontifes ordonnent, en ajoutant à vos ordres l’appât des honneurs et des récompenses, que dans tous les collèges de vos États, dans tous les monastères, on explique quelques-uns des livres de Platon, comme je l’ai fait moi-même à Ferrare, pendant quatorze ans. Ayez soin que tous les rois du monde chrétien fassent la même chose dans leurs gymnases[[2697]](#footnote-2698). » Pour frapper le coup décisif il s’adresse à la conscience du Pape, et lui dit que le moyen de réveiller la piété dans la jeunesse, et de convertir les hérétiques, c’est d’enseigner Platon. « Prenez donc à tâche, bienheureux Père, d’établir un enseignement si pieux, si utile, si nécessaire[[2698]](#footnote-2699). »

Pauvres gens et pauvre époque ! Faire d’Aristote un saint, un Jean-Baptiste ; de Platon, un évangéliste, un dieu ; passionner la jeunesse de toute l’Europe pour ces deux grands païens, souillés de vices et patriarches de toutes les hérésies[[2699]](#footnote-2700) ; les donner pour les régénérateurs obligés des nations chrétiennes ! Telle était pourtant l’affaire capitale des philosophes de la Renaissance !

## CHAPITRE XVII.

Origine philosophique du rationalisme moderne.

Les pères du Rationalisme moderne, tous disciples des philosophes païens. — La philosophie païenne n’est pas autre chose que le Rationalisme en action. — Preuves. — Histoire des erreurs et des sectes de la philosophie païenne. — Ressemblance parfaite de la philosophie moderne avec la philosophie païenne. — Preuves.

En montrant, l’histoire à la main, que l’enseignement philosophique de la Renaissance fut l’enseignement de la philosophie païenne, donné et reçu avec enthousiasme, nous avons fourni la première preuve que le Rationalisme moderne est sorti de la Renaissance. Il reste à la confirmer en développant la seconde.

Seconde preuve : Les pères du Rationalisme moderne ont puisé leur philosophie dans la philosophie païenne, qui n’est autre chose que le Rationalisme en action ; ils en ont adopté le principe, reproduit toutes les erreurs et, autant qu’ils ont pu, renouvelé toutes les sectes. — Une seule observation suffirait pour établir cette vérité. L’homme ne transmet que ce qu’il a reçu ; les hommes et les peuples sont fils de leur éducation : dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. Or, quelle philosophie ont transmise les philosophes de la Renaissance, les Grecs de Constantinople et leurs disciples ? De qui sont-ils l’image ? Pour qui sont leurs sympathies et leurs admirations ? Est-ce aux philosophes catholiques du moyen âge et aux Pères de l’Église qu’ils ressemblent, ou bien aux philosophes païens de Rome et de la Grèce ? Quel est le principe régulateur de leurs investigations, leur appui, leur boussole ? Est-ce la foi ou la raison émancipée de la tutelle de la foi ? Mais n’insistons pas et venons aux faits.

« La vraie philosophie, dit Épicure, ne pouvait naître que chez les Grecs, parce que partout ailleurs la tradition régnait. » Cette phrase est un trésor. Elle signifie que dans l’antiquité païenne il y avait un corps de vérités venues des révélations primitives ; que jusqu’à la naissance de la philosophie grecque, ces vérités faisaient généralement autorité parmi les nations dont elles composaient le patrimoine religieux et social ; que les Grecs, au lieu de respecter ce dépôt sacré qu’on pourrait appeler la Bible des gentils, la soumirent au scalpel de leur raison, comme les Protestants ont fait de la Bible des chrétiens ; qu’au lieu de prendre la tradition pour règle de leurs recherches et pour pierre de touche de leurs découvertes, les philosophes grecs se mirent à les discuter, à les expliquer, les admettant et les rejetant, sans autre règle que leur raison indépendante.

Une fois cette barrière renversée, les systèmes, les contradictions, les sectes philosophiques et avec elles les plus monstrueuses erreurs se multiplient à l’infini. C’est la remarque de M. de Lamennais. « Les grandes erreurs de l’esprit, dit-il, étaient à peu près inconnues dans le monde avant la philosophie grecque. C’est elle qui les fit naître, ou qui, au moins, les développa, en affaiblissant le respect pour les traditions, et en substituant le principe de l’examen particulier au principe de foi[[2700]](#footnote-2701). »

De ces sectes philosophiques, décorées du nom d’écoles, la première en date est la secte ionique. Son fondateur, Thalès de Milet, recherchant à la lueur de sa raison l’origine du monde, enseigne que l’eau et l’humide sont les principes générateurs de toutes choses : le matérialisme devient le point de départ de la philosophie incroyante. Après Thalès paraît Pythagore, qui fonde l’école italique et qui enseigne comme bases de la philosophie la métempsycose et le panthéisme. Vient ensuite Platon, chef de l’école académique. Ce philosophe, que ses admirateurs donnent pour un homme divin, professe les erreurs les plus grossières : le panthéisme et la métempsycose, l’âme unique et universelle, tant de fois chantée par Virgile ; l’indifférence en matière de religion, l’esclavage, le despotisme, le communisme, la promiscuité, l’infanticide et cent autres infamies qui font rougir[[2701]](#footnote-2702).

Disciple de Platon, et fondateur de l’école péripatétique, Aristote, accusé d’athéisme, nie les attributs de Dieu, dont il fait un être indifférent aux actions des hommes et soumis au destin[[2702]](#footnote-2703), rejette la création du monde, la providence, l’immortalité de l’âme ; enseigne le panthéisme, sanctionne l’esclavage, fait de la Religion un simple instrument de règne, prescrit l’infanticide et l’avortement[[2703]](#footnote-2704).

De la famille d’Aristote, Épicure fonde l’école sensualiste. Niant, comme le chef de sa lignée, la création du monde, il explique la formation des êtres par le système des atomes, rejette l’immortalité de l’âme et enseigne que le bonheur de l’homme est dans la volupté. À son tour, Zénon, instituteur de l’école stoïque, voulant réagir contre Épicure, tombe dans l’extrême opposé. Le plaisir est l’unique bien, dit Épicure ; la douleur même la plus vive n’est pas un mal, réplique Zénon. Ce qui n’empêche pas Zénon d’enseigner la panthéisme, le fatalisme, le suicide pour échapper à la douleur, et, disciple d’Épicure dans sa conduite, de se livrer aux plus honteuses voluptés.

Pour mettre d’accord toutes ces écoles prétendues philosophiques, Arcésilas de Pitane établit la nouvelle Académie. Avec son disciple Carnéade, il prêche la conciliation, qu’il s’efforce d’obtenir par la modification de tous les systèmes, en ce qu’ils lui semblent renfermer de trop absolu. Sa philosophie fut l’éclectisme. Après d’autres fluctuations dans lesquelles la philosophie tombe d’erreurs en erreurs, arrive Sextus Empiricus. Rapporteur impitoyable de toutes les querelles, de toutes les absurdités philosophiques, il tire la conclusion de ces débats de huit cents ans. Le premier mot qui tombe de sa plume est : contradictions, et le dernier : scepticisme[[2704]](#footnote-2705).

C’est alors qu’un grand nombre de platoniciens et d’autres philosophes, tels que Plotin, Jamblique, Porphyre, Apollonius de Tyane, désespérant de trouver la vérité par le raisonnement, la cherchent dans la théurgie, c’est-à-dire dans la pratique des sciences occultes[[2705]](#footnote-2706). Ajoutons que, par un juste châtiment de leur révolte opiniâtre contre la vérité, tous les philosophes païens, sans exception, furent livrés aux passions d’ignominie. Socrate, Platon, Aristote, Pythagore, Aristippe, Zénon, Bion, Chrysippe, Épicure, Périandre, Cicéron et les autres, omnes Epicúri de grege porci, se livrent publiquement aux abominations de Sodome, et ils s’en font gloire[[2706]](#footnote-2707). C’est dans ce cloaque infect que l’Évangile vint trouver ces sages si vantés de Rome et de la Grèce.

Tel est le rapide tableau de la philosophie païenne. Or, qu’est-ce qu’une pareille philosophie, sinon la philosophie du libre penser, ou mieux, le libre penser en action ? Quelle est l’autorité commune à laquelle elle se soumet ? Quel est le flambeau qui l’éclairé ? N’est-ce pas la seule raison, déclarée dans chaque philosophe indépendante et infaillible ? « Mon système à moi, disait Platon, c’est de ne croire à aucune autorité et de ne céder qu’aux raisons qui, après y avoir réfléchi, me paraissent les meilleures[[2707]](#footnote-2708). » Au rapport de Cicéron, Protagore proclamait encore plus nettement ce principe rationaliste : « Protagore, dit-il, croit qu’on ne doit tenir pour vrai que ce qui paraît vrai à chacun[[2708]](#footnote-2709). » Cicéron lui-même, le représentant de la philosophie chez les Romains, professe la même doctrine : « Chacun, dit-il, devant s’en rapporter à sa propre raison en fait de vérité, il est très-difficile qu’il se rende à la raison des autres[[2709]](#footnote-2710). » Tous adoptent la même règle, et dans leurs investigations ils n’en suivent pas d’autres.

En résumé, à sa naissance, la philosophie païenne trouve un corps de vérités traditionnelles ; au lieu de les respecter et de travailler à les dégager de l’alliage de l’erreur, elle s’arroge le droit de les discuter, de les mutiler, de les nier, de les livrer au mépris. Après avoir détruit, elle veut édifier. Nouvelle ouvrière de Babel, elle entasse systèmes sur systèmes, tombe dans des contradictions infinies, crée les ténèbres et ne découvre pas une seule vérité. Repoussée du monde supérieur, dont l’orgueil et le doute, fils de l’orgueil, n’ouvrirent jamais la porte, elle proclame le scepticisme universel comme la suprême sagesse. Dans ce néant de la pensée, au lieu d’élever les yeux vers le ciel et de demander la vérité à l’autorité de la tradition générale, la philosophie aime mieux la chercher dans des communications immédiates avec l’ange de ténèbres ; enfin, de guerre lasse, elle s’endort dans la volupté, jusqu’à ce que l’ordre religieux et social qu’elle a profondément ébranlé l’écrase sous ses ruines. Commencée par l’adoration de l’orgueil, la philosophie païenne finit par l’adoration de la chair. Tel est, et tel sera toujours, le terme fatal de toute révolte audacieuse contre la vérité.

## CHAPITRE XVIII.

Origine philosophique du rationalisme moderne.

Stratagème des Rationalistes ; ils cachent leur principe et leurs erreurs sous le masque de l’antiquité. — Témoignage décisif de Brucker et de M. Cousin. — Vanité de leurs protestations de respect pour l’autorité de l’Église. — Ils renouvellent toutes les erreurs et toutes les sectes philosophiques de l’antiquité. — Arrivent au même terme. — Dernière preuve de l’origine philosophique du Rationalisme moderne. — Le concile de Latran. — Analyse de la Bulle Regíminis apostolici. — Ce qu’elle nous apprend de l’état des esprits, et de l’enthousiasme pour la philosophie païenne.

L’Esprit de Dieu descendu pour renouveler la face de la terre balaya promptement les restes de toutes les écoles prétendues philosophiques de l’antiquité païenne. Au quatrième siècle, elles étaient tombées dans un tel oubli, que saint Augustin écrivant à Dioscore, désireux de connaître la solution de certains problèmes de l’ancienne philosophie : « Aujourd’hui, lui dit-il, on n’entend pas plus parler en Afrique de ces puérilités, qu’on n’y entend chanter les corneilles[[2710]](#footnote-2711). » Pendant tout le moyen âge, elles restent ensevelies, avec le Rationalisme leur père, dans le tombeau où le Christianisme les avait enfermées. Avec la Renaissance, toutes ressuscitent : mêmes noms, mêmes principes, mêmes prétentions, mêmes phases et même résultat.

À peine les réfugiés de Byzance ont annoncé qu’ils apportent le texte complet et original des anciens philosophes, que toute la génération lettrée accourt à leurs leçons et se met à étudier le grec, afin, disait-elle, de mieux comprendre les sublimes enseignements de la sagesse païenne. Et pourtant l’Europe chrétienne possédait la vérité, toute la vérité théologique, philosophique, sociale ; une autorité infaillible la conservait et la donnait pure de tout alliage aux intelligences désireuses de s’en nourrir. Au lieu de la recueillir à pleines mains dans les mines inépuisables du Christianisme, d’innombrables chercheurs s’enfoncent, pour en trouver quelques parcelles souillées, dans les dédales ténébreux du Paganisme.

Quel est cet étrange mystère ? Le même qui donna naissance à la philosophie païenne. Il faut bien le dire, au fond ce n’était pas la vérité qu’on cherchait, puisqu’on l’avait sous la main. Ce qu’on cherchait uniquement, ce qu’on voulait à tout prix, c’était un moyen de se soustraire au joug de l’autorité et d’émanciper la raison de la tutelle de la foi. Or, ce moyen s’offrait de lui-même ; U consistait à mettre la raison avec ses écarts et ses erreurs à couvert sous les noms acclamés d’Aristote, de Platon et de la brillante philosophie de l’antiquité. La preuve de ceci est que les philosophes de la Renaissance se gardèrent bien, dans leurs investigations, de prendre pour boussole et pour pierre de touche les enseignements de l’Évangile.

Cependant, comme, au début, ils n’osaient pas les heurter de front, ils se tiraient d’embarras en disant que telle proposition, vraie suivant Aristote ou Platon, pouvait ne l’être pas suivant la foi ; mais qu’ils avaient parlé comme philosophes et non comme théologiens. Afin de mourir tranquillement dans leur lit, ils finissaient même, surtout en Italie, par déclarer qu’ils soumettaient leurs ouvrages au jugement de l’Église. Ils établissaient ainsi la possibilité de deux vérités contradictoires, plaçaient la raison sur la même ligne que la révélation, et, en les faisant traiter de puissance à puissance, ils habituaient le monde à les regarder comme deux sœurs immortelles, également dignes de respect.

Cette tactique du Rationalisme moderne nous a été dénoncée par un homme qui le connaissait bien. « Les premiers, dit Brucker, qui, à l’époque de la Renaissance, entrèrent dans la voie du libre penser, se mirent à couvert sous l’autorité d’Aristote, de Platon, de Pythagore, de Zénon, jusqu’à ce que, Dieu aidant, l’esprit humain put briser toutes ses entraves. C’est alors que, rejetant toute philosophie particulière, il se mit à faire la sienne, en choisissant dans toutes ce qui lui convenait. Alors la dignité humaine, retenue si longtemps dans les chaînes de la superstition, reparut dans tout son éclat[[2711]](#footnote-2712). »

Sur ce point capital, nous avons une autorité plus grande encore, c’est celle de M. Cousin. « De quelque manière, dit-il, qu’on veuille juger l’incident mémorable qui a modifié si puissamment au quinzième siècle la forme[[2712]](#footnote-2713) de l’art et de la littérature en Europe, on ne peut nier que le même incident n’ait eu aussi une immense influence sur les destinées de la philosophie ; et là, selon moi, il a été d’une utilité incontestable[[2713]](#footnote-2714). Quand la Grèce philosophique apparut à l’Europe [[2714]](#footnote-2715) du quinzième siècle, jugez quelle impression durent produire ses nombreux systèmes, qu’anime une si entière indépendance, sur ces philosophes du moyen âge, encore enfermés dans les cloîtres et les couvents, mais qui déjà aspiraient à l’indépendance ! Le résultat de cette impression devait être une sorte d’enchantement et de fascination momentanés. LA GRÈCE N’INSPIRA PAS SEULEMENT L’EUROPE, ELLE L’ENIVRA, et le caractère de la philosophie de cette époque est l’imitation de la philosophie ancienne, sans aucune critique.

 » Il commençait bien à se former alors en Europe un certain esprit philosophique ; mais il était incomparablement au-dessous des systèmes qui se présentaient à lui ; il était donc inévitable que ces systèmes l’entraînassent et le subjuguassent. Ainsi, après avoir servi l’Église au moyen âge, la philosophie au quinzième et au seizième siècle échangea cette dénomination pour celle de la philosophie ancienne.

C’était encore, si vous voulez, de l’autorité ; mais quelle différence, je vous prie ! On ne pouvait aller immédiatement de la scolastique à la philosophie moderne, et en finir en une fois avec toute autorité. C’était donc un bienfait que de tomber sous une autorité nouvelle, tout humaine, sans racines dans les mœurs, sans puissance extérieure et divisée avec elle-même, par conséquent très-flexible et très-peu durable ; et, à mon sens, dans l’économie de l’histoire générale de l’esprit humain, la philosophie du quinzième et du seizième siècle a été une transition nécessaire et utile de l’absolu esclavage du moyen age à l’absolue indépendance de la philosophie moderne[[2715]](#footnote-2716). » Habémus confiténtem.

Méditez le passage que nous venons de transcrire ; arrêtez-vous à cette conclusion : la Renaissance fut une transition nécessaire de l’absolu esclavage du moyen âge (philosóphia theológiæ ancílla) à l’absolue indépendance de la philosophie moderne, et demandez-vous par quelle aberration des catholiques, même des prêtres et des religieux, trouvent excellent pour le principe d’autorité un mouvement que le serviteur des serviteurs du Rationalisme estime non seulement utile, mais encore nécessaire à son triomphe !

Quant à leur protestation de respect pour l’Église et de soumission à ses dogmes, rien de plus illusoire. Dans son Histoire de la littérature italienne, Tiraboschi la réduit à sa juste valeur. Ses paroles s’adressent non-seulement à Pomponace, le chef des libres penseurs de la Renaissance, mais à tous ses imitateurs. Il se contente, à la vérité, de soutenir qu’Aristote n’admet pas l’immortalité de l’âme, et que la raison est impuissante à prouver cette vérité. Néanmoins, ajoute-t-il, on doit le croire fermement, puisque tel est l’enseignement de l’Église, dont je me déclare le fils respectueux et soumis. Mais à une époque où Aristote passait pour un oracle tellement infaillible que s’écarter de son opinion c’était tomber dans l’erreur, prouver qu’Aristote avait soutenu la mortalité de l’âme était affirmer la certitude absolue de cette opinion. Il ne faut donc pas être étonné si Pomponace fut avec raison tenu pour le défenseur de cette coupable doctrine. Il proteste, je le sais, de sa soumission à l’Église ; mais d’abord on pourrait lui opposer cet axiome de droit : la protestation contraire au fait n’est pas admissible ; protestátio facto contraria non valet. De plus, la distinction entre le philosophe et le théologien est une subtilité ridicule, dont Boccalini a fait justice par ce trait piquant : « Apollon, dit-il, ayant entendu la défense de Pomponace et le trouvant innocent comme théologien et coupable comme philosophe, le condamna à être brûlé seulement comme philosophe[[2716]](#footnote-2717). »

La tactique des pères du Rationalisme n’a pas cessé d’être celle de leurs fils. Elle fut celle des libres penseurs catholiques en Italie, en Espagne, pendant les derniers siècles ; nul n’en fit un plus fréquent usage que Voltaire : elle est encore le refrain des éclectiques et des Rationalistes les plus habiles de nos jours. Ils soutiennent les erreurs les plus dangereuses, posent les principes les plus subversifs de toute croyance, et ils protestent de leur respect pour la religion !

Pas plus aujourd’hui qu’autrefois, ces protestations ne doivent donner le change aux catholiques et les transformer en apologistes, moins encore en apôtres, de ce qu’on appelle le système de la conciliation, et que le dernier siècle appelait la tolérance. Quelle conciliation possible entre la foi et le Rationalisme ? Cachés sous la peau de brebis, les loups seront toujours des loups. Et, malgré leurs protestations, les libres penseurs seront toujours les plus dangereux ennemis de la Révélation. « Ayez, disent-ils, égard à notre ignorance, à notre éducation ; nous sommes philosophes et non pas théologiens. Nous établissons, nous enseignons ce que la raison nous démontre ; si nos conclusions sont contraires aux enseignements de la théologie, nous le regrettons, mais nous ne pouvons pas faire que la vérité ne soit pas la vérité. »

Avec ce bill d’indemnité, ils s’arrogent le droit d’ébranler toutes les croyances : ainsi faisaient leurs aïeux du quinzième siècle. Adorateurs secrets du libre Penser, on les vit s’attacher avec passion, qui à un philosophe, qui à un autre, exalter jusqu’aux nues le maître de leur choix, renouveler, du moins comme passeport, toutes les écoles philosophiques de la Grèce et répandre sur l’Europe moderne le déluge d’erreurs dont elles avaient inondé le monde ancien. Pomponace restaure la philosophie d’Aristote. Pour lui et pour ses nombreux disciples, cette philosophie bien entendue consiste, entre autres, à nier l’immortalité de l’âme, les miracles et la providence. Et dans ses ouvrages, de l’Immortalité de l’âme, du Destin et des Enchantements[[2717]](#footnote-2718), il enseigne ces trois erreurs, les plus monstrueuses de la philosophie païenne. Il fait mieux, il inaugure le principe de toutes les erreurs, le Rationalisme. « Dans son dernier ouvrage, dit M. Matter, Pomponace va plus loin que sa thèse ; il montre à la religion en masse qu’elle aurait tort de vouloir encore lancer les foudres de l’anathème, qu’elle-même pourrait avoir besoin un jour de tolérance de la part des philosophes, et que, suivant des signes peu trompeurs, son règne était près de finir[[2718]](#footnote-2719). »

« Voilà, ajoute un ancien auteur, l’excès d’impiété où arrivent un grand nombre de philosophes : ce que la crainte des lois les empêche d’enseigner publiquement, ils le font passer sous le couvert d’Aristote. C’est ce que vient de faire, à la honte de toute l’Italie, cet audacieux champion de l’erreur, Pierre Pomponace, dans des écrits qu’il n’a pas craint d’offrir aux souverains Pontifes eux-mêmes. Tels sont les ravages de cette bête féroce, qu’à Paris même il en est qui se glorifient d’être ses disciples[[2719]](#footnote-2720). »

Ficin, secondé par Callimaque, Pic de la Mirandole, Érasme, Thomas Morus, Patrizi, Campanella et une foule d’autres, renouvelle la philosophie de Platon. Tous les rêves religieux et politiques du disciple de Socrate, même les plus obscènes et les plus impies, sont exaltés comme des dogmes bienfaisants et lumineux. Ficin en paraît tellement convaincu, qu’à ses yeux la restauration du platonisme est une nouvelle révélation ménagée par la Providence, et qu’il compare aux persécuteurs de l’Évangile les persécuteurs de Platon, sur qui ne tarderont pas à tomber les foudres de la colère de Dieu[[2720]](#footnote-2721).

Ces dogmes professés par Ficin sont, entre autres, le Panthéisme et le Fatalisme, c’est-à-dire la grossière impiété de l’âme unique et universelle du monde, divisée par parcelles dans tous les êtres animés, et la croyance fataliste à l’influence des astres ; Morus renouvelle les principes socialistes de Platon, en discutant à la manière des anciens les vérités fondamentales du christianisme ; Callimaque et son académie pratiquent ouvertement, au sein même de Rome, le principe platonicien du libre Penser ; et Pic de la Mirandole propose au pape d’en faire une application solennelle à toutes les bases de l’ordre religieux et social[[2721]](#footnote-2722).

« Dans les meilleures intentions du monde, dit M. Matter, Pic de la Mirandole, l’oncle, ne proposait pas moins que l’examen public de neuf cents questions de religion, de morale et de politique. Un instant le pape autorisa la dispute. À la réflexion, il comprit le danger qu’il y avait à mettre en question toutes les bases de l’ordre établi. On reconnut d’ailleurs des hérésies dans les thèses de Pic, dont les affiches étaient posées en 1483, l’année même où naquit Luther. Pic alla bouder en France l’autorité qui lui interdisait la parole en Italie[[2722]](#footnote-2723).

Disciples des Grecs et de Ficin, Reuchlin, Corneille Agrippa et leur nombreuse famille d’Italie, de France, d’Angleterre et d’Allemagne renouvellent la philosophie de Pythagore[[2723]](#footnote-2724). Reuchlin s’en fait un titre de gloire auprès de Léon X, à qui il ne craint pas de dédier son ouvrage, en lui disant qu’il s’est enfoncé dans tous les labyrinthes de la cabale, afin de faire briller de tout leur éclat les dogmes de Pythagore[[2724]](#footnote-2725). Comme ceux d’Aristote et de Platon, les disciples de Pythagore enseignèrent dans un langage énigmatique les plus graves erreurs sur la création du monde, sur la nature de Dieu et de l’homme ; professèrent le panthéisme et d’autres énormités dont nous parlerons plus tard[[2725]](#footnote-2726).

Passionné pour Thalès, Bérigard restaure l’école ionique ; et, dans son dialogue de Chariclée et d’Aristée, il soutient, comme son maître, le matérialisme et le fatalisme[[2726]](#footnote-2727). Juste Lipse, Scioppius et quelques autres renouvellent l’école stoïque, avec ses erreurs abominables[[2727]](#footnote-2728). Chrysostome Magnen et Gassendi restaurent, sur l’origine du monde, la philosophie d’Épicure. Dans sa partie morale, elle n’en avait pas besoin : depuis la Renaissance, aucune école philosophique n’était plus suivie. Après eux arrivent François Sanchez, Bayle, Spinosa, suivis d’un immense cortège, qui renouvellent la philosophie du scepticisme. Enfin, depuis la Renaissance, comme dans l’antiquité, la théurgie compte de nombreux apôtres. Par leurs écrits et par leurs exemples, Ficin, Corneille Agrippa, Rodin, Ringelberg et une foule d’autres popularisent parmi les humanistes les secrets des sciences occultes, qu’ils ont trouvés dans les anciens philosophes ; et la génération des théurgistes modernes a été depuis le retour du paganisme, elle est encore aujourd’hui dans toute l’Europe, infiniment plus nombreuse qu’on ne pense[[2728]](#footnote-2729).

Vue dans ses différentes phases et dans ses caractères généraux, telle est la philosophie moderne. En sorte que rien n’est plus juste que cette appréciation de l’auteur des Helviennes : « La prétendue philosophie moderne, dit-il, ri est qu’une radoteuse de plus de deux mille ans, qui reparaît chargée de rouge et de fard, pour rajeunir son teint basané par les siècles. Ses apôtres ne sont que des païens ressuscites[[2729]](#footnote-2730). »

Or, qu’est-elle dans sa nature, sinon le Rationalisme en action, le libre Penser réduit en système ? D’où est venue cette philosophie, complètement inconnue du moyen âge ? De qui est-elle fille ? L’arbre se reconnaît à ses fruits ; les semblables seuls produisent leurs semblables. Entre la philosophie païenne et la philosophie moderne, il y a ressemblance, pour ne pas dire identité. Comme la première, la seconde trouve en naissant un corps de vérités, aliment des âmes et patrimoine des nations ; au lieu de le respecter, elle le discute et l’ébranlé. Brisant le joug salutaire de l’autorité, elle déifie la raison et la prend pour guide de ses travaux. Comme le fer est attiré vers l’aimant, un instinct irrésistible l’entraîne vers les Rationalistes de l’antiquité : elle les exalte, les admire, les adore, les prend pour oracles, renouvelle toutes leurs erreurs, toutes leurs écoles ; marche comme eux d’abîme en abîme, ne découvre aucune vérité, tombe dans le scepticisme universel, s’endort dans l’épicurisme, et plutôt que de demander la vérité au christianisme, elle la cherche honteusement dans les ténébreuses pratiques de la superstition et de la théurgie.

Comme leurs aïeux de la Grèce et de Rome qui furent les patriarches de toutes les hérésies, les libres penseurs de la Renaissance créent le protestantisme, le socinianisme, toutes les hérésies modernes. Pour que rien ne manque à la similitude, la plupart des Rationalistes chrétiens sont, en punition de leur révolte contre la vérité, livrés, comme les Rationalistes païens, aux passions d’ignominie, et ils s’en font gloire ! Nommez un vice infâme qui n’ait pas dans leur conduite ou dans quelques-uns de leurs écrits, en vers ou en prose, son apologie. Commencé par l’adoration de l’orgueil, le Rationalisme moderne, comme le Rationalisme ancien, finit par l’adoration de la chair. Cependant ces philosophes ont ébranlé le monde jusque dans ses fondements : religion, société, propriété, famille, tout est menacé d’un cataclysme tel que les siècles n’en ont point vu. C’est l’état où leurs aïeux avaient conduit le vieux monde, quelques jours avant les Barbares.

Si l’histoire peut encore établir un fait, il est donc clair comme le jour que le Rationalisme moderne est fils du Rationalisme païen, ou plutôt qu’il est ce Rationalisme lui-même remis en vogue par la Renaissance. Dès lors, comment des hommes graves peuvent-ils écrire aujourd’hui que « la résurrection de la philosophie païenne au siècle dernier est le fait culminant de notre époque ? » Qu’on cite donc la partie si minime qu’elle soit de la philosophie païenne que le dix-huitième siècle a ressuscitée ? Le fait est que la philosophie païenne existe en Europe depuis quatre siècles. Le dernier siècle ne l’a pas fait renaître : Voltaire, Rousseau, Bayle, en furent les continuateurs et non les restaurateurs. Une troisième preuve va venir, par surcroît, compléter notre démonstration.

Troisième preuve : l’Église affirme que le Rationalisme moderne est né de la philosophie païenne, restaurée par la Renaissance. — Soixante ans à peine s’étaient écoulés depuis l’arrivée des Grecs en Italie, et les plus graves erreurs de la philosophie païenne, la mortalité de l’âme, l’éternité du monde, le panthéisme, le fatalisme et le scepticisme, se reproduisaient publiquement au centre même de la catholicité. De ces erreurs fondamentales en découlent une foule d’autres, qui ne tendent à rien moins qu’à détruire le christianisme de fond en comble.

À la vue de cette subite et menaçante invasion du mal, inconnue jusque-là chez les peuples chrétiens, le pape Jules II convoque le cinquième concile général de Latran. Assemblé en 1512, il se continue en 1513 sous Léon X ; et du sein de l’auguste assemblée émane la fameuse Constitution Regíminis apostolici. Dans notre étude généalogique du libre penser, il n’est pas de document plus important.

Le concile commence par déclarer que « les erreurs qu’il va condamner ne sont pas des erreurs anciennes, mais des erreurs actuellement enseignées ; que ces erreurs sont plus graves que celles d’autrefois ; qu’elles consistent à soutenir que l’âme n’est pas immortelle ; qu’il n’y a qu’une âme unique et universelle pour tous les hommes ; qu’il y a deux vérités, la vérité philosophique et la vérité théologique, de sorte que la même chose peut être vraie en philosophie et fausse en théologie[[2730]](#footnote-2731). » Cette dernière erreur n’est pas autre chose que le Rationalisme, qui, mettant la raison sur la même ligne que la foi, consacre l’incrédulité et conduit au pyrrhonisme.

Quelles sont les sources de ces erreurs abominables et pestilentielles ? Abominábiles et perniciosíssimos. Le concile en signale deux : « La philosophie et la poésie, dont les racines sont empoisonnées. Inféctas philosóphiæ et poésis radices. » De quelle philosophie et de quelle poésie l’Église a-t-elle voulu parler ? Il y a deux sortes de philosophie et de poésie : la philosophie et la poésie chrétienne, et la philosophie et la poésie païenne ; de même qu’il y a deux littératures, deux arts, deux politiques, deux hommes dans l’homme et deux cités dans le monde. La philosophie chrétienne est celle qui a ses principes, ses sources, ses racines dans les enseignements divins. Au lieu de chercher la vérité à la lumière de la seule raison, cette philosophie se fait gloire d’être la servante de la théologie. Son but est d’élucider les vérités divines que jamais elle ne conteste. Au contraire, elle rejette comme fausse toute conclusion qui ne concorderait pas avec les enseignements de l’Église. C’est la philosophie des Pères, la philosophie du moyen âge, de saint Anselme, de saint Thomas, comme de saint Justin et de saint Augustin. Est-ce la philosophie que le concile signale comme une des causes des monstrueuses erreurs dont il gémit, et qu’il déclare infecte dans ses racines ?

De même il y a une poésie chrétienne. C’est la poésie qui prend ses inspirations, ses sources, ses racines dans le vrai, le beau, le bon véritable. Cette poésie, fille de la foi, se fait gloire d’être l’écho harmonieux du monde surnaturel. Elle tend à élever l’homme au-dessus de la triple concupiscence, et dans ses chants elle respecte religieusement les lois de la vérité et les règles de la pudeur. C’est la poésie des prophètes, la poésie de Prudence, de Sédulius, de saint Damase, de saint Avit, d’Adam de Saint-Victor, et de leurs illustres successeurs. Est-ce la poésie que le concile signale comme une des causes des monstrueuses erreurs dont il gémit, et qu’il déclare infecte dans ses racines ?

Si ce n’est ni à la philosophie chrétienne ni à la poésie chrétienne que s’applique la flétrissure du concile, c’est donc à une philosophie et à une poésie toutes différentes, et que l’on cultivait alors avec une ardeur exagérée. Quelles sont-elles ? C‘est une philosophie, dit le concile lui-même, dont Dieu a montré la folie, une philosophie qui, ne marchant point à la lumière de la révélation, est une source d’erreurs bien plus que de vérités ; c’est une philosophie et une poésie empoisonnées dans leurs racines. Ces qualifications conviennent parfaitement, mais exclusivement, à la philosophie et à la poésie païennes remises en vogue par la Renaissance ; philosophie et poésie devenues les racines et les modèles de la philosophie et de la poésie de cette époque ; philosophie et poésie qu’on enseignait et qu’on étudiait partout avec un enthousiasme dont le danger égalait le ridicule[[2731]](#footnote-2732).

L’histoire ecclésiastique ne laisse aucun doute sur ce point. « La condamnation du concile, dit-elle, frappe les philosophes infectés de la doctrine des anciens païens, qui commençaient alors à répandre les honteuses et désolantes doctrines de la mortalité de l’âme, du panthéisme et une infinité d’autres qui tendaient à ruiner le christianisme[[2732]](#footnote-2733). » Mais quand l’histoire se tairait, quel est l’homme assez peu instruit en philosophie pour ignorer que toutes ces erreurs ne sont qu’un réchauffé de l’antiquité et qu’elles se trouvent clairement enseignées en vers et en prose par les auteurs païens les plus admirés ? Tels sont entre autres : Aristote, Platon, Zénon, Pline, Sénèque, Caton, Horace, Virgile, Lucain, ainsi que nous l’avons démontré dans le Voltairianisme. Rappelons seulement ici les paroles de Sénèque et de Lucain : « Veux-tu, dit le premier, appeler Dieu le monde, tu ne te trompes pas. En effet, Dieu est tout ce que tu vois ; répandu dans toutes ses parties et se soutenant par sa propre force. Pourquoi refuserais-tu d’admettre qu’il y a dans le tout quelque chose de divin, puisque toi-même es une portion de Dieu. Le tout qui nous environne est un et Dieu, et nous sommes ses associés et ses membres[[2733]](#footnote-2734). »

Le second faisant parler Caton : « Dieu a-t-il un autre séjour que la terre, et la mer et le ciel et la vertu ? À quoi bon chercher les dieux ailleurs ? Jupiter est tout ce que tu vois, quelque part que tu ailles[[2734]](#footnote-2735). »

Chacun sait que le dogme de l’âme du monde faisait la partie principale du système des stoïciens.

Le concile déclare donc, et à juste titre, cette philosophie et cette poésie empoisonnées dans leurs racines. En effet, les racines de la philosophie et de la poésie païennes, leurs tendances, leur dernier mot, sont le mépris de l’autorité, l’émancipation de la raison, la glorification de la triple concupiscence ; en d’autres termes, tout ce qu’il y a de plus empoisonné et de plus empoisonneur, le Rationalisme et le Sensualisme. Il est bien remarquable que la Bulle enveloppe dans la même réprobation la philosophie et la poésie païennes, inféctas philosóphiæ et poésis radices. On ne peut qu’admirer ici la profonde sagesse de l’Église. La philosophie païenne, comme nous venons de le dire, émancipe la raison ; la poésie païenne émancipe la chair. La réunion de ces deux éléments forme la complète apothéose de l’homme et la négation absolue du christianisme.

La Constitution qui nous occupe n’est pas seulement décisive pour établir l’origine du Rationalisme moderne, elle confirme encore avec une autorité souveraine tout ce que nous avons dit de l’incroyable fanatisme qui s’était emparé de l’Europe pour l’antiquité païenne. Tel était au commencement du seizième siècle l’engouement du clergé lui-même pour les études profanes, que le concile est obligé, d’une part, de défendre aux ecclésiastiques séculiers ou réguliers, engagés dans les ordres sacrés, de se livrer publiquement, pendant plus de cinq ans, après avoir appris la grammaire et la dialectique[[2735]](#footnote-2736), à l’étude exclusive de la philosophie et de la poésie païennes ; d’autre part, d’ordonner à ces mêmes ecclésiastiques qui, après ces cinq ans révolus, voudraient passer leur vie dans le commerce des philosophes et des poètes païens, de s’occuper aussi de théologie et de droit canon, afin de trouver dans ces études salutaires de quoi expurger et désinfecter les racines empoisonnées de la philosophie et de la poésie[[2736]](#footnote-2737).

Soixante ans après la Renaissance, il y avait donc dans toute l’Europe des diacres, des prêtres, des religieux en grand nombre, qui, au lieu d’étudier un peu, áliquo studio, l’Écriture sainte, les Pères de l’Église, les sciences sacrées, se repaissaient exclusivement pendant toute leur vie de la nourriture des démons : Seculáris sapiéntia, rhetoricórum pompa, verbórum, cármina poëtárum, cibus demoniórum, suivant l’expression de saint Jérôme. Si tel était l’enivrement du clergé pour ces études empoisonnées, quel devait être celui des laïques ? On peut en juger, d’abord par le silence même du concile, qui n’ose étendre sa défense jusqu’à eux, ensuite par la règle de conduite qu’il prescrit. Ne semble-t-il pas qu’elle devait être la défense d’enseigner désormais à la jeunesse dans les écoles publiques une philosophie et une poésie sources des erreurs abominables qui désolaient l’Église ? « Mais, dit le père Possevin, le monde alors était ivre d’Aristote et de Platon, ivre d’Horace et de Virgile, et la défense de l’Église n’aurait eu probablement d’autre résultat que de multiplier les prévaricateurs[[2737]](#footnote-2738). »

La Bulle se contente d’ordonner aux professeurs de réfuter, lorsqu’ils les rencontreront, toutes les doctrines des philosophes anciens favorables aux erreurs condamnées par le concile ; de plus, elle limite, comme nous avons vu, pour les ecclésiastiques seulement, l’étude de la philosophie et de la poésie profanes. Enfin, le concile ordonne que ses prescriptions soient publiées chaque année dans toutes les écoles, à la rentrée des classes[[2738]](#footnote-2739).

Qu’elles sont tristes, mais qu’elles sont instructives les révélations contenues dans cette Constitution, signée de Léon X ! Elles nous apprennent quelle était aux yeux du concile la source du mal, dont la violence inouïe ébranlait la religion jusque dans ses fondements ; elles manifestent le sentiment profond qu’avait l’Église du danger qui la menaçait ; elles montrent la puissance gigantesque de la Renaissance à cette époque, puissance telle que l’Église n’ose en quelque sorte la combattre de front dans ses deux manifestations principales.

Du moins, dans le peu qu’elle commande, sa voix sera-t-elle écoutée ? L’histoire des trois derniers siècles est là pour répondre. Sa réponse connue de tous est que, loin de se ralentir, la fièvre de l’antiquité païenne ne fit qu’augmenter ; que la poésie païenne continua d’avoir des milliers d’adorateurs et d’imitateurs, que la philosophie païenne ressuscita avec toutes ses erreurs et toutes ses sectes ; que le sensualisme et le Rationalisme, sortis de ces sources empoisonnées, ont envahi l’Europe ; que jamais l’Église n’eut à gémir sur un pareil libertinage d’idées et de mœurs. « L’Église éleva la voix, dit Brucker, mais telle était déjà l’étendue et la profondeur du mal, qu’il ne fut point ralenti dans sa marche, ni à plus forte raison atteint dans ses racines[[2739]](#footnote-2740). »

Après avoir parcouru triomphalement tous les degrés de l’erreur, le Rationalisme, fils de la Renaissance, arrive aujourd’hui à son apogée.

## CHAPITRE XIX.

Dernier mot du rationalisme moderne.

Dans le passé, trois effets du Rationalisme : le Protestantisme, le Philosophisme du dix-huitième siècle, la Révolution française. — Menaces pour l’avenir. — Destruction de la religion : témoignages. — Association formée dans ce but. — Destruction de la Société : témoignages. — Association formée dans ce but. — Conclusion.

Jamais il n’eût été plus nécessaire qu’à l’époque de la Renaissance d’écouter avec respect la voix de l’Église. L’Europe était à peine remise des secousses violentes produites par le grand schisme d’Occident ; le bûcher de Jérôme de Prague était loin d’avoir consumé tous les germes de révolte qui fermentaient dans les âmes ; les mœurs publiques avaient reçu de graves atteintes. La société ne pouvait se renouveler qu’en se retrempant dans le christianisme, c’est-à-dire aux sources mêmes de sa vie religieuse, politique, scientifique, artistique et littéraire. Malheureusement ce fut au paganisme classique de la Grèce et de Rome qu’on demanda cette rénovation.

Devenu l’oracle universel, il enseigna ce qu’il sait, il communiqua ce qu’il est : Luxe et misère, orgueil et volupté. Luxe de formes, de mots et de systèmes, disette de vérités et de vertus ; orgueil de la raison, et volupté des sens. À son école les philosophes émancipent la raison, les politiques émancipent l’État, les littérateurs et les artistes émancipent la chair.

Cette triple émancipation ouvre la voie au Protestantisme, dont elle explique les étranges succès. « Les doctrines de la Réforme, dit M. Matter, sortirent des écoles de la Renaissance[[2740]](#footnote-2741). » Quand Luther parut, déjà la libre pensée était grande fille ; il l’arrêta au seuil des Écritures, et tint le livre pour divin, ce que ne firent pas les libres penseurs qui le précédèrent et ceux qui le suivirent. Quoi qu’on en dise, le mauvais génie qui plane sur les temps modernes, ce n’est pas l’esprit de Luther, c’est l’esprit indépendant de la philosophie grecque, sous l’inspiration duquel les Renaissants, antérieurs à Luther, ont inauguré la liberté de la pensée et la liberté de l’action.

Ainsi, au commencement du seizième siècle, le paganisme fait avorter la rénovation chrétienne de l’Europe, et prépare l’immense révolution qu’on appelle le Protestantisme, avec toutes ses conséquences désastreuses, aussi bien dans l’ordre social que dans l’ordre religieux.

Plus tard, malgré la réforme générale prescrite par le concile de Trente, malgré les tendances religieuses d’une portion de la société au dix-septième siècle, il conduit le monde moral à la plus grande catastrophe connue dans l’histoire, le philosophisme du dix-huitième siècle. « Ah ! s’écrie un écrivain non suspect, si la littérature du siècle de Louis XIV eût invoqué le christianisme au lieu d’adorer les dieux païens ; si ses poètes eussent été ce qu’étaient ceux des temps primitifs, des prêtres chantant les grandes choses de leur religion et de leur patrie, le triomphe des doctrines sophistiques du dernier siècle eût été beaucoup plus difficile, peut-être même impossible. La France n’eut pas ce bonheur ; ses poètes nationaux étaient presque tous des poètes païens, et notre littérature était plutôt l’expression d’une société idolâtre et démocratique que d’une société monarchique et chrétienne. Aussi les philosophes parvinrent-ils en moins d’un siècle à chasser des cœurs une religion qui n’était plus dans les esprits[[2741]](#footnote-2742). »

À la fin du dix-huitième siècle, alors que le despotisme de Louis XIV et les orgies de la régence rendaient nécessaire une rénovation sociale, le paganisme précipite l’Europe dans le cataclysme qui s’appelle la Révolution française. « Si nous avons, disait le régicide Chazal, relevé nos fronts courbés sous le joug de la monarchie, c’est parce que l’heureuse incurie des rois nous permit de nous former aux écoles de Sparte, d’Athènes et de Rome. Enfants, nous avions fréquenté Lycurgue, Solon, les deux Brutus, et nous les avions admirés ; hommes, nous ne pouvions que les imiter[[2742]](#footnote-2743). »

Tant il est vrai qu’à raison des secrets penchants de l’homme déchu, la philosophie, la littérature, la civilisation, la politique païenne, en un mot l’élément païen sous une forme ou sous une autre, proposé à l’étude et à l’admiration de la jeunesse, sera toujours un immense danger pour les peuples chrétiens. C’est l’étincelle à côté de la paille, le fruit défendu sous les yeux d’Ève, l’idole au milieu d’Israël : l’éclair rencontrant l’éclair.

Aujourd’hui, l’Europe, qui semble avoir des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre, reste insensible à ces terribles leçons. Sinon dans sa forme, du moins dans son esprit, le paganisme classique continue d’être l’hôte chéri du foyer. Par son luxe babylonien, par ses modes coupables et par ses danses plus coupables que ses modes, il est de toutes les fêtes publiques ; il joue la tragédie dans les petits séminaires, et la comédie dans les couvents ; rédacteur en chef des grands journaux, il prêche le naturalisme en religion, et la haine de l’Église ; ailleurs, feuilletoniste, ou romancier, il excite tous les appétits du sensualisme ; dans les collèges il enseigne le grec et le latin, l’éloquence et la poésie ; dans les ateliers il forme les peintres et les sculpteurs ; sous le nom de semi-rationalisme, il distille trop souvent son poison dans les écoles de philosophie les plus orthodoxes*[[2743]](#footnote-2744)*, et sous le nom de Rationalisme, il domine le haut enseignement de l’histoire, de la géologie, de l’astronomie, de l’économie sociale et de la philosophie. Grâce à cette heureuse incurie, il prend chaque jour de nouvelles forces, augmente ses recrues, discipline ses soldats, concerte ses plans, prépare ses armes, creuse ses mines, jusqu’au jour, peut-être moins éloigné qu’on ne pense, où, sur les ruines de l’Europe, il écrira en lettres de sang son dernier mot.

Quel est ce dernier mot du Paganisme et du Rationalisme, son fils aîné ? Pour le connaître il faut interroger non pas ses adeptes vulgaires, mais ses chefs les plus accrédités et les plus logiques. Table rase de tout ce qui existe, destruction complète de la religion et de la société, tel est, suivant ses pontifes, le dernier mot du Rationalisme moderne.

Le Rationalisme et le Socialisme sont frères. Le premier proclame l’indépendance absolue de la raison dans l’ordre des idées ; le second proclame l’indépendance absolue de la volonté dans l’ordre des faits ; le premier dit : Pas de Dieu, pas de lois religieuses ; le second dit : Pas de rois, pas de lois sociales. L’un et l’autre : liberté absolue, égalité absolue ; haine à toutes les supériorités de talent, de naissance ou de fortune ; mort à toutes les tyrannies divines ou humaines. L’exécution de ce double plan est le fait souverain auquel, suivant eux, est attachée la régénération du monde : à le réaliser ils convient le monde lui-même.

Aux classes lettrées, les Rationalistes philosophes crient chaque jour sur tous les tons : Plus de christianisme ! « En vain, disent-ils, avec le dix-huitième siècle nous flattions-nous d’avoir écrasé l’infâme, l’infâme renaît plus vigoureux, plus intolérant, plus rapace et plus affamé que jamais. La religion catholique est une théocratie avide, sans esprit de famille et sans foyer, obéissant à un chef étranger et faisant courber sous son joug les gouvernements et les peuples… C’est contre cette domination qu’il faut combattre… Pour atteindre ce but, il faut établir autel contre autel… La maçonnerie combat le Christianisme à outrance… il faudra bien que le pays finisse par en faire justice, dût-il employer la force pour se guérir de cette lèpre[[2744]](#footnote-2745). »

Afin d’enrôler toutes les passions sous leur drapeau, ils représentent le Christianisme comme l’ennemi du progrès, de la liberté et des jouissances. « Oui, le Catholicisme est le parti du passé ; oui, le Catholicisme s’oppose à l’avènement de toute idée, de toute doctrine, de toute institution marquée au coin du progrès ; tous les libéraux le savent. Il y a pour les hommes du progrès, quelque divisés qu’ils puissent être, un ennemi commun, le Catholicisme. C’est lui qu’il s’agit de vaincre ; c’est pour l’anéantir qu’il faut s’unir. Hommes du progrès, comprenez-le bien : c’est sur les ruines du Catholicisme que vous devez édifier l’avenir de l’humanité. De l’union, de l’union ! Combinez vos efforts afin d’écraser cet éternel ennemi de toute lumière : le Catholicisme[[2745]](#footnote-2746). »

Ailleurs : « Tant que vous n’aurez pas déraciné l’intime servitude, celle que le Catholicisme a gravée, depuis plus de mille ans, dans l’âme des nations modernes, la servitude morale ; tant que l’esprit n’aura pas chanté sa Marseillaise, il ne servira de rien d’affranchir les hommes… Une Église qui n’a de titres à l’universalité que l’universel abaissement des peuples qu’elle enseigne continue la lutte de la foi contre la raison, de la tyrannie, morale contre le libre examen[[2746]](#footnote-2747). »

Plus loin : « Oui, ce qu’il y a de plus effrayant au monde, c’est de voir des peuples, des États, s’asseoir tranquillement à l’ombre d’une religion morte. Quel silence, grand Dieu ! quelles ténèbres !… La discussion est close avec le Catholicisme, puisque, sauf l’injure, il reste muet à toute contradiction. Ses dogmes vieillis ne sont plus que le cadavre d’une religion ; et si la société par un effort quelconque ne s’en délie, elle devient elle-même cadavre*[[2747]](#footnote-2748)*… »

« Aussi, nous crions aux chrétiens abrutis qui élèvent des églises à la Déesse immaculée : Dieu, tel que notre époque peut le comprendre, n’est pas votre Dieu. À votre philosophie mystique, qui ne voit dans l’homme qu’une âme à sauver et qui subjugue le corps comme un esclave, nous opposons la philosophie de la raison, qui reconnaît tous les droits de la nature et les intuitions sublimes du cœur… Faut-il le dire ? Il n’est pas une idée du Christianisme que nous n’attaquions en véritables négateurs, en négateurs obstinés ; et nous nous en faisons gloire[[2748]](#footnote-2749). » « Il faut que le christianisme tombe. Voulons-Nous, en aveugles, laisser les choses suivre leur pente ? Le dix-neuvième siècle sera-t-il le seul qui ne veuille tirer aucun résultat des protestations qui partent de tous les points de la terre contre la même tyrannie ? Le despotisme religieux ne peut être extirpé sans que l’on sorte de la légalité. Aveugle, il appelle contre soi la force aveugle ; point de trêve avec l’injuste, je n’en accepte aucune[[2749]](#footnote-2750). »

Il est bon d’en faire la remarque : ces vociférations infernales, le monde ne les a entendues que deux fois : la première sous les Césars, alors que le Paganisme, tremblant de perdre l’empire, armait ses bourreaux, allumait ses bûchers, et criait de toutes parts : Les chrétiens au lion ! Christiános ad leónem ! La seconde fois aux siècles de la Renaissance, alors que le Paganisme rappelé du tombeau vient ressaisir son sceptre brisé par le Catholicisme.

Plus habile que la Révolution française, à laquelle il reproche d’avoir attaqué tous les cultes, au lieu de concentrer ses forces contre le Catholicisme, ce qui lui aurait permis d’en finir, le Rationalisme actuel s’écrie : Ne refaisons pas la même faute ! Puis, faisant un appel à toute l’armée du mal, il veut qu’elle réunisse ses colonnes et se mette en mouvement contre l’ennemi commun. « Voilà pourquoi, dit-il, je, m’adresse à toutes les croyances, à toutes les religions qui ont combattu Rome. Elles sont toutes dans nos rangs. C’est ici la cause du seizième siècle comme du dix-neuvième, de la Réforme comme de la Révolution. Ce n’est pas seulement Rousseau, Voltaire, Kant, qui sont avec nous contre l’éternelle oppression ; c’est aussi Luther, Zwingli, Calvin, toute la légion des esprits qui combattent avec leur temps, avec leurs peuples, contre le même ennemi qui nous ferme en ce moment la route[[2750]](#footnote-2751). »

Quels moyens d’extirper le Catholicisme et de délier l’humanité d’une religion cadavre dont le contact menace de la rendre cadavre ? Il y en a deux, la force et la désertion. « Celui, ajoute-t-il, qui entreprend de déraciner une superstition caduque, s’il possède l’autorité, doit avant tout rendre l’exercice de cette superstition absolument et matériellement impossible[[2751]](#footnote-2752). » En attendant que la force soit aux mains du Rationalisme, que faut-il faire ? Abandonner en masse le Catholicisme. « Sortez de la vieille Église, vous, vos femmes, vos enfants ; sortez par toutes les portes ouvertes, sortez[[2752]](#footnote-2753). »

Comment les peuples sortiront-ils du Catholicisme ? Par l’abandon de tous les devoirs qu’il impose. « Il faut, pour commencer, que des hommes éclairés, fermement convaincus des maux affreux causés par la religion catholique et des périls incessants dont elle menace l’humanité, prennent l’engagement, à toujours, de se borner, eux et leur famille, à l’observation de la loi civile, en ce qui touche la naissance, le mariage, le décès, conséquemment à repousser tous les sacrements religieux[[2753]](#footnote-2754). »

Une fois sortis du Catholicisme, quelle religion donnerez-vous aux peuples ; car l’homme ne peut pas plus se passer de religion, qu’il ne peut se passer de pain ? Nous leur donnerons la religion du Rationalisme. « L’idéal doit être le Rationalisme pur[[2754]](#footnote-2755). »

Voilà qui est clair. Mais entre le Catholicisme et le Rationalisme pur, la distance est longue : les peuples peuvent-ils la franchir en un clin d’œil ? « Cela, disent-ils, serait assurément très-logique, très-désirable ; malheureusement la chose n’est pas possible. En attendant, il faut leur donner une religion transitoire. Or, parmi les formes les plus modernes du Christianisme, il y en a une qui semble toute préparée pour faire le pont sur lequel les peuples peuvent passer l’abîme sans vertige et sans désir de retourner en arrière : c’est l’Unitarisme. L’Unitarisme n’est rien autre chose que la profession de foi du Vicaire Savoyard, qui a été si longtemps l’âme de la Révolution française. Cette secte atteint presque au Rationalisme, attendu qu’elle repousse la papauté, la confession, le célibat des prêtres, les sacrements religieux à l’endroit de la naissance, du mariage et du décès, les ordres monastiques ; elle peut donc servir de religion transitoire, sans rien offrir qui répugne à la raison. En effet, que reste-t-il ? la Bible, œuvre humaine ; l’Évangile, œuvre humaine ; Jésus de Nazareth, un sage, un philosophe, comme Socrate, Marc-Aurèle, Platon[[2755]](#footnote-2756). »

Ces prédications, dignes de Satan lui-même, ont trouvé de l’écho ; elles viennent d’aboutir à une association dont voici le programme : « Un certain nombre de citoyens voulant mettre en pratique les principes professés par la majorité des libres penseurs, mais laissés jusqu’aujourd’hui à l’état de théorie, ont résolu l’organisation d’une association prenant pour point de départ l’enterrement en dehors de toute cérémonie catholique. Après plusieurs réunions, où les bases de l’association ont été débattues et arrêtées, un comité provisoire a été composé, et l’association définitivement constituée dans la soirée du 29 juillet[[2756]](#footnote-2757).

 » L’association prend l’enterrement civil comme point de départ, pour arriver à la suppression successive de toutes les pratiques catholiques. Comme moyen, elle arrête la fondation d’une caisse à l’aide d’une cotisation et de souscriptions volontaires. Elle adresse son appel à tous les libres penseurs. » La cotisation mensuelle est fixée à 1 franc. » Le comité central siège à Bruxelles. Il se mettra immédiatement en relations avec les comités des provinces, de manière à imprimer à l’association le caractère d’unité et de solidarité qui doit en assurer la marche et le succès[[2757]](#footnote-2758). »

Au sein de l’Europe chrétienne, après dix-huit siècles de Christianisme, une association publiquement organisée, non par des Tartares ou des Chinois, mais par des chrétiens, pour la destruction du Christianisme ; et cela, sans plus de façon que s’il s’agissait d’une association pour l’exploitation d’une mine ou d’un chemin de fer : tel est donc le dernier mot des Rationalistes actuels, de ces philosophes qui se font gloire d’être les fils de la Renaissance avant d’être les fils de la Révolution.

Que cette association satanique soit la manifestation ridicule d’une haine impuissante, nous voulons bien l’admettre. Mais le fait est qu’elle existe et qu’elle révèle les tendances suprêmes du Rationalisme ; le fait est que l’idée d’une pareille association ne fut pas née au moyen âge ; le fait est que si quelque chose de semblable fût venu épouvanter nos aïeux, ils auraient couru aux autels pour apaiser le ciel, aux armes pour exterminer les auteurs d’une pareille énormité ; le fait est qu’aujourd’hui cette association se produit au grand jour, que l’Europe en est informée par les cent voix de la presse ; que, hautement ou à demi-voix, plusieurs y applaudissent, beaucoup en rient, le plus grand nombre y reste indifférent ; qu’aucun gouvernement ne s’en émeut, et que la porte d’aucun salon ne sera fermée à ces lettrés apostats, qui ont juré de ramener le monde à la barbarie païenne !

Un autre fait non moins instructif est que la Belgique, peuplée de Rationalistes de cette trempe, et dominée par des francs-maçons non moins avancés, jouit depuis près de quarante ans de la liberté d’enseignement, et qu’elle a été élevée en majorité par les ordres religieux. En présence de ce fait désolant, qui se reproduit sous nos yeux en Suisse et en Italie, comme il se produisit en France à la fin du siècle dernier, le moyen de se soustraire à ce raisonnement importun : ou l’éducation secondaire donnée même par le clergé est irréprochable, ou elle ne l’est pas. Si elle est irréprochable, à quoi sert-elle ? et si elle ne l’est pas, d’où vient qu’on s’obstine, en dépit de l’expérience, à maintenir un système d’enseignement qui, s’il ne favorise pas directement la Révolution, n’a pu, dans aucun pays, malgré les conditions les plus favorables, l’empêcher de s’élever à sa dernière formule et de grandir au point de tenir aujourd’hui, dans toute l’Europe, l’ordre religieux et l’ordre social en échec ?

Nous disons l’ordre social. En effet, pendant que leurs frères aînés les Rationalistes philosophes menacent le christianisme d’une destruction complète, les Rationalistes socialistes disent ouvertement ce qu’ils comptent faire de l’ordre social, le jour où le pouvoir tombera entre leurs mains.

Plus de Rois, plus de Propriétaires ; tel est le mot d’ordre de leurs sociétés secrètes, le refrain de leurs journaux, le but avoué de toute cette armée de barbares qu’on appelle la Sociale[[2758]](#footnote-2759). Pour elle, le régicide est le premier, le plus saint des devoirs ; non-seulement elle soudoie les assassins, mais elle les excite et les glorifie. « Il est temps, dit-elle, aujourd’hui même, que les hommes comme Brutus, au nom du même principe, accomplissent la même mission inexorable, fatale. Déjà Pianori et Agésilas Milano ont commencé la chaîne de ces héros qui, dégageant la Révolution des chaînes du doctrinarisme, la poussent sur l’unique voie qui soit logique et qui puisse la conduire au salut. Ils sont tombés, mais leur glorieuse entreprise sera mise au nombre des plus belles actions de l’histoire contemporaine[[2759]](#footnote-2760). »

En effet, suivant les traditions de la Renaissance et de l’antiquité païenne, les poètes ont chanté l’assassin du roi de Naples, et la justice du pays n’a rien trouvé à reprendre dans leurs vers. Là ne s’est pas bornée la glorification du régicide. Une médaille a été frappée en l’honneur de Milano et de Bentivegna, victimes de la tyrannie bourbonnienne. Un côté de la médaille représente Milano mort ; dans le lointain on aperçoit le Vésuve qui menace le tyran de ses feux. Autour on lit : « A. Milano seul, en plein jour, à visage découvert, s’est levé contre l’ennemi, entouré et puissant : Rédempteur civil.

 » Sur l’autre face est Bentivegna sur le point d’être fusillé, le genou droit en terre, la main droite tenant le bandeau qui doit lui couvrir les yeux et la main gauche découvrant sa poitrine. Au-dessous on lit : Fr. Bentivegna, impatient, avec peu d’hommes, déclara la guerre au pouvoir méchant ; préludant, au prix de son propre sang, à la liberté italienne[[2760]](#footnote-2761). »

Les débats de nos cours d’assises ont révélé que le nom des deux régicides Milano et Pianori est le mot de ralliement des sociétés secrètes la Militante et les Francs-Juges[[2761]](#footnote-2762).

Dans toute cette armée ténébreuse, dont les colonnes enlacent l’Europe comme un réseau, le régicide est le premier devoir du soldat, la première condition de son enrôlement. Les francs-maçons ne passent pas pour les plus avancés parmi les libres penseurs socialistes. Voici néanmoins le serment du chevalier d’Asie. Après qu’on lui a bandé les yeux, lié les mains, mis la corde au cou, passé pour tout vêtement une robe blanche teinte de sang, on lui place la main droite sur un cadavre, la gauche sur les statuts de l’ordre, et il prête le serment suivant : « Je jure sur ce que j’ai de plus sacré de coopérer à la destruction des traîtres et des persécuteurs de la franc-maçonnerie, de les écraser par tous les moyens qui seront en mon pouvoir ; je jure de reconnaître comme le fléau des malheureux et du monde les Rois et les fanatiques religieux, et de les avoir toujours en horreur ; je jure de prêcher partout où je me trouverai les Droits de l’homme, et de ne suivre jamais d’autre religion que celle que la nature a gravée dans nos cœurs. Je jure obéissance sans restriction au chef de ce conseil ou à celui qui le représentera. Que toutes les épées tournées vers moi s’enfoncent dans mon cœur si jamais j’avais le malheur de m’écarter de mes engagements, pris de ma pleine et libre volonté. Ainsi soit-il. »

« Après que le nouveau chevalier a prononcé ce serment, il l’écrit, avec du sang tiré de ses veines, au grand livre de l’architecture et de la correspondance secrète ; puis on lui demande : À quelle époque sommes-nous ? — À la régénération du monde. Alors le grand maître dit : Mes frères, retirons-nous ; allons éclairer les hommes et exterminer les serpents qui régissent l’ignorance humaine. L’attouchement se fait en disant : Sauvons le genre humain[[2762]](#footnote-2763). »

À la haine des rois et de la société se joint aussi dans les Rationalistes socialistes la haine à mort de la religion et des prêtres. Voici ce qu’un d’entre eux osait écrire cette année même : « La France, comme Danton, s’est un jour vendue, cédant au sordide attrait des appétits matériels ; comme l’honnête femme longtemps irréprochable, elle s’est un jour indignement prostituée. Mais la France saura glorieusement racheter son passé. De même que le malade qui a enfin conscience de son mal, elle demandera aux topiques les plus violents l’extirpation radicale du virus catholique, cette maladie chronique qui nous mine, nous ronge, nous énerve, nous hébété et nous mate ! C’est elle qui, par l’accoutumance prise dès le bas âge de croire et de se soumettre aveuglément, sans examen, à l’autorité des dogmes les plus stupides ou les plus atroces, nous prédispose à nous soumettre à toute autorité politique, si infâme qu’elle soit, si monstrueuse que soit son origine[[2763]](#footnote-2764). »

« Il ne nous manque plus qu’une volupté, écrit un autre, c’est de pendre de nos mains le dernier prêtre au cou du dernier riche. Je fais quelquefois d’heureux rêves. Je crois voir Rome s’abîmer au dernier éclat des trônes qui croulent. Rome, c’est la Babylone des temps modernes ; contre elle la Jérusalem sanglante du prolétariat s’avance comme l’ange réparateur. Puisse-t-elle, moi vivant, écraser tous ceux qui veulent dominer l’humanité, et qui se croient du génie, de la naissance, de la fortune et de l’autorité ! Nous nivelons, nous nivelons ; et un jour la société vieille, bâtarde, décrépite, se trouvera toute honteuse d’être condamnée à mourir par ceux dont elle a méprisé les noms. Quel beau jour[[2764]](#footnote-2765) ! »

Pour en imposer aux simples, ils ne craignent pas de faire un sacrilège abus du nom adorable du Fils de Dieu. « Nous avons parmi nos frères, écrit Médeff à ses adeptes, des cœurs qui ne voient pas où nous allons. Ils sont religieux par un sentiment puisé sur les genoux des grand’mères. Nous ne devons pas rompre en visière avec ce sentiment, qui est un fanatisme d’enfance. Il faut l’absorber dans un autre ; nous pouvons faire du Christ une divinité. Mais il a été prolétaire, dira-t-on, faisons-en le souffre-douleur des pharisiens, les aristocrates de son temps. Parlons du Christ avec un certain respect. C’est ainsi que nous gagnerons peu à peu nos frères endurcis dans la dévotion. »

Ailleurs, revenant à la haine infernale qui les inspire, ils disent : « Le résumé de toute dégradation de l’homme, la dégradation de l’homme même, est la soi-disant religion appelée chez nous le christianisme[[2765]](#footnote-2766). »

Ce n’est pas seulement la personne des rois, des prêtres et des riches que le Rationalisme socialiste menace, rien de ce qui est ne doit rester debout.

Pour parvenir à ce but, deux puissants auxiliaires sont à ses ordres, l’orgueil et la volupté. Tour à tour il sait les faire agir. « Vous savez, écrit Magari, les efforts que nous faisons pour gagner les ouvriers. Les moyens les plus simples sont ceux qui réussissent le mieux. Il faut exciter leur soif de jouissances, et leur peindre sous les couleurs les plus appropriées à leur ignorance la misère qui les ronge. Nos instituteurs primaires sont d’un bien puissant secours pour cette propagande ; mais le clergé les combat et les démasque. Donc, guerre à mort au clergé, qui veut tuer notre poule aux œufs d’or[[2766]](#footnote-2767). »

Pour compléter la théorie, Peters ajoute que le socialiste en habits de drap ne doit pas craindre d’aller dans les cabarets ; qu’il doit flatter le peuple : « La flatterie lui monte au cœur comme elle monte à la tête d’une coquette. Quand on tient vingt ou trente prolétaires sous sa main, il faut adopter le principe de Schüller, leur dire des choses qu’ils ne comprennent pas et qu’on leur explique ad libitum… Soyez sûr qu’alors vous les conduirez comme des enfants[[2767]](#footnote-2768). »

« Ne dis pas, écrit Stepp à Weitling, que le vol et la communauté des femmes sont choses licites. Tu effarouches un sentiment que les riches et les sots appellent la pudeur. C’est connu entre nous : il n’est pas besoin de le proclamer si haut. Ce qu’il faut prêcher, c’est le besoin de la vengeance contre l’ordre social, qui a si longtemps tenu nos têtes écrasées sous son pied de vipère. Pour monter ta lyre au diapason convenable, il te faudrait des flots de sang. Un jour nous en ferons couler plus qu’il n’y a de gouttes d’eau dans ce lac (le lac de Genève). Pourquoi se faire du vol une ressource légale, quand nous annonçons qu’il n’y aura plus ni tien ni mien ? Pourquoi parler de la communauté des femmes, quand la promiscuité est un devoir ? Laisse donc aux pauvres d’esprit ces moyens vulgaires. Nos affaires avancent horriblement ici et ailleurs. Je te le dis en joie : le vieux monde est au plus bas ; il craque, et c’est nous qui naissons à la nouvelle vie de Jérusalem[[2768]](#footnote-2769). »

Enfin, de même que les Rationalistes philosophes ont formé une association pour l’extirpation du christianisme, les Rationalistes socialistes en ont formé une pour l’extirpation de la société, de la propriété, de la famille. En voici quelques statuts, avec l’exposé des motifs rédigés par Struve, le chef de la révolution badoise ; ils sont à la hauteur des extravagances sanguinaires de Heinzen.

« Il y a, dit Struve, six fléaux de l’humanité : les rois, les nobles, les fonctionnaires, les aristocrates d’argent, les prêtres et les armées permanentes. Ces six fléaux coûtent quatorze milliards. En se débarrassant de ces six fléaux, les peuples garderont en poche ces quatorze milliards. Pour cela, il faut que l’extermination s’étende du Tage à l’Océan, de l’Océan à la mer Noire, et qu’elle soit assez complète pour anéantir non-seulement ces fléaux eux-mêmes, mais jusqu’aux éléments dont ils se composent. » Suivent les statuts de l’association démocratique, dont voici les deux premiers articles :

« Article premier. Tous les membres des familles des princes souverains sont bannis à perpétuité de l’Europe. S’ils y rentrent jamais, les adultes du sexe masculin seront mis à mort, les femmes et les mineurs seront enfermés le reste de leurs jours.

 » Art. II. Le sol de l’Europe est parfaitement libre et sera soumis à un nouveau partage, de telle sorte que les biens de l’État, des communes, de l’Église et des corporations religieuses, ainsi que tous les biens appartenant aux princes, et aussi tout ce qu’un citoyen posséderait au delà de deux cents acres de terre, seront distribués aux citoyens qui ne possèdent rien[[2769]](#footnote-2770). »

Destruction complète de l’ordre religieux et de l’ordre social, tel est, dans la bouche de ses chefs et de ses organes les plus avancés, le dernier mot du Rationalisme philosophique et du Rationalisme socialiste. S’il n’est pas sur les lèvres de tous les adeptes, qui peut répondre qu’il ne repose pas au fond de leurs cœurs ? Quelques monstrueuses qu’elles soient, ces conséquences du Rationalisme sont logiques. Par cela même qu’il est l’apothéose de l’homme, le Rationalisme est la haine à mort de tout ordre religieux et de tout ordre social que l’homme n’a pas fait ou dont il est mécontent.

Mais ces projets antichrétiens et antisociaux sont les rêves de cerveaux malades ! Il est périlleux de s’endormir sur un pareil raisonnement, l’expérience le prouve. Il faut craindre des rêves qui, s’adressant à tous les instincts corrompus de l’humanité, ont pour auxiliaires assurés toutes les passions avides et brutales qui fermentent au cœur des masses populaires. Quoi qu’il en soit, et en admettant tout ensemble que l’homme est moins mauvais que ses principes ; que nous serons sauvés par l’imprévu ; que la Providence, poussée à bout par les iniquités du monde, ne déchaînera jamais la Jérusalem du prolétariat contre la Babylone de la bourgeoisie, toujours est-il que l’Europe est aujourd’hui menacée par une armée de barbares divisée en deux grands corps, dont l’un attaque la religion et l’autre la société ; que ces deux corps partent du même point, obéissent au même mot d’ordre, marchent sous le même drapeau, et que ce point de départ, ce mot d’ordre, ce drapeau, c’est le Rationalisme ; que le Rationalisme, né de la Renaissance, acclamé par elle, systématisé par elle, par elle devenu le roi des intelligences, n’est autre chose que le philosophisme de l’antiquité païenne, substitué à la philosophie chrétienne en religion, en politique, en littérature, en tout ce qui constitue la foi, le droit et le devoir.

Conclusion. En vain nous tonnerons du haut des chaires ; en vain nous gémirons au coin du feu ; en vain nous ferraillerons dans les journaux ; en vain nous protesterons par d’éloquents écrits contre le Rationalisme qui envahit tout, et le Naturalisme et le Socialisme qui en découlent ; loin de ralentir sa marche, le torrent de jour en jour étendra ses ravages, et, à moins d’un miracle sur lequel rien ne nous autorise à compter, nous allons à l’abîme : si nous continuons, comme on l’a fait depuis des siècles, à nourrir la jeunesse avec les écrits des Rationalistes de l’antiquité, Platon, Sénèque, Pline, Plutarque, César, Cicéron, Horace et les autres, qui étaient de beaux diseurs, sans doute, mais aussi de francs libres penseurs ; et qui, de l’aveu même de Bayle, de Rousseau, de Voltaire, d’Helvétius, de Mably, de M. Cousin, de toute la famille des Rationalistes en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en France, depuis la Renaissance jusqu’à nos jours, sont les pères du Rationalisme moderne.

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 629

CHAPITRE PREMIER. 631

Le rationalisme en lui-même.

Le Rationalisme, grand danger de notre époque. — Comme la Révolution dont il est l’âme, il est destruction et reconstruction. — Tableau. — Trois degrés dans l’erreur : l’hérésie, le scepticisme, le Rationalisme. — Définitions. — Le Rationalisme en lui-même. — Dans l’ordre religieux. — Dans l’ordre social. — Dans l’ordre philosophique. — Dans les faits. — Deux manifestations matérielles du Rationalisme : l’antiquité païenne et la Révolution française.

CHAPITRE II. 633

Le rationalisme et la renaissance.

Origine historique du Rationalisme : témoignages des protestants et des philosophes. — Thomasius. — Spizélius. — Bayle. — Voltaire. — Tous les rationalistes.

CHAPITRE III. 636

Le rationalisme avant la renaissance.

Vraie origine du Rationalisme, — Son règne dans l’antiquité. — Abolition de ce règne par l’Évangile. — Tentatives de Rationalisme au moyen âge. — Scot Érigène. — Abailard. — Amauri de Bène. — David de Dinant. — Raymond Lulle. — Aucun de ces philosophes ne fut un vrai Rationaliste. — Le moyen âge, l’antipode du Rationalisme. — Avant la Renaissance point de Rationalisme en Europe.

CHAPITRE IV. 638

Causes des tentatives de rationalisme avant la renaissance.

Contact de l’intelligence chrétienne avec l’antiquité païenne. — De là toutes les tentatives de Rationalisme. — Contact avec la Grèce sophistique et avec le mahométisme matérialiste. — Physique et Métaphysique d’Aristote apportées à Paris. — Sa philosophie proscrite par les Pères de l’Église de l’Orient et de l’Occident : Tertullien, saint Irénée, Origène, Lactance, Eusèbe, Hermias, saint Basile de Cappadoce, saint Grégoire de Nazianze, saint Épiphane, saint Ambroise, saint Chrysostome.

CHAPITRE V. 641

Causes des tentatives du rationalisme avant la renaissance.

Nouveaux témoignages des Pères contre Aristote : Saint Jérôme, saint Augustin, saint Cyrille d’Alexandrie ; Énée de Gaza, Henri de Lyon, saint Bernard, le Concile de Paris en 1209. — Ouvrages d’Aristote condamnés au feu. — Ainsi première phase de la fortune d’Aristote, depuis le commencement de l’Église jusqu’au treizième siècle ; interdiction absolue de ses ouvrages. — Décret du cardinal de Courçon. — Seconde phase de la fortune d’Aristote. — Tolérance de sa dialectique. — Bulle de Grégoire IX. — Troisième phase de la fortune d’Aristote. — Autorisation d’enseigner sa Physique et sa Métaphysique après expurgation. — Résumé.

CHAPITRE VI. 645

Cause des tentatives du rationalisme avant la renaissance.

Importance de nos recherches. — Quatrième phase de la fortune d’Aristote : autorisation et même ordre d’enseigner à la jeunesse plusieurs de ses ouvrages, entre autres sa Métaphysique. — Résultat de cette concession. — Témoignage de Gerson et de Clémengis. — Cinquième phase de la fortune d’Aristote : ordre d’enseigner sa morale et la plupart de ses traités. — Nouveaux résultats de cette concession. — — Témoignage de Trithème et de l’archevêque de Rouen. — Occasion du Protestantisme — Résumé : quatre faits principaux.

CHAPITRE VII. 647

Le rationalisme depuis la renaissance. — Italie.

Il reparaît tel qu’il se montra dans les écoles de philosophie païenne, dont il renouvelle dès le principe les plus graves erreurs. — Rationalisme politique. — Formulé par Machiavel. — Répandu partout. — Témoignages. — Rationalisme philosophique enseigné dès la Renaissance et par les Renaissants. — Témoignages : Spizélius, Pierre Mathieu. — Principaux Rationalistes italiens : Pomponace, Portius, Césalpin, Vernia, César de Crémone, Simon Simonius, Pierre Arétin, Nanno, Oréfo, Côme de Médicis, Machiavel, Pomponius Lætus, Calderino, Bruno.

CHAPITRE VIII. 651

Le rationalisme depuis la renaissance. — Italie.

Rationalisme dans les mœurs ou émancipation de la chair. — Ses ravages. — Le prince de Parme et sa cour. Niphus, Politien, Alexandre Piccolomini, Bembo, Béroald, Gregorio Leti, Bolzanio, Pogge.

CHAPITRE IX. 653

Le rationalisme depuis la renaissance. — Italie.

Pogge, type des lettrés de la Renaissance. — Son libertinage, conforme à celui de ses modèles classiques. — Ses Facéties. — Origine et nature de cet ouvrage. — Long tissu d’impiétés et d’obscénités. — Succès scandaleux qu’il obtient. — Traduit, imité, enrichi, première source du torrent d’immoralités qui souille l’Europe. — Pogge frondeur de l’Église. — Sa lettre à Léonard Arétin sur l’hérétique Jérôme de Prague. — Frondeur de toute autorité. — Provocateur à la Révolution. — Lettre de Magliabecchi sur les poètes italiens de la Renaissance. — Jugement de Salvator Rosa.

CHAPITRE X. 656

Le rationalisme depuis la renaissance. — Italie.

À la suite de la politique, de la philosophie et de la poésie, les beaux-arts s’émancipent. — Ce que font les peintres, les graveurs, les statuaires devenus libres penseurs. — Ils chantent la chair avec toutes ses convoitises. — Critique vigoureuse de leurs ouvrages par Salvator Rosa. — Par Érasme. — Par Properce. — Abominations de l’art devenu païen. — Profanation des églises. — Offenses continuelles à la piété et à la pudeur. — Critique du Jugement dernier de Michel-Ange. — La musique devenue païenne et sensualiste. — Ses funestes effets. — Profanation du culte chrétien. — Mêmes effets dans le reste de l’Europe.

CHAPITRE XI. 661

Le rationalisme depuis la renaissance. Allemagne.

De l’Italie le Rationalisme passe en Allemagne. — Ravages qu’il y fait. — Témoignages de Cornélius a Lapide, de Lobkowïtz. — Hutten, type des Rationalistes en Allemagne. — Importance de sa biographie. — Ses écrits : Triomphe de Capnion. — Lettres des hommes noirs, — Ses rapports avec les libres penseurs de France. — Sa triade romaine. — Les Rationalistes modernes demandent l’emploi de la force pour extirper le christianisme. — Ils ne sont que les échos de Hutten et d’autres libres penseurs de la Renaissance.

CHAPITRE XII. 665

Le rationalisme depuis la renaissance. Angleterre, Espagne, Belgique.

De l’Italie le Rationalisme passe en Angleterre. — Témoignages. — Ravages qu’il fait. — Il prépare le Protestantisme. — Depuis la Renaissance il continue de régner dans ce pays. — M. Alloury. — Rationalisme en Espagne. — Témoignages. — En Belgique. — Témoignages. — En Pologne et dans le Nord. — Preuves. — Érasme, le type et l’apôtre du libre penser. — Ses ouvrages. — Leur influence. — Scandale de ses lettres. — Singulière justification des Renaissants. — Le Rationalisme, né de la Renaissance, toujours vivant en Belgique. — Son dernier mot. — Ce qu’il faut penser de l’éducation actuelle.

CHAPITRE XIII. 669

Le rationalisme depuis la renaissance. — France.

Rabelais continuateur de Pogge. — Montaigne libre penseur et épicurien dans ses écrits. — La Boétie. — Charron. — Budée. — Copp. — Rueil. — Lefebvre d’Étaples. — Lamothe-Levayer. — Bayle. — Bodin. — Descartes.

CHAPITRE XIV. 673

Le rationalisme depuis la renaissance. — France.

Desportes. — Regnier. — Amyot. — Malherbe. — Saint-Évremond. — Mot de madame de Maintenon. — La pléiade poétique. — Sacrifice du bouc. — Les artistes enseignent le libre penser. — Leurs œuvres. — Effet de l’enseignement littéraire et artistique du libre penser : athéisme dogmatique et athéisme pratique. — Grand nombre d’athées en France. — Témoignages.

CHAPITRE XV. 679

Origine philosophique du rationalisme moderne.

La Renaissance vraie mère du Rationalisme. — Les Rationalistes modernes tous élevés à l’école de l’antiquité païenne. — Tous admirateurs ardents de l’antiquité païenne. — Tous ont puisé leur philosophie à l’école de l’antiquité païenne. — Témoignages non suspects. — La philosophie païenne seule admirée, seule acclamée par les Renaissants. — L’Europe divisée en deux camps hostiles : le camp d’Aristote et le camp de Platon. — Enthousiasme incroyable pour Aristote. — Faits curieux.

CHAPITRE XVI. 686

Origine philosophique du rationalisme moderne.

Enthousiasme pour Platon. — Témoignages. — Histoire de Marcile Ficin. — Il prépare à la mort Côme de Médicis en lui lisant Platon. — Il professe le platonisme à Florence. — Ses disciples. — Ficin adore Platon. — Il le loue partout. — Ses hyperboles. — Abus de l’Écriture sainte. — Il institue la fête de Platon. — Fonde une Académie de Platon. — Le platonisme prêché en Allemagne, en Angleterre, en Hongrie, à Rome. — Fr. Patrizi écrit au pape pour faire imposer partout l’enseignement de la philosophie de Platon. — Il prétend que c’est le moyen nécessaire pour convertir les pécheurs et ramener les hérétiques.

CHAPITRE XVII. 690

Origine philosophique du rationalisme moderne.

Les pères du Rationalisme moderne, tous disciples des philosophes païens. — La philosophie païenne n’est pas autre chose que le Rationalisme en action. — Preuves. — Histoire des erreurs et des sectes de la philosophie païenne. — Ressemblance parfaite de la philosophie moderne avec la philosophie païenne. — Preuves.

CHAPITRE XVIII. 692

Origine philosophique du rationalisme moderne.

Stratagème des Rationalistes ; ils cachent leur principe et leurs erreurs sous le masque de l’antiquité. — Témoignage décisif de Brucker et de M. Cousin. — Vanité de leurs protestations de respect pour l’autorité de l’Église. — Ils renouvellent toutes les erreurs et toutes les sectes philosophiques de l’antiquité. — Arrivent au même terme. — Dernière preuve de l’origine philosophique du Rationalisme moderne. — Le concile de Latran. — Analyse de la Bulle Regíminis apostolici. — Ce qu’elle nous apprend de l’état des esprits, et de l’enthousiasme pour la philosophie païenne.

CHAPITRE XIX. 699

Dernier mot du rationalisme moderne.

Dans le passé, trois effets du Rationalisme : le Protestantisme, le Philosophisme du dix-huitième siècle, la Révolution française. — Menaces pour l’avenir. — Destruction de la religion : témoignages. — Association formée dans ce but. — Destruction de la Société : témoignages. — Association formée dans ce but. — Conclusion.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME IX

La Renaissance.

## AVANT-PROPOS.

Parvenu aux deux tiers de notre travail, nous croyons utile de faire connaître à nos lecteurs l’accueil qui a été fait à la Révolution. Les témoignages de sympathie que nous avons reçus s’adressent à eux comme à nous : associés à la lutte que nous soutenons, les peines et les joies doivent nous être communes. Ils apprendront qu’ils ne sont pas seuls, mais que dans tous les pays des frères pleins d’intelligence et de courage combattent avec eux pour la grande et sainte cause de laquelle dépend le salut du monde : Punto onde dipende la salute dell’ universo.

La question du paganisme et de ses ravages au sein des sociétés modernes continue de fixer l’attention de tous les hommes éclairés. Ils comprennent, comme nous l’écrivait M. le comte de Montalembert, que c’est l’unique question du XIXe siècle. Lorsque le Ver rongeur parut, il fut immédiatement traduit dans toutes les langues de l’Europe : la Révolution obtient un succès analogue. À mesure qu’elles s’impriment à Paris, les livraisons sont traduites en allemand, en espagnol[[2770]](#footnote-2771) et en italien.

En France, les journaux gallicans, voltairiens et révolutionnaires, qui dans la question du paganisme ont toujours fait cause commune, gardent sur la Révolution un mutisme qui les honore. En présence des faits péremptoires accumulés dans nos huit volumes, ils paraissent avoir compris que la négation n’est plus possible, et qu’en éveillant l’attention les injures mêmes seraient périlleuses.

En réalité, si rien n’est entêté comme un fait, l’histoire tout entière parlant d’après les monuments originaux, est la lime qui use la langue de la vipère. Mais au lieu de se rendre franchement à l’évidence, ce qui eût été honorable ; au lieu de travailler avec nous et nos amis à conjurer le mal qui les menace aussi bien que nous, ce qui eût été généreux, qu’ont-ils fait ? Ils ont pris le parti d’étouffer la vérité qui les importune. Dans ce but, ils ont eu recours à la tactique de leurs ancêtres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, ta conspiration du silence.

Au contraire, les organes les plus accrédités de la presse catholique en Europe se sont empressés d’annoncer la Révolution, d’en rendre le compte le plus avantageux, et surtout, ils ont conjuré tous les hommes sérieusement préoccupés du mal actuel et des dangers de l’avenir, de méditer cet ouvrage. Aux articles de l’Univers, que nos lecteurs connaissent, nous joindrons quelques appréciations des journaux français et étrangers.

Le Messager du Midi, la Bretagne, le Messager de l’Ouest, ont consacré à la Révolution plusieurs articles très-remarquables. Nous citerons encore la Sentinelle du Jura, qui s’exprime ainsi : « Dans notre numéro du 23 novembre 1857 nous avons annoncé l’ouvrage de Mgr Gaume, la Révolution, recherches historiques sur l’origine et la propagation du mal en Europe, depuis la Renaissance jusqu’à nos jours, en promettant d’en rendre compte.

 » Il n’y a pas aujourd’hui deux questions en Europe, il n’y en a qu’une : c’est la question révolutionnaire. L’avenir appartiendra-t-il, oui ou non, à la Révolution ? Tout est là. Poser une semblable question, c’est en montrer l’importance. Mais comment l’Europe est-elle arrivée dans ce défilé redoutable, où d’un instant à l’autre elle peut périr ? Cette situation extrême n’est pas l’œuvre d’un jour. Ce qui est, émane de ce qui fut. Nous sommes fils de nos pères, et nous portons le poids de leur héritage. Cela dit assez que l’histoire généalogique du mal actuel est d’une importance capitale.

 » Or personne, à notre connaissance, n’a sondé cette question avec plus de pénétration et de profondeur que le célèbre auteur de la Révolution ; personne n’a rais au service d’une raison supérieure une érudition plus abondante et plus sûre. À proprement parler, ce n’est pas Mgr Gaume qui raisonne, c’est l’histoire qui parle. Les raisonnements sont des faits. Ou ne pas lire l’ouvrage ou se soumettre ; car si rien n’est éloquent comme un chiffre, rien n’est brutal comme un fait : et ici il y en a des milliers. Mais comment ne pas lire, c’est-à-dire comment rester indifférent à la question révolutionnaire ? Qui donc n’est pas intéressé à connaître l’origine et la nature de cette puissance formidable qui menace également le trône des rois et la borne des champs, le coffre-fort du capitaliste et la caisse d’épargne de l’ouvrier ?

 » N’avons-nous rien à faire pour remédier au mal ? et si nous avons quelque chose à faire, quel est ce quelque chose ?

« À quiconque veut avoir la réponse à ces questions capitales, nous conseillons la lecture de l’ouvrage de Mgr Gaume. Nous la conseillons aux personnes qui désirent avoir la clef des événements contemporains, si étranges, si complexes, quelquefois si effrayants et toujours si mystérieux par la rapidité même avec laquelle ils s’accomplissent, aussi bien dans l’ordre politique que dans l’ordre religieux. Même conseil à vous qui interrogeant le présent dans le passé, voulez comprendre quelque chose à cette époque toujours ancienne et toujours nouvelle de notre histoire, où l’on vit toute une nation, après dix-huit cents ans de christianisme, renoncer publiquement à son Dieu, à ses croyances, à ses coutumes, à son gouvernement, pour prendre les dieux, les croyances, le gouvernement, les coutumes de deux anciennes nations, qu’on appelle les Grecs et les Romains, et dont le Christ lui-même était venu briser les idoles et changer les croyances et les idées. » Le plus distingué comme le plus courageux défenseur de la Religion et de l’Église en Piémont, l’Armonia s’exprime ainsi : « Qui ne connaît monseigneur Gaume et l’ouvrage intitulé le Ver rongeur des sociétés modernes, qui a fait tant de bruit en Europe ? Cet illustre écrivain, fortement convaincu que le mal actuel vient de l’élément païen, réintroduit par la Renaissance au sein des sociétés chrétiennes, a entrepris de le prouver dans un ouvrage intitulé la Révolution. Il ne discute pas, il raconte. Les volumes parus sont on ne peut plus graves, riches de faits et de témoignages, et méritent une sérieuse attention. On s’est trop habitué à juger un ouvrage par le nom qu’il porte. Cela n’est ni poli ni équitable. Il faut d’abord lire et ensuite prononcer, en opposant les faits aux faits, les documents aux documents. La patiente Germanie, qui étudie sérieusement, s’est empressée de s’approprier l’ouvrage de Mgr Gaume en le traduisant en allemand. Ce serait rendre un grand service à l’Italie que de le traduire dans notre langue[[2771]](#footnote-2772). »

Le journal prouve son assertion par des citations de plusieurs colonnes ; puis, dans un autre article, il reprend en ces termes : « Pour tous les esprits clairvoyants, la réforme radicale des études des classes lettrées, qui seules entretiennent la Révolution, parce qu’elles seules s’abreuvent, pendant leur éducation, à la source même de la Révolution, le paganisme antique, est donc tout autre chose qu’une question de forme littéraire de grec ou de latin. C’est une question de vie ou de mort, dont la solution pratique est urgente ; toute heure de retard est une nouvelle chance de malheur pour l’avenir.

 » Humainement parlant, cette réforme est le seul moyen ou de fermer l’ère des révolutions, ou d’arrêter pendant le temps et au degré voulu par la Providence, la marche du géant dont les fureurs menacent également l’ordre religieux et l’ordre social, Rome et l’Italie aussi bien que Paris et le reste de l’Europe. Au clergé donc, aux pères de famille, aux gouvernements d’aviser.

 » Qu’avec cela on sauve la société, ce n’est pas ce que nous disons : Dieu seul connaît les secrets de l’avenir ; nous disons seulement que sans cela On ne la sauvera pas. Pourquoi ne pas mettre la main à l’œuvre ? Est-ce que le mal et la cause du mal ne sont pas connus ? La puissance formidable qui tient aujourd’hui l’Europe en échec, la Révolution prise dans le sens le plus élevé, est-elle autre chose que la révolte de l’homme contre Dieu, c’est-à-dire le règne du mal redevenu triomphant au sein des nations chrétiennes ? Mais comment, après dix-huit siècles de christianisme, ce règne aboli par la Rédemption s’est-il reconstitué ? Ici le doute est impossible, l’histoire accuse la Renaissance, et la preuve de son accusation est écrite en caractères ineffaçables dans la politique, dans la philosophie, dans la littérature, dans les arts, dans le théâtre, dans toutes les manifestations de l’esprit public en Europe depuis cette fatale époque.

 » Que les germes du mal existassent avant la Renaissance, personne ne songe à le contester ; mais ils étaient contenus et ils ne parvinrent jamais à se constituer d’une manière permanente.

 » C’est la Renaissance qui, mettant l’Europe en contact intime et suivi avec l’ancien paganisme, les a tous avivés et formulés.

 » Élaborés par le protestantisme, développés par le voltairianisme, ces éléments funestes sont venus se condenser et s’épanouir dans la Révolution française, type et mère de toutes les autres. Aujourd’hui comprimés par la force matérielle, mais non affaiblis ni changés, ils menacent d’éclater avec un redoublement d’énergie dans de nouvelles catastrophes. Pour qui sait lire, les pièces justificatives de cette histoire sont dans l’ouvrage de Mgr Gaume : La Révolution. Aussi cet ouvrage immortel devrait-il être entre les mains de tout le monde.

 » Si, comme le bon sens l’indique, comme la religion et la société le demandent à grands cris, les générations lettrées de l’Europe, au lieu de passer leur jeunesse avec les Grecs, les Romains, les Égyptiens, les Babyloniens, dans un monde étranger au nôtre, parmi les dieux de l’Olympe, les sophistes, les rhéteurs, les poètes lascifs, les tribuns du peuple et cent autres choses inutiles ou dangereuses de l’antiquité païenne, étaient, pendant les huit années décisives, en commerce habituel et intime :

 » Avec Dieu, parlant par les Écritures ;

 » Avec les Pères, parlant par leurs immortels ouvrages ;

 » Avec les Martyrs, parlant par leurs actes héroïques ;

 » Avec nos aïeux, chrétiens et italiens, parlant par leurs glorieuses annales ;

 » Avec les sciences et les arts, parlant le langage de la foi ;

 » Nous en sommes certains, avec l’aide de Dieu, en peu d’années, la société cesserait d’être en proie à des révolutions incessantes. Quelle sève de vie religieuse et nationale sortirait d’une pareille éducation ! quel esprit nouveau, quel renouvellement de caractère et d’énergie morale ! quelle déroute de l’esprit révolutionnaire, qui n’est autre que l’esprit païen sans cesse infiltré dans l’homme par l’éducation, et par l’homme répandu dans la société ! Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

 » Faire toutes les autres réformes, celle-là exceptée, c’est verser de l’eau dans un panier, ou, suivant le mot de l’Écriture, détruire d’une main et édifier de l’autre. Unus ædíficans et unus déstruens : quid prodest illis nisi labor[[2772]](#footnote-2773) ? »

Le Bien Public de Gand recommande à plusieurs reprises la Révolution ; puis, traduisant le dernier article de l’Armonia, il dit : « L’Italie s’est justement émue de la nature des idées dans lesquelles se complaisait Agésilas Milano. Le parti révolutionnaire fait de cet assassin un digne successeur des grands hommes de Plutarque. C’est, au reste, dans ces antiques biographies que le sectaire puisait son farouche enthousiasme. Il y a quelques mois, un des députés à la Chambre des représentants sardes était contraint par l’opinion de se démettre de ses dignités : il avait été forcé de reconnaître que Mazzini lui avait mis le stylet à la main pour poignarder le roi de Piémont. Dans ses tristes aveux, Gallenga reconnaissait pour cause au fanatisme impie de sa jeunesse, la fausse direction donnée à l’instruction publique : nourri dans le culte des vertus antiques, il s’était cru un Brutus, un Timoléon. Ne voyions-nous pas hier encore qu’au seizième siècle, l’engouement pour la Renaissance païenne s’unissait dans nos provinces belges à l’esprit de rébellion calviniste ? Dernièrement le R. P. Ventura n’a pas craint de protester devant le chef de l’empire français contre l’exagération des études classiques, si l’esprit chrétien ne les vivifie pas. Nos lecteurs liront avec intérêt l’article suivant, que nous traduisons de l’excellent et courageux journal de Turin, l’Armonia. »

L’Espagne a uni sa voix à celle de la Belgique et de l’Italie.

L’éloquent journal la Régénération, qui dans ce noble pays se dévoue au triomphe pratique du catholicisme, parle ainsi de la Révolution : « Il paraît en ce moment un ouvrage d’une haute importance, et que pour le bien de notre pays nous voudrions voir entre les mains de tous ceux qui peuvent, d’une manière ou de l’autre, être appelés à exercer quelque influence sur les affaires publiques. C’est la Révolution par W Gaume, le célèbre auteur de l’ouvrage si connu, le Catéchisme de persévérance.

 » Toutes les productions de cet illustre et religieux écrivain sont du plus grand intérêt[[2773]](#footnote-2774) ; toutefois, il n’en est aucun, à notre avis, qui soit plus utile à l’homme d’État que l’ouvrage que nous annonçons. En effet, il lui montre la source d’où sont venus nos malheurs, et le terme où nous conduisent certaines théories qui vers la fin du siècle dernier commencèrent à s’infiltrer dans l’esprit des Français. Après avoir bouleversé l’ordre religieux et social dans cette puissante nation, ces doctrines envahirent la nôtre et produisirent les catastrophes que tout le monde connaît et que nous pleurons. Vivantes encore aujourd’hui, elles continuent de bouleverser le monde, sans qu’on puisse prévoir l’époque où elles cesseront de l’agiter.

 » Dans aucune histoire de la Révolution, nous n’avons vu cette horrible et monstrueuse époque décrite avec des couleurs plus vives et plus appropriées au sujet ; nulle part ne sont signalés avec plus de précision les excès dans lequel tombe l’homme qui oublie la doctrine du Sauveur et qui s’abandonne sans retenue à ses passions. Ici ce n’est pas l’auteur qui parle, c’est l’expérience, c’est l’histoire. Nous la voyons remonter pas à pas le chemin qu’ont suivi les promoteurs et les acteurs de ces scènes d’horreur et d’opprobre[[2774]](#footnote-2775). »

Dans plusieurs articles, la Régénération fait connaître l’ouvrage en détail, et elle termine son long travail par ces paroles, que nous citons, comme tout le reste, dans le seul intérêt de notre sainte cause : « On ne peut dire de plus grandes vérités ; l’expérience nous a démontré que monseigneur Gaume parle comme un oracle. L’oubli du catholicisme d’une part, et, de l’autre, la funeste méthode d’enseignement public, sont la cause principale de toutes les révolutions de l’Europe. Quand plaira-t-il à Dieu que les gouvernements le sachent[[2775]](#footnote-2776) ! »

Nous nous contenterons de citer quelques passages des nombreuses lettres particulières qui nous ont été adressées de l’étranger, par des évêques, des théologiens et des catholiques éminents. « La Révolution, nous dit un illustre évêque d’Espagne, est de nature à dessiller tous les yeux. Je la lis dans le cours de mes visites pastorales, et souvent le livre me tombe des mains en voyant d’une part l’évidence des faits, et de l’autre l’aveuglement de certaines personnes qui s’obstinent à nier la lumière. »

« La Révolution, continue un évêque d’Italie non moins distingué, produit ici une sorte de stupeur. C’est comme une découverte. Qui se serait douté de la cause et de la profondeur du mal ? Tout le monde se l’arrache. »

« J’ai fait lire la Révolution, ajoute un savant théologien de Rome, à l’un de vos plus chauds adversaires. En me la remettant il m’a dit : La négation n’est plus possible, la démonstration est mathématique ; la dimostrazione è matematica. »

Un autre : « À une époque d’affaiblissement moral comme la nôtre, où la plupart n’ont plus la force de porter la vérité ni de comprendre la déduction logique des idées, j’ai entendu qu’on vous adressait le reproche d’exagération. Tranquillisez-vous. Accuser n’est pas prouver. Ce reproche banal, arme facile de la médiocrité bavarde ou de la présomptueuse ignorance, vous est commun avec tous nos grands écrivains catholiques. D’ailleurs, vous y répondez victorieusement dans la Révolution. S’il y a exagération, ce n’est pas vous qui exagérez, c’est l’histoire. Ce n’est pas vous qui dites que le Rationalisme, le Protestantisme, le Césarisme, le Voltairianisme, sont nés de la Renaissance, c’est l’histoire. Ce n’est pas vous qui dites que ces grandes catastrophes du monde moral ne sont que les manifestations successives de l’élément païen réintroduit en Europe, c’est l’histoire. Ce n’est pas vous qui dites que la Révolution française est sortie des collèges, c’est l’histoire. Ce n’est pas vous qui dites que ses constitutions, ses lois, ses fêtes, ses coutumes, ses repas, ses noms, furent le calque exact de l’antiquité classique, c’est l’histoire. Ce n’est pas vous enfin qui dites que Louis XVI fut conduit à l’échafaud au nom de Brutus, c’est encore l’histoire.

 » Voilà ce que je disais il y a quelques jours à un de nos amis, en ajoutant : Quand on aura prouvé à l’histoire qu’elle radote, quand on aura prouvé aux rationalistes, aux protestants, aux voltairiens, aux révolutionnaires, qu’ils ne connaissent pas le premier mot de leur généalogie, c’est-à-dire quand on aura démontré que oui veut dire non, on pourra avec fondement accuser monseigneur Gaume d’exagération. Jusque-là je maintiens qu’il n’y a pas, dans les temps modernes, une thèse mieux prouvée que la sienne. »

Un autre : « Je viens de lire la Révolution. Que vous dirai-je de cet ouvrage ultra-intéressant ? Il faut être aveugle et stupide pour ne pas voir l’éblouissante lumière qui sort de la masse des faits et de l’éloquence des événements. Je vous félicite de grand cœur et vous remercie de m’avoir éclairé de plus en plus et affermi dans la détermination de combattre à outrance le Paganisme classique. Raffermato nella determinazione di combattere a oltranza il Paganismo litterario. »

Le célèbre docteur Sepp écrit d’Allemagne : « L’étude du Paganisme dirigée au point de vue rationaliste n’a pas peu contribué à éteindre le sentiment chrétien parmi la jeunesse de nos écoles, et à former cette génération qui ne voudrait voir dans la doctrine du Christianisme qu’une invention des prêtres.

 » Depuis trop longtemps les établissements d’instruction secondaire ont mis de côté la religion et la science, but primitif de leur institution, pour s’occuper de concilier l’ancien et le moderne.

 » La philologie se borne exclusivement à l’étude de la littérature classique. Or il est impossible qu’en suivant une pareille direction elle arrive à comprendre réellement l’antiquité. La théologie, au contraire, approfondit l’antiquité tout entière. Voilà pourquoi les théologiens et les philologues ne peuvent s’accorder. La polémique qui a récemment éclaté en France contre l’enseignement universitaire est arrivée bien et propos. On a vu M. Gaume, dans son livre intitulé le Ver rongeur des sociétés modernes, donner le coup de massue à l’enseignement païen qui règne de nos jours, et prononcer contre lui un arrêt de mort. Toutefois, nous devons le reconnaître, c’est une belle et noble mission que celle de se vouer à une étude approfondie du Paganisme, dans le but de ramener à des principes chrétiens cette branche de l’enseignement[[2776]](#footnote-2777). »

Tous nos lecteurs savent que nous n’avons cessé de le demander, en indiquant le temps et les conditions de cette étude.

Un des dignitaires les plus respectables du clergé de France par son âge, par ses lumières, par ses éminentes vertus, après nous avoir toujours encouragé dans la tâche laborieuse que nous avons entreprise, nous écrit spécialement, au sujet de la huitième livraison, la lettre suivante :

« B… 29 janvier 1858.

 » Monseigneur,

 » Je viens de finir la lecture de votre huitième livraison. Quel effrayant tableau vous y avez tracé ! On ne saurait arrêter ses regards sur les citations que vous produisez sans sentir un frisson d’horreur courir dans ses membres, depuis les pieds jusqu’à la tête. Mais ce qui étonne le plus, ce qui glace l’âme d’effroi, c’est la part prise par le clergé dans le temps au funeste mouvement de la Renaissance, son aveuglement, son goût, son entraînement passionné pour les doctrines du paganisme, son zèle à les répandre, à les accréditer malgré leur opposition évidente avec l’esprit de l’Évangile. C’est à verser des larmes de sang sur une aberration aussi monstrueuse. Que nous sommes à plaindre, nous autres prêtres, d’être sans cesse exposés à devenir des instruments de perversion pour les âmes, au lieu d’éclairer le monde et de le préserver de la corruption ! Cela fait faire un retour de crainte sur soi-même.

 » Votre thèse reçoit une nouvelle démonstration à chaque chapitre que vous ajoutez à votre ouvrage. Continuez votre travail avec le même zèle qui vous l’a fait entreprendre. J’espère que vos peines ne seront pas perdues ; je veux dire qu’on se rangera enfin à votre opinion, et que le clergé, du moins, verra dans quel abîme le Rationalisme, enfant du Paganisme ressuscité, nous a précipités. Cette conversion d’idées sera, je l’avoue, un miracle de la grâce, tant il en coûte à notre orgueil de confesser qu’il s’est trompé ; mais il me semble que le Seigneur aime encore, et d’un amour de prédilection, le clergé de France ; et je me plais dans la pensée que l’Église et son enseignement trouveront chez nous, autant et peut-être plus qu’ailleurs, des défenseurs courageux et puissants. Vous nous en donnez à tous un si bel exemple !

 » Le dernier chapitre est surtout fait pour produire une profonde impression. Le mal s’y révèle si grand, qu’il faut reculer d’épouvante à son aspect, à moins qu’on n’ait une confiance en Dieu sans limites. Les passages que vous avez rapportés dans ce chapitre ne sont pas le langage de l’homme, ce sont les discours de l’enfer. Satan ne peut pas parler plus horriblement !

 » Je lisais hier le Morning-Post, qui dit en propres termes que les signes des temps annoncent tous une lutte imminente des pouvoirs temporels contre Rome, lutte qu’on fait considérer comme inévitable, et à laquelle le monde doit se préparer. L’Angleterre, si on en croit le journal anglais, serait comme le chef-lieu de la croisade antichrétienne ; et elle s’en félicite.

 » Indépendamment des aveux de ce journal, nous pouvons dire qu’il se remue quelque chose dans l’univers, et que la Providence, qui ne tâtonne jamais, prépare quelque grand événement. Fiat volúntas Dei ! Quel sera notre avenir, l’avenir de l’Église ? Ce qui est certain, c’est que le monde ne peut se sauver qu’en revenant franchement au catholicisme ; et, comme vous l’écrivait Donoso Cortès, il ne peut revenir au catholicisme qu’en répudiant l’enseignement païen qui l’a conduit à l’abîme. » C. J. B. V. G. C.

L’Angleterre elle-même regarde la Réforme de l’éducation, dans le sens que nous avons marqué, comme une question de vie ou de mort. Un de ses plus nobles enfants nous écrit : « Laissez-moi vous dire une parole sur votre œuvre. Ayez courage, mon cher ami. Dieu, je pense, vous a suscité, comme Jean-Baptiste dans l’esprit d’Élie, pour préparer les voies du Seigneur et prêcher la pénitence à toutes les nations chrétiennes qui ont offensé Dieu en beaucoup de choses, mais surtout, et avant tout, par ce péché abominable d’avoir restauré le damnable art païen en couvrant l’Europe des exécrables représentations de la mythologie idolâtrique des païens, et en étudiant plus les ouvrages des auteurs païens que ceux des auteurs illuminés de l’esprit de Dieu et des sublimes vérités de son Église catholique. Votre glorieux ouvrage a levé l’étendard. Déjà ce livre a eu un immense retentissement dans toute la chrétienté, ici, en Angleterre surtout. J’ai entendu un des premiers ministres de la reine dire en propres termes : « Oui, M. Gaume a mille fois raison ; et si le catholicisme est mai, nul homme ne peut contester sa thèse. »

 » Même dans nos grandes universités d’Oxford et de Cambridge, les hommes les plus éminents commencent à voir et à proclamer que vous êtes logique ; que vous avez raison, que ce que vous dites est incontestable. Que vous rencontriez une grande opposition, c’est tout naturel. L’orgueil des hommes en est la cause ; ils n’aiment pas à fléchir tout d’un coup. Il est difficile de chasser le démon qui a si longtemps possédé l’esprit public des nations chrétiennes. Et aussi Dieu, je pense, permet cette opposition afin de faire éclater davantage la logique de votre argument. et afin que tous ceux qui travaillent pour cette grande réforme s’affermissent dans l’humilité et dans le sentiment de leur propre néant.

 » 6 décembre 1857. »

Enfin un illustre suffrage est venu confirmer tous les autres. Son Éminence le cardinal prince Altieri, secrétaire des Mémoriaux[[2777]](#footnote-2778), a bien voulu nous adresser en français la lettre suivante :

« Monseigneur,

 » J’ai lu avec une inexprimable satisfaction votre excellent ouvrage intitulé la Révolution. J’y ai trouvé le développement des idées fort justes et fort sages qui, appuyées sur le témoignage de faits irrécusables, jettent une immense lumière sur une thèse jusqu’ici très-peu considérée, et dont on ne peut cependant contester l’évidence sans se mettre en opposition avec la vérité la plus manifeste, et sans compromettre l’avenir religieux de la société humaine.

 » Tous ceux qui désirent voir éloigner les effrayants dangers qui de toutes parts nous menacent espèrent que vous continuerez à travailler toujours avec le même zèle pour la défense et la propagation d’une réforme de l’instruction de la jeunesse, réforme éminemment utile à la religion et à la véritable civilisation.

 » C’est dans cette espérance que je vous prie, Monseigneur, d’agréer l’assurance de ma considération très-distinguée et de mon estime très-sincère.

 » Rome, 25 janvier 4857.

 » L., cardinal Altieri. »

Voilà, sans doute, pour nos amis et pour nous, des encouragements d’un grand prix ; mais sont-ils autre chose que des vœux et des espérances ? Où en est l’œuvre capitale de la réforme ? Nous allons le dire en peu de mots. À moins que le monde ne soit condamné, ce qui est nécessaire se fait toujours. Or la Réforme chrétienne de l’enseignement est une nécessité sociale. Comme toutes les œuvres qui s’attaquent à de grands préjugés, elle fait son chemin lentement, mais elle le fait. Donner lieu à la publication de nombreux classiques chrétiens, tant en France qu’à l’étranger ; les introduire dans des maisons dont les portes leur étaient fermées depuis trois siècles ; faire expurger plus sévèrement les auteurs païens ; provoquer l’encyclique du 21 mars 1853 ; faire passer, dans un grand nombre d’esprits, de l’état de dogme à l’état de problème, la nécessité des auteurs païens pour former des hommes et des littérateurs chrétiens ; préparer ainsi une jeune génération qui, Dieu aidant, viendra renverser l’idole : tels sont les résultats généraux obtenus jusqu’ici. Nous n’avons pas lieu de nous plaindre : il a fallu dix-sept ans de lutte pour gagner la question moins grave de la liturgie romaine.

La Providence, toutefois, a daigné nous ménager d’autres consolations. Grâce à la courageuse initiative de l’illustre évêque d’Aquila, douze diocèses d’Italie ont embrassé la Réforme. Chaque année augmente ce nombre, et tous les évêques s’applaudissent des heureux résultats, sous tous les rapports, produits par la méthode chrétienne. À son tour, l’Espagne s’ébranle et entre résolument dans la même voie. Marchant sur les traces du saint évêque d’Aquila, le vénérable confesseur de la foi qui gouverne l’Église d’Urgel vient de lever l’étendard et d’introduire en triomphe les auteurs chrétiens dans les établissements de son diocèse. Il ne s’en est pas tenu là. Par les ordres et sous la direction du nouvel Athanase, a paru une collection de classiques chrétiens extraite de la nôtre. Cette collection, actuellement en usage dans le diocèse d’Urgel, est accompagnée d’un prospectus dont nous croyons utile de donner quelques extraits.

« Il serait superflu, dit le savant rédacteur, de vouloir justifier le but de l’œuvre que nous annonçons. Grâce aux écrits d’hommes distingués et à une douloureuse expérience, tout le monde à peu près demeure convaincu de l’indispensable nécessité de réformer dans le sens chrétien l’éducation païenne, qui occupe une si large place dans l’enseignement secondaire. Cette réforme prompte et énergique est le seul moyen de mettre un terme aux maux immenses que cette éducation a faits à la société, et d’empêcher qu’elle ne soit engloutie irrémissiblement dans un cataclysme sans exemple. Qui le croirait, s’il ne l’avait expérimenté ? Pendant des générations entières ne lire dans les classes d’autres maximes que celles du paganisme ! ne contempler d’autres personnages que ceux du paganisme ! ne vénérer d’autres héros et d’autres dieux que ceux du paganisme ! Et cela dans les sanctuaires où se forme la jeunesse ! Il est donc vrai que les sociétés subissent, comme les individus, de funestes aberrations ! Il est donc vrai que les égarements de la société héritière de la Renaissance ne sont pas les moindres de ceux qui sont consignés dans l’histoire ! »

Après avoir indiqué comme ouvrages classiques, ainsi que nous l’avons fait nous-même, les livres saints, les Actes des martyrs, les écrits des Saints Pères, le prêtre distingué qui parle sous l’inspiration de monseigneur d’Urgel passe à la vieille objection, tant de fois pulvérisée, contre la pureté du latin chrétien. Il la réfute avec une solidité remarquable, comme on a réfuté l’objection contre l’architecture chrétienne. L’une n’est pas mieux fondée que l’autre.

« Le but de cette collection, dit-il, est de former chrétiennement le cœur des jeunes gens, d’éclairer leur esprit et de mettre entre leurs mains des modèles de langage et de style, qu’ils ne relégueront pas dans la poussière le jour où ils auront fini leurs études, comme il arrive pour les autres auteurs classiques ; mais dans lesquels, pendant leur carrière scientifique et même après, leur application trouvera toujours un nouvel appât, et leur entendement une nourriture agréable, solide et salutaire. Mais le latin chrétien, ce latin si injustement, si sévèrement censuré par les modernes Zoïles, ne sera-t-il pas un obstacle à l’instruction ? ne corrompra-t-il pas la belle latinité, pour laquelle plusieurs montrent une jalousie si exagérée, qu’ils n’hésiteraient pas à sacrifier à une stérile et misérable forme les idées les plus nobles et les plus utiles ? Avec la permission de tous les détracteurs de la langue de l’Église, je vais dire sans détour et en peu de mots ce que je pense.

 » La transformation du monde de païen en chrétien exigeait nécessairement une transformation dans le langage, puisque celui-ci est toujours l’expression de la pensée. Donc, autant le Christianisme l’emporte sur le Paganisme dans l’ordre des idées, autant, toute proportion gardée entre ce qui est divin et ce qui est humain, le langage chrétien doit l’emporter sur le langage païen dans sa différence substantielle : la conséquence est rigoureuse. Ceci n’empêche pas que, dans les choses où le Christianisme et le Paganisme n’entrent pour rien, certains auteurs païens peuvent avoir l’avantage sur certains auteurs chrétiens, et vice versa.

 » Allons plus loin ; même en considérant la question non plus sous le point de vue de la différence essentielle entre les deux langues, mais uniquement au point de vue de la pure latinité, en tant qu’idiome des Romains, quelle différence y a-t-il, je vous prie, entre la vie de saint Paul, premier ermite, écrite par saint Jérôme, et les Commentaires sur la guerre civile rédigés par Jules César ?

entre les lettres de saint Cyprien et les discours de Cicéron ? Très-petite ou nulle. Et cette différence nulle ou insignifiante, qui, si elle se présente, disparaît sans peine au moyen de quelques observations, nous alarme au point de nous faire trembler pour la pureté de la belle langue du Latium, et de nous faire garder cette langue comme le feu sacré dans le temple de Vesta, de peur qu’il ne s’éteigne au moindre souffle du Christianisme ! Ceci est de la superstition.

 » Toutefois, je veux supposer que le latin chrétien, même dans les meilleurs auteurs, n’est pas aussi pur que le païen. Je veux aussi faire abstraction de ce que la bonne éducation vaut de plus que la pureté de tous les langages du monde. Je demande : Avec toute l’étude que vous faites de Salluste, de Tite-Live, de Cicéron et des autres écrivains du siècle d’Auguste, arriverez-vous jamais à parler le latin avec autant de pureté, d’élégance, de facilité, de force et de douceur que les Pères cités plus haut, je ne dis pas avec autant de noblesse et de magnificence que l’incomparable saint Léon ? Mille fois non ; et vous le savez bien. Dès lors, à quoi bon tant de crainte pour la pureté de la langue, quand les modèles qu’on nous présente surpassent incomparablement tout ce que nous pouvons faire pour les atteindre ?

 » Nouveau point de vue ; et ici je me flatte que les adversaires eux-mêmes seront d’accord avec moi. Comment les jeunes gens qui se destinent à la carrière ecclésiastique brilleront-ils le plus dans la science de leur état ? Est-ce lorsqu’ils auront appris le latin dans les auteurs chrétiens, ou qu’ils l’auront étudié dans les auteurs païens ? J’entends tous ceux qui connaissent la science ecclésiastique me répondre d’une voix unanime : Dans les auteurs chrétiens ; par la raison bien simple qu’ils les étudieront davantage, et à cause de l’affinité plus grande qu’il y a entre le latin des auteurs chrétiens et celui des maîtres de la science ecclésiastique. Sera-ce témérité de dire que la même chose arrivera aux jeunes gens qui suivent les autres carrières littéraires, supposé qu’ils se servent d’ouvrages écrits en latin ? Loin d’être une témérité, c’est la vérité pure ; et cela est très-logique. Toutes les productions de l’esprit humain se ressentent toujours plus ou moins du génie de la langue familière à leurs auteurs. Or le latin chrétien a plus d’analogie avec les langues modernes que le latin païen, attendu qu’il en est le père. D’où il suit infailliblement qu’il prépare bien mieux que le latin païen à toute espèce de carrière littéraire.

 » En résumé, si les avantages de l’éducation chrétienne devaient s’acquérir au prix de la plupart des beautés du latin, l’acquisition serait avantageuse ; si au prix d’un bien petit nombre, très-avantageuse ; si sans en sacrifier aucune, ce serait un aveuglement ou insigne témérité que de la combattre. Si en ce point les classiques chrétiens offrent même plus de garanties que les auteurs païens, je ne sais comment continuer la gradation. C’est le cas où nous sommes. »

Parlant ensuite des poètes chrétiens, l’auteur s’exprime en ces termes : « Par le nombre et la variété des poètes que nous mettons entre les mains de la jeunesse, on comprend que notre collection jettera quelque lumière sur les différents genres de poésie de ce moyen âge si mal connu et si odieusement calomnié ; sur ces chants délicats, majestueux, sublimes, uniques en leur genre, qui, malgré les siècles, résonnent encore et résonneront perpétuellement dans nos temples pour la consolation et l’édification des âmes fidèles ; sur ces chants de foi et d’amour qui n’ont pas cessé, depuis notre enfance, de charmer nos oreilles et d’émouvoir nos cœurs, et dont il n’est personne parmi nous, ou presque personne, qui connaisse l’origine, le mécanisme, le caractère, les beautés et la vertu enchanteresse. Et nous sommes chrétiens ! et nous nous faisons gloire de connaître en perfection le dernier des poètes du Paganisme ! Rendons d’infinies actions de grâces à la divine Providence, qui a enfin daigné nous ouvrir les yeux !

 » Sans ignorer que les promesses pompeuses et sonores sont à l’ordre du jour, pour ma part, je crois pouvoir assurer que le mérite de l’œuvre qui vient à la lumière surpassera notablement les espérances que l’annonce peut en faire concevoir. Et pour qu’une semblable promesse ne soit point attribuée à un sentiment de vanité de ma part, je déclare très-explicitement que de moi-même jamais je n’aurais abordé une entreprise si ardue et si incomparablement au-dessus de mes faibles forces. La Bibliothèque des classiques chrétiens, publiée à Paris sous la direction du très-distingué et très-justement célèbre monseigneur Gaume, a été le phare qui m’a éclairé dans cette voie difficile, le riche trésor où j’ai été bien plus embarrassé pour choisir que pour chercher ; car, pour être bref, j’ai dû à regret laisser mille et mille choses précieuses qui s’y trouvent dites et publiées pour le bien de l’Église. Béni soit l’éminent écrivain, le chef glorieux, le génie sublime qui rend tant d’éclatants services à notre sainte religion, et qui contribue si puissamment au salut de la société[[2778]](#footnote-2779) !

 » Ce n’est pas à dire que pour ma part je n’ai eu aucun travail à faire. J’ai dû choisir, traduire, disposer et accomplir d’autres labeurs que comprendront facilement les personnes versées en ces matières. Monseigneur Gaume a été l’architecte, et moi l’ouvrier ; lui le pilote, et moi l’humble batelier qui lancé intrépidement son fragile esquif en pleine mer, certain de ne pas sombrer, étant amarré à un majestueux navire[[2779]](#footnote-2780). J’avertis en finissant qu’on trouvera traduites dans notre collection les magnifiques préfaces de la Bibliothèque des classiques chrétiens. Si mon modeste essai peut être de quelque utilité à l’Église, mes efforts seront abondamment récompensés ; sinon, Dieu, qui sonde les cœurs, ne laissera pas, je l’espère, sans récompense la bonne intention qu’il a daigné lui-même m’inspirer.

 » Urgel, 20 octobre 1837.

 » Joaquin Espar. »

Le vénérable évêque est allé plus loin. Il accompagne ce prospectus d’une circulaire adressée à tous les évêques d’Espagne, par laquelle il leur annonce la détermination qu’il vient de prendre, en les conjurant, au nom des intérêts les plus sacrés, d’embrasser avec lui une réforme de laquelle dépend l’avenir de la religion et de la société.

« Urgel, 28 novembre 1857.

 » Illustrissime Seigneur, Monseigneur et vénérable frère,

 » Profondément convaincu que de l’influence exercée sur l’esprit de la jeunesse par l’éducation païenne qu’elle reçoit au moyen des auteurs païens, viennent en grande partie les progrès de l’incrédulité, et de l’indifférence en matière de religion que nous déplorons si amèrement, ainsi que la fureur pour les choses matérielles, dont les auteurs païens sont les prédicateurs incessants, j’ai résolu de faire composer pour mon séminaire une collection complète de classiques chrétiens, sans pour cela exclure les païens. Le prospectus ci-joint donnera à Votre Seigneurie une idée du travail qui a été fait, et je ne doute pas qu’elle y verra qu’il a pour but de former les jeunes gens et de les couler dans le moule chrétien, sans les priver des ornements de l’éloquence et de la poésie que peuvent fournir les écrivains du paganisme.

 » Je saisis avec empressement cette occasion de me mettre aux ordres de Votre Seigneurie.

 » Joseph, évêque d’Urgel. »

Dans une lettre du 23 janvier 1858, le vénérable évêque s’exprime ainsi : « Gloire à Dieu, qui a daigné nous ouvrir les yeux et nous montrer l’abîme sur lequel nous avons marché si longtemps ! Vous augurez que plus d’un cœur espagnol saluera notre drapeau avec bonheur : je puis vous dire qu’il n’y en aura pas un, mais beaucoup. Six diocèses déjà ont répondu à notre appel. J’ai l’espérance qu’avant trois ans, si les sièges vacants sont pourvus, toute l’Espagne et une partie de l’Amérique entreront dans notre voie. »

C’est le cas de répéter avec le digne prélat : Soli Deo honor et gloria !

D’autres encouragements nous sont venus d’un côté tout opposé. Par son zèle opiniâtre à former, au grand jour, des associations pour l’extirpation du catholicisme en Europe et la restauration de l’ancien Paganisme ; par les livres qu’elle publie pour conduire à ce résultat vraiment satanique ; par les attentats réitérés qu’elle prépare dans l’ombre et qu’elle exécute pour renverser de fond en comble l’ordre religieux et l’ordre social ; par les aveux mêmes qu’elle fait sur son origine, sur le secret de sa force et sur le vrai moyen de la combattre avec succès, la Révolution nous affermit plus que jamais dans la résolution, depuis longtemps arrêtée, de consacrer notre vie au triomphe de la grande et sainte cause que nous avons embrassée.

À la fin de notre dernière livraison, nous avons fait connaître les deux associations publiquement formées pour extirper le Catholicisme et l’ordre social existant. Mère, fille ou sœur de ces sociétés, inconnues dans l’histoire, la Dageraad, association des libres penseurs hollandais, vient de révéler son existence. Le 4 novembre 1857, elle a fêté, à Amsterdam, l’anniversaire de sa fondation. Soixante-cinq membres assistaient à la séance publique. Par l’organe du président, la Dageraad a déclaré sans détour que son but était la. guerre à la foi et à la Révélation.

« D’après l’article 1er de ses statuts, a dit le président, le but de notre société est : la recherche de la vérité par l’organe de la nature et de la raison ; l’union et la fraternisation de tous les libres penseurs ; la coopération pratique au bien-être de la société. »

L’orateur développe surtout le premier point ; il déclare que toutes les idées ont reçu et recevront un même accueil dans l’association, qui doit rassembler les forces jusqu’alors éparses de la pensée délivrée des chaînes de la foi, pour former un corps d’armée qui puisse résister glorieusement aux doctrines qu’on veut imposer à l’esprit humain de par la Révélation[[2780]](#footnote-2781).

Après ces paroles fort applaudies, le secrétaire rend compte des relations de l’association avec l’étranger : avec la Revue philosophique de Paris, avec le Jahrundert de Hambourg, avec les Revues hebdomadaires de Londres : the Reasoner, the London Investigator, the Humanistic Journal ; avec les humanistes et les sécularistes anglais ; avec la Ragione de Turin, avec la Revue trimestrielle, le National, le Congrès libéral de Bruxelles.

On voit que l’entreprise de la Dageraad n’est pas une œuvre isolée, mais qu’il existe en Europe un corps d’armée dont le but est la ruine de toute espèce de religion positive. C’est la barbarie intellectuelle et morale sur la plus vaste échelle. Qui régnera sur le monde délivré de la Révélation et de la foi ? Un membre de l’association va nous le dire. « Le grand mouvement des penseurs modernes, dit le prophète Jacobus, marche à l’unité. Cette unité, ce n’est pas un Dieu qui la fera, nous ne sommes plus dans une époque où l’on attend des Messies ; ce n’est pas même un réformateur ni un penseur. L’esprit humain commence à faire ses affaires lui-même : le Messie moderne, c’est la philosophie.

 » Si la philosophie cherche les lois universelles, c’est pour y rattacher les lois sociales ; elle a quitté la cellule de la spéculation pure et les nuages des théories ; elle devient humaine et pratique, et comme ce n’est ni un Dieu ni un homme qui doit faire l’œuvre de l’idée dans la sphère de l’action, ce n’est ni un prêtre ni un soldat, c’est le genre humain qui doit sauver le monde !

 » La philosophie en action, c’est la démocratie.

 » Les associations comme celle de la Dageraad, des réunions comme celle à laquelle je regrette de ne pouvoir assister, servent ce double but, tant pour combattre l’ennemi commun de la philosophie et de la démocratie, que pour préparer la victoire au double vainqueur.

 » S’unir quand on se sent solidaires, établir des relations entre les divers corps de pionniers de la vérité et chercher un tracé général dans les routes de l’idée ; réunir ses lumières et ses armes en faisceau ; communier enfin, pour changer encore une fois de comparaison, communier avec tout ce qui pense, n’est-ce pas faire faire un premier signe de vie, préparer un premier temple à l’humanité collective, cette puissance sublime qui doit être la reine et l’âme du monde ? »

Dans un ouvrage de 488 pages, un penseur de la même école vient de jeter les fondements de cette puissance sublime, et comme première condition de progrès, demander la désertion du christianisme et le retour au Paganisme, qu’il appelle la reconstruction de l’ancienne et primitive loi. Il suppose comme point de départ l’existence d’une société primitive où les hommes vivaient en paix et dans le bonheur, sous l’empire de la vérité qui régnait sur la terre. Cette société s’est divisée en deux courants : l’un oriental, qui a produit les croyances de l’Inde et l’idéalisme rationnel le plus antique ; l’autre occidental, qui avait pour épouse l’imagination vide.

Ce dernier trouva un lit stable dans le christianisme ; il a produit l’impasse dangereuse où se trouve acculée la société contemporaine.

Ces deux civilisations ont été longtemps en lutte. La civilisation chrétienne, aidée d’une politique corrompue, vainquit violemment la civilisation de la Raison. Heureusement « elle a été anéantie à son tour quinze siècles plus tard par la renaissance de l’ascendant de la raison et de l’intelligence[[2781]](#footnote-2782). »

Voilà qui est clair. La désertion complète du christianisme, noblement commencée par la Renaissance du quinzième siècle et le retour au Paganisme, tel est le moyen pour l’Europe de sortir de l’impasse où elle est acculée !

Prolongement sonore des blasphèmes et des menaces des Rationalistes français du dernier siècle, ces cris de mort retentissent aujourd’hui dans toute l’Europe. « Cela est vrai, disent les endormeurs ; mais ceux qui les profèrent ne sont après tout qu’une poignée d’hommes ; d’ailleurs, les méchants sont toujours moins forts que leurs principes ; et puis n’avons-nous pas pour nous sauver l’armée, Dieu et l’imprévu ? — Oui, l’armée ; Dieu et l’imprévu, répondent nonchalamment les endormis, et qu’on nous laisse en paix ! » Ainsi disaient mot pour mot les endormeurs et les endormis de 1788. Ils ne voyaient pas, ils ne voulaient pas voir que la Révolution dont ils niaient la possibilité était déjà faite, et qu’avant de se manifester dans l’ordre des faits, elle existait dans l’ordre des idées, comme l’enfant dans le sein de sa mère. L’œuf était pondu et couvé : un coup de bec le fit éclore, et vous eûtes 93. L’œuf révolutionnaire existe aujourd’hui : le nier serait folie. Que faut-il pour le faire éclore ?…

Une chose est certaine : dans l’ombre où elle est forcée de s’envelopper, la Révolution, c’est-à-dire, comme nous venons de l’entendre, la philosophie en action, poursuit opiniâtrement son but, le meurtre des rois pour arriver au meurtre des peuples. Qu’elle réussisse aujourd’hui, ce qui après tout n’est pas impossible, et Dieu sait ce que nous serons demain. En attendant, les adeptes se rient des moyens employés pour empêcher l’éclosion de ses œufs. Le seul moyen de vous sauver, disent-ils dans leur brutale franchise, c’est de tuer la poule qui les pond. À ce point de vue, rien de plus précieux que le document suivant, rien de plus propre à nous encourager à poursuivre notre œuvre avec une persévérance inébranlable.

C’est un fait malheureusement trop certain : le régicide est devenu pour ainsi dire endémique chez les nations modernes. Aujourd’hui il semble être en permanence. Depuis moins de dix ans il a fait le tour de l’Europe. L’insuccès ne le décourage pas : il en est à sa neuvième tentative contre la personne de l’empereur Napoléon III. Ce crime, qui, avec le suicide, forme un des caractères distinctifs de notre temps, n’accuse pas toujours dans ceux qui le commettent une hostilité personnelle ; et c’est à nos yeux ce qui le rend plus effrayant. Il implique seulement la volonté persévérante de détruire un ordre social qui ne leur paraît pas conforme au type qu’ils ont dans l’esprit, ni en harmonie avec les besoins de l’humanité.

Or, parmi les régicides contemporains, ceux qui ont fait l’histoire de leurs égarements avouent que c’est au collège qu’ils ont pris l’idée de leur type social et puisé le germe de leurs utopies démocratiques et sanguinaires. Entre tous, on n’a pas oublié Ruffini et Gallenga, deux intimes de Mazzini, dont nous avons rapporté les remarquables aveux. La même cause continue de produire, et, quoi qu’on fasse, elle continuera de produire les mêmes effets.

En voici une preuve péremptoire et d’une date toute récente. Dans son numéro du 27 janvier 1858, l’Opinione de Turin, journal avancé des libéraux piémontais, s’exprime en ces termes au sujet de l’attentat du 14 janvier : « Tra gli Italiani, specialmente fra quelli dell’ Italia centrale[[2782]](#footnote-2783), è più facile che l’educazione, o affatto mancata o diretta dalla sferza del despotismo, renda più duri i caratteri, e se havvene qualcuno di una tempra già inclinata al maie, le esalti fino ail’ estrema ferocia, cosicchè ne vengano i Pianori, i Pieri, gli Orsini, ovvero i Gasparoni, Passatori e simili.

 » L’istruzione secondaria è limitata in gran parte allo studio della lingua latina, e per consequenza alla storia romana, nella quale il regicidio e l’assassinio politico tiene, conformemente aile idee dell’ antichità, una larga parte. La compressione politica si aggiunge a queste cause, e quindi non è da maravigliarsi se le teorie selvaggie dell’ assassinio politico, insinuate da ingegni più sottili, trovano, a preferenza, sebbene non esclusivamente, esecutori fra gli Italiani. »

Ainsi, voilà les glorificateurs de Milano et de Bentivegna, les confrères de Mamiani, les compagnons d’armes de Gallenga et de Mélégari, les démocrates du Piémont qui se lèvent pour accuser leurs maîtres.

Tel est, sans rien changer à leur pensée, le langage qu’ils leur tiennent : « Nous sommes tous des républicains et des révolutionnaires plus ou moins avancés ; les rois nous sont tous plus ou moins odieux ; c’est de nos rangs que sortent leurs assassins : cela est vrai. Mais à qui la faute ? Nous sommes ce qu’on nous a faits ; et c’est vous qui nous avez faits ce que nous sommes. C’est au collège, parmi les républicains et les régicides de l’antiquité, avec qui vous nous faites passer notre jeunesse, que vous nous obligez à chanter en vers et en prose, que nous avons puisé le principe de notre enthousiasme pour les institutions républicaines et pour la liberté antique, notre haine antique pour les rois, qui ne sont à nos yeux que des despotes, et notre admiration pour leurs assassins. C’est par conséquent au collège, vous pouvez nous en croire, qu’est le premier laboratoire de l’assassinat politique ; c’est là qu’on aiguise entre les mains de la jeunesse les poignards de Brutus et de Cassius ; là qu’on fabrique le fulminate de mercure dont on charge les bombes régicides. »

Ainsi préparés, est-il étonnant qu’au sortir du collège les jeunes gens prêtent volontiers l’oreille aux agents des sociétés secrètes, qui leur promettent la réalisation de leurs rêves démocratiques ? Est-il étonnant qu’ils deviennent leurs affidés et au besoin leurs séides ?

Ce langage des Brutus d’aujourd’hui est d’autant moins suspect qu’il est celui des Brutus d’hier et de leurs prédécesseurs jusqu’à la Renaissance. Reportons-nous au Moniteur de 1793, et nous verrons que tous les assassins et les fauteurs des assassins de Louis XVI ont parlé comme les assassins de Charles-Albert, du roi de Naples et de Napoléon III. Et on n’ouvrira pas les yeux ! et on continuera de regarder avec indifférence, peut-être en pitié, une réforme de laquelle dépendent la tête des rois et l’existence même de la société !

Au reproche d’exagération que nous adressent exclusivement les hommes à parti pris et ceux qui nous jugent sur ouï-dire, ils ajouteront peut-être celui de timidité d’esprit : comme il leur plaira. Mais, je l’avoue, je sens un frisson de terreur lorsque je songe que les mêmes livres qui ont formé les régicides des derniers siècles et qui forment ceux du nôtre sont encore, à l’heure qu’il est, entre les mains de la jeunesse ; qu’ils sont l’objet de ses études assidues et de son admiration. Voilà ce qui est, Dieu sait ce qui sera. Une chose est certaine, c’est qu’en semant de l’ivraie on ne récolte pas du froment.

Par son encyclique du 21 mars 1853, Pie IX avait sagement prescrit que tous les auteurs païens qu’on croirait devoir laisser aux mains de la jeunesse fussent complètement expurgés, c’est-à-dire non-seulement au point de vue des mœurs, mais encore et surtout au point de vue des idées, ab omni labe purgáti. A-t-on tenu compte de cet ordre, plus important aujourd’hui que jamais[[2783]](#footnote-2784) ?

Pour en revenir à l’Opinione, rien de plus instructif que la conclusion de son article. On dirait que ses rédacteurs sont payés pour soutenir la cause que nous défendons. S’adressant à toutes les nations, et à la France en particulier, ils leur disent : « Nous croyons que vous avez intérêt à éloigner le plus possible le retour d’un semblable événement. Mais ne vous y trompez pas. Ce que vous avez fait jusqu’ici pour atteindre ce but ne suffit point. Punissez, proscrivez, expulsez, prenez des mesures de police, faites des répressions violentes ; vous avez fait tout cela jusqu’à l’excès, depuis plus d’un demi-siècle, et vous n’avez obtenu aucun résultat durable. Si vous voulez vous sauver, il vous faut couper le mal dans sa racine, et après avoir fait le procès aux assassins, le faire aux gouvernements qui les élèvent (c’est-à-dire à l’éducation publique). »

« Crediamo che la Francia, come tutto il resto del mondo incivilito, abbia interesse di evitare la più lontana possibilità di un simile evento ; ma a questo scopo non sono sufficienti le punizioni, le proscrizioni, le espulsioni, i provvedimenti di polizia, le repressioni violente ; ciò s’è praticato ad esuberanza da oltre mezzo secolo in poi, senza alcun effetto durevole : è d’uopo togliere il male alla radice, e dopo avere fatto il processo agli assassini, farlo anche ai governi che li allevano. »

Voilà donc les hommes qui tiennent aujourd’hui l’Europe en échec qui prennent soin de nous indiquer eux-mêmes la cause première du mal et le remède ! Voilà, pour parler le langage du jour, les Révolutionnaires qui nous livrent le secret de tuer la Révolution ! Serait-il possible qu’on s’obstinât à ne rien faire, c’est-à-dire à laisser l’éducation perpétuer tranquillement au sein de l’Europe la dynastie du poignard, sauf à nous réveiller chaque année, chaque mois, au bruit d’un nouvel attentat ?

Nous le savons comme tout le monde, la réforme de l’éducation est un remède lent qui ne dispense actuellement d’aucune mesure de sûreté publique. Mais si ce remède ne peut sauver le présent, il est l’unique espoir de l’avenir. Lorsque la France, et surtout le clergé français, voudra l’employer, son action se ressentira dans le monde entier. Accédet homo ad cor altum, et exaltábitur Deus.

LA  
RENAISSANCE.

## CHAPITRE PREMIER.

Les comment.

La religion. — La société. — La famille. — Les mœurs. — Les arts. Le théâtre. — La polémique. — Le paganisme.

Il y a quatre siècles, toute l’Europe, moins quelques petites contrées du Nord, était catholique ; l’Église était le plus grand propriétaire du globe ; sa puissance, reconnue de tous, régissait le monde comme le soleil régit le système planétaire.

Aujourd’hui la moitié de l’Europe n’est plus catholique ; l’autre moitié ne l’est guère qu’à demi ; l’Église n’a plus de racines dans le sol ; sa puissance sociale a passé comme une ombre ; dépouillée, mise en tutelle, vivant du pain de l’aumône, la mère des nations est à peine tolérée parmi ses enfants ; la reine du moyen âge en est réduite à se faire garder dans sa demeure par des baïonnettes étrangères : après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ?

Il y a quatre siècles, l’ordre social posait sur le surnaturalisme chrétien. Droit politique et civil, institutions publiques, philosophie, histoire, sciences, littérature, peinture, architecture, langage même, en un mot, toute la civilisation respirait son esprit, portait son empreinte. L’Europe croyait à quelqu’un et à quelque chose, à l’autorité, à la propriété, à la famille. Toutes ces choses reposaient sur une base solide, le droit divin, que nul ne songeait à ébranler, à nier moins encore. Le despotisme de tous et le despotisme d’un seul étaient également impossibles : pas plus que le régicide politique, et surtout l’apologie du régicide politique, les révolutions sociales n’étaient connues.

Aujourd’hui le surnaturalisme chrétien a presque entièrement disparu en philosophie, en histoire, en sciences, en arts, dans le langage même et dans toute notre civilisation. Est-il autre chose, pour la plupart des gouvernements et des hommes d’État, qu’une théorie, belle peut-être, mais surannée ? Quelle est la foi politique et sociale de l’Europe ? La foi à l’autorité, au principe même de l’autorité ; la foi au droit de propriété et aux lois fondamentales de la famille a disparu dans les uns, s’est altérée dans les autres, et les monstrueuses théories de l’ancien Paganisme, sur ces différents points, comptent par toute l’Europe et à tous les degrés de l’échelle sociale de nombreux et redoutables partisans.

Et le régicide politique, et l’apologie du régicide sont devenus des faits pour ainsi dire endémiques chez les nations modernes. Des sociétés nombreuses se sont formées, dont les membres prêtent serment de tuer les tyrans, et de se vouer eux-mêmes aux poignards de leurs frères s’ils trahissent leurs promesses. Le Vieux de la Montagne, qui, au moyen âge, épouvanta l’Orient idolâtre ou musulman, s’est établi de nos jours dans l’Occident catholique. Dans toutes les cours il envoie ses assassins, qui exécutent leur mission au nom de Brutus et des Romains, et qui, devant leurs juges, parlent de leurs tentatives comme de faits honorables, dont ils n’ont ni honte ni remords. S’ils succombent, ils ont des vengeurs et des panégyristes[[2784]](#footnote-2785). Après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ?

Il y a quatre siècles, l’unité et l’indissolubilité du lien conjugal étaient les lois universelles de la famille ; le suicide était à peu près inconnu, la mort avec le refus des sacrements, inouïe ; les préceptes de l’Église sur le jeûne, l’abstinence, la confession annuelle, la sanctification du dimanche, rencontraient à peine quelques prévaricateurs. Si le christianisme avait à lutter contre les passions du cœur, presque jamais il n’avait à combattre les négations de l’esprit.

Aujourd’hui le divorce est légalement établi dans la moitié de l’Europe ; ailleurs règne le mariage civil. Le suicide atteint des proportions sans analogue dans l’histoire même des peuples païens ; la mort sans sacrements est un fait journalier ; le jeûne, la confession, la communion, les plus saintes lois de l’Église sont pour le plus grand nombre tombées en désuétude ; la profanation publique, obstinée, du dimanche, est à l’ordre du jour dans les villes et dans les campagnes ; les négations de l’esprit sont aussi nombreuses que les erreurs du cœur, et c’est par millions qu’il faut compter les apôtres de la religion naturelle et les adeptes de la morale de Socrate[[2785]](#footnote-2786). Après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ?

Il y a quatre siècles, l’Europe était couverte, comme d’un manteau de gloire, de maisons de prière et d’expiation volontaire, de magnifiques églises, de splendides cathédrales. À les bâtir l’homme consacrait son or et son génie : pour les embellir il conviait tous les arts, et afin de faire contribuer le monde entier à l’ornement du sanctuaire, il envoyait, comme Salomon, ses vaisseaux, tous désignés par le nom de quelque saint, chercher dans les mers lointaines les marbres les plus rares, les pierres les plus précieuses : c’était son luxe.

Aujourd’hui et depuis quatre siècles on a dépouillé l’Europe de son manteau royal ; on a détruit, pillé, brûlé, transformé en étables, en magasins, plus d’un million d’églises et de couvents ; on ne bâtit plus de cathédrales de Paris ou de Reims ; le sol se couvre de palais, de casernes, de prisons, de bourses, d’édifices civils. Au lieu d’être réservés au culte de Dieu, le talent, les arts, les pierreries, les marbres, l’or, sont prodigués au culte de l’homme. Ce n’est plus pour aller chercher les reliques des saints ou la terre de l’Haceldama que les navires des nations, affublés de noms païens, parcourent les mers. L’homme s’est fait Dieu, et le luxe a changé d’objet. Après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ?

Il y a quatre siècles, il n’y avait pas un seul théâtre en Europe, à plus forte raison de théâtre corrupteur ; ni dans les palais, ni dans les galeries, ni dans les jardins, ni sur les places publiques, moins encore dans les églises, le regard du voyageur ne rencontrait de statues, de peintures, de bas-reliefs odieusement obscènes, de nature à enseigner le mal et à faire rougir le front le moins pudique.

Aujourd’hui l’Europe est couverte de théâtres où, chaque nuit, les passions les plus dangereuses sont mises en scène, en présence de millions de spectateurs de tout âge et de tout sexe : et le prestige des décorations, l’éclat des lumières, l’indécence des costumes, la liberté du langage, la séduction de la danse, enflamment l’imagination, émeuvent les sens, préparent et justifient les plus honteuses faiblesses, pour ne pas dire les iniquités les plus coupables. Nos palais, nos galeries, nos jardins, nos places publiques, ruissellent d’obscénités historiques et mythologiques. En mille lieux différents, l’Olympe avec ses dynasties de dieux et de déesses, de génies et de nymphes impudiques, est redescendu dans l’Europe baptisée[[2786]](#footnote-2787). Après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ?

Il y a quatre siècles, le monde chrétien reposait en paix à l’ombre de sa vigne et de son figuier, grâce aux victoires que le Christianisme naissant avait remportées pour lui, et dont voici le rapide exposé. Quand l’Évangile parut, le Paganisme était maître du monde, princeps hujus mundi. Dans l’ordre religieux comme dans l’ordre social, il occupait toutes les positions ; il fallut l’en débusquer. Négateur universel, il fallut affirmer tout ce qu’il niait. Le combat s’établit sur toute la ligne : divinité de Jésus-Christ, miracles, dogmes, prophéties, mystères, authenticité des Écritures, tout fut prouvé par le double argument de la logique et du sang. Après quatre siècles d’une lutte acharnée, le Christianisme s’empara de la foi du monde, et resta maître du champ de bataille.

Depuis cette mémorable époque, jusqu’à l’époque non moins mémorable du quinzième siècle, le Christianisme en Occident se repose comme le fort armé dans sa citadelle. Il entretient ses arsenaux, fourbit ses armes, exerce ses soldats, s’enracine de plus en plus dans les institutions et dans les mœurs ; mais il n’a point de bataille générale à livrer. Tout se borne à des combats partiels et toujours victorieux contre quelques novateurs isolés. Aussi, pendant cette longue période, on ne voit paraître aucune démonstration, à plus forte raison aucune apologie de la religion[[2787]](#footnote-2788). La polémique chrétienne sommeille. Le Christianisme était la vérité ; c’était un fait acquis.

Avec la Renaissance, le combat recommence sur toute la ligne. Dès la fin du quinzième siècle, le Panthéisme, le Matérialisme, le Fatalisme, l’indépendance de la raison, c’est-à-dire la négation des vérités fondamentales du Christianisme avec le principe même de toute négation, reparaît armé de sophismes. À sa suite marchent une foule de négations partielles ; et cent ans ne se sont pas écoulés que le Christianisme, jusqu’alors sur l’offensive, est obligé de prendre la défensive et de protéger contre l’ennemi chacun de ses dogmes, chacun de ses mystères, les miracles, les prophéties, les sacrements, l’authenticité de la Bible, l’infaillibilité de l’Église, la liberté, la spiritualité, l’immortalité de l’âme, les peines et les récompenses futures, la divinité même de Jésus-Christ, et jusqu’à l’existence de Dieu : comme aux jours de l’ancien Paganisme, la négation redevient universelle.

Avant l’ordre religieux, l’ordre naturel fondé par le Christianisme est battu en brèche ; et, quoiqu’il nous en coûte de le dire, la lutte, sur aucun point, n’a tourné à l’avantage du catholicisme. Il a perdu, on grande partie, ses meilleures positions, et l’ennemi a gagné beaucoup de terrain. La littérature chrétienne, l’art chrétien, la philosophie chrétienne, qui reçurent le premier choc, sont restés sur le champ de bataille. Nous voulons dire que, pour le plus grand nombre, la littérature chrétienne a perdu son prestige, l’art chrétien son auréole, la philosophie chrétienne son autorité. La politique chrétienne est restée sur le champ de bataille, en ce sens qu’elle a cessé de diriger les conseils des princes et d’être l’âme des constitutions et des lois. La théologie avec ses antiques gloires est restée sur le champ de bataille, en ce sens qu’elle n’est plus la reine des sciences, la science mère, de qui vient et à qui se rapporte tout l’ordre scientifique, et par elle remonte à Dieu, principe et fin de toute science. À tout cela l’ennemi a substitué sa littérature, son art, sa philosophie, sa politique, sa science sécularisée et indépendante ; il les a fait prévaloir, et leur règne subsiste.

Sur un autre terrain, la lutte n’a pas été plus heureuse. Au seizième et au dix-septième siècle, il fallut combattre le Matérialisme, le Panthéisme, le libre penser des philosophes grecs et de leurs disciples, puis le libre penser de Luther, né du premier. Les champions les plus illustres de la vérité descendirent dans l’arène : et malgré Emser, Eck, Cajetan, les jésuites Possevin, Canisius et une foule d’autres, la moitié de l’Europe fit défection. Comme toujours, il y eut des retours individuels, même nombreux ; mais en fin de compte on n’empêcha pas une nation de tomber dans l’erreur, on n’en ramena pas une au bercail.

Au dix-septième siècle, il fallut combattre encore le Protestantisme et le Césarisme ; et malgré Bossuet, Bellarmin, Suarez, le Protestantisme acquit légalement le droit de bourgeoisie [[2788]](#footnote-2789) au sein de la vieille Europe, c’est-à-dire que les faux monnayeurs de la vérité furent autorisés à travailler publiquement ; et pas un roi, pas un parlement ne fut détourné de se faire césarien.

Au dix-huitième siècle, le mal avait terriblement grandi, aussi bien dans l’ordre politique que dans l’ordre religieux. Il fallut le combattre personnifié dans Voltaire, dans Rousseau, dans les encyclopédistes ; et malgré Bergier, malgré Bullet, malgré tous les apologistes français et étrangers, Voltaire et Rousseau furent les rois de leur siècle, et finirent par obtenir l’éclatant triomphe qu’on appelle la Révolution française.

Aujourd’hui nous avons à combattre tous ces éléments condensés, fortifiés, se manifestant par la négation élevée à sa dernière formule, sous le nom de Rationalisme et de Sensualisme, ou mieux, sous le nom de RÉVOLUTION. Les évêques écrivent de superbes mandements, les prédicateurs prêchent des démonstrations philosophiques, dogmatiques et morales, les prêtres publient des apologies sous toutes les formes ; chaque jour les catholiques croisent le fer dans les journaux : malgré tant d’efforts, sommes-nous certains de la victoire ? Après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ?

Comment, après dix-huit siècles de christianisme, nous retrouvons-nous en face, non plus de l’hérésie, non plus du schisme, mais du négateur universel, que le Christianisme naissant trouva maître du monde, le Rationalisme païen ? Comment ce négateur a-t-il acquis assez de puissance pour oser fonder publiquement des associations destinées à l’extirpation complète du Christianisme et de la société ? En présence d’une pareille agression et des catastrophes sans exemple dont elle nous menace, comment se fait-il que dans toute l’Europe chrétienne les organes du mal, les mauvais journaux, par exemple, soient dix fois plus nombreux que les organes du Christianisme ? Comment se fait-il que parmi les premiers les plus mauvais regorgent d’abonnés, tandis que les meilleurs parmi les seconds vivent d’aumônes ou sont obligés de liquider en donnant vingt-cinq pour cent à leurs actionnaires ? Encore un coup, après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ?

Un dernier comment, dans lequel se résument tous ceux qui précèdent. — C’est un fait que les éléments constitutifs de l’ancien Paganisme sont au nombre de trois : l’élément intellectuel, l’élément moral et l’élément social. L’élément intellectuel, c’est l’émancipation de la raison ou le Rationalisme ; l’élément moral, c’est l’émancipation de la chair ou le Sensualisme ; l’élément social, c’est le règne absolu de la force ou le Césarisme. C’est encore un fait que ces éléments, parvenus à leur développement complet, se manifestent par quatre grands caractères qui signalent la décadence de la société païenne. Ces caractères sont : l’incroyance générale en matière de religion, particulièrement dans les classes lettrées ; une civilisation matérielle très-avancée ; la concentration de tout pouvoir religieux et social dans la main d’un homme appelé le divin César, empereur et souverain pontife, imperátor et summus póntifex ; la fièvre ardente de l’or et du plaisir.

Lequel de ces éléments nous manque ?… Autant que peut le permettre la résistance impérissable du Christianisme, ces éléments n’ont-ils pas repris, ne tendent-ils pas à reprendre de nos jours toute leur ancienne énergie, et ces sinistres caractères peuvent-ils être plus marqués ?…

L’incroyance en matière de religion parmi nos classes lettrées, l’indifférence parmi le peuple, ont-elles quelque analogue dans les siècles chrétiens ? Malgré leurs protestations de respect, nos philosophes, nos littérateurs, nos savants, nos hommes d’État, croient-ils à la religion ? N’ont-ils pas mis les sophismes en circulation dans la société, aussi nombreux que les atomes dans l’air ? Il en était de même à Rome aux jours de sa décadence. Cicéron, Ovide, Virgile, Horace, Mécène, Auguste, César, étaient de beaux diseurs sans doute, qui prêchaient au peuple le respect pour la religion des ancêtres, mais des libres penseurs qui se moquaient des flamines et de Jupiter très-bon et très-grand.

Consécration légale de cet état de choses, qu’est-ce que l’indifférentisme politique en vertu duquel toutes les religions sont égales, c’est-à-dire également vraies et également fausses, également bonnes et également mauvaises aux yeux des gouvernements ? N’est-ce pas Rome sur le penchant de sa ruine, accueillant dans son sein les religions de tous les peuples, adoptant tous les dieux, autorisant tous les cultes, couvrant de son autorité toutes les négations et toutes les affirmations, ruinant dans l’esprit du peuple romain la religion de ses ancêtres, e laissant subsister au fond des âmes que la haine e la vérité, et arrivant ainsi au chaos intellectuel et moral, précurseur du chaos politique et social ?

Notre civilisation matérielle surpasse celle des Romains. Études, génie, fatigues, nous lui sacrifions, nous lui rapportons tout : il en était de même à Rome. Cette civilisation, corrompue et corruptrice, parce qu’elle ne tend qu’au bien-être matériel de l’homme, produit deux grands résultats : le luxe et la misère : il en était de même à Rome. Au beau siècle d’Auguste, quand la fortune devenait contraire, quand on n’avait plus de quoi satisfaire ses penchants, quand on était las de la vie, on se tuait. Nous pratiquons aujourd’hui le suicide sur une plus vaste échelle qu’aucun peuple païen connu dans l’histoire[[2789]](#footnote-2790).

Le Césarisme n’est-il pas redevenu l’âme de la politique moderne ? La moitié des rois de l’Europe ne se sont-ils pas faits papes, et l’autre moitié, à quelques exceptions près, ne tendent-ils pas invariablement à le devenir, en absorbant dans les limites du possible le pouvoir spirituel au profit du pouvoir temporel ? Chez les Romains, ce règne de la force produisait des oscillations perpétuelles entre le despotisme et l’anarchie : l’assassinat politique semblait passé dans les mœurs. De quoi vivons-nous, si ce n’est d’alternatives incessantes entre le despotisme et l’anarchie ? Le régicide ne semble-t-il pas endémique en Europe ?

La fièvre de l’or et du plaisir résumait toute la vie de l’ancienne Rome aux jours de la décadence :

Panem et circénses. Pour avoir de l’or, on écorchait les provinces, on prêtait ouvertement à vingt-quatre, à trente-deux pour cent ; l’honnête Brutus allait jusqu’à quarante-huit : c’était l’agiotage du temps. Aujourd’hui, devant quel moyen recule-t-on pour gagner de l’argent, pour avoir de l’or ? De toutes les sciences dont nous nous glorifions, la plus perfectionnée peut-être, c’est la fraude. Avec celle du plaisir, la question d’argent n’est-elle pas en tête de toutes les préoccupations ?

Devant le besoin de jouir, nulle barrière n’était sacrée dans la Rome d’Auguste. Au mépris sinon de la loi, au moins de la morale, le divorce était à l’ordre du jour, et le concubinage s’étalait effrontément dans les classes les plus élevées ; et la moitié de l’Europe a le divorce légal, et nous avons le mariage civil. Enfin, comme expression dernière du Sensualisme, la courtisane acquiert dans nos capitales modernes l’existence officielle dont elle jouissait dans la Rome des Césars.

Dans un récent travail, un homme du monde, écrivain non suspect, examine ce fait incontestable et nouveau, arrivant à la notoriété publique, à une sorte d’existence régulière, définie, qui n’a pas son analogie dans l’histoire morale des autres siècles. « Que peut, dit-il, la pudeur publique contre un fait reconnu ? Or l’existence de ces demoiselles en est un. Elles ont passé des régions occultes de la société dans les régions avouées. Elles composent tout un petit monde folâtre qui a pris son rang dans la gravitation universelle. Elles se voient entre elles ; elles reçoivent et donnent des bals ; elles vivent en famille, elles mettent de l’argent de côté et jouent à la Bourse. On ne les salue pas encore quand on a sa mère ou sa sœur à son bras, mais on les mène au bois en calèche découverte et au spectacle en première loge. De votre temps ce monde était un marais ; il s’est desséché, sinon assaini. Vous y chassiez bottés jusqu’à la ceinture, nous nous y promenons en escarpins. Il s’y est bâti des rues, des places, tout un quartier, et la société a fait comme Paris, qui, tous les cinquante ans, s’agrège ses faubourgs : elle s’est agrégé ce treizième arrondissement. Pour vous montrer d’un mot à quel point ces demoiselles ont pris droit de cité dans les mœurs publiques, le théâtre a pu les mettre en scène. Telles sont les Vénus de l’agiotage[[2790]](#footnote-2791). »

Cet excès d’audace n’est plus seulement la passion et l’entraînement des sens, c’est une des formes de l’impiété systématique ; ou plutôt, c’est un flot de paganisme qui, comme tant d’autres, monte et s’élève : la courtisane est un souvenir païen au milieu d’une société chrétienne ; quoi qu’on en dise, le fait est plus ancien que nouveau.

En résumé, si on envisage la société européenne dans ses caractères principaux, et pour ainsi dire officiels, on est en droit de répéter un mot célèbre : Pour nous retrouver en plein Paganisme, il ne nous manque que la forme plastique. Or, après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ? Comment se fait-il qu’après dix-huit siècles de christianisme, les nations chrétiennes en soient venues à ressembler, presque comme deux gouttes d’eau, aux nations païennes ? Comment se fait-il que le sens chrétien se soit affaibli à ce degré ? D’où vient que depuis quatre siècles l’Église est obligée de marcher de concession en concession devant l’esprit moderne qui ne lui en fait jamais aucune ? D’où vient que le Catholicisme, en Europe, se voit contraint de battre en retraite sur toute la ligne, perdant entièrement l’Angleterre, l’Écosse, la Prusse, la Hollande, la Suède, le Danemark, vingt duchés allemands par le schisme et l’hérésie, et, en partie, la Suisse, la France, le Portugal, l’Espagne, l’Italie même par le Rationalisme et la révolte ? D’où vient, depuis quatre siècles, cette désolante stérilité de la défense ?

## CHAPITRE II.

Réponse aux comment.

Causes prochaines du mal. — Ce qu’il faut en penser. — Vraie cause. — Objection, la perte de la foi. — Réponse. — Autre objection, le péché originel. — Réponse. — Histoire du péché.

En réponse à ces Comment, les uns avaient dit : L’abaissement de l’Église, la dislocation de la société, le développement de la puissance ennemie qui, sous le nom de Révolution, tient aujourd’hui l’Europe en échec, tout cela vient de la Révolution française. Les autres disaient : Sans doute ; mais la Révolution française vient du Voltairianisme. À son tour, reprenaient les troisièmes, le Voltairianisme vient du Protestantisme. Ceux-ci : Le Protestantisme n’est pas né comme un champignon sous un chêne, il vient du Césarisme ; ceux-là : Le Césarisme lui-même est fils du Rationalisme. C’est ainsi que chacun, suivant son point de vue, attribuait le mal actuel à la cause dont il était particulièrement préoccupé.

« On ne peut nier, avons-nous répondu dès le principe, qu’il n’y ait de tout cela dans la Révolution et dans la maladie sociale qui en est la suite. Mais toutes ces causes sont-elles réellement des causes, et des causes isolées, indépendantes les unes des autres, et non les effets successifs d’une cause première, les évolutions différentes d’un même principe ? Pour le savoir, il faut, l’histoire à la main, faire la généalogie de chacune. Si le résultat de cette étude impartiale est de montrer dans tous ces faits le même principe générateur, dans toutes ces causes une racine commune de laquelle toutes sont sorties, il faudra bien reconnaître pour cause principale et prochaine de la Révolution et du mal actuel, ce principe dont tout ce que nous voyons est la conséquence. »

Or, l’histoire consciencieusement interrogée, l’histoire parlant le plus éloquent de tous les langages, celui des faits et des faits nombreux, irréfutables, a répondu trois choses :

La première, que ni la Révolution française, ni le Voltairianisme, ni le Protestantisme, ni le Césarisme, ni le Rationalisme, pris chacun isolément, ne suffisent pour donner la formule du mal actuel ;

La seconde, que la Révolution française, le Voltairianisme, le Protestantisme, le Césarisme, le Rationalisme, se proclament tous fils de la Renaissance, et qu’ils prouvent par des titres authentiques leur généalogie ;

La troisième, que la Renaissance, c’est-à-dire le Paganisme revenu triomphant en Europe au quinzième siècle, est la vraie souche de toute cette famille, le vrai principe générateur dont tous les autres phénomènes ne sont que les évolutions successives ; qu’il suffit, et suffit seul, pour expliquer le mal actuel, avec tous ses caractères et dans toutes ses applications.

De là naît ce rapprochement, indispensable à connaître pour orienter la lutte : comme nos aïeux des premiers siècles se trouvaient en face d’un monde païen, qui ne voulait pas devenir chrétien, nous nous trouvons, fils des derniers temps, en face d’un monde qui cesse d’être chrétien pour devenir païen. Ce qui veut dire que le duel est aujourd’hui entre le paganisme et le catholicisme.

Tous n’ont pas accepté cette solution. Aux uns, elle a paru trop simple, aux autres, trop absolue. Les premiers ont dit : « Tout le mal vient de la perte de la foi ; la greffe divine s’est affaiblie parmi nous, et le sauvageon a repris le dessus : l’Europe s’est déchristianisée. Telle est la vraie cause du mal. »

Très-bien ; mais la vraie question est de savoir comment la foi s’est perdue et la greffe divine affaiblie ; quand le sauvageon a repris le dessus, comment la vieille Europe s’est déchristianisée ? Dans quel siècle, sous quelle inspiration a-t-elle commencé à répudier son passé chrétien, sa théologie, sa philosophie, sa politique, ses institutions, son art, sa littérature chrétienne, en un mot, sa civilisation chrétienne et nationale, pour se reconstituer à neuf et se donner un art, une philosophie, une politique, des institutions, une littérature, toute une civilisation étrangère à sa foi religieuse et à ses traditions historiques, et dès lors corrompue et corruptrice ? Qui a continué ce mouvement anormal ? qui l’a développé au point de le rendre universel et peut-être irrésistible ? Là est la vraie question.

Pour la résoudre, il y a un moyen bien simple. Les semblables seuls produisent leurs semblables. Je vois un champ couvert d’ivraie, et je dis avec une certitude absolue : On y a semé de l’ivraie. Quand je parcours un pays où règne le luthéranisme, je dis également, sans crainte de me tromper : On y a semé du luthéranisme. Quand je visite d’autres contrées où l’on professe le calvinisme, le mahométisme, le bouddhisme, je répète avec la même assurance : Ici on a semé le calvinisme, le mahométisme, le bouddhisme. Comment voulez-vous qu’en voyant une société redevenue païenne, autant qu’une société baptisée peut être païenne, je ne dise pas : On y a semé du Paganisme ?

Or, quelle est l’époque où se sont faites parmi nous, avec ardeur et sur la plus grande échelle, ces semailles du Paganisme philosophique, politique, artistique et littéraire ? Quelle est l’époque qui coupe en deux l’existence de l’Europe chrétienne ? Quel est le mot, accepté de tous, qui indique la cessation de la vie ancienne et le retour à une vie nouvelle ? Amis et ennemis répondent : Cette époque est le quinzième siècle, ce mot est celui de Renaissance.

Par la présence de cet élément nouveau tout s’explique, et la perte de la foi, et l’affaiblissement de la greffe divine, et le développement du sauvageon, et la déchristianisation de l’Europe : dès lors la stérilité désolante de la polémique chrétienne, depuis quatre siècles, n’a rien d’étonnant. Quelle est, dites-nous, la cause qui, depuis la même époque, a rendu stérile la polémique en faveur de la littérature chrétienne, de la philosophie, de la peinture, de l’architecture chrétienne, au point que la barbarie de toutes ces choses est restée, jusqu’à nos jours, un des axiomes du monde savant ? L’histoire répond : À partir de la Renaissance les générations lettrées de l’Europe entière ont été jetées par l’éducation dans un courant d’idées contraires à la littérature chrétienne, à la philosophie chrétienne, à l’art chrétien. Entrées dans la vie, elles n’ont rien compris à la lutte, si ce n’est pour traiter de don Quichottisme absurde et rétrograde la défense d’une littérature, d’une philosophie, d’un art, synonymes, à leurs yeux, de gothisme et de barbarie.

Il en a été de même dans l’ordre religieux et dans l’ordre social. Sans doute on a vigoureusement attaqué les ennemis descendus dans l’arène, on s’est mesuré corps à corps avec eux ; c’était et c’est encore un devoir, hæc opórtuit fácere. On a flagellé jusqu’au sang les fils qui avaient les maladies honteuses du libertinage et de l’impiété ; mais on a oublié les pères qui les leur avaient communiquées ; on a fait le procès aux élèves, mais on a oublié de le faire à l’éducation qui les avait formés et qui continuait de leur préparer des générations entières de successeurs. Voilà le point capital dont il fallait tenir compte, et illa non omíttere.

Au lieu de remonter à la source du mal, on a fait et on continue de faire de la polémique personnelle, terre à terre, au jour le jour. Et, après quatre siècles de combats continuels, après une dépense énorme de talent, après des myriades d’apologies, de défenses, de démonstrations irréprochables, de gros et de petits livres, où la beauté de la forme rivalise quelquefois avec la solidité du fond, d’articles de journaux étincelants d’esprit et de verve, qu’avons-nous gagné ? Non-seulement la lutte est toujours à recommencer, mais encore elle est devenue plus redoutable, soit par les proportions qu’elle a prises, soit par le nombre et l’audace de nos adversaires, soit par l’affaiblissement progressif du sens chrétien dans toute l’Europe. Il en sera toujours ainsi : l’éducation fait l’homme.

Voilà pourquoi chacun peut, sans être prophète, présager l’avenir, et, en dehors du miracle, dire ce qu’il sera. Depuis trente ans et plus, de nobles intelligences, placées comme des phares lumineux sur tous les points de l’Europe, travaillent avec ardeur à une restauration du Catholicisme. Divisant entre tous cette grande tâche, ces illustres ouvriers cherchent à l’accomplir, qui dans la politique, qui dans la philosophie, qui dans l’histoire, qui dans l’art ou dans la littérature. Glorieuses tentatives, mais, nous le disons à regret, efforts impuissants ! Tant que les générations naissantes continueront d’être élevées dans des idées étrangères ou contraires aux grandes idées catholiques, tous ces mouvements partiels demeureront sans résultats sérieux : ou ils s’arrêteront avec le premier moteur, ou ils n’aboutiront jamais à une synthèse générale assez puissante pour changer l’opinion. Un dualisme profond continuera de diviser l’Europe, et finira, comme l’expérience l’a constamment prouvé depuis quatre siècles, par l’éclatante victoire des idées reçues dans l’éducation.

Il suit de là, et je suis heureux de le dire, que mes adversaires catholiques seront facilement pardonnés, car ils ne savent ce qu’ils font. La réforme qu’ils combattent peut seule assurer la victoire, qu’ils désirent autant que moi. Qu’ils le veuillent ou non, je suis leur conséquence forcée.

D’autres contradicteurs ont dit : « Votre thèse est trop absolue. Le mal actuel est complexe, il ne peut s’expliquer par une seule cause. »

Le mal actuel est complexe ! De l’aveu de tous, les éléments constitutifs, les causes prochaines du mal actuel, sont la Révolution française, le Voltairianisme, le Protestantisme, le Césarisme, le Rationalisme. Or, à moins de déchirer les unes après les autres toutes les pages de l’histoire moderne, il demeure bien établi que toutes ces causes ne sont que les effets successifs d’une cause première, le Paganisme réintroduit en Europe par la Renaissance et perpétué par l’éducation. Que le mal actuel soit complexe, qui le nie ? Mais le Paganisme n’est-il pas un fait complexe, très-complexe, qui seul explique le mal actuel, soit dans l’esprit qui le caractérise, soit dans les formes qu’il revêt ?

Dans l’esprit qui le caractérise. Quel est cet esprit, sinon la haine, ou la négation élevée à sa dernière formule de tout l’ordre surnaturel chrétien et de tout l’ordre social qui en est sorti ? Or, cette haine, cette négation absolue, ne sont le fait ni de l’hérésie, ni du schisme, ni même de l’incrédulité ordinaire. Ces puissances hostiles sont des négateurs sans doute, mais seulement des négateurs partiels. Elles n’admettent pas tout, mais elles ne nient pas tout, ne haïssent pas tout, ne veulent pas détruire tout le Catholicisme en lui-même et dans ses œuvres. Le négateur universel, c’est le paganisme seul : le paganisme qui, déifiant l’homme, le constitue en état d’hostilité complète et implacable avec Dieu, et, ne laissant d’option qu’entre Jésus-Christ et Bélial, ramène la question à ce mot : Tout ou rien.

Dans les formes qu’il revêt. Est-ce le schisme, est-ce l’hérésie, est-ce l’incrédulité ordinaire qui ont ressuscité les théâtres païens, inondé l’Europe de statues païennes, enivré les générations de l’amour des hommes, des choses, des lois, des mœurs, des coutumes, des institutions du paganisme ? Qui a élevé dans Paris des temples à Cybèle ? qui a renouvelé les jeux Olympiques et les repas spartiates ? qui a transformé les empereurs en Césars et les peuples en Brutus ? qui a coiffé les hommes du bonnet phrygien et couvert les femmes de la jupe athénienne ? en un mot qui nous a rendus, dans nos mœurs publiques, tellement semblables aux anciens païens, que si un Grec ou un Romain revenait parmi nous, il se trouverait moins dépaysé que ne le serait Charlemagne ou saint Louis ? Pouvez-vous dire que ce sont l’incrédulité ordinaire, le schisme ou l’hérésie qui ont fait tout cela ? Non, vous ne le pouvez-pas ; car vous savez comme nous que les semblables seuls produisent leurs semblables.

« Vous oubliez le péché originel ! Le péché originel, voilà la vraie cause du mal. »

C’est un laïque qui a fait cette importante découverte. Il a prouvé son assertion en nous apprenant qu’il y avait toujours eu du mal dans le monde. De cette leçon d’histoire et de catéchisme qu’il a bien voulu nous donner, il conclut avec assurance en disant : « Vous le voyez ; tout le mal ne vient pas de la Renaissance. L’Europe n’est pas devenue païenne pour avoir embrassé la Renaissance, mais elle a embrassé la Renaissance parce qu’elle était païenne : votre thèse fléchit. »

Ce qui ne fléchit pas, c’est la légèreté avec laquelle certains esprits prononcent leurs jugements. Pleins de confiance en eux-mêmes, ils oublient ce principe élémentaire dans toute discussion sérieuse, qu’il faut se défier des objections qui sautent aux yeux.

« Le mal, dites-vous, a toujours existé ! » Avons-nous jamais prétendu qu’avant la Renaissance, l’Europe était un paradis terrestre ? N’avons-nous pas écrit vingt fois que la Renaissance n’était pas venue comme un champignon sous un chêne, qu’elle avait eu ses préparations dans le passé ?

« L’Europe, ajoutez-vous, n’est pas devenue païenne pour avoir embrassé la Renaissance, mais elle a embrassé la Renaissance parce qu’elle était païenne. » — Cela veut dire : Ève n’est pas devenue coupable parce qu’elle a mangé du fruit défendu, mais elle a mangé du fruit défendu parce qu’elle était coupable. La maison n’a pas brûlé parce qu’on y a mis le feu, mais elle a brûlé parce qu’elle était inflammable.

« Vous oubliez le péché originel. » En recherchant la cause du mal actuel, nous avons écrit, ce qui du reste n’était pas nécessaire, que la révolte originelle est la source première du mal et le type de toutes les révolutions.

Le péché originel a bon dos ; pourtant il n’est pas équitable de mettre à son compte la part qui revient aux causes extérieures. Dire que tout le mal vient du péché originel, cela est vrai, comme il est vrai que tout incendie vient du feu ; mais dire cela, c’est ne rien dire. La question est de savoir pourquoi le feu ne produit pas toujours l’incendie ; pourquoi le péché originel ne produit pas chez tous les hommes, chez tous les peuples, à toutes les époques, les mêmes effets ; pourquoi, par exemple, le mal qu’il a produit dans le moyen âge ne présente pas les caractères du mal qu’il a produit depuis la Renaissance. La question est de savoir pourquoi et comment, comprimé dans la première époque, le péché originel a débordé clans la seconde ; quelle barrière a été rompue, quel changement est survenu, quelle cause occasionnelle a jeté l’étincelle sur la poudre, a mis l’éclair en contact avec l’éclair ?

Ces questions que l’auteur ne soupçonne même pas, nous allons les examiner. Afin de répondre une fois pour toutes aux reproches d’exagération et d’esprit de système, il est utile de dire quelle part nous attribuons à la Renaissance dans le mal actuel, et quelle part revient au péché primitif.

Sorti avec l’homme du paradis terrestre, le péché ne tarda pas à se manifester dans le monde. Juifs et gentils portaient au fond de leur cœur le germe impérissable du mal. Chez les gentils ce germe fatal prit de rapides développements, et le mal se constitua d’une manière permanente à l’ÉTAT religieux et à l’état social. L’antiquité païenne fut le règne du péché[[2791]](#footnote-2792).

Esclave du démon, devenu le prince de ce monde, l’homme païen adora tout, excepté le Dieu véritable. L’orgueil fut Dieu, la chair fut Dieu, la force fut Dieu, sous mille noms divers Satan fut Dieu. Presque toujours au fond des entreprises les plus éclatantes, dans les exploits les plus vantés, dans les maximes et les philosophies les plus admirées, sous les dehors les plus brillants d’une civilisation matérielle fort avancée, vous trouvez comme mobiles l’orgueil et la volupté. Dieu n’est compté pour rien ; pas plus que la vie privée, la vie publique ne se rapporte à lui. Ce n’est ni de sa providence que parle l’histoire, ni sa gloire que chante la poésie, ni ses bienfaits que publie l’éloquence, ni ses attributs que les arts reproduisent, ni son autorité que la philosophie prend pour règle, ni ses volontés que consulte la politique. Religion, littérature, société, tout est organisé au point de vue de la glorification de l’homme dans l’orgueil de sa raison et dans l’orgueil de ses sens. Pour tout dire d’un mot : le monde païen, vu dans son ensemble, est un ordre de choses dans lequel tout était Dieu, excepté Dieu lui-même ; et en dernière analyse ce tout se réduisait à l’homme, esclave et dupe de Satan. Le règne du péché était universel[[2792]](#footnote-2793).

Grâce aux soins multipliés d’une providence attentive, le principe mauvais fut toujours comprimé chez les Juifs. Dans le peuple choisi, jamais le péché ne parvint à se constituer d’une manière permanente, ni à l’état religieux ni à l’état social. De nombreuses barrières environnaient la nation sainte et la préservaient du contact des gentils. Depuis le berceau, les Israélites étaient habitués à regarder les païens, malgré les brillants dehors de leur civilisation, comme des prévaricateurs et des pestiférés ; jamais leurs livres n’étaient nommés devant la jeunesse, à plus forte raison mis entre ses mains comme des modèles ; jamais leurs capitaines, leurs législateurs, leurs artistes n’étaient présentés à son admiration. Jamais il ne vint à l’esprit du Juif d’aller chercher chez les gentils le type de ses constructions, le plan de ses édifices, l’idée de ses fêtes, de ses usages, de ses lois, de ses institutions.

Malgré tant de précautions, le germe du mal vient-il à se développer ? Aux premiers symptômes, les avertissements sortent de la bouche des prophètes, les foudres mêmes tombent du ciel, et l’ordre se rétablit. En résumé, le monde judaïque était un état de choses dans lequel, malgré des désordres inévitables, Dieu était l’âme de l’ordre religieux et de l’ordre social, la fin suprême à laquelle se rapportaient l’histoire, l’éloquence, la philosophie, la littérature, les arts, la vie publique et privée, la civilisation tout entière. Le règne du mal n’y fut jamais constitué[[2793]](#footnote-2794).

Ajoutons une remarque de grandissime importance. Le contact des Juifs avec les gentils ne fut jamais sans danger. Parmi les grandes tentatives de désordre et d’idolâtrie qu’on trouve dans l’histoire du peuple de Dieu, il n’en est aucune qui ne soit due au commerce des Israélites avec les nations païennes[[2794]](#footnote-2795). Vers la fin de leur république, ce contact étant devenu général et de longue durée, il en résulta des révoltes intellectuelles plus graves, des forfaits odieux, et ces désordres abominables qui signalèrent la chute de la nation. Ainsi le Paganisme, c’est-à-dire le péché organisé, fut toujours l’agent extérieur qui mit en mouvement le germe du mal contenu, mais jamais éteint dans le cœur du peuple, fils d’Adam avant d’être fils d’Abraham. C’était le feu jeté sur la poudre, l’éclair rencontrant l’éclair.

Telle est la rapide histoire du mal ou du péché dans le monde ancien, tant chez les Juifs que chez les gentils.

Dans la plénitude des temps, le Fils de Dieu descend du ciel pour chasser de son royaume usurpé le prince de ce monde, détruire l’empire du péché, et, sur ses ruines, fonder le règne de la justice[[2795]](#footnote-2796). Après une lutte acharnée, le Paganisme avec ses royaumes, ses richesses, ses dieux, ses temples, ses arts, sa littérature, sa philosophie, sa politique, sa civilisation corrompue et corruptrice, disparaît enseveli sous ses propres ruines. Le Christianisme victorieux renouvelle la face de la terre et se constitue à l’état religieux et social. Alors paraissent une philosophie nouvelle, un art nouveau, une politique, une littérature nouvelles, des mœurs, des fêtes, des institutions nouvelles, pénétrés de Christianisme, et, dans leur ensemble, ayant pour point de départ et pour point d’arrivée la soumission de l’homme à Dieu en toutes choses. C’est l’antipode du Paganisme.

Pour autant, le virus satanique n’est pas desséché au cœur de l’humanité. Des tentatives de révolte intellectuelle et morale, graves et nombreuses, se manifestent au sein du nouveau peuple de Dieu. Mais l’éternelle gloire du moyen âge sera d’avoir rendu toutes ces tentatives inutiles. Jamais, pendant cette période, le péché ne parvint, pas plus que chez les anciens Juifs, à se constituer soit à l’état intellectuel, soit à l’état moral, soit à l’état politique : pas d’hérésies ni de schismes durables, à plus forte raison pas de Rationalisme ; pas de lois immorales, telles que le divorce ou l’égalité de tous les cultes ; pas de Césarisme accepté et permanent.

Par une conformité bien remarquable, les tentatives de révolte, chez le nouveau comme chez l’ancien peuple de Dieu, furent presque toujours le résultat du contact de la Raison chrétienne avec la Raison païenne. Devenu plus intime et plus général à la suite des croisades et de l’importation en Europe des œuvres d’Aristote, ce commerce excita dans les esprits une fermentation vive et générale. Néanmoins l’esprit chrétien conservait assez de force pour la calmer et mettre fin au grand schisme d’Occident. Tout à coup, dans la personne des philosophes grecs, l’ancien Paganisme débarque en Italie. Aux yeux de l’Europe il étale avec orgueil ses prétendues richesses : sa philosophie, son éloquence, sa peinture, sa poésie, sa politique, ses grands hommes, ses grandes vertus, ses libertés, ses institutions religieuses et sociales, toute sa civilisation couverte de brillants oripeaux.

Malgré de solennels avertissements, l’Europe se met en contact avec lui. Bientôt elle admire, elle se passionne, elle rougit d’elle-même. À tout prix elle veut se refaire à l’image de ce monde antique, où l’homme seul, l’homme indépendant, a su créer tant de merveilles. Elle le veut d’autant plus que des entrailles de ce monde sort la voix toujours si douce à l’oreille des fils d’Adam : « Contemplez les beaux siècles où l’homme vécut émancipé ; faites-les revivre, et vous serez comme des dieux. »

« Quand les Grecs chassés de Byzance abordèrent en Italie, dit M. Matter, l’Europe avait une rhétorique, une logique, une philosophie, une théologie, en un mot, la science du monde et toute une civilisation fondée sur le Christianisme. Or tout cet ordre de choses, toutes ces doctrines et ces institutions, les réfugiés de Byzance vinrent les ébranler jusque dans leurs fondements. L’apparition des Grecs, avec tout ce qui s’y rattacha, devint une sorte de résurrection de la Grèce antique, de la vieille Athènes et de ses illustres écoles. C’était la plus belle littérature et la plus belle philosophie qui fussent au monde. Ensemble, elles inspiraient l’amour de la liberté, la haine du despotisme, le mépris de la barbarie. N’était-ce pas s’attaquer à tout ce qui existait ? De là naquit une sorte d’insurrection contre les mœurs, les doctrines, les usages de l’Occident[[2796]](#footnote-2797). »

Et M. Cousin, qui s’y connaît, ajoute avec bonheur : La Grèce n’inspira pas seulement l’Europe, elle l’enivra[[2797]](#footnote-2798).

Ce moment décisif marque la dernière heure de la vieille Europe : arts, littérature, philosophie, politique, civilisation, tout va changer. Les idoles étaient revenues au milieu d’Israël, le fruit défendu miroitait devant les yeux de la nouvelle Ève : l’éclair avait rencontré l’éclair. Désormais en contact intime, habituel, général avec le Paganisme ancien, c’est-à-dire avec le péché organisé à l’état religieux et à l’état social, avec le péché paré de tous ses charmes séducteurs, le germe fatal déposé dans le cœur de l’homme chrétien, de l’homme du moyen âge, se développe rapidement. L’avalanche tombe dans le ruisseau du mal et le fait déborder au loin ; le virus est ajouté au virus, l’orgueil est multiplié par l’orgueil, le Sensualisme par le Sensualisme, de manière à produire la somme effrayante d’Antichristianisme dont les quatre derniers siècles seuls présentent l’exemple, et qui, allant toujours croissant, se traduit tour à tour par le Protestantisme, par le Voltairianisme, par la Révolution française, pour aboutir de nos jours, comme dernière expression du Rationalisme païen, à deux associations publiquement organisées, l’une pour l’extirpation du catholicisme, l’autre pour l’extirpation de la société*[[2798]](#footnote-2799)*.

Telle est la part que l’histoire assigne au péché originel, et la part qu’elle attribue à la Renaissance dans le mal actuel.

Revenons maintenant à notre critique et à son objection. Vous dites que la vraie, la seule cause du mal c’est le péché originel : veuillez donc nous expliquer quelques faits. Le mal se produit aujourd’hui en Europe dans des proportions effrayantes ; de plus, il présente sous ses différents rapports non-seulement les caractères intrinsèques d’intensité et de généralité du mal antique, mais encore les caractères extérieurs, la physionomie, les allures, les tendances et les oripeaux du mal antique. Si le fait vient du péché originel, pourquoi s’est-il produit seulement depuis la Renaissance, et non pas au moyen âge ? À cette dernière époque le péché originel avait-il abdiqué ?

Les navires des nations chrétiennes portent à peu près tous des noms païens, l’Europe entière est couverte de théâtres deux fois païens et par leur structure et par les pièces qu’on y joue. Si le fait vient du péché originel, comment s’est-il produit seulement depuis la Renaissance, et non pas au moyen âge ?

Les musées, les galeries, les jardins publics ruissellent de statues mythologiques ; les salons mêmes et les chambres à coucher sont souillés d’obscénités païennes de tout genre. Si le fait vient du péché originel, comment s’est-il produit seulement depuis la Renaissance, et non pas au moyen âge ?

Pour ne pas parler des autres crimes, le régicide, l’apologie-et la glorification du régicide sont aujourd’hui à l’état permanent chez les différentes nations de l’Europe. Si le fait vient du péché originel, comment s’est-il produit seulement depuis la Renaissance, et non pas au moyen âge ?

Toutes les écoles philosophiques de l’ancienne Grèce sont revenues en Europe, toutes ont conquis des partisans et accrédité leurs erreurs. Si le t’ait vient du péché originel, comment s’est-il produit seulement depuis la Renaissance, et non pas au moyen âge ?

Un jour la plus civilisée des nations chrétiennes a changé de fond en comble son ordre religieux et social, pour adopter l’ordre religieux et social des Grecs et des Romains, leurs constitutions et leurs formes de gouvernement, leurs lois, leur langage, leurs usages, leurs costumes, leurs repas et jusqu’à leurs noms. Si le fait vient du péché originel, comment s’est-il produit seulement depuis la Renaissance, et non pas au moyen âge ?

Aujourd’hui les nations chrétiennes, par les trois grands caractères qui les distinguent, l’incroyance générale en matière de religion, le sensualisme et le césarisme, ressemblent aux nations païennes comme deux gouttes d’eau. Si le fait vient du péché originel, comment s’est-il produit seulement depuis la Renaissance, et non pas au moyen âge ?

En un mot, si, comme vous le prétendez, tout le mal remonte au péché originel, d’où viennent au mal moderne les caractères propres qui le distinguent ? D’où lui vient en particulier cette teinte prononcée de paganisme gréco-romain, inconnue du moyen âge ?

Il serait facile de multiplier les questions. Ce qui précède suffit pour montrer que l’objection du critique est sans fondement et que notre thèse ne fléchit pas.

Il reste à examiner par quels moyens, sous le nom de Renaissance, le Paganisme gréco-romain, ressuscité au quinzième siècle, parvint à s’infiltrer dans toutes les veines du corps social, de manière à le transformer intérieurement et extérieurement, à peu près comme ces liquides savamment préparés par la chimie moderne, qui, introduits dans les arbres, en modifient l’essence et en changent les couleurs.

## CHAPITRE III.

Propagation de la renaissance. — Mépris du moyen-âge.

La Renaissance est un enseignement universel. — Premier moyen de propagation, mépris du moyen âge. — Il est barbare dans son ensemble, — dans ses grands hommes, — dans sa langue. — Dictionnaire des PP. Pomey et Joubert. — Le concile d’Amiens. — Lettre de Pie IX. — Dangers du néologisme classique. — Bembo. — Vida.

Pour plusieurs raisons, la question qui va nous occuper est capitale. Quelques-uns semblent croire que la Renaissance a consisté simplement à enseigner le grec et le latin avec des auteurs païens. Supposant, malgré tout ce que nous avons écrit, que nous réduisons notre thèse à ces mesquines proportions, ils se sont écriés fièrement : « Horace et Virgile ! des thèmes et des versions pour expliquer l’Europe actuelle ! c’est une trop petite cause pour un grand effet. La Renaissance ayant été purement littéraire, et par cela même circonscrite dans les classes lettrées, relativement peu nombreuses, comment son influence a-t-elle pu se faire sentir à toute la société ? Cela est impossible ; donc il y a exagération évidente. »

Il faut les détromper. Pour cela, nous ne leur demanderons pas comment le chêne vient du gland, ni l’incendie de l’étincelle ? Nous leur avons prouvé et nous leur prouverons encore, l’histoire à la main, que la Renaissance n’a pas consisté simplement à enseigner dans les collèges du latin et du grec avec des auteurs païens ; qu’elle n’a pas été purement littéraire ; qu’elle s’est adressée à toutes les classes de la société ; qu’elle a tout envahi, et que tels ont été l’ensemble et la nature de ses moyens de propagation et d’influence, qu’il était moralement impossible à l’Europe d’échapper à la séduction.

II suit de là que la Renaissance n’a pas été une trop petite cause pour un grand effet, et qu’il n’y a nulle exagération à lui attribuer, avec l’histoire tout entière, le mal qui dévore l’Europe.

Il suit encore que la réaction contre la Renaissance que nous demandons, et de laquelle dépend le salut des sociétés modernes, ne consiste pas seulement dans la réforme de l’enseignement littéraire ; elle consiste dans la réforme de tous les enseignements inspirés par la Renaissance. Et comme elle a tout enseigné, et enseigné au point de vue du Paganisme : peinture, architecture, histoire, philosophie, science, droit politique et droit civil, tout doit être enseigné au point de vue du Christianisme.

À moins de cesser d’être chrétienne, l’Europe n’a pas à choisir. Il n’existe pas pour elle d’autre moyen de reprendre et de continuer les grandes lignes de sa civilisation chrétienne et nationale, violemment brisées par le mouvement anormal du quinzième siècle. En attendant qu’elle le veuille, et pour lui faciliter le retour dans les voies du Catholicisme, nous devons lui montrer comment on l’en a détournée et conduite au précipice. Tel est le double but du travail que nous allons commencer.

Si dans nos différents ouvrages nous nous sommes spécialement attaché à combattre la Renaissance dans l’enseignement littéraire, c’est qu’en effet l’enseignement littéraire est le premier qui mette la raison chrétienne en contact intime avec la raison païenne : c’est le biberon par lequel les jeunes générations aspirent le poison du Paganisme. Mais que là soit toute la Renaissance, nous ne l’avons jamais prétendu. Dès notre première publication, nous avons dit tout le contraire, et combattu la Renaissance dans toutes les manifestations artistiques, philosophiques, sociales et religieuses de l’esprit humain. Seulement nous avons soutenu, ce que nous soutenons encore, que la réforme de l’enseignement littéraire est la première condition, la condition indispensable de toute régénération. C’est par l’éducation littéraire que le règne du Paganisme a commencé, il ne peut finir que par là : la raison le dit, et l’histoire le prouve.

Quand la Renaissance parut, au milieu du quinzième siècle, l’Europe avait une langue savante, une philosophie, une poésie, une peinture, une architecture, une politique, toute une civilisation. Le Christianisme, qui avait créé toutes ces choses, les enseignait seul, les enseignait partout. Sous le nom de Renaissance, le Paganisme gréco-romain aborde en Italie et dit au Catholicisme : Ôte-toi de la que je m’y mette. Et il monte dans toutes les chaires, et il enseigne une langue, une philosophie, une littérature, une poésie, une peinture, une architecture, une politique, toute une civilisation nouvelle. Son enseignement retentit partout, et, s’insinuant rapidement dans les intelligences, il s’étend comme la tache d’huile sur la société tout entière, qu’il pénètre et qu’il transforme.

Le travail fut long. Ce n’est pas dans un jour qu’on déchristianise un peuple, à plus forte raison un monde. Il a fallu pour cela d’énergiques et persévérants efforts. Ils ont eu lieu, et qui les connaît ne s’étonne pas que nous soyons aujourd’hui ce que nous sommes. Le premier moyen employé par le Paganisme pour assurer son triomphe fut de décrier son rival, le Catholicisme. Jamais tâche plus honteuse, jamais conspiration conduite avec plus d’ensemble. Les siècles sur lesquels le Christianisme a régné, les grands hommes qu’il a produits, les grandes choses qu’il a inspirées, les arts et la littérature qu’il a créés, l’ordre social qu’il a formé, la civilisation morale et matérielle dont il a doté l’Occident, sont immédiatement livrés au sarcasme, au mépris, à la haine. Telle est la puissance de ce moyen, qu’il ébranle jusque dans ses fondements, comme dit M. Matter, toutes les créations du Catholicisme.

Ce qu’il y a de plus étonnant, c’est de voir les hommes religieux, les défenseurs même les plus autorisés de la religion, s’unir aux impies d’alors pour jeter l’outrage aux siècles où l’Église avait régné avec le plus d’empire ; c’est surtout de voir que tous les catholiques d’aujourd’hui ne repoussent pas avec une égale indignation cette aveugle complicité. Il est vrai, le plus grand nombre avoue avec candeur qu’on a été entraîné par une sorte de vertige et qu’on a fait fausse route. Avertis par les catastrophes qui ont failli emporter l’Église et la société, ils disent avec douleur : « On a calomnié le moyen âge devant les jeunes générations ; nous ne devons accepter que sous bénéfice d’inventaire un enseignement qui, en créant la religion du mépris, a ébranlé le monde jusque dans ses fondements ; il doit être profondément modifié, car il est clair comme le jour que, si nous continuons d’enseigner les mêmes choses et par les mêmes méthodes, nous arriverons rigoureusement aux mêmes conséquences. » Et ils sont les premiers à réagir contre ce funeste enseignement. Toutes leurs sympathies nous sont acquises, mais nous devons les justifier en leur montrant combien leurs plaintes sont fondées.

Il en est d’autres qui, aujourd’hui même, disent avec assurance : « Laissons les bornes où Charlemagne les a plantées ; continuons de faire comme ont fait nos pères ; enseignons ce qu’ils ont enseigné, et comme ils l’ont enseigné ; tout ce qu’ils ont fait est bien fait, il n’y a rien à changer. »

Cette déclaration, tant de fois répétée depuis quelque temps, développée dans des volumes entiers, soutenue dans des circulaires et des articles de journaux, nous met à l’aise : nous n’avons plus de raison d’imposer silence à l’histoire. Que dis-je ? Ceux qui parlent ainsi ne pourront que nous savoir gré de mettre au grand jour tout ce qui a été fait, dit et enseigné par nos pères, depuis la Renaissance. Chaque trait que nous rapporterons sera pour eux un nouveau titre de gloire et un nouvel exemple à imiter : nous ferons dans les limites de notre travail ce qui dépendra de nous pour n’en omettre aucun.

Cela posé, voici un échantillon du langage que la Renaissance inspire à ses fils à l’égard de leurs aïeux.

Suivant Vives, le catholique précepteur de la reine Marie d’Angleterre, et l’un des triumvirs littéraires de la fin du quinzième siècle, l’époque antérieure à la Renaissance, c’est la barbarie complète : barbarie dans le langage, barbarie dans la dialectique, barbarie dans la rhétorique, barbarie dans le droit, barbarie dans la médecine, barbarie dans la théologie. Voilà ce qu’il prouve en cinq cents pages dans son traité De corrúptis disciplínis. En sorte que cette pauvre Europe, élevée par le Christianisme, ne savait ni penser, ni parler, ni écrire, ni raisonner, ni se conduire.

Érasme soutient la thèse de Vivès. Ses Adages, son Éloge de la folie, la plupart de ses Lettres, peuvent être intitulés : Traités de la barbarie du moyen âge. Il en est de même des Lettres des hommes noirs, de Hutten et de Reuchlin. Pas un humaniste de la Renaissance, catholique ou protestant, Italien, Allemand, Français, Anglais, Espagnol, qui ne se croie obligé de lancer sa diatribe contre le passé. Pour eux, le moyen âge, en bloc, c’est la barbarie. Sur ce point, Politien, Ficin, Ermolao Barbaro, Bembo, Pogge, Philelphe, Calderino, Pomponace, Machiavel, Reuchlin, Érasme, Budée, Lambin, Muret, Sepulveda, Emmanuel de Faria, sont d’accord avec Luther, Mélanchthon, Ulric de Hutten, Éobanus, Calvin, Bèze, Camérarius, Buschius, Barthius et les autres lettrés du quinzième et du seizième siècle. À leurs devanciers, les humanistes et les philosophes du dix septième et du dix-huitième siècle font écho, et par la bouche de Voltaire déclarent que « le moyen âge c’est la barbarie, et que tous ces siècles de barbarie sont des siècles d’horreurs et de miracles[[2799]](#footnote-2800). »

Ces enfants bien élevés ne s’en tiennent pas à des injures générales. Décomposant pièce à pièce le magnifique édifice bâti parleurs aïeux sous la direction de l’Église, ils déclarent que chaque partie est un morceau barbare. Avant tout, veut-on savoir ce qu’ils disent des architectes ? Joseph-Juste Scaliger va nous l’apprendre. Cet humaniste, qui exerça une si grande influence sur le monde lettré de son époque, traite ainsi les Pères de l’Église et les grands hommes du moyen âge : « Origène, dit-il, est un rêveur, saint Justin un idiot, saint Jérôme un ignorant, Rufin un manant, saint Chrysostome un orgueilleux, saint Épiphane un imbécile, saint Basile un superbe, saint Thomas un pédant, ainsi des autres[[2800]](#footnote-2801). »

Robins, cuistres, barbares, dieux disputeurs, dont les écrits sont pleins de niaiseries et de fadaises[[2801]](#footnote-2802), tels sont les noms habituels que les renaissants les plus renommés, Érasme, Reuchlin, Hutten, Rubianus et cent autres donnent aux théologiens, aux philosophes du moyen âge. C’est avec de pareils sobriquets qu’à cette époque on envoyait les plus grands hommes aux gémonies du ridicule, comme en 1793 le mot d’aristocrate conduisait le plus honnête citoyen à l’échafaud, sans procès et sans jugement. Si vous leur demandez pourquoi Albert le Grand était un robin et saint Thomas un cuistre ; pourquoi, malgré l’Évangile, malgré l’Église, nos aïeux du moyen âge étaient tombés ou restés dans la barbarie, ils vous répondent : « Parce qu’ils ont chassé des Écoles, comme des radoteurs et des imbéciles, Platon, Cicéron, Sénèque, Pline, tous les grands auteurs[[2802]](#footnote-2803). »

Venons à l’édifice lui-même. D’abord la langue est barbare. Pourtant cette langue est celle de saint Bernard, de saint Grégoire, de saint Anselme, du chantre angélique de l’Eucharistie, la langue des Papes, des conciles, de l’Église elle-même. N’importe ; parce qu’il n’est pas classique, ce langage est barbare. Il faut se boucher les oreilles pour ne pas l’entendre, et, s’il se peut, en effacer jusqu’au dernier vestige. En conséquence, Bembo, Sadolet, Valla, Guarini, Alciat, Philelphe, Pogge, s’étudient à bannir de leurs écrits tout mot qui n’a pas été prononcé par une bouche du siècle d’or.

Au dire de plusieurs historiens, on voit de graves religieux, tels que le P. Maffei, jésuite, demander au Pape la permission de réciter le Psautier en grec, pour ne pas se gâter le goût en lisant le latin de la Vulgate. Ce qui est plus grave, on voit d’autres membres de la même compagnie, à l’exemple des principaux renaissants, employer de longues années à composer des Dictionnaires dans lesquels ils substituent, autant qu’ils peuvent, les mots de la langue latine païenne aux mots de la langue latine chrétienne. S’il en est parmi ces derniers qu’une nécessité absolue oblige de conserver, ils ont soin de les signaler à la jeunesse. Voici un léger échantillon de leurs travaux.

En 1705 parut le Grand apparat français avec le latin, composé principalement de mots tirés de Cicéron, par le Père le Brun. L’auteur donne la liste des bons auteurs qu’il a mis à contribution. Dans cette liste ne figure aucun Père, aucun docteur de l’Église, ni Minutius Félix, ni Lactance, ni saint Cyprien, ni saint Augustin, ni saint Jérôme, ni saint Léon, ni saint Grégoire, ni saint Bernard. Plus heureux sont quelques humanistes du seizième siècle, tels que Muret, Nizolius, etc. Ils ont la gloire d’être cités avec les auteurs du siècle d’Auguste. Ce qui signifie que depuis les païens jusqu’à la Renaissance, il y a eu interrègne pour la langue latine.

L’auteur ajoute : « Recevez donc cet ouvrage que je vous offre de la part de Cicéron. Rendez à l’ancienne Rome son véritable éclat, étendez les bornes de l’empire latin, et faites toujours triompher Cicéron, malgré les Antoines et tous les partisans de Catilina. Malgré votre envie enragée, vous n’avancez rien, cruels persécuteurs de Cicéron. Dans tous les siècles à venir, il ne se trouvera point d’orateur, quelque disert, quelque éloquent qu’il soit, qui ne le reconnaisse pour son maître, et qui n’avoue que Cicéron est le prince des orateurs et l’arbitre des savants. »

Les Pères Gaudin, Monet, Pomey, Joubert, travaillent dans le même esprit que leur collègue. L’Église a des termes propres pour désigner ses fêtes, ses mystères, ses vérités dogmatiques et morales ; ces termes sont sacrés et très-latins. Tel n’est pas l’avis des Pères. Aussi, lorsque l’enfant chrétien, aidé de leurs dictionnaires, voudra exprimer en bon latin :

La Visitation de la sainte Vierge, au lieu de dire avec l’Église : Visitátio beátæ Maríæ Vírginis, il devra dire : Beátæ Vírgini cognátam suam Elisabeth invisénti, festa dies ;

La Purification de la sainte Vierge : Anniversárius lustrátæ Vírginis dies ;

La Résurrection de Notre Seigneur : Mystérium Christi Dómini redivívi ;

La Passion : Christi e cruce pendéntis acérba supplícia ;

L’Incarnation : Divínæ humanǽque natúræ in Christo consociátio[[2803]](#footnote-2804) ;

Le purgatoire : Peculiáris animárum carcer ;

Le paradis : Cœléste beatórum domicílium ;

L’enfer : Erebus, Orcus ;

La peine du dam : In pœnam caréndus demto fine conspéctus Dei óptimi máximi*[[2804]](#footnote-2805)* ;

La consécration : Prolátio augústi et divíni cárminis, carnem Christi ac sánguinis efficiéntis ;

Le baptistère : Fontes lustráles, fontes lústrici, sacræ lustratiónis fontes, sacra lustrálium initiórum piscína. Après ces charmantes périphrases, on ajoute enfin baptistérium.

Se faire baptiser : Dare se aquis lustrálibus purgándum.

Être baptisé : Lustrálibus aquis initiári.

Le parrain : Pater lustrális.

La marraine : Mater lústrica.

La messe : Sacrum.

Dire sa première messe : Libáre Deo sacerdótii primítias ad aram.

La messe des morts : Piaculáre sacrum.

L’anniversaire : Anniversária ferália, anniversária parentália, exeúntis anni sacra ferália, anniversária dies parentálium, feraliórum dies anniversária.

Les âmes des trépassés : Manes, pii manes. Le dictionnaire a soin d’ajouter : « C’est ainsi que les appelaient les païens. »

Les âmes du purgatoire : Animas peculiári flamma suas apud in fer os eluéntes máculas.

Les âmes des damnés : Umbræ, ímpii manes.

L’ange gardien : Génius custos.

L’eau bénite : Aqua lustrális.

Excommunier : Alícui divínis civilíque congréssu interdícere.

Canoniser : Aliquem assérere cœlo (Ovid.).

Prier les saints : Preces adhibére súperis.

Les livres des prophètes : Libri fatídici.

Les bons pères, qui ne savent comment nommer les choses chrétiennes, se montrent moins embarrassés quand il s’agit de choses profanes. Au mot petun, ils traduisent hardiment petunum, et au mot tabac, tabacum.

Ils disent dans leur préface que, si la périphrase est un peu longue, elle n’est pas recevable dans le discours. Exemple : un tablier. En beau latin cela s’appelle : pendens e zona véstium in advérsa parte tegmen. « Si les femmes, ajoutent-ils, parlaient aujourd’hui latin, ne tournerait-on pas celle-là en ridicule qui dirait à sa chambrière : Heu ! puélla, affer huc mihi meum pendens e zona véstium in advérsa parte tegmen ? » Ce qui, traduit aussi bien que possible en français, donne cette charmante phrase : Eh ! jeune fille, apporte-moi ici mon pardessus pendant par devant à la ceinture de mes habits.

Tel est le principe ; en voici l’application, d’après le dictionnaire :

Dans le temps de l’Avent : Intra solémnes dies quibus Christi Dómini in terras advéntus in Ecclésia cathólica celebrátur ;

Un enfant de chœur : Chori ministério puer quidam mancipátus, après avoir dit son chapelet, cum peculiáres sacræ coróllæ glóbulos rite piéque precándo decurrísset, apporte un bréviaire, sacrum quemdam libéllum psalmis ex fórmula persolvéndis, affert, au prêtre qui va dire ses heures, sacerdóti precum canonicárum, statis horis, solémni ritu peragendárum sacerdotále pensum, psalmis rite recitándis, prius persolutúro, avant de lire le canon de la messe, quam sacrifícii solémnes fórmulas, siléntio enuntiándas légeret.

Tout cela ne rappelle pas mal le tablier. Il convient d’y joindre la périphrase du pantalon : Vestis inférior adstríctior, ab cervíce ad imos usque pedes continénti textu pértinens, aptéque éxprimens artus. Si donc vous voulez demander en bon latin votre pantalon à votre valet de chambre, vous lui direz : Heu, puer, affer huc mihi meam vestem inferiórem adstrictiórem, ab cervíce ad imos usque pedes continénti textu pertinéntem, aptéque expriméntem artus. Ce qui veut dire en français : « Eh, garçon, apporte-moi ici mon habit inférieur, plus serré, descendant sans solution de continuité du cou jusqu’au bout des pieds, et faisant bien ressortir les formes du corps. » Si vous êtes pressé, ou si votre valet de chambre, qui n’est pas rigoureusement obligé d’être bachelier, ne vous comprend pas, il vous faudra prendre patience. S’il vous comprend, la chose devient plus grave. L’appellation cicéronienne que vous venez de débiter ne désigne pas exactement notre pantalon actuel, mais bien le maillot des saltimbanques. S’il vous apporte l’un pour l’autre, consolez-vous ; du moins vous pourrez dire avec François Ier, le père des lettres : Tout est perdu, fors le beau latin.

Quand les auteurs du dictionnaire osent donner à un objet sacré son nom chrétien, ils ont soin de le cacher derrière un vulgo, ce qui veut dire : latin vulgaire, mauvais latin. Exemples :

Exaltation de la sainte croix (vulgo, sed non latine) : Exaltátio sanctæ crucis. (Latínius) : Solemnióri cultu ; in sanctam crucem públice indícto exhibitóque sacra dies.

Contrition : Acer dolor ex admíssa culpa (vulgo, contrítio).

Transsubstantiation : Uníus substántiæ in álteram transmutátio, transformátio, convérsio (vulgo, transsubstantiátio).

Purificatoire : Sacri cálicis penículum (vulgo, sed non latíne, purificatórium). Et ailleurs : Purificatórium vox non est, sed in sacris usurpári potest. Ce qui veut dire : dans l’Église il est permis d’être barbare.

Chape : Trábea sacra (vulgo, pluviále).

Pécheur : Noxæ reus (peccátor latínum non est, nec invenítur nisi apud auctóres ecclesiásticos). Tel est le compliment adressé à l’Écriture sainte, aux pères, aux conciles, à l’Église entière, par des religieux instruisant la jeunesse chrétienne.

Jésus-Christ, médiateur des hommes : Christus hóminum reconciliátor (mediator in usu est apud auctóres ecclesiásticos).

Irrégularité : Administéria sacra inhabílitas (vulgo, irreguláritas).

Examen de conscience : Actiónum suárum ac conciliórum inquisítio (vulgo, consciéntiæ exámen).

Jésuite : E societáte Jesu (vulgo, Jesuita)[[2805]](#footnote-2806).

Or, tous ces vulgo, tous ces a. ecc. ou a. c., auctor ecclesiásticus, auctor christiánus, accolés comme un stigmate aux mots de la langue latine chrétienne, dans les dictionnaires des jésuites et des autres humanistes de la Renaissance, les jeunes gens les traduisent dans leur langage d’écoliers par latin de cuisine. Ce qui a lieu encore aujourd’hui a toujours eu lieu, et les élèves des jésuites ne font pas exception. C’est l’un d’entre eux, contemporain du P. Pomey, qui a écrit : « Saint Bernard et Abélard, au douzième siècle, auraient pu être regardés comme de beaux esprits ; mais leur langue était un jargon barbare, et ils payèrent en latin tribut au mauvais goût du temps. » Cet écolier, c’est Voltaire[[2806]](#footnote-2807).

Comme les jeunes latinistes doivent être disposés à respecter une Église qui, au dire de leurs savants instituteurs, n’a su parler qu’une langue barbare ! En effet, le P. Pomey soutient dans la préface de son dictionnaire que « la langue latine a cessé de vivre depuis plus de douze siècles, et qu’elle n’est pas en état de croître jamais ni de jamais rien produire. » Voilà qui est entendu : sous le rapport du langage, Lactance n’est rien ; saint Ambroise, rien ; saint Augustin, rien ; saint Jérôme, saint Léon, saint Grégoire, saint Bernard, rien.

Ce parti pris de dénigrer la langue si respectable, et, quoi qu’on en dise, très-latine des Pères, des papes et des conciles, et de lui substituer un latin suspect, pour ne pas dire un jargon ridicule et souvent inintelligible, n’est pas une aberration particulière aux PP. le Brun, Joubert et Pomey. Sauf quelques exceptions, c’était la manière de voir et d’agir de tous les humanistes de leur temps, et même de la compagnie de Jésus. Ainsi, dans sa quatorzième congrégation générale, elle exclut solennellement du programme officiel de ses études tout écrivain de l’Église latine[[2807]](#footnote-2808). Avec des précédents de ce genre, on comprend sans peine l’attitude que l’esprit de corps a fait prendre à la plupart des révérends pères dans la question des classiques. Mais les temps sont changés. Plus encore que la discussion, les événements contemporains ont dessillé bien des yeux. De même qu’ils comprennent tout ce qu’il y a d’injuste dans le mépris qu’on a fait si longtemps de l’art chrétien, les pères de la compagnie de Jésus comprendront ce qu’il y a de grave dans le mépris affecté de la langue de l’Église[[2808]](#footnote-2809), et surtout dans la terminologie nouvelle introduite dans le langage chrétien.

Nous ne savons ce que dirait la congrégation de l’Index d’un livre de théologie écrit dans le beau latin du Dictionnaire royal. Ce que nous savons, c’est qu’un des premiers et des plus illustres jésuites, le grand Possevin, attribuait à ces nouveautés de langage les erreurs d’Érasme et de Valla. Ce que nous savons, c’est que le pape Pie IX vient de condamner un semblable abus par sa lettre du 15 juin 1857. Notifiant à l’archevêque de Cologne la condamnation et la soumission du théologien allemand Gunther, il s’exprime ainsi : « Nous n’omettrons pas non plus de remarquer que dans les livres de Gunther est violée au plus haut point la forme saine du langage, comme s’il était permis de ne tenir aucun compte des paroles de l’apôtre saint Paul, ou de ce grave avertissement de saint Augustin : nous devons, dans notre langage, nous conformer à une règle certaine, de peur que la licence des paroles n engendre une opinion impie sur les choses mêmes que les paroles expriment[[2809]](#footnote-2810). »

Ce que nous savons, enfin, c’est que, pour ne pas souiller leur style de mots chrétiens, mais respecter les belles formes du langage antique, les humanistes de la Renaissance, laïques et prêtres, ont commis par milliers des énormités et des inexactitudes théologiques à peine croyables aujourd’hui. Tout le monde connaît le Dies Véneris sancta de l’ancien missel de Besançon, pour signifier le Vendredi saint. Bembo fait dire à Léon X qu’il est devenu souverain pontife par la volonté des dieux immortels, Se deórum immortálium decrétis factum esse pontíficem. Ce même Bembo appelle la sainte Vierge la déesse de Lorette, deam Lauretánam ; Sannazar, l’espérance des hommes et des dieux, spes fida hóminum, spes fida deórum.

Vida, évêque de Crémone, va bien plus loin. Il se permet de raconter en ces termes virgiliens l’institution de la sainte Eucharistie : « Déjà le héros prend le pur froment et le gâteau sacré préparé à la hâte, et, le rompant de sa main, le partage entre tous ; puis, il remplit une coupe de vin et d’eau fraîche, prononce un hymne divin sur le mélange qu’elle contient, et la présente écumante à ses compagnons ; bientôt il parle en ces termes : C’est la vraie image de notre corps, la vraie image de notre sang, que, victime dévouée à mon Père, je répandrai pour tous[[2810]](#footnote-2811). »

Calvin ne dira pas mieux.

## CHAPITRE IV.

Mépris du moyen-âge.

Barbare dans sa littérature, — dans sa théologie et sa philosophie, — dans l’ordre social, — dans la religion, — dans les arts, — dans l’architecture. — Paroles de Mgr l’évêque d’Arras.

À côté du maître qui, dans les basses classes, apprend aux jeunes chrétiens que le latin du moyen âge est barbare, le professeur de littérature enseigne aux adultes que la littérature du moyen âge est aussi barbare que sa langue. Ce qu’ils disent de la littérature et du langage, d’autres professeurs le disent de l’art, de la philosophie, de la théologie, de la politique : cet enseignement universel forme l’opinion. « En fait de littérature, qu’ont produit les siècles chrétiens ? demandent les membres d’un nouveau triumvirat littéraire. Rien, rien, rien. Pour retrouver les Mimes de Sophron et de Laberius, nous sommes des centaines d’amateurs de la belle antiquité qui donnerions très-volontiers tous les ouvrages du plus savant Père de l’Église, saint Augustin, dont nous regretterions seulement la Cité de Dieu, à cause de l’érudition qu’elle renferme[[2811]](#footnote-2812). »

Pour deux mauvaises plaquettes d’auteurs païens du second ou même du troisième ordre, donner tous les ouvrages du plus beau génie chrétien ! Quel cas faisaient-ils des autres ? Suivant le père Rapin, de la compagnie de Jésus, « les siècles du moyen âge devinrent successivement si grossiers les uns après les autres, qu’ils ne purent rien produire en poésie dramatique digne d’aucune réflexion[[2812]](#footnote-2813). » Fidèles échos de leurs maîtres, Voltaire et Condorcet déclarent que, sous le rapport littéraire en particulier, l’Europe entière, jusqu’au commencement du quinzième siècle, était plongée dans l’ignorance ; que les poésies mêmes de saint Thomas, le Verbum supérnum pródiens, le Lauda Sion, ne sont que des morceaux de barbarie[[2813]](#footnote-2814). » Ce n’est pas ainsi qu’Horace chantait les Jeux séculaires.

Du moins la médecine, la philosophie et la théologie, dont le moyen âge s’occupa avec tant d’ardeur, trouveront-elles grâce devant la Renaissance ? Écoutons : « Les ecclésiastiques voulurent faire de la médecine une science occulte, et ils la cultivèrent seuls. Elle fut alors chargée d’ordonnances puériles et de pratiques superstitieuses. Rien ne prouve mieux quelles épaisses ténèbres couvraient le monde[[2814]](#footnote-2815). » « La théologie scolastique fit plus de tort à la raison et aux bonnes lettres que n’en avaient fait les Huns et les Vandales[[2815]](#footnote-2816). »

« Que sont les scolastiques ? s’écrie un des camarades de collège de Voltaire. De tous les enfants d’Adam, les plus stupides et les plus orgueilleux. Le pur scolastique tient entre les hommes la place qu’occupe entre les animaux celui qui ne laboure point comme le bœuf, ne porte point le bât comme la mule, n’aboie point au voleur comme le chien, mais qui, semblable au singe, salit tout, brise tout, mord le passant et nuit à tous. Le scolastique, puissant en mots, est faible en raisonnements. Aussi que forme-t-il ? des hommes savamment absurdes et orgueilleusement stupides. Les siècles d’or des scolastiques furent ces siècles d’ignorance dont les ténèbres couvraient la terre. Alors les hommes, changés, comme Nabuchodonosor, en brutes et en mules, étaient sellés, bridés, chargés de pesants fardeaux ; ils gémissaient sous le faix de la superstition, mais enfin quelques-unes des mules venant à se cabrer, elles renversèrent à la fois la charge et le cavalier[[2816]](#footnote-2817). »

Veut-on savoir ce qu’étaient la politique et la religion du moyen âge ? « Jusqu’ici, répond Machiavel, l’Europe n’a eu ni politique, ni vertus sociales, ni civilisation, ou elle n’a eu qu’une politique, des vertus et une civilisation barbares. Seule l’antiquité classique a connu la vraie politique et la vraie civilisation ; c’est à elles qu’il faut les redemander[[2817]](#footnote-2818). »

« Au moyen âge, continuent les disciples du Florentin, les doctrines du Vatican couvrent l’Europe d’épaisses ténèbres. Le pouvoir spirituel et temporel s’entrechoquent et se heurtent à la honte des princes et pour signaler la suprématie des pontifes. Dès lors, l’anarchie s’étend de toutes parts, et l’autorité civile n’a plus de force que contre le faible qu’elle devrait protéger. Une seule puissance est toujours parfaitement obéie, c’est celle qui semble méconnaître la divinité du Christianisme et prétend succéder aux apôtres, quoiqu’elle ait renoncé aux formes de la primitive Église. Cette tyrannie nouvelle enracine l’ignorance et perpétue la barbarie par les décisions des conciles. À la tyrannie des prêtres se joint la tyrannie des rois. Le droit divin est la marotte des tyrans et des imbéciles[[2818]](#footnote-2819) » « La barbarie a régné en France pendant quatorze siècles, » conclut le père Cérutti[[2819]](#footnote-2820).

Arrive Luther, qui dit de la religion ce que les Renaissants ses prédécesseurs et ses confrères disent de la langue, de la littérature, de la philosophie, de la politique du moyen âge. Cette religion n’est qu’un amas de superstitions ridicules et barbares, il faut en finir avec elle. « Nourri de la belle antiquité, racontent les historiens protestants, Luther était convaincu que la philosophie et la théologie scolastiques étaient la cause des erreurs qu’il voyait pulluler dans l’Église ; il voyait les soutiens de la superstition romaine s’appuyer sur ces deux moyens pour défendre comme leurs yeux la barbarie de la doctrine et la barbarie des mœurs ; il voyait l’Église romaine asseoir sur cette immense base son pouvoir et son ambition ; il voyait tous les gens de bien impatients de secouer ce joug imposé aux consciences, et il en conclut qu’avant tout il fallait arracher à l’ennemi son armure. À la vue du péril qui le menace, il hésite… Mais il jette les yeux sur les grands hommes d’Italie qui lui ont ouvert la voie ; leur exemple affermit sa grande âme, et il commence l’attaque… une grande partie de sa gloire revient aux lettrés catholiques, entre autres Érasme, Vivès, Lefèbre, Nizolius[[2820]](#footnote-2821).

Ce que les Renaissants catholiques ont murmuré de la barbarie de la religion au moyen âge, ce que Luther en dit pour l’Allemagne, Voltaire l’écrit pour l’Europe entière. « Les détails du moyen âge, dit-il, sont autant de fables, et, qui pis est, des fables ennuyeuses. Tant d’erreurs, tant de bêtises dégoûtantes, dont nous sommes inondés depuis dix-sept siècles, n’ont pu faire tort à notre religion. Elle est sans doute divine, puisque dix-sept siècles de friponneries et d’imbécillités n’ont pu la détruire. L’entendement humain s’abrutit dans les superstitions les plus lâches et les plus insensées. L’Europe entière croupit dans cet avilissement jusqu’au seizième siècle. Avant François Ier, tout était barbare en France[[2821]](#footnote-2822). »

Ce langage antifrançais et antireligieux n’est pas seulement celui des impies : on le trouve sur les lèvres des hommes les moins suspects de mépris pour leur patrie et pour leur religion. C’est les larmes aux yeux, et, s’il était permis, en maudissant l’éducation païenne, que nous citons les paroles suivantes à l’adresse du moyen âge : « Les prêtres, croissant de plus en plus en puissance, étaient parvenus à s’organiser en un système presque inébranlable. Des sectes de solitaires, vivant à l’abri des cloîtres, formaient les colonnes de l’édifice ; le clergé séculier, classé de même en ordres distincts et séparés, exécutait les décrets du pontife romain, qui, sous le nom modeste de pape, s’était placé par degrés à la tête du gouvernement ecclésiastique.

 » L’ignorance, redoublant alors ses voiles, servait à donner à la superstition une apparence formidable ; et l’Église, environnée de ténèbres qu’agrandissaient ses formes, marchait, comme un géant, au despotisme… Un grand événement vint porter un coup mortel au christianisme. L’empire d’Orient étant tombé sous le joug des Turcs, le reste des savants grecs se réfugia auprès des Médicis, en Italie… La Renaissance fut bientôt suivie de la Réformation… Érasme avait préparé le chemin à Luther ; Luther ouvrit la voie à Calvin ; celui-ci à mille autres…

 » Les hommes reportèrent les yeux en arrière et commencèrent à rougir de leurs folies… Rabelais, Montaigne, Mariana, étonnèrent les esprits par la hardiesse de leurs aperçus politiques et religieux… Louis XIV donna à l’Europe le dernier exemple de fanatisme national, par la révocation de l’édit de Nantes. Le Régent parut, et de cette époque il faut dater la chute presque totale du christianisme. Ce fut alors qu’on vit naître la secte philosophique, cause première et fin de la révolution, gouffre dans lequel la religion s’est évanouie avec la monarchie. » Le christianisme mort, l’auteur intitule le dernier chapitre de son livre : Quelle sera la religion qui remplacera le christianisme ?

Ainsi, ignorance, ténèbres, ambition ecclésiastique et despotisme papal, lumières revenues de l’antiquité païenne, destruction par elle du christianisme, œuvre purement humaine qui a fait son temps et qu’il faut remplacer par une autre œuvre également humaine, voilà ce que contient ce passage : et l’homme qui l’a écrit s’appelle Chateaubriand ! Mais c’est Chateaubriand jeune encore, et tel que l’avait fait l’éducation classique[[2822]](#footnote-2823).

Mais enfin le moyen âge a couvert l’Europe de merveilles artistiques. C’est là sa gloire ; elle est palpable, la Renaissance du moins ne la lui contestera pas ! C’est le point sur lequel les humanistes païens déverseront le plus de mépris, feront tomber le plus de sarcasmes. Ils vont jusqu’à nier que l’Europe chrétienne ait eu un art quelconque. « Le moyen âge, disent-ils, ne connaissait ni la belle architecture, ni la sculpture perfectionnée, ni la peinture, ni la bonne musique, ni la vraie poésie, ni la vraie éloquence, ni la manière de bien écrire l’histoire, ni la philosophie même ; tout cela ne parvint aux nations que par les Grecs[[2823]](#footnote-2824). » D’autres prononcent qu’il a déshonoré l’art et qu’il l’a rendu stérile. « Les beaux-arts, ajoutent-ils, sont nés chez les Grecs. Transplantés chez les nations asservies, ils perdirent bientôt leur noblesse et leur dignité primitives. Esclaves de la superstition, ils s’épuisèrent en représentations ignobles, monotones et souvent hideuses : des croix, des roues, des chevalets, devinrent les ornements mythologiques de leurs tristes productions[[2824]](#footnote-2825). »

Méprisable pour n’avoir rien produit, le moyen âge est odieux pour avoir détruit ce qui existait. « Après que la barbarie eut couvert l’Europe pendant des siècles et détruit presque tous les monuments des lettres et des arts, le génie humain se réveilla… Les moines avaient trouvé quelques manuscrits latins ; ils n’en parlaient pas un latin moins barbare. L’Italie enfin donna le signal de la Renaissance[[2825]](#footnote-2826). » Dans un ouvrage composé spécialement pour prouver la barbarie universelle du moyen âge, un autre ajoute : « C’est au zèle turbulent des chrétiens fanatiques, bien plus qu’à l’invasion des peuples du Nord, qu’il faut attribuer la destruction des beaux-arts[[2826]](#footnote-2827). »

Et l’architecture, cette sublime expression de la pensée artistique du moyen âge ? Barbare comme tout le reste. Cathédrales de Reims et de Cologne, barbares ; portail de Chartres, barbare ; chœur de Beauvais, barbare ; vitraux de Sens et de Bourges, barbares ; tour de Strasbourg, barbare ; flèche d’Amiens, barbare ; Sainte-Chapelle de Paris, barbare. « L’architecture gréco-romaine fit place à une architecture sans proportions, lourde, obscure, appelée gothique… L’architecture gothique est à la belle architecture (la grecque) ce que Lucain est à Virgile, Sénèque le Tragique à Sophocle… Quand on aperçoit un édifice gothique, il faut détourner la tête… On a dû faire du style ce qu’on a fait de l’architecture ; on a entièrement abandonné l’ordre gothique que la barbarie avait introduit… La dépravation du goût dans les arts a toujours été un indice et une suite de celle de la littérature. Les ornements chargés, confus, grossiers des anciens édifices gothiques, et placés d’ordinaire sans choix, contre les bonnes règles et hors des belles proportions, étaient l’image des écrits et des auteurs du même siècle.

 » Le moyen âge fut l’époque de l’ignorance sauvage. Ses bâtiments ne peuvent être l’objet que d’une curiosité grossière et sans goût… Les nations modernes ont reçu du gothique un principe vicieux. De la subversion totale de l’architecture grecque naquit en grande partie le goût gothique, dont les monuments ne tiennent point à 1’histoire de l’art… L’art de l’architecture fut enfoui pendant les siècles d’ignorance. Dans tous les bâtiments qu’élevait alors l’Europe, on ne voit qu’une passion démesurée pour le merveilleux, une confusion d’ornements, sans choix, sans règle et sans goût. On n’en exceptera point la cathédrale de Strasbourg, ouvrage du treizième et du quatorzième siècle, et l’un des plus grands édifices qui aient été entrepris alors.

 » La révolution opérée par le renouvellement des sciences et des arts au quinzième siècle s’est faite en tout contre le gout appelé gothique… Le mot gothique exprime tout ce qui, dans les arts et dans les mœurs, rappelle les siècles d’ignorance. Le gothique est né non dans l’enfance, mais dans la décrépitude de l’état social… Ce fut une sorte de monstre, engendré dans le chaos de toutes les idées, dans la nuit de la barbarie. »

On vient d’entendre Fénelon, Bossuet, Labruyère, Rollin, Voltaire, Riva, les encyclopédistes, les professeurs d’architecture, tout le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle parlant par les rois de l’opinion[[2827]](#footnote-2828). Ces appréciations, pour ne pas dire ces aberrations, dont il serait facile de composer un volume entier, sont prises au sérieux. À partir du seizième siècle on ne bâtit plus ni églises ni édifices gothiques. On en détruit un grand nombre en attendant que la Révolution, digne élève de la Renaissance, vienne, armée de la torche et du marteau, débarrasser presque entièrement le sol de l’Europe civilisée des superfétations gothiques qui le déshonorent.

Il va de soi que les mœurs et les institutions sociales du moyen âge sont encore plus maltraitées, s’il est possible, que la littérature, les sciences et les arts. Tout ce qui se peut imaginer d’accusations de barbarie, d’ignorance, de grossièreté, de misère, d’esclavage, de superstition, de crédulité, de libertinage, de brigandage ecclésiastique et royal, de chaos intellectuel et moral, se trouve accumulé dans les ouvrages des Renaissants catholiques. En ce point ils sont invariablement d’accord avec les protestants, et tendent à faire du moyen âge l’éternel épouvantail des générations. Aussi le P. Menestrier, jésuite, réunissant tous ces traits épars, définit nettement les siècles antérieurs à la Renaissance : « Le temps où les gens étaient à moitié bêtes[[2828]](#footnote-2829). »

Charlemagne, une demi-bête ; saint Louis, une demi-bête ; Godefroy de Bouillon, une demi-bête ; saint Bernard, une demi-bête ; Innocent III, une demi-bête ; saint Thomas, une demi-bête ! Si telle était la pensée des sages, quelles devaient être celles de la multitude !

Mais il est temps d’écouter le langage de la raison. « On s’indigne contre le moyen âge, dit un illustre évêque de nos jours, parce qu’on y trouve des vices. Il serait facile de prouver que, dans leur ensemble, ces vices, d’ailleurs très-regrettables et très-incontestés, n’étaient pas le fait du moyen âge, mais bien celui des générations précédentes, païennes ou barbares, qui les lui avaient légués, et qu’il rendit certainement meilleures sans les rendre parfaites. Le fait du moyen âge, c’est ce qu’il a produit par lui-même et de son propre fonds, et je ne crains pas d’affirmer que par là c’est une des plus grandes et des plus belles époques de l’humanité.

 » À ceux qu’une pareille appréciation pourrait surprendre, je me contenterai de dire : Trouvez donc dans l’histoire du monde entier un prince plus grand que Charlemagne ou plus parfait que saint Louis, un génie plus profond que saint Thomas d’Aquin ou plus puissant que saint Bernard ; des édifices plus empreints de l’esprit créateur que nos vieilles cathédrales, ou des décorations plus resplendissantes et plus inspirées que leurs verrières. Trouvez quelque part plus de générosité courageuse et spontanée que dans les croisades ; plus d’honneur et de délicatesse que dans les chevaliers ; plus de dévouement et d’intrépidité que dans les ordres militaires ; plus de charité sublime que dans les religieux de Saint-Jean de Matha et de Saint-Félix de Valois, pour la rédemption des captifs. Non, jamais il n’y eut tant de grandes créations ni tant de vrais grands hommes, par la raison que jamais, sauf au temps des premiers martyrs, il n’y eut tant de saints.

 » Eh bien, voilà ce que le dix-huitième siècle (c’est-à-dire la Renaissance) osa frapper de son mépris, non pas avec quelque réserve, mais sans mesure et sur tous les points… Et ce qui est le plus étonnant dans cette audacieuse injustice, c’est qu’elle fut partagée par ceux-là mêmes qui n’avaient aucune raison de s’en rendre coupables. Comme évidemment c’était le christianisme qu’on poursuivait dans toutes ses productions et dans tous ses symboles, on ne peut pas être surpris de la ferveur avec laquelle les incroyants et les sectaires cherchaient à répandre le discrédit sur un âge qui en fut la plus splendide et la plus féconde représentation.

 » Mais que les hommes religieux se soient unis à tous les impies d’alors pour décrier ce qui faisait la gloire de leur propre culte ; mais que les défenseurs même les plus éminents et les plus autorisés de l’Église de Dieu soient entrés hautement dans cette ligue abominable, pour jeter dédaigneusement leur pierre contre cet âge de foi catholique dont la sainte Église fut la seule souveraine ! vraiment on voudrait, pour l’honneur de l’esprit humain, ne pas croire que cette aberration eût jamais été possible ! Et cependant l’histoire est là, lumineuse, certaine, implacable[[2829]](#footnote-2830)… »

Et que dit l’histoire ? Elle dit que cette conspiration du mépris est née de l’éducation, qui a enseigné aux générations naissantes qu’au moyen âge les gens étaient à moitié bêtes ; et ces générations séduites n’ont cessé de répéter qu’au moyen âge les gens étaient à moitié bêtes. L’opinion publique s’est formée dans ce sens, et nous devons tenir pour certain qu’elle ne changera qu’avec l’éducation.

## CHAPITRE V.

Éloges de l’antiquité païenne.

Ce qu’était l’antiquité païenne. — Éloges généraux qu’en fait la Renaissance. — Éloge des Spartiates. — Mably, La Guilletière, le maréchal de Bassompierre. — Vérité de cet éloge. — Balzac, le P. Brumoy. — Éloge des Athéniens. — Le P. Brumoy. — Éloge des Romains. — Les Pères Catrou, Rouillé, Rothe. — Ce qu’ils disent des historiens païens. — Dédicace de leur histoire à Louis XV. — Ce qu’ils désirent de ce prince. — Balzac, ses adorations. — Voltaire, Helvétius, d’Holbach, Lavicomterie.

Le premier moyen employé par la Renaissance pour assurer son triomphe est de décrier les siècles chrétiens du moyen âge ; le second est d’exalter l’antiquité païenne. Cette nouvelle tâche est accomplie avec autant d’ardeur que la première. Si, comme nous venons de le voir, il était moralement impossible à la jeunesse d’échapper à la séduction du mépris, nous allons voir qu’il ne lui était pas moins difficile d’échapper à la séduction de la louange. Pour la Renaissance, le moyen âge, dans son ensemble, c’est la barbarie : qu’est-ce à ses yeux que l’antiquité païenne ?

Il y a dans l’histoire de l’humanité une époque où Satan régna en maître absolu sur le monde ; une époque où l’orgueil était Dieu, où la chair était Dieu, où la force était le droit, où la vertu était ce que sont les vers luisants dans l’obscurité de la nuit[[2830]](#footnote-2831) ; où les plus grands hommes étaient tels que, s’ils vivaient aujourd’hui, il n’en est pas un qui ne passât en cour d’assises ; où les trois quarts du genre humain étaient esclaves ; où l’homme répandait comme l’eau le sang de l’homme ; où les arts étaient prostitution ; les théâtres et les temples, lupanars ; les cirques, boucheries ; toutes les villes, Sodome ; où enfin la vie religieuse et sociale était telle, qu’elle excitait le dégoût de Dieu lui-même[[2831]](#footnote-2832). Eh bien, dans son ensemble, cette époque fut présentée par la Renaissance comme l’âge d’or de l’humanité, le temps des grands hommes et des grandes choses ; elle l’appela et elle continue de l’appeler la belle antiquité !

Des innombrables volumes où s’accumulent depuis quatre siècles les éloges de cette belle antiquité, règne immortel des Grecs et des Romains, détachons seulement quelques pages : commençons par les Grecs. « Quel malheur, s’écrie Mably, si on se lassait d’étudier les Grecs et les Romains ! L’histoire de ces deux peuples est une grande école de morale et de politique. Sparte fut une forteresse inaccessible à la corruption. Les enfants, formés par une éducation publique, se faisaient en naissant une habitude de la vertu de leurs pères. Les femmes étaient faites à Sparte pour animer et soutenir la vertu des hommes. Il est aisé de juger du respect ou plutôt de l’admiration que les Spartiates durent imposer à toute la Grèce[[2832]](#footnote-2833). »

« S’il y a quelque chose dans l’antiquité, continue de la Guilletière, qu’on puisse regarder comme un chef-d’œuvre de la sagesse humaine, ce sont les admirables lois de Lacédémone. En me voyant sur les ruines de Sparte, je ne saurais m’empêcher de commencer par un passage de Procope : Je suis devenu complètement Spartiate ; Lycurgue me tient lieu de toutes choses, plus de Solon pour moi ni d’Athènes ; et Spartánus plane factus sum ; ac Lycurgus mihi ómnia, Solon nihil. Il semble que la nature n’a jamais produit des hommes que dans cette ville fameuse[[2833]](#footnote-2834).

 » Partout le reste de l’univers, le secours des sciences ou les lumières de la religion ont contribué à discerner l’homme de la bête. À Lacédémone, on apportait en naissant des semences de l’exacte droiture et de la véritable intrépidité. On venait au monde avec un caractère de philosophe et de conquérant, le seul air natal y faisait des sages et des braves. Aussi le maréchal de Bassompierre, qui lisait assidûment les coutumes de ce peuple renommé, disait à quelques gentilshommes nouvellement reçus dans les mousquetaires du roi : Si la religion et l’ordre des temps ne me détrompaient, je jurerais que tous les Lacédémoniens étaient autant de chartreux et de mousquetaires. Quelle admirable discipline ! chaque enfant de Lacédémone était proprement un élève de la vertu[[2834]](#footnote-2835). »

En voici quelques preuves : 1° À Sparte les filles dansaient toutes nues en public ; 2° les femmes étaient les plus corrompues de toute la Grèce ; 3° on se les prêtait publiquement ; 4° on y faisait la chasse aux ilotes ; 5° si un esclave devenait trop gras, on le mettait à mort, et le maître à l’amende ; 6° le nouveau-né faible ou difforme était jeté dans un gouffre ; 7° tous les dix jours les enfants épargnés passaient la revue des éphores, qui examinaient s’ils étaient constitués de manière à rendre un jour quelque service à la république. En cas de négative, ils les envoyaient rejoindre les nouveau-nés débiles dans le gouffre du Taygète, avec cette sentence de mort : Un Lacédémonien ne naît ni pour son père, ni pour sa mère, ni pour lui, mais pour la république. 8° Chaque jeune garçon avait un amant et devait ravir celle qu’il voulait épouser.

Tout cela n’empêche pas un autre Renaissant de dire avec assurance : « Les premiers Lacédémoniens ont été des demi-dieux, et non pas des hommes[[2835]](#footnote-2836). » Et le père Brumoy d’ajouter : « À quelques articles près, les lois de Lacédémone ont toute la sévérité de la vertu la plus épurée. L’argent s’introduisit chez les Spartiates sans les corrompre, l’État était riche et le particulier laborieux. La fourmi avait été sans doute le modèle que Lycurgue s’était proposé pour faire de Sparte une communauté de citoyens uniquement appliqués au travail, et jaloux de l’épargne jusqu’à la pratiquer dans les paroles[[2836]](#footnote-2837). »

Aces récits enchanteurs, sortis de la bouche de ses maîtres, est-il un jeune homme qui ne soit tenté de s’écrier : Que ne suis-je fourmi de Lacédémone ! qui nous rendra la république des fourmis spartiates ? Mais s’il continue d’écouter le père Brumoy, bientôt il flotte incertain entre Athènes et Lacédémone. « À Athènes, dit le restaurateur du théâtre grec, l’égalité qui régnait entre des citoyens libres les faisait tous marcher de pair, sans attirail, sans cérémonie, sans pompe, sans esclaves, sans armes. On voyait le magistrat aller acheter lui-même au marché les choses dont il avait besoin. Les rues et les places publiques étaient remplies de gens oisifs en apparence, et souvent, en effet, on les eût pris pour tels dans tous les temps à les voir s’entretenir par groupes dans les rues, ou s’attrouper dans les amphithéâtres pour raisonner des affaires d’État, de philosophie ou de nouvelles. La ville entière était à la république et au particulier, comme une maison est à l’égard d’une nombreuse famille. Ils auraient été bien surpris de voir un Paris, où l’on passe rapidement sans se connaître et sans se parler. Rien de plus simple que leurs manières, mais rien de plus exquis que leur goût. L’atticisme, dont ils étaient si jaloux, se communiquait aux derniers du peuple. Chacun dans le commerce ordinaire se piquait de parler juste et poliment[[2837]](#footnote-2838). »

Il faudrait qu’un jeune rhétoricien fût bien pauvrement doté ou bien sottement aristocrate, pour ne pas rêver d’Athènes et ne pas ambitionner le bonheur d’être membre d’une république où l’on parle en famille des affaires d’État, dans la rue et au théâtre ; où chacun se connaît ; où tous sont égaux ; où il n’y a ni faste ni appareil ; où le magistrat va lui-même au marché comme le simple artisan ; où les derniers du peuple se piquent de beau langage et de politesse. Comment ne pas prendre en dégoût une société où rien de tout cela n’existe ? Comment ne pas préférer Athènes, où chacun se dit bonjour, à ce Paris, où l’on passe rapidement sans se connaître et sans se parler ? Ah ! si je pouvais ressusciter Athènes !

Malheureusement c’est là une peinture idéale : ces brillants dehors ne sont que les ornements d’un sépulcre. Les mêmes cruautés, les mêmes infamies qui souillaient Lacédémone déshonoraient Athènes. Pour être impartial, voilà ce qu’il fallait dire ; mais on ne le dit pas, et la plupart des Renaissants n’ont garde de le laisser même soupçonner à la jeunesse.

Avec Athènes et Sparte, Rome partage l’honneur d’avoir été le brillant séjour de la perfection sociale : pour la Renaissance, les Romains et les Grecs furent les demi-dieux de l’humanité. À la fin du dix-septième siècle et dans les premières années du dix-huitième, les pères jésuites Rouillé, Catrou et Rothe composèrent leur grande Histoire romaine en vingt et un volumes in-quarto. C’était comme un bain nouveau dans lequel l’Europe devait se tremper plus que jamais aux sources antiques. Rien ne fut négligé pour l’engager à y descendre. Après avoir dit avec raison que le champ de l’antiquité classique avait été, depuis trois siècles, exploré, retourné, passé pour ainsi dire au crible, afin d’y trouver les moindres parcelles d’or qu’il renferme ; que rien n’avait échappé aux recherches des savants, ni les statues, ni les bas-reliefs, ni les bustes, ni les inscriptions, ni les médailles ; que nul auteur n’avait manqué d’éditeurs, ni de commentateurs, ni d’interprètes ; ils ajoutent que la seule chose qui reste à faire, c’est une histoire de ce grand peuple romain[[2838]](#footnote-2839).

D’où vient que ce monument n’a pas encore été élevé ? Les auteurs en assignent trois raisons. La première, la grandeur du sujet. « L’abondance de la matière effrayait, et sur un tas de richesses on nous laissait dans l’indigence. Quel sujet que Rome depuis Romulus jusqu’à Tibère ! Ses faibles commencements, ses accroissements rapides, son génie pour la guerre, son acquiescement aux plus sages mais aux plus gênantes lois, le renversement de ces mêmes lois fondamentales devenu la source de sa puissance et de sa grandeur. L’héroïsme dur et farouche, mais toujours vrai, de ses premiers citoyens, leur fierté, leur désintéressement, leur frugalité, leur intégrité, leur simplicité, leur modération supérieure à leur extrême indigence… Brutus, Fabius, Curtius, Quintius, Manlius, Fabius Decius, Regulus, le vieux Caton, les Scipion… Quels événements et quel tableau[[2839]](#footnote-2840) ! »

La seconde, la crainte de profaner, en les touchant, les inimitables auteurs qui, les premiers, ont écrit l’histoire du peuple roi. « Peut-être aussi appréhendait-on de ne faire servir que de mémoires à un ouvrage plus complet les admirables productions de tant d’auteurs illustres qui nous ont transmis les divers événements de l’ancienne Rome. Les noms de Tite-Live, de Denys d’Halicarnasse, de Polybe, de Plutarque et de tant d’autres les avaient fait respecter jusqu’à n’oser les incorporer ensemble. »

Si grave qu’elle soit, cette dernière considération doit céder devant la nécessité de donner à l’Europe une grande et complète histoire des Romains. « Quel avantage ! c’est sur le fonds de Tite-Live que nous avons bâti. Quelle pompe ! quelle noblesse de style ! quel feu ! quelle éloquence dans ses harangues ! quelle variété de couleurs ! quelle vivacité dans ses portraits ! Son histoire n’eût pas cessé de nous être utile si la négligence de nos pères ne nous eût fait perdre une décade entière ! Ce qui nous consoles c’est que, dans les Grecs, nous avons trouvé de quoi réparer, du moins en partie, une perte qui paraissait irréparable.

 » L’ouvrage de Denys d’Halicarnasse serait un trésor si nous l’avions reçu aussi entier qu’il sortit de ses mains. Ce qui nous en reste nous rend inconsolables sur ce que nous avons perdu… Nous réservons une place de distinction à Dion Cassius… Qu’il est affligeant de nous être vus privés de ses recherches sur l’histoire entière des Romains !… qu’il est avantageux d’avoir à travailler d’après un émule de Thucydide, qui l’a presque égalé par la force du style !… Plutarque s’est acquis une réputation si universelle, que nos éloges n’ajouteraient rien au préjugé… Nous n’avons considéré les Commentaires de César qu’avec une espèce de crainte respectueuse. Ce sont des tableaux finis, que les plus habiles peintres n’osent retoucher sans frayeur… Quel avantage n’avons-nous pas eu d’avoir sans cesse devant les yeux les modèles les plus parfaits !… L’imagination s’anime, l’esprit s’étend, les réflexions s’épurent, les sentiments se perfectionnent et l’émulation s’excite. On aurait honte de ramper lorsqu’on trouve dans ses modèles tant de grandeur et de dignité[[2840]](#footnote-2841). »

À ces éloges enthousiastes, à cette crainte respectueuse, à cette frayeur, ne dirait-on pas qu’il s’agit des docteurs de l’Église, des prophètes ou des évangélistes ? Et pendant qu’ils gémissent et qu’ils pleurent sur la perte de quelques parcelles des auteurs païens, les Renaissants n’ont pas une larme, pas un gémissement pour la perte des ouvrages chrétiens ; de leur bouche ne s’échappe pas un cri d’indignation contre Dioclétien, qui fit brûler dans tout l’empire les Actes des martyrs et la plupart des monuments primitifs de notre antiquité : précieuses archives d’une république bien autrement glorieuse que celle de Romulus !

La troisième raison contre une nouvelle histoire romaine, c’est que le sujet est étranger pour nous. Là-dessus les RR. PP. de se récrier : « Ceux qui ont remonté à la première origine de ce qu’ils ont sous les yeux s’en forment une bien autre idée. Ils ne voient dans le Français qu’un peuple enté sur le peuple romain, comme le Tartare sur le Chinois. Le langage même que nous parlons aujourd’hui après treize siècles n’est proprement qu’une dégradation du leur. C’est aussi à cette même source que nous avons puisé nos arts[[2841]](#footnote-2842), nos sciences, notre goût, nos lois, notre jurisprudence, notre police, l’administration de nos finances, notre discipline militaire, notre tactique, et nous n’avons cessé d’être barbares qu’à mesure que nous sommes devenus Romains. Si nous aspirons aujourd’hui à être leurs émules, c’est à leurs leçons, à leurs exemples, à nos liaisons intimes avec eux que nous sommes redevables de nos prétentions. Nos plus grands hommes dans tous les genres ont été ceux qui les ont le mieux connus et le plus copiés[[2842]](#footnote-2843). »

Quoi de plus engageant pour les Français à lire sans cesse l’histoire romaine et à devenir Romains ?

Quel bonheur et quelle gloire d’être membre d’une république « où chaque citoyen avait part au gouvernement public ; où la liberté attachait tous les cœurs à tous les intérêts ; où les moindres bourgeois regardaient les affaires de l’État comme leurs affaires personnelles ; où tout citoyen, fût-il plébéien, se croyait égal ou supérieur aux plus puissants monarques[[2843]](#footnote-2844) ! » Après cette invitation au peuple français, que reste-t-il pour nous faire Romains, sinon à engager le roi de France lui-même à devenir Romain ? Les auteurs n’y manquent pas. Ils dédient leur histoire au jeune Louis XV, et l’invitent à chercher, non pas dans Charlemagne ou saint Louis, mais dans les anciens Romains, des modèles de vertu et de conduite.

Ils lui disent : « À mesure que l’histoire romaine se développera, Votre Majesté y trouvera toujours un nouveau fonds de réflexions à faire pour la conduite des souverains. Souvent même vous vous trouverez représenté, Sire, dans les vertueux princes qui gouvernèrent Rome les premiers. Vous aimerez à voir dans Romulus un jeune héros qui, au milieu des forêts, à la poursuite des bêtes sauvages, s’endurcit aux travaux militaires… Votre Majesté admirera un sénat où la vertu semblait présider, et dont les arrêts étaient dictés par la sagesse même. Elle apprendra qu’un souverain peut se choisir quand il veut, pour se soulager dans ses travaux, des hommes aussi vertueux que les Fabricius et les Caton, ou que les Cincinnatus, et d’aussi habiles généraux que les Camille et les Scipion… Votre gloire croîtra, Sire, à proportion des accroissements que prendra Rome dans la suite de notre histoire. Tous les ans nous féliciterons Votre Majesté de quelque nouveau succès, et nous aurons de nouvelles comparaisons à faire de ses vertus avec celles des plus illustres Romains. »

À la voix des instituteurs de la jeunesse, l’opinion publique fait écho : l’Académie répond au collège. Ce qui précède pâlit devant ce que nous allons entendre : « Avouons-le derechef, madame, il est certain que les grandes largesses de Dieu ont été faites au commencement*[[2844]](#footnote-2845)*, et qu’encore que son bras ne soit pas plus court qu’il n’était, ses mains sont moins ouvertes qu’elles n’étaient. Outre le droit d’aînesse qu’a l’antiquité sur les derniers temps, elle a eu d’autres avantages qui ont fini avec elle, et ne se sont pas trouvés en sa succession. Elle a eu des vertus dont notre siècle n’est point capable[[2845]](#footnote-2846). Ce n’est pas à nous à faire les Camille ni les Caton : nous ne sommes pas de la force de ces gens-là. Au lieu d’exciter notre courage, ils désespèrent notre ambition : ils nous ont plutôt bravés qu’ils ne nous ont instruits. En nous donnant des exemples, ils nous ont donné une peine inutile : ils nous ont donné ce que nous ne saurions prendre, ces exemples étant d’une telle hauteur qu’il n’y a pas moyen d’y atteindre[[2846]](#footnote-2847).

« Il peut y avoir une âme privilégiée, une personne extraordinaire, un héros ou deux en toute la terre ; mais il n’y a pas une multitude de héros, il n’y a pas un peuple de personnes extraordinaires. Il n’y a plus de Rome ni de Romains ; il faut aller les chercher sous des ruines et dans des tombeaux : IL FAUT ADORER LEURS RELIQUES ! ! »

Continuant son dithyrambe, le rhéteur ajoute : « ADORONS CES GRANDS MORTS, ces antiques exemples, et portons notre encens où l’on cherche leurs temples. En la personne d’Auguste, je considère la fin du bon temps, comme sa fleur en celle de Scipion. Ce serait une satisfaction sans pareille*[[2847]](#footnote-2848)* de savoir les choses qui se disaient entre Scipion et Lélius, Atticus et Cicéron, et les autres honnêtes gens de chaque siècle. Nés dans l’empire, nourris dans les triomphes, tout ce qui sortait d’eux portait un caractère de noblesse. Tout était remarquable et de bon exemple, voire leur secret et leur solitude. Ayant vu dès leur enfance traîner des rois captifs par les rues, et d’autres rois suppliants et solliciteurs, ils ne pouvaient garder rien de bas dans leurs esprits, émus et purgés par de tels spectacles. LA LIE MÊME D’UN TEL PEUPLE ÉTAIT PRÉCIEUSE.

 » Je le dis comme je le pense : ils ne faisaient pas un geste ni ne poussaient un mouvement au dehors qui fût indigne de la souveraineté du monde. Ils riaient même avec une sorte de dignité. »

À l’adoration des hommes se joint le fétichisme pour leurs œuvres. « Vous ne permettez point à votre esprit de rien trouver de mauvais, non pas même de médiocrement bon, de ce qui vient de la bonne antiquité. Voici un de vos dogmes, et auquel j’ai souscrit il y a longtemps : C’EST UNE ESPÈCE DE SACRILÈGE DE NE PAS ASSEZ ESTIMER LES ANCIENS ! !

 » Dissimulons, déguisons, cachons, s’il est possible, les petits manquements des grands personnages, à tout le moins en public, et pour donner bon exemple au monde. En certaines occasions, soutenons contre notre avis particulier, contre le témoignage de nos yeux, contre les objections de notre dialectique et de notre grammaire, que ces grands hommes n’ont point fait de fautes, ou que leurs fautes ont été belles ; qu’ils n’avaient point de défauts, ou que leurs défauts étaient plutôt des vertus imparfaites que des vices[[2848]](#footnote-2849)… Quand nous croirons être obligés de nous départir de leurs sentiments, dorons et parfumons nos objections ! !

 » Demandons permission d’avoir des scrupules, d’hésiter, de douter ; parlons de nos doutes comme les peuples présentent leurs requêtes à leurs souverains ; ne disons pas qu’ils s’égarent, disons que nous ne pouvons pas les suivre ; que les aigles volent trop haut et que les hommes les perdent de vue ! ! »

Cette adoration de l’auteur pour l’antiquité classique nous donne la mesure de son estime pour le moyen âge, et pour tout ce qui n’était pas païen. Lui-même s’en explique en ces termes : « Mon dessein, dit-il, n’est pas d’abrutir le monde. Je ne veux point faire revenir cette nuit obscure qui couvrait la terre lorsque les princes de Valois et ceux de Médicis furent divinement envoyés pour chasser la barbarie des siècles passés. J’aime bien mieux un grain de sel de nos amis de l’antiquité, un morceau de leurs ragoûts, que vos rivières de lait et de miel, que vos montagnes de cassonade et toutes vos citrouilles confites[[2849]](#footnote-2850). »

Quand on songe que ces lignes si insultantes pour le Christianisme, qu’on accuse hautement de n’avoir produit ni un caractère, ni une vertu, ni un sage, ni un héros comparable aux Grecs et aux Romains, sont sorties de la plume de l’un des fondateurs de l’Académie et de la langue française, le grand Balzac ; quand on songe que ce culte idolâtrique de l’antiquité est publiquement professé par un chrétien sincère ; quand on songe que ces appréciations incroyables sont écrites par un homme dont le siècle de Louis XIV ne prononçait le nom que chapeau bas, qu’elles sont en grande partie adressées à cette célèbre marquise de Rambouillet, dont l’hôtel, fréquenté par tous les beaux esprits de l’époque, était l’école du goût, le sanctuaire d’où sortaient les oracles régulateurs de l’opinion, où enfin il fallait, comme Bossuet lui-même et tant d’autres, faire une sorte de stage pour entrer avec distinction dans le monde lettré ; quand on songe à tout cet ensemble de circonstances, comment veut-on que la jeunesse n’ait pas admiré d’une admiration infatigable les Grecs et les Romains ? Comment veut-on que le théâtre n’ait pas constamment pris ses sujets et ses modèles chez les Grecs et chez les Romains ? Comment veut-on qu’un jour la société elle-même n’ait pas joué son existence, pour se refaire à l’image des Grecs et des Romains ?

Cette glorification sans réserve de l’antiquité païenne n’est ni une aberration individuelle ni un fait passager. Depuis quatre siècles, la plupart des Renaissants, religieux, prêtres et laïques, pensent et parlent comme Balzac. On formerait des volumes entiers de leurs adorations. « C’est à vous, madame, s’écriait le roi du dix-huitième siècle, Voltaire, c’est à vous à conserver les étincelles qui restent encore parmi nous de cette lumière précieuse que les anciens nous ont transmise. NOUS LEUR DEVONS TOUT[[2850]](#footnote-2851). »

« Le prêtre du moyen âge, ajoute Helvétius, se saisit de l’autorité, et, pour la conserver, décrédita la vraie gloire et la vraie vertu ; il ne souffrit plus qu’on honorât les Minos, les Codrus, les Lycurgue, les Aristide, les Timoléon… Ô vénérables théologiens ! ô brutes[[2851]](#footnote-2852) ! »

« Ne traitons pas d’insensé, continue d’Holbach, l’enthousiasme de ces génies vastes et bienfaisants qui nous ont guéris de nos erreurs. Arrosons de nos pleurs les urnes des Socrate, des Phocion ; lavons avec nos larmes la tache que leur supplice a faite au genre humain. Répandons des fleurs sur le tombeau d’Homère. Adorons les vertus des Titus, des Trajan, des Antonin, des Julien[[2852]](#footnote-2853). »

« Athènes, Rome et Sparte sont les seuls points lumineux qui brillent au milieu de la barbarie universelle du genre humain : depuis Socrate jusqu’à nous il y a une lacune de trois mille ans[[2853]](#footnote-2854). »

## CHAPITRE VI.

Éloges de l’antiquité païenne.

Éloge particulier des hommes et des choses. — Espèce de litanies en l’honneur de tous les écrivains de l’antiquité. — Éloges plus détaillés de Tite-Live et de Thucydide, de Pindare et d’Horace par le P. Rapin ; — de Cicéron, par Érasme et Lambin ; — de Tacite, par l’abbé de la Bletterie.

Après avoir adoré dans son ensemble l’antiquité païenne, la Renaissance l’adore en détail : les hommes et les choses sont l’objet de ses louanges idolâtriques. Nous l’avons entendue traiter les grands hommes du christianisme de barbares, de cuistres, de brutes, de robins, et offrir tous leurs ouvrages en échange de quelques lambeaux des auteurs païens les plus obscurs. Écoutons maintenant l’espèce de litanies qu’elle compose en l’honneur des Grecs et des Romains, et l’éloge qu’elle fait de leurs écrits :

« Qu’est-ce que César ? un dieu s’il n’était pas mort. Hérodote ? le lait des muses. Tite-Live ? une mer tranquille. Cicéron ? l’âme de l’éloquence. Ovide ? le trésor des muses. Catulle ? le peigne des muses. Stace ? un cheval ailé. Démosthène ? Hercule nu. Isocrate ? le Nérée des orateurs. Pindare ? l’aigle. Sophocle ? l’orgueil des muses. Eschyle ? le sommet du Parnasse. Caton ? le plus grand des mortels. Quinte-Curce ? l’élégance et la grâce. Denys d’Halicarnasse ? le rhéteur historien auquel nul n’est à préférer. Ennius ? le premier des poètes, adorable comme les vieux chênes. Euripide ? le génie dont chaque vers est un oracle. Ésope ? le philosophe des enfants, divinement inspiré. Hésiode ? le plus sage et le plus éloquent des poètes.

 » Homère ? le très-divin, le très-sage, l’inspirateur de tous les génies, le comble et la colonne de l’éloquence, l’homme sans rival, le seul poète du genre humain. Horace ? le phénix des lyriques. Perse ? le plus savant des satiriques. Pétrone ? la douceur, la candeur, l’éloquence et la grâce. Pline l’Ancien ? l’interprète de la nature, le très-éloquent, le très-véridique, l’incomparable. Pline le Jeune ? un autre Cicéron. Plotin ?l’écho divin du divin Platon. Plutarque ? le précepteur de Trajan, le philosophe, l’historien, le politique, le maître admirable de la morale. Polybe ? le grand historien, le grand orateur, le grand philosophe, le sanctuaire de la saine politique. Plaute ? le prince de l’élégance latine, dont les muses parleraient la langue si elles parlaient latin. Quintilien ? le roi des professeurs, le plus grand des orateurs, plus riche et plus solide que Cicéron. Sophocle ? le prince de la tragédie. Salluste ? le premier des historiens romains. Térence ? le plus parfait des comiques. Varron ? le plus savant des Romains. Vitruve ? le maître de l’architecture. Virgile ? le Platon des poètes, le dieu de la poésie[[2854]](#footnote-2855). » Nous en passons, et des meilleurs.

Au dire des Renaissants, que furent, sous le rapport des mœurs, non-seulement ces génies sans rivaux, mais encore les autres païens d’une célébrité plus modeste ? des saints, des hommes divins, des modèles de toutes les vertus. « Si les sophistes de la Grèce affectèrent l’originalité de conduite, ils ne se distinguèrent pas moins par la chasteté et la pureté de leurs mœurs. La frugalité, le mépris des plaisirs, toutes les vertus morales brillaient dans leur caractère[[2855]](#footnote-2856). » À tel point que, s’ils vivaient aujourd’hui, il n’en est pas un seul qui ne fût au bagne !

Bonnes pour fixer dans l’esprit l’idée principale que doit éveiller le nom de chaque auteur, ces formules abrégées ne suffisent pas à exprimer toute l’estime que les Renaissants professent, et qu’ils désirent inspirer à la jeunesse chrétienne pour les hommes du Paganisme. Dix volumes in-folio ne renfermeraient pas leurs admirations. Sous leur plume ces admirations deviennent les axiomes des universités et des collèges : ridicule, barbare même, serait le jeune homme qui ne les accepterait pas pour règles de ses pensées. Voici quelques-uns de ces axiomes émanés du P. Rapin, jésuite, et longtemps professeur de rhétorique à Paris :

« On doit convenir qu’on ne peut rien savoir en perfection dans les belles-lettres que par le commerce des anciens*[[2856]](#footnote-2857)*.

 » Quelque génie qu’on ait. quand on se pique de science, on ne peut y réussir sans un goût particulier pour la plus pure et la plus saine antiquité.

 » On ne s’attache pas assez à ces grands originaux, qui sont les seuls qu’il faut se proposer pour se former l’esprit… Tout bien considéré, on ne trouve rien de sain, rien de solide, que dans le commerce qu’on peut avoir avec eux[[2857]](#footnote-2858).

 » Dès qu’on s’écarte de ces sources si pures, on est sujet à ne pas marcher sûrement dans la voie des belles-lettres, qu’on ne peut apprendre que par eux[[2858]](#footnote-2859). »

Afin d’exciter l’ardeur de la jeunesse, l’auteur expose les principales qualités des auteurs païens. Il dit : « Le mérite de Démosthène et de Cicéron est si grand, qu’on ne peut ni le connaître ni en être touché sans avoir soi-même bien du mérite… Chacun demeure d’accord que l’éloquence n’a jamais formé deux plus grands orateurs, ni la politique deux hommes d’État plus accomplis. Ils avaient l’un et l’autre beaucoup d’honneur et d’intégrité[[2859]](#footnote-2860) ; et même la mention fréquente qu’ils faisaient des dieux leur avait acquis une opinion de piété, qui fait de fort grands effets sur les esprits…

 » Je n’entreprends la comparaison de Tite-Live et de Thucydide que pour mieux faire connaître leur prix, et parce que je les crois les plus propres de tous à former le sens et la raison… jamais le bon sens n’a été débité dans un goût plus pur que dans ces deux auteurs.

 » Pindare et Horace ! Je n’ai ni assez d’esprit ni assez de capacité pour parler à fond et décider du mérite des deux plus grands poètes lyriques que l’antiquité ait jamais produits… Ce qu’il y a de plus semblable en ces deux poètes, c’est qu’ils étaient tous deux de complexion fort amoureuse… Nous apprenons d’Athénée que Pindare était amoureux démesurément. Il nous en rapporte une chanson dans laquelle Pindare s’abandonne à l’amour : Aimons, mon âme, et donnons-nous à l’amour. D’où l’on peut conclure que nous devons bien regretter la perte que nous avons faite de la plupart de ses ouvrages, puisque nous voyons par cet échantillon que les Jeux, les Ris, les Grâces et l’Amour ne se sont pas trouvés dans les seules odes de Sapho et d’Anacréon ; mais que Pindare se défaisait aussi quelquefois de cette sévérité majestueuse qui paraît dans les ouvrages qui nous restent de lui[[2860]](#footnote-2861). »

Pour l’honneur du pieux jésuite, nous aimons à croire que ses regrets ne sont pas très-sincères. Ce qui est sincèrement regrettable, c’est que le désir d’être tenu pour ne le céder à personne en connaissance et en estime de la belle antiquité porte des religieux et des prêtres à écrire de pareilles choses, surtout dans des ouvrages destinés à former le goût de la jeunesse.

Ailleurs, les axiomes du savant professeur deviennent de longs et élogieux commentaires. « Je ne sais, dit Érasme, prêtre lui aussi et religieux, si mon jugement s’est formé avec l’âge, mais il est certain que, depuis que je touche à la vieillesse, je prends plus de plaisir à cette lecture que je n’ai jamais fait dans les premiers temps de ma vie.

 » Ce n’est pas seulement le tour divin de son style, c’est sa morale et la sainteté de son cœur qui m’enchantent. En un mot, il a inspiré mon âme et il m’a rendu meilleur. Je ne balance donc pas à presser notre jeunesse d’employer le temps à lire ses ouvrages et à les apprendre par cœur, plutôt que ces frivoles disputes [[2861]](#footnote-2862) qui ne sont aujourd’hui que trop en usage. Pour moi, quoique ma vie soit sur son déclin, lorsque j’aurai fini ce qui m’occupe actuellement, je ne ferai pas difficulté de me réconcilier avec mon Cicéron[[2862]](#footnote-2863), et de renouer avec lui un commerce qui a été malheureusement interrompu pendant plusieurs années[[2863]](#footnote-2864). »

Entendez-vous ce prêtre à cheveux blancs et qui avait tant à expier, au lieu de revenir à des idées sérieuses et de se préparer à la mort en méditant les divins oracles, professer jusque sur le bord de la tombe une admiration juvénile pour un auteur païen, et, en pénitence de ne l’avoir pas assez lu, promettre de se réconcilier avec lui et presser la jeunesse chrétienne de l’apprendre par cœur !

S’il faut en croire un autre Renaissant, Érasme avait raison, car Cicéron tient lieu de tout : il est le manuel des rois, le bréviaire des prêtres, le livre de tous les âges et de toutes les conditions, l’instituteur universel. Prêtons l’oreille ; celui qui va parler est un célèbre professeur de rhétorique. « Cicéron, dit-il, est la source intarissable de toute science et de toute littérature. Voulez-vous de l’histoire, de la poésie, de la morale, de la politique, n’importe quelle connaissance digne d’un homme libre ? allez la puiser à cette fontaine ; elle est assez abondante pour étancher la soif la plus démesurée, pour arroser les prairies les plus vastes.

 » Tous ont à apprendre de lui : que tous viennent donc à son école : à son école, les jeunes gens ; à son école, les vieillards ; à son école, les particuliers ; à son école, les magistrats ; à son école, les villageois ; à son école, les citadins ; à son école, les malheureux et les affligés ; à son école, les heureux et les favoris de la fortune ; à son école, les pauvres et les mendiants ; à son école, les riches et les opulents ; à son école, les hommes obscurs et sans nom ; à son école, les nobles et les illustres ; à son école, les plébéiens ; à son école, les patriciens ; à son école, les prêtres ; à son école, les laïques ; à son école, les Français ; à son école, tous les étrangers ; à son école, les militaires et les civils ; à son école, les petites gens ; à son école, les grands personnages et les princes ; à son école, les soldats ; à son école, les empereurs ; à son école, les poètes ; à son école, les orateurs ; à son école, les grammairiens ; à son école, les philosophes ; à son école, les médecins ; à son école, les jurisconsultes ; à son école, les royalistes ; à son école, les républicains. Enfin, de tous les mortels il n’en est pas un seul, de quelque âge, de quelque pays, de quelque condition, de quelque rang, de quelque génie, de quelque nation qu’il soit, qui, à l’école de Cicéron, ne puisse devenir et meilleur et plus savant. C’est donc ce Cicéron, ce très-savant, ce très-éloquent, ce très-intègre, ce très-chaste, ce très-saint homme, que j’offre au public[[2864]](#footnote-2865). »

Suit un immense éloge de la Renaissance, âge d’or de l’Europe dont l’étude de Cicéron est la cause et dont elle sera la gloire. Eh ! monsieur Denis Lambin, professeur à l’Université de Paris, si vous aviez eu à parler de l’Évangile, quel langage auriez-vous employé ? Après vous avoir entendu, quel cas voulez-vous que fasse la jeunesse des Pères de l’Église et même de l’Écriture sainte ? Ne croira-t-elle pas que le salut du monde dépend de l’étude de Cicéron ? Quoi qu’il en soit, en lisant votre prose ridicule et boursouflée, elle aura la preuve ou que vous ne savez guère imiter Cicéron, ou que Cicéron est un mauvais modèle de rhétorique.

Ce que le grave Lambin dit de Cicéron, un autre Renaissant le dira de Tacite. « Après être sorti d’un collège de province, écrit l’abbé de la Bletterie, où j’avais fort rarement entendu nommer Tacite, et toujours avec quelque épithète désobligeante, il me tomba par hasard entre les mains. On m’avait dit, et je croyais sur parole, que Corneille Tacite était un écrivain peu intelligible, un politique visionnaire, et ce qui, pour lors, me touchait bien davantage, que Corneille Tacite ne parlait pas très-élégamment. J’ouvris Corneille Tacite timidement, comme le P. Maffée aurait ouvert un bréviaire latin, et tremblant pour la belle latinité, dont je croyais avoir fait acquisition[[2865]](#footnote-2866). »

« Je me tirai comme je pus des premières pages, qui, malgré mes préventions, ne me parurent pas trop difficiles et m’inspirèrent la curiosité de lire le reste… Insensiblement Tacite se dévoilait à mes yeux… Je tressaillais de joie, j’étais hors de moi-même. Il me semblait que jusque-là je n’avais été qu’un automate ; je croyais penser, raisonner et réfléchir pour la première fois[[2866]](#footnote-2867). Bientôt je fus tellement épris de mon auteur que nous ne nous quittions plus. Confesserai-je ici l’excès de mon enthousiasme ? Tous les autres écrivains de l’antiquité me devinrent insipides auprès de Tacite, ou ne m’intéressaient que relativement à lui. »

Oui, monsieur l’abbé, confessez-vous et frappez-vous fortement la poitrine. L’excès dans lequel vous êtes tombé est presque irrémissible. Mépriser les auteurs chrétiens, les Pères de l’Église, c’est pour un prêtre une peccadille, sinon une œuvre méritoire ; mais trouver insipides les auteurs païens, y compris Cicéron, le très-chaste et le très-saint, c’est un péché mortel dont certainement Denis Lambin refuserait de vous absoudre.

Continuant sa confession, il ajoute : « Je pardonnerais presque à Léon X d’avoir promis des indulgences à ceux qui déterreraient quelque livre de Tacite. Si j’avais été sûr de trouver au bout de l’univers un Tacite entier, j’aurais entrepris le voyage. Si l’on eût voulu brûler tous les livres et que l’on m’eût permis d’en sauver deux à mon choix, après la Bible j’aurais conservé Tacite[[2867]](#footnote-2868). »

Saint Chrysostome, saint Augustin, saint Bernard, saint Thomas, l’Imitation, toutes les archives de l’Église et de l’Europe chrétienne l’ont échappé belle. Voilà pourtant ce qu’écrivait, en 1768, M. l’abbé de la Bletterie, professeur d’éloquence au collège royal, et membre de l’Académie des inscriptions et belles-lettres !

## CHAPITRE VII.

Éloges de l’antiquité païenne.

Éloge d’Homère par le P. Bossu, Vossius, Thomassin, le P. Rapin, Pierre le Loyer ; — de Virgile par le P. Tarquin Galluzzi. — Virgile le plus parfait des poètes, — théologien, moraliste, ascétique. — Jugement d’Ovide. — Actes de quelques Renaissants.

Si les prosateurs anciens passionnent ainsi les humanistes de la Renaissance, quel enthousiasme exciteront les poètes ? Suivant le P. Bossu, jésuite, et Gérard Vossius, « Homère a fait pour la morale ce que les théologiens ont fait pour expliquer la Divinité… Homère est plus propre à enseigner la vertu aux hommes que tous les philosophes de l’antiquité[[2868]](#footnote-2869). »

Le P. Thomassin y trouve toute la théologie catholique, en sorte que Homère est un Suarès ou un saint Thomas. « C’est dans les poèmes d’Homère, dit le P. Rapin, que se sont formés les législateurs, les fondateurs des États, les philosophes, les médecins, les astronomes, les géomètres, les rois, les princes, les généraux d’armée et les peintres[[2869]](#footnote-2870). »

« Mais, ajoute Baillet, quelque facilité qu’il y ait à tirer tant de belles vérités d’un fonds si fécond, il semble que, pour peu que les esprits malicieux voulussent être ingénieux, il ne leur serait peut-être pas plus difficile de tirer du même fonds presque autant de contre-vérités aussi fâcheuses[[2870]](#footnote-2871). »

Ce qu’il y a de certain, c’est que les païens eux-mêmes, étrangers au fanatisme de la Renaissance, n’ont rien vu de semblable dans Homère. Platon l’expulse sans rémission des écoles de sa république ; Cicéron le condamne hautement ; Denys d’Halicarnasse soutient que ses poèmes sont essentiellement corrupteurs, attendu que les peuples ne peuvent avoir que du mépris pour ces divinités qu’on leur dépeint sujettes à tant de vices, de faiblesses et de disgrâces, et qu’ils prennent plaisir à appuyer leurs débauches et leurs impuretés par l’exemple honteux de ces dieux prétendus[[2871]](#footnote-2872). Enfin, Dion Chrysostome appelle Homère le plus grand imposteur du monde[[2872]](#footnote-2873).

Fanatisés par le parti pris de tout admirer dans l’antiquité classique, comme de tout mépriser dans les siècles chrétiens, les Renaissants se bouchent les oreilles pour ne pas entendre. Leur enthousiasme croissant, s’il est possible, par la contradiction même, quelques-uns font d’Homère un Isaïe, comme d’autres ont fait d’Aristote un Jean-Baptiste. Au dix-huitième siècle vivait solitaire, dans une province de France, un vrai nourrisson des muses. Fervent disciple de la belle antiquité, il consacrait une partie de ses loisirs à chanter les amours de Flore, les bocages d’Amour, et à servir au public des odes, des idylles et des pièces classiquement intitulées : Érotopégénie et Néphélococugie. L’autre partie de son temps était occupée à commenter le divin Homère. Cet homme rare s’appelait Pierre le Loyer, nom révélé au monde depuis plus de trois mille ans.

Le résultat certain de ses élucubrations fut qu’Homère est tout autre chose qu’un poète. C’est un historien de premier ordre ; plus que cela, c’est un grand prophète à qui Dieu a révélé l’existence de tous les peuples futurs, leurs origines, leurs migrations, leurs colonies, et jusqu’au nom de l’humble village où naîtrait Pierre le Loyer, prédestiné de toute éternité pour être l’interprète du divin Homère.

Pour être cru il faut citer. « Homère, dit-il, a faict mention de moy, de mon nom, de mon pays et du bourg de ma nativité ; mais il a voulu cacher ce mystère sous l’anagramme et contexture des lettres d’un seul vers. Je fay mon compte qu’il tient ce vers de la sibylle Phanète d’Égypte. Homère avoit auparavant prédit les haults mystères du Christ, de sa croix, de son baptême, de son Église. Après cette grande prophétie, Homère adresse ce vers à Ulysse : Σοῦ δόυ ποτις ἐκεῖ καλὸν νέρας ἁλαρεκελος, ce qui veut dire : Et personne n’a encore ton Loyer, et toutefois bien reposé. En tout ce long vers vous y lisez entièrement : Πέτρος Λοεβιος Ἀνδενκαος Γαλλος Ὑλειη, c’est-à-dire : Pierre le Loyer, Angevin, Gaulois, d’Huillé. Il n’y a ni plus ni moins. En quelque façon qu’on tourne le vers d’Homère, il sera toujours mien, et non d’autre. Il y a trois lettres qui restent de tout ce vers qu’on pourrait à l’adventure dire superflues, et ne le seroyent pourtant. Ce sont les lettres numérales grecques Α, Χ, Κ, qui dénotent le temps que seroit révélé le nom qui est porté en ce vers d’Homère, qui est l’an de Christ 1620. Et qu’est-ce qu’il y a moins ici de superflu ?

 » Or, ce sera assez parlé de ce qui me touchoit, que je ne rapporte point pour gloire que j’en espère, ains parce que je ne pouvois et devois taire ce qui avoit été révélé à Homère de moi. Ceci servira davantage pour valider mon œuvre des origines, migrations et colonies des peuples qui m’estoyent réservées. Homère a eu beau cacher l’origine de beaucoup de nations sous l’écorce de ses fables ; si est ce qu’il y en devoit avoir un, qui découvriroit ce qu’il avoit pensé si bien cacher. Je ne me vante point pour cela savoir plus que les autres. Mais qui voudra impugner la grâce de Dieu coopérante en moi ? C’est ce qu’a découvert Homère jusqu’à nommer le petit village où je prendrais ma naissance, afin que je ne me glorifiasse point en mon imbécillité et bassesse, ains en Dieu, qui me faict ce que je suis, et qui me rend assez puissant et vigoureux en ce qu’il me comporte[[2873]](#footnote-2874). »

L’homme qui fait d’Homère un prophète, qui met le Saint-Esprit de moitié dans ses visions classiques, n’est ni un esprit léger ni un premier venu. Pierre le Loyer est un grave magistrat, un conseillerai ! siège présidial d’Angers, et l’un des plus savants hommes de son siècle. C’est dans un ouvrage sérieux, plein d’érudition, dédié au roi d’Angleterre, qu’il écrit ce qu’on vient de lire. Le Loyer n’est pas plus fou que les Renaissants qui faisaient de Platon un saint, d’Aristote un Jean-Baptiste ; moins fou et surtout moins impie que ceux qui voyaient dans Socrate l’image anticipée du Sauveur du monde. L’exemple que nous venons de citer n’est donc pas un fait isolé : l’histoire de la Renaissance en offre des milliers.

Le fanatisme réfléchi qu’au milieu de la France de Louis XIV le Loyer manifeste pour Homère, en Italie, à Rome même, un homme plus grave encore et non moins savant le manifeste pour Virgile. Cet homme est le P. Tarquin Galluzzi, du pays des Sabins, de la compagnie de Jésus, et l’un des réformateurs des hymnes du bréviaire romain : Tarquínius Gallútius Sabínus, e societáte Jesu. Dans un ouvrage ex professo intitulé Virgiliánæ vindicatiónes, Virgile vengé*[[2874]](#footnote-2875)*, le R. père entreprend de démontrer 1° que Virgile est le plus parfait des poètes ; 2° que Virgile est un grand théologien ; 3° un très-savant moraliste ; 4° un parfait auteur ascétique ;

1° Virgile est le plus parfait des poètes. « Le poète le plus parfait, dit le savant religieux, est celui qui observe le plus parfaitement les règles poétiques d’Aristote. Or, nul poète ne les a aussi bien observées que Virgile. » La mineure est prouvée par quarante pages in-quarto d’autorités, de raisonnements et de réponses aux objections. Sans doute qu’il n’existait aucune difficulté sur le quatrième livre de l’Énéide, car le Père n’a pas un mot de blâme, pas une simple réserve sur ce qu’il offre de dangereux. Il examine seulement les objections, ou mieux les questions suivantes : Si la description de l’Atlas est superflue[[2875]](#footnote-2876) ; si le dragon qui garde le jardin des Hespérides devait être nourri de pavots[[2876]](#footnote-2877) ; si Virgile a eu raison de dire que Didon marchait à la mort un pied chaussé et l’autre nu[[2877]](#footnote-2878).

Il va de soi que le savant apologiste trouve tout cela superbe. « Attendu, dit-il, que le pied nu montre la crainte de la mort, et le pied chaussé les dernières inquiétudes de l’âme[[2878]](#footnote-2879). » Quant au suicide de Didon, on se contente de dire que le suicide est une chose tris-difficile, et que telle est la raison pour laquelle Virgile montre Didon un pied nu et l’autre chaussé[[2879]](#footnote-2880).

Le reste des justifications est de la même force. Ce qui a fait dire à Baillet : « Il y a plusieurs objections que le révérend père n’a point exposées dans toute leur force, de peur de s’ôter la facilité d’y répondre[[2880]](#footnote-2881). » Néanmoins il conclut en disant avec assurance : « Donc Virgile est le plus parfait des poètes, un être admirable, l’autel de la sagesse auquel on ne peut toucher sans une sorte de profanation. » À peu près comme l’arche d’alliance[[2881]](#footnote-2882).

2° Virgile est un grand théologien. « Un grand théologien est celui qui enseigne clairement à l’homme tombé son origine, sa destinée, les moyens de l’atteindre, qui, en lui révélant les secrets des choses et les règles de la sagesse, lui indique la voie lumineuse qu’il doit suivre pour aller à Dieu, adoucir le fardeau de la vie et après la mort jouir de la félicité éternelle. Or, voilà ce qu’a fait Virgile ; son poème est plein de mystérieux enseignements. C’est pourquoi j’avance, chose qui peut paraître nouvelle, hardie même, mais que je dis avec confiance parce qu’elle est vraie, je défends, sous peine d’excommunication, non-seulement à tout grammairien, mais à tout rhéteur, d’expliquer Virgile ; c’est un honneur qui n’appartient qu’aux plus savants des mortels, aux philosophes[[2882]](#footnote-2883) ! »

Tout le monde, en effet, jugera par un seul exemple qu’il faut être philosophe et plus que philosophe pour trouver dans Virgile et dans Homère les belles choses que l’auteur y découvre. Platon, qui se donnait pour philosophe, blâme sévèrement Homère, trop souvent copié par Virgile, de faire jouer aux dieux un rôle indigne de simples mortels. Galluzzi, à son tour, blâme fortement Platon de n’avoir pas compris Homère, et se demande si le festin dans lequel les dieux se grisent et rient d’un rire inextinguible, en se voyant servir par le boiteux Vulcain, n’est pas la poétique traduction de ces paroles de la Sagesse dans l’Écriture : Je me jouais devant Dieu pendant qu’il créait le monde, et mes délices sont d’être au milieu des enfants des hommes ? Après cette découverte, comment s’étonner que Pierre le Loyer ait trouvé son nom dans l’Odyssée[[2883]](#footnote-2884) ?

Là-dessus le P. Tarquin de s’écrier avec Proclus : « Ô poètes, vrais oracles de la sagesse et de la doctrine ! ô fables qui n’êtes pas des fables, mais les plus admirables, les plus beaux et les plus purs enseignements de la sagesse[[2884]](#footnote-2885) ! »

3° Virgile est un très-savant moraliste. « Un très-savant moraliste est celui qui connaît à fond et qui décrit parfaitement dans leur nature et dans leur rôle les grandes vertus qui forment les mœurs. Parmi ces vertus, il y en a quatre qui tiennent le premier rang et qu’on nomme pour cela cardinales : la prudence, la tempérance, la force, la justice. Or, Virgile a très-bien connu ces quatre vertus, puisqu’il nous les montre parfaitement pratiquées par le fils d’Anchise. Même avant d’aborder en Afrique, Énée possède les quatre vertus cardinales.

« La prudence : Si la prudence consiste à mépriser tous les biens visibles par amour pour les biens célestes, qui est plus prudent qu’Énée ? Il n’hésite pas à abandonner Troie, c’est-à-dire le royaume de la volupté, pour s’emparer du Latium, où, après bien des efforts, il acquerra la céleste immortalité[[2885]](#footnote-2886).

 » La tempérance : Si la tempérance consiste à fouler aux pieds tout ce que la cupidité réclame pour le plaisir des sens, qui est plus tempérant qu’Énée ? Cet or étranger, ces trésors de Phrygie, ou il les abandonne sans peine aux ennemis, ou il les voit d’un œil serein consumés par le feu, et il n’emporte avec lui que ses Pénates[[2886]](#footnote-2887).

 » La force : Si la force consiste à braver les obstacles qui s’opposent à la perfection où tend l’âme éclairée par la sagesse, personne à coup sûr n’est plus fort qu’Énée, dont le courage redouble en proportion des périls qu’il entrevoit[[2887]](#footnote-2888).

 » La justice : Si la justice consiste à avoir à ses ordres toutes les vertus pour arriver au but qu’on s’est proposé, nul, en vérité, ne doit paraître plus juste qu’Énée. Pour atteindre le bonheur suprême, la fin qui lui a été divinement montrée en Italie, il vole dans ce pays sur les ailes de la religion, de la sagesse, de la libéralité, de la constance[[2888]](#footnote-2889). »

4° Virgile est imparfait auteur ascétique. « Le parfait ascétique est celui qui connaît et qui explique parfaitement l’éducation morale de l’homme, qui s’accomplit au milieu des combats et qui se développe par trois degrés successifs, qu’on appelle la vie purgative, la vie illuminative et la vie contemplative. Or, Virgile a parfaitement connu ce développement de l’homme intérieur et merveilleusement caractérisé ces trois vies.

 » La vie purgative, c’est Énée chez Didon. Dans ce premier degré de la perfection, l’homme a encore quelques faiblesses.

 » La vie illuminative, c’est Énée docile aux inspirations du ciel, quittant les rives de Carthage et voguant vers l’Italie, où l’attend l’immortalité.

 » La vie contemplative, ai je besoin de la nommer ? c’est Énée descendant aux enfers et allant contempler face à face la divinité. Ce dernier état où l’homme reçoit les plus précieuses communications, où Énée est instruit des grandes vérités de la religion et des événements futurs, suppose la victoire complète de toutes les passions. C’est pourquoi, je le dis hautement, Virgile a été d’une sagesse admirable en ne nous montrant Énée dans cet état de contemplation qu’après avoir acquis la plus parfaite chasteté[[2889]](#footnote-2890). »

Décidément Virgile est le père Rodriguez de l’antiquité, et l’Énéide un Traité de la perfection chrétienne à l’usage des noviciats de religieuses. Le malheur de toutes ces belles instructions est d’avoir pour unique fondement l’imagination enthousiaste du commentateur, et de se trouver dans Virgile comme le nom de Pierre le Loyer dans Homère.

Un homme qui comprenait l’Énéide, probablement aussi bien que le père Galluzzi, a fait, lui aussi, un livre excellent pour enseigner tout autre chose que la perfection chrétienne. Obligé par nos études de connaître la plupart des ouvrages de la belle antiquité, nous avons dû, une fois dans notre vie, ouvrir le De arte amándi d’Ovide. Or, à la fin du troisième livre, ce très-habile professeur de libertinage compose une bibliothèque à l’usage de celles qui veulent être séduites. Parmi les auteurs les plus propres à ce dessein, il ne manque pas de faire figurer le moraliste, le théologien, l’ascétique, le chaste Virgile du père Galluzzi[[2890]](#footnote-2891).

À la vue de ces aberrations incroyables, on pourrait dire scandaleuses, dans des personnes que leur caractère et leur profession devaient en préserver plus que les autres, faut-il être étonné des actes de fanatisme non moins incroyables et pourtant aussi certains d’un grand nombre de Renaissants ? Parce qu’il possède une Iliade, Reuchlin se croit plus riche que tous les monarques du monde ; Bembo apprend par cœur tout Cicéron, et le porte toujours avec lui ; Laurent de Médicis offre toute son argenterie pour quelques manuscrits des philosophes grecs ; Luther n’emporte au couvent que Plaute et Virgile ; des Allemands lisent Aristote dans l’église ; pour toute image sainte, Ficin, le chanoine, possède un buste de Platon éclairé par une lampe nuit et jour allumée ; Pomponius-Lætus offre des sacrifices à Romulus ; au lieu de préparer ses sermons, Zwingle, curé de Glaris, passe son temps avec Sénèque ; pendant quarante ans Buschius prêche dans toutes les villes d’Allemagne Virgile et Cicéron ; Mathurin Cordier couche avec Horace. On peut citer mille traits du même genre.

## CHAPITRE VIII.

Éloges de l’antiquité païenne.

Éloge de la langue. — Paroles de Buonamico, d’Érasme, le P. Inchofer. — Quelle langue on parlera dans le ciel. — Éloge de la littérature. — Éloge des arts : le P. Menestrier, Vives, Fénelon, Voltaire, Rollin. — Ce qui se passait à Rome. — Le Laocoon. — Léon X. — Graves paroles du P. Pallavicini. — Éloge de la philosophie — Éloge de la politique : Hobbes, Rousseau. — Éloge de la religion païenne : Toulotte, Voltaire, Quintus Aucler, Lacour.

Nous avons entendu la Renaissance traiter de latin barbare, de latin de cuisine, de jargon inintelligible, le latin des Pères et des docteurs, des grands écrivains du moyen âge et de l’Église elle-même. Quant au latin classique, expression de la société païenne, il a toutes les perfections, il mérite toutes les admirations, il doit à tout prix être substitué, même pour exprimer les choses chrétiennes, à la langue de saint Léon, de saint Jérôme et de saint Bernard. Tel est l’enthousiasme des Renaissants pour la langue du siècle d’or, que les uns, comme Valla, Philelphe, Muret et leurs innombrables imitateurs, passent leur vie à l’apprendre ; les autres se montrent si jaloux de le parler et de l’écrire correctement, qu’ils craignent plus un solécisme qu’une hérésie. Ceux-là s’écrient, avec Buonamico : « J’aimerais mieux parler comme Cicéron que d’être pape[[2891]](#footnote-2892). » Au rapport d’Érasme, il en est qui donneraient volontiers leur part de paradis pour le bonheur de parler comme l’orateur romain[[2892]](#footnote-2893).

Ces éloges, et mille autres qu’il serait facile de rapporter, pâlissent devant ceux du P. Inchofer, de la Compagnie de Jésus. Dans un ouvrage intitulé : Histoire de la saine latinité, Historia sacræ latinitátis[[2893]](#footnote-2894), le pieux auteur s’ingénie à faire ressortir toutes les excellences de la langue latine. Née en Italie avec les peuplades aborigènes, elle se développe avec elles. Au siècle d’Auguste elle arrive à sa perfection, comme la puissance romaine à son apogée. Cicéron, Virgile, les auteurs de cette immortelle époque, parlent dans toute sa perfection la plus belle de toutes les langues.

Avec l’empire elle déchoit. « Jusqu’au septième siècle elle demeure presque vierge. À cette époque elle épouse un mari barbare et engendre des barbares : ses couches sont plutôt un avortement qu’un enfantement[[2894]](#footnote-2895). » Du dixième au treizième siècle la vierge latine est tout à fait souillée[[2895]](#footnote-2896). À partir du treizième siècle jusqu’au quinzième, le monde est envahi par la scolastique ; plus de souci de l’art de parler, ni de la langue latine. Les très-nombreux écrivains de cette époque semblent faire consister leur gloire à fatiguer la jeunesse par leurs subtilités[[2896]](#footnote-2897), sans se mettre en peine s’ils parlent latin ou non. Enfin, les Muses sourient à l’Europe ; fatigués d’un repos rempli de disputes et de criailleries, les hommes d’élite tournèrent les yeux vers les siècles cicéroniens. Avec eux la langue latine à peu près éteinte reparut dans tout son éclat. Honneur à eux ! honneur aux Médicis ! honneur à tous ces hommes, dont quelques-uns s’élevèrent presque à la hauteur de Cicéron[[2897]](#footnote-2898) ! »

Aux yeux du P. Inchofer, le latin si noblement parlé au siècle d’Auguste, si heureusement restauré par la Renaissance, est une langue si belle, si délicieuse, si parfaite, si vénérable, qu’il ne sait comment exprimer l’admiration qu’il lui inspire. Enfin, tout bien considéré, il conclut en disant : Il est probable que les bienheureux dans le ciel parleront latin, Beátos in cœlo latíne locutúros probábile. Tel est le titre du deuxième chapitre du livre cinquième. Probable, ce n’est pas assez ; la chose approche de la foi. Avec toute l’assurance, et nous n’en doutons pas, avec toute la bonne foi de Pierre le Loyer qui dans Homère voyait un prophète, et du P. Galluzzi qui trouvait l’ascétisme le plus pur dans l’Énéide, le P. Inchofer soutient, comme une chose dont il est à peine permis de douter, que le latin sera la langue vulgaire du paradis. Linguam latínam fore in ætérna illa beatórum civitáte velut vernáculam disputári vix potest[[2898]](#footnote-2899).

Or, il faut bien admettre que dans la Jérusalem céleste tout le monde parlera correctement et même avec élégance ; il est donc certain que la langue de l’éternité sera, non pas le latin barbare des siècles chrétiens, mais le beau latin du siècle d’Auguste et des humanistes de la Renaissance. Penser que les patriarches et les prophètes, Adam et Ève, Abraham, Isaac, Jacob, Melchisédech, parleront latin comme Cicéron ; que nous parlerons de même si nous avons le bonheur d’être sauvés ; que ce sera là une de nos béatitudes : quel adoucissement aux peines de cette vie ! quel encouragement à la vertu ! Quel est l’homme assez peu soucieux de son avenir pour ne pas étudier avec ardeur ce beau latin qu’il doit parler éternellement ?

C’est préluder, en ce lieu de misère,

Au doux emploi qui nous attend aux cieux.

L’éloge du latin classique revient naturellement aux ouvrages écrits dans cette langue ; c’est même à ce titre qu’ils sont si fort exaltés. Toujours et partout c’est la perfection, l’inimitable perfection. Sur la parole de leurs maîtres les jeunes chrétiens l’ont cru comme mot d’Évangile ; et cette croyance est rivée dans les têtes aussi profondément que la croyance à la barbarie de la langue, de la littérature et de l’art du moyen âge.

En effet, ce que la Renaissance a dit des belles-lettres, elle le dit des arts libéraux. « La poésie des Italiens, écrivait au dix-septième siècle le P. Menestrier, leur génie, leur éloquence, tiennent fort du caractère des anciens Grecs, qui furent les maîtres des arts. Il semble aussi que ces beaux-arts, ayant passé de la Grèce en Italie, comme nous commençons de juger par les choses que nous voyons, vont passer insensiblement de l’Italie en ce royaume, où la peinture, la sculpture, la gravure, la musique, l’éloquence, la poésie, l’histoire et les manufactures font voir, depuis quelques années, ce qu’on peut trouver de plus beau. Il n’y a que l’architecture qui n’est pas encore si parfaite, parce qu’au lieu de s’attacher à ces beaux ordres des Grecs, qui ont épuisé la justesse de toutes les proportions et la beauté des ordonnances, on s’amuse à chercher ce qu’on ne trouvera jamais… Le frontispice de l’église de Saint-Gervais, à Paris, est un chef-d’œuvre d’architecture, parce que celui qui l’a si sagement conduit s’en est tenu aux trois ordres grecs, qui sont ce que l’architecture aura jamais de plus beau et de plus exact[[2899]](#footnote-2900). »

Enfin, avec Vivès, Fénelon, Voltaire, Rollin ; les maîtres de la jeunesse et les régulateurs de l’opinion pendant les trois derniers siècles, la Renaissance formule en axiome le jugement suivant : « La belle architecture, la sculpture perfectionnée, la peinture, la bonne musique, la vraie poésie, la vraie éloquence, la manière de bien écrire l’histoire, enfin la philosophie même, tout cela ne parvint aux nations que par les Grecs ; avant François Ier tout était barbare en France[[2900]](#footnote-2901). »

La conduite des Renaissants répond à leur langage. Le même enthousiasme qu’ils ont manifesté pour les ouvrages littéraires de l’antiquité, ils le manifestent pour les œuvres d’art. D’abord, on n’épargne ni dépenses ni travaux pour découvrir les statues des divinités de l’Olympe et des grands hommes de l’antiquité. Tandis que les siècles chrétiens réservaient leur allégresse pour accueillir la découverte de quelque martyr célèbre, et leur or pour élever des temples aux héros de la foi, on voit l’enthousiasme réservé pour les divinités de la fable se manifester par des réjouissances publiques, et l’or chrétien consacré à bâtir des palais somptueux pour loger les dieux et les hommes du Paganisme.

Par ce qui se passait à Rome même, on comprendra ce qui se faisait ailleurs.

« Quelquefois, dit son historien, Léon X était si enivré de joie qu’il semblait perdre la tête, comme lorsque étant cardinal on déterra la statue de Lucrèce.

Alors il quittait la pourpre romaine, se ceignait de laurier, et improvisait des iambes latins sur l’exhumation du marbre. Avec lui Rome se prenait d’une fièvre poétique : hexamètres, pentamètres, iambes, pleuvaient en rosée sur la statue découverte, qui, réveillée au son de cette mélodie, semblait prêter l’oreille à un idiome qui avait dormi près d’elle pendant tant de siècles et qui ressuscitait avec elle dans toute sa grâce primitive[[2901]](#footnote-2902). »

Tel était le diapason auquel les têtes les plus saines étaient montées. Qu’on juge du vertige universel que devaient produire des exemples venus de si haut. « Le monde, dit le P. Possevin, est ivre de l’antiquité païenne. » « Quel spectacle nous donnons ! s’écrie Érasme lui-même. Nous ouvrons de grandes bouches et de grands yeux à la vue d’une statue des anciens démons, ou même d’un fragment de leurs statues, et c’est à peine si nous regardons sans dédain les statues de Jésus-Christ et des saints ! Comme nous admirons une inscription ou une épitaphe gravée sur quelque vieille pierre rongée par le temps ! Quoique pleine de paganisme et même d’inepties, nous la baisons, nous la vénérons, nous allons presque jusqu’à l’adorer, comme une relique de la belle antiquité ; et les reliques des saints apôtres nous nous en moquons ! Nous sommes heureux et fiers si nous possédons sur quelque médaille l’effigie d’Hercule ou de Minerve, de la Fortune ou de la Victoire, d’Alexandre ou de n’importe quel César ; et nous traitons de superstitieux et nous tournons en ridicule ceux qui conservent comme des objets précieux du bois de la vraie croix, les images de la sainte Trinité ou des saints[[2902]](#footnote-2903) ! »

Hâtons-nous de le dire, à la vue de leurs droits outragés, la religion et le bon sens devaient tôt ou tard faire entendre de trop justes réclamations.

À Rome même, ils trouvèrent un organe qui, sans sortir des bornes du respect, n’a pas craint de blâmer comme il le mérite cet étrange enthousiasme de Léon X, et d’en signaler hautement les funestes conséquences. Ce courageux écrivain est le P. Pallavicini, l’auteur de l’histoire du concile de Trente et l’ami intime du pape Alexandre VII. Avec une liberté qui rappelle celle de Paul à l’égard de Céphas, il dit à Léon : « Vous avez manqué à votre devoir, comme cardinal, en négligeant l’étude des lettres chrétiennes ; vous avez aggravé votre faute, comme pape, en vous livrant avec passion au culte frivole de l’antiquité païenne. Vous avez porté la juste peine de cette double faute, dont les conséquences désastreuses sont retombées sur l’Église elle-même…[[2903]](#footnote-2904) »

Le P. Pallavicini oublie de dire où Léon X avait puisé cet enthousiasme fanatique pour l’antiquité païenne, qu’il conserve sous la pourpre et jusque sous la tiare, enthousiasme qui l’entraîne dans les graves manquements dont il ne craint pas de lui faire un juste reproche à la face du monde entier. Suppléant au silence du P. jésuite, l’histoire nous dit que le rejeton des Médicis, l’élève de Politien, avait été bercé dans l’antiquité païenne, et qu’il était fils de son éducation littéraire. Adoléscens juxta viam suam, etc.

De la langue, de la littérature et des arts, les éloges de la Renaissance passent à la philosophie, à la politique, aux institutions sociales, à la religion même des Grecs et des Romains. Ficin, Scaliger, Pomponace, Buhle, d’Alembert, M. Cousin, n’ont cessé de répéter que la philosophie ancienne est la seule philosophie ; qu’avant sa restauration, au quinzième siècle, l’Europe était ensevelie dans les ténèbres ; que l’histoire moderne de l’esprit humain commence à l’étude de la littérature classique ; que la philosophie moderne, qui a émancipé l’esprit humain, date du rétablissement des anciens[[2904]](#footnote-2905).

Aux yeux des Renaissants, la politique païenne est si belle, si nécessaire, qu’elle seule peut tirer l’Europe moderne de la barbarie dans laquelle le christianisme l’a plongée et mettre un terme aux tiraillements qui compromettent son bonheur et sa prospérité. Le despotisme effroyable qui, sous le nom de césarisme, pesait sur le monde ancien, est pour eux le dernier mot de la perfection sociale. À le réaliser tendent toutes leurs leçons, tous leurs efforts, depuis Machiavel jusqu’à nos jours. « De tous les auteurs chrétiens, écrit Rousseau, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait proposé de réunir les deux têtes de l’aigle et de tout ramener à l’unité politique, sans laquelle jamais État ni gouvernement ne sera bien constitué…

 » Il y a une religion qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires et les empêche d’être à la fois dévots et citoyens. Telle est la religion des Lamas, telle est celle des Japonais, tel est le christianisme romain. Il est si évidemment mauvais, que c’est perdre le temps que de s’amuser à le démontrer[[2905]](#footnote-2906). »

L’enthousiasme des Renaissants va jusqu’à l’admiration du polythéisme. C’est très-sérieusement que Pomponius Lætus déclare que la religion chrétienne n’est bonne que pour des barbares ; c’est très-sérieusement que Pléthon annonce le projet de substituer, comme religion publique, le paganisme au christianisme ; c’est très-sérieusement qu’une foule d’autres déclarent que le paganisme était bien plus favorable aux arts que le christianisme. « Le polythéisme de la Grèce et de Rome avait rempli les édifices publics, les maisons, les campagnes, les jardins, les grandes routes elles-mêmes, de monuments, tant il était favorable aux beaux-arts[[2906]](#footnote-2907). »

C’est très-sérieusement qu’ils soutiennent qu’il était bien plus favorable à la vertu et qu’ils disent avec Voltaire : « Dans l’antiquité, le jeune homme s’écriait : Je suis moi-même une partie de la Divinité ! Cette opinion a été celle des plus respectables philosophes de la Grèce, de ces stoïciens qui ont élevé la nature humaine au-dessus d’elle-même, celle des divins Antonins, et il faut avouer que rien n’était plus capable d’inspirer de grandes vertus[[2907]](#footnote-2908). »

C’est très-sérieusement qu’ils ajoutent qu’il était bien plus favorable aux mœurs : « Les Grecs, peuple très-spirituel et fort éclairé, avaient prévu tout ce qui peut résulter dans la société de perturbation morale par l’indissolubilité du lien conjugal. Aussi la Grèce permettait-elle aux époux de se quitter réciproquement avec une égale facilité, pour se marier ensuite selon le choix de la raison ou les mouvements du cœur. Cette législation produisit des mœurs douces, comme celles des peuples qui ont usé librement des ressources de la répudiation et des consolations que présente le divorce[[2908]](#footnote-2909). »

C’est très-sérieusement qu’ils soutiennent avec Quintus Aucler que c’est une nécessité pour les nations modernes de revenir au polythéisme, attendu que le polythéisme est la religion la plus ancienne et la plus universelle, la plus appropriée aux doux penchants de l’homme, la plus favorable aux arts, aux lumières, la mère des plus grands hommes, des plus grandes choses, de la plus brillante civilisation, la religion des plus grands peuples qui aient existé[[2909]](#footnote-2910).

C’est très-sérieusement qu’en 1852 M. Lacour soutient la thèse de Quintus Aucler ; qu’en 1853 l’auteur de la Restauration de la primitive loi soutient la thèse de M. Lacour, et très-sérieusement que M. Lacour de 1857 reprend la thèse de M. Lacour de 1852. C’est très-sérieusement que M. Thiers écrit que l’antiquité païenne est la plus belle chose qu’il y ait eue au monde ; très-sérieusement que la Révolution française plaça Vénus sur les autels de la France, bâtit un temple à Cybèle au carré des Champs-Élysées, et pendant huit ans tortura notre patrie pour la forcer à se faire grecque et romaine en toutes choses ; enfin c’est très-sérieusement que le Paganisme revient parmi nous avec toutes ses pratiques et tous ses prestiges[[2910]](#footnote-2911).

Après dix-huit siècles de christianisme, comment cela se fait-il ?

On le voit, si aux yeux de la Renaissance le moyen âge, considéré dans son ensemble et dans chacun de ses détails, est la barbarie, et doit rester l’éternel épouvantail des générations ; l’antiquité classique, considérée également dans son ensemble et dans chacun de ses détails, est la perfection, et doit être l’éternelle admiration de l’humanité. Rabaisser jusqu’aux entrailles de la terre le Christianisme et ses œuvres, exalter jusqu’aux nues le Paganisme et tout ce qu’il a produit, tel est donc le premier moyen employé par la Renaissance pour assurer son triomphe. Dans un langage tristement éloquent, l’histoire des quatre derniers siècles redit quel déplorable succès a couronné ses persévérants efforts.

## CHAPITRE IX.

Propagation de la renaissance. — Les collèges.

Les élèves divisés en Romains et en Carthaginois. — Les livres classiques. — Auteurs païens non expurgés. — La Médée d’Euripide. — l’Andrienne de Térence. — Difficultés d’expurger. — Procès des Jésuites. — Un de leurs livres classiques. — Thèmes, versions, amplifications pris dans les auteurs païens. — Rhétorique du P. Caussin. — Mot d’Érasme. — Sujets païens à traiter par les jeunes gens. — Mot de Charles Nodier.

Le mépris du Christianisme, en tant que principe générateur de la belle littérature, des beaux-arts, de la bonne philosophie, des parfaites institutions sociales, des grands hommes et des grandes choses, l’admiration du Paganisme en tant qu’inspirateur exclusif de la belle littérature, des beaux-arts, de la bonne philosophie, des parfaites institutions sociales, des grands hommes et des grandes choses ; mépris poussé jusqu’à l’impiété, admiration poussée jusqu’à l’idolâtrie : tels sont comme les deux pôles du monde lettré, depuis la Renaissance. Comment, après quinze siècles de Christianisme, ces deux grandes aberrations se sont-elles produites au sein des nations chrétiennes ? C’est là sans doute un phénomène bien étonnant : il en est un autre qui l’est plus encore. Depuis quatre siècles elles se maintiennent à l’état d’axiomes et régissent l’opinion avec une autorité souveraine. Comment cela se fait-il ?

La réponse est simple. Pour dissiper à l’instant ces funestes préjugés, pour les empêcher de s’enraciner dans les âmes, il y avait un moyen tout-puissant : c’était d’élever la jeunesse dans des idées contraires. Malheureusement, au lieu de combattre l’opinion, l’éducation la subit. L’opinion voulait du latin et du grec antique, de l’art antique, de la littérature et de la poésie antiques, de la politique et de la philosophie antiques, de la mythologie et de l’histoire, des comédies, des tragédies, des églogues antiques, vains oripeaux de la civilisation antique ; et on vit les éducateurs, même les plus catholiques, les uns pour avoir des collèges, les autres pour conserver ceux qu’ils dirigeaient, tous, sans aucun doute, dans l’intérêt du bien, s’empresser de répondre à l’opinion : Nous te donnerons ce que tu veux.

Ce pacte assura le triomphe de la Renaissance. Le cri dont elle avait fait retentir une fois tous les échos de l’Europe : mépris du Christianisme, admiration du Paganisme, devint permanent. Directement ou indirectement, l’éducation n’a cessé de le faire retentir, dans le sens indiqué plus haut, aux oreilles des jeunes générations ; pendant les années décisives de la vie, elle a mis tous ses soins à graver, à stéréotyper dans leur âme ces deux sentiments. Ces générations ont transmis ce qu’elles ont reçu : et le mépris du Christianisme, et l’admiration du Paganisme se sont, à partir de cette époque, produits dans toutes les manifestations de l’esprit humain. Tel est le spectacle auquel nous allons assister.

Depuis quatre siècles, le jeune chrétien de dix à douze ans qui franchit le seuil du collège s’est trouvé au milieu des Romains et des Grecs. Sur les murs de sa classe il a vu de grands écrit aux portant l’un le nom des Romains, l’autre le nom des Grecs ou des Carthaginois. C’est là comme le double drapeau sous lequel combat la classe divisée en deux camps ; si le jeune écolier se distingue par des succès littéraires, il deviendra Annibal, Scipion ou Épaminondas. Il sera tour à tour proclamé chef de cohorte, maître de la cavalerie, consul, empereur. Dans les classes d’éloquence ou de poésie, il recevra même un nom grec ou romain en rapport avec la nature de son talent, et ce nom de gloire, il devra le porter avec honneur. En souvenir de cet usage de collège, tous les Renaissants célèbres prendront des noms grecs ou romains ; Callimaque Esperiente obligera tous les membres de son académie à quitter leurs noms chrétiens pour prendre des noms païens, et la Révolution française fera revivre dans ses fds et dans ses filles tous les noms fameux de Rome et de la Grèce. « Cette ruse de guerre, ou, comme il l’appelle, cette raison d’État, dit un célèbre commentateur de Tacite, Raphaël della Torre, est une invention des jésuites[[2911]](#footnote-2912). »

Ce n’est pas seulement sur les murs et sur les bancs de sa classe que le jeune enfant trouve le souvenir des Grecs et des Romains ; s’il abaisse ses regards sur ses livres classiques, il y trouve les Grecs et les Romains eux-mêmes, eux seuls, eux toujours. En présence de ce système dont il signala l’influence corruptrice, et dont il prédit les funestes conséquences, le père Possevin, de la Compagnie de Jésus, traça, dès la fin du seizième siècle, un plan d’études capable d’opposer une digue au torrent ; le père Canisius édita les Lettres de saint Jérôme à l’usage des gymnases, et plus tard parut l’opuscule intitulé Flores Patrum, comme quelques verres de bon vin à jeter dans des tonneaux de vinaigre. Ces tentatives échouèrent contre la force de l’opinion. Le plan salutaire du père Possevin ne fut pas réalisé : les Lettres de saint Jérôme et les Flores Patrum n’entrèrent que par contrebande ou par tolérance dans quelques collèges ; car il n’en est fait aucune mention dans le programme officiel des jésuites, tel qu’il fut arrêté par la quatorzième congrégation générale.

Les auteurs païens furent seuls admis à devenir les précepteurs avoués de la jeunesse chrétienne. Telle était l’ardeur fanatique à profiter de toutes leurs leçons, que, pendant un siècle, on les mit sans expurgation entre les mains des enfants. C’est dans les pièces les plus dangereuses de l’antiquité que les jeunes fils de la Renaissance apprenaient le grec et le latin. À côté de l’Andrienne de Térence marchait la Médée d’Euripide, qu’on expliquait aux enfants, et qu’on se plaisait à leur faire déclamer avec toute la grâce dont ils étaient capables. Les plus jeunes, voyant leurs aînés applaudis, se sentaient un désir violent d’apprendre le grec afin de pouvoir à leur tour déclamer la belle tragédie et se faire applaudir.

« Cette déclamation plaisait surtout au jeune Henri Estienne, qui conçut un désir violent de devenir lui-même acteur. Rien ne put l’arrêter ; en peu de jours il dévora la grammaire grecque, et n’eut point de repos qu’on ne lui eût mis entre les mains la Médée d’Euripide. Il eut alors le plaisir qu’il avait tant désiré, de la déclamer comme ses condisciples, et, à force d’en représenter les personnages, il l’apprit par cœur[[2912]](#footnote-2913). »

Or, Médée, c’est la fureur d’une femme de mauvaise vie poussée jusqu’à la plus atroce cruauté contre un amant infidèle ; c’est l’empoisonnement de sa rivale accompli par elle-même ; c’est la joie satanique d’une furie qui apprend le succès de ses attentats ; c’est le spectacle d’une mégère qui tue de sa main ses propres enfants, pour blesser au cœur celui qui en est le père, et qui, joignant l’insulte à la cruauté, accable d’injures et de quolibets le malheureux Jason, jadis son ravisseur, le père de ses enfants, et enfin l’objet de tout son mépris et de toute sa haine. Comme cette pièce est bien faite pour inspirer à de jeunes chrétiens les douces vertus de l’Évangile !

Orgueil et volupté, cruauté et sensualisme : voilà tout le paganisme. Médée c’est le paganisme en tant qu’orgueil et cruauté. L’Andrienne de Térence, autre pièce classique du premier âge, c’est le paganisme en tant que sensualisme et volupté. Entre mille, on y voit un père racontant, en trente vers, les amours et les débauches de quelques jeunes gens, compagnons de son fils, et cela avec une obscénité de langage qui est le cachet de toutes les comédies de Térence. Par exemple : Quis heri Chrýsidem hábuit ? adcúrrit : médiam mulíerem compléctitur, et ce qui suit ; puis, omnes qui amant gráviter sibi dari uxórem ferunt. Dans une autre scène, Simon gronde son fils Pamphile de s’être attaché à une fille qu’il croit étrangère ; et avec une impudence extraordinaire, Pamphile répond : Ego me amáre hanc fáteor. Si id peccáre est, fáteor id quoque. Voilà un bien faible échantillon de ce que de jeunes enfants, à peine sortis des fonts du baptême, étudiaient avec soin, apprenaient par cœur, et déclamaient avec toute la grâce dont ils étaient capables !

Remarquons, en passant, que l’Andrienne n’a pas cessé d’être un livre classique ; elle figure même parmi les ouvrages obligés pour le baccalauréat. Entre notre époque et le seizième siècle, la différence est qu’alors cette pièce était mise entre les mains des jeunes enfants, et qu’aujourd’hui elle est réservée aux adolescents, dont les passions éveillées par l’âge sont loin de la rendre moins dangereuse. Dans les anciennes éditions, surtout celles des Estienne, elle est accompagnée de toutes les notes nécessaires pour en saisir le sel[[2913]](#footnote-2914).

On ne s’en tenait pas à cette seule comédie. Térence tout entier était donné à la jeunesse. Ainsi, nous voyons le jeune Gaspar Barthius, réciter un jour, en présence de son père, toutes les comédies de Térence, sans y manquer un seul mot : il n avait que neuf ans. C’est avec le même auteur que Bossuet rapporte qu’il divertissait son royal élève[[2914]](#footnote-2915). Divertir un enfant chrétien en lui faisant lire des pièces telles que l’Andrienne, le Bourreau de lui-même, les Adelphes, l’Eunuque, remplies de détails et de leçons que l’homme fait ne peut entrevoir sans rougir. « En vérité, dirons-nous avec un écrivain de nos jours, il fallait les siècles de la Renaissance pour être témoins d’un pareil aveuglement. Et l’on s’étonne de l’immoralité des classes lettrées et de la corruption des collèges ! Comme si on ne pouvait élever la jeunesse qu’en lui faisant boire le poison du vice ! comme si le monde devait manquer de littérateurs et de savants si dès le bas âge nous n’apprenions dans Térence ce que signifie amícam habére in uxóris loco[[2915]](#footnote-2916) ! »

Un jour cependant le sens chrétien se révolta dans quelques âmes contre un pareil scandale. Les Jésuites essayèrent de purifier un peu cette atmosphère empoisonnée. Aussitôt la foule des Renaissants de crier au vandalisme contre les expurgateurs. Et pourtant, Dieu sait ce qu’étaient les expurgations de ce temps-là. Nous prions les personnes qui désirent en avoir une idée de jeter un coup d’œil sur les classiques expurgés du seizième et du dix-septième siècle, ainsi que sur les notes dont le texte est accompagné, telles en particulier que celles du jésuite Abram sur Virgile. Néanmoins, dans le célèbre procès qu’ils eurent à soutenir contre l’Université, on leur fit un crime de ces expurgations, « qui font grand tort aux lettres, en retranchant et diversifiant les anciens auteurs. »

L’avocat des Jésuites, Montholon, répondit : « Il plaira à messieurs de la Cour de Parlement, pères et juges des bonnes lettres, de voir et décider qui a tort, ou maître Pierre la Martelière ou les Jésuites, eux de nettoyer les ordures de la classe, lui d’y vouloir laisser les immondices. C’est ici derechef où on désire leur jugement, et principalement ceux d’entre vous, messieurs, qui ont des enfants, pour déterminer lequel fait plus de tort aux estudes, ou celuy qui oste les obstacles d’y profiter, ou celui qui se plaint de ce qu’on les veut oster ; celui qui enseigne l’honnesteté, ou celuy qui leur apprend l’impudicité ; celuy qui veut que Minerve soit chaste, ou celuy qui veut joindre Pallas avec Cythérée ; celuy qui enseigne les bonnes lettres avec les bonnes mœurs, ou celuy qui déprave plus les bonnes mœurs qu’il ne fait profiter les bonnes lettres ; et si le temps n’est pas véritablement déplorable, auquel on ne dit mot à certains régents qui mettront plus de peine, de temps et d’artifice à naïvement représenter la saleté d’une fable, qu’à bien expliquer la propriété de la langue et à donner quelque précepte moral ; et si quelque autre s’en abstient, on dira qu’il retranche et diversifie les auteurs. Ceux-là sont gens d’honneur, beaux esprits, langues bien pendues, personnes de bon entretien, bien versées aux secrets de la nature et des langues ; ceux-cy au contraire, scrupuleux, grossiers, incivils, dépravateurs de livres, corrupteurs de jeunesse ; ceux-là en un mot, éloquents et doctes ; ceux-cy barbares et ignorants : Ô quam distat humo polus[[2916]](#footnote-2917) ! »

Sous peine d’être mis au ban de l’opinion, il fallait donc s’en tenir à retrancher des auteurs païens les plus grossières obscénités. S’agissait-il de faire arriver aux mains de la jeunesse un de nos livres saints, même écrit en grec, la difficulté devenait extrême. On se croyait obligé de lui donner un sauf-conduit, en le joignant à quelque auteur païen. Soit comme preuve de cet habile stratagème, soit comme monument, unique en son genre, de la fureur universelle pour le beau antique, il existe un livre digne d’être connu.

En 1666, les Jésuites publièrent, à l’usage de leurs rhétoriciens, un classique ainsi composé : 1° Les quatorze premiers chapitres des Actes des apôtres, texte grec, avec traduction latine interlinéaire ; 2° six odes d’Anacréon, texte grec, avec traduction latine interlinéaire ; 3° les quatorze derniers chapitres des Actes des apôtres, texte grec, avec traduction latine interlinéaire ; 4° six odes d’Anacréon, texte grec, avec traduction latine interlinéaire[[2917]](#footnote-2918).

Accoler saint Paul à Anacréon ! Le prédicateur de la chasteté à l’apôtre de l’impudicité ! Les faire entrer bras dessus, bras dessous dans des collèges chrétiens, pour être les instituteurs d’enfants chrétiens, qui, en un clin d’œil, dans la même leçon, devront passer de l’école de l’un à l’école de l’autre ; faire cela ad majórem Dei glóriam ! C’est à n’y pas croire ; pourtant c’est la vérité. Le plus étrange est qu’Ananacréon, devenu, de compte à demi avec saint Paul, professeur d’éloquence chez les Jésuites, reste Anacréon. On en jugera par le titre et le sujet des odes insérées dans le classique. Tel est le titre des six premières : La Lyre ; Cupidon ; Soi-même ; la Colombe ; l’Amour facile ; à l’Hirondelle. Les six dernières sont : L’Or ; Soi-même ; l’Amour ; la Cigale ; les Flèches de Cupidon ; la Rose[[2918]](#footnote-2919).

Dans les odes IV et VI, la Colombe et l’Hirondelle, Anacréon chante le fameux Bathylle qu’il aima, comme Virgile aima et chanta le bel Alexis. Le pigeon voyageur répond à celui qui l’interroge : « Anacréon me députe vers l’enfant, vers Bathylle, qui a tout pouvoir sur lut et qui est le tyran de son cœur. » À l’hirondelle, Anacréon dit : « Pourquoi viens-tu par ton cri matinal troubler le bonheur de mes songes, en enlevant Bathylle de mes bras ? » Les autres respirent la philosophie d’Anacréon et chantent les amours, les seules amours ; la rose qui attire l’amour ; Bacchus, compagnon de l’amour, « qui fait tournoyer le poète dans une voluptueuse ivresse, au sein d’une atmosphère embaumée, au milieu de chœurs de jeunes garçons. »

En fait d’expurgations et de classiques chrétiens, voilà où en étaient encore au milieu du dix-septième siècle les meilleurs collèges. Où en étaient les autres ?

Aux livres classiques se joignent les compositions en vers et en prose, les narrations, descriptions, amplifications et autres exercices littéraires, destinés à développer la raison et à former le goût des jeunes gens. Ici, comme ailleurs, c’est dans l’antiquité païenne que l’enfant chrétien devra chercher le thème de ses pensées et la manière de les rendre. Si, par exception, on lui donne à traiter des sujets chrétiens, nationaux ou indifférents, il devra le plus possible les traiter à l’antique ; mieux il y réussira, plus il recevra d’éloges. C’est par milliers qu’on voit éclore, depuis la Renaissance, les Polyanthea ou recueils de morceaux propres à former des écrivains et des orateurs. Quels maîtres y donnent aux jeunes chrétiens des temps modernes des leçons de style et d’éloquence ? On le devine. Quels sujets y sont, en général, offerts à leur méditation et à leur imitation ? Nous ne pouvons que l’indiquer ; un seul de ces ouvrages les fera connaître tous.

Au commencement du dix-septième siècle, le P. Caussin, jésuite, professeur de rhétorique à Paris, publia son traité de l’Éloquence[[2919]](#footnote-2920). L’auteur le dédie à Louis XIII, auquel il dit : « Roi très-chrétien, je dépose devant le sanctuaire de Votre Majesté, ce Traité d’éloquence, composé de la fine fleur des Grecs et des Romains, comme les oiseaux et les abeilles qui, dit-on, n’ayant rien de mieux à offrir au superbe temple d’Apollon Delphique, donnèrent d’eux-mêmes, les uns leurs plumes, les autres leur cire : j’imite leur exemple[[2920]](#footnote-2921). » Le P. Caussin donnant ses plumes et sa cire pour orner le sanctuaire du roi de Fiance : la belle image !

Comme la lumière qui va le diriger, le révérend Père rappelle ce principe élémentaire qu’avant d’écrire il faut apprendre à penser[[2921]](#footnote-2922). Pour un chrétien, pour un jeune homme du dix-septième ou du dix-neuvième siècle, savoir penser, c’est, ce nous semble, penser en chrétien, en homme de son temps, en citoyen de son pays. Vous concluez de là que les auteurs chrétiens et nationaux sont les maîtres qui doivent enseigner cette science, sans laquelle l’éloquence ne peut être qu’un bavardage. Tel n’est pas l’avis du P. Caussin. Entraîné par l’esprit de son époque, il veut que le jeune chrétien et le jeune Français apprenne à penser dans les auteurs païens, dans Cicéron en particulier. « Les jeunes gens, dit-il, ne sont pas capables d’une lecture très-variée. Les maîtres agissent donc très-sagement et très-utilement en les obligeant à étudier Cicéron avec toute l’ardeur possible. Parmi tous les Latins, Cicéron seul peut conduire sûrement à l’éloquence ; c’est pourquoi il faut le distiller goutte à goutte dans l’âme de la jeunesse[[2922]](#footnote-2923). »

Mais, mon père, que devient votre principe ? Si le roi des orateurs, comme vous l’appelez, Cicéron, peut apprendre à vos élèves à enchaîner et à rendre leurs pensées, à coup sûr il ne peut leur apprendre à penser comme ils doivent penser, en chrétiens et en hommes de leur temps et de leur pays. Ne mettez-vous pas la forme avant le fond ? la bouche éloquente avant l’âme savante ? Écoutez ce que vous dit Érasme : « Vouloir faire de vos jeunes gens des Cicérons, c’est dire de grands orateurs et de grands écrivains, en leur faisant étudier exclusivement ou à peu près, comme vous le prescrivez, Cicéron et les auteurs païens, c’est l’antipode du bon sens. Avec une pareille méthode, vous pourrez former des cymbales retentissantes, des bavards en prose et en vers, bavards sublimes peut-être, sublimes nugatóres, suivant une expression de Lucien ; mais toujours des bavards : de grands orateurs et de grands écrivains, jamais.

« La parole suppose la pensée. Pour former des Cicérons, il faut commencer par faire le travail sérieux que Cicéron lui-même a fait ; travail que vous ne faites pas, que vous ne faites pas faire, car vous faites tout le contraire.

 » Celui-là deviendra un Cicéron qui mettra autant d’ardeur à étudier la religion chrétienne, la société chrétienne, les hommes et les choses de son temps, que Cicéron en mit à étudier la philosophie et la société païennes. Celui-là deviendra un Cicéron qui boira à la source des psaumes, des prophètes et de la poésie chrétienne, avec la même avidité que Cicéron but à la source de la philosophie païenne. Celui-là deviendra un Cicéron qui consacrera autant de veilles à étudier les origines, les lois, les gloires chrétiennes et nationales, le commencement et la propagation du christianisme, que Cicéron en consacra lui-même à étudier l’histoire, les mœurs, les lois, les usages des villes, des provinces, des municipes, des alliés de la république romaine… Horace lui-même vous l’a dit, et vous l’oubliez : Scribéndi recte sápere est et principium et fons. Avant que d’écrire apprenez à penser. Des idées d’abord, les mots viendront ensuite : agir autrement, c’est folie[[2923]](#footnote-2924). »

Voilà pourtant ce qu’on n’a cessé de faire dans tous les collèges, depuis la Renaissance. Une gymnastique intellectuelle sur le vide, sur des fables immondes, sur des faits étrangers à notre histoire et à notre religion, du beau latin et du beau grec, la forme, des mots et encore des mots ; mais des idées, surtout des idées saines et applicables à l’état religieux et social du monde moderne, peu ou point de nouvelles, comme dit Montaigne. De là, des livres creux, des discours sonores, les âmes vides de vérité, sans défense contre l’erreur, et la société livrée en proie à tous les utopistes.

Nous devons le dire, le P. Caussin semble sacrifier à regret à la routine, et pourtant il y sacrifie largement. Après un pompeux éloge de tous les auteurs païens, il brûle quelques grains d’encens en l’honneur des Pères de l’Église, à qui il demande pardon de ne pas les donner pour précepteurs à la jeunesse. « Que voulez-vous ? leur dit-il. Vous êtes des saints, cela est vrai ; mais votre latin n’est pas pur ! Trouvez bon que, pendant les huit années décisives de la vie, la jeunesse prenne la forme chez les auteurs païens ; il lui restera à prendre le fond chez vous : elle le fera plus tard[[2924]](#footnote-2925). » Et si elle ne le fait pas ?… Prendre la forme chez les païens, le fond chez les chrétiens ! Labeur absurde : comme si toute idée ne portait pas sa forme eu elle-même ! En attendant, citons quelques-uns des sujets de composition que le révérend père propose aux jeunes rhétoriciens.

1° Les noces. — Éloge des noces fondé sur la nécessité des noces pour la conservation du genre humain[[2925]](#footnote-2926). — Éloge des jeunes époux et de tous les invités, de leur noblesse, de leur éducation, de leur beauté, de leur fortune et de leur profession.

— Éloge du bonheur des époux qui vivent en paix. Pour le prouver, il faut suivre un usage célèbre qui consiste à invoquer l’autorité d’Homère.

— Pour péroraison, demander que les époux aient vite des enfants, afin de pouvoir être témoins de leurs noces, chanter de nouveau l’hymne d’Hyménée et avoir l’occasion de faire un nouveau discours[[2926]](#footnote-2927).

Ce qui précède n’est qu’un canevas ; le onzième livre contient les modèles mêmes des différents sujets qu’un rhétoricien doit savoir traiter. « La jeunesse, dit le P. Caussin, y trouvera de quoi s’instruire en s’amusant[[2927]](#footnote-2928). On en jugera par les titres suivants : 1° Description du Cupidon de Praxitèle ; 2° Le jugement de Paris ; 3° Les noces de Jupiter[[2928]](#footnote-2929) ; 4° La beauté des femmes, venústas mulíebris. Ce dernier sujet, proposé sans inquiétude à la méditation de jeunes gens de dix-huit à vingt ans, prouve mieux que tous les discours l’entraînement aveugle qui portait les hommes les plus graves à cueillir à tout prix et à présenter à la jeunesse les moindres fleurs de la belle antiquité. Il est tel que nous le laissons en latin.

« Ô natúræ exímium óperæ prétium ! Ô mulíerum decus ! Ô vivam spirantémque per ómnia Véneris imáginem !…

 » Statúra procéra, vestis élegans, conveniénsque et membrórum conformatióni adæquáta. Si vestem índuit formósa est ; si éxuit, tota forma est… At cum lóquitur, quantæ, o dii ! sermónis ejus suavitátes ! Ut Gratiárum zona præcíncta, dulcíssime pellácem risum fundit[[2929]](#footnote-2930) »

« Ce morceau, ajoute le bon P. Caussin, ne renferme aucune obscénité ; seulement il est trop mou et ne convient pas au genre grave[[2930]](#footnote-2931). »

Nous ne parlons ni des amplifications à faire sur le discours de Marins partant pour l’Afrique, et si propre à exciter la haine des patriciens, ni des plaidoyers dans lesquels des jeunes gens doivent discuter la meilleure forme de gouvernement : la république, l’aristocratie et la monarchie.

De terribles expériences nous ont appris ce qu’il faut penser de ces suasoires de collège, qu’on faisait, dit-on, uniquement pour la forme. « Nous étions tout prêts pour la révolution, dit Charles Nodier, nous autres écoliers qu’une éducation anomale et anormale préparait assidûment, depuis l’enfance, à toutes les aberrations d’une politique sans base. Il n’y avait pas grand effort de passer de nos études de collège aux débats du forum et à la guerre des esclaves… On parla d’une révolution et on s’en étonna ; comme si on n’avait pas dû savoir qu’elle était faite dans l’éducation… C’est un témoignage que la philosophie du dix-huitième siècle ne peut s’empêcher de rendre aux Jésuites, à la Sorbonne et à l’Université[[2931]](#footnote-2932). »

Quoi qu’il en soit, la rhétorique du P. Caussin nous donne une idée des autres : rien de moins chrétien, rien de plus antifrançais. Partout c’est Rome et la Grèce, son histoire, sa mythologie, ses poètes, ses historiens, ses orateurs, qui sont, à peu près exclusivement, les précepteurs de la jeunesse chrétienne, les objets de ses admirations et de ses chants. Chose honteuse ! parmi tant de milliers de compositions, la plus belle, la plus poétique, la plus glorieuse figure de notre histoire, l’héroïne de Domrémy, n’a pas été, à notre connaissance, trouvée digne une seule fois d’être chantée en prose ou en vers dans des collèges français !

## CHAPITRE X.

Propagation de la renaissance. — Les collèges.

L’éducation de collège au dernier siècle. — Vigoureusement attaquée. — Réfutation des objections en sa faveur. — Idée d’une classe. — Paroles de Napoléon, — d’un écrivain d’aujourd’hui. — Complète insuffisance des institutions religieuses et des leçons de catéchisme. — Preuves de raison et preuves de fait. — Profonde corruption engendrée par les classiques païens. — Paroles remarquables d’un célèbre médecin de nos jours.

Dans l’espoir de corriger le vice d’une éducation presque entièrement païenne, les instituteurs catholiques conservèrent quelques parties de l’élément chrétien. Il y eut des catéchismes, des instructions religieuses ; on essaya même d’une explication chrétienne des auteurs païens.

Palliatifs impuissants ! Le fond solide du festin auquel l’éducation faisait asseoir les jeunes intelligences, c’était le paganisme ; le christianisme n’en fut que le dessert. Les instructions et les catéchismes furent, suivant l’expression du P. Possevin, quelques verres de bon vin jetés dans des tonneaux de vinaigre ; et les interprétations chrétiennes du paganisme devinrent trop souvent des jeux d’esprit ou des rapprochements sans consistance et, comme la plupart des beautés infinies des auteurs païens, sans autre fondement que l’imagination du professeur. Écoutons plutôt l’opinion des hommes les plus compétents sur la pratique et les effets d’un système anormal qui, faisant sans cesse passer l’élève du paganisme au christianisme, condamne le maître à administrer perpétuellement le poison d’une main, et le contre-poison de l’autre.

Quelques années avant la suppression de la compagnie de Jésus, parut un ouvrage très-remarquable intitulé : Discours sur l’art et la nécessité d’apprendre aisément le latin. L’auteur est un humaniste distingué, Vanière, neveu, élève et admirateur de son oncle, le P. Vanière, jésuite. Son but est de faire connaître l’éducation de collège donnée de son temps, à lui-même et à toute la jeunesse de l’Europe, et d’en montrer les vices radicaux, en proposant une meilleure méthode. Son attaque vigoureuse contre de funestes préjugés souleva des tempêtes. Comme sa noble tentative a de grandes analogies avec la nôtre, on nous permettra de faire connaître la défense de l’auteur.

« Quelques personnes, dit-il, qui chérissent mes intérêts auraient souhaité que j’eusse adouci les expressions de mon zèle… Je sens tout le prix de leurs tendres inquiétudes, et je les en remercie de tout mon cœur ; mais dussé-je déplaire à tout l’univers, je suis trop convaincu, par la triste expérience que j’en ai faite dans mes premières années et par toutes les preuves répandues dans ce discours, du tort que notre institution scolastique fait à la France, ma chère patrie, pour déguiser à cet égard ma pensée et mes sentiments…

 » Si je me fais des ennemis, ce ne peut être que des esprits bornés ou de vils esclaves de la coutume. De tels ennemis sont-ils à ménager ou à craindre ?

Le préjugé, dit-on, est terrible ! Qu’une raison vigoureuse l’attaque, qu’elle l’arrache du sein des ténèbres où il se plonge et qu’elle fasse de son affreuse nudité un spectacle de mépris et de honte aux yeux du public, et son empire sera bientôt détruit. Il n’est terrible que par notre indolence et notre paresse.

 » C’est l’usage, dit-on, c’est la coutume. Nos pères l’ont ainsi fait ; sommes-nous plus éclairés et plus sages ? Quelle preuve ! Que l’homme fasse aveuglément ce que les lois divines lui ordonnent, rien de plus juste et de plus raisonnable ; mais qu’un homme qui réfléchit embrasse une opinion sans fondement et qu’il en fasse la règle de sa conduite, c’est ce qu’un esprit libre et tranquille mettra toujours au rang des mystères les plus incompréhensibles de la nature. Eh ! qu’ajoute la coutume à un acte bon ou mauvais, pour le rendre l’arbitre de nos actions ? N’y a-t-il pas de mauvais usages et beaucoup plus que de bons ? Ce qui est ancien aujourd’hui n’a-t-il pas commencé à être nouveau ? N’a-t-il pas pris la place d’un autre usage ? Sur quoi donc est fondé son empire[[2932]](#footnote-2933) ? »

Après cette réponse, accompagnée de considérations pleines de sens, l’auteur s’adresse aux maîtres de la jeunesse. « Ne vous y trompez pas, leur dit-il, on vous impute le défaut de connaissances utiles et nécessaires, de mœurs, de piété, de sentiments et de politesse que l’on remarque dans le plus grand, nombre des écoliers, et qu’on ne doit pourtant attribuer qu’à la méthode à laquelle vous êtes cruellement asservis… Jamais il n’y eut tant d’instituteurs que nous en voyons, et jamais le monde lia vu plus de licence dans les mœurs et dans la conduite. Est-ce la faute de l’institution ou de l’instituteur ? Car c’est dans l’un ou dans l’autre que réside la cause de tous les maux. Lecteur curieux de la réponse à la question la plus importante qu’on puisse vous faire, lisez jusqu’au bout[[2933]](#footnote-2934). »

L’auteur montre l’éducation esclave des préjugés de la Renaissance, promettant, avec un charlatanisme qui n’est pas détrôné, de rendre les enfants semblables à des dieux par les connaissances les plus variées, mais dans la réalité devenant la compression des intelligences au lieu d’en être le développement. « Commençons, dit-il, par l’institution ; d’abord, on ne voit que prospectus éblouissants où les instituteurs semblent se disputer la gloire d’annoncer et de promettre plus de miracles. On apprendra chez eux, si l’on veut les en croire : latin, grec, allemand, histoire, fable, géographie, chronologie, algèbre, géométrie, armes, danse, musique, enfin tout, c’est-à-dire rien. Comment, en effet, s’imaginer qu’une jeune et faible raison puisse embrasser avec quelque succès une foule de sciences, dont une seule occupe la vie la plus longue de l’homme habile qui en fait sa profession ?

 » Pour voir comment toutes ces choses sont enseignées, entrons dans un collège et assistons à une classe.

 » In nomine Patris et Fílii, etc., Veni, sancte Spíritus, etc.

 » Première leçon. — Singulier. Nominatif : Musa, la Muse ; génitif : Musæ, de la Muse ; datif : Musæ, à la Muse ; accusatif : Musam, la Muse ; vocatif : Ô musa, ô Muse ; ablatif : Musa, de la Muse.

 » Qu’est-ce que la muse ? Quelle est la vie et la réalité de cette dame ? Que disent tous ces mots à l’enfant ? Un être fabuleux qui ouvre sa triste carrière doit faire juger de tous les avantages qu’il y trouvera.

 » Deuxième leçon. — D. Combien y a-t-il de dieux ? — R. Un. — D. Et de personnes en Dieu ? — R. Trois. — D. Comment les appelez-vous ? — R. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit. — D. Il y a donc trois dieux ? — R. Pardonnez-moi, il n’y en a qu’un.

 » Troisième leçon. — Version extraite du P. Jouvency. Le Ciel passait pour le plus ancien des dieux. Les poètes font mention de ses deux fils, Saturne et Titan. Ce dernier, quoiqu’il fût l’aîné et que l’empire du monde lui fût dû, se désista de ses droits, et les céda tous à Saturne, à la prière de Vesta, sa mère.

 » Quatrième leçon. — Thème : Jean bon, Pierre juste, eau claire, Muses savantes, champs fertiles, hiver froid, été chaud, spectacle étonnant.

 » Voilà pour le matin ; le soir, nous avons pour première leçon la conjugaison. Conjuguez le verbe amo. Indicatif présent : amo, j’aime ; amas, tu aimes ; amat, il aime ; amámus, nous aimons ; amátis, vous aimez ; amant, ils aiment. — L’imparfait, amábam, sera pour demain.

 » Seconde leçon. — Le catéchisme : D. Qui vous a créé et mis au monde ? — R. Dieu. — D. Pourquoi ? — R. Pour le connaître, l’aimer, le servir et par ce moyen obtenir la vie éternelle.

 » Troisième leçon. — La Version : Lupus et agnus, le loup et l’agneau, compúlsi, poussés, siti, par la soif, etc.

 » Quatrième leçon. — Le Thème : Pierre et Jean, savants ; la leçon et le thème, admirables ; le chat et le rat, gourmands.

 » Voilà, s’écrie le judicieux écrivain, le premier lait dont on nourrit les jeunes esprits ! Y a-t-il la moindre étincelle de raison à confondre dans un cerveau de huit ans les idées monstrueuses des fausses divinités avec l’idée d’un Dieu créateur et sauveur, qui seule devrait occuper les premières années[[2934]](#footnote-2935) ? »

Le bon sens n’a pas cessé de protester contre cette absurde et funeste éducation. « Voyez un peu, disait Napoléon, à Sainte-Hélène, la gaucherie de ceux qui nous forment ! Ils devraient éloigner de nous l’idée du paganisme et de l’idolâtrie, parce que leur absurdité provoque nos premiers raisonnements et nous prépare à résister à la croyance passive ; et pourtant ils nous élèvent au milieu des Grecs et des Romains avec leurs myriades de divinités ! Telle a été pour mon compte et à la lettre la marche de mon esprit. J’ai eu besoin de croire, j’ai cru ; mais ma croyance s’est trouvée heurtée, incertaine dès que j’ai su raisonner, et cela m’est arrivé d’assez bonne heure, à treize ans[[2935]](#footnote-2936). »

« Que voulez-vous, en effet, ajouterons-nous avec un écrivain de notre époque, que devienne l’homme moral et intellectuel dans un état d’enseignement où l’enfant, comme ces fils de barbares qu’on trempait tour à tour, en naissant, dans l’eau bouillante et dans l’eau glacée, pour rendre leur peau insensible aux impressions des climats, est jeté tour à tour et tout à la fois dans le christianisme et dans le paganisme ? Il sort de la maison d’un père peut-être croyant, peut-être sceptique ; il a vu sa mère affirmer et son père nier ; il entre dans un collège divisé en deux enseignements… Il lui faudrait deux âmes, et il n’en a qu’une ! On la tiraille et on la déchire en sens contraire. Les deux enseignements se la disputent ; le trouble et le désordre se mettent dans ses idées.

 » Il s’étonne de cette contradiction et se prend à douter qu’on lui joue une grande comédie ; que la société ne croit pas un mot de ce qu’elle enseigne ; que le paganisme est la religion des grands hommes et des grands peuples, et le christianisme la religion des médiocrités, des femmes et des enfants. Il ne lui reste d’une pareille éducation que juste assez des deux principes opposés, dans l’âme, pour que cette âme soit une guerre intestine de pensées contraires, et sans qu’il ne puisse pas même vivre en paix avec lui-même, dans une vie qui a commencé par l’inconséquence et qui se prolonge dans la contradiction[[2936]](#footnote-2937). » Voilà pour l’effet moral.

Revenant à la confusion intellectuelle que l’étude simultanée de tant de choses disparates doit inévitablement produire dans la tête de jeunes enfants, Vanière ajoute : « Tout est mis en lambeaux, et c’est la totalité monstrueuse de ces lambeaux qui forme l’éducation. Il est certain que, si ce devoir journalier ainsi bigarré était imprimé sur le papier, comme l’écolier l’imprime dans sa mémoire, il formerait au bout de dix ans que dure l’institution scolastique dix gros volumes in-folio ; mais si redoutables ad apertúram, que, si, pour éprouver toutes les têtes qui aspirent aux grands emplois, on les forçait de lire un de ces volumes d’un bout à l’autre et de suite, l’État pourrait se flatter d’avoir peu de concurrents, ou de posséder dans ceux qui résisteraient à l’épreuve les têtes les mieux montées et les plus fortes. Il est certain encore que, si l’on était assez heureux pour jouir d’un de ces effroyables volumes, le censeur le plus indulgent se verrait forcé d’ajouter à la formule ordinaire : J’ai lu par ordre de M. le chancelier un livre, ces mots : Ubi nullus ordo, sed sempitérnus horror inhábitat*[[2937]](#footnote-2938)* »

Quant à l’instruction religieuse qu’on prétend pouvoir donner solidement dans un système d’éducation qui saupoudre de quelques miettes de christianisme toute une journée, toute une jeunesse, employée presque exclusivement à l’étude de la langue, des hommes et des choses païennes ou profanes, voici le jugement du célèbre écrivain. Remarquons qu’il parle des collèges de son temps, tous dirigés par des prêtres. Que dirait-il aujourd’hui ?

« Le jeune régent, dites-vous, a reçu beaucoup d’instruction sur la religion*[[2938]](#footnote-2939)* et les mœurs. — Je sais que l’on fait, tous les samedis, le catéchisme dans les collèges ; je veux croire aussi qu’on y parle de religion et de morale toutes les fois que l’occasion s’en présente ; mais ces leçons directes, qui ne forment qu’un très-petit accessoire dans l’ensemble de l’enseignement, comment pourraient-elles fructifier dans une âme dont toutes les puissances, enchaînées par la crainte ou l’ennui, languissent dans un labyrinthe d’occupations ingrates qui n’ont aucun rapport avec ses vrais intérêts ? Ceux qui en doutent n’ont qu’à suivre durant un jour la marche de l’écolier ; ils verront qu’il est occupé, depuis l’instant du lever jusqu’à celui du coucher, à apprendre et à réciter des leçons, à écrire, composer, corriger et copier une version, ou un thème, ou des vers ; et ils jugeront par eux-mêmes s’il est dans le monde un fléau pareil, qui ne laisse à l’enfant aucun instant pour s’occuper de ses devoirs les plus sacrés, qui ferme à tous les avenues du vrai mérite, pour ne leur ouvrir que celle d’une vaine littérature. »

Des preuves de raison, l’auteur passe aux preuves de fait. Il ajoute : « On connaît l’arbre à ses fruits. Ces heureux fruits de la connaissance de Dieu et d’une bonne éducation, les retrouvez-vous, instituteurs, dans ce débordement de vices, de crimes, d’impiétés, d’erreurs, qui a gagné tous les âges et tous les états ? Vous direz peut-être qu’un air contagieux les a flétris dans vos écoliers, quand ils ont paru dans le monde ? Montrez-nous-en donc la fraîcheur et l’éclat dans les jeunes plantes qui sont encore soumises à votre culture ; ou plutôt cachez-nous, s’il se peut, tout l’inculte, l’irrégulier, le vicieux, dont la troupe écolière afflige le regard de ses spectateurs. J’ai vu abolir en province, dans un collège, une nombreuse pension quia erat, écrivait le visiteur à son général, seminárium impudicítiæ. On a compté jusqu’à soixante enfants atteints du même vice dans la pension d’un collège des plus renommée de la capitale.

 » Voilà tes fruits, institution contre laquelle j’élève aujourd’hui ma voix. Et vous, sages instituteurs, qu’elle asservit à ses lois et qu’elle dégrade ; vous de qui je tiens l’histoire affligeante dont le récit ne sera peut-être pas inutile à notre cause, pourriez-vous refuser d’unir vos coups à ceux que le zèle porte de tous côtés à cette ennemie du genre humain[[2939]](#footnote-2940) ? »

Ainsi, d’après Vanière, témoin et victime des faits qu’il raconte, l’ignorance de la religion et la corruption des mœurs dans les collèges étaient déjà au dernier siècle, avant la suppression des Jésuites, le résultat inévitable de l’enseignement suivi depuis la Renaissance. Nous pouvons en conclure que ce résultat est le même aujourd’hui, peut-être pire. L’enseignement est resté le même, et les maîtres actuels, si estimables qu’ils soient, n’ont la prétention d’être ni plus vigilants, ni plus habiles, ni plus pieux que les religieux instituteurs des temps passés. Le mal n’est pas dans les hommes, il est dans le système : il en sort comme le venin sort du serpent.

Cette corruption, inhérente aux études classiques, est un fait tout ensemble si évident et si douloureux, que la médecine elle-même s’en est émue. Dans une thèse soutenue à Paris, devant l’Académie de médecine, le docteur Bourgeot, chirurgien de la marine royale, expose les causes de la corruption profonde qui ravage les maisons d’éducation, et qui, attaquant la société dans ses racines, compromet sur une vaste échelle la santé publique.

Entre toutes, il signale avec énergie les classiques païens mis entre les mains de la jeunesse. « Il n’est pas, dit-il, un écolier de quatrième qui ne trouve dans les auteurs qu’on met entre nos mains à cet âge la source d’une funeste dépravation. Ainsi Virgile, Horace, nous offrent à chaque pas des passages licencieux que l’on ne traduit pas, il est vrai, en public, mais qui n’en sont pas moins lus et mieux compris que les autres. Il n’est pas d’écolier qui ne comprenne toute la portée de la deuxième églogue, surtout expliquée par ce qu’on lit dans la vie du poète lui-même : Fama est eum libídinis pronióris in púeros fuísse… formósum pastor Corydon ardébat Aléxim… et spelúncam Dido dux et Trojánus eámdem devenére. Croit-on que ces passages ne soient pas entendus, et ne voit-on pas les ravages que ces idées feront dans de jeunes têtes[[2940]](#footnote-2941) ? »

La paresse, la lassitude, le dégoût du travail, la morosité du caractère, l’étiolement de l’intelligence, quelquefois la perturbation de l’organisme et la perte totale de la santé, tels sont, au dire du savant médecin, les signes par lesquels se manifeste la fermentation de ces funestes idées. Si elles éclosent à la rencontre de certains passages plus obscènes, elles sont couvées par l’atmosphère toute païenne dans laquelle vivent habituellement les jeunes collégiens. Au physique comme au moral, l’homme vit d’air et de lumière. De même que l’Écriture sainte et les classiques chrétiens respirent une odeur de vie, c’est-à-dire l’humilité qui éclaire l’entendement, et la chasteté qui fortifie le cœur ; ainsi les classiques païens, qui sont les livres du démon, cibus dæmoniórum, dit saint Jérôme, exhalent une odeur de mort, c’est-à-dire l’orgueil qui obscurcit l’intelligence, et le sensualisme qui énerve la volonté : double poison qui vicie jusque dans leurs sources la santé spirituelle et la santé physique.

Un traité de physiologie médicale : De l’influence des études païennes sur la santé publique serait plus qu’un beau livre, ce serait une bonne œuvre.

## CHAPITRE XI.

Les collèges.

Interprétation prétendue chrétienne des auteurs païens. — Explication d’une ode d’Horace. — Change donné aux élèves sur le sens obscène des auteurs païens. — Explication de la seconde églogue de Virgile par le P. Catrou, jésuite. — Critique très-spirituelle de toutes les explications pédantesques qui ont pour but de montrer des beautés infinies dans les auteurs païens. — Le chef-d’œuvre d’un inconnu.

« Ce que peut avoir de vicieux l’enseignement habituel des auteurs païens, nous le corrigeons par le catéchisme, les instructions religieuses et les exercices de la chapelle. » Nous venons de dire ce qu’il faut penser d’une pareille prétention. On ajoute : « Nous corrigeons encore les auteurs païens en les enseignant chrétiennement. Grâce aux explications que nous avons soin d’en donner, ils perdent tout leur venin, si bien qu’avec Virgile, Ovide et même Horace, on peut faire des chrétiens comme avec l’Écriture sainte et les Pères. » Il est curieux de voir de quelle manière les savants et religieux professeurs des derniers siècles faisaient usage de la précieuse recette, en d’autres termes, comment ils s’y prenaient pour expliquer doctement et chrétiennement les auteurs païens. En voici un modèle, pris au hasard entre mille : il date du siècle même de Louis XIV, 1681.

Les rhétoriciens ayant fait le signe de la croix et invoqué le Saint-Esprit, le professeur prend Horace et dit : Nous allons ce matin expliquer l’ode à Pyrrha. Et il commence par la lire tout entière[[2941]](#footnote-2942).

Après la lecture, sans réserves ni commentaires, de cette pièce édifiante, pour l’intelligence de laquelle toute la classe a invoqué les lumières du Saint-Esprit, le professeur commence l’explication scientifique et oratoire.

« Ces petites odes sur de petits sujets, dit-il, sont plus propres en quelque manière à faire juger Horace que ces pièces dont les sujets sont grands d’eux-mêmes, et capables d’élever l’âme d’un poète. Ce n’est ici qu’une seule pensée fort simple et fort naturelle. Mais Horace la met en œuvre d’un air si galant, il choisit des expressions si belles et des mots si propres, que je ne crains point de dire que de toutes ses odes, il rien est point de plus achevée que celle-ci.

 » Grácilis ; ce mot signifie proprement la belle taille, mais il se prend aussi quelquefois pour galant, comme le psilos et le lichnos des Grecs.

 » Puer ; j’ai déjà remarqué que les anciens se servaient de ce mot sans avoir aucun égard à l’âge. C’est pourquoi Virgile a dit de César et de Pompée :

Ne, púeri, ne tanta ánimis assuéscite bella.

 » Urget ; ce mot comprend les plus secrets mystères de l’amour, et je ne crois pas que notre langue en ait aucun qui puisse exprimer toute la force et toute la tendresse de celui-là.

 » Cui flavam réligas comam ; Horace entend ici ces coiffures négligées des dames de Lacédémone, qui se contentaient de faire nouer par derrière leurs cheveux avec des bouquets de fleurs. C’est ce qu’il dit Ode XI, liv. II :

Incómptam Lacǽnæ

More comam religáta nodo.

 » Simplex mundítiis ; nous nous servons de notre mot simple dans le même sens, car nous disons qu’une femme est simple dans ses habits, dans sa propreté, pour dire que sa propreté n’est point étudiée.

 » Mutatósque deos, Vénus et Cupidon.

 » Nigris ; cette épithète est belle. Virgile a dit de même nigérrimus auster, et les Grecs melas Boreas, le noir Borée ; melas Euros, le noir vent du midi.

 » Aspera est ici fort beau. Horace est peut-être le premier qui s’en est servi de cette manière ; l’application eu est fort heureuse.

 » Emirábitur ; Scaliger le père a eu tort de trouver ce mot composé plus languissant que le simple mirábitur, car il est au contraire beaucoup plus fort, et marque une plus grande surprise. C’est pour cela même qu’Horace se sert presque toujours de mots composés, comme il a dit ailleurs enitéscis púlchrior multo. On trouvera aussi dans Virgile beaucoup de passages qui détruisent cette critique de Scaliger.

 » Aurea, belle, comme les Grecs disent chrysè Aroditè, Venus áurea ; car ce mot aurum, or, ne vient que du mot grec aura, qui veut dire éclat.

 » Nitére ; se dit également de la beauté des femmes et du calme de la mer. C’est à quoi il faut bien prendre garde. »

Voilà l’ode doctement expliquée, avec le luxe convenable de citations grecques et latines, assaisonnées des fines remarques du professeur. Si ses élèves ne deviennent pas des hommes de goût, et, au besoin, de petits Horaces, à qui la faute ? Reste à en faire des chrétiens. Pour le pieux rhéteur, cette tâche est moins difficile que la première. De cette ode d’Horace, qui vous parait passablement scabreuse, il va faire jaillir un enseignement religieux, et cela de la manière la plus naturelle, ex viscéribus rei, comme le parfum sort de la fleur. La leçon ne saurait être trop connue de nos professeurs, à qui la conscience fait un devoir d’enseigner chrétiennement les auteurs païens. Écoutons :

« Me tabula sacer votíva páries ; Horace, pour dire qu’il avait fait naufrage dans l’amour qu’il avait eu pour Pyrrha, fait une application fort juste de la coutume qu’avaient ceux qui s’étaient sauvés du naufrage de représenter dans un tableau tout ce qui leur était arrivé. C’est sur cela que les premiers chrétiens, lorsqu’ils relevaient de maladie, offraient au saint dont ils croyaient avoir senti le secours quelques pièces d’or ou d’argent, ou la partie qui avait été malade était peinte, et c’est cette même coutume qui dure encore aujourd’hui[[2942]](#footnote-2943). »

Voilà le bouquet dont la bonne odeur embaume l’ode à Pyrrha. Commencée par l’invocation du Saint-Esprit, la classe finit par la prière à la plus pure de toutes les vierges, sous la protection de laquelle on met ces beaux enseignements, que les élèves vont ruminer dans leurs salles d’études. Avec de pareilles leçons, administrées chaque jour, pendant plusieurs années, il est bien évident qu’à l’exception de certaines mauvaises natures, tous les écoliers ne peuvent manquer de devenir d’excellents chrétiens, et qu’en voyant dans les églises des ex volo ils se rappelleront l’habit mouillé d’Horace, et seront émus jusqu’aux larmes de la plus tendre piété.

Faire jaillir d’une pièce plus que profane un enseignement chrétien, voilà le premier tour de force des pieux interprètes des classiques païens. Le second, plus habile encore, est de donner le change aux élèves sur le sens d’un passage évidemment mauvais. Comme modèle du genre, nous nous contenterons de citer l’explication de la seconde églogue de Virgile par le P. Catrou, de la compagnie de Jésus. Tout le monde sait que la seconde églogue est une des pièces les plus infâmes de la poésie latine. L’âge des jeunes gens qui doivent l’étudier rend plus dangereux encore les honteux mystères cachés sous l’écorce des mots. Il semble que le respect pour l’enfance aurait, dû la faire supprimer de tous les livres classiques. Mais qu’est-ce que l’innocence en comparaison du prix inestimable du beau latin et de la belle poésie ? Donc le P. Catrou essaye, dans sa pieuse sollicitude, de concilier tous les avantages, en donnant aux infamies de Virgile un sens inoffensif.

Virgile n’est pas un misérable, Alexis n’est pas une victime. Virgile est un homme de bien, comme qui dirait un honnête bourgeois retiré des affaires et membre du bureau de bienfaisance de son quartier, qui désire avoir un jeune esclave pour lui enseigner les beaux-arts, la musique, la poésie, et faire de lui, s’il est possible, un vrai disciple de Pan. C’est sur ce thème que roulent toutes les explications du professeur. « Virgile, dit-il très-sérieusement, avoit témoigné de l’empressement d’avoir en propre un jeune esclave de Mécène. C’étoit pour lui cultiver l’esprit et pour l’instruire à la poésie. Alexandre étoit le nom de l’esclave ; Virgile en le changeant lui en laisse la meilleure partie : il l’appelle Alexis. Afin de lui donner place dans un poème pastoral, il le travestit en berger[[2943]](#footnote-2944). »

Après cette habile introduction, le professeur entre en matière, et jette sa précieuse poudre aux yeux des élèves, pour les empêcher de voir le sens de ce qu’ils expliquent : l’érudition se joint au savoir-faire. « Formósum pastor Corydon ardébat Aléxim ; » il traduit : « Le berger Corydon avait conçu de l’affection pour l’aimable Alexis. »« Me tamen urit amor, quis enim modus adsit amóri ? Je me fatigue encore par de vains désirs : on ne finit point quand on est occupé de sa passion. »

« Non sum ádeo defórmis, dit Virgile à Alexis. En effet Virgile était d’une grande taille ; son teint était un peu basané.

 » Mecum una in silvis imitábere Pana canéndo ; Virgile promet ici à Alexandre qu’il le formera à la poésie, et qu’ensemble ils feront des vers qui surpasseront les chansons de Pan.

 » Nec te pœníteat cálamo trivísse labéllum : comme la flûte pastorale était composée de sept tuyaux, selon Virgile, et quelquefois de neuf, selon Théocrite, dont chacun faisait un ton différent, pour en tirer l’harmonie il fallait faire couler la flûte sur la lèvre d’en bas, ce qui pouvait la ternir. Alexandre pouvait craindre pour ses lèvres, qu’il avait fort belles, au rapport de Martial[[2944]](#footnote-2945).

 » Invénies álium, si te hic fastídit Aléxim : il est certain que Virgile obtint Alexandre de Mécène, et qu’il en fit son disciple.

 » Invidit stultus Amýntas ; par là Virgile fait sentir à Alexandre le progrès que Cébès avait fait dans la poésie. » Au lieu d’un disciple Virgile en avait deux ; puis Amaryllis, jeune fille, dont il est question plus loin. Ce second disciple s’appelait Cébès ; c’était un cadeau d’Asinius Pollion, comme Alexis, de Mécène[[2945]](#footnote-2946).

 » Et vos, o lauri, carpam, et te, próxima myrte ; c’est-à-dire, à parler sans métaphore : Nous joindrons l’étude de la poésie aux charmes de l’amitié.

 » Nec si munéribus certes, concédat Iólas ; Alexandre appartenait à Mécène, et Mécène est ici désigné sous le nom d’Iolas. Virgile prévoyait la difficulté qu’il aurait d’obtenir cet esclave ; peut-être même n’en fit-il la demande que par la belle églogue que nous expliquons. »

Après avoir interprété, par le désir d’exciter son émulation pour les beaux-arts, toutes les promesses de bouquets, de promenades, de flûtes, de chevreaux, de pommes, de châtaignes, de prunes, que Virgile fait à Alexis, le R. père finit par s’apercevoir que son interprétation anodine est insoutenable et qu’elle le fait tomber dans le ridicule. De ses propres mains il démolit son laborieux échafaudage : « Il y a, dit-il en terminant, plus de passion dans cette églogue que l’on n’en a d’ordinaire lorsqu’on n’aspire qu’à faire un élève. Peut-être que Virgile a trop suivi la dépravation de son siècle[[2946]](#footnote-2947). »

Voilà, entre des milliers, un léger échantillon de la nourriture saine et abondante dont les professeurs les plus recommandables ont nourri, pendant les trois derniers siècles, l’élite de la jeunesse européenne ; et l’on s’étonne de l’appauvrissement de la raison et de la corruption des cœurs !

Si le sens chrétien se révolte en voyant traiter avec si peu de respect des âmes baptisées, s’il prend en pitié ce labeur ingrat, dépensé à découvrir des vertus là où il n’y a que des infamies, l’esprit français, depuis longtemps, s’est justement indigné contre le pédantisme ridicule qui prétend trouver des beautés littéraires de premier ordre dans les moindres pièces, dans les phrases les plus vulgaires et les mots les plus simples, tombés de la plume des auteurs païens.

C’était au dernier siècle. Un jour le spirituel Saint-Hyacinthe se fit professeur de rhétorique. Il répète en public une leçon de collège, et dans le Chef-d’œuvre d’un inconnu, il peint trait pour trait l’enseignement des rhéteurs de toute robe. À l’exemple des Renaissants de la bonne école qui changeaient leur nom chrétien pour un nom païen, afin de donner par là je ne sais quel air antique à leur langage et à leur personne, l’auteur de la spirituelle parodie change aussi son nom : il s’appelle le docteur Matanasius. Pour rendre la critique plus piquante, il prend une chanson, tout ce qu’il y a de plus plat en fait de chanson. Au moyen d’un superbe commentaire, tout farci de notes savantes et d’explications ingénieuses, il transforme cette pièce ridicule en une œuvre de génie, dont il fait toucher au doigt les innombrables beautés. Si vous voulez la lire avec intérêt, supposez-vous dans une classe de rhétorique ; vous avez votre auteur ouvert sous les yeux, le professeur est dans sa chaire, il va parler. Silence !

« Messieurs, dit-il d’un ton solennel, nous allons étudier aujourd’hui une pièce ! ! ! qui rivalise avec ce que les grands siècles d’Auguste et de Périclès ont produit de plus beau ! ! ! Pour être non-seulement compris, mais goûté comme il doit l’être, ce chef-d’œuvre demande de nombreuses explications de ma part, et beaucoup d’attention de la vôtre. Le nom de l’auteur suffit pour en faire l’éloge. Cet auteur, messieurs, dont on peut dire ce qu’on disait de Virgile : Cédite Gráii néscio quid majus náscitur Ilíade, c’est l’immortel Matanasius.

 » Je lis ; suivez-moi :

poème.

L’autre jour, Colin,

Malade

Dedans son lit

D’une grosse maladie,

Pensant mourir,

Ne peut dormir.

 » Je m’arrête. Messieurs, l’habileté d’un poète se fait connaître à la manière dont il rend d’abord son lecteur attentif, afin qu’il ne perde rien de ce qu’il va lui chanter. C’est ainsi qu’Horace commence ordinairement ses odes par quelque chose de frappant :

Descénde cœlo, et die age tíbia

Regina longum, Calliope, melos[[2947]](#footnote-2948).

 » Descends du ciel, Calliope, et commande-moi en reine de jouer un grand air sur ma flûte.

Cœlo tonántem credídimus

Jovem Regnáre[[2948]](#footnote-2949).

 » Lorsque Jupiter tonnait, nous avons cru qu’il régnait dans les cieux.

 » Voilà une muse qui descend du ciel. Voilà Jupiter qui roule le tonnerre. Quelles idées, messieurs ! quelles images ! Plus habile que le grand lyrique, qui se contente de frapper l’esprit, notre poète va droit au cœur du lecteur. Du premier mot il excite les sentiments les plus capables d’attacher, je veux dire la compassion et la tendresse : Colin malade. Il ne parle pas seulement au cœur, il parle encore aux yeux, à l’imagination. Colin malade ; On le voit, on le plaint. Or, si, comme l’enseigne un grand maître, bien penser, bien sentir et bien rendre, est tout l’art de la poésie et de l’éloquence, ce début est évidemment sublime, mais sublime de ce naturel et de cette simplicité dont le secret n’appartient qu’au génie.

 » L’autre jour. Voyez tout ce qu’il y a d’attachant et de poétique dans ces deux mots ! Dans les grandes choses, messieurs, comme les maladies, qui sont aux particuliers ce que les révolutions sont aux royaumes, les moindres circonstances sont intéressantes. Elles ne peuvent manquer de faire un effet puissant et agréable, pourvu, comme le remarque M. de Fontenelle, qu’elles ne soient pas absolument inutiles ou prises de trop loin. Or, il est facile de voir que, parmi les circonstances, celle du temps n’est pas inutile. Aussi notre poète l’a-t-il marquée, et cela de la manière la plus convenable. S’il eût mis il y a quelque temps, ces expressions eussent été vagues et indéterminées. S’il eût mis le quantième, cela aurait senti le gazetier ou le voyageur. L’autre jour marque poétiquement un jour fixe que le poète a en vue.

Dans un lieu solitaire et sombre

Je me promenais l’autre jour,

dit M. de la Motte dans une de ses odes anacréontiques.

 » M. Boileau ne dit-il pas :

Clio vint l’autre jour se plaindre au dieu des vers ?

 » L’on voit que l’autre jour marque très-bien un temps déterminé que le poète se représente.

 » Colin. Quel nom, messieurs ! À mesure que nous nous éloignons des beaux siècles de l’antiquité, notre corruption augmente. À la noble simplicité de la nature nous faisons succéder une fausseté contagieuse qui se répand sur tout. L’homme ne se sentait pas assez honoré d’être homme, quoiqu’il n’y ait rien de si grand dans l’homme, selon la profonde remarque de M. Abbadie. L’homme a voulu être marquis, comte, duc. On quitte le nom de ses pères pour se monseigneuriser ; on appelle sa femme madame, comme s’il y avait quelque chose de plus respectable que le nom d’épouse. Ô témpora ! ô mores !

 » Que nous sommes loin de ces grands Romains qui appelaient leur femme Caia ; qui ne connurent jamais le marquis Caton, le comte Scipion, le duc Brutus, ni monseigneur Mécénas ! Enfin, nous avons porté jusque dans nos poésies pastorales, où l’innocence et la simplicité doivent toujours régner, cette marque de notre corruption et de notre orgueil. Nos bergers n’oseraient plus s’appeler Pierrot, Henriot, Colin. Il nous faut des Tircis, des Tityres, des Lygdamis.

 » Mais pour revenir au nom de Colin, des poètes fameux, Jehan Molinet, Remy Belleau, Clément Marot et plusieurs autres, s’en sont servis sans hésiter.

 » Le petit veau de lait dont Colin me fit maître l’autre jour dans ces prés, dit Belleau.

 » Mais, hélas ! messieurs, Σοφίν τρόπος πατεῖται : le savoir et les bonnes mœurs sont méprisés !

 » Quant au nom de Colin, si simple en apparence, il cache une grande illustration. Bien qu’après de longues recherches dans Plutarque, dans Lærce et dans Polybius, je n’aie pu trouver une généalogie suivie de la gens Colinea, j’ai cependant découvert que celui dont il s’agit descend de princes souverains. Mieux que cela ; un maître de la chambre des comptes, qui veut bien récompenser de son amitié mon modeste savoir, m’a assuré que la maison Colin remonte en ligne droite jusqu’à Adam ; qu’elle s’est divisée en deux illustres branches : la branche de Colin-Tampon et la branche de Colin-Maillard, qui jouent encore aujourd’hui un si grand rôle dans toute l’Europe.

 » Malade. C’est-à-dire qui ne se porte pas bien, ou, comme le remarquent MM. de l’Académie française, qui sent quelque dérèglement, quelque altération dans sa santé. Ainsi, messieurs, Colin était malade, quoi de plus saisissant ! Toutefois le mot était malade n’indique pas encore que sa santé fût notablement dérangée et qu’il eût besoin d’un docteur en médecine. Il était à proprement parler ce qu’on appelle être je ne sais comment. Remarquez l’habile gradation du poète qui veut ménager l’intérêt, en nous faisant arriver par degrés au sentiment de profonde compassion qu’il prétend exciter dans nos âmes, comme nous le verrons plus tard.

 » Dedans son lit. Colin n’était pas seulement dessus, messieurs, il était dedans. Voilà pourquoi le grand poète s’est servi du composé dedans au lieu du simple dans. Quoique ce dernier soit plus d’un bel usage que l’autre, il y a pourtant des occasions où dedans est plus expressif ; il y en a même où il est de règle de s’en servir, par exemple lorsque le substantif auquel il doit se rapporter précède, comme dans ces vers de la Fontaine :

Raves, navets, carottes, tout est bon,

Dit le lutin, mon lot sera hors terre,

Le tien dedans.

 » Son lit. Quoi de plus vrai ! Le lit est naturellement la place d’un malade. Témoin ces vers fameux :

Iris, ce chef-d’œuvre des cieux,

Est au lit toute languissante.

 » Lit. Ce mot, messieurs, a un grand nombre de significations. On dit un lit de plume, un lit de repos, un lit de gazon, un lit de fleurs, et lit, dans ce cas, se prend pour la chose sur laquelle on est couché. On dit un lit de soie, et lit alors se prend pour les rideaux. On dit aussi un lit à colonnes, et alors lit se prend pour le bois sur lequel on met le lit de plumes, les matelas. Et tout cela, messieurs, se dit ainsi par la figure que la rhétorique appelle synecdoche. Il y a synecdoche lorsqu’on prend la partie pour le tout, quando pars súmitur pro toto. On peut dire aussi que cela a lieu en vertu de la métonymie. La métonymie est une figure qui consiste à prendre le contenant pour le contenu, cóntinens pro conténto. C’est ainsi que, dans un voyage que je fis en Hollande, j’écrivis à une illustre dame de mes amies que j’avais couché dans un lit de faïence, parce que le lit sur lequel ou dedans lequel j’avais couché était une espèce d’armoire pratiquée dans la muraille de la chambre, et toute incrustée de carreaux de faïence.

 » D’une grosse maladie. Ici, messieurs, vous apercevez l’habile gradation que je vous annonçais tout à l’heure. Grosse maladie ! Comme ce grosse est bien choisi ! Si cette maladie était petite, on ne s’en embarrasserait pas ; mais ce mot grosse intéresse tout à fait. Malade d’une grosse maladie, horresco referens. Ce pléonasme, relevé par le mot grosse, émeut la compassion du lecteur, le touche, le saisit. Car, quoique malade de maladie soit un pléonasme décidé, pour me servir de l’heureuse expression de M. Houdart de la Motte, cela ne dit pourtant pas tant que malade d’une grosse maladie. La sensibilité si adroitement excitée, et, à ce qu’il vous parait, arrivée maintenant à son plus haut degré, va, grâce à notre grand poète, atteindre son dernier développement.

 » Pensant mourir. Ceci vous donne la mesure de la maladie, indique son caractère inquiétant, et vous associe à toutes les angoisses du malade. Et c’est là le chef-d’œuvre de l’art : Si vis me flere, doléndum est primum ipsi tibi. Pensant mourir ! Notre poète aurait bien pu mettre croyant mourir ; mais croyant n’aurait signifié que la simple croyance, et l’on sait que cette croyance est si peu de chose, qu’elle ressemble tout à fait à une opinion légère qui n’a nul fondement ; au lieu que pensant marque une croyance fondée sur la réflexion, une croyance réfléchie. Être dedans son lit, malade d’une grosse maladie, penser mourir ! Vous figurez-vous quelque chose de plus pittoresque, de plus saisissant, et par conséquent, messieurs, de plus poétique et de plus beau ?

 » Ne peut dormir. Ne peut, c’est-à-dire il n’est pas en son pouvoir de dormir. Personne d’entre vous, messieurs, qui ne sente que peut dans cet endroit vaut infiniment mieux que saurait. Car, soit que ce dernier vienne de sápere, sápio, ou scire, scio, il n’a point la force de pouvoir. Je puis, il peut, qui vient de posse, possum, avoir la puissance, la faculté. Peut, d’ailleurs, est fort usité ; nos meilleurs auteurs s’en sont servis. « Il est vrai qu’elle a été écrite avec quelque sorte de gaieté, dit M. de Balzac, mais elle peut, être lue par les tristes mêmes. »

 » Il est évident qu’après ne peut, il fallait mettre dormir, et non pas sommeiller. Il aurait pu sommeiller sans pouvoir dormir. S’il avait sommeillé, il aurait pu rêver, et ce lui eût été peut-être un adoucissement. Mais lorsqu’on dort, c’est-à-dire qu’on est profondément assoupi, car c’est ce qu’emporte avec soi le verbe neutre dormir, on ne rêve point. Ceux qui se connaissent à la force des expressions sentiront bien la justesse de cette remarque, fondée tout à la fois sur la philologie et sur la médecine. »

La parodie continue ainsi vive, spirituelle, scintillante, pendant plusieurs centaines de pages. S’il y a exagération, ce n’est pas la faute de l’auteur : il a singé les humanistes de la Renaissance. Persuadés que chaque phrase des auteurs païens était un chef-d’œuvre, chaque mot un trésor rempli de beautés infinies, ils en ont fait des commentaires dont le volume dépasse cent fois celui du texte. Nous avons connu un professeur de littérature latine qui consacrait quatorze leçons à nous découvrir toutes les beautés de ce seul vers d’Horace : Ibam forte via sacra.

Les limites de notre ouvrage ne nous permettent pas d’analyser tout entier le Chef-d’œuvre d’un inconnu. Avant d’en donner la conclusion, nous devons dire qu’il est à regretter que l’auteur ait choisi pour thème de son charmant ouvrage une pièce parfois graveleuse ; peut-être a-t-il voulu faire ressortir ce nouveau trait de ressemblance entre la poésie qu’il commente et celle qu’on ne rougit pas d’expliquer dans les classes.

« Scolie. Aujourd’hui, messieurs, je n’en dirai pas davantage sur cette pièce. Il faudrait un volume entier pour examiner tout l’art qui règne dans ce chef-d’œuvre. À vous, messieurs, aidés de mes explications, à le méditer et à vous en nourrir : noctúrna versáte manu, versáte diúrna. Quel excellent génie que l’auteur qui l’a composé ! Quelle rare, pour ne pas dire quelle fatale modestie que celle du grand homme qui, en cachant son nom, a voulu se dérober aux hommages de la postérité : Rara avis in terris nigróque simíllima cygno. Que ne doit-on pas dire d’un poème où il n’y a pas un seul mot qui ne mérite les plus grands éloges ? Que l’illustre critique Jules Scaliger s’écrie dans un juste enthousiasme : « J’aimerais mieux avoir composé l’ode d’Horace Quem tu Melpómene que d’être roi de France ou d’Aragon. » Matanasius, et avec lui tout homme de goût, préférera ou du moins égalera toujours au chantre de Tibur l’auteur de ces vers immortels :

L’autre jour, Colin,

Malade

Dedans son lit

D’une grosse maladie,

Pensant mourir,

Ne peut dormir.

 » Messieurs, j’ai dit : Dixi. »

Cette critique irréprochable du pédantisme classique fit rire aux éclats le dix-huitième siècle, mais ne corrigea pas les pédants. Hélas ! la Révolution elle-même ne les a pas corrigés !

## CHAPITRE XII.

Les tragédies de collège.

Elles remontent à la Renaissance. — Le roi de Prusse et certains petits séminaires et collèges catholiques de France. — L’Enfant prodigue, idée de cette pièce. — Euripe, sujet et danger de cette représentation. — La compagnie de Jésus. — Le Jugement dernier, par le P. Tucci. — Mélange de christianisme et de paganisme. — Les jésuites de Dôle. — La Mort de M. de Vergy. — Les élèves métamorphosés en Nymphes. — Les jésuites de Pont-à-Mousson. — La Mort du duc de Lorraine, Charles III — Les élèves transformés en muses. — Les jésuites de la Flèche. — La Mort d’Henri IV. — Les muses chantent la douleur de la France. — Apothéose d’Henri IV. — Consécration de son tombeau par Apollon. — Son oraison funèbre par un professeur de la Flèche.

Avoir pendant toute l’année nourri la jeunesse d’études païennes ne suffisait pas à ses maîtres. Afin de l’enivrer d’enthousiasme pour l’antiquité, ils imaginèrent de mettre leur enseignement en action, dans des pièces de théâtre qu’ils firent jouer à leurs écoliers. C’était aussi un moyen d’achalander les maisons, en montrant au public l’habileté des professeurs et en flattant l’amour-propre des parents.

Durant plus de trois siècles, ces représentations furent, dans toute l’Europe, le bouquet obligé des travaux de l’année scolaire. Études assidues de plusieurs mois, répétitions fréquentes, sujets, noms, rôles, langage, décorations, costumes, tout contribuait à identifier de jeunes imaginations avec les hommes et les choses du Paganisme.

Cet usage également dangereux et ridicule remonte à la Renaissance. Depuis longtemps il a été rejeté par l’Université. Mais, chose triste à dire, il subsiste encore dans certains petits séminaires et collèges catholiques de France. Là, on ne craint pas de familiariser la jeunesse catholique et cléricale avec Plaute et Térence, que le roi le plus protestant de l’Allemagne vient de faire exclure de l’enseignement de ses gymnases[[2949]](#footnote-2950).

Les œuvres dramatiques que cet usage a fait produire sont innombrables. Dans plusieurs bibliothèques, qu’il nous serait facile de nommer, il se trouve plus de dix mille ballets, comédies, tragédies ou pièces de collège. Nous allons en faire connaître quelques-unes seulement. Nous choisirons de préférence celles qui furent composées par des religieux et des prêtres, et jouées par leurs élèves. Mieux que les autres elles feront apprécier, au moyen d’un a fortiori, l’esprit de la Renaissance, c’est-à-dire l’affaiblissement du sens chrétien, l’appauvrissement de la raison et le délire pour l’antiquité païenne qui s’était emparé de toutes les têtes.

En 1529, Guillaume Fullon, marchant sur les traces de Reuchlin et des Renaissants d’Italie, donna pour la jeunesse de la Haye la comédie de l’Enfant prodigue. C’est une imitation de Térence. On y voit, outre Pelargus, père du prodigue, Eubulus, son conseiller ; Acolastus, le prodigue, et Philantus, son conseiller ; un parasite, nommé Pamphagus ; un bouffon, Pantolabus ; un Proxénète et son esclave, Sannio et Syrus ; une courtisane et sa soubrette, Lais et Bromia. Se figure-t-on des jeunes gens de quinze à vingt ans, déguisés en femmes, jouant les différents personnages de la pièce et faisant entre eux, en présence du public, des dialogues de lupanar ! En voici un seul échantillon, que nous laissons en latin, car le lecteur français veut être respecté.

Acolastus est introduit auprès de Sannio et il lui dit : Nullásne habes véneres ? — Sannio : Etiam. — Acolastus : Jube accersíri. — Sannio : Quanti precii mulíeres ? — Acolastus : Plúrimi, forma modo sint præcellénti. — Sannio : Primáriam sane dabo féminam. Hem, Syre, audi : Laidem accérsi. — Syrus : Jam ? — Sannio : Jam. — Syrus : Causæ quid dicam ? — Sannio : Adésse amatórem ; et la suite qu’on ne rougit pas de jouer, mais que nous n’osons transcrire.

L’usage, disons mieux, l’abus des comédies de collège à peine inauguré, on s’empressa de publier des livres qui donnaient aux jeunes enfants l’intelligence détaillée des pièces de théâtre, scène, rôles, sujets, personnages, de manière à en faire de très-habiles comédiens. Nous citerons entre autres l’ouvrage intitulé : De fabulárum, ludórum, theatrórum, scenárum et senicórum antíqua consuetúdine libéllus ad cómicos facílius intelligéndos, præcípue conscríptus in grátiam puerórum. — Paris, 1540 ; in-4°.

En 1550, les élèves du collège de Louvain jouaient en présence de l’évêque, du clergé et de tous les notables, hommes et femmes, de la docte cité, la tragédie scolastique et chrétienne d’Euripe, ou les suites de l’impureté. Elle est du P. Brecht, franciscain de Louvain, dédiée à l’évêque et offerte aux écoliers qui doivent en remplir les rôles, entre autres ceux de Vénus et de Cupidon. Les principaux personnages sont : Euripe, jeune homme, d’abord sous l’habit d’un pauvre voyageur, puis avec des habits somptueux donnés par Cupidon. La Crainte de Dieu, vieillard à barbe blanche, avec le manteau philosophique. Vénus et Cupidon, belle femme et beau jeune homme, qui paraissent sur la scène magnifiquement vêtus[[2950]](#footnote-2951).

Nous ne donnerons pas l’analyse de cette rapsodie. Disons seulement que rien n’est moins lisible que les discours de Vénus et de Cupidon ; qu’il ne faut pas s’étonner que le jeune Euripe les ait écoutés, plutôt que ceux du vieillard à barbe blanche, et qu’on est stupéfait en voyant le goût ou plutôt la licence de cette triste époque.

Bientôt arrive la compagnie de Jésus. Tout en purifiant les représentations scolastiques, elle en adopte l’usage ; elle le consacre, elle lui donne un grand éclat et contribue puissamment par son exemple à le généraliser et à le maintenir. Nulle corporation enseignante n’a composé autant de pièces dramatiques.

Vers 1580, le P. Étienne Tucci, de la célèbre compagnie, publiait sa tragédie du Jugement dernier. « Souvent jouée, dit le P. Lucchesini, et toujours entendue avec une nouvelle admiration, cette pièce est un chef-d’œuvre incomparable, attendu qu’elle est conforme à toutes les règles dramatiques tracées par Aristote[[2951]](#footnote-2952). »

Dans cette tragédie tous les noms et les souvenirs du Paganisme sont mêlés aux noms et aux souvenirs chrétiens. On voit figurer comme acteurs, en costumes plus ou moins bizarres : l’Église, Abraham, saint Pierre, l’archange Raphaël, Jéroboam, les Sibylles, Crésus, Sardanapale, l’Achéron, l’Antéchrist. Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même paraît sur le théâtre et parle le langage de la mythologie païenne !

Ainsi, il appelle l’archange Raphaël et lui dit d’aller chercher dans les bosquets des champs Élysées Élie, Énoch et Jean, qui a écrit sa vie.

…… Vólucres celer éxcute pennas

In nemus Elysium, Raphaël, placidósque recéssus, etc.

Raphaël arrive et crie aux trois bienheureux de lui ouvrir les grilles qui entourent les heureux bosquets :

Ostia felícis Raphǽli pándite sylvæ.

Ils ouvrent et se décident à venir sur la terre. Leur langage se ressent du long séjour qu’ils ont fait aux champs Élysées ; car ils mettent leur voyage sous la protection du Père des dieux.

Corripiámus iter. Divum pater aura secúndet.

Ailleurs, l’Antéchrist demande à l’Achéron quel est son pays, sa famille, sa profession. L’Achéron lui dit qu’il est l’Arbitre de la nuit opaque, le Roi des ombres, le Gouverneur de l’Averne :

Sed tibi quæ patria est, quæ gens ?

Acheron : Ego noctis opácæ

Arbiter, umbrarúmque Potens, ego Rector Avérni.

Au milieu des terribles réalités du jugement dernier, en présence même du Fils de Dieu, est-ce bien la place de ces non-sens mythologiques, de ces centons virgiliens ? Qu’est-ce que l’Achéron ? Un mythe. Le roi des ombres ? Un mythe. Le gouverneur de l’Averne ? Un mythe. Et le Fils de Dieu, devenu acteur, parle à des mythes, comme le Jupiter de la mythologie !

Plus loin, Jéroboam devenu, on ne sait pourquoi, le ministre de la justice divine, demande à N. S. où il doit envoyer les réprouvés. J. C. prononce des mots qu’il n’a jamais prononcés, et, empruntant la langue du paganisme, il dit qu’il faut les envoyer dans les entrailles de la terre où le cruel Averne tourmente les Mânes par le feu.

Da laudem plácidis míseros consístere terris.

Christus : Haudquáquam plácidis : terrárum abrúpta peténdum

Sævus ubi flammis Manes exércet Avérnus.

Saint Michel emploie le même jargon. L’ordre ayant été donné par N. S. de livrer les damnés au cruel Averne, l’archange s’adresse à l’Achéron et lui dit : « Maintenant, Achéron, je t’ordonne, la terre étant rompue, de te dilater et d’emporter rapidement tous ces gens-là dans les plus intimes sanctuaires de Pluton :

Nunc, Acheron, júbeo rupta tellúre dehíscas,

Præcipitésque viros ima in penetrália Ditis

Abripias. »

Cette phraséologie de mauvais goût, ce mélange ridicule et dangereux de fables et de vérités était une nouvelle leçon donnée à la jeunesse. Elle lui disait : « Quand on veut se mêler de belle littérature, c’est ainsi qu’il faut parler. Dans le monde de la Renaissance, qui succède à la barbarie du moyen âge, les vérités de l’Évangile ne peuvent plus se produire à moins d’être embellies par les charmes de l’antiquité classique. » Mais le plus souvent le mélange que nous signalons n’existe même pas : les pièces sont entièrement païennes.

En 1592, les jésuites de Dôle donnèrent leur première représentation : cette pièce mérite d’être connue[[2952]](#footnote-2953). Le jour de la distribution des prix, les élèves se trouvèrent métamorphosés en Nymphes. À la tête de toute la troupe semi-olympique s’avance Minerve, autrement dite Pierre Durant de Vesoul. Elle salue le gouverneur en lui répétant par cœur les vers d’Horace à Mécène : « Vergy, issu des rois gaulois, noble appui de Dôle la fidèle, reçois favorablement le salut de Minerve aimée de Triton :

Vergæe, Gallis édite régibus,

Magnum fidélis præsídium Dolæ,

Optátæ Tritónis salútem

Réspice propítius Minérvæ. »

Jean Soryet de Dôle, devenu, à lui seul, Clio, Calliope, Terpsichore, Melpombie, Apollon, Erato, Euterpe, Polymnie, Uranie, succède à Minerve, et dit, en l’honneur de M. de Vergy et de tous les habitants de Dôle, des choses à faire pleurer de joie sa mère, sa grand’mère et toute sa généalogie.

Thalie a pour interprète Sébastien Guillebod d’Arbois.

Toutes les nymphes ensemble, y compris les Oréades, parlent par la bouche de Jean Goulu de Dôle.

Les Dryades s’appellent Claude Billy de Dôle.

Les Napées, Philippe Merceret de Dôle.

Les Néréides, Claude Toitot, de Dôle (Claudius Toitotus).

Les Sirenes, Gaspard de Lyon, de Cluny.

Les Grâces, Vénus et Cupidon, Luc Tinceau (Lucas Tinceaudus).

Les dieux marins, Jean Coquelin de Salins et Bertrand de Gy.

La nymphe Écho (la Latine), Renobert Chevroton de Montbenoit.

La nymphe Écho (la Grecque), Pierre Dolet de Baume.

Inutile de dire que toute la pièce est émaillée, infusée, parfumée de noms, de mots, de souvenirs païens auxquels je me figure que les braves Dolois ne devaient pas comprendre grand-chose. Mais, comme il arrive ordinairement, c’est ce qu’on comprend le moins qu’on admire le plus. En conséquence, des applaudissements universels, que dis-je ? des larmes et des sanglots comme on n’en voit à aucun enterrement, durent accueillir le Séquanais qui vint pleurer en ces termes la mort de M. de Vergy. « Maintenant, s’écrie-t-il, Pléiades, accordez-moi un large fleuve ; pour larmes, Glaucus, donne-moi les ondes. Énée est mort, et si Jules ne lui succède, je me hâterai d’accomplir mes destins. Je vois un fer plus cruel que les armes du Thermodon, des destins plus affreux que ceux des chevaux de Diomède. Ô atroce Lachésis ! plus cruelle que Busiris lui-même, que n’ai-je les ailes de Dédale pour voler au-dessus de l’air ! ou que ne puis-je périr comme Amphiaraus, tué par des chevaux épouvantés ! Où irai-je, malheureux ? La Parque sévère habite toutes les maisons. Que faire ? dans quel Cythéron irai-je pleurer ? comment consoler mes destins ? Hélas ! mon Laïus est mort ! mon navire a Perdu son ancre ! Que me reste-t-il, sinon de prier les sœurs de Phaéton et Niobé de me prêter leurs yeux pour verser des larmes intarissables ?

Nunc mihi, Pleiades, largum concédite flumen,

Pro lácrymis undas pórrige, Glauce, tuas, etc. »

C’est ainsi qu’enseignaient nos pères ; continuons de faire comme ils ont fait : il n’y a rien à changer.

En 1608, les jésuites du collège de Pont-à-Mousson Avalisèrent avec leurs confrères de Dôle. Voici le programme de la pièce qui fut jouée ou plutôt des armes qui furent répandues à la distribution des Prix, pour honorer feu le sérénissime Charles III, duc de Lorraine, père des lettres et de la patrie[[2953]](#footnote-2954). « Les Lorrains pleurent Charles mort. Les Nymphes lavent les membres du défunt et adressent les louanges qui conviennent à chacun[[2954]](#footnote-2955). Dans le visage, Thétis loue la beauté ; dans les bras, Néréis loue la force et la vigueur ; dans le corps, Ino loue la taille droite et le port royal… En accomplissant leurs fonctions, les Nymphes pleurent comme des Madeleines. Arrivent les Dryades, Normia, Diane, Prospélée, Aphidante, qui préparent la bière. Elles sont rejointes par le Cyprès, le Cèdre, le Sapin, le Chêne, personnifications d’autant de vertus qui brillèrent dans le duc.

 » Sur le cercueil Flore place de l’hysope, Naïs du grand persil et de pâles violettes. Les Oréades, Mélissa, Érato, Phigalie, faisant l’office des employés des pompes funèbres, montent le cénotaphe. Elles composent la base de marbre et de diamant ; de jaspe elles revêtent les côtés, et au sommet placent des cippes de chrysolithe. Les Anges, devenus des croque-morts, portent le prince au tombeau. Les Muses chantent les louanges du défunt. Clio redit la noblesse et les gloires de la maison de Lorraine ; Érato, la continence du duc ; Thalie, sa tempérance ; Melpomène, sa chasteté à la cour ; Euterpe, son affabilité ; sa mémoire, Polymnie, son intelligence des choses célestes, Uranie. »

Voilà tous les jeunes académiciens de Pont-à-Mousson dûment transformés en Nymphes. La troupe féminine paraît sur le théâtre au grand ébahissement des spectateurs, qui, sous le costume mythologique, ont peine à reconnaître leurs frères, leurs cousins, leurs amis, nés comme eux sur les bords de la Moselle. L’illusion s’accroît en voyant à l’œuvre et en entendant ces divinités étrangères. Le Génie de l’Austrasie paraît et conjure les Nymphes de pleurer et de remplir en pleurant leurs tristes fonctions. À ces mots les larmes coulent, et quelles larmes ! Chaque Nymphe, en lavant la partie du corps qui lui est échue, exhale ses soupirs. Thétis, qui doit laver la tête, s’avance, son aiguière, son éponge et sa serviette à la main, et dit : « Salut donc, salut de nouveau, image de mon Achille, visage capable de mettre en fuite les généraux troyens. Mais vous, hélas ! mauvais démons, perfides Parques, vous avez répandu sur ses yeux votre lourd sommeil. Ergo mei salve mihi rursus Achíllis imago, etc. »

Néréis, chargée de laver les bras et le buste, succède à Thétis, et en remplissant sa fonction, s’écrie : « Voilà mon eau qui court sur ses bras vigoureux. Quelle force dans ses épaules ! Allas n’a rien de mieux à faire qu’à en demander de pareilles : Tales sibi póstulet Atlas. »

Ino et toutes les autres Nymphes préposées aux ablutions imitent Néréis et Thétis. Comme leurs sœurs, les Dryades, en préparant la bière, les Napées, en l’ornant de fleurs, les Oréades, en montant le catafalque, laissent couler leurs larmes et leurs louanges. Phigalie dit au héros : « Ta gloire propre, c’est d’être né de Jupiter, sous une heureuse constellation : Hæc princeps tua laus própria, tu Jove natus beáto sídere. »

Viennent ensuite pour compléter l’éloge du prince chrétien, deux déesses du premier ordre : Thémis et Minerve. L’édifiante comédie se termine par ce dernier adieu : « Que cette terre qu’il a toujours aimée couvre les os du héros ; paix lui soit au ciel, paix au sépulcre !

Ossa tegat tellus quæ viro semper amáta est ;

Illa tibi cœlo detur pax, illa sepúlcro ! »

C’est, avec une légère variante, le Sit tibi terra levis, que la terre te soit légère, de ce monde païen qu’on cherchait par tous les moyens à faire admirer.

Les pièces comme celles que nous venons de citer n’étaient pas des exceptions. Chaque année, dans tous les collèges, on couronne les études par une représentation du même genre, qui en résume la nature et l’esprit.

En 1608, on jouait à Strasbourg Coriolan, par Herman Kirchnero ; un peu plus tard, l’Andromède de Gaspard Brulow. En 1611, les jésuites de la Flèche, à l’exemple de leurs confrères de Dôle et de Pont-à-Mousson, donnèrent aussi une pièce funèbre : les Larmes du collège de la Flèche, ou la Mort d’Henri IV[[2955]](#footnote-2956). Tout y sera plus pompeux et plus pathétique : « Dôle, on pleurait un comte ; à Pont-à-Mousson, un duc ; ici, on pleure un roi. Les écoliers et les professeurs de la Flèche vous fendent le cœur par leurs gémissements en vers, indices certains de leur vive reconnaissance et de leur profonde douleur.

Les lamentations commencent par une élégie dont voici quelques passages : « Ô Henri ! ta mort répand le deuil sur la terre et parmi les dieux du ciel puissant. La vierge Actée te pleure ; Mars, laissant tomber sa lance, te pleure ; Thémis te pleure ; la Foi te pleure ; Diane, ayant brisé son arc, te pleure ; les vertes Napées te pleurent ; les Muses te pleurent ; Phœbus, impuissant à se servir de sa lyre mouillée, te pleure ; la Paix te pleure, et la Victoire décolorée, ayant plié ses ailes, te pleure.

Quem terra adémptum, quem poténtis

Númina mœsta poli querúntur, etc. »

Voulez-vous savoir quelle est la cause du tragique événement qui met tout l’Olympe en deuil ? Les écoliers du collège royal de la Flèche vous la diront telle qu’ils l’ont apprise de leurs maîtres : « La Mort était devenue jalouse de la gloire d’Henri IV. Elle hésite un instant à frapper ce prince ; puis tout à coup elle déploie ses ailes et s’en va chez les Parques, qu’elle trouve filant tranquillement leurs fuseaux. Elle les prie de prendre leurs ciseaux et de couper le fil de la vie du roi. Lachésis et Atropos étaient assez de cet avis. Mais leur sœur Clotho se fâche et met la Mort à la porte en lui disant : « Qu’es-tu venue faire chez nous ? Va-t’en. » La Mort entre en fureur et va trouver Ravaillac, qui lui sert d’instrument. » Voilà.

Repénte Clotho, scimus, inquit,

Cur júbeas penetrále nostrum :

Abi……………

Sic fata Clotho : túrbida prótinus

Se mors in altum prójicit ǽthera

Capútque quassans inquiétum

Lætiferos ácuit furores, etc.

Le crime est commis : quel malheur ! Henri était le Mars gaulois, Mars gállicus, et la coqueluche de toutes les déesses, quam le stipábat divárum exércitus omnis ! À sa suite marchaient, ravis d’admiration, le Styx, Hydre de Lerne, Orphée, Pompée, César, Nessus, Nestor. On regrette de ne pouvoir le ressusciter, et on se plaint que le Destin soit plus cruel à l’égard de la France qu’à l’égard d’Orphée et des fils de Léda.

Duc, age, duc plenos lacrymárum, Fráncia, rivos.

Quid loquor ? Eurýdicen súpera ad convéxa redúxit

Æthérium in lumen modulátis cántibus Orpheus, etc.

Voyant qu’il est bien mort, Apollon convoque les Muses et leur ordonne de faire en commun l’oraison funèbre d’Henri le Grand[[2956]](#footnote-2957). Après le discours de Phœbus, paraît Clio, qui chante la valeur du feu Mars gaulois. Elle dit, entre autres : « Le bruit de ta renommée est plus retentissant que toute espèce de son. Ni Stentor, quand, rassemblant toutes ses forces, il soufflerait de toute la puissance de ses poumons dans ses trompettes ; ni Triton, quand il remplirait de ses mugissements toute la demeure de Neptune, et qu’il serait accompagné du bruit des vagues, ne pourraient t’égaler. » Exemple de style simple.

Calliope pleure la mort du grand roi et tance vertement les filles de l’Érèbe et de la Nuit, qui ont si vite coupé le fil de sa vie. « Est-ce donc là, s’écrie-t-elle, la mort qui t’attendait, ô toi les délices des Dieux ! La cruelle Libitine a été sans pitié pour toi. Ô barbare Perséphoné quel deuil tu répands partout ! »

Uranie console sa sœur en chantant l’immortalité du héros ; elle commence ainsi : « À côté de Jupiter règne l’excellente Thémis ; Fortune, tout n’est pas soumis à tes lois… Tu vis, Henri, io Pœan, tu vis après ton destin ; tu dépouilles ton corps mortel afin d’être, en récompense de tes mérites, couvert d’un vêtement immortel par Jupiter. Ut te immortáli méritum circúmdet amíctus Jupiter.

Grâce à Jupiter, Henri IV, qui, d’après un bas-relief du Louvre, lui devait déjà la victoire d’Ivry, prendra place parmi les Dieux : c’est chose décidée. Mais tous les Dieux se le disputent : auquel donnera-t-il la préférence ? car, par politesse, on lui laisse la liberté de choisir. Quel est le signe du zodiaque assez heureux pour devenir la demeure immortelle du grand Henri ? Ni les écoliers ni les professeurs de la Flèche n’ont osé résoudre la question ; ou plutôt, je suis porté à croire que, initiés comme ils étaient à tous les mystères de l’Olympe, ils savaient bien à quoi s’en tenir. Mais pour éviter toute espèce de réclamation de la part des hommes ou des dieux, ils ont mieux aimé se taire : la prudence est une belle chose !

Voici donc le poète, c’est-à-dire la nymphe Uranie, qui, semblable au marchand dont l’habile savoir-faire tente la pratique en lui montrant toutes les hautes nouveautés de ses magasins, s’adresse à Henri IV et lui dit : « Dans quelle partie du ciel voulez-vous monter, ô le meilleur des rois ? Avec quels dieux voulez-vous habiter ? Tous les astres vous sourient et vous tendent les bras. Pour vous posséder, le cruel Orion a quitté sa flamberge ; le Lion, sa brûlante fureur ; le Scorpion suppliant vous ouvre ses bras[[2957]](#footnote-2958) ; le Bouvier vous offre son char. Parmi les demi-dieux et les héros, divinités saintes, Hercule a choisi pour vous la constellation Ango ; la Balance, Persée, Pégase, battant des ailes, vous appellent ; le Capricorne, ennemi de la pluie, la Lyre, le Dauphin, la Vierge de Gnosse vous saluent, et celle-ci vous cède plus de la moitié de sa brûlante couronne. Enfin il n’y a pas un coin du ciel qui ne soupire après le bonheur de posséder votre divinité :

Dénique nulla poli régio est

Quæ tua non cúpidis respíret númina votis.

Henri IV a la malice de ne pas dire son dernier mot. Mais qu’il habite dans la Balance, dans le Capricorne ou dans le Scorpion, le poète le conjure de ne pas oublier la France :

At quodcúmque leges sidus, quamcúmque subíbis

Stellifero sub axe domum, memor esto tuórum.

Ainsi soit-il.

En attendant, Polymnie vient pleurer l’assassinat. Elle ordonne à toutes les douleurs de se taire devant la douleur de la France. Quelles sont ces douleurs ? Écoutons : « Que les filles de Mopsus cessent leurs lamentations ; que la troupe rustique qui fit périr dans les tortures son père Icarius, inventeur du vin, cesse de se déchirer le visage et de s’arracher les cheveux ; que Memnon, fils de Tithon, tarisse la source de ses torrents de larmes ; que les tendres Sœurs cessent de pleurer de l’ambre sur la triste mort de Phaéton ; que les Hyades essuient leurs yeux ; que la mire Sipylie (Niobé) arrête les torrents d’eau qui inondent ses joues. Voici une douleur plus grande. Il est tombé, hélas ! celui qui tenait les guides françaises ; il est tombé : l’urne pleureuse le renferme ! Il était digne, si le mérite de la réputation pouvait toucher la Parque, de vivre des jours éternels sans craindre les destins. Et cependant il est mort ; les cruelles Déesses lui ont imposé avant le jour cette triste nécessité :

Et tamen exánimis jacet, illi flébile pensum

Ante diem immítes absólvere Deæ. »

Si, comme je n’en puis douter, ce morceau fait pleurer le lecteur, il saura que moi-même, pour le transcrire, je n’ai pas cessé de tremper ma plume dans les larmes brûlantes qui tombaient sur mon papier. Elles n’ont cessé que lorsque j’ai vu Melpomène, chaussée du cothurne, venir célébrer les vertus héroïques du fils de saint Louis. Le royaume des deux souffre violence, a dit Notre Seigneur Jésus-Christ ; c’est par beaucoup de tribulations, ajoute saint Paul, qu’il nous faut entrer dans la bienheureuse patrie. Personnifiée dans un rhétoricien du collège de la Flèche, la Muse tragique donne ainsi le commentaire et la preuve de ces paroles : « Oui, c’est par beaucoup de travaux que les héros arrivent au ciel, témoin le fils d’Alcmène, Hercule, qui, après mille labeurs, après mille monstres écrasés par son horrible massue, après les pièges de sa belle-mère, obtint tardivement le bûcher du mont Œta, qui le fit monter dans les astres ; témoin Achille, petit-fils du profond Nérée, que, après avoir détruit la maison du superbe Assaracus, après la ruine de Troie, après la fin de la guerre, la Scythique Leuce inscrit parmi les Dieux vénérables. Je n’en dirai pas davantage : ne plura texer. » Au fait, en voilà bien assez.

Les Muses ayant fini l’oraison funèbre, Apollon vient consacrer aux mânes du héros le monument que les divines filles lui ont élevé[[2958]](#footnote-2959). Voyons quel rituel il va suivre et quelles prières il va réciter. Ce n’est pas la partie la moins curieuse de la pièce : On ne voit pas tous les jours Apollon transformé en évêque : Ovide lui-même a oublié cette métamorphose. Le fils de Jupiter commence par trouver très-belle, pour un prince chrétien, l’oraison funèbre des Muses, et il leur en fait compliment. Puis s’adressant à Henri IV, il l’assure que, soit qu’il cueille encore avec les héros, dans les champs Élysées, des fleurs rouges pour couronner sa tête adorée, ou que déjà, ce qui est plus probable, il soit parfumé d’ambroisie dans l’Olympe, les vers des neuf Sœurs suffiront pour lui donner l’immortalité.

Belle habet, et mémores túmulum posuere Camœnæ

Debitáque Henríco solvérunt vota

Vive ígitur nostris per sécula longa supérstes

Carmínibus……………

Ceci me paraît douteux, à moins que ce ne soit l’immortalité… du ridicule.

Apollon ayant fait, par les vers que nous citons et ceux que nous ne citons pas, la consécration du monument, l’apothéose latine d’Henri IV est finie. Mais les larmes sont tellement abondantes dans la tête des élèves et des professeurs, qu’après avoir coulé en latin, elles recommencent à couler en français. Un des Pères paraît sur le théâtre et exhale ainsi la douleur commune :

Les chevaux d’Apollon, qui, grimpant à la croupe

De leur ciel montagne, passent enfin la troupe

De ces grands animaux qui de terre élevez,

Dedans le firmament tournoyent enlevez,

Accomplissaient vainqueurs, approchans de nos Ourses

Encontre le Taureau, jà deux fois douze courses

Du levant au couchant, et jà roulants en bas

Au bout de leur carrière avisoient leur repas :

Quand la dolente voix et le cry lamentable

Du monde, se plaignant d’un forfait exécrable.

Frappe la France au cœur : France que Jupiter

En Europe conceut et lui fait enfanter,

De tout son part divin la première déesse

En richesse, en beauté, en valeur, en sagesse…

……………… son cœur ne pouvant

Suffoqué retirer de ses poulmons le vent,

La tient en pâmoison, et n’est que le nectar

De l’esprit et du corps empêche le dépar.

Il est heureux que la France ait été une déesse, plus heureux encore qu’elle ait eu sous la main un flacon de nectar : autrement que serions-nous devenus ? Après l’exposé du sujet, viennent les sentiments qu’il inspire.

Enfin notre déesse, après cette syncope,

Sentant que la douleur et la rage envelope

Son cœur emprisonné, déshonore son chef,

Et d’ongle et du fumier, en un si grand meschef

Rougit ses mains du sang de sa face divine.

On entend résonner à grands coups sa poitrine,

Ainsi que l’aire aux coups du batteur qui d’un fléau

Fait jaillir bondissant le grain de son fourreau…

Hélas ! et tu es mort ! Tu es mort, ô mon roy !

La Parque audacieuse a mis la main sur toy !

Adieu, toutes beautés, adieu, toutes blandices ;

Mon Henry par sa mort emporte mes délices.

Hé ! Dieux ! quelle grandeur m’allait-il poursuivant…

………………………………………………

Mais, hélas ! Atropos, enviant mon bonheur

Et voulant m’abaisser, en a ravi l’auteur.

La Paix à mon costé rassurait mes Naïades,

Néréides, Napées, Hymnydes, Oréades…

Las ! hélas ! tout d’un coup l’envieuse Atropos

Tranche par un pendard ta vie et mon repos.

À la douleur si bien exprimée succède un autre sentiment. Dans un cœur chrétien, la résignation et le pardon seraient venus, en le sanctifiant, adoucir le chagrin de la France. Mais nous oublions que nous sommes en pleine Renaissance, c’est-à-dire en plein Paganisme. La France est une déesse ; et, sa face divine couverte de sang et de fumier, elle va parler comme une déesse :

Enfant dénaturé, c’est à toi que s’adresse,

Malheureux assassin, ma langue vengeresse :

Repaire de serpents que la Nuit a planté,

……………………………………………

Au lieu de tresse blonde en ta tête félonne,

De ses filles, Mégère, Alecton, Tysïphone.

……………………………………………

As-tu point eu d’horreur, de servir à l’envie

Qu’Atropos allumait sur ma gloire et ma vie ?

……………………………………………

Va, germe de tous maux, enfant des Eumenides,

Va remplir sans repos la cruche des Délides.

Quittez, Mânes, quittez vos tourments, vos malheurs,

Vos flammes, vos glaçons, vos cuisantes douleurs : ……

Quittez les feux, les fouets, les roues, les cousteaux,

Les filles d’Achéron, leurs coups et leurs marteaux ;

Leurs serpents, leurs falots, leur voix épouvantable,

Empêchant l’affamé d’approcher d’une table :

Que l’assassin succède aux tourments de vous tous.

L’imprécation est suivie du désespoir. La déesse veut mourir, mais elle ne le peut pas :

…………… Il faut donc en mourant,

Et vivre et respirer, mais toujours soupirant,

Il faut que mes sanglots et larmes crystallines

Me servent d’ambroisie et liqueurs nectarines.

Elle se résigne donc à vivre ; mais après avoir chanté pouille à la Mort et même à Phébus :

Ô Mort ! Mort sans respect, sans justice et sans loy,

D’avoir ainsi rompu le filet de mon roy !…

Apollon ! peux-tu voir si grande indignité ?

Peux-tu bien rayonner à telle cruauté ?

Le forfait est si grand que du ciel il t’arrache

Et au profond de l’onde incontinent te cache,

Et là, ton œil, ton coche et tes chevaux mouillés,

Se purgent du forfait qui les avoit souillés.

Telles sont les funérailles classiques qui furent faites à Henri IV, fils de saint Louis et roi très-chrétien, par les pieux professeurs du collège royal de la Flèche et leurs élèves.

## CHAPITRE XIII.

Les tragédies de collège.

L’Abrogation du décemvirat, tragédie de Dempster. — Analyse. — La Prise de Carthage, tragédie du P. Pétau. — Analyse. — Autres tragédies des PP. Caussin et Stéphonio. — Camma, tragédie du P. Michel Hoyer, augustin. — Analyse. — Sainte Susanne, tragédie du P. Jordan, jésuite, jouée en présence de Louis XIV. — L’Assassinat de Pertinax, tragédie jouée au collège des Grassins. — Analyse. — Le Retour de Flandre, tragédie jouée au collège de la Marche, à Paris. — Analyse. — Alcméon, tragédie jouée au collège Duplessis-Sorbonne. — Analyse. — Lysimaque et Cyrus, tragédies du P. de la Rue, jésuite. — Analyse. — L’Apothéose de Laodamas, pièce du P. de Longuemare, jésuite.

Ce qui se faisait dans lès collèges des jésuites se pratiquait dans les autres : la seule différence est que dans les premiers on observait, sous le rapport des mœurs, certaines convenances dont on croyait pouvoir, dans l’intérêt de la belle littérature, se dispenser dans les seconds. En 1013, le célèbre renaissant écossais Dempster, professeur à l’université de Paris, fit représenter par ses élèves l’Abrogation du Décemvirat, Decemviratus abrogátus. La pièce, dans laquelle on fait revivre toute la première antiquité de Rome, est si longue que le spectacle dura deux jours. C’était peu au gré de l’assistance, qui à chaque instant manifestait sa joie par des applaudissements incroyables ; cum incredíbili auditórum plausu. Les auditeurs étaient nombreux et tous gens comme il faut : c’étaient des princes, des ambassadeurs, des sénateurs ou membres du parlement, des docteurs et une foule inouïe d’autres personnes ; ad fuit virórum príncipum, legatórum, senatórum, doctórum ea frequéntia quæ vix alias in academia visa. Les acteurs sont de nobles jeunes gens, nóbiles adolescéntes. Écrite en vers latins, la pièce est dédiée à M. de Thou, premier président du parlement.

Le fond, c’est l’attentat à la pudeur de Virginie, commis par le décemvir Appius Claudius. Les principaux personnages sont Virginius, père de Virginie, tribun du peuple ; Icilius, tribun, fiancé de Virginie ; Appius Claudius ; Virginie ; sa nourrice ; Cupidon ; deux Furies ; deux licteurs. On voit Virginie allant à sa pension, suivie par Claudius, qui lui dit : « Ô beauté digne des Dieux ! Ô forma súperis digna ! » Une autre fois il lui envoie des billets doux, que Virginie lit sur le théâtre pour l’édification des jeunes acteurs et de la brillante assistance ; témoin celui-ci : « Appius est vaincu par l’amour que tu lui inspires, ô Virginie ! Mon cœur, mon âme, ma vie, ma maîtresse, maîtresse préférable aux déesses, ton Appius ne languit que pour toi, ne soupire que pour toi[[2959]](#footnote-2960) ! »

Et c’est un jeune collégien déguisé en séducteur qui, sur un théâtre, aux applaudissements de ses parents, de ses maîtres et d’un public choisi, dit de pareilles choses à un autre jeune collégien déguisé en jeune fille ! Puis vient l’enlèvement… Vraiment, si on voulait irriter à dessein la plus fougueuse de toutes les passions, nous demandons s’il serait possible de s’y prendre beaucoup mieux ? En vacances que devaient dire entre eux les jeunes acteurs de cette pièce ?quelles pensées devaient les préoccuper ? Ce que je sais, c’est que Dempster ayant quitté Paris pour aller professer à Præ, ses élèves mirent en pratique la leçon donnée par sa tragédie, et lui enlevèrent sa femme : Ô forma súperis digna ! Quant à lui, il ne voit qu’une chose : il a fait revivre quelques personnages de la belle antiquité, il a écrit une tragédie dans le goût antique, il a fait reparaître les vieux oripeaux du théâtre antique, son ambition d’humaniste est satisfaite : le reste ne lui est rien[[2960]](#footnote-2961).

De Paris retournons à la Flèche, l’ordre chronologique le veut. Les larmes ont cessé. Apollon et les Muses font place à des personnages réels ou à peu près, et ceux-ci vont chanter un sujet plus en harmonie avec les études classiques. En 1614 le théâtre du collège de la Flèche donna, pour la distribution des prix, la tragédie intitulée La Prise de Carthage. Dans l’épître dédicatoire, l’auteur dit : « C’est la coutume invariable de nos écoles de jouer une comédie à la distribution des prix de nos élèves : en effet, il n’y a pas d’homme si agreste que n’impressionnent vivement une brillante assemblée, l’éclat des jeux, l’appareil du théâtre, toute la magnificence du spectacle[[2961]](#footnote-2962). »

Quelles sont les impressions salutaires que la tragédie de 1614 a pour but de graver profondément dans l’esprit des pieux élèves de la Flèche ? Le sujet va nous le dire. C’est, comme nous le savons, la Prise de Carthage par Scipion. Les Carthaginois sont assiégés dans la citadelle et serrés de fort près. Asdrubal, qui les commande, avait été souvent prié par sa femme d’aller trouver Scipion et de capituler le plus honorablement qu’il serait possible. Asdrubal avait refusé avec hauteur. Une nuit, cependant, il s’échappe en secret et vient se jeter aux pieds de Scipion, de qui il obtient pour lui grâce de la vie.

Sa femme l’apprend, entre en fureur, traite son mari de lâche, d’égoïste, vomit contre lui les plus horribles imprécations, tue ses deux enfants sur le théâtre, sous les yeux de leur père, puis se tue elle-même. À ce spectacle, Asdrubal se tue aussi, après avoir chargé sa femme de tous les anathèmes connus et inconnus. Ce sont les jeunes élèves des jésuites qui, en costume d’hommes et de femmes, représentent toutes ces scènes, répètent ce langage et jouent tous ces rôles ! Voici, entre autres, l’édifiant dialogue qui s’établit entre Asdrubal et sa femme sur les corps fumants de leurs fils :

Asdrubal : « Dieux, existez-vous ?… pas un n’est-il ici pour lancer la foudre[[2962]](#footnote-2963) ?… Personne n’écrasera cette tigresse, cette peste de ses enfants !… Tuez-la, brûlez-la, éventrez-la toute vive ! »

À quoi la femme d’Asdrubal répond :

« Il m’est doux de te voir, mon brave, mon héros. Tu souffres, cela me suffit. Maintenant vengée, maintenant bienheureuse, maintenant je triomphe. C’est une exquise volupté que de jouir des tortures de ses ennemis : j’en suis enivrée. »

On dit que les spectateurs, lorsqu’ils sont très-satisfaits d’une pièce, demandent le nom de l’au-leur, l’accueillent par des bravos, et si l’auteur se montre, on fait pleuvoir sur sa tête des fleurs et des couronnes. En lisant la Prise de Carthage, plus d’un lecteur aura sans doute formé le même vœu. Par les sentiments qu’elle exprime, cette pièce est si bien en harmonie avec les douces paroles du Sauveur du monde : « Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ; pardonnez, et vous serez pardonnés ; » par conséquent elle est si propre à former l’esprit et le cœur de jeunes chrétiens, ad efformándam juventútem, qu’on doit vivement désirer d’en connaître le pieux auteur. Je le donnerais en mille qu’on ne le devinerait pas. Ainsi j’aime mieux le dire : cette pièce est du P. Pétau, le grave Pétau, l’auteur des Dogmes théologiques[[2963]](#footnote-2964).

Persuadés que le salut de la république en dépendait, tous faisaient des tragédies de collège. C’était une sorte de baptême qu’ils regardaient comme indispensable pour figurer avec quelque distinction dans le monde littéraire. Après le grave P. Pétau, voici le grave P. Caussin, confesseur de Louis XIII, qui s’exerce aussi dans l’art dramatique ; mais il travaille spécialement dans le sacré. En 1619, il donne au public : Jérusalem, Nabuchodonosor, Sainte Félicité, Théodoric, et autres pièces semblables pour le fond et pour la forme à celles du P. Tucci, que nous avons analysées. Déjà en 1609 un autre jésuite non moins grave que ses deux confrères Caussin et Pétau, le P. Stéphonio, avait donné pour les collèges de la Compagnie sa tragédie de Crispus. Crispus, fils de Constantin, mis à mort pour avoir résisté aux sollicitations de Fausta, fille de l’empereur Maximien. Tel est le sujet de cette pièce, qui n’a pas moins de 170 pages in-18.

En 1621, un autre dramaturge de la même Compagnie, le P. Musson de Verdun, imprimait les tragédies qu’il avait fait jouer sur le théâtre du collège d’Henri le Grand, à la Flèche[[2964]](#footnote-2965).

Ces tragédies toutes païennes ont pour but, et durent avoir pour résultat nécessaire, d’identifier de plus en plus les jeunes gens avec la belle antiquité. Elles sont au nombre de quatre : Pompée, Crésus, Cyrus, Darius. Dans la préface, l’auteur attribue modestement aux talents dramatiques de ses jeunes acteurs (meos adores) le succès de ses pièces, soit à Pont-à-Mousson, soit à la Flèche. Ce qui prouve tout le bon sens de madame de Maintenon écrivant à Racine : « Hier nos petites filles ont joué Esther, et l’ont si bien jouée qu’elles ne la joueront jamais plus. »

En 1641, le P. Michel Hoyer, augustin, dispute aux fils de saint Ignace la palme de l’art dramatique[[2965]](#footnote-2966). Il paye son tribut à l’éducation de la jeunesse en publiant ses tragédies scolastiques, entre autres : Sainte Théodora, Susanne et Camma. Dans la seconde, deux jeunes écoliers devenus les deux infâmes vieillards de Daniel s’entretiennent de leur projet. Un autre est devenu Susanne, qui invoque les dieux et parle mythologie comme une fille de Lacédémone. La troisième offre à l’étude des jeunes gens et à l’admiration du public Camma, prêtresse de Diane et épouse de Sinatus, roi de Galatie. Objet des poursuites criminelles de Synorix, son beau-frère, Camma résiste. Synorix, pour venir à bout de son dessein, tue son frère. L’ombre du défunt apparaît à Camma et lui raconte le fratricide. Cependant Synorix va épouser Camma ; elle consent et dissimule. Mais le jour des noces elle empoisonne son nouveau mari, qui meurt dans d’effroyables douleurs.

Continuons d’enseigner comme ont enseigné nos pères : il n’y a rien à changer.

Restons encore au spectacle : nous allons nous y trouver en royale compagnie. En 1654, le P. Jordan, de la Compagnie de Jésus, fait jouer au collège de Clermont, en présence de Louis XIV, sa tragédie de Sainte Susanne. II s’agit d’un mariage avec acteurs masculins et féminins.

L’exemple des jésuites était devenu contagieux : tous les collèges étaient ou se mettaient à la mode qu’ils avaient consacrée. En 1668, le 12 août, à deux heures précises, jour de la distribution des prix, on représentait au collège des Grassins, à Paris, l’Assassinat de Pertinax, c’est-à-dire un régicide. Les acteurs sont naturellement des Romains avec leur costume et leur langage, et, ce qu’il y a de plus grave, avec leurs sentiments boursouflés d’amour pour la liberté et de haine pour la tyrannie. Tous les détails de la conspiration, les entrevues, les moyens de séduction, la formation du complot, les mesures d’exécution, les mensonges dits à l’empereur pour le conduire dans le camp des prétoriens, enfin l’assassinat, toutes ces choses sont représentées de manière à servir de leçons aux conspirateurs et aux régicides de tous les temps : on dirait un de nos récents procès politiques. Et l’on s’étonne de ce que nous voyons depuis quatre siècles !

En 1668, le collège de la Marche, à Paris, jouait le Retour de Flandre. Le sujet de la pièce est tout à fait national ; mais aux yeux de la Renaissance un sujet national ne peut être mis en scène, à moins qu’il ne soit orné d’un cadre païen. Au lieu d’être des Français jouant une pièce française, les principaux acteurs sont Artémon, Léandre, Nicogène, Alcidame, Lisippe, Mégatrope, Géraste, Alexandre le Grand, César, Ninus, Cyrus. L’étiquette de la pièce est le Retour de Flandre, mais le vrai sujet est un mariage qui se conclut sur la scène entre l’ami et la sœur d’un des jeunes acteurs. Tel est, moins d’ineffables détails, le thème de cette pièce, destinée, comme toutes les autres, à former le goût, l’esprit et le cœur de la jeunesse : ad efformándam juventútem.

La même année 1688, le 17 août, à une heure très-précise de l’après-midi, le théâtre du collège Duplessis-Sorbonne donnait, pour sa distribution des prix, Alcméon, tragédie scolastique et morale. Ici tout est grec. Personnages : Corax, roi de Lacédémone ; Épopée, prince de Sicyone ; Alcidippe, prêtresse de Diane ; Sténélée, Sicyon, Polybe, princes de Lacédémone ; Astrée, Alcméon, Lycidas, princes d’Argos ; Lamédon, Gélanor, Lyncée, princes sicyoniens ; Thersandre, une ombre. Sujet : Parricide, assassinat, fratricide.

En ce temps-là il pleuvait des pièces de théâtre. La même année 1688, le P. de la Rue, jésuite, publiait ses deux tragédies latines : Lysímachus et Cyrus. Dans la première, on voit Lysimaque, roi de Thrace, empoisonnant son fils Agathocle, par le ministère d’Arsinoé, belle-mère de ce jeune prince. Dans la seconde, c’est Astyage, roi de Perse, qui, effrayé d’un songe, donne en mariage sa fille Mandane à un Perse nommé Cambyse, et qui charge Harpagon de tuer le jeune Cyrus, né de ce mariage. Harpagon ayant refusé, Astyage le condamne à manger son propre fils. Harpagon s’exécute ; mais il dissimule sa douleur et sollicite le jeune Cyrus à marcher contre son aïeul, qui est pris et fait simple gouverneur d’Hyrcanie. En reconnaissance, Cyrus épouse Palmyre, fille d’Harpagon.

Les ministres de ces abominables forfaits sont de jeunes chrétiens pieusement élevés dans une maison religieuse. Le roi Lysimaque, qui fait empoisonner son fils, est un jeune écolier ; la belle-mère, Arsinoé, qui administre le poison, est un écolier ; Astyage, qui charge Harpagon de tuer son petit-fils, est un écolier ; ce même Astyage qui condamne ce même Harpagon à manger son propre fils est un écolier ; Harpagon, qui fait ce festin de cannibale, est un écolier ; et Palmyre, fille d’Harpagon, que Cyrus épouse sur le théâtre, est encore un écolier. Le tout pour la plus grande gloire de Dieu et l’avancement de la belle littérature !

En 1695, le P. de Longuemare, régent de rhétorique au collège des jésuites à Rennes, faisait jouer aux flambeaux, par un grand nombre de ses élèves, l’Apothéose de Laodamas, c’est-à-dire du maréchal de Luxembourg.

Premier acte. À côté du héros, habillé à l’antique, paraissent le Génie de l’Île-de-France, où il naquit, et le Génie de la Flandre, où il remporta ses victoires. Vient ensuite la déesse Uranie, qui élève le héros à l’immortalité. Elle est accompagnée de Phosphore et de Vesper, dieux des astres. Après que la Nymphe a fait le prologue de la pièce, on voit arriver les Bergers du pays de la Sambre, qui racontent leurs inquiétudes virgiliennes au sujet de la mort de Laodamas. Vainement on les rassure en leur disant que Laodamas vient d’être reçu avec honneur à la cour du dieu Pan. Pour savoir la vérité, ils s’adressent à la nymphe Écho, qui ne leur donne que des réponses ambiguës, ce qui les oblige à recourir au magicien. Arrive sur la scène un magicien, augure ou aruspice, qui fait ses conjurations et qui ne peut leur cacher que Laodamas est mort.

Second acte. On convient d’élever un magnifique tombeau à Laodamas. Les Bergers de la Sambre sont chargés de ce travail. Pendant qu’ils prennent leurs mesures, deux petits dieux des jardins et des bocages, en vrai costume mythologique, apparaissent sur la scène, et, pour faire plus d’honneur à Laodamas, offrent aux Bergers de les aider à construire son tombeau. L’offre acceptée, les petits dieux s’envolent. Ils sont à peine partis que le Génie de l’Île-de-France vient arrêter le travail des Bergers de la Sambre, prétendant que c’est à lui et à ses Bergers à rendre à Laodamas l’honneur qui lui est dû. Ses paroles n’ont pas l’air de convaincre les Flamands ; le Génie se fâche et menace de renverser le tombeau déjà commencé. Il était dans tout son feu lorsque arrive le Génie de la Flandre, qui, par ses arguments, ferme la bouche à son rival de France. Pour terminer le différend, les demi-dieux conviennent de s’en rapporter au jugement de la déesse Uranie. De leur côté, les Bergers, curieux de savoir ce qui arriverait, recourent à leur Devin.

Troisième acte. Le Magicien fait des évocations qui ne réussissent pas : il s’en va fort mécontent. À sa place arrive les deux Génies pour attendre la déesse Uranie qui va descendre de l’Olympe et terminer le différend.

Bientôt se fait entendre un concert mélodieux. Et sur la scène on voit apparaître, en guise de pages, deux petits dieux des astres, attachés à la déesse. En attendant l’arrivée de leur maîtresse, les petits dieux se mettent à jaser sur la contestation et font passer tour à tour les Bergers de la joie à la tristesse. Enfin paraît Uranie, jeune homme de dix-huit ans, en costume très-olympique. Assise sur son trône, la déesse écoute les deux Génies, qui soutiennent leurs prétentions l’un après l’autre. La cause entendue, Uranie adjuge le cœur de Laodamas au Génie de la Flandre, et son corps au Génie de la France, réservant pour elle sa grande âme qu’elle emporte dans l’Olympe pour y achever son apothéose.

Telles sont les puérilités dont chaque année, pendant des mois entiers, de graves religieux occupaient la jeunesse confiée à leur sollicitude, et dont ils s’occupaient eux-mêmes. Et l’on s’étonne de l’appauvrissement de la raison en Europe depuis la Renaissance[[2966]](#footnote-2967) !

## CHAPITRE XIV.

Les tragédies de collège.

Sephebus, tragédie du P. Porée. — Analyse. — Pyrrus et Néoptolème, tragédie des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. — Analyse. — Phylotas, tragédie des mêmes auteurs. — Analyse. — Idominée, par les mêmes. — Analyse. — Prologue héroïque, par le P. de la Santé, jésuite. — Analyse. — Adraste, tragédie des chanoines de Sainte-Geneviève — Analyse — La Mort d’Annibal, par les mêmes. — Jupiter vengé, ballet, par les mêmes. — Analyse.

En 1708, le P. Porée, autre jésuite, fut nommé professeur de rhétorique à Paris. Suivant l’usage de la compagnie, il s’empressa de composer des pièces de théâtre qui furent souvent représentées. Elles sont au nombre de onze, six tragédies et cinq comédies, dont la meilleure édition est due au pieux et savant P. Griffet. Dans la première livraison, nous avons fait connaître la pièce républicaine de Brutus. Pour abréger, nous nous contenterons d’analyser ici la tragédie de Sephebus.

Abases, roi de Perse, fait tuer son fils Séphèbe, à l’instigation de Barzanes, un de ses satrapes qui avait accusé faussement le jeune prince de vouloir détrôner son père. Le roi reconnaît l’innocence de son fils ; il est inconsolable de sa mort. Pour adoucir un peu ses chagrins, il exige que ce satrape calomniateur tue lui-même son propre fils, ce qui est exécuté.

L’éditeur de la pièce ajoute que, cette tragédie étant destinée à former la jeunesse française, l’auteur a cru pouvoir, dans l’intérêt du spectacle, y introduire quelquefois des Muses parlant français[[2967]](#footnote-2968). Voici un échantillon du langage et des sentiments des Muses françaises. Père et roi, Abases est combattu. Oubliera-t-il qu’il est père ? Oubliera-t-il qu’il est roi ?

… Quoi ! faut-il que mon cœur délibère ?

Non, non… Puisqu’il est nécessaire

Pour conserver le plus grand des droits,

Perdons, perdons le nom de père.

Le nom de père est doux, mais c’est un nom vulgaire,

Et le ciel le prodigue aux sujets comme aux rois.

le chœur.

Perdez, perdez le nom de père

Pour conserver de plus grands droits.

Cette situation, ces sentiments ressemblent beaucoup à ceux, de Brutus tuant son fils : décidément, le R. P. Porée était tragique.

Dans le troisième monologue, Barzanes, condamné à tuer son propre fils, veut se suicider et s’écrie :

Rage, désespoir, fureur,

Répondez à mon envie ;

Entrez, entrez dans mon cœur

Pour en arracher la vie.

Un ordre barbare, inhumain,

M’ôte le poison de la main…

Ciel ! juste ciel ! qui tient la foudre prête,

Frappe donc, frappe ; qui t’arrête ?

Lance sur moi tes traits…

Je ne t’implore plus, ô ciel impitoyable !

Terre, sois-moi plus secourable…

Reçois un malheureux dans tes sombres abîmes,

Qu’à travers

Tes gouffres entrouverts,

Il trouve un passage aux enfers.

Tout cela est-il chrétien ? Est-il bien d’apprendre aux jeunes gens ce langage farouche, impie du désespoir ?

En 1716, le jeudi 21 août, le théâtre du collège royal de Nanterre, tenu par les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, donnait la tragédie parfaitement classique de Pyrrhus et Néoptolème. Une intrigue d’amour, la jalousie et un empoisonnement forment le fond de la pièce. Pyrrhus veut faire épouser à Androclide Mégare, fille de Néoptolème. Gélon est jaloux ; plutôt que de voir Androclide gendre de Néoptolème, il est résolu de tout sacrifier. Il conspire contre la vie de Pyrrhus et d’Androclide. La conspiration ne réussit pas, et Gélon s’empoisonne. Belle leçon et surtout belle moralité !

En 1720, le 21 août, des élèves du même collège représentent Phylotas. Ici, comme dans la précédente tragédie, l’amour et l’assassinat occupent la scène, et forment l’esprit et le cœur des jeunes acteurs, déguisés en jeunes filles et en amants, sous le costume et les noms classiques d’Alexandre et de Roxane, de Phylotas et de Phylène, de Nicanor et d’Antigone. On voit apparaître Alexandre, suivi bientôt de Roxane, à qui il fait, comme cela se fait, sa déclaration de mariage. Non content d’être marié, Alexandre veut marier Phylotas. Il lui promet Phylène, sœur de Roxane. Cet arrangement ne convient pas à Phylotas, qui aime Antigone. Les prétentions de Phylotas conviennent encore moins à son frère Nicanor, qui aime aussi Antigone dont il est aimé, et qu’à tout prix il veut épouser. Suivant l’usage immémorial des Grecs, les femmes deviennent ici une pomme de discorde. Pour arriver à ses fins, Phylotas prend le parti de tuer Alexandre, qui se permet de contrarier son amour en lui imposant une femme. Mais les dieux avertissent en songe Alexandre des dangers qu’il court. La conjuration est découverte et Phylotas exécuté.

Avec de pareilles leçons, distribuées solennellement chaque année à toute la jeunesse de France et de Navarre par des religieux et des prêtres, évidemment la religion doit s’enraciner de plus en plus dans les cœurs, et plus évidemment encore l’Europe est sauvée.

En 1722, le 1er septembre, les mêmes chanoines de Sainte-Geneviève faisaient donner, sur le même théâtre de Nanterre, la tragédie d’Idoménée. Dieux et déesses, grands dieux et petits dieux, temples, prêtres, sacrifices, tout le paganisme classique parade sur la scène. Excepté Dôle et Pont-à-Mousson, nul collège ne vit une pareille fantasmagorie. C’est Idoménée, roi de Crète, qui, avec toute sa suite, revient du siège de Troie, monté sur une galère. C’est Éole qui, enflant ses joues, excite une violente tempête. C’est Neptune, invoqué par Idoménée, qui vient gourmander les vents. C’est encore Idoménée qui promet au dieu de la mer de lui sacrifier la première victime qui se présentera à lui sur le rivage. C’est le fils d’Idoménée qui paraît. C’est le sacrifice qu’on prépare ; c’est le père qui immole son fils. C’est tout le peuple de Crète qui se soulève à la vue du meurtre. Enfin, c’est Idoménée qui pour se punir se tue.

Dans les pièces précédentes, nous avons vu l’assassinat, le parricide, l’empoisonnement, le désespoir ; ici nous voyons le suicide : c’est de mieux en mieux.

En 1731, le 30 août, les élèves du même collège édifiaient le public, après s’être édifiés eux-mêmes, en jouant la Mort d’Achille. « La scène, dit le livret, est dans une grande place devant le temple d’Apollon Tymbréen, entre le camp des Grecs et la ville de Troie. » Mariage et assassinat, voilà le sujet de la pièce.

Si tous ces pieux instituteurs avaient été payés pour instruire à fond de l’histoire et de la mythologie de leur pays de jeunes Grecs et de jeunes Romains, nous demandons s’ils auraient pu le faire avec plus de conscience ? Et pourtant, religieux et Français, ils étaient chargés, par la religion, par la patrie, par les familles, de former des chrétiens et des hommes de leur temps et de leur pays !

En 1732, le père de la Santé, jésuite, heureux de voir parmi les élèves du collège Louis le Grand le jeune prince de Conti, fait célébrer sa venue de la manière suivante. Il compose inévitablement une pièce de théâtre, à laquelle le royal écolier devait assister avec son père et sa mère. La pièce est précédée d’un prologue héroïque, dont voici le sujet et les personnages. Apollon, c’est-à-dire André-Nicolas de Novion, de Paris, se félicite de voir un demi-dieu parmi les disciples de ses filles, les Muses ; Mars, c’est-à-dire Hugues-Jean-Baptiste-François le Boursier, de Lyon, vient chanter pouille à Apollon, et réclamer pour les camps le jeune demi-dieu. Minerve, c’est-à-dire Nicolas-Jérome-Gaudion de la Grange, de Paris, arrive, son égide à la main, et finit par mettre le holà entre les deux rivaux. Mars rengaine sa flamberge et le prince de Conti reste provisoirement à l’école des Muses.

Heureuses de la décision de Minerve, les neuf sœurs forment un concert et chantent :

Muses, déesses des beaux-arts,

D’Apollon, votre roi, célébrez la victoire ;

Chantez, chantez sa gloire,

Il triomphe en ce jour du redoutable Mars.

…………………………………

Prince que je chéris, cultivez les beaux-arts.

…………………………………

Ainsi commençaient les Césars.

…………………………………

Ils ne suivaient les pas de Belione et de Mars

Qu’après avoir suivi la voix du dieu des arts.

Cédez, Belione ; cédez, Mars.

Triomphez, Apollon ; triomphez, dieu des arts.

Volez, volez, zéphyrs, et portez sur vos ailes

Les heureuses nouvelles

De la victoire d’Apollon.

Que la lyre, que la musette,

Que le hautbois, que la trompette

À nos voix unissent leurs sons

Pour chanter de concert les augustes Bourbons.

Nous avons connu un vieux militaire qui, entendant réciter une pièce de poésie tout émaillée, comme la précédente, de noms mythologiques, laissa échapper cette boutade à l’adresse de l’auteur : « Dis donc, mon vieux, ou tu crois à tous ces dieux-là, ou tu n’y crois pas. Si tu y crois, tu es un païen ; et que n’as-tu chez toi leurs statues et des réchauds pour leur brûler de l’encens ? ou tu n’y crois pas, et tu es un imbécile. Écoute un peu ce que signifie tes invocations : Apollon, dieu des arts, inspire-moi : cela veut dire rien du tout, dieu des arts, inspire-moi. Muses, célébrez la victoire d’Apollon : c’est-à-dire rien du tout, célébrez la victoire de rien du tout. Redoutable Mars, c’est-à-dire redoutable rien du tout. Quand lu appelles tous les dieux : Jupiter, Junon, Saturne et les autres, pour les faire manœuvrer dans tes vers, tu me fais l’effet d’un caporal qui commande l’exercice en douze temps à des soldais de carton qu’il ne voit pas, qu’il n’a jamais vus, qu’il ne verra jamais. Et tu appelles ca de la poésie ! Sont-ils fous ! »

En 1738, le 2 septembre, les chanoines du collège de Nanterre, voulant à tout prix rivaliser avec les Pères de la compagnie de Jésus, représentèrent Adraste. Le trait saillant de la tragédie est un suicide glorifié. Poursuivi par le destin, Adraste, prince de Phrygie, se tue sur le corps d’Atys, qu’il vient de tuer, en disant : « Quiconque veut mourir est maître de son sort. » Pas un mot de blâme clans la pièce pour ce crime. Et Voltaire chantera : « Quand vivre est un opprobre, mourir est un devoir. » Et l’on s’étonne du suicide !

En 1739, le 19 août, les chanoines réguliers de Saint-Vincent, à Sentis, imitant leurs confrères de Sainte-Geneviève, à Nanterre, jouaient la Mort d’Annibal, puis Démocrite à la cour. Pour le fond et pour la forme, ces pièces, destinées à la jeunesse chrétienne, ne respirent, comme les précédentes, que le plus pur paganisme : c’est tout ce que nous pouvons en dire. Le même jugement s’applique à celles que nous allons analyser. Pour la raison indiquée plus haut, nous continuons de les choisir de préférence dans le répertoire des maisons religieuses, autrement, il serait facile de varier nos plaisirs et de montrer l’Italie[[2968]](#footnote-2969), l’Allemagne, toute l’Europe transformant leur jeunesse lettrée en acteurs tantôt comiques et tantôt tragiques, mais toujours Grecs et Romains : de Sentis, revenons à Nanterre.

En 1744, le 20 août, à midi et demi précis, les vénérables religieux firent danser par leurs élèves, en présence d’un public nombreux, Jupiter vengé, ballet composé par le pieux régent de rhétorique. La pièce a pour sujet les services rendus par le roi de France à l’empereur d’Allemagne contre les ennemis de l’empire. Cette pensée est éminemment nationale : cela ne suffit pas. Pour paraître sur la scène et devenir littéraire, il faut qu’elle perde son caractère français, qu’elle revête le masque vermoulu et s’enveloppe dans les oripeaux troués de l’antiquité païenne. Voici venir sur le théâtre une troupe de jeunes Français, métamorphosés en divinités mythologiques, parlant le jargon de la fable, portant le costume olympique, exécutant les danses des dieux et des déesses. Tout cela, afin de dire, dans le goût exquis de la Renaissance, à des spectateurs français : Votre roi a rendu service à l’empereur d’Allemagne.

Acte premier. — Le tonnerre gronde, et Jupiter, qui n’est autre que le rhétoricien François Foueson, paraît au milieu des dieux. Le fils de Saturne, dans son grand costume, s’assied sur son fauteuil. Il expose aux dieux le triste état de son empire que les présomptueux Titans s’efforcent d’envahir. Ce discours, vieux de deux mille ans, alarme d’abord les immortels, comme il les alarmait dans l’Iliade ou dans l’Énéide. Cependant les dieux ne perdent point courage ; ils font espérer au maître du tonnerre qu’il viendra à bout de réprimer l’audace de ses ennemis. On se consulte sur les moyens d’y réussir. Pallas, autrement dite Emmanuel le Breton, invite Mars à venir au secours de Jupiter. Tous les dieux applaudissent, et Mercure, c’est-à-dire Louis de Fresne, son caducée à la main et ses ailes aux tempes, part en courrier pour aller chercher le dieu de la guerre.

Acte second. — La scène change et représente le palais de Mars. Mars, lisez : Louis de Malartic de Mont-Ricoux, est assis, comme un simple mortel, sur un sofa, en compagnie d’Apollon, de Castor, d’Hercule et des Génies de la guerre, jeunes collégiens aux joues rubicondes, grotesquement déguisés en divinités olympiques. Mercure, après avoir salué Mars, lui expose le sujet de son ambassade. Mars répond favorablement et ordonne qu’on prépare ses équipages. Les dieux et les héros qui composent son état-major veulent le détourner de sa résolution : c’est en vain. Il leur représente qu’il est de sa gloire et de la leur de venger l’injure faite à Jupiter par les Titans. Pour avoir du renfort, il ordonne même qu’on aille chercher Bacchus et Achille. Le dieu et le héros entrent de compagnie et se mettent aux ordres de Mars, qui monte à cheval et part avec toute sa suite.

Acte troisième. — Nouveau changement de scène : voici les Titans. Enflés de leurs premiers succès, ils viennent armés d’arbres et de rochers, conduisant en triomphe leur frère ainé Titanus, c’est-à-dire Étienne Choppin. Ils ordonnent ensuite à Iolas de leur servir du nectar. Tandis qu’ils sont occupés à faire bombance, arrive Mimas, Joseph de Bassecourt, coureur de Titanus, qui leur apprend que Mars vole au secours de Jupiter. Les Titans laissent les verres et les bouteilles et s’adressent à Jacques Dulys, devenu la Déesse de la terre ; à cor et à cris ils implorent son assistance. Pour favoriser efficacement ses enfants, la déesse s’adresse à Pluton et aux fils de Neptune. Elle fait espérer à ces derniers que Jupiter, s’ils combattent pour lui, leur permettra de trafiquer dans l’Olympe, où ils auront pour clients les grands dieux et les grandes déesses : ce qui pour des marchands n’est pas à dédaigner. Tous se rangent sous les étendards de Tellus et marchent au secours des Titans.

Acte quatrième. — Nouvelle décoration. On voit Mars avec toute sa suite se rendant aux ordres de Jupiter et traversant la vallée de Tempe. Au beau milieu, le dieu Pan, personnifié dans Edmond de Forges, vient à la rencontre du dieu de la guerre, accompagné de Faunes et d’une troupe de bergers. Après lui avoir fait son compliment sur son heureuse arrivée, il lui donne le spectacle d’une fête champêtre : au son de leurs musettes, les bergers dansent avec les Faunes. Mars, ravi, continue sa route aux acclamations des bergers, qui expriment la joie que leur a causée sa divine présence et font des vœux pour le succès de ses armes.

Acte cinquième. — De nouveau la scène change. Mars arrive au bruit des instruments. Il se poste avec sa suite au lieu même où les Titans doivent faire leur première démonstration. Ils paraissent armés de massues et de quartiers de rocher (en carton). Mars fond sur eux le sabre à la main, les culbute et les met en fuite. Sur le champ de bataille apparaissent les dieux et les déesses intéressés dans la querelle de Jupiter. Ils félicitent le redoutable Mars, et tous ensemble exécutent en chantant des danses olympiques en son honneur.

Ces dieux et demi-dieux, ces déesses et demi-déesses, ces héros mythologiques qui parlent ici, qui chantent et qui dansent sont, outre les jeunes chrétiens nommés plus haut, Benoît de Lacourcière, Jean-Baptiste Pont-Boyer, Thadée de Castillo, François de la Vailette, Louis de Saint-Pierre, François Lussan-Desparbès, et un grand nombre d’autres. Car pour fournir assez de Titans, de bergers d’Arcadie, de Nymphes et de Faunes, personnages obligés de la pièce, tout le collège avait dû être mis en réquisition.

Identifier ainsi de jeunes enfants avec les divinités les plus immondes du Paganisme, leur en faire prendre le costume, reproduire les actes et le langage, quel ridicule ! pour ne pas dire quel sacrilège et quel danger ! Quand le jeune acteur était choisi pour personnifier Mars, ou Cupidon, ou Pan, ou un Faune, sa curiosité le portait inévitablement à s’informer de l’origine, de la vie, de toute l’histoire du personnage qu’il devait représenter. Comprend-on les impressions, les pensées, les imaginations que pouvaient faire naître dans un cœur de quinze ans les réponses fournies soit par les livres, soit par les camarades ?

II y a quelques jours à peine, un vieillard octogénaire, acteur autrefois dans des pièces semblables à celles dont nous venons de présenter la rapide analyse, nous disait : « Les tragédies que j’ai jouées au collège m’ont plus passionné pour l’antiquité que toutes mes études. Elles ont parlé à mes sens et ébranlé ma foi. Je comprends maintenant que tout cela était stupide ; mais le mal est fait. » Et encore aujourd’hui ce vieillard a le malheur de n’être pas chrétien !

## CHAPITRE XV.

Les tragédies de collège.

L’Imagination, ballet dansé à Rouen par les élèves des Jésuites. — Analyse. — La Mort de César, tragédie jouée sur le théâtre du collège de Nanterre. — Analyse. — Timon le Misanthrope, comédie et ballet donnés à Saint-Vincent de Sentis. — Analyse.

Le mal est fait ; hélas ! et pour un grand nombre il est sans remède. Rendons grâces à la Providence de ce qu’elle daigne nous dessiller les yeux. La religion, la société, les familles, les bonnes lettres, le bon sens applaudiront à la mesure prise par plusieurs évêques de Belgique, et eu France par Son Éminence le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon. Au mois de juin 1856, il a formellement interdit tous les exercices dramatiques dans les séminaires et les collèges ecclésiastiques de son diocèse.

Au dix-huitième siècle on n’en était pas là. Le vent de l’impiété et de la corruption, précurseur des tempêtes, soufflait avec une violence chaque jour plus grande sur l’Europe. Et ce triste siècle, frappé d’aveuglement, marchait vers l’abîme en jouant la comédie[[2969]](#footnote-2970) ! Victimes du même aveuglement, les instituteurs de la jeunesse, au lieu de la tremper plus fortement que jamais aux sources chrétiennes, semblaient redoubler de zèle pour l’enivrer de l’antiquité classique, dont le triomphe devait, quelques années plus tard, amener et leur expulsion et le bouleversement de la société. Nous passons sous silence les comédies et les tragédies des Pères le Jay, du Cerceau et d’un grand nombre de leurs confrères, pour arriver à la fameuse pièce du Père du Rameau.

En 1747, les Jésuites firent danser par leurs élèves, sur le théâtre du collège royal archiépiscopal de Bourbon, à Rouen, le ballet de l’Imagination[[2970]](#footnote-2971). Les oreilles des spectateurs étaient rebattues des comédies et des tragédies des Pères Porée, la Rue, du Cerceau, Caussin et autres dramaturges de la Compagnie. Il fallait du nouveau, et on inventa l’Imagination. Voici l’économie de l’ouvrage :

1° L’Imagination gracieuse et délicate ;

2° L’Imagination forte et hardie ;

3° L’Imagination triste et touchante ;

4° L’Imagination grotesque et folâtre. Suit la mise en œuvre conformément aux règles du bon goût et de la belle littérature.

Ouverture. — « Sur la scène apparaissent quelques hommes simples et bornés à la Nature, qui les conduit : ils se rassemblent au pied du Parnasse ; charmés de la beauté du lieu où le hasard les a réunis sous les auspices de leur guide, ils expriment leur joie par des mouvements aussi vifs que naturels. L’Imagination, qui règne dans cette belle contrée, interrompt leurs nouveaux plaisirs pour les augmenter. Elle paraît sur la cime du Parnasse, entourée des Génies de la Poésie, de la Musique, de la Danse, de la Peinture et de la Sculpture. Un spectacle si brillant fixe les regards de la Nature et de ses enfants, qui, revenus de leur surprise, invitent les Génies et leur Souveraine à se rapprocher d’eux. L’imagination descend avec sa cour, reçoit les hommages de la Nature et lui présente ses Génies. Les habitants d’alentour n’ignorent pas longtemps un événement si merveilleux ; ils viennent en partager le plaisir. »

Les enfants de la Nature, les habitants d’alentour, la mère Nature, la déesse Imagination, les petits Génies qui l’accompagnent : il est bien entendu que tous ces êtres mythologiques, masculins et féminins, sont des élèves du collège.

Première entrée. — « La Poésie naturelle et élégante arrive la première. Apollon, porté sur l’azur d’un nuage, vient exciter les talents et répandre les richesses d’une poésie brillante. Les Grâces sèment des fleurs sur son passage. Les Ombres légères d’Anacréon, de Sapho et de Tibulle accourent des Champs-Élysées, et montent leurs guitares sur le ton des Grâces et d’Apollon. » Il est encore bien entendu qu’Apollon porté sur l’azur d’un nuage est un jeune écolier en chair et en os, les Grâces et les Ombres légères d’Anacréon, de Sapho et de Tibulle, de jeunes écoliers en chair et en os.

Seconde entrée. — Voici venir l’Harmonie douce et séduisante. « Orphée touche la lyre. Les Échos, sensibles à ses accords, les répètent avec justesse. Les bêtes farouches, enchantées, demeurent immobiles au fond de leurs antres ; tandis que les arbres et les rochers, cédant au pouvoir magique d’une harmonie si touchante, en marquent la cadence par une marche prodigieuse. » Excepté les bêtes farouches, il est bien entendu que tous les acteurs de cette nouvelle scène, Orphée et les nymphes Échos, sont encore de jeunes écoliers.

Troisième entrée. — Danses libres et naïves. « Palès, déesse des bergers, revoit son empire. Son retour embellit la solitude des campagnes et y fixe avec la paix l’essaim volage des Plaisirs. Les bergers, saisis d’un agréable enthousiasme, s’échappent des bras de l’indolence pour exprimer, par des danses libres et ingénues, les mouvements d’une joie pure et innocente. » Se figure-t-on une troupe de jeunes enfants chrétiens, transformés en bergers antiques, accompagnés de tout l’essaim des Plaisirs et sous la conduite de la déesse Palès, un de leurs camarades, exécutant sur un théâtre des danses libres et ingénues, pour exprimer les effets de l’Imagination gracieuse et délicate ? Quel intéressant spectacle !

Quatrième entrée. — Ouvrages agréables de peinture et de sculpture. « Sur la scène apparaissent les deux Déesses de la Peinture et de la Sculpture, qui consacrent leurs essais à la gloire de Monseigneur le Dauphin. Ses grâces se reproduisent sous le ciseau. Le pinceau, également jaloux de lui plaire, applique sur la toile enchantée des couleurs qui puissent être honorées de ses regards et servir à l’ornement du palais où il doit un jour fixer son trône. » Telle est la première partie du ballet.

La seconde, également composée de quatre entrées, représente l’Imagination forte et hardie.

Première entrée. — Poésie noble et majestueuse. « La scène a changé : aux bergers ingénus et à leur déesse, à leurs danses libres et naïves, succèdent des hommes qui se révoltent contre la divinité dont ils bravent les lois et le tonnerre. Mais voici Jupiter qui lance sur leurs têtes audacieuses les foudres dont les poètes ont armé sa main. Environnés de feux et d’éclairs, les coupables invoquent la clémence du maître du monde. Le ciel s’apaise, l’orage se dissipe, l’univers semble renaître du chaos. » Évidemment, pour costumer tous les personnages, le collège devait posséder un vestiaire aussi riche que celui de n’importe quel théâtre ; de même que pour remplir tous les rôles des bergers, des dieux et des déesses, tous les élèves, depuis les rhétoriciens jusqu’aux huitièmes, durent prendre part au ballet. Nous ne sommes pas au bout.

Seconde entrée. — Harmonie vive et éclatante. Il est dit que toute l’antiquité figurera sur le théâtre du collège royal archiépiscopal. Après les dieux, les héros, quelle est cette longue procession de militaires costumés à la grecque et qui marchent au pas, conduits par une flûte boiteuse ? « Ce sont les héros de Sparte qui vont au combat, précédés d’un chœur de flûtes conduit par Tyrtée. L’éclat de quelques autres instruments, propres à exciter le courage et l’émulation, se mêle au son des flûtes, pour ne faire avec elles qu’une symphonie vive et brillante. » Aux ordres de ses officiers, sous-officiers et caporaux, le bataillon Spartiate réjouit l’assistance par quelques évolutions militaires, probablement commandées en grec, dans l’intérêt de la couleur locale ; après quoi les héros rentrent derrière la toile et le silence succède à l’harmonie vive et éclatante. Il ne dure que le temps nécessaire à la mère (le Tyrtée pour essuyer une larme de bonheur.

Troisième entrée. — Danses vives et hardies. Voici bien une autre scène : « Mars et Bacchus en personne quittent l’Olympe pour partager les plaisirs de la terre. Mars rassemble les Saliens consacrés à son culte. Bacchus se met à la tête de ses Ménades : ils forment tous ensemble des danses dont la vivacité et le mouvement ont quelque chose d’impétueux. » Que dites-vous de ces quadrilles conduits par deux rhétoriciens faisant les fonctions de Mars et de Bacchus, et exécutés vivement par des jeunes gens métamorphosés les uns en prêtres de Mars, les autres en bacchantes, se donnant la main et gambadant pêle-mêle sur le théâtre d’un collège catholique ? La morale la plus austère ne doit pas avoir le plus petit mal à dire.

Quatrième entrée. — Portraits et statues augustes. Ici deux déesses, c’est-à-dire deux collégiens seulement. « La Peinture et la Sculpture paraissent sur la scène et prennent pour objet de leurs travaux le monarque de la France. Celle-ci grave ses augustes traits sur le marbre ; celle-là emprunte à la majesté de son front l’éclat de ses couleurs. Les nations surprises reconnaissent leur protecteur ou leur maître. » Les musées du Louvre ne conservent pas, que nous sachions, la statue ni le portrait de Louis XV sortis des mains des deux déesses. On ne peut trop regretter cette perte. Comme les vers latins des muses de la Flèche ont conduit Henri IV à l’immortalité, il n’est pas douteux que les œuvres d’art des déesses normandes n’eussent procuré le même avantage à Louis XV.

Troisième partie du ballet. — « Les charmes secrets d’une imagination triste et passionnée attendrissent les cœurs les moins sensibles, par les plaintes de l’élégie, par les soupirs de l’harmonie, par les attitudes naïves de la danse, par les traits éloquents du pinceau et du burin. »

Première entrée. — Un jeune chrétien, devenu un des poètes les plus licencieux de l’antiquité, paraît environné d’une troupe d’autres jeunes chrétiens transformés en Tartares, qui l’écoutent avec attendrissement. « C’est Ovide, banni de sa patrie et relégué dans la plus affreuse solitude de l’univers, qui soulage les ennuis de son exil par le récit de ses malheurs. Les Tartares que vous voyez, ce sont les barbares que le charme de ses plaintes fixe auprès de lui. Ils partagent son infortune, s’attendrissent pour la première fois et versent des larmes dont ils ignorent la source. » Bien que cette scène soit fort triste, il est probable que les dames de Rouen pleurèrent, comme les Tartares, sans trop savoir pourquoi.

Deuxième entrée. — Chœurs tragiques. Nous marchons de métamorphoses en métamorphoses. Après les dieux, les bergers, les héros, les poètes, voici les comédiens antiques. Grâce à ses habiles directeurs, le collège archiépiscopal est devenu un séminaire de petits Protées. « Les chantres qui composaient autrefois les chœurs tragiques reparaissent aujourd’hui sur la scène. Réunis autour du coryphée qui préside à leurs chants, ils se conforment aux changements de fortune dont ils sont témoins. Tantôt une lueur d’espérance suspend leurs soupirs ; tantôt un revers inattendu confond leurs vœux. »

Troisième entrée. — Danses funèbres. De nouveau la scène a changé d’aspect. Les danses funèbres vont succéder aux danses libres et ingénues. « La mort de Patrocle vient surprendre Achille dans sa tente. Le héros ordonne à tous les Grecs qui reconnaissent sa voix de se rendre auprès de lui, pour honorer les funérailles de son ami par des danses conformes à la situation de son cœur. Les Grecs élèvent en cadence un bûcher, que la flamme, allumée par Achille, réduit aussitôt en cendres. » Un bûcher élevé en cadence : c’est joli ! Ce qui le serait un peu moins serait de savoir combien de temps les pieux instituteurs avaient mis pour faire apprendre la pièce à leurs élèves, pour les exercer à tous les rôles qu’ils jouent si bien, et les identifier aussi parfaitement que possible avec les héros, les prêtres, les dieux, les déesses et les bacchantes de l’antiquité.

Quatrième entrée. — Ouvrages de peinture et de sculpture consacrés à la douleur. Au nouveau changement de scène, toutes les dames de Rouen pleurèrent comme des Madeleines. Le fait n’est pas écrit dans l’histoire, mais il n’est pas moins certain, comme vous allez voir. Sur le théâtre solitaire paraît Artémise, jeune homme de dix-huit ans, qui pleure comme une veuve. « Artémise arrose de ses pleurs les cendres de Mausole, que la Parque vient de ravir au trône et à son amour. Afin d’immortaliser sa douleur avec le nom de son époux, elle lui fait ériger un monument, que la Peinture et la Sculpture décorent de tous les symboles propres à entretenir les regrets. » Cependant la toile se baisse, les yeux s’essuient : consolons-nous, la joie va succéder à la douleur.

Quatrième partie du ballet. — « Les saillies d’une imagination folâtre. »

Première entrée. — Poésie badine. On dirait que le professeur de rhétorique a fait une battue générale dans toutes les broussailles de la Grèce, pour faire arriver sur son théâtre toutes les légions d’êtres fantastiques dont l’Hellade est le repaire. Voici le vieux Silène, c’est-à-dire un pauvre jeune chrétien condamné à représenter le nourricier de Bacchus. Silène, ivre comme un templier, s’endort à l’ombre d’une vigne. Le désordre de la Divinité décèle les débauches de la veille. Arrive Virgile, qui montre Silène à quelques bergers. Ils le réveillent et l’enchaînent, après quelque résistance, avec des liens de pampre. Le dieu captif subit la loi des vainqueurs et leur dévoile les mystères dont il leur avait promis la connaissance. Rien de plus naturel : In vino véritas.

Seconde entrée. — Musique folâtre. La nouvelle métamorphose à laquelle nous allons assister surpasse toutes les autres. Voyez-vous ce grand garçon, couvert de je ne sais quel habit tout chamarré, et portant attachées à ses tempes deux longues oreilles d’âne ? Ne vous moquez pas, c’est un roi, c’est Midas. À côté de lui paraît sur la scène un égrillard qui va lui jouer un tour réservé au procureur du roi. Écoutez plutôt : « Le barbier de Midas, témoin du nouvel ornement que la tête de son maître vient d’acquérir, creuse la terre et y dépose un secret dont le poids l’accable. Son indiscrétion féconde fait naître des roseaux éloquents, dont les sons articulés publient la honte de Midas et lui reprochent à lui-même ses oreilles d’âne. » Une indiscrétion féconde qui fait naître des roseaux éloquents : n’avais-je pas raison de vous dire que cette scène l’emporte sur toutes les autres ?

Troisième entrée. — Danses grotesques. Après avoir mis à contribution toute l’antiquité païenne, historique et mythologique, les ingénieux auteurs du ballet vont fouiller dans l’extrême Orient. Après avoir été Achille, Bacchus, Artémise, Palès, héros, dieux et déesses, leurs élèves deviennent Chinois, tout ce qu’il y a de plus Chinois de manières et de costume. « Quelques Chinois, dont la gravité soutient l’idée qu’on a communément de leur nation, prennent le parti d’égayer leur flegme par des danses que l’usage de leur pays ne défend pas ; mais la modestie qui les dirige permet moins de mouvement à leurs pieds qu’à leur tête, qu’ils balancent avec toute la grâce qu’on peut attendre d’eux. »

Quatrième et dernière entrée. — Ouvrages burlesques de peinture et de sculpture. Après les héros, les dieux et les Chinois viennent les magiciens. « Une multitude de figures bizarres, nouvellement sorties des mains de l’artiste, fixe d’abord les yeux du spectateur. Il ne leur manque pour le divertir que la parole et l’action qu’un enchanteur vient leur imprimer par la vertu de sa baguette magique. Après les avoir rendues une seule fois immobiles, l’enchanteur fait voir quelques autres prestiges de son art, qui confirment les premiers. » À cette fantasmagorie sans exemple dans le répertoire du théâtre classique, il ne manque plus que la conclusion.

La voici : Ballet général. « La mère Nature et la déesse Imagination reparaissent sur la scène, et, en présence des hommes et des Génies, elles contractent une alliance solennelle dont la durée doit être éternelle. Les hommes, dont les applaudissements se partagent entre ces deux souveraines, célèbrent, une si belle union, de concert avec les Génies qui président aux beaux-arts. »

Tel est le mémorable ballet de l’Imagination, que les élèves du collège royal archiépiscopal de Bourbon, de la compagnie de Jésus, dansèrent à Rouen le 10 juillet 1747. Et l’on fera des volumes entiers pour prouver que tout ce que nos pères ont fait est bien fait, et que ne pas applaudir à une pareille manière de former la jeunesse, c’est injurier les corps religieux enseignants ! Forcés d’abréger, nous en passons beaucoup, et des meilleurs, tels que les tragédies et ballets de 1753, représentés par les élèves des chanoines de Sainte-Geneviève et de Saint-Vincent de Sentis.

Les bons religieux qui faisaient exécuter par les jeunes chrétiens confiés à leur sollicitude ces étranges exercices étaient loin de se douter que leurs ballets, au lieu d’être des danses libres et ingénues, étaient pour eux, comme pour les Jésuites, la danse des morts. Encore quelques années, et ce paganisme classique si cultivé, si admiré au collège, passera dans les faits sociaux, et, sous le nom de Révolution française, renversera les collèges et les théâtres de collège, proscrira les maîtres par les élèves, et puis se servira des élèves pour jouer le drame sanglant qui, dans Tordre social, aboutit à l’assassinat de Louis XVI, et, dans l’ordre religieux, à l’apothéose de la Raison, représentée par une courtisane.

## CHAPITRE XVI.

Les pièces de collège jugées.

Jugement de Balzac sur les pièces de collège et sur toute la littérature moitié chrétienne et moitié païenne de la Renaissance. — Inconvénients des comédies et des tragédies de collège. — Batteux. — Quintilien. — Statut de l’université de Paris. — Madame de Maintenon. — Les dames de Saint-Cyr. — Inconvénients des exercices dramatiques dans les couvents.

Avant d’en finir avec les tragédies de collège, il est bon de connaître le jugement qu’a porté un homme non suspect sur toutes ces pièces, tantôt païennes, tantôt moitié païennes et moitié chrétiennes, dont les pieux directeurs de l’éducation publique ont, pendant plus de deux cents ans, nourri et amusé la jeunesse de toute l’Europe : c’est un précieux avis pour ceux qui continuent de faire comme ont fait nos pères.

Au dix-septième siècle parut la tragédie latine intitulée Hérode infanticide, par Heinsius. À propos de cette pièce, le grand Balzac fait, avec une autorité que les Renaissants les plus intrépides n’osent pas contester, le procès à toutes les autres tragédies, ballets, comédies de collège, à tout ce néologisme païen et à toute cette littérature hybride, moitié sacrée, moitié profane, qui, depuis la Renaissance, a souillé les choses les plus saintes, faussé les idées, appauvri la raison, ébranlé la foi et corrompu les mœurs.

« Heinsius, dit-il, est le docteur de notre siècle, et il le sera de la postérité. Je ne dis pas que j’ai de l’estime, ce terme est inférieur à mon sentiment, nais j’ai une espèce de dévotion pour tous ses ouvrages ; et rien ne porte sa marque qui ne me soit en pareille révérence que si l’antiquité l’avait consacré. » Passant à Hérode, il s’exprime ainsi : « Je ne puis m’imaginer, sans gêner mon imagination, que dans un poème où un ange ouvre le théâtre et fait le prologue, Tisiphone se vienne montrer avec ses autres sœurs, et avec le terrible équipage que lui a donné le paganisme. Je vous prie de me dire si les Anges et les Furies peuvent compatir ensemble ; si nous pouvons accorder deux religions naturellement ennemies, si nous devons faire comme cet empereur qui mettait dans un même oratoire Orphée et Abraham, Apollon et Jésus-Christ ; si enfin il nous est permis d’imiter celui que nous blasphémons, et de profaner un lieu saint par une marque d’idolâtrie ?

 » Le grand Pan est mort par la naissance du Fils de Dieu, ou plutôt par celle de sa doctrine ; il ne faut pas le ressusciter. Au lever de cette lumière, tous les fantômes du paganisme se sont enfuis ; il ne les faut pas faire revenir. Il est juste que le changement de style accompagne le renouvellement de l’esprit ; que le poison qu’a vomi notre cœur ne demeure pas dans notre bouche ; que le dehors rende témoignage du dedans. Un poète doit considérer que par la conversion de l’empire romain la langue latine s’est convertie. Il doit toujours avoir égard à la religion en laquelle il écrit, et s’y attacher de telle sorte que non-seulement pour la suivre il s’éloigne de la grammaire et de l’élégance, mais aussi qu’il ne fasse pas difficulté d’abandonner la morale et la commune vertu[[2971]](#footnote-2972). »

Citant un exemple capable de faire rougir tous les humanistes de la Renaissance, poètes et prosateurs, religieux et laïques, il ajoute : « L’auteur de la Divine Énéide n’a jamais invoqué ni Hésus, ni Mithra, ni Anubis : comme, à son exemple, nous ne devons pas faire entrer témérairement dans nos compositions des divinités étrangères, ni appeler Hymen et Junon aux noces de Jacob et de Rachel, ni donner Mercure pour guide à Tobie, ni dire que Jupiter Tonnant apparut à Moïse sur la montagne : je parle dans la thèse générale. Véritablement cette mauvaise coutume a besoin d’être réformée et mérite bien que nous en considérions l’importance. Cette bigarrure n’est pas recevable, elle travestit toute notre religion ; elle choque les moins délicats et scandalise les plus indévots. Quand en cela la vérité ne souffrirait rien, la bienséance y serait offensée ; et si ce n’est commettre un grand crime, c’est au moins porter hors de temps une mascarade.

 » Quelle apparence de peindre les Turcs avec des chapeaux, et les Français avec des turbans ? Les Romains n’ont pas trouvé bon qu’en Grèce même leurs magistrats quittassent la toge, et portassent le manteau. Ils ont murmuré des amours de l’empereur Tite et de la reine Bérénice ; ils ont eu en horreur le mariage d’Antoine et de Cléopâtre. Et bien que cette princesse fut de la plus illustre maison du monde, ils crurent que non-seulement il s’était mésallié, mais encore qu’il s’était souillé en l’épousant, et que de telles alliances étaient monstrueuses et abominables. Il me semble qu’il y a bien de la différence de marier deux personnes de religions différentes, ou de marier deux religions contraires ; d’allier un Romain et un barbare, ou d’unir la superstition des païens avec la piété chrétienne ; de contracter envers l’homme et la femme une communion de biens et une société de vie, ou de faire entre Jésus-Christ et Bélial, une alliance de mystères et une confusion de cérémonies.

 » Si Tertullien a reproché à quelques hérétiques de son temps leur christianisme platonicien, et à d’autres leur christianisme stoïque, à cause des principes extravagants et des mauvaises subtilités qu’ils avaient empruntés de ces deux sectes, il eut trouvé, à mon avis, beaucoup plus mauvais un christianisme idolâtre, comme celui-ci, qui va à la pompe et à l’ostentation du langage, par le mépris et par la ruine de la piété. Je vous laisse à penser quelle opinion il aurait de ceux qui, sous le règne de l’Évangile, et après la chute des idoles, font tout ce qu’ils peuvent pour les relever ; qui aiment mieux dire les dieux immortels que Dieu immortel ; la persuasion des chrétiens, que la foi chrétienne ; la république chrétienne, que l’Église ; les pères conscrits, que les évêques ; la blanche Cérès, que le pain eucharistique ; le jus de Bacchus, que le vin de la Cène ; Vénus chrétienne, que la charité, et beaucoup d’autres ! »

D’où sont venues dans l’Europe moderne ces alliances adultères, ce christianisme idolâtre, ce mariage sacrilège de deux religions contraires ? De l’éducation. « Ces messieurs, continue Balzac, sont si accoutumés aux lettres profanes, qu’ils ne s’en peuvent défaire dans les matières les plus religieuses. Leur esprit est tellement imbu de l’idée qu’ils ont conçue, que rien ne saurait sortir de lui qui n’en reçoive l’impression et le caractère : si bien qu’ils me font ressouvenir de cet ambassadeur venu nouvellement de Constantinople pour résider à la cour de Home, qui, ayant encore l’imagination toute pleine de l’empire d’Asie et de la grandeur des Ottomans, dans la harangue qu’il fit au pape Léon, lui donna de la Hautesse au lieu de la Sainteté ; et après l’avoir appelé avec saint Bernard, primátu, Abel ; gubernátu, Noë ; órdine, Melchísedech ; dignitáte, Aaron ; lui dit pour conclusion et pour couronnement de tant de magnifiques épithètes : Tu es le grand Turc des chrétiens ! »

Ainsi, tandis qu’un simple laïque, dirigé par le bon sens, protestait avec indignation contre l’envahissement monstrueux du Paganisme dans la littérature chrétienne, des prêtres et des religieux, chargés de l’éducation publique, encourageaient par tous les moyens cet envahissement sacrilège, et le faisaient accepter de la jeunesse par leurs exemples et par leurs écrits. « Ils sont encore, ajoute Balzac, plus licencieux que M. l’ambassadeur ; et je ne suis pas le premier qui aie demandé raison d’un si étrange déguisement des choses sacrées. Votre Érasme, non plus que moi, n’a pu le goûter. Les uns font tourmenter les mânes par les Euménides dans le lac de soufre, et s’en vont chercher jusqu’en l’autre monde l’occasion de faire des fautes ; les autres font jurer le vrai Dieu par l’eau du Styx ; le Dieu, dis-je, d’Abraham, d’Isaac, de Constantin et de Théodose… Ailleurs, ils allèguent comme exemple d’un grand jour et d’une longue nuit le jour de la victoire de Josué et la nuit de la conception d’Hercule.

 » De là, les esprits mal persuadés peuvent tirer de mauvaises conséquences, et conclure que ces deux histoires, alléguées en un même endroit pour servir à une même preuve, sont de même étoffe l’une que l’autre. Proposer avec une égale affirmation deux choses dont il y en a une absolument fausse, ce ri est pas établir la fausse, mais c’est mettre en doute la véritable. Le bien n’est pas si communicatif que le mal est contagieux. Si le procédé est sans fraude, il n’est pas sans inconvénient, et quelque bonté qu’ait l’or, quelque couleur qu’ait le cuivre, c’est être faux monnayeur que de les mêler ensemble. »

À ce compte, qu’est-ce que le monde lettré créé par la Renaissance, sinon une vaste association de faux monnayeurs, dans laquelle on voit travailler des hommes de toute condition et de toute robe ? Faut-il nous étonner si nous n’avons plus guère que de la fausse monnaie ?

« Si j’osais, continue Balzac, tirer une conséquence de tout ce discours, je dirais que : 1° nous devons nous souvenir qui nous sommes ; et 2° quel est le sujet sur lequel nous travaillons, afin de ne faillir pas deux fois, et de ne pas pécher en même temps contre notre devoir et contre les bienséances… Il est loisible de prendre les étoffes du Levant, mais non pas de s’y faire circoncire. »

Souvenez-vous de cela, messieurs les humanistes et les dramaturges de collège. Pour vous justifier, vous dites que ces divinités qui figurent dans votre prose et dans vos vers ne sont que des emblèmes des différentes passions de l’âme. Balzac, vous répond : « On ne peut donner cette interprétation sans changer toute la fable et faire une nouvelle antiquité. Prenons pour exemple les Furies que défend M. Heinsius ; si elles sont introduites quelquefois pour donner de l’étonnement et de la terreur, vous savez, monsieur, que c’est un étonnement de religion et envoyé par les dieux. C’est une terreur qui n’est point humaine, qui ne vient point naturellement, qui ne peut être apaisée que par des expiations et des sacrifices ; c’est un essai qu’elles font sentir des peines de l’autre monde, où elles président si souverainement, selon les principes de la théologie païenne, qu’à l’exclusion même de Proserpine, Tisiphone est appelée reine de l’enfer.

 » D’ailleurs, il n’y a point d’apparence qu’on dise à une passion : Exaucez-moi, accordez-moi ma prière, non plus qu’Électre dans Sophocle n’aurait garde de dire à des passions : « Et vous, ô Furies, sévères filles des dieux, qui regardez les meurtres injustes, venez à notre secours et vengez la mort de notre père… » Je vous demande maintenant, monsieur, si ces Furies plaideuses et vengeresses, ces Euménides noires et blanches, les chastes et vénérables déesses ont été connues des Hébreux, et si on peut dire qu’elles soient communes à tous les peuples, parce que tous les peuples sont sujets à des vices et surtout à des passions ? »

Passant ensuite en revue les autres divinités païennes, ramenées dans la littérature chrétienne, Balzac fait la même remarque et montre que ce mélange est une vraie profanation. Ce qu’il dit des Juifs s’applique à plus forte raison aux chrétiens. « L’amour, dit-il, était une passion aussi bien parmi les Juifs que parmi les Grecs ; mais ce n’était pas un Dieu en Jérusalem aussi bien qu’à Athènes ; et si dans une tragédie de Judith, on l’eut représentée tirant des flèches à Holopherne, les originaires du pays eussent eu besoin d’un grammairien étranger pour leur faire entendre cette action, et la scène étant chez eux, c’eût été véritablement cette fois que les Juifs eussent été pèlerins en Israël. On avait la fièvre, et on avait peur aussi bien en Judée qu’en Italie, mais les Juifs ne reconnaissaient pas pour cela la déesse Fièvre ni le dieu Épouvantement…

 » Avouons à M. Heinsius [[2972]](#footnote-2973) que les Furies peuvent signifier les passions qui travaillent les méchants et les remords qui accompagnent les crimes. Mais dans les tragédies nous jugeons de leur apparence, et non pas de leur secret ; de ce qu’elles déclarent, et non pas de ce qu’elles signifient. Nous les considérons comme la tragédie les pare, et non pas comme la morale les déshabille ; dans le sens littéral, et non pas dans le sens mystique. Si on peut moraliser les Furies, on pourra aussi moraliser le soleil ; et si l’allégorie est un asile général à toutes les licences vicieuses, il n’y aura point de dieu ni de déesse qu’on ne puisse introduire dans une tragédie chrétienne, à cause qu’ils signifieront toujours autre chose que ce qu’ils représentent. »

C’est ce qu’a fait la Renaissance au grand détriment du goût, de la littérature et de la religion. Au nom du goût, de la littérature et de la religion, nous l’en avons blâmée. Pour cela certains lettrés de notre siècle nous ont appelé, nous et nos amis, par l’organe de M. Lenormand de l’Institut, des croisés en sabots. L’évêque d’Arras un croisé en sabots ; l’archevêque de Reims un croisé en sabots ; le P. Ventura un croisé en sabots ; M. Danjou un croisé en sabots ; M. de Montalembert un croisé en sabots ; Donoso Cortès un croisé en sabots ; les illustres évêques d’Urgel et d’Aquila, et tant d’autres, des croisés en sabots ! Les croisés en escarpins sont les dramaturges classiques, les académiciens et les littérateurs de la Renaissance ; tous ces faux monnayeurs qui, selon le mot de Balzac, mêlant le cuivre du Paganisme à l’or chrétien, corrompent le goût et déshonorent la religion.

Si les limites de notre ouvrage le permettaient, nous envisagerions le spectacle de collège à d’autres points de vue, et il nous serait facile de démontrer qu’il se réduit à trois choses : fatigue, inutilité, danger.

Fatigue, et fatigue de plusieurs mois, pour le professeur chargé de la composition de la pièce, de la mise en scène et des répétitions partielles et générales : le tout sans préjudice des soins de sa classe, s’il est laïque ; et, s’il est religieux ou prêtre, sans préjudice de sa méditation, de sa messe, de son bréviaire et de ses exercices de piété. Fatigue, et fatigue de plusieurs mois pour les élèves, obligés de se mettre dans la tête des rôles plus ou moins longs, plus ou moins intéressants, pour ne pas dire plus ou moins burlesques et ridicules, le tout sans préjudice des devoirs ordinaires de classe. Pour accepter un pareil labeur convenons qu’il faut un grand amour du travail, sinon il y a au fond de leur pensée beaucoup de vanité. Le spectacle de collège n’est donc un délassement que pour le public.

Inutilité. Mais il fortifie la mémoire ? — N’y a-t-il pas d’autre moyen de fortifier la mémoire que de faire apprendre aux jeunes gens des drames comme ceux que nous avons analysés, des rôles plus ou moins fantastiques, quelquefois plus ou moins bouffons, où, pour faire rire l’auditoire, on ne craint pas d’estropier la Religion et la langue ? « L’éducation chrétienne, dit un auteur non suspect, l’éducation mondaine même, si elle est sérieuse et décente, a-t-elle besoin pour être parfaite de leçons de comédiens ? ne peut-on trouver d’autres moyens d’exercer, de former les jeunes gens et de leur donner des grâces ? ne peuvent-ils s’essayer devant le public, sans prendre la voix aigre d’un vieillard quinteux, ou les airs impertinents d’un faquin ? en un mot ne peuvent-ils entrer dans le monde honnête qu’en descendant du théâtre[[2973]](#footnote-2974) ? »

Mais il forme à la déclamation ! — C’est ici le grand prétexte des dramaturges de collège ; qu’ils écoutent ce que leur répond un païen. « Je ne veux pas, dit Quintilien, que le disciple à qui j’apprends l’art de prononcer déguise sa voix en celle de femme, ou la rende tremblante comme celle des vieillards. Je ne veux point aussi qu’il contrefasse les vices des ivrognes, ni le libertinage des valets, ni qu’il apprenne les passions d’amour, d’avarice ou de crainte, qui ne sont point nécessaires à un orateur, et qui peuvent corrompre l’esprit tendre des enfants dans leurs premières années ; car ce qu’on imite souvent passe en coutume et en habitude : frequens imitátio transit in mores ; et même toutes sortes de gestes et de mouvements de comédiens ne doivent pas être imités, parce que, encore que les gestes et les mouvements conviennent à l’orateur en quelque manière, ils doivent toutefois être fort différents de ceux des acteurs de la scène[[2974]](#footnote-2975). »

Qu’aurait-il dit le grave rhéteur, s’il avait su que pour former aux belles manières et à la déclamation les jeunes lévites destinés à devenir des orateurs sacrés, on les transformait en héros païens, en dieux et en déesses olympiques, et qu’on leur faisait jouer devant le public des comédies de Plaute et de Térence, ou des tragédies de Sophocle ?

Mais il donne de l’aplomb et de la hardiesse aux jeunes gens ! — Plusieurs disent qu’il faudrait plutôt leur en ôter, car aujourd’hui la plupart n’en ont que trop. Le défaut dominant de la jeunesse actuelle n’est pas la timidité.

Danger. — Les vices, les travers, les situations forcées sont plus souvent en scène que les vertus, et surtout les vertus de mise habituelle dans la société, et si les jeunes acteurs sont bien pénétrés de leur rôle, s’ils y ont été applaudis, il est à craindre qu’il ne passe ou ne se confirme dans leurs allures. Ce danger est d’autant plus sérieux que dans la distribution des rôles on s’est occupé surtout de celui qui allait le mieux à l’extérieur, aux habitudes, au caractère de tel ou tel ; qu’on s’est bien gardé de donner le rôle d’un fat à l’enfant timide et modeste, et réciproquement[[2975]](#footnote-2976).

« La distribution des rôles, ajoute Batteux, est la source de graves inconvénients. On choisit pour les remplir ceux qui peuvent faire le mieux, et qui ont pour certains caractères une disposition toute naturelle : ce qui leur assure un défaut, quelquefois même un vice pour toute leur vie. Par exemple, un jeune homme est précieux, petit-maître ; on le choisit pour cette raison pour faire le petit marquis, le fat. Il est paresseux, indolent ; on lui fera jouer l’indolence. Il est haut, il fera le glorieux ; menteur, il fera le premier rôle dans la comédie de Corneille ; dur, il jouera Atrée. S’il est dissipé, polisson, étourdi, il fera le valet. De manière que des défauts ou des vices qu’on devrait corriger par l’éducation se concentrent par ce moyen dans le caractère[[2976]](#footnote-2977). »

Pour ces motifs et beaucoup d’autres, un ancien statut de l’université de Paris interdit formellement les représentations théâtrales dans les maisons d’éducation. Il est dit : « Tous les principaux et recteurs des collèges prendront garde qu’on ne récite dans leurs écoles des satires, ou des déclamations, et qu’on n’y représente point des tragédies, ni des comédies, ni des fables, ni d’autres jeux, soit en latin, soit en français, ces sortes d’exercices étant dangereux pour les mœurs[[2977]](#footnote-2978). »

Fatigue, inutilité, danger, tel est, d’après les graves autorités que nous avons citées et dont il serait facile d’augmenter le nombre, le spectacle de collège. Pourquoi a-t-il été inventé ? pourquoi est-il maintenu ? Pour sacrifier à l’opinion, faire briller l’habileté des maîtres, donner du renom aux établissements, divertir les curieux qui sont à l’affût d’un spectacle gratuit, et surtout caresser l’amour-propre des mères, à qui on est toujours sûr de plaire en présentant au public leurs enfants, sous des costumes nouveaux et dans des rôles applaudis.

Ainsi que la Renaissance elle-même, l’amour du théâtre s’est étendu, comme la tache d’huile. Les pensionnats de jeunes filles ont voulu se mettre à la hauteur des collèges. Les religieuses ont imité les religieux ; et il fut un temps où un point capital de l’éducation semblait être d’apprendre à jouer la comédie. Sur la demande de madame Maintenon, Racine écrivit sa tragédie d’Esther pour la maison royale de Saint-Cyr ; mais il n’est pas dit qu’elle ait été représentée pour une distribution de prix. Quoi qu’il en soit, madame de Maintenon ne tarda pas à s’apercevoir de l’abus que ce genre de divertissement avait introduit à Saint-Cyr. Après la quatrième représentation d’Esther, mademoiselle de Caylus cessa d’y figurer. « Elle faisait trop bien, dit madame de Sévigné, elle était trop touchante. »

À cette occasion, madame de Maintenon reçut de M. Hébert, curé de Versailles et ensuite évêque d’Agen, une grave remontrance, dans laquelle il lui déclare que les représentations dramatiques doivent être proscrites de toute bonne éducation. « Votre grand objet, madame, lui dit-il, est de porter vos élèves de Saint-Cyr à une grande pureté de mœurs. N’est-ce pas détruire cette pureté que de les exposer sur un théâtre aux regards avides de toute la cour ? C’est fortifier ce goût, qu’il est si naturel à leur sexe d’avoir pour la parure, que souvent les femmes les plus chastes, comme le dit saint Jérôme, ont cette faiblesse, non, à la vérité, pour plaire aux yeux d’aucun homme, mais pour plaire à elles-mêmes. C’est leur ôter cette haute modestie qui les retient dans le devoir. Une fille redoutera-t-elle un tête-à-tête avec un homme, après avoir paru hardiment devant plusieurs ? Les applaudissements que les spectateurs prodiguent à la beauté, aux talents de ces jeunes personnes, ne doivent-ils pas produire les plus mauvais effets[[2978]](#footnote-2979) ? »

La prédiction du vénérable prêtre ne tarda pas à s’accomplir. Les dames de Saint-Cyr avouent dans leurs Mémoires que, sous l’influence de ces représentations théâtrales, en présence du plus beau monde, leurs demoiselles étaient devenues fières, dédaigneuses, hautaines, présomptueuses et peu dociles. Madame de Maintenon parla à Louis XIV de finir ces divertissements : acteur lui-même dès son enfance dans tous les ballets de la cour, il s’y refusa opiniâtrement. Aussi on laissa Racine achever Athalie et on fit apprendre la pièce aux élèves. Après cette représentation, le roi céda aux prières de madame de Maintenon et déclara que ni lui ni personne de sa cour ne viendrait désormais aux spectacles de Saint-Cyr.

N’ayant pas le pouvoir de les supprimer immédiatement, madame de Maintenon fit, à ce sujet, les recommandations les plus sévères aux dames de Saint-Cyr : « Renfermez, écrivait-elle, ces amusements dans votre maison, et ne les faites jamais en public, sous quelque prétexte que ce soit. Il sera toujours dangereux de faire voir à des hommes des filles bien faites, et qui ajoutent des agréments à leurs personnes en faisant bien ce qu’elles représentent. N’y souffrez donc aucun homme, ni pauvre, ni riche, ni vieux, ni jeune, ni prêtre, ni séculier, je dis même un saint, s’il y en a un sur la terre[[2979]](#footnote-2980). »

Quel compte a-t-on fait de ces leçons de la sagesse et de l’expérience ? dans les pensionnats, comme dans les collèges, l’usage a prévalu contre la raison. Il y a plus ; dans les couvents comme dans les collèges, les représentations théâtrales ayant, au fond, pour unique but d’amuser le public et de plaire aux parents, plusieurs pensionnats étudient le goût dominant et cherchent à s’y conformer, au point même d’oublier parfois toutes les convenances. Ainsi, il y a quelques années, certaines danses plus que suspectes faisaient fureur : tout le beau monde en raffolait. Or, un jour de distribution de prix, dans une pension de la capitale, et une bonne, toutes les élèves en âge d’actrices avaient figuré sur la scène. Restaient les petites. Pour satisfaire leurs mères et montrer que la maison était au niveau du progrès, on imagina de leur faire danser la polka ! ce qui fut exécuté aux applaudissements insensés de toute l’assistance.

Perte de temps, fatigue, dissipation inévitable, grand désir de briller, dégoût de la prière, crainte des froides réalités de la vie, tels sont, de l’aveu des maîtresses les plus expérimentées, les fruits ordinaires des pièces de théâtre dans les pensionnats de jeunes filles. Il est, ce nous semble, de nature à y produire un résultat spécial et non moins grave. Pour représenter un rôle, il faut dire ce qu’on ne pense point, ce qu’on ne sent pas : non-seulement il faut le traduire au moyen de paroles, mais il faut encore l’exprimer par l’air du visage, par le geste, par le ton de la voix ; il faut que, l’imagination étant bien pénétrée du sujet, il devienne une réalité pour elle ; que l’individualité tout entière obéisse à cette impression dominatrice. Eh bien, cette obligation de faire, pour ainsi dire, filtrer le mensonge à travers toutes les nuances de l’action, est-elle bien compatible avec la candeur d’une jeune fille ? Cette habileté à se contrefaire, si follement applaudie, est-elle bien propre à corriger le penchant à la dissimulation, trop naturel aux jeunes personnes[[2980]](#footnote-2981) ? De là pourtant dépend le succès.

À tout le moins, l’élan est donné sur la pente la plus entraînante, la pente des plaisirs. Enrayerez-vous le char ainsi lancé ?… Voilà, soyez-en sûr, plus d’un spectateur gagné aux théâtres publics, des souscripteurs aux bals parés, travestis, des acteurs pour les comédies de société, des partisans zélés de tous ces divertissements si peu conformes à l’esprit du christianisme.

Quoi qu’il en soit, les pièces de collège ont été un des plus puissants moyens par lesquels s’est étendu, affermi, perpétué dans l’Europe moderne l’esprit païen de la Renaissance. Autant que les études classiques, dont elles sont le résumé vivant, elles ont popularisé dans le monde chrétien les personnages, les dieux, les noms, les faits, les aventures, les goûts, les habitudes de l’antiquité. Car c’est du théâtre de collège que sont nés le théâtre de société et le théâtre public, une des plus larges sources de corruption religieuse et sociale qui ait jamais débordé sur les nations.

La livraison suivante contiendra l’histoire authentique de cette lamentable généalogie.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 708

CHAPITRE PREMIER. 719

Les comment.

La religion. — La société. — La famille. — Les mœurs. — Les arts. Le théâtre. — La polémique. — Le paganisme.

CHAPITRE II. 724

Réponse aux comment.

Causes prochaines du mal. — Ce qu’il faut en penser. — Vraie cause. — Objection, la perte de la foi. — Réponse. — Autre objection, le péché originel. — Réponse. — Histoire du péché.

CHAPITRE III. 730

Propagation de la renaissance. — Mépris du moyen-âge.

La Renaissance est un enseignement universel. — Premier moyen de propagation, mépris du moyen âge. — Il est barbare dans son ensemble, — dans ses grands hommes, — dans sa langue. — Dictionnaire des PP. Pomey et Joubert. — Le concile d’Amiens. — Lettre de Pie IX. — Dangers du néologisme classique. — Bembo. — Vida.

CHAPITRE IV. 736

Mépris du moyen-âge.

Barbare dans sa littérature, — dans sa théologie et sa philosophie, — dans l’ordre social, — dans la religion, — dans les arts, — dans l’architecture. — Paroles de Mgr l’évêque d’Arras.

CHAPITRE V. 740

Éloges de l’antiquité païenne.

Ce qu’était l’antiquité païenne. — Éloges généraux qu’en fait la Renaissance. — Éloge des Spartiates. — Mably, La Guilletière, le maréchal de Bassompierre. — Vérité de cet éloge. — Balzac, le P. Brumoy. — Éloge des Athéniens. — Le P. Brumoy. — Éloge des Romains. — Les Pères Catrou, Rouillé, Rothe. — Ce qu’ils disent des historiens païens. — Dédicace de leur histoire à Louis XV. — Ce qu’ils désirent de ce prince. — Balzac, ses adorations. — Voltaire, Helvétius, d’Holbach, Lavicomterie.

CHAPITRE VI. 745

Éloges de l’antiquité païenne.

Éloge particulier des hommes et des choses. — Espèce de litanies en l’honneur de tous les écrivains de l’antiquité. — Éloges plus détaillés de Tite-Live et de Thucydide, de Pindare et d’Horace par le P. Rapin ; — de Cicéron, par Érasme et Lambin ; — de Tacite, par l’abbé de la Bletterie.

CHAPITRE VII. 748

Éloges de l’antiquité païenne.

Éloge d’Homère par le P. Bossu, Vossius, Thomassin, le P. Rapin, Pierre le Loyer ; — de Virgile par le P. Tarquin Galluzzi. — Virgile le plus parfait des poètes, — théologien, moraliste, ascétique. — Jugement d’Ovide. — Actes de quelques Renaissants.

CHAPITRE VIII. 752

Éloges de l’antiquité païenne.

Éloge de la langue. — Paroles de Buonamico, d’Érasme, le P. Inchofer. — Quelle langue on parlera dans le ciel. — Éloge de la littérature. — Éloge des arts : le P. Menestrier, Vives, Fénelon, Voltaire, Rollin. — Ce qui se passait à Rome. — Le Laocoon. — Léon X. — Graves paroles du P. Pallavicini. — Éloge de la philosophie — Éloge de la politique : Hobbes, Rousseau. — Éloge de la religion païenne : Toulotte, Voltaire, Quintus Aucler, Lacour.

CHAPITRE IX. 757

Propagation de la renaissance. — Les collèges.

Les élèves divisés en Romains et en Carthaginois. — Les livres classiques. — Auteurs païens non expurgés. — La Médée d’Euripide. — l’Andrienne de Térence. — Difficultés d’expurger. — Procès des Jésuites. — Un de leurs livres classiques. — Thèmes, versions, amplifications pris dans les auteurs païens. — Rhétorique du P. Caussin. — Mot d’Érasme. — Sujets païens à traiter par les jeunes gens. — Mot de Charles Nodier.

CHAPITRE X. 762

Propagation de la renaissance. — Les collèges.

L’éducation de collège au dernier siècle. — Vigoureusement attaquée. — Réfutation des objections en sa faveur. — Idée d’une classe. — Paroles de Napoléon, — d’un écrivain d’aujourd’hui. — Complète insuffisance des institutions religieuses et des leçons de catéchisme. — Preuves de raison et preuves de fait. — Profonde corruption engendrée par les classiques païens. — Paroles remarquables d’un célèbre médecin de nos jours.

CHAPITRE XI. 766

Les collèges.

Interprétation prétendue chrétienne des auteurs païens. — Explication d’une ode d’Horace. — Change donné aux élèves sur le sens obscène des auteurs païens. — Explication de la seconde églogue de Virgile par le P. Catrou, jésuite. — Critique très-spirituelle de toutes les explications pédantesques qui ont pour but de montrer des beautés infinies dans les auteurs païens. — Le chef-d’œuvre d’un inconnu.

CHAPITRE XII. 772

Les tragédies de collège.

Elles remontent à la Renaissance. — Le roi de Prusse et certains petits séminaires et collèges catholiques de France. — L’Enfant prodigue, idée de cette pièce. — Euripe, sujet et danger de cette représentation. — La compagnie de Jésus. — Le Jugement dernier, par le P. Tucci. — Mélange de christianisme et de paganisme. — Les jésuites de Dôle. — La Mort de M. de Vergy. — Les élèves métamorphosés en Nymphes. — Les jésuites de Pont-à-Mousson. — La Mort du duc de Lorraine, Charles III — Les élèves transformés en muses. — Les jésuites de la Flèche. — La Mort d’Henri IV. — Les muses chantent la douleur de la France. — Apothéose d’Henri IV. — Consécration de son tombeau par Apollon. — Son oraison funèbre par un professeur de la Flèche.

CHAPITRE XIII. 780

Les tragédies de collège.

CHAPITRE XIV. 784

Les tragédies de collège.

CHAPITRE XV. 788

Les tragédies de collège.

CHAPITRE XVI. 791

Les pièces de collège jugées.

Jugement de Balzac sur les pièces de collège et sur toute la littérature moitié chrétienne et moitié païenne de la Renaissance. — Inconvénients des comédies et des tragédies de collège. — Batteux. — Quintilien. — Statut de l’université de Paris. — Madame de Maintenon. — Les dames de Saint-Cyr. — Inconvénients des exercices dramatiques dans les couvents.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME X

La culture païenne de la Renaissance.

## AVANT-PROPOS.

Lorsque, il y a dix-huit siècles, le Fils de Dieu vint chasser Satan de l’empire qu’il avait usurpé, le suprême intérêt du monde païen était de recevoir l’idée chrétienne : de son acceptation ou de son refus dépendait la vie ou la mort. Il ne le comprit pas, il ne voulut pas le comprendre. Les messagers de la bonne nouvelle furent traités par lui de rêveurs et de bavards, seminivérbius ; il refusa de les écouter, il leur défendit de parler : armé du fer et du feu, il les poursuivit comme le chasseur poursuit les bêtes fauves dans les forêts. Cependant l’empire chancelait sur ses bases ; les divisions intestines, les révolutions de palais, les changements de dynastie, le régicide à l’ordre du jour, le rationalisme universel, la corruption des mœurs, les excès monstrueux du luxe allaient affaiblissant les derniers éléments de vitalité qui restaient au sein de la société : déjà les hordes barbares montraient leur tête à l’horizon.

Aucun de ces signes n’appelait l’attention du monde païen sur l’idée chrétienne. Les Césars croyaient sauver l’empire en faisant des lois, en donnant des fêtes, en fortifiant les villes, en établissant sur les frontières des colonies militaires. Courbés sous le joug de l’esclavage, les peuples, aidés des prétoriens, essayaient de la rébellion pour briser le despotisme, et puis retombaient dans leur grande préoccupation, jouir de la vie, panem et circénses. Mais un jour le tonnerre éclate ; un long craquement se fait entendre, c’est le monde païen qui s’écroule et qui tombe pour ne pas se relever, comme tombe au premier souffle de l’ouragan, l’arbre dès longtemps vermoulu.

Ainsi finirent les peuples qui ne voulurent pas recevoir l’idée chrétienne, ainsi finissent les peuples qui en ont perdu le sens. Prenant le change sur la nature du mal qui les dévore, ou ils s’étourdissent sur les dangers qui les menacent, ou ils mettent leur confiance en des moyens qui ne les sauvent pas. Quant au point capital d’où dépend leur salut, ils passent à côté sans le voir, sans le comprendre, hochant la tête à la voix de ceux qui essayent de leur en démontrer la nécessité, et les traitant d’idéologues et de pessimistes.

Ces tristes réflexions nous ont été dictées par l’attentat du 14 janvier. Bien que nous en ayons déjà parlé[[2981]](#footnote-2982), cet événement, considéré soit en lui-même, soit dans ses circonstances, rentre tellement dans le plan de nos recherches sur le mal moderne, que nous croyons nécessaire d’y revenir.

Trois coupables ont été signalés : Orsini et ses complices, l’opinion démocratique et l’Angleterre. Il y en a un quatrième, plus coupable que les autres, et on ne l’a pas mis en cause. Orsini, sans doute, a mérité sa peine : il est coupable de régicide. Mais, qu’on nous permette de le dire, il est avant tout coupable d’anachronisme et d’insuccès. Si Orsini avait fait, à Rome, il y a deux mille ans, ce qu’il a tenté à Paris au dix-neuvième siècle, et s’il avait réussi, il eût été regardé non-seulement comme un bon citoyen, mais célébré comme un héros, vénéré comme un demi-dieu. Il aurait entendu le plus grand orateur de Rome, Cicéron, lui dire publiquement ce qu’il disait à Brutus et à Cassius, assassins de César : « C’est par mon conseil que César a été tué. Brutus et Cassius, votre action est la plus belle que puissent faire des mortels. Vous êtes non des héros, mais des dieux ; une gloire éternelle vous attend. Le peuple romain regarde votre action comme le sublime de la vertu[[2982]](#footnote-2983). »

Cette étrange apologie n’a rien qui doive étonner. Sur Je régicide deux idées ont régné dans le monde : l’idée païenne et l’idée chrétienne. La première était que tout citoyen est légalement armé d’un poignard contre le tyran ; qu’il peut le tuer de son autorité privée, et qu’en le faisant il mérite bien de la patrie. Le Christianisme abolit cette monstrueuse doctrine. L’Église a justement frappé d’anathème celui qui oserait soutenir qu’il est permis à un homme, quel qu’il soit, d’attenter de son autorité privée à la vie d’un tyran.

Longtemps cette maxime a été la base incontestée du droit public. Mais qu’est-il arrivé ? Un jour est venu, où, à l’école de la Renaissance, des générations entières de littérateurs, de savants, d’artistes et de philosophes, ont appris et déclaré que l’idée chrétienne en littérature, en art, en philosophie, était non avenue ; qu’elle était même synonyme de barbarie ; que pour retrouver l’idée archétype du beau, du bien et du vrai en littérature, en art, en philosophie, il fallait remonter à l’antiquité gréco-romaine. Leur parole a formé l’opinion.

Qu’a fait Orsini ? Partant du même principe, il a dit, avec la même raison, que l’idée politique chrétienne ne vaut pas mieux que l’idée chrétienne en littérature et en philosophie ; qu’elle doit être regardée comme non avenue, comme absurde et contraire à l’indépendance des peuples ; et que pour retrouver l’idée du beau, du bon, du vrai en politique, il fallait remonter à l’antiquité. Il a cru qu’il était permis de tenter dans la capitale de la civilisation moderne, ce qu’il était glorieux de faire dans la capitale du monde ancien, ce monde des grands hommes, des grandes lumières et des grandes choses. En cela il a raisonné comme Machiavel, comme Buchanan, comme les régicides de la Convention, comme les maîtres de la politique moderne.

Devant ses juges et jusqu’au pied de l’échafaud, il a fait entendre clairement qu’à ses yeux, comme aux yeux de la politique païenne, la fin sanctifie les moyens. « Dès ma jeunesse, a-t-il dit, je n’ai eu qu’un objet, une idée fixe, la délivrance de mon pays. » Et il meurt, ajoute son avocat, en rêvant cette délivrance pour laquelle il offre sa vie. « Près de la fin de ma carrière, écrit-il lui-même à l’Empereur, je veux tenter un dernier effort pour venir en aide à l’Italie, dont l’indépendance m’a fait jusqu’à ce jour traverser tous les périls, aller au-devant de tous les sacrifices. Elle fut l’objet constant de toutes mes affections, et c’est cette dernière pensée que je veux déposer dans les paroles que j’adresse à Votre Majesté. »

Quels sont les tyrans qui oppriment son pays, les obstacles à son indépendance ? L’empereur d’Autriche, le Pape et l’empereur des Français. Quels moyens emploie-t-il pour les écarter ? Toute sa vie il conspire contre l’Autriche, la France et la papauté. Quel est le dernier mot de cette conspiration permanente ? La bombe homicide !

D’où est venu à Orsini cet amour de la liberté politique, qui s’est emparé de lui dès la jeunesse ? Comment ce jeune chrétien du dix-neuvième siècle n’a-t-il pas d’autre idée politique que l’idée païenne ? D’où vient que l’idée chrétienne est pour lui non avenue ? Comment se fait-il qu’il comprend les moyens d’affranchir les peuples, comme on les comprenait dans l’antiquité païenne ; qu’il les tient pour légitimes, qu’il les emploie, et qu’il conseille aux autres de les employer[[2983]](#footnote-2984) ? « La cause d’un pareil attentat, s’écrie son défenseur, devait se trouver dans l’égarement d’un patriotisme ardent, d’une aspiration fiévreuse vers l’indépendance, qui est le rêve de toutes les nobles âmes. »

Très-bien ; mais la question est de savoir qui a égaré le patriotisme d’Orsini, et égaré dès l’enfance ? qui lui a communiqué, et communiqué dès l’enfance la fièvre de l’indépendance politique[[2984]](#footnote-2985) ?

Le procureur général va nous le dire à demi-mot, en reconnaissant la similitude qui existe entre les doctrines d’Orsini et celles des démocrates de l’antiquité classique. « Il est vrai, dit M. Chaix d’Est-Ange, que, dans l’antiquité, des siècles sauvages ont appelé l’assassinat à l’aide du sentiment. » L’éloquent magistrat aurait dû ajouter que les théoriciens et les apologistes de ces sectes sauvages sont les illustres sauvages qu’on appelle Tacite, Plutarque, et surtout Cicéron, les maîtres admirés de la jeunesse ; que ces sectes ont compté parmi leurs membres les glorieux sauvages qu’on appelle Brutus, Cassius, Chéréas, Harmodius, Aristogiton, nobles âmes dont la jeunesse de l’Europe chante depuis quatre siècles, en vers et en prose, le patriotisme et le courage.

« Mais, ajoute-t-il, les principes éternels de la morale ont heureusement prévalu, et ces doctrines ont été flétries. Depuis que l’Évangile est venu régénérer le monde, ces doctrines ont osé se reproduire encore ; mais cette fois encore la doctrine de l’assassinat a reculé devant la réprobation universelle. » — Il est regrettable que le procureur général n’ait pas dit comment les théories régicides de l’antiquité païenne ont osé se reproduire au sein de l’Europe régénérée par l’Évangile ; comment, malgré la réprobation universelle, on les trouve professées par toute l’école de Machiavel ; comment depuis plusieurs siècles elles se sont montrées triomphalement au théâtre dans des pièces vivement applaudies ; comment elles ont régné en souveraines à la Convention, et enfanté les horreurs qui signalèrent leur triomphe dans l’antiquité classique[[2985]](#footnote-2986) ; comment, enfin, elles sont encore aujourd’hui le symbole de l’immense armée des sociétés secrètes.

Dire ce qui a ressuscité au sein du christianisme et les doctrines et les sectes sauvages de l’antiquité gréco-romaine ; en indiquer le foyer permanent : voilà le point capital qu’il fallait éclaircir ; on ne l’a pas fait. Eh bien, Orsini lui-même va suppléer au silence de son adversaire et de son défenseur. Puissent ses paroles retentir aux oreilles de tous les rois, de tous les pères de famille, de tous les maîtres de la jeunesse ! Puissent-elles être gravées en immenses caractères sur la porte de toutes les maisons d’éducation ! Dans ses Mémoires adressés à la jeunesse italienne, qui les dévore, Orsini écrit ces lignes : LES DEUX FOYERS DES IDÉES RÉPUBLICAINES EN ITALIE SONT LES COLLÈGES ET LES SOCIÉTÉS SECRÈTES. Le dottrine repubblicane in Italia doveansi considerare un frutto degli siudi dell’ antichità e delle società secrete[[2986]](#footnote-2987).

Vous l’entendez, sur la même ligne les collèges et les sociétés secrètes. En France et dans toute l’Europe, l’enseignement classique est le même qu’en Italie, avec cette différence qu’en Italie les collèges ont été jusqu’à ces derniers temps exclusivement, et encore aujourd’hui la plupart sont dirigés par des prêtres et des religieux ! Si à la confession d’Orsini on ajoute celle de Ruffini, de Gallenga, des rédacteurs de l’Opinione, de tous les régicides modernes que nous avons cités, il en résulte la démonstration la plus écrasante de la nécessité de la réforme que nous sollicitons ; et on en est réduit à se demander comment l’aveuglement peut être tel dans certaines personnes qu’elles ne voient pas une vérité qui éblouit la vue par l’éclat de sa lumière ? Comment les gouvernements eux-mêmes peuvent prendre le change, et s’endormir sur un point qui intéresse à un si haut degré et la vie des rois et la tranquillité des peuples ?

Un second coupable dans l’attentat du 14 janvier, c’est l’opinion démocratique. La tentative d’Orsini et les doctrines dont elle est la conséquence, sont tellement opposées aux notions les plus élémentaires du droit chrétien, qu’on se demande s’il est possible qu’au sein des sociétés chrétiennes il y ait la moindre divergence dans la manière de les juger. « Est-ce donc, disait aux débats le procureur général, qu’il y aurait une société possible avec une pareille doctrine ? Quoi ! ces arrêts que la justice pèse au poids du sanctuaire, il serait permis à un simple citoyen de les rendre et de les exécuter ? Quoi ! il pourrait prendre son ambition déçue, ses colères fiévreuses, les rêves d’une de ses nuits agitées, pour un ordre souverain qui armerait légitimement son bras ! Ce serait le droit aveugle, barbare. »

Et pourtant, après dix-huit siècles de christianisme, il y a en Europe, non pas un homme, mais des hommes plus nombreux qu’on ne pense, qui ont applaudi secrètement ou même publiquement à l’acte et à la théorie d’Orsini, qui ont regretté et qui regrettent encore que le succès n’ait pas couronné son attentat. « Orsini, écrivent-ils, est un grand homme, il demeurera dans l’histoire de l’Italie comme un de ses plus grands caractères, dans celle de l’humanité comme un de ses types les plus significatifs. Orsini, Rudio et Gomez sont de vigoureuses individualités, qui vivent d’abnégation et de sacrifices, qui meurent pour la patrie, qui ont une nature pleine de force et de sève[[2987]](#footnote-2988). »

Ils ne veulent pas qu’en face de la mort leur héros ait désavoué ni sa conduite ni ses doctrines. « Quant aux héros qu’on traîne sur l’échafaud, ils ne meurent pas avec le nom de Dieu et des saints sur les lèvres ; mais en chantant l’hymne de la liberté et en criant : Vive l’Italie ! Vive la France*[[2988]](#footnote-2989)* ! » Orsini est l’objet de leurs chants ; son portrait est exposé chez tous les marchands d’estampes. « Tous les regards sont attirés par cette noble et fière image. Le rayonnement d’une haute intelligence brille sur ce front vaste et serein, et dans les yeux tout le feu d’un cœur voué aux passions fortes et grandes. Mais cette intelligence est éteinte, et ce cœur a cessé de battre avant le temps[[2989]](#footnote-2990). »

En signe de deuil, la jeunesse a porté un crêpe au bras, et aujourd’hui on fait une souscription pour honorer Orsini dans la personne de son défenseur. Eu tête figure un homme connu, Bianchi Giovini, avec ses sept filles, dont les noms indiquent les sentiments du père : Polymnie, Uranie, Thalie, Égérie, etc.

Honorer les héros de la liberté par des chants poétiques et par des médailles ne suffit pas, il faut les venger ; pour cela marcher sur leurs traces, et mettre à profit contre les tyrans le précieux secret de l’infernale machine qu’ils ont inventée. En terminant l’oraison funèbre des deux assassins, « Italiens ! s’écrient-ils, ne pleurez pas ; ce n’est pas avec des larmes qu’on sauve la patrie. Orsini a laissé à la science militaire un testament qui ne peut tomber dans l’oubli. L’avenir est dans les mains de Dieu dans le ciel, et des chimistes sur la terre… Tous deux sont morts avec le frémissement de l’indépendance italienne dans le cœur, et l’espérance que leurs vœux seront accomplis par la postérité. La postérité s’en souviendra[[2990]](#footnote-2991). »

Enfin, comme appel aux armes, il a paru un sonnet qu’on peut appeler la Marseillaise du régicide : l’enthousiasme pour Orsini s’y élève jusqu’au délire et au blasphème : « Du Dieu vengeur ange précoce, je m’incline devant ton échafaud comme devant le bois du Golgotha ! etc. »

L’opinion démocratique, tel est le second coupable dans l’attentat d’Orsini ; et nous n’hésitons pas à le dire, ce second coupable est plus criminel que le premier. Si Orsini et ses complices n’avaient pas puisé leur sauvage patriotisme dans cette opinion ; si elle ne les avait pas soutenus dans la méditation et dans la perpétration de leur crime ; si en cas de succès ils n’avaient pas entendu les éloges et les acclamations dont ils seraient l’objet ; si en cas d’insuccès ils n’avaient pas compté sur les ardentes sympathies de cette opinion ; si, au contraire, ils s’étaient regardés comme isolés au milieu du monde ; s’ils avaient cru que vainqueurs ou vaincus, ils exciteraient une horreur universelle, que leur mémoire serait en exécration dans la postérité, il est plus que douteux qu’ils eussent eu la lâcheté, ou même l’idée de leur forfait.

Reste à savoir ou, quand, et comment s’est formée dans l’Europe chrétienne, et en dépit du christianisme, la secte sauvage dont cette opinion est le symbole ? Si Orsini est coupable, l’opinion dont il a subi l’influence est plus coupable que lui, car elle dogmatise l’assassinat. Or, celui qui dogmatise l’assassinat commet, ce crime autant de fois qu’il met de poignards aux mains des assassins. Mais le plus grand de tous les coupables est celui qui le premier a formé cette opinion, complice et soutien d’Orsini, qui l’a répandue, accréditée, glorifiée. Quel est-il ? Orsini vous a répondu, et on peut l’en croire : C’est l’enseignement de collège.

Le troisième coupable dans l’attentat du 11 janvier, c’est l’Angleterre. La conduite de cette nation a soulevé l’indignation du continent et de la France en particulier. De graves écrits ont révélé tous les torts de notre alliée ; on a lancé contre elle des adresses menaçantes, publié des articles belliqueux : ces manifestations, sans aucun doute, sont motivées. L’Angleterre est coupable de donner asile aux conspirateurs et aux régicides, plus coupable encore de refuser de les éloigner de son territoire. Mais son crime capital est de tirer avec une inflexible logique, les conséquences d’un raisonnement dont nous admettons les prémisses.

« Je vous trouve étranges, nous dit l’Angleterre ; vous me vouez à l’indignation publique, vous essayez de me mettre au ban des nations, parce que je m’obstine à donner asile à vos réfugiés, à vos démocrates, à vos régicides. Mais si je suis coupable, êtes-vous innocents ? Ces réfugiés, ces démocrates, ces régicides, sont-ils mes fils ? est-ce moi qui les ai élevés, nourris, formés ? est-ce moi qui ai élevé Mazzini, Massarenti, Pianori, Orsini, Pyat, Ledru-Rollin, Victor Hugo et les autres ? Tous ne sont-ils pas nés sur le continent ? Tous n’ont-ils pas été élevés, nourris, façonnés par vous, au milieu de vous ? Ne sont-ils pas arrivés chez moi tout formés ? N’avaient-ils pas fait leurs preuves, et si bien fait, que c’est pour cela même qu’ils ont été obligés de venir chercher un asile sur mes rivages ? Invoquez le ciel et la terre contre ceux qui accueillent les régicides, soit ; mais il serait juste de réserver un peu de votre éloquence et de vos anathèmes pour ceux qui les forment.

 » Or, ceux qui ont formé ces régicides, sont, de l’aveu même de tous ces malheureux, les républicains et les régicides de l’antiquité, que vous leur avez fait et que vous vous obstinez à leur faire admirer pendant les années décisives de la vie. Le dernier qui vient d’ensanglanter votre échafaud, Orsini, vous l’a répété : Les deux foyers des idées démocratiques sont le collège et les sociétés secrètes. Le collège d’abord, puis les sociétés secrètes ; le collège le vestibule ; la loge, le laboratoire de l’assassinat politique.

 » Et vous vous obstinez à élever vos jeunes hommes au milieu des Brutus, des Cassius et des Aristogiton ! vous payez fort cher une armée de professeurs de tout état et de toute robe pour les leur faire admirer, en expliquant avec emphase les ouvrages qui chantent leurs hauts faits ! Vous faites mieux encore ; vous exigez de vos jeunes gens, sous peine d’être exclus de toute carrière libérale, qu’ils prouvent dans des examens publics qu’ils ont bien étudié, qu’ils connaissent et qu’ils comprennent les auteurs qui ont célébré le régicide et les institutions républicaines de la belle antiquité !

 » Voilà le point sur lequel devrait se porter votre attention ; voilà ceux qui plus que moi seraient dignes de vos avertissements. Et vous vous taisez ! Et vous n’avez que des admirations pour un système, des tendresses pour des maîtres qui sans le vouloir, je le veux, peuplent vos villes et vos royaumes de républicains et de régicides ! Si des voix courageuses vous avertissent du danger, vous les étouffez ; si ou vous montre l’histoire, vous détournez la tête pour ne pas voir. Comment, après cela, puis-je admettre que votre indignation contre moi soit sincère, réfléchie, logique ? Médice cura teípsum. Peuples du continent, cessez de former avec votre éducation païenne et démocrate, des républicains, des conspirateurs et des régicides, et l’Angleterre sera dispensée de leur donner un asile. En attendant le jugement de la postérité, j’adjure l’équité des nations de dire quel est le plus coupable, ou celui qui recueille les victimes ou celui qui les fait. »

Ainsi, dans l’attentat du 14 janvier, l’opinion publique a pris le change ; elle n’a vu que trois coupables et il y en a quatre : trois ont été condamnés, et on s’en est tenu là. En cela qu’a-t-on fait ? on a frappé les branches, mais on a épargné la racine. Le quatrième coupable n’a été ni signalé ni flétri, on ne l’a ni accusé ni mis en cause. Pourtant il est plus coupable que les autres, puisque c’est lui qui les a formés, comme il forma leurs aïeux de 93. Si je parlais ainsi de moi-même, vous ne manqueriez pas, suivant votre spirituelle habitude, de m’accuser d’exagération et de calomnie. Eh bien, écoutez des hommes non suspects, des hommes qui connaissent bien le grand coupable, des malheureux qui pour l’avoir écouté sont obligés de prendre le chemin de l’exil ou de monter les degrés de l’échafaud. Sans s’être concertés, sans s’être vus, tous répètent à la société qui les frappe : « C’est l’enseignement classique qui nous a faits ce que nous sommes. Le collège nous a conduits aux sociétés secrètes. Le premier nous a faits républicains de pensée ; les secondes, républicains d’action. Du fond de l’exil, du haut de l’échafaud, nous vous le répétons : Les deux foyers des idées démocratiques en Europe sont les collèges et les sociétés secrètes. »

Et on n’ouvrira pas les yeux !

Quoi qu’il en soit, nous allons continuer de montrer comment l’élément païen, ramené en triomphe par la Renaissance, s’est infiltré dans toutes les veines du corps social ; comment il était moralement impossible que l’Europe n’arrivât pas à cette transformation profonde, qui se manifeste aujourd’hui par les symptômes effrayants dont nous sommes témoins.

LA  
RENAISSANCE.

## CHAPITRE PREMIER.

La renaissance hors du collège.

Les Professeurs. — Par leurs écrits ils continuent de passionner la jeunesse pour l’antiquité classique. — Politien, Laurent Valla. — Le P. Maffei. — Le P. Galuzzi. — Son Traité de la Tragédie, de la Comédie et de l’Élégie. — Grævius et ses Antiquités romaines. — Le P. Sarbiewiski, surnommé par ses confrères le Pindare du Nord. — Analyse de quelques-unes de ses pièces. — Vide dans le fond, mauvais goût dans la forme. — Éloges qui lui sont donnés.

Quelles devaient être au sortir du collège les pensées de la jeunesse, nourrie par ses études et enthousiasmée par les pièces de théâtre, d’admiration pour l’antiquité classique ? Regardait-elle ses études comme des choses vaines et inapplicables à la vie réelle, ses tragédies et ses comédies comme des jeux, dont le souvenir ne devait exercer aucune influence sur la direction de son intelligence ? Le croire serait une erreur. L’homme, dit Quintilien, retient avec une opiniâtreté extrême les impressions reçues dans sa jeunesse. Quintilien est l’organe de l’expérience : l’éducation fait l’homme. Elle faisait donc des jeunes gens parfaitement convaincus que, du moins au point de vue du langage, de la poésie, de l’éloquence, l’antiquité païenne était l’unique sanctuaire de la perfection ; que les grands génies habitèrent exclusivement le sol de la Grèce et de l’Italie ; que pour être quelque chose dans le monde littéraire, il fallait s’étudier à les imiter sans espoir de jamais les égaler.

Ceux qui, après les humanités, faisaient leur carrière de l’étude des lettres, vivaient de cet axiome. Quelque différente que fût la profession à laquelle ils donnaient la préférence, les autres le rencontraient sur leur chemin. Qui se rendait à l’atelier de peinture, de sculpture ou d’architecture ; qui, à l’école de droit, de médecine ou de philosophie. Or les enseignements descendus du haut de ces différentes chaires leur apprenaient à tous que, sous le rapport de la sculpture et de l’architecture, de la science politique, des institutions sociales, de l’art de guérir et de raisonner, l’humanité n’avait rien produit de comparable aux Grecs et aux Romains. En un mot, les études supérieures ou professionnelles venant confirmer les études de collège, conduisaient infailliblement la jeunesse à cette conclusion : que l’antiquité classique fut, sous tous les rapports, ce qu’il y eut de plus beau au monde.

Si des doutes s’élevaient dans leur esprit sur ces prétendus axiomes, le souvenir des leçons qu’ils avaient reçues, les exemples des hommes en possession de toute leur confiance, leurs pieux instituteurs, les forçaient à éloigner ces doutes comme des pensées fausses et dangereuses pour leur avenir. Quels furent, en effet, depuis la Renaissance, dans l’Europe entière, les exemples de la plupart des professeurs d’humanités et leurs occupations en dehors du collège ? À quoi consacrèrent-ils leurs talents et leurs veilles, pendant la plus grande partie de leur vie ?

Tous voulaient être éditeurs, annotateurs, restaurateurs, commentateurs, imitateurs de quelque auteur païen ; tous aspiraient à se montrer littérateurs ou poètes dans le goût classique ; tous professaient hautement, constamment, plus encore par l’exemple que par la parole, ou que l’intelligence ne pouvait s’exercer avec succès que sur des sujets de l’antiquité, ou que la pensée chrétienne devait, de rigueur, pour être reçue dans le monde littéraire, s’incarner dans la forme païenne. Et ils faisaient à l’envi des épopées à l’antique, de l’éloquence à l’antique, de l’histoire à l’antique, des romans, des dialogues, des élégies, des odes, des épigrammes, des églogues à l’antique. Telle est, en quelques mots et dans sa généralité, l’histoire de la direction donnée à la culture intellectuelle dans toute l’Europe, depuis la Renaissance du Paganisme au quinzième siècle. Ici les preuves sont tellement abondantes, que le seul embarras est de choisir.

Commençons par les maîtres de la jeunesse. Pour abréger nous ne parlerons que des plus connus. En Italie, les trois premiers disciples des Grecs : Pomponace, Politien, Marcile Ficin, devenus professeurs à leur tour, consacrent la plus grande partie de leur vie de chrétiens et de prêtres à élucider Aristote, à fabriquer des épigrammes érotiques et à faire adorer Platon et ses disciples. Achillini passe vingt ans à découvrir le secret des secrets secrétum secretórum, du philosophe de Stagire ; Laurent Valla, chanoine de Latran, en consume au moins autant « à renouveler, dit Feller, la beauté de la langue latine et à chasser la barbarie gothique. »

Les pères jésuites Tucci, Lucchesini, Bondi, Bettinelli, Roberti, Cordara, Andrès, Maffei, Galluzzi, et une infinité d’autres, mettent en pratique dans leurs ouvrages les leçons qu’ils donnent à la jeunesse. Le P. Maffei était si jaloux de bien écrire en latin, qu’il passa douze ans à composer son Histoire des Indes, qui forme un volume in-octavo, et dans lequel il mit tout son esprit. « Maffei parle bien latin, disait le cardinal Bentivoglio, mais il parle mal des affaires de la guerre et du cabinet ; ses harangues n’ont rien que de faible et de languissant[[2991]](#footnote-2992). »

À ses longues élucubrations sur Virgile, le P. Galluzzi ajoute des travaux du même ordre, quoique sur un sujet différent. La même main qui corrige les hymnes du Bréviaire romain, les chefs-d’œuvre de saint Ambroise et de saint Grégoire, écrit un traité de la Tragédie, un traité de la Comédie, un traité de l’Élégie, dans le goût le plus antique, et dont l’ensemble ne forme pas moins de deux cent dix-sept pages in-quarto. Ce livre peut passer pour le vade mecum du comédien. Rien n’y manque. On y traite de la tragédie, de ses parties, de la fable, des mœurs, des maximes, de la diction ; du théâtre et de sa forme, avec dessins ; de la scène, des machines, des tentures ; des acteurs, de leurs costumes, des couleurs, de la forme, et jusqu’aux chaussures ; de l’exécution, de l’emploi des machines, des dieux, de l’orchestre, du prologue, des épisodes, de l’exode, des chœurs et de leur place, avec dessins ; du dénouement. Le Traité de la comédie n’est pas moins complet : mêmes détails et mêmes dessins. Il en faut dire autant du Traité de l’élégie, dans lequel figurent les uns après les autres les grands élégiaques de l’antiquité.

En Allemagne règne le même esprit qu’en Italie.

Outre Camérarius, Mosellanus, Barthius, Buschius, et la multitude dont nous avons parlé dans nos livraisons précédentes, nous trouvons le grand professeur Grævius. Non content de saturer de l’antiquité païenne la nombreuse jeunesse avide de ses leçons, cet infatigable ouvrier de la Renaissance édite avec notes, commentaires et scholies interminables, Lucien, Suétone, Cicéron, Florus, Catulle, Tibulle, Properce, Justin, Rutilius, César, Hésiode, Callimaque.

Dans ses Antiquités, Gronovius avait élevé au centre de l’Allemagne un monument colossal au paganisme classique, Grævius entreprit d’en élever un autre encore plus considérable. Il publia son Trésor des antiquités romaines, en douze volumes in-folio, auquel il faut ajouter le Trésor des histoires d’Italie, en trois volumes in-folio. Si on y joint les ouvrages de Robert Estienne, de Rosinius, de Louis Joubert, et d’autres encore sur le même sujet, nous arrivons, en moins de deux siècles, à avoir, seulement sur les antiquités grecques et romaines, au moins cinquante volumes in-folio. Combien les Renaissants en ont-ils écrit sur les antiquités chrétiennes ? Quelles leçons pour l’Europe, et surtout quels exemples pour la jeunesse !

Entre un grand nombre de jésuites, l’Allemagne et la Pologne nous offrent les pères Sarbiewiski et Balde, surnommés par leurs confrères, le premier, le Pindare du Nord, le second, l’Horace germanique. Ces titres pompeux disent assez quel cas la Compagnie faisait de leurs ouvrages, et l’influence qu’ils exercèrent sur la jeunesse soit comme professeurs, soit comme écrivains. Pour ce double motif, ils méritent une étude particulière. Tour à tour professeur d’humanités et de philosophie, mais toujours adorateur de la belle antiquité, Sarbiewiski la fait admirer à la jeunesse, corrige les hymnes du Bréviaire romain, et compose des poésies lyriques, des épodes et des épigrammes dans le goût du siècle d’or. Ces pièces, admirées des professeurs, sont présentées comme des modèles aux jeunes candidats des Muses.

Quoique dans des proportions inférieures, on y trouve, suivant l’expression de Balzac, le mauvais goût et le mariage adultéré des deux religions, qui déshonorent les ouvrages des poètes et des littérateurs de la Renaissance. Ainsi, pour féliciter le pape Urbain VIII de la victoire qui a forcé les Turcs à quitter la Hongrie, le poète lui dit « que la Paix revient visiter les villes dans son char attelé de chevaux blancs ; que les vieux siècles de Saturne recommencent ; que la vertu exilée jusqu’à Thulé ose redescendre du bel Olympe ; que les ruisseaux débordent de nectar ; que le berger, à la suite de ses troupeaux de chèvres errantes, provoque avec son chalumeau les rauques cigales ; que Cérès aux épis dorés environne de ses dons Urbain, le grand modérateur du globe pacifié ; que le myrte et le laurier lui offrent humblement leur ombrage ; qu’à son aspect le chêne se dresse et le pin agite sa cime branlante. » Tout cela étant pour le mieux, le poète souhaite que les Destins respectent le Père du globe, et que les Parques lui filent une trame sans fin[[2992]](#footnote-2993).

Dans une autre pièce, le poète s’adressant à Urbain : PONTIFEX óptimus máximus, lui rappelle qu’il doit monter sur le char de Pégase, Pegaséus tibi temo ; qu’il a été promis à la terre par le conseil des dieux, o deórum concilio promisse ; que l’Hémus, l’Othrys, l’Ossa, le Rhodope, le salueront trois fois ; que le mont Cynthus, consacré à Apollon ; le Cithéron, couvert de lierre et de pins, courberont leurs épaules pour servir de route à son char volant, et que les Muses chanteront sa gloire[[2993]](#footnote-2994).

Ailleurs, félicitant le même pontife du bonheur que son règne procure à la terre, au lieu de lui parler de l’augmentation de la foi, du retour au bercail des brebis errantes, de la propagation de l’Évangile, de la fréquentation des sacrements, il lui dit que la riche Cérès au sein jaune, et que la chèvre Amalthée aux cornes pleines de biens, parcourent sans obstacles, sur leurs chars rapides, les campagnes et les peuples[[2994]](#footnote-2995).

Plus loin, il annonce au même pape qu’il va encore chanter sa gloire. « Horace, lui dit-il, ne volera pas seul dans les airs, moi aussi je vais monter sur les zéphyrs, car Calliope m’a donné le pouvoir d’aller jusqu’au ciel. » Or, voici le costume que prend le révérend père pour accomplir son voyage aérien : une lyre d’ivoire et une trompette sont suspendues à son cou, des plumes blanches ornent ses bras polis. Dans cet équipage, le poétique aéronaute se promet d’aller partout. Rien ne l’arrêtera : « ni les rivages inhospitaliers de Nérée, ni Téthys et ses écueils, ni les sommets du Caucase, ni Atlas aux cheveux blancs ; malgré le bruit de ses vagues retentissantes, l’Océan entendra ses chants. » En effet, à la vue du jésuite ailé, les fontaines de la danaïde Amymone ont laissé tomber leurs eaux en cadence, les flots du Pénée en ont fait autant, les tambours de la montagne sacrée de Nysa se sont tus.

Franchement il y avait de quoi. Le silence obtenu, Sarbiewiski prend sa lyre d’ivoire, et chante la gloire d’Urbain jusqu’aux portes du palais de Jupiter… « Les rivages de la lointaine Chrysa, consacrée à Apollon, retentissent de tes louanges. Au loin tu es appelé le grand arbitre qui régit le ciel, la terre, la mer, le Styx, le Cocyte, l’Élysée et le Léthé. De grâce, ne te presse pas, nouvel astre, d’aller te fixer dans le ciel serein ; ne te presse pas d’aller t’asseoir à la table des dieux, parfumé d’ambroisie ; que les Quirites vivent longtemps sous tes lois, ainsi que les pères habillés de pourpre ; aime la ville et la race de Rémus, et quoique l’Éther te soit bien dû, demande aux dieux de te l’ouvrir le plus tard possible[[2995]](#footnote-2996). »

Cela s’appelle une ode dans le pur goût de la Renaissance, et une belle ! Jeunes gens, c’est le chef-d’œuvre de l’un de vos illustres maîtres ; lisez, admirez, et surtout imitez. Quand vous aurez à célébrer les gloires du vicaire de Jésus-Christ, vous saurez comment vous y prendre : voulez-vous réveiller le monde de sa léthargie ? voici un modèle. Vous commencerez par invoquer Mercure, et vous direz : « Mercure, les noirs étangs du Cocyte sont stupéfaits de voir que tu ressuscites les mânes par la puissance de ta lyre ; et toi, Muse, imitant les chants de Lesbos, chante les vers de Dircée, par lesquels tu retireras de l’Orcus le peuple de Quirinus le palatin. Tu leur diras : Allez, vaillants neveux de Priam, beau sang d’Anchise et de Vénus, allez, allez, quittez les beaux rivages de l’Achéron. Va, redoutable Scipion, les champs de Numance te réclament. Grand Pompée, d’illustres tombeaux demandent ta présence en Asie. César, les Thraces t’apportent des fers, des menottes, des flèches et du feu. Ô honte ! nous refusons de revêtir le casque de nos puissants aïeux, nous, leurs arrière-neveux ![[2996]](#footnote-2997) »

Il faut en convenir, les Romains étaient plus que morts, ou cette Marseillaise classique a du ressusciter les mânes des fils de Quirinus, et faire courir aux armes tout le beau sang de Vénus et d’Anchise. Quoi qu’il en soit, voilà, suivant les plus habiles professeurs de la Renaissance, le langage qu’il faut parler pour tirer les peuples de leur assoupissement.

Employer le jargon mythologique pour louer le vicaire de Jésus-Christ et exciter le courage des peuples chrétiens, ce n’est qu’une première application des règles du goût classique : parler aux saints et aux saintes comme les païens parlaient à leurs dieux et à leurs déesses, en est une autre. Le père Sarbiewiski a soin d’en donner le modèle. Tel est le titre de son ode à sainte Elisabeth : « À la déesse Elisabeth, pour le jour où elle fut mise au rang des dieux par Urbain VIII, pontife très-bon et très-grand[[2997]](#footnote-2998). La pièce est digne du titre : le début rappelle le Sic te diva potens Cypri d’Horace ; et on entend le poète dire à sainte Elisabeth : « Déesse, maîtresse de la mer convexe, dont Gadès abondant en eau garde le souvenir, à qui obéit le Tage inondant les campagnes d’un or liquide. Diva*[[2998]](#footnote-2999)*, devéxo domináta ponto, cujus undósæ meminére Gades, etc.

Ailleurs, prêchant la croisade en style un peu différent de celui de Pierre l’Ermite ou de saint Bernard, le révérend père s’appelle l’oracle véridique du saint dieu Mars, verídicis sacri vates Grádivi[[2999]](#footnote-3000).

Afin de mieux former le goût de la jeunesse en variant les exemples, le père Sarbiewiski varie ses sujets. Dans l’ode XX, il chante un recteur de collège : beau sujet pour des écoliers. Ce recteur est le pire Jean-Étienne Ménochius, recteur du collège romain, de la compagnie de Jésus, auteur d’un livre sur l’éducation des grands. Le poète le compare à l’aigle, écuyer de Jupiter, élevé sur le mont Ida, gardien audacieux de la foudre béante, et qui vole au-dessus de toutes les nues. « Tu voles à sa suite et tu l’égales. Tu planes au-dessus des palais des grands, et tu ne permets pas aux mœurs blanches comme la neige d’en sortir. Par tes préceptes tu surpasses les Numa et les Lycurgue, les Valére et les Caton. Tu enseignes la vertu aux jeunes Quirites ; tu apprends même aux petits enfants à parler par leurs vagissements au maître du tonnerre qu’ils ne connaissent pas, et à élever vers les dieux leurs mains inhabiles. Rome te doit de nouveaux Scipions, cent grands hommes et cent très-grands. Mais rassure-toi ; Ursin, le premier favori de l’excellent Phœbus, auteur de ton long repos, ne te laissera pas mourir inconnu dans de tristes ténèbres[[3000]](#footnote-3001). » Telle est probablement la manière classique d’annoncer à quelqu’un qu’il sera fait cardinal : cela est bon à savoir.

L’Écriture sainte n’étant pas assez poétique, le père Sarbiewiski montre à la jeunesse la forme dont il faut la revêtir pour lui donner accès dans le monde lettré. Tel est le costume classique dont il couvre cette pensée du Cantique des cantiques : « Que mon bien-aimé vienne dans son jardin[[3001]](#footnote-3002). » « Le bel Amour a pris les instruments d’un rude colon, et il a déposé ses flèches et ses torches. De ses mains il a saisi le manche de la charrue, et, en vue d’un chaste travail, il a attelé ses bœufs habitants des campagnes. Aussitôt, comme il retourne facilement les cœurs avec son soc, la chaste Grâce est née pour les vierges. Il me manque une fleur, dit-il ; pourtant il y en a des milliers ; mais pour qu’il n’en manque aucune, Christ, viens[[3002]](#footnote-3003). »

Notez que le bel Amour c’est l’amour de Dieu, le Saint-Esprit. Or le Saint-Esprit est bon pour la prose, mais il ne peut, tel qu’il est, entrer dans la poésie : il doit subir une préparation. Le poète lui inflige deux métamorphoses. Il le transforme d’abord en Cupidon avec ses flèches et ses torches ; puis en laboureur, aux mains duquel il met une charrue dont le soc retourne facilement les cœurs. Sans cela point de littérature.

Les poésies du père Sarbiewiski forment un volume de quatre cent cinquante-deux pages. Comme celles dont nous venons de donner l’analyse, presque toutes les pièces sont émaillées de divinités païennes et de souvenirs mythologiques. Au mauvais goût de la forme se joint le vide de la pensée. À la vue de ce latin contourné, de ces expressions indécises, de cette phraséologie obscure et sans chaleur, de ce mélange toujours ridicule, quelquefois très-inconvenant, des vérités et des fables, on se demande ce que la raison a gagné, même dans le domaine de la littérature, en élévation, en force, en étendue, en justesse ; ou plutôt on reconnaît l’appauvrissement qu’elle a justement subi, pour avoir abandonné les sources vivifiantes de la foi et s’être abreuvée aux citernes bourbeuses de l’erreur.

Tel était pourtant l’engouement général, que tous les poètes de la Compagnie célèbrent à l’envi le Pindare du Nord, dans des vers dignes des siens. « Quel est ce nouveau prêtre d’Apollon, s’écrie le père Puteanus, qui joue de la lyre d’Orphée, et qui fait entendre les accents de Pindare ? C’est un Sarmate, un Sarmate qui l’emporte sur tous les Quirites[[3003]](#footnote-3004). »

« Trois fois Io, à Horace et à Sarbiewiski, les deux princes de la lyre latine, est le titre poétique de la pièce que consacre à son confrère le père Habbequius, e societáte Jesu. Un grand prodige a frappé ses regards, et il dit : « L’empire est partagé entre deux : Quoique soutenu par Atlas étoilé, l’Olympe n’a pas deux soleils : l’Amour ne souffre pas de rival ; Méampe, le chien du Taygete, chasseur de sangliers, ne permet pas aux molosses de partager avec lui la curée ; le mariage, la pourpre des Césars, le triomphe, les faveurs de Cupidon, interdisent le partage. » Puis il s’extasie devant le prodige que lui présente l’Olympe, dont la cime est occupée par deux rois. Ce spectacle l’attendrit et lui rappelle naturellement Castor et Pollux, dignes enfants de Léda. À leur exemple, il voit Sarbiewiski tenant pacifiquement la lyre d’Horace, et Horace se réjouissant fraternellement de la voir en si bonnes mains. Tous les deux sont devenus rois du Parnasse, parce que chacun a eu son dieu qui l’a protégé. Le dieu d’Horace, c’est Auguste ; le dieu de Sarbiewiski, c’est Urbain. Or ces dieux ne sont pas égaux, et le client du dieu Urbain l’emporte autant sur le client du dieu Auguste, que le pontife l’emporte sur César[[3004]](#footnote-3005).

Au P. Habbequius se joint le P. Tolenarius, qui exprime son enthousiasme en se demandant s’il rêve, et si quelque nouveau maître de musique a ressuscité Orphée dans les forêts de la Thrace. Il voit là un miracle de Phœbus qui a donné au monde un poète plus grand que le chantre d’Eurydice, plus grand qu’Anacréon ; un poète qui Fait des onctions de nectar sur les blessures des soldats ; qui a bu à la source du Permesse ; qui couronne l’époux céleste des roses de l’Hélicon ; un poète tel qu’il ne manque désormais à Vilna, sa patrie, et aux Sauromates ses compatriotes, ni Minerve, ni le Piérius, ni la fontaine de Castalie[[3005]](#footnote-3006).

Le P. Hortensius s’adresse à la lyre du P. Sarbiewiski, et dit aux enfants de Romulus de répéter ses accords, assez puissants pour arrêter les eaux du Tibre. Horace, Pindare, Nymphe de Lesbos, vous êtes vaincus. Cachez-vous, et reconnaissez que les eaux du Piérius ont pris un autre cours. Voici un noble poète qui, enivré de nectar, transforme les abeilles en déesses : Quin et apes sanctas cárminis esse deas, nóbilis o vates ! qui nectáre potus, etc.[[3006]](#footnote-3007).

Voici venir encore le P. Dierix, le P. Bollandus, le P. Joninus, le P. Mortierius, le P. Hoschius, le P. Kmicius, le P. Bolmannius, le P. Wallius, le P. Hessius, le P. Libens, qui invoquent tous les dieux et toutes les déesses de l’Olympe, tous les poètes, toutes les montagnes, toutes les rivières poétiques, et qui prouvent que leur confrère a été le prêtre et le favori des premiers ; qu’il a surpassé les seconds, habité les troisièmes, et bu largement aux quatrièmes ; ils prouvent qu’il a volé plus haut que Pindare, et quo non pótuit Píndarus ille volat ; que l’illustre Sarbiewiski, le souverain pontife des Sœurs de l’Hélicon, doit sa gloire à la Renaissance : immortelle époque avant laquelle le monde était dans la barbarie, et ne produisit aucun poète ou bien des poètes barbares[[3007]](#footnote-3008). Admiration fanatique de l’antiquité païenne, mépris odieux des siècles chrétiens : voilà, dans toutes les bouches, l’éternel refrain de la Renaissance.

## CHAPITRE II.

Les professeurs.

Le P. Balde. — Son poème De la vanité du monde. — Son Ode sur l’obéissance. — Muret, Lambin, Valens. — Ouvrage classique de ce dernier. — Le P. Lucas, jésuite. — Amariton. — Loisel. — Le P. Petau. — Le P. Commire. — Son Drame sur l’Immaculée Conception, — son églogue intitulée Uranie. — Ce qu’on gagne dais le commerce des grands hommes du Paganisme.

Suivant les poètes que nous venons de citer, le Parnasse a deux sommets : sur l’un est assis Horace, sur l’autre le P. Sarbiewiski. Voici un nouveau prince de la poésie : c’est le P. Balde, surnommé par les siens l’Horace germanique. Où l’ont-ils placé ? L’histoire ne le dit pas. Elle dit seulement qu’il est digne d’habiter quelqu’une des poétiques montagnes, l’Hélicon ou le Parnasse. Les titres du poète sont écrits dans ses ouvrages.

Voici d’abord son poème De la vanité du monde[[3008]](#footnote-3009). Dans cet ouvrage, vrai modèle du genre, l’auteur commente un grand nombre de textes de l’Ancien et. du Nouveau Testament, relatifs à la vanité des choses d’ici-bas. Les leçons qu’ils renferment sont très-salutaires et très-chrétiennement poétiques ; cela ne suffit pas. Pour entrer dans le monde lettré tel que l’a fait la Renaissance, elles ont besoin d’un passeport classique : voici celui que leur délivre le père Balde :

Attríta est cívitas vanitátis[[3009]](#footnote-3010) : La cité de vanité a été détruite. — Traduction poétique du texte prosaïque d’Isaïe. « Ils ne sont plus les Troyens, Ilium Tros, Troie ne sont plus. Elle n’est plus, elle n’est plus l’illustre maison des Dardaniens, elle a péri avec son nom. À la place des hautes murailles, Mars a fait passer la charrue ennemie. Où fut Pergame, les épis agitent maintenant leurs têtes.

Fuére Tróes, Ilium,

Tros, Ilium fuére, etc. »

Vidi cuncta quæ fiunt sub sole ; et… univérsa vánitas et afflíctio spíritus[[3010]](#footnote-3011), j’ai vu tout ce qui se fait sous le soleil, et tout n’est que vanité et affliction d’esprit. — Traduction poétique : « Diane, sœur de Phébus, qui préside à la nuit, et Phébus, frère de Diane, qui préside au jour, rient tous deux des vains spectacles que nous donnons.

Phœbi Cýnthia, Cynthiǽque Phœbus,

Cum terras húmiles tuéntur, ambo

Ad spectácula nostra vária rident. »

Et ad extrémum ipsi períbunt[[3011]](#footnote-3012) ; et à la fin ils périront. — Traduction poétique : « Salut, Brutus, courageux père de la patrie ; salut, Caton, vainqueur de la fortune et de l’envie. Au premier est due l’origine de la hache ornée de lauriers, et les faisceaux et les armes que le licteur porte en sa main.,. Hélas ! Rome commença de déchoir, hélas !

Salve, Brute, pater pátriæ fortíssime ; salve, etc.[[3012]](#footnote-3013). »

Par ces échantillons on peut juger de la pièce entière. Le même goût préside aux autre poésies du P. Balde, et notamment à ses poésies lyriques. Pour abréger, nous citerons seulement l’Ode sur l’obéissance.

Cette pièce est adressée à un jeune homme : elle a pour but de lui prêcher la soumission à ses parents et à ses supérieurs, moderatóribus obtemperándum. Si, comme le P. Balde, vous étiez prêtre et religieux, il est vraisemblable que, dans une ode destinée à donner les motifs de l’obéissance, à en présenter des modèles, vous citeriez le quatrième précepte du Décalogue : Père et mère honoreras ; vous rappelleriez l’enfant Jésus soumis à Joseph et à Marie. Cette manière peut être bonne pour la prose, mais elle ne peut convenir à la poésie. S’adressant donc au jeune homme, le révérend père lui dit : « Mon fils, vous devez obéir, parce que Romulus étant jeune obéissait à la vieille mère Acca :

Ne tibi, Guelphi Læse, sit pudóri

Quod seni pares júvenis magístro.

Páruit primos vétulæ sub annos

Rómulus Accæ.

 » Mon fils, vous devez obéir, parce que Pallas, fils d’Évandre, obéissait au vieil Aceste :

Páruit cani mónitis Acéstæ

Clarus Evándro genitóre Pallas.

 » Vous devez obéir, parce que Tydée obéissait au sévère Hoplus :

Sæva mandántem véritus colébat

Hoplea Týdeus.

 » Vous devez obéir, parce que Jupiter étant jeune obéissait à sa mère, et que pour lui avoir désobéi il se fit fouetter :

Parvus et nondum variáre solers

Júppiter formas, timuísse matrem,

Fertur, et cæsa rudis ausa culpæ

Pelle luísse.

 » Vous devez obéir, parce qu’en désobéissant Jupiter épousa sa propre sœur :

Tunc soror, tantum soror esse visa,

Serta nectébat placitúra fratri :

Facta, custódem simul axe movit,

Dénique conjux.

 » Vous devez obéir, parce que si Jupiter ne se fût pas soustrait à la vigilance d’Argus, il aurait rougi de se changer en bête pour commettre des infamies :

Si Jovi semper vigilásset Argus

Inter aprórum fruticéta nunquam

Turpe peccásset, véritus ferárum

Dúcere vultus.

 » Vous devez obéir, parce que Bacchus, le vainqueur des Indes, fouetté d’abord par le vieux Silène, obéissait humblement à ce vieillard, lui fils du maître du tonnerre :

Bacchus Indórum dómitor, flagéllis

Ante Siléni dómitus ; sedébat

Ad senis limen grávido tonántis

Póplite natus.

 » Vous devez obéir, pour imiter l’exemple mémorable d’Évan qui allait à pied pendant que le Faune était sur son âne, qu’Évan lui-même conduisait par le licou :

Hórridæ leges ! equitánte Fauno,

Jussus in campos pedes ibat Evan :

Jussus urgébat remeáre lentum

Patris aséllum.

 » Vous devez obéir, parce que Achille, le vainqueur d’Hector, la terreur de Priam, tremblait quand il était petit devant la barbe et la férule du centaure Chiron. Mon fils, qu’il était beau de voir Achille jouant de la flûte, suivi du satyre branlant la queue :

Adfuit quidam lepor, intuéri

Ante ludéntem cíthara bicórni,

Pone motántem satýrum sequácis

Péndula claudæ. »

On se demande si c’est bien un instituteur de la jeunesse chrétienne, un prêtre, un religieux, qui, au dix-septième siècle, donne à un enfant chrétien une pareille leçon de morale, ou plutôt, si ce n’est pas quelque flamine de l’ancienne Rome, formant à l’obéissance un futur adorateur des dieux de l’Olympe ? Le doute semble permis. Telle est pourtant la belle littérature que les hommes les plus graves se faisaient gloire de cultiver, et qu’ils s’efforçaient de faire prévaloir par leurs leçons et par leurs exemples.

Quittons la Pologne et l’Allemagne, et venons en France, en passant par la Belgique. Ici nous trouvons le P. Michel le Hoyer, augustin, qui, dans une hymne en l’honneur de sainte Catherine, parle ainsi à l’héroïne chrétienne : « Phénix des vierges, perle des Grâces, gloire des Muses, grande Déesse, sans toi le cygne est muet sur les fleuves de l’Attique, les eaux virginales de l’Hippocrène suspendent leur cours, et Daphné resserre son lyrique feuillage. Mais quand tu parais les eaux de l’Hélicon se mettent à gazouiller, elles deviennent éloquentes, les Thespiades et les rochers eux-mêmes font entendre spontanément les gracieux accents de la poésie. Ô Déesse ! à qui Phébus, à qui Pallas ont conféré leurs dons. Préside, ô bonne vierge, à nos Muses. Que je puisse célébrer tes victoires, dignes, ô Déesse, d’être chantées comme celles des dieux, dans tous les siècles[[3013]](#footnote-3014). »

Chantez donc cela au chœur, avec l’orgue.

En France, nous attendent les célébrités du professorat classique. Voici Muret qui passe soixante ans de sa vie à apprendre le latin, à l’écrire, à l’enseigner à la jeunesse, à la passionner par ses leçons et par ses ouvrages pour la belle antiquité ; voici Denis Lambin, dont les écrits sont un long dithyrambe en l’honneur de tous les grands hommes de Rome et de la Grèce ; voici Pierre Valens, célèbre professeur de l’Université de Paris, qui forme exclusivement ses élèves sur les grands modèles du Paganisme. Les objets de leurs méditations et de leurs admirations constantes, sont les prééminences d’Alexandre, de Scipion et d’Annibal ; Télémaque, le modèle de la vertu et de la sagesse ; l’amour de la liberté et la haine de la servitude ; les grandeurs d’Homère ; les larmes d’Héraclite et les rires de Démocrite. Afin que toute la jeunesse profite de ses leçons, il fait, comme plusieurs autres, imprimer les élucubrations de ses élèves à l’usage des collèges[[3014]](#footnote-3015).

Grâce à leur commerce habituel avec l’antiquité, l’enthousiasme de certains professeurs devient du fanatisme. Dans un discours qui fit grand bruit, le P. Lucas, jésuite, professeur de rhétorique à Paris, soutint que la langue française était indigne de figurer sur les monuments publics, et que la seule langue du siècle d’Auguste devait être employée dans les inscriptions[[3015]](#footnote-3016). Il faut le dire, l’amour-propre national se révolta, et, par l’organe d’un laïque, il fit justice des prétentions du P. Lucas. Ce laïque fut Charpentier, de l’Académie française, dont l’ouvrage n’obtint cependant qu’un succès douteux.

Plus heureux que le P. Lucas, un autre professeur de Paris exécutait, sans contestation, à la gloire de l’antiquité profane, un tour de force à peine croyable. Amariton, régent de philosophie à l’Université, prenait Horace pour son auteur classique, et expliquait la philosophie d’après les doctrines de l’épicurien de Tibur, Epicúri de grege porcus. Le fait est consigné dans les Commentaires même d’Amariton, indiqués en tête de la Vie de Loisel.

Renaissant lui-même jusqu’à l’aberration, Loisel commence ainsi sa Vie de Rutilius : « J’écris la Vie de P. Rutilius Rufus, jurisconsulte et stoïcien, et le Socrate romain. Après avoir bien pensé ce que j’en ai lu ca et là, je suis demeuré persuadé que Rutilius était un des plus grands personnages non-seulement de son temps, mais qui ait jamais été entre les Romains, et conséquemment de tous les hommes du monde, tenant ces vers pour très-véritables : « Nul dans le monde n’est plus juste qu’un citoyen romain, et j’aime mieux le seul Caton que trois cents Socrate. »

Cive Románo per orbem nemo vivit jústius,

Quippe malim unum Catónem, quam trecéntos Sócrates.

Et cependant ce stoïcien, cet homme le plus grand des hommes, se donne lâchement la mort. Cela n’empêche pas Loisel d’ajouter : « Cet homme, qui était si vertueux, se laissa emporter au déplaisir qu’il reçut de la disgrâce de son frère Lucius. Toutefois il ne nous aura pas tant donné en cela un exemple de l’infirmité humaine, que d’une insigne piété fraternelle. » C’est ainsi que la Renaissance écrit l’histoire et forme les idées de la jeunesse !

Quelque célèbre qu’il fut, l’enseignement classique des maîtres dont nous venons de parler eut moins de retentissement que celui des professeurs de la Compagnie de Jésus. Aimés et respectés de la jeunesse qui affluait dans leurs nombreux collèges, ils accréditèrent par leurs exemples les leçons d’enthousiasme pour l’antiquité, qu’ils donnaient du haut de leurs chaires. Parmi un grand nombre, nous trouvons le P. Petau. Comme celles de tous les autres littérateurs contemporains, ses poésies, même sacrées, sont émaillées de dieux et de souvenirs mythologiques. Dans une de ses pièces, adressée aux congréganistes de la sainte Vierge, ad Parthenicos adolescéntes, il fait gravement intervenir deux déesses olympiques, Thémis et Clémence, auxquelles il prête un long discours. « Il y a, dit-il, dans le ciel deux déesses qui sont sœurs : l’une est appelée Justice par les Latins, et Thémis par les Grecs. L’autre, appelée Bonté ou Clémence, est portée à la compassion. De là lui est venu un nom que les Muses latines ne permettent pas d’employer[[3016]](#footnote-3017). »

Ce langage peut être très-poétique ; mais est-il bien orthodoxe ? Nous faisons cette question au P. Petau lui-même ; mieux que personne il peut la résoudre.

Un autre professeur de la Compagnie, le P. Commire, consacrait ses loisirs à enseigner, par ses écrits, la belle littérature à la jeunesse sortie de ses mains. Nous avons de lui des harangues et des poésies. Parmi ces dernières, nous regrettons de ne pouvoir citer un drame en quatre scènes, sur la future immaculée conception de la sainte Vierge : Amor, pródromus pro concéptu illibáto beátæ Vírginis, drama, dans lequel les interlocuteurs sont Amour ou Cupidon, Grâce, Nature : un dieu et deux déesses[[3017]](#footnote-3018).

Pour le fond comme pour la forme, la pièce suivante est digne de celle qui précède. Elle est intitulée : Uranie, ou regret de la théologie, Uranie seu theológiæ desidérium. Voulez-vous dire, suivant toutes les règles de la plus fine poésie classique, que vous regrettez de ne pouvoir vous livrer à l’étude de la théologie ? vous ferez une églogue virgilienne, dont les interlocuteurs seront Lycidas et Ægon. Vous serez Lycidas. Le poêle vous montrera avec votre camarade Ægon, jolis bergers d’un joli troupeau, conduisant vos agneaux aux pâturages. Il vous représentera triste, ne chantant plus, ne jouant plus de votre chalumeau.

Formósi Lycidas custos gregis, et bonus Ægon, etc.

Puis, rompant enfin le silence, vous prendrez la parole en ces termes : « Pan, gardien des forêts, Satyres aux pieds de boucs, chœur des Dryades, et vous, Nymphes, déesses des bergers, écoutez-moi, et retenez fidèlement mes paroles. Je vous ai honorés dès mon enfance, je vous ai souvent visités pieusement dans vos demeures ; la nuit sereine, pendant le silence universel de toute espèce de quadrupèdes et de volatiles, je vous ai suivis sur les montagnes en chantant au travers des fourrés et des labyrinthes, je vous ai fait danser et vous m’avez applaudi : eh bien, de quoi tout cela me sert-il, puisque Uranie me méprise ?

Pan, némorum custos, et caprípedes satyrísci…

Quid prodest, quando Uránia me dénique temnit ? »

Après que vous aurez raconté toutes vos tendresses pour Uranie, Ægon vous consolera en vous parlant aussi de ses peines. Il vous dira sur ses pipeaux : « que les prairies changent leur gazon, les fontaines leurs eaux, les arbres leur feuillage ; que Damon ne conduit pas toujours aux pâturages les mêmes bœufs, ni Tityre les mêmes chèvres, et que néanmoins il ne peut oublier ses chagrins. » Il vous dira « qu’il a tant chanté, que le triste Orphée, pleurant son Eurydice, pleurerait lui-même, et que ses chèvres le fuient, ennuyées de l’entendre toujours répéter la même chanson. » Si vous vous ennuyez vous-même, il vous dira comme à ses chèvres : « Allez, je ne vous en veux pas, heureux troupeau ; allez, mes chèvres. Tityre, ou quelque Ménalque de la race des dieux, vous conduira dans de meilleurs pâturages et vous réjouira les oreilles par des chants plus agréables que les miens. » Gela dit, Jupiter fera entendre un coup de tonnerre dans la partie gauche du ciel, vous serez consolés : et voilà.

Júppiter intónuit cœli de parte sinístra,

Et paulum luctus tali ómine mulsit acérbos.

Rien de plus classique, c’est-à-dire de plus tristement réjouissant qu’un grand nombre d’autres pièces du même poète, telles que l’églogue de Daphnis, adressée à Jean de Vienne, abbé de Saint-Martin de Nevers ; Cupidon mis à l’amende sur le Parnasse, Cúpido in Parnásso multátus, l’ode à la déesse Cécile, Ad divam Cæcíliam, dont voici le début : « Descends de l’Olympe, ô Déesse, et amène avec toi, sur des chars attelés de chevaux blancs, les chœurs des habitants célestes. » Le Regina cœli mis en vers hendécasyllabiques, l’ode à Claude Le Blanc, son élève, qui expliquait à merveille les vers d’Horace. Pour cela le vénérable religieux l’appelle heureux enfant, fortunate puer. Treize siècles plus tôt, saint Augustin, placé à la même école, s’écriait : « Et parce que j’expliquais facilement toutes ces fadaises, on m’appelait un enfant de grande espérance… nos maîtres étaient ivres. »

À la refonte universelle de la littérature chrétienne, religieuse et nationale dans le moule de l’antiquité profane, travaillent de concert avec leurs confrères, les pères du Cerceau, Cossart, Vavasseur, Rapin, Vanière et le digne émule du grave père Petau, le grave père Labbe, l’auteur de la Collection des Conciles. Nous donnerons une idée de leurs ouvrages dans les chapitres suivants.

## CHAPITRE III.

Les professeurs.

Le P. du Cerceau. — Ce qu’il dit des poètes païens — des livres historiques de l’Écriture sainte, — de la prose Dies iræ. — Il la met en vers virgiliens. — Le P. Cossart. — Son apothéose, — ses odes, — son éloge du parlement de Paris. — Le P. Martinius. — Son épître à l’évêque Paderborn. — Le P. Rapin. — Ses églogues, — son églogue sur l’Annonciation de la sainte Vierge, — ses Jardins. — Le P. Vavasseur — Les épitaphes que lui font les pères Commire, Martinius et Lucas, — celle qu’il fait au P. Petau. — Ses épigrammes en l’honneur du duc de Montausier ; de Molière. — Sur son attachement aux auteurs païens.

Exprimant le double sentiment d’admiration et de mépris qui inspirait tous les humanistes de son époque, le P. du Cerceau, dans la préface de ses œuvres, dit naïvement : « Je le sais, les jeunes gens ont entre les mains les plus célèbres poètes de l’antiquité : ils sont leurs modèles. Mais tel est l’éclat de ces brillants soleils, qu’ils éblouissent en quelque sorte de leurs rayons les yeux encore faibles de la jeunesse. L’immensité de leur gloire décourage les âmes encore timides, qui considèrent la hauteur à laquelle il faut s’élever. Il n’est donc pas inutile de mettre entre leurs mains des poètes moins parfaits, qui leur servent comme d’échelons pour arriver jusqu’aux princes de la poésie et leur rendre l’ascension moins pénible[[3018]](#footnote-3019). »

Le révérend père se place modestement parmi les poètes des petites gens, minórum géntium : l’auteur des Papillons et des Poules en a le droit. Mais qu’il assigne le même rang aux écrivains sacrés et aux plus grands poètes chrétiens, c’est une impertinence qu’on ne saurait lui passer. Après avoir parlé des poésies de son invention, il ajoute qu’à l’exemple de plusieurs de ses confrères il s’est occupé de paraphraser en vers classiques les livres saints et les chants de l’Église. « Ce travail, qui captive le génie, dit-il, est plus difficile qu’on ne pense, surtout lorsqu’il s’agit de polir et de mettre en beaux vers une matière que l’absence de simplicité dans le style rend aride, la tristesse et la sécheresse du sujet rebutante : telles sont les narrations historiques tirées de l’Écriture sainte[[3019]](#footnote-3020). »

« Il en est de même de la prose Dies iræ, qui imite en quelque façon la poésie, et dans laquelle on trouve un grand esprit poétique : mais, comme l’Écriture, cette pièce est écrite dans une latinité basse et surannée, ce qui abêtit quelquefois le génie poétique et ne retarde pas médiocrement ses progrès[[3020]](#footnote-3021). » Mon père, si vous étiez payé pour dégoûter à tout jamais la jeunesse de l’étude de l’Écriture sainte et des auteurs chrétiens, permettez que je vous demande si vous pourriez mieux faire ?

Quoi qu’il en soit, voyons comment le P. du Cerceau rend lisible la prose Dies iræ, et tout ce qu’elle gagne à être refondue dans le moule de la belle antiquité :

Dies iræ, dies illa,

Solvet sæclum in favílla,

Teste David cum Sibýlla.

Tuba mirum spargens sonum

Per sepúlcra regiónum,

Coget omnes ante thronum.

Ô quam terríbili complébit lúmine terras

Illa dies, extréma dies et sacra furóri !

Qua súbito emótis convúlsus sédibus orbis

Ibit in ultríces, flamma everténte, favíllas.

Crédite, divíno verax ita cármine vates

Régius et véteres olim cecinére sibýllæ.

Primum horrénda dabit sónitum tuba : quo fremet omnis

Océanus late, quo tellus cóncita Manes

Evomet attónitos, et coram júdice sistet.

Actions de grâces au P. du Cerceau ! Jamais on n’a mieux démontré ces trois vérités capitales : 1° l’existence d’une langue latine chrétienne, expression adéquate de la pensée chrétienne, et supérieure pour le fond comme pour la forme à la langue latine païenne ; 2° l’impossibilité pour celle-ci de servir de truchement aux idées, aux images, aux sentiments, à tous ces trésors de richesses intellectuelles, poétiques et littéraires que le christianisme a versés sur le monde ; 3° l’impossibilité également absolue d’appliquer la forme païenne sur l’idée chrétienne.

Avant de travailler avec le P. Labbe à la Collection des conciles, le P. Cossart payait, pour l’instruction de la jeunesse, son tribut en vers et en prose à la belle antiquité. En tête de ses œuvres est une vignette qui le traduit. Au milieu, on voit le poète en buste inachevé. Les deux déesses de la poésie et de l’éloquence, armées chacune d’un maillet et d’un ciseau, donnent les derniers coups au portrait de leur nourrisson. Le travail s’accomplit sous la présidence d’Apollon et sous les yeux d’Ovide, de Virgile et d’Horace, couronnés de lauriers. Au sommet de la vignette apparaissent deux petits génies, qui, descendant de l’Olympe chacun une couronne à la main, complètent l’apothéose du fils de saint Ignace : absolument comme à Rome, il y a deux mille ans.

Nous avons du P. Cossart des Oraisons et des Poésies. Passons les premières pour nous occuper un instant des secondes. Voici le début de son chant sur la Pompe de la Vierge purifiée, De pompa purificátæ Vírginis, ce qui veut dire la fête de la Purification de la sainte Vierge : « Jeunes gens éthérés, précipitez-vous au plus tôt ; que toute la noblesse ailée vole d’en haut, qu’elle se hâte de faire sortir ses chars et ses chevaux :

Æthérei júvenes, rúite ocyus ; omnis ab alto

Nobílitas pennáta volet ; currúsque jugalésque

Expédiat, etc.[[3021]](#footnote-3022) »

Voilà bien le Ciel devenu l’Olympe ; voilà bien le spiritualisme chrétien remplacé par le matérialisme païen, et les Anges transformés en dieux mythologiques, voyageant, comme dans Homère, en tilbury ou en briska. Vient ensuite le saint vieillard Siméon, qui, heureux d’avoir vu le héros, chante le chant du cygne, et demande à descendre aux Champs Élysées. Cela est-il permis ? cela est-il de bon goût ? C’est pourtant ainsi qu’ont enseigné nos pères !

Au lieu de prendre pour modèles les prophètes, Job, saint Thomas, le P. Cossart s’était fait l’humble disciple d’Horace, d’Ovide et de Virgile. Les imiter, ut sic, était sa gloire et le but de tous ses efforts. Il a soin de le dire en intitulant ses différentes pièces, tantôt style horatien, stylo horatiáno ; tantôt style ovidien, stylo ovidiáno. Donnons l’idée d’une pièce qui nous semble renfermer ces différents genres.

Le Parlement de Paris s’était réuni au collège des jésuites, pour assister à la thèse philosophique de François Molé, fils du premier président, en style horatien, prince du sénat, príncipis senátus. Les graves magistrats ayant pris place sur les bancs du théâtre, Apollon introduit les Muses, et, par le ministère du P. Cossart, les engage à chanter : « Saintes âmes des poètes, mon esprit, ma gloire, Muses, vierges-mères des honneurs, l’honneur du collège de Clermont : jamais matière plus belle ne s’est offerte à vos chants. Le croiriez-vous ? au sommet de notre montagne est assis le sénat de la grande Gaule ; voici la face respectable de Thémis fleurdelisée, la vierge Astrée qui est de retour, un sénat semblable aux dieux. Notre sainte colline tremble sous un si grand fardeau. Moi-même, Apollon, j’ai adoré en tremblant une si grande gloire, et mes yeux ont été éblouis par l’éclat des toges pourprées. Donc, ô Déesses ! chantez ; si vous avez quelque amour pour Phébus, quelque respect pour Thémis et pour les divinités couvertes de pourpre, chantez, troupe savante, un dithyrambe que les astres renverront à leurs joyeux échos.

Apollo Musas introdúcit.

Sacræ Vatum ánimæ, mea mens, mea glória, Musæ,

Matres honórum vírgines, etc.[[3022]](#footnote-3023) »

Après une pareille invitation, évidemment les neuf sœurs ne pouvaient refuser de se faire entendre. Uranie chante la religion du sénat ; Thalie, sa justice ; Clio, son antiquité ; Calliope, sa dignité ; Euterpe, sa magnificence ; Polymnie, sa multitude ; Melpomene, sa doctrine ; Terpsichore, sa sagesse ; Érato, son éloquence. Quand ses filles ont chanté, Apollon se lève et les renvoie, Apollo Musas dimíttit. « Vous venez, leur dit-il, de chanter de grandes choses ; il ne vous sied pas, Muses, de chanter de moindres merveilles. Votre gloire sortira de cette enceinte. J’irai partout, illustre voyageur, répandre les rayons du jour et la gloire du sénat. Je veux que le Gange, le Nil, le Brésil et le Japon en entendent parler. Allez vous-mêmes, rapides Déesses, chanter partout la gloire de l’immortel sénat. Je veux vous adjoindre une dixième sœur, qu’Apollon lui-même reconnaîtra pour sa souveraine. Adieu donc, heureuses Déesses ; ma divinité ne présidera plus à vos chants sur cette montagne. C’est une sœur qui présidera ses sœurs, inférieure seulement à son père : Thémis seule désormais régira le sénat des Muses.

Valéte, felíces Deæ,

Non vestro prǽerunt posthac mea númina monti,

Soróribus præsit soror,

Uno natu minor patre : Musarúmque senátum

Sola regat ætérnum Themis[[3023]](#footnote-3024). »

Vicissitudes des choses humaines ! Ce sénat de la grande Gaule, présidé par Thémis, oubliera bientôt Apollon et les Muses, et supprimera l’illustre Compagnie qui se fait l’interprète de leurs classiques adulations.

À la fin du volume que nous analysons, se trouve une épître en vers adressée au prince-évêque de Paderborn, par le P. Jean Martinius S. J. Les différents Pères dont nous avons entendu les chants, croient ou ne croient pas aux Muses, aux eaux du Pinde ; le P. Martinius, au contraire, paraît y croire fermement. Voici le début de son épître : « Les Muses sont quelque chose ; l’histoire du Pinde et de ses eaux qui abreuvent les poètes, n’est pas une fable. C’est de là que viennent la force et la grâce de la parole ; de là le génie et la fureur sacrée.

Sunt áliquid Musæ, nec vana est fábula Pindus, etc.[[3024]](#footnote-3025) »

Il croit aux Ombres, il croit aux Mânes, il croit aux Parques, à leur toile et à leurs ciseaux. Telle est l’assurance de ses affirmations, que s’il ne signait son titre et ne se proclamait disciple du P. Commire, on le prendrait pour un habitant du Latium, adorateur de l’Olympe et disciple d’Ovide.

Tu vocem, Commire, atque hæc tu cármina præbes[[3025]](#footnote-3026).

Quel bon goût dans ce mélange bizarre de pensées chrétiennes et de souvenirs païens ! Quelles richesses poétiques que tous ces haillons de la vieille antiquité ! Comme toute cette phraséologie mythologique devait résonner agréablement aux oreilles d’un évêque ! Quelles utiles leçons d’éloquence et de poésie pour la jeunesse française du dix-septième siècle !

À l’exemple de ses confrères, le P. Rapin continuait les bonnes traditions littéraires de la Renaissance. La première est cet axiome : Que la pensée chrétienne ne peut entrer dans la république des lettres, à moins qu’elle ne s’incarne dans la forme païenne. Redire nos plus augustes mystères comme les ont dits saint Grégoire, saint Ambroise, Adam de Saint-Victor, saint Thomas, serait barbarie ; pour les chanter dignement et les rendre poétiquement acceptables, il faut de toute nécessité les revêtir de la forme poétique du siècle d’Auguste : il n’y en a pas, il n’y en eut, il n’y en aura jamais d’autre. Tel est le premier article du Credo de la Renaissance. Comme tous les autres, le P. Rapin y croyait. Ainsi, voulant chanter pieusement et poétiquement le mystère de l’Annonciation de la sainte Vierge, il compose la pièce suivante, qu’on aurait pu lire à une soirée chez Auguste.

« Un matin, au point du jour, dit le R. Père, Béris et Charmis conduisaient leurs troupeaux aux pâturages. Charmis ses brebis et ses agneaux, Béris ses chèvres et ses boucs : tous deux égaux en âge, tous deux bergers du Thabor.

Mane rubent summo primi cum lúmina solis

Ad pastum pécudes cum Beride Charmis agébat, etc.[[3026]](#footnote-3027)

Tous deux sont épris, chacun d’une bergère : Béris de Zelpha, et Charmis de Damaris. Chemin faisant, ils se disputent sur la prééminence de leurs belles. Ils trouvent le berger Obédedom qui ne peut les mettre d’accord. Arrivés avec leurs brebis et leurs chèvres vers le sommet du Thabor, ils sont rencontrés par le vates Azarias, vieux d’âge et de raison. Ils lui racontent comme à Obédédom le sujet de leurs querelles. « Enfants, leur dit-il, trêve à vos disputes. Je vous annonce une nymphe plus belle que les vôtres. » Là-dessus Azarias fait la description détaillée de la beauté physique de la nymphe qu’il annonce.

 » Quand il a fini, Charmis se tourne vers Damaris et lui dit : Celle-là est plus belle que toi ; Béris en fait autant à Zelpha, et ils promettent à la nymphe annoncée qu’elle sera la première dans leurs pensées. Cependant Azarias a dit que cette nymphe, la plus belle des nymphes, porte un petit agneau blanc sur son sein. Sur quoi Béris témoigne l’ardent désir d’avoir cet agneau. Je lui donnerai à manger du cytise, dit-il, je lui ferai un lit d’herbes tendres et toujours rafraîchi par la douce haleine de Zéphyre ; je le ferai marcher à la tête de mon troupeau, car il sera la plus belle pièce de son bétail. Tout pleins du récit qu’ils viennent d’entendre, et devisant de la nymphe et de l’agneau blanc, les deux bergers oublient leurs belles, » et l’églogue est finie.

C’est ainsi qu’au milieu du grand siècle de Louis XIV, un vénérable religieux, professeur célèbre de haute littérature, chantait le mystère de l’Annonciation de la très-sainte Vierge ! Et l’auteur de cette fadaise, mauvais calque de Virgile, pour ne pas dire de cette odieuse profanation, crut peut-être avoir fait un chef-d’œuvre !

Le goût du P. Rapin, et il passait pour exquis, était de mettre les mystères du christianisme en églogues virgiliennes. Sous sa plume, l’Immaculée Conception est une églogue ; la Nativité de la sainte Vierge une églogue ; ainsi des autres. Bergers, Tityres, Atys, Daphnis, dryades, zéphirs, nymphes, ombre de l’ormeau, murmure du ruisseau, chalumeau, tendres soupirs, collines et prairies, myrte et cytise, chèvres et brebis, hémistiches virgiliens, rien n’y manque[[3027]](#footnote-3028). Dans les héroïques et les élégies, c’est encore pis. Quant aux Jardins, on l’a dit avec vérité, ils renferment plus de Pomones, de Flores et autres divinités païennes, que de raves et de navets.

Au milieu de ses graves occupations, le P. Rapin fut troublé par une querelle dont le sujet ne l’était pas moins. Avant de raconter cet événement qui mit en émoi la république des lettres, disons un mot de l’adversaire du P. Rapin. Cet adversaire fut le P. jésuite Vavasseur. Comme ses confrères il faisait aussi, dans l’intérêt de la jeunesse, de la littérature et de la poésie classiques. Il y réussissait à merveille, s’il faut en croire les nombreuses épitaphes que firent en son honneur les poètes de la Compagnie. En voici quelques-unes : « Ci-gît Vavasseur : quand les Destins l’eurent enlevé, les Grâces de l’Ausonie désapprirent à parler.

Vavássor hic jacet, quem postquam Fata tulérunt,

Ausóniæ Chárites dedidicére loqui[[3028]](#footnote-3029). »

« Ci-gît Vavasseur, vengeur de la langue romaine et grecque. Déesses d’Aonie, rendez-lui justice. Il a courageusement défendu votre honneur, et il a chassé la barbarie des bonnes études. Sa réputation vivra tant que vous aimerez la grâce, l’élégance et la pureté du discours :

Románæ vindex linguæ graiǽque Vavássor, etc.[[3029]](#footnote-3030) »

« S’il est un poète que la Muse doit empêcher de mourir, s’il est un homme honorable que la Déesse de l’éloquence peut rendre heureux au ciel, Vavasseur doit être heureux, et il n’aurait pas dû mourir. Il fut le roi de tous les poètes, la gloire incomparable de l’éloquence latine, le père de l’érudition sacrée, et plus encore. Cruelle Parque, qui n’épargnes personne, tu refuses aussi de l’épargner ! et à cause de toi, Vavasseur, tant de fois illustre, gît ici. »

Si quem Musa mori vetet poétam, etc.[[3030]](#footnote-3031) »

Voilà un échantillon des De profundis classiques que les poètes de la Compagnie de Jésus infligèrent à leur illustre confrère, le P. François Vavasseur : c’était justice. Ils ne faisaient que lui rendre ce que lui-même avait fait aux autres. Le célèbre P. Petau avait été honoré par le P. Vavasseur d’une épitaphe qui mérite d’être connue. Telles sont les nombreuses qualités du défunt, que pour le chanter, les neuf Muses ne suffisent pas ; le poète en crée une dixième qui réunit et au delà les talents des neuf autres. Cette déesse tutélaire du P. Petau, le P. Vavasseur l’appelle la muse Encyclion, nom grec que certains plaisants traduisirent par la Pétaudière.

« Nul mortel, nul poète, n’eut à sa disposition une divinité semblable à celle de Petau. Ce ne furent ni Pallas, ni Mercure, ni Phébus Apollon, ni les trois Grâces, compagnes des neuf Muses. Ce fut une déesse qui seule préside à tous les arts. Les Latins l’appellent de son nom grec Encyclion.

Non Pallas, non Mercúrius, non Phœbus Apollo, etc. »

Quelles sont les occupations de cette déesse ? « Assise sur un char errant, elle parcourt les vastes plaines du ciel, les profondeurs de la mer, toute l’étendue de la terre, et moissonne la science partout où elle se trouve.

 » Cette Déesse avait pris Petau sur son char, et l’avait promené partout. Elle lui avait tout fait voir, tout appris : les sept arts libéraux, la physique, l’histoire, l’astronomie, l’hébreu, le grec et le latin. Petau avait si bien profité, qu’il était devenu l’égal de la grande déesse sa vivante image, une autre elle-même.

En tua quæ spirans fácies et viva, Petávi,

Omnia eras magnas par similísque Deæ. »

Telle est le miracle de la déesse Encyclion. Voici un autre prodige : « Qui le croirait ? cette déesse ne vit plus, sa vivante image ne respire plus : Encyclion et Petau sont morts. Comment cela s’est-il fait ? Sans doute la déesse n’a vécu que pour Petau, et elle n’a pas dû lui survivre ; ou elle n’a vécu que par Petau, et elle a dû mourir avec lui : Quid loquor, etc.

Petau fut-il le nourrisson de la déesse Encyclion, ou la déesse Encyclion était-elle fille de Petau ? La question demeure indécise. Ce qui est certain, c’est que, mère ou fille, la grande déesse n’a pu survivre au révérend père, et il ne reste plus à la terre qu’à pleurer cette double mort :

Ergo parentémus mœsti divásque viróque,

Extrémum junctos munus honéstet idem.

L’Olympe aussi doit fondre en larmes, puisque la défunte est de sa famille :

Tu Satúrne gravis, etc.

Quant aux poètes, ils n’ont plus qu’un devoir à remplir : c’est de crier en pleurant un suprême adieu à la déesse et à son illustre favori :

Nos quérula vates dicémus voce : suprémum

Tu, dea, tu vatum vir decus omne, vale[[3031]](#footnote-3032).

Nous livrons sans commentaire aux méditations du lecteur cette pièce écrite par un religieux en l’honneur d’un autre religieux ; nous le prions seulement d’y chercher non pas un mot de christianisme, mais une seule pensée.

À l’exemple du P. Petau, qui s’était donné le plaisir de traduire en grec Cicéron, Paradóxa, Lœlius et De amicitia, le P. Vavasseur avait la passion malheureuse de composer des épigrammes, partie grecques et partie latines. Elles sont au nombre de trois cent dix-sept, réunies en quatre livres : en voici seulement quelques-unes. Le poète félicite le duc Charles de Montausier d’avoir été nommé gouverneur du Dauphin, et lui dit :

Carole, Delphíno Gallórum adscíte regéndo,

Quis dedit hunc tibi, Mars anne Minérva locum ? etc.

La pièce entière fut mise en vers français par le P. Pierre d’Orléans, de la Compagnie de Jésus. Mars et Minerve sont les précepteurs naturels du petit-fils de saint Louis, mais ils ont choisi pour suppléant le duc de Montausier :

Ces deux Divinités vous ont mis en leur place.

Le roi l’approuve, il sait que ce choix vient des Dieux,

Que ces dons pour son fils vous sont venus des deux.

Car si le fils d’un dieu devait avoir un maître,

Le disciple des dieux avait seul droit de l’être.

Si le style de cette épigramme est païen, nous demandons ce que sont les pensées et les sentiments des suivantes ? Le P. Vavasseur a consacré huit épigrammes à Molière, « dont la mort, du moins, aurait dû épargner les jours, car Molière est l’honneur et les délices de la scène ; il a amendé la cour et rendu le peuple modeste ; il a fait rougir les hypocrites ; il a corrigé les mœurs de l’habitant des villes et de l’habitant des campagnes : la France est ingrate de n’avoir pas mieux reconnu les services de son grand précepteur. » Pour y croire, on a besoin de lire ces vers dans le texte original :

Mors mala, quæ nulli parcas : huic párcere saltem

Debúeras …………………………………

……………………………………………

Dulce deus scenæ, Moleri, et scriptor et actor, etc.

Inde mítius símulant falsæ pietátis alúmni, etc,

Rústicus, urbánus, tua dénique scripta jocándo Dum légerent, mores dedidicére rudes.

Grátia sed tanto quæ digna reláta magístro est ?

Gens ingráta ! tuis ínvide, Galle, bonis.

Comœ́do incúltum qui te formáret egébas :

Comœ́do ingrátum qui reprehéndat eges, etc.[[3032]](#footnote-3033).

Un Père jésuite faisant l’éloge de Molière ! l’éloge de Tartuffe !

Une dernière épigramme, en nous révélant le fanatisme pour l’antiquité païenne qui dominait le P. Vavasseur, explique cet étrange oubli des convenances, ou plutôt cet incroyable affaiblissement du sens chrétien. Le père de l’Oratoire Dotteville meurt en récitant une ode d’Horace ; Érasme prêtre et religieux, annonce que sur la fin de sa vie il s’est réconcilié avec son Cicéron, et qu’il regrette le temps qu’il ne lui a pas consacré. Voici un jésuite à cheveux blancs, atteint de la goutte, au moment peut-être de paraître devant Dieu, qui déclare que ni la vieillesse ni les infirmités ne le sépareront de ses auteurs païens, qu’il les lira quand même :

Dum facúnda domi véterum scripta virórum,

Subque óculos véniunt Gráia, Latina meos :

Me neque privávit Demósthene longa senéctus,

Nec Ciceróne tumor segnis inérsque pedum.

Hos ádeam nequándo, gravis nil ímpedit ætas,

Nec vetat in libris vísere utrúmque suis[[3033]](#footnote-3034).

## CHAPITRE IV.

Les professeurs.

Le P. Rapin et le P. Vavasseur, leurs démêlés. — Le P. Labbe. — Son Trésor des épitaphes. — Exemples. — Son épitaphe pour le P. Caussin. — Le P. Badon. — Ses funérailles classiques en l’honneur du P. Vanière. — Jugement de Delille. — Idée du Prǽdium rústicum. — Les pièces citées jusqu’ici ne sont pas des exceptions : les ouvrages de tous les professeurs respirent le même esprit, sont écrits dans le même goût.

Pendant que le P. Vavasseur consacrait son temps à composer des épigrammes, son confrère le P. Rapin publiait une critique littéraire, destinée à former le goût de la jeunesse et à fixer l’opinion sur les ouvrages d’esprit anciens et modernes. Épopée, ode, satire, comédie, tragédie, harangue, élégie, épigramme, tous les genres y sont passés en revue. Or, l’Aristarque fait assez peu de cas des épigrammatistes. « L’épigramme, dit-il, est, de tous les ouvrages en vers que l’antiquité ait produits, le moins considérable. » Elle seule a connu ce genre, à l’exception de quelques poètes de la Renaissance : « Je ne trouve rien, ajoute-t-il, à dire de remarquable sur les faiseurs d’épigrammes des siècles suivants. » Il ne daigne même pas nommer le P. Vavasseur ; et pourtant ce confrère a publié un Traité de l’épigramme ; il a fait quatre livres d’épigrammes : il est le grand épigrammatiste du dix-septième siècle ! Ce silence dédaigneux mit le feu aux poudres : Genus irritábile vatum. Le Père épigrammatiste prend la plume et écrit un livre contre le Père Réflexif. Il l’accuse poliment de fausseté et d’ignorance[[3034]](#footnote-3035) ; il l’accuse de mal traduire le grec et de se mettre en contradiction même avec les auteurs latins ; il l’accuse de justifier à tout prix Homère et Virgile, même dans les impuretés et les ordures qu’ils ont écrites ; il l’accuse de manquer de circonspection et d’être aveugle, de marcher d’excès en excès, soit qu’il parle, soit qu’il se taise ; il l’accuse de falsifier l’histoire, en disant que Jules et Joseph Scaliger ne réussirent pas dans la poésie pour avoir commencé cette étude trop tard[[3035]](#footnote-3036). De quoi il le reprend en ces termes : « De par Apollon et de par les neuf Muses, monsieur le Réflexif, vous me faites jurer, bien que je n’en aie point d’envie : n’est-ce pas se moquer de nous et de tout ce qu’il y a de gens lettrés en ce siècle, de leur en vouloir faire accroire de la sorte[[3036]](#footnote-3037) ? » L’ouvrage entier est sur le même ton.

Le P. Rapin ne le laisse pas sans réponse. Imitant son confrère, il l’accuse sans phrase d’avoir cédé à une démangeaison de critique. « Mais, dit-il, tout passionné qu’il est, il a été mal servi par sa passion ; car n’ayant rien trouvé qu’un reste de feu mal éteint dans son esprit, qui n’est pas le plus vif du monde, il a été quatorze ans à arranger ses remarques[[3037]](#footnote-3038). » Puis il l’accuse de manquer de savoir-vivre, de politesse et de modestie. « Quand on sait vivre, on ne parle point ainsi : on détrompe charitablement les gens, sans reprocher malhonnêtement qu’on dit faux. — Il parle, ajoute-t-il, d’un air bien décisif ; mais, grâce à son génie, ses décisions ne passent pas la grammaire[[3038]](#footnote-3039). »

Voici qui est plus fort et qui donne une idée de la bonne foi ou de l’engouement du P. Rapin. Il dit : « Le critique veut se raccommoder avec le public ; il fait la belle âme, le scrupule le prend. Virgile lui paraît trop dissolu : il s’étonne qu’on le laisse entre les mains de la jeunesse : il y trouve des ordures partout, en ses Églogues, en ses Géorgiques et en l’Énéide. Pour moi, je sais bon gré à ma simplicité, car je ne trouve point tout cela. jamais poète n’a eu autant de pudeur que lui[[3039]](#footnote-3040). »

Le spectacle des deux célèbres jésuites, se disputant et s’injuriant devant le public à propos d’épigrammes, amusait les uns, édifiait peu les autres, et fatiguait l’autorité. Pour mettre fin au débat, il fallut l’intervention du premier président du Parlement, M. de Lamoignon. Ce magistrat ordonna la suppression des Remarques du P. Vavasseur[[3040]](#footnote-3041), et le calme revint au sein de la république des lettres.

Pendant ce temps-là, un autre jésuite, non moins connu que les précédents, donnait à la jeunesse lettrée le fruit de son admiration pour l’antiquité classique. Le P. Labbe, le grave auteur de la Collection des conciles, publiait son Dictionnaire de la poésie grecque ; ses Délices de la poésie héroïque imitées uniquement de Virgile, Heróicæ poéseos delíciæ ad uníus Virgílii imitatiónem ; enfin son Trésor des épigrammes ou épitaphes latines[[3041]](#footnote-3042). Parmi ces pièces plusieurs sont de lui, entre autres celles du P. Caussin, du P. Sirmond et du P. Petau. Dans sa préface le révérend père dit que son recueil ne se compose que d’épitaphes choisies, et propres à apprendre aux lecteurs à bien vivre et à bien mourir[[3042]](#footnote-3043). Donnons quelques extraits de ce livre de la bonne vie et de la bonne mort.

Voici l’épitaphe d’Anne de Bourgogne : « Pourquoi les Grâces pleurent-elles ici ? Pourquoi pleure la blonde Vénus ? Est-ce un ordre du Destin que les déesses pleurent la mort des mortels ? Non, les déesses ne pleurent pas un mortel, mais elles remplissent un devoir à l’égard de leur compagne ; car Anne sur la terre était une Grâce, elle était Vénus.

Cur fient hic Chárites ? Cur hic flet et áurea Cypris ?

An fato est hóminum fas lacrymáre deas ?

Non fient divæ hóminem, sóciæ sed jussa minístrant :

Anna étenim Grátia, Cypris erat. »

Que cette pieuse épitaphe est bien de nature à faire rentrer le pécheur en lui-même ! Celle qui suit n’est pas moins édifiante : — Épitaphe de Dénio. « Quel est ce tombeau ? Celui de Dénio. — Quels sont les personnages qui l’environnent ? Les Muses. — Quelle est cette femme ? La Simplicité aux mains pures. — Qui fit son corps ? Les Grâces. — Son âme ? La Beauté. — Qui a réduit tant de biens en cendres ? La Parque. Muses, Simplicité, Grâces, Beauté, pleurez : en perdant Dénio vous avez tout perdu. »

Pour Jean Olivier, évêque d’Angers, inhumé dans l’église de Saint-Maurice : « Que reste-il dans cette urne ? Des os et de la cendre. — Et l’esprit, où est-il ? Étranger, tais-toi, il est défendu de le savoir. Il ne convient pas de scruter les secrets des dieux, de peur qu’il n’y ait quelque difficulté entre Jupiter et les Mânes.

Arcána divum non decet scrutárier,

Neu quid negóti sit Jovi cum Mánibus. »

Pour la jeune Iolande, par le fameux Renaissant Jovianus Pontanus : « Quelle est la vierge qui gît ici, dont la mort attriste l’Amour au point qu’il a brisé son carquois et qu’il s’est déchiré les joues ? — Qui repose avec elle dans la tombe ? Les Jeux, les Ris, les Plaisirs de Vénus. — Qui pleure si abondamment la tête baissée ? La Beauté. — Quel est le nom de cette vierge ? Violante. — L’origine de son nom ? Partout où elle posait le pied croissaient des violettes. Barbare Lachésis ! c’est toi qui as coupé cette fleur à peine éclose, que désormais ni la rosée ni la pluie ne feront reverdir. »

Pour le poète Sannazar, dans l’église Sainte-Marie del Prato, à Naples : « Actius [[3043]](#footnote-3044) gît ici. Cendres ici cachées, réjouissez-vous, car après la mort l’ombre errante ne souffre plus.

Actius hic situs est. Cíneres, gaudéte, sepúlti ;

Nam vaga post óbitus umbra dolóre caret. »

Affirmer qu’après la mort l’âme est une ombre, et que cette ombre, qui erre on ne sait où, ne souffre plus, n’est-ce pas altérer le dogme catholique, et insinuer qu’on n’a rien à craindre des jugements de Dieu ? Est-ce là une maxime capable d’apprendre à bien vivre et à bien mourir ?

Pour une personne appelée Amaranthe : « Ci-gît Amaranthe, qui, s’il faut dire la vérité, fut semblable à Vénus, ou fut Vénus elle-même :

Hic Amarántha jacet, quæ, si fas vera fatéri,

Aut Véneri símilis, vel Venus ipsa fuit. »

C’est donc ainsi que tu qualifies des âmes baptisées, des vierges chrétiennes, ô Renaissance païenne ! ô Renaissants plus païens encore !

Pour une jeune fille nommée Lucine : « Deux Lucines brillent maintenant au ciel : l’une secourable aux filles qui se marient, l’autre aux vierges :

Nunc gémina in cœlo fulget Lucína : Puéllis

Una favet nuptis, áltera virgínibus. »

Mettre dans le même ciel une déesse fabuleuse et une jeune sainte, n’est-ce pas le comble de la confusion et du sacrilège ?

Pour une femme dans l’église de Santa-Maria in via Lata, à Rome : « L’Amour a pleuré, les Grâces ont pleuré, Diane a pleuré, la belle Vénus a coupé sa chevelure soyeuse.

Flevit Amor, mœstæ Chárites, et Cýnthia flevit :

Pulchra Venus molles subsecuítque comas. »

Pour une autre, nommée Damiène : « Ici tu reposes, Damiène, qui par la beauté rappelais Vénus, par le talent Minerve, par le génie Apollon. Qu’y a-t-il de solide sur la terre, puisque la Parque ennemie a fait disparaître tant de perfections et de qualités ? »

Est-ce bien dans des églises et sur des tombes catholiques que le P. Labbe nous conduit ? N’est-ce pas plutôt dans une nécropole païenne ? Citons encore quelques-uns de ces requiescat in pace de la Renaissance.

Pour un amiral nommé François : « Neptune sourit à François au milieu des ondes, sur la terre Mars donna son armure à François ; maintenant François s’occupe de plus grandes choses avec Jupiter : celui qui fleurit sur terre et sur mer habite maintenant les astres. »

Pour un archidiacre de Besançon nommé François : « Ce que le fer est à l’aimant, le fidèle Achate à Énée, la belle Vénus à Mars, Égérie à Numa, François l’était à sa patrie et au roi Philippe.

Quod magnéti ádamas, Ænéæ fidus Achátes,

Quod Marti alma Venus, Egeriáque Numæ,

Hoc Francíscus erat pátriæ regíque Philíppo. »

C’est là ce qui s’appelle glorifier les morts en style classique ! Voici une dernière épitaphe dont l’auteur crut certainement avoir fait un chef-d’œuvre. En effet, il est impossible de rien trouver qui sente mieux l’antiquité. — Pour Silvie : « Est-ce ici le tombeau des Grâces ? Oui, mais Charis seule n’y est pas ensevelie ; avec elle y est aussi Vénus. Est-ce le tombeau de Vénus ? Oui, mais Vénus seule n’y est pas ensevelie ; avec elle y est aussi Minerve. C’est donc le tombeau de Minerve ? Oui, mais Minerve seule n’y est pas ensevelie ; avec elle y est aussi Diane. Les déesses elles-mêmes meurent donc ? Doutes-tu que les déesses meurent, puisque Silvie a pu mourir ?

Sunt Cháritum hic túmuli ? Cháritum sunt ; nec tamen hic est

Sola Charis : sed et est ipsa sepúlta Venus.

Sunt túmuli hi Véneris ? Véneris sunt ; nec tamen hic est

Sola Venus : sed et hic ipsa Minérva jacet.

Hicne Minérva jacet ? Jacet hic ; sed non tamen illa hic

Sola jacet : sed et hic capta Diana jacet.

Ergo étiam periére Deæ ? Dubitásne periísse

Ipse Deas ? pótuit Sílvia ipsa mori. »

Nous pourrions citer des milliers d’épitaphes semblables ; mais le courage nous manque pour continuer une pareille nomenclature. Voilà donc le modèle d’épigraphie offert à la jeunesse chrétienne par un de ses vénérables instituteurs. Voilà les souillures, les profanations, le jargon sacrilège et ridicule dont la Renaissance n’a pas craint de déshonorer les mystères de la mort et les tombes des chrétiens ! Et ce qu’il y a de plus étrange, le livre qui les contient est présenté comme un manuel pour apprendre à bien vivre et à bien mourir, ad bene beatéque vivéndum moriendúmque. Est-ce une ironie ? On le voudrait, bien qu’elle fut très-déplacée. Mais il n’en est rien. Le P. Labbe prouve par son exemple qu’il adopte ce genre, dont il vient de donner de si beaux échantillons.

Entre plusieurs, voici l’épitaphe qu’il fit pour son confrère, le P. Caussin : « Arrête, voyageur, et lis : Sous ce marbre gît Caussin, l’ange de la douce paix : ni le royaume, ni le palais d’une divinité amie, ni la cour sainte, ni les vieux caractères de Memphis, ni les divins préceptes de la Déesse de l’éloquence, ni la simarre tragique ne l’ont arraché à la lugubre mort. Ô cruelle Érinnys ! Ô barbare fureur des armes ! Caussin vous prévit, et il s’en alla chez les habitants de là-haut. Pleure, voyageur, et va-t’en : sous ce marbre gît Gaussin, l’ange de la douce paix.

Adsta, viátor, et luge, etc. »

Au point de vue littéraire, ce De profundis classique n’est-il pas du meilleur goût ? Et au point de vue religieux, n’est-il pas d’une piété vraiment touchante ? En le lisant, comme les larmes vous viennent aux yeux et la prière sur les lèvres ! Voilà, du moins, une épitaphe qui vous inspire l’humilité et la salutaire pensée des fins dernières. Ni la si marre du tragédien ni la déesse de l’éloquence n’ont pu sauver Caussin de la mort ! Il est donc bien clair qu’elle ne m’épargnera pas. Pleure, voyageur, et va te… confesser. Luge, viátor, et abi.

Le chant funèbre du P. Labbe en l’honneur du P. Caussin n’est rien, en comparaison de celui du P. Badon en l’honneur du P. Vanière.

Si vous viviez au beau temps de Louis XIV, si vous étiez jésuite, professeur de belles-lettres, si vous aviez perdu un de vos confrères fameux par ses vers latins, si vous vouliez chanter sa mémoire et votre douleur par quelque chef-d’œuvre dans le goût le plus pur du siècle d’or ; en un mot, si vous étiez le P. Badon pleurant le P. Vanière, voici ce que vous feriez pour vous immortaliser tous les deux : « In óbitum R. P. Jacóbi Vaniérii e Societáte Jesu Ecloga : Églogue sur le décès du R. P. Jacob Vanière, de la Compagnie de Jésus.

« Daphnis, Tityre, Thyrsis.

 » Daphnis. — Tityre, l’amour de ton village, mollement à l’ombre, quoi, tu chantes des vers retentissants sur ton joyeux chalumeau ! Thyrsis, tu lui réponds de la voix ! Pendant que les rives de la Garonne gémissent, vous dansez et vous chantez[[3044]](#footnote-3045) ?…

 » Tityre. — Quels sont ces gémissements ? Est-ce que la flamme furieuse dévore les chaumières éparses dans la campagne ? Est-ce que le loup a pris dans la bergerie des chèvres timides ? Pleures-tu tes brebis frappées par la foudre ? Quelque horrible grêle a-t-elle sévi contre Cérès en maturité ?…

 » Daphnis. — Non, enfants, Daphnis ne pleure pas la perte de ses brebis… Mopsus, hélas ! bergers, les destins ont enlevé Mopsus !

 » Thyrsis. — Ô douleur ! Mopsus a succombé, l’appui des colons !

 » Tityre. — La mort cruelle a pu précipiter dans les ombres les jours de Mopsus ! Atropos n’a pas craint la colère d’Apollon ! Mopsus, émule du divin Maron, honneur suprême de notre ville, élève des Piérides, brillant compagnon de Phébus, les Destins ont voulu que tu tombasses : donc il n’y a plus que la nuit pour tout le monde.

 » Daphnis. — Vous qui buvez à longs traits les eaux du Parnasse, chantez en vers funèbres les louanges de Mopsus.

Qui pleno libátis aquas Parnássidis ore,

Dícite funéreos, Mopsi præcónia, versus.

 » Thyrsis. — Que la forêt gémisse ! que tout ici retentisse de notre douleur ! que les rochers eux-mêmes portent nos gémissements au-dessus des astres !

 » Tityre. — Si de tristes destins touchent les Déesses, si les neuf Sœurs aiment les vers, elles exhaleront des soupirs du plus profond de leur cœur : les sacrés sommets pleureront Mopsus.

 » Daphnis. — Commence Thyrsis ; le premier, pleure Mopsus dans tes vers.

 » Thyrsis. — J’en suis incapable, si le Dieu de Délos ne vient à mon aide.

 » Daphnis. — Il y viendra ; c’est le dieu des poètes ; il t’inspirera des vers qui égalent ta douleur : chanter Mopsus, c’est chanter Apollon.

 » Thyrsis. — Autant Mantoue était fière du Cygne de l’Énéide, autant la Gaule était fière de Mopsus ; et cependant il est mort ! Quelles sont les cruelles divinités qui ont osé commettre un pareil forfait ? Phébus n’a pu fléchir par ses chants Lachésis filant son fuseau, lui qui avait su émouvoir le ténébreux Achéron.

 » Tityre. — Ô Dieux ! Mopsus est mort ! Ni la vertu ni l’élégance de la poésie n’ont pu arrêter les fuseaux jaloux ni fléchir les Parques ?

 » Daphnis. — Je l’avais bien prévu ; tous les présages de sa mort me reviennent à la mémoire. Les corbeaux avaient croassé lugubrement ; la tourterelle pleurait ses fidèles amours par des soupirs inaccoutumés ; les laboureurs ont dit que nos chiens avaient hurlé à la tombée de la nuit, et que la chouette perchée sur le faite avait fait entendre des cris de mauvais augure.

Heu mémori rédeunt ánimo prænúncia luctus, etc. »

C’est du Virgile tout pur, de la superstition païenne toute pure, des fadaises toutes pures : Ô imitatórum servum pecus ! Du reste, croyez à tous ces présages ; ce n’est pas un père jésuite qui est mort ; c’est Amphion, c’est Orphée, c’est Mopsus Vanierius qui de son vivant renouvelait toutes les merveilles des âges mythologiques. « À ses accords toute la nature s’ébranle ; les brutes font silence ; le sanglier apaise sa fureur et le lion sa rage ; le lièvre dépouille sa crainte, et boit ses chants par ses oreilles tendues : Et módulos arrécta cómbibit aure. »

La preuve de toutes ces merveilles est dans le témoignage de Tityre, témoin oculaire.

« Tityre. — Ah ! combien de fois j’ai vu, lorsqu’il pinçait légèrement les cordes de sa guitare, assis à l’ombre d’un hêtre, les Faunes légers et les bêtes fauves frapper la terre en cadence ; les Naïades dans les fleuves, les Muses sur l’Hélicon, les Napées dans les bois, dansaient au son de ses savants accords.

Il faisait faire la roue aux paons ; il faisait gambader et bêler les agneaux ; il faisait marcher les coqs avec plus d’orgueil ; il n’y avait pas jusqu’aux canards qu’il ne fît battre des ailes.

Vídimus, ah ! quóties, etc. »

Au témoignage de Thyrsis, Mopsus faisait bien d’autres tours ; mais les Parques, mais l’Érèbe et les Ombres !

Uberióra tui moniménta labóris adéssent Si non,

Mopse, tuos Erebi rapuísset ad umbras

Invida Parca dies.

Mais enfin, les merveilles inédites de Mopsus seront-elles perdues pour la postérité ? Oh non ! Corydon, c’est-à-dire le P. Théodore Lombard, la fleur des poètes, le lauréat de Minerve, s’est chargé de recueillir les miracles de Mopsus.

Cóllige relíquias Mopsi ; cítius ede volúmen :

Hæc, Corydon, te cura manet.

Dans ce long office des morts, il n’y aura donc pas une idée chrétienne, pas un mot de prière pour le défunt. Non ; voici les derniers adieux :

« Daphnis. — Mânes célèbres du poète adorable, pardonnez ; pardonnez si nous avons si faiblement chanté vos louanges. Hélas ! quoique la douleur soit la même, la Muse nous a refusé de pleurer Mopsus, comme Virgile pleura Daphnis.

Vatis adorándi célebres, ignóscite, Manes, etc. »

Du moins l’épitaphe sera digne d’un fils de saint Ignace, d’un membre de la Compagnie de Jésus ! La voici : « Ci-gît Mopsus, illustre dans l’art de l’Ausonie : ses vers, tu voudrais, Maron, tu voudrais, Tibulle, qu’ils fussent tiens. Adieu, le meilleur de tous les hommes !

Hic Mopsus jacet Ausónia celebérrimus arte, etc. »

Nos pères étaient de grands hommes ; continuons d’enseigner comme ils ont enseigné, de faire comme ils ont fait : il n’y a rien à changer.

Voyons maintenant quel était ce Mopsus Vanière, appelé par ses confrères le Virgile de la France. Son principal ouvrage est le Prǽdium rústicum, dont l’abbé Delille a dit : « On trouve plus de variété dans le petit terrain qu’a défriché Virgile, que dans l’espace immense que Vanière a cultivé[[3045]](#footnote-3046). » Pauvreté dans le fond, ridicule dans la forme, inconvenance et mauvais goût dans les détails : voilà ce qu’a gagné le P. Vanière dans son commerce assidu avec les anciens. Ainsi, au livre IV, il recommande de ne pas laisser aller aux champs les jeunes filles : « c’était bon dans l’âge d’or, alors qu’il n’y avait point de Satyres cachés dans les bois, ou que les jeunes filles ne connaissaient d’autre vol que celui de leurs brebis. »

Ailleurs, il dit que M. Bignon doit rassurer tous les bergers de France et de Navarre, attendu qu’il règne sur le Pinde et qu’il est prêtre de Phébus et de Thémis. Inutile d’ajouter que le Prǽdium du P. Vanière, comme les Jardins du P. Rapin, n’est pas seulement émaillé de roses et de violettes, on y voit de toutes parts briller les fleurs du Parnasse et de la rhétorique païenne : les Pénates, Erinnys, Phébus, Protée, Cérès, Bacchus, l’Olympe, Jupiter, les Muses, les Zéphires, Mars, Mopsus, Corydon, Flore, Neptune, Danaüs, et cent autres.

Les pièces que nous venons de citer ne sont pas des exceptions. Toute la littérature classique est dans le même goût. Il nous serait facile de nommer un nombre presque infini de professeurs, religieux et laïques, dont les ouvrages en vers et en prose, qu’on nous permette le mot, respirent à plein nez le Paganisme gréco-romain qu’ils ont fini par populariser dans l’Europe entière[[3046]](#footnote-3047).

## CHAPITRE V.

Les élèves.

Leur enthousiasme pour l’antiquité classique. — Ils l’étudient avec passion, — ils consacrent leur vie à la populariser. — En Italie, Béroald, Philelphe, Favorino, Pogge, Nannio, Guichardin, les Aide. — Le marquis de Gargallo. — En Allemagne, Emmius, Théodore Marcile, Sagittarius, George Schuler, Gottlieb Corte, Gronovius. — En Hollande, Érasme. — En Espagne, Oliva, d’Angleria. — En Portugal, Cardoso. — En Belgique, Juste Lipse.

Au collège par leurs leçons, hors du collège par leurs ouvrages, les pieux instituteurs de la jeunesse lui avaient communiqué le goût passionné de l’antiquité classique. Sortis de la tutelle de leurs maîtres, on vit, pendant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, d’innombrables jeunes gens dans toute l’Europe se livrer avec une ardeur fébrile à la culture de la littérature antique, de la politique antique, de l’art antique et de la philosophie antique. Tous ensemble ils forment ce qu’on appelle la République des lettres, dont leurs travaux caractérisent l’esprit et les tendances.

À ce que nous avons dit, dans nos précédentes livraisons, de l’opiniâtreté de leur enthousiasme et de l’immensité de leurs travaux, ajoutons quelques détails, et souvenons-nous que, si les classes lettrées ne sont pas la société elle-même, elles la forment à leur image.

L’Italie donne le signal : Florence, Padoue, Bologne, Venise, Rome, toutes les villes savantes se peuplent d’admirateurs et d’ouvriers du paganisme gréco-romain. Déjà nous connaissons, à Florence, les Médicis, Ficin, Politien, et leurs myriades de disciples, venus de toutes les parties de l’Europe. Entre mille Bologne nous offre Béroald (1453 à 1504). Nourri dès l’enfance des auteurs païens, tous les jours qu’il ne donne pas aux plaisirs, il les consacre pendant trente ans à labourer le champ de la belle antiquité. Comme cent autres de ses contemporains, il traduit, il commente, il annote, il élucide, il compile, il imite. Il annote Pline l’ancien ; il commente Properce ; il élucide Plaute ; il édite l’Âne d’or d’Apulée ; il commente César ; il commente les commentateurs de Virgile ; il commente Suétone ; il commente Lucain ; il commente Juvénal ; il explique Pythagore ; il édite les maximes des sept Sages ; il élucide Columelle, Varron, Caton ; il orne de remarques et de scolies les Discours et les Tusculanes de Cicéron ; il compose des déclamations et fait des vers antiques. Puis, digne en tout de ses modèles, il meurt franc renaissant et franc libertin.

Né à Tolentino (1398), Philelphe va se marier à Constantinople, afin d’apprendre dans la conversation de sa femme toute la finesse de la langue grecque. Il revient en Italie, où sa connaissance du grec le fait recevoir en triomphe. À Florence, il voit chaque jour au pied de sa chaire plus de quatre cents auditeurs, parmi lesquels se trouvaient les personnages les plus distingués de l’Église et de l’État : Côme de Médicis, Pallas Strozza, Léonard Arétin et une foule d’autres. Il enseigne tour à tour, avec le même succès, à Bologne, à Sienne, à Milan, et donne à un de ses fils le nom de Marius, et à l’autre celui de Xénophon ; puis il vient enseigner à Rome les Tusculanes de Cicéron, retourne à Bologne, où il termine sa vie (1481), entièrement consacrée au culte de l’antiquité païenne.

Pour Philelphe comme pour ses confrères en Renaissance, les moindres choses relatives au grec et au latin prenaient une importance extrême. C’est ainsi qu’il eut un jour une dispute fort retentissante avec un Grec nommé Timothée, sur la quantité d’une syllabe. Quoique pauvre, par suite de la vie très-classique qu’il menait, Philelphe convint de payer une assez forte somme d’argent, au cas où il serait condamné. Timothée, plus pauvre encore, paria sa barbe. Philelphe fut vainqueur, et quelques supplications, quelques offres que pût lui faire le malheureux Grec, Philelphe lui coupa la barbe et la porta partout en triomphe.

Vers le même temps, un disciple de Politien, Favorino, évêque de Nocera, au lieu de consacrer ses veilles au gouvernement de son diocèse, passe sa vie à composer son grand Dictionnaire de la langue grecque et à publier les Maximes des auteurs païens. Carteromaco, autre disciple de Politien et ami de Léon X, édite ses Éloges de la langue grecque et l’Oraison d’Alcibiade en l’honneur de Rome. Ciacconio explique la colonne rostrale, calcule les poids et les mesures des anciens, élucide leurs salles à manger, leur manière de manger et l’ordre de leur repas, et Jérôme Mercurialis explique de quelle façon ils se couchaient dans leurs festins.

Pogge consume son temps à écrire des infamies, à chercher des manuscrits anciens, à rédiger l’histoire de Florence en style de Tite-Live et de Salluste, à traduire Diodore de Sicile et la Cyropédie de Xénophon, à injurier ses adversaires, et au besoin à leur donner la bastonnade, pour la plus grande gloire des Grecs et des Romains. Un jour, Guarini, évêque de Vérone et renaissant fanatique, prétend que César est au-dessus de Scipion : Pogge soutient le contraire. De là, des lettres, des traités, des déclamations sans fin et des invectives de tout genre. Ripostant à l’évêque, Pogge le traite de mauvais coucheur, de bavard, d’ignare, de fou, de misérable, d’imbécile, de menteur, d’impudent ; lui reproche surtout de ne pas savoir un mot de latin, mille autres défauts que nous rougirions de transcrire, et qui remplissent vingt-cinq pages in-folio. Aussi, qu’un évêque allait-il faire en cette galère[[3047]](#footnote-3048) ?

Quand pour un adjectif ou un adverbe les Renaissants se sont battus à coups de plume, ils en viennent quelquefois aux mains. C’est ce qui arriva un jour à Pogge. Dans une assemblée de gens de lettres on critiquait, selon la coutume, les brefs apostoliques. Pogge ne put souffrir qu’on en louât un qui avait été dressé par Georges de Trébizonde, et il lui échappa ce vers satirique :

Grǽculus esúriens, in cœlum, jússeris, ibit.

Georges, qui n’entendait pas raillerie, lui répond sur-le-champ par une paire de soufflets, qui sont suivis de la risée générale. Pogge ne se tient pas pour vaincu ; il se venge en bâtonnant son adversaire, ce qui double le plaisir des spectateurs[[3048]](#footnote-3049).

Pendant que les humanistes italiens, divisés en deux camps, s’injurient les uns pour soutenir Pogge et Scipion, les autres l’évêque de Vérone et César son client, le dominicain Jean Nannio, de Viterbe, vient allumer la guerre dans toute la république des lettres. Nannio, connu sous le nom classique de Nannius, publie de nombreux fragments d’anciens auteurs, qu’il accompagne de commentaires. Aujourd’hui, c’est une page inconnue d’Archiloque, de Xénophon ou de Bérose ; demain, c’est un passage, retrouvé dans le cartulaire poudreux d’un couvent, de Manéthon, de Mégasthène, de Philon, de Quintus Fabius, de Caton, d’Antonin ou de Properce. Ces curiosités excitent plus vivement l’attention que la découverte d’un traité des saints Pères ou des reliques d’un martyr. Aux yeux des uns, Nannius passe pour un phénix, et presque pour un bienheureux. Pour les autres, jaloux de sa gloire, il n’est qu’un imposteur. De là une guerre universelle,. aussi sérieuse que les croisades des chrétiens contre les musulmans. Dire combien de volumes de réponses et de ripostes furent lancés de part et d’autre, serait difficile.

Une chose résulte de toute cette batracomyomachie, c’est l’importance fabuleuse que toute cette génération de lettrés, formés aux collèges de la Renaissance, attachait à tout ce qui, de près ou de loin, avait rapport à l’antiquité profane. À leurs yeux les défauts mêmes de ces païens, dont ils adorent les reliques, sont des qualités qu’ils se font un devoir de reproduire dans leurs serviles imitations. Pour n’en citer qu’un exemple entre mille, Guichardin, voulant écrire l’histoire de son pays, cherche naturellement un modèle parmi les auteurs classiques. Son choix flotte d’abord entre César et Tite-Live ; enfin il se décide pour ce dernier. La diffusion, les harangues sans fin et à tout propos, si justement reprochées à l’historien de Rome, sont ridiculement imitées par l’historien de Florence, et au lieu d’être un auteur original, Guichardin aime mieux être un ennuyeux copiste. Ses compatriotes eux-mêmes lui ont fait expier ces défauts, venus de la Renaissance.

« Un jour, dit Boccalini, un bourgeois de Lacédémone dit en trois mots ce qu’il pouvait dire en deux. C’est là, comme on sait, un crime capital dans cette ville, où l’on est plus avare de paroles que d’argent. Les éphores s’assemblent, et le coupable est condamné… à lire une fois la guerre de Pise écrite par Guichardin. Le criminel s’exécute avec une extrême répugnance, et après la lecture de quelques pages, il est inondé d’une sueur mortelle. R demande grâce, et craignant de succomber, il va se jeter aux pieds des juges, qu’il prie de l’envoyer aux galères, de l’enfermer entre quatre murailles, ou même de le faire écorcher vif, plutôt que de l’obliger à continuer la lecture de ces harangues sans fin, qui reviennent à tout propos, même pour la prise d’un colombier[[3049]](#footnote-3050). »

C’est par myriades que Guichardin, Politien, Ficin, Bembo, Pogge, Philelphe, Valla, Ermolao Barbaro, les Piccolomini, Nannio, Bolzanio, Maioragio, Egnario, Béroald, Guarini, Sabellicus comptent leurs disciples et leurs imitateurs parmi les Italiens des quinzième et seizième siècles, laïques, prêtres, religieux, évêques même et princes de l’Église. Un volume entier contiendrait à peine la liste de leurs noms. Les limites de notre ouvrage ne nous permettant pas de la donner[[3050]](#footnote-3051), il nous suffira de dire que pour étancher la soif de Paganisme de toute cette armée d’humanistes, comme pour populariser leurs élucubrations, les presses d’Aide et Paul Manuce fonctionnèrent pendant près de cent ans avec une activité sans exemple. Ainsi, de 1497 à 1575, ces infatigables ouvriers de la Renaissance en Italie donnèrent cent soixante-treize éditions des auteurs païens annotés et commentés, ou de leurs modernes imitateurs. Le nombre total de leurs éditions, dans le laps de temps que nous venons d’indiquer, est de cent quatre-vingt-deux, sur lesquelles on compte en tout neuf éditions d’auteurs chrétiens[[3051]](#footnote-3052). Sous le pontificat de Paul II, il parut à Rome vingt-huit ouvrages, dont huit chrétiens et vingt païens[[3052]](#footnote-3053).

Un pareil fait n’a pas besoin de commentaire. En voici un autre qui prouve que la fièvre de l’antiquité gréco-romaine ne s’est pas ou ne s’est que peu ralentie dans la Péninsule. Le dernier traducteur italien d’Horace, le marquis de Gargallo, mort il y a quelques années, n’a pu sans quelque peine réunir, dans la moitié d’un volume in-8°, les noms des commentateurs du poète de Tibur.

Les gymnases d’Allemagne, tenus, comme ceux d’Italie, par des prêtres et des religieux, voient sortir de leur enceinte des essaims innombrables d’humanistes fanatiques de l’antiquité païenne. À la suite d’Érasme, de Reuchlin, de Mosellanus, de Camérarius et d’une foule d’autres, marchent Ulric de Hutten, Luther, Mélanchthon, Barthius, Ruschius, Sabinus, Cellarius, Raphelingius, Sagittarius, Marcile, Pareus, Ringelberg, Emmius, Grævius, Gronovius, tous les chefs de la Réforme, armés en guerre contre le moyen âge et contre l’Église. En sorte qu’il est vrai de dire que le collège a été en Allemagne le premier laboratoire du Protestantisme, comme il a été en Italie le premier laboratoire du Rationalisme, et partant le premier laboratoire de la politique païenne et de l’assassinat politique.

Emmius, que nous venons de nommer, consacre sa vie à composer son grand ouvrage de la Grèce illustrée, avec amples descriptions du pays, et plus amples narrations des faits et gestes des Grecs. C’est le prélude d’Anacharsis*[[3053]](#footnote-3054)*. Théodore Marcile d’Arnheim se voue à commenter, à éditer pour la cinquantième fois les vers dorés de Pythagore, les Épigrammes de Martial, les lois des Douze Tables, les Satires de Perse, les Césars de Suétone, les Discours de Libanius ; à doter l’Europe chrétienne de nouveaux commentaires sur Horace, Catulle, Properce, Lucien, Julien l’Apostat, Porphyre, et à échanger, avec son confrère en Renaissance Adrien Behot, des in-quarto d’invectives suivant le goût de la plus belle antiquité, tel que nous le trouvons dans Pogge, Philelphe, Valla, Scioppius et Scaliger.

Tous vivent de la vie qu’ils ont puisée dans les gymnases : tous transmettent ce qu’ils ont reçu, la passion pour l’antiquité païenne aussi bien au point de vue du beau qu’au point de vue du laid, je veux dire de la forme et du fond, de la littérature et du sensualisme. Gronovius, sorti de la même école qui avait donné au monde chrétien Thomas à Kempis, est une nouvelle preuve de la prodigieuse dépense de forces intellectuelles accomplie en faveur du paganisme classique. On ne saurait trop le redire, aux yeux fascinés des Renaissants, il n’y a que deux peuples dans le monde, les Grecs et les Romains.

Outre son gigantesque Trésor des antiquités, Gronovius édite, annote, commente de nouveau la plupart des auteurs païens. Nous citerons entre autres : Macrobe, Polybe, Tacite, Dion Cassius, Sénèque, Étienne de Byzance, Épictète, Pomponius Mêla, Lucien, Cébès, Cicéron, Manéthon, Quinte-Curce, Suétone, Phèdre, Arrien, Hérodote. C’est dans ce dernier ouvrage qu’en vrai classique il répand tout le fiel dont il est rempli contre les Renaissants, ses illustres confrères et ses modèles dans l’art de l’invective. Les injures les plus sanglantes, c’est-à-dire les accusations d’ignorance, y sont prodiguées à Laurent Valla, Emilius Portus, Henri Estienne, Holstenius, Thomas Gale, Spanheim, Vossius, Bochart et Grævius.

La Hollande fournit à la Renaissance un partisan qui, à lui seul, vaut un corps d’armée, Érasme. Après lui viennent Valckenaer, Ruhnkenius et une foule d’autres Hollandais qu’il serait trop long de nommer.

L’Espagne, initiée au culte de la Renaissance par Pierre Martyr d’Angleria, donne Vivès, le triumvir du Paganisme gréco-romain, Sepulveda, l’adorateur d’Aristote, et Oliva, l’admirateur de Léon X. De retour dans sa catholique patrie, ce dernier consacre ses loisirs à traduire des tragédies païennes, telles que la Vengeance d’Agamémnon et Hécube affligée. Ces deux tragédies sont les premières qui aient paru en espagnol. Honneur au prêtre Oliva !

Le Portugal présente, entre un grand nombre, Emmanuel de Faria, dont l’enthousiasme pour le Paganisme fait un vrai païen, et le Camoëns, qui défigure son ouvrage par le mélange bizarre des vérités chrétiennes et des fables mythologiques, ce qui l’a fait honorer par le P. jésuite Cardoso de cette classique épitaphe : « Ovide par l’élégie, Horace par l’ode, Martial par l’épigramme, ici repose Virgile, par la poésie héroïque ; par l’épée et par la plume en même temps, il accrut, Portugal, ta renommée : Mars et Apollon se sont réunis pour ennoblir la même main : Unam nobílitant simul Mars et Apollo manum. »

L’Angleterre n’échappe pas à l’invasion. Outre Linacer, Caye, Brerewood, Milton, Tolland, Hobbes, Humphrey, elle produit d’ardents ouvriers de la Renaissance, parmi lesquels Beverland ne doit pas être oublié. Comme Voltaire, renaissant d’esprit et de cœur, épicurien, impie, athée, Beverland continue jusqu’à la mort, et sans y rien changer, la vie païenne qu’il a puisée au collège. Ovide, Catulle, Pétrone, Tibulle et autres écrivains de cette trempe sont les modèles de sa conduite et les maîtres de sa doctrine.

D’Angleterre repassons sur le continent. Né aux confins de la Hollande et de l’Allemagne, Juste Lipse est élevé chez les jésuites de Cologne, sort du collège passionné pour l’antiquité, vit en libertin et en viveur. Soupant à Dôle, il pousse la débauche si loin qu’on le reporte chez lui avec la fièvre ; voyage en Italie pour se perfectionner dans les belles-lettres, se fait tour à tour calviniste et luthérien ; mérite la fameuse satire de Sagittarius, Lipsius Protæus, ex antro Neptúni protráctus et claro soli expósitus ; finit par redevenir catholique, et, pour expier ses longs égarements, se livre avec passion au culte de ses bien-aimés classiques et surtout de Tacite, qu’il apprend par cœur.

Jusqu’à la fin de ses jours il annote, il commente, il élucide curieusement Cicéron, Varron, Properce, Plante, Tacite, Tite-Live, Valère Maxime, Sénèque le Tragique, Velléius Paterculus, Pline, Polybe, Sénèque le Philosophe, Martial, Florus, Suétone, Catulle, Tibulle. Puis il décrit avec un soin minutieux les saturnales, les monnaies romaines, les vestales, les magistrats romains, la philosophie des stoïciens, dont il fait un manuel populaire, Manudúctio ad stóicam philosóphiam ; les armées romaines avec figures ; la bonne prononciation du latin, les gladiateurs, le Colisée, les amphithéâtres, les lois des décemvirs et autres curiosités classiques. À peine dans toute cette vie consacrée à l’étude, Lipse trouve-t-il le temps d’écrire sur quelques sujets chrétiens trois ou quatre Dissertationcules[[3054]](#footnote-3055).

Si le temps nous le permettait, nous montrerions mille autres vies intellectuelles, dans lesquelles le christianisme n’entre pas dans la proportion d’un sur cinquante. La preuve abrégée de ce fait désolant est dans le nombre vraiment prodigieux des éditions d’auteurs païens annotées et commentées, qu’on trouve en Hollande, en Belgique et en Allemagne pendant les quinzième et seizième siècles. Ce que les Aide furent pour l’Italie, les imprimeurs de Cologne et Froben de Bâle le furent pour le nord de l’Europe : ils l’inondèrent de leurs produits gréco-romains.

Tandis que nous avons cinquante traductions annotées, expliquées, commentées à tous les points de vue de tous les auteurs païens même les plus obscurs, même les plus obscènes, nous n’avons ni une annotation complète, III, à plus forte raison, un seul commentaire complet d’aucun Père de l’Église ! Honte et malheur !

## CHAPITRE VI.

Les élèves.

La France suit le mouvement général. — Salel. — Saint-Gelais. — Coquillart. — Du Haillan. — Jean Bégat. — Jacques Peltier — La belle Cordière. — Robert Garnier. — Christophe de Longueil. — Du Ryer. — D’Ablancourt. — Suarès. — Chorier. — Viaud. — De la Vaumorière. — Lefebvre de Caen. — Corneille. — Boileau. — Racine. — De Pibrac. — Travaux de l’Académie des inscriptions depuis sa fondation jusqu’en 1733, ce qu’ils sont et ce qu’ils signifient.

S’il fallait donner la liste exacte des jeunes Français sortis des collèges de la Renaissance et qui, dociles aux leçons de leurs maîtres, ont consacré leur vie à la culture et à la propagation du Paganisme gréco-romain, il faudrait écrire l’histoire de la grande majorité de nos littérateurs, de nos poètes et de nos philosophes depuis plus de trois siècles. Aux noms déjà nombreux que nous avons cités dans nos précédentes livraisons, contentons-nous d’ajouter les suivants.

C’est une chose pénible à dire, mais qui prouve trop éloquemment l’influence désastreuse de la Renaissance pour être omise : en tête de l’invasion païenne nous trouvons en France, comme partout ailleurs, les membres du clergé. L’abbé Salel, valet de chambre ordinaire de François Ier, traduit l’Iliade et l’Odyssée, et enrichit l’Europe du dialogue délectable entre les dieux Jupiter et Cupidon. Octavien de Saint-Gelais, évêque d’Angoulême, met envers français l’Odyssée, l’Énéide, les Héroïdes d’Horace, et malgré son caractère se livre à la poésie galante et érotique. Reims présente Guillaume Coquillart, officiai de l’église métropolitaine, dont le cynisme étonne même après celui de Rabelais.

Sous la protection de Budée, la pléiade poétique, Ronsard, Baïf, Jodelle et leurs dignes collègues, continue le mouvement. Chaque année, les collèges des jésuites et de l’université leur envoient de nombreuses recrues.

Du Haillan traduit avec amour les vies des plus grands, plus vertueux et plus excellents capitaines et personnages grecs et barbares. Le grave jurisconsulte Jean Bégat traduit les Odes d’Anacréon en vers français. Le maître de la Sainte-Chapelle de Dijon, le chef des enfants de chœur, s’empresse de les mettre en musique, sans doute afin de propager jusque dans le sanctuaire le goût de la belle et pure antiquité. Le sieur de Marconville retraduit Plutarque déjà traduit par Amyot. Le bénédictin Pirion passe sa vie à retraduire, à recommenter Tite-Live, Aristote, Platon, Cicéron, Aratus, Porphyre, les Maximes des sept Sages, Eschine, Démosthène et autres semblables.

Littérateur, philologue, philosophe, médecin, poète, Renaissant complet, Jacques Peltier apporte sa goutte d’eau au torrent qui envahit l’Europe. La France chrétienne lui doit des traductions en vers d’Horace, d’Homère, de Virgile, de Martial, d’Euclide, les Amours des amours, des chansons, des sonnets, un épithalame à la belle Cordière, tout un festin composé de pareilles friandises.

Louise Labé, ou la belle Cordière, s’assied à ce festin antique, et ne tarde pas à montrer par ses écrits et par ses mœurs de quel nectar elle s’est rassasiée. Dans son Débat de Folie et d’Amour interviennent les grands dieux de l’Olympe, Vénus, Jupiter, Apollon, Mercure, les Parques. Ils y jouent les principaux rôles, et, à part la langue, qui est le français, tout l’ouvrage est païen de forme, d’idées, de sentiments, et digne de Laïs ou de Phryné.

En effet, chose remarquable ! la belle Cordière recommence la génération des courtisanes lettrées. Cette génération, si fameuse dans l’antiquité païenne, éteinte au moyen âge, reparaît au sein des nations chrétiennes avec le paganisme classique. Tout le monde sait qu’à l’exemple de leurs modèles, Socrate, Platon, Aristote, Périclès, Horace, Démosthène, les beaux esprits des trois derniers siècles, orateurs, philosophes, poètes, ont eu pour règle de fréquenter les Aspasie, les Sapho, les Phryné et les Laïs. Louise Labé ne se vendait pas, ce qui a fait dire que Démosthène eût été bien aise que la courtisane Laïs eût ressemblé à la courtisane lyonnaise ; il n’aurait pas fait le voyage de Corinthe inutilement, ni éprouvé

Qu’à tels festins un auteur comme un sot

À prix d’argent doit payer son écot[[3055]](#footnote-3056).

S’il est possible de reconnaître l’arbre à ses fruits, on voit que la Renaissance est bien le même arbre qui était planté au sein de l’antiquité gréco-romaine.

Avec les lettrés de profession, masculins et féminins, travaillent à la propagation du paganisme littéraire les hommes que la gravité de leurs fondons devait y rendre étrangers. À la suite de Mignaut, de Budée, de Jean Bégat, voici Robert Garnier, conseiller au parlement du Mans, et lieutenant criminel, qui essaye de populariser la poésie tragique. Sénèque est son modèle ; il l’imite à la satisfaction générale ; on va jusqu’à le comparer aux anciens tragiques de la Grèce, ce qui était alors le nec plus ultra de l’éloge. La même main qui signe des arrêts contre les violateurs de la morale publique, écrit, pour former le goût, l’esprit et les mœurs de la France chrétienne, un volume de plaintes amoureuses, des sonnets, des chansons, des élégies ; les tragédies de Porcia, d’Hippolyte, de Cornélie, de Marc-Antoine, la Troade, Antigone, et autres pièces classiques où respire l’esprit d’orgueil et le sensualisme le plus effréné.

Afin de dissiper les ténèbres dans lesquelles le christianisme a laissé tomber le monde un autre chrétien se dévoue corps et âme, au retour des lumières antiques. Convaincu par son éducation que le soleil n’a éclairé que l’ancienne Rome et l’ancienne Grèce, Christophe de Longueil veut voir avant de mourir ces heureuses contrées. Pline l’Ancien est l’objet de son culte. Pour le bien comprendre, il passe cinq ans à lire les auteurs latins et grecs. Le désir de voir tous les lieux mentionnés par son auteur lui fait visiter l’Angleterre, l’Allemagne, la France et l’Italie. Il aurait passé en Orient, si les guerres des Turcs ne l’en eussent empêché.

À Rome, il est reçu en triomphe par les Renaissants et honoré du titre de citoyen romain. Bembo se fait son ami, et l’engage à modifier son style afin de le rendre entièrement cicéronien. Pour parvenir à ce but, qui est le comble de la perfection, Longueil consacre dix ans à ne lire que les ouvrages de Cicéron. Il se les rend si familiers qu’il n’emploie plus d’autres termes ni d’autres tournures que celles de Cicéron. Il en devient tellement ridicule, que le Renaissant Vivès le flagelle publiquement dans une satire qui amuse toute la République des lettres. Rien ne peut corriger Christophe, qui, en mourant, ordonne de brûler tous ses ouvrages où il n’aurait pas employé le style cicéronien. En récompense, son ami Bembo lui fit cette épitaphe digne de l’un et de l’autre : « Les déesses qui filent les destins t’ont fait mourir jeune, car elles savaient, Longueil, que si elles t’eussent laissé venir des cheveux blancs, tu ne serais jamais mort :

Te júvenem rapuére deæ fatália nentes, etc. »

Pauvre jeune homme !

En France, comme en Allemagne et en Italie, la presse devint pendant le seizième siècle le formidable auxiliaire de la Renaissance. Les Étienne nous inondèrent littéralement de leurs éditions d’auteurs profanes annotés et reannotés, commentés et recommentés.

À lieu de cesser pendant le dix-septième siècle, la fièvre du paganisme gréco-romain devient épidémique, et la presse, plus active encore, propage la contagion dans des proportions qui ne connaissent plus de limites. Le siècle de Louis XIV est appelé le siècle de la littérature. En effet, des milliers de jeunes gens, fidèles aux leçons de leurs maîtres, se consacrent, qui par intérêt, qui par vanité, à la culture passionnée de l’antiquité classique et du genre antique en poésie, en éloquence, en histoire.

Du Ryer recommence à traduire les Décades de Tite-Live, les Métamorphoses d’Ovide, les Œuvres de Cicéron et celles de Sénèque ; d’Ablancourt retraduit les oraisons de Cicéron, Tacite, Xénophon, Arrien, Thucydide, Plutarque, Frontin, Lucien ; Chauvalon Tacite, dont on donne à Paris une édition in-folio avec les notes de plus de vingt savants[[3056]](#footnote-3057).

Suarès, évêque de Vaison, s’occupe avec ardeur des plus minces détails relatifs à l’antiquité païenne. Dans les pans de murs des vieux édifices romains, tels que le Colisée, on voit des trous de différentes dimensions. Que sont-ils ? Question capitale pour un évêque : Suarès l’étudié longuement et donne à l’Église le résultat de ses recherches dans sa Diátriba de foramínibus in priscis ædifíciis. Une ville du Latium, Préneste, était célèbre par son oracle de Diane ; Suarès ne croit pas pouvoir mieux employer ses veilles, qu’en étudiant à fond la cité païenne et en publiant Prænestes antíquæ libri duo. Deux médailles, l’une de Lépide, l’autre d’Auguste, sont découvertes. Cet événement attire l’attention de Suarès qui compose un livre entier pour expliquer les précieuses médailles.

Fidèle imitateur des anciens, Chorier publie son livre infâme Aloisiæ Sigeæ Toletánæ de arcánis Amóris et Véneris. Pendant que cet apôtre éhonté du sensualisme païen s’efforce de ruiner les mœurs chrétiennes, Bruno, Vanini, Viaud, travaillent à la déification de l’orgueil, et tel est le cynisme de leur impiété qu’il les fait condamner au feu comme criminels de lèse-majesté divine.

De son côté, Vaumorière entreprend, après mille autres, l’apothéose des grands hommes de l’antiquité. Il fait son entrée dans la république des lettres par le grand Scipion, en quatre volumes in-octavo, qu’il fait suivre d’Agiatis, reine de Sparte, roman lacédémonien en deux volumes.

Sorti du collège de la Flèche, Lefèbvre de Caen, fidèle disciple de ses maîtres antiques, vit comme eux en libertin et en Sybarite. Il se parfume comme un Anacréon, fait venir d’Angleterre des caisses de gants, de bas de soie et d’épingles ; de Paris et même de Rome, des essences, des parfums et des poudres. Humaniste passionné, il use sa vie à traduire, annoter, commenter, défendre, exalter, Lucien, Aristophane, Longin Phèdre, Lucrèce ; à éditer les Vies des poètes grecs, le Festin de Xénophon, le Premier Alcibiade de Platon, le Traité de la superstition de Plutarque ; Élien, Eutrope, Justin, Térence, Horace, Apollodore, Diogènëe Laerce, Homère, Virgile, Pline le Jeune, Anacréon, Sapho, etc. Et il meurt avec ce mérite-là !

Prolongée plus longtemps, cette nomenclature deviendrait fastidieuse. Pour la rendre complète, il faudrait nommer tous les littérateurs du dix-septième siècle. Nous pourrions citer les Dacier, les Balzac, les Charpentier, les de Sainte-Marthe, les Amelot, les Pithou, les Boivin, qui élucident les distiques de Caton, Quintilien, Horace, Virgile, Homère, Juvénal, Perse, Pétrone, Phèdre, Tite-Live ; Scuderi, qui, révélant jusque dans ses ouvrages l’esprit païen de l’époque, les intitule : Lygdamon, Lysias, Eudoxe, Andromire, Axiane, Arminius ; Corneille, dont les études font un Romain égaré dans les temps modernes ; Boileau, qui bannit le christianisme de la littérature et le déclare impropre à la poésie ; Racine lui-même, devenu par son éducation un des apôtres les plus influents des Grecs et des Romains.

Telle est son odyssée : Lancelot, de Port-Royal, lui apprend le grec, mais non dans les auteurs chrétiens. Sophocle et Euripide enthousiasment le pieux jeune homme, à tel point qu’il passe des journées entières à les apprendre par cœur. Cette lecture éveille en lui le goût d’autres lectures. Racine trouve le moyen d’avoir l’infamie grecque qu’on appelle les Amours de Théogène et de Chariclée. Lancelot la lui prend et la jette au feu. Racine s’en procure un autre exemplaire, qui a le même sort. Enfin, il en achète un troisième, l’apprend par cœur, puis l’offre à son maître pour le brûler comme les deux autres. Racine, tout transformé par la nourriture dont il s’est rassasié, se livre au genre dramatique, et quoique prieur de l’Épinay, il compose Andromaque. La bouche parle, la volonté agit de l’abondance du cœur, et Racine a longtemps pour maîtresse l’actrice Champmêlé, qui lui donne un fils : l’éducation fait l’homme.

La Renaissance le savait bien. Un de ses fils, le sieur de Pibrac, édite une espèce d’Imitation ou de Vie des Saints à l’usage de la jeunesse. Cette production souverainement dangereuse porte ce titre innocent : « Cinquante quatrains contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l’homme, composés à l’imitation de Phocilides, Épicharmes et autres poètes grecs. » L’opuscule de Pibrac eut une infinité d’éditions. « Il a été, dit Baillet, le maître commun de la jeunesse du royaume, jusqu’au temps de nos pères, c’est-à-dire jusqu’au milieu du dix-septième siècle. Le dessein de l’auteur a été de dresser une morale purement humaine pour former d’honnêtes gens dans le monde[[3057]](#footnote-3058). » Et l’on s’étonne du naturalisme qui nous envahit ! Ce qui est émane de ce qui fut.

Pour en finir avec ces générations lettrées sorties des collèges de la Renaissance, en faisant connaître d’un seul trait l’esprit qui les anime, il suffit de les considérer dans leurs personnalités les plus élevées et dans les travaux, pour ainsi dire, officiels des sociétés savantes. Richelieu fonda l’Académie française, Louis XIV l’Académie des inscriptions et belles-lettres. Tout le monde connaît les œuvres de la première[[3058]](#footnote-3059) : voici un échantillon des travaux de la seconde.

Depuis 1663, époque de sa fondation, jusqu’en 1701, la grave Académie des inscriptions et belles-lettres, le phare de l’opinion, est principalement occupée à faire les dessins des tapisseries royales et des modèles de bâtiments royaux, à examiner les sujets de peinture et de sculpture dont Louis XIV voulait embellir Versailles ; à régler le choix et l’ordre des statues, les ornements des fontaines et des bosquets ; à travailler pour le roi aux tragédies en musique et aux ballets, dont Quinault était le principal rédacteur. Le jeton de présence pour ses membres fut aussi l’objet d’une sérieuse étude. Aux yeux de ces savants chrétiens, « rien ne parut plus convenable que d’y représenter une Muse tenant à la main une couronne de laurier et ayant derrière elle des cippes et des obélisques, et pour âme ce mot d’Horace : Vetat mori[[3059]](#footnote-3060). »

De 1701 à 1710, l’Académie traite savamment soixante-trois sujets, sur lesquels huit ou neuf ne sont pas entièrement relatifs à l’antiquité gréco-romaine. Voici quelques-uns des travaux qui occupent la vie des graves personnages : « Des expiations chez les anciens Grecs et Romains ; — des victimes humaines ; — des présages ; — des néocores ; — des censeurs romains ; — de la gymnastique des anciens ; — de l’origine et de l’usage de la trompette chez les anciens ; — des récompenses nationales chez les Grecs et chez les Romains ; — des acclamations ; — des jeux de hasard chez les Romains ; — Explication d’un endroit d’Homère ; — d’un endroit d’Horace ; — d’un vers de Juvénal ; — d’un passage de Suétone ; — du nom de Byrza donné à la citadelle de Carthage ; — du titre d’Asphalien donné par les Grecs à Neptune ; — des noms romains ; — des noms de plebs et de patrícius ; — du mot spórtula, — de l’époque de la nudité des athlètes dans les jeux de la Grèce ; — des chars représentés sur les médailles consulaires ; — de la différente signification de cette formule S. C. ou ex S. C. »

De 4710 à 1718, toutes les forces intellectuelles des académiciens se portent sur les questions suivantes : « Les Lémures ou les âmes des morts ; les dieux Pataïques ; — le dieu Terme ; — la danse des anciens ; — la forme du théâtre des anciens ; — les boucliers votifs ; — l’histoire des athlètes ; — les augures ; — la vie privée des Romains ; — les honneurs divins rendus aux gouverneurs de province ; — le fanum de Tullia, fille de Cicéron ; — la vieillesse d’Homère ; — le caractère de Pindare ; — l’Anchialus de Martial ; — le dieu Bonus Evéntus ; — les médailles de Vabalathus ; — l’origine des Dieux ; — l’Enfer poétique ; — le culte de Jupiter Tonnant ; — les Centaures ; — les deux Minos ; — les plaisirs de la table chez les Grecs ; — les Saturnales ; — les richesses du temple de Delphes ; — le ver sacrum des anciens ; — l’habillement des héros ; — le dieu Endovellicus ; — la bulle que les enfants romains portaient au cou ; — les masques des anciens ; — les Vestales ; — le luxe des dames romaines ; — les vétérans ; — les bergers de Théocrite ; — la vie de Roscius le comédien, par l’abbé Fraguier. »

De 1718 à 1733, les rois de l’opinion littéraire scrutent avec un soin jaloux les points capitaux dont voici un échantillon : « Les nourrices de Bacchus ; — l’oracle de Dodone ; — les jeux Isthmiques ; — la durée du siège de Troie ; — si Crissa et Cirrha étaient une même ville ; — les anciens poètes bucoliques et l’origine des instruments à vent qui accompagnaient les chansons ; — les dactyles et les statues de Cybèle ; — le palais de Caron ; — le parallèle des faits grecs et romains ; — l’urbanité romaine, par l’abbé Gédoyn ; — l’histoire du berger Daphnis ; — la galerie de Verrès, par l’abbé Fraguier ; — le clou sacré et les fériés romaines ; — l’équitation dans la Grèce ; — fonctions des prytanes sur les héliastes ; — la vie de Romulus, Crassus, Caton d’Utique, César, Cicéron, Brutus, Antoine ; — s’il n’y a jamais eu qu’un seul Mercure ; — une seule Vénus ; — les Déesses mères ; — Hercule Musagète ; — l’Aréopage ; — les psylles ; — les ouvrages de Tyrtée, par l’abbé Sivin ; — s’il y a eu deux Zoïles censeurs d’Homère ; — s’il est nécessaire qu’une tragédie ait cinq actes, par l’abbé Vatry ; — la récitation des tragédies anciennes, par l’abbé Sallier ; — les courses des chevaux et des chars dans les jeux Olympiques, par l’abbé Gédoyn ; — la Peur et la Pâleur représentées sur les médailles romaines ; — la vie et les ouvrages d’Archiloque ; — le stade d’Olympie comparé aux cirques de Rome. »

Si parallèlement à ces études profanes, et quoi qu’on en dise, d’une utilité fort secondaire, on voyait marcher de solides travaux sur les antiquités religieuses et indigènes de l’Europe, la critique perdrait une partie de ses droits. Mais dans les volumineux in-quarto dépositaires des élucubrations académiques, à peine trouve-t-on quelques sujets nationaux et chrétiens ; encore sont-ils relégués à la fin du volume, comme pour indiquer la place qu’occupent dans l’estime des graves académiciens le monde postérieur à l’Évangile, la France et le Christianisme lui-même. Aux dissertations dont nous venons d’indiquer le titre, joignez les sujets de prix proposés par la savante Académie depuis 1733 jusqu’en 1789[[3060]](#footnote-3061), et vous saurez de quoi se nourrirent et de quoi nourrirent l’Europe entière, pendant plus d’un siècle, les intelligences d’élite sorties des collèges de la Renaissance[[3061]](#footnote-3062).

## CHAPITRE VII.

Les théâtres.

L’éducation fait l’homme. — Deux moyens d’éducation : les études et le théâtre. — Théâtre avant la Renaissance. — Théâtre païen aboli par le Christianisme. — Théâtre chrétien établi par le Christianisme. — Trois sortes de spectacles au moyen âge : les drames, les mystères, les moralités. — Sujets et analyse de quelques pièces ; sous le rapport du théâtre, le moyen âge est l’antipode de la Renaissance. — Représentations dans les fêtes publiques. — Sagesse de l’Église. — Enseignement religieux et national.

Il ne faut pas cesser de le redire, l’éducation fait l’homme, et l’homme fait la société. Depuis la Renaissance, l’éducation a passionné la jeunesse lettrée pour l’antiquité gréco-romaine. Ses deux moyens de succès ont été les études journalières de l’année scolaire, et les pièces de théâtre qui les ont couronnées. Les chapitres précédents nous ont montré ces jeunes générations continuant dans le monde à cultiver avec une infatigable ardeur le champ, tant de fois retourné, de Rome et de la Grèce : c’est le prolongement des études de collège sur une grande échelle. Reste à continuer sur la même échelle le théâtre de collège. Avec autant d’ardeur et de persévérance qu’ils ont accompli leur première tâche, les fils de la Renaissance accomplissent la seconde. Tel est le fait historique que nous allons développer.

Le monde païen était couvert de théâtres, de cirques et d’amphithéâtres, où tous les vices en chair et en os traduisaient, en les développant, en les excitant quelquefois jusqu’à la fureur, les mauvais penchants de l’homme déchu. On sait qu’aux jours de la décadence, les spectacles de sang et de volupté étaient devenus le besoin le plus impérieux des Romains. En venant régénérer la terre, le Christianisme dut attaquer, et de fait il attaqua avec une sublime énergie, cette immense école de corruption[[3062]](#footnote-3063). Bientôt, la justice de Dieu passe dans la personne des Barbares, et fait des théâtres du vieux monde un vaste monceau de ruines. Au sixième siècle on n’en trouve plus vestige : écrivains dramatiques, théâtres, comédiens, tout a disparu[[3063]](#footnote-3064).

Cependant le spectacle étant naturel à l’homme, le Christianisme ne l’abolit point. Il en change l’objet et le transforme, comme il transforme l’humanité elle-même. Du spectacle il fait une école de vérités et de vertus, tout en procurant au pèlerin de la vie un délassement convenable à la sainteté de sa vocation. Les premiers spectacles chrétiens, imités de la synagogue, sont les Drames. Au lieu de raconter ses mystères ou la vie de ses héros, au lieu d’exposer simplement par la parole ses enseignements dogmatiques et moraux, l’Église les met en scène. Avec autant de profit que de plaisir, les chrétiens de tout âge et de toute condition, réunis dans les temples, voient reparaître, agir et parler sous leurs yeux, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les saints et les martyrs. Parmi ces drames essentiellement religieux, on cite celui des Trois Marie, et les Autos sacramentales d’Espagne. Souvent ces représentations étaient accompagnées de danses religieuses, et cet usage s’est longtemps conservé. Ainsi, jusqu’en 1738, les chanoines de Besançon, avec les enfants de chœur, ont dansé le jour de Pâques dans le cloître de la métropole[[3064]](#footnote-3065).

Aux drames succèdent les Mystères. Amplification des premiers, ces nouveaux spectacles ne se donnent plus exclusivement dans les églises, mais sur les parvis, sur les places et même dans les rues. Par les préparatifs qu’ils exigeaient, par le nombre des personnages qui devaient figurer, ils n’étaient plus compatibles avec les dimensions des édifices sacrés ni avec le recueillement nécessaire à la prière. Parmi les spectacles dont nous parlons, les plus célèbres sont le Mystère de la Passion et le Mystère des Actes des apôtres, joués longtemps et avec une extrême magnificence.

Les troisièmes spectacles chrétiens furent les Moralités. La mise en scène des enseignements de la religion, ainsi que des vertus et des vices ; l’éloge des uns, le blâme des autres, au point de vue chrétien, en forment le sujet ordinaire. Le nombre de ces représentations est incalculable. Viennent ensuite les Soties, espèces de satires plus ou moins convenables des travers et des ridicules. Blâmées plusieurs fois par l’Église, ces dernières pièces étaient ordinairement jouées par différentes troupes ambulantes, connues sous les noms d’Enfants sans soucis, de Clercs de la Basoche, et de Cornards de Normandie[[3065]](#footnote-3066).

Les limites de notre ouvrage ne nous permettant pas de faire connaître en détail ces différents genres de pièces, nous allons citer les titres de quelques-unes : ils montreront que, sous le rapport du théâtre comme sous tous les autres, le moyen âge était l’antipode des siècles postérieurs à la Renaissance. Le Mystère du roi à venir ; la Patience de Job ; le Martyre de saint Laurent ; la Vie de sainte Marguerite ; la Vie de sainte Barbe ; Vie et miracles de saint André ; l’Assomption de la glorieuse vierge Marie ; le Trépassement de Notre-Dame ; saint Pierre et saint Paul, « contenant plusieurs autres vies, martyres et conversions de saints avec plusieurs grands miracles faits par l’intercession desdits saints, et la Mort de Simon le Magicien, avec la perverse Vie de r empereur Néron ; comment il fit mourir sa mère, et comment il mourut piteusement. »

En 1378, la Prise de Jérusalem, par Godefroy de Bouillon ; la Prise de Calais ; la Vendition de Joseph ; les Vierges sages et les Vierges folles ; le Mystère de la sainte Hostie.

En 1420, le Mystère de la passion de Notre-Seigneur, « avec les additions faites par très-éloquent et scientifique docteur, maître Jehan Michel, lequel Mystère fut joué à Angier, moult triomphaument et derrainement à Paris. » À la dernière page on lit : « À l’honneur de Dieu et de la glorieuse vierge Marie, et à l’édification de tous bons crétiens et crétiennes, a été imprimé le présent livre, nommé la Passion de Notre Sauveur et Rédempteur. »

En 1422, le Mystère de la Passion de saint Georges, en l’hostel de Nelle, fait par les gens de Paris.

En 1438, le Mystère de saint Érasme*[[3066]](#footnote-3067)* ; le Mystère de l’Incarnation et Nativité de notre Sauveur ; l’Institution des frères prêcheurs, par saint Dominique ; Passion de divers martyrs ; Vie et passion de saint Denis ; la Vie de Moïse ; la Vie de saint François, de sainte Claire, de saint Bernard.

Ce n’est pas à Angers, en 1420, que fut joué pour la première fois le Mystère de la Passion, célèbre entre tous les spectacles du moyen âge. Dès l’an 1398, des bourgeois de Paris se rendirent à Saint-Maur, près de Vincennes, et y représentèrent ce grand drame avec un succès inouï. Afin de perpétuer cet enseignement populaire de la religion, ils formèrent une association sous le nom de Confrérie de la Passion, qui fut autorisée par lettres patentes de l’an 1404. Ils vinrent s’établir à Paris, près la porte Saint-Denis, dans une grande salle qui avait servi d’asile aux pèlerins allemands : là, ils continuèrent leurs représentations, jusque sous François Ier. « Telle était alors, dit Signorelli, la force de l’esprit chrétien, que la représentation de la Passion de Notre Sauveur, accompagnée du chant royal, faisait accourir au village de Saint-Maur les populations entières : ce drame était célèbre dans toute l’Europe[[3067]](#footnote-3068). »

À Bourges, le Mystère des Actes des apôtres n’était ni moins célèbre ni moins suivi. Dans l’un comme dans l’autre, c’étaient de notables bourgeois qui faisaient les personnages. Ce Mystère, composé par les frères Grebans, fut représenté pour la première fois en 1536. Cette date est une preuve éclatante de la force que l’esprit chrétien conservait encore sur les populations, un siècle après la Renaissance. Il est vrai de dire que rien n’était négligé pour faire goûter au public cette grande représentation. Voici, à ce sujet, quelques particularités rapportées par Gryphius :

« Un amphithéâtre, dit cet ancien auteur, fut fait à Bourges, l’an 1536, sur le circuit de l’ancien amphithéâtre ou fousse des arènes, par noble homme Claude Genthon, prévost de l’hôtel du roy : Pierre Joubert Benoist Berthier et autres nobles citoïens et bourgeois de ladite ville, s’unirent pour jouer les Actes des apôtres, qui durèrent quarante jours. Lesquels jeux furent bien et excellemment joués par hommes graves, et qui sçavaient si bien feindre par signes et gestes les personnages qu’ils représentaient, que la plupart des assistants jugeaient la chôse être vraie et non feinte. Ledit amphithéâtre était à deux étages, surpassant la sommité des degrés, couvert et voilé par-dessus, pour garder les spectateurs de l’intempérie et ardeur du soleil, tant bien et excellement peint d’or et d’azur, et autres riches couleurs, qu’impossible est le sçavoir réciter[[3068]](#footnote-3069). »

Aux mystères historiques et dogmatiques se joignaient les mystères moraux. De ces derniers, nous citerons seulement le Blasphémateur du nom de Dieu ; la Conversion de la Madeleine ; la Conversion de saint Paul ; l’Enfant prodigue ; le bon Samaritain ; le Mauvais riche et le ladre ; l’Homme produit de nature au monde, qui demande le chemin de paradis et y va par neuf journées. Cette dernière pièce est un chef-d’œuvre de la plus belle et de la plus haute théologie. — « Première journée : l’homme allant de nature à péché. — Seconde journée : de péché à pénitence, passant par libéral arbitre. — Troisième journée : de pénitence aux divins commandements. — Quatrième journée : des commandements aux conseils. — Cinquième journée : des conseils aux vertus. — Sixième journée : des vertus aux sept dons du Saint-Esprit. — Septième journée : des dons aux béatitudes. — Huitième journée : des béatitudes aux fruits du Saint-Esprit. — Neuvième journée : des fruits du Saint-Esprit au jugement et paradis. » Comme la religion était l’âme de la société au moyen âge, ce n’était pas seulement dans les solennités religieuses que ces spectacles avaient lieu, ils embellissaient encore les fêtes purement civiles. Dans quelques-unes on représentait le célèbre Procès entre la sainte Vierge et le diable au sujet de la rédemption du genre humain*[[3069]](#footnote-3070)*. En voici l’analyse :

Satan, en costume traditionnel, parait sur la scène. Prétendant remettre les hommes sous le joug auquel le crime d’Adam les a soumis, il assigne le genre humain devant le tribunal de Jésus-Christ. L’assignation, donnée aux termes du droit, est à trois jours. Or, elle se trouve échoir le Vendredi saint. Cette coïncidence déplaît fort à Satan. Il cite à Notre-Seigneur les lois qui ne permettent pas d’assigner à un jour de fête. Le Sauveur dispense de cette formalité en vertu d’autres lois qui donnent ce droit aux juges dans certains cas. Alors Satan comparaît plein de rage, et demande si quelqu’un ose parler pour le genre humain, qu’il accuse longuement de ses iniquités.

La sainte Vierge se présente. Le diable propose des moyens de récusation fondés sur deux raisons : la première, que la sainte Vierge, étant mère du Juge, peut trop facilement l’incliner en faveur de son client ; la seconde, que les femmes sont exclues des fonctions d’avocat. Il appuie ces deux motifs sur de nombreux textes de lois.

La sainte Vierge, de son côté, allègue la loi qui autorise les femmes à plaider pour les veuves, les pupilles et les pauvres. Elle ajoute que c’est faire injure au Juge suprême que de le supposer capable de se laisser influencer au point de trahir les droits de la justice. La sainte Vierge gagne cet incident, et Notre-Seigneur lui permet de plaider pour les hommes.

Satan prend la parole, et comme principal moyen demande la provision, c’est-à-dire le maintien de son droit, attendu qu’il a été possesseur du genre humain depuis la chute d’Adam ; le tout suivant la maxime du droit : Spoliátus ántea restituéndus. La sainte Vierge lui oppose le titre du droit Quod vi aut clam ; lui soutient qu’un possesseur de mauvaise foi ne peut acquérir par voie de prescription, et le prouve par la loi De acquirénda possessióne.

Le Sauveur ayant débouté le diable de la provision par lui demandée, le fond du procès se discute longuement par citations de lois et de paragraphes. Satan n’oublie aucune des iniquités commises par le genre humain, et qui doivent légalement le remettre sous le joug. La multitude reste sous le coup de cette accusation foudroyante, hélas ! et trop bien motivée. Ainsi finit le Vendredi saint. Le lendemain le procès continue ; la sainte Vierge fait valoir tous les titres accordés au genre humain, et qui lui assurent la possession paisible de la liberté. Les spectateurs restent, le Samedi saint, sous l’impression de la confiance. Ainsi incroyable malice de Satan, bonté toute-puissante de la sainte Vierge ; misères de l’homme, miséricordes de Dieu, tel est le merveilleux contraste qui forme le fond très-dramatique du procès, et devient un éloquent enseignement de la religion, dans ce qu’elle a de plus admirable.

Les parties entendues, intervient le jugement définitif. Rien n’est plus curieux. Il contient une espèce de vu de pièces, en conséquence de quoi le Sauveur, ressuscité, rend une sentence par laquelle, en déchargeant le genre humain des imputations à lui faites par le diable, condamne le diable à la damnation éternelle. La sentence est rédigée par saint Jean l’Évangéliste, qui fait la fonction de greffier. Saint Jean-Baptiste, saint François, saint Dominique, saint Pierre, saint Paul, saint Michel, et autres saints en grand nombre, servent de témoins. La lecture de la sentence est à peine finie que Satan au désespoir déchire ses habits et se précipite au fond de l’enfer. En même temps, les saints, les Anges, c’est-à-dire toute la foule, célèbre le triomphe et les louanges de la sainte Vierge, en chantant le Salve, regína.

Nous demandons si cette pièce, traitée par un auteur moderne de bouffonnerie, sortie de la folle imagination de nos pères, offre les mêmes dangers pour éteindre l’esprit chrétien, que les pièces païennes que nous avons citées et que nous citerons encore[[3070]](#footnote-3071) ?

En 1431, à l’entrée d’Henri VI à Paris comme roi de France et d’Angleterre, le premier dimanche des a vents, on représenta le Mystère depuis la conception de Notre-Dame, jusqu’à ce que Joseph la mena en Égypte, pour le roi Hérode. Le spectacle fut donné sur un échafaud, devant la Trinité. « Et duraient les échaffaux depuis un pont par delà Saint-Sauveur, jusqu’au bout de la rue d’Ernetal. »

En 1437, à l’entrée du roi Charles VII à Paris, on représenta des mystères depuis la porte Saint-Denis jusqu’à Notre-Dame. Le plus brillant fut le mystère des Sept péchés capitaux, combattus par les sept vertus, les trois théologales et les quatre cardinales, « moult bien faits et bien habillés. »

En 1458, à l’entrée du duc de Bourgogne, la ville de Gand, naguère révoltée contre ce prince, donna le Mystère de l’Enfant prodigue. « L’an 1458, dit Jean Chartier, le dimanche 23 avril, après Pâques, environ de quatre à cinq heures après midi, en dehors de la porte, il y avoit des personnages de chacun costé de la rue, habillés l’un en manière de prophète, faisant mine de regarder vers ledit seigneur duc, tenant en sa main un roollet (rouleau) auquel estoit escrit : Ecce nomen Domini venit de longínquo[[3071]](#footnote-3072) ; et l’autre personnage estoit regardant les trompettes qui estoient sur la porte, et avoit en son roollet escrit : Canite tuba, præparentur omnes[[3072]](#footnote-3073).

 » Au dehors et au pied de ladicte porte on avoit fait un jardin ou verger, dans lequel estoit une jeune fille de dix ans environ, laquelle se mettoit à deux genoux, et tenoit les mains jointes et portoit un escriteau qui avoit : Invéni quem díligit anima mea*[[3073]](#footnote-3074)*.

Dedans la dicte ville, assez près de la porte, y avoit un personnage de l’Enfant prodigue, que le père après la recognoissance de son méfiait receut en grâce, et tenoit en escrit : Pater, peccávi in cœlum et coram te[[3074]](#footnote-3075). Assez près de là, y avoit un personnage en manière de prophète, qui tenoit un roollet auquel estoit escrit : Lex cleméntiæ in lingua ejus[[3075]](#footnote-3076).

 » En après, il y avoit un eschaffaut sur lequel estoit le personnage de l’empereur Jules César ; au milieu de douze sénateurs. Devant lui estoit le personnage de Marcus Tullius Cicero, qui, en louant la clémence dudict empereur au sujet de la délivrance de plusieurs personnes prisonnières, lesquelles il avoit pris quand il gagna Rome, il exposa une oraison, présents lesdicts empereur et sénateurs de Rome[[3076]](#footnote-3077).

 » En suivant sur la rivière, il y avoit un mystère de cinq à six apôtres, entre lesquels estoit saint Jean, qui disoit par escrit à saint Pierre : Dominus est[[3077]](#footnote-3078) ; et puis saint Pierre voulant venir devers Notre-Seigneur qui alloit cheminant sur l’eau, et se voyant en danger d’estre noyé, disoit par escrit : Domine, salvum me fac[[3078]](#footnote-3079) ; et Notre-Seigneur tenoit un roollet qui portait : Módicæ fídei, quare dubitásti[[3079]](#footnote-3080) ?

 » À la porte de la forteresse un géant interprété le Victorieux, en armes avec un lion ; au-devant une forest environnée de diverses manières de bestes sauvages, qui faisant semblant d’assaillir moult furent repoussées.

 » En avant, Salomon et la reine de Saba, puis Gédéon, vers lequel vinrent les enfants d’Israël. Tous ces sujets estoient allégoriques à la révolte de Gand contre le duc de Bourgogne. »

Tant pis pour celui qui ne trouve dans ce drame ni délicatesse, ni poésie, ni à-propos : Quas aures hábeat néscio.

Dans d’autres circonstances on représentait avec un grand succès le Mystère de la vengeance de la mort de Notre-Seigneur et destruction de la ville de Jérusalem par l’empereur Titus. Ce mystère se jouait encore en 1491.

L’Angleterre avait son Mystère de saint Georges. Ce drame était ce qu’on peut imaginer de plus populaire chez nos voisins, dont saint Georges est le patron. Cédant lentement et pour ainsi dire à regret au mouvement païen de la Renaissance, l’Angleterre donnait encore en 1613 son spectacle chéri. Saint Georges délivrant une jeune fille qu’un dragon s’apprête à dévorer : tel est le fond du mystère.

La représentation de 1613 eut lieu aux flambeaux. Un grand nombre de navires rangés en ordre de bataille sur la Tamise donnèrent un combat entre la flotte chrétienne et la flotte turque. Ce spectacle, vu à la lueur des feux, parut très-imposant ; cependant il n’était qu’un prélude du spectacle vraiment populaire. Tout à coup paraissent en l’air sur des cordages, courant d’un mât à l’autre, saint Georges armé de sa lance, une jeune fille et un dragon. Saint Georges et le dragon entrent en lice ; ils s’entrejettent tant de feux, que la céleste beauté de la jeune fille resplendit d’un éclat admirable. Après un quart d’heure de combat, le dragon crève et rend un son comme un grand coup de canon. Alors saint Georges s’avance vers la jeune fille délivrée, et les feux d’artifice ayant recommencé, ils disparaissent dans des nuages de fumée. Le spectacle fut suivi d’applaudissements universels.

L’Église, qui sanctifiait les solennités publiques, ne dédaignait pas d’embellir les fêtes particulières. Nous regrettons de ne pouvoir citer le gracieux, le magnifique épithalame qui, au commencement même du dix-septième siècle, fut chanté au mariage de Monsieur, frère du roi, avec la princesse Henriette d’Angleterre. Nous ne connaissons rien de plus suave, de plus pudique, de plus délicat, de plus instructif, car il est tout entier composé des plus belles paroles de l’Écriture.

En finissant ce rapide exposé du spectacle chrétien, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la profonde sagesse de l’Église, ainsi que le parfait bon sens du moyen âge qui en était le fruit. Il faut à l’homme quel qu’il soit des spectacles et des fêtes. Conformément à ce principe qu’il faut amuser les enfants de peur qu’ils ne s’amusent ; les amuser sous les yeux de leurs parents de peur qu’ils ne s’amusent en cachette : la grande institutrice des peuples, l’Église catholique, va au-devant de ce besoin. Elle trouve moyen de le satisfaire non-seulement sans détourner l’homme de sa fin dernière, mais encore en l’y conduisant. Elle amuse ses enfants et les amuse sous ses yeux. Les représentations qu’elle leur donne n’ont lieu qu’en plein air et en plein jour : jamais femme ne paraît parmi les acteurs. Les sujets sont pris dans les croyances religieuses et dans les traditions nationales. Ce qu’il importe le plus à l’homme, soit comme chrétien, soit comme citoyen, de ne pas oublier, l’Église le met en scène. Vues dans leur ensemble, les pièces dramatiques du moyen âge, malgré les défauts et même les abus qu’on y signale, sont un vaste système d’enseignement national et religieux.

Quoi de plus national que la Prise de Calais, la Conquête de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, le ballet des Preux, et tant d’autres pièces du même genre ? Dans le Mystère de la Passion de Notre-Seigneur, le plus célèbre de tous et tant de fois représenté d’un bout de l’Europe à l’autre, n’avez-vous pas le fond du Christianisme et le grand drame de l’humanité ? Le sac de Jérusalem, juste châtiment du déicide, la naissance et les miracles du Sauveur, font connaître la Divinité et la vie de l’Homme-Dieu. Avez-vous quelque chose de plus propre à éveiller dans les âmes tous les sentiments que doit produire le souvenir de Marie, la mère et la sœur du genre humain, que les Mystères où l’on voit en action sa pauvreté, ses épreuves, sa gloire infinie et sa toute-puissante bonté ?

Les Actes des apôtres, pièce non moins célèbre, gravent dans tous les esprits la divinité du Christianisme, et dans les cœurs l’admiration et l’amour pour les immortels conquérants du monde des Césars. Dans les Mystères des Martyrs se déroule aux yeux des enfants la merveilleuse histoire de leurs héroïques aïeux. En reparaissant sur la scène, saint François, saint Dominique, ces grandes figures du moyen âge, popularisent le dévouement, la pauvreté, le spiritualisme chrétien dans sa plus haute expression.

À l’enseignement historique et dogmatique se joint l’enseignement moral. Il brille dans les Mystères du mauvais riche et du pauvre Lazare, dans le Combat des sept Vertus et des sept Péchés capitaux, et surtout dans le Mystère de l’homme cherchant le chemin du Paradis. Si on ajoute à cet enseignement intelligible à tous l’enseignement des innombrables statues placées comme une armée céleste autour des cathédrales, les verrières non moins nombreuses qui étincellent à l’intérieur, les peintures murales qui fixent le regard de quelque côté qu’il se porte, statues, verrières, peintures, qui enseignent toute l’histoire du Christianisme et par conséquent de l’humanité, depuis l’origine du monde jusqu’à la fin : comment s’étonner que la connaissance du Christianisme fût populaire au moyen âge, beaucoup plus populaire qu’elle n’est aujourd’hui, qu’elle n’a été depuis la découverte de l’imprimerie et depuis la Renaissance ? Pour s’instruire, le peuple des siècles barbares avait deux livres, les plus éloquents de tous, et que ne remplaceront jamais les livres, si bien écrits qu’ils soient, des peuples civilisés : les spectacles et les images.

Le merveilleux est que ces deux livres avaient autant de traducteurs que de spectateurs. Pas un enfant qui en voyant un mystère, ou une verrière, ou une peinture murale, ne tirât sa mère par la jupe en lui disant cent fois : Maman, qu’est-ce que cela ? La même question était faite par les moins savants aux plus savants. Puis, au foyer, les questions et les explications recommençaient. C’est ainsi que sans effort l’instruction se développait ; que les principaux traits se gravaient dans toutes les mémoires, et que même la connaissance de la religion non-seulement dans son ensemble et dans sa lettre, mais encore dans ses détails et dans son esprit, devenait éminemment populaire[[3080]](#footnote-3081).

Et ceux qui avaient inventé ce système d’enseignement étaient des demi-bêtes ! Ce que furent les hommes qui l’ont détruit, pour le remplacer par un enseignement tout contraire, nous allons le dire.

## CHAPITRE VIII.

Le théâtre particulier.

Le théâtre sorti du collège passe d’abord dans les hôtels, puis monte à la cour des rois — Premier théâtre païen, — bâti à Rome. — Ballet du doc de Milan, — du grand-duc de Florence. — Contagion. — Saint Philippe de Néri. — Ballets des rois de France, depuis Henri II jusqu’à Louis XIV.

L’Europe du moyen âge ne connaissait pas d’autres spectacles que des spectacles chrétiens et nationaux ;

Avant la Renaissance il n’y avait pas un théâtre en Europe.

Nous prions le lecteur de ne pas oublier cette formule.

Avec le quinzième siècle, arrive le paganisme gréco-romain. Le nouveau venu s’empare du théâtre comme il s’était emparé du collège. Fidèle à sa tactique, il commence par jeter le ridicule sur les spectacles religieux et nationaux de la vieille Europe[[3081]](#footnote-3082), les remplace par ses spectacles à lui, rétablit les théâtres païens que le Christianisme avait renversés ; et avec le temps, il en couvre le sol de l’Europe. À son tour, l’Europe, séduite par l’appât du fruit défendu, se dégoûte des fêtes que l’intelligente sollicitude de l’Église lui avait préparées, et qui jusqu’alors avaient fait les délices de ses aïeux. Au lieu de spectacles qui lui rappellent son Dieu, ses héros, ses ancêtres et ses gloires, elle demande des spectacles qui font parader devant elle les divinités olympiques, les héros et les gloires des Grecs et des Romains. Au lieu du grand air et du grand jour des parvis sacrés ou de la place publique, il lui faut les ténèbres de la nuit et l’atmosphère voluptueuse de salles étroites, où, loin de l’œil maternel, elle se livre aux émotions funestes produites par le grand excitateur de toutes les concupiscences, le Paganisme.

L’histoire trace avec une précision rigoureuse les progrès de cette déplorable révolution. « Sous François Ier, dit-elle, on s’ennuya des spectacles du moyen âge. Pour les égayer, on commença d’y mêler quelques farces tirées des sujets profanes. Ce mélange déplut encore. Ce qui avait édifié sous Charles VI scandalisa sous François Ier. Le théâtre de la Trinité des Confrères de la Passion fut supprimé par arrêt du parlement, le 30 juillet 1547. L’année suivante, les Confrères furent autorisés à s’établir dans l’hôtel de Bourgogne, « à la condition de n’y jouer que des sujets profanes, licites et honnêtes, et avec défense expresse d’y représenter aucuns mystères de la Passion, ni autres mystères sacrés[[3082]](#footnote-3083). » Ce sont les termes de l’arrêt.

Ainsi, à l’année 1547 remonte, en France, l’établissement officiel du théâtre païen. Depuis longtemps il existait dans les collèges ; il en sortit non pas, remarquons le bien, pour devenir immédiatement une institution publique : car du collège, où il avait pris naissance[[3083]](#footnote-3084), il passa dans les hôtels. En 1548, on le voit s’établir dans l’hôtel de Bourgogne ; en 1584, dans l’hôtel de Cluny, et ainsi des autres.

Dans cette voie, comme dans toutes celles qui conduisirent à la restauration de l’antiquité gréco-romaine, l’Italie avait devancé la France. En 1480, le cardinal Riario, neveu du pape Sixte IV, établit à Rome, dans son palais, le premier théâtre païen qu’on eût vu en Europe depuis le triomphe du Christianisme. Nous rappelons ce triste fait, pour montrer jusqu’à quel point la Renaissance avait fasciné les meilleurs esprits. Le pédagogue Sulpitius s’empresse de féliciter le prince de l’Église ; il lui rappelle la pièce qu’à l’imitation des Grecs et pour former la jeunesse, il a fait jouer sur la place publique, les ornements dont il a enrichi son théâtre provisoire, et rengage à faire bâtir un théâtre permanent : ce qui fut exécuté[[3084]](#footnote-3085).

À partir de cette époque, les spectacles païens se répandirent rapidement en Italie. Mais là, comme en France, ils trouvèrent, en sortant du collège, leur premier asile dans les hôtels des grands seigneurs et dans le palais des rois. En 1489, au mariage du duc de Milan Galéas Visconti avec Isabelle d’Aragon, le théâtre païen reparut sous le nom de Ballet avec une abondance mythologique, une licence de paroles et une désinvolture de gestes et de costumes dignes en tout du vieux paganisme. Type de tous les ballets qui pendant plus de deux cents ans ont scandalisé les peuples et corrompu les rois, le spectacle de Milan [[3085]](#footnote-3086) fait époque dans l’histoire du mal moderne. À ce titre particulier il mérite d’être connu.

Dans un magnifique salon entouré d’une galerie, on avait dressé une table tout à fait vide. Les invités, assis sur des fauteuils placés dans la galerie, sont dans l’attente. Le duc et la duchesse ont à peine paru, que le vieux Jason, arrivant de Colchide avec les Argonautes, s’avance au bruit d’une symphonie guerrière. En guise de nappe ils apportent la fameuse toison d’or, dont ils couvrent la table, après avoir dansé une entrée qui exprime leur admiration à la vue d’une princesse si belle et d’un prince si digne de la posséder.

Cette troupe héroïque cède la place à Mercure. Le dieu des voleurs chante les vers dont il s’est servi pour voler à Apollon, qui gardait les troupeaux du roi Admète, un veau gras dont il fait hommage aux nouveaux époux. Pendant qu’il le met sur la table, trois quadrilles mythologiques exécutent une entrée.

Diane et ses Nymphes succèdent à Mercure. La déesse est suivie d’une espèce de brancard doré, sur lequel on voit un cerf mort. « C’est, dit-elle, Actéon, trop heureux d’avoir cessé de vivre, puisqu’il va servir au repas d’une nymphe aussi aimable et aussi sage qu’Isabelle. »

Diane finissant de parler, une symphonie mélodieuse attire l’attention des convives : elle annonce Orphée. Il paraît jouant de sa lyre, et chantant les louanges de la jeune duchesse, à qui il offre une foule d’oiseaux rôtis, attirés, dit-il, par ses chants.

Des sons éclatants interrompent cette mélodie. Atalante et Thésée, conduisant une troupe leste et brillante, représentent par des danses vives une chasse à grand bruit. Elle est terminée par la mort du sanglier de Calydon. Atalante en offre la tête à la duchesse, en disant qu’elle cède à cette nouvelle nymphe la gloire d’être adorée de toute la jeunesse de la Grèce. Thésée présente au duc le reste du corps, et, avec ses chasseurs, exécute un ballet de triomphe.

Grâce aux dieux olympiques devenus les cuisiniers et les valets de chambre des nobles époux, la table peu à peu se couvre de mets : le premier service est placé. Voici le second. D’un côté paraît Iris sur un char traîné par des paons ; elle est suivie de plusieurs nymphes vêtues d’une gaze légère, qui portent des plats couverts de ces oiseaux avec leurs superbes queues. De l’autre paraît la jeune Bébé, portant le nectar que dans l’Olympe elle verse à Jupiter et à Junon.

Elle est suivie des bergers d’Arcadie, qui apportent toute espèce de laitage, notamment un fromage fait des mains mêmes de Pan.

Les deux déesses Vertumne et Pomme servent toutes sortes de fruits.

En même temps on voit sortir de terre l’ombre du délicat Apicius. Il vient prêter à ce superbe festin tous les raffinements de son invention, et qui lui avaient acquis la réputation du plus voluptueux des Romains.

Ce spectacle a disparu, et voici venir tous les dieux de la mer et des fleuves de Lombardie, Neptune, tritons, nymphes des eaux, qui apportent en dansant et en chantant de la marée et des poissons.

Le repas servi, les convives se mettent à table, et le festin se prolonge toute la nuit : singulier festin vraiment, suivi d’un spectacle encore plus singulier. Orphée en fait l’ouverture ; il conduit le Dieu Hymen et une troupe d’Amours. Les trois Grâces, se donnant la main, entourent la Foi conjugale, autre déesse, qu’elles présentent à Isabelle. Aussitôt Mercure fait descendre du ciel la Renommée, accompagnée de Virgile et de Tite-Live. Dans ce moment Sémiramis, Hélène, Médée et Cléopâtre viennent chanter leurs passions. La Foi conjugale ordonne à ces reines criminelles de disparaître. À sa voix les Amours fondent sur elles par une danse vive et rapide, les poursuivent avec leurs torches allumées, et mettent le feu aux voiles de gaze dont elles étaient coiffées.

Elles sont remplacées par Lucrèce, Pénélope, Tomiris, Porcie et Sulpicie, qui présentent à la jeune princesse les palmes de la pudeur qu’elles avaient méritées pendant leur vie. Leur danse est interrompue par Bacchus, Silène et les Égypans, qui viennent célébrer une noce si illustre. Silène, monté sur un âne et à moitié ivre, entonne une chanson bachique, qu’il ne peut finir, attendu qu’il tombe de son âne, aux grands éclats de rire de toute l’assemblée[[3086]](#footnote-3087).

De même que le Paganisme philosophique, réintroduit en Europe par la Renaissance, s’était élevé d’un seul bond aux plus grossières erreurs de la philosophie grecque, de même le Paganisme lettré, sorti de la même école, se montre dans cette fête avec le cortège le plus complet des souvenirs mythologiques. Au reste, le ballet du duc de Milan n’est que la reproduction du festin de Trimalcion dans Pétrone. Cette fantasmagorie sensualiste et ridicule eut un succès prodigieux en Italie ; on en parla dans toutes les villes, on en imprima la description. La route était ouverte : les imitateurs s’y précipitèrent en foule[[3087]](#footnote-3088).

Toutes les petites cours d’Italie se peuplent de dramaturges, de mimes, de musiciens, de maîtres de danses païennes, de machinistes et d’ordonnateurs de spectacles païens. Des théâtres se bâtissent dans tous les palais, et les ballets païens sont désormais pour les princes et les seigneurs le divertissement nécessaire. Ottavio Rinuccini, Claude de Monteverde, Giovanelli Teosilo, Giacomo Cleri, Giulio Caccini deviennent des personnages par leurs ballets accompagnés de danse et de musique. Bientôt ils font danser devant le grand-duc et la grande-duchesse de Florence, en présence des cardinaux Monti et Montalto, le ballet des Amours d’Apollon et de Daphné. Pour le succès, cette pièce rivalisa avec celle de Milan.

Claude de Monteverde la prit pour modèle d’Ariano, et étant devenu maître de chapelle de Saint-Marc à Venise, il transporta dans la grave cité des doges ce genre de représentations théâtrales. Florence n’en resta pas veuve. Environ un siècle plus tard, en 1589, le mariage de Ferdinand de Médicis avec Christine de Lorraine est encore célébré par un ballet païen. Le sujet de la pièce est le serpent Python tué par Apollon, auquel on chante le Te Deum suivant : « Ô Dieu vaillant ! ô Dieu illustre ! ô Dieu souverain ! voilà le cruel serpent étendu, glorieux trophée de ton invincible main. L’horrible bête est morte, accourez, accourez en foule, ô belles nymphes, chantez et couronnez Apollon ! » Et ce sont des chrétiens qui adressent de semblables invocations à une divinité païenne ! Ô inconvenance ! ô mariage adultéré de deux religions contraires ! ô christianisme idolâtre ! s’écrie justement le grand Balzac.

Le temps ne nous permet pas de nous occuper plus longtemps de l’Italie. Disons seulement que les ballets s’y succèdent comme les feuilles sur les arbres. La fièvre du ballet gagne les cours de Savoie, de Milan, de Lucques, de Florence, de Naples et bientôt se communique à l’Europe entière. Pendant plus de deux cents ans, le ballet règne en souverain dans les grandes cours d’Allemagne, d’Angleterre, de France et d’Espagne[[3088]](#footnote-3089). Ces spectacles parfaitement païens commencent sérieusement à la cour de France sous Henri II[[3089]](#footnote-3090). Ne pouvant les décrire, nous en donnons au moins les titres.

En 1554, ballet des Six Dames, où toutes les sibylles viennent chanter les louanges du roi et de la reine.

En 1558, le ballet des Muses.

En 1564, le ballet des Sirènes, où figurent avec les déesses Mercure, Saturne, Mars.

En 1572, le ballet des Trois Parques.

En 1578, le ballet de Flore et des Quatre Nymphes.

Aux ballets se joignaient des fêtes, des danses, des festins, des divertissements plus que païens, et qui contrastent singulièrement avec les plaisirs du moyen âge. « Catherine de Médicis établit les ballets poétiques à la cour de France, et les fit servir aux fêtes licencieuses qu’elle donnait pour l’esbattement des princes ses fils, afin de les éloigner ainsi du gouvernement du royaume. On sait que cette reine adroite et peu scrupuleuse donnait des repas splendides au roi, que des filles d’honneur presque nues et les cheveux épars servaient à table. À son tour, le roi donna à sa mère un festin où les hommes déguisés en femmes firent le service. La musique venait égayer le dessert, et ces demoiselles chantaient alors des chansons qui feraient rougir nos sapeurs et nos grenadiers[[3090]](#footnote-3091). »

En 1581, le Ballet de la Reine, autrement de Circé et des Nymphes, fut organisé par l’Italien Baltasarini. Commandé par le cardinal de Bourbon, ce ballet fut dansé le 10 octobre dans le palais abbatial de Saint-Germain des Prés, en présence du cardinal, abbé du couvent, à l’occasion du mariage du duc de Joyeuse, grand amiral de France, avec Louise de Vaudémont.

L’entrée fut jouée et dansée par trois Sirènes et un Triton, formant un quadrille et chantant ce qui suit :

Océan, père Chenu,

Père des dieux reconnu,

Jà le viel Triton attèle

Son char qui va sans repos.

Irons-nous, sortant des flots,

Où ce Triton nous appelle ?

Le père Chenu leur répond de l’Olympe :

Allez, filles d’Achélois,

Suivez Triton qui vous appelle ;

À sa troupe accordez vos voix

Pour chanter du grand roi

La gloire immortelle.

Aussitôt paraît une fontaine autour de laquelle sont douze Nymphes, assises sur des sièges dorés. Ces nymphes étaient la reine, la princesse de Lorraine, les duchesses de Mercueil, de Guise, de Nevers, d’Aumale et de Joyeuse, la maréchale de Retz, madame de l’Archant, et les demoiselles de Pons, de Bourdeille et de Cypierre.

Beaulieu et sa femme représentaient Glaucus et Téthys, qui firent un dialogue en musique, dans lequel Glaucus se plaint de n’être pas aimé de Scylla.

Téthys lui répond que l’Amour exerce également son empire sur les dieux et sur les hommes. Glaucus appelle un dauphin pour le porter vers Scylla. Mais il apprend de Téthys que Circé a changé cette belle en rocher. Il se plaint de ce changement, et demande secours à Téthys. Cette déesse lui fait savoir qu’elle n’a plus l’empire des eaux, et que c’est une autre nymphe. Glaucus veut savoir quelle est cette Nymphe ; il demande si c’est une Néréide, ou Vénus, ou Junon. On lui répond que c’est Louise, à qui Téthys elle-même va présenter sa couronne. Louise la reçoit, et le ballet finit aux grands applaudissements de la noble assemblée[[3091]](#footnote-3092).

Voilà donc une jeune princesse chrétienne métamorphosée d’abord en nymphe, puis devenue la déesse des mers, et enfin couronnée comme telle par une autre chrétienne transformée en nymphe. Cinq fois pitié pour le fond, pour la forme, pour le lieu, pour les spectateurs et pour les applaudissements.

Sous le règne des Valois, dit l’historien Laplanche, la cour de France était fondue dans les plaisirs. Il en fut de même sous le règne des Bourbons. Depuis 1589 jusqu’en 1610, plus de quatre-vingts grands ballets, sans compter les bals et les mascarades, servirent aux ébaudissements de la cour de Henri IV. Sully, le grave Sully, était l’âme de ces fêtes. Il dit lui-même que le roi trouvait toujours qu’il y manquait quelque chose, quand Sully ne s’en mêlait pas. Les ballets continuent sous Louis XIII.

En 1619, le 12 février, eut lieu, devant l’élite de la noblesse française, le Ballet de Psyché, pour célébrer le mariage de Christine de France avec le prince de Piémont. La grande salle du Louvre représentait un beau jardin. La première chose qui parut fut un char tout doré, garni de grands bouquets en panaches, très-industrieusement élaborés, et par les côtés étoffé d’une grande quantité de gaze d’or. Là dedans, sur un lit de roses et de lis, était couchée Vénus et plus bas Cupidon. Deux grands cygnes, montés par deux petits Amours, traînaient le char au travers de la salle, en chantant, jusqu’à ce qu’étant venus devant le roi, Vénus commença un dialogue avec son fils, se plaignant de ce qu’il rend tous les hommes amoureux de Psyché, et que ses autels demeurent abandonnés. Cupidon lui promet de punir Psyché, et de la rendre elle-même amoureuse. « Ce récit, ajoute l’auteur contemporain, fut fort agréable, tant par le chant de Vénus et de son fils, qui avaient tous deux une fort belle voix, que par la musique de Flore, de Zéphire et des Grâces qui accompagnaient le char de Vénus. » Le dialogue fini, le char s’en retourna et Vénus disparut.

Bientôt paraît Psyché superbement vêtue, qui danse avec ses deux sœurs. Cupidon la vient trouver, et l’ayant vue, il en devient amoureux. Psyché s’étant retirée, Cupidon, à la tête de dix musiciens olympiques, sonnant fort harmonieusement du luth, vient chanter devant le roi les beautés de Psyché et commande aux Vents de l’emporter dans son palais.

Entrent alors dans la salle huit petits garçons, vêtus de plumes, ayant des ailes aux coudes, à la tête, au dos et aux talons, qui dansent leur ballet de telle manière qu’imitant la contrariété des vents, ils se trouvaient toujours opposés entre eux, chacun voulant avoir l’avantage d’emporter Psyché.

N’ayant pu réussir, la scène se change en palais, au milieu duquel paraît Psyché, dansant au son d’une musique harmonieuse et invisible. Alors parussent les Génies d’Amour. « C’étaient douze petits o-arçons avec des ailes, qu’on eût pris pour des Cupidons, n’était qu’ils n’avaient ni arc ni flèches ; leurs pas et mouvements ne représentaient que délices et mignardises d’amour. » S’étant retirés, Psyché, accompagnée de ses deux sœurs, tenant l’une une épée, l’autre un flambeau, reste sur la scène. Cupidon saute dans la salle, Psyché court après lui, et ne l’ayant pu attraper, fait des actions comme d’une femme portée au désespoir.

Bientôt reparaît Vénus dans un char attelé de dauphins, qui vient chanter un air de réjouissance de ce que l’Amour fuyait Psyché. À sa voix six Néréides sortent de la mer, vêtues de robes de Perse, coiffées d’algues et dansant leur ballet, auquel viennent assister Junon, Cérès et Psyché. Au sein de nuages dorés paraissent les Dieux assemblés pour la déification de Psyché. Cependant le ciel s’ouvre, et on voit descendre douze Déesses, au milieu desquelles était la reine. « Tous les yeux furent tournés vers l’Olympe, plus brillant des beautés et des diamants de ces princesses, que des flambeaux qu’on y avait allumés. De vous dire la valeur et la quantité de pierreries qui étaient sur elles, il serait autant impossible comme il est inutile. Ces mortelles déesses, unies par une chaîne qui se liait de main en main, dansèrent leur grand ballet, sans manquer un seul temps, bien qu’il fût fort diversifié de figures[[3092]](#footnote-3093). »

Des spectacles du même genre avaient lieu à Toulouse, à Turin, dans toutes les cours de l’Europe. Une reine de France transformée en déesse olympique, une princesse transformée en Vénus, couchée sur un lit de roses, dans un char traîné par des cygnes montés par des Amours, et se promenant sous les yeux, de la noblesse ! de pareilles fêtes expliquent la Révolution française. La volupté appelle le sang ; le crime, l’expiation : et 93 verra une reine et une princesse liées sur une charrette, traînée par le cheval du bourreau, traverser sous les yeux du peuple les rues de Paris, pour aller à la guillotine. Justice de Dieu !

De même que le Rationalisme, pour s’introduire dans l’Europe moderne, s’était d’abord abrité sous les noms admirés de Platon et des autres philosophes grecs ; de même, pour arriver plus sûrement à établir son règne dans les cœurs, le sensualisme se déguisait sous les noms des divinités olympiques. Ce que ni femme ni homme baptisé, conservant son nom et sa personnalité, n’aurait osé se permettre en public, en fait de nudité de costume, de liberté de paroles, de licence de gestes et d’actions, transformés en dieux et en déesses de l’Olympe, ils le faisaient publiquement et sans rougir Si grotesque qu’elle fût, cette métamorphose était trop favorable aux passions pour exciter autre chose que l’admiration et le délire. De là est venue chez les nations, filles de la Renaissance, la longueur de son règne.

De 1619 à 1631 nous trouvons encore les ballets du Gris de Lin, des Montagnes, des Bacchanales ; le grand ballet de la Reine, où l’on représenta les fêtes les plus remarquables de Junon ; la Prospérité des armes de France, célébrée par tous les dieux de l’Olympe ; « en un mot, dit le Mercure de France, ce ne furent en cour que récréations et ballets. »

Toutes ces fêtes sans cesse renouvelées ne ruinaient pas seulement les mœurs, le goût, l’esprit national, elles épuisaient encore les finances. On cite deux de ces fêtes, le Ballet de la Beine et Mirame, qui coûtèrent plus de quatre millions cinq cent mille livres. Et depuis Henri II jusqu’à Louis XIV, on suit la cour et la noblesse de France à la trace de ces ruineuses folies !

## CHAPITRE IX.

Le théâtre particulier.

Ballets de la cour de Louis XIV. — Cassandre, 1651. — Louis XIV commence à danser sur le théâtre à treize ans : il danse pendant vingt ans. — Détails sur les machines, — les costumes, — le montage des pièces. — Ballets dans lesquels il a dansé et chanté. — Triomphe de Bacchus. — Analyse. — Noms des personnages qui figurent avec Louis XIV. — Noces de Pelée et de Thétis. — Analyse. — Noms des personnages. — Autres ballets. — Analyse et personnages, jusqu’en 1667. — Autres ballets. — Rôles de Louis XIV. — Dernier ballet, 1729.

Sous le rapport des arts et de la littérature, des spectacles et des fêtes, le siècle de Louis XIV fut la pleine floraison de l’arbre païen, replanté en Europe deux siècles plus tôt : la fièvre des ballets arriva jusqu’au délire. Dès 1651, on donna dans le Palais Cardinal le ballet de Cassandre, composé par Benserade, qui fut longtemps le compositeur à la mode de ces sortes de pièces. Cassandre fut le premier ballet dans lequel dansa Louis XIV : il n’avait que treize ans. Cet exercice, si digne d’un roi et d’un fils de saint Louis, fut sa passion jusqu’en 1671.

Le Ballet des Ballets, représenté à Saint-Germain au mois de décembre de la même année, fut le dernier dans lequel il dansa : il avait trente-trois ans, il en avait dansé vingt. Or, l’éducation fait l’homme. Vivant pendant les années décisives de la vie dans un commerce intime, habituel, passionné avec les dieux et les déesses de l’Olympe, en chair et en os, dont il joua successivement tous les personnages, est-il étonnant que Louis XIV en ait eu les goûts[[3093]](#footnote-3094) ?

Suivons dans sa carrière théâtrale ce roi en qui il y avait l’étoffe d’un Charlemagne, mais dont l’éducation païenne fit un César, et que la flatterie contemporaine surnomma le Jupiter de son siècle. Après l’avoir vu danser dans Cassandre au commencement de l’année 1651, nous le trouvons, au mois de mai de la même année, dansant dans le Triomphe de Bacchus[[3094]](#footnote-3095). Quelques détails sur les machines, les costumes, le montage des pièces, sont nécessaires pour faire comprendre tout ce qu’il y avait de dispendieux, de grotesque, de ridicule, de dangereux dans ces spectacles parfaitement païens.

Trois fois différentes, en 1644, 1647, 1662, Mazarin fit venir à grands frais d’Italie, terre classique de la Renaissance et des ballets, des troupes d’acteurs, de chanteurs, de musiciens, de poètes, de machinistes, de peintres décorateurs pour présider à la composition et à l’ordonnance des fêtes royales. Il fit construire aux Tuileries le théâtre des Machines, le plus vaste de l’Europe : il y en eut bientôt dans toutes les résidences royales : « Saint-Germain, à Fontainebleau, à Versailles. Au moyen de ces machines d’un prix fabuleux, on voyait des palais entiers descendre de l’Olympe supportés par des nuages, et dans lesquels cent personnes divisées par groupes pouvaient librement exécuter leurs rôles. La scène finie, le palais remontait vers le ciel et était remplacé par un autre palais qui, en sortant de terre, s’élevait graduellement vers le cintre. Des jardins, des bosquets, des fontaines, des chars, des dieux et des déesses de tous les rangs et de tous les ordres, décoraient ces palais enchantés, s’y mouvaient librement, et transportaient tour à tour les spectateurs dans l’Olympe ou dans le Tartare, sur l’Hélicon ou sur le Parnasse, mais toujours dans les lieux classiques de la Grèce et de l’Italie.

À moins de les avoir vus, il est impossible de se faire une idée des costumes dramatiques en usage dans les ballets royaux de l’Europe entière, depuis la Renaissance jusqu’au milieu du dix-huitième siècle. Qu’on imagine tout ce qu’il y a de plus obscène, de plus ridicule, de plus grotesque, de plus mythologique, c’est à peine si on approchera de la réalité. Les Vents, fils d’Éole, sont de grands personnages vêtus couleur de chair, portant des moulins à vent sur la tête et des soufflets à la main ; le Mensonge, vieille femme amaigrie, a pour costume une jambe de bois qui la fait clocher en marchant, un habit composé de masques, et une lanterne sourde ; la Musique porte pour couvre-chef une guitare, pour corselet une basse de viole avec une robe couverte des clefs g, ré, sol, c, sol, ut ; le Monde a pour tête un globe qui représente l’Olympe, pour habit une vaste carte géographique ; sur le cœur est écrit en gros caractères latins, Gallia ; sur un bras, Hispánia ; sur le ventre, Germania, et un peu plus bas : Terra austrális incognita, avec cette traduction : Iles sous le Vent.

La Débauche, déesse chancelante, effrontée, coiffée d’une couronne dont les fleurons sont des verres à pied remplis de vin rouge, blanc, jaune, orange ; portant des épaulettes, une ceinture, des jarretières dans le même goût, et couverte de gobelets comme un mulet d’Espagne l’est de grelots. Les dieux des jardins paraissent couverts de choux, de carottes, d’asperges et de navets enfilés à des cordons ou réunis en bottes sur leurs têtes. Le dieu des fleurs est en grande robe verte, culotte courte, bas de soie, perruque et petit chapeau à lampion, avec cocarde et cordons de souliers en roseaux verdoyants. Le dieu du jeu est entièrement équipé avec des brelans d’as et de valets, des quintes, des seizièmes majeures et autres combinaisons de cartes à jouer.

Silène reparaît couvert d’une peau de bouc verte, rouge et blanche, qui descend jusqu’au genou : barbe de bouc au menton et coq sur la tête. Le Temps est un vieillard chenu, avec des ailes et une grande barbe blanche ; à l’exception de deux ceintures de feuillage et de bouquets, dont l’une est passée autour du milieu du corps et l’autre autour des épaules, il est tout nu. Bacchus est un gros homme joufflu, figure fortement avinée, assis sur un tonneau, un grand verre à la main, et uniquement habillé de guirlandes de feuilles de vigne, passées en guise de ceintures aux bras, aux jarrets, au épaules, et de couronne sur la tête : jambes et cuisses nues. Les Nourrices de Bacchus, hommes ou femmes presque entièrement nus.

L’Automne, robe rouge, corne d’abondance à la main, jambes nues ; le corps couvert de fleurs de toutes nuances, la tête ornée d’une couronne bariolée et surmontée d’une gerbe d’épis en éventail. Apollon, un disque radié autour de la tête, un ample manteau rouge descendant jusqu’au genou, tout couvert de lames d’or, une perruque à marteau et des sandales aux pieds. Une Muse, demi-manteau rouge, blanc, jaune, vert ; sur la tête une touffe de panaches rouges, jaunes, bleus, lilas, d’un demi-mètre de hauteur : ainsi des autres.

Partout l’indécence le dispute au grotesque. Nous citons en particulier les Fêtes théâtrales de l’italien Giacomo Torelli, dédiées au cardinal Mazarin et à la reine de France, où ruissellent les immodesties les plus dégoûtantes. Ces gravures portent pour devise d’un côté : Piace se lice, plaît qui est permis, et de l’autre : Lice se piace, est permis qui plaît. Aux costumes se joignent les attributs et l’attirail classique des différentes divinités. Le char de Jupiter, de forme étrusque, est traîné par un aigle ; celui de Junon par des paons ; celui de Minerve par une chouette.

Et on nous parle de la grossièreté et de la bouffonnerie du moyen âge !

Si ces déguisements ridicules étaient peu capables d’inspirer le respect, pour les hauts personnages qui s’en affublaient devant le public, quelles impressions devaient produire le montage des pièces, les répétitions de danse et de déclamation ? À cette époque il n’y avait encore ni comédiens ni comédiennes vulgaires : les rôles étaient remplis par les princes, les princesses, les plus grands seigneurs et les plus grandes dames. Or, le fameux Marcel, maître de danse sous Louis XIV, ne se gênait guère avec ses écolières titrées. On prétend qu’il disait à l’une d’elles : « Madame la duchesse, vous venez de faire la révérence comme une servante. » À une autre : « Vous venez de vous présenter en poissarde de la halle. » À une troisième : « Quittez, madame, ce maintien délabré : recommencez votre révérence ; n’oubliez jamais vos titres de noblesse, et qu’ils vous accompagnent dans vos moindres actions. » Un autre maître de danse, apprenant que la reine d’Angleterre venait de nommer un de ses élèves grand chancelier : « En vérité, s’écriait-il, je ne sais quel mérite la reine peut trouver à ce Barklay ; je l’ai eu deux ans entre les mains, et je n’en ai jamais rien pu faire[[3095]](#footnote-3096). »

Aux leçons de danse se joignaient les répétitions. En supposant toute la réserve, toute l’austérité même qu’on voudra, dans les acteurs et les actrices, il n’en est pas moins vrai qu’une dame, une jeune personne, ne peut prendre un rôle de comédienne, sans déchirer le voile dont chacun de ses sentiments intimes doit rester soigneusement enveloppé. C’est une fleur qui brise son calice, qui épanouit ses pétales, et répand à chacun ses parfums. Dans les répétitions il s’établissait nécessairement une certaine familiarité entre les acteurs. Le jeu théâtral l’exige, il y accoutume. Venait la distribution des rôles, et alors s’effectuaient d’étranges rapprochements, se permettaient de singulières licences de geste et de langage.

Nous le répétons : ce qu’un prince, un grand seigneur, restant prince et grand seigneur, n’aurait osé dire à une princesse ou à une grande dame, restant dame et princesse, une fois le prince devenu Jupiter, le grand seigneur Apollon, la princesse Vénus, la grande dame Latone ou Léda, se disait et s’entendait sans rougir. Or, comment mentir ainsi à des habitudes de retenue, prononcer et écouter certains mots, permettre certains gestes, soutenir certains regards, sans que la chasteté morale en fût altérée à un degré quelconque ? Ce que je sais, c’est que l’histoire des ballets nous montre les concubines de Louis XIV, commençant par figurer en nymphes et en déesses dans les pièces où lui-même était Mars, Apollon, Jupiter.

Ces explications données, revenons au Triomphe de Bacchus. Dans ce ballet, un des plus renommés du grand siècle, figurent cent trente-huit personnages, princes du sang et seigneurs de la première noblesse. Louis XIV y parait d’abord en Nymphe ; son frère est Bacchus. Le duc de Joyeuse est le Temps ; le duc de Mercœur, le marquis de Montgelas, MM. Sanguin et Lachesnave, font les quatre nourrices de Bacchus ; ils sont à peu près nus et. disent des choses que nous n’osons transcrire. Viennent ensuite des troupes de filous, de faunes, de devins, de dieux, de tous les étages, qui en français s’appellent les ducs, comtes et marquis, de Villequier, de Guise, de Lillebonne, Séguier, Cominge, d’Humières, de Richelieu, de Candale, de Saint-Aignan, de la Tour Roquelaure, etc., etc.

La troupe des filous accompagne un fourgon attelé de deux chevaux et chargé d’objet volés. Ces filous, traîneurs d’épée, sortent du palais de Silène échauffés par le vin, arrivent sur la scène, et l’un d’eux, Louis XIV, chante ce couplet :

Dans le métier qui nous occupe

Nos sentiments sont assez beaux,

Car nous prisons plus une jupe

Que nous ne ferions vingt manteaux.

En 1654 eut lieu le ballet des Noces de Pélée et de Thétis. Nous prions le lecteur, en suivant l’analyse de cette pièce et de toutes les autres, de les comparer aux spectacles chrétiens du moyen âge. Il verra si le siècle de Louis XIV n’est pas l’antipode du siècle de saint Louis, et il jugera lequel mérite, même sous le rapport du spectacle, la préférence du chrétien et du Français.

Premier acte. — Pélée, roi de Thessalie, est amoureux de Thétis, déesse de la mer. Il a pour rivaux Jupiter et Neptune. Aidé des conseils du centaure Chiron et secondé par Prométhée, il fait exclure ses rivaux. Thétis l’épouse, et on célèbre son mariage, où se fait un grand concours de dieux et de déesses. Tel est le sujet du ballet. — À l’ouverture du théâtre paraissent Apollon et les neuf Muses sur le haut de l’Hélicon ; au bas de la poétique montagne se tiennent les Néréides séparées en deux chœurs, qui invitent Phébus à descendre pour donner un heureux augure aux amours de Pélée. La montagne s’abaisse peu à peu ; les Néréides s’étant retirées, Apollon et ses filles remplissent le théâtre, et font en dansant et en chantant la première entrée du ballet.

Apollon, c’est-à-dire le jeune Louis XIV, en costume olympique, précède les Muses et chante ce qui suit :

Plus brillant et mieux fait que tous les dieux ensemble,

La terre ni le ciel n’ont rien qui me ressemble ;

De rayons immortels mon front est couronné :

Amoureux des beautés de la seule Victoire,

Je cours sans cesse après la Gloire,

Je ne cours point après Daphné.

Toutefois, il le faut, c’est une loi commune

Qui veut que tôt ou tard je coure après quelqu’une,

Et tout dieu que je suis, je m’y vois condamné.

Que mes premiers soupirs vont attirer de presse !

Est-il muse, reine ou déesse,

Qui ne voulût être Daphné ?

Voilà ce que chante en dansant le roi très-chrétien. Ce que chaque muse chante à Apollon pour le faire courir après elle, je n’ose l’écrire. Je dirai seulement le nom des neuf déesses : Érato, la princesse d’Angleterre ; Clio, mademoiselle de Villeroy ; Euterpe, la duchesse de Créqui ; Uranie, la princesse de Conti ; Terpsichore, madame Malouet ; Calliope, la duchesse de Saint-Simon ; Melpomène, madame d’Olonne ; Polymnie, mademoiselle de Gourdon.

Au prologue, succède la première scène. Au fond du théâtre on voit une grotte ouverte des deux côtés. Pélée, seul, va consulter Prométhée et implorer son secours. Des magiciens font un charme et l’enlèvent dans un char volant. Pendant ce voyage aérien, la scène change. Thétis paraît sur une grande coquille conduite par un dieu marin, comte de Saint-Aignan, accompagné d’une troupe de pêcheurs. À la rencontre de Thétis s’avance Neptune, traîné par des chevaux marins, qui vient déclarer à Thétis la passion qu’il a pour elle. Neptune, méprisé, frappe la mer de son trident, et suscite une tempête. Thétis est tellement agitée sur sa coquille, qu’elle se voit obligée de descendre à terre au milieu des pêcheurs, qui pour la divertir dansent en chantant des gaudrioles. Les pêcheurs sont : Monsieur, frère du roi ; le duc d’York, le duc de Banville, le comte de Guiche, le marquis de Mirepoix, etc.

La scène change de nouveau. Jupiter, environné de pompe, descend au milieu de l’air dans une grande nuée, et dit à Thétis mille choses tendres et passionnées, afin de la déterminer à l’accepter pour époux. Thétis refuse, ne voulant point manquer de reconnaissance envers Junon, qui avait pris soin de son éducation. Jupiter, qui n’entend pas qu’on lui résiste, se met en devoir de l’enlever. Déjà il l’a mise dans une partie de la nuée qui l’enveloppe et commence à lui faire perdre terre, lorsque Junon arrive dans un tourbillon impétueux. Après de grands reproches à Jupiter, elle appelle à son aide les Furies. La terre s’ouvre et les vomit par la gueule d’un monstre effroyable. À cette vue, la peur s’empare du père des dieux, qui lâche prise et regagne l’Olympe. Les Furies, joyeuses d’avoir utilement servi le ressentiment de Junon, exécutent une danse devant elle. Après avoir remercié Thétis de sa vertueuse résistance, Junon prend les Furies dans son tourbillon et les emporte, pour persécuter Jupiter jusque dans le séjour de sa gloire.

Or, ces Furies à demi nues, la tête couverte de serpents noirs en guise de chevelure, sont : Louis XIV, le duc de Joyeuse, le marquis de Gentis, les sieurs de Lorge, de Vertpré, etc., etc. La première Furie, Louis XIV, chante, en dansant la danse infernale :

Que je vois de beautés, dont la rigueur extrême

À plus de mille amants a causé le trépas,

Qui voudraient tout le jour et toute la nuit même

Avoir cette furie attachée à leurs pas !

Beau langage dans la bouche d’un roi de dix-sept ans !

Second acte. — La scène représente d’abord la cime du Caucase. Pélée y consulte Prométhée, qui le rassure et lui dit de retourner en Thessalie. On voit ensuite un palais d’or et de pierreries au sommet de la même montagne. Jupiter, qui le fait bâtir pour célébrer ses noces avec Thétis, s’y rencontre avec Mercure. Sur l’avis de Mercure, Jupiter renonce à son projet. Les Dryades, qui, cachées dans le feuillage, se tenaient aux écoutes pour rendre compte à Junon de toutes les pensées de son vertueux mari, sortent subitement de leurs cachettes, et par des danses et des chants font éclater la joie que leur inspire la résolution de Jupiter. Les Dryades, en costume mythologique, s’appellent : Louis XIV, ducs de Guise, de Roquelaure, de Joyeuse, marquis de Gentis, etc.

Les machines emportent dans l’Olympe Jupiter, Mercure et les Dryades, et on voit sortir de terre un camp occupé par des chevaliers de Thessalie, et au fond duquel se dresse une grande statue de Mars. Les chevaliers donnent un combat en l’honneur de Mars, et les prêtres de ce dieu lui offrent un sacrifice, afin qu’il emploie son crédit auprès de Vénus pour le retour de Pélée et l’attendrissement du cœur de Thétis. La statue de Mars parle et promet le succès.

Troisième acte. — La scène représente le portique du palais de Thétis. Pélée se présente, renouvelle ses instances ; mais Thétis, fille de Protée, prend différentes formes pour échapper à ses poursuites. Pélée ne se rebute point. Thétis finit par se changer en rocher ; Pélée l’embrasse, et proteste de mourir plutôt que de la quitter. Thétis se rend à cette dernière instance et l’accepte pour mari. Toute la cour de Pélée tressaille d’allégresse, et ses courtisans se mettent à danser et à chanter. Or, les courtisans de Pélée, danseurs et chanteurs, sont : Louis XIV, le duc de Candale, les marquis de Gentis et de Villequier, etc.

La danse finie, Thétis et Pélée paraissent assis sur un trône élevé. Au-dessus est le firmament, où l’on voit les Amours. L’autre partie de la scène forme une nue, au travers de laquelle brillent toutes les divinités accourues aux noces. Hercule y conduit Prométhée, délivré parles ordres de Jupiter. Junon et Hyménée, accompagnées des déités qui président à l’harmonie céleste, descendent dans un vaste char de triomphe, et toutes s’étant jointes aux dieux des arts libéraux et mécaniques, conduits en ce lieu par Prométhée, font un grand ballet à terre, tandis que de jeunes Amours en font un au plus haut de l’Olympe.

Les arts libéraux qui dansent et qui chantent, sont :

La Géométrie, madame de Brancas.

La Musique, mademoiselle de Mancini, nièce de Mazarin et première passion de Louis XIV.

La Dialectique, mademoiselle de Mortemart.

L’Astrologie, mademoiselle d’Estrées.

La Grammaire, mademoiselle de la Rivière.

La Rhétorique, mademoiselle du Fouilloux.

L’Arithmétique, mademoiselle de Laloupe.

Avec les arts libéraux dansent les arts mécaniques :

La Guerre, Louis XIV.

L’Agriculture, le comte de Saint-Aignan.

La Navigation, de Vertpré.

La Chasse, de Larges.

L’Orfèvrerie, Levacher.

La Peinture, Beauchamp.

La Chirurgie, d’Olivet.

Les héros, les grands dieux et les grandes déesses, en chair et en os, prirent part à la danse. Junon était devenue madame de Cominge ; Hyménée, le duc de Joyeuse ; Hercule, le duc d’Anville. Les petits Amours étaient : Monsieur, frère du roi ; les jeunes comtes et marquis de Guiche, de Villeroy, de Saint-Aignan, etc., et le petit Rassent, page de la chambre.

Quand on lit ce que chantent ces enfants, la rougeur vous monte au front et le libretto vous tombe des mains.

Cependant le grand roi et le grand siècle, fils de leur éducation pieusement païenne, ne cessent de danser, et de danser des ballets mythologiques. L’analyse nous en est impossible ; la nomenclature même en est si longue, que nous nous contenterons de citer les titres suivants :

En 1663. Les Plaisirs, ballet dansé par Sa Majesté, le 4 février.

En 1657. L’Amour malade, ballet dansé par Sa Majesté, le 17 janvier.

1658. Alcidiane, ballet dansé par Sa Majesté, le 14 février.

1659. La Raillerie, ballet dansé par Sa Majesté, le 19 février.

1661. L’Impatience, ballet dansé par Sa Majesté, le 14 février[[3096]](#footnote-3097).

Même année. Les Saisons, ballet dansé à Fontainebleau par Sa Majesté. Jamais exhibition plus complète, plus voluptueuse de la mythologie. Louis XIV, que nous avons vu tour à tour Apollon, Dryade, Furie, devient Cérès ; la reine, Diane ; les Nymphes, en nombreux essaims, mesdemoiselles de Valentinois, de Montbazon, du Fouilloux, de Chémerault, de la Mothe, de Lavallière, de Menneville, etc. Le duc de Beaufort est Apollon ; il est entouré de ses filles, les Muses, qui sont mesdemoiselles de Mancini, d’Arquian, de Laval, de Saluces, de Cologon, de la Mothe-Houdancourt, etc.

1663. Les Arts, ballet dansé par Sa Majesté, le 8 janvier. Louis XIV y devient berger ; Madame, bergère ; mademoiselle Hilaire, Junon ; mademoiselle de la Barre, Diane ; mesdemoiselles de Mortemart, de Saint-Simon, de Lavallière, de Sévigné, Amazones, etc.

1664. Les Amours déguisés, ballet dansé par Sa Majesté au mois de février. Mercure, Pallas, Vénus, les Grâces, Marc-Antoine, Cléopâtre, Proserpine[[3097]](#footnote-3098), Pluton, Flore, les Nymphes, les Dieux marins, les Grecs, les Troyens, Junon ; enfin tout le Paganisme historique et mythologique, personnifié dans la fleur de la noblesse et de la société française, jouant les rôles de tous ces dieux, de toutes ces déesses, de tous ces hommes honteusement célèbres par leurs débauches, s’affublant de leurs costumes, répétant leurs paroles, traduisant leurs sentiments : tel est le spectacle qui fut donné pendant les nuits fabuleuses du mois de février 1664.

1665. La Naissance de Vénus, ballet dansé par Sa Majesté le 26 janvier. Ce titre dit tout. La reine de France est Vénus ; les plus grands noms de la monarchie de saint Louis, les princes, ducs, comtes et marquis, de Bouillon, d’Elbeuf, de Créqui, de l’Ivonne, du Plessis, de Grammont, de Vibraye, de Pons, de Brancas, de Villeroy, de Mirepoix, d’Armagnac, y sont Néréides, dieux marins, Glaucus, Palémon, Protée, Leucothoé, Lycoris, Éole, Castor, Pollux, Zéphyres, Flore, Thalie, Jupiter, Apollon, Proserpine, Orphée, Eurydice, Alexandre[[3098]](#footnote-3099), Hercule, Jason, Achille, Omphale, Médée, Briséis, Roxane et autres habitants du monde classique.

1666. Les Muses, ballet dansé par Sa Majesté à Saint-Germain en Laye le 2 décembre : même inondation de Paganisme.

1669. Flore, ballet dansé par Sa Majesté au mois de février. Le sujet est tiré principalement des Fastes d’Ovide, dont les ballets précédents avaient exploité les Métamorphoses.

1670. Plusieurs ballets du même genre.

1671. Le Ballet des ballets, dansé par Sa Majesté à Saint-Germain en Laye, au mois de décembre. Louis XIV y fait Neptune ; les grands seigneurs sont Éole, les Tritons, les Amours montés sur des dauphins ; les grandes dames et demoiselles, toutes les divinités de la terre et de l’Olympe, Nymphes, Faunes, Sylvains, faisant des invocations à Vénus, des soupirs, des dialogues, dansant le menuet et battant l’entrechat. C’est tout le Paganisme en personne[[3099]](#footnote-3100).

Les fêtes continuent les années suivantes devant Sa Majesté. La cour les traduit dans ses mœurs ; le sens chrétien s’affaiblit à vue d’œil parmi les hautes classes ; la philosophie dogmatise ; la littérature s’avilit ; l’art se prostitue ; la politique devient de plus en plus césarienne ; les empoisonnements, fruits de l’adultère, rendent nécessaire la création de la chambre des poisons : la régence arrive, vous savez le reste. Nous pourrions continuer cette histoire du théâtre particulier ; mais pour montrer l’envahissement du Paganisme gréco-romain, nous en avons dit assez. Que ceux qui ont des yeux pour voir voient ; quant aux aveugles volontaires, ce serait perdre le temps que de vouloir les éclairer.

Comme résumé, nous donnons ici les différents rôles que Louis XIV a joués dans les ballets. Il est tour à tour : Apollon, Muse, Brigand, Furie, Dryade, Élève du centaure Chiron, Courtisan de Pélée, Déesse de la guerre, Berger égyptien, jeune Débauché sortant d’un cabaret, Déesse de la haine, Démon, Amoureux, Cérès, Alexandre, Danseur espagnol, Cyrus, Nymphe, Neptune, Jupiter. Grâce à la Renaissance, telles furent pendant vingt ans les métamorphoses du fils de saint Louis !

Pour montrer la persistance de l’esprit païen dans les spectacles royaux, ajoutons que les grands ballets continuent au dix-huitième siècle. Un seul les fera connaître tous : c’est le ballet d’Hésione, dansé le 8 décembre 1729, en présence du roi Stanislas[[3100]](#footnote-3101). La scène représente un amphithéâtre de l’ancienne Rome. La Prêtresse du soleil annonce le retour des jeux séculaires. Les Saliens et les Lydiennes commencent les jeux par leurs danses. La prêtresse fait une prière au soleil, d’après celle d’Horace : elle commence ainsi :

Père des saisons et des jours,

Fais naître en ces climats un siècle mémorable, etc.

Après cet acte d’idolâtrie, la scène change et le théâtre représente un temple qu’on doit consacrer aux Dieux. Télamon dit à son confident que ce temple verra bientôt l’hymen d’Hésione et de son rival Anchise ; il veut partir d’un lieu fatal à son amour. Arrive Vénus, qui le retient et lui promet sa protection. Une troupe de sacrificateurs et de prêtresses, chantant et dansant ensemble, viennent consacrer le temple. La consécration et les danses sont troublées par le bruit du tonnerre. On consulte les dieux là-dessus ; ils répondent :

Au pied du mont Ida qu’Anchise vienne apprendre

Des volontés du ciel ce que l’on doit attendre.

La scène change et représente un désert au pied du mont Ida, et des torrents qui tombent du sommet de la montagne. Hésione ne veut point laisser aller Anchise seul ; tous les deux se plaignent aux dieux :

Hélas ! de notre sort quel doit être le cours ?

Ô dieux, troublerez-vous sans cesse ?

Les plus beaux feux, les plus tendres amours ?

Anchise part seul, et on le voit transporté dans les jardins les plus agréables. Vénus y paraît sur un trône de fleurs. Elle est environnée de toute sa cour, les Plaisirs, les Grâces, les Ris, les Jeux : Cupidon est assis au pied du trône. Vénus fait célébrer la fête la plus voluptueuse en présence d’Anchise, et lui déclare l’amour qu’elle a pour lui. Anchise, accablé des bontés de Vénus, la quitte, en louant sa beauté, mais sans rien lui promettre. Vénus ne se décourage pas ; elle ordonne à Cupidon d’aller savoir du Destin quel espoir lui reste de retenir dans ses bocages l’ingrat qui la méprise : « Aucun, » répond le Destin.

Vénus ne respire plus que vengeance. Pour l’assouvir, elle rend Anchise jaloux et Hésione furieuse. Celle-ci se plaint de l’inconstance d’Anchise. Ses soupçons jaloux sont fondés sur le bruit que Vénus elle-même a répandu de son triomphe. Vénus vient offrir son secours à Télamon, par un enchantement qui doit le rendre plus aimable aux yeux d’Hésione. Vénus appelle les Amours et les invite à présider à l’enchantement. « Elle leur adjoint les ombres fortunées qui ont aimé et qui aiment encore, et la douce magie qui les fait reparaître sur la scène donne lieu à une des fêtes les plus gracieuses. »

Le charme a opéré. Anchise, furieux, paraît sur la scène lançant des imprécations contre Hésione ; celle-ci, qui est dans la même erreur, lui répond par d’autres imprécations parfaitement païennes. Anchise veut se tuer, pour prouver sa foi à son amante ; Hésione lui retient le bras. Grâce à l’intervention de je ne sais quelle divinité, le charme tombe. Convaincus de leur fidélité mutuelle, ils finissent la pièce par les serments suivants :

Aimons-nous, aimons-nous :

Nos amours de Vénus causent la jalousie,

Rendons son cœur mille fois plus jaloux :

Aimons-nous, aimons-nous.

Quand sa fureur devrait nous arracher la vie,

Mourrons en des liens si doux.

Aimons-nous, aimons-nous.

Ils ne pouvaient et nous-même ne pouvons mieux finir : ce duo, glorificateur de la volupté, est le mot final, l’éternel refrain de tous les ballets, comédies, tragédies, opéras de la Renaissance.

## CHAPITRE X.

Le théâtre public.

De particuliers, les spectacles païens deviennent publics. — Le spectacle chrétien continue pendant quelque temps à côté du spectacle païen. — Progrès de ce dernier en Italie. — Titres et sujets de quelques pièces. — Construction de théâtres en Allemagne. — Titres de quelques pièces en Angleterre, en Espagne et en Portugal.

Sorti des collèges, nous avons vu le Paganisme théâtral monter dans les hôtels des grands seigneurs, puis s’installer dans les palais des rois, où il régna pendant plus de deux siècles. Des cours, qu’il ne quitte pas, il nous reste à le montrer descendant parmi le peuple et devenant général dans toute l’Europe. Pendant que les sommités sociales d’Italie, de France, d’Espagne, d’Angleterre et d’Allemagne, transformées en dieux et en déesses olympiques, ressuscitent avec un luxe éblouissant toutes les fêtes du Paganisme, le peuple, qui ne connaît que par ouï-dire les beautés et les plaisirs de ces fêtes, aspire au bonheur de les contempler. Pour lui de nombreux théâtres se bâtissent sur le modèle des théâtres grecs et romains. Le Paganisme s’y établit ; ils deviennent la chaire d’histoire, de philosophie, de mythologie, de littérature, de morale à l’usage de la multitude. Depuis bientôt quatre siècles, chaque jour ou plutôt chaque nuit, ses nombreuses écoles sont ouvertes. Dans un langage intelligible à tous, il a enseigné à des millions d’auditeurs l’esprit et la forme, et aujourd’hui encore il continue d’enseigner, sinon la forme, du moins l’esprit de l’antiquité païenne. On en jugera par un rapide coup d’œil sur les pièces qui ont été jouées.

La substitution du théâtre païen aux spectacles chrétiens ne se fit pas tout d’un coup, pas plus que la substitution de l’esprit de la Renaissance à l’esprit du moyen âge. Comme on voit deux rivières après leur jonction conserver pendant quelque temps chacune la couleur de ses eaux, le théâtre païen et le spectacle chrétien, réunis au sein de l’Europe, subsistent ensemble durant un siècle et demi, jusqu’à ce que le Paganisme, incessamment développé par l’éducation, finit par devenir un torrent qui ne laisse plus de place à son rival. Ainsi, Rome elle-même représentait encore au Cotisée le Mystère de la passion cent ans après la Renaissance ; à la même époque, Naples imitait Rome avec une rare magnificence ; les populations de France, d’Espagne, d’Allemagne et même d’Angleterre, ne se montraient pas moins fidèles aux antiques usages. Mille fois plus sensé et surtout plus chrétien que l’aristocratie littéraire, le peuple sentait qu’en étant à l’Europe ses spectacles chrétiens, on brisait une des grandes lignes de sa civilisation religieuse et nationale, et qu’à lui-même on lui enlevait avec ses vrais plaisirs, une partie de sa foi et de sa vie[[3101]](#footnote-3102).

Mais il fallut céder. Bientôt la fièvre du théâtre païen devint épidémique en Europe. Ce que les lettrés de la Renaissance produisirent pendant moins d’un siècle, de comédies, de tragédies, de pastorales, de drames, d’opéras, d’œuvres dramatiques en tout genre connu et inconnu, est incroyable. Ici encore l’Italie donne le signal, et ce qui prouve mieux que tout le reste le fanatisme de l’époque, le clergé, de qui viennent toutes les grandes révolutions en bien comme en mal : Pósitus in ruínam et in resurrectiónem, paraît à la tête de celle-ci.

À Florence, Politien, le chanoine, ouvre la marche par son Orphée, la première pastorale tragique que l’Europe ait vue depuis le triomphe du Christianisme.

Cette pièce est une églogue amoureuse, dans laquelle il n’est question que de soupirs, de nymphes, d’Aristée, d’Eurydice, d’Orphée, de Bacchantes, et d’infamies qui, suivant la remarque d’un auteur italien, trahissent bien moins les sentiments d’Orphée, que la profonde corruption de son interprète[[3102]](#footnote-3103). Viennent ensuite la Mandragore, la Clizia, l’Andrienne de Machiavel, pièces infâmes dignes de l’auteur du Prince. Puis c’étaient l’Erreur féminine, les Joies de l’amour, etc.

L’archevêque de Patras, Alexandre Piccolomini, fournit au théâtre : l’Amour constant, Alexandre, Hortensius, la Sibylle, la Donzella, Virginie, la Femme de chambre, l’Amour scolastique, le Caprice, les Fureurs, la Guêpe, l’Olivette, Émilie, Pimpinelle, l’Amant furieux, la Prison d’amour, les Intrigues d’amour, les Vaines amours, et d’autres encore où le persiflage et la licence se donnent la main. Pour cela l’auteur mérita le surnom de Prince des comiques italiens : Principe de’ poeti comici italiani. Bel éloge pour un archevêque ! Ajoutons les pastorales imitées de l’antiquité païenne, et non moins païennes que leurs modèles : Aréthuse, Aminte, Danse de Vénus, Repentir amoureux, Amaryllis, Mirtylle, Andromède, Désespoir de Silène, Dépit amoureux, Combat d’amour, toutes pleines de choses lascives et voluptueuses.

Coriolan Martirano, célèbre évêque de Saint-Marc en Calabre, devient le Sénèque du royaume de Naples et même de l’Italie, par le zèle qu’il met à traduire en latin les principales pièces du théâtre grec : Médée, Hippolyte, les Bacchantes, le Cyclope, Prométhée, Électre, Pluton, les Nuées[[3103]](#footnote-3104). Giustiniano, Anguillare, Galeotto, Arétin, Géraldi Cintio, Parabosco, Galladei, Bozza, Hercule Bentivoglio, publient successivement en italien les tragédies de Sophocle ; puis, Didon, Cléopâtre, Arénopie, les Horaces et les Curiaces, Scylla, Médée, Phèdre, Arsinoé, Sémiramis, Oreste, Sophonisbe, Hécube, Tullia, Antigone, l’Hypocrite, la Courtisane, et une foule d’autres pièces où la cruauté et la volupté païennes coulent à pleins bords.

Afin de donner ces spectacles, devenus pour les modernes païens les circénses d’autrefois, toutes les villes d’Italie non-seulement de premier, mais de second et de troisième ordre, épuisent leurs ressources en construction de théâtres fidèlement imités des anciens. Venise, Padoue, Milan, Modène, et jusqu’à la petite bicoque de Sabionetta, dans le royaume de Naples, ont un théâtre. « La ville de Vicence se donne un théâtre olympique[[3104]](#footnote-3105), « et fait, dit Voltaire, des dépenses immenses pour la représentation de la première tragédie qu’on eut vue en Europe depuis la décadence de l’empire : c’était la Sophonisbe de Trissino. »

Ferrare imite sa voisine. Moins riche, elle se contente de faire bâtir un vaste théâtre en bois, mais permanent, teatro stabile, sur lequel on joue sans aucune expurgation les comédies de Plaute, certains drames extraits de Lucien et surtout les pièces impies et grivoises de l’Arioste. Dans ces dernières, on voit le jeune fils du duc de Ferrare transformé en acteur, battant en brèche et les mœurs, et l’autorité civile, et les institutions religieuses[[3105]](#footnote-3106).

La germination des œuvres dramatiques plus païennes les unes que les autres gagne Rome elle-même. Dans les vastes cours, transformées en théâtres, des plus brillants palais, Pomponius Lætus réunit la fleur de la société et joue avec ses nobles et jeunes disciples les pièces mêmes de Plaute et de Térence, et de leurs modernes imitateurs[[3106]](#footnote-3107).

Avant d’être cardinal, Bernardo Dovizio da Bibbiena donne la Calandre. Cette infamie est jouée partout, et partout elle fait fureur : « Urbino, à Mantoue, à Lyon même et à Rome en présence de Léon X, qui fait aussi venir de Florence les acteurs et toutes les décorations théâtrales pour représenter devant lui la Mandragore de Machiavel[[3107]](#footnote-3108).

« Ce pape, dit Signorelli, qui aimait les spectacles scéniques, les encouragea à Rome comme il avait fait dans sa patrie. Il n’en fallut pas davantage pour exciter l’ardeur de tous les beaux esprits. Rome se remplit de poètes dramatiques et de comédiens. Ainsi, en 1513, on y joua le Pinulus de Plaute, en l’honneur de Jules de Médicis, frère du pontife, nommé citoyen romain ; Bacchide, du même auteur, aux noces de Cesarini avec la princesse Colonna ; le Formion de Térence avec un prologue de Muret, qui fut débité par le jeune cardinal Hippolyte d’Este ; l’Hypocrite de Sénèque, dans lequel le personnage de Phèdre fut fait par Thomas Ingheramo, chanoine de Saint-Pierre, et si bien fait que le surnom de Phèdre lui resta toute sa vie[[3108]](#footnote-3109).

Ces dernières pièces se jouaient en latin ; mais d’une part, le peuple et les femmes ne les comprenaient point ; d’autre part, le répertoire antique s’épuisait, enfin les disciples des païens tenaient à prouver qu’ils savaient rivaliser avec leurs modèles, ils se mettent donc à l’œuvre. Muret compose sa tragédie de Jules César ; Anisio celle de Protogonos ; Antoine Télésio, sa Pluie d’or, Imber aureus, qui, franchissant les limites de l’Italie, fut jouée avec un immense succès dans une partie de l’Europe, surtout en Allemagne et en Suisse, devant la jeunesse des collèges. Or cette pièce est tout ce qu’il y a de plus immoral ; c’est la séduction de Danaé par Jupiter, avec des détails que la plume se refuse à transcrire[[3109]](#footnote-3110).

Ingenieri, Persio, Dolce, Campeggi, Morone, Ceba, Chiabrera, Finella, Pignatelli et cent autres, marchant sur les traces de leurs devanciers, donnent une foule de pièces de plus en plus païennes. C’est Pompée, Ulysse, Alcyppe, les Jumelles de Capoue, remplie d’intrigues amoureuses ; Chariclée et Théagène, Médée, Lucrèce, Cléopâtre. Dans le genre léger, tout est plein d’amour, tout en parle : c’est l’Enlèvement de Gorille, les Filles de Scyros, l’Exil amoureux, et mille autres pièces du même genre.

Après avoir rapporté la généalogie du théâtre païen en Italie, l’auteur ajoute dans un enthousiasme insensé : « Nous avons démontré jusqu’à l’évidence que l’Italie peut se vanter d’avoir cultivé l’art dramatique avec un bonheur sans égal. Non contents d’avoir assuré à leur pays la gloire de l’avoir ressuscité, les Italiens comprirent qu’il fallait ramener le spectacle sacré et profane aux règles prescrites par les anciens, et ils le firent. Dans un temps où renaissait l’âge d’or de Périclès et d’Auguste ; où l’on entendit de nouveau, grâce à Sannazar, à Fracastor et à Vida, la trompette virgilienne ; où surgirent les redoutables rivaux d’Apelles et de Phidias dans la personne de Raphaël et de Michel-Ange ; au seizième siècle, en un mot, il ne fut pas difficile de remarquer l’énorme distance qui séparait les modernes drames italiens de ceux de Sophocle et de Ménandre.

 » Pour donner toute la perfection à leurs ouvrages, les Italiens se firent, avant tout, disciples des Grecs. Ils s’appliquèrent avec le plus grand soin à marcher sur leurs traces, en traduisant et en imitant leurs pièces. Une fois formés à l’école des anciens, ils inventèrent eux-mêmes des tragédies et des comédies calquées sur leurs modèles. L’événement justifia ce beau projet ; car c’est à partir de cette époque que l’art dramatique refleurit en Europe, plein de grâce et de vigueur et digne émule des Grecs et des Latins[[3110]](#footnote-3111). »

Ainsi, c’est en Italie d’abord que le théâtre païen fut substitué aux spectacles chrétiens ; c’est là que les renaissants déployèrent le plus de zèle pour faire revivre, pour imiter, pour populariser les dramaturges de la Grèce et de Rome : rien de plus clair. Ce qui l’est un peu moins, c’est le bénéfice que l’Italie a retiré de son enthousiasme pour l’antiquité classique. Sa foi en est-elle devenue plus générale et plus vive, ses mœurs plus chastes, son esprit public meilleur ? les révolutions moins fréquentes, les sociétés secrètes moins nombreuses, l’ordre religieux et social plus affermi ? Si rien de tout cela n’a été pour l’Italie le fruit de la Renaissance, à quoi donc la Renaissance a-t-elle servi à l’Italie ? Car ce n’est pas avec des comédies, des tragédies, des opéras, des écrits plus ou moins cicéroniens, des toiles, des marbres et des plâtres, plus ou moins bien copiés de l’antique, ou, comme ils disent, avec des œuvres d’art de quelque genre qu’elles soient, qu’on sauve les nations ni qu’on fait la vraie gloire et le bonheur des peuples. Que serait-ce, si la plupart de ces choses avaient puissamment contribué à jeter l’Italie hors de sa voie religieuse et historique, répandu sur elle l’esprit de frivolité et de sensualisme, et fait de ses enfants, même en politique, des artistes plutôt que des citoyens ?

Comme le théâtre particulier, le théâtre public vint de l’Italie au reste de l’Europe. En Allemagne, les spectacles chrétiens continuaient encore au milieu du seizième siècle : à cette époque on trouve, entre autres, Judith, la Sagesse de Salomon, Zorobabel, Ruth et quelques pièces de controverse religieuse, telles que le Postillon calviniste, le Nouvel âne allemand de Balaam, l’Amour céleste, la Vengeance divine, etc. Toutefois nous voyons, dès la fin du siècle précédent, les Allemands, dont la plupart s’étaient formés aux écoles d’Italie, tourner les regards vers l’antiquité théâtrale aussi bien que vers l’antiquité littéraire et rationaliste. En 1480, ils traduisent Térence et destinent deux comédies de ce poète licencieux entre tous au théâtre du collège de Zwickau. En 1480 on imprime, pour le même usage, une traduction de l’Eunuque du même comique. Vient ensuite Frischlin de Tubingue, qui, ouvrant le cercle, traduit, pour le bon peuple allemand, les comédies d’Aristophane, auxquelles il ajoute deux tragédies païennes de sa composition, Vénus et Didon. Vondel, Opitz, Gaspard de Lohenstein, donnent tour à tour Palamède, Antigone, Agrippine, Sophonisbe, Cléopâtre. En Allemagne comme partout ailleurs, le spectacle cesse peu à peu d’être chrétien pour devenir païen.

Durant une grande partie du seizième siècle, l’Angleterre ne connaissait encore d’autres spectacles que les anciens Mystères et les Moralités[[3111]](#footnote-3112). Après William Lilio et Gray, tous deux disciples des Italiens Sulpizio et Pomponio Læto, c’est la fameuse Elisabeth qui donna le goût du théâtre païen, en traduisant les tragédies de Sophocle. Elles sont suivies des pièces de Shakespeare, de Benjamin Johnson, auteur de la Chute de Séjan et de la conjuration de Catilina. Dès lors, l’obscénité triomphe sur le théâtre anglais[[3112]](#footnote-3113).

Quant à l’Espagne, voici les précieuses paroles de l’historien des théâtres : « L’Italie, qui après la prise de Constantinople s’adonna tout entière aux lettres grecques, fut la première à les communiquer au reste de l’Europe. Elle les transmit à l’Espagne par le moyen de Politien, maître d’Arias Barbosa et d’Antoine Nebrissa[[3113]](#footnote-3114). » Toutefois, jusqu’en 1500 on ne trouve en Espagne que le théâtre national, le théâtre de l’Europe chrétienne, des Mystères et quelques Dialogues. « Ces derniers, dit Nazarre, qu’on appelait Comédies, étaient si longs, qu’il était impossible de les représenter[[3114]](#footnote-3115). » Enfin l’esprit de la Renaissance se fait jour, et, vers la même époque, il se montre au sein de la catholique Espagne, dans la Célestine de Rodrigue de Cota et de Fernand de Roxas, pièce lubrique dont Nazarre écrit : « Elle abonde de passages démesurément lascifs et mauvais : sous prétexte de la corriger, les auteurs y montrent l’impudicité toute nue[[3115]](#footnote-3116)… » Le Portugal imite l’Espagne, et le Camoëns donne une imitation de l’Amphitryon de Plaute, suivie bientôt de plusieurs comédies et tragédies latines du jésuite portugais Luis de la Crux[[3116]](#footnote-3117).

On le voit, partout l’esprit nouveau, sans cesse activé par l’éducation de collège et par la littérature, envahit le théâtre, et substituant aux spectacles chrétiens des spectacles païens, tarit une des larges sources de l’enseignement religieux et national de l’Europe.

## CHAPITRE XI.

Le théâtre public.

Généalogie du théâtre païen en France. — Quinzième et seizième siècles. — Bail. — Jodelle. — Catherine de Médicis. — Roillet. — Autres dramaturges. — Construction des premiers théâtres. — Ordonnance de Louis XIII. — Dramaturges du dix-septième siècle : — Richelieu ; — de Boisrobert ; — d’Aubignac ; — Mazarin, introducteur de l’opéra. — Académies de danse et de musique établies par lettres patentes de Louis XIV. — Noms de quelques danseurs.

Le triste spectacle auquel nous venons d’assister en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne, la France va nous le présenter. Au milieu du seizième siècle notre patrie conservait, avec un grand succès, ses représentations religieuses et nationales. En 1541, on jouait encore l’Apocalypse et les Actes des apôtres, à Paris, à l’hôtel de Flandres. Toutefois l’esprit de la Renaissance n’avait pas attendu jusqu’alors à se faire sentir. Dès le milieu du siècle précédent, on le voit poindre dans la Destruction de Troye la grande, « pièce par personnages, divisée en quatre journées, composée par Jacques Millet, étudiant aux lois en l’université d’Orléans. » Le mouvement est donné, et, comme toutes les autres nations, le royaume très-chrétien arrivera bientôt en plein paganisme théâtral.

En 1539, Antoine de Baïf, ancien ambassadeur à Venise, où il s’était épris de la Renaissance, donne Électre, « contenant la vengeance de l’inhumaine et très-piteuse mort d’Agamemnon, roi de Mycènes la grande, faite par sa femme Clytemnestre et son adultère Egisthius, tragédie traduite du grec de Sophocle. » Cet argument détaillé prouve que le public chrétien n’était pas encore au courant des fables païennes. Aujourd’hui, en annonçant la pièce, on se contenterait de dire Électre. Baïf donne aussi l’Hécube d’Euripide. En 1537, Desperriers donne l’Andrienne de Térence. En 1539, nous voyons paraître six comédies de Térence, de Saint-Gelais de Lensac.

En 1540, les Abusés, comédie composée en italien sur le modèle des anciens, par les professeurs de l’académie de Sienne et traduite par Charles Estienne. En 1545, les Amours d’Érostrate, de Jacques Bourgeois. À la même époque Marguerite de Valois, reine de Navarre et sœur de François Ier, que les renaissants appelaient leur Mécénas, compose des pièces très-légères, qu’elle fait jouer par ses demoiselles.

En 1449, le Plutus d’Aristophane, par Ronsard.

En 1550 Iphigénie, de Thomas Sibilet, et l’Hécube de Bouchetet.

Plates copies de l’antiquité, la plupart de ces pièces sont des ballons d’essai qui préparent, sans le réaliser encore, le retour complet au spectacle païen. « D’abord, dit Beauchamp, pure et simple traduction des pièces anciennes, notre comédie n’offrit que des mœurs étrangères qui n’avaient rien de commun avec nous ; les ridicules des Grecs et des Romains n’étaient guère propres à corriger les nôtres, peut-être même n’en avions-nous point d’essentiels… Nous marchions bonnement dans la voie de nos pères ; nous n’étions point délicats, mais nous étions naturels… Nos premiers comiques étaient réduits à faire jouer leurs pièces par leurs amis dans quelques maisons particulières ; ils n’avaient point de comédiens point de spectateurs utiles (payants) qui multipliassent les représentations, encore moins d’imprimeurs qui payassent chèrement le frivole avantage de les imprimer[[3117]](#footnote-3118). »

Ainsi, avant la Renaissance, point de théâtre en France pas plus que dans le reste de l’Europe ; point de comédiens, point de spectacles payants.

Cette triple lacune, continue l’historien, sera en grande partie comblée par Catherine de Médicis, dont le mariage avec Henri II nous mit en commerce intime avec l’Italie, et ouvrit à notre spectacle une ère nouvelle. Cette ère commence décidément en 1552. Elle est ouverte par Étienne Jodelle, sieur du Lymodin : à tous les titres ce honteux honneur lui était réservé. « C’est lui, ajoute Beauchamp, qui, le premier, osa substituer aux mystères, moralités, farces et soties, qui étaient les seuls spectacles dramatiques de son siècle, la comédie et la tragédie en la forme ancienne[[3118]](#footnote-3119). »

Sa tragédie de Cléopâtre et sa comédie la Rencontre furent représentées devant le roi Henri II, à Paris, à l’hôtel de Reims, en 1552, « avec de grands applaudissements de toute la compagnie. » Son Eugène est une pièce tellement infâme, que Fontenelle lui-même est obligé de dire que pour la supporter il fallait que ce siècle ne fût pas difficile en matière de mœurs[[3119]](#footnote-3120).

En 1556, Claude Roillet ou Rouillet, régent du collège de Bourgogne, dédie à Jean Ferrand, archidiacre de Sens, ses tragédies en vers latins, « religieusement conformes, dit-il, aux règles d’Horace et aux exemples de Sénèque et des Grecs. » Dans la première, intitulée Philanire, on voit une femme dont le mari est condamné à mort. Cette femme va se jeter aux genoux du préteur pour lui demander la grâce de son mari. Le préteur la séduit, et fait exécuter le mari, dont il donne le cadavre à cette malheureuse. Le vice-roi, informé, oblige le préteur à l’épouser, et après le mariage il fait mourir le séducteur. C’est à ne pas lire.

Une autre pièce est intitulée le Mariage de la Fortune, Fortúnæ conjúgium. On y voit naturellement figurer Vénus, Cupidon, et les autres personnifications mythologiques des passions honteuses. Elle est suivie d’une espèce d’églogue entre Diane, Crocale, Hyale, Cupidon, Caper, Hircus, Virbius, qui s’entretiennent, dans un langage qu’on ne peut imaginer, des sujets les plus graveleux. Voyez pourtant le fanatisme de l’époque ! Quel est aujourd’hui, dans le monde catholique, l’archidiacre qui oserait accepter la dédicace de pareilles lubricités ! Mais alors la dédicace était acceptée : nul ne songeait à protester contre le scandale, plusieurs peut-être ambitionnaient l’honneur de voir figurer leur nom en tête de ces élucubrations pédantesques, qui n’avaient d’antique que l’obscénité du sujet et la crudité des détails.

En 1554, paraissent deux tragédies de Médée, l’une de la Péruse, l’autre de Scévola de Sainte-Marthe.

En 1557, c’est Agamemnon, de Toustain.

En 1558, César ou la Liberté vengée, de Grévin.

En 1560, Sophonisbe, de Mellin de Saint-Gelais.

En 1562, Darius, Alexandre, Progné, Niobé, Didon, de Jacques de la Taille.

En 1563, Achille, de Lefébure, jouée au collège d’Harcourt ; puis, Achille, Lucrèce, les Ombres, de Nicolas Filleul. Ces deux dernières pièces, où figurent les Satyres, le berger Thyrcis, le chœur des Ombres amoureuses, la bergère Mélisse, la naïade Clyon, Myrtine et Cupidon, sont dédiées à la reine mère, qui les fit jouer devant elle et devant le roi Charles IX, au château de Gaillon.

En 1566 reparaissent les comédies de Térence, traduites de nouveau par Bourlier.

En 1567, Philoxène, de du Verdier ; Antigone, l’Eunuque, de Térence ; la Médée, d’Euripide ; les Trachiniennes, de Sophocle ; le Plutus, d’Aristophane.

En 1568, Portia, Hippolyte, Cornélie, la Troade, Antigone, Marc-Antoine, de Robert Garnier. C’est pendant ses études que Garnier s’occupait du théâtre. Il étudiait en droit à Toulouse, en 1565, c’est-à-dire à l’âge de trente et un ans. « Les choses ont bien changé, dit Beauchamp ; nos jeunes gens ont fait le leur à dix-huit ans[[3120]](#footnote-3121). »

En 1572, Arsinoé, de Pascal Robin, joué au collège d’Angers.

En 1573, l’Heautotimoroumenos, par Baïf.

En 1574, Phaéton, de Belleau.

En 1576, Isabelle, imitation de l’Arioste, par Mathieu de Laval.

En 1577, arrivent les comédiens italiens qui jouent les Jaloux, puis la Fiamella pastorale. Catherine de Médicis fait représenter à Fontainebleau les Amours de Genève, l’Arc des Amants ; à Paris, on joue les Amours de Thésée et de Déjanire, de Duvivier.

En 1578, les Amours de Marc-Antoine et de Cléopâtre, de Belliard.

En 1579, Adonis, tiré de l’Âne d’or, d’Apulée, par Guillaume Lebreton.

En 1581, Cyrus, Annibal, Cléopâtre, Sophonisbe, Camma, Paris, les Amours de Diane et de Délie, de Nicolas Montreux.

En 1582, Régulus, de Beaubreuil ; Méléagre, de Pierre de Roussy.

En 1584, de nouveau, les comédies de Térence, de Bourlier ; Pyrrhus, de Volant ; Arsace et Hercule, de le Digne.

En 1575, Sophonisbe, de Mermet.

En 1590, Hercule furieux, Thyeste, Octavie, Agamemnon, de Brisset.

En 1598, Camma, de Hays.

Avec le seizième siècle finissent, en France, les spectacles chrétiens. Le dix-septième inaugure le triomphe complet du théâtre païen. À deux ou trois exceptions près, les Grecs et les Romains, les dieux et les déesses de l’Olympe, devenus les instituteurs de la France, paraderont constamment sur la scène avec leurs oripeaux indécents et grotesques, avec leurs allures guindées, leur langage ampoulé, leur vertus bouffies d’orgueil, leurs passions furieuses, leurs crimes abominables, leurs idées corruptrices des idées religieuses et sociales des peuples chrétiens ; en un mot, le théâtre paganisé ne cessera de répéter ces deux choses, qui constituent l’essence même du Paganisme : Orgueil et volupté.

En 1600, on construit au Marais, quartier de la noblesse, un théâtre où fut représentée Mélite, première pièce de Pierre Corneille. Viendra plus tard le théâtre de Molière, appelé l’illustre théâtre, autour duquel s’élèveront comme par enchantement d’autres théâtres[[3121]](#footnote-3122), jusqu’à ce que la reine de la civilisation moderne, la capitale du royaume très-chrétien, arrive à posséder plus de salles de spectacle que d’églises paroissiales. S’il est vrai qu’on connaisse un peuple à la nature de ses plaisirs et au degré d’importance qu’il y attache, que faut-il penser de Paris et du monde ? Qu’ont été, que sont encore les théâtres de Paris depuis leur établissement ? Citeriez-vous bien une vertu chrétienne qui n’y ait été ridiculisée, une infamie, de quelque nature qu’elle soit, qui n’y ait été montrée et qui n’ait été applaudie ? Chaque jour, n’est-ce pas quelque nouveau scandale jeté en appât à la foule avide ? Et plus la pièce est monstrueuse de cynisme et d’obscénité, plus la foule est compacte, plus le succès est triomphant. L’Europe, alléchée par les rapports d’une presse mercenaire, accourt à Paris pour jouir du chef-d’œuvre, ou paye au poids de l’or le plaisir de le contempler dans ses différentes capitales. Grâce à ses théâtres et à tout ce qu’ils supposent, Paris est tellement devenu la ville des jouissances, que le riche opulent, à quelque région civilisée qu’il appartienne, se rend, pour s’amuser, non pas à Londres, à Vienne, à Madrid, à Saint-Pétersbourg ou à Berlin, mais à Paris.

Toutefois, l’Europe elle-même, cette Europe jadis couverte, comme d’un manteau de gloire, de splendides cathédrales où elle adorait le vrai Dieu, est aujourd’hui couverte, comme d’un haillon d’ignominie, de théâtres païens où elle adore la chair, redevenue, comme dans l’antiquité classique, la reine et la déesse du monde. Quel luxe babylonien, quelles dépenses incalculables pour le culte de cette nouvelle divinité apportée par la Renaissance ! Qui pourrait supputer, même approximativement, ce que depuis trois siècles le théâtre coûte à l’Europe, la construction, les décorations, l’entretien des édifices, les places, les auteurs, les acteurs, les actrices, feraient reculer d’épouvante[[3122]](#footnote-3123). Tel est pourtant le prix auquel les peuples chrétiens payent la restauration d’une seule idée païenne, et quelle idée !

Dans le principe, c’est-à-dire au commencement du dix-septième siècle, le sentiment chrétien conservait encore assez d’empire pour défendre les représentations nocturnes. Ainsi, l’ordonnance du 12 novembre 1609 porte : « Que les comédiens ouvriront leur porte à une heure après midi, et qu’avec telles personnes qu’il y aura, ils commenceront à deux heures précises, pour que le jeu soit fini avant quatre heures et demie. »

Vaine précaution. L’ordonnance sera vite oubliée ! Les théâtres n’ouvriront plus que pendant la nuit et le spectacle moderne sera de toute manière une œuvre de ténèbres. Déjà le goût de ce dangereux amusement était devenu si contagieux, qu’il avait gagné le clergé même. Par politique ou par inclination, Richelieu et Mazarin furent les grands promoteurs du théâtre en France. Au premier, nous devons la tragédie, au second l’opéra. Faut-il être étonné de voir, à leur exemple, tant de prêtres et de religieux, sans respect pour la sainteté de leur caractère et pour la gravité de leurs fondions, consacrer à restaurer le Paganisme littéraire et théâtral des loisirs et des talents que Dieu leur avait donnés pour le combattre ?

Auteur dramatique, Richelieu fait, de concert avec Desmarets, la tragédie de Mirame, qui lui coûta trois cent mille écus, « et à laquelle, dit Castil-Blaze, Paris fut redevable de la première salle de spectacle un peu régulière[[3123]](#footnote-3124). »

L’abbé de Boisrobert, favori du cardinal, marche sur les traces de son patron. Quelque habitué qu’on soit aux funestes effets de la Renaissance, on n’est pas médiocrement scandalisé de trouver le nom d’un ecclésiastique au bas des pièces suivantes : Alexandre et Orasie, tragi-comédie ; la Belle Clésimène, tragi-comédie ; les Rivaux amis, tragi-comédie ; les deux Alcandres, comédie ; la Belle Patène, tragi-comédie ; le Couronnement de Darie, tragi-comédie ; la vraie Didon ou Didon la chaste, tragédie ; la Jalouse d’elle-même, comédie ; la Folle gageure, comédie ; les Trois Orontes, comédie ; Cassandre, tragi-comédie ; l’Inconnu, comédie ; l’Amant ridicule, comédie ; la Belle Plaideuse, comédie ; la Belle invisible, comédie ; les Coups d’amour et de fortune, comédie. À ses œuvres dramatiques Boisrobert ajoute des poésies légères, des contes, des nouvelles héroïques et amoureuses, et autres pièces dans lesquelles il n’y a d’ecclésiastique que le nom de l’auteur.

Rival et contemporain de Boisrobert, l’abbé d’Aubignac travaille dans le même genre et avec le même esprit. À ce fidèle nourrisson des Muses, la France chrétienne doit la Pratique du théâtre ; Projet pour l’établissement du théâtre français ; Dissertation sur le poème dramatique ; Dissertation sur la condamnation des théâtres, ou mieux Apologie des théâtres. Joignant l’exemple aux conseils, il donne Zénobie, tragédie en prose. Vient ensuite l’Apologie de Térence, Macarise ou la Reine des îles Fortunées, contenant la pratique de la morale stoïcienne ; les Conseils d’Ariste à Célimène, d’une morale qui n’est rien moins que sévère ; la Foire d’Amour, l’Opérateur d’Amour, Relations du royaume de Coquetterie, Traité des Satyres.

Combien d’autres noms ecclésiastiques nous pourrions ajouter à ceux-là ! Les laïques marchaient dans la même voie : Rotrou dans Céliane et dans Chrysante, Mairet dans Sophonisbe, étalent les plus honteuses obscénités ; Desmarets, Benserade, ne sont ni plus chastes ni moins païens. De 1621 à 1653, du Ryer fournit au théâtre : le Mariage d’Amour, Argénis et Poliarque, Lysandre et Calliste, Alcimédon, Cléomédon, Lucrèce, Clarigène, Alcinoé, Bérénice, Mutius Scévola, Thémistocle, Nictoris, reine de Babylone ; Dynamis, reine de Carie ; Anaxandre. Tous ces dramaturges ecclésiastiques et laïques, dont le sens commun avait fait naufrage, avec le sens chrétien, sur les côtes de la Grèce et du Latium, ne réussirent, dit l’historien des théâtres, qu’à inonder la France de tragédies languissantes et basses, de comédies grossières et bouffonnes, de tragi-comédies informes, obscènes, extravagantes[[3124]](#footnote-3125).

Avec Mazarin, le théâtre français entre dans une nouvelle phase. « Enfin, dit Signorelli, l’Italie arrive à l’époque où la musique et la danse vont se joindre à la poésie et créer un nouveau spectacle. Jusque-là, le théâtre était abandonné à la poésie et à la représentation. La musique restait dans les églises et accompagnait les danses sacrées. On l’en tira et on la fit monter sur le théâtre. On lui fit chanter les chœurs des tragédies et des pastorales, et même les entractes des comédies tant en vers qu’en prose. Dès lors, on vit conspirer ensemble les machines pour le plaisir de la vue, la musique pour le plaisir de l’ouïe, la danse pour le plaisir des sens, en excitant cette agréable admiration qui nous tient agréablement suspendus aux mouvements cadencés, agiles et gracieux d’un beau corps : tout cela afin de replacer sur le théâtre moderne Melpomène, avec toutes les pompes qui formaient son cortège au temps de Sophocle et d’Euripide[[3125]](#footnote-3126). » Tel est l’opéra qui, chez nous, date des premières années du seizième siècle[[3126]](#footnote-3127).

Soit pour prolonger son autorité en prolongeant la tutelle de Louis XIV, soit pour amuser la noblesse que sa politique retenait à la cour, Mazarin ajouta aux ballets, aux comédies et aux tragédies ce nouveau spectacle, dont il prit l’idée en Italie. Il fit venir de ce pays les auteurs et les acteurs les plus renommés. Quinault rédigea les pièces ou les appropria au goût de la nation. Le nouveau spectacle éclipsa promptement ses rivaux. La danse s’unit à la poésie et à la musique ; jusqu’alors en sous-ordre, elle occupa le premier rang, « et reprit parmi nous, sur tous nos théâtres, la place quelle avait occupée sur les théâtres des Grecs : le grand ballet fut pour toujours relégué dans les collèges[[3127]](#footnote-3128). »

Cependant, la danse ne s’était conservée que parmi les gens du monde, et quelle danse ! En établissant des théâtres publics, en adoptant un genre de spectacle dont la danse était une partie essentielle, il fallut avant tout former des danseurs. Cette nécessité parut si pressante, si grave, que Louis XIV se hâta d’y pourvoir par une ordonnance digne du fils de saint Louis ! Cette pièce assez peu connue, mérite de l’être beaucoup, car mieux qu’un long discours elle manifeste l’esprit du grand siècle :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Bien que l’art de la danse ait toujours été reconnu l’un des plus honnêtes et plus nécessaires à former le corps… l’un des plus avantageux à notre noblesse… même en temps de paix dans le divertissement de nos ballets ; néanmoins cet art a été négligé… ce qui fait que nous en voyons peu dans notre cour et suite capables et en estat d’entrer dans nos ballets, et autres semblables divertissements de danse, quelque dessein que nous eussions de les y appeler. À quoi estant nécessaire de pourvoir, nous avons jugé à propos d’établir en notre bonne ville de Paris une Académie royale de danse, composée de treize des anciens et plus expérimentez au fait dudit art, pour faire sur eux, en tel lieu et maison qu’ils voudront choisir dans ladite ville, l’exercice de toute sorte de danse. »

Suivent les statuts, au nombre de douze ; en voici quelques-uns :

Art. 1er « La dite Académie sera composée des plus anciens et plus expérimentez maîtres à danser, au nombre de treize, sçavoir, de François Galland, sieur du Désert, maître ordinaire à danser de la reine ; Jean Prévôt, maître à danser du roi ; Jean Renauld, maître à danser de Monsieur, frère du roi ; Thomas le Vacher ; Hilaire d’Olivet ; Guillaume Queru ; Jean et Guillaume Reynal ; Nicolas de l’Orge ; Jean-François Piquet ; Jean Grigny ; Florent Galland du Désert ; et Guillaume Renauld.

Art. 2. » Lesdits treize anciens s’assembleront une fois le mois, pour conférer entre eux du fait de la danse, aviser et délibérer sur les moyens de la perfectionner, et corriger les abus qui y peuvent avoir esté ou pourraient estre introduits. »

L’article 3 porte que le samedi de chaque semaine deux des anciens, à tour de rôle, se trouveront dans la maison de danse pour recevoir et enseigner ceux qui voudraient enseigner la danse, leur montrer tant les anciennes que nouvelles danses inventées par les anciens.

Art. 3. « Toute sorte de personnes, de quelque qualité et condition qu’elles soient, auront entrée dans ladite salle et seront reçus à s’instruire des choses susdites.

Art. 11. « Le roy ayant besoin de personnes capables d’entrer et danser dans les ballets et autres divertissements de cette qualité, Sa Majesté faisant l’honneur à ladite académie de l’en avertir, lesdits anciens sont tenus de lui en fournir incessamment d’entre eux ou autres tel nombre qu’il plaira à Sa Majesté d’ordonner. »

L’Académie se perpétue par l’admission à la pluralité des suffrages. Afin d’honorer leur noble profession, Louis XIV accorde aux danseurs membres de l’Académie les privilèges suivants : « Voulons que les susnommés et autres qui composeront ladite académie jouissent du droit de commitimus, de toutes leurs causes personnelles, possessoires, hypothécaires ou mixtes, tant en demandant que défendant par-devant les maistres de requêtes ordinaires de nostre hôtel, ou aux requêtes du palais à Paris, à leur choix, tout ainsi qu’en jouissent les officiers commenseaux de notre maison, et décharge de toutes tailles et curatelles ensemble de tout guet et garde. Donné à Paris, au mois de mars, l’an de grâce 1661. »

On avait la poésie et la danse : pour compléter l’opéra, ressusciter le théâtre païen dans toute son étendue et profaner tous les arts en les faisant servir au culte des passions, il fallait la musique : Louis XIV eut encore soin d’y pourvoir. Ce prince, que nous avons vu pendant vingt ans figurer sur le théâtre, autorise, par lettres patentes, tous ses sujets à Limiter. Voici l’ordonnance qu’il rendit pour établir une académie de musique : « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre : À tous présens et à venir, salut.

« …… Nous avons au sieur Lulli permis et accordé, permettons et accordons par ces présentes signées de notre main, d’établir une académie royale de musique dans notre bonne ville de Paris, qui sera composée de tel nombre et qualité de personnes qu’il avisera bon être, que nous choisirons et arrêterons sur le rapport qu’il nous en fera, pour faire des représentations devant nous quand il nous plaira, des pièces de musique qui seront composées, tant en vers français qu’autres langues étrangères, pareilles et semblables aux académies d’Italie ; pour en jouir sa vie durant et après lui, celui de ses enfants qui sera pourvu et reçu en survivance de ladite charge de surintendant de la musique de notre chambre, avec pouvoir d’associer avec lui qui bon lui semblera, pour l’établissement de ladite académie. Et pour le dédommager des grands frais qu’il conviendra de faire pour lesdites représentations, tant à cause des théâtres, machines, décorations, habits, qu’autres choses nécessaires, nous lui permettons de donner au public toutes les pièces qu’il aura composées, même celles qui auront été représentées devant nous… comme aussi de prendre telles sommes qu’il jugera à propos.

 » Et d’autant que nous érigeons sur le pied de celles des académies d’Italie où les gentilshommes chantent publiquement en musique sans déroger : Voulons et nous plaît que tous gentilshommes et damoiselles puissent chanter auxdites pièces et représentations de notre académie royale, sans que pour cela ils soient censés déroger audit titre de noblesse et à leurs privilèges, charges, droits et immunités…

 » Tel est notre plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, au mois de mars, l’an de grâce mil six cent soixante-douze, et de notre règne le vingt-neuvième.

 » Signé Louis.

 » Par le Roi : Colbert. »

La noblesse s’empressa de profiter de la permission royale. Les fils des preux ne rougirent pas de changer l’armure de leurs ancêtres pour le cothurne tragique et le masque du comédien, « afin, dit Castil-Blaze, de plaire au monarque baladin qui oubliait lui-même sa dignité personnelle et celle de sa race. » Parmi les acteurs du roi, on voit figurer les noms suivants : de Brie, d’Anvilliers, de la Grange, de la Roque, de Boismont, de Verneuil, et d’autres encore que nous ne citons pas.

## CHAPITRE XII.

Le théâtre public.

Profanation de la poésie, de la danse et de la musique. — Les femmes montent sur le théâtre. — Part prise par certains membres du clergé à la restauration du théâtre païen. — Riario, Galluzzi, Arbeau, Thabourot, Perrin, le P. Brumoy. — Analyse de quelques pièces du théâtre grec. — Scandales du théâtre ancien. — Influence du théâtre sur la femme.

Une triple profanation était accomplie : la poésie, la danse, la musique, tirées du temple, étaient montées sur le théâtre. Pour rentrer en plein Paganisme, un dernier pas restait à franchir. Jusqu’alors les femmes n’avaient paru comme actrices que dans les ballets de la cour. Sur les théâtres publics c’étaient des hommes, en costumes travestis, qui dansaient les rôles de femmes. La concupiscence demandait autre chose. Pour la première fois, en 1681, dans le Triomphe de l’Amour, quatre vraies femmes dansantes parurent sur la scène. Ce fut un événement, et cet événement fut accueilli avec transport[[3128]](#footnote-3129) : le théâtre païen accomplit sa dernière phase.

Depuis cette époque, les femmes ne sont jamais descendues de la scène : avec quel avantage pour les mœurs publiques, avec quelle gloire pour leur sexe y sont-elles restées ? Nous le dirons plus tard.

En attendant, pour montrer de plus en plus la désastreuse influence de l’ancien Paganisme ressuscité par la Renaissance, nourri par l’éducation de collège, disons qu’en France comme en Italie la restauration du théâtre païen compte parmi les ecclésiastiques ses premiers et peut-être ses plus zélés partisans. À Rome c’est un cardinal, neveu du pape, qui le premier érige un théâtre ; c’est un jésuite, le P. Galluzzi, qui donne un traité complet du théâtre, de la tragédie, de la comédie, avec toutes les notions et les dessins nécessaires à la construction de l’édifice et à l’habillement des acteurs dans le goût antique. En France, c’est Richelieu et Mazarin qui emploient les finances du royaume à établir cette grande école de Paganisme gréco-romain.

Quand l’opéra nous arrive d’Italie, ce sont encore des ecclésiastiques qui les premiers s’en font les promoteurs. Un chanoine de Langres, Toinet Arbeau, publia en 1582 le premier traité de danse, sous le nom d’Orchésographie[[3129]](#footnote-3130). Quelques années après, Arbeau eut pour émule son confrère le chanoine Thabourot, qui donna sa Méthode pour apprendre toutes sortes de danses*[[3130]](#footnote-3131)*. Voici en 1642 l’abbé Paul Tallemant, prieur d’Ambierle et de Saint-Albin qui, après avoir brillé par de petits vers, des idylles et des pastorales, compose des opéras en forme. Plus tard, c’est l’abbé Du Bos qui compose un volume entier de Recherches sur la musique et la danse des Grecs et des Romains. En 1669, l’abbé Perrin, introducteur des ambassadeurs auprès de Gaston, duc d’Orléans, obtint du roi un privilège exclusif pour faire jouer ses opéras. Le 28 mars 1671 parut sur le théâtre de la rue Mazarine l’opéra de Pomone, en cinq actes, paroles de Perrin, musique de Cambert, danse de Beauchamp. La foule s’y porta pendant huit mois, si bien que Perrin retira trente mille livres pour sa part[[3131]](#footnote-3132) ?

Comme nous l’avons vu par les lettres patentes de Louis XIV, Lulli succéda à Perrin. Nous terminons ici notre étude généalogique du théâtre en général et de l’opéra en particulier. Depuis la fin du seizième siècle jusqu’à nos jours, l’histoire de ces deux institutions gréco-romaines est assez connue, pour qu’il soit superflu de la rapporter. Disons seulement que depuis cette époque il s’est toujours rencontré des hommes attentifs à perfectionner le théâtre, en passionnant de plus en plus le public lettré pour les chefs-d’œuvre de la scène antique, modèles obligés de la nôtre.

Entre tous se distingue au dernier siècle le R. P. Brumoy, de la compagnie de Jésus. Le vénérable religieux consacra douze ans de sa vie à restaurer le théâtre grec. Laissons-le nous déduire lui-même les graves motifs de cette entreprise, si propre à retremper l’esprit national et à conjurer les tempêtes qui s’accumulaient à vue d’œil sur la France, uniquement parce qu’elle cessait, grâce à son commerce assidu avec les païens, d’être chrétienne et française. Après avoir montré que pour bien goûter le théâtre grec il faut cesser d’être Français et devenir Athénien, qu’il est en conséquence indispensable d’être initié par l’éducation aux usages, aux idées, aux sentiments des Grecs, le père ajoute avec douleur : « Xénophon, César, Tite-Live et Tacite en fait d’histoire ; Démosthène et Cicéron pour l’éloquence ; Homère, quoique attaqué, Virgile et Horace pour la morale et la poésie, ont encore le droit de citoyen parmi nous. Mais Eschyle, Sophocle et Euripide n’ont pas eu le même sort pour la tragédie. Le mérite des historiens, des orateurs et des poètes s’est fait jour à travers les nuages, et celui des tragiques n’a pu entièrement dissiper les ténèbres qui les enveloppent[[3132]](#footnote-3133). »

Quel malheur ! quelle coupable négligence ! Les Pères de l’Église sont oubliés, les poètes chrétiens honnis, tous les grands hommes du Christianisme inconnus ou méconnus de leurs descendants : cela importe peu ou point. Mais quelques nuages empêchent encore la France de connaître et d’admirer comme ils le méritent, les dramaturges de la Grèce païenne et démocrate : qu’allons-nous devenir ! Pour sauver la république, le père se dévoue, et il dit : « Mon intention est de les tirer, du moins en partie, des ténèbres où nous paraissons les avoir condamnés… Le théâtre des Grecs, présenté aux Français sous un jour capable de mettre tout le monde en état d’en porter un jugement, est un ouvrage de goût qui m’avait toujours paru manquer à la république des lettres. Pour former une idée précise et complète du théâtre ancien, il fallait en recueillir tous les restes, et le rebâtir avec ses propres débris. C’est ce que j’ai, je n’ose dire fait, mais du moins essayé de faire. Heureux si le succès de l’exécution répond un peu à l’importance de l’entreprise ! »

Afin de montrer l’importance d’une entreprise, objet de tant de labeurs, nous allons analyser quelques-unes des pièces dont la France chrétienne doit l’élucidation, la restauration même, au fils de saint Ignace.

Œdipe, nous présente une mère qui se pend de désespoir, et son fils qui se crève les yeux.

Dans Électre nous voyons un père qui sacrifie sa fille aux cruelles superstitions de la Grèce ; une femme adultère et incestueuse qui trouve dans ce meurtre sacré le prétexte de faire périr son mari ; une fille qui, pour venger son père, arme le bras de son frère et lui fait tuer sa mère.

Les Sept Chefs nous édifient en nous montrant deux frères, Polynice et Étéocle, qui s’entrégorgent devant les Grecs assemblés.

Antigone fait voir un roi tuant sa fille Antigone ; puis, Hémon, fils d’un autre roi et amant d’Antigone, se tuant sur le corps de son amante ; enfin la reine Eurydice se tuant de désespoir.

Hippolyte amène sur le théâtre Thésée, roi de Thèbes, qui assassine Pallas son parent ; Hippolyte, bâtard de Thésée ; Vénus, jalouse d’Hippolyte ; Phèdre, belle-mère d’Hippolyte, passionnée pour lui, le sollicitant au crime, et pour se venger de sa résistance l’accusant d’avoir voulu la séduire, et de désespoir se donnant la mort ; Thésée, sans examen, abandonnant Hippolyte à la vengeance de Neptune.

Le P. Brumoy ne s’en teint pas à la restauration du théâtre tragique : la comédie grecque lui paraît aussi digne de ses soins. Toutefois un scrupule se présente à lui : le prince des comiques grecs, Aristophane, est tellement obscène, qu’il semblerait convenable, du moins à un prêtre, de le laisser éternellement dans l’ombre[[3133]](#footnote-3134). Mais devant le zèle pour la conservation du beau antique, le scrupule s’évanouit : « D’un autre côté, dit le Père, Aristophane est un morceau plus considérable qu’on ne peut croire. L’histoire grecque ne saurait presque s’en passer, pour ce qui concerne la connaissance des Athéniens en particulier. Cela seul le rendrait respectable, quand on ne le considérerait pas comme poète comique. Mais si l’on a encore égard à cette qualité, il est l’unique dont on puisse tirer l’idée de la comédie de son temps[[3134]](#footnote-3135). »

À ce compte, il n’est pas, ce nous semble, dans l’antiquité grecque et romaine un auteur, si dangereux qu’il soit, que quelque lettré, laïque ou prêtre, ne trouve nécessaire de restaurer et de populariser, comme d’autres ont reproduit et popularisé par la gravure les infamies, historiques aussi, d’Herculanum et de Pompéi. Quoi qu’il en soit, les raisons alléguées par le P. Brumoy lui paraissent décisives, et il va consacrer ses veilles à Aristophane. Les Acharniens sont la première comédie qu’il analyse. Le sujet de cette pièce est d’engager Athènes à conclure la paix avec Lacédémone. Or, voici, d’après Plutarque, la cause de la guerre. « Il y avait à Athènes, dit cet historien, une beauté célèbre, nommée Aspasie, que son esprit et ses charmes rendaient l’oracle des Athéniens. Les plus grands personnages se faisaient honneur de la voir. Socrate même ne dédaignait pas de lui faire sa cour. Elle gouvernait l’État, sans paraître se mêler de rien. Périclès en fut épris, et elle se l’attacha si bien, qu’il répudia sa femme pour l’épouser. Aspasie entretenait chez elle des courtisanes. Quelques jeunes gens d’Athènes s’avisèrent, dans l’ivresse, d’aller à Mégare et d’enlever une courtisane nommée Simætha.

 » Les Mégariens offensés allèrent à leur tour à Athènes, d’où ils enlevèrent deux courtisanes d’Aspasie. Ce rapt de trois femmes perdues fut plus fatal aux Grecs que n’avait été aux Troyens celui d’Hélène ; car il en coûta aux premiers plus de vingt-huit ans de la plus cruelle guerre qu’ils eussent encore éprouvée, et il s’en fallut peu que les Grecs conjurés à se perdre ne renversassent la plus brillante de leurs républiques, je veux dire Athènes[[3135]](#footnote-3136). »

Ainsi les deux plus grands événements de l’histoire de la Grèce, la guerre de Troie et la guerre du Péloponnèse, reposent sur des enlèvements de femmes ! S’arracher ou se reprendre des courtisanes, tel est le but des croisades de ces Grecs, si obstinément présentés comme des modèles aux nations chrétiennes ! Pour nous procurer l’importante connaissance de ce fait, il n’était pas nécessaire de recourir à Aristophane, Plutarque suffisait. En supposant qu’il fût indispensable de puiser cette précieuse connaissance dans Aristophane, personne ne pouvait-il le faire qu’un prêtre et un religieux catholique ? Est-ce que dans la république des lettres l’honnête citoyen est obligé de faire l’office du bourreau ! Il est juste d’ajouter que, sans doute par respect pour les lecteurs et pour lui-même, le P. Brumoy ne cite qu’une partie des Acharniens ; mais n’est-ce pas un incitaméntum à lire le reste ?

Viennent ensuite les Fêtes de Cérès. Le sujet de la pièce est une de ces fêtes abominables où s’accomplissaient, dans le huis clos des temples, des mystères qu’il n’est pas même permis de nommer. « Les fêtes de Cérès et de Proserpine duraient cinq jours à Athènes. Il s’y faisait des cérémonies mystérieuses, où il n’était permis qu’aux femmes d’assister, comme aux fêtes de la Bonne Déesse chez les Romains[[3136]](#footnote-3137). » On voit dans la pièce deux hommes, Agathon et Euripide, se déguiser en femmes pour y assister, comme fit Clodius aux fêtes de la Bonne Déesse. Les femmes orateurs parlent dans la pièce, et un des hommes déguisés parle aussi comme s’il était femme. Il ne se peut rien de plus satirique ni de plus affreusement licencieux que son discours. Voilà le fond édifiant de la pièce analysée en vingt-trois pages par le P. Brumoy, dans l’intérêt de la belle et bonne littérature.

Aux mêmes titres se recommandent Lysistrate, les Grenouilles, les Harangueuses, Plutus, les Nuées, et autres pièces d’Aristophane, ce prince des comiques grecs !

Si le temps nous le permettait, combien d’autres noms respectables viendraient grossir la liste des restaurateurs insensés de cette grande école de corruption qu’on appelle le théâtre païen ; école qui finit par corrompre Rome elle-même, la Rome de Tibère, à tel point que Néron fut obligé de le fermer ! « La licence des comédiens, dit Cahusac, était effrénée. Tibère bannit tous les pantomimes et ferma leurs théâtres. Pendant le règne de Caligula, le théâtre ne fut plus qu’une école odieuse de libertinage ; les pantomimes, qu’une troupe infâme prostituée sans cesse à la débauche des Romains, qui comblaient de richesses des personnages ridicules, dont rien ne réprimait l’insolence. Néron les éloigna ; mais ce monstre, plus efféminé encore que l’infâme Caligula, les rappela bientôt pour s’associer à leurs débauches[[3137]](#footnote-3138). »

Nous venons de retracer aussi brièvement que possible, l’histoire de la Restauration des deux grandes chaires du paganisme moderne : le collège et le théâtre. Quelle a été l’influence de la première ? Elle nous semble suffisamment connue parce que nous en avons dit jusqu’à ce moment : quelques mots seulement sur l’influence de la seconde.

Digne fils de son père, le théâtre moderne, qui, sauf de rares exceptions, fait, depuis trois siècles, parader continuellement devant les nations modernes les Grecs et les Romains, leurs dieux et leurs déesses, est par cela seul essentiellement corrupteur de nos mœurs et de nos idées chrétiennes et nationales. Ce qui a fait dire au fameux comédien Riccoboni, à qui on demandait le meilleur moyen de réformer le théâtre : Je rien connais qu’un, c’est de le supprimer. Pour ne pas répéter ce que tant d’autres ont dit, envisageons seulement l’influence du théâtre sur la femme.

Le théâtre a fait descendre la femme du piédestal de gloire et de respect sur lequel le Christianisme l’avait élevée. Du jour où elle a paru sur la scène comme actrice, au théâtre comme spectatrice, elle a perdu le sentiment de sa dignité ; elle s’est dépouillée de cette pudique réserve qui fait sa défense et une partie de ses attraits ; elle a volontairement assisté à la honte de son sexe : elle a voulu tout dire et tout voir, elle s’est exposée à tout entendre et à tout faire. La première fois, depuis sa rédemption par le christianisme, qu’une femme baptisée parut en public sur la scène française comme actrice, ce fut en 1600[[3138]](#footnote-3139) : et, comme danseuse, en 1681. Eh bien, ce jour-là même, une fille de grande maison, mademoiselle de Poitiers, qui représentait une naïade, fut obligée d’entendre, en présence de la foule, ces vers qu’un Triton amoureux lui adressait :

Qui pourrait entrevoir vos membres délicats

Dans une eau claire et nette, et surtout peu profonde,

De sa bonne fortune et d’eux ferait grand cas ;

C’est un morceau friand s’il eu est dans le monde.

Ce n’est là qu’un très-léger échantillon de ce que la femme, dans la personne des actrices, s’est entendu dire des millions de fois depuis trois siècles. Comment compter les mots à double sens, les expressions passionnées, les provocations directes, les éloges séducteurs dont elle a été l’objet, sur le théâtre même, en présence de la multitude ?

Ah ! Camargo, que vous êtes brillante !

Mais que Pallé, grands dieux, est ravissante !

Que vos pas sont légers, et que les siens sont doux !

Elle est inimitable, et vous êtes nouvelle :

Les Nymphes sautent comme vous,

Et les Grâces dansent comme elle.

De tous les cœurs, et du sien la maîtresse,

Elle allume des feux qui lui sont inconnus ;

De Diane c’est la prêtresse,

Dansant sous les traits de Vénus.

Que dire des paroles qu’on lui met sur les lèvres, des attitudes qu’on lui fait prendre, des gestes qu’on lui impose, du costume dans lequel on l’oblige à se montrer ? Malédiction au théâtre païen, qui, dans la personne de ces infortunées victimes, dégrade la sœur, la fille, l’épouse, la mère de l’homme, et transformant l’angélique enfant de l’auguste Marie en instrument de grossières voluptés, la replonge dans l’abîme de honte et de dégradation d’où le christianisme l’avait tirée ! Qu’est-ce, en effet, que l’histoire des actrices depuis son origine jusqu’à nos jours ?

L’Académie de danse est à peine formée que les écolières deviennent les jouets des maîtres et des danseurs. Lulli soupire pour mademoiselle le Rochois, qui lui préfère le Bas ; Pécourt se rencontre avec les plus grands seigneurs chez Ninon. Le foyer des théâtres devient un bazar, un temple de Gnide et de Corinthe, desservi par des nymphes dont les charmes sont à l’enchère. Ce qu’il fat au dix-septième siècle, il l’a été au dix-huitième, il continue de l’être à notre époque, comme le prouve la biographie de toutes les actrices célèbres. C’est à partir de cette honteuse réhabilitation de la chair par le théâtre païen que, suivant l’énergique expression de Mozart, « nous voyons les nobles et les financiers dépenser leur argent, pour des Lucrèces qui ne se poignardent pas, et les royaumes de l’Europe gouvernés par des femmes qui ne sont ni vierges, ni épouses, ni veuves. »

Quant aux femmes qui, sans monter sur la scène, assistent au théâtre, voici le rôle qu’elles y jouent et un des bénéfices qu’elles en retirent. Ce qu’il y a de plus noble, de plus fort, de plus sacré dans la femme, c’est l’amour. Dégradé dans le paganisme, l’amour avait été, comme toutes choses, régénéré et ennobli par le christianisme. Le théâtre moderne, renouvelé des Grecs et des Romains, dégrade de nouveau l’amour et le corrompt. « L’amour chrétien, dit un auteur non suspect, l’amour chevaleresque, source de tant de belles et nobles actions, cet amour produit par la purification du cœur de l’homme et par la réhabilitation de la femme, devenue un être sacré, cet amour généreux qui n’a pour objet que la volonté de la personne aimée, cet amour était inconnu des Grecs et des Romains : le leur n’avait pour objet que le plaisir et la possession.

 » Comment auraient-ils pu s’en faire une autre idée ? Pouvaient-ils la puiser dans leurs mœurs ou dans leur religion ?Celle-ci, aussi propre à corrompre le cœur qu’à gâter l’esprit, ne leur fournissait que des exemples d’amours déréglées. Ce monstre qu’ils appelaient Amour, et dont ils avaient fait un dieu, devait sa naissance au crime, et sa mère était un modèle de libertinage. La vie scandaleuse de leurs déesses leur donnait de la défiance sur la vertu de leurs femmes ; ils jugeaient des unes par les autres, peut-être par eux-mêmes ; et comme ils ne déclaraient leur passion que par leurs désirs, ils ne concevaient pas qu’une femme, naturellement faible, pût résister aux siens, quand elle serait sollicitée de s’y livrer[[3139]](#footnote-3140). »

Aussi, que présentait le spectacle che ? les Grecs et chez les Romains ? Les artifices, les succès, les fureurs de l’amour sensuel ; la femme presque toujours vaincue dans ces luttes honteuses, applaudie de sa défaite, et souvent elle-même fière de ses coupables victoires, faisant trophée de son ignominie. Quel est le fond ordinaire du théâtre créé par la Renaissance ? N’est-ce pas le même amour sensuel paradant constamment sur la scène, fascinant les yeux et les cœurs, et jouant les mêmes rôles que sur le théâtre antique, dans le même but et avec les mêmes résultats ? Ces résultats, que sont-ils, sinon la dégradation de l’amour chrétien, l’insulte et la honte perpétuelle de la femme ?Pourtant, la femme est la fille, la mère, l’épouse, la sœur de l’homme. Et, comme dans l’antiquité, les hommes, depuis plus de deux siècles, s’assemblent chaque nuit pour voir la honte de la femme exposée au public ; et cette honte est désirée, applaudie par des milliers de spectateurs avides, qui payent au poids de l’or des milliers d’auteurs et d’acteurs pour la rendre plus saisissante.

Quelque étrange, quelque honteux que soit ce renversement du sens chrétien, il en est un autre plus étrange, plus honteux encore : c’est une femme au théâtre ! une femme qui assiste volontairement, sans frémir, avec volupté, à la flagellation publique de son sexe ! Deux fois seulement le monde a été témoin d’un pareil spectacle : dans l’antiquité classique où, sous le nom de Vénus, l’amour brutal était le dernier mot du théâtre, parce qu’il était le dernier mot de la religion et de la société ; et les temps modernes, refaits à l’image du paganisme, où, de nouveau, l’amour brutal, patenté pour tenir école dans toutes les villes, reprend à vue d’œil sa honteuse domination. Quand l’homme antique fut corrompu jusque dans les profondeurs de son être il fallut pour le régénérer du sang, beaucoup de sang : serait-ce là ce qui nous attend ?

## CHAPITRE XIII.

Transformation de la société. Les fêtes publiques.

Le Paganisme enseigné au collège et au théâtre se manifeste dans les faits. — L’Italie donne le signal. — Fête publique de Paul II. — Prise de possession de Léon X. — Entrée de la reine de France à Angers ; — D’Henriette de France à Amiens ; — De Louis XIII à Dijon. — Ces fêtes, substituées aux spectacles chrétiens, se renouvellent partout. — Elles continuent pendant cent cinquante ans. — Réflexions.

La semence jetée dans la terre y reste comme endormie ; mais bientôt vous la voyez s’épanouir en fleurs et en moissons. L’ivraie du Paganisme semée à pleines mains dans le champ de l’Europe, inerte pour ainsi dire, pendant un temps, le couvre bientôt d’une moisson d’ivraie païenne. À l’homme qui s’en nourrit, les aliments communiquent leurs sucs et leurs propriétés. Nourrie, abreuvée de Paganisme classique aux deux grandes sources de l’enseignement, le collège et le théâtre, la société ne tarde pas à transmettre ce qu’elle a reçu. Une transformation générale s’accomplit en elle, d’abord dans l’ordre intellectuel, en politique, en philosophie, en littérature. Bientôt cette transformation intérieure se manifeste dans l’ordre matériel par un ensemble de faits qui donnent peu à peu à l’Europe une physionomie gréco-romaine. Ainsi, chrétienne jusqu’à la Renaissance dans ses fêtes publiques, depuis cette époque elle devient païenne : entre des milliers, citons seulement quelques exemples.

Ici encore l’Italie donne le signal. Pendant que Pomponius Lætus dresse des autels à Romulus, au pied du Quirinal ; qu’il établit au centre même du catholicisme une société païenne dont il se proclame le souverain pontife ; qu’il fait chanter la messe au Capitole en mémoire de la fondation de Rome païenne, Paul II dépense quarante mille écus d’or pour donner au peuple de Rome un spectacle qui rappelle le temps des Césars.

Au jour indiqué, toute la ville est dans les rues, sur les places, aux fenêtres, le pontife lui-même, avec plusieurs princes du sénat sacré, à un balcon, d’où il voit sans être vu[[3140]](#footnote-3141). La fête est ouverte par une troupe de géants qui arrivent en bel ordre. Ils sont suivis de Cupidon, orné de ses ailes et de son carquois, puis de Diane à cheval, accompagnée d’un nombreux essaim de Nymphes. À la troupe olympique succèdent cent soixante jeunes gens, habillés de blanc, comme au siècle d’Auguste : ils sont censés venir de prêter le serment militaire, et, suivant l’usage des anciens Romains, ils reçoivent chacun une médaille du préfet des jeux. Comme témoins de leur valeur, à leur suite marchent enchaînés les rois, les généraux jadis conduits en triomphe parleurs aïeux. Dans l’immense cortège de prisonniers, on distingue surtout Cléopâtre vaincue par Auguste. Précédé des dieux qui les ont conduits à la victoire, les Romains sont suivis des dieux qui la leur ont obtenue. Tout l’Olympe marche à la suite du cortège : Mars, les Faunes, Bacchus, une multitude confuse de dieux et de demi-dieux, jadis adorés dans la grande Rome.

Afin que rien ne manque au caractère antique de la fête, on porte à la suite des Divinités de grands étendards de soie, sur lesquels sont écrits les plébiscites et les sénatus-consultes ; viennent ensuite les enseignes romaines, les faisceaux et les autres emblèmes militaires du peuple-roi. Derrière marchent les personnages consulaires et le sénat, environné des différents ordres de magistrature. Quatre chars d’une hauteur immense ferment le cortège. Richement décorés d’or et de pourpre, ces chars portent de nombreux personnages qui chantent les louanges du pontife qu’ils proclament père de la patrie, fondateur de la paix, restaurateur de l’abondance*[[3141]](#footnote-3142)*, absolument comme à Rome au temps des Césars.

Cette première fête est bientôt suivie d’une autre dans le même goût. Le 11 avril 1513, Léon X, nouvellement élu, prend possession de la basilique de Saint-Jean de Latran. Toutes les rues qu’il doit parcourir avec son brillant cortège sont jonchées de fleurs, ornées de riches tapisseries ; les fenêtres, de pavois ; les places et les carrefours, de décorations splendides. Monté sur une haquenée blanche, le vicaire de Jésus-Christ marche d’arc de triomphe en arc de triomphe, comme un triomphateur romain. Pour orner ces arcs de triomphe, on avait mis à contribution toutes les réminiscences païennes, bizarrement mêlées aux souvenirs de la Rible. Ici apparaissait Apollon, la lyre en main et la peau de Marsyas sur l’épaule ; là, Neptune avec le trident ; plus loin, Diane, Mars, Mercure, Pluton avec leur suite obligée. Ailleurs, c’étaient les Muses et une multitude de Nymphes, dont plusieurs adressèrent des vers au pontife.

À cette exhibition de Paganisme, l’arc de triomphe des marchands florentins formait un contraste éloquent. Il était entouré de colonnes portant les statues dorées de saint Pierre et de saint Paul, des saints Côme et Damien, protecteurs des Médicis, et de saint Jean-Baptiste, le patron des Florentins. L’inscription de l’architrave répondait dignement à cette pieuse et magnifique décoration : Mirabilis Deus in sanctis suis ; Dieu est admirable dans ses saints. En Italie comme en France, le peuple n’est devenu païen qu’après les lettrés.

La mythologie ne tarde pas à reparaître. Devant le palais du banquier Chigi s’élève un théâtre, sur lequel on distingue les images de Vénus, de Mars et de Minerve, allusion aux trois pontificats d’Alexandre VI, de Jules II et de Léon X. L’inscription disait : Vénus a régné, Mais a régné, Minerve règne aujourd’hui. Indigné du distique de Chigi, un riche orfèvre, Antoine de San Marino, qui demeurait près du palais de Chigi, place sur le devant de sa boutique la statue isolée de Vénus avec ces mots : Mars a régné, Minerve a régné, Vénus régnera toujours. Le pape, marchant derrière le saint sacrement, pouvait lire toutes ces devises. « On eût dit une fête païenne aussi bien qu’une solennité du Christianisme, et tout cet appareil semblait annoncer plutôt la marche triomphale d’un général de l’ancienne Rome, que celle d’un souverain pontife.

La dépense de cette prise de possession s’éleva, dit-on à plus de cent mille écus d’or[[3142]](#footnote-3143). »

D’Italie ces mascarades païennes viennent en France et ne tardent pas à supplanter nos spectacles chrétiens dans les fêtes publiques. En 1620, la reine, mère de Louis XIII, fut reçue à Angers de la manière suivante. À l’entrée de la ville paraissaient deux grands personnages chacun de huit pieds de hauteur, sur des piédestaux de six pieds : c’étaient Mars et Junon ; l’un et l’autre en parfait costume olympique. Mars, revêtu de sa cuirasse et de son manteau de guerre, tenait sa dague d’une main et de l’autre une branche de chêne. Junon, mère de Mars, représentait la reine mère, la pique d’une main, le bouclier de l’autre, le corselet sur le dos et une ceinture d’olive autour des reins. Sur le piédestal on lisait : Junóni martiáli. En face était un cygne, oiseau consacré aux Muses, afin de convier la reine à prendre sous sa protection l’université d’Angers.

Non-seulement l’université d’Angers, mais la ville elle-même se met sous la protection de la déesse Junon, comme au moyen âge on se mettait sous la protection de la sainte Vierge. Par un acte d’idolâtrie, qui sera complété pendant la Révolution, on adresse à la fabuleuse déesse une prière qui ne convient qu’à Dieu et aux saints. Sur un arc de triomphe on lisait en grec : « Belle déesse, soyez la bienvenue. Conservez cette ville dans la concorde et la félicité ; faites que lorsque nos fruits seront mûrs on puisse les apporter en sûreté des champs dans nos maisons ; entretenez la paix, afin que le laboureur puisse recueillir ses moissons. » Cette prière sacrilège s’adresse encore aux quatre dieux, protecteurs mythologiques des saisons, Gérés, Bacchus, Hercule et Apollon, dont les images environnent celle de Junon. Le premier, dit l’inscription des Renaissants d’Angers, enrichit, ditéscit ; le second met en possession des espérances, spes jubet esse ratas ; le troisième les garde dans les maisons, custódit domum ; le quatrième éloigne les fléaux, detérgit núbila.

En 1625, Henriette de France, ayant épousé Charles Ier, passa par Amiens pour se rendre en Angleterre. La princesse fut reçue dans la cité picarde par Cupidon, Neptune, Cybèle, Hercule, Atlas, Jason, Hyménée, les Sibylles, accompagnés d’Apollon et des Muses personnifiés dans « un jeune garçon et neuf très-belles filles d’Amiens » ; suivis de Pâris, avec les trois Déesses, « qui étaient trois belles jeunes filles qui se débattaient de la beauté pour avoir la pomme d’or, laquelle fut adjugée à la princesse. »

Descendue au palais épiscopal, la reine mère fut complimentée par le gouverneur, M. de Louvencourt-Vauchelles, qui lui dit « qu’elle était une autre Cybèle, la mère des dieux, et que d’elle, comme du fameux navire qui servit à la conquête de la Toison d’or, étaient sortis les plus grands princes de ce monde. »

Puis s’adressant à Monsieur, frère du Roi : « Vous partagez, lui dit-il, l’univers entier avec notre grand roi, pour l’illustrer de votre splendeur tour à tour, de même que les deux frères Castor et Pollux, si fameux dans nos poètes (nos poètes !). C’est ce qui fait que nous venons immoler sur l’autel de Votre Grandeur, non deux agneaux blancs, comme ils faisaient dans Homère à Castor et à Pollux, mais nos sincères affections. »

En guise de souhait de bon voyage, on chanta à la petite-fille de saint Louis :

N’appréhende pourtant quoi qui te soit contraire,

Si la terre t’assaut, Mars est-il pas ton frère ?

Et le Dieu de la mer craint-il pas ton époux ?

En lisant ces discours et la description de cette fête, on se demande si on est vraiment au dix-septième siècle de l’ère chrétienne, à Amiens, la ville de saint Martin et de Pierre l’Ermite, ou bien, il y a deux mille ans, dans quelque cité de la Grèce, au milieu des pompes matrimoniales d’une fille d’Agamemnon ou de n’importe quel héros classique, reçue dans une ville païenne et complimentée par les habitants, adorateurs comme elle des divinités de l’Olympe ! Reste l’éternelle question que nul ne veut résoudre : d’où cela est-il venu ?

En 1629, Louis XIII visite une partie de son royaume. Troyes, Dijon, Chalon, Grenoble, ont l’honneur de recevoir le monarque. Chaque ville s’efforce de surpasser sa voisine en démonstrations de respect et d’allégresse. Sous quelles formes traduisent-elles leurs sentiments ? Les fêtes de Dijon vont nous le dire. Fidèle aux leçons des respectables religieux qui l’élevaient, la capitale de la Bourgogne se distingue par le classique exquis de ses arcs de triomphe et de ses devises. Sur le premier, d’ordre dorique, on voyait le roi à cheval, et Cybèle, la mère des Dieux, avec une inscription qui comparait Louis XIII au grand Alcide et à Thésée.

Le second, d’ordre ionique, montrait les amours de Glaucus et de Scylla ; Neptune avec son trident ; puis le châtiment de Niobé, qui, fière du nombre de ses enfants, méprisa les sacrifices de Latone, et fut changée en pierre et ses filles tuées par Apollon. Tout cela représentait la Rochelle prise par l’Apollon français, Louis XIII.

Au troisième arc, d’ordre toscan, on voyait Latone, mère d’Apollon, représentant la France (la fille aînée de l’Église !). Près d’elle, un autel antique, sur lequel était placé le Génie de la France, auquel deux prêtres offraient un sacrifice, ainsi qu’à Latone ; les prêtres avaient un genou en terre et des encensoirs à la main.

Le quatrième arc, dédié à la Déesse Clémence, s’élevait près du collège des jésuites : il était d’ordre composite. Sur la corniche apparaissait Hercule, avec un Amour qui lui ôtait sa massue : de l’autre côté la foudre avec l’aigle de Jupiter sur un rameau d’olivier.

Le cinquième arc représentait un triomphe d’Auguste. On voyait un quadrige portant Auguste avec les deux Déesses de la Victoire et de la Renommée ; derrière, Cléopâtre mourante, couchée sur un lit, ayant un bras nu et autour de son bras un aspic qui la piquait. « En la façon qu’on dépeint cette reine lorsqu’elle fut menée en triomphe par César-Auguste. » L’inscription disait : Galliárum Augusto triumphatóri : À l’Auguste des Gaules, triomphateur.

Telle fut la pompe vraiment digne du siècle d’or, du siècle de Jupiter et de la mythologie, dont la chrétienne ville de Dijon honora l’entrée du fils de saint Louis. Grâce à l’éducation classique, la même partout, ce renversement du sens chrétien et national était épidémique en Europe.

L’Italie, la France, l’Allemagne, l’Angleterre, l’Espagne, la Flandre, les grands et les petits États, ont vu passer ces pompes triomphales de l’antiquité gréco-romaine, dans lesquelles l’impudicité le dispute trop souvent au ridicule. Pour n’en citer qu’un exemple, les Flamands, voulant célébrer l’entrée dans leur capitale du dernier duc de Bourgogne, offrirent à ses regards et à ceux du peuple trois femmes nues, représentant Junon, Vénus et Minerve, dans le Jugement de Pâris. Or, ces fêtes ruisselantes de Paganisme et d’obscénités sont les spectacles publics que la Renaissance a donnés aux nations, pendant plus de cent cinquante ans, à la place des spectacles du moyen âge. « Il y a deux siècles, disait naïvement le P. Menestrier, qu’aux entrées de nos rois on représentait dans les places publiques des histoires du Vieux et du Nouveau Testament, qu’on appelait des moralités ; mais alors les gens étaient à moitié bêtes[[3143]](#footnote-3144). »

En attendant, sous prétexte de politesse et de bon goût, le Paganisme historique et mythologique, avec ses hommes et ses Dieux, avec ses fables ridicules et ses plus honteux mystères, s’infiltrait par les yeux dans l’âme des peuples. Ce que l’ouvrier, le pauvre, la femme, le petit enfant du moyen âge demandait à sa mère, à son voisin en assistant aux mystères chrétiens, leurs descendants le demandaient en voyant paraître les dieux, les déesses, les héros grecs et romains. Qu’est-ce que cela ? Qui est celui-ci ? Les explications passaient de bouche en bouche, elles se répétaient dans les familles ; on les cherchait dans les livres, dans les romans, si bien qu’il n’est pas une fable honteuse, un acte obscène, une fausse vertu, une fausse idée de la belle antiquité qui ne soit parvenue, dans ses détails les plus circonstanciés, à la connaissance des populations chrétiennes. Et on s’étonne que le virus du Paganisme ait pénétré jusqu’à la moelle des os les sociétés modernes ; on s’étonne qu’il ait débordé comme un torrent aux jours de la Révolution française ; on s’étonne qu’il ait reparu en 1848 et qu’il soit encore tout prêt à déborder au moindre mouvement révolutionnaire : et, comme si le vase n’était pas assez plein, on prend à tâche de le remplir chaque jour davantage !

## CHAPITRE XIV.

Les fêtes particulières.

Au moyen âge la religion est de toutes les fêtes. — Depuis la Renaissance la mythologie païenne est de toutes les fêtes. — Naissance. — Fiançailles. — Mariage. — Repas. — Départ.

Malgré leurs vices et leurs défauts, nos aïeux du moyen âge aimaient la religion comme un fils aime sa mère : ils ne pouvaient se passer d’elle. La place d’honneur lui est réservée dans leurs fêtes publiques et particulières ; elle est avec eux dans toutes les circonstances solennelles de la vie, à la naissance, au mariage, aux jours des plaisirs et aux jours des larmes : seule elle préside à leurs funérailles.

Renversement étrange ! depuis la Renaissance la Religion est peu à peu éconduite, et l’Europe semble ne pouvoir se passer de la mythologie païenne. Cette nouvelle mère est de toutes ses fêtes, de toutes ses joies, de toutes ses douleurs : elle ne la quitte ni à la vie ni à la mort. Telle est la triste, la honteuse histoire dont nous avons à présenter le rapide tableau.

Naissance. — Le 10 février 1618, la cour de Turin célébra de la manière suivante la naissance de Madame de Savoie. La Déesse de la Félicité parut sous la forme d’un navire. Dans des nuages suspendus au-dessus du navire, parurent toutes les Divinités propices aux hommes, qui chantèrent l’heureux événement. Tout à coup l’immense théâtre se remplit d’eau, comme le Colisée chez les anciens Romains ; le vaisseau s’avance portant sur sa proue un trône magnifique, réservé aux princes et aux princesses. Dans l’intérieur du navire est une grande table préparée pour quarante personnes. Du fond de cale sort Neptune, qui vient poliment inviter les princes, les princesses et les dames à dîner chez lui. Les nobles convives sont servis par les Triions, qui charrient les plats sur le dos de monstres marins. À la fin du repas, le navire reprend sa marche et touche à un écueil. Cet incident amène la représentation du ballet d’Arion jeté dans la mer et sauvé par un dauphin. Le héros parait chantant sur le dos de son bienfaiteur, et allant ainsi à Corinthe, où Périandre lui fait raconter ses aventures. Une troupe de Sirènes, en costume mythologique, vient clore le récit et terminer en dansant cette fête de baptême.

Savez-vous qui les lettrés remercièrent de la naissance du Dauphin fils de Louis XV ? Dieu ? non ; la sainte Vierge ? non ; saint Louis ? non : on remercia Lucine, la déesse des femmes en couches. L’action de grâces qu’on lui adressa, et qui courut toute la France, fut trouvée superbe. La voici :

Sceau des amours, chaste Lucine,

Déesse à la face argentine,

Dont les favorables regards

M’ont enfin accordé, par leur douce influence,

Ce qui faisait toujours ma plus chère espérance,

Je ne veux m’enrôler que sous tes étendards.

Enfin ce Dauphin vient de naître ;

Ce fils qu’un Sort, toujours le maître,

Donne à nos cœurs presque abattus.

Le bonheur de nos jours, célèbre dans l’histoire,

Fera revivre la mémoire

Du meilleur empereur et de son fils Titus.

La pièce suivante n’eut pas moins de succès :

Pláudite, Dis génita, atque Deos genitúra, María

Gallórum votis lília nata dedit.

Fœta Diis Chárites péperit Regina soróres

Idálium fratrem nunc parit ipsa Deum.

Fiançailles. — Un second événement de la vie humaine, non moins solennel que le premier, le mariage, est préparé par les fiançailles. En 1612, pour célébrer celles de Louis XIII avec l’Infante d’Espagne, Paris donna la fête suivante sur la place Royale, au Marais, quartier de la noblesse. Un premier char s’avançait, entouré des chevaliers de la Gloire et du Soleil, et portant les trois Déesses de la Gloire, de la Victoire et de la Renommée, avec une troupe de Sibylles qui chantaient les louanges de la fiancée. Sur un second char, sortant, comme le premier, du palais de la Déesse de la Félicité, on voyait la montagne et les bosquets du Parnasse, où se promenaient les Muses avec Apollon. La montagne et la forêt semblaient marcher au son de la lyre d’Orphée. Parut ensuite le char des deux Couronnes, posées chacune sur douze colonnes, emblème des douze grands dieux de l’Olympe. Sur une des plus élevées était Vénus, ayant à ses pieds quatre petits Amours, en costume très-mythologique. « De bien décrire ici la beauté de ces petits Amours, comme ils étaient gentiment accommodés, et représenter leurs actions, il est impossible. »

Aux chevaliers de la Gloire et du Soleil, succèdent les chevaliers de Persée. Ils marchaient précédés de huit trompettes, vêtus d’une camisole de satin couleur de chair, avec des ailes au dos, les cheveux flottants et couronnés de fleurs : c’étaient les Zéphyrs. Le char de Persée avait pour attelage six cerfs, et pour cocher Saturne. Sur le devant du char était la Déesse de la Paix ; derrière marchaient six Dieux enchaînés : puis le cheval Pégase, suivi d’un monstre marin, semblable à celui qui voulut dévorer Andromède. Commencée à midi, cette parade, accompagnée de joutes, dans lesquelles périrent MM. de Puymorin et de Bologny, dura jusqu’à la nuit.

Le lendemain, le roi, la reine, une foule de dames et de spectateurs vinrent reprendre leurs places au théâtre, et, comme la veille, on vit sortir du palais de la Félicité les chevaliers de la Déesse Fidélité. La postérité ne doit ignorer ni leurs noms classiques ni leurs noms chrétiens : Éranthe, duc de Retz ; Abradate, comte de la Rochefoucauld ; Polydamante, comte de Dampierre ; Eurydamas, baron de Senessay ; Thrasylle, marquis de Ragny.

Parurent ensuite les Rois de l’air vêtus de satin jaune, bleu, incarnat, couvert de broderies d’or, ayant des ailes au dos et des masques dorés. Dix-neuf trompettes, dans le même costume, précédaient ces singuliers monarques.

À leur suite marchait le char des Nymphes, traîné par huit cerfs aux cornes et aux pieds argentés. Sur une haute plate-forme paraissaient, au milieu des Grâces et des Muses jouant du violon, cinq Nymphes en costume de chasse : robe courte de satin vert, brodée d’or ; la trompe d’or en écharpe et sur leur coiffure de grands panaches verts et blancs. Voici leurs noms : Dorille, nymphe amadryade, comte de Schomberg ; Mélite, nymphe napée, colonel d’Ornano ; Sylvante, nymphe dryade, sieur de Créqui ; Nérinde, nymphe naïade, sieur de Saint-Luc ; Orinhie, nymphe arcade, marquis de Rosny. Les fils des croisés déguisés en nymphes ! que dites-vous du délire de la Renaissance ?

Aux souvenirs mythologiques se joignent les souvenirs historiques de la belle et chère antiquité. Immédiatement après le char des Nymphes, marche la Compagnie des illustres Romains, en costume classique. Trajan, marquis de Sablé ; Jules César, duc de Rouennais ; Vespasien, baron de la Boissière ; Paul Émile, marquis de Courtemvant ; Marcus Marcellus, baron de Beauvais ; Scipion r Africain, baron de Mongelas ; Auguste, marquis de Marmoutier ; Coriolan, marquis de Bessieux ; Caïus Martius, comte de Monsavel. Ils sont précédés de dix trompettes portant casaque incarnat passementée d’or et banderoles avec aigle impériale, et de deux porte-enseigne, avec guidons déployés, sur lesquels on lit les grandes lettres : S. P. Q. R.

Les Nymphes et les Romains précédaient le char de la Fidélité. Il était tiré par six petits chevaux couverts de peaux de léopards. Sur le devant, Mercure, son caducée à la main, faisait l’office de cocher ; sur le derrière, en guise de valet de pied, était le Sphinx. Le milieu était chargé des dépouilles des rois suspendues au temple de la Fidélité. Suivaient douze Satyres enchaînés, jouant de la cornemuse ; quinze prêtres et sacrificateurs païens, marchant deux à deux, vêtus de longues robes de gaze d’argent, faites comme celles des Flammes, couronnés de myrte et jouant du hautbois. Le char arrive lentement au Temple de la Fidélité, au sommet duquel trônait Cupidon. Au-devant du temple était assis, sur un carreau de velours bleu, le Grand Sacrificateur « vêtu d’habillements pontificaux à la païenne, lequel, passant devant Leurs Majestés, chanta en leur louange plusieurs beaux vers. »

La fleur de la noblesse française, grotesquement transformée en dieux et en déesses, en héros, en prêtres, en sacrificateurs païens, venait de se montrer pendant deux jours aux regards avides du roi de France, de la reine et de tout le noble quartier. Ce n’était pas assez, il fallait que tout Paris fût témoin de cet incroyable spectacle et prît une leçon complète de Paganisme mythologique et historique. « La nuit venue, dit l’auteur contemporain, toutes ces compagnies du jour et de la veille sortirent aux flambeaux et parcoururent tout Paris. Il ne se peut imaginer qu’on puisse voir une plus belle magnificence. Le son de plus de deux cents trompettes allait jusque dans le ciel, et les hautbois, les musiques de voix et de toutes sortes d’instruments, par leurs airs nouveaux, attiraient les oreilles en admiration, aussi bien que les yeux l’étaient de voir tant de diversités en l’équipage, aux machines, et aux habits de chaque troupe.

 » Il semblait que la lueur des flambeaux que portaient les estaffiers obscurcissait la lumière de tant de lanternes qui étaient aux fenêtres, lesquelles aydèrent à leur tour aussi à éclairer tant de milliers de personnes, qui de toutes parts étaient accourues voir passer ces magnificences ; car il n’y avait rue ni ruelle tant aux faubourgs qu’en la ville, collèges, tours et clochers, qu’il n’y eût aux fenêtres et créneaux des lanternes peintes de diverses fleurs. »

Les Dieux et les Déesses de la fable en personne, les prêtres païens, les Romains et les Grecs, attributs et enseignes déployés, traînés sur des chars étincelants d’or, montés sur des chevaux richement caparaçonnés, se promenant en triomphe dans Paris, à la lueur des flambeaux, au bruit de deux cents trompettes ; tout le peuple accouru pour voir passer cette pompe, les maisons et les églises elles-mêmes éclairées d’innombrables lumières, pour faire resplendir du plus vif éclat cette insolente invasion du Paganisme dans la capitale du royaume très-chrétien : sur le prodigieux empire de la Renaissance, un pareil spectacle en dit plus qu’un livre, et dans six heures enseigne plus de Paganisme que dix années de collège.

Mariage. — Après les fiançailles vient le mariage. C’est ici surtout, comme nous l’avons déjà vu, que le Paganisme intervient avec tous ses emblèmes de sensualisme et toutes ses idées de luxure. Pendant qu’il se promène en triomphe dans Paris à la lueur des flambeaux, à Naples, à Florence, il étale ses pompes voluptueuses sous les feux étincelants du Midi, à la clarté du ciel d’Italie. Pour célébrer le mariage de Louis XIII avec l’Infante d’Espagne, Naples appelle tous les Dieux de l’Olympe : Junon sur un char traîné par six paons, entourée de quatorze nymphes, aux cheveux dorés et retenus dans un réseau d’argent ; Mars, en la forme que Homère le représente ; une troupe de Nymphes de Parthénope ; la Déesse Parthénope, sur un char traîné par douze chevaux marins et conduit par six Tritons ; Hercule et Thésée ; Cupidon, ailes au dos, carquois sur l’épaule, flambeau à la main, qui chante des vers dignes de lui ; Vénus au centre d’un jardin enchanté, les cheveux épars sur les épaules, dégouttant de l’eau de fleurs d’oranger, que recevait une grande conque dans laquelle se baignaient six petits Amours.

Le P. Menestrier, qui approuve toutes ces représentations, dont il signale la récente origine, ajoute : « Aussi font-elles depuis plus d’un siècle les divertissements des noces et des mariages des princes, de leurs entrées dans les villes et de leurs réceptions, de la naissance de leurs enfants, du retour des jours de leur naissance, des festins solennels et des autres occasions de réjouissances et de divertissements[[3144]](#footnote-3145). »

Repas. — Les Romains avaient des festins dans lesquels intervenaient tous les Dieux, dansant et chantant comme des baladins, pour amuser les convives. « Auguste pria un jour onze de ses principaux amis à venir souper avec lui, mais il voulut qu’ils représentassent autant de divinités avec leurs habillements et leurs symboles : Mars, Mercure, Saturne, Neptune, etc. ; lui-même y parut vêtu en Jupiter[[3145]](#footnote-3146) : ce festin s’appela le festin des douze Dieux[[3146]](#footnote-3147). »

En conséquence, l’an du Christianisme 1664, une collation au château de Versailles fut servie de la manière suivante : Trente musiciens mythologiques entrent dans la salle du festin, suivis des quatre Saisons en chair et en os, portant les mets les plus rares. Ces quatre Déesses dansèrent avec les Douze Signes du zodiaque. Le Printemps parut ensuite, monté sur un cheval d’Espagne avec un habit vert, des broderies d’argent et de fleurs naturelles. l’Été le suivait sur un éléphant couvert d’une riche housse ; l’Automne arriva sur un chameau, et l’Hiver, enveloppé de fourrures, sur un ours. Leur suite était composée de quarante-huit Nymphes, portant sur leur tête de grands bassins remplis de mets pour la collation. Sur leurs pas marchaient les quatorze musiciens de Pan et de Diane, précédant ces deux divinités avec une symphonie de flûtes et de musettes. Les Saisons et les Divinités firent leurs récits à la reine ; puis une grande table en forme de croissant vint à se découvrir. Aussitôt parut un essaim d’autres dieux et déesses : l’Abondance, la Joie, la Propreté, la Bonne-Chère, les Plaisirs, les Jeux, les Ris, les Délices, qui firent le service de la table[[3147]](#footnote-3148).

Répétées des milliers de fois dans toutes les cours de l’Europe, dans les hôtels des princes, dans les villas des grands seigneurs, chez les riches bourgeois, ces fêtes initient aux mystères les plus intimes de l’antiquité païenne les gens de service, garçons et femmes de chambre, obligés de jouer des rôles de divinités olympiques, ou de préparer l’accoutrement des divinités elles-mêmes[[3148]](#footnote-3149).

Départs. — S’il y a dans la vie quelques moments de plaisir, il y a aussi, et bien plus souvent, des circonstances douloureuses : parmi ces dernières, il faut compter le départ et la séparation des personnes qui nous sont chères. Le chrétien confie sa douleur à la résignation et à l’espérance : c’est en les plongeant dans l’ivresse de l’antiquité païenne que les fils de la Renaissance essayent de noyer leurs chagrins. En 1615, la sœur de Louis XIII allait épouser le prince d’Espagne ; « Leurs Majestés, voulant se consoler et consoler les Français par un contentement signalé, firent danser à la princesse un ballet d’adieu, dont la somptuosité non-seulement surpassa ce qui s’était fait par le passé, mais ôta encore à l’avenir l’espérance de rien faire de même. » Le sujet du ballet fut le Triomphe de Minerve ; Minerve était la princesse qui avait captivé le prince d’Espagne. Le ballet fut dansé dans la grande salle de Bourbon, le 19 mars. La salle était illuminée par douze cents flambeaux portés par des consoles à bras d’argent : le parterre était couvert de tapis de Turquie.

Du sein d’un bosquet planté sur une montagne sortit une troupe de Machlyennes, nation habitant auprès du marais de Triton, où Minerve apparut pour la première fois. Elles étaient vêtues à l’antique africaine, mais fort court, pour ne pas nuire à la danse. Elles portaient une masse d’or à la main, une robe de satin rouge couverte de passements d’or, et une coiffure relevée d’une touffe de plumes. En cet équipage, elles dansèrent les danses dont elles accompagnaient les sacrifices qu’elles offraient à Minerve. Rentrées dans leur bosquet, parut un berger virgilien, qui, « comme ramenant ses troupeaux à l’étable, » chanta toutes les fadaises classiques : Astrée, l’Arcadie, la Grèce, Thétis, Gyrion, Cérès, Minerve, le Jeune demi-dieu qui pour elle soupire, Pan, Mopsus, les Chênes de l’Épire.

La chanson finie, ce qui était bois devient rocher, corail, mousse, mer écumante. De cette mer sort peu à peu une musique de Tritons, vêtus en Tritonides, la tête, les épaules, les hanches couvertes de roseaux artificiels d’or et de soie ; puis le ciel qui couvre la scène s’ouvre en deux et laisse voir trente musiciens suspendus en l’air, « sans que l’on vit ce qui les soutenait. » C’étaient les Dieux de l’air qui venaient annoncer l’arrivée de Minerve. La Déesse paraît sur un char d’or traîné par deux Amours, le chaste et le voluptueux. Sur ce char étaient, avec Madame de France, quatorze dames et demoiselles, faisant les nymphes de Minerve[[3149]](#footnote-3150). La Déesse était seule à l’extrémité du char, vêtue d’incarnat recouvert de flammes d’or, de miroirs et de brillants d’or, avec une coiffure de bouqueterie fort éclatante. Le char s’arrêta au son des luths d’une troupe d’Amazones, portant cuirasses, mutiles, casques, bottines à l’antique. Le char ayant repris sa marche, on vit descendre des nuées deux Déesses, la Renommée et la Victoire, qui vinrent couronner Minerve.

Après le couronnement, tous les musiciens et musiciennes mythologiques, Machlyennes, Tritons, Tritonides, Amazones, les Déesses et les Nymphes, se réunissent pour chanter en dansant les louanges de Minerve. « Elle-même descendit de son char, et il y eut quarante masques richement parés sur la scène, trente dans le ciel, six suspendus en l’air, tout le milieu de la salle rempli de dames ; et tout se voyait d’une vue, et tout dansait et chantait en un corps. Les habits de ces dames, nymphes et déesses, étaient si chargés de pierreries, que les estrangers crurent qu’il n’y en avoit plus de reste en leur pays ; que la France seule en avoit plus que tout le monde ensemble[[3150]](#footnote-3151). »

Ce qui est émane de ce qui fut : et nous nous étonnons de ce que nous voyons aujourd’hui ! et nous ne pouvons croire à ce que nous verrons peut-être demain ! Ô stupidité du cœur humain : Ô cordis humáni stupor, qui ne sait pas que le passé est l’histoire du présent et la prophétie de l’avenir !

## CHAPITRE XV.

Les fêtes particulières.

Arrivées des amis, le Paganisme y préside. — Chasse. — Conclusions de paix. — Fêtes religieuses. — Pastorale du P. Grumsel. — Canonisation de saint Ignace, à Lisbonne. — À Pont-à-Mousson. — Funérailles. — Épitaphes. — Une question.

Arrivées. — Continuons de suivre pas à pas l’histoire de la paganisation de l’Europe. Le collège des nobles à Bologne, ayant à recevoir le cardinal Ludovisi, protecteur de ce collège et originaire de Bologne, n’imagina rien de mieux que de prendre pour argument de la fête le Retour d’Apollon dans l’île de Délos, lieu de sa naissance. La cour du collège fut métamorphosée en l’île de Délos, et conformément à la mythologie, que toute la maison savait par cœur, un temple s’élevait au milieu, tel que Virgile décrit celui de Délos au troisième livre de l’Énéide. Il était environné d’une forêt de lauriers. Aux arbres étaient suspendues les armoiries du prince de l’Église, entourées d’une écharpe rouge, « comme était autrefois couronné le prêtre d’Apollon à Délos. C’est dans le temple que le cardinal fut reçu et qu’il entendit chanter ses louanges. » Et parce que Virgile dit que les Driopes, les Crétois et les Agathyrses sont les peuples qui célébraient les jeux autour des autels d’Apollon, ces trois nations se partagèrent la fête.

Les fêtes de Délos étaient composées de danses, de récits, de dialogues en musique, de procession au temple, d’hymnes à Apollon, de danses-armées, qu’on excitait en frappant des boucliers, et qui finissaient par des ballets. Eh bien, tout cela fut fait en présence et en l’honneur d’un prince de l’Église. Costumés, métamorphosés en Driopes, en Crétois, en Agathyrses, les élèves chantèrent dans le temple de la divinité païenne :

« Lúdite jam, pécudes, pécudum, gaudéte, magístri ;

Phœbus, io ! rédiit, viduúmque invísit ovíle.

 » Sautez, bétail ; réjouissez-vous, maîtres du bétail : Phébus, quel bonheur ! est revenu ; il a revu sa bergerie veuve de lui. » Fut dit, fut fait ; on alla en procession au temple, les muses chantèrent des hymnes ; un ballet armé fut exécuté par toute cette jeune noblesse, dansant et frappant des boucliers aux armes du cardinal. Et on trouvait cela superbe !

Chasses. — Les impuretés païennes qui, depuis la Renaissance, ont souillé ce divertissement sont innombrables ; et, chose incroyable pour qui ne connaît pas le vertige qui tournait toutes les têtes, les princes de l’Église ne rougissaient point d’y prendre part. En 1620, le prince cardinal Maurice de Savoie, les cardinaux Barberini, le prince Colonna et les autres seigneurs romains firent plusieurs fois des chasses solennelles, où les piqueurs et les veneurs étaient déguisés en Nymphes, en Faunes, en Satyres, où en ces chasseurs fameux dans la mythologie : Actéon, Méléagre, Endymion, etc. En 1668, le comte de Castiglione en donna une qui surpassa toutes les autres. Le rendez-vous de chasse fut un temple de Diane, que leurs Altesses de Savoie avaient fait élever à cette déesse des chasseurs. Elle-même vint les recevoir à la porte suivie d’une troupe nombreuse de Faunes et de Sylvains, à qui elle ordonna de servir un repas à ses adorateurs. Le repas fini, Pan arrive et annonce l’ouverture de la chasse. Il est suivi d’Endymion, favori de Diane, en équipage de chasseur ; puis de Dryades et de Satyres qui figurent par leurs danses le courre et le laisser-courre. À la fin de la chasse, deux Nymphes des montagnes sortent de leurs bocages et témoignent leur joie de la mort du cerf ; enfin, Pan, ayant entendu sonner la retraite, assemble tous les chasseurs pour la curée, qui forme le grand ballet.

Conclusions de paix. — À la chasse aux bêtes se joint souvent la chasse aux hommes, qu’on appelle la guerre : la seconde finit comme la première, par la mort du cerf. Dans l’un et l’autre cas, les divinités païennes chantent l’heureux événement qui suspend les hostilités, et permet aux chasseurs de jouir de leur triomphe. En 1659, Marseille célébra de la manière suivante la paix rendue à la Provence. Du port on vit sortir la Renommée, Déesse herculéenne, en costume mythologique, suivie de quatre trompettes, chargés d’annoncer aux quatre Vents la joie des Marseillais. La prospérité de Marseille dépendant du commerce, Éole, Zéphyre, et tous les autres Dieux des vents, arbitres de la navigation, accompagnaient la Renommée en chantant le serment d’enchaîner Borée. Ils étaient suivis des deux grandes divinités de la mer, Neptune et Nérée ; le premier entouré de Tritons avec leurs conques, l’autre accompagnée des Néréides, ses filles, qui, par d’agréables chansons, assuraient de leur perpétuelle protection les marchands de Marseille.

Sur leurs pas marchait le Commerce, divinité collective, représentées par une foule d’hommes de toute la nation, ayant des caducées à la main avec cette inscription : Au dieu Mercure, président du négoce ! Bacchus, Gérés et les autres Divinités de la terre, à l’ornement et à la fécondité de laquelle ils travaillent de concert, paraissaient ensuite dans leur costume mythologique. Après eux venait une troupe des plus belles dames, costumées en déesses, et précédées de troubadours olympiques qui chantaient leurs grâces : ces dames étaient à cheval et couronnées d’olivier. Autour d’elles, »un essaim de jeunes Amours, représentés par les plus beaux enfants de la ville, manifestaient « la reconnaissance qu’ils ont aux poètes de chanter les conquêtes que les beautés font sur les cœurs. »

Les Déesses et les Amours étaient suivis « de douze jeunes filles toutes lestement vêtues en Nymphes, portait des vases pleins de parfums. » Elles précédaient immédiatement un char magnifique, conduit par Apollon, sur lequel étaient assis Mercure et Marseille, se tenant par la main pour marque de leur éternelle union. Et on s’étonne des fêtes de 93 !

Fêtes religieuses. — Consécrateur de tous les événements de la vie publique et privée, inspirateur de toutes les fêtes civiles, le paganisme met le pied sur les terres de l’Église et finit par pénétrer jusque dans le sanctuaire. Vers le milieu du dix-septième siècle, Ladislas Jonnart fut nommé évêque de Saint-Omer. Bientôt on apprit qu’on lui réservait l’archevêché de Cambrai. Grande fut l’inquiétude parmi les diocésains de Saint-Omer, qui aimaient et vénéraient leur évêque. Le P. Grumsel, de la Compagnie de Jésus, professeur des controverses de la foi, au collège de Saint-Omer, se fait leur interprète. Il adresse à l’évêque une pastorale virgilienne, pour le prier de rester au milieu de son troupeau. L’église de Saint-Omer et celle de Cambrai deviennent deux Nymphes, qui se disputent un époux ; la pièce se termine par les raisons que met en avant la nymphe de Saint-Omer, pour combattre sa rivale de Cambrai. « Hélas ! dit-elle, si au lieu d’un époux j’allais n’embrasser qu’une vaine ombre, au moment où, épouse légitime, j’ambitionne ta couche !

Hei mihi, pro sponso spécie si ludar ináni :

Quando ferar thálamis sponsa sacráta tuis !

 » Est-ce qu’un autre amour t’enchaîne ? M’aurais-tu prise en dégoût ? Un mot de ta bouche suffira pour écarter de douloureux soupçons. Mais tu es aimé de la Parthénie cambrésienne, Párthenis at cámeras te díligit : elle-même t’a demandé. Je lui permets d’envier mon bonheur, mais l’alliance est contractée ; et l’Éther favorise nos nœuds. » Elle ajoute que si Cambrai a des Déesses et des Grâces puissantes, Saint-Omer possède une Parthénie dont rien n’approche et d’autres Déesses supérieures à celles de Cambrai. « Ici, brille encore Diane, dont la beauté est celle des astres. Ici encore il y a Amaryllis ; il y a Charis y il y a la célèbre Phillis ; ici enfin, prélat, il y a une déesse, plus grande et mieux faite pour te captiver :

Hic Amarýllis et hic Charis est, uti et ínclyta Phyllis

Major et hic, præsul, qua teneáre, Dea[[3151]](#footnote-3152). »

Ainsi, pour exprimer les vœux et les craintes d’un diocèse catholique, un grave religieux n’imagine rien de plus beau, rien de plus touchant que de faire passer devant un évêque, successeur de ceux qui, au prix de leur sang, vinrent renverser le paganisme avec ses idoles et ses fables, le cortège triomphal des dieux de l’Olympe. Dans ses vers, deux églises célèbres sont changées en nymphes amoureuses ; et les pieux pasteurs métamorphosés en Corydons et en Thyrsis, dont le choix incertain flotte entre les buccoliques bergères Amaryllis, Charis et Phyllis. Je serais curieux d’avoir la preuve que cette poésie, au moins étrange, est un échantillon de la mise en pratique des principes de saint Ignace !

Ailleurs, le paganisme, entré dans le domaine des choses sacrées, ne se contente plus de ses oripeaux littéraires, il prend hardiment une forme plastique. On en voit un exemple dans la manière dont les jésuites portugais célébrèrent la canonisation de saint Ignace. Devant l’église de Notre-Dame de Lorette, à Lisbonne, était postée une machine en bois d’une grandeur énorme, représentant le cheval de Troie. Pleine de jésuites, la machine se mit en marche, tandis que des danseurs nombreux figuraient les faits d’armes les plus remarquables d’Achille, (l’Ajax, d’Hector et d’Énée. Le cheval monstrueux et son cortège s’avancent précédés par un brillant orchestre. Ils arrivent sur la place Saint-Roch, où les jésuites ont leur église et leur maison professe. La ville de Troie, ou du moins une partie de ses tours et de ses remparts, construits en bois, occupent le tiers de cette place. Aux approches du cheval, une partie des murs tombe. Les jésuites, déguisés en Grecs, sortent des flancs du cheval ; les Troyens les reçoivent avec des fusées ; l’ennemi attaque avec les mêmes armes, et les deux partis se battent en dansant au son des castagnettes. Dix-huit grands mâts chargés d’artifices achèvent l’incendie et la ruine de Troie[[3152]](#footnote-3153).

À la même époque, les jésuites de Pont à Mousson, rivalisant avec leurs confrères de Portugal, firent le triomphe suivant à l’honneur de saint Ignace et de saint François Xavier, en présence de leurs écoliers et de toute la ville. Parut un char colossal qui portait le globe. Sur le globe était assise la Déesse de la Victoire, vêtue d’un brocart d’argent à plumes d’or entrelacées de cornes d’abondance. Les quatre Vents cardinaux, en grand costume (professeurs ou élèves), étaient assis aux quatre coins du char. Le char était traîné par l’Amour profane (Cupidon) ; assis sur le devant, l’Amour divin (le Saint-Esprit) faisait l’office de cocher ; il avait la couronne en tête, l’arc et la trousse sur le dos. Derrière le char marchait une troupe d’écoliers avec des guidons et des devises.

Suivait un second char non moins gigantesque que le premier. Il portait une haute montagne, du sommet de laquelle jaillissait une fontaine représentant la Science. Dans quatre niches latérales, on voyait de grandes femmes représentant la Théologie, la Jurisprudence, la Philosophie, l’Éloquence : cette dernière déesse portait un caducée à la main. Un troisième char représentait la défaite du vice. Au sommet paraissait la Déesse de la Vertu victorieuse, l’épée nue à la main. Devant elle était la Déesse de la Victoire avec un grand étendard. Sur le devant du char on voyait Apollon jouant du luth, et chantant les louanges de saint Ignace et de saint François Xavier !

Après les chars venait un vaisseau semblable à celui des Argonautes ; il était conduit par de petits Amours qui ramaient comme des mousses. L’apôtre des Indes apparaissait debout au plus haut de la poupe, couronné par un Génie, tandis qu’à ses pieds était Orphée qui chantait ses louanges*[[3153]](#footnote-3154)*. Comme les deux grands saints durent sourire du haut du ciel, en se voyant promener en triomphe parmi les dieux et les déesses de l’Olympe, célébrés par Apollon et chantés par Orphée !

Funérailles. — Le Paganisme classique, qui a envahi la vie, ne respectera pas la mort. Dès les premiers jours de la Renaissance, on le voit partager avec l’Église elle-même le soin des pompes funèbres. À la maison mortuaire, au convoi, et jusque dans le temple et sur les tombes, il signale sa présence et sa prise de possession. « Pendant la vie, semble-t-il dire au catholicisme, ils furent à toi pour le fond, et à moi pour la forme ; dans leurs funérailles garde ta part et laisse-moi la mienne. » De gré ou de force, il en fut ainsi ; et désormais le chrétien lettré ne put mourir qu’au milieu des pompes sacrilèges de l’ancienne idolâtrie.

Pour enterrer convenablement le grand païen qu’on appelle Michel-Ange, Brunzio, Vasari, Benvenuto Cellini, Bartolomeo Ammanati, se chargent de la décoration funèbre. Ils appellent à leur aide un abbé Borghini, très-versé dans les lettres grecques et latines, et voici le chef-d’œuvre qui sortit de leur conciliabule. Au-devant du mausolée, ils placèrent deux grandes Divinités, l’Arno et le Tibre, soutenant une vaste corne d’abondance, d’où sortaient des instruments de peinture, de sculpture et d’architecture ; sur les faces plusieurs médaillons représentant Michel-Ange dans l’exercice de ces différents arts, couronné par les Muses et par Apollon : un grand obélisque portait l’urne funéraire, à la manière des Romains, avec la Déesse de la Renommée. Un tableau représentait l’architecte de Saint-Pierre de Rome dans les Champs Élysées, au milieu des plus célèbres artistes de l’antiquité. Au sommet, on voyait l’âme de Michel-Ange monter au ciel, laissant après elle une longue trace de lumière avec ces mots : Vivens orbe, peto láudibus ǽthera. C’est littéralement l’apothéose païenne.

Ainsi furent enterrés Annibal Carrache, Augustin Carrache, le chanoine Manfredo Septale de Milan ; la princesse Éléonore d’Este, invitée à monter au ciel, non par son ange gardien, mais par la Déesse Iris ; Victor-Amédée de Savoie, pleuré par le Rhône et par le Pô, mais glorifié par cette inscription du père jésuite Juglaris, qu’on croirait de quelque vieux flamine de Jupiter, écrite pour un petit-fils de Romulus :

Nulli hic Manes aut Medióxumi

Placándi sunt ;

Adhuc tamen denicáles férias

Indicúnto pontífices,

Lessum habénto matres.

Aux funérailles de François Piccolomini, fameux philosophe, assistèrent en personne et en qualité de pleureuses les quatre principales sectes philosophiques de la Grèce : l’Ionique, l’Italique, l’Académique et la Péripatétique ;à celles de Pierre Séguier, chancelier de France, les arts libéraux, en costume mythologique, exprimèrent leur douleur par l’organe d’Horace et de Virgile. Le catafalque du sénateur Gessi fut couvert de médaillons représentant : le Caducée de Mercure, la Corne d’abondance, le Temple de Janus, deux lyres avec une chouette accompagnée de ces mots : Mercúrio et Minérvæ.

Voilà, entre des milliers, quelques-unes des bouffonneries sacrilèges et ridicules par lesquelles le Paganisme, réintroduit chez les peuples chrétiens, souilla, pendant plus de cent cinquante ans, les mystères de la mort, après avoir profané les principaux actes de la vie. Au lieu de flétrir comme elle le méritait cette odieuse intervention du Paganisme dans les funérailles, un père jésuite crut devoir s’en faire l’apologiste et le législateur. Pendant vingt ans, l’occupation du P. Ménestrier fut de faire des ballets, des plans pour les fêtes publiques et des dessins pour les décorations funèbres[[3154]](#footnote-3155).

En tête de ce dernier ouvrage, le vénérable religieux montre l’esprit qui l’anime dans son travail, l’importance qu’il attache à son sujet et les rituels qu’il faut consulter pour le traiter avec succès. « L’usage, dit-il, des décorations funèbres a été introduit depuis cent cinquante ans. Devant que d’entreprendre de former aucun dessin pour ces appareils funèbres, il faudrait avoir lu les quatre livres de Kirkmannus, des Funérailles des anciens Romains ; les trois livres de Grutherus, Du Droit des Mânes ; Guichard, des Funérailles des anciens ; le P. Pomey, Libilina, seu de funéribus antiquórum ; un livre italien, des Funérailles de toutes les nations ; et les Commentaires sur certains livres de Virgile, ou les funérailles d’Anchise, de Pallas et de quelques autres sont rapportées ; parce que tous ces livres peuvent servir à former de grands dessins, et propres de ces appareils et des personnes pour qui on les dresse[[3155]](#footnote-3156). » Oui, voilà les glorieux monuments qu’il faut étudier pour enterrer classiquement les fils de la Renaissance. Et on ne veut pas que nous disions qu’ils étaient devenus païens, et qu’en perdant le sens chrétien ils avaient perdu le sens commun !

Le pieux et savant jésuite, qui connaissait par cœur tous ces pontificaux, tous ces rituels, toutes ces rubriques, entre en matière et passe en revue la maison mortuaire, le convoi, l’église, le catafalque, les inscriptions, et dit ce que tout cela doit être pour des funérailles irréprochables. Partout il n’est question que des mânes, des parentália, d’Artémise, du Léthé, des Parques, des Grecs et des Romains, et des pompes de l’ancienne idolâtrie à l’usage des trépassés. Ensuite, montrant avec quelle perfection ses confrères observaient ces sages règlements, il dit : « Pour les funérailles de l’abbé de Valleroy, fondateur de leur collège, les jésuites de Reims représentèrent la Maison de deuil ; et parce qu’en une maison romaine il y avait le vestibule, la cour, l’appartement et la chapelle domestique, on s’en tint à ces quatre choses sous ces titres latins : Vestíbulum, ártium, cubiculum et larárium.

 » Au vestibule, on représente les armoiries du défunt, parce que c’était la coutume des anciens d’y mettre les armes.

 » On fit paraître dans la cour les images de ses ancêtres, selon l’usage des Romains, qui les plaçaient en ces lieux-là.

 » Dans la chapelle Lararium, on représenta le Fils de Dieu pleurant sur le tombeau de Lazare, saint Ignace et saint François Xavier pleurant.

 » Pour la chambre, comme c’était la coutume des anciens d’y mettre les portraits des personnes qu’ils aimaient, on y mit les images des arts et des sciences, pour lesquels l’abbé de Valleroy avait fondé le collège. Ainsi, on y voyait la Grammaire, la Poésie, la Rhétorique, la Mathématique, la Philosophie et la Théologie en deuil. »

Le père a oublié de dire où il fallait placer le vase d’eau lustrale, et de quelle manière on devait procéder à la levée du corps. Quoi qu’il en soit de ces légères omissions, le convoi est en marche, suivons celui de dom Philippe Caverel, abbé de Saint-Waast à Arras : le voici tel que les pères jésuites l’avaient réglé : « Un quadrige ou char antique, conduit par quatre Déesses attelées de front : la Magnificence, la Vérité, la Religion, l’Honnêteté. Autour du char, un grand nombre de Cornes d’abondance, d’où coulaient toutes sortes de biens. De petits Amours jetaient des fleurs sur ce char à mesure qu’il avançait. Pour être enterré de la sorte qu’avait donc fait ce malheureux abbé ? Il avait fondé le collège d’Arras, et le père Ménestrier loue ses confrères du bon goût qu’ils firent paraître à ses funérailles. « On ne saurait mieux marquer, dit-il, les rapports entre l’invitation, le convoi, le service, les éloges funèbres, l’inhumation et les usages des anciens, qu’en l’appareil funèbre que firent les pères jésuites d’Arras pour dom Philippe Caverel, abbé de Saint-Vaast d’Arras, fondateur de leur collège, l’an 1637[[3156]](#footnote-3157) »

Le 12 mars 1622, l’archiduc Albert était allé se faire enterrer dans la principale église de Bruxelles, sur un char traîné par six chevaux, monté par six jeunes Nymphes, représentant les principales vertus du défunt. Au sommet du char on voyait une autre Nymphe assise et richement vêtue, ayant devant elle un autel antique couvert de sceptres brisés, avec cette inscription : His spretis óbiit.

Enfin, nous approchons de l’église, lieu sacré, lieu béni, où le chrétien vient faire sa première station en entrant dans la vie, où il fait la dernière en la quittant. Pour recevoir un fils de la Renaissance, il faut qu’elle aussi prenne une physionomie païenne. Nous voici à l’enterrement de la reine de France, Marie-Thérèse d’Autriche. À l’entrée du chœur de l’église de Saint Denis, on avait élevé un temple funèbre. Sur le frontispice était cette inscription portée par la Mort et par l’Immortalité.

Adéste, régii Manes,

Et veniénti ad vos

Maríæ Therésiæ,

Regínæ christianíssimæ,

Accédite.

« Accourez, mânes royaux et venez à la rencontre de Marie-Thérèse, reine très-chrétienne, qui vient à vous. » Autour de l’autel s’élevait un baldaquin de velours semé de larmes, et émaillé de médaillons empruntés aux médailles antiques : de Plautille, femme de Caracalla ; de Vitellius ; de Septime Sévère ; de Julia Pia ; de Caracalla ; de Faustine, avec l’Éternité et ses symboles : Ætérnitas, Il ne manquait plus que d’y mettre Messaline !

Ainsi, autour du catafalque d’une reine très-chrétienne, pas une maxime de l’Écriture sainte, pas une parole chrétienne ; mais des inscriptions païennes, et les souvenirs des hommes et des femmes le plus honteusement fameux par leurs cruautés et par leurs débauches ! Si ce n’est pas là une profanation sacrilège et l’abomination de la désolation dans le lieu saint, qu’est-ce que c’est ? Et on dira qu’en attaquant la Renaissance, nous blâmons l’Église, nous injurions les ordres religieux enseignants !

Pour avoir une idée complète de ces prétendues décorations funèbres introduites par la Renaissance, deux choses restent à connaître : le renvoi et l’épitaphe.

« Comme c’est une règle du théâtre, dit naïvement le P. Menestrier, de finir les tragédies par des instructions morales, ce qu’on appelle fábula moráta, les funérailles, qui sont pour nous d’une instruction si grande[[3157]](#footnote-3158), demandent quelque chose de semblable. C’est pour cela qu’ordinairement on place au dedans de l’église, sur la porte, des inscriptions qui puissent être lues en sortant, et renvoyer les spectateurs de ces appareils funèbres avec des enseignements semblables à ceux avec lesquels les héros malheureux et les héroïnes des anciennes tragédies instruisaient les spectateurs des actions tragiques à craindre les revers de la fortune[[3158]](#footnote-3159). »

Sortis de l’église tout pénétrés des salutaires leçons des tragiques anciens, nous arrivons au cimetière : le Paganisme y vient avec nous et jusque sur la tombe des rachetés de Jésus-Christ, il grave son odieux cachet. Aux nombreuses épitaphes que nous avons rapportées dans la livraison précédente, nous nous contenterons d’en ajouter quelques-unes faites par les maîtres. À peine le prêtre debout sur le bord de la fosse a-t-il sanctifié par une dernière prière et par un dernier signe de croix la demeure passagère du fils de l’éternité, que le Paganisme apporte le marbre tumulaire tout souillé de ses fables.

Pinéllus périit, Thémidis pius ille sacérdos,

In próprio judex límine perpétuus.

Telle est l’épitaphe que le Renaissant Ménage fit au jurisconsulte du Pineau, mort en 1604. Dans l’église de Saint-Martin de Bologne, sur la tombe d’Achillini, ardent disciple d’Aristote, on lit : « Hospes, Achillinum túmulo qui quæris isto, etc., étranger qui, dans ce tombeau cherches Achillini, tu te trompes ; réuni à son cher Aristote, il habite les Champs Élysées. Tout ce que tu as à faire, pendant que son ombre illustre erre dans les champs bienheureux, c’est de lui dire un long, un éternel adieu. » N’est-ce pas là un joli, un utile et surtout un consolant De profundis ?

Le Renaissant fanatique Laurent Valla se fit à lui-même cette épitaphe, où respire la plus sotte vanité et le plus pur paganisme :

Nunc postquam Manes defúnctus Valla petívit,

Non audet Pluto verba latína loqui.

Júppiter hunc cœli dignátus parte fecísset,

Censórem linguæ sed timet ille suæ.

« Depuis que Valla est descendu chez les Mânes, Pluton n’ose plus dire un mot de latin ; Jupiter aurait mis Valla dans le ciel, mais il craint un censeur de son langage. »

Le Paganisme a bien trouvé moyen de s’implanter sur la tombe du P. Bourdaloue. Son confrère, le P. Daugières, l’a honoré d’une épitaphe qui commence ainsi : « La voix qui a captivé le roi, qui a attiré la capitale, est muette : nul talent ne peut fléchir les Mânes :

Quæ ténuit regem, dóminam quæ tráxerat urbem,

Vox tacet : ars Manes fléctere nulla potest[[3159]](#footnote-3160). »

D’empiétement en empiétement, il fallait que le Paganisme en revint à étaler sur les tombes chrétiennes son grossier matérialisme, et qu’il saluât le chrétien de l’Europe moderne partant pour l’éternité comme il saluait il y a vingt siècles, à Rome et à Athènes, les pourceaux d’Épicure retombés dans le néant. Ce triomphe insolent est gravé sur des milliers de pierres tombales ; nous citerons seulement celles du Renaissant Mérula, commentateur d’Ennius et d’Eutrope, mort en 1607. Ses amis lui firent l’inscription suivante digne d’eux et de lui :

« Ave et salve, vir paucis comparánde.

S. T. T. L.

 » Salut et adieu, homme presque incomparable. Que la terre te soit légère. »

Si ces De profundis étranges, ces requiescat in pace plus étranges encore, ces funérailles de compte à demi entre la religion et la mythologie, ces fêtes qui s’échelonnent depuis le berceau jusqu’à la tombe, et qui semblent célébrées par et pour des Grecs et des Romains égarés dans les temps modernes ; si tout cet ensemble de faits que nous venons de décrire n’est pas l’antipode des croyances religieuses et des traditions nationales des peuples de l’Europe, s’il n’annonce pas dans les sociétés filles de la Renaissance un esprit nouveau, un esprit étranger ; si cet esprit n’est pas celui du Paganisme gréco-romain, nous demandons ce qu’il est ? Mais si c’est le Paganisme même avec ses idées et ses oripeaux, qu’on veuille nous dire quand et comment il a envahi l’Europe ; et, à moins qu’on ne trouve bon de vivre sous son empire, qu’on mette donc la main à l’œuvre pour chasser l’usurpateur.

LE FOYER DOMESTIQUE.

## CHAPITRE XVI.

Le Paganisme, après avoir envahi la vie publique, envahit la vie privée.

— Ameublement d’une maison inspiré par la Renaissance. — Inventaire détaillé de chaque partie de l’habitation, — de chaque meuble. — Le peuple, obligé de fabriquer des meubles païens, s’est instruit de tous les mystères de la mythologie ; — il est devenu païen.

Le Paganisme, qui a envahi la vie publique de l’homme dans ses manifestations diverses depuis le berceau jusqu’à la tombe, respectera-t il du moins la vie privée ? Non. Il est dans la nature de l’homme de s’entourer de ce qu’il aime. Devenu son idole, le Paganisme, sous toutes les formes, dans toutes ses œuvres, avec tous ses souvenirs, franchira le seuil du foyer domestique. Il en deviendra le maître absolu, le décorateur universel ; de la cour au salon et jusqu’à la chapelle, il pénétrera partout, chassant devant lui le Christianisme, auquel il répétera sans cesse : ôte-toi de là que je m’y mette.

Après avoir refait à son image les appartements et les meubles, il introduira parmi les habitants son langage, ses plaisirs, ses danses, sa musique, ses livres, ses modes, son luxe, son double esprit d’orgueil et de volupté, et il régnera sur la vie privée comme il règne sur la vie publique. Entrons à sa suite et assistons à la transformation la plus extraordinaire et la plus douloureuse dont le monde ait été témoin. Ce n’est point ici un tableau d’imagination ; les choses que nous allons décrire sont des réalités palpables, que nous avons vues de nos yeux, touchées de nos mains, que chacun a vues ou qu’il peut voir.

Nous voici en face d’une riche habitation, bâtie sous l’inspiration de la Renaissance, regardez. La croix a disparu du faite, et le Paganisme trône à sa place sous forme de Vénus, d’Apollon, ou de je ne sais quelle déesse, nue, ailée, la trompette à la bouche, et dans l’attitude d’un acrobate au moment de faire le saut périlleux. Dans la cour nous trouvons, suivant les goûts du maître de la maison, Pallas, Pan, Mars ou Priape. En guise de pilastre, la porte du vestibule est soutenue par des femmes nues, aux seins gonflés, qu’on appelle des Cariatides ; souvent, pour leur venir en aide, le mythologique Atlas leur prêle ses robustes épaules. En foulant les briques faïencées du vestibule nous foulons Vénus au bain ; Vénus sur son char traîné par des cygnes ; Apollon sur le sien ; les Bacchantes échevelées, les scènes les plus immondes de la vie des Dieux et des Déesses.

Le salon c’est l’Olympe. Il mérite un examen détaillé. Au milieu des tapis se jouent les Amours et tous les autres dieux compagnons de Vénus ; des scènes de la vie pastorale des païens, émaillées de divinités champêtres, forment la bordure. Le fauteuil sur lequel vous allez vous asseoir a pour pieds et pour bras quelque demi-dieu, et le dossier un trait de l’antiquité gréco-romaine, historique ou fabuleux. Il fait froid, vous vous approchez de la cheminée : en guise de montants vous avez devant vous deux Satyres immondes, qui forcent vos yeux à chercher ailleurs un point de repos. Ils s’abaissent sur les chenets, et ils rencontrent Junon, Neptune armé de son trident et des Tritons. Ils se portent sur la plaque de la cheminée, ils y rencontrent tantôt Neptune tout nu, tantôt une femme, sans doute la Déesse du feu, à laquelle des serpents pressent le sein, et comme bordure, d’affreux Satyres ; tantôt Bacchus et les Amours. Vous levez les yeux, et sur le trumeau de la cheminée vous rencontrez en bas-relief Vénus au bain avec ses Nymphes nues ; Actéon qui regarde et qui est changé en cerf ; à côté, un enfant qui urine pour donner de l’eau au bain.

Révolté, vous portez vos regards à droite et à gauche du trumeau, et ils se heurtent à deux guirlandes de Cupidons enlacés et tout nus ; au-dessus, à des panneaux ou médaillons dans lesquels s’étalent tour à tour des Triions et des Naïades, une Bacchanale et le Triomphe de Silène ; une Danse de Bacchantes, le Char de l’Amour, Antinoüs, Zénon, Homère, Vénus Callipyge ; une Marche de soldats romains conduisant des captifs. Espérant échapper au scandale, vous élevez la vue jusqu’au plafond : il ruissèle d’obscénités olympiques. Elles sont telles, que dans un château que nous nous abstiendrons de nommer, on a cru devoir les voiler pour ne pas allumer dans les yeux des spectateurs tous les feux de la concupiscence. Ne sachant que faire de vos yeux, vous les fixez sur un meuble hauteur-d’appui, en ébène délicatement sculpté, à quatre venteaux. Vous avez en face tous les grands hommes du De viris ; Ulysse devant les Sirènes ; une femme au bain, environnée de femmes nues et une entremetteuse amenant un jeune homme.

Sur ces hauteurs-d’appui sont placés des cabinets ; coffrets riches, destinés à renfermer les bijoux et les linges précieux : les lubricités qui les souillent vous forcent encore à détourner la vue. Elle est attirée vers de précieuses armoires qui permettront peut-être à l’œil pudique de les fixer. L’une vous présente, en relief sur ses panneaux, la Salutation angélique et les figures de Bacchus et de Cérès ; l’autre, Judith toute nue, Mars et Bellone tout nus. Sur une autre s’étalent, dans une effroyable nudité, des femmes, des dieux et des déesses ; Neptune, Amphitrite, avec leurs attributs, les forges de Vulcain et le Jugement de Salomon. Celle que vous voyez plus loin a six venteaux, qui offrent le triomphe le plus complet du nu et de l’obscène. C’est Léda, Neptune, Amphitrite, le Repos de Vénus, les Filets de Mars et de Vulcain, avec une cohorte de Satyres mâles et femelles.

Voici dans l’encoignure un cippe ou piédestal en bois sculpté, portant un coffret en ivoire, un autre en bronze, et plusieurs raretés en ivoire, en bronze et en émail : approchons. Le piédestal, composé de huit bas-reliefs, représente le Siège de Troie, le Cheval de Troie, Pâris adjugeant la pomme à Vénus. Les douze Apôtres, le Père éternel forment la décoration du coffret en ivoire, dont le couvercle est entouré d’une guirlande de femmes nues ; le coffret en bronze est orné d’un enfant nu couché sur le ventre. Parmi les curiosités en ivoire, contemplez Bacchus et les Bacchantes, Vénus, Apollon ; le bronze s’est coulé, ciselé, poli, en Vénus avec diadème, Diane, Mars, Bellone, guerrier et empereur romain, figurines d’une nudité complète, semblables à ces divinités en miniature qu’on trouve à Pompéi. Les émaux reproduisent tous les dieux, toutes les déesses, tous les hommes de l’antiquité dans des attitudes et dans des actes qui font rougir. N’oubliez pas cette jolie bague en or, dont le chaton est rempli par le groupe de l’Amour et de Psyché.

Quittons le salon et passons à la salle à manger : le dîner est servi. Si nous prenions part à un festin d’apparat, vous savez que nous serions des dieux, et les garçons et les filles de service des demi-dieux et des nymphes en costume olympique ; mais nous dînons dans l’intimité et sans cérémonie : ce que nous allons voir se voit tous les jours. Ce n’est ni la somptuosité des mets ni le luxe de la vaisselle qui vous préoccupe ; vous cherchez à deviner les sujets qui sont peints sur votre assiette : je vais vous servir de cicérone. Au fond de votre assiette à potage, vous avez la souillure qu’on appelle en style classique Vénus sur son char traîné par des colombes ; la mienne offre à mes regards Susanne au bain ; celle de votre voisin de gauche, Susanne surprise par les vieillards ; celles de mes voisins de droite, le Triomphe de Vénus ; Diane au bain et Actéon changé en cerf, avec des nymphes qui regardent ; Polyphème et Galatée, entourés d’Amours ; d’autres scènes mythologiques de la plus affreuse lubricité : ainsi pour tous les convives.

Le manche de votre cuiller vous intrigue. Il est formé d’un petit baril rond, sur lequel est couché Bacchus tout nu. Je ne suis pas moins heureux, ma cuiller a pour manche un Satyre, nu comme votre Bacchus. Prenez votre coupe, on vous offre à boire. Le vin aura un bouquet olympique, car pour vous il baigne Diane et ses chiens, peints sur les parois ; pour moi, Psyché amenée par Mercure dans rassemblée des Dieux ; pour nos voisins et nos voisines, Junon et l’Amour ; Psyché transportée par les Zéphyrs ; Jupiter, Vénus, Mercure et Cupidon ; Silène endormi, couvert d’une ceinture de vigne ; le Triomphe de Galatée, dont le vent soulève la draperie, tandis que Cupidon est à ses pieds et qu’un vigoureux Triton tient une Nymphe embrassée ; Mercure, sur un char traîné par deux coqs ; Neptune et Galatée ; Neptune avec des ornements dignes de lui ; Vulcain forgeant les armes d’Énée, en présence de Vénus et de Cupidon[[3160]](#footnote-3161).

Attentif à votre coupe, vous n’avez pas remarqué les bouteilles et les aiguières dans lesquelles on nous sert le vin et l’eau. Les bouteilles que vous voyez circuler autour de la table et que touchent les mains délicates de jeunes femmes de chambre sont émaillées de Faunes et de Satyres ; les aiguières vous offrent tour à tour Diane triomphant de Vénus et de Cupidon ; le triomphe de Neptune, accompagné de ses Tritons ; le triomphe de Cérès avec Apollon, Mars, Pluton, et le dieu Vertumne, coiffé de feuillages ; le triomphe de Flore, dont le char est précédé d’Euterpe et de Mercure, et suivi de Clio, de Melpomène et de Mars armé de toutes pièces, qui tient Vénus embrassée ; une Sirène ; Minerve, casque en tête, ayant pour cimier un dragon ailé, et pour ornement deux Nymphes nues et couchées.

Vous avez bu, il est temps de manger ; mais vous ne perdrez pas de vue la présence des dieux. D’uno main vous prenez le manche de votre couteau et vous touchez trois petits Cupidons tout nus et collés les uns contre les autres ; de l’autre main, vous tenez le dieu Pan, accommodé en manche de fourchette. Les plats qui sont devant nous sont autant de livres qui nous portent à la méditation des vérités olympiques. Celui du milieu offre à vos regards le jugement de Paris avec les trois édifiantes déesses, dans un costume plus édifiant encore ; celui de gauche, Vénus et les Amours ; celui de droite, le repas des noces de Psyché ; les autres, symétriquement placés, vous montrent Apollon et les Muses, avec les bocages et les fleuves du Parnasse ; la nymphe Castalie couchée dans les roseaux, qui épanche les eaux de la poésie de ses seins et de l’urne sur laquelle elle s’appuie ; les enfants de Niobé percés de flèches par Apollon, accompagné de sa sœur Diane, un javelot à la main et prête à satisfaire sa rage implacable contre les filles de Niobé.

Les plats se succèdent, et les premiers sont reportés sur une crédence avec dressoir, qui orne l’extrémité de la salle à manger : cette pièce d’ébénisterie demande un coup d’œil. Sur un des panneaux vous voyez en relief Léda ; sur l’autre, Susanne au bain ; les vieillards qui la surprennent ; leur jugement et leur lapidation. Le dressoir est décoré de figures chimériques et de deux effroyables Satyres, dans un état de nudité complète.

Les parois de la salle sont émaillées de médaillons et de fresques plus édifiantes les unes que les autres. En face de vous sont Vénus et l’Amour ; Vénus, presque nue, s’appuie d’une main sur l’épaule de Cupidon, et de l’autre tient une flèche acérée. Dans le fond, on aperçoit l’incendie de Troie et l’épisode d’Énée sauvant son père Anchise. Plus loin, vous voyez sur un tableau en bois à quatre compartiments Pan, Amphyon, Muséus et Marsyas. À gauche et à droite, tout autour de la salle, vous retrouvez avec un indicible bonheur les grandes choses et les grands hommes avec qui vous avez fait connaissance au collège : Rome, sous forme de déesse, assise, coiffée d’un casque surmonté de plume et de panaches, la main appuyée sur une pique, et à ses pieds la louve allaitant les jumeaux ; Scévola, couvert d’une cuirasse à écailles, chaussé du cothurne et se brûlant le poing sur le réchaud ; Torquatus, terrassant un de vos aïeux ; Coclès, brandissant un glaive, et se précipitant dans le Tibre ; Curtius, sur un cheval fougueux s’élançant dans le gouffre ; Manlius, à cheval, perçant de sa lance un cavalier renversé, et d’autres encore.

Mais, revenons à table ; il est temps, car on va placer le dessert et on enlève les salières que vous regretteriez de n’avoir pas étudiées. Elles sont généralement de forme hexagone, montées sur pieds, et plus grandes que les nôtres. Des deux qui sont devant nous, l’une vous présente trois Amours, servant de support ; sur l’autre, nous lisons les travaux d’Hercule ; celle qui est à ma droite montre, d’un côté, Virgile suspendu à la fenêtre d’une dame romaine : le poète, qui faisait sans doute quelqu’une de ces chastes expéditions, qu’il a si bien chantées dans l’Énéide, est assis dans un grand panier suspendu par deux cordons à une fenêtre, sur laquelle deux jeunes femmes sont appuyées. L’autre côté de la salière offre à vos méditations Aristote, le grand Aristote, le père de la philosophie, marchant sur les mains et sur les genoux ; une jeune femme, à cheval sur son dos, tient de la main gauche un cordon, passé dans la bouche du philosophe, et agite en l’air un fouet, dont elle cingle sa philosophique monture.

Voyez la salière qui est à votre gauche : rien de plus instructif que les sujets dont elle est ornée. C’est Hercule étouffant Antée, combattant Cerbère, enlevant Déjanire, portant le ciel, tuant le centaure Nessus, Hercule mourant. Cette salière parle à l’esprit ; l’autre que j’aperçois plus loin s’adresse au cœur : c’est, d’un côté, Vénus et les Amours. La déesse est assise sur un char attelé de quatre colombes ; Cupidon, debout devant sa mère, est porté par un nuage posé au-dessus des colombes. Un Amour précède le char, un autre le pousse par derrière. De l’autre côté, c’est Didon marchant à côté d’Énée. Avant qu’on les emporte, jetez un regard sur les deux poivrières : elles sont l’une et l’autre en coco, et vous montrent, sculptés avec finesse, le triomphe d’Amphitrite et le triomphe de Bacchus.

Arrivons au dessert et au café. Le riche plateau, couvert de fleurs et placé au milieu de la table, doit d’abord attirer notre attention. Les intéressants sujets qu’il nous présente sont compris dans quatre médaillons de forme circulaire. Le premier, c’est Méléagre offrant à Atalante la tête du sanglier de Calydon ; le second, Vénus et Adonis ; le troisième, Pyrame et Thisbé ; le quatrième, Céphale et Procris.

Nous connaissons déjà les assiettes, les fourchettes, les cuillers et les couteaux de la Renaissance ; mais nous n’avons pas vu ses compotiers. En voici trois qui contiennent trois belles pages de la chère antiquité. Le premier étale fièrement sur son couvercle le triomphe de Neptune. Le dieu de la mer, armé de son trident, a près de lui Diane, l’arc à la main ; et devant lui un Triton sonnant de la trompette. Le second vous offre le triomphe de Diane, accompagnée de Vénus, de Cupidon, de Nymphes sonnant du cor ou portant des attributs de chasse. Le troisième est orné d’Hercule au jardin des Hespérides, armé de sa massue, couché et tout nu. Entre les objets qui servent au dessert, je signale seulement le casse-noisette, afin que vous sachiez bien qu’aucun meuble, si petit, si vulgaire qu’il soit, n’échappe aux souillures du Paganisme : le casse-noisette en bois sculpté est composé de figures impudiques que je m’abstiens de décrire.

Examinons maintenant le sucrier. Sur un fond noir se détachent en émail doré Artémise, Antiope, reine des Amazones, les empereurs Othon, Vespasien, Titus, Domitien. Les tasses ne sont pas moins éloquentes. La mienne est décorée de Sémiramis et de Zénobie ; celles de mes voisins de droite présentent à l’admiration Méléagre et Atalante ; Pauline, Claude et Néron, Antiope, Othon, Galba et Lucrèce, son poignard à la main ; Zénobie, Pauline, Claude et Néron ; Tibère et Caligula. Partout l’antiquité historique et mythologique marchent de front : nos tasses sont d’excellents livres classiques. Examinons la vôtre ; elle n’est pas une des moins riches. J’y vois la nymphe Europe assise sur un taureau blanc qui traverse les flots à la nage, j’y vois Jupiter qui enlève Europe. Celles de vos voisins présentent Ganymède enlevé par Jupiter ; Orphée jouant du violon ; Daphnis et Chloé ; Hercule terrassant le lion de Némée.

Afin de ne rien oublier, venons aux soucoupes. Passez-moi la première : si vous avez oublié votre père Jouvency, Appéndix de Diis, elle vous remet en mémoire, avec tous ses détails, le triomphe de Neptune et d’Amphitrite. Cupidon, tenant un arc, est assis sur l’avant du char qui porte Neptune et Amphitrite ; un autre Amour vole dans les airs, ayant dans ses mains une couronne et des fleurs. La seconde, l’Amour vainqueur de la Force ; la troisième, la mort de Panthée ; la quatrième, la mort de Camma, princesse de Galatie, dont la Renaissance a fait une tragédie, qui se joue encore aujourd’hui, au grand bénéfice des mœurs publiques ; la cinquième, la mort d’Arria : cette honnête femme, qui vient de se suicider, est étendue par terre et présente le poignard dont elle s’est percée à Pœtus, placé devant elle. La sixième, la mort de Sémiramis ; la septième, l’Aurore qui aime Séphale ; la huitième, Vénus qui aime Adonis.

Le repas est fini ; vous êtes fatigué du voyage, on vous permet de ne pas faire salon, et je vous accompagne dans votre chambre à coucher. Prenez votre flambeau avec respect, car vous touchez douze mystères mythologiques peints sur le fût et sur le pied : Jupiter avec son sceptre et son aigle ; Pluton, son sceptre à la main ; Diane, le front orné du croissant ; Hercule combattant le lion de Némée : Neptune armé de son trident ; Hercule combattant l’hydre ; Vénus tenant un sceptre terminé par des flammes ; Hercule qui tue le dragon du jardin des Hespérides ; Bacchus accompagné d’un satyre pressant des raisins ; Hercule portant les deux colonnes sur ses épaules ; Hercule combattant Cacus ; enfin, un autre mystère digne des précédents. Quant à la lampe que je porte à ma main, elle est simplement ornée d’un Faune, chaste personnage s’il en fut.

Nous montons rapidement l’escalier sans nous arrêter devant les bustes, statues et statuettes dont il est bordé. Nous voici à la porte de votre chambre, regardez la clef. La poignée forme un petit chapiteau, classiquement couronné par deux divinités fantastiques. La plaque de la serrure, en fer repoussé et ciselé, vous offre deux Cariatides et deux Satyres ; celle de ma chambre et de l’armoire voisine sont ornées l’une de figures toutes nues, l’autre de Neptune sur un char traîné par deux hippopotames. Aux charnières sont appliquées deux Nymphes qui versent leurs urnes dans deux fontaines.

Après avoir salué ces petites divinités domestiques, nous entrons dans votre chambre : voici la pendule avec sa caisse. Le cuivre doré qui sert de base au cadran attire vos regards sur Jupiter, Mars et Vénus, et vous montre au sommet un petit Cupidon en argent ciselé. La caisse est émaillée du haut en bas des dieux de l’Olympe. Sur le bureau ouvert vous attend un canif dont le manche est orné du dieu Terme ; puis un presse-papier classique, c’est-à-dire un petit Cupidon en ivoire, couché et tout nu. L’encrier est décoré, au milieu, d’un scorpion et supporté par deux Amours en haut relief. Le poinçon qui est à côté a pour manche un Génie nu, et la sonnette que vous avez à votre gauche est décorée d’Orphée jouant du violon.

La table de toilette est ornée d’un miroir posant sur un socle. Le miroir met sous vos yeux Léda et sa famille ; et le socle, le Jugement de Pâris. La fontaine à laver, exécutée à Nevers, vous rappelle Persée et Andromède ; la vasque, le Triomphe d’Amphitrite. Sur la cruche, le vase à anse et le bassin qui sont à côté de la table, voici Saturne, Mars, Mercure et Vénus ; puis, Neptune et Pluton ; enfin, Vénus corrigeant l’Amour.

On sait que vous êtes priseur, et on a eu soin de laisser dans votre chambre une râpe à tabac. Vous ne pouvez vous en servir qu’en vous mettant en contact avec la belle antiquité. Ici, elle est représentée par une Déesse en costume de bergère, et par l’enlèvement de Proserpine. Au petit meuble sur lequel la râpe est posée sont appuyées deux cannes : la pomme de l’une, en ivoire, est formée d’une tête d’oiseau surmontée de la figure d’Andromède ; Jupiter forme la tête de l’autre. Le meuble ressemble à un coffre-fort, dont la porte en fer ciselé vous offre la mort de Cléopâtre.

Quelques objets d’art sont suspendus au-dessus du meuble. C’est un drageoir en fer ciselé, avec couvercle damasquiné d’argent sur fond doré, qui vous présente le char de Vénus traîné par les Amours ; c’est un hausse-col décoré des figures de Mars et de Bellone ; c’est un mors de bride couvert d’ornements mythologiques ; c’est un étrier orné d’un Hercule terrassant un centaure, et de Bethsabée au bain ; c’est un petit canon avec le dieu Mars.

En passant devant la cheminée, remarquez le couvre-feu, et saluez Bacchus sur son tonneau. Approchons de votre lit et prenez les mouchettes pour éteindre votre flambeau. Le manche de cet innocent petit meuble est émaillé de figurines toutes nues, et la boîte décorée de deux Amours. Quant à votre lit, vous pourrez y dormir en paix ; vous y serez sous la protection de Mars et de Bellone, qui veillent sur vous du haut da baldaquin.

Écartez maintenant les rideaux et regardez au fond de l’alcôve. Au lieu de vous dire moi-même ce que vous y verrez, j’aime mieux vous le laisser dire par un saint et savant religieux du dix-septième siècle qui, résumant tout cet ameublement dont nous venons de faire l’inventaire, s’exprime en ces termes : « Entrez dans les maisons des grands du royaume, vous y verrez des salles ornées et enrichies à la païenne, par des ouvrages qui autorisent publiquement la déshonnêteté, soit que la main du sculpteur les ait élevés en relief, soit que le pinceau les ait figurés en plate peinture, pour séduire la plus austère vertu par les amorces du vice. Quel sentiment avez-vous de la piété d’un chrétien qui fait représenter des nudités scandaleuses pour entretenir le feu de sa concupiscence, et pour apprivoiser les yeux à tous les appâts de l’impureté ?

 » Ici vous voyez trois déesses insolentes qui disputent devant Pâris à qui aura l’avantage de la beauté ; Ariane renonce avec effronterie à la pudeur, pour témoigner la passion quelle a pour Thésée ; Daphné poursuivie par Apollon ; Didon s’obstinant par ses larmes à retarder le départ d’Énée. Là, Héliogabale assiste au sénat des femmes pour délibérer avec elles de la mode, des couleurs, des habits, des collets et de toutes les ridicules affaires qui occupent l’esprit des dames coquettes. Plus loin, c’est Messaline qui ose se marier avec l’un de ses galants du vivant de son mari, l’empereur Claude, et qui célèbre ses noces avec des cérémonies dignes de cette infâme prostituée. D’un côté, Cupidon jette des flèches d’or contre les dieux de l’Olympe et enflamme leur cœur d’amour déshonnête ; de l’autre, le grand Jupiter, s’étant rendu amoureux, tente, sollicite, séduit les plus chastes beautés de la terre.

 » Voilà les livres toujours ouverts à l’iniquité qu’on voit mettre aujourd’hui dans l’intérieur des maisons. Quelles excuses peuvent alléguer ces âmes chrétiennes ? Ignorent-elles que les yeux sont les premiers ministres de l’amour déshonnête ? Quelle imprudence d’entrer en commerce avec Satan par leur moyen : Discit fácere dum consuéscit vidére[[3161]](#footnote-3162). »

« Mais n’entrons pas plus avant dans les diverses chambres du corps du logis, où les tapisseries représentent l’histoire des excès, des amours et des dissolutions de Marc-Antoine avec Cléopâtre. N’ayons point la curiosité de nous approcher des lits d’or et de soie. En tirant les rideaux, nous pourrions y voir des tableaux obscènes : des Grâces habillées en garces et les neuf Muses au milieu de leur Apollon, peintes à la ruelle en effrontées et courtisanes. Nous aurions horreur de contempler d’autres figures lascives qui se prêtent la main comme en un bal masqué, et qui se donnent des baisers réciproques. Fuyons donc ce lieu comme l’attouchement d’une lèpre contagieuse, suivant le mot d’un grand docteur[[3162]](#footnote-3163). »

Or, qu’est-ce que tout ce honteux spectacle ? N’est-ce pas le Paganisme lui-même, tel qu’il existait il y a dix-huit siècles ? n’est-ce pas ainsi que les païens décoraient leurs maisons ? « Ayant franchi, dit un témoin oculaire, toutes les bornes de la pudeur et de l’honnêteté, ils font peindre dans leurs maisons les infâmes amours des démons, qu’ils adorent comme des dieux. Ils parent leurs appartements de ces sortes de tableaux ; ils y arrêtent leur vue et leur imagination ; ils se font une religion de leur impudicité. Étant couchés sur des lits, ils envisagent une Vénus toute nue, et ils prennent plaisir à regarder un aigle qui vient trouver Léda, comme si cet oiseau était amoureux des femmes. Ils font graver leurs images dans le chaton de leurs bagues, ce qui convient fort bien à l’impureté de Jupiter qu’il représente. Quelles autres peintures n’avez-vous pas encore dans vos maisons ? N’y voit-on pas des bergers, des filles toutes nues, des satyres pleins de vin et des nudités abominables, qui sont des preuves convaincantes de vos impudicités ?

 » Eh bien, loin de rougir de honte en regardant ces peintures infâmes, vous les placez chez vous dans les places d’honneur, comme si elles étaient votre gloire et les plus solides fondements de vos maisons ; et vous faites aussi peu de scrupule d’y faire peindre les postures et les gestes de Phylène, la fameuse courtisane, que les travaux d’Hercule. Sachez que non-seulement l’usage, mais le souvenir même de ces choses vous est interdit. Sachez que vos oreilles et vos yeux sont coupables de fornication, que vos regards ont commis l’adultère avant même que vous vous soyez embrassés, ante compléxum vestri adultérium admisérunt aspéctus… Le démon se trouve toujours près des tableaux qui représentent des nudités. Or, on voit partout chez les païens des statues d’impureté, de lasciveté et d’amour abominable. Leurs fêtes, leurs assemblées publiques, leurs cérémonies et leurs mystères, que nous représentent-ils, que nous marquent-ils, que nous apprennent-ils autre chose que des turpitudes et des infamies[[3163]](#footnote-3164) ? »

L’inventaire très-incomplet que nous venons de donner, vous pouvez, sauf quelques différences en plus ou en moins, le reproduire en visitant toutes les riches habitations de l’Europe pendant trois siècles. Or, qui a inspiré aux nations modernes, aux nations baptisées, cet amour scandaleux des fables et des obscénités païennes ? qui a mis en vogue un pareil genre d’ameublement ? qui l’a maintenu ? qui a prodigué l’or et l’argent pour le faire fabriquer ? et surtout qui l’a fabriqué ? Ah ! c’est ici le grand crime de la Renaissance et de l’éducation païenne.

Le peuple n’allait pas au collège ; il ne buvait pas à la coupe qui empoisonnait les classes lettrées, et il conservait ses mœurs et sa foi. Mais le jour où les lettrés ont voulu réaliser sous des formes plastiques leurs leçons de collège, l’atelier est devenu le collège du peuple. Le tisseur, le dessinateur, le tapissier, le tailleur de pierre, le menuisier, le mouleur, l’ébéniste, l’orfèvre, le faïencier, l’émailleur, le forgeron, le graveur sur bois et sur métaux, tous les plus humbles états ont été forcément condamnés à étudier avec soin l’histoire des Grecs et des Romains, celle de tous les dieux et de toutes les déesses, de tous ces démons qui, sous des noms différents, présidaient à toutes les parties de la nature, à tous les actes de la vie : et cela dans les détails les plus obscènes de leur généalogie, dans les mystères les plus honteux de leur existence, afin de les reproduire avec une fidélité et une perfection qui, en satisfaisant aux exigences de la pratique, assurassent à ces malheureux artisans et à leurs familles le pain de chaque jour.

Et si jamais ce peuple, que vous avez paganisé jusqu’à la moelle des os, veut réaliser autrement que dans des ouvrages de bois, de bronze ou de marbre, les enseignements corrupteurs que vous l’avez forcé de recevoir ; si, aspirant aux jouissances païennes, dont vous lui donnez l’exemple et dont vous le faites l’instrument, il veut brutalement les partager avec vous, il ne fera dans son implacable logique que vous rendre en gros ce que vous lui avez prêté en détail[[3164]](#footnote-3165).

## CHAPITRE XVII.

Les habitudes personnelles.

Promenade. — Décoration des jardins et des fontaines. — Le parc de Versailles. — Paroles de Sabatier. — Le langage. — Modèles du bon goût introduit par la Renaissance. — La conversation intime. — La musique et la danse. — Le luxe. — Les modes. — Pas une mode indécente en Europe avant la Renaissance. — Effet de ce paganisme domestique sur les mœurs.

La promenade, la manière de parler, de se divertir, de se vêtir et aussi parfois la prière composent, avec le travail, l’ensemble des habitudes personnelles. Déjà nous connaissons les travaux privilégiés des fils de la Renaissance. On les dirait créés et mis au monde pour labourer, tourner, retourner le champ de l’antiquité historique et mythologique, en passer au crible toutes les parcelles, afin d’en retirer jusqu’à la moindre paillette d’or, d’argent ou de cuivre. Quant aux filles de la Renaissance, nous voyons sur leurs riches toilettes les amours de Théagène et de Chariclée, les grands hommes de Plutarque, les vers de Caton, les maximes de Pibrac. Pendant que leurs regards, de quelque côté qu’ils se tournent, rencontrent les dieux et les hommes du Paganisme, leur esprit, leur imagination, leur mémoire, et surtout leur cœur, se repaissent de leurs ouvrages, se nourrissent de leurs exemples.

Les uns et les autres sortent-ils de leurs demeures ? ils veulent que la belle antiquité en sorte avec eux et les accompagne dans leurs promenades. De quoi sont peuplés, depuis la Renaissance, les jardins et les parcs des rois, des princes, des seigneurs, des riches bourgeois dans toute l’Europe ? Y trouvez-vous autre chose que des Grecs et des Romains, des dieux et des déesses olympiques, tous ces affreux démons, « dont la vue seule, au rapport de Varron, ferait fuir l’homme le plus intrépide qui les rencontrait le soir au coin d’un bois ? » Les plus gracieuses, les plus innocentes créatures de Dieu, les fleurs elles-mêmes sont souillées de noms païens. Aux fleuves et aux fontaines on a rendu leurs divinités tutélaires. Vous avez la Nymphe de la Seine, la Nymphe de la Marne, la Nymphe de Paris, la Vénus marine, la Nymphe de Fontainebleau, c’est-à-dire des nudités complètes et de grandeur naturelle[[3165]](#footnote-3166). Satan reprend toutes les positions dont le fils de Dieu l’avait chassé.

Mais pour tout voir dans un seul tableau, contemplez le parc de Versailles, ce type envié, ce chef-d’œuvre du grand Roi et du grand Siècle. Tout l’Olympe s’y est donné rendez-vous ; que dis-je ? toute la mythologie gréco-romaine. Trouvez un dieu de la terre, du ciel ou des enfers, un demi-dieu, une demi-déesse, si inconnus, si ignobles qu’ils soient, qu’on ne rencontre dans ses bosquets, sur le bord de ses allées, auprès de ses fontaines. Vous avez le bosquet d’Apollon, où ce dieu se montre dans le bain environné de six Nymphes ; le bosquet de Vénus, où trône l’infâme déesse, au milieu d’autres divinités dignes d’elle ; la fontaine de Diane ; le bassin de Latone ; le bassin d’Apollon ; le bassin d’Encelacle ; le bassin de Flore ; le bassin de Neptune ; l’île d’Amour.

C’est par centaines que le voyageur errant dans ces bois sacrés rencontre, dans toutes les attitudes, avec ou sans voiles, des Nymphes, des Faunes, des Satyres, des Sirènes, des Tritons, des Amours, des Zéphirs, des Amazones. Il ne peut faire un pas sans être sous les yeux de Jupiter, de Bacchus, de Mars, de Pluton, de Mercure, de Diane, de Junon, de Cérès, de Saturne, d’Amphitrite, de Protée, de Cupidon, de Vénus, sous tous les noms et sous toutes les formes : Vénus Callipyge, Vénus sortant du bain, Vénus de Médicis, Vénus à la Tortue, etc., etc.

Dans ce pandémonium, tous les honteux mystères que les esprits de ténèbres, auxquels l’antiquité prostitua le nom adorable de Dieu, accomplirent entre eux ou avec les mortels, ruissèlent en marbre et en bronze et font du parc de Versailles un des plus grands scandales de l’Europe. C’est la métamorphose des paysans de Lydie ; c’est la grotte de Thétis ; c’est Ino et Mélicerte ; c’est Jupiter et Ganymède ; c’est Castor et Pollux sacrifiant à la terre ; c’est Arria et Pœtus ; c’est l’enlèvement de Proserpine par Pluton ; ce sont les Nymphes au bain ; et une foule d’autres scènes non moins scandaleuses. Comme spectateurs vous avez les héros et les héroïnes païennes : Faustine, Tiridate, Achille, Artémise, Curtius. On se croirait dans la grande Rome, au milieu des jardins de Salluste ou d’Héliogabale.

Dans tout ce peuple de statues, ne cherchez ni un de ces héros chrétiens que l’Église a placés sur ses autels, ni même un personnage national. Par un trait qui révèle les seules idées de gloire et de grandeur dont son âme était remplie, Louis XIV n’a voulu autour de lui, dans ses splendides bosquets, pendant ses royales promenades, que des dieux de l’Olympe et les grands hommes du Paganisme. Les héros français qui ont versé leur sang sur les champs de bataille pour la gloire de sa famille ou pour l’avancement de la monarchie sont à ses yeux comme s’ils n’étaient pas.

Pour être juste, il faut dire que le grand coupable n’est pas Louis XIV, mais l’esprit de son temps, formé par l’éducation de collège. En effet, pendant plus de trois siècles toute cette honteuse friperie du Paganisme a été regardée comme nécessaire aux arts, aux lettres, à l’embellissement des villes et des palais. On reste confondu lorsqu’on lit ce qu’un prêtre, l’abbé Sabatier, écrivait à ce sujet, la veille même de la Révolution française. « Quelque absurde, dit-il, que soit la religion païenne, elle a été consacrée par tant de chefs-d’œuvre en tout genre, qu’à la croyance près, l’univers est encore tout païen[[3166]](#footnote-3167). C’est cette religion qui décore nos palais, nos galeries, nos jardins ; qui règne dans nos tragédies, nos opéras, nos chansons ; qui a fourni à un archevêque le fond du plus beau et du plus utile de tous les romans modernes, et qui est pour les lettres et les arts une source inépuisable d’idées ingénieuses, d’images riantes, de sujets intéressants. En un mot, depuis que les gens du monde se piquent d’esprit et de connaissances[[3167]](#footnote-3168), l’histoire mythologique est une des choses qu’on pardonne le moins d’ignorer[[3168]](#footnote-3169). »

De là ressort pour le docte abbé l’obligation de consacrer ses veilles sacerdotales à composer un ouvrage plus complet que tous les autres sur les dieux, les hommes et les choses du Paganisme. En voyant les scènes révolutionnaires, il a pu, comme l’abbé Barthélémy, se convaincre que les lettrés français avaient profité de ses leçons et qu’ils savaient leur belle antiquité par cœur.

Les souvenirs mythologiques, dont ils embellissaient leurs demeures, les fils de la Renaissance se faisaient une gloire d’en émailler non-seulement leurs vers, mais encore leur prose. On ne cesse de répéter que c’est à l’étude des auteurs païens que nous devons le bon goût qui distingue les littératures modernes. En preuve citons deux ou trois échantillons, entre des milliers que le défaut d’espace nous empêche de produire.

En 1611, le recteur de l’Université de Paris fait devant le Parlement l’éloge d’un célèbre avocat. Dans cette circonstance solennelle, il déploie toutes les ressources de l’éloquence et s’exprime ainsi : « Nous avons pour avocat un homme qui connaît les oracles de la bonne Thémis, qui a feuilleté les parures du droit civil dont la robe d’Astrée est parsemée ; il semble que les Grâces lui aient ajouté sur la tête une couronne de fleurs de rhétorique. C’est un fils de Pallas, un nourrisson des Muses, que les mignardes Sœurs ont embelli des vives couleurs de leurs pinceaux.

 » Ô Dieux ! que nettement il a représenté la vérité ! À peine l’Université avait la tête hors de l’orage et rappelé les Muses égarées et vagabondes dans leur pays natal, qu’on voit sur les rangs des gens qui fagotent leurs livres et les entassent les uns sur les autres ainsi que des montagnes, pour monter dans le ciel de la sagesse et débusquer de leurs trônes les Déités gardiennes de l’Université. On verra si les Géants ne craignent pas les foudres de Jupiter académicien. On verra si ces lions affreux ne trémousseront pas de crainte au chant mélodieux d’une Université française…

 » Mais pourquoi continuer mes plaintes ? ne vois-je pas à mes yeux des Déités qui ne sont pas contraires à ma fortune, et qui me font signe de rasséréner l’œil ? Je vous conjure donc en vous-mêmes et sur vous-mêmes, si vous voulez buriner vos noms au temple de Mémoire, rebaillez l’empire des lettres à la princesse des Universités, remettez les filles entre les mains de leur mère. Si toutefois vous avez arrêté qu’il en soit autrement, au moins, au moins, Messeigneurs, déployez-nous vos pourpres, étendez-nous vos robes au préalable, recevez dans vos bras cette Université qui va tomber, recevez les soupirs et les derniers hoquets de votre mère qui tire à sa fin ; et après une telle chute arrive que pourra. Sache pourtant le peuple aux siècles à venir ; cognoissent un jour ceux qui viennent après nous ; apprennent pour jamais les nations du monde : que nous ri avons pas manqué à la République, mais que la République nous a manqué. »

Qui voudrait aujourd’hui tenir un pareil langage ? Et pourtant ce pathos classique, moitié chrétien et moitié païen, fut, précisément à cause de sa physionomie antique, regardé comme un chef-d’œuvre. « Le recteur de l’Université fit la harangue ; on lui donna un beau silence : les belles dictions latines dont il usa lui acquirent une louange de tous les auditeurs[[3169]](#footnote-3170). »

En 1618, l’avocat général du parlement de Bordeaux, enregistrant, en présence de la cour, les lettres de provision du duc de Mayenne, nommé gouverneur de la province, dit que le Jupiter français a donné au Mars bordelais l’entrée et la voix délibérative dans l’auguste parlement : « 1° Parce que le temple de l’Honneur était bâti à Rome extra portam Carmentálem, juxta templum Apóllinis : pour montrer que l’honneur se communique aux grands près du temple d’Apollon, le conducteur des Muses…

 » 2° Parce que le soldat, disait l’Emilius Probus, ne doit manger son pain de munition sans l’avoir gagné. Aussi le roi n’a voulu honorer le seigneur de Mayenne d’un si beau gouvernement, sans avoir expérimenté son courage. Étant donc le seigneur de Mayenne notre Mars, auquel primi illi paréntes, qui ei nómina tribuérunt et ad præfectúræ prætoriánæ fasces et insígnia viam fecérunt perpétuis maximórum óperum actiónibus occupáti, désirons à ce seigneur toutes les bénédictions du ciel, quidquid calcáverit hic rosa stet, et finalement donnons-lui ce vers du poète : Salut, ô race d’Hercule, nouveau fleuron à la couronne des Dieux, sois heureux parmi nous :

Hérculis, o salve, proles, decus áddite divis,

Et nos et tua dexter adi pede sacra secúndo[[3170]](#footnote-3171). »

Que le marquis de la Rocheflavin, témoin de toutes ces excentrités classiques, avait bien raison de dire : Nous abandonnons notre champ pour cultiver le champ d’autrui !

Quelques années plus tard, Louis XIII, parcourant ses États, arrive à Chalon sur la Saône. Là, les magistrats de Dijon et de Chalon réunis lui adressent un discours d’apparat, dont voici un échantillon : « La parole nous manquerait devant Votre Majesté si les rayons de sa présence, comme faisaient ceux du soleil à cette statue de Memnon, ne nous donnaient l’accent et la voix. Vous êtes béni du ciel, né sous le signe de la Balance hiéroglyphique de justice. Votre naissance est pareille à celle de Romule fondateur, de Jules-César conquesteur, d’Auguste conservateur de l’empire romain… Vous rappellerez en terre cette Astrée qui nous a quittés, et ramènerez son siècle d’or. »

Le cardinal de Richelieu étant venu rejoindre le roi à Chalon, il fut complimenté par un discours qui commence ainsi : « Très-grand Génie de la France, que d’un mot j’appelle Trismégiste. »

Nous le répétons, rien ne serait plus facile que de remplir des volumes entiers de discours dans le même goût. Si nous prêtons l’oreille à la simple conversation, nous entendrons encore le bourdonnement continuel de la belle antiquité. Ainsi, les petits quatrains qu’à une certaine époque l’étiquette obligeait tout homme comme il faut à décocher aux dames, en entrant dans un salon, devaient être de rigueur parfumés de Flores, de Grâces, de Minerves, de Muses et autres déités féminines.

Aux conversations succèdent la musique et la danse. C’est à la Renaissance que sont dues la musique et la danse modernes, l’une et l’autre aussi et peut-être plus sensualistes que la musique et la danse de l’antiquité païenne. « Nous avons aujourd’hui en nos cités chrétiennes, écrivait Vives, moins d’un siècle après la Renaissance, escolles pour apprendre à danser, que l’on permet comme les bourdeaulx pour luxurier ; ce que les infidelles ne souffriroient jamais, car ils n’ont connoissance de cette nouvelle manière de danser dont nous nous servons, qui est une amorce de lubricité[[3171]](#footnote-3172). »

Afin de ne pas répéter ce que nous avons dit de la musique[[3172]](#footnote-3173), parlons seulement de la danse. Malgré les justes réclamations de l’Église, il y eut quelques danses profanes au moyen âge[[3173]](#footnote-3174) ; mais, d’une part, tout le monde ne dansait pas ; d’autre part, ces danses graves et mesurées, « expression de mœurs douces et sans fard que nous avons tronquées, dit Cahusac, contre un peu d’esprit et beaucoup de corruption, » étaient impropres à rendre les sentiments que le Paganisme avait jadis excités et qu’il voulait de nouveau exciter dans les âmes. On le comprit, et on se mit à l’œuvre pour retrouver les danses anciennes. On en inventa de nouvelles. Louis XIV en établit une école ; l’Italie envoie ses maîtres ; la danse sensualiste remplace la danse modeste ; elle devient une fureur ; tous les châteaux de la Renaissance, à la ville et à la campagne, dansent, et dansent la nuit, à l’éclat des lumières, au bruit enivrant de l’orchestre, au milieu du luxe des décors, de l’immodestie des parures, du feu de toutes les concupiscences. « Le bal est un lieu où les femmes descendent pour enlever des hommages réels ou affichés ; c’est un champ clos où l’un perd son or, l’autre sa santé, un troisième son cœur ; c’est une foire où les mères étalent leurs filles[[3174]](#footnote-3175) ; c’est une école de corruption, digne de Gnide ou de Corinthe. »

« Les danses de la Renaissance, la polka et ses dérivés, la valse entre autres, dit un journal mondain, c’est quelque chose. Étreindre une jeune femme, sentir son cœur battre sur son cœur, respirer son sourire et son parfum dans le tourbillon d’une fête, c’est un pressentiment de la possession[[3175]](#footnote-3176). »

Tel est l’état auquel le Paganisme a ramené la danse : des châteaux et des riches habitations des lettrés la danse païenne est descendue dans le peuple, qui s’enivre des coupables jouissances dont elle est l’instrument[[3176]](#footnote-3177). Le Paganisme est allé plus loin : il a rétabli au sein de l’Europe moderne l’idolâtrie du danseur et de la danseuse. « Les Romains, dit Cahusac, devinrent fous de la danse et des danseurs. Des faveurs et des récompenses inouïes furent accordées à quelques danseurs. Les femmes romaines surtout se montraient folles de la danse, et les jours où il n’y avait point de spectacles, elles allaient dans les loges des danseurs pour se dédommager de la représentation qui leur manquait[[3177]](#footnote-3178). Faveurs, récompenses, ivresse, folies, le Paganisme nous a rendu tout cela.

Il a fait plus encore, il a ramené le luxe et les modes indécentes. L’homme païen s’était fait son Dieu. En cette qualité il s’adorait, et il ne trouvait rien de trop beau, de trop riche pour son culte. Sa chair déifiée était une insatiable idole, qui dévorait tout en ameublements, en équipages, en mets, en vêtements et voluptés de tout genre. Comme une vile esclave, l’âme elle-même travaillait pour la chair ; sa grande affaire était de perfectionner les moyens de jouissance ou d’en inventer de nouveaux, si bien qu’aux derniers jours la vie du monde païen se résumait dans ces deux mots célèbres : des jouissances et encore des jouissances : Panem et circénses.

En crucifiant la chair, le Fils de Dieu rétablit l’ordre et tua le luxe païen. Il fut mort, et bien mort pendant le moyen âge. Alors, Dieu était Dieu, et le luxe servait à son culte. Saint Louis était moins bien logé que certain banquier de nos jours ; et la reine Blanche moins richement vêtue que certaine actrice. Au commencement du treizième siècle, l’habillement complet d’une dame du palais coûtait 8 livres (136 francs). On est confondu en lisant les ordonnances de Philippe le Bel, à la fin de ce même siècle ; il y est dit : « Nul ne donnera au grand mangier, c’est-à-dire au souper, que deux mets et un potage au lard sans fraude ; et au petit mangier, le dîner, un mets, et un entremets. Les jours de jeûne deux potages aux harengs et deux mets, ou bien un potage et trois mets. Dans ces jours, on ne fera qu’un seul repas. On ne mettra dans chaque écuelle qu’une manière de chair ou de poisson. Le fromage n’est pas un mets s’il n’est pâté ou cuit à l’eau.

 » Il n’est permis aux ducs et comtes les plus riches que quatre vêtements par an, autant à leurs femmes, deux aux chevaliers, un seul aux garçons, pas plus à la dame ou demoiselle, si elle n’est châtelaine. » Un siècle plus tard, « au temps du Roy Charles sixième, la noblesse de France convioit deux personnages pour lui aller faire remontrance, entre autres points, quant à la dépense de sa maison excédant de beaucoup celle de son dict père. Mais ils se plaignoient spécialement de ce que le chancelier avoit pour un an dépensé en habits deux cents francs, fournis des deniers du Roy[[3178]](#footnote-3179). »

Avec la Renaissance du quinzième siècle, le Paganisme revient et ramène la chair en triomphe. Son culte recommence sur la plus large échelle, absorbant à son profit, comme dans l’ancien monde, toutes les richesses de la terre, toutes les ressources de l’esprit humain éclairé par le Christianisme, les inventions du génie et les efforts des arts. Cette résurrection de la chair éclate particulièrement dans les modes. Si l’homme cache et néglige ce qu’il méprise, il veut voir ce qu’il aime, et veut le voir orné et paré. De là cette double formule qui caractérise le moyen âge et la Renaissance : Au moyen âge, on s’habille pour se couvrir ; après la Renaissance, pour se montrer.

Depuis cette époque, il est reçu qu’une femme qui paraît dans les fêtes du monde est d’autant plus habillée qu’elle est moins vêtue. Avant la Renaissance, voici l’axiome de la mode : le moins de nu possible ; après la Renaissance, le plus de nu possible. Aussi, chose remarquable ! Avant la Renaissance on ne trouve pas en Europe une mode indécente.

« Ce fut à l’aurore de la Renaissance des lettres, disent nos vieux historiens, sous le règne de Charles VI, que les dames françaises commencèrent à se découvrir les épaules[[3179]](#footnote-3180). » La preuve de ce fait, qui suffit à lui seul pour caractériser la Renaissance, est écrite dans les dix volumes in-folio de la Collection Gaignières. Cet ouvrage monumental reproduit les costumes authentiques de toutes les classes de la société, depuis saint Louis jusqu’au dernier siècle. Avant la Renaissance, tout est d’une modestie irréprochable : ni décolletage, ni bras nus, ni formes accusées. Avec la Renaissance, tout cela commence et finit par arriver à une désinvolture que nous n’avons ni le temps ni la volonté de décrire[[3180]](#footnote-3181).

Nous demandons maintenant ce que pouvait être, ce qu’a pu léguer à la postérité une société qui, dans le foyer domestique, vivait continuellement au milieu des païens de Rome et de la Grèce, dont les yeux ne pouvaient se porter sur aucune partie des appartements, dont les mains ne pouvaient toucher le moindre objet, sans rencontrer une obscénité mythologique ; une société dont les oreilles n’entendaient redire que les noms et chanter les mystères de l’antiquité païenne, qui, pour ses plaisirs favoris, avait ressuscité la musique et les danses les plus lascives des Grecs et des Romains ; une société enfin qui, par la mode, transformant la femme en Vénus, la déshabillait, afin d’avoir sous les yeux, en chair et en os, les idoles voluptueuses que le bronze, l’or, le marbre, le bois, étalaient partout comme des amorces aux feux de sa concupiscence. « Tel était, dit un historien, l’esprit de cette époque, que la luxure la plus effrénée régnait partout, et que la modestie était regardée comme une faiblesse ; que le crime même le plus honteux, surtout parmi les femmes des classes élevées, n’était plus un crime[[3181]](#footnote-3182). »

## CHAPITRE XVIII.

Les habitudes personnelles.

La prière. — La prière publique et la prière privée profanée par la renaissance. — Le P. Grumsel. — Les chapelles. — Inondées de paganisme. — Vitraux, Tableaux, Saints, Anges. — Église, style païen. — Clocher, piédestal, bénitier, tombeaux, le Sanctuaire, le Tabernacle. — Quatrains du P. Alois pour orner les tableaux religieux dans les églises, les chapelles et les oratoires. — Prière de ce religieux au moment d’un voyage. — Résumé général et conclusion.

Telle fat, longtemps encore après la Renaissance, l’influence des habitudes chrétiennes, que la société, païenne dans ses arts, dans ses fêtes, dans ses divertissements, dans ses modes, dans ses mœurs, n’avait pas encore perdu l’usage de la prière ni oublié le chemin de l’église. Dans les châteaux du temps, comme dans les collèges, à côté du théâtre on trouve la chapelle. L’habitude de s’y rendre au moins le dimanche servira de contre-poison à l’atmosphère empoisonnée dans laquelle on a vécu toute la semaine ; car le Paganisme aura respecté la prière et le temple. Hélas ! c’est ici qu’il étale ses plus révoltantes profanations.

Le Fils de Dieu avait répandu sur l’Église l’esprit de prière, il en avait pénétré de grands saints et de grands génies. Ces saints et ces génies incomparables avaient composé, à l’usage des peuples chrétiens, les plus sublimes prières que le cœur puisse prononcer, que l’oreille puisse entendre. L’Église catholique les avait consacrées, et, pendant de longs siècles, les générations avaient trouvé en les répétant la force dans les combats, la consolation dans les souffrances de l’exil. Arrive la Renaissance ; les lettrés païens tournent en dérision ces prières vénérables et les traitent de formules barbares, sinon pour le fond du moins pour la forme. Bientôt ils osent porter une main sacrilège sur le code même de la prière publique, répudient la liturgie de l’Église, la modifient et la refont au type du Paganisme classique, substituant leurs élucubrations horatiennes aux inspirations de saint Grégoire et de saint Ambroise. Secondées par l’esprit public formé dans les collèges, leurs tentatives parviennent à pervertir tellement le goût, qu’on entend les hommes les plus graves déclarer, comme le P. Bourdaloue, que les hymnes du Bréviaire romain ne sont pas soutenables, et qu’ils voudraient les voir remplacées par les strophes creuses et ampoulées de Santeuil. De nos jours, il a fallu dix-sept ans de lutte pour déraciner ce préjugé, et encore !

La prière particulière n’a pas été plus respectée que la prière publique. Les ascétiques du seizième et du dix-septième siècle semblent ne pouvoir enseigner les vertus chrétiennes sans recourir aux auteurs païens. Leurs oracles figurent dans les meilleurs livres aussi souvent que ceux du Saint-Esprit, et beaucoup plus souvent que ceux des Pères. Citons un seul exemple : Le P. Grumsel, jésuite, traite de l’amour de Notre-Seigneur dans l’Eucharistie. Afin de montrer que cet amour est immense, il prouve qu’il surpasse tous les amours de l’antiquité, et quels amours ! Je ne sais s’il ne commence pas par une allusion à l’Art d’aimer d’Ovide : Cantat amicítiæ Naso venerábile nomen. Puis viennent Oreste et Pylade : Arserit insánum júvenis Phocǽus Oréstem ; puis Damon et Pythias, Castor et Pollux, Pirithous et Thésée, Nisus et Euryale, Achille et Patrocle, Agamemnon et Ménélas, Atys et Iule : Ardet Iulus Atyn, nec Atys minus ardet : absolument comme formósum pastor Corydon ardébat Aléxim. Le tout se termine par l’amour de David et de Jonathas placé là, comme on voit, en belle compagnie ; et Notre-Seigneur, pour contraste à chaque couple d’amis que nomme le pieux auteur[[3182]](#footnote-3183). Le même père, dédiant son livre à la sainte Vierge, lui adresse ce mot charmant : Ô Déesse ! je vous ai choisie pour le Mécène de mon ouvrage, afin de vous avoir pour patronne : Ô Diva ! ídeo te opúsculo meo Mœcenátem præféci, ut habérem patrónam.

Non content d’avoir profané la prière, le Paganisme souille encore les livres qui la contiennent. Pour s’en assurer, il suffit de jeter les yeux sur les Heures enluminées du seizième siècle, que possèdent nos bibliothèques publiques. Il n’est pas jusqu’aux reliures, aux coins des couvertures et aux fermoirs, sur lesquels la chenille immonde n’ait laissé quelque trace de son passage : mais entrons à la chapelle.

Dans certains châteaux[[3183]](#footnote-3184), on y arrive par un couloir où reluisent aux vitraux les mystères d’Amour et Psyché. Dans l’intérieur même de ces oratoires, sur les carrelages, sur les vitraux, sur les miséricordes et accoudoirs des stalles, sur les chapiteaux, sur les voûtes, que de grossièretés, que d’obscénités peintes et sculptées ! Souvent on ne peut poser ni le pied, ni la main que sur des représentations, dont les analogues sont traduites aujourd’hui en police correctionnelle par nos commissaires de morale publique. Quelles prières du soir se faisaient alors dans ces oratoires et chapelles, je vous le laisse à deviner[[3184]](#footnote-3185).

Telle est l’indécence des tableaux, qu’elle provoque l’indignation des auteurs contemporains les moins suspects de rigorisme. « Les pourceaux, dit Érasme, qu’on appelle peintres et sculpteurs ne rougissent pas de représenter dans les chapelles et dans les églises des images qui montrent à nu ce que la nature même veut qu’on tienne caché, et qui est de nature à exciter chez les plus mortifiés des désirs contraires à la chasteté. Ils n’épargnent ni nos saintes, ni nos vierges, ni l’auguste Mère de Dieu, ni même l’enfant Jésus ; de quelle édification peuvent être toutes ces nudités[[3185]](#footnote-3186) ? »

Les apôtres deviennent des philosophes païens, les martyrs des athlètes, les évangélistes mêmes sont dégradés. Les attributs qui les distinguent, et qui sont la révélation plastique de leur sublime mission, ne figurent plus que comme un accessoire traité sans intelligence et sans goût : le bœuf de saint Luc n’est plus qu’un bœuf de boucherie. Et les anges ! la Renaissance leur a fait subir une double dégradation : elle les a transformés en génies mythologiques et dénudés ; en cela elle a menti deux fois à l’histoire. Afin d’en faire des génies, elle métamorphose les anges en petits enfants, ce qui jure avec leur ministère : on n’envoie pas des enfants de deux ou quatre ans porter des messages. Au lieu de figures suaves, délicates et pieuses, elle leur donne des faces rebondies, joufflues, sans expression, si ce n’est celle d’un nourrisson copieusement abreuvé. À la place de longues tuniques gracieusement drapées dont l’art chrétien les couvrait, la Renaissance les affuble de tuniques grecques, fendues jusqu’au-dessus de la cuisse, leur met à découvert les bras, les jambes, quelquefois le corps entier.

Pour n’en citer qu’un exemple : nous connaissons une grande église où, en forme de balustrade pour séparer de la nef les chapelles latérales, vous voyez une rangée de prétendus anges, transformés en petits garçons de huit ans, formant une colonnade en marbre blanc, et d’une nudité complète. Quatre d’entre eux vous attendent dans le même costume à la table de communion et deux autres au pied d’une madone. Ce n’est pas tout ; au lieu de les faire servir exclusivement à des ministères augustes, comme la foi l’exige, le Paganisme, depuis quatre siècles, transforme les anges en laquais et même en caudataires. Ils remplissent le premier de ces rôles dans une foule d’armoiries, et notamment sur le célèbre tombeau de Marie de Bourgogne, où ils portent humblement les écussons de la princesse ; ils s’acquittent du second sur le tombeau du cardinal de Richelieu. Ce tombeau, jadis placé dans l’église du collège des Quatre-Nations et couvert d’attributs païens, vous montre un ange placé derrière le cardinal, d’une main portant les faisceaux consulaires surmontés de la hache, et de l’autre tenant la queue du manteau cardinalice.

Si des chapelles nous passons aux églises, le même scandale attriste nos regards. Dans la forme même de nos édifices religieux, le Paganisme fait éclater son insolent triomphe. Au style chrétien il a substitué le style grec, romain, égyptien, profané par tant de milliers de constructions, temples, thermes, palais, impurs séjours de la volupté ; style lourd, matériel, beaucoup plus propre à rabaisser la pensée vers la terre qu’à l’élever vers le ciel. Par nature, étranger, hostile même au symbolisme chrétien, le Paganisme l’a complètement anéanti dans les églises qu’il a rebâties. Il resplendissait dans la forme même de l’édifice et dans la distribution de toutes ses parties, il l’a changée ; dans les statues, il les a mutilées ; dans les verrières, il les a brisées ; dans les peintures murales, il les a badigeonnées. Sous l’inspiration du Paganisme prétendu artistique, l’église est devenue un édifice muet, une construction banale qui peut sans grande dépense devenir ce qu’on veut, théâtre, usine ou mosquée.

S’il n’a pu en effacer complètement le cachet chrétien, le Paganisme a voulu que le sien brillât à côté de celui du vrai Dieu, sur toutes les parties de nos temples. En Bretagne, vous voyez sur le clocher d’une église une inscription qui annonce aux fidèles que leur saint patron a pour mission de protéger l’édifice contre la foudre triangulaire de Jupiter :

Tu, Turiane, tuam turrim templúmque tuére,

Ne nóceant illis tela trisúlca Jovis.

On connaît la fameuse console de la cathédrale de Dijon[[3186]](#footnote-3187) servant de piédestal à la statue de saint Michel. Sur cette pierre sont sculptés les Déesses de l’Abondance et de la Paix, Apollon musicien, Vénus, Cupidon, Apollon chasseur, l’Amour porté par un Centaure, Jupiter et Léda, Ganymède, Jason et le dragon, Hercule et les bœufs de Gérion, Lucrèce se poignardant ; le tout pêle-mêle avec Judith tenant la tête d’Holopherne, le Jugement de Salomon, saint Roch et son chien, et Notre-Seigneur apparaissant à la Madeleine.

Le Paganisme franchit le seuil du temple. Dans une des plus vénérables églises de Paris il s’étale effrontément sur le bénitier. Au milieu du vaisseau sacré, s’élève une colonnette formée d’un groupe d’enfants tout nus, en sorte qu’il est impossible au fidèle de se purifier en entrant dans la demeure du Dieu trois fois saint sans avoir sous les yeux une souillure. En avançant, on trouvait jadis, à droite et à gauche, dans les églises, des mausolées, des médaillons funèbres : ces objets d’art, conservés aujourd’hui dans nos musées, montrent le Paganisme debout dans tout le pourtour du temple. Tantôt vous le voyez dans les statues en bronze, de grandeur naturelle et d’une nudité complète, placées par Michel Ange sur le tombeau de Jules II ; tantôt dans les statues de la Vérité et du Génie lascif placées, à Rome même, sur d’autres tombes pontificales !

Chez nous, sur le monument funèbre de Henri II et de Catherine de Médicis, il se montre dans les trois Grâces debout dos à dos, dans un costume olympique, élevant au-dessus de leurs têtes nues une urne dans laquelle se trouve le cœur de la princesse. Au tombeau d’André Blondel, fabriqué par le Renaissant Paul Trebatti, le défunt est représenté couché, tenant des pavots à la main et disant : Sommeil éternel, Somnus ætérnus. Sur le mausolée des Longueville, se dresse une pyramide toute crépie d’ornements mythologiques, parmi lesquels brille le vieux Saturne ou le Temps, son sablier à la main.

Tout cela est justice : après une vie moitié chrétienne et moitié païenne, on ne pouvait pas moins faire que de composer le tombeau mi-parti de mythologie et de christianisme. Sur celui de Jean Olivier, évêque d’Angers, malheureux auteur du poème latin Pandore, on a sculpté Épicure et Térence, Eschyle et Priam ; on a marié Alexandre et Sémiramis, Romulus et Rhéa, Hercule et Cléopâtre. À Malines, Minerve en pied est debout sur la tombe d’un archevêque ; et à Liège, le diable, en Apollon du Belvédère, accapare les prières des bonnes femmes.

Le sanctuaire, l’autel, les canons, le tabernacle même n’a pas été à l’abri de l’invasion du Paganisme. Combien de médaillons obscènes aux pilastres, de nudités aux retables ! combien de candélabres dont le fût est un génie ailé, tout nu, une jambe en l’air. Pour comble d’effronterie et de scandale, le Paganisme s’est placé en sentinelle jusqu’au-devant du tabernacle. Nous avons vu, et tout le monde peut voir, un tabernacle en marbre, de Puget, dont les colonnes antérieures sont formées par deux anges ou génies tout nus ; de telle sorte qu’il est impossible au prêtre d’ouvrir la demeure du Saint des saints pour le donner aux fidèles, sans traverser deux immodesties dignes du temple de Gnide ou de Corinthe. Voilà quelques-unes des myriades de profanations commises dans nos églises par le Paganisme de la Renaissance : et on nie fièrement le résultat des études de collège !

Ce n’est pas tout : les tableaux religieux, en les supposant chrétiennement traités, devaient avoir pour interprètes le Paganisme et la mythologie. Un saint, une sainte, un martyr n’étaient vraiment grands s’ils n’étaient prêchés, glorifiés par quelque belle parole, par quelque riche comparaison, par quelque noble souvenir classique. Incroyable aberration ! un pieux jésuite, le P. Alois, marchant sur les traces de ses nombreux confrères, a passé une partie de sa vie à composer des quatrains poétiques pour mettre au bas des portraits des différents saints, dans les églises, dans les chapelles ou dans les oratoires : voici quelques échantillons de ce rare travail.

Pour le reliquaire dans lequel est conservé le bras de saint Thomas d’Aquin, à Salerne : « Tellus jadis enfanta Briarée au cent bras pour chasser Jupiter de l’Olympe. Parthénope, épouse du dieu du tonnerre, si tu veux détruire l’empire de Pluton, tu n’as pas besoin de recourir aux bras d’Égéon, le seul bras du fils d’Aquino te suffit pour faire trembler le roi des enfers. Centénis olim Tellus Briárea Lacértis — éxtulit, ut súpera pélleret arce Jovem, etc. »

Pour sainte Madeleine demandant au jardinier où l’on a placé Notre-Seigneur : « Indique-moi la proie qu’on a ravie à mes bras ; les forces ne me manqueront pas pour porter mon agréable fardeau. Ne rejette pas ma prière ; si Madeleine devient Atlas Porte-ciel, elle ne demandera le secours d’aucun Hercule : Fiat si cǽlifer Atlas, nullíus Alcídæ Magdala quæret opem. »

Pour le portrait du pieux et docte Suarez : « Lumière des Ignatiens, glorieux espoir du sacré Lycée, qui de ta plume as le pouvoir de rendre immobiles les monstres de l’hérésie, pendant que ton intelligence parcourt les recoins cachés de l’Éther, et que tu apportes à la terre les dons exquis des Dieux, le Titan d’Aquino (saint Thomas) t’ouvre son âme, et sous sa conduite tu marches sur les astres. Diane fait chasser le gibier dans les forêts de l’Arcadie, Apollon te fait chasser les richesses éthérées. »

Pour un tableau de sainte Lucie, vierge et martyre, qui fut exposée tour à tour au lupanar et au feu : « Ô crime ! le satellite la presse de se rendre à pas précipités sous le toit de Vénus. La vierge demeure immobile, telle que le rocher de Marpésie, telle que les chênes qui couronnent le sommet du Riphée. Armée de Vulcain, les flammes rapides frémissent contre elle, la flamme tremble et ne peut la brûler. Vénus demande secours à Vulcain, son époux. Sur ces deux ennemis la vierge remporte un double triomphe. Toi-même, Jupiter, quand une seconde fois tu te changerais en taureau, tu ne pourrais l’enlever ni le séduire comme tu fis Europe :

Poscit opem Cypris Vulcáno a cónjuge : virgo

Hoste sed e gémino bina trophǽa refert.

Si te íterum tauri sub imágine, Júppiter, abdis,

Quam frustra Európæ furta novánda putas ! »

Le poète qui traite si bien les saints et les saintes qui appartiennent à toute l’Église catholique devait mieux encore illustrer ceux de sa compagnie. Il n’a pas manqué à ce devoir de piété filiale. Pour un tableau de saint Louis de Gonzague portant un lis à la main : « Vénus piquée par une épine colore de son sang les blanches fleurs et empourpre les prairies d’une couleur perfide. Des lis innocents éclatent de blancheur aux mains de Gonzague. Ici l’Amour Divin, Dius Amor, s’arme d’autres épines et empêche Vénus d’approcher. »

Pour les portraits de saint Ignace et de saint François Xavier, placés sur un autel élevé près de Naples, au bord d’une ancienne voie romaine, appelée voie du Soleil, via Solis : « Cette voie que les aïeux appelèrent voie du Soleil brille des rayons d’Ignace et de Xavier. Semblables aux deux héros fils de Léda[[3187]](#footnote-3188), ils brillent comme des astres, afin que la voie du Soleil continue d’être éclairée par deux astres : Heróes gémini Ledæ cui sídera fulgent, etc. »

Après avoir, pour faire briller leur gloire du plus vif éclat, comparé saint Ignace et saint François Xavier à deux demi-dieux mythologiques, le pieux poète trouve que cela ne suffit pas. Il cherche dans tout l’Olympe un point de comparaison plus élevé, et il transforme le patriarche de la compagnie de Jésus, saint Ignace, en père Saturne. Tel est le titre de cette glorieuse métamorphose : In sanctum Ignátium societátis Jesu paréntem embléma, cujus pictúra Satúrnus. « Pourquoi, Saturne, parcours-tu à pas lents la route du ciel ? Quel est l’obstacle qui ralentit les roues de ton char ? C’est peut-être que, habitué à parcourir rapidement les siècles d’or, tu déroules lentement les siècles de fer. Renonce à ta lenteur ; Ignace a chassé les siècles de fer, tu n’as plus à parcourir que des siècles d’or : renonce à ta lenteur :

Quid, Satúrne, pigro metíris trámite cœlum ? etc.

Rumpe moras ; féreos Ignátius éxpulit annos,

Aurea percúrras sécula ; rumpe moras. »

Ces tours de force, comparables aux travaux d’Hercule, se développent en un gros volume in-12, que vit paraître l’an 1646 après l’établissement du Christianisme. Les forces du poète sont épuisées : on le conçoit. Il a besoin de repos, et il va en prendre au delà du golfe de Naples, à Sorrento. En bon religieux, je dis mal, en digne fils du père Saturne, il met son voyage sous la protection des divinités gardiennes de la mer, et leur adresse cette touchante prière : « Nymphes du Vésuve, préparez un chemin sur vos ondes tranquilles, lorsque mon petit esquif fendra les flots de la mer Tyrrhénienne. S’il m’est donné, par votre secours, d’aborder promptement au rivage désiré, race azurée de Neptune, je vous récompenserai dignement. Je serai heureux de faire retentir sur une lyre d’Aonie vos louanges jusque au delà des astres :

Stérnite iter plácidis, Nymphæ cratérides, undis,

Cýmbula Tyrrhénas dum mea findit aquas.

Ocyus optátum dábitur si tángere litus

Vestra ope, Neptúni cǽrula progénies,

Prǽmia digna manent : vestras super ǽthera laudes

Júverit Aónia me celebráre lyra. »

Tout cela est authentiquement approuvé par le P. François Piccolomini, provincial de la Compagnie dans le royaume de Naples[[3188]](#footnote-3189).

Continuons d’enseigner comme ont enseigné nos pères. Tout ce qu’ils ont fait est bien fait ; il n’y a rien à changer. Or, qu’ont fait nos pères ? L’histoire que nous venons d’esquisser dans cette livraison et dans celle qui précède nous le dit avec une éloquence irrésistible, l’éloquence des faits. Admirateurs et propagateurs de la Renaissance, nos pères, entraînés par l’esprit de leur époque, ont fait subir à l’Europe la transformation la plus extraordinaire et la plus malheureuse dont le monde ait été témoin.

Il y a deux mille ans, le christianisme avait dit : Je viens renouveler toutes choses, ecce nova fácio ómnia ; et il avait tenu parole. **À** sa voix, le prince du monde, Satan, fut chassé de son empire ; la religion qu’il s’était créée, les arts, les institutions, la philosophie, les mœurs, le langage qu’il avait souillé de son esprit, la civilisation corrompue et corruptrice dont il était l’âme, furent complètement anéantis ou profondément modifiés. À leur place surgit une religion nouvelle, des arts, une philosophie, des mœurs, un langage, toute une civilisation nouvelle inspirée par le christianisme, qui put dire en toute vérité : J’ai vaincu, je règne, je triomphe, Christus vincit, regnat, ímperat. Malgré les tentatives de Satan pour ressaisir son sceptre, ce règne glorieux continuait au quinzième siècle : car alors l’Europe entière était encore catholique, non-seulement dans sa foi, mais dans toutes les grandes manifestations de l’esprit humain.

Arrive la Renaissance, qui dit à son tour : Je viens renouveler toutes choses, ecce nova fácio ómnia ; et elle a tenu parole. Avec elle revient le Paganisme gréco-romain, aboli par le christianisme. Pour faire place au nouveau venu, l’Europe renie sa langue, renie ses arts, renie sa littérature, sa philosophie, sa politique, ses traditions nationales, toute sa civilisation indigène, en attendant qu’elle renie sa propre religion. De là ce phénomène unique dans l’histoire : tandis qu’on ne trouve pas un seul peuple qui ait rougi de ses aïeux ; que tous, au contraire, professent pour leurs ancêtres un respect filial, sous l’inspiration de la Renaissance, nous autres peuples de l’Europe moderne, nous rougissons de nos aïeux : leurs personnes, leurs œuvres, leurs croyances, leur époque, leur civilisation tout entière sont pour nous synonymes de barbarie, de superstition et de misère. Non-seulement nous nous efforçons, depuis quatre siècles, de n’avoir rien de commun avec nos aïeux ; nous travaillons encore, avec une opiniâtreté que rien ne décourage, à enter notre vie sur la vie d’autres peuples et d’un autre monde : toutes les choses que nous devions à nos ancêtres chrétiens et que nous avons répudiées, nous voulons à tout prix nous les refaire sur le modèle apporté par la Renaissance.

Cette métamorphose est le fait culminant de l’histoire moderne.

Comment c’est-elle accomplie ? Comme s’accomplissent toutes les révolutions. Une parole a été déposée au cœur des générations naissantes. Cette parole, avidement recueillie, a germé dans les âmes comme le grain de blé germe dans la terre. En son temps, elle a donné son fruit, et son fruit est le vaste champ d’ivraie qui couvre aujourd’hui l’Europe. Inoculé à l’enfance par le biberon de l’éducation classique, admiré au collège, cultivé avec passion hors du collège, dans les cabinets et dans les académies des savants, le Paganisme gréco-romain a rapidement envahi le monde intellectuel. Son esprit anime la pensée des écrivains, sa forme se reflète dans la forme de leurs ouvrages. Devenus la société elle-même, les nourrissons de la Renaissance ont transmis ce qu’ils ont reçu, et ils ont fait la société à leur image. Deux grandes sources d’enseignement, le collège et le théâtre, ont perpétué, étendu, popularisé leur action en versant nuit et jour sur l’Europe des flots de paganisme gréco-romain.

En vertu d’une loi non moins immuable que celle qui préside au cours des astres, les idées se sont incarnées dans les faits. Ce qu’il avait vu des yeux de son âme, ce qu’il avait embrassé par les affections de son cœur, l’homme a voulu le voir des yeux de son corps, le toucher de ses mains, le couvrir des baisers de sa bouche.

Pour réaliser cet impérieux besoin, il a créé des fêtes, des spectacles ; il a convoqué tous les arts, depuis les plus nobles jusqu’aux plus humbles, avec ordre de lui rendre sensibles, vivants, animés, les dieux, les héros, les mystères, tous les détails du monde ancien. Passant encore plus avant, il a voulu s’identifier avec toutes ces choses, avec tous ses personnages ; il en a pris le langage, les noms, le costume, les goûts, les habitudes publiques et privées ; et il s’est fait, autant que la chose est possible, l’os de leurs os, la chair de leur chair. Or, société et personnages, dieux et mystères sont l’antipode du christianisme ; et l’homme chrétien, la société chrétienne, l’Europe chrétienne, a fini par se trouver aux antipodes du christianisme, si bien qu’on a pu dire avec vérité : « Après dix-huit siècles de christianisme, à la croyance près, l’Europe entière est païenne. »

Telle est, d’après l’histoire, la généalogie du mal dans l’Europe moderne : telle la marche qu’a suivie pour se développer l’élément païen qui se manifeste aujourd’hui partout, qui menace tout, et l’ordre religieux et l’ordre social, d’une catastrophe sans exemple ; telle la manière dont la tache d’huile s’est étendue sur la robe baptismale des nations chrétiennes, dont la lèpre hideuse du Paganisme a fini, suivant la parole d’un illustre évêque, par souiller le corps immaculé de l’épouse de Jésus-Christ, et par devenir la plus redoutable épreuve de l’église depuis son berceau.

FIN DU TOME DIXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 798

CHAPITRE PREMIER. 802

La renaissance hors du collège.

Les Professeurs. — Par leurs écrits ils continuent de passionner la jeunesse pour l’antiquité classique. — Politien, Laurent Valla. — Le P. Maffei. — Le P. Galuzzi. — Son Traité de la Tragédie, de la Comédie et de l’Élégie. — Grævius et ses Antiquités romaines. — Le P. Sarbiewiski, surnommé par ses confrères le Pindare du Nord. — Analyse de quelques-unes de ses pièces. — Vide dans le fond, mauvais goût dans la forme. — Éloges qui lui sont donnés.

CHAPITRE II. 807

Les professeurs.

Le P. Balde. — Son poème De la vanité du monde. — Son Ode sur l’obéissance. — Muret, Lambin, Valens. — Ouvrage classique de ce dernier. — Le P. Lucas, jésuite. — Amariton. — Loisel. — Le P. Petau. — Le P. Commire. — Son Drame sur l’Immaculée Conception, — son églogue intitulée Uranie. — Ce qu’on gagne dais le commerce des grands hommes du Paganisme.

CHAPITRE III. 811

Les professeurs.

Le P. du Cerceau. — Ce qu’il dit des poètes païens — des livres historiques de l’Écriture sainte, — de la prose Dies iræ. — Il la met en vers virgiliens. — Le P. Cossart. — Son apothéose, — ses odes, — son éloge du parlement de Paris. — Le P. Martinius. — Son épître à l’évêque Paderborn. — Le P. Rapin. — Ses églogues, — son églogue sur l’Annonciation de la sainte Vierge, — ses Jardins. — Le P. Vavasseur — Les épitaphes que lui font les pères Commire, Martinius et Lucas, — celle qu’il fait au P. Petau. — Ses épigrammes en l’honneur du duc de Montausier ; de Molière. — Sur son attachement aux auteurs païens.

CHAPITRE IV. 817

Les professeurs.

Le P. Rapin et le P. Vavasseur, leurs démêlés. — Le P. Labbe. — Son Trésor des épitaphes. — Exemples. — Son épitaphe pour le P. Caussin. — Le P. Badon. — Ses funérailles classiques en l’honneur du P. Vanière. — Jugement de Delille. — Idée du Prǽdium rústicum. — Les pièces citées jusqu’ici ne sont pas des exceptions : les ouvrages de tous les professeurs respirent le même esprit, sont écrits dans le même goût.

CHAPITRE V. 822

Les élèves.

Leur enthousiasme pour l’antiquité classique. — Ils l’étudient avec passion, — ils consacrent leur vie à la populariser. — En Italie, Béroald, Philelphe, Favorino, Pogge, Nannio, Guichardin, les Aide. — Le marquis de Gargallo. — En Allemagne, Emmius, Théodore Marcile, Sagittarius, George Schuler, Gottlieb Corte, Gronovius. — En Hollande, Érasme. — En Espagne, Oliva, d’Angleria. — En Portugal, Cardoso. — En Belgique, Juste Lipse.

CHAPITRE VI. 826

Les élèves.

La France suit le mouvement général. — Salel. — Saint-Gelais. — Coquillart. — Du Haillan. — Jean Bégat. — Jacques Peltier — La belle Cordière. — Robert Garnier. — Christophe de Longueil. — Du Ryer. — D’Ablancourt. — Suarès. — Chorier. — Viaud. — De la Vaumorière. — Lefebvre de Caen. — Corneille. — Boileau. — Racine. — De Pibrac. — Travaux de l’Académie des inscriptions depuis sa fondation jusqu’en 1733, ce qu’ils sont et ce qu’ils signifient.

CHAPITRE VII. 830

Les théâtres.

L’éducation fait l’homme. — Deux moyens d’éducation : les études et le théâtre. — Théâtre avant la Renaissance. — Théâtre païen aboli par le Christianisme. — Théâtre chrétien établi par le Christianisme. — Trois sortes de spectacles au moyen âge : les drames, les mystères, les moralités. — Sujets et analyse de quelques pièces ; sous le rapport du théâtre, le moyen âge est l’antipode de la Renaissance. — Représentations dans les fêtes publiques. — Sagesse de l’Église. — Enseignement religieux et national.

CHAPITRE VIII. 835

Le théâtre particulier.

Le théâtre sorti du collège passe d’abord dans les hôtels, puis monte à la cour des rois — Premier théâtre païen, — bâti à Rome. — Ballet du doc de Milan, — du grand-duc de Florence. — Contagion. — Saint Philippe de Néri. — Ballets des rois de France, depuis Henri II jusqu’à Louis XIV.

CHAPITRE IX. 840

Le théâtre particulier.

Ballets de la cour de Louis XIV. — Cassandre, 1651. — Louis XIV commence à danser sur le théâtre à treize ans : il danse pendant vingt ans. — Détails sur les machines, — les costumes, — le montage des pièces. — Ballets dans lesquels il a dansé et chanté. — Triomphe de Bacchus. — Analyse. — Noms des personnages qui figurent avec Louis XIV. — Noces de Pelée et de Thétis. — Analyse. — Noms des personnages. — Autres ballets. — Analyse et personnages, jusqu’en 1667. — Autres ballets. — Rôles de Louis XIV. — Dernier ballet, 1729.

CHAPITRE X. 847

Le théâtre public.

De particuliers, les spectacles païens deviennent publics. — Le spectacle chrétien continue pendant quelque temps à côté du spectacle païen. — Progrès de ce dernier en Italie. — Titres et sujets de quelques pièces. — Construction de théâtres en Allemagne. — Titres de quelques pièces en Angleterre, en Espagne et en Portugal.

CHAPITRE XI. 850

Le théâtre public.

Généalogie du théâtre païen en France. — Quinzième et seizième siècles. — Bail. — Jodelle. — Catherine de Médicis. — Roillet. — Autres dramaturges. — Construction des premiers théâtres. — Ordonnance de Louis XIII. — Dramaturges du dix-septième siècle : — Richelieu ; — de Boisrobert ; — d’Aubignac ; — Mazarin, introducteur de l’opéra. — Académies de danse et de musique établies par lettres patentes de Louis XIV. — Noms de quelques danseurs.

CHAPITRE XII. 855

Le théâtre public.

Profanation de la poésie, de la danse et de la musique. — Les femmes montent sur le théâtre. — Part prise par certains membres du clergé à la restauration du théâtre païen. — Riario, Galluzzi, Arbeau, Thabourot, Perrin, le P. Brumoy. — Analyse de quelques pièces du théâtre grec. — Scandales du théâtre ancien. — Influence du théâtre sur la femme.

CHAPITRE XIII. 860

Transformation de la société. Les fêtes publiques.

Le Paganisme enseigné au collège et au théâtre se manifeste dans les faits. — L’Italie donne le signal. — Fête publique de Paul II. — Prise de possession de Léon X. — Entrée de la reine de France à Angers ; — D’Henriette de France à Amiens ; — De Louis XIII à Dijon. — Ces fêtes, substituées aux spectacles chrétiens, se renouvellent partout. — Elles continuent pendant cent cinquante ans. — Réflexions.

CHAPITRE XIV. 863

Les fêtes particulières.

Au moyen âge la religion est de toutes les fêtes. — Depuis la Renaissance la mythologie païenne est de toutes les fêtes. — Naissance. — Fiançailles. — Mariage. — Repas. — Départ.

CHAPITRE XV. 867

Les fêtes particulières.

Arrivées des amis, le Paganisme y préside. — Chasse. — Conclusions de paix. — Fêtes religieuses. — Pastorale du P. Grumsel. — Canonisation de saint Ignace, à Lisbonne. — À Pont-à-Mousson. — Funérailles. — Épitaphes. — Une question.

CHAPITRE XVI. 873

Le Paganisme, après avoir envahi la vie publique, envahit la vie privée.

— Ameublement d’une maison inspiré par la Renaissance. — Inventaire détaillé de chaque partie de l’habitation, — de chaque meuble. — Le peuple, obligé de fabriquer des meubles païens, s’est instruit de tous les mystères de la mythologie ; — il est devenu païen.

CHAPITRE XVII. 878

Les habitudes personnelles.

Promenade. — Décoration des jardins et des fontaines. — Le parc de Versailles. — Paroles de Sabatier. — Le langage. — Modèles du bon goût introduit par la Renaissance. — La conversation intime. — La musique et la danse. — Le luxe. — Les modes. — Pas une mode indécente en Europe avant la Renaissance. — Effet de ce paganisme domestique sur les mœurs.

CHAPITRE XVIII. 883

Les habitudes personnelles.

La prière. — La prière publique et la prière privée profanée par la renaissance. — Le P. Grumsel. — Les chapelles. — Inondées de paganisme. — Vitraux, Tableaux, Saints, Anges. — Église, style païen. — Clocher, piédestal, bénitier, tombeaux, le Sanctuaire, le Tabernacle. — Quatrains du P. Alois pour orner les tableaux religieux dans les églises, les chapelles et les oratoires. — Prière de ce religieux au moment d’un voyage. — Résumé général et conclusion.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME XI

Les modèles de la Renaissance.

LA RÉVOLUTION.

LA RENAISSANCE.

XI.

———

LA RÉVOLUTION

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

L’ORIGINE ET LA PROPAGATION DU MAL EN EUROPE

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU’A NOS JOURS

PAR

MGR GAUME

Protonotaire apostolique, vicaire général de Reims, de Montauban et d’Aquila, docteur en théologie, chevalier de l’ordre de Saint-Sylvestre, membre de l’Académie de la religion catholique de Rome, de l’Académie des sciences, arts et belles-lettres de Besançon, etc.

Que enim semináverit homo, hæc et metet.

(Galat. VI, 8.)

Ce que l’homme aura semé, il le récoltera.

———

ONZIÈME LIVRAISON

LA RENAISSANCE.

———

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE CASSETTE, 4.

———

1859

———

## AVANT-PROPOS.

Après avoir lu les deux derniers volumes de la Révolution, un père de famille nous écrit : « Vous avez montré jusqu’à l’évidence l’envahissement général de l’antiquité païenne dans les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. C’est à tel point que, pour formuler en axiome l’effrayante histoire que vous avez mise sous les yeux de l’Europe, on peut dire : Pendant deux cent cinquante ans, il n’a pas été permis au chrétien comme il faut de naître, de grandir, de se marier, de se loger, de manger, de se divertir, de vivre et de mourir sans être environné du paganisme gréco-romain. Voilà ce qu’on ne peut nier sans nier la lumière du jour.

 » Mais j’entends dire autour de moi que nous n’en sommes plus là ; qu’on est revenu de ces exagérations ; que la république des lettres est dégrisée ; qu’ainsi l’étude des auteurs profanes est loin d’être aussi dangereuse aujourd’hui qu’autrefois. Là-dessus, les paresseux et les optimistes, qui ne demandent pas mieux, se rendorment sur l’oreiller de la routine, et les uns comme les autres se croient dûment autorisés à patronner ou à continuer le système d’enseignement qui nous a perdus. »

Une pareille objection est tellement étrange, qu’on peut affirmer que ceux mêmes qui la font n’y croient pas. Mais c’est un bandeau que le parti pris se met sur les yeux pour être en droit de dire qu’il ne voit pas l’évidence. En effet, il ne veut pas voir que dans le Paganisme il y a deux choses : le fond et la forme, l’esprit et la lettre. Pendant les trois derniers siècles, l’Europe s’est passionnée plus encore pour la forme que pour le fond. Nous avons cité mille preuves irrécusables de cet enthousiasme fanatique. Qu’aujourd’hui la forme païenne, le cachet mythologique soient passés de mode dans certaines œuvres d’art ; qu’il ne soit plus de bon goût de faire intervenir Apollon, Minerve et les Muses dans la poésie, ou, comme on le faisait autrefois, de citer à tout propos les exemples et les maximes des capitaines de Rome ou des sages de la Grèce, dans les harangues et même dans les sermons ; en un mot, que la république des lettres soit un peu dégrisée, nous l’admettons jusqu’à un certain point.

À ces exceptions près, est-il vrai que la forme païenne soit aussi surannée qu’on le dit ? Vous n’avez donc vu ni l’Exposition universelle de Londres, ni celle de Paris ? Quel cachet, je vous prie, était imprimé sur la majorité des objets d’art ? Est-ce que les immodesties olympiques ne ruisselaient pas sur les bronzes, sur les pièces d’orfèvrerie et sur les meubles de prix ? Quels sujets représentaient le plus souvent les mosaïques, les camées, les statues, les peintures, les tapisseries ? Parcourez encore nos expositions annuelles, visitez les magasins de bronze ou de bois de Boule ; contentez-vous même de jeter en passant un coup d’œil sur les montres des joailliers, des marchands d’estampes, de statuettes ou de photographies, et dites combien vous verrez de sujets chrétiens et nationaux ? Parmi ces derniers, comptez ceux que l’art païen ne déshonore pas de sa touche matérialiste, ou ne souille pas de son nu révoltant.

La forme païenne, en peinture, en sculpture, en gravure, est si peu passée de mode, que les artistes disposés à être chrétiens se plaignent d’être obligés, malgré leur légitime répugnance, à faire, pour vivre, du grec et du romain. Dans le fait, quelles sont les œuvres d’art qui attirent la foule, qui sont chantées par les journaux, qui vont décorer les opulentes demeures en France et à l’étranger ? et si vous pénétrez plus avant, quelle forme trouvez-vous dans les modes, dans les danses, dans l’ornementation des boudoirs, des salons, des appartements au goût du jour ?

Mais si la forme artistique et littéraire du Paganisme tend à s’effacer, en est-il de même de l’esprit du Paganisme ? Si le Paganisme est rationalisme en philosophie, naturalisme en religion, césarisme en politique, sensualisme en littérature, en arts, en mœurs publiques, ne sommes-nous pas, quant à l’esprit, autant et plus que jamais Grecs et Romains, fils légitimes de la Renaissance et de l’éducation de collège ? Écoutez ce qui se dit, voyez ce qui se passe, considérez de sang-froid les tendances générales de l’Europe, et dites si, au lieu de s’affaiblir, l’esprit païen, cet esprit d’orgueil et de sensualisme, ne prend pas chaque jour de nouvelles forces ?

Pour l’étudier seulement sur un point, n’est-ce pas lui qui est l’âme de ce qu’on appelle la littérature ? N’est-ce pas lui qui assure le succès des tragédies, des comédies, des vaudevilles, des mélodrames, des livres, des chansons, des romances et des feuilletons à la mode ? Et comment s’y prend-il ? Comme il s’y prenait chez les peuples païens, à l’époque de leur décadence. « L’attrait de la littérature et surtout du théâtre actuel, écrit un auteur de nos jours, attrait irrésistible dans son abominable simplicité, consiste expressément en ceci, qu’on y fait tomber tous les voiles du vice, et qu’on l’y expose avec ses nus les plus impudiques. Le vice, m’entendez-vous ! et surtout le vice sensuel, pour servir de pendant aux statuettes païennes nues des marchands de plâtres, aux baigneuses nues des marchands d’estampes, aux danseuses pires que nues des ballets de l’Opéra.

 » Archimède disait : Donnez-moi un point d’appui, et je soulèverai le monde. Satan disait, dans l’antiquité païenne et il redit aujourd’hui : Je suis plus fort qu’Archimède ; donnez-moi seulement le nu, et je damnerai le monde. Et le nu en tout genre, la Renaissance le lui a donné. Le Christianisme ne rendit pas à l’homme sa primitive innocence ; il y suppléa par un vêtement d’une grâce ineffable : la pudeur, la chasteté, la modestie, la retenue : il habilla l’homme physique et moral. La littérature actuelle le déshabille. Avec cela on peut se passer de talent, on est sûr d’attirer la foule et d’être tenu pour un grand écrivain. Aussi je soutiens que si Virgile, Homère, Ovide, tous les poètes de l’antiquité classique, s’étaient contentés de chanter chastement la chasteté ; si Cicéron et Démosthène, au lieu de harangues démocratiques et passionnées, avaient fait des homélies pieuses, ils auraient cinquante fois moins de génie qu’on ne leur en prête. »

Il est donc vrai, si la forme païenne s’efface, l’esprit païen nous reste, et il nous tue. Car cet esprit, dépouillé de sa forme classique, est d’autant plus dangereux qu’il est moins aperçu et plus général.

Il forme l’atmosphère dans laquelle on naît, on grandit et on meurt. Combien connaissez-vous, je ne dis pas de cités ou de familles, mais d’individus qui ne se ressentent pas de son influence ? combien, même parmi les Chrétiens, qui jugent chrétiennement de toutes choses ? Pourtant il est écrit : Celui qui n’a pas l’esprit de Jésus-Christ ne lui appartient pas : Si quis spíritum Christi non habet, hic non est ejus. Jugez, d’après ce principe, à qui l’Europe actuelle appartient.

Or, cet esprit païen qui, en philosophie, en politique, en religion, en littérature, continue de produire avec un redoublement d’énergie des générations de naturalistes, de blasphémateurs, de régicides, de matérialistes, d’indifférents, de jeunes gens ingouvernables, où en est le foyer ? où est le premier laboratoire de toutes ces doctrines sauvages, qui menacent les sociétés modernes d’un cataclysme sans exemple ? à quelle école la jeunesse lettrée apprend-elle qu’on peut être un grand homme, avoir de grandes vertus, réaliser la plus brillante civilisation, élever les peuples au plus haut degré de prospérité et de gloire, sans le christianisme ? N’est-ce pas, avant tout, dans les maisons d’éducation, au milieu des hommes et des peuples païens, sans cesse offerts à son admiration ? Et en présence de ce qui se passe, malgré les aveux chaque jour répétés des victimes de l’enseignement classique, vous osez dire que l’étude des auteurs païens est moins dangereuse aujourd’hui qu’autrefois, et qu’on peut sans crainte continuer un système qui a conduit l’Europe au bord de l’abîme, mais qui, selon vous, ne saurait l’y faire tomber !

Nous le répétons : il est impossible que vous croyiez à ce que vous dites.

Passant à une autre question qui nous a été faite, nous avons à examiner « comment, après quinze siècles de christianisme, l’Europe s’est laissé fasciner par la Renaissance au point de se soustraire, autant qu’elle a pu, à l’empire de la rédemption pour se replacer sous l’empire de Satan. » De tous les phénomènes du monde moral, celui-là est à coup sûr le plus redoutable et le plus digne d’étude [[3189]](#footnote-3190).

Il est le plus redoutable. — Si on connaît l’arbre à ses fruits, que faut-il penser de la Renaissance ? Appuyée sur des monuments incontestables, l’histoire lui attribue la révolution française, mère et modèle de toutes les autres ; le Voltairianisme avec son impiété et sa luxure ; le Protestantisme avec son fanatisme sanglant ; le Césarisme avec sa centralisation monstrueuse ; le Rationalisme avec sa triple apothéose de l’homme dans l’ordre intellectuel, dans l’ordre moral et dans l’ordre politique[[3190]](#footnote-3191).

De là, deux faits éternellement douloureux : le premier, que le progrès du monde occidental par le christianisme a été suspendu. Les grandes lignes de la civilisation évangélique et nationale ont été brisées ; et, grâce à la Renaissance, l’Europe de Charlemagne et de saint Louis, l’Europe des croisades et des merveilleuses transformations sociales, ressemble à une grande cathédrale inachevée. Le second, qu’aux pierres d’attente on a voulu relier des constructions d’un style différent qui, s’ajustant mal au plan primitif, manquent d’harmonie et de solidité.

La conséquence de ce labeur anormal a été ce que nous voyons depuis quatre siècles, une civilisation boiteuse, moitié chrétienne et moitié païenne, et par cela même corrompue et corruptrice, qui étiole les nations, les égare, les rend indignes de leur baptême, et qui, les faisant constamment osciller entre Jésus-Christ et Bélial, les condamne, dans le présent, à marcher de révolution en révolution, et, pour l’avenir, accumule sur leurs têtes des calamités, dont la somme effrayante échappe à tous les calculs.

Tels sont les fruits de la Renaissance. Qu’est-elle donc en elle-même et comment la définir ? La Renaissance n’est pas autre chose, dit M. Cousin, qu’une éclatante revanche du paganisme gréco-romain sur le christianisme ; suivant l’expression de Balzac, c’est le mariage adultère de deux civilisations et de deux religions contraires ; c’est, comme parle George Sand, la résurrection de la chair ; c’est, selon M. Michiels, une nouvelle édition du paganisme, raffiné et illustré ; c’est, dit M. Alloury, la mère de tout ce que nous voyons.

La Renaissance n’est donc pas, comme l’ont prétendu certains catholiques, un magnifique mouvement, mais un déplorable retour de l’Europe chrétienne vers le paganisme. Les protestants, les révolutionnaires et les voltairiens connaissent leur généalogie : or, tous se proclament fils de la Renaissance et déclarent avec orgueil que leur mère est la contradiction absolue du catholicisme. Ils écrivent aujourd’hui même : « Accepter le droit public, l’art, l’industrie, la science, tels qu’ils sont sortis des flancs de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution, ce serait pour l’Église abdiquer, ce serait abjurer sa croyance[[3191]](#footnote-3192). »

Sauf erreur, tout cela signifie, dans le langage catholique, que la Renaissance pourrait bien être le commencement du retour divinement prédit du Prince de ce monde au sein des nations chrétiennes trainant à sa suite le nombreux cortège d’impiétés, de blasphèmes, d’arts, de théâtres, de modes, de danses, de livres, de mœurs et d’usages corrupteurs, d’oracles même et de prestiges, dont il était accompagné dans l’antiquité païenne et qui caractérisent encore son empire au sein des nations idolâtres. S’il n’est pas de phénomène plus redoutable que celui-là, il n’en est pas qui soit plus digne d’étude.

Comment Satan a-t-il obtenu cet insolent triomphe ? En séduisant l’Europe. Comment l’a-t-il séduite ? De la même manière qu’il séduisit les pères du genre humain. On sait qu’il les attaqua tout à la fois dans leur raison et dans leurs sens. Vous serez comme des Dieux, leur dit-il, éritis sicut Dii ; voilà la tentation de la raison, l’orgueil. Il les éblouit par la beauté et la bonté apparente du fruit défendu, bonum ad vescéndum aspectúque delectábile, voilà la tentation des sens, la volupté. Au même piège il a pris l’Europe moderne[[3192]](#footnote-3193).

À ses yeux, la Renaissance fait miroiter l’indépendance de la raison dont jouissait le monde avant d’être soumis au joug de la foi chrétienne et la beauté de la forme littéraire, artistique, sociale et politique, que l’homme émancipé avait su imprimer à toutes ses œuvres. En preuve, elle n’a cessé de donner les républiques de Rome et de la Grèce, produit exclusif du génie de l’homme, comme les plus brillantes créations connues dans l’histoire ; comme la patrie exclusive des grands peuples, des grandes choses, des grandes vertus, des grands capitaines, des grands poètes, des grands orateurs, des grands historiens, des grands artistes, des grands philosophes et des grands politiques[[3193]](#footnote-3194). Grâce à son éducation, l’Europe l’a cru ; elle a fait ce que nous savons, elle est devenue ce que nous voyons.

C’est ici le lieu d’examiner les pompeuses affirmations de la Renaissance, d’étudier une bonne fois ces grands peuples et ces grands hommes, de voir ce que nous avons gagné, ce que nous gagnons encore à leur école ; si du moins nous avons appris ce beau grec et ce beau latin, pour l’acquisition desquels il semble que nous ayons été créés et mis au monde ; en un mot, le moment est venu pour nous de dissiper le charme fascinateur qui a séduit l’Europe et de montrer à nu cette antiquité païenne, pour laquelle, malheureux que nous sommes ! nous avons abandonné les eaux vives et les richesses incomparables du christianisme[[3194]](#footnote-3195).

Or, personne n’est plus immédiatement intéressé à savoir à quoi s’en tenir sur ce point capital que les pères et les mères de famille. Rien n’étant plus cher à des parents chrétiens que leurs enfants, rien ne leur importe plus que de connaître les hommes qu’on leur donne pour maitres dans les maisons d’éducation, les doctrines qu’on leur enseigne, le milieu dans lequel on les fait vivre pendant les années décisives de la vie ; par conséquent l’avenir qu’on leur prépare à eux, à la famille, à la société.

Ah ! le jour où les pères et surtout les mères chrétiennes seront édifiés sur tout cela ; le jour où elles connaîtront autrement que par ouï-dire la question de la réforme des études, où elles comprendront que c’est pour elles, avant tout, que nous nous sommes dévoué à la lutte : ce jour-là le triomphe de notre grande et sainte cause, qui est aussi la leur, sera assuré. Voilà pourquoi, épouses et mères chrétiennes, vous qui fûtes les premières aux catacombes et qui restez les dernières aux pieds des autels, modifiant la forme de notre ouvrage, nous nous adressons aujourd’hui directement à vous. En présence du berceau et de la tombe de vos fils, lisez, nous vous en conjurons, ces lettres écrites naguère à une seule mère et qu’aujourd’hui nous envoyons à toutes.

LA RENAISSANCE.

## PREMIÈRE LETTRE.

Motif et objet de ces lettres. — Inquiétudes maternelles. — Ce que sont les maîtres de la jeunesse. — Deux espèces de maîtres. — Les maîtres anciens. — On demande à les connaître.

Rome, 28 janvier 1853.

Madame,

C’est en arrivant ici que j’ai trouvé, poste restante, la lettre que vous me faites l’honneur de m’écrire. Pour y répondre convenablement, il ne faut pas moins d’un honnête volume : et vous en êtes menacée. Si la longueur de ma réponse vous effraye, à vous la faute. Pourquoi me consulter sur un sujet de cette étendue ? Mais s’il est immense, il est aussi pour vous d’un intérêt capital. C’est là, j’espère, ce qui fera passer ma prose. Du reste, vous la recevrez promptement et sans interruption. Malgré les affaires assez pressantes qui m’ont amené dans la capitale du monde chrétien, je prévois que le temps ne me manquera pas ; car on dit que Rome est la ville éternelle. Toutefois, dans la crainte d’être pris au dépourvu, je ne veux pas perdre un instant, et je commence.

Dès le début, permettez-moi, Madame, de rappeler un souvenir qui vous honore. Avant de donner une nourrice à vos enfants, vous avez eu soin de vous informer, avec la plus scrupuleuse exactitude, de la santé, du tempérament, des habitudes et surtout des mœurs de la femme qui vous était indiquée. Votre sollicitude ne pouvait être poussée trop loin. D’une part, on peut être cruellement trompé sur le compte des personnes qu’on met auprès des enfants. Ainsi, de récents procès ont révélé qu’une dame respectable avait eu pour nourrice de sa fille une ancienne pensionnaire de Saint-Lazare, qu’un enfant avait été changé en nourrice, et que le précepteur d’une honnête famille était un repris de justice. D’autre part, on sait toute l’influence de la première alimentation sur la santé physique et même sur la santé morale des enfants.

Or, ces êtres chéris, dont vous avez environné les premiers ans d’une sollicitude si légitime, ont besoin de nouvelles nourrices, et vous êtes à la veille de leur en donner. J’entends par là les maîtres et les livres dont les exemples et les doctrines sont à la vie de l’âme ce que le lait des mères ou des nourrices est à la vie du corps. Vous le comprenez comme moi, Madame ; et c’est ce qui augmente vos inquiétudes. L’éducation fait l’homme, et surtout l’éducation publique, qui embrasse toute la période de l’adolescence : la raison et l’expérience de chaque jour vous en ont profondément convaincue. De là vient que vous tremblez sur le choix que vous avez à faire. « Je ne veux, dites-vous avec raison, ni qu’on détruise ce que j’ai édifié, ni qu’on me change mes enfants en nourrice, ni qu’on les abreuve d’un lait vicié, ni qu’on leur donne pour précepteurs des hommes mal famés. »

En conséquence, vous réclamez les renseignements les plus complets sur le caractère, les idées et les mœurs, en un mot sur la santé morale, ou, comme on dit aujourd’hui, sur l’honorabilité des futurs nourriciers de vos enfants.

Ces nourriciers ou ces maîtres sont de deux sortes : les professeurs en soutane ou en toge, et les auteurs dont les ouvrages doivent être pendant huit ans la nourriture habituelle de vos fils. Des premiers, je n’ai rien à dire : d’une part, vous les connaissez aussi bien que je les connais moi-même ; d’autre part, ils sont plutôt les répétiteurs de vos enfants que leurs véritables maîtres. Il est juste d’ajouter que, en général, ils ont les qualités propres à leur délicate, mais difficile fonction.

Quant aux seconds, vous offrent-ils les mêmes garanties ? C’est ici le point capital. Si vous prêtez l’oreille, vous entendrez les cent voix du monde lettré vous dire que les auteurs donnés pour précepteurs à vos enfants sont les plus grands hommes qui aient paru dans le monde, les plus beaux génies de l’antiquité, les plus célèbres philosophes, les orateurs les plus éloquents, les moralistes les plus purs, les poètes les plus aimables et les plus divins, les historiens les plus élégants, toute la fleur des siècles d’or de la littérature, et surtout des hommes tellement admirables de vertus, que, dans l’impuissance où nous sommes de jamais les égaler, c’est un devoir pour nous d’adorer leurs reliques*[[3195]](#footnote-3196)*.

En effet, on vous nomme parmi les Latins : Cornélius Nepos, Quinte-Curce, César, Ovide, Cicéron, Salluste, Tite-Live, Horace, Virgile, Sénèque, Juvénal, Térence, Pline l’Ancien et Pline le Jeune, Tacite et d’autres encore ; parmi les Grecs : Démosthène, Euripide, Sophocle, Eschyle, Homère, Pindare, Aristophane, Hésiode, Platon, Socrate et leurs nombreux émules. L’éloge de ces maîtres, ou, pour continuer votre comparaison, de ces futurs nourriciers de vos enfants, a été prononcé, depuis quatre siècles, plus souvent que celui des prophètes et des apôtres, c’est-à-dire des milliers de fois, par des hommes respectables. Permettez que je vous le dise, Madame, vous êtes bien difficile ou vous devez être pleinement rassurée. N’est-ce pas cet éloge soutenu qui rassure tous les parents, qui les fait dormir tranquilles, qui même les rend fiers, dès qu’ils sentent leurs enfants à l’école de ces admirables maîtres ?

« Difficile tant qu’il vous plaira, m’écrivez-vous ; mais ma sollicitude de mère et ma curiosité de femme ne me laisseront de repos ni jour ni nuit, que je n’aie entre mes mains les certificats authentiques de bonne doctrine, de bonne vie et de bonne mœurs des instituteurs de mes enfants. » — Puisque tel est votre dernier mot, j’obéis ; car ce que femme veut…, etc. Dans les lettres suivantes, je vous donnerai l’éloge abrégé de chacun de ces grands hommes, éloge qui sert de fondement à l’opinion publique ; je le compléterai par quelques détails biographiques, tirés exclusivement des auteurs païens : sauf erreur, ils sont de nature à piquer votre curiosité de femme et à éclairer votre sollicitude de mère.

Agréez l’assurance du respectueux dévouement avec lequel je suis,

Madame,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

J. Gaume.

## DEUXIÈME LETTRE.

En franchissant le seuil du collège, les enfants entrent dans un monde nouveau. — Pourquoi cela ? Pour les faire vivre au sein de la belle antiquité. — Éloges. — Paroles de M. Thiers. — On demande l’autopsie de la belle antiquité.

Rome, 29 janvier.

Madame,

Jusqu’ici, vos enfants, placés sous vos ailes au sein du foyer domestique, ont vécu dans un monde chrétien et français. Les enseignements qu’ils ont reçus sur vos genoux, l’Histoire sainte dans laquelle vous leur avez appris à lire, le Catéchisme qu’ils ont étudié, la Vie des saints et des martyrs à laquelle vous n’avez pas voulu qu’ils fussent étrangers, les conversations mêmes dans lesquelles ils ont souvent entendu nommer le pape et les évêques qui gouvernent l’Église, les princes qui sont à la tête de leur pays : tout a contribué à développer en eux leur double qualité de Chrétien et de Français. De l’antiquité païenne, de la mythologie, des Grecs et des Romains, peu ou point de nouvelles. Eh bien, ce développement normal va être suspendu ou notablement modifié.

En franchissant le seuil de leur collège où de leur petit séminaire, vos fils entreront dans le monde nouveau. Ce monde nouveau est ce qu’on appelle, depuis la Renaissance, la belle antiquité. Il se compose essentiellement de trois Républiques : Rome, Athènes et Sparte. Ces Républiques seront pendant huit années consécutives le séjour de vos enfants. Là, il ne sera question que par accident du Christianisme, de l’Église et de la France. Le Paganisme, avec ses dieux, ses capitaines, sa langue, sa religion, son histoire, absorbera dix heures par jour. Rome, Athènes, Sparte ; Sparte, Athènes, Rome : tel sera le refrain des thèmes, des versions, des compositions en vers et en prose. Rome, Athènes, Sparte : voilà les pays qui borneront l’horizon intellectuel de vos fils ; voilà les noms qui retentiront sans cesse à leurs oreilles comme synonymes d’héroïsme, de patriotisme, de sagesse, de lumières, de vertus, de liberté, de civilisation et de gloire.

Si vous demandez pourquoi on dépayse ainsi la jeunesse, on vous répondra que « c’est pour la tirer de la barbarie ou l’empêcher d’y tomber, pour lui apprendre les belles-lettres et l’éloquence, pour l’humaniser, pour la polir et la rendre digne de sa religion, de son pays et de son temps. » Si vous ne comprenez pas le rapport qu’il y a entre la fin et les moyens, on vous dira qu’il n’est pas nécessaire que vous le compreniez ; que cela même est au-dessus de l’intelligence des femmes et des mères ; qu’il suffit que vos enfants le comprennent. Or, ils le comprendront facilement, car leurs professeurs, en soutane ou en toge, ne leur parleront que chapeau bas des Grecs et des Romains, et voici les axiomes qu’ils auront soin de leur répéter chaque jour, sur tous les tons, directement ou indirectement, jusqu’à ce qu’ils les aient rivés dans leurs têtes :

« Au milieu des ténèbres universelles qui enveloppent l’humanité, on ne voit que trois points lumineux : Rome, Athènes et Sparte. Là tout est admirable ; la religion qu’on professe est la plus riante et la mieux appropriée à la nature de l’homme, c’est la religion des grands génies, des grands peuples et des grandes civilisations. La politique est la mieux entendue et la mieux suivie qu’on connaisse ; nulle part plus de liberté : chaque citoyen est membre actif de l’État et prend part aux affaires publiques, qui sont ses propres affaires ; rien n’approche de la perfection des institutions sociales et domestiques ; les sciences, les lettres et les arts n’ont pas eu d’autre patrie que ces immortelles contrées, et ils y brillent d’un éclat incomparable. Les Grecs et les Romains furent plus que des hommes, ce sont des demi-dieux qui nous désespèrent par leurs vertus, plus qu’ils ne nous encouragent par leurs exemples. Nous leur devons tout ; nous cessons d’être barbares à mesure que nous devenons Grecs et Romains. Si nous ne pouvons les imiter, admirons du moins ces grands morts : adorons leurs reliques ; la lie même de ces peuples est précieuse. »

Telles sont les paroles textuelles des maîtres les plus célèbres de la jeunesse, prêtres, religieux et laïques, ainsi que de leurs plus illustres disciples, depuis quatre siècles[[3196]](#footnote-3197).

Dans la république des lettres, elles sont encore monnaie courante. Il vous souvient, Madame, qu’en 1844, M. Thiers, dans son fameux rapport sur l’instruction publique, résumait, et, au besoin, rajeunissait tous ces éloges en disant, aux applaudissements d’une Chambre française : « L’antiquité, osons le dire à un siècle orgueilleux de lui-même, l’antiquité est ce qu’il y a de plus beau au monde. Laissons, Messieurs, laissons l’enfance dans l’antiquité, comme dans un asile calme, paisible et sain, destiné à la conserver fraîche et pure*[[3197]](#footnote-3198)*. » Encore un coup, ces éloges, et des milliers d’autres dont je vous fais grâce, n’ont-ils pas de quoi rassurer votre sollicitude ? L’antiquité est la plus belle chose du monde, et c’est au sein de l’antiquité que vos enfants vivront pendant les années décisives de leur vie : que voulez-vous de plus ?

« Je veux, me dites-vous, avoir la justification historique de ces pompeux éloges. Je veux savoir en quoi l’antiquité est belle, incomparablement belle. Pour cela je désire qu’on m’en fasse l’autopsie. »

L’opération est délicate ; mais afin de ne compromettre personne, nous donnerons, comme vous le demandez, le scalpel à l’histoire. Demain et les jours suivants, elle nous montrera en quoi l’antiquité classique est belle. incomparablement belle. Agréez, etc.

## TROISIÈME LETTRE.

En quoi l’antiquité classique est-elle la plus belle chose qu’il y ait en au monde. — Dans son ensemble, examen. — En religion, examen. — En politique, examen. — En institutions sociales, examen. — En institutions domestiques, examen. — En mœurs publiques, examen. — Citation du comte de Maistre.

Rome, 30 janvier.

Madame,

Le beau est le rayonnement du vrai, pulchrum splendor veri. Une époque sera belle, incomparablement belle, lorsque la vérité la pénétrera de toutes parts, et que, la pénétrant plus qu’aucune autre, elle l’éclairera de ses splendeurs, comme le soleil brillant, sous un ciel sans nuages, éclaire de ses feux tous les points de l’horizon. Or, la vérité, c’est Dieu. Si Dieu est connu d’une époque, s’il est toujours et partout présent dans la pensée de cette époque, comme il est toujours et partout dans la réalité des choses, nous dirons que cette époque est belle, incomparablement belle. « De cette connaissance féconde découlent pour l’homme toutes les lumières, toutes les vertus, tous les biens ; pour la société toutes les libertés, toutes les garanties, toutes les gloires[[3198]](#footnote-3199). »

Cela posé, qu’est-ce que l’antiquité païenne ? C’est l’ignorance de Dieu, Dei ignorátio ; c’est la suppression du vrai Dieu en tout, en religion, en politique, en institutions sociales et domestiques, en mœurs publiques, en philosophie, en histoire, en arts, en littérature ; c’est le règne des ténèbres substitué au règne de la lumière, parce que c’est le règne de Satan substitué au règne de Dieu[[3199]](#footnote-3200). Ainsi, suppression générale du vrai Dieu, tel est le grand cachet de l’antiquité païenne. Les chrétiens sont les fils de la lumière, fílii lucis ; les renfermer pendant la jeunesse dans l’antiquité païenne, c’est les envoyer à l’école dans le royaume des ténèbres, in ténebris et in umbra mortis. Rien n’est plus évident : venons aux preuves.

Ce que la tête est au corps, la religion l’est à la société. Il est donc juste de commencer par la religion l’autopsie de l’antiquité classique. En religion, l’antiquité classique est-elle belle, incomparablement belle ; ou, comme parle M. Thiers, est-elle ce qu’il y a de plus beau au monde ? Tel est le premier objet de notre étude.

En religion, nous dit l’histoire, la belle antiquité est tout ce qu’il y a jamais eu au monde de plus laid et de plus monstrueux. C’est le culte du démon s’offrant à l’adoration de l’homme sous les titres les plus impies, sous les noms les plus ridicules, et rendu présent sous les figures les plus lascives ou les plus révoltantes ; c’est l’obscénité, la cruauté, le mensonge en permanence. Les dieux de la belle antiquité sont tels dans leurs actes, que s’ils existaient aujourd’hui ils seraient tous au bagne ; dans leurs formes, la plupart sont tellement hideux, qu’au dire de Varron, ils feraient fuir l’homme le plus intrépide qui viendrait à les rencontrer à la corne d’un bois.

Ses temples sont des boucheries et des lupanars, boucheries toujours inondées de sang humain : de l’orient à l’occident, la terre de la belle antiquité en a été trempée à des profondeurs inconnues ; lupanars plus impurs que le bouge de la courtisane[[3200]](#footnote-3201). La plus populaire de toutes les déesses, la grande Isis, est surnommée la Proxénète par excellence[[3201]](#footnote-3202). Les prostitutions religieuses sont une partie essentielle du culte public. On les retrouve partout, à Rome, en Grèce, en Afrique, en Syrie, en Égypte, à Babylone et jusqu’aux Indes[[3202]](#footnote-3203). Cent lieux célèbres sont sanctifiés par la débauche : l’Ile de Chypre, le mont Éryx en Sicile, Gnide et surtout Corinthe, où plus de mille courtisanes, consacrées à Vénus par la piété de ses dévots, veillent sur le temple de la déesse et mettent leurs charmes à l’encan des pèlerins. On croit la protection de la déesse au prix de ce honteux trafic. En preuve, on lit publiquement au milieu du temple les vers de Simonide, dans lesquels la Grèce, sauvée des mains de Xerxès, rend grâces de son saint aux prostituées[[3203]](#footnote-3204).

Ses mystères, je n’ose en parler. Tout ce qu’il m’est permis d’en dire, c’est que la jeune fille et la matrone, qui devaient être chastes et voilées sous le toit domestique, faisaient dans les mystères ce qu’au théâtre elles osaient à peine regarder jouer par les courtisanes[[3204]](#footnote-3205).

En politique ? La belle antiquité, c’est le Césarisme ou l’absorption de tous les pouvoirs humains et divins entre les mains d’un homme qui est lui-même la loi et la justice incarnées : quidquid plácuit príncipi vim habet legis. C’est le droit de la force mis à la place de la force du droit ; c’est le despotisme le plus dur, le plus arbitraire et par suite l’esclavage le plus lamentable qu’on ait jamais vus ; c’est le patriotisme sauvage qui ne respecte pas même les liens du sang ; c’est la guerre sans pitié ; c’est le mépris de l’homme pour l’homme dans toute sa brutalité ; c’est la haine pure, poussée jusqu’à la destruction, ubi solitúdinem fáciunt pacem appéllant.

En institutions sociales ? la belle antiquité, c’est le régime du privilège et du bon plaisir en faveur de quelques-uns et au détriment de tous les autres ; c’est l’antipode de la fraternité, la négation de l’égalité, la dérision de la liberté. À Sparte, c’est dix mille bourgeois voluptueux, insolents et brutaux, servis par un peuple d’esclaves qu’ils s’arrogent le droit de chasser et de tuer comme des bêtes fauves ; à Corinthe, trente mille bourgeois, fainéants et corrompus, possesseurs de quatre cent soixante mille esclaves, régis pomme ceux de Sparte ; à Athènes, vingt et un mille bourgeois, vains et bavards, régnant sur quatre cent mille esclaves, vendables et taillables, comme ceux de Corinthe et de Sparte. À Rome, c’est pis encore. Un seul de ces bourgeois orgueilleux et voleurs possède jusqu’à vingt mille de ces bêtes de somme, qu’il déchire à coups de fouet, qu’il marque au front d’un fer chaud, qu’il nourrit de pain et de sel, et sur lesquels il exerce son droit de vie et de mort avec plus de brutalité que sur ses animaux domestiques[[3205]](#footnote-3206).

Basées sur l’esclavage et sur l’exploitation de l’homme par l’homme, les institutions sociales de la belle antiquité sont, à ce titre seul, radicalement incompatibles avec le principe de liberté, d’égalité et de fraternité universelle qui est l’âme des nations chrétiennes. Je vous laisse à penser, Madame, quel est le bon sens d’une éducation qui prend à tâche de les faire admirer à la jeunesse !

En institutions domestiques ? La belle antiquité, c’est l’autocratie du mari et la servitude de la femme ; c’est le divorce, la polygamie, le concubinage et même la promiscuité ; c’est l’avortement, l’exposition, la vente, le meurtre légal de l’enfant ; c’est partout le droit de vie et de mort accordé à l’être fort sur l’être faible. À Athènes, les magistrats font disparaître les enfants mal conformés ; à Sparte, les éphores les ensevelissent dans le gouffre du Taygète. Numa recommande aux Romains d’élever les enfants mâles et l’aînée des filles ; si ces enfants sont difformes, il permet de les exposer après les avoir montrés à cinq des plus proches voisins. Voilà ce qu’un des oracles de la république des lettres, Montesquieu, appelle une assez bonne police*[[3206]](#footnote-3207)*.

En mœurs publiques ? La belle antiquité, c’est le règne de la chair, le règne de Vénus, des courtisanes, et pis encore. L’adoration de la chair est le terme final vers lequel gravite inévitablement, toujours et partout, l’humanité déchue : c’est son dernier mot. Dans la belle antiquité classique, ce mot se répète sur tous les tons, dans les festins, dans les jeux, aux théâtres et dans la conduite générale.

Dans les festins : voyez la vie du beau monde au beau siècle d’Auguste et de Périclès. Continuellement en banquets, faisant du jour la nuit, mangeant pour vomir et vomissant pour manger, les uns donnent des soupers de cent millions de sesterces (29,405,000 fr.) ; les autres mettent leur imagination à la torture pour trouver le moyen de dépenser dans un seul festin les impôts de trois provinces[[3207]](#footnote-3208).

Le tragédien Æsopus sert un plat qui coûtait 19,405 fr. ; Clodius fait dissoudre une perle dans du vinaigre et avale d’un seul coup 194,500 fr.

On connaît les soupers de Lucullus et d’Antoine ; on sait le nom de cet Apicius qui, après avoir mangé des millions, se tua en disant qu’un Romain ne pouvait vivre avec deux cent mille livres de rente. Toute cette société, qu’on nous donne dans les collèges comme le type de la plus brillante civilisation, avait pour règle de conduite cette maxime de la philosophie d’Épicure : « Vivre demain, c’est vivre trop tard ; vis aujourd’hui ; c’est être sage que d’avoir vécu[[3208]](#footnote-3209). » Un dernier trait achève le tableau : Mollement couchés sur des lits de roses, dans leurs triclínia étincelants d’or et de marbre, les convives se faisaient servir par de jeunes filles toutes nues[[3209]](#footnote-3210).

Dans les jeux : par toute la Grèce les jeunes garçons et les jeunes filles, dans un état de nudité complète, se livrent ensemble aux exercices gymnastiques. « Ce spectacle, disent froidement les historiens, était de tous le plus agréable à voir[[3210]](#footnote-3211). »

Au théâtre : c’est la pantomime la plus obscène ; c’est la danse des courtisanes nues ; c’est le crime honteux non-seulement chanté, mais matériellement commis en présence des spectateurs ; c’est tout ce qui, après dix-huit siècles, souille encore, par le simple souvenir, l’imagination chrétienne la moins délicate.

Dans la conduite générale : que racontent les historiens des républiques de la Grèce ? « De même, disent-ils, que nous préférons les plus belles génisses et les plus belles cavales, de même nous applaudissons à la coutume des Spartiates de montrer à leurs hôtes et aux étrangers leurs filles toutes nues[[3211]](#footnote-3212). » À Athènes, les jeunes gens ne quittent pas les lupanars ; les vieillards passent le temps à jouer aux dés et à courir les courtisanes : tout ce peuple si vanté dépense plus d’argent en débauches qu’en administration de la chose publique. Un jour, les braves Grecs, transformés en mandrins, se réunissent pour piller le temple de Delphes ; la part des Athéniens est de soixante talents (300,000 fr.). Savez-vous à quoi cette somme fut employée ? À faire un banquet sur la place publique. L’immonde Phryné amasse, en trafiquant d’elle-même, des sommes si considérables qu’elle offre de rebâtir les murs de Thèbes à ses frais. Accusée d’un crime, elle paraît devant les magistrats. Pour gagner sa cause, elle se dénude à leurs yeux, et ils l’absolvent[[3212]](#footnote-3213).

Ce n’est pas tout : chez cette nation, la plus belle fleur de la belle antiquité, jeunes gens, hommes faits, vieillards, législateurs, poètes, orateurs, philosophes, se livrent publiquement à un crime qu’on n’ose même pas nommer[[3213]](#footnote-3214). « Dans les villes grecques, dit Montesquieu, un vice aveugle régnait d’une manière effrénée : l’amour n’avait qu’une forme qu’on n’ose dire[[3214]](#footnote-3215). » Montesquieu est l’écho de l’histoire[[3215]](#footnote-3216). Le divin Platon contribua plus que personne à fortifier et à étendre ce crime abominable. « Ce philosophe, dit Plutarque, avait prétendu que la nudité des gymnases n’avait aucun danger. Mais ce n’est que depuis qu’on a dépouillé les jeunes gens pour les exercices du corps que l’amour des garçons s’est glissé furtivement dans nos gymnases ; il est ensuite devenu plus hardi, s’est montré librement dans les lieux publics[[3216]](#footnote-3217), et il n’a plus été possible de le contenir. Comme il lui faut un prétexte honnête pour s’approcher des jeunes gens dont la beauté l’attire, il se couvre du voile de l’amitié et de la vertu ; il fait au dehors parade de philosophie et de continence ; mais, quand la nuit est venue et que tout est dans le silence,

Que la nuit le défend des regards importuns,

Sa brutale fureur s’empare de sa proie…[[3217]](#footnote-3218). »

Tous ces grands hommes de la Grèce, que notre éducation de collège nous donne comme des modèles accomplis de vertu, se souillaient publiquement par les mille abominations de l’amour infâme ; loin d’en rougir, ils s’en faisaient gloire[[3218]](#footnote-3219) : les exemples abondent. Pour le moment, je ne vous citerai que quelques noms : Socrate, Platon, Achille, Méléagre, Cimon, Épaminondas. Ce dernier est, au jugement de Cicéron, le plus grand homme que la Grèce ait produit. Il ne se maria jamais, et Plutarque en donne la raison : « il avait deux jeunes amants qu’il ne cessa pas d’aimer, Asopichus et Caphisodore : celui-ci périt avec Épaminondas et il est enseveli auprès de ce général[[3219]](#footnote-3220). »

Mêmes mœurs chez les Romains. « Dans la glorieuse république, le commerce amoureux était permis avec les esclaves et les affranchis. La loi Scatínia le défendit entre hommes libres, et frappait le coupable d’une amende de mille sesterces. Bientôt ce léger obstacle disparaît ; l’opinion même cesse de protéger l’homme libre ; il est admis qu’on peut sans scrupule se livrer à ce penchant. Il en fut de même jusqu’au règne d’Antonin et de Trajan, qui donnèrent sur le trône l’exemple du même crime[[3220]](#footnote-3221). Vous pouvez, Madame, juger où en étaient sous ce rapport les mœurs des Romains au beau siècle d’Auguste, par les lettres de Cicéron. Elles nous apprennent qu’alors, dans un procès politique, de beaux adolescents, fils de sénateurs et des premières familles de Rome, furent offerts aux juges et servirent à assurer les suffrages de ceux que l’argent n’avait pu corrompre[[3221]](#footnote-3222).

Dans leur biographie, nous verrons qu’il n’est pas un de ces illustres Romains dont il faut adorer les reliques ; pas un de ces génies inimitables, de ces demi-dieux, comme on les appelle dans les collèges, à partir du vertueux Cicéron jusqu’à Pline, en passant par le chaste Virgile, par Auguste, par Horace, et tous les autres, qui n’ait appartenu à la plus honteuse catégorie du troupeau d’Épicure, et qui ne s’en soit fait gloire. Nos autem, dit Cicéron, qui, concedéntibus philósophis antíquis, adolescéntulis delectámur.

Pour assouvir leur brutale passion, ils ne reculent devant aucune cruauté : un trait entre mille. Le sénateur Lúcius Quíntius, frère de Titus Flamininus, le vainqueur de Philippe, roi de Macédoine, avait chez lui un jeune homme d’une grande beauté, qui ne le quittait jamais. Lorsqu’il commandait les armées, il lui donnait plus de crédit et de pouvoir qu’à ses amis les plus intimes. Un jour, pendant qu’il était dans sa province consulaire, ce jeune homme, placé à table auprès de lui selon sa coutume, dit à Lúcius : Je t’aime tellement qu’à mon départ de Rome, j’ai laissé pour toi un combat de gladiateurs, quoique je n’aie jamais vu ce spectacle ; et quelque désir que j’aie de voir égorger un homme, j’ai tout quitté pour te suivre.

— N’aie pas de regret, lui répond Lúcius ; je te dédommagerai. Sur-le-champ il fait amener dans la salle du festin un déserteur gaulois, et appeler un licteur avec sa hache. Quand ils sont arrivés, il demande au jeune homme s’il veut voir donner le coup. Le jeune homme en ayant témoigné le plus vif désir, Lúcius ordonne au licteur de trancher la tête du prisonnier. Quelques-uns ajoutent que ce ne fut pas le licteur, mais Lúcius lui-même qui trancha la tête[[3222]](#footnote-3223).

Je ne parle pas des Césars, dont les abominations font pâlir. J’ajoute seulement que cette monstrueuse brutalité était sans préjudice de la plus affreuse luxure à l’égard des femmes. Entre mille preuves qu’on pourrait citer, que disent les comédies de Plaute, regardées dans la république des lettres comme la peinture fidèle des mœurs romaines ? « Plaute, écrit un de ses panégyristes, nous retrace les formes de la vie romaine. Il fait paraître sur le théâtre des courtisans et des courtisanes effrontés, leurs amours infâmes, l’audace grossière de leurs propos et de leurs façons d’agir. On voit les filles et les femmes des citoyens reléguées dans les gynécées ; le tourbillon des plaisirs transporté chez les courtisanes ; les liaisons d’amour avec ces maîtresses mercenaires avouées sans honte, publiquement tolérées par les honnêtes gens ; la débauche et l’ivrognerie crapuleuse dans les lieux de prostitution, converties en habitude de bonne compagnie et favorisées même par les mères indulgentes pour leurs fils. C’est le portrait des Romains en négligé, en déshabillé. Le théâtre de Plaute est l’histoire secrète et anecdotique de la vie romain[[3223]](#footnote-3224). »

De Plaute à Sénèque, les mœurs romaines ne font que s’embellir. La morale de la religion et des poètes met l’adultère dans l’Olympe ; la morale de César et d’Auguste le place sur le trône, la morale du monde l’accepte et l’encourage. Il devient l’entretien frivole de tous les gynécées, la plaisanterie de toutes les matrones, la nouvelle qu’on se débite en riant dans les loges de l’amphithéâtre. Le perfide langage des salons modernes, qui habille si décemment la corruption et met toujours le bon ton du côté du vice, n’était pas, tant s’en faut, étranger aux salons de Rome. On s’y moquait de ces maris farouches et mal appris qui ne permettaient pas à leurs femmes de se montrer en public, telles qu’on n’eût pas dû les voir dans leurs maisons[[3224]](#footnote-3225) ; de cette jeunesse de mauvais ton qui n’avait d’intrigues qu’avec des femmes esclaves, et ne formait pas une liaison de bonne compagnie[[3225]](#footnote-3226) ; de ces provinciales arriérées qui ne savaient pas estimer le lien de l’adultère aussi saint que celui du mariage[[3226]](#footnote-3227).

Permettez-moi, Madame, de terminer cette lettre, déjà longue, par une citation du comte de Maistre, qui résume en quelques lignes les détails que, dans votre intérêt et dans celui de toutes les mères tant soit peu chrétiennes, j’ai cru nécessaire de reproduire sur les mœurs de la belle antiquité. « Un savant géographe anglais, dit-il, a écrit au sujet des mœurs de l’Orient : « On fait peu de cas de la chasteté dans les pays orientaux, et la moralité sur cet article est si relâchée, que le commerce des deux sexes y est considéré comme l’usage de certains mets. » Or ces mœurs orientales sont précisément les mœurs antiques et seront éternellement les mœurs des pays non chrétiens. Ceux qui les ont étudiées dans les auteurs classiques et dans certains monuments de l’art qui nous restent trouveront qu’il n’y a pas d’exagération dans cette assertion, de l’abbé de Feller : qu’un demi-siècle de paganisme présente infiniment plus d’excès énormes, qu’en n’en trouverait dans toutes les monarchies chrétienne depuis que le christianisme règne sur la terre.

 » Plaute nous a donné en six vers extrêmement curieux la morale d’un très-honnête homme de son temps, celle que le père de famille le plus sévère prêchait à son fils et qui caractérisait l’homme irréprochable. Lisez ces vers, et vous verrez que nos lois pourraient très-bien encore faire brûler vif un saint de cette espèce :

… Nemo hic próhibet nec vetat

Quin, quod palam est venále, si argéntum est, emat.

Nemo ire quemquam pública próhibet via,

Dum ne per fundum septum fácias sémitam,

Dum te abstíneas nupta, vídua, vírgine,

Juventúte et púeris líberis, ama quid lubet.

Curcul. l. V, v. 33 et seqq.

 » Observez que tous les crimes de ce genre ne sont considérés que du côté de la propriété violée. Tout homme qui s’abstient de passer per fundum septum est irréprochable. Observez de plus que la masse immense des esclaves n’est qu’une proie livrée à la lubricité des maîtres, extrêmement inférieurs en nombre[[3227]](#footnote-3228). »

Pour compléter sous le rapport des mœurs l’éloge de la vertueuse antiquité, il suffit de citer ce qu’elle a loué. Elle a élevé jusqu’aux nues le premier Scipion, parce qu’il avait respecté l’honneur d’une illustre prisonnière tombée en son pouvoir ; et elle a honoré Zénon de cet éloge : adolescéntulis abstínuit*[[3228]](#footnote-3229)*.

Agréez, etc.

## QUATRIÈME LETTRE.

Suite des beautés de l’antiquité classique. — En mœurs, examen. — En philosophie, examen. — En histoire générale et particulière, examen.

Rome, 31 janvier.

Madame,

Il n’y a pas en France une mère de famille, chrétienne ou simplement raisonnable, qui ne tremble en pensant que ses fils devront un jour s’éloigner d’elle pour aller terminer leurs études à Paris : ces inquiétudes ne sont, hélas ! que trop fondées. Pourtant, sous le rapport des mœurs, qu’est-ce que Paris en comparaison de la belle antiquité, et surtout de Rome et d’Athènes ? La belle antiquité, Rome et Athènes surtout, c’est Sodome. Après les dogmes révélés, il n’y a pas de vérité plus incontestable que celle-là. Que devez-vous donc éprouver, Madame, et toutes les mères avec vous, lorsque vous réfléchissez qu’on envoie vos fils faire leur éducation à Sodome ! Pour calmer vos inquiétudes, on dit, je le sais, qu’on tire un voile sur les abominations des cités, devenues le séjour de vos enfants ; qu’on leur cache les infamies des grands païens, devenus leurs précepteurs : en est-il moins vrai que l’atmosphère au milieu de laquelle ils vivent n’est pas pure ; qu’aucune odeur de vie, de vie chrétienne et française ne s’exhale des choses qu’ils voient dans le monde qu’ils habitent, ni des livres qu’ils étudient, ni des exemples des maîtres qu’on leur faut admirer ?

Mais sur l’article des mœurs antiques, nous n’avons pas fini. Volupté est le premier mot qui les résume ; cruauté est le second. Sous ce dernier rapport la belle antiquité peut très-bien se définir : la soif du sang. Soif universelle qui dévore également les hommes et les femmes, les grands et le peuple ; soif brûlante que rien ne peut étancher, et qui prouverait à elle seule que le paganisme ne fut pas autre chose que le règne du démon, l’homicide dès le commencement. Pour ne parler que des Romains : « ils versaient le sang comme l’eau. Ce peuple féroce trouvait dans la vue du sang et des blessures je ne sais quel inconcevable raffinement de volupté, qu’ils ne balançaient pas d’acheter même au prix du déshonneur. On voit des restes de la férocité nationale dans les plus grands hommes, dans ceux mêmes dont l’histoire a le plus vanté la douceur et la clémence. Jules César fait tuer de sang-froid, après la victoire, L. Ligárius, L. César, Afránius, Faustus Sylla, Brutus, embarrassé d’un train de prisonniers qui gênait sa marche, les fait massacrer. Germanicus crie à ses soldats vainqueurs des Chérusques : Exterminez ! exterminez ! vous n’aurez la paix que par la destruction entière de la nation*[[3229]](#footnote-3230)*. »

Les matrones rivalisent avec les hommes de guerre. Sur les premiers degrés de l’amphithéâtre sont assises les vestales et les dames Parmi ces dernières, l’histoire a conservé le nom de la belle-sœur de Cicéron, Pompónia. Cette aimable matrone ayant à se plaindre d’un jeune homme, nommé Philólogus, qui avait trahi Cicéron, se le fait livrer par Antoine. Maîtresse de ce malheureux, elle le force, après différents supplices, à se couper lui-même les chairs par morceaux, à les faire rôtir et à les manger[[3230]](#footnote-3231).

« Ce caractère de cruauté perce dans les plus sages et les plus vertueux écrivains. Tacite parle, dans ses Mœurs des Germains, de soixante mille Bructères qui vinrent s’égorger à la vue du camp romain, et l’idée du spectacle de ce massacre, dont jouirent les soldats de son pays, arrache à Tacite un cri, lui donne une joie de cannibale[[3231]](#footnote-3232). »

La soif du sang n’était pas exclusive au noble et au soldat. Les grandes ruines qui m’environnent attestent qu’elle brûlait aussi le peuple. De ma chambre j’aperçois le monstrueux Colisée, où, pendant plusieurs siècles, on vit des milliers d’hommes dévorés par les bêtes ou s’entre-égorger, pour le plaisir de quelques tigres et de quelques tigresses à face humaine. Telle était parmi les Quirites l’insatiable soif du sang, que le prétendant aux charges publiques, quelque mal famé qu’il fût, était sûr d’obtenir les suffrages du Peuple-Roi, s’il lui promettait un spectacle de gladiateurs. César, qui connaissait son monde, consacrait pour se rendre populaire une partie de sa fortune, et quelle fortune ! à acheter des gladiateurs : ce qui lui mérita le titre glorieux de Laniste du peuple romain.

Aux boucheries publiques se joignaient les massacres privés. J’ai ouï dire, Madame, qu’une des sollicitudes de nos maîtresses de maison, lorsqu’elles ont à recevoir quelques convives, est de préparer avec goût et de placer avec art le dessert du festin. Autre était le souci des Romains et des Romaines qui donnaient à diner. L’usage voulait qu’à la fin du repas on servît, en guise de sucreries, quelques paires de gladiateurs : point de bons dîners sans cette friandise. On avait donc soin d’acheter un nombre plus ou moins considérable de ces malheureux, qui, dépouillés de tout vêtement, venaient dans la salle à manger mêler leur sang au vin dont les convives s’étaient gorgés.

Un seul fait vous prouvera à quel point ce sanglant usage était enraciné dans les mœurs. L’histoire du moyen âge, temps de barbarie, comme on dit dans le monde lettré, cite un noble chrétien qui légua une partie de sa fortune pour ajouter des douceurs aux repas des malades dans les hôpitaux ; et l’histoire de la belle antiquité rapporte qu’un riche Romain ordonna, par son testament, que les plus belles femmes qu’il avait achetées seraient destinées à s’entre-égorger dans son triclínium, afin d’arroser de leur sang les festins de ses héritiers. Un autre légua pour le même usage les jeunes objets de ses infâmes passions[[3232]](#footnote-3233).

Je termine cette rapide ébauche des mœurs romaines par deux citations non suspectes : « Les Romains, dit Frédéric de Prusse, dans les heureux temps de la République, étaient les plus sages brigands qui aient jamais désolé la terre. Ils conservaient avec prudence ce qu’ils acquéraient avec injustice ; mais enfin il arriva à ce peuple ce qui arrive à tout usurpateur : il fut opprimé à son tour[[3233]](#footnote-3234). » Faisant le procès à tous nos faiseurs d’histoire grande et petite, admirateurs aveugles des Romains : « on voit, dit Voltaire, tous nos compilateurs honorer du nom de vertueux des hommes qui, au fond, n’ont jamais été que des brigands courageux. Ils nous répètent que la vertu romaine fut enfin corrompue par les richesses et par le luxe : comme s’il y avait de la vertu à piller les nations, et comme s’il n’y avait de vice qu’à jouir de ce qu’on a volé ! Si on a voulu faire un traité de morale au lieu d’une histoire, on aurait dû inspirer encore plus d’horreur pour les déprédations des Romains, que pour l’usage qu’ils firent des trésors ravis à tant de nations, qu’ils dépouillèrent l’une après l’autre[[3234]](#footnote-3235). » Voilà, Madame, dans l’ordre des faits matériels, le monde nouveau au milieu duquel vos enfants sont destinés à passer les années décisives de leur éducation[[3235]](#footnote-3236). Dans l’ordre intellectuel, ce monde aura sans doute de quoi rassurer votre sollicitude justement alarmée. Continuons d’interroger l’histoire, et demandons-lui d’abord ce qu’est en philosophie la belle antiquité.

En philosophie, nous dit-elle, la belle antiquité c’est le chaos ; c’est le doute, le vague, le oui et le non sur toutes choses ; c’est la négation, la contradiction, la variation, multipliées par la négation, la contradiction, la variation ; c’est l’apologie de toutes les erreurs et de tous les vices, parsemée de quelques vérités que la philosophie n’a pas trouvées, de quelques belles maximes de sagesse humaine qui brillent çà et là au milieu d’un tissu de principes subversifs, comme des perles dans un fumier, et dont nul philosophe, pas même celui qui les débite, ne fait la règle habituelle de sa vie. « Les philosophes païens, dit saint François de Sales, prêchent quelquefois la vertu et ne la pratiquent jamais. C’est la cloche qui sonne, mais qui ne va pas à l’office[[3236]](#footnote-3237). »

Pour tout dire d’un seul mot, en philosophie, la belle antiquité c’est l’aïeule de toutes les hérésies, l’officine de toutes les erreurs ; une folle furieuse qui semble avoir pris à tâche de ne laisser debout aucune vérité ; une vieille radoteuse qui semble s’être donné pour mission de n’omettre aucune absurdité, si énorme qu’elle soit, sans se l’approprier et la défendre : nihil est tam absúrdi, disait Cicéron, quod non dicátur ab áliquo philósopho.

En histoire générale ? La belle antiquité, c’est par excellence la suppression absolue de Dieu et de son gouvernement dans les choses de ce monde. Tandis que dans l’histoire biblique Dieu apparaît comme l’agent de tous les événements, le dispensateur unique des biens et des maux, l’histoire classique se passe d’un créateur : le monde est éternel. Elle se passe d’un révélateur : la science a tout découvert ; l’homme s’est fait ce qu’il est : il est son œuvre, il s’appartient.

D’abord sauvage, grattant la terre de ses doigts pour en arracher un chétif aliment ; puis, appelant ses semblables par des cris inarticulés ; puis, après avoir appris à se tenir sur ses deux pieds et à se servir de ses mains, bâtissant des cabanes et se faisant des habits ; puis, inventant le langage, la société, la morale, et créant un ordre de choses dans lequel, maître absolu, il ne relève que de lui-même. Ne demandez à l’antiquité ni quelle est la fin des peuples et des sociétés, ni quels moyens ils ont à prendre pour se mettre en harmonie avec leurs destinées : sur cela comme sur toutes les questions de la philosophie de l’histoire, elle est muette.

En histoire particulière ? La belle antiquité, c’est trop souvent le mensonge, la crédulité, l’esprit de parti, mis à la place de la vérité et de la justice ; c’est le panégyrique perpétuel de la patrie de l’auteur et le dénigrement de tous les autres peuples ; c’est toujours le terre-à-terre de la pensée, circonscrite dans l’enregistrement matériel des faits et ignorante de l’action supérieure de la Providence.

Mais entendons, Madame, quelques témoins. « En fait d’histoire, la Grèce est une menteuse, disent crûment les Romains ; elle n’admire qu’elle-même ; elle n’a dans la bouche d’autres louanges que les siennes ; elle foule également aux pieds la religion et la bonne foi : elle ne mérite aucune confiance[[3237]](#footnote-3238). »

Aux yeux des Romains, leurs propres annalistes ne semblent guère mériter plus de crédit. Suivant Asínius Pollion, les Commentaires de César fourmillent d’inexactitudes ou de mensonges. Quinte-Curce, au dire de ses admirateurs eux-mêmes, a écrit un roman plutôt qu’une histoire. Tertullien ne craint pas d’appeler Tacite un franc imposteur, mendacíssimus. Lisez ses Annales, et appréciez son érudition ou sa bonne foi à propos des chrétiens et des juifs, qui étaient à Rome depuis deux siècles et qui ouvraient à tous leurs livres traduits en grec. Quelle impudeur dans un tel mépris des renseignements[[3238]](#footnote-3239) !

Quant à Tite-Live et aux autres historiens de Rome, écoutons Voltaire lui-même : « L’histoire romaine, dit-il, est encore à faire parmi nous. Il était pardonnable aux historiens romains d’illustrer les premiers temps de la République par des fables qu’il n’est pas plus permis de transcrire que de réfuter. On commence par nous dire que Romulus, ayant assemblé 3,300 bandits, bâtit le bourg de Rome, de 1,000 pieds carrés ; or, 1,000 pieds en carré suffiraient à peine pour deux métairies : comment 3,300 hommes auraient-ils pu habiter ce bourg ?… Quels étaient les prétendus rois de ce ramas de brigands ? N’étaient-ils pas vraisemblablement des chefs de voleurs, qui partageaient un gouvernement tumultueux avec une petite bande féroce et indisciplinée ? Ne doit-on pas, quand on compile l’histoire ancienne, faire sentir l’énorme différence de ces capitaines de bandits avec de véritables rois d’une nation puissante ?

 » Tous les événements romains jusqu’au temps de Pyrrhus sont, pour la plupart, si petits, si obscurs, qu’il fallait les relever par des prodiges incroyables ou par des faits destitués de vraisemblance : depuis l’aventure de la louve qui nourrit Romulus et Remus, et depuis celle de Lucrèce, de Clélie, de Curtius, jusqu’à la prétendue lettre du médecin de Pyrrhus, qui proposa, dit-on, aux Romains d’empoisonner son maître[[3239]](#footnote-3240). »

Nul ne contribua plus que Tite-Live à accréditer ces fables romaines, dont il serait facile d’allonger beaucoup la nomenclature « La politique savait et devait tirer parti de ce puissant ressort. De là vient que Tite-Live et les autres historiens se croyaient obligés de ne rien témoigner de ce qu’ils croyaient, se souciant fort peu de détromper personne*[[3240]](#footnote-3241)*. » Tite-Live ne s’en tient pas là, il dénature la vérité. « Perpétuel admirateur des Romains, il exagère leurs exploits, leurs succès et leurs vertus, mais il dissimule leurs vices et leurs fautes[[3241]](#footnote-3242). »

Et puis, Madame, en le supposant véridique, qu’est-ce, je vous prie, que l’histoire de la belle antiquité ? À quel titre fait-elle le sujet habituel des études classiques ? Entre les événements qu’elle raconte, les formes sociales qu’elle préconise, les idées qu’elle exalte, et le développement intellectuel et moral d’un jeune chrétien et d’un jeune Français du dix-neuvième siècle, quel rapport y a-t-il ? En Grèce, l’histoire, en général, c’est le spectacle monotone de vingt petites républiques, orgueilleuses, jalouses, égoïstes, débauchées, parleuses de liberté et avides de despotisme, toujours en guerre les unes contre les autres ou avec elles-mêmes ; s’injuriant, se pillant, s’égorgeant, se battant pour des courtisanes. La guerre de Troie et celle du Péloponnèse eurent pour cause deux femmes, et quelles femmes ! Hélène et Aspasie.

À Rome c’est, pendant cinq ou six siècles, le récit fatigant des jalousies et des luttes incessantes des plébéiens et des patriciens ; des actes d’un républicanisme sauvage ; des guerres plus ou moins justes et toujours barbares, suivies de triomphes où l’orgueil s’allie à la cruauté, sans que jamais, ou presque jamais, un trait d’humanité vienne reposer l’âme de l’enfant chrétien et l’ouvrir aux nobles sentiments qui doivent le distinguer.

Ce n’est pas que je veuille interdire l’étude de l’histoire du Paganisme ; mais où est la preuve que cette étude doit avoir lieu dans la première jeunesse, alors qu’elle peut devenir une source de séductions et de faux jugements, et non dans un âge plus avancé, alors qu’elle offre moins de danger et plus de profit ? Non, Madame, et je n’ai pas besoin de vous le dire, je ne proscris pas plus l’histoire du Paganisme, que l’Église elle-même ne proscrit les auteurs païens. L’Église ne proscrit ni l’opium ni les liqueurs dont on abuse, comme Dieu ne supprime pas les substances vénéneuses.

Indépendamment des lambeaux de vérités qu’ils contiennent et qui servent à constater la catholicité de notre foi, les livres païens sont l’histoire de l’Enfant prodigue écrite par lui-même, et qu’il faut bien se garder de perdre. La justice conserve les dossiers des condamnés, et quand un prévenu comparait à sa barre, elle est instruite par ce moyen de ses méfaits précédents ; de même l’Église n’a garde de faire brûler ces archives de la justice divine. « L’éclectisme, le panthéisme, le matérialisme, le rationalisme, qui se montre si fier aujourd’hui, est un empoisonneur qui se retrouve à la barre pour la vingtième fois, déguisé sous des noms nouveaux. Il est bon qu’on sache son histoire. Voilà déjà de quoi disculper la tolérance de l’Église. Sans Tibulle et Ovide, sans Catulle et Properce, sans Tacite et Juvénal, pourrions-nous croire au degré d’abjection où le siècle d’Auguste était descendu, avec ses illustrations théâtrales ? Sentirions-nous autant le bienfait de la Rédemption ? Les païens subsistent ainsi que les juifs comme témoins en faveur de Jésus-Christ, et leurs continuateurs et leurs admirateurs sont accablés par ce passé : Jacent ii téstibus suis*[[3242]](#footnote-3243)*. »

Étudions-les donc ; mais n’oublions pas que chaque chose a son temps, ómnia tempus habent.

Agréez, etc.

## CINQUIÈME LETTRE.

Suite des beautés de l’antiquité classique. — En littérature générale, examen. — En éloquence, examen. — En poésie, examen. — En arts, examen. — En vertus, examen. — Raison et valeur des éloges de la belle antiquité.

Rome, 1er février.

Madame,

Je comptais finir avec ma lettre d’hier le tableau des beautés de l’antiquité classique ; mais ces beautés sont tellement nombreuses, que je dois leur consacrer encore ma lettre d’aujourd’hui. Sans préambule je continue.

En littérature générale, est-il vrai que l’antiquité classique est belle, incomparablement belle ? Nous venons, Madame, d’entendre l’histoire nous dire que la belle antiquité est une longue débauche de l’humanité déchue, avec Satan son séducteur et son maître, une époque de larmes et de sang. Si la littérature n’est et ne peut être que l’expression de l’homme et de la société, je vous laisse à penser ce qu’est la littérature antique prise dans son ensemble.

Je dis prise dans son ensemble, car il y a, nul ne songe à le contester, de belles et de bonnes pages dans les auteurs païens. Plusieurs d’entre eux avaient reçu des dons naturels excellents, dont ils n’ont pas toujours fait un mauvais usage ; mais, je le répète, il s’agit de la littérature païenne prise dans son ensemble. Or, la société païenne et la grande Rome surtout étant ce que nous savons, méretrix magna, les formes littéraires, si belles qu’on voudra les supposer, ne sont et ne peuvent être en général qu’une gaze brillante jetée sur un cloaque, du fard appliqué sur les joues d’une courtisane. Or, l’ordure, pour être parfumée, en est-elle moins de l’ordure ?

Voyez plutôt : « La littérature biblique est un hommage perpétuel, un cantique de reconnaissance au Dieu créateur et monarque de l’univers. Que fait la littérature païenne ? Elle a un emploi tout trouvé. Elle glorifiera le mal, la guerre, la discorde, le sang versé. Elle inventera de grands mots : gloire, victoire, triomphes, trophées ! Elle drapera de pourpre les champs de carnage ; elle exaltera les hommes qui auront le plus largement accompli l’œuvre satanique d’extermination ; elle les appellera héros, conquérants, demi-dieux ; elle encouragera par cette prime brillante tous les bourreaux de la race humaine.

 » Elle colportera un autre agent de destruction plus terrible encore, la volupté. Elle présentera en souriant l’homicide breuvage dans une coupe d’or aux lèvres de miel ; elle sera la grande complice de tous les attentats contre Dieu et contre l’humanité, la sirène corruptrice que le prince de ce monde, Satan, ornera avec bonheur de toutes les séductions ; elle outragera Dieu à plaisir, en accolant son nom adorable au bois et à la pierre, à l’animal stupide, à la plante ; que dis-je ? à tous les vices personnifiés, à tous les mystères infâmes, à toutes les ordures de la terre et de l’enfer[[3243]](#footnote-3244). »

Telle est la littérature païenne, prise dans son ensemble. De là ce mot de saint Jérôme : La philosophie païenne, la poésie païenne, l’éloquence païenne, c’est la nourriture des démons : Sæculáris philosóphia, cármina poëtárum, rhetoricórum pompa verbórum, cibus dæmoniórum.

En littérature particulière, c’est-à-dire en éloquence et en poésie ? En éloquence, la belle antiquité, c’est avant tout le culte de la phrase, le désir de la gloire et la démangeaison de parler. « La harangue était de tous les moments, de toutes les affaires ; dans la vie de famille on haranguait comme dans la vie politique : Germanicus, mourant, harangue ses amis ; Sénèque fait à Néron un speech dans toutes les formes pour lui demander sa retraite. Néron lui répond : « Si je ne crains point de répondre sans préparation à un discours longuement médité, c’est à toi que je le dois, etc. » Le rhéteur Albútius harangue ses amis avant de se suicider. Un avocat chez les Romains était un artiste en paroles, prenant le la d’un joueur de flûte…, sophistiquant avec élégance, injuriant en phrases poétiques, vouant avec grâce son adversaire aux dieux infernaux ; ayant des malédictions, des colères, des violences harmonieuses ; pleurant à la péroraison[[3244]](#footnote-3245). »

Envisagée en elle-même, l’éloquence païenne, c’est le poli du marbre et le froid de la glace ; c’est l’absence d’onction, parce que c’est l’absence d’humilité et de charité ; c’est l’emploi de formes la plupart hors de mise chez les peuples modernes. Qui supporterait aujourd’hui dans un orateur le ton de Cicéron ou de Démosthène dans les Catilinaires, les Verrines et les Philippiques ? C’est presque toujours le blâme emporté, parce qu’il est sans désintéressement personnel, des despotes, des débauchés, des ambitieux, des concussionnaires, par des parleurs de liberté, de morale et de probité, qui demain feront publiquement ce qu’ils reprochent aux autres, s’il y va de leur intérêt ; et qui, en attendant, se font de leur amour postiche de la patrie un piédestal pour s’élever aux honneurs, et foulent aux pieds dans leur conduite privée la liberté, la morale et la probité. L’histoire vous le montrera, pièces en main, dans la vie de Cicéron, de Démosthène, de Caton, de Salluste, de Brutus, de Sénèque et des autres.

En poésie ? La belle antiquité, c’est la mise en scène de l’homme déchu, avec toutes ses passions, et des dieux avec tous leurs vices ; ou la description matérialiste des beautés du monde physique ; ou le tableau ridicule et souvent obscène de métamorphoses fabuleuses, vrais contes à dormir debout ; ou le chant de l’incrédulité et de la vengeance ; ou l’adulation des grands et la déification du succès ; ou la représentation de crimes épouvantables, inventés à plaisir, de situations et de sentiments forcés ; ou l’enseignement d’une philosophie tout humaine ; plus souvent encore, c’est l’invitation, en vers mollement cadencés, à jouir de la vie et à satisfaire tous les penchants de la nature, même les plus honteux.

« La poésie, dit un grave critique, n’a été mise au monde que pour honorer Dieu, et les premiers qui s’en sont servis ne l’ont employée qu’à chanter ses louanges. Les hommes ayant érigé leurs passions en divinités, aussitôt on a vu les poètes sacrifier tous leurs talents à ces passions, et donner un nouveau système de poésie. Ils ont substitué à la vérité le mensonge, et voyant qu’après cette licence tout pouvait leur être permis, ils ont jugé que, s’ils pouvaient chanter les louanges de leurs dieux, célébrer leurs brutales amours, leurs haines et toutes leurs faiblesses, il ne leur serait point défendu après cela de se chanter eux-mêmes, de publier leurs propres amours et leurs inimitiés.

 » Et comme ils se sont rendus eux-mêmes les maîtres de cet art, ils nous ont voulu persuader, et par leur pratique et par les règles qu’ils en ont faites, qu’il n’y a point de véritable poésie sans fables et sans amours. Toutes ces altérations, se trouvant très-conformes aux inclinations corrompues de l’homme, loin de rencontrer le moindre obstacle dans leur établissement, se fortifièrent de plus en plus à mesure que le genre humain se polit ; de sorte qu’on peut dire que les siècles les plus florissants, hors de la religion et du culte du vrai Dieu, ont été ceux où la poésie a été dans sa plus grande corruption, et qu’elle a contribué plus qu’autre chose à répandre et à entretenir l’idolâtrie dans le monde, et à faire régner plus d’une sorte de démons dans le cœur des hommes[[3245]](#footnote-3246). »

En arts ? Ce qu’elle est dans sa littérature, la belle antiquité l’est forcément dans ses arts. Pour la bien juger, il faut l’étudier, ici, dans les musées de Rome, ou dans les fresques de Pompéi. La chair qu’on voit et celle qu’on ne doit pas voir est son foyer inspirateur. Si l’art n’a d’autre but que de la copier, si l’atelier de l’artiste est un amphithéâtre d’anatomie ; si la courtisane aux belles joues, comme dit Homère, demeure malgré ses souillures le vrai type de la beauté[[3246]](#footnote-3247) ; ou s’il entre dans les légitimes exigences de l’art d’obliger l’artiste à repaître ses yeux de nudités, afin de les exposer à ceux du public, on peut vanter l’art gréco-romain : nul autre ne réunit au même degré toutes ces conditions ; car jamais ce que la simple pudeur naturelle veut, même chez les sauvages, qui soit tenu caché, n’a été mis à nu plus souvent, plus curieusement, avec moins de honte et de retenue que par les arts de la belle antiquité.

L’art antique n’est donc pas l’art lui-même, mais la profanation sacrilège de l’art. Les artistes furent, avec les poètes, les corrupteurs les plus actifs des mœurs publiques. Au siècle d’Auguste, leurs œuvres, offertes partout aux regards, avaient affaibli le sentiment de la pudeur au point de faire des ornements ordinaires des temples et des habitations l’écueil de l’innocence. C’est là un fait démontré par une foule de monuments de toute nature. Un témoin non suspect, Properce, signale cette désastreuse influence et maudit l’art devenu le corrupteur des jeunes vierges, dont il rend les yeux complices de sa perversité[[3247]](#footnote-3248).

En vertus ? Au dire de ses panégyristes, l’antiquité gréco-romaine est belle en vertus, incomparablement belle. Elle fut la mère des grands hommes et des héros, en possession de l’admiration des siècles : elle eut des vertus dont notre siècle n’est point capable*[[3248]](#footnote-3249)*. Voilà, Madame, ce qu’on répète à l’heure qu’il est, dans toute l’Europe, à cinq cent mille jeunes gens.

Parlons d’abord des héros antiques ; étudions leur nombre, leur qualité, leur taille. Personne n’est étonné de voir des fleurs au printemps, ni des fruits en été ; mais, si au milieu de l’hiver une fleur vient à se montrer sur une épaisse couche de neige, si un arbre chargé de frimas donne un fruit succulent, tout le monde admire, et ce phénomène extraordinaire est soigneusement consigné dans les fastes de l’histoire naturelle. Ce qui a lieu dans l’ordre naturel a lieu dans l’ordre moral. On parle avec emphase des vertus héroïques d’un Scipion, d’un Régulus, d’un Cincinnatus, d’un Fabrícius, d’un Caton, et autres astres du ciel païen ; et en attendant ces admirateurs, ces panégyristes de l’héroïsme païen tiennent pour non avenu l’héroïsme chrétien dont ils sont environnés, et qu’ils ne peuvent faire un pas sans rencontrer en cent personnes.

Pour un Scipion qui respecte une femme, nous avons des millions de chrétiens qui gardent non-seulement leur corps, comme Scipion, mais leur cœur exempt de la moindre souillure. Pour un Cincinnatus, pauvre dans la gloire, nous avons un million d’hommes et de femmes qui, d’opulents qu’ils étaient, se sont faits pauvres pour Jésus-Christ. Pour un Régulus[[3249]](#footnote-3250) qui va courageusement affronter d’épouvantables supplices plutôt que de manquer à sa parole, nous avons des millions de martyrs, hommes, femmes, enfants, jeunes vierges, qui ont lassé l’enfer acharné à les tourmenter avec toute la rage dont il est capable.

Sans aller plus loin, puisque la chose est manifeste, il faut dire, Madame, que pour un héros païen, nous avons des millions de héros chrétiens ; que les héros païens furent des phénomènes extraordinaires au milieu de la corruption universelle, tandis que les héros chrétiens sont communs dans l’Église, qu’ils y sont comme des faits ordinaires ou des fruits de toute saison dans le jardin du Seigneur ; que les premiers ont passé sans qu’il reste d’eux autre chose que ce que des plumes éloquentes en ont écrit ; tandis que les héros chrétiens vivent dans la mémoire des peuples, quoique leur vie ait été écrite dans des livres qui inspirent le dégoût aux sages et aux littérateurs du siècle. Voilà pour le nombre.

Quant à la qualité, Dieu me garde, Madame, de comparer les héros du paganisme aux héros du christianisme. L’histoire nous apprend que, parmi les premiers, les plus exaltés sont, si je puis le dire, les moins héros. Je ne vous ferai pas le tableau des vices honteux d’un Caton, le type de la morale païenne ; d’un Cicéron, le plus grand des philosophes du paganisme, et en général de tous ces hommes si vantés. Vous aurez bientôt ces détails dans la biographie de chacun d’eux. Personne n’ignore que c’est à peine si on peut découvrir dans les meilleurs une vertu qui ne soit souillée de beaucoup de vices, et qu’il serait bien plus facile de trouver dans le simple peuple païen des actes de vraie vertu naturelle, que dans ces prétendus grands hommes qui publiaient partout leurs actions, et qui se faisaient exalter par leurs parasites et leurs adulateurs. Voilà pour la qualité.

Voici pour la taille. Veut-on que ces hommes soient grands, et même qu’ils soient les géants du paganisme ? Je le veux ; mais au pays des aveugles les borgnes sont rois. Comparés aux héros du christianisme, que les héros du paganisme sont petits ! Ceux qui, parmi les païens, semblaient toucher de la tête les étoiles, ne sont parmi les chrétiens que des nains et des pygmées. Il n’y a pas une mère chrétienne qui ne fût humiliée, si son fils n’était qu’un héros païen.

Des héros passons aux hommes simplement vertueux. Pour caractériser d’un seul mot les vertus païennes, vertus humaines et purement naturelles, il suffit de dire qu’elles n’ont pu conduire un seul homme à sa fin dernière[[3250]](#footnote-3251). Ainsi, devant la vraie vertu, la vertu païenne, si vantée qu’elle soit, c’est l’ombre devant la réalité ; « c’est, suivant l’expression de saint François de Sales, le ver luisant devant la lumière du soleil : car ces vertus païennes ne sont vertus qu’en comparaison des vices ; mais, en comparaison des vertus des vrais chrétiens, elles ne méritent nullement le nom de vertus[[3251]](#footnote-3252). »

En outre, Madame, pour qui connaît la faiblesse humaine, que pouvaient être les vertus des païens, de ces hommes qui avaient l’orgueilleuse prétention d’être vertueux sans Dieu et par leurs propres forces ? « Donne-moi, ô Jupiter ! les richesses et la vie ; la vertu, je me la donnerai à moi-même : Det vitam, det opes, ánimum æquum mihi ipse parábo. » Quel a été l’effet de ce fier langage ? Ces vertus purement humaines, ou, comme on dit de nos jours, ces vertus laïques, qu’ils se flattaient d’acquérir par eux-mêmes et qu’ils étaient obligés de pratiquer aliquáliter, les païens les ont-ils possédées ?

Souvenons-nous que l’acte passager, lors même qu’il serait inspiré par un bon motif, et non par l’humeur, le caprice, la vanité, l’intérêt, ne constitue pas la vertu. La vertu, je parle de la vertu acquise, est une habitude. Elle suppose des efforts soutenus de l’homme sur lui-même, qui se traduisent par de durables victoires. Or, il y a trois grandes vertus morales : l’humilité, la chasteté, la charité du prochain, parce qu’elles sont le triomphe des trois grandes concupiscences. Eh bien, qu’on nous montre chez les païens, et surtout chez les lettrés, de grands exemples, des exemples soutenus d’humilité, de chasteté, de charité. Priez, Madame, et priez instamment, le directeur de la maison d’éducation où vous allez placer vos enfants de vous dire, par exemple, quelles furent la charité, l’humilité, la chasteté de Virgile, d’Horace, de Cicéron, de Salluste, de César, de Démosthène, de Platon, et de tous ces hommes qui vont devenir les précepteurs de vos fils. La chose est importante, car vous connaissez le proverbe : Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.

Un dernier trait complète le tableau de l’antiquité païenne, et montre avec évidence qu’elle fut le règne du démon, princeps hujus mundi. Sous son influence homicide, l’humanité commence par le suicide de l’âme ; mais le suicide de l’âme n’est pas loin du suicide du corps : nous touchons à la grande conclusion pratique du règne de Satan. Dépouillée de toutes ses terreurs, la mort est présentée comme le bien suprême de l’homme. Pourquoi dès lors ne pas se hâter vers la tombe ? demandent les oracles de l’opinion. Cicéron autorise le suicide ; Caton, Démosthène, Sénèque, une foule d’autres en donnent l’exemple. Pline le considère comme la seule consolation de l’homme. Lucain fait de cet acte de désespoir le comble de la vertu. Le suicide devient contagieux. On se tue par peur de la mort ; on se tue par ennui, par désœuvrement, par mode.

Comme s’il voulait peindre notre époque, formée à l’école de l’antiquité : « Il y a, dit Sénèque, une étrange manie, un caprice de la mort, une inclination étourdie vers le suicide ; les uns se tuent par mépris, les autres par lassitude de la vie. Chez plusieurs, il y a satiété de voir et de faire toujours les mêmes choses, non que la vie leur soit dure, mais parce qu’ils ont trop de la vie, quibus non vívere durum, sed supérfluum. » Enfin, le suicide est un parti qu’on discute, qu’on raisonne, qu’on adopte à la majorité des voix, et qui devient partout le dernier mot de l’antiquité[[3252]](#footnote-3253) : cela devait être.

Remplaçant le panégyrique par l’histoire, je viens, Madame, de vous esquisser les principaux traits du monde nouveau dans lequel vos enfants doivent grandir. Bien que le temps ne m’ait pas permis de sonder tous les ulcères, l’autopsie vous démontre que l’opiniâtreté avec laquelle on exalte l’antiquité païenne est une conspiration permanente contre la vérité, contre la société et contre la jeunesse. De tous les artifices de Satan le plus habile, de tous ses calculs le plus profond, c’est le perpétuel concert de louanges qu’il fait exécuter en l’honneur de l’époque où il régnait en souverain.

Pourtant la vérité, l’impérissable vérité est que la belle antiquité fut le règne du démon, princeps hujus mundi ; que ce règne, fait à son image, fut le règne du mensonge et des fictions, des fausses lumières, des fausses gloires et des faussés vertus, mendax et pater mendácii ; le règne de toutes les méchancetés et de tous les crimes, spíritus nequítiæ ; le règne de l’orgueil et de la cruauté, spíritus supérbiæ, homicída ab inítio ; le règne de la volupté et de toutes les ordures, spíritus immúndus ; règne vide de bien, parce que Dieu n’y était pas, et dans lequel on ne trouve guère de réel que le mal, le vice et la souffrance ; règne tellement abominable que le fils de Dieu, descendu du ciel, que les apôtres et les martyrs ont dû verser leur sang pour le détruire dans le monde ancien : comme nos missionnaires vont aujourd’hui verser le leur pour le ruiner dans les pays où il existe encore. Telle est, dépouillée de ses oripeaux, la belle, l’incomparablement belle antiquité…

Et c’est là que l’Europe chrétienne fait élever ses enfants !

Agréez, etc.

## SIXIÈME LETTRE.

Situation des enfants chrétiens au milieu des auteurs païens. — Conséquence de cette situation. — Paroles de M. Alloury. — Premiers maîtres des jeunes latinistes, l’Epítome históriæ sacræ. — Rôle de l’Écriture sainte dans l’éducation. — L’Appéndix de diis. — Idée de cet ouvrage. — L’Epítome históriæ Græcæ. — Paroles de Napoléon. — Le De viris. — Proclamation italienne.

Rome, 2 février.

Madame,

Vous connaissez les principaux traits du monde nouveau dans lequel vos enfants doivent passer les années décisives de leur vie. Malgré les éloges qu’on lui prodigue, la belle antiquité vous paraît assez laide, l’air qu’on y respire assez malsain. Mais on s’empresse de vous dire : « Les jeunes écoliers n’ont de rapport qu’avec les grands hommes de ce pays, et ces grands hommes sont des modèles de vertu, des oracles de sagesse ; si bien, qu’à leur école la jeunesse chrétienne non-seulement n’a rien à perdre, mais a beaucoup à gagner. » Pour calmer vos inquiétudes, cherchons le véritable sens de cette rassurante affirmation.

Quelque vertueux qu’on les suppose, les grands hommes de l’antiquité ne sont pas chrétiens : cela dit tout. À leur école, vos fils vont se trouver dans la même situation que l’enfant né dans une famille où règnent deux religions, celle du père et celle de la mère. En s’éveillant à la vie de la raison, cet enfant voit sa mère qui prie, et son père qui ne prie pas ; sa mère qui lui parle de Dieu, et son père qui ne lui en parle jamais ; sa mère qui fréquente l’église, et son père qui n’y met pas les pieds ; sa mère qui fait maigre les jours d’abstinence, et son père qui fait gras ; sa mère qui se confesse et qui communie, et son père qui ne fait ni l’un ni l’autre. Néanmoins, il entend dire que sa mère est une pieuse femme et son père un honnête homme.

Tiraillé en sens contraires par ces discours et ces exemples opposés, ce malheureux enfant ne sait bientôt que penser ; il lui faudrait deux âmes, et il n’en a qu’une. Le doute commence à troubler sa foi, jusque-là si complète et si naïve ; il ne va pas encore jusqu’à croire que la religion soit fausse, mais il soupçonne qu’elle pourrait bien n’être pas aussi nécessaire qu’il l’a cru ; en tout cas, si elle est indispensable aux femmes et aux enfants, elle ne l’est pas aux hommes, puisque, sans là pratiquer, ils peuvent être, comme son père, d’honnêtes gens, des gens de bien, tenus pour tels et respectés comme tels dans le monde. Vous connaissez, Madame, et des millions de mères connaissent comme vous, la conclusion pratique de ce raisonnement, qui, pour être instinctif, n’en est pas moins d’une logique irréprochable.

Telle sera, Madame, trait pour trait, la situation de vos enfants à l’école des grands hommes de l’antiquité. À côté de leur salle de classe, ils aperçoivent la chapelle. Chaque jour, ou du moins une et deux fois la semaine, ils seront tenus d’y descendre. Là, ils verront leur supérieur, leurs professeurs ou leur aumônier célébrer la messe ; du haut de la chaire ou du pied de l’autel, on ne cessera de leur répéter que le christianisme a renouvelé toutes choses ; on leur prouvera la nécessité, la vérité de cette religion, sa supériorité sur le polythéisme ; on ajoutera qu’elle est la mère de l’héroïsme et de la vertu, le principe du bonheur pour les sociétés comme pour les individus.

De la chapelle, vos enfants passeront en classe : là, ils entendront leurs vénérables maitres parler avec admiration de la belle antiquité, de ses arts, de ses lumières et de sa civilisation ; de l’héroïsme et des vertus de ses grands hommes, qui, par surcroit, joignent aux qualités du cœur les gloires du génie. Comme preuve de leur conviction, ils donneront aux élèves pour livres d’étude les écrits des païens en leur disant : Voilà les chefs-d’œuvre de l’esprit humain ! Hors de là, soit en peinture, en architecture, en poésie, en éloquence, tout est médiocrité ou barbarie.

Et les élèves répondront tout bas : Le christianisme n’a donc pas renouvelé toutes choses, ou, s’il a renouvelé, ce n’est pas pour perfectionner, mais pour dégrader. L’antiquité a produit tous les plus grands génies, tous les plus grands artistes ; le christianisme n’a produit que des médiocrités. Est-il aussi sûr qu’on nous le dit que cette religion soit divine ? surtout est-il certain qu’elle est nécessaire ? La belle antiquité ne croyait pas au christianisme, elle n’allait pas à la messe, elle ne se confessait pas, elle ne jeûnait pas, elle ne communiait pas ; Cicéron, Horace, Tite-Live, Aristide, Épaminondas et tous les autres n’étaient pas, chrétiens : et cela n’a pas empêché la belle antiquité d’être la plus belle chose qu’il y ait eu au monde ; d’être l’époque de la plus brillante et de la plus forte civilisation : cela n’a pas empêché les hommes antiques d’être de grands hommes, des hommes de bien, dont il faut adorer les reliques. La religion chrétienne n’est donc pas aussi nécessaire qu’on le dit. Le monde s’en est bien passé pendant deux mille ans, pourquoi ne pourrait-il pas s’en passer encore ?

Vous comprenez l’impression que peut produire sur de jeunes têtes, à l’âge des passions naissantes, ce terrible sophisme !

Sans aller jusqu’à l’incrédulité en matière de dogme, n’est-il pas à craindre qu’en fait de pratique la plupart ne s’en tiennent aux vertus des grands hommes de l’antiquité, aux vertus des honnêtes gens, et qu’ils ne répètent avec un de leurs camarades : « Socrate, Zénon, Cicéron et Sénèque ont professé les principes de la plus saine morale. Entre cette morale et la morale chrétienne, entre la morale de Socrate et la morale de l’Évangile, quelle est donc la différence essentielle et caractéristique ? La morale de Socrate est la morale humaine par excellence, la morale de ce monde et de cette vie ; la morale de l’Évangile est la morale surhumaine, la morale de l’autre monde et de l’autre vie. L’une a pour but la vertu laïque, l’autre la perfection mystique ; l’une fait des hommes, l’autre fait des saints. Or, est-il écrit que tous les hommes sont des vases d’élection ? Non, c’est l’Évangile qui le dit : “Beaucoup d’appelés et peu d’élus.” Voici la conséquence à tirer de là : aux laïques les devoirs et les vertus laïques ; aux mystiques les devoirs et les vertus mystiques[[3253]](#footnote-3254). »

Regardez autour de vous, Madame, et voyez quelles vertus pratiquent, en général, les générations lettrées. Mais ce n’est pas tout : incapables d’enseigner à la jeunesse les vertus mystiques, c’est-à-dire les vertus chrétiennes, nécessaires aussi bien aux sociétés chrétiennes qu’aux individualités chrétiennes, les grands hommes de l’antiquité sont-ils bien, dans l’ensemble de leur doctrine et de leur conduite, des modèles sérieux des vertus purement laïques ? C’est ce que nous allons examiner.

Le premier auteur latin qui attend l’enfant sur le seuil du collège, c’est l’Epítome históriæ sacræ. Celui-là du moins n’est pas païen. Mais vous allez voir, comme dit le proverbe, que tout chemin mène à Rome. Après avoir parcouru ce petit abrégé d’histoire sainte, écrit en beau latin du dix-huitième siècle, époque à laquelle, dit le P. Judde, de la Compagnie de Jésus, les plus habiles professeurs avaient grand’peine à faire un thème qui vaille quelque chose, vos enfants arrivent, pour n’en plus sortir, dans la belle antiquité. Ils viennent de visiter la Palestine, la Mésopotamie, les lieux célèbres de l’Orient, où ils ont entendu parler le Dieu d’Adam, de Noé, d’Abraham, d’Isaac et de Jacob : comme récompense, on les fait passer à l’Appéndix de diis et heróibus poéticis.

Cet ouvrage les conduit dans l’Olympe, où ils voient agir et parler Saturne, Jupiter, les dieux et les déesses, pères et mères des héros grecs et romains, comparables, par l’éclat de leurs actions prodigieuses, aux patriarches et aux prophètes. Puis on les fait descendre dans la Grèce et à Rome, terres illustrées par la présence de ces dieux et de ces héros. Ils étudient leurs généalogies, leurs œuvres et celles de leurs glorieux adorateurs, racontées dans l’Epítome históriæ Græcæ, et dans le De viris illústribus urbis Romæ.

Comme vous voyez, Madame, « c’est pour les débutants un aperçu complet de toute l’antiquité. L’histoire sainte ouvre sans doute ce panorama, mais elle apparaît dans un lointain qui lui laisse la proportion d’un mythe par delà les temps héroïques et fabuleux, et comme pour remplir une lacune à une époque antérieure à tout document. La Bible semble donc avoir été amenée en trahison, comme Abel, sur ce terrain classique, pour y être vilipendée et victimée. Quelle est, en effet, la mesure d’importance d’une doctrine dans l’esprit d’un écolier ? Le rang qu’on lui donne dans les classes, le degré de développement intellectuel auquel on la place dans l’échelle des connaissances. Eh bien, l’Histoire sainte et l’Epitome históriæ sacræ sont voués, au début des études, au dédain et à l’oubli. Un sixième qui se respecte ne serait-il pas mortifié d’une accointance quelconque avec son Epítome ? Un pareil rôle pour la sainte Écriture est un outrage ; mieux vaut, pour un homme qui se respecte, ne pas figurer dans un festin que d’y occuper une place indigne de son rang[[3254]](#footnote-3255). »

Mais revenons à l’Appéndix. Les habitués de l’Ambigu et de la Porte-Saint-Martin s’étonneraient des turpitudes que renferme ce déplorable petit livre. Dans les soixante-seize pages dont il se compose, il n’est question que de faits divinement infâmes. C’est là, Madame, que vos enfants, peut-être à la veille de leur première communion, apprendront combien de fois, et sous combien de formes, Jupiter a été adultère ; comment son frère enleva Proserpine ; comment Hercule, vaincu par l’Amour, filait aux pieds d’Omphale ; puis, les rapports impudiques des dieux et des demi-dieux, des déesses et des demi-déesses : Thésée et Ariadne, Œdipe et Jocaste, Hélène et Paris, Agamemnon et Briséis, et autres « aventures variées et dramatiques, doux emblèmes pour les âmes sensibles », comme parle l’édition expurgée de 1851. Je m’arrête, Madame ; vous connaissez le livre à l’odeur ; et pourtant on a le courage d’ajouter : « Il faut reconnaître le service réel rendu à l’enfance, en mettant à sa portée cette mythologie attrayante. »

L’éducation classique lui en rend un autre. De l’Olympe elle la conduit dans la Grèce. L’Epítome históriæ Græcæ apprend à l’enfant que les Grecs, qui adoraient et qui même imitaient les dieux et les déesses, dont il vient d’étudier l’édifiante histoire, ne s’en trouvaient pas plus mal. « Vertus civiles et militaires, sagesse d’administration, conquêtes, victoires, gloire des arts, tout échoit à ces Grecs qui se passent du vrai Dieu. Ils vivent pour eux-mêmes, indépendants et contempteurs de toute autorité ; par là ils deviennent le premier peuple du monde. Que nous est-il advenu de plus grand ? et qui sait si nous devons au christianisme quelque chose ? Toutes les religions paraissent bonnes, et si les prêtres d’aujourd’hui prêchent pour la leur, ceux d’autrefois en firent sans doute autant[[3255]](#footnote-3256). »

Le De viris succède à l’Epítome históriæ Græcæ. Ce nouveau classique appelle vos enfants dans l’ancienne Rome. Là, ils sont entourés d’une pléiade d’hommes illustres dont le maître a soin de rehausser le brillant éclat. C’est l’illustre Romulus, allaité par une louve, chef de bandits et meurtrier de son frère ; c’est l’illustre Numa, père de l’idolâtrie romaine et confident de la nymphe Égérie, qui autorise dans ses lois le divorce, la promiscuité et l’infanticide ; c’est l’illustre peuple de Rome qui, au mépris de la foi jurée, enlève les filles des Sabins et les épouse, bon gré, mal gré elles ; c’est l’illustre Scévola qui, par haine des tyrans, se brûle héroïquement la main sur un fabuleux réchaud ; c’est l’illustre Brutus, « Romain célèbre par son amour pour la liberté, qui n’hésite point à condamner et à faire exécuter ses propres fils, qui avaient conspiré pour rétablir les Tarquins[[3256]](#footnote-3257) » ; c’est une foule d’autres illustres dont les actions, vraies ou imaginaires, sont, en général, assez loin d’être des exemples de vertus, même purement laïques.

Ce qui reste de plus clair, Madame, aux jeunes collégiens de ce contact avec les illustres personnages de l’ancienne Rome, c’est l’amour de la république, le mépris de la royauté, la haine instinctive de l’autorité, qualifiée du nom de tyrannie ; haine farouche qui épouvante aujourd’hui l’Europe ; haine qu’on a mille fois niée dans son origine et qui mille fois s’est affirmée de la manière la plus convaincante. À tous les faits rapportés dans la Révolution, veuillez ajouter celui-ci ; il est d’hier :

Proclamation à l’armée napolitaine. — « Frères, de vos rangs est sorti le brave qui s’est sacrifié, au nom de l’Italie, pour sauver la patrie. Mútius Scévola, qui se rua contre la poitrine de Porsenna, n’est pas plus grand qu’Agésilas Milano. L’un et l’autre ont échoué. Mais Porsenna était un brave, et Ferdinand est un lâche. Porsenna accordait la vie à Scévola et levait le siège de Rome ; Ferdinand, au contraire, dresse un échafaud pour Milano, décime vos rangs et inonde le pays de nouveaux deuils. L’histoire reconnaissante ne sait quel est le plus grand, de Porsenna ou de Scévola ; mais personne ne conteste que Ferdinand Capet ne soit un atroce tyran. Soldats, Milano vous a légué un formidable héritage : recueillez-le ; offrez un holocauste à son ombre, et délivrez d’un seul coup la patrie d’une si grande tyrannie. L’Italie vous appellera ses fils bien-aimés, et le monde entier admirera vos hauts faits. » — Les Italiens des Deux-Siciles.

Que les rois comprennent, et que les pères et les mères de famille qui ont des oreilles pour entendre, entendent.

Agréez, etc.

## SEPTIÈME LETTRE.

Nouveau séjour en Grèce. — Les enfants chrétiens à l’école des grands hommes de ce pays. — Cornélius Nepos : éloge-histoire. — Miltiade : éloge-histoire. — Épaminondas : éloge-histoire. — Aristide : éloge-histoire. — Thémistocle : éloge-histoire. — Lycurgue : éloge-histoire. — Un mot sur Plutarque.

Rome, 3 février.

Madame,

Au moyen de leur Appéndix de diis, de leur Epítome históriæ Græcæ et de leur De viris illústribus urbis Romæ, vos enfants ont pris une connaissance générale des dieux et des hommes de l’antiquité gréco-romaine. À ce premier aperçu vont succéder des études plus approfondies. Prenant vos fils par la main, l’éducation les reconduit en Grèce, et pour les familiariser avec les grands hommes de ce pays, elle les confie à Cornélius Nepos.

L’histoire n’a conservé que peu de détails sur la vie de ce nouveau maître de la jeunesse chrétienne. Elle était sans doute bien pure, puisque le grave Rollin a dit : « Ce qui me parait plus estimable dans Cornélius Nepos est un goût marqué pour les grands principes d’honneur, de probité et de vertu[[3257]](#footnote-3258). » Oui, sur le papier ; car nous savons de Pline le Jeune que le vertueux Cornélius Nepos est auteur de certains écrits dont Rome elle-même rougissait[[3258]](#footnote-3259).

Quoi qu’il en soit, à l’école de Cornélius, l’enfant chrétien apprend à admirer, à vénérer Épaminondas, Aristide, Alcibiade, Thémistocle, Lycurgue, Solon, Périclès et leurs dignes émules : espèces de géants de la vertu qu’il ose à peine regarder, et qu’il ne voit jamais sans dire : Il n’y a plus d’hommes de la force de ces gens-là*[[3259]](#footnote-3260)*.

Avant tout, Cornélius, fidèle à ses grands principes de vertu, prend soin de former les idées de ses élèves, en leur donnant une notion de la morale du pays qu’ils habitent. Il leur enseigne que toutes les religions sont bonnes ; que la morale est une institution purement humaine, qui varie avec les degrés de longitude, et que, tout en pratiquant celle de son pays, le sage doit s’abstenir de blâmer celle des autres. « Le honteux et l’honnête, leur dit-il, dépendent de l’institution des aïeux : ce qui est infamie chez les Romains est gloire chez les Grecs. Ainsi, en Grèce, un certain amour est d’autant plus honorable qu’il est plus développé ; et à Lacédémone, il n’y a pas une veuve, si noble qu’elle soit, qui ne trafique d’elle-même, sans rien perdre de sa considération. Par contre, la plupart des choses qui sont gloire chez les Romains sont honte chez les Grecs : Non éadem ómnibus honésta atque túrpia, sed ómnia majórum institútis judicári… Laudi in Grǽcia dúcitur adolescéntulis quamplúrimos habére amatóres, etc.[[3260]](#footnote-3261). »

Que dites-vous, Madame, de cette leçon de catéchisme donnée à vos enfants par Cornélius, l’homme aux grands principes d’honneur et de vertu ?

À la connaissance des choses succède la connaissance des hommes. Le premier dont vos enfants devront admirer les hauts faits, c’est Miltiade. À quels titres ? Le voici : « 1° Les Athéniens, corsaires de l’Archipel, Algériens de l’époque, eurent besoin d’établir un comptoir sur les terres du roi de Perse. Miltiade fut leur consul. Le roi de Perse confia un poste à sa loyauté, et Miltiade proposa de le faire périr. “Le plan ne réussit pas, mais il n’en mérite pas moins tous nos éloges”, dit l’honnête Cornélius[[3261]](#footnote-3262). 2° Poussé à bout par les brigandages des mercenaires athéniens, Darius les châtie, comme Barberousse, Charles-Quint et Louis XIV firent pour Alger. Les Grecs se vengèrent en fanfaronnades : Marathon fut leur chanson de Marlborough, et Miltiade, qui battit quelques traînards persans, fut le héros dont on avait besoin. 3° Le héros trahit sa patrie, ou sa patrie fut ingrate et stupide. En tout cas, il mourut dans les fers[[3262]](#footnote-3263). »

Après Miltiade vient Épaminondas. Vos enfants pourront-ils ne pas l’admirer au moins à l’égal de Bayard ou de Turenne ? Il leur est présenté comme le modèle de toutes les vertus. Son éloge ne se trouve pas seulement sous la plume de Cornélius, il est encore sur les lèvres de tous les citoyens, grands et petits, de la république des lettres. Les uns disent et les autres répètent : « Épaminondas, célèbre général thébain, donna l’exemple de toutes les vertus[[3263]](#footnote-3264). » Voilà la face de la médaille, la seule qu’on montre ; en voici le revers, qu’on a soin de tenir caché. Au rapport de ses compatriotes, le vertueux Épaminondas était un vil esclave de la luxure, livré jusqu’à la fin de sa vie à des abominations qu’il n’est pas même permis de nommer. « Il fut, dit Cléarque, peu honnête avec les femmes : eum in congréssu feminárum parum honéstum*[[3264]](#footnote-3265)*. » Dans la bouche d’un Grec, on peut imaginer tout ce que cela signifie. Ce n’est là, toutefois, qu’une peccadille. Ses amours contre nature sont le comble de l’infamie[[3265]](#footnote-3266).

Je ne parlerai pas, Madame, des honteux mystères auxquels, dans la vie de Dion, Cornélius initie les jeunes chrétiens, et je passe à un autre grand homme, Aristide. Ce nouveau type de vertu grecque est donné comme plus parfait encore qu’Épaminondas : Aristide est surnommé le Juste. Voilà l’éloge, voici l’histoire. « Dès sa jeunesse, dit Plutarque, Aristide fut l’ennemi de Thémistocle, qui lui rendait haine pour haine. Ariston, de Chio, rapporte que leur inimitié avait pris sa source dans l’amour, et qu’elle devint irréconciliable. Épris tous deux du jeune Stésileus, de Céos, dont la grâce et la beauté effaçaient par leur éclat tous les jeunes gens de son âge, ils furent extrêmes dans leur passion ; et après même que la beauté de Stésileus fut passée, leur jalousie subsista toujours[[3266]](#footnote-3267). »

Cet édifiant détail me fournit l’occasion de vous dire, en passant, un mot du vertueux Thémistocle. 1° libertin déshérité, il se fait harangueur et passe homme d’État ; 2° ministre des finances, il garde les fonds publics, sous prétexte qu’il administre à son compte ; 3° il rétablit les murs d’Athènes, en dépassant par la hardiesse du mensonge toute supposition ; 4° il propose de mettre le feu, en pleine paix, aux vaisseaux de Sparte ; 5° il entretient des intelligences à double fin avec Xerxès ; après l’événement, il dit que c’était pour daper ce prince ; 6° cet homme sans conscience est à la fin chassé, et n’a que Xerxès pour refuge. Alors autre langage. « Vous savez, dit-il à ce prince, que je voulais vous servir. Ma patrie, que je trahissais dans ce but, m’a exilé, et vous me devez une indemnité[[3267]](#footnote-3268). » Le barbare, étranger à la civilisation grecque, est pris à l’hameçon du diplomate et lui fait une pension alimentaire, avec accessoire d’admiration pour tant de grandeur d’âme et violent désir d’attacher à son service un pareil homme, dit toujours l’honnête Cornélius[[3268]](#footnote-3269).

Revenons à Aristide. Un jour, ce juste par excellence fait jurer aux Grecs une alliance mutuelle : lui-même la jure au nom des Athéniens, en prononçant des malédictions contre les infracteurs. Mais dans la suite, les Athéniens croyant avoir intérêt à violer leur serment, Aristide, vrai Machiavel de son temps, leur conseille de le faire et de rejeter sur lui le parjure[[3269]](#footnote-3270). Théophraste loue sa probité dans les affaires particulières, mais il l’accuse de fréquentes injustices dans les affaires publiques, « Le conseil, dit-il, délibérant un jour sur l’avis que les Samiens avaient ouvert de faire porter à Athènes, contre les termes d’un traité, l’argent qui était déposé à Délos, Aristide dit qu’à la vérité ce transport était injuste, mais qu’il était utile[[3270]](#footnote-3271). »

La mesure d’Aristide vous donne celle des autres illustres capitaines grecs, illústrium imperatórum, célébrés par Cornélius Nepos : c’est pourquoi je m’abstiens de vous en parler. Tels sont pourtant les hommes dont on dira à vos enfants, devenus habitants de la république des lettres : « que c’est une espèce de sacrilège de ne pas assez les estimer ; qu’ils n’ont point fait de fautes, ou que leurs fautes ont été belles ; qu’ils n’ont point eu de défauts, ou que leurs défauts étaient plutôt des vertus imparfaites que des vices ; qu’il faut vénérer ces grands morts et adorer leurs reliques[[3271]](#footnote-3272) ! »

Mais il y a d’autres personnages dont il est impossible que vos enfants, pendant leur premier séjour en Grèce, n’entendent pas faire l’éloge. Au-dessus de tous, on placera les législateurs des deux immortelles républiques de Sparte et d’Athènes, Lycurgue et Solon. « Génies d’une immense étendue qui élevèrent leurs peuples à la vertu et qui les menèrent à la grandeur et à la gloire. Peuples de héros, les Spartiates, élèves de Lycurgue, et les Athéniens, élèves de Solon, voulaient mourir libres. Quelle société offrit jamais à la raison un spectacle plus noble, plus sublime que Lacédémone ? Quel peuple aussi attaché à toutes les vertus que les Spartiates ? Un éloge particulier que mérite la Grèce, c’est d’avoir produit les plus grands hommes dont l’histoire doive conserver le souvenir. Qu’opposera-t-on à un Lycurgue, à un Solon, à un Thémistocle, à un Cimon, à un Épaminondas ? »

Voilà, Madame, le résumé textuel des éloges que vos enfants entendront de la bouche de leurs maîtres, ou qu’ils liront dans leurs livres classiques[[3272]](#footnote-3273).

Écoutons maintenant l’histoire, Comme personne ne peut donner ce qu’il n’a pas, nous devons nous attendre à trouver toutes les vertus réunies dans Lycurgue, qui forma le peuple le plus vertueux du monde et « dota sa patrie d’une législation qui fit longtemps sa gloire[[3273]](#footnote-3274). » Or, jusqu’à preuve contraire, nous croyons que le respect de la liberté, de la vie d’autrui et de la chasteté sont des vertus laïques. Lycurgue fait briller ces vertus dans les articles suivants de sa glorieuse législation : « Lycurgue, dit Plutarque, attacha une note d’infamie au célibat, et stipula deux châtiments contre les célibataires. Le premier, c’était de les exclure des spectacles où les jeunes filles dansaient toutes nues ; le second consistait à leur faire faire pendant l’hiver le tour de la place tout nus[[3274]](#footnote-3275). Il régla que les jeunes gens qui voudraient se marier seraient obligés de ravir leurs femmes[[3275]](#footnote-3276). Il accoutuma les filles à paraître nues en public comme les jeunes gens ; à danser, à chanter à certaines solennités, en présence de ceux-ci et de tous les citoyens[[3276]](#footnote-3277). »

Justifiant cet usage, à peine digne des Hottentots, le chaste Lycurgue disait que les danses et les exercices que les jeunes filles faisaient en cet état devant les jeunes gens les attiraient au mariage, non par une nécessité géométrique, mais par une nécessité plus forte encore[[3277]](#footnote-3278). Or, suivant Plutarque lui-même, rien n’avait tant contribué que cet usage à corrompre les Grecs et à les faire tomber dans l’esclavage, qui fut la source des vices les plus infâmes[[3278]](#footnote-3279).

Dominé par ce grossier matérialisme, Lycurgue fit relativement au mariage des règlements et des ordonnances que je n’ose rapporter en français et que je ne reproduirais même pas en latin, si je ne craignais l’incrédulité du lecteur[[3279]](#footnote-3280).

Faisant de sa République une espèce d’étable à pourceaux, Lycurgue voulut que les parents ne fussent que des producteurs au profit de l’État, et en conséquence que les enfants appartinssent à la République. C’est elle en effet qui décidait de leur vie ou de leur mort, qui les élevait, qui les nourrissait, qui les façonnait, non pas selon la volonté des parents, mais à son gré. Afin de les rendre courageux et habiles, la République, ou plutôt le vertueux Lycurgue, ordonnait qu’on leur apprît à voler, même la fille qu’ils voulaient épouser : le rapt était la condition nécessaire du mariage. Comme récompense, les plus âgés étaient autorisés à avoir des amants, et les femmes elles-mêmes à avoir des amantes parmi les jeunes filles[[3280]](#footnote-3281).

À ces traits, comment ne pas reconnaître l’esprit immonde, spíritus immúndus, devenu législateur de l’humanité, sa dupe et son esclave ? Mais Satan est encore l’homicide, le cruel par excellence : homicída ab inítio. Pour n’avoir aucun doute qu’il légiférait par l’organe de Lycurgue, voyez les cruautés legales de Lacédémone. Non-seulement il est prescrit de tuer tous les enfants nouveau-nés faibles ou difformes, il est encore de règle qu’à certains jours, les jeunes Spartiates se répandraient dans la campagne et tueraient, comme des bêtes fauves, tous les ilotes qu’il leur plairait ; qu’ils forceraient ceux qu’ils auraient épargnés à s’enivrer : qu’en cet état ils les conduiraient dans les salles où se prenaient les repas publics, et que là on les obligerait à chanter des chansons lubriques et à exécuter des danses obscènes, « afin, dit le législateur, de montrer combien l’ivresse était honteuse. » Si ce n’est pas là un ricanement de Satan, qu’on veuille dire ce que c’est.

La mort de Lycurgue fut digne de sa vie, c’est-à-dire du génie qui l’inspirait : il se suicida. Le vieux prêtre des idoles, dont les ouvrages étaient au seizième siècle le bréviaire universel des gens instruits ; au dix-septième et au dix-huitième, le manuel des républicains[[3281]](#footnote-3282) ; et qu’aujourd’hui encore il est convenu d’appeler le mentor de la jeunesse, le sage, le judicieux, l’excellent Plutarque, ne manque pas de soutenir que le suicide de Lycurgue fut un bon exemple : « attendu que la mort des hommes d’État doit être une dernière leçon de vertu[[3282]](#footnote-3283). »

Ce n’est pas la seule fois que Plutarque ; exprime une opinion si propre, comme vous voyez, Madame, à former les idées de vos enfants. Jamais il ne laisse échapper l’occasion de jeter quelques fleurs sur le suicide. C’est à tel point qu’il en devient fastidieux, même pour ses admirateurs[[3283]](#footnote-3284). Ne croyez pas non plus qu’il blâme les outrages aux mœurs, dont il vient de faire le hideux tableau dans la Vie de Lycurgue. Ces abominations, qu’on rencontre à peine chez les anthropophages de l’Océanie, lui paraissent d’une bonne politique, et dans sa comparaison des deux Moïses de la belle antiquité, il se contente d’en marquer les variantes.

« Lycurgue et Numa, dit-il froidement, en admettant la communauté des femmes, voulurent, par une bonne politique : recte ac prudénter, bannir du mariage toute jalousie ; mais ils ne prirent pas la même voie. Un mari romain qui avait assez d’enfants cédait sa femme à celui des citoyens qui, désirant en avoir, venait la lui demander : il était maître de la lui abandonner pour toujours ou de la reprendre. À Lacédémone, le mari gardait toujours sa femme chez lui, et, laissant subsister le mariage en son entier, il la prêtait au citoyen qui voulait en avoir des enfants. Souvent même, comme nous l’avons dit, le mari attirait chez lui un homme dont il espérait avoir de beaux enfants, et l’introduisait auprès de sa femme[[3284]](#footnote-3285). »

Apologiste cynique de la volupté, panégyriste infatigable du suicide et de l’assassinat politique, prédicateur d’une morale tout hnmaine, tel est, en général, dans ses ouvrages les plus classiques, ce Plutarque dont je viens, Madame, de vous citer quelques passages et dont les maîtres de vos fils leur parleront d’une manière bien différente. « On trouve, leur diront-ils, dans les écrits de Plutarque une instruction facile et variée, une bonhomie et une morale douce qui les fait lire avec charme. Ces qualités se trouvent au plus haut degré dans les Vies des grands hommes. Aussi regrette-t-on amèrement la perte de celles que le temps nous a enlevées[[3285]](#footnote-3286). » C’est ainsi qu’on écrit l’histoire et qu’on forme le jugement de la jeunesse !

Agréez, etc.

## HUITIÈME LETTRE.

Solon : éloge-histoire. — Pausanias. — Lysandre. — Alcibiade. — Cimon. — Périclès et son siècle : éloge-histoire. — Guerre de Samos. — Guerre du Péloponnèse. — Procès d’Aspasie.

Rome, 4 février.

Madame,

Comme celui de Lycurgue à Sparte, le nom de Solon est celui qui dans Athènes retentira avec le plus d’éclat aux oreilles de vos enfants. Un seul mot en fera l’éloge : législateur d’Athènes, Solon fut un des sept Sages de la Grèce. Solon, un des sept hommes qui, seuls, méritèrent le titre de Sages dans ces immortelles républiques, si fécondes en sages, en grands hommes, en héros. Quel géant que Solon ! Et vos enfants de s’incliner, et dans leur imagination de douze ans, Solon dépassera les grands hommes de leur religion et de leur pays de la hauteur des épaules, comme Saül tout le peuple d’Israël ! Voilà l’éloge, voici l’histoire :

Chantre, héros, législateur des crimes les plus abominables, tel fut Solon. Comme presque tous les grands païens de Rome et de la Grèce, il débute dans la vie par des vers infâmes qui trahissent les feux dont son âme est brûlée. Bientôt, publiquement esclave d’un amour qu’on n’ose nommer, il pousse son aveugle passion à de tels excès, que la République elle-même en est troublée. D’une ignóminie il fait une gloire ; dans ses lois il défend aux esclaves d’aimer les jeunes gens, réservant ce privilège aux seuls citoyens[[3286]](#footnote-3287).

Consécrateur de l’adultère, de l’inceste et de la cruauté, il autorise dans certains cas la femme à vivre avec celui des parents de son mari qu’elle voudra, et le fils à laisser mourir de faim son père[[3287]](#footnote-3288).

Apologiste du parjure et de la mauvaise foi, il dit que les lois sont comme des toiles d’araignée, qui ne prennent que les mouches[[3288]](#footnote-3289) : belle parole renouvelée d’un de ses illustres compatriotes, dont la maxime était « qu’on amuse les enfants avec des hochets et les hommes avec des serments. »

Fauteur du rapt et de la vente des femmes, il tombe dans des inconséquences qui montrent ou la faiblesse de son esprit, ou l’instabilité de ses passions. Ainsi, il permet de tuer celui qu’on surprend en adultère ; et le ravisseur d’une femme libre, lors même qu’il lui a fait violence, Solon ne le condamne qu’à une faible amende. S’il l’a enlevée pour la prostituer, l’amende n’est presque rien. Ailleurs, il défend aux Athéniens de vendre leurs filles et leurs sœurs, à moins qu’ils ne les aient surprises en faute avant le mariage. À la vue de ces inconséquences, Plutarque, peu difficile en fait de mœurs, ne peut s’empêcher de s’écrier : « N’est-il pas absurde de punir le même crime, tantôt avec la plus grande rigueur, tantôt avec une douceur extrême, et d’en faire comme un jeu, en ne le condamnant qu’à une légère amende[[3289]](#footnote-3290) ? »

Propagateur effronté de la prostitution, il achète des courtisanes pour les jeunes Athéniens, bâtit un temple à Vénus vulgaire, et y place des femmes de mauvaise vie, avec autorisation de trafiquer d’elles-mêmes à prix d’argent[[3290]](#footnote-3291).

Plutarque lui-même ne se montre ni moins inconséquent ni moins coupable que Solon : après avoir cité les paroles par lesquelles ce législateur défend aux esclaves d’aimer les jeunes gens, il ajoute cyniquement : « Il ne convient donc pas qu’un esclave s’attache à des jeunes gens ; cet amour est l’apanage de la liberté, et il n’a pas, comme celui que les femmes inspirent, des suites dangereuses. Écoutez Solon :

« Aimez les jeunes gens tant qu’un léger duvet

D’un colons brillant embellit leur visage…

 » Je crois que Solon fit ces vers lorsqu’il était encore bouillant du feu de la jeunesse ; mais il composa ceux-ci dans un âge plus avancé :

Les Muses et l’amour, et les dons de Bacchus

Remplissent maintenant tous les jours de ma vie[[3291]](#footnote-3292). »

Ainsi, dans la jeunesse l’amour des garçons, dans la vieillesse l’amour du vin et des femmes : voilà Solon ! Et parce qu’il aura fait quelque action plus ou moins éclatante, qu’il aura prononcé quelque maxime pompeuse, on lui décernera le surnom de Sage et de grand homme ! Il sera proposé comme modèle à de jeunes chrétiens !

Bien qu’on doive en parler longuement à vos enfants, je ne vous entretiendrai, Madame, ni du grand Pausánias, qui eut le mérite de se trouver à la journée de Platée, où les Grecs prétendent avoir battu avec peu de monde, les uns disent trois cent mille Perses, d’autres deux cent vingt mille, d’autres cent mille, tant ils sont sûrs de la vérité ! L’honnête vainqueur fait évader les prisonniers, et propose sans façon à Xerxès de lui livrer Sparte et la Grèce pour la main de sa fille. Marché conclu, le Grec se met en besogne ; mais il va trop vite et se fait destituer. L’exil auquel il se condamne finit par l’ennuyer, il se décide à retourner à Sparte. Les incorruptibles éphores ne se montrent pas insensibles devant l’or ; mais le précieux métal épuisé, ils laissent Pausánias mourir de faim dans un temple.

Ni du grand Lysandre, tyran atroce, au dire de Cornélius, traître et parjure, qui trompe les hommes et qui veut séduire les dieux… Ni du grand Alcibiade, jouet des infâmes passions du vertueux Socrate, dit encore Cornélius, et de bien d’autres Grecs également vertueux ; libertin, impie, champion de tous les partis, qui se fait partout chasser et se rend partout nécessaire, jusqu’à ce qu’il termine par une mort violente sa vie d’aventurier[[3292]](#footnote-3293)… Ni du grand et vertueux Cimon, envoyé en exil pour ses infamies, et se rachetant de l’exil au prix de nouvelles infamies[[3293]](#footnote-3294). Singuliers grands hommes, dont nos bagnes rougiraient ! Mais, dit un auteur, la denrée était rare, et les Grecs sont les Grecs : c’est-à-dire, au rapport de Pline et de Cicéron, le peuple le plus menteur et le plus vantard du monde.

Voulez-vous, Madame, les connaître tous ? venez avec vos enfants les étudier dans le plus beau siècle de leur histoire et dans l’homme qui eut la gloire de lui donner son nom. Au dire de l’éducation de collège, le plus beau siècle de la Grèce fut le siècle de Périclès, comme le plus beau siècle de Rome païenne fut le siècle d’Auguste. Que dis-je ? Les siècles chrétiens eux-mêmes ne sont grands que par leur ressemblance avec ceux-là : mieux ils les calquent, plus ils sont grands. C’est l’échelle de proportion en usage dans la république des lettres, depuis la Renaissance.

Personnification du plus beau siècle de la plus belle république, Périclès est présenté à l’admiration de la jeunesse comme un type de grand homme. « Il aimait les lettres, les arts et le luxe[[3294]](#footnote-3295). » Toutefois, il y a des taches même dans les astres, et on ajoute : « On dit que son administration financière n’était point irréprochable. »

Voilà le grand homme drapé dans son manteau de parade ; le voici en déshabillé : Scandale vivant pour sa patrie et une des hontes de l’humanité, tel fut le grand Périclès. Esclave d’un libertinage effréné, il vit avec sa bru : c’est son propre fils qui révèle l’infamie paternelle[[3295]](#footnote-3296). Périclès ne s’en tient pas là : Phídias, son vertueux ami, se fait son entremetteur. Sous prétexte de leur montrer ses ouvrages, le divin Phídias attire les dames d’Athènes dans son atelier et les livre à son ami Périclès[[3296]](#footnote-3297). Celui-ci, dégoûté de sa propre femme, dont il avait eu deux enfants, la répudie, la cède à un autre et épouse la grande courtisane d’Athènes, Aspasie, qui lui mange la meilleure partie de sa fortune.

Cette prostituée, qui avait été la maîtresse de tous les grands hommes de la belle république, sans en excepter le vertueux Socrate, prend un tel empire sur Périclès que les comiques contemporains l’appellent une nouvelle Omphale, Déjanire ou Junon[[3297]](#footnote-3298). Une république gouvernée par une courtisane ne pouvait manquer de s’illustrer par des exploits dignes de son gouvernement. L’histoire en cite deux principaux, accomplis par Périclès sous l’inspiration et la tutelle d’Aspasie : la guerre contre Samos et la guerre du Péloponnèse.

La première fut désastreuse pour les Athéniens et pour les Samiens. Enfin, après neuf mois de siège, Périclès prit Samos, en fit raser les murailles, exigea des sommes considérables et emmena des otages. L’histoire l’accuse d’avoir fait conduire les capitaines des vaisseaux et les soldats samiens sur la place publique de Milet, de les y avoir fait attacher à des poteaux, où ils restèrent exposés pendant six jours ; et, comme ils étaient sur le point d’expirer, de les avoir fait assommer à coups de bâton, avec défense de leur donner la sépulture. Ceux de Samos, pour rendre aux prisonniers athéniens l’outrage que les leurs avaient reçu, les marquèrent au front d’une chouette*[[3298]](#footnote-3299)* avec un fer rouge, comme à Athènes on avait marqué les Samiens d’une samine*[[3299]](#footnote-3300)*. Quand on sait que la cruauté marche toujours de pair avec la volupté, ces actes, d’une barbarie sauvage, n’ont rien d’étonnant.

Par la guerre du Péloponnèse, Périclès achève de se couvrir et de couvrir la Grèce entière d’une honte éternelle. Telle fut la cause de cette guerre qui dura vingt-neuf ans, et qui faillit ensevelir sous leurs ruines toutes les célèbres républiques de la Grèce. La ville de Mégare possédait une courtisane fameuse nommée Simétha : une troupe de jeunes Athéniens, ivres comme des templiers, cottabísmo ébrii, vont l’enlever. Pleins de rage et de douleur, les habitants de Mégare usent de représailles, et viennent à Athènes enlever deux courtisanes d’Aspasie. Celle-ci entre en fureur : Périclès prend sa cause en main, met sur pied toutes les troupes de la république pour aller à la conquête des deux nobles captives. Toutes les autres républiques de la Grèce prennent parti qui pour Athènes, qui pour Mégare. La conflagration devient générale, et jamais le sang grec n’avait coulé avec autant d’abondance depuis la guerre de Troie, cette autre croisade entreprise par le même peuple en faveur de la belle Hélène[[3300]](#footnote-3301).

Ainsi des prostituées qui sont les reines et les idoles de deux républiques ; et, sous l’inspiration de Périclès, toutes les autres républiques se battant jusqu’à l’extermination pour des prostituées ! Quel grand peuple ! quel grand homme ! quel grand siècle !

Toutefois, Madame, ce n’est là qu’une partie du tableau. Sous l’influence de Périclès et d’Aspasie, la Grèce se remplit de prostituées : Aspasie la Socratique, comme l’appellent les historiens, en tient à sa solde des troupes entières à l’usage des Athéniens[[3301]](#footnote-3302). Il est aisé de comprendre par là ce qu’étaient les mœurs de cette république modèle. Si cela ne suffit pas, le fait suivant fixera votre opinion. Sur la fin de son administration, Périclès fait promulguer une loi par laquelle on ne reconnaissait comme vrais citoyens d’Athènes que ceux qui seraient nés d’un père et d’une mère athéniens. Or, il se trouva que, d’après le recensement, la vertueuse république d’Athènes comptait près de cinq mille enfants naturels, sur quatorze mille quarante citoyens. Par pitié pour Périclès, alors fort humilié, le peuple d’Athènes lui permit de faire inscrire son fils illégitime sur les registres de sa tribu et de lui donner son nom. Comme dernier trait de la moralité publique, tous ces bâtards furent vendus à l’encan[[3302]](#footnote-3303).

Je vous ai dit, Madame, que Périclès avait été fort humilié ; voici à quelle occasion : Aspasie fut accusée d’impiété envers les dieux et de recevoir chez elle des femmes de condition libre, qu’elle livrait à Périclès. Sous la prévention de ce double crime, elle fut traduite devant les tribunaux. La douleur du grand Périclès fut à son comble. On vit alors cet illustre président de la plus illustre république aller, deux fois le jour, se mettre aux genoux de la courtisane pour la consoler. Quand le jour du procès fut venu, on le vit prier, pleurer devant les juges, plus chaudement que si sa vie ou sa fortune avaient été en péril : prières touchantes, larmes honorables, auxquelles seules Aspasie dut son salut[[3303]](#footnote-3304).

Je ne parle pas de la dilapidation des fonds publics dont Périclès se rendit coupable. Dans son pays, tous les hommes d’État étaient coupables du même péché : ils volaient, et de plus ils niaient effrontément leurs vols. Je vous envoie à cet égard un petit détail tiré d’un auteur grec, qui connaissait bien ses compatriotes. « Chez les Grecs, dit Polybe, confiez un talent (5,560 fr.) à ceux qui manient les deniers publics : en vain vous prenez dix cautions, autant de promesses et deux fois plus de témoins, vous ne pouvez parvenir à leur faire remplir leurs engagement[[3304]](#footnote-3305). »

À ces traits, choisis entre mille, reconnaissez, Madame, les grands hommes et le grand siècle de la Grèce, et admirez le bon sens de l’éducation moderne qui donne à la jeunesse les premiers pour modèles et pour maîtres, et le second pour un des types de la perfection sociale.

Agréez, etc.

## NEUVIÈME LETTRE.

Quinte-Curce. — Idée d’un grand capitaine. — Ce qu’il faut penser d’Alexandre. — Dangers de l’étude de Quinte-Curce. — Helvétius. — Charles XII.

Rome, 5 février.

Madame,

Au-dessus de tous ces grands hommes de la Grèce, s’élève Alexandre, roi de Macédoine. Pour l’étudier et l’admirer, vos enfants entrent à l’école de Quinte-Curce. Tout ce que la langue païenne peut exprimer de louanges, elle le prodigue au fils de Philippe, au vainqueur de Darius, au conquérant de l’Asie. Ses victoires, ses discours, ses beaux mots et ses belles actions, plus ou moins authentiques, sont soigneusement enregistrés et savamment commentés. Pour la jeunesse de collège, Alexandre est le type du guerrier et le rêve de son ambition : cet enthousiasme est-il fondé ?

Au risque de soulever contre moi toute la république des lettres, je vais, Madame, vous dire franchement ma pensée. À mes yeux, l’idée d’un grand capitaine implique avant tout l’idée de justice dans les guerres qu’il entreprend. Si ces guerres sont injustes, ou même si, étant justes, elles sont accompagnées de cruautés, de déprédations et de ravages que rien ne commande, le grand capitaine n’est plus qu’un grand ravageur de provinces, un fléau du monde, un habile tueur d’hommes, ou, comme le disait ce chef des Scythes à Alexandre lui-même, un illustre Mandrin, mille fois plus digne de la corde que les petits voleurs qui détroussent les voyageurs à la corne des bois. Or, est-il bien démontré que les guerres d’Alexandre furent des guerres justes ? Est-il bien démontré que la vanité, l’ambition, le désir de la richesse et de la gloire n’en furent pas le mobile ? A-t-on justifié les pillages, les incendies, les horreurs de toute nature qu’elles traînèrent à leur suite ?

Ce n’est pas tout : l’habileté à tuer des hommes et à prendre des villes ne constitue pas, seule, l’idée complète d’un grand capitaine. Cette idée suppose d’autres qualités, d’autres vertus qui, élevant l’homme au-dessus du niveau commun et au-dessus de lui-même, le rendent véritablement grand. Eh bien, Madame, interrogeons l’histoire ; prions-la de nous dire quelles sont dans Alexandre les vertus qui font cortège à l’habileté militaire.

Elle nous montre le fils de Philippe, esclave de l’orgueil, voulant se faire passer pour le fils de Jupiter ; elle nous le montre esclave de l’ivrognerie la plus crapuleuse, à la suite d’une orgie avec ses généraux et un essaim de filles publiques, s’en allant avec eux et avec elles, les unes et les autres en état complet d’ivresse, et la torche à la main, mettant le feu au palais et à la ville royale des Perses[[3305]](#footnote-3306) ; elle nous le montre esclave de la volupté, se livrant publiquement, en présence de son armée, pendant treize jours, à la débauche avec la reine des Amazones : et j’entends son panégyriste, le maître de vos enfants, Madame, raconter froidement ces infamies sans trouver un mot pour les flétrir[[3306]](#footnote-3307). Elle nous montre le grand Alexandre enchaîné aux pieds de Roxane, et marchant à la tête de trois cent soixante maîtresses, suivies d’un troupeau d’eunuques[[3307]](#footnote-3308) ; elle nous le montre esclave d’un amour plus infâme encore, laissant son sceptre aux mains de Bagoas, et faisant dire à l’Orient scandalisé : « que les femmes régnaient autrefois en Asie, mais qu’avec Alexandre l’empire appartenait aux eunuques[[3308]](#footnote-3309) » ; elle nous le montre enfin, mourant à la fleur de l’âge, usé par la débauche bien plus que par les fatigues de la guerre.

Telles sont, Madame, avec plusieurs autres que je n’ai pas le temps de vous signaler, les habitudes d’Alexandre. Que ce fond général se trouve parsemé de loin en loin de quelques traits de vertu, il serait trop malheureux qu’il en fût autrement ; mais ces actes isolés, et assez peu coûteux, suffisent-ils pour constituer un homme vraiment digne du nom de grand ? Que l’antiquité païenne ait donné ce titre à Alexandre et à ses semblables, cela se conçoit : mais le chrétien en est moins prodigue. Je vous demanderai donc avec confiance si l’enthousiasme que l’éducation prend à tâche d’imprimer aux jeunes gens de nos jours pour ces illustres Grecs est bien fondé ? Je vous demanderai de plus s’il est sans danger ? Vous paraît-il bon, c’est-à-dire juste et chrétien, de leur faire entendre que la gloire couvre tout, et de leur faire admirer de faux grands hommes, dont il est dit : Laudántur ubi non sunt, cruciántur ubi sunt ?

L’étude de Quinte-Curce offre, pour les jeunes gens, un autre danger, conséquence du premier : elle les fait rêver de batailles, les éloigne des carrières civiles, et va parfois jusqu’à leur tourner la tête. C’est ce que nous voyons, entre autres, dans la Vie d’Helvétius. Ce jeune élève des jésuites se laissa tellement frapper au récit, souvent romanesque[[3309]](#footnote-3310), des brillants exploits racontés par Quinte-Curce, que son caractère changea tout à coup. De timide, il devint audacieux ; son goût pour l’étude disparut ; il ne respirait que la guerre, et, voulant à tout prix embrasser la carrière des armes, il se traîna jusqu’en rhétorique sur les derniers bancs de la classe[[3310]](#footnote-3311).

Un autre fait plus éclatant confirme ce que j’avance.

Après avoir énergiquement blâmé Machiavel de présenter comme modèles de politique les Grecs et les Romains, Frédéric, roi de Prusse, dit ces paroles remarquables de bon sens, et qui s’appliquent de plein droit à l’étude admirative de tous les auteurs profanes : « La vie d’un Agathocle ou d’un Oliverotto da Fermo sont capables de développer dans un homme que son instinct porte à la scélératesse ce germe dangereux qu’il renferme en soi sans le bien connaître. Combien de jeunes gens se sont gâté l’esprit par la lecture des romans, qui ne voyaient, qui ne pensaient plus que comme Gandafin ou Médor ! Il y a quelque chose d’épidémique dam la façon de penser, s’il m’est permis de m’exprimer ainsi, qui se communique d’un esprit à l’autre*[[3311]](#footnote-3312)*. »

Faisant l’application de ce principe, « cet homme extraordinaire, dit-il, ce roi aventurier, ce héros vagabond, dont toutes les vertus, poussées à un certain excès, dégénèrent en vices, Charles XII, en un mot, portait dès sa plus tendre enfance la Vie d’Alexandre le Grand sur soi ; et bien des personnes qui ont connu particulièrement cet Alexandre du Nord assurent que ce fut Quinte-Curce qui ravagea la Pologne ; que Stanislas devint roi d’après Abdolonyme, et que la bataille d’Arbelle occasionna la défaite de Pultawa. »

Montesquieu ajoute : « Charles XII ne se réglait point sur la disposition actuelle des choses, mais sur un certain modèle qu’il avait pris, encore le suivait-il très-mal ; il n’était point Alexandre, mais il eût été le meilleur soldat d’Alexandre[[3312]](#footnote-3313). »

Sans doute, Madame, les conquêtes d’Alexandre tiennent une grande place dans le plan de la Providence et dans l’histoire générale de l’humanité ; tout chrétien instruit doit le savoir ; mais, racontées par Quinte-Curce, elles sont lettre close. Si du moins l’éducation avait soin de les illuminer des rayons de la vérité biblique et de suppléer ainsi à ce qui manque à l’historien d’Alexandre ! malheureusement il n’en est rien. Lisez toutes les éditions classiques, vous n’y trouverez pas une seule note qui élève l’enfant chrétien au-dessus du terre-à-terre de la pensée païenne : en sorte que l’étude de Quinte-Curce offre à la jeunesse tous les dangers que je vous ai signalés, sans lui procurer le seul avantage solide qu’elle pourrait en retirer. Il en est de même des autres auteurs païens : jugez par là du développement intellectuel et moral des générations de collège !

Agréez, etc.

## DIXIÈME LETTRE.

César : éloge-histoire.

Rome, 6 février.

Madame,

Avant de quitter la Grèce, où nous reviendrons plus tard, permettez-moi de vous communiquer une bonne maxime de Socrate : « Si nous étions près de mourir, disait ce philosophe, choisirions-nous pour élever nos garçons dans la vertu et nos filles dans l’honneur un homme débauché ? ou voudrions-nous mettre nos troupeaux et nos magasins à la garde d’un ivrogne[[3313]](#footnote-3314) ? » Passez cette maxime à vos amies, et toutes ensemble vous en ferez l’application.

Revenus en Italie, vos enfants ne sortent du camp d’Alexandre que pour entrer dans celui de César. Les Commentaires du grand homme les feront voyager à sa suite, comme Quinte-Curce les a fait voyager à la suite d’Alexandre. Ainsi, qu’ils habitent l’Orient ou l’Occident, toujours ils vivront au milieu des batailles, du sang, des atrocités, des crimes, des pillages et des incendies ; c’est une nécessité de l’éducation classique : sous le rapport social, la belle antiquité n’est guère autre chose.

Sur un piédestal semblable à celui du grand Alexandre s’élève le divin César : devant l’un et l’autre de ces demi-dieux, vos enfants devront se prosterner, muets d’admiration. César ne leur est pas présenté seulement comme un grand capitaine, un grand orateur, un grand écrivain, un grand homme d’État, mais encore comme un parfait honnête homme, un excellent citoyen et un modèle de vertus, dans lequel on aperçoit à peine quelque tache. Telle est l’estime dont on l’honore dans la république des lettres, qu’on a écrit sa Vie pour servir d’exemple à la jeune noblesse française, à peu près comme dans le clergé on a écrit la Vie de saint Charles Borromée pour servir de modèle aux séminaristes.

« La maison de César, est-il dit dans cet ouvrage, était conduite avec un ordre, une attention, une discipline que nous trouverions sans doute fort extraordinaires dans nos mœurs… Il était très-sobre, très-poli, très-doux, affable, affectueux. Il serait difficile de vouloir le disculper sur le penchant qu’il avait à la galanterie ; mais il ne s’y laissait point asservir. Il avait le talent d’accorder sa raison avec la philosophie épicurienne, dont il faisait profession. Si celle-ci lui permettait de se livrer au plaisir, l’autre empêchait son grand cœur d’en être esclave. Comme il détestait la cruauté, il ne fit jamais souffrir aucun tourment à ceux qu’il fit mourir. Il fit jusqu’à la mort autant de progrès dans la vertu qu’Alexandre en avait fait dans le vice[[3314]](#footnote-3315). »

Si ces louanges vous paraissent exagérées, en voici qui méritent toute votre confiance : « Le plus invincible guerrier, le plus habile politique, génie incomparable, grand homme d’État, César, il est vrai, s’empara du pouvoir les armes à la main. Pour cela, César fut-il donc un tyran ? Non, mais un véritable et légitime monarque. Il eut de l’ambition, de la vanité, de l’amour pour les femmes ; mais par combien de vertus dignes du trône ces vices étaient-ils compensés ! Avant tout, le grand Jules César s’attirera notre première admiration par la supériorité de son génie, par l’intrépidité de son courage et par un mélange peu commun de douceur et de fermeté. Il nous paraîtra un de ces hommes extraordinaires que le ciel ne montre que rarement à la terre. Nous n’avons considéré les Commentaires de Jules César qu’avec une espèce de crainte respectueuse : ce sont des tableaux finis, que les plus habiles peintres n’osent retoucher sans frayeur. »

Vous venez d’entendre sur César et ses ouvrages les révérends Pères de la Compagnie de Jésus[[3315]](#footnote-3316).

Ici encore, Madame, salva reveréntia, je répète ma phrase : Voilà l’éloge, voici l’histoire. Commençons par les Commentaires. Ces mémoires que les fils de saint Ignace appellent des tableaux finis et qu’ils ne considèrent qu’avec une crainte respectueuse, à peu près comme le livre des Évangiles, voulez-vous savoir ce qu’en dit un illustre contemporain de César, grand orateur et grand homme de guerre comme lui ? « C’est une œuvre peu soignée, dans laquelle, volontairement ou par erreur, la vérité est peu respectée[[3316]](#footnote-3317). » N’est-ce pas dire, en d’autres termes, que les Commentaires de César fourmillent d’inexactitudes ou de mensonges ? L’éloge qu’en fait Cicéron prouve, avant tout et peut-être uniquement, que Cicéron a loué toute sa vie et sans exception ceux dont il avait peur ou besoin, même Antoine.

Passons à l’homme. Sans religion, sans foi, sans mœurs, César fut un ambitieux qui, pour arriver au pouvoir, ne recula devant aucun moyen, ni le parjure, ni le vol, ni la cruauté, ni le sacrilège. « On ne voit dans César, disent Plutarque et Suétone, ni vraies lumières sur la religion, ni respect pour elle. Dans l’occasion, il se moquait publiquement de celle de son pays. Son opinion dans l’affaire de Catilina montre clairement qu’il ne croyait point à l’existence d’une autre vie : vérité sans laquelle il n’y a point de morale sur la terre[[3317]](#footnote-3318). » De là vient qu’il n’eut d’autre morale que celle de ses passions. Sa jeunesse fut livrée tout entière aux voluptés et aux vices les plus honteux. Le mot si connu qui courait sur son compte, qu’il était le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris, prouve à quels excès il avait porté la débauche et le libertinage[[3318]](#footnote-3319). Non content de corrompre les mœurs publiques par ses scandales, il les outrage par des vers tellement obscènes que Rome elle-même en rougit[[3319]](#footnote-3320) ?

En lui, l’ambition marche de pair avec la volupté. Avant l’âge de vingt ans, et avant d’avoir obtenu aucune charge, il a dévoré sa fortune et s’est endetté d’environ cinq millions et demi. Cette somme fabuleuse, il l’a employée partie à solder ses débauches, partie à se faire des créatures. Sentant qu’il est perdu s’il n’obtient le souverain pontificat[[3320]](#footnote-3321), il n’est sorte de basses flatteries auxquelles il n’ait recours pour assurer son élection : « Jamais homme, dit Appien, ne sut mieux jouer l’hypocrite[[3321]](#footnote-3322). »

Pendant son édilité, il caresse servilement les deux grandes passions de la populace romaine : il lui donne trois cent vingt paires de gladiateurs, et demande pour elle le partage des terres. Afin de faire passer ces lois séditieuses, il se lie avec les hommes les plus pervers de la République ; Catilina, entre autres, dont il prend la défense devant le Sénat[[3322]](#footnote-3323). Toujours criblé de dettes, ce dieu futur est trop heureux de partir à la hâte pour l’Espagne, tremblant d’être assigné, et sans attendre ses passeports ni que Crassus le cautionne pour 830 talents (4,565,000 francs). Il s’en va convenant qu’il lui manque 250,000,000 de sesterces (50 millions) pour que sa fortune égale zéro[[3323]](#footnote-3324).

La popularité qu’il s’est acquise par ces honnêtes moyens, César la conserve par des moyens non moins honnêtes. Il sait que le peuple romain veut du sang, et il établit à ses frais une école de gladiateurs, ce qui lui mérite le titre glorieux de Laniste du peuple romains*[[3324]](#footnote-3325)* ; et, pour lui plaire ou pour vivre, on voit des chevaliers et des sénateurs ruinés entrer dans cette école et se faire gladiateurs, aux gages de 2,600 francs par an[[3325]](#footnote-3326). Le vol et le pillage fournissent aux dépenses ; partout où il passe, le divin César vole à pleines mains : à Tyr, il vole les immenses trésors du temple d’Hercule ; ailleurs il se fait donner des couronnes d’or par les rois et les princes ; plus loin, il emprunte à fonds perdu aux particuliers et aux villes ; sous le titre de dons volontaires, il exerce les plus odieuses exactions dans toutes les provinces ; à Rome même, il pille le trésor sacré du temple de Saturne. « La violence, le sacrilège, tout lui était bon, dit Suétone, pour se procurer de l’argent, et il n’en avait jamais assez[[3326]](#footnote-3327). » Un jour, cependant, il réussit à se faire quelques épargnes, et il prête à la République la modique somme de vingt-sept millions vingt-neuf mille quatre cent soixante francs*[[3327]](#footnote-3328)*, ce qui, à 24 pour cent d’intérêt, ne laissait pas que de lui procurer un assez honnête revenu.

Pour César, l’or n’est qu’un moyen ; le but, c’est le pouvoir, le pouvoir souverain possédé sans rival. En traversant un misérable village des Alpes : « J’aimerais mieux, disait-il, être le premier parmi ces barbares, que le second dans Rome[[3328]](#footnote-3329). » Sans cesse il répétera ce vers d’Euripide :

S’il faut manquer à la justice, c’est pour régner.

Plus tard il dira : « Si les sicaires m’eussent rendu service, je ferais consuls les sicaires. » Ces mots, qui révèlent une ambition démesurée et une âme sans foi ni loi, sont le dernier mot de César. « Le pouvoir est son dieu, dit Cicéron, il n’en connaît pas d’autre. »

Le peuple qu’il a flatté et corrompu, les grands qu’il trompera par des caresses et qu’il décimera par le fer, les soldats qu’il rendra parjures, lui serviront de marchepied. Pour s’assurer la puissante amitié de Pompée, il lui donne en mariage sa fille Julie, déjà fiancée à Servílius Cépion. En échange, il promet à celui-ci la fille de Pompée, promise elle-même à Faustus, fils de Sylla. César lui-même répudie sa femme Pompéia, pour épouser Calpurnie, fille de Pison, qu’il fait désigner consul pour l’année suivante, « C’est ainsi, disent les historiens du temps, que César prostituait l’empire par des mariages, et qu’en trafiquant des femmes on se donnait mutuellement des gouvernements et les premières charges de la République[[3329]](#footnote-3330). »

Que pensez-vous, Madame, de tous ces honnêtes gens qu’on appelle les grands hommes de la république romaine ? Je ne vous parlerai ni de la conduite de César à l’égard de son armée, à laquelle il fit, au mépris des serments les plus sacrés, franchir le Rubicon ; ni des guerres civiles qu’il suscita et qui ensanglantèrent l’Orient et l’Occident au profit de son égoïsme.

Pour achever le portrait du divin César, j’ajoute que chez lui, comme chez tous les grands païens, idoles des collèges, la cruauté est la compagne inséparable de la volupté. Il fait un traité de paix avec les Germains ; puis, tout à coup, il les attaque et leur tue trois cent mille hommes[[3330]](#footnote-3331) ; dans une autre circonstance, il fait couper le poignet à deux mille prisonniers gaulois dont il est embarrassé ; après la victoire, il fait égorger L. César, L. Ligárius, Afránius et Faustus Sylla. À Rome, il continue de faire couler par torrents le sang des gladiateurs et des naumachaires, pour se conserver les bonnes grâces du peuple. L’histoire porte à un million cent quatre-vingt-douze mille le nombre des hommes qu’il tua sur les champs de bataille, sans compter les innombrables victimes des guerres civiles suscitées par son ambition[[3331]](#footnote-3332).

Le sang qu’il boit à longs traits n’éteint pas en lui les flammes de la volupté. Telle est, malgré les rides de l’âge, la fièvre de luxure qui le dévore, qu’à l’époque de sa mort le tribun Hélvius Cinna, se trouvait chargé d’une loi, rédigée par César, en vertu de laquelle César était autorisé à prendre autant de femmes et de telle condition qu’il voudrait[[3332]](#footnote-3333), attendu, ajoute Plutarque, que, bien qu’il eût plus de cinquante ans, il se servait de plusieurs femmes. Une d’entre elles était Servilie, sœur de Caton[[3333]](#footnote-3334). Un jour, en plein Sénat, il reçoit un billet, dont Caton, son voisin, peut lire le contenu. C’était une lettre amoureuse de Servilie, que César avait séduite. Il la jette à César en lui disant tout haut : « Tiens, ivrogne, bois[[3334]](#footnote-3335) ! »

Je ne puis, Madame, passer sous silence une particularité qui prouve une fois de plus que l’abîme appelle l’abîme et que la justice de Dieu punit souvent le crime par le crime. À la bataille de Pharsale, César défendit de tuer Brutus, quoique partisan de Pompée. Il voulait en cela obliger Servilie, mère de Brutus. Ainsi que nous l’avons vu, il avait aimé éperdument cette femme, et comme Brutus naquit pendant que sa passion était dans toute sa force, César crut qu’il était le père de l’enfant. C’était l’opinion générale à Rome[[3335]](#footnote-3336). Et ce fut Brutus qui poignarda César !

Comme si les courtisanes, les filles et les femmes romaines ne lui eussent pas suffi, ce monstre de luxure cherche des victimes par tout l’empire et jusque sur les trônes étrangers. Le grand Périclès avait entrepris la guerre du Péloponnèse pour Aspasie, le divin César entreprend la guerre d’Égypte pour Cléopâtre. Cette nouvelle Aspasie accouche bientôt d’un fils, que les habitants d’Alexandrie nommèrent Césarion. Oubliant aux pieds d’Omphale jusqu’aux intérêts de son ambition, il lui laisse prendre sur son esprit et sur son cœur un empire qui pensa ruiner sa fortune[[3336]](#footnote-3337).

Pour se trouver, de tout point, à l’unisson de tous les grands génies de Rome et de la Grèce, ces illustres maîtres de vos enfants, Madame, il ne reste à César que d’avoir été l’esclave de l’amour contre nature. Il le fut dès sa jeunesse ; et, jusque dans ses derniers triomphes, ses soldats lui criaient en l’accompagnant au Capitole : « César a dompté les Gaules, et Nicomède a dompté César. » Il avait beau jurer que c’était une calomnie ; ses légions, qui savaient le cas qu’il faisait du serment, criaient plus fort : « César a dompté les Gaules, et Nicomède a dompté César[[3337]](#footnote-3338) ! »

À cette ébauche, si vous ajoutez quelques traits isolés de générosité, toujours favorables et jamais contraires aux vues de son ambition, vous aurez en grand le portrait moral du divin César. En voici la miniature et le cadre : « Impie, dissipateur, ambitieux, voleur, libertin effréné, César fut un malhonnête homme ; et, plus malhonnête que César, son siècle l’accable d’honneurs inouïs ; le Sénat asservi le proclame libérateur ; le Sénat corrompu, préfet des mœurs ; le Sénat sans foi le fait dieu. César vivant, César flétri avant l’âge, César le bouc impudique, a des autels, des temples, des sacrifices ; le coussin sacré, le char sacré pour son image : tous les privilèges de Jupiter ! César s’appelle Jupiter Július ; sa statue est au Capitole avec celle des dieux[[3338]](#footnote-3339) ! »

Continuons d’envoyer l’enfance respirer l’air de l’antiquité : l’antiquité est la plus belle chose qu’il y ait eu au monde ! Rien de plus utile à des Âmes baptisées que le commerce de ses grands hommes !

Agréez, etc.

## ONZIÈME LETTRE.

Ovide : éloge-histoire.

Rome, 7 février.

Madame,

Au bruit des armes se mêlent les chants de la poésie. Le matin, vos enfants, avec César, contemplent les douceurs de la guerre païenne ; le soir, avec Ovide, ils assistent au spectacle édifiant de la religion et des mœurs de la belle antiquité. Il se peut que ce nouveau maître de la jeunesse chrétienne vous paraisse assez mal famé : que votre sollicitude maternelle se rassure.

Écoutez : « La renommée d’Ovide remplissait le monde civilisé ; ses vers excitaient l’enthousiasme des Romains ; son caractère faisait les délices de ses amis. Partisan des plaisirs[[3339]](#footnote-3340), mais noble dans ses goûts, père tendre, ami fidèle, opulent sans orgueil, émule sans jalousie, sobre comme un anachorète, ne buvant guère que de l’eau, courtisan aimable, mais philosophe profond, poète illustre, doué de tous les sentiments généreux qui sont inconnus aux cours corrompues, plein de candeur, de sensibilité, de reconnaissance, ce grand homme unissait les qualités aimables, les dons brillants du génie, à tous les sentiments de l’honnête homme[[3340]](#footnote-3341). »

Quelle tranquillité pour vous, Madame, et pour toutes les mères, de savoir que dans Ovide vous avez pour précepteur de vos enfants et pour gardien de leur innocence un honnête homme, un grand homme, un anachorète qui ne boit guère que de l’eau ! Voyons cependant d’un peu plus près ce saint de la belle antiquité.

Comme Athènes au siècle de Périclès, Rome au siècle d’Auguste était, suivant le mot de Sénèque, l’égout du monde. La corruption universelle s’exhalait par les arts et par la poésie. Les places, le Forum, les théâtres, les rues, les palais, les maisons, les villas, étaient peuplés de statues qui redisaient les sentiments des cœurs. De tous les points, des voix s’élevaient pour chanter le bonheur immonde de l’esclavage et de la volupté. En un mot, Rome s’était faite artiste et avait la prétention de peindre et de chanter mieux que la Grèce :

Vénimus ad summum fortúnæ, píngimus atque

Psállimus et luctámur Achívis dóctius unctis[[3341]](#footnote-3342).

La rage de versifier prend à toute la noblesse. Jeunes et vieux, doctes et ignorants, se couronnent de lierre et dictent des vers à leur souper ; on lit des vers aux repas, aux bains, sur le Forum. Toute une population de poètes, se moquant des dieux, de la religion, des ancêtres et des mœurs, affiche ses madrigaux sur les portes du palais et vient lire ses vers au lever du prince[[3342]](#footnote-3343).

Les voix se groupent : il se forme deux grandes écoles de libertinage. L’une, au mépris des lois, court les chances dangereuses de l’adultère ; l’autre se tient dans les turpitudes permises, le commerce avec les esclaves et les affranchis : l’une chante les filles et l’autre les garçons. Ovide est à la tête de la première[[3343]](#footnote-3344). Horace, Catulle, Pétrone, appartiennent surtout à la seconde, Virgile à toutes les deux. Chef d’école, Ovide s’acquitte avec zèle de ses honorables fonctions. D’abord, s’il ne marche pas sous le drapeau opposé au sien, ne le croyez pour cela ni plus retenu ni plus chaste. Dans des vers que, par respect pour vous, Madame, je laisse en latin, il donne effrontément les motifs de son choix :

Odi concúbitus qui non utrúmque resólvunt,

Hoc est cur púeri tangar minus amóre[[3344]](#footnote-3345).

« Si l’on excepte Ovide, dit un auteur moderne, de tous les grands poètes qui nous restent du siècle d’Auguste, il n’en est pas un qui dans ses amours s’en soit tenu à un seul sexe. Et si Ovide n’y cède pas, ce n’est point par pudeur, c’est par calcul[[3345]](#footnote-3346). »

Ses ouvrages sont une conspiration permanente contre les mœurs : les Métamorphoses conduisent à l’Art d’aimer. Sauf quelques pages, ce livre classique est un long tissu de contes à dormir debout et d’infamies plus révoltantes les unes que les autres, brodées sur le compte des dieux. Avec cela, plus de croyance possible à la religion, plus de crainte ni de respect pour la Divinité. Ce n’est pas tout ; les obscénités olympiques, exposées en détail dans mille tableaux variés, serviront à l’homme de modèle, et au poète de point d’appui et de justification anticipée. Aussi, lorsque, dans un des ouvrages les plus odieux qu’on connaisse, Ovide aura donné les règles du libertinage, il aura soin de les autoriser, en renvoyant le lecteur aux Métamorphoses, sur les exemples des immortels, dieux, héros et demi-dieux.

Quod Phœbum décuit quem non decet, etc.[[3346]](#footnote-3347).

J’ai appelé les Métamorphoses un livre classique. En effet, Madame, cet ouvrage se trouve entre les mains de tous les enfants qui font leurs études. Or, voici un échantillon de ce qu’il renferme, même dans les éditions expurgées et approuvées. Une Métamorphose du premier livre énumère en détail les appas de la nymphe Daphné fuyant devant Apollon ; et Apollon, qui la poursuit, admire tant de beautés :

Il voit flotter sans art ses cheveux négligés ;

Que serait-ce si l’art les avait arrangés !

Il voit son teint, sa bouche, image de la rose ;

Il la voit ; mais, hélas ! ne peut-il autre chose ?

Il voit ses bras d’albâtre et ses pieds délicats :

Ce qu’il voit embellit tout ce qu’il ne voit pas[[3347]](#footnote-3348).

Si qua latent melióra putat… tout ce qu’il ne voit pas ! Jugez quel chemin peuvent parcourir de jeunes imaginations à cheval sur cet hémistiche ! Cependant elles n’iront pas loin ; Ovide s’empresse de montrer au grand jour ce qu’on ne voit pas. Continuant le portrait de la nymphe, il dit :

Avec plus de vitesse elle eut plus de beauté.

Sa grâce s’embellit de sa légèreté :

Le zéphyr amoureux, d’une aile frémissante,

Soulève à plis légers sa robe voltigeante…

………………

Du dieu qui la poursuit irrite encor l’amour.

Et l’imagination de jeunes écoliers ne sera-t-elle pas aussi irritée au plus haut point ? Qu’elle se contienne cependant ; elle aura, grâce aux Métamorphoses de l’honnête Ovide, bien d’autres objets d’irritation. Un peu plus loin, c’est Io qui fuit devant Jupiter, et Jupiter, plus heureux qu’Apollon,

Cum deus, indúcat lætas calígine terras,

Occúbuit, tenuítque fugam, rapuítque pudórem.

Quand vos enfants, Madame, se seront suffisamment formé le goût, l’esprit et le cœur dans le premier livre des Métamorphoses, le second sera proposé à leur candide méditation. Pour vous faire apprécier ce second livre, je ne vous en citerai qu’un seul passage, l’entrevue de Calisto et de Jupiter :

Jupiter, sans témoins, l’aperçoit à l’écart :

Profitons, se dit-il, des faveurs du hasard ;

Junon ne peut le voir, et même le sût-elle,

Dois-je craindre à ce prix sa jalouse querelle ?

…………….

…………….

Il lui donne un baiser dont le crime dément

Le sexe de Diane et trahit un amant.

Sa bouche sur la sienne avec ardeur pressée

Arrête sa réponse à demi-commencée.

…………….

Elle résiste autant qu’il est en sa puissance ;

Mais contre Jupiter que peut la résistance ?

Elle résiste en vain. Fier et victorieux,

L’immortel séducteur remonte dans les cieux.

Je vous demande pardon, Madame, de dérouler devant vous de pareils tableaux. Mais n’est-il pas temps que vous sachiez, et toutes les mères avec vous, à quel prix est vendue l’instruction de vos enfants ? « Ce n’est plus, dit un père de famille, après avoir cité ce passage d’Ovide ; ce n’est plus pour un peu d’or, c’est au prix le plus cher, le plus exorbitant, au prix de l’innocence et des mœurs de générations entières. Et cela pourquoi ? Pour sacrifier à la coutume infernale d’exhumer, sous prétexte de bon goût, de beau latin et de beau grec, des égouts pestilentiels du polythéisme toutes les immondices qu’ils contiennent, afin de les jeter à la face et dans l’âme de la jeunesse ! Et l’on prendrait cela pour une plaisanterie ! Et ce qu’on rougirait de faire lire en français à des enfants, on ne rougit pas de le leur inculquer en grec et en latin ! ce qu’on n’oserait leur laisser entrevoir dans les ignobles productions de Crébillon fils, de Louvet et de Laclos, on a l’infamie de le leur faire apprendre dans Ovide et dans Virgile ! Et l’opinion publique serait assez lâche pour sanctionner plus longtemps de pareilles énormité[[3348]](#footnote-3349). »

Après l’introduction vient le corps de l’ouvrage ; les Métamorphoses sont suivies de l’Art d’aimer. Tout ce qu’il m’est permis de dire de cet ouvrage, c’est qu’il est l’art de séduire. Comme si les abominables préceptes qu’il contient ne suffisaient pas, Ovide, « à qui il convenait, en sa qualité de professeur de libertinage, de disposer les jeunes femmes à se montrer peu difficiles envers un amant aimable, leur compose une bibliothèque de son choix. Parmi les Grecs : Callimaque, Anacréon et Sapho ; parmi les Latins : Properce, Gallus, Tibulle, Varron Atacínus, surtout le chaste Virgile, dans les aventures d’Énée et de Didon ; enfin ses propres ouvrages, c’est-à-dire son Art d’aimer, ses Héroïdes et ses trois livres d’élégies intitulés Mes amour*[[3349]](#footnote-3350)*. »

Si scandaleux que soient les ouvrages d’Ovide, il est, Madame, quelque chose de plus scandaleux encore, c’est l’éloge qui en a été fait, et fait par des chrétiens ! L’un ose dire : « Les Métamorphoses sont un des plus mémorables et des plus ingénieux ouvrages de toute l’antiquité. La douceur et la facilité qu’on admire partout dans les élégies ont mérité à Ovide, au jugement de plusieurs savants, le premier rang entre les poètes élégiaques. Quelques-uns le préfèrent à Properce et à Tibulle, parce qu’il est plus naturel, plus touchant et plus passionné… On ne peut s’empêcher de louer l’ordre et la méthode des livres de l’Art et du Remède de l’amour, la gravité des sentences et la beauté de la narration[[3350]](#footnote-3351). »

Un autre : « Dans les Métamorphoses, Ovide peint les amours et chante les aventures des dieux. Son style est tour à tour vif et délicat, voluptueux et touchant, sublime et gracieux. Il a le secret de tout peindre, de tout animer… Notre célèbre professeur Tissot, ce digne successeur de Delille, bien plus versé que la Harpe dans la connaissance de la littérature ancienne, dit dans ses profondes études sur Virgile : Ovide invente encore, lorsque Virgile semble avoir atteint le terme des ressources du sujet… Peut-être sa Biblis et sa Myrrha peuvent-elles supporter le parallèle avec la Phèdre de Racine… On ne devrait jamais expliquer séparément Virgile et Ovide[[3351]](#footnote-3352). »

Un troisième, voulant à tout prix laver son idole des infamies dont elle s’est souillée, soutient qu’Ovide n’était pas libre lorsqu’il composa l’Art d’aimer, et que dès lors rien ne peut dispenser de louer les beautés qu’on y rencontre[[3352]](#footnote-3353). Quand elle entend ou qu’elle lit de pareils éloges, comment la jeunesse ne serait-elle pas séduite ?

Comme tous ses confrères en poésie, Ovide joint l’exemple aux préceptes ; il pratique ouvertement les leçons qu’il donne aux autres. Des trois femmes qu’il épouse, il répudie les deux premières. Tout en gardant la troisième, il court nuit et jour les courtisanes, et les chante dans ses vers. Insatiable du plaisir honteux, il pousse le cynisme jusqu’à révéler les forces qu’il a reçues de la nature à cet égard, l’usage qu’il en fait et le désir qu’il éprouve de mourir dans l’acte même du crime[[3353]](#footnote-3354).

Avant d’en finir avec Ovide, permettez, Madame, que je vous dise un mot de l’école opposée à la sienne, et encore plus infâme. Ce nouveau trait achèvera l’esquisse générale des grands poètes du siècle d’Auguste, les maîtres admirés de la jeunesse chrétienne. Pendant qu’Ovide et son école chantent et pratiquent leurs préceptes, l’école rivale chante et pratique les siens. L’exemple des illustres Grecs lui sert d’autorité aux yeux du public. Épaminondas le grand, Alexandre l’immortel, Aristide le juste, Socrate le sage, Platon le divin avaient eu des amants. Pindare eut son Théoxène[[3354]](#footnote-3355), Anacréon son Bathylle[[3355]](#footnote-3356) : et Horace eut son Ligurínus, Virgile son Alexis, Catulle son Juvéntius[[3356]](#footnote-3357), Tibulle son Márathus[[3357]](#footnote-3358). Tous chantent leurs idoles. Les grands courent aux mêmes autels. Cicéron, la perle de la vertu antique, ouvre la marche avec le chaste Scipion. Des bruits honteux courent sur Jules César et sur Octave. Sous Adrien, le bel Antinoüs a des autels. Trajan, ce modèle des empereurs et Pline son panégyriste ne sont pas plus scrupuleux : le torrent déborde de toutes parts, et les mœurs de la société païenne échappent à toute description[[3358]](#footnote-3359).

Cependant Ovide est tout à coup arrêté au milieu de ses débauches et de ses vers : un ordre d’Auguste le bannit de Rome et l’exile sur les bords du Pont-Euxin. Quelle fut la cause de cette disgrâce ? Elle est encore douteuse, malgré toutes les dissertations des savants de la Renaissance, qui ont consumé mille fois plus de veilles à éclaircir cet important secret qu’à élucider un fait quelconque de l’histoire sainte. Les uns prétendent que l’Art d’aimer provoqua la colère d’Auguste parce que cet ouvrage avait corrompu sa fille Julie ; les autres, qu’Ovide, ayant été témoin d’un crime impérial, fut éloigné pour sauver la réputation des coupables.

Quoi qu’il en soit, Voltaire qui penche pour la première version, s’écrie : « Comment Auguste, dont nous avons encore des vers remplis d’ordures, pouvait-il exiler Ovide à Tomes, pour avoir donné à ses amis, plusieurs années auparavant, des copies de l’Art d’aimer ? Comment avait-il le front de reprocher à Ovide un ouvrage écrit avec quelque modestie, dans le temps où il approuvait les vers où Horace prodigue tous les termes de la plus infâme prostitution[[3359]](#footnote-3360) ? »

« L’Art d’aimer, ajoute Weber, eut un si scandaleux succès qu’Auguste crut pouvoir le faire servir de prétexte à l’exil de l’auteur. La preuve que ce n’était qu’un prétexte, c’est qu’Auguste permettait que les livres érotiques les plus infâmes, les Milésiaques d’Aristide, les Sybaritides d’Eubius, les poésies obscènes de Philǽnis et d’Elephántis, se trouvassent dans les bibliothèques publiques dont lui et Pollion avaient doté la ville de Rome, et qu’ils fussent mis à la disposition des lecteurs[[3360]](#footnote-3361). »

Ovide se montre aussi faible à supporter son exil qu’il s’était montré audacieux dans la débauche : Auguste n’a pas de plus vil flatteur. Les lettres par lesquelles Ovide, à genoux, en adoration devant Auguste, sollicite son rappel, sont un des monuments les plus humiliants de l’aplatissement des caractères, à la plus glorieuse époque de la belle antiquité[[3361]](#footnote-3362). Tel fut Ovide. Comment trouvez-vous cet honnête homme qui passe sa vie à porter le trouble et le déshonneur dans les familles, en réduisant en système une science dont la nature corrompue ne donne déjà que trop de leçons ; ce grand homme qui fut constamment le vil esclave des plus honteuses passions ; cet anachorète qui ne buvait guère que de l’eau, et qui fut toujours ivre de voluptés ? En pensant, Madame, qu’il est un des maîtres admirés de la jeunesse chrétienne, rappelez-vous notre maxime de Socrate, et agréez, etc.

## DOUZIÈME LETTRE.

Virgile : éloge-histoire.

Rome, 8 février.

Madame,

De l’école d’Ovide vos enfante passeront à celle de Virgile. Ici, nous abordons un des plus grands saints de l’antiquité. Públius Virgílius Maro, appelé par le P. Galluzzi, de la compagnie de Jésus, l’autel de la sagesse, une sorte d’arche d’alliance à laquelle il n’est permis de toucher qu’aux plus grands des mortels, les philosophes ; le plus accompli des poètes, un sublime théologien, un parfait ascétique ; par son confrère le P. Rapin, génie admirable, en qui tout est grand, juste, heureux, achevé, plus grand que l’esprit humain, l’égal de la nature, qui raconte avec tant de réserve les amours d’Énée et de Didon « que tout ce qui est de l’essence du devoir et de l’honnêteté y est religieusement observé[[3362]](#footnote-3363) » ; par le P. Thomassin, de l’Oratoire, un respectable docteur qui enseigne l’existence de Dieu et des anges ; que tous les degrés de lumière et de sagesse nous viennent du ciel, que les hommes les plus vertueux et les plus agréables à Dieu[[3363]](#footnote-3364) s’endorment quelquefois, et ont besoin que Dieu les réveille ; qui professe une théologie pleine de grands sentiments pour la Divinité et pour la religion[[3364]](#footnote-3365) ; par Jutes Scaliger, le maître de la vie active et de la vie contemplatives[[3365]](#footnote-3366) ; par d’autres, un oracle dont tous les vers sont des sentences et qu’on ne peut lire sans devenir meilleur[[3366]](#footnote-3367) ; enfin, par tous les professeurs, le chaste Virgile ; chaste dans ses mœurs, tellement qu’on lui donne l’épithète de Virginal (parthénius) ; chaste dans ses écrits, si bien qu’à la différence des autres poètes du siècle d’Auguste, Virgile seul a le privilège d’être mis tout entier entre les mains de la jeunesse.

On ne supporte aucune critique de sa personne ou de ses ouvrages ; si quelqu’un s’en permet, la république des lettres prend le deuil ; elle pleure, elle gémit, comme nous gémirions des outrages faits à un de nos saints ; et après s’être fâchée avec l’abbé des Fontaines, elle se console pieusement en disant, avec Baillet : « C’est un grand sujet de consolation pour tous les poètes malheureux, de voir le chef de leur profession en butte à la contradiction[[3367]](#footnote-3368). »

Que vais-je devenir, Madame, si je me permets de souffler sur les nuages d’encens dont Virgile est environné et de vous le montrer tel qu’il fut, tel qu’il est ? L’histoire seule peut me défendre. Je m’abrite donc derrière son autorité, et je commence par une malencontreuse lettre de Pline le Jeune. Cette pièce est peu connue et encore moins aimée dans la république des lettres : la raison en est simple, elle dévoile le pot aux roses de la belle antiquité.

Donc, le vertueux Pline s’amusait à faire des poésies tellement obscènes que Rome elle-même en était scandalisée ; il assistait à des spectacles dégoûtants de lubricité ; il trouvait son plaisir à lire des vers sotadiques, espèce de poésie assez infâme pour que Quintilien ait regardé comme une chose honteuse même d’en tracer les règles[[3368]](#footnote-3369). Un de ses amis, Ariston, lui écrit pour lui dire le mauvais effet que produisaient dans le public ses vers et sa conduite.

En réponse, Pline lui adresse la lettre suivante : « Il est vrai, je fais quelquefois des vers peu chastes ; je regarde les mimes, je lis les lyriques, je comprends les sotadiques[[3369]](#footnote-3370). Je suis peu touché de l’opinion qu’ont de mes mœurs ceux qui ne savent pas que les plus savants, les plus graves, les plus saints personnages ont composé de semblables vers. Mais j’ose me flatter que ceux qui connaissent le nom et le nombre de mes modèles me pardonneront aisément si je m’égare sur leurs pas[[3370]](#footnote-3371). Je ne veux nommer personne entre les vivants pour ne pas me rendre suspect de flatterie[[3371]](#footnote-3372) ; mais dois-je rougir de faire ce qu’ont fait Cicéron, Caïus Calvus, Asinius Pollion, Messala, Horténsius, Brutus, Sylla, Catulus, Scévola, Sulpícius, Varron, Torquátus, ou plutôt les Torquátus, Mémmius, Léntulus, Getulicus, Sénèque, et de nos jours encore Virgínius Rufus ?

 » Les exemples des particuliers ne suffisent-ils pas ? Je citerai le divin César, le divin Auguste, le divin Nerva, Titus. Je ne parle point de Néron ; et cependant un goût ne cesse point d’être légitime pour être quelquefois celui des hommes méchants, tandis qu’une chose reste honorable par cela seul que les gens de bien en ont souvent donné l’exemple. Entre ceux-ci on doit compter avant tout Virgile, Cornélius Nepos, et précédemment Ennius et Accius. Il est vrai qu’ils n’étaient pas sénateurs, mais la sainteté des mœurs n’admet ni distinction, ni rang[[3372]](#footnote-3373). »

Quel cynisme ! mais quelle révélation ! Tous ces saints de l’antiquité, des infâmes et des corrupteurs, et à leur tête le chaste Virgile, inter quos præcípue numerándus P. Virgílius ! En effet, dans ses vers Pline le Jeune chante les garçons et les plus odieuses turpitudes de l’amour déshonnête[[3373]](#footnote-3374). Voilà donc ce qu’avaient fait les très-savants, les très-graves, les très-saints personnages qu’il nomme, et plus que les autres le très-saint, le très-chaste Virgile ! Bien des professeurs en toge et en soutane vont être scandalisés d’un pareil jugement ; vous-même, Madame, en serez peut-être étonnée : ce n’est pas ainsi que vous aviez entendu parler du Cygne de Mantoue. On va donc me demander sur quoi cette sentence est fondée : l’histoire répondra pour moi.

Elle vous dit, d’abord, que cette révélation est fondée sur le témoignage de Pline, témoin très-compétent, et dont nul ne peut aujourd’hui infirmer la déposition ; elle vous dit ensuite qu’elle repose sur l’ensemble des faits contemporains : dans la belle antiquité, à Rome aussi bien que dans la Grèce, l’amour des garçons n’était guère moins commun que l’amour des filles, et Pline parle comme saint Paul[[3374]](#footnote-3375) ; elle vous dit, enfin, que l’affirmation de Pline est prouvée par les écrits et par la vie de Virgile.

Parmi les livres immondes que le paganisme nous a légués, il en est un plus immonde que les autres, intitulé les Priapées. Or, les commentateurs les plus accrédités l’attribuent à Virgile[[3375]](#footnote-3376). Mais si la paternité virgilienne des Priapées est douteuse, celle des Églogues, des Géorgiques et de l’Énéide ne l’est pas. Eh bien, Madame, on a prouvé, pièces en main, que les Géorgiques sont parsemées d’obscénités, et que les Églogues sont, suivant le mot de Ménage, toutes pleines de choses déshonnêtes[[3376]](#footnote-3377).

L’Énéide elle-même chante des infamies qui font rongir. Au jugement d’un homme qui s’y connaissait, l’épopée du chaste Virgile est, en plusieurs endroits, tellement lascive, tellement dangereuse, qu’on ne peut conseiller à celles qui veulent être séduites une lecture plus propre à allumer dans leur cœur le feu de l’amour déshonnête : cet homme est Ovide. À côté des ouvrages les plus corrupteurs de l’antiquité grecque et latine, ce grand professeur de libertinage veut que ses élèves aient dans leur bibliothèque ou sur leur toilette l’Énéide de Virgile, et qu’elles lisent le quatrième livre : recommandation superflue, car déjà au siècle d’Auguste la concupiscence y cherchait son aliment et nulle partie du poème n’était lue avec autant d’avidité[[3377]](#footnote-3378).

Ce n’est pas seulement aux jeunes filles et aux jeunes femmes que l’Énéide peut être funeste : c’est encore aux jeunes gens. Saint Augustin avoue en pleurant qu’il y a trouvé la perte de son innocence. Un des plus illustres pères de la Compagnie de Jésus, le grand Possevin, avait donc mille fois raison de s’écrier : « Il faut être aveugle pour donner l’Énéide comme modèle aux enfants, et jamais je n’ai pu comprendre qu’on leur expliquât le sixième livre[[3378]](#footnote-3379) ! » quoique bien moins dangereux que le quatrième. Je n’en dirai pas davantage sur le chef-d’œuvre du chaste Virgile, dont j’ai l’intention de vous donner un jour l’analyse complète, ainsi que de l’Iliade et de l’Odyssée du divin Homère.

Revenons aux Églogues que vos fils expliqueront en même temps que les Métamorphoses d’Ovide. Fidèle à l’esprit de la double école à laquelle il appartient, Virgile, dans ces innocentes pastorales, chante les filles et les garçons. Quant aux premières, Ovide trouve Virgile tout aussi coupable que lui-même, et il se plaint d’être seul puni d’un crime dont le favori d’Auguste n’était pas innocent[[3379]](#footnote-3380).

Quant aux seconds, tout le monde lettré connaît le Formósum pastor, une des pièces les plus infâmes de la poésie latine. « Rien ne démontre mieux, dit un auteur moderne, l’empire qu’exerçait le Polythéisme sur les sentiments et les idées des anciens que la publication de la seconde Églogue de Virgile. Certes, il n’aurait pas mis au jour une telle production s’il n’avait su qu’il trouverait de nombreux échos… Si c’est une excuse pour Horace, disons que Virgile et Tibulle, ses amis, plus tendres et moins épicuriens que lui, ont montré encore moins de réserve[[3380]](#footnote-3381). » Quoiqu’il m’en coûte, je vous envoie, Madame, quelques détails sur cette seconde Églogue ; il faut bien que vous sachiez, ainsi que toutes les mères, quelle nourriture l’éducation classique donne à vos enfants, et comment elle développe en eux les germes sacrés des vertus infuses dans leur âme par le baptême.

Virgile s’était fait connaître par différentes pièces de vers : les Priapées, le Moucheron, les Églogues et les Géorgiques. Mécène devint son protecteur. Admis à la table et à la familiarité même d’Auguste et de son ministre, Virgile fut bientôt gorgé de richesses. Entre autres cadeaux, il reçut de Mécène un beau jeune garçon qui, après avoir été les délices de Mécène, devint les délices de Virgile, delícias dómini. C’est ce beau jeune homme qu’il nomme Alexis, en prenant pour lui-même le nom de Corydon ; c’est cette pauvre victime de ses honteuses lubricités que Virgile chante dans son Églogue. Beau sujet de versions pour des enfants chrétiens ! La possession de ce trésor excite tellement la verve du chaste Virgile, qu’il brise ses pipeaux rustiques et renonce à la poésie pastorale pour emboucher la trompette épique et composer l’Énéide. Ainsi, Hélène enflamme Homère, et nous avons la grande épopée des Grecs ; Alexis enflamme Virgile, et nous avons la grande épopée des Latins. Ne vous semble-t-il pas qu’elle doit être bien pure, bien noble et surtout bien propre à l’instruction de la jeunesse chrétienne, la poésie qui s’inspire à un pareil foyer ?

J’ai hâte, Madame, de donner la preuve de ce que j’avance. Heureusement pour moi je ne suis que le traducteur des auteurs païens ; sans cela je courrais grand risque d’être frappé d’excommunication laïque, peut-être même ecclésiastique. Martial, vantant les largesses de Mécène envers les poètes de son temps, et envers Virgile en particulier, raconte les effets qu’elles produisaient pour exciter leur verve. Il insiste surtout sur le don que Mécène fit à Virgile du jeune et bel Alexis, et il ajoute que c’est à partir de ce moment que Virgile entra dans la carrière de la poésie héroïque. « Reçois ces richesses, lui dit Mécène, et sois le plus grand des poètes ; aime aussi notre Alexis, le plus beau de ceux qui me servaient à table le falerne d’un rouge foncé, et dont la main blanche comme le marbre me présentait ces larges coupes dans lesquelles il baignait ses lèvres de rose, dignes des baisers de Jupiter. » Le poète étonné renonce à chanter les bergers et les champs, et aussitôt il conçoit l’Énéide :

Excidit attónito pinguis Galatea poétæ,

Thestylis et rubras méssibus usta genas :

Protínus Itáliam concépit et arma virúmque,

Qui modo vix cúlicem fléverat ore rudi[[3381]](#footnote-3382).

Apulée rapporte le même fait, et ne met nullement en doute la vertu du chaste Virgile à l’égard d’Alexis[[3382]](#footnote-3383).

Vous dire ce qu’ont tenté les adorateurs de Virgile pour le laver de la souillure dont il est couvert serait impossible. Les uns, comme le bon P. Gatrou, de la Compagnie de Jésus, ont soutenu gravement que Virgile avait pris Alexis chez lui, pour lui apprendre la musique et la poésie, et qu’il l’aimait comme un maître aime son élève ; les autres, avec Donat, tout en reconnaissant l’amour de Virgile pour Alexis, prétendent le justifier en le comparant à celui de Socrate pour Alcibiade. L’explication charitable du P. Catrou est une naïveté qui ne demande pas de réponse ; celle de Donat est une maladresse qui le confond : « C’est un bruit, dit-il, que Virgile aimait les garçons ; mais les bons ont pensé qu’il les aimait comme Socrate aimait Alcibiade[[3383]](#footnote-3384). » Or, vingt auteurs nous apprennent de quelle nature était l’amour de Socrate pour Alcibiade[[3384]](#footnote-3385) ; entre tous, il suffit de citer Cornélius Népos, un des oracles de collège : « Dans sa jeunesse, Alcibiade, dit-il, fut aimé, à la manière des Grecs, par un grand nombre, entre autres par Socrate[[3385]](#footnote-3386). »

Que Donat et les bons adorateurs de Virgile dont il parle en prennent leur parti : tout le monde sait ce qu’était l’amour grec. Il demeure donc bien établi que, dans Virgile, pédéraste et chantre de la pédérastie, les enfants chrétiens ont pour professeur et pour gardien de leur innocence un homme qui ferait rougir nos bagnes.

Agréez, etc.

## TREIZIÈME LETTRE.

Cicéron : éloges.

Rome, 9 février.

Madame,

Jusqu’ici j’ai joué de malheur. Parmi les saints de la belle antiquité je n’ai pas encore trouvé un honnête homme. Celui dont je vais vous parler, et qui est le plus renommé dans les collèges, fera sans doute exception. En effet, de gros in-folio contiendraient à peine les éloges prodigués à Cicéron depuis quatre siècles. Lui seul en a reçu de la république des lettres plus qu’elle n’en a donné à tous les docteurs de l’Église. Pour vous rendre heureuse et fière de savoir vos enfants à l’école de ce nouveau maître, je vais vous en rapporter quelques-uns.

Dès l’aurore de la Renaissance, Érasme, prêtre et religieux, s’écrie : « Depuis que je touche à la vieillesse, je prends plus de plaisir à la lecture de Cicéron, que je n’ai jamais fait dans les premiers temps de ma vie. Ce n’est pas seulement le tour divin de son style, c’est sa morale et la sainteté de son cœur qui m’enchantent. Il a inspiré mon âme et il m’a fait sentir qu’il m’a rendu meilleur. Je ne balance donc pas à presser notre jeunesse d’employer le temps à lire ses ouvrages et à les apprendre par cœur[[3386]](#footnote-3387). »

À la même époque, Sadolet, évêque et cardinal, écrit à un jeune homme qui se destinait à l’état ecclésiastique : « Tu dois lire Cicéron, et maintenant et dans la suite, et toujours ; non-seulement le lire, mais le dévorer et l’absorber par tous les moyens et par toutes tes puissances… Pas une vertu qui ne soit en lui, qui n’y brille, qui n’émeuve ; c’est comme un torrent qui inonde le lecteur de toutes les voluptés[[3387]](#footnote-3388). »

Quelques années plus tard, Denis Lambin, célèbre professeur à l’Université de Paris, déclare que Cicéron est l’oracle universel du monde, la source intarissable de toutes les sciences, le maître obligé de l’enfant et du vieillard, du pauvre et du riche, du paysan et du bourgeois, du soldat et du jurisconsulte, des rois et des prêtres ; qu’il n’y a personne parmi les millions d’hommes qui respirent sur le globe, de quelque âge, pays, condition, fortune, science ou nation qu’il soit, qui ne puisse devenir, à l’école de Cicéron, et plus savant et meilleur[[3388]](#footnote-3389). À l’éloge des ouvrages, Lambin ajoute la canonisation de l’auteur. « Eh bien ! dit-il, c’est ce Cicéron, cet homme le plus savant, le plus éloquent, le plus intègre, le plus chaste, le plus saint, que je donne au public : Hunc ígitur illum Cicéronem doctíssimum virum, eloquentíssimum, integérrimum, castíssimum, sanctíssimum, in públicum edéndum curávi*[[3389]](#footnote-3390)*. »

Non moins célèbre que Lambin, un autre professeur, le R. P. Caussin, jésuite, enseigne à la jeunesse du dix-septième siècle qu’il n’y a dans le monde latin qu’un seul bon maître d’éloquence, c’est-à-dire que devant lui pâlissent tous les orateurs profanes, à plus forte raison tous les orateurs et auteurs chrétiens : Lactance, saint Léon, saint Grégoire, saint Bernard. En conséquence, il veut que le plus grand soin des maîtres soit de distiller Cicéron goutte à goûte dans l’âme des enfants : In latínis unus est Cícero qui certíssimus dux ad eloquéntiam esse possit ; quem ídeo adolescéntulum méntibus instillári quant studiosíssime opórtet*[[3390]](#footnote-3391)*.

Le P. Brunet parle comme son confrère, applaudit à l’éloge de Lambin, et ajoute : « Mais à quoi bon m’efforcer de balbutier les louanges d’un si grand homme ? Pour louer Cicéron, il faudrait être Cicéron lui-même. Que dirai-je de ses ouvrages philosophiques ? Il y traite si largement et avec tant d’élégance les plus grandes questions, que je ne sais ce qu’on y apprend le plus, ou l’art de bien dire, ou la science de la nature et des mœurs… Et parmi tous ces ouvrages, qui pourra jamais exalter assez le traité De offíciis, qu’au jugement de Pline il ne faut jamais quitter, qu’il faut même apprendre par cœur ! » Quos non modo de mánibus nunquam deponéndos, sed addiscéndos étiam Plínius censet*[[3391]](#footnote-3392)*.

Le même panégyrique passe de génération en génération. Ce que les jésuites des seizième et dix-septième siècles enseignent de Cicéron, les jésuites du dix-huitième le répètent à la jeunesse confiée à leur pieuse sollicitude : « Marcus Túllius Cicéron fut un de ces génies supérieurs que le Ciel ne montre que rarement à la terre. Il joignait ensemble, au souverain degré, les talents qui font estimer l’homme de lettres et l’homme d’État. Tous ces grands esprits que la Grèce vit naître dans son sein semblaient réunis et confondus dans sa personne… Quel est l’homme sans défaut ? On ne reproche guère à celui-ci que trop de vanité dans la bonne fortune, et trop d’abattement durant la mauvaise. Nous dirons néanmoins qu’il effaça le dernier de ces préjugés, par la constance qu’il fit paraître dans la scène qui termina ses jours[[3392]](#footnote-3393). »

Sur la parole de leurs respectables maîtres, les élèves, devenus citoyens de la république des lettres, répètent devant le public l’éloge de Cicéron. Passionné pour ce grand homme et ce grand saint, qu’il a tant admiré au collège, Voltaire regarde comme un devoir de le populariser dans le monde. Les jeunes gens n’ont pas besoin de son enthousiasme ; mais il craint que leurs sœurs ne connaissent pas assez le libérateur de la République et ne le placent pas, dans leur estime, au-dessus de tout ce que le monde a vu de plus grand. « On a eu surtout, dit-il dans la préface de Catilina, pour objet de faire connaître Cicéron aux jeunes personnes… On montre avec respect la maison que Cicéron occupa. Son nom est dans toutes les bouches, ses écrits dans toutes les mains. Ceux qui ignorent dans leur patrie quel était le chef à la tête de ses tribunaux il y a cinquante ans savent en quel temps Cicéron était à la tête de Rome. Les ouvrages de ce grand homme servaient à notre éducation ; mais on ne savait pas jusqu’à quel point sa personne était respectable. Les lumières que nous avons acquises nous ont appris à ne lui comparer aucun des hommes qui se sont mêlés de gouvernement et qui ont prétendu à l’éloquence. César était un grand homme, mais Cicéron était un homme vertueux*[[3393]](#footnote-3394)*. »

L’opinion se forme, s’étend, s’affermit. « Vertueux dans un siècle de crimes, dit l’académicien Thomas ; défenseur des lois dans l’anarchie, républicain parmi les grands qui se disputaient le droit d’être oppresseurs, Cicéron s’attacha moins à louer les grands hommes qu’à les imiter[[3394]](#footnote-3395). » — « Si je réussis, dit un autre, à faire naître une plus haute idée du mérite de Cicéron, j’aurai fait un grand bien, On imite volontiers ce qu’on admire ; et je me figure qu’il n’est guère possible d’exciter du goût pour Cicéron sans en inspirer en même temps pour tout ce qui est digne de louange… On ne trouve aucune trace de galanterie dans la vie de Cicéron ; son caractère foi un exemple éclatant de toutes les vertus*[[3395]](#footnote-3396)*. »

Et les traducteurs de Cicéron : « L’objet de l’instruction publique et particulière, disent-ils, est moins de faire des savants que des sages et des citoyens. Elle se propose, pour me servir de l’expression de Michel Montaigne, plutôt de forger les âmes que de les meubler. Et cependant elle les forge en les meublant. Les exemples et les principes de l’antiquité sont ses moyens*[[3396]](#footnote-3397)* : c’est une source riche et féconde[[3397]](#footnote-3398)… En prenant Cicéron pour guide, surtout dans les Offices, on ne risque pas de se tromper, ni d’égarer la jeunesse… Cet ouvrage est, de l’aveu de tout le monde, un des plus beaux monuments de l’antiquité. Les règles que Cicéron y donne pour la conduite de la vie sont si étendues, qu’on y trouve une morale complète, et si pure qu’il n’y a presque point de chrétien qui pût soutenir l’examen de son cœur sur ces règles-là… Qui ne croirait que Cicéron est un chrétien et même un des plus parfaits et des plus saints*[[3398]](#footnote-3399)* ? »

Et encore aujourd’hui les ouvrages, les plus classiques : « On a reproché à ce grand homme quelque faiblesse de caractère et une vanité excessive, mais on ne peut lui refuser toutes les vertus qui font le bon citoyen… Philosophe distingué, Cicéron contribua puissammemt à introduire à Rome la philosophie des Grecs[[3399]](#footnote-3400). »

Et les journalistes, fils de leur éducation de collège, se fâchent tout rouge contre quiconque n’adore pas Cicéron. Jurant in verba magístri, ils disent avec une assurance qu’on prendrait pour de la conviction : « Quelle différence essentielle y a-t-il entre la morale de Cicéron et la morale de Jésus-Christ ? Le traité De Ofjíciis est l’ouvrage le plus parfait de morale qui soit sorti de la main de l’homme. Cicéron était le meilleur, le plus honnête et le plus aimable des hommes. On peut lui reprocher des erreurs, on ne peut lui reprocher aucune bassesse, aucune capitulation contraire à l’honneur et aux principes, aucune apostasie politique. Pour aimer, pour admirer Cicéron, il suffit de connaître sa vie, de lire ses écrits, de les étudier et de les comprendre[[3400]](#footnote-3401). »

Voilà, Madame, un faible échantillon des éloges données, depuis quatre siècles, dans l’Europe chrétienne, à Marcus Túllius Cícero. Il est l’oracle universel du genre humain ; le plus grand des orateurs ; le plus distingué des philosophes ; le plus habile homme d’État ; le vrai père nourricier de la jeunesse ; le modèle de toutes les vertus ; le meilleur, le plus honnête, le plus aimable des hommes ; un chrétien et même un des plus parfaits et des plus saints. Excepté les miracles, qui sont peu de chose, que trouvez-vous de plus dans les bulles de canonisation ? Je ne vois pas pourquoi vous ne mettriez pas Cicéron dans vos litanies, et ne lui diriez pas, comme Érasme disait à Socrate : Sancte Cícero, ora pro nobis !

Cependant, vous savez que dans les procès de canonisation la sentence n’est rendue que sur les plaidoiries contradictoires. De là, un promoteur de la foi, vulgairement appelé l’avocat du diable. Ce nom est peu flatteur, mais le rôle est nécessaire. Conduit à le remplir à l’égard de Cicéron, je m’en acquitterai dans les lettres suivantes.

Agréez, etc.

## QUATORZIÈME LETTRE.

Cicéron philosophe. — Son principe philosophique. — Les Académiques. — Sa philosophie religieuse. — Le Traité de la nature des dieux. — Les Tusculanes. — Le Traité de la divination. — Sa philosophie sociale. — Origine de la Société. — Doctrine du régicide.

Rome, 4 février.

Madame,

En vous annonçant que je plaiderais contre Cicéron, je me suis mal expliqué. Dans la cause de sa canonisation, comme dans celle de tous les saints de l’antiquité, je ne suis et ne veux être que rapporteur : l’avocat du diable, c’est l’histoire. Nous allons l’entendre ; et, afin de procéder canoniquement, elle nous fera étudier Cicéron à tous les points de vue : comme philosophe, comme moraliste, comme rhéteur, comme orateur, comme homme public et comme simple citoyen.

Cicéron philosophe. — Le point de départ et le point d’arrivée de la philosophie de Cicéron, c’est le scepticisme. Disciple de Carnéade, il soutient partout le principe de son maître, que l’homme ne peut rien connaître avec certitude, que tout ce borne pour lui à des conjectures, à des vraisemblances, tout au plus à des probabilités. Dans les Académiques, où il expose sa théorie philosophique, il se résume en ces termes : « J’en reviens au sentiment de mon père, qu’il disait être celui de Carnéade : je crois qu’on ne peut avoir sur rien de perception certaine : Senténtiæ, nihil esse quod pércipi possit, veheménter asséntior, c’est précisément l’avis de l’Académie : Ista Academíæ est própria senténtia*[[3401]](#footnote-3402)*. »

Ce principe est l’âme de tous les ouvrages philosophiques de Cicéron. Pour le justifier et le répandre, il le met en action. Sa méthode consiste à faire battre entre eux les différents systèmes. Quand vous avez assisté jusqu’au bout à ces joutes philosophiques, ne demandez pas à Cicéron quel est son avis : Marcus Túllius est un procureur qui ne tire jamais de conclusions : « Je suis disciple de l’Académie, vous dit-il, et l’usage héréditaire de l’Académie, c’est de toujours disputer et de ne jamais conclure : Mos pátrius Academíæ adversári semper in disputándo*[[3402]](#footnote-3403)*. »

Remarquez bien, Madame, que Cicéron n’applique pas son funeste principe à des vérités peu importantes, si tant est qu’il y en ait, mais aux dogmes mêmes qui servent de fondement à la religion et à la société : « En ces matières, dit-il, le vrai et le faux peuvent être mêlés de telle sorte, que l’adhésion complète à une vérité est toujours un acte téméraire. Que savons-nous bien clairement sur le bien et sur le mal ? Quid habémus in rebus bonis et malis exploráti*[[3403]](#footnote-3404)* ? »

Dans le Traité de la nature des Dieux, il a discuté longuement sur la Divinité, son existence, sa nature, sa providence ; il a soutenu ou fait soutenir le pour et le contre, et il conclut en disant : « Dans les discussions que nous avons entamées, je me suis borné à de simples discussions, sans me permettre de porter aucun jugement. L’entretien étant demeuré à ce point, nous nous séparâmes, Velléius, dans la persuasion que Cotta avait plus approché de la vérité, et moi, que Baibus avait plus approché de la vraisemblance : Hæc cum essent dicta, ita discéssimus, ut Velléio Cottæ disputátio vérior, mihi Balbi ad veritátis similitúdinem viderétur esse propénsior*[[3404]](#footnote-3405)*. »

Sur l’immortalité de l’âme, Cicéron est-il plus affirmatif ? Écrivant à Caton, il dit qu’il croit à l’immortalité de l’âme, que cette croyance fait son bonheur, que rien ne pourra la lui ôter[[3405]](#footnote-3406). Ailleurs, il compose en faveur du même dogme de belles pages, qu’il répète dans les Tusculanes. « Toutefois, a-t-il soin d’ajouter, en m’entendant, ne croyez pas entendre Apollon sur son trépied, et ne prenez pas ce que je vous dis pour des dogmes indubitables. Je cherche la vraisemblance, mes lumières ne sauraient aller plus loin : Probabília conjectura sequens : ultra enim quo progrédiar, quam ut veri vídeam simília, non hábeo*[[3406]](#footnote-3407)*. »

Foulant aux pieds la tradition du genre humain, qui toujours et partout a cru à des peines et à des récompenses futures, Cicéron prend sa raison pour guide et n’admet sur l’état de l’âme après la mort que deux hypothèses : le bonheur ou l’anéantissement. « La mort n’est pas à craindre, dit-il, parce que de deux choses l’une : ou elle est le commencement du bonheur, ou le néant : Aut in æternam et plane nostram domum remigrémus, aut omni sensu molestiáque careámus*[[3407]](#footnote-3408)*. »

Cicéron oublie une troisième supposition, celle d’un malheur éternel, et c’est là le grand motif de craindre la mort. Je dis mal, Cicéron connaît cette supposition, mais il s’en moque, il la combat, il y revient souvent : on dirait qu’elle l’importune. Pour l’éloigner de sa pensée, il emploie, chose remarquable ! les mêmes sophismes que ses admirateurs, les libres penseurs de nos jours. « La puissance à qui nous devons l’être, dit-il, ne s’est pas donné la peine de nous produire et de nous conserver la vie, pour nous précipiter, après nous avoir fait éprouver toutes les misères de ce monde, dans une mort suivie d’un mal éternel : Nec id gígneret aut áleret, quod, cum exant lavísset omnes labóres, tum incíderet in mortis malum sempitérnum*[[3408]](#footnote-3409)*. »

Ailleurs : « Dire que les morts sont misérables, c’est vouloir que nous soyons nés pour une misère sans bornes… N’est-ce point que l’image des enfers vous effraye ? Un Cerbère à trois têtes, les flots bruyants du Cocyte, le passage de l’Achéron, des juges inexorables ! Pensez-vous que j’extravague jusqu’à donner dans ces rêveries ? Pas le moins du monde. Il n’est pas difficile de prouver que les tourments des enfers ne sont que pures imaginations. Mais s’il n’y a point de misérables dans les enfers, personne n’y est donc : je n’y crois personne[[3409]](#footnote-3410). »

Préoccupé de cette pensée, qui semble le poursuivre comme un cauchemar, Cicéron ne la repousse pas seulement dans ses traités de philosophie, il la combat encore dans ses lettres intimes, dans ses harangues et dans ses traités ; de morale. « Je ne vois qu’une chose, écrit-il, c’est de prendre patience, puisque la mort est l’anéantissement de toutes choses : Cum ómnium rerum mors, sit extermínium*[[3410]](#footnote-3411)*. » Plaidant pour Cluéntius, accusé d’assassinat sur Oppiniacus, condamné à l’exil : « Si Cluentius, s’écrie-t-il, portait une haine implacable à Oppiniacus, ne devait-il pas désirer que son ennemi vécût longtemps dans cet état ? L’ennemi d’Oppiniacus aurait-il hâté un trépas qui devenait l’unique terme à l’infortune de son adversaire ? car enfin, quel mal la mort a-t-elle pu lui faire ? à moins que, séduits par des fables et des contes puérils, nous ne pensions qu’il souffre dans les enfers les supplices réservés aux méchants : Nisi forte inéptiis et fábulis dúcimur, ut existimémus illum apud ínferos impiórum supplícia per ferre ? Or, si ces choses sont autant de faussetés, comme tout le monde le comprend, qu’est-ce que la mort lui a ôté, sinon le ressentiment du mal ? Quæ si falsa sunt, id quod omnes intélligunt, quid ei tandem mors erípuit, præter sensum dolóris*[[3411]](#footnote-3412)* ? »

Vous trouverez la même doctrine dans les traités de la Vieillesse et de l’Amitié*[[3412]](#footnote-3413)*.

Je n’ai pas besoin, Madame, de vous faire remarquer le danger et l’inconséquence d’une pareille doctrine. Désarmer le dogme de l’immortalité de l’âme, c’est ôter le frein à toutes les passions, car c’est rendre le méchant irresponsable ; c’est de plus conduire à l’athéisme. Si Dieu est, il est souverainement parfait ; s’il est souverainement parfait, il est souverainement bon et souverainement juste. Souverainement bon, il récompense magnifiquement le juste ; souverainement juste, il punit le méchant par des châtiments terribles : ce qui est loin d’avoir toujours lieu en ce monde. Par leurs insolentes prospérités, les ennemis mêmes de Cicéron lui en fournissaient la preuve, mais enfin Cicéron nie les peines éternelles : serait-ce pour cela que sa philosophie est si chère aux lettrés de nos jours ?

Doute et négation, voilà sur Dieu et sur l’homme, c’est-à-dire sur les bases mêmes de l’ordre moral, le résumé de la philosophie de Cicéron. Sur le monde a-t-il des idées plus justes et mieux arrêtées ? Le monde a-t-il été créé, ou existe-t-il de toute éternité ? est-il dirigé par une Providence infiniment sage, ou se conduit-il de lui-même ? Cicéron n’en sait rien. « Pouvons-nous, dit-il, à la vue du spectacle de l’univers, douter qu’il y ait un Être ou qui ait formé le monde, supposé que, suivant l’opinion de Platon, il ait été formé ; ou qui le conduise et le gouverne, supposé que, suivant le sentiment d’Aristote, il soit de toute éternité[[3413]](#footnote-3414) ? »

Vous croyez peut-être qu’il croit à l’une des deux opinions ? Détrompez-vous : lui-même vous prie de ne pas lui imputer ce péché contre le scepticisme dont il fait profession. « Comme le propre de l’Académie, se hâte-t-il de répéter, est de n’interposer son jugement sur aucune chose, et de laisser aux auditeurs une entière liberté de juger, nous nous en tiendrons à cette coutume, qui nous est venue de Socrate : Tenébimus hanc consuetúdinem ex Sócrate tráditam*[[3414]](#footnote-3415)*. »

Ailleurs, insistant sur ce doute relatif à la création du monde et à la Providence, il dit : « Il ne faut point attribuer à Dieu plutôt qu’à la nature tout ce qui a un cours régulier et constant : si une maison est belle, disait Chrysippe, comprenons qu’elle est élevée par des hommes et non par des rats. Nous devons donc penser que le monde est la demeure des dieux. — Je le penserais, répond Cotta, si je croyais que le monde a été fait, et non, comme je vous l’enseignerai, formé par la nature. — J’écoutais avec plaisir, Balbus, ce que vous disiez de l’harmonie du monde ; mais je n’admettais point qu’il fallût pour cela un Esprit qui le contienne. Il se maintient et demeure par les forces de la nature et non des dieux : Pérmanet natúræ víribus, non deórum*[[3415]](#footnote-3416)*. »

Après avoir établi le doute sur la création, il l’établit sur la Providence. « Le hasard, écrit-il à Atticus, en décidera, ou Dieu, s’il y en a un qui s’occupe de nous : Sed de illa fors víderit, aut si quis est qui curet Deus*[[3416]](#footnote-3417)*. »

Même scepticisme sur la religion : cela doit être. Dans son livre De la divination, Cicéron, suivant sa coutume, fait parler le pour et le contre, et finit par tourner en dérision toute espèce de divination par les songes, par le vol des oiseaux, ainsi que toutes les autres : Explodátur hæc quoque somniórum divinátio páriter cum cǽteris*[[3417]](#footnote-3418)*.

Aux arguments contre les augures, les aruspices et leurs fonctions, Cicéron joint les plaisanteries. C’est lui qui dit que deux augures ne peuvent se regarder sans rire. Vous croyez donc fermement qu’il ne croit ni aux uns ni aux autres ; s’il en était ainsi, Cicéron ne serait pas sceptique. Or, il l’est, et il veut qu’on le sache ; car sa mission philosophique est de prêcher le scepticisme. Écoutez : « En fait de religion, dit-il, je ne m’arrête ni à la doctrine de Zénon, ni à celle de Cléanthe ou de Chrysippe, mais à ce qu’en disent les grands prêtres Coruncanus, Scipion et Scévola. J’écoute bien plus volontiers Lélius l’augure qu’aucun des chefs de l’école des stoïciens. Je n’ai jamais cru qu’il fallût avoir du mépris pour aucune partie de la religion du peuple romain. Je me suis mis dans l’esprit que, notre république et notre religion ayant été fondées en même temps, il faut que notre religion soit approuvée des dieux ; car sans cela notre républiqæ ne fût pas devenue si puissante. Voilà quels sont mes sentiments. Pour ce qui est de nos ancêtres, je me fie à eux aveuglément et sans qu’ils me donnent aucune raison de ma créance : Majóribus autem nostris étiam nulla ratióne réddita crédere*[[3418]](#footnote-3419)*. »

Enfin, Madame, pour achever de vous édifier, il faut que vous sachiez que Cicéron était prêtre, ordonné par Pompée et par Horténsius ; qu’il était augure, et qu’en cette qualité, revêtu de la longue robe sacerdotale et le lítuus à la main, il pratiquait gravement devant le peuple et devant le Sénat un des genres de divination dont il vient de se moquer : Quo enim témpore me áugurem a toto collégio expetítum Cn. Pompéius et Q. Horténsius nominárunt*[[3419]](#footnote-3420)*.

De ces contradictions et de vingt autres semblables, il résulte qu’en matière de philosophie religieuse Cicéron est un libre penseur, qui disserte sur tout, et qui ne croit à rien ; qu’en fait de dogmes et de pratiques, Cicéron est, comme tous les personnages de son temps, un grand comédien, pour qui la religion n’est qu’un instrument de règne, instrumentum regni. En conséquence les augures, les aruspices avec leurs vaines cérémonies, dont se moque Cicéron philosophe, doivent être et sont en effet, les uns religieusement respectés, les autres gravement pratiquées devant le peuple par Cicéron augure : double rôle qui, d’une part, maintient le peuple dans la soumission, et qui, d’autre part, rend toute-puissante l’aristocratie dont ces grands sacerdoces sont l’apanage. Ne vous semble-t-il pas que Cicéron est un excellent maître pour des enfants chrétiens ?

En philosophie sociale Cicéron est-il un guide plus sur ? Depuis la Renaissance, il existe en Europe une philosophie qui tient la formation de la société pour un fait purement humain. En conséquence la société, œuvre de l’homme, repose exclusivement sur la volonté de l’homme, manifestée par un prétendu contrat synallagmatique en vertu duquel le genre humain est devenu bourgeois, de sauvage qu’il était auparavant. Renouvelée par Machiavel, développée par Hobbes et par les publicistes païens des seizième et dix-septième siècles, cette théorie, aussi absurde que coupable, a défrayé toute la philosophie voltairienne ; elle a été la base des ouvrages de Rousseau et le point de départ de la révolution française. Après avoir fait couler des flots de sang, elle finit par triompher, à Paris, dans la Fête de la Nature, et par se symboliser sur tout le territoire de la République, dans le chêne de la Liberté. Aujourd’hui encore elle est l’âme de la Révolution.

Cette désastreuse théorie, également contraire aux enseignements de la foi et aux lumières de la raison, est d’origine gréco-romaine. Vos enfants, Madame, la liront mot pour mot dans Cicéron, qui se l’approprie et qui part de là pour se louer lui-même en louant l’éloquence. « Il fut un temps, dit-il, où les hommes, errant dans les campagnes comme les animaux, se nourrissaient comme eux. La force plutôt que la raison décidait de tout. Ces sauvages n’avaient nulle idée de leurs devoirs envers la Divinité ni envers leurs semblables. Point de mariage légal, point d’enfants dont on pût s’assurer d’être le père. On ne sentait point les avantages de l’équité. Au milieu des ténèbres de l’erreur et de d’ignorance, les passions aveugles et brutales asservissaient l’âme, et abusaient pour se satisfaire des forces du corps, ces armes si pernicieuses.

 » Dans cet âge de barbarie, un homme se rencontra doué d’une sagesse et d’une vertu supérieures, qui reconnut combien l’esprit humain était propre aux plus grandes choses, si on pouvait le développer et le perfectionner en l’éclairant. À sa voix, les hommes dispersés dans les champs, ou cachés dans le fond des forêts, se rassemblent et se réunissent dans un même lieu. Il inspire des goûts honnêtes et utiles à ces cœurs farouches, qui veulent d’abord rejeter un joug nouveau pour eux ; mais qui pourtant, sensibles à l’éloquence de la sagesse, devinrent enfin humains et civilisés, de féroces et de barbares qu’ils étaient auparavant[[3420]](#footnote-3421). »

Dans la philosophie sociale de Cicéron, il y a une autre théorie non moins fausse et peut-être plus dangereuse : c’est la théorie du régicide. Cicéron est républicain, et républicain comme on l’était de son temps, comme on le fut, comme on l’est encore chez tous les peuples païens. Privé du tribunal salutaire établi dans les sociétés chrétiennes pour juger en dernier ressort les différends des peuples et des rois, le républicanisme antique ne voit que le poignard entre l’oppresseur et l’opprimé. C’est l’última rátio de Cicéron. Il faut entendre avec quel entrain il recommande, il exalte ce jugement de la force, avec quel enthousiasme il célèbre les régicides, avec quelle dévotion il sanctifie le poignard rougi du sang de ceux qu’il appelle tyrans.

Antoine l’accuse d’avoir conseillé l’assassinat de César, et en l’apprenant, de s’être écrié avec transport : « Brutus, brandissant au-dessus de sa tête son poignard ensanglanté, a daigné nommer Cicéron et lui faire honneur du recouvrement de la liberté[[3421]](#footnote-3422). » Écoutez la défense de Cicéron : « César, dis-tu, a été poignardé d’aprés mes conseils. Je commence à craindre, pères conscrits, que vous ne me soupçonniez d’avoir payé Antoine, non-seulement pour célébrer mes louanges, mais pour me charger encore de celles d’autrui. Qui peut dire m’avoir entendu nommer parmi les complices de cette immortelle action, gloriosíssimi facti ? Ils n’ont pas eu besoin de mes conseils : leur amour pour la république leur a suffi, et c’est une gloire de plus pour la république et pour eux-mêmes qu’ils se soient trouvés en si grand nombre.

 » Tu ajoutes : « Brutus, tenant à la main son poignard tout sanglant, a nommé à haute voix Cicéron : donc il était complice, eum cónscium fuísse. » — Je vais écrire à Brutus et à ses complices, au cas qu’on leur demande si ce que tu me reproches est vrai, de ne jamais dire non. Car enfin, se fit-il jamais, je te prends à témoin, ô Jupiter ! non-seulement dans Rome, mais dans le monde entier, rien de plus grand, de plus glorieux, de plus digne d’être éternellement gravé dans la mémoire des hommes ? Tu m’enfermes donc avec ces héros dans cette noble confédération, comme dans le cheval de Troie ! J’y consens ; je ten remercie, non recúso, ago étiam grátias. L’action à laquelle tu m’associes est si belle, que l’honneur que tu me fais l’emporte infiniment sur l’odieux que tu veux jeter sur moi. Si la postérité est reconnaissante, si l’histoire est juste, pourront-elles ne pas consacrer la gloire de ces héros par un éternel souvenir ? Ah ! mets-moi, mets-moi de ce nombre ! ascríbe me talem in númerum*[[3422]](#footnote-3423)* ! » Dans ses lettres particulières, il ne cesse d’exalter Brutus et Cássius ; il se plaint de ne pouvoir les louer assez : il les appelle ses amis, des héros, des hommes divins. Ne pouvant rien faire de plus, il les canonise, en ajoutant que la juste mort du tyran le met au comble de la joie. « Vous justifiez, écrit-il à Atticus, les deux Brutus et Cássius, comme si je les condamnais ; je crois au contraire qu’on ne peut assez les louer. Réjouissons-nous aux ides de Mars qui ont ouvert le ciel à nos amis, ces hommes divins. Si après avoir tué le tyran on peut tuer la tyrannie, je me réjouirai de ce que la liberté nous aura été rendue ; mais si on ne le peut pas, qu’aurai-je gagné à changer de maître ? rien autre chose que d’avoir vu de mes yeux le tyran, tué comme il le méritait[[3423]](#footnote-3424). »

Les nombreuses lettres qu’il adresse aux assassins eux-mêmes sont pleines de semblables louanges.

Voici qui est plus grave encore. La légitimité de l’assassinat politique est pour Cicéron un dogme de sa foi républicaine. Ni l’âge, ni l’étude, rien ne le fait varier sur cet article. Dans un ouvrage, fruit de sa vieillesse, composé avec tout le calme de la réflexion pour servir de règle de conduite à son fils, il revient sur la question du régicide et la traite en ces termes : « Quel crime plus odieux, dira-t-on, que de tuer non-seulement un homme, mais son ami ! Celui qui tue un tyran qu’il aime et dont il est aimé est donc coupable ? Nullement : le peuple romain, au contraire, regarde cette action comme le sublime de la vertu. Entre nous et les tyrans, point de société, mais une haine à mort. La nature vous livre la dépouille de celui qu’il est si beau de tuer ; or, c’est un devoir d’exterminer cette race impie et féroce. Il faut retrancher de la société ces monstres farouches revêtus d’une forme humaine : Ista in figura hóminis féritas et immánitas bélluæ, a commúni tanquam humanitáte córporis segregánda est*[[3424]](#footnote-3425)*. »

Telles sont, Madame, quelques-unes des maximes sociales de Cicéron. Vous jugerez si elles sont de nature à lutter avec succès contre les théories sauvages qui nous menacent, et surtout si elles sont un spécifique excellent contre l’épidémie du régicide qui a envahi l’Europe.

Je ne m’étendrai pas plus longuement sur la philosophie de Cicéron. À vrai dire, Cicéron n’a pas de philosophie. Dans la moitié de ses ouvrages, il dit oui ; dans la seconde, il dit non : total zéro. Son système est de combattre tous les systèmes, de laisser flotter l’esprit dans le vague sur toutes les questions, de détruire et ne rien fonder : c’est là une philosophie comme le protestantisme est une religion.

De plus, Cicéron n’a pas d’idée philosophique à lui : c’est un écho, pas autre chose. Dans ses exposés plus ou moins complets, il fait connaître aux Romains la philosophie des Grecs : Philosóphiam latínam fecit, comme on a dit. Là se borne sa tâche. Aux yeux de ses modernes admirateurs, c’est pour Cicéron un titre de gloire devant la postérité, et de reconnaissance de la part de sa patrie. Me permettront-ils de leur dire qu’à Rome et dans la famille même de Cicéron, on en jugeait tout autrement ? Ils savent bien que Caton fit chasser de Rome les philosophes, Carnéade en particulier, l’idole de Cicéron, parce que le scepticisme de leurs doctrines ébranlait la république, en ébranlant les vieilles croyances du peuple romain. Mais ils ignorent peut-être que le père même de Cicéron disait à son fils : « Nos Romains d’aujourd’hui sont comme les esclaves syriens : plus ils savent de grec, moins ils sont honnêtes gens : Nostros hómines símiles esse syrórum venálium : ut quisque óptime græce sciret, ita esse nequíssimum*[[3425]](#footnote-3426)*. »

À demain Cicéron moraliste. Agréez, etc.

## QUINZIÈME LETTRE.

Cicéron moraliste. — Son principe philosophique sert de base à sa morale. — Elle est sans base, sans règle, sans sanction. — Elle est incomplète. — Elle est fausse. — Elle est dangereuse. — Elle est contradictoire. — Cicéron détruit toute morale et toute religion.

Rome, 11 février.

Madame,

Cicéron moraliste. — La morale repose sur le dogme, comme l’édifice sur sa base : tout Décalogue implique un symbole, car les mœurs ne sont que les croyances pratiquées. Cicéron, comme nous venons de le voir, n’a point de dogme arrêté ; il s’efforce même d’établir que le sage n’en doit point, n’en peut point avoir : pour lui tout se réduit en fait de croyances à des conjectures, à des vraisemblances, à des probabilités. Prétendre asseoir sur un pareil fondement une morale fixe et solide, c’est vouloir écrire dans l’eau.

Dès l’abord, vous comprenez que la morale de Cicéron, quelle qu’elle soit, est un édifice en l’air qui ne peut abriter personne, une toile d’araignée que le moindre effort de la moindre passion suffira pour mettre en pièces ; que Cicéron lui-même, élégant discoureur, n’est qu’un airain sonnant et une cymbale retentissante : Æs sonans, cýmbalum tínniens ; et qu’en particulier, son Traité des devoirs, appelé naguère le plus beau livre de morale sorti de la main de l’homme, est un verbiage sans autorité, pas même celle de Cicéron, que chacun est libre de suivre ou de rejeter.

Lui-même a compris que sa morale péchait par la base, et qu’en traçant des règles de conduite, il était en contradiction avec sa philosophie de vraisemblances et de probabilités. Mais un philosophe avocat ne peut jamais avoir tort : Cicéron moins que personne. Il examine donc l’objection qu’on lui fait, et il croit la réfuter victorieusement en disant : « J’irai au-devant du reproche de contradiction que certaines personnes éclairées pourraient me faire, en demandant comment, après avoir dit qu’on ne peut être sûr de rien, nous donnons maintenant des préceptes sur les devoirs ? Je voudrais que mon opinion leur fût suffisamment connue. Nous ne sommes pas de ces hommes qui flottent sans cesse d’erreur en erreur, et ne savent jamais à quoi s’arrêter. Comme il y a des hommes qui disent qu’il est des choses certaines et des choses incertaines, nous disons, nous, en différant d’eux, qu’il est des choses probables et des choses improbables. Or, qu’y a-t-il qui m’empêche de suivre ce qui me parait probable et de rejeter ce qui ne l’est pas, ainsi que d’éviter le ton présomptueux et affirmatif, et la témérité qui est si éloignée de la sagesse[[3426]](#footnote-3427) ? »

Cette réponse prouve victorieusement que la morale de Cicéron n’est pas plus arrêtée dans son esprit que sa philosophie ; que c’est une morale de conjectures, de vraisemblances, de probabilités ; et que si personne ne peut empêcher Cicéron de la suivre, Cicéron n’a le droit de blâmer personne de ne pas la pratiquer. Ainsi, Madame, pour avoir la valeur des affirmations morales de Cicéron, il faut les rapprocher de son principe philosophique, en nous rappelant ce que lui-même vient de nous dire : Tant vaut ma philosophie, tant vaut ma morale.

Cela posé, essayons de traduire le De offíciis. Il y est dit : « L’honnête et l’utile sont la base de tous les devoirs ; » cela signifie : On peut admettre, il est vraisemblable, il est probable que l’honnête et l’utile sont la base de tous les devoirs.

Il y est dit : « Les quatre sources de l’honnête sont la prudence, la justice, la force, la tempérance ; » cela signifie : On peut admettre, il est vraisemblable, il est probable que la prudence, la justice, la force, la tempérance, sont les quatre sources de l’honnête.

Il y est dit : « L’utile ne doit jamais l’emporter sur l’honnête ; » cela signifie : On peut admettre, il est vraisemblable, il est probable que l’utile ne doit jamais l’emporter sur l’honnête.

Il y est dit : « Quand, après avoir fait le serment, le juge devra porter la sentence, qu’il se souvienne alors qu’il a Dieu pour témoin, c’est-à-dire, selon moi, sa conscience, qui est ce que Dieu a donné à l’homme de plus divin ; » cela signifie : On peut admettre, il est vraisemblable, il est probable qu’après avoir fait le serment, le juge doit se souvenir qu’on peut admettre, qu’il est vraisemblable, qu’il est probable qu’il a Dieu pour témoin ou plutôt sa conscience ; car on peut admettre, il est vraisemblable, il est probable que la conscience est ce que Dieu a donné à l’homme de plus divin.

Il y est dit encore : « Si nous considérons toute l’excellence et la dignité de l’homme, nous sentirons combien est honteuse une vie molle, efféminée et livrée à la débauche ; et combien est honnête, au contraire, une vie chaste, frugale et austère ; » cela signifie : On peut admettre, il est vraisemblable, il est probable qu’une vie molle, efféminée et livrée à la débauche est honteuse ; on peut admettre, au contraire, il est vraisemblable, il est probable qu’une vie chaste, frugale et austère est honnête.

Rapprochez de cette pierre de touche tous les autres préceptes de Cicéron dans le De offíciis, le De senectúte, le De amicítia, et ses autres ouvrages, ainsi que les pompeuses maximes dont il parsème ses lettres et ses harangues, et vous reconnaîtrez que sa morale vous fond dans les mains. Morale sans base, tel est, Madame, le premier caractère de la morale de Cicéron : elle en a bien d’autres.

Elle est sans règle. La voie du bien, suivant lui, c’est la nature : « Se conformer à la nature, dit-il, qui, selon les stoïciens, est le souverain bien, c’est, je crois, la même chose que se conformer à la vertu[[3427]](#footnote-3428). Vous le voyez, ici même il n’est sûr de rien ; sa règle de morale n’est qu’une opinion qu’il n’ose affirmer. Et puis, qu’entend-il par la nature ? Quelle est cette dame ? quels sont ses oracles ? Sont-ils toujours justes ? Cela suppose, ce qui est faux, que la nature n’est pas dégradée. Sont-ils invariables ? D’où vient alors qu’Épicure croyait suivre les oracles de la nature en faisant consister le souverain bien dans le plaisir ? Que peut lui opposer Cicéron lui-même, sinon des conjectures et des vraisemblances, auxquelles Épicure répond par d’autres conjectures et d’autres vraisemblances ?

Cicéron ne se désarme-t-il pas lui-même en disant un peu plus loin : « Elle est belle sans doute, cette formule : Comme il convient d’agir entre honnêtes gens, et sans aucune fraude : Quam illa áurea : Ut inter bonos pene agier opórtet, et sine fraudatióne ! Mais la grande question est de savoir ce que c’est que de bien agir et d’être honnêtes gens : Sed qui sint boni et quid sit bene agi, magna quǽstio est*[[3428]](#footnote-3429)*. » Cicéron n’a garde de résoudre cette question fondamentale : il la laisse prudemment dans le vague. Que devient alors sa règle des mœurs, et par conséquent sa morale elle-même ?

Elle n’a pas de sanction. « Tes maximes sont fort belles, pouvons-nous dire à Cicéron, avec J. J. Rousseau ; mais, de grâce, montre-m’en la sanction ! » Moins que tout autre, Cicéron peut la montrer. Supposé qu’il invoque l’autorité de Dieu, ce n’est toujours qu’une conjecture, qu’une vraisemblance, tout au plus une probabilité qu’il invoque. Mais cette sanction problématique, il ne l’invoque même pas. « La morale de Cicéron, dit un de ses panégyristes, pèche par un endroit essentiel ; nulle part un Dieu qui récompense ou qui punisse. Faute de ce principe, qui donne la sanction à tous les autres, la probité ne porte sur rien ; la conscience n’est qu’un préjugé, et il suffit pour être honnête homme de ne pas encourir les peines portées par la loi et d’éviter le blâme scandaleux[[3429]](#footnote-3430). »

Elle est incomplète. L’homme a des devoirs envers Dieu ; ces devoirs sont les premiers et les plus sacrés de tous ; ils sont la base de tous les devoirs sociaux : tous les peuples les ont reconnus, et plus ou moins fidèlement pratiqués. Dans le De offíciis, Cicéron n’en dit pas un mot ; ces devoirs n’existent pas pour lui ; et quand ils existeraient, ils ne seraient encore, comme tout le reste, que des conjectures et des vraisemblances. Je me trompe : dans un de ses livres, Cicéron parle de la prière et de l’action de grâces aux dieux ; mais c’est pour mettre à nu l’orgueil humain et étaler la fatuité philosophique. « Tous les hommes, dit-il, sont persuadés (lisez : il est vraisemblable, il est probable) que les biens extérieurs leur viennent des dieux. La vertu, au contraire, personne pensa-t-il jamais la tenir de la main d’une Divinité ? Qui jamais a remercié les immortels de ce qu’il était homme de bien ? On leur rend grâces pour les richesses, pour les honneurs, pour la santé : ce sont là les biens qu’on demande à Jupiter. Mais qui jamais demanda la justice, la tempérance, la sagesse ? De l’avis de tous, c’est la fortune qu’il faut demander aux dieux, et attendre de soi-même la vertu[[3430]](#footnote-3431). »

Elle est fausse. Dans le De offíciis, vos enfants, Madame, apprendront qu’il est permis de se louer à tout propos. Cicéron avait composé un poème entier en son honneur : De tempóribus meis libri tres. On y trouvait, entre autres, ce méchant vers, dont, suivant Plutarque, tout Rome se moquait :

Cedant arma togæ, concédat láurea linguæ.

Cicéron le reproduit dans le De offíciis. En dépit du public, il s’obstine à le trouver superbe ; il le passe au feu de la critique et en fait sortir des nuages d’encens pour son consulat et pour lui. « Oui, s’écrie- t-il, c’est un beau vers, quoi qu’en disent les envieux et les méchants. Car, sans citer d’autres exemples, est-ce que sous mon consulat les armes ne cédèrent pas à la toge ? Jamais la République ne courut de plus grands périls, et jamais elle ne fut plus tranquille. Par la vigueur et la sagesse de mes mesures, je fis tomber les armes des mains des plus audacieux citoyens. Vit-on jamais dans la guerre une action si grande ? quel est le triomphe qu’on pourrait lui comparer ? Illud autem óptimum est, in quod invádi solére ab ímprobis et ínvidis áudio : cédant arma togæ*[[3431]](#footnote-3432)*. »

Disciples de celui qui a dit : Vous ne tuerez point, vos enfants apprendront à l’école de Cicéron que les combats, ou plutôt les carnages de gladiateurs, si on n’y fait paraître que des criminels, sont une excellente école pour apprendre à mépriser la douleur et la mort, nulla fórtior contra dolórem et mortem disciplína*[[3432]](#footnote-3433)*. Reviennent, ce qu’à Dieu ne plaise ! les combats de gladiateurs, et vous pouvez garantir qu’on verra une foule de cicéroniens, et surtout de cicéroniennes, se presser à cette école de force et de courage.

Fils d’honorables négociants, vos enfants apprendront que le commerce est un vil métier, et qu’il n’y a pas un honnête homme dans un magasin. Écoutez le grand moraliste : « Le gain des mercenaires et de ceux qui sont manœuvres, et non artistes, est bas et vil. Leur salaire est un titre de servitude. Le commerce est sordide quand on achète pour revendre aussitôt ; car on ne peut gagner qu’à force de mentir. Tout ce qui est métier est vil et méprisable : il ne peut y avoir rien de noble dans une boutique, dans un atelier. Opificésque omnes in sórdida arte versántur, nec enim quidquam ingénuum potest habére officína*[[3433]](#footnote-3434)*. »

Que pensez-vous de ces maximes ? qu’en penseront les artisans, les commerçants, les industriels dont les enfants peuplent les petits séminaires et les collèges ? Est-ce pour leur inculquer de pareils principes qu’ils payent au prix de leurs sueurs l’éducation classique ? Non, le gain des ouvriers qui les fait vivre honnêtement n’est ni méprisable ni vil. Il n’y a de méprisable que le vice et la bassesse d’âme. Le salaire, un titre de servitude ! oui ; mais pour nous autant que pour le manœuvre. S’il a besoin de notre argent, nous avons besoin de ses bras. Dire aux marchands qu’ils ne peuvent gagner sans mentir, n’est-ce pas leur donner le mensonge comme une règle de leur profession ? Déclarer que le commerce est sordide, que la boutique ne renferme pas un homme digne de ce nom, n’est-ce pas apprendre aux enfants à mépriser l’état de leur père et bientôt leur père lui-même ? n’est-ce pas pousser au déclassement ? Cette leçon est-elle donc si nécessaire aujourd’hui ?

Voyez, Madame, combien est vraie la maxime si répandue que, dans les Offices, Cicéron ne saurait égarer la jeunesse et que sa morale est la plus belle qui soit sortie de la pensée de l’homme.

Elle est dangereuse, non-seulement par les fausses maximes que je viens d’indiquer, mais par l’enseignement direct du mal. Vingt fois dans le De offíciis et dans ses autres ouvrages Cicéron répète que la plus belle action qu’un homme puisse faire en ce monde, la plus glorieuse, la plus méritoire, la plus divine, c’est d’assassiner un tyran. Il enseigne que jurer à faux n’est pas toujours se pargurer ; mais qu’il y a pargure seulement lorsque le serment, exprimé dans la formule légale, est accompagné de l’intention conforme aux paroles ; qu’ainsi c’est avec raison qu’Euripide a dit : « J’ai juré de bouche et non d’esprit[[3434]](#footnote-3435). »

C’est la morale du fripon. Comment obliger un malhonnête homme à tenir ses engagements, à réparer ses torts, à respecter ses serments, lorsqu’il pourra vous dire ; « Je n’ai pas fait de serment ; j’ai juré de bouche et non d’esprit, Jurávi lingua, mentem injurátam gero ? »

Voici mieux encore : tous les peuples ont regardé le parjure comme un crime contre la Divinité, qui le frappe de ses plus terribles châtiments : sur cette croyance repose la société. Cicéron enseigne à la jeunesse que cette croyance est un conte ; que le serment n’est pas un acte religieux ; que le parjure n’a rien à craindre de Jupiter qui ne se fâche jamais, qui ne fait de mal à personne, et que toute la force du serment lui vient de la bonne foi des parties contractantes : Non fuit Jupiter metuéndus, ne irátus nocéret ; qui neque iram solet, neque nocére*[[3435]](#footnote-3436)*.

Elle est contradictoire. D’abord, tous les préceptes que Cicéron prétend imposer sont une contradiction permanente avec son propre principe, qui n’admet que des conjectures et des probabilités. Qu’est-ce, je vous prie, qu’un précepte vraisemblable, un précepte conjectural ? De plus, les conjectures et les probabilités variant avec l’âge et avec les événements, Cicéron enseigne tour à tour sur les mêmes points le pour et le contre. Si vos enfants écoutent Cicéron dans le Traité de la vieillesse, ils ne se rendront jamais coupables de suicide : sur l’autorité de Pythagore, Cicéron le leur défend. S’ils étudient le De offíciis, Cicéron leur permet le suicide ; et voyez quel bon maître ! il va jusqu’à prendre soin de leur indiquer les cas où ils peuvent se tuer non-seulement sans crime, mais avec gloire. Sont-ils d’un caractère souple, de mœurs douces et faciles, il est probable, il est vraisemblable qu’ils doivent se conformer aux événements, et que peut-être ils feraient mal de se tuer. Sont-ils, au contraire, de mœurs austères, d’un caractère ferme et inflexible, en face d’une grande infortune, d’un grand chagrin, ils doivent mourir.

Ainsi, tout dépend du caractère. « La différence de caractère, dit l’habile moraliste, est telle, que, dans la même situation, l’un doit quelquefois se donner la mort et que l’autre ne le doit pas. Caton, en Afrique, fut dans la même situation que ceux qui se livrèrent à César. Eh bien, tandis que ceux-ci eussent peut-être été coupables de se donner la mort, parce que leur vie avait été moins austère et leurs mœurs plus faciles, Caton, qui avait reçu de la nature une fermeté inflexible fortifiée par une constance continuelle, qui avait toujours été inébranlable dans ses principes et dans ses devoirs, Caton dut mourir plutôt que de supporter la vue du tyran. Catóni autem… moriúndum pótius, quam tyránni vultus adspiciéndus fuit*[[3436]](#footnote-3437)*. »

Si vos enfants lisent les Tusculanes, ils trouveront Cicéron plus explicite ; il leur dira nettement : « Quand on n’a pas la force de supporter les coups de la fortune, il faut sortir de ce monde : Injúrias fortúnæ, quas ferre néqueas, defugiéndo relínquas*[[3437]](#footnote-3438)*. » Dans l’Oraison pour Cluéntius, il leur ôtera toute hésitation, en ajoutant que le suicide est un acte honorable : « Lorsqu’on est malheureux et qu’on a un peu de vertu, siquid virtútis, on se tue, à l’exemple des hommes les plus courageux[[3438]](#footnote-3439). »

Belles leçons à donner à la jeunesse, surtout aujourd’hui !

Enfin, Madame, au lieu d’établir une morale quelconque, Cicéron détruit de fond en comble toute morale et toute religion. Quand la philosophie grecque naquit, la tradition régnait : c’était la Bible des gentils. On sait ce qu’en firent les philosophes grecs. Jusqu’à Cicéron, la tradition continuait de régner à Rome. Elle avait conservé, chez les vieux Romains en particulier, un certain nombre de vérités religieuses, dogmatiques et morales, que tout le monde tenait avec raison pour certaines : l’existence de Dieu, la Providence, l’immortalité de l’âme, les peines et les récompenses futures, plusieurs prescriptions relatives au mariage et aux rapports de la vie civile. C’était le patrimoine, bien diminué sans doute, mais enfin c’était le patrimoine que l’enfant prodigue avait emporté de la maison paternelle : tant bien que mal, il en vivait.

Que fait Cicéron ? Au lieu de prendre la tradition pour point de départ, au lieu de consacrer son talent à défendre ce patrimoine, à fortifier la croyance à ces vérités fondamentales, boussole de la vie, suprême consolation de la mort, base nécessaire de la religion et des sociétés, marchant sur les traces des philosophes grecs, il dépense son érudition, sa parole, son esprit et ses veilles à attaquer ce patrimoine, à ébranler ces vérités. De dogmes qu’elles étaient, il s’évertue à les transformer en simples probabilités, en vraisemblances et en conjectures, puisqu’il pose en principe que la foi est le partage du vulgaire, que le sage ne peut, ne doit croire à rien : Nihil est quod pércipi possit*[[3439]](#footnote-3440)*.

Malheureux ! qui arrache au pauvre son dernier morceau de pain, qui le dépouille de son dernier haillon ! Avec son scepticisme honnête et modéré, voilà ce qu’a fait Cicéron pour ses compatriotes, en popularisant parmi eux la philosophie des Grecs : Philosóphiam latínam fecit. Et il se vante à tout propos d’avoir sauvé son pays ! Si sa [vie](file:///\\e) se fût prolongée de quelques années, Cicéron aurait vu le fruit de ses salutaires doctrines ; il aurait vu le siècle des sophistes suivi du siècle des barbares ; il aurait vu ses compatriotes, fidèles à ses leçons, abjurer toute croyance, toute pudeur, et faire de leur existence une longue, une dégoûtante orgie ; il aurait vu l’Empire lui-même s’abîmer dans le cloaque de ses mœurs. Ce qu’il a fait pour ses compatriotes, Cicéron ne cesse, autant qu’il est en lui, de le faire chez les peuples chrétiens, depuis la Renaissance. Et nous le canonisons ! nous l’appelons le plus parfait moraliste de l’antiquité, et nous en faisons le précepteur obligé et le père nourricier de nos enfants[[3440]](#footnote-3441) !

À demain Cicéron rhéteur.

Agréez, etc.

## SEIZIÈME LETTRE.

Cicéron rhéteur. — Excellent précepte qu’il donne. — Depuis la Renaissance, l’éducation classique le foule aux pieds. — Paroles remarquables d’Érasme. — Autre précepte bien différent du premier. — Cicéron enseigne à mentir. — Il ment lui-même : affaire de Sylla., de Milon, de Munátius, de Marcellus, de Verrès. — Il outrage la morale.

Rome, 12 février.

Madame,

Cicéron rhéteur. — Marcus Túllius est tout à la fois rhéteur et orateur. Rhéteur, il donne des préceptes d’éloquence ; orateur, il les applique. Tel est le double point de vue sous lequel nous avons à l’étudier ; comme toujours, l’histoire à la main.

Cicéron a écrit plusieurs traités sur l’art oratoire[[3441]](#footnote-3442) ; tous les professeurs de rhétorique se font un devoir de les lire, une gloire de les avoir lus, un mérite de les enseigner. Parmi les meilleurs préceptes de Cicéron, il en est un que je me plais à vous signaler ; ce principe est le fondement même de l’éloquence ; il est consacré par le sens commun de tous les peuples : il est d’une évidence qui rivalise avec la lumière du soleil. Avant tout, Cicéron exige que l’orateur soit profondément instruit ; il veut qu’il possède non-seulement la science particulière de son état, mais que ses connaissances ressemblent par leur nombre à une vaste forêt, silva rerum, et surtout qu’il sache à fond l’histoire de son temps, de son pays, de ses institutions religieuses, civiles et politiques, en un mot, tout ce qui se rattache de loin ou de près aux intérêts qu’il doit discuter et défendre.

« Comment, dit-il, parler avec succès, si on ne connaît à fond la politique, les intérêts des peuples, les lois, les usages, la jurisprudence, les passions humaines ?… La justesse des mots dépend de celle des pensées ; il faut avoir approfondi une matière pour la revêtir des ornements convenables : Dicéndi enim virtus, nisi ei, qui dicit ea, de quibus dicit, percépta sint, extáre non potest*[[3442]](#footnote-3443)*. » Et plus loin : « C’est pourquoi, si quelqu’un veut donner la véritable et complète définition de l’orateur, il dira, selon moi, que pour être digne d’un si beau nom, il faut pouvoir parler sur tous les sujets avec éloquence et avec justesse, avoir une mémoire sûre et de la dignité dans l’action[[3443]](#footnote-3444). »

Je le répète, ce principe est excellent ; le malheur est que, depuis la Renaissance, l’éducation classique n’en tient aucun compte. Ce monstrueux contresens excite la verve d’Érasme. Développant la pensée de Cicéron : « Vous êtes dans le faux, s’écrie-t-il, complètement dans le faux. Vouloir faire de vos jeunes gens des Cicérons, c’est-à-dire de grands orateurs et de grands écrivains, en leur faisant étudier, comme vous le faites, les auteurs païens, c’est l’antipode du bon sens. Avec votre méthode, vous pourrez former des cymbales retentissantes, des bavards en vers et en prose, bavards sublimes, si vous voulez, sublímes nugatóres, suivant l’expression de Lucien, mais toujours des bavards : de grands orateurs et de grands écrivains, jamais.

 » La parole suppose la pensée. Pour former des Cicérons, il faut commencer par faire le travail sérieux que Cicéron lui-même a fait, travail que vous ne faites pas, que vous ne faites pas faire, car vous faites tout l’opposé. Celui-là sera un Cicéron qui mettra autant d’ardeur à étudier la religion chrétienne, la société chrétienne, les hommes et les choses de son pays et de son temps, que Cicéron en mit à étudier la religion, la philosophie, la société païennes ; celui-là deviendra un Cicéron qui boira à la source des psaumes, des prophètes et de la poésie chrétienne, avec la même avidité que Cicéron but à la source de la poésie païenne ; celui-là deviendra un Cicéron qui consacrera autant de veilles à étudier les origines, les lois, les gloires chrétiennes et nationales, le commencement et la propagation du christianisme, que Cicéron lui-même en consacra à étudier l’histoire, les mœurs, les lois, les usages des villes, des provinces, des municipes, des alliés de la République romaine. C’est ainsi que Cicéron devint Cicéron.

 » Et nous qui, grâce à notre éducation classique, ne touchons pas même du bout du doigt les lois du christianisme, base de notre société, ni nos prophètes, ni nos historiens, ni nos commentateurs, qui même les méprisons et les avons à dégoût, par quel miracle deviendrons-nous des Cicérons ? Qui tandem érimus Ciceroniáni*[[3444]](#footnote-3445)* ? »

De fait, que voyons-nous depuis que l’éducation est devenue une rhétorique continuelle et une rhétorique païenne ? Quelles nuées de parleurs en vers et en prose ! Quels déluges de doctrines insensées ! Quelles masses de discours consignés au Moniteur depuis soixante ans, de livres et d’articles de journaux chaque jour répandus dans le public, et qui fourmillent d’énormités en tout genre ! D’où vient ce siècle des sophistes, précurseur infaillible du siècle des barbares ? De ce qu’on veut parler avant d’avoir appris à penser ; ou, ce qui revient au même, de ce que l’éducation nous apprend à penser comme les païens de Rome et d’Athènes, en philosophie, en littérature, en politique, et que nous ne connaissons sérieusement ni le christianisme, ni ce qu’il a fait dans le monde, ni ce qu’il y fait encore.

Revenons à Cicéron. Tous ses préceptes de rhétorique sont loin de ressembler au premier. Pour former des élèves dignes de lui, c’est-à-dire des jouteurs qui, dans les combats de la parole, aspirent bien plus au triomphe de leur vanité qu’à celui de la vérité et de la justice, Cicéron ne craint pas de leur apprendre à mentir. Pour lui, le mensonge est une des règles de l’art oratoire, comme en finances le talent de grouper les chiffres. « S’il y a, dit-il, un côté faible dans ma cause, je le fais disparaître sous un amas de preuves et d’ornements, que j’emploie pour embellir le côté avantageux de mon sujet : A malo vitióque causæ ita recédam, non ut id me defúgere appáreat, sed ut totum, bono illo ornándo et augéndo dissimulétur óbrutum*[[3445]](#footnote-3446)*. »

Et ailleurs : « S’il faut narrer des faits, gardons-nous d’insister sur ce qui pourrait établir le crime ou le soupçon, ou être contre nous, mais retranchons tout ce que nous pourrons[[3446]](#footnote-3447). » Plus loin : « Il faut porter dans l’âme des juges non la lumière, mais le trouble : « Quæ non cognitiónem júdicis, sed magis perturbatiónem requírit*[[3447]](#footnote-3448)*. » Enfin, dans la crainte de n’être pas assez clair, il dit nettement : « Il faut parsemer le discours de petits mensonges : Mendaciúnculis adspergéndum*[[3448]](#footnote-3449)*. »

Que dites-vous, Madame, de ce grand moraliste qui enseigne effrontément au monde et à la jeunesse à mentir ? qui légitime le mensonge dès qu’il peut être un moyen de succès ? Qu’en diront toutes les mères chrétiennes, dont la principale sollicitude est que le mensonge ne vienne jamais souiller les lèvres de leurs fils ?

Le précepte qu’il donne, Cicéron l’autorise par son exemple. En théorie, il semble ne permettre que les petits mensonges, mendaciúncula ; mais dans la pratique il légitime les moyens et les gros. Exemples : Un jour, en plein Sénat, on lui reproche une faute qu’il ne peut nier. Il voulait acheter une maison sur le mont Palatin, et n’ayant pas la somme nécessaire, il emprunta secrètement à P. Sylla, qui était alors accusé, un million de sesterces. Mais avant l’acquisition, le secret fut trahi et divulgué. On reproche à Cicéron d’avoir emprunté à un accusé pour acheter une maison. Cicéron, interdit par ce reproche inattendu, nie résolument l’emprunt et même le projet d’achat. Dans la suite cependant il achète cette maison, et, comme ses ennemis l’accusent de mensonge en plein Sénat, il sort de ce mauvais pas par une plaisanterie[[3449]](#footnote-3450).

Vous connaissez un mensonge cicéronien de la seconde espèce, en voici quelques-uns de la troisième. Milon a contribué à faire rappeler Cicéron de l’exil, auquel il a été condamné sur la proposition de Clódius, tribun du peuple. Milon et Clodius se haïssent à mort. Un jour, ils se rencontrent hors de Rome. Leurs gens en viennent aux mains : Clódius est blessé. On le transporte dans une maison. Milon accourt, force la maison et assassine lâchement Clódius, mis hors de combat. Voilà l’histoire[[3450]](#footnote-3451).

Cependant Milon est accusé de meurtre volontaire. Cicéron prend sa défense, et mentant à sa conscience comme à la conscience publique, il s’efforce de prouver que si Milon a tué Clódius, il n’a fait que se défendre. « Les esclaves de Milon, dit-il, entendant Clódius lui-même s’écrier que Milon était tué, et croyant en effet qu’il n’était plus, firent alors, je le dirai non pour éluder l’accusation, mais pour énoncer le fait tel quit est, sans que leur maître le commandât, sans qu’il le sût, sans qu’il le vît, ce que chacun aurait voulu que ses esclaves fissent en pareille circonstance. Juges, les choses se sont passées comme je viens de les exposer. Hæc sicut expósui, ita gesta sunt, júdices*[[3451]](#footnote-3452)*. »

Mensonge effronté, mais mensonge inutile. Moins prévaricateurs que Cicéron, les juges, malgré leur mépris pour Clódius, condamnent Milon à l’exil, et, pour tout bénéfice, Cicéron sort du tribunal « avec un assez large trou à son manteau de philosophe et d’honnête homme. » Croiriez-vous, Madame, que cette bassesse, ce mépris public de la vérité, de la justice et de l’honneur, n’empêchent pas les professeurs de rhétorique de dire à leurs élèves : « Ce discours a toujours passé pour un des chefs-d’œuvre de Cicéron. On admire la modestie et la douceur de l’exorde, l’énergie et la chaleur de la réfutation, l’adresse et la netteté de la narration, la méthode, la clarté, la force du raisonnement[[3452]](#footnote-3453) ? » Ce qui veut dire : Tout est dans ce discours : excepté la vérité des faits et la probité de l’orateur. Excellent modèle pour les jeunes rhétoriciens qui, devenus avocats, voudront faire condamner l’innocence et absoudre le crime !

Au reste, ce n’est pas la seule circonstance où l’honnête Cicéron ait fait usage de son précepte mendáciis adspergéndum. Nous lisons dans Plutarque : « Un jour Munátius, que Cicéron avait défendu et fait absoudre, poursuivait en justice un ami de Cicéron, nommé Sabinus. Cicéron en fut tellement irrité qu’il dit à Munátius : « Crois-tu donc, Munátius, que ce soit à ton innocence que tu dois d’être absous, plutôt qu’à mon éloquence qui a fasciné les yeux des juges[[3453]](#footnote-3454) ! »

Passons à un autre. Un jour, en plein Sénat, Marcellus tombe aux genoux de César, et lui demande le rappel de son frère, partisan de Pompée. Le Sénat se joint à Marcellus, et César accorde sur-le-champ la grâce demandée. Au nom de l’assemblée, Cicéron prend la parole et remercie César. Ce que la rhétorique a de plus pompeux, il l’emploie pour exalter sa douceur, sa modération, toutes les vertus réunies en sa personne. « Non, César, il n’est point de génie si fécond, d’orateur ou d’écrivain si sublime et si éloquent qui soit capable, je ne dis pas d’orner et d’embellir, mais seulement de raconter dignement vos exploits. Vous êtes parfaitement semblable à un dieu, simíllimum deo. En vertu des droits de la victoire, nous pouvions, comme vaincus, périr tous légitimement : votre clémence nous a tous conservés. Jouissez de vos vertus ; ce n’est pas votre faute si quelques-uns vous ont craint. Vous êtes le sauveur de la République ; veiller à votre santé, c’est veiller à la nôtre. Moi qui suis, comme je le dois, nuit et jour occupé de vous, équidem de te dies noctésque, ut débeo, cógitans, je ne redoute pour vous que les accidents ordinaires de l’humanité, les maladies et les fragilités de la nature[[3454]](#footnote-3455). »

Puis, disant anathème aux ennemis de César, il ajoute : « Délivré des périls de la guerre, c’est être ingrat, c’est être injuste de garder un cœur armé. Nous ne devons plus avoir tous qu’une volonté, pour peu que nous ayons, je ne dis pas de sagesse, mais de bon sens et de raison. Nous ne pouvons vivre désormais que vous ne viviez, César, nisi te salvo salvi esse non póssumus. Ainsi, nous tous qui voulons la conservation de la République, nous vous prions, nous vous conjurons de veiller à la sûreté de votre vie. Et puisque vous croyez avoir encore à vous garantir de quelques sourdes menées, nous vous promettons, car j’ose dire au nom de tous ce que le cœur m’inspire, nous vous promettons non-seulement de veiller nuit et jour pour votre défense, mais de vous faire, s’il le faut, un rempart de nos flancs et de nos personnes, non modo excúbias et custódias, sed étiam láterum nostrórum oppósitus et córporum pollicémur. Pour moi en particulier, je vous rends grâces, César, de m’avoir conservé, de m’avoir honoré de distinctions flatteuses et d’avoir accumulé sur moi des bienfaits innombrables, tua in me unum innumerabília mérita. »

Eh bien, Madame, la veille du jour où il prononce cette harangue, peut-être le jour même où il l’a prononcée, ce même Cicéron, en sortant du Sénat, écrit à ses intimes lettres sur lettres, dans lesquelles il appelle César un tyran, un Phalaris, un Pisistrate ; dans lesquelles il dit que la plus agréable nouvelle pour lui serait que César se fût pendu ; dans lesquelles il exhorte Brutus à le poignarder, ne craignant qu’une chose, l’insuccès, à cause des précautions dont le tyran s’environne. Et quand l’assassinat sera commis, il le prodamera la plus belle action que puissent faire des mortels ; il se vantera de n’y avoir pas été étranger ; il dira que lui comme tous les gens de bien ont tué César par la main de Brutus, omnes boni quantum in ipsis fuit Cǽsarem occidérunt*[[3455]](#footnote-3456)*. Pour caractériser un pareil homme, la langue n’a que deux mots : hypocrite et comédien.

En disant : « La parole a été donnée à l’homme pour déguiser sa pensée », M. de Talleyrand a volé Cicéron. Chaque fois que son intérêt le demande, le grand moraliste fait usage de sa maxime mendaciúnculis adspergéndum. Il ment sans rougir, il ment avec assurance, il ment dans les affaires les plus graves, dans les circonstances les plus solennelles, comme dans les choses les moins importantes. Il est un homme parmi les Romains que Cicéron a surtout flétri, qu’il a attaché au pilori de l’infamie, et si bien attaché qu’il y est encore ; un homme dont il a fait le nom synonyme de tous les forfaits, cet homme, c’est Verrès. Jamais pourrez-vous croire que Cicéron l’appelle un saint ? Verrès un saint ! un saint canonisé par Cicéron ! Cela n’est pas possible, et pourtant cela est.

Verrès étant préteur à Rome, Cicéron eut à défendre devant lui Cluéntius, accusé d’empoisonnement. Dans le cours de son plaidoyer, il trouve l’occasion de parler de Verrès, et il l’appelle un homme exact, un saint ; C. Verres, prætor urbánus, homo sanctus et díligens*[[3456]](#footnote-3457)*. Oui, direz-vous, mais c’était avant sa préture en Sicile ? À l’époque où parlait Cicéron, Verrès pouvait être un parfait honnête homme, digne des louanges du grand orateur. Écoutez Cicéron : il vous dira que pendant sa préture à Rome, Verrès était un brigand, un infâme, dont la jeunesse avait été un long tissu de désordres et de turpitudes[[3457]](#footnote-3458).

Ce n’est pas tout. À cette véhémence contre Verrès, qui met Cicéron en contradiction avec lui-même, l’histoire assigne une autre cause que l’intérêt de la morale publique. Jaloux de la noblesse, Cicéron faisait cause commune avec les chevaliers. Dans la personne de Verrès, il attaque toute la noblesse au profit des chevaliers, et leur prépare, ainsi qu’à lui-même, l’accès à certaines charges, jusqu’alors l’apanage exclusif de l’aristocratie. De là ce mot que la force de la vérité arrache à l’un des admirateurs les plus fanatiques de Cicéron, Mably : « Les périls de la République, dit-il, se grossissaient ou se diminuaient aux yeux de Cicéron, suivant qu’il y était plus ou moins intéressé personnellement[[3458]](#footnote-3459). »

Non-seulement Cicéron se fait un jeu de mentir à la vérité et à la justice, il ment encore à la morale publique. Cælius, chevalier romain, lui avait confié son fils Marcus Cælius Rufus. Ce jeune homme, élevé dans la maison et sous les yeux de Cicéron, vivait en concubinage avec une matrone nommée Clódia, veuve de Metellus Celer. Une brouille a lieu ; Clódia accuse Cælius d’avoir voulu l’empoisonner et porte plainte devant les tribunaux. De là une cause célèbre, c’est-à-dire un affreux scandale, par la nature du crime, par la qualité des accusés, et, il faut le dire, par le plaidoyer de l’avocat.

Dans la défense de Cælius, Cicéron essaye de justifier les mauvaises mœurs de son élève par une plaisanterie, pour le moins fort déplacée : « Quant aux reproches qui regardent les mœurs, dit-il, Cælius n’en sera jamais assez affecté pour regretter de n’être pas né difforme, ut eum pœníteat non defórmem esse natum. Avec une légèreté impardonnable dans un père de famille, pour ne pas dire avec un cynisme digne d’un épicurien : « Tout le monde, ajoute-t-il, accorde quelques plaisirs à la jeunesse ; la nature elle-même donne à cet âge des passions impétueuses, et pourvu que dans leurs écarts elles n’attaquent ni la vie ni la fortune des citoyens, elles passent pour excusables et dignes d’indulgence, fáciles et tolerábiles habéri solent. »

Justifiant cette espèce de fatalisme de la débauche, il ajoute : « Si jamais il s’est trouvé un homme d’une âme assez forte pour mépriser toutes les voluptés, j’ose prononcer qu’un tel homme a reçu en partage des qualités qui surpassent la nature humaine. » Est-ce un bonheur pour lui, est-ce un malheur ? Cicéron n’ose prononcer : « Quelques-uns, avec moi, le regarderont comme le favori des dieux ; mais le plus grand nombre ne verra en lui que l’objet de la colère céleste ; huic hómini ego formasse et pauci, deos propítios, pleríque autem irátos putábunt. » Au lieu de défendre la morale en défendant son opinion, il ose dire : « Laissons cette route déserte ; ne refusons pas tout aux voluptés ; que la droite raison ne domine pas toujours : que l’ardeur du désir et la volupté en triomphent quelquefois ; non ómnia voluptátibus denegéntur ; non semper súperet vera illa et dirécta rátio ; vincat aliquándo cupíditas voluptásque ratiónem. »

Si vous ne savez que dire, Madame, de ce qui précède, que direz-vous de ce qui suit ? Que diront, avec vous, toutes les mères chrétiennes, du vertueux Cicéron, le précepteur de leurs fils, et de la belle antiquité, leur séjour habituel ? « Interdire à la jeunesse, continue le digne avocat, le commerce même des courtisanes, ce sont des principes d’une vertu sévère, je ne puis le nier ; mais ces principes ne s’accordent ni avec la licence du siècle ni même avec les usages et la tolérance de nos ancêtres. En effet, dans quel temps cette tolérance n’a-t-elle pas eu lieu ? dans quel temps l’a-t-on condamnée ? dans quel temps ne l’a-t-on pas accordée ? Quando enim factum non est ? quando reprehénsum ? quando non permíssum ? »

Il dit vrai : le vertueux Caton conseillait même aux jeunes gens d’aller voir les femmes de mauvaise vie. En donnant un semblable conseil, Caton était infâme : Cicéron, qui l’approuve, l’est-il moins ?

Non-seulement Cicéron, rhéteur, enseigne à mentir, non-seulement il ment lui-même toutes les fois qu’il le croit utile à ses intérêts ; il exhorte encore les autres à mentir pour lui plaire ; il le demande avec instance, il le veut à tout prix. Apprenant que L. Lucceius se propose d’écrire une histoire contemporaine, sur-le-champ il lui adresse une longue lettre dans laquelle il ne rougit pas de lui dire : qu’il a une passion incroyable de se voir loué et célébré dans ses écrits ; que, pour satisfaire cette passion, il le prie, le supplie, te plane étiam atque étiam rogo, de mentir pour le louer, et de ne tenir aucun compte ni des lois de l’histoire ni des droits de la vérité : ut ornes veheméntius, leges históriæ négligas, amoríque nostro plúsculum étiam quam concédat véritas, largiáre*[[3459]](#footnote-3460)*.

En traçant ces lignes incroyables, Cicéron ne commet pas seulement une bassesse, il se met encore en contradiction avec lui-même. N’est-ce pas lui qui, dans le Traité de l’orateur, proclame cette maxime : « La première loi de l’histoire, c’est de ne pas mentir : Quis nescit primam esse históriæ legem, ne quid falsi dícere áudeat*[[3460]](#footnote-3461)* ? » Mais quand il s’agit des intérêts de sa vanité, cet homme veut que l’histoire méconnaisse ses lois et que le mensonge usurpe les droits de la vérité. Avouez, Madame, que vos enfants auront tout à gagner à faire leur rhétorique sous un pareil maître, et agréez, etc.

## DIX-SEPTIÈME LETTRE.

Cicéron orateur. — Définition de l’orateur. — Ce que les anciens ont pensé de Cicéron. — Examen de son éloquence au point de vue de nos mœurs. — La seconde Philippique appelée un ouvrage divin. — Détails historiques sur Antoine et sur Cicéron. — Analyse au point de vue de la forme de la seconde Philippique.

Rome, 13 février.

Madame,

Cicéron orateur. — La rhétorique païenne définit l’orateur : un homme de bien, habile dans l’art de parler, vir bonus dicéndi perítus*[[3461]](#footnote-3462)*. Cette définition, donnée par Caton et reproduite par Quintilien, est, quant à la pensée, celle de Cicéron lui-même ; car il approuve fortement les stoïciens, qui définissent l’éloquence : eloquéntiam virtútem esse : L’éloquence, c’est la vertu*[[3462]](#footnote-3463)*.

Être homme de bien, telle est donc, d’après Cicéron lui-même, la qualité fondamentale de l’orateur. Sans elle, l’homme qui parle en public, quelles que soient la faclité de son élocution et l’élégance de son style, n’est qu’un comédien et un bavard : mimus et nugátor.

J’avoue, Madame, que cette définition me déconcerte. Malgré toute ma bonne volonté, je ne sais comment l’appliquer à Cicéron. Pour qu’elle lui convienne, c’est-à-dire pour que Cicéron soit un orateur et non un fabricant de périodes, il faut avant tout que je trouve en lai l’homme de bien : vir bonus. Pour lever mes scrupules, je m’adresse à vous, Madame, à tous les professeurs de rhétorique, à tout le monde, à Cicéron lui-même ; et je demande : si un homme qui donne le mensonge pour une règle de l’art oratoire ; qui ment lui-même dans ses discours par honte, par jactance, par flatterie, pour faire absoudre le coupable et flétrir l’innocent ; qui exhorte bassement les autres à mentir à son profit ; qui autorise le libertinage, et pour qui les honteuses conquêtes du séducteur ne sont qu’un sujet de plaisanterie : si un tel homme est un homme de bien ? J’ajoute, par anticipation, si un homme sorti pauvre de son village et qui arrive en peu de temps à une fortune colossale ; qui n’adore que le moi, qui se vante toujours ; qui écrit et qui fait des bassesses pour obtenir des honneurs ; qui répudie ses femmes pour payer ses dettes avec leur dot ; qui a de mauvaises mœurs ; qui chante ses infamies ; qui passe sa vie à flatter tous les partis et à les trahir tour à tour : si un tel homme est un homme de bien ?

En attendant la réponse, je passe à la seconde qualité de l’orateur : être habile à manier la parole. Dans Cicéron, cette habileté brille à nos yeux d’un éclat incomparable et sans tache ; aux yeux de ses contemporains, plus capables d’en juger, il n’en est pas ainsi. Les uns, comme César, rappellent crûment un bavard ; les autres, avec Caton, un orateur ridicule ; avec Brutus, un orateur fourbu et éreinté : fractum et elúmbem ; ceux-là un rhéteur asiatique, redondant, rabâcheur, efféminé. Il en est qui sont encore plus sévères, tels que Asínius Gallus, Licinius Largus, Messala Corvínus, Quintus Calenus, et d’autres en grand nombre cités par Quintilien, Asínius Pollion, Sénèque, Aulu-Gelle et Dion Cássius[[3463]](#footnote-3464).

Qui a tort ou raison, et jusqu’à quel point ? La logique semble décider en faveur des anciens ; mais c’est une question que je ne veux pas discuter : il suffit de l’avoir posée. Il en est une autre qui s’y rattache et qui, étant plus pratique, me semble plus importante. Serait-il vrai, comme on le prétend à l’Académie, dans les collèges et même dans certains petits séminaires, que Cicéron est le modèle le plus propre à former, pour les peuples modernes, de véritables, de parfaits orateurs ? Je ne parle pas des idées qui évidemment exigent de profondes modifications ; je parle seulement de la forme, ce prisme fascinateur que tous les professeurs s’étudient à faire miroiter aux yeux de leurs élèves.

Autre temps, autres mœurs, et par conséquent autre langage. Avant tout, nos mœurs exigent de la part de l’homme qui parle en public, excepté dans certains clubs, une politesse de formes, une urbanité de langage qui interdit, même à l’égard d’un adversaire, toute épithète désobligeante, à plus forte raison toute injure. Les murmures de l’assemblée, les rappels à l’ordre, quelquefois des plaintes en diffamation ou même des duels, sont la conséquence de la moindre infraction à cette loi d’origine chrétienne.

Sous ce rapport, Cicéron est-il un modèle ? Parmi ses actions oratoires, il en est une plus célèbre que toutes les autres, dont on a dit : « C’est une pièce d’éloquence qui n’eut jamais d’égale, et que la postérité a regardée comme un ouvrage divin. Certainement, elle aurait mérité toutes les louanges qu’on lui a données, si elle n’avait causé la mort de son auteur. » Cette pièce est la seconde Philippique. Qui parle ainsi, Madame ? je vous le dirai plus tard : en attendant, vérifions l’éloge.

Vous savez que la seconde Philippique est dirigée contre Antoine, consul, lieutenant de César, l’un des triumvirs ; vous saurez, de plus, que ce discours n’a jamais été prononcé, et que Cicéron avait plus de soixante ans lorsqu’il le composa. Ainsi, ni la vivacité de la jeunesse, ni la chaleur du combat oratoire ne peuvent excuser les défauts de formes et de politesse, s’il y en a. Cicéron, dans la maturité de son talent, Cicéron, écrivant à loisir, a voulu laisser à la postérité un parfait modèle d’éloquence. Il ne s’est pas trompé : sa pièce, on vient de nous le dire, est un ouvrage divin.

Pour mieux apprécier toutes les beautés de forme et même de fond dont elle étincelle, rappelons quelques détails historiques. Antoine était un ambitieux, un prodigue, un débauché, un misérable, comme il y en avait tant parmi les illustres Romains au beau siècle de César. Malgré cette réputation, Cicéron avait été longtemps l’ami d’Antoine, il l’avait publiquement comblé de louanges devant le Sénat[[3464]](#footnote-3465). De son côté, Antoine avait rendu des services à Cicéron, entre autres il lui avait sauvé la vie après la défaite de Pharsale, et l’avait fait rentrer dans les bonnes grâces de César.

Cicéron se plaît à le reconnaître. Il écrit à Antoine qu’il est plein d’amitié pour lui, qu’il l’a toujours aimé, que les services qu’il lui a rendus et ce qu’il a fait pour la République ont élevé son affection à un tel point, que personne au monde ne lui est plus cher que lui, ut cariórem hábeam néminem. Il l’appelle son cher Antoine, mi Antóni. Il lui répète qu’il a toujours été de ses amis, et le prie d’être bien persuadé du zèle extrême avec lequel il exécutera tout ce qui pourra lui être agréable, hoc velim tibi pénitus persuádeas*[[3465]](#footnote-3466)*.

Après la mort de César, Cicéron se brouille avec Antoine sous prétexte qu’il est ambitieux, et il veut qu’on le condamne sur-le-champ. Le Sénat s’y oppose en disant qu’il est contraire à l’usage des Romains de condamner un citoyen sans l’avoir entendu ; qu’il est indécent de vouloir faire passer pour un ennemi public un homme qui la veille était consul et qui avait été comblé de louanges par Cicéron lui-même. On délibère jusqu’à la nuit sans rien conclure. Le surlendemain, Cicéron renchérit sur son discours, et fait si bien, lui et sa faction, qu’Antoine eût été condamné sans l’opposition du tribun Sílvius. La faction de Cicéron s’irrite contre Sílvius, court par les rues en vomissant des injures contre lui et demandant sa mise en jugement. Pendant ce temps-là, Cicéron, à la tribune, déclame contre Sílvius et contre Antoine et se fait réfuter énergiquement par Pison, qui l’appelle un accusateur fougueux, accusátor vehementíssimus.

Antoine ne fut pas condamné ; mais Cicéron et sa faction lui firent refuser le gouvernement des Gaules et employèrent tous les moyens de le brouiller avec Octave. Chargé de signifier à Antoine qu’il eût à quitter Modène, Cicéron se permit, pour satisfaire son ressentiment, d’altérer la pensée du Sénat, et il écrivit à Antoine une lettre de sultan[[3466]](#footnote-3467).

Antoine, indigné, déclare qu’il n’obéira pas. Pendant qu’on le déclare ennemi de la patrie, Cicéron excite Rome contre lui, prépare des armes, recueille de l’argent, frappe des plus dures exactions les partisans d’Antoine : vexans Antoniános potíssimum gravíssimis exactiónibus. Pour en finir, Antoine envoie à Rome un vieux général, Ventídius, avec ordre de s’emparer de Cicéron. À cette nouvelle, Cicéron prend la fuite.

Antoine cependant éprouve un échec. Cicéron rentre à Rome, monte à la tribune, et « telle est sa fureur contre Antoine, qu’au mépris de toutes les convenances, de tous les usages, il sollicite cinquante jours de supplications pour remercier les dieux de la défaite d’Antoine. Il pousse l’extravagance jusqu’à demander que les deux légions qui avaient déserté les drapeaux d’Antoine fussent gratifiées de vingt mille sesterces et qu’elles eussent à perpétuité le droit de porter, les jours de fête, des couronnes d’olivier : tanto furóre, præter omne decórum, concitátus erat in Antónium*[[3467]](#footnote-3468)*. »

Cependant la fortune sourit à Antoine, qui devient tout-puissant. Cicéron s’éclipse de nouveau ; et, caché dans une de ses villas, il compose contre Antoine la seconde Philippique. Les circonstances ne lui permettent pas de la prononcer à la tribune ; mais elle est communiquée aux intimes et une indiscrétion la fait tomber entre les mains d’Antoine. Examinons, Madame, cet ouvrage divin, cette pièce d’éloquence qui n’eut jamais d’égale.

Antoine a sauvé la vie à Cicéron. — Le grand orateur ne le nie pas. Mais admirez quelles formes divines il emploie pour reconnaître ce bienfait et remercier son bienfaiteur. « Tu dis que je te suis redevable d’un bienfait ! De quel bienfait ? De ce que tu ne m’as pas tué à Brindes. Tu n’étais pas le maître de me tuer. Le chef des brigands dont tu te faisais gloire d’être le lieutenant m’avait accordé l’assurance de la vie. Et quand tu en aurais été le maître, de quel bienfait, Sénateurs, peut-on avoir reconnaissance à des brigands, à moins qu’ils ne prétendent nous avoir donné la vie, quand ils ne nous l’ont pas ôtée ? Quelle obligation t’ai-je de ce que tu ne t’es pas souillé d’un crime abominable ? En cela j’ai dû me trouver moins heureux de n’avoir pas été assassiné par toi, que malheureux de penser que tu le pouvais faire impunément[[3468]](#footnote-3469). »

Antoine s’est moqué, comme tout le monde, du méchant vers de Cicéron : Cedant arma togæ, etc. — Cicéron relève ce crime capital en ces termes : « Il ne lui manquait plus que d’être plaisant ; c’est ce qu’il a essayé dans je ne sais quel endroit. Bons dieux ! que cela te sied mal ! Toutefois, il y a de ta faute ; car ayant pour femme une comédienne, elle aurait pu t’assaisonner d’un peu de sel. Que les armes cedent à la toge. — Eh bien ! n’y ont-elles pas cédé ? Mais je ne te répondrai rien au sujet de ces vers ; je dirai seulement que tu ne les entends pas ; que tu es trop ignorant pour les entendre, ni quoi que ce soit au monde. J’ajouterai que, pour moi, je n’ai jamais manqué l’occasion d’être utile à la République et à mes amis ; et que par les ouvrages immortels, en tout genre, que j’ai composés dans mes loisirs, omni génere monumentórum meórum, j’ai su rendre encore mes veilles utiles à l’instruction de la jeunesse et à la gloire du nom romain[[3469]](#footnote-3470). »

Antoine montre la lettre si flatteuse et si honorable que Cicéron lui a écrite. — Cicéron commence par mettre en doute l’authenticité de la lettre, suivant le principe : Mendaciúnculis adspergéndum ; il ajoute que cette lettre est une plaisanterie et qu’il a voulu badiner, mendaciúnculis adspergéndum ; qu’en tout cas, Antoine, en la montrant au public, a fait l’acte d’un malhonnête homme, et qu’enfin il le défie de prouver que cette lettre est de lui Cicéron : « Que me répondrais-tu si je niais l’avoir écrite ? Quel moyen as-tu de me convaincre ? Ma signature ? Il est vrai que tu as, en fait de signatures, une science assez lucrative ; mais comment feras-tu ? elle est de la main d’un secrétaire ! En vérité, je commence à être jaloux de ton maître de rhétorique, que tu as payé si largement pour t’apprendre à n’avoir pas le sens commun : Jam invídeo magístro tuo, qui te, tanta mercéde, nihil sápere dócuit*[[3470]](#footnote-3471)*. »

Antoine dit que Cicéron a conseillé l’assassinat de César. — Cicéron s’en défend par des pirouettes oratoires ; en tout cas, il se déclare très-disposé à en faire autant, et se flatte d’avoir fait quelque chose de pareil : « Si Brutus m’a nommé, n’est-ce pas qu’ayant fait une action toute semblable aux miennes, il s’empressait de me faire connaître que la gloire dont j’étais couvert avait excité son émulation ? Qu’importe que j’aie désiré l’assassinat de César ou que je le voie avec plaisir ? De tous les Romains, si on t’excepte, toi et tous ceux qui se réjouissaient de voir César régner, quel est celui qui n’ait point voulu sa mort ou qui ne l’ait pas approuvée ? Tous les gens de bien ont tué César, autant qu’il était en eux. Tout ce que je crains, c’est que tu ne puisses pas prouver que j’étais du nombre des conjurés. Si j’en avais été, j’aurais fait la tragédie tout entière : j’aurais tué non-seulement le tyran, mais la tyrannie. Cet ouvrage eût été, comme on dit, de mon style : Si meus stylus ille fuísset, totam fábulam confecíssem*[[3471]](#footnote-3472)*. »

Après avoir fait, dans les formes qu’on vient de voir, son apologie comme homme, comme poète, comme républicain, l’illustre orateur passe à la confession de son adversaire. Pour cela il cherche dans les réservoirs de son âme, pectus est quod disértos facit, toutes les fleurs que l’art oratoire y a entassées, et, pendant soixante-dix pages, il les répand à pleines mains sur son ami Antoine. Il rappelle brigand, chef de brigands, vil tyran, gladiateur, le plus méprisable des gladiateurs, ivre de vin et de luxure, scélérat, impudent, libidineux, plus vicieux que Clódius, plus effronté que Catilina, insensé, imbécile, ignare, archifou : stultítiæ qua vincit omnes ; mari d’une comédienne, infâme, stupide, absurde ; homme crapuleux, qui n’a pas achevé de cuver son vin : edórmi crápulam et exhála ; voleur, faussaire, sacrilège.

Cicéron, qui a des fleurs pour tout le monde, en jette quelques-unes aux amis d’Antoine, oubliant qu’il en était et qu’il s’en faisait gloire : « Tes amis, lui dit-il, sont une vermine infecte que tu payes largement des biens de la République, pour t’apprendre à n’avoir pas le sens commun. Pourrait-il en être autrement ? banqueroutier que tu es, pédéraste, prostitué public, misérable qui promènes la débauche en litière par toute l’Italie, buveur de sang, ivrogne de la grosse espèce, qui, avec ta carrure de gladiateur, bus tant de vin aux noces d’Híppias que tu ne pus t’empêcher de vomir encore le lendemain, en présence du peuple assemblé ! S’il t’était arrivé de pareilles vilenies dans ces orgies où tu fais de ton corps un tonneau, qui n’en rougirait pas ? Et au milieu d’une assemblée du peuple romain tu as vomi les morceaux de viande empuantis par l’odeur du vin, et tu en as rempli ta robe et tout le tribunal ! Ivrogne partout, n’avais-tu donc pas autre chose à faire à Narbonne qu’à vomir sur les tables de tes hôtes ? Ivrogne éternel, qui, dès le matin, bois, joues et vomis, qui inonde les parquets de vin, qui en souilles les tables et les murs !

 » Impie, forcené, ennemi des dieux, brute qui n’as ni sens ni âme ; frénétique, quand tu dis : Moi, le consul Antoine, c’est comme si tu disais : Moi consul, moi le plus infâme des hommes : car es-tu autre chose ? quid enim est áliud Antónius ? Boutefeu, lâche, instigateur de cruautés, qui marches soutenu d’un côté par un chef de spadassins et de l’autre par un chef de buveurs !… Valet, menteur, impudent, cynique, qui harangues le peuple tout nu : nudus concionátus ; fou à lier : tu non constringendus ? Polisson, homme détestable, digne de tous les supplices ! »

Vous avez, Madame, pour le fond et pour la forme, un échantillon de la seconde Philippique. Pour le fond, c’est la glorification immodérée de Cicéron par lui-même, la confession générale d’Antoine, et, avant tout, l’apologie retentissante de l’assassinat politique. Pour la forme, c’est le langage de la halle et le vocabulaire complet des injures les plus grossières. Rappelez-vous maintenant la définition de l’orateur : Vir bonus dicéndi perítus. Cicéron est-il l’un et l’autre ? Malgré les doutes qui pourraient vous venir, vous tiendrez pour certain que « la seconde Philippique est une pièce d’éloquence qui n’eut jamais d’égale, et que la postérité a regardée comme un ouvrage divin. » Certainement elle aurait mérité toutes les louanges qu’on lui a données, si elle n’avait causé la mort de son auteur.

C’est là un article de foi classique ; point de salut littéraire pour vous si vous ne le croyez pas. L’oracle émane des plus respectables maîtres de la jeunesse, les pères de la Compagnie de Jésus[[3472]](#footnote-3473).

« Continuons d’enseigner comme ont enseigné nos pères : tout ce qu’ils ont fait est bien fait ; il n’y a rien à changer ; blâmer leur enseignement, c’est injurier l’Église. »

Agréez, etc.

## DIX-HUITIÈME LETTRE.

Cicéron homme d’État. — Il est en politique ce qu’il est en morale et en philosophie. — Esclave de l’ambition et de la vanité, il flotte entre tous les partis. — Ménage César, calomnie Crassus. — Veut assassiner César et Pompée. — Se laisse duper par César. — Dit du mal de tout le monde, excepté de lui-même. — Il se fait de nombreux ennemis. — Faible dans l’adversité. — Histoire de Philáscus. — Il devient l’instrument de Pompée. — Imprudence politique. — Dupe de César et de son ambition. — Irrésolu, il donne des gages à Pompée et à César. — Inconstance et palinodie continuelles. — Dupé par Octave. — Il est méprisé de tous les partis, et assassiné.

Rome, 14 février.

Madame,

Cicéron homme d’État. — « À l’école de Cicéron tous les hommes d’État ! » s’écrient les maîtres de la jeunesse. — « On ne peut comparer à Cicéron aucun des hommes qui se sont mêlés de gouvernement, » répètent les élèves. Vous avez lu ces éloges dans une de mes lettres précédentes, et vous me demandez ce qu’il faut en penser.

Nous l’avons vu : en fait de croyances, Cicéron philosophe réduit tout à des conjectures, à des vraisemblances, au máximum à des probabilités. Cicéron philosophe passe dans Cicéron moraliste : on le retrouve dans Cicéron homme d’État. Comment pourrait-il en être autrement ? Tout homme qui fait profession de n’avoir sur rien aucune croyance arrêtée prendra nécessairement pour guide de sa vie les circonstances. Son étude sera d’en tirer le meilleur parti possible, dans l’intérêt de sa fortune et de sa passion favorite. Homme d’entre deux, il n’aura jamais de résolution préconçue. Avant de faire un pas, il regardera à droite, il regardera à gauche ; il interrogera, à son point de vue personnel, les chances des partis, ira de l’un à l’autre, les flattera et les blâmera tour à tour, finira par se faire mésestimer de tous et par tomber dans des impasses, d’où il ne saura comment sortir. Appliqués à Cicéron homme d’État, ces principes sont-ils justes ? Interrogeons l’histoire.

Le dieu de César, disait Cicéron, c’est le pouvoir : il n’en connaît pas d’autre. Le dieu de Cicéron, pouvait répondre César, c’est aussi le pouvoir : il n’en connaît pas d’autre. La différence est que César marche au pouvoir les armes à la main et en écrasant ses rivaux ; tandis que Cicéron veut y parvenir par la tribune aux harangues et en caressant tous les partis. L’orgueil et la force sont le caractère de César, la vanité et la faiblesse celui de Cicéron. César croit à son épée, Cicéron à sa parole ; César a foi à sa fortune, Cicéron à celle d’autrui ; César s’impose, Cicéron s’insinue : « Cicéron, nous dit l’histoire, aspirait à gouverner la République : Rempúblicam régere afféctans. Plein de lui-même, il voulait montrer aux grands et au peuple qu’il donnait une force considérable au parti qu’il embrassait ; et il allait de l’un à l’autre, épousant tour à tour les intérêts opposés, afin de se faire rechercher de tous les partis. Après avoir fait cause commune avec l’aristocratie, et en conséquence préféré l’édilité au tribunal, on le voit se joindre à la lie du peuple : fæci plebis se adjúnxit*[[3473]](#footnote-3474)*. »

Ces lignes résument toute la vie publique de Cicéron : livre à partie double qui nous montre cet homme d’État, marchant toujours un pied dans le camp de César et un dans le camp de Pompée ; ami et ennemi d’Antoine ; panégyriste et calomniateur de Crassus, disant du bien et du mal de tout le monde, même de Verrès ; descendant, suivant l’intérêt du moment, à des concessions réprouvées par la conscience, à des violences de langage, à des adulations qui déshonorent sa mémoire ; victime de la vanité qui l’aveugle, jouet des partis qui l’exploitent ; toujours irrésolu, passant de l’excès de la crainte à l’excès de la confiance : mais ne perdant jamais de vue son désir de dominer, et répétant sans cesse que, s’il était aux affaires, la République serait sauvée. Venons aux faits.

Dans l’affaire de Catilina, la rumeur publique accuse César d’être complice ou du moins confident du complot : Caton même le dit tout haut : Cato maniféste jam in suspiciónem vocans Cǽsarem. Mais César est très-populaire et très-puissant. Cicéron peut avoir besoin de lui, et dans l’acte d’accusation il n’ose pas le nommer[[3474]](#footnote-3475). Cicéron va plus loin : dominé par la crainte que les partisans de Catilina n’attentent à sa vie, ipse sibi metuébat, il abrège les débats en empêchant Crassus de parler en faveur des coupables. Pour cela, il fait courir le bruit que ce grand orateur était du nombre des conjurés : « J’ai entendu, dit Salluste, Crassus lui-même dire publiquement que Cicéron s’était permis cette atroce calomnie : Ipsum Crassum ego póstea prædicántem audívi, tantam illam contuméliam sibi a Cicérone impósitam*[[3475]](#footnote-3476)*. » Application du principe : Mendaciúnculis adspergéndum.

La même crainte lui fait brusquer l’exécution. On l’accuse de n’avoir pas observé les prescriptions de la loi ; le peuple s’irrite ; et nous verrons bientôt le tribun Clódius trouver dans ce reproche le moyen de faire condamner Cicéron à l’exil.

En attendant, César et Pompée cherchent de tous les côtés des appuis à leur puissance. Cicéron s’en irrite : leurs succès ne font pas le compte de son ambition. Il se confie à Lucullus, et tous deux complotent de faire assassiner César et Pompée. Le complot est découvert. L. Véttius, l’assassin, les dénonce, et si Bibulus n’eût été impliqué dans l’accusation, ils auraient couru grand risque de périr eux-mêmes, comme les complices de Catilina[[3476]](#footnote-3477). Devenu suspect à César et à Pompée, Cicéron a l’imprudence de fortifier lui-même leurs soupçons et leur haine. En défendant Antoine, il attaque vivement César et va même jusqu’à l’insulter publiquement. César ne répondit rien ; car il vit bien que c’était la vanité qui faisait parler Cicéron. « En effet, Cicéron cherchait moins à offenser César qu’à entendre de sa bouche quelques propos injurieux, par le désir qu’il avait d’être regardé comme son égal[[3477]](#footnote-3478). »

Tout en dissimulant, César choisit Clódius pour l’instrument de sa vengeance contre Cicéron : il le fait nommer tribun du peuple. Dirigé par César, Clódius tend un piège à Cicéron : il le flatte et lui propose de faire passer une loi que plus tard il tournera contre lui. Dupe de sa vanité, Cicéron donne la main au projet de Clódius. Profitant de l’autorité de sa charge, celui-ci indispose non-seulement le peuple, mais une partie du Sénat contre Cicéron, « dont le crédit reposait plus sur la crainte que sur l’affection[[3478]](#footnote-3479). » La tempête qui emportera Cicéron se forme à vue d’œil et il ne s’en aperçoit pas, on dirait même qu’il prend à tâche de la rendre plus formidable.

Le besoin de parler, et de parler de lui, ne le quitte pas : il parle partout, au Sénat et au Forum. « Par ses discours, il indisposait un très-grand nombre de citoyens et s’en faisait des ennemis implacables, en cherchant sans cesse à s’élever au-dessus des personnages les plus éminents, en abusant jusqu’à la satiété d’une licence de langage qui ne respectait rien, et en cherchant à paraître homme de bien plutôt qu’à l’être réellement. Ce fut par de semblables prétentions, en se vantant plus que tout autre et en se préférant à tous dans ce qu’il disait et dans ce qu’il faisait, que Cicéron finit par devenir insupportable même à ceux qui l’estimaient[[3479]](#footnote-3480). »

Arrive la fin de son consulat. Selon l’usage, il veut rendre compte de son administration. Le peuple ne lui permet que de prononcer le serment exigé par la loi. Mais Cicéron, tourmenté du besoin de parler, et de parler de lui, ajoute qu’il a sauvé Rome. Ce mot soulève un orage. Clódius en profite pour accuser Cicéron d’avoir, contre les lois, mis à mort Léntulus et Cethégus, quod contra leges públicas indemnátos sustulísset Léntulum Cethegúmque*[[3480]](#footnote-3481)*.

Frappé comme d’un coup de foudre, Cicéron demeure interdit. Tout son courage l’abandonne. Il sort du tribunal, quitte sa toge, et, l’extérieur dans un désordre à faire peur, sórdidus et squalóre hórridus, il se met à parcourir, en suppliant, les rues de la ville arrête les passants connus et inconnus et leur conte sa disgrâce, supplíciter per vias urbis sollicitábat óbvios quosque, non véritus ignótis quoque hac de causa negótium facéssere. Il oublie à tel point ce qu’il se devait à lui-même, qu’en voulant paraître malheureux il se rend ridicule, adeo nullo respéctu decóri, ut, dum miserábilis vult vidéri, ridículus fíeret. Le désespoir s’empare de lui, et, au lieu de lutter contre la fortune, il s’abdique lui-même et part pour l’exil, rebus ómnibus desperátis sponte in exílium ábiit*[[3481]](#footnote-3482)*.

Profitant de la loi que Cicéron a eu l’imprudence de faire voter, Clódius convoque l’assemblée du peuple. César déclare que les mesures prises par Cicéron contre les conjurés sont illégales. La loi qui le bannit est portée sans opposition et même avec le concours empressé d’un grand nombre de citoyens : ceux qu’on regardait comme les meilleurs amis de Cicéron la soutiennent chaleureusement. La Macédoine lui est assignée pour séjour, avec peine de mort s’il ose se montrer à moins de 3,750 stades de Rome.

En Macédoine, Cicéron rencontra un certain Philascus qu’il avait connu à Athènes, et qui lui fit sa confession. Elle est assez curieuse, Madame, pour que je me permette de vous en dire un mot. Cicéron, qui enseigne que le sage est toujours heureux, est plongé dans une morne tristesse ; il pleure, il se lamente. « N’as-tu pas honte, lui dit Philascus, de te conduire comme une femme ? Toi qui es si brave à soutenir les autres, je n’aurais jamais cru que tu montrerais tant de faiblesse. — Il est plus facile, répond Cicéron, de donner des conseils aux autres que d’être soi-même ferme dans le malheur. » Là-dessus Philascus lui fait une morale stoïcienne et lui dit, entre autres : « De quoi te plains-tu ? Les biens que tu regrettes n’étaient pas un héritage reçu de tes pères, et auxquels tu devais pour cela attacher plus de prix. Tu les avais acquis par ta langue, ta langue te les a fait perdre : tu ne dois donc pas te plaindre de les avoir perdus comme tu les avais gagnés. Aie autant de raison que les armateurs, et dis comme eux : La mer nous avait donné ces richesses, la mer nous les a ravies. »

Cicéron fut consolé de ce sage discours. Vous le croirez si vous voulez, mais l’histoire le dit[[3482]](#footnote-3483).

L’exil de Cicéron dura environ dix-sept mois. Pompée, qui y avait contribué plus que tout autre, fait rappeler Cicéron en haine de Clódius. Cicéron se jette dans le parti de Pompée, tout en ménageant César. Malgré les plus graves personnages du Sénat, il appuie en faveur du premier la fameuse loi Manilia, qui devient fatale à la République. Pompée, que Cicéron a voulu faire assassiner, Pompée qui l’a fait bannir, est aujourd’hui le plus parfait, le plus grand des hommes, le seul qui puisse rétablir la gloire du nom romain ; un guerrier qui a fait plus de guerres que les autres n’en ont lu ; qui s’est formé au métier des armes non par des défaites, mais par des victoires ; un homme irréprochable dans sa conduite, modéré dans ses désirs, fidèle à sa parole, affable, et dont aucunes louanges ne peuvent égaler les vertus ; enfin, un génie tel que Rome n’en vit jamais de plus grand, virtúti Cn. Pompéii quæ potest par orátio inveníri ?

Cicéron ne manque pas d’ajouter : « Je proteste que je n’ai parlé dans cette cause qu’en vue des intérêts de la République. Loin d’avoir cherché à me ménager des amis utiles, je sais que je m’attirerai beaucoup d’ennemis. Mais, Romains, comblé par vous de tant de bienfaits, je me fais un devoir en toute occasion de sacrifier mes avantages et mes intérêts personnels à votre satisfaction et à l’honneur de la République ? » Mendaciúnculis adspergéndum.

En effet, Madame, c’est là le dessus des cartes ; en voici le dessous. Cicéron et César s’étaient entendus pour faire voter la loi Manília, non qu’ils la crussent avantageuse à la République ; mais César voulait trois choses : flatter le peuple dont Pompée était alors l’idole, exciter de plus en plus la jalousie de la noblesse contre Pompée, et, comme la loi en question conférait à Pompée des pouvoirs extraordinaires, se frayer la voie pour obtenir un jour les mêmes prérogatives. Quant à Cicéron, dupe de César et de lui-même, il voulait, en faisant passer la loi, montrer qu’il gouvernait la République par sa parole et flatter Pompée, dont il désirait modestement épouser la fille. Cicéron fut déçu de ses espérances. César, au contraire, atteignit son but. Le Sénat lui accorde d’immenses pouvoirs qui le placent sur la même ligne que Pompée, et, grâce à l’imprudence de Cicéron, la République a deux compétiteurs dont les forces, longtemps égales, inondent l’Empire du sang des citoyens, jusqu’à ce que l’un des deux établit son despotisme sur les ruines de la liberté[[3483]](#footnote-3484).

Dans cette position qu’il a faite à sa patrie, ou du moins à laquelle il a beaucoup contribué, en face des deux puissants rivaux qu’il a créés ou grandis, que va devenir Cicéron ? Le plus malheureux des hommes : perplexe, irrésolu, agité comme un roseau, toujours vain, toujours dupe de lui-même et des autres, condamné à voir l’agonie de la République, qui n’a, suivant lui, de salut que dans Cicéron, à la tribune aux harangues : et cette tribune est renversée ! « Hélas ! écrit-il à Cássius, s’il m’était permis de monter plus souvent à la tribune, ce serait une affaire de rien de rétablir la liberté et la République, quæ si sǽpius uti licéret nihil esset negótii, libertátem et rempúblicam reciperáre*[[3484]](#footnote-3485)*. »

Reconnaissant, mais trop tard, qu’il a par une première imprudence avancé la menaçante fortune de César, il en commet une seconde qui le brouille avec lui. Il opine pour qu’on lui refuse la continuation de cinq ans dans le gouvernement des Gaules, et qu’on rejette la loi qui le dispense de solliciter le consulat en personne ; puis il souffle le feu de la discorde entre César et Pompée, et il s’en fait gloire : « Tu as soutenu, dit-il en répondant à Antoine, et tu t’es même fort étendu sur ce point, que c’était moi qui avais engagé Pompée à rompre avec César, et allumé ainsi par ma faute la guerre civile. En cela, tu ne t’es pas entièrement trompé, in eo non tu quidem tota re… errásti*[[3485]](#footnote-3486)*. »

Enfin il faut choisir : à César ou à Pompée ; il n’y a pas de milieu. Mais, de lui-même, Cicéron est incapable de prendre un parti. « Je t’écris lettres sur lettres, dit-il à Atticus, afin que je sache à quoi me déterminer. Faut-il me livrer à Pompée sans réserve ? Ce n’est point le danger qui me retient, c’est le dépit[[3486]](#footnote-3487). » D’où vient ce dépit ? Comme certains journalistes et hommes d’État de nos jours, Cicéron a toujours tout prévu… après coup ; et il dit : « Quelle conduite ! Que de fautes on n’aurait pas faites si on avait suivi mon avis ! Enfin, qu’en dis-tu ? faut-il me ménager avec les deux partis et me donner enfin au plus fort ? Il faut que tu m’aides à sortir de cet embarras[[3487]](#footnote-3488). »

En attendant, et après avoir dit du mal de Pompée et de son parti, il lui écrit : « J’ai toujours fait profession d’un zèle extrême pour vos intérêts[[3488]](#footnote-3489) » ; puis il déblatère contre César : il se réjouit de tout ce qui lui arrive de fâcheux. « Il est presque sûr que Labiénus a quitté César ; cela serait très-avantageux à notre parti. Ce serait un grand préjugé contre César qu’un homme qui lui était si attaché n’ait pas cru pouvoir le suivre sans trahir sa patrie. Quant à César lui-même, c’est un Phalaris dont je crois que nous avons à redouter des horreurs. Imitera-t-il Phalaris ou Pisistrate ? Je n’en sais rien ; ce que je vois, c’est que, s’il triomphe, nous aurons des boucheries et un despotisme plus qu’oriental, cædem vídeo si vícerit et regnum non modo romano hómini, sed ne Persæ quidem tolerábile*[[3489]](#footnote-3490)*. »

Pendant qu’il écrit de pareilles choses, il donne des gages à César : « Je suis engagé avec César et avec Pompée ; vois dans quelle impasse je me trouve ! vides ne ut sim utrúmque compléxus ! Je les ai si bien ménagés, qu’ils n’ont pour personne plus d’amitié que pour moi. Les voilà prêts à éclater l’un contre l’autre ; quel parti prendre[[3490]](#footnote-3491) ? »

Enfin, il se déclare, passe en Orient et se rend au camp de Pompée. César est vainqueur à Pharsale : Cicéron n’a rien de plus pressé que de lui faire sa cours[[3491]](#footnote-3492). Il va l’attendre à Brindes, lui demande humblement pardon d’avoir suivi le parti de Pompée, lui proteste de son dévouement. César lui fait un bon accueil. De ce moment tout est changé. Cicéron a toujours quelque chose de nouveau et de flatteur à dire sur le divin Jules[[3492]](#footnote-3493) : « C’est un vainqueur d’une bonté et d’une modération admirables ; en faisant relever les statues de Pompée, il affermit les siennes ; César est le sauveur de la République ; la vie de tous les citoyens dépend de la sienne : aussi je veux lui faire un rempart de ma personne[[3493]](#footnote-3494). »

Il écrit à Lentulus : « Les égards extraordinaires que César a eus pour mon frère et pour moi, me font un devoir de le soutenir dans toutes ses entreprises. Au milieu de sa fortune et couronné comme il est par tant de victoires, pourrais-je me dispenser de ce que je fais pour lui, quand il n’aurait pas pour nous les sentiments dont il est rempli ? Je vous confesse volontiers qu’après vous, à qui je suis redevable de mon salut, il n’y a personne à qui j’aie autant d’obligation qu’à César, et pour qui je me fasse plus d’honneur d’entretenir ce sentiment : Néminem esse cujus offíciis me tam esse devínctum non solum confítear, sed étiam gáudeam*[[3494]](#footnote-3495)*. »

Pour en donner la preuve, Cicéron abandonne lâchement ses propres amis. César publie un livre contre Caton, l’intime, le vieil ami de Cicéron. César envoie son livre à Cicéron, qui élève jusqu’aux nues l’ouvrage et l’auteur. Puis il écrit à Atticus : « J’estime fort cet ouvrage contre Caton. Il n’y a donc point de flatterie dans ce que je lui ai écrit[[3495]](#footnote-3496). »

Ce n’est pas assez. Il se fait l’ami des amis de César, de César qu’il appellera bientôt un chef de brigands, qu’il voudrait voir à la potence. Il accepte avec empressement les services d’Antoine, le chef des brigands de César ; il soupe continuellement avec les autres. « Que voulez-vous ! écrit-il, il faut s’accommoder au temps : Non désino apud istos qui nunc dominántur cœnitáre ; quid fáciam ? Témpori serviéndum est*[[3496]](#footnote-3497)*. » C’est le fait accompli de nos jours. Mieux encore : Cicéron se fait le courtisan des maîtresses de César. Cléopâtre vient à Rome ; un des premiers qui sont à ses genoux, c’est Cicéron, qui pousse la flatterie jusqu’à lui demander, comme souvenir, quelques curiosités de son pays.

Cette honteuse palinodie dure jusqu’à la mort de César. Elle recommence avec Octave qui, à dix-neuf ans, dupe Cicéron, le grand homme d’État, comme César l’avait dupé. Le jeune Octave vient à Rome pour recueillir la succession de César, et cette succession c’était l’Empire. Cicéron était remonté à la tribune. Toujours plein de lui-même, il croyait gouverner la République. Octave, qui le regarde comme un instrument utile à ses projets, le prend par son faible, le flatte, et lui fait entrevoir une large part dans l’administration de l’État.

Enivré de cet encens, Cicéron prépare une harangue dans laquelle il fait un pathétique tableau des besoins de la République, et dit au Sénat : J’ai votre homme ! Là-dessus, un pompeux éloge d’Octave. « Tout jeune encore, dit-il, et pour ainsi dire encore enfant, César joint une sagesse toute divine à une incroyable valeur, Cæsar adoléscens, pene pótius puer, incredíbili ac divína quadam mente atque virtúte*[[3497]](#footnote-3498)*… S’il n’eût pas existé, sénateurs, qui de nous existerait encore ? Antoine, comme un furieux marchait sur Rome. Tout à coup parut ce jeune et divin héros, hunc divínum adolescéntem, qui crée une armée pour l’opposer à Antoine. Il faut donc accorder à Octave le titre de commandant, demus ígitur impérium Cǽsari. Le Sénat et le peuple auront souvent, j’espère, occasion d’honorer ce jeune Romain. En attendant, je demande encore pour lui qu’avant l’âge, Octave soit membre du Sénat.

 » Je sais qu’il n’abusera pas de sa puissance ; tous les sentiments de ce jeune Romain me sont connus ; il n’est rien de plus sacré pour lui que la République et votre autorité. » Dans l’enivrement de sa future puissance, Cicéron conclut par cette chaleureuse péroraison : « J’oserai même, sénateurs, me donner pour garant et pour caution, au Sénat, au peuple, à la République ; j’assure, je promets, je réponds que Caïus César sera toujours un citoyen tel qu’il est aujourd’hui, tel que nous devons surtout vouloir et désirer qu’il soit, promítto, recípio, spóndeo*[[3498]](#footnote-3499)*. »

Lorsqu’il parle ainsi, vous croyez, Madame, que Cicéron est sincère dans ses convictions et dans l’intérêt qu’il porte à Octave ? Détrompez-vous ; Cicéron n’a d’autre sincérité que celle de son désir d’arriver au pouvoir, en se faisant d’Octave un piédestal. Étonnés de son langage, ses amis lui écrivent de prendre garde, de ne pas se livrer. En homme qui se croit maître de la position : « C’est un jeune homme, leur répond-il ; il faut le louer, le flatter, puis l’expédier : laudándum adolescéntem, ornándum, tolléndum*[[3499]](#footnote-3500)*. » Une indiscrétion fait connaître à Octave le mot de Cicéron, et il ajoute : « Oui, mais ce jeune homme ne se laissera pas expédier : sed se non esse commissúrum ut tolli possit. »

Cependant Octave dissimule. Il est sénateur, mais il a besoin d’être consul : c’est un degré nécessaire pour arriver à l’Empire. Cicéron lui servira de marchepied. En lui faisant part de son projet, Octave lui fait entrevoir qu’il l’aura pour collègue ; qu’étant un homme supérieur par son âge, par son talent, par son expérience, l’administration de la République lui appartiendra ; qu’il se contentera, lui Octave, d’être consul de nom. Aveuglé par son incorrigible vanité, Cicéron donne encore dans le piège et s’en va sottement répéter sa leçon au Sénat, hac spe elátus, Cícero, potestátis cúpidus, suásit senátui*[[3500]](#footnote-3501)*. Il demande gravement qu’on nomme Octave consul avant l’âge ; et pour rassurer le Sénat, il ajoute : « Afin de prévenir de la part de ce jeune Romain toute fausse démarche, vous choisirez parmi les anciens sénateurs un homme prudent que vous lui donnerez pour collègue et pour mentor[[3501]](#footnote-3502). »

Le Sénat n’a pas de peine à reconnaître le masque, et de longs éclats de rire accueillent la harangue de l’ambitieux Cicéron, eam vero Cicerónis ambitiónem risit Senátus*[[3502]](#footnote-3503)*.

Grâce à l’imprudence de Cicéron, Octave marche rapidement vers le trône. Lélius, en plein Sénat, le reproche à Cicéron. Brutus le qualifie sans détour de lâcheté et de traître ; l’accuse de sacrifier aux intérêts de sa vanité les intérêts de la République, et d’avoir préparé une tyrannie plus insupportable que celle dont lui et Cássius ont délivré la patrie, en égorgeant César : Dum hábeat a quibus colátur et laudétur, servitútem honoríficam modo, non aspernátur. Eo tendit, ut sit illi Octávius propítius*[[3503]](#footnote-3504)*.

Quand tout le monde et jusqu’à ses meilleurs amis lui disent en face qu’il a perdu la République, Cicéron finit par s’en douter. Il reconnaît qu’il a été dupe ; mais, au lieu de l’avouer avec une franchise qui lui eût fait honneur, sa vanité lui fait chercher de mauvaises raisons pour se justifier. Il écrit à Brutus : « Je suis profondément affligé de ce que la République m’a accepté comme caution d’un jeune homme et presque d’un enfant. Après tout, où est mon imprudence ? J’ai lié envers la République celui pour lequel j’ai répondu, bien plus que je ne me suis lié moi-même : quæ teméritas est ? magis enim illum pro quo spopóndi quam me obligávi. »

La justification a peu de succès, et l’histoire rapporte que, dans son dépit de se voir joué par Octave, Cicéron prend le parti d’en finir par un coup de théâtre. Il veut aller dans la maison même d’Octave, et, en présence de ses Dieux domestiques, se suicider ; afin de manifester à l’univers l’indignité de celui dont il voulait se servir pour restaurer la République et la liberté, et qui avait abusé de sa confiance pour détruire l’une et l’autre[[3504]](#footnote-3505).

Octave, cependant, est obligé de s’éloigner de Rome : aux yeux de Cicéron, son étoile semble pâlir. Avec la légèreté d’un jeune homme, il encourage vivement les Romains à prendre les armes et à fermer leur ville à Octave. Le peuple entre en fermentation, quelques cohortes sont échelonnées sur les murailles. Octave l’apprend et n’a pas de peine à triompher de cette ridicule levée de boucliers. Il rentre dans Rome. Cicéron s’empresse de lui demander une audience ; il l’obtient, et il prêche longtemps, multis verbis prædicávit, pour persuader Octave de son dévouement et lui rappeler tout ce qu’il a fait en vue de lui obtenir le consulat. Pour toute réponse, Octave se moque de lui, et dit en souriant : « Cicéron est le dernier de mes amis qui soit venu me voir : Postrémum amicórum Cicéronem sibi occurrísse*[[3505]](#footnote-3506)*. »

Dans le même temps parait la seconde Philippique : nouvelle imprudence. Cette diatribe tombe entre les mains d’Antoine et le met en fureur. Quelques jours après Cicéron, proscrit par les triumvirs et méprisé de tous les partis, est assassiné dans une de ses villas.

À demain Cicéron simple citoyen.

Agréez, etc.

## DIX-NEUVIÈME LETTRE.

Cicéron simple citoyen. — Son apologie sur le P. Schott, jésuite. — Pauvreté de Cicéron. — Modestie de Cicéron. — Constance de Cicéron. — Prudence de Cicéron. — Force de Cicéron. — Reconnaissance de Cicéron. — Chasteté de Cicéron. — Cicéron et les cicéroniens.

Rome, 15 février.

Ma dame,

Cicéron simple citoyen. — « César fut un grand homme, Cicéron est un homme vertueux ; on ne sait pas à quel point sa personne est respectable. Cicéron est un homme très-intègre, très-chaste, très-saint. » Si ces éloges, et d’autres encore que vous avez lus, ne suffisent pas pour rassurer votre sollicitude maternelle, prenez un livre intitulé : Cicero a calúmniis vindicátus : Cicéron vengé des calomnies. Ce livre, imprimé à Anvers en 1613, est l’ouvrage d’un homme fort respectable, le R. P. André Schott, de la compagnie de Jésus. Cicéron vengé est le pendant de Virgile vengé, du R. P. Galluzzi, de la même compagnie. Vous avez vu, dans la Révolution, qu’aux yeux du P. Galluzzi, Virgile est un grand théologien et un parfait ascétique. Le P. Schott vous prouve que Cicéron est un saint et que toutes les accusations portées contre lui sont de pures calomnies. Il n’est que peu, ou même nullement coupable de vanité, d’ambition, d’avarice, d’inconstance, de mauvaise philosophie, de mauvaises mœurs.

Le but de l’auteur et la conclusion de son travail est d’établir que Cicéron doit être le grand précepteur de la jeunesse chrétienne, en sorte que, dès ses plus tendres années, celle-ci doit rester assidûment à l’école et même apprendre par cœur les leçons de ce maître irréprochable : Ut juventúti nostræ fídei commíssæ Cicero jam inde a téneris in manus tráditus, terátur assídue atque ediscátur*[[3506]](#footnote-3507)*.

Nous connaissons les écrits et les actes publics de Marcus Túllius Cícero ; pour compléter le procès de sa canonisation, il ne nous reste qu’à mettre au grand jour ses vertus privées. L’ordre suivi par le postulateur de la cause, le R. P. Schott, dirigera notre étude : Je commence.

Pauvreté de Cicéron. — « Rien, dit-il, n’annonce plus une âme étroite et petite que la passion des richesses : Nihil enim est tam angústi ánimi tamque parvi, quam amáre divítias*[[3507]](#footnote-3508)*. » Voilà le principe, voyons l’application. Né dans l’obscurité, Cicéron, jeune encore, quitte son village d’Arpinum, avec quelques as dans sa bourse. Il vient à Rome et se trouve, après quelques années, un des plus opulents parmi les opulents Romains. Il possède une maison de ville, achetée de Crassus environ six cent mille francs. Cette maison est meublée avec un luxe oriental. Les galeries sont ornées des plus belles statues et des meilleures peintures de la Grèce. La vaisselle et les autres meubles répondent à la magnificence de l’édifice par la beauté de la matière et l’excellence du travail. « Ce pauvre homme, dit Pline, possédait, entre autres, une table en bois de cèdre, la première qu’on ait vue à Rome : elle existe encore ; elle avait coûté soixante mille francs[[3508]](#footnote-3509).

Sur le versant du mont Aventin, dans le quartier d’Argilète, il est propriétaire de je ne sais combien de tavernes et de boutiques, dont le loyer, montant à quatre-vingt mille sesterces, environ seize mille six cents francs, sert à payer la pension de son fils, étudiant à Athènes[[3509]](#footnote-3510). Au delà du Pomœrium, de l’autre côté du Tibre, et ailleurs, il possède de superbes jardins. Hors de Rome, on lui connaît dix-huit villas, sans compter celle d’Arpinum, qui lui était venue de son père. Cicéron lui-même a acheté ou bâti ces villas, situées dans les positions les plus agréables du Látium et de la terre de Labour. Rien ne manque ni à la richesse ni à l’élégance de la plupart de ces habitations, vraiment princières, puisque Cicéron lui-même les appelle les délices et les bijoux de l’Italie[[3510]](#footnote-3511).

Voici le nom des principales : Tusculum, Antium, Asture, Fórmium, Pompei, Lanúvium, Amalthée, Aquinum, Frosinum, Cumes, Venústum, Pouzzoles*[[3511]](#footnote-3512)*. Bon nombre de ces villas sont autant de terres magnifiques, entourées de parcs, de jardins, de prairies, embellies par des eaux jaillissantes, ornées de statues du plus beau marbre et du travail le plus fin, accompagnées de thermes, de portiques en marbre, de mosaïques, de théâtres, peuplées d’esclaves, et assez grandes pour recevoir Cicéron avec sa suite, et ses amis les grands seigneurs de Rome, qui s’y arrêtaient ordinairement plusieurs jours dans leurs voyages.

Celle de Tusculum, dont je viens de visiter les ruines, serait aujourd’hui une fortune. Le modeste Cicéron y fait construire des salles, des galeries, des portiques à l’imitation des écoles d’Athènes ; il l’orne des statues et des peintures les mieux choisies, qu’il fait venir de Grèce à grands frais. Atticus, son correspondant et son ami ; lui en envoie un grand nombre, et chaque fois qu’il en reçoit il en demande de nouvelles. « Les Mercures de marbre pentélicien à tête de bronze, lui écrit-il, que tu m’as envoyés me causent beaucoup de plaisir, et tu ne saurais m’en envoyer un trop grand nombre : Quidquid ejusdem géneris habébis, ne dubitáveris míttere*[[3512]](#footnote-3513)*. »

Ne reculant devant aucune dépense pour satisfaire son luxe babylonien, il envoie en Grèce le plan de ses plafonds, qui étaient en stuc, pour y faire ajouter par les artistes d’Athènes, dans les compartiments, des ornements de sculpture et de peinture ; il y envoie jusqu’aux rebords de ses puits, afin de les faire orner de figures en relief, copiées sur les meilleurs modèles : Prætérea typos tibi mando quos in tectório atríoli passim inclúdere, et puteália sigilláta duo[[3513]](#footnote-3514).

La villa de Tusculum s’éclipse devant celle de Baia ou de Pouzzoles, appelée l’Académie. Elle était tellement somptueuse que le Sénat lui-même, peu rigoriste en pareille matière, en fut scandalisé.

Outre ces villas somptueuses échelonnées sur la route de Rome à Naples et dans les environs, Cicéron en possède d’autres moins considérables qu’il appelle ses petites hôtelleries : diversoríola. Il faut entendre par là des lieux de repos, bâtis apparemment pour la commodité de ses voyages, lorsqu’il passe de l’une à l’autre de ses grandes terres : Ego accépi in diversoríolo Sinuessáno tuas lítteras*[[3514]](#footnote-3515)*. Dans ses lettres à Teréntia, où il prêche la misère, il reconnaît que toute la région de Fórmium, où il possède une superbe villa, est pleine de ses terres et que tout le pays lui appartient : Hæc autem régio, in qua ego sum, nostrórum est cum oppidórum tum étiam prædiórum*[[3515]](#footnote-3516)*.

Ce n’est là qu’une partie de sa fortune. Pendant son année de préture en Cilicie, il trouve moyen de faire une économie de cinq cent mille francs[[3516]](#footnote-3517). Il avoue que les guerres civiles lui ont fait perdre plus de vingt millions de sesterces. Ce qui ne l’empêche pas de recevoir César à la campagne, de le traiter en grand seigneur, et d’écrire : « Je le crois satisfait de l’accueil qu’il a reçu de moi[[3517]](#footnote-3518). » Enfin, veut-il, simple particulier, passer de l’Italie dans la Grèce ? il possède trois bâtiments à rames et à voiles pour le transporter, lui, ses bagages et sa suite : Conscéndens e Pompeiáno tribus actuaríolis, decem scalmis*[[3518]](#footnote-3519)*. Et c’est lui qui a dit : « Rien n’annonce plus une âme étroite et petite que la passion des richesses ! »

Modestie de Cicéron. — Le vrai mérite fut toujours modeste. Si vous ôtez des harangues de Cicéron, de ses lettres, de ses traités de morale, de rhétorique et de philosophie, les phrases où il se donne de l’encens, vous supprimerez la moitié de ses ouvrages : c’est le moi, le moi partout, le moi toujours, le moi qui ne rougit pas. Aux preuves déjà nombreuses que je vous ai données de la modestie de Cicéron, j’en ajoute seulement quelques-unes : « Dans tous ses discours, dit Plutarque, Cicéron parle de lui avec une intempérance qui décèle un désir immodéré de gloire. Peu content de vanter tout ce qu’il a fait dans le gouvernement, il loue même les discours qu’il a écrits ou prononcés : en cela il montre la petitesse de son âme[[3519]](#footnote-3520). »

Ce n’est pas assez pour lui de se louer en prose, il se chante en vers et compose un long poème en l’honneur de son consulat. À l’entendre, c’est lui qui a tout conseillé, tout prévu, tout fait dans la République, elle n’a été heureuse que par lui : O fortunátam natam me cónsule Romam ! Tous les maux de l’État viennent de ce qu’il n’est plus aux affaires : « Il est indigne, écrit-il, de laisser dans le repos un homme comme moi, qui a assuré celui des citoyens[[3520]](#footnote-3521). » Il avoue qu’il est avide de louanges, très-avide, incroyablement avide : Laudis avidíssimi semper fúimus, sum étiam avídior étiam quam satis est glóriæ ; incredíbili cupiditáte téneor, ut nomen nostrum illustrétur*[[3521]](#footnote-3522)*.

Pour obtenir des louanges, il n’y pas de bassesse qu’il ne fasse : il les mendie à genoux ; il ne rougit de rien. Il se fâche quand on ne le loue pas : « Brutus croit sans doute que je lui en dois parce qu’il m’appelle óptimum cónsulem, excellent consul ? Un ennemi pourrait-il me donner une plus maigre louange ? Quis enim jejúnius dixit immicus*[[3522]](#footnote-3523)* ? » Enfin nous l’avons vu, avec une impudeur sans exemple, prier, supplier, rogo atque étiam rogo, l’historien Lucceius de mentir pour le louer.

Il n’est pas moins avide d’honneurs. Préteur en Cilicie, il repousse quelques barbares ; aussitôt il se croit digne du triomphe. Pour l’obtenir, il écrit lettres sur lettres à ses amis de Rome, à Attiras, à Caton, à Brutus, à tous les membres du Sénat individuellement. Dans une de ses lettres, il annonce que les destinées de la République vont se décider par de sanglantes tragédies, et que des maux incalculables vont fondre sur Rome ; mais rien ne lui fait perdre de vue les intérêts de sa vanité : « Je te prie, d’abord, dit-il dans cette même lettre, d’imaginer comment je pourrai me ménager avec César, et ensuite de penser à mon triomphe : Deínde de ipso triúmpho. Je n’aurai pas de peine à l’obtenir si la République demeure tranquille. Je te prie de voir les sénateurs qui se sont opposés à ma demande et de leur indiquer les personnes qu’il faut mettre en jeu. J’ai écrit à tous les sénateurs, excepté Hirrus et Crassipède, mais je leur écrirai[[3523]](#footnote-3524). »

Il s’adresse surtout à Caton, son intime ami. Mais celui-ci, voyant le ridicule d’une pareille demande, vote publiquement dans le Sénat contre Cicéron[[3524]](#footnote-3525). Cet échec ne le décourage pas ; il écrit à Atticus : « J’emploierai tous les moyens de réussir et j’espère que je réussirai : ómnia expériar et ut spero ássequar*[[3525]](#footnote-3526)*. »

Voilà quelques traits de la modestie de Cicéron : passons à ses autres vertus.

Constance de Cicéron. — Il serait plus facile de compter les ondulations du roseau agité par les vents, que les inconstances de Cicéron : sa vie n’est qu’une oscillation perpétuelle entre tous les partis : le matin pour Pompée, le soir pour César, le lendemain pour et contre Octave ; mais toujours pour lui, pour sa vanité, son ambition et sa chère tribune aux harangues. Grand comédien, dont les acteurs eux-mêmes se moquent en plein théâtre : « Tu te plains de ne pas avoir assez de place, lui cria un jour le comédien Labérius ; cela m’étonne, toi qui es toujours assis sur deux chaises[[3526]](#footnote-3527) ! »

Prudence de Cicéron. — Philosophe, il se fait le disciple et l’interprète des sophistes grecs, et par le scepticisme qu’il propage, il hâte la ruine de sa patrie en ébranlant toutes les croyances ; homme d’État, il est dupe de tous les partis. Ses meilleurs amis lui imputent les deux plus graves imprudences commises de son temps : la loi Manília, qui prépare la puissance de Jules César ; et les senátus-consultes en faveur d’Octave qui établissent l’Empire sur les ruines de la République.

Force de Cicéron. — Il consacre une partie des Tusculanes à prouver que le sage est toujours heureux, sapiéntium perpétua bene vivéndi facultáte. Accusé par Clódius, au sortir du consulat, au lieu de faire tête à l’orage, il s’abdique, il s’oublie, il s’abîme dans sa douleur au point d’en être ridicule. Retiré en Macédoine, il pleure comme une femme. De retour à Rome, il n’a le courage d’aucune de ses opinions. Il ne connaît que les demi-résolutions, les demi-partis ; ses amis ont procuration de penser, de décider pour lui : « Que faire ? où fuir ? tire-moi de cet embarras[[3527]](#footnote-3528) ! » tel est le refrain ordinaire de ses lettres.

Reconnaissance de Cicéron. — Envers César : gracié, bien accueilli, placé dans l’ordre des patriciens, comblé par César de bienfaits innombrables, comme il le dit lui-même, innúmera mérita, Cicéron aiguise le poignard de Brutus. Envers son père : il annonce ainsi à Atticus la mort de ce vieillard : « Mon père est mort le 7 des calendes de décembre[[3528]](#footnote-3529)… » Pas un mot de regret !

Envers Teréntia : Cicéron, jeune encore, épouse Teréntia, d’une illustre famille et qui lui apporte de grandes richesses. Devenue mère de deux enfants, Teréntia donne à Cicéron pendant son exil les plus grandes preuves de dévouement. Démarches, sollicitations, privations, rien ne lui coûte : elle va jusqu’à vouloir vendre ce qu’elle possède pour secourir son mari[[3529]](#footnote-3530). Cicéron lui prodigue les remerciements les plus vifs, les noms les plus tendres, les éloges les plus complets. « Les nombreuses lettres que je reçois, d’accord avec l’opinion publique, me font connaître votre force d’âme, votre incroyable vertu, et les fatigues de corps et d’âme que vous avez affrontées pour moi. » Sa grande douleur est de penser qu’elle souffre à cause de lui ; il ne soupire qu’après le moment de la revoir ; si jamais il a ce bonheur tous ses maux seront oubliés ; en attendant il fond en larmes à la pensée de l’absence. Il l’appelle : Ma Teréntia, ma vie, mon âme, mon âme délicieuse, ma très-douce, ma très-désirée, ma très-fidèle, ma très-excellente femme. Teréntia n’a aucun défaut, elle est la reine de toutes les vertus : Teréntia mea, vita mea, ánima mea, ánima dulcíssima… mea Teréntia, fidíssima, atque óptima uxor, suavíssima et optatíssima Teréntia*[[3530]](#footnote-3531)*.

Grâce, en grande partie, aux démarches de Teréntia, Cicéron est rappelé de l’exil. Une des premières choses qu’il fait, c’est de répudier la très-douce, la très-fidèle, la très-excellente Teréntia ! On crie au scandale : Cicéron aggrave sa faute en voulant se justifier. Il accuse Teréntia de n’être pas une bonne ménagère, de manquer d’affection pour lui et de n’avoir pas pourvu à ses nécessités pendant son exil… Mendaciúnculis adspergéndum*[[3531]](#footnote-3532)*.

Le vrai motif de ce divorce, c’est le besoin d’argent. Malgré sa grande fortune, Cicéron est criblé de dettes. C’est pour les payer, ou mieux pour accroître son opulence[[3532]](#footnote-3533), qu’il trouve bon de faire à Teréntia l’outrage le plus sanglant dont une honnête femme puisse être l’objet. À peine a-t-elle quitté le foyer domestique, que Cicéron épouse Publília, jeune et très-riche héritière, et qui plus est sa pupille. Le vertueux époux s’empare de la fortune de sa nouvelle femme, paye ses dettes et répudie Publília : ce qui donne lieu à un procès scandaleux entre Cicéron et Publílius. Le motif apparent de cette nouvelle répudiation, c’est que Publília a semblé se réjouir de la mort de Túllia, fille de Cicéron : Quod visa esset Túlliæ morte lœtári*[[3533]](#footnote-3534)*. Quel en est le vrai motif ? l’histoire va nous le dire.

Chasteté de Cicéron. — Sur ce point, les panégyristes de Marcus Túllius, s’accordent à nous le présenter comme irréprochable. Les rationalistes de nos jours, qui se glorifient d’être de son école, l’opposent avec assurance à nos plus grands saints. Leur but est de prouver que, sans la grâce, sans la fidélité aux pratiques de l’Évangile, l’homme peut devenir un modèle de vertus. Voyons, Madame, ce qu’il en faut penser.

À l’exemple de tous les grands saints de son temps, sanctíssimos viros, comme dit Pline le Jeune dans la lettre que je vous ai citée, Cicéron débute par écrire des poésies tellement licencieuses, que Rome elle-même en est scandalisée. La bouche parle de l’abondance du cœur ; il est rare, suivant un ancien adage, qu’on soit Caton dans ses mœurs quand on est Catulle dans ses vers : Cicéron ne fait pas exception. Savez-vous pourquoi il répudie Publília ? c’est pour vivre publiquement dans l’adultère avec Ceréllia, qu’il a deshonorée et à laquelle il écrit des lettres qu’on dirait datées d’un lupanar[[3534]](#footnote-3535).

Peut-être avez-vous lu les gémissements inouïs de Cicéron sur la mort de sa fille Túllia, et les extravagances, le mot n’est pas trop fort, par lesquelles il manifeste sa douleur. En tout cas, je vais vous en dire quelque chose. Cicéron, qui se montre si sec à l’égard de son père, se montre inconsolable de la mort de Túllia ; Cicéron, qui dans ses ouvrages a protesté contre les honneurs divins rendus aux hommes, veut élever un temple magnifique à sa fille, et à tout prix la mettre au nombre des dieux. « À l’exemple des anciens, je veux, dit-il, élever un temple à Túllia ; elle me paraît plus digne de cet honneur que toutes les créatures qui l’ont obtenu. Les dieux m’approuveront. Oui, je veux te placer dans leur assemblée, pour y être adorée de tous les mortels ! Quod quidem fáciam approbántibus diis ipsis, in eórum cœtu locátam, ad opiniónem ómnium mortálium consecrábo*[[3535]](#footnote-3536)*. »

Le plan du temple est arrêté avec son architecte. Il est en marché pour se procurer des colonnes de marbre de Chio, et un sculpteur du même lieu, attendu que cette île a la réputation de produire le plus beau marbre et les meilleurs ouvriers de la Grèce. « Je veux un temple, écrit-il, et non un tombeau, parce que pour le premier de ces édifices rien ne limite la dépense ; mais ce n’est pas là mon principal motif. Je veux faire l’apothéose de ma fille : Fanum fíeri volo… ut máxime ássequar apotheósim*[[3536]](#footnote-3537)*. » La seule difficulté était le choix de l’emplacement. « Les bois, ajoute-t-il, et les lieux écartés conviennent aux divinités dont le nom et le culte sont déjà bien établis ; mais, pour la déification des mortels, il faut choisir des lieux ouverts et fréquentés, qui puissent frapper les yeux et attirer un grand nombre d’adorateurs[[3537]](#footnote-3538). » Ce n’est pas tout ; il veut que les orateurs et les poètes grecs et latins embouchent la trompette et remplissent le monde des louanges de sa fille[[3538]](#footnote-3539).

Quel mystère cachent toutes ces démonstrations ? Faut-il y voir seulement l’excès de la douleur paternelle ? On le voudrait. Mais l’histoire y découvre les folies et le désespoir d’un amant. Salluste et Q. Calenus, contemporains de Cicéron, l’accusent positivement d’un commerce incestueux avec sa fille[[3539]](#footnote-3540). Telle était la publicité du fait, que le plus ancien interprète de Virgile, Donat[[3540]](#footnote-3541), n’hésite pas à dire, dans son Commentaire, que Virgile a voulu désigner Cicéron par ce vers du sixième livre de l’Énéide :

Hic thálamum invásit natæ vetitósque hymenǽos[[3541]](#footnote-3542).

Les mêmes historiens l’accusent, comme d’une chose connue de Rome entière, de s’être souillé dès sa jeunesse, avec Pison, d’infamies qu’on n’ose nommer[[3542]](#footnote-3543). Mais nous avons d’autres témoignages. Le premier est celui de Pline le Jeune. Dans une de ses lettres, ce nouveau saint de la belle antiquité, comme l’appelle un de ses panégyristes, ad summas virtútes pervénit, raconte en termes formels que c’est l’exemple de Cicéron qui l’a mis en verve et porté à chanter les infamies dont il se souille. « Un jour, dit-il, me tomba sous la main une épigramme lascive que Cicéron adressait à son cher Tyron. J’appris que ce grand homme savait aussi prendre plaisir aux badinages et aux bons mots. En effet, dans cette pièce, Cicéron se plaint d’avoir été privé de son amant, qui ne lui a donné que peu de baisers après son souper et qui l’en a frustré pendant la nuit. Après un tel exemple, pourquoi, me suis-je dit, cachons-nous nos amours ? Quelle timidité nous empêche de les publier ? Pourquoi ne pas avouer que nous connaissons et les ruses de Tyron, et ses fugitives caresses, et ses larcins, si propres à augmenter les flammes de l’amour[[3543]](#footnote-3544) ?…

Il paraît d’ailleurs que Cicéron ne se contentait pas de Tyron. Il écrit à Atticus sur la mort d’un autre jeune esclave nommé Sosithée, pour lequel, disent les commentateurs, il avait la même passion qu’Horace pour Válgius[[3544]](#footnote-3545).

Un second témoignage, est celui de Cicéron lui-même. Dans le Traité de la nature des dieux, il ne rougit pas de dire en prose, par la bouche de Cotta, ce qu’il faisait, ce qu’il chantait en vers ; seulement il ajoute, avec un cynisme révoltant, que ces choses sont des fantaisies autorisées par les anciens philosophes : Deínde nobis qui concedéntibus philósophis antíquis, adolescéntulis delectámur, étiam vítia sæpe jucúnda sunt*[[3545]](#footnote-3546)*.

Plusieurs auteurs païens, Plutarque entre autres, me fourniraient bien d’autres certificats de bonne vie et mœurs du très-vertueux, très-chaste et très-saint Marcus Túllius Cícero ; mais je dois finir, et en finissant vous expliquer pourquoi je me suis longuement étendu sur son compte.

Entre tous les personnages de l’antiquité, Cicéron passe dans la république des lettres pour un des plus vertueux : en vous le faisant connaître, j’ai voulu vous donner la mesure des autres. De plus, Cicéron est le roi des collèges ; de tous les auteurs classiques, il est celui qui déteint le plus sur les générations lettrées et par elles sur la société. D’une part, le genre de ses écrits et la nature de ses doctrines philosophiques, morales et politiques, sourient aux passions de l’adolescence ; d’autre part, Cicéron est l’auteur le plus étudié dans les hautes classes, le plus vanté, le plus admiré. Les professeurs d’humanités et de rhétorique ne parlent de lui que chapeau bas ; pour les élèves, son nom est celui du géant de l’éloquence, du vrai patriotisme et de la vertu. Enfin, Cicéron est le livre classique par excellence de l’école normale. Les futurs professeurs des grands collèges de l’Université doivent le posséder à fond, s’en pénétrer et s’en nourrir, afin de le faire passer tout entier dans l’âme de la jeunesse. Dans le clergé séculier et régulier, une tâche analogue est recommandée ou imposée aux régents des classes supérieures.

Voyez les résultats : Cicéron est un sceptique, honnête et modéré, qui professe en phrases académiques le doute universel, la conciliation de toutes les sectes, la tolérance de toutes les erreurs : manquons-nous de Cicérons ?

Cicéron est un Janus à double face, qui a pour maxime : Penser en philosophe, vivre en politique : Sentiéndum philosóphice, vivéndum polítice*[[3546]](#footnote-3547)*. Parfois, s’inspirant de la tradition qu’il ébranle, il écrit de belles tirades sur la religion, dont il se moque. Il est augure, il assiste aux cérémonies officielles ; lui-même les accomplit, et, de retour chez lui, il en plaisante avec ses intimes : manquons-nous de Cicérons ?

Cicéron est un moraliste facile qui n’enseigne que la morale naturelle, les vertus naturelles ; qui approuve qu’on se tue quand la vie est à charge, et surtout qui est intrépide à nier l’enfer : manquons-nous de Cicérons ?

Cicéron, en public, est un honnête homme qui évite avec soin de se compromettre avec le préteur : mais dans l’intérieur, il écrit des obscénités et se livre à des infamies : manquons-nous de Cicérons ?

Cicéron, d’après sa propre définition, n’est pas un orateur, mais un parleur intarissable qui parle avec une égale facilité de tout, sur tout, pour tout et contre tout ; qui ment en parlant, qui enseigne à le faire, qui déchire à belles dents la réputation d’autrui, et qui, pour faire triompher son éloquence, ne craint pas toujours de violer les droits de la justice et d’outrager la morale : manquons-nous de Cicérons ?

Cicéron est un républicain ardent, qui déteste à mort les tyrans et la tyrannie. À ses yeux l’assassinat politique est l’acte le plus glorieux, le plus méritoire qu’un mortel puisse accomplir. Chaque fois qu’il en trouve l’occasion, il le dit tout haut et proclame ceux qui le commettent des héros et des dieux : manquons-nous de Cicérons ?

Cicéron est un républicain austère, un républicain de vieille roche, qui, dans ses livres, dans ses harangues, tonne contre le luxe, l’ambition, l’amour des richesses : et il se fait une fortune colossale, il étale un luxe scandaleux, il répudie ses femmes pour s’enrichir, il ne rêve que le pouvoir et les honneurs, ne reculant devant aucune bassesse, devant aucune palinodie, pour y parvenir : manquons-nous de Cicérons ?

Cicéron est un républicain dévoué, seulement son intérêt personnel passe avant la chose publique. Si le tyran est tué, le tyran était une bête féroce ; Cicéron se réjouit de sa mort, il s’en attribue l’honneur, il veut partager les bénéfices de la victoire. Si le tyran triomphe, le tyran est un grand homme, le sauveur de la patrie ; Cicéron lui baise les pieds, l’assure de son dévouement, se met à son service et se glorifie de ses faveurs : manquons-nous de Cicérons ?

Cicéron est un républicain prévoyant : prêt à toute éventualité, il a toujours sur lui une provision de cocardes : il a celle de Pompée, il a celle de César, il a celle de Brutus, il a celle d’Octave. Au premier changement de scène, il retire celle qu’il porte ; mais il ne la déchire pas, elle peut lui servir plus tard : manquons-nous de Cicérons ?

Madame, quand vous voyez un champ couvert d’ivraie, vous dites à coup sûr : On y a semé de l’ivraie. En voyant notre société moderne peuplée de Cicérons, tels que je viens de les définir, comment ne serais-je pas en droit de dire : On y a semé du Cicéron ? Reste l’éternelle question que nul ne veut aborder de sang-froid, que nul n’a le courage de résoudre tout haut : Quand, par qui, comment ont été faites, en Europe, comment se font encore le semailles cicéroniennes, qui nous donnent une si belle moisson ?

Agréez, etc.

## VINGTIÈME LETTRE.

Horace. — Salluste. — Plaute. — Térence. — Tibulle. — Catulle. — Properce. — Lucain. — Lucrèce. — Juvénal. — Sénèque, Pline l’Ancien. — Pline le Jeune. — Tacite. — Caton. — Brutus.

Rome, 16 février.

Madame,

Notre longue étude sur Cicéron m’oblige d’être court sur les autres saints de la belle antiquité. Je me bornerai à vous indiquer leurs principaux titres à votre vénération et à la confiance des mères de famille. Des mains de Cicéron, vos enfants tombent dans celles d’Horace. « Nul auteur, dit-on dans la république des lettres, n’a blâmé avec plus de force toutes les passions déréglées ; nul n’a excité à la vertu avec autant de véhémence ; nul n’a détourné du vice avec plus de fermeté[[3547]](#footnote-3548). »

Horace, qui n’entend pas raillerie, s’empresse de répondre : « Je suis un pourceau du troupeau d’Épicure, Epicúri de grege porcus ; je suis un frondeur, un impie, un sceptique, parcus deórum cultor et ínfrequens ; je chante surtout quatre choses : le vin, les femmes, les garçons, Auguste et Mécène dont je suis l’égal par mes mœurs et le vil flatteur par mes vers, bien que partisan de Brutus, que j’ai lâchement abandonné, relícta non bene pármula. »

Horace est ce qu’il dit : buveur, libertin, pédéraste, tellement esclave des plus abominables passions qu’il ne peut travailler sans en avoir l’image sous les yeux : Ad res venéreas intemperátior tráditur ; nam speculáto cubículo scorta dícitur habuísse dispósita, ut, quocúmque respexísset, ibi ei imágo cóitus referrétur*[[3548]](#footnote-3549)*. Le cynisme d’un grand nombre de ses poésies arrive au point de faire rougir Voltaire lui-même, l’auteur de la Pucelle !

Après Horace, c’est Salluste, qui préside à l’éducation de la jeunesse chrétienne. Or, Salluste est un valet de César, un adultère public qui se fait rouer de coups par Milon, un libertin tellement scandaleux qu’il se fait chasser du Sénat, un concussionnaire qui écorche l’Afrique, qui vient dévorer à Rome dans le luxe et la débauche le sang et les sueurs de cette malheureuse province, et qui consacre les instants dérobés à ses honteux plaisirs à déclamer contre les vices de son temps.

Viennent ensuite Plaute et Térence. Pour rassurer votre sollicitude, écoutez l’éloge de ces deux estimables pédagogues de vos enfants : « Qu’on s’arrête à la manière de peindre les mœurs, de réunir tous les moyens de rendre les hommes meilleurs, et de développer habilement ce que la morale et la philosophie ont de plus pur : on sera forcé de convenir du mérite réel de Plaute. » Ainsi parle M. Levée, professeur de rhétorique[[3549]](#footnote-3550). Il est l’écho d’un prêtre du dix-septième siècle, M. de Marolles, abbé de Villeloin et traducteur de Plaute. « Si cette traduction, dit-il, fait concevoir autant d’estime des comédies de Plaute que j’en ai conçu par leur lecture agréable avant que j’eusse entrepris ce labeur, je n’y aurai pas mal réussi[[3550]](#footnote-3551). »

Eh bien, Plaute lui-même avoue que sa comédie des Captifs est la seule de ses pièces qui ne soit pas immorale, neque spurci dici insunt versus immemorábiles. « En effet, dit la Harpe, dans Plaute ce sont toujours de jeunes courtisanes, des vieillards ou des vieilles femmes qui les vendent, des amoureux qui se servent de valets fripons[[3551]](#footnote-3552). » Acteurs et actrices, courtisanes et proxénètes tiennent un langage, se permettent des bouffonneries et, comme dit un auteur, des luxures de style qui ne s’entendent que dans les mauvais lieux. Au dévergondage des mœurs se joint le dévergondage de la pensée. L’Amphitryon est une longue moquerie de Jupiter et des dieux. Jupiter comédien et adultère ; une femme en mal d’enfant sur la scène, Alcména párturit : voilà le fond de la pièce. Dans l’Asinaire, vous voyez un jeune homme qui se ruine pour une courtisane, et qui se résigne à la partager pour la posséder encore ; un vieillard, mari imbécile et père corrupteur, qui se rend complice des iniquités de son fils pour partager honteusement ses plaisirs clandestins ; des esclaves qui volent ; une courtisane émérite qui trafique des appas de sa fille.

Sauf les broderies, même fond dans les Deux Bacchis, la Marmite, le Marchand, la Cassette, le Charançon, Stichus, le Fanfaron et les autres. Reste l’Épidique : « La faveur acquise à cette pièce, dit naïvement un des panégyristes de Plaute, servirait à prouver que les Romains ne regardaient pas le théâtre comme une école de morale. Ici la vieillesse est bafouée, la majesté paternelle est ridiculisée ; le libertinage ne reçoit d’autre punition que de ne réussir qu’à demi ; le mensonge et la friponnerie triomphent[[3552]](#footnote-3553). » Ajoutez, Madame ; que Plaute, fut comme Molière, auteur et acteur, puis entrepreneur de spectacle, puis commerçant ruiné, puis garçon meunier, et vous aurez une idée du noble précepteur qu’en sa personne l’éducation classique donne à vos enfants.

Térence n’est pas moins estimable. Esclave africain, jouet des infâmes amours de son maître, puis du vertueux Lélius, puis du chaste Scipion, puis d’autres nobles Romains, Térence a laissé, pour former le goût de la jeunesse chrétienne, six comédies dignes de ses mœurs et de celles de ses patrons. La plus connue et peut-être la plus mauvaise, l’Andrienne, s’explique encore dans les collèges[[3553]](#footnote-3554). Bossuet écrit que son royal élève se divertissait beaucoup à la lecture de Térence ; et Ovide place Térence dans sa Bibliothèque de séduction ! Ô grand évêque de Meaux !

Ce qu’il y a de certain, c’est que Térence enivrait d’amour impudique la jeunesse romaine. « Térence vous fait prendre intérêt non-seulement aux amoureux, mais aussi à leurs amours. Presque tous ses personnages sont bons ; les courtisanes elles-mêmes, excepté une seule, ont des sentiments généreux, estimables, délicats. Aussi les jeunes gens sortaient de ces spectacles l’esprit fasciné, tout émus d’une effervescence dangereuse et abusés par des rêves de voluptueux enchantements ; leur imagination, séduite par ces perfections romanesques, embellissait à leurs yeux leurs propres passions. L’espérance d’avoir rencontré une Thaïs fidèle, une honnête Bacchis, les livrait sans défense aux pièges de leurs corruptrices, dont l’engeance pullulait à Rome, dépouillant les spoliateurs du monde et faisant de ses conquérants leurs tributaires[[3554]](#footnote-3555). »

À Térence et à Plaute, certaines maisons d’éducation se font un devoir de joindre, du moins par extraits, Tibulle, Catulle et Properce. Elles veulent par là montrer qu’elles sont à la hauteur des études, et répondre pleinement à la confiance des familles. « Nous ne les laissons, disent leurs prospectus, étrangers à aucun des grands modèles antiques, capables de former le goût, l’esprit et le cœur. »

Voyons, Madame, tout ce que vos fils auront à gagner dans l’honorable commerce de ces nouveaux maîtres. Tibulle a composé en tout trente-sept élégies : il y chante perpétuellement le vin, les femmes et les garçons ! Aussi il est un des auteurs qu’Ovide fait entrer dans sa Bibliothèque de séduction. Écho de ses vers, la vie de Tibulle fut une débauche perpétuelle. Tibulle, le poète des femmes, fut plus amoureux de Marathus, qu’Horace de Ligurinus[[3555]](#footnote-3556). « Après une vie courte, à ce qu’il parait, mais passée au sein des plaisirs et embélie par la culture des lettres, Tibulle mourut à Rome, entre les bras de deux de ses nombreuses maîtresses, Némésis et Délie, se disputant les derniers baisers du poète mourant, qui, ne pouvant plus leur parler, leur presse encore la main en signe d’éternel adieu. Qui n’envierait une si douce mort*[[3556]](#footnote-3557)* ! »

Est-il encore chrétien, celui qui ose exprimer un pareil vœu ! Voilà pourtant, Madame, où conduit l’amour fanatique des auteurs païens.

Concubinaire public, libre penseur, pédéraste, chantre de toutes les lubricités, Catulle est le nouveau professeur qui, de temps à autre vient faire la classe à vos enfants. Entre les courtisanes dont il fut l’esclave, on cite Spsitille, Véronaise comme lui ; puis Clódia, qu’il appelle Lesbie, et à laquelle il écrit des infamies telles, que je rougirais de les rapporter. La luxure avec les femmes ne lui suffit pas ; pour un jeune garçon, il se brouille à mort avec ses deux amis, Fúrius et Aurélius ; ce qui n’empêche pas des maîtres baptisés de dire à leurs élèves : « Une douzaine de morceaux d’un goût exquis, pleins de grâce et de naturel, ont mis Catulle au rang des poètes les plus aimables. Ce sont de petits chefs-d’œuvre, où il n’y a pas un mot qui ne soit précieux. Les amateurs les savent par cœur… On ne peut mieux les louer qu’en disant que Virgile, dans son IVe livre de l’Énéide, lui a emprunté des idées, des mouvements, quelquefois même des expressions et jusqu’à des vers entier[[3557]](#footnote-3558). »

D’autres ajoutent : « Catulle acquit dans la Grèce ces grâces naïves et piquantes, ces tournures aimables, cet art de traiter avec élégance et avec pureté, les sujets les moins purs et les plus libres, ce bon ton, cet enjouement dont la Grèce avait fourni le modèle… Toutes les différentes passions qui peuvent entrer dans le cœur d’une amante sensible et trahie, leur succession, leur mélange, leurs gradations, voilà ce qu’aucun poète ne traita jamais avec plus d’art et en même temps avec plus de vérité que ne le fait Catulle[[3558]](#footnote-3559). »

Quelle éloquente exhortation à lire Catulle ! Aussi nous pouvons affirmer, de visu, que dans les bibliothèques publiques où la jeunesse studieuse va se perfectionner, il n’y a pas de volume plus maculé à force d’être lu, que le Catulle, traduit et exalté par les chefs de l’enseignement.

Dans sa Bibliothèque de séduction, Ovide place un autre poète, c’est Properce. Il en est digne. Properce a laissé cent deux élégies, divisées en quatre livres. Le premier en contient vingt-deux ; la dernière est insignifiante. Sur les vingt et une autres, vingt chantent les amours de Properce pour ses maîtresses, et une l’amour des garçons. Le second livre en contient vingt-quatre ; vingt-trois chantent l’amour en des termes que je n’ose transcrire : une chante la gloire d’Auguste. Livre troisième : vingt-cinq élégies ; cinq sur différents sujets ; une à Bacchus, dans laquelle le poète, tourmenté d’un dépit amoureux, chante le bonheur de l’ivrogne ; dix-huit à l’amour. Quatrième livre : onze pièces ; une infamie.

Et un maître chrétien, récent traducteur de Properce, écrit : « Puissent l’édition et la traduction de Properce que j’offre en ce moment au public mériter quelque bienveillance et populariser dans le monde un poète dont la lecture a été jusqu’à présent trop négligée[[3559]](#footnote-3560) ! » Il ne manquait plus que de le recommander spécialement aux jeunes femmes et aux jeunes filles, en leur disant avec Ovide : « Puissiez-vous aussi lire les vers du tendre Properce, et tenéri possis carmina legísse Propérti ! »

Peut-on s’abuser à ce point ? Quelle est cette rage du beau antique, qui compte pour rien les mœurs et la foi ? Quelle sève de vie chrétienne et française sort des ouvrages de Properce et des autres ? Est-ce la grâce de Jésus-Christ ou l’esprit de Satan qui circule dans leurs vers ? Avec de pareilles émanations, la classe ne deviendra-t-elle pas une serre chaude dont l’atmosphère voluptueuse développera prématurément les germes funestes qui fermentent au cœur de l’adolescence ? À moins d’un miracle, comment les jeunes gens ne deviendraient-ils pas, peu à peu, semblables à leurs auteurs ? Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.

Parmi ces vertueux, professeurs de la jeunesse chrétienne figurent encore Lucain, Lucrèce, Juvénal, Sénèque, Pline l’Ancien, Pline le Jeune, Tacite. Je vous dois, Madame, un mot sur chacan d’eux.

Lucain — Conspirateur et chantre des tyrannicides, sceptique et moqueur des dieux, impétueux et violent dans ses vers, Lucain trahit ses complices. Dans l’espoir de sauver sa vie, il dénonce sa propre mère et l’accuse, bien qu’elle fût innocente, d’être au nombre des conjurés. Condamné à mort, il consacre ses derniers instants à corriger quelques-uns de ses vers, se gorge de vin et de viandes, puis donne au bourreau ses veines à couper[[3560]](#footnote-3561). Malgré tout cela, Lucain passe pour un grand homme dans la république des lettres. « Au milieu des poètes de son temps disent les maîtres de vos fils, Lucain est un cheval hennissant et fougueux au milieu d’une troupe d’ânes. Car, comme il n’y a pas d’animal plus soumis et plus propre à la servitude que l’âne, de même, parmi les diverses espèces de savants, il n’y en avait pas autrefois de plus flatteuse et de plus esclave des grands que les poètes[[3561]](#footnote-3562). »

Lucrèce. — Naguère un illustre prélat, que je ne veux pas nommer, lui faisait l’honneur de prendre dans ses ouvrages le sujet des compositions de prix pour ses petits séminaires. Or, Lucrèce est le chantre de l’athéisme et du paradis d’Épicure. Devenu frénétique pour avoir bu un philtre amoureux, il se suicida à l’âge de quarante-trois ans. Et pourtant, Madame, vos enfants entendront dire de lui : « La langue romaine s’éleva jusqu’à la hauteur de la plus riche poésie, lorsqu’elle eut rencontré dans Lucrèce un génie assez vigoureux pour prêter le secours de ses sublimes accents aux plus grands objets qui puissent occuper la pensée humaine : L’origine du monde, la cause première, les phénomènes de la nature, le principe du bien et du mal, la destinée de l’homme sur la terre[[3562]](#footnote-3563). » Qui ne croirait que Lucain a en effet chanté toutes ces choses ? Il n’a fait que les nier, et mettre en vers les plus monstrueuses erreurs.

Ils entendront dire encore : « Le premier chez les Romains, Lucrèce força les Muses à mêler leurs voix mélodieuses aux nobles accents de la morale et de la vérité. Quel éloge que celui que Virgile lui adresse : « Il s’est immortalisé avant moi, en foulant à ses pieds les erreurs des mortels et en leur faisant aimer la vérité par le charme des vers[[3563]](#footnote-3564). »

Juvénal. — Comme les autres écrivains du paganisme, philosophes, orateurs ou poètes, Juvénal est un parleur de morale qui vit au gré de ses passions ; ou, pour rappeler le mot de saint François de Sales, c’est une cloche qui sonne l’office, mais qui n’y va jamais. « Au lieu d’inspirer de l’aversion pour le désordre, dit Vóssius, il semble qu’il enseigne plutôt à le commettre, outre qu’il n’était pas lui-même assez réglé dans ses mœurs pour vouloir tirer les autres du dérèglement[[3564]](#footnote-3565). » — « Toujours triste et farouche, il satisfait le besoin d’évaporer sa bile, et non pas le désir d’être utile à son siècle. C’est parce que de mauvais poètes l’ont fatigué par des ouvrages insipides, qu’il veut faire des vers à son tour et user de représailles. Le beau motif[[3565]](#footnote-3566) ! »

Ce langage ne sera pas celui du professeur chargé de faire valoir Juvénal auprès de vos enfants ; il leur dira : « Armé du glaive de la satire, Juvénal court du trône à la taverne, frappant indistinctement quiconque s’est éloigné du sentier de la vertu. Auteur incorruptible, austère, toujours conséquent aux mêmes principes, chez lui tout est grave, tout est imposant. Sans les taches qui alarment la pudeur, qui sont du siècle et non de l’auteur, on ne trouverait rien à reprendre dans ses écrits[[3566]](#footnote-3567). » Et vos fils sortiront du collège avec la conviction que Juvénal est bon à mettre dans le calendrier.

Sénèque. — Ils auront la même opinion du vertueux Sénèque. Un de leurs maîtres les plus renommés leur dira : « Sénèque est un philosophe dont les écrits élèvent l’âme et dont la mort est un bel exemple ; ses livres sont le manuel de tous les hommes qui aiment la philosophie pratique ; peut-être n’existe-t-il pas de livre qui contienne une telle richesse d’observations morales ; personne n’a recommandé d’une manière plus touchante le pardon des injures et la bonté envers le prochain[[3567]](#footnote-3568). »

Voilà Sénèque dûment placé au niveau des Pères de l’Église, et ses ouvrages égalés, pour ne rien dire de plus, à l’Imitation et même à l’Évangile. Sénèque, du moins, est un digne maître de la jeunesse chrétienne. Ôtons-lui cependant son manteau de philosophe et voyons-le en déshabillé. Chansonnier et faiseur de dialogues, Sénèque vit dans l’adultère avec la femme de Domítius, son bienfaiteur. Exilé en Corse pour ce fait, il est rappelé par Agrippine, mère de Néron, avec laquelle il entretient un commerce criminel. Puis il débauche la fille de Germanicus, tout en se livrant, comme les autres saints de l’antiquité, à l’amour infâme des garçons.

Précepteur de Néron, il engage son élève dans cette affreuse débauche. Ce jeune prince se prend d’un violent amour pour une affranchie nommée Acté. Deux jeunes débauchés, Othon et Sénécion, ne servent pas cette passion adultère avec plus de zèle que ne le fait Sénèque. Impatient du joug, Néron forme l’abominable projet de tuer sa mère. L’opinion publique accuse Sénèque d’avoir encouragé le parricide : Ut a permúltis fide dignis homínibus relátum est, Seneca eum incitávit*[[3568]](#footnote-3569)*. Le meurtre commis, Sénèque compose une lettre au nom de Néron pour le justifier. « Cette lettre était un nouveau crime, et l’opinion publique, dit Tacite, s’éleva fortement contre celui qu’avait ainsi consacré l’aveu d’un parricide[[3569]](#footnote-3570). »

« Sénèque blâme les flatteurs, et il flatte les princes et les affranchis, jusqu’à composer des discours à leur louange ; il parle contre les richesses, et il possède cent millions de fortune ; le luxe lui est odieux dans ses livres, et il a dans ses splendides demeures cinq cents tables en bois de cèdre montées en ivoire, sur lesquelles il prend de délicieux repas. Pour subvenir à cet excès de luxe, l’histoire l’accuse d’avoir poussé à la guerre contre les Bretons, afin de recouvrer des sommes considérables, qu’il leur avait prêtées malgré eux à un taux énorme[[3570]](#footnote-3571). » Voilà quelques traits de la vie de Sénèque ; citons quelques-unes de ses maximes de morale. Je dis les siennes, et non pas celles qu’il avait trouvées dans la tradition, ou puisées dans ses relations très-probables avec saint Paul. Il enseigne que le suicide est un acte vertueux ; que c’est une consolation pour l’homme qui craint la foudre de penser que sa mort mérite tant de fracas ; que la mort est le remède à tous les maux ; que le sage voit les hommes sous ses pieds et les dieux sur son niveau. C’est bien le cas de rappeler le mot de Voltaire : « En vérité, ces philosophes sont de drôles de gens ! »

La fin de Sénèque est digne de sa vie. Accusé de conspiration avec Rufus, préfet du prétoire, et quelques autres, il est condamné à mort. Voyant sa maison envahie, le modeste philosophe dit à ses amis : « Je vous lègue le seul bien qui me reste, mais le plus précieux de tous, l’exemple de ma vie. »

Sa femme, Pauline, témoigne le désir de mourir avec lui. Sénèque ne veut point s’opposer à la gloire de sa femme. « Je t’ai fait connaître, lui dit-il, ce qui pouvait t’engager à vivre. Tu préfères l’honneur de mourir, je ne suis point jaloux de ta vertu. Quand le courage serait égal dans nos deux morts, le mérite sera toujours plus grand dans la tienne. » Après ces mots, le fer leur ouvre à tous deux les veines. Pour Sénèque la mort ne vient pas : il prie son médecin de lui administrer de la ciguë. Le poison n’a aucun effet. Sénèque se fait mettre dans un bain chaud, jette quelques gouttes d’eau sur ses esclaves en disant : « J’offre cette libation à Jupiter Libérateur. » Puis il se plonge dans l’étuve, où il est promptement étouffé. Telle est la mort qu’un professeur de la jeunesse chrétienne appelle un si bel exemple !

Pline l’Ancien. — C’est un vieux Sybarite qui, au sein de sa colossale opulence, se moque des dogmes les plus sacrés. Parlez-lui de la Divinité, et un amer sourire naîtra sur ses lèvres. Après une critique de toutes les divinités possibles, à l’exception, bien entendu, des trois grands dieux régnants, Vespasien, Titus et Domitien, il dit : « Demander si cet Être supérieur, quel qu’il soit, se mêle des affaires humaines, c’est chose risible[[3571]](#footnote-3572). » Parlez-lui de l’immortalité de l’âme, ses sarcasmes redoublent : « L’homme, dit-il, croit à son âme et à une autre vie ; il adore les mânes, il prend soin des restes de ses semblables. Rêves d’enfant ! Il n’y aurait donc jamais de repos pour l’homme ! le plus grand bien de la vie, c’est la mort ; la mort prompte et imprévue, qui nous fait rentrer dans le néant : Mortes repentínæ hoc est summa vitæ félicitas*[[3572]](#footnote-3573)* ! Non, l’homme rentre au lieu d’où il est sorti : il est après sa mort ce qu’il était avant de naître : Omnibus a supréma die eádem quæ ante primum ; nec magis a morte sensus ullus aut córpori aut ánimas quam ante natálem*[[3573]](#footnote-3574)*. »

Et le bon Rollin n’a pas un mot de blâme pour les doctrines matérialistes de Pline ! Et d’autres princes de la république des lettres diront à vos enfants : « Il n’y a pas de lecture plus curieuse ni plus instructive que celle de Pline… Sa précieuse exactitude est souvent accompagnée de pensées et de vues qui annoncent un esprit éminemment philosophique*[[3574]](#footnote-3575)*… Nous le regardons comme un des auteurs les plus recommandables et des plus dignes d’être placés au nombre des classiques*[[3575]](#footnote-3576)*. »

Pline le Jeune. — Héros de toutes les vertus, sénateur excellent, jurisconsulte habile, orateur éloquent, humain, libéral, aflable, usant très-honnêtement d’immenses richesses justement acquises, cherchez-vous un homme qui vous apprenne à bien vivre, à parvenir l’immortalité par la vertu ? Pline le Jeune vous suffit : « Ad summas virtútes pervertit… Quæris quómodo immortalitátem virtútibus consequáris ? hic unus satis tibi fáciet*[[3576]](#footnote-3577)*. » Pour vous faire connaitre cet ange conducteur de vos enfants, ce type de la perfection, quelques mois suffisent. Plus riche que son oncle, Pline le Jeune vit en satrape oriental ; à une époque d’abaissement général des âmes et des caractères, Pline se fait remarquer par l’excès de ses adulations ; inconséquent avec lui-même, il persécute sans cause les meilleurs sujets de l’Empire, les chrétiens ; philanthrope mielleux, il applaudit aux affreux carnages qu’on appelle les combats de gladiateurs ; libertin et homme de lettres, il s’abandonne aux infamies de Sodome, les justifie en prose et les célèbre en vers. Telle est la vertu de la belle antiquité, que les infamie de Pline, qui aujourd’hui l’enverraient au bagne, sont mises en musique et chantées en grec et en latin, avec accompagnement de lyre et de guitare[[3577]](#footnote-3578).

Il me resterait, Madame, à vous parler de Tacite, de Caton, de Brutus, dont les noms, répétés dans les classes beaucoup plus souvent que ceux des apôtres et des Pères de l’Église, sont donnés à vos enfants comme synonymes de la vertu élevée jusqu’à l’héroïsme : l’espace me manque. Sachez seulement que Tacite est le père de Machiavel, le calomniateur des chrétiens, l’apologiste de la cruauté, le panégyriste du suicide et le prédicateur du scepticisme ; Caton est un concubinaire, un ivrogne, un conseiller de libertinage, un avare et un libertin qui prête sa femme à Horténsius ; Brutus, un usurier qui prête à quarante-huit pour cent ; un régicide, un suicide, mort le blasphème sur les lèvres !…

Tels sont les saints de la belle antiquité latine, au milieu desquels vos enfants doivent passer les années décisives de leur vie. À demain les saints de l’antiquité grecque.

Agréez, etc.

## VINGT ET UNIÈME LETTRE.

Second voyage en Grèce. — Les jeunes chrétiens achèvent de faire connaissance avec les grands hommes de ce pays. — Démosthène : ses vertus, son courage, son intégrité, son patriotisme, son incorruptibilité, sa moralité, sa mort.

Rome, 17 février.

Madame,

Commencée par un premier voyage dans la Grèce, l’éducation finit par un second pèlerinage dans cette terre classique des grands hommes. Enfants, vos fils ont appris à l’école de Cornélius le nom et les exploits des héros d’Athènes, de Sparte et de Thèbes ; adolescents, ils doivent faire connaissance avec les orateurs, les poètes, les philosophes qui ont illustré les mêmes républiques. Étudier sérieusement et surtout admirer ces rois de l’éloquence, de la sagesse et de la vertu, c’est, au dire de l’éducation, l’unique moyen de les rendre chrétiens et Français, hommes de leur temps et de leur pays. À tout seigneur tout honneur : commençons par Démosthène.

Ainsi que nous l’avons vu, la rhétorique païenne définit l’orateur : Vir bonus dicéndi perítus, un homme de bien, habile dans l’art de parler : deux conditions essentielles ; la première de moins, et l’orateur disparaît pour faire place au déclamateur. Mieux que Cicéron, Démosthène a-t-il vérifié en lui cette définition ? Une pareille question passera pour un blasphème. En effet, c’est un dogme de la république des lettres que Démosthène est un modèle de la vertu antique : républicain généreux, il s’oublie constamment pour la patrie ; avocat intègre, jamais il ne trahit les droits sacrés de la justice ; orateur convaincu, le désintéressement seul le fait tonner contre Philippe ; homme de bien, incorruptible dans sa vie, honorable et courageux dans sa mort, digne objet de l’admiration de la jeunesse et des louanges de la postérité.

« Toute la carrière de Démosthène n’eut qu’un objet : guerre à Philippe. Pendant quatorze ans, celui-ci ne put faire un pas sans trouver sur son chemin ce terrible adversaire, qu’aucune tentative ne réussit à corrompre… Il est sûr que sa mort fut honorable et courageuse… Il tonne, il foudroie, c’est un torrent qui entraîne tout… Son discours Pro Corona est le chef-d’œuvre de l’esprit humain ; toutes les fois que je le lis, je voudrais n’avoir jamais écrit… La grande qualité de l’orateur, c’est la probité. Cicéron et Démosthène s’étaient acquis cette réputation à un si haut point par leur bonne conduite, que le peuple les regardait comme les dieux tutélaires de la patrie. En effet, ils avaient l’un et l’autre beaucoup d’honneur et d’intégrité ; et même la mention fréquente qu’ils faisaient des dieux, leur avait acquis une opinion de piété qui faisait de fort grands effets sur les esprits[[3578]](#footnote-3579). » Ainsi parlent les oracles de la république des lettres.

Arrière donc, Madame, toute inquiétude et toute crainte : vos enfants peuvent-ils être confiés à des mains plus pures ? Est-il pour eux un maître plus parfait ? Vérifions seulement ces élogeq et mettons au grand jour le génie et les vertus de Démosthène.

Génie de Démosthène. — Rien n’est plus frappant que la pauvreté d’esprit politique de Démosthène. Citoyen d’Athènes, il ne voit rien au delà de sa bourgade. Il n’a qu’une crainte : que l a Grèce ne devienne trop puissante par l’union de ses cités. Ses discours ne révèlent aucune vue supérieure. La démocratie athénienne, dont tous les esprits sensés présagent la fin, reste toujours son idéal ; elle fournit à ses triomphes oratoires. Cette étroitesse de vues l’entraîne dans des fautes capitales.

Courage de Démosthène. — Par ses discours démocratiques, il fait si bien, qu’il détermine les républiques de Thèbes et d’Athènes à prendre les armes contre te tyran macédonien. Les républicains des deux pays marchent contre Philippe, comme ceux de Rome marchèrent plus tard contre Octave. Démosthène, il va de soi, fait partie de l’expédition et marche bravement avec les républicains grecs, comme Horace avec les patriotes romains. Plus décidé que les autres, Démosthène porte un superbe bouclier, sur lequel il a fait graver en lettres d’or cette fastueuse devise : À la bonne fortune. Les armées se rencontrent à Chéronée. Au premier bruit de la trompette qui sonne la charge, Démosthène prend peur, mais si bien peur, qu’il jette son bouclier, et, comme Horace à Pharsale, se sauve à toutes jambes, relícta non bene pármula*[[3579]](#footnote-3580)*.

Intégrité de Démosthène. — Plus brave en paroles qu’en action, Démosthène entre dans la carrière du barreau. Là, il rencontre un autre ennemi, devant lequel il lâche pied, comme devant les phalanges de Philippe. Il trafique à prix d’argent de son éloquence, et l’histoire l’accuse de composer en secret des plaidoyers pour les parties adverses dans un même procès[[3580]](#footnote-3581).

Dignité de Démosthène. — Au lieu du revolver qu’ils ne connaissaient pas, et dont les citoyens libres des États-Unis font un si digne usage, les citoyens d’Athènes protégeaient leur liberté personnelle à coups de bâton. Un sujet fréquent des plaidoyers de Démosthène, c’est un citoyen qui a reçu des coups de canne et qui demande une indemnité : chez les Grecs, tout se paye avec de l’argent ou avec des femmes. Démosthène n’a pas été exempt d’accidents de ce genre. Un jour, étant sur la scène, où il dirige une troupe de chanteurs, arrive un citoyen, un nommé Midias, son ennemi juré, qui lui applique une paire de soufflets. De là, action de Démosthène et plaidoyer véhément. La cause cependant n’est pas plaidée. Quoique hargneux, violent et vindicatif, Démosthène se désiste. Il tarife sa haine et se fait payer sa réconciliation à beaux deniers comptants. Eschine lui reproche cette bassesse et l’accuse de tirer profit de sa tête comme d’une ferme[[3581]](#footnote-3582).

Patriotisme de Démosthène. — Après leur bavardage éternel et leurs illustres débauches, ce qui éclate le plus dans les républiques de la Grèce, c’est l’absence de patriotisme. Généraux et officiers passent d’un camp dans l’autre sans scrupule : véritables condottieri, tantôt au service des Grecs, tantôt au service des Perses. Rien de plus vulgaire que la vénalité des orateurs. Le grand Démosthène, au moins, sera exempt de ce vice national. En effet, pendant plusieurs années, l’Aréopage retentit chaque jour de ses éloquentes invectives contre Philippe. Jamais la Grèce n’a vu un orateur plus infatigable, un citoyen plus dévoué aux intérêts de sa patrie. Démosthène est le modèle de la sincérité républicaine. Sa réputation, sous ce rapport, remplit toute la Grèce : elle règne encore dans les collèges. La raison en est que la chose que nous connaissons le moins, bien qu’on ait l’air de nous l’enseigner à fond, c’est l’antiquité.

Donc, le fils de Philippe, Alexandre, ayant déclaré la guerre aux Perses, entre en vainqueur dans la ville de Sardes. Il va droit à l’hôtel de ville et s’empare des archives du gouvernement. Quelle est sa stupéfaction en trouvant une correspondance des gouverneurs de Sardes avec Démosthène, l’indication des sommes envoyées par Darius à cet orateur pour payer ses harangues contre Philippe, et les reçus de Démosthène ! Invenit (Alexander) ducum regiónum monuménta quibus exprimebátur pecúniæ ex datæ summa*[[3582]](#footnote-3583)*. Darius, qui connaissait les Grecs, soudoyait le tribun républicain, afin que par ses discours contre Philippe il suscitât au roi de Macédoine des embarras capables de le retenir loin de l’Asie.

De ce fait il résulte que la carrière oratoire de Démosthène n’est qu’une longue comédie. Que sont dès lors toutes les périodes éloquentes qu’on nous fait admirer ? Reste-t-il dans l’âme place à un autre sentiment que le mépris, lorsque à chaque phrase on est en droit de dire : Cela n’est pas vrai ; Démosthène n’est pas sincère. Artiste en paroles, ce n’est pas la conviction qui le fait parler, c’est l’or. Chaque discours que j’étudie est une lâcheté : il lui a été payé par les ennemis de son pays. Orateur vénal, il aurait dit le contraire, si on l’avait exigé et si le prix avait été meilleur.

Incorruptibilité de Démosthène. — Après la mort de Philippe, Démosthène continue de jouer au républicain contre Alexandre, comme le firent plus tard les républicains de Rome contre Octave, après la mort de César. Cependant Darius est vaincu. Il ne vient plus d’or de Suze ni d’Ecbatane, ex Suzis et Ecbátanis. Mais, en échange, il arrive un jour au port d’Athènes un navire chargé de richesses. Navire et cargaison appartiennent à Harpalus, un des généraux d’Alexandre. Voleur sur une grande échelle, cet homme craint la colère de son maître, et il vient se mettre sous la protection des Athéniens.

Le laissera-t-on débarquer ? L’obligera-t-on à remettre à la voile ? Les orateurs d’Athènes, gagnés par son or, conseillent de l’accueillir et de le prendre sous la protection de la République. Démosthène ouvre sur-le-champ l’avis contraire. Il le soutient avec force et prouve éloquemment qu’admettre Harpalus, c’est attirer à la République une guerre dangereuse, pour une cause injuste et nullement nécessaire. La délibération est remise au lendemain, et Démosthène annonce qu’il parlera de nouveau.

Dans l’intervalle, il prend fantaisie à Démosthène d’aller visiter les richesses d’Harpalus. En parcourant le magnifique bazar, il considère avec attention une coupe royale, dont il admire la forme et le travail. Harpalus s’en aperçoit : « Prenez-la dans vos mains, dit-il à Démosthène, pour juger de ce qu’il y a d’or. — Quel en est le poids ? reprend Démosthène étonné. — Vingt talents (cent mille francs) », répond Harpalus en souriant. Démosthène continue sa visite, et le soir, en rentrant chez lui, il trouve la coupe ; puis, dans l’intérieur, un rouleau de vingt talents : en tout, deux cent mille francs, « Frappé de ce présent, dit Plutarque, comme s’il avait reçu une garnison chez lui, Démosthène épouse les intérêts d’Harpalus. Le lendemain il se rend à l’assemblée, le cou tout enveloppé de bandelettes. On lui demande son avis ; il tousse et fait signe qu’il a une esquinancie. Plusieurs, se doutant du mystère, se mettent à crier en riant : Non, non ! ce n’est pas une esquinancie ; c’est une argyrancie : Non ángina, dixérunt, sed argentángina corréptum*[[3583]](#footnote-3584)*.

Le lendemain toute la ville connaît le pot aux roses, « Démosthène s’est vendu ! » telle est l’accusation qui retentit dans toutes les rues. Démosthène, dont l’esquinancie a disparu, monte résolument à la tribune, et croyant en imposer, il propose lui-même un décret qui charge l’Aréopage de rechercher et de punir ceux qui seraient convaincus de s’être laissé corrompre. Trouvé coupable le premier, il est condamné à deux cent cinquante mille francs d’amende et à la prison.

Moralité de Démosthène. — « Il était, dit Plutarque, beaucoup plus habile à louer les vertus des ancêtres que fidèle à les imiter : Prædicáre majórum virtútes præclaríssime pótuit, imitári non pótuit*[[3584]](#footnote-3585)*. Avare, l’argent qu’il gagne si honnêtement, il le décuple en le plaçant à intérêt sur les vaisseaux. C’était l’usure maritime, la plus décriée de toutes et la même qui rapportait au vertueux Caton de si beaux bénéfices. Marié, Démosthène fréquente les mauvais lieux, et on le voit aux pieds de Laïs, en compagnie d’Aristippe le Philosophe et de Diogène le Chien : Laidem amavérunt Demósthenes orátor, Aristíppus et Diógenes canis*[[3585]](#footnote-3586)*. De Laïs ou d’autres courtisanes, il a des enfants qu’il amène à l’Aréopage le jour de son procès pour l’or d’Harpalus, afin d’attendrir les juges. « Bien que ce fût l’usage des accusés d’y faire paraître leur femme, Démosthène, ajoute Athénée, n’osa pas produire la mère de ses enfants, dans la crainte d’aggraver sa position ; car cet orateur était libidineux à l’excès, intemperánter libidinósum*[[3586]](#footnote-3587)*. »

Pas plus que les autres saints de l’antiquité grecque et romaine, il n’évite le dernier excès de l’infamie. Il vit avec le jeune Aristarque, dont Nicodème lui dispute la possession ; et un jour, emporté contre celui-ci d’un dépit amoureux, il l’accable d’injures et crève les yeux à l’objet de sa passion. Une autre fois, il entraîne chez lui le jeune Cnosion pour assouvir sa brutalité. Sa femme s’en aperçoit, et pour se venger elle s’abandonne elle-même à Cnosion. Vertueux époux ! « En un mot, Démosthène avait la réputation d’aimer trois choses par-dessus tout : la bonne chère, les jeunes gens et les femmes : Circa obsónia, júvenes et féminas sumptuósum fuísse, fama jactátum*[[3587]](#footnote-3588)*. »

Mort de Démosthène. — Sorti de prison, Démosthène reparaît à la tribune. Comme il avait fait contre Alexandre, il continue de déclamer contre Antipater, son successeur. Fatigué des invectives de l’incorruptible tribun, ce prince ordonne qu’on lui livre les orateurs qui cherchent à soulever la Grèce contre lui. Aussi brave dans la vieillesse qu’à la fleur de l’âge, Démosthène se hâte de prendre la fuite. Il se réfugie dans le temple de Neptune, à Calaurie. Là, craignant de tomber entre les mains des soldats d’Antipater, il se suicide. Sur quoi le sage Plutarque fait cette réflexion, bien propre à former l’esprit et le cœur de la jeunesse chrétienne : « On ne peut que louer la précaution que Démosthène avait prise de tenir du poison tout prêt, le soin qu’il eut de le conserver sur lui, et la fermeté avec laquelle il en fit usage[[3588]](#footnote-3589). »

Faites aussi les vôtres, Madame, avec vos amies, en vous rappelant que les païens définissent l’orateur : Vir bonus dicéndi perítus.

Agréez, etc.

## VINGT-DEUXIÈME LETTRE.

Euripide : éloge-histoire. — Sophocle : idem. — Eschyle : idem. — Aristophane : idem. — Anacréon : idem. — Pindare : idem. — Xénophon, Platon, Aristote, Zénon, Pythagore, Épictète, Socrate. — Deux conclusions : l’antiquité païenne est la chose la plus laide qu’il y ait eue au monde. — Ses dieux et ses grands hommes, tous au bagne.

Rome, 18 février.

Madame,

Démosthène n’est pas le seul grand homme que vos enfants doivent admirer dans leur second voyage en Grèce. L’éducation leur montre toute une pléiade de génies immortels qui réclament le tribut de leurs hommages. Avant tout, c’est Euripide, Sophocle, Eschyle : poètes illustres, citoyens vertueux, dont les tragédies sont tellement propres à former l’esprit et le cœur des chrétiens, qu’on les voit encore aujourd’hui interprétées sur la scène, dans plusieurs petits séminaires, par de jeunes acteurs en cothurne, qui bientôt, revêtus de la soutane, interpréteront l’Évangile du haut de la chaire. Vous-même, Madame, apprenez à estimer comme ils le méritent ces nouveaux maîtres de vos enfants.

L’orateur, nous ont dit les païens eux-mêmes, est un homme de bien habile dans l’art de parler, vir bonus dicéndi perítus. Si pour être orateur l’homme qui parle en prose est obligé d’être un homme de bien, à quel titre l’homme qui parle en vers serait-il dispensé de cette condition fondamentale ? Pour moi, je soutiens, jusqu’à preuve contraire, que la définition de l’orateur convient également au poète. Mais passons, et venons au grand, au vertueux Euripide. « Ses tragédies sont des leçons presque perpétuelles de vertus ; on y voit même un grand nombre de sentiments conformes à ceux que nous apprenons dans les saintes Écritures[[3589]](#footnote-3590). » — « Comme il insiste avec force sur les dogmes importants de la morale, il fut mis au nombre des sages, et sera toujours regardé comme le philosophe de la scène[[3590]](#footnote-3591). » Euripide, du moins, vous inspirera quelque confiance. Écoutez cependant : « Il est beaucoup plus aisé de trouver ces vérités morales dans l’ouvrage du P. Thomassin que dans les pièces d’Euripide et des autres poètes. Ils ont eu la malice de les couvrir de mille obscénités, d’en cacher souvent les avenues et d’en empoisonner même les dehors. De sorte qu’à moins d’être aussi sage et aussi expérimenté dans les belles-lettres, la philosophie morale et les saintes Écritures, que le P. Thomassin et quelques autres critiques de nos jours, il est certain que la lecture des poètes profanes est plus dangereuse qu’utile, surtout aux jeunes gens[[3591]](#footnote-3592). »

Mais il est un point sur lequel Euripide passe pour n’avoir point de rival, c’est l’amour : « Il est admirable lorsqu’il peint toutes les formes de l’amour : c’est alors qu’il parvient au sublime[[3592]](#footnote-3593). » Ce genre de mérite est sans doute peu rassurant pour une mère de famille, mais il doit être réel, car la bouche parle de l’abondance du cœur. Or, entre tous les effrontés libertins qu’on appelle les grands hommes de la belle antiquité, Euripide est un des plus scandaleux. Bigame, divorcé, pédéraste, buveur, impie : tel fut Euripide. Fuit mulierósus et Eurípides*[[3593]](#footnote-3594)*. Il prend deux femmes, deux mégères et deux courtisanes. Il répudie la première et surprend la seconde en flagrant délit d’adultère avec un de ses acteurs, nommé Ctésiphon. « Euripide déteste les femmes, disait quelqu’un à Sophocle. — Oui, mais seulement dans ses tragédies : at in cubíli esse illárum amantíssimus*[[3594]](#footnote-3595)*. »

L’amour infâme le maîtrise tellement que, dans un festin, à la table même du roi de Macédoine, ayant bu socratiquement, il se mit à faire des caresses impudiques au poète Agathon, plus qu’adolescent. Sur la demande du prince si Agathon lui semble encore un objet aimable : « Par Jupiter, répond le cynique, l’automne de la beauté n’est pas moins beau que le printemps[[3595]](#footnote-3596). » Il aime non-seulement Agathon, mais Craterus, et, d’après Élien, cet amour fut la cause de sa mort. Étant sorti pendant la nuit pour satisfaire ses passions, il est dévoré par les chiens ; d’autres disent qu’il fut mis en pièces par des femmes, au moment où il allait trouver celle de Nicomède[[3596]](#footnote-3597).

Ennemi juré de Sophocle et d’Aristophane, il les diffame autant qu’ils peuvent être diffamés. Il ne respecte pas plus les dieux que les hommes. L’impiété perce dans ses pièces, à tel point qu’il fut obligé de changer les deux premiers vers de sa Ménalippe, parce qu’ils attaquaient l’existence du plus grand des dieux. Le fameux vers de sa tragédie d’Hippolyte :

Lingua jurávit, mens vero manet injuráta,

lui valut un procès d’impiété, et Plutarque l’accuse nettement d’athéisme[[3597]](#footnote-3598).

Passons au vertueux Sophocle, le tragique des petits séminaires[[3598]](#footnote-3599) : « Auteur admirable, presque aussi utile que l’Imitation, il prêche partout l’horreur du vice, l’amour de la vertu, la soumission à la volonté de Dieu, et nous inspire les réflexions continuelles que nous devons faire sur nos misères, sur nos faiblesses, notre mortalité et le besoin continuel que nous avons du secours d’en haut. Bien-aimé des dieux, il était particulièrement sous leur protection ; il les recevait familièrement chez lui, et ils lui avaient accordé le don des miracles[[3599]](#footnote-3600). »

Or, le grand moraliste est un franc libertin, et ce thaumaturge ne fait d’autres miracles que des miracles de libertinage. Non moins débauché et plus cynique, s’il est possible, qu’Euripide, Sophocle est toute sa vie l’esclave de la volupté : voluptáti déditus. À tous les âges, on le trouve plongé dans les débauches les plus honteuses ; il fait même ses délices de tout ce qu’il y a de plus abominable dans la pédérastie : il vit publiquement avec une prostituée nommée Théoride, dont il a un fils nommé Ariston, et telle est sa passion pour cette femme, qu’il adresse à Vénus une prière dont les termes mêmes sont un nouveau scandale[[3600]](#footnote-3601).

La vue d’un beau jeune homme le fait tressaillir. « Il était, dit Cicéron, préteur avec Périclès. Un jour qu’ils travaillaient ensemble aux affaires de leur magistrature, Sophocle voit passer un beau jeune garçon. Il ne peut se contenir et s’écrie : Ah ! Périclès, le bel enfant ! — Souviens-toi, Sophocle, lui dit Périclès, qu’un préteur doit être chaste dans ses yeux aussi bien que dans ses mains : Prætórem, Sophocle, decet non solum manus, sed étiam óculos abstinéntes habére*[[3601]](#footnote-3602)*. » Sophocle rit de la leçon donnée par un pareil maître. Malgré les rides de la vieillesse, il brûle pour Archippe et fait monter la pédérastie sur le théâtre. Dans sa vie privée, il est d’une lubricité dégoûtante et tellement connue, que les Grecs lui donnent le surnom de Philomerax. Des aventures que la plume n’ose retracer en font l’objet des sarcasmes populaires et du dégoût universel[[3602]](#footnote-3603).

Venons au troisième tragique grec, Eschyle. Deux religieux respectables, le P. Thomassin, de l’Oratoire, et le P. Rapin, de la Compagnie de Jésus, ont dit : « qu’on peut tirer bon parti de ses ouvrages pour fuir les vices et pratiquer la vertu. » Aux vices abominables de Sophocle et d’Euripide, Eschyle en ajoute un troisième : il est ivrogne. Il ne compose ses utiles tragédies que lorsqu’il est dans le vin. Tel est le cynisme de ses passions, qu’il introduit sur la scène des ivrognes, des pédérastes et des blasphémateurs. Accusé d’impiété dans une de ses pièces, dit Élien, il fut condamné à être lapidé ; mais il fut sauvé par son frère Amynias[[3603]](#footnote-3604). »

La Grèce se glorifie d’antres poètes dont le nom retentira souvent avec éloge aux oreilles de vos enfants. De ce nombre sont Aristophane, Anacréon et Pindare. Je ne vous parle pas d’Homère, vous savez pourquoi. Aux yeux du P. Brumoy, de la Compagnie de Jésus, Aristophane est un personnage respectable ; à ceux du P. Thomassin, de l’Oratoire, et de mademoiselle Lefèvre, Aristophane est une espèce de saint qui enseigne les vertus politiques, militaires et morales. « Rien n’est comparable, ajoute la célèbre demoiselle, au plaisir qu’on éprouve à lire Aristophane. Que l’on ait étudié tout ce qui nous reste de l’ancienne Grèce, si on n’a pas lu Aristophane, on ne connaît pas tous les charmes et toutes les beautés du grec[[3604]](#footnote-3605). » Scaliger va plus loin, il prétend qu’il n’y a point d’auteurs qui puissent servir davantage à entendre l’Écriture sainte qu’Aristophane, Catulle, Tibulle, Properce[[3605]](#footnote-3606). Et un malheureux lettré fait gloire d’avoir passé quinze ans de sa vie à étudier Aristophane : « Et non-seulement je ne m’en repens pas, ajoute-t-il, mais j’y ai trouvé, j’y trouve, j’y trouverai mon bonheur : Plácuit magis, et placet, et placébit*[[3606]](#footnote-3607)*. »

Pour peu qu’il ait le désir de se former le goût, l’esprit et le cœur, quel est le jeune homme qui, sur de semblables recommandations, ne se fasse un devoir de lire le respectable, le vertueux Aristophane ? J’avoue, Madame, que je suis de plus en plus confondu en entendant des chrétiens et des religieux parler ainsi d’un homme dont un païen, son compatriote, a dit : « La muse d’Aristophane a l’air d’une femme débauchée qui, après s’être abandonnée à toutes sortes de désordres et avoir perdu toutes ses grâces, n’a pas honte de vouloir contrefaire la dame honnête. Ce poète envenime toutes choses : s’il veut peindre un homme prudent, il en fait un fourbe ; un homme de bon sens, il en fait une bête. S’il parle de l’amour, il va toujours chercher ce qu’il y a de plus honteux et de plus criminel dans cette passion : il semble n’avoir eu d’autre passion que celle de se rendre agréable à ceux qui font un métier infâme de la médisance et de toutes sortes de débauches[[3607]](#footnote-3608). »

La vérité est que les pièces d’Aristophane ne sont pas traduisibles ; qu’un Père de l’Église, saint Jérôme, je crois, a dit qu’un chrétien ne pouvait interpréter une seule ligne de cet auteur ; que, sur les onze comédies qui nous restent de lui, il n’y en a que deux, au jugement de Dacier lui-même, Plutus et les Nuées, que la bienséance permette de traduire en langue vulgaire ; enfin, qu’Aristophane était un affreux libertin, et de plus un ivrogne dont la verve, comme la vertu du vieux Caton, puisait ses inspirations dans le vin : « Alcǽus vérsuum lyricórum scriptor et Aristóphanes cómicus poémata sua poti condébant*[[3608]](#footnote-3609)*. »

Si vos enfants, Madame, s’en rapportent à leurs professeurs, Anacréon n’est ni moins estimable ni moins utile qu’Aristophane. « Savant dans l’art de plaire, Anacréon met les leçons au milieu des roses. Il sait que si la sagesse a besoin d’être égayée par un peu de folie, la folie à son tour doit être assaisonnée d’un peu de sagesse. Ses poésies respirent la sagesse et la grâce ; partout il flatte, il enchante, il intéresse ; il rit, il badine avec la naïveté d’un enfant dont l’innocence nous charme ; ses odes ne sont que des fleurs, des beautés et des grâces perpétuelles[[3609]](#footnote-3610). »

Pour réduire à leur valeur ces éloges scandaleux, et pour faire monter la rougeur au front de ceux qui se les permettent, il suffit de savoir qu’Ovide place Anacréon dans sa Bibliothèque de séduction, sit Coï nota poétæ : c’est à juste titre. Aussi infâme dans ses mœurs que licencieux dans ses vers, Anacréon est un concubinaire, un ivrogne, un pédéraste. Il passe sa vie à commettre le crime et à le chanter[[3610]](#footnote-3611).

Venons à Pindare. Tout ce qu’elle possède d’éloquence, la république des lettres l’emploie à exalter les ouvrages et la personne de ce nouveau maître de la jeunesse chrétienne. Un des chefs de la Renaissance, le chanoine Politien, comparant Pindare à David, ne craint pas de dire que le premier a entrepris de traiter des vertus et des vices dans ses odes, comme a fait David dans ses psaumes. « Toute la différence, ajoute-t-il, c’est que Pindare a exprimé avec beaucoup d’éloquence et une grande majesté de style ce que David a traité d’une manière simple et basse[[3611]](#footnote-3612). » — « Génie vigoureux et indépendant, écrit un autre clerc, Pindare ne s’annonce que par des mouvements irréguliers, fiers et majestueux : c’est un aigle, c’est un torrent[[3612]](#footnote-3613). »— « Chaste comme un ange, ajoute un troisième, il ne perdit ni sa santé ni sa pureté avec les courtisanes ; il ne connut jamais les vices infâmes qui souillaient la Grèce entière, quibus Grǽcia reférta erat. Ô le plus pieux des mortels, tu n’enseignes que la vertu, vir pientíssimus virtútes únice prǽdicat. Génie ineomparable, le plus grand et le plus érudit des hommes, poète très-chaste et très-sage, vates castíssimus et sapientíssimus, jamais tu ne souillas tes écrite par aucune impureté ; en te lisant, on n’apprendra pas à connaître les adultères de Jupiter : ta lyre ne fait entendre que de chastes accents : Non vana Jovis hic adultéria disces, ver uni et pudíco lýrico púdicam étiam lyram áudies*[[3613]](#footnote-3614)*. »

Rajeunissant tous ces éloges, un savant professeur vient d’écrire dans un ouvrage couronné par l’Académie française : « Pindare est, si l’on peut le dire, le plus poétique de tous les poètes[[3614]](#footnote-3615). Quelle veine ! quelle imagination ! quel enthousiasme ! Comme il passionne pour ces héros de l’antiquité païenne, pour ces hommes forts, nobles et simples, comme sont simples, nobles et forts les vers où il les loue ! On accuse cet homme si pieux de sacrilège ; ce Grec, si passionné pour sa patrie, on l’accuse de trahison ; mais ces mesquines taquineries de quelques envieux sont comme englouties au milieu des flots d’éloge et d’enthousiasme que soulevait dans toute la Grèce la voix sublime du chantre inspiré des dieux. La postérité ne lui a pas moins été prodigue de ses faveurs[[3615]](#footnote-3616). »

Il est donc bien entendu que, sous le rapport des mœurs, les vers de Pindare ne sont pas moins irréprochables que sa vie. Dans la personne de ce saint poète, vos enfants auront un maître qui n’alarmera pas votre sollicitude maternelle : un sur tous, c’est peu, mais enfin c’est quelque chose. Souvenez-vous, Madame, de ce que vous venez de lire, et ouvrons Pindare : « La nymphe Pitané s’unit à Neptune, Neptuno mista, fils de Saturne, et en eut, dit-on, une fille à la noire chevelure, Évadné. Elle cacha dans son sein le fruit de ses amours ; puis, devenue mère, elle chargea des serviteurs de remettre l’enfant au héros, fils d’Élatus, qui régnait sur Alphée. C’est là qu’elle fut élevée, et Apollon lui fit le premier goûter les douceurs de l’amour, sub Apólline dulcem primum gustávit Venérem*[[3616]](#footnote-3617)*. » Première leçon de vertu donnée à vos enfants par le très-chaste poète, vates castíssimus virtútes únice prǽdicat ! »

Il leur en donne une seconde dans la VIIe Olympique, où il chante les amours d’Apollon qui s’unit à la nymphe Rhodos, laquelle lui donna sept fils. Une troisième, dans la IXe Olympique. Le chaste poète présente à leur méditation : « les amours de Jupiter, qui enleva la fille d’Oponte et s’unit secrètement à elle sur le mont Minale ; puis il la fit entrer dans la couche de Locrus afin qu’il ne mourût pas sans enfant. La jeune épouse portait dans son sein un illustre germe : Locrus se réjouit à la vue de l’enfant qu’il croyait son fils. » Et cependant on nous avait assuré qu’il ne serait pas question des adultères de Jupiter, non Jovis adultéria disces !

La IIIe et la IXe Pythique continuent le chaste enseignement du poète, en chantant les amours d’Apollon et de Coronis, d’Apollon et de Cyrène, dans des vers tellement sublimes d’obscénité que je rougirais de vous les transcrire… O vates castíssimus ! Dans la dernière de ces pièces, le très-sage Pindare apprend aux pères une recette très-ingénieuse et surtout très-morale pour marier leurs filles. « Danaüs, roi d’Argos, trouve le moyen de marier, en moins d’un jour, ses quarante-huit filles. Il les range à l’extrémité de la lice où couraient les chars, et le prétendant arrivé le premier choisit. » Presque toujours, dans Homère et dans Virgile, une femme est la récompense de la valeur ou du service rendu ; ici elle est le prix de la course. La belle antiquité est partout la même.

Les idées religieuses et philosophiques de Pindare ne sont pas moins corrompues que ses idées morales. Selon lui, le destin qui régit toutes les choses, divines et humaines, reconnaît comme justes les actes les plus violents ; le premier homme est sorti du sein de la terre. Pindare sait qu’il fut d’abord sauvage, mais il ignore le nom du premier qui goûta l’heureux fruit du chêne*[[3617]](#footnote-3618)*.

Après avoir chanté les chars, les chevaux et les cavales qui courent aux jeux de la Grèce, ainsi que les amours particuliers des héros et des dieux, le chaste poète célèbre l’amour en général, et achève ainsi de former le goût, l’esprit et le cœur de la jeunesse. Malgré la répugnance que j’éprouve, je vous envoie le début de quelques-unes des odes sublimes consacrées à cet objet. « Aimable puberté, toi qui nous promets les délicieuses caresses de Vénus, et qui allumes une divine flamme dans les regards des jeunes filles et des jeunes garçons, nous devons céder aux lois de tes ardents désirs. La plus précieuse de toutes les faveurs que nous puissent accorder les destins, ce sont de fortunées amours… Il est un temps pour aimer et pour être aimé ; saisissons-le. Qu’elles sont douces les secrètes faveurs de Cypris[[3618]](#footnote-3619) ! » Et un prêtre a osé comparer David à Pindare, et mettre le premier au-dessous du second ! Et on ne veut pas avouer que l’engouement pour l’antiquité païenne a fait tourner les têtes !

Pour être digne de tous les grands poètes des siècles d’or de Rome et de la Grèce, il ne restait plus à Pindare qu’à chanter l’amour contre nature : il n’y manque pas. Entendons, ou plutôt bouchons-nous les oreilles pour ne pas entendre ce très-chaste poète, vates castíssimus, célébrer dans une même pièce et avec un cynisme qui n’a pas été dépassé les prostituées de Corinthe et les garçons. « Jeunes filles hospitalières de la riche Corinthe, prêtresses de la séduction au doux langage, vous qui brûlez en l’honneur de la reine des amours les larmes dorées de l’arbre vert qui produit l’encens, sans cesse votre pensée s’envole au ciel vers la divine Vénus, dont la faveur vous permet de cueillir sur vos couches voluptueuses le doux fruit de la puberté. Ô mon âme, il fallait cueillir la fleur, des amours dans le printemps de l’âge ! Mais s’il est un mortel qui puisse voir sans que son cœur bouillonne de passion les étincelants rayons des yeux de Théoxène, c’est que son âme noire a été forgée avec de l’acier. Pour moi, le désir me dévore, et je fonds comme la cire des abeilles dès que je vois un beau jeune homme, dans la première fleur de sa puberté. Ne retranche pas le plaisir de ta vie, car il est pour l’homme le plus grand de tous les biens[[3619]](#footnote-3620). »

La mort de Pindare est digne de sa vie. L’antiquité elle-même l’a regardée comme un exemple effrayant de la colère de Dieu sur ce grand coupable. Pindare meurt dans l’acte même du crime[[3620]](#footnote-3621).

Comparez maintenant, Madame, l’éloge à l’histoire, et voyez quelle confiance méritent depuis la Renaissance, les maîtres de la jeunesse, quand ils parlent des prétendus grands hommes de l’antiquité païenne !

Les historiens et les philosophes dont le panégyrique retentit dans toutes les maisons d’éducation ne valent pas-mieux que les poètes Xénophon, Platon, Aristote, Zénom, Pythagore, Épictête, et les autres, concubinairest et sodomites, sont tous des pourceaux du troupeau d’Épicure : Epicuri de grege porci. Les preuves abondent, je les ai sous la main, mais le temps ne me permet pas de vous les donner.

Je fais une exception en faveur du divin Socrate. Du jour où j’ai su qu’il avait été déclaré le plus sage des hommes par l’oracle de Delphes, c’est-à-dire par le diable, le maître du divin Platon m’a toujours été suspect. Mes soupçons étaient fondés. Cet homme qu’on nous présente comme la plus haute personnalité de la vertu dans l’antiquité païenne, dont on a osé comparer la mort a celle de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu’Érasme appelle un saint, que Ficin canonise, que tous nos philosophes modernes vénèrent comme leur patriarche, cet homme est un affreux libertin, un bigame, un concubinaire, un sodomite, un sorcier, ou, comme on dirait aujourd’hui, un médium qui a un démon à ses ordres, et enfin un ivrogne fameux dans toute la Grèce. Vingt pages de textes, non des Pères de l’Église, mais des auteurs païens, lui assurent chacun de ces titres ; l’espace me manque pour vous les transcrire.

Un mot seulement sur l’ivrognerie de Socrate. Aux preuves qu’en donne Platon dans le Banquet, j’ajouterai le fait suivant : La république d’Athènes, ayant maille à partir avec celle de Corinthe, envoie un corps d’armée pour faire le siège de cette ville. Antigone, qui commande l’expédition, prend pour lieutenant le vertueux Socrate. La ville est emportée, et le général en chef confie la garde de la citadelle à Socrate, pendant que lui-même va fourrager dans la campagne. Le grave philosophe, devenu commandant de place, célèbre sa nouvelle dignité par de copieuses libations. Il se met en ribote avec tout son état-major. L’orgie se renouvelle plusieurs jours. Aratus de Sycione, apprenant ce qui se passe, s’empare de la citadelle, en chasse cette troupe d’ivrognes, qu’il jette hors de la ville, dont il ferme les portes. Quand le général athénien reparait, le brave Socrate a cuvé son vin, mais la ville est perdue[[3621]](#footnote-3622).

À Socrate, le point culminant de la vertu païenne, s’arrêteront mes esquisses bibliographiques. Bien qu’incomplètes, faute d’espace pour les développer, elles sont exactes et suffisent pour répondre, comme vous le disiez, à votre curiosité de femme et à votre sollicitude de mère. Malgré qu’on en ait, elles conduisent à ces deux conclusions :

1° L’antiquité gréco-romaine, dans laquelle l’éducation classique condamne vos enfants à passer les années décisives de leur vie, au lieu d’être, comme on le dit, la plus pure et la plus belle chose du monde, en est la plus laide et la plus malsaine ;

2° En vertu des articles 86, 332, 333, 334, 340, 351, 361 de notre Code pénal, qui pourtant n’est pas sévère, tous les dieux de la belle antiquité, à commencer par Jupiter, seraient aujourd’hui à Cayenne ou à Toulon ; toutes les déesses à Saint-Lazare ou à Clairvaux : en vertu des mêmes articles, tous les grands hommes, tous les grands orateurs, tous les grands poëtes, tous les grands philosophes de la belle antiquité, ces maîtres acclamés de la jeunesse chrétienne, s’ils existaient aujourd’hui, seraient au bagne, et, s’ils avaient vécu il y cent ans, ils eussent été brûlés vifs.

Admirons maintenant deux choses : la première, la véracité de l’histoice ancienne écrite par les hommes de la Renaissance, et, grâce à l’enseignement des collèges, popularisée dans l’Euroope moderne ; la seconde, le respect de l’Europe pour la jeunesse. L’enfant baptisé est l’enfant de Dieui, le temple du Saint-Esprit, une fleur divine qui doit s’épanouir aux rayons du soleil de la grâce et de la vérité, un candidat du ciel dont toute L’éducation doit être une œuvre sainte, parce qu’elle doit être le développement de la vie surnaturelle qu’il a reçue dans le baptême : au lieu de le confier à des maîtres saints et sanctificateurs, tels que les docteurs et les grands écrivains de l’Église, on le confie à des maîtres corrompus et corrupteurs, les libres penseurs et les libertins du Paganisme !

Agréez, etc.

## VINGT-TROISIÈME LETTRE.

Une objection. — Réponse. — Les auteurs païens sont nécessaires pour former le goût. — Réponse. — Pour procurer les belles formes littéraires et artistiques. — Réponse.

Rome, 19 février.

Madame,

Contrairement à la maxime de Socrate, nous confions nos fils à des ivrognes, nos filles à des débauchés, et nos magasins à des voleurs. Pour justifier cette monstrueuse aberration qui a perdu l’Europe, on dit : « Que voulez-vous ? il faut : bien former le goût de la jeunesse, lui enseigner les belles formes du langage et lui apprendre le beau grec et le beau latin. Pour cela il n’y a pas deux moyens, il n’y en a qu’un, c’est de l’envoyer dans l’antiquité à l’école de ses grands maîtres. »

Cette objection est sans importance, et nous pourrions la négliger : d’une part, la question de l’éducation, aujourd’hui moins qu’autrefois, est une mesquine affaire de littérature, c’est une question religieuse et sociale au premier chef ; d’autre part, l’objet principal de l’éducation ne fut jamais d’apprendre à parler, mais à penser. Voyons cependant ce qu’il en est de cette objection si souvent rebattue.

Le goût est le sentiment du beau, et le beau est le rayonnement du vrai, splendor veri. Plus il y a de vérités dans un auteur, plus il y a de beautés ; plus il y a de beautés, plus il y a de facilités pour former le goût. Reste à savoir si les auteurs païens des siècles d’or sont riches de vérités, très-riches, plus riches que tous les autres. Si, loin d’en être ainsi, ces auteurs sont surtout riches d’idées fausses, il est évident qu’au lieu de former le goût, ils le dépravent en pervertissant l’esprit et en appauvrissant la raison. Pour fixer votre jugement sur ce point capital du débat, rappelez-vous ce que vous avez lu. Méditez encore cette belle parole de saint Augustin : « La vérité chrétienne est incomparablement plus belle que toutes les beautés du monde païen : incomparabíliter púlchrior est véritas christianórum, quam Helena Græcórum*[[3622]](#footnote-3623)*. » Et celle-ci, de saint Isidore de Péluse : « Tous les auteurs païens n’ont rien qui approche de la gravité de notre sainte religion ; tout y est plein de mensonges, d’impiétés, de crimes, ou du moins de fausses vertus[[3623]](#footnote-3624). »

Si cela ne suffit pas, écoutons un homme de notre temps, l’oracle littéraire de son pays et entièrement désintéressé dans la question qui nous occupe. Voici ce qu’écrivait, il y a trente-six ans, l’illustre Manzoni : « La partie morale des classiques anciens est généralement fausse. Idées fausses du vice et de la vertu ; idées fausses, incertaines, exagérées, contradictoires, incomplètes des biens et des maux, de la vie et de la mort, des devoirs et des espérances, de la gloire et de la sagesse. Jugement faux des événements ; et ce qui n’est pas entièrement faux manque de cette première et dernière raison : la raison chrétienne que les anciens ont eu le malheur de ne pas connaître, mais dont ce serait folie de vouloir se passer. Or, la partie morale est la plus importante dans les matières littéraires, elle y occupe une grande place et y est plus répandue qu’on ne le voit au premier coup d’œil.

 » Aussi, je ne voudrais pas appeler nos maîtres en littérature des hommes qui se sont toujours trompés et qui me trompent dans la plus grande partie de leur enseignement. Je désire de tout mon cœur qu’au lieu de les proposer, comme on fait depuis si longtemps, à l’imitation de la jeunesse, on soumette la question à l’examen sérieux d’un esprit élevé, grave et consciencieux. Jusqu’à ce que l’on rencontre un tel juge, je souhaite au moins qu’on perde cette vénération si profonde, si solennelle, si magistrale qu’on a pour les classiques, car elle empêche tout jugement raisonnable sur leur valeur. Je souhaite surtout qu’en parlant des classiques à la jeunesse, on use d’un langage plus mesuré et moins enthousiaste[[3624]](#footnote-3625). »

Jugez maintenant, Madame, du bon sens de notre éducation depuis la Renaissance. Chrétiens, nous avons la vérité sous la main, nous l’avons abondante et pure de tout alliage : et nous la dédaignons ! et nous allons la chercher avec des efforts et des dangers inouïs, non pas en lingots, mais en parcelles souillées de mille erreurs, dans les ouvrages du paganisme. Et nous croyons former le goût de la jeunesse !

Mais les belles formes littéraires et artistiques, mais le beau langage, où les trouver si ce n’est dans les grands modèles de Rome et de la Grèce ? — À entendre certaines gens, on croirait que si Démosthène ou Cicéron n’avaient parlé, le monde serait muet ; que si Phidias ou Praxitèle n’avaient peint et sculpté, le genre humain ne saurait manier ni un pinceau ni un burin. Tant que les révolutions ne sont pas venues éclairer le débat de leurs sinistres lueurs et montrer que la question des classiques est tout autre chose qu’une affaire de forme, cette prétention a été l’élément de la guerre souvent renouvelée des anciens et des modernes : aujourd’hui encore, elle est l’argument principal de quelques myopes qui, suivant le mot de saint Augustin, ne verraient pas la lune au bout de leur nez. Sur cette seconde partie de l’objection, comme sur la première, un instant d’examen.

Depuis la Renaissance, l’éducation classique part de cette formule qu’elle regarde comme un axiome : « Pour réaliser le beau dans sa perfection, il faut prendre l’idée dans le christianisme et la forme dans le paganisme[[3625]](#footnote-3626). » — En conséquence, on a vu et on voit encore l’Europe entière, rejetant avec mépris la forme artistique, poétique littéraire du moyen âge, envoyer ses enfants chercher le beau, et le chercher à tout prix, dans l’antiquité grecque et romaine. Cet axiome prétendu implique trois suppositions : la première, qu’une idée peut exister sans sa forme ; la seconde, qu’on peut ôter la forme à une idée, comme avec un emporte-pièce, et après l’avoir décalquée, l’appliquer à une autre idée ; la troisième, que le christianisme n’a pas su donner à ses idées la forme convenable.

Eh bien, s’il y a quelque chose de certain en philosophie, c’est l’axiome suivant, diamétralement contraire à celui de l’éducation : « Toute idée porte sa forme en elle-même[[3626]](#footnote-3627). » Exemple : Je suis sculpteur et je veux faire une statue de la sainte Vierge. En méditant, je conçois l’idée de la beauté virginale, céleste, idéale, élevée à sa plus haute perfection et réalisée dans une créature humaine. Aussitôt cette conception se reflète aux yeux de mon esprit avec ses traits caractéristiques, incommunicables, qui sont la forme même ou l’expression de mon idée. Au lieu de les prendre pour inspirateurs et de les faire resplendir sur le marbre, que dois-je faire pour me conformer au principe de l’éducation classique ? Je dois me mettre en contemplation devant quelque statue antique, la Vénus de Milo ou la Vénus Callipyge, par exemple, prendre mon ciseau et appliquer à mon type chrétien de la beauté virginale les traits et la forme de la statue païenne : et vous croyez que j’aurai la sainte Vierge !

Les caricatures sacrilèges dont la sculpture, la peinture et l’architecture ont inondé l’Europe depuis la Renaissance donnent un sanglant démenti à l’axiome prétendu de l’éducation.

Le principe étant le même, il faut raisonner de la poésie et de l’éloquence comme des arts plastiques. Je suis orateur ou poète, je veux célébrer un héros chrétien. En méditant, je conçois l’idée de l’héroïsme chrétien, de cet héroïsme qui, élevant l’homme au-dessus de lui-même, me présente un assemblage merveilleux de force et de douceur, de dignité et d’humilité, de calme et de courage, de fermeté, de justice et de bonté. Ce type, fortement conçu, se révèle à mes yeux en traits caractéristiques qui sont la forme même ou l’expression de mon idée. Maintien, actions, langage de l’homme en qui je la personnifie, tout porte son cachet propre et incommunicable.

Pour me conformer à l’axiome de l’éducation classique, j’abandonne cette forme naturelle et spontanée, et je vais me mettre en contemplation devant un héros antique, Alexandre, César, Caton, Brutus, et j’applique à mon type de héros chrétien la forme du héros païen : je lui prête son langage, je lui donne son maintienne le revêts de son manteau : et vous croyez que j’aurai Théodose, Charlemagne, saint Louis, saint Ferdinand, ou n’importe quel héros chrétien ! J’aurai simplement un personnage hybride, qui ne sera ni chrétien ni païen ; une vraie caricature de grand homme, preuve vivante de la fausseté du principe de l’éducation classique.

Or, ce principe est faux précisément parce qu’il suppose que toute idée ne porte pas sa forme avec elle-même. De plus, il renferme un problème insoluble. Non, Madame, on ne peut isoler une idée de sa forme et enlever cette dernière, comme avec un emporte-pièce, sans prendre quelque chose de la première. Moins encore peut-on l’appliquer à une autre idée. Tentez cette singulière opération, que ferez-vous ? La forme dont vous voulez revêtir votre idée, n’étant pas sa forme naturelle et spontanée, ne cadre plus avec elle. Pour l’ajuster, vous êtes obligée de modifier votre idée première, de lui donner un aspect nouveau, de la torturer, de lui faire subir l’opération du lit de Procuste. Sans vous en apercevoir, vous substituez une idée nouvelle à votre idée ; car, en fin de compte, c’est l’idée dont la forme que vous employez est le rayonnement, que vous manifestez au dehors.

Voyez plutôt : l’éducation exige qu’on aille chercher la forme du beau dans l’antiquité païenne. Par la force des choses il en est résulté que, la forme ne pouvant pas être entièrement isolée de l’idée, que la forme païenne n’étant pas, ne pouvant pas être la forme de l’idée chrétienne, la jeunesse, et peu à peu la société, sous prétexte d’embellir la pensée chrétienne de la forme païenne, ont substitué l’idée païenne à l’idée chrétienne. Cela se voit non-seulement dans la littérature et dans les arts, mais en politique, en institutions sociales et dans tout le reste : quoi qu’on fasse, il en sera toujours ainsi. Tel est pourtant le labeur absurde et dangereux auquel l’éducation nous condamne.

Mais son axiome n’est pas seulement une absurdité, sauf erreur, c’est aussi un blasphème. Il suppose que le fils de Dieu, le Verbe éternel, la source de toute parole, l’archétype de toute beauté, n’a pas su donner à ses magnifiques idées leur forme convenable ; qu’il a refusé à l’Église son épouse, aux chrétiens ses enfants, un don qu’il a, suivant les adversaires, prodigué exclusivement et dans sa perfection à l’esprit de mensonge et à ses adorateurs. En un mot, ce Dieu de sagesse aurait réglé, pour obtenir la perfection, que le monde penserait en chrétien et parlerait en païen ; qu’il prendrait ses idées dans la Bible, dans l’Évangile, dans les Pères et les conciles, et qu’il irait chercher la forme dans Homère, dans Cicéron, dans Tite-Live. Or, nous venons de le voir, c’est là un travail philosophiquement absurde, un problème logiquement impossible, un genre d’éclectisme qui surpasse tous les autres en ridicule.

À demain le beau grec et le beau latin.

Agréez, etc.

## VINGT-QUATRIÈME LETTRE.

Latin chrétien. — Sa supériorité. — La Renaissance l’a répudié comme barbare. — Efforts pour rapprendre le latin païen. — Savons-nous aujourd’hui le latin ? — Paroles de Mercier, — de M. Lenormant, — de M. Gatien Arnoult, examinateur de l’Université, — d’un professeur de l’Université, — d’un ancien lauréat de l’Université, — du P. Judde de la compagnie de Jésus. — Pourquoi nous ne savons plus de latin.

Rome, 20 février.

Madame,

En créant un monde nouveau par l’effusion du Saint-Esprit, le Fils de Dieu a nécessairement créé une langue nouvelle, comme il a créé un art nouveau, expression naturelle et adéquate des idées dont il a enrichi l’intelligence de l’homme, des sentiments dont il a doté son cœur. De là une langue chrétienne latine ou grecque, aussi supérieure à la langue latine et à la langue grecque païenne, que l’humanité régénérée est supérieure à l’humanité déchue. Élaboré par les plus beaux génies, saint Cyprien, Lactance, saint Jérôme, saint Augustin, saint Léon, saint Grégoire, saint Bernard, le latin chrétien, fut la langue savante de l’Europe jusqu’à la Renaissance.

À cette époque, il fut frappé, avec tout ce qui était de création chrétienne, d’un mépris profond. On le répúdia comme barbare, pour lui substituer le latin païen, la langue du siècle d’or. Avec une ardeur fiévreuse on se mit de toutes parts à l’école des anciens. Ce qu’on a dépensé pendant deux siècles de veilles, d’études, de travaux de tout genre, pour apprendre leur langue, est inouï. L’éducation publique n’eut pas d’objet plus important. Aujourd’hui encore on fait de la connaissance de cette langue la condition nécessaire de l’admission aux carrières libérales. « Si vous voulez arriver, disait naguère à un jeune homme le chef d’un grand établissement, enfoncez-vous dans le Conciónes : du latin, et encore du latin[[3627]](#footnote-3628). »

À quoi ont abouti tant de labeurs ? Savons-nous le latin païen ? Les renaissants les plus renommés l’ont-ils su ? Pouvons-nous le savoir ? Autant de questions qu’il importe souverainement d’examiner, puisqu’elles sont le grand cheval de bataille des champions opiniâtres de l’enseignement actuel.

Savons-nous le latin ? — D’abord, nous ne savons pas le latin chrétien ; nous nous faisons gloire de ne pas l’apprendre, attendu qu’à nos yeux c’est un latin barbare, un latin de cuisine. Quant au latin païen, écoutons des témoins non suspects. En 1782, Mercier écrivait : « Il y a dix collèges de plein exercice à Paris ; on y emploie sept ou huit ans pour apprendre la langue latine, et sur cent écoliers quatre-vingt-dix-neuf en sortent sans la savoir[[3628]](#footnote-3629). »

Depuis cette époque sommes-nous devenus meilleurs latinistes ? Un de mes plus chauds adversaires, M. Lenormant, a publié ce qui suit : « Le dicton des écoles du moyen âge trouve à s’appliquer sans restriction chez nous : Græcum est, non légitur, c’est du grec, cela ne s’explique pas. Quant au latin, s’il y a deux cents personnes à Paris et cinq cents dans la France qui en lisent pour leur plaisir, c’est beaucoup dire. » Et plus loin : « J’avais fait comme les autres, et généralement sous de bons professeurs, le cours d’étude de cette fameuse Université. On trouvera mon nom parmi les lauréats de l’époque ; et pourtant, lorsque je voulus remonter sérieusement à la source des études classiques, dès la première épreuve, je me sentis d’une ignorance fabuleuse[[3629]](#footnote-3630). » Un professeur, examinateur de l’Université, ajoute : « Le grec et le latin, ces objets apparents des études collégiales, sont mal enseignés : la preuve en est que tous les élèves ignorent le grec, et qu’aucun ne sait bien le latin. Au reste, pour la valeur scientifique de l’enseignement en France, il existe une infaillible pierre de touche : ce sont les examens dits du baccalauréat. Eh bien ! je le déclare franchement : il y a sept ans que j’ai fait pour la première fois ces examens, et depuis sept ans, je n’ai pas trouvé un seul candidat sur dix qui répondît même passablement[[3630]](#footnote-3631). »

Un autre membre de l’Université, professeur de philosophie dans un des lycées les plus importants, écrit : « Le niveau des études est présentement si bas, que c’est une question de savoir s’il peut baisser encore. Partout, même à Paris, où nos habitudes de centralisation expédient chaque année les plus brillants sujets de la province, la moyenne des classes est déplorablement faible. À Paris, entre les cinq ou six premiers et le reste de la classe, il y a un abîme ; il y en a un autre entre les dix suivants et ce qu’on appelle la queue de la classe. Or, cette queue est interminable. Si bien qu’entre le vingtième et le soixantième, il n’y a pas de différence sérieuse. Le soixantième est un zéro, le vingtième un infiniment petit. Dans les départements, c’est la même chose.

 » Ces appréciations se vérifient de la manière la plus irréfragable et la plus triste aux épreuves du baccalauréat. Les Facultés ne sont pas bien méchantes ; et cependant la proportion des candidats refusés pour n’avoir pas su faire passablement une version est vraiment formidable. Quant aux épreuves orales, je prie Dieu de toute mon âme qu’il n’y amène jamais un spectateur allemand ou anglais, ou du moins qu’il épargne à mon amour-propre la douleur et l’humiliation de m’y trouver à côté de lui. Je n’ai pas le courage d’en dire davantage : on peut aller voir[[3631]](#footnote-3632). »

Notez, Madame, que les collèges ont la prétention de mieux enseigner le latin que les petits séminaires. « On sait[[3632]](#footnote-3633), dit un ancien élève de l’Université, que les études des collèges sont plus fortes que celles des séminaires, — c’est-à-dire qu’entre les dix élèves sur cent qui savent le latin après l’avoir appris six ans, ceux qui sortent du collège le savent un peu mieux que ceux qui sortent du séminaire… Mais je me suis si souvent expliqué sur la folie d’une pareille éducation

Qui ne sert de rien,

Qui ne prévoit rien,

Qui n’arme contre rien,

que j’ai honte d’en parler encore[[3633]](#footnote-3634). »

Cette ignorance du latin n’est pas seulement le fait des élèves, elle atteint aussi les professeurs. Il y a cent ans le P. Judde, jésuite, disait aux régents de sa compagnie : « Vous ne pouvez, sans y mettre beaucoup de temps, faire un thème qui vaille quelque chose. » Aujourd’hui, c’est pis encore. Les oraisons latines du grand concours fourmillent de fautes, ainsi qu’on l’a prouvé plusieurs fois. Et cependant elles sont l’ouvrage des maîtres les plus distingués, qui les ont méditées, écrites, raturées à loisir[[3634]](#footnote-3635).

Après trois siècles d’enseignement et d’études, voilà où nous en sommes en fait de connaissance du beau grec et du beau latin ! Combien d’autres preuves de notre ignorance fabuleuse, comme dit M. Lenormant, je pourrais ajouter à celle-là ! mais pour vous, Madame, comme pour toute personne au courant de ce qui se passe, c’est assez. Nous sommes punis par où nous avons péché. Le christianisme nous avait donné une langue latine, magnifique sous tous les rapports, il ne tenait qu’à nous de la conserver et de la parler ; nous l’avons répudiée, comme nous avons répudié l’art chrétien, et il nous est justement arrivé de ne savoir plus aucune langue latine, ni la païenne ni la chrétienne.

Agréez, etc.

## VINGT-CINQUIÈME LETTRE.

Les plus célèbres latinistes de la Renaissance ont-ils su le latin ? — Ce qu’ils en disent. — Ils s’accusent tous réciproquement de ne pas savoir le latin. — Bembo. — Juste Lipse. — Érasme. — Scaliger. — Scioppius. — Laurent Valla. — Pogge. — Wórtius. — Vivès. — Balzac. — Muret. — Ils avouent qu’ils savent le latin moins bien que les cuisiniers de Rome.

Rome, 21 février.

Madame,

On ne manquera pas de vous dire : « Si nous ne savons pas le beau latin, c’est qu’on ne l’étudié pas comme autrefois. La Renaissance a produit des hommes qui ont connu, écrit, parlé à merveille la langue de Cicéron. »

Cela me conduit à examiner la seconde question posée dans ma lettre précédente : Les renaissants les plus célèbres ont-ils su le latin païen ?

Parmi les humanistes des quinzième, seizième et dix-septième siècles qui ont consacré leur vie à étudier le latin antique, qui l’ont constamment écrit et parlé, les uns pendant vingt ans, les autres pendant quarante ans, qui se donnent et qui passent pour l’avoir le mieux connu, on trouve, en parcourant l’Europe entière, Bembo, Érasme, Valla, Pogge, Scioppius, Worstius, Scaliger, Vivès, Lipse, Muret. Or, tous ces grands latinistes ont écrit les uns contre les autres de gros volumes pour se prouver, mutuellement qu’ils ne connaissaient pas un mot de latin ; qu’ils ne comprenaient pas le latin ; qu’ils ne savaient pas le traduire ; qu’ils ne savaient pas distinguer à quel langage, sérieux ou vulgaire, appartenaient tels ou tels mots ; qu’ils se rendaient coupables de barbarismes et de solécismes, et qu’ils étaient parfaitement incapables de juger du mérite relatif et même de la latinité plus ou moins pure des anciens auteurs. Rien n’est plus curieux et en même temps plus instructif que cette longue querelle, qui a duré près de deux cents ans, sans qu’on ait su et sans qu’on puisse jamais savoir qui avait tort ou raison.

Bembo se flatte de parler le latin avec tant de pureté, qu’il n’emploie aucun mot qui ne soit tiré de Cicéron ; et Juste Lipse lui prouve longuement qu’au lieu d’être cicéronien, souvent il n’est pas même latin[[3635]](#footnote-3636). Érasme croit avoir le monopole de la belle latinité ; beaucoup le croient comme lui. Scaliger le renvoie cavalièrement à l’école, pour apprendre la grammaire et éviter les innombrables fautes de latin dont fourmillent ses ouvrages[[3636]](#footnote-3637).

Ces grands renaissants ne s’en tiennent pas à de simples critiques. À l’exemple des illustres maîtres de l’antiquité, ils accompagnent leurs accusations d’ignorance d’une foule d’aménités dont il est nécessaire que je vous donne un échantillon, si vous voulez connaître de quel esprit ces régénérateurs de la vieille Europe étaient animés. À la suite d’une foule d’autres, tant anciens que modernes, Érasme se permet de critiquer Cicéron. Scaliger regarde cela comme un crime, et lui dit : « C’est ton impiété envers Dieu, envers Jésus-Christ, envers la religion qui t’a conduit à jalouser Cicéron. Tu n’es qu’un scélérat, un orgueilleux, un menteur, un va-nu-pieds : Mendax, vir nihili ; un impur, un misérable, un ivrogne : impurum, infándum, vino sopitum ; un fou, un monstre : monstrum, quo enim te álio appellem nómine ? une bête féroce, un bourreau, un parricide, un triple parricide, une hydre dont il faut purger le monde littéraire : parricída, triparricída, hydra.

Après toutes ces injures, fidèlement copiées de Cicéron, Scaliger finit par où il aurait dû commencer. Il avoue que nous pouvons à peine bégayer le latin, et qu’il nous est impossible de justifier nos éloges ou nos critiques des anciens auteurs. « C’est à peine si nous pouvons parler latin ! Viæ póssumus quantum valémus Romani esse in dicéndo ; et tu te permets de juger les auteurs de l’antiquité ! tu accuses Tite-Live de patavinité, et Cicéron de fautes grossières ! Qui es-tu, pour t’ériger en censeur ? et si je nie tes accusations, quel moyen as-tu de les prouver ? Si negávero, quid tu mihi respondébis ? quibus arguméntis ? »

Aucun ; pas plus que deux Allemands qui n’auraient appris le français que dans leur grammaire, dictionnaire et bons auteurs, ne pourraient résoudre, sans l’intervention d’un Français, une difficulté grammaticale relative à la langue française.

Scaliger, qui se croit si fort en latin, il faut voir de quelle manière il est remis à sa place par Scioppius. Ce roi des savants, eruditórum rex, lui reproche des milliers de fautes de latin, le qualifie cinq cent douze fois de menteur, et lui compose des litanies grecques et latines qui n’ont pas moins de trois cents pages in-quarto, calquées sur celles de Scaliger à Érasme[[3637]](#footnote-3638).

Le P. jésuite Strada publie son histoire De bello Belgico, qui passe pour écrite dans le latin le plus pur. Scioppius signale plus de mille expressions impropres ou barbares dans la première décade seulement[[3638]](#footnote-3639).

Arrive Lambécius, qui prouve doctement à Scioppius qu’il n’est qu’un ignorant, un jaloux, et l’appelle poliment le chien de la grammaire : canis grammaticus. Santeul paraît ; ses Hymnes excitent l’admiration des plus fins latinistes : Ménage, la Monnoye et d’autres encore démontrent qu’elles fourmillent de fautes de latin.

Dès l’aurore de la Renaissance, Laurent Valla se donne pour le restaurateur du beau latin du siècle d’or. Il publie, en latin prétendu cicéronien, un gros volume in-quarto sur cette langue antique. Pogge lui répond par un autre gros volume in-quarto, dans lequel il lui prouve, par les meilleurs auteurs du siècle d’or, qu’il ne sait pas faire une phrase latine ; puis il termine en le faisant conduire en triomphe par un âne couronné de fumier. Valla riposte par un énorme Antidote : Antidotum in Póggium, dans lequel il établit, sur une foule de textes des meilleurs auteurs, qu’en fait de latin, Pogge est un barbare, et lui, Valla, un phénix. Il accompagne ses preuves de deux cents pages in-fólio d’aménités dans le goût antique. « Plus tu oses m’attaquer, dit-il à Pogge, plus tu démontres ton ignorance de la langue latine. Je vais te mettre à la raison, comme j’y ai mis Facio et Panormita. Barbare de langage et de sentiments, immonde, langue de chien, putride, insolent, vieux fou, delirus senex, gladiateur, dragon, bouc aux longues cornes, plus ivrogne qu’Antoine, cerbère, faussaire, avare, sacrilège, adultère, gibier de potence, furcifer, je te montrerai que tu es un ignorant, je te foudroierai comme Jupiter le géant Typhon. Tu m’as conduit en triomphe, je t’y conduirai à mon tour précédé de tes milliers d’erreurs ; ce sera un vrai triomphe celui-là, et non pas un triomphe imaginaire comme celui que tu m’as décerné. Tu sentiras alors que je suis Jupiter : In isto curru tuo me Jovem esse senties. »

Croirait-on qu’une pareille diatribe est dédiée au pape Nicolas V ? croirait-on que tous les renaissants battirent des mains, et qu’un d’entre eux, François Diana, écrit à Valla que son Apologie l’élève au-dessus des hommes, et que, dans le monde littéraire, on l’appelle divin : Apólogus tuus fuit valde gratus, non hóminem te, sed cum admiratióne summa divínum appéllant ! Et l’on s’étonne des grossières injures dont fourmillent les ouvrages de Luther, d’Ulric de Hutten, etc. ! On voit qu’elles sont dans le goût de cette belle époque : nouvelle preuve que, pour la forme comme pour le fond, le Protestantisme est le fils légitime de la Renaissance, péperi ovum, Luthérus exclúsit.

De ces faits et de cent autres que je pourrais citer, il résulte que les plus fameux humanistes de la Renaissance s’accusent et se prouvent réciproquement, par A plus B, au moyen des auteurs du siècle d’or, qu’ils ne savent ni écrire ni parler le latin. Ont-ils tort ? ont-ils raison ? et jusqu’à quel point ? C’est ce que personne ne peut décider, car il n’est pas un homme en Europe, depuis la Renaissance, qui, après avoir écrit quatre lignes de latin, puisse faire serment et dire : Cicéron, Salluste, Tite-Live auraient écrit comme moi. S’il osait le dire, cent voix s’élèveraient pour lui prouver le contraire. On a fait des volumes des solécismes commis par les plus célèbres renaissants, par ces hommes qui, comme je vous l’ai dit, avaient fait du latin leur passion et leur vie même[[3639]](#footnote-3640).

Non-seulement ils ne savent, de leur propre aveu, ni écrire ni parler correctement le latin antique, souvent même ils se montrent incapables de le distinguer du latin moderne. Cent fois on s’est amusé à les mettre en défaut, en leur donnant comme modernes certaines pages inédites des auteurs anciens, qu’ils critiquaient avec autant de confiance que d’amertume, et comme anciennes des narrations ou des fables composées de la veille et dans lesquelles ils trouvaient le parfum de la plus pure antiquité[[3640]](#footnote-3641).

Leur ignorance va jusqu’à se tromper sur la légitimité des termes et des expressions, rejetant comme barbare ce qui est latin et admettant comme latin ce qui est barbare. « Ceux, dit Bayle, qui osent condamner magistralement de barbarisme et de solécisme certaines phrases s’exposent beaucoup ; car combien de fois leur a-t-on montré dans les auteurs qu’on nomme classiques les termes et les expressions qu’ils avaient blâmés[[3641]](#footnote-3642) ! » Si on veut connaître le ridicule de leurs jugements, on peut lire l’ouvrage de Wortius intitulé : De latinitáte mérito aut falso suspecta*[[3642]](#footnote-3643)*, celui de Vossius : De vítiis sermónis, ceux de Cellárius, de Munthe et d’une infinité d’autres. On y verra, soit dit en passant, la latinité de la Vulgate justifiée par l’autorité de tous les auteurs classiques, et l’irréprochable correction de certains termes, de certaines expressions et tournures de phrases, que nos régents nous avaient comptés pour de gros solécismes, et qui probablement encore aujourd’hui sont notés comme tels dans les collèges.

Plus encore que la légitimité des termes et des phrases, les nuances des mots leur échappent. C’est après les grandes élucubrations latines des chefs de la Renaissance que Vivès, leur émule, écrit : « Malgré leur ardeur extrême à restaurer le latin antique, les modernes, à partir de Laurent Valla, n’ont jamais pu parvenir à distinguer les termes de la bonne compagnie des termes populaires, les termes vraiment romains des termes venus d’une source étrangère, ceux dont la plaisanterie modifiait la signification[[3643]](#footnote-3644). »

S’ils ne savent ni écrire, ni parler, ni apprécier le latin antique, savent-ils du moins le traduire ? Lisez les préfaces de tous les traducteurs : ils ne manquent pas de montrer la nécessité de leur travail en relevant les inexactitudes, les contre-sens dont fourmillent, suivant eux, les traductions de leurs prédécesseurs. Lisez les éditions appelées Variórum, parce que les plus habiles latinistes ont enrichi le texte de leurs commentaires, et vous apprendrez quelle prodigieuse diversité d’opinions, c’est-à-dire quelle incroyable incertitude règne parmi eux sur le véritable sens de tel mot, sur la nature de tel usage, sur une foule de choses élémentaires pour les Latins de l’antiquité[[3644]](#footnote-3645). Pour le grec, c’est pis encore. Dans sa traduction de Longin, Boileau, grand helléniste du grand siècle, prend un organe pour un orgue : combien de Boileau avant et après cette époque !

La Renaissance, qui a fait oublier à l’Europe le latin chrétien, ne lui a pas appris le latin païen : elle l’a même empêchée de l’apprendre, en réduisant cette langue à l’état de squelette. Si je disais cela de moi-même, on ne manquerait pas, suivant l’usage, de crier à l’exagération et au paradoxe. Qu’on crie tant qu’on voudra, je ne puis l’empêcher ; mais qu’on sache du moins à qui s’adressent les criailleries et les accusations. Elles s’adressent à un homme qui avait plus de latin dans son petit doigt, que ses modernes contradicteurs n’en ont dans la tête ; à un des membres du triumvirat littéraire du seizième siècle, au célèbre latiniste Louis Vivès.

Écoutez ce qu’il dit ; « La coutume est la reine et la maîtresse du langage. Comme il n’existe plus de peuple qui parle grec ou latin, c’est dans les auteurs que nous sommes obligés de chercher la légitimité des termes. Or, toutes les fois qu’ils ne se rappellent pas avoir lu un mot, il en est qui le rejettent aussitôt. D’autres sont tellement attachés à tel ou tel auteur, que si un mot ne se trouve pas dans cet auteur, se trouvât-il mille fois dans les autres, ils le repoussent comme peu latin. D’autres, enfin, transforment une phrase ou une tournure particulière en règle générale. On commet en cela une multitude de fautes, in his ómnibus multiplíciter errátur.

 » Nous avons appauvri le trésor de la langue latine de plus du tiers des mots légitimes, rejetés par nous comme de la fausse monnaie. Dédaigneux, dans cette grande disette, nous devenons chaque jour plus pauvres. Il n’est pas un des prétendus gardiens des trésors de la langue latine qui, par jalousie de sa pureté native, n’élimine quelques tournures et quelques mots. Personne n’apporte rien, et il est fort heureux que nous trouvions certains termes, certaines expressions dans un auteur, car s’il avait péri, nous les chasserions, malgré leur origine franchement romaine, de la république des lettres. Tout ce purisme me déplaît ; et si nous avions un peuple qui parlât grec ou latin, j’aimerais mieux, pour apprendre ces langues, vivre avec lui pendant un an, que de rester à l’école de nos grands maîtres pendant dix ans[[3645]](#footnote-3646). »

Incapables de parler, d’écrire, d’apprécier, souvent même de bien traduire le latin, et même de distinguer ce qui est latin de ce qui ne l’est pas, les grands humanistes de la Renaissance avouent qu’ils ne sont pas plus habiles à juger du mérite des anciens ; qu’ils prononcent sur parole et par routine, et qu’ils sont ridicules lorsqu’ils veulent louer ou blâmer le style, les tournures, les formes d’un auteur, et donner à l’un la préférence sur l’autre ; en un mot, ils s’accusent mutuellement de parler du mérite des auteurs comme ils parlent de la légitimité des termes, c’est-à-dire à peu près comme des aveugles parleraient des couleurs.

Mais il faut les entendre : « Quoique Jules-César Scaliger, écrit Balzac, se soit érigé en critique et en hypercritique, je le récuse presque partout. J’appelle de ses jugements en une infinité d’occasions : souvent il blâme d’excellentes choses et en admire de médiocres*[[3646]](#footnote-3647)*. Il ne connaît point le génie de la satire latine ; point du tout cette urbanité romaine et patricienne, cette Vénus secrète et voilée qu’on découvre dans les beaux ouvrages.

 » Joseph Scaliger me fait plaisir de se déclarer pour Ovide, et d’en prendre la protection contre le critique Victórius. Mais pourquoi mépriser si fort Lucain[[3647]](#footnote-3648), qu’Ovide sans doute eût estimé ? Il dit, de plus, que la Thébaïde de Stace est un mauvais poème et l’essai d’un apprenti. Lipse dit au contraire que c’est une pièce divine et le chef-d’œuvre d’un maître. Je ne puis comprendre que Muret, ayant méprisé si fort les Épigrammes de Martial, ait fait tant de cas des Dionysiaques de Nonnus.

 » Quand ce même Juste Lipse préfère Sénèque à Cicéron, je lui pardonne cette injustice ; mais de préférer Plaute à Térence, c’est ce qui ne se peut souffrir. Mon voisin Scévole de Sainte-Marthe n’était pas meilleur critique. Je voulus lire dernièrement un livre d’épigrammes qu’il a célébré dans ses éloges. En conscience, je n’en lus pas une seule qui vaille le papier sur lequel elle est imprimée[[3648]](#footnote-3649). »

Voilà les grands connaisseurs et les grands faiseurs de latin ! Si vous voulez vous donner le plaisir de savoir combien ils sont d’accord entre eux sur le style et le mérite des auteurs anciens, lisez les Jugements des savants ; vous vous croirez à la tour de Babel, au moment de la confusion des langues.

Finissons par le témoignage d’un homme dont le nom fait autorité, d’un homme qui passa soixante ans de sa vie à étudier, à parler, à écrire, à enseigner le latin, et dont les ouvrages, annuellement réimprimés et annotés en Allemagne, passent pour le modèle de la plus belle, de la plus élégante latinité moderne ; en un mot, écoutons le Napoléon du latin, Muret.

Deux illustres latinistes, Alciat et Ferretti, avaient attaqué le style de Tacite. Muret prend la défense de Tacite, et avec une franchise qui l’honore, autant qu’elle nous instruit : « Qui sommes-nous, leur dit-il, nous autres tous tant que nous sommes, qui aujourd’hui avons l’air de parler latin, pour nous ériger en censeurs d’un écrivain de ce mérite ? Qui autem nos sumus, si omnes in unum conferámur, quicúmque hac tempestáte latíne loqui vidémur, ut de scriptóre sapientíssimo judicáre audeámus ? Après la perte d’un si grand nombre d’anciens auteurs, qui peut répondre que les prétendues incorrections de Tacite n’en avaient aucun pour garant ?

 » Si aujourd’hui un Allemand ou un Polonais, qui n’aurait jamais vu l’Italie ni entendu parler un Italien, mais qui aurait appris l’italien dans quelques auteurs, venait à rencontrer un habile Florentin, parlant bien sa langue maternelle, le traitait de barbare parce qu’il emploie des mots ou des tournures qu’il n’a pas trouvés dans ses livres, qui d’entre nous ne rirait aux éclats ? Sommes-nous moins fous, níhilo minor nostra stultítia est, lorsque nous critiquons sur leur propre langue des hommes dont les cuisiniers et les muletiers savaient beaucoup mieux le latin que, tous tant que nous sommes, nous ne le saurons jamais[[3649]](#footnote-3650), quorum coqui et muliónes multo mélius quam omnes nos latíne intelligébant et loquebántur ? »

C’est ainsi que Muret donne la férule à tous les pédants de la Renaissance, qui se flattent d’être de grands latinistes. Il ne s’épargne pas lui-même ; car il dit : Tous tant que nous sommes, moi comme vous : après vingt ans, trente ans, quarante ans d’études, nous arrivons à savoir le latin beaucoup moins bien que les cuisiniers et les muletiers de Rome. Jugez, Madame, de la perfection avec laquelle nous devons aujourd’hui le comprendre, le parler et l’écrire ! Et pourtant on condamne la jeunesse à user les plus belles années de sa vie, on expose même ses mœurs et sa foi pour apprendre ce beau latin qu’elle ne saura jamais, quelles que soient son application et son aptitude, aussi bien que le dernier cuisinier des Romains ! Et nous parlons de la force des études, et vous entendrez certains journalistes déclarer que les élèves de tels collèges ou de tels séminaires connaissent toutes les grâces et toutes les finesses de la langue du siècle d’or !

Agréez, etc.

## VINGT-SIXIÈME LETTRE.

Pouvons-nous savoir le latin païen ? — Paroles remarquables d’un savant du dix-septième siècle. — Dialogue entre Horace et Santeul. — Conclusion. — On n’exclut pas entièrement les auteurs païens ; on leur donne la place qui leur convient. — Résultats de la réforme de l’éducation. — C’est le seul moyen humain de sauver la société.

Rome, 22 février.

Madame,

Nous venons d’entendre, d’une part, les plus célèbres latinistes modernes s’accuser mutuellement de ne pas savoir le latin, et, qui plus est, prouver leurs accusations réciproques par des textes authentiques et nombreux des auteurs profanes ; d’autre part, les examens dits du baccalauréat, joints aux témoignages les moins suspects, établissent notre ignorance fabuleuse de la langue cicéronienne. C’est à tel point qu’un homme de génie a pu dire : Dans quelques années il n’y aura pas en France un homme capable de faire en latin l’épitaphe de la langue latine. Ce qui est vrai de la France est vrai de l’Europe entière. Le fait est donc incontestable : nous ne savons pas le latin païen ; on ne l’a jamais su depuis la Renaissance.

Reste à examiner ma troisième question : Pouvons-nous savoir le latin païen ? — À peu près comme un Européen qui n’a jamais quitté son pays, qui n’a jamais vu ni Chinois ni homme venu de la Chine, peut savoir la langue du Céleste Empire, quand il l’a apprise dans les livres. Or, vous savez avec quelle perfection nous possédons le chinois et les autres langues vivantes, étudiées de cette manière.

Les langues mortes offrent des difficultés plus grandes encore. Le génie de ces langues nous manque ; nous sommes étrangers aux croyances, aux mœurs, aux institutions, aux usages des peuples qui les ont parlées ; toutes choses qui donnent aux phrases un cachet, aux mots des significations et des nuances qui nous échappent. Combien de transpositions, de placements de prépositions, d’adjectifs ou d’adverbes, que nous regardons comme des élégances ! combien de tournures que nous croyons employer à coup sûr dans un cas donné et qui feraient éclater de rire les Grecs ou les Romains, comme nous faisons nous-mêmes lorsque nous entendons les étrangers parler notre langue ! Ajoutez que nous n’avons pas d’autorité infaillible qui puisse redresser nos erreurs. De là, ce mot d’un fameux latiniste, parlant de l’ardeur avec laquelle les peuples modernes s’appliquent, depuis la Renaissance, à l’étude de la langue cicéronienne : « C’est semer de la farine et moissonner de la cendre : Farínam spárgere et cínerem collígere*[[3650]](#footnote-3651)*. »

Veuillez encore, Madame, lire cette page, pleine de bon sens, écrite par un des hommes les plus savants et les plus judicieux du dix-septième siècle : « Ni vous, ni moi, dit-il, ni quelque autre homme qui puisse être n’entend parfaitement le latin. Ce qu’il y a d’habiles gens dans l’Université en conviendront ; car enfin y en a-t-il un seul qui puisse nous dire en quoi consiste la patavinité de Tite-Live et la mellifluité d’Hérodote ? chose néanmoins qu’ils devraient sentir, si leur habileté était parfaite. J’ai ouï dire à un grand personnage que si un Romain du temps de Cicéron avait entendu déclamer Muret, le premier homme de son siècle pour la belle latinité, il se serait tenu les côtes de rire à tous moments, parce qu’à tous moments il aurait ouï quelques mots hors de son sens naturel, ou quelque phrase bizarrement placée ; ce qui, joint à une prononciation toute différente de celle de son temps, lui aurait fourni quelque chose de plus ridicule que ne le serait à notre égard une harangue française, composée et prononcée par un Allemand nouvellement venu en France.

 » Vous poussez, me dit-on, la chose un peu trop loin. — Tout au contraire, je n’en dis pas assez. Car, premièrement, du côté de la prononciation, l’Allemand qui a appris notre langue d’un naturel français en sait une bonne partie, tandis que Muret ignorait pleinement la prononciation latine[[3651]](#footnote-3652). Pour le fond de la langue, supposé que Muret en sût tout ce qu’on en peut apprendre dans la lecture des bons auteurs, il lui manquait le secours d’un homme vivant à qui la langue latine fût naturelle, et un semblable secours ne manque point aux Allemands dans l’étude qu’ils font de notre langue. Vous voyez par là que ma comparaison péchait plutôt pour être trop faible que pour être trop forte, et vous pouvez en tirer cette conséquence que, si les étrangers n’entendent et ne parlent jamais notre langue dans la dernière perfection, malgré l’avantage qu’ils ont de l’apprendre des naturels français, nous sommes de bien pire condition à l’égard de la langue latine et de la langue grecque.

 » Il n’y a point d’étrangers qui, pour l’ordinaire, ne fassent une infinité de fautes lors même qu’ils croient le mieux dire, trompés qu’ils sont par de fausses analogies qu’ils prennent pour des règles. Peuvent-ils savoir, par exemple, les différents usages de neuf et de nouveau, qui signifient la même chose ; qu’il faut dire un habit neuf et non pas un habit nouveau ; une chanson nouvelle et non pas une chanson neuve ; et cependant que neuf et nouveau se peuvent dire quelquefois de la même chose, comme : voilà une pensée nouvelle, voilà une pensée toute neuve ? Sentiront-ils jamais la différence qu’il y a entre achever de se peindre et s’achever de peindre ? Il y a mille écueils semblables dans notre langue, où il est impossible que les étrangers ne viennent pas échouer à tous moments[[3652]](#footnote-3653). »

Il faut donc, Madame, que tous les latinistes de la Renaissance en prennent leur parti, plus encore ceux d’aujourd’hui que ceux d’autrefois, et qu’ils avouent que nous ne pouvons savoir que très-imparfaitement le latin païen ; que rien n’est plus ridicule que nos prétentions à le parler et à récrire correctement ; et qu’à moins de la copier mot à mot dans un auteur ancien, nous ne faisons pas une phrase dont nous puissions affirmer et prouver qu’elle est vraiment latine. Cette vérité, humiliante sans doute pour notre orgueil, mais qui pour cela n’en est pas moins une vérité, a été mise en scène dans une anecdote que je me permets de vous rapporter en finissant.

Santeul passe pour le plus grand poète latin du dix-septième siècle. Ses Hymnes, regardées comme des chefs-d’œuvre dignes d’Horace, ont remplacé, dans les bréviaires modernes, celles de saint Grégoire et de saint Ambroise. Or, Santeul, étant mort, descend aux champs Élysées. Horace vient à sa rencontre, se jette à son cou et lui dit : « Je vous attendais depuis longtemps ; vous êtes un autre mot même ; vous m’avez fait parler dix-sept siècles après ma mort, à la cour de votre grand roi, comme je parlais moi-même à celle d’Auguste. » Et il lui récite quelques strophes de ses Hymnes, qu’il exalte jusqu’aux nues.

Santeul se confond, pleure de tendresse, et, avec la modestie d’un poète qu’on encense, il dit à Horace : « C’est trop d’indulgence ; en tout cas, si j’ai quelque mérite, c’est à vous que je le dois. Les éloges que vous daignez me donner sont ma plus douce récompense ; ils me font, dès aujourd’hui, goûter dans leur plénitude les joies de l’éternité. Mais que faisiez-vous en m’attendant ? »

Horace répond : « J’apprenais le français. Je me suis procuré vos meilleurs auteurs, vos grammaires et vos dictionnaires : il y a cent ans que je les étudie, et je crois posséder assez bien votre belle langue pour la parler et l’écrire correctement. Mon talent, comme vous savez, me portant à la poésie, j’ai composé des vers français. Entre autres, je viens de finir un madrigal sur le célèbre médecin du Gardit, arrivé depuis peu aux champs Élysées. Je vais vous lire cette pièce, avec prière de m’en dire votre avis. — Dites mes éloges, reprend Santeul. Après cent ans d’étude, un génie comme vous ne peut être que l’Apollon du Parnasse français, comme il le fut du Parnasse latin. »

Il faut remarquer que, dans tout le cours de leur conversation, Horace et Santeul parlaient chacun sa langue maternelle. Prenant alors son manuscrit, Horace prie Santeul de s’asseoir sur le vert gazon, et il commence sa lecture déclamée :

Louis du Gardit

At un bon esprit

Et raison sortable

Quand par un soin dru

Fourre en corps membru

L’âme raisonnable.

À cette étrange lecture, Santeul ouvre de grands yeux, une grande bouche. Il se contient ; mais bientôt son naturel l’emporte, et il part d’un retentissant éclat de rire. « De quoi riez-vous ? lui demande Horace. — Pardon, illustre poète ; les dieux n’ont pas donné à chaque mortel toutes les connaissances réunies : Non dii, non concessére colúmnæ. N’ayant jamais conversé avec un Français, il n’est pas étonnant qu’il vous soit échappé quelques incorrections. — Quoi ! après cent ans d’étude ! Faites-moi donc connaître mes erreurs. — Puisque vous le permettez : on ne dit pas at un bon esprit, mais a un bon esprit. » — Là-dessus, Horace, fort de sa grammaire, essaye une justification plus malheureuse encore que sa locution. « C’est, dit-il, une règle de votre poésie qu’il faut fuir le hiátus, regardez. » Et il lui montre un traité de versification française. « Au surplus, ajoute-t-il, at un bon esprit n’est-il pas aussi bon que a-t-il de l’esprit, a-t-elle du bien, a-t-on dîné ? Il n’y a pas moins de raison à mettre un t entre a et un qu’entre a et il ou elle, puisque c’est la même cacophonie qu’il faut éviter. De plus, comme on conjugue je bats, tu bats, il bat, je ne vois pas pourquoi on ne conjuguerait pas de même j’ai, tu as, il at. Enfin, j’ai vu arriver ici des habitants du Lyonnais et de la Bretagne qui parlent ainsi. »

Santeul ébahi s’abstient de répondre. Horace continue : « Que dites-vous de mon troisième vers : une raison sortable ? — Il n’est pas français. — Comment ? dans vos bons auteurs on trouve à chaque instant un parti sortable, pour signifier un parti convenable, et vous ne voulez pas qu’on puisse dire une raison sortable, c’est-à-dire une raison convenable, une raison qui convient au sujet dont il s’agit ? — Ce n’est pas moi qui m’y oppose, c’est l’usage. —Ainsi, sur mes trois premiers vers, en voilà déjà deux qui ne sont pas français ?

 » Que direz-vous du quatrième : Quand par un soin dru ? » Santeul se tord de rire. Ce fut pis encore lorsque Horace entreprit de faire ressortir la beauté poétique de son épithète. « Vous ne voyez donc pas, dit-il à Santeul, que l’épithète dru est une métaphore prise des oiseaux. Elle forme un sens figuré plus noble et plus poétique que les adjectifs assidu ou empressé, dont je me serais servi si j’avais écrit en prose. — Pas plus en prose qu’en poésie, soin dru n’est français. — C’est donc encore un vers à saçrifier.

 » Quant à mon quatrième, qui m’a coûté beaucoup de travail, je le crois irréprochable : fourre en corps membru. » Le rire étouffe Santeul, qui peut à peine répondre : « Il est encore moins français que les autres. — Qu’est-ce donc qui vous choque ? Chaque mot n’est-il pas français ? L’adjectif ne s’accorde-t-il pas en nombre et en genre avec le substantif ? Le sens n’est-il pas vrai ? l’image noble et pittoresque ? Comprenez-moi : j’ai voulu dire que l’âme raisonnable non-seulement entre dans le corps humain pour s’y unir, mais que le formateur de l’homme l’y introduit, l’y insinue jusque dans les plus petites extrémités de toutes les parties, ce que le mot fourre exprime parfaitement.

 » J’ai dit membru pour signifier qui a des membres, comme vous dites vêtu, qui a des vêtements ; pelu, qui a du poil ; cornu, qui a des cornes ; branchu, qui a des branches. Avez-vous quelque chose à reprendre ? — Illustre poète, tous les mots que vous avez employés sont français ; mais l’usage que vous en faites ne l’est pas ; le sens particulier que vous leur donnez ne l’est pas davantage, et l’agencement de vos phrases l’est encore moins. Cela n’est pas étonnant : quand on n’est conduit dans l’étude des langues que par l’analogie, par la grammaire et par les livres, il est impossible de ne pas tomber dans une infinité de fautes. — Mes vers sont donc ridicules ? » Santeul baissa la tête et ne répondit pas.

« Je vous comprends, dit Horace. Veuillez maintenant me lire quelques-unes de vos belles Hymnes. » Santeul commence, et Horace d’éclater de rire. « De quoi riez-vous ? lui demande Santeul. — Pardon, illustre poète ; les dieux n’ont pas donné à chaque mortel toutes les connaissances réunies : Non dit, non concessére colúmnæ. N’ayant jamais conversé avec un Latin, il n’est pas étonnant qu’il vous soit échappé quelques incorrections ; mais continuez. » Santeul reprend sa lecture déclamée : de nouveaux rires l’interrompent.

Pour en finir, Horace lui dit : « En vous lisant mes vers français, j’ai voulu vous donner une idée de vos vers latins. Vous avez trouvé les miens ridicules, et je suis parfaitement convaincu que vous avez raison ; les vôtres ne le sont pas moins. Tous les mots que vous avez employés sont latins ; mais l’usage habituel que vous en faites ne l’est pas ; le sens particulier que vous leur donnez ne l’est pas davantage, et l’agencement de vos phrases l’est encore moins. N’en soyez pas étonné : quand on n’est conduit dans l’étude des langues que par l’analogie, par la grammaire et par les livres, il est impossible de ne pas tomber dans une infinité de fautes. Soumettons-nous à la fatalité ; et, si vous voulez m’en croire, nous ferons consister une partie de notre bonheur éternel à nous moquer, vous et moi, dans les champs Élysées, de ceux qui sont assez sots pour admirer sur la terre vos vers latins et mes vers français. »

Horace n’avait pas fini de parler, qu’une ombre armée d’un fouet s’avance vers les deux interlocuteurs : c’était l’ombre de Malherbe. « Par Apollon et par les Muses, dit-elle à Horace, illustre satirique, je te remercie ; mais daigne exécuter l’arrêt qu’étant sur la terre j’ai prononcé au nom du sens commun contre Santeul et ses pareils. — Quel est-il ? — J’ai dit : « On ne peut entendre la finesse des langues qu’on n’a apprises que par art, et si Horace revenait au monde, il donnerait le fouet à Bourbon, à Sirmond, et à tous les modernes qui se mêlent de faire des vers latins[[3653]](#footnote-3654). » — Horace saisit le fouet, Santeul échappe à la correction en se cachant dans un bosquet de myrtes ; mais Horace a gardé le fouet.

Telle fut la fin de leur conversation. La nôtre aussi, Madame, va finir. Pour répondre à vos désirs, je vous ai fait connaître la belle antiquité, dans laquelle vos enfants doivent passer les années décisives de leur vie. Au lieu d’être la plus belle chose du monde, vous avez vu qu’elle est la plus laide ; au lieu d’être la plus riche de vérités et de vertus, elle est la plus pauvre ; au lieu d’être le séjour le plus propre à conserver la jeunesse fraîche et pure, elle est le séjour le plus propre à l’étioler et à la corrompre. Je vous ai dit ce que sont les prétendus grands hommes qui doivent servir de maîtres à vos enfants. En dévoilant les crimes, les erreurs et les infamies qui déshonorent ces malheureux païens, la compassion serait le seul sentiment qu’ils m’auraient inspiré, si l’apôtre saint Paul, qui les connaissait mieux que nous et qui avait la mesure exacte de leur culpabilité, ne les avait chargés d’anathèmes pour avoir retenu la vérité captive, entraîné et entretenu leurs contemporains dans les abominations de l’idolâtrie et s’être livrés eux-mêmes, contre le cri de leur conscience, à des iniquités monstrueuses.

Cette compassion, il faut la réserver pour les enfants chrétiens qu’on livre à de pareils précepteurs ; pour l’Europe chrétienne, qui admire de pareils hommes jusqu’à les exalter au-dessus de ses docteurs, de ses prophètes et de ses saints ; pour l’Église, dont le commerce intime et prolongé des païens dépeuple le bercail, en faisant grandir des générations entières dans l’ignorance et dans le mépris du christianisme ; pour la société, que les théories politiques des auteurs païens mettent chaque jour en péril de mort ; pour la raison humaine, qui, nourrie de fables, d’erreurs, de vérités incomplètes, de doctrines inapplicables, s’appauvrit à vue d’œil, tombe dans le scepticisme et tend à s’éteindre dans les grossières jouissances de la volupté ; pour ceux qui, ayant mission de remédier au mal, ne le font pas ; pour le grec et le latin, dans lesquels sont écrites les archives et les gloires du monde chrétien : langues savantes que possédaient, à l’époque de la Renaissance, l’Orient et l’Occident ; langues admirables que nous aurions conservées sans la Renaissance, que nous pourrions encore écrire et parler avec une certaine correction, parce que, étant la source de nos langues vivantes, elles ont une grande conformité avec le génie moderne et sont le seul truchement possible de nos idées ; langues aujourd’hui oubliées, dédaignées, pour faire place à un grec et à un latin que nous ne savons pas, que nous n’avons jamais sus, que nous ne saurons jamais aussi bien que le dernier cuisinier de Rome et d’Athènes : Quorum coqui et muliónes multo mélius quam omnes nos latíne intelligébant et loquebántur.

Ce n’est pas, Madame, que je bannisse entièrement les auteurs païens. Vous savez que je les admets, pour quel motif et dans quelles conditions. Mais je voudrais mettre chacun à sa place, et, en rétablissant l’ordre dans l’éducation, le rétablir dans les idées et dans les faits. Si la réforme que je sollicite et, j’ose le dire, que sollicitent avec moi et plus éloquemment que moi la religion et la société, était sérieusement mise en pratique, les études, loin de baisser comme elles font de jour en jour, deviendraient plus fortes en devenant plus complètes ; la connaissance même des auteurs païens serait plus profitable et le développement de l’esprit plus assuré.

Au lieu de s’en tenir aux notions imparfaites que posséda l’antiquité, on ferait rayonner sur les jeunes intelligences les lumières apportées au monde par le christianisme. On éviterait l’immense danger que fait courir à la religion et à l’ordre social l’admiration fanatique des philosophes, des prétendus grands hommes, des institutions politiques, des fausses vertus, de la fausse civilisation et de la fausse liberté du paganisme. L’élément chrétien et national reprendrait son empire ; au lieu de vivre d’une vie d’emprunt, nous vivrions de notre vie propre ; et au lieu d’une civilisation hybride et sans consistance, nous aurions une civilisation forte et homogène.

C’est ainsi que l’éducation formerait vraiment des hommes de leur siècle et de leur pays, et deviendrait, en les formant, une dernière planche de salut au milieu du naufrage général des croyances et des mœurs. Tant qu’on ne rentrera pas dans cet ordre providentiel, n’attendons rien pour la raison, pour la religion, pour la société, si ce n’est : pour la raison, l’abaissement continu ; pour la religion, de cruels mécomptes, et pour la société, des révolutions et des catastrophes.

Agréez, etc.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 890

PREMIÈRE LETTRE. 893

Motif et objet de ces lettres. — Inquiétudes maternelles. — Ce que sont les maîtres de la jeunesse. — Deux espèces de maîtres. — Les maîtres anciens. — On demande à les connaître.

DEUXIÈME LETTRE. 895

En franchissant le seuil du collège, les enfants entrent dans un monde nouveau. — Pourquoi cela ? Pour les faire vivre au sein de la belle antiquité. — Éloges. — Paroles de M. Thiers. — On demande l’autopsie de la belle antiquité.

TROISIÈME LETTRE. 896

En quoi l’antiquité classique est-elle la plus belle chose qu’il y ait en au monde. — Dans son ensemble, examen. — En religion, examen. — En politique, examen. — En institutions sociales, examen. — En institutions domestiques, examen. — En mœurs publiques, examen. — Citation du comte de Maistre.

QUATRIÈME LETTRE. 901

Suite des beautés de l’antiquité classique. — En mœurs, examen. — En philosophie, examen. — En histoire générale et particulière, examen.

CINQUIÈME LETTRE. 904

Suite des beautés de l’antiquité classique. — En littérature générale, examen. — En éloquence, examen. — En poésie, examen. — En arts, examen. — En vertus, examen. — Raison et valeur des éloges de la belle antiquité.

SIXIÈME LETTRE. 908

Situation des enfants chrétiens au milieu des auteurs païens. — Conséquence de cette situation. — Paroles de M. Alloury. — Premiers maîtres des jeunes latinistes, l’Epítome históriæ sacræ. — Rôle de l’Écriture sainte dans l’éducation. — L’Appéndix de diis. — Idée de cet ouvrage. — L’Epítome históriæ Græcæ. — Paroles de Napoléon. — Le De viris. — Proclamation italienne.

SEPTIÈME LETTRE. 911

Nouveau séjour en Grèce. — Les enfants chrétiens à l’école des grands hommes de ce pays. — Cornélius Nepos : éloge-histoire. — Miltiade : éloge-histoire. — Épaminondas : éloge-histoire. — Aristide : éloge-histoire. — Thémistocle : éloge-histoire. — Lycurgue : éloge-histoire. — Un mot sur Plutarque.

HUITIÈME LETTRE. 914

Solon : éloge-histoire. — Pausanias. — Lysandre. — Alcibiade. — Cimon. — Périclès et son siècle : éloge-histoire. — Guerre de Samos. — Guerre du Péloponnèse. — Procès d’Aspasie.

NEUVIÈME LETTRE. 918

Quinte-Curce. — Idée d’un grand capitaine. — Ce qu’il faut penser d’Alexandre. — Dangers de l’étude de Quinte-Curce. — Helvétius. — Charles XII.

DIXIÈME LETTRE. 919

César : éloge-histoire.

ONZIÈME LETTRE. 923

Ovide : éloge-histoire.

DOUZIÈME LETTRE. 926

Virgile : éloge-histoire.

TREIZIÈME LETTRE. 930

Cicéron : éloges.

QUATORZIÈME LETTRE. 932

Cicéron philosophe. — Son principe philosophique. — Les Académiques. — Sa philosophie religieuse. — Le Traité de la nature des dieux. — Les Tusculanes. — Le Traité de la divination. — Sa philosophie sociale. — Origine de la Société. — Doctrine du régicide.

QUINZIÈME LETTRE. 937

Cicéron moraliste. — Son principe philosophique sert de base à sa morale. — Elle est sans base, sans règle, sans sanction. — Elle est incomplète. — Elle est fausse. — Elle est dangereuse. — Elle est contradictoire. — Cicéron détruit toute morale et toute religion.

SEIZIÈME LETTRE. 941

Cicéron rhéteur. — Excellent précepte qu’il donne. — Depuis la Renaissance, l’éducation classique le foule aux pieds. — Paroles remarquables d’Érasme. — Autre précepte bien différent du premier. — Cicéron enseigne à mentir. — Il ment lui-même : affaire de Sylla., de Milon, de Munátius, de Marcellus, de Verrès. — Il outrage la morale.

DIX-SEPTIÈME LETTRE. 945

Cicéron orateur. — Définition de l’orateur. — Ce que les anciens ont pensé de Cicéron. — Examen de son éloquence au point de vue de nos mœurs. — La seconde Philippique appelée un ouvrage divin. — Détails historiques sur Antoine et sur Cicéron. — Analyse au point de vue de la forme de la seconde Philippique.

DIX-HUITIÈME LETTRE. 949

Cicéron homme d’État. — Il est en politique ce qu’il est en morale et en philosophie. — Esclave de l’ambition et de la vanité, il flotte entre tous les partis. — Ménage César, calomnie Crassus. — Veut assassiner César et Pompée. — Se laisse duper par César. — Dit du mal de tout le monde, excepté de lui-même. — Il se fait de nombreux ennemis. — Faible dans l’adversité. — Histoire de Philáscus. — Il devient l’instrument de Pompée. — Imprudence politique. — Dupe de César et de son ambition. — Irrésolu, il donne des gages à Pompée et à César. — Inconstance et palinodie continuelles. — Dupé par Octave. — Il est méprisé de tous les partis, et assassiné.

DIX-NEUVIÈME LETTRE. 955

Cicéron simple citoyen. — Son apologie sur le P. Schott, jésuite. — Pauvreté de Cicéron. — Modestie de Cicéron. — Constance de Cicéron. — Prudence de Cicéron. — Force de Cicéron. — Reconnaissance de Cicéron. — Chasteté de Cicéron. — Cicéron et les cicéroniens.

VINGTIÈME LETTRE. 960

Horace. — Salluste. — Plaute. — Térence. — Tibulle. — Catulle. — Properce. — Lucain. — Lucrèce. — Juvénal. — Sénèque, Pline l’Ancien. — Pline le Jeune. — Tacite. — Caton. — Brutus.

VINGT ET UNIÈME LETTRE. 966

Second voyage en Grèce. — Les jeunes chrétiens achèvent de faire connaissance avec les grands hommes de ce pays. — Démosthène : ses vertus, son courage, son intégrité, son patriotisme, son incorruptibilité, sa moralité, sa mort.

VINGT-DEUXIÈME LETTRE. 968

Euripide : éloge-histoire. — Sophocle : idem. — Eschyle : idem. — Aristophane : idem. — Anacréon : idem. — Pindare : idem. — Xénophon, Platon, Aristote, Zénon, Pythagore, Épictète, Socrate. — Deux conclusions : l’antiquité païenne est la chose la plus laide qu’il y ait eue au monde. — Ses dieux et ses grands hommes, tous au bagne.

VINGT-TROISIÈME LETTRE. 974

Une objection. — Réponse. — Les auteurs païens sont nécessaires pour former le goût. — Réponse. — Pour procurer les belles formes littéraires et artistiques. — Réponse.

VINGT-QUATRIÈME LETTRE. 976

Latin chrétien. — Sa supériorité. — La Renaissance l’a répudié comme barbare. — Efforts pour rapprendre le latin païen. — Savons-nous aujourd’hui le latin ? — Paroles de Mercier, — de M. Lenormant, — de M. Gatien Arnoult, examinateur de l’Université, — d’un professeur de l’Université, — d’un ancien lauréat de l’Université, — du P. Judde de la compagnie de Jésus. — Pourquoi nous ne savons plus de latin.

VINGT-CINQUIÈME LETTRE. 978

Les plus célèbres latinistes de la Renaissance ont-ils su le latin ? — Ce qu’ils en disent. — Ils s’accusent tous réciproquement de ne pas savoir le latin. — Bembo. — Juste Lipse. — Érasme. — Scaliger. — Scioppius. — Laurent Valla. — Pogge. — Wórtius. — Vivès. — Balzac. — Muret. — Ils avouent qu’ils savent le latin moins bien que les cuisiniers de Rome.

VINGT-SIXIÈME LETTRE. 982

Pouvons-nous savoir le latin païen ? — Paroles remarquables d’un savant du dix-septième siècle. — Dialogue entre Horace et Santeul. — Conclusion. — On n’exclut pas entièrement les auteurs païens ; on leur donne la place qui leur convient. — Résultats de la réforme de l’éducation. — C’est le seul moyen humain de sauver la société.

Motif et objet de ces lettres. — Inquiétudes maternelles. — Ce que sont les maîtres de la jeunesse. — Deux espèces de maîtres. — Les maîtres anciens. — On demande à les connaître.

En franchissant le seuil du collège, les enfants entrent dans un monde nouveau. — Pourquoi cela ? Pour les faire vivre au sein de la belle antiquité. — Éloges. — Paroles de M. Thiers. — On demande l’autopsie de la belle antiquité.

En quoi l’antiquité classique est-elle la plus belle chose qu’il y ait en au monde. — Dans son ensemble, examen. — En religion, examen. — En politique, examen. — En institutions sociales, examen. — En institutions domestiques, examen. — En mœurs publiques, examen. — Citation du comte de Maistre.

Suite des beautés de l’antiquité classique. — En mœurs, examen. — En philosophie, examen. — En histoire générale et particulière, examen.

Suite des beautés de l’antiquité classique. — En littérature générale, examen. — En éloquence, examen. — En poésie, examen. — En arts, examen. — En vertus, examen. — Raison et valeur des éloges de la belle antiquité.

Situation des enfants chrétiens au milieu des auteurs païens. — Conséquence de cette situation. — Paroles de M. Alloury. — Premiers maîtres des jeunes latinistes, l’Epítome históriæ sacræ. — Rôle de l’Écriture sainte dans l’éducation. — L’Appéndix de diis. — Idée de cet ouvrage. — L’Epítome históriæ Græcæ. — Paroles de Napoléon. — Le De viris. — Proclamation italienne.

Nouveau séjour en Grèce. — Les enfants chrétiens à l’école des grands hommes de ce pays. — Cornélius Nepos : éloge-histoire. — Miltiade : éloge-histoire. — Épaminondas : éloge-histoire. — Aristide : éloge-histoire. — Thémistocle : éloge-histoire. — Lycurgue : éloge-histoire. — Un mot sur Plutarque.

Solon : éloge-histoire. — Pausanias. — Lysandre. — Alcibiade. — Cimon. — Périclès et son siècle : éloge-histoire. — Guerre de Samos. — Guerre du Péloponnèse. — Procès d’Aspasie.

Quinte-Curce. — Idée d’un grand capitaine. — Ce qu’il faut penser d’Alexandre. — Dangers de l’étude de Quinte-Curce. — Helvétius. — Charles XII.

César : éloge-histoire.

Ovide : éloge-histoire.

Virgile : éloge-histoire.

Cicéron : éloges.

Cicéron philosophe. — Son principe philosophique. — Les Académiques. — Sa philosophie religieuse. — Le Traité de la nature des dieux. — Les Tusculanes. — Le Traité de la divination. — Sa philosophie sociale. — Origine de la Société. — Doctrine du régicide.

Cicéron moraliste. — Son principe philosophique sert de base à sa morale. — Elle est sans base, sans règle, sans sanction. — Elle est incomplète. — Elle est fausse. — Elle est dangereuse. — Elle est contradictoire. — Cicéron détruit toute morale et toute religion.

Cicéron rhéteur. — Excellent précepte qu’il donne. — Depuis la Renaissance, l’éducation classique le foule aux pieds. — Paroles remarquables d’Érasme. — Autre précepte bien différent du premier. — Cicéron enseigne à mentir. — Il ment lui-même : affaire de Sylla., de Milon, de Munátius, de Marcellus, de Verrès. — Il outrage la morale.

Cicéron orateur. — Définition de l’orateur. — Ce que les anciens ont pensé de Cicéron. — Examen de son éloquence au point de vue de nos mœurs. — La seconde Philippique appelée un ouvrage divin. — Détails historiques sur Antoine et sur Cicéron. — Analyse au point de vue de la forme de la seconde Philippique.

Cicéron homme d’État. — Il est en politique ce qu’il est en morale et en philosophie. — Esclave de l’ambition et de la vanité, il flotte entre tous les partis. — Ménage César, calomnie Crassus. — Veut assassiner César et Pompée. — Se laisse duper par César. — Dit du mal de tout le monde, excepté de lui-même. — Il se fait de nombreux ennemis. — Faible dans l’adversité. — Histoire de Philáscus. — Il devient l’instrument de Pompée. — Imprudence politique. — Dupe de César et de son ambition. — Irrésolu, il donne des gages à Pompée et à César. — Inconstance et palinodie continuelles. — Dupé par Octave. — Il est méprisé de tous les partis, et assassiné.

Cicéron simple citoyen. — Son apologie sur le P. Schott, jésuite. — Pauvreté de Cicéron. — Modestie de Cicéron. — Constance de Cicéron. — Prudence de Cicéron. — Force de Cicéron. — Reconnaissance de Cicéron. — Chasteté de Cicéron. — Cicéron et les cicéroniens.

Horace. — Salluste. — Plaute. — Térence. — Tibulle. — Catulle. — Properce. — Lucain. — Lucrèce. — Juvénal. — Sénèque, Pline l’Ancien. — Pline le Jeune. — Tacite. — Caton. — Brutus.

Second voyage en Grèce. — Les jeunes chrétiens achèvent de faire connaissance avec les grands hommes de ce pays. — Démosthène : ses vertus, son courage, son intégrité, son patriotisme, son incorruptibilité, sa moralité, sa mort.

Euripide : éloge-histoire. — Sophocle : idem. — Eschyle : idem. — Aristophane : idem. — Anacréon : idem. — Pindare : idem. — Xénophon, Platon, Aristote, Zénon, Pythagore, Épictète, Socrate. — Deux conclusions : l’antiquité païenne est la chose la plus laide qu’il y ait eue au monde. — Ses dieux et ses grands hommes, tous au bagne.

Une objection. — Réponse. — Les auteurs païens sont nécessaires pour former le goût. — Réponse. — Pour procurer les belles formes littéraires et artistiques. — Réponse.

Latin chrétien. — Sa supériorité. — La Renaissance l’a répudié comme barbare. — Efforts pour rapprendre le latin païen. — Savons-nous aujourd’hui le latin ? — Paroles de Mercier, — de M. Lenormant, — de M. Gatien Arnoult, examinateur de l’Université, — d’un professeur de l’Université, — d’un ancien lauréat de l’Université, — du P. Judde de la compagnie de Jésus. — Pourquoi nous ne savons plus de latin.

Les plus célèbres latinistes de la Renaissance ont-ils su le latin ? — Ce qu’ils en disent. — Ils s’accusent tous réciproquement de ne pas savoir le latin. — Bembo. — Juste Lipse. — Érasme. — Scaliger. — Scioppius. — Laurent Valla. — Pogge. — Wórtius. — Vivès. — Balzac. — Muret. — Ils avouent qu’ils savent le latin moins bien que les cuisiniers de Rome.

Pouvons-nous savoir le latin païen ? — Paroles remarquables d’un savant du dix-septième siècle. — Dialogue entre Horace et Santeul. — Conclusion. — On n’exclut pas entièrement les auteurs païens ; on leur donne la place qui leur convient. — Résultats de la réforme de l’éducation. — C’est le seul moyen humain de sauver la société.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

²

# TOME XII

Les adversaires de la Renaissance.

## AVANT-PROPOS.

Plusieurs questions nous ont été faites sur notre dernière livraison ; nous allons y répondre en peu de mots. « Pourquoi, nous a-t-on dit, ne pas laisser dans l’ombre les honteux mystères de la vie et de la mort des auteurs païens ? Pourquoi, surtout, en adresser le récit à une mère de famille ? » — L’exemple donné tant de fois dans les saintes Écritures nous a servi de guide, comme il nous servira de justification. Afin de détourner son peuple de l’idolâtrie et du commerce avec les idolâtres, Dieu mit au grand jour les turpitudes de l’une et les crimes des autres : Osténdam géntibus nuditátem tuam. Dans le même but, nous avons, malgré notre répugnance pour un pareil travail, soulevé un coin du voile qui cache les honteux mystères du Paganisme et de ses prétendus grands hommes : c’était une nécessité.

Il fallait, s’il est possible, guérir l’Europe de son admiration fanatique pour l’antiquité gréco-romaine, cause première de tous ses malheurs.

Il fallait faire rougir de leurs audacieux mensonges, les guides infidèles qui lui répètent depuis quatre siècles, et qui lui disent encore aujourd’hui : « L’antiquité classique est la plus belle chose qu’il y ait eu au monde. Elle forme autour de la jeunesse une atmosphère morale, d’autant plus efficace qu’elle est ou semble plus naturelle : le commerce intime avec elle est la plus bienfaisante éducation[[3654]](#footnote-3655). »

Il fallait inspirer aux professeurs laïques et ecclésiastiques une honte salutaire, en les amenant à réfléchir sur la nature des fonctions qu’ils exercent.

Il fallait instruire les familles et leur dire une bonne fois dans quel monde on élève leurs enfants, quels hommes on leur donne pour modèles et pour maîtres.

Il fallait enfin nous justifier nous-même. Si nous n’avions pas fait ce que nous avons fait, on n’aurait pas cessé de taxer d’exagération notre lutte contre le Paganisme. Ce grand cheval de bataille de nos adversaires est maintenant hors de service.

Si gazé qu’il soit, le tableau que nous avons tracé est d’une grande laideur. Nul, nous le savons, ne doit en être plus révolté qu’une mère de famille ; mais nul n’est plus intéressé à connaître la vérité, mieux disposé à en profiter, plus capable de rendre cette connaissance utile : l’idée qui se fait femme est une idée victorieuse. Voilà pourquoi nous avons adressé nos lettres aux mères de famille. En avoir trop dit n’est pas à craindre : où est aujourd’hui l’ignorance du mal ? Ce qui est à craindre, c’est de n’en avoir pas dit assez. Serons-nous assez heureux pour provoquer une seule réclamation énergique, une seule plainte efficace ? Un seul auteur païen tombera-t-il des mains d’un seul maître ? Est-il un seul enfant de Dieu à qui on épargnera l’étude d’une seule ligne de la Bible des démons ?

Quoi qu’il en soit, un illustre et saint évêque a jugé cette livraison si propre à dessiller les yeux, qu’il la traduit dans sa langue maternelle et l’envoie, lettre par lettre, à tous ses collègues et à tous les maîtres de la jeunesse.

« Vos coups, ajoute-t-on, portent trop loin. Qui voudra désormais étudier les auteurs païens ? Et si on ne les étudie plus, que deviennent les langues savantes, le beau latin, le baccalauréat ? » — Étudiera les auteurs païens qui voudra ; nous ne les avons jamais entièrement bannis. Seulement on saura ce qu’ils sont, ce qu’est l’antiquité, avec quelles précautions il faut voyager dans un pays infecté de la peste, et fréquenter des hommes atteints de maladies contagieuses.

Vous parlez des langues savantes, leur destinée vous inquiète ! — Pourriez-vous nous dire ce qu’elles sont devenues ? Depuis la Renaissance, la jeunesse de l’Europe passe huit ans à les étudier dans les auteurs païens : qui les connaît ?

Les langues savantes ! J’approuve votre tendresse pour elles. Mais l’hébreu aussi est une langue savante, une langue sacrée, la langue dans laquelle Dieu lui-même a prononcé ses oracles ; une langue mère qui donne la racine et la clef des autres, notamment des langues inconnues de l’extrême Orient, qui sont aussi des langues savantes. D’où vient qu’on ne l’étudié pas ? D’où vient que vous ne plaidez pas sa cause, et que vous ne réclamez pas contre le mépris dont il est l’objet ? Pourquoi deux poids et deux mesures ?

Les langues savantes ! Le latin chrétien, le grec chrétien ont la prétention d’être des langues savantes, plus savantes même que le latin païen et le grec païen. Elles possèdent plus et mieux que la langue de Cicéron et de Démosthène. Tous les mots des langues profanes s’y trouvent : le christianisme n’en a répudié aucun. Il a ennobli le sens d’un grand nombre, il en a créé de nouveaux. Seulement il a rejeté la forme : si belle qu’elle soit, la chenille rejette sa grossière enveloppe quand elle devient papillon. Ces langues sont la clef de tous nos trésors ; les archives de l’humanité chrétienne ne sont accessibles que par elles. Voilà les langues vraiment savantes, vraiment philosophiques, vraiment bonnes à servir de gymnastique intellectuelle à la jeunesse, vraiment utiles à étudier, nécessaires même à connaître, sinon de tous, du moins de l’élite de la société.

Ici encore pourquoi votre silence ? pourquoi votre mépris ? pourquoi vos deux balances ? Pourquoi éliminez-vous de vos dictionnaires tous les mots de ces langues comme illégitimes, parce qu’ils ont le malheur d’être nés du Christianisme et non du Paganisme ? Pourquoi les marquez-vous d’un stigmate d’ignominie, et reprenez-vous, comme d’une faute, l’écolier qui s’en sert ? Pourquoi appelez-vous barbares les génies immortels qui ont trouvé ces mots, qui ont formé ces langues ? les grands siècles qui les parlèrent, le temps où les hommes étaient à moitié bêtes ? Pourquoi, dans vos discours et dans vos écrits, substituez-vous à leurs formules parfaitement irréprochables d’ailleurs, très-précises et même consacrées, la phraséologie vague, ridicule, souvent dangereuse des auteurs païens ?

Vous parlez de l’approbation de l’Église ! L’avez-vous en cela ? L’avez-vous davantage, lorsque vous bannissez publiquement de vos programmes officiels tous les écrivains de la langue latine chrétienne, condamnant, pendant huit années entières, la jeunesse baptisée, laïque ou cléricale, à se nourrir exclusivement d’auteurs païens ? L’avez-vous encore, lorsqu’au moyen de comédies païennes, de tragédies païennes, de déclamations, d’amplifications, de narrations païennes et de mille petits expédients ridiculement païens[[3655]](#footnote-3656), vous l’enivrez d’admiration non-seulement pour les langues, mais pour les hommes, les idées, les usages, les institutions de l’antiquité gréco-romaine ? Car enfin toutes ces choses et beaucoup d’autres font partie de l’enseignement que vous pratiquez, que vous défendez, que vous prétendez être autorisé par l’Église, au point que l’attaquer c’est, suivant vous, attaquer l’Église elle-même.

Les langues savantes ! nous en reconnaissons comme vous la haute importance. Comme vous, nous regrettons de les voir de plus en plus négligées et ignorées. Mais, contrairement aux funestes préjugés de la Renaissance, nous croyons que l’unique moyen d’en ranimer l’étude, c’est de faire étudier nos langues chrétiennes : comme l’unique moyen de régénérer la littérature et les arts, c’est d’y faire rentrer l’élément chrétien, artistique et littéraire.

« Mais le beau latin, que deviendra-t-il, si on n’étudie plus ou peu les auteurs du siècle d’or ? » — C’est ici l’éternelle fin de non-recevoir qu’on oppose à la réforme des études. En vain l’histoire montre jusqu’à l’évidence que l’Europe périt par le système d’enseignement païen. On ferme les yeux pour ne pas voir, les oreilles pour ne pas entendre. La bouche seule reste ouverte pour crier : Le beau latin ! Sauvons le beau latin ! Remarquons d’abord que la plupart de ceux qui réclament le plus fort ne connaissent guère ni le beau ni le latin : semblables à ces émeutiers de la Restauration qui criaient : Vive la Charte sans savoir ce que c’était que la Charte. Remarquons en outre qu’on a vingt fois répondu victorieusement à leurs difficultés[[3656]](#footnote-3657), et garanti le beau latin, en leur prouvant que le Christianisme ne fait de mal à personne : peine perdue. Le peuple ne raisonne pas, le parti pris encore moins.

Non dans l’espérance d’éclairer des aveugles volontaires, mais dans l’intérêt des personnes qui cherchent sincèrement la vérité, examinons une dernière fois leurs prétentions. Suivant les patrons de l’enseignement classique, il y a deux religions : la religion du vrai et la religion du beau. Le Christianisme est la religion du vrai ; le Paganisme est la religion du beau. Le Christianisme est vrai, malheureusement il n’est pas beau ; le Paganisme n’est pas vrai, mais il est beau, supérieurement beau, exclusivement beau. Ces deux religions opposées sont nécessaires, mais non au même degré : le beau est plus nécessaire que le vrai. Pour connaître la religion du beau et la pratiquer passablement, c’est-à-dire pour n’être pas exclu, comme barbare, de la république des lettres, il faut étudier le Paganisme, de huit à dix heures par jour, toute la semaine, pendant neuf ans. Pour connaître la religion du vrai et n’être pas damné, il suffira d’étudier l’Évangile quelques heures, chaque dimanche.

Que voulez-vous ? disent-ils. Le Verbe éternel n’a pas su parler. Il est arrivé trop tard. Quand il est venu, le siècle du beau langage était passé pour toujours. Le Fils de Dieu a bien pu créer un monde nouveau, mais il n’a pas su faire une langue. Il n’a pas pu ou il n’a pas voulu enrichir l’Église, son épouse, les chrétiens, ses enfants, des dons que l’esprit de mensonge prodiguait à ses adorateurs. Il a condamné sa religion à être éternellement tributaire du Paganisme, qu’il a détruit. Il est malheureux que Jésus-Christ n’ait pas fait rhétorique. L’infériorité des Apôtres et des Pères vient de ce qu’ils l’ont eu pour maître, plutôt que Démosthène ou Cicéron. Sorti de Jérusalem, le Christianisme n’a pas, il ne peut pas avoir de littérature. Pour être reçue dans le monde lettré, il faut de rigueur que la pensée chrétienne aille se faire habiller à Athènes ou à Rome. Là seulement sont les tailleurs, les parfumeurs, les coiffeurs de l’idée. Tout ce qui ne sort pas de leur officine est grotesque ou barbare.

Le Paganisme n’est pas seulement la religion du beau littéraire, il l’est aussi du beau, artistique, philosophique, social, et même religieux suivant quelques-uns. Tout ce qui ne porte pas sa bélière est gothique. Il faut le cacher ou le détruire. En conséquence, on a vu, pendant trois cents ans, les zélateurs de la religion du beau, mutiler nos monuments indigènes, déchirer nos philosophies, bouleverser nos institutions, et finir par replacer dans les temples gréco-romains qu’ils ont rebâtis, les belles divinités de l’Olympe. Leur fièvre est un peu moins chaude. Nul aujourd’hui n’oserait soutenir que la Somme de saint Thomas, la Sainte-Chapelle de Paris, l’ancienne constitution de la monarchie française, sont des œuvres barbares. Encore un peu, il en sera de même de la langue et de la littérature chrétiennes.

Pour cela, dites-vous, il faudra que l’opinion revienne des antipodes. Elle en reviendra : vous savez qu’elle connaît la route. « Il y a vingt ans on riait de ceux qui osaient mettre la cathédrale de Reims au-dessus de Saint-Pierre de Rome ; et je me souviens d’avoir été à peu près traité d’impie et d’imbécile par un homme respectable, à qui j’avais manifesté cette préférence en 1839. Dans trente ans on rira du chrétien qui hésitera à mettre, sous tous les rapports, les Pères et les grands écrivains du moyen âge au-dessus des auteurs classiques et de leurs modernes imitateurs[[3657]](#footnote-3658). »

En tout ceci la vérité est que le Christianisme est tout ensemble la religion du vrai et la religion du beau, et la religion du beau précisément parce qu’il est la religion du vrai, pulchrum splendor veri.

La vérité est que le Christianisme étant un fait divin, est un fait complet. Non-seulement pour satisfaire toutes les facultés de l’homme, mais pour les développer et les ennoblir, il n’a rien à mendier à personne.

La vérité est qu’en délivrant l’humanité de la servitude du démon, le Christianisme ne l’a pas appauvrie. Tous les dons naturels du génie, de l’art, de l’éloquence et de la poésie, il les lui a laissés, aussi beaux que Dieu les avait répandus sur les païens. Il a ajouté les dons surnaturels : source bien autrement féconde et bien autrement riche d’inspirations littéraires, oratoires, artistiques et poétiques.

La vérité est que le Christianisme, héritier de toutes choses, hæres universórum, a pris, ou mieux, a repris au Paganisme tout ce qu’il avait de bon, de vrai, de beau dans tous les genres et dans tous les ordres : il ne lui a laissé que ses erreurs et ses hontes.

La vérité est qu’en reprenant son bien, le Christianisme n’a rien détruit. Il a tout conservé, tout purifié, tout ennobli. Parce que l’horizon s’est agrandi, parce que l’humanité s’est élevée, le beau est devenu plus beau, le vrai plus vrai, le bon meilleur.

La vérité est que le Christianisme a littéralement retourné le monde : ce qui était en haut dans les choses et dans les opinions humaines, a été mis en bas ; et ce qui était en bas a été mis en haut. Est-ce que ces grandes révolutions du Verbe ont pu s’accomplir sans que la forme du Verbe, qui est la parole, fût changée et dans son esprit et dans ses goûts ? Malheureusement nous avons perdu le vrai goût du beau, parce que l’idée chrétienne s’est affaiblie. dans notre commerce prolongé avec le Paganisme.

En un mot, la vérité historique, philosophique, est que le Christianisme a créé un ordre de beautés particulier qui transfigure la littérature et les arts : beautés vraies, opposées aux beautés conventionnelles de l’antiquité profane. Cela veut dire tout à la fois que le Christianisme a une langue, un art, une littérature à lui ; et que cette langue, cet art, cette littérature du Christianisme sont à la hauteur du Christianisme lui-même : tant pis pour ceux qui ne le voient pas.

« Mais le baccalauréat ! Avec des classiques chrétiens comment faire des bacheliers ? » — Comme on en fait avec des classiques païens. Que faut-il pour être bachelier ? Savoir un peu de tout, sans savoir le tout de rien ; traduire une page de latin en français et vice versa, même avec indemnité d’un solécisme ; expliquer, sans faire trop de contre-sens, quelques phrases de grec et de latin ; allonger en style plus ou moins correct quelques lieux communs ; répondre tant bien que mal à certaines questions dont la solution demande surtout de l’aplomb et de la mémoire : voilà. Et vous croyez sérieusement que l’étude des auteurs chrétiens, telle que nous l’avons indiquée, est un obstacle invincible à l’acquisition de ce riche trésor de science et de littérature ? Comment le savez-vous ? quelle expérience pouvez-vous produire ?

« Nous le savons a priori. » — Et nous, a priori, nous nous permettons d’affirmer le contraire. Convenez-vous que plus un sol est fertile, plus la végétation des plantes qu’il nourrit est rapide et vigoureuse ? Quel est, suivant vous, le sol le plus fertile, le Christianisme, ou le Paganisme ? Dans les âmes nourries de Christianisme, toutes les facultés deviendront plus vigoureuses et acquerront une aptitude plus grande à toutes les sciences. Cela signifie qu’avec notre enseignement vous ferez non-seulement des bacheliers, mais, ce qui vaut un peu mieux, des hommes sérieux et des citoyens utiles. A priori la présomption est donc en faveur des auteurs chrétiens.

« Sans doute ; mais dans l’application il en est autrement. Ce n’est pas le latin chrétien qu’il faut savoir pour être bachelier, c’est le latin païen. On ne vous interroge pas sur saint Augustin, mais sur Cicéron ; sur saint Chrysostome, mais sur Démosthène. » — Je pourrais d’abord vous répondre que le latin exigé pour être bachelier n’est rigoureusement ni païen ni chrétien ; c’est un latin quelconque. J’ajoute, et, jusqu’à preuve contraire, je soutiens que le jeune homme capable d’expliquer à livre ouvert saint Chrysostome, Tertullien, saint Augustin, saint Jérôme, sera en état d’expliquer de la même manière Démosthène, Tacite, Cicéron, Salluste. Mais accordons pour un moment qu’avec les auteurs chrétiens, on apprendra moins vite et moins bien le latin exigé pour le baccalauréat. Il y a un moyen facile de parer à cet inconvénient.

Nous laissons parler un père de famille : « Le bagage des auteurs païens, sur lesquels on ne craint pas de gaspiller exclusivement le temps de la jeunesse chrétienne, pendant les dix plus belles années de la vie, est formé de quelques volumes dont la totalité pourrait être lue, expliquée, commentée en moins d’une année, le grec et le latin étant déjà sus d’ailleurs. Personne ne contestera cela. C’est un fait qu’attestent les épreuves du baccalauréat, ce minotaure moderne des intelligences. En effet, ne voit-on pas, à Paris, des professeurs, sous le nom de préparateurs au baccalauréat, réparer en trois ou six mois les brèches d’une éducation trop peu sûre d’elle-même, pour ne pas Chercher un badigeon qui l’approprie aux examens ?

 » Si cette industrie, qui restaure ainsi un latiniste en quelques mois, subsiste depuis l’origine du baccalauréat jusqu’à ce jour, c’est qu’apparemment elle fait réussir, sans quoi elle ne serait pas née viable. En vain dira-t-on que ces élèves sont plus faibles que les autres ; là n’est pas la question. Puisque ces élèves sont reçus, il faut bien admettre que pour le résultat final ils valent les autres.

 » Là-dessus je raisonne ainsi : Admettons, ce qui est une concession gratuite, qu’avec les auteurs chrétiens on apprenne moins facilement le latin nécessaire au baccalauréat qu’avec les auteurs païens ; admettons de plus, ce qui est un fait certain, que les préparateurs au baccalauréat ne demandent que trois mois, mettons-en six, une année même, pour réformer un latiniste païen, on devra bien accorder que deux années suffiraient pour le même objet dans un établissement qui adopterait la réforme. Alors tout est concilié : la christianisation de l’enseignement et les exigences du baccalauréat.

 » Pour compléter le nombre dix, temps ordinaire des études classiques, restent huit années pour faire l’instruction, et, ce qui vaut beaucoup mieux, l’éducation de la jeunesse avec nos auteurs chrétiens. C’est alors que la raison des élèves, mûrie au foyer vivificateur des grands littérateurs, poètes, prosateurs, orateurs et philosophes de l’Église, sera cuirassée contre le faux et le vide des auteurs païens, ce qui les rend toujours dangereux, si expurgés qu’ils soient d’ailleurs. C’est alors, et alors seulement, que l’étude des auteurs païens sera un avantage au point de vue littéraire et au point de vue moral, comme l’a si bien prouvé M. Bastiat et vous-même, Monseigneur, dans vos lumineux écrits[[3658]](#footnote-3659). »

Mais cette supposition n’en est plus une. Tous les établissements d’instruction qui ont adopté la réforme reconnaissent par expérience, qu’avec les auteurs chrétiens l’étude du latin et du grec, se fait mieux et plus vite qu’avec les auteurs païens. À l’étranger les examens publics, en France les épreuves du baccalauréat, sont venus donner raison à des vérités d’ailleurs évidentes par elles-mêmes.

On nous a fait d’autres questions, celles-ci par exemple : « À qui persuaderez-vous que c’est Virgile et Cornélius Nepos qui ont perdu l’Europe ? » — Que répondre à des gens qui ne comprennent pas que le chêne sorte du gland ? À des gens qui ne savent pas, ou qui ont l’air de ne pas savoir, que l’éducation fait l’homme et l’homme la société ; que l’éducation se fait par la transmission des idées ; que la transmission des idées se fait par la parole écrite ou parlée ; que la parole écrite, au développement de laquelle sert la parole parlée, se transmet par les livres qu’on met entre les mains des enfants, qu’on leur donne comme des modèles et qui sont l’aliment de leur âme pendant les années décisives de la Vie ? Que répondre à des gens qui croient à leur triomphe, quand, pour avoir le droit de se moquer, ils ont réduit une question immense, aux mesquines proportions d’une sotte plaisanterie ? Si Vous voulez savoir comment le Paganisme social est sorti du Paganisme classique, nous nous permettrons de vous dire : lisez la Révolution. Est-ce par hasard que l’ivraie ne vient pas de l’ivraie ?

« Sans doute ; mais les auteurs païens ne sont pas de l’ivraie. » — Au point de vue de la religion, de la vertu, de la politique, de la philosophie, des mœurs, des exemples, si les auteurs païens ne sont pas de l’ivraie, veuillez dire ce qu’ils sont ?

« Mais n’y a-t-il pas du bon dans les auteurs païens ? » Oui, comme il y a du bon dans une vaste campagne couverte de ronces, où l’on trouve ca et là quelques épis de blé. Les livres païens sont les épigrammes de Martial qui renferment un peu de bon, passablement de médiocre et beaucoup de mauvais : Sunt quædam bona, sunt medíocra, sunt mala plura.

« De quoi n’abuse-t-on pas ? » Vraie en elle-même, cette maxime, appliquée à l’étude assidue des auteurs païens pendant la jeunesse, est complètement fausse-Être républicain ou révolutionnaire en politique, naturaliste en religion, rationaliste en philosophie, après s’être nourri des auteurs païens, ce n’est pas abuser, mais user très-logiquement de ces auteurs. Quel est, je vous prie, le principe révolutionnaire, sensualiste, rationaliste qui ne se trouve dans ces écrivains si vantés ? Depuis Machiavel et Pomponace, en passant par Hobbes, Spinoza, Voltaire, Rousseau, Robespierre et Marat, jusqu’à Mazzini, Gallenga, Quinet, Orsini, demandez à tous les négateurs du Christianisme où ils ont puisé les prémisses de leurs arguments ? Pas un qui ne vous montre un auteur classique et qui ne prouve, de manière à imposer silence à tout homme de bonne foi, qu’il n’a point abusé, mais logiquement usé de cet auteur. Vous avez beau dire que le Paganisme n’existe plus qu’à l’état de momie, et qu’en cet état il ne peut plus être dangereux. Ne vous y trompez pas ! le cadavre que vous croyez desséché contient des principes et exhale des miasmes vénéneux. Quand un jeune chrétien le dissèque dans les amphithéâtres littéraires, une piqûre peut lui devenir mortelle : l’expérience est là.

On le voit, ce n’est pas une opinion raisonnée qui repousse la réforme chrétienne des études. Dans les uns, c’est la routine, la paresse, l’obstiné parti pris ; dans les autres, c’est l’amour-propre individuel ou collectif qui ne veut pas avoir tort ; dans ceux-là, c’est le manque de foi à l’importance d’une question qu’ils n’ont pas étudiée, qui cependant domine toutes les autres et de laquelle dépend le salut de l’Europe ; dans plusieurs, enfin, c’est la haine instinctive ou raisonnée du Christianisme. Du beau grec et du beau latin, ils se soucient peu ; mais ils ne veulent pas du Christianisme dans l’éducation, parce qu’ils n’en veulent ni dans leur conduite ni dans la société.

Voilà le fond, le reste n’est que pour la polémique.

LA  
RENAISSANCE.

## CHAPITRE PREMIER.

Ma généalogie. — Avant la renaissance.

Son antiquité. — Coup d’œil sur les temps antérieurs au Messie. — Sur les temps postérieurs jusqu’à la Renaissance. — Constitution apostolique. — Réclamations incessantes contre l’étude des auteurs païens. — Répulsion générale. — Trois grands faits : le latin du moyen âge, la conduite du moyen âge, les caractères généraux du moyen âge. — Deux faits particuliers : correction infligée à Pétrarque, titres du livre de Boccace.

« Vous êtes un novateur — et pourquoi ? — Parce que vous soutenez une thèse que personne n’a jamais soutenue ; parce que vous faites entendre dos réclamations auxquelles personne n’a jamais songé ; parce que vous signalez des dangers que personne n’a jamais entrevus ; parce que vous indiquez un remède que personne n’a jamais soupçonné.

 » Vous êtes un insulteur de l’Église — et pourquoi ? — Parce que vous blâmez un système d’enseignement approuvé par l’Église et pratiqué depuis des siècles, au grand avantage de la religion et de la société, par les corps religieux les plus respectables, à Rome même, sous les yeux des souverains Pontifes. »

Telle est la double accusation qui, depuis huit ans, défraye la polémique de mes adversaires dans ce qu’elle a de sérieux. Le moment est venu d’en montrer la valeur. Il suffit pour cela de produire ma Généalogie. Rappelons d’abord la thèse dans laquelle on prétend trouver une nouveauté et une injure.

En voyant, d’une part, le torrent du mal déborder, depuis quatre siècles sur la vieille Europe, avec une violence inconnue et menacer aujourd’hui de tout emporter ; en considérant, d’autre part, l’impuissance également inconnue des digues qu’on lui oppose, il nous a semblé qu’il y avait à ce double phénomène une cause profonde et toujours active, à laquelle l’Europe ne fait pas suffisamment attention ou n’attache pas l’importance nécessaire. Or, le désordre n’est dans les faits que parce que le mal est dans les âmes. Les âmes sont ce qu’on les fait ; et ce qui fait les âmes, c’est l’éducation. « Quand on voit une génération s’égarer, dit avec raison M. Guizot, on demande aussitôt par qui elle a été élevée. »

Jusqu’à la Révolution française, les classes éclairées des quatre derniers siècles ont été élevées, dans les pays catholiques, à peu près exclusivement par le clergé séculier et régulier. D’où vient qu’elles ont fait fausse route, au point d’amener l’Europe au bord du précipice ? L’éducation classique qui les a formées se compose de trois éléments : La doctrine religieuse, l’exemple des maîtres et l’enseignement littéraire. De l’aveu même de ses ennemis, le clergé enseignant est irréprochable sur les deux premiers chefs. Il faut donc nier l’influence de l’éducation sur la société, ou il faut chercher dans l’enseignement littéraire la cause véritable et toujours féconde du mal, dont rien n’a pu jusqu’ici arrêter les progrès. La nature de cet enseignement qui met en contact intime et habituel les générations de collège, avec le Paganisme paré de tous ses charmes séducteurs ; les témoignages accablants de l’histoire ; une masse de faits plus éloquents les uns que les autres ; les aveux innombrables des victimes et même des apôtres du mal, depuis la Renaissance jusqu’à nos jours : tout s’est réuni pour démontrer qu’en effet cet enseignement est le ver qui ronge les sociétés modernes, en s’attaquant à leur racine la plus vivace.

Ce fait acquis, nous avons ainsi formulé le remède : 1° Introduire très-largement l’élément chrétien dans l’enseignement littéraire ; 2° Expurger très-sévèrement les auteurs païens qu’on croira pouvoir laisser entre les mains de la jeunesse ; 3° Enseigner chrétiennement, autant que la chose est possible, ces auteurs païens que nous n’avons jamais exclus. De là doit sortir, comme le parfum de la fleur, l’enseignement chrétien de l’histoire, de la philosophie et de toutes les autres sciences.

Afin de montrer jusqu’à l’évidence la nécessité du remède, nous avons dû faire le tableau des funestes effets du système suivi depuis quatre siècles. Mais, en blâmant ce malheureux système, qui est dans l’Église, mais qui n’est pas de l’Église, nous avons toujours mis les personnes hors de cause. Tel est le fond et comme la substance de notre thèse.

Cela posé, venons à ma généalogie. À la rigueur, je pourrais me contenter de nommer mes ancêtres depuis la Renaissance jusqu’à nos jours : je veux faire mieux. Un rapide coup d’œil sur les temps antérieurs établira l’existence, quarante fois séculaire, de la prétendue nouveauté dont on m’accuse.

Considérée dans son essence, la thèse que je soutiens est une thèse de sens commun qui remonte à l’origine du monde. Du jour où le mal s’introduisit au cœur de l’homme, il y eut sur la terre un double enseignement : l’enseignement du bien et l’enseignement du mal. Or, l’enseignement, c’est l’empire. De là, ce que le monde a toujours vu, ce qu’il verra toujours, la lutte incessante de l’enseignement du bien et de l’enseignement du mal, c’est-à-dire les réclamations perpétuelles de l’un contre les envahissements de l’autre.

Le genre humain est encore au berceau, et à l’enseignement de Dieu, Satan oppose son enseignement. Plus tard, Dieu formule son enseignement par l’organe des prophètes ; il le fixe dans un livre, dépositaire de ses vérités, et, sous les peines les plus graves, interdit celui de son adversaire. De son côté, Satan formule son enseignement par l’organe de ses faux prophètes ; il le fixe dans des livres, dépositaires de ses mensonges, et ne néglige aucun artifice pour dégoûter le monde de l’enseignement divin. Dieu a sa Bible, Satan la sienne. Bases de l’éducation, ces deux Bibles opposées font les peuples à leur image : Dieu a son peuple, Satan le sien. Tel est le spectacle que présente le monde antérieur au Messie.

Dans les temps postérieurs à l’Évangile, le même antagonisme continue. L’établissement, le maintien et la propagation du Christianisme ne sont qu’une lutte de doctrines. Descendu sur la terre, afin de réunir dans une même société tous les peuples égarés par l’enseignement du démon, le Fils de Dieu donne au monde un livre dépositaire de ses oracles. Ce livre, le plus beau de tous les livres, sera au monde régénéré ce qu’est la racine à l’arbre, la source au fleuve, la boussole au navigateur. Vie religieuse, vie civile, vie publique et privée, philosophie, poésie, littérature, art, civilisation, tout sortira de ce livre comme les rayons du foyer, les branches de l’arbre, les conséquences du principe. Pour être, sous tous les rapports, aussi parfaits que la faiblesse humaine peut le permettre, il suffit aux peuples, disciples de ce livre, de s’en nourrir et de réaliser dans leurs œuvres les enseignements qu’il contient.

Ainsi le comprend le nouveau peuple de Dieu. L’Évangile est à peine rédigé, qu’une protestation solennelle se fait entendre contre la Bible de Satan. À mesure qu’ils sortent des eaux du Baptême, les hommes apostoliques disent aux nations : « Abstenez-vous de tous les livres des gentils, ábstine ab ómnibus libris gentílium. Qu’avez-vous à faire de ces doctrines, de ces lois étrangères, de ces faux prophètes ? Ces doctrines ont fait perdre la foi à quelques hommes légers. Que vous manque-t-il dans le code divin, pour que vous ayez recours à des fables ? Voulez-vous de l’histoire ? vous avez le livre des Rois. Vous faut-il de la philosophie ou de la poésie ? vous en trouvez dans les Prophètes, dans Job, dans les Proverbes, et avec plus d’abondance et de perfection que dans aucun autre ouvrage des sophistes et des poètes païens : car la parole de Dieu est seule la source de la sagesse. Recherchez-vous du lyrique ? lisez les Psaumes. D’antiques origines ? lisez la Genèse. Des lois, des préceptes de morale ?

prenez le code divin du Seigneur. Abstenez-vous donc de tous ces ouvrages profanes et diaboliques : ab ómnibus ítaque aliénis et a diábolo excogitátis fórtiter ábstine[[3659]](#footnote-3660). »

Ai-je dit autre chose ?

Ce monument capital, qui est tout à la fois une protestation si énergique contre l’étude des auteurs païens et une exhortation si éloquente à l’étude des livres chrétiens, remonte à dix-sept siècles : et on écrira que je suis un novateur ! Il résume fidèlement la pensée de l’Église primitive : et on dira que j’insulte l’Église[[3660]](#footnote-3661) !

Or, l’Église ne se déjuge pas. L’esprit qui l’animait dans son berceau est le même qui l’anime aujourd’hui et qui l’animera toujours. De la Constitution apostolique qui vient d’être citée, nous sommes donc en droit de conclure, a priori et sans recourir à d’autres preuves, que l’Église n’a jamais cessé et ne cessera jamais d’être antipathique à l’étude des livres païens. Pour en convenir, il n’est pas nécessaire de lui reconnaître l’assistance divine ; il suffit de lui accorder la somme de bon sens qu’on ne refuse à aucun être raisonnable. Tout peuple est fait par un livre : l’Église a pour mission de faire des peuples chrétiens. Comment supposer qu’elle voie avec indifférence entre les mains de ses enfants, des livres païens qui sont, à ses propres yeux, les livres du démon a diábolo excogitátis, ou, comme parle un de ses interprètes les plus autorisés, la Bible même de Satan : cibus est dæmoniórum, seculáris philosóphia, cármina poëtárum rhetoricórum pompa verbórum*[[3661]](#footnote-3662)* ? C’est à la lumière de ces grands principes qu’il faut éclaircir les points plus ou moins obscurs de la tradition.

Mais nous n’en sommes pas réduits à de simples raisonnements. Commencée avec l’Église, la protestation contre l’étude des livres païens n’a jamais cessé : ouvrons l’histoire. Le mal étant impérissable sur la terre, on voit de siècle en siècle le démon s’efforcer de remettre sa Bible en vigueur parmi les chrétiens. « Aux époques mêmes les plus solennelles, on trouve, comme dit Ozanam, des lettrés indisciplinés, qui ne s’inspirant ni du silence des cloîtres, ni des pieux récits aimés du peuple, retournent aux sources profanes et font revivre dans leurs compositions non-seulement les fables, mais la sensualité du Paganisme[[3662]](#footnote-3663). »

L’esprit chrétien ne demeure pas muet. À chaque nouvelle tentative s’opposent d’énergiques réclamations. Il serait trop long de les rappeler ici ; aussi bien nous les avons citées ailleurs[[3663]](#footnote-3664). Mieux vaut présenter quelques faits généraux, évidents comme la lumière du jour. Résumé authentique de la tradition, ils prouvent tout à la fois la perpétuité de la protestation apostolique, et la puissance de cette protestation, devenue, dans les siècles antérieurs à la Renaissance, la reine de l’opinion et la règle de la conduite.

Premier fait : le latin du moyen âge. Voulant à tout prix nous transformer en novateur, quelques adversaires nous ont reproché d’avoir dit qu’à l’époque de la Renaissance, il y avait eu rupture dans l’enseignement, tandis que la Renaissance n’aurait fait que continuer le système établi avant elle. Soit ; mais il reste une question à résoudre. Si, au moyen âge les auteurs païens étaient les livres classiques de la jeunesse[[3664]](#footnote-3665) ; s’ils étaient étudiés et expliqués, comme on l’a fait depuis la Renaissance, pendant sept ou huit années : d’où vient que, suivant vous et suivant tous les renaissants, nos aïeux du moyen âge ne savaient pas le latin, que leur latin était un latin barbare, et qu’il fallait la Renaissance pour le rapprendre à l’Europe ?

À cette impasse il n’y a que deux issues : il faut soutenir, ou que nos pères étaient d’une nature fort inférieure à la nôtre ; ou que la partie studieuse de la société qui peuplait d’un monde d’écoliers de quinze à quarante ans les nombreuses universités de l’Europe, passait le temps à bayer aux corneilles. Jusqu’à preuve du contraire, nous tenons ces deux suppositions pour également absurdes. Il reste donc à conclure que le moyen âge n’étudiait pas comme nous les auteurs païens.

Second fait : la conduite du moyen âge. Fille de la Renaissance, l’Europe moderne adore les auteurs païens : voyages, veilles, travaux de tout genre, rien ne lui coûte pour retrouver, déchiffrer, élucider leurs moindres fragments. C’est au poids de l’or, au prix de son argenterie ou de ses maisons de campagne, qu’on a vu l’aristocratie classique payer un manuscrit. Cet amour filial, l’Europe le doit à son éducation. Nos aïeux du moyen âge se montrent, en général, animés de dispositions diamétralement contraires. L’indifférence et le mépris sont les sentiments qu’ils manifestent pour les auteurs païens, que nous chérissons, que nous vénérons au moins à l’égal de nos saints docteurs.

Avaient-ils le désir de copier quelque partie de la Bible, le traité d’un Père de l’Église, une formule de prière, l’histoire d’un saint ou d’un martyr ? Avaient-ils besoin d’écrire un contrat ou n’importe quel fait public ou privé ? Au lieu d’acheter du parchemin, ce qui n’était pas difficile, ils trouvaient beaucoup plus simple d’effacer le manuscrit du premier auteur profane qui leur tombait sous la main, Cicéron, Tite-Live, Gaïus ; puis sur ce parchemin purifié, ils écrivaient ce qu’ils voulaient conserver. Cela s’est fait pendant de longs siècles, dans toute l’Europe. Les innombrables palimpsestes qui existent encore aujourd’hui dans les grandes bibliothèques : Rome, Bobbio, Grottaferrata, Paris, Madrid, Milan, Turin, Venise, Vienne, sont la preuve irréfragable de l’estime que le moyen âge faisait des auteurs païens[[3665]](#footnote-3666).

Appelez cet usage barbare, et ceux qui l’ont pratiqué, Goths et Vandales : vous ne détruisez ni le fait ni la signification du fait. Vous êtes forcés de convenir que jamais la pensée d’une pareille conduite ne fût tombée dans l’esprit de nos aïeux, si, comme vous le prétendez, ils avaient été pénétrés de respect pour les auteurs païens, s’ils en avaient été nourris et si leurs ouvrages étaient l’aliment universel de la jeunesse.

Troisième fait : Les caractères généraux du moyen âge. L’éducation fait l’homme, et l’homme, la société : si les classes éclairées d’une nation ne sont pas la nation tout entière, elles la caractérisent. Moins incontestables que ces principes sont les axiomes de géométrie. Or, l’Europe du moyen âge et l’Europe de la Renaissance ne se ressemblent pas plus, que le jour ne ressemble à la nuit. Élevée, depuis quatre siècles seulement, à l’école des auteurs profanes, l’Europe moderne s’est colorée d’une teinte fortement prononcée de Paganisme gréco-romain. Tableaux, statues, édifices, compositions littéraires ne rappellent que trop fidèlement les œuvres des païens de Rome et de la Grèce.

L’Europe a fait mieux ; elle a pris l’esprit de ses maîtres : l’émancipation de la raison et l’émancipation des sens, double cachet de l’antiquité païenne. Partout s’exécute un concert perpétuel de louanges en l’honneur de ses fameuses républiques. Leurs institutions sociales sont devenues le rêve de toutes les générations de collège ; les rois ont pris leur politique pour modèle ; les philosophes, leurs maximes ; les orateurs, leur éloquence. La liberté, la tribune aux harangues, les théâtres, les dénominations des choses, les noms propres et jusqu’aux habitudes privées de ces peuples classiques, tout a été exalté, admiré et, autant qu’on l’a pu, réalisé chez les nations modernes. En un mot, depuis quatre siècles, le mouvement général de l’Europe s’est fait vers une restauration philosophique, politique, artistique, littéraire et morale de l’antiquité gréco-romaine.

D’où vient que le moyen âge, élevé, suivant vous, pendant mille ans, à la même école, n’a rien appris, n’a rien fait de semblable ? C’est pour cela même que vous l’appelez barbare. D’où vient qu’il n’a jamais tenté de restaurer ni l’art, ni la littérature, ni la langue, ni les institutions, ni les formes républicaines, ni la philosophie, ni la morale, ni l’éloquence, ni les usages, ni les idées, ni les théâtres de Rome et de la Grèce ? D’où vient qu’il a fait tout le contraire et que son mouvement général s’est opéré vers l’épanouissement philosophique, politique, artistique, littéraire et moral du christianisme ? Ici encore il faut recourir à votre absurde hypothèse et répéter avec le P. Menestrier qu’aux siècles de Charlemagne et de saint Louis, de saint Edouard, de saint Étienne et de saint Ferdinand, les hommes étaient à moitié bêtes ; ou vous êtes forcés de convenir que le moyen âge ne se nourrissait pas, comme nous, de l’antiquité gréco-romaine, et que les livres païens n’étaient pas les classiques de la jeunesse.

À l’époque même de Pétrarque et de Boccace, les deux grands précurseurs de la Renaissance, l’indifférence de l’Europe chrétienne, son mépris, son aversion traditionnelle pour les auteurs païens, persévéraient dans toute leur vigueur. Le premier était battu par son père pour s’être livré à l’étude de Virgile et de Cicéron[[3666]](#footnote-3667). Le second, ayant devant lui l’opinion générale, se croyait obligé d’intituler deux chapitres de son traité De genealógia deórum : que ce n’est pas un péché mortel de lire les poètes païens, non esse exitiále crimen libros légere poëtárum ; qu’il n’est pas honteux que quelques chrétiens s’occupent d’études païennes, non índecens esse quosdam christiános tractáre gentília[[3667]](#footnote-3668).

Mieux que tous les discours, ces titres, aujourd’hui fabuleux, montrent quelle était, même dans ses derniers jours, la répulsion profonde du moyen âge pour les auteurs païens et sa fidélité à la prescription apostolique : Abstenez-vous de tous ces livres inventés par le diable : Aliénis et a diábolo excogitátis ábstine.

## CHAPITRE II.

Ma généalogie. — Après la renaissance.

Quelques-uns de mes ancêtres du quinzième siècle. — Les prédicateurs et les théologiens ; ils réclament contre l’enseignement des auteurs païens. — Philelphe. — Buschius. - Plan d’études de Philelphe semblable au nôtre. — Christophe de Carlebiez. Sa lettre signale comme nous une rupture dans l’enseignement. — Savonarole, appelé le dernier Chrétien du moyen âge. — Héroïque antagoniste de la Renaissance. — Ce qu’il fait à Florence. — Son Traité de la division et de la dignité des sciences. — Élévation de son esprit. — Puissance de sa logique. — Lutte à mort contre le Paganisme. — Triomphe de l’art chrétien. — Ligue contre Savonarole. — Il est mis à mort. — Il est glorieusement réhabilité.

Bien que nous ayons dû nous borner à une rapide esquisse, on voit que nous avons d’illustres ancêtres dans les temps antérieurs à la Renaissance. Mais à partir de la grande invasion du Paganisme, au quinzième siècle, nos aïeux se multiplient et les réclamations deviennent plus solennelles et plus fréquentes.

Des prêtres vénérables sont les premiers à voir le danger de l’étude des auteurs païens, qu’on introduit en Europe. Les chaires catholiques retentissent de leurs avertissements aux familles et de leurs anathèmes contre un système corrupteur, eu opposition avec les usages des aïeux. Au lieu de leur répondre, les Renaissants, à qui nous devons ce précieux détail, trouvent plus commode de les injurier. « Ne tenez-vous pas pour ridicule, dit Philelphe, cet imbécile de prédicateur, ce bavard, vanus et nugátor, qui, au lieu de notifier au peuple les volontés de Dieu et de lui tracer des règles de conduite, s’est permis, du haut de la chaire, ex alto suggéstu, de diffamer odieusement tous les orateurs et tous les poètes, particulièrement les pères de la langue latine, Virgile et Cicéron… Il les déteste à tel point qu’il défend sous aucun prétexte de les faire étudier à la jeunesse : Quos et acérrime detéstans prohibébat ne púeris ullo modo legéndi daréntur[[3668]](#footnote-3669). »

Ce qui se fait en Italie se répète en Allemagne, en France, dans l’Europe entière. Partout la voix des prédicateurs et des théologiens trouve de nombreux et de puissants échos. « Les adversaires de la Renaissance des lettres, dit le protestant Buschius, sont en si grand nombre, tales in magno número, qu’ils remplissent non quelque coin obscur, mais les gymnases, les places publiques et même les églises, ipsa étiam templa. Ils forment une ligue puissante contre nous autres, amateurs de la littérature antique, arctíssime inter se confœderátis advérsus nos ipsos qui véteris eloquéntiæ studiósi sumus[[3669]](#footnote-3670). »

Philelphe est obligé de convenir que ceux qu’il traite si cavalièrement d’imbéciles et de bavards, défendent l’ancienne coutume, en vertu de laquelle on éloignait sévèrement de la jeunesse les poètes profanes, id enim et majóribus nostris plácuit. Lui-même en donne la raison, qui en a été tant de fois donnée, c’est que rien n’est plus propre à corrompre les mœurs[[3670]](#footnote-3671). En conséquence, et tout païen qu’il est, il les réserve pour la fin de l’éducation. Or, il faut remarquer qu’à cette époque l’éducation finissait à vingt-cinq ou trente ans et même plus tard, ad firmióres usque annos in quibus minus perículi timéndum erit reservabúntur. Quel compte la Renaissance a-t-elle tenu de cette règle de prudence et de charité ?

Voici qui est bien autrement remarquable : c’est le plan d’études tracé par Philelphe. On dirait que nous-même l’avons dicté. Dominé, malgré ses études païennes, par le bon sens chrétien qui conservait encore une grande partie de sa force, Philelphe compose son programme des mêmes auteurs dont nous avons composé le nôtre : « l’Écriture sainte, dans ses livres historiques et moraux ; les Pères de l’Église et les auteurs chrétiens latins et grecs : auxquels on ajoutera sur la fin des études les auteurs païens expurgés, qui ut supra díximus, nulla turpitúdine legéntium ánimos inficere possint. » Suit un magnifique éloge de l’Écriture et des Pères, notamment de saint Augustin. « L’antiquité profane, conclut le grand adorateur des païens, ne m’a rien offert de comparable à notre littérature chrétienne, legens admirárer, admiránsque máxime delectárer. » Voilà ce que disait, il y a quatre siècles, le célèbre Renaissant : et aujourd’hui on écrit que je suis un novateur, et que ma thèse est fausse historiquement !

Vers la même époque, Christophe de Carlebiez, signalant la rupture qui s’opérait dans l’enseignement des classes éclairées, constate : 1° qu’avant la Renaissance on mettait peu de temps à l’étude du latin. « Les jeunes gens, dit-il, avant même d’avoir bien appris les règles de la grammaire, se livraient les uns à l’étude de la médecine, les autres à l’étude du droit, ceux-là à l’étude des lettres sacrées, ántequam grammáticas ratiónes probe didicíssent. Les professeurs eux-mêmes enseignaient les plus hautes sciences, fort peu soucieux d’être de bons latinistes : Priúsquam áliquid de lingua latína judicáre possent, maximárum rerum professiónem assúmerent[[3671]](#footnote-3672). »

Il constate : 2° qu’on ne faisait ni amplifications de rhétorique, ni déclamations, ni narrations, ni plaidoyers, ni aucun de ces exercices oratoires en usage chez les Grecs et chez les Romains, sur le modèle de qui nous avons refait notre manière d’enseigner. Il constate : 3° que cette éloquence pédagogique avait cessé d’exister avec l’état social païen, dans lequel le bavardage jouait un si grand rôle. « Si de nos jours, dit-il, on n’emploie plus ces industries, si nous n’imitons plus la discipline des anciens, c’est peut-être moins notre faute que celle de notre temps : ejus fortásse rei culpa, non tam ad nos, quam ad témpora pértinet. L’habitude des harangues, la forme des jugements usitée chez les anciens, la liberté laissée à chaque citoyen d’accuser, les luttes de la parole, occasionnées chaque jour par les prétentions des partis, la licence et l’impunité garantie aux orateurs, toutes ces choses ont disparu, et le théâtre de l’éloquence a été fermé : eloquéntiæ theátrum clausérunt. »

Voilà certes un des plus beaux éloges de l’état social formé par le Christianisme. Sur les débris de toutes les tribunes profanes, brûlantes arènes des partis et des passions, où le mensonge crucifie presque toujours la vérité, le Christianisme ne laisse subsister que la tribune sainte, du haut de laquelle descendent, avec une autorité souveraine, pour les rois comme pour les sujets, les oracles immuables de la justice, de la vérité et de la sagesse.

En restaurant une méthode d’enseignement destinée à former des orateurs profanes, la Renaissance conduisait à la restauration d’un état social, dans lequel ces orateurs deviendraient possibles. Est-ce donc pour ne jamais parler qu’on aurait appris tant d’éloquence ? J’ai appris à parler, donc je dois parler ; donc il me faut un état social où je puisse parler. Or, cet état social a son type dans les républiques de Rome et de la Grèce. Les faire revivre, telle est la conséquence de mon éducation. Ce qui dans les premiers élèves de la Renaissance pouvait n’être qu’un instinct, est devenu pour leurs successeurs un projet raisonné et une idée fixe : l’Europe en sait quelque chose.

En attendant, le quinzième siècle continue avec une espèce de frénésie sa restauration de l’antiquité païenne : Florence est le centre de ce labeur insensé ; mais la vérité n’y restera pas sans défenseur. À l’enthousiasme païen, elle opposera l’enthousiasme chrétien. En 1452, Ferrare donne le jour à celui qu’on a justement appelé le dernier chrétien du moyen âge, le dominicain Savonarole. Pour comprendre son zèle contre le Paganisme, il faut se reporter aux circonstances dans lesquelles il parle. Le grand prédicateur s’épuise à réveiller l’esprit chrétien dans Florence. Il a obtenu les plus consolants succès. Depuis sept ans, non-seulement Florence, mais la Toscane entière palpite sous sa parole. Des conversions innombrables ont eu lieu : l’heureuse contrée semble revenue aux beaux jours de la primitive Église.

Mais en face de la chaire chrétienne de Savonarole, s’élèvent dans Florence quatre chaires païennes. La chaire de philosophie païenne, où Ficin, divinisant Platon et fanatisant ses nombreux auditeurs pour le platonisme, mine la foi et propage le libre penser ; la chaire de politique païenne, où Machiavel prépare l’anéantissement de toutes les franchises et de toutes les libertés apportées au monde par le Christianisme, en réhabilitant, à l’usage des gouvernements modernes, le système politique des Romains ; la chaire de littérature païenne, où Politien, jetant à pleine main l’outrage aux gloires littéraires du Christianisme, crée à Florence et dans l’Europe entière un peuple de littérateurs et de poètes, qui ressuscitent toutes les infamies de l’ancien Paganisme ; la chaire de l’art païen, où les artistes, peintres, graveurs, sculpteurs, se passionnent pour les obscénités historiques et mythologiques de Rome et de la Grèce : monuments corrupteurs qu’ils reproduisent sous toutes les formes, et qu’ils exposent aux regards scandalisés des chrétiens, dans les galeries, dans les palais, dans les promenades, dans les maisons particulière et jusque dans les églises.

À la vue de sa chère Florence, menacée, envahie par le Paganisme, Savonarole éprouve ce que saint Paul lui-même éprouvait, en voyant Athènes plongée dans l’idolâtrie : Incitabátur spíritus in Mo, videns idololátriæ déditam civitátem. Père, il veut à tout prix sauver ses enfants ; pasteur, ses brebis. À la parole, il oppose la parole ; les écrits aux écrits. C’est dans son traité De divisióne et dignitáte scientiárum qu’il sape par la base, en l’attaquant philosophiquement, le Paganisme renaissant. Chef-d’œuvre d’un esprit supérieur, cet ouvrage où la logique du raisonnement marche de pair avec la lucidité de l’exposition, est une des plus fortes synthèses des connaissances humaines qui aient jamais été faites. Qui l’a lue demeure stupéfait des reproches de fanatisme et de folie, dont il est convenu d’honorer l’illustre adversaire de la Renaissance.

L’homme est fait pour Dieu. Unies entre elles par des liens mystérieux, toutes les connaissances forment un ordre hiérarchique dont les différents degrés élèvent l’homme jusqu’à Dieu, vérité infinie, bien suprême : tel est le point de départ de l’auteur, sa boussole et sa pierre de touche. Grâce à ce lumineux principe, il fait sans peine l’arbre généalogique des sciences et des arts, les coordonne, les harmonise, en montre avec précision la nature et l’objet, ainsi que les rapports plus ou moins directs avec la fin dernière de l’homme. Avec une égale netteté, il indique les études qui méritent le plus ou le moins d’estime, les connaissances qui doivent occuper le plus la pensée de l’homme ou qui doivent l’occuper le moins. Les développements de cette magnifique théorie conduisent logiquement à la conclusion catholique : que toutes les sciences aboutissent à la théologie, relèvent de la théologie, science de Dieu et science de l’homme, science pratique et science spéculative. Ainsi se trouve promulguée une dernière fois, en face du Paganisme renaissant, la puissante unité à laquelle l’Europe chrétienne dut sa supériorité.

De cette hauteur, le grand logicien considère les sciences et les arts venus des païens. Il les voit profondément dégradés et démontre qu’ils sont un obstacle au but final de l’art et de la science. La philosophie païenne arrête le développement de l’homme en Dieu, parce qu’elle tue la foi et conduit au Rationalisme. « Déjà, s’écrie Savonarole, cette épidémie de l’orgueil a fait de tels ravages, qu’une grande partie du peuple chrétien s’en trouve infecté, et tantum hic morbus incrévit ut univérsum fere pópulum christiánum tabefécerit. »

L’éloquence païenne, parce qu’elle appauvrit la raison, fausse le goût, inspire le mépris des saintes lettres et conduit à l’engouement pour l’antiquité profane. « C’est une éloquence verbeuse, stérile, vide de choses qui remplit les âmes de vent, au lieu de les nourrir de vérités. Pourtant, on voit des chrétiens qui non-seulement se font gloire de ne boire qu’à ces sources corrompues, mais, ce qui est plus odieux, qui osent préférer les sciences, la littérature, la sagesse des païens, à la sagesse de Dieu, qui rend éloquente la bouche même des enfants, relícta sacrárum litterárum simplicitáte, ad gentilitátem se pénitus convertérunt. »

La poésie païenne, parce qu’elle conduit au sensualisme. « Ce n’est pas la science du dactyle ou du spondée, des longues et des brèves, de la cadence ou des ornements, en un mot ce n’est pas l’art de versifier qui fait le poète : c’est le génie. Comment ne voyez-vous pas l’énorme différence qu’il y a entre les poètes païens et les prophètes ? Dans les premiers, le diable a caché un vaste lacet. Inspirateur de ces vers destinés à conduire les hommes à son culte, il n’y a laissé qu’une superbe vanité, superbíssimam vanitátem, et une odeur infecte de vaine gloire.

Mais les poésies des prophètes, inspirées par le Saint Esprit, exhalent partout le parfum salutaire de la sagesse, de la charité et de la sanctifiante humilité.

« Que dire des comparaisons et des figures, ces grands ressorts de la poésie ? Celles qu’emploient les poètes sacrés l’emportent infiniment sur celles des poètes païens. Les premières sont des histoires véritables, ou des paraboles gracieuses, pleines d’honnêteté ; les secondes, au contraire, sont des fictions à dormir debout, des fables pleines de folies, de souillures et de forfaits imputés aux hommes et aux dieux : sales et criminelles niaiseries qui, données en aliment à des âmes innocentes, les remplissent d’abord des mensonges, puis des ordures de l’antique idolâtrie, et finissent par les pervertir entièrement, adeóque totos perdunt.

 » De là cette loi de Platon, que nos chrétiens d’aujourd’hui ne veulent, hélas ! ni comprendre ni exécuter, en vertu de laquelle il chasse tous les poètes de sa république, attendu que leur démangeaison de parler des honteux mystères des dieux, fait déborder sur le monde un torrent d’immondes voluptés. Que font donc nos princes ? Pourquoi dissimulent-ils un pareil scandale ? D’où vient que, moins religieux que les païens, ils ne font justice ni de ces livres abominables ni de ceux qui les propagent ou qui les imitent ! Quid ígitur fáciunt príncipes nostri ? cur hæc mala dissímulant ?

« Nous ne chantons, disent quelques-uns, ni l’amour, ni les idoles, mais nous employons les formes païennes pour composer des hymnes en l’honneur du vrai Dieu et célébrer la vertu. — Chanter le vrai Dieu en lui donnant le nom du très-sale et très-libidineux Jupiter, ce n’est pas le louer, c’est le blasphémer. Il est écrit dans Osée : « Vous ne m’appellerez plus Baalim. » Et pourtant, ce nom de supériorité convient à Dieu ; mais, à cause de sa ressemblance avec celui d’une idole, Dieu n’en veut point. Dieu, dont le nom est au-dessus de tous les noms, ne doit être loué que par les noms qu’il se donne lui-même ou que lui donne l’Église son épouse : Deus enim laudári non debet, nisi per nómina, quæ in scriptúris sanctis et doctrínis Ecclésiæ sunt usitáta.

 » Vous chantez, dites-vous, la religion, les mœurs, la vertu ! et toutes ces filles du ciel vous les affublez d’oripeaux mythologiques, vous couvrez leurs joues du fard païen, Demónis fucóque tegéntes. Au premier coup d’œil, vos œuvres peuvent paraître bonnes et nécessaires ; mais ceux qui ont le goût des choses de Dieu les trouvent peu utiles soit au développement des mœurs chrétiennes, soit à la défense de la foi ou à l’augmentation de la charité. Les hommes spirituels ne peuvent en supporter la lecture.

Pourquoi donc, poêles, rampez-vous dans la poussière ? Quittez ce genre puéril, fuyez le vain culte des idoles : courez à la croix. Tranquilles sous son ombre, le front couronné non d’un lierre terrestre, mais d’un divin laurier, vous arriverez à l’immortalité, non terréstri hédera, sed cœlésti lauro coronáti ævum ducétis. »

Quant à l’art païen, ce grand apôtre de sensualisme et d’impudicité, Savonarole ne se contente pas de le stigmatiser par sa brûlante parole, il le poursuit partout où il étale ses œuvres immondes et lui fait expier par le feu les ravages qu’il a causés dans les âmes. Un jour, il a réuni dans le vaste Duomo de Florence, tous les enfants de l’un et de l’autre sexe, de six à douze ans. Apprenant à son jeune auditoire qu’autrefois le Seigneur dévouait à l’anathème les dépouilles des nations idolâtres, il lui dit : « Enfants d’Israël, vous irez de porte en porte demander au nom de Jésus et de Marie, qu’on vous donne l’anathème. » Par ce nom le prédicateur désigne toutes les productions corruptrices du Paganisme, peintures lascives, gravures obscènes, statues impudiques, poésies licencieuses, livres immoraux. L’essaim de petits missionnaires se répand dans la ville ; « et il est inouï, disent les témoins oculaires, quelle prodigieuse quantité d’objets fut apportée aux pieds du Père[[3672]](#footnote-3673). »

Les dépouilles de Satan réunies, Savonarole indique une procession solennelle : c’est le plus éclatant triomphe du Christianisme sur l’art païen. Il n’y a pas d’éloquence capable de le décrire, non è eloquenza che basti a descriverlo. À la suite d’une multitude d’enfants, jeunes filles et jeunes garçons, marche toute la ville. On se dirige en chantant vers la grande place du Palais. Là, par les soins du Père a été planté un arbre gigantesque. De la cime jusqu’au pied rayonnent, de distance en distance, de vastes cercles formés de planches moins longues au sommet et plus développées en descendant vers la base. Sur les rayons de cette immense étagère sont placés, par ordre, tous les objets dévoués à l’anathème.

Pour compléter le triomphe, tous les arts inspirés par le Christianisme sont mis à contribution. L’enfant Jésus, chef-d’œuvre de Donatello, posé sur un piédestal d’or, est porté dans les rangs de la foule, que par son attitude il semble bénir. De magnifiques tableaux, des bannières d’un travail exquis, dessinées par Baccio della Porta, par Lorenzo di Credi, par frère Benedetto ; des statues, des bas-reliefs sortis des ateliers de Luc della Robbia, témoignent que l’art ne périt pas, qu’il est même loin de dégénérer en se faisant chrétien.

À la vue de tant de richesses qui vont devenir la proie des flammes, un marchand vénitien, un juif peut-être, offre de les acheter au prix de vingt mille écus. Tout ce qu’il gagne, c’est d’être immédiatement dessiné au naturel, porté à la cime de l’arbre, assis sur une chaise et brûlé en effigie avec toutes les honteuses dépouilles du Paganisme, comme prince de toutes ces vanités. Le feu est mis au bûcher au bruit des trompettes, au son des cloches et aux acclamations de la multitude. Quand la flamme enveloppe la vaste pyramide, le peuple, ivre de joie, entonne l’hymne du triomphe, le Te Deum.

Cette fête, qui complète l’œuvre de purification et de renaissance chrétienne, entreprise par Savonarole, est son arrêt de mort. Le Paganisme est toujours le même. Saint Paul ruine à Éphèse le culte des faux dieux. Les artistes et les orfèvres, qui s’enrichissent les uns en fabricant, les autres en vendant des statues et des tableaux de Diane, s’ameutent. Au cri de la grande Diane des Éphésiens, magna Diana Ephesiórum, ils occasionnent une sédition. Elle aurait coûté la vie au grand apôtre, si des chrétiens courageux ne l’avaient sauvé du péril. Lettrés, poètes, artistes, orfèvres, marchands et surtout usuriers de Florence, ourdissent contre le Père une ligue formidable. Accusé de machinations dont il serait superflu de rapporter l’histoire, l’héroïque antagoniste du Paganisme renaissant, abreuvé d’outrages comme son divin Maître, meurt comme lui sur un gibet. C’était en 1498.

Sur ce nouveau calvaire, en présence de la victime les uns applaudissent, les autres se convertissent et tremblent pour la cité coupable. Politien s’écrie, comme le centurion : « C’était vraiment un saint homme ! Homo santissimo per diportamenti e dottrina ! Ficin écrit : « Les châtiments qui tombent sur Florence ne nous ont-ils pas été annoncés par le frère Jérôme, de l’ordre des Prêcheurs, cet homme d’une sainteté et d’une sagesse éminente ! Sanctimónia sapientiáque præstántem. Nous n’avons qu’une chose à faire, c’est de suivre, vous et moi, et tous les Florentins, les conseils de cet apôtre, et de dire au Seigneur : « Affermissez ce que vous avez commencé parmi nous[[3673]](#footnote-3674). » Le célèbre Pic de la Mirandole en fait un saint et déclare, pour l’avoir vu, qu’une de ses reliques guérit les malades et chasse les démons. Il remarque que la plupart de ses persécuteurs moururent misérablement[[3674]](#footnote-3675).

Rome fait écho à Florence. Dix ans après le tragique événement, Raphaël peint dans les salles vaticanes la célèbre Dispute sur le saint-sacrement. Au milieu des docteurs de l’Église catholique, il place Savonarole : c’était sous le pontificat et sous les yeux de Jules II. « Pour qui connaît le caractère de ce pape, dit le comte Dandolo, il est évident que l’artiste n’aurait jamais eu l’audace de hasarder cette figure et de la consacrer, si l’idée ne lui en avait été suggérée par le pape lui-même. »

Ce ne fut pas assez pour ce même siècle de regarder Savonarole comme innocent, il le tint pour saint. Son procès fut révisé à Rome, à propos de la canonisation de sainte Catherine de Ricci, à laquelle le promoteur de la foi reprochait d’avoir invoqué le frère Jérôme. « Pendant que la congrégation délibère, on apprend que saint Philippe de Néri prie Dieu avec une grande ferveur de ne pas permettre que l’admirable champion du Christianisme, ammirabile campione, ait à subir la honte d’une seconde condamnation. Les prières du saint furent exaucées ; et l’on vit exposées en vente, dans les rues de la capitale du monde chrétien, des médailles à l’effigie de Savonarole, avec la légende : Docteur et martyr[[3675]](#footnote-3676). »

L’œuvre capitale de Savonarole, celle pour laquelle il a vécu et pour laquelle il est mort, est sa lutte contre la Renaissance et l’enseignement païen. Si en cela il a été un novateur et un insulteur de l’Église, comment Rome a-t-elle permis qu’on lui donnât le titre de docteur et de martyr ?

## CHAPITRE III.

Seizième siècle.

Le concile de Latran. — Il flétrit la philosophie et la littérature païenne. — Il les déclare infectées dans leurs racines. — Érasme. — Protestation énergique contre la Renaissance et l’enseignement classique. — Il démontre que le latin chrétien est un très-bon latin ; — qu’il est pour les sociétés modernes le truchement de leurs idées ; — que c’est un contre-sens monstrueux de prétendre former de grands écrivains avec les auteurs païens ; — que les études classiques exercent sur la religion et sur la société l’influence la plus désastreuse. — Il demande des classiques chrétiens.

Au seizième siècle, notre généalogie s’ouvre par le cinquième concile général de Latran. Présidée par Léon X, animée par Bembo, mais dirigée par le Saint-Esprit, l’auguste assemblée, dans son programme d’études, ne daigne pas même nommer les auteurs païens, que nous regardons, nous, comme indispensables à l’éducation de la jeunesse chrétienne. Il fait plus, il imprime au front de la Renaissance et de l’enseignement païen un stigmate d’ignominie que rien n’effacera jamais. Toute cette philosophie païenne, toute cette littérature païenne, contre laquelle on nous fait un crime de protester, le concile les déclare infectes dans leurs racines, radíces philosóphiæ et poéseos esse inféctas[[3676]](#footnote-3677).

Envisageant cet enseignement nouveau sous le point de vue littéraire, Érasme signale comme nous les ravages qu’il fait dans les intelligences. Puissance de la vérité ! personne n’a flagellé avec plus de verve la funeste méthode contre laquelle nous protestons, que celui-là même qui en fut le plus ardent propagateur. Un jour, indigné du mépris de quelques renaissants pour le moyen âge et de leur culte ridicule pour Cicéron et pour l’antiquité païenne, il prend la plume et leur prouve victorieusement les quatre points suivants : que le latin chrétien est un très-bon et très-beau latin ; que c’est le seul latin qui puisse servir de truchement aux sociétés modernes ; que c’est un énorme contre-sens de prétendre former des Cicérons en étudiant, comme on le fait depuis la Renaissance, Cicéron et les auteurs païens ; que les études classiques exercent sur la religion et sur la société l’influence la plus désastreuse.

1° Le latin chrétien est un très-bon et très-beau latin. « Pourquoi, je vous prie, demande Érasme, le latin chrétien ne serait-il pas du bon et du beau latin ? — Parce qu’il emploie des mots nouveaux et des tournures inconnues de Cicéron et des auteurs du siècle d’Auguste. — Mais s’il faut regarder comme barbare tout ce qui est nouveau dans le langage, il n’y a pas un mot, pas une tournure qui ne fût autrefois barbare. Combien ne trouvez-vous pas de ces nouveautés dans Cicéron lui-même, surtout dans les ouvrages où il traite de l’art oratoire et de la philosophie ! Quelle oreille latine avait entendu avant Cicéron les mots béatitude, vision, espèce, proposition, occupation, contention, complexion ? C’est lui qui a osé forger ces mots et leur donner une signification jusqu’alors inconnue des Romains.

 » Combien d’autres mots ont été introduits dans la langue latine par Plaute, si fort admiré de Cicéron ; par Ovide, par Catulle, par Sénèque, par Pline, par Tacite et par les meilleurs écrivains ! Horace lui-même justifie ces innovations et en trace les règles. Sur quels titres refuserez-vous aux grands écrivains du Christianisme, un droit que personne ne conteste à ceux de l’antiquité ? Devaient-ils emprisonner le génie chrétien dans les entraves du génie païen, ou laisser sans expression cette foule d’idées nouvelles dont le Christianisme a doté le monde ?

 » Et moi je vous dis que le beau latin consiste, chez les chrétiens, à employer les mots et les tournures convenables pour exprimer les choses chrétiennes ; de même que pour les païens le beau latin était celui dont les mots exprimaient le mieux les choses païennes. Cicéron lui-même, s’il vivait aujourd’hui, trouverait le nom de Dieu le Père, tout aussi élégant que celui de Jupiter très-bon et très-grand. Il croirait que le nom de Jésus-Christ donne pour le moins autant de grâce au discours, que celui de Romulus et de Scipion. Ne faussons pas le goût de la jeunesse, et sous prétexte de la rendre cicéronienne, prenons garde de ne pas la rendre païenne : Ne simplex ac rudis ætas ciceroniáni nóminis præstígio decépta, pro ciceroniána fiat, pagána[[3677]](#footnote-3678). »

Érasme se demande d’où vient le mépris du latin chrétien ? De ce que le nouvel enseignement laisse ignorer le Christianisme à la jeunesse. « Qu’elle soit d’abord, dit-il, fortement nourrie d’études chrétiennes, et alors rien ne paraîtra plus magnifique que la religion ; nous ne trouverons rien de plus suave que le nom de Jésus-Christ, rien de plus éloquent et de plus beau que les noms employés par les grands génies chrétiens pour exprimer les choses chrétiennes. Nous sentirons alors que nulle langue n’est belle qu’autant qu’elle est en rapport avec la personne qui parle et avec les choses dont elle parle ; nous sentirons même que c’est quelque chose de monstrueux de défigurer le Christianisme avec les colifichets du Paganisme : Monstrósus est qui matériam christiánam Pagánicis nugis contáminat. »

Voilà pour les mots nouveaux. Quant aux nouvelles tournures de phrase, c’est le même raisonnement ; car les auteurs chrétiens ont eu à cet égard le même droit que les auteurs païens. « Direz-vous, ajoute Érasme, que, pour être latines, les tournures doivent ressembler à celles de Cicéron ? Dans ce cas, ni César, ni Salluste, ni Tite-Live, ni Quinte-Curce, ni Sénèque, ni Pline, ni Tacite ne savent écrire le latin, puisque leurs tours de phrase ne ressemblent nullement à ceux de Cicéron. Nous voyons également une grande différence entre la forme épistolaire de Cicéron et de Brutus, de Cœlius Plancus, de Pompée, de Balbus, de Lentulus, de Caton, de Crassus, de Dolabella, de Trébonius, de Cécina, de Pollion et de tant d’autres personnages du siècle d’Auguste.

« Les tournures employées par les auteurs chrétiens ne ressemblent pas à certain type que vous vous êtes formé, et pour cette raison vous les traitez de barbares ! À vous plutôt revient cette qualification. « C’est merveille de vous entendre décrier les Pères de l’Église, les grands écrivains du moyen âge, saint Thomas, Scot, Durand et les autres ; vous n’avez pas assez de voix pour dénoncer leur barbarie. Pourtant, la chose examinée de sang-froid, ces grands hommes qui ne se vantent ni d’être éloquents ni d’être cicéroniens, sont plus cicéroniens que vous tous ensemble, qui voulez passer non-seulement pour des cicéroniens, mais pour des Cicérons : Magis ciceroniáni sunt quam isti, qui póstulant habéri non jam ciceroniáni, sed ipsi Cicerónes. N’est-il pas vrai, de votre propre aveu, que celui-là est un Cicéron qui dit très-bien, quelque sujet qu’il traite ? Or, pour bien dire, deux choses sont essentielles : connaître à fond son sujet ; avoir un cœur et une conviction qui fournissent les paroles. Tel est le principe d’Horace lui-même et de Fabius. D’ailleurs, sans l’autorité de personne, la chose est évidente. » À vous de prouver, ajoute Érasme, que les auteurs chrétiens n’avaient ni la connaissance des choses dont ils parlent, ni le cœur ni la conviction nécessaires pour les exprimer.

 » Qu’on ne dise pas : Cicéron ne parle pas ainsi. Cette objection est bonne pour des enfants. Qu’y a-t-il d’étonnant que Cicéron ne parle pas ainsi, puisque l’idée lui manquait ? Quelle multitude de choses nous avons à dire chaque jour, auxquelles Marcus Tullius n’a jamais songé ! Mais s’il vivait, il les dirait tout comme nous, et si víveret nobíscum éadem loquerétur. Mots, tournure, convenance, tout est donc aussi irréprochable dans nos grands auteurs chrétiens que dans les auteurs païens ; leur latin est donc du très-bon et du très-beau latin, c’est-à-dire, dans son genre, tout aussi cicéronien que celui de Cicéron. »

2° Le latin chrétien est le seul qui puisse servir de truchement aux sociétés modernes. « Voyez, dit Érasme, quel péché nous commettons contre le sens commun, en imitant les païens dans leurs arts, dans leur langage et dans leur littérature ! Pour être beau, éloquent, irréprochable, le langage doit être en parfaite harmonie avec les choses, les temps, les hommes et les idées. Or, que vous en semble ? l’état actuel du monde ressemble-t-il au temps où vécut et parla Cicéron ? Religion, forme sociale, institutions, philosophie, sciences, lois, mœurs, goûts, tout n’a-t-il pas changé ? De quel front vient-on nous dire que la seule langue qui puisse bien exprimer toutes ces choses, c’est la langue de Cicéron ?

 » N’est-il pas, au contraire, de la dernière évidence que la scène du monde ayant été bouleversée de fond en comble, le seul moyen pour nous de parler convenablement, c’est de parler tout autrement que Cicéron ? Vous avez beau nier qu’on puisse bien parler latin, à moins de parler le latin du siècle d’Auguste, les choses elles-mêmes vous crient que nul aujourd’hui ne peut bien parler latin, s’il ne s’éloigne beaucoup du latin de Cicéron et du siècle d’Auguste : Res ipsa clámitat néminem posse bene dícere, nisi prudens accédat ab exémplo Cicerónis ; nisi multum Cicerónis dissímilis.

 » Je vous en fais juges : si vous ne voulez que des mots et des tournures de la belle antiquité, combien de choses que vous ne pourrez pas dire, ou que vous direz d’une manière ridicule et fort dangereuse ! Ainsi, dans la langue latine païenne, vous ne trouvez nulle part les mots : Jésus-Christ, Saint-Esprit, Trinité, Évangile, Moïse, prophète, Pentateuque, psaume, évêque, archevêque, diacre, Église, hérésie, symbole, baptême, eucharistie, absolution, excommunication, messe, et une foule d’autres qui expriment toute la vie religieuse et sociale des nations modernes.

 » Que fera l’admirateur exclusif du beau latin de l’antiquité ? Se taira-t-il, ou changera-t il les mots reçus parmi les chrétiens ? Dans ce dernier cas, ne verrons-nous pas ce quo nous voyons déjà, les anciennes hérésies renaître et le monde retourner au Paganisme, sub hoc fuco véteres hǽreses, sub álio Paganitátem ? Le moins que puisse dire l’homme de bon sens qui nous jugerait avec équité, c’est qu’avec cette imitation servile du latin païen, nous déshonorons la majesté du Christianisme : Cicerónis verbis, figúris ac númeris, christiánæ philosóphiæ majestátem fœdári.

3° C’est un contre-sens énorme de prétendre former des Cicérons en étudiant, comme on fait, Cicéron et les auteurs païens. Après avoir vengé victorieusement la langue latine chrétienne, et montré jusqu’à l’évidence que les vrais barbares sont ceux qui prétendent faire parler aux peuples chrétiens le langage des peuples païens, Érasme fait ressortir avec éclat un contre-sens plus grave encore, et que nous n’avons nous-même cessé de signaler. Telle est sa pensée : « Vous êtes dans le faux, complètement dans le faux. Vouloir faire de vos jeunes gens des Cicérons, c’est-à-dire de grands orateurs et de grands écrivains, en leur faisant étudier, comme vous faites, les auteurs païens, c’est l’antipode du bon sens. Avec votre méthode, vous pourrez former des cymbales retentissantes, des bavards en vers et en prose ; mais de grands orateurs et de grands écrivains, jamais.

 » La parole suppose la pensée. Pour former des Cicérons, il faut commencer par faire le travail sérieux que Cicéron lui-même a fait ; travail que vous ne faites pas, que vous ne pouvez pas faire, car vous faites tout le contraire. Celui-là deviendra un Cicéron qui mettra autant d’ardeur à étudier la religion chrétienne, la société chrétienne, les hommes et les choses de son temps, que Cicéron en mit à étudier la philosophie païenne. Celui qui aura recueilli cette moisson de connaissances pourra, avec quelque droit, prétendre au titre de cicéronien. En effet, rien n’empêche de le lui donner, si toutefois vous convenez qu’un Cicéron est un homme qui parle avec connaissance de cause, avec lucidité, avec abondance, avec vigueur et convenance, suivant la nature du sujet, des temps, des lieux et des personnes.

« Horace vous l’a dit et vous l’oubliez : Scribéndi recte sápere est et princípium et fons. Des idées d’abord, les mots viendront ensuite : agir autrement c’est folie : Prima sit sententiárum cura, deínde verbórum… Stultum est autem hoc conári ut aliéna scribas stómacho. Cette folie, l’éducation en est coupable. Grâce à elle, nous touchons à peine du bout du doigt le Christianisme, base de notre ordre social. Nos prophètes, nos historiens, nos commentateurs, nous les méprisons, nous les avons même à dégoût : Par quel miracle deviendrons-nous des Cicérons ? Qui tandem érimus Ciceroniáni ?

4° Les études classiques exercent sur la religion et sur la société l’influence lapins désastreuse. Plusieurs s’obstinent à ne voir dans la question des classiques qu’une simple question de grec et de latin, tandis qu’elle est avant tout une question religieuse et sociale. Aussi, envisageant la Renaissance à son vrai point de vue, Érasme, qui la connaissait bien, disait, il y a plus de trois siècles, ce que nous disons nous-même aujourd’hui : « Noire engouement pour l’antiquité païenne nous aveugle, Pagánitas nostra nos sedúcit. Sous prétexte d’apprendre la belle littérature, nous cessons d’être chrétiens pour devenir païens. C’est ce que je remarque en particulier dans certains jeunes gens qui nous reviennent d’Italie et surtout de Rome, nimírum ut pro christiánis reddámur pagáni. »

« Voyez, continue-t-il, où nous en sommes venus dans la littérature et dans les arts. Cicéron ne fait pas difficulté d’orner ses livres et ses discours de citations d’Homère, d’Euripide, de Sophocle, d’Ennius, des philosophes et des historiens ; et nous, nous croyons souiller nos discours si, ces mêmes ornements que Cicéron païen demandait aux auteurs païens, nous les prenons, nous chrétiens, dans les Prophètes, dans Moïse, dans les Psaumes, dans l’Évangile ou dans les Lettres des apôtres ! Nous regardons comme autant de perles les sentences de Socrate que nous pouvons enchâsser dans nos écrits, et comme des taches les maximes des Proverbes de Salomon ! Est-ce donc qu’en présence de Socrate, Salomon nous sent mauvais ? An præ Sócrate nobis putet Sálomon ?

 » D’où vient cette dépravation de sens et de goût ? Si nous voulons être vrais, cet étrange renversement vient de l’éducation : Hoc accépimus. On nous a dit que les mots des auteurs païens étaient polis et de bon goût ; et ceux des auteurs chrétiens, grossiers et barbares. C’est le Paganisme, croyez-moi, qui nous persuade ces choses en trompant notre oreille. Nous ne sommes chrétiens que de nom : Título duntáxat sumus christiáni. Noire corps a été lavé par les eaux du baptême, mais notre âme demeure souillée ; la croix est marquée sur notre front, mais notre esprit en rougit ; nous confessons de bouche Jésus-Christ, mais nous portons dans le cœur Jupiter et Romulus : Christum ore confitémur, sed Jovem et Rómulum gestámus in péctore. Voilà jusqu’à quel point nous égarent, en littérature, notre imagination paganisée et nos sentiments désormais peu chrétiens : Tantum de vócibus impónit nobis imaginátio pagánica.

 » Quant aux arts, quel spectacle nous donnons ! Nous ouvrons de grandes bouches et de grands yeux à la vue d’une statue des anciens démons, ou même d’un fragment de leurs statues ; et c’est à peine si nous regardons avec dédain les statues de Jésus-Christ et des saints ! Comme nous admirons une inscription ou une épitaphe gravée sur quelque vieille pierre rongée par le temps ! Quoique pleine de Paganisme et même d’ineptie, nous la baisons, nous la vénérons, nous allons presque jusqu’à l’adorer ; et les reliques des apôtres, nous nous en moquons ! Nous sommes heureux et fiers de posséder sur quelque médaille l’effigie d’Hercule ou de Minerve, de la Fortune ou de la Victoire, d’Alexandre ou de n’importe quel César, et nous traitons de superstitieux et nous tournons en ridicule ceux qui conservent, comme des objets précieux, du bois de la vraie croix ou les images des saints !

 » Si jamais vous avez visité, à Rome, les musées des cicéroniens, rappelez-vous si vous y avez vu une statue de Jésus-Christ ou des apôtres. Tous sont pleins de monuments du Paganisme : Paganísmi monuméntis plena repéries ómnia. Et, dans les tableaux, Jupiter changé en pluie et séduisant Danaé, attire bien plus nos regards que l’ange Gabriel annonçant à la sainte Vierge le mystère de l’incarnation ; Ganymède enlevé dans l’Olympe par l’aigle de Jupiter nous délecte bien autrement que Jésus-Christ montant au ciel ; nos yeux se fixent avec bien plus de plaisir sur les fêtes, toutes pleines de turpitudes et d’obscénités, de Bacchus et du dieu Terme, que sur Lazare rappelé du tombeau, ou sur le Fils de Dieu baptisé par saint Jean ! Voilà les mystères qui se cachent sous le voile de l’amour et de l’admiration pour la belle antiquité. Croyez-moi, sous ce beau prétexte, on tend des pièges aux simples et on séduit l’innocente jeunesse : Insídiæ tendántur simplícibus, et fraudem idóneis adolescéntibus. Nous n’osons pas faire profession publique de Paganisme, et nous nous déguisons sous le nom de cicéroniens : Paganitátem profitéri non audémus, ciceroniáni cognómen obténdimus[[3678]](#footnote-3679). »

Il n’est pas à notre connaissance qu’on ait rien écrit de plus fort contre l’enseignement classique. Tenir un pareil langage c’est évidemment, selon nos adversaires, insulter l’Église. Pourtant, à la différence de plusieurs de ses ouvrages, le Cicéronien d’Érasme n’a jamais été l’objet d’aucune censure, ni même d’aucun blâme. Érasme va plus loin. Dans un de ses ouvrages, où se manifeste l’esprit de la Renaissance, ce chrétien malgré lui demande, comme les Pères de l’Église, que les livres sacrés soient les premiers classiques de la jeunesse. « Si on veut suivre mon conseil, dit-il, aussitôt que l’enfant connaîtra sa langue, on lui mettra sous les yeux les Proverbes de Salomon, l’Ecclésiastique et le livre de la Sagesse. Ensuite l’Évangile : Propónet Provérbia Salomónis, Ecclesiásticum, et librum Sapiéntiæ… Mox Evangélia[[3679]](#footnote-3680). »

## CHAPITRE IV.

Seizième siècle.

Vivès. — Il signale une rupture dans l’enseignement. — Il démontre le danger des auteurs païens. — Scioppius. — Il dit les précautions qu’il a prises pour n’être pas corrompu par l’enseignement classique. — Précautions inconnues aujourd’hui. — Malgré tout, il devient stoïcien. — Autres réclamations. — Léon X lui-même reconnaît le danger. — Adrien VI. — Il combat vigoureusement la Renaissance et les renaissants. — Paul II. — Il imite son prédécesseur. — Conduite des autres papes. — Melchior Canus. — Il proteste contre l’étude des païens, dont il montre le danger. — Le P. Louis de Grenade déplore la perte des âmes causée par l’enseignement païen. — Bonifacio prouve qu’il appauvrit la raison ; le maréchal de Tavannes, qu’il conduit au régicide ; Montaigne, qu’il nous rend païens.

L’émule d’Érasme en latinité et son confrère en Renaissance, Vivès, signale la rupture profonde qui a lieu dans l’enseignement classique, depuis l’arrivée des Grecs de Constantinople. Il constate que jusqu’alors on n’étudiait pas le grec et qu’on ne savait pas le latin ; qu’on ne faisait ni amplifications, ni narrations de rhétorique, mais qu’on donnait tout à l’idée ; qu’on en était venu à un tel éloignement pour les auteurs païens, qu’on aurait voulu les voir anéantis[[3680]](#footnote-3681).

Après cette sortie contre le moyen âge, vient le dithyrambe obligé en l’honneur de la Renaissance. Tout à coup, dominé, comme Érasme, par l’esprit chrétien, précieux héritage de ces siècles qu’il appelle barbares, il signale les effrayants dangers que présente l’étude des auteurs païens. « C’est pour cela, dit-il, en faisant sans doute allusion à la Constitution apostolique, que le Seigneur, connaissant notre infirmité et les secrètes embûches du démon, nous a défendu tout commerce avec le Paganisme : Vétuit ne quid pénitus nobis esset cum illo commércii. Pour quelques-uns peut-être, ce commerce peut être sans danger, mais ce qui est un danger commun doit être défendu par une loi générale : Commúne perículum in commúne prohibétur. Il n’est pas douteux pour tout homme de bon sens, qu’une éducation chrétienne ne peut être faite qu’avec des auteurs chrétiens : À christiánis christiáne. »

Toutefois, cédant au goût de l’époque, il parle d’y employer les auteurs profanes. Mais, comme nous, il exige l’expurgation la plus sévère, et demande des maîtres pieux et prudents qui marchent les premiers dans ce chemin périlleux. Comme nous encore, il veut que les jeunes gens soient munis d’antidote, præmúnitus antídoto ; qu’on ne fasse connaître des auteurs païens que juste ce qui est nécessaire à chacun : Tantum cuíque permíttet, quantum censébit ; qu’on éloigne soigneusement de l’écolier l’auteur qui pourrait développer son défaut dominant : Ovide, du voluptueux ; Martial, du moqueur ; Cicéron, du vaniteux.

Insistant avec force sur ces précautions, à tout le moins fort difficiles, et dont l’enseignement public ne tient aucun compte : « Qu’on se souvienne, ajoute Vivès, que la sagesse profane est pleine de faussetés ; que voyager chez les païens c’est marcher à travers les épines, les poisons et les miasmes les plus pestilentiels : Memínerit se per gentíles iter fácere, id est, inter spinas, inter tóxica, aconíta et pestes præstantíssimas[[3681]](#footnote-3682). » Peut-on signaler avec plus de force le périlleux contre-sens d’une éducation littéraire, qui consiste dans l’étude à peu près exclusive des auteurs païens ?

Scioppius, le roi des savants, eruditórum rex, parle comme Vivès. Son témoignage a d’autant plus de poids, qu’il est fondé sur l’expérience personnelle de l’auteur. Jeté par les exigences de l’éducation classique au milieu des poisons et des pestes païennes, il ne tarde pas à ressentir la funeste influence de l’atmosphère corrompue dans laquelle il vit. Pour la neutraliser et conserver ses mœurs en lisant ses auteurs classiques, écoutons les précautions que le vertueux jeune homme est réduit à prendre. « Je mâtais mon corps, dit-il, par une diète rigoureuse. En Allemagne, je jeûnais des jours entiers. À Rome, je renonçai tout à fait au vin, à la viande, aux œufs, au poisson. Je ne faisais qu’un repas par jour, et je ne mangeais dans ce repas que des choses très-communes. L’hiver comme l’été, je n’avais pour lit que deux planches et un oreiller[[3682]](#footnote-3683). »

Et on ose dire qu’un système d’enseignement qui, pour ne pas tuer les âmes, justifie de semblables austérités, est un système normal, et que l’attaquer c’est outrager le sens commun et injurier l’Église !

Quel fut le résultat de ces précautions exceptionnelles et parfaitement inconnues de la jeunesse studieuse ? Scioppius, avoue que malgré les salutaires barrières dont il s’était environné, l’esprit du Christianisme s’était presque éteint dans son âme. « J’étais parvenu tout au plus, dit-il, à vivre en stoïcien et non en chrétien. Il fallut la lecture d’un livre de piété, pour me relever du naturalisme au supernaturalisme : Etiámnum abésse oportéret, nisi, génio meo propítio, in Fr. Coster libéllos incidíssem. »

Cent autres voix s’élèvent pour signaler le danger que fait courir à la religion et à la société, le profond mépris des siècles chrétiens et l’enthousiasme fanatique pour l’antiquité païenne. Elles prédisent à l’Europe que, par toute cette résurrection littéraire, artistique, philosophique, du Paganisme gréco-romain, elle brise les grandes lignes de sa civilisation ; qu’elle cesse d’être elle-même pour devenir un calque ; qu’elle introduit dans son sein un élément nouveau, dont la présence sera une cause perpétuelle de luttes, de décadence et de catastrophes. Un grand nombre déjà nous sont connues. Les différents volumes de la Révolution ne sont guère que l’écho de leurs accents prophétiques. Nous ne rappellerons ici ni les énergiques paroles du prince de Carpi, habitué de la cour de Léon X, ni celles de l’Université de Cologne, ni celles du protestant Gentillet, des historiens de Thou, Mézerai, de Laplanche, ni celles du célèbre docteur de Sorbonne Béda, ni celles du père jésuite Pallavicini, adressées à Léon X lui-même, ni celles de bien d’autres.

Ce pape, blâmé hautement et sans opposition par l’historien du concile de Trente, ne fut pas le dernier à s’apercevoir de la déviation alarmante que subissait, sous l’action de la Renaissance, la marche de l’Europe chrétienne. « Le mouvement nouveau, dit M. Charpentier, produit par l’étude de l’antiquité, la hardiesse de la critique, qui s’attaquait tour à tour aux dogmes et aux institutions, ces périls avaient frappé les esprits les moins attentifs. Rome et les princes se mirent donc en mesure d’arrêter, s’ils le pouvaient, cette révolution dans les idées. Léon X avait été ébloui par l’éclat de la littérature profane ; cependant son œil pénétrant avait entrevu le péril ; et déjà le concile de Latran, dans sa huitième session, avait, en réponse aux doutes que la philosophie platonicienne répandait sur les plus grandes questions, proclamé comme un dogme l’immortalité de l’âme. D’autres faits moins éclatants montrent que la sollicitude de Léon X s’éveillait[[3683]](#footnote-3684). »

Telle est, ramenée à sa valeur historique, l’autorité de ce pape qu’on se plaît à invoquer en faveur de la Renaissance et de l’enseignement des auteurs païens. S’il est tour à tour pour et contre nous, son successeur, Adrien VI, compte sans contestation parmi nos plus illustres ancêtres. Ce bon pape, suscité de Dieu pour s’opposer à la menaçante invasion du Paganisme, se montre digne de sa mission. Hommes et choses, tout lui répugne dans la Renaissance.

Un des premiers actes de son pontificat est de retirer les pensions, faites par son prédécesseur, aux Grecs, venus de Constantinople. Son antipathie contre eux et contre leurs disciples éclate en toute occasion. Leur langage païen, leur enthousiasme pour l’antiquité lui font, avec raison, suspecter leurs mœurs et leur foi[[3684]](#footnote-3685). Pour lui, ils ne sont plus des chrétiens, mais des Térentiens, dont il se déclare l’adversaire irréconciliable : Omnibus litterátis inimicítias minitarétur’[[3685]](#footnote-3686). Comme son divin Maître chassa les vendeurs du temple, il chasse les Renaissants qui souillent de leurs leçons, de leurs poésies, de leurs peintures, Rome, le centre du catholicisme. Les uns se condamnent volontairement à l’exil ; les autres, poursuivis de plus près, se sauvent parles fenêtres de leurs demeures ; ceux-là se cachent dans d’obscurs réduits : Quos cum odísse atque étiam pérsequi cœpísset, voluntárium álii exílium, álias, atque álias, álii látebras quæréntes latuére.

Même horreur pour les œuvres du Paganisme. Voulait-on lui faire voir quelques-unes de ces statues antiques, si étrangement placées dans les jardins ou les musées du Vatican ? il détournait la vue et disait que toutes ces choses n’étaient que des simulacres de l’impiété païenne, dont il ferait de la chaux[[3686]](#footnote-3687).

La guerre dura autant que le règne de ce saint pape. « S’il avait vécu plus longtemps, disent les Renaissants contemporains, il aurait ramené le monde aux temps de la barbarie gothique : Si aliquánto diútius vixísset, góttica illa témpora advérsus bonus lítteras videbátur suscitatúrus[[3687]](#footnote-3688). Mais, ajoutent-ils, un bienfait du ciel en délivra la terre, dans la deuxième année de son pontificat : Dei benefício, áltero impérii anno decéssit. » Les malheureux ! ce qu’ils osent appeler un bienfait du ciel, fut de leur part, s’il faut en croire la rumeur publique, un crime abominable. Non-seulement le digne successeur de saint Pierre renversait les idoles et poursuivait les fanatiques restaurateurs de l’antiquité païenne, il se préparait encore à attaquer avec vigueur les iniquités sans exemple, occasionnées par le retour du Paganisme. On parlait de bulles terribles qui allaient paraître : l’alarme est au camp.

Tout à coup le pape meurt. Le lendemain matin on trouve suspendue, à la porte de son médecin, une couronne de feuillages avec cette inscription en gros caractères : « Au libérateur de la patrie, le sénat et le peuple romain : Liberatóri pátriæ S. P. Q. R.[[3688]](#footnote-3689). » Le médecin ne protesta pas. Ainsi fut enlevé à l’Église et à la société ce grand pape qui, « avec une rudesse un peu brusque peut-être, dit M. Charpentier, mais avec un sentiment catholique, avait vu et condamné, dans la réhabilitation indiscrète de l’antiquité, le rétablissement même du Paganisme[[3689]](#footnote-3690). »

Paul II ne se montre guère moins hostile à la Renaissance et à son enseignement. Pour lui comme pour son prédécesseur, les lettrés et surtout les poètes sont des empoisonneurs de l’âme, des profanateurs du Christianisme. « Ce bon prince, dit Balzac, croyait que tous les poètes qui étaient de son temps à Rome n’étaient pas chrétiens, quoiqu’il y eut des prêtres et des religieux. On lui persuada, ou il se persuada lui-même[[3690]](#footnote-3691), qu’ils s’assemblaient de nuit et qu’en leur cœur ils adoraient les faux dieux, comme ils les invoquaient dans leurs poèmes. Nos gens s’imaginent quelque chose de semblable. Ils ne traitent jamais nos amis d’au delà des monts que d’impies et de païens. Le bon est qu’ils ne sont pas princes souverains, et bien nous en prend[[3691]](#footnote-3692). »

Le fait est que Paul II dispersa l’Académie païenne de Callimaque, dont plusieurs membres furent mis en prison, tandis que les autres cherchèrent leur salut dans une fuite précipitée. Fanatisés par leur éducation, ces nouveaux citoyens de Rome et d’Athènes conspiraient contre la vie du pape et rêvaient, dans la capitale même du Catholicisme, la restauration du Polythéisme ancien. Déjà un de leurs chefs, Pomponius Lætus, s’arrogeait le titre de souverain pontife, comme le prouve une inscription gravée par eux-mêmes sur les parois d’une grotte, où ils tenaient leurs ténébreuses assemblées. À partir de cette époque, « les papes, ajoute M. Charpentier, protègent encore les lettres, mais les lettres sacrées ; ils protègent aussi les arts, mais ils s’efforcent de les ramener à un caractère chrétien[[3692]](#footnote-3693). »

Cependant, le mal sorti des flancs de la Renaissance cause d’étranges ravages. Les lettrés rationalistes d’Italie ont pondu l’œuf, Luther le fait éclore : Péperi ovum, Luthérus exclúsit. La robe de l’Église est mise en lambeaux par le schisme et par l’hérésie ; sa face auguste est souillée ; l’iniquité devient générale. Une réforme est nécessaire : Paul IV convoque le concile de Trente.

Un des plus célèbres théologiens de l’auguste assemblée., Melchior Canus, proteste avec énergie contre l’étude fanatique de la philosophie et de la littérature païenne, dont il signale les effets désastreux : « Les saints Pères, dit-il, condamnent ceux qui préfèrent la philosophie à l’Évangile, pour qui Averroès est saint Paul ; Alexandre d’Aphrodisée, saint Pierre ; Aristote, Jésus-Christ ; Platon, non un homme divin, mais un dieu : Non divínus, sed deus. L’Italie surtout est féconde en hommes de ce caractère. Contempteurs des saintes lettres, ils s’attachent aux doctrines de ces philosophes et, leur nacelle amarrée aux rochers des Sirènes, ils chantent, navigateurs insensés, non les Prophètes, non les Apôtres, non les Évangélistes, mais Cicéron, Platon et Aristote ! Ceux qui s’occupent trop de littérature païenne, se remplissent presque tous d’erreurs dont il est presque impossible de les délivrer : qui vix élui possunt. C’est ce qui a motivé le décret du concile de Latran. Il y a, du reste, parmi nous une loi trois fois sainte qui interdit une semblable étude au delà d’un certain âge ; elle la permet seulement aux adolescents, non pas à tous, mais à ceux qui montrent plus de talent[[3693]](#footnote-3694). »

À la même époque, une autre voix, non moins autorisée que celle de Canus, signalait, comme nous, les ravages de la lèpre païenne, communiquée à l’Europe par la Renaissance. Le premier effet de cette honteuse maladie est celui qu’avaient constaté en eux-mêmes saint Augustin et saint Jérôme, effet inévitable qu’on peut constater aujourd’hui, sur la plus vaste échelle, dans toutes les générations de collège, depuis quatre siècles : je veux dire le dégoût des lettres chrétiennes et surtout de l’Écriture sainte. Écoutons un des plus profonds ascétiques du seizième siècle, un de ces hommes de Dieu dont la parole fait autorité.

« La sagesse du monde, dit le père Louis de Grenade, enfle le cœur de vanité ; celle de Dieu l’enflamme de charité. Si donc, lorsque Dieu m’enseigne lui-même par sa parole, je me détourne de lui pour recourir à des maîtres du siècle et de la terre, ne fais-je pas injure à ce divin maître ? Ne méprisé-je pas sa doctrine lorsque je la considère moins que celle des hommes, que je préfère à la sienne ? Si le nombre des personnes qui tombent dans cette erreur n’était pas si grand, il y aurait moins sujet de s’en plaindre. Mais que dirai-je quand presque tout le monde vit de cet abus ? On dit qu’au détroit de Magellan, d’ordinaire, de trois vaisseaux il s’en perd un ; mais dans ce détroit dont nous parlons, à peine de cent y en a-t-il un de sauvé.

 » Combien le monde a-t-il aujourd’hui d’étudiants, pendant que Jésus-Christ a si peu de vrais disciples ! À peine ont-ils commencé à ouvrir les yeux pour connaître Dieu, qu’ils s’abandonnent aussitôt à la lecture des philosophes et des lettres humaines, où durant plusieurs années ils n’entendent pas le nom ni une seule parole de Jésus-Christ. Nous devrions tenir ces éludes pour une grande plaie et un grand malheur de notre vie, principalement si nous considérons ce que dit saint Grégoire de Nazianze, que toutes les sciences et les raisonnements des païens ressemblent aux fléaux et aux plaies de l’Égypte, qui sont entrés dans l’Église pour la punition de nos péchés[[3694]](#footnote-3695). »

Mais le sujet de sa plus grande douleur, aussi bien que de la nôtre, est de voir qu’au lieu de réserver pour un âge plus avancé l’étude des choses païennes, on abreuve l’enfance de ce lait empoisonné. « Que si, continue le pieux et savant auteur, la misérable condition de notre siècle nous réduit à cette nécessité, il faudrait au moins attendre un temps plus propre, et prendre garde que le bâtiment des vertus fut auparavant si bien établi en celui qui commence, qu’il pût aisément supporter cette charge. Mais qui peut voir sans une extrême douleur que lorsque l’âme est encore tendre et qu’un jeune homme ne fait que commencer à goûter la douceur du lait de Jésus-Christ, on le retire de ses mamelles pour l’attacher à celles des philosophes païens, où il ne trouve point d’autre pâture que des arguments et des sophismes ? Car, dites-moi, je vous prie, qu’est-ce que cela, à le bien considérer ? sinon faire la même chose que faisait ce cruel Pharaon pour détruire le peuple de Dieu, quand il commanda qu’aussitôt qu’il naîtrait un enfant mâle on le submergeât dans les eaux du Nil. N’est-ce pas ce que nous voyons en ce temps, où à peine une âme a commencé à renaître en Jésus-Christ et avant qu’elle ait pris quelque force en ce nouvel être qu’elle a reçu, on la plonge dans ces eaux où elle se noie et où elle perd tout l’esprit de dévotion qu’elle avait déjà conçu[[3695]](#footnote-3696) ? »

L’étude du paganisme n’éteint pas seulement la piété et l’esprit chrétien, il appauvrit encore la raison et crée des générations d’utopistes. C’est ce que remarquait, il y a plus de trois siècles, Balthasar Bonifacio : « Dans les écoles d’aujourd’hui, écrit ce profond penseur, nos enfants deviennent archifous, púeri nostri hódie in scholis stultíssimi fiunt, parce qu’on ne leur apprend rien qui soit applicable à notre état actuel. Nous croyons avoir fait pour eux un chef-d’œuvre, quand nous leur avons donné, comme dit l’Apôtre, des maîtres qui leur chatouillent les oreilles et dont l’enseignement détourne leur entendement de la vérité et les passionne pour les fables : À veritáte quidem audítum avértant totóque ánimo ad fábulas convertántur[[3696]](#footnote-3697).

Dégoût du Christianisme, appauvrissement de la raison : double effet de l’étude des auteurs païens. Il en est un troisième. Cette étude remet en honneur les théories révolutionnaires de l’antiquité et conduit au régicide. Un des plus grands hommes d’État du seizième siècle, le maréchal de Tavannes, s’en inquiète et il écrit : « Les traductions d’Hérodote, Plutarque, Appien, Tite-Live, ont aidé à fomenter les guerres civiles en Europe. Tel eût voulu être César pour renverser ou changer l’état des républiques ; un autre Brutus, Timoléon, pour tuer les tyrans ; un autre pour entreprendre mieux que Spartacus et Sertorius[[3697]](#footnote-3698) »

Avec sa vieille franchise gauloise, Montaigne déclare nettement que l’enseignement classique rend l’Europe païenne. « À la mode de quoi nous sommes instruits, dit-il, ce n’est pas merveille si les escoliers et les maistres n’en deviennent pas plus habiles, quoiqu’ils s’y fassent plus doctes. De vrai, le soin et la dépense de nos pères ne visent qu’à nous meubler la tête de sciences. Du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. On nous a choisi pour notre apprentissage, non les livres qui ont les opinions les plus saines et les plus vraies, mais ceux qui parlent le meilleur grec et latin ; et parmi ces beaux mois, on nous a fait couler les plus vaines humeurs de l’antiquité[[3698]](#footnote-3699). »

Avons-nous dit, et tous ceux qui avec nous protestent contre l’enseignement païen ont-ils dit autre chose ? L’expérience n’est-elle pas la triste justification de leurs paroles et des nôtres ?

## CHAPITRE V.

Seizième siècle.

Le concile de Trente. — Son programme d’études. — Il ne parle pas des auteurs païens. — Silence éloquent. — La septième règle de l’Index. — Expurgation des auteurs païens, postérieure au concile. — Saint Charles. — Sa conduite. — Le père Curci. — Usage discret des auteurs païens. — Lutte contre la Renaissance. — Pic de la Mirandole. — Fabricius. — Crispo. — Budée. — Comme Érasme, il proteste contre la Renaissance qu’il a encouragée. — Ses effets : le dégoût des études chrétiennes, l’indifférence en matière de religion, l’impiété, le sensualisme. — Vanité de la beauté littéraire du Paganisme. — C’est un piège de Satan. — Justes inquiétudes de Budée sur l’avenir.

La papauté qui, par l’organe d’Adrien VI et de Paul II, s’était empressée de réagir contre le Paganisme, convoque le concile de Trente. L’objet principal du concile est de combattre les hérésies et de réformer les abus. Des nations entières ont fait fausse route ; pourquoi ? Parce qu’elles ont été conduites par des aveugles. La terre s’est corrompue ; pourquoi ? parce que le sel s’est affadi. D’où viennent cet aveuglement et cet affadissement ?

L’éducation fait l’homme et l’homme la société.

Mieux que personne, l’auguste assemblée connaît cet aphorisme. En conséquence, son attention se porte tout spécialement sur l’éducation de la jeunesse cléricale, qui doit devenir le sel de la terre et le guide des générations. Rappelant l’expérience de tous les siècles, le concile part de ce principe que la jeunesse est naturellement portée au mal, et que sans une éducation parfaitement chrétienne, qui la forme à la vertu dès les plus tendres années, a téneris annis, c’est une espèce de miracle de la toute-puissance de Dieu, si elle persévère dans la régularité de la vie ecclésiastique : Nunquam perfécte, ac sine máximo ac singulári propémodum Dei omnipoténti auxílio, in disciplína ecclesiástica perséveret[[3699]](#footnote-3700).

Quelle est, en conséquence, l’éducation prescrite par le concile ? La même qui a été prescrite de tout temps dans l’Église, et notamment par le concile de Latran : c’est sur la base immuable de la tradition que les Pères de Trente appuient leur décret. Quelles études sont ordonnées pour les jeunes clercs ? quels auteurs indiqués ? « Ils étudieront, dit le concile, la grammaire, le chant, le comput ecclésiastique, et autres bonnes sciences ; l’Écriture sainte, les livres ecclésiastiques, les homélies des saints[[3700]](#footnote-3701). »

Pas un mot des auteurs païens. Pas plus que le concile de Latran, le concile de Trente ne daigne les nommer. Ce silence ne vous paraît-il pas éloquent ? Le concile veut une éducation qui oppose une digue aux passions naissantes de la jeunesse ; une éducation qui dès les plus tendres années forme le cœur à la piété et à la religion, ad pietátem et religiónem ; et il n’indique, comme livre déclasse, aucun auteur païen ! Est-ce une preuve qu’à ses yeux les auteurs païens opposent une digue aux passions de la jeunesse, et forment le cœur à la piété et à la religion ?

Ce n’est pas tout. Si, comme quelques-uns le prétendent encore aujourd’hui, les auteurs païens sont indispensables pour former l’esprit et le goût de la jeunesse chrétienne ; s’ils sont les vrais et même les seuls bons modèles de littérature, d’éloquence et de poésie, par conséquent la source nécessaire ou du moins la plus féconde du développement intellectuel, d’où vient que le concile n’en a pas encouragé l’étude ? D’où vient que, dans son plan d’éducation ecclésiastique, il ne nomme que des auteurs chrétiens ? L’auguste assemblée a-t-elle donc voulu constituer le clergé dans un état permanent d’infériorité, en négligeant de lui recommander, de lui indiquer même le vrai moyen de porter le sceptre dans la république des lettres, comme il le porte dans l’Église ?

Pour le compter parmi nos ancêtres, vous voudriez que le concile eût protesté plus directement contre l’étude classique, suivant nous si funeste, des auteurs païens. Une pareille prétention n’est fondée que sur l’ignorance de l’histoire. À l’époque du concile de Trente, l’étude de l’antiquité par les enfants ne faisait que commencer ; elle était seulement locale : on ne pouvait encore en connaître les effets. Le programme généralement suivi pour les classes inférieures était le programme traditionnel, consacré de nouveau par le concile de Latran. Érasme, Ramus, Budée, Philelphe et cent autres attestent que ce fut de leur temps, qu’on commença d’introduire les auteurs païens dans les classes de grammaire. Or, cette introduction fut lente à s’accomplir[[3701]](#footnote-3702).

Toutefois, rien n’échappe à la sollicitude de l’auguste assemblée. Elle connaît le nouvel usage qui s’introduit, et, dans la septième règle de l’Index, elle défend expressément de faire étudier aux enfants, sous quelque prétexte que ce soit, les livres lascifs ou obscènes du Paganisme : Nulla tamen ratióne púeris prælegéndi erunt. Or, c’était défendre à la fois presque tous les auteurs de l’antiquité, attendu que presque tous traitent, racontent, enseignent des choses lascives ou obscènes : Tractant, narrant aut docent.

Le texte, il est vrai, porte ex profésso. Mais pour tomber sous la défense, il n’est pas nécessaire, ce nous semble, que d’un bout à l’autre le livre traite, raconte, enseigne directement des obscénités. Il suffit qu’il le fasse dans plusieurs de ses parties, sous une forme ou sous une autre. La sollicitude de l’Église pour la conservation de la foi et des mœurs de la jeunesse, n’autorise-t-elle pas cette interprétation ? Nos adversaires eux-mêmes ne la prennent-ils pas pour règle de leur conduite ? À l’heure qu’il est, nous aimons à le croire, les plus intrépides ne voudraient pas qu’on se servît, dans les classes, des éditions complètes des poètes païens, et même d’un bon nombre de prosateurs. Cependant le concile n’a point fait de distinction ; il n’a point parlé d’auteurs expurgés, puisqu’il n’y en avait point alors[[3702]](#footnote-3703). Il ne prévoyait pas qu’on aurait l’idée, pour faire admirer les chefs-d’œuvre de l’antiquité, de les mutiler et d’en voiler certaines parties. Il a purement et simplement défendu de faire étudier aux enfants, non pas les passages des livres, mais les livres qui res lascívas tractant.

Ainsi, l’usage discret des auteurs païens, qu’on a tant invoqué dans la grande question des classiques, est, comme l’expurgation à l’usage des enfants, une invention postérieure au concile, et sur laquelle il n’a point eu à se prononcer. Nous serions d’ailleurs curieux de savoir ce que nos adversaires entendent par l’usage discret des auteurs païens. Saint Charles, qui avait le malheur de l’ignorer, mais qui probablement connaissait assez bien la pensée du concile de Trente, s’empressa, une fois rentré dans son diocèse, de bannir les auteurs païens de l’enseignement littéraire. Plusieurs saints évêques imitèrent son exemple. « Ils tentèrent, dit le Père Curci, d’abolir dans les écoles l’usage des classiques païens, de peur que les âmes neuves des jeunes gens ne fussent trop imbues d’idées païennes[[3703]](#footnote-3704). »

Appelez-vous discret l’usage qu’on a fait des auteurs païens, avant et après le concile de Trente, dans l’éducation de la jeunesse ? Cet usage discret a produit le Rationalisme, comme le dit M. Cousin ; le Protestantisme, comme le disent Jurieu et Mélanchthon ; le Césarisme, comme le dit Machiavel ; le Voltairianisme, comme le disent Mably, Voltaire et Montesquieu ; la Révolution française, comme elle-même le proclame ; il a paganisé l’Europe, comme le dit le Père Grou, de la Compagnie de Jésus ; il a ressuscité et il perpétue dans le monde moderne les antiques théories de la démocratie et du régicide, comme le confessent tous les révolutionnaires de nos jours. Est-ce là votre usage discret ? Il serait temps de le dire. Jeter dans la discussion des termes vagues, ce n’est pas l’éclairer, c’est l’embrouiller. Le moyen de s’entendre est de définir les mots. En attendant que cela vous plaise, je continue.

La Renaissance rencontre partout une vive opposition. Pic de la Mirandole, l’oncle, réclame avec énergie contre la rupture de la chaîne traditionnelle dans l’enseignement. Georges Fabricius déclare qu’envoyer les enfants à l’école des auteurs païens, c’est commettre à leur égard le péché de scandale, anathématisé par J.-C. « Et nous aussi, dit-il, nous tenons pour inutile et pernicieuse, inútilem et perniciósam, cette éducation qui polit le langage et corrompt les âmes, in qua excólitur sermo, corrúmpitur ánimus ; une éducation qui ne donne à la société que des bavards élégants et des impies[[3704]](#footnote-3705). »

À Rome, avec l’approbation et les éloges de l’autorité, le célèbre Crispo dénonce la Renaissance comme la première cause des maux de l’Europe, hinc nostri prima mali labes. Après avoir protesté plus hautement que nous-même contre l’engouement pour le Paganisme : « Il faut, dit-il, se servir des auteurs païens comme on se sert de la vipère, dont on emploie la tête écrasée pour guérir sa morsure : Remédium béstiæ carnem adhibére[[3705]](#footnote-3706). »

À la cour même de François Ier, il se forme une ligue puissante, pour chasser les païens et les reléguer dans les ténèbres où le moyen âge les avait laissés. Des docteurs illustres par leur science et par leurs vertus sont à la tête de la réaction. Les humanistes s’en émeuvent. Avec une habileté dont ils ont légué le secret à leurs successeurs, ils intriguent ; ils feignent des alarmes sur la conservation des lumières ; ils ameutent la plèbe classique. Dans un langage qui n’a pas changé, ils appellent leurs adversaires des quidams pervers, pervérsi quidam hómines, des hommes dignes d’une haine et d’un blâme exceptionnels : Majóre ódio digni graviúsque vituperándi[[3706]](#footnote-3707).

Grâce à leurs clameurs, les voix prophétiques ne sont pas écoutées ; mais elles ne continuent pas moins de se faire entendre. À celles des évêques et des théologiens, les laïques les plus éminents joignent leurs réclamations. Parmi les hommes de premier mérite qui prévirent le terme fatal où mènerait l’Europe, l’étude passionnée des auteurs païens, il en est un dont l’opinion a d’autant plus de poids, que lui-même avait été, comme Érasme, un ardent promoteur de la Renaissance.

Dans un ouvrage célèbre, fruit de l’expérience et de la réflexion, voici les graves avertissements qu’il donne à François Ier, à la France, aux nations modernes : « Je regrette, dit-il, d’avoir si longtemps négligé l’étude des lettres chrétiennes. Il est nécessaire de fondre ensemble l’enseignement littéraire et l’enseignement philosophique chrétiens ; autrement les ouvrages d’esprit ne sont qu’un commerce de mots, une sorte d’étalage et de foire ridicule d’idées creuses. Il ne faut pas s’arrêter à la rudesse apparente du langage chrétien, et se laisser rebuter par son aspect sévère ; en pénétrant plus avant, on y trouvera des trésors de beauté et d’élégance. La littérature chrétienne est une chaîne d’or qui descend du ciel sur la terre, pour nous attirer en haut.

 » Il est urgent d’opérer une réforme dans l’enseignement, en faisant passer l’étude des lettres chrétiennes avant celle des auteurs païens. S’il en est autrement, nous périrons ; car nous oublierons la sagesse chrétienne. Or, cette sagesse est la seule vraie, la seule indispensable, la seule qui conserve tout ce qu’elle touche, les mœurs comme les lettres, qui en sont l’expression. Voyons déjà ce qui se passe. Comment déplorer assez l’indifférence des lettrés de notre temps, indifférence qui est le résultat du culte idolâtrique des lettres païennes, indifférence qui va jusqu’à l’impiété et à la négation des vérités fondamentales de notre religion ?

 » Les idées païennes ont tellement prévalu, que les beaux esprits raillent la Bible et la dédaignent. Cette dérision de la sainte Écriture s’étend jusqu’aux pratiques religieuses, à la liturgie. On se moque des proses et des hymnes ; on regarde même les psaumes comme des rapsodies. Sommes-nous chrétiens, oui ou non ? Pourquoi affectons-nous des dehors chrétiens, si notre cœur est païen ? S’il est chrétien, comment expliquer notre mépris païen, à l’égard des formes extérieures du culte ? L’abus de l’étude des auteurs païens est tel aujourd’hui, que des hommes à la plume élégante, humanistes de premier ordre, ne cessent d’injurier et de railler le dogme de la liberté humaine et ses défenseurs. Ils affirment qu’il n est fait mention du libre arbitre et de la justice divine dans les livres de théologie, que pour rire et par manière de jeu. Ces stupidités leur plaisent tant, qu’ils les répètent dix fois et cent fois. »

Avec la supériorité du génie qui voit de loin, parce qu’il voit de haut, notre illustre aïeul dénonce à l’Europe chrétienne le retour de l’élément païen, comme la source de tous les maux que l’histoire a depuis enregistrés. « Dieu sait, ajoute-il, de quels désastres nous sommes menacés. Le culte exclusif des païens amène l’ignorance des bonnes études et tue les vertus. Il faut employer des moyens énergiques, pour conjurer les périls imminents que tout chrétien prévoit. Si, au mépris de toutes les gloires et de toutes les beautés religieuses et littéraires du christianisme, on parvient à nous faire adopter la sagesse païenne, si on ramène nos mœurs à la pratique de l’antiquité, que deviendra la cité de Dieu ? Une immense officine de licence sans frein, l’asile de volontés sans règle, ou plutôt un foyer de voluptés, un mauvais lieu plein de prostitutions, un assemblage de tous les vices. C’est là que tend et nous mène la sagesse païenne, c’est vers ce but qu’elle dirige tous ses efforts[[3707]](#footnote-3708). »

Et aujourd’hui des prêtres osent appeler la Renaissance, qui a remis en honneur la sagesse païenne, un magnifique mouvement !

« Hélas ! continue le grand homme dont nous ferons bientôt connaître le nom, ce n’est pas une crainte chimérique. La chose est déjà faite en grande partie. Le christianisme n’avait pas seulement enseigné aux hommes des vérités divines et jusqu’alors inconnues, il leur avait encore fait désapprendre ce que le paganisme, fils de l’erreur, leur avait enseigné. Et voici que le monde ingrat revient à son antique ignorance, et se passionne pour une philosophie et une littérature fangeuse, épaisse et grossièrement matérialiste : Et mundus jam ímmemor revolútus est ad luteámque ádeo quamdam sciéntiam pinguem et corpuléntam[[3708]](#footnote-3709) ! C’est à tel point que la pudeur, la modestie, la charité, la notion du juste et du vrai ont presque disparu, obtríta sunt. À quoi donc a servi la Renaissance, puisqu’elle fait revivre l’ambition, la cupidité, l’orgueil, la fièvre de toutes ces choses défendues et abrogées par le Christianisme : Quid ígitur hellenísmi profáni transcríptio, ad Christianísmi circumcisiónem profécit ?

Parlant, il y a trois siècles, comme parlent aujourd’hui M. de Montalembert et l’illustre évêque d’Arras : « Les apôtres de la Renaissance, dit-il encore, sont aussi dangereux, sinon plus, que les réformés de notre âge. Ils reconduisent le monde à l’abrutissement. Les idées païennes n’ont fait que des esclaves ; c’est au Christianisme que nous devons la liberté. Irons-nous reprendre nos chaînes en nous refaisant païens ? Le Paganisme abaisse l’homme et le rend esclave de mille dieux différents et infâmes : le Christianisme veut que l’homme n’obéisse qu’à un seul Dieu, père très-bon et très-grand. Les propagateurs des idées païennes ont commencé leur œuvre timidement, en rapsodes d’abord, donnant ce que les anciens avaient dit, et pas plus ; puis ils se sont enhardis, et aujourd’hui ils nous débordent de la lettre et du commentaire. »

Quelle a été la cause de leur déplorable succès ? L’auteur assigne celle que nous avons nous-même indiquée, celle qu’indiquera tout homme impartial et sérieusement instruit : le démon a fait miroiter aux yeux de l’Europe la beauté du fruit défendu, et l’Europe s’est laissé séduire. « Et pourtant, dit-il, qu’est-ce, en dernière analyse, que cette beauté de la forme littéraire, qui fait la principale étude de la jeunesse riche et élégante : Juventútis lautæ et elegántis præcípuum stúdium ? Pas autre chose qu’une écorce pourrie et vermoulue, putris et vermiculósa. C’est la défroque du vieil homme, que le chrétien ne doit pas seulement rejeter, mais fouler aux pieds : Vetústi hóminis exúviæ abjiciéndæ procul non modo et deponéndæ. C’est un piège tendu par l’oiseleur infernal pour prendre les âmes, piège d’autant plus dangereux que nous le voyons moins, et que même il nous fascine : Plágulæ ab illo quidem animárum áucupe in mundo dispósitæ… aspectábilis óculis mortálibus[[3709]](#footnote-3710). En attendant, les admirateurs éternels des païens, qui méprisent les lettres chrétiennes sous prétexte qu’elles ne peuvent former à l’art de bien dire, sont des fous qui courent après une ombre : In summa ipsi versántur inanitáte stúdii, adumbratámque tantum persequéntes philosóphiam[[3710]](#footnote-3711). »

Ce qui alarme le plus l’éminent philosophe, c’est l’aveuglement de ceux qui gouvernent le monde. Un élément nouveau s’est glissé au sein des nations chrétiennes. Ce ver rongeur mine à petit bruit les bases même de la société, et alors comme aujourd’hui, nul ne veut le reconnaître. « Si je regarde, dit-il en finissant, ceux qui doivent veiller, assis au gouvernail du vaisseau menacé par la tempête, je les vois plongés dans un profond sommeil, ou étalant dans les chaires et les académies leur individualité et la vanité de leur esprit. Ils encouragent par leur nonchalance les désordres auxquels nous sommes en proie et qui vont toujours croissant. En ce monde, bien des choses se vendent : l’enseignement païen est une de ces marchandises. La concupiscence nous fait abandonner le Christianisme pour retourner au Paganisme ; mais on aura beau faire, on végète avec l’ambroisie, on ne vit qu’avec la forte nourriture de l’Évangile[[3711]](#footnote-3712). »

Est-ce un tableau du seizième siècle ou une esquisse de portraits contemporains ? C’est à s’y méprendre.

Telle est l’analyse rapide de l’ouvrage, dont le titre seul renferme toute la pensée : De la, nécessité de passer du Paganisme au Christianisme[[3712]](#footnote-3713). Si nous l’avions écrit, il n’y aurait pas assez de pierres dans la république des lettres pour nous lapider. Heureusement il n’est ni de nous ni d’un prêtre. L’auteur est un laïque, un membre du parlement de Paris, un ambassadeur de France, le plus savant des nobles et le plus noble des savants ; mieux que tout cela, c’est un des pères de la Renaissance : il s’appelle Guillaume Budée[[3713]](#footnote-3714).

Avec celui d’Érasme, cité plus haut, l’ouvrage de Budée forme une des plus éloquentes protestations du seizième siècle contre la Renaissance et le déplorable enseignement qu’elle a introduit en Europe. Que diraient aujourd’hui ces hommes supérieurs, s’ils voyaient leurs prédictions vérifiées par tant de catastrophes ? Quelle serait l’énergie de leurs paroles ? Comprendraient-ils qu’on ose traiter de novateurs ceux qui sont les échos affaiblis de leur voix, et qui signalent le sinistre épanouissement du mal dont ils ont entrevu la cause ?

## CHAPITRE VI.

Seizième siècle.

Protestations dans toutes les classes de la société. — Loisel. — Bernard de la Rocheflavin. — Wimpheling. — Protestations en France. — Le célèbre docteur Gabriel du Puy-Herbault. — Il signale avec précision et énergie l’origine du mal. — Son étendue. — Sa cause. — Son remède. — Il semble avoir écrit pour nous.

Il faut toute l’ignorance de notre siècle pour croire que, dans notre grande lutte contre le Paganisme moderne, nous sommes sans généalogie, comme il faut toute sa présomptueuse vanité pour soutenir que blâmer le système d’études introduit par la Renaissance, c’est injurier l’Église. La vérité est qu’on ne change pas en un jour les idées, les goûts, les mœurs d’un peuple, à plus forte raison d’un monde. Par l’organe des hommes les plus éminents, l’Europe, chrétienne depuis tant de siècles, lutta avec énergie contre l’introduction de la littérature païenne, de la philosophie païenne, de l’art païen, du théâtre païen. La vérité est encore que les hommes les plus recommandables par leur orthodoxie et par leur piété ont blâmé la Renaissance et l’enseignement des auteurs païens, tel que nous le blâmons nous-même, sans que jamais il soit venu à l’esprit de personne de les accuser d’un manque de respect, dont eux-mêmes ne se doutaient pas.

Aux noms déjà cités, nous ajoutons les suivants. Pris à dessein dans les différentes conditions sociales, ils montrent l’unanimité de la protestation. Loisel, avocat au Parlement de Paris, rappelle le système pédagogique des siècles chrétiens ; il dit : « Désirans surtout nos ancestres, que les enfans prissent leurs premières institutions, non sur les conptes et fables des payens, ains sur les livres de la religion chrestienne, ce qui fust cause que les plus beaux esprits de la première adolescence de l’Église, firent de si belles versions grecques et latines des livres et principaux mystères de la chrestienté, désirans y conjoindre la cognoissance des bonnes lettres, et les commettans principalement au soing des gens d’Église[[3714]](#footnote-3715). »

Son illustre confrère du Parlement de Bordeaux, Bernard de la Rocheflavin, signale l’odieuse rupture accomplie par la Renaissance dans l’enseignement traditionnel et en montre les effets désastreux : « Nous nous adressons, dit-il, à des faux dieux ; nous sommes étrangers dans notre propre cité ; nous abandonnons notre propre patrimoine, c’est-à-dire nos traditions, notre histoire, notre religion, pour cultiver le champ d’autrui : Aliénum fundum arámus, incúltum familiárem desérimus[[3715]](#footnote-3716). »

Ce qu’on dit à Bordeaux, on le dit à Strasbourg. Comme son saint ami Jean Geiler, prédicateur perpétuel de la cathédrale de Strasbourg, le savant Wimpheling combat énergiquement les tendances païennes de la Renaissance. « Je ne veux pas, dit-il, qu’on fasse usage dans les écoles des poètes et des prosateurs païens ; ils remplissent les jeunes imaginations de pensées obscènes et de fables ridicules. Je demande qu’on les remplace par les œuvres de Prudence et par différents écrits des saints Pères. La connaissance des grands auteurs chrétiens est plus propre que toute autre, à donner à l’intelligence le développement désirable, et lorsqu’il s’agit d’éducation, le fond doit toujours l’emporter sur la forme[[3716]](#footnote-3717). » Dans cette grande lutte, Wimpheling est soutenu par Beátus Rhenánus et par d’autres savants non moins dévoués à l’Église.

Avant d’aller plus loin, on nous permettra de placer ici une observation, dont le bon sens catholique appréciera l’importance. Parmi les apôtres ou les admirateurs de la Renaissance, nous n’avons pas jusqu’ici rencontré un seul homme de Dieu, un saint. Il nous semble que ce fait laisse à penser. La suite de notre généalogie lui donnera une signification plus haute encore : continuons.

Le soleil de la Renaissance avait fait éclore, dans les lettres, des nuées de Catulles, de Tibulles, de Pétrones et d’Anacréons ; dans la philosophie, des générations de rationalistes, de panthéistes et d’épicuriens ; dans les arts, des myriades de peintres, de graveurs et de sculpteurs, dont l’œil contemple avidement les obscénités païennes, et dont la main les exprime avec une lubricité nouvelle. Mœurs, croyances, institutions religieuses et sociales, tout chancelle dans la vieille Europe, ébranlée par le torrent impétueux du Paganisme. Comme monument de son passage, il ne laisse après lui qu’une corruption sans exemple dans les annales des peuples chrétiens. En face de ce mal inouï, terrible présage de malheurs incalculables, des voix courageuses ne cessent de se faire entendre pour signaler le danger et dénoncer à l’Église et à la société, la Renaissance et son enseignement.

Une des plus éloquentes est celle du célèbre Gabriel du Puy-Herbault (Gabriel Putherbǽus), docteur de Sorbonne, controversiste puissant, le marteau du Protestantisme, une des gloires catholiques du seizième siècle. Ce grand homme, à qui une longue expérience des âmes[[3717]](#footnote-3718) révèle toute la profondeur de la plaie, pousse aussi le cri d’alarme et figure dans notre généalogie comme un de ses plus brillants anneaux. Se trouver, à trois siècles d’intervalle, en complète harmonie avec de pareilles intelligences, absout de bien des reproches, console de bien des peines. L’ouvrage[[3718]](#footnote-3719) dont nous allons citer quelques extraits, est aussi peu connu qu’il est important : effet palpable de cette conspiration du silence dans laquelle les renaissants de toutes les époques sont maîtres passés. L’auteur décrit l’origine du mal, son étendue, sa cause et son remède.

Signalant le foyer primitif de la Renaissance : « Plût à Dieu, s’écrie-t-il, que les Italiens eussent gardé pour eux leurs marchandises, leurs onguents et leurs livres ! Nous devons beaucoup de choses aux Italiens, mais il en est beaucoup que nous voudrions ne pas leur devoir. Toute leur littérature respire le Paganisme. Il est de bon goût, parmi eux, de ne redire que des choses profanes, de ne chanter que les dieux et les héros vermoulus de l’antiquité. Les saintes lettres sont dédaignées chez eux, à tel point que les chefs-d’œuvre même des Pères leur sont inconnus. Tout ce qu’ils ont de génie et d’argent, ils l’emploient à ne laisser ignorer à l’Europe aucune des infamies des auteurs païens : Ne apud sórdidos scriptóres quicquam ignorarémus. »

Après avoir nommé, comme nous, ces milliers de renaissants italiens, dont les uns, prêtres, religieux, évêques même, passent leur vie à élucider les épigrammes de Martial, les infamies de l’Âne d’or d’Apulée, les priapées de Virgile ou à relever les autels de Romulus ; il en cite un qui, dans son fanatisme païen, s’écriait : Ô heureux Virgile ! qui n’as pas eu à mettre dans tes vers les noms de Pierre et de Paul : Ô te felícem, P. Marc, cui non fúerit in cármine Petrus aut Paulus inseréndus ! « Et moi, reprend du Puy-Herbault, je m’écrie : « Ô homme en délire ! tu crois donc que les gestes des dieux, des héros et des hommes, prodiges de scélératesse et d’infamie, sont plus propres à la poésie que les choses saintes et les gloires du Christianisme ! »

Cependant les doctrines païennes, grâce aux intelligences qu’elles ont dans le cœur de l’homme, gagnent comme le cancer : « Elles se traduisent, dit l’illustre docteur, par des livres, par des spectacles, par ce qu’ils appellent des œuvres d’art. L’Europe, et surtout la France, est inondée de livres dans lesquels on décrit, sans honte ni réserve, les amours impudiques, les feux des amants, leurs artifices, leurs promesses, leurs caresses, leurs veilles, leurs poursuites, leurs parjures, leurs désespoirs. Chaque jour en voit paraître de nouveaux, qui se vendent dans toutes les villes. Vous les trouvez sur les toilettes des grandes dames, dans les boutiques des artisans, sur les sièges des juges et, s’il faut dire toute la vérité, dans les temples, jusque sur la chaire des pontifes[[3719]](#footnote-3720) !

 » Ces livres sont tels, qu’il n’est pas une femme, si bien née et si vertueuse qu’elle soit, qui puisse les lire et rester chaste. Non, jamais le monde n’a rien vu de plus impur, de plus obscène que ces tombereaux de pièces de théâtre, de poésies, de chansons qu’on rencontre partout à notre époque. Telle est l’ardeur infernale qu’on met à les répandre, que vous les trouvez à acheter dans toutes les boutiques de libraires, sur les places publiques, et qu’on les offre même à ceux dont ils provoquent le dégoût : Venáles vel invítis et despuéntibus viatóribus obtrudúntur. Aux enfants, ils apprennent ce qui est au-dessus de leur âge ; du cœur des jeunes gens ils font un Vésuve ; et jusque sous les glaces de l’âge, ils font ressentir aux vieillards, les ardeurs de la concupiscence. »

Aux mauvais livres se joignent les spectacles. « Quelles leçons ils donnent ! Tantôt, c’est un jeune homme qui manifeste les flammes qui le dévorent ; tantôt, c’est un amant qui raconte ses prouesses ; tantôt, des prostituées qui accouchent au milieu des danses et de la musique : commerce perpétuel de mensonges et de tromperies dans lequel nul droit, nulle honnêteté, nulle vertu ne sont comptés pour quelque chose. À cette école, où l’on apprend à ne reculer devant rien pour satisfaire l’amour ; où l’on met sans cesse sous les yeux des infidélités conjugales, des serments violés, des haines, des empoisonnements, des meurtres ; où toutes ces choses sont louées, conseillées, enseignées dans tous les détails de leur exécution : Qua ratióne, quo astu pérfici queant ; présentées sous des paroles mielleuses, assaisonnées de plaisanteries et de bons mots : quelle est la condition, le sexe, l’âge, qui ne perde ses mœurs : Quem órdinem, quem sexum., quam ætátem non commáculant ?

Les tableaux, les statues, la musique, achèvent l’œuvre corruptrice des livres et des théâtres. « Ils ne craignent pas d’orner leurs livres infâmes de gravures plus infâmes encore, afin que tout concoure à la corruption. Ce que la nature veut qui soit caché, ils le montrent sans pudeur aux yeux de tous, comme si l’œil n’était pas le sens le plus actif et le plus puissant pour fasciner le cœur ? Ils oublient le mot de l’Écriture, qui appelle l’œil, la fenêtre de l’Âme ! On blâme les iconoclastes anciens et modernes qui ont dépouillé les églises de tableaux et de statues, sous prétexte qu’ils étaient dangereux pour la foi. Et on ne condamne pas, que dis-je ! on paye largement, on encourage par tous les moyens, on fait venir des pays étrangers, des artistes en renom qui remplissent les galeries, les appartements, les portiques de statues obscènes et de peintures lascives : et jusque dans les oratoires domestiques, où, sous l’œil du Père céleste, l’âme doit adorer, solitaire, respectueuse et pénitente, on se trouve dans un mauvais lieu. Une mauvaise image, une mauvaise statue, qu’est-ce autre chose qu’une courtisane ? Affínes constat artes esse pictóriam et mertríciam ?

 » Quant à la musique ; invoquer, louer, chanter Cupidon, l’instigateur de toutes les infamies, et les autres dieux poétiques qui ont établi la maxime que tout ce qui plaît est permis : tel est le point de dégradation et d’impudence auquel elle est descendue. Ces ravageurs des mœurs publiques, públicæ disciplínæ vastatóres, les musiciens se sont introduits dans les maisons particulières. À leur école, les jeunes garçons et les jeunes filles, à peine détachés de la mamelle et sachant à peine balbutier, apprennent le mal. Les jeunes vierges, à chanter sur la guitare des vers où respire le délire de l’amour, et à plier leurs jeunes corps aux mouvements voluptueux de la danse. Elles connaissent Vénus, l’Amour, les Muses échevelées, avant de savoir ce qu’est Jésus-Christ, le royaume des cieux, l’Évangile… avant même de savoir s’ils existent !

 » Ce qu’il y a de plus étrange, c’est la curiosité vraiment fanatique des parents pour toutes ces choses. Les malheureux ! ils croient avoir rempli tous leurs devoirs, quand ils ont dépensé beaucoup de temps et d’argent, pour faire apprendre à leurs fils toutes ces coupables fadaises, et à leurs filles à danser et à chanter mieux qu’il ne convient à des femmes honnêtes : Quo vírgines suæ cantáre saltaréque dóctius cálleant quam probis convéniat. »

Rien n’est changé. À la permanence des effets, reconnaissons la permanence de la cause. D’où venait au seizième siècle, et d’où vient aujourd’hui cette invasion du Paganisme avec toutes ses corruptions ? « De l’éducation, s’empresse de répondre notre illustre aïeul : Ita educáti sumus. C’est à elle que nous devons le dégoût de tout ce qui est bon, l’amour effréné de tout ce qui est mal : Ut si qua juvant ábeant, inimíca tenácius hǽreant. Jérôme, Augustin ! que diriez-vous, si vous viviez dans ce siècle dont la corruption n’a pas d’exemple ! Comme vous tonneriez en voyant la face du Christianisme et de la société bouleversée de fond en comble : Si vivant jam et vídeant hoc nostro século corruptíssimo, invérsam ómnium rerum scenam !

 » Qu’ils sont utiles, qu’ils sont chastes les auteurs qu’on fait étudier : Quales auctóres, quam graves quamque pudícos propónunt ediscéndos ! Et pourtant ces auteurs sont les vrais professeurs, nam et hi magístri sunt : muets quand on les lit, parlant quand un autre les explique : Muti si per te legas, et vocáles si de áliis áudias. À leur école, les jeunes gens ont plus besoin de pédagogue, que de guide dans n’importe quel chemin. C’est pourquoi je serais d’avis que l’étude du grand nombre, quelque habiles qu’ils soient ou qu’on les suppose dans l’art de bien dire, fût sévèrement interdite aux enfants. Excepté l’élégance du style et le talent de l’invention, on n’y trouve absolument rien ou à peu près, nihil omníno vel parum ádmodum, qui non-seulement ne soit indigne d’être lu, mais encore qui ne mérite le fouet et le feu. Ah ! si pour chaque impertinence ces auteurs recevaient un soufflet, leur corps entier ne serait qu’une plaie livide. »

Disant il y a trois siècles ce que nous avons dit nous-même, l’éloquent défenseur de notre cause ajoute que les générations de collège, abreuvées aux citernes empoisonnées du Paganisme, répandent autour d’elles la corruption. C’est ainsi que l’Europe a été pervertie. « Les jeunes gens, dit-il, apprennent l’art de l’adultère en l’étudiant dans les auteurs païens, et tels qui sont venus chastes à leurs leçons, s’en retournent corrompus : Pudíci processérunt, impudíci revertúntur. Ils ruminent ce qu’ils ont entendu, ils le racontent ; et c’est merveille de voir quel foyer de vices ils couvent en eux-mêmes, ils allument dans les autres, lents à toute vertu, prompts à toute sorte de mal : Ad virtútem tardi, ad omne fácinus velóces ! »

Après avoir signalé le mal dans son origine, dans ses ravages et dans sa cause, le grand docteur en indique le remède. Ce remède est le même que nous avons indiqué : quelques extraits irréprochables des auteurs païens et l’introduction très-large des auteurs chrétiens. « Qu’on choisisse, dit-il, parmi les poètes ceux qui sont chastes, ou du moins qu’on fasse des extraits dont l’étude soit sans péril pour la jeunesse : Excerpántur quæ púeris prælégi tuto possint[[3720]](#footnote-3721). »

Toutefois, l’usage des auteurs païens dans l’éducation de la jeunesse chrétienne n’est pour lui qu’une concession aux tristes nécessités du siècle. « Qu’avons-nous besoin, s’écrie-t-il, des auteurs païens ? Manquons-nous de livres, soit en prose, soit en vers, dans lesquels la pureté des mœurs, l’intégrité de la foi, la piété, la sincérité de la doctrine, marchent de pair avec les grâces de l’élocution et la richesse du style ? Ex æquo certant sermónis delíciæ ac lautítiæ dicéndi ? D’où vient cette invasion de livres étrangers et pestilentiels dans l’Église ? Quorsum ígitur tot libri ascitítii, tam pestiléntes in Ecclésiam irrépunt ? Est-ce que nous n’avons pas abondamment dans la littérature chrétienne de quoi nous instruire et nous délecter ? Pourquoi, je le demande, chercher des fleurs, quand nous avons les fruits sous la main ? Quid, te quæso, flores repóscimus, quum fructus sit ad manum ? »

Rappelant l’Europe égarée à l’esprit des Constitutions apostoliques, c’est-à-dire tout ensemble à l’aversion pour les livres païens et à l’amour pour nos trésors de littérature chrétienne : « Prenons donc, s’écrie-t-il, aimons, ayons sans cesse dans les mains les saintes Lettres. Éloignons-nous des citernes fêlées, puisque nous avons près de nous la fontaine d’eau vive qui rejaillit à la vie éternelle : Cistérnas dissipátas ne quærámus, quum præsto sit fons vivus, scatúriens in vitam ætérnam. Souvenons-nous du mot de saint Jérôme, ajoute le puissant écho de la tradition : Aimez l’étude de l’Écriture, et vous n’aimerez pas les vices de la chair : Ama sciéntiam Scripturárum et carnis vítia non amábis. »

Rien de plus profond que cette parole. Le Paganisme et les livres païens sont orgueil et volupté : l’étude assidue de ces livres, le séjour prolongé dans ce monde, développent nécessairement dans l’homme cette double passion. Le Christianisme, au contraire, est humilité et chasteté. L’étude assidue de l’Écriture et de la littérature chrétienne, qui en est l’épanouissement, nourrit et perfectionne cette double vertu.

Développant son programme d’études, Gabriel du Puy-Herbault ajoute à l’Écriture sainte, les Pères de l’Église, les poètes et les auteurs chrétiens, magnifiques commentaires du livre par excellence.

« Chez les chrétiens, dit-il, l’éducation doit commencer par l’étude des auteurs chrétiens. Autrement le monde croira que, comme nous préférons la littérature païenne à la littérature divine, ainsi nous aimons les dieux, les idoles, les vices des païens, plus que notre Dieu[[3721]](#footnote-3722).

« Pourquoi ne pas le faire ? Qu’avons-nous à craindre ? Quelle éloquence dans saint Jérôme ! quelle douceur oratoire dans saint Ambroise ! que de science et de littérature dans saint Augustin ! Quel besoin avons-nous de Cicéron et de César ? Qui oserait préférer Salluste et Tite-Live à saint Cyprien ? Voulez-vous des auteurs grecs ? Bon Dieu, quelle bibliothèque ! Chrysostome, Basile, Grégoire de Nazianze, Eusèbe et une foule d’autres : grands orateurs, grands historiens, grands philosophes et grands génies, auxquels on ne peut pas plus comparer Démosthène, Lysias, Périclès, Isocrate, Xénophon, Platon, qu’un geai à un cygne, une chouette à un aigle.

« Et pour la poésie, n’avons-nous pas Prudence, saint Avit, Marius Victor, et une foule d’autres, antiques chantres de nos gloires, dont l’ignorance seule méprise les immortels ouvrages ? Que dirai-je encore ? N’avons-nous pas nos chants sacrés, admirables de majesté et d’onction ? N’avons-nous pas, enfin, des trésors d’éloquence et de poésie, qu’il me serait impossible d’énumérer : Quibus ne enumerándis quidem par esse possim ! »

À la vue de tant de richesses foulées aux pieds, l’illustre orateur, pénétré de douleur et d’indignation, s’écrie comme nous : « Quelle est donc cette démence, quæ ergo vesánia est ? Aller chercher, pour élever des enfants chrétiens, des livres étrangers, tout pleins de Paganisme, c’est-à-dire vains, futiles, blasphématoires, et mépriser ceux que nous devrions emprunter si nous ne les avions pas ! Aller chercher à l’étranger les poisons les plus actifs, tandis que nous avons chez nous des aliments excellents : Aliúnde ascíscere venenatíssimos, cum domi hábeas pleníssimos bonæ frugis ! Qu’est-ce que cela ? sinon prendre en haine la vie, la santé, le bonheur, et se précipiter volontairement dans la mort : An hoc est áliud quam vitam, salútem felicitatémque suam aversári et sponte ad éxitum properáre ?

 » Coupable et malheureuse Europe, sais-tu ce que tu fais ? Un monstre couronné, l’empereur Maximin, fit fabriquer des Actes de Pilate clans lesquels il accumula contre Jésus-Christ tous les crimes, tous les blasphèmes, toutes les horreurs qu’il est possible d’imaginer. Par un édit public, il ordonna de les répandre dans toutes les provinces de l’empire. Il voulut en outre que ce pamphlet abominable, mis dans les mains de la jeunesse à la place des autres livres classiques, fût soigneusement expliqué par les maîtres et appris de mémoire par les élèves[[3722]](#footnote-3723).

 » N’imitons-nous pas Maximin, nous qui mettons les livres du Paganisme entre les mains des enfants : An non cum Maximíno sentímus, qui púeris éthnica propónimus ; qui les menaçons, qui les punissons s’ils ne les apprennent parfaitement et qui les forçons ainsi à s’éloigner de la religion, en devenant plus vite insoumis et libertins ? Jeunes, ils retiennent ; adolescents, ils n’ont rien de plus pressé que de faire ce qu’ils ont appris ; et toute la vie les maximes perverses que leur a inculquées une répétition fréquente restent gravées dans leur mémoire : Rétinent tenélli, quod mox cum adoléverint implére conéntur. » Ce beau travail, qu’il semble avoir écrit pour nous, l’illustre docteur le termine par cette maxime fondamentale, que la littérature chrétienne suffit et au delà aux peuples chrétiens ; et il invite l’Europe à répondre aux admirateurs et aux propagateurs du Paganisme ce que les juifs répondirent aux Spartiates : « Nous n’avons besoin de rien ; les livres sacrés que nous avons sous la main nous suffisent : Nihil horum indigére ut qui ex libris sacris quos habémus in mánibus, solátium capiámus. »

## CHAPITRE VII.

Seizième siècle.

Réponse à une difficulté. — Quelques chefs-d’œuvre des latinistes actuels. — Protestations contre la Renaissance et son enseignement en Italie. — Le Père Jean de Saint-Démétrius. — Belle comparaison. — En Espagne, le Père Paz, jésuite. — Il prouve que l’étude du Paganisme profane la parole de Dieu, dégoûte de l’Écriture sainte, porte aux études frivoles, appauvrit la raison, tue l’esprit de prière, prépare des révolutions.

Les énergiques protestations dont la France retentit, trouvent de puissants échos dans le reste de l’Europe. Comme leurs devanciers, les modernes champions de la Renaissance prétendent qu’on ne peut apprendre le beau latin que dans les auteurs profanes ; ils vont jusqu’à dire que si le clergé cessait de les étudier, il ne pourrait plus correspondre convenablement avec les Congrégations romaines.

Après celle de M. Thiers, qui affirme que l’antiquité païenne est la plus belle chose du monde, on n’a pas écrit, à propos de la question des classiques, sur laquelle pourtant un si grand nombre de personnes ne se sont pas fait faute de déraisonner, une impertinence comparable à celle-là. La vérité est, comme dit Érasme, que le seul moyen de bien parler latin aujourd’hui, c’est de parler tout autrement que les auteurs païens, attendu que le latin païen ne peut être le truchement des idées et des choses chrétiennes, à plus forte raison, ecclésiastiques. La vérité est que le latin chrétien jouit seul de ce privilège, et que, si nous parlions ou écrivions le latin comme saint Bernard, saint Grégoire, saint Léon, nous serions à juste titre des phénix, partout, même à Rome.

Il sied bien vraiment d’éloigner la jeunesse, surtout le clergé, de l’étude des auteurs chrétiens, quand soi-même, après avoir étudié pendant huit ans les auteurs païens, on arrive dans un Mémoire officiel de quelques pages, à commettre jusqu’à vingt-sept fautes de latin ; quand, dans un écrit plus solennel encore, on appelle les suisses de l’Église Helvétii, des Helvétiens ; quand on se fait gloire de parler latin dans toutes les occasions et qu’on décore une inscription de deux lignes d’un affreux barbarisme, en donnant à un vénérable chapitre la qualification d’emeritíssimus ; quand on est obligé, pour être compris, même des bacheliers, de faire en français la plupart des cours, sans excepter celui de Droit romain ; quand les futurs docteurs en sont réduits à payer des faiseurs de profession pour rédiger leur thèse latine[[3723]](#footnote-3724) ; quand, dans les examens de philosophie et de théologie, les élèves peuvent à peine décrocher quelques phrases qui ne sont ni du latin chrétien ni du latin païen, mais une version laborieuse de leurs idées dans une langue inconnue ! Après cela, n’est-on pas bienvenu à se montrer délicat, à l’endroit du latin de l’Église et des Pères ?

Quoi qu’il en soit de ces énormités, et de beaucoup d’autres que nous pourrions citer, l’objection n’est pas nouvelle. En Italie, au foyer même de la Renaissance, un membre illustre de la famille de saint François, la réfuta victorieusement, il y a trois siècles. Comme on peut apprendre une bonne architecture, en étudiant la Sainte-Chapelle de Paris, par exemple, et la métropole de Reims ; une bonne philosophie en étudiant saint Anselme et saint Thomas, le savant religieux prouve qu’on peut apprendre un bon latin, en étudiant exclusivement les auteurs chrétiens. Il fait mieux : il montre l’aberration de ceux qui vont chercher la belle langue latine dans les auteurs profanes, et les avantages d’un ordre supérieur qu’on trouve à l’étudier dans les auteurs du Christianisme. Sa thèse, comme on voit, a des rapports avec celle d’Érasme ; elle lui parait tellement importante qu’il ne craint pas de la développer dans un sermon.

« Un livre classique, dit-il à ses auditeurs, qui réunit la richesse de la pensée à la richesse de l’expression, est préférable à celui qui n’a pour lui que la forme ou la parole. En effet, la forme est aux livres ce que, dans les amandes, la coquille est au noyau. Lequel, dites-moi, vaut le mieux, de la coquille ou du noyau ? Si on ne peut avoir le noyau sans la coquille, quel est celui qui ne désirerait trouver des amandes, dont le noyau et la coquille fussent également bons ? Voulant donc apprendre le latin, notre plus grand désir doit être de trouver des livres-qui joignent à la beauté de la forme l’excellence du fond. Et, pour continuer la métaphore, si l’amande, dont le noyau est délicieux, n’avait pas une coquille aussi belle que l’amande vide ou amère, vous en mettriez-vous beaucoup en peine et votre choix hésiterait-il un instant ? Ne diriez-vous pas : Quand on achète des amandes, c’est bien plus pour satisfaire le sens du goût que celui de la vue ? Qui agirait autrement vous paraîtrait fou.

 » Si donc vous voulez des ouvrages qui servent tout ensemble à apprendre le latin et à former l’esprit et le cœur, vous en trouverez en abondance dans les auteurs chrétiens, soit en prose soit en vers. Qui peut nier que saint Jérôme et saint Cyprien offrent ce double avantage ? Qui peut nier que les Lettres de saint Bernard soient les plus familières, les plus aimablement saintes, les plus utiles qui aient jamais été écrites ? Qui peut nier que les poètes qui ont chanté saint François, saint Bernard, l’auguste Eucharistie, soient tout ensemble des modèles d’élégance et des foyers d’inspiration, bien supérieurs aux poètes païens ? Et si vous voulez dans un seul auteur, chrétien et martyr, de la prose et de la poésie, vous avez Boëce, que saint Thomas d’Aquin ne craint pas d’égaler à Cicéron pour l’éloquence, et à Virgile poulies vers : Niente timendo san Tomaso di Aquino d’agguagliarlo a Cicerone in prosa et a Virgilio in verso. Croyez-moi donc, laissons de côté, dans l’étude des langues, les auteurs païens qui ne peuvent servir à rien pour la conduite de la vie, et faisons usage des auteurs chrétiens : Ad laudem et glóriam Patris et Fílii et Spíritus Sancti. Amen[[3724]](#footnote-3725).

L’Espagne, comme l’Italie, proteste contre l’envahissement du Paganisme. À la voix du fils de saint François se joint celle du Père Paz, de la compagnie de Jésus. Le grand docteur s’attache particulièrement à dénoncer les affreux ravages que fait l’étude des auteurs païens, même parmi le clergé séculier et régulier. Puisé dans les gymnases et les universités, l’engouement pour l’antiquité profane pénètre dans le sanctuaire et dans les cloîtres, dégoûte des études sérieuses, éteint l’esprit de piété, et, affadissant le sel conservateur de la société, prépare une corruption générale.

Écoutons le nouveau Jérémie déplorant ce malheur, venu de la Renaissance : « À vous, dit-il, mon discours, professeurs de théologie, professeurs d’Écriture sainte et prédicateurs des divins oracles. Combien j’en vois aujourd’hui parmi vous qui, passionnés pour les livres païens, libris Gentílium nimis addíctos*[[3725]](#footnote-3726)*, mettent de côté l’Écriture et les Pères, raffolent des fables mythologiques, apprennent par cœur les sentences des philosophes, lisent et relisent les histoires profanes et vont sans rougir débiter tout cela du haut des chaires, au peuple avide de la parole de Dieu !

 » Déjà, dans les bibliothèques d’un grand nombre, in bibliothécis multórum, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire, saint Ambroise et les autres Pères ne figurent plus que comme ornement. Les auteurs qu’ils achètent pour les étudier sont les poètes, les philosophes, les historiens profanes de la Grèce et de Rome : Poétæ vero et gentíles philósophi et profánæ græcórum et latinórum históriæ ad occupatiónem comparántur. En chaire et dans la conversation, les premiers se taisent ; les seconds parlent ; ceux-là, effacés de la mémoire, dorment dans leur tombe ; ceux-ci osent se montrer jusque dans les discours sacrés ; ceux que Dieu a choisis pour enseigner sont repoussés ; ceux que l’Église permet à peine : quos Ecclésia vix permíttit[[3726]](#footnote-3727), dans l’éducation de l’adolescence, deviennent les docteurs en Israël. Comme si, chez les chrétiens, Ovide valait mieux que saint Paul ; Cicéron était un moraliste plus persuasif que l’Évangile ; Homère ou Sénèque avaient plus d’autorité que le Saint-Esprit ?

 » Dans l’âge mûr, dans la vieillesse et même dans la décrépitude, après avoir étudié les saintes lettres, lire de pareils auteurs, les ruminer, les disposer en sermons, les prêcher chaque jour dans les assemblées des fidèles : quelle excuse peut avoir une semblable conduite ? On regarderait comme une irrévérence sacrilège de placer sur l’autel du Dieu vivant, où nous offrons l’auguste sacrifice, l’image de Jésus-Christ et l’image de César ; l’image de la sainte Vierge et celle de Vénus ; l’image de saint Pierre et celle de Pompée ; l’image de saint Paul et celle d’Héliogabale ; l’image d’un saint et l’image d’un histrion, Pourquoi ne serait-ce pas une faute plus grave, dans l’église, où nous nous assemblons pour entendre parler Jésus-Christ, de citer tantôt Jésus-Christ, tantôt Ovide, tantôt saint Paul, tantôt Virgile ; et dans le même discours, les prophètes et les poètes, les évangélistes et les philosophes, les saints et les comédiens ?

 » Vous le faites, dites-vous, pour expliquer l’Écriture ! — Pour être expliquée, l’Écriture n’a pas besoin d’un genre d’interprétation que les Pères n’ont pas connu. Le plomb et l’étain ne rendent pas l’or plus brillant, ils le souillent et le ternissent. Vos citations d’auteurs païens n’élucident pas le texte sacré, elles l’obscurcissent et l’embarrassent.

 » — Mais c’est pour attirer le peuple par cet assaisonnement ? — Comme si l’Église n’avait pas dans l’Écriture sainte elle-même et dans les Pères, de quoi attirer les âmes, sans recourir à ces vils condiments : His vilíssimis salsaméntis indígeat. L’ail peut paraître sur la table de l’esclave et assaisonner son pain ; mais l’ail est banni de la table des rois, à qui il faut des assaisonnements plus relevés. La prédication est la table du grand roi, à laquelle il invite les chrétiens ses enfants : et vous y apportez les assaisonnements destinés aux esclaves ! D’où vient cette étrange conduite ? de ce que vous ne connaissez plus la suavité de l’Écriture : Scriptúræ sacræ suavitátem ignorátis. »

Profanation de la parole de Dieu venue de la Renaissance, comme la profanation de l’art chrétien et de la poésie chrétienne : tel est le premier résultat de l’étude passionnée du Paganisme. lien est d’autres encore plus déplorables. « Celle élude, continue l’homme de Dieu, dégoûte de l’Écriture sainte et des lettres chrétiennes ; elle entraîne aux études frivoles et, par conséquent, appauvrit la raison. Qui peut dire combien l’étude des auteurs païens éloigne des saintes Écritures : Quis éxplicet quantum isti his profánis stúdiis ab stúdio divinárum Scripturárum avocéntur ! L’homme qui aime une courtisane, se refroidit pour son épouse. L’âme passionnée pour les futilités païennes, n’a que du dégoût pour la doctrine céleste. Peu à peu, elle s’énerve et ne peut plus supporter la majesté des Écritures. Blasée, il lui faut des romans assaisonnés d’un sel putride, pútrido sale condítum, remplis de sottises et de vanités : tels sont les livres qui ne quittent pas ses mains et qu’elle convoite des yeux. »

Continuant de décrire les ravages de cette lèpre, « L’étude dont je parle, ajoute le Père, déplaît à Dieu ; car elle trouble la tranquillité de l’âme et la remplit d’images vaines, qui la profanent et qui la souillent. Comment pourrait-elle être agréable à Dieu, l’âme qui est le sanctuaire du Saint-Esprit et qui se meuble volontairement de vers profanes, d’histoires profanes et de maximes profanes ? Cette étude est un immense malheur pour l’Église, un immense obstacle à la conversion des fidèles[[3727]](#footnote-3728). »

L’auteur rappelle la sévère correction infligée à saint Jérôme ; puis, comme s’il avait eu mission de nous justifier sur tous les points, il dit que cette étude tue l’esprit de prière et prépare au monde de cruels déchirements. Elle tue l’esprit de prière. « Je ne sais comment l’admirateur des païens n’a pas honte, après avoir lu leurs vers ou leur prose, de se présenter devant son Créateur, de chanter les poésies du prophète-roi, ou de méditer sur la vie de notre divin Sauveur. N’a-t-il pas lu dans saint Paul : Vous ne pouvez boire en même temps au calice du Seigneur et au calice des démons ? Comment ose-t-il, après la lecture d’un livre profane, ou lascif, ou peu chaste, aller à la prière et demander le vin de l’intelligence et de l’amour ? À mes yeux, celui qui agit de la sorte est un effronté ; et je sais d’avance qu’il n’obtiendra rien : Satis perfricátæ frontis est qui hoc audet, et satis mihi compértum est, quod non obtíneat.

 » Ceux qui se présentent à la prière, l’âme remplie de semblables vanités, trouveront dans le Seigneur un juste juge qui se moquera d’eux. Où sont, leur dira-t-il, vos dieux en qui vous mettiez votre confiance et votre gloire, dont les victimes vous nourrissaient de leur graisse et dont les libations vous abreuvaient de leur vin ? Qu’ils se lèvent et viennent à votre secours ; qu’ils vous tirent de vos nécessités, vous repaissent de leurs fictions, vous fortifient de leurs niaiseries et vous remplissent de leurs voluptés ; car, n’attendez de moi ni goût, ni amour pour les choses célestes : vous vous en êtes rendus indignes : Indígnos reddidístis. »

Et de nos jours, des catholiques, des prêtres et même, dit-on, certains évêques se font gloire de ne jamais s’endormir, sans avoir conversé plusieurs heures avec Horace et Virgile !

L’esprit païen, introduit dans les âmes par l’enseignement, s’y trouve en lutte avec l’esprit chrétien reçu au baptême. Le pieux jésuite voit dans la présence de ces deux éléments, le germe de luttes et de tiraillements intérieurs qui, un jour manifestés dans l’ordre social, deviendront des révolutions et des catastrophes. « Si dans le sein de Rebecca, dit-il, deux frères se combattaient et torturaient les entrailles maternelles, au point de forcer Rebecca elle-même à s’écrier : « S’il devait en être ainsi, qu’était-il besoin de devenir mère ? » que feront dans l’âme deux doctrines, non pas sœurs, mais ennemies ; dont l’une élève vers le ciel, et l’autre abaisse vers la terre ? Quel miracle fera vivre l’esprit chrétien dans un cœur paganisé par les sales exemples des faux dieux et par les vaines fictions des poètes ? Quelle société peut exister entre Jésus-Christ et Bélial, entre la lumière et les ténèbres, entre le fidèle et l’infidèle ? Quel rapport y a-t-il entre David et Horace, entre l’Évangile et Virgile, entre les apôtres et Cicéron : Quid facit cum Psaltério Horátius, cum Evangéliis Marc, cum Apóstolis Cicero ? »

Tels sont, au rapport d’un témoin oculaire, les étranges ravages causés dans le clergé lui-même, à la fin du seizième siècle, par l’étude passionnée du Paganisme. Que dirait-il aujourd’hui ? Or, cet engouement fanatique pour l’antiquité profane, qui fascine et qui corrompt les prêtres même et les religieux, d’où venait-il ? Évidemment de l’éducation de collège. Mais si l’étude passionnée des auteurs païens fait de tels ravages dans des âmes favorisées de tant de grâces particulières, mûries par l’âge, éclairées par l’expérience : que fera-t-elle, à l’âge des passions, dans l’âme ardente et inexpérimentée de la jeunesse ? Ainsi appliqués aux études de collège, tous les raisonnements du Père Paz deviennent sans contestation des arguments a fortióri. Ses vénérables confrères en sont-ils convaincus ?

## CHAPITRE VIII.

Seizième siècle.

Le Père Possevin. — La Renaissance et son enseignement ; cause du mal. — Remède. — Analyse de la Bibliothéca selécta. — Approbation de cet ouvrage. — Le Père Possevin trace le même programme d’études que nous : l’Écriture sainte, les Actes des martyrs, les Pères, les auteurs païens par extraits, enseignés chrétiennement et seulement dans les classes supérieures.

Contemporain du Père Paz, et, comme lui, membre de la compagnie de Jésus, le Père Possevin est encore plus explicite. Avec une grande supériorité de génie, il signale l’éducation païenne, introduite par la Renaissance, comme la cause des maux de l’Europe et le principe de sa ruine future. Ayant eu plusieurs fois, dans nos différents ouvrages, occasion de citer cet homme éminent, nous nous bornerons à rapporter ici quelques-unes de ses paroles. « L’éducation fait tout, dit-il avec Aristote : Non parum sed totum est, qua quisque disciplína imbuátur a púero. Au milieu même de Rome, à la vue de leur dispersion, accomplissement palpable des prophéties et des menaces de Jésus-Christ contre Jérusalem et contre la Synagogue, en présence des arcs de triomphe, monuments de la victoire de Titus, les juifs restent juifs. Pourquoi ? Parce que dès l’enfance, ils reçoivent avec le lait, les doctrines empoisonnées du judaïsme. Opiniâtres dans leur haine du christianisme, très-rarement ils se convertissent. Il en est de même des Turcs, des Tartares, des hérétiques et des schismatiques : L’éducation fait tout[[3728]](#footnote-3729). »

« Quelle pensez-vous donc que soit la cause redoutable de ce que nous voyons aujourd’hui ? D’où vient que les âmes s’engouffrent dans leurs propres appétits, dans les impuretés, dans les usures, dans les blasphèmes, dans l’athéisme ? sinon parce que, dès la jeunesse, dans les écoles mêmes qui sont les pépinières de l’État, on enseigne tout, excepté la piété. On y étudie tout, excepté les auteurs chrétiens : Si è letto ogni altra cosa che i sinceri e cristiani autori ; ou si on y parle quelquefois de christianisme, tout cela se trouve mêlé avec les choses les plus sales et les plus lascives, véritables pestes de l’âme ? À quoi sert, je vous le demande, de verser un verre de bon vin dans un tonneau de vinaigre ; c’est-à-dire, d’enseigner un peu de catéchisme chaque semaine et de verser en même temps dans les âmes, des barils entiers de vinaigre et de vin empoisonné ! »

Après avoir dit, comme nous, que le seul moyen de sauver la société c’est de porter la cognée à la racine de l’arbre, en bannissant de l’éducation les livres païens, impies et obscènes ; comme nous, il déclare que c’est là une question de vie ou de mort, de laquelle dépend le salut du monde : Uno de principali punti questo, onde dipenda la salute dell’ universo. Puis il met en poussière la fameuse objection tirée de la nécessité d’étudier le beau grec et le beau latin. « Oui, s’écrie-t-il, sous prétexte d’apprendre à la jeunesse le beau grec et le beau latin, vous lui apprenez la langue de l’enfer. Sortis du collège, vos jeunes gens, devenus magistrats, médecins, négociants, n’importe quoi, oublieront bien vite les quelques mots de latin qu’ils auront appris ; mais ce qu’ils n’oublieront jamais, ce sont les leçons et les exemples de libertinage qu’ils auront étudiés. Goût passionné pour les lectures dangereuses et frivoles, dégoût pour la parole de Dieu, poussé jusqu’au vomissement : voilà ce qu’il leur reste.

 » Et puis ces auteurs païens, inutiles pour ouvrir les trésors scientifiques de l’Europe, je ne les bannis pas entièrement, dit le Père ; mais je ne veux pas que la jeunesse dépense sa vie à étudier des fables. Je ne veux pas qu’elle étudie les auteurs païens avant d’avoir posé les solides fondements de la religion et de la piété, en se nourrissant des auteurs qui offrent d’ailleurs toute l’élégance nécessaire : Prima che siano corroborate con quei sodi fondamenti di pietà, i quali ancora da elegantissimi libri possono impararsi. L’étude des auteurs païens doit être réservée pour l’âge mûr, in età matura, alors que la raison plus développée est capable de distinguer le bien du mal et que le danger est passé. Grâce à cet antidote, les écrivains profanes ne seront plus des sources de poisons, et on ne verra plus les âmes, prodigues d’elles-mêmes, se précipiter dans le paganisme pour arriver, en dernière analyse, à se nourrir des siliques, des épluchures et des écorces de légumes qu’on donne aux pourceaux, che si danno a’ porci. »

Pour achever de porter la conviction dans l’âme de ses auditeurs, le Pere Possevin invoque, comme nous, en faveur de sa thèse, et l’histoire contemporaine et la tradition tout entière, depuis saint Augustin jusqu’au dernier concile de Latran. Avoir ébranlé dans ses fondements l’enseignement corrupteur de la Renaissance, n’est, pour l’illustre champion, que la première partie de sa tâche : la seconde est de tracer un programme d’études, tel que le réclamaient alors et que le réclament plus énergiquement aujourd’hui, la religion et la société. On le trouve développé dans sa Bibliothéca selécta de ratióne studiórum.

Publié à Rome en 1592, dédié au pape Clément VIII, dont Possevin était l’ami intime, approuvé par le maître du sacré palais, recommandé par le général de la Compagnie, qui l’appelle opus ad glóriam Dei perútile, destiné à servir de compendium et de directoire aux jésuites dans l’éducation de la jeunesse, et dans leur lutte contre l’invasion des doctrines impies et immorales, sorties par torrents des entrailles de la Renaissance, ce précieux ouvrage réunit toutes les conditions pour être regardé comme l’expression de l’esprit de l’Église et de la Compagnie de Jésus, relativement aux études classiques, à la fin du seizième siècle.

Ajoutons que la Bibliothèque n’est pas un morceau oratoire, comme le célèbre Discours du même auteur, que nous avons analysé, et dans lequel, faute de raisons pour en infirmer la valeur, quelques-uns de nos adversaires ont voulu trouver les exagérations de l’éloquence. La Bibliothèque est un ouvrage didactique. Il fut composé dans le calme de la méditation, après les nombreux voyages dans lesquels, en qualité de nonce apostolique, Possevin avait été à même de reconnaître les maux et les besoins de l’Église et de la société dans l’Europe entière. Or, le programme du Père Possevin est littéralement celui que nous avons proposé : mêmes livres, même esprit, mêmes précautions. Seulement le savant jésuite rencontra partout des approbateurs, et nous, nous avons partout soulevé des tempêtes : progrès de l’esprit chrétien !

Nous avons donné pour premier classique la Bíblia párvula. « La première chose, dit le Père Possevin, qu’il faut verser dans l’âme innocente et pure des enfants, c’est la vérité chrétienne, afin qu’ils connaissent la source de laquelle les païens ont tiré ce qu’il y a de bon dans leurs livres, s’il y a quelque chose de bon : Fontem unde éthnici derivárunt in suos libros, si quid boni deprompsére[[3729]](#footnote-3730). Il importe extrêmement qu’ils boivent le lait chrétien avant le païen. Ceux qui sont élevés autrement ont plus tard la plus grande peine à se laisser instruire par la sagesse divine, qui devait être leur première maitresse. On leur fera donc étudier un abrégé clair et court de l’Ancien et du Nouveau Testament. Comme celui de Sulpice Sévère ne satisfait pas de tout point, on pourra leur en donner un autre plus étendu, si on veut, composé exclusivement du texte sacré : Epitome ália ex ipsis tantum divínæ Scriptúræ libris confécta, et s’étendant depuis la création du monde jusqu’au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ : À mundo cóndito usque ad Dómini Nostri Jesus Christi témpora. »

À l’Abrégé de l’Histoire sainte nous avons ajouté, comme second classique, des extraits des livres sapientiaux. « Les enfants devenus plus grands, jam grandióribus, dit le Père Possevin, étudieront un choix des maximes des Proverbes, de l’Ecclésiaste, de l’Ecclésiastique et de la Sagesse : Selectárum sententiárum ex Provérbiis et Ecclesiástis, sive étiam Ecclesiástici ac Sapiéntiæ libéllus. Pourquoi ne pas commencer ainsi à former leur jugement aux oracles de la sagesse éternelle plutôt qu’aux maximes d’Isocrate, d’Épictète et des autres qu’ils pourront lire plus tard ? »

Afin de préparer les jeunes gens à la vie publique, nous leur montrons les maximes de la divine sagesse en action, dans les vies des grands rois et des héros de l’Ancien Testament : c’est notre troisième classique. « Aux jeunes gens, continue Possevin qui sont destinés aux fonctions publiques ou à la carrière des armes, on expliquera avec avantage les histoires de Josué, des rois et des grands hommes que Dieu, dans son infinie sagesse, a voulu laisser comme modèles à la postérité : Quos Deus in sacris lítteris summa prudéntia pósteris propóni vóluit.

Pour les peuples chrétiens tout sort de l’Évangile, tout doit y ramener. Le faire bien connaître est le point capital de l’éducation. Sans cela point d’éducation, ou une éducation anormale, non moins funeste à la société qu’à la religion : notre quatrième classique est le texte même de l’Évangile : « Les enfants facti grandiúsculi, dit le Père, écouteront l’explication et apprendront par cœur un abrégé de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, compéndium áliquod vitæ D. N. J. C. et áudiant et memóriæ mandent. »

Or, l’Évangile est tout ensemble un Fait et un Code. Fait, il a ses racines dans le passé ; et l’histoire de l’Ancien Testament a préparé l’enfant à le bien comprendre. Code, il a besoin d’un commentaire. Le meilleur commentaire, parce qu’il est le plus intelligible et le plus persuasif, c’est l’exemple. Pour cinquième classique, nous donnons la fleur des vies des saints et les actes des martyrs. Possevin la donne avant nous[[3730]](#footnote-3731).

Au commentaire pratique de l’Évangile, la Providence a pris soin d’ajouter un commentaire oral. Par l’élégance, la grâce, la clarté, l’énergie du style, par la richesse des pensées, l’élévation des sentiments, la noblesse et la fraîcheur des images, la puissance des raisonnements, en un mot, par la magnificence de la forme et du fond, ce commentaire est le plus beau monument du génie de l’homme, si tant est que l’homme seul ait pu l’élever : nous avons nommé les ouvrages des Pères de l’Église. Ce commentaire splendide se développe dans nos classiques ; il figure avec le même honneur dans ceux du Père Possevin : Sancti Patres lectitándi sunt.

Après avoir demandé comme nous, comme toute la tradition catholique, comme le bon sens le plus vulgaire, l’introduction la plus large possible de l’élément chrétien, dans les études classiques, l’illustre jésuite passe à l’enseignement des auteurs païens. Sur ce point il exige les trois choses que nous avons nous-même demandées : une extrême prudence, une expurgation très-sévère et un enseignement chrétien. Soixante pages in-folio ne lui paraissent pas trop longues pour énumérer les précautions à prendre, si on veut que les auteurs païens ne deviennent pas funestes aux mœurs, à la foi et à la raison même des enfants.

« La première faute à éviter, dit-il, c’est de parler avec emphase des auteurs païens. Les louanges exagérées qu’on leur donne faussent le jugement de la jeunesse. Habituée à croire ses maîtres sur parole, elle imagine que les auteurs païens sont tels qu’on les lui fait admirer. Ainsi, ceux qui donnent à Platon le surnom de divin, et qui citent en sa faveur les témoignages des Pères de l’Église, notamment de saint Augustin, sans rapporter ce que plus tard ils ont écrit contre lui, lorsqu’ils ont reconnu le venin de sa philosophie, ceux-là font un mal immense à la philosophie et à la religion : Sane philosóphiæ atque religióni magnópere incómmodant. »

Cette faute, si judicieusement signalée par le Père Possevin et si imprudemment, pour ne pas dire si effrontément commise partout, depuis la Renaissance, nous l’avons vingt fois signalée nous-même. Osons ajouter que nous l’avons rendue désormais impossible à tout homme qui se respecte, en montrant tels qu’ils sont les prétendus grands hommes de l’antiquité païenne.

Passant à l’étude des prosateurs païens, latins et grecs, le Père indique les nombreux dangers qu’elle présente, signale une foule de précautions à prendre pour les neutraliser et arrive aux poètes. Plus sévère que nous, il conclut non pas à l’expurgation, mais au bannissement des poètes obscènes. Reproduisant un mot célèbre, il ne craint pas de les appeler des séducteurs effrontés, plus coupables que les entremetteurs et les proxénètes : Perniciosíssimis lenónibus deterióres.

« L’expurgation, dit-il, est dangereuse et même impossible : elle est dangereuse. Il y a quelques années, on a publié à Rome les poètes profanes expurgés obscœnitáte subláta, mais on n’a pas obtenu ce qu’on espérait. Les vers supprimés ont été remplacés par des étoiles ou par des blancs. Ces lacunes ont été un aiguillon pour la curiosité du lecteur : il a voulu voir les passages tout entiers. De plus, on accompagne ces classiques expurgés de commentaires, de dictionnaires remplis des infamies supprimées dans le texte : Fœditátibus eísdem scaténtia.

Elle est impossible : pour masquer les suppressions, il en est qui ont imaginé de substituer aux vers ou aux mots impurs de l’original, des termes plus honnêtes. Je n’approuve nullement ce stratagème : Non probátur. D’une part, ce travail est absurde, attendu qu’on ne peut jamais déguiser la pieuse fraude ; d’autre part, il est impossible, attendu que quelle que soit l’expurgation, la pièce dont le sujet est obscène retient toujours quelque chose de son odeur primitive : Quia quantacúmque adhibeátur purgátio, semper tamen liber, cujus arguméntum turpe sit, prístinum ac natívum rédolet odórem. Les mots, les images, les allusions, les sentiments, tout l’ensemble de la pièce, imprégnés du virus dont l’âme de l’auteur était remplie, se versent goutte à goutte dans celle du lecteur, alors même qu’il n’y pense pas : Quod virus hausérunt ab auctóris ánimo, id in lectóris mentem, quamvis ea de re nihil cogitántem, laténter instíllant. »

Au lieu de perdre le temps à expurger les auteurs païens, nous en avons fait des extraits. Sur ce point, comme sur tous les autres, nous sommes heureux de nous trouver d’accord avec le P. Possevin. Après une sévère mais juste critique d’Homère et de Virgile, dans laquelle il montre jusqu’à l’évidence que c’est un contre-sens monstrueux de mettre ces poètes entre les mains de la jeunesse, il indique les passages qu’il faut en extraire. « Il y a peu de choses, dit-il, à prendre dans les églogues qui, presque toutes, respirent l’amour impudique : Amatóriis scatent. Présenter à la jeunesse Énée comme un modèle de vertus, c’est révolter le sens chrétien ; lui faire expliquer le sixième livre de l’Énéide, est une aberration que je n’ai jamais pu comprendre : Certe mihi nunquam probátum fúerit ut adolescéntibus prælegerétur. »

Reste, pour compléter la réforme, à enseigner chrétiennement les auteurs païens. Selon nous, les conditions fondamentales de cet enseignement sont : 1° de réserver les auteurs païens pour les classes supérieures ; c’est alors que les jeunes gens, fortement nourris d’auteurs chrétiens, pourront voyager en Égypte sans devenir Égyptiens, et faire avec avantage une étude comparée de la littérature chrétienne et de la littérature païenne ; 2° de montrer la supériorité, sous tous les rapports, des auteurs chrétiens sur les auteurs païens. Telle est mot pour mot la pensée du P. Possevin. « Qu’on ne nous objecte pas, dit-il, les anciens Pères de l’Église. S’ils ont étudié avec soin les auteurs profanes, c’était bien moins pour apprendre à bien dire que pour ruiner le Paganisme. « Comme il faut, dit saint Grégoire de Nazianze, une grande habileté et une grande prudence pour chercher de l’or dans la boue, il ne peut entrer dans l’esprit d’un homme vertueux et de bon sens d’étudier les auteurs païens, avant de s’être nourri des livres chrétiens et y avoir appris le moyen d’arracher les armes des mains de nos ennemis[[3731]](#footnote-3732). »

Quant à la comparaison des auteurs chrétiens avec les auteurs païens, notre illustre devancier fait mieux que de la recommander : il en donne le modèle. On peut lire dans son ouvrage avec quel talent il fait ressortir la supériorité des Pères de l’Église sur les prosateurs de l’antiquité, et celle des poètes chrétiens sur les poètes profanes[[3732]](#footnote-3733). Telle est sa conviction, qu’il intitule un de ses chapitres : II n’y a point de vraie éloquence chez les païens[[3733]](#footnote-3734). Après l’avoir établi sur des preuves, qu’il est plus facile de nier a priori que de détruire, il montre dans un magnifique tableau que l’éloquence même des Pères pâlit devant celle des saintes Écritures.

Ajoutez une énergique protestation contre la profanation de la langue latine chrétienne par l’introduction des mots païens ; une protestation non moins énergique contre les peintres et les sculpteurs de la Renaissance, corrupteurs de l’art et des mœurs ; et vous aurez une faible idée du célèbre travail du plus grand homme peut-être de la Société de Jésus. Rappelez-vous en même temps que toutes ces idées ont été publiées à Rome par un jésuite, intime ami du Pape, pour servir de remède au mal et de directoire aux Jésuites ; qu’elles ont été approuvées par la censure romaine, louées hautement par le général de la Compagnie : et vous resterez, comme nos adversaires, intimement convaincus, que pour les avoir reproduites, nous sommes un novateur audacieux et un insulteur de l’Église et des Jésuites.

## CHAPITRE IX.

Dix-septième siècle.

Le théologien protestant Andreæ. — Il parle comme un Père de l’Église. — Il condamne hautement l’éducation païenne, dont il montre les conséquences. — Demande les auteurs chrétiens, dont il démontre la supériorité. — Un autre prouve que l’éducation classique tue l’esprit national. — Perrault dévoile la cause qui s’oppose à la réforme des études. — Balzac fait voir que l’étude admirative des païens éteint le génie et fausse le sens moral. — Clavigny, qu’elle altère le droit public. — Le Père d’Argentan, qu’elle égare et souille les âmes.

Telle est en même temps l’évidence de notre thèse et son importance capitale, qu’elle compte parmi ses défenseurs, les hommes les plus éminents de tous les âges et de tous les pays, sans distinction d’état ou de religion. Deux jésuites, l’un Espagnol et l’autre Italien, ferment notre généalogie au seizième siècle : un théologien protestant d’Allemagne l’ouvre au dix-septième.

Dans un dialogue intitulé Théophile[[3734]](#footnote-3735), et qui eut un grand retentissement par toute l’Europe, Jean Valentin Andreæ s’exprime ainsi : « Théophile : La base et le dernier mot de toute bonne éducation, c’est la piété. — Démocide : Connu. — Théophile : Pas tant que vous croyez. Par piété je n’entends ni certaines pratiques religieuses, ni des sentiments plus ou moins tendres pour Dieu, mais une foi forte, éclairée, une charité vraie qui remplit l’âme de la jeunesse et qui l’accompagne pendant toute la vie. — Démocide : Vous voulez fabriquer des moines. — Théophile : Je veux former des chrétiens. N’est-il pas vrai que l’homme est fait pour Dieu, que la vie est un chemin qui le reconduit à celui de qui il est venu ? N’est-il pas vrai que l’éducation fait l’homme ? N’est-il pas vrai que c’est pendant cette période de la vie, que l’homme doit apprendre à connaître Dieu, à l’aimer parfaitement sans hypocrisie ni dissimulation ? »

De ces aphorismes sur lesquels s’appuient, pour la battre en brèche, tous les adversaires de l’éducation païenne, Andreæ tire des conséquences non moins incontestables que ses principes.

« Théophile : J’affirme donc et je soutiens que les lettres sacrées, oracles de Dieu lui-même, semences de toutes vertus, doivent être enseignées à la jeunesse, expliquées à son entendement, confiées à sa mémoire, plutôt que les fables d’Énée ou les métamorphoses d’Ovide. J’affirme qu’un enfant chrétien doit mieux connaître les maximes de la sagesse éternelle que les vers de Virgile ; savoir par cœur et répéter plus souvent les hymnes sacrées, que les chants obscènes consacrés à Vénus. En un mot, je soutiens que l’éducation doit imprimer dans toute âme baptisée les vérités de la religion, plus profondément que les vaines et dangereuses fictions de la religion païenne : Quam pagánæ inanitátis lenocínium fírmius imprímat.

 » Démocide : Mais si l’on donne tant de temps à l’étude des lettres chrétiennes, que restera-t-il pour les belles lettres ? — Théophile : Vraiment ! comme si les lettres chrétiennes elles-mêmes n’étaient pas très-belles et très-élégantes ? Les plus savants hommes, Érasme, Vivès, Fabricius, ne l’ont-ils pas montré jusqu’à l’évidence ! Mais nous aimons mieux faire admirer les lettres païennes à la jeunesse, afin que le chemin de son cœur soit plus facile à Satan et moins facile à Jésus Christ. Nous ne voulons pas qu’elle aime les choses de l’esprit plus que celles de la chair, afin de ne lui épargner aucun combat pour le reste de la vie. Tout commande de prémunir les âmes par l’étude sérieuse du Christianisme, plutôt que de l’efféminer par les attraits séducteurs du Paganisme ; la garder à Jésus-Christ, plutôt que la livrer au monde : et nous faisons le contraire ! Nous oublions que les jeunes gens ne sont bons qu’autant qu’ils sont chrétiens, et toujours d’autant plus mauvais qu’ils sont moins chrétiens : Satis futúri boni, si vere christiáni, tanto vero semper pejóres quanto illud minus. »

Descendant au fond même de la question, Andreæ rappelle que le Christianisme est essentiellement humilité et chasteté, tandis que le Paganisme est orgueil et volupté, et que l’étude assidue de la littérature païenne et des arts païens forme dans la jeunesse, et par conséquent dans la société, un esprit païen qui l’étiolé et qui la tue. En preuve, cet homme, qu’on prendrait plutôt pour un Père de l’Église, que pour un théologien protestant, invoque toute la tradition.

Environné des grands noms de saint Jérôme et de saint Augustin : « Non, s’écrie-t-il, les enfants chrétiens étant faits pour le ciel, ce ne sont pas des entraves qu’il faut leur mettre aux pieds, ce sont des ailes qu’il faut leur donner. Ce n’est pas à l’image de Romulus, de Lycurgue ou de Dracon que le chrétien doit être formé, c’est à l’image de Jésus-Christ. Affections, goûts, vie, langage, tout en lui doit être conforme à ce divin modèle. Sa littérature doit être non celle de Virgile ou d’Homère, mais celle de David ; non celle de Cicéron et de Démosthène, mais celle de Paul et d’Isaïe. Oreilles corrompues qui tintent à la voix de Platon et non à celle de Jean ; jugement faux, qui préfère Aristote à Moïse ; langue malade, qui goûte plus Cicéron que Paul ; cœur de bois, qui trouve plus de force dans Sénèque que dans Jésus-Christ. Délire, fable, babillage, glace, tout ce qui n’est pas à la hauteur de Jésus-Christ et des auteurs chrétiens, dont une seule parole renferme plus de vie que mille paroles profanes, et dévore toute la sagesse païenne, comme le serpent de Moïse dévora les anguilles des magiciens.

« Démocide. Vous dites des choses étonnantes. — Théophile. Ce n’est pas ce que je dis qui est étonnant, c’est ce que nous faisons. Nous confessons de bouche Jésus-Christ, et nous le mettons au dernier rang dans nos études ! Et toutefois, en formant pour lui le jeunesse, nous formerons des littérateurs et des citoyens. Bien élever la jeunesse, c’est former ou réformer la société : Recte curáre adolescéntiam, est efformáre aut reformáre étiam rempúblicam.

Appauvrissement de la raison, oblitération du sens chrétien, compression de l’intelligence, labeur ingrat et stérile, tel est, aux yeux de l’auteur, le prétendu développement de l’âme chrétienne par l’enseignement des auteurs païens. « Malheureuse mémoire, s’écrie-t-il, qu’on remplit de pareilles fadaises ! Temps néfaste, qui se consume dans de pareilles niaiseries ! Argent perdu, qui les paye !

Ô punitions indignes, larmes imméritées, jeunesse déflorée, corps énervé, généreux élans brisés ! Pourquoi ? Pour une chose que j’appellerai du nom le plus doux, rien : Ob rem, uno verbo, sed mitíssimo, níhili. »

La coutume absurde, introduite par la Renaissance, de faire étudier à la fois deux ou trois littératures, deux ou trois poésies, deux ou trois philosophies, divise les forces de l’âme, étouffe le génie, peuple le monde de médiocrités orgueilleuses. De ce fait, plus sensible aujourd’hui que jamais, l’auteur conclut de nouveau à l’unité chrétienne de l’enseignement. « Quoi de plus raisonnable, dit-il, que d’affermir, même en étudiant les langues, les fondements de la vie présente et de la vie future ? Quoi de plus juste que de préférer dans l’étude, la vocation d’Abraham à l’exil de Cicéron ; la prison de Joseph au tonneau de Régulus ; la sortie d’Égypte à l’expédition de Xerxès ; le Décalogue aux douze Tables ; le combat de David au parricide d’Horace ; les pérégrinations de l’Église aux aventures d’Apulée ?

« Les meilleurs maîtres de la vie sont, non les poètes, mais les prophètes ; non les rhéteurs, mais les Pères ; non les philologues, mais les théologiens. Et cependant cette vérité si simple, je ne la persuaderai pas à tous. Ils aiment mieux faire passer l’âge de l’innocence dans les sentines, dans les cloaques, dans les lupanars, et l’immoler à Moloch, que de le conserver pur au Dieu qui l’a sauvé : Malunt per sentínas, cloácas et lupanária, imo Mólochi renováti ignem, innóxiam ætátem transíre, quam impollútam Christo sotéri sístere atque consecráre. Malheureux que nous sommes ! nous dépensons plus de temps et de coups de fouet, de sueur, d’ennui, de mémoire et de santé pour perdre la jeunesse, qu’il n’en faudrait pour la sauver ! Faire d’un arbuste chrétien une ronce ; d’un innocent oiseau un paon orgueilleux ; d’un être intelligent un âne : c’est un crime : Fácere ex hómine ingenióso ásinum, fácinus. »

Tels sont aux yeux de ce témoin non suspect, les résultats de la Renaissance et de son enseignement. À l’affaiblissement de la foi et de la raison publique se joint, suivant un de ses contemporains, la perte de l’esprit monarchique, remplacé par l’esprit républicain, source de tiraillements et de révolutions. « Trouver à redire à l’usage de faire étudier aux jeunes gens, dit-il, les auteurs païens, c’est ressembler à ces anciens Romains qui blasmoient ceux qui envoyoient leurs enfants aux escholes de la Grèce, où ils se formoient aux mœurs et humeurs des Grecs. Ils disoient que ceux qui estoient instruits en un Estât monarchie ne pouvoient être que suspects à ceux qui vivoient en république, et aussi que ceux qui estudioient aux escholes en pays de république se formoient en l’esprit des opinions de vivre en république, de quoy il en estoit survenu de grands inconvénients aux Estats monarchies[[3735]](#footnote-3736). »

Loin d’augmenter la foi chez les nations chrétiennes, l’engouement pour l’antiquité classique la heurte et l’ébranlé ; loin de purifier les mœurs, il les corrompt ; loin de fortifier l’esprit national, il fausse la civilisation : ainsi se résument les témoignages que nous venons de rapporter. Quiconque sait lier deux idées en conclut avec raison que la littérature et les arts, placés sous la même influence, au lieu de progresser, accomplissent un mouvement rétrograde. Devenus les écoliers des Grecs et des Romains, nous avons perdu notre originalité. Les inspirations naturelles et spontanées du génie ont été étouffées. Nous avons cessé d’être nous-mêmes pour devenir, comme dit Horace, un servile troupeau d’imitateurs. Poésies, harangues, romans, théâtres, peintures, sculptures, n’ont plus été qu’un calque malheureux de l’ancien paganisme.

Cette étrange aberration fut démontrée par un des littérateurs les plus sensés du dix-septième siècle, l’académicien Perrault. Mais tel était déjà l’empire de l’intérêt chez les uns et du parti pris chez les autres, que sa voix se perdit dans les airs : il fallait des révolutions pour rendre le monde attentif. Perrault lui-même avait prévu le résultat de ses efforts. Il n’eu protesta pas moins avec l’énergie d’un grand cœur et le désintéressement d’un bon citoyen, contre la cause qui, encore aujourd’hui, s’oppose à la réforme si nécessaire de l’éducation. « Je suis bien loin, dit-il, d’aspirer à m’acquérir de la réputation, puisque je blesse les sentiments d’une grande partie de ceux qui la donnent. Je veux dire un certain peuple tumultueux de savants qui, entêtés de l’antiquité, n’estiment que le talent d’entendre bien les vieux auteurs, qui ne s’extasient que sur l’explication vraisemblable d’un passage obscur et sur la restitution heureuse d’un endroit corrompu[[3736]](#footnote-3737). » Voilà pour le parti pris.

Voici pour l’intérêt. « J’ai encore moins prétendu convertir cette nation de savants. Quand ils seraient en état de goûter mes raisons, ce qui n’arrivera jamais, ils perdraient trop à changer d’avis, et la demande qu’on leur en ferait serait incivile. Ce serait la même chose que si on proposait un décri général des monnaies, à des gens qui auraient tout leur bien en argent comptant et rien en fonds. Que deviendraient leurs trésors de lieux communs et de remarques ? Toutes ces richesses n’auraient plus de cours en l’état où elles sont. Il faudrait les refondre et leur donner une nouvelle forme et une nouvelle empreinte, ce que le génie seul peut faire, et ce génie, ils ne l’ont pas. Cela ne serait pas raisonnable ; il faut que tout homme qui peut dire à propos, et même hors de propos, un vers de Pindare ou d’Anacréon, ait quelque rang distingué dans le monde. Quelle confusion si cette sorte de mérite venait à s’anéantir ! Le moindre homme de bon sens serait comparable aux savants illustres, et même leur passerait sur le ventre, malgré tout le latin et tout le grec dont ils sont hérissés[[3737]](#footnote-3738). »

L’opinion de Perrault est soutenue par Balzac. Quoique adorateur de la Renaissance, le prince de l’Académie ne peut s’empêcher de reconnaître qu’elle rend le monde moderne esclave de l’antiquité païenne, et que, par l’appas trompeur de la belle littérature, elle conduit les nations à leur ruine. Voici ses remarquables paroles : « Ne nous laissons pas éblouir à la réputation de la sagesse des Grecs. Une fois en notre vie, servons-nous de la liberté de notre jugement, qui ne doit pas toujours être subalterne de celui des Grecs et des Romains… Assurément, il n’y a point de meilleur moyen d’amollir la vigueur des courages que d’occuper les esprits à des exercices paisibles et sédentaires, et l’oisiveté ne peut entrer dans les États bien policés par une plus subtile et plus dangereuse tromperie que celle des lettres. Ce sont ces personnes oisives et paresseuses qui en partie ont ruiné le commerce et l’agriculture, qui sont cause de la faiblesse de notre état et de la lâcheté de notre siècle[[3738]](#footnote-3739). »

S’il est dangereux de regarder les païens comme nos modèles en éloquence et en poésie, il l’est plus encore de les prendre pour nos maîtres en vertus. Sans crainte de se contredire, Balzac fait bonne justice des saints du Paganisme et de la sottise de leurs admirateurs : « Les païens, dit-il, assidus, mais malheureux courtisans de la nature, ont vieilli dans la basse-cour ; mais nous, favoris de Dieu, quoique indignes favoris, dès le premier jour nous avons été reçus dans le cabinet. »

Un contemporain de Balzac, Clavigny de Sainte-Honorine, rappelle l’ancienne défense de l’Église et sa tolérance actuelle, relativement à la lecture des auteurs païens, s’élève avec force contre cette lecture, devenue une passion depuis la Renaissance, et montre, entre autres choses, qu’elle perd l’Europe en faussant la notion du droit public. « La lecture des auteurs profanes, dit-il, fut autrefois si odieuse que la simple allégation que fit saint Pacien de quelques vers de Virgile fut un scandale public. L’Église appréhendait que les mœurs du Christianisme ne s’altérassent par l’étude de ces auteurs, qui ont corrompu les vérités les plus essentielles, honoré le vice, approuvé la vengeance et l’irréconciliation[[3739]](#footnote-3740). »

Il ajoute que si aujourd’hui cette lecture n’est pas absolument défendue[[3740]](#footnote-3741), « le zèle en est criminel ; les anges l’ont puni sur un Père de l’Église, et ce fut de cette passion que saint Paulin témoigna qu’il s’était détaché quand il écrit à Ausone : « Vous m’exhortez de retourner dans le commerce des muses profanes ; un cœur vaincu de la grâce n’est point capable d’encenser Apollon. Cette affection m’a été commune avec vous, mais le Dieu que j’adore présentement demande des inclinations plus innocentes. L’art des sophistes, les illusions de la philosophie et la science des Grecs, forment le discours et ne remplissent le cœur que de vanité. II. y a cependant une fin au-dessus de la parole, et ceux qui passent leur vie dans l’étude de l’élégance cherchent la porte du palais et n’y entrent jamais. »

Parce qu’il y a quelques bonnes vérités dans les païens, ce n’est pas une raison de les lire. « Si Mahomet, dit Pierre de Cluny, a permis la sensualité, n’a-t-il pas recommandé la prière ? Ce mélange de bien et de mal est une adresse qui leur est commune avec les hérétiques, les athées, les infidèles… Aristote, dit Origène, est le chef des politiques athées. Il permet aux conquérants de mettre l’injustice en usage pour assujettir leurs ennemis. Tacite permet à l’intérêt général ce qu’Aristote abandonne aux passions de la gloire. Il veut que le violement des lois ou les souffrances particulières se trouvent réparées dans l’utilité publique, qui est le principe de la raison d’État. Les considérations de la religion ne font point obstacle à ces politiques. Ils soumettent toujours les lois de la conscience aux besoins de leurs affaires, et jamais le culte n’est préféré à leur intérêt. Horace a permis de corrompre jusqu’aux plus saintes apparences pour fortifier la perfidie…

… Da fállere, da sanctum justúmque vidéri,

Noctem peccátis et fráudibus óbjice nubem.

C’est demandera Dieu la fourbe en oraison. »

Le monstrueux contre-sens de l’éducation classique, qui frappe si vivement les hommes du monde, fait gémir les hommes de Dieu. « Hélas ! s’écrie le saint et célèbre Père d’Argentan, qu’il me semble déplorable d’élever parmi les fables et les mensonges, les enfants des chrétiens, que Dieu destine pour être conduits par la voie des grandes vérités de la foi, à la possession éternelle de la vérité infinie ! On les envoie aux écoles pour apprendre la vérité, et on les achemine d’abord parle mensonge. On a grand soin de leur faire savoir avant toutes choses les fictions des poètes, les amours des faux dieux et toutes les rêveries de l’antiquité fabuleuse : et puis on dit qu’ils savent les belles lettres ! Et moi je dirais volontiers qu’ils ne savent que de très-vilaines ignorances[[3741]](#footnote-3742) »

Le Père d’Argentan parle comme saint Augustin, et saint Augustin n’est que l’écho de la tradition chrétienne et du sens commun. Tant il est vrai que, dans la question des classiques, les novateurs ne sont pas ceux que l’on croit.

## CHAPITRE X.

Dix-septième siècle.

Bayle. — Il proteste contre l’étude de Cicéron. — Malebranche. — Il montre que l’éducation classique reconduit le monde au Paganisme. — De Chanteresne. — Il demande la même réforme que nous. — Bossuet. — Ce qu’il pense de Virgile et des auteurs païens. — Fénelon. — Il rappelle les défenses de l’Église primitive et veut qu’on étudie l’Écriture et les Pères. — Fleury. — Il propose notre plan d’études. — Sacy. — Il démontre les inconvénients de la méthode actuelle. — Savoir de nos adversaires.

Du sein de la république des lettres, à l’époque de son enivrement le plus complet, partaient, comme nous venons de le voir, d’incessantes protestations contre le Paganisme. Afin que rien ne manque à l’universalité du témoignage, citons encore quelques noms, choisis entre mille. Après les protestants, les académiciens, les hommes du monde, vient Bayle, le sceptique. Tout mécréant qu’il était, ce Voltaire du dix-septième siècle, était scandalisé de voir entre les mains de la jeunesse, le plus renommé des auteurs païens. « Je m’étonne, dit-il, qu’on donne pour modèle à la jeunesse les écrits de Cicéron, le plus médisant, le plus emporté, le plus satirique des hommes, dont les harangues sont pleines des plus violentes invectives qui se puissent voir. Nous ressemblons à ceux qui s’accoutument si bien à l’eau-de-vie, que le meilleur vin leur paraît faible[[3742]](#footnote-3743). » Que devait-il penser des autres ?

Malebranche est d’accord avec Bayle. En voyant l’éducation devenue païenne, il annonce le retour de la société au Paganisme. Telle est déjà, à ses yeux, la profondeur du mal, qu’il désespère de faire goûter le remède, indiqué pourtant d’une manière si nette par le bon sens et par la tradition. « Il faut, dit-il, être homme, chrétien, Français, avant que d’être grammairien, poète, historien, étranger. En un mot, il faut commencer ses études par les sciences les plus nécessaires, ou par celles qui peuvent le plus contribuer à la perfection de l’esprit et du cœur[[3743]](#footnote-3744).

« Je vois bien que je ne dis que des paradoxes, et qu’il faudrait de grands discours pour persuader les autres hommes de mes sentiments. Mais qu’on ouvre du moins les yeux. Quoi ! voit-on que ceux qui savent bien Virgile et Horace, soient plus sages que ceux qui entendent médiocrement saint Paul ? C’est l’expérience qui doit convaincre ceux qui ne veulent pas consulter la raison. Quelle est donc l’expérience qui prouve que la lecture de Cicéron est plus utile, que celle des paroles toutes divines de la sagesse éternelle… ? Pauvres enfants ! on vous élève comme des citoyens de l’ancienne Rome ; vous en aurez le langage et les mœurs[[3744]](#footnote-3745). On ne pense point à faire de vous des hommes raisonnables, de vrais chrétiens, des habitants de la sainte cité. Saint Augustin s’en plaint inutilement, et c’est en vain que je m’en tourmente. »

Les expurgations, les catéchismes, les conférences, les congrégations pieuses, les brillants Saluts, ne seront que des palliatifs insignifiants. Tant que l’élément païen continuera d’être la base de l’enseignement littéraire, « on verra toujours, ajoute le profond philosophe, les jeunes gens, à la sortie du collège, lorsqu’ils devraient être savants (car ensuite, presque tous n’étudient plus), on les verra, dis-je, ignorants dans la connaissance de l’homme, de la religion et de la morale[[3745]](#footnote-3746). »

L’auteur de l’Éducation d’un Prince, M. de Chanteresne, parle comme Bayle et Malebranche. « Dans l’éducation des enfants, dit-il, on doit tout rapporter à la morale de Jésus-Christ, même ce qu’on doit leur montrer de rhétorique ; car la rhétorique est fondée sur la vraie morale, puisqu’elle doit toujours imprimer une idée aimable de celui qui parle et le faire passer pour honnête homme. Il y a, par exemple, un air de vanité, d’affectation et d’amour tendre de la réputation dans Pline le Jeune, qui gâte ses lettres et qui fait qu’elles sont d’un mauvais genre, parce qu’on ne saurait se le représenter que comme un homme vain et léger. Le même défaut rend la personne de Cicéron méprisable, parce qu’il parait dans tous ses ouvrages. Il n’y a point d’homme d’honneur qui voulût être semblable à Horace et à Martial, dans leur malignité et leur impudence. Or, donner ces idées-là de soi-même, c’est pécher contre la vraie rhétorique. »

Le moyen de parer à cet inconvénient est, suivant M. de Chanteresne, de faire ce que nous demandons : donner pour base à l’éducation les auteurs chrétiens et enseigner chrétiennement les auteurs païens qu’on croit pouvoir laisser entre les mains de la jeunesse.

Bossuet ne pense pas mieux de Virgile que Bayle, ou M. de Chanteresne d’Horace, de Martial, de Pline et de Cicéron. Est-il bien démontré que l’évêque de Meaux fut grand partisan d’un système d’éducation, qui oblige le jeune chrétien à vouer une sorte de culte aux auteurs profanes et à faire ses délices de Virgile en particulier, lui qui stigmatise ce poète en l’appelant l’avocat du vrai et du faux ; un bon épicurien ; un adorateur de la vaine gloire et un contempteur de la vérité ? Bossuet qui voyait « avec douleur les poètes et les beaux esprits chrétiens prendre le même esprit, et la religion ne pas plus entrer désormais dans le dessein et la composition de leurs ouvrages, que dans ceux des païens[[3746]](#footnote-3747) ? »

Bossuet qui, parlant du Télémaque, je veux dire de l’application la plus châtiée du Paganisme à l’éducation de la jeunesse, prononce le jugement suivant : « Le Télémaque de M. de Cambrai est, sous le nom du fils d’Ulysse, un roman instructif pour Mgr le duc de Bourgogne. Cet ouvrage partage les esprits ; la cabale l’admire ; le reste du monde le trouve peu sérieux et peu digne d’un prêtre[[3747]](#footnote-3748) » ; Bossuet enfin, qui aimait si peu la phraséologie païenne, résultat de l’enseignement classique, qu’il ne pouvait supporter même le mot divus, substitué à celui de sanctus, pour désigner les héros du Christianisme, dont l’Église consacre les vertus par des honneurs publics[[3748]](#footnote-3749) ?

S’il pouvait rester quelques doutes sur les sentiments intimes de l’évêque de Meaux, il suffirait, pour les lever, d’entendre son historien : « Bossuet, dit-il, aurait désiré que la poésie, dans son langage sublime, eût dédaigné ces frivoles ornements, qui avaient été imaginés pour ajouter une dangereuse séduction aux enchantements d’un culte qui ne parlait qu’aux sens ; d’une religion qui n’offrait à l’adoration des peuples que des tableaux voluptueux, des souvenirs coupables et de grands scandales. Il croyait que les grandes images, les nobles pensées, la richesse, la force, l’originalité d’expression répandues dans les livres sacrés, pouvaient suppléer avec avantage aux plus heureuses conceptions d’une poétique étrangère à la religion, à la morale, à la législation, aux habitudes des peuples modernes. Il craignait qu’elles ne servissent plus souvent dans la jeunesse à égarer l’imagination et à ouvrir le cœur à la séduction des passions, qu’à inspirer ces grandes conceptions qui ont honoré quelques grands génies, auxquels il était loin de refuser son admiration[[3749]](#footnote-3750). »

Le doute que nous venons d’énoncer à l’égard de Bossuet, nous nous permettrons de l’exprimer au sujet de Fénelon. Malgré l’éducation de collège qui l’avait passionné pour l’antiquité profane et qui l’égarait, jusqu’à lui faire regarder les cathédrales gothiques comme des œuvres barbares, est-il certain que l’archevêque de Cambrai excluait, comme in- (lignes, de l’enseignement littéraire, les auteurs chrétiens ? Tenait-il les auteurs païens pour indispensables à la formation du goût, de l’esprit et du cœur de la jeunesse chrétienne ? Est-ce de notre part une prétention exagérée de le compter, sous quelque rapport, parmi nos ancêtres ?

Après avoir indiqué le fait déplorable, mais très-logique, que nous avons démontré, savoir, que les Renaissants du seizième siècle avaient été la plupart des rationalistes et des débauchés, Fénelon se fait dire par son interlocuteur : « Je voudrais qu’un homme eût étudié solidement pendant la jeunesse, tout ce qu’il y a de plus utile dans la poésie et dans l’éloquence grecque et latine. » À quoi Fénelon s’empresse de répondre : « Cela n’est pas nécessaire. R est vrai que quand on a bien fait ses études, on en peut tirer un grand fruit pour l’intelligence même de l’Écriture[[3750]](#footnote-3751), comme saint Basile l’a montré dans un traité qu’il a fait exprès sur ce sujet ; mais après tout, on peut s’en passer. Dans les premiers siècles de l’Église, on t’en passait effectivement[[3751]](#footnote-3752).

 » Ceux qui avaient étudié ces choses lorsqu’ils étaient dans le siècle, en tiraient de grands avantages pour la religion lorsqu’ils étaient pasteurs. Mais on ne permettait pas à ceux qui les ignoraient de les apprendre, lorsqu’ils étaient déjà engagés dans l’étude des saintes lettres. On était persuadé que l’Écriture suffisait : de là vient ce que vous voyez dans les constitutions apostoliques, qui exhortent les fidèles à ne lire point les auteurs païens. En effet, on n’a pas besoin, comme nous l’avons vu, de chercher ailleurs ce qui peut former le goût et le jugement pour l’éloquence même[[3752]](#footnote-3753). »

Ainsi, Fénelon pense, comme l’Église primitive, que le livre divin suffit pour former |a jeunesse, comme il suffit pour former la société elle-même à tous les genres de perfection. Avons-nous dit autre chose ?

Mais ce n’est pas tout. À l’étude du texte sacré, Fénelon ajoute celle des Pères, qui en sont les magnifiques commentateurs. N’est-ce pas là encore ce que nous avons dit ? Il faut l’entendre vengeant ces grands hommes des coupables dédains de la Renaissance. « Les Pères de l’Église, dit-il, sont nos maîtres. C’étaient des esprits très-élevés, de grandes âmes, pleines de sentiments héroïques, des gens qui avaient une expérience merveilleuse des esprits et des cœurs, des hommes qui avaient acquis une grande autorité et une grande facilité de parler. On voit même qu’ils étaient très-polis ; c’est-à-dire, parfaitement instruits de toutes les bienséances ; soit pour écrire, soit pour parler en public, soit pour converser familièrement, soit pour remplir toutes les fonctions de la vie civile. Aussi trouve-t-on dans leurs écrits une grande politesse, non-seulement de paroles, mais de sentiments et de mœurs. Cette politesse qui s’accorde très-bien avec la simplicité et qui les rendait gracieux et insinuants, faisait de grands effets pour la religion. C’est ce qu’on ne saurait trop étudier en eux. Ainsi, après l’Écriture, voilà les sources pures. »

Fénelon ne s’en tient pas aux conseils. Dans une lettre, récemment découverte, il règle ainsi les études du duc de Bourgogne pour l’année 1696 : Les livres sapientiaux, les livres poétiques de l’Écriture, des traités choisis de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Cyprien, de saint Ambroise, de Prudence et de saint Paulin[[3753]](#footnote-3754). N’est-ce pas là, quant au fond, toute la réforme que nous avons demandée ?

Quelques-uns de nos adversaires s’étonnent que Bossuet et Fénelon n’aient pas été plus explicites sur les dangers de l’enseignement païen, et de leur étonnement ils se font une arme contre nous. Ils oublient que Bossuet et Fénelon étaient fils de leur éducation de collège, au point de regarder nos cathédrales gothiques comme des œuvres barbares ; ils oublient que les hommes, même les plus clairvoyants, n’aperçoivent pas toujours les dernières conséquences d’une institution nouvelle ou d’une coutume qui s’établit ; ils oublient que l’expérience du système que nous combattons n’était pas faite. Si Bossuet et Fénelon vivaient aujourd’hui, s’ils voyaient comme nous, le paganisme déborder de toutes parts dans les idées et dans les mœurs, comme il débordait de leur temps dans les lettres et dans les arts, s’ils avaient vu la révolution française, ce drame épouvantable qui, dans chacune de ses phases, fut la parodie atroce ou ridicule du paganisme gréco-romain, et dans son ensemble la traduction littérale des études de collège : dans quel camp pense-t-on qu’ils combattraient ?

Restons encore à la cour de Louis XIV et citons un nouveau témoin. Dans son Choix des études, Fleury se fonde sur la tradition et rappelle, comme nous, la conduite de la primitive Église : « La principale étude des chrétiens, dit-il, était la méditation de la loi de Dieu et de toutes les saintes Écritures, suivant la tradition des Pasteurs qui avaient fidèlement conservé la doctrine des apôtres. Ils appelaient tout le reste Études étrangères ou extérieures, et les rejetaient comme faisant partie des mœurs des païens. Les poètes, parce qu’ils étaient les prophètes du diable ; les philosophes et les orateurs, parce qu’ils étaient les corrupteurs de la foi, de la morale et de la vérité. On ne peut nier toutefois qu’il n’y eût plusieurs chrétiens très-savants dans les livres des païens et dans les sciences profanes ; mais si l’on veut bien l’examiner, on trouvera que la plupart avaient fait ces études avant d’être chrétiens[[3754]](#footnote-3755). »

Malgré les faits particuliers qu’on peut citer, cette répulsion générale pour les auteurs païens a duré jusqu’à la Renaissance. « Ce qu’il y a de remarquable, dit Fleury, c’est que les autres peuples ont eu le même éloignement pour les livres étrangers à leur état social ou contraires à leur religion. Jamais les Arabes ne s’appliquèrent à la langue grecque ; il suffisait, pour la leur faire mépriser, que ce fût la langue de leurs ennemis. Leur religion leur défendait de lire les poètes grecs ; ils avaient une telle horreur de l’idolâtrie, qu’ils ne se croyaient pas permis seulement de prononcer les noms des faux dieux[[3755]](#footnote-3756) ; et entre tant de milliers de volumes qu’ils ont écrits, à peine en trouvera-t-on quelqu’un qui les nomme. Ils étaient donc bien éloignés d’étudier toutes ces fables, dont nos poètes modernes ont été si curieux[[3756]](#footnote-3757). »

Fleury blâme avec sévérité ces fils de la Renaissance qui, au mépris de la tradition chrétienne et même du sens commun, « passent leur vie à étudier le latin et le grec, la mythologie, la poétique et la rhétorique païennes, et qui professent pour les anciens un respect si aveugle, qu’ils ont suivi leurs erreurs plutôt que de se donner la liberté d’en juger. » Victimes du même engouement, les protestants, allèrent plus loin : « ils regardèrent les études profanes comme des moyens nécessaires à la réformation de l’Église, et voulurent faire passer le renouvellement des lettres pour le premier signe que Dieu eût donné de sa vocation sur ce point. »

Dans le blâme qu’il inflige aux Renaissants, Fleury est d’autant moins suspect qu’il est du nombre : « Le langage de la philosophie scolastique, ajoute-t-il immédiatement, n’est digne par lui-même d’aucun respect particulier ; il en est de même de l’architecture de nos anciennes églises. Cette architecture, que nous nommons gothique, n’est ni plus vénérable ni plus sainte, pour avoir été appliquée à des usages saints dans les temps où l’on n’en connaissait pas de meilleure. Ce serait une délicatesse ridicule de ne vouloir pas entrer dans les églises qui sont bâties de la sorte[[3757]](#footnote-3758). » Ainsi, les uns ne veulent pas lire l’Écriture, crainte de se gâter le style, et les autres hésitent à entrer dans nos cathédrales gothiques, crainte de se fausser le goût. Voilà où en étaient certains humanistes du siècle de Louis XIV. Et on prétend nous les donner, eux et leur siècle, comme les régulateurs infaillibles de nos jugements en toutes choses !

Il faut le dire à sa louange, tout païen qu’il est, Fleury obéit encore à l’esprit chrétien. En parlant de l’Écriture et des Pères, il ne craint pas de heurter de front ces puristes inintelligents, pour qui le beau naturel, poétique ou oratoire ne se trouve que dans les auteurs païens : « Lorsque les enfants, dit-il, seront capables de lire l’Écriture sainte, il faut prendre soin de leur en faire connaître les beautés extérieures, je veux dire l’excellence des différents styles. Qu’ils voient dans les histoires combien les faits sont choisis et arrangés, combien la narration est courte, vive et claire tout ensemble ; qu’ils remarquent dans la poésie la noblesse de l’élocution, la variété des figures, la hauteur des pensées ; dans les livres de morale, l’élégance et la brièveté des sentences ; dans les prophètes la véhémence des reproches et des menaces et la richesse des expressions[[3758]](#footnote-3759). »

L’Écriture n’est pas seulement le type de la belle éloquence et de la belle narration historique, elle est encore la source unique de la belle poésie. Après avoir montré l’infériorité des païens latins et grecs, « il faut, ajoute Fleury, pour trouver une poésie pure, établie sur un fondement solide, où l’on puisse goûter en sûreté le plaisir que peut donner le langage aux hommes, remonter jusqu’aux cantiques de Moïse, de David et des autres vrais prophètes. C’est là qu’il faut prendre la véritable idée de la poésie. Toute autre poésie est un jeu d’enfant ou un abus sacrilège des dons de Dieu[[3759]](#footnote-3760). »

Purifier le goût corrompu par la Renaissance, réconcilier le bel esprit avec le bon sens et la vertu, tel est, suivant Fleury, le devoir sacré de l’éducation. Le premier moyen d’y réussir est, à ses yeux, l’étude de l’Écriture sainte ; le second, celle des Pères et des grands auteurs chrétiens. Avons-nous dit autre chose ?

Déplorant comme nous l’ignorance et même le mépris du Christianisme dans lesquels notre éducation classique fait grandir le monde lettré : « Il me semble fâcheux, dit-il, que la plupart des chrétiens qui ont étudié, connaissent mieux Virgile et Cicéron que saint Augustin ou saint Chrysostome. Vous diriez qu’il n’y ait eu de l’esprit et de la science que chez les païens, et que les auteurs chrétiens ne soient bons que pour les prêtres ou les dévots. Leur titre de Saint leur nuit, et fait croire sans doute à la plupart des gens que leurs ouvrages ne sont pleins que d’exhortations ou de méditations ennuyeuses.

pédagogues, assez impertinents pour bannir du dictionnaire les mots consacrés par l’Église, sous prétexte qu’ils ne se trouvent pas dans les écrivains du siècle d’Auguste.

« Il faut éviter, dit le savant religieux, l’excès de certaines gens qui ont une estime si aveugle de l’antiquité, qu’ils font scrupule de se servir de quelques mots latins qui ne se trouvent pas dans Cicéron et dans les auteurs profanes du siècle d’or ; en sorte qu’ils ne peuvent pas même se résoudre à se servir des mots que la religion chrétienne a consacrés, et en substituent d’autres à leur place qui vont quelquefois jusqu’à l’impiété. C’est ainsi, comme a remarqué Muret, que quelques-uns se servent du mot persuásio au lieu de fides, et que les hérétiques de nos jours, qui se piquaient de bien parler, ont employé le Sanctíficum crústulum pour marquer l’Eucharistie. Il ne faudrait plus que se servir du mot Jupiter au lieu de Christus, qui assurément ne se trouve pas dans Cicéron.

 » Mais ce qui me paraît insupportable, c’est que les catholiques mêmes font difficulté de se servir du mot sacré de Salvator, et mettent en sa place celui de Servátor, à cause que l’autre ne se trouve pas chez les païens. Il y a longtemps que saint Augustin s’est récrié contre ce désordre. Voici ses paroles : « Que les grammairiens disent tant qu’ils voudront que le terme Salvátor n’est pas latin : il suffit aux chrétiens qu’il exprime bien la vérité de ce qu’ils croient. Il est vrai que les mots de Salváre et de Salvátor n’étaient pas latins avant la venue du Sauveur ; mais le Sauveur étant venu chez les Latins, n’a-t-il pas eu le droit de les rendre latins : Salváre et Salvátor non fúerunt latína ántequam veníret Salvátor ; quando ad Latinos venit hæc et latína fecit[[3760]](#footnote-3761) ? Apprenons au moins des païens mêmes à être plus religieux et à retenir les termes que la religion a consacrés : Illa mutári vetat relígio et consecrátis uténdum est. Apprenons, dis-je, que l’usage et la coutume donnent le cours aux paroles, comme la figure du prince à la monnaie : Consuetúdo certíssima loquéndi magístra, utendúmque plane sermóne ut nummo cui pública forma est[[3761]](#footnote-3762). »

Érasme, Muret, le P. Possevin et une foule d’autres avaient parlé comme Mabillon. Mais le parti pris est semblable à ces idoles qui ont des yeux et qui ne voient pas, des oreilles et qui n’entendent pas. Le dix-septième siècle vit paraître je ne sais combien d’élucubrations en vers et en prose, de lexiques, d’apparats, de dictionnaires à l’usage de la jeunesse, d’où sont bannis les termes mêmes consacrés par l’Église, ou dans lesquels ils se trouvent.

 » On va chercher la philosophie dans Aristote, et on a dans saint Augustin une philosophie toute chrétienne. Pourquoi ne cherche-t-on pas l’éloquence dans saint Chrysostome, dans saint Grégoire de Nazianze et dans saint Cyprien, aussi bien que dans Démosthène et dans Cicéron ? Pourquoi n’y cherche-t-on pas la morale, plutôt que dans Plutarque et dans Sénèque ? Je voudrais qu’un jeune homme fût averti de bonne heure que plusieurs saints, même des plus zélés pour la religion et des plus sévères dans les mœurs, ont été de très-beaux esprits et des hommes très-polis, et que s’ils ont méprisé les lettres et les sciences humaines c’a été avec une entière connaissance[[3762]](#footnote-3763). »

Pour exprimer, cent cinquante ans avant nous, l’ensemble de nos idées, il ne reste plus à Fleury qu’à faire justice de trois choses : la prétention des Renaissants à connaître parfaitement le beau grec et le beau latin ; le contre-sens qui fait étudier les auteurs païens, avant que les enfants soient en âge d’en tirer aucun profit ; enfin l’importance exagérée qu’on attache à cette étude : il n’y manque pas.

« Il faut, dit il, se guérir de l’erreur que l’on puisse apprendre parfaitement le latin, ni aucune autre langue morte. Nous ne pouvons savoir que ce qui est écrit et nous ne pouvons même entendre tout ce qui est écrit. Combien y a-t-il de mots dans Caton et dans les autres auteurs que personne n’entend plus ? Dans les discours même que nous croyons entendre le mieux, il y a des finesses que nous ne pouvons comprendre, comme celles que remarque Aulugelle en certains endroits de Cicéron et de Virgile. Que s’il est presque impossible d’apprendre dans la dernière perfection, même les langues vivantes qui ne nous sont pas naturelles, que peut-on espérer de celles qui ne subsistent plus que dans les livres[[3763]](#footnote-3764) ?

« Les auteurs païens demeurent inutiles et méprisés pour l’ordinaire faute de lecteurs proportionnés. On les fait lire à des enfants qui n’entendraient pas même en français des discours semblables, faute d’expérience des choses de la vie et d’attention aux affaires sérieuses. Ce n’est pas que quand on entend bien des poètes anciens il n’y ait à profiter, particulièrement des Grecs. Mais pour les lire avec plaisir il faut savoir si bien leur langue, leur mythologie et leurs mœurs, que l’utilité ou le plaisir qui en revient ne me semble pas digne de ce travail[[3764]](#footnote-3765). »

Pendant que Fleury proteste au nom du sens commun contre l’étude passionnée des auteurs païens et rappelle, comme nous, l’Europe moderne aux sources de sa vie, l’Écriture sainte et les Pères, Mabillon s’élève au nom du sens chrétien contre les accompagnés d’un stigmate d’ignominie. Ce purisme ridicule, ces innovations sacrilèges venaient de la même source que la corruption des mœurs et l’affaiblissement de la foi, c’est-à-dire de l’étude passionnée de l’antiquité païenne.

Aux réclamations incessantes que nous avons citées contre cette coutume infernale, flumen tartáreum, qui devait conduire l’Europe à l’abîme en faussant la voie de la jeunesse, ajoutons, entre beaucoup d’autres, celles de Sacy. « Comment, dit-il, les parents et les maîtres pourraient-ils former les esprits tendres des enfants, pour les fortifier contre la contagion du siècle, qu’en leur apprenant de bonne heure les principales maximes de l’Évangile qui conviennent à leur âge ? Mais, hélas ! il n’arrive que trop souvent qu’au lieu des histoires édifiantes et instructives qui sont à leur portée, on les entretient de contes fades et ridicules qui ne peuvent que les rendre sots et impertinents. On leur fait lire ordinairement des poètes peu chastes et les histoires fabuleuses des anciens, qui salissent l’imagination des enfants et leur remplissent l’esprit de sentiments tout païens, avant qu’ils soient instruits des vérités chrétiennes nécessaires au salut[[3765]](#footnote-3766). »

Comme Fleury et la plupart de nos devanciers, Sacy invoque l’autorité de la tradition. Il cite les plaintes de saint Augustin et il indique les mêmes précautions que nous avons indiquées nous-même. « On demanderait, dit-il, seulement pour retirer quelques avantages de l’étude des auteurs profanes, trois choses pour en faire un bon usage. La première, qu’entre ces auteurs, surtout les poètes, on fit choix de quelques-uns, les plus utiles et les moins corrompus, et qu’on ne les fit lire qu’après les avoir expurgés de certains endroits dangereux.

 » La seconde, c’est que l’étude des auteurs païens ne préjudicierait en rien à celle qu’on doit faire faire aux jeunes gens des livres de l’Écriture, qui conviennent à leur âge et à l’état auquel on les destine. Enfin la troisième, c’est qu’au lieu de charger la mémoire des jeunes gens des oraisons de Cicéron, des vers de Virgile et d’Horace, qui dans la suite ne leur sont d’aucune utilité, on leur fit apprendre par cœur les plus beaux endroits du Nouveau Testament et les Livres sapientiaux. L’expérience prouve que tous ceux qui ont été instruits de la sorte, en retirent un grand profit pour leur salut et pour l’édification des autres. »

Nous pourrions grossir la liste de nos ancêtres au dix-septième siècle. Thomassin, Ferrier, Nicole et bien d’autres viendraient répéter ce que nous avons entendu, à savoir : que l’Europe moderne fait fausse route, parce qu’elle s’abreuve aux sources empoisonnées du Paganisme gréco-romain ; que celle route aboutit à l’abîme, et que le seul moyen de prévenir une suprême catastrophe, c’est la réforme chrétienne de l’éducation.

Avant de passer à l’audition de nouveaux témoins, arrêtons-nous un instant pour admirer le savoir de nos adversaires. Avec la fierté d’hommes sûrs de leur fait, ils écrivent : « La thèse de M. Gaume est fausse historiquement. Il n’a d’autre devancier dans sa croisade contre le Paganisme, que le P. Possevin au seizième siècle. »

« — Mentez, mentez hardiment, disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose. » Ah ! qu’ils sont bien les fils de leur père !

## CHAPITRE XI.

Dix-septième siècle.

Le Ver rongeur publié en 1641. — Approbation solennelle donnée à cet ouvrage. Titres de quelques chapitres. — Analyse. — L’auteur a prévu tout ce que nous voyons. Il a dit tout ce que nous avons dit nous-même. — Source du mal : le Paganisme classique. — C’est le démon qui l’a réintroduit dans le monde. — Il cause les mêmes ravages que dans l’antiquité, il appauvrit la raison, il fausse le jugement, il affaiblit le sens moral.

Au litre de novateur dont ils me gratifient, les avocats de l’enseignement actuel joignent celui d’insulteur de l’Église. Ces deux compliments ne sont pas les moins flatteurs qu’ils m’aient adressés. Malheureusement pour eux ou pour moi, je ne mérite ni l’un ni l’autre : on l’a vu déjà et on va le voir plus clairement encore.

Au milieu du dix-septième siècle parut un ouvrage in-quarto de quatre cent soixante pages, sur la grande question de la réforme chrétienne des études. C’est la protestation la plus complète, la mieux motivée et la plus solennelle contre le système d’enseignement introduit par la Renaissance. L’auteur dit tout ce que nous avons dit : même point de départ, mêmes raisons, même plan, même but, mêmes prévisions. Si avant de soulever la question, nous avions connu ce chef-d’œuvre, il nous aurait suffi de le rééditer : c’est le Ver rongeur publié en 1641.

L’auteur n’est pas un homme obscur, c’est un savant religieux, professeur de théologie, qui connaît à merveille l’antiquité païenne, l’antiquité chrétienne, les besoins de son époque et la question des classiques. Il ne se présente pas seul devant le public, son livre est revêtu des approbations les plus imposantes. La première est celle du célèbre cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui, par l’organe de son théologal et de son grand vicaire, l’un docteur de Sorbonne, l’autre protonotaire apostolique, déclare que l’ouvrage « ne contient rien qui ne soit orthodoxe et de singulière piété, et qui ne serve au grand avantage de la république chrétienne, pour la connaissance et le choix de la vraie science. » Les secondes émanent de six docteurs des Facultés de théologie de Paris et de Bordeaux. Ils certifient qu’après dix mois d’examen, ils ont reconnu l’ouvrage « parfaitement orthodoxe, très-utile et digne de voir le jour. » Enfin, l’approbation du provincial de l’ordre couronne toutes les autres. Ce vénérable religieux déclare que c’est « par ses ordres que l’ouvrage a été examiné, et qu’il en autorise l’impression. »

Évidemment, le livre qui se présente avec de pareilles garanties mérite confiance. Du moins, il ne viendra à l’esprit de personne de dire que l’auteur est un insulteur de l’Église et des ordres religieux. Supposé que ce livre contienne littéralement toutes nos doctrines, nous laissons à nos amis et même à nos ennemis le soin de conclure. Reste à savoir s’il est tel que nous le prétendons. Le titre seul de quelques chapitres, joint à une rapide analyse, suffira pour éclaircir ce doute[[3766]](#footnote-3767).

« Que les prophanes Académies de l’antiquité sont indignes de tenir quelque rang dans le Christianisme.

 » Que les plus sages écrivains de la prophane antiquité ne s’accordent pas bien avec la simplicité de l’Académie chrestienne.

 » Que l’usage des meilleurs livres du Paganisme n’est pas nécessaire aux disciples de l’Académie.

 » Que les poètes prophanes de la gentilité sont indignes d’exercer l’imagination des jeunes escoliers qui fréquentent les escoles chrestiennes.

 » Que les historiens prophanes de l’antiquité ne doivent plus être les premiers à remplir la mémoire des jeunes disciples de notre sainte Académie.

 » Que les auteurs payens qui ont le mieux raisonné ne sont pas capables de bien former le jugement de la jeunesse chrestienne.

 » Que la lecture des auteurs payens, pratiquée autrefois dans les anciennes escoles du Christianisme, a reçu moins d’approbation que de censure des plus grands docteurs de l’Église.

 » Que les plus sages esprits du siècle souhaitent avec passion que la jeunesse chrestienne renonce entièrement à l’étude des livres payens.

 » Que ceux qui font profession d’instruire la jeunesse ne doivent pas soutfrir ensemble les meilleurs livres de l’une et de l’autre Académie, sacrée et prophane.

 » Que les maistres professeurs de notre Académie, doivent enseigner à leurs disciples quand et comment ils peuvent étudier impunément quelques œuvres de l’Académie prophane.

 » Que par l’établissement de l’Académie chrestienne, les maîtres précepteurs de la jeunesse seront plus savants et plus sages.

 » Que la seule Académie chrestienne peut porter la jeunesse du royaume à la lecture des bons livres et à la haine des mauvais.

 » Que les enseignements de notre divine Académie peuvent faire perdre le commerce de cette fausse éloquence sacrée, dont les prédicateurs de la mode font profession.

 » Que l’étude des seuls livres chrestiens peut imprimer à notre jeunesse de l’horreur contre les sculptures deshonnêtes et les tableaux impudiques.

 » Que les instructions de notre divine Académie peuvent faire haïr absolument à la France les insolentes libertés du théâtre. »

Comme on voit, le Ver rongeur est tout entier dans ces différents titres. Sous la plume vigoureuse du Père Dumas, ces titres deviennent autant de thèses victorieusement démontrées. L’analyse de l’ouvrage rend encore plus frappante la parfaite conformité de nos idées avec celles de l’auteur. À la vue du mal qui se manifeste aujourd’hui, dans des proportions et avec des caractères inconnus du moyen âge, nous avons dit : « Le Paganisme est revenu dans le monde avec la Renaissance ; seul, il explique ce que nous voyons ; c’est lui qui conduit l’Europe à l’abîme. L’unique moyen de salut qui nous reste, c’est l’éducation profondément chrétienne des générations influentes. » À voir et à dire cela maintenant, il peut n’y avoir pas grand mérite ; mais l’avoir vu et l’avoir dit il y a deux cents ans, c’est à coup sur le fait d’un génie supérieur.

« Non, dit l’illustre et pieux écrivain, il ne faut attribuer le mal qui grandit à vue d’œil et qui menace le monde de catastrophes inconnues, ni à la décadence naturelle des choses humaines, ni à l’ambition des princes, ni à l’insubordination des peuples. La cause en est dans l’éducation de la jeunesse et surtout de la jeunesse éclairée, mise longtemps en contact avec l’antiquité profane. C’est l’avis des hommes les plus graves de notre temps. Vous n’ignorez pas combien est recevable cet écrivain du siècle, quand il dit : qu’il déteste le dérèglement de plusieurs escholes qui, au lieu de former de bons et savants escoliers, judicieux et gens de bien, ne produisent et n’élèvent pour la plupart que des ignorants, des indiscrets, des perdus, des gens volages et écervelés[[3767]](#footnote-3768). Le mal est tel dans ces générations, qu’il décourage le zèle le plus apostolique, qui abandonne les hommes pour s’occuper spécialement des femmes. »

Venant aux preuves, l’auteur décrit l’engouement général pour l’antiquité païenne, et la montre en opposition formelle avec l’esprit de l’Église : « Intéresser les jeunes gens avec passion pour une ode d’Horace, former des querelles pour une phrase de Cicéron, justifier avec grandes contestations d’esprit la licence poétique d’un vers de Virgile, apprendre à déclamer avec un peu de grâce quelque oraison ou poème d’un auteur païen : voilà l’emploi des jeunes gens, voilà les plus sérieux empressements de leurs études ! »

Voici pour l’âge mûr : « On ne tient plus compte des règles des saints Pères, ni de l’esprit du Christianisme, ni des dangers des auteurs païens. Combien voyons-nous aujourd’hui d’hommes de lettres qui passent leur vie dans un continuel entretien avec les volumes profanes de l’antiquité ; qui suivent ces fausses lumières pour se conduire dans les précipices, et qui sont pleins de mépris pour les auteurs chrétiens, quoiqu’ils sachent fort bien que leurs écrits contiennent la science, l’éloquence et tout ce qui peut satisfaire les raisonnables avidités de l’esprit ! N’est-ce pas violer avec plus de lâcheté le canon des apôtres, qui excommunie ceux qui portent de l’huile au temple des idoles, ou qui, de leurs propres mains, allument leur lampe[[3768]](#footnote-3769) ?

 » Ce goût, contracté dès l’enfance, ne les abandonne pas, et on les voit dans l’âge mûr, dans la cellule même des couvents, dégoûtés des auteurs chrétiens, revenir aux auteurs païens, composer des fables et des romans, pour s’être, dès leur enfance, habitués à s’entretenir longtemps avec les livres païens. De là vient que, par un très-sévère mais très-juste châtiment de Dieu, dit un sage théologien, ils sont privés de l’intelligence et des consolations que les livres chrétiens donnent aux âmes pures, humbles et dociles : Severíssimum est judícium Dómini ut isti qui libris vanis assuéscunt, nec libros sacros legant, nec intélligant, nec sciant[[3769]](#footnote-3770).

 » On devrait considérer que l’Église nous permet de voir ces profanes plutôt par tolérance que par agrément, et seulement à dessein qu’ils nous servent quelquefois de divertissement et non d’occupation ; d’accessoire et non de principal ; de passe-temps et non d’études. Il y a de l’inconvénient à engager sa liberté et son affection à des auteurs étrangers à un chrétien et dont il a juré le divorce en recevant le saint baptême. Nous savons que le grand saint Jérôme fut accusé et puni d’être cicéronien et non pas chrétien. Sur quoi saint Pierre Damien s’écrie : L’étude des auteurs païens procède-t-elle donc d’une sagesse bien honnête et bien utile, puisqu’elle a du rapport avec l’infidélité qui nie Jésus-Christ ; puisqu’elle n’est pas moins criminelle que la perfidie de l’hérétique ; puisque lire les ouvrages des païens, sous prétexte d’en tirer de l’instruction, est presque une même offense que d’avoir renoncé à la foi du saint Évangile[[3770]](#footnote-3771) ? »

Le mal constaté, le savant auteur en signale la cause. Cette cause est le démon lui-même, revenu triomphant dans le monde avec ses ruses et sa haine pour le genre humain, surtout pour l’enfance. Après avoir rapporté vingt exemples de la rage particulière du démon contre les petits enfants, dans l’ancien Paganisme et chez les nations encore idolâtres, il ajoute : « Depuis quelques siècles, Satan s’est appliqué parmi les nations chrétiennes à corrompre les enfants, en leur ôtant les livres chrétiens et en les livrant aux auteurs païens. Cet ange apostat eut bien l’impudence d’étaler sous les yeux du Fils de Dieu les grandeurs, les richesses, la pompe et toute la magnificence du monde, pour l’obliger à aimer ce vain éclat et à lui présenter des vœux et dédier ses services, en reconnaissance des offres qu’il lui faisait.

 » Ainsi, par les mêmes ruses et souplesses, il a persuadé à une infinité de professeurs que tout ce que nous avons hérité des auteurs païens porte un monde de trésors et de lumières, pour nous instruire ou pour nous divertir. C’est ainsi qu’il nous charme encore et qu’il corrompt l’enfance, pour nous attirer à son service en pratiquant les choses profanes. Que si saint Augustin accuse avec raison ses maîtres d’école de l’avoir, en lui faisant étudier les livres païens, exposé à être la proie des corbeaux de l’enfer, il nous faut bien croire que cet esprit malin ne cesse de tromper et de séduire encore aujourd’hui des millions de chrétiens par les livres des gentils, afin d’entretenir le règne du vice. »

Le démon reconnu pour père de la Renaissance et faisant, pour séduire l’Europe, miroiter devant elle le beau païen, le grave théologien s’écrie : « Quel jugement devons-nous donc faire de tant de maîtres d’école à qui l’on confie la conduite de la jeunesse chrétienne, et qui n’ont d’affection et de complaisance que pour les livres du Paganisme ? Ne faut-il pas dire avec Tertullien, qu’ils sont esclaves des ruses de Satan : Hæc prima diábolo fides ab inítio eruditiónis ædificátur[[3771]](#footnote-3772) ? Qu’ils préfèrent le calice de Babylone à celui du Sauveur, selon l’allégorie d’un célèbre religieux[[3772]](#footnote-3773) ? Qu’ils préparent des précurseurs à l’Antéchrist, au lieu de rendre leurs écoliers les disciples de la sagesse incarnée, et qu’ils sont semblables à ces scarabées qui vivent d’ordure et dont la voix bourdonne dans le bois pourri. » Ainsi s’explique ouvertement saint Jérôme, en faveur de notre sujet[[3773]](#footnote-3774).

Ces énergiques paroles ne sont pas, comme quelques-uns pourraient le croire, de vaines déclamations, ou, comme ils nous l’ont reproché, des exagérations insoutenables. Des faits nombreux et accablants se pressent sous la plume de l’auteur pour justifier la sévérité de son jugement. Décrivant les ravages du Paganisme en Europe, il le montre produisant tous les maux qui signalèrent son règne dans l’antiquité.

D’abord, il appauvrit la raison. Les livres chrétiens ouvrent devant nous des horizons sans limites. C’est là que l’esprit humain, soutenu par la foi, pénètre dans l’infini et apprend à connaître les mystères de Dieu et les mystères de l’homme, les mystères du présent et les mystères de l’avenir : connaissances sublimes qui seules peuvent développer convenablement une intelligence destinée à la possession éternelle de la vérité. « L’auteur chrétien n’a rien de bas ni de puéril ; au contraire, il tient l’esprit d’un étudiant toujours haut et généreux, lui donne entrée aux pensées divines, l’élève au-dessus des choses mortelles, lui fait prendre goût à la lecture des choses sacrées, porte une vraie liberté à son entendement et le dispose à de plus grandes illustrations.

 » La vérité est la nourriture de l’âme. Mais cette pure et solide nourriture, propre à fortifier l’entendement des jeunes chrétiens, ne se trouve pas chez les infidèles du temps passé. Les auteurs païens ne parlent que des choses, des folies, des crimes et des vanités de ce monde. Leurs écrits ne sont que des oignons et des poireaux d’Égypte qui remplissent, comme dit un grand homme, la cervelle de mille vapeurs épaisses qui ternissent l’imagination et obscurcissent l’entendement. C’est du pain de mensonge, agréable au goût, mais qui remplit la bouche de gravier, comme parle Salomon, aussitôt qu’il est pressé entre les dents[[3774]](#footnote-3775).

 » Jugez de là si les maîtres qui font aujourd’hui étudier à leurs disciples les idolâtres, ne ravalent pas leur esprit et ne retardent pas le développement de leur raison ? Hé ! n’est-il pas vrai que ces pédagogues obligent de jeunes princes à faire la cour à leurs valets ? Je conclus donc, avec les plus habiles compagnies du royaume, que si on diffère plus longtemps à suivre les auteurs chrétiens, nous serons riches de latin et pauvres de raison[[3775]](#footnote-3776). »

Il fausse le jugement. « Aujourd’hui le monde est rempli de ces esprits mal conditionnés qui jugent mal de toutes choses. Frappés, comme dit le grave Tertullien, d’un double aveuglement, ils croient voir ce qui n’est pas et ne voient pas ce qui est[[3776]](#footnote-3777). De là vient qu’ils préfèrent les idoles de Babylone au sanctuaire de Jérusalem, les roseaux du désert aux colonnes du temple, et les auteurs païens aux auteurs chrétiens. Cette fausse estime prend sa naissance, dit saint Isidore[[3777]](#footnote-3778), des premières impressions que les livres païens ont laissées dans l’entendement de ces arbitres téméraires. C’est dans les basses écoles qu’on leur a persuadé que ces fameux docteurs de la profane antiquité ont toujours possédé des qualités plus avantageuses que les nôtres ; qu’ils ont été conduits par les mouvements d’un génie plus pur et plus sublime ; que leurs idées ont porté plus haut que nos spéculations ; que leurs acquêts ont plus participé de l’invention, et que nos industries ont emprunté de leurs études tout ce qu’on voit de curieux et de poli dans les lettres humaines. »

L’exposé des erreurs et des pauvretés des plus célèbres auteurs païens fait complète justice de ce jugement erroné. De là, l’illustre écrivain conclut en disant avec Cassiodore : « Ces maîtres de l’antique idolâtrie n’ont donc aucun droit de diriger nos esprits et moins encore de tenir la régence dans les universités et parmi les collèges du Christianisme. Leur autorité ne nous est pas moins suspecte que leur superstition nous est odieuse. »

Il affaiblit le sens moral. « C’est engager la jeunesse dans un mauvais sentier que de lui procurer son instruction par des infidèles, qui font des vices infâmes leurs idoles, qui glorifient la haine, la vengeance, la cruauté, l’amour déshonnête, et qui ôtent la crainte du mal en ôtant celle de la justice divine, par les applaudissements ou impunités qui suivent leurs plus damnables actions. C’est faire voir par écrit aux enfants les vices qui ont corrompu l’innocence de leurs pères ; c’est leur donner l’entrée à de mauvaises habitudes, par de célèbres exemples ; c’est jeter de l’huile sur les flammes de leur concupiscence ; c’est préparer, comme dit saint Augustin, un agréable poison pour faire mourir toutes les bonnes dispositions qu’ils avaient à la vertu : Prava disérte dicta valde sunt nóxia[[3778]](#footnote-3779). »

Ce n’est pas seulement en rendant le vice aimable et eh désarmant la justice de Dieu, que les auteurs profanes affaiblissent dans la jeunesse le sens moral, c’est encore en substituant aux vertus chrétiennes des vertus purement humaines, dont ils lui apprennent à se contenter. « Vous dites, continue l’admirable écrivain, que les auteurs chrétiens sont inutiles à la jeunesse de nos écoles ; que les vertus morales lui sont seulement nécessaires pour la disposer à l’exercice des vertus chrétiennes, et que les écrits des païens sont remplis de mille bons préceptes qui en enseignent la pratique assurée. C’est soutenir qu’il y a un âge où l’homme chrétien est dispensé des devoirs de sa religion et des obligations qu’il a épousées avec la foi ; que les droits de Dieu sont limités sur les parties de sa vie mortelle ; qu’il y a un temps auquel il est permis à une âme de ne point rapporter à Dieu ses plus belles actions, si belles on peut appeler celles à qui saint Augustin donne le nom de vices, pour n’être pas ajustées à cette dernière fin[[3779]](#footnote-3780). »

Malgré les avertissements prophétiques de nos illustres devanciers, les éludes païennes ont continué dans les écoles : et aujourd’hui l’Europe chrétienne voit dans son sein des générations innombrables de naturalistes qui se contentent des vertus humaines, qui laissent aux mystiques les préceptes de l’Évangile et qui en morale se proclament fièrement disciples de Socrate. Et on n’ouvrira pas les yeux !

## CHAPITRE XII.

Dix-septième siècle.

Autres ravages du Paganisme classique : il déprave le goût. — Il prostitue les arts, il dénature le théâtre, il ébranle la religion, il conduit la société au précipice. — Réponse aux objections. — Première objection : la conduite des Pères. — Seconde objection : le beau style, la pureté du langage. — Troisième objection : les choses utiles qu’on trouve dans les auteurs païens. — Quatrième objection : l’ennui que causerait à la jeunesse l’étude des auteurs chrétiens.

Continuant d’énumérer les ravages de l’enseignement païen, le savant religieux montre qu’il déprave le goût, prostitue les arts, dénature le théâtre, dégoûte des études chrétiennes, corrompt les mœurs, ébranle la religion et conduit la société au précipice. Faute d’espace, nous nous bornerons à l’analyse des deux dernières propositions.

L’enseignement classique ébranle la religion. La religion a son trône dans l’âme de l’enfant. Les deux appuis de ce trône sont le Symbole et le Décalogue. Ainsi, sous peine d’être un assassinat, l’éducation de l’enfant chrétien ne peut et ne doit être que le développement de ce double principe, c’est-à-dire de la vie déposée en lui par le saint baptême : à cela tout doit se rapporter. « L’être tire son accroissement du principe qui le produit : c’est un axiome : Ex iísdem nutrímur ex quibus náscimur. L’arbre qui sort de terre prend sa nourriture du même lieu. Il en est de même de l’enfant chrétien. Ayant reçu une seconde naissance et comme un nouvel être dans le sein de l’Église, il doit être nourri du lait de sa mère, c’est-à-dire des principes de la religion par des leçons continuelles de piété, jusqu’à ce qu’il arrive à l’âge parfait en Jésus-Christ. Il est bien évident que c’est seulement dans les auteurs chrétiens qu’on peut trouver les fontaines de cette vie. Voilà pourquoi ils sont les maîtres nécessaires de la jeunesse[[3780]](#footnote-3781). »

L’auteur le prouve en montrant, dans un tableau d’une haute éloquence, l’opposition radicale des auteurs païens avec chaque article du Symbole et chaque précepte du Décalogue. « Il est donc certain, conclut-il, que les païens étaient les violateurs perpétuels du Symbole et du Décalogue et que le dérèglement de leur vie a passé jusque dans la composition de leurs écrits. Et vous voulez que la jeunesse que vous envoyez à leur école ne s’habitue pas insensiblement, par une contagion maligne, à l’imitation des mêmes péchés ! Jugez vous-mêmes de la vérité de ce discours, et si je n’ai pas raison de dire qu’il faut, si on veut conserver la foi et les mœurs, préférer absolument nos auteurs chrétiens. Seuls, ils peuvent imprimer dans l’esprit l’exacte observance de la religion, soit par l’éloquence du langage, soit par l’éloquence plus forte de l’exemple, qui est, suivant saint Grégoire de Nysse, le meilleur commentaire et la leçon la plus nécessaire qu’on puisse donner à la jeunesse chrétienne… Maîtres pédagogues, où avez-vous donc la tête quand vous élevez la jeunesse chrétienne avez des livres païens ? »

L’affaiblissement de la foi, la corruption des mœurs dans des proportions effrayantes, et l’ébranlement général de la religion en Europe, voilà ce que le regard pénétrant de l’éminent écrivain voyait il y a deux siècles. L’histoire n’a que trop prouvé qu’il avait bien vu. Avec non moins d’autorité, elle vérifie ses prédictions relativement à l’ordre social. Caractériser comme nous pourrions le faire aujourd’hui les dangers que l’enseignement classique fait courir à la société, annoncer que l’Europe périrait par là, c’est, nous le répétons, le privilège du génie. Telle était, d’ailleurs, chose bien remarquable ! la conviction des contemporains les plus clairvoyants du P. Dumas.

« Nos plus sages Français, dit-il, portent leurs vues plus avant que sept sentinelles[[3781]](#footnote-3782), et découvrant de loin l’étendue du pays qui termine leur horizon, ils publient que le monde s’altère, qu’il perd chaque jour sa bonté et sa perfection par un continuel déchet, qui sera suivi d’une entière défaillance ; qu’il est à craindre que le tout ne suive la partie ; que la jeunesse, qui a déjà pris le penchant vers le mal, ne dispose par avance le siècle futur au déluge d’une malice universelle. C’est pourquoi il importe, disent-ils, de prévenir au plus tôt ce malheur et d’en couper entièrement les racines.

 » Or, comme la force aussi bien que l’infirmité du corps humain vient ordinairement de la première nourriture de l’enfance, comme la vigueur et la durée d’un arbre dépendent du suc et de la fermeté de la racine ; de même le bonheur ou le malheur des sociétés vient de la bonne ou de la mauvaise éducation de la jeunesse. Tout cela supposé comme très-véritable, que pouvons-nous attendre de bon pour la religion et pour la société, si ceux qui doivent nous survivre achèvent leurs études par les livres profanes du siècle, après avoir commencé par ceux de l’antiquité païenne ? Quel sera le résultat d’une méthode qui fait marcher les ténèbres avant la lumière ? Qu’espérer de cette malheureuse pratique des basses écoles qui abusent impunément de leur liberté, en ne proposant à la jeunesse que la seule imitation des Grecs et des Romains, qui ont fleuri durant l’idolâtrie ?

 » Quel progrès de malice ne doit-on pas craindre de cet aveuglement qui porte au mépris ou à l’oubli des admirables ouvrages de nos docteurs, nés pour éclairer l’adolescence aussi bien que l’âge robuste ? Ce serait être stupide ou aveugle, de nier qu’ils ne sont pas les meilleurs guides de la jeunesse et qu’ils ne possèdent pas toute la gloire des bonnes lettres. Leurs maximes ne sont que probité ; leurs raisonnements, sagesse ; leurs discours, le plus excellent livre du monde, puisqu’ils réunissent la richesse du fond à la beauté de la forme. Si bien que, par un prodige qui passe l’admiration, ils rendent vertueux ceux qui se veulent taire et éloquents ceux qui sont obligés de parler[[3782]](#footnote-3783). »

Les prédictions du pieux et profond philosophe sont devenues de l’histoire. Depuis que les révolutions, filles des études de collège, ont parlé, il n’est plus permis, à moins d’être méchant ou stupide, comme dit notre auteur, de s’opposer à la réforme chrétienne de l’enseignement. C’est une question de vie ou de mort, dont la solution devient d’heure en heure plus urgente. Devant l’expérience du passé et les nécessités du présent, toutes les objections disparaissent. Au dix-septième siècle, ces objections pouvaient avoir quelque valeur pour les esprits vulgaires. Le P. Dumas les connaît toutes, et il n’en laisse aucune debout. Nous allons analyser rapidement cette partie de son travail, moins pour répondre à des difficultés désormais surannées, que pour montrer l’opiniâtreté de l’erreur à reproduire les mêmes sophismes.

Qu’il nous soit permis de le dire en passant : cent fois depuis quatre siècles on a pulvérisé les objections contre la souveraineté temporelle du Pape. Autant de fois on a montré que les États romains sont aussi bien administrés, pour ne rien dire de plus, que tout autre État de l’Europe ; que la justice y est aussi bien rendue, l’instruction aussi avancée, la liberté aussi grande, les pauvres aussi bien soulagés, les impôts moins considérables et le gouvernement plus paternel que partout ailleurs. N’importe ; tout cela est non avenu, et la Révolution reproduit aujourd’hui avec le même aplomb toutes ses calomnies d’autrefois. Il en est de la réforme des études comme de la souveraineté pontificale.

La première objection, celle que plusieurs de nos adversaires, qui ne tiennent compte ni de la différence du temps, ni de la nécessité des circonstances, ont regardée comme triomphante, est tirée de la conduite des Pères de l’Église. Les réponses du savant religieux sont les mêmes que nous avons données, elles se résument ainsi : La plupart des Pères ont étudié les auteurs païens avant leur baptême. Après, ils les ont étudiés par un motif de charité, 1° afin de convertir les païens et d’affermir les chrétiens dans la foi ; or ce motif n’existe plus aujourd’hui. « Pourquoi donc obliger la jeunesse chrétienne à lire les écrits de ces païens et à quelle fin lui faire pointer la métaphysique de leurs maigres spéculations[[3783]](#footnote-3784) ? » 2° Pour connaître les forces et les ruses des ennemis de la religion et se défendre de leurs attaques ; 3° pour reprendre aux païens ce qui appartient à l’Église. Ces deux motifs n’existent pas plus que le premier. « C’est toujours par un effet de la contrainte, jamais par leur inclination particulière que les Pères ont conseillé à quelques-uns ou toléré l’étude des auteurs païens. Semblables au patriarche Jacob, qui, étant pressé d’une juste appréhension de mourir de faim, permit à regret que son cher Benjamin suivit ses frères au voyage d’Égypte[[3784]](#footnote-3785). Il faut aussi accorder que cette raison n’existe plus, puisque nous sommes tellement riches en tous les genres de composition, que l’abondance actuelle répare avec usure la disette passée. »

Seconde objection : Le beau style, la pureté du langage. À cette objection vingt fois réfutée, le P. Dumas se contente d’opposer la négation très-nette des hommes les plus compétents. « On ne peut mieux répondre, dit-il, à cette nouvelle instance que par la décision des plus célèbres orateurs du Christianisme, soit anciens, soit modernes. Ils tiennent d’un commun accord que c’est être mauvais estimateur des bonnes choses de donner la préférence aux auteurs profanes et d’accorder plus de perfection à leurs esprits et plus de gloire à leurs études, qu’aux plus éloquents personnages de notre religion.

 » À dire vrai, il faudrait être stupide pour ne savoir pas que l’Église est aujourd’hui assez riche en toute sorte de bons livres, composés par ses propres enfants et dignes d’être le véritable modèle de la jeunesse, également parfaits dans l’éloquence et assurés dans la doctrine, selon la longue et puissante démonstration que le docte Bozius en a faite dans ses écrits : Iníqui sunt censóres qui ingéniis et stúdiis ethnicórum plus tríbuunt quam christianórum[[3785]](#footnote-3786). Et on veut que la jeunesse s’abaisse ventre à terre pour boire les eaux troubles du Nil, quand nous avons de belles sources dans la Palestine ! »

Troisième objection : Les choses utiles qu’on trouve dans les auteurs païens. Après avoir démontré qu’on peut, comme Pie IX l’a déclaré dans son encyclique, apprendre parfaitement l’art d’écrire et de parler dans les auteurs chrétiens, le Père s’adresse de nouveau aux défenseurs quand même de l’enseignement classique. Il leur dit : « Quelles sont les choses utiles que vous prétendez trouver exclusivement dans les auteurs païens ? Des vertus morales ? Il est certain que l’étude en est incomparablement plus assurée, plus libre, plus généreuse, plus parfaite dans nos auteurs que dans les païens. Pourquoi donc, ajoute un sage écrivain du temps, étant question d’aller sur les pas de ceux qui nous ont frayé le chemin, n’aimerions-nous pas mieux suivre de vraies que de fausses lumières ? Des chrétiens que des païens ? Des saints que des idolâtres ? D’un Augustin que d’un Sénèque et d’un Épictète, qu’on voudrait quelquefois substituer à leur place ? Ayons honte d’être conduits par des aveugles et d’apprendre des païens l’estime que nous devons faire de la vertu.

 » Voulez-vous parler de belles maximes et de connaissances agréables ? Quelles sont celles qui vous manquent dans nos auteurs chrétiens ? Pour une belle sentence, combien de sophismes, de mensonges et d’impuretés dans les livres profanes ! Les plus belles maximes, les plus rares renseignements des auteurs païens, dit saint Ambroise, donnent plutôt la mort que la vie. Examiné de près, leur or n’est que du plomb. Ils ont de grands mots et des phrases sonores ; ils parlent de Dieu et ils adorent le diable : Deum loquúntur, simulacra adórant*[[3786]](#footnote-3787)*. D’où vous pouvez inférer si ce grand docteur approuverait aujourd’hui de voir les auteurs païens aux mains des enfants catholiques. Pouvez-vous soutenir qu’il n’approuverait pas, et saint Augustin avec lui, l’établissement d’une académie tellement chrétienne, que les livres profanes en seraient bannis à perpétuité, et sans espérance d’y pouvoir jamais pins faire leur demeure, que les oiseaux de nuit dans l’île de Crète ?

 » Mais nous ne permettons, dites-vous, dans nos écoles, que la seule lecture des auteurs païens, qui sont les plus sages et les meilleurs de la gentilité. Eh ! plût à Dieu que dix mille étudiants du royaume n’eussent pas aujourd’hui l’occasion de vous témoigner invinciblement le contraire !

 » Mais, quand la jeunesse chrétienne de notre temps pourrait, sans hasarder son salut, faire des acquêts sur les terres idolâtres, que sont ces richesses ? Le gain d’un marchand qui, ayant fait un voyage aux Indes, en vient chargé de perroquets, de fleurs, de peaux, déplumés, au lieu de perles, d’or, d’argent et de pierreries[[3787]](#footnote-3788). Nos sages répètent donc avec saint Isidore : Quel profit y a-t-il à faire de grands progrès dans les sciences humaines, pour s’exposer à s’appauvrir d’autant des vérités divines ; à se rendre savant en tous les secrets de la mythologie des faux dieux, pour ne concevoir que du dégoût pour les mystères de Notre-Seigneur ? Il faut donc renoncer aux livres païens, qui nous empêchent de nous affectionner aux lettres chrétiennes : Cavéndi sunt ergo gentílium libri, et propter amórem sunt scripturárum vitándi[[3788]](#footnote-3789). »

Quatrième objection : L’ennui que causerait à la jeunesse l’étude des auteurs chrétiens. Récemment encore, cette objection était soutenue devant nous, même par un prêtre. C’est une objection a priori. Nulle expérience ne la justifie. Or, a priori, elle est absurde. L’âme humaine est naturellement chrétienne : Anima naturáliter christiána, dit Tertullien ; et saint Augustin ajoute : Nihil fórtius desíderat ánima quam veritátem. Entre elle et la vérité, il y a un secret attrait. Dans l’enfant, cet attrait est d’autant plus fort que l’enfant n’a aucune raison de craindre la vérité. D’ailleurs, si l’objection était fondée, il faudrait s’abstenir de faire étudier le catéchisme aux enfants : est-ce là ce que prétendent les adversaires[[3789]](#footnote-3790) ?

Quoi qu’il en soit, notre illustre devancier a répondu pour nous : « La jeunesse, dites-vous, n’est pas en état de commencer ses études par l’usage familier de nos divers auteurs. Blâmez donc la conduite universelle pratiquée parmi les Romains, qui, au rapport de l’orateur Quintilien, baillaient aux enfants, dès la sortie du premier âge, Homère et Virgile, pour leur servir d’entrée aux bonnes lettres, puisque ces deux poètes n’excèdent pas moins la capacité de l’enfance que les plus éloquents de nos écrivains. Néanmoins ils agissaient de la sorte, dit Fabius, afin que cette première vue portât les enfants à étudier un jour ces deux auteurs avec plus de suffisance. Blâmez aussi les Pères de l’Église, entre autres saint Jérôme, qui veut qu’on commence par nos divins auteurs. Reconnaissez plutôt que l’éducation du jeune chrétien qui se fait avec des auteurs païens est insensée, qu’elle ne peut séduire que les esprits médiocres, qui attachent plus de prix aux fleurs qu’aux fruits, aux mots qu’aux choses. »

R ajoute que le vrai moyen de dégoûter les jeunes gens de l’étude des livres chrétiens, de les condamner pour toujours à l’ignorance de la religion, de corrompre leurs mœurs et de les porter aux mauvaises lectures, c’est de faire leur éducation avec des classiques païens.

« La malice, dit-il, qui de nos jours flétrit les bonnes mœurs, n’a point une naissance semblable à celles des truffes, qui n’ont ni racines ni chevelures. Au contraire, elle a ses racines comme les arbres, sa source comme les ruisseaux. Or, de l’éducation païenne est venu cet abus détestable qui fait, en ce temps, concevoir du dégoût pour les bons livres et de l’estime pour les mauvais ; qui, par un aveuglement qu’on ne saurait assez déplorer, entraîne un grand nombre d’esprits généreux à lire les vieux livres païens, sans jamais leur permettre de lire quelquefois nos livres chrétiens. Ce désordre passe si avant que, pour obliger la jeunesse française à lire un livre, il faut seulement l’assurer qu’il instruit aux pratiques de l’amour déshonnête, qu’il censure le pouvoir, qu’il justifie le bal et la comédie, qu’il autorise l’athéisme ou le libertinage ; en un mot, qu’il canonise tous les vices et décrédite toutes les vertus. Voilà l’extrémité du malheur où l’étude des livres païens a porté le plus grand nombre des habitants du royaume qui font profession de bonnes lettres. »

Et plus loin : « Les meilleurs esprits du royaume publient que la jeunesse n’a que du dégoût pour les plus rares volumes de notre religion dès qu’elle sort des écoles[[3790]](#footnote-3791), et que le seul moyen de prévenir ce désordre est de lui faire étudier, dès la sortie du premier âge, ces mêmes ouvrages. Redevenue païenne à l’école des païens, notre jeunesse ne connaît plus que l’oisiveté, l’intrigue, la mollesse, une vie honteuse, l’ambition, la volupté. Présentez, je vous prie, à ces petits libertins, quelque excellent ouvrage chrétien, en leur disant qu’ils ont assez lu les livres païens que vous leur avez interprétés dans les basses écoles, à dessein, dites-vous, qu’ils emploient le reste de leur vie à la lecture des meilleurs auteurs de notre sainte religion, ils ne manqueront pas de vous répondre qu’ils lisent maintenant les romans et les tragi-comédies, dans le même dessein qu’ils ont étudié les païens sous votre conduite ; qu’ils veulent s’instruire des règles de l’éloquence française, de même que sous vos ordres ils n’ont eu de commerce avec les païens que pour apprendre, durant leur adolescence, celles de la latine.

 » C’est le langage que certains écoliers m’ont tenu ces jours passés. Voyez cependant la ruse de l’Esprit malin, qui couvre son dessein sous un prétexte si spécieux et qui débauche aujourd’hui du divin service quantité de rares esprits, sous l’apparence de ces funestes études. C’est le précipice où la jeunesse française tombe tous les jours, et où elle perd l’honneur, les biens, la santé, la conscience. »

Commencée il y a trois siècles, l’expérience est aujourd’hui consommée. À moins de se mentir à soi-même, nul ne peut plus nier que l’étude classique des auteurs profanes ne se manifeste par trois résultats incontestables : un entraînement général aux études frivoles et dangereuses ; un péril permanent pour la société, qui se recrute de générations fabuleusement ignorantes en matière de religion ; un appauvrissement progressif de la raison humaine : affaiblissement tel qu’un grand nombre en sont venus à ne plus pouvoir supporter la lecture d’un article sérieux, même dans leur journal.

## CHAPITRE XIII.

Dix-septième siècle.

Vrai système d’études. — Facilité d’exécution. — Pourquoi on s’y oppose. — Raisons de l’appliquer sans délai. — Crime de ceux qui s’obstinent à le repousser et à suivre le système païen.

Pour faire du champ de bataille une table rase, le vigoureux athlète parcourt le camp ennemi dans tous les sens et en démolit tous les retranchements. C’est ainsi qu’il pulvérise une dernière objection tirée du prétendu enseignement de la religion dans les collèges et les petits séminaires : « Il est vrai, dit-il, les précepteurs des écoles font quelques instructions, pour faire couler les maximes chrétiennes dans les cœurs de ceux qu’ils instruisent ; mais ce sont, à ne point mentir, des illustrations purement passagères qui disparaissent bientôt, des éclairs qui éblouissent les yeux au lieu de répandre des clartés fermes et constantes. » Nous n’insisterons pas davantage ; les preuves sont ici superflues. Dans le système actuel, l’instruction religieuse est un verre de bon vin versé dans un tonneau de vinaigre[[3791]](#footnote-3792).

Au système d’éducation qui a perdu l’Europe, voici la méthode qu’il faut substituer : « Prenons, dit le zélé et docte écrivain, un enfant de sept ans, qui se présente à son pédagogue, pour recevoir des instructions conformes à l’innocence du saint baptême. Au lieu des sentences morales du profane Caton, il lui fait lire, puis apprendre les sacrées maximes des Proverbes de Salomon ou celles de l’Ecclésiastique, afin d’éclairer d’avance son entendement par les premiers rayons des divines lumières. Ainsi le veulent les Pères de l’Église[[3792]](#footnote-3793). Quant à la grammaire, le maître emploie celle dont les exemples sont exclusivement tirés des saintes Écritures ou des Pères. À tous ces acquêts doit succéder l’étude de la poésie chrétienne. Il ne doit étudier et imiter que les seuls poètes chrétiens, dont nous possédons les immenses trésors qui suffisent à tout.

 » À l’étude de la grammaire et de la poésie il joindra celle de l’histoire de l’Église[[3793]](#footnote-3794), de la chronologie, de la dialectique, de la physique. Enfin il faut achever les études par l’éloquence, qui est aux autres sciences ce qu’est la grâce au visage et la forme à la matière. Je m’étonne cependant de voir aujourd’hui qu’on ose faire des leçons de rhétorique à la jeunesse dans un âge où la raison n’est pas formée ou du moins la dialectique n’a pas précédé, contre le conseil des plus sages docteurs[[3794]](#footnote-3795). Où est le peintre qui commence son tableau par le coloris ? N’est-ce pas mettre l’accessoire avant le principal ? N’est-ce pas renverser l’ordre de l’art et de la nature, où le corps devance la figure et où la matière précède toujours la forme ? »

Envisagé soit dans les auteurs à étudier, soit dans l’ordre et la gradation des études, rien de plus chrétien, par conséquent, de plus logique, de meilleur, de plus vrai et de plus nécessaire que ce plan d’éducation. Il donne à l’auteur tout droit de conclure en ces termes : « Les principes que je viens d’établir sont incontestables aux yeux du bon sens, de la morale et de la religion ; ce serait manquer de raison que de les contester. Commencez donc, mon cher lecteur, si vous avez quelque zèle pour le commerce des lettres chrétiennes, à pratiquer sans délai ce que vous ne voudriez pas avoir négligé à l’heure de votre mort. Condamnez les livres païens au bannissement et faites succéder à leur place nos meilleurs écrivains, pour commencer le siècle d’or de noire sainte réforme. Du moins, imitez les politiques qui, voulant remédier sérieusement à la corruption des mœurs, travaillent à décréditer les anciens usages avant d’en établir de nouveaux. Ainsi, pour mieux autoriser nos auteurs chrétiens, dépouillez au plus tôt la mauvaise habitude que vous avez de louer par excès l’éloquence des auteurs profanes, puisque, d’une part, c’est un piège tendu à la jeunesse, et que, d’autre part, l’éloquence profane est toujours inférieure aux mérites de la sacrée[[3795]](#footnote-3796). »

La réforme demandée par l’illustre écrivain est, à ses yeux comme aux nôtres, l’unique moyen humain de sauver la société. Or, par cela même qu’elle est nécessaire, elle est possible. Ainsi ne l’entendent point les fils de la Renaissance. Menacés dans leur fétichisme pour l’antiquité païenne, attaqués dans leurs habitudes routinières, inquiétés dans leurs intérêts, les nouveaux Michas crient à l’impossible, à l’absurde, à la ruine des lettres, à la barbarie, si on touche à leurs idoles. Malheureux ! qui ne voient pas, ou qui ne veulent pas voir, que c’est leur idolâtrie qui corrompt le monde chrétien, qui l’aveugle, qui le reconduit vers la région des ombres de la mort et qui arme le bras de Dieu contre Israël !

« Quoi ! disent-ils, bannir entièrement les livres païens de l’éducation et faire jurer entre eux et les livres chrétiens un divorce irréconciliable ! Est-ce raisonnable ? est-ce possible ?

 » Très-raisonnable et très-possible, répond l’éminent philosophe. Il suffit de nous conformer à une loi universelle de la Providence. Les vipères, les basilics, la ciguë, l’antimoine et toutes les plantes vénéneuses sont des mixtes éloignés de notre présence, cachés dans le sein de la terre, comme les métaux qui exhalent du poison ; tandis que les herbes, les arbres qui se chargent des meilleurs fruits, les vignes, les blés, les fleurs et toutes les productions de la nature qui font nos délices et nos richesses, se laissent toucher, conduire et recueillir par nos industries. Tels sont les auteurs chrétiens comparés aux auteurs de la gentilité. Ceux-ci nous sont étrangers, et à cause du temps où ils sont venus et à cause de leur infidélité. Nos saints docteurs, au contraire, ont pris naissance dans le sein du Christianisme. Ils ont travaillé pour nous et ont acquis ce que nous devons posséder à titre d’héritage. Nous avons sous la main l’abondance et la richesse de leurs écrits, et ils suffisent à nos besoins, sans qu’il faille employer le secours des Grecs et des Romains. »

Les Renaissants, qui ont sans cesse sur les lèvres le reproche d’exagération à l’adresse de leurs adversaires, tombent perpétuellement dans ce défaut. Comme ils disent aujourd’hui, ils disaient alors : « Mais s’il en est ainsi, il n’est donc plus permis de lire les auteurs païens et il faut absolument les brûler ? »

« Je réponds que cette grande sévérité n’est pas nécessaire ; nous demandons seulement qu’ils soient entièrement séparés d’avec les ouvrages destinés à l’éducation de la jeunesse. Que si dans les États on punit les crimes atroces par des supplices qui ôtent la vie sans retour ; s’il y a des exils, des servitudes, des bannissements à perpétuité ; si le mal, comme dit l’angélique saint Thomas, n’aura jamais de place parmi les idées de Dieu[[3796]](#footnote-3797) : pourquoi ceux qui tiennent la régence des écoles chrétiennes ne rendent-ils pas esclaves et ne renferment-ils pas sous clef les livres païens, puisqu’ils ont déjà fait tant de dégâts et de ravages sur l’esprit de la jeunesse ? Qui empêche qu’on ne les bannisse, après qu’ils ont introduit dans nos écoles les premières semences de l’hérésie, du libertinage, de l’athéisme et de tant d’autres impiétés et dissolutions ? En un mot, à quoi tient-il que ceux qui sont dans le bas âge ne voient pas plus ces auteurs que des monstres ? Suivons donc le conseil de saint Denis, qui dit qu’il ne faut pas même les toucher[[3797]](#footnote-3798). »

Après avoir repoussé, comme nous, l’absurde accusation d’être un disciple d’Omar, le savant religieux fait la concession que nous avons faite nous-même : il indique le temps et la mesure dans lesquels peut être autorisée l’étude des auteurs païens. C’est une gloire pour nous de nous trouver d’accord avec ce grand homme, comme il l’est lui-même avec les Pères de l’Église. « Si cependant, ajoute-t-il, la curiosité des disciples demandait autre chose, il ne sera pas difficile aux maîtres de leur marquer le temps auquel ils pourront lire les livres païens que les sages tiennent être les moins suspects. Or, il est certain qu’il y a moins de danger à les voir dans l’âge parfait, où le jugement est formé et le sens commun dans sa vigueur ; où l’entendement, fortifié par les livres de notre sainte Académie, est plus capable de connaître les qualités et les défauts d’un auteur profane, de discerner les erreurs parmi les vérités et de séparer les axiomes d’une doctrine païenne qui sont pour la vertu, d’avec les mauvais qui autorisent le vice.

 » Il est donc indubitable que dans la virilité l’homme chrétien, comme le sage Tertullien nous l’assure, possède les conditions nécessaires pour visiter les bibliothèques païennes, sans courir de hasard pour son salut, s’il se contente d’arrêter les yeux sur les plus conformes à la Vérité de la religion ; car alors, prévenu et fortifié par notre sainte doctrine, il n’a rien à craindre du poison. Que s’il arrive que sa vue découvre quelque chose de mauvais, son âge, que je suppose assez avancé pour l’obliger d’être mis par les lois hors de tutelle, lui donne la capacité de prendre le bon et de laisser le mauvais[[3798]](#footnote-3799). »

Jamais le bon sens a-t-il parlé un langage plus calme et plus net ? Nous le trouvons, accompagné des mêmes qualités, lorsque notre admirable prédécesseur dévoile les véritables motifs de l’opposition à la réforme chrétienne des études. Autrefois, comme aujourd’hui et comme toujours, les principaux sont la jalousie, la paresse, la routine et l’engouement perfide pour le paganisme. « Il en est, dit-il, qui condamnent tout ce qu’ils n’ont pas inventé ; qui tiennent toutes les propositions nouvelles pour suspectes, sans considérer plutôt si elles sont raisonnables ; qui se figurent des épines dans tous les chemins qu’on leur propose de suivre et qui, pouvant faire plus qu’on ne leur dit, font moins qu’ils ne doivent, parce qu’ils trouvent partout des impossibilités prétendues pour couvrir leur lâcheté : Aliquos torquet livor edax, si quod non agunt fiat ab áliis[[3799]](#footnote-3800).

« Comment, ajoute-t-il, après tant de raisonnements et d’autorités, l’usage des auteurs païens s’est-il perpétué dans les écoles ? La cause en est dans la tyrannie de la coutume et dans la tyrannie du vieil homme.

 » En matière d’éducation, nous sommes non des êtres raisonnables, mais des singes : Non ad ratiónem vívimus, sed ad similitúdinem. Les sages mêmes ont cédé à la coutume, en ce qu’ils ont souffert dans nos écoles la lecture publique des écrivains idolâtres, quoiqu’ils n’aient pas ignoré que ces productions du Paganisme ont toujours autorisé des excès contraires à la morale et à la religion. C’est ce que les plus sages têtes du Christianisme, qui ne raisonnent jamais avec le vulgaire et qui ne sont animées que de la seule passion de la vérité, ne peuvent approuver en ce siècle. Au contraire, ils appellent, avec saint Augustin, cette coutume qui souffre des livres païens dans les écoles un torrent funeste, et ils soupirent après ce dernier triomphe de l’Académie chrétienne, qui doit obliger notre jeunesse à renoncer absolument à l’usage des livres profanes de la gentilité. Ils disent que cela est nécessaire pour remédier au mal déjà si profond de notre temps. Car, combien en trouvons-nous aujourd’hui qui, mettant la charrue devant les bœufs, donnent les choses du ciel au rabais, et qui, au besoin, feraient leurs enfants pages de l’Antéchrist pour faire fortune ! »

La tyrannie du vieil homme est une autre cause d’opposition. Le démon trouve son compte dans l’étude des livres qu’il a inspirés, et le vieil homme est à l’aise dans le Paganisme, qui est essentiellement orgueil et volupté. Cette tyrannie grandit avec les siècles postérieurs à la Renaissance. Notre auteur constate ce fait en disant au milieu même du dix-septième siècle : « Le monde, la chair, Satan semblent aujourd’hui déployer leurs derniers efforts contre le genre humain, et inspirent à la jeunesse des vices dont jamais elle n’avait eu connaissance. D’où il s’ensuit, disent les hommes sages du siècle, qu’on ne saurait l’éloigner plus doucement et plus sûrement des occasions du mal et la retirer du bord du précipice que par l’étude des auteurs chrétiens. »

Après avoir fait justice de tous les vains prétextes qu’on oppose à la réforme des études, l’éloquent écrivain conclut avec raison que c’est un crime de la combattre et de ne pas la mettre en pratique. « Si cette réforme, dit-il, est si nécessaire à la conservation de la république chrétienne, comme nous l’avons amplement justifié par tant de preuves et de témoignages, pourquoi différer plus longtemps de se soumettre à sa régence ? Est-ce, pour parler avec Tertullien, qu’elle vous est suspecte parce qu’elle vient de la Judée et non de la Grèce[[3800]](#footnote-3801) ?

 » Il est nécessaire, aujourd’hui plus que jamais, qu’un enfant catholique soit fortifié par de puissants secours ; et vous ne lui donnez que de faibles appuis qui le laissent en danger de se perdre : quelle lâcheté !

 » Il est nécessaire qu’il affermisse sa foi et vivifie sa charité ; et vous lui donnez des fables et des mythologies : quelle perfidie !

 » Il est nécessaire que son entendement soit éclairé et pleinement instruit par des leçons d’éloquence, inséparables de la piété et plus fréquentes que les instructions passagères d’un catéchisme ; et les années entières s’écoulent à lui faire apprendre quelque philippique de Cicéron ou de Démosthène : quelle conduite !

 » Le maître qui l’enseigne doit préserver son esprit et son cœur des lumières malignes et des impressions dangereuses ; et il lui explique les poésies de la profane antiquité, qui sont tout ce qu’il y a de plus impur : quelle fidélité de régence !

 » Après cela étonnez-vous si les jugements les plus forts et les plus sensés du royaume condamnent cet abus, et s’ils soupirent après une Académie qui soit entièrement chrétienne ! Si donc il est vrai que la façon d’enseigner les enfants par les livres chrétiens soit un chemin fort assuré de les conduire à Jésus-Christ, se trouvera-t-il encore de nouveaux disciples qui, se faisant gloire d’être de sa Compagnie, veuillent néanmoins s’opposer à ce bienheureux approche ? Si le démon, la chair et le monde, dit un savant auteur, eussent traversé ce libre accès, on verrait ce malheur sans étonnement. Mais d’apprendre que les disciples mêmes du Sauveur du monde fassent dans cette occasion l’office du diable, c’est une action qui trouble mon esprit et qui jette la douleur et l’effroi dans mes pensées[[3801]](#footnote-3802). »

De l’analyse très-rapide mais fidèle de l’ouvrage monumental du P. Dumas, il résulte qu’au dix-septième siècle on a dit tout ce que nous avons dit nous-même de la cause du mal dans les sociétés modernes ; de la nécessité d’une réforme radicale de l’enseignement classique ; des dangers que le système païen fait courir à la religion et à la société ; de l’unique moyen capable d’arrêter les progrès de la Révolution ; de l’obligation de l’employer immédiatement et résolument ; de l’effrayante responsabilité dont se chargent ceux qui, directement ou indirectement, s’opposent à cette œuvre de salut. Ces idées ne sont pas les idées d’un seul homme, elles sont celles des hommes les plus sages du dix-septième siècle ; ces idées ne sont pas dénuées de valeur extrinsèque, elles sont approuvées, après un mûr examen, par les autorités les plus compétentes, qui les déclarent très-orthodoxes, très-utiles, très-dignes d’être répandues. Ces idées sont littéralement les nôtres : que nos adversaires concluent.

## CHAPITRE XIV.

Dix-huitième siècle.

Le père André, jésuite. — Ce qu’il pense de l’enseignement de sa compagnie. — L’abbé de Saint-Pierre. — Son opinion. — Carrel, docteur en théologie. — Funestes effets de l’éducation classique sur le clergé. — Demande de la réforme. — Falster, organe des esprits sages de son époque. — Demande le bannissement des auteurs païens. — Un autre signale le contre-sens de l’enseignement classique. — Essai de réforme. — Montesquieu. — Rousseau.

La vérité ne s’est jamais laissée sans témoignage. Malgré l’affaiblissement progressif du sens chrétien, il y eut au dix-huitième siècle des voix courageuses qui signalèrent hautement le ver rongeur des sociétés modernes, c’est-à-dire qui protestèrent avec énergie contre le système d’enseignement païen, en déclarant qu’il conduisait l’Europe au précipice. Forcé d’être court, nous citerons seulement quelques noms.

Le père André, jésuite, caractérise l’enseignement classique de sa compagnie, et annonce à l’Europe ce qu’elle doit en attendre. Au mois d’avril 1715, il écrit à M. Larchevêque, répétiteur au collège des Jésuites à Rouen : « Je vous plains, lui dit-il, non pas tant d’être un écho, que d’être un écho de sottises, et d’être gagé pour apprendre à des enfants des fadaises qu’il faut oublier pour être honnête homme. Est-ce que jamais on n’ouvrira les yeux sur l’éducation de la jeunesse ? »

Au mois de septembre de la même année, écrivant à M. l’abbé de Marbeuf, il s’exprime ainsi : « Je suis touché au dernier point, quand je vois ce nombre infini de jeunesse chrétienne, qui ne vient au collège que pour se former l’esprit au bon goût[[3802]](#footnote-3803) et le cœur à la vertu, n’en sortir qu’avec un esprit faux, superficiel, et souvent, ou plutôt presque toujours, avec un cœur perverti parles maximes toutes païennes qu’ils y ont apprises. Enfin, j’ai partout remarqué, avec la plus tendre compassion pour les enfants qu’on y élève, qu’il n’y a ni ordre, ni suite, ni ombre de bon sens, surtout dans la philosophie qu’on leur enseigne. C’est une chose étrange et pourtant incontestable. Le premier pas que doit faire un enfant au sortir du collège pour devenir honnête homme, c’est d’oublier tout ce qu’on y apprend. » Un mois plus tard, le 3 octobre, dans une lettre au même abbé de Marbeuf, il se plaint spécialement de la philosophie classique dont, à ses yeux, l’enseignement n’est pas meilleur que celui des belles lettres : « En cette matière, dit-il, on peut dire que dans les collèges : Non est qui fáciat bonum, non est usque ad unum. Personne n’examine, personne n’approfondit ; personne même ne se donne la peine d’écrire un peu passablement ce qu’on y dicte. La manière y est aussi mauvaise que le fond, et il semble qu’on n’y soit payé que pour gâter l’esprit de la jeunesse[[3803]](#footnote-3804). »

On récolte ce qu’on sème. Les générations de collège, nourries de fadaises et de maximes païennes, ont transmis ce qu’elles ont reçu, et le dix-huitième siècle fut témoin de la Révolution française.

Le célèbre abbé de Saint-Pierre parle comme le père André. Il est frappé du contre-sens de l’éducation classique, de la stérilité des pratiques religieuses qu’on y emploie et des mauvais résultats qu’elle produit. « On nous amuse, dit-il, à faire des vers grecs, des amplifications de rhétorique, des vers latins. On nous apprend l’inutile, et on nous laisse ignorer le plus important. D’où vient que les vertus diminuent ? N’en cherchez point d’autre cause que notre éducation. D’où vient qu’on fait plus de cas des prières et autres petites dévotions extérieures, que du pardon des injures et autres parties de la justice ? N’en cherchez point d’autre cause que l’éducation que nous avons prise au collège. On porte dans la première jeunesse une grande partie des opinions et des habitudes de l’enfance, et l’on porte dans la maturité de l’âge une partie des opinions et des habitudes de la jeunesse.

 » Nous avons besoin de citoyens vertueux, patients, polis, discrets, appliqués, généreux. Cependant il ne sort communément de nos collèges que des écoliers hautains, impatients, impolis, indiscrets, qui ne songent qu’à tromper les autres et à s’en venger, qui courent après les distinctions frivoles et les beaux habits, qui font plus de cas des grandes richesses que des grandes vertus et qui se piquent d’être distingués par leur fainéantise[[3804]](#footnote-3805). » Que dirait-il aujourd’hui ?

Vers la même époque, un savant docteur en théologie s’élève avec force contre l’étude des auteurs païens, surtout dans les écoles ecclésiastiques. Ignorance et dégoût des lettres chrétiennes, légèreté de vie, mauvais goût, perte de temps, corruption des mœurs, perte de l’esprit ecclésiastique : tels sont, à ses yeux, les fruits de la longue fréquentation de la jeunesse cléricale avec les auteurs païens. Il réclame de toute l’énergie de son zèle contre cet abus, contraire à la tradition de l’Église ; démontre que le Christianisme est assez riche pour instruire ses enfants et ses ministres, et déclare que le latin païen est inutile pour comprendre l’Écriture et les Pères. « Qu’importe, dit-il avec raison, que je me trouve arrêté sur la latinité de Cicéron, pourvu que je n’hésite pas dans la latinité de saint Augustin ? Que Plaute ait des phrases qui m’arrêteraient : c’est assez que saint Jérôme ne m’embarrasse pas. Ne saurais-je courir dans le latin de la Vulgate, si je ne suis rompu dans le style de Salluste et de Justin ? On ne suppose pas une étude dans un auteur plus latin que Cicéron pour entendre Cicéron : pourquoi, pour entendre les écrivains latins de l’Église, exiger qu’on se soit rendu versé dans les auteurs plus latins[[3805]](#footnote-3806) ? »

Recherchant l’opinion des saints Pères sur cette question, il prouve qu’ils n’ont nullement conseillé l’étude des auteurs païens et qu’ils n’ont jamais autorisé par leurs exemples ce qu’ils rejettent par leurs paroles. « S’il y a, dit-il, dans les écrits de quelque saint un mot d’un poète, une sentence d’un philosophe, d’abord on infère que ce saint les lisait beaucoup. Il ne se peut de conséquence plus mal déduite. Ces sortes de vers et de sentences courent dans le langage familier, en sorte que chacun les peut avoir appris sans aucune particulière lecture. Il n’a été besoin de rien autre pour deux ou trois vers rapportés par saint Paul. Il suffisait d’être dans la société humaine pour les savoir. D’ailleurs, il ne paraît aucun temps auquel on puisse imaginer que saint Paul se soit amusé aux poètes. Ce ne serait pas quand il conversait encore dans le Judaïsme, puisqu’il était de la secte des pharisiens, qui avaient en horreur toute cette littérature[[3806]](#footnote-3807). Ce serait moins encore depuis sa vocation au Christianisme et à l’apostolat, où il ne prêche rien si fort que la vanité de la politesse et de la sagesse des païens.

 » Plusieurs semblables allégations clans les écrits des autres saints se doivent prendre de la même façon. Si dans quelques Pères on trouve des vestiges d’éloquence et d’érudition profane, il faut l’attribuer à des dispositions acquises lorsque Dieu les a appelés. Mais il est à remarquer qu’ils s’en excusaient. Quelle merveille, écrit saint Pacien, que je me sois servi d’une expression de Virgile ! Je suis tombé dans un péché de mon enfance. Mais vous, mon frère, il paraît que vous osez bien faire maintenant votre étude de ce que vous voudriez que je dusse rougir d’avoir appris autrefois[[3807]](#footnote-3808). »

Appuyé tout à la fois sur le bon sens et sur la tradition, le docteur conclut en ces termes, qui sont les nôtres : « Si l’on se rend à ces sentiments, on ne fera que des études solides. Les faux attraits du Paganisme n’amuseront plus, mais tout le loisir sera pour ces divines connaissances qui ont l’avantage d’éteindre la cupidité, que les connaissances humaines ne font qu’enflammer. La simplicité de la doctrine sainte nous ramènera à cette rectitude clans laquelle l’homme avait été créé, mais dont il est déchu en s’abandonnant à mille vaines recherches. »

En dehors du clergé, le savant Falster prévoit les catastrophes inévitables auxquelles le Paganisme, redevenu triomphant, conduit les nations chrétiennes. Comme le père Dumas l’avait fait cent ans plus tôt, il exprime les inquiétudes des sages ses contemporains. Pour lui, comme pour eux, le remède au mal est dans le bannissement des auteurs païens, « Beaucoup de personnes, dit-il, pensent qu’il faut extirper de l’enseignement la littérature païenne, comme une plante vénéneuse, et qu’on doit ôter des mains des enfants tous les écrits des païens, pour leur faire étudier exclusivement les auteurs chrétiens : Scripta ómnium gentílium de mánibus juniórum excuténdia, christiánis scriptóribus óperam únice dandam. »

Un autre signale le contre-sens de l’enseignement classique qui n’apprend rien, qui n’arme contre rien et qui jette dans la société des générations entières sans goûts sérieux, sans principes arrêtés et qui, devenues la société elle-même, marcheront d’aberrations en aberrations jusqu’à ce qu’elles arrivent au précipice, « Pourrait-on croire, dit-il, que les écoliers ne rapportent de leurs études d’autres fruits que la fatigue et le dégoût, si l’expérience ne nous en convainquait par autant d’exemples qu’il y a d’écoliers qui sortent des collèges ? Car enfin, si un jeune homme, ses classes faites, conserve encore quelque goût pour l’étude, c’est un prodige… Ce qui fait encore mieux connaître les vices essentiels de la méthode usitée dans tous les collèges, c’est qu’il n’arrive jamais que les jeunes gens, au sortir de leurs études, sachent le latin. Tout le monde se plaint, et ce n’est pas à tort. Qu’ont-ils donc appris ? À parler hardiment sur des objets dont ils n’ont qu’une notion très-confuse, à répéter de grands mots qu’ils n’entendent pas.

« Quel est le résultat moral de cette belle éducation ? Les jeunes gens qui n’abandonnent pas tout à fait l’étude au sortir du collège ne s’appliquent guère qu’aux parties de la littérature qui demandent le moins de réflexions sérieuses. Ils lisent les poètes et veulent faire des vers. Leurs tentatives les portent souvent vers le théâtre. Ils font de mauvaises comédies ; ils hasardent même quelques tragédies, car actuellement chacun s’en mêle. Mais le fort des productions de notre jeunesse sont les romans[[3808]](#footnote-3809). Ils nous en inondent, et présentement on a trouvé le moyen de mettre tout en romans ou en almanachs.

 » Voilà pour les élèves, voyons pour les maîtres. Fabriquer de mauvais latin en prose et en vers ; composer avec beaucoup de peine des amplifications, la plupart absurdes ; dicter, copier et étudier de mot à mot des cahiers que le professeur, s’il a encore quelque reste de sens commun, rougirait de voir imprimés : voilà à quoi les professeurs ennuyés occupent leurs écoliers rebutés, jusqu’aux vacances tant désirées. Mais quelles fonctions pour des prêtres et des religieux ! Les instructions qu’ils doivent donner aux fidèles roulent-elles principalement sur l’histoire profane ? Convient-il à un prêtre, et surtout à celui qui s’est proposé un degré plus élevé de perfection, de passer une grande partie de sa vie, et la partie la plus précieuse, à méditer et expliquer Homère, Virgile, Térence, Horace, Juvénal et tous les autres écrivains profanes[[3809]](#footnote-3810) ? »

Si du moins, en usant ses plus belles années à apprendre le latin païen, qu’elle ne saura jamais, dit Muret, aussi bien que le dernier cuisinier de Rome, la jeunesse moissonnait des idées utiles et introuvables ailleurs ! Mais non ; tandis que les auteurs chrétiens lui offrent en abondance l’or pur de tout alliage, elle ne trouve dans les auteurs païens que du plomb, ou si elle y rencontre quelques parcelles d’or, elles sont mêlées de terre, de boue, de mille corps étrangers. Il lui faut un lavage laborieux, un creuset fortement chauffé et habilement construit pour obtenir, après des peines infinies, un pour cent. C’est la supposition la plus favorable. Combien qui n’emploient ni lavage ni creuset, et qui gardent dans le réservoir de leur âme les matières hétérogènes et empoisonnées dont le minerai classique est mélangé ! Avec ce produit falsifié, ils fabriquent la monnaie de leurs idées, de leurs sentiments et de leurs actions ; ils la mettent en circulation par leurs discours et par leurs livres. La monnaie de bon aloi diminue de nombre et de valeur ; la société fait peu à peu banqueroute à la foi, à Dieu, à l’Église, et finira par mourir insolvable.

Dans la prévision de ce funeste résultat, quelques prêtres animés de l’esprit de Dieu entreprirent, au dernier siècle, d’opposer au mal le seul remède efficace : l’éducation chrétienne. Leur tentative ne fut pas encouragée. Elle fut même dénigrée : je ne dirai pas par qui. Mais elle n’en reste pas moins comme une protestation authentique contre l’enseignement païen, dont nous constatons la perpétuité. Plus clairvoyants que certains membres du clergé, les philosophes comprirent l’importance de cette entreprise. Ils ne se dissimulaient pas qu’une éducation païenne au sein des nations chrétiennes est une anomalie ; qu’elle produit le dualisme, et que le dualisme conduit à la ruine. « L’éducation des anciens, dit Montesquieu, avait un avantage sur la nôtre : elle n’était jamais démentie. Épaminondas, la dernière année de sa vie, disait, écoutait, voyait, faisait les mêmes choses que dans l’âge où il avait commencé d’être instruit[[3810]](#footnote-3811). »

« C’est l’éducation, dit Rousseau, qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu’elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant, en ouvrant les yeux, doit voir la patrie, et jusqu’à la mort ne doit plus voir qu’elle. Je veux qu’en apprenant à lire il lise les choses de son pays ; qu’à dix ans il en connaisse les productions ; à douze, les provinces ; à quinze, l’histoire ; à seize, les lois ; qu’il n’y ait pas dans son pays une belle action ou un homme illustre dont il n’ait la mémoire et le cœur plein et dont il ne puisse rendre compte à l’instant[[3811]](#footnote-3812). » À la place de patrie, mettez : religion, et vous êtes parfaitement dans le vrai.

Puis, déplorant l’éducation païenne qu’il tourne en dérision, il ajoute : « Les mœurs inclinent visiblement vers la décadence, et nous suivons de loin les traces des mêmes peuples dont nous ne laissons pas de craindre le sort. Par exemple, on m’assure que l’éducation de la jeunesse est beaucoup meilleure qu’autrefois, ce qui pourtant ne peut guère se prouver qu’en montrant qu’elle fait de meilleurs citoyens. Il est certain que les enfants font mieux la révérence, qu’ils savent plus galamment donner la main aux dames et leur dire une infinité de gentillesses, pour lesquelles je leur ferais, moi, donner le fouet ; qu’ils savent décider, trancher, interroger, couper la parole aux hommes, importuner tout le monde sans modestie et sans discrétion. On me dit que cela les forme ; je conviens que cela les forme à être impertinents, et c’est, de toutes les choses qu’ils apprennent par cette méthode, la seule qu’ils n’oublient point[[3812]](#footnote-3813). »

C’est une erreur. Les générations de collège se souviennent terriblement bien des maximes épicuriennes des poètes profanes, des principes et des actes d’indépendance intellectuelle, des utopies républicaines, des vertus de parade, des fausses gloires, des ambitions avides dont le Paganisme est l’école. Quelques années plus tard, Rousseau aurait pu constater dans les démagogues de la Révolution la persistance de tous ces souvenirs.

## CHAPITRE XV.

Dix-huitième siècle.

L’auteur de l’Essai d’éducation nationale. — Il montre le néant et l’anomalie de l’éducation classique. — Ignorance du latin. — Ridicule des comédies et des amplifications. — L’auteur de la Méthode d’éducation nationale. — Il prouve que l’éducation de collège corrompt les mœurs. — Vanière. — Il réclame les auteurs chrétiens et les venge. — Condorcet. — Vernerey. — Le père Grou, jésuite.

Aux prêtres et aux philosophes se joignent, pour protester contre l’enseignement classique, les gens du monde. L’auteur de l’Essai d’éducation nationale, publié en 1763, insiste, comme tous les hommes sensés, sur le néant et l’anomalie de l’éducation classique. « J’en appelle, dit-il, à l’expérience et au témoignage de la nation. Les connaissances qu’on acquiert au collège peuvent-elles s’appeler des connaissances ? Après dix ans de travail, sait-on même la seule chose qu’on a étudiée, les langues, qui ne sont que des instruments pour frayer la route des sciences ? À l’exception d’un peu de latin, qu’il faut étudier de nouveau si on veut en faire usage, la jeunesse est intéressée à oublier, en entrant dans le monde, presque tout ce que ses prétendus instituteurs lui ont appris. Est-ce là le fruit que la nation devrait tirer de dix années d’un travail assidu ?… De cent étudiants, il n’y en a pas cinquante à qui le latin soit nécessaire. À peine en compterait-on quatre ou cinq à qui il puisse être utile dans la suite de le parler ou de l’écrire. Il n’y en a aucun qui puisse avoir besoin de parler grec ou de faire des vers latins. Il est donc contre la raison de dresser un plan d’éducation générale pour ce petit nombre de personnes. »

Études stériles, divertissements ridicules, gymnastique absurde, telle est l’éducation introduite par la Renaissance. « Dans nos collèges, continue l’auteur, les seuls divertissements sont les énigmes, les ballets et les pièces dramatiques, aussi ridiculement composées que déclamées ; exercices d’autant plus méprisables que la perte du temps se réunit aux exemples du plus mauvais goût.

 » Je voudrais proscrire entièrement ces amplifications ridicules, ces amas de figures de commande ; ces paraphrases délayées. Quelles peuvent être les idées d’un jeune homme à qui on donne pour sujet d’amplification la harangue de César à ses soldats dans les champs de Pharsale ? Il ne connaît ni César, ni Pompée, ni les Romains, ni les intérêts, ni la faiblesse, ni la force des deux partis. Le régent qui ose se mettre à la place de César, ou lui prêter son sentiment, ne le connaît pas mieux. Il ne peut sortir d’un fonds si mal préparé que des fruits mauvais et sans goût. J’aimerais mieux qu’un jeune homme sût faire la description nette d’une fleur, d’une plante, d’un moulin, d’une charrue, que de savoir faire toutes les amplifications de collège et autres pareilles inepties. On oublie vite les connaissances acquises au collège, parce qu’elles n’ont aucun rapport avec la vie commune. »

Plus les mauvais fruits de l’éducation païenne approchent de leur pleine maturité, et plus les protestations et les avertissements se multiplient. La même année 1763 paraît un autre ouvrage, intitulé Méthode d’éducation nationale. Envisageant l’enseignement des collèges sous le point de vue des mœurs, l’auteur voit l’Europe couverte de malversations, de filouteries, de mauvaise foi, d’oppressions, de violences, d’impiétés. « Et pourquoi ? s’écrie-t-il ; c’est que nos écoles, nos collèges et nos universités, au lieu de donner aux jeunes gens les idées et les notions qui pouvaient les conduire à la connaissance de Dieu, d’eux-mêmes et de leurs devoirs, et les préparer aux différents états de la société, leur en ont fermé la porte, en ne s’attachant qu’à leur surcharger la mémoire de langues étrangères, d’amplifications, de poésies et de récits ennuyeux ; c’est que l’étude de l’histoire des anciens Égyptiens, Perses, Macédoniens, Grecs et Romains, qui ne présente partout que des notions, mœurs, maximes et méthodes grossières et superstitieuses, a été substituée à celle de l’histoire des peuples chrétiens ; l’étude des lois de Solon, de Lycurgue et de César à celle des ordonnances de nos rois ; l’étude des systèmes ruinés des anciens philosophes aux notions et aux expériences actuelles.

« Enfin, c’est que les hommes, après avoir perdu une partie de leur jeunesse à se fatiguer la cervelle et l’imagination à faire ces mauvaises et rebutantes études, se sont trouvés réduits à recueillir par hasard dans la société et dans les livres modernes les idées et les principes qu’ils se sont crus nécessaires, et à se former eux-mêmes. Par suite de cela, la plupart se sont livrés à leurs sens et à leurs passions, ont jeté le trouble et le désordre dans la société et en ont fait un séjour de ténèbres, de calamités et d’horreurs. » Et, cependant, l’éducation dans toute l’Europe était presque exclusivement entre les mains du clergé.

À la même époque, Vanière, neveu du jésuite de ce nom, stigmatise éloquemment l’aberration pédagogique, le parti pris pédantesque dont l’Europe est la victime. Ému de pitié à la vue de la jeunesse qu’on étiole, de la société qu’on ébranle et de la religion qu’on méprise, il essaye de rappeler son malheureux siècle au bon sens et à la foi. « La destination de l’homme, dit-il, est si importante, ses devoirs si étendus, sa vie si courte, ses penchants si vicieux, ses premières années si favorables à l’instruction et si décisives par la félicité publique, qu’on ne saurait rendre à l’État un service plus essentiel que de faciliter la marche de l’enfance et de la jeunesse dans la route de ses devoirs. »

Or, le moyen de faciliter et d’assurer cette marche est de faire étudier aux jeunes chrétiens des choses chrétiennes. D’abord, la langue latine créée par le Christianisme. « C’est elle, dit-il, qui porte nos vœux et nos cantiques au pied du trône de l’Éternel, depuis qu’elle a passé du trône des Césars à celui du prince de son Église. Quel motif de l’apprendre quand on a de la piété et du goût pour les beautés littéraires ! De la piété, par la raison que ce qu’on récite ou chante dans l’office divin est si propre à exciter dans l’âme la moins sensible, qui le comprend, les sentiments de la piété la plus tendre et la plus active. Du goût, parce qu’il n’y a rien dans les auteurs profanes les plus vantés qui approche de cette belle littérature, qui règne partout dans nos livres saints.

 » Littérature grande et sublime, cependant très-naturelle et très-simple, mais de cette noble et majestueuse simplicité dans laquelle réside la perfection de tous les ouvrages de la nature et de l’art, et qui caractérise si bien l’unité indivisible de l’Être, duquel émane toute beauté. « Les Psaumes, dit M. de Fénelon, sont comme la manne qui avait les divers goûts de toutes sortes d’aliments. On y trouve tout : les plus vives et les plus magnifiques peintures, les expressions les plus fortes et les plus tendres, les traits les plus hardis et les plus originaux et les charmes de la plus sublime poésie. Les odes les plus admirées des poètes profanes, qui ne chantent que leurs dieux corrompus et leurs vains héros, languissent et tombent dès qu’elles paraissent devant ces cantiques sacrés. »

En conséquence, l’auteur s’indigne du mépris stupide que les siècles fils de la Renaissance font des livres saints comme livres classiques. « Je ne puis, dit-il, m’empêcher de faire ici une observation des plus douloureuses pour un Français, qui sent tous les avantages qu’une bonne éducation doit procurer à la société et tous les malheurs dont la mauvaise l’accable. L’idée de ne faire apprendre que du bon latin domine si fort tous nos collèges, qu’on lui sacrifie les intérêts les plus précieux. Ne dirait-on pas, en voyant l’attention scrupuleuse qu’on met à ne faire expliquer dans tous les collèges que les auteurs du siècle d’Auguste, que le bonheur des particuliers, des familles et de l’État dépond d’une pure et brillante latinité !

 » Cependant, quelle surprise pour un juste appréciateur des choses, lorsque, jetant les yeux sur les divers états qu’embrassent les écoliers au sortir du collège, il n’y trouve aucun usage de cette latinité si vantée ! Mais quand le latin serait aussi nécessaire qu’on le dit, quand en l’étudiant dans les auteurs chrétiens il y aurait, ce que je n’admets pas, quelques risques à courir du côté du langage, y a-t-il un seul homme tant soit peu raisonnable qui, en opposant ce danger à la perte que font tous les écoliers des fruits inestimables des livres, dont on leur refuse l’explication, balançât un moment la préférence de l’un à l’autre ? »

Après avoir montré tout ce qu’il y a de stérile et de malheureux dans l’étude obstinée du latin païen, l’auteur examine la manière de l’enseigner, et il la trouve absurde. « Partout, dit-il, l’homme au sortir du berceau apprend sa langue maternelle sans le moindre effort. Qu’on se rapproche donc le plus possible de la marche de la Providence. Que faut-il donc penser en voyant les victimes que l’usage dévoue à un travail ingrat commencer, à l’âge du huit ou neuf ans, une pénible carrière à peine finie à quinze ans, et dans laquelle les plus beaux jours de la vie, ces jours si précieux que réclament la connaissance, le goût et la pratique de tant de devoirs envers Dieu et envers nous-mêmes, sont immolés à une langue étrangère, que la plupart des écoliers détestent et abandonnent pour toujours au sortir du collège[[3813]](#footnote-3814) ? »

Après le neveu d’un jésuite, écoutons un élève de la Compagnie : « L’ancien enseignement n’était pas moins vicieux par sa forme que par le choix et la distribution des objets. Pendant six années, une étude progressive du latin faisait le fond de l’instruction, et c’était sur ce fond qu’on répandait les principes généraux de la grammaire, quelque connaissance de la géographie et de l’histoire, avec quelques notions de l’art de parler et d’écrire… Sous quel point de vue une langue étrangère doit-elle être considérée dans une éducation générale ? Ne suffit-il pas de mettre les élèves en état de lire les livres vraiment utiles écrits dans cette langue, et de pouvoir sans maître faire de nouveaux progrès ?

 » Peut-on regarder la connaissance approfondie d’un idiome étranger, celle des beautés de style qu’offrent les hommes de génie qui l’ont employé, comme une de ces connaissances générales que tout homme éclairé, tout citoyen qui se destine aux emplois de la société les plus importants, ne puisse ignorer ? Par quel privilège singulier, lorsque le temps destiné à l’instruction est si court, lorsque l’objet même de l’enseignement force de se borner dans tous les genres à des connaissances élémentaires, et de laisser ensuite le goût des jeunes gens se porter librement vers celles qu’ils veulent cultiver, le latin seul serait-il l’objet d’une instruction plus étendue ? Le considère-t-on comme la langue générale des savants, quoiqu’il perde tous les jours cet avantage ? Mais une connaissance élémentaire du latin suffit pour lire leurs livres ; mais il ne se trouve aucun ouvrage de science, de philosophie, de politique vraiment important qui n’ait été traduit ; mais toutes les vérités que renferment ces livres existent, et mieux développées, et réunies à des vérités nouvelles, dans les livres écrits en langue vulgaire. La lecture des originaux n’est proprement utile qu’à ceux dont l’objet n’est pas l’étude de la science même, mais celle de son histoire. »

Ces lignes sont pleines de bon sens : la suite est plus remarquable encore. « Enfin, puisqu’il faut tout dire, puisque tous les préjugés doivent aujourd’hui disparaître, l’étude longue, approfondie des langues des anciens, étude qui nécessiterait la lecture des livres qu’ils nous ont laissés, serait peut-être plus nuisible qu’utile[[3814]](#footnote-3815). Nous cherchons dans l’éducation à faire connaître des vérités, et ces livres sont remplis d’erreurs ; nous cherchons à former la raison, et ces livres peuvent l’égarer. Nous sommes si éloignés des anciens, nous les avons tellement devancés dans la route de la vérité, qu’il faut avoir sa raison déjà tout armée, pour que ces précieuses dépouilles puissent l’enrichir sans la corrompre. Comme modèles dans l’art d’écrire, dans l’éloquence, dans la poésie, les anciens ne peuvent même servir qu’aux esprits déjà fortifiés par des études premières. Qu’est-ce, en effet, que des modèles qu’on ne peut imiter sans examiner sans cesse ce que la différence des mœurs, des langues, des religions, des idées, oblige d’y changer ?… Prononcez maintenant si c’est aux premières années de la jeunesse que les auteurs anciens doivent être donnés pour modèles. »

L’homme qui parle ainsi s’appelle Condorcet[[3815]](#footnote-3816).

Nous pourrions produire bien d’autres réclamations, mais il faut nous borner. Si l’accord de tous les hommes, amis ou ennemis, a toujours été tenu pour une preuve certaine de la vérité, comment douter encore du vice radical de l’enseignement classique introduit par la Renaissance, de ses funestes effets et de l’impérieuse nécessité de réformer l’éducation dans le sens chrétien que nous avons indiqué ? Excepté les articles de foi, connaissez-vous un point qui réunisse en sa faveur une plus grande unanimité de témoignages ? Et on dit que nous sommes un novateur !

Après les papes et les évêques, les théologiens catholiques et les théologiens protestants, après les laïques, les prêtres et les religieux de tout pays, citons encore, comme nouvelle preuve de cet accord unanime, les paroles suivantes d’un témoin venu du schisme. « Ce serait sans doute, disait au concile constitutionnel tenu à Paris en 1797 M. l’abbé Vernerey[[3816]](#footnote-3817), une excellente méthode que celle où, sans aucune peine et sans aucun nouveau travail pour les jeunes gens, les leçons de latinité pourraient en même temps les doter de connaissances ecclésiastiques qui à cet âge se graveraient dans leur mémoire en traits ineffaçables. Pour cela, il suffirait de substituer l’explication d’auteurs ecclésiastiques choisis à celle des auteurs profanes, et de les ranger par ordre de facilité de latin…

 » À l’aide de ce recueil, les élèves connaîtront, de manière à ne les oublier jamais, les principaux faits de l’histoire ecclésiastique des six premiers siècles. Ils y puiseront encore d’autres connaissances théologiques, à une époque où les anciens n’en avaient ordinairement aucune idée. C’est un moyen efficace et peut-être unique d’inspirer plus généralement aux prêtres le goût de l’étude des anciens monuments de la religion… On trouvera une latinité assez pure dans saint Léon, dans Sulpice Sévère et dans Lactance, surnommé le Cicéron chrétien ; mais, dût-on perdre du côté du génie de la langue, cette perte sera surabondamment compensée par les grands avantages qui en résulteront[[3817]](#footnote-3818). »

Finissons par un témoignage émané d’une source bien différente. Un jésuite a ouvert notre généalogie au dix-huitième siècle, un jésuite va la clore. « Notre éducation est toute païenne, écrit le père Grou. On ne fait guère lire aux enfants, dans les collèges et dans l’enceinte des maisons, que des poètes, des orateurs et des historiens profanes… Je ne sais quel mélange confus se forme dans leurs têtes des vérités du Christianisme et des absurdités de la fable, des vrais miracles de notre religion et des merveilles ridicules racontées par les poètes, surtout de la morale de l’Évangile et de la morale humaine et toute sensuelle des païens. Je ne doute pas que la lecture des anciens, soit poètes, soit philosophes, n’ait contribué à former ce grand nombre d’incrédules qui ont paru depuis la Renaissance des lettres… Ce goût pour le Paganisme, contracté dans l’éducation publique ou privée, se répand ensuite dans la société. Nous ne sommes point idolâtres, il est vrai ; mais nous ne sommes chrétiens qu’à l’extérieur, si même la plupart des gens de lettres le sont aujourd’hui, et dans le fond nous sommes de vrais païens, et par l’esprit, et par le cœur, et par la conduite[[3818]](#footnote-3819). »

Avons-nous dit autre chose ?

## CHAPITRE XVI.

Dix-neuvième siècle.

Bernardin de Saint-Pierre. — Il dit que la Révolution est sortie des collèges. — Charles de Villers. — L’enseignement classique dénature la littérature nationale. — Charles Nodier. — Il pense comme Bernardin de Saint-Pierre. — Napoléon. — Il dit que l’éducation classique ébranle la foi. — Kératry. — Il soutient que la connaissance de la religion est impossible avec l’enseignement actuel. — M. de Salinis. — Il venge le latin chrétien du mépris dont le frappe l’éducation de collège. — De Gasparin. — Il déplore le contre-sens de l’enseignement classique. — Monseigneur Devie. — Il appelle l’étude des auteurs païens un usage déplorable. — Monseigneur Parisis. — Il montre que le Rationalisme, c’est-à-dire la Révolution dans l’ordre intellectuel, est venu de l’étude des auteurs païens.

Le dix-neuvième siècle ne nous a pas attendu pour protester contre l’enseignement classique. À peine sorti des ruines sanglantes accumulées sur le sol de l’Europe par le terrible essai de restauration païenne qu’on appelle la Révolution française, il signale hautement la cause de la catastrophe : « C’est le collège, dit Bernardin de Saint-Pierre, qui a produit la Révolution, avec tous les maux dont elle est la source. Notre éducation publique altère le caractère national. Elle déprave les jeunes gens… elle remplit leur esprit de contradictions, en insinuant, suivant les auteurs qu’on explique, des maximes républicaines, ambitieuses et désastreuses. On rend les hommes chrétiens par le catéchisme, païens par les vers de Virgile, grecs ou romains par l’étude de Démosthène ou de Cicéron : jamais français. L’effet de cette éducation si vaine, si contradictoire, si atroce, est de les rendre pour toute leur vie bavards, cruels, trompeurs, hypocrites, sans principes, intolérants. Ils n’ont emporté du collège que le désir de remplir la première place en entrant dans la société. Ainsi tous les maux sortent du collège[[3819]](#footnote-3820). »

Charles de Villers voit en gémissant la jeunesse de l’Europe nourrie, depuis la Renaissance, des rêveries mythologiques, former son goût sur des modèles complètement étrangers à nos mœurs et à nos croyances. « Ainsi, s’écrie-t-il, a été tranché le fil qui attachait notre culture poétique à la culture poétique de nos pères. Nous devînmes infidèles à leur esprit, pour nous livrer sans réserve à un esprit étranger que nous entendions mal, qui n’avait aucun rapport avec notre vie réelle, avec notre religion, avec nos mœurs, avec notre histoire. L’Olympe, avec ses idoles, remplaça le ciel des chrétiens et les miracles.

 » Notre nature propre et originaire combat toujours sourdement cette vie artificielle qu’on nous a forcés de revêtir. Nous ne sommes plus d’un seul jet : l’unité de notre existence est troublée, et nous ressemblons au monstre d’Horace. Qui voudrait y regarder de près trouverait peut-être[[3820]](#footnote-3821) qu’à la longue c’est de là qu’est né ce refroidissement des âmes pour la religion, pour la simplicité et la sainteté de l’Évangile, pour tout ce qui est vraiment grand, noble et humain, dont le gigantesque, l’ampoulé et le maniéré ont pris la place dans l’opinion[[3821]](#footnote-3822). »

Envisageant l’enseignement classique au point de vue purement littéraire, le savant éditeur de Bouterweck lui attribue avec raison « ces littératures modernes hybrides ou décolorées, tantôt composées d’éléments hétérogènes et péchant par la base même de leur institution ; tantôt formées sur un type étranger à nos idées, à notre manière d’être ; n’offrant, en un mot, qu’une littérature grecque en caractères occidentaux, mauvais calque de la littérature des anciens, littérature d’emprunt, sans saveur et sans force, comme les fruits exotiques qu’on élève dans nos serres[[3822]](#footnote-3823). »

Dans l’absurde système d’études qu’on s’obstine à défendre, Charles Nodier a vu, comme nous, la vraie cause de la Révolution. Après avoir décrit les parodies tour à tour atroces et ridicules de 93, il ajoute : « Ce qu’il y a de remarquable, c’est que nous étions tout prêts pour cet ordre de choses exceptionnel, nous autres écoliers qu’une éducation anomale et anormale préparait assidûment depuis l’enfance à toutes ces aberrations d’une politique sans base. Il n’y avait pas grand effort à passer de nos études de collège aux débats du Forum et à la guerre des esclaves. Notre admiration était gagnée d’avance aux institutions de Lycurgue et aux tyrannicides des Panathénées : on ne nous avait jamais parlé que de cela[[3823]](#footnote-3824). »

Au jugement de Napoléon, l’ébranlement de la foi en Europe vient de l’enseignement païen qu’on donne à la jeunesse. Répétons ici ses solennelles paroles : « Voyez un peu, disait-il à Sainte-Hélène, la gaucherie de ceux qui nous forment. Ils devraient éloigner de nous l’idée du Paganisme et de l’idolâtrie, parce que leur absurdité provoque nos premiers raisonnements, et nous prépare à résistera la croyance passive. Et pourtant, ils nous élèvent au milieu des Grecs et des Romains, avec leurs myriades de divinités ! Telle a été pour moi, et à la lettre, la marche de mon esprit. J’ai eu besoin de croire, j’ai cru ; mais ma croyance s’est trouvée heurtée, incertaine, dès que j’ai su raisonner, et cela m’est arrivé d’assez bonne heure, à treize ans[[3824]](#footnote-3825). »

Pour prévenir ce funeste résultat, la présence d’un aumônier dans les collèges, les catéchismes et les instructions religieuses ne suffisent pas. « Ne nous y trompons point, dit M. de Kératry, ce n’est pas la présence dans les écoles, à jour fixe, d’un ecclésiastique, quelque respectable qu’on le suppose, qui inculquera aux enfants un esprit religieux de quelque durée. Celui-ci ne s’acquiert que par la continuité d’un enseignement où la loi divine se trouve comme infusée. Les études, fussent-elles purement littéraires, doivent s’en ressentir. » Le protestant Kératry parle comme le jésuite Possevin.

L’éducation classique, qui heurte la foi des générations de collège, qui les laisse grandir dans une honteuse ignorance de la religion, leur inspire encore un superbe mépris du Christianisme. Médiocrité dans les hommes, barbarie dans le langage, voilà ce qu’il est pour elles. En 1825, une plume éloquente attaque cet odieux préjugé, venu de l’enseignement, et met en relief les beautés inimitables de la langue de l’Église. « Ce que l’on nomme style, écrivait M. l’abbé de Salinis, aujourd’hui archevêque d’Auch, est assurément la chose dont l’auteur de l’Imitation s’est le moins occupé. Et, cependant, ce livre est encore extrêmement remarquable, à ne le considérer que sous les rapports purement littéraires, et comme un des plus beaux monuments d’une langue que l’on n’a pas su dignement apprécier. Boileau a eu l’air de se moquer du latin d’A. Kempis, et je ne le pardonne pas à cet illustre critique. Le latin de l’Imitation n’est pas, il est vrai, le latin du siècle d’Auguste ; mais c’est une langue à part, formée par le Christianisme, et qui peut servir à mesurer la hauteur à laquelle cette religion éleva l’esprit humain…

 » Pour exprimer toutes les hautes idées dont le Christianisme avait agrandi l’intelligence de l’homme, tous les sentiments divins dont il avait enrichi son cœur, il fallut donner aux mots anciens une acception plus élevée et créer une foule de mots nouveaux. Ainsi se forma, en partie avec les éléments de la langue latine, une langue toute différente, langue admirable de la prière, de la contemplation et de cette haute philosophie qui n’est autre chose que la religion, ou les rapports entre Dieu et l’homme, manifestés dans le mystère de l’homme-Dieu. Quoique cette langue nouvelle connaisse les secrets de ce style harmonieux et pittoresque, qui enchantait les peuples enfants de l’antiquité, elle attachera moins d’importance à ces beautés, si j’ose le dire, matérielles…

 » Cette langue sera essentiellement simple ; caries objets qu’elle doit peindre sont trop élevés par eux-mêmes, pour qu’elle essaye de les exagérer par des termes ambitieux. C’est d’ailleurs la langue de la religion universelle qui veut être entendue de tous. Mais si elle hait toutes les beautés qui sont l’ouvrage de l’art, elle n’exclura pas les beautés d’un ordre supérieur qui naîtront de la nature même des choses dont elle doit vous entretenir. Ayant à parler des rapports merveilleux du temps avec l’éternité, de la terre avec le ciel, du néant avec l’être infini, souvent, pour être vraie, elle sera forcée d’être originale et sublime. Alors, il n’est pas de tour si hardi qui l’effraye, et elle rapprochera les idées, elle alliera les mots qui semblaient le plus éloignés, avec une justesse et un naturel étonnants. Tels sont en partie les caractères de la langue que le Christianisme forma avec les débris de la langue de l’ancienne Rome[[3825]](#footnote-3826). »

Et cette langue admirable, la Renaissance la livre au mépris des pédants et de leurs écoliers, qui l’appellent une langue de cuisine !

Le système d’études qui fausse non-seulement le goût, mais encore l’esprit et le cœur de toute la jeunesse de l’Europe, confond la raison des protestants eux-mêmes : « Ce sera, dit M. de Gasparin, un des étonnements de l’avenir, d’apprendre qu’une société qui se disait chrétienne a voué les sept ou huit plus belles années de la jeunesse de ses enfants à l’étude exclusive des païens[[3826]](#footnote-3827). »

À ce qu’il y a de plus éclairé parmi les protestants se joint ce qu’il y a de plus grave parmi les catholiques. Vers 1836, un prélat dont la mémoire est en vénération dans le clergé de France, Mgr Devie, évêque de Belley, gémit devant Dieu sur la funeste éducation qu’on donne à la jeunesse. Dans la sainte indignation de son zèle, il flétrit les auteurs païens comme ils le méritent et montre les dangers de leurs livres, même expurgés. Il ne craint pas d’appeler l’étude des classiques profanes : un usage déplorable qui avait lieu autrefois comme aujourd’hui. Aux prétendus grands hommes qu’on donne pour maîtres à la jeunesse chrétienne, il applique le. mot terrible de saint Augustin : Loués où ils ne sont pas, torturés où ils sont : Laudántur ubi non sunt, cruciántur ubi sunt. Des damnés pour former des saints !

« On a beau dire, ajoute le digne évêque ; malgré le soin qu’on avait sans doute, alors comme aujourd’hui, de supprimer certains passages où les passions les plus honteuses se montrent à découvert, il était impossible de ne pas faire attention à l’épicuréisme d’Horace, à certains vers de Virgile, aux Métamorphoses d’Ovide, aux intrigues de Cicéron, à la tendance qu’ils avaient tous à ne s’occuper que du présent et à perdre de vue l’avenir, qui est cependant si important. »

Le pieux auteur a raison de dire qu’aujourd’hui comme autrefois les classiques païens, même expurgés, sont dangereux non-seulement sous le rapport des mœurs, mais encore sous le rapport des idées. Aussi, il parle des soins qu’apportait saint François Regis « à prémunir ses écoliers contre les dangers de cette philosophie toute païenne, de cet amour de la liberté et de l’indépendance qui ont porté leurs fruits plus tard et dont on n’aperçoit pas assez le venin. » Puis il ajoute : « De sages et profonds penseurs sont persuadés que les idées républicaines qui germent en France, et même dans toute l’Europe, sont suggérées par les auteurs grecs et latins qu’on met entre les mains des écoliers[[3827]](#footnote-3828). »

En 1837, un autre prélat, dont le nom est une autorité, voit dans l’enseignement classique la source du rationalisme, qui n’est autre chose que la révolution dans l’ordre intellectuel. « Pendant trois cents ans, écrit Mgr l’évêque de Langres, on a dit à toute la jeunesse étudiante, c’est-à-dire à celle qui devait gouverner la société : « Formez votre goût par l’étude des bons modèles ; or, les bons modèles grecs et latins sont exclusivement les auteurs païens de Rome et d’Athènes. Quant aux Pères, aux docteurs et à tous les écrivains de l’Église, leur style est défectueux et leur goût altéré : il faut donc bien se garder de se formera leur école. » Voilà ce qu’on a dit et surtout ce qu’on a fait pratiquer à tous les étudiants, à cet âge où il est rigoureusement vrai que les habitudes deviennent une seconde nature.

 » De là, qu’est-il arrivé ? Ce qui devait arriver nécessairement : c’est d’abord que toute cette jeunesse s’est passionnée pour l’étude des productions du Paganisme, et que de l’admiration des paroles elle est arrivée à celle des pensées et des actions. En effet, n’est-ce pas alors que l’on a commencé à s’incliner devant les sept sages de la Grèce, presque autant que devant les quatre évangélistes ; à s’extasier sur les pensées d’un Marc Aurèle et sur les œuvres philosophiques d’un Sénèque, de manière à laisser croire qu’il n’y avait rien de plus profond dans les livres saints ; enfin à vanter les vertus de Sparte et de Rome, au point de faire presque pâlir les vertus chrétiennes ?

 » Croit-on que de pareils enseignements, devenus unanimes et continuels, ne devaient pas à la longue faire baisser le sentiment de la foi et surexciter démesurément l’orgueil de la raison ? Serait-ce une témérité de dire qu’en mettant ainsi partout en relief les œuvres de l’homme, au grand préjudice de la révélation, qui est l’œuvre de Dieu par excellence, on préparait les voies au règne de ce rationalisme effréné qui en est venu publiquement à n’adorer que lui-même[[3828]](#footnote-3829) ? »

Usage déplorable, source empoisonnée, foyer des idées révolutionnaires, préparation au rationalisme qui détruirait le Christianisme, si le Christianisme n’était divin : voilà de quelle manière le saint évêque de Belley et l’illustre évêque de Langres qualifient le système d’études que nous combattons. Et on prétend que ce système est autorisé par l’Église ; que l’attaquer, c’est injurier l’Église et insulter les congrégations enseignantes ! Il est vrai, lorsque les savants prélats écrivaient, la grande époque de 1852 n’avait pas encore paru : époque de lumière où la science historique et théologique de certaines personnes a découvert tant de choses inconnues à nos pères. Il nous reste à en tracer le rapide tableau.

## CHAPITRE XVII.

Dix-neuvième siècle.

Publication du Ver rongeur. — Il divise l’Europe en deux camps. — Composition du camp ennemi. — Sommes-nous resté seul ? — En France, nombre et qualités de nos défenseurs. — Les évêques. — Lettres. — Le clergé. — Lettres. — Les laïques. — Lettres. — Le R. P. Muard et Proudhon.

Nous venons d’esquisser rapidement l’histoire de notre généalogie, depuis la Renaissance jusqu’à l’apparition du Ver rongeur. Ce que les quatre derniers siècles comptent de plus éminent parmi les hommes dont l’attention s’est fixée sur l’enseignement de collège figure à divers titres parmi nos aïeux. Pas une de nos idées qui ne se trouve dans leurs ouvrages. Comme on l’a tant de fois répété depuis sept ans, nous ne sommes donc pas un novateur. Sommes-nous aujourd’hui le seul descendant de cette race illustre ? Est-il vrai, comme on se plaît encore à le dire, que le vide est autour de nous ; que personne ne partage nos idées, ou que les adhésions dont nous pouvons nous flatter brillent seulement par leur rareté et leur médiocrité, tandis que toutes les sympathies de l’intelligence et de la vertu sont acquises à nos adversaires ? — Nous allons répondre.

Constatons d’abord que la question des classiques a eu le privilège d’occuper l’Europe entière et même de la passionner. Traduit dans toutes les langues, le Ver rongeur est devenu, pendant plusieurs années, le thème de la discussion. Or, on conviendra sans peine que l’Europe actuelle n’est pas assez littéraire, pour se préoccuper longtemps et avec passion d’une simple question de grec et de latin. Elle a vu dans la question des classiques une question de souveraineté morale, et elle a eu raison. Le camp ennemi surtout ne s’y est pas trompé. À l’infaillible instinct qui le caractérise, nous devons l’inestimable honneur de compter autant d’adversaires qu’il y a de voltairiens, de gallicans, d’éclectiques, de rationalistes, de naturalistes, en un mot de révolutionnaires à un degré quelconque, en France, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne et en Italie. Leurs brochures, leurs discours, leurs journaux, leurs diatribes en sont un témoignage authentique.

Cette opposition très-intelligente de la Révolution a trouvé d’assez nombreux auxiliaires, du moins en France, parmi les pontifes, les prêtres et les enfants de l’Église. Phénomène douloureux sans doute, mais que nous avons vu sans surprise comme sans frayeur. Sans surprise : pouvions-nous oublier la même opposition, venue du même camp, aux doctrines du Saint-Siège et à la liturgie romaine ? N’avions-nous pas sous les yeux la grande coalition de 1847, dirigée par un célèbre archevêque et composée de cinquante-quatre évêques, conjurés contre le retour à l’unité liturgique ? N’entendions-nous pas de nos oreilles les conversations et les discours, ne lisions-nous pas les articles de journaux, les livres et les mandements dirigés contre le savant abbé de Solesmes, qu’on traitait de novateur, de brouillon, d’insulteur de l’épiscopat ? Sans frayeur : malgré les efforts contraires, le mouvement vers Rome et vers l’unité liturgique allait se développant, au point de faire pressentir une éclatante victoire. Croire que la question des classiques, tombant inopinément dans le monde, trouvant des esprits non préparés, froissant plus de préjugés, inquiétant plus d’intérêts, louchant le mal plus au vif, en un mot, plus grave que toutes les autres, triompherait sans résistance : illusion d’enfant. Grâce à Dieu, nous ne l’avons jamais eue. Loin de là ; les premières lignes du Ver rongeur prédisent des tempêtes et une lutte en rapport avec l’importance de la cause.

Toutefois, est-il vrai que notre parole n’a point eu d’écho, ou qu’elle n’en a trouvé que dans la partie la moins éclairée du clergé de France et la moins dévouée au Saint-Siège ? Sur ce point, nous nous en rapportons à la bonne foi de nos adversaires. Ils connaissent comme nous les prélats qui applaudissent à nos efforts[[3829]](#footnote-3830) ; mais ils ne les connaissent pas tous. Outre ceux qui ont manifesté hautement leurs sympathies, il en est qui nous les ont exprimées dans des lettres particulières. Ces lettres, précieusement conservées, sont plus nombreuses qu’on ne pense. Nous en citerons seulement quelques-unes, dont on est loin de soupçonner l’origine :

« Monsieur et bien digne abbé, avant de répondre à votre aimable lettre du 22 juin, j’ai voulu lire votre intéressant ouvrage (le Ver rongeur), afin de pouvoir vous adresser mes félicitations et mes remercîments les plus sincères. Vous avez bien mis le doigt sur la plaie : nous sommes païens sans le savoir et souvent même sans le vouloir, parce que l’éducation et encore plus l’instruction n’ont été, depuis bien longtemps, employées qu’à déformer en nous le glorieux caractère d’enfants de Dieu et de frères de Jésus-Christ.

 » C’est à nous maintenant, qui jouissons d’une certaine liberté d’enseignement, à refaire une autre société, à la rechristianiser, si j’ose m’exprimer ainsi.

Pour ma part, j’ai consacré ma vie à cette œuvre, et votre excellent livre servira encore à animer mon zèle et à le diriger dans une meilleure voie. C’est donc non-seulement un beau livre que vous avez fait, mais une bonne, une excellente œuvre.

 » Agréez-en, je vous prie, tous mes compliments.

 » † N…

 » 3 septembre 1851, »

« Monsieur le grand vicaire, nous écrit Mgr l’archevêque de N…, j’ai lu votre ouvrage où j’ai trouvé partout le respectable auteur du Catéchisme de persévérance. J’avais lu tous les articles de M. Danjou sur la question que vous traitez avec une supériorité incontestable. Le Ver rongeur est écrit d’un style noble et pur. C’est une excursion dans l’histoire de l’enseignement aux diverses époques du christianisme, et une juste appréciation des maux causés par le principe païen dans l’éducation. Dans ses fondements, votre thèse ne trouvera de contradicteurs que dans les hommes sans foi.

 » Recevez, etc.

 » † N…

 » 5 septembre 1851. »

« Monsieur le grand vicaire, je partage toutes vos idées ; mais des circonstances exceptionnelles, que vous connaissez, m’empêchent de vous le dire tout haut.

 » † N…

 » 14 juillet 1851. »

« Monseigneur, je viens vous remercier de l’envoi que vous avez bien voulu me faire des deux volumes de classiques profanes expurgés, tout récemment publiés par vous. J’ai décidé qu’ils seraient adoptés dans mes petits séminaires, et je souhaite que cet exemple soit suivi dans tous les établissements d’instruction secondaire de ce diocèse.

 » Je suis heureux d’avoir cette occasion de vous exprimer la vive sympathie avec laquelle j’ai applaudi à vos généreux efforts pour la réforme de l’enseignement donné à la jeunesse catholique. J’avais souvent déploré comme vous que l’intelligence, la mémoire et le cœur des générations naissantes grandissent dans une atmosphère presque exclusivement païenne, et que des enfants chrétiens eussent à passer l’époque la plus décisive de leur vie, celle qui reçoit les impressions les plus durables et de laquelle dépend tout l’avenir, dans une sorte d’intime familiarité avec des auteurs si fortement imprégnés de sensualisme et de maximes antichrétiennes.

 » Grâce à votre courageuse initiative, de très-heureux changements ont déjà été opérés dans de nombreuses institutions et surtout dans les petits séminaires. Les auteurs chrétiens ont trouvé une large place dans l’enseignement des lettres, et les richesses incomparables qu’ils renferment, et qu’on appréciera de plus en plus, ne permettent pas de douter que le mouvement n’aille en se généralisant. Une place, sans doute, devait être laissée aux orateurs et aux poètes profanes. Vous ne la leur avez pas refusée, mais en faisant disparaître ce qu’ils pouvaient avoir de dangereux, par les retranchements qu’ils ont subis dans l’édition que vous avez eu l’heureuse pensée de faire. J’unis donc de grand cœur mon suffrage à ceux si nombreux et si graves que vous avez reçus, et qui ont été une compensation bien méritée des attaques que vous a values votre zèle pour une si belle cause.

 » † N…

 » 16 décembre 1857. »

Citons une dernière lettre : « Monsieur l’abbé, je vous dois tous mes remercîments pour votre si remarquable ouvrage, le Ver rongeur. J’ai été charmé de tout ce que j’y ai trouvé d’excellent et de bon. Je vous en offre donc mes compliments bien sincères et mes remercîments bien empressés. J’ai fait parvenir au Saint-Père l’exemplaire de votre dit ouvrage, dont vous avez bien voulu lui faire hommage. Sa Sainteté a d’autant plus agréé l’offre que vous lui en avez faite, qu’Elle connaît bien tout votre mérite et spécialement votre attachement filial pour le Saint-Siège Apostolique.

 » † A…, arch. de Myre, nonce apost.

 » Paris, 15 novembre 1851. »

S’agit-il des prêtres dans tous les degrés de la hiérarchie : vicaires généraux, chanoines, directeurs de grands séminaires, curés, religieux et surtout professeurs de collèges catholiques et de petits séminaires, c’est par centaines que nous comptons les lettres de sympathie qu’ils nous ont adressées depuis sept ans, et qu’ils nous adressent encore. Nous étonnerions bien des gens si des raisons faciles à comprendre nous permettaient d’en nommer les auteurs. Ici encore nous devons conserver l’anonyme et nous borner à quelques citations.

« Mon vénéré collègue, rendez grâces à vos adversaires : ils ont servi votre cause plus qu’il n’était dans leur pensée. Vos Lettres, si parfaites par le fond et par la forme, feront des conversions, si j’en juge par l’effet qu’elles ont produit sur l’esprit de notre évêque. Avant l’apparition de vos ouvrages, tous les ans, à la rentrée du grand séminaire, en parlant de l’esprit qui doit y régner, j’avais soin de dire que ce n’était pas l’esprit des Conciónes ; que la première chose à faire était de dépaganiser son esprit et son cœur. Cela vous prouve, en passant, combien j’étais disposé à adopter vos idées, puisqu’elles n’ont fait qu’affermir les miennes et les développer.

 » Oh ! le beau ou plutôt l’affreux chapitre que j’aurais à ajouter au Ver rongeur, sur l’influence que l’éducation païenne qu’on donne aux jeunes, lévites a exercée et qu’elle exerce encore sur les prêtres ! Courage dans votre sainte croisade ! Dieu est avec vous ; ce qui le prouve c’est que jamais vous n’avez aussi bien pensé, aussi bien écrit que dans vos Lettres. Elles sont un modèle de discussion respectueuse, calme, forte et pleine de choses. Que Dieu vous récompense de cette bonne œuvre !

 » N…

 » 29 juillet 1852. »

Un des professeurs des plus distingués, sans contredit, du clergé de France, s’exprime en ces termes : « Monseigneur, je cède au désir qui me presse depuis longtemps de vous témoigner l’admiration que m’inspirent votre dévouement et vos importants travaux, mis au service d’une idée vraie, noble, belle et utile. La Révolution complète votre thèse et me semble lui assurer une irrésistible évidence. Que Notre-Seigneur vous donne la grâce de servir encore longtemps et beaucoup son Église ! C’est le plus grand honneur et le plus grand bonheur qu’on puisse souhaiter à ceux qu’on estime et, si je l’osais dire, à ceux qu’on aime.

 » D…

 » 10 octobre 1856. »

Les prêtres, curés et chanoines d’une grande ville, nous adressent collectivement la lettre suivante : « Monsieur, tout ce qui touche aux intérêts sacrés de l’Église, notre mère, fait palpiter nos cœurs. C’est vous dire que nous avons été heureux de la discussion que vous avez soulevée si à propos au sujet des classiques. C’est vous dire que toutes nos sympathies sont acquises à la cause que vous défendez si généreusement et dont vous êtes le glorieux martyr.

 » Oui, Monsieur, en signalant comme un abus l’usage à peu près exclusif des auteurs païens dans l’enseignement, vous avez mis le doigt sur une plaie trop réelle, et dans le plan que vous tracez pour introduire une réforme, vous montrez autant de modération que de prudence. Ce n’a pas été pour nous un léger sujet d’étonnement que même des évêques aient cru pouvoir censurer vos vues et vos paroles. Mais lorsque vous avez pour vous la raison et le bon droit, nous admirons d’autant plus ce courage ferme, cette persévérance calme avec lesquels, sans tenir compte des injures de vos adversaires, vous savez relever leurs exagérations et leurs méprises.

 » Vous avez prouvé que vous êtes digne d’être le champion d’une si noble cause. Nous n’ignorons pas que vous avez reçu plus d’un témoignage de satisfaction des personnages les plus éminents ; que dans tous les rangs de la société il y a des cœurs chrétiens qui vous comprennent et partagent vos convictions. Pour nous, humbles ministres du Seigneur, nous sentons parfaitement quelle est pour l’avenir religieux de notre patrie l’importance de la lutte que vous avez engagée, et nous éprouvons le besoin de vous exprimer notre gratitude pour la manière grande et généreuse, pour la science et le talent avec lesquels vous défendez la vérité : et, tandis que vous soutenez si vaillamment le combat, nous, du moins, nous prierons pour le succès d’une cause que Dieu a déjà bénie. N…

 » 4 janvier 1853. »

Terminons par une dernière lettre d’autant meilleure qu’elle résume toutes les précédentes, qu’elle ne nous est point adressée et qu’elle est l’expression d’une longue expérience.

« Valensole, le 13 août 1852.

 » Messieurs,

 » Ayant été supérieur de deux petits séminaires, Forcalquier et Ajaccio, j’ai suivi avec un vif intérêt la polémique que vous soutenez sur le choix des ouvrages qu’on doit mettre entre les mains de la jeunesse. J’adhère complètement à la doctrine du Ver rongeur de M. Gaume et à la thèse que vous avez développée avec tant de savoir. Combien de fois, professant les humanités, n’avais-je pas dit à mes élèves : Mes enfants, je jette le poison à pleines mains dans vos poitrines ! Et pourquoi inclinons-nous nos fronts marqués du signe du Christ devant les prétendus chefs-d’œuvre des siècles de Périclès et d’Auguste, tandis que nous avons là, sous nos mains, dans les Pères de l’Église, toute une littérature chrétienne ? C’est là que nous pourrions recueillir l’or à pleines mains, si nous n’étions pas esclaves de vains préjugés. Oh ! comme mon cœur de prêtre gémissait alors que j’avais à expliquer les odes, les satires et les épîtres de celui qui, se rendant justice à lui-même, disait : Ego de grege porcórum Epicúri ! Jusque dans cet Homère si vanté, dans ce Virgile estimé si sage, je trouvais des pages infectées de luxure. Combien de fois, au tribunal de la pénitence, n’étais-je pas condamné à combattre dans mes pauvres enfants les impressions funestes qu’ils avaient reçues en classe de l’étude des auteurs païens ! Ah ! du moins que, pendant les classes de grammaire, c’est-à-dire jusqu’à la troisième inclusivement, on tienne nos jeunes chrétiens loin de ces sources impures, loin de ces livres qui, sous de belles formes, cachent le venin le plus mortel, véritables sirènes qui, avec leur voix enchanteresse, entraînent tant de malheureux à leur perte !

 » J’ai pris la peine de faire un extrait de tous les livres classiques que le Paganisme nous a légués et qui se trouvent disséminés dans toutes les classes, à commencer par Phèdre lui-même, et de les envoyer à quelqu’un de nos illustres adversaires, avec prière de m’en donner la traduction. Je ne sais quel sens catholique on pourrait donner à ce vers : Et matronárum casta delíbo óscula (Phèdre, fable XXI, livre IV). Comment expliquerait-il le Marte gravis de Virgile, et in eámdem devenére spelúncam, du même ; et la scène hideuse qui se passa sur le mont Ida entre Jupiter et Junon, parée de la ceinture de Vénus ; et ce vers si souvent répété dans Homère : ηιγεναι ευνη και φιλοτητι ; et tout l’Olympe convoqué au spectacle des turpitudes de Mars et de Vénus, et le persiflage de Lucien, et lès saletés de Juvénal, etc., etc., etc. ? Je disais ces jours-ci toute ma pensée à un des plus savants évêques de France, et je vis avec bonheur qu’il gémissait sur l’étrange thèse soutenue par de si bons catholiques.

 » Pendant plus de vingt ans j’ai été condamné à feuilleter ces livres déplorables. Je connais tout le poison qu’ils renferment, et ce serait calmer un remords de ma conscience si, avant de mourir, il m’était donné de réparer le mal que j’ai fait à mes chers et bien-aimés élèves, alors que, me laissant entraîner par un fatal courant, je les initiais aux fatales doctrines de ceux que saint Paul a si bien caractérisés lorsqu’il a dit : Voléntes esse sapiéntes stulti facti sunt.

 » Si vous croyez que ces courtes réflexions, inspirées par une longue expérience, puissent trouver un petit coin dans votre excellent journal, je vous donne toute liberté de faire usage de ma signature. Vous me feriez même plaisir, en tant que ce serait une protestation contre un enseignement auquel je me suis associé de trop longues années contre le cri de ma conscience.

 » Hommes de foi, ne vous découragez point : continuez de combattre pour la gloire de Dieu et de sa sainte Église ! N’oubliez pas que, pour faire quelque bien dans ce monde, il faut passer par le baptême des tribulations ; qui legítime certáverit coronábitur.

 » C’est avec un sentiment de profonde reconnaissance pour le bien que vous faites que je me dis, Messieurs, dans toute la sincérité de mon cœur, un de vos amis les plus dévoués[[3830]](#footnote-3831).

 » Silve, chanoine curé. »

Voilà pour le clergé de France. Quant aux laïques, leurs sympathies n’ont été ni moins vives ni moins nombreuses. Parmi nos plus zélés collaborateurs, nous comptons des professeurs des collèges de Paris et des inspecteurs de l’Université. Depuis le commencement de la lutte jusqu’au moment où nous écrivons, nous n’avons pas rencontré un seul père de famille qui, après un quart d’heure de conversation, n’ait été complètement d’accord avec nous. Plusieurs même nous ont fourni, en confirmation de notre thèse, de terribles détails sur l’influence passée et présente des auteurs païens. Forcé d’abréger, nous ne citerons que quelques-unes de leurs lettres.

« Monsieur le vicaire général, permettez-moi, tout inconnu que je suis de vous, de vous exprimer tout l’intérêt que je prends à la lutte que vous avez généreusement et résolument entreprise pour la plus belle, la plus vraie, la plus sainte des causes. Avec de la patience et une persévérance invincible, vous triompherez, n’en doutez pas, des obstacles qui semblent s’accumuler contre vos efforts. Vos lettres sur le Paganisme sont irréfutables. D’ailleurs, une cause qui a pour elle l’appui public de nos plus savants évêques est une cause gagnée.

 » Déjà elle l’est à moitié dans la liturgie romaine et dans l’architecture ogivale. Qui oserait dire aujourd’hui que ces deux questions ne marchent pas à une victoire complète ? Or, elles ne sont qu’une partie de la vôtre. Soyez-en donc sûr, avec du temps, de la persévérance et la lutte, la cause chrétienne triomphera sur toute la ligne. Au reste, comme vous le dites si bien, et comme il n’est que trop évident, la lutte de nos jours est partout entre l’esprit chrétien et l’esprit païen, entre Dieu et Satan. Dieu l’emportera dans notre belle France, où il compte encore à son service tant de capacités et de dévouements. Vous êtes un des plus avancés et des plus favorisés de Dieu. Puissiez-vous trouver en lui tout ce qu’il vous faut de force morale et physique pour ne pas succomber à l’immense tâche que vous vous êtes donnée !

 » Le comte de M…

 » 21 juillet 1852. »

À la même date nous recevions de l’autre extrémité de la France la lettre qu’on va lire : « Les coups et les injures pleuvent sur vous, Monsieur, qui par vos longs et glorieux travaux avez si bien mérité de l’Église et de la société. Ne vous inquiétez pas ; on n’est digne d’être l’apôtre de la vérité qu’autant qu’on est prêt à en être le martyr.

Je comprends la haine des voltairiens ; mais je ne comprends ni certains évêques ni certains écrivains catholiques : en vous attaquant, ils tirent sur leurs troupes. Que veulent-ils ? Est-ce que par vos ouvrages la foi ou les mœurs sont mises en péril ?Non ; mais, disent-ils, c’est le beau, c’est la belle littérature, la belle éloquence, la belle poésie, la belle peinture, la belle architecture, l’antiquité classique en un mot, source de lumières et de beautés. Que deviendrait le monde chrétien, grand Dieu ! si on cessait de faire étudier pendant huit ans les auteurs païens de Rome et de la Grèce ?

 » Je ne connais pas d’absurdité plus colossale.

 » Mais ce n’est là que le côté le moins grave de la grande question que vous avez si courageusement soulevée. De la recherche avide du prétendu beau littéraire est venue la recherche et l’admiration du beau antique en tout genre ; et depuis la Renaissance, la société a eu pour unique préoccupation l’imitation, la reproduction des idées, des arts, des usages, des institutions, des mœurs de la société païenne. Qu’on nie ce fait constaté, reconnu par tout le monde ; qu’on nie la Renaissance, et alors il n’y a pas à discuter avec des gens qui nient le soleil en plein midi. Mais si on ne nie pas la Renaissance, il est impossible à un chrétien, à plus forte raison à un évêque, d’y applaudir, autant qu’il serait impossible à un bon musulman d’applaudir à l’introduction des idées chrétiennes en Turquie. Qu’on ait pu se faire illusion aux temps passés, je le comprends ; mais aujourd’hui, il n’y a plus d’excuse pour ne pas faire de l’élément chrétien, artistique et littéraire, la nourriture des enfants chrétiens.

 » Agréez, etc.

 » D…

 » 20 juin 1852. »

Citons une autre lettre non moins explicite que les précédentes : « Monsieur et vénérable abbé, j’ai lu votre admirable livre le Ver rongeur. J’ai eu non le malheur, mais le bonheur de naître juif. Je vais m’expliquer. Si j’étais né catholique, j’aurais été nourri à l’école de l’antiquité et je serais ou un socialiste de village, un chenapan de cabaret ou bien un professeur de paganisme, comme tant de mes amis. Mais étant né juif, d’une mère qui fut une véritable sainte de la Bible, j’ai sucé le lait sacré. À douze ans, je savais la Bible hébraïque par cœur. À l’âge de dix-neuf ans seulement, j’ai étudié les auteurs païens, mais j’avais passé quinze années dans l’étude sacrée. Qu’arriva-t-il ? les Juifs m’avaient appris à connaître Dieu, et croyant à l’Ancien Testament, je devais naturellement arriver à croire au Nouveau, qui en est le complément : je n’avais qu’à descendre le fleuve.

 » Mais quand les études païennes s’emparèrent de mon âme, non-seulement elles m’arrachèrent la foi à l’Évangile, mais encore à l’Ancien Testament. Les Juifs avaient fait de moi un chrétien, les chrétiens avec leur enseignement classique m’ont transformé en païen ; et comme je ne m’arrête jamais aux hommes, mais aux principes, je poussai les conséquences jusqu’à l’extrême et devins athée et communiste. Ce n’est qu’à l’âge de la raison, mûrie par l’expérience et fortifiée d’une grâce divine toute particulière, ce n’est qu’après être retourné à ma chère Bible que je suis redevenu chrétien. Si le monde veut comme moi redevenir chrétien, qu’il étudie les sources chrétiennes et surtout la Bible et en hébreu. Toute la littérature païenne anglaise, française, allemande, ne vaut pas la première ligne des Psaumes[[3831]](#footnote-3832). En attendant, Dieu vous a choisi pour porter le premier coup au Baal ignoble du Paganisme. Gloire à vous !

 » N…

 » 11 février 1852. »

Trois mois plus tard, un célèbre docteur en médecine nous écrivait : « Votre thèse est surabondamment prouvée ; d’anticanonique qu’elle était, la levée de boucliers a fini par devenir une boutade et un coup d’épée dans l’eau. Si on invoquait le témoignage des pères de famille, ils seraient tous unanimes. Oui, nous avons passé toute notre jeunesse dans les petits séminaires, et on ne nous a appris qu’un peu de piété, mais pas la foi. Nous ne connaissons ni notre histoire catholique, ni notre littérature. Notre enseignement religieux n’est nullement fondé. On s’est adressé à notre cœur, à notre imagination, à nos sens ; et quand avec l’âge le cœur et l’imagination faiblissent, que reste-t-il pour alimenter la piété ?

 » Vous avez parlé du Paganisme dans les lettres, que serait-ce si vous aviez abordé le Paganisme dans les sciences, dans la médecine surtout ? Là, quel Paganisme abject ! Ne sommes-nous pas arrivés à ce qu’on discute en pleine Académie, l’accouchement prématuré, la syphilisation préventive, et à ce qu’on mentionne en plein Institut, des instruments que je répugne à vous nommer ? Voilà où le Paganisme classique a reconduit l’Europe !

 » N…

 » Février 1852. »

Aux témoignages des pères de famille se joignent les ardentes sympathies d’une partie de la jeunesse. On est ému jusqu’au fond de l’âme en l’entendant flétrir l’enseignement païen dont elle est la victime. Comme preuve, nous rapporterons seulement la lettre suivante, d’un jeune lauréat de l’Université :

« Monsieur, les pieux évêques du moyen âge savaient endosser la cuirasse et ceindre l’épée pour combattre les ennemis de la foi, et montrer, en sauvant l’Église, comme ils servaient à l’occasion le Dieu des armées. Heureux temps, où le glaive avait toujours une croix pour poignée ! Plaignons-les, ceux qui dans les temps d’affaissement moral composent avec l’ennemi et, se faisant une vertu de leur faiblesse, prennent pour de la charité leur lâche condescendance et leur manque de courage.

 » Aussi, c’est avec une inquiétude toute pleine d’intérêt et de sympathie que tous les vrais catholiques suivent la lutte vigoureuse et vaillante que vous soutenez contre le Paganisme. Vous le savez trop bien, l’ennemi est entré dans la maison. Satan fait son œuvre en silence et salit de ses blasphèmes des bouches de quinze ans. C’est une chose effrayante pour nous autres jeunes hommes de ne pouvoir nous replier sur nous-mêmes sans nous trouver en face de ces odieux souvenirs, de ces hontes dont on ne se lave jamais ! Non, Monsieur, quelque grand que vous ayez vu le mal, vous n’avez pas pu le voir tout entier. Il est des turpitudes qu’un homme toujours honnête est incapable de deviner. Quand vous aurez jeté les yeux sur cet ignoble dessin affiché avec une grossière impudeur aux portes d’un collège, aurez-vous compris toute notre pensée ?… Je l’ignore, Monsieur, mais toujours est-il que tous les jeunes gens honnêtes s’uniront à moi pour vous dire : Courage, persévérez dans votre guerre sainte. Laissez clabauder vos ennemis, et croyez que même au sein de la jeunesse des écoles, si longtemps égarée, vous comptez de sincères admirateurs.

 » N…

 » Paris, 29 juin 1852. »

Avant de quitter la France pour interroger l’Europe, nous consignerons encore deux témoignages, dont il n’est pas besoin de faire remarquer l’importance. Le premier est celui du R. P. Muard, fondateur des bénédictins-prêcheurs ; le second, celui de Proudhon. Un prêtre, digne émule des Apôtres par son zèle, des Pères de la Thébaïde par ses austérités, des plus grands saints par l’héroïsme de ses vertus, a paru de notre temps. Il a passé en faisant le bien, et, consumé avant l’âge, les peuples l’ont canonisé. Sa tombe à peine fermée attire un concours non interrompu de pèlerins, qui viennent demander avec confiance ce qu’on demande aux saints, des miracles.

Or, voici ce que l’homme de Dieu pensait de notre œuvre : « Ayant eu, pendant une mission, dit son historien, l’occasion d’examiner le cours d’études de Mgr Gaume, il en fut si content qu’il se promit de le faire suivre dans son noviciat. Quel avantage, disait-il, de meubler l’esprit des jeunes gens de si bonnes et si belles choses ! on en profite pendant toute la vie[[3832]](#footnote-3833). »

L’importance et la nécessité de cette réforme étaient des pensées qui ne le quittaient pas. « Quelques heures avant sa mort, nous écrit son fidèle disciple, s’entretenant avec quelques-uns de ses enfants, au nombre desquels je me trouvais, il ramena la conversation sur l’étude de l’Écriture sainte, et surtout des Prophètes ; il dit : « C’est là qu’on trouve tout ce qui peut éclairer l’intelligence et toucher le cœur. » Puis, il laissa échapper cette exclamation : « Que nous sommes malheureux ! pendant nos études on ne nous a inspiré aucun goût pour les écrivains sacrés ; nous avons reçu un enseignement presque païen[[3833]](#footnote-3834). »

Ces paroles sont comme le testament d’un saint au moment de paraître devant Dieu : et on prétend que nous défendons des théories insoutenables et injurieuses à l’Église !

Après le témoignage de la sainteté la plus éminente, écoutons celui de l’impiété la plus satanique. Proudhon, comme on peut le penser, prend sous sa protection les auteurs païens. Dans son dernier ouvrage, il écrit cette phrase à double tranchant : « Je sais gré à Mgr Dupanloup d’avoir voulu réparer, autant qu’il est en lui, les torts de Mgr Gaume à l’endroit des classiques, bien qu’au fond Mgr Gaume me paraisse plus conséquent dans sa manière de voir et plus chrétien que Mgr Dupanloup[[3834]](#footnote-3835). »

Cet homme mord en baisant.

## CHAPITRE XVIII.

Dix-neuvième siècle.

En Europe, nombre et qualités de nos défenseurs. — Tous les grands journaux catholiques soutiennent notre cause. — Toutes les intelligences d’élite sont avec nous : — En France, — En Angleterre, — En Hollande, — En Allemagne, — En Espagne, — En Savoie, — En Italie, les archevêques et évêques du royaume de Naples. — Lettres et mandements. — Hors de l’Europe : l’archevêque de Lima, l’évêque de la Havane, l’archevêque de Santiago, l’évêque de Jassen.

Étendons les limites de notre horizon et voyons quelle part l’Europe a prise à la question des classiques. Est-il vrai qu’en France et à l’étranger notre cause ne compte de défenseurs que parmi les hommes les moins intelligents ou d’un respect douteux pour l’Église ? C’est le contraire qui est la vérité. Par un privilège exceptionnel, la réforme chrétienne des études, telle que nous l’avons demandée, jouit des sympathies de tout ce qu’il y a de plus élevé dans l’ordre intellectuel et de plus catholique en Europe. D abord elle a pour champions tous les grands journaux religieux : en France, l’Univers et le Messager du Midi ; en Belgique, le Bien public de Gand ; en Hollande, la Revue néerlandaise ; en Italie, l’Armonia ; en Espagne, la Regeneracion et la Monarchie espagnole, et d’autres encore en différents pays. De quel droit placez-vous parmi les pauvres d’esprit les habiles rédacteurs de tous ces journaux ? Quelle preuve avez-vous d’un blâme déversé sur eux par le Saint-Siège, pour s’être faits nos compagnons d’armes ?

Ce n’est pas assez ; tout ce que l’Europe catholique compte aujourd’hui d’intelligences d’élite ou d’hommes de génie est avec nous. Sans qu’il soit besoin de les nommer, toute la France connaît nos illustres compagnons d’armes, soit dans le clergé, soit parmi les laïques. En Angleterre nous avons, entre autres, les savants évêques de Birmingham et de Nottingham, Pugin et le pieux lord Philipps, une des âmes du mouvement catholique. Toutes ses lettres respirent l’enthousiasme pour une réforme de laquelle dépendent, à ses yeux, le salut de l’Europe et le triomphe éclatant du Christianisme dans le monde entier. « Pour moi, nous écrit-il, je suis convaincu que la question comme vous l’avez posée, et comme nous l’adoptons et la soutenons, doit infailliblement triompher, parce que tout ce que vous dites est vrai, solidement fondé et d’accord avec la conscience et la conviction chrétiennes. Soyez tranquille, votre cause est la cause de Dieu. Au fond, je suis convaincu que tout chrétien sincère est de votre avis. Si par hasard il soutient quelque chose contre, c’est l’effet de quelque préjugé qui dénature la question devant ses yeux, et qui ne le laisse pas libre de l’envisager telle qu’elle est en réalité. »

Nommons encore, en Angleterre, l’immortel Pugin, qui portait toujours avec lui notre premier ouvrage, et qui disait en mourant : « Je meurs content, puisque j’ai vu donner le coup de grâce au Paganisme. »

En Hollande, nous trouvons M. Alberdingk Thyim, le grand catholique de ce pays. Il nous écrit : « Je me sens un besoin irrésistible de vous exprimer ma reconnaissance et ma cordiale sympathie pour la thèse grande et vraie que, dans votre livre le Ver rongeur, vous avez lancée vaillamment au milieu de l’arène des discussions sociales. Vous avez établi solidement une des vérités les plus importantes et qui désormais n’est plus susceptible d’une réfutation raisonnable. Nous autres chrétiens germaniques, enfants de Charlemagne, nous ne voulons plus pour nourrices de nos enfants les « belles filles antiques » ; nous ne formerons plus leur esprit et leur cœur dans le monde artificiel des Grecs et des Romains.

 » Les combats de la vérité sont rudes aujourd’hui. Vous l’avez éprouvé, comme nous, en vous attaquant au ver rongeur de la société. J’aime à prendre, quand je songe à votre livre, le mot Ver dans la signification qu’il avait dans ma belle langue du onzième siècle : ver est worm, et worm signifiait monstre. C’est un monstre à plusieurs têtes que vous avez attaqué ; mais vous sortirez victorieux du combat par la force des choses et de la logique. Je prie Dieu qu’il vous continue sa grâce et qu’il vous conserve les forces pour travailler à sa gloire et au bien de l’Église.

 » Février 1853. »

En Allemagne, c’est, entre plusieurs, le célèbre publiciste baron de Moy de Sons. Dans sa Philosophie du droit, il appelle la réforme classique de tous ses vœux, et définit la Renaissance : « le renversement de l’ordre, puisqu’elle a soumis tout, jusqu’à l’Église, aux idées païennes ressuscitées. »

Le docteur Reithmeier, qui, pour hâter le triomphe, publie des classiques chrétiens, « suivant l’impulsion donnée par des hommes éminents en doctrine, en science et en piété, doctrína, eruditióne et pietáte viri excelléntes[[3835]](#footnote-3836). »

Le vénérable évêque de Ratisbonne, qui nous écrit : « Je pense comme vous, tecum séntio. La réforme de l’éducation doit être l’objet de tous les vœux et de tous les efforts. À cela ne suffisent pas des maîtres chrétiens, il faut encore des livres chrétiens qui respirent le sens de Jésus-Christ, et que les maîtres puissent faire pénétrer dans l’âme de leurs disciples : Tales esse libros quales sensum christiánum spirent. Pour le moment, mon regret est de n’être pas libre, attendu que c’est le gouvernement qui nous trace le programme d’études littéraires.

 » 1er mars 1853. »

Plus loin, nous trouvons l’illustre archevêque d’Erlau, primat de Hongrie, qui fait traduire le Ver rongeur dans la langue de son pays, afin que le clergé puisse profiter de cet ouvrage, et qui daigne nous envoyer la traduction en nous disant : « J’ai cru que par cet envoi je vous donnerais de ma part une petite reconnaissance, et peut-être une consolation dans les adversités que vous a causées cet ouvrage. Cette traduction même démontre mon opinion dans la question, et la persuasion où je suis que je n’ai pas péché contre l’intention de l’Église, qui veut avant tout former de bons chrétiens par les meilleurs moyens possibles.

 » 5 décembre 1852. »

En Espagne, un des plus grands génies de ce temps, Donoso Cortès, envisage comme nous la situation de l’Europe et trouve la cause de ce que nous voyons, et de ce que nous verrons peut-être bientôt, dans la rentrée de l’élément païen au sein des nations chrétiennes. Il nous écrit en ces termes : « Mon cher ami, votre ouvrage, le Ver rongeur, est excellent. Il n’y a que deux systèmes possibles d’éducation : le chrétien et le païen. La restauration du dernier nous a conduits à l’abîme dans, lequel nous sommes, et nous n’en sortirons certainement que par la restauration du premier. Cela veut dire que je suis complètement d’accord avec vous. Il faut que votre ouvrage soit publié et répandu. L’exécution répond au but : vous êtes toujours clair, logique, perspicace, et personne jusqu’ici n’a mis si décidément le doigt dans la plaie.

 » 25 avril 1851. »

Et ailleurs : « La rétrogradation a commencé en Europe avec la restauration du Paganisme littéraire, qui a amené successivement les restaurations du Paganisme philosophique, du Paganisme religieux et du Paganisme politique. Aujourd’hui le monde est à la veille de la dernière de ces restaurations, la restauration du Paganisme socialiste.

 » 4 juin 1849. »

Nous ne rapporterons pas ici l’opinion si solennellement exprimée du vénérable confesseur de la foi, Mgr l’évêque d’Urgel[[3836]](#footnote-3837), ni ses efforts pour propager la réforme dans sa catholique patrie.

La Savoie nous présente le penseur le plus profond de ce pays et à coup sur un des hommes les plus remarquables de l’Europe. « La Renaissance, écrit M. l’abbé Martinet, a dégradé le talent en le ravalant au rôle de copiste. Elle a perverti les mœurs, parce que, au lieu de s’appliquer à cultiver et embellir les mœurs chrétiennes, elle s’est faite l’interprète et l’admiratrice des idées puériles et des mœurs dissolues de l’antiquité. Nos essais de restauration païenne dans l’ordre politique ont été encore plus désastreux. L’idée romaine de créer des nations de soldats régnant sur les autres par le droit de l’épée n’a enfanté que des guerres sanglantes. L’idée grecque de faire des nations de législateurs et de fonctionnaires a produit le mépris des lois, du pouvoir, et nous a rendus ingouvernables. En somme, nos éducateurs modernes n’ont rien négligé pour nous faire rétrograder de vingt siècles, et obliger les peuples chrétiens à reprendre les misérables allures d’une misérable antiquité[[3837]](#footnote-3838). »

En Italie, berceau de la Renaissance, nous trouvons le R. P. Ventura, Manzoni, le comte Tullio Dandolo, l’éloquent et courageux abbé Margotti.

Ces rois de la science et de la littérature ont exprimé si hautement leur opinion, qu’il est superflu de la rapporter ici. Il en est c’e-même de l’éminent cardinal-prince Altieri, dont nous avons cité l’admirable lettre[[3838]](#footnote-3839).

L’honneur et l’espérance de l’Italie, c’est de pouvoir ajouter à cette glorieuse liste un grand nombre de vénérables évêques, propagateurs aussi zélés qu’intelligents de la réforme. Ce que, depuis six ans, ils ont écrit, ce qu’ils ont fait pour en assurer le succès, ce qu’ils ont obtenu de consolants résultats sous tous les rapports, formerait une longue et intéressante histoire. Les matériaux sont en notre possession : pourquoi faut-il que le défaut d’espace ne nous permette pas de les publier ? Bornons-nous donc à quelques fragments.

Le 4 avril 1853, l’illustre évêque d’Aquila écrivait à un de ses amis la lettre suivante : « Mon très-cher ami, je vous renvoie les trois volumes de l’abbé Gaume. Je les ai lus avec un immense plaisir et vous rends les plus grandes actions de grâces pour m’avoir procuré l’occasion de voir développée complètement, et de main de maître, une question sur laquelle depuis longues années mon expérience personnelle avait appelé ma pensée et fait recourir à plus d’un expédient pour rendre plus chrétienne l’instruction de la jeunesse, surtout de la jeunesse cléricale.

 » Je n’ajoute rien. Je vous prie seulement d’offrir mes sincères et respectueux hommages à l’abbé Gaume, et de lui dire de ma part de ne pas se décourager à cause des contradictions qu’il rencontre dans l’adoption de ses idées. Pauvres humains, nous sommes ainsi faits ! nous nous obstinons souvent à fermer les yeux pour ne pas voir ce que nous n’avons pas aperçu les premiers. Mais la vérité fait son chemin d’elle-même. Je finis, parce qu’un tel homme n’a pas besoin de mes faibles encouragements.

 »† F. L. Filippi, vesc. di Aquila. »

Cette lettre fut le commencement d’une active correspondance entre nous et l’illustre évêque qui, nous sommes heureux de le dire, a été notre plus ferme appui au milieu des tribulations et des fatigues de la lutte. Grâce à lui, la réforme gagna rapidement onze diocèses du royaume de Naples. Les plus savants évêques voulurent connaître la question. Le Ver rongeur fut traduit en italien, et voici ce qu’en écrivait, dans une lettre qui ne nous est pas adressée, le regrettable archevêque de Matera :

« Excellence Révérendissime, à peine ai-je connu la publication de l’ouvrage de l’abbé Gaume, il Verme roditore, que je me suis empressé de le faire venir de Naples par la poste. Je commençai à le lire, et j’en fus tellement enchanté, que je le dévorai en peu de jours. Tout, tout m’a ravi : l’ordre des matières ; l’évidence de la démonstration, si palpable qu’il faut nier, je ne dis pas le bon sens, mais le sens commun, pour n’en être pas convaincu ; la clarté de l’élocution ; l’élégance du style ; la netteté de l’exposition ; le zèle et l’amour de la jeunesse, et mille autres choses qui m’ont fait impression, me font conclure que l’abbé Gaume est le vrai bienfaiteur de la société et le promoteur d’une ère nouvelle, réparatrice des maux passés : Il vero benemerito della società ed il promotore di una era novella, reparatrice di passati danni.

 » Je vous remercie de m’avoir fait connaître un si grand trésor, et je vous assure que l’année prochaine, la méthode de l’abbé Gaume sera mise en pratique dans mon séminaire.

 » † Ant., arch. de Matera.

 » 10 mai 1851. »

Les vénérables prélats ne s’en sont pas tenus à de simples approbations. Pour eux la réforme est un devoir de conscience : « Nous ne croyons pas, disent-ils, qu’un évêque qui la connaît et qui ne l’embrasse pas puisse être en sûreté de conscience et tranquille au moment de la mort, un vescovo il quale le legesse e non dasse subito opera alla riforma cristiana delle scuole, non istarebbe bene in coscienza, ed in punto di morte avrebbe troppo di che pentirsi[[3839]](#footnote-3840). » Aussi, malgré les criailleries et les oppositions inévitables, ils ont mis résolument la main à l’œuvre. Dieu a béni leurs efforts. Dans un mandement envoyé à tous les évêques d’Italie, l’illustre évêque d’Aquila a publié le résultat de son expérience. Voici quelques passages de cette pièce capitale, que nous regrettons vivement de ne pouvoir citer en entier :

« Frère Louis Filippi, de l’ordre des Mineurs réformés de Saint-François, docteur en théologie, conseiller royal a látere, etc., évêque d’Aquila. » — Après avoir rappelé sa tendre sollicitude pour la jeunesse dont il a, pendant de longues années, dirigé les études, sollicitude devenue plus grande encore par l’onction épiscopale et qui l’a conduit à réformer l’enseignement : « Nous ne voulons pas le dissimuler, continue l’éminent prélat ; en inaugurant un nouveau système d’études, nous éprouvâmes un moment d’hésitation. Nous craignions que la pureté de nos vues n’eut pour résultat un tardif et irréparable mécompte. Mais, d’une part, soutenu par la bonté de la cause et par la haute raison des hommes illustres qui la défendent, nous étions, d’autre part, poussé par les motifs irrésistibles qui rendent nécessaire, dans les temps actuels, la réforme chrétienne de l’enseignement. Aussi nous attendions avec empressement, dans le silence des plus longues et des plus sérieuses réflexions, l’effet que nous devions nous en promettre.

 » Grâce à Dieu, l’expérience est faite. Nous sommes désormais en état de l’affirmer hautement : le succès est aussi heureux qu’il est incontestable, et nous pouvons, en toute confiance, prescrire d’une manière invariable la pratique de cette méthode d’enseignement, suivie jusqu’à ce jour à titre d’essai. »

Le prélat démontre que l’enseignement avec les auteurs païens est un enseignement anormal, qui étiole l’intelligence en la faisant travailler sur le vide, sur l’inapplicable, qui dégoûte l’enfant et retarde ses progrès, tandis que l’étude des auteurs chrétiens donne des résultats tout contraires. « Si notre âme, comme dit Tertullien, est naturellement chrétienne, pourquoi étouffer ses affections ? pourquoi détourner de son objet cette sympathie innée qu’elle éprouve pour les grandes vérités de la religion ? pourquoi ne pas plutôt la seconder de manière à conduire à son plein développement cette tendance naturelle, qui est comme le premier sourire de l’âme à son Créateur ? Avec les auteurs chrétiens, non seulement les enfants apprennent mieux et plus vile le latin, ils acquièrent encore une ardeur, un goût, une passion pour la vérité religieuse. Ils sont en outre préservés de ces funestes influences qu’en vertu de la correspondance mystérieuse qui existe entre le fond et la forme de la pensée, entre les lois de l’intelligence et celles du goût, les auteurs païens exercent sur l’âme de la jeunesse. »

Prenant à témoin ses professeurs, le vénérable évêque ajoute : « C’est ici un fait qui vous est pleinement démontré par deux années d’expérience de l’enseignement de la langue latine avec des classiques chrétiens. Quel est celui de vos élèves qui n’a pas étudié avec plaisir, qui n’a pas parfaitement compris les choses enseignées dans ces livres ? Le public éclairé n’a-t-il pas admiré l’exactitude et la précision, vraiment étonnantes, avec lesquelles, dans les examens publics de la fin de l’année scolaire, ils ont expliqué et commenté leurs auteurs ? Eux-mêmes ont-ils bronché à la difficile épreuve de traduire à livre ouvert et avec la plus grande facilité n’importe quel passage on leur indiquait ? Qui d’entre vous s’est jamais aperçu de la répugnance, même d’un seul, pour l’étude des classiques chrétiens ? Tout au contraire, n’avez-vous pas eu à vous louer grandement de leur ardeur à les étudier ? »

Envisageant les avantages de la réforme sous d’autres rapports : « Par elle, dit le prélat, nous contribuerons puissamment à l’affermissement de la religion, en trempant fortement dans les principes de la foi les jeunes générations destinées à la perpétuer au milieu des formidables épreuves qui l’environnent dans ce siècle corrompu et peu chrétien. Nous aiderons puissamment encore à sauver la société, en substituant, par une éducation profondément et constamment chrétienne, le surnaturalisme au naturalisme dans les idées et dans les mœurs ; les vrais principes d’ordre, de subordination, de résignation et de vraie liberté, aux principes contraires puisés si malheureusement et depuis si longtemps à l’école des sociétés païennes. »

La conclusion pratique ne pouvait être douteuse ; le grand évêque la tire en ces termes : « À ce but suprême tend la méthode d’enseignement qui désormais demeure irrévocablement établie dans notre séminaire, et que nous vous recommandons à tous, professeurs qui dépendez de nous dans le diocèse. Nous avons la douce confiance que vous l’embrasserez, afin de réformer sur le même plan les établissements d’instruction littéraire. Nous aimons à croire qu’il ne se rencontrera aucun de ces maîtres qui pruriéntes áuribus, a veritáte quidem audítum avértent, ad fábulas autem converténtur ; car il pourrait arriver qu’en punition de leur dédain pour le but que nous leur proposons et pour les motifs imposants qui déterminent notre conduite, on vît se vérifier en quelques-uns cette parole de l’Apôtre : Quidam aberrántes, convérsi sunt in vanilóquium, voléntes esse legis doctóres, non intelligéntes neque quæ dicúntur, neque de quibus affírmant[[3840]](#footnote-3841).

 » Aquila, 4 novembre 1855. »

La publication de cette lettre pastorale a été un événement. Les évêques d’Italie ont étudié sérieusement la question. Déjà un bon nombre ont suivi l’exemple de leur courageux confrère, et tous s’en applaudissent. Voici, entre autres, ce que nous écrit Mgr de Castellaneta[[3841]](#footnote-3842). « Comme évêque, j’ai encore mieux compris la nécessité de la réforme et l’obligation où j’étais de l’embrasser, attendu que je suis, comme le grand Possevin, convaincu que c’est un point d’où dépend le salut du monde. Ma conviction n’a fait que s’accroître lorsque j’ai vu succéder chez vous la question du traditionalisme à celle des classiques. Ces deux questions, en effet, sont sœurs, et si elles se donnent la main, elles peuvent sauver la génération future du chaos dans lequel la nôtre a déjà un pied.

 » Voici mon raisonnement : si l’âme humaine est une table rase, tábula rasa, dans le sens où l’entendent, d’après saint Thomas, les traditionalistes catholiques, il s’ensuit nécessairement que, si on y écrit le Christianisme au moyen des classiques chrétiens, l’âme sera chrétienne ; si le Paganisme, elle sera païenne. De là vient, à mon avis, que ceux qui sont pour le traditionalisme en philosophie du R. P. Ventura et de Mgr Parisis sont tous pour l’enseignement des classiques chrétiens. Mais si la raison humaine est elle-même la maîtresse et la reine qui dicte, soit au moyen d’une manifestation spontanée, soit de l’instruction, ou d’une manière quelconque par laquelle les rationalistes expliquent l’origine des idées, alors il sera indifférent pour l’enfant d’étudier les classiques chrétiens ou les classiques païens. En effet, il aura toujours en lui-même le maître qui lui fera discerner le vrai du faux, le bien du mal. Voilà pourquoi tous les rationalistes et même les semi-rationalistes en philosophie sont, peut-être sans en savoir la raison, pour l’étude des auteurs païens, et pourquoi ils s’obstinent à soutenir qu’en étudiant :

Ah ! Corydon, Corydon ! le jeune homme fera attention à la phrase et non au sens. Telle est ma conviction.

 » Au reste, pour votre consolation, vous qui depuis tant d’années êtes descendu si vaillamment dans l’arène, et qui, comme me l’écrivait un de mes savants amis, êtes une gloire vivante de l’Église, je vous dirai que Dieu a donné l’accroissement à la bonne semence. La réforme est désormais adoptée presque partout dans les séminaires de la Pouille. Je me fais gloire d’en être l’apôtre. »

Telles sont, en substance, les lettres que le vénérable prélat nous a fait l’honneur de nous adresser en date des 28 juillet 1858 et 16 janvier 1839.

Confiant dans la force de la vérité, nous n’avons jusqu’ici fait aucun usage de tant de lettres si honorables et si consolantes. Nous voulions d’ailleurs éviter d’irriter le débat en y jetant des noms propres ; mais au moment de quitter l’arène, c’est un devoir pour nous de nommer quelques-uns de nos compagnons d’armes et de montrer au public qu’on l’induit en erreur en lui répétant que nous sommes seul de notre avis, ou que les adhésions dont nous pouvons nous flatter brillent seulement par leur rareté et leur médiocrité. C’est ainsi que les partis écrivent l’histoire.

Puisque nous sommes en voie de tout dire, nous allons faire connaître quelques-uns des nombreux encouragements qui nous sont venus des pays étrangers à l’Europe. Ils prouveront une fois de plus que nous ne nous battons par pour du grec et du latin, mais que notre grande et sainte cause est une question capitale qui intéresse le monde entier. « Je partage pleinement vos idées, nous écrit Mgr l’archevêque de Lima, et j’ai l’espoir que leur application sera d’un secours efficace pour rendre au sentiment chrétien et religieux la ferveur et la force dont nous déplorons, ici comme en Europe, le funeste relâchement.

 » 5 mars 1852. »

De son côté, le vénérable évêque de la Havane nous dit : « Votre idée est grandiose ; elle mérite mon approbation. Ce serait un moyen bien sûr de préserver nos jeunes gens d’une corruption qui chaque jour fait de rapides progrès parmi eux. Je ne puis que vous louer de vouloir affermir, par un moyen si profondément religieux, les fondements d’un édifice que nous sommes tous si obligés de défendre. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous prouver que je m’intéresse vivement à la réussite d’une œuvre digne du plus grand succès.

 » 8 février 1852. »

Entendons encore le savant archevêque de Santiago : « Un homme comme vous, mon vénérable Monsieur, n’a pas besoin de mon pauvre et humble suffrage. Vos productions littéraires prouvent que vous êtes compétent pour juger de la réforme de l’enseignement. Sans hésiter, je vous assure que j’abonde dans votre idée de dépaganiser l’éducation, les lettres, les sciences, la politique et toutes les tendances de l’époque actuelle. Là est le cancer qui ronge la société. Je suis heureux de pouvoir applaudir au zèle qui vous anime pour les intérêts de la religion, et que vous avez manifesté principalement par le Catéchisme de persévérance et par le Ver rongeur, que je conserve précieusement.

 » 14 mars 1852. »

Enfin, le moderne apôtre des Indes, le saint évêque de Jassen, au Maïssour, nous écrit cette lettre, capable à elle seule de nous consoler de toutes nos tribulations : « Monsieur le vicaire général, Dieu soit béni ! Et vous, recevez mes pauvres, mais sincères félicitations et remercîments. Grâce à vous, nous avons trouvé une collection d’ouvrages suffisants et nécessaires pour former un clergé indigène. Pauvres jeunes gens ! à peine sortis de l’idolâtrie, tout entourés encore des fêtes brillantes de ce même culte, si célébré dans les classiques latins et grecs, comment concevront-ils de l’horreur pour l’idolâtrie de leur pays, en la voyant sans cesse embellie par les auteurs païens que nous leur donnons à étudier ?

 » Mais surtout, quand nos jeunes clercs étudieront-ils l’histoire sainte, celle de l’Église et quelque chose des saints Pères ? Sera-ce après le sacerdoce ? En auront-ils le temps, en auront-ils le goût ? L’esprit de ces livres s’inoculera-t-il chez eux, comme il le ferait si, dans leurs études mêmes, ils s’y étaient habitués et s’ils s’en étaient nourris ? J’en doute fort, si j’en juge par notre expérience en Europe. Ils ignoreront donc toujours la science la plus nécessaire. Au lieu de connaître l’histoire de nos martyrs et de nos docteurs, ils sauront celle du Jupiter, de l’Hercule, de la Vénus de l’Europe. Au lieu de connaître les écrits d’un Cyprien, d’un Jérôme, d’un Lactance, ils sauront quelques mots de Cicéron, de Virgile, d’Ovide, d’Horace.

 » Que de fois n’ai-je pas gémi de n’avoir à faire traduire à mes chers élèves qu’un De viris de Rome païenne, au lieu d’un De viris de Rome chrétienne ; qu’un Epitome históriæ græcæ, au lieu d’un Epitome históriæ ecclesiásticæ ! Et nous nous sommes fatigués pour faire des traductions de ces ouvrages en langue canara ! Ah ! si j’avais eu quelques actes de martyrs, quelques vies de saints en latin, je les aurais traduits en langue vulgaire, et mes enfants auraient appris et le latin et l’histoire de ces grandes âmes.

Ils raconteraient ces histoires à leurs parents et amis. Que dis-je ? ces traductions mêmes auraient pu être données en lecture aux peuples encore privés de ces livres si édifiants !

 » Si je n’avais voulu, Monsieur le grand vicaire, que me procurer la collection de vos classiques, il m’aurait suffi d’en faire la demande à notre séminaire de Paris ; mais j’ai voulu vous témoigner l’estime et l’admiration que j’ai pour vous depuis longtemps. J’ai voulu aussi, et pardonnez-le-moi, j’ai osé espérer que ma faible voix, venue d’au delà des mers, bien loin dans l’intérieur de l’Inde, pourrait vous soutenir au milieu des oppositions et des attaques que soulève contre vous votre plan d’études, en vous prouvant l’immense utilité de votre entreprise, bien au delà de vos prévisions peut-être.

 » Je suis persuadé que, par toutes les Missions, vos ouvrages seront désormais admis comme livres classiques. Si nos jeunes gens ont besoin d’être habitués et formés au courage moral, aux vertus qui honorent l’humanité, à une foi solide, à une probité inviolable, à la chasteté, à la fidélité conjugale, sans aller leur proposer pour modèle Aristide, Fabius, Scipion, Lucrèce ou Virginie, nous pouvons et nous devons bien plutôt leur présenter avec confiance et une juste fierté chrétienne cette foule innombrable de héros de tout sexe, de tout âge et de tout pays, qui, au prix de leur sang, conservèrent leur foi, leur honneur, et pratiquèrent toutes les vertus. En eux il n’y a ni ostentation, ni vanité, ni intérêt humain, comme dans les héros de Cornélius Nepos.

 » Recevez donc encore une fois, Monsieur le grand vicaire, l’expression simple, mais sincère, mais affectueuse de ma reconnaissance et de mon admiration, pour votre heureuse initiative dans la christianisation de l’éducation de la jeunesse.

 » 22 novembre 1852. »

Ici je dois faire un aveu : en relisant ces lettres et beaucoup d’autres du même genre, j’ai la faiblesse, malgré tout mon désir d’être agréable à mes adversaires, de ne me croire, comme ils disent, ni un barbare, ni un insulteur de l’Église, ni un champion de théories insoutenables. Si je me trompe, ils conviendront, du moins, que c’est en haute et nombreuse compagnie.

Nous terminerons ce chapitre, qu’il serait facile d’étendre beaucoup, par deux nouveaux témoignages. Dans chacun des quatre derniers siècles, nous avons entendu des hommes opposés au Catholicisme, mais désireux de conserver en Europe un reste de Christianisme, protester avec nous contre le Paganisme classique, destructeur de l’un et de l’autre. Le même accord se retrouve depuis l’apparition du Ver rongeur.

En Allemagne, le docteur protestant Kapff donne, en chiffres impitoyables, le tableau de la démoralisation actuelle de son pays, « où l’immense majorité a pour devise : Mon Dieu c’est mon roi ; mon Église est là où l’on sonne avec les verres, et ma Bible est un jeu de cartes. » Puis il demande ce qui ruine le peuple allemand sous le rapport religieux et moral et le conduit à la sauvagerie ; il répond : « la première cause est le faux humanisme, ou l’adoration des classiques païens. Bien des savants sont encore infatués de l’antiquité païenne. Ils ne voient pas combien la dissolution intérieure et extérieure de la Grèce et de Rome atteste que ce genre d’éducation est incapable de porter remède au mal qui dévore la société. La plupart des professeurs s’extasient devant leurs élèves sur Athènes et sur Rome, bien plus que sur Jérusalem. De là vient que les établissements, d’instruction envoient si souvent dans le monde des hommes qui ne connaissent pas même les rudiments du Christianisme, et qui ont, par conséquent, moins de religion que les païens eux-mêmes[[3842]](#footnote-3843). »

Les puséistes anglais parlent comme les rationalistes allemands. Voici l’article tout récent de l’Union, leur organe à Londres. Ce journal raconte une visite faite par le doyen Colet et par Érasme à la cathédrale de Cantorbéry, visite dans laquelle ces illustres personnages montrèrent une irrévérence toute classique à l’égard des reliques de saint Thomas, le courageux primat d’Angleterre.

Puis il continue : « C’est là une singulière histoire, et elle date de l’année 1512 ! Mais ces deux hommes étaient les apôtres de la Renaissance. C’étaient les premiers hérauts de la littérature classique et du nouvel Évangile ! Il y avait là comme un présage de la terrible révolution qui allait bouleverser la chrétienté ; c’était le glas funèbre de l’ancienne foi qui sonnait !

 » Mais ne devons-nous pas nous demander quel effet l’étude exclusive de la littérature classique a dû produire sur la masse de la jeunesse chrétienne, quand nous voyons ce qu’elle a produit sur des hommes tels que Érasme et le doyen Colet ? Nous disons l’étude exclusive, car, en considérant le système d’études qui a prévalu en Europe depuis trois siècles, nous pensons que ce terme est exact. Certainement la proportion d’instruction chrétienne distribuée à la jeunesse chrétienne, même dans les écoles et les collèges les plus dignes d’estime, a été si faible, qu’elle ne pouvait neutraliser le poison versé d’autre part.

 » Écoutons là-dessus ce que disait, dans sa prison de Sainte-Hélène, Napoléon Ier, ce profond penseur, cet observateur si pénétrant de la nature humaine : “Songeons un moment, s’écrie-t-il, oui, songeons un moment à l’extrême folie de ceux qui prétendent nous élever ! Ils devraient, à coup sûr, faire tous leurs efforts pour éloigner de nos esprits l’idée du paganisme et de l’idolâtrie ; car, si quelque chose peut affaiblir le sentiment de la foi, c’est certainement un commerce continuel avec les absurdités de la stupidité païenne. Et pourtant, que font ces sages précepteurs ? Ils nous transportent au milieu des Grecs et des Romains, et des innombrables divinités de leur absurde mythologie ! C’est ce qui m’est arrivé dans mon enfance, et je sais l’effet que cela a produit sur mon esprit. C’était précisément le moment où il eût été le plus nécessaire de me nourrir dans les sentiments de la foi, lorsque ces sentiments étaient encore puissants, que ces imbéciles me remplirent de toutes les sottises de l’antiquité et portèrent un coup terrible aux convictions de mon enfance, de sorte que le doute entra dans mon esprit à l’âge où je jouissais à peine de l’usage de ma raison. Oui, tel fut mon n malheur lorsque je n’étais encore qu’un enfant de treize ans !”

« Ce que Napoléon disait dans la solitude de sa lugubre prison n’était que l’écho des paroles prononcées, quatorze cents ans auparavant, par le plus grand et le plus savant des docteurs de l’Église : “J’ai appris, dit saint Augustin, j’ai appris en étudiant Virgile, bien des mots d’une douteuse uti- »lité, ou que j’aurais appris avec beaucoup plus d’utilité dans des livres pieux. Mes maîtres m’ont forcé de suivre les aventures de je ne sais quel fabuleux Énée, tandis que j’oubliais mes propres erreurs. J’apprenais à verser des larmes sur les malheurs de Didon, qui s’était tuée pour avoir trop aimé, et je n’avais pas de larmes pour pleurer la perte de mon âme, qui s’égarait loin de vous, »ô mon Dieu ! ô ma vie ! dans ces malheureuses « études ! Hélas ! infortuné que je suis ! car que peut-il y avoir de plus malheureux qu’un homme qui ne connaît pas son propre malheur !”

« Voilà ce que pensait cet illustre Père de l’Église de l’éducation de son pays. Et cependant ce système pourrait être excusé, car la société de ce temps venait à peine de sortir du Paganisme, les hommes hésitaient encore entre l’idolâtrie et le vrai Dieu, et les écoles n’avaient fait que conserver l’ancienne routine. Néanmoins les avis de saint Augustin furent écoutés par la génération suivante, et depuis l’époque de saint Grégoire le Grand jusqu’à celle d’Érasme et de Machiavel, ce fut un système d’éducation chrétienne qui prévalut dans toute la chrétienté. Qu’auraient dit saint Augustin et saint Jérôme s’ils avaient pu penser qu’après des siècles de Christianisme il viendrait des maîtres de la jeunesse qui abandonneraient de propos délibéré leur système, et qui remplaceraient la Bible et les Pères par les classiques païens, qui, au lieu des actes des martyrs et des saints, rempliraient l’esprit des jeunes chrétiens des dégoûtantes histoires des dieux et des déesses de la mythologie ?

 » Il y a là une incompréhensible aberration. On ne s’explique pas comment l’Europe chrétienne a pu retourner à un système d’éducation flétri douze siècles auparavant par saint Augustin. Et c’est cependant ce qu’a fait la Renaissance. Les classiques païens ont été exaltés, et ils occupent dans l’enseignement une place aussi importante qu’au temps où les hommes adoraient le bois et la pierre, qu’au temps où ils adoraient comme des dieux immortels les auteurs des crimes les plus abominables. Des grands hommes, des hommes comme saint Charles Borromée, saint Ignace et son illustre disciple le savant Possevin, se sont efforcés d’arrêter le torrent, mais ils ne purent y réussir. En vain les jésuites ont tenté, avec un noble zèle, d’extirper le venin en expurgeant les classiques. Ils pouvaient bien cacher le poison, mais ils ne pouvaient pas empêcher la curiosité de la nature corrompue de pénétrer dans ces repaires d’obscénités. Ce que les jeunes gens apprenaient dans les livres, ils le trouvaient reproduit d’une manière plus vivante encore par le ciseau des sculpteurs, parla palette des peintres, de sorte que l’atmosphère tout entière était corrompue. Faut-il s’étonner des conséquences ? Faut-il s’étonner que cette dégradation universelle des rois et des nobles, plongés dans l’abîme du vice, ait engendré cette démocratie sauvage qui menace maintenant les trônes ?

 » … Il est temps, quelle que soit la politique des rois et des cours, que les parents chrétiens songent à ce qu’ils ont à faire, pour conduire leurs enfants dans la voie qui sauvegardera leur honneur dans cette vie et qui assurera leur bonheur dans l’autre. Mgr Gaume a proposé une réforme à cet égard en France. Cet éminent écrivain demande que les études des enfants, jusqu’en quatrième, soient consacrées à l’Écriture sainte, aux écrits des Pères et aux actes des martyrs, en même temps qu’on leur donnerait toutes les connaissances d’histoire, de science ou d’industrie qui pourraient être en rapport avec les diverses professions qu’ils doivent embrasser plus tard. Il ne veut pas qu’on les initie à l’étude des auteurs païens avant que ces études aient été faites, et encore demande-t-il que l’élément païen n’entre dans l’enseignement qu’en de faibles proportions.

 » Ce plan d’enseignement a reçu les plus hautes approbations dans toutes les parties du monde chrétien. Le Pape, pour marquer son approbation, a élevé son auteur à la haute dignité de protonotaire apostolique. Le cardinal Gousset, archevêque de Reims, l’a encouragé par une lettre où il lui annonce qu’il adopte son plan pour tous les séminaires de son diocèse. Plusieurs autres évêques de France ont suivi cet exemple, ainsi qu’un grand nombre d’évêques d’Autriche et de Lombardie. On ne compte pas moins de douze évêques qui ont accepté cette réforme dans le royaume de Naples, et à leur tête se trouve l’illustre évêque d’Aquila, qui a montré tant de zèle à l’appliquer, que Pie IX n’a pas craint de l’honorer du litre d’apôtre de la réforme dans l’éducation. L’épiscopat espagnol n’a pas montré moins d’empressement, et les vues de Mgr Gaume ont été adoptées en Espagne, ainsi que l’a témoigné le vénérable évêque d’Urgel.

 » En résumé, nous voyons beaucoup de signes qui nous encouragent dans nos efforts. Toute l’Europe se réveille et sent le besoin de revenir à un Christianisme plus complet dans l’éducation, dans l’architecture, dans l’art, dans la politique. Tout le monde désire l’avènement d’un système qui garantisse tous les droits et toutes les libertés, sous l’influence d’un enseignement chrétien ; d’un système où l’humanité puisse enfin accomplir ce commandement du Sauveur : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

 » 3 décembre 1858. »

Nous n’avons rien à ajouter à ces remarquables considérations, si ce n’est qu’elles sont de nature à faire rougir certains catholiques, et dignes de toute l’attention des hommes d’État et des maîtres de la jeunesse. Elles prouvent une fois de plus que le mal causé par un enseignement exclusivement païen frappe tous les yeux. La renaissance du Paganisme a été l’introduction au Protestantisme, et ces deux fléaux, se fortifiant l’un par l’autre, ont amené tous les maux contre lesquels se débat la société contemporaine.

## CHAPITRE XIX.

Dix-neuvième siècle.

La coalition de 1847 et de 1852. — Un épisode de la lutte. — Trois textes allégués contre nous. — Leur valeur. — Voyage de Rome. — L’Index et le père Modena. — Examen de mes ouvrages. — Consultation du père Cirino. — Tort des adversaires de ne s’en prendre qu’à moi. — Autres personnes à mettre à l’Index.

Que les adversaires de la réforme me croient ce qu’ils disent, j’ai de bonnes raisons d’en douter. J’en aurais même pour affirmer qu’ils ne l’ont jamais cru, ni peu ni beaucoup. Un jour, cependant, ils voulurent paraître convaincus. Comme ils avaient formé, en 1847, une coalition contre le promoteur de la liturgie romaine, ils en formèrent une, en 1852, contre le promoteur de la réforme chrétienne des études. Mêmes motifs et mêmes prétextes, mêmes moyens et mêmes personnes. Dans l’un comme dans l’autre cas, ils firent grand bruit de leurs convictions et même de leurs alarmes. On laissa le combat obligé contre le Protestantisme et le Rationalisme, pour courir sus aux novateurs qui venaient semer la division dans le camp de l’Église. Aux deux époques, il plut des mandements, des lettres, des articles de journaux et des livres. Bien que j’aie sous la main les éléments officiels de cette histoire, je ne l’écrirai pas, du moins aujourd’hui : je me contente d’en retracer un épisode.

Pendant toute l’année 1852, les coups tombèrent sur moi comme la grêle sur un champ de blé. Chacun s’en mêla : tout parut bon pour humilier, pour décrier, pour écraser l’audacieux auteur du Ver rongeur. Exagéré, logicien du faux, brouillon, barbare, disciple d’Omar et de Julien l’Apostat, pharisien, frère séparé, croisé en sabots, je devins tout cela et mieux encore. Ces qualifications classiques me touchaient peu. Je n’y répondis que par le silence. On ne réfute pas les injures, on les pardonne et on les laisse pour le compte de ceux qui se les permettent.

Aux injures succédèrent les accusations. Un évêque, que je m’abstiens de nommer, m’accusa, dans une pièce officielle, d’avoir violé les lois canoniques en publiant mes ouvrages. Je fus menacé d’une prochaine condamnation de l’Index. Pour étayer son accusation, le digne prélat ne trouva rien de mieux que les trois textes suivants : « Statúimus et ordinámus quod nullum librum, áliquem (sic) imprímere seu imprími fácere præsúmat, nisi prius ab epíscopo diligénter examinétur et approbétur. — Libri typis non cudántur, nisi eórum editióni suffragétur ordinárii auctóritas et approbátio. — Presbýteri et diáconi sine senténtia et voluntáte epíscopi nihil péragant. »

Ces textes furent laissés en lati II, pour en montrer l’authenticité. Aux yeux de la plupart des lecteurs, peu familiarisés avec le droit canon, ils durent paraître péremptoires.

En voici la valeur : le premier est un texte fabriqué avec un passage mutilé du cinquième concile de Latran, passage qui, rétabli dans son intégrité, prouve justement le contraire de ce qu’on prétend établir !

Le second est un titre de chapitre donné pour un article de loi. Or, ce titre, œuvre du compilateur, a le double mérite de ne rien prouver et de n’appartenir pas plus au droit canon que les titres ou sommaires placés par les bénédictins en tête des ouvrages des Pères n’appartiennent à la Patrologie !

Le troisième est un canon apostolique relatif à l’administration temporelle des biens de l’Église, qu’on applique judicieusement à la publication des livres !

Quant aux menaces de condamnation, on m’écrivait : « Je sais de bonne part que vos ouvrages sont déférés à Rome et que vous allez être mis à l’Index. » Bien qu’il me fut impossible d’admettre que des ouvrages publiquement approuvés par l’illustre archevêque de Reims et encouragés par nos plus savants prélats fussent un outrage envers l’Église, cette accusation, je l’avoue, me causa, soit comme prêtre, soit comme écrivain catholique, une peine facile à comprendre. Je partis pour Rome : c’était au mois de janvier 1853.

Ma première visite fut pour le R. P. Modena, secrétaire de la Congrégation de l’Index. Mon nom décliné, le but de mon voyage indiqué, les menaces rappelées, l’excellent religieux m’embrasse avec effusion, en disant : « Ma che ! nia che ! credono dunque i Francesi che abbiamo il cervello nelle calcagne ! Mais quoi ! mais quoi ! les Français croient donc que nous avons la cervelle dans les talons ! Vous condamner, vous !… pour avoir voulu dépaganiser l’enseignement !… Mais ce serait faire le procès à tout notre ordre, qui se glorifie d’avoir un martyr de la même cause[[3843]](#footnote-3844). — Mais, mon père, si vous ne voulez pas me condamner, je veux du moins que vous m’examiniez : je suis venu à Rome pour cela, et je n’en quitterai qu’avec une absolution ou une condamnation dans ma poche.

« La congrégation, me fut-il répondu, n’examine que les ouvrages dénoncés. » Comme j’insistais, le vénérable religieux me dit en souriant : « Puisque vous y tenez, adressez-vous au révérend père que voilà ; c’est le bon moyen de vous faire condamner. » En parlant ainsi, il me montrait un des plus savants consulteurs de l’Index. « J’accepte », répondis-je ; et sur-le-champ je remis au docteur un exemplaire de mes ouvrages[[3844]](#footnote-3845), en le priant de les examiner. Il voulut bien accepter cette tâche, en s’adjoignant, par modestie, d’autres habiles canonistes. Ceci se passait le 3 février. Le 28, je reçus du très-révérend père Cirino, consulteur général des clercs réguliers, etc., la consultation suivante :

« Monsieur et très-respectable abbé, les principes de foi et de zèle qui vous ont inspiré le rare courage de soulever une question aussi utile et aussi délicate qu’est la question de l’abus des classiques païens dans les écoles seront infailliblement reconnus et admirés de quiconque voudra se procurer l’avantage de lire ce que vous avez publié à ce sujet.

 » Attaquer de front une coutume invétérée et universelle a paru à quelques-uns une présomption et une injure envers l’Église. Rassurez-vous cependant ; car d’un autre côté des personnages, non point un petit nombre ou obscurs, mais en grand nombre et on ne peut plus distingués, vous encouragent, vous secondent, et se font vos compagnons d’armes dans cette guerre contre le Paganisme, infiltré dans l’éducation et débordé sur les sociétés modernes. Cela suffit pleinement pour rassurer votre cœur contre toutes les craintes qu’auraient pu y faire naître les accusations d’adversaires dignes d’ailleurs de considération et de respect.

 » Je comprends qu’il est bien douloureux pour un fils tout dévoué de la sainte Église de s’entendre dénoncer au public comme un insulteur de l’Église et un violateur de ses lois. Cependant, quoique personne ne puisse être juge dans sa propre cause, Votre Révérence voit bien que l’outrage qu’on lui reproche d’avoir fait à l’Église n’est autre chose, en dernière analyse, qu’un désir et un conseil d’ôter des mains des jeunes enfants, et uniquement des jeunes enfants, les auteurs païens pour leur substituer l’Écriture, les saints Pères, les Actes des martyrs. Mais qu’est-ce que cela ?

 » Empêcher les jeunes gens qui doivent étudier le grec et le latin de puiser leurs premières idées dans les auteurs païens, desquels, excepté la langue, on n’apprend rien de bon et dont on peut apprendre beaucoup de mal ; et, d’autre part, leur mettre entre les mains des livres chrétiens où, tout en apprenant une langue, qui est aussi une langue grecque ou latine, l’esprit et le cœur des enfants, faciles à recevoir et fidèles à retenir les premières impressions, se pénètrent, presque sans s’en apercevoir, de religion » de vertu, de piété, qui, en fin de compte, sont l’essentiel de la vie morale de l’homme : rien de tout cela assurément ne peut être appelé un outrage à l’Église. Je dirai plutôt que c’est un moyen de seconder ses vues, toujours dirigées au plus grand bien de l’individu et de la société, dans l’ordre spirituel et éternel. Le conseil d’une chose bonne, et je ne crois pas, très-honoré Monsieur, qu’il y ait personne qui ne regarde comme telle votre méthode, supposé même qu’il n’en reconnaisse pas la nécessité, l’opportunité, la convenance, un pareil conseil ne fut jamais appelé un outrage.

 » Tel cependant a été regardé par quelques-uns votre système des premières études, parce qu’en le proposant vous déclarez, directement ou indirectement, défectueux le système suivi dans les séminaires et dans les collèges, dirigés par des ecclésiastiques ou par des ordres religieux. Mais déclarer défectueux et nuisible un système d’études littéraires aussi universellement suivi qu’on voudra par des ecclésiastiques, peut-on dire que c’est outrager l’Église ? Il me semble que c’est faire trop d’honneur à Homère et à Virgile, à Démosthène et à Cicéron, que de déclarer l’Église solidaire de l’injure qu’on leur fait, en les bannissant de quelques écoles. Je ne sache pas que l’Église ait jamais fait de canon pour sanctionner une règle, un programme d’études élémentaires. Aussi, chaque évêque, chaque congrégation religieuse, a pleine liberté de suivre telle méthode qu’elle reconnaît plus appropriée aux circonstances des temps et plus conforme à la pratique des lieux, ou bien d’introduire un système qui lui soit tout à fait propre. Dans ce dernier cas, ce serait une nouveauté, jamais une injure aux autres évêques ou aux autres congrégations, bien moins encore à l’Église.

 » L’Église n’a pas imposé l’usage des classiques païens, elle l’a toléré : la Chiesa non ha imposto l’uso de’ classici pagani, lo ha tollerato. Elle ne regardera donc pas comme une injure si on éloigne d’elle ce qui était en elle, mais qui ne venait pas d’elle : Se si elimina da essa cio che era in essa, e non proveniva da essa. L’usage des classiques païens fut imposé parles exigences du siècle, et à grand regret adopté par les pasteurs spirituels. Que ne fit pas saint Charles pour exclure du programme d’études de son séminaire les auteurs païens ? Par une prudente condescendance, il dut cependant tolérer qu’on les y introduisît.

 » On ne peut pas toujours faire le bien qu’on voudrait, et le temps, fortifiant toujours de plus en plus un désordre, le sanctionne et fait qu’il s’avance inaperçu, et c’est beaucoup si on parvient ensuite à diminuer un peu le mal. Que si, à la fin, un homme se lève qui, ayant cru découvrir dans le système universellement adopté un principe et une source de démoralisation pour la société, pousse le cri d’alarme afin qu’on se réveille et qu’on s’empresse d’apporter au mal un remède efficace ; et que cet homme fasse cela sans outrepasser les bornes de la soumission due à la suprême autorité, de laquelle il attend le jugement définitif ; et qu’il le fasse sans violer les lois de la charité, sans oublier les règles du respect envers ceux qui indirectement entrent en cause : à aucun titre, un tel homme ne mérite le reproche d’injurier l’Église.

 » Des désordres graves et largement répandus ont, à diverses époques, désolé l’Église. Tout fort d’Israël sentait son cœur défaillir en voyant le vaste torrent pénétrer jusqu’au fond du sanctuaire. La voix de quelque humble cénobite, animée du saint Esprit, la voix d’un Hildebrand, d’un Bernard, d’un Gaëtan, a dissipé le sommeil ou l’inertie des uns, encouragé la timide vertu des autres. Or, ces hommes qui, dans le commencement peut-être, furent accusés d’exciter des scandales et des divisions dans l’Église, de jeter la perturbation et l’incertitude dans les consciences, ont, à la fin, obtenu gain de cause ; et on a vu clairement que Dieu avait voulu se servir d’eux pour faire connaître le mal, afin que la suprême autorité vînt y apporter le remède. Du reste, les réponses que Votre Révérence a données aux accusations ou aux objections de ce genre me paraissent de tout point triomphantes.

 » Pour conclure, je dirai à Votre Révérence que, suivant ma manière de voir, elle peut sans inquiétude, sans difficulté ou inconvénient soutenir sa thèse, laquelle seconde les vues de l’Église, loin de les contrarier. Ainsi, toute mesure qu’on pourrait prendre contre elle à ce sujet ne serait, comme me le disait un éminentissime personnage, qu’un acte du droit d’abus. Je veux espérer que, l’effervescence calmée, les esprits devenus tranquilles, les vifs et ardents débats assoupis, le temps donné à une réflexion plus profonde, on reconnaîtra qu’en dernière analyse ce que vous désirez et conseillez ne conduit ni à la ruine, ni à la barbarie des langues ; mais que c’est, au contraire, un système en vertu duquel on les saura mieux un jour qu’on ne les sait aujourd’hui.

 » Agréez, Monsieur et excellent abbé, la manifestation de mon sentiment. R est dicté par la plus intime conviction et par la profonde estime que j’ai pour vous. Je vous l’adresse pour consoler votre cœur abreuvé d’amertume par tant de contradictions, plus que pour vous rassurer sur votre œuvre, ce qui n’était pas nécessaire.

 » Rome, 28 février 1853. »

Tel fut le résultat de mon voyage. Je n’ajouterai rien, sinon qu’en 1852 les adversaires de la réforme avaient tort de ne menacer que moi des condamnations du saint-siège. Aujourd’hui leur tort serait encore plus grand, s’ils continuaient de s’en prendre à moi seul. Le jour où ils se décideront à déférer mes ouvrages à l’Index, ils voudront bien se souvenir que je ne suis pas seul coupable. J’ai des complices non moins coupables et plus dangereux que moi. Dans le passé, tous les hommes éminents de l’Europe depuis quatre siècles, cardinaux, archevêques, dominicains, franciscains, jésuites, docteurs en théologie, dont j’ai cité les témoignages et qui ont dit pis que moi de la Renaissance et de la Paganisation de l’Europe par l’enseignement classique. Dans le présent, les plus hautes intelligences de France, d’Angleterre, d’Allemagne, de Hollande, d’Espagne et d’Italie, qui toutes déclarent avec Donoso Cortès, que c’est l’éducation païenne qui a conduit la société au précipice.

Il est quelques noms surtout qui doivent figurer en tête de la liste des accusés. En première ligne, c’est le très-savant, très-romain, et jusqu’ici passablement orthodoxe, cardinal Gousset, archevêque de Reims, qui, en approuvant publiquement par écrit et avec éloge le Ver rongeur et les Lettres à Monseigneur Dupanloup, a, par le fait, sanctionné de l’autorité de son nom, ou, ce qui n’est guère moins répréhensible, n’a pas signalé, comme c’était son devoir, « les injures à l’Église et aux congrégations religieuses, les théories insoutenables et funestes, les falsifications des Pères et des conciles, » dont fourmillent mes ouvrages.

Immédiatement après lui, devront venir sur la même liste, et être particulièrement recommandés à la juste sévérité de la sacrée Congrégation, le très-vénérable, mais très-coupable archevêque d’Erlau, primat de Hongrie, qui a fait traduire dans sa langue maternelle le Ver rongeur, afin d’en procurer la lecture à son clergé, et qui se permet d’écrire à l’auteur pour le féliciter du service qu’il a rendu à l’Église ; puis, l’incorrigible évêque d’Aquila, qui, non content de commettre le même délit dans son diocèse, aux portes mêmes de Rome, met en pratique les insoutenables théories du Ver rongeur ; qui ose publier des mandements pour déclarer à tous les évêques d’Italie qu’il s’en trouve très-bien ; qui déjà a entraîné dans cette voie de perdition un bon nombre de ses collègues, entre autres le savant évêque de Castellaneta, devenu un nouvel apôtre de la malheureuse réforme ; qui enfin, pour comble de scandale, envoie des lettres de grand vicaire à l’auteur si compromis du Ver rongeur. En Espagne, le vénérable confesseur de la foi, Mgr l’évêque d’Urgel, qui fait au delà des Pyrénées tout ce que l’évêque d’Aquila fait au delà des Alpes.

Ce n’est là qu’une partie des coupables.

Pour rendre bonne et complète justice, il faudra citer le plus grand nombre de mes principaux adversaires. En effet, le crime dont ils m’accusent, ils en sont eux-mêmes coupables, et, suivant eux, coupables avant moi. Ils vont même jusqu’à se faire de cette priorité un titre de gloire. Dans leurs écrits, ils demandent une réforme de l’enseignement classique. Demander la réforme d’une chose, c’est la trouver imparfaite, mauvaise, nuisible. Qu’est-ce que cela, sinon plaindre, désapprouver, blâmer ceux qui l’ont faite, ceux qui la maintiennent, ceux qui, directement ou indirectement, l’approuvent et la sanctionnent ?

Mais cette méthode dont ils demandent la réforme est celle des corporations religieuses, et des jésuites en particulier, qui en ont tracé le programme officiel, programme devenu celui de l’Université et des collèges dans toute l’Europe. Mais ne pas trouver parfaite cette méthode, mais demander qu’on la modifie, n’est-ce pas faire une chose injurieuse aux corporations religieuses, à la compagnie de Jésus, à l’Église elle-même, qui, suivant les adversaires, l’a autorisée du moins par son silence, et qui la pratique encore à Rome sous les yeux des souverains pontifes ?

Il suit de là que la culpabilité de mes accusateurs est aussi évidente que la mienne. J’ai demandé une réforme plus complète qu’ils ne l’ont demandée eux-mêmes : là est mon crime. J’aurais dû les imiter : ils ont deviné juste ce qu’il faut et ce qu’il ne faut pas, soit. Mais enfin nous avons commis, eux et moi, un péché du même genre. La différence est du plus au moins. Cela signifie que si j’ai mérité la potence, ils ont à tout le moins mérité les galères. Qu’ils y aillent, et que tout soit dit.

Je serais long si, même sans sortir du camp dans lequel je combats, je voulais compléter ma liste. Elle ne devra omettre ni l’illustre évêque d’Arras, qui se permet d’appeler la Renaissance et l’enseignement qui en est sorti la plus redoutable épreuve de l’Église depuis son berceau ; ni M. le comte de Montalembert, qui écrit que la Renaissance a fait plus de mal à l’Europe que le Protestantisme. Il importe surtout de ne pas oublier l’éminent cardinal prince Altieri, camerlingue de la sainte Église romaine, qui, sous les yeux du Pape, ne craint pas d’approuver très-hautement et très-explicitement la Révolution, destinée, entre autres, à donner la preuve historique des insoutenables et injurieuses théories du Ver rongeur.

Enfin, pour rendre complet le triomphe de mes accusateurs, je conseille de faire mettre le Pape lui-même à l’Index. On va voir qu’avec un peu de logique, il n’est pas impossible d’y réussir. Quoi qu’on en dise, le titre dont le souverain Pontife a daigné m’honorer a une signification qui réjouit les uns, autant qu’elle importune les autres. Pour l’atténuer, que n’a-t-on pas fait et que n’a-t-on pas dit ? Ce qu’on a fait, je ne veux pas le rappeler ; ce qu’on a dit, tout le monde le sait. On a dit et on répète avec certain personnage que « ce titre ne signifie rien, attendu que Sa Sainteté a accordé la même faveur à d’autres ecclésiastiques français, dont un au moins est opposé à mes doctrines. »

Je le sais, les talents, les vertus, les services, les bonnes doctrines de ces vénérables prêtres étaient des titres connus à cette haute distinction. Leur nomination n’a rien d’étonnant ; ils sont protonotaires apostoliques PARCE QUE : mais moi je le suis QUOIQUE. Là est la valeur incommunicable du titre qui m’a été conféré. À coup sûr, aux yeux de mes adversaires, grands et petits, ecclésiastiques ou laïques, s’il y avait en France un prêtre qui dût à tout jamais être exclu des honneurs de la prélature romaine, c’est l’auteur impénitent du Ver rongeur, « l’insulteur de l’Église et des ordres religieux, le violateur des lois canoniques, le falsificateur des Pères et des conciles, le champion obstiné de théories insoutenables et dangereuses. » Pourtant ce prêtre est protonotaire apostolique !

Notez, je vous prie, la circonstance très-aggravante du temps. C’est après les débats retentissants de 1852, après la publication des savants ouvrages de plusieurs prêtres et religieux, après toutes les accusations, livres, mandements, journaux, Mémoires, adressés au Pape contre moi et mes écrits, que le Pape a daigné me donner ce témoignage éclatant de sa haute bienveillance.

Récompenser par des distinctions honorifiques ceux qui injurient l’Église, c’est à n’y rien comprendre. N’est-ce pas m’encourager à persévérer dans la mauvaise voie où je suis ? Tout au moins n’est-ce pas me déclarer moins coupable, qu’on le publiait en 1852 et qu’on le répète aujourd’hui ? Or, ceci étant le fait du souverain Pontife, et ce fait pouvant avoir de fâcheuses conséquences pour les bonnes doctrines ou pour la discipline, les canonistes de la sacrée Congrégation prouveront sans peine qu’il y a lieu à suivre : et voilà le Pape à l’Index !

En attendant, je prierai mes adversaires, qui croient avoir raison avec d’illustres intelligences, de me permettre d’avoir tort avec des intelligences non moins illustres, conformément à la maxime de saint Augustin : In necessáriis únitas, in dúbiis libértas, in ómnibus caritas. Si cette autorité ne suffit pas, je leur rappellerai leur propre déclaration : « La question des auteurs classiques a certainement une grande importance. Tous ceux de NN. SS. les évêques qui ont exprimé leur opinion ont déclaré que la discussion à cet égard était libre, à la condition de la modération, de la bonne foi et du respect qu’exigent toutes les controverses, surtout celles où tant et de si graves intérêts sont en jeu[[3845]](#footnote-3846). »

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL. CONCLUSION.

Notre tâche est finie ; il nous reste à rappeler ce qu’elle est : nous allons le faire en peu de mots.

I.

À la vue d’un champ couvert d’ivraie, le passant dit sans crainte de se tromper : Ici on a semé de l’ivraie. En traversant un pays où l’on professe le Luthéranisme, le Calvinisme, le Mahométisme, il dit avec la même certitude : Ici on a semé du Luthéranisme, du Calvinisme, du Mahométisme. Quand je vois un monde où se manifeste à tous les regards le Paganisme avec ses grands caractères, comment ne serais-je pas autorisé à dire : On y a semé du Paganisme ?

II.

Aux jours précurseurs de sa ruine, je veux dire dans ces temps appelés, sans doute par antiphrase, les beaux siècles de Périclès et d’Auguste, qu’était-ce que le Paganisme gréco-romain ? Dans l’ordre intellectuel, c’était l’émancipation de la raison : incroyance et naturalisme en religion, rationalisme en philosophie, libre penser en toutes choses. Dans l’ordre moral, c’était l’émancipation de la chair : sensualisme dans les habitudes et dans les goûts, matérialisme dans les arts et dans la littérature, culte fiévreux de toutes les convoitises, ayant à leur service des millions de prolétaires et une civilisation matérielle portée à ses dernières limites. Dans l’ordre politique, c’était le césarisme : concentration de tous les pouvoirs entre les mains d’un homme, empereur et pontife, appelé Aréopage ou César. Centralisation et despotisme d’une part, suppression de toute liberté et haine de l’autre ; crainte et malaise partout.

III.

Comme conséquences palpables : L’indifférence politique pour tous les cultes, l’admission de tous les dieux au même Panthéon, le oui et le non sur tous les points, le mépris de tous les devoirs, la vie se résumant en deux mots : du pain et des plaisirs ; le suicide à l’ordre du jour ; Satan partout avec ses manifestations sensibles, ses prêtres, ses prestiges et ses oracles. Pour compléter le tableau, ajoutez, de la part des derniers païens d’Athènes et de Rome, la haine et le mépris du Christianisme : haine et mépris des hommes et des choses se révélant par l’injure, par la calomnie, par la spoliation, et arrivant jusqu’au carnage.

IV.

Jetez les regards sur l’Europe actuelle ; comparez le présent au passé ; écoutez ce qui se dit ; lisez ce qui s’imprime ; connaissez les projets de la Révolution, et dites quel est celui de tous ces caractères qui nous manque aujourd’hui, ou qui, à moins d’un miracle, nous manquera demain ? Philosophie, politique, mœurs générales, peinture, sculpture, architecture, poésie, théâtre, littérature, tout, chez les nations modernes, ne s’est-il pas coloré d’une teinte fortement prononcée de Paganisme gréco-romain ? Les pratiques démoniaques elles-mêmes de l’antiquité ne sont-elles pas revenues sur une vaste échelle ? Pauvre Europe ! on lui a si bien enseigné le Paganisme qu’elle l’a appris par cœur ; et sans qu’elle s’en doute, elle ne fait que répéter sa leçon ; elle dort dans les bras de Satan, qui retient son souffle pour ne pas la réveiller.

V.

Que le monde actuel redevienne païen, c’est une affirmation qui ne peut être un paradoxe que pour les esprits peu habitués à réfléchir. Il n’y a que deux puissances : Jésus-Christ et Bélial, le Catholicisme et le Paganisme. La raison en est que l’un est le dernier mot de l’affirmation, comme l’autre est le dernier mot de la négation. Or, c’est une loi du monde moral aussi bien que du monde physique, que tous les êtres gravitent perpétuellement vers leur centre. L’homme ne peut pas vivre sans religion. S’il se soustrait à l’empire de Jésus-Christ, il retombe dans des proportions analogues sous l’empire de Satan. Qu’il parvienne à rompre entièrement avec le Catholicisme, et nous le verrons, après avoir erré quelque temps dans le désert de l’incrédulité, retourner au Paganisme sous une forme ou sous une autre.

VI.

Dans l’antiquité, le peuple juif, figure anticipée de tous les peuples, nous offre à chaque page de son histoire l’exemple de cette alternative inévitable. La Révolution française, avec son culte public de Vénus et de Cybèle, se dresse au milieu des siècles modernes comme un monument de cette impérissable loi. Chaumette et ses pareils ne furent, comme on l’a dit, ni des énergumènes ni des fous : c’étaient des logiciens. La Révolution de 1848 a manifesté les mêmes tendances ; et on affirme que, dans leurs réunions nocturnes, les démocrates romains de 1849 adoraient au Capitole une statue de Quirinus. Si le monde actuel, plus avancé dans le mal que les Polythéistes de 1793, gravite vers quelque chose, tenons pour certain que ce n’est ni vers la Confession d’Augsbourg, ni vers le Talmud, ni vers le Coran : c’est tout simplement vers la religion de l’homme, esclave et dupe de Satan, qui n’en veut aucune que celle de son maître, le Paganisme[[3846]](#footnote-3847).

VII.

Suivez la marche de cette portion de la société qui s’émancipe du règne de Jésus-Christ. Le point le plus avancé de son mouvement est marqué dans le récent ouvrage de Proudhon. La révolution païenne, qui menace le monde, a deux périodes : la période de destruction et la période de reconstruction. Jusqu’à la catastrophe de 1793, son cri de guerre fut :

Écrasons l’infâme ! période de destruction. Aujourd’hui, debout sur les ruines qu’elle a faites, son cri de guerre est : Adorons Satan ! période de reconstruction. En marquant cette seconde période, Proudhon n’est pas plus isolé que Voltaire lorsqu’il indiquait la première.

Dans l’Europe entière sa voix a de nombreux échos ; nous n’en citerons qu’un seul. À l’heure qu’il est, M. Renan écrit : « De tous les êtres autrefois maudits, que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est sans contredit celui qui a le plus gagné aux progrès des lumières et de l’universelle civilisation. Un siècle aussi fécond en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux, que le besoin d’action jeta dans des entreprises hasardées. On pourrait faire valoir, pour atténuer sa faute, une foule de motifs contre lesquels nous n’aurions pas fe droit d’être sévères. » M. Renan n’est qu’un écolier. Les maîtres demandent le retour formel au Polythéisme et proposent d’adorer Satan, sous la forme la plus grossièrement obscène dont l’idolâtrie de l’Inde et les monuments de Pompéi aient conservé la trace. Voilà un faible échantillon de ce qu’on écrit, de ce qu’on veut. Où en est un monde chrétien dans lequel l’expression de pareils vœux, la manifestation de semblables tendances sont devenues possibles ? un monde qui l’entend et qui ne proteste pas ?

VIII.

Comment, après dix-huit siècles de Christianisme, les nations modernes en sont-elles venues à ressembler, presque comme deux gouttes d’eau, aux nations païennes dans les jours de leur décadence ? Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. Comme l’ancien peuple de Dieu, le peuple chrétien s’est mis en contact intime et habituel avec des Gentils ; l’éclair a rencontré l’éclair ; le péché originel, l’orgueil et le sensualisme, innés dans l’homme, se sont trouvés multipliés par l’orgueil, par le sensualisme, par le péché, parés de tous leurs attraits séducteurs et constitués à l’état permanent au sein de l’antiquité gréco-romaine. L’Europe a couché dans le lit du lépreux, et elle a pris la lèpre : voilà le fait. Sur l’époque, la nature et la transmission perpétuelle de ce fait, l’histoire, scrupuleusement étudiée dans les douze volumes de la Révolution, rend toute négation impossible.

IX.

Sinon pour échapper à la Révolution, du moins pour reconstruire l’édifice après la catastrophe, quel moyen reste à l’Europe ? Un seul. C’est par l’éducation que le Paganisme est rentré chez les nations chrétiennes ; c’est par l’éducation qu’il doit en sortir. Nul peuple chrétien ne peut vivre sans le Christianisme. Tant vaut l’éducation, tant vaut le peuple. Voulez-vous sérieusement une Europe chrétienne ? ayez une éducation complètement chrétienne, dans les livres et dans les hommes. Reconduisez l’Europe aux sources de sa vie. Le jour où, par une mesure seule capable de dégager devant Dieu et devant les hommes, devant le présent et devant l’avenir, la responsabilité de ceux qui gouvernent le monde, les générations qui font les autres à leur image se retrouveront, pendant les huit années décisives de la vie, en commerce intime et habituel — avec Dieu, parlant par les saintes Écritures, — avec les Pères, parlant par leurs immortels ouvrages, — avec les Martyrs, parlant par leurs actes héroïques, — avec nos Aïeux chrétiens, parlant par leurs glorieuses annales, — avec la Philosophie, les Sciences et les Arts, parlant le langage de la Foi : ce jour-là, mais ce jour-là seulement, la Révolution sera vaincue. Alors commencera une autre Révolution assez puissante pour améliorer le présent et pour sauver l’avenir. Faire tout le reste, cela excepté, c’est ne rien faire : la conscience le dit, l’expérience le prouve.

X.

Depuis quatre siècles, l’Église, la société, la famille chrétiennes battent en retraite sur toute la ligne. Chaque jour elles perdent du terrain. Leurs principes ébranlés, méprisés, niés, foulés aux pieds, ressemblent à des blessés désormais sans force ou à des cadavres sur un champ de bataille. Quelle est la cause de cette lamentable déroute, inouïe chez les nations chrétiennes ? Les défenseurs ont-ils manqué ? Jamais ils ne furent plus nombreux, plus éloquents, plus solides. L’histoire des quatre derniers siècles est pleine de leurs héroïques efforts. Le Christianisme aurait-il perdu quelque chose de sa force intrinsèque ! Il est aujourd’hui ce qu’il était hier, ce qu’il sera toujours : le principe divin qui a tiré le monde de la barbarie, et qui en tire encore des peuples d’anthropophages. Quel est donc cet effrayant mystère ?

XI.

Évidemment, il y au cœur des nations modernes un répulsif permanent qui paralyse l’action du Christianisme et qui émousse les armes de ses soldats. Évidemment encore, ce répulsif est un élément nouveau qui n’existait pas il y a quatre siècles. Cet élément n’est donc pas simplement le péché originel, attendu que le péché originel existait il y a quatre siècles, et qu’il n’a pas empêché le Christianisme de régner sur les âmes et de dominer l’Europe. Quel est donc ce répulsif antichrétien, cet élément inconnu de nos pères ? Tournez, retournez la question sous toutes ses faces, passez l’histoire au crible, et vous trouverez toujours pour résultat le Paganisme revenu en Europe avec la Renaissance, introduit perpétuellement au cœur des jeunes générations par l’éducation de collège, et, de là, rayonnant sur la société tout entière, dans laquelle il reproduit les mêmes faits qui signalèrent son empire au sein des nations de l’antiquité.

XII.

Telle est pour nous la synthèse du mal, la formule de ce que nous voyons, la donnée qui explique, et qui explique seule, les événements autrement incompréhensibles des quatre derniers siècles : comme la loi de l’attraction explique, et explique seule, les phénomènes du système planétaire. Ne pas l’admettre, c’est vous obliger à donner la vôtre. Expliquez donc l’effrayante stérilité de la polémique chrétienne depuis la Renaissance, et la marche toujours envahissante de la Révolution. Il est temps de parler ; la société est malade, très-malade, vous en convenez : dites donc ce qu’il faut faire pour l’empêcher de périr ? Repousser la solution sous prétexte qu’elle vient de nous serait une erreur. Elle vous est donnée par les plus hautes intelligences contemporaines dans l’Europe entière. Elle fut constamment proclamée par tous les hommes éminents qui depuis quatre siècles ont fixé leur attention sur l’enseignement des classes lettrées. Dire qu’elle n’a pas été acceptée serait puéril. Comme s’il n’était pas facile de comprendre qu’on se fit illusion sur les dangers d’une éducation qui n’avait pas encore donné tous ses fruits, et qu’on ait fermé l’oreille aux voix prophétiques qui signalaient le péril. N’est-ce pas ce que nous voyons encore tous les jours ?

XIII.

En attendant qu’il vous plaise d’indiquer avec précision la cause du mal qui dévore l’Europe moderne et de formuler, avec non moins de précision, le remède capable de le guérir, nous répéterons qu’attaquer un ennemi, ce n’est pas rester sur la défensive ; c’est franchir ses frontières et porterie feu sur ses terres. La Révolution étant la négation absolue, attaquer la Révolution c’est proclamer l’affirmation absolue, la proclamer dans le lieu et dans le temps où elle peut l’être avec succès. Cette affirmation absolue, c’est le Catholicisme ; ce lieu, ce sont les jeunes âmes, ouvertes à toutes les impressions et vierges encore de la zizanie révolutionnaire ; ce temps est celui de l’éducation, il n’y en a pas d’autre.

Si vous ne savez pas, si vous ne voulez pas mettre à profit ce temps favorable, pour vous emparer de la place encore libre et vous y établir solidement, pour semer exclusivement[[3847]](#footnote-3848) et pure de tout alliage l’affirmation catholique dans les âmes, pour cultiver avec un soin jaloux cette précieuse semence, pour la protéger jusqu’à ce qu’elle ait poussé de fortes racines et se soit épanouie en une végétation vigoureuse ; si vous l’employez, même en partie, à semer la grande négation qu’on appelle le Paganisme, c’est-à-dire la Révolution elle-même dans son essence : vous n’attaquez pas sérieusement la Révolution, vous préparez son triomphe dans la société en perpétuant son règne dans les âmes.

XIV.

Tel est le résumé de notre travail. Si rapide qu’il soit, ce résumé nous semble suffire pour justifier le mot d’un des plus profonds penseurs de notre époque, Donoso Cortès : « La question soulevée par le Ver rongeur, nous disait-il, est la plus grave et même la seule question du XIXe siècle. À tous les points de vue, c’est la question de vie ou de mort. Qui n’en comprend pas l’importance ou l’opportunité ne comprend ni ce qu’il voit, ni ce qu’il dit, ni ce qu’il doit faire. Le passé, le présent, l’avenir sont pour lui lettres closes. »

XV.

Rien de plus vrai ; à l’éducation des classes éclairées se rattachent aujourd’hui, plus que jamais, toutes les questions, de quelque nature qu’elles soient : philosophiques, littéraires, scientifiques, artistiques, religieuses ou sociales. De la manière dont elle sera résolue dépend le salut ou la ruine. En face de ce suprême intérêt, n’est-il pas temps d’oublier nos petits intérêts, nos mesquines querelles, nos tristes préjugés ? N’est-il pas temps de sortir de notre apathie, d’ouvrir les yeux, d’orienter la lutte et d’unir nos forces ?

XVI.

Le fait contemporain qui domine tous les autres, c’est le partage du monde en deux camps : une partie de la société devient ouvertement païenne, l’autre franchement catholique. Tout accélère ce double mouvement. Le jour où il n’y aura plus sur la terre que des païens et des chrétiens, il n’y aura plus que des persécuteurs et des martyrs. À qui restera la victoire ? Dieu le sait. Puisque le présent ne nous offre qu’un point d’appui chancelant, l’avenir doit être le vrai champ du combat. L’avenir plein d’espérance pour les uns, de terreur pour les autres, de mystère pour tous ; par les uns salué comme le triomphe absolu du bien, par les autres redouté comme le règne absolu du mal, par tous attendu avec anxiété, l’avenir sera ce que nous l’aurons fait. Quelles que soient les destinées du monde, l’éducation chrétienne que nous aurons donnée aux générations qui nous suivent ne sera pas sans fruit ; elle formera de nobles vainqueurs ou de nobles victimes.

Tel est le but de la tâche laborieuse que nous venons d’accomplir ; tels sont les motifs qui pressent tout homme préoccupé des grands intérêts qui se débattent aujourd’hui, de prendre part à cette lutte suprême du bien contre le mal, du Paganisme contre le Christianisme, et de ne rien négliger dans la position que Dieu lui a faite pour en assurer le succès : In his omnis homo miles.

Paris, 19 mars, fête de Saint-Joseph, 1859.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. 988

CHAPITRE PREMIER. 994

Ma généalogie. — Avant la renaissance.

Son antiquité. — Coup d’œil sur les temps antérieurs au Messie. — Sur les temps postérieurs jusqu’à la Renaissance. — Constitution apostolique. — Réclamations incessantes contre l’étude des auteurs païens. — Répulsion générale. — Trois grands faits : le latin du moyen âge, la conduite du moyen âge, les caractères généraux du moyen âge. — Deux faits particuliers : correction infligée à Pétrarque, titres du livre de Boccace.

CHAPITRE II. 997

Ma généalogie. — Après la renaissance.

Quelques-uns de mes ancêtres du quinzième siècle. — Les prédicateurs et les théologiens ; ils réclament contre l’enseignement des auteurs païens. — Philelphe. — Buschius. - Plan d’études de Philelphe semblable au nôtre. — Christophe de Carlebiez. Sa lettre signale comme nous une rupture dans l’enseignement. — Savonarole, appelé le dernier Chrétien du moyen âge. — Héroïque antagoniste de la Renaissance. — Ce qu’il fait à Florence. — Son Traité de la division et de la dignité des sciences. — Élévation de son esprit. — Puissance de sa logique. — Lutte à mort contre le Paganisme. — Triomphe de l’art chrétien. — Ligue contre Savonarole. — Il est mis à mort. — Il est glorieusement réhabilité.

CHAPITRE III. 1002

Seizième siècle.

Le concile de Latran. — Il flétrit la philosophie et la littérature païenne. — Il les déclare infectées dans leurs racines. — Érasme. — Protestation énergique contre la Renaissance et l’enseignement classique. — Il démontre que le latin chrétien est un très-bon latin ; — qu’il est pour les sociétés modernes le truchement de leurs idées ; — que c’est un contre-sens monstrueux de prétendre former de grands écrivains avec les auteurs païens ; — que les études classiques exercent sur la religion et sur la société l’influence la plus désastreuse. — Il demande des classiques chrétiens.

CHAPITRE IV. 1005

Seizième siècle.

Vivès. — Il signale une rupture dans l’enseignement. — Il démontre le danger des auteurs païens. — Scioppius. — Il dit les précautions qu’il a prises pour n’être pas corrompu par l’enseignement classique. — Précautions inconnues aujourd’hui. — Malgré tout, il devient stoïcien. — Autres réclamations. — Léon X lui-même reconnaît le danger. — Adrien VI. — Il combat vigoureusement la Renaissance et les renaissants. — Paul II. — Il imite son prédécesseur. — Conduite des autres papes. — Melchior Canus. — Il proteste contre l’étude des païens, dont il montre le danger. — Le P. Louis de Grenade déplore la perte des âmes causée par l’enseignement païen. — Bonifacio prouve qu’il appauvrit la raison ; le maréchal de Tavannes, qu’il conduit au régicide ; Montaigne, qu’il nous rend païens.

CHAPITRE V. 1010

Seizième siècle.

Le concile de Trente. — Son programme d’études. — Il ne parle pas des auteurs païens. — Silence éloquent. — La septième règle de l’Index. — Expurgation des auteurs païens, postérieure au concile. — Saint Charles. — Sa conduite. — Le père Curci. — Usage discret des auteurs païens. — Lutte contre la Renaissance. — Pic de la Mirandole. — Fabricius. — Crispo. — Budée. — Comme Érasme, il proteste contre la Renaissance qu’il a encouragée. — Ses effets : le dégoût des études chrétiennes, l’indifférence en matière de religion, l’impiété, le sensualisme. — Vanité de la beauté littéraire du Paganisme. — C’est un piège de Satan. — Justes inquiétudes de Budée sur l’avenir.

CHAPITRE VI. 1014

Seizième siècle.

Protestations dans toutes les classes de la société. — Loisel. — Bernard de la Rocheflavin. — Wimpheling. — Protestations en France. — Le célèbre docteur Gabriel du Puy-Herbault. — Il signale avec précision et énergie l’origine du mal. — Son étendue. — Sa cause. — Son remède. — Il semble avoir écrit pour nous.

CHAPITRE VII. 1018

Seizième siècle.

Réponse à une difficulté. — Quelques chefs-d’œuvre des latinistes actuels. — Protestations contre la Renaissance et son enseignement en Italie. — Le Père Jean de Saint-Démétrius. — Belle comparaison. — En Espagne, le Père Paz, jésuite. — Il prouve que l’étude du Paganisme profane la parole de Dieu, dégoûte de l’Écriture sainte, porte aux études frivoles, appauvrit la raison, tue l’esprit de prière, prépare des révolutions.

CHAPITRE VIII. 1021

Seizième siècle.

Le Père Possevin. — La Renaissance et son enseignement ; cause du mal. — Remède. — Analyse de la Bibliothéca selécta. — Approbation de cet ouvrage. — Le Père Possevin trace le même programme d’études que nous : l’Écriture sainte, les Actes des martyrs, les Pères, les auteurs païens par extraits, enseignés chrétiennement et seulement dans les classes supérieures.

CHAPITRE IX. 1025

Dix-septième siècle.

Le théologien protestant Andreæ. — Il parle comme un Père de l’Église. — Il condamne hautement l’éducation païenne, dont il montre les conséquences. — Demande les auteurs chrétiens, dont il démontre la supériorité. — Un autre prouve que l’éducation classique tue l’esprit national. — Perrault dévoile la cause qui s’oppose à la réforme des études. — Balzac fait voir que l’étude admirative des païens éteint le génie et fausse le sens moral. — Clavigny, qu’elle altère le droit public. — Le Père d’Argentan, qu’elle égare et souille les âmes.

CHAPITRE X. 1028

Dix-septième siècle.

Bayle. — Il proteste contre l’étude de Cicéron. — Malebranche. — Il montre que l’éducation classique reconduit le monde au Paganisme. — De Chanteresne. — Il demande la même réforme que nous. — Bossuet. — Ce qu’il pense de Virgile et des auteurs païens. — Fénelon. — Il rappelle les défenses de l’Église primitive et veut qu’on étudie l’Écriture et les Pères. — Fleury. — Il propose notre plan d’études. — Sacy. — Il démontre les inconvénients de la méthode actuelle. — Savoir de nos adversaires.

CHAPITRE XI. 1034

Dix-septième siècle.

Le Ver rongeur publié en 1641. — Approbation solennelle donnée à cet ouvrage. Titres de quelques chapitres. — Analyse. — L’auteur a prévu tout ce que nous voyons. Il a dit tout ce que nous avons dit nous-même. — Source du mal : le Paganisme classique. — C’est le démon qui l’a réintroduit dans le monde. — Il cause les mêmes ravages que dans l’antiquité, il appauvrit la raison, il fausse le jugement, il affaiblit le sens moral.

CHAPITRE XII. 1038

Dix-septième siècle.

Autres ravages du Paganisme classique : il déprave le goût. — Il prostitue les arts, il dénature le théâtre, il ébranle la religion, il conduit la société au précipice. — Réponse aux objections. — Première objection : la conduite des Pères. — Seconde objection : le beau style, la pureté du langage. — Troisième objection : les choses utiles qu’on trouve dans les auteurs païens. — Quatrième objection : l’ennui que causerait à la jeunesse l’étude des auteurs chrétiens.

CHAPITRE XIII. 1042

Dix-septième siècle.

Vrai système d’études. — Facilité d’exécution. — Pourquoi on s’y oppose. — Raisons de l’appliquer sans délai. — Crime de ceux qui s’obstinent à le repousser et à suivre le système païen.

CHAPITRE XIV. 1045

Dix-huitième siècle.

Le père André, jésuite. — Ce qu’il pense de l’enseignement de sa compagnie. — L’abbé de Saint-Pierre. — Son opinion. — Carrel, docteur en théologie. — Funestes effets de l’éducation classique sur le clergé. — Demande de la réforme. — Falster, organe des esprits sages de son époque. — Demande le bannissement des auteurs païens. — Un autre signale le contre-sens de l’enseignement classique. — Essai de réforme. — Montesquieu. — Rousseau.

CHAPITRE XV. 1048

Dix-huitième siècle.

L’auteur de l’Essai d’éducation nationale. — Il montre le néant et l’anomalie de l’éducation classique. — Ignorance du latin. — Ridicule des comédies et des amplifications. — L’auteur de la Méthode d’éducation nationale. — Il prouve que l’éducation de collège corrompt les mœurs. — Vanière. — Il réclame les auteurs chrétiens et les venge. — Condorcet. — Vernerey. — Le père Grou, jésuite.

CHAPITRE XVI. 1051

Dix-neuvième siècle.

Bernardin de Saint-Pierre. — Il dit que la Révolution est sortie des collèges. — Charles de Villers. — L’enseignement classique dénature la littérature nationale. — Charles Nodier. — Il pense comme Bernardin de Saint-Pierre. — Napoléon. — Il dit que l’éducation classique ébranle la foi. — Kératry. — Il soutient que la connaissance de la religion est impossible avec l’enseignement actuel. — M. de Salinis. — Il venge le latin chrétien du mépris dont le frappe l’éducation de collège. — De Gasparin. — Il déplore le contre-sens de l’enseignement classique. — Monseigneur Devie. — Il appelle l’étude des auteurs païens un usage déplorable. — Monseigneur Parisis. — Il montre que le Rationalisme, c’est-à-dire la Révolution dans l’ordre intellectuel, est venu de l’étude des auteurs païens.

CHAPITRE XVII. 1054

Dix-neuvième siècle.

Publication du Ver rongeur. — Il divise l’Europe en deux camps. — Composition du camp ennemi. — Sommes-nous resté seul ? — En France, nombre et qualités de nos défenseurs. — Les évêques. — Lettres. — Le clergé. — Lettres. — Les laïques. — Lettres. — Le R. P. Muard et Proudhon.

CHAPITRE XVIII. 1061

Dix-neuvième siècle.

En Europe, nombre et qualités de nos défenseurs. — Tous les grands journaux catholiques soutiennent notre cause. — Toutes les intelligences d’élite sont avec nous : — En France, — En Angleterre, — En Hollande, — En Allemagne, — En Espagne, — En Savoie, — En Italie, les archevêques et évêques du royaume de Naples. — Lettres et mandements. — Hors de l’Europe : l’archevêque de Lima, l’évêque de la Havane, l’archevêque de Santiago, l’évêque de Jassen.

CHAPITRE XIX. 1069

Dix-neuvième siècle.

La coalition de 1847 et de 1852. — Un épisode de la lutte. — Trois textes allégués contre nous. — Leur valeur. — Voyage de Rome. — L’Index et le père Modena. — Examen de mes ouvrages. — Consultation du père Cirino. — Tort des adversaires de ne s’en prendre qu’à moi. — Autres personnes à mettre à l’Index.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.  
CONCLUSION. 1073

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

1. Consid. sur la France ; Du pape, t. II, p. 271. [↑](#footnote-ref-2)
2. Il s’agit ici de la Révolution en général, et non de la Révolution française de 1789, que nous caractériseront plus tard. [↑](#footnote-ref-3)
3. Níhilum armátum. [↑](#footnote-ref-4)
4. Resíduum erúcæ comédit locústa ; et resíduum locústæ comédit bruchus ; et resíduum bruchi comédit rubígo. Joël, I, 4. [↑](#footnote-ref-5)
5. Voir sur ces idées le remarquable Discours du docteur protestant Stahl, membre du corps législatif à Berlin. [↑](#footnote-ref-6)
6. « Nous ne serons républicains, disait Cambon, que quand nous serons tous ruinés, et il faut que les choses arrivent au point qu’une portion de son coûte trois cents livres. » Un autre ajoutait : « Pourquoi faut-il des lois au peuple français ? N’y a-t-il pas des peuples qui existent avec les simples lois de la nature ? » Ce sont les systèmes de la sainte égalité qui ont ruiné la France, concluait Dubois-Crancé. Monit. 16 flor. an III. [↑](#footnote-ref-7)
7. Devise que la Révolution romaine, qui se proclamait la fille de la Révolution française, écrivait sur ses transparents. [↑](#footnote-ref-8)
8. Décade hist., par H. de Ségur, p. 201-203. [↑](#footnote-ref-9)
9. T. I, ch. LXXXI. [↑](#footnote-ref-10)
10. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-11)
11. Lettre du 4 juin 1849. [↑](#footnote-ref-12)
12. Monit. 18 décemb. 1789. — Dès son bas âge, Cerutti s’était livré à l’étude des auteurs païens et s’était fortement pénétré de l’esprit littéraire. Très-jeune encore il remporta le prix du concours proposé par l’Académie de Toulouse sur cette question : Pourquoi les républiques modernes fleurissent-elles moins que les républiques anciennes ? L’esprit littéraire le conduit comme tant d’autres à l’esprit philosophique. Dans ses différents ouvrages, notamment dans son poème les Jardins de Betz, il tonne contre l’avarice et le fanatisme des prêtres, prophétise la liberté universelle, chante la mort philosophique, démolit la fausse importance des opinions religieuses, ce prétendu frein de la multitude ; conséquent avec lui-même, il se livre à des passions malheureuses, se dit pauvre et possède onze mille livres de rentes viagères, et laisse près de quatre cents louis en espèces sonnantes. À l’esprit philosophique se joint l’esprit législatif : il devient administrateur du département de Paris, député de Paris à l’Assemblée législative et rédacteur de la Feuille villageoise. [↑](#footnote-ref-13)
13. Le Château des Tuileries, par Roussel. [↑](#footnote-ref-14)
14. Du paganisme dans la société, p. 57. [Félix Danjou, Du paganisme dans la société et dans l'éducation, 1852.] [↑](#footnote-ref-15)
15. Études sur Salluste, p. CXLVII. [↑](#footnote-ref-16)
16. Souvenirs, t. I, p. 88. [↑](#footnote-ref-17)
17. Souv. du Consulat, etc. [↑](#footnote-ref-18)
18. Souv. Charlotte Corday, p. 25, éd. 1841. [Ch. Nodier, Charlotte Corday. Souvenirs de la Révolution.] [↑](#footnote-ref-19)
19. Monit. 8 janvier 1790. [↑](#footnote-ref-20)
20. Pauvre homme, en effet, qui ne connaissait que l’Évangile et la science des saints ! Et c’est un prêtre qui tient ce langage ! [↑](#footnote-ref-21)
21. Disc. prononcé à l’Académie des Neuf Sœurs, 26 mars 1792. [↑](#footnote-ref-22)
22. Monit. 12 avril 1792. [↑](#footnote-ref-23)
23. Monit. nonidi 19 vend, an III. [↑](#footnote-ref-24)
24. Monit. 14 fructid. an III. [↑](#footnote-ref-25)
25. Bernardin de Saint-Pierre, Œuv. posth., p. 447, édit. 1840. [↑](#footnote-ref-26)
26. Rapport sur l’instr. publ. 24 oct. 1795. [↑](#footnote-ref-27)
27. Disc. pour la fête du Régicide. [↑](#footnote-ref-28)
28. Rapport sur le lycée rép. 8 nov. 1794. [↑](#footnote-ref-29)
29. Rapport à la Conv. 7 ventôse an IV. [↑](#footnote-ref-30)
30. Rapport sur le placement des écoles centrales, 13 juillet 96. [↑](#footnote-ref-31)
31. Décade philos., t. I, p. 104. [↑](#footnote-ref-32)
32. Révol. t. I, p. 164. [↑](#footnote-ref-33)
33. Pagès de l’Ariège, Du régicide. [↑](#footnote-ref-34)
34. Rapport sur l’instr. publ. Œuvr., t. VIII, p. 348-349. [↑](#footnote-ref-35)
35. Entre autres la tragédie de Brutus du P. Porée. [↑](#footnote-ref-36)
36. Monit. 13 août 93. [↑](#footnote-ref-37)
37. Rapport sur l’instr. 11 sept. 1791. [↑](#footnote-ref-38)
38. C’est par distraction que M. de Chateaubriand fait cette restriction, car tout son livre prouve qu’il attribue complètement la Révolution aux inspirations du paganisme classique. [↑](#footnote-ref-39)
39. P. 2, 52, 74, 75. [↑](#footnote-ref-40)
40. P. 86. [↑](#footnote-ref-41)
41. Révol. lib. I, c. 59 ; Aristot. De rep. lib. II, c. 12 ; Plut. in Solon. [↑](#footnote-ref-42)
42. Plut, in Lycurg. ; Pausan.lib. III, c. 4 ; Isocrat. Panath. t. II ; Xenoph. De rep. Laced. p. 681. [↑](#footnote-ref-43)
43. P. 65. [↑](#footnote-ref-44)
44. P. 67. [↑](#footnote-ref-45)
45. P. 522. {Et plus bas (appel de note manquant) :} P. 534. [↑](#footnote-ref-46)
46. P. 544-548-553. Nous avons suivi l’édition princeps de Londres, devenue fort rare ; elle diffère notablement des éditions postérieures. [↑](#footnote-ref-47)
47. Confess., liv. I, c. 9. [↑](#footnote-ref-48)
48. De l’Allemagne, préf., II. — Grâces aux études païennes des gymnases et des universités, la religion mythologique continue de régner en Allemagne, avec l’idée révolutionnaire qui en est la conséquence inévitable. Voir, dans le Ver rongeur, p. 216 et 217, les témoignages de Goethe, qui adorait matériellement Jupiter, de Feuerbach, qui adorait tous les dieux de l’Olympe, etc. N’oublions pas que la Révolution allemande de 1848 fut faite par les élèves de l’université de Vienne. [↑](#footnote-ref-49)
49. T. II, Leçon XIV et XVII. [↑](#footnote-ref-50)
50. Id., id. [↑](#footnote-ref-51)
51. Id., id. [↑](#footnote-ref-52)
52. Broch. in-8°. Paris, an IX. [↑](#footnote-ref-53)
53. Nonidi 9 vend. an III. [↑](#footnote-ref-54)
54. M. Michelet, Femmes de la Rév., p. 116. [↑](#footnote-ref-55)
55. Baccalauréat et socialisme, p. 48 et 58. [↑](#footnote-ref-56)
56. T. IV, versus fin. [↑](#footnote-ref-57)
57. Monit. 15 frim. an VII. [↑](#footnote-ref-58)
58. Monit. 15 frim. an VII. [↑](#footnote-ref-59)
59. Monit. 15 frim. an VII. [↑](#footnote-ref-60)
60. Charles Nodier, Souv., t. II, p. 83 ; M. Alloury, Débats 25 avril 1852. — En admettant, ce que nous montrerons plus tard, que la Révolution fût une réaction terrible contre le despotisme, il demeure encore vrai qu’elle est fille de la Renaissance et des études de collège ; car nous montrerons, en parlant du Césarisme, que le despotisme moderne, le despotisme organisé, est né de la Renaissance et des études de collège. [↑](#footnote-ref-61)
61. Adoléscens juxta viam suam, étiam cum senúerit non recédet ab ea. Proverbe de plus de trois mille ans. [↑](#footnote-ref-62)
62. Monit. id. [↑](#footnote-ref-63)
63. Monit. id. [↑](#footnote-ref-64)
64. Monit. n° 18. — C’est ce même Grégoire qui fit passer en décret l’abolition de la royauté, et qui, nourri de la belle antiquité, s’écriait dramatiquement à la tribune : Si fractus illabátur orbis, impávidum férient ruínæ. [↑](#footnote-ref-65)
65. Monit. n° 31. [↑](#footnote-ref-66)
66. Monit. n° 31. [↑](#footnote-ref-67)
67. Monit. n° 31. [↑](#footnote-ref-68)
68. Adresse envoyée au peuple français le 11 février 1790, au nom de l’Assemblée nationale, rédigée et signée par Talleyrand et par Guillotin. [↑](#footnote-ref-69)
69. Monit. n° 40. [↑](#footnote-ref-70)
70. Monit. n° 33. [↑](#footnote-ref-71)
71. Révol. de Paris, n° 116. [↑](#footnote-ref-72)
72. Cette autorité attribuée à l’homme ou au peuple sans dépendance et sans contrôle diffère essentiellement de la souveraineté du peuple enseignée par les théologiens catholiques, entre autres saint Thomas et Suarez. La première est l’apothéose de l’homme, c’est-à-dire l’athéisme tel qu’il fut pratiqué dans le monde païen et tel que l’entendit et le pratiqua constamment la Révolution ; la seconde est une théorie chrétienne, principe d’ordre, de bonheur et de liberté. [↑](#footnote-ref-73)
73. Constitutions des Spartiates, des Athéniens et des Romains. [↑](#footnote-ref-74)
74. « Il est un principe qui doit servir de guide dans toutes les discussions ; ce principe existait avant nos décrets, mais nos décrets ont rendu un hommage solennel à ce principe. Toute autorité réside dans le peuple ; toute autorité vient du peuple ; tout pouvoir légitime émane du peuple : voilà le principe. » Paroles du comte d’Antraigues, 2 septemb. 90. — Vingt fois, dans les discours révolutionnaires de Chaumette entre autres et d’Anacharsis Clootz, on trouve cette phrase textuelle : « Le peuple est Dieu, il n’y a pas d’autre Dieu que lui. » [↑](#footnote-ref-75)
75. Mon. n° 59. Adresse de l’Assemblée au peuple, 11 fév. 1790 ; Mercure nat., t. I, De la souveraineté des peuples et de l’excellence d’un état libre, par Marchamont Needham, etc., etc. [↑](#footnote-ref-76)
76. Art. 1er. La statue qui doit représenter le peuple dans le monument à élever à la pointe occidentale de l’île de Paris fera le sujet du sceau de l’État. — Art. 2. La légende sera : Le peuple seul est souverain. Décret du 28 brumaire an II. [↑](#footnote-ref-77)
77. Cet auteur est lui-même un conventionnel ami de Robespierre, de Danton, de Carnot, etc. ; acteur et témoin de tout ce qu’il raconte. [↑](#footnote-ref-78)
78. Lanjuinais, attaqué à la tribune par Legendre, se souvient de la profession de boucher que ce législateur exerçait naguère, et pour se défendre il lui crie : « Legendre, fais d’abord décréter que je suis bœuf, et tu m’assommeras après. » Ce mot eut un succès complet. [↑](#footnote-ref-79)
79. T. II, n° 25. [↑](#footnote-ref-80)
80. T. II, n° 211. [↑](#footnote-ref-81)
81. T. I, n° 109. [↑](#footnote-ref-82)
82. T. I, n° 109. [↑](#footnote-ref-83)
83. T. I, n° 109. [↑](#footnote-ref-84)
84. T. I, n° 116. [↑](#footnote-ref-85)
85. Ce même cri fut poussé dans les rues de Paris pendant la nuit du 24 février 1848 et détermina la Révolution. [↑](#footnote-ref-86)
86. Le Moniteur ajoute : « Les jours suivants tout fut rapporté, soit à l’hôtel de ville, soit dans les districts. Les hommes pauvres rendirent jusqu’à l’argent monnayé : « Nous ne sommes pas des voleurs, disaient-ils, mais de bons citoyens. » Exactement comme en 1848 ! [↑](#footnote-ref-87)
87. Tous ces traits rappellent la conduite d’une partie du peuple souverain en 1848, qui descendait dans des puits les propriétaires, les menaçant de les noyer s’ils ne donnaient quittance des loyers. La révolution vit toujours. — Monit., t. I, n° 33. [↑](#footnote-ref-88)
88. Lettre XVIIIe à ses commettants. [↑](#footnote-ref-89)
89. Monit., n° 24. [↑](#footnote-ref-90)
90. Monit., n° 33. [↑](#footnote-ref-91)
91. Monit., 1re an., n° 37. — Pour éterniser le retour du peuple sur le trône d’où il était déchu depuis dix-huit siècles, l’Assemblée décrète, le 27 juin 1792, qu’il sera formé sur l’ancien terrain de la Bastille une place qui portera le nom de place de la Liberté, et qu’il sera élevé au milieu de cette place une colonne surmontée de la statue de la Liberté. [↑](#footnote-ref-92)
92. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-93)
93. Monit. 12 oct. [↑](#footnote-ref-94)
94. Monit. 23 oct. [↑](#footnote-ref-95)
95. Monit., t. II, n° 71, 73, etc. [↑](#footnote-ref-96)
96. Exposé des droits de l’homme, in-8, 1789, p. 17-163. [↑](#footnote-ref-97)
97. Monit., t. II, n° 71 à 80. [↑](#footnote-ref-98)
98. Monit. 13 avril et 20 mai 1790. [↑](#footnote-ref-99)
99. Monit. 30 oct. [↑](#footnote-ref-100)
100. Monit. 30 oct. 1789. [↑](#footnote-ref-101)
101. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-102)
102. Monit. id. [↑](#footnote-ref-103)
103. Venue de Versailles à Paris, après les journées d’octobre, l’Assemblée constituante siégeait dans une des salles de l’archevêché, en attendant qu’on lui eût préparé le manège des Tuileries, où elle fut installée au mois d’avril 1790. Sur cette grande spoliation, le Moniteur du 2 décembre remarque cinq choses : 1° le jour des Morts, où l’Assemblée mit tous les biens du clergé à la disposition de la nation, il y eut à Paris une éclipse de lune ; 2° c’est l’évêque d’Autun qui a fait cette fameuse motion contre son propre ordre ; 3° c’est M. Camus, avocat du clergé, qui, ce jour-là, présidait l’Assemblée ; 4° c’est dans une salle de l’archevêché de Paris que cette motion a été décrétée ; 5° c’est à un ministre protestant, M. Necker, qu’est due la convocation de l’auguste Assemblée, à laquelle la France opprimée va devoir sa renaissance et sa gloire. — Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-104)
104. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-105)
105. Monit., t. XV, p. 717 ; t. XXIX, p. 225. [↑](#footnote-ref-106)
106. 7 vend, an XIV. — De là, ce mot d’un brave fermier qui, après avoir fait à une dame dont il cultivait les terres le récit de ses malheurs sous le règne de la Convention, conclut en disant : « Enfin, ma chère dame, j’ons été persécuté comme une église. » Mém. de la Rév. fr., in-12, p, 313. [↑](#footnote-ref-107)
107. Monit. 10 sept. 93 ; voir encore le Monit. t. XVIII, p. 20 à 659, où sont enregistrés d’autres faits du même genre ; Id., t. XIX, p. 234 à 609 ; t. XXI, p. 211. [↑](#footnote-ref-108)
108. Monit. 3 nov. 93. [↑](#footnote-ref-109)
109. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-110)
110. Monit. 20 niv. an II. [↑](#footnote-ref-111)
111. Journ. mémor. de la Rév., t. II, p. 101. [↑](#footnote-ref-112)
112. Monit., t. III, nos 45 à 48. [↑](#footnote-ref-113)
113. Monit., n° 45. [↑](#footnote-ref-114)
114. Monit., loc. cit. [↑](#footnote-ref-115)
115. 18 juillet 1790. [↑](#footnote-ref-116)
116. Constit. civ., art. 4 et 19 ; décret du 1er janvier 1791. [↑](#footnote-ref-117)
117. 4 janvier 1790. [↑](#footnote-ref-118)
118. Monit., t. VII, p. 29, 39, 43, 62 ; t. IX, p. 154, 250 ; t. X, p. 137 ; t. XII, p. 200, 304, 490, 560 ; t. XIII, p. 464,540 ; t. XXV, p. 678. [↑](#footnote-ref-119)
119. Monit. 30 juillet 1791. [↑](#footnote-ref-120)
120. Monit. 10 décemb. 1791. [↑](#footnote-ref-121)
121. Monit., t. XXV, p. 678, 679. Discours de Cornillon, Isabeau et Barras ; décret du 25 août 93. [↑](#footnote-ref-122)
122. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-123)
123. Hist. pittor. de la Conv., t. III, p. 190. [↑](#footnote-ref-124)
124. Décret du 18 brumaire an II ; voir aussi le Monit., t. XVIII, p. 369 à 424. [↑](#footnote-ref-125)
125. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-126)
126. Barrère, Étrennes au peuple, 1790. — On trouve dans le Moniteur cent discours, et dans les journaux du temps mille articles dans le même esprit. [↑](#footnote-ref-127)
127. Monit., t. IV, n° 172. [↑](#footnote-ref-128)
128. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-129)
129. Révol. de Desmoulins, t. III, p. 401. [↑](#footnote-ref-130)
130. Monit.1er oct. 92, etc. [↑](#footnote-ref-131)
131. Monit. 16 nov. 92. [↑](#footnote-ref-132)
132. Monit., t. XXIX, p. 165. [↑](#footnote-ref-133)
133. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-134)
134. Monit., septidi 17 ventôse an VI. [↑](#footnote-ref-135)
135. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-136)
136. Monit. 21 juin 1790. [↑](#footnote-ref-137)
137. Monit. 21 juin 90. [↑](#footnote-ref-138)
138. « Ne reconnaissons, disait M. de Noailles, de distinctions que celles des vertus. Dit-on le marquis Franklin, le comte Washington, le baron Fox ? » [↑](#footnote-ref-139)
139. Monit. 21 juin 90. [↑](#footnote-ref-140)
140. Décrets des 2 et 12 sept, et 23 nov. 92, 18 mars 93, 13 pluviôse an II, 7 vendém. an IV, 27 mars 93, 25 brum. an III. [↑](#footnote-ref-141)
141. Mercure nat., t. IV, p. 1818. [↑](#footnote-ref-142)
142. Patriote fr. [↑](#footnote-ref-143)
143. Camille Desmoulins, Révol., t. II, p. 167. [↑](#footnote-ref-144)
144. Vieux Cordelier, n° 2, p. 15. [↑](#footnote-ref-145)
145. Camille Desmoulins, Révol., t. I, p. 274-278. [↑](#footnote-ref-146)
146. Camille Desmoulins, Révol., t. I, p. 297. [↑](#footnote-ref-147)
147. Mercure nat., t. I, p. 332. [↑](#footnote-ref-148)
148. Décret de l’Assemblée nationale du 21 décembre 1790. [↑](#footnote-ref-149)
149. La royauté devait compter bientôt parmi les abus. [↑](#footnote-ref-150)
150. Révol., t. II, p. 149. [↑](#footnote-ref-151)
151. Décrets des 24 oct. 90, 31 mai 92 ; 1er brum. an II, 10 brum. id., 21 id., 25 id., etc. [↑](#footnote-ref-152)
152. Dans une société de jacobins il fut défendu à l’unanimité de jouer aux échecs parce que ce jeu rappelle des souvenirs de royauté. Un lettré de l’époque, J.-B. Guyton-Morveaux, proposa de républicaniser ce jeu, « en proscrivant des noms et des formes auxquels nous avons juré une haine éternelle. » Il remplace le roi par le drapeau. « La pièce appelée si bêtement reine sera l’officier général ; les tours seront les canons ; les fous, la cavalerie légère ; les ci-devant chevaliers, les cavaliers ; les pions, l’infanterie. Ainsi on écartera du jeu d’échecs toute expression qui pourrait contraster avec les mœurs républicaines et rappeler l’absurde idolâtrie des rois. » L’invention de Morveaux fut jugée digne des honneurs du Moniteur. 11 nov. 1793. [↑](#footnote-ref-153)
153. Monit. 2 août. [↑](#footnote-ref-154)
154. Monit. 20 oct. 1789. [↑](#footnote-ref-155)
155. Id. octobre 1790. [↑](#footnote-ref-156)
156. Id. 4 nov. 1789, 23 juin 92. [↑](#footnote-ref-157)
157. Camille Desmoulins, Révol., p. 428, 523, 552. [↑](#footnote-ref-158)
158. Révol., p. 132. [↑](#footnote-ref-159)
159. Révol., t. III, p. 177. [↑](#footnote-ref-160)
160. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-161)
161. Mercure nat., n° 1. [↑](#footnote-ref-162)
162. Mercure nat., t. II, n° 22, p. 6, 52. [↑](#footnote-ref-163)
163. Journal de Prudhomme, p. 133. [↑](#footnote-ref-164)
164. Camille Desmoulins, Révol., t. I, p. 97. [↑](#footnote-ref-165)
165. Révol., t. IV, p. 301. [↑](#footnote-ref-166)
166. Monit. 19 mai 90. [↑](#footnote-ref-167)
167. Monit. 22 mai 90. [↑](#footnote-ref-168)
168. Monit. 22 mai 90. [↑](#footnote-ref-169)
169. Rapp. sur l’avancement mil. 5 octobre. [↑](#footnote-ref-170)
170. Camille Desmoulins, Révol., 115. [↑](#footnote-ref-171)
171. Monit. 30 août 90. [↑](#footnote-ref-172)
172. Révol., 115. [↑](#footnote-ref-173)
173. Révol., 193. [↑](#footnote-ref-174)
174. Révol., 167-496. [↑](#footnote-ref-175)
175. T. III, p. 1386. [↑](#footnote-ref-176)
176. P. 201. [↑](#footnote-ref-177)
177. Macharmont, Souv. des peuples, t. I. [↑](#footnote-ref-178)
178. Billaud-Varenne, Décade phil., t. I, p. 45. [↑](#footnote-ref-179)
179. Senec. Trag. [↑](#footnote-ref-180)
180. Révol. de Desmoulins. [↑](#footnote-ref-181)
181. Décret du 25 juillet 1793. [↑](#footnote-ref-182)
182. Monit. 10 octobre 1794. [↑](#footnote-ref-183)
183. Dernier tableau de Paris, t. II, p. 101. [↑](#footnote-ref-184)
184. Monit. 29 août 92. [↑](#footnote-ref-185)
185. Id., id. [↑](#footnote-ref-186)
186. Mercure nat., t. IV, p. 1576. — La même chose avait lieu à Bruxelles, où la Mort de César était applaudie à chaque vers. Révol., p. 274. [↑](#footnote-ref-187)
187. Vieux Cordelier, n° 6, p. 66 ; n° 5, p. 125. [↑](#footnote-ref-188)
188. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-189)
189. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-190)
190. Disc. de Manuel. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-191)
191. Disc. de Mathieu. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-192)
192. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-193)
193. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-194)
194. Monit., t. XIV, p. 144 à 259. [↑](#footnote-ref-195)
195. Monit. 8 oct. 92. [↑](#footnote-ref-196)
196. Id. 30 oct. [↑](#footnote-ref-197)
197. Id. 1er nov. [↑](#footnote-ref-198)
198. Vieux Cordelier, n° 15, etc. — Toutes ces diatribes avaient été publiées en d’autres termes, avant la mort de Louis XVI, par le même Desmoulins dans ses Révolut. de France et de Brabant. [↑](#footnote-ref-199)
199. Monit. 26 nov. [↑](#footnote-ref-200)
200. Monit., t. XIV, p. 510. [↑](#footnote-ref-201)
201. Le roi peut-il être jugé ? discours de Besson, p. 17. — Avantages de la fuite de Louis XVI, par Robert, p. 16. [↑](#footnote-ref-202)
202. Essai hist. sur les causes de la Révol., t. IV, p. 306. [↑](#footnote-ref-203)
203. Monit. 2 déc. 92. [↑](#footnote-ref-204)
204. Monit. 2 déc. 92. [↑](#footnote-ref-205)
205. Monit. 7 nov. 92. [↑](#footnote-ref-206)
206. Monit. 13 nov. 92. [↑](#footnote-ref-207)
207. Monit., t. XIV, p. 594. [↑](#footnote-ref-208)
208. Imitation littérale des Romains. [↑](#footnote-ref-209)
209. Pure mythologie païenne. [↑](#footnote-ref-210)
210. Monit. 6 décemb. 92. [↑](#footnote-ref-211)
211. Monit. 6 déc. 92. [↑](#footnote-ref-212)
212. Monit. 4 déc. 92. [↑](#footnote-ref-213)
213. Id., id. [↑](#footnote-ref-214)
214. La partie gauche de l’amphithéâtre connue sous le nom de la Montagne. [↑](#footnote-ref-215)
215. Mercredi 26 déc. 92. [↑](#footnote-ref-216)
216. Monit. 6 déc. 92. [↑](#footnote-ref-217)
217. Monit. 15 décemb. 92. [↑](#footnote-ref-218)
218. Monit., t. XIV, p 762. [↑](#footnote-ref-219)
219. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-220)
220. Ceci est à l’adresse de Philippe Égalité. [↑](#footnote-ref-221)
221. Monit., t. XIV, p. 763. [↑](#footnote-ref-222)
222. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-223)
223. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-224)
224. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-225)
225. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-226)
226. Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-227)
227. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-228)
228. Monit. ibi. — Ce culte sanguinaire de Brutus et de l’antiquité classique n’est pas un fait isolé. En apprenant la mort de Louis XVI, tous les lettrés de la France manifestent les mêmes sentiments, parlent le même langage, et félicitent les régicides de s’être montrés dignes des grands hommes de l’antiquité ; ils écrivent à la Convention : « Le sang des hommes fait gémir l’humanité ; le sang des rois la console. Grâces immortelles vous soient rendues. Vous avez été justes, et nous vous disons ce qu’Annibal disait aux dieux : Nous vous remercions de nous avoir placés entre la victoire ou la mort… Citoyens, nous venons vous dire que vous avez bien mérité de la patrie lorsque vous avez fait tomber la tête du tyran et déclaré la guerre aux despotes ; ces actes sont dignes de vous. Législateurs, vous avez bien mérité de la patrie en condamnant le tyran à la mort.

      » En faisant tomber la tête du tyran, vous avez vengé l’humanité, vous avez bien mérité de la patrie. Nous jurons une haine implacable à tous les tyrans. Appelés à juger un roi plus que parjure, vous l’avez fait comme vous le deviez ; il a payé de sa tête coupable un tissu de forfaits. Grâces vous soient rendues, sauveurs de la patrie ! Que les tyrans viennent nous attaquer, nous crierons : Aux armes ! mort aux tyrans ! Nous vous offrons sept cent deux boulets de 36 : ce sont les instruments dont Coligny se servit pour réduire notre malheureuse cité… Vous avez puni un grand criminel. Il faut des vertus dans une république, et pour les faire ressortir il faut que le crime soit puni Nous vous félicitons d’avoir envoyé supplice un individu qui a fait mourir tant de français…

      » Les nations apprendront qu’elles sont seules inviolables ; elles citeront à leur barre ces usurpateurs de leur souveraineté, et prendront enfin de terribles représailles contre leurs oppresseurs… Grâces vous soient rendues, vengeurs de la liberté ; après avoir achevé la destruction du despotisme, vous avez frappé le despote. Viennent à présent tous les esclaves de l’Europe, à commencer par les rois, ils sont déjà vaincus…

      » Vous avez sauvé la patrie en faisant tomber la tête des tyrans. Soutenez-vous à la hauteur du courage que vous avez montré. Nous adhérons au décret qui a purgé la terre du plus perfide des hommes ; sa mort nous instruit mieux que nos philosophes sur les prestiges de la royauté. Que les préjugés favorables au trône demeurent à jamais ensevelis dans sa tombe !… Nous sommes armés pour défendre la souveraineté des peuples ; aucun de nous ne quittera son poste que le dernier des despotes n’ait, comme Capet, payé de sa tête sacrilège tous les maux qu’il a faits au genre humain… Vous avez frappé le despotisme à mort en faisant tomber sur l’échafaud la tête du tigre couronné…

      » Les républicains de Lyon, section de Brutus, dignes de porter ce nom auguste par l’énergie de leurs sentiments, vous demandent que la sainte journée qui nous délivra du dernier de nos rois, soit une fête mémorable pour les amis de la liberté, et que son retour se marque chaque année par la chute d’une tête royale, afin que la race funeste des rois, bientôt éteinte, laisse toutes les nations dignes de célébrer la fête de leur mort. »

     Ainsi parlent les lettrés de Saint-Sever, Reims, Richelieu, Marseille, Poitiers, Montpellier, Nîmes, Meaux, Apt, Rennes, Beaune, Auch, Strasbourg, le Mans, Nevers, Alençon, Autun. Brest, Moulins, Beaucaire, etc., etc. Monit. du 25 janv. au 20 fév. 1793.

     Louis XVI un tyran, Louis XVI un tigre, un assassin, un traître ; le peuple roi, le peuple inviolable ; le régicide un acte digne d’admiration, digne de Brutus : où se trouve, si ce n’est dans les auteurs classiques, l’inspiration de pareils sentiments et d’un pareil langage ? [↑](#footnote-ref-229)
229. Les Césars, par M. le comte de Champagny, t. IV, p. 380-383. [↑](#footnote-ref-230)
230. Comptes rendus de la justice criminelle en France. Paris, 1830-1850. [↑](#footnote-ref-231)
231. Des enfants dans les prisons, par M. Vingtrenier, médecin en chef des prisons. [↑](#footnote-ref-232)
232. Tableau de Paris, ch. CCLVIII. [↑](#footnote-ref-233)
233. De 1835 à 1846, ce nombre avait été de 33,032. — Tout en tenant compte de l’augmentation de la population et de l’activité plus grande de la justice, on voit dans quel sens le progrès s’est accompli. [↑](#footnote-ref-234)
234. M. le Dr Boudin, méd. en chef de l’hôpital milit., etc., Géographie médicale, p. 96. [↑](#footnote-ref-235)
235. Revue chronol., de l’hist. de France, Introd. p. 1, 3, 5. [↑](#footnote-ref-236)
236. « Excepté la croyance, écrivait en 1786 l’abbé Sabatier, l’univers est encore païen. » Siècles litt., préface, p. 1. [↑](#footnote-ref-237)
237. Notre seconde livraison contiendra un rapprochement détaillé entre la Révolution de 1848 et celle de 1793. [↑](#footnote-ref-238)
238. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-239)
239. Mém. pour le sém. protest. de Strasbourg, p. 11, 1855. — Du régicide, p. 3. [↑](#footnote-ref-240)
240. Id., ib. [↑](#footnote-ref-241)
241. Du régicide, id. [↑](#footnote-ref-242)
242. Quid mihi attúlerit ista dómini mutátio præter lætítiam, quam óculis cepi, justo intéritu tyránni. Ad Attic. 14, 14. — Cǽsare interfécto statim cruéntum alte extóllens M. Brutus pugiónem, Cicéronem nominátim exclamávit atque ei recuperátam libertátem est gratulátus. — Cǽsarem meo consílio interféctum. Philip. 2, 12. — Vestri enim pulchérrimi facti ille furiósus (Antónius) me príncipem dicit fuísse. Utinam quidem fuíssem ! Moléstus nobis non esset. Id. id. — Nostri illi non heróes, sed dii futúri, quidem in gloria sempitérna. Ad Attic. 14. [↑](#footnote-ref-243)
243. Quod potest majus esse scelus, quam non modo hóminem, sed étiam familiárem hóminem occídere ? Numquid ígitur se obstrínxit scélere, si quis tyránnum occídit, quamvis familiárem ? Pópulo quidem Romano non vidétur, qui ex omnibus præcláris factis illud pulchérrimum exístimat… Nulla enim nobis socíetas cum tyránnis, sed pótius summa distráctio est. Neque est contra natúram spoliáre eum, si possis, quem honéstum est necáre ; atque hoc omne genus pestíferum atque ímpium ex hóminum communitáte exterminándum est. De offíciis, lib. III, c. 4 9 et 32. — Cent fois les orateurs révolutionnaires ont traduit mot à mot les belles phrases de Cicéron. [↑](#footnote-ref-244)
244. Id., Du régicide. [↑](#footnote-ref-245)
245. Id. [↑](#footnote-ref-246)
246. Oligátum pene imbérbem levissimúmque adolescéntem ináni spe parándæ glóriæ infláverat Cola Montanus litterárii ludi magíster, si occíso tyránno pátriam in libertátem asséreret ; sæpe Cássios et Brutos in schola magnis extóllens láudibus, qui gloria ducti pulchérrimi facti consílium olim suscepíssent. P. Jov., Elog. Galeacci, p. 245. [↑](#footnote-ref-247)
247. Oligátus ipse visu auditúque vesána constántia obstinátum ánimum in conspéctu carníficis gerens, seséque in ipsa morte confírmans hæc contumáci ore prótulit verba : Collige te, Hierónyme ; stabit vetus memória facti ; mors quidem erit acérba, sed torméntum breve, atque ejus fama perpétua. Id., id., 246. [↑](#footnote-ref-248)
248. Parábat olim sacra Bruti mánibus

     Antiqua virtus Itálum,

     Ac forti lectam dum repéndit hóstiam

     Marti dicátam víndici,

     Frontem retórsit íllico ad acres Insubres

     Miráta fortem déxteram :

     Quid, inquit, hoc tandem vídeo? quo évocor?

     Valéte Brutórum sacra.

     Hic noster alúmnus, o certum decus

     Vindex nefándi críminis

     Qui tam cruénto acínace ferox índicat

     Sparsum tyránni sánguinem.

     Ut spirat audax in tyránnicum scelus !

     Vere est alúmnus hic meus,

     Aliæ hóstiæ, novæ paréntur víctimæ,

     Quis alta surgat índoles.

     Quod si quis ímprobos tyránnos éjicit

     Aut odit insoléntiam,

     Litáre debet mecum, et hanc lucem sacram

     Serváre centum víctimis.

     P. Crinitus, De virtúte Joánnis Andréæ Lamponiani (complice d’Oligati) tyrannicídæ, lib. II, p. 134, in-fol., edit. 1513. [↑](#footnote-ref-249)
249. Bene est

     Jam vindicáta est Roma. Nunc, o nunc meas,

     Dii sospitáles, æqua si posco, preces

     Audíte. Duro pátriam exémi jugo ;

     Hanc deínde si quis prémere servítio velit,

     Exórere nostro sánguine impátiens jugi,

     Libérque civis, teste qui Roma novum

     Fériat tyránnum, sitque fatále ómnibus

     Nomen tyránnis Brutus. Hoc unum precor,

     Unum hoc parénti, cónsuli, ultóri, date. [↑](#footnote-ref-250)
250. Vives, Brute, patrem éxuens supérbe.

     In obit. P. Car. Poræi Hendecasýllabo. En tête des Œuvres du P. Porée. 1745. [↑](#footnote-ref-251)
251. Lugent Aónides, occídit, occídit

     Doctárum cólumen splendor et ártium.

     Flevit scissa comas Melpómene, simul

     Flevit musa étiam cómica.

     Fregérunt simili vúlnere sáuciæ

     Euterpe cálamos, Calliope tubam.

     Le P. S. Calais S. J. in obit., etc. ; voir aussi les PP. Durivet, de Marolles, des Billons, à la tête des œuvres du P. Porée, édit. de 1745. [↑](#footnote-ref-252)
252. Visum est primum tragǿdias in lucem édere… Nulla sunt enim poémata quæ ingeniósus auctor studiósius condíderit, emundáverit sǽpius, limatiúsque castigáverit. Præf. edit. 1747. [↑](#footnote-ref-253)
253. Bene est. Jam vindicte est Roma, etc. [↑](#footnote-ref-254)
254. Œuv., t. VII, p. 364. [↑](#footnote-ref-255)
255. Disc, décad. sur le 21 janvier. [↑](#footnote-ref-256)
256. Lorenzo Benoni, Passages in the life of an Italian. In-8, 1850. [↑](#footnote-ref-257)
257. Now, was this not absurd ? Was it not wantonly sowing danger to be reaped in after life ? P. 27. [↑](#footnote-ref-258)
258. Lettre du 25 avril 1852. [↑](#footnote-ref-259)
259. Níhilum armátum. [↑](#footnote-ref-260)
260. Rapport de Talleyrand, 11 février 1790. — La révolution a progressé, et aujourd’hui, par la bouche de Proudhon, elle dit : Tout détruire et ne rien refaire. [↑](#footnote-ref-261)
261. Mém. de la Révol., p. 424. [↑](#footnote-ref-262)
262. Id., p. 418. [↑](#footnote-ref-263)
263. $ Disc. de Vernier, présid. du Conseil des Cinq-Cents. Monit., t. XXIX, p. 593. [↑](#footnote-ref-264)
264. $ C’est textuellement la pensée intime de la Révolution, exprimée, comme nous avons vu, par François de Neufchâteau. [↑](#footnote-ref-265)
265. $ Monit. 16 déc. 1792. [↑](#footnote-ref-266)
266. $ Monit. 8 mai 1794. [↑](#footnote-ref-267)
267. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-268)
268. $ Monit. 20 vend, an III. [↑](#footnote-ref-269)
269. $ Voir la livraison précédente, ch. VIII. [↑](#footnote-ref-270)
270. $ Journal de Paris, 27 déc. 93. — Il n’est pas inutile de savoir ce qu’était le grand prêtre de la déesse Raison, cet homme grossièrement païen qui avait changé son nom de baptême en celui d’Anaxagoras, ce Chaumette, l’une des plus hideuses figures de la Révolution. Or, il nous apprend lui-même 1° qu’il avait été élevé par des prêtres ; 2° que, quoique assez mauvais écolier, il avait puisé dans ses études une grande passion pour la belle antiquité ; 3° que la liberté était son idole ; 4° qu’il préparait son règne en battant en brèche l’ordre religieux et l’ordre social ; 5° qu’il était républicain avant la Révolution ; 6° que le plus pur républicanisme était sa vie, et qu’il était prêt à en être le martyr.

     Ces détails importants se trouvent dans la lettre suivante, écrite par Chaumette lui-même, et dont voici quelques extraits : « Ils font courir le bruit que je suis moine, que j’ai été procureur d’une communauté de moines… Je suis curieux de savoir dans quel couvent j’ai fait des vœux monastiques, dans quelle église j’ai dit la messe…

      » Mon premier état a été celui de mousse, ou novice matelot. Il est vrai que c’est la persécution des prêtres et des moines sous lesquels je faisais mes études (au collège de Nevers) qui m’a forcé à ce parti, qui m’éloigna longtemps de mes foyers. Je parvins à être timonier. À mon retour, en 1781, j’étudiai la botanique à Moulins. L’année suivante, j’allai à Marseille, dans l’intention de m’embarquer pour l’Égypte, toujours guidé par ma fureur d’étudier la nature et les monuments de l’antiquité.

      » Je ne pus m’embarquer. Je revins dans mon pays natal… soupirant après la liberté, la provoquant dans différents articles des papiers qui s’imprimaient alors dans Avignon. Je démasquais les prêtres, je résistais aux nobles : voilà mes premiers crimes.

      » Depuis 1790, je n’ai cessé de fréquenter les sociétés populaires, où j’ai l’orgueil de croire que j’ai été utile : voilà mes seconds crimes.

      » Tout Paris sait mon histoire depuis la fameuse journée du 10 août. Je ne veux me battre que pour les principes du plus pur républicanisme : voilà mes troisièmes crimes. » Monit. 25 mai 1793. [↑](#footnote-ref-271)
271. $ « C’est dans les fêtes de la Raison, dit un témoin oculaire, la Harpe, que la déesse de la Raison était représentée par la première prostituée, que l’on payait pour jouer son rôle, et qu’on plaçait sur un char, avec un crucifix sous les pieds. C’est dans les fêtes de la Raison qu’un histrion monta dans la chaire de Saint-Roch, et, prenant Dieu à partie, à la face de ses autels, nia son existence, en vomissant mille imprécations furieuses. C’est dans les fêtes de la Raison que le buste de Marat était placé sur l’autel, et qu’on forçait ceux qu’on soupçonnait de fanatisme, c’est-à-dire de croire en Dieu, de fléchir le genou devant Marat. Du fanatisme dans la langue révol., p. 51. [↑](#footnote-ref-272)
272. $ Nous les avons revues en 1848. [↑](#footnote-ref-273)
273. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-274)
274. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-275)
275. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-276)
276. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-277)
277. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-278)
278. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-279)
279. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-280)
280. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-281)
281. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-282)
282. $ Hist. pittor. de la Conv., t. III, p. 196 ; Monit. mercredi 13 nov. 93 ; Journal de Paris, t. III, p. 1266 ; Journal des Révol. de Paris, n° 215 ; Procès-verbaux de la Convent., t. XXV, etc., etc.

     « La femme Momoro fut choisie par le club des Jacobins et des Cordeliers pour figurer, à l’autel de l’église de Saint-André-des-Arts, la Déesse, que la Maillard avait représentée à Notre-Dame. Au milieu d’un peuple en délire, la Déesse parut dans un costume entièrement diaphane ; elle était portée sur un palanquin. Deux cents jeunes et jolies filles, vêtues de blanc, la gorge fort découverte, et couronnées de chêne, défilèrent devant elle. La fête se prolongea dans la nuit et se termina par un banquet civique où tous les rangs se confondirent. Enfin, dans le courant du même mois de novembre, la Convention, qui avait décrété que la France ne reconnaissait plus d’autre divinité que la Raison, personnifiée dans une courtisane, rendit une déclaration portant qu’il n’y avait pas de Dieu. » Lairtullier, Femmes célèbres, t. II, p. 228, 238. — C’était logique. « La Révolution, dit M. Michelet (Femmes de la Révol., p. 63), revenant à la Nature, aux heureux et naïfs pressentiments de l’antiquité, n’hésitait point à confier les fonctions les plus saintes à celle qui, comme joie suprême du cœur, est elle-même le vivant autel. » M. Michelet est loin de s’en plaindre ! [↑](#footnote-ref-283)
283. $ Monit. 2 et 3 frim. an II (23 nov. 93). [↑](#footnote-ref-284)
284. $ La fête de l’Être suprême ne fut qu’une affaire politique. Le 13 avril 1794, Robespierre avait écrasé la faction des hébertistes en envoyant à l’échafaud Hébert, Chaumette, Clootz et leurs complices vrais ou faux. Afin de se justifier aux yeux de l’opinion, il les fit accuser d’athéisme et se donna lui-même pour le restaurateur de la Divinité. Son organe, Antoine-Quentin Fouquier-Tinville, accusa Chaumette et consorts d’avoir voulu anéantir toute espèce de morale, a C’était, dit-il, dans ces orgies, dans ces repas à cent écus par tête, et poussés fort avant dans la nuit, que se concertaient ces mesures liberticides… L’or de Pitt payait Chaumette, qui envoyait 30,000 livres à son père. » Monit. ibi. — Chaumette n’avait que trente et un ans. [↑](#footnote-ref-285)
285. $ Il serait intéressant de savoir où Robespierre avait puisé cette admiration exclusive pour Lacédémone. [↑](#footnote-ref-286)
286. $ L’histoire de la Grèce et de Rome, s’entend. Pour Robespierre et ses auditeurs il n’y en a pas d’autre.

     Voilà bien le lecteur de Plutarque et du Seléctæ. [↑](#footnote-ref-287)
287. $ Monit. 19 floréal an II. [↑](#footnote-ref-288)
288. $ Voir aussi le discours de Payan, à la même occasion et sur le même sujet, Monit., t. XX, p. 523 ; puis les adresses de félicitation envoyées aux lettrés de Paris par les lettrés de province. Id. 26 prairial an II, 14 juin 1794. [↑](#footnote-ref-289)
289. $ Il est si vrai que l’Être suprême de la Révolution n’est pas le bon Dieu, qu’un sans-culotte disait à un de ses camarades qui parlait de Dieu : « Tais-toi donc, il n’y a plus de Dieu ; il n’y a plus qu’un Être suprême. » Et il parlait de très-bonne foi. Du fanat. dans la langue révol., par la Harpe, p. 58. [↑](#footnote-ref-290)
290. $ Monit. 18 floréal (mercredi 7 mai 1794). [↑](#footnote-ref-291)
291. $ Id., t. XX, p. 411. [↑](#footnote-ref-292)
292. $ Comme à la procession. [↑](#footnote-ref-293)
293. $ « Les députés étaient en habit bleu de roi, avec des culottes de peau de daim, mais plusieurs en avaient de peau d’homme, conformes à celles qui furent envoyées à Barrère par un général de la Vendée. » Prudhomme, Hist. impart. des Révol., t. VIII, p. 390. [↑](#footnote-ref-294)
294. $ Ceci est plus que païen. [↑](#footnote-ref-295)
295. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-296)
296. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-297)
297. $ Essai sur les fêtes nationales, p. 70. [↑](#footnote-ref-298)
298. $ Monit., t. XX, 18 floréal ; 19-20 et 25 prairial, etc., [↑](#footnote-ref-299)
299. $ Mens, Virtus, Honor, Píetas, Fides, Pudicítia, Concórdia, Felícitas, Libértas. Ast illa præter quæ datur hómini ascénsus in Cœlum, Mentem, Pietátem, Fidem colúnto earúmque laudem delúbra sunto. — Voir Rosin., Ant. Rom., c. XV. [↑](#footnote-ref-300)
300. $ Une section de Paris demanda le rétablissement du culte de Vesta et la consécration à cette divinité de l’église de l’abbaye de Saint-Antoine, avec un autel sur lequel brûlerait un feu perpétuel entretenu par de jeunes vestales. Monit. 3 frim. an II. [↑](#footnote-ref-301)
301. $ Se figure-t-on les paysans et les paysannes des montagnes de l’Auvergne, réunis dans un théâtre, et faisant de la musique, de la danse et de la gymnastique ? Quelle solennité et quelle beauté pour les fêtes nationales ! [↑](#footnote-ref-302)
302. $ Monit. 24 juin 1794. [↑](#footnote-ref-303)
303. $ Tel est, comme on le verra par la description officielle, le véritable titre de cette fête, quoique dans les écrits du temps elle soit appelée fête de l’inauguration de la Constitution de la République. Au reste, l’état républicain n’était, suivant les lettrés de l’époque, que le retour à l’état de nature. [↑](#footnote-ref-304)
304. $ C’était Hérault de Séchelles. [↑](#footnote-ref-305)
305. $ C’est toujours ainsi qu’ils définissent le règne du christianisme. [↑](#footnote-ref-306)
306. Voici ce portrait historique de ces femmes couronnées et célébrées par le président de la Convention, Hérault de Séchelles : « On les vit, le front sillonné et noirci par la fumée de la poudre, la tête coiffée d’un casque ou d’un bonnet de grenadier, le bas de la figure coupé par des moustaches de poil d’ours, une pique ou un sabre à la main, à cheval sur des affûts de canon, amener de Versailles à Paris, Louis XVI et sa famille. » [↑](#footnote-ref-307)
307. $ Procès-verbal des monuments, de la marche et des discours de la fête consacrée à l’inauguration de la constitution de la Rép. fr. le 10 août 1793, imprimé par ordre de la Convention. — Broch. in 8, Imprim. nat.

     Extrait du procès-verbal de la Convention nationale du 13 septembre 1793, l’an IIe de la République française, une et indivisible.

     La Convention nationale, après avoir entendu la lecture du procès-verbal relatif à la cérémonie du 10 août dernier et à l’acceptation de la constitution, décrète qu’il sera imprimé, distribué aux membres de la Convention au nombre de six exemplaires, envoyé aux départements, aux districts, aux municipalités, aux sociétés populaires, aux armées, et traduit dans toutes les langues.

     Visé par l’inspecteur,

     Signé : Blaux. [↑](#footnote-ref-308)
308. $ Décade phil., t. I, p. 391-3. [↑](#footnote-ref-309)
309. $ Essai sur les Rév., p. 3-670, édit. de Londres. [↑](#footnote-ref-310)
310. $ Collection des décrets de la Révolut. 30 vol. in-4°. [↑](#footnote-ref-311)
311. $ Symbole de l’heureux temps où, suivant les poètes classiques, les hommes épars dans les forêts jouissaient de la plénitude de la liberté. [↑](#footnote-ref-312)
312. $ Les six groupes, par conséquent les petites filles armées de sabres, de haches, de massues ! [↑](#footnote-ref-313)
313. $ À cette époque, on célébrait dans cette fête la chute de la royauté et la chute de Robespierre, Couthon et Saint-Just. [↑](#footnote-ref-314)
314. $ Ce décret est signé Carnot. [↑](#footnote-ref-315)
315. $ Monit. 12 therm. [↑](#footnote-ref-316)
316. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-317)
317. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-318)
318. $ Monit. 17 ventôse an VII. [↑](#footnote-ref-319)
319. $ Monit. 19 vent, an IV. [↑](#footnote-ref-320)
320. $ Monit. 15 germ. an IV. [↑](#footnote-ref-321)
321. $ Un décret fixe, en effet, la Fête des Époux au 10 floréal. [↑](#footnote-ref-322)
322. $ Tout ceci est une pastorale dans le goût de la meilleure antiquité. [↑](#footnote-ref-323)
323. $ Celui qui aura le plus d’enfants, conformément aux lois d’Auguste. Monit. 10 floréal an IV. [↑](#footnote-ref-324)
324. $ P. 78-81. [↑](#footnote-ref-325)
325. $ Juno Perfécta. [↑](#footnote-ref-326)
326. $ Saint Paul parle un peu différemment. [↑](#footnote-ref-327)
327. $ Collect. des décrets an IV ; Monit. 10 flor. an IV. [↑](#footnote-ref-328)
328. $ Essai, etc., p. 81. [↑](#footnote-ref-329)
329. $ Voir les brochures du temps et l’Hist. de la Rév., par M. Gabourd, t. V, p. 340. [↑](#footnote-ref-330)
330. $ Les deux grandes déesses de la Révolution. [↑](#footnote-ref-331)
331. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-332)
332. $ Monit. 22 nivôse an IV, puis 19 niv. an III. [↑](#footnote-ref-333)
333. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-334)
334. $ Saint-Sulpice. [↑](#footnote-ref-335)
335. $ 21 janvier. [↑](#footnote-ref-336)
336. $ Traduction de ce passage de la tragédie classique de Brutus, par le P. Porée, professeur de Voltaire : Duro pátriam exémi jugo ; hanc deínde si quis prémere servítio velit, exórere nostro sánguine impátiens jugi, libérque civis, testéque Roma novum fériat tyránnum, sitque fatále ómnibus nomen tyránnis Brutus. Hoc unum precor, unum hoc parénti, cónsuli, ultóri, date.

     Ainsi se vérifie le mot qui sert d’épigraphe au récent ouvrage du R. P. N…, de la Compagnie de Jésus, en faveur des études classiques : Ut plúrimum discípuli evádere solent, quales fúerunt ipsórum magístri. Tels maîtres, tels disciples ! [↑](#footnote-ref-337)
337. $ An IV. [↑](#footnote-ref-338)
338. $ Monit. sextidi 6 pluviôse an IV. [↑](#footnote-ref-339)
339. $ Toujours le christianisme non avenu ; toujours la nécessité de remonter à l’antiquité païenne pour renouer la chaîne de la liberté. [↑](#footnote-ref-340)
340. $ Comme Sparte, Athènes ou Rome ! C’est ainsi qu’ils connaissaient l’antiquité, dont la base sociale était l’esclavage. [↑](#footnote-ref-341)
341. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-342)
342. $ Broch. in-8, 1795. [↑](#footnote-ref-343)
343. $ Et eux, que faisaient-ils de leurs ennemis ? [↑](#footnote-ref-344)
344. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-345)
345. $ Paroles de Lebrun, musique de Lesueur. [↑](#footnote-ref-346)
346. $ Monit., t. XXIX, p. 593, 593 bis, 606. [↑](#footnote-ref-347)
347. $ Monit., t. XXIX, p. 505. [↑](#footnote-ref-348)
348. $ Souvenir de Rome. [↑](#footnote-ref-349)
349. $ Nous les avons revus en 1848. [↑](#footnote-ref-350)
350. $ C’est du Cincinnatus. [↑](#footnote-ref-351)
351. $ Habémus confiténtem reum. [↑](#footnote-ref-352)
352. $ Je le crois bien. [↑](#footnote-ref-353)
353. $ Les païens d’autrefois faisaient-ils mieux ? [↑](#footnote-ref-354)
354. $ Monit. quintidi 14 messidor. [↑](#footnote-ref-355)
355. $ Quidquid plácuit príncipi legis habet vigórem. [↑](#footnote-ref-356)
356. $ Monit. 8 octobre 1791. Les cruels caprices de Robespierre et de la Convention, une divinité ! [↑](#footnote-ref-357)
357. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-358)
358. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-359)
359. $ Monit. 1er germ. an IV. [↑](#footnote-ref-360)
360. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-361)
361. $ Monit. 2 germ. an VI. [↑](#footnote-ref-362)
362. $ Monit. 2 germ. an VI. [↑](#footnote-ref-363)
363. $ Spartiate. [↑](#footnote-ref-364)
364. $ Monit. 3 vent, et 28 pluv. an VI. [↑](#footnote-ref-365)
365. $ Monit. 4 vent, an VI. Voir aussi le discours de la Révellière Lepaux, 28 pluv. an VII. [↑](#footnote-ref-366)
366. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-367)
367. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-368)
368. Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-369)
369. $ Monit. 15 vend, an IV. [↑](#footnote-ref-370)
370. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-371)
371. $ Monit. 15 vend, an IV. [↑](#footnote-ref-372)
372. $ Ils en faisaient cependant une. [↑](#footnote-ref-373)
373. $ Monit. 15 vend, an IV. [↑](#footnote-ref-374)
374. $ Monit. tridi 3 niv. an III. [↑](#footnote-ref-375)
375. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-376)
376. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-377)
377. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-378)
378. $ Monit. ibi. Il a fallu trois cents ans d’une éducation menteuse pour fausser à ce point les idées sur les institutions barbares et immorales de Lycurgue. [↑](#footnote-ref-379)
379. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-380)
380. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-381)
381. $ Monit. 22 décemb. 1792. [↑](#footnote-ref-382)
382. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-383)
383. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-384)
384. $ Monit., 6 vent, an III. [↑](#footnote-ref-385)
385. $ Monit. ib. et 11 therm. an VI. [↑](#footnote-ref-386)
386. $ Monit. 2 therm. an VI. [↑](#footnote-ref-387)
387. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-388)
388. $ Monit. 18 sept. 1798. [↑](#footnote-ref-389)
389. $ Dict. de la conversat., art. Fêtes. [↑](#footnote-ref-390)
390. $ 12 messidor an II, in-8. [↑](#footnote-ref-391)
391. $ Ceci est flatteur pour le christianisme. [↑](#footnote-ref-392)
392. $ P. 5. [↑](#footnote-ref-393)
393. $ Id., p. 6 et 7. [↑](#footnote-ref-394)
394. $ La Grèce l’a fait, donc vous devez le faire : la conséquence est forcée. [↑](#footnote-ref-395)
395. $ C’est du Théocrite tout pur. [↑](#footnote-ref-396)
396. $ Id., p. 9. [↑](#footnote-ref-397)
397. $ Id., p. 12. [↑](#footnote-ref-398)
398. $ Je me trompe ; César professait la même croyance que Boissy d’Anglas, et il n’est pas le seul. [↑](#footnote-ref-399)
399. $ À qui la faute, si nous n’avons pas revu les jeux, les combats, les sacrifices qui accompagnèrent les funérailles d’Anchise ou de Patrocle ? Sans contredit, ce n’est pas celle de la Révolution. [↑](#footnote-ref-400)
400. $ Hâtons-nous de nous faire Grecs, de nous faire Romains. [↑](#footnote-ref-401)
401. $ Id., p. 20. [↑](#footnote-ref-402)
402. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-403)
403. $ Fêtes nationales, par Lequinio, représentant du peuple. In-Imprim. nat. [↑](#footnote-ref-404)
404. $ Essai, etc., p. 64. [↑](#footnote-ref-405)
405. $ Essai, etc., p. 40, 34, 30. [↑](#footnote-ref-406)
406. $ Monit., t. XXIX, p. 76, 178. [↑](#footnote-ref-407)
407. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-408)
408. $ Le serment exigé était celui-ci : « Je reconnais que l’universalité des citoyens français est le souverain, et je promets soumission et obéissance aux lois de la République. » [↑](#footnote-ref-409)
409. $ Fêtes nat., par Lequinio, art. XIX. [↑](#footnote-ref-410)
410. $ Mercure nat., t. II, p. 908. — Lequinio la réduit à une heure. [↑](#footnote-ref-411)
411. $ Dans une lettre du 13 septembre 1601, il dit à Marie de Médicis : « Plutarque me sourit toujours d’une fresche nouveauté ; l’aimer, c’est m’aimer, car il a été l’instrument de mon bas aage. Ma bonne mère, à qui je doibs tout, et qui avoit une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et à ne vouloir pas, ce disait-elle, voir en son fils un illustre ignorant, nie mit ce livre entre les mains, encore que je ne fusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m’a été comme ma conscience, et m’a dicté à l’oreille beaucoup de bonnes honnestetez et maximes excellentes pour ma conduicte et pour le gouvernement des affaires. »

     Parmi les honnestetez et maximes excellentes d’Henri IV venues du paganisme, on peut citer entre autres « ses adultères multipliés et ses capitulations de conscience dont il se vante en disant : La nécessité, qui est la loy du temps, me fait ores dire une chose, ores l’autre. Peu scrupuleux sur le choix des moyens, il mettait à profit le relâchement des mœurs publiques, en achetant ses adversaires, plus disposés à se vendre qu’à se rendre. » (M. Wolowski, apologiste d’Henri IV économiste.) — Toutes ces honnêtetés et maximes se trouvent en effet dans Plutarque. [↑](#footnote-ref-412)
412. $ Nous le verrons dans la suite de cet ouvrage. [↑](#footnote-ref-413)
413. $ Grâce à l’obligeance de M. le comte H. de la Bédoyère, nous en avons un exemplaire entre les mains. M. de la Bédoyère possède la plus riche collection connue de pièces relatives à la Révolution. Nous avons consulté la troisième édition. À Paris, chez Dufart, imprimeur-libraire, rue Honoré, près le temple de la Raison, ci-devant église Roch. [↑](#footnote-ref-414)
414. $ On avait donné à toutes les églises conservées le vocable de temples de la Raison. [↑](#footnote-ref-415)
415. $ Paroles de Chénier, musique de Gossec. [↑](#footnote-ref-416)
416. $ Prononcé dans le temple de la Raison, ci-devant église Roch, le décadi 10 ventôse, l’an II de la Rép. une et indivis., par le citoyen Dusausoir, de la section de la Montagne. [↑](#footnote-ref-417)
417. $ Cotte prière fut imprimée à part sous le titre : Prière républicaine, adressée à l’Être suprême, propre à réciter dans toute l’étendue de la République les jours de fête. Quart de feuille in-4° à deux colonnes. [↑](#footnote-ref-418)
418. $ Nous citerons entre autres les écrits de Dicéman, de Wollaston, de Delolme, de Laubie, de Villaume, de Bauvinay, de Labastays, de Senancourt, de Delisle de Sales, Boucher de la Richardière, Lefebvre de Villebrune, Chemin, Moreau, Janes, Haüy, d’Auberménil, etc., etc. [↑](#footnote-ref-419)
419. $ Les fondateurs de la Théophilanthropie, qui résume les idées des écrivains cités plus haut, furent : Dupont de Nemours, Chemin, Moreau, Janes, Haüy, frère du physicien, et T. M. [↑](#footnote-ref-420)
420. $ Discours de Lavicomterie sur la morale calculée. Monit. décadi 20 vent, an III. [↑](#footnote-ref-421)
421. $ Évènements arrivés dans le clergé catholique, par Bernard, 234. [↑](#footnote-ref-422)
422. $ P. 6. [↑](#footnote-ref-423)
423. $ Voir l’ouvrage d’Auberménil, le Culte des adorateurs ; puis ceux de Chemin intitulés Manuel, Rituel, Année religieuse, Morale des sages de tous les pays, etc. — Tout ce que nous venons de citer est textuel. [↑](#footnote-ref-424)
424. $ Un des fondateurs dit : « Ce rayon de miel est le symbole de la douceur, il remplace le grain de sel qui trop souvent fait crier les enfants. Les théophilantrophes de la ville de Sens ayant osé substituer des confitures de groseilles au miel préféré par le rituel, l’un des fondateurs se rendit à Sens et fit rétablir l’usage du miel ; il n’excommunia pas. » Ibid., p. 235. [↑](#footnote-ref-425)
425. $ Id. ib., p. 250. [↑](#footnote-ref-426)
426. $ Si la prétention de Gabriel Aucler semble une folie, cette folie lui est commune avec plus d’un renaissant. Restif de la Bretonne se donnait pour descendant de l’empereur Pertinax. Un autre prouvait qu’il était de la famille de Fabius Máximus, un autre de celle de Domítius Ænobárbus, etc. [↑](#footnote-ref-427)
427. $ Ce titre est emprunté au surnom donné par Virgile à Orphée, Threícius Vates. [↑](#footnote-ref-428)
428. $ P. 166 et suiv., 401. [↑](#footnote-ref-429)
429. $ P. 50, 181, 185, 198. [↑](#footnote-ref-430)
430. $ P. 130 à 200. [↑](#footnote-ref-431)
431. $ P. 188. [↑](#footnote-ref-432)
432. $ P. 284-371. [↑](#footnote-ref-433)
433. $ P. 229, 233, 236, 274, 402. [↑](#footnote-ref-434)
434. $ Gérard de Nerval, Les précurseurs du socialisme, p. 349, 350. [↑](#footnote-ref-435)
435. $ Id., p. 340. [↑](#footnote-ref-436)
436. $ P. 287, 292. [↑](#footnote-ref-437)
437. $ P. 292-348. [↑](#footnote-ref-438)
438. $ P. 361, 362. [↑](#footnote-ref-439)
439. $ P. 315. [↑](#footnote-ref-440)
440. $ P. 370, 376, 404. [↑](#footnote-ref-441)
441. $ P. 406. [↑](#footnote-ref-442)
442. $ Deux lettrés célèbres, Taylor en Angleterre, Goethe en Allemagne, adoraient réellement Jupiter. [↑](#footnote-ref-443)
443. $ Les précurseurs du socialisme, p. 351. [↑](#footnote-ref-444)
444. $ Ce fait sera expliqué ailleurs. [↑](#footnote-ref-445)
445. Gérard de Nerval, Les précurseurs, etc., p. 320, 350, 351. [↑](#footnote-ref-446)
446. $ Pour l’histoire numismatique de la Rév. de 1793, voir Médailles de la Rév. fr., par Fellemann, 4 vol., et pour celle de 1848, Souvenirs numismatiques de la Rév. de 1848, par M. de Saulcy. [↑](#footnote-ref-447)
447. $ Le 30 septembre 1791, l’Assemblée nationale décrète que « tous ceux qui, pour fait d’émeute et de révolte, ont été renfermés, bannis ou condamnés aux galères, depuis le 1er mai 1788, seront incessamment délivrés. » Comme les détenus politiques de 1848, ceux de 1791 étaient fêlés, acclamés, portés sur le pavois. Ainsi, le club des patriotes suisses écrivait à celui de Lons-le-Saulnier : « Nous avons, chers amis et frères, deux compatriotes qui demeurent à Cerneux-Pequignot, département du Doubs, paroisse de Morteau ; ils s’appellent Sudan ; l’un est chirurgien de la garde nationale ; son frère est l’un des galériens délivrés par l’Assemblée nationale : tous les deux victimes du plus zélé patriotisme. Ces titres sont les plus recommandables qu’on puisse alléguer à des patriotes comme vous. » Mercure nat., t. I, p. 439, et Monit. 22 mai 1790. [↑](#footnote-ref-448)
448. $ Bull. de la Rép., n° 7. — C’est Anacharsis Clootz avec sa députation du genre humain. [↑](#footnote-ref-449)
449. $ Monit. 30 ventôse an VI. [↑](#footnote-ref-450)
450. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-451)
451. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-452)
452. $ Bull. de la Rép. [↑](#footnote-ref-453)
453. $ Bull. de la Rép., n° 7. [↑](#footnote-ref-454)
454. $ Voir les journaux du temps, l’Illustration en particulier, qui donne l’iconographie de la fête. [↑](#footnote-ref-455)
455. $ Pièces officielles, dans les Murailles révolut., t. I. [↑](#footnote-ref-456)
456. $ Lettre de M. Carnot, ministre de l’instr. publ. 25 févr. 1848. [↑](#footnote-ref-457)
457. $ Murailles révol., id. [↑](#footnote-ref-458)
458. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-459)
459. $ Bull. de la Rép. [↑](#footnote-ref-460)
460. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-461)
461. $ Murailles révol., t. I. [↑](#footnote-ref-462)
462. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-463)
463. $ C’est la formule classique : vídeant cónsules ne quid detriménti respública patiátur. — Circul. du ministre de l’intérieur aux commiss. du gouv. prov. [↑](#footnote-ref-464)
464. $ De 1791 à 1800, il parut 465 journaux ; en 1791, 110 ; en 1792, 60 ; en 1793, 50 ; en 1794, 35 ; en 1796, 35 ; en 1797, 85 ; en 1798, 17 ; en 1799, 26 ; en 1800, 7. Voici en quels termes le Père Duchêne demandait l’instruction obligatoire, gratuite et universelle, tant de fois réclamée en 1848 : « Il faut donc, f… que tous les b… qui ont du sang dans les veines, et qui savent aussi que la raison est la botte secrète pour tuer la tyrannie, ne cessent de prêcher la raison ; il faut donc, si on veut sincèrement établir la liberté, combattre, étouffer les préjugés ; il faut instruire tous les hommes ; car, f…, si nous continuons de laisser toujours tous les œufs dans le même panier, c’est-à-dire si les sans-culottes ne peuvent se procurer autant d’instruction que les riches, bientôt ils redeviendront esclaves ; il y aura bientôt un accaparement de science, et les gueux porteront toujours la besace. » [↑](#footnote-ref-465)
465. $ Depuis le 24 février jusqu’au 1er octobre 1848, il a paru 122 journaux rouges. Sur les journaux et les journalistes de la première et de la deuxième révolution, on consultera avec fruit : 1° la Bibliographie Deschiens ; 2° l’Hist. des journ. et des journalistes de la Révol., par Léonard Gallois ; 3° l’Histoire du journal en France, par E. Hutin ; 4° les Journaux rouges, par Ém. Girardin. [↑](#footnote-ref-466)
466. $ Le nombre total des journaux de 1848 s’élève, pour Paris seulement, au chiffre de 480. [↑](#footnote-ref-467)
467. $ Sur l’influence morale, sociale et progressive du monothéisme, par P. Lacour. [↑](#footnote-ref-468)
468. $ Nous donnerons l’histoire authentique de ces personnages, on jugera. [↑](#footnote-ref-469)
469. $ P. 41, 2. [↑](#footnote-ref-470)
470. $ Fab. d’Olivet, Vers dorés de Pythagore, p. 365. [↑](#footnote-ref-471)
471. $ P. 44. [↑](#footnote-ref-472)
472. $ P. 46. [↑](#footnote-ref-473)
473. $ P. 73. [↑](#footnote-ref-474)
474. P. 48, 52. [↑](#footnote-ref-475)
475. P. 53. [↑](#footnote-ref-476)
476. $ P. 60. [↑](#footnote-ref-477)
477. $ P. 61. [↑](#footnote-ref-478)
478. $ P. 66 à 75. [↑](#footnote-ref-479)
479. $ P. 76. [↑](#footnote-ref-480)
480. $ P. 24 à 80. [↑](#footnote-ref-481)
481. $ Nous donnerons ailleurs les détails de cette cérémonie. [↑](#footnote-ref-482)
482. $ Adeo Martiáli sevérus hostis ut quotánnis, stato die Musis dicáto, multa ipsíus volúmina Vulcáno dicaréntur. P. Jov., Elog. 78, p. 180. [↑](#footnote-ref-483)
483. $ Disputábant ii de animórum immortalitáte, platónicæ pótius sectæ, quam christiánæ religiónis ásseclæ ; et nómina in baptísmate suscépta immutábant, non juventútem tantum, ut ipsi aiébant, véterum æmulatióne ad virtútem incitántes, sed nímio gentilitátis amóre obcæcáti… quin turpe arbitrántes, sancti nómine, quod in baptísmate accéperant vocári, eo supprésso novum sibi impónerent, ex éthnica religióne derivátum. Pauli II vita cum vindíciis adv. Platon. ; Auct. Angelo María Quiríno card. Romæ, 1719, c. 1, p. X. [↑](#footnote-ref-484)
484. $ Jug. des savants, t. II, id. in-4°. [↑](#footnote-ref-485)
485. $ Amor, hic (gentilitátis) quosdam ex ipsis ádeo transvérsos egísse comperítur, ut nec a solémnium quorúmdam sacrificiórum ceremóniis abstinérent, vel sub ipso Quirináli monte… Pompónius hic éthnicos ritus ita deperiísse, ut in more habéret, natálem urbis Romæ diem celebráre quin Rómulo aram constrúere. Id., id. [↑](#footnote-ref-486)
486. $ L’anno 1483, fù celebrata questa funzione, per avventura la prima volta, nel monte Esquilino, presso la casa di Pomponio Leto. Jacopo Volterra, Diario. [↑](#footnote-ref-487)
487. $ Quod si recte mémini Pompónius Lætus, poéta laureátus, primus a paucis annis citra introdúxit. Memorie istoriche della chiesa di Araceli, dal p. Casimiro da Roma, in-4°. Roma, 1736, p. 323. [↑](#footnote-ref-488)
488. $ Fúerunt epíscopi usque ad vigínti ; D. Bernardínus Gambara subdiáconus apostólicus. Id. id. [↑](#footnote-ref-489)
489. $ In veste quotidiána… vel quod magis plácuit. Id. id. [↑](#footnote-ref-490)
490. $ Prándium fuit satis feriále et sine bono vino. Post prándium fuit recitáta quædam comœ́dia, etc. Id. [↑](#footnote-ref-491)
491. $ Fernus, un des disciples de Pomponius Lætus, rêvant déjà la République, lui écrivait : Dictatóri perpétuo, imperatóri nostro máximo, Pompónio Læto. — Jug. des sav., art. Fernus. [↑](#footnote-ref-492)
492. $ Affero nunc Michaélis nostri Canénsii testimónium ad eam ipsam Romanórum quorúmdam academicórum nequítiam declarándam, luculéntum ac fide digníssimum. Hic Paulum comméndat disértis verbis ob nefándam eórum sectam scelestámque opiniónem máxima diligéntia e médio Románæ cúriæ sublátam, qui nimírum fidem orthodóxam pravis móribus infecérunt prædicarúntque fas cuíque esse pro árbitra tu voluptátibus uti… Subdítque huic nequítiæ eósdem crimen conspiratiónis in ipsíus Pontíficis vitam vere adjecísse, tantámque rei atrocitátem Marco Románo, Petro, quem Petréium et Damiáno Tusco, quem Callímachum præcípuum ejus scéleris architéctum hábitum prodit, quemádmodum et príncipem in ea academicórum secta locum assígnat Pompónio Læto. Card. Quiríni, ubi supra. [↑](#footnote-ref-493)
493. $ Sese mútuo ad convívia invitábant usurpántes prióres illos secúndæ Pérsii versus :

     Hunc, Macríne, diem númera melióre lapíllo,

     Qui tibi labéntes appónit cándidus annos,

     Funde merum génio, etc.

     In his autem precatiónibus, atque convíviis, cui licéntiæ hómines illi se darent, exémplo nobis sit Faustus Sabǽus, Vaticánæ Bibliothécæ a Leónis X pontificátu, usque ad illum Pauli IV custos, qui ad agéndum natális sui diem amícos invítans, epigrámma his vérsibus conclúdit :

     Vos afférte sales, dictéria, scommáta, risus,

     Danda voluptáti est crástina tota dies,

     Et quia præ fóribus stat mors inopína bibéndum est,

     Occupet impótos ne via longa necis.

     Pauli II vita, etc., c. 1, p. X. [↑](#footnote-ref-494)
494. $ Pantheísticon, sive fórmula celebrándæ sodalitátis Socráticæ, in tres partes divísa, quæ Pantheistárum, sive sodálium cóntinent : 4° Mores et axiómata ; 2° Numen et philosóphiam ; 3° Libertátem et non falléntem legem neque falléndam. In-12. [↑](#footnote-ref-495)
495. $ Sympósia socrática quorum spécimen nobis reliquérunt divíni Sócratis duo præstantíssimi discípuli, Plato nimírum atque Xénophon… Sunt étiam nostro témpore non pauci qui simília Socráticis instituérunt convívia imo et Socráticas sodalitátes ea disérte nominárunt. P. 4 et 5. — Quod ad órdinem pértinet, qui in sodalitátibus hisce observátur, modiperatórem habent ; eódem plane jure gaudéntem, quo apud Græcos olim et Romános… Nec intérea hodiérnæ sodalitátis socráticæ statum aut oríginem celávimus, cum hoc ipsum nobis sit potíssimum scribéndi arguméntum. P. 76. [↑](#footnote-ref-496)
496. $ Philósophi hi sunt qui nullíus in verba juráti, non educatióne, neque consuetúdine ab ducti, non religiónibus pátriis, neque légibus impedíti, de rebus ómnibus, tam sacris (ut dícitur) quam profánis, libérrimo cum judício discúrrunt. P. 5. [↑](#footnote-ref-497)
497. $ De rerum causa et orígine cum Lino vetustíssimo sanctissimóque reconditióris sciéntiæ antístite dicéntes : Ex Toto quidem sunt ómnia, et ex ómnibus est Totum. P. 6. [↑](#footnote-ref-498)
498. $ Ex Uno facta esse ómnia, censébat decantatíssimus ille Musǽus in idémque ómnia iri resolúta. P. 8. — Ex primis illis corpóribus, exístunt rerum ómnium compósita sémina ab ætérno témpore inchoáta. P. 16. [↑](#footnote-ref-499)
499. $ Cogitátio est motus particuláris cérebri… Omnes ídeæ demonstrántur esse corpóreæ… ignis æthéreus ómnia circúmdans… hic est Horátii divínæ partícula auræ, Virgílii spíritus intus alens. P. 8, 13, 14. [↑](#footnote-ref-500)
500. $ Unde non sine ratióne nómine matris Panspérmiæ terra donánda est, cui sol Pamméstor, ut marítus nunquam senéscens. P. 21. [↑](#footnote-ref-501)
501. $ Hinc meum respónsum… Sol mihi pater est, mater terra, mundus pátria, omnes hómines cognáti. Ibid. [↑](#footnote-ref-502)
502. $ Loquéndum cum vulgo, sentiéndum cum philósophis… Nulla inter eos exorítur discórdia, si sodálium quílibet patérnam profiteátur hǽresim… non cogitándi tantum, sed étiam agéndi libertátem (omni abomináta licéntia !) mórdicus tuéntur cunctis tyránnis infensíssimi… superstitiónis stirpes omnes rejiciéndæ… Vera lux, recta rátio, etc. P. 41, 66. — Commentántur in legem natúræ, Veríssimam illam et nunquam falléntem ratiónem. P. 50. [↑](#footnote-ref-503)
503. $ Religiónem eórum advértas símplicem… non ánimos inánibus lactántem fábulis, non infamántem aut insectántem… Natúræ mystæ ac hierophántæ mérito vocári possunt Pantheístæ. Stúdiis incúmbunt sodáles Socrátici quibus máxime inclaruérunt Druides et Pythagorǽi. P. 77. [↑](#footnote-ref-504)
504. $ Parísiis plúrimum versántur ; ítidem Venétiis, in ómnibus Hollándiæ úrbibus, máxime certe Amstelodámi, et nonnúlli (quod miréris) in ipsa cúria Romána ; sed præcípue Londíni abúndant… ut uno verbo rem expédiam, dantur procul dúbio in plúrimis locis Pantheístæ non pauci : qui suos sibi habent privátos cœtus et sodalitátes, ubi convivéntur et, quod suavíssimum est condiménti genus, ubi désuper philosophántur. P. 14, 89. — Super ista Univérsi imménsi et ætérni fundaménta solidíssime jacta, philosóphiam suam ædíficant Pantheístæ. P. 16. [↑](#footnote-ref-505)
505. $ Semper una légitur pórtio in unoquóque congréssu, præfánte modiperatóre, céteris vero respondéntibus ac intérdum concinéntibus, alternátim pleráque secúndum Virgiliánum illud, Homéro prius suggerénte : altérius dicétis amant altérna caménæ. [↑](#footnote-ref-506)
506. $ Cánonem philosóphicum interpretántur indéque éruunt Theorémata Socraticórum véterum. P. 50. — Commentántur statis tempóribus in legem natúræ, etc. Ut supr., p. 50. [↑](#footnote-ref-507)
507. $ Fórmulæ pars prima. [↑](#footnote-ref-508)
508. $ Le libre penser et la belle littérature, voilà toute la Renaissance. [↑](#footnote-ref-509)
509. $ Et nunc et semper. [↑](#footnote-ref-510)
510. $ … Audíte, sodáles caríssimi, verba M. P. Catónis, referénte M. T. Cicérone sanctíssimo patre pátriæ, etc. [↑](#footnote-ref-511)
511. $ Laudéntur Sócrates et Plato, Marcus Cato et Marcus Cícero. [↑](#footnote-ref-512)
512. $ Non hábeo dénique nauci, etc. Le rituel porte à la marge lettres rouges : Referénte Cic. De divinat. lib. I, c. ultim. [↑](#footnote-ref-513)
513. $ Laudándus Xénophon imitandíque rústici Sabíni. [↑](#footnote-ref-514)
514. $ Profánum arcéte vulgus. [↑](#footnote-ref-515)
515. $ Quidquid est hoc ómnia ánimat, etc. La rubrique en lettres rouges indique : Pacuv. apud Cicer. De divinat., lib. I, c. 57. [↑](#footnote-ref-516)
516. $ Ad te confúgimus, a te opem pétimus, tibi nos pénitus totósque trádimus. Cicer. Tuscul. Disp. lib. V, c. 2. [↑](#footnote-ref-517)
517. $ Rátio est vera et prima ; lux luménque vitæ… Nolíte putáre eos qui áliquid ímpie commíserint agitári furiárum tædis. C. Orat. pro Sext. Róscio, c. 24. — Il n’a point créé les noirs démons… il crée le remords. C’est ainsi que dans son hymne impie à l’Être suprême, Lebrun n’est que le traducteur de Cicéron. [↑](#footnote-ref-518)
518. $ Necessitátem appéllant quia nihil áliter possit, atque ab ea constitútum sit eveníre, quasi fatálem et immóbilem continuatiónem órdinis sempitérni. Id. [↑](#footnote-ref-519)
519. $ Pour les différentes parties de l’office, le rituel indique dos hymnes de rechange, et en laisse le choix au prêtre : ils sont tous tirés d’Horace. [↑](#footnote-ref-520)
520. $ Ce qui n’est pas moins admirable, c’est l’assurance avec laquelle certaines personnes soutiennent encore, que les auteurs païens n’offrent aucun danger pour la jeunesse, dès qu’ils sont expurgés sous le rapport des mœurs. [↑](#footnote-ref-521)
521. $ Almus Selemon. [↑](#footnote-ref-522)
522. $ Almus Anaximánder. [↑](#footnote-ref-523)
523. $ Prosit nobis. [↑](#footnote-ref-524)
524. $ Laudétur réliquus chorus philosophántium famulórum famularúmque veritátis. [↑](#footnote-ref-525)
525. $ Audíte, æquáles præstantíssimi, normam certíssimam bene vivéndi, beáte moriéndi, verbis ipsíssimis vobis nunc tradéndam quibus eam inimitabíliter expréssit olim Marcus Túllius. Id. [↑](#footnote-ref-526)
526. $ Pátulis áuribus et córdibus sursum elátis auscultábimus. Id. [↑](#footnote-ref-527)
527. $ Est quidem vera lex, recta rátio, natúræ cóngruens, diffúsa in omnes, constans, sempitérna ; neque est quæréndus explanátor aut intérpres álius. De rep. I, 3. [↑](#footnote-ref-528)
528. $ Aussi les lettrés révolutionnaires les ont toutes abolies pour revenir à la loi naturelle de Cicéron, sans autre interprète qu’elle-même. [↑](#footnote-ref-529)
529. $ Superstítio fusa per gentes oppréssit ómnium fere ánimos atque hóminum imbecillitátem óccupa.it. Quámobrem ut relígio propagánda quæ est juncta cum cognitióne natúræ, sic superstitiónis stirpes omnes ejiciéndæ. Cic. De divinat., lib. II, c. ultim. [↑](#footnote-ref-530)
530. $ Non vígilat superstitiósus, non dormítat tranquíllus ; non beáte vivit ; neque secúre móritur : vivus et mórtuus factus sacrificulórum præda. Id. [↑](#footnote-ref-531)
531. $ Poultier, Discours décadaires. — À la Nature. [↑](#footnote-ref-532)
532. $ Omnípotens et sempitérne Bacche, qui humánam societátem máxime in bibéndo constituísti ; concéde propítius, ut hi quorum cápita, hestérna compotatióne gravántur, hodiérna levéntur ; idque fiat per pócula poculórum. Amen.

     Le temps de mettre au grand jour le système religieux et social puisé dans les auteurs classiques n’était pas encore venu à l’époque où vivait l’auteur. Aussi, il prend la sage précaution de ne pas signer son ouvrage : plus tard, Voltaire en faisait de même. De plus, il laisse à dessein planer un doute prudent sur l’accomplissement littéral et constant, au sein de chaque confrérie, des cérémonies socratiques, tout en révélant l’existence et le grand nombre des confréries dans toutes les parties de l’Europe. Ut uno verbo rem expédiam, dantur procul dúbio in plúrimis locis pantheístæ non pauci, qui suos sibi habent cœtus et sodalitátes, ubi convivéntur et philosophéntur. Ast in eis ista fórmula, vel áliqua ejus partícula apud eos semper et ubíque recitétur, in médio consúltus relínquo, p. 89. [↑](#footnote-ref-533)
533. $ Ch. Nodier, Souv., p. 125-7, édit. 1841. [↑](#footnote-ref-534)
534. $ M. Danjou, Du paganisme dans la société, p. 22 à 25. [↑](#footnote-ref-535)
535. $ De Gerlache, Études sur Salluste, p. CXLVII. [↑](#footnote-ref-536)
536. $ Instruction sur l’ère de la république, Monit. M décembre 1793. — Jusqu’au moment où la renaissance païenne eut fait prévaloir ?a triste influence (1564), la France commençait l’année au jour de Pâques, jour anniversaire de la délivrance, de la liberté, et du renouvellement de toutes choses par le christianisme. [↑](#footnote-ref-537)
537. $ C’est le nom classique des Savoyards ; Grégoire prononçait son discours en présence des quatre Savoyards qui étaient venus demander l’incorporation de leur pays à la République française. [↑](#footnote-ref-538)
538. $ Voir Histoire parlem. de la Rév., t. XX, p. 377. [↑](#footnote-ref-539)
539. $ Moniteur, ibi. [↑](#footnote-ref-540)
540. $ Les drapeaux seront aux trois couleurs et porteront ces mots : La liberté ou la mort. Constit., art. XXIX. [↑](#footnote-ref-541)
541. $ À l’époque dont parle Sénart, Robespierre était l’âme occulte de la municipalité. [↑](#footnote-ref-542)
542. $ Mém. de Sénart, agent du Gouv. révol., in-8, p. 80-84. Secrétaire de Fouquier-Tinville, personne mieux que Sénart n’a connu les ressorts secrets de la Révolution et les pensées des démagogues. [↑](#footnote-ref-543)
543. $ Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution, 6 vol. in-8. T. IV, p 11. [↑](#footnote-ref-544)
544. $ T. I, liv. VI. [↑](#footnote-ref-545)
545. $ Essais historiques, etc., t. I, liv. VI. [↑](#footnote-ref-546)
546. $ Monit. 24 mai 93. [↑](#footnote-ref-547)
547. $ Voir notre première livraison. [↑](#footnote-ref-548)
548. $ Monit. 12 fruct. an II. [↑](#footnote-ref-549)
549. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-550)
550. $ Cette adresse, rédigée par Barrère, est signée Vergniaud, président ; Bancel, Gorsas, Salles, Lesage, Dufriche-Valazé, secrétaires. [↑](#footnote-ref-551)
551. $ Cette adresse, rédigée par Isnard, est signée Dubois-Crancé, président ; Prieur (de la Marne), Chaudieu, Lecointe, Puyraveau, Mallarmé, L.-J. Charlier, J.-Jullien (de Toulouse), secrétaires. [↑](#footnote-ref-552)
552. $ Révol., t. IV, p. 520. [↑](#footnote-ref-553)
553. $ Monit. 9 mars 1793. [↑](#footnote-ref-554)
554. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-555)
555. $ Id., 10 mars 1793. Id. [↑](#footnote-ref-556)
556. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-557)
557. $ Id., 19 septembre 92. [↑](#footnote-ref-558)
558. $ Merc. nat., t. I, p. 314. [↑](#footnote-ref-559)
559. $ Monit. 18 août 1792. [↑](#footnote-ref-560)
560. $ Monit., t. XXIX, p. 165. [↑](#footnote-ref-561)
561. $ Décade, t. IV, p. 319. [↑](#footnote-ref-562)
562. $ Essai sur les Rév., p, 65-86. [↑](#footnote-ref-563)
563. $ Monit., 21 avril 1791. [↑](#footnote-ref-564)
564. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-565)
565. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-566)
566. $ Monit. 24 août 1791. [↑](#footnote-ref-567)
567. $ Id. Décret, art. XXIII, XXIV. [↑](#footnote-ref-568)
568. $ Révol. de France, etc., t. I, p. 101. [↑](#footnote-ref-569)
569. $ Monit. 4 août 93. [↑](#footnote-ref-570)
570. $ Anach. Clootz, 19 août 93. [↑](#footnote-ref-571)
571. $ Monit., 12 déc. 1789. [↑](#footnote-ref-572)
572. $ Génie de la Révol. dans l’éducat. T. III, versus fin. [↑](#footnote-ref-573)
573. $ Id., ibid. [↑](#footnote-ref-574)
574. $ Id., 8 vend. [↑](#footnote-ref-575)
575. $ Voici le texte d’une réquisition de souliers ; nous en verrons une autre dans la vie de Saint Just : « Citoyens, plusieurs de nos braves volontaires, combattant sur les frontières, manquent de souliers ; cotisons-nous pour leur en procurer. Quel est celui d’entre nous qui ne rougirait pas d’en avoir deux paires, quand son frère, son défenseur, le défenseur de la liberté, n’en a point ? Que chacun donne des souliers en nature… Sociétés populaires, aiguisez le civisme de tous vos membres ; prêtres de tous les cultes, empressez-vous de donner l’exemple de votre dévouement à la patrie. » Monit., 19 juin 1792 ; 16 février 1793, etc. [↑](#footnote-ref-576)
576. $ Id. 8 avril 1794. [↑](#footnote-ref-577)
577. $ C’était bien la peine de faire une révolution pour délivrer la France des corvées ! [↑](#footnote-ref-578)
578. $ Id. 4 juin 1794. [↑](#footnote-ref-579)
579. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-580)
580. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-581)
581. $ Révol., t. I, p. 304. [↑](#footnote-ref-582)
582. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-583)
583. $ Bache disait : « Il faut interdire à tout fonctionnaire public toute espèce de luxe, et le reporter, comme à Lacédémone, dans les édifices nationaux et les fêtes publiques. » [↑](#footnote-ref-584)
584. $ Monit. 7 therm. an III. [↑](#footnote-ref-585)
585. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-586)
586. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-587)
587. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-588)
588. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-589)
589. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-590)
590. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-591)
591. $ 8 septembre 1789. Id. [↑](#footnote-ref-592)
592. Id. [↑](#footnote-ref-593)
593. $ Monit. 12 vend. 1794. [↑](#footnote-ref-594)
594. $ Le mercredi 3 mars 1793, à peine au début de la République, Chabot fait son rapport sur l’effectif des biens devenus nationaux : il s’élève à six milliards quatre cent onze millions. Ne sont pas compris dans cette somme les biens territoriaux du clergé évalués à trois milliards ; ce qui donne un total de neuf milliards neuf cent onze millions ! [↑](#footnote-ref-595)
595. $ Hist. pittoresque de la Conv., t. III, p. 204. [↑](#footnote-ref-596)
596. $ Le 30 pluviôse an IV parut le procès-verbal suivant : « Au nom de la République française, une et indivisible, procès-verbal du brûlement, fonte et brisement de tous les objets qui ont servi à la fabrication des assignats. Les commissaires du Directoire exécutif, chargés de surveiller l’exécution de la loi du 2 nivôse, ordonnant la fabrication de 40 milliards d’assignats et le brisement de la planche aux assignats, se sont occupés de constater la quantité d’assignats fabriqués et émis depuis leur création jusqu’au 2 nivôse ; ils ont reconnu qu’à cette époque, il avait été créé la somme de 33,430,481,623 livres. — Ci… 33,430,481,023 livres.

     Pour copie conforme, le ministre des finances,

     Signé : Ramel.

     (Monit. ibi.)

     Le Moniteur du 4 ventôse an IV dit qu’il a été créé en tout : 45 milliards 581 millions et quelques livres d’assignats.

     « Ainsi l’État, c’est-à-dire quelques démagogues, prit au clergé 3 milliards ; aux émigrés, 5 milliards, en immeubles seulement. Ce qu’il leur prit en meubles, ornements, ustensiles d’or et d’argent et bijoux, qui pourrait le dire ?… On peut en juger par les états officiels que la trésorerie nationale publia en 1798, pour rendre compte des quatre-vingt-seize milliards dépensés depuis le commencement de la Révolution. Et le 30 septembre 1797, l’État faisait publiquement une banqueroute de cinquante milliards. » Histoire du Directoire, par A. Granier de Cassagnac, t. I, p. 2 — Voir aussi l’ouvrage spécial de sir Francis d’Ivernoy, Tableau des pertes causées par la Révolution. — Dans cette somme fabuleuse les assignats sont comptés à leur valeur nominale. On a calculé que les révolutions de Juillet, de Février, fille et petite-fille de la grande Révolution, avaient coûté à la France plus de 30 milliards. [↑](#footnote-ref-597)
597. $ Mémoires de Bourrienne, t. VI. [↑](#footnote-ref-598)
598. $ Monit. 11 avril 1791. [↑](#footnote-ref-599)
599. $ Monit. 13 oct. 1793. [↑](#footnote-ref-600)
600. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-601)
601. $ Id., ibi. [↑](#footnote-ref-602)
602. $ Monit. 11 avril 91 ; 5 févr. 93. [↑](#footnote-ref-603)
603. $ Id. 12 octobre 92. [↑](#footnote-ref-604)
604. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-605)
605. $ Monit. 8 juin 1793 [↑](#footnote-ref-606)
606. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-607)
607. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-608)
608. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-609)
609. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-610)
610. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-611)
611. $ Collect. des décrets de la Révol. de 1793. [↑](#footnote-ref-612)
612. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-613)
613. $ Monit. ibi., et Collect. des Décrets de la Révol., de 1793. [↑](#footnote-ref-614)
614. $ Monit. 28 août 92. [↑](#footnote-ref-615)
615. $ L’homme d’État, p. 65, in-8. Paris, an XI. [↑](#footnote-ref-616)
616. $ Monit. 21 mars 1795. [↑](#footnote-ref-617)
617. $ Monit. ibi. 1794. [↑](#footnote-ref-618)
618. $ Monit., ibi. # Manquant dans l’original. [↑](#footnote-ref-619)
619. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-620)
620. $ Tacite, De morib. Germ. [↑](#footnote-ref-621)
621. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-622)
622. $ Monit. 14 août. 1794. [↑](#footnote-ref-623)
623. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-624)
624. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-625)
625. $ Voir les décrets des 12 octobre 1792 ; 23 mars 1793 ; 4 nivôse an II ; 12 niv. an II ; 15 prair. id. ; 23 brum. id. ; 16 frim. an IV ; 14 vendém. id. ; 3 flor. id. ; 6 flor. id. ; 21 et 24 prair. id. ; 12,19,29 mess, id. ; 26 et 27 therm. id. etc., etc. [↑](#footnote-ref-626)
626. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-627)
627. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-628)
628. $ Monit. 2 juillet 1793. [↑](#footnote-ref-629)
629. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-630)
630. $ Monit. 27 therm. an VI. [↑](#footnote-ref-631)
631. $ Voir Rosin., Thes. antiq. Rom., lib. lit, c. 18. [↑](#footnote-ref-632)
632. $ Monit. 29 déc. 1793. [↑](#footnote-ref-633)
633. $ Monit. 31 mai 1794. [↑](#footnote-ref-634)
634. $ L’histoire de Viala, s’il faut en croire le Moniteur du 1er ventôse an III, est une fable inventée par Robespierre dans l’intérêt de sa popularité. Une lettre adressée par les citoyens d’Avignon et suivie d’une page de signatures s’exprime ainsi : « Robespierre, dans son rapport sur l’Être suprême, proposa à la vénération des Français le jeune Viala. L’action par laquelle il voulut rendre célèbre ce jeune étourdi est fondée sur la fable la plus ridicule. Il est faux que le jeune Viala ait fait la moindre tentative pour couper la traille de la Durance, etc. » Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-635)
635. $ La procession marche sur deux files, et en guise de litanies chante les strophes suivantes :

     les jeunes garçons.

     Tendres mères, séchez vos larmes ;

     Ce jour n’est point un jour de deuil :

     D’un triomphe si plein de charmes,

     Ah ! ressentez le juste orgueil.

     Nos amis, soldats avant l’âge,

     Ont assez vécu pour l’honneur.

     Ô Patrie ! à tes pieds notre jeune courage

     D’une si belle mort implore le bonheur !

     les mères.

     Enfants chéris, chantez vos frères ;

     Enlacez la palme au cyprès ;

     Soyez vaillants, vos tendres mères

     Sauront étouffer leurs regrets.

     Oui, nous braverons l’injustice

     Du sort qui vous ferait périr.

     Ô Patrie ! il n’est point de plus grand sacrifice,

     Mais nos cœurs pleins de toi sont prêts à te l’offrir, etc. [↑](#footnote-ref-636)
636. $ Monit. 23 juillet 1794. [↑](#footnote-ref-637)
637. $ Monit. 13 mai. 1793. [↑](#footnote-ref-638)
638. $ Monit. ibi. — Ceci peut passer pour le sublime de la déraison ! Fabriquer une constitution comme on fabrique un habit, la fabriquer à priori et sans avoir pris la mesure ; la fabriquer de pièces et de morceaux de tout pays, de tout âge, de toute langue ! « Ô ma patrie ! s’écriait avec raison Chateaubriand, quel habit d’arlequin on a jeté sur tes épaules ! » [↑](#footnote-ref-639)
639. $ Monit. 16 décemb. 1792. [↑](#footnote-ref-640)
640. $ Monit. 23 nivôse an III. [↑](#footnote-ref-641)
641. $ Monit. 28 mars 1793. [↑](#footnote-ref-642)
642. $ Monit. 9 nov. 1792. [↑](#footnote-ref-643)
643. $ Monit. 14 niv. an III. [↑](#footnote-ref-644)
644. $ P. 19, 23, 67. [↑](#footnote-ref-645)
645. $ Cérutti, Exposé des Droits de l’homme, p. 154. [↑](#footnote-ref-646)
646. $ Anach. Clootz, Monit. 24 avril 1793. — L’auteur avait pris pour texte ce mot de Salluste : Stúdium reipúblicæ ómnia súperat. — C’est le même Anacharsis qui, écrivant aux jacobins hollandais de Saint-Omer, leur disait entre autres choses : « Je ne donnerais pas un canton de ma république universelle pour toutes les couronnes de la terre et du ciel. La France applaudit au zèle qui nous dévore pour la maison du Seigneur genre humain, le souverain unique, indivisible, impérissable. J’ai fait sauter la tête d’un monarque ; mon caractère de régicide est indélébile. C’est avec le sang du dernier tyran de l’Europe que je laverai mes mains teintes du sang de Louis XVI. » Monit. 12 décembre 1793. [↑](#footnote-ref-647)
647. $ Hist. pittores. de la Conv., t. III, p. 21. [↑](#footnote-ref-648)
648. $ Constit. de 1793, art. XXV, XXVI, XXVII. Monit. 27 juin 1793. [↑](#footnote-ref-649)
649. $ Lavicomterie, Des Droits du peuple, p. 16. [↑](#footnote-ref-650)
650. $ Sieyès, Monit. 8 sept. 1789. [↑](#footnote-ref-651)
651. $ Robert, Avantages de la fuite de Louis XVI, p. 72. [↑](#footnote-ref-652)
652. $ Révol., t. I, p. 405. [↑](#footnote-ref-653)
653. $ Disc. de Robert sur la Constit. Monit. 26 avril 1793. [↑](#footnote-ref-654)
654. $ Constit., art. IV, XXVIII, XXIX, LIX. [↑](#footnote-ref-655)
655. $ Cérutti, Exposé des Droits de l’homme, p. 59. [↑](#footnote-ref-656)
656. $ Id. Constit., ibi. [↑](#footnote-ref-657)
657. $ Discours de Robesp. sur la Const., Monit. 43 mai 1793. [↑](#footnote-ref-658)
658. $ Lavicomterie, Droits du peuple, p. 177 ; et Robert, Fuite de Louis XVI, p. 52. [↑](#footnote-ref-659)
659. $ Id. p. 111. [↑](#footnote-ref-660)
660. $ Adresse, 30 avril 1790. [↑](#footnote-ref-661)
661. $ Vues générales sur la Constitution ou Exposé des droits du peuple, avec cette épigraphe : Vivéndum more Græcórum sub légibus própriis. In-8, p. 159. [↑](#footnote-ref-662)
662. P. 23. [↑](#footnote-ref-663)
663. $ Const. de 1793, art. III-V. [↑](#footnote-ref-664)
664. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-665)
665. $ Entre autres, le Brutus de Voltaire, etc., etc. [↑](#footnote-ref-666)
666. $ Monit. 23 déc. 1789. [↑](#footnote-ref-667)
667. $ Monit. 10 brum. an II. [↑](#footnote-ref-668)
668. $ Journées mém. de la Révol., t. II, p. 103. [↑](#footnote-ref-669)
669. $ Mer. nat., t. IV, p. 1,316. [↑](#footnote-ref-670)
670. $ P. 23. [↑](#footnote-ref-671)
671. $ Art. VII. [↑](#footnote-ref-672)
672. $ Monit. 21 août, 1789. [↑](#footnote-ref-673)
673. $ Monit. 20 janv. 1790. [↑](#footnote-ref-674)
674. Droits du peuple, p. 23. [↑](#footnote-ref-675)
675. $ Id., 20 et 22 août 1794. [↑](#footnote-ref-676)
676. $ Id., 24 août, id. [↑](#footnote-ref-677)
677. $ P. 23. [↑](#footnote-ref-678)
678. $ Monit. 23 juin 1789, et Const. de 1793. [↑](#footnote-ref-679)
679. $ Monit. 20 août 1798. [↑](#footnote-ref-680)
680. $ Monit. 26 germ. an III. [↑](#footnote-ref-681)
681. $ Discours de Robert sur la Const., Monit. 26 avril 1793. [↑](#footnote-ref-682)
682. $ Disc. sur la Constit., Monit. 10 mai 1793. [↑](#footnote-ref-683)
683. $ Constit. de 1791, art. X. [↑](#footnote-ref-684)
684. $ Monit. 40 nov. 1789. [↑](#footnote-ref-685)
685. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-686)
686. $ Id., 29 sept. ; id., Disc. de Thouret. [↑](#footnote-ref-687)
687. $ Monit. 29 oct. 1789. [↑](#footnote-ref-688)
688. $ « La constitution de l’an III, monstre informe que Hérault de Séchelles regardait comme sa fille chérie, fut attaquée dès son apparition. Hérault monte à la tribune et s’écrie : Il fut inconnu aux anciens, cet attentat de l’imprimerie moderne ; si la puissance de l’imprimerie leur était inconnue, du moins ils en ignoraient les crimes. Ils ne confièrent leurs lois qu’à l’incorruptible airain ou à la mémoire pure des enfants, et ils ne les virent pas flétries à leur naissance par l’invention môme qui devait les répandre et les consacrer.

      » Chez les Athéniens, la loi frappait de mort l’étranger qui s’introduisait dans l’assemblée populaire, parce qu’il usurpait la souveraineté. Chez les Français libres, qu’il tombe sous le glaive de la justice, celui qui s’introduit dans la pensée même des législateurs pour en dénaturer les résultats 1

      » En conséquence, fut rendu le décret suivant : « Toute personne qui fera imprimer, vendre ou distribuer un ou plusieurs exemplaires altérés ou falsifiés de l’acte constitutionnel dont la rédaction a été décrétée le 24 juin 1794, sera puni de mort. » Histoire pittor. de la Convent., t. III, p. 40. [↑](#footnote-ref-689)
689. $ Adresse envoyée aux Français au nom de l’Assemblée nationale, 24 février 1790, et signée Talleyrand, président ; Guillotin, secrétaire. — La singulière coïncidence de ces deux signatures au bas de ces mensonges ne semble-t-elle pas dire : Crois ou meurs ? [↑](#footnote-ref-690)
690. $ Rapport sur la Constit., 13 juin 1790. [↑](#footnote-ref-691)
691. $ Discours sur la Révolution française, prononcé dans l’église métropolitaine et paroissiale de Notre-Dame de Paris, en présence des électeurs de 1789, le 13 juillet 1791, par le citoyen Charles Hervier. In-8. [↑](#footnote-ref-692)
692. $ Lavicomterie, Des droits du peuple, p. 6. [↑](#footnote-ref-693)
693. $ Monit. 21 sept. 1789 et 27 juin 1793. [↑](#footnote-ref-694)
694. $ Id. 19 juillet 1791. [↑](#footnote-ref-695)
695. $ Décade, t. VI, p. 151. [↑](#footnote-ref-696)
696. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-697)
697. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-698)
698. $ Monit. Id. [↑](#footnote-ref-699)
699. $ Monit. 23 sept. 1793. [↑](#footnote-ref-700)
700. $ Que ne savent-ils pas en ce genre ? — et ils ignorent peut-être le nom des douze apôtres ! [↑](#footnote-ref-701)
701. [# Texte de note manquant dans l’original.] [↑](#footnote-ref-702)
702. $ Monit. 30 mess, an II. [↑](#footnote-ref-703)
703. $ Hist., lib. V. [↑](#footnote-ref-704)
704. $ Décade, t. IV, p. 154. [↑](#footnote-ref-705)
705. $ Id. ibid. [↑](#footnote-ref-706)
706. $ De re rustica, lib. I, cap. 2. [↑](#footnote-ref-707)
707. $ Monit. 24 avril 1793. Disc. sur la Constit. [↑](#footnote-ref-708)
708. $ Monit. ibi, [↑](#footnote-ref-709)
709. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-710)
710. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-711)
711. $ Description d’une fête patriotique donnée à des patriotes, par des patriotes et pour la cause des patriotes. Merc. nat., t. I, p. 29. [↑](#footnote-ref-712)
712. $ Décade, t. VI, p. 218, 415. [↑](#footnote-ref-713)
713. $ Monit. 25 fév. et 21 nov. 1790. [↑](#footnote-ref-714)
714. $ Monit. 7 mars 1793. [↑](#footnote-ref-715)
715. $ Id., ibi. et Monit. 9 sept. 1794. [↑](#footnote-ref-716)
716. $ Monit. 7 mars 1793. [↑](#footnote-ref-717)
717. $ Les lois révolutionnaires sur l’autorité paternelle sont tellement graves qu’il nous semble utile d’en indiquer sommairement les conséquences.

     La loi qui limite le droit de tester porte une atteinte mortelle à la liberté, au droit de propriété, à l’autorité paternelle et à la famille. Suivant M. Troplong, président actuel du Sénat, la liberté de tester est l’expression adéquate de la souveraineté du citoyen français. « La propriété, dit-il, étant la légitime conquête de la liberté de l’homme sur la matière, et le testament étant la plus énergique expression de la liberté du propriétaire ; il s’ensuit que tant est la liberté civile dans un État, tant y est le testament. » (Des Donations et des Testaments, 4 vol. in-8.)

     Or, la loi révolutionnaire nous ôte presque le droit de tester. À quoi se réduit notre pouvoir sur nos biens à notre mort ? À les abandonner à Pierre ou à Paul, et non pas à en retenir la direction. Nous avons le droit de nous dépouiller. M’est-il permis d’imposer à mon héritier des conditions conservatrices de mou bien ? Nullement : si mon héritier l’hypothèque, le décompose, le vend, c’est son affaire, et je n’ai pas eu le droit de prévoir la destruction de ma chose. Si je lègue ma maison pour être démolie, je serai obéi ; si je la lègue pour être conservée à perpétuité, je suis arrêté par la loi. Le Code révolutionnaire ne prolonge l’effet de notre volonté que quelques instants après notre vie ; il n’ose regarder en face notre immortalité.

     La propriété qui nous est garantie par nos lois est donc essentiellement viagère. Elle a les principaux caractères de l’usufruit, car elle s’éteint avec nous, et nous ne pouvons la transmettre sous aucune condition perpétuelle ou de longue durée. Sous prétexte d’une égalité chimérique, la Révolution a donc réduit la liberté de tester, et par conséquent le droit de propriété, à de faibles proportions.

     En vertu du même sophisme, la Révolution considère les enfants comme copropriétaires du patrimoine domestique : c’est une idée fausse, qui brise l’autorité paternelle en lui ôtant sa meilleure sanction, et condamne la famille à une instabilité sans fin. Il nous est interdit de maintenir l’intégrité de notre patrimoine ou de notre exploitation rurale ; le législateur nous force à un morcellement qui nous répugne.

     Avant la Renaissance le droit de tester était absolu en Europe : le moyen âge a vécu du principe conservateur des substitutions. Le droit de tester est encore absolu en Angleterre, dont toutes les institutions, nées de l’esprit catholique, sont l’opposé de la démocratie révolutionnaire. Là, le père de famille est immortel comme la famille elle-même ; car il revit dans ses successeurs, obligés jusqu’à la dernière génération, à respecter sa volonté.

     La Révolution enlève au droit de tester sa plus belle prérogative, quand elle lui ôte les longues perspectives de l’avenir. Elle dépouille le mourant de toute influence sur sa postérité, et efface tout esprit de tradition dans les familles. Elle atteint mortellement la famille elle-même. La plus légitime ambition de l’homme est de se créer une famille. Or, au point de vue politique et social, la propriété foncière est le complément de la famille, dont elle assure l’indépendance. Mais c’est de quoi la Révolution ne veut pas entendre parler. Avec l’indépendance de la famille, que devient le principe d’égalité universelle ? que deviennent l’individualisme et le morcellement indéfini de la propriété, deux choses nécessaires au despotisme absolu de l’État ?

     En attendant, notre situation économique nous jette dans les mœurs qui ont signalé la fin de l’empire romain. Les fortunes privées ayant été renversées par la Révolution, les mariages sont devenus des mariages d’argent. « Les hommes sont maintenant trop pauvres pour prendre des femmes sans dot. — Il n’y a pas, dit un publiciste distingué, de vérité plus claire, malgré les progrès si vantés de la richesse publique. »

     Un savant de premier ordre, M. Leplay, professeur à l’École des mines, s’exprime ainsi sur les lois révolutionnaires relatives à la famille, dans son grand ouvrage, les Ouvriers européens :

     « La plénitude du droit de tester, admise autrefois chez toutes les nations de l’Europe, est encore une des bases de la Constitution en Angleterre et aux États-Unis. Or, on ne voit pas en quoi elle a été nuisible chez ces deux nations au développement de la liberté et de l’industrie. Les fâcheuses conséquences de la loi révolutionnaire se manifestent sur plusieurs points essentiels, dans l’organisation de la famille, du mariage et de la richesse.

      » 1° Les enfants, habitués de bonne heure à la pensée qu’ils doivent arriver à la richesse par le seul f.nit de leur naissance, se montrent en général peu enclins au travail, souvent rebelles à la direction que voudraient leur donner leurs parents.

      » 2° Un des traits les plus apparents des mœurs actuelles est la perte des sentiments de respect et d’obéissance envers les supériorités sociales : il doit être attribué à l’affaiblissement de l’autorité paternelle, désormais privée de sanction. Qu’importe au fils de bien se conduire ? Que lui fait de mécontenter son père ? Le Code, par ses prescriptions impératives, lui assure sa part de bien.

      » 3° Le droit à l’héritage a pour conséquence de porter chacun à faire entrer dans ses vues d’avenir, les éventualités d’une riche alliance et de la mort des parents. Il porte une profonde atteinte à l’institution du mariage, en substituant aux inspirations du cœur les calculs de la prévoyance.

      » 4° Le principe même de la propriété est compromis par un régime qui, privant chacun du droit de disposer de la chose qu’il a créée, réduit au fond le propriétaire à la condition d’usufruitier.

      » 5° La loi française, en attribuant à chaque héritier le droit de morceler l’héritage, attribue, en fait, à la partie la moins prévoyante et la moins expérimentée de la société, le pouvoir de désorganiser les entreprises créées par les individualités les plus habiles de la génération précédente.

      » 6° L’exemple de l’Angleterre et des États-Unis démontre que la pratique du droit de tester n’engendre nullement du vivant du père de famille la jalousie entre les enfants. En France, au contraire, on remarque que la jalousie et la haine surgissent parfois des dispositions que prennent les pères de famille, pour éluder les prescriptions de la loi. Il est notoire également que les difficultés, de partage engendrent presque toujours des méfiances, qui aboutissent trop souvent aux procès et à la rupture des liens de parenté.

      » 7° Le résultat politique de cette loi, celui que la Révolution ambitionnait le plus, est de désarmer les nations contre le despotisme, et de ne laisser que des individualités sans force en face d’un pouvoir omnipotent.

      » Le 5 juin 1806, Napoléon écrivait à son frère Joseph : « Établissez le Code civil à Naples ; tout ce qui ne vous sera pas attaché va se détruire en peu d’années, et ce que vous voudrez conserver se consolidera. Voilà le grand ouvrage du Code civil… Il consolide votre puissance, puisque par lui tout ce qui n’est pas fidéicommis tombe, et qu’il ne reste plus de grandes maisons que celles que vous érigez en fiefs. C’est ce qui m’a fait prêcher un Code civil et m’a porté à l’établir. » Mémoire et correspondance politique et militaire du roi Joseph. T. II, p. 275. Paris, 1853. [↑](#footnote-ref-718)
718. $ Rapp. sur le Code CIV., 9 septembre 1794. — Sur les effets de cette loi, voir notre Hist. de la famille, t. II.

     Les rédacteurs du Code civil partent des mômes idées : « Dans notre siècle, disent-ils, mille causes concourent à former plus tôt la jeunesse. L’esprit de société et l’esprit d’industrie suppléent aux leçons de l’expérience. Grâce aux progrès de la civilisation, la jeunesse n’est plus ce qu’elle était naguère. Les développements de notre organisation morale se trouvent avancés en raison des progrès que les lumières ont faits depuis plusieurs siècles. Le germe de la liberté a devancé chez elle les progrès de la raison ; les lycées vont lui donner des impressions durables de sagesse et de morale. » Emmery, Bertrand, Berlier. Discours sur la majorité, exposé des motifs, t. I, p. 105, 246, 263, 266. [↑](#footnote-ref-719)
719. $ T. VI, p. 218. [↑](#footnote-ref-720)
720. $ III, p. 30. [↑](#footnote-ref-721)
721. $ Broch. 1789, à la fin. [↑](#footnote-ref-722)
722. $ Du divorce, 1789. [↑](#footnote-ref-723)
723. $ Voir sur le même sujet la lettre de Lequinio. Monit. 17 févr. 1792 ; Id. 25 juin 1790. [↑](#footnote-ref-724)
724. $ Monit. 5 fév. 1790. Compte rendu de l’ouvrage intitulé Essai sur les mœurs. [↑](#footnote-ref-725)
725. $ In-8, 1791. [↑](#footnote-ref-726)
726. $ Monit. 17 fév. 1792. [↑](#footnote-ref-727)
727. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-728)
728. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-729)
729. $ Diffareátio genus sacrifícii quo inter virum et mulíerem fiébat dissolútio. Fest., v. Diffar. [↑](#footnote-ref-730)
730. $ Caius ad leg. Jul. c. 1, De divort. [↑](#footnote-ref-731)
731. $ Voir noire Histoire de la famille, t. I. [↑](#footnote-ref-732)
732. $ Décret du 20 sept. 1792. [↑](#footnote-ref-733)
733. $ Les rédacteurs du Code Napoléon maintiennent le divorce et mettent le mariage sous la dépendance absolue de l’État ; c’est du césarisme tout pur. « Dans l’ancienne jurisprudence, dit M. Portalis, les dispenses étaient accordées par les ministres de l’Église, mais en ce point, dans tout ce qui concernait le contrat, les ministres de l’Église n’étaient que les vice-gérants de la puissance temporelle. Car nous ne saurions trop le redire, la religion dirige le mariage par la morale, elle le sanctifie par ses rites ; mais il n’appartient qu’à l’État de le régler par des lois dans ses rapports avec la société. Aussi, c’est une maxime constante, attestée par tous les hommes instruits, que les empêchements dirimants ne peuvent être établis que par la puissance qui régit l’État. Exposé des motifs du Code civil, t. I, p. 105. [↑](#footnote-ref-734)
734. $ Disc. sur le Code civil. Monit. ibi. — La loi chrétienne n’est donc rien ! [↑](#footnote-ref-735)
735. $ Id. 16 frim. an III. [↑](#footnote-ref-736)
736. $ Les rédacteurs du Code Napoléon qui, suivant l’expression de M. Portalis, avaient sans cesse sous les yeux les lois des Douze Tables, décident, également à l’exemple des Romains et après avoir cité Plutarque et Virgile, que la femme divorcée pourra se remarier dix mois et demi après le divorce. Exposé des motifs du Code civil, t. I, p. 3 et 487. Édit. 1841. [↑](#footnote-ref-737)
737. $ Monit. 1er sept. 1793. [↑](#footnote-ref-738)
738. $ Monit. et 16 sept. 1792. [↑](#footnote-ref-739)
739. $ Exhortation fraternelle du citoyen Chaumette, président de la Commune, aux époux dont il a reçu les déclarations de mariage, etc. Monit. 25 oct. 1792. — La loi du divorce fut rapportée en 1816, mais l’affaiblissement du sens chrétien qu’elle a produit laisse encore de tristes vestiges dans les idées. Ainsi, en France, l’autorité civile consent, aujourd’hui même, à marier les étrangers légalement divorcés dans leur pays. [↑](#footnote-ref-740)
740. $ Bulletins de la République, p. 55 et 58. [↑](#footnote-ref-741)
741. $ Réflexions en faveur du divorce. Monit. 25 nov. 1789. [↑](#footnote-ref-742)
742. $ Exposé des motifs du Code civil ; Discours prélim. T. I, p. 11 et 12 ; édit. in-4°, 1841. [↑](#footnote-ref-743)
743. $ Id. [↑](#footnote-ref-744)
744. $ Id. [↑](#footnote-ref-745)
745. $ Tels étaient les vœux du littérateur Peuchet que le Moniteur s’empressa de publier, 2 juillet 1790. [↑](#footnote-ref-746)
746. $ Monit. 24 janvier 1791. [↑](#footnote-ref-747)
747. $ Monit. 10 fév. 1790. [↑](#footnote-ref-748)
748. $ Monit. 15 fév. 1790. [↑](#footnote-ref-749)
749. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-750)
750. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-751)
751. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-752)
752. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-753)
753. $ Naturel aussi bien que le civil. [↑](#footnote-ref-754)
754. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-755)
755. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-756)
756. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-757)
757. $ Monit. Douzième jour du deuxième mois de l’an II. [↑](#footnote-ref-758)
758. $ Loi du 28 juin 1793. [↑](#footnote-ref-759)
759. $ Histoire pittor. de la Conv., t. IV, p. 42. [↑](#footnote-ref-760)
760. $ Rapport sur le Code civil. Monit. 9 sept. 1794. [↑](#footnote-ref-761)
761. $ Monit. 23 avril 1794. [↑](#footnote-ref-762)
762. $ Id. 9 sept. 1794. [↑](#footnote-ref-763)
763. $ Id. 21 janv. 1795. [↑](#footnote-ref-764)
764. $ Elle était belle la liberté chez les Romains, et surtout les Romains en étaient bien dignes ! [↑](#footnote-ref-765)
765. $ Lois pénales. Monit. 16 sept. 1791. [↑](#footnote-ref-766)
766. $ Constit., etc., p. 25. Nous verrons dans l’Histoire du Césarisme que l’institution romaine du jury, établie par la Révolution, ne ressemble en rien à celle qui fut en vigueur dans les premiers temps de la monarchie. [↑](#footnote-ref-767)
767. $ Monit. 30 avril 1790. [↑](#footnote-ref-768)
768. $ Monit. 5 avril 1790. [↑](#footnote-ref-769)
769. $ Id. 7 avril ib. [↑](#footnote-ref-770)
770. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-771)
771. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-772)
772. $ Id. 19 et 29 avril 1790. [↑](#footnote-ref-773)
773. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-774)
774. $ Rapport fait dans la séance du 3 brumaire an II, au nom de la commission chargée de la confection du calendrier, par Fabre d’Églantine. [↑](#footnote-ref-775)
775. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-776)
776. $ Sous un nom différent ; c’est la fête de la Raison. [↑](#footnote-ref-777)
777. $ Id. ibi. — Ceci est un calque ou des Saturnales, ou des fêtes triomphales des Romains, ou de certains usages des Grecs dont on trouve les vestiges dans Aristophane ; et peut-être de toutes ces institutions à la fois. [↑](#footnote-ref-778)
778. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-779)
779. $ Monit. 14 juillet 1790. [↑](#footnote-ref-780)
780. $ Essai sur les causes, etc., de la Révol., t. II, p. 88 et suiv. [↑](#footnote-ref-781)
781. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-782)
782. $ Révol. de Camille Desmoulins, t. III, p. 501. [↑](#footnote-ref-783)
783. $ Idem. [↑](#footnote-ref-784)
784. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-785)
785. $ Discours du citoyen Tobie à la fête de la Reconnaissance, prairial an VI. Broch. in-8°. Ce langage, tout à fait dans le goût du siècle, nous rappelle la phrase suivante écrite sur Voltaire : « Les tablettes de Calliope avaient jusqu’alors été négligées, il sut en faire usage ; il arracha à Campistron et à Crébillon le sceptre de Melpomène ; il essaya d’ôter à Destouches et à Dufresny le masque de Thalie ; emprunta de Rollin et de Vertot les pinceaux de Clio ; s’appropria la lyre d’Erato, et voulut inutilement dépouiller Montesquieu du manteau de Polymnie. »

     Lepan, Vie de Volt., init. [↑](#footnote-ref-786)
786. $ Monit., t. XIV, p. 434. [↑](#footnote-ref-787)
787. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-788)
788. $ Ce monument d’une rage infernale existe, à la honte éternelle de tous les signataires. [↑](#footnote-ref-789)
789. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-790)
790. $ Monit. et Biogr. des contemp., art. Marat. [↑](#footnote-ref-791)
791. $ Monit. 14 juillet 1793. [↑](#footnote-ref-792)
792. $ Id 15 juillet. [↑](#footnote-ref-793)
793. $ Id. 16 juillet. [↑](#footnote-ref-794)
794. $ Voir les vers du conventionnel Audouin, au Moniteur du 17 juillet 1793 ; puis le poème de Dorât Cubières, ibid., 10 août 1793 ; puis les vers de François de Neufchâteau. Monit., t. XXIX, p. 658. Voici les vers d’Audouin :

     Ami du peuple et de la liberté,

     Marat plaçait l’humanité

     À poursuivre avec énergie

     Les artisans du crime et de la tyrannie.

     Républicains, Marat vivait

     Pour faire triompher la vertu, le civisme,

     Des trahisons de l’infâme égoïsme,

     Et pour le peuple il écrivait ;

     Lorsqu’une femme abominable,

     Empruntant la voix respectable

     Et du besoin et du malheur,

     Enfonça froidement le poignard dans son cœur !

     Marat n’est plus ! ! Arme-toi de courage,

     Toi, son fidèle ami, peintre de Pelletier,

     Redonne-le-nous tout entier.

     Immortel sur la toile, il trompera la rage

     De ces hommes d’État, de ces vils assassins,

     Qui, pour assouvir leur vengeance,

     Voudraient sur le tombeau du tyran de la France,

     Immoler les républicains.

     Par J.-B. Audouin,

     Député à la Convention nationale.

     Ces hémistiches sont aussi poétiques que le sujet. On peut bien dire que c’est de la prose dans laquelle les vers se sont mis. [↑](#footnote-ref-795)
795. $ Voir Biogr. des contemp. ; Monit. 14, 15,16, 17 juillet 1793 ; Hist. pitt. de la Conv., t. 111, p. 46 ; Hist. de la Conv., par M. A. Granier de Cassagnac, t. I, liv. XVII, p. 329, etc., etc. [↑](#footnote-ref-796)
796. $ Monit. 25 sept. 1794. [↑](#footnote-ref-797)
797. $ Monit., 3 des Sans-culottides de l’an II. [↑](#footnote-ref-798)
798. $ Monit. 25 sept. 1794. [↑](#footnote-ref-799)
799. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-800)
800. $ Charles Nodier nous semble laisser quelque doute sur le lieu de la fête. En tout cas nous aimons à croire qu’il mêle à son récit certaines particularités de la fête parisienne. [↑](#footnote-ref-801)
801. $ Souv., Charlotte Corday, p. 19. Id. 1841. [↑](#footnote-ref-802)
802. $ Procès-verbal de la fête de Marat, à Bourg-Régénéré, rédigé par le maire. Broch. in-8°, 1794. [↑](#footnote-ref-803)
803. $ Monit. 17 frim. an VII. [↑](#footnote-ref-804)
804. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-805)
805. $ Des fêtes nationales, p. 25. [↑](#footnote-ref-806)
806. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-807)
807. $ P. 13. [↑](#footnote-ref-808)
808. $ Monit. 24 mars 1790. [↑](#footnote-ref-809)
809. $ Id. 16 sept. 1791. [↑](#footnote-ref-810)
810. $ Monit. 28 nov. 1793. [↑](#footnote-ref-811)
811. $ Ce discours, qu’il serait trop long de rapporter, est la glorification de la Nature et de la matière par l’élément républicain. [↑](#footnote-ref-812)
812. $ Exactement comme dans l’ancienne Rome. Il ne manque que la salutation des gladiateurs à César : Cæsar, moritúri te salútant. [↑](#footnote-ref-813)
813. $ Description des jeux Olympiques, etc. Broch. in-8°. Paris, VII. [↑](#footnote-ref-814)
814. $ La révolution de 1848 a rappelé ce souvenir dans le fameux banquet démocratique à cinq sous. [↑](#footnote-ref-815)
815. $ Des fêtes nationales. Broch. in-8°, p. 8-10. [↑](#footnote-ref-816)
816. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-817)
817. $ Monit. 28 messidor (16 juillet). [↑](#footnote-ref-818)
818. $ Id. 20 juillet, id. — Ils oublient de dire que chacun était obligé d’y assister sous peine d’être suspect, ce qui veut dire sous peine de mort. [↑](#footnote-ref-819)
819. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-820)
820. $ Monit., t. XXV, p. 563 ; t. XXVI, p. 352-329. [↑](#footnote-ref-821)
821. $ Apocalypse, n. XV, p. 4. [↑](#footnote-ref-822)
822. $ Elle était bien digne de le porter. [↑](#footnote-ref-823)
823. $ Monit. 23 mars 1792. [↑](#footnote-ref-824)
824. $ Monit. 5 frim. an II (23 nov. 1793). [↑](#footnote-ref-825)
825. $ Cette absence de manches et même d’autre chose règne encore aujourd’hui dans les robes de bal. [↑](#footnote-ref-826)
826. $ Decad. phil. t. II, p. 211-286. [↑](#footnote-ref-827)
827. $ Monit. 29 fruct. an III. [↑](#footnote-ref-828)
828. $ Monit. 3 vent, an VI. [↑](#footnote-ref-829)
829. $ Lairtullier, Femmes célèbres, t. II, p. 295, etc., etc. [↑](#footnote-ref-830)
830. $ Monit. 22 frim. an II. [↑](#footnote-ref-831)
831. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-832)
832. $ Monit. 9 avril 1793. [↑](#footnote-ref-833)
833. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-834)
834. $ Broch. in-8°, Paris an VII. [↑](#footnote-ref-835)
835. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-836)
836. $ Monit. 13 déc. 1789. [↑](#footnote-ref-837)
837. $ Monit., t. XVIII, p. 297. [↑](#footnote-ref-838)
838. $ Révol., t. I, p. 190. [↑](#footnote-ref-839)
839. $ Salus pópuli supréma lex esto. [↑](#footnote-ref-840)
840. $ 10 vent, an IV. [↑](#footnote-ref-841)
841. $ Hist. pitt. de la Conv., t. II, p. 248. [↑](#footnote-ref-842)
842. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-843)
843. $ Id. 4 sept. 1789. [↑](#footnote-ref-844)
844. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-845)
845. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-846)
846. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-847)
847. $ Monit. 5 juin 1793. [↑](#footnote-ref-848)
848. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-849)
849. $ Id. 11 juin. [↑](#footnote-ref-850)
850. $ Monit. 18 juillet. [↑](#footnote-ref-851)
851. $ Id. 24 juillet. [↑](#footnote-ref-852)
852. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-853)
853. $ Id. 27 juillet. [↑](#footnote-ref-854)
854. $ Hist. pitt. de la Conv., t. IV, p. 134. [↑](#footnote-ref-855)
855. $ Décade phil., t. II, p. 112. [↑](#footnote-ref-856)
856. $ Monit. 5 fruct. an II. [↑](#footnote-ref-857)
857. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-858)
858. $ Monit. 2 août 1797. [↑](#footnote-ref-859)
859. $ Mer. nat., t. II, p. 819. [↑](#footnote-ref-860)
860. $ Monit. 2 août 1793. [↑](#footnote-ref-861)
861. $ Monit. 4 août 1793. [↑](#footnote-ref-862)
862. $ Ce mot a été introduit depuis, mal à propos, par Lavoisier. [↑](#footnote-ref-863)
863. $ Décade phil., t. IV, p. 13. [↑](#footnote-ref-864)
864. $ Histoire de l’Église, t. XVIII, p. 430 ; 2e édit. — Voir entre autres l’arrêté du Directoire du 19 germ. an VII. [↑](#footnote-ref-865)
865. $ Nicolái Caussini e societáte Jesu, De eloquéntia. In-4° ; édit. quarta. Parísiis, 1636. — Lib. VII, p. 377. [↑](#footnote-ref-866)
866. $ Les fils n’ont pas dégénéré. Un journal de cette année, 1856, rapporte que deux chimistes distingués se flattent d’avoir découvert l’un, le triphosphométhylamène ; l’autre, le tétrasphosphométhylammonium. [↑](#footnote-ref-867)
867. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-868)
868. $ Esprit, etc., t. II, p. 8 ; sect. XI, p. 109. Édit. in-8°. [↑](#footnote-ref-869)
869. $ Monit. 1er nov. 1793. [↑](#footnote-ref-870)
870. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-871)
871. $ Élève des abbés Proyart, Bérardier et Royou, au collège Louis-le-Grand, et camarade de classe de Robespierre et de Camille Desmoulins. [↑](#footnote-ref-872)
872. $ Extrait du registre de l’état civil de Sarre-Libre (Sarrelouis). [↑](#footnote-ref-873)
873. $ Monit. 2e décade de brum. an II. [↑](#footnote-ref-874)
874. $ Un de ces Mútius-Scévola de 1793, né d’un charbonnier, était resté modestement charbonnier comme son père. Il ne comprenait rien à son nom illustre. Appelé comme témoin devant un tribunal, le président Agénor lui demande : Comment t’appelles-tu ? Je m’appelle : Me voici, voilà. [↑](#footnote-ref-875)
875. $ Monit. 6 fruct. an II. — Voilà où en sont tous ces chrétiens ! [↑](#footnote-ref-876)
876. $ Grátulor famíliæ, quæ Románi adhuc áliquid servat. Grátulor mihi dénique, qui dum cognómen quod mihi natúra déderat, et quodámmodo delitescébat, ego invénerim atque in lucem extúlerim. Mém. de Nicéron, art. Mérula, etc. [↑](#footnote-ref-877)
877. $ Il existe quelques ouvrages de lui, que nous ferons connaître dans une de nos dernières livraisons. [↑](#footnote-ref-878)
878. $ Elle est intitulée : « Marci Antónii Majorágii orátio pro se in senátu Mediolanénsi, cum de mutatióne nóminis a Fábio Lupo et Macríno Nigro fuísset accusátus. » Lipsiæ, 1628. [↑](#footnote-ref-879)
879. $ … Hi litterárum professióne se perpétuo regnatúros opinabántur, se vident a me superátos… quid est quod me reprehendátis, boni accusatóres ? Tibi, áiunt, nomen immutásti. Cum enim prius ab ómnibus Antónius María dicereris, nunc te Marcum Antónium vocári jubes. En crimen ; en accusátio. (Orat. XX, p. 1.) [↑](#footnote-ref-880)
880. $ Et quæ mutátio fuit illa : Dii boni, quam longe petíta, etc. (P. 243.) [↑](#footnote-ref-881)
881. $ Postrémo cum Albérti Pii Carpórum príncipis amicíssimus esset, étiam in ejus famíliam se insinuávit et tandem Aldus-Pius-Manútius-Románus factus est. [↑](#footnote-ref-882)
882. $ Deorúmne relígio mutándo nómine violátur ? [↑](#footnote-ref-883)
883. $ Nostra persuásio ; c’est le mot malheureux employé par les puristes de la Renaissance pour exprimer la foi. [↑](#footnote-ref-884)
884. $ Nullam vestálem vírginem, nullum mónachum fíeri patiúntur, nisi mutat nómine. [↑](#footnote-ref-885)
885. $ Litteráto viro quid imperíta multitúdo sequi sóleat non ádmodum esse curándum. [↑](#footnote-ref-886)
886. $ In verbórum deléctu, quod C. J. Cæsar eloquéntiæ princípium esse dictitábat, ádeo díligens et pene díxerim superstitiósus eram, ut nullum omníno verbum, nullam verbórum conjunctiónem, nullam dicéndi fórmulam admitténdam mihi esse cénseram, quam non apud véteres latínos atque probátos auctóres inveníssem. [↑](#footnote-ref-887)
887. Voir, dans notre préface aux lettres de saint Bernard, de quelle manière Érasme fait justice de cette absurde prétention. [↑](#footnote-ref-888)
888. $ Ne ígitur in nómine meo præcípue servándum esse statuébam, ne, cum latínæ eloquéntiæ candórem et elegántiam profitérer, áliquis mihi bárbarum nomen et inusitátum aliquándo posset objícere… Quis enim apud antíquos unquam talem nóminis conjunctiónem vel legit, vel audívit, ut quis a viro et mulíere nominarétur ? (P. 201.) [↑](#footnote-ref-889)
889. $ … Lítteræ præstantíssimum Deórum immortálium munus… Obsecro vos, per Deos immortáles, patres conscrípti… . Próxime ad Deórum immortálium dignitátem accéditis. Per Deos immortáles, quid humáno géneri datum est majus aut clárius quam stúdium litterárum ? [↑](#footnote-ref-890)
890. $ Proh ! Dii immortáles, quod ingénium… mínimam posset ejus oblectatiónis partem exprímere quæ ex legéndis auctóribus et evolvéndis antiquórum scriptis emanáre atque in ánimum nostrum inflúere solet ? [↑](#footnote-ref-891)
891. $ Certe neque in diébus festis celebrándis, neque in tempestívis convíviis, neque in álea, neque in rusticánis amænitátibus, neque in amóre, ulla tanta oblectátio est, quanta in poëtárum scriptis evolvéndis. [↑](#footnote-ref-892)
892. $ … Quod si gravitátem non habéret mutátio nóminis, cur sibi pontífices nomen immutárent ? Cur Christus quibúsdam discípulis suis novum nomen imposuísset… quanto magis nobis musárum candidátis concedéndum est nomen illud, quod elegántius visum fúerit assúmere ? (P. 213.) [↑](#footnote-ref-893)
893. $ Quelques-uns distinguent 1789 de 1793 et prétendent que le second a faussé les principes du premier, ou du moins en a tiré des conséquences illogiques. La distinction est vaine. En effet, du dogme révolutionnaire de la souveraineté du peuple, pris pour point de départ par 1789, découlent naturellement et logiquement le renversement de l’ordre religieux et social existant, renversement commencé par 1789, achevé par 1793. [↑](#footnote-ref-894)
894. $ Nous ne défendons pas le dix-huitième siècle ; mais autre chose est de le justifier, et autre chose de savoir si la Révolution, qui en est sortie, a été une magnifique restauration de la religion, de la société et de l’humanité ? [↑](#footnote-ref-895)
895. $ Il est bon de rappeler que ce principe, appliqué dans de justes limites, existait longtemps avant la Révolution, non-seulement en France, mais ailleurs. Quel est l’homme de génie qui ne soit pas parvenu ? Que de noms plébéiens dans les hautes positions sociales, même dans les siècles et dans les pays les plus aristocratiques ? À part le droit du tabouret à la cour, à quoi n’était pas admise la bourgeoisie avant 1789 ? Et puis, chez nous du moins, la porte des anoblissements était toujours ouverte. Dans le clergé, premier ordre de l’État, tous étaient admis sous la condition des vertus et des mérites, sur lesquels la hiérarchie sociale était fondée. [↑](#footnote-ref-896)
896. $ Monit. 5 sept, an VI. [↑](#footnote-ref-897)
897. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-898)
898. $ Monit. 28 nivôse an VI. [↑](#footnote-ref-899)
899. $ Id. 9 frim. an IV. [↑](#footnote-ref-900)
900. $ Monit. 29 pluviôse an VII. [↑](#footnote-ref-901)
901. $ Monit. 21 décembre 1792. [↑](#footnote-ref-902)
902. $ Monit. 22 frim. an II. [↑](#footnote-ref-903)
903. $ Monit. 19 vendém. an VI. [↑](#footnote-ref-904)
904. $ Monit. 1er ventôse an VII. [↑](#footnote-ref-905)
905. $ Id. 14 décembre 1792. [↑](#footnote-ref-906)
906. $ Id. 20 décembre 1792. [↑](#footnote-ref-907)
907. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-908)
908. $ C’est à l’École normale que le citoyen Garat était professeur d’entendement humain ! [↑](#footnote-ref-909)
909. $ Monit. 20 déc. 1792. [↑](#footnote-ref-910)
910. $ Rapport sur l’instruction publique, p. 2. [↑](#footnote-ref-911)
911. $ Id. id., 21 avril 1792. [↑](#footnote-ref-912)
912. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-913)
913. $ Monit. 20 sept. 1792. [↑](#footnote-ref-914)
914. $ Monit. 20 décembre 1792. [↑](#footnote-ref-915)
915. $ Id., ibi. [↑](#footnote-ref-916)
916. $ Monit. 19 vend, an VI. [↑](#footnote-ref-917)
917. $ Id. 20 prairial an IV. [↑](#footnote-ref-918)
918. $ Chose digne de remarque ! c’est, dans un ordre d’idées opposé, notre plan d’éducation : la Bible ou le Code ; le commentaire oral par les ouvrages des Pères, et le commentaire pratique par les Vies des Saints et les Actes des Martyrs. Fílii hujus sǽculi prudentióres, etc. [↑](#footnote-ref-919)
919. $ Monit. 20 décembre 1792, 6 juin 1794 et 27 brumaire an III. [↑](#footnote-ref-920)
920. $ Qu’on se rappelle les circulaires de la Révolution de 1848 relatives aux instituteurs, et on verra que le même esprit continue de souffler dans le camp révolutionnaire. [↑](#footnote-ref-921)
921. $ Lettre du citoyen Nattes, officier dans l’armée, etc., 29 décembre 1793. [↑](#footnote-ref-922)
922. $ La Révolution de 1848 a renouvelé cette institution. [↑](#footnote-ref-923)
923. $ La Révolution s’est constamment efforcée de multiplier les écoles primaires. Son but avoué était de soustraire le peuple à l’influence des prêtres et des hommes de loi, en lui apprenant à raisonner, en d’autres termes, de former des philosophes et des avocats de village. Le 28 octobre 1795, le Comité d’instruction fait décréter 24,000 écoles primaires ; 40,000 instituteurs et institutrices, et place sous leur direction 3,600,000 enfants ; car le premier pas à faire, en « renversant la tyrannie, c’est de répandre les lumières. » Ces enfants apprendront : la lecture, l’écriture, les Droits de l’homme, la Constitution, la morale républicaine, la langue française, l’arithmétique, l’arpentage, l’histoire naturelle et les éléments de l’histoire politique. — Le 26 septembre précédent on avait décrété une école d’aérostats, à Meudon.

     En multipliant les écoles primaires, avec obligation d’étudier le français partout, la Révolution avait un autre but. Elle voulait propager partout et sans obstacle ses idées religieuses et sociales. C’est pour cela qu’elle avait décrété la liberté illimitée de la presse ; mais la presse suppose la lecture, et la lecture la connaissance de la langue. Le 3 juin 1794, un des organes de la Révolution dit à la tribune : « Il faut révolutionner la langue. Nous avons encore trente patois qui rappellent les noms des provinces. En révolutionnant les arts, il faut uniformiser leurs idiomes ; s’il y avait des synonymes, ce serait sans doute monarchie et crime, république et vertu. » [↑](#footnote-ref-924)
924. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-925)
925. $ Monit. 21 décembre 1792. [↑](#footnote-ref-926)
926. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-927)
927. $ Est-ce dans Luther que Chénier et ses collègues avaient cet enthousiasme injuste et ridicule pour l’antiquité ? [↑](#footnote-ref-928)
928. $ Monit. 6 novembre 1793. [↑](#footnote-ref-929)
929. $ Monit. 28 septembre 1794. [↑](#footnote-ref-930)
930. $ Id. 6 juillet 1793. [↑](#footnote-ref-931)
931. $ Daunou était religieux ! [↑](#footnote-ref-932)
932. $ Monit. 24 octobre 1795. [↑](#footnote-ref-933)
933. $ Id., ibi. [↑](#footnote-ref-934)
934. $ Monit. 24 octobre 1795. [↑](#footnote-ref-935)
935. $ Id. 21 octobre 1794. [↑](#footnote-ref-936)
936. $ Id. 24 vend, an VI. [↑](#footnote-ref-937)
937. $ Monit. 23 vend, an VI. [↑](#footnote-ref-938)
938. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-939)
939. $ Monit. 23 vend, an VI. [↑](#footnote-ref-940)
940. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-941)
941. $ Monit. 23 vend, an VI. [↑](#footnote-ref-942)
942. $ T. I, p. 451, 456. [↑](#footnote-ref-943)
943. $ Décrets du 3 brum. an II et du 10 messid. an III. [↑](#footnote-ref-944)
944. $ Monit. 28 prair. an III. [↑](#footnote-ref-945)
945. $ Monit. 16 nov. 1794. [↑](#footnote-ref-946)
946. $ Pour la Révolution l’époque de la liberté est toujours l’époque païenne. [↑](#footnote-ref-947)
947. $ Monit. 16 nov. 1794. [↑](#footnote-ref-948)
948. $ Œuv., t. VII, p. 278-412, etc. [↑](#footnote-ref-949)
949. $ Voir notre préface aux Lettres de saint Bernard. [↑](#footnote-ref-950)
950. $ Voir notre préface aux Lettres de saint Bernard. [↑](#footnote-ref-951)
951. $ Monit. 3 sept. 1796. [↑](#footnote-ref-952)
952. $ Souv. de Charles Nodier, Saint-Just. [↑](#footnote-ref-953)
953. $ Œuv. spirit., t. VI, p. 65. — Voici le jugement de Voltaire sur le latin de Santeul, un des princes de la latinité moderne : « Santeul passe pour un excellent poète latin, si on peut l’être, et ne pouvait faire des vers français. Comme je n’ai pas vécu chez Mécène entre Horace et Virgile, j’ignore si ses hymnes sont aussi bonnes qu’on le dit : si, par exemple, Orbis Redémptor, nunc redémptus, n’est pas un jeu de mots puéril. Je me défie beaucoup des vers modernes latins. » Siècle de Louis XIV, t. I, 203, édit., Beuchot. [↑](#footnote-ref-954)
954. $ Tableau de Paris, t. I, ch. XXXI, p. 254, édit. de 1785. [↑](#footnote-ref-955)
955. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 31. [↑](#footnote-ref-956)
956. $ Id., p. 22. [↑](#footnote-ref-957)
957. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 22. [↑](#footnote-ref-958)
958. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 22. [↑](#footnote-ref-959)
959. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 20. [↑](#footnote-ref-960)
960. $ Telle qu’on l’enseigne dans les collèges de la Renaissance. [↑](#footnote-ref-961)
961. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 68. [↑](#footnote-ref-962)
962. $ Id., p. 70. [↑](#footnote-ref-963)
963. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 71. [↑](#footnote-ref-964)
964. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 70. [↑](#footnote-ref-965)
965. $ Id., ibi. [↑](#footnote-ref-966)
966. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 221. [↑](#footnote-ref-967)
967. $ Comme celles de Caton. [↑](#footnote-ref-968)
968. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 221. [↑](#footnote-ref-969)
969. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 223. [↑](#footnote-ref-970)
970. $ Id., p. 225. [↑](#footnote-ref-971)
971. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 226. [↑](#footnote-ref-972)
972. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 226. [↑](#footnote-ref-973)
973. $ Le célèbre instituteur a grand soin de dire qu’il faut plus que jamais faire revivre les langues anciennes. « C’est en les étudiant, dit-il, qu’on se pénètre de l’esprit républicain, du beau et du sublime en tout genre. » Lui-même en est la preuve. [↑](#footnote-ref-974)
974. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 182. [↑](#footnote-ref-975)
975. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 182. [↑](#footnote-ref-976)
976. $ Id., ibi. [↑](#footnote-ref-977)
977. $ Id., p. 197. [↑](#footnote-ref-978)
978. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 200. [↑](#footnote-ref-979)
979. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 184. [↑](#footnote-ref-980)
980. $ Id., p. 151. [↑](#footnote-ref-981)
981. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 199. [↑](#footnote-ref-982)
982. $ De l’éducation dans les grandes républiques, in-8°, p. 250. [↑](#footnote-ref-983)
983. $ Chez Didot, l’an III. [↑](#footnote-ref-984)
984. $ Monit. 12 ventôse an III. [↑](#footnote-ref-985)
985. $ Mercier, Tableau de Paris, ch. CCCXII et CCCXXXIII. [↑](#footnote-ref-986)
986. $ Œuv., t. VII, p. 364. [↑](#footnote-ref-987)
987. $ Histoire du Théâtre français pendant la Révolution, par Étienne et Martinville, 4 vol. in-12. Paris, 1802. Préface. [↑](#footnote-ref-988)
988. $ Collect. des décrets de la Révol., ib. [↑](#footnote-ref-989)
989. $ Collect. des décrets de la Révol., ibi. [↑](#footnote-ref-990)
990. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-991)
991. $ Id. ibi. La Marseillaise étant assez connue, nous donnons ici le Chant du départ, qui l’est moins :

     Chant du départ, hymne de guerre, paroles de Chénier, député à la Convention, musique de Méhul.

     un représentant du peuple.

     La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière,

     La liberté guide nos pas ;

     Et du Nord au Midi la trompette guerrière

     À sonné l’heure combats.

     Tremblez, ennemie de la France,

     Rois, ivres de sang et d’orgueil ;

     Le peuple souverain s’avance,

     Tyrans, descendez au cercueil !

     La République nous appelle,

     Sachons vaincre et sachons périr.

     Un Français doit vivre pour elle,

     Pour elle un Français doit mourir.

     chœur de guerriers.

     La République, etc.

     une mere de famille.

     De nos yeux maternels ne craignez point les larmes ;

     Loin de nous de lâches douleurs !

     Nous devons triompher quand vous prenez les armes ;

     C’est aux rois de verser des pleurs.

     Nous vous avons donné la vie,

     Guerriers, elle n’est plus à vous :

     Tous vos jours sont à la patrie.

     Elle est votre mère avant nous.

     chœur de mères de famille.

     La République, etc.

     deux vieillards.

     Que le fer paternel arme la main des braves ;

     Songez à nous, au Champ de Mars ;

     Consacrez dans le sang des rois et des esclaves

     Le fer bénit par vos vieillards ;

     Et rapportant sous la chaumière

     Des blessures et des vertus,

     Venez fermer notre paupière

     Quand les tyrans ne seront plus.

     chœur de vieillards.

     La République, etc.

     un enfant.

     De Barra, de Viala le sort nous fait envie ;

     Ils sont morts, mais ils ont vaincu ;

     Le lâche accablé d’ans n’a point connu la vie :

     Qui meurt pour le peuple a vécu.

     Vous êtes vaillants, nous le sommes ;

     Guidez-nous contre les tyrans ;

     Les républicains sont des hommes,

     Les esclaves sont des enfants.

     chœur d’enfants.

     La République, etc.

     une épouse.

     Partez, vaillants époux, les combats sont vos fêtes ;

     Partez, modèles des guerriers ;

     Nous cueillerons des fleurs pour en ceindre vos têtes

     Nos mains tresseront vos lauriers.

     Et si le temple de Mémoire

     S’ouvrait à vos mânes vainqueurs,

     Nos voix chanteraient votre gloire,

     Et nos flancs portent vos vengeurs.

     chœur d’épouses.

     La République, etc.

     une jeune fille.

     Et nous, sœurs des héros, nous qui de l’hyménée

     Ignorons les aimables nœuds,

     Si pour s’unir un jour à notre destinée

     Les citoyens forment des vœux,

     Qu’ils reviennent dans nos murailles

     Beaux de gloire et de liberté,

     Et que leur sang dans les batailles

     Ait coulé pour l’égalité.

     chœur de jeunes filles.

     La République, etc.

     trois guerriers.

     Sur ce fer, devant Dieu, nous jurons à nos pères,

     À nos épouses, à nos sœurs,

     À nos représentants, à nos fils, à nos mères,

     D’anéantir les oppresseurs.

     En tous lieux, dans la nuit profonde

     Plongeant l’infâme royauté,

     Les Français donneront au monde

     Et la paix et la liberté.

     chœur général.

     La République nous appelle, etc.

     Tout l’esprit de l’antiquité classique respire dans cette pièce ; on y trouve le peuple roi, les mères spartiates, Mars et ses champs ; les tyrans et les esclaves, les mânes, l’hyménée, le serment des trois Horaces, et par-dessus tout, la haine et la soif du sang. À part la rime, ne dirait-on pas le chant de mort des sauvages, lorsque, armés de leurs casse-têtes, ils se jettent sur une tribu voisine ou s’excitent à savourer la chair palpitante de leurs prisonniers ? On peut juger de l’exaltation que devaient produire ces chants révolutionnaires, exécutés à la lueur des flambeaux, par une foule tumultueuse, passionnée déjà par la tribune, par la presse et par le théâtre même. [↑](#footnote-ref-992)
992. $ Histoire de la Convention, par M. A. Granier de Cassagnac, t. Ier. [↑](#footnote-ref-993)
993. $ Monit. 23 avril 1792. [↑](#footnote-ref-994)
994. $ Histoire du Théâtre, etc., t. I, p. 49. [↑](#footnote-ref-995)
995. $ Hist. du Théâtre, etc., t. I, p. 91. [↑](#footnote-ref-996)
996. $ Monit. 24 nivôse an II. [↑](#footnote-ref-997)
997. $ Monit., 21 avril 1790. [↑](#footnote-ref-998)
998. $ Hist. pittoresque de la Conv., t. I, p. 56. [↑](#footnote-ref-999)
999. $ Hist. pittoresque de la Convent., t. II, p. 10. [↑](#footnote-ref-1000)
1000. $ Décade philos., t. I, p. 363. [↑](#footnote-ref-1001)
1001. $ Timoléon ne parut pas à quelques-uns assez révolutionnaire, assez respectueux pour le peuple. On lit dans la Décade philosophique, t. I, p. 191 : « On annonçait depuis longtemps une tragédie de Chénier intitulée Timoléon. Une grande répétition a eu lieu le 19 : il y avait beaucoup de monde. Julien (de la Drôme) ne pouvant voir de sang-froid Timophane, frère de Timoléon, recevoir la couronne sans que le peuple s’indignât, a tonné contre cet ouvrage. S’il n’y a dans Corinthe, a-t-il dit, qu’un Timoléon, il y a dans Paris autant d’ennemis de la royauté, autant de Timoléons qu’il y a de sans-culottes, et ce serait les insulter que de leur donner une pareille pièce. » [↑](#footnote-ref-1002)
1002. $ Id., etc., t. I, p. 191. [↑](#footnote-ref-1003)
1003. $ Décade philosophique, t. II, p. 33. [↑](#footnote-ref-1004)
1004. $ Décade philosophique, t. I, p. 186. [↑](#footnote-ref-1005)
1005. $ Souv., Saint-Just et Pichegru, p. 47. [↑](#footnote-ref-1006)
1006. $ Hist. du Théâtre, t. II, p. 18. [↑](#footnote-ref-1007)
1007. $ Hist. du Théâtre, t. II, p. 18. [↑](#footnote-ref-1008)
1008. $ Hist. du Théâtre, t. III, p. 144. [↑](#footnote-ref-1009)
1009. $ Hist. du Théâtre, t. III, p. 118. [↑](#footnote-ref-1010)
1010. $ Hist. du Théâtre, etc., t. III, p. 125. [↑](#footnote-ref-1011)
1011. $ Monit. 24 mars 1793. [↑](#footnote-ref-1012)
1012. $ Monit., t. II, p. 418. [↑](#footnote-ref-1013)
1013. $ Monit. 27 mars 1793. [↑](#footnote-ref-1014)
1014. $ Histoire pittoresque de la Convention, t. I, p. 255 et suiv. — On avait transformé en lieux de danse et l’ancien cimetière de Saint-Sulpice, dont les pierres tumulaires n’avaient pas encore été enlevées, et le jardin des Carmes, naguère inondé du sang de tant de martyrs. Le premier de ces deux établissements était appelé bal de Zéphire, l’autre bal champêtre des Tilleuls. Dans les faubourgs on avait organisé un grand nombre de bals champêtres, fréquentés par la dernière classe de la population ; les autres classes avaient imaginé le bal des victimes. Pour y être admis, il fallait être vêtu de noir, avoir perdu un proche parent sur l’échafaud. En y entrant il était de bon ton de ne saluer qu’en imitant, avec les épaules et la tête, le mouvement d’un homme décapité : cela s’appelait le salut à la victime. (M. Gabourd, Histoire de la Révol., t. II, p. 482.) [↑](#footnote-ref-1015)
1015. $ Voir cette notice en tête d’une nouvelle édition du Vieux Cordelier. [↑](#footnote-ref-1016)
1016. $ Comme échantillon des idées qui fermentaient alors dans toutes les têtes lettrées, voici le titre d’un petit ouvrage publié la même année : Le Gloria in excélsis du peuple, suivi des Litanies du tiers état, auxquelles on a joint le Magnificat du peuple, le Miserere de la noblesse, le De profundis du clergé, le Nunc dimíttis du parlement, la Passion, la Mort et la Résurrection du peuple et le petit prône aux roturiers, en attendant le grand sermon à tous les ordres. [↑](#footnote-ref-1017)
1017. $ Révol. de France, etc., t. I, p. 123. [↑](#footnote-ref-1018)
1018. $ Id., p. 9, 16, 77. [↑](#footnote-ref-1019)
1019. $ Révol. de France, etc., t. I, p. 309. [↑](#footnote-ref-1020)
1020. $ Id.. ibi., p. 416. [↑](#footnote-ref-1021)
1021. $ Id. ibi., p. 490. [↑](#footnote-ref-1022)
1022. $ Révol. de France, etc., t. I, p. 560. [↑](#footnote-ref-1023)
1023. $ Monit. 15 janv. 1797. [↑](#footnote-ref-1024)
1024. $ N° 2, p. 24. [↑](#footnote-ref-1025)
1025. $ N° 2, p. 218 et suiv. [↑](#footnote-ref-1026)
1026. $ N° 2, p. 187-220. [↑](#footnote-ref-1027)
1027. $ En 1830 et 1848, on a entendu la même dénomination appliquée troupes par les Camilles du temps. [↑](#footnote-ref-1028)
1028. $ Révol., etc., t. I, p. 391. [↑](#footnote-ref-1029)
1029. $ Voir Lairtullier, Femmes célèbres, etc., t. II, p. 15, 29. [↑](#footnote-ref-1030)
1030. $ Voici l’acte original du mariage de Camille Desmoulins, tel que nous l’avons transcrit au greffe de l’hôtel de ville de Paris. « Ledit jour, vingt-neuf décembre, a été célébré le mariage de Lucie-Simplice-Camille-Benoît Desmoulins, avocat, âgé de trente ans, fils de Jean-Benoit-Nicolas Desmoulins, lieutenant général au bailliage de Guise, et de Marie-Madeleine Godart, consentants, avec Anne-Lucile-Philippe Laridon Duplessis, âgée de vingt ans, fille de Claude-Estienne Laridon Duplessis, pensionnaire du roi, et de Anne-Françoise-Marie Boisdeveix, présents et consentants ; les deux parties de cette paroisse, l’époux depuis six ans, rue du Théâtre-François ; l’épouse de fait et de droit depuis cinq ans, avec ses père et mère, rue de Tournon ; trois bans publiés en cette église sans opposition, permission de fiancer et de marier le même jour en ce temps prohibé de l’avent, accordée par MM. les vicaires généraux le vingt-sept de ce mois, fiançailles faites.

       » Présents et témoins du côté de l’époux : Jérôme Pétion, député à l’Assemblée nationale, rue du Fauxbourg-Saint-Honoré, paroisse de la Madeleine-la-Ville-Évêque ; Charles-Alexis Brulard, député à l’Assemblée nationale, rue Neuve-des-Mathurins, paroisse de la Madeleine-la-Ville-Évêque ; du côté de l’épouse : Maximilien-Marie-Isidore Robespierre, député à l’Assemblée nationale, rue Saintonge, paroisse Saint-Louis en Lille ; Louis-Sébastien Mercier, de plusieurs académies, rue des Maçons, paroisse Saint-Séverin, qui tous ont certifié le domicile comme dessus et la liberté des parties, et ont signé :

       » Camille Desmoulins, — Laridox Duplessis, — Laridox Duplessis, — Boisdeveix, — Pétion, — Brulard, — Robespierre, — J.-P. Brissot, — Mercier.

       » Bérardier, député à l’Assemblée nationale,

       » Gueudeville, vicaire de Saint-Sulpice. »

      Dans la nuit du 31 décembre 1792 au 1er janvier 1793, la Révolution fit enlever de toutes les églises et couvents de Paris les registres de l’état civil, et les fit apporter à la commune. C’est au greffe de l’hôtel de ville de Paris que se trouvent aujourd’hui ces pièces si précieuses. [↑](#footnote-ref-1031)
1031. $ Voici le texte de la déclaration de Camille Desmoulins. — Le 8 juillet 1791, il présente à la commune son fils né le 6, et dit : « Que la liberté des cultes étant décrétée par la Constitution, et que par un décret de l’Assemblée nationale législative, relatif au mode de constater l’état civil des citoyens autrement que par des cérémonies religieuses, il doit être élevé dans chaque municipalité chef-lieu un autel sur lequel les pères assistés de leurs témoins présenteront à la patrie leur enfant ; en conséquence, voulant user de la liberté constitutionnelle, et voulant s’épargner un jour, de la part de son fils, le reproche de l’avoir lié par serment à des opinions religieuses qui ne pouvaient pas encore être les siennes, et de l’avoir fait débuter dans le monde par un choix inconséquent entre neuf cents et tant de religions qui partagent les hommes, dans un temps où il ne pouvait pas seulement distinguer sa mère, il nous requiert la présente déclaration, voulant que son fils se nomma Horace.

       » Signé : Merlin, député, — Camille Desmoulins, — Lecointre, député, — Sergas, administrateur de police. » [↑](#footnote-ref-1032)
1032. $ Lairtullier, Femmes célèbres, t. II, p. 15-29. [↑](#footnote-ref-1033)
1033. $ Femmes de la Révolution, p. 116. [↑](#footnote-ref-1034)
1034. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1035)
1035. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1036)
1036. $ Femmes célèbres, etc., t. II, p. 35. [↑](#footnote-ref-1037)
1037. $ M. Matton dans le Vieux Cordelier, n. 6, p. 253. [↑](#footnote-ref-1038)
1038. $ M. Matton, Correspondance inédite, p. 27 et 28. [↑](#footnote-ref-1039)
1039. Ed. Fleury, Études révolution., Saint-Just, t. I, p. 21 ; et Œuvres de Saint-Just, édition de 1850, préface. [↑](#footnote-ref-1040)
1040. $ Études révol., t. I, p. 25. [↑](#footnote-ref-1041)
1041. $ Études révol., t. I, p. 52. [↑](#footnote-ref-1042)
1042. $ Études révol., etc., t. I, p. 59. [↑](#footnote-ref-1043)
1043. $ Xe fragm. [↑](#footnote-ref-1044)
1044. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1045)
1045. $ Textuel. [↑](#footnote-ref-1046)
1046. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1047)
1047. $ Voir Études révol., etc., t. I, p. 107. [↑](#footnote-ref-1048)
1048. $ Par exemple, ses liaisons adultères avec madame Thorin. [↑](#footnote-ref-1049)
1049. $ Note extraite des papiers du citoyen…, 9 thermidor an III, reproduite dans l’édition des œuvres de Saint-Just en 1850. [↑](#footnote-ref-1050)
1050. $ Note extraite des papiers du citoyen…, 9 thermidor an III, reproduite dans l’édition des œuvres de Saint-Just en 1850. [↑](#footnote-ref-1051)
1051. $ [# Texte de note manquant dans l’original.] [↑](#footnote-ref-1052)
1052. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1053)
1053. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1054)
1054. $ Salus pópuli supréma lex esto. [↑](#footnote-ref-1055)
1055. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1056)
1056. $ Id. ib. [↑](#footnote-ref-1057)
1057. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1058)
1058. $ Ces repas avaient lieu rue Grange-Batelière. Rapport de Saint-Just, 31 mars 1794. [↑](#footnote-ref-1059)
1059. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1060)
1060. $ Id., ibi. [↑](#footnote-ref-1061)
1061. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1062)
1062. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1063)
1063. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1064)
1064. $ Id. ib. [↑](#footnote-ref-1065)
1065. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1066)
1066. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1067)
1067. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1068)
1068. $ id. ibi. [↑](#footnote-ref-1069)
1069. $ Études révol., Saint-Just, t. II, p. 44. [↑](#footnote-ref-1070)
1070. $ Lettre du patriote Gatteau, saisie chez Robespierre. Voir le Rapport de Courtois, etc. [↑](#footnote-ref-1071)
1071. $ Études révol., t. II, p. 64. [↑](#footnote-ref-1072)
1072. $ En tête des papiers trouvés chez Robespierre, 3 vol. in-8°. [↑](#footnote-ref-1073)
1073. $ Souv. de Charles Nodier, Saint-Just et Pichegru, p. 65. [↑](#footnote-ref-1074)
1074. $ Id., p. 101. [↑](#footnote-ref-1075)
1075. $ Monit. 10 oct. 1793, 31 mars 1794. — Causes secrètes de la Révol., par Villatte. [↑](#footnote-ref-1076)
1076. $ Mém. de Lejeune et Études révol., t. II, p. 120. [↑](#footnote-ref-1077)
1077. $ Études révol., t. I, p. 194. [↑](#footnote-ref-1078)
1078. $ Ier fragm. [↑](#footnote-ref-1079)
1079. $ Les démocrates de 1850, qui ont réimprimé les œuvres de Saint-Just, ajoutent en note : « Il ne peut exister de peuple vertueux et libre qu’un peuple agriculteur. Un métier s’accorde mal avec le véritable citoyen ; la main de l’homme n’est faite que pour la terre ou pour les armes. » [↑](#footnote-ref-1080)
1080. $ IIe fragm. [↑](#footnote-ref-1081)
1081. $ VIe fragm. [↑](#footnote-ref-1082)
1082. $ VIIe fragm. [↑](#footnote-ref-1083)
1083. $ VIIIe fragm. [↑](#footnote-ref-1084)
1084. $ Xe fragm. [↑](#footnote-ref-1085)
1085. $ XIe fragm. [↑](#footnote-ref-1086)
1086. $ XIe fragm. [↑](#footnote-ref-1087)
1087. $ XIIe fragm. [↑](#footnote-ref-1088)
1088. $ XIIIe fragm. [↑](#footnote-ref-1089)
1089. $ Id. [↑](#footnote-ref-1090)
1090. $ XVIIIe fragm. [↑](#footnote-ref-1091)
1091. $ XVIIIe fragm. [↑](#footnote-ref-1092)
1092. $ Études révol., t. I, p. 277. [↑](#footnote-ref-1093)
1093. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1094)
1094. $ « Jusqu’au mois d’avril 1794, Saint-Just fut dominé de très-haut à la Convention par l’ascendant de Danton, l’homme à la voix stentorée, aux improvisations jaculatoires, aux idées abruptes, aux images fortement colorées, espèce de tribun voluptueux dans lequel il y avait l’étoffe d’Aristippe et de Démosthènes. Depuis la mise en accusation de Danton la première place appartient à Saint-Just, écolier aventureux, qui était sorti tout formé du moule d’une révolution ; type unique, chez les modernes, du Spartiate de Lycurgue et du légiste de Dracon ; âme stoïque et inflexible que la nature n’avait peut-être pas faite cruelle, mais qui ne répugnait pas à la rigueur, ni même à la cruauté, quand il s’agissait d’attester son impassibilité par quelque résolution féroce. » — (Extrait de l’article Robespierre, par Ch. Nodier.) [↑](#footnote-ref-1095)
1095. $ Adoléscens juxta viam suam, étiam cum senúerit, non recédet ab ea. Prov. [↑](#footnote-ref-1096)
1096. $ Monit. 5 oct. 1791. [↑](#footnote-ref-1097)
1097. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1098)
1098. $ Monit. 5 oct. 1791. [↑](#footnote-ref-1099)
1099. $ Id. 10 avril. [↑](#footnote-ref-1100)
1100. $ Monit. 10 avril. [↑](#footnote-ref-1101)
1101. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1102)
1102. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1103)
1103. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1104)
1104. $ Monit. 21 janvier, séance du 18. [↑](#footnote-ref-1105)
1105. $ Id. 24 janvier. [↑](#footnote-ref-1106)
1106. $ Id. 22 décemb. 1793. [↑](#footnote-ref-1107)
1107. $ Monit. 15 octobre. [↑](#footnote-ref-1108)
1108. $ Id. 21 oct. [↑](#footnote-ref-1109)
1109. $ Papiers du 9 thermidor, note de Fréron, t. I, p. 154. [↑](#footnote-ref-1110)
1110. $ Dict. de la convers., art. Robespierre. [↑](#footnote-ref-1111)
1111. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1112)
1112. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1113)
1113. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1114)
1114. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1115)
1115. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1116)
1116. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1117)
1117. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1118)
1118. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1119)
1119. $ Monit. 22 mars 1790, 13 janvier 1791, 21 août 1791, 30 septembre 1791. [↑](#footnote-ref-1120)
1120. $ Monit. 9 avril et 14 décembre 1790. [↑](#footnote-ref-1121)
1121. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1122)
1122. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1123)
1123. $ Monit. 27 avril 1791. [↑](#footnote-ref-1124)
1124. $ Vie de Robespierre, par Desessarts, t. I, p. 15. [↑](#footnote-ref-1125)
1125. $ Pagès (de l’Ariège), Du Régicide. [↑](#footnote-ref-1126)
1126. $ Monit., ibi. [↑](#footnote-ref-1127)
1127. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1128)
1128. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1129)
1129. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1130)
1130. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1131)
1131. $ Lesquels ? [↑](#footnote-ref-1132)
1132. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1133)
1133. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1134)
1134. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1135)
1135. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1136)
1136. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1137)
1137. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1138)
1138. $ Monit. 16 nov. 1790. [↑](#footnote-ref-1139)
1139. $ Id. 10 mai 1793. [↑](#footnote-ref-1140)
1140. $ Monit. 18 floréal an II. [↑](#footnote-ref-1141)
1141. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1142)
1142. $ Nous en avons donné le détail et l’origine dans la seconde livraison, en parlant de la Fête de l’Être suprême. [↑](#footnote-ref-1143)
1143. $ Voir les preuves dans la troisième livraison. [↑](#footnote-ref-1144)
1144. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1145)
1145. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1146)
1146. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1147)
1147. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1148)
1148. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1149)
1149. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1150)
1150. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1151)
1151. $ Namque uti quisque domum aut villam aut vas aut vestiméntum alicújus concupíverat dabat óperam ut is in proscriptórum número esset. Salluste, in Syll., c. 51 ; Plutarq., in id. [↑](#footnote-ref-1152)
1152. $ Urbs tota interfectórum hóminum reférta est, cápita pro rostris pósita, réliqua córpora projécta jacébant, etc. Dion., in Aug., p. 31 et 53. [↑](#footnote-ref-1153)
1153. $ Rumor incrébuit ambos ópera ejus occísos. Suet. in Oct., note 9. [↑](#footnote-ref-1154)
1154. $ In splendidíssimum quemque captívum non sine verbórum contumélia sǽviit, ut quidem uni supplíciter sepultúram precánti respondísse dicátur : jam istam in vólucrum fore potestátem. Id. id. [↑](#footnote-ref-1155)
1155. $ Id., c. II. [↑](#footnote-ref-1156)
1156. $ Id., n. 15. [↑](#footnote-ref-1157)
1157. $ Trecéntos ex dedítiis eléctos, utriúsque órdinis ad aram divo Júlio extrúctam, ídibus mártii hostiárum more mactátos. Suet. in Oct., n° 45. [↑](#footnote-ref-1158)
1158. $ Lépidum in perpétuum relegávit et Antónium ad mortem adlégit. Id., c. XIX-XXI. [↑](#footnote-ref-1159)
1159. $ Id., p. 81. [↑](#footnote-ref-1160)
1160. $ Suét. in Oct., cap. XC, C, CI. [↑](#footnote-ref-1161)
1161. $ Rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre, t. I, p. 9. [↑](#footnote-ref-1162)
1162. $ De Gerlache, Études sur Salluste, p. CXLVII. [↑](#footnote-ref-1163)
1163. $ Monit. 20 floréal an III. [↑](#footnote-ref-1164)
1164. $ Monit. 9 therm. an VII. [↑](#footnote-ref-1165)
1165. $ Id., p. 12. [↑](#footnote-ref-1166)
1166. $ Monit. 7 fév. 1793. [↑](#footnote-ref-1167)
1167. $ Histoire pittor. de la Conv., t. III, p. 148. [↑](#footnote-ref-1168)
1168. $ Pensées de Tallien après le 9 thermidor. Voir Hist. pitt. de la Conv., t. IV, p. 130. [↑](#footnote-ref-1169)
1169. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1170)
1170. $ Hist. pittor. de la Conv., etc. [↑](#footnote-ref-1171)
1171. $ Hist. pitt. de la Conv., t. III, p. 40 et 42. [↑](#footnote-ref-1172)
1172. $ N° 2, p. 72 ; n° 6, p. 145. [↑](#footnote-ref-1173)
1173. $ Vieux Cordelier, n° 6, p. 162. [↑](#footnote-ref-1174)
1174. $ Monit. 28 décemb. 1793. [↑](#footnote-ref-1175)
1175. $ Dans ses Mémoires, Riouffe en porte le nombre à dix mille. [↑](#footnote-ref-1176)
1176. $ Procès de Fouquier-Tinville, Bull. du tribunal révol., N° 18. [↑](#footnote-ref-1177)
1177. $ Almanach des prisons écrit par plusieurs détenus. Paris, an III, 4e édition. — Il est un détail sur la prison Talaru qui mérite d’être conservé. Chacune des quarante-huit sections de Paris était jalouse d’avoir sa prison. Or, un nommé Gence avait loué l’hôtel Talaru pour en faire une maison garnie. Les étrangers n’arrivant pas, Gence loue l’hôtel à la section Lepelletier pour en faire une prison. M. de Talaru, arrêté comme suspect, y fut bientôt conduit. Il obtint une chambre au prix de 18 livres de loyer par jour, c’est-à-dire presque aussi cher, dans un an, qu’il louait sa maison entière. Le salon seul rapportait 320 livres de loyer par décade ; 960 livres par mois ; 10,520 livres par an, et tout l’hôtel était loué par le propriétaire 7,000 livres. M. de Talaru sortit de son hôtel, devenu sa prison, pour aller à l’échafaud. Almanach des prisons, p. 62. [↑](#footnote-ref-1178)
1178. $ Almanach des prisons, p. 18. [↑](#footnote-ref-1179)
1179. $ Prison de Port-Libre, p. 171. [↑](#footnote-ref-1180)
1180. $ Prison de la Conciergerie, p. 48. [↑](#footnote-ref-1181)
1181. $ Prison de Port-Libre. [↑](#footnote-ref-1182)
1182. $ Études révol., t. II, p. 66. [↑](#footnote-ref-1183)
1183. $ Rapport de Courtois, etc., t. I, p. 293. [↑](#footnote-ref-1184)
1184. $ Prisons, etc., t. I, p. 18. [↑](#footnote-ref-1185)
1185. $ Id., p. 132. [↑](#footnote-ref-1186)
1186. $ Prisons, etc., t. I, p. 200, 214, etc. [↑](#footnote-ref-1187)
1187. $ P. 7. [↑](#footnote-ref-1188)
1188. $ Cet ouvrage fut publié en 1795 avec cette épigraphe tirée d’Horace : Quid agis ? fórtiter óccupa portum. [↑](#footnote-ref-1189)
1189. $ Quelques chapitres, p. 7. [↑](#footnote-ref-1190)
1190. $ Monit., t. XXIV, p. 169. — Ils en étaient tous là. « Voyez mes Brutus, disait Napoléon, au rapport de Bourrienne : il suffit de dorer leurs coutures pour en faire des valets ! » [↑](#footnote-ref-1191)
1191. $ Et jamais proconsul romain n’a plus égorgé, plus opprimé et surtout plus volé que Tallien ne l’a fait à Bordeaux. [↑](#footnote-ref-1192)
1192. $ Quelques chapitres, p. 3. [↑](#footnote-ref-1193)
1193. $ Mém., p. 417. [↑](#footnote-ref-1194)
1194. $ Prisons, etc., de la Conciergerie, p. 44. [↑](#footnote-ref-1195)
1195. $ Prisons, etc., de la Conciergerie, p. 20. [↑](#footnote-ref-1196)
1196. $ Prisons, etc., de la Conciergerie, p. 14. [↑](#footnote-ref-1197)
1197. $ Id. id., p. 132. [↑](#footnote-ref-1198)
1198. $ Prisons, etc., de la Conciergerie, p. 27. [↑](#footnote-ref-1199)
1199. $ Id. id., Riouffe, Mémoires, p. 75 et suiv. [↑](#footnote-ref-1200)
1200. $ Riouffe, Mémoires, p. 39. [↑](#footnote-ref-1201)
1201. $ Prison du Luxembourg, p. 65-67. [↑](#footnote-ref-1202)
1202. Prison du Luxembourg, etc. [↑](#footnote-ref-1203)
1203. $ Prison Port-Libre, p. 70. [↑](#footnote-ref-1204)
1204. $ Journal de Coittant, p, 136. [↑](#footnote-ref-1205)
1205. $ Journal de Coittant, p. 114-154. [↑](#footnote-ref-1206)
1206. $ Journal de Coittant, Prison de Saint-Lazare, p. 167, 175, 177, 178. [↑](#footnote-ref-1207)
1207. $ Prisons, etc., Picpus, p. 161. [↑](#footnote-ref-1208)
1208. $ Prison de Talaru, p. 94. — L’Abbaye, p. 8. [↑](#footnote-ref-1209)
1209. $ Prison du Plessis, p. 82, 103. [↑](#footnote-ref-1210)
1210. $ Id. id., p. 114. [↑](#footnote-ref-1211)
1211. $ Elle en sera l’instruction. [↑](#footnote-ref-1212)
1212. $ Excepté les siècles païens. [↑](#footnote-ref-1213)
1213. $ Prison du Plessis, p. 125. [↑](#footnote-ref-1214)
1214. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1215)
1215. $ Mém. pour servir à l’Histoire de la ville de Lyon pendant la Révolution, t. I, p. 58, 59. [↑](#footnote-ref-1216)
1216. $ Bibl. phil., t. VI, p. 313-318. [↑](#footnote-ref-1217)
1217. $ Prisons, etc., Abbaye, p. 21.

      Prisons, etc., le Plessis, p. 30., etc., etc. [↑](#footnote-ref-1218)
1218. $ Ce livre et l’affiche originale existent encore. Nous les avons tenus dans la main qui trace ces lignes. L’examen a été fait à plusieurs reprises par des hommes de l’art, qui ont reconnu la réalité de la peau humaine. [↑](#footnote-ref-1219)
1219. $ Hist. impart. des Révol., etc., t. VIII., p. 390. [↑](#footnote-ref-1220)
1220. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1221)
1221. $ Voir Histoire du Directoire, par M. A. Granier de Cassagnac, t. I, liv. II, p. 29. [↑](#footnote-ref-1222)
1222. $ Monit. ibi. et Desessarts, Vie de Rob., t. I, p. 39. [↑](#footnote-ref-1223)
1223. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1224)
1224. $ Né à Hérouelle, en Artois, procureur du Châtelet, accusateur public, dont le député Fréron demanda la mort en ces termes : « Je demande que Fouquier-Tinville aille cuver dans les enfers le sang dont il s’est enivré. » [↑](#footnote-ref-1225)
1225. $ Mémoires, p. 165, in-8°. [↑](#footnote-ref-1226)
1226. $ Dans ces mille quatre-vingt-neuf victimes étaient deux cent deux ecclésiastiques. Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France, etc., par Maton de la Varenne. In-8°, 1806. [↑](#footnote-ref-1227)
1227. $ Prison du Luxemb., etc. — Monit. de flor. an III. [↑](#footnote-ref-1228)
1228. $ Monit. 20 floréal an III. [↑](#footnote-ref-1229)
1229. $ Prison du Luxembourg, p. 143. [↑](#footnote-ref-1230)
1230. $ Né à Jussey (Haute-Saône), d’une famille originaire de Lorraine, avocat au tribunal de Lons-le-Saulnier, et une des âmes damnées de Robespierre. [↑](#footnote-ref-1231)
1231. $ Monit. 4 germinal an III. [↑](#footnote-ref-1232)
1232. $ Vie de Robespierre, t. I, p. 130. [↑](#footnote-ref-1233)
1233. $ Vie de Robespierre, t. I, p. 130. [↑](#footnote-ref-1234)
1234. $ Des prisons, etc., Conciergerie, p. 129. [↑](#footnote-ref-1235)
1235. $ Hist. pittor. de la Conv., t. IV, p. 40. [↑](#footnote-ref-1236)
1236. $ Monit. 27 oct. 1793. [↑](#footnote-ref-1237)
1237. $ Dumas avait été exécuté avec Robespierre. [↑](#footnote-ref-1238)
1238. $ Deux faiseurs de listes de proscription. [↑](#footnote-ref-1239)
1239. $ Monit. 24 floréal an III. [↑](#footnote-ref-1240)
1240. $ Monit. 21 floréal an III. [↑](#footnote-ref-1241)
1241. $ Mémoires de Sénart, p. 252. [↑](#footnote-ref-1242)
1242. $ Lesquels ? [↑](#footnote-ref-1243)
1243. $ Mémoires de Sénart, p. 107,141, 143. — Hébert avait créé d’horribles locutions sur le même sujet, telles que : Éternuer dans la besace, demander l’heure par la fenêtre nationale, etc. [↑](#footnote-ref-1244)
1244. $ Mémoires de Sénart, p. 237. [↑](#footnote-ref-1245)
1245. $ Riouffe, p. 75 et suiv. [↑](#footnote-ref-1246)
1246. $ Riouffe, p. 75 et suiv. [↑](#footnote-ref-1247)
1247. $ Voir Prisons, etc., Port Libre, p. 140. [↑](#footnote-ref-1248)
1248. $ Mémoires, p. 63. [↑](#footnote-ref-1249)
1249. $ Il lui donne le droit de citoyen ; à deux reprises différentes il augmente ses honoraires ; il l’invite à sa table ; il le proclame le vengeur du peuple, etc. [↑](#footnote-ref-1250)
1250. $ Voir, outre les pièces que nous avons citées, l’Histoire du Directoire, par M. A. Granier de Cassagnac, t. I, p. 30 ; les Actes des apôtres, n° 27, p. 12 ; Nodier, Réact. thermidor., p. 80 ; Rapport de Courtois sur les papiers de Robespierre.

      Dans ce dernier ouvrage on lit, page 22, édition de l’an III : « Gatteau avait pour cachet une guillotine dont l’empreinte est encore sur la cire qui scella une de ses lettres. Il y eut des artistes assez dégradés pour buriner sur l’agate le signe du supplice, trop multiplié sur nos places, et des yeux assez féroces pour se plaire à contempler à toute heure la reproduction de ce signe sous l’empreinte du cachet. » [↑](#footnote-ref-1251)
1251. $ Rapport de Courtois sur les papiers de Robespierre. [↑](#footnote-ref-1252)
1252. $ Voir Œuvres de Parent-Duchâtelet ; Anecdotes sur les décapités. Paris, 1796 ; Moniteur des 9,11, 15 novembre 1795 ; Lettres du professeur Sœmmering, Georges Wedekind, Lepelletier ; Recherches historiques et physiologiques sur la guillotine, par Sédillot, 1795 ; id., par Dubois, 1843 ; id., dans la Revue britannique, décemb. 1848 ; Curiosités des traditions, par Lalanne, 1847. [↑](#footnote-ref-1253)
1253. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1254)
1254. $ Dion Cass., I. V, p. 653. [↑](#footnote-ref-1255)
1255. $ In Ver., t. III, p. 89. [↑](#footnote-ref-1256)
1256. $ Urbes jam locuplétes ac copiósas requirúntur, quibus causa belli propter diripiéndi cupiditátem inferátur. Libénter hæc coram Q. Cátulo et Q. Horténsio disputárem, summis et claríssimis viris : novérunt enim sociórum vúlnera ; vident eórum calamitátes ; quærimónias áudiunt. Pro sóciis vos contra hostes exércitum míttere putátis, an hóstium simulatióne, contra sócios atque amícos ? Quæ cívitas est in Asia, quæ non modo imperatóris, aut legáti, sed uníus tribúni mílitum ánimos ac spíritus cápere possit ? Pro leg. Manil., n° XXII. [↑](#footnote-ref-1257)
1257. $ Nous en avons cité quelques-uns dans les Trois Romes. [↑](#footnote-ref-1258)
1258. $ Mém., p. 20. [↑](#footnote-ref-1259)
1259. $ Monit. 12 juin 1796. Général Danican, les Brigands démasqués, p. 194. [↑](#footnote-ref-1260)
1260. $ Monit. 12 juin 1796. Général Danican, les Brig. démasq., 194. [↑](#footnote-ref-1261)
1261. $ Histoire de la Convention ; Couthon à Lyon, par de Barante, p. 340, 342. [↑](#footnote-ref-1262)
1262. $ Rapport de Courtois, p. 71. [↑](#footnote-ref-1263)
1263. $ Monit. ibi. et suiv. [↑](#footnote-ref-1264)
1264. $ Études révol., t. I, p. 48-49. [↑](#footnote-ref-1265)
1265. $ Prisons d’Arras, p. 377. [↑](#footnote-ref-1266)
1266. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1267)
1267. $ Monit. 28 floréal an III. [↑](#footnote-ref-1268)
1268. $ Monit. 14 juillet 1794. [↑](#footnote-ref-1269)
1269. $ Histoire du Directoire, t. I, p. 3. [↑](#footnote-ref-1270)
1270. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1271)
1271. $ Monit. 9 therm. an II. [↑](#footnote-ref-1272)
1272. $ Id., 14 août 1795. [↑](#footnote-ref-1273)
1273. $ Relat. hist. du voyage des quinze déportés condamnés le 18 fructidor, etc. In-8°, an VI, p. 31. [↑](#footnote-ref-1274)
1274. $ Monit. Jugement de Carrier, d’où sont tirés tous ces détails, 28 octobre 1794, etc., etc. [↑](#footnote-ref-1275)
1275. $ Monit. 6 frim. an III. [↑](#footnote-ref-1276)
1276. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1277)
1277. $ Monit. 11 oct. 1794. [↑](#footnote-ref-1278)
1278. $ Monit. 5 nov. 1793. [↑](#footnote-ref-1279)
1279. $ Cette lettre et les suivantes se trouvent dans les papiers saisis chez Robespierre et publiés par ordre de la Convention. Voyez le Rapport de Courtois, 3 vol. [↑](#footnote-ref-1280)
1280. $ Monit. 21 therm. an II. [↑](#footnote-ref-1281)
1281. $ Rapport, etc., p. 95. [↑](#footnote-ref-1282)
1282. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1283)
1283. $ Riouffe, Mémoires, p. 11. [↑](#footnote-ref-1284)
1284. $ Prisons, etc., Conciergerie, p. 56. [↑](#footnote-ref-1285)
1285. $ Prisons, etc., Conciergerie, p. 41. [↑](#footnote-ref-1286)
1286. $ Prisons, etc., Port-Libre, p. 95, 98, 122, 126. [↑](#footnote-ref-1287)
1287. $ Id., Madelonn., p. 34, 51, 136, 147. [↑](#footnote-ref-1288)
1288. $ Id., le Plessis, p. 60. [↑](#footnote-ref-1289)
1289. $ Id. id., p. 94. [↑](#footnote-ref-1290)
1290. $ Id., etc., Port-Libre. [↑](#footnote-ref-1291)
1291. $ Prisons, etc., le Plessis, p. 109. [↑](#footnote-ref-1292)
1292. $ Id., Concierg., p. 52 ; Luxemb., p. 129. [↑](#footnote-ref-1293)
1293. $ Guillotineur et guillotiné. [↑](#footnote-ref-1294)
1294. $ Prisons, etc., Luxembourg, p. 61. [↑](#footnote-ref-1295)
1295. $ Mém. de Champagneux, t. II, p. 370, 382. [↑](#footnote-ref-1296)
1296. $ Prisons, etc., Concierg., p. 20. [↑](#footnote-ref-1297)
1297. $ Id., p. 29. [↑](#footnote-ref-1298)
1298. $ Id., p. 52. [↑](#footnote-ref-1299)
1299. $ Mém. de Sénart, p. 99. [↑](#footnote-ref-1300)
1300. $ Id., p. 105. [↑](#footnote-ref-1301)
1301. $ Mém. de Sénart, p. 21. [↑](#footnote-ref-1302)
1302. $ Id. id., p. 51. [↑](#footnote-ref-1303)
1303. $ Id. id., p. 241. [↑](#footnote-ref-1304)
1304. $ Id. id., p. 64. [↑](#footnote-ref-1305)
1305. $ Mém., p. 114. [↑](#footnote-ref-1306)
1306. $ Id., p. 63. [↑](#footnote-ref-1307)
1307. $ Riouffe, Mémoires, p. 109. [↑](#footnote-ref-1308)
1308. $ Prisons, etc., Conciergerie, p. 27. [↑](#footnote-ref-1309)
1309. $ Prisons, etc., Abbaye, p. 22. [↑](#footnote-ref-1310)
1310. $ Mém. de Riouffe, p. 100. [↑](#footnote-ref-1311)
1311. $ Prisons, etc., Concierg., p. 81-85 ; Pélag., 33-166 ; Madelonn., p. 81, 87, etc. [↑](#footnote-ref-1312)
1312. $ Il en est qui prétendent que le coup lui fut tiré par son frère : ce qui n’est guère moins païen. [↑](#footnote-ref-1313)
1313. $ Charles Nodier, Souv. Pichegru, p. 296, et React. thermid., p. 97. [↑](#footnote-ref-1314)
1314. $ Très-inimaginable en effet, excepté chez un païen. [↑](#footnote-ref-1315)
1315. $ Mém. de Champagneux, t. II, p. 334-354. [↑](#footnote-ref-1316)
1316. $ Mémoires, p. 58. [↑](#footnote-ref-1317)
1317. $ Prisons, etc., le Plessis, p. 33. [↑](#footnote-ref-1318)
1318. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-1319)
1319. $ Riouffe, Mémoires, p. 46, [↑](#footnote-ref-1320)
1320. $ Riouffe, Mémoires, t. II, p. 387. [↑](#footnote-ref-1321)
1321. $ Charles Nodier, Souv. Pichegru, p. 217-223. [↑](#footnote-ref-1322)
1322. $ Prisons, etc., le Plessis, p. 33. [↑](#footnote-ref-1323)
1323. $ Prisons, etc., Concierg., p. 151 et 60. [↑](#footnote-ref-1324)
1324. $ Id., p. 166. [↑](#footnote-ref-1325)
1325. $ Id., p. 133. [↑](#footnote-ref-1326)
1326. $ Id., p. 113-121. [↑](#footnote-ref-1327)
1327. $ Mémoires, p. 50, 52, 60. [↑](#footnote-ref-1328)
1328. $ Mémoires, p. 53. [↑](#footnote-ref-1329)
1329. $ Monit. 24 mars 1794. [↑](#footnote-ref-1330)
1330. $ Mémoires, p. 9, 10, etc. [↑](#footnote-ref-1331)
1331. $ Le Journal des prisons aurait pu citer bien d’autres victimes qui, restées chrétiennes, moururent comme meurent les martyrs. [↑](#footnote-ref-1332)
1332. $ Prisons, etc., Concierg., p. 56. [↑](#footnote-ref-1333)
1333. $ Mémoires, p. 90. [↑](#footnote-ref-1334)
1334. $ Prisons, etc., Port-Libre, p. 132. [↑](#footnote-ref-1335)
1335. $ Rapport, p. 180, 181. [↑](#footnote-ref-1336)
1336. $ Discours de Lesage. Monit. 4 germ. an III. [↑](#footnote-ref-1337)
1337. $ Rapport, etc., p. 13. [↑](#footnote-ref-1338)
1338. $ Mémoires, p. 36-75. [↑](#footnote-ref-1339)
1339. $ Rapport, etc., p. 8. [↑](#footnote-ref-1340)
1340. $ Rapport, etc., p. 401. [↑](#footnote-ref-1341)
1341. $ Id., p. 102. [↑](#footnote-ref-1342)
1342. $ Rapport, etc., p. 103. [↑](#footnote-ref-1343)
1343. $ Mémoires, p. 75. [↑](#footnote-ref-1344)
1344. $ Rapport, etc., p. 107. [↑](#footnote-ref-1345)
1345. $ Id., p. 109. [↑](#footnote-ref-1346)
1346. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-1347)
1347. $ Rapport, etc., p. 110. [↑](#footnote-ref-1348)
1348. $ Id., p. 111. [↑](#footnote-ref-1349)
1349. $ Id., p. 112 [↑](#footnote-ref-1350)
1350. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-1351)
1351. $ Rapport, etc., p. 115. [↑](#footnote-ref-1352)
1352. $ Id., p. 116. [↑](#footnote-ref-1353)
1353. $ Id., p. 117. [↑](#footnote-ref-1354)
1354. $ Rapport, etc., p. 120. [↑](#footnote-ref-1355)
1355. $ Id., p. 122. [↑](#footnote-ref-1356)
1356. $ Rapport, etc., p. 123. [↑](#footnote-ref-1357)
1357. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-1358)
1358. $ Id., p. 153, édit. en 3 vol. [↑](#footnote-ref-1359)
1359. $ Id., édit. en 3 vol., t. III, p. 338. [↑](#footnote-ref-1360)
1360. $ Id., édit. de l’an III, p. 103. [↑](#footnote-ref-1361)
1361. $ Gazette de France, 27 juin 1855. [↑](#footnote-ref-1362)
1362. $ P. 12. [↑](#footnote-ref-1363)
1363. $ Hist. pitt. de la Conv., t. IV, p. 14. [↑](#footnote-ref-1364)
1364. $ Riouffe, Mém., p. 36. [↑](#footnote-ref-1365)
1365. $ Salluste in Jug. [↑](#footnote-ref-1366)
1366. $ T. III, p. 215. [↑](#footnote-ref-1367)
1367. $ Mémoires, p. 218. [↑](#footnote-ref-1368)
1368. $ Id,. p. 7. [↑](#footnote-ref-1369)
1369. $ Discours de Courtois, in-8°, p. 23, et Monit. 9 therm. an III. [↑](#footnote-ref-1370)
1370. $ Prousinalle, Histoire secrète du tribunal révolutionnaire, t. II, p. 150 et suiv. [↑](#footnote-ref-1371)
1371. $ Prousinalle, Hist. secrète du trib. révol., t. II, p. 150 et suiv. — Saint-Just nous a dénoncé les dîners de Danton, de Fabre d’Églantine, etc., à cent écus par tête ; ceux des triumvirs et des terroristes ne coûtaient pas moins cher. Leur ventre était devenu le dieu des Calons modernes, comme il le fut des Catons anciens. Le Directoire hérita de ce culte, et le légua à l’empire. « C’était encore sous l’empire, disent les Mémoires d’un Bourgeois, une supériorité fort honorée de se montrer capable de prouesses de digestion. Les héros d’Homère se vantaient de manger des bœufs rôtis tout entiers. On se rendait célèbre par des paris gastronomiques héroïquement gagnés, et tout gourmand patenté qui avait pu, en présence de témoins, engloutir pendant un déjeuner cent douzaines d’huîtres, obtenait d’emblée une place dans les droits réunis.

       » Le général Daumesnil, qui fut gouverneur de Vincennes, donna un déjeuner d’huîtres, dans les caves des Frères Provençaux, à tous les officiers de son régiment, alors qu’il n’était que chef d’escadron aux chasseurs de la garde. Toutes les caves étaient illuminées, et sur chaque tas de bouteille étaient placés des écussons portant le nom de l’année et du cru. On but de tous les crus et de toutes les années. » [↑](#footnote-ref-1372)
1372. $ Études révolut., t. II, p. 217. [↑](#footnote-ref-1373)
1373. $ An II. Voir aussi Études révol., t. II, p. 219. [↑](#footnote-ref-1374)
1374. $ Sall. in Catil. ; de Gerlache, Vie de Sall., p. 33. [↑](#footnote-ref-1375)
1375. $ Hist. pittor. de la Convent., t. IV, p. 81. [↑](#footnote-ref-1376)
1376. $ Hist. pitt. de la Convent., t. IV, p. 84. [↑](#footnote-ref-1377)
1377. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1378)
1378. $ Note trouvée dans les papiers de Courtois, t. II, p. 71. [↑](#footnote-ref-1379)
1379. $ Prisons, etc., Talaru, p. 79. [↑](#footnote-ref-1380)
1380. $ Mémoires, p. 70. [↑](#footnote-ref-1381)
1381. $ Monit. 10 therm. [↑](#footnote-ref-1382)
1382. $ Monit. 6 fruct. an II. [↑](#footnote-ref-1383)
1383. $ Monit. 24 therm. an II. [↑](#footnote-ref-1384)
1384. $ Mémoires de Mme Roland, t. I, écrits par elle-même dans sa prison, quelques mois avant sa mort. [↑](#footnote-ref-1385)
1385. $ Mémoires de Mme Roland, etc., t. I, p. 19. [↑](#footnote-ref-1386)
1386. $ Id. id., p. 42-43. [↑](#footnote-ref-1387)
1387. $ Mémoires de Mme Roland, etc., t. I, p. 119. [↑](#footnote-ref-1388)
1388. $ L’esclavage le plus dur régnait à Athènes, par conséquent le despotisme le plus barbare ; l’éducation classique le laisse ignorer à la jeunesse. [↑](#footnote-ref-1389)
1389. $ Mémoires de Mme Roland, etc., p. 107. [↑](#footnote-ref-1390)
1390. $ Id. id., p. 109. [↑](#footnote-ref-1391)
1391. $ Id. id., p. 42. [↑](#footnote-ref-1392)
1392. $ Id. id., p. 114. [↑](#footnote-ref-1393)
1393. $ Mémoires de Mme Roland, etc., p. 135. [↑](#footnote-ref-1394)
1394. $ Mémoires de Mme Roland, etc., p. 34. [↑](#footnote-ref-1395)
1395. $ Id. id., p. 196. [↑](#footnote-ref-1396)
1396. $ Mémoires de Mme Roland, etc., p. 161. [↑](#footnote-ref-1397)
1397. $ Biographie universelle, article Roland. [↑](#footnote-ref-1398)
1398. $ Correspondance de Mme Roland et de Bancal des Issarts, p. 8. [↑](#footnote-ref-1399)
1399. $ Id. id., p. 89. [↑](#footnote-ref-1400)
1400. $ Id., août 1790 ; id., publiée dans la Nouvelle Minerve. [↑](#footnote-ref-1401)
1401. $ Id., Lettres autographes, p. 194. [↑](#footnote-ref-1402)
1402. $ L’apologiste des boucheries de chair humaine. [↑](#footnote-ref-1403)
1403. $ Correspondance de Mme Roland, etc., p. 287. [↑](#footnote-ref-1404)
1404. $ Mémoires, t. I, p. 379. [↑](#footnote-ref-1405)
1405. $ Œuvres de loisir, t. III, p. 190. [↑](#footnote-ref-1406)
1406. $ Mémoires, t. II, p. 134. [↑](#footnote-ref-1407)
1407. $ Id. id., t. II, p. 99. [↑](#footnote-ref-1408)
1408. $ Id., t. I, p. 279. [↑](#footnote-ref-1409)
1409. $ Mémoires, t. I, p. 279 ; t. II, p. 86-92. [↑](#footnote-ref-1410)
1410. $ Id., t. II, p. 106. [↑](#footnote-ref-1411)
1411. $ Mémoires, t. I, p. 61. [↑](#footnote-ref-1412)
1412. $ Id., t. II, p. 97 [↑](#footnote-ref-1413)
1413. $ Id. id., p. 142. [↑](#footnote-ref-1414)
1414. $ Id. id., p. 250. [↑](#footnote-ref-1415)
1415. $ Mémoires, t. I, p. 164. [↑](#footnote-ref-1416)
1416. $ Id. id., p. 244-233. Sainte-Pélagie, 23 sept. 1793. [↑](#footnote-ref-1417)
1417. $ Mém., t. II, p. 303-318. Notes sur mon procès, t. II, p. 387. [↑](#footnote-ref-1418)
1418. $ Lairtullier, Femmes célèbres, etc., t. I, p. 353. [↑](#footnote-ref-1419)
1419. $ Id., t. II, p. 185. [↑](#footnote-ref-1420)
1420. $ Lairtullier, t. II, p. 185. [↑](#footnote-ref-1421)
1421. $ Lairtullier, Femmes célèbres, etc., p. 364. [↑](#footnote-ref-1422)
1422. $ M. Barrière, Notice sur Mme Roland, p. 49. [↑](#footnote-ref-1423)
1423. $ Elle appartenait tout simplement à son éducation et à ses lectures. [↑](#footnote-ref-1424)
1424. $ Notice, p. 22, 23, 24. [↑](#footnote-ref-1425)
1425. $ Lairtullier, p. 365. [↑](#footnote-ref-1426)
1426. $ Ajoutez : Et le chef-d’œuvre de Plutarque. — Lemontey. Voir M. Michelet, Femmes de la Révolution, p. 171. [↑](#footnote-ref-1427)
1427. $ Elle était belle et bien drapée, la liberté antique ! [↑](#footnote-ref-1428)
1428. $ Lemontey. Voir M. Michelet, Femmes de la Révolution, p. 351. [↑](#footnote-ref-1429)
1429. $ Vit. Agricol., n° 46. [↑](#footnote-ref-1430)
1430. $ Monit., p. 1. [↑](#footnote-ref-1431)
1431. $ Monit. p. 2. [↑](#footnote-ref-1432)
1432. $ Monit., p. 3. [↑](#footnote-ref-1433)
1433. $ Monit., p. 4 et suiv. [↑](#footnote-ref-1434)
1434. $ Du Rozoir, Beaulieu, Louvet, Thiers, Michelet. etc. [↑](#footnote-ref-1435)
1435. $ C’était Montané. [↑](#footnote-ref-1436)
1436. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1437)
1437. $ Dans son Histoire de la Révolution, M. Thiers trouve cette lettre « charmante, pleine de grâces, d’esprit et d’élévation. » [↑](#footnote-ref-1438)
1438. $ Charlotte Corday décapitée à Paris, etc., [↑](#footnote-ref-1439)
1439. $ P. 3-8. [↑](#footnote-ref-1440)
1440. $ P. 15-16. [↑](#footnote-ref-1441)
1441. $ La France sous le règne de la Convention, par M. de Conny. [↑](#footnote-ref-1442)
1442. $ Du Rozoir, Pièces justificatives, n° 33, citée par M. Dubois, p. 179. [↑](#footnote-ref-1443)
1443. $ Lairtullier, Femmes célèbres, t. I, p. 142 ; Biographie universelle des contemporains, article Charlotte Corday. [↑](#footnote-ref-1444)
1444. $ Gazette Nationale de France, n° 204. [↑](#footnote-ref-1445)
1445. $ Cité par M. Dubois, p. 159. [↑](#footnote-ref-1446)
1446. $ Gazette générale de l’Eure, 23 ventôse an III. [↑](#footnote-ref-1447)
1447. $ Le juif dirait : le sein d’Abraham ; le chrétien : le sein de Dieu ; le païen seul peut dire : le sein de Caton ! [↑](#footnote-ref-1448)
1448. $ Les régicides commis depuis soixante ans sur tous les souverains de l’Europe nous disent où mènent les vertus républicaines. [↑](#footnote-ref-1449)
1449. $ Lettre d’Adam Lux, citoyen français, député extraordinaire de Mayence. — Paris, 19 juillet 1793, an II de la République une et indivisible. [↑](#footnote-ref-1450)
1450. $ Charles Nodier, Souv. de Charlotte Corday, p. 33. [↑](#footnote-ref-1451)
1451. $ Discípuli, ut plúrimum evádere solent, quales fúerunt ipsórum magístri. [↑](#footnote-ref-1452)
1452. $ L’éducation se fait par la transmission des idées, la transmission des idées se fait par la parole écrite ou parlée. Dans l’enseignement ordinaire la parole parlée n’est que l’aide, le truchement de la parole écrite qu’elle a pour but d’animer, de développer et de faire entrer triomphante dans les âmes. De là, le nom si juste de lecteur donné au professeur, et de leçon donné à l’enseignement : Lector, léctio, præléctio. [↑](#footnote-ref-1453)
1453. $ Édouard Laboulaye, 8 août 1854. [↑](#footnote-ref-1454)
1454. $ Aftonblad, Octobre 1855. [↑](#footnote-ref-1455)
1455. $ On comprend dans quel sens nous disons ceci. [↑](#footnote-ref-1456)
1456. $ L’axiome est de Raynal. [↑](#footnote-ref-1457)
1457. $ Député de Saint-Jean-d’Angély. [↑](#footnote-ref-1458)
1458. $ Monit. 9 mai 1791. [↑](#footnote-ref-1459)
1459. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1460)
1460. $ Monit. 30 mai 1791. [↑](#footnote-ref-1461)
1461. $ Monit. 30 mai 1791. [↑](#footnote-ref-1462)
1462. $ Palloy en avait fait faire quatre-vingt-trois semblables, qui avaient été envoyés dans chaque département. Sous les divers gouvernements qui se sont succédé en France, le môme individu a distribué gratuitement aux curieux des fragments de fer et de pierres provenant de la démolition de la Bastille. [↑](#footnote-ref-1463)
1463. $ Voir Journées mémorables de la révolution, t. I, p. 287 à 294, et Monit. 13 juillet 1791. [↑](#footnote-ref-1464)
1464. $ Monit. 13 juillet 1791. [↑](#footnote-ref-1465)
1465. $ C’était sa concubine. [↑](#footnote-ref-1466)
1466. $ Monit. 23 décembre 1790. [↑](#footnote-ref-1467)
1467. $ Monit. 23 déc. 1790. [↑](#footnote-ref-1468)
1468. $ Monit. 30 août 1791. [↑](#footnote-ref-1469)
1469. $ Id., ibid. [↑](#footnote-ref-1470)
1470. $ Monit., 30 août 1791. [↑](#footnote-ref-1471)
1471. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-1472)
1472. $ Id. 22 sept. 1791. [↑](#footnote-ref-1473)
1473. $ Id. 7 octobre. Voir aussi Monit. 16 avril 1794, où Rousseau est appelé le plus grand des moralistes. [↑](#footnote-ref-1474)
1474. $ Monit. 24 vendém. an III. [↑](#footnote-ref-1475)
1475. $ Monit. 24 vendém. an III. [↑](#footnote-ref-1476)
1476. $ Monit. 20 et 24 vend, an III. [↑](#footnote-ref-1477)
1477. $ Monit. 26 vendém. an III. [↑](#footnote-ref-1478)
1478. $ Monit. 27 nov. 1789. [↑](#footnote-ref-1479)
1479. $ Monit. 31 mai 1791. [↑](#footnote-ref-1480)
1480. $ Monit. 10 floréal an III. [↑](#footnote-ref-1481)
1481. $ Monit. 24 prairial an III. Discours d’Arnoux et de Dussaulx. [↑](#footnote-ref-1482)
1482. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1483)
1483. $ Id. Discours de Chabroud, 30 mars 1791. [↑](#footnote-ref-1484)
1484. $ Prudhomme, Révolutions de Paris, n° 107 à 116, p. 269. [↑](#footnote-ref-1485)
1485. $ Discours de Baudin (des Ardennes), président du Club des Anciens pour l’anniversaire du 14 juillet. — Monit. 26 messidor an VII. [↑](#footnote-ref-1486)
1486. $ Discours sur la proclamation de l’Être suprême. [↑](#footnote-ref-1487)
1487. $ Discours au Cercle constitué, 9 messidor an VI. [↑](#footnote-ref-1488)
1488. $ Débats, 25 avril 1852. [↑](#footnote-ref-1489)
1489. $ Confessions, etc. [↑](#footnote-ref-1490)
1490. $ Mémorial de Sainte-Hélène, etc. [↑](#footnote-ref-1491)
1491. $ Voltaire peint par lui-même, 1773, lettre II, page 4 ; lettre IV, page 9. [↑](#footnote-ref-1492)
1492. $ Vie de Voltaire, par le marquis de Luchet. 6 vol. in-8°, 1781, t. I, p. 6 et 7. [↑](#footnote-ref-1493)
1493. $ Mémoires pour servir à l’Histoire de M. de Voltaire, par de Servières (ou Chaudon). In-12, 1785, p. 4, 56. — Vie de Voltaire, par Condorcet, p. 118. [↑](#footnote-ref-1494)
1494. $ Voir cette pièce dans Luchet, t. I, p. 26. [↑](#footnote-ref-1495)
1495. $ Id., p. 22. [↑](#footnote-ref-1496)
1496. $ Mémoires de Servières, p. 2. [↑](#footnote-ref-1497)
1497. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-1498)
1498. $ Mémoires de Servières, p. 4. [↑](#footnote-ref-1499)
1499. $ Vie de Voltaire, p. 245. [↑](#footnote-ref-1500)
1500. $ Vie de Voltaire, p. 246. [↑](#footnote-ref-1501)
1501. $ Éloge de Voltaire, p. 74. [↑](#footnote-ref-1502)
1502. $ Mandement de Mgr Lefranc de Pompignan à l’occasion d’une édition complète de Voltaire, 1781. [↑](#footnote-ref-1503)
1503. $ P. 7 et 13, édition Beuchot. [↑](#footnote-ref-1504)
1504. $ Id., p. 13. [↑](#footnote-ref-1505)
1505. $ Philosophie de l’histoire, p. 16. [↑](#footnote-ref-1506)
1506. $ Id., p. 28. [↑](#footnote-ref-1507)
1507. $ Philosophie de l’histoire, p. 35. [↑](#footnote-ref-1508)
1508. $ Philosophie de l’histoire, p. 78, 79. [↑](#footnote-ref-1509)
1509. $ Un grand et sot orgueil. [↑](#footnote-ref-1510)
1510. $ Philosophie de l’histoire, p. 83. [↑](#footnote-ref-1511)
1511. $ T. I, p. 113, édition Beuchot. [↑](#footnote-ref-1512)
1512. $ Essai sur les mœurs, t. I, p. 119-229. [↑](#footnote-ref-1513)
1513. $ Essai sur les mœurs, t. I, p. 229. [↑](#footnote-ref-1514)
1514. $ Essai sur les mœurs, t. I, p. 230. [↑](#footnote-ref-1515)
1515. $ Id., p. 237. [↑](#footnote-ref-1516)
1516. $ Id., p 241. [↑](#footnote-ref-1517)
1517. $ Id., p. 366. [↑](#footnote-ref-1518)
1518. $ Essai sur les mœurs, t. I, p. 350. [↑](#footnote-ref-1519)
1519. $ Id., p. 377. [↑](#footnote-ref-1520)
1520. $ Essai sur les mœurs, t. I, p. 384. [↑](#footnote-ref-1521)
1521. $ Id., t. II, p. 260. [↑](#footnote-ref-1522)
1522. $ Id., p. 422. [↑](#footnote-ref-1523)
1523. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 428. [↑](#footnote-ref-1524)
1524. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-1525)
1525. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 428. [↑](#footnote-ref-1526)
1526. $ Ce qui prouve qu’on les étudiait guère au moyen âge. [↑](#footnote-ref-1527)
1527. $ Id., t. I, p. 431 ; t. II, 80, 81. [↑](#footnote-ref-1528)
1528. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 185, 187, 189. [↑](#footnote-ref-1529)
1529. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 223. — On n’étudiait donc ni Démosthène, ni Lucien, ni Sophocle, ni Ésope. [↑](#footnote-ref-1530)
1530. $ Ironie. [↑](#footnote-ref-1531)
1531. $ Une religion plausible, très-plausible, composée uniquement d’hommes égarés ! Cette contradiction n’est qu’apparente, Voltaire insinue que le libre penser de Platon est la vraie religion des sages. [↑](#footnote-ref-1532)
1532. $ T. II, p. 301. [↑](#footnote-ref-1533)
1533. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 302. [↑](#footnote-ref-1534)
1534. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 303. [↑](#footnote-ref-1535)
1535. $ Vie de Voltaire, p. 216. [↑](#footnote-ref-1536)
1536. $ Essai sur les mœurs, t. I, p. 235. [↑](#footnote-ref-1537)
1537. $ Même la Judée. [↑](#footnote-ref-1538)
1538. $ Siècle de Louis XIV, t. II, p. 237-241. [↑](#footnote-ref-1539)
1539. $ Siècle de Louis XIV, t. II, p. 254-302. [↑](#footnote-ref-1540)
1540. $ Siècle de Louis XIV, t. I, p. 303. — À la page 266, Voltaire répète, pour la vingtième fois, « qu’avant François Ier la nation française était plongée dans l’ignorance, sans excepter ceux qui croient n’être point peuple. » Tous les élèves de la Renaissance tiennent le même langage. La Harpe entre autres, dans son Éloge de Voltaire, s’exprime ainsi : « Les arts (tels que la Renaissance les enseigne), dont la lumière douce et consolante est comme l’aurore qui devance le grand jour de la Raison, avaient commencé à adoucir les mœurs en polissant les esprits. Souvenez-vous qu’il n’y a pas plus de deux cents ans que l’Europe est sortie de la barbarie, » p. 74. Pour eux le christianisme ne compte pas. Puis, continuant de louer son héros, il dit : « Mérope respire la simplicité antique ; Oreste est un chef-d’œuvre de goût antique ; Clytemnestre est chère aux amateurs des anciens ; dans les deux Brutus vous avez la fermeté romaine, la rigidité républicaine et stoïque ; dans Cicéron, l’enthousiasme de la patrie, etc. » Id., p. 75. [↑](#footnote-ref-1541)
1541. $ Id., t. II, p. 162. [↑](#footnote-ref-1542)
1542. $ Ceci est naïf. [↑](#footnote-ref-1543)
1543. $ Siècle de Louis XIV, t. II, p. 162. [↑](#footnote-ref-1544)
1544. $ Id. id., p. 174. [↑](#footnote-ref-1545)
1545. $ Id. id., p. 175. [↑](#footnote-ref-1546)
1546. $ Siècle de Louis XIV, t. II, p. 308. [↑](#footnote-ref-1547)
1547. $ Siècle de Louis XIV, t. II, p. 365. [↑](#footnote-ref-1548)
1548. $ Id., id., p. 340. [↑](#footnote-ref-1549)
1549. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-1550)
1550. $ Vie de Voltaire, t. II, p. 216. [↑](#footnote-ref-1551)
1551. $ Voir l’ouvrage de M. Nicolardot sur Voltaire, vers la fin. [↑](#footnote-ref-1552)
1552. $ Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même, p. 43. [↑](#footnote-ref-1553)
1553. $ Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même, p. 5. [↑](#footnote-ref-1554)
1554. $ Dialogue du douleur et de l’adorat., t. XLI, p. 401, édition Bouchot. [↑](#footnote-ref-1555)
1555. $ Éloge de Voltaire, p. 80, 81. [↑](#footnote-ref-1556)
1556. $ Mémoire de Colini ; Vie de Voltaire, par Condorcet, p. 372. [↑](#footnote-ref-1557)
1557. $ Vie de Voltaire, p. 319. [↑](#footnote-ref-1558)
1558. $ Éloge de Voltaire, p. 43. [↑](#footnote-ref-1559)
1559. $ Vie de Voltaire, p. 142. [↑](#footnote-ref-1560)
1560. $ Préface à la tragédie de Brutus. [↑](#footnote-ref-1561)
1561. $ Préface à la tragédie de Brutus. [↑](#footnote-ref-1562)
1562. $ Cette pièce fut composée pour le collège d’Harcourt, à Paris. [↑](#footnote-ref-1563)
1563. $ Préface de Brutus, édition Palissot. [↑](#footnote-ref-1564)
1564. $ Vie de Voltaire, p. 143. [↑](#footnote-ref-1565)
1565. $ Mémoires, etc., p. 197. [↑](#footnote-ref-1566)
1566. $ Mém. de Servières, p. 198. [↑](#footnote-ref-1567)
1567. $ Préface de Mahomet, p. 1, édit. de 1792. [↑](#footnote-ref-1568)
1568. $ « … Regardez-moi comme un fils qui vient après plusieurs années présenter à son père le fruit de ses travaux dans un art qu’il apprit autrefois de lui. » — Lettre de Voltaire au P. Porée 1729, en lui adressant la Henriade. [↑](#footnote-ref-1569)
1569. $ Préface de Mérope. — Un des anciens professeurs de Voltaire, le P. Tournemine, porta le jugement suivant sur Mérope. Écrivant au P. Brumoy, de la même compagnie, il s’exprime ainsi : « Je vous renvoie, mon révérend père, Mérope, ce matin, à huit heures. Vous vouliez l’avoir dès hier au soir. J’ai pris le temps de la lire avec attention. Quelque succès que lui donne le goût inconstant de Paris, elle passera jusqu’à la postérité, comme une de nos tragédies les plus parfaites.

       » Aristote, ce sage législateur du théâtre, a mis ce sujet au premier rang des sujets tragiques. Euripide l’avait traité ; et nous apprenons d’Aristote que toutes les fois qu’on représentait sur le théâtre de l’ingénieuse Athènes le Cresphonte d’Euripide, ce peuple, accoutumé aux chefs-d’œuvre tragiques, était frappé, saisi, transporté d’une émotion extraordinaire. Si le goût de Paris ne s’accorde pas avec celui d’Athènes, Paris aura tort sans doute. Le Cresphonte d’Euripide est perdu : M. de Voltaire nous le rend.

       » Vous, mon père, qui nous avez donné en français Euripide, tel qu’il charmait la Grèce, vous avez reconnu dans la Mérope de notre illustre ami la simplicité, le naturel, le pathétique d’Euripide. Je ne parle pas de la versification ; le poète, admirable versificateur, s’est surpassé. Jamais la versification ne fut plus belle et plus claire.

       » Tous ceux qu’un zèle raisonnable anime cantre la corruption des mœurs, qui souhaitent la réformation du théâtre, qui voudraient que, imitateurs exacts des Grecs, que nous avons surpassés dans plusieurs perfections de la poésie dramatique, nous eussions plus de soin d’atteindre à sa véritable fin, de rendre le théâtre, comme il peut l’être, une école de mœurs\* : tous ceux qui pensent si raisonnablement doivent être charmés de voir un aussi grand poète, un poète aussi accrédité que le fameux Voltaire, donner une tragédie sans amour.

       » Voilà, mon révérend père, ce jugement que votre illustre ami demande. Je l’ai écrit à la hâte, c’est une preuve de ma déférence ; mais l’amitié paternelle qui m’attache à lui depuis sa jeunesse ne m’a point aveuglé.

       » Tournemine, jésuite. »

      Dans l’édition de Palissot cette lettre porte la date du 23 décembre 1738, et la première représentation de Mérope celle de 1743. Il y a, ce nous semble, une erreur de date qui serait à rectifier.

      Pas une réserve en faveur de la religion et de la société ! Mérope est un objet d’art, fabriqué d’après les règles d’Aristote, sur je modèle de l’antiquité : dès lors, c’est un chef-d’œuvre, et ne pas l’admirer, c’est manquer de goût.

      \* Le célèbre comédien Riccoboni, après trente années de profession, disait : La seule manière de moraliser le théâtre, c’est de le détruire. Nous entendrons bientôt J. J. Rousseau disant que de toutes les leçons que donne le théâtre, les leçons de corruption sont les seules qui profitent. [↑](#footnote-ref-1570)
1570. $ Un suicide solennel. [↑](#footnote-ref-1571)
1571. Mém. de Servières, p. 218. [↑](#footnote-ref-1572)
1572. $ Grâce à la Renaissance et aux études de collège : l’aveu est à recueillir. [↑](#footnote-ref-1573)
1573. $ P. 3. [↑](#footnote-ref-1574)
1574. $ Ou Voltaire trompe sciemment, ou il parle d’après ce qu’il a entendu au collège. Dans notre Préface aux Lettres de saint Bernard, nous avons montré, l’histoire à la main, et nous montrerons encore dans les dernières livraisons de la Révolution, ce qu’il en est de la respectable personne de Cicéron. [↑](#footnote-ref-1575)
1575. $ Quelle honte, quel malheur ! [↑](#footnote-ref-1576)
1576. $ Préface, id. [↑](#footnote-ref-1577)
1577. $ Traduit en prose par l’abbé Dumonchel, se plaignant de ce que la société n’était pas en harmonie avec les études de collège. (Voir 1re livraison.) [↑](#footnote-ref-1578)
1578. $ Dédicace d’Oreste. [↑](#footnote-ref-1579)
1579. $ Éloge de Voltaire, par la Harpe, et Vie de Voltaire, par Luchet, t. II, p. 238. [↑](#footnote-ref-1580)
1580. $ Feller dit : « Les premières lectures de Rousseau avaient été des romans, il lut ensuite quelques bons livres, tels que les Vies de Plutarque ! » [↑](#footnote-ref-1581)
1581. $ Confessions, liv. I, ch. II. [↑](#footnote-ref-1582)
1582. $ Lettres, etc. [↑](#footnote-ref-1583)
1583. $ Du gouvernement de Pologne, ch. II. [↑](#footnote-ref-1584)
1584. $ Du gouvernement de Pologne, ch. II. [↑](#footnote-ref-1585)
1585. $ Voir surtout la deuxième partie du Discours sur l’origine et les fondements de l’inégalité parmi les hommes. [↑](#footnote-ref-1586)
1586. $ Contrat social, liv. I, ch. vi et VII. [↑](#footnote-ref-1587)
1587. $ Id., ch. VIII. [↑](#footnote-ref-1588)
1588. $ Contrat social, liv. I, ch. IX. [↑](#footnote-ref-1589)
1589. $ Le nivellement absolu, l’égalité devant la misère. [↑](#footnote-ref-1590)
1590. $ Contrat social, liv. I, ch. IX. [↑](#footnote-ref-1591)
1591. $ Discours sur l’inégalité, etc., deuxième partie. [↑](#footnote-ref-1592)
1592. $ Discours sur l’économie politique, p. 8. [↑](#footnote-ref-1593)
1593. $ Id., liv. II, ch. III. [↑](#footnote-ref-1594)
1594. $ République française, une et indivisible. La formule est sortie toute faite des livres de Rousseau, qui l’avait copiée dans Lycurgue. [↑](#footnote-ref-1595)
1595. $ Discours sur l’économie politique, liv. II, ch. VI. [↑](#footnote-ref-1596)
1596. $ Discours sur l’économie politique, liv. III, ch. V et XV. [↑](#footnote-ref-1597)
1597. $ Contrat social, ch. I. [↑](#footnote-ref-1598)
1598. $ Ce n’est pas seulement le principe de Lycurgue, c’est encore la maxime d’Aristote : Ad eum qui rempúblicam gerit pértinet ordináre disciplínas. — Moral., etc. [↑](#footnote-ref-1599)
1599. $ Discours sur l’économie politique, p. 31. [↑](#footnote-ref-1600)
1600. $ Cet à peu près est charmant. [↑](#footnote-ref-1601)
1601. $ Discours sur l’économie politique, liv. IV, ch. VIII. [↑](#footnote-ref-1602)
1602. $ Discours sur l’économie politique, liv. IV, ch. VIII. [↑](#footnote-ref-1603)
1603. $ Discours sur l’économie politique, liv. IV, ch. VIII. [↑](#footnote-ref-1604)
1604. $ Discours sur l’économie politique, liv. IV, ch. XXVI. [↑](#footnote-ref-1605)
1605. $ Discours sur l’économie politique, liv. IV, ch. XXVI. — Pour « voir quelque idée de l’influence de Rousseau sur la Révolution, il faut se rappeler ce que dit Mercier en parlant du Contrat social : « Tous les citoyens le méditent et l’apprennent par cœur. » Rousseau auteur de la Révolution, t. II, p. 99. [↑](#footnote-ref-1606)
1606. $ Contrat social, liv. III, ch. XI. [↑](#footnote-ref-1607)
1607. $ Monit. 11 mai 1793. [↑](#footnote-ref-1608)
1608. $ Monit. 27 avril 1793. [↑](#footnote-ref-1609)
1609. $ Contrat social, liv. III, ch. XV. [↑](#footnote-ref-1610)
1610. $ Contrat social, liv. III, ch. XV. [↑](#footnote-ref-1611)
1611. $ Gouvernement de Pologne, ch. XII. [↑](#footnote-ref-1612)
1612. $ Et les apôtres, et les martyrs, et les missionnaires, et les sœurs de charité, et les saints de tous les âges ! [↑](#footnote-ref-1613)
1613. $ Discours sur l’économie politique, p. 31, édition in-8°. [↑](#footnote-ref-1614)
1614. $ Contrat social, liv. III, ch. IX. [↑](#footnote-ref-1615)
1615. $ Éloge de Montesquieu, en tête de ses ouvrages. [↑](#footnote-ref-1616)
1616. $ Éloge de Montesquieu, en tête de ses ouvrages. [↑](#footnote-ref-1617)
1617. $ Éloge de Montesquieu, en tête de ses ouvrages. [↑](#footnote-ref-1618)
1618. $ Id. [↑](#footnote-ref-1619)
1619. $ Id. — Les écrivains catholiques nous ont laissé des détails plus consolants sur les derniers moments de Montesquieu. Il reconnut ses erreurs, et mourut réconcilié avec l’Église. [↑](#footnote-ref-1620)
1620. $ Esprit des lois, liv. I, ch. II. [↑](#footnote-ref-1621)
1621. $ Id., liv. VIII, ch. III. [↑](#footnote-ref-1622)
1622. $ Esprit des lois, liv. II, ch. II. — « Voyez Montesquieu, disait Napoléon, il perce de mille traits l’esprit chrétien ; il déchire tant qu’il peut la robe de l’Église ; il admire en platonicien ces républiques grecques, plus inapplicables de nos jours que le gouvernement de la tribu de Juda, et il prétend être monarchique ; il pose en principe l’honneur pour ressort principal de la monarchie, et il vante jusqu’à la corruption du gouvernement britannique. » — Mém. de M. de Narbonne. [↑](#footnote-ref-1623)
1623. $ Montesquieu n’a pas vu ce qu’il dit, il l’a lu dans ses livres de classes : et nous, nous avons vu. [↑](#footnote-ref-1624)
1624. $ Esprit des lois, liv. II, ch. II. [↑](#footnote-ref-1625)
1625. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-1626)
1626. $ Esprit des lois, liv. VII, ch. II. [↑](#footnote-ref-1627)
1627. $ Id. id., ch. IV. [↑](#footnote-ref-1628)
1628. $ Voir la Décade phil. citée dans la 1re livraison. [↑](#footnote-ref-1629)
1629. $ Esprit des lois, liv. VIII, ch. II. [↑](#footnote-ref-1630)
1630. $ Mercier, J. J. Rousseau auteur de la Révolution, t. I, p. 39. [↑](#footnote-ref-1631)
1631. $ Grandeur et décadence des Romains. [↑](#footnote-ref-1632)
1632. $ Id., liv. VII, ch. XV. — Montesquieu a oublié Plutarque sur les mœurs des femmes de Lacédémone, et Bodin sur les femmes adultères dans les beaux jours de la république romaine. [↑](#footnote-ref-1633)
1633. $ Grandeur et décadence des Romains, liv. VII, ch. XVI. [↑](#footnote-ref-1634)
1634. $ Grandeur et décadence des Romains, liv. XXIII, ch. XXII. [↑](#footnote-ref-1635)
1635. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-1636)
1636. $ Id., liv. VI, ch. XV. [↑](#footnote-ref-1637)
1637. $ Quelle vertu ! [↑](#footnote-ref-1638)
1638. $ Grandeur et décadence des Romains, liv. IV, ch. IV. [↑](#footnote-ref-1639)
1639. Grandeur et décadence des Romains, liv. IV, ch. VIII. [↑](#footnote-ref-1640)
1640. $ Grandeur et décadence des Romains, liv. VIII, ch. XIII. [↑](#footnote-ref-1641)
1641. $ Hist., lib. II. [↑](#footnote-ref-1642)
1642. $ Œuvres morales, de ceux qui manient la parole. [↑](#footnote-ref-1643)
1643. $ Fragm. du liv. XXXIV. [↑](#footnote-ref-1644)
1644. $ Ceux qui n’ont pas troublé la tranquillité extérieure de l’État. [↑](#footnote-ref-1645)
1645. $ Esprit des lois, liv. VIII, ch. XIII. [↑](#footnote-ref-1646)
1646. $ Id., liv. XVIII, ch. XXXI. [↑](#footnote-ref-1647)
1647. $ Id., liv. XIV, ch. VII. [↑](#footnote-ref-1648)
1648. $ Et la misère la plus générale et la plus profonde qui soit sous le ciel de l’Europe. [↑](#footnote-ref-1649)
1649. $ Esprit des lois, liv. XXIII, ch. XXIX. [↑](#footnote-ref-1650)
1650. $ Esprit des lois, liv. XXIV, ch. II. [↑](#footnote-ref-1651)
1651. $ Id., liv. XIV, ch. XIII. [↑](#footnote-ref-1652)
1652. $ Mercier, J. J. Rousseau principal auteur de la Révolution, 2 vol. in-8°, 1791, t. I, p. 1. [↑](#footnote-ref-1653)
1653. $ Mercure national, n° XII, p. 56. [↑](#footnote-ref-1654)
1654. $ Éloge historique de l’abbé de Mably, par Levesque, in-8°, 1789, et ibid., par l’abbé Brizard, ibid., Biographie, etc. [↑](#footnote-ref-1655)
1655. $ Brizard, p. 8. [↑](#footnote-ref-1656)
1656. $ Levesque, p. 5 et 6 ; Brizard, p. 98. [↑](#footnote-ref-1657)
1657. $ Levesque, p. 7. [↑](#footnote-ref-1658)
1658. $ Brizard, p. 88. [↑](#footnote-ref-1659)
1659. $ Levesque, p. 8. [↑](#footnote-ref-1660)
1660. $ Id., p. 19. [↑](#footnote-ref-1661)
1661. $ Levesque, p. 30 et 32. [↑](#footnote-ref-1662)
1662. $ Éloge historique, p. 4 et 5. [↑](#footnote-ref-1663)
1663. $ Lesquelles ? Quel principe social ont-elles révélé ? [↑](#footnote-ref-1664)
1664. $ Entr. de Phocion, remarque, p. 112. Édition in-12, 1790. [↑](#footnote-ref-1665)
1665. $ Entret. de Phocion, remarque, p. 123. [↑](#footnote-ref-1666)
1666. $ Entret. de Phocion, remarque, p. 84 et 86. [↑](#footnote-ref-1667)
1667. $ Éloge historique, etc., p. 18 et 22. [↑](#footnote-ref-1668)
1668. $ Lettre de Mably à l’abbé de R…, en tête des Observations sur les Grecs. [↑](#footnote-ref-1669)
1669. $ P. I et 2. [↑](#footnote-ref-1670)
1670. $ Lettre de Mably à l’abbé de R…, etc., p. 12. [↑](#footnote-ref-1671)
1671. $ Lettre de Mably à l’abbé de R…, etc., p. 30 et 32. [↑](#footnote-ref-1672)
1672. $ Id., p.58. [↑](#footnote-ref-1673)
1673. $ Lettre de Mably à l’abbé de R…, etc., p. 337. [↑](#footnote-ref-1674)
1674. $ Id. p. 339. [↑](#footnote-ref-1675)
1675. $ Observations sur les Romains, p. 43. Édition in-42, 1790. [↑](#footnote-ref-1676)
1676. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-1677)
1677. $ « On reconnaît dans cet ouvrage avec quel soin l’abbé de Mably avait étudié l’histoire de Rome ; et, ce qui est plus glorieux à sa mémoire, on voit qu’il aurait été digne d’être citoyen de Rome dans les beaux jours de la République. » - Éloge historique, etc., Levesque, p. 44. [↑](#footnote-ref-1678)
1678. $ Levesque, p. 85. [↑](#footnote-ref-1679)
1679. $ Principes de morale, p. 126. Édition in-12, 1790, [↑](#footnote-ref-1680)
1680. $ Principes de morale, p. 128. [↑](#footnote-ref-1681)
1681. $ Id., p. 129. [↑](#footnote-ref-1682)
1682. $ Principes de morale, p. 136. [↑](#footnote-ref-1683)
1683. $ Id., p. 138. [↑](#footnote-ref-1684)
1684. $ Principes de morale, p. 59 et 142. [↑](#footnote-ref-1685)
1685. $ Id., p. 179. [↑](#footnote-ref-1686)
1686. $ Ce quelque chose est simplement l’adultère, et l’adultère public. [↑](#footnote-ref-1687)
1687. $ Principes de morale, p. 296. — Les Principes de morale furent censurés par la Sorbonne, et supprimés par ordre du gouvernement. [↑](#footnote-ref-1688)
1688. $ Id., Droits et devoirs des citoyens, p. 64. [↑](#footnote-ref-1689)
1689. $ Id., p. 51. [↑](#footnote-ref-1690)
1690. $ Éloge historique, etc., p. 98. [↑](#footnote-ref-1691)
1691. $ Id., p. 72. [↑](#footnote-ref-1692)
1692. $ Biographie de Condorcet, p. VIII. Édition in-8°, 1847. [↑](#footnote-ref-1693)
1693. $ Biographie de Condorcet, p. X. — Voici les propres paroles de Condorcet : « Lorsque je suis sorti du collège, je m suis mis à réfléchir sur les idées morales de la justice et de la vertu. J’ai cru observer que l’intérêt que nous avions à être justes et vertueux était fondé sur la peine que fait nécessairement éprouver à un être sensible l’idée du mal que souffre un autre être sensible. » — Lettre à Turgot, 13 décembre 1773. [↑](#footnote-ref-1694)
1694. $ Biographie de Condorcet, p. XXXIII. [↑](#footnote-ref-1695)
1695. $ Lettre à Turgot, 13 décembre 1773 ; Biographie de Condorcet, 221. [↑](#footnote-ref-1696)
1696. $ Id., p. 228. [↑](#footnote-ref-1697)
1697. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-1698)
1698. $ Biographie de Condorcet, p. 435. [↑](#footnote-ref-1699)
1699. $ Biographie de Condorcet, p. 446. [↑](#footnote-ref-1700)
1700. $ L’abbé Bergier, natif de Darnay, dans les Vosges, auteur de quelques ouvrages de théologie et de critique aujourd’hui fort oubliés et dignes de l’être. Il mourut confesseur de Mesdames. — Note d’Arago. [↑](#footnote-ref-1701)
1701. $ Correspondance, p. 5, dans la Biographie d’Arago. [↑](#footnote-ref-1702)
1702. $ Correspondance, p. 31. [↑](#footnote-ref-1703)
1703. $ Id., p. 234. [↑](#footnote-ref-1704)
1704. $ Correspondance, p. 242 et 255. [↑](#footnote-ref-1705)
1705. $ Correspondance, p. 252. [↑](#footnote-ref-1706)
1706. $ Id., p. 510. [↑](#footnote-ref-1707)
1707. $ Monit. ibi. [↑](#footnote-ref-1708)
1708. $ Biographie de Condorcet, p. 608, 625. [↑](#footnote-ref-1709)
1709. $ Mémoires de d’Alembert écrits par lui-même, en tête de ses œuvres, t. I, p. XXVIII. Édition in-8°, 1805. [↑](#footnote-ref-1710)
1710. $ Mémoires de d’Alembert écrits par lui-même ; Fragments de la philosophie du dix-huitième siècle, par la Harpe, t. XV du Cours de littérature. [↑](#footnote-ref-1711)
1711. $ Vers. fin. [↑](#footnote-ref-1712)
1712. $ C’est du Tacite tout pur. [↑](#footnote-ref-1713)
1713. $ Id., Œuvres de d’Alembert, t. I, p. 36 et 37. etc. Édition in-8°, 1805. [↑](#footnote-ref-1714)
1714. $ Cité par la Biographie, article d’Alembert. [↑](#footnote-ref-1715)
1715. $ Œuvres, t. XVIII, p. 309. [↑](#footnote-ref-1716)
1716. $ Œuvres, t. I, p. 11. [↑](#footnote-ref-1717)
1717. $ Id. id., p. 185 et 6. [↑](#footnote-ref-1718)
1718. $ Id. id., p. 193. [↑](#footnote-ref-1719)
1719. $ Œuvres, p. 201. [↑](#footnote-ref-1720)
1720. $ Id. id., p. 217. [↑](#footnote-ref-1721)
1721. $ Id. id., p. 219. [↑](#footnote-ref-1722)
1722. $ Œuvres, p. 221. [↑](#footnote-ref-1723)
1723. $ « L’éloquence, dit-il ailleurs, fille du Génie et de la Liberté, est née dans les républiques. » Réflexions sur l’élocution oratoire, Œuvres, t. I, p. 145. — L’éloquence des prophètes, des Pères de l’Église ne compte pas ! [↑](#footnote-ref-1724)
1724. $ Discours préliminaire de l’Encyclopédie, Œuv., t. I, p. 248, 250, 257. [↑](#footnote-ref-1725)
1725. $ Et l’inspiration ? [↑](#footnote-ref-1726)
1726. $ Disc. prél. de l’Encyclop., Œuvr., t. I, p. 257. [↑](#footnote-ref-1727)
1727. $ Id., p. 259. [↑](#footnote-ref-1728)
1728. $ De la crédulité. [↑](#footnote-ref-1729)
1729. $ C’est sur ce beau prétexte qu’on s’obstine à soutenir encore de nos jours que l’étude assidue des auteurs païens n’offre aucun danger. Mais on oublie que les lettrés de collège ont ressuscité autant qu’ils ont pu le culte des divinités païennes : on oublie qu’on puise dans les auteurs païens le rationalisme en philosophie, le naturalisme en religion, le républicanisme en politique, le communisme en société, l’orgueil du régicide et une foule d’idées et de sentiments qui, depuis la Renaissance, ont rendu et rendent encore, en général, les générations de collège chrétiennement et socialement ingouvernables. [↑](#footnote-ref-1730)
1730. $ C’est ici que d’Alembert aurait dû dire : et avec raison. [↑](#footnote-ref-1731)
1731. $ Disc. prélim. à l’Encyclop., Œuvr., t. I, p. 259-261. [↑](#footnote-ref-1732)
1732. $ Disc. prélim. de l’Encyclop., t. I, p. 227. [↑](#footnote-ref-1733)
1733. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-1734)
1734. $ Voir sa vie traduite de l’anglais par Bertin, 1788. [↑](#footnote-ref-1735)
1735. $ Disc. prélim. de l’Encycl., t. I, p. 268-271. [↑](#footnote-ref-1736)
1736. $ Id., p. 285. [↑](#footnote-ref-1737)
1737. $ Id., p. 45-50. [↑](#footnote-ref-1738)
1738. $ Disc. prélim. de l’Encycl., p. 78. [↑](#footnote-ref-1739)
1739. $ Id., p. 79, 80, 81. [↑](#footnote-ref-1740)
1740. $ Disc. prélim. de l’Encycl., t. I, p. 92. [↑](#footnote-ref-1741)
1741. $ Disc. prélim. de l’Encycl., t.1, p. 74. — Il fait un calcul dont il formule ainsi la conclusion : Tout citoyen riche de plus de 300 livres doit en rigueur à ses compatriotes le cinquième restant. [↑](#footnote-ref-1742)
1742. $ Id., p. 77-141. [↑](#footnote-ref-1743)
1743. $ « J’ai assez connu d’Alembert, écrit la Harpe, pour affirmer qu’il était sceptique en tout, les mathématiques exceptées : il n’aurait pas plus prononcé qu’il n’y avait point de religion, qu’il n’aurait prononcé qu’il y a un Dieu ; seulement il trouvait plus de probabilité au théisme et moins à la révélation. » — Œuvres de d’Alembert, t. I, p. LXXVI. Édition in-8°. [↑](#footnote-ref-1744)
1744. $ Lettre à Frédéric, 22 décembre 1783, dans la Biographie de Condorcet par Arago, p. 300. [↑](#footnote-ref-1745)
1745. $ Ciel et terre, par M. Jean Raynaud, première édition. — Voir l’excellent livre de M. Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes : De la vie future, 1855, p. 207. [↑](#footnote-ref-1746)
1746. $ Premiers Essais de philosophie, par V. Cousin, p. 207. [↑](#footnote-ref-1747)
1747. $ Journal des Débats, 8 mars 1855. — Cours de M. A. Garnier. [↑](#footnote-ref-1748)
1748. $ Premiers Essais, p, 263. [↑](#footnote-ref-1749)
1749. $ 22 décembre 1836. [↑](#footnote-ref-1750)
1750. $ Examen du Prince de Machiavel. [↑](#footnote-ref-1751)
1751. $ Essai sur Helvétius, en tête de ses Œuvres, t. I, p. IX. Édit. in-8°. Londres, 1781. [↑](#footnote-ref-1752)
1752. $ Id., p. X. [↑](#footnote-ref-1753)
1753. $ Essai sur Helvétius, t. I, p. XIV, XVIII. [↑](#footnote-ref-1754)
1754. $ Lettre de Condorcet à Turgot. Notice par Arago, p. 219. [↑](#footnote-ref-1755)
1755. $ De l’homme, sect. Ire, ch. III, p. 6-9, édition in-8°. — Londres, 1783. [↑](#footnote-ref-1756)
1756. $ De l’homme, sect. Ire, ch. IX, p. 35-37. [↑](#footnote-ref-1757)
1757. $ Id. id., ch. XIV, p. 51-75. [↑](#footnote-ref-1758)
1758. $ De l’homme, sect. Ire, ch. XIV, p. 53, et sect. VII, ch. II, p. 123-125. [↑](#footnote-ref-1759)
1759. $ Id., sect. VII, ch. V, p. 136, 137. [↑](#footnote-ref-1760)
1760. $ De l’homme, sect. Ire, ch. XIII, p, 39 et 40. [↑](#footnote-ref-1761)
1761. $ De l’homme, sect. Ire, ch. XIII, p, 50 et 55. [↑](#footnote-ref-1762)
1762. $ De l’homme, sect. Ire, ch. XV, p. 60 et suiv. [↑](#footnote-ref-1763)
1763. $ Id., p. 61. [↑](#footnote-ref-1764)
1764. $ 3 Id., p. 61 et suiv. [↑](#footnote-ref-1765)
1765. $ De l’homme, sect. Ire, ch. XV, p. 60 et suiv. [↑](#footnote-ref-1766)
1766. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-1767)
1767. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-1768)
1768. $ De l’homme, sect. Ire, ch. XV, p. 60 et suiv. [↑](#footnote-ref-1769)
1769. $ Id. id., ch. XII, XIV, p. 45, 52, 55, 71, 75, etc. [↑](#footnote-ref-1770)
1770. $ Témoin les persécutions, depuis Néron jusqu’à Dioclétien. [↑](#footnote-ref-1771)
1771. $ De l’homme, sect. Ire, ch. XIII, p, 57 et 59. [↑](#footnote-ref-1772)
1772. $ De l’homme, sect. Ire, ch. XVII, p. 165. [↑](#footnote-ref-1773)
1773. $ Sect. II, ch. XVIII, p. 167. [↑](#footnote-ref-1774)
1774. $ De l’homme, sect. III, ch. XIII, p. 267. [↑](#footnote-ref-1775)
1775. $ De l’homme, sect. X, ch. IV, p. 343. [↑](#footnote-ref-1776)
1776. $ De l’homme, sect. VII, ch. I, p. 119 et 125. [↑](#footnote-ref-1777)
1777. $ Voir De l’homme, sect. VII à X. [↑](#footnote-ref-1778)
1778. $ Système de la nature, t. I, 1re part., ch. I, p. 1, édit. in-8°. Londres, 1770. [↑](#footnote-ref-1779)
1779. $ Id., p. 2, 5, 24, 25. [↑](#footnote-ref-1780)
1780. $ Système de la nature, t. I, 1re part., ch. h, p. 27 et ch. I, p. 5. — Est autem virtus nihil áliud quam in se perfécta et ad summum perdúcta natúra. De legib. I. [↑](#footnote-ref-1781)
1781. $ Id., p. 31. [↑](#footnote-ref-1782)
1782. $ Omnia mutántur mortáli lege creáta,

      Nec se cognóscunt terra verténtibus annis,

      Exútes váriam fáciem per sécula gentes.

      Et manet incólumis mundus suáque ómnia servat,

      Quæ nec longa dies auget, minuítque senéctus,

      Nec motus puncto currit, cursúsque fatígat :

      Idem semper erit, quóniam semper fuit idem.

      Astron., lib. I. [↑](#footnote-ref-1783)
1783. $ Omnia mutántur, nihil ínterit ; errat et illinc

      Huc venit, hinc illuc, etc. V. 165. [↑](#footnote-ref-1784)
1784. $ Système de la nature, t. I, 1re part., ch. IV et V, p. 54-66. [↑](#footnote-ref-1785)
1785. $ Système de la nature, t. I, 1re part. ; ch. IV et V, p. 55. [↑](#footnote-ref-1786)
1786. $ Id., p. 68. [↑](#footnote-ref-1787)
1787. $ Id., p. 75 à 149. [↑](#footnote-ref-1788)
1788. $ Système de la nature, t. I, 1re part. ; ch. IV et V, p. 280. [↑](#footnote-ref-1789)
1789. $ Arian. in Epict., lib. III, c. 13. [↑](#footnote-ref-1790)
1790. $ Réflexions morales de Marc-Aurèle Antonin, lib. IV, § 14, et lib. VIII, § 58. — D’Holbach, Système de la nature, t. I, 1re part., ch. IV et V, p. 287. [↑](#footnote-ref-1791)
1791. $ Système de la nature, t. I, 1re part., ch. IV et V, p. 295. [↑](#footnote-ref-1792)
1792. $ Id., p. 298. [↑](#footnote-ref-1793)
1793. $ Système de la nature, t. I, 1re part., ch. IV et V, p. 303. [↑](#footnote-ref-1794)
1794. $ Id., 306. [↑](#footnote-ref-1795)
1795. $ Malum est in necessitáte vívere : sed in necessitáte vívere, necéssitas nulla est. Quidni nulla ? Patent úndique ad libertátem viæ multæ, breves, fáciles. Agámus Deo grátias, quod nemo in vita tenéri possit. Epist. XII. [↑](#footnote-ref-1796)
1796. $ Système de la nature, t. II, p. 411. [↑](#footnote-ref-1797)
1797. $ On lit dans un Calendrier des théâtres de 1774 : « Alexis Piron, né à Dijon, le 9 juillet de l’année 1689, fit ses études dans cette ville, au collège des jésuites. Dès sa première jeunesse, il se sentit un attrait invincible pour la poésie. Que de persécutions il eut à souffrir de la part d’une famille dévote pour rompre cette espèce d’enchantement ! Au collège, au contraire, on n’épargnait rien pour l’augmenter : on lui mettait en main les poètes classiques ; on lui en faisait sentir les beautés ; on les exaltait avec enthousiasme. » — Piron est l’auteur d’Arlequin Deucalion, du Jardin de l’Hymen, de l’Antre de Trophonius, de Philomèle et des Chimères.

      Comme Piron, Diderot appartient à une famille très-chrétienne. Il fut placé à l’âge de sept ou huit ans chez les jésuites de Langres. Cinq ans après, c’est-à-dire à l’âge d’environ douze ans, il reçut la tonsure. Il parait qu’à celte époque, il eut envie d’entrer dans la Compagnie de Jésus. Car voici ce qu’on lit dans une notice de Mme de Vandeul, fille de Diderot, sur son père : « Au temps où mon père faisait ses études et voulait entrer aux jésuites, il jeûnait, portait un cilice et couchait sur la paille ; mais cette fantaisie, qui lui était venue un matin, disparut avec la même vitesse. »

      Malgré tant d’exemples de vertus, au collège, dans sa famille, Diderot fît comme Piron, il devint fou des auteurs païens. Sénèque fut surtout son auteur favori ; sa fille atteste qu’il n’y a pas un ouvrage où le nom de ce philosophe soit écrit qu’il n’ait lu et relu. Cet engouement de Diderot pour les classiques fut même plus tard la cause de l’abandon et du refus d’argent de son père, lorsque le philosophe fut à Paris. « On voulait qu’il fût avocat ou médecin, dit Mme de Vandeul, mais il répondit qu’il ne voulait être rien. » Ce qui veut dire en d’autres termes, littérateur. À ceux qui nieraient cet engouement de Diderot pour les païens, il suffirait de dire qu’il chargeait souvent ses formules d’amour à Mlle Volant des noms des divinités de la fable. De plus, voici ce que dit sa fille en parlant des derniers temps de sa maladie : « Il passa ainsi trois jours et trois nuits, ayant un délire très-froid et très-raisonné ; il dissertait sur les épitaphes grecques et latines, et me les traduisait ; il dissertait sur la tragédie, il se rappelait les beaux vers d’Horace et de Virgile, et les récitait. »

      Et plus loin : « Il reçut le soir ses amis ; la conversation s’engagea sur la philosophie et les différentes routes pour arriver à la science ; le premier pas, dit-il, vers la philosophie, c’est l’incrédulité : ce mot est le dernier qu’il ait proféré devant moi. » [↑](#footnote-ref-1798)
1798. $ Voir Diog. Lær., Vit. Phil. Platon, in Phœd. Athénée, Sapient. conviv. Cicéron, De natur. deor. Bayle, Diction., art. Thalès, etc. [↑](#footnote-ref-1799)
1799. $ Telliamed, dial. VI. [↑](#footnote-ref-1800)
1800. $ Cicéron, Quæst. acad. Plutarque, De Plac. phil. Lact., lib. II. Iliad., lib. XIV, v. 201, etc., etc. [↑](#footnote-ref-1801)
1801. $ Voir Cicéron, De nat. deor., lib. I, n° 47 ; Virgile, Georg. et Eneid., lib. VI ; Dict. encyclop., art. Stoïcien, etc., etc. [↑](#footnote-ref-1802)
1802. $ Cicéron, De nat. deor., lib. I ; Doct. des anc. phil., art. 12 ; Bayle, art. Bion et Diagoras, etc., etc. [↑](#footnote-ref-1803)
1803. $ Id., id., De nat. deor., lib. II. [↑](#footnote-ref-1804)
1804. $ Id., id. Bayle, art. Xénophane. [↑](#footnote-ref-1805)
1805. $ Id., De nat. deor., lib. I, nos 71 et 72. [↑](#footnote-ref-1806)
1806. $ Cicéron, De nat. deor., lib. I, n° 34. [↑](#footnote-ref-1807)
1807. $ Cicéron, Tuscul., n° 34. Bayle, art. Averrhoès, n. E. [↑](#footnote-ref-1808)
1808. $ Cicéron, id., n° 36. Platon, Placit. phil., lib. IV. [↑](#footnote-ref-1809)
1809. $ Exposition de la doctrine des anciens, etc. [↑](#footnote-ref-1810)
1810. $ Diog. Lær., Vit. phil. [↑](#footnote-ref-1811)
1811. $ Cicéron, De finib., lib., I, n° 75. [↑](#footnote-ref-1812)
1812. $ Diog. Lær., lib, VIII. [↑](#footnote-ref-1813)
1813. $ Diog. Lær., lib. II ; Bayle, art. Pyrrhon : Exposition de la doctrine des anciens, art. 12,16, 25. [↑](#footnote-ref-1814)
1814. $ Cicéron, De offic., lib. III, n° 14, 45, 98, etc. [↑](#footnote-ref-1815)
1815. $ Cicéron, Tuscul., lib. I ; De offic., lib. III, et passim. Pline Histoire nat., lib. II, c. 7. Senec., Epist. 103. Platon, in Timǽo ; Doct. des anc. phil., art. 29. [↑](#footnote-ref-1816)
1816. $ Bayle, art. Diog. ; ibid., art. Hipparchia. [↑](#footnote-ref-1817)
1817. $ Christianisme dévoilé ; De l’esprit, discours, p. 2, ch. 17. [↑](#footnote-ref-1818)
1818. $ De l’homme, t. II ; Système de la nature, ibid. ; Système social, etc. [↑](#footnote-ref-1819)
1819. $ De l’homme, § 7, ch. III. [↑](#footnote-ref-1820)
1820. $ Helvétius, De l’homme, t. II, p. 226 ; Principes de la phil. nat., ch. XVII. [↑](#footnote-ref-1821)
1821. $ De l’Esprit, disc. III, ch. XV ; id., disc. II et III, ch. XV. [↑](#footnote-ref-1822)
1822. $ Helvétius, De l’homme et de son éducation, § 1, note 22. [↑](#footnote-ref-1823)
1823. $ Code de la Nature, troisième partie. [↑](#footnote-ref-1824)
1824. $ Bibliothèque philosophique du législateur, t. VI, pag. 42 et suiv. [↑](#footnote-ref-1825)
1825. $ Observ. sur les Grecs, etc. [↑](#footnote-ref-1826)
1826. $ Helv., t. IV, lettre LXXVI. [↑](#footnote-ref-1827)
1827. $ Mém. de Bachaumont, Avertissement, p. 1. Édition 1784 ; Id., t. III, p. 271. [↑](#footnote-ref-1828)
1828. $ Arrêts du parlement, 1759. [↑](#footnote-ref-1829)
1829. $ M. Alloury dans les Débats, 25 avril 1562. [↑](#footnote-ref-1830)
1830. $ 3 vol. in-8°, années 1765, 1767. [↑](#footnote-ref-1831)
1831. $ Mém. de Bachaumont, t. III, p. 34, 49, 177 et passim. [↑](#footnote-ref-1832)
1832. $ M. Béjaud a lu un mémoire sur un corps de milices connues chez les Grecs sous le nom d’Épirotes. — Mémoires de Bachaumont, t. I, p. 145. [↑](#footnote-ref-1833)
1833. $ Mém. de l’Acad., etc., an 1788. Voir aussi Bachaumont, t. III, p. 98. [↑](#footnote-ref-1834)
1834. $ Voir Dictionnaire portatif des théâtres. 3 vol. in-12. — Paris, 1754, etc., etc. [↑](#footnote-ref-1835)
1835. $ Mém. de Bachaumont, passim. [↑](#footnote-ref-1836)
1836. $ Tableau de Paris, ch. CCXXXVIII. [↑](#footnote-ref-1837)
1837. $ Mém. de Bachaumont, t. I, p. 40 ; t. II, p. 103, 105, 159 ; t. III, p. 32, 33, 125, 137, 167, 176, 271, etc. [↑](#footnote-ref-1838)
1838. $ Mém. de Bachaumont, t. III, p. 176. [↑](#footnote-ref-1839)
1839. $ Voir les ouvrages des abbés Batteux, Vertot, de Saint-Réal, la Bletterie, Voisenon, d’Olivet, Gedoyen, etc., etc. [↑](#footnote-ref-1840)
1840. $ Mém., etc. ; t. III, p. 220. [↑](#footnote-ref-1841)
1841. $ Id., t. I, p. 38 ; t. III, p. 286. [↑](#footnote-ref-1842)
1842. $ Id., t. I, p. 277. [↑](#footnote-ref-1843)
1843. $ Id., t. II, p. 47. [↑](#footnote-ref-1844)
1844. $ Mémoires de Bachaumont, t. IV, p. 15. [↑](#footnote-ref-1845)
1845. $ Morale tirée de saint Augustin, t. I, ch. VIII. [↑](#footnote-ref-1846)
1846. $ Lettre à l’ambassadeur de Russie à Paris, 1767. [↑](#footnote-ref-1847)
1847. $ Voici la liste officielle des auteurs que les jésuites faisaient expliquer :

      Libri síngulis in scholis prælegéndi.

      In rhetórica legéntur seléctæ Cicerónis oratiónes ; Plínii Panegýricus aut Pacáti ; Titus Lívius, Cornélius Tácitus, Velléius Patérculus, Valérius Máximus, Suetónius, Virgílius, Horátius, Séneca tragǽdus, Claudiánus, Juvenális. Pérsius et Martiális. Habeántur isti poétæ repurgáti ab omni obscenitáte (nous ferons connaître les éditions ab omni obscenitáte expurgátæ) ; cǽteri procul arceántur scholárum pestes et venéna. Græci auctóres explicabúntur Demósthenes, Luciáni quædam opúscula, ut Contemplántes, Timon, Sómnium, Toxáris, Plutárchi vitæ et opúscula, Herodiánus, Homérus, Sóphocles, aut Eurípides.

      In schola humanitátis, sive poéseos, Isócrates, Luciáni Diálogi mortuórum selécti, Judícium vocálium, etc., Theophrásti Charactéres, Homéri hymni, Batrachomyomáchia. Cícero : De natúra deórum, Quæstiónes Tusculánæ, Paradóxa, ejúsdem brevióres oratiónes, et facilióres exémpli causa, pro Marcéllo, pro Archia poéta, in Catilínam, post réditum. De históricis : Cæsar, Sallústius, Florus. De poétis : Virgílius, Horátii Odæ, et Ars poética, Ovídii epístolæ seléctæ.

      In tértia schola, quæ a nonnúllis prima grammáticæ vocátur : oratiónes Isócratis ad Nícoclem et Demónicum ; Chrysóstomi aut Basilíi homíliæ seléctæ ; Cicerónis diálogi De amicítia et De senectúte, libri de Offíciis. Virgílii Ænéidos, liber V, VII, IX. Ovídii Metamorphóses expurgátæ, de Trístibus et de Ponto. Q. Cúrtius, Justínus, Cæsar.

      In quarta schola, sive secúnda grammáticæ, fábulæ Æsópi, Epictétus, Cebétis tábula, Chrysóstomus, Cicerónis epístolæ ad Q. fratrem, Sómnium Scipiónis, etc. Virgílii Geórgica, máxime liber I et IV, Ovídii Metamorphóses áliquæ, vel epístolæ : Aurélius Victor, Eutrópius.

      In quinta schola, Cicerónis epístolæ longióres áliquot et difficilióres. Virgílii Bucólia. Senténtiæ Ovídii seléctæ, et aliórum poëtárum. Æsópi quædam fábulæ.

      In última schola, quæ intérdum cum superióri júngitur, epístolæ facilióres Cicerónis, Phædri fábulæ, Catónis dísticha, Stobǽi senténtiæ.

      De ratióne discéndi et docéndi, ex decréto congregatiónis generális XIV, auctóre Josépho Juvéncio soc. Jesu, art. VII, p. 245. Edit. in-12. Parísiis, 1711. Le programme des jésuites était celui des autres collèges.

      Deux ou trois homélies grecques chrétiennes pour une classe seulement, pas un seul auteur chrétien latin. Tout le reste des auteurs païens ; voilà ce que, aux dix-septième et dix-huitième siècles, la jeunesse chrétienne élevée chez les jésuites étudiait pendant les huit ou dix années de son éducation. Ainsi le veut l’Institut. Loin de nous la pensée d’accuser ; nous voulons seulement mettre sur table les pièces du procès, et demander à tous les honnêtes gens, à tous les prêtres, aux jésuites eux-mêmes, si, après avoir vu les fruits religieux et politiques d’un pareil enseignement, il est bon de continuer à faire exactement comme faisaient nos pères ? [↑](#footnote-ref-1848)
1848. $ Et les faits chrétiens et nationaux ! [↑](#footnote-ref-1849)
1849. $ Apol. de l’Instit. des jésuites, ch. Des collèges. [↑](#footnote-ref-1850)
1850. $ Voir Mém. de Bachaumont, t. I, p. 13. [↑](#footnote-ref-1851)
1851. $ Id., t. I, p. 58. [↑](#footnote-ref-1852)
1852. $ Id., t. I, p. 62, 64, 76, 83, 114,115, 124, 265, etc. [↑](#footnote-ref-1853)
1853. $ De la destruction des jésuites, première partie. [↑](#footnote-ref-1854)
1854. $ M. Danjou, Du Paganisme dans les idées, p. 48. [↑](#footnote-ref-1855)
1855. $ M. Danjou, Du Paganisme dans les idées, p. 49. [↑](#footnote-ref-1856)
1856. $ Dans les républiques classiques, et notamment à Rome, tout pouvoir religieux, civil et social, vient originairement du peuple. « Les rois, dit Terrasson, nommés par le peuple, furent les premiers ministres de la religion, et fixèrent à leur gré les fêtes, le culte de chaque dieu, aussi bien que les cérémonies qu’on devait observer dans les sacrifices. Le roi, dit la loi quatrième du code papy rien, présidera aux sacrifices et décidera des cérémonies qui y seront observées. »

      Le même code ajoute, loi quinzième : « Le peuple se choisira des magistrats ; il fera des plébiscites (qui avaient force de loi) ; enfin, l’on n’entreprendra aucune guerre et l’on ne conclura aucune paix contre son avis. »

      « Le consul Valérius Publicola voulut que les licteurs baissassent les faisceaux consulaires en présence du peuple assemblé : sa majesté remplaçait celle des rois. Le même consul fit porter une loi par laquelle aucun citoyen ne pouvait être jugé en dernier ressort que par un arrêt des Curies, et tout criminel condamné pouvait en appeler au peuple \*. »

      Ainsi, législateur, pontife, roi, magistrat, cour d’appel et cour de cassation, le peuple était tout cela. Ce qui se passait à Rome se passait dans la Grèce, d’où Rome avait tiré ses constitutions et ses lois.

      \* Terrasson, Histoire de la jurisprudence romaine, p. 26, 75. [↑](#footnote-ref-1857)
1857. $ Ætérnitas tua… Diocletiánus máximus, ætérnus, imperátor… ad divínas nostras aures fama quædam pervénit. Decret., Diocl. apud Bolland. Act. S. Georg., 23 april., etc., etc. [↑](#footnote-ref-1858)
1858. $ « Les Césars païens, dit l’auteur de l’Histoire universelle de l’Église, étaient à la fois dieux, souverains pontifes et empereurs. Pline condamne au dernier supplice les chrétiens de Bithynie, parce qu’ils refusaient de sacrifier à l’image de Trajan. Adrien fait un dieu de son compagnon de débauche. Antonin et Marc Aurèle ont pour femmes de vraies prostituées. Au lieu de réprimer leur libertinage, ils récompensent leurs complices ; mortes, ils en font les déesses tutélaires des époux, leur consacrent des temples et des pontifes, et obligent les jeunes mariées à leur offrir des sacrifices.

       » Les Césars païens étaient encore la loi vivante et suprême. Leur bon plaisir avait force de loi ; cette loi obligeait les autres, mais ne les obligeait pas eux-mêmes. Maîtres du droit, ou plutôt étant eux-mêmes le droit principal, ils étaient maîtres de tout, de la propriété comme du reste ; rien n’était à autrui que sous leur bon plaisir. Nulle place à l’indépendance d’aucun roi, d’aucun peuple.

       » On en voit un échantillon dans l’empereur Caligula. L’idée païenne du César païen se réalisa tout entière dans sa personne. Lui-même se déclara dieu, se consacra un temple, des pontifes et des sacrifices. Sa sœur Drusille, avec laquelle il avait commis plus d’un inceste, étant morte, il en fit une déesse, et jurait publiquement par sa divinité. Quand il lui en prenait envie, il envoyait dire à tel ou tel sénateur qu’il se gardât de toucher à sa femme, attendu que l’empereur daignait la prendre pour la sienne. Lorsqu’il eût conduit l’armée romaine à travers les Gaules, jusque sur le bord de l’Océan, pour ramasser des coquillages, il écrivit à ses intendants de Rome de lui préparer un triomphe qui n’eût point eu son pareil, attendu qu’ils avaient droit sur les biens de tous les hommes \*. Souvenez-vous, disait-il à sa grand’mère, que tout m’est permis, et envers tout le monde\*\*. Et il ne se bornait pas à le dire. Ainsi, ayant donné à Naples le spectacle d’un combat naval, il fit jeter les spectateurs dans la mer. Plût aux dieux, s’écria-t-il une autre fois, que le peuple romain n’eût qu’une tête \*\*\* ! C’était pour avoir le plaisir de la lui abattre d’un seul coup »\*\*\*. »

      Tout cela était atroce, mais légal.

      \* Quando in ómnium hóminum bona jus habérent. Suet., in Calig.

      \*\* Meménto ómnia mihi et in omnes licére. Id. ibid.

      \*\*\* Utinam pópulus románus unam cervícem habéret. Id. ibid.

      \*\*\*\* Histoire universelle de l’Église, t. XVIII, p. 1 et 2. [↑](#footnote-ref-1859)
1859. $ Dicebátur pópuli románi majéstas… verso jure pópuli ad príncipes, majéstas imperatória dici cœpit. Lorry, Instit. exposit. T. I, p. 49, édit. in 12. [↑](#footnote-ref-1860)
1860. $ Huc usque únicum legum auctórem in civitáte Romána agnóvimus, pópulum nempe, idque tam sub régibus, quam constánte república. Postquam Augústus rerum potítus fuit, pópulus lege Régia, quæ de ejus império lata est, ei et in eum, omnem suam potestátem tránstulit, atque exínde quidquid príncipi plácuit legis hábuit vigórem. — Id. id., p. 9. [↑](#footnote-ref-1861)
1861. $ Voir cette loi dans Gravina, etc., et dans Terrasson, p. 241. [↑](#footnote-ref-1862)
1862. $ Gravina, De ortu et progréssu juris civil., c. IV, p. 68. [↑](#footnote-ref-1863)
1863. $ Potestátem civílem omnem, príncipes tuto se mínime sperábant retentúros nisi étiam religióne muniíssent, susceptóque pontificátu máximo, arripuíssent potestátem rerum divinárum, quibus humána ómnia obligántur atque volvúntur. Igitur, ut per divína in arbítrium suum humána ómnia redígerent, imperatóres non solum augurátum, et quindecemvirátum sacrórum, quæ majóra sacerdótia erant ; sed, Augústi exémplo, ipsum suscepérunt pontificátum máximum, quo jure pontifícibus áliis ac sacerdótiis ómnibus imperábant, de sacris, ceremóniis et rítibus, omníque deórum cultu non edícta proponébant modo, sed et faciébant leges, et obscúrum quod esset in jure sacro interpretatióne pandébant. (Gravina, De ortu, etc., c. VII, p. 8.) [↑](#footnote-ref-1864)
1864. $ Dans son Histoire de la jurisprudence romaine, Terrasson résume ainsi cette fameuse loi Régia qui sert de base à l’ordre social dans l’antiquité : « Toute la puissance religieuse, politique, législative et civile, en un mot, l’omnipotence en toutes choses et sur toutes choses dont ils jouissent, le peuple et le sénat la transférèrent à César, lorsque la République devint l’Empire. Cela se fit en vertu de la loi Régia, dont Ulpien parle en ces termes : « Toute volonté de César a force de loi, en vertu de la loi royale portée sur son empire, par laquelle le peuple lui confère et lui donne tout son empire et toute sa puissance \*.

       » À l’avènement de chaque empereur on renouvelle toutes les dispositions de cette loi\*\*.

      \* Quod príncipi plácuit legis habet vigórem ; útpote cum lege Régia, quæ de império ejus lata est, pópulus ei et in eum omne suum impérium et potestátem cónferat. Lib. I, Princip., § de Constit. princip.

      \*\* P. 241. [↑](#footnote-ref-1865)
1865. $ Quæcúmque ex usu reipúblicæ, majestáti divinárum, humanárum, publicárum privatarúmque rerum esse censébit, ei ágere jus potestásque sit. Grav., p. 22. [↑](#footnote-ref-1866)
1866. $ Voir de Gerlache, Études sur Salluste. Préface. [↑](#footnote-ref-1867)
1867. $ Epist. VII ; S. Gelas, S. P., ad Anastas. imper. [↑](#footnote-ref-1868)
1868. $ Euseb., Vit. Const., lib. III, c. 27. [↑](#footnote-ref-1869)
1869. $ Epist., 244. Ad Conrad, reg. Rom., oper., t. I, p. 514. Édit. noviss. analysée par M. Rohrbacher, p. 422, t. XV. [↑](#footnote-ref-1870)
1870. $ Lib. II. c. XIV. [↑](#footnote-ref-1871)
1871. $ … Quia homo vivéndo secúndum virtútem, ad ulteriórem finem ordinátur, qui consístit in fruitióne divína, opórtet eámdem finem esse multitúdinis humánæ, qui est hóminis uníus. Non est ergo últimus finis multitúdinis congregátæ vívere secúndum virtútem, sed per virtuósam vitam perveníre ad fruitiónem divínam. De reg. princip., lib. II, c. XIV. [↑](#footnote-ref-1872)
1872. $ Hujus ergo regni ministérium, ut a terrénis essent spirituália distíncta, non terrénis régibus, sed sacerdótibus est commíssum et præcípue summo sacerdóti, successóri Petri, Christi vicário, Románo pontífici, cui omnes reges pópuli christiáni opórtet esse súbditos, sicut ipsi Dómino nostro Jesu Christo. Sic enim ei ad quem finis últimi cura pértinet, súbditi esse debent illi, ad quos pértinet cura antecedéntium fínium, et ejus império dírigi. Id., lib. I, c.XIV. [↑](#footnote-ref-1873)
1873. $ Quia ígitur vitæ, qua in præsénti bene vívimus, finis est beatitúdo cœléstis, ad regis offícium pértinet ea ratióne vitam multitúdinis bonam procuráre, secúndum quod cóngruit ad cœléstem beatitúdinem consequéndam, ut scílicet ea præcípiat, quæ ad cœléstem beatitúdinem ducunt ; et eórum contrária secúndum quod fúerit possíbile, interdícat. Quæ autem sit ad veram beatitúdinem via, et quæ sint impediménta ejus, ex lege divína cognóscitur, cujus doctrína pértinet ad sacerdótum offícium. — Id. id. [↑](#footnote-ref-1874)
1874. $ I. Cor., 15. [↑](#footnote-ref-1875)
1875. $ Histoire universelle de l’Église, t. XIX, 391, première édition. [↑](#footnote-ref-1876)
1876. $ Matth., XVI, etc. [↑](#footnote-ref-1877)
1877. $ Serm. sur l’unité de l’Église. [↑](#footnote-ref-1878)
1878. $ Quarterly Review, an. 1842, etc. [↑](#footnote-ref-1879)
1879. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-1880)
1880. $ Baluz., Capitul. reg. franc., t. I, col. 209. [↑](#footnote-ref-1881)
1881. $ Id., t. II, col. 1535, et 1536. [↑](#footnote-ref-1882)
1882. $ De formula Regnánte Christo, p. 371. [↑](#footnote-ref-1883)
1883. $ Voir, entre autres, Actes de saint Pionius dans notre Biblioth. des class. chrét. [↑](#footnote-ref-1884)
1884. $ Voir le texte de la sentence pontificale dans le Codex juris géntium diplomáticus de Leibnitz, an. 1298. [↑](#footnote-ref-1885)
1885. $ Libertés de l’Église gallicane, par Pithou, t. 1, p. 149. [↑](#footnote-ref-1886)
1886. $ Beáte Petre… tibi plácuit et placet ut pópulus christiánus, tibi speciáliter commíssus, mihi obédiat, et mihi tua grátia est potéstas data ligándi atque solvéndi in cœlo et in terra.

      Hac ítaque fidúcia fretus, pro Ecclésiæ tuæ honóre et defensióne, ex parte omnipoténtis Dei Patris et Fílii et Spíritus sancti, per tuam potestátem et auctoritátem Henríco regi, fílio Henríci imperatóris, qui contra tuam ecclésiam inaudíta supérbia insurréxit, totíus regni Theutonicórum et Itáliæ gubernácula contradíco.

      Et omnes christiános a vínculo juraménti, quod sibi fáciunt vel fecérunt, absólvo ; ut nullus ei sicut regi sérviat, interdíco. Dignum est enim, ut qui studet honórem Ecclésiæ tuæ imminúere ipse honórem amíttat quem vidétur habére. Vínculo eum anathématis vice tua álligo, ut sciant gentes et cómprobent quia tu es Petrus, et super tuam petram Fílius Dei vivi ædificávit Ecclésiam suam, et portæ ínferi non prævalébunt advérsus eam, etc.

      Datum anno ab incarnatióne Dómini MLXXV. — Bullar. rom., t. II, p. 35. [↑](#footnote-ref-1887)
1887. $ … Ad apostólicæ dignitátis ápicem, licet indígni dignatióne divínæ majestátis assúmpti… Cum frátribus nostris et sacro concílio, deliberatióne præhábita diligénti, cum jam Christi vices licet immériti teneámus in terris, nobísque in B. Petri persóna sit dictum : quodcúmque ligáveris, etc., memorátum príncipem, qui se império et regno, omníque honóre ac dignitáte réddidit tam indígnum, quique propter suas iniquitátes, a Deo ne regnet vel ímperet est abjéctus, suis ligátum peccátis et abjéctum, omníque honóre et dignitáte privátum a Dómino osténdimus, denunciámus ac nihilómnius sententiándo privámus ; omnes qui ei juraménto fidelitátis tenéntur adstrícti, a juraménto hujúsmodi perpétuo absolvéntes… Illi autem ad quos in eódem império Imperatóris specta eléctio, éligant líbere successórem.

      Datum Lugdúni décimo sexto caléndas augústi, anno tértio. — Bull. rom. Ib. [↑](#footnote-ref-1888)
1888. $ Voyages des papes, 1782. [↑](#footnote-ref-1889)
1889. $ Michaud, Histoire des croisades, t. IV, p. 67, 6e édition. — Le marquis de Villeneuve-Trans, Histoire de saint Louis, t. I, p. 238. [↑](#footnote-ref-1890)
1890. $ Ejus qui immóbilis pérmanens, etc., Bullar., t. IV, p. 125. [↑](#footnote-ref-1891)
1891. $ Fautóres, adhæréntes, consultóres et sequáces dicti Henríci regis… de cǽtero non adsístant, non adhǽreant, vel fóveant… Príncipes contra Henrícum et cómplices arma cápiant, etc. — Id. id. [↑](#footnote-ref-1892)
1892. $ Regnans in excélsis, cui data est omnis in cœlo et in terra potéstas, unam, sanctam, cathólicam et apostólicam Ecclésiam, extra quam nulla est salus, uni soli in terris, vidélicet apostolórum príncipi Petro, Petríque successóri románo pontífici, in potestátis plenitúdine trádidit gubernándam. Hunc unum super omnes gentes, et ómnia regna príncipem constítuit, qui evéllat, déstruat, díssipet, dispérdat, plantet et ædíficet, ut fidélem pópulum mútuæ caritátis nexu constríctum, in unitáte Spíritus contíneat, salvúmque et incólumem suo exhíbeat Salvatóri, etc., etc.

      Datum Romæ apud S. Petrum, anno incarnatiónis domínicæ 1570, caléndas mártii, pontificátus nostri anno V. — Bull. rom., t. IV, p. 98. [↑](#footnote-ref-1893)
1893. $ Observat. sur le projet d’une paix perpétuelle, par M. l’abbé de Saint-Pierre, p. 59. Œuvres, t. V, in-4°, édition 1768. [↑](#footnote-ref-1894)
1894. $ Ch. Coquerel, Essai sur l’histoire du christianisme, p. 75. [↑](#footnote-ref-1895)
1895. $ Histoire de la révolution, t. I, p. 252. [↑](#footnote-ref-1896)
1896. $ Philosophie de l’histoire, t. II, leçon XIV. [↑](#footnote-ref-1897)
1897. $ Histoire de l’éloquence latine, par M. N., p. 7 et 9. [↑](#footnote-ref-1898)
1898. $ Histoire universelle de l’Église, t. XVIII, p. 6. [↑](#footnote-ref-1899)
1899. $ Cæsar lex viva stat régibus imperatíva, legéque sub viva sunt ómnia jura datíva ; lex ea castígat, solvit et ipsa ligat. Cónditor est legis, neque debet lege tenéri, sed sibi complácuit sub lege libénter habéri ; quidquid is plácuit, juris ad instar erit. Godfr., Viterb. chron., p. 47. Apud Baron., an IIII, n. 25. [↑](#footnote-ref-1900)
1900. $ Reges provinciáles. [↑](#footnote-ref-1901)
1901. $ Terrasson, id., part. IV, § IV, p. 380. [↑](#footnote-ref-1902)
1902. $ La Renaissance du droit romain exerça une grande influence sur le droit public, et particulièrement sur l’agrandissement donné au pouvoir royal : elle affaiblit l’autorité du droit coutumier, qui perdit de plus en plus son caractère germanique et national. L’enthousiasme pour le droit romain fut tel, qu’on douta un moment s’il ne prendrait pas la place des coutumes. Il fallut un arrêt de la cour du roi, de 1267, pour arrêter cette tendance. [↑](#footnote-ref-1903)
1903. $ … Illa donátio procédit de facto, sed non de jure, quia non váluit in præjudícium successóris. Etsi non potest impónere successóri legem legis, ergo nec legem contráctus. Nec potest minúere jura impérii et partem a se abdicáre et partem retinére, quia impérium est indivisíbile ens… Et item illa dígnitas (imperatória) supréma est a Deo institúta, unde per hóminem súpprimi non potest. In prǽmio Digestor. [↑](#footnote-ref-1904)
1904. $ De la souveraineté du Roy et que Sa Majesté ne peut se soumettre à qui que ce soit, par messire Jehan Savaron, conseiller du roi, président et lieutenant général en la séneschaussée d’Auvergne et siège présidial de Clermont, in-12.1620. [↑](#footnote-ref-1905)
1905. $ C’étaient les professeurs césariens qui avaient fait la glose. [↑](#footnote-ref-1906)
1906. $ Dicta donátio nihil váluit, propter multi quæ in glosa juris civílis ponúntur… De jurisdictiónibus sive de potestáte régia et pópuli, c. XXII. De donatióne facta papæ. — Même doctrine dans Pierre de Belle-Perche (Petrus de Balla Pertica, né à Lucenay-sur-Allier, XIIIe siècle) ; item, Glosa in authent. tit. IV, etc., etc. [↑](#footnote-ref-1907)
1907. $ Div. Com., c. XII. [↑](#footnote-ref-1908)
1908. $ Omnis concórdia depéndet ab unitáte quæ est in voluntátibus… Sed hoc esse non potest, nisi sit volúntas una, dómina et regulátrix aliárum in unum. Nec una ista potest esse nisi sit princeps unus ómnium, cujus volúntas dómina et regulátrix aliárum ómnium esse possit. — De monarch., c. I. [↑](#footnote-ref-1909)
1909. $ Románus pópulus ad imperándum ordinátus fuit a natúra. Ergo románus pópulus subjiciéndo sibi orbem de jure ad impérium venit. — id. [↑](#footnote-ref-1910)
1910. $ De monarch., c. I. [↑](#footnote-ref-1911)
1911. $ Pópulus ille sanctus, pius et gloriósus, própria cómmoda neglexísse vidétur ut pública pro salúte humáni géneris procuráret. — Id. [↑](#footnote-ref-1912)
1912. $ In hoc uno concordántes (príncipes géntium) ut adversaréntur Dómino suo et uncto suo románo príncipi. — De monarch., c. I. [↑](#footnote-ref-1913)
1913. $ Il parait certain que tel a été le dernier rêve du malheureux l’abbé de Lamennais. [↑](#footnote-ref-1914)
1914. $ Sic ergo patet quod auctóritas temporális monárchiæ, sine ullo médio, de fonte universális auctoritátis descéndit. — De monarch., c. I. [↑](#footnote-ref-1915)
1915. $ Non est potéstas nisi a Deo, quid dicis ? Ergo omnis princeps a Deo constitútus est ? Istud non dico, non enim de quovis príncipe mihi sermo est, sed de re ipsa, id est de ipsa potestáte. Quod enim principátus sint, quodque non simplíciter et témere cuncta ferántur, divínæ sapiéntia) opus esse dico. Proptérea non dicit : Non enim princeps est nisi a Deo, sed de ipsa re dísserit dicens : Non est potéstas nisi a Deo. — Homil. XIII. In epist. ad Rom. [↑](#footnote-ref-1916)
1916. $ Nec Ecclésia recípere per modum possessiónis, nec ille (Constantínus) conférre per modum alienatiónis póterat. De mon., c. I. — Apud Savaron, De la souveraineté du roi, p. 11. [↑](#footnote-ref-1917)
1917. $ Vit. et res gest. pontif. rom. ab August. Oldoino, Romæ, in-fol., p. 1677. [↑](#footnote-ref-1918)
1918. $ Il est reconnu qu’on a fabriqué à dessein une correspondance entre le pape et le roi, afin de rendre le premier odieux. Pithou n’a pas craint de la reproduire. [↑](#footnote-ref-1919)
1919. $ Pithou, Libertés de l’Église gallicane, t. II, p. 129. [↑](#footnote-ref-1920)
1920. $ Pithou, Libertés de l’Église gallicane, t. II, p. 130. Voir aussi Savaron, De la souveraineté du roi, p. 44. [↑](#footnote-ref-1921)
1921. $ Histoire de la révolution. Ubi suprà. [↑](#footnote-ref-1922)
1922. $ Histoire des républiques italiennes, t. IV, ch. XXIV, p. 141 et suivantes. [↑](#footnote-ref-1923)
1923. $ Porro subésse románo pontífici omnem humánam creatúram declarámus, dícimus, definímus et pronuntiámus, omníno esse de necessitáte salútis.

      Bulla dogmática Bonifácii pp. VIII, a Cleménte V confirmáta, et in corpus juris canónici insérta. — Bullar. rom., Bonif. VIII.

      Cette bulle ne dit rien de nouveau ; la doctrine qu’elle contient était déjà consignée dans le droit canon par la décrétale Novit., d’Innocent III. [↑](#footnote-ref-1924)
1924. $ Publiée par l’Italia e popolo. [↑](#footnote-ref-1925)
1925. $ Raynald, Annal., 1303, n° 9. [↑](#footnote-ref-1926)
1926. $ Aurea bulla, Caroli IV, Rom. imper. 1356. Édit. 1612, in-4°. — Le premier acte du nouvel élu était la confirmation solennelle de toutes les immunités, libertés, privilèges, coutumes de l’empire ; confirmation qu’il devait renouveler en présence de tout le peuple aussitôt après son sacre. Ceci n’était pas, moins que l’élection elle-même, anti-césarien. [↑](#footnote-ref-1927)
1927. $ Ces droits furent encore stipulés dans le concordat entre Léon X et François Ier. [↑](#footnote-ref-1928)
1928. $ P. 13, 14. [↑](#footnote-ref-1929)
1929. $ Utere deínceps in regno nostro potestáte tua ut voles. 27 novembre 1461. [↑](#footnote-ref-1930)
1930. $ Cette carte existe encore au musée de la Propagande. [↑](#footnote-ref-1931)
1931. $ Apud Raynald, Ann. 1493, n°19. [↑](#footnote-ref-1932)
1932. $ Id. La bulle est de 1493. [↑](#footnote-ref-1933)
1933. $ Apud Raynald, 1494 et 1496. — Voir dans Raynald le texte de ces deux bulles, données, comme toutes les autres, en vertu de l’autorité apostolique, et non d’une concession des princes. [↑](#footnote-ref-1934)
1934. $ C’était le code Théodosien. — Les princes francs firent même à l’u-age de leurs sujets gallo-romains des rédactions de la loi romaine. Tel est le Breviárium Alarici, rédigé par Alaric II, roi des Visigoths. C’est un abrégé du code Théodosien et de quelques constitutions impériales postérieures. Il existe encore une sorte de code romain rédigé en Bourgogne vers l’époque du roi Gondebaud, et connu sous le nom de Papien ; mais il paraît être un ouvrage de doctrine plutôt qu’un acte législatif. [↑](#footnote-ref-1935)
1935. $ On a même des preuves que le droit Justinien était connu ; mais il n’avait pas autorité légale, et ce ne fut pas sur cette base que reposa la pratique. [↑](#footnote-ref-1936)
1936. $ Capitul., lib. VI, ch. 347. [↑](#footnote-ref-1937)
1937. $ Voir Savigny, Histoire du, droit romain au moyen âge, 2 vol. Paris, 1839. Refuge, Essai sur l’état de la législation au seizième siècle. Terrasson, Histoire de la jurisprudence rom., etc., etc. [↑](#footnote-ref-1938)
1938. $ Aujourd’hui encore l’Angleterre conserve quelque chose de cet usage. — Refuge, Essai sur l’état de la législation au seizième siècle, p. 354. [↑](#footnote-ref-1939)
1939. $ Refuge, Essai sur l’état de la législation au seizième siècle, p. 355. — Les nationalités d’abord distinctes se fusionnaient de plus en plus. Les coutumes durent donc devenir locales, c’est-à-dire régir tous les individus résidant dans tel lieu, abstraction faite de leur origine, à laquelle il devenait de plus en plus difficile de remonter. Cette transformation du droit commença d’assez bonne heure. Ainsi Marculfe, vers le milieu du septième siècle, auteur d’un formulaire, dit qu’il a rédigé ses formules selon la coutume du lieu où il vit. Ce travail de transformation se continua et s’acheva sans qu’on puisse fixer d’une manière précise le moment où la territorialité fut pleinement substituée à la personnalité du droit. Mais à la fin du dixième siècle cette transformation était entièrement accomplie.

      Une transformation qui s’accomplit en même temps, c’est que le droit, d’écrit qu’il était, depuis la rédaction des lois barbares, devint coutumier, et il vint un moment où il ne fut plus question des lois écrites, mais de la jurisprudence et des usages, jusqu’à l’époque où ces usages eux-mêmes furent rédigés, c’est-à-dire jusqu’à la rédaction des coutumes décrétée sous Charles VII et achevée sous Henri III. [↑](#footnote-ref-1940)
1940. $ Péssima república, plúrimæ leges. De morib. Germ. [↑](#footnote-ref-1941)
1941. $ Ces commissaires s’appelaient Missi dominici. [↑](#footnote-ref-1942)
1942. $ De la réformation de la justice, p. 246 et suiv. ; Œuv., t. IV, édit. in-8°, 1825. [↑](#footnote-ref-1943)
1943. $ Refuge, p. 355. [↑](#footnote-ref-1944)
1944. $ De la réformation de la justice, p. 251. [↑](#footnote-ref-1945)
1945. $ Le droit romain, non-seulement comme science, mais encore comme pratique, ne s’est jamais entièrement perdu. Ainsi que nous l’avons dit, la Renaissance juridique eut son premier foyer dans les universités italiennes. Alors commença à Bologne cette école de romanistes, appelée l’école des glossateurs, dont Accurse fut le plus célèbre. À cette école succéda celle des scolastiques ; dont Bartole fut la personnification. — Quant à la différence dans la situation juridique des pays de droit romain et des pays de coutumes, il ne faut pas y voir une situation absolument tranchée, fans les pays de droit écrit, le droit romain faisait le fond du droit, mais il était expliqué par les coutumes plutôt que par des textes connus et consultés. Dans les pays de coutumes, il était consulté comme raison écrite, quelquefois, dans le silence de la coutume, comme texte obligatoire. L’élément romain se trouve plus marqué dans le Midi que dans le Nord. [↑](#footnote-ref-1946)
1946. $ De la réformation de la justice, p. 251, [↑](#footnote-ref-1947)
1947. $ De la réformation de la justice, p. 253 et 254. [↑](#footnote-ref-1948)
1948. $ Id., p. 255. [↑](#footnote-ref-1949)
1949. $ À qui la faute ? N’est-ce pas lui qui contribua plus que personne à étendre en France le règne du droit romain, et, malgré les énergiques oppositions de la Sorbonne, à nous faire jouir des bienfaits de la Renaissance ? [↑](#footnote-ref-1950)
1950. $ Id. id., p. 258. [↑](#footnote-ref-1951)
1951. $ Sane licet sancta Ecclésia legum sæcularium non réspuat famulátum, quæ æquitátis et justítiæ vestígia imitántur : quia tamen in Fráncia et nonnúllis provínciis, láici romanórum imperatórum légibus non utúntur ; et occúrrunt raro ecclesiásticæ causæ tales, quæ non possent statútis canónicis expedíri : ut plénius sacræ páginæ insistátur, fírmiter interdícimus, et distríctius inhibémus ne Parísiis vel in civitátibus seu áliis locis vicínis, quisquam docére vel audíre jus civíle præsúmat : et qui contra fécerit, non solum a causárum patrocíniis intérim excludátur, verum étiam per epíscopum loci excommunicatiónis vínculo innodátur. Corpus jur. can., c. XXVIII, lib. VI, De privileg. Décret. Greg. XII. [↑](#footnote-ref-1952)
1952. $ On peut voir ces commentaires dans Ferrière et dans Terrasson, etc., etc. [↑](#footnote-ref-1953)
1953. $ Histoire des avocats au parlement de Paris, 2 vol. in-8°, 1813 ; t. II, p. 60. [↑](#footnote-ref-1954)
1954. $ Innocéntius epíscopus, servus servórum Dei, ómnibus prælátis in regno Fránciæ, Angliæ, Scótiæ, Válliæ, Hispániæ et Hungáriæ constítuas salútem et apostólicam benedictiónem. — Doléntes recólimus quáliter quondam pia ac sancta clericórum plantátio, suæ primæ honestátis oblíta, a summo sanctitátis cúlmine ad ima descéndit vitiórum. Crebris ítaque relátis aures nostras abhorrénda fama circúmstrepit et incúlcat assídue, quod, relíctis, quin imo procul et abjéctis philosóphicis disciplínis, ut ad præsens de divína sciéntia taceámus, tota clericórum multitúdo ad audiéndas sæculáres leges concúrrit. Et quod magis divíni animadversióne dignum est judícii, nunc in plerísque mundi climátibus ad ecclesiásticas dignitátes, honóres vel præbéndas nullus assúmitur a prælátis, nisi qui vel sæculáris sciéntiæ proféssor vel advocátus exístat…

      Hac irrefragábili constitutióne statúimus ut nullus de cǽtero sæculárium legum proféssor seu advocátus, quatenuscúnque in legum facultáte singuláris gáudeat præeminéntiæ privilégio speciáli, ad ecclesiásticas dignitátes, personátus, præbéndas, sed étiam ad minóra benefícia assumátur, nisi in áliis liberálibus disciplínis sit expértus, et vita et móribus commendátus exístat. Cum per tales et ecclesiástica deturpétur honéstas et sánctitas éxulet, et fastus et cupíditas ita regnent, quod in cunctis suis latéribus gravem dolórem séntiat mater Ecclésia admirándis ulcéribus sauciáta. Si qui vero prælatórum contra hoc statútum salúbre præsumptióne damnábili áliquid attentáverint, factum suum nóverint ipso jure írritum et se illa vice potestáte conferéndi privátos. Et si præsumptiónem iteráverint, pœnam divórtii et prælatúris suis póterunt formidáre.

      Prætérea cum in Fránciæ, Angliæ, Scótiæ, Wálliæ, Hispániæ et Hungáriæ regnis causæ laicórum non imperatóriis légibus, sed laicórum consuetudínibus decidántur, et cum ecclesiásticis SS. Patrum constitutiónibus váleant terminári : et tam cánones quam consuetúdines plus confundántur in légibus quam juvántur, præcípue propter nequítiam, fratrum nostrórum et aliórum religiosórum consílio et rogátu statúimus quod in prædíctis regnis leges sæculáres de cǽtero non legántur, si tamen hoc de regum et príncipum procésserit voluntáte : primo tamen statúto in suo órdine duratúro. Datum Romæ. — Bulǽus, Hist. Univers. Paris. T. III, p. 265 et 266. [↑](#footnote-ref-1955)
1955. $ Journal des sav., juin 1848, p. 342 et 343. — Voici le passage remarquable de Roger Bacon : « … Utinam excludántur cavillatiónes et fraudes juristórum et terminéntur causæ sine strépitu litis, sicut solébat esse ante quadragínta annos… Si étiam jus canónicum purgarétur a superfluitáte juris civílis et regularétur per theológiam, tunc Ecclésiæ régimen fíeret glorióse et secúndum própriam dignitátem. » Opus tértium, c. XXIV. — Clément V crut devoir se relâcher un peu de la sévérité de ses prédécesseurs, et la bulle Dum perspicáciter, de l’an 1305, adressée à l’université d’Orléans, approuve l’étude du droit romain dans cette université ; mais l’étude n’est pas l’abus. [↑](#footnote-ref-1956)
1956. $ Histoire universelle de l’Église, t. XIX, p. 394. [↑](#footnote-ref-1957)
1957. $ Histoire universelle de l’Église, t. XVIII, p. 6. [↑](#footnote-ref-1958)
1958. $ Ce principe de droit chrétien était tellement enraciné dans les cœurs de nos ancêtres, que la Renaissance ne put d’abord l’en arracher. Après un siècle et plus d’efforts, il est encore l’âme de la Ligue. « Il est trop à craindre qu’il n’advienne de grands troubles par toute la chrétienneté, et peut-être la totale subversion de la religion catholique, apostolique et romaine en ce royaume très-chrétien, auquel on ne souffrirait jamais régner un hérétique, attendu que les sujets ne sont tenus de reconnaître ni souffrir la domination d’un prince dévoyé de la foi chrétienne catholique, étant le premier serment que nos rois font, lorsqu’on leur met la couronne sur la tête, que de maintenir la religion catholique, sous lequel serment ils reçoivent celui de fidélité… Déclarons avoir tous juré et saintement promis de tenir la main forte et armes à ce que la sainte Église de Dieu soit réintégrée en sa dignité et la vraie et seule religion… Protestant de poser les armes aussitôt qu’il aura plu à Sa Majesté de faire cesser le péril qui menace la ruine du service de Dieu. » — Mémoires de la Ligue, t. I, p. 56 et suivantes. Déclarat. de Péronne, 31 mars 1585. [↑](#footnote-ref-1959)
1959. $ L’instruction fait tout, disait le régicide Chazal, mieux inspiré que M. Matter, nous sommes républicains parce que nous avons été élevés aux écoles de Sparte, d’Athènes et de Rome. [↑](#footnote-ref-1960)
1960. $ Voilà qui est flatteur pour le christianisme. [↑](#footnote-ref-1961)
1961. $ Avant Pétrarque et Boccace, l’Europe de Charlemagne et de saint Louis, de saint Bernard et de saint Thomas, était morte à tout cela ! [↑](#footnote-ref-1962)
1962. $ Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles, par M. J. Matter, p. 29-31. [↑](#footnote-ref-1963)
1963. $ Malo in inférnum descéndere cum illis et illústribus viris, quam cum ínfimis istis et vilis conditiónis homínibus in cœlo dégere. Spizel., Scrutin. atheism., p. 132. Voir aussi Artaud de Montor, Machiavel, son génie, etc., 2 vol. in-8° ; l’Encyclopédie, art. Machiavelis., etc., etc. [↑](#footnote-ref-1964)
1964. $ Id., p. 73. [↑](#footnote-ref-1965)
1965. $ Gentillet, Discours sur les moyens de bien gouverner, etc., contre Machiavel, in-4°, p. 8. Paris, 1576. [↑](#footnote-ref-1966)
1966. $ Príncipum mónitrix Musa, p. 253, édition in-8°, 1590. [↑](#footnote-ref-1967)
1967. $ Les lettrés. [↑](#footnote-ref-1968)
1968. $ Quels arts et quelle philosophie ? [↑](#footnote-ref-1969)
1969. $ Nicoláüs Machiavéllus, Florentínus, athǽus, quamvis visus sit voluísse vidéri christiánus. [↑](#footnote-ref-1970)
1970. $ Dans le Morning Chronicle du 12 octobre 1792. [↑](#footnote-ref-1971)
1971. $ Le Vieux cordelier, etc. [↑](#footnote-ref-1972)
1972. $ Id., n° 5, p. 125. [↑](#footnote-ref-1973)
1973. $ Décade philosophique, t. III, p. 96. [↑](#footnote-ref-1974)
1974. $ Id., p. 104. [↑](#footnote-ref-1975)
1975. $ Trad. du Prince, par Capel, 1553.

      Examen du Prince de Machiavel, préface. [↑](#footnote-ref-1976)
1976. $ Id., ch. XXIV. [↑](#footnote-ref-1977)
1977. $ Discorsi sopra la prima decadi di T. Livio, p. 1. Édition in-8°, 1550. [↑](#footnote-ref-1978)
1978. $ Considerando io quanto honore si attribuisca alla antichità, e come molte volte, lasciando atidare molli altri esempi, un fragmenta d’una antica statua sia statocomperato gran pezzo. — Disc., Page 1. [↑](#footnote-ref-1979)
1979. $ Il che mi persuado che nasca, non tanto dalla debolezza nella quale la presente educazione ha condotto il mondo. — Disc., p. I. [↑](#footnote-ref-1980)
1980. $ Disc., lib. II. Préface. [↑](#footnote-ref-1981)
1981. $ … Giudieando la imitations non solo difficile, ma impossible… volendo per tanto trarre gli uomini di questo errore, ho giudicato necessario di scrivere sopra tutti quelli libri di Tito Livio, etc. — Disc., lib. I. Préface. [↑](#footnote-ref-1982)
1982. $ Disc., lib. I. Préface. [↑](#footnote-ref-1983)
1983. $ Disc., c. I. [↑](#footnote-ref-1984)
1984. $ Disc., c. IV. [↑](#footnote-ref-1985)
1985. $ Id., c. V. — Id. CLVIII. [↑](#footnote-ref-1986)
1986. $ Justítia élevat gentem ; míseros autem pópulos facit peccátum. Prov. XVI, 34. Gens quæ non servíerit sibi períbit. Is. LX, 12. [↑](#footnote-ref-1987)
1987. $ Disc., lib. II, c. III. [↑](#footnote-ref-1988)
1988. $ Le chapitre dans lequel Machiavel donne son premier moyen d’agrandissement porte cette épigraphe, qui traduit toute la pensée du maître :

      Crescit intérea Roma Albæ ruínis. [↑](#footnote-ref-1989)
1989. $ Non conchiudo altro per tale attione, se non che ad un principe che voglia fare gran cose, è neeessario imperare e ingannare… La fraude è tanto meno viluperabile quanto è più coperta, come fù questa de’ Romani. — Disc., c. XIII. [↑](#footnote-ref-1990)
1990. $ Come egli è necessario, a voler mantenere una libertà acquistata di nuovo, amazzare i figliuoli di Bruto. — Lib. III, c. III. [↑](#footnote-ref-1991)
1991. $ Chi piglia una tirannide e non amazza Bruto, e chi fa uno stato libero e non amazza figliuoli di Bruto, si mantiene poco tempo. — Disc., lib. III, c. III. [↑](#footnote-ref-1992)
1992. $ Non vive sicuro un principe in un principato, mentre vivono coloro che ne sono stati spogliati. — Id., id., c. L. [↑](#footnote-ref-1993)
1993. $ Il principe, c. VIII. [↑](#footnote-ref-1994)
1994. $ Id. [↑](#footnote-ref-1995)
1995. $ Il principe, c. V. [↑](#footnote-ref-1996)
1996. $ Debbono tutte le cose che nascono in favore di quella (la religione), come che le giudicassino false, favorire e accrescerle, etc. — C. XII et XIV. [↑](#footnote-ref-1997)
1997. $ Id., lib. I, c. XIV, et Il principe, etc. [↑](#footnote-ref-1998)
1998. $ Come l’Italia, per esserne mancata (di religione) mediante la Chiesa romana, è rovinata. — Disc., lib. I, ch. XII. [↑](#footnote-ref-1999)
1999. $ E perchè sono alcuni d’opinione ch’l ben’essere delle coso d’Ilalia dipende dalla Chiesa di Roma, voglio contro ad essi discorrere, etc… Habbiamo adunque con la Chiesa e co i preti, noi Italiani, questo primo obbligo d’essere diventati senza religione e cattivi. — Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2000)
2000. $ Ceci prouve que Machiavel a complètement perdu le sens chrétien. Voilà ce qu’on gagne à étudier la politique à l’école de la belle antiquité ! [↑](#footnote-ref-2001)
2001. $ Ne habbiamo ancora un maggiore obbligo, il quale è cagione della rovina nostra. Questo è che la Chiesa ha tenuto e tiene questa nostra provincia divisa… di che noi altri Italiani habbiamo obbligo con la Chiesa e non con altri. — Disc., lib. I, ch. XII. [↑](#footnote-ref-2002)
2002. $ Esortatione a liberare la Italia da i barbari. Édit. 1550. [↑](#footnote-ref-2003)
2003. $ Si le seizième siècle était déjà propice pour la délivrance de l’Italie, comment voulez-vous que Mazzini ne trouve pas le dix-neuvième siècle plus propice encore ? [↑](#footnote-ref-2004)
2004. $ Qui è justizia grande : perchè quella guerra è giusta, che è egli necessaria, e quelle armi son pictose dove non si spera in altro che in elle. — Del principe, c. XXVI. [↑](#footnote-ref-2005)
2005. $ Ce sont, comme chacun se le rappelle, les propres paroles de Charles-Albert : L’Italia farà da se. [↑](#footnote-ref-2006)
2006. $ … Ad ognuno puzza questo barbare dominio. — Id. id. [↑](#footnote-ref-2007)
2007. $ Examen, p. 1. [↑](#footnote-ref-2008)
2008. $ Del principe, c. XIV. [↑](#footnote-ref-2009)
2009. $ Nous en avons cité quelques-uns dans nos précédents ouvrages ; nous en nommerons d’autres encore dans les dernières livraisons de la Révolution. [↑](#footnote-ref-2010)
2010. $ Examen, c. III. [↑](#footnote-ref-2011)
2011. $ Trad. de Tacite, Disc. prélim., p. 135 et suiv. [↑](#footnote-ref-2012)
2012. $ Del principe, c. XVIII. [↑](#footnote-ref-2013)
2013. $ En lisant de pareilles maximes, plusieurs peut-être seront tentés de nous accuser de falsification, ou même de calomnie, dans l’intérêt de la cause antipaïenne. Nous croyons donc devoir citer le texte même de Machiavel : « Essendo adunque in principe neces-sitate saper bene usare la bestia, debbe di quella pigliare la volpe e il lione… Non può pertanto un signore prudente, ne debbe osservare la fide, quando taie osservantia gli torni contro, e che sono spente le cagioni che la fecero promettere… Ne mai ad un principe mancaranno cagioni legitime di colorare l’inosservanza… E a quello che ha saputo meglio usare la volpe, è meglio successo. Ma è necessario questa natura saperla ben colorire, e essere gran simulatore e dissimulatore… Bisogna che egli abbia uno animo dispoto a volgersi secondo che i venti e le variationi della fortuna gli commandano, e come di sopra dissi, non partirsi del bene, potendo ; ma sapendo entrare nel maie necessitato… Facci dunque un principe conto di vivere e mantenere le stato : i fatti saranno sempre giudicati honorevoli e da ciascuno lodati. » — Del principe, c. XVIII. Id., 1550. [↑](#footnote-ref-2014)
2014. $ Examen, p. 19. [↑](#footnote-ref-2015)
2015. $ La correspondance de Machiavel avec l’ambassadeur florentin Vettori révèle à cet égard de curieuses, mais bien tristes particularités. On peut les voir dans M. Matter, p. 104, et dans le Machiavel de M. Artaud, t. I, p. 245. [↑](#footnote-ref-2016)
2016. $ Doctr. cur., par le P. Garasse, p. 50. [↑](#footnote-ref-2017)
2017. $ On l’a réimprimée dans les éditions de Genève, 1583, et de Leyde, 1643. [↑](#footnote-ref-2018)
2018. $ M. Ego vero istud credo, cum sit et órdini natúræ consentáneum et ómnibus prope ómnium géntium históricis testificátum (Et l’Écriture sainte et les Pères de l’Église !) ; ejus vitæ rudis et incúltæ Trojánis étiam tempóribus in Sicília descríbit imáginem Homérus. — P. 2, 14. [↑](#footnote-ref-2019)
2019. $ P. 22. [↑](#footnote-ref-2020)
2020. $ Quod in medicórum phármacis, ac imprímis in antídoto eo quod mithridáticum vocant, perspícue cerni potest. In eo enim plerǽque res per se nóxiæ, ubi confúsæ fúerint, salutáre advérsus venéna remédium áfferunt : simíliter in homínibus. — Id. id.

      Là est tout le système moderne des majorités, qui, trop souvent, n’est autre que celui de la force numérique. [↑](#footnote-ref-2021)
2021. $ Voir dans la première livraison de la Révolution le chapitre du Régicide. [↑](#footnote-ref-2022)
2022. $ … Eósque (tyránnos) in lupórum alióve noxiórum animálium génere pótius quam hóminum habéndos putem… qui occídit, non sibi modo, sed públice univérsis prodest. Quod si mihi legem ferre licéret, jubérem id genus hóminum in alto, procul a conspéctu terræ demérgi, ne contágio étiam mortuórum homínibus offíceret ; interfectóribus autem pecúnia decérni non ab univérso tantum pópulo, sed a síngulis, quemádmodum vulgo fíeri solet iis qui lupos aut ursos occidérunt, aut cátulos eórum deprehendérunt. P. 64. [↑](#footnote-ref-2023)
2023. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2024)
2024. $ Après ce qui précède, ceci est plaisant. [↑](#footnote-ref-2025)
2025. $ Ego in hoc génere quid fíeri jure possit aut debet éxplico, non ad rem suscipiéndam exhórtor. In illo enim satis est rei notátio et dilúcida explicátio ; in hoc vero et in suscipiéndo consílio opus est, in aggrediéndo prudéntia, in efficiéndo virtúte. — Id., p. 64. [↑](#footnote-ref-2026)
2026. $ Nation belge, 15 septembre 1852. [↑](#footnote-ref-2027)
2027. $ Trascorso giovanile. [↑](#footnote-ref-2028)
2028. $ Voir tous les journaux du 3 au 14 novembre 1856. [↑](#footnote-ref-2029)
2029. $ Au moment où nous écrivons ces lignes, un homme haut placé dans le monde nous fait, sous le manteau de la cheminée, la révélation suivante : « Mes œuvres poétiques se réduisent à quatre vers. Je les composai lorsque j’étais au collège en l’honneur de… Louvel ! N’allez pas croire que je fusse plus démocrate qu’un autre. Non ; tous mes camarades pensaient comme moi. Admirateurs de Brutus, nous étions persuadés qu’il était glorieux de l’imiter. » [↑](#footnote-ref-2030)
2030. $ Voir Mémoires de Nicéron, article Bodin. [↑](#footnote-ref-2031)
2031. $ De ábditis rerum arcánis collóquium heptaplómeron, libris sex digéstum. Ce titre montre suffisamment que la Renaissance a passé par là. [↑](#footnote-ref-2032)
2032. $ Le commerce de Bodin avec les juifs peut s’expliquer par son amour de la cabale et des sciences occultes. Son Traité des sorciers est un livre curieux qui montre une fois de plus qu’un grand nombre de Renaissant célèbres ont fini par tomber dans la démonolâtrie. [↑](#footnote-ref-2033)
2033. $ De rep., p. 3. [↑](#footnote-ref-2034)
2034. $ Lib. I, c. XVIII. [↑](#footnote-ref-2035)
2035. $ Id. ibi [↑](#footnote-ref-2036)
2036. $ Id., p. 17. [↑](#footnote-ref-2037)
2037. $ Terrasson, Histoire de la jurisprudence, etc., p. 443. [↑](#footnote-ref-2038)
2038. $ Id., p. 444. [↑](#footnote-ref-2039)
2039. $ Aux yeux de ces naturalistes le droit chrétien est non avenu, l’autorité sociale de l’Église ne compte pas. Ainsi, Grotius (dont le livre De jure belli et pacis est à l’index), après avoir dit que les rois sont les pasteurs du troupeau du Seigneur, et même les pasteurs suprêmes, c’est-à-dire des papes, trouve fort étrange le reproche fait à l’Angleterre d’avoir remis entre les mains de ses rois et de ses reines le souverain pouvoir religieux et social : « Nihil causæ fuit cur Anglis quibúsdam scriptóribus acérbe exprobrántur quoi spirituálem quamdam potestátem regi tribuíssent. » De império summ. potestat. circa sacra, c. II, p. 38. Et ce même Grotius dénie à l’Église catholique l’infaillibilité et tout pouvoir coactif ! — Id. id., p. 117.

      Pufendorf, formé à l’école de Grotius, réduit la religion à quelques grandes vérités, l’unité de Dieu, la Providence, et dit que les princes peuvent punir les blasphémateurs, les idolâtres et les démonolâtres ; mais pour tout le reste, les princes doivent être indifférents. « Les puissances civiles, dit-il, n’ont pas intérêt d’empêcher qu’on emploie des cérémonies différentes dans la religion (on sait ce que cela veut dire) ; de même qu’il leur importe peu que ceux qui vivent sous leur domination soient partagés en des opinions contraires touchant les matières physiques. » — Traité de la religion chrétienne par rapport à la vie civile, article VII. [↑](#footnote-ref-2040)
2040. $ Vit., p. 104. [↑](#footnote-ref-2041)
2041. $ Tantos autem jam in ludo litterário degens in litteratúra tam latína quam græca progréssus fecit, ut Eurípidis Mædeam símili métro latínis vérsibus elegánter exprésserit. — Vit., p. 33. [↑](#footnote-ref-2042)
2042. $ Ejus autem summa hæc fuit, sine príncipe impossíbilem esse incolumitátem, sine império pacem, sine armis impérium, sine ópibus in unam manum collátis, nihil valére arma ; neque metu armórum, quicquam ad pacem prófici posse in illis quos ad pugnándum cóncitat malum morte magis formidándum : nempe dum consénsum non sit de iis rebus, quæ ad salútem ætérnam necessária credúntur, pacem inter cives non posse esse diutúrnam. — Vit., p. 45. [↑](#footnote-ref-2043)
2043. $ … Quare Parísiis se minus tutum júdicans, médio híemis témpore aufúgiens, in pátriam se cóntulit. — Id., p. 62. [↑](#footnote-ref-2044)
2044. $ Reges omnes de génere esse bestiárum rapácium… [↑](#footnote-ref-2045)
2045. $ Homo hómini lupus. Préface, p. édition in-1°, 1668. [↑](#footnote-ref-2046)
2046. $ Nam fuit quoddam tempus cum in agris hómines passim bestiárum more vagabántur, et sibi victu feríno vitam propagábant ; nec ratióne ánimi quidquam, sed pleráque víribus córporis administrábant, etc. — De inv., 1. [↑](#footnote-ref-2047)
2047. $ Quel dommage ! Horace sans doute les auraient chantés et nous les aurions appris par cœur. [↑](#footnote-ref-2048)
2048. $ « Cum prorepsérunt primis animália terris,

      Mutum et turpe pecus, glandem atque cubília propter

      Unguibus et pugnis, dein fústibus, atque ita porro

      Pugnábant armis, quæ post fabricáverat usus :

      Donec verba, quibus voces sensúsque notárent,

      Nomináque invenére ; etc.

      (Satyr., lib. I ; Id., lib. III.) [↑](#footnote-ref-2049)
2049. $ Le protestantisme comparé, etc., t. III, p. 395. — Balmès aurait pu ajouter Voltaire, qui s’exprime ainsi : « Que la nature humaine ait été plongée pendant une longue suite de siècles dans cet état si approchant de celui de la brute, et inférieur à plusieurs égards, c’est ce qui n’est que trop vrai. » — Essai sur les mœurs, t. I, p. 253. [↑](#footnote-ref-2050)
2050. $ Lib. I, n. 8, p. 37. [↑](#footnote-ref-2051)
2051. $ De cive, c. XII, n. 8, p. 86. [↑](#footnote-ref-2052)
2052. $ De cive, c. XIII, p. 91. [↑](#footnote-ref-2053)
2053. $ Id., lib. XII. [↑](#footnote-ref-2054)
2054. $ Cívitas autem cívium ómnium dómina est ex constitutióne… Et tu ergo tuum jus civitáti quoque concessísti. Domínium ergo et propríetas tua tanta est, et támdiu durat, quantum et quámdiu ipsa vult. — Lib. XII, n. 7, p. 86 ; lib. VIII, art. 5 ; I b. XII, n. 8, p. 86. [↑](#footnote-ref-2055)
2055. $ De cive, c. VI, n. 11, p. 43. [↑](#footnote-ref-2056)
2056. $ Spectáre hoc ad potestátem quam in aliéna civitáte ecclésiæ Románæ príncipi multi attríbuunt… Necessário, opiniónum exámen ad civitátem, id est ad eum penes quem est summum civitátis impérium, reférri oportére. — De cive, c. VI, n. M, p. 43. [↑](#footnote-ref-2057)
2057. $ Ex quo intélligi potest civitáti obediéndum esse quidquid jússerit pro signo honorándi Deum, id est pro cultu usurpári. — Id., c. XV, n. 16, p. 120. [↑](#footnote-ref-2058)
2058. $ In univérsum, non vocáre quicquam homicídium, adultérium, vel furtum, nisi quod fiat contra leges civíles… Non tantum apud infidéles, sed étiam apud christiános, cives síngulos, régulas illas accípere debére a civitáte, hoc est, ab eo hómine, vel ab ea cúria quæ civitátis summum habet impérium. — De cive, c. XVII, p. 145. — Séquitur maniféste in civitáte christiána obediéntiam debéri summis imperántibus, in rebus ómnibus, tam spirituálibus quam temporálibus. — Id., c. XVIII, n. 13, p. 172. [↑](#footnote-ref-2059)
2059. $ An princípibus resisténdum est, ubi obediéndum non est ? Mínime sane ; hoc enim contra pactum est civíle. — Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2060)
2060. $ Restat ergo in omni Ecclésia christiána, hoc est in omni civitáte christiána, Scriptúræ sacræ interpretátio, hoc est, jus controvérsias omnes determinándi depéndeat et derivétur ab auctoritáte illíus hóminis, vel cœtus, penes quem est summum impérium civitátis. — De cive, c. XV, p. 121 ; c. XVII, p. 159-161. [↑](#footnote-ref-2061)
2061. $ Léctio ejus pro tanto ætátis decúrsu non magna ; auctóres versábat paucos, sed óptimos : Homérus, Virgílius, Thucýdides, Euclídes, illi in delíciis erant. — Vit., p. 112. [↑](#footnote-ref-2062)
2062. $ Janus enim quam Joánnes dici mavult, amóre elegantióris latinitátis. — Vit. Grav., auct. Gotfrid., Mascov., p. XIX ; Biblioth. ancienne et moderne de Leclerc, t. IX, art. 5. [↑](#footnote-ref-2063)
2063. $ De ortu et progréssus juris civílis, c. XV. Nous ferons bientôt l’analyse de cet ouvrage de Gravina. [↑](#footnote-ref-2064)
2064. $ Tenébat hoc sentiéndi cacoéthes Pompónium olim Lætum, ipsúmque ut díximus Consentínum, adeóque civem Gravinæ, qui lectióni scriptórum paganórum ádeo assuéverat, ut, ultra progréssus, étiam sacra pagána sacris christiánis præférret, et quum Rómulo aram condidísset, parum áberat, quia Rómulo hóstias immoláret, christiánam certe religiónem solis bárbaris relinquéndam opinarétur. — Vit., p. XIX. [↑](#footnote-ref-2065)
2065. $ Id. ubi suprà. [↑](#footnote-ref-2066)
2066. $ Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, p. 107. [↑](#footnote-ref-2067)
2067. $ Pro légibus Arcadum, t. I, p. 129. [↑](#footnote-ref-2068)
2068. $ Voici quelques lignes du texte de celte pièce, un des plus curieux monuments du fanatisme ridicule des Renaissants pour l’antiquité païenne :

      LEGES ARCADUM.

      I.

      Penes commvne svmma potestasesto. Ad idem cvilibet provocare jvs esto.

      II.

      Cvstos rebvs gervndis et procvrandis singvlis Olympiad. A commvni creator. Minvsque idonevs removetor.

      sanctio.

      Si qvis adversvs H. L. facit faxit fecerit ; quique facit faxit feceritve quominvs quis secvndvm H. L. faceret fecissetque factvrvsve siet, confestim exercas esto. — Pro legibus Arcadum, t. I, p. 129. [↑](#footnote-ref-2069)
2069. $ De restauratióne studiórum. Id. ibi, p. 132. — Ceci prouve une fois de plus qu’au moyen âge on n’étudiait pas ou peu les auteurs païens. [↑](#footnote-ref-2070)
2070. $ De restauratióne studiórum, p. 119. [↑](#footnote-ref-2071)
2071. $ Nova proféssio pietátis perséquitur lítteras atque insectátur ubíque artes. Non erubéscunt abdúcere adolescéntes a stúdiis græcárum et latinárum litterárum, tanquam profánis et indígnis religions illa… Si occuparéntur in poétis, sibi díscerent a voluptátibus illis ad quas imperítia plerúmque ferímur et ignorántia periculórum abstínere. — De restauratióne studiórum, p. 179. [↑](#footnote-ref-2072)
2072. $ Cartésium intérdum laudat, imo palam subínde in Hobbésii mílitat castris… ex hoc ígitur noster magnam partem delibávit eórum quæ de ortu primárium civitátum ex mútuo metu, admíxtis quibúsdam Platónis sómniis. — Vit., p. XX. [↑](#footnote-ref-2073)
2073. $ De ortu et progréssu juris civílis. [↑](#footnote-ref-2074)
2074. $ De ortu et progréssu juris civílis, c. CIV., p. 60 et suiv. [↑](#footnote-ref-2075)
2075. $ Legum autem Romanórum oráculis post diutúrnum siléntium suscitátis, Itália, jamprídem oblíta sui, respéxit tandem sese, inque suis légibus vetústam impérii majestátem recognóvit, etc. — De ortu et progréssu juris civílis, c. CXLI, p. 78. [↑](#footnote-ref-2076)
2076. $ Quotídie enim pérstrepunt in tuo palátio leges, sed Justiniáni, non Dómini. Réctius étiam ? Istud tu víderis. Nam lex Dómini immaculáta, convértens ánimas ; eæ autem non tam leges sunt quam lites et cavillatiónes. Epist., lib. II. — C’est à la même époque que le droit romain s’établit dans une partie de l’Allemagne, à côté du droit saxon. La Hongrie résista, — Terrasson, p. 443. [↑](#footnote-ref-2077)
2077. $ De império Romano liber singuláris. [↑](#footnote-ref-2078)
2078. $ Biblioth. ancienne et moderne, t. IX, art. V ; Journ. litt., t. I, p. 102. [↑](#footnote-ref-2079)
2079. $ Societátem ómnium géntium æqua juris ac civitátis communióne contráctam, c. II, p. 4. [↑](#footnote-ref-2080)
2080. $ C. II, p. 4. [↑](#footnote-ref-2081)
2081. $ Consílium, auctóris de restituéndo império Románo Platónis sómniis de República beáta aut aliórum comméntis de pace ætérna, vel monárchia universáli, mérito comparáveris. Annot. in c. II. [↑](#footnote-ref-2082)
2082. $ Contra donatiónis, quæ Constantíni dícitur, privilégium, ut falso créditum est et ementítum declamátio. [↑](#footnote-ref-2083)
2083. $ C. XXXIX, p. 44. [↑](#footnote-ref-2084)
2084. $ Vobis, Quirítes, dicátum vólumus, qui tam bene armis legibúsque vestris de omni humáno génere meruístis. — Id., p. 54. [↑](#footnote-ref-2085)
2085. $ Non enim homínibus illi bellum indixére, sed vítiis atque ut humanitátem hómini rédderent arma sumpsérunt… Quo nómine, Quirítes, justa bella semper et pia gessístis, justúmque in orbem terrárum impérium vobis parástis… Románum enim jus honéstas ipsa natúræ, quam excúlpsit e méntibus philosóphia, Romaníque mores pie sanctéque coluérunt. — Orat. de jurisprud. ad suos juris civílis auditóres, op., t. II. p. 85 et 8C ; id., De repetúndis fontib. doctrinar., p. 108. [↑](#footnote-ref-2086)
2086. $ Pater insígnem ad deformitátem púerum cito necáto. — Leg. XII Tab. [↑](#footnote-ref-2087)
2087. $ Orat. ad Magn. Moschórum reg. — Id., p. 82. [↑](#footnote-ref-2088)
2088. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2089)
2089. $ Indéque te Trojáno meliórem et feliciórem Augústo prædicarémus. — Id., p. 85. [↑](#footnote-ref-2090)
2090. $ La vue de tant de ruines arrache à un écrivain moderne les paroles suivantes : « J’avouerai, dit M. de Rémusat, que la société moderne, surtout la société française, est pénétrée de l’esprit de l’antiquité ; le fond de ces idées lui a été donné par la littérature classique. » (M. de Rémusat, Revue des Deux-Mondes, 1855.) — « Nos idées modernes, ajoute un autre, sont le reflet des idées de la Grèce et de Rome. » (M. Renan, id., ibi.). [↑](#footnote-ref-2091)
2091. $ Histoire de la jurisprudence romaine, p. 444. [↑](#footnote-ref-2092)
2092. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2093)
2093. $ Études sur la réforme, p. 90. [↑](#footnote-ref-2094)
2094. $ « À la mort d’Élisabeth, l’Angleterre fut en grand danger de perdre sa constitution. L’étude générale des auteurs grecs et latins avait introduit un nouveau système de droit politique, et la diffusion des connaissances classiques avait préparé les classes supérieures de la société à de nouvelles méthodes d’administration. » — Lord John Russel, Essai sur la Constitution anglaise, 1821.

      « Si l’Angleterre n’est pas aujourd’hui le pays le plus despotiquement gouverné, elle le doit à une heureuse inconséquence. Ce qu’elle a de franchises, elle le tient du moyen âge, ce qu’elle a d’absolutisme lui vient de la Renaissance païenne. Voici l’idée que les juristes païens de ce pays donnent du pouvoir royal. Dans un ouvrage de Blackstone, Commentaires sur les lois de l’Angleterre, on lit : « Le roi ne peut mal faire, The king can do ne wring… La loi attribue au roi dans sa capacité politique une perfection absolue… Le roi est non-seulement incapable de mal faire, mais encore de mal penser. Il ne peut jamais rien faire d’impropre, il n’y a en lui ni défaut ni faiblesse… En justice, il n’est jamais obligé à quelque chose… Les juristes l’appellent le vicaire de Dieu sur la terre, vicárius Dei in terra ; Bacon, Deáster quidam une sorte de petit dieu. Pope, s’adressant à la reine de la Grande-Bretagne, lui dit : « Toi, déesse, toi que l’île de Bretagne adore. » Aujourd’hui encore on voit la reine d’Angleterre se faisant représenter sur ses monnaies comme la déesse des mers, tenant un trident païen à la main. » — Le Catholicisme travesti par ses ennemis, parle doct. Newman. [↑](#footnote-ref-2095)
2095. $ Discours, etc., contre Machiavel, p. 8. [↑](#footnote-ref-2096)
2096. $ Voir Ordonnance du roi, etc., année 1629 ; et Mably, Observ. sur l’histoire de France, t. VIII, p. 192. [↑](#footnote-ref-2097)
2097. $ Examen du Prince, c. IV. [↑](#footnote-ref-2098)
2098. $ Observations sur l’histoire de France, id., ibi. [↑](#footnote-ref-2099)
2099. $ Économies royales, t. I, c. XIV. [↑](#footnote-ref-2100)
2100. $ Histoire de l’Académie française, article Desmarets, etc. [↑](#footnote-ref-2101)
2101. $ Annales politiques, t. I, p. 61-63. Édition 1757. [↑](#footnote-ref-2102)
2102. $ Annales politiques, t. I, p. 59. [↑](#footnote-ref-2103)
2103. $ Nous les ferons connaître dans une livraison suivante. [↑](#footnote-ref-2104)
2104. $ Annales politiques, t. I, p. 69. [↑](#footnote-ref-2105)
2105. $ Préface, p. II. [↑](#footnote-ref-2106)
2106. $ Savaron, De la souveraineté du roi, p. 1. Édition in-12, 1620. [↑](#footnote-ref-2107)
2107. $ Politique sacrée, liv. IV, art. 1 et 2. [↑](#footnote-ref-2108)
2108. $ Mém. et instruct. pour le Dauphin, t. II, p. 336, édition 1816 ; t. I, p. 174 ; t. II, p. 429 ; t. I, p. 18. [↑](#footnote-ref-2109)
2109. $ Voir le texte de cet ordre dans le Bull. archéol., etc., t. II, p. 319. [↑](#footnote-ref-2110)
2110. $ Annales politiques, etc., p. 427. [↑](#footnote-ref-2111)
2111. $ Du franc-alleu, c. VII. [↑](#footnote-ref-2112)
2112. $ Mém. et instr. de Louis XIV pour le Dauphin ; t. II, p. 93 et 121. Édition 1806. [↑](#footnote-ref-2113)
2113. $ Ita éminens domínium intelligébat rex, quod si plenam universórum proprietátem non complectebátur, parum áberat. Servílis ígitur Orientálium Græcórum et quadámtenus véterum Romanórum jurisprudéntia in recentióribus impériis obtinúerat. — De jure, n. VII. [↑](#footnote-ref-2114)
2114. $ Histoire universelle de l’Église, t. II, c. XXIV ; et Intérêts du catholicisme, par M. le comte de Montalembert. [↑](#footnote-ref-2115)
2115. $ Voir Lemontey, Monarchie de Louis XIV, pièces justificatives, 210 ; et Histoire de l’Église, t. XXV, p. 336, 1re édition. [↑](#footnote-ref-2116)
2116. $ Lettres de Sobiewski, p. 23. [↑](#footnote-ref-2117)
2117. $ Des intérêts catholiques, etc. [↑](#footnote-ref-2118)
2118. $ Histoire de l’Église, t. XXV, p. 543. [↑](#footnote-ref-2119)
2119. $ Instructions pour le Dauphin, t. I, p. 66, 68. [↑](#footnote-ref-2120)
2120. $ Id., t. II, p. 203. [↑](#footnote-ref-2121)
2121. $ Instructions, etc., p. 5, in-12. La Haye, 1700. [↑](#footnote-ref-2122)
2122. $ Histoire des doctrines, etc., p. 10 et 109. [↑](#footnote-ref-2123)
2123. $ Qui a vu ? [↑](#footnote-ref-2124)
2124. $ Mémoires du clergé, etc., t. I, p. 236. Édition in-4°. [↑](#footnote-ref-2125)
2125. $ Mémoires du clergé, t. I, p. 578. [↑](#footnote-ref-2126)
2126. $ P. 26 et suiv. [↑](#footnote-ref-2127)
2127. $ Annales politiques, p. 21. [↑](#footnote-ref-2128)
2128. $ Même ceux de Bossuet ! [↑](#footnote-ref-2129)
2129. $ Arrêts des parlements, 1682, 1633, 1514, 1538, 1543, 1557, 1595, 1614, 1496, 1531, 1542, 1547, 1548, 1559, 1536, 1590, 1603, 1611, 1668, etc. Voir aussi les arrêtistes Tournet, Louet, Papon, Augeard, etc., etc. Comme le Césarisme est toujours le même, le Piémont renouvelle en ce moment la même jurisprudence. — Voir la circulaire ministérielle du 9 juin 1856. [↑](#footnote-ref-2130)
2130. $ Voir Mémoires du clergé et Histoire de l’Église, t. XXVI, p. 212. [↑](#footnote-ref-2131)
2131. $ Un sentiment païen se mêlait à l’idée que la France se faisait de la royauté de Louis XIV. Ce n’est plus la monarchie chrétienne protectrice du droit et s’y soumettant elle-même, c’est la monarchie devenue supérieure à tout et réglant tout par sa volonté souveraine. Il nous semble d’assez mauvais goût de voir Louis XIV représenté en empereur romain : l’anachronisme n’est peut-être qu’apparent.

      C’est sur la doctrine païenne que nos rois s’appuyaient : les légistes leur fabriquèrent des titres. Il est impossible de qualifier autrement les altérations qu’ils firent subir aux précédents historiques pour le besoin de leur thèse. Rien n’est moins prouvé que l’usurpation des seigneurs sur l’autorité royale, usurpation qui, au dire des défenseurs de la royauté, aurait transformé tout le moyen âge en une longue anarchie. Hélas ! la monarchie de la maison de Bourbon n’a pas vécu cent cinquante ans ! Il semble donc que la pompe extérieure et la régularité apparente de la monarchie absolue cachaient plus de faiblesse réelle que la monarchie féodale. [↑](#footnote-ref-2132)
2132. $ Mémoires du clergé, t. IV, p. 155. — Id., in-4°. [↑](#footnote-ref-2133)
2133. $ Collect. des procès-verbaux, etc., t. V, p. 362. [↑](#footnote-ref-2134)
2134. $ Bossuet, t, VII, p. 199 et 208 ; édition de Versailles. [↑](#footnote-ref-2135)
2135. $ Histoire universelle de l’Église, t. XXVI, p. 216. [↑](#footnote-ref-2136)
2136. $ De l’Église gallicane, p. 294. [↑](#footnote-ref-2137)
2137. $ Histoire de Bossuet, liv. VI, p. 203. [↑](#footnote-ref-2138)
2138. $ Nouv. opusc., p. 171, 173, 182. [↑](#footnote-ref-2139)
2139. $ Lettre de Bossuet, 1702 ; Œuvres, t. VII, p. 116-419. [↑](#footnote-ref-2140)
2140. $ Excepté dans le paganisme. [↑](#footnote-ref-2141)
2141. $ Hist. de la révolution française, p. 252. [↑](#footnote-ref-2142)
2142. $ Moniteur 3 décembre 1792. [↑](#footnote-ref-2143)
2143. $ Défense de l’Histoire des variat., n. 35. [↑](#footnote-ref-2144)
2144. $ Défense de l’Histoire des variat., t. XXII, p. 586. [↑](#footnote-ref-2145)
2145. $ « Le pouvoir intermédiaire subordonné le plus naturel, dit Montesquieu, est celui de la noblesse. Elle entre en quelque sorte dans l’essence de la monarchie, dont la maxime fondamentale est : Point de monarque, point de noblesse ; point de noblesse, point de monarque, mais on a un despote. Abolissez dans une monarchie les prérogatives des seigneurs, du clergé, de la noblesse, des villes, vous aurez bientôt un État populaire ou bien un État despotique. » — Esprit des lois, liv. II, IV. [↑](#footnote-ref-2146)
2146. $ « Dans tous les mémoires dictés, écrits ou revus par Louis XIV, jamais il ne lui arrive de citer aucune autorité du passé, de quelque nature qu’elle soit. Tout dans la monarchie nouvelle atteste que le roi avait été un novateur, et j’aurais dit plus justement un révolutionnaire, sans l’acception trop spéciale que ce mot a reçue du temps où nous vivons. Cette monarchie fut pure et absolue ; elle reposa toute dans la royauté, et la royauté toute dans le roi. Le roi se confondit avec la Divinité, et eut droit comme elle à une obéissance aveugle. » Monarchie de Louis XIV, p. M et 12. — Opposer l’ancien régime à la Révolution est une équivoque regrettable. Le régime né de la Renaissance et développé par Louis XIV et Louis XV n’est pas l’ancien régime, mais le moderne. [↑](#footnote-ref-2147)
2147. $ Voir Fabry, Génie de la Révolution, etc., t. I, p. 305. [↑](#footnote-ref-2148)
2148. $ Voir M. Danjou, Du paganisme dans la société, p. 52. [↑](#footnote-ref-2149)
2149. $ Jean Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite in partibus, suffragant de l’archevêque de Trêves, et connu sous le pseudonyme de Fébronius, dont le livre est encore le manuel des joséphistes d’Allemagne. [↑](#footnote-ref-2150)
2150. $ Voir, entre autres, les Œuvres de d’Aguesseau, de Dumoulin, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2151)
2151. $ M. de Broglie dans la Revue des Deux-Mondes. [↑](#footnote-ref-2152)
2152. $ Du parlementarisme, p 10. [↑](#footnote-ref-2153)
2153. $ Voir entre autres l’Armonia, 5 nov. [↑](#footnote-ref-2154)
2154. $ Cette même année 1856, le gouvernement prussien s’exprime ainsi : « Un certain nombre de pièces de théâtre, frivoles, obscènes, d’origine française, ont été transplantées sur les théâtres allemands, d’après une imitation plus ou moins fidèle. Ces pièces où l’on met en jeu la dissolution des principes de la vie conjugale et de la famille, ces mœurs légères, ces descriptions dangereuses, ne peuvent qu’émousser le sens moral et le pervertir. On veillera essentiellement, etc. » — Rescrit du 23 octobre. [↑](#footnote-ref-2155)
2155. $ M. Matter, Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles, t. I. [↑](#footnote-ref-2156)
2156. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-2157)
2157. $ Ego sum rústici fílius de Moër circa Islébiam. Ego natus ex paupéribus paréntibus ; pater fuit fossor móntium ; mater ómnia ligna ad rem domésticam necessária in dorso importávit. — Opp. Luth., t. II ; Coll. mens., p. 48. [↑](#footnote-ref-2158)
2158. $ Gustave Pfizer, Vie de Luther. [↑](#footnote-ref-2159)
2159. $ Nóvimus Luthérum in schola Isenacénsi quadriénnio audivísse præceptórem (Joánnes Trebónius is fuit, pro témporis istíus conditióne vir doctus et sermónis latíni haud imperítus), réctius et dextérius tradéntem grammáticam, quam álibi tradebátur. — Melanchthon, Vit. Luth., opp. Luth., t. II, præfat. [↑](#footnote-ref-2160)
2160. $ … Degustáta ígitur litterárum dulcédine, natúra flagrántem cupiditáte discéndi appetiísse academíam, tanquam fontem ómnium doctrinárum. Cumque mens ávida doctrínæ plura et melióra requíreret, legísse ipsum pleráque véterum latinórum scriptórum monuménta, Cicerónis, Virgílii, Lívii et aliórum. Hæc legísse non ut púeri, verba tantum excerpéntes, sed ut humánæ vitæ doctrínam aut imágines. Quare et consília horum scriptórum et senténtias própius aspexísse ; et, ut erat memória fidéli et firma, pleráque ei lecta et audíta in conspéctu et ob óculos fuísse. Sic ígitur in juventúte eminuísse, ut toti academíæ Luthéri ingénium admiratióni esset. — Melanchth., ubi suprà. [↑](#footnote-ref-2161)
2161. $ Tímeo causam accelerátæ suæ mortis fuísse… profanitátibus… quibus scholásticam theológiam incredibíliter contémpsi. — Mss. bib. Jenæ, 17 déc., Spalatino ; et Seckendorf, l. c., p. 121. [↑](#footnote-ref-2162)
2162. $ Histoire de l’Église, t. XXIII, p. 13. [↑](#footnote-ref-2163)
2163. $ Walch., t. I, p. 79 ; Cochlæus, In act. Luth., fol. 2 ; Melanchthon, Vit. Luth., p. 6, etc. [↑](#footnote-ref-2164)
2164. $ Tisch-Reden, p. 352. [↑](#footnote-ref-2165)
2165. $ Voir Audin, Vie de Luther, t. I, p. 37. [↑](#footnote-ref-2166)
2166. $ Nonne Luthérus totam philosóphiam aristotélicam appellávit diabólicam ? — Erasm., Epist., ep. XCIX, lib. 31, etc. [↑](#footnote-ref-2167)
2167. $ Voyez Tisch-Reden, p. 139. [↑](#footnote-ref-2168)
2168. $ Pfizer, Vie de Luther. [↑](#footnote-ref-2169)
2169. $ Audin, Vie de Luther, t. I, p. 32. [↑](#footnote-ref-2170)
2170. $ Ranke, Histoire de la papauté, seizième siècle. [↑](#footnote-ref-2171)
2171. $ Vívere qui sancte vultis, discédite Roma ;

      Omnia hic esse licet ; non licet esse probum.

      Audin, Vie de Luther, t. I, p. 33. [↑](#footnote-ref-2172)
2172. $ Pfizer, Vie de Luther. [↑](#footnote-ref-2173)
2173. $ Walch., t. I, p. 4-5 ; Luther, Ep., t. I, p. 10. [↑](#footnote-ref-2174)
2174. $ Walch., t. I, p. 15. [↑](#footnote-ref-2175)
2175. $ Le compliment est flatteur pour l’Allemagne, seulement il est plus que contestable. [↑](#footnote-ref-2176)
2176. $ M. Audin en passe, et des meilleurs. [↑](#footnote-ref-2177)
2177. $ Audin, Vie de Luther, introduction, p. XXIII et suiv. [↑](#footnote-ref-2178)
2178. $ Après ce qui précède ceci est trop absolu ; jamais les papes n’embrassèrent la philosophie de Platon dans ce qu’elle a d’erroné. [↑](#footnote-ref-2179)
2179. $ Audin, Vie de Luther, introduction, p. XXI. [↑](#footnote-ref-2180)
2180. $ Audin, Vie de Luther, introduction, p. XXIII. [↑](#footnote-ref-2181)
2181. $ Demonstrávimus elegantióris litteratúræ stúdium ad restituéndum prístinum philosóphiæ decus plúrimum contulísse. — Hist. phil., period. III, pars. 1, lib. III, c. I, p. 79 ; in-4°. [↑](#footnote-ref-2182)
2182. $ … Viros doctos excitáre ; ignorántiam salse ridére, et quæ rempúblicam christiánam et litteráriam corrúptio occupáverit ac quam fortem medicínam péstilens malum requírat, osténdere magno ánimo aggréssi sunt. — Hist. phil., pars I, lib. III, c. I, p.70. [↑](#footnote-ref-2183)
2183. … Qui tanto duce ánimum contra ignorántiæ patrónos strénue excútere triste jugum et in libertátem philosóphicam se vindicáre sategérunt. — Hist. phil., pars 1, lib. III, c. I, p. 87. [↑](#footnote-ref-2184)
2184. $ Despícimus, immo tanquam venéna abhorrémus, ac aliquándo, proh quantum nefas! iísce incúmbere prohibémur quæ Latínis jucúnda voluptuosáque fúerunt… Principíque nostro persuadéres néminem unquam ad veram cognitiónem rerum perveníre posse, nisi in primis hisce rudiméntis vacáverit. — Brucker, p. 81. [↑](#footnote-ref-2185)
2185. $ Je croyais que c’était le christianisme qui délivre les âmes ! Véritas liberábit vos. [↑](#footnote-ref-2186)
2186. $ Audin, Vie de Luther, introduction, p. XXVII. [↑](#footnote-ref-2187)
2187. $ Id., p. XXIX. [↑](#footnote-ref-2188)
2188. $ Voici le jugement que porte de ce fait étrange un auteur protestant : « Précédemment, dit Ranke, la religion contribuait tout autant que l’art à inspirer les productions des peintres et des statuaires ; mais aussitôt que l’art a été touché par le souffle de l’antiquité, il s’est délivré des liens de la religion… N’était-ce donc pas un symptôme très-significatif de voir même un pape, Jules II, entreprendre de démolir l’antique basilique de Saint-Pierre, la métropole de la chrétienté, dent toutes les parties étaient sanctifiées, dans laquelle étaient réunis les monuments de la vénération de tant de siècles, et vouloir élever à la place un temple dans le style de l’antiquité ?… Plusieurs cardinaux protestèrent : il paraît même qu’il s’était manifesté une désapprobation encore plus générale. Fea (Notizie intorno Rafaele, p. 41), communique le passage suivant des œuvres non imprimées de Pauvinius : « Qua in re (dans le dessein d’une construction nouvelle), advérsos pene hábuit cunctórum órdinum hómines et præsértim cardináles, non quod novam non cúperent basílicam magnificentíssimam éxtrui, sed quia antíquam toto terrárum orbe venerábilem, tot sanctórum sepúlcris augustíssimam, tot celebérrimis in ea gestis insígnem, fúnditus deléri ingemíscant. » Mais Jules II n’était pas habitué à s’arrêter devant la contradiction. Passant outre, il fit démolir l’ancienne église, et posa lui-même la pierre fondamentale de la nouvelle. » — Hist. de la Papauté, t. I, p. 71. Édit. in-8°, 1848. [↑](#footnote-ref-2189)
2189. $ Non abjícere modo, sed et expéllere ex scholis, et públicis scriptis oppugnáre… Primo quidem dubitándum mínime vidétur, eásdem ratiónes, quæ in Itália viros doctos, politióris litteratúræ stúdio delectátos, excitáverant ad abjiciénda scholásticæ philosóphiæ juga, Luthéro quoque, in véterum scriptis ab adulescéntia versáto, horrórem barbariéi scholásticæ injecísse. — Id., p. 97. [↑](#footnote-ref-2190)
2190. $ Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2191)
2191. $ Ut me étiam resólvam, ego simplíciter credo quod impossíbile sit Ecclésiam reformári, nisi fúnditus cánones, decretáles, scholástica theológia, philosóphia, lógica, ut nunc habéntur, eradicéntur et ália instituántur. — Ep. ad Jodoc., ap. Brucker, p. 95. Édition in-4°. [↑](#footnote-ref-2192)
2192. $ … Ita vero invíctis ratiónibus convincebátur scholásticam philosóphiam et fundaméntum esse theológiæ scholásticæ, quosque illa invéxerat, errórum ómnium ; et fulcrum suppeditáre imménsum ambitiónis et poténtiæ cúriæ románæ, quæ, velut intolerábili háctenus jugo consciéntiis imperáverat, quodque tandem ali… quando excútere omnes boni præoptábant… Pro pestiléntibus erróribus, qui Ecclésiam occupáverant, pugnáre tanquam pro aris focísque vidébat cúriæ románæ mancípia ; his fulcris labéntem moxque ruitúram superstitiónem sustentári ; his præsídiis barbáriem doctrínæ morúmque deféndi observábat, adeóque ista prius armatúra spoliánda esse tenebrárum regna recte judicábat… Quódlicet magnam illi invídiam minabátur… excitárunt tamen virum fortem animíque impertérriti exémpla magnórum virórum qui in Itália barbáriem aggréssi, scholásticæ philosóphiæ bellum indíxerant. — Brucker, p. 98 ; Seckendorf, Hist. Luth., p. H03. [↑](#footnote-ref-2193)
2193. $ Sentiéntibus affectísque Germanórum ánimis, cum Ecclésiæ reformátio, exíguis in Germánia usa inítiis, lætíssimis mox increméntis amplificári cœpísset, dici non potest quot míllia hóminum oriéntem lucem admíserint… Alia ítaque via incedéndum rati (litteratóres Románi) cum intellígerent scholásticam theológiam et philosóphiam fontem esse mali, in hac explodénda ejiciendáque indústriam posuérunt suam, et sic ipsi quoque ad promovéndos emendatióris philosóphiæ gradus plúrimum contulérunt. Tales fuísse Erásmum Roterdaménsem, Joan. Reuchlínum, L. Vivem, Jac. Fabrum Stapulénsem, Márium Nizólium, Beátum Rhenánum. — Id. id., Teissier, Éloge des Sav., t. I, p. 7. — Non infelíciter óperam suam collocásse hos viros doctos, cum explodéndæ scholásticæ theológiæ et philosóphiæ manus admovíssent, faténdum est ; nam et ipsi nénias tricásque detexérunt, omniúmque contémptui exposuérunt, et aliórum ingénia exacuérunt, ut símili ratióne spectra hæc ex civitáte philosophórum péllerent… In hoc vero negótio árduo et diffícili summíque moménti máximum virum Martínum Luthérum príncipem manus admovísse… — Brucker, p. 92-3. [↑](#footnote-ref-2194)
2194. $ Illi crimen quod aristotélicam philosóphiam spréverit, et theológiæ pestem spréverit, cum summa scholasticórum doctórum injúria, qui tamen per annos trecéntos theológiæ philosóphiam ancillári et omnem humánum intelléctum in obséquium Christi captívum fácere collaboráverint. — Ap. Emser., Lipsiæ, 1520. [↑](#footnote-ref-2195)
2195. $ Tisch-Reden, p. 352. [↑](#footnote-ref-2196)
2196. $ Id., 370-4. [↑](#footnote-ref-2197)
2197. $ Tisch-Reden, p. 557-559. [↑](#footnote-ref-2198)
2198. $ Voir Audin, Vie de Luther, t. I, préface, p. Il et 111. [↑](#footnote-ref-2199)
2199. $ Ac pœ́nitet me bonas horas tam male collocásse, ut inerudítis et vere papálibus lítteris respónderim ; sunt enim tam barbárice et insúlse scriptæ, ut indígnæ sint quibus vel a púero respondeátur. Verum Deus miráculis aggredítur Antechrístum, quod illi usque ádeo nullum ámplius succéssum largítur, ut post hæc neque linguam ullam, neque artem nóverit, et per ómnia infans et stultus factus sit. Turpíssimum est ejúsmodi latína scripta ad Germános mitti, et tam insúlsas interpretatiónes Scriptúræ homínibus prudéntibus propóni. Omnia sunt vere et belle papística, monachália et lovaniénsia. — An. 1523. In Vit. Adrian. VI, p. 490, in-4°. [↑](#footnote-ref-2200)
2200. $ Eóbano Hesso ep. 29, mart. 1523. [↑](#footnote-ref-2201)
2201. $ Tu pro cǽtera tua versútia, qui nugas récipis et figménta poëtárum, quóniam tuis mendáciis accommodántur, etc. — Alberti Pii, Carpórum cómitis, ad Erasm. respónsio, p. 70, in-4°. Romæ, 1526. [↑](#footnote-ref-2202)
2202. $ Fecúnda adhuc est et tuméscit úterus ejus pleno sinu ; paritúra, si Christus velit, fílium qui virga férrea frangat papístas, sophístas, religiosístas et herodístas… Felix tu qui impúrum istum cœlibátum… superásti… Paradísum árbitror conjúgium… — Nicol. Gerbellio. 1 novemb. 1321. [↑](#footnote-ref-2203)
2203. $ Menzel, t. I, p. 423. [↑](#footnote-ref-2204)
2204. $ Pfizer, Vie de Luther, p. 156. [↑](#footnote-ref-2205)
2205. $ Aristótelem Ciceroni antepóno… Cícero præcláre scripsit et dócuit de virtútibus, prudéntia, temperántia ac réliquis. Item et Aristóteles præcláre et erudíte de éthicis. Utilíssimi quidem libri utriúsque et ad vitam hanc exigéndam summe necessárii. — Ap. Gretser, Luther. academic. in cap. IX Isaíæ, t. IV, et in X Genes. [↑](#footnote-ref-2206)
2206. $ Études sur les réformateurs, Zwingli, p. 233. [↑](#footnote-ref-2207)
2207. $ Études sur les réformateurs, Zwingli, p. 234-236. [↑](#footnote-ref-2208)
2208. $ Oswald Myconius, Biograph. de Zwingli. — Voir M. Chauffour, p. 239. [↑](#footnote-ref-2209)
2209. $ Oswald Myconius, Biograph. de Zwingli. — Voir M. Chauffour, p. 239. [↑](#footnote-ref-2210)
2210. $ Leo Juda, Préface aux notes de Zwingli sur le Nouveau Testament. [↑](#footnote-ref-2211)
2211. $ Zwingli, Œuvres, t. III, p. 450. [↑](#footnote-ref-2212)
2212. $ Et l’Évangile ne l’avait donc pas fourni ! [↑](#footnote-ref-2213)
2213. $ Œuvres, p. 244 et suiv. [↑](#footnote-ref-2214)
2214. $ Préface aux Œuvres de Pindare, Œuvres, t. IV, p. 160 et ; suiv. — La vie de Pindare et l’analyse de ses ouvrages nous diront ce qu’il faut penser du jugement de Zwingli. [↑](#footnote-ref-2215)
2215. $ Œuvres, t. I, p. 198. [↑](#footnote-ref-2216)
2216. $ Œuvres, p. 254. [↑](#footnote-ref-2217)
2217. $ Histoire de l’Église, etc. — Au rapport du protestant Melchior Adam, Zwingli, devenu roi et pape de Zurich, n’interrompit jamais, malgré ses sollicitudes, l’étude passionnée des auteurs païens. « Istis in labóribus docéndi græcánicam lectiónem haud quaquam intermísit ; sed Homérum, Aristótelem, Platónem, Demósthenem, Thucýdidem et facilióris notæ Luciánum, Aristóphanem, Theócritam reliquósque sédulo evólvit. » — Vit. erudit., 2 vol. in-fol., p. 43, Vit. Zwingli. [↑](#footnote-ref-2218)
2218. $ Œuvres, p. 268-269. [↑](#footnote-ref-2219)
2219. $ Lettre de 1590. [↑](#footnote-ref-2220)
2220. $ De Providéntia, IV, pag. 86, 90 ; In Génesim, V, pag. 40. [↑](#footnote-ref-2221)
2221. $ M. Chauffour, t. II, p. 122. [↑](#footnote-ref-2222)
2222. $ Bullinger, t. I, p. 177. [↑](#footnote-ref-2223)
2223. $ Deínde sperándum est tibi visúrum esse… Hérculem, Théseum, Sócratem, Arístidem, Antígonum, Numam, Camíllum, Catónes, Scipiónes : hic antecessóres tuos, et quotquot in fide hinc migrárunt majóres tuos vidébis. — Fídei clara exposit. 1536, opp., t. II, p. 559. Tiguri, édition in-folio, 1581. [↑](#footnote-ref-2224)
2224. $ Præf. Bullinger, id. [↑](#footnote-ref-2225)
2225. $ Hist. des variat., liv. II, p. 34, édit. in-4°, 1846. [↑](#footnote-ref-2226)
2226. $ Quid enim in eis áliud continétur, præter Dei uníus cultum vitámque morálem ? Pythágoras et Sócrates et Plato atque símiles álii, uníus Dei cultóres, optimísque móribus institúti, ejúsmodi sive lege mosáica, sive naturáli disciplína, ínferos devitábant, supérna vero sine supérni Christi grátia meréri non póterant ; quámobrem in médiam quamdam regiónem perferebántur, ubi in ipso lymbo de Messíæ advéntu, sive per prophétas qui ibídem simíliter servabántur, sive per ángelos, certíssimi reddebántur. Hinc gentíles simíliter atque Judǽi sub ipsa Christi spe primum, deínde præséntia Christi súperos repetébant. — Epist., lib. V, p. 779. Édit. in-folio. [↑](#footnote-ref-2227)
2227. $ Prav. confess. Luth. Hospin., p. 187. [↑](#footnote-ref-2228)
2228. $ T. II, p. 258. [↑](#footnote-ref-2229)
2229. $ Id., p. 260 et 261. [↑](#footnote-ref-2230)
2230. $ Thèses, n° 56. — Supplicátio quorúmdam evangelistárum ad episcop. Constantínum, t. I, p. 122. — Ils sont au nombre de dix, Zwingli fait le onzième. [↑](#footnote-ref-2231)
2231. $ Exp. fid. ad imperat. Carol. 1530. [↑](#footnote-ref-2232)
2232. $ Audin, Vie de Calvin, t. I, p. 11. [↑](#footnote-ref-2233)
2233. $ Bèze, Vie de Calvin, p. 15. [↑](#footnote-ref-2234)
2234. $ Bèze, Vie de Calvin, p. 8, édit. in-12. Genève, 1567. [↑](#footnote-ref-2235)
2235. $ Biblioth. franc., p. 861. [↑](#footnote-ref-2236)
2236. $ Vie de Calvin, t. I, p. 4 5. [↑](#footnote-ref-2237)
2237. $ Verum étiam magis, quod domi vestræ puer educátus, iísdem tecum stúdiis initiátus, primam vitæ et litterárum disciplínam, famíliæ vestræ nobilíssimæ accéptam réfero. — Præf. in Senec., ad sanctiss. et sapientis. prǽsulem Claud. Hangéstium, abbátem Divi Elígii, p. 4, édit. in-12, 1532. [↑](#footnote-ref-2238)
2238. $ Inter primários latinitátis próceres… vir exímiæ eruditiónis et insígnis facúndiæ… Sermo purus et nítidus… Genus dicéndi élegans ac flóridum… Philosóphiæ et eloquéntiæ Románæ culmen… futúrum in meam fidem recípio, ut nullum impénsæ óperæ pœníteat, dumtáxat qui natus non sit Musis adversántibus et Grátiis, etc. — Præf., p. 2 et 3. [↑](#footnote-ref-2239)
2239. $ Vit. Calvin. [↑](#footnote-ref-2240)
2240. $ Cum vidéret pater legum sciéntiam passim augére suos cultóres ópibus, spes illa repénte eum ímpulit ad mutándum concílium. — Calv. Præf. ad Psalm. [↑](#footnote-ref-2241)
2241. $ Vie de Calvin, p. 9. [↑](#footnote-ref-2242)
2242. $ Id., p. 12. [↑](#footnote-ref-2243)
2243. $ Fr. Balduin, Apol. secund. contr. Calv. [↑](#footnote-ref-2244)
2244. $ Histoire de la jurisprudence, p. 419. [↑](#footnote-ref-2245)
2245. $ Id., p. 20. [↑](#footnote-ref-2246)
2246. $ Audin, p. 39. [↑](#footnote-ref-2247)
2247. $ Audin, id., p. 39-41. [↑](#footnote-ref-2248)
2248. $ Florimond de Ræmond, Histoire de la naissance de l’hérésie de ce siècle, p. 882. [↑](#footnote-ref-2249)
2249. $ Epist., lib. VI, p. 637. [↑](#footnote-ref-2250)
2250. $ Préface des Psaumes. [↑](#footnote-ref-2251)
2251. $ Audin, p. 139. [↑](#footnote-ref-2252)
2252. $ Instit., p. 1196. [↑](#footnote-ref-2253)
2253. $ Galiffe, Lettre à un protestant. [↑](#footnote-ref-2254)
2254. $ Audin, Vie de Luther, t. I, p. 196. [↑](#footnote-ref-2255)
2255. $ Id., Vie de Calvin, t. I, p. 350. [↑](#footnote-ref-2256)
2256. $ Prǽdicans Lutheránus est vir uxóre magis necessário instrúctus quam pane quotidiáno. Lauréntius Forer, cité par Weislinger, p. CCLXXXVIII. [↑](#footnote-ref-2257)
2257. $ Promptuar. cathol., pars 32, p. 133. [↑](#footnote-ref-2258)
2258. $ Traité pour convertir, etc., par Richelieu, liv. II, ch. X, p. 291. Édition in-folio. [↑](#footnote-ref-2259)
2259. $ Schlusselburg, In Theol. Calv., lib. II, p. 72. Édition 1592. [↑](#footnote-ref-2260)
2260. $ Calvínus, in desperatióne fíniens, vitam óbiit turpíssimo et fœdíssimo morbo, quem Deus rebéllibus et maledíctis comminátus est, prius excruciátus et consúmptus, quod ego veríssime attestári áudeo qui funéstum et trágicum illíus éxitum et exítium his meis óculis præsens aspéxi. — Joan. Harran. apud. Petr. Cutzenum. [↑](#footnote-ref-2261)
2261. $ Galiffe, Notices générales, t. III, p. 15. [↑](#footnote-ref-2262)
2262. $ Commentaires sur la deuxième épître de saint Pierre, ch. II, v. 2 ; liv. Sur les scandales, p. 128. [↑](#footnote-ref-2263)
2263. $ Picot, Histoire de Genève, t. I, p. 266. [↑](#footnote-ref-2264)
2264. $ T. I, p. 274. [↑](#footnote-ref-2265)
2265. $ Voir M. Audin, t. I, p. 15 ; puis Procès de Servet, de Gruet, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2266)
2266. $ On ne les lui donnait donc pas auparavant. [↑](#footnote-ref-2267)
2267. $ Jusque-là on ne les enseignait donc pas. [↑](#footnote-ref-2268)
2268. $ … Jam enim plúrimis in locis, mélius quam dudum puerítia instítui, et doctrína in scholis usurpári polítior, quod et bonórum auctórum scripta la manus sumeréntur, et eleménta quoque linguæ græcæ alícubi proponeréntur ad discéndum, cum seniórum admiratióne máxima et ardentíssima cupiditáte juniórum. — De Philipp. Melanchthónis ortu, totiúsque vitæ currículo et morte, narrátio díligens et accuráta Joach. Camerárii. — Lipsiæ, 1562. In-12, p. 7. [↑](#footnote-ref-2269)
2269. $ Camer., De Philipp. Melanchthónis ortu, etc., p. 9 et 10. [↑](#footnote-ref-2270)
2270. $ Theológiæ autem matéria non sacræ lítteræ et Scriptúræ divínæ erant, sed quædam obscúræ et spinósæ intricatǽque quæstiónes, quarum nugatória subtilitáte exercebántur et defatigabántur ingénia. — Camer., id., p. 15. [↑](#footnote-ref-2271)
2271. $ Brucker, Hist. phil., p. 269. [↑](#footnote-ref-2272)
2272. $ Privátim Virgílium atque Teréntium adolescéntibus expósuit, eo quod in humanióri disciplína egrégie valéret. Quod cum públice innotuísset, léctio illi oratória demandáta est, quod commóvit eum, ut Cicerónem quoque ac Lívium, quos óptimos latínæ linguæ dicendíque auctóres nóverat, prælégeret. — Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2273)
2273. $ Brucker, Hist. phil., p. 23. [↑](#footnote-ref-2274)
2274. $ Huc tamen incáuti hómines impegérunt. Sensim negléctæ melióres disciplína, eruditióne græca excídimus, omníno pro bonis, non bona docéri cœpta. Hinc prodiére Thomæ, Scoti, Durandi, Seráphici, Cherubici et réliqui, proles numerósior Cadmea sóbole. — De corrig. adolescent. stúdiis. Opp., t. XI, p. 18 ; édit. In-4°, 1843. [↑](#footnote-ref-2275)
2275. $ Accédit ínsuper quod non solum contémpti véteres stúdio novórum, sed omníno si qui in eam supérerant ætátem, ceu in Lethen ablegáti períerint… Hæc rátio studiórum círciter trecéntos annos in Anglia, in Gálliis, in Germánia regnávit — Hic casus vere christiános Ecclésiæ ritus ac mores, ille stúdia litterárum labefactávit… Nugántur ergo bis púeri senes. — Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2276)
2276. $ … Jungéndæ græcæ lítteræ latínis, ut philósophos, theólogos, históricos, oratóres, poétas lectúrus, rem ipsam adsequáre, non umbram rerum. — De corrig. adolescent. stud. Opp., t. XI, p.18. [↑](#footnote-ref-2277)
2277. $ De corrig. adolescent. stud. Opp., t. XI. [↑](#footnote-ref-2278)
2278. $ La Réforme, par Dœllinger, t. I, p. 470. [↑](#footnote-ref-2279)
2279. $ Scholárum Germanise ea est nunc condítio, ut præter professórum fastuósam negligéntiam ac effrénem morum licéntiam, nihil sit in illis observátu dignum. — Cod. Manh., 357 ; coll. Camer. VII, mss. Bibl. monac., n. 175. [↑](#footnote-ref-2280)
2280. $ Nunc útinam modo pudóri locus relinquerétur, aut látebræ quæreréntur errórum ! — Spicker, Bescher der Marienkirche, p. 471. Salig. h. d. a., c. III, p. 31, mss. de Wolfenbuttel ; Pfister, Herzog Christoph., c. II, p. 149, 150 ; cod. Manh. 357, coll. Camerar. VII, mss. Bibl. monac., n. 175. [↑](#footnote-ref-2281)
2281. $ Duren, Causæ cur scholæ philosóphicæ præfécti in academía Rostoch in disciplína resarciénda laboráverint. — Wittembergæ, 1556. b. 2 a. [↑](#footnote-ref-2282)
2282. $ Mélanchthon, t. I, Déclam., p. 506. [↑](#footnote-ref-2283)
2283. $ Audin, Vie de Luther, t. II, p. 442. [↑](#footnote-ref-2284)
2284. $ … In úrbibus leges públicæ emendátæ sunt, dénique expurgáta relígio, quæ jacébat ante monachórum sómniis obrúta et oppréssa… Non dúbium est ígitur quin præcláre Floréntia de ómnibus géntibus mérita sit… Hujus urbis exémplo, vos his míseris tempóribus bonas artes deféndite, cum epíscopi pro lítteris arma tractant. — Declam. in Laud. novæ scholæ, Nuremberg, 1526. Opp., t. XI. [↑](#footnote-ref-2285)
2285. $ Voir Buhle, Hist. de la phil., t. II, p. 420. [↑](#footnote-ref-2286)
2286. $ Buhle, Hist. de la phil. moderne, t. II, p. 423. [↑](#footnote-ref-2287)
2287. $ De ódio sophístices. [↑](#footnote-ref-2288)
2288. $ Valde stúdium hoc prófuit orbi litterário, etc. — Hist. phil., p. 103. [↑](#footnote-ref-2289)
2289. $ In hac classe collocári merétur Jacóbus Sadoletus… De láudibus philosóphiæ pulchre commentátus est… Idque sine dúbio débuit vir illústris amicítiæ quam cum Erásmo et Melanchthóne alébat, quos cum assertóres nosset litterárum, eorúmque elegántiam ad philosóphiam cérneret tradúcere, laudábili consílio secútus est. — Hist. phil., p. 104. [↑](#footnote-ref-2290)
2290. $ Pestiléntem hanc doctrínam in dies áltius radíces míttere per istos hómines qui solis humanitátis et linguárum præsídiis instrúcti, sacra ómnia edissérere sunt aggréssi… — Natális Bedæ annotat. in Fabr. Stapul. et in Desid. Erasm. Édit. in-4°, 1526, præf., p. 1 et 2. [↑](#footnote-ref-2291)
2291. $ Instrum. copulat. Philipp., landgravii, et Margarit. de Saal. Bossuet, Histoire des variations, t. I, p. 306. [↑](#footnote-ref-2292)
2292. $ On cite de lui quatorze sentiments différents sur la justification. [↑](#footnote-ref-2293)
2293. $ Myconius, né à Lucerne en 1484, fut élevé à Bâle par Érasme et Glarean, s’y passionna pour les études païennes, se fit protestant et devint pasteur de Bâle, où il fut enterré ; mort en 1542. — Melch. Adam, p. 108. [↑](#footnote-ref-2294)
2294. $ Sum enim ego, ne néscias, Dei grátia… honéstis avis et átavis prognátus ; et ne ad allegórias tuas confúgias, scito Bezárum famíliam, si quæ forte ante ducéntos et ámplius annos in mónachos superstitióse largíta est recíperet, tam fore locuplétem quam ægre hódie sese in sua inópia tuétur. — Apol. alter. ad Claud. Sant. (à Claude de Saintes), versus finem. [↑](#footnote-ref-2295)
2295. $ Ita autem sub illíus disciplína prófuit per septénnium, ut nullus nóbilis auctor, vel græcus vel latínus extíterit quem non degustáverit. — De vita et óbitu Theod. Bezæ, in-4°. Genève, 1561, p. 8. [↑](#footnote-ref-2296)
2296. $ Certo constat Theodórum Bezam a puerítia imbibísse vatum impudicítiam et impudéntiam, totámque ætátem expléndis suis libidínibus et cupiditátibus, ac describéndis suis amóribus, et ulciscéndis suis riválibus exercuísse, atque in meretrícem lenam et cynedum transformátum esse. — Calvin, Theolog., lib. I, p. 92 et 93. [↑](#footnote-ref-2297)
2297. $ Ducebátur ibi tam et bárbare et amethódice illa sciéntia, unde cóntigit ut ille ab ejúsmodi abhórrens stúdio, politióris litteratúræ et utriúsque linguæ auctóribus legéndis tempus impénderit. Poétas quos natúræ quodam impúlsu amábat non legit tantum, sed imitári stúduit, unde ab eo intra annum vicésimum scripta sunt fero ómnia poémata illa, quæ præceptóri illi suo inscrípsit. In quibus non mores sed stylum Catulli et Nasonis, ad imitándum sibi propónens, epigrámmata quædam licentiósius quam póstea voluísset scripta effúdit. — Id., p. 9. [↑](#footnote-ref-2298)
2298. $ Theodóri Bezæ Vezélii poémata, 1548. Chez Robert Étienne. [↑](#footnote-ref-2299)
2299. $ Theodórus Beza, De sua in Cándidam et Audebértum benevoléntia. [↑](#footnote-ref-2300)
2300. $ Registres du parlement, Launay. Voir Audin, Vie de Calvin, t. II, p. 328. [↑](#footnote-ref-2301)
2301. $ Méthodo et sensu apostólico diligénter observáto et declaráto. — Fayus, p. 15. [↑](#footnote-ref-2302)
2302. $ Voir Audin. Id., p. 330. [↑](#footnote-ref-2303)
2303. $ Opusc., p. 799. [↑](#footnote-ref-2304)
2304. $ Dilucid. exposit. opusc., p. 839. [↑](#footnote-ref-2305)
2305. $ Id., p. 838. [↑](#footnote-ref-2306)
2306. $ Horret ánimus blasphémas obscǽnas et diabólico atraménto tinctas reférre quas iste impúnis conviciátor et átheus in diálogis illis, in artículo, gravíssimo blasphéme, ímpie et scurríliter eructávit. — In Theolog. Calvíni, lib. I, p. 92. Un jésuite de Dôle, le Père Clément Dupuy, ayant fait courir le bruit que Bèze était mort et revenu à la foi catholique, celui-ci se vengea par des vers, où, jouant sur le mot de Dupuy, Puteanus, il n’est question que de puanteur, de pourriture et d’égouts.

      Putére tibi qui, Puteáne, dícitur

      Beza, abnegáta veritáte pérfidus,

      Velut túmulo jam suo putris jacens

      Et vivit et valet, etc.

      In Clement. Puteánum sectæ a pseudo Jesu cognominátæ, in Gurgústio Dolénsi, patrem. — Voir Fayus, De Vita., etc., Bezæ, p. 61. [↑](#footnote-ref-2307)
2307. $ Dict., art. Bèze, n. F. [↑](#footnote-ref-2308)
2308. $ V. Sunt hæc busta, precor, Bezæ ? quid ? céspite Manes

      Bezæ recóndi tántulo…

      G. Beza sibi vétuit saxo candénte sepúlcrum

      Celsáque moles éxtrui…

      V. Qui tamen hic mœrent ? Quæ circumfúsa sepúlcrum

      Pulláta turba lácrymat ?

      Quæ planctu assíduo non cessant túndere apértum

      Pectus puéllæ vírgines ?

      G. Ecce suum vatem fient, Musæ, Pallas alúmnum,

      Tripléxque amícum Grátia.

      Atque parens Phœbus cítharæ, Suadéla, Venústas,

      Lepósque purus et Decor.

      Fayus, p. 32. [↑](#footnote-ref-2309)
2309. $ Buhle, Histoire de la philosophie moderne, t. II, p. 423 ; Édition in-8°. [↑](#footnote-ref-2310)
2310. $ Quaprópter non póssumus non probáre senténtiam Philíppi Melanchthónis, commúnis illíus Germanise præceptóris… Primum, inquit, privátim quoque experímur mirífice confirmári ánimos cum, in tanta opiniónum varietáte, quasi in rem præséntem dedúcimur, inspiciéntes genuínum Spíritus Sancti sensum. — Id. ibi., p. 3. [↑](#footnote-ref-2311)
2311. $ … Itaque sacrílegos istos linguárum contemptóres putáte… nec dubitáte quin Deo pœnas datúri sint. — Id., p. 4. [↑](#footnote-ref-2312)
2312. $ Neque áliter sensísse Luthérum nostrum passim ex ipsíus scriptis liquet, in quibus apérte palámque pronúnciat linguárum stúdium non secus ac ipsum Evangélium nobis ómnibus curæ cordíque esse debére. — Id., ibid., p. 5. [↑](#footnote-ref-2313)
2313. $ Voir, sur ce Renaissant, Fabricius, Biblioth. ; et Nicéron, Mémoires, etc. [↑](#footnote-ref-2314)
2314. $ Weiss., p. 54. [↑](#footnote-ref-2315)
2315. $ Vie de Zwingli, t. II, p. 13. [↑](#footnote-ref-2316)
2316. $ Réponse à Valentin Compar., l. C., p. 20, 27, 29. [↑](#footnote-ref-2317)
2317. $ Vie de Zwingli, t. II, p. 15. — Fídei ratio ad Carol. imperat., opp., t. IV, p. 15. [↑](#footnote-ref-2318)
2318. $ Dans cet ouvrage Camerarius laisse entendre que, même à son époque, les écoliers n’avaient d’autres livres que les classiques banderoles de parchemin usitées pendant le moyen âge. — Si quid proponétur latínæ scriptúræ… notábunt diligénter cum intelligéntia sua apprehendéntes, tum chártulis suis. — Præcépta vitæ puerílis, p. 29, n. VI ; édit. in-4°. [↑](#footnote-ref-2319)
2319. $ P. 104. [↑](#footnote-ref-2320)
2320. $ Eclogæ, Lipsiæ, 1568. [↑](#footnote-ref-2321)
2321. $ Fabricius, Biblioth., etc. [↑](#footnote-ref-2322)
2322. $ Nicéron, Mémoires, etc. [↑](#footnote-ref-2323)
2323. $ Voir Nicéron, Mémoires, etc. [↑](#footnote-ref-2324)
2324. $ Mémoires de Nicéron, art. Barthius. [↑](#footnote-ref-2325)
2325. $ Mieux de la passion. [↑](#footnote-ref-2326)
2326. $ Nouvelles de la république des lettres, juin 1684, p. 355. [↑](#footnote-ref-2327)
2327. $ Baltass. Bonifacius, Histor. Ludicr., 1656. In-4°, lib. IV. [↑](#footnote-ref-2328)
2328. $ Exíguos hos duos libéllos nos quidem centéni his in oris incorrúptæ antiquitátis amatóres, íntegris úndecim sancti Augustíni, cujus tamen opus erudítum de Civitáte Dei pérditum nollémus, volumínibus perlibénter redimerémus. — P. 202, édit. de Leyde. [↑](#footnote-ref-2329)
2329. $ Bull. Regim. apostol. [↑](#footnote-ref-2330)
2330. $ Œuvres, t. V, p. 50. [↑](#footnote-ref-2331)
2331. $ M. Artaud, Machiavel, t. I, p. 245. [↑](#footnote-ref-2332)
2332. $ M. Matter, Histoire des doct. moral., t. I, p. 114. [↑](#footnote-ref-2333)
2333. $ Ea tempestáte stúdia fere erant nulla úbivis locórum… papístico sacerdótio valedícens lítteris se dénuo addíxit, etc. — Melch. Adam., Vit. erudit., t. I, p. 227. [↑](#footnote-ref-2334)
2334. $ Nobis Bonóniæ intus et in cute cógnitus est. Lugdúni vero hoc nobis repetébat apophthégma : « Alii álios legunt, mihi solus Christus et Túllius placent ; Christus et Túllius solus satis est. » Sed intérim Christum nec in mánibus habébat, nec in libris ; an in corde habéret Deus scit. Hoc nos ex ejus ore scimus, illum cum in Gálliam confúgeret neque Vetus neque Novum Testaméntum tulísse pro itíneris et misériæ solátio, sed familiáres epístolas M. Túllii. Hujus et fortúnam tali vita dignam, et levitátem et mollítiem et mores mínime religiósas paucis descriptúri fuerámus, nisi eádem improbitáte ac petulántia esse scirémus omnes, quotquot hujúsmodi própius nosse cóntigit, ex istis símiis Cicerónis. — Joan. Ang., Odonus epist., 29 oct. 1535, Argentorat. Nicéron, Mémoires, art. Dolet. [↑](#footnote-ref-2335)
2335. $ Lisez l’Église. [↑](#footnote-ref-2336)
2336. $ Histoire de la philosophie moderne, 6 vol. in-8°. Introduction, p. 3. [↑](#footnote-ref-2337)
2337. $ Hist. de la philos. moderne, 6 vol. in-8°. Introduct., p. 4. [↑](#footnote-ref-2338)
2338. $ Hist. de la philos. moderne, 6 vol. in-8°. Introduct., p. 4. [↑](#footnote-ref-2339)
2339. $ Hist. de la philos. moderne, t. II, p. 403, 4 et 5. [↑](#footnote-ref-2340)
2340. $ Hist. de la philos. moderne, t. II, p. 6. [↑](#footnote-ref-2341)
2341. $ Hist. de la philos. moderne, t. II, p. 423. [↑](#footnote-ref-2342)
2342. $ Aut fátua sunt aut insúlsa Gregórii vere Magni litterária moniménta. — Id. [↑](#footnote-ref-2343)
2343. $ Quid póterat, ait Erásmus, in re theóloga absque linguæ græcæ perítia, qua et hebráica præter latínam instrúctus sum, Gregórius aut álii quílibet latíni scriptóres et doctóres ? — In librum supplicatiónum Erásmi. In-4°, édit. 1529, p. 71. [↑](#footnote-ref-2344)
2344. $ Et appénde quid bonæ frugis, suis linguis, Faber, Luthérus, Œcolampádius, Melanchthon et bilíngues aut hómines trilíngues cǽteri, linguis váriis gloriántes, nunc a decénnio ex quo plus quam ántea emérgere cœpit linguárum stúdium, in ipsam invólverint sanctam Ecclésiam, etc. — Id. [↑](#footnote-ref-2345)
2345. $ Id. [↑](#footnote-ref-2346)
2346. $ Sed ália præfécto magis fecérunt locum huic tempestáti, quæ et tu non inficiáris cum ais : Princípio erat cum linguis ac bonis lítteris bellum theologórum. Illa enim vérius orígo fuit. — Albérti III, Carpórum cómitis illustriss. ad Erasm. respónsio. In-4°, Romæ, 1526, p. 38. — Érasme lui-même en convenait : Fons rei malus est, ódium bonárum litterárum et affectátio tyránnidis. — Opp. Luther., Ienæ, t. I, p. 314. [↑](#footnote-ref-2347)
2347. $ … Inde ígitur demum factum est, quod et tu ingénue fatéris, ut quotquot vestrárum amábant bonas lítteras, se Luthéri nascénti furóri fautóres exhibúerint. Hæc causa tantórum malórum fuit. — Ibid. [↑](#footnote-ref-2348)
2348. $ Antequam enim Germániam bonæ lítteræ invasíssent, pax, quies, tranquíllitas, singuláris grávitas Germánis áderat. Constántia, modéstia, stúdia optimárum disciplinárum, philósophi non ignóbiles, mathemátici claríssimi, theólogi egrégii, relígio admiránda, píetas exímia, felícitas summa. — Id., p. 29. [↑](#footnote-ref-2349)
2349. $ Id., ibi. [↑](#footnote-ref-2350)
2350. $ Id., p. 138. [↑](#footnote-ref-2351)
2351. $ Itaque a rebus máximis ad verba, a sériis ad lúdicra, a veris ad apparéntia transíbit ; históricos pro philósophis, éthnicos poétas pro theólogis, fabulárum scriptóres pro gravíssimis disciplinárum auctóribus légere cogétur. — Id. ibi. [↑](#footnote-ref-2352)
2352. $ Quámobrem nisi caute et sóbrie hujúsmodi stúdiis ópera navétur, profécto jactúra lucro non pensábitur… Quid enim effúndere possunt, quantúmlibet veheménter exprimántur infláti utres, nisi ventum etiámne ? — Id., p. 139. [↑](#footnote-ref-2353)
2353. $ Attamen ipsi, omnes minus eloquéntes rident, contémnunt, etsi philósophi exactíssimi theologíque sapientíssimi, indignósque putant sacras lítteras adtrectáre eo quod trilíngues aut saltem bilíngues non sint. Id. ibi. — Pour compléter la démonstration de sa thèse, le comte met à néant l’assertion d’Érasme qui attribuait le Protestantisme aux scandales du clergé et à l’orgueil des théologiens. [↑](#footnote-ref-2354)
2354. $ Modo Robinos, modo crassos, bárbaros appéllitant, ibid. — Beda in Erasm., præf., p. 1. [↑](#footnote-ref-2355)
2355. $ História de vita, móribus, rebus gestis, stúdiis, etc., Luther I, 1622. Édition in-12, p. 13 et 14. [↑](#footnote-ref-2356)
2356. $ Ad Itálicos scriptóres provocávit ; isti in responsióne pro Lángio pronúntiant, et insúlsos istos Coloniénses professóres damnant. — Hamelmann, p. 261. [↑](#footnote-ref-2357)
2357. $ Ejéctos ex universitáte Coloniénsi propter antiquórum auctórum stúdium liberáliter hospítio accipiébat. Inter ejus discípulos… referéndus est Hermánnus Búschius, qui peragrábat omnes Germanise urbes, tanquam bonárum ártium apóstolus. — Id. ibi., [↑](#footnote-ref-2358)
2358. $ Jam tempus instat ut ténebræ ex Ecclésiis et scholis extirpéntur et rédeat púritas in Ecclésias et mundíties latíni sermónis in scholas. — De Wette, t. I, p 134. [↑](#footnote-ref-2359)
2359. $ Id. ibi., p. 141-197. [↑](#footnote-ref-2360)
2360. $ T. I, p. 28. [↑](#footnote-ref-2361)
2361. $ Bayle, art. Budée. [↑](#footnote-ref-2362)
2362. $ Ludov. Régius in vita Bud. [↑](#footnote-ref-2363)
2363. $ Ad Nicol. Ebrard. ep., 24 décembre 1525. [↑](#footnote-ref-2364)
2364. $ Remarquez l’effet de la Renaissance sur François Ier. [↑](#footnote-ref-2365)
2365. $ Histoire du calvinisme, t. I, p. 3 ; édition in-4°, 1686. — Voici quelques phrases curieuses de M. Audin sur la propagation de la Renaissance parmi nous, et sur François Ie’ : « C’est de l’Italie que sortit l’étincelle qui devait illuminer le monde. Luther, Mélanchthon, Érasme, Reuchlin, ont marché à cette lumière, l’ont dirigée, agrandie quelquefois, mais ne l’ont pas créée… François Ier était un élève du collège de Navarre… Il est roi : ne craignez pas qu’il oublie les leçons de ses maîtres. Vous allez voir sur qui vont tomber les faveurs du monarque. Porcher, évêque de Paris, est une âme poétique qu’Érasme regarde comme un ange descendu du ciel pour ranimer le culte des lettres : « Porcher un archevêché ; — Guillaume Pélissier, évêque de Maguelonne, a voué à l’antiquité un de ces cultes qui ne laissent à l’âme possédée ni paix ni sommeil : « Pélissier l’ambassade de Venise ; — à Jacques Colin, la place d’aumônier et de lecteur du roi, Colin qui improvise en latin et en français, etc., etc. — Vie de Calvin, t. I, p. 83 à 85 ; édit. in-8°. [↑](#footnote-ref-2366)
2366. $ Dictionnaire, art. Takiddin. Voir aussi Jurieu, Apol. pour les réform., p. 66. [↑](#footnote-ref-2367)
2367. $ Voir M. Danjou, Du paganisme dans la société, p. 31. [↑](#footnote-ref-2368)
2368. $ Cours d’histoire de la philosophie, t. I, p. 393 et suiv. [↑](#footnote-ref-2369)
2369. $ M. Matter, Histoire de l’Église chrétienne. t. II. [↑](#footnote-ref-2370)
2370. $ Histoire de la philosophie moderne. [↑](#footnote-ref-2371)
2371. $ Lettre à l’évêque de Sion. [↑](#footnote-ref-2372)
2372. $ C’est-à-dire : de la lutte incessante du bien et du mal. [↑](#footnote-ref-2373)
2373. $ M. Michiels, dans la Revue contemporaine, janvier 1853, p. 632. [↑](#footnote-ref-2374)
2374. $ Journal des Débats, 25 avril 1852. [↑](#footnote-ref-2375)
2375. $ Mémoires pour le séminaire protestant de Strasbourg, p. 41. 1855. [↑](#footnote-ref-2376)
2376. $ « Nos anciens pères, dit saint François de Sales, ont appelé les vertus des païens vertus et non vertus, tout ensemble : vertus, parce qu’elles en ont la lueur et l’apparence ; non vertus, parce quo non-seulement elles n’ont pas eu cette chaleur vitale de l’amour de Dieu, qui seule les pouvait perfectionner, niais elles n’en étaient pas susceptibles, puisqu’elles étaient en des sujets infidèles. Les vertus des païens furent si imparfaites, qu’en vérité on les peut comparer à ces vers à feu et luisants, qui ne sont luisants que pendant la nuit, et le jour venu, perdent leur lueur : far, de même, ces vertus païennes ne sont vertus qu’en comparaison des vices ; mais en comparaison des vertus des vrais chrétiens, elles ne méritent nullement le nom de vertus. » — Traité de l’amour de Dieu, liv. XI, c. X. [↑](#footnote-ref-2377)
2377. $ Témpora hujus ignorántiæ despíciens Deus. — Act., c. XVII. [↑](#footnote-ref-2378)
2378. $ Voir non-seulement la décision de Luther et de Mélanchthon autorisant la bigamie du landgrave de liesse, mais encore les dialogues d’Ochin, De polygámia, dial. XXI ; puis le sermon de Luther, De matrimónio ; et son livre, De statu conjugáli. — Ulenberg, p. 163 ; enfin la supplique de Zwingli à l’évêque de Constance, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2379)
2379. $ Il est vrai que le paganisme ancien admettait plusieurs divinités, tandis que le Protestantisme reconnaît l’unité de Dieu, la Trinité, la divinité de Jésus-Christ. Dans ce fait, il ne faut pas voir une objection, mais une application différente du même principe. C’est en vertu du libre penser que les anciens païens admettaient la pluralité des dieux ; et c’est en vertu du libre penser que les protestants n’en reconnaissent qu’un seul ; en cela ils n’obéissent logiquement ni à l’Église, ni à la tradition, ni à la Bible, mais à leur raison. La preuve en est qu’ils ont nié bien d’autres vérités enseignées par l’Église, par la tradition et par la Bible. [↑](#footnote-ref-2380)
2380. $ Hospin, 2ème partie, p. 25 ; Bossuet, Histoire des variations, liv. II, p. 35, édition in-4°. [↑](#footnote-ref-2381)
2381. $ Conférence de Luther avec le diable racontée par lui-même ; édition de 1684, in-12. Voir Audin, Vie de Luther, t. I, p. 5S8. — Cum témpore quodam evigilárem circa médium noctis, hujúsmodi disputatiónem mecum exórsus est Sathan, etc., etc. — Ulenberg, p. 466. [↑](#footnote-ref-2382)
2382. $ Audin, ibid., p. 372. [↑](#footnote-ref-2383)
2383. $ M. Michelet, Mémoires de Luther, t. II, p. 186 ; Rohrbacher, t. XXIII ; Ulenberg, p. 126, 136 ; Cochlée ; Tilman, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2384)
2384. $ Michelet, Mémoires de Luther, t. XXIII, p. 9. [↑](#footnote-ref-2385)
2385. $ Voir M. Audin, Vie de Calvin, t. II, p. 128. [↑](#footnote-ref-2386)
2386. $ Müntzer, Carlostádius, Pelásgus aliíque revelatiónes jactant, ut frequens erat iis tempóribus hoc stratagéma Sathánæ in ángelum lucis se transformántis. — Vit. Luther., p. 143, 484. [↑](#footnote-ref-2387)
2387. $ Nous avons vu que cette assertion n’est pas exacte. [↑](#footnote-ref-2388)
2388. $ Débats, ubi suprà. [↑](#footnote-ref-2389)
2389. $ Débats, ubi suprà. [↑](#footnote-ref-2390)
2390. $ Nous en parlerons en détail dans une livraison suivante. [↑](#footnote-ref-2391)
2391. $ Brantôme, Dames galantes, discours I, p. 26, 28. [↑](#footnote-ref-2392)
2392. $ Id. ibi., p. 35. [↑](#footnote-ref-2393)
2393. $ Brantôme, Dames galantes, disc. VII, p. 341. [↑](#footnote-ref-2394)
2394. $ Id., disc. II, p. 463. [↑](#footnote-ref-2395)
2395. $ Fléchier, Mémoires sur les grands jours de Clermont. [↑](#footnote-ref-2396)
2396. $ Histoire de l’estât de France, tant de la république que de la religion, sous le règne de François II, p. 7, édition in-8° ; 1576. [↑](#footnote-ref-2397)
2397. $ Brantôme, Dames galantes, disc. VII, p. 36. [↑](#footnote-ref-2398)
2398. $ Biographie, art. Regnard. [↑](#footnote-ref-2399)
2399. $ De la République, t. I, préface. [↑](#footnote-ref-2400)
2400. $ La duchesse de Valentinois. [↑](#footnote-ref-2401)
2401. $ Histoire de France, an 1559. [↑](#footnote-ref-2402)
2402. $ Celui de Catherine de Médicis, reine de la Renaissance. [↑](#footnote-ref-2403)
2403. $ Mézeray, Hist. de France. [↑](#footnote-ref-2404)
2404. $ Id., p. 62. [↑](#footnote-ref-2405)
2405. $ Mézeray, Hist. de France, p. 156. [↑](#footnote-ref-2406)
2406. $ Thuan, Hist., lib. XXII, an. 1559. [↑](#footnote-ref-2407)
2407. $ Thuan, Hist., lib. XXII, p. 62. [↑](#footnote-ref-2408)
2408. $ Id., p. 240. [↑](#footnote-ref-2409)
2409. $ Siècle de Louis XIV, t. II, p. 162. [↑](#footnote-ref-2410)
2410. $ On peut consulter, entre autres, les Mémoires de Saint-Simon la Correspondance de la princesse Palatine. [↑](#footnote-ref-2411)
2411. $ Histoire de France, p. 156. [↑](#footnote-ref-2412)
2412. $ Discours sur les moyens de bien gouverner, p. 205 ; édition de 1576. [↑](#footnote-ref-2413)
2413. $ Qui potrei esser lungo se il tempo le richiedesse, benche la necessità le richiegga, e sia senza dubbio uno de’ principali punti questo, onde dipenda la salute d’ell’ universo. — Raggionamento del modo di conservare le stalo e la libertà, p. 21. [↑](#footnote-ref-2414)
2414. $ Raggionamento del modo di conservare le stato e la libertà, p. 29. [↑](#footnote-ref-2415)
2415. $ Le libre penser. [↑](#footnote-ref-2416)
2416. $ Les lettrés. [↑](#footnote-ref-2417)
2417. $ P. 102-413. [↑](#footnote-ref-2418)
2418. $ Né à Boulogne en 1731, mort à Paris en 1803 ; professeur de belles-lettres, traducteur de plusieurs ouvrages de Platon, auteur lui-même d’ouvrages estimés. [↑](#footnote-ref-2419)
2419. $ Confessions, liv. I, c. XVI. [↑](#footnote-ref-2420)
2420. $ Sans excepter ceux des jésuites, comme nous l’avons vu par leur programme officiel. — Et l’on nous reproche comme une témérité d’avoir dit le premier que l’éducation classique paganisait la jeunesse ! [↑](#footnote-ref-2421)
2421. $ Grou, Morale de saint Augustin. [↑](#footnote-ref-2422)
2422. $ Grou, Morale de saint Augustin, t. I ; édition 1786. — Dire que tout fut païen dans les trois derniers siècles serait injuste ; mais, chose bien remarquable, c’est parmi les femmes, et surtout dans le peuple de cette époque, que se trouvent les croyances et les mœurs chrétiennes, c’est-à-dire dans les portions de la société qui subirent le moins l’influence de l’éducation classique. [↑](#footnote-ref-2423)
2423. $ Les voir dans notre première livraison. [↑](#footnote-ref-2424)
2424. $ Extrait d’une lettre de Pierre de Blois, citée par Hurter. — Tableau des mœurs de l’Église au moyen âge, t. I, p. 436. [↑](#footnote-ref-2425)
2425. $ La science ecclésiastique suffisante à elle-même sans le secours des sciences profanes, par M. Carrel, prêtre, docteur en théologie, p. 31-33. — Lyon, 1700, édition in-12. [↑](#footnote-ref-2426)
2426. $ O rem dignam vigíliis et lucubratiónibus episcopórum. — Epist. ad Dioscor. — Id. p. 35, 38. [↑](#footnote-ref-2427)
2427. $ Mella sunt venénum tegéntia. — Lact., lib. VI, c. I. [↑](#footnote-ref-2428)
2428. $ On trouvera dans la 9e livraison l’explication et le véritable sens de cette proposition. [↑](#footnote-ref-2429)
2429. $ Voir entre autres l’Encyclique de 1846. [↑](#footnote-ref-2430)
2430. $ Globe, n° 56. [↑](#footnote-ref-2431)
2431. $ Goethe. [↑](#footnote-ref-2432)
2432. $ Jacques, dans la Liberté de penser. [↑](#footnote-ref-2433)
2433. $ Feuerbach, id., n° du 20 novembre 1850. [↑](#footnote-ref-2434)
2434. $ Jacques, Liberté de penser, n° du 20 novembre 1850. [↑](#footnote-ref-2435)
2435. $ Alloury, dans les Débats, 25 avril 1852. [↑](#footnote-ref-2436)
2436. $ Dans l’admirable chapitre des Soliloques intitulé : Ce que c’est que devenir néant, quid sit nihil fíeri, saint Augustin explique avec sa lucidité ordinaire ce funeste travail de l’anéantissement de l’homme par lui-même. [↑](#footnote-ref-2437)
2437. $ « Neque rursum (atheísmus) caput efférre pótuit ante últimum quod efflúxit séculum, et primum Itáliam invásit… Cum ígitur, post diutúrnam multórum seculórum barbáriem, bonæ lítteræ a viris quibúsdam cordátis revocári cœpérunt, quidam flagitiósa quædam et ímpia dógmata secréto et e gúrgitis aussi sunt murmuráre… » Jac. Thomasii. Hist. atheism. brevit. delineáta. In-12, édit. 1723, p.144. [↑](#footnote-ref-2438)
2438. $ Quis étiam fácile infícias ire póterit, renascéntibus in Itália bonis lítteris, antíqua quoque Lucrética, Epicúrea, Horatiána, etc., recócta, exucúlta, adáucta, quemádmodum ressuscitáta philosóphia græca, nec non medicína et mathési, nonnúlli eárum professóres cum nobilíssimis illis disciplínis atheísmos suos imperítis, prætéxtu auctoritátis antiquórum, propinárunt, etc. ? — Spizel. Scrutínium atheísmi. In-12. August. Vindelicor. 1663, p. 22. [↑](#footnote-ref-2439)
2439. $ Jurieu, Politique du clergé, p. 85. [↑](#footnote-ref-2440)
2440. $ Pensées diverses sur les comètes, in-fol., p. 210. [↑](#footnote-ref-2441)
2441. $ Pensées diverses sur les comètes, in-fol., p. 210. [↑](#footnote-ref-2442)
2442. $ Voilà bien le fils de la Renaissance ; son témoignage n’en est que meilleur. [↑](#footnote-ref-2443)
2443. $ Dict., art. Takiddin. [↑](#footnote-ref-2444)
2444. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 301, 302. — Édition Beuchot. [↑](#footnote-ref-2445)
2445. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 301, 302. — Édit. Beuchot. [↑](#footnote-ref-2446)
2446. $ Vita, etc., dans les Œuvres de Scot, p. 15. [↑](#footnote-ref-2447)
2447. $ Voir Annales de phil. chrét., août 1855, p. 120 et suiv. [↑](#footnote-ref-2448)
2448. $ Petr., Clun., lib. IV, epist. 21. [↑](#footnote-ref-2449)
2449. $ « Primam elementórum concórdiam esse Deum et matériam ex qua réliqua fíerent dócuit Empédocles… Jam tandem obsoléverat et inter véterum sómnia et phantásmata recensebátur… Eam (opiniónem) inter véteris philosóphias pariétinas et rúdera revocávit Petrus Abælárdus, ingénio audax et fama céleber, et quasi Eurýdicen Orphǽus ab ínferis tandem revocávit. » (Caramuel, Phil. real., lib. III, §3, p. 175.) [↑](#footnote-ref-2450)
2450. $ Omnia sunt Deus, Deus est ómnia. Creátor et creatúra idem ; ídeæ creant et creántur. » (Putéolos, In Eléncho hæréseon : voce Amálricus, p. 23 ; Gerson, Tract. de concord. metaph. cum. log., part, IV.) [↑](#footnote-ref-2451)
2451. $ Nom ne parlons ni de Wiclef, ni de Jean Hus, ni de Jérôme de Prague, ni d’Arnaud de Brescia, ni de Valdo : tous ces novateurs furent des hérétiques et non des rationalistes. [↑](#footnote-ref-2452)
2452. $ C’est, en d’autres termes, ce que disait Érasme, le grand apôtre de la Renaissance : Ego péperi ovum ; Luthérus exclúsit. [↑](#footnote-ref-2453)
2453. $ Éloge historique de l’Université de Paris, p. 32. — C’est une preuve entre cent qu’alors on n’étudiait pas le grec. [↑](#footnote-ref-2454)
2454. $ Ipsæ dénique hǽreses a philosóphia subornántur. Inde Æónes… apud Valentínum : Platónicus fúerat. Inde Marciónis Deus mélior de tranquillitáte, a stoícis vénerat. Míserum Aristótelem ! qui illis (hæréticis et philósophis) dialécticam instítuit, artíficem struéndi et destruéndi, versipéllem in senténtiis, coáctam in conjectúris, duram in arguments, operáriam contentiónum, moléstam étiam sibi ipsi, ómnia retractántem, ne quid omníno tractáverit… Quid ergo Athénis et Hierosólymis ? quid Academíæ et Ecclésiæ ? quid hæréticis et christiánis ? Nostra institútio de Pórticu Salomónis est, qui et ipse tradíderat : Dóminum in simplicitáte cordis esse quæréndum (Sap. I, 1). Víderint, qui stoícum et platónicum et dialécticum christianísmum protulérunt. — De præscript., c. VII. — En empruntant ces dernières paroles dans son encyclique de 1846, Pie IX ne nous dit-il pas clairement que le christianisme court aujourd’hui les mêmes dangers qu’aux premiers siècles, et qu’il ne manque pas en Europe de philosophes rationalistes qui enseignent un christianisme stoïcien, platonicien, dialecticien ? La question est toujours de savoir quand et comment ces philosophes païens sont revenus au sein des nations chrétiennes. [↑](#footnote-ref-2455)
2455. $ Multilóquium et subtilitátem circa quæstiónes, cum sit Aristotélicum inférre fídei conántur. — Hæres., lib. II, c. XIX. [↑](#footnote-ref-2456)
2456. $ Peripatética ut humánis afféctibus obnóxia, et plusquam áliæ sectæ tribuénte bonis, quæ magni fiunt apud hómines. — Lib. I, Contr. Cels.

      Pour l’illustre docteur, la vraie philosophie est celle qui établit sur des fondements chrétiens tous les dogmes de la foi, et non sur des arguments philosophiques. Voici comment il caractérise l’opération de ceux qui prétendent convertir les mécréants au moyen des belles-lettres et de la philosophie païenne : Si ex his eruditiónibus, quæ extrínsecus vidéntur esse in século, áliquas contíngimus, verbi causa, ut est erudítio litterárum, vel artis grammáticæ, ut est geométrica doctrína, vel rátio numerórum, vel étiam dialéctica disciplína, et hæc ómnia extrínsecus quæsíta ad nostra institúta perdúcimus, atque in assertiónem nostræ legis adscíscimus, tunc vidébimur vel alienígenas in matrimónium sumpsísse, vel étiam concubínas : et si de hujúsmodi conjúgiis disputándo, contradicéntes redarguéndo, convértere áliquos potérimus ad fidem, et si suis eos ratiónibus et ártibus superántes ad veram philosóphiam Christi et veram sciéntiam Christi, pietátem Dei suscípere suasérimus, tunc ex dialéctica et rhetórica vidébimur quasi ex alienígena quadam vel concubína fílios genuísse. — Homil. XI, in I Gen. [↑](#footnote-ref-2457)
2457. $ Stoíci animántium fábricam divínæ solértiæ tríbuunt ; Aristóteles autem labóre se ac moléstia liberávit, dicens mundum semper fuísse. — Contr. Gentil., lib. II, c. II. [↑](#footnote-ref-2458)
2458. $ Aristóteles et Theophrástus in summa habéntur veneratióne. Hi ergo tum infidélium ártibus ad erróris sui senténtiam roborándam abutúntur, tum solérti impiórum astútia ac subtilitáte símplicem ac sincérum divinárum scripturárum fidem adulterant. — His. eccl., lib. V, c. XXVII. [↑](#footnote-ref-2459)
2459. $ Irrísio philosoph. [↑](#footnote-ref-2460)
2460. $ Num Aristótelis aut chrysíppi syllogísmis opus est, ut eum prædicémus qui ingénitus est, etc., etc. — Contr. Eunom. [↑](#footnote-ref-2461)
2461. $ Lingua pauper, nec verbórum fluxus et captiónes novit… aut pravum ártium aristotelicárum artifícium, aut platónicæ eloquéntiæ præstígias, quæ velut ægyptíacæ quædam plagæ in Ecclésiam nostram irrepsérunt. — Orat. XXVI. [↑](#footnote-ref-2462)
2462. $ Hujus philósophi virus omne in seípsis expressérunt, et innocéntem Spíritus Sancti simplicitátem, benignitatémque reliquérunt, etc. Syllogísmis quibúsdam aristotélicis ac geométricis Dei natúram explicáre student, iisdémque probant Christum a Deo oríri non posse… Désine, Aëti, aristotélicas illas tuas voces et inánes obtrúdere… Non enim in syllogísmis argumentísque regnum cœléste pósitum est, neque in arrogánti inflatóque sermóne, sed in virtúte et veritáte. — Contr. hæres., lib. II. Hæres. 69 ; lib. III, Hæres. 76. [↑](#footnote-ref-2463)
2463. $ Et primo eórum assertiónem, qui Deum putant curam mundi nequáquam habére, sicut Aristóteles ásserit usque ad lunam descéndes providéntiam. — Offic., lib. I, c. XIII. [↑](#footnote-ref-2464)
2464. $ Voluérunt enim ámplius quiddam inveníre, fínibus sibi datis non conténti ; quaprópter et ab iis excidérunt, ut qui novitátem appetíverint. Etenim hujúsmodi ómnia Græcórum fuére, ob quod advérsum semetípsi mútuo stetére ; et Aristóteles quidem advérsus Platónem insurréxit. Stoíci autem in hunc infremuérunt, et alíus áliis hostis éxtitit… vide quantum sit perículum res fídei permíttere humánis ratiónibus et non fídei… Nihil pejus est, quam humánis ratiónibus spirituália subjícere. — Homil. III, in c. I Epist. ad Rom. ; in Psal. CXV ; Homil. XXIV, in Joan. [↑](#footnote-ref-2465)
2465. $ Accédit ad hoc, quod Ariána hǽresis magis cum sapiéntia sǽculi facit et argumentatiónum rivos de fóntibus Aristótelis mutuátur… Hæc argumentátio tortuósa est, ecclesiásticam simplicitátem inter philosophórum spinéta conclúdens. Quid Aristóteli et Paulo ? Quid Platóni et Petro ?… Disputátio tua non ex fóntibus veritátis et christiána simplicitáte, sed ex philosophórum minútiis et arte descéndit. — Dialog. contr. Lucifer. ; contr. Pelag., lib. I et III. [↑](#footnote-ref-2466)
2466. $ Rogo, fili Juliáne, quid respondébis ? quibus eos óculis intuéberis (Patres Ecclésiæ) ? Quæ Aristótelis categóriæ, quibus ut in nos velut ártifex disputátor insílias, vidéri áppetis elimátus ? etc. — Contr. Julian., lib. I. [↑](#footnote-ref-2467)
2467. $ Ex aristotélica disciplína nobis insultántes, et mundánæ sapiéntiæ fastu túrgidi inánes verbórum crépitus excitant, etc. — Contr. Eunom. assert. II. [↑](#footnote-ref-2468)
2468. $ Aristóteles autem… exístimat ánimam simul cum córpore dissólvi. Réliqui deínceps hoc omnes agunt, ut álii aliórum senténtias déstruant atque convéllant ; quo fit ut et áliis et sibi ipsis contrárias opiniónes prodant. — In Theophrast. [↑](#footnote-ref-2469)
2469. $ Destrúctus est Plato et Aristóteles per mortem Christi, et eórum sapiéntia in Ecclésia pro níhilo dúcitur. — In cap. II Epist. I ad Corinth. [↑](#footnote-ref-2470)
2470. $ … Quid docuérunt, vel docent nos sancti apóstoli ? Non Platónem legére, non Aristótelis versútias inversére. — Serm. II, in die Pentecost. ; id., Serm. I, in fest. Apost. Petri et Pauli. — Nous pourrions citer encore, le sixième concile général, act. XI ; Bède, lib. IV, in cap. IX Samuélis ; in cap. VII Levitic. ; Mansuet, évêque de Milan, Epist. ad Constantin. ; Sidoine, lib. IV, epist. 3 ; l’évêque Nemesius, lib. De natúra hóminis ; Théodoret, serm. V, De natúra hóminis ; id., De relig. hist., c. XXVII ; Theodor., prêtre d’Antioche, lib. De incarnat. contr. hǽreses ; saint Justin, Dialog. cum Tryphóne, etc. [↑](#footnote-ref-2471)
2471. $ Ainsi, Bède, qui exclut formellement Aristote des écoles, et comme dit un auteur : A christiánæ fídei vicinitátibus et confíniis prohíbuit, connaissait quelques-uns de ses ouvrages, dont il a extrait plusieurs sentences. Il en est de même de Lanfranc, in I ad. Cor. ; de Pierre, abbé de Celles, lib. X, epist. 12 ; de Richard de Constance, à qui Jean de Salisbury, évêque de Chartres, écrit de lui envoyer quelques traités d’Aristote, epist. 202. — Quant à Platon, presque personne ne le connaissait, surtout ne le lisait. Platónem enim jam inde e multis annis vix in ángulis hómines otiósi legunt. — Melech. Canus., Disputat. de Aristotel., lib. X, De locis theolog., c. V. [↑](#footnote-ref-2472)
2472. $ In illis diébus legebántur Parísius libélli quidam de Aristótele, ut dicebántur, compósiti, qui docébant Metaphýsicam, qui quóniam non solum hǽresi (Amatrici) senténtiis subtílibus occasiónem præbébant, immo et áliis nondum invéntis præbére póterant, jussi sunt omnes combúri ; et sub pœna excommunicatiónis cautum est in eódem concílio, ne quis eos de cétero scríbere et légere præsúmeret vel quocúmque modo habére. — Rigórdus, in Vit. Philipp. Aug.

      Librórum quoque Aristótelis, qui de naturáli philosóphia inscrípti sunt, et ante paucos annos cœ́perant lectitári interdícta est léctio… quia ex ipsis errórum sémina videréntur exórta. — Hugo, Chronol. Roberti continuat. an. 1210 ; Joan. Victorin. in Memorial. histor. [↑](#footnote-ref-2473)
2473. $ Colléctio judicior. de novis errorib. qui ab init. XII secul. usque ad an. 1632, in Eccles. proscrípti sunt. 3 vol. in-fol. Lutétiæ, 1328, t. I, p. 203. [↑](#footnote-ref-2474)
2474. $ Nóverint univérsi, quod cum dómini papæ speciále habuissémus mandátum… ordinávimus et statúimus in hunc modum… Legant libros Aristótelis de Dialéctica tam de véteri quam de nova in scholis ordinárie et ad cursum… non legántur libri Aristótelis de metaphýsica et de naturáli philosóphia, nec summæ de iísdem… ut omnes qui contumáciter contra hæc statúta nostra veníre præsúmpserint… vínculo excommunicatiónis innodámus. — Cod. Mss. Academ. Parisiens. [↑](#footnote-ref-2475)
2475. $ Que jusqu’à cette époque la dialectique de saint Augustin ait régné dans les écoles, nous en avons un illustre témoignage dans la vie de saint Odon de Cluny : Odo vir beatíssimus ex Francórum prosápia éxtitit oriúndus… ádiit Parísium ibíque dialécticam sancti Augustíni Deodáto fílio suo missam perlégit, et Marciánum in liberálibus ártibus frequénter lectitávit, præceptórum quippe in his ómnibus hábuit Remígium. Vit. Odon. Clun., lib. I. — Sic ígitur, ajoute Launoi, usus obtinúerat, ut Lutétiæ Augustíni dialéctica traderétur. Eam doctíssimus ille vir Remígius trádidit, eam post Remígium Odo, et post Odonem álii tradidérunt. Verum tandem aliquándo Augustínus Aristóteli, christiánus vidélicet gentíli cessit. P. 29. [↑](#footnote-ref-2476)
2476. $ Ad hæc jubémus, ut magístri ártium… libris illis naturálibus ; qui in concílio provinciáli ex certa sciéntia prohíbiti fuére Parísius, non utántur, quoúsque examináti fúerint, et ab omni errórum suspicióne purgáti. Magístri vero et scholáres theológiæ in facultáte, quam profiténtur, se stúdeant laudabíliter exercére ; nec philósophos se osténtent, sed sátagant fíeri Theodidácti, nec loquántur in lingua pópuli, linguam hebrǽam cum asótica confundéntes, sed de illis tantum in scholis quæstiónibus dísputent, quæ per libros theológicos et sanctórum Petrum tractátus váleant terminári… Nulli ergo hóminum líceat hanc páginam nostræ provisiónis, concessiónis, prohibitiónis et inhibitiónis infríngere, vel ei ausu temerário contraíre, etc. — Mss. Acad. Paris. [↑](#footnote-ref-2477)
2477. $ Lib. De script. eccles., c. XXIV. [↑](#footnote-ref-2478)
2478. $ In sciéntiis philosophórum módicum debémus morári, in theológia ómnibus diébus… Quidam semper stant in óstio, et domum theológiæ nunquam intrant… artes sunt quasi ancílla ; theológia dómina. Sic pleríque adulterántur cum suis ancíllis, de dómina parum curántes, sed contra præsuméntes supra vires. — Serm. domin. II post festum Trinit. [↑](#footnote-ref-2479)
2479. $ Non libénter legébat in scriptúris magistrátibus, sed in sanctórum libris authénticis et probátis. — Gaufrid. Bellílocus, c. XXIII de vit. illíus. — Quos inter númerat Ambrósium, Augustícium, Hierónymum, Gregórium. Atque ita magistrórum, qui tunc víverent aut víxerant ópera, vidétur véterum Ecclésiæ tractatórum libris oppónere. — Launoi, p. 32. [↑](#footnote-ref-2480)
2480. $ Nullo pacto putándus est arislotelizásse, sed tantum Aristótelem exposuísse, ut occúrreret malis per Aristótelem illátis, et créderem cum licéntii pontíficis. — Prolog. instaurat. scient., art. 11. [↑](#footnote-ref-2481)
2481. $ … Dicunt étiam quod in términis philosóphiæ et naturálibus princípiis errávit maniféste. Dicunt étiam quod in plúribus locis doctrínæ suæ ipse errávit pro hoc quod princípia philosóphiæ, seu pótius quædam philosophórum verba ad conclusiónes theológiæ nimis applicávit. Non enim loqui táliter debent theólogi, quáliter loquúntur philósophi, sicut docet Augustínus, lib. X De civ. Dei, c. XXIII, dicens : Líberis verbis loquúntur philósophi, nec in rebus ad intelligéndum difficíllimis offensiónem religiosárum áurium pertiméscunt. Nobis autem ad certam régulam loqui fas est ; ne verbórum licéntia étiam de rebus, quæ his significántur, ímpiam gignat opiniónem. — Tract. adv. Joan. Montesonem ad calcem magístri sentent. [↑](#footnote-ref-2482)
2482. $ Éloge historique de l’Université, p. 32. [↑](#footnote-ref-2483)
2483. $ Éloge historique de l’Université, p. 32. [↑](#footnote-ref-2484)
2484. $ Statúimus auctoritáte (apostólica) quod scholáres ántequam ad determinándum in ártibus admittántur… audíverint véterem artem totam… Item librum de generatióne et corruptióne, de cœlo et mundo, librum metaphýsicæ, etc. — Mss. Acad. Paris. [↑](#footnote-ref-2485)
2485. $ Cur ob áliud appellántur theólogi nostri témporis, sophístæ verbósi et phantástici, nisi quia relíctis utílibus et intelligibílibus pro auditórum qualitáte tránsferunt se ad nudam lógicam, vel metaphýsicam, aut étiam mathemáticam, ubi et quando non opórtet… Quæ etsi vera essent et sólida, sicut non sunt, ad subversiónem tamen magis audiéntium, vel irrisiónem, quam ad rectam fídei ædificatiónem sæpe præfíciunt. — Lect. in Marc. [↑](#footnote-ref-2486)
2486. $ Nunc autem plerósque vidémus scholásticos sacrárum inconcússa testimónia Scripturárum, tam ténuis æstimáre moménti, ut ratiocinatiónem ab auctoritáte ductam vel inértem et mínime acútam, síbilo ac subsannatióne irrídeant, quasi sint majóris pónderis, quæ phantásia humánæ imaginatiónis adinvénit. — Nicol. Clemeng., In op. Ms. de instituéndo theológiæ stúdio. [↑](#footnote-ref-2487)
2487. $ Speciálius autem mandámus, quátenus ipsi scholáres diligéntius insístant metaphysicálibus libris et morálibus addiscéndis, alióquin in tentámine vólumus et mandámus illos, ut meréntur, repélli. — Mss. Acad. Paris. [↑](#footnote-ref-2488)
2488. $ A tempóribus Abælárdi seculárem id est Aristotélicam philosóphiam cœpísse sacram theológiam inútili sua curiositáte fœdáre. — Lib. De script. eccles. [↑](#footnote-ref-2489)
2489. $ Fr. archiep. Rotomag., t. III, De myster. Eucharist. [↑](#footnote-ref-2490)
2490. $ État de la philosophie moderne en Allemagne, p. 4. [↑](#footnote-ref-2491)
2491. $ « C’est Machiavel Florentin, dit Gentillet, qui lui a donné nom. » [↑](#footnote-ref-2492)
2492. $ Daniel Classen. Relig. Polit. [↑](#footnote-ref-2493)
2493. $ An polítici horum témporum in númerum christianórum sint habéndi ? Polítici sunt hi qui rei privátæ et públicæ curam religióni antepónunt, adeóque religiónem ipsam nullo loco ducunt, atque huic tam perspícuæ impietátis políticæ et prudéntiæ civílis honestíssimam vestem impónunt, ut polítici dicántur qui áthei sunt. — In orat. acad. [↑](#footnote-ref-2494)
2494. $ Athei qui rempúblicam adminístrant políticos se nominári gaudent. — Ad Contz., lib. II, Politic., 4, c. XIV. [↑](#footnote-ref-2495)
2495. $ Tract. contempl. aulæ., id. Contz. Traité du courtisan. [↑](#footnote-ref-2496)
2496. $ Renascéntibus lítteris… nonnúlli eárum professóres cum nobilíssimis illis disciplínis atheísmos suos imperítis prætéxtu auctoritátis antiquórum propinárunt. — Scrutin, atheis., p. 22, édition in-12,1663. [↑](#footnote-ref-2497)
2497. $ Pierre Mathieu, Hist. de Henri II, liv. VII, § 8. [↑](#footnote-ref-2498)
2498. $ Si átheos quæris, nusquam plures quam in Itália invénies, quibus facílius ex Homéro aut Virgílio purgatórium persuáseris quam resurrectiónem mortuórum. — Apud Spiz., t. I, p. 22. [↑](#footnote-ref-2499)
2499. $ Hist. des scienc. moral. et politiq., etc., t. I. [↑](#footnote-ref-2500)
2500. $ In suis enim dissertatiónibus de ánima et mente humána, ánimas cum córpore vero interitúras, magno Ecclésiæ scándalo, credébat. Quaprópter opus istud ímpium et porco non hómine auctóre dignum, in bibliothéca júdicat Guesnerus. — Thom., Hist. phil. atheis., p. 158 ; de Thou, lib. XIII, p. 276 ; Brucker, lib. II, p. 134. [↑](#footnote-ref-2501)
2501. $ On peut s’en convaincre en lisant ses Quæstiónes peripatéticæ, ou l’ouvrage de Samuel Parker, Disputátio de Deo et Providéntia. [↑](#footnote-ref-2502)
2502. $ … Opiniónem de único intelléctu ita confirmáre arguméntis válidis et numerósis consuevísse, ut omnes plebéi et minúti philósophi dictárent in vulgus eum totam pene Itáliam in hunc perniciósum errórem compulísse. — Brucker, lib. II, c. III, p. 186. [↑](#footnote-ref-2503)
2503. $ … Hanc enim elabéndi rimam servavérunt quotquot in Itália impietátem aristotélicæ philosóphiæ pro summa sapiéntia habuérunt… Quis, quæso, ignórat ut inter omnes, proh dolor ! gentes, ita imprímis inter Italos, máxime inter eos qui peripatetísmo ex ánimo addícti fúerunt, eam, quæ Cremónio tríbui solet, apud impietátis cultóres régulam invaluísse : Intus ut libet, foris ut moris est. — Id., id., p. 228. [↑](#footnote-ref-2504)
2504. $ Simónis Simónii Lucénsis, primum románi, tunc calviniáni, deínde lutheráni, dénuo románi, semper autem áthei summa relígio. [↑](#footnote-ref-2505)
2505. $ Qui giace l’Aretino poeta tosco

      Che d’ognun’ disse mal, che di Dio

      Scusandosi col dir : Io non le conosco.

      Apud Giusep. Pazzi, Continuazione della monstrosa farina. — Édit. Venet., 1609. [↑](#footnote-ref-2506)
2506. $ Homo nullíus religiónis ac fídei et inter clanculários átheos secúndi órdinis ævo suo fácile princeps. — Theoph. Reginald. Erótem, IV. De bonis ac malis libris, n. 44. [↑](#footnote-ref-2507)
2507. $ Jo. Batt. Gello, dial. II, Chimer. del. Botajo. [↑](#footnote-ref-2508)
2508. $ Jo. Leti, Istor. universal., p. 716 ; id., Thuan. supplem. [↑](#footnote-ref-2509)
2509. $ Thomas, Hist. atheism., p. 171. [↑](#footnote-ref-2510)
2510. $ Voir la seconde livraison de la Révolution. [↑](#footnote-ref-2511)
2511. $ Quóties autem áliquod marmor vetus, áliquod simulácrum deórum dearúmve effodiebátur ex ruínis Urbis illacrymábat ; rogátus cur id ágeret : admónitus, inquit, témporum meliórum, etc. — Gabr. Putherb. in Theotim., lib. I, p. 78. [↑](#footnote-ref-2512)
2512. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-2513)
2513. $ In domo príncipis Parménsis atheísmus et áliæ virtútes románæ in delíciis habebántur, et hujúsmodi libertátem nusquam ubérius invénias quam apud hærédes Petri Aloýsii. — Apol. Wilhelm., princip. arausic., p. 66. [↑](#footnote-ref-2514)
2514. $ … Feminárum amóribus quibus se a juventúte usque ad senectútem semper déditum fuísse cándide fatétur… — Naud. In judício de Aug. Nipho ejus. operib. moral, præfíxo, p. 31 ; et Tiraboschi, t. VII, p. 432. [↑](#footnote-ref-2515)
2515. $ Semel perlégi librum illum, et tempus nunquam pejus collocávi. Politiánum tota sacra léctio offendébat ; intérim religióse quærébat ac quiritabátur étiam dicéndum sit : Carthaginénsis an Carthaginiénsis ; scribéndum primus an preimus ; intélligo an intellego ; Virgílius an Vergílius, etc., et de his nugis instruébat centúrias, quibus ordinándis deféssus, transferébat se ad componéndum festívum áliquod epigrammátion de máscula Venére græcum, ut habéret plus Véneris, et Latíni non intellígerent… O hóminum curas, propter quas mérito pietátem vel contémnerent vel neglígerent !… Epigrámma áliquod in Cupídinis aut præpósteræ Véneris laudem compósuit. Ferunt eum ingénui adolescéntis insáno amóre pércitum, fácile in lethálem morbum incidísse ; corrépta enim cítharam cum eo in médio et rápide febre torrerétur, suprémi furóris cármina decantávit, ita ut mox delirántem vos ipsa et digitórum nervi et vitális dénique spíritus inverecúnda urgénte morte desérerent. — Spiz., p. 65 ; Gabr. Putherb., In Theotim., lib. I, p. 81 ; Vivos, De verit. fídei, lib. II ; Paul Jov., Elog., p. 83 ; édit. in-12.

      Voici un échantillon des poésies légères de Politien ; c’est l’épigramme intitulée : In violas a Venére mea dono accéptas, Oper. Angel. Polit., t. II, p. 309.

      Molles o víolæ, Véneris munúscula nostræ

      Dulce quibus tanti pignus amóris est.

      Felíces nímium víolæ, quas cárpserit illa

      Déxtera, quas misérrimum me mihi rápuit.

      Quas róseis dígitis formóso admóvit ori

      Illi, unde in me spícula torquet amor, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2516)
2516. $ Naudé, Apol. des grands hommes, ch. VII. [↑](#footnote-ref-2517)
2517. $ Mém., art. Bembo. [↑](#footnote-ref-2518)
2518. $ Voir aussi P. Jov., Elog., et Bayle, art. Bembo. [↑](#footnote-ref-2519)
2519. $ Quod qui negat cum non legísse opórtet annáles litterários qui obscœnissimórum sermónum et impietátis nefándæ plaustra nobis suggérunt. Lib. II, c. III. — Voir aussi Bayle, art. Vayer. [↑](#footnote-ref-2520)
2520. $ Asseris me habére fílios, quod clérico non licet ; sine uxóre, quod láicum non decet. Possum respondére habére fílios me, quod láicis éxpedit ; et sine uxóre, quod est mos clericórum ab orbis exórdio observátus ; sed nolo erráta mea ulla excusatióne tuéri. [↑](#footnote-ref-2521)
2521. $ ... Ibi parcebátur némini in lacesséndo ea quæ non probabántur a nobis, et ab ipso persǽpe pontífice inítium reprehensiónis sumpto… Hódie… désiit Bugiále, tum témporum tum hóminum culpa, omnísque jocándi confabulandíque consuetúdo subláta. — Facetiárum conclus., p. 275. [↑](#footnote-ref-2522)
2522. $ Opus turpíssimum et aquis incendióque digníssimum. [↑](#footnote-ref-2523)
2523. $ Mém. de Nicér., t. IX, p. 154. [↑](#footnote-ref-2524)
2524. $ Quid mirum Facétias meas, ex quibus liber constat, non placére hómini inhumáno, stúpido, agrésti, deménti, bárbaro, rusticáno ? At ab réliquis aliquánto quam tu doctióribus probántur, legúntur, et in ore et in mánibus habéntur, ut velis nolis rumpántur licet tibi codro ília… diffúsa per univérsam Itáliam et ad Gallos, usque Hispános, Germános, Británnos, ceterásque natiónes transmigrárint qui sciant loqui latíne. — In Laurent. Vallam. [↑](#footnote-ref-2525)
2525. $ Mém., art. Pogge. [↑](#footnote-ref-2526)
2526. $ Hierónymum quem hæréticum ferunt… si tamen vera sunt quæ sibi objiciúntur. [↑](#footnote-ref-2527)
2527. $ Incredíbile est dictu quem cállide respondéret, quibus se tuerétur arguméntis. Nihil unquam prótulit indígnum bono viro. [↑](#footnote-ref-2528)
2528. $ Si id in fido sentiébat quod verbis profitebátur, nulla in eum nedum mortis causa inveníri justa posset, sed ne quidem levíssimæ offensiónis… non laudo si áliquid advérsus Ecclésiæ institúta sentiébat. [↑](#footnote-ref-2529)
2529. $ Fáteor me néminem vidísse unquam qui in causa dicéndi, præsértim cápitis, magis accéderet ad facúndiam priscórum, quos tantópere admirámur. [↑](#footnote-ref-2530)
2530. $ Stabat impávidus, intrépidus, mortem non contémnens solum, sed áppetens, ut álterum Catónem dixísses. [↑](#footnote-ref-2531)
2531. $ O virum dignum memória hóminum sempitérna! Nullus unquam stoicórum tam constánti ánimo, tam forti, mortem perpéssus est, quam iste appetiísse vidétur. [↑](#footnote-ref-2532)
2532. $ Neque Mútius ille tam fidénti ánimo passus est membrum uri, quam iste univérsum corpus. Neque Sócrates tam sponte venénum bibit, sicut iste ignem suscépit. — Ad Leonard. Aret., Ep. inter ópera. [↑](#footnote-ref-2533)
2533. $ Virtútes ferme omnes tanquam proscríptæ, regum ac dominántium ánimos reliquérunt, seséque ad humilióres hómines contulérunt, etc., etc., p. 394. [↑](#footnote-ref-2534)
2534. $ Voir entre autres, Bayle, art. Vayer et Virgile ; Tiraboschi, Hist. de la litt. ital. ; Ginguené, id. [↑](#footnote-ref-2535)
2535. $ Io non intendo qui far l’apologista del Casa : troppo cbiare sono l’infamità che si leggono in quel suo sporco capitolo, ecc. ; contuttociò come ho detto, fu sua gran disgrazia l’aver per nemico il Vergerio. Ognun vede le orribil infamità nel medesirao genere che si trovano nel Berni ; nel capitolo a Marco Antonio da Bibiena, e nel altro capitolo soprà un garzone, ed in mille altri luoghi ; in Curzio di Marignolle ; nel Russoli ; in Marco Lamberti ; nel Pcrsiani ; ed in cento e mille altri nostri poeti fiorentini, per tralasciare altri quasi infiniti di altre patrie. — Letter. al. sig. Bigot. [↑](#footnote-ref-2536)
2536. $ Da quai donzella non son oggi intese

      Le Priappee ? ……

      …………………………………………

      Pormi il tosco alla bocca, e poi s’io pero

      Dir, che maligni fur gl’ affetti miei !

      …………………………………………

      L’orecchio lia il mondo sol per Lesbia, etc., etc.

      Salvator Rosa, la Poesia. In-18,1719. — Voir aussi Possevino, Biblioth. univers. [↑](#footnote-ref-2537)
2537. $ Di lascive pitture il mondo è pieno,

      E per le vie degl’ occhi il cor tradito

      Dal nefando color beve il veleno.

      La Pittura, in-18, 1719. [↑](#footnote-ref-2538)
2538. Fuor che Giacinfo, Satiri e Napee

      Per i musei moderni altro non vedi,

      E Psichi, e Ledee, Danai, et Galatee,

      Mirre, Europe, Diane, e Ganimedi :

      E le Pasife adulteri e bestiali

      Son delle gatlerie pregiati arredi, etc.

      La Pittura, in-18, 1719. [↑](#footnote-ref-2539)
2539. $ Título duntáxat sumus christiáni... Christum ore confitémur, sed Jovem óptimum máximum et Rómulum gestámus in péctore. — Ciceron., p. 106, etc. — Voir notre préface, aux lettres de saint Bernard. [↑](#footnote-ref-2540)
2540. $ Queste pitture ignude, senza spoglia,

      Son libri di lascivia ; hanno i pennelli

      Sensi, da cui disonestà germoglia. — Id. [↑](#footnote-ref-2541)
2541. $ Quæst. Rom., 40. T. III, p. 399 ; édit. in-12. [↑](#footnote-ref-2542)
2542. $ Politic., lib. VIII. [↑](#footnote-ref-2543)
2543. $ Proper. oper., lib. II, eleg. VI, v. 27-34. [↑](#footnote-ref-2544)
2544. $ Le scandale en est aujourd’hui arrivé à tel point, que la police elle-même, que personne n’accusera de jansénisme, dénonce et fait condamner les photographes qui ont aussi leur sérail et qui en exposent les produits aux regards des passants ! [↑](#footnote-ref-2545)
2545. [# Texte de note manquant dans l’original.] [↑](#footnote-ref-2546)
2546. $ Deh, torna in terra col flagello usato !

      Che per man de’ pittori entro le chiese

      Delle vacche ogni di fassi il mercáto.

      E tu non sol dissimuli l’ offese,

      Ma comporti che sian di questi porci

      Sull’ are tue le frenesie sospese !

      …………………………………

      Per vantarsi più d’un, che ben conosce

      Di tutto il corpo le minuzie e i bruscoli,

      Fa mostrar alle santé e poppe e cosce,

      E per farsi tener fra i più maiuscoli,

      Spogliando i santi, vuol mostrar che intende

      I propi siti e rigirar de i muscoli

      …………………………………

      Più tavola non v’ è che almen sia casta,

      Che per i tempi la pittura insana

      La religion col puttanesimo impasta. [↑](#footnote-ref-2547)
2547. $ Nous en avons donné un échantillon dans le Protestantisme. [↑](#footnote-ref-2548)
2548. $ Un noble voyageur s’adresse à Michel Ange, et lui dit :

      Sapévi pur che il fíglio di Noë,

      Perchè scoperse le vergogne al padre,

      Tirò l’ira di Dio sovra di se :

      E voi senza temer Cristo e la madré,

      Fate che mostrin le vergogne aperte

      In fin de’ santi qui l’intere squadre.

      Dunque là, dove al ciel porgendo offerte

      Il sovrano pastore i voti scioglie,

      S’hanno a veder l’ oscenità scoperte ?

      Dove la terra e il ciel lega e discioglie

      Il vicário di Dio, saranno esposto

      E natiche, e cotali, e culi e coglie.

      In udire il pittor queste proposte,

      Divenuto di rabbia rosso e nero,

      Non pote proferir le sue risposto

      Nè potendo di lui l’ orgoglio altero

      Sfogáre il suo rancor per altre bande

      Dip nse nell’ inferno il cavalière. — Id. [↑](#footnote-ref-2549)
2549. $ Tutto il mondo è pittore……

      Più tele ha il Tibro, che non ha lombrichi,

      E fan più quadri certi capi insani

      Che non fece Agatarco ai tempi antichi ;

      Onde dissero alcuni oltramontani

      Che di tre cose è l’ abbondanza in Roma :

      Di quadri, di speranze e baccia mani.

      Escon dal Lazio le pitture a soma,

      E tanta de’ pittori è la semenza

      Che infettato ne resta ogn’ idioma. — Id. [↑](#footnote-ref-2550)
2550. $ Quelques-uns en étaient venus à chanter le Kyrie sur l’air de l’Ami Baudichon ou de Vénus la belle. [↑](#footnote-ref-2551)
2551. $ Sol di Sempronie le città son piene…

      Che con maniéré infami e vergognose

      Danno il tracollo agi’ uomini dabbene…

      Arrosiste al mio dir, donne romane,

      Le di cui profanissime ariette

      Ilan fatto al disonor le strade piane…

      Io sgrido, io sgrido voi, maestri indegni,

      Voi al mondo insegnaste a imputanirsi…

      Tutti i canti oggimai sono immodesti, etc.

      La Musica. [↑](#footnote-ref-2552)
2552. $ Sans doute les romans de chevalerie, les fabliaux et les chants des trouvères des treizième, quatorzième et quinzième siècles, ne sont pas tous exempts de reproche. Mais entre ces ouvrages, inspirés déjà, du moins en partie, par l’esprit païen, et ceux des écrivains et des poètes de la Renaissance, quelle différence pour l’esprit général ! [↑](#footnote-ref-2553)
2553. $ Nobis consúltum esset si suas merces, odóres, unguénta, si suos libéllos in se continuísset sibíque tantum habuísset Itália. — Theotim., lib. I, p. 79. [↑](#footnote-ref-2554)
2554. $ Voir notre Histoire du Protestantisme. [↑](#footnote-ref-2555)
2555. $ Sola pene Európa est christiána : jam in Európa dimídia fere pars est hæreticórum, schismaticórum, politicórum et atheórum ; inter orthodóxos multi sunt concubinárii, multi qui ódia fovent, multi injustórum bonórum possessóres, multi ebriósi, etc. — Comm. in Zach., c. XIII., v. 8. [↑](#footnote-ref-2556)
2556. $ Inter illos átheos mínime postrémi sunt qui, peregrinatiónibus paritérque stúdiis itálicis abúsi, data quasi ópera ad artis atheísticæ fastígium aspirárunt, eque scholis istis ad pietátem, candórem fidémque prædecessórum suórum subruéndam prodiérunt. Dénique si átheos prácticos vitæ morúmque corruptóres quæras, innúmeros plane tellus fert germánica. Quid próhibet quóminus cum beáto Hierónymo dícere possímus : In nostra pátria Deus venter est et sánctior ille qui dítior ? — Philosoph. real. Præf. [↑](#footnote-ref-2557)
2557. $ Les Réformateurs, t. I. Zwingli, p. 225. [↑](#footnote-ref-2558)
2558. $ Perverti par son commerce avec les païens, ce libre penseur commence comme tous les autres par déclamer contre les moines, continue en se faisant disciple de Pythagore, et finit par donner dans la cabale. [↑](#footnote-ref-2559)
2559. $ Triomph. Capnion. [↑](#footnote-ref-2560)
2560. $ Les Réformateurs, t. I, p. 51. [↑](#footnote-ref-2561)
2561. $ Epist., Th. Mori. inter epist., Érasme Rotterd. [↑](#footnote-ref-2562)
2562. $ Les Réformat., etc. Hutten. [↑](#footnote-ref-2563)
2563. $ Les Réformateurs, id., t. I, p. 82. [↑](#footnote-ref-2564)
2564. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-2565)
2565. $ Esquisses historiques sur la Réforme, par le docteur Jarcke, p. 13, 17, 29, 31 et 50. [↑](#footnote-ref-2566)
2566. $ Esquisses hist. sur la Réforme, par le docteur Jarcke, p. 89. [↑](#footnote-ref-2567)
2567. $ Analyse de la Triade, par Meiners ; Biographie des hommes illustres de la Renaissance, 3 vol. in-8°. [↑](#footnote-ref-2568)
2568. $ Cochlæus act., etc. [↑](#footnote-ref-2569)
2569. $ Quinet, Préf. aux œuvres de Marnix. [↑](#footnote-ref-2570)
2570. $ Lettre à Frédéric de Saxe, 1720. Voir les mêmes vœux dans le Nouveau Karsthans, autre pamphlet de Hutten. [↑](#footnote-ref-2571)
2571. $ Pour le caractériser, un d’entre eux lui fit, dans le goût de l’époque, l’épitaphe suivante :

      Inter divos, nullos non carpit Momus,

      Inter heróas, monstra quæque insectátur Hércules,

      Inter démones, rex Erebi Plutus iráscitur ómnibus umbris.

      Inter philósophos, ridet ómnia Demócritus,

      Contra deflet cuncta Heráclitus.

      Nescit quæque Pyrrhus,

      Et scire se putat cuncta Aristóteles.

      Contémnit cuncta Diógenes.

      Nullis his parcit Agríppa : contémnit,

      Scit, nescit, deflet, ridet, iráscitur, insectátur,

      Carpit ómnia.

      Ipse philósophus, demon, heros et ómnia. [↑](#footnote-ref-2572)
2572. $ Magnus eórum (atheórum) númerus. Pópulus noster fit ut tribus Gad, currens post seductóres insánum in modum. Infántes non baptizántur, etc. — O’Connor, Comment. de statu Eccl. Britan., p. 50. [↑](#footnote-ref-2573)
2573. $ … A condíto orbe non fúerunt tot monstrósæ opiniónes quot nunc in Anglia. — Thom. Eduard., In gangrena ; id., Joseph Alles, évêque de Norwich, État de l’Église anglicane, section 23 ; idem, J. B. François, notes sur l’Histoire de de Thou, c. II. [↑](#footnote-ref-2574)
2574. $ King, In Lect. sup. Jonam., sect. 32, p. 442. [↑](#footnote-ref-2575)
2575. $ Públicos atheísmi professóres in Anglia exstáre… atheórum sequéntem artículum primárium esse : christiánum hóminem a béstia nihil pénitus différre, neque ab eo reddéndam esse unquam óperum suórum ratiónem, sed instar bruti animális moritúrum, nec unquam vel córpore vel ánima resurrectúrum. — Andréas Philopater, In respons. ad edict. Elizab. ; item, Parker Barlow ; idem, Guill. Bos., lib. De inst. rep. christ. [↑](#footnote-ref-2576)
2576. $ Respons. Witakerii, p. 432. Id., in-12. [↑](#footnote-ref-2577)
2577. $ … Si non vidíssem, si non audíssem hæc monstra, certe tam multus, véhemens ac copiósus in hac causa non fuíssem. — Prolegom. ad phys., p. 14,15 et 16. [↑](#footnote-ref-2578)
2578. $ Les Débats, 30 avril 1852. [↑](#footnote-ref-2579)
2579. $ Hispánia quam plúrimos átheos in primis prácticos magno número háctenus áluit, etc. — Spiz., p. 32 ; id., Vindíciæ Gállicæ contr. Martem gállicum, c. XXIX. [↑](#footnote-ref-2580)
2580. $ Nicéron, Mém., t. XXXVI. [↑](#footnote-ref-2581)
2581. $ Libertinórum fanaticórum monstrórum Africam. — Disp. select., t. I, p. 223. [↑](#footnote-ref-2582)
2582. $ Hinc plúrimi certátim ruunt in atheísmum, lib. VI, Theolog. — Translatiónem hanc elaborávi ut convíncerem hómines illos in Bélgio qui negáre áudeant ángelos, diábolos, ánimos immortáles, imo ipsum Deum. — Intérpres Belg. Mercúrii Trismeg. Præf. [↑](#footnote-ref-2583)
2583. $ Wigand, lib. De Deo contr. Arian ; Hermenz, Tract. de lege natúræ ; id., Birkerød, etc. [↑](#footnote-ref-2584)
2584. $ Voici le titre de quelques-uns : Procáci et Puéllæ, — Pámphilus, María, — Virgo Misogamos, — Virgo Pœ́nitens, — Conjúgium, — Diversoria, — Conjúgium impar, — Adoléscens et Scortus. — Les Colloques furent aussi et bien justement condamnés par l’Université de Paris, en 1528. [↑](#footnote-ref-2585)
2585. $ Moriæ elógium, dédié à Thomas Morus. [↑](#footnote-ref-2586)
2586. $ Vix áliud (opus) majóre plausu excéptum est, præsértim apud magnátes. Paucos tantum mónachos eósque detérrimos, ac theólogos nonnúllos morosióres offéndit libértas. — Érasme, Ep. ad Botzhemum. [↑](#footnote-ref-2587)
2587. $ Orat., II. [↑](#footnote-ref-2588)
2588. $ Apud Anglos triúmphant bonæ lítteræ, recta stúdia. — Ep., lib. XVI, ep. 19 et 27.

      … Sunt hic Nymphæ divínis vúltibus, blandæ, fáciles, et quas tu tuis Camœ́nis fácile antepónas. Est prætérea mos numquam satis laudátus. Sive quo vénias, ómnium ósculis excíperis ; sive discédas áliquo, ósculis dimitteris ; redis, reddúntur suávia ; venítur ad te, propinántur suávia ; discéditur abs te, dividúntur básia ; occúrritur alícubi, basiátur áffatim ; dénique quocúmque te móveas, suaviórum plena sunt ómnia. Quæ si tu, fauste, gustásses semel quam sint mollícula, quam fragrántia, profécto cúperes, non decénnium solum, ut Solon fecit, sed ad mortem usque in Anglia peregrinári. — Ep., lib. V, ep. 10. [↑](#footnote-ref-2589)
2589. $ Jubet Fílius Dei, D. N. J. C., apóstolos ipsos collígere fragménta, ne quid péreat. Id non tantum de doctrína Evangélii ad pósteros propagánda intelligéndum est, sed étiam de réliquis bonórum scriptórum in quocúmque génere ártium conservándis accommodári debet. Nam et artes sunt dona Dei, et vitæ humánæ præsídia necessária, et ornaménta Ecclésiæ necessária. Non ígitur pudet me hujus óperæ, qua étiam in scholástico studiórum génere micas cadéntes de mensis præceptórum collígere, et ad discéntium usum áliquem, ne témere ab áliis negléctæ péreant, conserváre stúdeo. — Vid. Thom. Crenium, Exercitationes philologico-historic. Lugd. Batav. In-18, 1697. [↑](#footnote-ref-2590)
2590. $ Melch. Adam., Vit. jurisconsult., p. 316. [↑](#footnote-ref-2591)
2591. $ Préf. à l’ouvrage de Marnix. [↑](#footnote-ref-2592)
2592. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 301. [↑](#footnote-ref-2593)
2593. $ Huic Rabelaísio nostro quid ad absolútam improbitátem deésse potest ? etc. — Theotim., lib. II, p. 180. [↑](#footnote-ref-2594)
2594. $ Livre I, c. LVI. [↑](#footnote-ref-2595)
2595. $ Livre II, c. III. [↑](#footnote-ref-2596)
2596. $ Livre I, chap. XXX. [↑](#footnote-ref-2597)
2597. $ Livre III, chap. V. [↑](#footnote-ref-2598)
2598. $ Livre I, chap. XXXVIII. [↑](#footnote-ref-2599)
2599. $ Liv. I, c. XXXVIII. [↑](#footnote-ref-2600)
2600. $ Voir sa Sagesse et Apolog. du P. Garasse. [↑](#footnote-ref-2601)
2601. $ « Le dogme de l’âme du monde, si commun parmi les anciens, tels que Virgile, Platon, Zénon, Caton, Lucain, et autres célèbres classiques, est, dans le fond, celui de Spinosa. Cela paraîtrait plus clairement si des auteurs géomètres l’avaient expliqué ; mais comme les écrits où il en est fait mention tiennent plus de la méthode des rhétoriciens que de la méthode dogmatique, et qu’au contraire Spinosa s’est attaché à la précision, de là vient que nous trouvons plusieurs différences capitales entre son système et celui de l’âme du monde. » — Dictionnaire, art. Spinosa. — Grand amateur des classiques païens, Spinosa tourna son esprit vers la philosophie, prit Descartes pour guide, et les conséquences géométriquement déduites des principes de son maître le conduisirent à l’athéisme.

      Fuit ab ineúnte juventúte lítteris innutrítus… Póstea se totum philosophise dedit : ad hoc propósitum urgéndum scripta philosóphica nobilíssimi et summi philósophi Renáti Descartes magno ei fúerunt adjuménto. — Præf., Oper. post hum.

      Le titre seul du principal ouvrage de Spinosa prouve la filiation cartésienne : Benedict de Spinósa Renáti Descartes principiórum philosóphiæ pars prima et secúnda more geométrico demonstráta. [↑](#footnote-ref-2602)
2602. $ Créditur Cartésium a Bruno sua princípia ut plúrimum hausísse. Extitit inter novítios philósophos Jordánus quidam Brunus Nolánus, quem cartesiánæ doctrínæ antesignátum jure dicas, ádeo accuráte omnem propémodum ejus compositiónem præsignávit in eo libro quem De imménso et innumerabílibus inscrípsit. — Censur. phil. cartes, c. VIII, p. 215. Édit. Paris, 1689. — Voir aussi Thomasius, Hist. atheism., p. 35. [↑](#footnote-ref-2603)
2603. $ Disc. prélim. de l’Encyclop., t. I, p. 268-271. [↑](#footnote-ref-2604)
2604. $ Discours sur les sciences math., 1786. [↑](#footnote-ref-2605)
2605. $ Globe, n° 147. [↑](#footnote-ref-2606)
2606. $ Monit. id., et Collection des décrets, etc. [↑](#footnote-ref-2607)
2607. $ Audin, Vie de Calvin, t. I, p. 83 à 85 ; édition in-8°. [↑](#footnote-ref-2608)
2608. $ Voir Mémoires de Nicéron, art. Malherbe, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2609)
2609. $ Dictionnaire, art. Saint-Évremond. [↑](#footnote-ref-2610)
2610. $ Vie du duc de Bourg., par M. le baron Trouvé, p. 23. — Voir aussi notre Histoire du Protestantisme, vers la fin. [↑](#footnote-ref-2611)
2611. $ Nicéron, t. XXVI, p. 112. [↑](#footnote-ref-2612)
2612. $ Voir de Beauchamps, Histoire du théâtre, p. 408 ; et sur tous les poètes et prosateurs français de la Renaissance, voir Viollet le Duc, Naudé, Pasquier, Recherches de la France, p. 857 ; Bayle, Baillet, Teissier, etc. [↑](#footnote-ref-2613)
2613. $ Naudé, Sur Nifo. [↑](#footnote-ref-2614)
2614. $ La vue d’une mauvaise image, toute-puissante pour exciter les passions dans les adultes, choque même dans les plus jeunes enfants le sentiment naturel de la pudeur. Le fait suivant est à notre connaissance personnelle. Une petite Bile de trois ou quatre ans regardait un jour une image de l’enfant Jésus. Par la fureur île faire du nu, ou plutôt par un abus sacrilège également contraire à la décence et à la-vérité historique, le peintre avait représenté l’Enfant-Dieu sans aucun vêtement, debout sur le giron de sa mère. — Maman, demanda la petite fille en apportant l’image à sa mère, pourquoi le petit enfant Jésus est-il comme ca ? La sainte Vierge n’avait donc pas de chemise à lui mettre ? — La mère, fort embarrassée : Il est vrai, ma fille, la sainte Vierge était bien pauvre. — Ça ne fait rien, elle aurait pu le cacher avec son tablier. — La mère sourit en rougissant. — Maman, je trouve ca bien laid ; et si je me montrais comme ca, n’est-ce pas que tu me fouetterais ? [↑](#footnote-ref-2615)
2615. $ Socíetas atheórum in Gállia ad 60,000 excrévit. — T. III, Syntax., art. Mirab., c. I. [↑](#footnote-ref-2616)
2616. $ … Atheos quorum illud séculum feracíssimum erat. — Epist. ad Douzan. [↑](#footnote-ref-2617)
2617. $ In Gállia plures nunc profános et átheos esse, quam olim témpore Gentilísmi. — Præf. [↑](#footnote-ref-2618)
2618. $ Commentaires sur la Genèse, p. 671 et 1830. [↑](#footnote-ref-2619)
2619. $ Voir le Mercure de France, t. V, p. 46, et années 1608, 1611, etc. [↑](#footnote-ref-2620)
2620. $ L’impiété des déistes et athées combattue. — In-12, Paris, 1624, p. 41. [↑](#footnote-ref-2621)
2621. $ Questions rares et curieuses au cardinal de Richelieu. Préface. [↑](#footnote-ref-2622)
2622. $ Atheísmus est illa impuríssima secta cui nímio plures nomen dant. — Carol. Paschalius, regis in sacro consistório consiliárius, Virtut. et vítia. In-12, Paris, 1616, c. IX, p. 113. [↑](#footnote-ref-2623)
2623. $ Etsi nulla apud nos sit pública proféssio quod ánima simul cum córpore intéreat, et quoi non sit resurréctio mortuórum, tamen impuríssima et profaníssima illa vita, quam máxima pars hóminum sectátur, perspícue índicat quod non séntiant esse vitam post hanc. Nonnúllis étiam tales voces tam ébriis inter pócula, quam sóbriis in familiáribus collóquiis éxcidunt. — Bruntius, In Luc., c. XX. [↑](#footnote-ref-2624)
2624. $ Credunt ut sues, vivunt ut sues, moriúntur ut sues. [↑](#footnote-ref-2625)
2625. $ Instr. contra Libertin., c. XIII. [↑](#footnote-ref-2626)
2626. $ Hinc epicureísmus ita inváluit, et in dies magis invaléscit, ut Calvínus ipse admirétur in sola Gállia tot esse exámina doctórum, qui illi seminándo sédulam navant óperam, ac discipulórum infinítam multitúdinem. — II Petr., c. 11, v. 48. [↑](#footnote-ref-2627)
2627. $ Non paucos hódie in Gállia esse qui eam negent. — De immortal. anim. Præf. [↑](#footnote-ref-2628)
2628. $ Doctrine curieuse, par le P. Garasse, liv. II, p. 124. [↑](#footnote-ref-2629)
2629. $ Tels sont en particulier ceux de Gafarelle, Taurelle, Perez, Vallée, Viaud, Vanini, Godefroy de la Vallée, dont l’un a pour titre : De l’art de ne rien croire. [↑](#footnote-ref-2630)
2630. $ Voir ce symbole dans Jacob Fayum, Contra Tolland ; Spizélius, Scrutin. atheism. ; et Thomas, Hist. atheism., p. 259. [↑](#footnote-ref-2631)
2631. $ Histoire de l’Estat de France sous le règne de François II, p. 7. [↑](#footnote-ref-2632)
2632. $ Histoire, liv. XXII, année 1559. [↑](#footnote-ref-2633)
2633. $ Histoire de France, année 1577. [↑](#footnote-ref-2634)
2634. $ Sully, Mémoires, livre XXV ; Journal de l’Étoile, p. 131. — Si on désire de nouvelles preuves, on les trouvera dans notre Histoire du Protestantisme, p. 245-270. [↑](#footnote-ref-2635)
2635. $ Naudé, In Nifo. [↑](#footnote-ref-2636)
2636. $ Scrutin, atheism., p. 22. [↑](#footnote-ref-2637)
2637. $ Les noms que nous omettrons ici, et nous en omettrons beaucoup, se trouvent dans notre Histoire du Protestantisme et du Césarisme. [↑](#footnote-ref-2638)
2638. $ D’ailleurs, nous l’avons fait dans l’Histoire du, Voltairianisme et de la Révolution. [↑](#footnote-ref-2639)
2639. $ Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles, par M. M. J. Matter, inspecteur général des études, correspondant de l’Institut. — Paris, 1836, 3 vol. in-8° ; t. I, p. 34-41 et suiv. [↑](#footnote-ref-2640)
2640. $ Id., p. 43. [↑](#footnote-ref-2641)
2641. $ Donc au moyen âge, on n’étudiait rien de tout cela ; donc les classes ne s’y faisaient pas comme elles se font aujourd’hui. [↑](#footnote-ref-2642)
2642. $ Histoire des doctrines, etc., p. 47. [↑](#footnote-ref-2643)
2643. $ Voir Mémoires de l’Académie des inscriptions, t. III, p. 531. Édition in-12. [↑](#footnote-ref-2644)
2644. $ Histoire des doctrines, etc., t. I, p. 47. [↑](#footnote-ref-2645)
2645. $ Histoire des doctrines, etc., t. I, p. 47, 48 et 49. [↑](#footnote-ref-2646)
2646. $ Un des Grecs tenant d’Aristote. [↑](#footnote-ref-2647)
2647. $ Des Bains de Viterbe, 19 mai 1462. [↑](#footnote-ref-2648)
2648. $ Quidquid est capax humánum genus, virum in omni re summum… Non modo Grǽciam, sed univérsum terrárum orbem instrúxit, etc. — Balthas. Bonif., Hist. lúdicra, etc. [↑](#footnote-ref-2649)
2649. $ Inter Batávos autem quanta Aristótelis existimátio fúerit, cartesiánæ controvérsiæ satis loquúntur, cum non minus ægre túlerint ejus regiónis philósophi contémni Aristótelem, quam quod credébant vim inférre Scriptúræ. — Lib. II, c. III, p. 227. [↑](#footnote-ref-2650)
2650. $ … Nulla causa est cur quisquam post Aristótelem in hac re (disciplína moráli), si naturále duntáxat ratiónis lumen spectes, Cleméntes aut Arnóbios desíderet magístros… Ac, ut una comprehensióne defíniam ómnia, Aristóteles in phýsicis est homo ; in éthicis vero suis ásseclis vidétur deus. Quæ causa est cur quidam exquisíti ingénii Itálus… dubitárit, in illis scribéndis plusne habéret jurisconsúlti an sacerdótis, plus sacerdótis an prophétæ, plus prophétæ an Dei. Ita ille ; sed nimis ample et augúste. — Cornélius a Lapide, e J. J., Comment. in Ecclesiásticum. Encom. sap. Antuer-pias, 4 674, in-fol. ; et Lugduni, 1841. in-4°, p. 4 et 5. [↑](#footnote-ref-2651)
2651. $ Comparaison de Platon et d’Aristote, p. 403. [↑](#footnote-ref-2652)
2652. $ Ego púeros puto fuísse (stóicos) præ divíno Aristótele ; et eórum in hoc génere scripta vana præ Aristótelis órgano : quo ópere ómnia mortálium ingénia longe superávit. — In Persium, Satyr. V, v. 86, p. 415. [↑](#footnote-ref-2653)
2653. $ Voir Balzac, Socrate chrétien. [↑](#footnote-ref-2654)
2654. $ In Thom. Aquin. 1, 2da q., 109. art. 1, et apud Naudé, Apol. pour les grands hommes, etc. [↑](#footnote-ref-2655)
2655. $ … Quemádmodum Joánnes Baptísta Christi præcúrsor fuit in theologicálibus, ita Aristóteles fuit præcúrsor Christi in physicálibus. — Michaël., In Notis ad. Jac. Gaffarell. curiosit. inaudit., p. 109. [↑](#footnote-ref-2656)
2656. $ Cornélius Agrippa, De vanit. scient., c. LIV ; Burigny, t. II, p. 234. [↑](#footnote-ref-2657)
2657. $ Id., id. [↑](#footnote-ref-2658)
2658. $ Lib. XVII, c. XXIV. [↑](#footnote-ref-2659)
2659. $ Lamothe-Levayer, Vertus des païens, t. V, p. 114 ; édition infolio. — Il est juste d’ajouter qu’à partir du treizième siècle, on trouve dans quelques auteurs des éloges exagérés d’Aristote : c’est une nouvelle preuve que la Renaissance a eu des racines dans le passé. Mais autre chose est la racine, autre chose est l’arbre ; autre chose est le germe du mal, et le germe restreint et comprimé, autre chose est le mal lui-même s’épanouissant partout, complètement et en toute liberté. [↑](#footnote-ref-2660)
2660. $ Erróris vánitas in quibúsdam aristoteléis est, qui tantum tríbuunt suo magístro, ut eum deum quemdam exístiment, Aristotéli repugnáre idem propémodum esse credant, quod natúræ, veritáti, Deo repugnáre. — Audomar. Talǽus, Ep. ad Carol. Lotharing. cardin. [↑](#footnote-ref-2661)
2661. $ Voir le P. Rapin, ubi supra, p. 413. [↑](#footnote-ref-2662)
2662. $ Cautum ac constitútum esse Genevénsibus, in ipsis tradéndis lógicis et in cǽteris explicándis disciplínis, ab Aristótelis senténtia ne tantíllum quidem defléctere. — Epist. 34, p. 453 ; epist. 36, p. 156. [↑](#footnote-ref-2663)
2663. $ In privátis collegiórum Oxoniénsium disputatiónibus, tantam Aristótelis auctoritátem esse, ut si quis opponéndo eam infríngere aut vilipéndere sustíneat, sólidos Anglórum, hoc est philíppum unum, sólvere omníno teneátur. — Christoph. Arnold. Epist. 1, p. 487. Vid. Hist. ludicr. [↑](#footnote-ref-2664)
2664. $ Institutiónes dialécticæ et Aristotélicæ animadversiónes. [↑](#footnote-ref-2665)
2665. $ … Ut qui Aristótelem reprehénderet, existimárent eum omnes artes conturbáre, jura humána et divína pervértere, dénique e mundo quasi mundi solem tóllere ; atque Aristotélico spíritu affláti, exclamárent tantum scelus igne expiándum esse. — Talǽus, ubi supra. [↑](#footnote-ref-2666)
2666. $ Arrêts de la Cour et du Parlem. Ibi. [↑](#footnote-ref-2667)
2667. $ Mercure de France, année 1624. [↑](#footnote-ref-2668)
2668. $ Mercure de France, t. X, p. 504. [↑](#footnote-ref-2669)
2669. $ Rapin, Compar. de Platon et d’Aristote, p. 413. [↑](#footnote-ref-2670)
2670. $ Flúvium perénnem, etc. — Balthas. Bonifac., Hist. Ludicr., lib. XV, c. XI, p. 432. [↑](#footnote-ref-2671)
2671. $ Cum quo errándum pótius quam cum áliis recte sentiéndum. Id. id. [↑](#footnote-ref-2672)
2672. $ Præf., In Plotin., t. II, p. 491 ; édition in-folio. [↑](#footnote-ref-2673)
2673. $ Ego sacérdos mínimus patres hábui duos, Ficinum médicum, Cosmum Mediceum. Ex illo natus sum, ex isto renátus, etc. — In præf., libr. De vita. [↑](#footnote-ref-2674)
2674. $ … Itaque postquam Platónis librum de uno rerum princípio ac de summo bono légimus : sicut tu nosti qui áderas, paulo post decéssit, tanquam eo ipso bono, quod disputatióne gustáverat, reípsa abúnde jam potitúrus. — Epist. lib., c. XXIII, ad Laurent. Mediceum. [↑](#footnote-ref-2675)
2675. $ In Miscelláneis, p. 423 ; édit. in-18. Bâle, 1522. [↑](#footnote-ref-2676)
2676. $ Ficin, Epist., lib. IX, p. 199. [↑](#footnote-ref-2677)
2677. $ Bzovii Annal., lib. De Biblioth., lib. IX, p. 177. [↑](#footnote-ref-2678)
2678. $ Philósopho gubernatóre et quondam fuísse áurea sécula perhibéntur, et reditúra quandóque vaticinátus est Plato, quando in eúmdem ánimum potéstas sapientiáque concúrrent. — Ep. ad Fr. Gazotti, t. I ; Epist., lib. IV, p. 738. — Nos Platónis vitam et sapiéntiam approbatíssimam venerémur. — Id. id., p. 746. — Continéntia et sanctimónia illústris… ad amándos adolescéntes quemádmodum et Sócrates suus videbátur paulo prónior. — Id. id., p. 741. [↑](#footnote-ref-2679)
2679. $ … Addúcit communiónem vidélicet uxórum atque filiórum. Et ibi advérte quanta órdinis providéntia constítuat magístros prǽsides nuptiárum et sacra et témpora et ætátes, cavens ne quid intemperáte fiat, vel inútile civitáti. — Argum. de República. [↑](#footnote-ref-2680)
2680. $ Agnósce commúnis charitátis invéntum… Hoc tunc demum posse fíeri quando philósophi gubernábunt, neque prius réquiem ullam fore malórum. — Id. id. [↑](#footnote-ref-2681)
2681. $ Plato ígitur Phœbus humáni géneris médicus, etc. — Arg. V, Dialog. [↑](#footnote-ref-2682)
2682. $ … Frátribus in Platóne nostris. — Epist., lib. IX, p. 922. — Cette expression revient souvent. [↑](#footnote-ref-2683)
2683. $ Philosóphia donum Dei. Si quis prǽditus sit, ex Dei similitúdine idem erit in terris, qui et in cœlis est Deus. Quippe inter Deum et hómines médius est philósophus ; ad Deum, homo ; ad hómines, Deus. — T. I, Epist., lib. IV, p. 738. — C’est mot pour mot M. Cousin. [↑](#footnote-ref-2684)
2684. $ Philosóphia platónica tanquam sacra legénda est in sacris, etc. Nos ígitur antiquórum vestígia pro víribus observántes, etc. — Lib. VIII, p. 913. [↑](#footnote-ref-2685)
2685. $ Epist., lib. VI. [↑](#footnote-ref-2686)
2686. $ Proles, o Joánnes, tua fulgébit in séculum sicut stellæ cœli ; semínibus tuis benedícent pópuli… In sémine tuo tandem benedicéntur omnes gentes. — Præf., In Jamblic. [↑](#footnote-ref-2687)
2687. $ Vos Platónem ipsum exclamáre sic erga Plotínum existimétis : hic est fílius meus diléctus, in quo mihi úndique pláceo ; ipsum audíte. — Præf., In Plotin. [↑](#footnote-ref-2688)
2688. $ Epist., lib. VIII, p. 896. Oper., t. I, ad Paulum Ferobantium. [↑](#footnote-ref-2689)
2689. $ Hoc autem convívium quo et natalítia et anniversária Platónis páriter continéntur, prisci omnes Platónici usque ad Plotíni et Porphýrii témpora quotánnis instaurábant. Post vero Porphýrium mille ac ducéntos annos solémnes has dapes prætermíssæ fúerunt. — In præm. conviv. Platónis. [↑](#footnote-ref-2690)
2690. $ Antónium Allium. [↑](#footnote-ref-2691)
2691. $ Tirab, t. VII, p. 155. [↑](#footnote-ref-2692)
2692. $ Ficin, Epist., lib. IX, p. 177. [↑](#footnote-ref-2693)
2693. $ … Adolescéntes in pátriæ spem formándos illíus curæ et institutióni anno 1491 commendárunt. — Epist., l. C., p. 176, 177. [↑](#footnote-ref-2694)
2694. $ Voir Schollern, Amœnit. litter., t. I, p. 58. [↑](#footnote-ref-2695)
2695. $ Cela demande explication ; en tout cas, quelle était, après quinze cents ans de christianisme, la nécessité de ramener le monde à l’école de Platon ? [↑](#footnote-ref-2696)
2696. $ Cur Aristótelis philosóphiæ solæ eæ prælegúntur partes quæ magis et Deo et Ecclésiæ sunt hostes ? Neque enim quantum venénum juvéntus inde bibat animadvértunt aut norunt. Hos vero nobilíssimos, hos divínos, proh dédecus ! de nómine étiam ignórant. Quadringéntis vero círciter ab hinc annis scholástici theólogi in contrárium sunt anníxi ; Aristotélicis impietátibus pro fídei fundaméntis sunt usi, etc. — Nova de univérsis philosóphia, auct. Fr. Patritio, phil. eminéntis. Venetiis, 1593, in-fol. Præf. [↑](#footnote-ref-2697)
2697. $ Jube ergo, tu, Pater sanctíssime, tu primus, júbeant futúri pontífices omnes… per ómnia tuæ ditiónis gymnásia, per omnes cœnobiórum scholas, librórum quos nominávimus áliquos contínue expóni, quod nos per annos XIV fécimus Ferráriæ. Cura ut christiáni orbis príncipes idem in suis júbeant gymnásiis. — Id. id. [↑](#footnote-ref-2698)
2698. $ Nonne adolescéntium (Germanórum) mentes pia dógmata ímbibent, et fácile ad cathólicam redíbunt fidem ? Súscipe ergo tu, beatíssime Pater, tam pium, tam útile, tam necessárium institúere institútum. — Nova de univérsis philosóphia, p. 4. [↑](#footnote-ref-2699)
2699. $ Hæreticórum patriárchæ philósophi. Dóleo Platónem ómnium hæréseon condimentárium. — Tertullien et saint Irénée. [↑](#footnote-ref-2700)
2700. $ Essai, I. III, p. 53. [↑](#footnote-ref-2701)
2701. $ Voir entre autres, Diogène Lærce, Athénée ; Burigny, Histoire de la philosophie ; Bergier, article Platon ; Baltus, et surtout les ouvrages de Platon, De convívio, De república, De légibus, etc. [↑](#footnote-ref-2702)
2702. $ Voir Valerian. Magn., De atheísmo aristotélico. Aristóteles Deum nec cóluit nec curávit. Lact., De ira Dei, c. XIX ; Diogène Laerce, p. 309 ; Burigny ; Melch. Canus, De locis theológicis ; Brucker, Hist. phil., lib. II, c. III, p. 345 ; Fr. Patrítius, Phil. univ. ; Præf., etc. [↑](#footnote-ref-2703)
2703. $ Platon et Aristote étant ce qu’on vient de lire, il faut expliquer les éloges donnés au premier par quelques Pères de l’Église, et l’usage que le moyen âge a fait du second. Assemblage bizarre de vérités et d’erreurs, de foi et de libre penser, il y a deux hommes dans Platon : l’homme de la tradition et l’homme de la Raison. Il en est ainsi de la plupart des philosophes modernes, Voltaire même et Rousseau. Homme de la tradition, Platon résume mieux que la plupart de ses confrères les vérités primitives conservées en Orient et dans la Grèce ; homme de la Raison, personne n’est tombé dans des erreurs plus grossières. De là, les éloges et les critiques également fondés dont il fut l’objet de la part des anciens Pères de l’Église. Que plusieurs d’entre eux l’aient étudié, qu’ils l’aient opposé aux païens, afin de leur montrer que certaines vérités chrétiennes avaient été reconnues par le plus illustre de leur philosophe, cela se comprend sans peine, surtout de la part des Pères qui avant d’être chrétiens avaient été platoniciens.

      Quant à Aristote, nous avons vu quel jugement les Pères de l’Église en ont porté. Son autorité dans les écoles ne commence guère qu’au treizième siècle, et le moyen âge eut le secret de ne pas laisser déborder les eaux de cette source empoisonnée. L’esprit chrétien et positif du moyen âge pliait Aristote au joug de la vérité, et ne se servait de sa méthode que comme moyen de démonstration. Néanmoins, nous avons vu que, même dans ces conditions, l’étude d’Aristote donna lieu à de graves erreurs que l’Église fut, à plusieurs reprises, obligée de condamner. « Jusqu’à la Renaissance, dit Brucker, le péripatétisme n’était pas très-dangereux pour la foi. Les scolastiques, race très-subtile, connaissaient parfaitement les maximes fausses d’Aristote ; mais ils les pliaient et les modifiaient de manière à les mettre le plus possible en harmonie avec les dogmes du christianisme, dont ils en faisaient même les auxiliaires. Le stratagème fut découvert par les Italiens restaurateurs de la philosophie antique. En conséquence, bien résolus de suivre franchement Aristote, ils professèrent les erreurs pestilentielles qui se trouvent dans ses ouvrages. »

      Gens enim scholasticórum, ut erat acutíssima, ita falsas et erróneas philosóphiæ Aristotélicæ hypótheses probe perspéxerat, ejus plácita ita infléxerat emendaverátque, ut própius sacris christianórum dogmátibus accéderent et cum illis conspirárent. — Hist. phil., lib. III, c. III, p. 345. [↑](#footnote-ref-2704)
2704. $ Sexti Empirici Oper. græc. et latin. — Leipzig, in-fol., 1718. [↑](#footnote-ref-2705)
2705. $ Baron, Ann., 234, n° 14. [↑](#footnote-ref-2706)
2706. $ Epist. ad Rom., Com. Corn, a Lapide, c. I, v. 26. [↑](#footnote-ref-2707)
2707. $ Ego sum ejúsmodi, ut nulli álii cedam, nisi ratióni quæ mihi consideránti óptima visa fúerit. — Ap. Cl. Alex. Strom. [↑](#footnote-ref-2708)
2708. $ Protagoras putat id verum esse quod cuíque videátur. — Academ., 1. [↑](#footnote-ref-2709)
2709. $ Cum suo quisque judício sit uténdum, diffícile factu est me id sentíre quod tu velis. — De natur. deor., lib. III. [↑](#footnote-ref-2710)
2710. $ Facílius quippe cornículas in Africa audíeris, quam in illis pártibus hoc genus vocis. — Epist. ad Diosc., t. II, p. 496, n° 9, edit. noviss. [↑](#footnote-ref-2711)
2711. $ Donec favénte Númine in libertátem se asséreret humánus intellects, abjectóque omni sectæ stúdio, ecclécticæ philosóphiæ curam suscíperet. — Brucker, Hist. phil., lib. II, c. III, p. 115 et 260 ; id., Thomasius, Hist. atheis., p. 144. [↑](#footnote-ref-2712)
2712. $ Et aussi l’esprit. [↑](#footnote-ref-2713)
2713. $ Ainsi doit parler M. Cousin, mais des prêtres ! [↑](#footnote-ref-2714)
2714. $ Jusqu’à la Renaissance elle ne lui était donc pas apparue ? [↑](#footnote-ref-2715)
2715. $ Cours de l’Histoire de la philosophie, t. I, p. 358-60. Les disciples du maître : MM. Mallet, Manuel de théologie à l’usage des élèves de l’Université, p. 186 ; Charma, Questions philosophiques, p. 178 ; Jacques, Simon, Saisset, dans le Manuel de philosophie à l’usage des collèges, p. 607 ; répètent religieusement ses paroles. [↑](#footnote-ref-2716)
2716. $ … Il che diede occasione al lepido giudizio di Apollo, che presso il Boccalini commanda che il Pumponazzi sia arso solo come filosofo. — Storia, etc., p. 249 ; id., in-4, 1791. [↑](#footnote-ref-2717)
2717. $ De immortalitáte ánimæ, De fato, et De incantatiónibus. [↑](#footnote-ref-2718)
2718. $ Histoire des sciences morales, etc., t. I, p. 61. [↑](#footnote-ref-2719)
2719. $ Guill. Postel. ap. Brucker, lib. II, c. III, p. 161. [↑](#footnote-ref-2720)
2720. $ Nolíte, precor, antíquam salutarémque doctrínam, heu ! jam diu nimis oppréssam, nuper autem in lucem divína providéntia prodeúntem, ínsequi et crudéliter opprímere, ne forte, quam Deus omnípotens vult ubíque vivam, mortális homo frustra pérditam velit. Déxtera enim Dómini fecit virtútem, déxtera Dei jam exaltávit eam : non moriétur, sed vivet, et enarrábit ópera Dómini. — Dedicat. version. dial., Platon. [↑](#footnote-ref-2721)
2721. $ Ficin, Præf. in Plotin. ; et De vita cœ́litus conservánda : mundum esse animátum, etc. [↑](#footnote-ref-2722)
2722. $ Histoire, etc., t. I, p. 94. [↑](#footnote-ref-2723)
2723. $ Tu es ille Cápnio, in quo vetus ille Pythágoras revíxit. — Petr. Mosell., Epist., Reuchlin. [↑](#footnote-ref-2724)
2724. $ Itáliæ Marsilius Platónem édidit ; Gálliis Aristótelem Faber Stapulénsis restaurávit. Implébo númerum et Capnion ego, et Germánis per me renascéntem Pythágoram tuo nómine dicátum exhibébo. — Præf., In verb. mirific. [↑](#footnote-ref-2725)
2725. $ Brucker, t. IV, lib. II, p. 376 et 410. [↑](#footnote-ref-2726)
2726. $ Brucker, t. IV, lib. II, p. 479. [↑](#footnote-ref-2727)
2727. $ Id., In Sciopp., p. 501. [↑](#footnote-ref-2728)
2728. $ Le temps ne nous permet pas d’en apporter la preuve ; on la trouvera dans les ouvrages de démonologie, qu’on rencontre partout et dans toutes les langues. [↑](#footnote-ref-2729)
2729. $ Tome IV, lettre 76. [↑](#footnote-ref-2730)
2730. $ Cum ítaque diébus nostris, quod dolénter férimus, zizániæ seminátor, antíquus humáni géneris hostis, nonnúllos perniciosíssimos erróres… Supersemináre et augére sit ausus, de natúra præsértim ánimæ rationális, quod vidélicet mortális sit, aut única in cunctis homínibus, et nonnúlli témere philosophántes, secúndum saltem philosóphiam, verum id esse asséverent, contra hujúsmodi pestem opportúna remédia adhibére cupiéntes, etc. — Coll. concil., an. 1513. [↑](#footnote-ref-2731)
2731. $ Coll. concil., an. 1513. Cum non suffíciat aliquándo tribulórum radíces præscíndere, nisi et ne íterum púllulent fúnditus evéllere, ac eórum sémina originalésque causas unde fácile oriúntur renováre, cum præcípue humánæ philosóphiæ stúdia diuturnióra, quam Deus secúndum verbum apóstoli evacuávit et stultam fecit, absque divínæ sapiéntiæ condiménto et quæ sine revelátæ veritátis lúmine in errórem quandóque magis indúcunt, quam in veritátis elucidatiónem ; ad tolléndam omnem in præmíssis errándi occasiónem… statúimus ne quisquam de cétero in sacris ordínibus constitútus… philosóphiæ aut poésis stúdiis ultra quinquénnium post grammáticam et dialécticam, sine áliquo stúdio theológiæ aut juris pontifícii incúmbat. Ubi suprà. [↑](#footnote-ref-2732)
2732. $ Nonnúlli síquidem Arabum et véterum ethnicórum falsa doctrína infécti effutíre cœpérunt ánimam sua natúra mortálem esse… álii únicam esse in ómnibus homínibus. Ex quarum hæréseon sentína… innúmeri álii erróres quibus christiána convellebátur relígio. — Reginald, ann. 1513, p. 44 ; — Mansi ajoute : « Hanc Lateranénsis concílii constitutiónem qua de ánimas immortalitáte dogma asséritur ea occasióne latam esse non ámbigo, quod Petrus Pomponácius philósophus peripatéticus, librum edíderat, quo ex Aristótelis sensu ánimam natúra sua mortálem esse deféndit. » Ubi suprà. Sponde n’est pas moins explicite. [↑](#footnote-ref-2733)
2733. $ Vis illum (Deum) vocáre mundum ? Non fálleris. Ipse enim est totum quod vides, totus suis pártibus índitus, ac se sústinens vi sua. Quid est autem cur non exístimes in eo divínum áliquid exístere, qui Dei pars es ? Totum hoc quo continémur, et unum est et Deus, et sócii ejus sumus et membra. Quæst. natur., lib. II, c. 45. [↑](#footnote-ref-2734)
2734. $ « Estne Dei sedes nisi terra et pontus et aër et cœlum et virtus ? Súperos quid quǽrimus ultra ? Júppiter est quodcúmque vides, quocúmque móveris. » Phars., etc. [↑](#footnote-ref-2735)
2735. $ Remarquez bien que le concile n’autorise pas à étudier ces sciences dans les auteurs païens. — S’impose a chierici ne’ sagri ordini d’applicare agli studii ecclesiastici della teologia, de’ sagri canoni, senza profanare o scialacquare il tempo assegnato loro, nell’ ap-prendere la poesia, la quale nella vanità de’ suoi metri non è nulla confacente alla gravità della loro professione, bastando all’ acquisto d’una dicevole facundia le studio di qualche anno de’ più teneri nella rettorica o nella dialettica ; senza più avvilire il tempo in tali deviamenti, quando fatti giahuomini, abbisognano di frutti di dottrina, non di frondi di eleganza. — Battaglini, Ist. univ. di tutti i concil. Venez., 1686 ; in-fol., p. 769. [↑](#footnote-ref-2736)
2736. $ Verum dicto exácto quinquénnio, si illis stúdiis insudáre volúerit, líberum sit ei, dum tamen simul aut seórsum, aut theológiæ, aut sacris canónibus óperam naváverit, ut in his sanctis et utílibus professiónibus sacerdótes Dómini invéniant, unde inféctas philosóphiæ et poésis radíces purgáre et sanáre váleant. — Id. [↑](#footnote-ref-2737)
2737. $ Raggion. [↑](#footnote-ref-2738)
2738. $ Omnibus et síngulis philósophis in universitátibus studiórum generálium, et álibi públice legéntibus, distrícte præcipiéndo mandámus ut cum philosophórum princípia aut conclusiónes, in quibus a recta fide deviáre noscúntur, auditóribus suis légerint seu explanáverint, teneántur eísdem veritátem religiónis christiánæ omni conátu maniféstam lácere, etc. Id. — Et hos cánones per ordinários locórum ubi generália stúdia vigent, et rectóres universitátis eorúmdem studiórum síngulis annis, in princípio stúdii, in virtúte sanctæ obediéntiæ, publicári mandámus. — Bullar., t. V, p. 393. [↑](#footnote-ref-2739)
2739. $ Parum ista medicína effécit, nec retardári imminuíque, multo minus tolli eradicaríque malum pótuit. — Hist. phil., t. IV, p. 318. [↑](#footnote-ref-2740)
2740. $ Histoire, etc., t. I, p. 229. — Il le dit après cent autres. [↑](#footnote-ref-2741)
2741. $ V. Hugo, dans M. Nettement, Histoire de la littérature, etc., t. I, p. 347. [↑](#footnote-ref-2742)
2742. $ Voir notre Histoire de la Révolution, t. I. [↑](#footnote-ref-2743)
2743. $ « On rencontre ensuite, dit un illustre écrivain, les imprudents professeurs du semi-rationalisme, qui ne reviennent pas de leur étonneraient lorsqu’ils voient plus tard ces jeunes gens à qui ils firent leurs belles démonstrations de l’existence de Dieu, de la providence, de l’immortalité de l’âme, afficher hautement, au sortir de leurs écoles, le matérialisme, l’athéisme et le déisme. Tandis qu’ils devraient, ces maîtres aveugles, se souvenir qu’ils ont eux-mêmes préparé la voie aux erreurs et aux égarements de leurs élèves. » — Le P. Ventura, De Method. phil., LXX. [↑](#footnote-ref-2744)
2744. $ Séance maçonnique belge, 2 juillet 1846 et 24 juin 1854 ; Journal d’Anvers, août 1857. [↑](#footnote-ref-2745)
2745. $ Congrès libéral, juillet 1857. [↑](#footnote-ref-2746)
2746. $ Méline et Cans, Question religieuse, p. 1. [↑](#footnote-ref-2747)
2747. $ Quinet, Lettre à Eugène Sue, 5 décembre 1856. [↑](#footnote-ref-2748)
2748. $ National belge, 21 novembre 1856. [↑](#footnote-ref-2749)
2749. $ Quinet, préface aux Œuvres de Marnix. [↑](#footnote-ref-2750)
2750. $ Quinet, préface aux Œuvres de Marnix. [↑](#footnote-ref-2751)
2751. $ Id. id. [↑](#footnote-ref-2752)
2752. $ Quinet, préface aux Œuvres de Marnix, et Question religieuse, p. 29. [↑](#footnote-ref-2753)
2753. $ Id., p. 97. [↑](#footnote-ref-2754)
2754. $ Id. p. 70. [↑](#footnote-ref-2755)
2755. $ Question religieuse, p. 18 et 73. [↑](#footnote-ref-2756)
2756. $ 1857. [↑](#footnote-ref-2757)
2757. $ Journaux belges, août 1857. [↑](#footnote-ref-2758)
2758. $ Déjà nous avons enregistré une partie de ses aveux : 1e, 2e et 6e livraisons de la Révolution. [↑](#footnote-ref-2759)
2759. $ Italia dei Popolo, novembre 1856. [↑](#footnote-ref-2760)
2760. $ L’Espero, mars 1857. [↑](#footnote-ref-2761)
2761. $ Audience du 47 septembre 1857. [↑](#footnote-ref-2762)
2762. $ Annales maçonniques, t. V, p. 219 et 226. [↑](#footnote-ref-2763)
2763. $ Eugène Sue, Lettre au National de Bruxelles, 1er mars 1857. [↑](#footnote-ref-2764)
2764. $ Kohlmeyer à Justus de Lausanne. [↑](#footnote-ref-2765)
2765. $ Guillaume Marr. [↑](#footnote-ref-2766)
2766. $ Lettre au Comité central. [↑](#footnote-ref-2767)
2767. $ Lettre à Kanschenplatt. [↑](#footnote-ref-2768)
2768. $ Évangile du pauvre pêcheur. [↑](#footnote-ref-2769)
2769. $ Alliance des peuples, 1850. [↑](#footnote-ref-2770)
2770. $ La traduction espagnole est due à un des littérateurs distingués de l’Espagne, le chevalier José Maria Puga Martinez. [↑](#footnote-ref-2771)
2771. $ 15 et 16 novembre 1856. [↑](#footnote-ref-2772)
2772. $ Eccl., XXXIV, 28. — 17 mars 1857. [↑](#footnote-ref-2773)
2773. $ Son del mayor interés. [↑](#footnote-ref-2774)
2774. $ 27 février 1857. [↑](#footnote-ref-2775)
2775. $ No pueden decirse mayores verdades ; la esperiencia nos ha demostrado que Mgr Gaume habla como un oráculo. El ovido del catolicismo por una parte, y por otra et pernicioso método de la ensenanza pùblica, han sido la causa principal de todas las revoluciones de Europa. ¡ Cuándo querrá Dios que le conozcan los gobiernos ! — 7 avril 1857. [↑](#footnote-ref-2776)
2776. $ Die Theologie, etc. Introd., p. 39. [↑](#footnote-ref-2777)
2777. $ Aujourd’hui camerlingue de la sainte Église romaine. [↑](#footnote-ref-2778)
2778. $ ¡ Bien por et escritor eminente, por et adalid zeloso, por et génio sublime que tan preclaros servicios presta á la santa religion, y que tanto contribuye á la salvacion de la sociedad ! [↑](#footnote-ref-2779)
2779. $ Ha sido et arquitecto, yo et peon ; él et piloto, yo et humilde barquero que lanza intrepido su frágil esquife á desconocidas ondas, seguró de non padecer naufragio arrimado a majestuoso navio. [↑](#footnote-ref-2780)
2780. $ Voir le National belge, novembre 4 857. [↑](#footnote-ref-2781)
2781. $ Introd., p. V. [↑](#footnote-ref-2782)
2782. $ Mazzini, Gallenga, Ruffini, ne sont pas de l’Italie centrale. [↑](#footnote-ref-2783)
2783. $ Nous seul, objet de tant d’injures, de tant de superbes dédains ; nous seul, qu’il soit permis de le dire, avons pris au sérieux la prescription pontificale, en publiant nos deux volumes de prosateurs et de poètes profanes à l’usage des collèges et des petits séminaires. [↑](#footnote-ref-2784)
2784. $ Aux apologies de Milano et de Pianori, que nous avons citées dans nos précédentes livraisons, ajoutons, pour l’instruction de tous, la justification, ce n’est pas assez, la glorification d’Orsini et de Pieri par les démocrates italiens et français.

      « … L’attentat du M janvier, dit la Ragione de Turin, n’a donc pas été un acte inconsidéré, intéressé et particulier ; c’était le résultat inévitable d’une politique néfaste, un corollaire de la situation anormale de la société actuelle et de l’état politique de l’Europe ; c’était la pression poignante des larmes et du sang de l’Italie ; l’explosion de quatre cœurs généreux et d’une noble intelligence ; en un mot, ce fut une représaille sociale, incarnée en quatre hommes, que l’insuccès conduit à l’échafaud et que le succès aurait glorifiés ! C’est l’Italie proscrite, qui entend les gémissements de l’Italie tombée dans le mépris de l’étranger et qui la venge. C’est la liberté violée, qui essaye de se reconstituer par les seuls moyens qui lui restent, par l’initiative de l’individu isolé… C’est l’Italie représentée par quatre de ses enfants, qui se lève contre la France absorbée dans son chef.

       » Maintenant, la lutte est-elle finie ? Finira-t-elle avec la tête et le poing coupés des trois condamnés ? Non. La lutte reste plus intense, plus ardente que jamais… Quand on étouffe la voix d’une nation pour l’empêcher de faire entendre les plaintes des hommes libres, quand on paralyse son bras pour qu’elle ne puisse manier le fusil du citoyen, Dieu, la conscience publique et la morale ne peuvent condamner ceux qui recourent au malheureux et fatal moyen des conspirations, du poignard et des bombes. La morale condamnera à priori ces actes répréhensibles ; mais la société, dégradée par l’usurpation des droits et des violences qu’on lui fait subir, les absoudra. La loi dira : assassins ! la conscience publique répondra : martyrs ! La loi dira : échafaud ! la conscience publique répondra : Golgotha ! À qui la faute ? »

      Par l’organe de MM. Pyat, Besson et Taillandier, la Commune révolutionnaire de Londres ajoute :

      « Le fait du 14 janvier est un fait. Or, quel que soit le mode d’accomplissement de ce fait, hache ou grenade, il a sa raison d’être. Cette raison d’être existe pour d’autres faits du même genre. Ainsi un Hongrois peut assassiner l’empereur François-Joseph ; le Napolitain, un Bourbon ; le Romain ou le Français, un Bonaparte. L’assassinat politique est un fait forcé, fatal, logique, par conséquent nécessaire !… Ah ! les accusés mourront sans remords, ils l’ont touché !… Quant à nous, nous ne pouvons malheureusement prétendre à aucune part dans le mérite de leur action ; nous n’avons pas eu l’honneur de participer à leur entreprise. Mais le coq chanterait trois fois, si une voix française ne les saluait pas en présence de leurs juges. Amis, inconnus, mais non méconnus, nous vous saluons ! Vous serez vengés ! etc. » » [↑](#footnote-ref-2785)
2785. $ Voir les Débats, avril 1852 et septembre 1857. [↑](#footnote-ref-2786)
2786. $ L’un des correspondants de l’Indépendance belge raconte en ces termes un acte de piété envers les arts, qu’accomplit en ce moment le Paris intelligent, sous la conduite d’un ancien ministre de Louis-Philippe, qui officie comme grand prêtre. Le fait communique au style de l’Indépendance une onction inaccoutumée. Il y a une jolie remarque sur les dames :

      « À propos d’art, vos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de savoir quelle place d’honneur a été donnée dans sa galerie, par M. le comte Duchâtel, à la dernière Naïade de M. Ingres, dont l’ancien collègue de M. Guizot est l’heureux possesseur, comme vous savez. On a pu en juger à la récente soirée de M. le comte Duchâtel. Dans un salon spécial, une sorte d’autel a été disposé ; on y monte au moyen de quelques gradins en tapisserie, sous un dais riche et soyeux ; c’est là que la déesse a été mise. Les visiteurs pouvaient la contempler un à un, chacun à son tour. C’est une pieuse procession pour un respectueux pèlerinage. Dn phare, habilement combiné d’ailleurs, projette sur la Naïade victorieuse des jets de lumière qui la font paraître plus belle.

       » Néanmoins, un curieux incident, qui peint l’esprit français, a signalé cette fête que rehaussait une intelligente et noble idolâtrie artistique. Les invités du sexe masculin, avec une déférence qui les honore, s’étaient rangés sur deux files à droite et à gauche du tableau, pour laisser aux dames le privilège de le visiter les premières. Et la plupart de ces dames l’avaient déjà vu dans l’atelier même de M. Ingres, sans que leur pudeur eût songé à prendre l’alarme.

       » Mais au milieu de cette affluence solennelle, mais en présence de ces nombreux gentlemen, chaque spectatrice, au moment où elle montait à l’autel, rougissait fort de voir resplendir et rayonner devant ses yeux, et sans voiles, une nymphe toute nue. Plusieurs en ont souffert sans s’apercevoir que la mode a presque atteint aujourd’hui les limites du décolleté mythologique. »

      C’est fort bien ; mais que dira-t-on à la sociale ? [↑](#footnote-ref-2787)
2787. $ Il faut en excepter la Somme de saint Thomas, Contra gentes. Cet ouvrage fut commandé au saint docteur par saint Raimond de Pennafort, général des dominicains, pour les missionnaires qui évangélisaient alors les peuples païens de l’extrême Orient : on s’en servit également contre les Arabes d’Espagne. Ces ennemis étaient hors de l’Europe chrétienne : Contra gentes. [↑](#footnote-ref-2788)
2788. $ Au traité de Westphalie. [↑](#footnote-ref-2789)
2789. $ M. le docteur Liste a publié un livre sur la statistique, la médecine, l’histoire et la législation du suicide.

      « Ce remarquable travail constate que, depuis le commencement du siècle, le nombre des suicides en France ne s’élève pas à moins de 300,000, et cette évaluation est peut-être en deçà de la vérité, car la statistique ne fournit des résultats complets qu’à partir de l’année 1836. De 1836 à 1852, c’est-à-dire dans une période de 17 ans, il y a eu 52,126 suicides, soit en moyenne 3,066 par année.

       » Et ce qu’il y a de plus triste à constater, — disait un journal français, la Patrie, en citant ces chiffres, — c’est que le fléau marche, marche toujours ; il ne s’arrête pas, il ne se repose pas, comme ces maladies générales qui, à certains moments, semblent faire trêve à leurs ravages pour éclater subitement avec une intensité nouvelle. On dirait que ses progrès sont soumis à quelque loi inconnue. Il s’avance d’une façon constante et régulière, et d’année en année il voit augmenter le pâle troupeau de ses victimes.

       » Cet envahissement continu du suicide au sein de la société, malgré le développement des idées civilisatrices, malgré la diffusion des lumières, du bien-être, de l’instruction, n’appelle-t-il pas l’attention la plus sérieuse du publiciste, du moraliste et de l’homme d’État ? On a beaucoup écrit, on a beaucoup déclamé contre le suicide ; qu’ont produit les pages les plus éloquentes ? Tout le monde a dans la mémoire celles de Jean-Jacques : je n’oserais pas dire qu’elles aient empêché un seul individu d’attenter à ses jours…

       » Aussi le docteur Lisle le proclame hautement : c’est dans la réforme de l’éducation qu’il faut chercher le remède contre le suicide : il n’est pas ailleurs. » — Juin 1857. [↑](#footnote-ref-2790)
2790. $ E. Caro, Mœurs contemp. [↑](#footnote-ref-2791)
2791. $ Regnávit peccátum in mortem. — Rom. V, 21, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2792)
2792. $ Totus in malígno pósitus. Joan. I, 19. — On comprend que nous parlons du système général, et que nous ne voulons pas dire que toutes les actions des païens étaient des péchés. [↑](#footnote-ref-2793)
2793. $ Nous parlons de la nation sainte proprement dite. [↑](#footnote-ref-2794)
2794. $ C’est en revenant d’Égypte que Roboam entraîna les dix tribus dans le schisme et dans l’idolâtrie, [↑](#footnote-ref-2795)
2795. $ Princeps hujus mundi ejiciétur foras. Joan., XII, 31. — Ut dissólvat ópera diáboli. I Joan., III, 8, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2796)
2796. $ Histoire des sciences morales, etc., t. I, p. 34 et 48. [↑](#footnote-ref-2797)
2797. $ Cours d’histoire de la philosophie, t. I, p. 360. [↑](#footnote-ref-2798)
2798. $ Voir le dernier chapitre de notre dernière livraison. [↑](#footnote-ref-2799)
2799. $ Essai sur les mœurs, t. I, p. 241. — On trouve la preuve détaillée de tout ce que nous venons de dire dans le Voltairianisme, le Protestantisme et le Césarisme. [↑](#footnote-ref-2800)
2800. $ Mémoires de Nicéron, article Scalig. [↑](#footnote-ref-2801)
2801. $ Robinos, crassos, bárbaros… ópera aut fátua aut insúlsa. — Bed., in libr. supput. Erasmi, p. 71 ; — Audin, Vie de Luther, t. I, etc. [↑](#footnote-ref-2802)
2802. $ Omnes auctóres graves… ex schola ejecérunt, tanquam senes et imbecíllam multitúdinem e castris, Platónem dico, Cicerónem, Sénecam, Plínium. — Vivès, De corrupt. discipl., p. 42 ; De la Nauze, Mémoires de l’Académie des inscriptions, t. XIII, p. 379, édition in-4°. [↑](#footnote-ref-2803)
2803. $ Et le Nestorianisme ? [↑](#footnote-ref-2804)
2804. $ Ce Caréndus demto fine est d’Ovide : bien trouvé. [↑](#footnote-ref-2805)
2805. $ Extraits du Grand apparat français avec le latin, par le P. Lebrun, jésuite, 1705 ; du Dictionnaire royal du P. Pomey, jésuite, 1716, et du Dictionnaire du P. Joubert, jésuite, 1723. [↑](#footnote-ref-2806)
2806. $ Essai sur les mœurs, t. II, p. 428. [↑](#footnote-ref-2807)
2807. $ Voir le texte de ce programme dans notre Histoire du voltairianisme, p. 298. [↑](#footnote-ref-2808)
2808. $ Le concile d’Amiens a condamné ceux qui parlent avec mépris de la langue latine de l’Église. [↑](#footnote-ref-2809)
2809. $ Neque siléntio præteríbimus, in Guntheriánis libris vel máxime violári sanam loquéndi formam, ac si licéret verbórum apóstoli oblivísci, 2 Tim., 13 ; aut horum quæ gravíssime mónuit Augustínus : nobis ad certam régulam loqui fas est, ne verbórum licéntia étiam de rebus, quæ his significántur, ímpiam gignat opiniónem. — De civ. Dei, lib. X, c. XXIII. [↑](#footnote-ref-2810)
2810. $ Jamque heros puras fruges properatáque liba

      Accípiens, frangénsque manu partítur in omnes :

      Inde mero implévit páteram lympháque recénti,

      Et láticis mixti divum sacrávit honórem

      Spumantémque dedit sóciis : Mox tália fatur :

      Córporis hæc nostri, hæc est vera cruóris imágo.

      Unus pro cunctis quem fundam sacra parénti

      Hóstia……………………………

      Lib. II, v. 651. [↑](#footnote-ref-2811)
2811. $ Exíguos hos duo libéllos nos quidem centéni his in oris incorrúptæ antiquitátis amatóres, íntegris úndecim sancti Augustíni, cujus tamen opus erudítum De civitáte Dei pérditum nollémus, volumínibus, perlibénter redimerémus. — Ces trois triumvirs étaient Valckenaer, Hemster-Huys et Ruhnkenius. C’est le premier qui parle ainsi dans les Adoniziazes de Théocrite, p. 20, deuxième édition de Leyde. [↑](#footnote-ref-2812)
2812. $ Comparaison des grands hommes, etc., t. II, p. 171. [↑](#footnote-ref-2813)
2813. $ Condorcet, t. VII, p. 439 ; Voltaire, Essai, etc., t. II, p. 428. [↑](#footnote-ref-2814)
2814. $ Toulotte, Histoire de la barbarie, etc., t. II, p. 319. [↑](#footnote-ref-2815)
2815. $ Voltaire, Essai, t. II, p. 319. [↑](#footnote-ref-2816)
2816. $ Helvétius, De l’homme, p. 6-9. [↑](#footnote-ref-2817)
2817. $ Discorsi soprà la prima decade di T. Livio, p. 4. — Voir le Césarisme, p. 132 à 137. [↑](#footnote-ref-2818)
2818. $ Toulotte et Riva, Histoire de la barbarie, t. I, p. 1 ; t. II, p. 7 et 198. [↑](#footnote-ref-2819)
2819. $ Exposé des droits de l’homme, p. 17. [↑](#footnote-ref-2820)
2820. $ Brucker, p. 98 ; Seckendorf, Histoire de Luther, p. 403. Voir notre Protestantisme, p. 49 et suiv. [↑](#footnote-ref-2821)
2821. $ Essai, etc., t. I, p. 241, 384 ; t. II, p. 428. [↑](#footnote-ref-2822)
2822. $ Essai sur les révolutions, p. 588 à 606. —Édition de Londres. In-8°, 1797. [↑](#footnote-ref-2823)
2823. $ Châteaubriand, Essai sur les révol., t. I, p. 113. [↑](#footnote-ref-2824)
2824. $ Décad. phil., t. I, p. 7. [↑](#footnote-ref-2825)
2825. $ Id., t. III, p. 343. [↑](#footnote-ref-2826)
2826. $ Histoire de la barbarie du moyen âge, 3 vol. in-8°, t. I, p. 85, 87 et 198. [↑](#footnote-ref-2827)
2827. $ Lettres sur l’éloquence ; Lettres sur les caractères, c. I ; Traité des études ; Discours préliminaires ; Encyclopédie, article Architecture ; Dictionnaire d’architecture, t. I, art Architecture, etc., etc. [↑](#footnote-ref-2828)
2828. $ Traité des tournois, p. 77. Édition de Lyon, 1660. In-4°. [↑](#footnote-ref-2829)
2829. $ Discours de Mgr l’évêque d’Arras, 2 décembre 1857. [↑](#footnote-ref-2830)
2830. $ Saint François de Sales, Traité de l’amour de Dieu, liv. XI, chap. X. [↑](#footnote-ref-2831)
2831. $ Act., c. XVII. [↑](#footnote-ref-2832)
2832. $ Observ. sur les Grecs, p. VII, 20 à 60. [↑](#footnote-ref-2833)
2833. $ Au nom du reste du monde, merci du compliment. [↑](#footnote-ref-2834)
2834. $ Lacédémone ancienne et nouvelle, par de la Guilletière. Ia-12, 1676, p. 1 à 91. [↑](#footnote-ref-2835)
2835. $ Balzac, Le Prince, ch. XII. [↑](#footnote-ref-2836)
2836. $ Théâtre des Grecs, t. I, p. 173. [↑](#footnote-ref-2837)
2837. $ Théâtre des Grecs, t. I, p. 166. [↑](#footnote-ref-2838)
2838. $ Préf. génér. [↑](#footnote-ref-2839)
2839. $ Préf. génér., I et V. [↑](#footnote-ref-2840)
2840. $ Préf. génér. et Préf. du P. Catrou, XXXVI. [↑](#footnote-ref-2841)
2841. $ Et le Christianisme, et l’Église, et le moyen âge ! Tout cela est non avenu. [↑](#footnote-ref-2842)
2842. $ Préface, t. XXI, p. 21. [↑](#footnote-ref-2843)
2843. $ T. XXXV. [↑](#footnote-ref-2844)
2844. $ Les païens plus favorisés que les chrétiens ; le christianisme, avec tous ses trésors de lumière et de grâce, non avenu ! Ils en sont tous là ! [↑](#footnote-ref-2845)
2845. $ La grâce ne peut donc ce que peut la nature, le christianisme ce que peut le paganisme ! [↑](#footnote-ref-2846)
2846. $ Jeunes Français, voulez-vous être un peu quelque chose, étudiez, imitez ces hommes divins ! [↑](#footnote-ref-2847)
2847. $ Pas même celle d’avoir entendu Notre-Seigneur conversant avec ses apôtres. [↑](#footnote-ref-2848)
2848. $ La cruauté, l’usure, la luxure, le suicide, la sodomie : belles fautes, vertus imparfaites ! [↑](#footnote-ref-2849)
2849. $ Balzac, Œuvres, 2 vol. in-fol., édition 1665, t. II, p. 429, 435 et 443 ; préface du Socrate chrétien et le Prince, ch. XII et XIII. [↑](#footnote-ref-2850)
2850. $ Lettre à la duchesse du Maine. [↑](#footnote-ref-2851)
2851. $ De l’homme, sect. I, ch. IX, p. 35. [↑](#footnote-ref-2852)
2852. $ Système de la nature, t. I, p. 298. [↑](#footnote-ref-2853)
2853. $ Lavicomterie, Discours sur la morale calculée. — Voir notre Histoire de la Révolution française. [↑](#footnote-ref-2854)
2854. $ Ils osent bien ajouter : Illud quoque in Virgílio laudándum, quod castus et verecúndus in poési, ita móribus ádeo modéstus et pudibúndus fuit, ut vulgo parthénias dicerétur. — Balth. Bonifac., Hist., Ludicr., 1656. In-4°, lib. XV, etc. [↑](#footnote-ref-2855)
2855. $ Châteaubriand, Essai sur les révolutions, p. 558. [↑](#footnote-ref-2856)
2856. $ Ce qui veut dire que ni les prophètes, ni les Pères de l’Église, ni le christianisme, ne sauraient former un vrai littérateur ! [↑](#footnote-ref-2857)
2857. $ Rien de sain, rien de solide dans saint Athanase, dans saint Augustin, dans saint Jérôme, dans saint Léon ! [↑](#footnote-ref-2858)
2858. $ Œuvres, t. I, p. 1 et suiv. — Amsterdam, 1709 ; édition in-12. [↑](#footnote-ref-2859)
2859. $ C’est ce que nous verrons plus tard. [↑](#footnote-ref-2860)
2860. $ Rapin, Œuvres, t. I, p. 28, 175, etc. [↑](#footnote-ref-2861)
2861. $ C’est ainsi que les renaissants désignent les discussions théologiques sur les plus graves questions de l’ordre religieux et de l’ordre social. [↑](#footnote-ref-2862)
2862. $ Et avec Dieu. [↑](#footnote-ref-2863)
2863. $ Epist. ad Joan. Vlatenum. in Cicer. Quæst. Tuscul. [↑](#footnote-ref-2864)
2864. $ … Ab hoc discunt púeri ; ab hoc senes ; ab hoc priváti, etc…

      Dénique nemo est mortálium cujuscúmque sit vel ætátis, vel loci, vel órdinis, vel fortúnæ, vel stúdii, vel natiónis, quin a Ciceróne et mélior et dóctior fíeri possit… Hunc ígitur illum Cicerónem, doctíssimum virum, eloquentíssimum, integérrimum, castíssimum, sanctíssimum… in públicum edéndum curávi. — Dionys. Lambinus ; Cicer. Vita ad Carol. IX, Fr. reg., p. 233. [↑](#footnote-ref-2865)
2865. $ Cet auteur, avantageusement connu par son histoire latine des conquêtes des Portugais dans les Indes, craignant de gâter son style, ne lisait aucun ouvrage d’une latinité tant soit peu suspecte. La Vulgate et les Pères latins lui faisaient peur. Il avait obtenu du pape la permission de dire son bréviaire en grec. Je ne sais en quelle langue il disait la messe. — Note de la Bletterie. [↑](#footnote-ref-2866)
2866. $ Et le catéchisme qu’il avait étudié, et les instructions religieuses qu’il avait entendues, ne lui avaient donc appris ni à penser ni à raisonner ? [↑](#footnote-ref-2867)
2867. $ Préf. de la traduction de Tacite, 1768. [↑](#footnote-ref-2868)
2868. $ Livre Ier du Poème épique, ch. Il, p. 28 ; Gérard, Voss., De nat. poet., c. IX, p. 52 ; Jugement des savants, t. IV ; préface, p. 108. In-12. [↑](#footnote-ref-2869)
2869. $ Réflexions sur la poét., p. 89, édition in-4° ; Jugement des savants, p. 23. [↑](#footnote-ref-2870)
2870. $ Id., p. 21. [↑](#footnote-ref-2871)
2871. $ Antiq. Rom., lib. I. [↑](#footnote-ref-2872)
2872. $ Apud Rapin, Comp., Homère et Virgile, ch. VI. [↑](#footnote-ref-2873)
2873. $ Edom, ou les Colonies Iduméanes. — Paris, 1620. In-12, p. 224. [↑](#footnote-ref-2874)
2874. $ Romæ, 1621, in-4°. — L’ouvrage est approuvé par le général Mútius Vitellescus. [↑](#footnote-ref-2875)
2875. $ An ea digréssio supervacánea sit. [↑](#footnote-ref-2876)
2876. $ De dracóne pervígili ad hortos Hespéridum, an ali papávere debúerit. [↑](#footnote-ref-2877)
2877. $ De Didóne moritúra, cur dicátur álterum exúta pedem.V. 97. [↑](#footnote-ref-2878)
2878. $ Itaque álterum pedem qui pavórem illum mortis signíficat, nudum habet ; álterum qui réliquas ánimi perturbatiónes desígnat, vínculis rétinet et sandálibus impedítum. P. 104. [↑](#footnote-ref-2879)
2879. $ Virgílius rem ómnium omníno difficíllimam, hoc est mortem voluntáriam, aggressúram Didonam indúcit uno tantúmmodo nudam pede. P. 105. [↑](#footnote-ref-2880)
2880. $ Jugements des savants, et Mémoires de Nicéron, article Galluzzi. [↑](#footnote-ref-2881)
2881. $ … Cum ígitur hunc mihi labórem próprie se posúerim, ut ad Aristótelis doctrínam, illud áureum carmen, tanquam ad Lýdium lápidem explorárem, etc. Nemo enim est qui non hunc et óptimum et præstántem cǽteris poétam velit, hoc est non arbitrétur explésse números absolútæ poéseos. P. 1, 2 et 230. [↑](#footnote-ref-2882)
2882. $ Homo a géneris sui divúlsus abstractúsque princípio, péstibus inféctus et commaculátus corpóreis, áliquam ad felicitátem, unde digréssus est, quærit et pervestígat indagándo viam, etc… — Rem dicam alícui fortásse novam, vocem próferam confidéntem atque audácem, sed tamen veram : quid enim ? Non grammáticos solum ab aliéna possessióne velut ex jure manu conservátos voco, sed rhétores étiam ipsos tam opuléntam hæreditátem adíre veto ex interdícto. Confírmo constantíssime neque grammátici, neque oratóris esse Virgílium explanere interpretándo, sed doctiórum hóminum, atque, ut verbo dicam uno, philosophórum. P. 214, 234, 7, 8, 9. [↑](#footnote-ref-2883)
2883. $ Summo proptérea concílio ac ratióne Vulcánum irridéntes indúci deos, quia mundum hunc, resque mortálium áffabre factas, cum risu, hoc est cum voluptáte contemplántur et témperant dii… Haud scio an hæc a sacris religiónis nostræ volumínibus háuserit Proclus, in quibus quotídie légimus opíficem Dei sapiéntiam, et in orbis terrárum molitióne lusísse, et suas habére delícias pósitas inter mortáles. P. 216. [↑](#footnote-ref-2884)
2884. $ O poétas, vere sapiéntes ac doctos ! o fábulas mínime fábulas, sed admirabília, pulchérrima, veracissimáque sapiéntiæ documénta ! P. 216. [↑](#footnote-ref-2885)
2885. $ Si prudéntiæ dícitur aspectabília ómnia et corporáta præ cœléstium rerum amóre neglígere, quis Ænéa prudéntior, qui Trojam, hoc est ipsum regnum voluptátis, desérere non dúbitat, ut Látio tandem aliquándo potiátur ubi cœléstem comparábit immortalitátem ? P. 240. [↑](#footnote-ref-2886)
2886. $ Si temperántiæ est repudiáre quidquid ad córporis oblectaméntum efflágitat ánimi cupíditas, quis eo temperátior esse possit, qui barbáricum illud aurum et Phrýgiam gazam, aut hóstibus ipsis fácile permíttit ; aut igni corrúmpi secúro ánimo pátitur, nec secum expórtat áliud nisi Penátes ? — Id. [↑](#footnote-ref-2887)
2887. $ Si fortitúdinis, ascénsum illum, quo ductu philosóphiæ conténdit ánimus, non reformidáre, nemo sane fórtior Ænéa, qui eo vadit audéntior quo majóra sibi objécta esse perícula intuétur. — Id. [↑](#footnote-ref-2888)
2888. $ Si justítiæ fáciles habére virtútes omnes ad teréndam propósiti viam, nullus profécto jústior Ænéa vidéri debet, qui ad bonórum ápicem ac metam sibi commonstrátam divínitus, religióne, consílio, liberalitáte, constántia cónvolat in Itáliam. — Id. [↑](#footnote-ref-2889)
2889. $ Neque vero illa apud Didónem remánsio facit, ut minus sibi constáre videátur. Nam qui hoc stúdio, virtútis abstergéntis expiántur offéndunt aliquándo ad scópulum áliquem… quem hábitum confirmationémque probitátis quia sibi demum parávit Æneas a Didóne digréssus, hic prudéntia non tanquam in deliberatióne, divína terréstribus antepónit, sed illa sola cognóscit… atque ádeo a córporis sénsibus alienátus, ipsam prope videátur induísse divinitátem… Cum ígitur hunc felicitátis gradum mente comprehénderet Ænéas ad ínferos usque, hoc est ad ánimi sui commentándam oríginem ex ipsa Dei contemplatióne descéndit… P. 240, 4, 3. [↑](#footnote-ref-2890)
2890. $ Sit tibi Callímachi, sit Coï (1) nota poétæ,

      Sit quoque vinósi Teïa musa Senis (2),

      Nota sit et Sappho : quid enim lascívius illa ?…

      Et prófugum Ænéam, altæ primórdia Romæ,

      Quo nullum Látio clárius exstat opus.

      Fórsitan et nostrum nomen miscébitur istis

      Nec mea Lethǽis scripta dabúntur aquis.

      Atque áliquis dicet : Nostri lege culta magístri

      Cármina, quem partes instítuit ille duas

      Deve tribus libris, títulus quos signat amórum (3).

      Elige quod dócili mólliter ore legas.

      Lib. III, v. 329 et seqq.

      Dans les Tristes, parlant des poètes non moins obscènes que lui, et qui pourtant sont demeurés les favoris d’Auguste, il nomme encore Virgile, dont le quatrième livre, à cause de son obscénité, est plus lu que tout le reste du poème. Puis, au grand désespoir des pieux interprètes du chaste Virgile, il dit ce qu’il y a au fond des innocentes églogues du Cygne de Mantoue.

      Et tamen ille tuæ felix Ænéidos auctor,

      Cóntulit in Týrios arma virúmque toros :

      Nec légitur pars ulla magis de córpore toto

      Quam non legítimo fœ́dere junctus amor.

      Phýllidis hic idem tenerósque Amarýllidis ignes

      Bucólicis júvenis lúserat ante modis.

      Lib. II, v. 530 et seqq.

      (1) Philétas. (2) Anacréon. (3) Son ouvrage De Amóribus. [↑](#footnote-ref-2891)
2891. $ Speron Speroni, Dialog. delle lingue. [↑](#footnote-ref-2892)
2892. $ Quis non malit apud pósteros Ciceroniánus quam sanctus celebrári ? Apud J. C. Scaliger. in Erasm. orat., I, p. 25. In-4° ; édition 1620. [↑](#footnote-ref-2893)
2893. $ Monachii, 1638. In-18 de 341 pages. [↑](#footnote-ref-2894)
2894. $ Ab anno 600 ad 900. Hujus ætátis inítium Gregórii magni témpora signárunt. Fuére in ea scriptóres nec multi nec latíni… Latínitas háctenus fere virgo bárbaro maríto mater effécta est, ac saltem si diu ante concépit, hac tempestáte non tam eníxa est, quam obórtum fecit. — Lib. I, c. XVI, p. 32. [↑](#footnote-ref-2895)
2895. $ Le latin de saint Bernard une souillure !

      Ab anno 900 ad 1200, séculum latínam puritátem ubíque desiderávit. — Id., ch. XVII, p. 33. [↑](#footnote-ref-2896)
2896. $ Tels que saint Thomas et saint Bonaventure ! [↑](#footnote-ref-2897)
2897. $ Ab anno 1200 ad 1500… Quibus tamen mansuetióres musæ arridébant ; litigiósum ótium pertǽsi, ánimos in sécula Tulliána reflexérunt… qui latíne dícerent et scríberent… unde latínitas facta illústrior, novis ubíque gymnásiis coli cœpta diligéntius, et brevi emersére complúres ut sanctitátis románæ, sic puritátis et elegántiæ doctíssimi assertóres, qui perpétuam majórum authoritatem secúti, latínæ eloquéntiæ príncipem prope salutárunt. — Id., ch. XVIII, p. 34 ; ch. XIX, p. 36, et les dix chapitres suivants. — Voir de plus, le chapitre VIII du livre VI consacré à l’éloge de la compagnie de Jésus, qui contribue si puissamment à faire revivre le beau latin. [↑](#footnote-ref-2898)
2898. $ Id., id., p. 226. [↑](#footnote-ref-2899)
2899. $ Des Représentations en musique ; édit. de 1681, p. 108 et 111. [↑](#footnote-ref-2900)
2900. $ Essai sur les mœurs, etc., t. I, p. 143 ; t. II, p. 223. [↑](#footnote-ref-2901)
2901. $ Audin, Vie de Luther, t. I, p. 216-7. [↑](#footnote-ref-2902)
2902. $ Cicéron, p. 109. [↑](#footnote-ref-2903)
2903. $ À l’usage de ceux qui ont sans cesse à la bouche que blâmer la Renaissance et les personnages, quels qu’ils soient, qui, par leurs exemples ou leurs enseignements, l’ont propagée, c’est blâmer et injurier l’Église, nous donnons dans leur langue originale les paroles du célèbre jésuite :

      « Avendo Leone ricevuto da Dio un ingegno capacissimo e sin-golarmente studioso ; ed appena uscito dalla fanciullezza veggendosi poslo nel supremo senato della Chiesa, *mancò al suo debito* con trascurar nella littérature una parte non solamente la più ne-bile, ma la più proporzionata al suo grado. *E s’accrebbe tal mancamento* quando in età di trentasette anni costituito présidente e mæstro della religione, *non solo continuò di donarsi tutto alle curiosité degli studii profani,* ma nella reggia della medesima religione *con maggior cura chiamo coloro a eui fosser note le favole della Grecia e le delizie di poéti,* che l’istoria della Chiesa, e la dottrina de’ Padri.

      « Non lasciò ei veramente di rimunerar la scolastica teologia, ono-randola con la porpora in Tommaso di Vio, in Egidio da Viterbo, e in Adriano Florenzio suo successore, e col ufficio di mæstro del sacro palazzo in Silvestro da Prierio : le cui penne illustrarono immortalmente quella sacra disciplina. *Ma nè co’ teologi uso di conversare come co’ poeti ;* ne promosse l’erudizione sacra come la profana, lasciando la Chiesa in quella scarsezza in cui la trovi di persone, che dopo l’infelice *ignoranza di molti secoli,* ravvivassero la prima, come si ravvivava la seconda : dell’ uno e Dell’ altro gli convenne pagar la pena.

      Imperocche s’ egli fosso stato cinto da una corona di teologi, avrebbe col consiglio di essi adoperato più cautamente nella distri-buzione dell’ indulgenze ; e se non gli fossero mancati appresso uomini eccellenti nell’ erudizione ecclesiastica, forse con gli scritti loro avrebbe tosto potuto opprimere le faville di Lutero. — Istoria del Con. di Trento, lib. I, c. II, p. 48 et 49. Ediz. in-8°. Mendrisio, 1836. [↑](#footnote-ref-2904)
2904. $ Gottlieb Buhle, Histoire de la philosophie moderne, introduction, p. 4 ; et notre Histoire du Voltairianisme, du Protestantisme et du Rationalisme, passim. [↑](#footnote-ref-2905)
2905. $ Discours sur l’économie politique, liv. IV, ch. VIII. — Voir aussi Échassériaux aîné, tribun, L’Homme d’État. In 8°, an XI, p. 50, et toute notre Histoire de la Révolution française et du Voltairianisme. [↑](#footnote-ref-2906)
2906. $ Toulotte, etc., Histoire de la barbarie, etc., t. I, p. 85. [↑](#footnote-ref-2907)
2907. $ Phil. de l’hist., p. 83. [↑](#footnote-ref-2908)
2908. $ Toulotte, ubi supra, t. I, p. 267. [↑](#footnote-ref-2909)
2909. $ Voir notre Histoire de la Révolution française, t. II. [↑](#footnote-ref-2910)
2910. $ En 1853, monseigneur l’évêque de Viviers a publié un mandement sur les tables tournantes, dans lequel nous trouvons le passage suivant, assez remarquable de la part d’un prélat qui niait tout récemment l’action du Paganisme sur la société moderne :

      « … Tout cela n’est-il pas la reproduction des erreurs grossières, des pratiques superstitieuses que le Christianisme a combattues à son apparition dans le monde, et qu’il a eu tant de peine à déraciner parmi les peuples idolâtres et barbares, en les ramenant à la vérité ? Le Paganisme attachait un esprit et un génie à tous les objets physiques. Il avait des augures ei des devins pour prédire les choses futures ; ses python if ses, élevées sur la table à trois pieds, agitées par le dieu, lisaient dans l’avenir.

       » Tout le culte idolâtrique n’était qu’une communication incessante avec les démons. Socrate conversait avec son démon familier. Pythagore croyait à l’âme du monde, qui anime selon lui les différentes sphères, comme l’esprit anime notre corps. Le poète Lucain a décrit les mystères dans lesquels on se mettait en rapport avec les mânes des morts… Qui ne reconnait l’affinité, ou plutôt la parfaite ressemblance des opérations mystérieuses qui sont en vogue aujourd’hui parmi nous avec les vieilles erreurs de l’ancien monde ?

       » J. Hippolyte, évêque de Viviers.

       » Viviers, 27 novembre 1853. » [↑](#footnote-ref-2911)
2911. $ … Pia famiglia del santo di Loiola conviene riconosceila per piena d’inganni… Tutto queslo è ragione di stato. — Astrolabio di stato di Rafæle della Torre, c. V. [↑](#footnote-ref-2912)
2912. $ Mémoires de Nicéron, etc. [↑](#footnote-ref-2913)
2913. $ Voir, entre autres, l’édition de 1547 ; P. Teréntii Afri cómici Andria, omni interpretatiónis génere, in adolescentulórum grátiam facílior effécta ; adjéctus est index Latinárum et Gallicárum dictiónum. [↑](#footnote-ref-2914)
2914. $ Lettre sur l’éducation du Dauphin. [↑](#footnote-ref-2915)
2915. $ M. Margotti dans l’Armonia. [↑](#footnote-ref-2916)
2916. $ Mercure de France. [↑](#footnote-ref-2917)
2917. $ Voici le titre de l’ouvrage : Actuum apostolórum pro schola eloquéntiæ societátis Jesu pars prima (et secúnda) Antuérpiæ apud Jacóbum Meursium M. DC. LXVI. Cumgratia et privilégio, avec le monogramme du Christ. [↑](#footnote-ref-2918)
2918. $ De Lyra ; de Cupídine ; de Seípso ; de Colúmba ; de Amóre céreo ; ad Hirúndinem ; de Auro ; in Seípsum ; de Amóre ; de Cicada ; in Cupídinis sagíttas ; de Rosa. [↑](#footnote-ref-2919)
2919. $ Nicolái Caussini, e societáte Jesu, de Eloquéntia. — In-4° ; quatrième édition. Parísiis, 1636. [↑](#footnote-ref-2920)
2920. $ Eloquéntiam tibi, rex christianíssime, apparatíssimis Græcórum Latinorúmque mundítiis excúltam ad sacrárium Tuæ Majestátis sisto… Avículas síquidem, áiunt, cum nihil possent opuléntius, plumas ad magnificentíssimum Delphíni Apóllinis templum, sicut et apes ceras ultro detulísse : sic et nos. — P. 1. [↑](#footnote-ref-2921)
2921. $ Opórtet prius ánimas póstea linguas fíeri disértas. — P. 2. [↑](#footnote-ref-2922)
2922. $ … Quem ídeo adolescentulórum méntibus instillári quam studiosíssime opórtet. — Lib. III, p. 165 et 169. [↑](#footnote-ref-2923)
2923. $ Prima sit sententiárum cura, deínde verbórum, et verba rebus aptémus… Stultum est autem hoc conári ut aliéno scribas stómacho. — Cicéron, p. 125. [↑](#footnote-ref-2924)
2924. $ Quod vero ad sanctórum Patrum eloquéntiam áttinet, sensus pótius in multis, máxime vero in Latínis, quam stylus aut verba, legem habent imitatiónis. Ignóscite temeritáti meæ, beátæ et lúcidæ sanctórum mentes, etc. — Lib. III, p. 173. [↑](#footnote-ref-2925)
2925. $ Ex his enim univérsa humáni géneris conservátio propagatióque depéndet. — Lib. X, p. 611. [↑](#footnote-ref-2926)
2926. $ Postrémo précibus úteris, ut quámprimum líberi procreéntur ac in lucem edántur, quo eórum núptias inspícere, hymenǽum cánere et ejúsmodi oratiónum conficiendárum matériam occasionémque rursus habére valeámus. — Id. [↑](#footnote-ref-2927)
2927. $ Uberem hypotypóseon cópiam in órdinem digéssi… quo in ópere varíetas, cum fructu et voluptáte conjúncta, stúdia juventútis excólere simul et exhilaráre póterit. — Lib. XI p. 643. [↑](#footnote-ref-2928)
2928. $ Nec mora, cum cœna nuptiális áffluens exhibétur accúmbat summum torum marítus, Psychen grémio suo compléxus, sic et cum sua Junóne Júpiter ac per órdinem deínde tori dei. Tunc póculum néctaris, quod vinum deórum est, Jovi quidem suus pocillátor ille rústicus puer (Ganymède) ; cǽteris vero Liber ministrábat. Vulcánus coquébat. Horæ rosis et flóribus purpurábant ómnia. Grátiæ spargébant bálsama ; Musæ quoque canóra personábant. Apóllo cantávit ad cítharam : Venus suávi músicæ super ingréssa formósa saltávit : cum Musæ quidem cánerent, tíbias infláret Sátyrus, et Paníscus ad fístulam díceret. — Ex Apul., lib. I, Metamorph. — Nous verrons plus tard que tout cela a été fidèlement imité, non-seulement dans les discours de rhétorique, mais dans la pratique de la vie. [↑](#footnote-ref-2929)
2929. $ Ex Aristeneto, epist. 1. [↑](#footnote-ref-2930)
2930. $ Hæc etsi sint ab omni obscœnitáte expurgáta, nimis tamen sunt móllia, nec virílem stylum decent. — P. 667. [↑](#footnote-ref-2931)
2931. $ Souv., t. I, p. 88. [↑](#footnote-ref-2932)
2932. $ Avertiss., p. 5 et suiv. [↑](#footnote-ref-2933)
2933. $ P. 15. [↑](#footnote-ref-2934)
2934. $ Avertiss., p. 31 et suiv. [↑](#footnote-ref-2935)
2935. $ Mémorial de Sainte Hélène, t. II, p. 123. [↑](#footnote-ref-2936)
2936. $ Lamartine, discours, 1843. [↑](#footnote-ref-2937)
2937. $ Id., ubi suprà. [↑](#footnote-ref-2938)
2938. $ Je ne sais si c’est une affirmation sérieuse, ou une allusion ironique à certain enseignement religieux qu’on trouve dans un livre fort répandu et destiné tout à la fois aux élèves et aux régents. Pour expliquer la rapide multiplication du genre humain, l’auteur, avec une science dont il a gardé le secret, dit : « Adam et Ève ayant eu pour le moins tous les ans deux enfants, ils parvinrent à un très-grand nombre, tant de fils que de filles, dont les premiers furent Caïn et Abel. » — Histoire sainte avec implication des points controversés de religion, par le Père Gautruche, de la compagnie de Jésus. 4 vol. in-12. 14e édition. Paris, 1697. T. I, p. 10. [↑](#footnote-ref-2939)
2939. $ Ubi suprà. [↑](#footnote-ref-2940)
2940. $ Titre V, p. 50. [↑](#footnote-ref-2941)
2941. $ Pyrrha était une maîtresse d’Horace qui, dans cette ode, l’accuse de lui avoir fait infidélité.

      Quis multa grácilis te puer in rosa

      Perfúsus líquidis urget odóribus

      Grato, Pyrrha, sub antro ?

      Cui flavam réligas comam,

      Simples mundítiis ! Heu, quóties fidem

      Mutatósque Deos flebit, et áspera

      Nigris ǽquora ventis

      Emirábitur ínsolens,

      Qui nunc te frúitur crédulus áurea :

      Qui semper vácuam, semper amábilem

      Sperat, néscius auræ

      Fallácis ! Míseri quibus

      Intentáta nites : me tábula sacer

      Votíva páries índicat úvida

      Suspendísse poténti

      Vestiménta maris Deo. [↑](#footnote-ref-2942)
2942. $ Remarques sur les Œuvres d’Horace. 10 vol. in-12, t. I, p. 86 ; édition de 1681. [↑](#footnote-ref-2943)
2943. $ Œuvres de Virgile traduites par le P. Catrou, de la compagnie de Jésus, avec des notes critiques et historiques. 6 vol. in-12. — Paris, 1716. [↑](#footnote-ref-2944)
2944. $ Liv. VIII, épigr. 56. [↑](#footnote-ref-2945)
2945. $ Asínius Póllio púerum forma præstántem nómine Alexándrum habébat… eum poétas dono dedit. Mecénas púerum habébat domi Cebétem… quem dono dedit Virgílio. — Pompon. Sabin., In Eclog. II. — « Cette version, qui est aussi celle d’Apulée (Apolog.), est formellement contredite par Martial, beaucoup mieux informé ubi suprà. » [↑](#footnote-ref-2946)
2946. $ P. 65. — Dans la vie de Virgile nous révélerons tous ces honteux mystères. [↑](#footnote-ref-2947)
2947. $ Lib. III, ode IV ; édition d’Amsterdam, 1566. [↑](#footnote-ref-2948)
2948. $ L b. III, ode V, édition d’Amsterdam, 1566. [↑](#footnote-ref-2949)
2949. $ Par un rescrit du mois de janvier 1858, le ministre de l’instruction publique en Prusse ordonne aux directeurs des gymnases d’exclure les poètes Térence et Plaute du plan de l’enseignement pour les classes supérieures. [↑](#footnote-ref-2950)
2950. $ Venus et Cúpido forma humána et cultu máxime elegánti, supérbo ac sumptuóso. [↑](#footnote-ref-2951)
2951. $ Christus judex, tragœ́dia sǽpius hábita et semper cum admiratióne spectáta… Admirabílius nullum hujúsce tragœ́diæ arguméntum excogitári potest, adeóque impléxum, pathéticum, morátum, miserábile : quas dotes in præstantíssima tragœ́dia requírit Aristóteles. — Præfat. [↑](#footnote-ref-2952)
2952. $ Elle est intitulée : Sylvæ quas vário cárminum génere primáni scholástici collégi Dolani societátis Jesu, in pública totíus civitátis gratulatióne lætitiáque extempore obtulérunt, nobilíssimo, invictissimóque D. dómino de Vergy, cómiti Champleténsi comitátus Burgúndiæ gubernatóri desideratíssimo. — Dolæ, 1592. [↑](#footnote-ref-2953)
2953. $ Luctus juventútis academíæ Mussipontánæ in fúnere sereniss. Cároli III, Calab. Lothar. Barri ducis, etc., pátriæ et litterárum paréntis óptimi. In-18. — Mussipont., 1608. [↑](#footnote-ref-2954)
2954. $ Extínctum Cárolum Lotharíngi deflent. Extíncti membra Nymphæ undis rigant et débita éfferunt laude, etc. [↑](#footnote-ref-2955)
2955. $ Lácrymæ collégii Flexiénsis régii societátis Jesu. — Fléxiæ, 1611. In-12. [↑](#footnote-ref-2956)
2956. $ Phœbus Musas adhortátur ut in commúne cónferant áliquid ad túmulum Henríco magno extruéndum. [↑](#footnote-ref-2957)
2957. $ Charmant. [↑](#footnote-ref-2958)
2958. $ Phœbus piis regis mánibus constitútum a Musis túmulum dicat consecrátque. [↑](#footnote-ref-2959)
2959. $ Amóre victus Appius cápitur tui ; cor, ánima, sensus, Virgínia, dómina mea : dómina deábus pótior, Appius tuus… te languet unam… te spirat unam, etc. [↑](#footnote-ref-2960)
2960. $ Tragœ́diam habes, lector, cum pompa exhíbitam antiquário ritu, ita enim antiquitátis scriptórem doctorémque décuit. — Præf. [↑](#footnote-ref-2961)
2961. $ Perpétuam hanc esse scholárum nostrárum ratiónem et consuetúdinem, ut quotánnis, constitútis cujúsque géneris scriptiónum prǽmiis, discipulórum nostrórum alácritas excitétur… Nemo enim profécto tam agrésti ánimo esse potest quem non vel concúrsus hóminum frequens, vel ludórum, ac theátri apparátus, vel spectáculi totíus splendor veheménter affíciat. [↑](#footnote-ref-2962)
2962. $ Estísne súperi ? Nullus hic fulmen rotat, etc. [↑](#footnote-ref-2963)
2963. $ Dionýsius Pelávius. — Fléxiæ, 1614. Il en a fait d’autres encore que le temps ne nous permet pas d’analyser. [↑](#footnote-ref-2964)
2964. $ Petri Mussónii Virdunénsis, e societáte Jesu, tragœ́diæ datæ in theátrum collégii Henríci Magni. — Fléxiæ, 1621. [↑](#footnote-ref-2965)
2965. $ Michaélis Hoyeri, augustiniáni, Tragœ́diæ, etc. — Antuerp., 1641 ; édit. in-32. [↑](#footnote-ref-2966)
2966. $ Un auteur italien vient de faire en ces termes l’épigraphe scientifique de notre siècle :

      In illo témpore

      Per saper nulla,

      Incomminciavasi

      Fin dalla culla

      A sfogliar Lessici

      Greci e Latini.

      [Pour tout savoir, / Ça a commencé / Depuis le berceau / Parcourir les lexiques / Grecs et Latins.] [↑](#footnote-ref-2967)
2967. $ Neque improbándus vidétur poéta, qui, cum spectáculum apparáret Gállicæ juventútis instituéndæ idóneum, Musas in theátrum indúxit gállicas, ut eárum concéntus, vernáculam quamdam venustátem ludis juvenílibus conciliáret. — Præf. [↑](#footnote-ref-2968)
2968. $ En Italie, nous pourrions citer parmi les dramaturges de collège les Pères jésuites : Bettinelli, Bondi, Roberti, Cordara, etc. [↑](#footnote-ref-2969)
2969. $ Voir notre Histoire du Protestantisme vers la fin. [↑](#footnote-ref-2970)
2970. $ In 4° de 18 pages. — Rouen, chez Joseph le Boullenger, imprimeur ordinaire du roi et du collège. [↑](#footnote-ref-2971)
2971. $ Dissertation à M. Huygens de Zulichem. Op., t. II, p. 530. Édition in-folio. [↑](#footnote-ref-2972)
2972. $ Et à tous les poètes de la Renaissance. [↑](#footnote-ref-2973)
2973. $ Batteux, Principes de la littérature, t. III, p. 32. — Édition in-12, 1774. [↑](#footnote-ref-2974)
2974. $ Instit. orat., lib. X. [↑](#footnote-ref-2975)
2975. $ Délassements permis, par le R. P. Huguet, mariste. — Excellent petit livre dont la lecture est aussi utile qu’attachante. [↑](#footnote-ref-2976)
2976. $ Ubi suprà. [↑](#footnote-ref-2977)
2977. $ Ubi supra. Voir aussi M. Devoisin, Traité de M. le prince de Conti contre la comédie. — Paris, 1670. [↑](#footnote-ref-2978)
2978. $ Cité par l’auteur des Délassements, etc., p. 347. [↑](#footnote-ref-2979)
2979. $ Mémoires de Saint-Cyr, c. XXVIII. [↑](#footnote-ref-2980)
2980. $ Choix des habitudes de la vie, par madame de Gasparin. [↑](#footnote-ref-2981)
2981. $ Voir l’avant-propos de la neuvième livraison. [↑](#footnote-ref-2982)
2982. $ Voir dans la première livraison de la Révolution le texte de Cicéron, p. 267 et 268[--]. [↑](#footnote-ref-2983)
2983. $ Voici les instructions trouvées sur Orsini lorsqu’il fut arrêté en Allemagne . « Organisez une compagnie de la Mort. Que quatre-vingts jeunes gens robustes et décidés s’engagent par un serment terrible à lever le poignard à heure fixe contre nos oppresseurs ; qu’ils promettent le silence, la prudence, la dissimulation ; qu’ils se considèrent comme consacrés à l’Italie. » [↑](#footnote-ref-2984)
2984. $ Si M. Jules Favre avait creusé la question, quel magnifique plaidoyer il aurait pu faire en faveur de son client ! Il aurait montré comment le patriotisme d’Orsini avait été égaré dès l’enfance ; comment il était moralement impossible à ce jeune homme d’échapper à la séduction de l’éducation ; en preuve, il aurait cité les leçons données dans les collèges, les aveux péremptoires des innombrables victimes de l’enseignement classique, l’histoire entière du régicide en Europe depuis quatre siècles. Et s’il avait ajouté : « A l’heure où je parle cinq cent mille jeunes gens boivent les mêmes doctrines qui amènent Orsini devant vous ; » il aurait fait trembler les juges sur leurs sièges, atténué singulièrement la culpabilité de son client, et, mieux encore, il aurait appelé l’attention de l’Europe entière sur la cause incessante du régicide au sein des nations modernes. [↑](#footnote-ref-2985)
2985. $ On lit dans l’Idée des horreurs commises pendant la Révolution : « Lundi soir, 3 septembre 1792, à dix heures, un nommé Philippe, dans la rue du Temple, vint au club des Jacobins, dont il était membre. Sous le bras, il portait une grande cassette ; il monte à la tribune, fait un long discours sur le patriotisme, invoque les noms et l’exemple des Brutus, et conclut que tout patriote qui préfère les liens du sang et de la nature au lien du patriotisme, doit être regardé comme un aristocrate, et que tout jacobin doit se défaire de ses amis et de ses proches parents, s’ils ne pensent pas en patriotes. À ces mots, il ouvre sa cassette, il en retire la tête de son père et celle de sa mère, qu’il avait coupées, dit-il, parce qu’il n’avait jamais pu leur persuader d’entendre la messe d’un prêtre constitutionnel. De, longs et bruyants applaudissements s’élèvent de toute la salle, et il est décidé que les deux têtes seront enterrées dans la salle même, sous le buste de Brutus, derrière le fauteuil du président. »

      Brutus ! voilà l’idole à qui on offre de pareilles victimes ! Comment le vieux Romain était-il devenu le modèle et le dieu des modernes sauvages ? [↑](#footnote-ref-2986)
2986. $ Cap. I, p. 1. [↑](#footnote-ref-2987)
2987. $ Journaux italiens : Gazzetta del Popolo, n° 52 ; Ragione, n° 68 ; Unione, n° 63. [↑](#footnote-ref-2988)
2988. $ Ragione, 63. [↑](#footnote-ref-2989)
2989. $ Id. [↑](#footnote-ref-2990)
2990. $ Gazzetta del Popolo, id. ; Diritto, organe modéré de la démocratie. [↑](#footnote-ref-2991)
2991. $ Nicéron, article Maffei. [↑](#footnote-ref-2992)
2992. $ Pax níveis revísit óppida bigis, etc. Fata te norint properéntque Parcæ néscium carpi destinátos stamen in annos. — Matth. Casim. Sarbiévii Soc. Jesu, Lyricor. lib., od. 1. —Édit. in-18, 1660. [↑](#footnote-ref-2993)
2993. $ Ode III, p. 8. [↑](#footnote-ref-2994)
2994. $ Ode V, p. 14. [↑](#footnote-ref-2995)
2995. $ … Me Zéphyris super impúne pendere et seréno Callíope dédit ire cœlo. Ebúrneam lyrámque suspéndens, tubámque colla super, niveísque læves plumis lacértos…, etc. — Ode VIII, p. 27. [↑](#footnote-ref-2996)
2996. $ Témporum nostrórum ignáviam reprehéndit. Mércuri, nam te cítharæ poténtem vívido manes reparáre, etc. — Ode XVI, p. 45. [↑](#footnote-ref-2997)
2997. $ Ad divam Elizabetham, dum inter divos ab Urbáno VIII pont. opt. max. referrétur. — Ode XVIII, p. 51. [↑](#footnote-ref-2998)
2998. Le mot diva est tout à la fois adjectif et substantif. Adjectif féminin, il signifie divine. Ce mot est tout à fait profane et n’a jamais signifié sainte : Bossuet lui-même réclamait contre l’usage introduit par la Renaissance de l’appliquer aux saints et aux saintes. Il y voyait avec raison, si ce n’est une profanation, du moins un néologisme dangereux. Lo mot diva est aussi substantif, et il Signifie une déesse. Sic te diva potens Cypri, etc. Les poètes prétendus chrétiens de la Renaissance n’ont pas craint de l’employer souvent comme substantif, ainsi que nous l’avons vu et que nous le verrons encore. Le mot consacré est sanctus ou beátus ; mais aux yeux des humanistes païens, ce mot de la langue de l’Église est barbare. [↑](#footnote-ref-2999)
2999. $ P. 56. [↑](#footnote-ref-3000)
3000. $ Qualis ubi Phrýgia Jovis ármiger educátus Ida, etc… Rudémque divis explicáre palmam… debet tibi Mártia Roma Scipiónes… Ursínus almi prima cura Phœbi. — P. 404. [↑](#footnote-ref-3001)
3001. $ Véniat diléctus meus in hortum suum. — Cant. V. [↑](#footnote-ref-3002)
3002. $ Pulcher Amor sumpsit rudis instruménta colóni et sua depósuit tela suásque faces, etc. — Epigram., IV, p. 158. [↑](#footnote-ref-3003)
3003. $ Quis mysta Apóllinis novus… Threíssa doctæ fila carpens bárbiti et Píndari ciens melos… Románus ore, natióne Sármata… inter Quirítes Sármata. — Id., p. 453. [↑](#footnote-ref-3004)
3004. $ Id., p. 457. [↑](#footnote-ref-3005)
3005. $ Fallor? Sarmáticis an novus árbiter. Plectri silvícolis cármina dívidens per fínia Thracum. Terris réddidit Orphéa, etc. — Id., p. 457. [↑](#footnote-ref-3006)
3006. $ P. 464. [↑](#footnote-ref-3007)
3007. $ O magne vates, o Helicónidum mystes sorórum… Iére lustra, ferreíque témporis iére multa sécula. Poéta nullus aut poéta bárbarus. — P. 478 et 512. [↑](#footnote-ref-3008)
3008. $ Poéma de vanitáte mundi. Monáchii, 1649. — In-18. [↑](#footnote-ref-3009)
3009. $ Is., XXIV. [↑](#footnote-ref-3010)
3010. $ Eccles., I. [↑](#footnote-ref-3011)
3011. $ Num., XXIV. [↑](#footnote-ref-3012)
3012. $ P. Baldi e soc. Jesu Lyricórum, etc. In 18. — Colon., 1646. [↑](#footnote-ref-3013)
3013. $ Vírginum Phœnix, Charitúmque gemma, grande Musárum decus, Dea magna… Núminum ritu celebránda cunctis, o Dea, sæclis. [↑](#footnote-ref-3014)
3014. $ Paris, 1622. [↑](#footnote-ref-3015)
3015. $ De monuméntis públicis latíne inscribéndis. [↑](#footnote-ref-3016)
3016. $ Cármina de beatiss. Virg. María, authóre patre Dionýsio Patávio sacerdóte. — In-18, Paris, 1600. [↑](#footnote-ref-3017)
3017. $ Cárminum, lib. I, p. 74. — Paris, 1681. In-12. [↑](#footnote-ref-3018)
3018. $ Habent quidem celebérrimos antiquitátis poétas quos duces sequántur : sed isti véluti claríssima quædam sídera néscio quo fulgóre suo teneriórem in juvénibus mentis áciem quasi perstríngunt. Tímidis adhuc et ascénsum meditántibus ófficit illa glóriæ altitúdo ; unde non abs re vidéri potest, tradi étiam intérdum in adolescéntum manus minórum géntium poétas, quibus véluti tótidem grádibus ad príncipes hujus artis et coryphǽos móllior fiat ascénsus. — Præf., p. 1 et 2. Joan. Ant. du Cerceau e S. J., Opera. In-12, 1722. [↑](#footnote-ref-3019)
3019. $ Cujúsmodi sunt narratiónes históricæ ex Scriptúris desúmptæ. — P. 3. [↑](#footnote-ref-3020)
3020. $ … In utróque vero obsoléta quædam et húmilis latínitas quæ poéticam intérdum hébetat facultátem et cursum non mediócriter retárdat. — P. 5. [↑](#footnote-ref-3021)
3021. $ Gab. Cossártii e S. J., Orat. et Carm. — In-12. Paris, 1723, 189. [↑](#footnote-ref-3022)
3022. $ P. 272. [↑](#footnote-ref-3023)
3023. $ P. 274. [↑](#footnote-ref-3024)
3024. $ P. 286. Grátia sermónis, dit saint Thomas, est a Spíritu sancto. [↑](#footnote-ref-3025)
3025. $ P. 291. [↑](#footnote-ref-3026)
3026. $ Renáti Rapini S. J. Carmina. — Paris, 1681, 2 vol. in-18. Eclog. VII. [↑](#footnote-ref-3027)
3027. $ Voir, entre autres, les églogues : In Vírginem concéptam, et In Vírginem nascéntem. [↑](#footnote-ref-3028)
3028. $ Joan. Commírius, S. J. [↑](#footnote-ref-3029)
3029. $ Joan. Martínius, S. J. [↑](#footnote-ref-3030)
3030. $ Joan. Lucas, S. J. [↑](#footnote-ref-3031)
3031. $ Phil. Labbei S. J., Epigram. — P. 1653. [↑](#footnote-ref-3032)
3032. $ Lib. IV, Ep. 23-26, p. 676. [↑](#footnote-ref-3033)
3033. $ Lib. IV, Ep. 6, p. 674. [↑](#footnote-ref-3034)
3034. $ Œuvres du P. Vavasseur. In-fol., p. 680. [↑](#footnote-ref-3035)
3035. $ P. 690. [↑](#footnote-ref-3036)
3036. $ Id. [↑](#footnote-ref-3037)
3037. $ Œuvres du P. Vavasseur, in-fol., p. 701. [↑](#footnote-ref-3038)
3038. $ P. 703, 4 et 5. [↑](#footnote-ref-3039)
3039. $ P. 707. [↑](#footnote-ref-3040)
3040. $ Voir Ménage dans l’Anti-Baillet, t. I, p. 337, et le Menagiana, t. I, p. 207. [↑](#footnote-ref-3041)
3041. $ In-8°, 1652 et 1666. [↑](#footnote-ref-3042)
3042. $ … Non nisi selécta tibi appónerem… Tu vero tot erudítus ad bene et beáte vivéndum moriendúmque præcéptis atque exémplis, mortalitátis promíscuæ brevísque hóminum ævi memor, etc. [↑](#footnote-ref-3043)
3043. $ Il s’était affublé du nom d’Actius Sincérus. [↑](#footnote-ref-3044)
3044. $ Ruris amor pátrii, quid, Títyre, mollis in umbra, etc. [↑](#footnote-ref-3045)
3045. $ Préface des Georg. [↑](#footnote-ref-3046)
3046. $ On peut voir les ouvrages des pères jésuites Lebrun, Ceva, Strada, Govea, Millien, Andrès, etc. ; la Bibliothèque des écrivains de la Compagnie ; les Seléctæ oratiónes panegýricæ patrum societátis Jesu ; les Seléctæ cármina orationésque clarissimórum quorúmdam in universitáte Parisiénsi professórum, comprenant des pièces d’Hersan, Rollin, Couture, Lecomte, Morin, Dupuis, Billot, Minet, Guérin, Coffin, Grenan, Marin, Thiberge, Piat, Fromentin, Crevier, etc., etc. — Il existe bien d’autres répertoires religieux et laïques contenant une foule de pièces non moins significatives que celles que nous avons publiées : nous les tenons en réserve, espérant que rien ne nous obligera de les mettre au jour. [↑](#footnote-ref-3047)
3047. $ Litigátor, rábula, ignárus, inéloquens, impudentíssimus, amens, miser. O Deus immortális ! úbinam géntium se putat scríbere Guarínus ? Nempe si apud Italos, ubi sunt plures viri eruditíssimi tum græcis, tum latínis lítteris institúti se loqui putásset, nequáquam suum libéllum tot ridículis et sómniis refersísset. [↑](#footnote-ref-3048)
3048. $ Varillas, Anecd. de Florence. [↑](#footnote-ref-3049)
3049. $ Ragguagli di Parnasso, centur. 4, ragg. 6. [↑](#footnote-ref-3050)
3050. $ On peut la voir, du moins en partie, dans Tiraboschi. [↑](#footnote-ref-3051)
3051. $ Voir Amœnitátes litter., t. IX. — Lipsiæ, 1728. [↑](#footnote-ref-3052)
3052. $ Vita Pauli II, p. 65. [↑](#footnote-ref-3053)
3053. $ Vetus Gracia illustráta, compléctens descriptiónem Grǽciæ, res gestas Græcórum, statum rerumpublicárum Græcárum, etc. [↑](#footnote-ref-3054)
3054. $ De cruce ; De una religióne ; De diva Vírgine Hallénsi ; De diva Vírgine Sichemiénsi. [↑](#footnote-ref-3055)
3055. $ Mémoires de Nicéron, t. XXIII, p. 247. [↑](#footnote-ref-3056)
3056. $ Voir dans Fabricius le nombre prodigieux des éditions de Tacite. [↑](#footnote-ref-3057)
3057. $ Jugement des savants, n. 1331. [↑](#footnote-ref-3058)
3058. $ On peut voir dans Pélisson celles des trente-huit premiers membres de cette Académie, fondée en 1635. [↑](#footnote-ref-3059)
3059. $ Histoire de l’Académie, etc., t. I, p. 24. [↑](#footnote-ref-3060)
3060. $ On les trouve dans notre Histoire du Voltairianisme. [↑](#footnote-ref-3061)
3061. $ Les personnes qui voudront connaître avec plus de détails l’esprit littéraire des trois derniers siècles peuvent consulter le Catalogue des livres composant la Bibliothèque poétique de M. Viollet-le-Duc. In-8°. Paris, 1843 ; les ouvrages de Sorel, Colomiès, Ménestrier, Nicéron, Lelong, Gouget, etc. [↑](#footnote-ref-3062)
3062. $ En particulier, par l’organe de Tertullien et de ses plus illustres champions. [↑](#footnote-ref-3063)
3063. $ Signorelli, Storia de’ teatri. 6 vol. in-12, t. II, p. 246. — « Je sais bien que saint Louis renouvela les ordonnances de Philippe-Auguste, son grand-père, et qu’il chassa les jongleurs, les comédiens et les farceurs du royaume ; mais ce n’étaient que des pantomimes que Constance de Provence, femme de Robert, avait introduits vers l’an 1009, époque où l’on doit fixer leur établissement ; ceux qui le font remonter jusqu’à Charlemagne seraient fort embarrassés de nous définir ceux dont il parle dans ses capitulaires. Avant le quinzième siècle, on avait quelque faible souvenir de la comédie, qui avait fait les délices des Grecs et des Romains ; mais on n’en avait point de faites en notre langue, et on n’en savait point faire. Un obstacle invincible s’opposait à ceux qui auraient osé l’entreprendre : on était dévot et scrupuleux. » — Beauchamp, Histoire du Théâtre, t. I, p. 164. [↑](#footnote-ref-3064)
3064. $ Voir Leber, Collect. des meill. diss., t. IX, p. 420. [↑](#footnote-ref-3065)
3065. $ Ne colà pensavasi ancora che nella drammatica eranvi modelli antichi da imitar con profitto. — Signorelli, t. III, p. 74 et suivantes. [↑](#footnote-ref-3066)
3066. $ Voir ces mystères dans Sauval, Antiquités de Paris. [↑](#footnote-ref-3067)
3067. $ Chi reflette alla vittoriosa forza della religione su gli uomini, non istupirà dell’ universale accettazione ch’ ebbe si importante argomento per tutta l’Europa cristiana. In Francia tirò une prodi-giosa folla di spettatori. Ubi suprà. [↑](#footnote-ref-3068)
3068. $ Voir Sauval, ubi suprà. [↑](#footnote-ref-3069)
3069. $ Tractátus quæstiónis ventilátæ coram J. C. inter Vírginem Maríam, ex una parte, et diábolum ex ália parte. — Dans Bartole, t. V, in-fol., p. 455 ; edítio Taurin. [↑](#footnote-ref-3070)
3070. $ La fête de l’Âne, la fête des Fous, que nous sommes loin d’approuver, n’ont pas, que nous sachions, produit un libertin ni un incrédule. [↑](#footnote-ref-3071)
3071. $ Voici le nom du Seigneur qui se fait entendre de loin. — Is., ch. XXX, v. 27. [↑](#footnote-ref-3072)
3072. $ Sonnez de la trompette, que tous se préparent. — Ezech., ch. VII, v. 14. [↑](#footnote-ref-3073)
3073. $ J’ai trouvé celui que j’aime. — Cant., ch. III, v. 4. [↑](#footnote-ref-3074)
3074. $ Père, j’ai péché contre le ciel et contre vous. — Luc, ch. XV, v. 21. [↑](#footnote-ref-3075)
3075. $ La loi de la clémence est sur sa langue. — Prov., ch. XXX, v. 26. [↑](#footnote-ref-3076)
3076. $ On voit ici poindre la Renaissance ; n’oublions pas que nous sommes en 1458. [↑](#footnote-ref-3077)
3077. $ C’est le Seigneur. [↑](#footnote-ref-3078)
3078. $ Seigneur, sauvez-moi. [↑](#footnote-ref-3079)
3079. $ Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? [↑](#footnote-ref-3080)
3080. $ On trouvera une partie des spectacles chrétiens dans le bel et bon ouvrage de M. Onésime Le Roi. [↑](#footnote-ref-3081)
3081. $ Le P. Ménestrier n’a pas assez de mépris pour ces spectacles, « dignes de l’ignorance et de la grossièreté de ce moyen âge où les gens étaient à moitié bêtes. » — Représent. en musique, p. 180 et suiv. — « Tous ces spectacles, ajoute l’abbé Millot, étaient des écoles de superstition, d’indécence et de grossièreté. » — Histoire de France, t. II. — « Cela venait, dit un autre, de ce qu’on n’avait pas pris pour modèles les spectacles des anciens. » Ne colà pensavasi ancora che nella drammatica eranvi modelli antichi da imitar con profitto. — Signorelli, Storia, etc., p. 74 et suivantes. [↑](#footnote-ref-3082)
3082. $ Beauchamp, Histoire du Théâtre, etc., t. I, p. 165. [↑](#footnote-ref-3083)
3083. $ Les théâtres des collèges de Reims et de Boncourt étaient surtout renommés. [↑](#footnote-ref-3084)
3084. $ Quare a te theátrum novum tota urbs magnis votis expéctat. — Sulpit., Annot. in Vitruv., ep. dedicat. ad E. C. Riarium. — La restauration du théâtre païen convenait à ce cardinal, soupçonné n’avoir voulu attenter à la vie de son oncle, et pour ce fait enfermé au château Saint-Ange. [↑](#footnote-ref-3085)
3085. $ Il fut donné à Tortone et organisé par le gentilhomme lombard Bergonzio di Botta. [↑](#footnote-ref-3086)
3086. $ Tristánus Calchus : In nuptiárum Mediolanénsium descriptióne, 1489. [↑](#footnote-ref-3087)
3087. $ Voir Baron, Lettres sur la danse. — In-8°, p. 140. [↑](#footnote-ref-3088)
3088. $ Bonnet, payeur des gages au parlement, a rempli huit grandes pages de son Histoire générale de la danse des seuls titres des ballets donnés dans les principales cours de l’Europe depuis 1450 jusqu’en 1723. Sur ce nombre incalculable, nous n’en avons trouvé que quatorze qui ne soient pas tirés de la Mythologie gréco-romaine. [↑](#footnote-ref-3089)
3089. $ Castil Blaze, Bonnet, Cahusac, Baron, Noverre, tous les auteurs qui ont écrit sur la danse et les ballets conviennent des faits suivants : 1° Que le ballet était connu des Grecs et des Romains ; que chez ces derniers, Pylade, Bathyle, Hilas, excitèrent un enthousiasme qui alla jusqu’à la frénésie ; 2° que le ballet disparaît complètement en Europe avec le Paganisme ; 3° qu’il ne reparait qu’avec la Renaissance ; 4° que ce sont les Italiens, et en particulier Catherine de Médicis, qui l’ont introduit en France. La fête du palais de Caribert, le spectacle des preux, la réunion nocturne au palais des Gobelins, en 1393, et dans laquelle Charles VI faillit périr, ne présentent pas les caractères du ballet. Il est païen de naissance et païen de Renaissance. Cahusac, Traité historique de la danse, t. II, p. 68. [↑](#footnote-ref-3090)
3090. $ Castil Blaze, La danse, p. 110 ; voir aussi Baron, Bonnet, Cahusac, Mézerai, etc. [↑](#footnote-ref-3091)
3091. $ La veille la reine et les princesses, déguisées en Naïades et Néréides, avaient dansé, au Louvre, depuis les dix heures du soir jusqu’à trois heures du matin, avec les princes et les seigneurs déguisés en Tritons. [↑](#footnote-ref-3092)
3092. $ Mercure de France, ibi. [↑](#footnote-ref-3093)
3093. $ Il n’abandonna, dit-on, son métier de baladin qu’à la suite de la leçon fort transparente qu’il trouva dans ces vers de Britannicus, parlant de Néron :

      Pour toute ambition, pour vertu singulière,

      Il excelle à conduire un char dans la carrière,

      À disputer des prix indignes de ses mains,

      À se donner lui-même en spectacle aux Romains,

      À venir prodiguer sa voix sur un théâtre, etc. [↑](#footnote-ref-3094)
3094. $ Le texte, les dessins, les costumes de ce ballet, se conservent au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, et forment un petit volume in-folio. C’est là que nous les avons étudiés. [↑](#footnote-ref-3095)
3095. $ Baron, p. 177. [↑](#footnote-ref-3096)
3096. $ Dans ces deux dernières pièces, le titre seul n’est pas païen : tout le reste, personnages, costumes, chants, paroles, sentiments, est plus que païen. [↑](#footnote-ref-3097)
3097. $ C’était la reine. [↑](#footnote-ref-3098)
3098. $ Louis XIV. [↑](#footnote-ref-3099)
3099. $ Outre les ballets que nous avons cités, et dans lesquels Sa Majesté, Louis XIV, avait un rôle actif, il s’en donnait beaucoup d’autres à la cour dont il était simple spectateur. Nous pouvons citer : en 1672, les Fêtes de l’Amour et de Bacchus ; 1674, Cadmus et Hermione ; 1675, le Triomphe d’Alcide ; même année, Thésée ; 1676, Athis ; 1677, Isis ; 1682, Persée ; 1683, Phaéton ; 1686, Acis et Galatée ; 1687, Achille et Polyxène ; 1688, Zéphyre et Flore ; 1693, Médée ; 1694, Circé ; 1697, Issé, pastorale héroïque toute pleine d’impudicité, dansé à Trianon le 17 décembre. L’épigraphe seule dit ce qu’est la pièce : Ut pastor Macaréida lúserit Issen : Comment Apollon en berger trompa Issé. Ov. Met., liv. VI ; 1690, Énée et Lavinie : c’est l’Énéide mise en scène ; 1701, Scylla, exhibition de dieux et de déesses, de bergers et de bergères chantant Quod nec nominétur in vobis, etc., etc. [↑](#footnote-ref-3100)
3100. $ En 1718, la cour avait dansé le ballet de la Jeunesse ; en 1720, le ballet des Inconnus ; en 1721, le ballet d’Endymion ; en 1723, le ballet du Parnasse. [↑](#footnote-ref-3101)
3101. $ Nel XV secolo rappresentavasi publicamente nel Coliseo di Roma la Passione ; e le parole del dramma si composero dal vescovo di San Leo, Giuliano Dati, Fiorentino, che fiori circa il 1445, e per gran parte del XVI seguitò esso a rappresentarsi nella stessa guisa, etc. — Signorelli, Storia de’ teatri, t. III, p. 28 et suiv. [↑](#footnote-ref-3102)
3102. $ Dovea mettergli in bocca que’ versi che mostrano l’autor del dramma proclive ai più detestabile sfogo della lascivia ? — Id., p. 66. [↑](#footnote-ref-3103)
3103. $ Coriolano Martirano celebre vescovo di San Marco in Calabria divenne il Seneca del regno di Napoli, anzi dell’ Italia, etc. — Id. [↑](#footnote-ref-3104)
3104. $ Alla foggia degli antichi. Signorel., ubi suprà. [↑](#footnote-ref-3105)
3105. $ Si trovano proverbiati corragiosamente signori, ministri, governatori, giudici, advocati, frati, etc. — Id., p. 180. [↑](#footnote-ref-3106)
3106. $ Uno de’ principali autori del risorgimento della drammalica, il Leto cominciò a farvi recitare ne’ cortili de’ prelati più illustri, le commedie di Terenzio e di Plauto, ed anche di qualche moderno, insegnando egli stesso ad alcuni civili giovanetti il modo di rappresentarle. — Id. [↑](#footnote-ref-3107)
3107. $ Id., p. 205 et 212 ; id., Paul Jov., Elog., c. 87. [↑](#footnote-ref-3108)
3108. $ Sostenne il personnagio della Fedra con tenta eccellenza il canonico di S. Pietro Tommaso Ingheramo, dotto professore d’eloquenza ed oralor grande, che sin che visse ne portò il sopranome di Fedro. — Id. [↑](#footnote-ref-3109)
3109. $ Si reimpresse nel anno 1530, in Norimberga e si rappresentò magnifice feliciterque frequentissimo in theatro, siccome scrisse Cristofano Froscovero l’anno 1531, dirigendo il discorso alla gioventù raccolta nel collegio Tigurino. — Id. [↑](#footnote-ref-3110)
3110. $ A noi basti l’aver dimostrato ad evidenza che l’Italia puo vantarsi d’aver coltivata la drammalica ad imitazione degli antichi, con quella felicità che altri Don ebbe… L’evento glustificò il bel disegno, perchè da allora rifiori in Europa la drammatica vaga e vigorosa emula de’ Greci e Latini. — Signorelli, lib. IV, c. I. [↑](#footnote-ref-3111)
3111. $ Chamber’s, Diction. [↑](#footnote-ref-3112)
3112. $ Il teatro inglese ove l’oscenità trionfa. — Signorel., t. V, p. 4 et suivantes. [↑](#footnote-ref-3113)
3113. $ L’Italia, che dopo la distruzione del greco impero tutta si diede alle greche lettere, fu la prima a communicarle al rimanente dell’ Europa ; cioè alla Spagna, etc. — T. IV, p. 10 et suiv. [↑](#footnote-ref-3114)
3114. $ Voir aussi Bouterwek, Hist. de la litt. esp., t. I, p. 336. [↑](#footnote-ref-3115)
3115. $ Demasiadamente lascivos y malignos, en lasquales se muestra la deshonestidad del todo desnuda con et pretexto de azotarla. [↑](#footnote-ref-3116)
3116. $ Imprimé à Lyon, en 1605. [↑](#footnote-ref-3117)
3117. $ T. I, p. 360. [↑](#footnote-ref-3118)
3118. $ Beauchamp, Recherches, etc., t. I, p, 399 et suiv. [↑](#footnote-ref-3119)
3119. $ Signorelli, t. IV, p. 10. [↑](#footnote-ref-3120)
3120. Beauchamp, Recherches, etc., t. I, p. 441. [↑](#footnote-ref-3121)
3121. $ Tour à tour, rue Guénégaud, rue de Vaugirard, rue Mazarine, au Palais-Royal, rue Saint-Honoré, aux Tuileries ; presque partout, ils occupent les salles du Jeu de paume, et substituent à cet exercice national et si favorable à la santé, les passe-temps, les jeux assis, corrompus et corrupteurs des peuples païens en décadence. [↑](#footnote-ref-3122)
3122. $ Pendant les onze derniers mois, 1857-1858, les théâtres de Paris ont encaissé onze millions. [↑](#footnote-ref-3123)
3123. $ P. 129. [↑](#footnote-ref-3124)
3124. $ Tragedie languide e basse, commedie grossolane e buffonesche, tragicommedie informi, oscene e stravaganti comparivano in prodigiosa copia sino al 1640. — T. V, p. 4. [↑](#footnote-ref-3125)
3125. $ Abandonato il teatro alla poesia e alla rappresentazione, la musica si conservava nelle chiese ed accompagnava la danza, etc. — Id., p. 294. [↑](#footnote-ref-3126)
3126. $ Ibi. [↑](#footnote-ref-3127)
3127. $ Cahusac, Traité, etc., t. III, p. 104. [↑](#footnote-ref-3128)
3128. $ Cahusac, Traité, etc., t. III, p. 106. [↑](#footnote-ref-3129)
3129. $ In 4° [↑](#footnote-ref-3130)
3130. $ Langres, 1589, in-4°. [↑](#footnote-ref-3131)
3131. $ Baron, Lettres sur la danse, p. 187, etc. [↑](#footnote-ref-3132)
3132. $ Discours sur le théâtre des Grecs, t. I, p. 4. [↑](#footnote-ref-3133)
3133. $ Discours sur la comédie, t. V, p. 247 à 250. — Édition in-12. [↑](#footnote-ref-3134)
3134. $ Ibid. [↑](#footnote-ref-3135)
3135. $ Discours sur la comédie, t. V, p. 368. [↑](#footnote-ref-3136)
3136. $ Discours sur la comédie, t VI, p. 140. [↑](#footnote-ref-3137)
3137. $ T. II, p. 32 et suiv. [↑](#footnote-ref-3138)
3138. $ On lit dans l’Histoire du Théâtre français : « Marie Vernier est la plus ancienne comédienne du théâtre du Marais ; elle était apparemment de la première troupe qui s’y forma en 1600. » [↑](#footnote-ref-3139)
3139. $ Beauchamp, Recherches, etc., t. I, p. 366 et suiv. [↑](#footnote-ref-3140)
3140. $ Ludos prospéxit assídue ac festíve ex ábdita fenéstræ parte, nonnúllis sacri senátus pátribus una commorántibus. — Pauli II Vita auct. Aug. M. Quirino. Romæ, 1749, in-4°, p. 65. [↑](#footnote-ref-3141)
3141. $ Paulum patrem pátriæ, óptimum quiétis fundatórem, et óptimum rerum cópias largitórem. — Pauli II Vita, etc. [↑](#footnote-ref-3142)
3142. $ Cronica delle magnifiche e onorabili pompe, etc. — Dans Roscoé, Vie et pontificat de Léon X. [↑](#footnote-ref-3143)
3143. $ Traité des joutes et des tournois, etc., dans la collection Leber, t. II, p. 459-162. — Id., Représentation en musique, p. 172. [↑](#footnote-ref-3144)
3144. $ Représentation en musique, p. 254. [↑](#footnote-ref-3145)
3145. $ Louis XIV y paraissait vêtu en Cupidon ! [↑](#footnote-ref-3146)
3146. $ Représentation en musique, p. 269. [↑](#footnote-ref-3147)
3147. $ La présence des princes mêmes de l’Église n’est pas un obstacle à cette exhibition triomphante de l’antique idolâtrie. [↑](#footnote-ref-3148)
3148. $ Nous regrettons de ne pouvoir le montrer en citant la réception qui fut faite par Charles-Emmanuel de Savoie aux cardinaux neveux du pape Clément VIII. [↑](#footnote-ref-3149)
3149. $ Je sais leurs noms, mais l’espace me manque pour les citer. [↑](#footnote-ref-3150)
3150. $ Merc. de Fr. Ib. [↑](#footnote-ref-3151)
3151. $ Guill. Grumsel. Opera poética. — Liège, 1667. [↑](#footnote-ref-3152)
3152. $ J’abrège beaucoup. Voir la description détaillée dans Castil Blaze, la Danse, p. 44 ; dans Cahusac, Traité historique, etc., t. II, p. 123 ; dans le P. jésuite Menestrier, Traité des ballets, etc., etc. [↑](#footnote-ref-3153)
3153. $ Voir le P. Menestrier, Traité des tournois, p. 38 et 33. [↑](#footnote-ref-3154)
3154. $ Entre autres ouvrages, on lui doit : l’Autel de Lyon, consacré à Louis-Auguste et placé dans le temple de la Gloire, ballet dédié à Sa Majesté à son entrée dans Lyon, et représenté devant elle, le 12 décembre 1658 ; Remarques sur la conduite des ballets ; ballet des Destinées de Lyon, représenté devant les magistrats de cette ville, dans le collège des Jésuites, le 16 juin 1658 ; les Nœuds d’amour, dessin de tout l’appareil des noces de la duchesse de Savoie ; les Larmes de l’Amour et de Sa Majesté à la mort de madame la duchesse de Savoie ; la Nouvelle naissance du Phénix, pour la canonisation de saint François de Sales ; les Grâces pleurant sur le tombeau de la reine de France, dessin de l’appareil funèbre dressé dans l’église du collège des pères de la compagnie de Jésus, à Grenoble ; Traité des décorations funèbres, 1683, in-12 ; Décorations faites dans la ville de Grenoble pour la réception du duc de Bourgogne, etc., 1701. D’après le XII liv. de l’Énéide. [↑](#footnote-ref-3155)
3155. $ P. 63. [↑](#footnote-ref-3156)
3156. $ P. 147 et suiv. [↑](#footnote-ref-3157)
3157. $ Oui, surtout celles de la Renaissance. [↑](#footnote-ref-3158)
3158. $ P. 355. — Cet étrange rituel devint le manuel des Renaissants. On peut y voir quelques-unes des nombreuses tragédies funèbres que les PP. jésuites ont fait jouer, conformément aux règles qu’il contient. [↑](#footnote-ref-3159)
3159. $ Le P. Bourdaloue se l’était bien un peu attirée ; lui aussi était épris de la belle antiquité. Le 20 janvier 1696, il écrivait à Santeuil : « Il n’y a point de rancune qui puisse tenir contre la poésie, j’entends contre la vôtre. Je serai ravi de voir l’hymne de saint André. Plut à Dieu que toutes celles du bréviaire romain fussent de votre façon ; car il y en a qui ne sont pas soutenables ! » Au nom de saint Ambroise, de saint Grégoire, de saint Bernard, merci au P. Bourdaloue. [↑](#footnote-ref-3160)
3160. $ Nous ne parlerons pas ici de la coupe plus abominable encore, que nous avons décrite dans le Protestantisme. [↑](#footnote-ref-3161)
3161. $ S. Cyp., De spect. [↑](#footnote-ref-3162)
3162. $ Le P. Félix Dumas, Triomphe de l’Académie, etc., p. 374. — Lepram habent in domo qui in thálamis suis depíngi fáciunt imágines lascívas, quasi chorizántes et sese mútuo amplecténtes. B. Alb. Magn., Serm. in dom. III Adv. [↑](#footnote-ref-3163)
3163. $ Clem. Alex., Exhort. ad gent. ; S. Chrysost., In psal. 113. [↑](#footnote-ref-3164)
3164. $ Les obscénités mythologiques que nous avons énumérées sont tellement le fait de la Renaissance, qu’on n’en trouve presque aucun vestige avant cette fatale époque. On peut s’en convaincre non-seulement en lisant l’histoire, mais encore en visitant les musées publics, notamment, à Paris, ceux de Cluny et du Louvre. Dans le premier, sur les trente-huit ivoires antérieurs à la Renaissance que nous y avons étudiés, on ne trouve pas un sujet indécent ou païen. Même remarque sur les cinquante-huit pierres et les seize marbres sculptés, sur les vingt albâtres, les douze bois sculptés, les vingt plâtres, les vingt-deux objets d’orfèvrerie, sur les bronzes et les douze tableaux qui précédent le quinzième siècle. Pour le Louvre, nous avons le savant ouvrage de M. de Laborde. Sur plus de cent cinquante émaux antérieurs à la Renaissance, on ne trouve pas un sujet païen. Même remarque encore sur les produits de l’art céramique et les poteries, dont le Louvre conserve une riche collection. — Le passage de saint Bernard : Apol. pro monach., ne détruit pas cette remarque. [↑](#footnote-ref-3165)
3165. $ Les premières sont de Jean Goujon, la deuxième, de Benvenuto Cellini. [↑](#footnote-ref-3166)
3166. $ Lisez est redevenu, et vous serez tout à fait dans le vrai. [↑](#footnote-ref-3167)
3167. $ Depuis la renaissance du Paganisme ; avant ce temps-là, gens étaient à moitié bêtes. [↑](#footnote-ref-3168)
3168. $ Siècles païens, 9 vol. in-12. — Paris, 1784, t. I, p. 5. [↑](#footnote-ref-3169)
3169. $ Mercure de France, an 1611. — P. 193. [↑](#footnote-ref-3170)
3170. $ Mercure de France, ann. 1611, — P. 193. [↑](#footnote-ref-3171)
3171. $ Institution de la femme chrétienne, ch. XIII. [↑](#footnote-ref-3172)
3172. $ Voir l’Histoire du Rationalisme. [↑](#footnote-ref-3173)
3173. $ Saint Thomas n’en parle même pas dans la Somme. [↑](#footnote-ref-3174)
3174. $ Encyclopédie des gens du monde, article Bal. [↑](#footnote-ref-3175)
3175. $ Indépendance belge, mars 1858. [↑](#footnote-ref-3176)
3176. $ « Nous serions tenté de demander si on ne vient pas prendre part, dans ces assemblées, à une fête du Paganisme. Nous cherchons la décence, la pudeur, la convenance même, et nous ne savons où reposer nos yeux au milieu de ce mélange de nudités honteuses, de danses efféminées. Non, ce ne sont pas là les assemblées des chrétiens ; on n’ose dire ce que c’est. Si l’on nous taxe d’exagération, nous demanderons à notre tour si ces danses nouvelles, débarrassées de cette dignité dont nos ancêtres entouraient cette sorte de divertissement, n’ont pas été inventées pour mettre à l’aise les mauvais penchants d’un cœur corrompu ? Lettre past. du card. de Bonald. [↑](#footnote-ref-3177)
3177. $ T. II, p. 38. [↑](#footnote-ref-3178)
3178. $ Henri Estienne, Apologie, t. III, ch. XXVIII, p. 23. [↑](#footnote-ref-3179)
3179. $ Legendre et Vély, Histoire des modes, etc., préface, p. 5. [↑](#footnote-ref-3180)
3180. $ Dans toute l’Europe, la mode a suivi le même mouvement. Voir Fabri, Diversárum natiónum hábitus ; 2 vol. in-fol., 1593 ; Ancient costume of England, par Hamilton Smith. In-fol., etc., etc. — Au dix-septième siècle, les femmes portaient des robes à la Psyché, en attendant que leurs petites-filles de 93 portassent les jupes athéniennes. [↑](#footnote-ref-3181)
3181. $ Ea tum erat luxuriántis séculi condítio, in ipsis præcípue nobilióribus matrónis, ut totum pudicítiæ decus ab humanitáte aula ; aliénum prorsus et subagréste putarétur… Erat enim tunc vulgátum inter féminas nullam ex príncipis concúbitu fíeri impudícam. — Paul. Jov., In Galeaz., p. 243. [↑](#footnote-ref-3182)
3182. $ Opúscula poética, 1667. [↑](#footnote-ref-3183)
3183. $ Celui d’Écouen, par exemple, bâti par la Renaissance. [↑](#footnote-ref-3184)
3184. $ M. Didron, Annal. archéol. [↑](#footnote-ref-3185)
3185. $ Érasme, Quintínius ; Thiers, Traité des jeux, etc., p. 92 et suiv. [↑](#footnote-ref-3186)
3186. $ Aujourd’hui au musée de Cluny. [↑](#footnote-ref-3187)
3187. $ Deux bâtards de Jupiter. [↑](#footnote-ref-3188)
3188. $ Neápoli, die 31 octóbris 1645. == Fin du tome X == == Début du tome XII == [↑](#footnote-ref-3189)
3189. Nous en parlerons brièvement, attendu nous l’avons déjà examiné dans nos précédentes livraisons, notamment dans le Rationalisme. [↑](#footnote-ref-3190)
3190. On voit qu’il s’agit ici, comme dans tout notre ouvrage, de la cause première et non des causalités secondaires. [↑](#footnote-ref-3191)
3191. La Presse, septembre 1858. [↑](#footnote-ref-3192)
3192. Sur les causes de l’étonnante facilité avec laquelle l’Europe a embrassé la Renaissance, voir notre liv. du Rationalisme. [↑](#footnote-ref-3193)
3193. Voir toutes nos livraisons précédentes, et surtout la dernière. [↑](#footnote-ref-3194)
3194. Jér., XI, 13. [↑](#footnote-ref-3195)
3195. Voir la neuvième liv. de la Révol. [↑](#footnote-ref-3196)
3196. On les trouve dans tous les vol. de la Révol. [↑](#footnote-ref-3197)
3197. Monit., 14 juillet. [↑](#footnote-ref-3198)
3198. Discours prononcé le 8 août 1858, par M. l’abbé Vervorst, fondateur du collège catholique d’Auteuil, p. 49. — En relisant nos lettres romaines, nous avons plusieurs fois profité de ce remarquable travail, ainsi que d’autres documents. [↑](#footnote-ref-3199)
3199. Témpora ignorántiæ. — Notus in Judǽa Deus. — Princeps hujus mundi. — Deus hujus sǽculi. — Potéstas tenebrárum, etc. L’Écriture est pleine de semblables expressions pour caractériser l’antiquité païenne. [↑](#footnote-ref-3200)
3200. Frequéntius in ædituórum cellis quam in lupanáribus líbido defúngitur… Inter aras et delúbra conducúntur stupra, etc. — Minut. Fel. Octav., 25. [↑](#footnote-ref-3201)
3201. Isis, lena conciliátrix. Schol., Juv., VI, 488. [↑](#footnote-ref-3202)
3202. Lucian., De Dea Syra ; Herod., I, 182, 199, etc. ; Euseb., Vit. Const., III, 55 ; S. Aug., De civ. Dei, etc., etc. [↑](#footnote-ref-3203)
3203. Justin., XVIII, p. 5 ; Strab., VI, 2 ; Athen., XIII, 4. [↑](#footnote-ref-3204)
3204. Cleomed., De Meteóris, II ; Hérodote, Théodoret, Plutarque, Diodore de Sicile, Emblèmes trouvés à Pompéi, etc., etc. [↑](#footnote-ref-3205)
3205. Corinthiórum óppidi fuísse tantam felicitátem ut servórum myríadas quadragínta sex possidérent…. Atheniénsium íncolas duas myríadas fuísse ac ínsuper mille, servórum autem quadragínta myríadas… Romanos quam plúrimos servos possedísse, ex illísque permúltis habuísse mancipiórum et decem míllia et vigínti atque étiam plura… Servi punctis inústi. — Athen., Conv., lib. VI, p. 272 ; et lib. XV, p. 658. [↑](#footnote-ref-3206)
3206. Grandeur et décadence des Romains, liv. XXIII, chap. XXII. [↑](#footnote-ref-3207)
3207. Catul. 26, V. 45. — Vomunt ut edunt, edunt ut voment ; et épulas quas toto orbe conquírunt, nec concóquere dignántur. Caius Cæsar quem mihi vidétur rerum natúra edidísse, ut osténderet quid summa vítia in summa fortúna possunt, cénties sestértia (1,758,749 liv.) cœnávit uno die ; et in hoc omnium adjútus ingénio, vix tamen invenit quómodo trium provinciárum tribútum una cœna fíeret. — Senec. Consul. ad Helviam., c. IX, et ep. 422. [↑](#footnote-ref-3208)
3208. Martial, I, 16, V. 59. [↑](#footnote-ref-3209)
3209. … Etiam ancíllas quousque adúltæ sint, nudas ministráre. — Timǽus, Histor., lib. I. [↑](#footnote-ref-3210)
3210. … Jucundíssimum est stádia gymnasiáque adíre et júvenes aspícere colluctántes cum virgínibus. — Athen., lib. XIII, p. 566. [↑](#footnote-ref-3211)
3211. Nos quadrúpedum pulchérrimas céteris antepónimus, et Spartiárum laudámus consuetúdinem, qui hospítibus et ádvenis nudas vírgines osténdunt. Id. id. — Apud Lacedemónios décimo quoque die nudos se júvenes éphoris contemplándos sistunt. — Agatharchid., De Reb. Europ., lib. XVII. [↑](#footnote-ref-3212)
3212. Ea fuit Atheniénsium in victu lascívia, ut júvenes apud muliérculas tibícines et meretríces assídui forent… Pópulus autem univérsus in épula et visceratióne plus pecúniæ dissipáret quam in civitátis gubernatióne… — Athen., id., lib. XII, p. 530. [↑](#footnote-ref-3213)
3213. Athen., lib. XIII, p. 564. [↑](#footnote-ref-3214)
3214. Grandeur et décadence des Romains, liv. VII, chap. XV. [↑](#footnote-ref-3215)
3215. Puerórum amórem antepónunt multi feminárum amóribus. In multis civitátibus Grǽciæ, quæ recte légibus adminístrant, consuetúdine hoc recéptum et probátum est. Creténses et in Eubǽa Chalcidiénses prodigióse amóre puerórum flagrant. — Athen., lib. XIII, p. 601. — Apud Spartiátas, ut inquit Agnon académicus, ante núptias versári cum virgínibus ac cum púeris licet. — De même à Athènes, et jusque chez les barbares. Ex bárbaris Celtæ quamvis pulchérrimas uxóres hábeant, amóre puérili magis delectántur. — Athen., lib. XIII, p. 602. [↑](#footnote-ref-3216)
3216. Belle société ! belle antiquité ! [↑](#footnote-ref-3217)
3217. Traité de l’amour, p. 31. [↑](#footnote-ref-3218)
3218. Cor. Nep., Præf. [↑](#footnote-ref-3219)
3219. Plut., p. 82. [↑](#footnote-ref-3220)
3220. Johan. Christius, Hist. reg. Scatin., 1727. — In-4°. [↑](#footnote-ref-3221)
3221. Walckenaer, Vie d’Horace, t. I, p. 105. [↑](#footnote-ref-3222)
3222. Plut., In Caton., p. 25. [↑](#footnote-ref-3223)
3223. Naudet, membre de l’Institut, trad. de Plaute, 1834. [↑](#footnote-ref-3224)
3224. Rústicus, inhumánus ac malévolus et inter matrónas abominándæ conditiónis est, si quis cónjugem in sella… vétuit vehi úndique perspícuam. — Senec., De benef., I, 9. [↑](#footnote-ref-3225)
3225. Si quis nulla se amíca fecit insígnem… hunc matrónæ húmilem et sórdidæ libídinis ancillaríolum vocant. — Id. id. [↑](#footnote-ref-3226)
3226. Infírmita et antíqua est quæ nésciat matrimónium vocári, uníus adultérium. — Id. III, 46, et les Césars par M. de Champagny. [↑](#footnote-ref-3227)
3227. Du Pape, t. II, p. 465-6. [↑](#footnote-ref-3228)
3228. Diog. Lært., lib. VIII. — Ceci même n’est pas vrai. [↑](#footnote-ref-3229)
3229. Dureau de la Malle, Trad. de Tacite, disc. prélim., p. 135 et suiv. [↑](#footnote-ref-3230)
3230. Plut., In Cic., n. 64. [↑](#footnote-ref-3231)
3231. Dureau, Ibid. [↑](#footnote-ref-3232)
3232. Romános post cœnam gladiatórum pária commíttere sólitos… Itaque nonnúllos ex amícis ac necessáriis et áliis de causis ad cœnam invítant, et hac potíssimum, ut gladiatórum pária duo triáve dimicántia conspíciant ; tum scílicet eos advocántes, cum ébrii sunt, cœnǽque férculis exsatiáti, si quis jugulátur, plaudéntes et ejus cæde læti. Quidam testaménto jussit formosíssimas mulíeres quas émerat, eo pugnæ génere inter se conflígere : álius impubéres púeros, quos vivus in delíciis habúerat. — Nicol. Damasc., Histor., lib. CX. [↑](#footnote-ref-3233)
3233. Examen du Prince, chap. III. [↑](#footnote-ref-3234)
3234. Réflexions sur la manière dont l’histoire est écrite. [↑](#footnote-ref-3235)
3235. Tout cela n’a pas empêché un religieux, directeur d’un petit séminaire, de s’écrier, cette année 1858, dans son discours pour la distribution des prix : que dans l’antiquité classique tout est lumière, tout est grand et sublime ! [↑](#footnote-ref-3236)
3236. Esprit, t. II, p. 10, sect. XIV. [↑](#footnote-ref-3237)
3237. Et quiquid Grǽcia mendax audet in históriis. Juv. — Græci, qui sua tantum mirántur. Tacit. — Genus hóminum in suas laudes effusíssimum. Plin. — Testimoniórum religiónem et fidem nunquam gens ista cóluit. Cic., etc., etc. [↑](#footnote-ref-3238)
3238. M. Vervorst, ubi supra, p. 163. [↑](#footnote-ref-3239)
3239. Réflexions sur la manière, etc., ubi supra. [↑](#footnote-ref-3240)
3240. La Harpe, Cours de littérature. [↑](#footnote-ref-3241)
3241. Rollin, Histoire romaine. [↑](#footnote-ref-3242)
3242. Vervorst, p. 105. [↑](#footnote-ref-3243)
3243. Vervorst, p. 51. [↑](#footnote-ref-3244)
3244. De Champagny, les Césars, t. I, p. 211. — Sous ce rapport, ne ressemblons-nous pas un peu et même beaucoup aux Grecs et aux Romains ? Quelle démangeaison de parler dans les temps modernes ? La harangue, le speech, les toasts, ne sont-ils pas de tous les moments ? [↑](#footnote-ref-3245)
3245. Jugement des savants, t. IV, partie 1re ; préface, p. 108. — Édition in-12. [↑](#footnote-ref-3246)
3246. On lit dans Athénée, lib. XIII, p. 588 : « Adeo porro formósa Laïs fuit, ut pictóres illam adírent, úbera pectúsque delineatúri. » — Phryné servait de modèle à son amant, le divin Praxitèle, pour ses statues de Vénus. [↑](#footnote-ref-3247)
3247. Lib. II, Eleg. VIII, V. 27-34 ; Walckenaer, Vie d’Horace, t. I, p. 123. [↑](#footnote-ref-3248)
3248. Balzac, Révol., liv. IX, p. 135. [↑](#footnote-ref-3249)
3249. Dont l’histoire est douteuse. [↑](#footnote-ref-3250)
3250. Opera infidélium, quæ tibi eórum vidéntur bona, non tamen eos ad salútem sempitérnam regnúmque perdúcere. Saint Aug. contr. Julian., t. X, lib. IV, p. 1060, n. 33 ; id., verbo Pagánus ; id., Enarrat. in psalm. XXXI, t. V, p. 246, n. 4 ; id., saint Thomas, 2a 2æ IX, X, art. 4, qui ajoute : Tamen bona ópera ad quæ súfficit bonum natúræ aliquáliter operári possunt. [↑](#footnote-ref-3251)
3251. Traité de l’amour de Dieu, liv. XI, chap. X. [↑](#footnote-ref-3252)
3252. Hor., Satyr., lib. II, sat. III, V. 36 ; Senec., Consol. ad Marc., 22 ; epist. 23-70 ; Tacite, Annal., XI, 37, et XVI, 26 ; Cor. Nep., In Attic. ; Suet., De rhet. 6 ; Plin. Jun., Ep., lib. XII, etc. [↑](#footnote-ref-3253)
3253. Alloury, dans les Débats, 30 avril 1852, et passim. — C’est la thèse vingt fois reproduite par Voltaire, par la Révolution, par tous les rationalistes modernes. [↑](#footnote-ref-3254)
3254. M. Vervorst, p. 80. [↑](#footnote-ref-3255)
3255. M. Vervorst, p. 83. [↑](#footnote-ref-3256)
3256. Dictionnaire de Bouillet ; ouvrage classique dans tous les collèges. [↑](#footnote-ref-3257)
3257. Histoire ancienne. [↑](#footnote-ref-3258)
3258. Epist. 3, lib. V. [↑](#footnote-ref-3259)
3259. Révol., t. IX, p. 135. [↑](#footnote-ref-3260)
3260. Præf. Voir les éditions expurgées, 1852. [↑](#footnote-ref-3261)
3261. Cujus rátio etsi non váluit, tamen magnópere est laudánda. — C. III. [↑](#footnote-ref-3262)
3262. Vervorst, p. 86. [↑](#footnote-ref-3263)
3263. Dictionnaire de Bouillet, deuxième édition. [↑](#footnote-ref-3264)
3264. De Epam. Theb. [↑](#footnote-ref-3265)
3265. Plutarque, Traité de l’amour. [↑](#footnote-ref-3266)
3266. In Aristid. [↑](#footnote-ref-3267)
3267. Cor., c. IX. [↑](#footnote-ref-3268)
3268. Hujus rex ánimi magnitúdinem admírans cupiénsque talem sibi conciliári, etc., c. X ; M. Vervorst, p. 86. [↑](#footnote-ref-3269)
3269. Plutarque, In Aristide n. 41. [↑](#footnote-ref-3270)
3270. Plutarque, In Aristide n. 41. [↑](#footnote-ref-3271)
3271. Révolution, neuvième livraison, p. 136-137. [↑](#footnote-ref-3272)
3272. Voir toutes les livraisons de la Révolution. [↑](#footnote-ref-3273)
3273. Dictionnaire de Bouillet. [↑](#footnote-ref-3274)
3274. In Lycurg., n. 22. [↑](#footnote-ref-3275)
3275. Id., n. 23. [↑](#footnote-ref-3276)
3276. Id., n. 20. [↑](#footnote-ref-3277)
3277. Id., n. 22. [↑](#footnote-ref-3278)
3278. Quest. rom., t. III, p. 399. [↑](#footnote-ref-3279)
3279. Viro natu grandióri, cui florens ætáte erat conjux, si quem probum et prudéntem adolescéntem carum habéret probarétque, jus erat eam huic júngere, et cum impléta esset egrégio sémine, sibi vindicáre partum. E divérso líberum erat bono viro, si qua ei casta múlier quæ elegántes púeros éderet, álteri nupta cordi esset, ágere cum viro, ut cópiam sibi ejus fáceret atque ita tanquam frugíferum arvum consérere… Réliquos notávit legislatóres óppido insúlsos et vanos fuísse, qui canes et equos ad óptimos emissários agant, cónjuges vero inclúsas quas ex solis volunt ipsis parére, custódia sépiant, sive améntes, sive decrépiti sive valetudinárii. — Id., n. 24, p. 79, édition in-12, 1561. [↑](#footnote-ref-3280)
3280. Id., p. 82. [↑](#footnote-ref-3281)
3281. Meyer, Hist. phil. [↑](#footnote-ref-3282)
3282. Mortem sibi inédia conscívit, virórum rempúblicam tractántium nec mortem otiósam, nec inértem vitæ éxitum, sed eum quoque partícipem virtútis et actiónis esse ratus debére. — P. 93. [↑](#footnote-ref-3283)
3283. Voir la traduction de Barrette. [↑](#footnote-ref-3284)
3284. P. 121. [↑](#footnote-ref-3285)
3285. Dictionnaire de Bouillet. [↑](#footnote-ref-3286)
3286. Plutarque, In Solon., n° 1. [↑](#footnote-ref-3287)
3287. Id., n. 26-30. [↑](#footnote-ref-3288)
3288. Diog. Lært., In Solon., n. 31. [↑](#footnote-ref-3289)
3289. Diog. Lært., In Solon, n. 13. [↑](#footnote-ref-3290)
3290. Solónem júvenum ætáte vigéntium libídini emptas muliérculas in gáneis objecísse ; vulgáris templum Véneris extruxísse, ac prætérea meretríces ut prostitútæ argéntum merérent constituísse. — Philem. in Delphis. [↑](#footnote-ref-3291)
3291. Plutarque, Traité de l’amour, p. 27. [↑](#footnote-ref-3292)
3292. Ineúnte adolescéntia, amátus est a multis more Græcórum, in eis a Socrate… Robústior factus non minus multos amávit. — C. II, in fin. [↑](#footnote-ref-3293)
3293. Cum Cimon Elpiníce soróre, quam post nuptum Cálliæ dedit, contra leges abuterétur, exilióque donátus fuísset, ejus réditus mercédem Péricles accépit Elpiníces concúbitum. — Athen., lib. XII, p. 589. [↑](#footnote-ref-3294)
3294. Dictionnaire de Bouillet. [↑](#footnote-ref-3295)
3295. Fuit quidem ille ad Venérem multo propénsus ut qui cum uxóre fílii coíerit, quod scripsit Stembrotus Thasius, qui vixit ejus sǽculo et eum vidit. Apud Athen., lib. XII, p. 589. — Infámiam per Xanthíppum memóriæ prodit Vulgátam. — Plut., 259-275. [↑](#footnote-ref-3296)
3296. Plutarque, ibid. [↑](#footnote-ref-3297)
3297. Uxórem habébat quæ génuit in matrimónio Périclis Xanthíppum et Parolum… collocávit eam álteri non invítam. Inde Aspásiam uxórem duxit, etc. — Plut., p. 266 ; Heracl. pontic., lib. De Volupt. [↑](#footnote-ref-3298)
3298. Oiseau de Minerve, déesse d’Athènes. [↑](#footnote-ref-3299)
3299. Espèce de vaisseau plat. — Plut., p. 268. [↑](#footnote-ref-3300)
3300. Pelopponnesíaci belli causam omnem in Aspásiam detórquent et Périclem. — Plut., In Pericl. ; Ath., lib. XIII, p. 569. — Ob amórem Aspásiæ et raptas a Megarénsibus ejus ancíllas, Périclem decrétum luctuósum illud de bello Megarénsibus indicándo, velut ignem flabéllo excitasse et ascendísse. Id. — Aspásiæ causa, non quidem junióris, sed ejus quæ cum Socrate versáta est, Grǽciam totam Péricles perturbávit. — Clearch., lib. I, Amatórior. — Hinc inítium belli prorúpit univérsis Græcis, ob tres muliérculas. — Aristoph., In Acharn. [↑](#footnote-ref-3301)
3301. Aspásia Socrática formósas mulíeres, et eas quidem multas, Athénis prǽbuit. Jam inde scortis abundávit Grǽcia. — Athen., ubi supra. [↑](#footnote-ref-3302)
3302. Plutarque, p. 278. [↑](#footnote-ref-3303)
3303. Amatórem illum Aspásiæ, bis quotídie salutatúrum ad eam introíre sólitum, et cum impietátis accusáta fuísset, oratiónem pro illa habuísse, effúsius lacrymántem, quam cum vitæ ac fortunárum perículum adiísset. — Anthisten. Socratic., apud Athen., lib. XIII, p. 589 ; id., Plut., p. 273. [↑](#footnote-ref-3304)
3304. Hist., lib. VI, c. XXXVI. [↑](#footnote-ref-3305)
3305. Quinte-Curce, lib. V, c. XXII. [↑](#footnote-ref-3306)
3306. Id., lib. VI, c. XIII. [↑](#footnote-ref-3307)
3307. Péllices trecéntæ et sexagínta… quas spadónum greges sequebántur. — Id., édition expurgée de Hachette, 1852, p. 173. [↑](#footnote-ref-3308)
3308. Id., lib. X, c. IV et V. [↑](#footnote-ref-3309)
3309. Les admirateurs mêmes de l’antiquité classique conviennent que « Quinte-Curce est plutôt un romancier qu’un historien ; qu’il commet de graves erreurs en géographie et en chronologie, aussi bien qu’en politique et en statistique. » — Dictionnaire de Bouillet. [↑](#footnote-ref-3310)
3310. Voir la notice eu tête de ses Œuvres. [↑](#footnote-ref-3311)
3311. Examen du Prince, ch. VIII. [↑](#footnote-ref-3312)
3312. Esprit des lois, livre X, ch. XIII. [↑](#footnote-ref-3313)
3313. Xénophon, Memorabil., lib. I. [↑](#footnote-ref-3314)
3314. Vie de César, par de Bury, dédiée à madame de Pompadour, t. II, p. 220 ; l’abbé de Saint-Réal, Réflexions sur la difficulté de s’avancer, p. 369. [↑](#footnote-ref-3315)
3315. Histoire romaine, par les PP. Catrou, Rouillé, etc., t. XVII, p. 364, préface ; t. XVII, p. 8, et t. XXII, préface, p. 45. [↑](#footnote-ref-3316)
3316. Asínius Póllio parum diligénter parámque íntegra veritáte compósitos putat, cum Cæsar pléraque et quæ per álios erant gesta témere credíderit, et quæ per se vel consúlto vel étiam memóriæ lapsu pérperam edíderit. — Suet., In Cæs., c. LVI. [↑](#footnote-ref-3317)
3317. Plut., in Cæs., n. 14. — In religióne quidem ulla a quocúmque incépto abstérritus numquam vel retardátus est. — Suet., In Cæs., c. XLIX. [↑](#footnote-ref-3318)
3318. Plut., Parallèle d’Alexandre et de César, n. 5. [↑](#footnote-ref-3319)
3319. Plin. Jun., Epist., lib. VII, epist. 4. [↑](#footnote-ref-3320)
3320. Joli grand prêtre ! [↑](#footnote-ref-3321)
3321. Lib. II ; Dio., lib. XXXVII ; Plut., In Cæsar. 3. [↑](#footnote-ref-3322)
3322. Plut., n. 14. [↑](#footnote-ref-3323)
3323. Appian., Bell, CIV., 11-32. [↑](#footnote-ref-3324)
3324. Suet., In Cæs., c. XXVI. [↑](#footnote-ref-3325)
3325. Senec., ep. 99. [↑](#footnote-ref-3326)
3326. Dio., lib. XLII ; Flor., IV, 2 ; Plin., XXXIII, 3. — Fana templáque Deum donis reférta expilávit, urbem díruit ; sǽpius ob prædam, quam delíctum… evidentíssimis rapínis ac sacrilégiis ónera bellórum civílium sustínuit. — Suet., c. LIV. [↑](#footnote-ref-3327)
3327. Lapid. ancyr. [↑](#footnote-ref-3328)
3328. Plut, n. 14. [↑](#footnote-ref-3329)
3329. Plut., n. 14. [↑](#footnote-ref-3330)
3330. Id., n. 11. [↑](#footnote-ref-3331)
3331. Dio., 43-23 ; Suet., Cæs., c. XXXIX. — Præter civíles victórias undécies centéna et XCII míllia hóminum occísa prǽliis ab eo. — Plin., lib. VII, c. XXV. — César combattit dans les Gaules contre trois millions d’hommes, dont un tiers seulement lui échappe ; car il en tua un million et fit un million de prisonniers. C’est le compte de Plutarque, In Cæs. [↑](#footnote-ref-3332)
3332. Suet., In Cæs., Plut., id., Dio., XLIV. [↑](#footnote-ref-3333)
3333. Pour payer ses faveurs, César lui donna un jour de belles terres provenant de la confiscation des biens de Pompée, et une autre fois une perle qui valait 60,000 sesterces. — Suet., In Cæsar., c. L. [↑](#footnote-ref-3334)
3334. Ad pedes Cǽsaris projecísse his verbis : Cape, ébrie. Plut., n. 28. [↑](#footnote-ref-3335)
3335. Plut., In Brut., n. 6. [↑](#footnote-ref-3336)
3336. Id., n. 54. [↑](#footnote-ref-3337)
3337. Xiphil. et Dio., p. 19. [↑](#footnote-ref-3338)
3338. De Champagny, Les Césars, t. I, p. 198. [↑](#footnote-ref-3339)
3339. Bagatelle ! [↑](#footnote-ref-3340)
3340. Répert. de litt., art. Orat., p. 3. [↑](#footnote-ref-3341)
3341. Hor., II, ep. 1, p. 103. [↑](#footnote-ref-3342)
3342. Répert. de litt., art. Orat., p. 3. [↑](#footnote-ref-3343)
3343. Les Césars, t. II, p. 91. [↑](#footnote-ref-3344)
3344. De art. am., lib. II, V. 683. [↑](#footnote-ref-3345)
3345. Walckenaer, Vie d’Horace, t. I, p. 105. [↑](#footnote-ref-3346)
3346. De arte am., lib. II. V. 241. [↑](#footnote-ref-3347)
3347. Trad. de Saint-Ange. [↑](#footnote-ref-3348)
3348. M. Monval, Écho de l’instruction publique, n° 16. [↑](#footnote-ref-3349)
3349. Walckenaer, Vie d’Horace, t. II, p. 368. — Voir la neuvième livraison de la Révolution, article Virgile. [↑](#footnote-ref-3350)
3350. Louis Moreri, prêtre, docteur en théologie ! Dictionnaire, article Ovide. [↑](#footnote-ref-3351)
3351. Dictionnaire de littérature, article de M. de Pongerville. [↑](#footnote-ref-3352)
3352. Heinsius, Epist. dedicat. ad Blyemburg. [↑](#footnote-ref-3353)
3353. Eleg., lib. III ; Eleg., 7, lib. II ; Eleg. 10. [↑](#footnote-ref-3354)
3354. Valer., Maxim., IX, c. XII, p. 7. [↑](#footnote-ref-3355)
3355. Car., XXII, XXIX. [↑](#footnote-ref-3356)
3356. Car., 48, 81, 99. [↑](#footnote-ref-3357)
3357. Eleg., 1, 4, 8, V. 89. [↑](#footnote-ref-3358)
3358. Voir Les Césars, traduits par Spanheim, p. 68, 72, 73, 209 ; édition 1728. [↑](#footnote-ref-3359)
3359. Quest. encycl. [↑](#footnote-ref-3360)
3360. Corpus poet., p. 541. — Ovide fait le même raisonnement, lib. II, Eleg. 1, V. 346, 409 et 417. [↑](#footnote-ref-3361)
3361. Lib. III, od. 3 et 5. [↑](#footnote-ref-3362)
3362. Comparaison, etc., p. 17. [↑](#footnote-ref-3363)
3363. Tel qu’Énée, par exemple. [↑](#footnote-ref-3364)
3364. Manière d’étudier, etc., 1re part., liv. II, chap. VIII. [↑](#footnote-ref-3365)
3365. Poetic., lib. III, c. II. [↑](#footnote-ref-3366)
3366. Landin, Allegor. Plat., in-12, Æneid. ; Jug. des sav., p. 192. — « D’autres, dit Malebranche, Rech., liv. II, ch. IV, ont découvert dans Virgile une infinité de belles choses auxquelles Virgile n’a peut-être jamais songé. » [↑](#footnote-ref-3367)
3367. Jugements des savants, p. 87. [↑](#footnote-ref-3368)
3368. « Les vers sotadiques devaient leur origine à Sotades, poète licencieux, que Martial lui-même a flétri du nom de Cinǽdus, V. 2, epig. 86. Quintilien avait dit que ce genre de poésie était tellement obscène, qu’il ne convenait pas même d’en tracer les règles, 1, 8, 6. Remarq. de la trad. de Panckoucke. [↑](#footnote-ref-3369)
3369. Fácio nonnúmquam versículos sevéros parum, specto mimos, et lýricos lego et Sotádicos intélligo. — Epist., lib. V, epist. 8. [↑](#footnote-ref-3370)
3370. Nec vero moléste fero hanc esse de móribus meis existimatiónem, ut qui nésciunt tália doctíssimos, gravíssimos, sanctíssimos hómines scriptitásse, me scríbere miréntur, ab illis autem quibus notum est quos quantósque auctóres sequar, fácile impetrári posse confído ut erráre me sed cum illis sinant. — Ibid. [↑](#footnote-ref-3371)
3371. C’était donc un sujet de vanité de faire ce qu’on reprochait à Pline. [↑](#footnote-ref-3372)
3372. …Sed ego vérear ne me non satis déceat quod décuit M. Túllium, etc. Honésta manére quæ sǽpius a bonis fiunt. Inter quos vel præcípue numerándus est P. Virgílius, Cornélius Nepos, et prius Ennius Acciúsque. Non quidem hi senatóres ; sed sánctitas morum non distat ordínibus. — Ibid. [↑](#footnote-ref-3373)
3373. Epist., lib. VII ; Epist. 4, Ad Póntium. [↑](#footnote-ref-3374)
3374. Voir Épit. aux Romains ; Athénée, Lucien ; Bayle, à l’article Virgile, et tous les historiens. [↑](#footnote-ref-3375)
3375. Relíquit autem Virgílius Priapeia lascívum ádmodum carmen. — Cattáneo in Plin., epist., lib. V ; epist. ad Arist., p. 290. Édit. in-4°, 1604. — Donat et Sérvius affirment la même chose. [↑](#footnote-ref-3376)
3376. Voir nos Lettres à monseigneur l’évêque d’Orléans, et l’Anti-Baillet, t. I, p. 229. [↑](#footnote-ref-3377)
3377. Nec légitur pars ulla magis de córpore toto

      Quam non légitimo fǿdere junctus amor.

      De Art. am., lib. III, 330 ; Eleg., lib. II ; Eleg. unic., V, 497 et seqq. [↑](#footnote-ref-3378)
3378. Ecquis Ænéam… si attentióre ácie christiánæ mentis rem dispéxerit, talem esse compériet ut illíus vita, actiónes, réliqua item christiánis áuribus et óculis, téneris præsértim ingéniis, tanquam pietátis et virtútum exempta sint proponénda ?… Et en parlant du VIe livre : Quamvis certe nunquam mihi probátum fúerit ut adolescéntibus prælegerétur. — Biblioth. selécta, etc., p. 501. Romæ, 1592. [↑](#footnote-ref-3379)
3379. Phýllidis hic idem tenerǽque Amarýllidis ignes

      Bucólicis júvenis lúserat ante modis.

      Nos quoque jam pridem scripto peccávimus isto ;

      Supplícium pátitur non nova culpa novum.

      Eleg., ubi supra. [↑](#footnote-ref-3380)
3380. Walckenaer, Vie d’Horace, ubi supra. [↑](#footnote-ref-3381)
3381. Epig., lib. VIII, ep. 56 ; edit. varior., 1656. [↑](#footnote-ref-3382)
3382. Quanto modéstius tandem Mantuánus poéta qui ibidem, ut ego, púerum bucólico lúdicro laudans, et ábstinens nóminum, sese quidem Corydónem, púerum vero Aléxim nóminat. — Apol., édit. Panckoucke, 1838, p. 25. [↑](#footnote-ref-3383)
3383. Fama est eum libídinis pronióris in púeros fuísse. Sed boni ita eum púeros amasse putavérunt, ut Sócrates Alcibíadem. — Donat., In Vit. Virgil. [↑](#footnote-ref-3384)
3384. Voir Sócrates sanctus pæderásta. — De Jo. Matth. Guesner, in-8°, 1789. [↑](#footnote-ref-3385)
3385. Ineúnte adolescéntia amátus est a multis more Græcórum, in eis a Socrate. — Vit. Alcib., c. II ; édit. Périsse, 1844. [↑](#footnote-ref-3386)
3386. Epist. ad Jo. Vlatt. — In Cicer., Quæst. Tusc. [↑](#footnote-ref-3387)
3387. Hic enim tibi et nunc et póstea et semper legéndus est : nec legéndus solum, sed ómnibus íntimis sénsibus et modis devorándus, etc. — De Puer, instit. [↑](#footnote-ref-3388)
3388. Cic., Vit. ad Car. IX, fr. reg., p. 273. [↑](#footnote-ref-3389)
3389. Ibid. [↑](#footnote-ref-3390)
3390. De Eloq., lib, III, p. 169, édit. 1636. [↑](#footnote-ref-3391)
3391. Juvent. sancta, 1664, in-4°, p. 765-809. [↑](#footnote-ref-3392)
3392. Histoire romaine, par les PP. Catrou, Rouillé, etc., t. XVIII, p. 79. — Voir aussi le P. le Jay, Biblioth. rhetor., præf., p. 5. [↑](#footnote-ref-3393)
3393. P. 3, édit. Palissot. [↑](#footnote-ref-3394)
3394. Essai sur les éloges. [↑](#footnote-ref-3395)
3395. Middleton, Vie de Cicéron, préface, et t. IV, p. 315. [↑](#footnote-ref-3396)
3396. Et l’on nous a refaits à l’image de l’antiquité ! [↑](#footnote-ref-3397)
3397. Et l’Évangile, et le christianisme ! [↑](#footnote-ref-3398)
3398. Barret, trad. De Offic. — Paris, 1776, préface ; et un autre, Avertiss., etc., etc. [↑](#footnote-ref-3399)
3399. Bouillet, Dictionnaire, article Cicéron. [↑](#footnote-ref-3400)
3400. C’est la meilleure preuve que l’auteur ne les a ni lus, ni étudiés, ni compris. — M. Alloury, dans les Débats, 4 septembre 1858, et passim depuis huit ans. [↑](#footnote-ref-3401)
3401. lib. II, c. ultim. [↑](#footnote-ref-3402)
3402. De Orat., lib. I, c. XVIII. [↑](#footnote-ref-3403)
3403. Acad., 13, 24, 26, 28, 33, 42. [↑](#footnote-ref-3404)
3404. Lib. III, c. ultim. [↑](#footnote-ref-3405)
3405. Ad Cat., 23. [↑](#footnote-ref-3406)
3406. Lib. I, c. IX. [↑](#footnote-ref-3407)
3407. Id., lib. I, c. XLIX. [↑](#footnote-ref-3408)
3408. Id. id. [↑](#footnote-ref-3409)
3409. Id., c. VI. [↑](#footnote-ref-3410)
3410. Epist. famil. 21. [↑](#footnote-ref-3411)
3411. N. 61. [↑](#footnote-ref-3412)
3412. De senect., 3, 7, 9, 18 ; De amicit., 3-4. [↑](#footnote-ref-3413)
3413. Tuscul., I, c. XXIX. [↑](#footnote-ref-3414)
3414. De Divinit., c. LXXII. [↑](#footnote-ref-3415)
3415. De nat. deor., lib. III, c. II. [↑](#footnote-ref-3416)
3416. Lib. IV, ep. 10. [↑](#footnote-ref-3417)
3417. De divin., lib. II, c. LXXII. [↑](#footnote-ref-3418)
3418. De nat. deor., lib. III. [↑](#footnote-ref-3419)
3419. II Philip., n. 11. [↑](#footnote-ref-3420)
3420. De invent., lib, I, c. II. [↑](#footnote-ref-3421)
3421. II Philipp., c. II. [↑](#footnote-ref-3422)
3422. II Philipp., c. XIV. — Ad Attic., lib. XIV, ep. 14. [↑](#footnote-ref-3423)
3423. Voir, entre autres, Epist. famil., lib. XI, ep. 5 et 8 ; lib. XII, ep. 2, et une bonne partie du livre XII, Ad Cássium. [↑](#footnote-ref-3424)
3424. De offic., lib. III, c. IV et VI ; édit. in-8°, 1818. [↑](#footnote-ref-3425)
3425. De orat., lib. II, c. LXVI. [↑](#footnote-ref-3426)
3426. De offic., lib. II, c. II. [↑](#footnote-ref-3427)
3427. Quod summum bonum a stoícis dícitur, conveniénter natúræ vívere, id habet, ut opínor, senténtiam, cum virtúte congrúere semper. — De offic., lib. III, c. XIII. [↑](#footnote-ref-3428)
3428. Lib. III, c. XVII. [↑](#footnote-ref-3429)
3429. Barret, préface du De Offic. [↑](#footnote-ref-3430)
3430. De natúra Deor., lib. III, c. XXXVI. [↑](#footnote-ref-3431)
3431. Lib. I, c. XXI ; lib. III, c. III. [↑](#footnote-ref-3432)
3432. Tuscul., lib. II, c. XVII. [↑](#footnote-ref-3433)
3433. Lib., n. 150, édit. in-12. [↑](#footnote-ref-3434)
3434. Non enim falsum juráre perjuráre est : sed quod ex ánimi tui senténtia juráris, sicut verbis concípitur more nostro, id non fácere, perjúrium est. Scite enim Eurípides : Jurávi lingua, mentem injurátam gero. — Lib. III, c. XXVIII. [↑](#footnote-ref-3435)
3435. Lib. III, c. XXVIII et XXIX. [↑](#footnote-ref-3436)
3436. Lib. I, c. XXXI. [↑](#footnote-ref-3437)
3437. Tusc., V, c. XLI. [↑](#footnote-ref-3438)
3438. C. LXI. [↑](#footnote-ref-3439)
3439. On dira peut-être : Comment accuser Cicéron de détruire la morale, lui qui a écrit de si belles pages sur l’homme, sa dignité, ses devoirs ? Nous connaissons ces pages. Prises en elles-mêmes et comme expression de la tradition primitive, elles ont une grande autorité ; mais les vérités qu’elles contiennent la perdent autant que cela est possible sous la plume de Cicéron, pour qui elles ne sont que des conjectures et des vraisemblances. [↑](#footnote-ref-3440)
3440. Cette appréciation de Cicéron philosophe et moraliste a été faite avant nous par un homme non suspect. « Cicéron, dit Marmontel, soutient l’opinion de Carnéade, qui n’admettait rien de vrai que l’homme pût apercevoir distinctement et connaître à n’en pas douter. Étendre ce doute jusqu’aux vérités les plus indubitables, prétendre que le vrai n’a jamais aucun caractère qui dans le faux ne fût souvent le même, c’est ce que Cicéron avait, je crois, autant de peine à se persuader qu’il a mis d’artifice et d’adresse à le soutenir. » — Logique, dernière leçon. [↑](#footnote-ref-3441)
3441. Entre autres, De inventióne, De oratóre, Brutus, etc. [↑](#footnote-ref-3442)
3442. De orat., lib., c. II. [↑](#footnote-ref-3443)
3443. Ibid. [↑](#footnote-ref-3444)
3444. P. 91. [↑](#footnote-ref-3445)
3445. De orat., lib. I, c. LXXII. [↑](#footnote-ref-3446)
3446. Id., lib. II, c. LXXXI. [↑](#footnote-ref-3447)
3447. Ibid. [↑](#footnote-ref-3448)
3448. De orat., lib. II, c. LXXXI. [↑](#footnote-ref-3449)
3449. Aul. Gel., Noct. attic., lib. XII. [↑](#footnote-ref-3450)
3450. Milo ut cognóvit vulnerátum Clódium, cum sibi periculósius illud étiam, vivo eo futúrum intellígeret, occíso autem magnum solátium esset habitúrus, etiámsi subeúnda pœna esset, exturbári tabérnam jussit. — Ita Clódius latens extráctus est, multísque vulnéribus confóssus est. — Ascon. argum. in Milon., Dio, lib. LX, c. XLVIII ; Middleton, c. II, p. 457 ; Rollin ; P. C. Guéroult, conseiller de l’Université ; trad. de Cic., etc. [↑](#footnote-ref-3451)
3451. C. X. [↑](#footnote-ref-3452)
3452. Guéroult, etc., traduct. de Cicér., In Mil. [↑](#footnote-ref-3453)
3453. In Cic., n. 23. [↑](#footnote-ref-3454)
3454. Pro Marcell. [↑](#footnote-ref-3455)
3455. II, Philipp., t. XII ; ad Attic., lib. XIII, ep. 10 ; id., lib. XIV, ep. 14 et passim. [↑](#footnote-ref-3456)
3456. Pro Cluent., c. XXXIV. [↑](#footnote-ref-3457)
3457. Cujus prætúra urbána, ǽdium sacrárum fuit publicorúmque óperum depopulátio ; simul in jure dicúndo, bonórum possessionúmque contra ómnium institúta, addíctio et condonátia… Cujus ut adolescéntiæ máculas ignominiásque prætéream. — In Verr., Act., I, c. IV. [↑](#footnote-ref-3458)
3458. Observations sur les Romains, p. 149 ; édit. in-12, 1790. [↑](#footnote-ref-3459)
3459. Ep. famil., lib. V, ep. 12 ; ad Attic., lib. IV, ep. 9. [↑](#footnote-ref-3460)
3460. Lib. II. [↑](#footnote-ref-3461)
3461. Quintil., lib. XII ; c. I ; Plin., IV, ep. 7. [↑](#footnote-ref-3462)
3462. De orat., lib. III, c. XVIII. [↑](#footnote-ref-3463)
3463. Voir encore la préface du P. Schott, Cícero a calúmniis vindicátus. [↑](#footnote-ref-3464)
3464. Cícero contínuis láudibus prosequebátur Antónium. — Appian., Bell. civil., lib. III, c. IV. [↑](#footnote-ref-3465)
3465. Epist. famil., lib. XIV, init. [↑](#footnote-ref-3466)
3466. Cícero, mutúta paulísper Senátus senténtia, conscrípsit in hanc modum : Antonínus a Mutina conféstim abscédito. D. Bruto Gálliam relínquito ; intra Rubicónem, Itáliæ Galliǽque términum ante præstitútum diem se recípito, resque suas cunctas arbítrio Senátus permíttito. Ita et contentióse et contra Senátus senténtiam Cícero mandáta conscrípsit. — Appian., lib, III, c. LXI. [↑](#footnote-ref-3467)
3467. Appian., lib. III, c. LXXIV. [↑](#footnote-ref-3468)
3468. C. III. [↑](#footnote-ref-3469)
3469. C. VIII. [↑](#footnote-ref-3470)
3470. C. IV. [↑](#footnote-ref-3471)
3471. C. XIII. [↑](#footnote-ref-3472)
3472. Histoire romaine par les PP. Catrou, Rouillé, Rothe, etc., t. XVII, p. 470. [↑](#footnote-ref-3473)
3473. Dio. Cass., Hist., lib. XXXVI, p. 249 ; édit. de Leipzig, 1824. [↑](#footnote-ref-3474)
3474. Appian., Bell, civil., lib. II, p. 430 ; édit. in-fol. [↑](#footnote-ref-3475)
3475. Catil., c. XLVIII. [↑](#footnote-ref-3476)
3476. Dio. Cass., lib. XXXVIII, c. IX. — Clavelli pense que Cicéron fait allusion à cet assassinat lorsqu’il écrit à Atticus : « Sic enim vídeo ne duóbus his vivis nec hoc uno, nos unquam rempúblicam habitúros. » — Ad Attic., lib. IX ; Antíco Arpína, p. 107. [↑](#footnote-ref-3477)
3477. Id. ibid., c. X, XI. [↑](#footnote-ref-3478)
3478. Dio. Cass., c. X, XI. [↑](#footnote-ref-3479)
3479. Id., c. XII. [↑](#footnote-ref-3480)
3480. Appian., lib. II, c. XV. [↑](#footnote-ref-3481)
3481. Id. ibid. [↑](#footnote-ref-3482)
3482. Dio, lib. XXXVIII, c. XXI. [↑](#footnote-ref-3483)
3483. Dio, lib. XXXVIII, c. XLI. — De Pompéii magni fília tibi rescrípsi, nihil me hoc témpore cogitáre. — Ad Attic., lib. XII, ep. II ; Middleton, t. III, p. 237. [↑](#footnote-ref-3484)
3484. Ad Famil. ; lib. XII, ep. 2. [↑](#footnote-ref-3485)
3485. C. IX. [↑](#footnote-ref-3486)
3486. Ad Attic., lib. VII, ep. 12. [↑](#footnote-ref-3487)
3487. Id. ibid. [↑](#footnote-ref-3488)
3488. Ad famil., lib. V, ep. 7. [↑](#footnote-ref-3489)
3489. Ad Attic., lib. X, ep. 12-20, etc., etc. [↑](#footnote-ref-3490)
3490. Id. ibid. [↑](#footnote-ref-3491)
3491. Id. ibid. [↑](#footnote-ref-3492)
3492. Plut., In Cic., n. 51. [↑](#footnote-ref-3493)
3493. Ad Attic., lib. IV, 4 ; pro Marcello ; Ad Famil., lib. VII, ep. 5. [↑](#footnote-ref-3494)
3494. Ad Famil., lib. I, ep. 9. [↑](#footnote-ref-3495)
3495. Ad Attic. ep. 51. [↑](#footnote-ref-3496)
3496. Ad Attic., lib, XI, ep. 9. [↑](#footnote-ref-3497)
3497. Philipp., III, c. II. [↑](#footnote-ref-3498)
3498. Philippe V, c. XVIII. [↑](#footnote-ref-3499)
3499. Ad Famil., lib. II. [↑](#footnote-ref-3500)
3500. Appian., lib. III, c. LXXXII. [↑](#footnote-ref-3501)
3501. Sed ne quid forte ille præter utilitátem Senátus fáceret, hortátus est, ut e senióribus prudéntem áliquem virum collégam ei darent, tanquam firmum ætátis immatúræ pædagógum. — Appian., lib. III, c. LXXXII. [↑](#footnote-ref-3502)
3502. Id. ibid. [↑](#footnote-ref-3503)
3503. Ep. Brut., ad Attic., lib. XV, ep. 4 ; Plut., In Cic., c. V. [↑](#footnote-ref-3504)
3504. Clavelli Antíco Arpína, p. 134. [↑](#footnote-ref-3505)
3505. Appian., lib. III, c. XCXII (sic). [↑](#footnote-ref-3506)
3506. P. 5. [↑](#footnote-ref-3507)
3507. Cic., De Offic., lib. I, c. XX. [↑](#footnote-ref-3508)
3508. Extat hódie M. Cicerónis in illa paupertáte, etc. — Hist. nat., lib. XII, c. XI et XVI ; Middleton, t. IV, p. 303. [↑](#footnote-ref-3509)
3509. Ad Attic., lib. XVI, ep. 1. [↑](#footnote-ref-3510)
3510. Cur océllos Itáliæ, víllulas nostras non vídeo. — Ad Attic. lib. VI, ep. 6. Bene ædificátis et satis amǿnis. — Ibid. [↑](#footnote-ref-3511)
3511. Voir Antíco Arpína de Clavelli, p. 117 ; Flav. Blondus, De reb. Ital. ; Joan. Servílius, In Epist. ad Attic. ; Fabrícius, etc. [↑](#footnote-ref-3512)
3512. Ad Attic., lib. I, 9, 5, 6, 10. [↑](#footnote-ref-3513)
3513. Ibid. [↑](#footnote-ref-3514)
3514. Ad Attic., lib. XIV, ep. 8. [↑](#footnote-ref-3515)
3515. Ad Teren., ep. 8. [↑](#footnote-ref-3516)
3516. Ad Attic., lib. XI, ep. 1. [↑](#footnote-ref-3517)
3517. Id., lib. XIII, ep. 32. [↑](#footnote-ref-3518)
3518. Id., lib. XVI, ep. 4. [↑](#footnote-ref-3519)
3519. Plutarque, Parallèle de Cicéron et de Démosthène, ch. III. [↑](#footnote-ref-3520)
3520. De Offic., lib. III, c. III. [↑](#footnote-ref-3521)
3521. Ad Attic., lib. I, ep. 15 ; Ad famil., lib. IX, ep. 4, et passim. [↑](#footnote-ref-3522)
3522. Ad Attic., lib. XII, ep. 21. [↑](#footnote-ref-3523)
3523. Ad Attic., lib. VII, ep. 1. [↑](#footnote-ref-3524)
3524. Ad famil., lib. XV, ep. 16. [↑](#footnote-ref-3525)
3525. Ad Attic., lib. XV, ep. 16. [↑](#footnote-ref-3526)
3526. Macrob., lib. II, c. III, et lib. VII, c. III. [↑](#footnote-ref-3527)
3527. Ad Attic., lib. VII, ep. 12. [↑](#footnote-ref-3528)
3528. Ad Attic., lib. I, ep. 1. [↑](#footnote-ref-3529)
3529. Ad Famil., lib. XIV, etc., etc. [↑](#footnote-ref-3530)
3530. Ad Famil., lib. XV, ep. ad 24 ; édit. in-12, 1744. [↑](#footnote-ref-3531)
3531. Plutarch., In Cic., et Léon. Aretin., Vita Cicer., p. 51. [↑](#footnote-ref-3532)
3532. En effet, on le trouve à la même époque, écrivant à Atticus de lui acheter des jardins près de Rome ; ajoutant que la chose sera faite si Fabérius le paye, mais qu’en tout cas il en viendra à bout sans lui. — Ad Attic., lib. XII, ep. 21. [↑](#footnote-ref-3533)
3533. Plutarch., In Cic. ; Fabric., Vit. Cic., p. 186. [↑](#footnote-ref-3534)
3534. Cum Ceréllia quam stupravísti, ad quam ipsam ejúsmodi lítteras scribis quales scribi par est a scurra. — Q. Calénus, apud. Dio, lib. XLII. [↑](#footnote-ref-3535)
3535. Ad., Attic., l. XII, ep. 35. [↑](#footnote-ref-3536)
3536. Ibid. [↑](#footnote-ref-3537)
3537. Id. ibid., ep.19, etc., etc. [↑](#footnote-ref-3538)
3538. Ego quantum his tempóribus tam erudítis fíeri póterit, profécto illam consecrábo omni génere monimentórum, ab ómnium ingéniis scriptórum et græcórum et latinórum. — Ad Attic., lib. XII, ep. 18. [↑](#footnote-ref-3539)
3539. … Fília matris pellex, tibi jucúndior atque obsequéntior quam parénti par est. — Sali., In Cicer. ; Q. Calen., apud Dio, lib. XLVI. [↑](#footnote-ref-3540)
3540. IVe siècle. [↑](#footnote-ref-3541)
3541. V. 623. — Nous n’avons que des fragments des Commentaires de Donat, conservés surtout par Sérvius. [↑](#footnote-ref-3542)
3542. An vero Marce Tulli facta tua ac dicta obscúra sunt ? Annon ita a puerítia vixísti ut nihil flagitiósum córpori tuo putáres quod álteri collibuísset ? An scílicet istam immoderátam eloquéntiam apud M. Pisónem non pudicítiæ jactúra perdidísti ? — Ibid. [↑](#footnote-ref-3543)
3543. Epist., lib. VII, ep. 4, Ad Pentium. Édit. Milan., 1601. [↑](#footnote-ref-3544)
3544. Ad Attic., lib. I, ep. 12 ; Dübner, In Horat. [↑](#footnote-ref-3545)
3545. De nat. deor., lib. I, c. XXVIII. [↑](#footnote-ref-3546)
3546. Cette maxime de Cicéron nous a été conservée par Lactance. [↑](#footnote-ref-3547)
3547. Dictionnaire de Moreri ; et M. Louis Moreri était prêtre et docteur en théologie ! [↑](#footnote-ref-3548)
3548. Suet., Vit. Horat. [↑](#footnote-ref-3549)
3549. Trad. de Plaute, 1820, préface, p. 42. [↑](#footnote-ref-3550)
3550. Ibid., préface, p. 1. [↑](#footnote-ref-3551)
3551. Cours de littérature, etc. [↑](#footnote-ref-3552)
3552. Trad. de Plaute, 1831. [↑](#footnote-ref-3553)
3553. Cum multis nobílibus familiáriter vixit, sed máxime cum Scipióne Africáno et C. Lǽlio, quibus étiam córporis grátia conciliátus existimátur. Pórcius suspiciónem de consuetúdine per hæc fáciat : dum lascíviam nobílium et fucósas laudes petit, dum se amári ab hisce credit, etc. — Suet., Vit. Terent. [↑](#footnote-ref-3554)
3554. Naudet, trad. de Plaute, préface, p. 14. [↑](#footnote-ref-3555)
3555. Walckenaer, Vie d’Horace, p. 337. [↑](#footnote-ref-3556)
3556. Héguin de Guerle, Notice sur Tibulle, dans la traduction de Tibulle par M. Valatour, professeur du collège royal de Bourbon. — Édition Panckoucke, 1836. [↑](#footnote-ref-3557)
3557. La Harpe, Cours, etc. [↑](#footnote-ref-3558)
3558. Collection des classiques, publiée sous la direction de M. Nisard, 1839. [↑](#footnote-ref-3559)
3559. Collection Panckoucke, 1834. [↑](#footnote-ref-3560)
3560. Suet., Vit. Lucan. [↑](#footnote-ref-3561)
3561. Barthius, Adversar., lib. LX, [↑](#footnote-ref-3562)
3562. Walckenaer, Vie d’Horace, t. I, p. 9. [↑](#footnote-ref-3563)
3563. De Pongerville, Répertoire de littérature, article Lucrèce. [↑](#footnote-ref-3564)
3564. Institut. poet., c. XX, § 4. [↑](#footnote-ref-3565)
3565. Geoffroy. [↑](#footnote-ref-3566)
3566. Dussault, Répertoire, etc., article Horace. [↑](#footnote-ref-3567)
3567. Charles du Rozoir, professeur au collège Louis-le-Grand, 1834. Notice sur Sénèque, p. 17. [↑](#footnote-ref-3568)
3568. Dio, lib. LXI, p. 992. — Édit. de Hambourg, in-fol. 1752. [↑](#footnote-ref-3569)
3569. Annal., lib. XIV. [↑](#footnote-ref-3570)
3570. Dio, ubi supra, p. 1003. [↑](#footnote-ref-3571)
3571. Lib. II, c. VII. [↑](#footnote-ref-3572)
3572. Lib. VII, c. LIII. [↑](#footnote-ref-3573)
3573. Id. ibid., c. LVI. [↑](#footnote-ref-3574)
3574. Dussault, Annal. littér. [↑](#footnote-ref-3575)
3575. Cuvier, Biographie universelle. [↑](#footnote-ref-3576)
3576. Cattaneo, édit. Plin. — Milan, 1601. [↑](#footnote-ref-3577)
3577. Postrémo plácuit, exempta multórum, unum separátim hendecasyllabórum volúmen absólvere, nec pǿnitet. Légitur, descríbitur, cantátur étiam, a Græcis quoque quos latíne hujus libélli amor dócuit, nunc cíthara, nunc lyra personátur. — Epist., lit. VII, ep. 4. [↑](#footnote-ref-3578)
3578. Schoell, la Harpe, Fénelon, Boileau, le F. Rapin ; voir Histoire de la littérature grecque, Cours de littérature, Lettres sur l’éloquence, etc., Lettre à Brossette, t. III, p. 212 ; Compar., etc. [↑](#footnote-ref-3579)
3579. Plut., In Demosth., c. XXIII. [↑](#footnote-ref-3580)
3580. Id., c. IV. [↑](#footnote-ref-3581)
3581. Plut., In Demosth., c. XIV. [↑](#footnote-ref-3582)
3582. Plutarch., In Demosth., c. XVI et XXlV. [↑](#footnote-ref-3583)
3583. Plutarch., p. 310. [↑](#footnote-ref-3584)
3584. p. 303. [↑](#footnote-ref-3585)
3585. Pólemon, Ad Timacum apud Athen., lib. XII, p. 588. [↑](#footnote-ref-3586)
3586. Conviv. sapient., lib. XII, p. 592. [↑](#footnote-ref-3587)
3587. Ibid. [↑](#footnote-ref-3588)
3588. In Demosth., c. VI. [↑](#footnote-ref-3589)
3589. Thomassin, Méthode, etc., liv. I, c. h. [↑](#footnote-ref-3590)
3590. L’abbé Barthélemy, Anacharsis, etc. [↑](#footnote-ref-3591)
3591. Jugement des savants, p. 185. [↑](#footnote-ref-3592)
3592. Barthélémy, supra. [↑](#footnote-ref-3593)
3593. Athen., lib. XIII. [↑](#footnote-ref-3594)
3594. Stob, De intemper. [↑](#footnote-ref-3595)
3595. Plutarque, Traité de l’amour, p. 130. [↑](#footnote-ref-3596)
3596. Lib. II, c. XXI. [↑](#footnote-ref-3597)
3597. In Amátor., p. 156 ; Euseb., Præparat., lib.XIV, c. XVI. [↑](#footnote-ref-3598)
3598. On lit dans le Mémorial de l’Allier, septembre 1858 :

      « Tout le monde n’est pas de l’avis de l’Univers sur la question des classiques. Mgr Daniel, évêque d’Avranches, vient de faire jouer dans son petit séminaire de Mortain la tragédie grecque de Sophocle, Philoctète. Les professeurs du petit séminaire d’Orléans, qui le premier a donné l’exemple de ces représentations intelligentes, avaient mis leurs conseils à la disposition des jeunes interprètes du tragique grec, et tout a marché pour le mieux. Devant un auditoire choisi, les élèves ont récité avec expression la belle poésie du maître, et ont été couverts d’applaudissement ». Le vénérable Mgr Daniel a prononcé à cette occasion un discours commençant par ces paroles :

      “Laissez dire les détracteurs de l’antiquité classique. Non, elle n’est pas, comme quelques-uns l’ont dit, réprouvée par le christianisme. Loin de la condamner, le christianisme l’aime et la protège.” » [↑](#footnote-ref-3599)
3599. Scalig., Posterior., p. 229 ; Thomass., lib. I, c. I ; Lilio Gyrald., De poet. histor., dial. VII, etc. [↑](#footnote-ref-3600)
3600. Præcántem audi, o nutrix júvenum ; hoc concéde peténti : júvenum amórem et ampléxus fémina ut hæc rénuat. — Athen., lib. XII, p. 592. [↑](#footnote-ref-3601)
3601. De Offic., lib. I, n. 144. [↑](#footnote-ref-3602)
3602. Sóphoclem aliquándo formosíssimum púerum extra muros urbis duxísse, ut eo abuterétur. Quo cum perveníssent, puer super herbam statim vestem suam explícuit. Sóphocles vero chlámydim circumdúxit. Sed postquam Véneris opus peregére, puer, rapto Sóphoclis chlamýdio, conféstim áufugit, sua ibi veste relícta. Itaque elúsus Sóphocles, etc. — Athen., ubi supra ; Lilio Gyrald., dial. VII, p. 769. [↑](#footnote-ref-3603)
3603. Poétæ magni Æschylus et Sóphocles suis tragǽdiis amórem in theátra induxérunt : hic quidem Achíllis erga Pátroclum… quam ob rem nonnúlli tragǽdiam pæderásten appéllant. — Athénée, lib. XII, p. 601 ; Ælian., lib. V, vers. fin. [↑](#footnote-ref-3604)
3604. Thomas, etc., liv. I, c. XII ; préface sur la deuxième Comédie d’Aristophane, p. 45. [↑](#footnote-ref-3605)
3605. Prima Scaliger., p. 23. In-8°, 1669. [↑](#footnote-ref-3606)
3606. Fabri, In Aristoph. [↑](#footnote-ref-3607)
3607. Plut., In Compar. Aristoph. cum Menand. [↑](#footnote-ref-3608)
3608. Athen., lib. X, p. 429. [↑](#footnote-ref-3609)
3609. L’abbé Barthélémy, Anacharsis ; Laharpe, Gail, préface d’Anacréon ; Mauro, Histoire de ta littérature grecque ; le P. Rapin, Réflexions, p ; 30. [↑](#footnote-ref-3610)
3610. Inéptus (Anacréon) qui totam suam poésin ebrietátis mentióne contexúerit. — Athen., lib. X, c. VII, p. 429. — Magnam cárminum suórum partem in expriméndis amóribus consúmpsit. — Pausan., lib. I, p. 23 ; Horace, Epod. 14. [↑](#footnote-ref-3611)
3611. Bibliog. curiosit. hist. philolog., p. 53. [↑](#footnote-ref-3612)
3612. Barthélémy, Anacharsis, etc. [↑](#footnote-ref-3613)
3613. Joan. Lonicer., Pindari, p. 9, etc. ; Neander, Astrolog. Pindar., 1580. [↑](#footnote-ref-3614)
3614. Même Job et Isaïe ! [↑](#footnote-ref-3615)
3615. M. Poyard, ancien élève de l’École normale, professeur au lycée impérial de Vendôme, traduct. de Pindare, œuvre couronnée par l’Académie, 1851. — Préface, p. 5. [↑](#footnote-ref-3616)
3616. Olymp. VI. [↑](#footnote-ref-3617)
3617. Fragm., 28-113. [↑](#footnote-ref-3618)
3618. VIIIe Néméenne et fragm. 77. [↑](#footnote-ref-3619)
3619. Píndarus quo loco méminit Theoxénii amásii sui ait : Ego corde velut ab ape mellífica puncto tabésco, donec juvenília pubescéntis púeri membra inspíciam. — Athen., lib. XIII, p. 601. [↑](#footnote-ref-3620)
3620. Píndarus cum in gymnásiæ, super grémium púeri quo únice delectabátur cápite pósito, quiéti se dedísset, non prius decessísse cógnitus est, quam gymnasiárcho cláudere eum jam locum volénte nequáquam excitarétur. — Valer., Maxim., hist. ; et Lilio Giraldi, Dial. IX. p. 1001. [↑](#footnote-ref-3621)
3621. Frívola stúdia mente semper versans, Acrocorínthum sibi ab Antígono rege commíssam, dum assíduis compotatiónibus ad ebrietátem usque indúlget, simul cum urbe Coríntho amísit, Aráti Sicyónii béllicis ártibus decéptus et fugátus. — Hermíppus, apud Athen., lib. IV, p. 162. [↑](#footnote-ref-3622)
3622. Epist. 40, n. 7. [↑](#footnote-ref-3623)
3623. Lib. I, epist. 63. [↑](#footnote-ref-3624)
3624. Lettre au marquis d’Azeglio, 1822. [↑](#footnote-ref-3625)
3625. C’est, en d’autres termes, la même pensée qu’on vient de publier : « La foi se tourne vers Dieu, mais l’écrivain se tourne vers la Grèce. » [↑](#footnote-ref-3626)
3626. Pour nous, l’idée est ici synonyme de connaissance : ainsi, nous parlons de l’idée particulière et non de l’idée générale ou abstraite, sur la formation de laquelle il y aurait beaucoup à dire. [↑](#footnote-ref-3627)
3627. Le Conciónes est, sous le rapport politique, un des ouvrages les plus dangereux qui existent : c’est l’école de la démocratie, de la haine des plébéiens contre les patriciens, de la guerre sans pitié, des vertus de parade et des idées subversives de notre ordre social. [↑](#footnote-ref-3628)
3628. Tableau de Paris, t. I, c. LXXXI. [↑](#footnote-ref-3629)
3629. De l’enseignement des langues anciennes, p. 28. — Paris, 1845, etc. [↑](#footnote-ref-3630)
3630. M. Gatien Arnoult, Lettres, etc. [↑](#footnote-ref-3631)
3631. Voir mes Lettres à Mgr Dupanloup, p. 221. [↑](#footnote-ref-3632)
3632. Qui, on ? [↑](#footnote-ref-3633)
3633. Alphonse Karr, Guêpes, 1844. [↑](#footnote-ref-3634)
3634. L’ancien lauréat de l’Université, Alphonse Karr, n’est pas le dernier à s’en moquer. On connaît les charges qu’il a faites sur les discours latins prononcés au grand concours : « Omnium fácile savantorum consénsu, illud únice útile est ássequi homínibus ut, omnis juventútis ardóre et assíduo labóre, illas tantúmmodo linguas parlent quæ nusquam parlentur et nullíus usagi possunt fíeri. — Sunt quidam nebulónes et mechantes qui præténdunt hanc instructiónem esse omníno inútilem et creusam. His nebulónibus et mechantis inter quos numerándus est quidam Alphonsus Karrus, respondére victorióse hæc orátio habet pro buto, etc. » [↑](#footnote-ref-3635)
3635. Not. ad cap. III Politic. [↑](#footnote-ref-3636)
3636. Quæ si nescis, jam compéries apud omnes grammáticos… atque hæc quidem quot quantísque erróribus involúto excíderint, satis clarum árbitror. — In Desid., Érasme, p. 25. [↑](#footnote-ref-3637)
3637. Scaliger, Hypobolymǽus, etc. In-4°, 1607. [↑](#footnote-ref-3638)
3638. Observat. philolog. — Amstel., 1663. [↑](#footnote-ref-3639)
3639. Voir, entre autres, Amœnit. litter. de solecísmis litter., t. V et VI, p. 3. [↑](#footnote-ref-3640)
3640. Érasme, Cicéron., etc. [↑](#footnote-ref-3641)
3641. Bayle, article Scioppius. [↑](#footnote-ref-3642)
3642. In-18, 1764. [↑](#footnote-ref-3643)
3643. Nec hi recentióres qui a Lauréntio Valla ad hanc ætátem fuérunt, cum summa sint in revocánda latína lingua usi diligéntia, nondum tamen distínguere potuérunt verba quæ urbána, quæ rústica, quæ germáne romána, quæ peregrína, quæ per jocum detórta. — De disciplínis, etc., t. I, lib. II, p. 73, Lyon, 1551. [↑](#footnote-ref-3644)
3644. Voir, entre autres, M. Dacier, l’abbé Desfontaines, etc. [↑](#footnote-ref-3645)
3645. Plus tértia parte bonórum vocabulórum ex ærário linguæ latínæ rejécimus, tanquam adulterínos nummos et in tanta egestáte fastidiósi, pauperióres in dies fimus, etc. — Lib. II, p. 66. [↑](#footnote-ref-3646)
3646. Excellentes, médiocres, au jugement de Balzac ! [↑](#footnote-ref-3647)
3647. Et Fénelon et Boileau appellent Lucain un faiseur de clinquant. [↑](#footnote-ref-3648)
3648. Réponse à quelques questions, t. II, p. 595. [↑](#footnote-ref-3649)
3649. Orat. XIV, In Tacit., t. I, édit. in-8°, 1789. [↑](#footnote-ref-3650)
3650. Vivès, De disciplina p. 42. [↑](#footnote-ref-3651)
3651. On ignore jusqu’à la manière de prononcer le nom de Cicéron : il y a là-dessus quatre systèmes, et pas un homme au monde qui puisse dire quel est le véritable. [↑](#footnote-ref-3652)
3652. Perrault, Parallèle, etc., t. II, p. 18. [↑](#footnote-ref-3653)
3653. Nicéron, Mém., article Malherbe. [↑](#footnote-ref-3654)
3654. $ Texte de MM. Thiers et Cousin. [↑](#footnote-ref-3655)
3655. $ Veut-on savoir ce qui te pratique encore aujourd’hui dans certains collèges ? Chaque classe est divisée en deux camps : les Romains et les Carthaginois, avec leurs grades militaires. Un écolier, petit Suisse, petit Italien, petit Allemand, de dix ou de quinze ans, est-il le premier dans une composition ? C’est un personnage. Il devient maître de la cavalerie, proconsul, général. Dans le vrai style du siècle d’or, en le proclame tel en présence de la classe. Il revêt solennellement les insignes de son grade ; il a sa place séparée sur un trône, ou chaise curule. On lui délivre son brevet imprimé, signé par César lui-même et son premier lieutenant, le recteur du collège et le professeur. Lisez plutôt : Lavs Deo eivsque Matri S. L. C. — Quod felix favstvmque sit. — E schola coll. N. — Ob sedulam in literis operam navatam, ob thema in primis studiosius elaboralum. — Relatione a præceptore peracta. — Rogatoque sententiam coll. præside. — Dignus habitus fuit N… — Qui — præclaro imp. Roman, nomine — donaretur — an. CIↃ. IↃ. CCC. LVII decim kal. jun.

      Ailleurs : N… M. magistrat, nvmero. habeatur. — Vlque. Carth. imp. honore, vtatur liceatque. ei. hvivs. Gradvs. insignia habere. et proprio. svbsellio. vti.

      La victoire remportée dans la classe donne lieu au triomphe. La cour du collège devient le territórium triumphále de l’ancienne Rome. L’empereur y descend avec toute la classe, dont les douze premiers élèves sont faits consuls, proconsuls, sénateurs. Une voix crie : Vivat exércitus Romanórum ; vivat N. imperátor Romanórum. Toutes les voix de la classe répètent ces vivat. Reste à monter au Capitole. L’empereur, avec ses consuls et ses sénateurs, accomplit la glorieuse ascension, en se rendant successivement dans toutes les classes. Là recommencent les vivat. Tous les Romains des différentes classes acclament le vainqueur. C’est sans doute pour rendre grâces aux dieux qu’on crie vivat concéptus immaculátus beátæ Maríæ vírginis. Rien ne manque à la parodie.

      Le général romain est-il vaincu par son adversaire le Carthaginois ? Une scène déchirante se passe en présence des deux camps sous les armes : scène solennelle qui remet sous les yeux un des plus grands souvenirs de la belle antiquité. Le vaincu devient Turnus, le vainqueur Énée. Le Turnus de collège, blessé à mort, se traîne aux pieds de l’Énée de collège. Il s’avoue vaincu ; il reconnaît les droits du vainqueur ; il tend vers lui des mains suppliantes, et, comme preuve de sa défaite, il lui remet, non pas son épée, mais la cédule suivante, signée de sa propre main : Cedo tibi N… vtere sorte tua vicisti et victum tendere palmas, me N… socii videre. Die 10 jan. ann. 1858. Tout cela gravement présidé par des hommes respectables ! Tout cela accompli devant, pour et par des gamins ! Et on ne veut pas qu’adolescents et hommes faits, ils rêvent de Rome et de Carthage ! N’y a-t-il donc pas d’autres moyens d’émulation ? Ceux que vous employez étaient-ils connus des premiers chrétiens ? [↑](#footnote-ref-3656)
3656. $ Notamment Érasme, analysé dans notre Préface aux Lettres de saint Bernard. [↑](#footnote-ref-3657)
3657. $ M. le comte de Montalembert, Lettre du 25 octobre 1851. [↑](#footnote-ref-3658)
3658. $ De R…, M avril 1858. — Avec un admirable bon sens l’auteur attaque la routine dans la méthode actuelle d’enseigner les langues. Nous partageons complètement ses idées ; on les trouvera dans notre premier ouvrage : le Catholicisme dans l’éducation, 1835. [↑](#footnote-ref-3659)
3659. $ Constit. Apost., lib. I, c. VI ; apud Labb., t. I, p. 215 ; et Ver rongeur, p. 37. [↑](#footnote-ref-3660)
3660. $ Omnis enim reguláris ordo in ipsa habétur, et nihil a fide adulterátum, neque a confessiónis neque ab ecclesiástica gubernatióne et régula. S. Epiph. ap. Bar., t. II, p. 402, n° 9. [↑](#footnote-ref-3661)
3661. $ S. Hier., Epist. ad Dam. de duob. fíliis opp., t. IV, p. 153. [↑](#footnote-ref-3662)
3662. $ Écoles en Italie, p. 20 et suiv. [↑](#footnote-ref-3663)
3663. $ Voir le Ver rongeur ; les Lettres à monseigneur Dupanloup ; le Rationalisme. [↑](#footnote-ref-3664)
3664. $ Il n’y avait pas de livres : les manuscrits étaient très-rares et d’un prix excessif. [↑](#footnote-ref-3665)
3665. $ Les palimpsestes sur un manuscrit chrétien sont trop peu nombreux, pour infirmer en rien le fait général que nous signalons. [↑](#footnote-ref-3666)
3666. $ De Raumer, Hist. de l’École. [↑](#footnote-ref-3667)
3667. $ Notez qu’il s’agit des personnes d’un âge mûr, et que Boccace, tout immoral et tout fanatique qu’il est des auteurs païens, condamne ceux qui les feraient étudier aux jeunes gens, non encore prémunis par l’étude des lettres chrétiennes ; il dit : « Non tamen nego quin benefáctum sit si puer abstíneat, cui memória tenax et tenéllum adhuc ingénium nedum satis plene christiána religióne ágnita. » Lib. XV, c. IX. Donc évidemment, on ne les expliquait pas aux enfants. [↑](#footnote-ref-3668)
3668. $ De liber. educat., c. XIII, in-4°, édit, 1553. [↑](#footnote-ref-3669)
3669. $ Apud Hamelmann, Oper. genealogico-hist., etc., p. 298. [↑](#footnote-ref-3670)
3670. $ « Nam si per pictúram, exémplo Jovis stuprántis, adolescent incitabátur, quis putábit per poéma, quo expréssius sæpe humáni afféctus depingúntur, non movéri étiam tenéllam ætátem, ac plúrimum ad quodcúmque légerit excitári. » Ibid. [↑](#footnote-ref-3671)
3671. $ Epist. apud Laur. Valla edit. in-fol. Basil. 1465. [↑](#footnote-ref-3672)
3672. $ « Là venner ammucchiati libri di canzoni licenziose, fasci d’incisioni oscene, Decameroni, Morganti, e una quantità stragrande di pitture e scolture, le quai, per pace di lor coscienza, proprietarii ed autori offrivano in olocausto sul rogo espiatore. Voir Dante e Colombo, par le célèbre comte T. Dandolo, t. II, p. 229. [↑](#footnote-ref-3673)
3673. $ Epist. ad Joan. Cavalcant. Voir Schollern. Amœnit. litt., etc., t. I, p. 73 ; id. Henric. Warthon, Append. ad Histor. litter., etc., p. 112. [↑](#footnote-ref-3674)
3674. $ In Vit. 3 vol. in-12, 1674. [↑](#footnote-ref-3675)
3675. $ A tali pii voti corrispose l’effetto ; e furono esposle in vendita per le vie della capitale del mondo cristiano medaglie colla effigie di Savonarola e la leggenda : *Dottore e martire.* » T. Dandolo, ubi supra. [↑](#footnote-ref-3676)
3676. $ Voir pour les détails, nos Lettres à monseigneur Dupanloup, p. 190 ; et le Rationalisme. [↑](#footnote-ref-3677)
3677. $ Ciceroniánus, sive De óptimo dicéndi génere, p. 102. [↑](#footnote-ref-3678)
3678. $ Nous avons beaucoup abrégé l’ouvrage d’Érasme : on en trouvera une analyse plus complète dans notre Préface aux lettres de saint Bernard, t vol. in-18. [↑](#footnote-ref-3679)
3679. $ Instit. Princip. [↑](#footnote-ref-3680)
3680. $ Quod gravíssimum est, minus véteres curant agnóscere, quos omníno vellent pérditos. De corrupt. disciplin. p., t. I, lib. I, p. 47, Lyon, 1551. [↑](#footnote-ref-3681)
3681. $ Lib. III, p. 286. [↑](#footnote-ref-3682)
3682. $ Hypobol., p. 250. [↑](#footnote-ref-3683)
3683. $ Hist. de la Ren., t. II, p. 158. [↑](#footnote-ref-3684)
3684. $ Paul. Jov., in Adrian., p. 277. [↑](#footnote-ref-3685)
3685. $ Pier. Valerian, De litterat. infelicit., lib. II. [↑](#footnote-ref-3686)
3686. $ Ornaménta insígnia pictúræ et statuárum priscæ artis, nequáquam magni fecit, ádeo ut Vianésto, Bononiénsium legáto commendánte státuam Laocoóntis, quam in Belvedérii viridáriis Július ingénti prǽtio emptam ad loci dignitátem collocárat, avérsis statim óculis tanquam ímpiæ gentis simulácra vitúperet. Paul. Jov., in Adrian., p. 277. — Voir aussi Balzac, le Prince, ch. XII [↑](#footnote-ref-3687)
3687. $ Pier. Valerian., De litterat. infelicit., lib. II. — P. Jov. Ibid., p. 281. [↑](#footnote-ref-3688)
3688. [# Texte de note manquant dans l’original.] [↑](#footnote-ref-3689)
3689. $ T. II, p. 159. [↑](#footnote-ref-3690)
3690. $ Avec raison, ainsi que nous l’avons montré dans le Rationalisme. [↑](#footnote-ref-3691)
3691. $ Balzac, t. II, p. 652 [↑](#footnote-ref-3692)
3692. $ Dans le Rationalisme. [↑](#footnote-ref-3693)
3693. $ Est étiam apud nostros les sacratíssima, quæ in hujúsmodi disciplínis solum adolescéntes neque omnes, sed ingeniósos exércet. — De Loc. theol., lib. IX, c. IX. [↑](#footnote-ref-3694)
3694. $ Traité de l’Oraison, part. II, § 8, c. IV. [↑](#footnote-ref-3695)
3695. $ Traité de l’Oraison, part. II, § 8, c. IV. [↑](#footnote-ref-3696)
3696. $ Hist. Ludicr., lib. III, c. XVII, p. 104. [↑](#footnote-ref-3697)
3697. $ Mémoires de Saulx-Tavannes, etc. [↑](#footnote-ref-3698)
3698. $ Essais, etc. [↑](#footnote-ref-3699)
3699. $ Sess. XXIII, c. XVIII. [↑](#footnote-ref-3700)
3700. $ Grammátices, cantus, cómputi ecclesiástici aliarúmque bonárum ártium disciplínam discent : Sacram Scriptúram, libros ecclesiásticos, homílias sanctórum. (Ibid.) [↑](#footnote-ref-3701)
3701. $ Quant à l’étude passionnée de la philosophie et de la poésie païenne, qui se faisait dans les cours supérieurs des Universités, le concile de Trente n’en parle pas, attendu qu’elle avait été réprouvée par le concile de Latran, dont la réprobation subsistait dans toute sa force. [↑](#footnote-ref-3702)
3702. $ « Ce fut, dit un savant moderne, après le concile de Trente que, pour concilier sa défense avec l’enseignement de la belle antiquité, on imagina d’expurger les écrivains grecs et latins, et d’en mettre des extraits seulement entre les mains des enfants. Jusque-là, on ne connaissait pas le remède de l’expurgation. La preuve est péremptoire. En admettant, comme plusieurs voudraient l’insinuer, que le moyen âge ait mis, non des manuscrits, ce qui était de toute impossibilité, mais des fragments de manuscrits païens entre les mains des enfants, est-il croyable qu’il les y ait mis sans correction, sans expurgation ? Or, le premier de ces manuscrits expurgés est encore à découvrir. » [↑](#footnote-ref-3703)
3703. $ Réponse au Gesuità moderno. La crainte, hélas ! trop fondée, de voir la jeunesse milanaise prendre le chemin des universités et des gymnases protestants, où régnaient Homère et Virgile, contraignit Saint Charles à modifier son premier plan. De là, le mélange qu’on trouve dans ses programmes d’études. — Act. eccl. Mediol., t. I, p. 3, 72, 73, 172, 720 ; t. II, p. 860. [↑](#footnote-ref-3704)
3704. $ Poet. veter., etc. Præf. p. I. [↑](#footnote-ref-3705)
3705. $ De éthnicis phil. caute legend. 1594. [↑](#footnote-ref-3706)
3706. $ Dion. Lamb. Præf. ad Car. IX. [↑](#footnote-ref-3707)
3707. $ Hæc insígnia, hæc decóra, hos ritus religiónis, si e civitáte Dei persuásio géntium sustúlerit, si mores antiquáverint : quid erit tum póstea Ecclésia Dei ? Nimírum officína quædam amplíssima pérditæ licéntiæ, effrénis voluntátis asýlum, plena lenociniórum, contubérnium, collégium et sodálitas ómnium vitiórum. (Lib. II.) [↑](#footnote-ref-3708)
3708. $ Lib. II, p. 94. [↑](#footnote-ref-3709)
3709. $ Lib. II, p. 86. [↑](#footnote-ref-3710)
3710. $ Lib. III, p. 129. [↑](#footnote-ref-3711)
3711. $ Lib. III, p. 132. [↑](#footnote-ref-3712)
3712. $ De tránsitu hellenísmi ad christianísmum, in-fol. 1635. [↑](#footnote-ref-3713)
3713. $ Dans son traité De stúdio litterárum, Budée est, s’il est possible, plus énergique encore. Il appelle inepte et dégoûtante, inéptum et pútidum, la méthode des lettrés qui vont chercher dans les auteurs païens les grâces du langage dont tout le mérite est d’infecter le monde chrétien du venin de l’impiété. [↑](#footnote-ref-3714)
3714. $ Plaidoyer, etc., p. 7. Édit. 1586. [↑](#footnote-ref-3715)
3715. $ Treize livres des Parlements de France, etc., 1619, in-fol. [↑](#footnote-ref-3716)
3716. $ Voir Histoire du Protestantisme en Alsace, par M. de Bussierre, etc. [↑](#footnote-ref-3717)
3717. $ Il occupa les différentes chaires de France pendant quarante ans. [↑](#footnote-ref-3718)
3718. $ De tolléndis et expungéndis malis libris, 1519, in-8°. [↑](#footnote-ref-3719)
3719. $ Atque ádeo, si verum fatéri licet, in cáthedris pontíficum in ipsis templis offéndas. Il cite un évêque qui avait oublié à l’église la pièce de Clément Marot : À ma jeunesse. Il en cite un autre qui avait passé son temps à traduire les Héroïdes d’Ovide. [↑](#footnote-ref-3720)
3720. $ Voilà ce que la religion, la société, le bon sens réclament depuis quatre siècles ; et voilà, qu’il nous soit permis de le dire, ce qui n’a jamais été fait que par nous, dans nos deux volumes de classiques païens. Non, les auteurs païens actuellement en usage ne sont pas expurgés comme ils devraient l’être et dans le sens de l’Encyclique du 21 mars 1853. Quoi ! on ose parler d’expurgation suffisante, quand à l’heure qu’il est, et pour ne citer qu’un exemple, Virgile tout entier est entre les mains de toute la jeunesse des collèges et des petits séminaires de l’Europe ! Virgile, qu’Ovide place dans sa bibliothèque de séduction, comme un des auteurs les plus propres à corrompre les mœurs ! Et vous dormez tranquilles ! [↑](#footnote-ref-3721)
3721. $ Nisi velímus hómines hoc sibi de nobis persuásum habére, quod ut nobis præpónderant humána elóquia divínis, sic deos, idóla et vítia éthnicis própria, magis colámus quam Deum, lib. I, p. 38. [↑](#footnote-ref-3722)
3722. $ Euseb., lib. IX, c. V et VII. [↑](#footnote-ref-3723)
3723. $ Le tarif est connu : cela coûte 40 francs. [↑](#footnote-ref-3724)
3724. $ F. Giovanni da S. Demetrio, Prediche, etc. Venezia, 1568. Ouvrage approuvé par loi supérieurs de l’ordre et par l’Inquisition. [↑](#footnote-ref-3725)
3725. $ De vit. spirit., in-fol., Lugd., 1611. [↑](#footnote-ref-3726)
3726. $ Ce vix est précieux ; il témoigne de la persistance immuable de l’esprit de l’Église. [↑](#footnote-ref-3727)
3727. $ Sciant tamen hi, istis profánis stúdiis máximam sanctæ Ecclésiæ et conversióni fidélium jactúram afférre, quod álio loco ex profésso dicémus. [↑](#footnote-ref-3728)
3728. $ Raggion., p. 19. [↑](#footnote-ref-3729)
3729. $ Cap. XVI, lib. IV. [↑](#footnote-ref-3730)
3730. $ C. XXII, p. 330. [↑](#footnote-ref-3731)
3731. $ Nec probi nec judício recte uténtis est hoc molíri, priúsquam sanctórum Scriptórum libros evolvérimus, quibus edocémur qua ratióne ea tela ex hóstium mánibus extorquénda sint. P. 476. [↑](#footnote-ref-3732)
3732. $ Oratória Cicerónis contúlimus cum Pátribus, atque monstrávimus neque cópiam neque eloquéntiam iis defuísse, quin étiam copiosiórem atque efficaciórem extitísse. C. XVIII, p. 223. [↑](#footnote-ref-3733)
3733. $ Lib. XVIII, c. XII. [↑](#footnote-ref-3734)
3734. $ Theóphilus, sive concílium, de christiána religióne sánctius colénda… de litteratúra rationabílius docénda. Édit. 1706. [↑](#footnote-ref-3735)
3735. $ Voir Mercure de France, an. 1622, p. 240. [↑](#footnote-ref-3736)
3736. $ Parallèle des anciens, etc., préf. [↑](#footnote-ref-3737)
3737. $ Parallèle des anciens, etc., préf. [↑](#footnote-ref-3738)
3738. $ Le Prince, ch. XII. [↑](#footnote-ref-3739)
3739. $ Le discernement et l’usage des livres suspects, in-18, 1672, p. 1. [↑](#footnote-ref-3740)
3740. $ De Boccace à Clavigny ; en moins de trois siècles, quel progrès de l’esprit païen ! [↑](#footnote-ref-3741)
3741. $ Grandeurs de Dieu, 14e confér. [↑](#footnote-ref-3742)
3742. $ Lettres critiq., etc. [↑](#footnote-ref-3743)
3743. $ Depuis la Renaissance l’éducation fait tout le contraire. [↑](#footnote-ref-3744)
3744. $ Dans le siècle suivant, la prophétie s’accomplit au milieu de l’effroi du monde. [↑](#footnote-ref-3745)
3745. $ Traité de morale, c. X. [↑](#footnote-ref-3746)
3746. $ Traité de la concup., c. XVIII. [↑](#footnote-ref-3747)
3747. $ T. XV, édit. Déforis, p. 227. [↑](#footnote-ref-3748)
3748. $ Lettre à l’abbé Nicaise, 9 fév. 1679. [↑](#footnote-ref-3749)
3749. $ Hist., etc., par le card. de Beausset, t. II, p. 332. [↑](#footnote-ref-3750)
3750. $ Bien comprendre le Christianisme, voilà donc le but même des études païennes. [↑](#footnote-ref-3751)
3751. $ Et on dit que je suis un novateur ! [↑](#footnote-ref-3752)
3752. $ Dialogue sur l’éloq., etc. [↑](#footnote-ref-3753)
3753. $ Voir Annal. de phil. chrét., fév. 1857, p. 161. [↑](#footnote-ref-3754)
3754. $ N. IV. [↑](#footnote-ref-3755)
3755. $ Cette horreur leur venait des juifs. [↑](#footnote-ref-3756)
3756. $ N. VI. [↑](#footnote-ref-3757)
3757. $ N. XIII. [↑](#footnote-ref-3758)
3758. $ N. XVII. [↑](#footnote-ref-3759)
3759. $ N. XXXII. [↑](#footnote-ref-3760)
3760. $ Serm. 299, n. 6. [↑](#footnote-ref-3761)
3761. $ Quintil., lib. 1, c. VI. — Mabill., Étud. monast., part. II, c. II. [↑](#footnote-ref-3762)
3762. $ N. XIII. [↑](#footnote-ref-3763)
3763. $ N. XVII. [↑](#footnote-ref-3764)
3764. $ N. XXXIII. [↑](#footnote-ref-3765)
3765. $ Comment. sur la 2e Ép. à Timoth., c. III. [↑](#footnote-ref-3766)
3766. $ L’ouvrage est intitulé : Le triomphe de l’Académie chrestienne sur la prophane, par le R. P. Félix Dumas, religieux récollet, lecteur en la sacrée théologie ; imprimé à Bordeaux en 1641. [↑](#footnote-ref-3767)
3767. $ De Lancre, Tableau de l’inconstance des esprits, liv. III, disc. 4. [↑](#footnote-ref-3768)
3768. $ Can. 70. [↑](#footnote-ref-3769)
3769. $ Paz, lib. V, c. XXXIX. [↑](#footnote-ref-3770)
3770. $ Honésta satis et útilis sapiéntia nimírum quæ cum Christi negatióne confértur ? Quæ hæréticæ perfídiæ comparátur, ut idem váleat légere quam Deum negáre ? — Opusc. 45, c. VIII, ad Ariprand. [↑](#footnote-ref-3771)
3771. $ Lib. de Idolol., c. X. [↑](#footnote-ref-3772)
3772. $ Paz, ubi supra. [↑](#footnote-ref-3773)
3773. $ In Habac., c. II. [↑](#footnote-ref-3774)
3774. $ Prov., c. XX. [↑](#footnote-ref-3775)
3775. $ Hélas ! nous sommes pauvres de raison et nous ne sommes pas riches de latin. [↑](#footnote-ref-3776)
3776. $ Apol., c. IX. [↑](#footnote-ref-3777)
3777. $ Lib. III, Sentent. [↑](#footnote-ref-3778)
3778. $ De origin. peccat., lib. II. [↑](#footnote-ref-3779)
3779. $ De civ. Dei, lib. X, c. XXV. [↑](#footnote-ref-3780)
3780. $ Doctóres sacri mente ac vigilántibus óculis tenéndi sunt qui, tanquam arctúri nunquam occidéntis lucéntia sídera, stábili fide stetérunt, et lucem fídei fundéntes, erróris occásum nesciérunt. — Abb. Rupert., lib. III, in Joan. [↑](#footnote-ref-3781)
3781. $ Eccli., c. 39. [↑](#footnote-ref-3782)
3782. $ Gloriósa est sciéntia (nostra) litterárum quæ quod primum est in hómine mores purgat ; quod secúndum verbórum grátiam subminístrat ; ita utróque benefício mirabíliter ornat et tácitos et loquéntes. — Cassiod., lib. III, Variar. epist. [↑](#footnote-ref-3783)
3783. $ Voir Baron., an. 234, n. 7, 8, 9, et an. 362. [↑](#footnote-ref-3784)
3784. $ Voir saint Basile, saint Grégoire, saint Jérôme, saint Augustin et álii passim. Il faut voir, en particulier, avec quelle richesse d’érudition et quelle lucidité de raisonnement il discute l’opinion de saint Basile, et la montre entièrement favorable à notre thèse. [↑](#footnote-ref-3785)
3785. $ Causs. Reth., lib. III, c. V ; saint Augustin, De doctr. christ., lib. IV ; Lact., lib. V, De justit., c. IV ; S. Hier., Epist. 146 ; Ludov. Granátus in Rhetor. ; Ant. Possev. in Biblioth. — Personne n’a mis cette vérité dans un plus grand jour que le P. Dumas lui-même. Voir son célèbre Traité de l’éloquence sacrée, in-4°. [↑](#footnote-ref-3786)
3786. $ In Apoc., c. VI ; lib. II, epist. 12. [↑](#footnote-ref-3787)
3787. $ Saint Augustin., lib. De magist., c. IX. [↑](#footnote-ref-3788)
3788. $ Lib. III, Sentent. [↑](#footnote-ref-3789)
3789. $ Nous pouvons affirmer, sur les témoignages nombreux d’évêques et de professeurs, que les jeunes gens étudient les classiques chrétiens avec un entrain qu’ils n’ont jamais eu pour l’étude des auteurs païens. [↑](#footnote-ref-3790)
3790. $ Que diraient-ils aujourd’hui ? [↑](#footnote-ref-3791)
3791. $ Voir le Père Possevin, cité plus haut, et le R. P. Ventura, 2e et 3e Discours aux Tuileries. [↑](#footnote-ref-3792)
3792. $ Saint Basile, ubi supra ; et Jérôme in Proëm. Lament. Jerem. [↑](#footnote-ref-3793)
3793. $ Autour de laquelle toutes les autres gravitent, comme les astres autour du soleil. [↑](#footnote-ref-3794)
3794. $ Bed. Ven., lib. IV, De elem. phil. ; Ricard., lib. I, Exempt. [↑](#footnote-ref-3795)
3795. $ « Je promets de vous le faire voir, si Dieu me favorise de ses grâces. » En effet le P. Dumas nous a laissé un second ouvrage non moins important et aussi considérable que le premier, intitulé : Tableau de l’éloquence sacrée. Il est approuvé et comblé d’éloges par douze docteurs en théologie. [↑](#footnote-ref-3796)
3796. $ Ire Part., q. 15, art. 3. [↑](#footnote-ref-3797)
3797. $ Lib. De Eccl. hierarch. [↑](#footnote-ref-3798)
3798. $ Si fidélis cœ́perit sápere, prius sápiat opórtet quod prius dídicit, id est de Deo et de fide. Deínde si lítteras discit insértas idolórum prædicatióne, erit tam tutus quam qui sciens venénum ab ignáro áccipit nec bibit. De idolol., c. X. [↑](#footnote-ref-3799)
3799. $ Gers., De parv. ad Christ. trahend., etc. [↑](#footnote-ref-3800)
3800. $ De anim., c. I. [↑](#footnote-ref-3801)
3801. $ Quis non stúpeat videns discípulos Christi impedíre ne véniant ad Christum ? Si diábolus, caro, mundus veníssent, non mirárer ; sed quod discípuli Christi partes agant diáboli, quis non dóleat ? Palat. in Matthǽum. On trouve une pensée analogue dans le P. Possevin. [↑](#footnote-ref-3802)
3802. $ Comme preuve de ce que dit le père André, et comme modèle de ce bon goût, fruit exclusif, dit-on, de l’étude des auteurs païens, citons, entre mille, le passage suivant de l’Oraison funèbre de Louis XIV, par le père Porée, un des plus renommés confrères du père André. Après avoir fait sentir aux arts l’obligation qu’ils ont à Louis XIV : « Je me trompe, s’écrie l’orateur, ils ont tous sujet de se plaindre de vous. La Peinture se plaint de ne pouvoir exprimer la dignité de votre visage. La Sculpture se plaint de ne pouvoir représenter la majesté de votre taille. La Poésie se plaint que, par la grandeur de vos exploits, vous l’avez mise hors d’état de feindre. L’Académie des inscriptions se plaint de ne pouvoir trouver des titres assez éclatants pour vous désigner. L’Histoire se plaint de ce que vous êtes cause qu’on la traitera de fabuleuse. La Langue française se plaint de ce que vous avez épuisé, par le nombre de vos vertus, la multitude de ses termes. Enfin, sciences et arts, tous ensemble, se plaignent de ce qu’après les avoir rendus riches, vous les avez appauvris ; après les avoir rendus discrets, vous les avez rendus muets… » C’est à rendre jaloux le panégyriste de Trajan. [↑](#footnote-ref-3803)
3803. $ Œuvr. philosoph., etc., in-12. Paris, 1843. Introd., p. CXC, CXCIII, CXCV. [↑](#footnote-ref-3804)
3804. $ Annal. polit., etc., t. I, p. 37, 59, 632. [↑](#footnote-ref-3805)
3805. $ La Science ecclés. suffisante à elle-même, etc., par M. Carrel. Lyon, 1700. [↑](#footnote-ref-3806)
3806. $ Et aussi les autres juifs. [↑](#footnote-ref-3807)
3807. $ Epist. 2 ad Sempron. Dans sa lettre à Magnus, saint Jérôme tient le même langage. [↑](#footnote-ref-3808)
3808. $ Aujourd’hui, les romans et les journaux. [↑](#footnote-ref-3809)
3809. $ Essai sur la manière de remplir les places, etc., in-18. Cologne, 1762. [↑](#footnote-ref-3810)
3810. $ Esp. des lois, liv. IV, c. IV. [↑](#footnote-ref-3811)
3811. $ Gouvernement de Pologne, ch. IV. [↑](#footnote-ref-3812)
3812. $ Lettre à d’Alembert, p. 156. [↑](#footnote-ref-3813)
3813. $ Traité de l’éducation, etc. [↑](#footnote-ref-3814)
3814. $ Le malheureux en fut la preuve ! [↑](#footnote-ref-3815)
3815. $ Rapport sur l’organisation de l’instruction, etc. [↑](#footnote-ref-3816)
3816. $ Très-versé dans les sciences ecclésiastiques. Il a rétracté ses erreurs, excepté celle que nous rapportons. [↑](#footnote-ref-3817)
3817. $ Actes du conc., t. III, p. 242. [↑](#footnote-ref-3818)
3818. $ Morale tirée de saint Augustin, t. I, ch. [↑](#footnote-ref-3819)
3819. $ Œuvres posthumes, p. 447, éd. 1840. [↑](#footnote-ref-3820)
3820. $ La chose n’est plus douteuse. [↑](#footnote-ref-3821)
3821. $ Voir le Magasin encyclop., 1810, t. V. [↑](#footnote-ref-3822)
3822. $ Essai sur la littérature espagnole, Intr., p. XL et suiv. [↑](#footnote-ref-3823)
3823. $ Souvenirs, t. I, p. 88. [↑](#footnote-ref-3824)
3824. $ Mémorial de Sainte-Hélène, t. II, p. 123. [↑](#footnote-ref-3825)
3825. $ Mémorial catholique, 1825, p. 280. [↑](#footnote-ref-3826)
3826. $ Avenir du Protestantisme. [↑](#footnote-ref-3827)
3827. $ Mémorial du clergé, p. 216, édit. in-12. Lyon, 1842. [↑](#footnote-ref-3828)
3828. $ Lettre au supérieur et directeurs de son petit séminaire. — Deux ans plus tôt, en 1835, nous avions exprimé les mêmes idées dans le Catholicisme dans l’éducation, in-8°. [↑](#footnote-ref-3829)
3829. $ Entre autres Reims, Arras, Perpignan, Auch, Avignon, Montauban, Rodez, Saint-Claude, Gap, etc., etc. [↑](#footnote-ref-3830)
3830. $ L’Univers, 15 septembre 1852. — Voir des confessions semblables, entre autres celles du célèbre P. Thomassin, dans nos Lettres à Mgr Dupanloup. [↑](#footnote-ref-3831)
3831. $ On connaît l’opinion du célèbre William John, fondateur de l’Académie de Calcutta : « J’ai lu avec beaucoup d’attention les saintes Écritures, et je pense que ce livre, indépendamment de sa céleste origine, contient plus d’éloquence, plus de vérités historiques, plus de morale, en un mot plus de beautés de tous genres, qu’on n’en pourrait recueillir dans tous les autres livres ensemble, dans quelque langue et dans quelque siècle qu’ils aient été composés. » [↑](#footnote-ref-3832)
3832. $ Vie, etc., par M. Brullée. [↑](#footnote-ref-3833)
3833. $ Lettre du Père Benoist, 13 novembre 1857. [↑](#footnote-ref-3834)
3834. $ T. II, p. 64 [↑](#footnote-ref-3835)
3835. $ Flor. Patr., etc., Monach., 1853. [↑](#footnote-ref-3836)
3836. $ Nous l’avons citée dans notre IXe livraison. [↑](#footnote-ref-3837)
3837. $ De l’éduc. de l’homme. [↑](#footnote-ref-3838)
3838. $ IXe livraison, Avant-propos. [↑](#footnote-ref-3839)
3839. $ Letter, 1 ottob. 1853. [↑](#footnote-ref-3840)
3840. $ Le plan d’études irrévocablement adopté dans le diocèse d’Aquila, suivi avec des succès de plus en plus brillants d’année en année, et propagé dans plus de quarante diocèses du royaume de Naples, ainsi que le témoignent les lettres de l’illustre prélat, postérieures à son mandement, est le nôtre avec tous les classiques que nous avons publiés. [↑](#footnote-ref-3841)
3841. $ Mgr Bartol. d’Avanzo, évêque de Castellaneta, est un des plus savants évêques d’Italie. Il a été pendant seize ans professeur de dogme et d’hébreu au séminaire de Noie, et il est auteur de plusieurs ouvrages fort remarquables sur les grandes questions de philosophie contemporaine. [↑](#footnote-ref-3842)
3842. $ Tableau, etc., 1858. Voir d’autres témoignages protestants, en tête de la IXe livraison de la Révolution. [↑](#footnote-ref-3843)
3843. $ Savonarole. [↑](#footnote-ref-3844)
3844. $ Le Ver rongeur, les Lettres à monseigneur Dupanloup, le Résumé de la question des classiques. [↑](#footnote-ref-3845)
3845. $ L’Ami de la religion, 6 juillet 1852. [↑](#footnote-ref-3846)
3846. $ Dieu laissera-t il aux peuples apostats cette triste satisfaction ? Tout porte à croire qu’il les anéantira plutôt que de permettre, du moins pour longtemps, un si insolent triomphe. [↑](#footnote-ref-3847)
3847. $ Tous nos ouvrages, et en particulier notre Préface aux classiques profanes, expliquent le sens que nous donnons à ce mot. [↑](#footnote-ref-3848)